00111324

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 17 May, 2019

LA

SAINTE BIBLE

TOME PREMIER

DIEU CRÉE LA LUMIÈRE.

1113

LA

SAINTE BIBLE

SELON LA VULGATE

TRADUCTION NOUVELLE

AVEC LES DESSINS DE GUSTAVE DORÉ

TOME PREMIER

111324
ac

TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

MDCCCLXVI

00111324

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS

En publiant cette Traduction nouvelle de la SAINTE BIBLE, les Éditeurs se sont fait un devoir d'observer rigoureusement les règles prescrites à ce sujet par les décisions de la sainte Église Romaine, à qui est due pleine, entière et filiale soumission quand il s'agit d'éditer ou d'interpréter les Écritures révélées.

Cette Traduction a été faite sur un texte de la Vulgate conforme à l'édition Vaticane publiée par ordre de Clément VIII. On s'est efforcé de la rendre aussi littérale que possible. Les endroits qui ont paru difficiles ou obscurs ont été éclaircis par des notes placées au bas des pages. Le sens de la Vulgate a été d'ailleurs scrupuleusement respecté et suivi.

Enfin, conformément à la constitution du pape Benoît XIV et aux décrets de la Sacrée Congrégation de l'Index relatifs aux versions de la Bible en langue vulgaire, on a joint à celle-ci des annotations dogmatiques et morales empruntées aux Pères de l'Église et aux Docteurs catholiques.

Les pieux fidèles seront ainsi assurés d'avoir entre les mains une Bible orthodoxe, traduite et éditée selon l'esprit et les prescriptions de la sainte Église.

FORMATION D'ÈVE.

LA GENÈSE

La GENÈSE est le premier livre du PENTATEUQUE,
qui en comprend quatre autres :
l'Exode, le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome.
Moïse les écrivit sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, étant dans le désert avec le peuple d'Israël.
La Genèse contient le récit de la création du monde et l'histoire des patriarches
jusqu'à la mort de Joseph.

CHAPITRE I

Création du monde et de l'homme.

1. Au commencement Dieu créa le ciel et la terre [1].

2. La terre était informe et nue [2]; les ténèbres couvraient la face de l'abîme; et l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux.

3. Dieu dit : Que la lumière soit faite; et la lumière fut faite [3].

4. Dieu vit que la lumière était bonne, et il sépara la lumière d'avec les ténèbres.

5. Il appela la lumière Jour, et les ténèbres Nuit; et du soir et du matin se fit le premier jour.

6. Dieu dit aussi : Que le firmament [4] soit fait au milieu des eaux, et qu'il divise les eaux d'avec les eaux.

7. Et Dieu fit le firmament; et il divisa les eaux qui étaient sous le firmament de celles qui étaient au-dessus du firmament. Et cela se fit ainsi.

8. Et Dieu donna au firmament le nom de Ciel; et du soir et du matin se fit le second jour.

9. Dieu dit encore : Que les eaux qui sont sous le ciel se rassemblent en un seul lieu, et que le sol aride paraisse. Et cela se fit ainsi.

10. Dieu donna au sol aride le nom de Terre, et il appela Mers toutes les eaux rassemblées. Et Dieu vit que cela était bon.

11. Il dit : Que la terre produise de l'herbe verte qui porte de la graine, et des arbres fruitiers qui portent du fruit, chacun selon son espèce, et qui renferment leur semence en eux-mêmes sur la terre. Et cela se fit ainsi.

12. La terre se couvrit d'herbe verte qui produisait de la graine selon son espèce, et d'arbres fruitiers qui renfermaient leur semence en eux-mêmes, chacun selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

13. Et du soir et du matin se fit le troisième jour.

14. Dieu dit aussi : Que des corps lumineux soient faits dans le firmament du ciel, afin qu'ils séparent le jour d'avec la nuit, et qu'ils servent de signes pour marquer les temps et les saisons, les jours et les années :

15. Qu'ils luisent dans le firmament du ciel, et qu'ils éclairent la terre. Et cela fut fait ainsi.

16. Dieu fit donc deux grands corps lumineux, l'un plus grand pour présider au jour, l'autre moindre pour présider à la nuit; il fit aussi les étoiles.

17. Et il les plaça dans le firmament du ciel pour luire sur la terre,

18. Pour présider au jour et à la nuit, et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres.

19. Dieu vit que cela était bon. Et du soir et du matin se fit le quatrième jour.

20. Dieu dit encore : Que les eaux produisent des poissons [1], et des oiseaux sur la terre, sous le firmament du ciel.

21. Et Dieu créa les grands poissons, et tous les animaux qui ont la vie et le mouvement, que les eaux produisirent, chacun selon son espèce, et tous les oiseaux selon leur espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

22. Et il les bénit, en disant : Croissez et multipliez-vous, et remplissez les eaux de la mer; et que les oiseaux se multiplient sur la terre.

23. Et du soir et du matin se fit le cinquième jour.

24. Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants, chacun selon son espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre, selon leurs espèces. Et cela se fit ainsi.

25. Dieu fit donc les bêtes de la terre selon leurs espèces, les animaux domestiques et tous les reptiles, chacun selon son espèce. Et Dieu vit que cela était bon.

26. Il dit : Faisons [2] l'homme à notre image et ressemblance [3], et qu'il commande aux poissons de la mer, aux

[1] Au commencement des temps, Dieu, seul éternel, apparaît comme créateur. La matière n'est donc pas éternelle, suivant l'erreur des philosophes anciens. Les SS. Pères enseignent que les anges furent créés avec le ciel.

[2] C'est-à-dire déserte. (Voy. Jérém., IV, 23.)

[3] La science admet que la lumière existe indépendamment des astres, qui en sont les excitateurs naturels.

[4] L'expression hébraïque traduite dans la Vulgate par *firmamentum* signifie littéralement *expansion*, *étendue*, selon saint Jérôme.

[1] Littéralement *des reptiles*. Les Hébreux mettaient les poissons au nombre des reptiles. (Voy. Ps. CIII, 26.)

[2] Les saints Pères ont tiré de ce passage une preuve en faveur du mystère de la sainte Trinité.

[3] L'âme de l'homme est l'image de Dieu par l'intelligence, la volonté, la liberté, l'immortalité et ses facultés spirituelles, mais surtout par la justice et la sainteté. (Éphés., IV, 24. — Coloss., III, 10.)

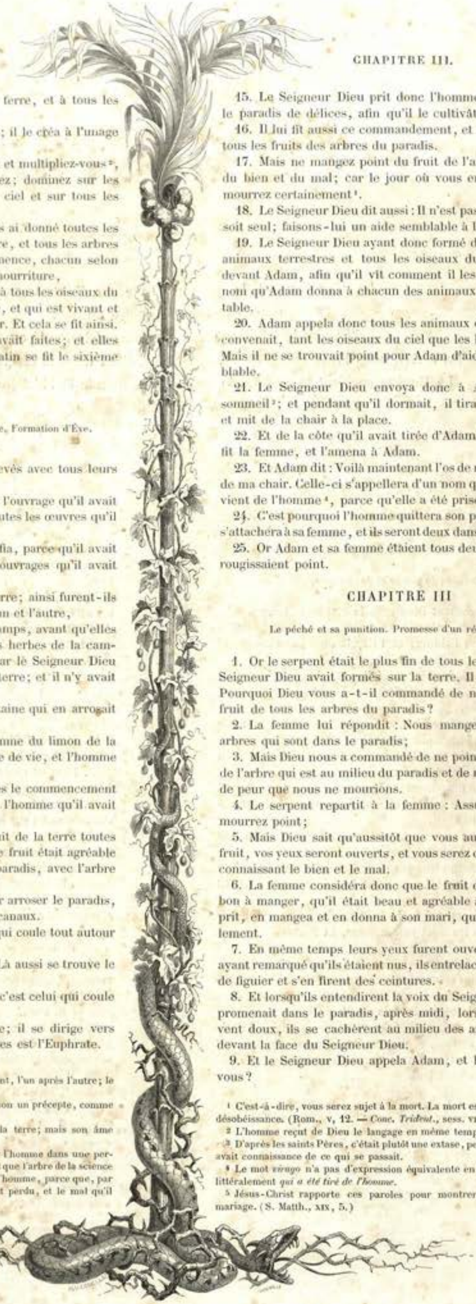

oiseaux du ciel, aux bêtes, à toute la terre, et à tous les
reptiles qui se remuent sur la terre.
27. Et Dieu créa l'homme à son image; il le créa à l'image
de Dieu; il les créa mâle et femelle[1].
28. Dieu les bénit et leur dit : Croissez et multipliez-vous[2],
remplissez la terre et vous l'assujettissez; dominez sur les
poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tous les
animaux qui se meuvent sur la terre.
29. Dieu dit encore : Voici que je vous ai donné toutes les
herbes qui portent leur graine sur la terre, et tous les arbres
qui renferment en eux-mêmes leur semence, chacun selon
son espèce, afin qu'ils vous servent de nourriture,
30. Et à tous les animaux de la terre, à tous les oiseaux du
ciel, et à tout ce qui se meut sur la terre, et qui est vivant et
animé, afin qu'ils aient de quoi se nourrir. Et cela se fit ainsi.
31. Dieu vit toutes les choses qu'il avait faites; et elles
étaient très-bonnes. Et du soir et du matin se fit le sixième
jour.

CHAPITRE II

Repos du septième jour. Le paradis terrestre. Formation d'Ève. Institution du mariage.

1. Le ciel et la terre furent donc achevés avec tous leurs
ornements.
2. Dieu avait terminé le septième jour l'ouvrage qu'il avait
fait; et il se reposa le septième jour de toutes les œuvres qu'il
avait accomplies.
3. Il bénit le septième jour et le sanctifia, parce qu'il avait
cessé en ce jour de produire tous les ouvrages qu'il avait
créés.
4. Telle fut l'origine du ciel et de la terre; ainsi furent-ils
créés au jour que le Seigneur Dieu fit l'un et l'autre,
5. Ainsi que toutes les plantes des champs, avant qu'elles
fussent sorties de la terre, et toutes les herbes de la cam-
pagne, avant qu'elles eussent poussé. Car le Seigneur Dieu
n'avait point encore fait pleuvoir sur la terre; et il n'y avait
point d'homme pour la cultiver.
6. Mais il s'élevait de la terre une fontaine qui en arrosait
toute la surface.
7. Le Seigneur Dieu forma donc l'homme du limon de la
terre; il répandit sur son visage un souffle de vie, et l'homme
devint vivant et animé[3].
8. Or le Seigneur Dieu avait planté dès le commencement
un jardin délicieux, dans lequel il plaça l'homme qu'il avait
formé.
9. Le Seigneur Dieu avait aussi produit de la terre toutes
sortes d'arbres beaux à la vue, et dont le fruit était agréable
au goût, et l'arbre de vie au milieu du paradis, avec l'arbre
de la science du bien et du mal[4].
10. De ce lieu de délices sortait, pour arroser le paradis,
un fleuve, qui de là se divise en quatre canaux.
11. L'un s'appelle Phison; c'est celui qui coule tout autour
du pays d'Hévilath, où il vient de l'or.
12. Et l'or de cette terre est très-bon. Là aussi se trouve le
bdellion et la pierre d'onyx.
13. Le second fleuve s'appelle Géhon; c'est celui qui coule
tout autour du pays d'Éthiopie.
14. Le troisième fleuve s'appelle Tigre; il se dirige vers
les Assyriens. Le quatrième de ces fleuves est l'Euphrate.

[1] L'homme et la femme furent formés séparément, l'un après l'autre; le contexte l'indique clairement.

[2] Ces paroles renferment une bénédiction, et non un précepte, comme le prétendent certains hérétiques.

[3] Le corps de l'homme est formé du limon de la terre; mais son âme vient directement de Dieu.

[4] Les fruits de l'arbre de vie devaient entretenir l'homme dans une perpétuelle jeunesse. Plusieurs commentateurs pensent que l'arbre de la science du bien et du mal reçut ce nom après la chute de l'homme, parce que, par sa désobéissance, Adam connut le bien qu'il avait perdu, et le mal qu'il avait commis.

15. Le Seigneur Dieu prit donc l'homme et le plaça dans
le paradis de délices, afin qu'il le cultivât et le gardât.
16. Il lui fit aussi ce commandement, et lui dit : Mangez de
tous les fruits des arbres du paradis.
17. Mais ne mangez point du fruit de l'arbre de la science
du bien et du mal; car le jour où vous en mangerez, vous
mourrez certainement[1].
18. Le Seigneur Dieu dit aussi : Il n'est pas bon que l'homme
soit seul; faisons-lui un aide semblable à lui.
19. Le Seigneur Dieu ayant donc formé de la terre tous les
animaux terrestres et tous les oiseaux du ciel, les amena
devant Adam, afin qu'il vît comment il les appellerait. Et le
nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son nom véri-
table.
20. Adam appela donc tous les animaux d'un nom qui leur
convenait, tant les oiseaux du ciel que les bêtes de la terre[2].
Mais il ne se trouvait point pour Adam d'aide qui lui fût sem-
blable.
21. Le Seigneur Dieu envoya donc à Adam un profond
sommeil[3]; et pendant qu'il dormait, il tira une de ses côtes
et mit de la chair à la place.
22. Et de la côte qu'il avait tirée d'Adam le Seigneur Dieu
fit la femme, et l'amena à Adam.
23. Et Adam dit : Voilà maintenant l'os de mes os, et la chair
de ma chair. Celle-ci s'appellera d'un nom qui marque qu'elle
vient de l'homme[4], parce qu'elle a été prise de l'homme.
24. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et
s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une seule chair[5].
25. Or Adam et sa femme étaient tous deux nus, et ils n'en
rougissaient point.

CHAPITRE III

Le péché et sa punition. Promesse d'un rédempteur.

1. Or le serpent était le plus fin de tous les animaux que le
Seigneur Dieu avait formés sur la terre. Il dit à la femme :
Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger du
fruit de tous les arbres du paradis?
2. La femme lui répondit : Nous mangeons du fruit des
arbres qui sont dans le paradis;
3. Mais Dieu nous a commandé de ne point manger du fruit
de l'arbre qui est au milieu du paradis et de n'y point toucher,
de peur que nous ne mourions.
4. Le serpent repartit à la femme : Assurément vous ne
mourrez point;
5. Mais Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce
fruit, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux,
connaissant le bien et le mal.
6. La femme considéra donc que le fruit de cet arbre était
bon à manger, qu'il était beau et agréable à la vue. Elle en
prit, en mangea et en donna à son mari, qui en mangea éga-
lement.
7. En même temps leurs yeux furent ouverts à tous deux;
ayant remarqué qu'ils étaient nus, ils entrelacèrent des feuilles
de figuier et s'en firent des ceintures.
8. Et lorsqu'ils entendirent la voix du Seigneur Dieu qui se
promenait dans le paradis, après midi, lorsqu'il se lève un
vent doux, ils se cachèrent au milieu des arbres du paradis
devant la face du Seigneur Dieu.
9. Et le Seigneur Dieu appela Adam, et lui dit : Où êtes-
vous?

[1] C'est-à-dire, vous serez sujet à la mort. La mort est le châtiment de la désobéissance. (Rom., V, 12. — *Conc. Trident.*, sess. VI.)

[2] L'homme reçut de Dieu le langage en même temps que l'intelligence.

[3] D'après les saints Pères, c'était plutôt une extase, pendant laquelle Adam avait connaissance de ce qui se passait.

[4] Le mot *virago* n'a pas d'expression équivalente en français; il signifie littéralement *qui a été tiré de l'homme*.

[5] Jésus-Christ rapporte ces paroles pour montrer l'indissolubilité du mariage. (S. Matth., XIX, 5.)

ADAM ET ÈVE CHASSÉS.

10. Celui-ci répondit : J'ai entendu votre voix dans le paradis; j'ai eu peur, parce que j'étais nu, et je me suis caché.

11. Le Seigneur lui repartit : Et d'où avez-vous su que vous étiez nu, sinon de ce que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avais défendu de manger?

12. Adam répondit : La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté du fruit de cet arbre, et j'en ai mangé.

13. Le Seigneur Dieu dit à la femme : Pourquoi avez-vous fait cela? Elle répondit : Le serpent m'a trompée, et j'ai mangé de ce fruit[1].

14. Alors le Seigneur Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux et les bêtes de la terre. Tu ramperas sur le ventre, et tu mangeras la terre tous les jours de ta vie.

15. Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre sa race et la tienne. Elle[2] te brisera la tête, et tu tâcheras de la mordre au talon.

16. Dieu dit aussi à la femme : Je multiplierai vos souffrances et vos enfantements[3]; vous enfanterez dans la douleur; vous serez sous la puissance de votre mari, et il vous dominera.

17. Il dit ensuite à Adam : Parce que vous avez écouté la voix de votre femme, et que vous avez mangé du fruit de l'arbre dont je vous avais défendu de manger, la terre sera maudite à cause de ce que vous avez fait, et vous n'en tirerez de quoi vous nourrir pendant toute votre vie qu'avec beaucoup de travail.

18. Elle vous produira des épines et des ronces, et vous vous nourrirez de l'herbe de la terre.

19. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage, jusqu'à ce que vous retourniez dans la terre, d'où vous avez été tiré : car vous êtes poussière, et vous retournerez en poussière.

20. Et Adam donna à sa femme le nom d'Ève, parce qu'elle devait être la mère de tous les vivants[4].

21. Le Seigneur Dieu fit aussi à Adam et à sa femme des tuniques de peaux dont il les revêtit.

22. Et il dit : Voilà Adam devenu comme un de nous, sachant le bien et le mal. Maintenant donc qu'il ne porte pas la main à l'arbre de vie, qu'il ne prenne pas de son fruit; et empêchons qu'en mangeant de ce fruit il ne vive éternellement.

23. Le Seigneur Dieu le chassa du paradis de délices, pour travailler à la terre dont il avait été tiré.

24. Ayant chassé Adam, il mit devant le paradis de délices un chérubin, qui faisait étinceler une épée de feu, pour garder le chemin qui conduisait à l'arbre de vie.

CHAPITRE IV

Caïn et Abel. Caïn tue son frère Abel; il est maudit de Dieu. Naissance de Seth et d'Énos.

1. Or Adam connut Ève sa femme; elle conçut et enfanta Caïn, en disant : J'ai possédé un homme par le don de Dieu.

2. Elle mit ensuite au monde son frère Abel. Abel fut pasteur de brebis, et Caïn était agriculteur.

3. Longtemps après il arriva que Caïn offrit au Seigneur des fruits de la terre.

4. Abel offrit aussi des premiers-nés de son troupeau, et de

[1] Moïse jusqu'ici n'a point parlé de la chute des anges rebelles. Ce passage indique clairement leur chute, et tous les Pères enseignent que le serpent servit d'organe au démon, d'après ce texte de l'Apocalypse, ch. XII, v. 9 : « Serpens antiquus qui vocatur diabolus et satanas. »

[2] Cette femme est la Vierge Marie, mère de Jésus-Christ. Voilà la première promesse d'un rédempteur faite aux hommes.

[3] C'est-à-dire les souffrances de vos enfantements.

[4] En hébreu, Ève signifie *vie* et *vivante*.

ce qu'il avait de plus gras. Et le Seigneur arrêta ses regards sur Abel et ses présents.

5. Mais il ne regarda point Caïn ni son offrande. C'est pourquoi Caïn entra dans une violente colère, et son visage en fut tout abattu.

6. Et le Seigneur lui dit : Pourquoi êtes-vous en colère, et pourquoi paraît-il un si grand abattement sur votre visage?

7. Si vous faites bien, n'en serez-vous pas récompensé? Et si vous faites mal, le châtiment du péché ne sera-t-il pas aussitôt à votre porte? Mais votre concupiscence sera sous vous, et vous la dominerez[1].

8. Et Caïn dit à son frère Abel : Sortons. Et lorsqu'ils furent dans la campagne, Caïn se jeta sur son frère Abel et le tua[2].

9. Et le Seigneur dit à Caïn : Où est votre frère Abel? Il répondit : Je ne sais. Suis-je le gardien de mon frère?

10. Le Seigneur lui repartit : Qu'avez-vous fait? La voix du sang de votre frère crie de la terre vers moi.

11. Vous serez donc maintenant maudit sur la terre, qui a ouvert sa bouche et a reçu de votre main le sang de votre frère.

12. Quand vous l'aurez cultivée, elle ne vous donnera point ses fruits. Vous serez fugitif et vagabond sur la terre.

13. Caïn dit au Seigneur : Mon iniquité est trop grande pour en obtenir le pardon.

14. Vous me chassez aujourd'hui de cette terre, et je me cacherai de votre face. Je serai fugitif et vagabond sur la terre. Quiconque me trouvera, me tuera.

15. Le Seigneur lui répondit : Il n'en sera pas ainsi; mais quiconque tuera Caïn sera puni sept fois. Et le Seigneur mit un signe sur Caïn, afin que ceux qui le trouveraient ne le tuassent point[3].

16. Caïn s'étant retiré de devant la face du Seigneur, fut vagabond sur la terre, et il habita vers la région orientale d'Éden.

17. Or Caïn connut sa femme, qui conçut et enfanta Hénoch. Il bâtit une ville qu'il appela Hénoch, du nom de son fils.

18. Hénoch engendra Irad; Irad engendra Maviaël; Maviaël engendra Mathusaël; Mathusaël engendra Lamech,

19. Qui eut deux femmes, dont l'une s'appelait Ada, et l'autre Sella.

20. Ada mit au monde Jabel, père de ceux qui demeurent sous des tentes, et des pasteurs.

21. Son frère se nommait Jubal; il fut le père de ceux qui jouent de la harpe et de l'orgue.

22. Sella, de son côté, enfanta Tubalcaïn, qui eut l'art de travailler avec le marteau, et fut habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain et de fer. La sœur de Tubalcaïn était Noéma.

23. Et Lamech dit à ses femmes Ada et Sella : Femmes de Lamech, entendez ma voix, écoutez mes paroles : J'ai tué un homme d'une blessure que je lui ai portée, et un jeune homme d'un coup que je lui ai donné[4].

24. La vengeance s'exercera sur Caïn sept fois, et sur Lamech septante fois sept fois.

25. Adam connut encore sa femme, et elle enfanta un fils qu'elle appela Seth, en disant : Le Seigneur m'a donné un autre fils à la place d'Abel, que Caïn a tué.

26. Il naquit aussi un fils à Seth, qu'il appela Énos. Celui-ci commença d'invoquer le nom du Seigneur[5].

[1] L'inclination au péché, ou la concupiscence, ne dominera pas votre volonté si vous n'y consentez pas; vous pourrez y résister.

[2] La mort d'Abel arriva l'an 130 de la création. Jésus-Christ a donné le titre de *juste* à ce patriarche. Abel est une des plus remarquables figures de Jésus-Christ poursuivi et mis à mort par l'envie de la Synagogue.

[3] La plupart des saints Pères ont pensé que ce signe était un tremblement continuel de tout le corps et un visage bouleversé par le remords.

[4] La tradition des Hébreux porte que Lamech, à la chasse, tua Caïn par erreur. Ayant découvert ce malheur, il aurait maltraité si grièvement le jeune homme cause de cette méprise, que celui-ci aurait succombé à ses blessures.

[5] D'une manière solennelle et par un culte public, suivant le sentiment de saint Jérôme.

CHAPITRE V

Généalogie d'Adam par les descendants de Seth jusqu'à Noé.

1. Voici le dénombrement de la postérité d'Adam. Au jour où Dieu créa l'homme, Dieu le fit à sa ressemblance.

2. Il les créa mâle et femelle; il les bénit, et il leur donna le nom d'Adam au jour où ils furent créés[1].

3. Adam, ayant vécu cent trente ans, engendra un fils à son image et à sa ressemblance, et il le nomma Seth.

4. Après avoir engendré Seth, Adam vécut huit cents ans, et il engendra des fils et des filles.

5. Et tout le temps de la vie d'Adam fut de neuf cent trente ans, et il mourut[2].

6. Seth, ayant vécu cent cinq ans, engendra Énos.

7. Et après avoir engendré Énos, Seth vécut huit cent sept ans, et il engendra des fils et des filles.

8. Et tout le temps de la vie de Seth fut de neuf cent douze ans, et il mourut.

9. Énos, ayant vécu quatre-vingt-dix ans, engendra Caïnan.

10. Après la naissance de Caïnan, il vécut huit cent quinze ans, et il engendra des fils et des filles.

11. Et tout le temps de la vie d'Énos fut de neuf cent cinq ans, et il mourut.

12. Caïnan aussi, ayant vécu soixante-dix ans, engendra Malaléel.

13. Après avoir engendré Malaléel, il vécut huit cent quarante ans, et il engendra des fils et des filles.

14. Et tout le temps de la vie de Caïnan fut de neuf cent dix ans, et il mourut.

15. Malaléel, ayant vécu soixante-cinq ans, engendra Jared.

16. Après avoir engendré Jared, il vécut huit cent trente ans, et il engendra des fils et des filles.

17. Tout le temps de la vie de Malaléel fut de huit cent quatre-vingt-quinze ans, et il mourut.

18. Jared, ayant vécu cent soixante-deux ans, engendra Hénoch.

19. Après avoir engendré Hénoch, il vécut huit cents ans, et il engendra des fils et des filles.

20. Tout le temps de la vie de Jared fut de neuf cent soixante-deux ans, et il mourut.

21. Or Hénoch, ayant vécu soixante-cinq ans, engendra Mathusalem.

22. Hénoch marcha avec Dieu; et après avoir engendré Mathusalem, il vécut trois cents ans, et il engendra des fils et des filles.

23. Tout le temps qu'Hénoch vécut sur la terre fut de trois cent soixante-cinq ans.

24. Il marcha avec Dieu; et il ne parut plus, parce que Dieu l'enleva[3].

25. Mathusalem, ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans, engendra Lamech.

26. Après avoir engendré Lamech, il vécut sept cent quatre-vingt-deux ans, et il engendra des fils et des filles.

27. Tout le temps de la vie de Mathusalem fut de neuf cent soixante-neuf ans, et il mourut.

28. Lamech, ayant vécu cent quatre-vingt-deux ans, engendra un fils,

29. Qu'il nomma Noé, en disant : Celui-ci nous consolera parmi nos travaux et les œuvres de nos mains, sur cette terre que le Seigneur a maudite.

[1] Le mot *Adam* signifie *homme*.

[2] La chronologie adoptée par la Vulgate a plus d'autorité que celle de la version des Septante.

[3] La cause de l'enlèvement d'Hénoch est indiquée au livre de la Sagesse, ch. XL, v. 10. Le lieu où ce patriarche fut transporté est ainsi marqué dans l'Ecclésiastique, ch. XLIV, v. 16 : « Henoch placuit Deo, et translatus est in « paradisum, ut det gentibus pœnitentiam. »

30. Lamech, après avoir engendré Noé, vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans, et il engendra des fils et des filles.

31. Tout le temps de la vie de Lamech fut de sept cent soixante-dix-sept ans, et il mourut. Or Noé, ayant cinq cents ans, engendra Sem, Cham et Japheth.

CHAPITRE VI

Dépravation des hommes, cause du déluge. Noé trouve grâce devant Dieu et reçoit ordre de construire l'arche.

1. Après que les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre, et qu'ils eurent donné naissance à des filles,

2. Les enfants de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour femmes toutes celles d'entre elles qui leur avaient plu[1].

3. Et Dieu dit : Mon Esprit ne demeurera pas toujours dans l'homme, parce qu'il n'est que chair; le temps de l'homme sera de cent vingt ans[2].

4. Or il y avait des géants sur la terre en ce temps-là[3]. Car après que les enfants de Dieu eurent épousé les filles des hommes, il naquit d'elles des enfants qui devinrent puissants et fameux dans le siècle.

5. Dieu, voyant que la malice des hommes sur la terre était extrême, et que toutes les pensées de leurs cœurs étaient en tout temps tournées au mal,

6. Se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre. Et, étant touché de douleur jusqu'au fond du cœur,

7. Il dit : J'exterminerai de dessus la terre l'homme que j'ai créé, depuis l'homme jusqu'aux animaux, depuis ceux qui rampent sur la terre jusqu'aux oiseaux du ciel; car je me repens de les avoir faits[4].

8. Mais Noé trouva grâce devant le Seigneur.

9. Voici les enfants de Noé. Noé fut un homme juste et parfait : il marcha avec Dieu;

10. Et il engendra trois fils : Sem, Cham et Japheth.

11. Or la terre était corrompue devant Dieu, et remplie d'iniquité.

12. Dieu, voyant cette corruption de la terre (car la vie que tous les hommes y menaient était dépravée),

13. Dit à Noé : J'ai résolu de faire périr tous les hommes. Ils ont rempli la terre d'iniquités : je les exterminerai avec la terre.

14. Faites-vous une arche de pièces de bois aplanies. Vous y ferez de petites chambres, et vous l'enduirez de bitume dedans et dehors.

15. Voici la forme que vous lui donnerez : la longueur de l'arche sera de trois cents coudées; la largeur, de cinquante; et la hauteur, de trente.

16. Vous y pratiquerez une fenêtre. Le comble qui la couvrira sera haut d'une coudée; et vous mettrez la porte de l'arche au côté; vous ferez un étage en bas, un autre au milieu, et un troisième plus haut.

17. Je répandrai les eaux du déluge sur la terre pour faire mourir toute chair qui est vivante sous le ciel. Tout ce qui est sur la terre sera détruit.

18. J'établirai mon alliance avec vous; et vous entrerez dans l'arche vous et vos fils, votre femme et les femmes de vos fils avec vous.

[1] C'est la commune interprétation des Pères que *les fils de Dieu* sont les enfants de la race pieuse de Seth, et que *les filles des hommes* sont les filles de la race maudite de Caïn.

[2] Dieu annonce le déluge comme devant avoir lieu dans cent vingt ans. (S. Aug., *de Civ. Dei*, XV, 24.) Quelques-uns ont pensé qu'en punition de tant de crimes la vie de l'homme fut réduite à cent vingt ans.

[3] Plusieurs versions antiques, au lieu du mot *géants* de la Vulgate, ont traduit l'expression hébraïque par des *hommes violents*, *impétueux*, des *voleurs*.

[4] Dieu, qui est immuable, ne saurait se repentir ni éprouver de douleur; c'est une manière d'exprimer l'énormité des péchés des hommes et la gravité de l'offense faite à Dieu.

19. Vous ferez entrer aussi dans l'arche deux animaux de chaque espèce, mâle et femelle, afin qu'ils vivent avec vous :

20. De chaque espèce d'oiseaux, de chaque espèce d'animaux terrestres, de chaque espèce de ce qui rampe sur la terre; deux animaux de toute espèce entreront avec vous, afin qu'ils puissent vivre.

21. Vous prendrez aussi avec vous de tout ce qui peut être mangé, et vous le porterez dans l'arche, pour servir à votre nourriture, et à celle de tous les animaux.

22. Noé exécuta donc tout ce que Dieu lui avait commandé.

CHAPITRE VII

Le déluge.

1. Le Seigneur dit ensuite à Noé : Entrez dans l'arche, vous et toute votre famille; car j'ai reconnu que vous étiez juste devant moi en ce temps.

2. De tous les animaux purs prenez sept couples, et deux couples des animaux impurs[1].

3. Prenez aussi sept couples des oiseaux du ciel, afin d'en conserver la race sur la face de toute la terre.

4. Car je n'attendrai plus que sept jours, et après cela je ferai pleuvoir sur la terre quarante jours et quarante nuits, et j'exterminerai de dessus la terre toutes les créatures que j'ai faites.

5. Noé fit donc tout ce que le Seigneur lui avait commandé.

6. Il avait six cents ans lorsque les eaux du déluge inondèrent la terre.

7. Noé entra dans l'arche avec ses fils, sa femme et les femmes de ses fils, à cause des eaux du déluge.

8. Les animaux purs et impurs, les oiseaux et tout ce qui se meut sur la terre,

9. Entrèrent aussi dans l'arche avec Noé, deux à deux, mâle et femelle, selon que le Seigneur l'avait commandé à Noé.

10. Après que les sept jours furent passés, les eaux du déluge se répandirent sur la terre[2].

11. Noé avait six cents ans; le dix-septième jour du second mois, les sources du grand abîme des eaux furent rompues, et les cataractes du ciel furent ouvertes;

12. Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.

13. Aussitôt que ce jour parut, Noé entra dans l'arche avec ses fils Sem, Cham et Japheth, sa femme et les trois femmes de ses fils.

14. Tous les animaux selon leur espèce : les animaux domestiques selon leur espèce, tout ce qui se meut sur la terre selon son espèce, tout ce qui vole, chacun selon son espèce, tous les oiseaux, et tout ce qui s'élève dans l'air,

15. Entrèrent avec Noé dans l'arche, deux à deux, mâle et femelle de toute chair vivante et animée.

16. Ceux qui entrèrent étaient mâle et femelle de toute espèce, selon que Dieu l'avait commandé; et le Seigneur enferma Noé par dehors.

17. Le déluge se répandit sur la terre pendant quarante jours, et les eaux, s'étant accrues, élevèrent l'arche au-dessus de la terre.

18. Elles inondèrent tout, et couvrirent toute la surface de la terre; or l'arche était portée sur les eaux.

19. Les eaux grossirent prodigieusement sur la terre, et toutes les hautes montagnes sous le ciel furent couvertes.

20. L'eau s'éleva encore de quinze coudées plus haut que le sommet des montagnes qu'elle avait couvertes.

[1] Le texte de la Vulgate est traduit ici littéralement. Saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, Théodoret et beaucoup d'autres interprètes l'entendent en ce sens que parmi les animaux purs sept entrèrent dans l'arche : trois couples destinés à la propagation de l'espèce, le septième réservé pour être offert en sacrifice.

[2] Le fait d'un déluge universel a été démontré par la science. (Voy. CUVIER, *Disc. sur les révolutions du globe.*)

21. Toute chair qui se meut sur la terre en fut consumée : les oiseaux, les animaux, les bêtes, et tout ce qui rampe sur la terre;

22. Tous les hommes moururent, ainsi que tout ce qui a vie et respire sur la terre.

23. Toutes les créatures qui étaient sur la terre périrent, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, tant celles qui rampent que celles qui volent dans l'air; il ne resta que Noé seul, et ceux qui étaient avec lui dans l'arche[1].

24. Et les eaux couvrirent toute la terre pendant cent cinquante jours.

CHAPITRE VIII

Les eaux se dessèchent peu à peu. Noé sort de l'arche par l'ordre de Dieu, à qui il offre des sacrifices.

1. Or Dieu s'étant souvenu de Noé, de toutes les bêtes sauvages, et de tous les animaux domestiques qui étaient avec lui dans l'arche, fit souffler le vent sur la terre, et les eaux diminuèrent.

2. Les sources de l'abîme furent fermées, ainsi que les cataractes du ciel; et les pluies du ciel furent arrêtées;

3. Les eaux, agitées de côté et d'autre[2], se retirèrent, et commencèrent à diminuer après cent cinquante jours.

4. Et le vingt-septième jour du septième mois l'arche se reposa sur les montagnes d'Arménie[3].

5. Cependant les eaux allaient décroissant jusqu'au dixième mois, au premier jour duquel le sommet des montagnes se découvrit.

6. Quarante jours s'étant passés, Noé ouvrit la fenêtre qu'il avait faite à l'arche, et lâcha un corbeau,

7. Qui sortit, et ne revint pas, jusqu'à ce que les eaux fussent séchées sur la terre.

8. Après le corbeau il envoya aussi une colombe, pour voir si les eaux avaient cessé de couvrir la terre.

9. Mais la colombe n'ayant pas trouvé où poser le pied, parce que la terre était toute couverte d'eau, revint à l'arche; et Noé, étendant la main, la prit et la remit dans l'arche.

10. Il attendit encore sept autres jours, et il envoya de nouveau la colombe hors de l'arche.

11. Elle revint à lui sur le soir, portant dans son bec un rameau d'olivier dont les feuilles étaient vertes. Noé comprit que les eaux s'étaient retirées de dessus la terre.

12. Il attendit néanmoins sept jours encore; et il envoya la colombe, qui ne revint plus à lui.

13. L'an six cent un, le premier jour du premier mois, les eaux qui étaient sur la terre s'étaient retirées. Et Noé ouvrant le toit de l'arche, regarda, et vit que la surface de la terre était desséchée.

14. Le vingt-septième jour du second mois, la terre fut entièrement sèche.

15. Or Dieu parla à Noé, et lui dit :

16. Sortez de l'arche, vous et votre femme, vos fils et les femmes de vos fils.

17. Faites-en sortir aussi tous les animaux de toute espèce, qui y sont avec vous, tant des oiseaux que des bêtes, et de tout ce qui rampe sur la terre; allez sur la terre : croissez et multipliez-vous.

18. Noé sortit donc avec ses fils, sa femme et les femmes de ses fils.

19. Toutes les bêtes sauvages en sortirent aussi, les animaux domestiques, et tout ce qui rampe sur la terre, chacun selon son espèce.

[1] Non moins que la création, ce fait montre l'unité de l'espèce humaine, malgré la différence des races.

[2] Indication des grands courants diluviens dont la trace est toujours apparente à la surface de la terre, et qui ont été remarqués par tous les géologues.

[3] Le texte hébreu nomme le mont Ararat, en Arménie. Saint Jérôme dit que cette montagne fait partie de la chaîne du Taurus.

20. Or Noé dressa un autel au Seigneur; et prenant de tous les animaux et de tous les oiseaux purs, il les offrit en holocauste sur cet autel.

21. Le Seigneur le reçut en agréable odeur, et il dit : Je ne répandrai plus ma malédiction sur la terre à cause des hommes; car l'esprit de l'homme et les pensées de son cœur sont portés au mal dès sa jeunesse. Je ne frapperai donc plus, comme j'ai fait, tout ce qui est vivant et animé.

22. Tant que la terre durera, la semence et la moisson, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, la nuit et le jour ne cesseront point de se succéder [1].

CHAPITRE IX

Dieu donne sa bénédiction à Noé et à ses enfants. Alliance du Seigneur avec les hommes. Cham est maudit. Sem et Japheth sont bénis. Mort de Noé.

1. Et Dieu bénit Noé et ses enfants, et leur dit : Croissez et multipliez-vous, et remplissez la terre.

2. Que tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel soient frappés de terreur et tremblent devant vous, ainsi que tout ce qui se meut sur la terre. J'ai mis entre vos mains tous les poissons de la mer.

3. Nourrissez-vous de tout ce qui a vie et mouvement, je vous ai donné toutes ces choses, de même que les légumes et les autres végétaux;

4. Excepté que vous ne mangerez pas la chair avec le sang.

5. Car je vengerai votre sang sur toutes les bêtes; et je vengerai la vie de l'homme sur l'homme, son frère.

6. Quiconque répandra le sang de l'homme, aura son sang répandu; car l'homme a été fait à l'image de Dieu [2].

7. Croissez donc, et multipliez-vous; dispersez-vous sur la terre, et remplissez-la.

8. Dieu dit encore à Noé et à ses enfants :

9. Je ferai alliance avec vous et avec votre race après vous;

10. Elle s'étendra à tous les animaux vivants qui sont avec vous : les oiseaux, les animaux domestiques ou sauvages, qui sont sortis de l'arche, et à toutes les bêtes de la terre.

11. J'établirai mon alliance avec vous, et toute chair qui a vie ne périra plus désormais par les eaux du déluge, et il n'y aura plus à l'avenir de déluge qui dépeuple la terre.

12. Dieu dit ensuite : Voici le signe de l'alliance que j'établis pour jamais entre moi et vous, et tous les animaux vivants qui sont avec vous.

13. Je poserai mon arc dans les nuées, et il sera le signe de l'alliance entre moi et la terre.

14. Et lorsque j'aurai couvert le ciel de nuages, mon arc paraîtra dans les nuées;

15. Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous et avec les animaux de toute espèce; et il n'y aura plus à l'avenir de déluge qui fasse périr dans ses eaux toute chair qui a vie.

16. Mon arc sera donc dans les nuées, je le verrai, et je me souviendrai de l'alliance éternelle qui a été faite entre Dieu et tout ce qui a vie sur la terre.

17. Dieu dit encore à Noé : Ce sera le signe de l'alliance que j'ai faite avec tout ce qui vit sur la terre.

18. Noé avait donc trois fils, qui sortirent de l'arche : Sem, Cham et Japheth. Or Cham est le père de Chanaan.

19. Ce sont les trois fils de Noé; d'eux provient toute la race des hommes répandue sur la terre.

20. Et Noé, qui était agriculteur, se mit à cultiver la terre, et il planta une vigne :

[1] Dieu fit cette promesse à la suite du sacrifice de Noé, dans lequel les saints Pères ont vu une figure du sacrifice de la croix.

[2] Quiconque ne respecte pas la vie de son semblable, n'est pas digne de vivre.

21. Et ayant bu du vin, il s'enivra, et resta découvert dans sa tente [1].

22. Cham, père de Chanaan, voyant la nudité de son père, sortit et le dit à ses frères.

23. Mais Sem et Japheth, ayant étendu un manteau sur leurs épaules, marchèrent à reculons, et couvrirent la nudité de leur père. Ils ne virent point la nudité de leur père, parce qu'ils tinrent toujours leur visage tourné d'un autre côté [2].

24. Noé, se réveillant de son ivresse, et ayant appris de quelle sorte l'avait traité son second fils,

25. Dit : Maudit soit Chanaan! Il sera à l'égard de ses frères l'esclave des esclaves [3].

26. Il dit encore : Béni soit le Seigneur, Dieu de Sem [4]! que Chanaan soit son esclave.

27. Que Dieu multiplie la postérité de Japheth, et qu'il habite dans les tentes de Sem, et que Chanaan soit son esclave.

28. Or Noé vécut trois cent cinquante ans après le déluge.

29. Tout le temps de sa vie fut de neuf cent cinquante ans; et il mourut.

CHAPITRE X

Généalogie des fils de Noé.

1. Voici les descendants des fils de Sem, Cham et Japheth, enfants de Noé; et ces fils leur naquirent après le déluge.

2. Fils de Japheth : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch et Thiras.

3. Fils de Gomer : Ascenez, Riphath et Thogorma.

4. Fils de Javan : Élisa, Tharsis, Cetthim et Dodanim.

5. Ils se divisèrent les îles des nations et les divers pays, chacun selon sa langue, ses familles, et son peuple particulier.

6. Fils de Cham : Chus, Mesraïm, Phuth et Chanaan.

7. Fils de Chus : Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Sabatacha. Fils de Regma : Saba et Dadan.

8. Or Chus engendra Nemrod, qui commença à être puissant sur la terre.

9. C'était un violent chasseur [5] devant le Seigneur. De là est venu ce proverbe : Violent chasseur devant le Seigneur, comme Nemrod.

10. Il commença à régner à Babylone, et sur les villes d'Arach, d'Achad et de Chalanne, dans la terre de Sennaar.

11. Assur sortit de ce même pays, et bâtit Ninive et les rues de cette ville, et Chalé,

12. Ainsi que Résen, entre Ninive et Chalé; c'est une grande ville [6].

13. Mais Mesraïm engendra Ludim et Anamim, Laabim et Nephtuim,

14. Phétrusim et Chasluim, d'où sont sortis les Philistins et les Caphtorins.

15. Chanaan engendra Sidon, son fils aîné,

16. Héthéus, Jébuséus, Amorrhéus, Gergéséus,

17. Hévéus, Aracéus, Sinéus,

18. Aradius, Samaréus et Amathéus; c'est par eux que les peuples des Chananéens se sont répandus depuis en divers endroits.

19. Les limites de Chanaan s'étendirent depuis le pays qui est en venant de Sidon à Gérara jusqu'à Gaza, et jusqu'à ce qu'on entre dans Sodome, dans Gomorrhe, dans Adama et Seboïm jusqu'à Lésa.

[1] Jusque-là on se contentait de manger les raisins. Noé ignorait les effets du vin, ce qui excuse son ivresse.

[2] C'est également un devoir pour les enfants, dit saint Grégoire le Grand (*Moral.*, xxxv, 22), de cacher les fautes ou les défauts de leurs parents.

[3] Ces bénédictions et ces malédictions sont prophétiques : aussi Moïse rappelle-t-il aux Israélites, descendants de Sem, qu'ils sont les véritables maîtres de la terre de Chanaan.

[4] Noé bénit le Dieu de Sem, c'est-à-dire le Messie, Jésus-Christ, qui devait naître de la race de Sem.

[5] Un tyran, un usurpateur, réduisant les hommes sous sa domination.

[6] Cette qualification se rapporte à Ninive.

CAÏN ET ABEL OFFRANT LEUR SACRIFICE.

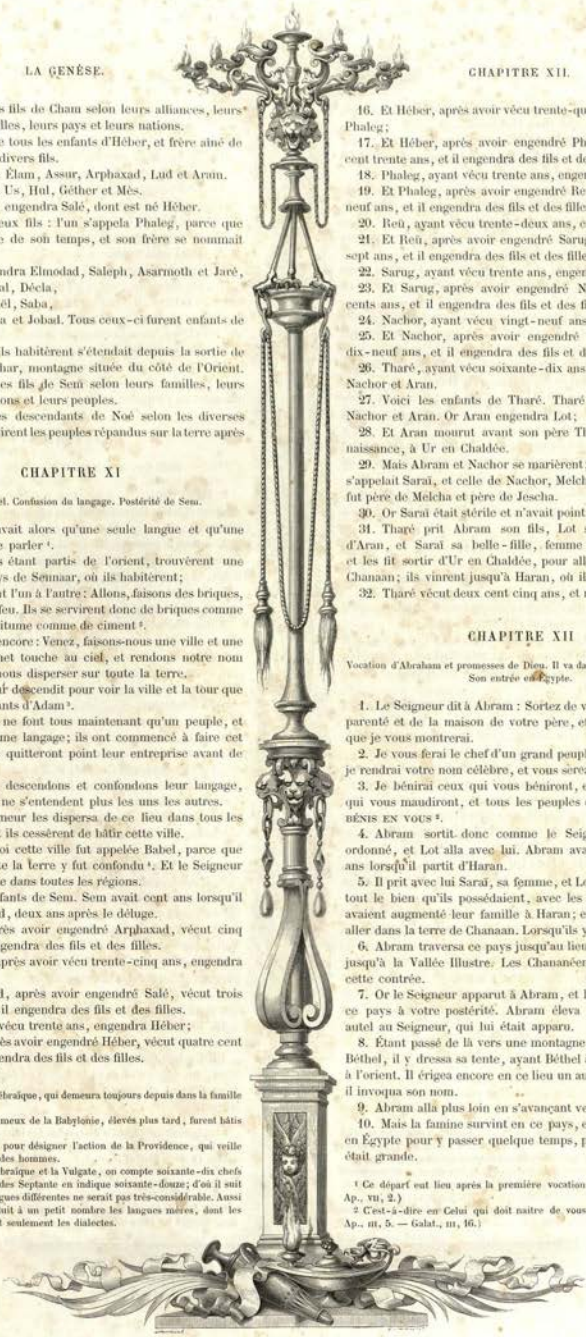

20. Ce sont là les fils de Cham selon leurs alliances, leurs langues, leurs familles, leurs pays et leurs nations.

21. Sem, père de tous les enfants d'Héber, et frère aîné de Japheth, eut aussi divers fils.

22. Fils de Sem : Élam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram.

23. Fils d'Aram : Us, Hul, Géther et Mès.

24. Or Arphaxad engendra Salé, dont est né Héber.

25. Héber eut deux fils : l'un s'appela Phaleg, parce que la terre fut divisée de son temps, et son frère se nommait Jectam.

26. Jectam engendra Elmodad, Saleph, Asarmoth et Jaré,

27. Aduram, Uzal, Décla,

28. Ébal, Abimaël, Saba,

29. Ophir, Hévila et Jobad. Tous ceux-ci furent enfants de Jectam.

30. Le pays où ils habitèrent s'étendait depuis la sortie de Messa jusqu'à Sephar, montagne située du côté de l'Orient.

31. Ce sont là les fils de Sem selon leurs familles, leurs langues, leurs régions et leurs peuples.

32. Tels sont les descendants de Noé selon les diverses nations. D'eux sortirent les peuples répandus sur la terre après le déluge.

CHAPITRE XI

Tour de Babel. Confusion du langage. Postérité de Sem.

1. La terre n'avait alors qu'une seule langue et qu'une même manière de parler [1].

2. Les hommes étant partis de l'orient, trouvèrent une plaine dans le pays de Sennaar, où ils habitèrent;

3. Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques, et cuisons-les au feu. Ils se servirent donc de briques comme de pierres, et de bitume comme de ciment [2].

4. Ils se dirent encore : Venez, faisons-nous une ville et une tour dont le sommet touche au ciel, et rendons notre nom célèbre avant de nous disperser sur toute la terre.

5. Or le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les enfants d'Adam [3].

6. Et il dit : Ils ne font tous maintenant qu'un peuple, et ils ont tous le même langage; ils ont commencé à faire cet ouvrage, et ils ne quitteront point leur entreprise avant de l'avoir achevée.

7. Venez donc, descendons et confondons leur langage, de manière qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres.

8. Ainsi le Seigneur les dispersa de ce lieu dans tous les pays du monde, et ils cessèrent de bâtir cette ville.

9. C'est pourquoi cette ville fut appelée Babel, parce que le langage de toute la terre y fut confondu [4]. Et le Seigneur les dispersa ensuite dans toutes les régions.

10. Voici les enfants de Sem. Sem avait cent ans lorsqu'il engendra Arphaxad, deux ans après le déluge.

11. Et Sem, après avoir engendré Arphaxad, vécut cinq cents ans, et il engendra des fils et des filles.

12. Arphaxad, après avoir vécu trente-cinq ans, engendra Salé;

13. Et Arphaxad, après avoir engendré Salé, vécut trois cent trois ans, et il engendra des fils et des filles.

14. Salé, ayant vécu trente ans, engendra Héber;

15. Et Salé, après avoir engendré Héber, vécut quatre cent trois ans, et il engendra des fils et des filles.

[1] C'était la langue hébraïque, qui demeura toujours depuis dans la famille d'Héber.

[2] Les monuments fameux de la Babylonie, élevés plus tard, furent bâtis de la même manière.

[3] Manière de parler pour désigner l'action de la Providence, qui veille sur toutes les œuvres des hommes.

[4] D'après le texte hébraïque et la Vulgate, on compte soixante-dix chefs de famille; la version des Septante en indique soixante-douze; d'où il suit que le nombre des langues différentes ne serait pas très-considérable. Aussi les érudits ont-ils réduit à un petit nombre les langues mères, dont les autres langues seraient seulement les dialectes.

16. Et Héber, après avoir vécu trente-quatre ans, engendra Phaleg;

17. Et Héber, après avoir engendré Phaleg, vécut quatre cent trente ans, et il engendra des fils et des filles.

18. Phaleg, ayant vécu trente ans, engendra Reü;

19. Et Phaleg, après avoir engendré Reü, vécut deux cent neuf ans, et il engendra des fils et des filles.

20. Reü, ayant vécu trente-deux ans, engendra Sarug;

21. Et Reü, après avoir engendré Sarug, vécut deux cent sept ans, et il engendra des fils et des filles.

22. Sarug, ayant vécu trente ans, engendra Nachor;

23. Et Sarug, après avoir engendré Nachor, vécut deux cents ans, et il engendra des fils et des filles.

24. Nachor, ayant vécu vingt-neuf ans, engendra Tharé;

25. Et Nachor, après avoir engendré Tharé, vécut cent dix-neuf ans, et il engendra des fils et des filles.

26. Tharé, ayant vécu soixante-dix ans, engendra Abram, Nachor et Aran.

27. Voici les enfants de Tharé. Tharé engendra Abram, Nachor et Aran. Or Aran engendra Lot;

28. Et Aran mourut avant son père Tharé au pays de sa naissance, à Ur en Chaldée.

29. Mais Abram et Nachor se marièrent; la femme d'Abram s'appelait Saraï, et celle de Nachor, Melcha, fille d'Aran, qui fut père de Melcha et père de Jescha.

30. Or Saraï était stérile et n'avait point d'enfants.

31. Tharé prit Abram son fils, Lot son petit-fils, fils d'Aran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram son fils, et les fit sortir d'Ur en Chaldée, pour aller dans le pays de Chanaan; ils vinrent jusqu'à Haran, où ils habitèrent [1].

32. Tharé vécut deux cent cinq ans, et mourut à Haran.

CHAPITRE XII

Vocation d'Abraham et promesses de Dieu. Il va dans le pays de Chanaan. Son entrée en Égypte.

1. Le Seigneur dit à Abram : Sortez de votre pays, de votre parenté et de la maison de votre père, et venez en la terre que je vous montrerai.

2. Je vous ferai le chef d'un grand peuple; je vous bénirai; je rendrai votre nom célèbre, et vous serez béni.

3. Je bénirai ceux qui vous béniront, et je maudirai ceux qui vous maudiront, et tous les peuples de la terre SERONT BÉNIS EN VOUS [2].

4. Abram sortit donc comme le Seigneur le lui avait ordonné, et Lot alla avec lui. Abram avait soixante-quinze ans lorsqu'il partit d'Haran.

5. Il prit avec lui Saraï, sa femme, et Lot, fils de son frère, tout le bien qu'ils possédaient, avec les personnes dont ils avaient augmenté leur famille à Haran; et ils sortirent pour aller dans la terre de Chanaan. Lorsqu'ils y furent arrivés,

6. Abram traversa ce pays jusqu'au lieu appelé Sichem, et jusqu'à la Vallée Illustre. Les Chananéens occupaient alors cette contrée.

7. Or le Seigneur apparut à Abram, et lui dit : Je donnerai ce pays à votre postérité. Abram éleva en cet endroit un autel au Seigneur, qui lui était apparu.

8. Étant passé de là vers une montagne située à l'orient de Béthel, il y dressa sa tente, ayant Béthel à l'occident, et Haï à l'orient. Il érigea encore en ce lieu un autel au Seigneur, et il invoqua son nom.

9. Abram alla plus loin en s'avançant vers le midi.

10. Mais la famine survint en ce pays, et Abram descendit en Égypte pour y passer quelque temps, parce que la famine était grande.

[1] Ce départ eut lieu après la première vocation d'Abraham. (Act. des Ap., VII, 2.)

[2] C'est-à-dire en Celui qui doit naître de vous, le Messie. (Act. des Ap., III, 5. — Galat., III, 16.)

11. Lorsqu'il était près d'entrer en Égypte, il dit à Saraï, sa femme : Je sais que vous êtes belle.

12. Quand les Égyptiens vous auront vue, ils diront : C'est la femme de cet homme. Alors ils me tueront, et vous garderont.

13. Dites donc, je vous supplie, que vous êtes ma sœur[1], afin qu'on me traite favorablement à cause de vous, et que la vie me soit conservée en votre considération.

14. Dès qu'Abram fut entré en Égypte, les Égyptiens remarquèrent que cette femme était très-belle.

15. Les principaux du pays en informèrent Pharaon et en firent l'éloge devant lui; la femme fut enlevée et menée au palais de Pharaon[2].

16. Ils en usèrent bien à l'égard d'Abram à cause d'elle; et il reçut des brebis, des bœufs, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses et des chameaux.

17. Mais le Seigneur frappa de très-grandes plaies Pharaon et sa maison, à cause de Saraï, femme d'Abram.

18. Et Pharaon manda Abram et lui dit : Pourquoi avez-vous agi avec moi de cette sorte? Que ne m'avez-vous averti qu'elle était votre femme?

19. Pourquoi m'avez-vous dit qu'elle était votre sœur, pour me donner lieu de la prendre comme épouse? Prenez-la, et allez-vous-en.

20. Et Pharaon ordonna à ses gens de prendre soin d'Abram, et de le conduire avec sa femme, et tout ce qu'il possédait.

CHAPITRE XIII

Abram se sépare de Lot. Dieu renouvelle ses promesses.

1. Abram sortit de l'Égypte avec sa femme et tout ce qu'il possédait, et Lot avec lui, et alla du côté du midi.

2. Il était très-riche, et possédait beaucoup d'or et d'argent.

3. Il revint, par le même chemin qu'il était venu, du midi à Béthel, jusqu'au lieu où il avait auparavant dressé sa tente, entre Béthel et Haï,

4. Où était l'autel qu'il avait bâti; et il invoqua en ce lieu le nom du Seigneur.

5. Lot, qui était avec Abram, avait aussi des troupeaux de brebis, des troupeaux de bœufs et des tentes.

6. Le pays ne leur suffisait pas pour demeurer l'un avec l'autre, parce que leurs biens étaient considérables, et qu'ils ne pouvaient habiter ensemble[3].

7. C'est pourquoi il s'éleva une querelle entre les pasteurs d'Abram et ceux de Lot. En ce temps les Chananéens et les Phérézéens occupaient cette terre.

8. Abram dit donc à Lot : Qu'il n'y ait point, je vous prie, de dispute entre vous et moi, ni entre mes pasteurs et les vôtres, car nous sommes frères.

9. Toute la terre est devant vous. Éloignez-vous, je vous prie, d'auprès de moi. Si vous allez à gauche, je prendrai à droite; si vous choisissez la droite, j'irai à gauche.

10. Lot, levant les yeux, considéra tout le pays situé le long du Jourdain, dans la direction de Ségor, et qui, avant que Dieu détruisît Sodome et Gomorrhe, paraissait un pays très-agréable, tout arrosé d'eau comme un jardin de délices, et comme l'Égypte.

11. Lot choisit la région près du Jourdain, et s'éloigna de l'orient. Ainsi les deux frères se séparèrent l'un de l'autre.

[1] Saraï, fille d'Aran, était sœur de Lot et nièce d'Abraham. Selon la manière de parler des Hébreux, Abraham pouvait l'appeler sa *sœur*, comme il appelle Lot son *frère*. (Gen., XIV, 13; XX, 12.)

[2] Pharaon la destinait à devenir son épouse. Suivant la remarque de saint Jérôme, c'était un usage que les femmes destinées à devenir les épouses des rois fussent séparées et préparées durant plusieurs mois avant d'être introduites dans les appartements du prince. Abraham, en cette circonstance, où il court danger de la vie, confie à Dieu le soin de conserver l'honneur de sa femme. (Voy. S. AUG. *contra Faustin.*, lib. XXII, cap. XXXVI.)

[3] Les tribus de pasteurs ont besoin d'une grande étendue de terrain pour y mener paître leurs troupeaux.

12. Abram demeura dans la terre de Chanaan, et Lot dans les villes situées aux environs du Jourdain; et il habita dans Sodome.

13. Or les habitants de Sodome étaient très-mauvais et très-grands pécheurs devant le Seigneur[1].

14. Le Seigneur dit à Abram, après le départ de Lot : Levez vos yeux, et regardez, du lieu où vous êtes, au septentrion et au midi, à l'orient et à l'occident.

15. Je vous donnerai, et à votre postérité pour jamais, tout le pays que vous voyez.

16. Je multiplierai votre race comme la poussière de la terre. Si quelqu'un d'entre les hommes peut compter la poussière de la terre, il pourra compter aussi vos descendants.

17. Levez-vous, et parcourez présentement toute l'étendue de cette terre, dans sa longueur et dans sa largeur, parce que je vous la donnerai.

18. Abram levant donc sa tente, vint demeurer près de la vallée de Mambré, située près d'Hébron; et là il construisit un autel au Seigneur.

CHAPITRE XIV

Délivrance de Lot. Bénédiction de Melchisédech.

1. En ce temps-là, Amraphel, roi de Sennaar; Arioch, roi du Pont; Chodorlahomor, roi des Élamites, et Thadal, roi des Nations,

2. Firent la guerre à Bara, roi de Sodome; à Bersa, roi de Gomorrhe, à Sennaab, roi d'Adama; à Séméber, roi de Seboïm, et au roi de Bala, qui est le même que Ségor.

3. Tous ces rois s'assemblèrent dans la Vallée des Bois, qui est maintenant la mer de Sel[2].

4. Ils étaient restés assujettis à Chodorlahomor pendant douze ans; et la treizième année ils secouèrent sa domination.

5. Ainsi l'an quatorzième Chodorlahomor vint avec les rois qui s'étaient joints à lui, et ils défirent les Raphaïtes dans Astaroth-Carnaïm, ainsi que les Zuzites et les Émites dans Savé-Cariathaïm,

6. Et les Chorréens dans les montagnes de Séir, jusqu'aux plaines de Pharan, qui est dans le désert.

7. Étant retournés, ils vinrent à la fontaine de Misphat, qui est le même que Cadès[3]; et ils ravagèrent tout le pays des Amalécites, et défirent les Amorrhéens, qui habitaient dans Asasonthamar.

8. Alors le roi de Sodome, le roi de Gomorrhe, le roi d'Adama, le roi de Seboïm et le roi de Bala, qui est le même que Ségor, se mirent en campagne, et rangèrent leurs troupes en bataille dans la Vallée des Bois contre ces rois,

9. C'est-à-dire contre Chodorlahomor, roi des Élamites; Thadal, roi des Nations; Amraphel, roi de Sennaar, et Arioch, roi du Pont : quatre rois contre cinq.

10. Or il y avait beaucoup de puits de bitume dans cette Vallée des Bois[4]. Le roi de Sodome et le roi de Gomorrhe prirent la fuite et succombèrent en cet endroit; ceux qui échappèrent s'enfuirent sur une montagne.

11. Les vainqueurs emportèrent toutes les richesses et les vivres de Sodome et de Gomorrhe, et se retirèrent,

12. Emmenant avec eux Lot, fils du frère d'Abram, qui demeurait à Sodome, et tout ce qui lui appartenait.

13. Un homme qui s'était sauvé vint prévenir Abram, Hébreu, qui demeurait dans la vallée de Mambré, Amorrhéen, frère d'Escol et frère d'Aner, qui avaient fait alliance avec Abram.

[1] Lot ignorait sans doute la dépravation des habitants de Sodome; il resta sans tache au milieu de cette population, livrée aux vices les plus abominables. (Voy. S. Pierre, II, II, 7.)

[2] La mer Morte ou lac Asphaltite.

[3] Des interprètes croient que c'est la fontaine qui jaillit d'un rocher à l'ordre de Moïse. Elle serait nommée ici par anticipation.

[4] Ces puits de bitume alimentèrent le feu allumé par la vengeance divine pour détruire les villes infâmes de Sodome et de Gomorrhe.

14. Apprenant que Lot son frère était prisonnier, Abram choisit les plus braves de ses serviteurs, au nombre de trois cent dix-huit, et poursuivit ces rois jusqu'à Dan.

15. Il forma deux corps de ses troupes; il fondit la nuit sur les ennemis, les défit et les poursuivit jusqu'à Hoba, qui est à gauche de Damas.

16. Il ramena avec lui tout le butin, Lot son frère, avec ce qui était à lui, les femmes et le peuple.

17. Le roi de Sodome sortit au-devant de lui à son retour, après la défaite de Chodorlahomor et des autres rois qui étaient avec lui, jusqu'à la vallée de Savé, appelée aussi la Vallée du Roi.

18. Mais Melchisédech, roi de Salem[1], offrant du pain et du vin, car il était prêtre du Dieu très-haut,

19. Bénit Abram, en disant : Béni soit Abram par le Dieu très-haut, qui a créé le ciel et la terre!

20. Béni soit le Dieu très-haut, qui par sa protection a mis vos ennemis entre vos mains! Mais Abram lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris.

21. Or le roi de Sodome dit à Abram : Donnez-moi les personnes, et prenez le reste pour vous.

22. Abram lui répondit : Je lève la main vers le Seigneur, le Dieu très-haut, maître du ciel et de la terre ;

23. Je ne recevrai rien de tout ce qui est à vous, depuis le moindre fil jusqu'à un cordon de soulier, afin que vous ne disiez pas : J'ai enrichi Abram.

24. J'excepte seulement ce que mes gens ont pris pour leur nourriture, et ce qui appartient à ceux qui sont venus avec moi, Aner, Escol et Mambré, qui prendront leur part du butin.

CHAPITRE XV

Promesses de Dieu à Abraham.

1. Ces choses accomplies, le Seigneur parla à Abram dans une vision, et lui dit : Ne craignez point, Abram, je suis votre protecteur et votre récompense infiniment grande[2].

2. Abram répondit : Seigneur Dieu, que me donnerez-vous? Je mourrai sans enfants; et le fils de l'intendant de ma maison est cet Éliézer de Damas.

3. Vous ne m'avez point donné d'enfants, ajouta-t-il; ainsi le fils de mon serviteur sera mon héritier.

4. Aussitôt le Seigneur lui parla en ces termes : Celui-là ne sera point votre héritier; mais vous aurez pour héritier celui qui naîtra de vous.

5. Il le fit sortir et lui dit : Regardez le ciel et comptez les étoiles, si vous le pouvez. Ainsi, continua-t-il, se multipliera votre race.

6. Abram crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice[3].

7. Dieu lui dit encore : Je suis le Seigneur qui vous ai tiré d'Ur en Chaldée, pour vous donner cette terre, afin que vous la possédiez.

8. Abram répondit : Seigneur Dieu, comment puis-je connaître que je dois la posséder?

9. Le Seigneur reprit : Prenez une vache de trois ans, une chèvre de trois ans et un bélier de trois ans aussi, avec une tourterelle et une colombe.

10. Abram prenant donc tous ces animaux, les divisa par la moitié, et mit les parties vis-à-vis l'une de l'autre; mais il ne partagea point la tourterelle ni la colombe[4].

11. Or les oiseaux venaient fondre sur ces bêtes mortes, et Abram les chassait.

12. Lorsque le soleil fut couché, Abram fut saisi d'un profond sommeil, et il tomba dans un horrible effroi, se trouvant comme enveloppé de ténèbres.

13. Alors il lui fut dit : Sachez dès maintenant que votre postérité demeurera dans une terre étrangère, qu'elle sera réduite en servitude et accablée de maux pendant quatre cents ans.

14. Mais j'exercerai mes jugements sur le peuple auquel ils seront assujettis, et ils sortiront ensuite de ce pays avec de grandes richesses.

15. Pour vous, vous irez en paix avec vos pères dans une heureuse vieillesse.

16. Vos descendants, après la quatrième génération, reviendront ici, parce que la mesure des iniquités des Amorrhéens n'est pas encore remplie présentement.

17. Lors donc que le soleil fut couché, il se forma une grande obscurité; il parut un four d'où s'échappait une fumée épaisse[1]; et une lampe ardente passait au milieu de ces bêtes divisées.

18. En ce jour-là, le Seigneur fit alliance avec Abram, en lui disant : Je donnerai cette terre à votre race, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate;

19. Ce que possèdent les Cinéens, les Cénézéens, les Cedmonéens,

20. Les Héthéens, les Phérézéens, les Raphaïtes,

21. Les Amorrhéens, les Chananéens, les Gergéséens et les Jébuséens.

CHAPITRE XVI

Naissance d'Ismaël.

1. Or Saraï, femme d'Abram, ne lui avait point encore donné d'enfants; mais ayant une servante égyptienne nommée Agar,

2. Elle dit à son mari : Le Seigneur m'a rendue stérile; prenez donc pour femme ma servante, afin que je voie si j'aurai au moins des enfants par elle. Et Abram ayant acquiescé à sa demande,

3. Saraï prit Agar, Égyptienne, sa servante depuis dix ans qu'ils avaient commencé de demeurer au pays de Chanaan, et la donna pour femme à son mari[2].

4. Abram l'épousa. Agar, voyant qu'elle était devenue enceinte, méprisa sa maîtresse.

5. Alors Saraï dit à Abram : Vous agissez injustement envers moi. Je vous ai donné ma servante pour femme; et voyant qu'elle est devenue enceinte, elle me méprise. Que le Seigneur soit juge entre vous et moi.

6. Abram lui répondit : Votre servante est entre vos mains : traitez-la comme il vous plaira. Saraï l'ayant donc châtiée, Agar s'enfuit.

7. Et l'ange du Seigneur, la trouvant dans le désert, près de la fontaine qui est sur le chemin de Sur, dans la solitude,

8. Lui dit : Agar, servante de Saraï, d'où venez-vous? et où allez-vous? Elle répondit : Je fuis de devant Saraï, ma maîtresse.

9. L'ange du Seigneur lui repartit : Retournez vers votre maîtresse, et humiliez-vous sous sa main.

10. Et il ajouta : Je multiplierai votre postérité, et elle sera innombrable.

11. Et il continua : Vous avez conçu; vous enfanterez un fils, et vous l'appellerez Ismaël, parce que le Seigneur vous a exaucée dans votre affliction.

12. Ce sera un homme intraitable; il lèvera la main contre

[1] Salem est la même ville que Jérusalem. Melchisédech est la figure de Jésus-Christ, qui a été appelé *Prêtre selon l'ordre de Melchisédech.* (Voy. Hébr., VIII.)

[2] Dieu lui-même est la récompense des saints.

[3] Abraham fut justifié par sa foi, unie aux œuvres. (Rom., IV. — Galat., III. — S. Jacques, II, 23.)

[4] C'était une cérémonie usitée pour rendre l'alliance plus solennelle et inaltérable.

[1] Une fournaise fumante est le symbole des maux que les Israélites souffrirent en Égypte durant la servitude.

[2] C'était, selon l'usage de ce temps, une épouse du second ordre. Agar donna son nom à la ville d'Agra, dans l'Arabie Pétrée, et à la tribu des *Agareni*, ou *Saraceni*, Sarrasins. La polygamie est contraire à l'institution divine du mariage. (Gen., II, 24.) Si elle fut permise temporairement aux patriarches et aux Juifs, sous la loi mosaïque, elle fut condamnée par Jésus-Christ, qui ramena le mariage à son institution primitive. (S. Matth., XIX.)

tous, et tous lèveront la main contre lui; et il dressera ses pavillons vis-à-vis de tous ses frères.

13. Alors Agar invoqua le nom du Seigneur qui lui parlait, et dit : Vous êtes le Dieu qui m'avez vue. Car il est certain, ajouta-t-elle, que j'ai vu ici par derrière Celui qui me voit.

14. C'est pourquoi elle appela ce puits : Le puits de Celui qui est vivant et qui me voit. C'est le puits situé entre Cadès et Barad.

15. Agar enfanta ensuite un fils à Abram, qui le nomma Ismaël.

16. Abram avait quatre-vingt-six ans lorsque Agar lui enfanta Ismaël.

CHAPITRE XVII

Dieu renouvelle ses promesses à Abram, et change son nom en celui d'Abraham. Institution de la circoncision comme signe de l'alliance divine. Sara aura un fils.

1. Abram venait d'atteindre l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans; le Seigneur lui apparut et lui dit : Je suis le Dieu tout-puissant; marchez devant moi, et soyez parfait;

2. Je ferai alliance avec vous, et je multiplierai votre race sans mesure.

3. Abram se prosterna le visage contre terre.

4. Et Dieu lui dit : Je suis [1]; je ferai alliance avec vous, et vous serez le père de beaucoup de nations.

5. Désormais on ne vous appellera plus Abram; mais vous vous appellerez Abraham, parce que je vous ai destiné à être le père de beaucoup de nations [2].

6. Je ferai croître votre race sans mesure; je vous rendrai le chef des nations, et des rois naîtront de vous.

7. J'affermirai mon alliance avec vous, et après vous avec votre race, dans la suite de leurs générations, par un pacte éternel, afin que je sois votre Dieu, et le Dieu de votre postérité après vous.

8. Je donnerai, à vous et à votre race, la terre où vous demeurez comme étranger et tout le pays de Chanaan en domaine éternel, et je serai leur Dieu.

9. Dieu dit encore à Abraham : Vous garderez aussi mon alliance, et votre postérité, après vous, la gardera de génération en génération.

10. Voici le pacte que vous garderez, vous et votre postérité après vous : Tous les mâles d'entre vous seront circoncis;

11. Vous circoncirez votre chair, et ce sera la marque de l'alliance que je fais avec vous.

12. L'enfant de huit jours sera circoncis parmi vous, d'une génération à l'autre; tous les enfants mâles, tant les esclaves nés dans votre maison que ceux que vous aurez achetés et qui ne seront point de votre race, seront circoncis.

13. Et ce signe sera dans votre chair celui d'une alliance éternelle.

14. Le mâle qui n'aura point été circoncis sera exterminé du milieu de son peuple, parce qu'il a violé mon alliance.

15. Dieu dit encore à Abraham : Vous n'appellerez plus votre femme Saraï, mais Sara.

16. Je la bénirai, et je vous donnerai un fils né d'elle que je bénirai : il sera le chef des nations; et des rois de divers peuples naîtront de lui.

17. Abraham se prosterna le visage contre terre, et rit [3], en disant au fond de son cœur : Un homme de cent ans aurait-il donc un fils? et Sara enfanterait-elle à quatre-vingt-dix ans?

18. Et il dit à Dieu : Faites-moi la grâce qu'Ismaël vive.

[1] C'est le nom que Dieu se donne; lui seul peut dire avec vérité : JE SUIS. (Voy. Exode, III, 14.) On peut aussi traduire : C'est moi.

[2] Abram signifie *père illustre*, et Abraham, *père illustre d'une multitude*.

[3] Abraham fut rempli de joie et d'admiration, comme le remarque saint Augustin.

19. Dieu dit encore à Abraham : Sara votre femme vous enfantera un fils, que vous nommerez Isaac; et je ferai un pacte avec lui, et avec sa race après lui, afin que mon alliance avec eux soit éternelle.

20. Je vous ai aussi exaucé touchant Ismaël. Je le bénirai, et je lui donnerai une postérité très-nombreuse. Douze princes sortiront de lui, et je le rendrai le chef d'un grand peuple [1].

21. Mon alliance sera confirmée avec Isaac, que Sara vous enfantera dans un an, en ce même temps.

22. L'entretien de Dieu avec Abraham étant fini, Dieu se retira.

23. Alors Abraham prit Ismaël, son fils, et tous les esclaves nés dans sa maison, tous ceux qu'il avait achetés, et généralement tous les mâles qui étaient parmi ses domestiques, et il les circoncit tous aussitôt en ce même jour, selon que Dieu le lui avait commandé.

24. Abraham avait quatre-vingt-dix-neuf ans lorsqu'il se circoncit lui-même.

25. Et Ismaël avait treize ans accomplis lorsqu'il reçut la circoncision.

26. Abraham et son fils Ismaël furent circoncis en ce même jour,

27. Ainsi que tous les mâles de sa maison, tant les esclaves nés chez lui que ceux qu'il avait achetés, et qui étaient nés dans des pays étrangers.

CHAPITRE XVIII

Apparition de trois anges. Naissance d'Isaac promise de nouveau. Prédiction de la ruine de Sodome.

1. Le Seigneur apparut à Abraham dans la vallée de Mambré, lorsqu'il était assis à la porte de sa tente durant la plus grande chaleur du jour.

2. Abraham leva les yeux, et trois hommes se montrèrent près de lui [2]. Aussitôt qu'il les eut aperçus, il courut de la porte de sa tente au-devant eux, et se prosterna à terre.

3. Et il dit : Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, arrêtez-vous près de votre serviteur.

4. Je vous apporterai un peu d'eau pour vous laver les pieds; reposez-vous sous cet arbre;

5. Je vous servirai un peu de pain; reprenez vos forces, vous continuerez ensuite votre chemin : car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Ils lui répondirent : Faites ce que vous avez dit.

6. Abraham alla promptement dans sa tente, vers Sara, et lui dit : Pétrissez vite trois mesures de farine et faites cuire des pains sous la cendre.

7. Il courut lui-même à son troupeau et prit un veau très-tendre et excellent, qu'il donna à un serviteur; celui-ci se hâta de le faire cuire.

8. Ayant pris ensuite du beurre et du lait, avec le veau qu'il avait fait cuire, il servit le tout devant eux; et lui cependant se tenait debout auprès d'eux sous l'arbre [3].

9. Après qu'ils eurent mangé, ils lui dirent : Où est Sara votre femme? Il répondit : Elle est dans la tente.

10. Un d'eux dit à Abraham : Je reviendrai vous voir en ce même temps; vous vivrez, et Sara votre femme aura un fils. Ayant entendu cette parole, Sara se mit à rire derrière la porte de la tente.

11. Ils étaient, en effet, vieux l'un et l'autre et avancés en âge; et ce qui arrive d'ordinaire aux femmes avait cessé à Sara.

12. Elle rit donc secrètement [4], disant : Après que j'ai vieilli,

[1] Ismaël devint le père de douze chefs de tribus.

[2] C'était Dieu en trois personnes, sous l'apparence de trois anges qui avaient revêtu la forme humaine. (Hébr., XIII, 2. — S. AUG. *de Civ. Dei*, lib. XVI, cap. XIX.)

[3] Charmant tableau des mœurs antiques.

[4] Sara n'imite pas la foi d'Abraham; elle doute, et à ce doute elle joint le mensonge.

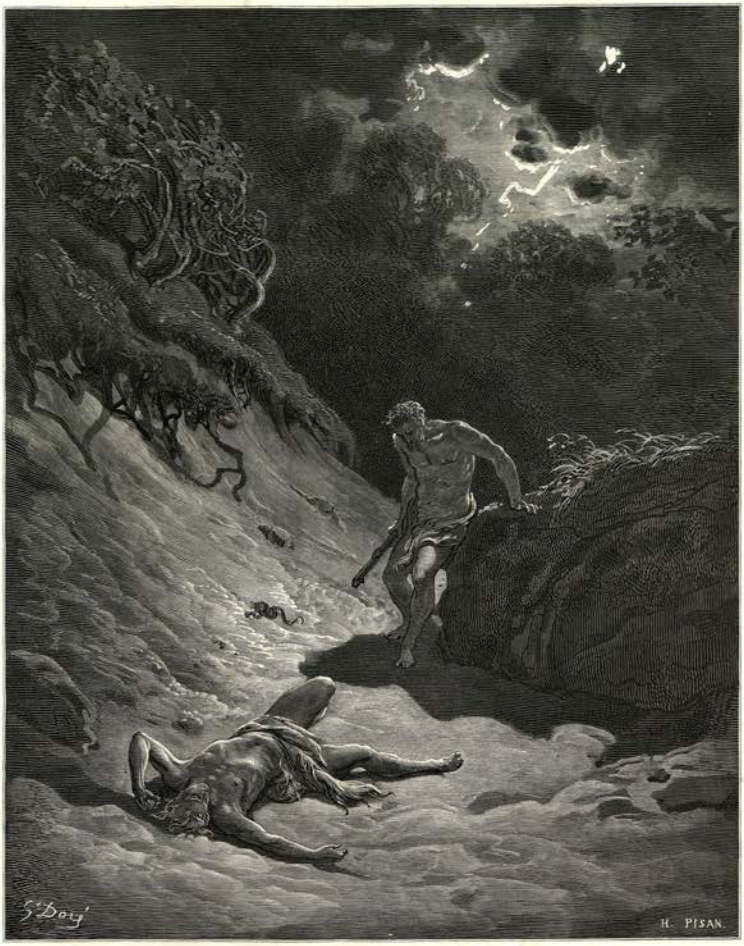

MEURTRE D'ABEL.

et que mon seigneur est vieux aussi, ferais-je comme les jeunes femmes?

13. Mais le Seigneur dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri, en disant : Serait-il bien vrai que je pusse avoir un enfant, étant vieille comme je suis?

14. Y a-t-il rien de difficile à Dieu? Je vous reviendrai voir, comme je vous l'ai promis, dans un an, en ce même temps; vous vivrez, et Sara aura un fils.

15. Sara, effrayée, nia et dit : Je n'ai pas ri. Non, dit le Seigneur, cela n'est pas ainsi; vous avez ri.

16. Ces hommes s'étant levés de ce lieu, tournèrent les yeux vers Sodome; et Abraham allait avec eux les reconduisant.

17. Et le Seigneur dit : Pourrais-je cacher à Abraham ce que je dois faire,

18. Puisqu'il doit être le chef d'un peuple très-grand et très-puissant, et que toutes les nations de la terre SERONT BÉNIES en lui?

19. Je sais qu'il ordonnera à ses enfants, et à toute sa maison après lui, de garder la voie du Seigneur, et de pratiquer l'équité et la justice, afin que le Seigneur accomplisse en faveur d'Abraham tout ce qu'il lui a promis.

20. Le Seigneur ajouta : Le cri[1] de Sodome et de Gomorrhe s'augmente de plus en plus; leur péché est monté à son comble.

21. Je descendrai, et je verrai si leurs œuvres répondent à ce cri qui est venu jusqu'à moi, pour savoir si cela est ainsi, ou si cela n'est pas.

22. Ils partirent de là et s'en allèrent à Sodome; mais Abraham demeura encore devant le Seigneur[2].

23. Il s'approcha et dit : Perdrez-vous le juste avec l'impie?

24. S'il y a cinquante justes dans cette ville, périront-ils avec les autres? N'épargnerez-vous pas cette ville à cause de cinquante justes, s'ils s'y trouvent?

25. Loin de vous d'agir ainsi, de perdre le juste avec l'impie, et de confondre les bons avec les méchants! Vous qui jugez toute la terre, vous ne pourrez exercer un tel jugement.

26. Le Seigneur lui répondit : Si je trouve à Sodome cinquante justes, je pardonnerai à toute la ville à cause d'eux.

27. Abraham reprit : Puisque j'ai commencé, je parlerai encore à mon Seigneur, quoique je ne sois que cendre et poussière.

28. S'il s'en fallait cinq qu'il y eût cinquante justes, détruirez-vous toute la ville, parce qu'il n'y en aurait que quarante-cinq? Le Seigneur dit : Je ne détruirai point la ville, si j'y trouve quarante-cinq justes.

29. Abraham lui dit encore : Mais s'il y a quarante justes, que ferez-vous? Il répondit : Je ne détruirai point la ville, à cause des quarante justes.

30. Je vous prie, Seigneur, dit Abraham, ne trouvez pas mauvais si je parle encore : Si vous trouvez trente justes, que ferez-vous? Il répondit : Si j'en trouve trente, je ne la perdrai point.

31. Puisque j'ai commencé, reprit Abraham, je parlerai encore à mon Seigneur : Et si vous en trouviez vingt? Il dit : Je ne la perdrai point, s'il y en a vingt.

32. Seigneur, ajouta Abraham, ne vous fâchez pas, je vous supplie, si je parle encore une fois : Et si vous trouvez dix justes, que ferez-vous? Je ne la détruirai point, dit-il, s'il y a dix justes[3].

33. Après que le Seigneur eut cessé de parler à Abraham, il se retira[4]; et Abraham retourna chez lui.

[1] Ce cri, selon une remarque de saint Augustin, signifie l'impudence des habitants de Sodome et de Gomorrhe, qui commettaient publiquement les crimes les plus honteux.

[2] Deux anges, comme nous l'apprend le chapitre XIX, vers. 1, allèrent à Sodome; le troisième resta avec Abraham.

[3] Cet entretien admirable montre également la miséricorde divine et la confiance d'Abraham en Dieu.

[4] L'ange avec lequel Abraham s'entretenait disparut.

CHAPITRE XIX

Destruction de Sodome. Délivrance de Lot.

1. Deux anges vinrent à Sodome, le soir, lorsque Lot était assis à la porte de la ville. Les ayant vus, il se leva, alla au-devant d'eux, se prosterna jusqu'en terre,

2. Et leur dit : Seigneurs, venez, je vous prie, dans la maison de votre serviteur, et demeurez-y. Vous vous y laverez les pieds, et demain vous continuerez votre chemin. Ils lui répondirent : Non; nous resterons sur la place publique.

3. Il les pressa de nouveau avec instance de venir chez lui. Dès qu'ils furent entrés dans sa maison, il leur fit un festin; il fit cuire des pains sans levain, et ils mangèrent.

4. Mais avant qu'ils se fussent retirés pour se coucher, la maison fut assiégée par les habitants de cette ville; depuis les enfants jusqu'aux vieillards, tout le peuple s'y trouva[1].

5. Ils appelèrent Lot et lui dirent : Où sont les hommes qui sont entrés ce soir chez vous? Faites-les sortir, afin que nous les connaissions.

6. Lot sortit, et ayant eu soin de fermer la porte derrière lui, il leur dit :

7. Ne songez point, je vous prie, mes frères, ne songez point à commettre un si grand mal.

8. J'ai deux filles encore vierges; je vous les amènerai, usez-en comme il vous plaira[2], pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes, parce qu'ils sont à l'ombre de mon toit.

9. Mais ils lui répondirent : Retirez-vous. Et ils ajoutèrent : Vous êtes venu ici comme un étranger, êtes-vous notre juge? Nous vous traiterons vous-même encore plus mal qu'eux; et ils se jetèrent sur Lot avec grande violence. Déjà ils étaient sur le point de rompre les portes;

10. Les deux hommes prirent Lot par la main et le firent rentrer dans la maison. Ils en fermèrent la porte,

11. Et frappèrent d'aveuglement tous ceux qui étaient dehors, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, de sorte qu'ils ne purent plus trouver la porte.

12. Ils dirent ensuite à Lot : Avez-vous ici quelqu'un de vos proches, un gendre, ou des fils, ou des filles? Faites sortir de cette ville tous ceux qui vous appartiennent :

13. Car nous allons détruire ce lieu, parce que le cri des abominations de ces peuples s'est élevé de plus en plus devant le Seigneur, et il nous a envoyés pour les perdre.

14. Lot sortit, parla à ses gendres, qui devaient épouser ses filles, et leur dit : Levez-vous, et sortez promptement de ce lieu, car le Seigneur va détruire cette ville. Mais ils s'imaginèrent qu'il disait cela en plaisantant.

15. A la pointe du jour, les anges pressaient Lot de sortir, en disant : Levez-vous, emmenez votre femme et vos deux filles, de peur que vous ne périssiez aussi vous-même dans la ruine de cette ville.

16. Comme il différait toujours, ils le prirent par la main, ainsi que sa femme et ses deux filles, parce que le Seigneur voulait le sauver.

17. Ils l'entraînèrent ainsi et le conduisirent hors de la ville; et ils lui parlèrent de cette sorte : Sauvez votre vie; ne regardez pas derrière vous, et ne vous arrêtez point dans tout le pays d'alentour; mais sauvez-vous sur la montagne, de peur que vous ne périssiez aussi vous-même.

18. Lot leur répondit : Seigneur,

19. Puisque votre serviteur a trouvé grâce devant vous, et que vous avez signalé envers lui votre grande miséricorde en me sauvant la vie, je ne puis me sauver sur la montagne, parce que le malheur pourrait fondre sur moi et me faire mourir.

[1] La corruption était générale : dix justes ne se trouvèrent pas dans Sodome.

[2] Dans son trouble, Lot fait une proposition coupable.

20. Il y a près d'ici une ville où je puis fuir; elle est petite, j'y serai en sûreté. Vous savez qu'elle n'est pas grande, et elle me sauvera la vie.

21. L'ange lui répondit : J'accorde encore cette grâce à vos prières; je ne détruirai pas la ville pour laquelle vous me parlez.

22. Hâtez-vous de vous y mettre à l'abri, parce que je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que vous y soyez entré. C'est pourquoi cette ville fut appelée Ségor.

23. Le soleil se levait sur la terre au moment où Lot entra dans Ségor.

24. Alors le Seigneur fit descendre du ciel sur Sodome et sur Gomorrhe une pluie de soufre et de feu.

25. Et il détruisit ces villes avec tous leurs habitants, tout le pays d'alentour avec ceux qui l'habitaient, et toutes les plantes de la terre[1].

26. La femme de Lot regarda derrière elle, et fut changée en statue de sel[2].

27. Or Abraham, s'étant levé dès le matin, vint au lieu où il avait été auparavant avec le Seigneur,

28. Et regardant Sodome et Gomorrhe, et tout le pays d'alentour, il vit des cendres enflammées qui s'élevaient de la terre comme la fumée d'une fournaise.

29. Lorsque Dieu détruisit les villes de cette région, il se souvint d'Abraham, et délivra Lot de la ruine des villes dans lesquelles il habitait.

30. Lot monta à Ségor; mais il craignit de périr à Ségor, et se retira sur la montagne, dans une caverne, avec ses deux filles.

31. Alors l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux, et il n'est resté aucun homme sur la terre qui puisse nous épouser selon la coutume de tous les pays.

32. Donnons-lui du vin, enivrons-le, et dormons avec lui, afin que nous puissions conserver la race de notre père.

33. Elles donnèrent donc cette nuit-là du vin à boire à leur père; et l'aînée dormit avec lui, sans qu'il sentît ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

34. Le jour suivant l'aînée dit à la seconde : Vous savez que j'ai dormi hier avec mon père; donnons-lui encore du vin à boire cette nuit, et vous dormirez aussi avec lui, afin que nous conservions la race de notre père.

35. Elles donnèrent donc encore cette nuit-là du vin à boire à leur père; et sa seconde fille dormit avec lui, sans qu'il sentît non plus ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36. Ainsi elles conçurent toutes deux de Lot leur père[3].

37. L'aînée enfanta un fils, et elle le nomma Moab. C'est le père des Moabites, qui subsistent aujourd'hui.

38. La seconde enfanta aussi un fils, qu'elle appela Ammon, c'est-à-dire, le fils de mon peuple. C'est le père des Ammonites, que nous voyons encore aujourd'hui.

CHAPITRE XX

Enlèvement de Sara; elle est rendue à Abraham.

1. Abraham étant allé du côté du midi, habita entre Cadès et Sur, et s'arrêta à Gérara pour y demeurer quelque temps.

2. Il dit de Sara sa femme : Elle est ma sœur. Abimélech, roi de Gérara, la fit enlever.

3. Mais Dieu pendant la nuit apparut en songe à Abimélech,

[1] La ruine de Sodome et des villes voisines eut lieu par le feu descendu du ciel; le bitume dont le sol était imprégné servit d'aliment à l'incendie. Les lieux, après tant de siècles écoulés, portent encore des traces évidentes de cette épouvantable catastrophe.

[2] La femme de Lot fut punie de son incrédulité. Dans le livre de la Sagesse, ch. x, v. 7, elle est appelée *anima incredula*. « Souvenez-vous, dit Jésus-Christ, de la femme de Lot. » (S. Luc, XVII, 32.)

[3] Ni Lot ni ses filles ne peuvent être excusés, le premier dans son ivresse, les deux autres dans leurs actions criminelles. (Voy. S. Aug. *contra Faust.*, lib. XXII, cap. XLIV.)

et lui dit : Vous serez puni de mort à cause de la femme que vous avez enlevée, parce qu'elle a un mari.

4. Or Abimélech ne l'avait point touchée; et il répondit : Seigneur, punirez-vous de mort l'ignorance d'un peuple innocent?

5. Cet homme ne m'a-t-il pas dit lui-même : Elle est ma sœur? et ne m'a-t-elle pas dit : Il est mon frère? J'ai fait cela dans la simplicité de mon cœur, et j'ai les mains pures.

6. Dieu lui dit : Je sais que vous l'avez fait avec un cœur simple; c'est pourquoi je vous ai préservé de pécher contre moi, et je ne vous ai pas permis de la toucher.

7. Maintenant donc rendez cette femme à son mari, parce que c'est un prophète; et il priera pour vous, et vous vivrez. Si vous ne voulez point la rendre, sachez que vous serez frappé de mort, vous et tout ce qui est à vous.

8. Abimélech se leva aussitôt durant la nuit, appela tous ses serviteurs, et leur dit tout ce qu'il venait d'entendre, et ils furent tous saisis de frayeur.

9. Abimélech manda aussi Abraham, et lui dit . Pourquoi nous avez-vous traités de la sorte? Quel mal vous avions-nous fait pour nous engager, moi et mon royaume, dans un si grand péché[1]? Vous avez fait à notre égard ce que vous ne deviez point faire.

10. Et continuant ses plaintes, il ajouta : Dans quelle intention avez-vous agi?

11. Abraham répondit : J'ai songé et j'ai dit en moi-même : Peut-être la crainte de Dieu ne règne pas dans ce pays-ci; ils me tueront pour avoir ma femme.

12. D'ailleurs elle est véritablement ma sœur, étant fille de mon père, quoiqu'elle ne soit pas fille de ma mère; et je l'ai épousée[2].

13. Or, depuis que Dieu m'a fait sortir de la maison de mon père, je lui ai dit : Vous me ferez cette grâce, dans tous les pays où nous irons, de dire que je suis votre frère.

14. Abimélech donna donc à Abraham des brebis, des bœufs, des serviteurs et des servantes; il lui rendit Sara sa femme,

15. Et lui dit : Vous voyez devant vous cette terre, demeurez partout où il vous plaira.

16. Il dit ensuite à Sara : J'ai donné mille pièces d'argent à votre frère, afin qu'en quelque lieu que vous alliez, vous ayez toujours un voile sur les yeux devant tous ceux avec qui vous serez; et souvenez-vous que vous avez été prise.

17. A la prière d'Abraham, Dieu guérit Abimélech, sa femme et ses servantes, et elles enfantèrent;

18. Car Dieu avait frappé de stérilité toute la maison d'Abimélech, à cause de Sara, femme d'Abraham.

CHAPITRE XXI

Naissance d'Isaac. Agar est chassée de la maison d'Abraham avec son fils Ismaël. Abimélech, roi de Gérara, fait alliance avec Abraham.

1. Or le Seigneur visita Sara comme il l'avait promis, et il accomplit sa parole.

2. Elle conçut et enfanta un fils dans sa vieillesse, au temps prédit par Dieu.

3. Abraham donna le nom d'Isaac à son fils qui lui était né de Sara[3];

4. Et il le circoncit le huitième jour, selon le commandement de Dieu.

5. Il était alors âgé de cent ans; car ce fut à cet âge qu'il devint père d'Isaac.

6. Et Sara dit : Dieu m'a donné le ris et la joie; quiconque l'apprendra se réjouira avec moi.

7. Et elle ajouta : Qui croirait qu'on aurait pu dire à Abra-

[1] Tout concourt ici à faire ressortir l'énormité du péché d'adultère.

[2] Sara était petite-fille de Tharé, et fille de Haran, frère d'Abraham. Mais sa grand'mère n'était pas la même que la mère d'Abraham.

[3] Le nom d'Isaac en hébreu signifie *ris* et *joie*.

ham, que Sara nourrirait de son lait un fils, qu'elle lui aurait enfanté lorsqu'il serait déjà vieux?

8. Cependant l'enfant grandit, et on le sevra; et Abraham fit un grand festin le jour où il fut sevré.

9. Sara, ayant vu le fils d'Agar l'Égyptienne jouant avec Isaac son fils, dit à Abraham[1]:

10. Chassez cette servante avec son fils; car le fils de cette servante ne sera pas héritier avec mon fils Isaac.

11. Ce mot parut dur à Abraham au sujet de son fils (Ismaël).

12. Dieu lui dit: Que ce que Sara vous a dit touchant votre fils et votre servante ne vous paraisse point dur. Faites tout ce qu'elle vous dira; écoutez sa parole, parce que d'Isaac sortira la race qui doit porter votre nom.

13. Je rendrai néanmoins le fils de votre servante chef d'un grand peuple, parce qu'il est né de vous.

14. Abraham se leva de grand matin, prit du pain et une outre pleine d'eau, qu'il mit sur l'épaule d'Agar, lui donna son fils, et la renvoya. Étant sortie, elle errait dans la solitude de Bersabée[2].

15. Et l'eau contenue dans l'outre étant épuisée, elle laissa son fils couché sous un des arbres qui étaient là,

16. S'éloigna de lui d'un trait d'arc, et s'assit vis-à-vis, en disant: Je ne verrai point mourir mon enfant; et levant la voix à l'endroit où elle était assise, elle pleura.

17. Or Dieu écouta la voix de l'enfant; et un ange de Dieu appela Agar du ciel, et lui dit: Agar, que faites-vous? Ne craignez point; car Dieu a écouté la voix de l'enfant du lieu où il se trouve.

18. Levez-vous, prenez l'enfant, et tenez-le par la main; parce que je le rendrai chef d'une grande nation.

19. Dieu lui ouvrit les yeux; elle aperçut un puits plein d'eau; elle y alla, y remplit l'outre, et donna à boire à l'enfant.

20. Dieu fut avec cet enfant, qui crût et demeura dans le désert, et qui devint un jeune homme adroit à tirer de l'arc.

21. Il habita dans le désert de Pharan; et sa mère lui fit épouser une femme du pays d'Égypte.

22. En ce même temps, Abimélech, accompagné de Phicol, général de son armée, vint dire à Abraham: Dieu est avec vous dans tout ce que vous faites.

23. Jurez-moi donc par Dieu que vous ne me ferez point de mal, ni à moi, ni à mes enfants, ni à ma race; mais que vous me traiterez, et ce pays dans lequel vous avez demeuré comme étranger, avec la bonté que je vous ai témoignée.

24. Abraham lui répondit: Je vous le jurerai.

25. Il se plaignit à Abimélech de la violence avec laquelle ses serviteurs avaient usurpé un puits.

26. Abimélech lui répondit: Je n'ai point su qui a commis cette injustice; vous-même ne m'en avez point averti, et jusqu'à ce jour je n'en ai pas ouï parler.

27. Abraham donna donc à Abimélech des brebis et des bœufs, et ils firent alliance ensemble.

28. Et Abraham ayant mis à part sept brebis tirées de son troupeau,

29. Abimélech lui demanda: Que signifient ces sept brebis que vous avez mises à part?

30. Vous recevrez de ma main, reprit Abraham, ces sept brebis, afin qu'elles me servent de témoignage que c'est moi qui ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi ce lieu fut appelé Bersabée, parce qu'ils avaient fait serment tous deux en cet endroit.

32. Et ils firent alliance près du puits du Serment.

33. Abimélech s'en alla ensuite avec Phicol, général de son armée, et ils retournèrent dans la Palestine. Mais Abraham planta un bois à Bersabée, et il invoqua en ce lieu le nom du Seigneur, le Dieu éternel.

34. Et il habita longtemps le pays de Palestine.

[1] Ismaël maltraitait Isaac. Saint Paul dit positivement qu'Ismaël persécutait Isaac. (Galat., IV, 29.)

[2] Suivant une tradition des Juifs, Abraham continua de prendre soin, dans le désert, d'Agar et de son fils Ismaël.

CHAPITRE XXII

Épreuve d'Abraham. Dieu confirme ses promesses.
Enfants de Nachor, frère d'Abraham.

1. Après ces événements, Dieu tenta Abraham, et lui dit: Abraham, Abraham. Celui-ci lui répondit: Me voici.

2. Dieu ajouta: Prenez Isaac, votre fils unique, que vous aimez, et allez dans la terre de la Vision[1]; là vous me l'offrirez en holocauste sur une des montagnes que je vous montrerai.

3. Abraham se leva donc avant le jour, prépara son âne, et emmena avec lui deux jeunes serviteurs, et Isaac, son fils. Ayant coupé le bois destiné à l'holocauste, il se dirigea vers le lieu où Dieu lui avait commandé d'aller.

4. Le troisième jour, levant les yeux, il aperçut de loin ce lieu.

5. Et il dit à ses serviteurs: Attendez ici avec l'âne; nous irons jusque-là mon fils et moi; et, après avoir adoré, nous reviendrons à vous[2].

6. Il prit aussi le bois pour l'holocauste, qu'il mit sur son fils Isaac; pour lui, il portait dans ses mains le feu et le glaive. Comme ils marchaient ensemble,

7. Isaac dit à son père: Mon père. Abraham répondit: Que voulez-vous, mon fils? Voilà, reprit Isaac, le feu et le bois; où est la victime pour l'holocauste?

8. Abraham lui dit: Mon fils, Dieu fournira la victime de l'holocauste. Ils continuèrent donc de marcher ensemble,

9. Et ils arrivèrent au lieu que Dieu avait montré à Abraham. Il y dressa un autel, disposa dessus le bois, lia ensuite son fils Isaac, et le mit sur le bois qu'il avait arrangé sur l'autel.

10. En même temps il étendit la main, et saisit le glaive pour immoler son fils.

11. Mais soudain l'ange du Seigneur cria du ciel: Abraham, Abraham. Celui-ci répondit: Me voici.

12. L'ange ajouta: N'étendez point la main sur l'enfant, et ne lui faites aucun mal. Je connais maintenant que vous craignez Dieu; pour m'obéir, vous n'avez point épargné votre fils unique.

13. Abraham leva les yeux, et aperçut derrière lui un bélier embarrassé par les cornes dans un buisson; il le prit, et l'offrit en holocauste à la place de son fils.

14. Et il appela ce lieu: Le Seigneur voit. C'est pourquoi on dit encore aujourd'hui: Le Seigneur verra sur la montagne.

15. L'ange du Seigneur appela Abraham du ciel pour la seconde fois, et lui dit:

16. Je le jure par moi-même, dit le Seigneur, puisque vous avez fait cette action, et que pour m'obéir vous n'avez point épargné votre fils unique,

17. Je vous bénirai, et je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur le rivage de la mer. Votre postérité possèdera les villes de ses ennemis,

18. Et toutes les nations de la terre SERONT BÉNIES EN CELUI QUI NAITRA DE VOUS, parce que vous avez obéi à ma voix.

19. Abraham revint vers ses serviteurs, et ils s'en retournèrent ensemble vers Bersabée, où il demeura.

20. Après cela, on apprit à Abraham que son frère Nachor avait eu de sa femme Melcha plusieurs fils:

21. Hus l'aîné, Buz son frère, Camuel, père des Syriens,

22. Cazed, Azaû, Pheldas, Jedlaph,

[1] C'est le mont Moria ou *mont de la Vision*. Plus tard sur cette même montagne fut bâti le temple de Salomon.

[2] Dans cette terrible épreuve, Abraham conserva une entière confiance dans les promesses divines. (Voy. Hébr., XI, 17, 18, 19. — S. Aug. *de Civ. Dei*, XXVI, 32.)

23. Et Bathuel, dont Rébecca fut fille. Ce sont les huit fils que Nachor, frère d'Abraham, eut de Melcha.

24. Sa femme de second rang, appelée Roma, lui enfanta Tabée, Gaham, Tahas et Maacha.

CHAPITRE XXIII

Mort et sépulture de Sara.

1. Sara vécut cent vingt-sept ans,

2. Et mourut dans la ville d'Arbé, la même qu'Hébron, au pays de Chanaan. Abraham vint la pleurer, et lui rendre les derniers honneurs.

3. Après s'être acquitté de ce devoir funèbre, il parla aux enfants de Heth, et leur dit :

4. Je suis parmi vous étranger et voyageur; donnez-moi droit de sépulture au milieu de vous, afin que j'ensevelisse la personne que j'ai perdue.

5. Les enfants de Heth répondirent :

6. Seigneur, écoutez-nous : vous êtes parmi nous un prince puissant; enterrez dans nos plus beaux sépulcres la personne qui vous est morte. Nul ne pourra vous empêcher de mettre dans son tombeau la personne que vous avez perdue.

7. Abraham s'étant levé, s'inclina devant les peuples de ce pays, c'est-à-dire, les enfants de Heth.

8. Et il leur dit : Si vous avez pour agréable que j'enterre la personne qui m'est morte, écoutez-moi, et intercédez pour moi auprès d'Éphron, fils de Séor,

9. Afin qu'il me donne la caverne double située à l'extrémité de son champ; qu'il me la cède, en votre présence, moyennant un prix convenable, pour en faire un sépulcre.

10. Or Éphron demeurait au milieu des enfants de Heth. Il répondit à Abraham devant tous ceux qui s'assemblaient à la porte de cette ville[1], et lui dit :

11. Non, mon seigneur, cela ne sera pas ainsi; mais écoutez plutôt ce que je vais vous dire : Je vous donne le champ et la caverne qui y est, en présence des enfants de mon peuple; ensevelissez-y celle qui vous est morte.

12. Abraham s'inclina profondément devant le peuple du pays.

13. Et il dit à Éphron, entouré de tous : Écoutez-moi, je vous prie : je vous donnerai l'argent que vaut le champ; recevez-le, et j'y enterrerai celle qui m'est morte.

14. Éphron répondit :

15. Mon seigneur, écoutez-moi : la terre que vous me demandez vaut quatre cents sicles d'argent. C'est son prix entre vous et moi; mais qu'est-ce que cela? Enterrez celle qui vous est morte.

16. Abraham, ayant entendu ces mots, fit peser en présence des enfants de Heth l'argent qu'Éphron avait demandé : quatre cents sicles d'argent de bonne monnaie ayant cours.

17. Ainsi le champ qui avait appartenu à Éphron, dans lequel il y avait une caverne double, vis-à-vis de Mambré, fut livré à Abraham avec tous les arbres qui étaient autour,

18. Et lui fut assuré comme un bien propre, en présence des enfants de Heth, et de tous ceux qui entraient à la porte de la ville.

19. Abraham ensevelit sa femme Sara dans la caverne double du champ qui regarde Mambré, à Hébron, au pays de Chanaan;

20. Et le champ, avec la caverne qui s'y trouvait, fut assuré à Abraham par les enfants de Heth, afin qu'il y possédât un sépulcre.

CHAPITRE XXIV

Isaac épouse Rébecca.

1. Abraham était vieux et fort avancé en âge, et le Seigneur l'avait béni en toutes choses.

[1] Les actes publics se passaient devant le peuple assemblé près des portes des villes.

2. Il dit au plus ancien de ses serviteurs, qui avait l'intendance sur toute sa maison : Mettez votre main sous ma cuisse,

3. Afin que je vous fasse jurer, par le Seigneur Dieu du ciel et de la terre, que vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens[1] parmi lesquels j'habite, pour la faire épouser à mon fils;

4. Mais que vous irez au pays où sont mes parents, afin d'y prendre une femme pour mon fils Isaac.

5. Le serviteur répondit : Si la jeune fille ne veut pas venir en ce pays-ci avec moi, dois-je reconduire votre fils au lieu d'où vous êtes sorti?

6. Abraham reprit : Gardez-vous bien de ramener jamais mon fils en ce pays-là.

7. Le Seigneur Dieu du ciel, qui m'a tiré de la maison de mon père et du pays de ma naissance, m'a parlé, et m'a juré en ces termes : Je donnerai ce pays à votre race; il enverra lui-même son ange[2] devant vous, et vous prendrez une femme de ce pays-là pour mon fils.

8. Si la jeune fille refuse de vous suivre, vous ne serez point tenu à votre serment. Seulement ne ramenez jamais mon fils en ce pays-là.

9. Ce serviteur mit donc sa main sous la cuisse d'Abraham son maître, et s'engagea par serment à exécuter ses ordres.

10. Il prit dix chameaux du troupeau de son maître, emporta avec lui de tous ses biens[3], et, s'étant mis en chemin, alla en Mésopotamie, vers la ville de Nachor.

11. Sur le soir il fit reposer ses chameaux près d'un puits, hors de la ville, au temps où les jeunes filles avaient coutume de sortir pour puiser de l'eau, et il dit :

12. Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, assistez-moi aujourd'hui, je vous prie, et faites miséricorde à mon maître Abraham.

13. Me voici près de cette source, et les filles des habitants de cette ville vont sortir pour puiser de l'eau.

14. Que la jeune fille à qui je dirai : Inclinez votre vase, afin que je boive, et qui me répondra : Buvez, et je donnerai aussi à boire à vos chameaux, soit celle que vous avez destinée à Isaac votre serviteur; et je connaîtrai par là que vous aurez fait miséricorde à mon maître.

15. A peine avait-il achevé de parler ainsi en lui-même, qu'il vit paraître Rébecca, fille de Bathuel, fils de Melcha, femme de Nachor, frère d'Abraham, qui portait un vase sur son épaule.

16. C'était une jeune fille très-agréable, et une vierge parfaitement belle, et inconnue à tout homme; elle était déjà venue à la fontaine, et ayant rempli son vase, elle s'en retournait.

17. Le serviteur alla donc au-devant d'elle et lui dit : Donnez-moi à boire un peu d'eau du vase que vous portez.

18. Elle répondit : Buvez, mon seigneur; et aussitôt, penchant le vase sur son bras, elle lui donna à boire.

19. Après qu'il eut bu, elle ajouta : Je m'en vais aussi puiser de l'eau pour vos chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu.

20. Et versant l'eau de son vase dans les canaux, elle courut au puits pour en puiser d'autre, qu'elle donna à tous les chameaux.

21. Cependant le serviteur la considérait sans rien dire, voulant savoir si le Seigneur avait rendu son voyage heureux, ou non.

22. Après que les chameaux eurent bu, cet homme lui offrit des pendants d'oreilles d'or, qui pesaient deux sicles, et autant de bracelets, qui en pesaient dix;

23. Et il lui dit : De qui êtes-vous fille? Dites-le-moi. Y a-t-il dans la maison de votre père de la place pour me loger?

[1] Les Chananéens étaient une race maudite et adonnée à l'idolâtrie.

[2] Les Hébreux croyaient à l'existence de l'ange gardien.

[3] De riches vêtements et des objets précieux étaient offerts à la fiancée, selon l'usage du temps.

LE DÉLUGE.

24. Elle répondit : Je suis fille de Bathuel, fils de Melcha et de Nachor son mari.

25. Il y a chez nous, ajouta-t-elle, beaucoup de paille et de foin, et une place spacieuse pour y demeurer.

26. Cet homme fit une profonde inclination et adora le Seigneur,

27. En disant : Béni soit le Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, qui a été miséricordieux et fidèle envers lui, et qui m'a amené droit dans la maison du frère de mon maître !

28. La jeune fille courut donc à la maison de sa mère, et lui rapporta tout ce qu'elle avait entendu.

29. Or Rébecca avait un frère nommé Laban, qui sortit aussitôt pour aller trouver cet homme près de la fontaine.

30. Il avait vu les pendants d'oreilles et les bracelets dans les mains de sa sœur, et il lui avait entendu raconter tout ce que cet homme lui avait dit; il vint donc le trouver près de la fontaine où il se tenait avec les chameaux,

31. Et il lui dit : Entrez, vous qui êtes béni du Seigneur ; pourquoi restez-vous dehors? J'ai préparé la maison, et un lieu pour vos chameaux.

32. Il l'introduisit dans le logis ; il déchargea ses chameaux, leur donna de la paille et du foin, et fit laver les pieds de cet homme et de ceux qui étaient venus avec lui.

33. En même temps on lui servit à manger. Mais le serviteur dit : Je ne mangerai point, jusqu'à ce que je vous aie exposé l'objet de ma mission. Parlez, lui dirent-ils.

34. Je suis, reprit-il, serviteur d'Abraham.

35. Le Seigneur a comblé mon maître de bénédictions, et l'a rendu grand et riche. Il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes.

36. Sara, la femme de mon maître, lui a enfanté un fils dans sa vieillesse, et mon maître lui a donné tout ce qu'il possédait.

37. Et il m'a fait prêter ce serment : Vous ne prendrez aucune des filles des Chananéens, dans le pays desquels j'habite, pour la faire épouser à mon fils;

38. Mais vous irez à la maison de mon père, et vous prendrez dans ma parenté une femme pour mon fils.

39. Je répondis à mon maître : Mais si la jeune fille refuse de venir avec moi?

40. Il reprit : Le Seigneur, devant lequel je marche, enverra son ange avec vous et dirigera vos pas; vous prendrez pour mon fils une femme qui soit de ma famille et de la maison de mon père.

41. Arrivé chez mes parents, s'ils vous refusent, vous serez dégagé de votre serment.

42. Je suis donc arrivé aujourd'hui près de la fontaine, et j'ai dit : Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, si c'est vous qui m'avez conduit dans le chemin où j'ai marché jusqu'à présent,

43. Me voici près de cette fontaine. Que la jeune fille qui viendra puiser de l'eau, à qui je dirai : Donnez-moi à boire un peu d'eau du vase que vous portez,

44. Et qui me répondra : Buvez, et j'en puiserai aussi pour vos chameaux, soit celle que le Seigneur a destinée pour être la femme du fils de mon maître.

45. Lorsque je m'entretenais en moi-même de cette pensée, j'ai vu paraître Rébecca, qui venait avec un vase sur l'épaule. Elle descendit à la fontaine et puisa de l'eau. Je lui dis : Donnez-moi un peu à boire.

46. Aussitôt elle ôta son vase de dessus son épaule et me dit : Buvez, et je donnerai aussi à boire à vos chameaux. J'ai bu, et elle a fait boire mes chameaux.

47. Je l'ai interrogée en ces termes : De qui êtes-vous fille? Elle m'a répondu : Je suis fille de Bathuel, fils de Nachor et de Melcha, sa femme. Je lui ai alors mis ces pendants d'oreilles pour parer son visage, et lui ai placé ces bracelets aux bras.

48. Je me suis prosterné pour adorer et bénir le Seigneur Dieu d'Abraham mon maître, qui m'a conduit par le droit chemin pour prendre la fille du frère de mon maître et la donner pour femme à son fils.

49. C'est pourquoi, si vous usez de bonté et de droiture envers mon maître, dites-le-moi. Si vous avez résolu autre chose, faites-le-moi savoir, afin que j'aille ailleurs.

50. Laban et Bathuel répondirent : C'est Dieu qui parle en cette rencontre; nous ne pouvons vous dire autre chose que ce qui paraît conforme à sa volonté.

51. Rébecca est devant vous, prenez-la, et emmenez-la avec vous, afin qu'elle soit la femme du fils de votre maître, selon que le Seigneur l'a déclaré[1].

52. Le serviteur d'Abraham ayant entendu cette réponse, se prosterna en terre et adora le Seigneur.

53. Il tira ensuite des vases d'or et d'argent et des vêtements, dont il fit présent à Rébecca. Il offrit aussi des dons à ses frères et à sa mère.

54. Ils firent ensuite le festin, ils mangèrent et burent, et demeurèrent ensemble. Le serviteur, s'étant levé de grand matin, leur dit : Permettez-moi d'aller retrouver mon maître.

55. Les frères et la mère de Rébecca lui répondirent : Que la jeune fille reste au moins dix jours avec nous, et après elle partira.

56. Je vous prie, dit le serviteur, ne me retenez pas davantage, parce que le Seigneur a dirigé mes pas. Permettez-moi d'aller retrouver mon maître.

57. Ils dirent : Appelons la jeune fille, et sachons ce qu'elle veut faire.

58. On l'appela donc; et étant venue, ils lui demandèrent : Voulez-vous aller avec cet homme? J'irai, répondit-elle.

59. Ils la laissèrent donc partir, accompagnée de sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et ceux qui l'avaient suivi ;

60. Et souhaitant toutes sortes de prospérités à leur sœur, ils lui dirent : Vous êtes notre sœur; croissez en mille et mille générations, et que votre race se mette en possession des villes de ses ennemis.

61. Rébecca et ses filles[2] montèrent donc sur des chameaux, et suivirent cet homme, qui s'en retourna en grande diligence vers son maître.

62. En ce même temps Isaac se promenait sur le chemin qui mène au puits appelé le puits de Celui qui vit et qui voit; car il demeurait dans la région du midi.

63. Il était sorti dans la campagne pour méditer, le jour étant sur son déclin. Et ayant levé les yeux, il découvrit au loin les chameaux qui venaient.

64. Rébecca ayant aperçu Isaac, descendit de son chameau,

65. Et dit au serviteur : Qui est cet homme qui vient au-devant de nous à travers la campagne? C'est mon maître, lui dit-il. Elle prit aussitôt son voile[3], et se couvrit.

66. Le serviteur raconta à Isaac tout ce qu'il avait fait.

67. Alors Isaac la fit entrer dans la tente de Sara, sa mère, et l'épousa. L'affection qu'il eut pour elle fut si grande, qu'elle tempéra la douleur que la mort de sa mère lui avait causée.

CHAPITRE XXV

Abraham épouse Céthura. Sa mort. Ésaü et Jacob.

1. Abraham épousa ensuite une autre femme nommée Céthura,

2. Qui lui enfanta Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboé et Sué.

3. Jecsan engendra Saba et Dadan. Les fils de Dadan furent Assurim, Latusim et Loomim.

4. De Madian naquirent Épha, Opher, Hénoch, Abida et Eldaa. Tous ceux-ci furent enfants de Céthura.

[1] Ce langage ne pouvait être tenu qu'après le consentement de Rébecca exprimé publiquement.

[2] C'est-à-dire, les servantes qui lui avaient été données en dot.

[3] Suivant saint Jérôme, c'était le manteau d'épousée, qui couvrait la tête et le corps entier.

5. Abraham donna à Isaac tout ce qu'il possédait.

6. Il fit des présents aux fils de ses autres femmes, et de son vivant il les sépara de son fils Isaac, en les envoyant dans le pays situé à l'orient.

7. Tout le temps de la vie d'Abraham fut de cent soixante-quinze ans;

8. Et ses forces défaillant, il mourut dans une heureuse vieillesse et un âge très-avancé, étant parvenu à la plénitude de ses jours; et il fut réuni à son peuple[1].

9. Isaac et Ismaël, ses enfants, l'ensevelirent dans la caverne double située dans le champ d'Éphron, fils de Séor, Héthéen, vis-à-vis de Mambré,

10. Qu'il avait achetée des enfants de Heth. Il y fut enterré ainsi que Sara sa femme[2].

11. Après sa mort, Dieu bénit son fils Isaac, qui demeurait près du puits nommé le puits de Celui qui vit et qui voit.

12. Voici les descendants d'Ismaël, fils d'Abraham et d'Agar l'Égyptienne, servante de Sara;

13. Et voici les noms de ses enfants, au moyen desquels sont désignés leurs descendants. Le premier-né d'Ismaël fut Nabajoth; les autres furent Cédar, Adbéel, Mabsam,

14. Masma, Duma, Massa,

15. Hadar, Théma, Jethur, Naphis et Cedma.

16. Ce sont les enfants d'Ismaël, et les noms de leurs châteaux et de leurs villes, car ils furent les douze chefs de leurs tribus.

17. Le temps de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans; et ses forces étant épuisées, il mourut, et fut réuni à son peuple.

18. Il habita depuis Hévila jusqu'à Sur, entre l'Égypte et l'Assyrie, et il mourut au milieu de tous ses frères.

19. Voici quelle fut aussi la postérité d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac,

20. Lequel, âgé de quarante ans, épousa Rébecca, fille de Bathuel, Syrien, de Mésopotamie, et sœur de Laban.

21. Isaac pria le Seigneur pour sa femme, qui était stérile. Le Seigneur l'exauça, et donna à Rébecca la faculté de concevoir.

22. Mais les deux enfants dont elle était enceinte s'entre-choquaient dans son sein; ce qui lui fit dire : Si cela devait m'arriver, qu'était-il besoin que je conçusse? Elle alla donc consulter le Seigneur[3],

23. Qui lui répondit : Deux nations sont dans votre sein, et deux peuples nés de vous se diviseront. L'un de ces peuples surmontera l'autre peuple, et l'aîné sera assujetti au plus jeune.

24. Lorsque le temps de l'enfantement fut arrivé, elle se trouva mère de deux enfants jumeaux.

25. Celui qui vint au monde le premier était roux, velu comme une peau, et il fut nommé Ésaü. L'autre vint au jour aussitôt, et il tenait de sa main le pied de son frère; c'est pourquoi il fut nommé Jacob.

26. Isaac avait soixante ans lorsque ces deux enfants lui naquirent.

27. Quand ils furent grands, Ésaü devint habile chasseur et agriculteur; mais Jacob, homme simple[4], demeurait sous la tente.

28. Isaac aimait Ésaü parce qu'il mangeait du produit de sa chasse; mais Rébecca préférait Jacob.

29. Un jour Jacob fit cuire de quoi manger. Ésaü revint de la campagne fatigué,

30. Et il dit à son frère : Donnez-moi de ce mets roux,

[1] Abraham ne mourut pas de maladie, mais de vieillesse et d'épuisement, *rassasié de jours*, selon l'expression du texte hébraïque, et son âme alla rejoindre les âmes des justes. (Hébr., XII, 23.)

[2] Le tombeau d'Abraham subsiste toujours près d'Hébron. Il sert de crypte à une basilique construite par les chrétiens, dont les musulmans se sont emparés. A côté d'Abraham reposent les restes de Sara, d'Isaac, de Rébecca, de Jacob et de Lia.

[3] Sans doute à l'autel érigé par Abraham.

[4] C'est-à-dire, de mœurs douces, d'un caractère paisible.

parce que je suis extrêmement las. C'est pour cette raison qu'il fut depuis nommé Édom.

31. Jacob lui dit : Vendez-moi votre droit d'aînesse.

32. Ésaü répondit : Je me meurs; à quoi me servira mon droit d'aînesse?

33. Jurez-le-moi donc, lui dit Jacob. Ésaü le lui jura, et lui vendit son droit d'aînesse[1].

34. Et ainsi ayant pris du pain et ce plat de lentilles, il mangea et but, et s'en alla, se mettant peu en peine d'avoir vendu son droit d'aînesse.

CHAPITRE XXVI

La famine oblige Isaac d'aller à Gérara. Dieu lui confirme les promesses faites à Abraham.

1. La famine survint en ce pays, comme du temps d'Abraham. Isaac alla à Gérara vers Abimélech, roi des Philistins.

2. Le Seigneur lui apparut et lui dit : N'allez point en Égypte, mais demeurez dans le pays que je vous montrerai.

3. Passez-y comme étranger; je serai avec vous et je vous bénirai; car je vous donnerai à vous et à votre race tous ces pays-ci, pour accomplir le serment que j'ai fait à Abraham, votre père.

4. Je multiplierai vos enfants comme les étoiles du ciel; je donnerai à votre postérité tous ces pays que vous voyez, et toutes les nations de la terre SERONT BÉNIES DANS CELUI QUI NAITRA DE VOUS :

5. Parce qu'Abraham a obéi à ma voix, qu'il a gardé mes préceptes et mes commandements, et qu'il a observé les cérémonies et les lois.

6. Isaac demeura donc à Gérara.

7. Et les habitants de ce pays l'interrogèrent au sujet de Rébecca; il répondit : C'est ma sœur[2]. Car il avait craint d'avouer qu'elle était sa femme, de peur que, frappés de sa beauté, ils ne résolussent de le tuer.

8. Longtemps après, comme il habitait toujours dans le même endroit, il arriva qu'Abimélech, roi des Philistins, regardant par une fenêtre, vit Isaac qui jouait avec Rébecca, sa femme.

9. Et l'ayant fait venir, il lui dit : Il est visible que c'est votre femme; pourquoi avez-vous fait un mensonge en affirmant qu'elle était votre sœur? Il répondit : J'ai craint qu'on ne me fît mourir à cause d'elle.

10. Abimélech reprit : Pourquoi nous en avez-vous imposé? Quelqu'un de nous aurait pu abuser de votre femme, et vous nous auriez fait tomber dans un grand péché. Il fit ensuite cette défense à tout son peuple :

11. Quiconque touchera la femme de cet homme, sera puni de mort[3].

12. Isaac ensemença une terre, et il récolta l'année même au centuple; et le Seigneur le bénit.

13. Ainsi son bien s'augmenta beaucoup; il s'enrichissait et croissait de plus en plus, jusqu'à ce qu'il devînt extrêmement puissant.

14. Il possédait des troupeaux de brebis et de bœufs, des serviteurs et des servantes. L'envie des Philistins se souleva contre lui;

15. Ils fermèrent tous les puits que les serviteurs d'Abraham son père avaient creusés, et les remplirent de terre.

16. Et Abimélech dit lui-même à Isaac : Éloignez-vous de nous, parce que vous êtes devenu beaucoup plus puissant que nous.

[1] En cédant son droit d'aînesse, Ésaü renonçait aux promesses divines dont il était l'héritier. C'est pour cela que saint Paul l'appelle *profane*. (Hébr., XII, 16.)

[2] Le mot hébreu signifie aussi proche parente; Rébecca était la cousine issue de germain d'Isaac. (Gen., XXII, 20.)

[3] L'adultère était puni de mort chez les Philistins, les Chananéens et les Hébreux avant la promulgation de la loi mosaïque.

17. Isaac se retira et vint près du torrent de Gérara pour y demeurer;

18. Il fit ouvrir de nouveau d'autres puits que les serviteurs d'Abraham son père avaient creusés, et que les Philistins, après sa mort, avaient obstrués; et il leur donna les mêmes noms que son père leur avait donnés auparavant.

19. Ils creusèrent aussi au fond du torrent, et ils y trouvèrent de l'eau vive.

20. Mais les pasteurs de Gérara cherchèrent encore querelle aux pasteurs d'Isaac, en disant : L'eau est à nous; c'est pourquoi il appela ce puits Injustice, à cause de ce qui était arrivé.

21. Ils en creusèrent un autre; et les pasteurs de Gérara les ayant encore querellés, il l'appela Inimitié.

22. Étant parti de là, il creusa un autre puits pour lequel ils ne disputèrent point; c'est pourquoi il lui donna le nom de Largeur, en disant : Le Seigneur nous a mis maintenant au large, et nous a fait croître en biens sur la terre.

23. De là Isaac retourna à Bersabée;

24. Et la nuit suivante le Seigneur lui apparut, et lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham votre père; ne craignez point, car je suis avec vous. Je vous bénirai, et je multiplierai votre race à cause d'Abraham, mon serviteur.

25. Il éleva un grand autel en cet endroit; et ayant invoqué le nom du Seigneur, il y dressa sa tente, et il commanda à ses serviteurs d'y creuser un puits.

26. Abimélech, Ochozath, son favori, et Phicol, chef de son armée, vinrent de Gérara en ce même lieu;

27. Et Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous trouver un homme que vous haïssez, et que vous avez éloigné de vous?

28. Ils répondirent : Nous avons vu que le Seigneur est avec vous; c'est pourquoi nous avons dit : Faisons alliance ensemble, avec serment.

29. Afin que vous ne nous fassiez aucun tort, comme nous n'avons touché à rien qui fût à vous, ni rien fait qui pût vous offenser, nous vous avons laissé partir en paix, comblé de la bénédiction du Seigneur.

30. Isaac leur fit un festin; et après qu'ils eurent mangé et bu,

31. Ils se levèrent le matin, et se jurèrent une alliance mutuelle. Isaac les laissa retourner chez eux en paix.

32. Le même jour, les serviteurs d'Isaac lui annoncèrent qu'ils avaient trouvé de l'eau dans le puits qu'ils avaient creusé.

33. C'est pourquoi il appela ce puits Abondance; et le nom de Bersabée fut donné à la ville qui le porte encore aujourd'hui.

34. Or Ésaü, âgé de quarante ans, épousa Judith, fille de Béer, Héthéen, et Basemath, fille d'Élon, du même pays,

35. Qui toutes deux s'étaient mises mal dans l'esprit d'Isaac et de Rébecca.

CHAPITRE XXVII

Jacob reçoit la bénédiction d'Isaac à la place d'Ésaü.

1. Isaac étant devenu vieux[1], ses yeux s'obscurcirent et il ne pouvait plus voir. Il appela donc Ésaü, son fils aîné, et lui dit : Mon fils. Me voici, dit Ésaü.

2. Son père ajouta : Vous voyez que je suis âgé, et j'ignore le jour de ma mort.

3. Prenez vos armes, votre carquois et votre arc, et sortez; lorsque vous aurez pris quelque chose à la chasse,

4. Vous me l'apprêterez comme vous savez que je l'aime; vous me le servirez, afin que je vous bénisse avant de mourir.

5. Rébecca entendit ces paroles; dès qu'Ésaü fut allé dans la campagne pour exécuter l'ordre de son père,

6. Elle dit à Jacob, son fils : J'ai entendu votre père qui parlait à votre frère Ésaü, et lui disait :

[1] Isaac était alors âgé de cent trente-sept ans. Il vécut quarante-trois ans encore

7. Apportez-moi quelque chose de votre chasse, et préparez-moi de quoi manger, afin que je vous bénisse devant le Seigneur avant de mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, suivez mes conseils :

9. Allez au troupeau, et apportez-moi deux des meilleurs chevreaux, afin que j'en fasse à votre père un mets qu'il aime;

10. Après que vous le lui aurez présenté et qu'il en aura mangé, il vous bénira avant de mourir.

11. Jacob lui répondit : Vous le savez, mon frère Ésaü est velu, et moi je ne le suis pas.

12. Si mon père me touche, et s'en aperçoit, j'ai peur qu'il ne croie que j'ai voulu le tromper; j'attirerai ainsi sur moi sa malédiction au lieu de sa bénédiction.

13. Sa mère reprit : Mon fils, que cette malédiction retombe sur moi; écoutez seulement mes conseils, et apportez-moi ce que je vous ai demandé.

14. Il y alla, l'apporta, et le donna à sa mère. Celle-ci en prépara à manger à Isaac suivant son goût.

15. Elle revêtit ensuite Jacob des plus beaux habits d'Ésaü, qu'elle gardait à la maison.

16. Et elle lui mit autour des mains la peau des chevreaux, et lui en couvrit le cou partout où il était découvert.

17. Puis elle lui donna ce qu'elle avait préparé à manger, et les pains qu'elle avait cuits.

18. Jacob porta le tout devant Isaac, et lui dit : Mon père. Je vous entends, dit Isaac : qui êtes-vous, mon fils?

19. Jacob lui répondit : Je suis Ésaü, votre fils aîné. J'ai fait ce que vous m'avez commandé : levez-vous, asseyez-vous, et mangez de ma chasse, afin que vous me donniez votre bénédiction[1].

20. Isaac s'adressant encore à son fils : Mais comment, dit-il, avez-vous pu, mon fils, en trouver sitôt? Celui-ci répondit : Dieu a voulu que ce que je désirais se présentât tout d'un coup à moi.

21. Isaac ajouta : Approchez-vous, mon fils, afin que je vous touche, et que je reconnaisse si vous êtes mon fils Ésaü, ou non.

22. Jacob s'approcha de son père; et Isaac l'ayant touché, dit : La voix est la voix de Jacob; mais les mains sont les mains d'Ésaü.

23. Et il ne le reconnut point, parce que ses mains, couvertes de poil, ressemblaient à celles de son aîné. Isaac le bénissant,

24. Lui dit : Êtes-vous mon fils Ésaü? Je le suis, répondit Jacob.

25. Mon fils, reprit Isaac, apportez-moi à manger de votre chasse, afin que je vous bénisse. Jacob lui en présenta; et après qu'il en eut mangé, il lui offrit aussi du vin, qu'il but.

26. Isaac lui dit ensuite : Approchez-vous de moi, mon fils, et embrassez-moi.

27. Il s'approcha de lui, et le baisa. Isaac, sentant le parfum qu'exhalaient ses vêtements, lui dit en le bénissant : L'odeur de mon fils est semblable à celle d'un champ plein de fleurs et béni du Seigneur[2].

28. Que Dieu vous donne la rosée du ciel, la graisse de la terre et l'abondance du blé et du vin.

29. Que les peuples vous soient assujettis, et que les tribus vous respectent. Soyez le seigneur de vos frères, et que les enfants de votre mère s'inclinent devant vous. Que celui qui vous maudira soit maudit, et que celui qui vous bénira soit comblé de bénédictions.

30. Isaac avait à peine achevé ces paroles, et Jacob venait de sortir, lorsque Ésaü entra.

[1] Les saints Pères ont regardé ces faits comme remplis de mystères. Ni Rébecca, ni Jacob ne peuvent cependant être excusés de toute faute dans leur manière d'agir. Saint Augustin néanmoins les excuse entièrement. (*Lib. contra mendacium*, cap. x.)

[2] Les anciens avaient coutume de parfumer leurs habits; les femmes, en outre, avaient l'habitude de les conserver dans des coffres de bois odorant.

31. Il présenta à son père ce qu'il avait apprêté de sa chasse, et lui dit : Levez-vous, mon père, et mangez de la chasse de votre fils, afin que vous me donniez votre bénédiction.

32. Isaac lui dit : Qui êtes-vous donc? Ésaü répondit : Je suis Ésaü, votre fils aîné.

33. Isaac, frappé d'étonnement, et surpris au delà de ce qu'on peut croire, lui dit : Quel est donc celui qui m'a déjà apporté de ce qu'il avait pris à la chasse, et qui m'a fait manger de tout avant que vous vinssiez? Je lui ai donné ma bénédiction, et il sera béni.

34. Ésaü, à ces paroles de son père, poussa un cri de fureur, et dans sa consternation il s'écria : Donnez-moi aussi votre bénédiction, mon père.

35. Isaac répondit : Votre frère m'a surpris, et il a reçu la bénédiction qui vous était destinée.

36. C'est avec raison, répliqua Ésaü, qu'il a été appelé Jacob, car il m'a supplanté une seconde fois. Il m'a enlevé auparavant mon droit d'aînesse; et présentement il vient encore de me dérober la bénédiction qui m'était due. Mais, mon père, ajouta Ésaü, ne m'avez-vous point réservé de bénédiction?

37. Isaac lui répondit : Je l'ai établi votre seigneur, et j'ai assujetti tous ses frères à sa domination. Je lui ai assuré l'abondance du blé et du vin; et après cela, mon fils, que puis-je faire pour vous?

38. Ésaü lui repartit : Avez-vous donc, mon père, une seule bénédiction? Je vous en conjure, bénissez-moi aussi. Il jeta ensuite de grands cris mêlés de larmes.

39. Isaac en fut touché, et lui dit : Votre bénédiction sera dans la graisse de la terre et dans la rosée du ciel.

40. Vous vivrez de l'épée, vous servirez votre frère; et le temps viendra où vous secouerez son joug, et où vous vous en délivrerez.

41. Ésaü était toujours courroucé contre Jacob, à cause de cette bénédiction qu'il avait reçue de son père, et il se disait en lui-même : Le temps de la mort de mon père viendra; alors je tuerai mon frère Jacob[1].

42. Ce mot fut rapporté à Rébecca; elle envoya aussitôt chercher son fils Jacob, et lui dit : Voilà votre frère Ésaü qui menace de vous tuer.

43. Mon fils, croyez-moi, hâtez-vous de vous retirer chez mon frère Laban, à Haran.

44. Vous demeurerez quelques jours avec lui, jusqu'à ce que la fureur de votre frère se calme,

45. Que sa colère se passe, et qu'il oublie ce que vous avez fait contre lui. Je vous préviendrai plus tard du temps où vous pourrez revenir ici. Pourquoi perdrais-je mes deux fils en un même jour?

46. Rébecca dit ensuite à Isaac : La vie m'est devenue ennuyeuse à cause des filles de Heth. Si Jacob épouse une fille de ce pays-ci, je ne veux plus vivre.

CHAPITRE XXVIII

Jacob va en Mésopotamie. Échelle mystérieuse.

1. Isaac appela Jacob, le bénit, et lui fit ce commandement : Ne prenez point une femme parmi les filles de Chanaan;

2. Mais allez en Mésopotamie de Syrie, dans la maison de Bathuel, père de votre mère, et épousez une des filles de Laban votre oncle.

3. Que Dieu tout-puissant vous bénisse, qu'il accroisse et multiplie votre race, afin que vous soyez le chef de plusieurs peuples.

4. Qu'il vous donne, et à votre postérité après vous, les

[1] On pourrait traduire autrement ce passage : « Le temps du deuil viendra bientôt pour mon père, car je tuerai mon frère. »

bénédictions accordées à Abraham, et qu'il vous fasse posséder la terre où vous demeurerez comme étranger et qu'il a promise à votre aïeul.

5. Jacob, ayant pris ainsi congé d'Isaac, partit pour la Mésopotamie de Syrie, vers Laban, fils de Bathuel, Syrien, frère de Rébecca sa mère.

6. Ésaü voyant que son père avait béni Jacob, et l'avait envoyé en Mésopotamie pour y choisir une épouse; qu'après lui avoir donné sa bénédiction, il lui avait fait ce commandement : Vous ne prendrez point de femme d'entre les filles de Chanaan;

7. Et que Jacob, obéissant à son père et à sa mère, était allé en Syrie;

8. Ayant vu aussi par expérience que les filles de Chanaan ne plaisaient point à son père,

9. Alla vers la famille d'Ismaël[1], et, outre les femmes qu'il avait déjà, il épousa Mahéleth, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, et sœur de Nabajoth.

10. Jacob, ayant quitté Bersabée, allait à Haran[2].

11. Étant venu en un certain lieu, où il voulait se reposer après le coucher du soleil, il prit une des pierres qui étaient là, la mit sous sa tête, et s'endormit.

12. Alors il vit en songe une échelle, dont le pied reposait sur la terre, et le sommet touchait au ciel; et des anges de Dieu montaient et descendaient le long de l'échelle.

13. Il vit aussi le Seigneur appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit : Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham votre père, et le Dieu d'Isaac. Je vous donnerai et à votre race la terre où vous dormez.

14. Votre postérité sera comme la poussière de la terre; vous vous étendrez à l'orient et à l'occident, au septentrion et au midi; et toutes les nations de la terre SERONT BÉNIES EN VOUS ET DANS CELUI QUI NAITRA DE VOUS.

15. Je serai votre protecteur partout où vous irez, je vous ramènerai dans ce pays, et je ne vous quitterai point sans avoir accompli tout ce que j'ai dit.

16. S'étant éveillé de son sommeil, Jacob dit ces paroles : Le Seigneur est vraiment en ce lieu, et je ne le savais pas.

17. Et dans sa frayeur il ajouta : Que ce lieu est terrible! C'est vraiment la maison de Dieu, et la porte du ciel.

18. Jacob se leva le matin, prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, et l'érigea en monument, répandant de l'huile dessus.

19. Il donna aussi le nom de Béthel[3] à la ville, qui auparavant s'appelait Luza.

20. Et il fit ce vœu en même temps, en disant : Si Dieu est avec moi et me protége dans le chemin que je parcours, s'il me donne du pain pour me nourrir, et des vêtements pour me couvrir;

21. Et si je reviens heureusement dans la maison de mon père, le Seigneur sera mon Dieu;

22. Cette pierre que j'ai érigée en monument s'appellera la Maison de Dieu; et je vous offrirai, Seigneur, la dixième partie de tout ce que vous m'aurez donné.

CHAPITRE XXIX

Jacob épouse Lia et Rachel.

1. Jacob poursuivit sa route, et arriva au pays situé vers l'orient.

2. Il vit un puits dans un champ, et trois troupeaux de brebis qui se reposaient auprès; car on y menait boire les troupeaux, et l'entrée en était fermée avec une grande pierre.

3. C'était la coutume d'ôter la pierre seulement lorsque

[1] Chez les Ismaélites, car Ismaël était mort depuis quatorze ans.
[2] Haran était à neuf ou dix journées de marche de Bersabée.
[3] *Béthel* signifie *maison de Dieu*.

SCÈNE DU DÉLUGE.

tous les troupeaux étaient assemblés; et après qu'ils avaient bu, on la remettait sur l'ouverture du puits.

4. Jacob dit aux pasteurs : Mes frères, d'où êtes-vous? *Ils lui répondirent : De Haran.*

5. Jacob ajouta : Connaissez-vous Laban, fils de Nachor? *Ils lui dirent : Nous le connaissons.*

6. Se porte-t-il bien? continua Jacob. Ils reprirent : Il se porte bien; et voici sa fille Rachel qui vient ici avec son troupeau.

7. Jacob leur dit : Il est encore grand jour, et il n'est pas temps de ramener les troupeaux à l'étable : faites boire présentement les brebis; vous les reconduirez ensuite au pâturage.

8. Ils répliquèrent : Nous ne pouvons le faire, jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés, et que nous ayons ôté la pierre de dessus le puits, pour les abreuver tous ensemble.

9. Ils parlaient encore, lorsque Rachel arriva avec les brebis de son père; car elle menait paître elle-même le troupeau.

10. Jacob l'ayant aperçue, sachant qu'elle était sa cousine, et que ces troupeaux appartenaient à Laban son oncle, ôta la pierre qui fermait le puits.

11. Et ayant fait boire son troupeau, il l'embrassa en haussant la voix et en pleurant;

12. Car il lui avait dit qu'il était le frère[1] de son père, et le fils de Rébecca. Rachel courut aussitôt l'annoncer à son père.

13. Celui-ci ayant appris que Jacob, fils de sa sœur, était venu, courut au-devant de lui, l'embrassa avec le plus grand empressement et le mena dans sa maison. Lorsqu'il eut appris de lui-même l'objet de son voyage,

14. Il lui dit : Vous êtes ma chair et mon sang. Un mois après,

15. Il dit à Jacob : Faut-il que vous me serviez gratuitement, parce que vous êtes mon frère? Dites-moi quelle récompense vous accepterez.

16. Or Laban avait deux filles; l'aînée s'appelait Lia, et la plus jeune Rachel.

17. Mais Lia avait les yeux malades; Rachel était belle et d'un aspect agréable.

18. Jacob, ayant conçu de l'affection pour elle, dit à Laban : Je vous servirai sept ans pour Rachel votre seconde fille.

19. Laban lui répondit : Il vaut mieux que je vous la donne qu'à un autre; restez chez moi.

20. Jacob le servit donc sept ans pour Rachel; et ce temps lui paraissait court, tant l'affection qu'il avait pour elle était vive.

21. Après cela il dit à Laban : Donnez-moi ma femme, car le temps auquel je dois l'épouser est accompli.

22. Alors Laban fit les noces, ayant invité au festin ses amis, qui étaient en grand nombre.

23. Et le soir il fit entrer Lia, sa fille, dans la chambre de Jacob[2],

24. Et lui donna une servante nommée Zelpha. Jacob l'ayant prise pour sa femme, reconnut Lia le matin;

25. Et il dit à son beau-père : Pourquoi avez-vous agi ainsi? Ne vous ai-je pas servi pour Rachel? Pourquoi m'avez-vous trompé?

26. Laban répondit : Ce n'est pas la coutume de ce pays-ci de marier les filles les plus jeunes les premières.

27. Passez la semaine[3] avec celle-ci; et je vous donnerai l'autre, pour sept autres années que vous me servirez.

28. Jacob consentit à cette proposition, et sept jours après il épousa Rachel,

[1] Souvent dans les saintes Écritures les proches parents sont appelés frères.

[2] Supercherie très-coupable de la part de Laban et de Lia. Jacob ne s'en aperçut pas, parce que les jeunes épouses étaient introduites voilées dans la chambre nuptiale.

[3] Les fêtes des noces duraient une semaine entière.

29. A qui son père donna une servante appelée Bala.

30. Jacob ayant obtenu enfin celle qu'il avait souhaité d'épouser, préféra la seconde à l'aînée dans l'affection qu'il lui portait, et servit Laban sept ans pour elle.

31. Mais le Seigneur voyant que Jacob dédaignait Lia, la rendit féconde, tandis que sa sœur resta stérile.

32. Lia conçut et enfanta un fils qu'elle nomma Ruben, en disant : Le Seigneur a vu mon humiliation; mon mari m'aimera maintenant.

33. Elle conçut encore, et ayant mis un fils au monde, elle dit : Le Seigneur ayant connu que j'étais dédaignée, m'a donné ce fils; c'est pourquoi elle le nomma Siméon.

34. Elle conçut pour la troisième fois, et ayant encore donné le jour à un fils, elle dit : Maintenant mon mari sera uni à moi, puisque je lui ai donné trois fils; c'est pourquoi elle le nomma Lévi.

35. Elle conçut pour la quatrième fois, et donna naissance à un fils, et elle dit : Maintenant je louerai le Seigneur; c'est pourquoi elle lui donna le nom de Juda; et elle cessa pour lors d'avoir des enfants.

CHAPITRE XXX

Jacob a d'autres enfants; il devient très-riche.

1. Rachel, se voyant stérile, porta envie à sa sœur, et dit à son mari : Donnez-moi des enfants, ou je mourrai[1].

2. Jacob, irrité, lui répondit : Suis-je comme Dieu, qui vous a privée de la fécondité?

3. Rachel ajouta : J'ai Bala ma servante; allez à elle, afin que je prenne sur mes genoux les enfants qu'elle mettra au monde, et que j'aie des enfants d'elle.

4. Elle lui donna donc Bala pour femme.

5. Jacob l'ayant prise[2], elle conçut et donna naissance à un fils.

6. Rachel dit alors : Le Seigneur a jugé en ma faveur, et il a exaucé ma voix en me donnant un fils; c'est pourquoi elle le nomma Dan.

7. Bala conçut encore; et ayant mis au jour un second fils,

8. Rachel dit de lui : Le Seigneur m'a fait entrer en lutte avec ma sœur, et la victoire m'est demeurée; c'est pourquoi elle le nomma Nephthali.

9. Lia, voyant qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, donna à son mari Zelpha sa servante,

10. Qui conçut et enfanta un fils.

11. Et Lia dit : A la bonne heure! C'est pourquoi elle le nomma Gad.

12. Zelpha ayant eu un second fils,

13. Lia dit : C'est pour mon bonheur, car les femmes m'appelleront bienheureuse; c'est pourquoi elle le nomma Aser.

14. Or Ruben, étant sorti à la campagne au temps de la moisson du froment, trouva des mandragores et les apporta à Lia sa mère. Rachel dit à celle-ci : Donnez-moi une partie des mandragores de votre fils[3]?

15. Lia répondit : N'est-ce pas assez que vous m'ayez enlevé mon mari, sans vouloir encore prendre les mandragores de mon fils? Rachel ajouta : Qu'il dorme avec vous cette nuit, pourvu que vous me donniez des mandragores de votre fils.

16. Jacob sur le soir revenait des champs; Lia se porta à sa rencontre et lui dit : Vous viendrez avec moi, parce que j'ai acquis cette faveur en donnant les mandragores de mon fils. Ainsi Jacob dormit avec elle cette nuit-là.

17. Dieu exauça ses prières : elle conçut, et elle mit au monde un cinquième fils;

[1] Saint Jean Chrysostome traite ces paroles de folie. (*Hom.* LVI.)

[2] Saint Augustin justifie la conduite de Jacob contre les attaques des Manichéens. (*Contra Faust.*, lib. XXII, cap. XLVIII-XLIX.)

[3] On croyait communément que les fruits de cette plante guérissaient de la stérilité.

18. Et elle dit : Dieu m'a récompensée d'avoir donné ma servante à mon mari; et elle lui donna le nom d'Issachar.

19. Lia conçut encore, et donna naissance à un sixième fils;

20. Et elle dit : Dieu m'a fait un excellent don : mon mari demeurera encore cette fois avec moi, parce que je lui ai donné six fils; et elle le nomma Zabulon.

21. Elle eut ensuite une fille, qu'elle nomma Dina [1].

22. Le Seigneur se souvint aussi de Rachel; il l'exauça, et la délivra de la stérilité.

23. Elle conçut et enfanta un fils, en disant : Le Seigneur m'a sauvée de l'opprobre [2].

24. En lui donnant le nom de Joseph, elle dit : Que le Seigneur m'accorde un second fils.

25. Après la naissance de Joseph, Jacob dit à son beau-père : Laissez-moi aller, afin que je retourne dans mon pays et au lieu de ma naissance.

26. Donnez-moi mes femmes et mes enfants, pour lesquels je vous ai servi, afin que je m'en aille. Vous savez comment je vous ai servi.

27. Laban lui répondit : Que je trouve grâce devant vous. J'ai reconnu par expérience que Dieu m'a béni à cause de vous.

28. Réglez vous-même la récompense que vous voulez que je vous donne.

29. Jacob lui répondit : Vous savez de quelle manière je vous ai servi, et combien votre bien s'est accru entre mes mains.

30. Vous possédiez peu de chose avant mon arrivée chez vous, et présentement vous êtes riche; Dieu vous a béni dès mon entrée dans votre maison. Il est juste que je songe maintenant à établir ma maison.

31. Laban lui dit : Que vous donnerai-je? Je ne veux rien, répliqua Jacob; mais si vous faites ce que je vais vous demander, je continuerai à mener vos troupeaux et à les garder.

32. Visitez tous vos troupeaux, et mettez à part toutes les brebis dont la toison est de diverses couleurs. A l'avenir tout ce qui naîtra d'un noir mêlé de blanc, ou tacheté de couleurs différentes, soit des brebis, soit des chèvres, sera ma récompense.

33. Et quand viendra le temps de faire cette séparation, selon notre accord, ma loyauté sera évidente à vos yeux : tout ce qui ne sera point tacheté de diverses couleurs, ou de noir mêlé de blanc, soit parmi les brebis, soit parmi les chèvres, me convaincra de larcin.

34. Laban lui répondit : Votre proposition me plaît.

35. Le même jour, Laban sépara les chèvres, les brebis, les boucs et les béliers tachetés et de diverses couleurs. Il confia à ses enfants la garde de tout le troupeau qui était d'une seule couleur, c'est-à-dire, ou blanc, ou noir.

36. Et il éloigna de lui, l'espace de trois journées de chemin, son gendre, qui conduisait ses autres troupeaux.

37. Jacob prenant des branches vertes de peuplier, d'amandier et de platane, en ôta l'écorce en partie : les endroits dépouillés de l'écorce parurent blancs, et les autres laissés intacts restèrent verts; il en résulta une couleur variée.

38. Il les plaça ensuite dans les canaux qu'on remplissait d'eau, afin que les troupeaux venant y boire, eussent ces branches sous les yeux, et que les brebis conçussent en les regardant.

39. Il arriva ainsi que les brebis en chaleur, ayant conçu à la vue des branches, eurent des agneaux tachetés et de diverses couleurs.

40. Jacob divisa son troupeau et posa ces branches dans les canaux sous les yeux des béliers; ce qui était noir ou blanc appartenait à Laban, et le reste à Jacob, les troupeaux restant séparés.

41. Lors donc que les brebis étaient couvertes au printemps, Jacob mettait les branches dans les canaux sous les yeux des béliers et des brebis, afin que celles-ci conçussent en les regardant.

42. Mais lorsqu'elles devaient concevoir en automne, il ne les mettait point devant elles. Ainsi le produit de l'automne fut pour Laban, et celui du printemps fut pour Jacob.

43. Jacob devint extrêmement riche et posséda de grands troupeaux, des serviteurs et des servantes, des chameaux et des ânes.

[1] Les Hébreux disent que Dina devint l'épouse de Job.

[2] La stérilité était réputée un déshonneur, parce qu'elle semblait montrer que l'épouse n'avait aucune part aux bénédictions données par Dieu aux patriarches.

CHAPITRE XXXI

Retour de Jacob. Il est poursuivi par Laban. Jacob et Laban font alliance.

1. Jacob entendit les fils de Laban qui se disaient entre eux : Jacob a enlevé tout ce qui était à notre père, et il est devenu puissant en s'enrichissant de son bien.

2. Il remarqua aussi que Laban ne le regardait pas du même œil qu'auparavant.

3. Et surtout le Seigneur lui dit : Retournez au pays de vos pères et vers votre famille, et je serai avec vous.

4. Il envoya donc chercher Rachel et Lia, et les fit venir dans le champ où il faisait paître ses troupeaux;

5. Puis il leur dit : Je vois que votre père ne me regarde plus du même œil qu'autrefois; cependant le Dieu de mon père a été avec moi,

6. Et vous savez vous-mêmes que j'ai servi votre père de toutes mes forces.

7. Mais votre père a usé d'artifice envers moi, en changeant dix fois ce que je devais avoir pour récompense. Dieu néanmoins ne lui a pas permis de me faire tort.

8. Lorsqu'il a dit : Les agneaux de diverses couleurs seront pour vous, toutes les brebis ont eu des agneaux de diverses couleurs. Et lorsqu'il a dit, au contraire : Tout ce qui sera blanc sera pour vous, tous les produits des troupeaux ont été blancs.

9. Dieu a ôté le bien de votre père pour me le donner.

10. Car dans le temps où les brebis devaient porter, j'ai levé les yeux, et j'ai vu en songe que les mâles qui couvraient les femelles étaient marquetés et tachetés de diverses couleurs.

11. Et l'ange de Dieu m'a dit en songe : Jacob. Me voici, lui ai-je répondu.

12. Et il a ajouté : Levez vos yeux, et voyez que tous les mâles qui couvrent les femelles sont marquetés, tachetés et de couleurs différentes. Car j'ai vu tout ce que Laban vous a fait.

13. Je suis le Dieu de Béthel où vous avez oint la pierre, et où vous m'avez fait un vœu. Maintenant levez-vous et quittez promptement cette terre pour retourner au pays de votre naissance.

14. Rachel et Lia lui répondirent : Avons-nous quelque parcelle du bien et de l'héritage de notre père [1]?

15. Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères? Ne nous a-t-il pas vendues, et n'a-t-il pas mangé le prix qu'il a retiré de nous?

16. Mais Dieu a pris les richesses de notre père, et nous les a données et à nos enfants; c'est pourquoi, faites tout ce que Dieu vous a commandé.

17. Jacob se leva aussitôt, fit monter ses femmes et ses enfants sur des chameaux, et partit.

18. Il emmena avec lui tout ce qu'il possédait, ses troupeaux, et tout ce qu'il avait acquis en Mésopotamie, pour aller retrouver son père au pays de Chanaan.

[1] Rachel et Lia n'avaient pas reçu de dot de leur père. Le travail de Jacob aurait dû tourner à leur profit.

19. Laban était pour lors occupé à faire tondre ses brebis, et Rachel déroba les idoles de son père[1].

20. Et Jacob ne voulut pas découvrir son départ à son beau-père.

21. Lors donc qu'il fut parti avec tout ce qui lui appartenait, et qu'il eut traversé la rivière[2], marchant vers la montagne de Galaad,

22. Laban fut averti le troisième jour de la fuite de Jacob.

23. Il prit aussitôt ses frères avec lui, le poursuivit durant sept jours, et le joignit à la montagne de Galaad.

24. Mais Dieu lui apparut en songe, et lui dit : Prenez garde de rien dire d'offensant à Jacob.

25. Jacob avait déjà dressé sa tente sur la montagne de Galaad, lorsque Laban l'atteignit avec ses frères; il tendit aussi sa tente sur la même montagne.

26. Il dit ensuite à Jacob : Pourquoi avez-vous agi de la sorte, en m'enlevant mes filles en cachette, comme des prisonnières de guerre?

27. Pourquoi avez-vous pris la fuite à mon insu, et ne m'avez-vous point averti, afin que je pusse vous reconduire avec des chants de joie, au son des tambours et des harpes?

28. Vous ne m'avez pas permis d'embrasser mes filles et mes fils. Vous n'avez pas agi sagement. Et maintenant

29. Il est en mon pouvoir de vous maltraiter; mais le Dieu de votre père m'a dit hier : Prenez garde de rien dire d'offensant à Jacob.

30. Soit, vous désiriez retourner vers vos proches et revoir la maison de votre père : pourquoi m'avez-vous dérobé mes dieux?

31. Jacob lui répondit : Si je suis parti sans vous avertir, c'est que j'ai craint que vous ne voulussiez me ravir vos filles par force.

32. Quant au larcin dont vous m'accusez, je consens que quiconque sera trouvé avoir pris vos dieux soit puni de mort en présence de nos frères. Cherchez, et emportez tout ce que vous trouverez à vous ici. En parlant ainsi, il ignorait que Rachel eût dérobé ces idoles.

33. Laban étant donc entré dans la tente de Jacob, de Lia, et des autres servantes, ne trouva point ce qu'il cherchait. Il entra ensuite dans la tente de Rachel;

34. Mais celle-ci cacha promptement les idoles sous la selle d'un chameau et s'assit dessus tandis qu'il cherchait partout dans la tente, sans y rien trouver.

35. Elle lui dit : Que mon Seigneur ne se fâche pas si je ne puis me lever devant lui, parce que j'éprouve en ce moment l'incommodité naturelle aux femmes. Ainsi Rachel rendit inutile cette recherche faite avec tant de soin.

36. Jacob alors tout ému éclata en reproches contre Laban : Quelle faute avais-je commise, et en quoi vous avais-je offensé, pour vous obliger de courir après moi avec tant de chaleur,

37. Et de fouiller et renverser tout ce qui est à moi? Qu'avez-vous trouvé ici de toutes les choses qui étaient dans votre maison? Faites-le voir devant mes frères et devant les vôtres, et qu'ils soient juges entre vous et moi.

38. Est-ce pour cela que j'ai passé vingt ans avec vous? Vos brebis et vos chèvres n'ont point été stériles; je n'ai point mangé les moutons de votre troupeau;

39. Je ne vous ai rien fait connaître de ce qui avait été enlevé par les bêtes féroces; je prenais sur moi tout ce qui avait été perdu, et vous en tenais compte; et vous exigiez de moi tout ce qui avait été dérobé.

40. Le jour, la nuit, je souffrais de la chaleur ou du froid, et le sommeil fuyait mes yeux.

41. Je vous ai servi ainsi vingt ans dans votre maison, quatorze pour vos filles, et six pour vos troupeaux. Dix fois vous avez aussi changé ce que je devais avoir pour récompense.

42. Si le Dieu de mon père Abraham, et que craint Isaac, ne m'eût assisté, peut-être m'auriez-vous renvoyé tout nu. Mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains, et hier il vous a arrêté par ses menaces.

43. Laban lui répondit : Mes filles et mes fils, vos troupeaux et tout ce que vous voyez est à moi. Que puis-je faire à mes filles et à mes petits-fils?

44. Venez donc, et faisons une alliance qui serve de témoignage entre vous et moi.

45. Alors Jacob prit une pierre, et l'érigea en monument;

46. Puis il dit à ses frères : Apportez des pierres. Ceux-ci en amassèrent et en firent un monticule, et mangèrent dessus[1].

47. Laban le nomma la montagne du Témoin; et Jacob, le monceau de pierres du Témoignage, chacun selon la propriété de sa langue.

48. Et Laban dit : Ce monticule sera témoin aujourd'hui entre vous et moi; c'est pourquoi il nomma ce lieu Galaad, c'est-à-dire, le monticule du Témoin.

49. Que le Seigneur, ajouta-t-il, nous regarde et nous juge, lorsque nous nous serons séparés l'un de l'autre.

50. Si vous maltraitez mes filles, et si vous prenez d'autres femmes qu'elles, nul n'est témoin de nos paroles que Dieu qui est présent, et qui nous regarde.

51. Il dit encore à Jacob : Ce monticule et cette pierre que j'ai dressée entre vous et moi,

52. Nous serviront de témoin; ce monticule, dis-je, et cette pierre porteront témoignage, si je passe au delà pour aller à vous, ou si vous passez outre dans le dessein de me faire quelque mal.

53. Que le Dieu d'Abraham, le Dieu de Nachor, et le Dieu de leur père soit notre juge. Jacob jura donc par le Dieu que craignait Isaac;

54. Et après avoir immolé des victimes sur la montagne, il invita ses frères à manger. Après avoir mangé, ils restèrent au même endroit.

55. Laban se leva avant le jour, embrassa ses fils et ses filles, les bénit et s'en retourna chez lui.

CHAPITRE XXXII

Jacob veut fléchir Ésaü. Sa lutte contre un ange. Il reçoit le nom d'Israël.

1. Jacob continua son chemin, et rencontra des anges de Dieu.

2. En les voyant, il dit : Voici le camp de Dieu, et il appela ce lieu Mahanaïm, c'est-à-dire le Camp.

3. Il envoya des messagers à son frère Ésaü dans la terre de Séir, au pays d'Édom[2];

4. Et il leur donna cet ordre : Vous parlerez ainsi à Ésaü mon seigneur : Jacob votre frère vous envoie dire ceci : J'ai demeuré comme étranger chez Laban, et j'y suis resté jusqu'à ce jour.

5. J'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes; et j'envoie maintenant vers mon seigneur, afin de trouver grâce devant lui.

6. Les messagers de Jacob revinrent lui dire : Nous avons été vers votre frère Ésaü, et voici qu'il vient lui-même en grande hâte au-devant de vous avec quatre cents hommes.

7. Jacob fut saisi d'effroi; dans sa frayeur, il divisa en deux bandes tous ceux qui étaient avec lui, ainsi que les troupeaux, les brebis, les bœufs et les chameaux.

[1] Laban mêlait le culte du vrai Dieu à celui des fausses divinités. Le mot *theraphim* semble avoir eu plusieurs sens : il désigne tantôt des idoles de métal, tantôt des objets de superstition, des talismans, des amulettes. (Voy. Ézéch., XXI, 21. — Zachar., X, 2.)

[2] L'Euphrate sépare la Mésopotamie de la terre de Chanaan.

[1] L'usage d'élever des *tumuli* comme monuments historiques, remonte à la plus haute antiquité. Les archéologues en ont signalé dans toutes les contrées le plus anciennement occupées.

[2] En se fixant dans la région montagneuse de Séir, Ésaü abandonnait à Jacob la terre de Chanaan.

8. En disant : Si Ésaü attaque et détruit une des troupes, l'autre qui restera sera sauvée [1].

9. Jacob dit ensuite : Dieu d'Abraham mon père, Dieu de mon père Isaac, Seigneur qui m'avez dit : Retournez en votre pays et au lieu de votre naissance, et je vous comblerai de bienfaits ;

10. Je suis indigne de toutes vos miséricordes et de la fidélité avec laquelle vous m'avez gardé toutes les promesses que vous avez faites à votre serviteur. J'ai passé ce fleuve du Jourdain n'ayant qu'un bâton, et je reviens maintenant avec ces deux troupes.

11. Délivrez-moi de la main de mon frère Ésaü, car je le crains beaucoup, de peur qu'à son arrivée il ne passe au fil de l'épée la mère avec les enfants.

12. Vous m'avez promis de me combler de biens, et de multiplier ma race comme le sable de la mer, dont les grains sont innombrables.

13. Jacob passa la nuit en ce même lieu, et mit à part, pour en faire présent à Ésaü son frère,

14. Deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis et vingt béliers ;

15. Trente femelles de chameaux avec leurs petits, quarante vaches, vingt taureaux, vingt ânesses et dix ânons.

16. Il envoya séparément chacun de ces troupeaux, qu'il fit conduire par ses serviteurs, auxquels il dit : Précédez-moi, et qu'il y ait de l'espace entre un troupeau et l'autre.

17. Il dit à celui qui marchait le premier : Si vous rencontrez mon frère Ésaü, et qu'il vous demande : A qui êtes-vous? ou bien, Où allez-vous? ou, A qui sont les animaux que vous menez?

18. Vous répondrez : Ils appartiennent à Jacob votre serviteur, qui les envoie en présent à mon seigneur Ésaü ; il vient lui-même après nous.

19. Il donna le même ordre au second, au troisième, et à tous ceux qui conduisaient les troupeaux, en leur disant : Lorsque vous rencontrerez Ésaü, vous emploierez les mêmes paroles.

20. Et vous ajouterez : Jacob, votre serviteur, vient lui-même après nous. Car Jacob disait : Je l'apaiserai par les présents qui vont devant moi ; et ensuite, quand je le verrai, peut-être me regardera-t-il favorablement.

21. Les présents précédèrent donc Jacob ; pour lui, il passa cette nuit dans son camp.

22. S'étant levé de bonne heure, il prit ses deux femmes et les deux servantes, avec ses onze fils, et passa le gué de Jaboc.

23. Après avoir fait passer tout ce qui était à lui,

24. Il resta seul, et un homme lutta avec lui jusqu'au matin [2].

25. Celui-ci, voyant qu'il ne pouvait le surmonter, lui toucha le nerf de la cuisse, qui se sécha aussitôt ;

26. Et il lui dit : Laissez-moi aller, car l'aurore commence à monter dans le ciel. Jacob lui répondit : Je ne vous laisserai point aller si vous ne me bénissez.

27. Cet homme lui demanda : Comment vous appelez-vous? Il lui répondit : Je m'appelle Jacob.

28. Et le même homme ajouta : On ne vous nommera plus à l'avenir Jacob, mais Israël [3] ; car si vous avez été fort contre Dieu, combien le serez-vous plus encore contre les hommes!

29. Jacob lui fit ensuite cette demande : Dites-moi comment vous vous appelez. Il lui répondit : Pourquoi demandez-vous mon nom? Et il le bénit en ce même lieu.

30. Jacob donna à ce lieu le nom de Phanuel, en disant : J'ai vu Dieu face à face, et mon âme a été sauvée.

31. Aussitôt qu'il eut passé Phanuel, le soleil se leva ; mais il se trouva boiteux d'une jambe.

32. C'est pour cette raison que jusqu'à ce jour les enfants d'Israël ne mangent point du nerf qui fut touché en la cuisse de Jacob, et demeura sans mouvement.

[1] Saint Augustin remarque à cette occasion qu'il faut avoir confiance en Dieu, et recourir néanmoins aux moyens suggérés par la prudence humaine.

[2] Jacob lutta contre un ange, qui représentait Dieu. (Voy. Osée, XII, 3 et 4.)

[3] Le mot *Israël* signifie en hébreu *fort contre Dieu*.

CHAPITRE XXXIII

Entrevue de Jacob et d'Ésaü. Leur réconciliation.

1. Jacob leva ensuite les yeux, et aperçut Ésaü qui s'avançait avec quatre cents hommes ; et il sépara les enfants de Lia, de Rachel, et des deux servantes.

2. Il mit à la tête les deux servantes avec leurs enfants ; Lia et ses enfants au second rang ; Rachel et Joseph au dernier.

3. Et lui-même s'avançant se prosterna sept fois en terre, jusqu'à ce que son frère Ésaü fût près de lui [1].

4. Alors Ésaü courut au-devant de son frère, l'embrassa, le serra étroitement, et le baisa en versant des larmes.

5. Et ayant levé les yeux, il vit les femmes et leurs enfants, et dit à Jacob : Qui sont ceux-là? Sont-ils à vous? Jacob lui répondit : Ce sont les petits enfants que Dieu a donnés à votre serviteur.

6. Et les servantes s'approchant avec leurs enfants, le saluèrent profondément.

7. Lia s'approcha ensuite avec ses enfants, et en fit autant ; Joseph et Rachel vinrent les derniers.

8. Alors Ésaü lui dit : Que signifient ces troupes que j'ai rencontrées? Jacob lui répondit : C'est pour trouver grâce devant mon seigneur.

9. Ésaü reprit : J'ai des biens en abondance, mon frère ; gardez ce qui est à vous.

10. Jacob ajouta : N'en usez pas ainsi, je vous prie ; mais si j'ai trouvé grâce devant vous, recevez de ma main ce petit présent. Car j'ai vu votre visage comme si je voyais le visage de Dieu [2]. Soyez-moi favorable,

11. Et recevez ce présent que je vous ai offert, et que j'ai reçu de Dieu, qui donne toutes choses. Ésaü, sur les instances de son frère, reçut avec peine ces dons ;

12. Et il lui dit : Marchons ensemble, je vous accompagnerai dans votre chemin.

13. Jacob lui répondit : Vous savez, mon seigneur, que j'ai avec moi des enfants très-jeunes, et des brebis et des vaches pleines : si je les fatigue en les faisant marcher trop vite, tous mes troupeaux périront en un seul jour.

14. Que mon seigneur marche devant son serviteur, et je le suivrai tout doucement, selon que je verrai que mes enfants pourront le faire, jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur en Séir.

15. Ésaü lui dit : Je vous prie qu'il demeure au moins quelques-uns de mes gens pour vous accompagner dans votre chemin. Jacob lui répondit : Cela n'est pas nécessaire ; j'ai besoin, mon seigneur, d'une seule chose, de trouver grâce devant vous.

16. Ésaü s'en retourna donc le même jour en Séir, par le chemin qu'il avait suivi.

17. Jacob vint à Socoth ; ayant bâti une maison et dressé ses tentes, il appela ce lieu Socoth, c'est-à-dire, Tentes.

18. Il s'avança ensuite jusqu'à Salem, ville des Sichimites, dans le pays de Chanaan, et il demeura près de cette ville, après son retour de Mésopotamie de Syrie.

19. Il acheta aux enfants d'Hémor, près de Sichem, une partie du champ dans lequel il avait dressé ses tentes, au prix de cent agneaux [3].

20. Il érigea un autel au même endroit, et il invoqua le Dieu puissant d'Israël [4].

[1] Jacob se prosterna devant son frère à la manière orientale : ces prostrations profondes, dans le texte de la Vulgate, sont appelées *adorations*. Chez les anciens, adorer un prince, c'est se prosterner à ses pieds.

[2] J'ai été consolé en voyant la bienveillance empreinte sur votre visage.

[3] On pense qu'il s'agit ici de pièces de monnaie appelées *agneaux*, soit parce qu'elles portaient la figure d'un agneau, soit parce qu'elles valaient un agneau. (Voy. Act. des Ap., VII, 16.)

[4] On peut traduire aussi ce texte : « Et il appela ce monument *l'autel du Dieu puissant d'Israël*. »

NOÉ ENVOIE UNE COLOMBE SUR LA TERRE.

CHAPITRE XXXIV

Outrage fait à Dina. Punition.

1. Dina, fille de Lia, sortit pour voir les femmes de ce pays.

2. Sichem, fils d'Hémor, Hévéen, prince du pays, l'ayant vue, conçut un vif amour pour elle, l'enleva, et déshonora la jeune fille avec violence.

3. Son cœur s'attacha avec passion à cette jeune fille; et la voyant triste, il tâcha de la gagner par ses caresses.

4. Il alla ensuite trouver Hémor, son père, et lui dit : Faites-moi épouser cette jeune fille.

5. Jacob, averti de cette violence, pendant que ses enfants étaient absents et occupés à paître leurs troupeaux, garda le silence jusqu'à leur retour.

6. Cependant Hémor, père de Sichem, vint parler à Jacob.

7. En ce moment, les enfants de Jacob arrivaient des champs. Apprenant ce qui s'était passé, ils entrèrent en colère à cause de l'action honteuse commise contre Israël, et de l'outrage fait à la fille de Jacob.

8. Hémor leur parla en ces termes : Le cœur de mon fils Sichem s'est épris pour votre fille. Donnez-la-lui en mariage.

9. Contractons des alliances les uns avec les autres. Donnez-nous vos filles en mariage, et prenez les nôtres.

10. Habitez avec nous; la terre est en votre puissance : cultivez-la, trafiquez-y, et possédez-la.

11. Sichem dit aussi au père et aux frères de la jeune fille : Que je trouve grâce devant vous, et je vous donnerai tout ce que vous aurez réglé.

12. Augmentez la dot[1], demandez des présents, et je vous accorderai volontiers ce que vous réclamerez : donnez-moi seulement cette jeune fille comme épouse.

13. Les enfants de Jacob répondirent à Sichem et à son père, avec dessein de les tromper, étant tout transportés de colère à cause de l'outrage fait à leur sœur :

14. Nous ne pouvons faire ce que vous demandez, ni donner notre sœur à un homme incirconcis; ce qui est une chose défendue et abominable parmi nous.

15. Mais nous pourrons faire alliance avec vous, si vous consentez à devenir semblables à nous, et que tous les mâles parmi vous soient circoncis.

16. Nous vous donnerons alors nos filles en mariage, et nous prendrons les vôtres; nous demeurerons avec vous, et nous serons un seul peuple.

17. Si vous refusez d'être circoncis, nous emmènerons notre fille, et nous nous retirerons.

18. Cette proposition plut à Hémor et à Sichem, son fils.

19. Ce jeune homme ne différa pas davantage d'exécuter ce qu'on demandait de lui; car il aimait cette fille avec passion. Or il était en grand honneur dans la maison de son père.

20. Arrivés à la porte de la ville, ils parlèrent ainsi au peuple :

21. Ces hommes sont paisibles; ils veulent habiter avec nous. Permettons-leur de trafiquer dans cette terre et de la cultiver; elle est spacieuse et étendue, et manque de cultivateurs : nous prendrons leurs filles en mariage, et nous leur donnerons les nôtres.

22. Une seule chose pourrait différer un si grand bien : nous devons auparavant circoncire tous les mâles parmi nous, pour nous conformer à la coutume de ce peuple.

23. Après cela leurs biens, leurs troupeaux, et tout ce qu'ils possèdent sera à nous. Donnons-leur seulement cette satisfaction, nous demeurerons ensemble, et nous ferons un seul peuple.

24. Ils acquiescèrent tous à cette proposition; et tous les mâles furent circoncis.

25. Mais le troisième jour, lorsque la douleur des plaies est

[1] Nous avons déjà dit que le futur époux devait fournir la dot de l'épouse.

très-vive, deux des enfants de Jacob, Siméon et Lévi, frères de Dina[1], entrèrent hardiment dans la ville l'épée à la main, tuèrent tous les mâles[2],

26. Entre autres Hémor et Sichem, et emmenèrent ensuite de la maison de Sichem leur sœur Dina.

27. Dès qu'ils furent sortis, les autres enfants de Jacob se jetèrent sur les morts, pillèrent toute la ville pour venger l'outrage fait à leur sœur,

28. Prirent les brebis, les bœufs et les ânes des habitants, dévastèrent tout ce qui était dans les maisons et dans les champs,

29. Et réduisirent leurs femmes et leurs enfants en captivité.

30. Après cette exécution violente, Jacob dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez jeté dans le trouble, et vous m'avez rendu odieux aux Chananéens et aux Phérézéens qui habitent ce pays. Nous sommes peu nombreux; ils s'assembleront pour m'attaquer, et me détruiront avec ma maison.

31. Ses enfants lui répondirent : Devaient-ils abuser de notre sœur comme d'une prostituée?

CHAPITRE XXXV

Jacob va à Béthel. Naissance de Benjamin et mort de Rachel. Mort d'Isaac.

1. Cependant Dieu dit à Jacob : Levez-vous et montez à Béthel; demeurez-y, et érigez en cet endroit un autel au Dieu qui vous apparut lorsque vous fuyiez Ésaü votre frère.

2. Alors Jacob convoqua tous ceux de sa maison, et leur dit : Jetez loin de vous les dieux étrangers qui sont au milieu de vous[3], purifiez-vous et changez de vêtements.

3. Venez, montons à Béthel pour y élever un autel à Dieu, qui m'a exaucé au jour de mon affliction, et qui m'a accompagné pendant mon voyage.

4. Ils lui donnèrent donc tous les dieux étrangers qu'ils avaient, et les pendants d'oreilles qui y étaient attachés[4]; et Jacob les enfouit en terre, sous un térébinthe, derrière la ville de Sichem.

5. S'étant mis en route, Dieu frappa de terreur toutes les villes voisines, et on n'osa pas les poursuivre dans leur retraite.

6. Ainsi Jacob et tout le peuple qui était avec lui, vint à Luza, surnommée Béthel, située dans le pays de Chanaan.

7. Il y bâtit un autel, et appela ce lieu la Maison de Dieu; parce que Dieu lui avait apparu en ce lieu lorsqu'il fuyait Ésaü son frère.

8. En ce même temps Débora, nourrice de Rébecca, mourut, et fut ensevelie sous un chêne, au pied de la montagne de Béthel; et ce lieu fut nommé le Chêne des Pleurs.

9. Or Dieu apparut de nouveau à Jacob, depuis son retour de Mésopotamie de Syrie, et le bénit,

10. En disant : Vous ne serez plus nommé Jacob, mais Israël sera votre nom; et Dieu l'appela Israël.

11. Il lui dit encore : Je suis le Dieu tout-puissant; croissez et multipliez-vous : vous serez le chef des nations et d'une multitude de peuples, et des rois naîtront de vous.

12. Je vous donnerai, et à votre race après vous, la terre que j'ai donnée à Abraham et à Isaac.

13. Dieu se retira ensuite.

14. Et Jacob érigea un monument de pierre à l'endroit où

[1] Siméon et Lévi étaient frères utérins de Dina. On doit supposer qu'ils étaient accompagnés de leurs serviteurs pour massacrer ainsi tous les habitants d'une ville.

[2] Le rapt de Dina était une action odieuse et infâme, qui méritait d'être punie sévèrement. La conduite des enfants de Jacob néanmoins est condamnable; ils se rendirent coupables de perfidie, d'injustice et de cruauté; ils abusèrent en outre d'une cérémonie sainte pour assouvir leur vengeance.

[3] Peut-être Jacob eut-il connaissance du larcin de Rachel, qui avait enlevé les idoles de Laban. Quelques idoles, sans doute, se trouvaient parmi les dépouilles de Sichem.

[4] Les pendants d'oreilles étaient consacrés aux divinités païennes; la superstition leur attribuait la vertu de préserver des maléfices.

Dieu lui avait parlé; il fit des libations dessus, et y répandit de l'huile;

15. Et il appela ce lieu Béthel.

16. Ayant quitté ce lieu, il vint au printemps sur le chemin qui mène à Éphrata, où Rachel éprouva les douleurs de l'enfantement,

17. Et à cause de la difficulté de la délivrance, elle se trouva en danger de mort. La sage-femme lui dit : Ne craignez point; car vous aurez encore ce fils.

18. Rachel sentant que la violence de la douleur la faisait mourir, et étant sur le point d'expirer, nomma son fils Bénoni, c'est-à-dire, le fils de ma douleur; mais le père le nomma Benjamin, c'est-à-dire, le fils de la droite.

19. Rachel mourut, et fut ensevelie sur le chemin qui conduit à la ville d'Éphrata, appelée Bethléhem.

20. Jacob éleva un monument sur son sépulcre; ce monument de Rachel se voit encore aujourd'hui.

21. Au sortir de ce lieu, il dressa sa tente au delà de la tour du Troupeau.

22. Et lorsqu'il demeurait en ce lieu, Ruben dormit avec Bala, femme de son père; et cette action ne put lui être cachée[1]. Or Jacob avait douze fils.

23. Fils de Lia : Ruben, l'aîné de tous, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon.

24. Fils de Rachel : Joseph et Benjamin.

25. Fils de Bala, servante de Rachel : Dan et Nephthali.

26. Fils de Zelpha, servante de Lia : Gad et Aser. Ce sont là les fils de Jacob nés en Mésopotamie de Syrie.

27. Jacob vint ensuite trouver Isaac, son père, à Mambré, à la ville d'Arbé, c'est-à-dire Hébron, où Abraham et Isaac avaient demeuré comme étrangers.

28. Isaac avait alors cent quatre-vingts ans accomplis;

29. Et ses forces étant épuisées par l'âge, il mourut dans une extrême vieillesse; il fut réuni à son peuple, et ses enfants, Ésaü et Jacob, l'ensevelirent.

CHAPITRE XXXVI

Dénombrement des enfants d'Ésaü.

1. Voici les descendants d'Ésaü, appelé Édom.

2. Ésaü épousa, parmi les filles de Chanaan, Ada, fille d'Élon, Héthéen, et Oolibama, fille d'Ana, fille de Sébéon, Hévéen.

3. Il épousa aussi Basemath, fille d'Ismaël et sœur de Nabajoth.

4. Ada enfanta Éliphaz[2]; Basemath fut mère de Rahuel.

5. Oolibama eut pour fils Jéhus, Ihélon et Coré. Ce sont les fils d'Ésaü qui lui naquirent au pays de Chanaan.

6. Or Ésaü prit ses femmes, ses fils, ses filles, et toutes les personnes de sa maison, son bien, ses bestiaux, et tout ce qu'il possédait en la terre de Chanaan, s'en alla en un autre pays, et s'éloigna de son frère Jacob.

7. Car comme ils étaient extrêmement riches, ils ne pouvaient demeurer ensemble, et la terre où ils étaient comme étrangers ne pouvait les contenir, à cause de la multitude de leurs troupeaux.

8. Ésaü, appelé Édom, habita sur la montagne de Séir;

9. Et il fut le père des Iduméens de la montagne de Séir.

10. Voici les noms de ses enfants : Éliphaz, fils d'Ada, femme d'Ésaü; et Rahuel, fils de Basemath, sa femme.

11. Les fils d'Éliphaz furent Thêman, Omar, Sepho, Gatham et Cenez.

12. Éliphaz, fils d'Ésaü, avait encore pour femme Thamna, qui lui enfanta Amalech. Ce sont les descendants d'Ada, femme d'Ésaü.

[1] Jacob ne laissa pas ce crime impuni; il priva Ruben de son droit d'aînesse. (Voy. Gen., XLIX, 4.)

[2] Saint Jérôme pense, et de nombreux interprètes après lui, que cet Éliphaz est le même qui figure dans l'histoire de Job

13. Les fils de Rahuel furent Rahath, Zara, Samma et Méza. Ce sont les descendants de Basemath, femme d'Ésaü.

14. Jéhus, Ihélon et Coré étaient fils d'Oolibama, femme d'Ésaü; elle était fille d'Ana, et Ana fille de Sébéon.

15. Les princes[1] d'entre les enfants d'Ésaü furent les fils d'Éliphaz, fils aîné d'Ésaü : le prince Thêman, le prince Omar, le prince Sepho, le prince Cenez,

16. Le prince Coré, le prince Gatham, le prince Amalech. Ce sont les descendants d'Éliphaz dans le pays d'Édom et les descendants d'Ada.

17. Les enfants de Rahuel, fils d'Ésaü, furent le prince Nahath, le prince Zara, le prince Samma, le prince Méza. Ce sont les princes sortis de Rahuel au pays d'Édom; et ce sont les descendants de Basemath, femme d'Ésaü.

18. Les fils d'Oolibama, femme d'Ésaü, furent le prince Jéhus, le prince Ihélon, le prince Coré. Ce sont les princes nés d'Oolibama, fille d'Ana et femme d'Ésaü.

19. Voilà les fils d'Ésaü, appelé Édom, et ceux d'entre eux qui ont été princes.

20. Les fils de Séir, Horréen, qui habitaient alors ce pays, sont Lotan, Sobal, Sébéon et Ana,

21. Dison, Éser et Disan. Ce sont les princes horréens, fils de Séir, dans le pays d'Édom.

22. Les fils de Lotan furent Hori et Hêman; et Lotan avait Thamna pour sœur.

23. Les fils de Sobal furent Alvan, Manahat, Ébal, Sepho et Onam.

24. Les fils de Sébéon furent Aïa et Ana. C'est cet Ana qui découvrit des eaux chaudes dans la solitude, en conduisant les ânes de Sébéon son père.

25. Son fils fut Dison, et sa fille Oolibama.

26. Les fils de Dison furent Hamdan, Éseban, Jéthram et Charan.

27. Les fils d'Éser furent Balaan, Savan et Acan.

28. Les fils de Disan furent Hus et Aram.

29. Les princes des Horréens furent : le prince Lotan, le prince Sobal, le prince Sébéon, le prince Ana,

30. Le prince Dison, le prince Éser, le prince Disan. Ce sont les princes des Horréens, qui commandèrent dans le pays de Séir.

31. Les rois qui régnèrent au pays d'Édom avant que les enfants d'Israël eussent un roi, furent ceux-ci :

32. Béla, fils de Béor; sa ville s'appelait Dénaba.

33. Béla étant mort, Jobab[2], fils de Zara de Bosra, régna à sa place.

34. Après la mort de Jobab, Husam, du pays des Thêmanites, lui succéda au royaume.

35. Celui-ci étant mort, Adad, fils de Badad, régna après lui. Ce fut lui qui défit les Madianites au pays de Moab. Sa ville s'appelait Avith.

36. Adad étant mort, Semla de Masrèca lui succéda au royaume.

37. Après la mort de Saül, Semla, de Rohoboth, près du fleuve (de l'Euphrate), régna à sa place.

38. Saül étant mort, Balanan, fils d'Achobor, lui succéda au royaume.

39. Après la mort de Balanan, Adar régna à sa place. Sa ville s'appelait Phaü, et sa femme se nommait Méétabel, fille de Matred, fille de Mézaab.

40. Les noms des princes issus d'Ésaü, selon leurs familles, les lieux de leur demeure, et les peuples qui en ont été nommés, furent ceux-ci : le prince Thamna, le prince Alva, le prince Jétheth,

41. Le prince Oolibama, le prince Éla, le prince Phinon,

42. Le prince Cenez, le prince Thêman, le prince Mabsar,

43. Le prince Magdiel, et le prince Hiram. Ce sont les

[1] Le mot *dux* de la Vulgate a un sens peu déterminé; il s'applique ici à des chefs de familles.

[2] Selon l'opinion de plusieurs saints Pères, Jobab n'est pas autre que Job, ce parfait modèle de patience.

princes d'Édom, qui ont habité dans les terres de son empire. C'est le même qu'Ésaü, père des Iduméens.

CHAPITRE XXXVII

Joseph est vendu par ses frères.

1. Jacob demeura dans le pays de Chanaan, où son père avait été comme étranger.

2. Et voici ce qui regarde sa famille. Joseph, âgé de seize ans, et étant encore enfant, conduisait le troupeau avec ses frères, et il était avec les enfants de Bala et de Zelpha, femmes de son père. Il accusa alors ses frères devant son père d'un crime énorme.

3. Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu durant sa vieillesse, et il lui donna une robe de plusieurs couleurs.

4. Ses frères, voyant que leur père l'aimait plus que tous ses autres enfants, le haïssaient, et ne pouvaient lui parler avec douceur.

5. Il arriva aussi que Joseph rapporta à ses frères un songe qu'il avait eu; ce fut la cause d'une plus grande haine.

6. Car il leur dit : Écoutez le songe que j'ai eu.

7. Il me semblait que je liais avec vous des gerbes dans un champ; que ma gerbe se leva et se tint debout, et que les vôtres, étant autour de la mienne, l'adoraient.

8. Ses frères lui répondirent : Est-ce que vous serez notre roi, et serons-nous soumis à votre puissance? Ces songes et ces entretiens allumèrent donc encore davantage l'envie et la haine.

9. Il eut encore un autre songe, qu'il raconta à ses frères en ces termes : J'ai vu en songe que le soleil et la lune, et onze étoiles m'adoraient.

10. Lorsqu'il eut rapporté ce songe à son père et à ses frères, son père le réprimanda, et lui dit : Que signifie ce songe que vous avez eu? Est-ce que votre mère, vos frères et moi, nous vous adorerons sur la terre[1]?

11. Ainsi ses frères étaient transportés d'envie contre lui; mais son père considérait tout en silence.

12. Les frères de Joseph, faisant paître les troupeaux de leur père, s'arrêtèrent à Sichem.

13. Et Israël dit à Joseph : Vos frères font paître nos brebis *dans le pays de Sichem. Venez, je vous enverrai vers eux. Celui-ci répondit :*

14. Je suis prêt. Jacob ajouta : Allez, et voyez si tout va bien pour vos frères et pour les troupeaux; vous me rapporterez ce qui se passe. Envoyé de la vallée d'Hébron, il vint à Sichem.

15. Un homme l'ayant trouvé errant dans la campagne, lui demanda ce qu'il cherchait.

16. Il lui répondit : Je cherche mes frères; indiquez-moi où ils font paître leurs troupeaux.

17. Cet homme lui dit : Ils ont quitté ce lieu; et je leur ai entendu dire : Allons à Dothaïn. Joseph se mit sur la trace de ses frères, et les trouva à Dothaïn.

18. Dès qu'ils l'eurent aperçu de loin, avant qu'il se fût approché d'eux, ils résolurent de le tuer;

19. Et ils se disaient l'un à l'autre : Voici notre songeur qui vient[2].

20. Allons, tuons-le et jetons-le dans une vieille citerne; nous dirons qu'une bête sauvage l'a dévoré; et après cela on verra à quoi ses songes lui auront servi.

21. Les entendant ainsi parler, Ruben tâchait de le tirer d'entre leurs mains, et disait :

22. Ne le tuez point, et ne répandez point son sang; jetez-le plutôt dans cette citerne qui est dans le désert, et conservez vos mains pures. Il parlait ainsi dans le dessein de le tirer de leurs mains, et de le rendre à son père.

[1] Les songes de Joseph étaient prophétiques.

[2] L'expression hébraïque traduite par *Somniator*, songeur, signifie littéralement *le seigneur des songes*, ou *le seigneur en songe*.

23. Aussitôt donc que Joseph fut arrivé près de ses frères, ils lui ôtèrent sa robe flottante de plusieurs couleurs,

24. Et le jetèrent dans une vieille citerne sans eau.

25. S'étant assis pour manger, ils aperçurent des Ismaélites qui passaient, et qui venaient de Galaad avec leurs chameaux chargés de parfums, de résine et de myrrhe, et s'en allaient en Égypte.

26. Alors Juda dit à ses frères : Que nous servira de tuer notre frère, et de cacher sa mort?

27. Il vaut mieux le vendre aux Ismaélites, et ne point souiller nos mains; car il est notre frère et notre chair. Ses frères consentirent à ce qu'il disait.

28. L'ayant donc tiré de la citerne, et voyant ces marchands madianites qui passaient, ils le vendirent vingt pièces d'argent aux Ismaélites, qui le menèrent en Égypte.

29. Ruben étant retourné à la citerne, et n'y trouvant point l'enfant,

30. Déchira ses vêtements, et dit à ses frères : L'enfant a disparu : que deviendrai-je?

31. Ils prirent la robe de Joseph, la trempèrent dans le sang d'un chevreau qu'ils avaient tué,

32. Et l'envoyèrent à leur père, lui faisant dire par ceux qui la lui portaient : Nous avons trouvé cette robe; voyez si c'est celle de votre fils, ou non.

33. Le père, l'ayant reconnue, dit : C'est la robe de mon fils; une bête cruelle l'a dévoré; une bête a dévoré Joseph.

34. Il déchira ses vêtements, se couvrit d'un cilice, et pleura son fils longtemps.

35. Tous ses enfants s'assemblèrent pour adoucir la douleur de leur père; mais il ne voulut point recevoir de consolation, et dit : Je pleurerai jusqu'à ce que je descende avec mon fils dans le tombeau[1]. Il pleurait encore.

36. Lorsque les Madianites vendirent Joseph en Égypte à Putiphar, eunuque de Pharaon et général de ses troupes.

CHAPITRE XXXVIII

Enfants de Juda.

1. En ce même temps Juda quitta ses frères, et vint chez un homme d'Odolla appelé Hiras.

2. Et ayant vu en ce lieu la fille d'un Chananéen nommé Sué, il l'épousa, et vécut avec elle.

3. Elle conçut et enfanta un fils, qui reçut le nom de Her.

4. Ayant conçu une seconde fois, elle eut un fils nommé Onan.

5. Elle donna naissance à un troisième fils, qu'elle nomma Séla; après quoi elle cessa d'avoir des enfants.

6. Juda donna à Her, son fils aîné, une épouse nommée Thamar.

7. Or Her, fils aîné de Juda, fut un homme méchant devant le Seigneur, et le Seigneur le frappa de mort.

8. Juda dit donc à Onan, son second fils : Épousez la femme de votre frère, et vivez avec elle, afin que vous suscitiez des enfants à votre frère.

9. Onan prit la femme de son frère; mais sachant que les enfants qui naîtraient d'elle ne seraient pas à lui, il empêchait qu'elle ne devînt mère, de peur que ses enfants ne portassent le nom de son frère[2].

10. C'est pourquoi le Seigneur le frappa, parce qu'il faisait une chose détestable.

11. Juda dit donc à Thamar, sa belle-fille : Restez veuve

[1] Littéralement *dans l'enfer*, c'est-à-dire, dans les limbes où les âmes des justes attendaient la venue du Libérateur.

[2] C'était alors une coutume, plus tard ce fut une loi de Moïse, que le frère épousât la veuve de son frère mort sans enfants. Le premier-né de cette alliance portait le nom du défunt; les autres fils portaient le nom de leur père.

dans la maison de votre père, jusqu'à ce que mon fils Sèla ait grandi : car il craignait que Sèla ne mourût aussi comme ses autres frères. Thamar retourna habiter chez son père[1].

12. Beaucoup de temps s'étant écoulé, la fille de Sué, femme de Juda, mourut. Juda, après l'avoir pleurée et s'être consolé de cette perte, alla à Thamnas avec Hiras d'Odolla, le berger de ses troupeaux, pour voir ceux qui tondaient ses brebis.

13. Thamar apprit que son beau-père allait à Thamnas tondre ses brebis;

14. Elle quitta ses habits de veuve, se couvrit d'un grand voile; et s'étant déguisée, s'assit dans un carrefour sur le chemin de Thamnas, parce que Sèla, étant devenu grand, ne l'avait point épousée.

15. Juda, l'ayant vue, s'imagina que c'était une femme de mauvaise vie; car elle s'était couvert le visage de peur d'être reconnue.

16. Il s'approcha d'elle et la sollicita au mal, ignorant que ce fût sa belle-fille. Elle lui répondit : Que me donnerez-vous pour que je consente à votre désir?

17. Je vous enverrai, dit-il, un chevreau de mon troupeau. Elle repartit : Je consentirai à ce que vous voulez si vous me donnez un gage, en attendant que vous m'envoyiez ce que vous me promettez.

18. Juda reprit : Que voulez-vous que je vous donne pour gage? Elle répondit : Votre anneau, votre bracelet, et le bâton que vous tenez à la main. Elle conçut de lui,

19. Et s'en alla aussitôt. Elle quitta alors l'habit qu'elle avait pris, et se revêtit de ses habits de veuve.

20. Juda envoya le chevreau par son berger d'Odolla, avec ordre de retirer le gage donné à cette femme. Mais ne l'ayant point trouvée,

21. Il demanda aux habitants de ce lieu : Où est la femme qui était assise dans ce carrefour? Tous lui répondirent qu'il n'y avait point eu en cet endroit de femme débauchée.

22. Il retourna donc vers Juda, et lui dit : Je ne l'ai pas trouvée; et même les habitants de ce lieu m'ont dit que jamais femme de mauvaise vie ne s'était assise en cet endroit.

23. Juda dit : Qu'elle garde ce qu'elle a; elle ne peut pas assurément m'accuser de mensonge. J'ai envoyé le chevreau que je lui avais promis, et vous ne l'avez pas trouvée.

24. Voilà que trois mois après on vint dire à Juda : Thamar, votre belle-fille, a péché; car on commence à s'apercevoir qu'elle est enceinte. Juda répondit : Qu'on l'amène, afin qu'elle soit brûlée[2].

25. Et comme on la menait au supplice, elle envoya dire à son beau-père : J'ai conçu de celui à qui appartiennent ces objets; voyez à qui est cet anneau, ce bracelet et ce bâton.

26. Juda, reconnaissant ces gages, dit : Elle a moins de tort que moi; parce que je ne l'ai point fait épouser à Sèla, mon fils. Il ne la connut pas néanmoins depuis.

27. Étant sur le point d'enfanter, on reconnut qu'elle était enceinte de deux jumeaux. Lorsque ces enfants venaient au jour, l'un des deux montra sa main, à laquelle la sage-femme lia un ruban d'écarlate, en disant :

28. Celui-ci naîtra le premier.

29. Mais cet enfant ayant retiré sa main, l'autre vint au monde. Alors la sage-femme dit : Pourquoi la séparation a-t-elle été rompue pour vous? C'est pourquoi il fut nommé Pharès.

30. Son frère, qui avait le ruban d'écarlate à la main, parut ensuite, et on le nomma Zara.

[1] En faisant cette promesse, Juda n'était pas sincère. Il espérait que Thamar, de retour à la maison paternelle, trouverait l'occasion de contracter un second mariage : Sèla serait ainsi devenu libre.

[2] Le supplice du feu était réservé aux femmes adultères, et Thamar était considérée comme l'épouse de Sèla. Cette femme se rendit coupable d'un péché énorme. Cette histoire est racontée ici parce que Pharès, fils aîné de Juda, est compté parmi les ancêtres de David, de Salomon et de Jésus-Christ.

CHAPITRE XXXIX

Chasteté de Joseph; sa captivité.

1. Joseph fut conduit en Égypte; Putiphar, Égyptien, eunuque de Pharaon et général de ses troupes, l'acheta aux Ismaélites qui l'avaient amené.

2. Le Seigneur fut avec lui; tout lui réussissait. Il demeurait dans la maison de son maître,

3. Qui savait très-bien que le Seigneur était avec lui, et qu'il le favorisait dans toutes ses actions.

4. Joseph trouva donc grâce devant son maître et s'appliqua à son service. Ayant reçu de lui l'autorité sur toute sa maison, il la gouvernait, et prenait soin de tout ce qui lui avait été confié.

5. Le Seigneur bénit la maison de l'Égyptien à cause de Joseph, et multiplia tous ses biens, tant à la ville qu'à la campagne,

6. En sorte qu'il n'avait à s'occuper que de sa nourriture. Or Joseph était beau de visage, et d'un aspect agréable.

7. Longtemps après, sa maîtresse jeta les yeux sur Joseph, et lui dit : Dormez avec moi[1].

8. Celui-ci, ne consentant pas à cette action criminelle, lui dit : Mon maître m'a confié toutes choses, il ignore même ce qu'il a dans sa maison;

9. Il n'y a rien qui ne soit en mon pouvoir; il m'a tout livré, excepté vous, qui êtes sa femme. Comment donc puis-je commettre ce crime, et pécher contre mon Dieu?

10. Chaque jour, par de semblables propos, cette femme importunait le jeune homme, qui se refusait au crime.

11. Or il arriva un jour que Joseph entra dans la maison, et y faisait quelque chose sans témoin;

12. Sa maîtresse le prit par le bord de son manteau, et lui dit : Dormez avec moi. Joseph lui laissa son manteau entre les mains, prit la fuite, et sortit[2].

13. Cette femme, le manteau entre ses mains, se voyant méprisée,

14. Appela les gens de sa maison, et leur dit : Il a amené ici cet Hébreu pour nous insulter. Il s'est approché de moi pour me faire violence, et lorsque je me suis mise à crier,

15. Et qu'il a entendu ma voix, il m'a laissé son manteau que je tenais, et s'est enfui.

16. Elle montra donc à son mari, de retour chez lui, le manteau qu'elle avait retenu comme une preuve de sa fidélité,

17. Et lui dit : L'esclave hébreu que vous nous avez amené est venu pour m'outrager;

18. Ayant entendu mes cris, il m'a laissé son manteau que je tenais, et s'est enfui[3].

19. A ces mots, le maître, trop crédule aux accusations de sa femme, fut saisi de colère;

20. Il fit jeter Joseph dans la prison où l'on gardait ceux que le roi faisait arrêter. Il y resta renfermé.

21. Mais le Seigneur fut avec Joseph : il eut compassion de lui, et lui fit trouver grâce devant le gouverneur de la prison[4],

22. Qui lui donna autorité sur tous les prisonniers qui y étaient enfermés. Rien ne se faisait que par son ordre.

23. Et le gouverneur, lui ayant tout confié, ne prenait connaissance de quoi que ce soit; car le Seigneur était avec Joseph, et dirigeait toutes ses actions.

[1] Joseph avait alors environ vingt-sept ans; il servait dans la maison de Putiphar depuis dix ans.

[2] En prenant la fuite, dit saint Augustin (*Serm.* CCL), Joseph nous apprend comment on peut vaincre les tentations de cette nature.

[3] Joseph aima mieux souffrir l'injustice que d'accuser sa maîtresse : donnant ainsi une grande preuve d'abnégation et de dévouement à son maître.

[4] Plusieurs commentateurs ont émis l'opinion très-probable que Putiphar était gouverneur de la prison royale. (Voy. ch. XL, v. 3.) Ayant reconnu l'innocence de Joseph, il le retint en prison pour sauver l'honneur de sa femme; mais il lui accorda de nouveau sa confiance et prit tous les moyens d'adoucir sa captivité.

LA TOUR DE BABEL.

CHAPITRE XL

Joseph explique les songes de deux officiers du roi qui étaient en prison.

1. Il arriva ensuite que deux eunuques du roi d'Égypte, l'échanson et le panetier, offensèrent leur maître.

2. Et Pharaon, irrité contre ces deux officiers, dont l'un commandait aux échansons, l'autre aux panetiers,

3. Les fit mettre dans la prison du général de ses troupes, où Joseph était retenu.

4. Le gouverneur de la prison les mit entre les mains de Joseph, qui prit soin d'eux. Un peu de temps s'était écoulé, et ils demeuraient toujours prisonniers.

5. Ils eurent tous deux un songe la même nuit, dont la signification se rapportait à chacun d'eux.

6. Joseph étant venu les trouver le matin, et les voyant tristes,

7. Leur en demanda la cause, et leur dit : Pourquoi votre visage est-il plus abattu aujourd'hui qu'à l'ordinaire?

8. Ils répondirent : Nous avons eu un songe, et il n'y a personne pour nous l'expliquer. Joseph leur dit : L'interprétation des songes ne vient-elle pas de Dieu? Rapportez-moi ce que vous avez vu.

9. Le grand échanson raconta le premier son songe : Je voyais devant moi un cep de vigne;

10. Il y avait trois branches qui poussaient peu à peu, premièrement des boutons, ensuite des fleurs, et à la fin des raisins mûrs.

11. Tenant en main la coupe de Pharaon, j'ai pris ces grappes de raisin, je les ai pressées dans la coupe que je tenais, et j'en ai donné à boire au roi.

12. Joseph lui dit : Voici l'interprétation de votre songe : les trois branches marquent trois jours,

13. Après lesquels Pharaon se souviendra du service que vous exerciez; il vous rétablira dans votre première charge; et vous lui présenterez la coupe, comme vous aviez coutume de le faire auparavant, suivant votre emploi.

14. Seulement souvenez-vous de moi quand vous serez heureux, et ayez compassion de moi, en priant Pharaon de me tirer de cette prison;

15. Parce que j'ai été enlevé par violence du pays des Hébreux, et, quoique innocent, j'ai été jeté dans cette obscure prison[1].

16. Le grand panetier, voyant qu'il avait expliqué habilement ce songe, lui dit : J'ai eu aussi un songe : je portais sur ma tête trois corbeilles de farine;

17. Dans la corbeille la plus élevée, il y avait tout ce qui s'apprête par l'art du boulanger, et les oiseaux en venaient manger.

18. Joseph lui répondit : Voici l'interprétation de votre songe : les trois corbeilles signifient trois jours,

19. Après lesquels Pharaon vous fera trancher la tête, et suspendre en croix, où les oiseaux déchireront votre chair.

20. Le troisième jour après était celui de la naissance de Pharaon; il fit un grand festin à ses serviteurs, pendant lequel il se souvint du grand échanson et du grand panetier.

21. Il rétablit l'un dans sa charge, pour lui présenter la coupe,

22. Et il fit attacher l'autre à une croix. Ainsi se vérifia l'interprétation de Joseph.

23. Cependant le grand échanson, rentré en faveur, oublia son interprète.

CHAPITRE XLI

Joseph explique les songes de Pharaon; il est élevé à la plus haute dignité.

1. Deux ans après, Pharaon eut un songe. Il lui semblait être sur le bord du fleuve,

[1] Admirons la modération de Joseph; il affirme son innocence sans compromettre ses frères ni l'épouse de son ancien maître.

2. D'où sortaient sept vaches très-belles et très-grasses; elles se mirent à paître dans des marécages.

3. Il sortit ensuite du fleuve sept autres vaches hideuses et d'une extrême maigreur; elles paissaient aussi sur le bord du fleuve, dans les prairies;

4. Et elles dévorèrent les premières qui étaient grasses et belles. Pharaon, s'étant éveillé,

5. Se rendormit, et eut un autre songe : Sept épis pleins de grain et très-beaux sortaient d'une même tige.

6. Sept autres épis, grêles et rongés par la rouille, poussèrent,

7. Et dévorèrent les premiers qui étaient si beaux. Pharaon, s'étant éveillé

8. Le matin, fut saisi de frayeur. Il envoya chercher tous les devins et tous les sages de l'Égypte, et leur raconta son songe; mais personne ne put l'interpréter.

9. Le grand échanson, s'étant enfin souvenu de Joseph, dit : Je confesse ma faute :

10. Lorsque le roi, irrité contre ses serviteurs, me fit jeter, avec le grand panetier, dans la prison du général de ses troupes,

11. Nous eûmes tous deux la même nuit un songe qui présageait l'avenir.

12. Il y avait alors en prison un jeune Hébreu, serviteur du même général de votre armée;

13. Nous lui avons raconté les songes, et il nous apprit ce que l'événement confirma depuis; car je fus rétabli dans ma charge, et le grand panetier fut suspendu à une croix.

14. Aussitôt, par ordre du roi, Joseph fut tiré de la prison; on le rasa, on lui fit changer d'habits, et on le présenta au prince[1].

15. Pharaon lui dit : J'ai eu des songes; je ne trouve personne qui les interprète; et j'ai appris que vous avez une grande lumière pour les expliquer.

16. Joseph répondit : Dieu[2], et non pas moi, rendra au roi une réponse favorable.

17. Pharaon lui raconta donc ce qu'il avait vu. Je croyais, dit-il, être sur le bord du fleuve.

18. Sept vaches fort belles et extrêmement grasses sortirent de la rivière, et paissaient l'herbe dans les marécages.

19. Elles furent suivies de sept autres si hideuses et si maigres, que je n'en ai jamais vu de semblables en Égypte.

20. Celles-ci dévorèrent et consumèrent les premières

21. Sans paraître rassasiées; elles restèrent languissantes, dans le même état de maigreur et de dépérissement qu'auparavant. M'étant éveillé, je fus de nouveau accablé de sommeil,

22. Et j'eus un autre songe : Sept épis pleins de grains et très-beaux sortaient d'une même tige.

23. Sept autres épis grêles et rongés par la rouille sortaient d'une tige;

24. Ils dévorèrent les premiers qui étaient si beaux. J'ai rapporté ce songe aux devins, et personne ne l'a expliqué.

25. Joseph répondit : Les deux songes du roi signifient la même chose : Dieu a montré à Pharaon ce qu'il fera.

26. Les sept vaches belles et les sept épis pleins de grain ont la même signification, et marquent sept années d'abondance.

27. Les sept vaches maigres et décharnées qui sont sorties du fleuve après les premières, et les sept épis grêles et frappés d'un vent brûlant, marquent sept autres années d'une famine qui doit venir.

28. Ces choses s'accompliront dans l'ordre suivant :

29. Sept années d'une fertilité extraordinaire se succéderont dans toute l'Égypte;

30. Elles seront suivies de sept années d'une si grande

[1] Les prisonniers et les captifs de guerre se laissaient croître les cheveux et la barbe, en signe d'affliction, et ils portaient des vêtements de deuil.

[2] Joseph tient à déclarer qu'il doit la science dont il va faire preuve, non aux vaines pratiques de la divination, mais à une faveur particulière de Dieu.

stérilité, qu'on oubliera toute l'abondance précédente, car la famine consumera toute la terre,

31. Et la grandeur de la disette détruira la grandeur de l'abondance.

32. Ce que vous avez vu en second lieu signifie la même chose : c'est une marque que cette parole de Dieu sera ferme, qu'elle s'accomplira infailliblement, et bientôt.

33. Il est donc de la prudence du roi de choisir un homme sage et habile, a qui il donne autorité sur toute l'Égypte,

34. Afin qu'il établisse des intendants dans toutes les provinces; ceux-ci, pendant les sept années de fertilité qui vont venir, amasseront dans les greniers publics la cinquième partie des fruits de la terre;

35. Tout le blé sera serré et gardé dans les villes sous la puissance de Pharaon.

36. Ainsi il y aura une réserve pour les sept années de famine qui doivent accabler l'Égypte, et ce pays ne sera pas consumé par la faim.

37. Ce conseil plut à Pharaon et à tous ses ministres;

38. Et il leur dit : Pourrons-nous trouver un homme comme celui-ci, qui soit rempli de l'esprit de Dieu?

39. Il dit donc à Joseph : Puisque Dieu vous a montré tout ce que vous venez de dire, pourrais-je trouver quelqu'un plus sage que vous, ou semblable à vous?

40. Vous aurez autorité sur ma maison; tout le peuple obéira à vos ordres, et je n'aurai au-dessus de vous que la préséance royale.

41. Pharaon dit encore à Joseph : Voilà que je vous ai établi pour commander à toute l'Égypte.

42. Il ôta son anneau de sa main[1] et le mit dans celle de Joseph; il le fit revêtir d'une robe de fin lin, et lui entoura le cou d'un collier d'or.

43. Il le fit monter sur le char qui suivait le sien, et fit crier par un héraut que tous fléchissent le genou devant lui, et que tous le reconnussent pour le surintendant de toute l'Égypte.

44. Le roi dit encore à Joseph : Je suis Pharaon; nul ne remuera le pied ni la main dans toute l'Égypte sans votre commandement.

45. Il changea aussi son nom, et l'appela, en langue égyptienne, Sauveur du monde. Et il lui fit épouser Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis. Après cela Joseph parcourut l'Égypte.

46. Il avait trente ans lorsqu'il parut devant le roi Pharaon, et il visita toutes les provinces d'Égypte.

47. La fertilité vint durant sept années; et le blé, mis en gerbes, fut serré dans les greniers de l'Égypte.

48. On mit aussi en réserve dans toutes les villes cette grande abondance de grains;

49. Car il y eut une si grande quantité de froment, qu'elle égalait le sable de la mer, et ne pouvait se mesurer.

50. Avant les années de famine, Joseph eut deux fils de sa femme Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis.

51. Il nomma l'aîné Manassé, en disant : Dieu m'a fait oublier tous mes travaux et la maison de mon père.

52. *Il nomma le second Éphraïm, en disant : Dieu m'a fait* croître dans la terre de ma pauvreté.

53. Les sept années de la fertilité en Égypte étant passées,

54. Vinrent les sept années de stérilité, selon la prédiction de Joseph : une grande famine s'étendit sur toute la terre; mais il y avait du blé dans toute l'Égypte.

55. Le peuple, pressé par la famine, cria vers Pharaon, demandant des aliments. *Il leur dit : Allez à Joseph*, et faites tout ce qu'il vous dira.

56. Cependant la famine augmentait de jour en jour sur toute la terre. Joseph ouvrit tous les greniers et vendait du

[1] Cet anneau portait le sceau royal : c'était l'emblème de la puissance du premier ministre.

blé aux Égyptiens; car ils étaient eux-mêmes tourmentés par la famine.

57. De toutes les provinces on venait en Égypte pour acheter de quoi vivre, et pour trouver quelque soulagement à la rigueur de cette famine.

CHAPITRE XLII

Les enfants de Jacob viennent en Égypte acheter du blé.

1. Jacob, apprenant qu'on vendait du blé en Égypte, dit à ses enfants : Pourquoi cette négligence?

2. J'ai appris qu'on vend du blé en Égypte; allez-y acheter ce qui nous est nécessaire, afin que nous puissions vivre et que nous ne mourions pas de faim.

3. Dix des frères de Joseph descendirent en Égypte pour y acheter du blé.

4. Benjamin fut retenu à la maison par Jacob, qui dit à ses frères : De peur qu'il ne lui arrive quelque accident dans le voyage.

5. Ils entrèrent en Égypte, avec d'autres qui y venaient acheter du blé; car la famine régnait dans le pays de Chanaan.

6. Joseph commandait en Égypte, et le blé ne se vendait aux peuples que par son ordre. Lorsque ses frères se prosternèrent devant lui[1],

7. Il les reconnut; mais il leur parla rudement, comme à des étrangers, et leur dit : D'où venez-vous? Ceux-ci répondirent : Nous venons du pays de Chanaan, pour acheter les choses nécessaires à la vie.

8. Quoique reconnaissant bien ses frères, il ne fut point reconnu par eux.

9. Se souvenant alors des songes qu'il avait eus autrefois, il leur dit : Vous êtes des espions; et vous êtes venus examiner les endroits faibles de l'Égypte.

10. Ils répondirent : Seigneur, cela n'est pas ainsi; mais vos serviteurs sont venus acheter du blé.

11. Nous sommes tous fils d'un seul homme, nous venons avec des pensées de paix, et vos serviteurs n'ont aucun mauvais dessein.

12. Joseph leur répondit : Il en est autrement; vous êtes venus reconnaître les endroits qui ne sont pas fortifiés.

13. Ils reprirent : Nous sommes douze frères, enfants d'un même homme dans le pays de Chanaan, et vos serviteurs. Le plus jeune est avec notre père, et l'autre n'est plus.

14. Voilà, répliqua Joseph, ce que je dis : Vous êtes des espions[2].

15. Je vais éprouver si vous dites la vérité. Par la vie de Pharaon, vous ne sortirez point d'ici jusqu'à ce que le plus jeune de vos frères soit venu.

16. Envoyez l'un de vous pour l'amener; cependant vous serez en prison jusqu'à ce que la preuve soit acquise de la vérité ou de la fausseté de vos paroles; autrement, par la vie de Pharaon, vous êtes des espions.

17. Il les fit donc mettre trois jours en prison.

18. Le troisième jour, il les fit sortir de prison, et leur dit : Faites ce que j'ai dit, et vous vivrez; car je crains Dieu.

19. Si vous avez de bonnes intentions, un de vos frères restera en prison; et vous, partez et emportez chez vous le blé que vous avez acheté;

20. Amenez-moi le plus jeune de vos frères, afin que vos paroles soient vérifiées, et que vous ne mouriez point. Ils firent ce qu'il avait dit.

21. Et ils se disaient l'un à l'autre : Nous souffrons ceci justement, parce que nous avons péché contre notre frère; témoins de la douleur de son âme lorsqu'il nous priait, nous ne

[1] Littéralement, *l'adorèrent* : c'est le commencement de l'accomplissement des songes de Joseph.

[2] Joseph, qui a reconnu ses frères, sait bien que ce ne sont pas des espions; mais il veut s'assurer si, par jalousie, ils n'ont pas fait subir à Benjamin, son frère, le même traitement qu'à lui-même.

l'avons point écouté ; c'est pour cela que nous sommes tombés dans cette affliction[1].

22. Ruben, l'un d'entre eux, ajouta : Ne vous l'ai-je pas dit : ne commettez point un si grand crime contre cet enfant? Et vous ne m'avez pas écouté. Son sang maintenant est vengé.

23. Or ils ignoraient que Joseph les comprit, parce qu'il leur parlait par interprète.

24. Il se détourna un peu, et versa des larmes. Et étant revenu, il leur parla.

25. Il fit prendre Siméon, et le fit lier devant eux. Puis il commanda à ses serviteurs d'emplir leurs sacs de blé, et de remettre l'argent de chacun dans son sac, en y ajoutant encore des vivres pour le chemin; ce qui fut exécuté aussitôt.

26. Les frères de Joseph partirent, emportant le blé sur leurs ânes.

27. L'un d'eux, ayant ouvert son sac dans l'hôtellerie pour donner à manger à son âne, vit son argent à l'entrée du sac,

28. Et dit à ses frères : Mon argent m'a été rendu, le voici dans mon sac. Ils furent saisis d'étonnement et de trouble, et se dirent entre eux : Quelle est cette conduite de Dieu à notre égard?

29. Arrivés chez Jacob, leur père, au pays de Chanaan, ils lui racontèrent tout ce qui leur était arrivé, en disant :

30. Le maître de ce pays nous a parlé durement, et il nous a pris pour des espions.

31. Nous lui avons répondu : Nous sommes paisibles, et nous ne tramons aucun complot;

32. Nous étions douze frères, issus d'un même père. L'un n'est plus, et le plus jeune est avec notre père, au pays de Chanaan.

33. Il nous a répondu : Je veux éprouver si vous êtes pacifiques. Laissez ici l'un de vos frères; prenez le blé nécessaire à vos familles, et partez;

34. Amenez-moi le plus jeune de vos frères, afin que je sache que vous n'êtes point des espions, et que vous puissiez emmener avec vous celui que je retiens prisonnier; il vous sera permis ensuite d'acheter ici ce que vous voudrez.

35. Ayant ainsi parlé, ils vidaient leurs sacs; ils trouvèrent chacun leur argent lié à l'entrée du sac; ils en furent tous épouvantés.

36. Et Jacob, leur père, leur dit : Vous m'avez réduit à être sans enfants. Joseph n'est plus, Siméon est dans les liens, et vous m'enlèverez Benjamin : tous ces maux sont retombés sur moi.

37. Ruben lui répondit : Faites mourir mes deux fils, si je ne vous le ramène pas. Confiez-le-moi, et je vous le rendrai.

38. Non, reprit Jacob, mon fils n'ira point avec vous. Son frère est mort, et il est resté seul. S'il lui arrive quelque malheur au pays où vous allez, vous accablerez ma vieillesse de douleur, et vous ferez descendre mes cheveux blancs au tombeau.

CHAPITRE XLIII

Benjamin va en Égypte avec ses frères.

1. Cependant la famine désolait cruellement toute la terre.

2. Le blé apporté d'Égypte étant consommé, Jacob dit à ses fils : Retournez, et achetez-nous un peu de blé.

3. Juda répondit : Celui qui commande en ce pays nous a déclaré avec serment : Vous ne verrez point mon visage, si vous n'amenez pas avec vous le plus jeune de vos frères.

4. Si donc vous voulez l'envoyer avec nous, nous irons ensemble, et nous achèterons ce qui vous est nécessaire.

5. Si vous n'y consentez pas, nous n'irons point; car cet homme, comme nous l'avons dit plusieurs fois, nous a déclaré : Vous ne verrez pas mon visage sans votre frère le plus jeune.

[1] Le remords leur rappelle immédiatement le crime affreux dont ils se sont rendus coupables, vingt-deux ou vingt-trois ans auparavant, envers leur frère, sans se laisser toucher par ses larmes.

6. Israël leur dit : Vous avez agi pour mon malheur en lui apprenant que vous aviez un autre frère.

7. Mais ils reprirent : Il nous a interrogés successivement sur notre famille : si notre père vivait; si nous avions un autre frère. Nous avons répondu à ses questions. Pouvions-nous deviner qu'il nous dirait : Amenez votre frère avec vous?

8. Juda dit encore à son père : Envoyez l'enfant avec moi, afin que nous partions et que nous puissions vivre, et que nous ne mourions pas, nous et nos petits enfants.

9. Je me charge de cet enfant; vous m'en demanderez compte. Si je ne le ramène, et si je ne vous le rends, je serai coupable à jamais envers vous.

10. Si nous n'avions point différé, nous serions de retour pour la seconde fois.

11. Israël, leur père, leur dit donc : Si c'est une nécessité, faites ce que vous voudrez. Prenez avec vous les plus excellents fruits de ce pays-ci, pour en faire présent à celui qui commande : un peu de résine, du miel, du storax, de la myrrhe, de la térébenthine et des amandes.

12. Portez aussi double somme d'argent, et reportez celui que vous avez trouvé dans vos sacs, de peur que ce ne soit une méprise;

13. Enfin, prenez votre frère avec vous, et allez vers cet homme.

14. Que mon Dieu, que Dieu tout-puissant vous le rende favorable; qu'il renvoie avec vous votre frère qu'il tient prisonnier, ainsi que Benjamin; et moi, je vais rester seul, comme si j'étais sans enfants.

15. Ils prirent donc avec eux les présents, le double de l'argent, avec Benjamin. Arrivés en Égypte, ils se présentèrent devant Joseph.

16. Celui-ci les ayant vus, et Benjamin avec eux, donna des ordres à son intendant : Faites entrer, dit-il, ces personnes chez moi; tuez les victimes, et préparez un festin, parce qu'ils mangeront à midi avec moi.

17. L'intendant exécuta ce qui lui avait été commandé; et il les introduisit à la maison.

18. Saisis de crainte, ils se disaient entre eux : Il nous accusera à cause de l'argent que nous avons remporté dans nos sacs; il nous fait entrer ici, et nous réduira par force en servitude et s'emparera de nos ânes.

19. C'est pourquoi, à peine entrés, ils s'approchèrent de l'intendant de Joseph,

20. Et lui dirent : Seigneur, nous vous supplions de nous écouter. Nous sommes déjà venus acheter du blé;

21. Et après l'avoir acheté, lorsque nous fûmes arrivés à l'hôtellerie, en ouvrant nos sacs, nous avons trouvé notre argent; nous vous le rapportons maintenant et de même poids.

22. Nous vous en apportons d'autre, pour acheter ce qui nous est nécessaire; mais nous ignorons qui a remis cet argent dans nos sacs.

23. L'intendant répondit : La paix soit avec vous; ne craignez point. Votre Dieu et le Dieu de votre père vous a donné des trésors dans vos sacs; car, pour moi, j'ai l'argent que vous m'avez donné, et j'en suis content. Il leur amena Siméon.

24. Les ayant fait entrer dans la maison, il leur apporta de l'eau, et ils se lavèrent les pieds; il donna ensuite à manger à leurs ânes.

25. Cependant ils préparaient leurs présents, attendant que Joseph entrât à midi; car on les avait prévenus qu'ils devaient manger en ce lieu.

26. Joseph entra dans sa maison, et ils lui offrirent leurs présents, qu'ils tenaient dans leurs mains, et ils se prosternèrent jusqu'en terre.

27. Il les salua aussi avec bonté, et il les interrogea en ces termes : Votre vieux père, dont vous m'avez parlé, vit-il encore? Se porte-t-il bien?

28. Ils lui répondirent : Notre père, votre serviteur, vit,

et se porte bien; et s'inclinant profondément, ils l'adorèrent[1].

29. Joseph, levant les yeux, aperçut Benjamin, son frère, fils de sa mère, et dit: Est-ce là le plus jeune de vos frères dont vous m'aviez parlé? Mon fils, ajouta-t-il, que Dieu vous soit miséricordieux.

30. Et il se hâta de sortir, parce que ses entrailles s'étaient émues à la vue de son frère, et les larmes s'échappaient de ses yeux. Il passa donc dans sa chambre et pleura.

31. Après s'être lavé le visage, il revint, se fit violence, et dit : Servez à manger.

32. On servit Joseph à part, ses frères à part, et les Égyptiens qui mangeaient avec lui aussi à part (car il n'est pas permis aux Égyptiens de manger avec les Hébreux, et ils croient qu'un semblable festin est profane)[2].

33. Ils s'assirent donc en présence de Joseph, l'aîné le premier selon son rang, et le plus jeune selon son âge. Et ils étaient extrêmement surpris

34. En prenant les parts qu'il leur distribuait : la part la plus grande fut servie à Benjamin; elle était cinq fois plus considérable que celle des autres. Ils burent aussi avec Joseph, et furent rassasiés.

CHAPITRE XLIV

Joseph fait cacher sa coupe dans le sac de Benjamin.

1. Or Joseph donna cet ordre à l'intendant de sa maison, et lui dit : Emplissez les sacs de blé autant qu'ils en pourront tenir, et mettez l'argent de chacun à l'entrée de son sac;

2. Placez ma coupe d'argent à l'entrée du sac du plus jeune, avec l'argent qu'il a donné pour le blé. Cet ordre fut exécuté.

3. Dès le matin on les laissa partir avec leurs ânes.

4. Ils étaient à peine sortis de la ville, et étaient encore peu éloignés, quand Joseph appela l'intendant de sa maison, et lui dit : Levez-vous, poursuivez ces étrangers; arrêtez-les et dites-leur : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien?

5. La coupe que vous avez dérobée est celle dans laquelle mon seigneur boit, et dont il se sert pour augurer. Vous avez commis une très-mauvaise action.

6. L'intendant exécuta ce qui lui avait été commandé; et les ayant atteints, il leur parla selon l'ordre de son maître.

7. Ils lui répondirent : Pourquoi mon seigneur parle-t-il ainsi? Vos serviteurs ont-ils commis une action si honteuse?

8. Nous avons rapporté du pays de Chanaan l'argent que nous avons trouvé à l'entrée de nos sacs. Comment donc aurions-nous dérobé de la maison de votre maître de l'or ou de l'argent?

9. Celui de vos serviteurs dans le sac duquel on trouvera ce que vous cherchez, sera puni de mort; et nous serons esclaves de mon seigneur.

10. Il leur dit : Qu'il soit fait suivant vos paroles : quiconque se trouvera avoir pris ce que je cherche, sera mon esclave; pour vous, vous serez innocents.

11. Ils déchargèrent donc aussitôt leurs sacs à terre, et chacun ouvrit le sien.

12. L'intendant les fouilla, en commençant par celui de l'aîné jusqu'à celui du plus jeune, et la coupe fut trouvée dans le sac de Benjamin.

13. Ceux-ci déchirèrent leurs vêtements, et ayant rechargé leurs ânes, revinrent à la ville.

14. Juda, le premier, avec ses frères, s'avança vers Joseph, qui était encore au même endroit; ils se prosternèrent tous ensemble à terre devant lui.

15. Joseph leur dit : Pourquoi avez-vous agi ainsi? Ignorez-vous qu'il n'y a personne qui m'égale dans la science de deviner les choses cachées[1]?

16. Juda reprit : Que répondrons-nous à mon seigneur? Que dirons-nous? Quelle excuse ferons-nous valoir[2]? Dieu a trouvé l'iniquité de vos serviteurs[3]. Nous sommes tous les esclaves de mon seigneur, nous et celui chez qui on a trouvé la coupe.

17. Joseph répondit : Dieu me garde d'agir ainsi! Celui qui a pris ma coupe sera mon esclave; pour vous, allez en liberté vers votre père.

18. Juda, s'approchant alors plus près de Joseph, lui dit avec assurance : Mon seigneur, permettez, je vous prie, à votre serviteur de vous adresser une parole, et ne vous mettez pas en colère contre votre esclave; car, après Pharaon,

19. Vous êtes mon seigneur. Vous avez demandé d'abord à vos serviteurs : Avez-vous votre père ou un autre frère?

20. Nous vous avons répondu, mon seigneur : Nous avons un père âgé, et un jeune frère qu'il a eu dans sa vieillesse, dont le frère, né de la même mère, est mort; il ne reste plus que lui de sa mère, et son père l'aime tendrement.

21. Vous avez dit alors à vos serviteurs : Amenez-le-moi, je le verrai.

22. Nous avons répondu à mon seigneur : Cet enfant ne peut quitter son père; car s'il le quitte, le père en mourra.

23. Vous avez dit à vos serviteurs : Si le plus jeune frère ne vient pas avec vous, vous ne verrez plus mon visage.

24. Lors donc que nous fûmes retournés vers notre père, votre serviteur, nous lui rapportâmes tout ce que vous aviez dit, mon seigneur.

25. Et notre père dit : Retournez et achetez-nous un peu de blé;

26. Nous lui avons répondu : Nous ne pouvons y aller. Si notre frère le plus jeune vient avec nous, nous irons ensemble; s'il est absent, nous n'osons nous présenter devant celui qui commande en Égypte.

27. Il nous répondit : Vous savez que j'ai eu deux fils de Rachel ma femme.

28. L'un d'eux étant allé aux champs, vous m'avez dit : Une bête l'a dévoré; et il n'a pas reparu depuis ce temps.

29. Si vous emmenez encore celui-ci, et qu'il lui arrive quelque accident dans le chemin, vous accablerez ma vieillesse d'une affliction qui la conduira au tombeau.

30. Si donc je me présente à mon père, votre serviteur, et que l'enfant n'y soit pas, comme sa vie dépend de celle de son fils,

31. Lorsqu'il verra qu'il n'est point avec nous, il mourra, et vos serviteurs accableront sa vieillesse d'une douleur qui le mènera au tombeau.

32. Que je sois plutôt votre esclave; je me suis rendu caution de cet enfant, et j'en ai répondu à mon père, en lui disant : Si je ne le ramène, je serai coupable à jamais envers mon père.

33. Ainsi je demeurerai votre esclave, et je servirai mon seigneur à la place de l'enfant, afin qu'il retourne avec ses frères.

34. Car je ne puis retourner vers mon père sans que l'enfant soit avec nous, de peur que je ne sois moi-même témoin de l'extrême affliction qui accablera notre père[4].

[1] Nous avons dit plus haut que le mot *adorer* signifie ici saluer avec les marques du plus profond respect.

[2] Il y avait au moins trois tables. Joseph, comme premier ministre, était seul à la première table. Pour faire honneur aux convives, il leur envoyait des mets placés devant lui. Les Égyptiens refusaient de manger à la même table que les étrangers, parce que ceux-ci mangeaient des animaux et des légumes auxquels les habitants de l'Égypte rendaient les honneurs divins.

[1] Joseph fait allusion à la faveur que Dieu lui a faite d'expliquer les songes de Pharaon, cause de sa haute fortune.

[2] La présomption du vol est évidente contre Benjamin. Ils ne cherchent pas à nier la faute apparente, quoiqu'ils aient conscience de leur innocence. Le sentiment qui domine dans leur conduite, est celui du respect et de l'amour pour leur père.

[3] Ils sont innocents du crime qu'on leur impute; Dieu, sans doute, veut les punir d'un autre crime. Il est à remarquer que, dans leur douleur, ils n'accablent pas Benjamin de reproches. Cette conduite dut toucher Joseph.

[4] Juda exprime ici les sentiments les plus généreux. Aussi Joseph ne pourra-t-il tarder davantage à se faire reconnaître. Maintenant il sait tout ce qu'il désirait apprendre touchant sa famille.

VOCATION D'ABRAHAM.

CHAPITRE XLV

Joseph reconnu par ses frères.

1. Joseph ne pouvait plus se contenir; comme il était environné de plusieurs personnes, il ordonna de faire sortir tout le monde, afin que nul étranger ne fût présent au moment de la reconnaissance mutuelle.

2. Alors, en pleurant, il éleva sa voix, qui fut entendue des Égyptiens, et de toute la maison de Pharaon.

3. Et il dit à ses frères : Je suis Joseph [1]. Mon père vit-il encore? Mais ses frères ne pouvaient répondre, tant ils étaient saisis de frayeur.

4. Il leur parla avec douceur, et leur dit : Approchez-vous de moi. Quand ils furent près de lui, il ajouta : Je suis Joseph, votre frère, que vous avez vendu pour l'Égypte.

5. Ne craignez rien, et ne vous affligez pas de m'avoir vendu pour ce pays-ci; car Dieu m'a envoyé en Égypte avant vous pour votre salut.

6. Il y a deux ans que la famine a commencé sur la terre, et il en reste encore cinq, pendant lesquels on ne pourra ni labourer, ni moissonner.

7. Dieu m'a fait venir ici avant vous pour vous conserver la vie, et afin que vous puissiez avoir des vivres pour subsister.

8. J'ai été envoyé ici non par votre conseil, mais par la volonté de Dieu, qui m'a rendu comme le père de Pharaon, le maître de sa maison, et le prince de toute l'Égypte.

9. Hâtez-vous d'aller trouver mon père, et dites-lui : Voici ce que vous mande votre fils Joseph : Dieu m'a fait maître de toute l'Égypte. Descendez vers moi, ne différez point.

10. Vous habiterez dans la terre de Gessen; vous serez près de moi, vous et vos enfants, et les enfants de vos enfants, vos brebis, vos troupeaux de bœufs, et tout ce que vous possédez.

11. Là je vous nourrirai, car il reste encore cinq années de famine, de peur que vous ne périssiez avec toute votre famille, et tout ce qui est à vous.

12. Vos yeux, et les yeux de mon frère Benjamin, voient que c'est moi-même qui vous parle de ma propre bouche [2].

13. Annoncez à mon père quelle est ma gloire, et tout ce que vous avez vu en Égypte. Hâtez-vous, amenez-le-moi.

14. Il se jeta au cou de Benjamin son frère pour l'embrasser, et pleura; Benjamin pleura aussi en le tenant embrassé.

15. Joseph embrassa aussi tous ses frères, et pleura sur chacun d'eux; après cela, ils eurent assez de hardiesse pour lui parler.

16. On apprit aussitôt, et le bruit se répandit dans toute la cour du roi, que les frères de Joseph étaient venus. Pharaon s'en réjouit avec toute sa maison,

17. Et dit à Joseph de donner cet ordre à ses frères : Chargez vos ânes de blé, retournez au pays de Chanaan,

18. Et amenez votre père avec toute votre famille, et venez à moi. Je vous donnerai tous les biens de l'Égypte, et vous serez nourris de ce qu'il y a de meilleur dans cette terre.

19. Ordonnez-leur aussi d'emmener des chariots de l'Égypte, pour transporter les femmes avec leurs petits enfants, et dites-leur : Amenez votre père, et hâtez-vous de venir.

20. Ne laissez rien de ce qui est dans vos maisons, parce que toutes les richesses de l'Égypte seront à vous.

21. Les enfants d'Israël exécutèrent ce qui leur avait été ordonné. Joseph leur donna des chariots, selon l'ordre de Pharaon, et des vivres pour le chemin.

22. Il commanda aussi de donner deux robes à chacun de ses frères; mais il en donna cinq des plus belles à Benjamin, et trois cents pièces d'argent.

23. Il envoya autant d'argent et de robes à son père, avec dix ânes chargés de ce qu'il y avait de plus précieux en Égypte, et autant d'ânesses portant du blé et du pain pour la route.

24. Il congédia donc ses frères, et leur dit en partant : Ne vous mettez point en colère en chemin [1].

25. Ils revinrent donc de l'Égypte au pays de Chanaan vers Jacob leur père;

26. Et ils lui annoncèrent cette nouvelle : Votre fils Joseph est vivant; il commande dans toute la terre d'Égypte. A ces mots Jacob se réveilla comme d'un profond sommeil, et cependant il ne pouvait les croire.

27. Ceux-ci, de leur côté, lui rapportèrent tout ce qui s'était passé. Enfin, ayant vu les chariots et tout ce que Joseph lui envoyait, son esprit se ranima.

28. Et il dit : Je n'ai plus rien à désirer, puisque mon fils Joseph vit encore. J'irai, et je le verrai avant de mourir.

CHAPITRE XLVI

Jacob va en Égypte avec toute sa famille.

1. Israël partit avec tout ce qu'il avait, et vint au puits du Jurement; il y offrit des victimes au Dieu de son père Isaac.

2. Et il l'entendit, dans une vision de nuit, qui l'appelait et lui disait : Jacob, Jacob. Celui-ci répondit : Me voici.

3. Et Dieu continua : Je suis le Dieu très-puissant de votre père, ne craignez point; allez en Égypte, parce que je vous y rendrai le chef d'un grand peuple.

4. J'y descendrai avec vous, et je vous en ramènerai. Joseph vous fermera les yeux de ses mains.

5. Jacob quitta le puits du Jurement, et ses enfants l'emmenèrent, avec ses petits-enfants et leurs femmes, dans les chariots que Pharaon avait envoyés pour transporter ce vieillard,

6. Avec tout ce qu'il possédait au pays de Chanaan; et il arriva en Égypte avec toute sa famille,

7. Ses fils, ses petits-fils, et toute sa postérité.

8. Or voici les noms des enfants d'Israël qui entrèrent en Égypte, lorsqu'il y vint avec toute sa race : son fils aîné Ruben;

9. Les fils de Ruben : Hénoch, Phallu, Hesron et Charmi;

10. Les fils de Siméon : Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin, Sohar et Saül, fils d'une femme de Chanaan;

11. Les fils de Lévi : Gerson, Caath et Mérari;

12. Les fils de Juda : Her, Onan, Séla, Pharès et Zara. Her et Onan moururent dans le pays de Chanaan. Les fils de Pharès : Hesron et Hamul;

13. Les fils d'Issachar : Thola, Phua, Job et Semron;

14. Les fils de Zabulon : Sared, Élon et Jahélel.

15. Ce sont là les fils de Lia, qu'elle eut en Mésopotamie de Syrie, ainsi que sa fille Dina. Ses fils et ses filles étaient au nombre de trente-trois.

16. Les fils de Gad : Séphion, Haggi, Suni, Ésebon, Héri, Arodi et Aréli;

17. Les fils d'Aser : Jammé, Jésua, Jessui, Beria et Sara leur sœur; les fils de Beria : Héber et Melchiel.

18. Ce sont là les fils de Zelpha, que Laban avait donnée à Lia sa fille; ils étaient aussi fils de Jacob, et au nombre de seize personnes.

19. Les fils de Rachel, femme de Jacob : Joseph et Benjamin.

20. Joseph, en Égypte, eut deux fils de sa femme Aseneth, fille de Putiphar, prêtre d'Héliopolis : Manassé et Éphraïm.

[1] Cette révélation inattendue les frappa d'étonnement et de frayeur. Joseph s'applique aussitôt à les rassurer. Sans excuser leur faute, il leur montre l'action de la Providence, qui tire le bien du mal.

[2] Joseph se sert de la langue maternelle; il fait remarquer à ses frères qu'il n'a pas besoin d'interprète.

[1] Joseph connaît le caractère irritable de quelques-uns de ses frères; il craint qu'au souvenir de leur crime, il ne s'élève quelque altercation entre eux.

21. Les fils de Benjamin : Béla, Béchor, Asbel, Gèra, Naaman, Échi, Ros, Mophim, Ophim et Ared.

22. Ce sont là les fils que Jacob eut de Rachel; en tout quatorze personnes.

23. Dan n'eut qu'un fils, Husim.

24. Les fils de Nephthali : Jasiel, Guni, Jéser et Sallem.

25. Ce sont là les fils de Bala, que Laban avait donnée à Rachel sa fille; ils étaient aussi fils de Jacob : en tout sept personnes.

26. Ceux qui vinrent en Égypte avec Jacob, et qui étaient issus de lui, sans compter les femmes de ses fils, étaient en tout soixante-six personnes.

27. De plus les deux enfants de Joseph, nés en Égypte. Ainsi toutes les personnes de la maison de Jacob, qui vinrent en Égypte, furent au nombre de soixante-dix.

28. Or Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph pour l'avertir de son arivée, afin qu'il vînt au-devant de lui dans la terre de Gessen.

29. Quand Jacob y fut arrivé, Joseph fit mettre les chevaux à son chariot, et courut au-devant de son père. En le voyant il se précipita à son cou, et l'embrassa en pleurant.

30. Jacob dit à Joseph : Maintenant je mourrai content, puisque j'ai vu votre visage, et que je vous laisse après moi.

31. Joseph dit à ses frères, et à toute la maison de son père : Je vais annoncer à Pharaon que mes frères et tous ceux de la maison de mon père sont venus me trouver de la terre de Chanaan.

32. Je lui dirai que vous êtes pasteurs de brebis, vous occupant à nourrir des troupeaux; que vous avez amené avec vous vos brebis, vos bœufs, et tout ce que vous possédez.

33. Lorsque Pharaon vous appellera et vous demandera : Quelle est votre occupation?

34. Vous répondrez : Vos serviteurs sont pasteurs depuis leur enfance jusqu'à présent, et nos pères l'ont été comme nous. Vous parlerez ainsi pour pouvoir demeurer dans la terre de Gessen, parce que les Égyptiens détestent tous les pasteurs de brebis.

CHAPITRE XLVII

Jacob est établi par ordre du roi dans le pays de Gessen.

1. Joseph alla trouver Pharaon, et lui dit : Mon père et mes frères sont venus du pays de Chanaan, avec leurs brebis, leurs troupeaux, et tout ce qu'ils possèdent, et ils se sont arrêtés dans la terre de Gessen.

2. Il présenta aussi au roi cinq de ses frères.

3. Le roi les interrogea : Quelle est votre occupation? Ils répondirent : Vos serviteurs sont, comme nos pères, pasteurs de brebis.

4. Nous sommes venus passer quelque temps dans vos terres, car la famine est si grande dans le pays de Chanaan, qu'il n'y a plus d'herbe pour les troupeaux de vos serviteurs. Nous vous supplions d'ordonner à vos serviteurs de demeurer dans la terre de Gessen.

5. Le roi dit donc à Joseph : Votre père et vos frères sont venus vers vous.

6. L'Égypte est devant vous; faites-leur habiter la meilleure contrée, et donnez-leur la terre de Gessen. Si vous connaissez parmi eux des hommes habiles, établissez-les intendants de mes troupeaux.

7. Joseph présenta ensuite son père au roi. Jacob le bénit,

8. Et, interrogé par lui : Quels sont les jours de vos années?

9. Il répondit : Les jours de mon pèlerinage sont de cent trente ans [1], petits et mauvais; et ils n'ont point égalé ceux de mes pères.

10. Et après avoir béni le roi, il se retira.

[1] Les patriarches se regardaient comme des étrangers sur la terre, aspirant après la véritable patrie. (Voy. Hébr., XI, 13.)

11. Joseph, selon le commandement de Pharaon, mit son père et ses frères en possession de Ramessès, dans le pays le plus fertile de l'Égypte.

12. Il les nourrissait, ainsi que toute la maison de son père, donnant à chacun ce qui lui était nécessaire.

13. Car le pain manquait dans tout le monde, et la famine désolait toute la terre, surtout l'Égypte et le pays de Chanaan.

14. Joseph ayant amassé tout l'argent de ces pays par la vente du blé, le déposa dans le trésor du roi.

15. L'argent étant venu à manquer aux acheteurs, les Égyptiens dirent à Joseph : Donnez-nous du pain. Nous laisserez-vous mourir faute d'argent?

16. Joseph leur répondit : Si vous n'avez plus d'argent, amenez vos troupeaux, et je vous donnerai du blé en échange.

17. Ils lui amenèrent donc leurs troupeaux, et il leur donna du blé pour le prix des chevaux, des brebis, des bœufs et des ânes. Il les nourrit cette année-là en échange de leurs troupeaux.

18. L'année suivante ils revinrent, et dirent : Nous ne vous cacherons point, mon seigneur, que l'argent nous ayant fait défaut, nous n'avons plus de troupeaux. Et vous n'ignorez pas qu'excepté nos corps et nos terres, nous ne possédons rien.

19. Pourquoi donc mourrons-nous sous vos yeux? Nous nous donnons à vous, nous et nos terres : achetez-nous pour être les esclaves du roi, et fournissez-nous des semences, afin que la terre ne soit pas changée en désert par suite de la mort des cultivateurs.

20. Joseph acheta ainsi toutes les terres de l'Égypte, chacun vendant ce qu'il possédait, à cause de la rigueur de la famine. De cette façon il acquit toute l'Égypte à Pharaon [1],

21. Avec toute la population, depuis une extrémité du royaume jusqu'à l'autre;

22. Excepté les terres des prêtres, qui leur avaient été données par le roi; car on leur fournissait une certaine quantité de blé des greniers publics; c'est pourquoi ils ne furent point obligés de vendre leurs terres.

23. Après cela Joseph dit au peuple : Vous le voyez, vous êtes à Pharaon, vous et toutes vos terres; recevez des semences, et ensemencez les champs,

24. Afin que vous puissiez récolter des grains. Vous en donnerez la cinquième partie au roi; je vous abandonne les quatre autres pour semer les terres, et pour nourrir vos familles et vos enfants [2].

25. Ils lui répondirent : Notre salut est entre vos mains. Regardez-nous seulement, mon seigneur, d'un œil favorable, et nous servirons le roi avec joie.

26. Depuis ce temps jusqu'à ce jour, dans toute l'Égypte, on paie aux rois la cinquième partie du revenu, et cela est comme passé en loi, excepté la terre des prêtres, restée exempte de cette sujétion [3].

27. Israël demeura donc en Égypte, c'est-à-dire dans la terre de Gessen, qu'il posséda, et où sa famille s'accrut et se multiplia extraordinairement.

28. Il y vécut dix-sept ans, et tout le temps de sa vie fut de cent quarante-sept ans.

29. Voyant le jour de sa mort approcher, il appela son fils Joseph, et lui dit : Si j'ai trouvé grâce devant vous, mettez votre main sous ma cuisse [4], et donnez-moi l'assurance certaine de ne point m'ensevelir en Égypte.

30. Mais je reposerai avec mes pères; vous me transporterez hors de ce pays, et me déposerez dans le sépulcre de mes

[1] Pharaon devint ainsi propriétaire et maître absolu de toute l'Égypte.

[2] Joseph traite les Égyptiens avec une sage modération. Il leur rend immédiatement leurs terres et leurs bestiaux, à la seule charge d'une redevance annuelle en nature.

[3] Ce tribut se payait du temps de Moïse. Il constitua par la suite la principale source des revenus du roi, comme nous l'apprennent Hérodote, Diodore, Josèphe et Clément d'Alexandrie.

[4] Voy. Gen., XXIV, 2.

ancêtres. Joseph lui répondit : Je ferai ce que vous avez ordonné.

31. Jurez-le-moi donc, reprit Jacob. Et pendant que Joseph le jurait, Israël, tourné vers le chevet de son lit, adora Dieu.

CHAPITRE XLVIII

Joseph visite son père dans sa dernière maladie. Jacob adopte les deux enfants de Joseph.

1. Quelque temps après, on annonça à Joseph que son père était malade : alors prenant avec lui ses deux fils, Manassé et Éphraïm, il alla le voir.

2. On dit donc au vieillard : Voici votre fils Joseph qui vient vers vous. Jacob, reprenant ses forces, s'assit dans son lit,

3. Et dit à Joseph, lorsqu'il fut entré : Le Dieu tout-puissant m'apparut à Luza, au pays de Chanaan, et me bénit,

4. Et il me dit : Je ferai croître et multiplier votre race ; je vous rendrai le chef d'une multitude de peuples, et je vous donnerai cette terre, et à votre postérité après vous, afin que vous la possédiez à jamais.

5. C'est pourquoi vos deux fils Éphraïm et Manassé, qui vous sont nés en Égypte avant mon arrivée ici, seront à moi, et seront mis au nombre de mes enfants, comme Ruben et Siméon.

6. Mais ceux que vous aurez après eux seront à vous, et ils porteront le nom de leurs frères dans les terres qu'ils posséderont [1].

7. Car, lorsque je revenais de Mésopotamie, Rachel mourut en chemin au pays de Chanaan : c'était au printemps, non loin d'Éphrata, qui s'appelle aussi Bethléhem [2].

8. Jacob alors, voyant les fils de Joseph, lui dit : Qui sont ceux-ci?

9. Joseph répondit : Ce sont mes fils que Dieu m'a donnés en ce pays. Amenez-les-moi, dit Jacob, pour que je les bénisse.

10. Les yeux d'Israël, en effet, s'étaient obscurcis à cause de son extrême vieillesse, et il ne pouvait voir distinctement. Les ayant fait approcher de lui, il les embrassa,

11. Et dit à son fils : Je n'ai pas été privé de votre vue, et Dieu, en outre, m'a montré vos enfants.

12. Joseph les ayant retirés des bras de son père, se prosterna profondément en terre.

13. Il plaça Éphraïm à sa droite, c'est-à-dire, à la gauche d'Israël, et Manassé à sa gauche, c'est-à-dire, à la droite de son père, et les approcha tous deux de Jacob.

14. Celui-ci étendant sa main droite, la mit sur la tête d'Éphraïm, le plus jeune, et posa sa main gauche sur la tête de Manassé, l'aîné, en croisant ses bras.

15. Il bénit les fils de Joseph, en disant : Que le Dieu en présence duquel ont marché mes pères Abraham et Isaac, le Dieu qui me nourrit depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour ;

16. Que l'ange qui m'a délivré de tous les maux, bénisse ces enfants ; qu'ils portent mon nom, et les noms de mes pères Abraham et Isaac, et qu'ils ne cessent de se multiplier sur la terre.

17. Or Joseph s'apercevant que son père avait mis sa main droite sur la tête d'Éphraïm, s'en affligea ; il prit la main de son père, et tâcha de la lever de dessus la tête d'Éphraïm, pour la mettre sur la tête de Manassé,

18. En disant à son père : Ce n'est pas ainsi, mon père ; car celui-ci est l'aîné ; placez votre main droite sur sa tête.

19. Mais refusant de le faire, Jacob lui dit : Je le sais, mon fils, je le sais ; celui-ci sera aussi chef des peuples, et sa race se multipliera ; mais son frère, qui est le plus jeune, sera plus grand que lui, et sa postérité croîtra parmi les nations.

[1] C'est-à-dire, seront confondus avec les descendants d'Éphraïm et de Manassé. Nous ne voyons pas toutefois que Joseph ait eu d'autres enfants.

[2] Ce dernier souvenir d'affection pour Rachel, son épouse préférée, explique la conduite de Jacob, qui veut que les deux fils de Joseph, par conséquent les petits-fils de Rachel, deviennent chefs de tribus.

20. Jacob les bénit en ce moment, et dit : Israël sera béni en vous, et l'on dira : Que Dieu vous bénisse comme Éphraïm et Manassé. Ainsi il mit Éphraïm avant Manassé.

21. Il dit ensuite à Joseph, son fils : Vous voyez que je vais mourir. Dieu sera avec vous, et il vous ramènera au pays de vos pères.

22. Je vous donne de plus qu'à vos frères cette partie de mon bien [1] que j'ai gagnée sur les Amorrhéens, avec mon épée et mon arc.

CHAPITRE XLIX

Jacob bénit ses enfants, et meurt.

1. Jacob appela ses enfants et leur dit : Assemblez-vous, afin que je vous annonce ce qui doit vous arriver dans les derniers jours.

2. Assemblez-vous et écoutez, enfants de Jacob ; écoutez Israël, votre père.

3. Ruben, mon fils aîné, vous, ma force, et la principale cause de ma douleur, vous deviez être le plus favorisé dans les dons, le plus grand en autorité.

4. Vous vous êtes répandu comme un torrent. Puissiez-vous ne point croître, parce que vous avez monté sur le lit de votre père, et que vous avez souillé sa couche [2].

5. Siméon et Lévi, frères, instruments d'un carnage injuste [3].

6. Que mon esprit n'ait aucune part à leurs conseils, et que ma gloire ne soit pas avec eux ; parce que dans leur fureur ils ont massacré des hommes, et renversé une ville pour satisfaire leur vengeance.

7. Maudite soit leur fureur, parce qu'elle est opiniâtre, et leur colère, parce qu'elle est inflexible : je les diviserai dans Jacob, et je les disperserai dans Israël.

8. Juda, vos frères vous loueront ; votre main mettra vos ennemis sous le joug ; les enfants de votre père vous adoreront.

9. Juda est un jeune lion. Vous vous êtes levé, mon fils, pour ravir la proie. Dans votre repos vous êtes couché comme un lion et une lionne : qui osera le réveiller?

10. LE SCEPTRE NE SERA POINT ÔTÉ DE JUDA, NI LE PRINCE DE SA POSTÉRITÉ, JUSQU'À CE QUE VIENNE CELUI QUI DOIT ÊTRE ENVOYÉ ; ET C'EST LUI QUI SERA L'ATTENTE DES NATIONS [4].

11. Il liera son ânon à la vigne, il liera, ô mon fils, son ânesse à la vigne. Il lavera sa robe dans le vin, et son manteau dans le sang du raisin [5].

12. Ses yeux sont plus beaux que le vin, et ses dents plus blanches que le lait.

13. Zabulon habitera sur le rivage de la mer, près du port des navires, et il s'étendra jusqu'à Sidon.

14. Issachar, comme un animal robuste, est couché au milieu de son héritage.

15. Voyant que le repos est bon, et que la terre est excellente, il a baissé l'épaule sous les fardeaux, et il s'est assujetti aux tributs.

16. Dan jugera son peuple aussi bien que les autres tribus d'Israël.

17. Que Dan devienne comme un serpent dans le chemin, et comme un aspic dans le sentier, qui mord le pied du cheval, afin que le cavalier tombe à la renverse.

[1] Il s'agit de la terre de Sichem, où est situé le puits de Jacob, près duquel Jésus-Christ conversa avec la Samaritaine.

[2] Ruben est privé de son droit d'aînesse, en punition du crime abominable que son père lui reproche.

[3] Jacob n'a point oublié le massacre des Sichimites. La malédiction encourue par Lévi à cause de sa cruauté sera levée plus tard, en récompense du zèle de sa tribu pour le culte du vrai Dieu.

[4] Juda remplace Ruben dans ses priviléges ; de lui descendra David ; et, quand les temps seront accomplis, de sa race naîtra Jésus-Christ, le Messie.

[5] Les saints Pères regardent ces paroles comme une prophétie concernant la rédemption.

18. Seigneur, J'ATTENDRAI VOTRE SALUT[1].

19. Gad combattra tout armé à la tête d'Israël, et retournera ensuite couvert de ses armes.

20. Le pain d'Aser sera excellent, il fera les délices des rois.

21. Nephthali sera comme un cerf qui s'échappe; sa parole est pleine de grâces.

22. Mon fils Joseph croîtra, mon fils se multipliera de plus en plus. Son visage est beau et agréable, les jeunes filles ont couru sur la muraille pour le voir.

23. Ses ennemis, armés de traits, l'ont irrité, l'ont injurié; ils lui ont porté envie.

24. Son arc est demeuré ferme, et les chaînes de ses mains et de ses bras ont été rompues par la vertu du Dieu de Jacob. De là il est sorti le pasteur et la force d'Israël.

25. Le Dieu de votre père sera votre protecteur, et le Tout-Puissant vous comblera des bénédictions du ciel, des bénédictions de l'abîme des eaux, des bénédictions des mamelles et des entrailles.

26. Les bénédictions de votre père surpassent celles de ses pères, jusqu'à ce que vienne le désiré des collines éternelles. Que ces bénédictions se répandent sur la tête de Joseph, et sur le haut de la tête de celui qui est comme un Nazaréen entre ses frères.

27. Benjamin sera un loup ravissant; il dévorera la proie le matin, et le soir il partagera les dépouilles[2].

28. Ce sont là les chefs des douze tribus d'Israël. Leur père leur parla en ces termes, et bénit chacun d'eux de bénédictions qui leur étaient propres.

29. Il leur fit aussi ce commandement : Je vais être réuni à mon peuple; ensevelissez-moi avec mes pères dans la caverne double, située dans le champ d'Éphron, Héthéen,

30. Près de Mambré, au pays de Chanaan, qu'Abraham acheta d'Éphron, Héthéen, avec le champ, pour y avoir son sépulcre.

31. Il y a été enseveli avec Sara, sa femme; là aussi Isaac fut enseveli avec Rébecca, sa femme; là encore est ensevelie Lia.

32. Après avoir donné ces ordres et ces instructions à ses enfants, il rapprocha ses pieds sur sa couche, et mourut; et il fut réuni à son peuple.

CHAPITRE L.

Sépulture solennelle de Jacob. Mort de Joseph.

1. Joseph voyant son père mort, se jeta sur son visage et le baisa en pleurant.

2. Il ordonna aux médecins à son service d'embaumer le corps de son père.

3. Ceux-ci exécutèrent ce qui leur était commandé; ce qui dura quarante jours; c'était, en effet, la coutume pour embaumer les morts[3]. Et l'Égypte pleura Jacob soixante-dix jours.

4. Le temps du deuil étant passé, Joseph dit aux officiers de Pharaon : Si j'ai trouvé grâce devant vous, faites connaître à Pharaon

5. Que mon père m'a dit : Voici que je meurs; promettez-moi avec serment que vous m'ensevelirez dans mon sépulcre que je me suis préparé au pays de Chanaan. J'irai donc ensevelir mon père, et je reviendrai.

6. Pharaon lui dit : Allez, et ensevelissez votre père, comme il vous l'a fait jurer.

7. Lorsque Joseph y alla, les premiers officiers de la maison de Pharaon et les plus grands de l'Égypte l'accompagnèrent,

8. Avec la maison de Joseph et ses frères, laissant au pays de Gessen leurs petits enfants et leurs troupeaux.

9. Il était suivi de chariots et de cavaliers; et il y eut une foule considérable.

10. Lorsqu'ils furent venus à l'aire d'Atad, située au delà du Jourdain, ils célébrèrent les funérailles pendant sept jours avec beaucoup de pleurs et de grands cris.

11. Ce que voyant, les habitants du pays de Chanaan dirent : Voilà un grand deuil parmi les Égyptiens. C'est pourquoi ce lieu fut appelé le deuil d'Égypte.

12. Les enfants de Jacob accomplirent donc ce qu'il leur avait commandé;

13. Ils transportèrent son corps au pays de Chanaan et l'ensevelirent dans la caverne double qu'Abraham avait achetée d'Éphron, Héthéen, avec le champ, près de Mambré, pour en faire le lieu de sa sépulture.

14. Après la sépulture de son père, Joseph retourna en Égypte avec ses frères, et toute sa suite.

15. Jacob étant mort, les frères de Joseph eurent peur, et se dirent entre eux : Si, par hasard, Joseph se souvenait de l'injure qu'il a soufferte, et nous rendait tout le mal que nous lui avons fait.

16. Ils lui envoyèrent dire : Votre père, avant de mourir, nous a commandé

17. De vous dire de sa part : Je vous en conjure, oubliez le crime de vos frères, et la malice dont ils ont usé envers vous. Nous vous conjurons aussi de pardonner cette iniquité aux serviteurs du Dieu de votre père. Joseph pleura en entendant ces paroles.

18. Ses frères, étant venus le trouver, se prosternèrent devant lui, et lui dirent : Nous sommes vos serviteurs.

19. Il leur répondit : Ne craignez point; pouvons-nous résister à la volonté de Dieu?

20. Vous avez eu de mauvaises intentions contre moi; mais Dieu a changé ce mal en bien, afin de m'élever comme vous le voyez maintenant, et de sauver beaucoup de peuples.

21. Ne craignez point : je vous nourrirai, vous et vos enfants. Et il les consola, en leur parlant avec beaucoup de douceur et de tendresse.

22. Il continua d'habiter en Égypte, au milieu de toute la famille de son père, et vécut cent dix ans. Il vit les enfants d'Éphraïm jusqu'à la troisième génération. Machir, fils de Manassé, eut aussi des enfants, qui furent élevés sur les genoux de Joseph.

23. Joseph dit ensuite à ses frères : Après ma mort Dieu vous visitera, et il vous fera passer de cette terre dans celle qu'il a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob.

24. Lorsqu'il leur eut dit : Dieu vous visitera, il ajouta : Transportez d'ici mes os avec vous, et promettez-le-moi avec serment.

25. Il mourut âgé de cent dix ans accomplis. Son corps fut embaumé et déposé dans un cercueil en Égypte.

[1] Les regards de Jacob percent l'avenir; il s'interrompt tout à coup, au milieu de ses prophéties, pour saluer le SAUVEUR dans le lointain des âges.

[2] Tous les Pères entendent cette prophétie de saint Paul, de la tribu de Benjamin; il fut d'abord comme un loup ravissant et persécuteur de l'Église naissante; plus tard, il enrichit l'Église de conquêtes spirituelles.

[3] Les Égyptiens avaient coutume d'embaumer les morts. Grâce à ces procédés de l'embaumement, les momies paraissent indestructibles. Le deuil d'un roi, en Égypte, durait soixante-douze jours. On voit que le deuil de Jacob, qui fut général, et dura soixante-dix jours, fut presque aussi solennel que celui des rois.

ABRAHAM SE REND DANS LA TERRE DE CHANAAN.

L'EXODE

L'EXODE nous apprend
de quelle manière les Israélites sortirent d'Égypte sous la conduite de Moïse,
les miracles signalés opérés en leur faveur, et comment Dieu promulgua la loi sur le mont Sinaï.
Ce livre comprend l'histoire de cent quarante-cinq années.

CHAPITRE I

Multiplication et oppression des Israélites.

1. Voici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte avec Jacob, et qui y entrèrent chacun avec sa famille :

2. Ruben, Siméon, Lévi, Juda,

3. Issachar, Zabulon, Benjamin,

4. Dan, Nephthali, Gad et Aser.

5. Tous ceux qui étaient issus de Jacob étaient au nombre de soixante-dix personnes. Joseph était alors en Égypte.

6. Et après sa mort, et celle de tous ses frères, et de toute cette génération,

7. Les enfants d'Israël s'accrurent et se multiplièrent comme l'herbe des prairies; et étant devenus extrêmement forts, ils remplirent le pays où ils étaient établis.

8. Cependant il s'éleva en Égypte un nouveau roi [1], à qui Joseph était inconnu;

9. Et il dit à son peuple : Voilà que le peuple des enfants d'Israël est très-nombreux et plus fort que nous [2].

10. Venez, opprimons-les adroitement, de peur qu'ils ne se multiplient encore davantage, et, si quelque guerre fond sur nous, qu'ils ne se joignent à nos ennemis, et qu'après nous avoir vaincus, ils ne sortent de l'Égypte [3].

11. Il établit donc des directeurs des travaux pour accabler les Hébreux de fardeaux. Et ils bâtirent à Pharaon les villes des tentes Phithom et Ramessès [4].

12. Mais plus on les opprimait, plus ils se multipliaient et croissaient.

13. Les Égyptiens détestaient les enfants d'Israël : ils les accablaient en les insultant;

14. Et ils remplissaient leur vie d'amertume par des travaux pénibles de mortier et de brique, par toute sorte d'assujettissements et d'ouvrages de terre dont ils étaient écrasés [5].

15. Le roi d'Égypte parla aussi aux sages-femmes des Hébreux, dont l'une se nommait Séphora, et l'autre Phua,

16. Et leur fit ce commandement : Quand vous recevrez les enfants des Hébreux, au moment de leur naissance, si c'est un fils, tuez-le; si c'est une fille, laissez-la vivre.

17. Mais les sages-femmes furent touchées de la crainte de Dieu, et n'exécutèrent point les ordres du roi d'Égypte; elles conservèrent les enfants mâles.

18. Le roi, les ayant appelées, leur dit : Quel a été votre dessein, en épargnant ainsi les enfants mâles?

19. Elles lui répondirent : Les femmes des Hébreux ne sont pas comme celles d'Égypte; car elles ont elles-mêmes la science des sages-femmes, et avant que nous soyons arrivées, elles ont enfanté.

20. Dieu récompensa ces sages-femmes [1]; et le peuple s'accrut et se fortifia prodigieusement.

21. Et parce que les sages-femmes avaient craint Dieu, il fit prospérer leurs maisons.

22. Alors Pharaon fit ce commandement à tout son peuple : Jetez dans le fleuve tous les enfants mâles qui naîtront, et réservez seulement les filles.

CHAPITRE II

Moïse sauvé des eaux. Il est obligé de s'enfuir. Son mariage et ses enfants.

1. Après cela, un homme de la maison de Lévi épousa une femme de sa tribu.

2. Celle-ci conçut et enfanta un fils; et voyant sa beauté, elle le cacha pendant trois mois.

3. Mais ne pouvant le cacher plus longtemps, elle prit une corbeille de jonc, et, l'ayant enduite de bitume et de poix, elle y plaça le petit enfant, et l'exposa parmi les roseaux sur le bord du fleuve.

4. La sœur de l'enfant se tenait au loin, pour voir ce qui allait arriver.

5. En ce moment la fille de Pharaon vint au fleuve se baigner, et ses compagnes marchaient au bord de l'eau. Ayant aperçu la corbeille au milieu des roseaux, elle envoya une de ses servantes, qui la lui apporta.

6. Elle l'ouvrit, et voyant un petit enfant qui criait, elle en eut compassion et dit : C'est un enfant des Hébreux.

7. La sœur de l'enfant lui dit : Voulez-vous que j'aille appeler une femme des Hébreux qui puisse nourrir ce petit enfant?

8. Elle lui répondit : Allez. La jeune fille s'empressa de faire venir sa mère.

9. La fille de Pharaon lui dit : Recevez cet enfant, nourrissez-le, et je vous en récompenserai. La mère prit l'enfant

[1] Selon l'historien Josèphe, c'était un prince d'une autre dynastie.

[2] Ce passage montre évidemment qu'il s'agit d'un roi dont les États étaient peu considérables. On en peut conclure que l'Égypte était divisée en plusieurs petits royaumes, et par conséquent que la chronologie opposée au texte mosaïque ne repose pas sur une base solide. Divers princes, en effet, régnèrent simultanément et non successivement.

[3] C'était une tradition parmi les Égyptiens que les Israélites devaient un jour aller prendre possession du pays de Chanaan.

[4] Ces villes étaient destinées à servir de magasins publics; les rois recevaient en nature les tributs et impôts établis sur leurs sujets.

[5] Des monuments existant encore montrent les Israélites occupés à ces rudes travaux.

[1] Dieu hait le mensonge; il récompensa dans ces femmes la charité et la bonté de cœur.

et le nourrit; et lorsqu'il fut assez fort, elle le remit à la fille de Pharaon,

10. Qui l'adopta pour son fils [1], et le nomma Moïse, parce que, disait-elle, je l'ai tiré de l'eau.

11. Lorsque Moïse eut grandi [2], il sortit pour aller voir ses frères. Il vit leur affliction, et aperçut un Égyptien qui frappait un Hébreu.

12. Il regarda de tous côtés, et ne voyant personne près de lui, il tua l'Égyptien, et le cacha dans le sable.

13. Le lendemain il sortit et remarqua deux Hébreux qui se querellaient; et il dit à celui qui outrageait l'autre : Pourquoi frappez-vous votre frère?

14. Cet homme répliqua : Qui vous a établi sur nous prince et juge? Est-ce que vous voulez me tuer comme vous avez tué hier un Égyptien? Moïse craignit, et dit : Comment cela est-il connu?

15. Pharaon en ayant été informé, cherchait à faire mourir Moïse. Celui-ci s'enfuit au pays de Madian, où il demeura; il s'arrêta près d'un puits.

16. Or le prêtre de Madian avait sept filles, qui vinrent puiser de l'eau; ayant rempli les canaux, elles voulaient faire boire les troupeaux de leur père.

17. Survinrent des bergers qui les chassèrent. Moïse se leva, prit la défense de ces jeunes filles, et fit boire leurs brebis.

18. De retour chez Raguel [3] leur père, il leur dit : Pourquoi êtes-vous revenues plus tôt qu'à l'ordinaire?

19. Elles répondirent : Un Égyptien nous a délivrées de la violence des pasteurs; il a même puisé de l'eau avec nous, et donné à boire à nos brebis.

20. *Où est-il?* reprit leur père. Pourquoi avez-vous renvoyé cet homme? Appelez-le, afin qu'il mange notre pain.

21. Moïse jura de demeurer avec lui. Il épousa ensuite Séphora, sa fille.

22. Celle-ci enfanta un fils qu'il nomma Gersam, disant : J'ai été voyageur dans une terre étrangère. Elle eut un autre fils, qu'il nomma Éliézer, disant : Le Dieu de mon père, mon protecteur, m'a délivré de la main de Pharaon.

23. Longtemps après, le roi d'Égypte mourut; et les enfants d'Israël, gémissant sous le poids des travaux qui les accablaient, crièrent, et le cri de leur douleur s'éleva jusqu'à Dieu.

24. Il entendit leurs gémissements, il se souvint de l'alliance qu'il fit avec Abraham, Isaac et Jacob.

25. Et le Seigneur regarda les enfants d'Israël, et les reconnut [4].

CHAPITRE III

Le Seigneur apparaît à Moïse au milieu d'un buisson ardent.

1. Cependant Moïse faisait paître les brebis de Jéthro son beau-père, prêtre de Madian. Ayant mené son troupeau au fond du désert, il vint à la montagne de Dieu, Horeb [5].

2. Le Seigneur lui apparut dans la flamme du feu au milieu d'un buisson, et il voyait le buisson brûler sans se consumer.

3. Moïse dit donc : J'irai et je verrai cette grande vision, pourquoi ce buisson ne se consume point.

4. Mais le Seigneur, le voyant venir pour considérer ce qu'il voyait, l'appela du milieu du buisson, et lui dit : Moïse, Moïse. Il répondit : Me voici.

5. Dieu ajouta : N'approchez pas d'ici; ôtez les souliers de vos pieds, parce que le lieu où vous êtes est une terre sainte.

6. Il dit encore : Je suis le Dieu de votre père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob. Moïse se cacha le visage, car il n'osait regarder Dieu.

7. Le Seigneur lui dit : J'ai vu l'affliction de mon peuple en Égypte; j'ai entendu ses cris à cause de la dureté de ceux qui président aux travaux.

8. Connaissant sa douleur, je suis descendu pour le délivrer des mains des Égyptiens, et pour le faire passer de cette terre en une terre bonne et spacieuse, en une terre où coulent le lait et le miel, au pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens.

9. Le cri des enfants d'Israël est monté jusqu'à moi; j'ai vu leur affliction et la manière dont ils sont opprimés par les Égyptiens.

10. Mais venez, et je vous enverrai vers Pharaon, afin que vous tiriez de l'Égypte mon peuple, les enfants d'Israël.

11. Moïse dit à Dieu : Qui suis-je, moi, pour aller vers Pharaon, et pour tirer de l'Égypte les enfants d'Israël?

12. Dieu lui répondit : Je serai avec vous; et voici le signe de la mission que je vous donne. Lorsque vous aurez tiré mon peuple de l'Égypte, vous offrirez à Dieu un sacrifice sur cette montagne.

13. Moïse dit à Dieu : J'irai donc vers les enfants d'Israël, et je leur dirai : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous. Mais s'ils me disent : Quel est son nom? que leur répondrai-je?

14. Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI SUIS. Voici, ajouta-t-il, ce que vous direz aux enfants d'Israël : CELUI QUI EST m'a envoyé vers vous [1].

15. Dieu dit encore à Moïse : Vous direz aux enfants d'Israël : Le Seigneur, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous. C'est là mon nom dans toute l'éternité, le nom qui me fera connaître de génération en génération.

16. Allez, assemblez les anciens d'Israël, et vous leur direz : Le Seigneur, le Dieu de vos pères m'est apparu. Le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob m'a dit : Je vous ai visités, et j'ai vu tout ce qui vous est arrivé en Égypte.

17. J'ai résolu de vous délivrer de l'oppression des Égyptiens, pour vous conduire dans le pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, dans une terre où coulent le lait et le miel.

18. Ils écouteront votre voix, et vous irez, vous et les anciens d'Israël, vers le roi d'Égypte; vous lui direz : Le Seigneur Dieu des Hébreux nous a appelés. Nous ferons trois journées de chemin dans le désert, pour sacrifier au Seigneur notre Dieu.

19. Je sais toutefois que le roi d'Égypte ne vous laissera point aller, s'il n'y est contraint par une main forte.

20. J'étendrai donc ma main, et je frapperai l'Égypte par tous les prodiges que je ferai au milieu d'eux; et après cela il vous laissera partir.

21. Je ferai trouver grâce à ce peuple dans l'esprit des Égyptiens; et lorsque vous partirez, vous ne sortirez pas les mains vides;

22. Mais chaque femme demandera à sa voisine et à son hôtesse des vases d'or et d'argent, et des vêtements; vous en habillerez vos fils et vos filles, et vous dépouillerez l'Égypte [2].

CHAPITRE IV

Dieu rassure Moïse par plusieurs signes miraculeux. Moïse retourne en Égypte. Aaron, par l'ordre de Dieu, se joint à Moïse.

1. Moïse répondit : Ils ne me croiront pas, et ils n'écouteront point ma voix; mais ils diront : Le Seigneur ne vous a point apparu.

[1] Cette circonstance montre comment Moïse fut initié à toutes les sciences des Égyptiens.
[2] Il était alors âgé de quarante ans. (Voy. Act. des Ap., VII, 23. — Hébr., XI, 25, 26.)
[3] Ce personnage pouvait porter deux noms, celui de Raguel et celui de Jéthro. Plusieurs croient avec vraisemblance que Raguel était le père de Jéthro, par conséquent le grand-père des jeunes filles défendues par Moïse.
[4] C'est-à-dire, il en eut pitié.
[5] L'Horeb et le Sinaï sont deux pics d'une même montagne.

[1] Définition sublime : Dieu est l'Être par excellence, l'être nécessaire, parfait, immuable, éternel, source de tous les êtres.
[2] Dieu donne ces biens aux Israélites en dédommagement de ce qu'ils laisseraient en Égypte, et comme récompense des travaux pénibles auxquels ils avaient été employés. (Voy. Sag., X, 17.)

2. Dieu lui dit donc : Que tenez-vous en votre main? Une verge, répondit-il.

3. Le Seigneur ajouta : Jetez-la à terre. Moïse la jeta, et elle fut changée en serpent, de sorte que Moïse s'enfuit.

4. Le Seigneur lui dit encore : Étendez votre main, et prenez ce serpent par la queue. Il étendit la main et le saisit; aussitôt le serpent redevint une verge [1].

5. Afin qu'ils croient, continua le Seigneur, que le Seigneur, le Dieu de leurs pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob s'est manifesté à vous.

6. Le Seigneur lui dit encore : Mettez votre main dans votre sein. Il la mit dans son sein, et la retira couverte d'une lèpre blanche comme la neige.

7. Remettez, dit le Seigneur, votre main dans votre sein. Il la remit, et la retira semblable au reste de son corps.

8. S'ils ne vous croient pas, dit le Seigneur, et s'ils n'écoutent pas la voix du premier signe, ils écouteront celle du suivant.

9. S'ils ne croient point ces deux miracles, et n'écoutent pas votre voix, prenez de l'eau du fleuve, versez-la sur la terre; et tout ce que vous aurez puisé dans le fleuve sera changé en sang.

10. Moïse reprit : Je vous supplie, Seigneur, je n'ai jamais eu de facilité à parler; et depuis que vous avez parlé à votre serviteur, j'ai la langue encore moins libre et plus embarrassée.

11. Le Seigneur lui répondit : Qui a fait la bouche de l'homme? Qui a formé le muet et le sourd, l'aveugle et celui qui voit? N'est-ce pas moi?

12. Allez donc, je serai dans votre bouche, et je vous apprendrai ce que vous aurez à dire.

13. Je vous prie, Seigneur, repartit Moïse, envoyez celui que vous devez envoyer [2].

14. Le Seigneur, irrité contre Moïse, lui dit : Je sais qu'Aaron votre frère, de la race de Lévi, s'exprime aisément; voilà qu'il vient au-devant de vous; en vous voyant son cœur sera plein de joie.

15. Parlez-lui, et mettez mes paroles dans sa bouche. Je serai dans votre bouche et dans la sienne, et je vous montrerai ce que vous devez faire.

16. Il parlera pour vous au peuple, et il sera votre bouche, et vous l'instruirez dans tout ce qui regarde Dieu.

17. Prenez aussi dans votre main cette verge avec laquelle vous ferez des miracles.

18. Moïse s'en alla, revint chez Jéthro son beau-père, et lui dit : Je retournerai vers mes frères en Égypte, pour voir s'ils vivent encore. Jéthro lui dit : Allez en paix.

19. Or le Seigneur dit à Moïse au pays de Madian : Allez, retournez en Égypte, car tous ceux qui voulaient vous ôter la vie sont morts.

20. Moïse prit donc sa femme et ses fils, les mit sur un âne, et retourna en Égypte, portant à la main la verge de Dieu.

21. Et le Seigneur lui dit lorsqu'il retournait en Égypte : Souvenez-vous de faire devant Pharaon tous les miracles que que je vous ai donné le pouvoir d'opérer. J'endurcirai son cœur, et il ne laissera point aller mon peuple [3].

22. Vous lui parlerez ainsi : Voici ce que dit le Seigneur : Israël est mon fils aîné.

23. Je vous ai dit : Laissez aller mon fils, afin qu'il me rende le culte qui m'est dû; et vous avez refusé de le laisser aller : voilà que je ferai mourir votre fils aîné.

24. Moïse étant en chemin, le Seigneur se présenta à lui dans l'hôtellerie, et voulait ôter la vie à son fils [4].

[1] Ces miracles sont destinés à affermir la foi de Moïse dans la mission que Dieu lui confie.

[2] Tous les saints Pères ont cru que Moïse demande ici à Dieu d'envoyer le Messie, le vrai Libérateur.

[3] Dieu n'inspire pas des sentiments mauvais. Le sens de ce passage est que Pharaon s'endurcira dans le mal en résistant opiniâtrément aux avertissements de Dieu, malgré les prodiges dont il sera témoin.

[4] La concision du texte laisse ici quelque obscurité. Moïse avait négligé de circoncire son fils, vaincu, sans doute, par les instances de sa femme, accoutumée aux usages des Madianites, qui pratiquaient la circoncision seulement quand les enfants avaient atteint l'âge de trois ans. Aussi Séphora s'empresse-t-elle de soustraire son fils à la menace céleste, en imprimant elle-même dans la chair de son fils le sceau de l'alliance divine. Séphora se sépare alors de Moïse, comme on peut le conclure du ch. XVIII de l'Exode, v. 2 à 6.

25. Séphora saisit aussitôt une pierre très-aiguë, et circoncit son fils; elle lui toucha les pieds et ajouta : Vous êtes pour moi un époux de sang.

26. Alors Séphora quitta Moïse, après l'avoir appelé, à cause de la circoncision, époux de sang.

27. Cependant le Seigneur dit à Aaron : Allez au désert à la rencontre de Moïse. Aaron alla au-devant de lui jusqu'à la montagne de Dieu [1], et il l'embrassa.

28. Moïse raconta à Aaron tout ce que le Seigneur lui avait dit en lui donnant mission, et les miracles qu'il lui avait ordonné de faire.

29. Ils revinrent ensemble et assemblèrent tous les anciens des enfants d'Israël.

30. Et Aaron rapporta toutes les paroles que le Seigneur avait adressées à Moïse, et fit des miracles devant le peuple,

31. Et le peuple crut. Ils comprirent que le Seigneur avait visité les enfants d'Israël, et qu'il avait regardé leur affliction; ils se prosternèrent et adorèrent.

CHAPITRE V

Moïse et Aaron déclarent à Pharaon les ordres de Dieu. Ce prince redouble l'oppression des Israélites.

1. Moïse et Aaron vinrent ensuite trouver Pharaon, et lui parlèrent en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Laissez aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice dans le désert.

2. Mais il répondit : Qui est le Seigneur, pour que j'écoute sa voix et que je laisse sortir Israël? Je ne connais point le Seigneur, et ne laisserai pas sortir Israël.

3. Ils ajoutèrent : Le Dieu des Hébreux nous a ordonné de faire trois journées de chemin dans le désert pour sacrifier au Seigneur notre Dieu, de peur que nous ne soyons frappés par la peste ou par l'épée.

4. Le roi d'Égypte reprit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son travail? Allez porter vos fardeaux.

5. Pharaon continua : Ce peuple est nombreux; vous voyez que la foule s'est accrue. Combien croîtrait-elle davantage, si vous lui relâchiez quelque chose de son travail!

6. Le roi, ce jour-là même, donna des ordres aux intendants des ouvrages et aux exacteurs du peuple, et leur dit :

7. Vous ne donnerez plus de paille au peuple comme auparavant pour faire les briques; qu'ils aillent et s'en procurent eux-mêmes [2].

8. Et vous exigerez d'eux la même quantité de briques qu'ils fabriquaient auparavant, sans en rien diminuer. Ils n'ont pas de quoi s'occuper; c'est pourquoi ils crient, et disent : Allons sacrifier à notre Dieu.

9. Qu'on les accable de travaux et qu'ils les exécutent, afin qu'ils ne se repaissent plus de paroles de mensonge.

10. Alors les intendants des ouvrages et les exacteurs dirent au peuple : Voici l'ordre de Pharaon : Je ne vous donne plus de paille;

11. Allez, et cherchez-en où vous pourrez en trouver; et néanmoins on ne diminuera rien de vos ouvrages.

12. Le peuple se dispersa dans toute l'Égypte, afin de se procurer de la paille.

13. Et les intendants des travaux les pressaient en disant : Rendez tous les jours la même quantité de briques que vous rendiez quand on vous fournissait la paille.

14. Ceux donc qui présidaient aux ouvrages des enfants

[1] La montagne d'Horeb.

[2] En Égypte on employait jadis, et on emploie aujourd'hui encore, dans les constructions, des briques séchées au soleil. On mêlait de la paille à l'argile pour lui donner plus de consistance.

d'Israël furent battus de verges par les exacteurs de Pharaon, qui leur disaient : Pourquoi n'avez-vous pas rendu, ni hier, ni aujourd'hui, la même quantité de briques qu'auparavant[1]?

15. Alors les intendants des enfants d'Israël se plaignirent à Pharaon, et lui dirent : Pourquoi traitez-vous ainsi vos serviteurs?

16. On ne nous donne point de paille, et on exige de nous le même nombre de briques qu'auparavant. Vos serviteurs sont battus de verges, et on tourmente inutilement votre peuple.

17. Il leur répondit : Vous avez trop de loisir, et c'est ce qui vous fait dire : Allons et offrons un sacrifice au Seigneur.

18. Allez donc, et travaillez : on ne vous donnera point de paille, et vous rendrez le nombre de briques accoutumé.

19. Ainsi les intendants des ouvrages des enfants d'Israël se trouvèrent dans une grande extrémité, parce qu'on leur disait : On ne diminuera rien du nombre de briques exigé chaque jour.

20. Ayant rencontré Moïse et Aaron, qui se tenaient près de là, au moment où ils quittaient Pharaon,

21. Ils leur dirent : Que le Seigneur voie et juge; car vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et ses serviteurs, et vous lui avez remis le glaive pour nous tuer.

22. Moïse étant retourné vers le Seigneur, lui dit : Seigneur, pourquoi avez-vous affligé ce peuple? Pourquoi m'avez-vous envoyé?

23. Car depuis que je me suis présenté devant Pharaon pour lui parler en votre nom, il a affligé votre peuple, et vous ne l'avez point délivré.

CHAPITRE VI

Dieu console les Israélites. Généalogie de Moïse et d'Aaron.

1. Le Seigneur dit à Moïse : Vous verrez maintenant ce que je ferai à Pharaon. Je le contraindrai par la force de mon bras à laisser aller les Israélites, et ma main puissante les arrachera de son pays.

2. Le Seigneur parla à Moïse et lui dit : Je suis le Seigneur,

3. Qui apparus à Abraham, à Isaac et à Jacob comme le Dieu tout-puissant; mais je ne leur ai point révélé mon nom ADONAI[2].

4. J'ai fait alliance avec eux, afin de leur donner la terre de Chanaan, la terre de leur pèlerinage, où ils ont été étrangers.

5. J'ai entendu les gémissements des enfants d'Israël opprimés par les Égyptiens, et je me suis souvenu de mon alliance.

6. C'est pourquoi dites aux enfants d'Israël : Je suis le Seigneur, qui vous tirerai de la prison des Égyptiens; je vous délivrerai de la servitude, et vous rachèterai par la force de mon bras et par la sévérité de mes jugements.

7. Je vous prendrai pour mon peuple, et je serai votre Dieu; et vous saurez que c'est moi, le Seigneur votre Dieu, qui vous aurai délivré de la prison des Égyptiens;

8. Et qui vous ferai entrer dans cette terre que j'ai juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob : je vous la donnerai en possession, moi le Seigneur.

9. Moïse rapporta donc aux enfants d'Israël ce qu'il avait entendu; mais ils ne l'écoutèrent point, à cause de leur extrême affliction et de l'excès de leurs travaux.

10. Dieu parla à Moïse, et lui dit :

11. Allez trouver Pharaon, roi d'Égypte, et parlez-lui, afin qu'il permette aux enfants d'Israël de sortir de son pays.

12. Moïse répondit au Seigneur : Les enfants d'Israël ne

[1] Il y avait deux sortes d'intendants des ouvrages du peuple d'Israël; les uns étaient Égyptiens, et les autres Israélites. Il est question ici de ces derniers, qui étaient dépendants des autres, et devaient leur répondre de l'ouvrage de ceux de leur nation.

[2] JEHOVAH, nom ineffable que les Juifs, par respect, ne prononçaient jamais. A l'exemple des anciens, l'auteur de la Vulgate l'a remplacé par *Adonaï*, qui signifie *Seigneur*.

m'écoutent pas; comment Pharaon m'écoutera-t-il, surtout étant, comme je suis, inhabile à parler?

13. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron; il leur donna des ordres pour les enfants d'Israël et pour Pharaon, roi d'Égypte, afin de laisser sortir d'Égypte les enfants d'Israël.

14. Voici les noms des chefs des maisons selon l'ordre de leurs familles. Enfants de Ruben, fils aîné d'Israël : Hénoch, Phallu, Hesron et Charmi.

15. Ce sont là les familles de Ruben. Enfants de Siméon : Jamuel, Jamin, Ahod, Jachin, Sohar et Saül, fils d'une femme de Chanaan. Ce sont là les familles de Siméon.

16. Voici les noms des enfants de Lévi, selon leurs familles : Gerson, Caath et Mérari. Le temps de la vie de Lévi fut de cent trente-sept ans.

17. Enfants de Gerson : Lobni et Séméi, selon leurs familles.

18. Enfants de Caath : Amram, Isaar, Hébron et Oziel. Le temps de la vie de Caath fut de cent trente-trois ans.

19. Enfants de Mérari : Moholi et Musi. Ce sont là les enfants issus de Lévi, suivant leurs familles.

20. Or Amram épousa Jochabed, fille de son oncle paternel, dont il eut Aaron et Moïse; et le temps que vécut Amram fut de cent trente-sept ans.

21. Enfants d'Isaar : Coré, Népheg et Zéchri.

22. Enfants d'Oziel : Misaël, Élisaphan et Séthri.

23. Aaron épousa Élisabeth, fille d'Aminadab, sœur de Nahasson[1], dont il eut Nadab, Abiu, Éléazar et Ithamar.

24. Enfants de Coré : Aser, Elcana et Abiasaph. Ce sont là les familles issues de Coré.

25. Éléazar, fils d'Aaron, épousa une des filles de Phutiel, dont il eut Phinées. Ce sont là les chefs des familles de Lévi, qui eurent chacun leurs enfants.

26. Aaron et Moïse sont ceux auxquels le Seigneur commanda de tirer les enfants d'Israël de l'Égypte, selon leurs tribus.

27. Ce sont eux, Moïse et Aaron, qui parlèrent à Pharaon, roi d'Égypte, pour faire sortir de l'Égypte les enfants d'Israël.

28. Lorsque le Seigneur donna ses ordres à Moïse, en Égypte.

29. Car le Seigneur parla à Moïse, et lui dit : Je suis le Seigneur; dites à Pharaon, roi d'Égypte, tout ce que je vous ordonne de lui dire.

30. Et Moïse répondit au Seigneur : J'ai la parole embarrassée; comment Pharaon m'écoutera-t-il?

CHAPITRE VII

La verge d'Aaron changée en serpent, et les eaux du Nil changées en sang. Première plaie d'Égypte.

1. Le Seigneur dit à Moïse : Je vous ai établi le Dieu de Pharaon[2], et Aaron, votre frère, sera votre prophète.

2. Vous lui direz tout ce que je vous communique, et Aaron parlera à Pharaon, afin qu'il laisse les enfants d'Israël sortir de son pays.

3. Mais j'endurcirai son cœur, et je multiplierai en Égypte mes miracles et mes prodiges;

4. Et Pharaon ne vous écoutera point; et j'étendrai ma main sur l'Égypte; et j'en tirerai mon armée et mon peuple, les enfants d'Israël, par la grandeur de mes jugements;

5. Et les Égyptiens sauront que je suis le Seigneur, qui aurai étendu ma main sur l'Égypte, et qui aurai tiré les enfants d'Israël du milieu d'eux.

6. Moïse et Aaron agirent selon que le Seigneur leur avait ordonné.

[1] Au moment de la sortie d'Égypte, Nahasson était le chef de la tribu de Juda.

[2] Moïse, en effet, exerça la puissance divine devant Pharaon, non par sa propre vertu, mais en qualité de ministre de Dieu. (Voy. S. Hil. *de Trinit.*, lib. VII.)

ABRAHAM REÇOIT LA VISITE DE TROIS ANGES.

7. Moïse avait quatre-vingts ans, et Aaron quatre-vingt-trois, lorsqu'ils parlèrent à Pharaon.

8. Le Seigneur dit encore à Moïse et à Aaron :

9. Lorsque Pharaon vous dira : Montrez-nous des miracles, vous direz à Aaron : Prenez votre verge, et jetez-la devant Pharaon, et elle sera changée en serpent.

10. Moïse et Aaron, s'étant présentés devant Pharaon, firent ce que le Seigneur leur avait commandé. Aaron jeta sa verge devant Pharaon et ses serviteurs, et elle fut changée en serpent.

11. Or Pharaon fit venir les sages et les magiciens; ceux-ci, par les enchantements et les secrets de leur art, firent la même chose[1].

12. Chacun d'eux jeta sa verge, qui se changea en serpent; mais la verge d'Aaron dévora leurs verges[2].

13. Alors le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que le Seigneur l'avait ordonné.

14. Et le Seigneur dit à Moïse : Le cœur de Pharaon s'est endurci, il ne veut point laisser aller mon peuple.

15. Allez le trouver dès le matin; il ira vers le fleuve, et vous vous tiendrez sur le bord du fleuve pour aller à sa rencontre. Vous prendrez en main la verge qui a été changée en serpent,

16. Et vous direz : Le Seigneur Dieu des Hébreux m'a envoyé vous dire : Laissez aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice dans le désert; et jusqu'à présent vous avez refusé de m'écouter.

17. Voici donc ce que dit le Seigneur : En ceci vous connaîtrez que je suis le Seigneur : je frapperai l'eau du fleuve avec la verge que j'ai en main, et elle sera changée en sang.

18. Les poissons qui sont dans le fleuve périront; les eaux se corrompront, et les Égyptiens qui boiront de l'eau du fleuve en souffriront.

19. Le Seigneur dit encore à Moïse : Dites à Aaron : Prenez votre verge, et étendez votre main sur les eaux d'Égypte, sur les fleuves, sur les ruisseaux, sur les marais et sur tous les lacs, afin que les eaux soient changées en sang, et qu'il n'y ait que du sang dans toute l'Égypte, dans les vases de bois ou de pierre.

20. Moïse et Aaron exécutèrent ce que le Seigneur leur avait ordonné : levant sa verge, Aaron frappa l'eau du fleuve devant Pharaon et ses serviteurs, et l'eau fut changée en sang.

21. Les poissons qui étaient dans le fleuve périrent; le fleuve se corrompit; les Égyptiens ne pouvaient en boire les eaux, et il y eut du sang dans tout le pays d'Égypte.

22. Les magiciens d'Égypte firent la même chose par leurs enchantements[3]; et le cœur de Pharaon s'endurcit, Il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que le Seigneur l'avait ordonné.

23. Il se retira et rentra dans sa maison; et il ne fléchit point son cœur encore cette fois.

24. Tous les Égyptiens creusèrent la terre le long du fleuve, pour avoir de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvaient boire de l'eau du fleuve.

25. Et sept jours entiers s'écoulèrent depuis que le Seigneur avait frappé le fleuve.

CHAPITRE VIII

L'Égypte est frappée des plaies des grenouilles, des moucherons et des mouches malfaisantes.

1. Le Seigneur dit encore à Moïse : Allez trouver Pharaon, et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur : Laissez partir mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

[1] Les chefs des magiciens d'Égypte se nommaient Jannès et Mambrès ou Jambrès, comme nous l'apprend saint Paul. (Ép. II à Tim., III, 8.)

[2] Ainsi, dit énergiquement saint Jérôme, la vérité de Dieu dévore le mensonge du démon.

[3] Les interprètes pensent que toutes les eaux d'Égypte ne furent pas changées en sang au même instant; ce qui permit aux magiciens de se procurer de l'eau pour exercer leurs prestiges.

2. Si vous refusez de le laisser aller, je couvrirai toutes vos terres de grenouilles.

3. Le fleuve produira une infinité de grenouilles, qui monteront dans votre maison, jusque dans la chambre où vous couchez et sur votre lit, dans les maisons de vos serviteurs, dans celles de votre peuple, dans vos fours, et jusque sur les restes de votre nourriture.

4. Ces grenouilles pénètreront chez vous, chez votre peuple, et chez tous vos serviteurs.

5. Le Seigneur dit à Moïse : Dites à Aaron : Étendez votre main sur les fleuves, sur les ruisseaux et sur les marais; et faites-en sortir des grenouilles sur l'Égypte.

6. Aaron étendit sa main sur les eaux d'Égypte; les grenouilles en sortirent, et couvrirent toute l'Égypte.

7. Les magiciens firent la même chose par leurs enchantements; ils firent venir des grenouilles sur la terre d'Égypte.

8. Pharaon alors appela Moïse et Aaron, et leur dit : Priez le Seigneur de me délivrer, moi et mon peuple, de ces grenouilles; et je laisserai aller le peuple sacrifier au Seigneur.

9. Moïse répondit à Pharaon : Marquez-moi le temps auquel vous voulez que je prie pour vous, pour vos serviteurs et pour votre peuple, afin que les grenouilles soient chassées loin de vous et de votre maison, de vos serviteurs et de votre peuple, et qu'elles ne demeurent que dans le fleuve.

10. Demain, répondit Pharaon. Je ferai, ajouta Moïse, ce que vous demandez, afin que vous sachiez que nul n'est égal au Seigneur notre Dieu.

11. Les grenouilles se retireront de vous, de votre maison, de vos serviteurs et de votre peuple; et elles ne resteront que dans le fleuve.

12. Moïse et Aaron quittèrent Pharaon; et Moïse invoqua le Seigneur à cause de la promesse faite à Pharaon au sujet des grenouilles.

13. Et le Seigneur fit selon la demande de Moïse. Et les grenouilles des maisons, des villages et des champs périrent.

14. On en fit de grands monceaux, et la terre en fut infectée.

15. Or Pharaon, voyant qu'il avait un peu de relâche, appesantit son cœur et n'écouta point Moïse et Aaron, comme le Seigneur l'avait ordonné.

16. Alors le Seigneur dit à Moïse : Dites à Aaron : Étendez votre verge, et frappez la poussière de la terre; et que toute la terre de l'Égypte soit remplie de moucherons.

17. Ils firent ainsi. Aaron, tenant sa verge, étendit la main, et frappa la poussière de la terre; et les hommes et les animaux furent couverts de moucherons : toute la poussière de la terre fut changée en moucherons dans toute l'Égypte.

18. Les magiciens agirent de même par leurs enchantements pour produire des moucherons, mais ils ne le purent; et les hommes et les bêtes en étaient couverts.

19. Les magiciens dirent donc à Pharaon : Le doigt de Dieu est ici. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit, et il n'écouta point Moïse et Aaron, comme le Seigneur l'avait ordonné.

20. Le Seigneur dit à Moïse : Levez-vous de grand matin, et présentez-vous devant Pharaon; car il ira au fleuve, et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur : Laissez aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

21. Si vous ne le laissez point aller, j'enverrai contre vous, contre vos serviteurs, contre votre peuple et dans vos maisons, des mouches de toutes sortes; et les maisons des Égyptiens, et tous les lieux où ils se trouveront, seront remplis de mouches de toute espèce.

22. Et ce jour-là je rendrai miraculeuse la terre de Gessen, où est mon peuple; il ne s'y trouvera point de mouches; afin que vous sachiez que je suis le Seigneur, au milieu de cette terre.

23. Je séparerai ainsi mon peuple d'avec votre peuple : demain ce miracle s'opèrera.

24. Le Seigneur fit ce qu'il avait dit. Une multitude de mouches malfaisantes vint dans les maisons de Pharaon, de

ses serviteurs et dans toute l'Égypte, et la terre en fut infectée.

25. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Allez sacrifier à votre Dieu dans cette terre.

26. Moïse répondit : Il n'en peut être ainsi ; car nous immolerons au Seigneur notre Dieu ce que les Égyptiens regardent comme un sacrilège de tuer. Si nous tuons sous les yeux des Égyptiens ce qu'ils adorent, ils nous lapideront[1].

27. Nous ferons dans le désert trois journées de chemin, et nous sacrifierons au Seigneur notre Dieu, comme il nous l'a commandé.

28. Et Pharaon lui dit : Je vous laisserai aller dans le désert pour sacrifier au Seigneur votre Dieu ; mais n'allez pas plus loin ; priez pour moi.

29. Moïse répondit : Je prierai le Seigneur dès que je serai sorti de votre présence ; et demain les mouches s'éloigneront de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple. Mais ne me trompez plus, en ne laissant point aller le peuple sacrifier au Seigneur.

30. Moïse, ayant quitté Pharaon, pria le Seigneur,

31. Qui fit ce qu'il demandait ; il chassa les mouches loin de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple, sans qu'il en restât une seule.

32. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit, en sorte qu'il ne voulut point permettre encore cette fois au peuple de s'en aller.

CHAPITRE IX

Dieu frappe l'Égypte de peste, d'ulcères et de grêle ; le cœur de Pharaon s'endurcit de plus en plus.

1. Le Seigneur dit à Moïse : Allez trouver Pharaon, et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur Dieu des Hébreux : Laissez aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

2. Si vous refusez, et si vous le retenez encore,

3. Ma main sera sur vos champs ; et les chevaux, les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis seront frappés d'une peste très-dangereuse[2].

4. Et le Seigneur fera un miracle pour distinguer les possessions des enfants d'Israël de celles des Égyptiens ; en sorte que rien ne périra de ce qui appartient aux enfants d'Israël.

5. Le Seigneur en a marqué le temps, en disant : Demain, le Seigneur fera cette merveille sur la terre.

6. Le Seigneur accomplit donc le lendemain ce qu'il avait dit. Toutes les bêtes des Égyptiens périrent, et aucune de celles des enfants d'Israël ne périt.

7. Pharaon envoya voir ; rien n'était mort de ce que possédait Israël. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit, et il ne laissa point aller le peuple.

8. Alors le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : Remplissez vos mains de la cendre du foyer, et que Moïse la jette au ciel devant Pharaon,

9. Et que cette poussière se répande sur toute l'Égypte. Des ulcères et des tumeurs se formeront sur les hommes et les animaux, dans toute l'Égypte.

10. Ils prirent de la cendre du foyer, et ils se présentèrent devant Pharaon ; et Moïse la jeta au ciel. Aussitôt des ulcères et des tumeurs se formèrent sur les hommes et les animaux.

11. Et les magiciens ne pouvaient se tenir devant Moïse, à cause des ulcères qui leur étaient venus comme aux autres Égyptiens[3].

[1] Les Égyptiens adoraient comme des dieux les animaux que les Israélites devaient égorger pour les offrir en sacrifice.

[2] Après ces avertissements répétés, Pharaon ne peut ignorer que ces plaies lui sont infligées par Dieu directement pour punir son obstination.

[3] L'art des enchantements avait réussi à produire quelques prestiges ; mais il fut impuissant à garantir les magiciens des ulcères qui atteignirent la population entière de l'Égypte. Il faut reconnaître ici que ces prestiges ne devaient pas avoir grande importance, puisque les magiciens eux-mêmes n'avaient pas fait difficulté déjà de reconnaître l'action de Dieu dans les plaies qui affligeaient l'Égypte.

12. Le Seigneur endurcit encore le cœur de Pharaon, et il n'écouta point Moïse et Aaron, selon que le Seigneur l'avait prédit à Moïse.

13. Le Seigneur dit encore à Moïse : Levez-vous dès le matin ; présentez-vous devant Pharaon, et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu des Hébreux : Laissez aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

14. Car cette fois je ferai fondre toutes mes plaies sur votre cœur, afin que vous sachiez que nul n'est semblable à moi dans toute la terre.

15. Maintenant j'étendrai ma main, et je vous frapperai de la peste, vous et votre peuple ; et vous disparaîtrez de dessus la terre.

16. Car je vous ai établi pour manifester en vous ma toute-puissance, et pour rendre mon nom célèbre dans toute la terre.

17. Retenez-vous encore mon peuple, et ne voulez-vous pas le laisser aller?

18. Demain, à cette même heure, je ferai pleuvoir une effroyable grêle, telle qu'on n'en a jamais vu de semblable en Égypte, depuis qu'elle est fondée jusqu'à ce jour.

19. Envoyez donc dès maintenant à la campagne, et rassemblez votre bétail et tout ce que vous y avez ; car et les bêtes, et toutes les choses qui se trouveront dehors et qu'on n'aura point retirées des champs, mourront frappées de la grêle[1].

20. Ceux des serviteurs de Pharaon qui craignirent la parole du Seigneur, firent retirer leurs serviteurs et leurs bêtes dans leurs maisons.

21. Mais ceux qui méprisèrent la parole du Seigneur laissèrent leurs serviteurs et leurs bêtes dans les champs.

22. Le Seigneur dit alors à Moïse : Étendez votre main vers le ciel, afin que la grêle tombe dans toute l'Égypte, sur les hommes, sur les bêtes, et sur l'herbe de la campagne.

23. Moïse leva sa verge vers le ciel, et le Seigneur fit fondre la grêle sur la terre, au milieu des tonnerres et des éclairs qui brillaient de toutes parts ; le Seigneur fit pleuvoir la grêle sur la terre d'Égypte.

24. La grêle et le feu tombaient ensemble ; et cette grêle fut d'une telle grosseur, qu'on n'en avait jamais vu auparavant de semblable dans toute l'étendue de l'Égypte, depuis l'établissement de cette nation[2].

25. Dans tout le pays d'Égypte, la grêle frappa tout ce qui se trouva dans les champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes. Elle atteignit toute l'herbe de la campagne, et elle brisa tous les arbres de la contrée.

26. Cette grêle ne tomba point au pays de Gessen, où étaient les enfants d'Israël.

27. Alors Pharaon envoya appeler Moïse et Aaron, et leur dit : J'ai péché encore cette fois ; le Seigneur est juste ; moi et mon peuple nous sommes impies.

28. Priez le Seigneur de faire cesser ces tonnerres épouvantables, ainsi que la grêle ; afin que je vous laisse aller, sans que vous demeuriez ici davantage.

29. Moïse lui répondit : Quand je serai sorti de la ville, j'élèverai mes mains vers le Seigneur ; les tonnerres cesseront, et il n'y aura plus de grêle, afin que vous sachiez que la terre est au Seigneur.

30. Mais je sais que vous et vos serviteurs vous ne craignez point encore le Seigneur Dieu.

31. Le lin et l'orge furent donc perdus, parce que l'orge était verte, et que le lin commençait à monter en graine.

32. Mais le froment et le blé ne furent point détruits, parce qu'ils sont tardifs.

33. Après que Moïse eut quitté Pharaon et fut sorti de la ville, il éleva les mains vers le Seigneur ; les tonnerres et la

[1] Voici une preuve nouvelle, comme le remarque saint Augustin (*Quest.* 33), que Dieu tempère sa justice par sa miséricorde, et adoucit les châtiments qu'il inflige aux pécheurs.

[2] Ce prodige est décrit admirablement dans le livre de la Sagesse, XVI, 16, 17, et dans les Psaumes LXXVII, 48, et CIV, 31.

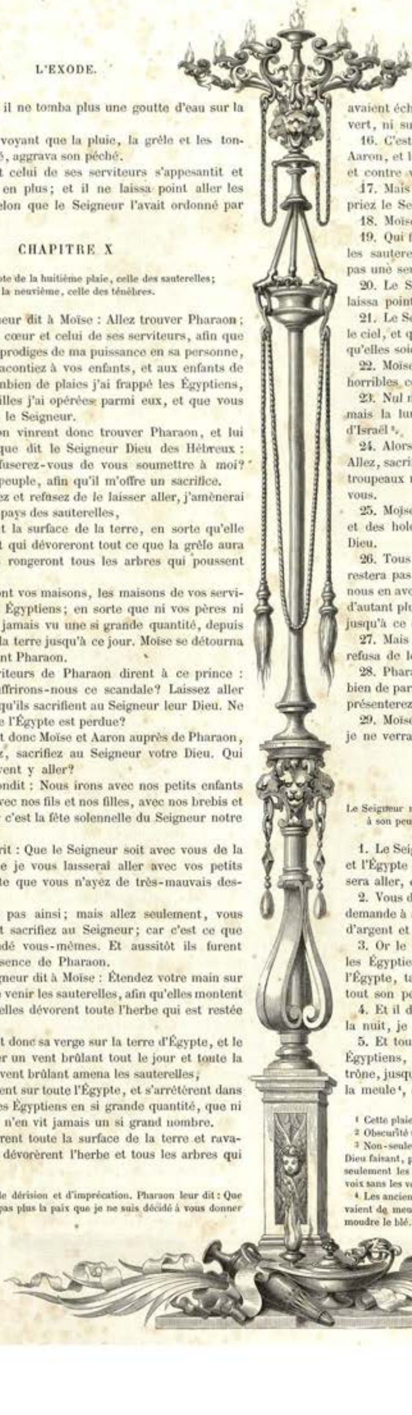

grêle cessèrent, et il ne tomba plus une goutte d'eau sur la terre.

34. Or Pharaon voyant que la pluie, la grêle et les tonnerres avaient cessé, aggrava son péché.

35. Son cœur et celui de ses serviteurs s'appesantit et s'endurcit de plus en plus; et il ne laissa point aller les enfants d'Israël, selon que le Seigneur l'avait ordonné par Moïse.

CHAPITRE X

Dieu frappe l'Égypte de la huitième plaie, celle des sauterelles; et de la neuvième, celle des ténèbres.

1. Alors le Seigneur dit à Moïse : Allez trouver Pharaon; car j'ai endurci son cœur et celui de ses serviteurs, afin que je fasse éclater ces prodiges de ma puissance en sa personne,

2. Et que vous racontiez à vos enfants, et aux enfants de vos enfants, de combien de plaies j'ai frappé les Égyptiens, combien de merveilles j'ai opérées parmi eux, et que vous sachiez que je suis le Seigneur.

3. Moïse et Aaron vinrent donc trouver Pharaon, et lui dirent : Voici ce que dit le Seigneur Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuserez-vous de vous soumettre à moi? Laissez aller mon peuple, afin qu'il m'offre un sacrifice.

4. Si vous résistez et refusez de le laisser aller, j'amènerai demain dans votre pays des sauterelles,

5. Qui couvriront la surface de la terre, en sorte qu'elle ne paraîtra plus, et qui dévoreront tout ce que la grêle aura épargné; car elles rongeront tous les arbres qui poussent dans les champs.

6. Elles rempliront vos maisons, les maisons de vos serviteurs et de tous les Égyptiens; en sorte que ni vos pères ni vos aïeux n'en ont jamais vu une si grande quantité, depuis qu'ils sont nés sur la terre jusqu'à ce jour. Moïse se détourna et se retira de devant Pharaon.

7. Mais les serviteurs de Pharaon dirent à ce prince : Jusqu'à quand souffrirons-nous ce scandale? Laissez aller ces hommes, afin qu'ils sacrifient au Seigneur leur Dieu. Ne voyez-vous pas que l'Égypte est perdue?

8. Ils rappelèrent donc Moïse et Aaron auprès de Pharaon, qui leur dit : Allez, sacrifiez au Seigneur votre Dieu. Qui sont ceux qui doivent y aller?

9. Moïse lui répondit : Nous irons avec nos petits enfants et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos troupeaux; car c'est la fête solennelle du Seigneur notre Dieu.

10. Pharaon reprit : Que le Seigneur soit avec vous de la même manière que je vous laisserai aller avec vos petits enfants[1]. Qui doute que vous n'ayez de très-mauvais desseins?

11. Il n'en sera pas ainsi; mais allez seulement, vous autres hommes, et sacrifiez au Seigneur; car c'est ce que vous avez demandé vous-mêmes. Et aussitôt ils furent chassés de la présence de Pharaon.

12. Alors le Seigneur dit à Moïse : Étendez votre main sur l'Égypte, pour faire venir les sauterelles, afin qu'elles montent sur la terre et qu'elles dévorent toute l'herbe qui est restée après la grêle.

13. Moïse étendit donc sa verge sur la terre d'Égypte, et le Seigneur fit souffler un vent brûlant tout le jour et toute la nuit. Le matin, ce vent brûlant amena les sauterelles,

14. Qui s'abattirent sur toute l'Égypte, et s'arrêtèrent dans toutes les terres des Égyptiens en si grande quantité, que ni avant ni depuis on n'en vit jamais un si grand nombre.

15. Elles couvrirent toute la surface de la terre et ravagèrent tout. Elles dévorèrent l'herbe et tous les arbres qui

[1] C'est une parole de dérision et d'imprécation. Pharaon leur dit : Que Dieu ne vous accorde pas plus la paix que je ne suis décidé à vous donner ce que vous sollicitez.

avaient échappé à la grêle; et il ne resta absolument rien de vert, ni sur les arbres ni dans les champs en Égypte.

16. C'est pourquoi Pharaon se hâta de faire venir Moïse et Aaron, et leur dit : J'ai péché contre le Seigneur votre Dieu et contre vous.

17. Mais pardonnez-moi ma faute encore cette fois, et priez le Seigneur votre Dieu d'éloigner de moi cette mort[1].

18. Moïse, ayant quitté Pharaon, pria le Seigneur,

19. Qui fit souffler de l'occident un vent violent, qui enleva les sauterelles et les jeta dans la mer Rouge. Il n'en resta pas une seule dans toute l'Égypte.

20. Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il ne laissa point aller les enfants d'Israël.

21. Le Seigneur dit donc à Moïse : Étendez votre main vers le ciel, et qu'il se forme sur l'Égypte des ténèbres si épaisses, qu'elles soient palpables[2].

22. Moïse étendit sa main vers le ciel, et des ténèbres horribles couvrirent toute l'Égypte pendant trois jours.

23. Nul ne vit son frère, ni ne se remua du lieu où il était; mais la lumière brillait partout où habitaient les enfants d'Israël[3].

24. Alors Pharaon fit venir Moïse et Aaron, et leur dit : Allez, sacrifiez au Seigneur; que vos brebis seulement et vos troupeaux restent ici, et que vos petits enfants aillent avec vous.

25. Moïse répondit : Vous nous donnerez aussi des victimes et des holocaustes, que nous offrirons au Seigneur notre Dieu.

26. Tous nos troupeaux marcheront avec nous; il ne restera pas seulement une corne de leurs pieds, parce que nous en avons besoin pour le culte du Seigneur notre Dieu, d'autant plus que nous ignorons ce qui doit lui être immolé, jusqu'à ce que nous soyons arrivés au lieu marqué.

27. Mais le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, et il refusa de les laisser aller.

28. Pharaon dit à Moïse : Retirez-vous, et gardez-vous bien de paraître jamais devant moi; car le jour où vous vous présenterez à moi, vous mourrez.

29. Moïse lui répondit : Il sera fait comme vous avez dit; je ne verrai plus jamais votre visage.

CHAPITRE XI

Le Seigneur menace l'Égypte de la dixième et dernière plaie. Il fait dire à son peuple d'emprunter les vases d'or et d'argent des Égyptiens.

1. Le Seigneur dit à Moïse : Je ne frapperai plus Pharaon et l'Égypte que d'une seule plaie, et après cela il vous laissera aller, et vous pressera même de sortir.

2. Vous direz donc à tout le peuple : Que chaque homme demande à son ami, et chaque femme à sa voisine, des vases d'argent et d'or.

3. Or le Seigneur fera trouver grâce à son peuple devant les Égyptiens. Moïse était devenu très-grand dans toute l'Égypte, tant aux yeux des serviteurs de Pharaon que de tout son peuple.

4. Et il dit : Voici ce que dit le Seigneur : Au milieu de la nuit, je parcourrai l'Égypte;

5. Et tous les premiers-nés mourront dans les terres des Égyptiens, depuis le premier-né de Pharaon assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la servante occupée à tourner la meule[4], et jusqu'aux premiers-nés des animaux.

[1] Cette plaie mortelle.

[2] Obscurité mêlée de brouillards épais.

[3] Non-seulement dans la terre de Gessen, mais partout où ils étaient, Dieu faisant, par sa toute-puissance, que les rayons du soleil éclairassent seulement les Hébreux, dont il est dit que les Égyptiens entendaient la voix sans les voir. (Sag., XVIII, 1.)

[4] Les anciens n'avaient ni moulins à eau, ni moulins à vent; ils se servaient de meules à bras. Les esclaves étaient communément employés à moudre le blé.

6. Il s'élèvera une grande clameur dans toute l'Égypte, telle que, ni avant ni depuis, il n'y en eut et n'y en aura jamais de semblable.

7. Mais parmi tous les enfants d'Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, on n'entendra pas un chien aboyer[1]; afin que vous sachiez par quel miracle le Seigneur sépare Israël des Égyptiens.

8. Alors tous vos serviteurs viendront à moi, et ils se prosterneront devant moi, en disant : Sortez, vous et tout le peuple qui vous est soumis. Après cela nous sortirons.

9. Et Moïse se retira très-irrité de devant Pharaon. Or le Seigneur dit à Moïse : Pharaon ne vous écoutera pas, afin qu'il se fasse un grand nombre de prodiges en Égypte.

10. Moïse et Aaron firent devant Pharaon tous les prodiges qui sont écrits. Mais le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, qui ne permit point aux enfants d'Israël de sortir de ses terres.

CHAPITRE XII.

L'agneau pascal. Mort de tous les premiers-nés des Égyptiens. Les Israélites sortent d'Égypte. Commandement du Seigneur touchant la célébration de la Pâque.

1. Le Seigneur dit aussi à Moïse et à Aaron en Égypte :

2. Ce mois sera pour vous le commencement des mois; il sera le premier des mois de l'année[2].

3. Parlez à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dites-leur : Le dixième jour de ce mois, que chacun prenne un agneau par famille et par maison.

4. S'il n'y a pas dans la maison assez de personnes pour pouvoir manger l'agneau, il invitera son voisin dont la maison touche à la sienne, suivant le nombre de personnes nécessaires pour pouvoir manger l'agneau[3].

5. Cet agneau sera sans tache, mâle, ayant un an. Vous prendrez aussi un chevreau de la même manière[4].

6. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois; et toute la multitude des enfants d'Israël l'immolera au soir.

7. Ils prendront de son sang, et ils en mettront sur les poteaux et sur le haut des portes des maisons où ils le mangeront[5].

8. Et cette même nuit ils en mangeront la chair rôtie au feu, avec des pains sans levain et des laitues sauvages.

9. Vous n'en mangerez rien de cru ou de cuit dans l'eau, mais seulement ce qui aura été rôti au feu. Vous en mangerez la tête, les pieds et les intestins.

10. Et il n'en restera rien pour le lendemain. S'il en reste quelque chose, vous le brûlerez.

11. Voici comment vous le mangerez : Vous vous ceindrez les reins, vous aurez des souliers aux pieds et un bâton à la main, et vous mangerez à la hâte; car c'est la Pâque, c'est-à-dire le passage du Seigneur.

12. Je passerai cette nuit-là par l'Égypte; je frapperai dans le pays des Égyptiens tous les premiers-nés, depuis l'homme jusqu'aux animaux, et j'exercerai mes jugements sur tous les dieux d'Égypte[6], moi le Seigneur.

13. Or le sang servira de signe dans les maisons où vous demeurerez. Je verrai ce sang, et je passerai, et la mort ne vous atteindra pas lorsque je frapperai l'Égypte.

14. Ce jour sera pour vous un monument éternel; et vous le célébrerez de race en race par un culte perpétuel, comme consacré au Seigneur.

15. Vous mangerez des pains sans levain pendant sept jours. Dès le premier jour, il n'y aura point de levain dans vos maisons. Quiconque mangera du pain levé depuis le premier jour jusqu'au septième, sera retranché du milieu d'Israël.

16. Le premier jour sera saint et solennel, et le septième sera une fête également respectable. Vous ne ferez aucune œuvre servile durant ces sept jours, excepté pour ce qui regarde la nourriture.

17. Vous observerez cette fête des Azymes; car en ce jour je conduirai votre armée hors de l'Égypte, et vous garderez ce jour, de génération en génération, par un culte perpétuel.

18. Le premier mois, le quatorzième jour de ce mois, vers le soir, vous mangerez des azymes jusqu'au soir du vingt et unième jour de ce mois.

19. Pendant sept jours il ne se trouvera point de levain dans vos maisons. Quiconque mangera du pain levé périra du milieu de l'assemblée d'Israël, qu'il soit étranger ou né en ce pays.

20. Vous ne mangerez rien de fermenté; vous userez de pain sans levain dans toutes vos maisons.

21. Moïse convoqua tous les anciens des enfants d'Israël, et leur dit : Allez, prenez un agneau par chaque famille, et immolez la pâque.

22. Trempez un faisceau d'hysope dans le sang sur le seuil de votre porte, et vous en ferez une aspersion sur le haut de la porte et sur les deux poteaux. Que nul de vous ne franchisse le seuil de sa maison jusqu'au matin.

23. Car le Seigneur passera et frappera les Égyptiens; et lorsqu'il verra le sang sur le haut de vos portes et sur les deux poteaux, il passera la porte de votre maison, et il ne permettra pas à l'exterminateur d'entrer dans vos maisons, et de vous frapper[1].

24. Gardez éternellement cette parole comme une loi pour vous et pour vos enfants.

25. Lorsque vous serez entrés dans la terre que le Seigneur vous donnera selon sa promesse, vous observerez ces cérémonies.

26. Et quand vos enfants vous diront : Quelle est cette cérémonie religieuse?

27. Vous leur direz : C'est la victime du passage du Seigneur, lorsqu'il passa les maisons des enfants d'Israël en Égypte, frappant les Égyptiens, et épargnant nos maisons. Le peuple se prosterna et adora.

28. Les enfants d'Israël étant sortis, firent ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse et à Aaron.

29. Au milieu de la nuit, le Seigneur frappa tous les premiers-nés de l'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon, qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la femme esclave, qui était en prison, et jusqu'aux premiers-nés des animaux.

30. Pharaon se leva la nuit, ainsi que tous ses serviteurs et tous les Égyptiens; un grand cri s'éleva en Égypte, car il n'y avait aucune maison où il n'y eût un mort.

31. Cette même nuit, Pharaon ayant fait venir Moïse et Aaron, leur dit : Levez-vous, et éloignez-vous de mon peuple, vous et les enfants d'Israël; allez, sacrifiez au Seigneur, comme vous le dites.

32. Prenez avec vous vos brebis et vos troupeaux, comme vous l'avez demandé; et en vous en allant, priez pour moi.

33. Les Égyptiens pressaient aussi le peuple de sortir promptement de leur pays, en disant : Nous mourrons tous.

[1] Expression proverbiale, *on n'entendra pas aboyer un chien*, pour dire qu'il régnera une paix profonde et une tranquillité parfaite.

[2] Ce mois, plus tard appelé *Nisan*, et correspondant en partie à nos mois de mars et d'avril, était le commencement de l'année sainte : toutes les fêtes de l'année étaient fixées d'après ce mois et d'après la fête de la Pâque.

[3] Pour manger l'agneau pascal il fallait dix personnes; le nombre pouvait monter jusqu'à vingt.

[4] Il était permis de prendre un chevreau, quand il était impossible de se procurer un agneau. (Theodoret. *Quæst.* 24.) Mais l'usage constant de prendre un agneau en avait fait presque une loi absolue.

[5] S. Jérôme, sur Isaïe, ch. LXVI, donne à entendre que ce sang formait une espèce de croix.

[6] Suivant la tradition des Hébreux, les idoles des Égyptiens furent renversées; les premiers-nés des animaux sacrés furent en outre atteints comme les autres. (Hieron. *Epist. ad Fabiol.*)

[1] L'agneau pascal était la figure de Jésus-Christ, l'Agneau sans tache, l'Agneau qui enlève les péchés du monde.

FUITE DE LOT.

34. Le peuple prit donc la farine pétrie avant qu'elle eût fermenté, et l'enveloppant dans des manteaux, la mit sur ses épaules.

35. Les enfants d'Israël agirent comme Moïse le leur avait ordonné; ils demandèrent aux Égyptiens des vases d'argent et d'or, et beaucoup de vêtements.

36. Et le Seigneur rendit les Égyptiens favorables à son peuple, afin qu'ils leur prêtassent ce qu'ils demandaient; et ils dépouillèrent ainsi les Égyptiens.

37. Les enfants d'Israël partirent donc de Ramessès pour Socoth, environ six cent mille hommes de pied, sans compter les enfants.

38. Une multitude innombrable de petit peuple les suivit, et ils avaient avec eux des brebis, des troupeaux, et des animaux en grand nombre.

39. Ils firent cuire la farine qu'ils avaient emportée toute pétrie de l'Égypte, et ils en firent des pains sans levain cuits sous la cendre; ils n'avaient pu les faire lever, les Égyptiens les contraignant de partir, et ne leur permettant aucun retard; et ils n'avaient pas eu non plus le temps de préparer aucun mets.

40. Le séjour des enfants d'Israël en Égypte fut de quatre cent trente ans;

41. Après lesquels en ce jour toute l'armée du Seigneur sortit d'Égypte.

42. Cette nuit durant laquelle le Seigneur les a tirés de l'Égypte est consacrée au Seigneur, et tous les enfants d'Israël doivent l'observer et l'honorer dans la suite de tous les âges.

43. Le Seigneur dit aussi à Moïse et à Aaron : Voici la cérémonie de la Pâque : nul étranger n'en mangera.

44. Tout esclave acheté sera circoncis, et il en mangera ensuite.

45. L'étranger et le mercenaire n'en mangeront pas.

46. L'agneau sera mangé dans une maison; vous ne porterez dehors aucune partie de sa chair, et vous n'en romprez pas les os.

47. Toute la multitude des enfants d'Israël fera la Pâque.

48. Si quelque étranger veut vous être associé et faire la Pâque du Seigneur, qu'il soit circoncis auparavant, lui et tous les mâles qui seront avec lui; et alors il pourra la célébrer, et il sera comme né dans le pays : celui qui ne sera point circoncis n'en mangera point.

49. La même loi existera pour les habitants du pays, et pour les étrangers qui demeurent avec vous.

50. Tous les enfants d'Israël exécutèrent ce que le Seigneur avait commandé à Moïse et à Aaron.

51. Et en ce même jour le Seigneur fit sortir d'Egypte les enfants d'Israël par tribus.

CHAPITRE XIII

Consécration des premiers-nés. Colonne miraculeuse.

1. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

2. Consacrez-moi tous les premiers-nés des enfants d'Israël, tant des hommes que des animaux; car tout est à moi.

3. Et Moïse dit au peuple : Souvenez-vous de ce jour auquel vous êtes sortis d'Égypte et de la maison de servitude; car le Seigneur vous a tirés de ce lieu par la force de son bras, et gardez-vous de manger du pain levé.

4. Vous sortez aujourd'hui dans le mois des nouveaux fruits.

5. Et lorsque le Seigneur vous aura introduits dans la terre des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Hévéens et des Jébuséens, qu'il a juré à vos pères de vous donner, terre où coulent le lait et le miel, vous célébrerez en ce mois cette cérémonie sainte.

6. Vous mangerez des pains azymes pendant sept jours; et le septième sera la solennité du Seigneur.

7. Vous mangerez des pains sans levain durant sept jours; on ne verra rien de fermenté chez vous, ni dans tout votre pays.

8. En ce jour vous direz à votre fils : Voici ce que le Seigneur a fait lorsque je sortis d'Égypte.

9. Et ce sera comme un signe dans votre main, et comme un monument devant vos yeux, afin que la loi du Seigneur soit toujours dans votre bouche; car le Seigneur vous a tirés de l'Égypte par la force de son bras[1].

10. Vous observerez cette cérémonie au jour marqué, d'année en année.

11. Et lorsque le Seigneur vous aura introduits dans la terre des Chananéens, comme il l'a juré à vous et à vos pères, et qu'il vous l'aura donnée,

12. Vous séparerez pour le Seigneur tous les premiers-nés et les prémices de vos troupeaux, et vous consacrerez tous les mâles au Seigneur.

13. Vous échangerez le premier-né de l'âne pour une brebis; si vous ne le rachetez point, vous le tuerez. Et vous rachèterez avec de l'argent tout premier-né de vos enfants.

14. Quand votre fils vous interrogera un jour, et vous dira : Que signifie cela? Vous lui répondrez : Le Seigneur, par la force de son bras, nous a tirés de l'Égypte, de la maison de servitude.

15. Car Pharaon s'étant endurci, et ne voulant pas nous laisser aller, le Seigneur tua en Égypte tous les premiers-nés des hommes, jusqu'aux premiers-nés des animaux. C'est pourquoi j'immole au Seigneur tous les mâles premiers-nés, et je rachète tous les premiers-nés de mes fils.

16. Ceci sera donc comme un signe dans votre main, et comme une chose suspendue devant vos yeux pour exciter votre souvenir, parce que le Seigneur nous a tirés de l'Égypte par la force de son bras.

17. Or, quand Pharaon eut laissé partir le peuple d'Israël, le Seigneur ne les conduisit point par le chemin du pays des Philistins, qui est voisin[2], de peur qu'il ne vînt à se repentir, et qu'il ne retournât en Égypte, s'il voyait s'élever la guerre contre lui.

18. Mais il lui fit faire un long circuit par le chemin du désert, qui est près de la mer Rouge. Les enfants d'Israël sortirent armés de l'Égypte.

19. Et Moïse emporta aussi avec lui les os de Joseph, selon que Joseph l'avait fait promettre avec serment aux enfants d'Israël, en leur disant : Dieu vous visitera; emportez mes os avec vous[3].

20. Ils quittèrent Socoth, et campèrent à Étham, à l'extrémité du désert.

21. Et le Seigneur les précédait pour leur montrer le chemin, le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu, afin d'être leur guide le jour et la nuit.

22. Jamais la colonne de nuée ne manqua de paraître devant le peuple pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit[4].

CHAPITRE XIV

Pharaon poursuit le peuple d'Israël. Passage de la mer Rouge.

1. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

2. Dites aux enfants d'Israël qu'ils retournent, et campent

[1] Les Juifs entendant ceci grossièrement, portaient sur leurs fronts et au bas de leurs robes certains parchemins qui renouvelaient sans cesse à leurs yeux le souvenir des bienfaits de Dieu. S. Jérôme, sur le ch. XXIII de S. Matth., donne la véritable signification de ce commandement : « Vous aurez, dit-il, « les préceptes dans votre main pour les accomplir, et sous vos yeux pour « les méditer jour et nuit. »

[2] De Péluse à Ascalon il n'y a que dix journées de marche. Les Israélites, rendus timides par une dure servitude, auraient manqué de résolution et de courage pour lutter contre les Philistins. Ceux-ci n'ignoraient pas les prétentions des descendants d'Abraham à la possession de tout le pays de Chanaan, et ils étaient disposés, sans doute, à combattre vigoureusement.

[3] Les Israélites emportèrent également les os des autres patriarches, fils de Jacob, comme nous le lisons aux Actes des Apôtres, ch. VII, v. 15 et 16.

[4] C'était à la fois un guide et un abri contre les ardeurs extrêmes du soleil. (Voy. Nombr., X, 34. — Ps. CIV. — I Cor., X, 1 et 2.)

devant Phihahiroth, qui est entre Magdala et la mer, vis-à-vis de Béelsephon. Vous établirez votre camp vis-à-vis de ce lieu, près de la mer.

3. Pharaon dira des enfants d'Israël : Ils sont resserrés dans des lieux étroits, et renfermés dans le désert.

4. Je lui endurcirai le cœur, et il vous poursuivra ; je serai glorifié dans Pharaon et dans toute son armée, et les Égyptiens sauront que je suis le Seigneur. Les enfants d'Israël firent ainsi.

5. Et l'on annonça au roi des Égyptiens que les Hébreux étaient en fuite[1]. Le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard de ce peuple, et ils dirent : Qu'avons-nous fait en laissant aller Israël, afin qu'il ne nous soit plus assujetti ?

6. Il fit atteler son char de guerre, et prit avec lui tout son peuple.

7. Il emmena aussi six cents chars d'élite, et tout ce qui se trouva de chars de guerre en Égypte, avec les chefs de toute l'armée.

8. Le Seigneur endurcit le cœur de Pharaon, roi d'Égypte, qui se mit à poursuivre les enfants d'Israël. Mais ceux-ci étaient sortis sous la conduite d'une main puissante.

9. Les Égyptiens poursuivant donc les Israélites, et marchant sur leurs traces, les trouvèrent dans leur camp près de la mer. Toute la cavalerie et les chars de Pharaon, avec l'armée entière, étaient à Phihahiroth, vis-à-vis de Béelsephon.

10. Pharaon approchait, lorsque les enfants d'Israël, levant les yeux, aperçurent les Égyptiens derrière eux, et furent saisis d'une grande frayeur[2]. Ils crièrent vers le Seigneur,

11. Et dirent à Moïse : Peut-être n'y avait-il point de sépulcres en Égypte ? c'est pour cela que vous nous avez amenés ici, afin que nous mourions dans le désert. Pourquoi avez-vous voulu nous faire sortir de l'Égypte ?

12. N'était-ce pas là ce que nous vous disions en Égypte : Retirez-vous de nous, afin que nous servions les Égyptiens ? Car il valait beaucoup mieux leur être assujettis, que de mourir dans ce désert.

13. Moïse répondit au peuple : Ne craignez point ; demeurez fermes, et considérez les merveilles que le Seigneur doit faire aujourd'hui ; car ces Égyptiens que vous voyez devant vous, vous ne les verrez plus jamais.

14. Le Seigneur combattra pour vous, et vous demeurerez dans le silence[3].

15. Le Seigneur dit ensuite à Moïse : Pourquoi criez-vous vers moi ? Dites aux enfants d'Israël de partir.

16. Pour vous, levez votre verge, et étendez votre main sur la mer, et divisez-la, afin que les enfants d'Israël marchent à pied sec au milieu de la mer.

17. J'endurcirai le cœur des Égyptiens, afin qu'ils vous poursuivent ; et je serai glorifié dans Pharaon et dans toute son armée, dans ses chars et dans sa cavalerie.

18. Et les Égyptiens sauront que je suis le Seigneur, lorsque je serai ainsi glorifié dans Pharaon, dans ses chars et dans sa cavalerie.

19. Alors l'ange de Dieu qui marchait devant le camp des Israélites alla derrière eux, et avec lui la colonne de nuée quitta la tête du peuple,

20. Et se tint entre le camp des Égyptiens et le camp d'Israël ; et la nuée était ténébreuse d'un côté, et de l'autre elle éclairait la nuit, en sorte que les deux armées ne purent s'approcher l'une de l'autre pendant la nuit.

[1] Voyant le changement subit de direction dans la marche des Israélites, les espions de Pharaon comprirent aussitôt qu'ils étaient partis pour ne plus revenir. Ils en prévinrent immédiatement le prince, qui se mit aussitôt à leur poursuite.

[2] Suivant les calculs humains, les Israélites étaient perdus sans ressource. Ils ne pouvaient s'échapper d'aucun côté. L'armée égyptienne allait les réduire de nouveau en servitude, quand Dieu les délivra miraculeusement.

[3] C'est-à-dire, sans avoir rien à faire, ni pour vous défendre ni pour attaquer.

21. Moïse ayant étendu sa main sur la mer, le Seigneur l'entr'ouvrit, en faisant souffler un vent violent et brûlant durant toute la nuit ; il la sécha, et l'eau fut divisée[1].

22. Les enfants d'Israël s'engagèrent au milieu de cette mer desséchée ; à droite et à gauche, les eaux s'élevèrent comme une muraille.

23. Les Égyptiens, marchant après eux, les poursuivirent au milieu de la mer, avec toute la cavalerie de Pharaon, ses chars et ses cavaliers.

24. La veille du matin[2] était venue ; le Seigneur, regardant le camp des Égyptiens au travers de la colonne de feu et de nuée, extermina leur armée.

25. Il renversa les roues des chars, et ils furent entraînés au fond de la mer. Les Égyptiens dirent alors : Fuyons Israël, car le Seigneur combat pour lui contre nous[3].

26. En même temps le Seigneur dit à Moïse : Étendez votre main sur la mer, afin que les eaux retournent sur les Égyptiens, sur leurs chars et sur leurs cavaliers.

27. Moïse étendit la main sur la mer, et dès la pointe du jour elle retourna dans son lit. Ainsi les eaux vinrent à la rencontre des Égyptiens qui s'enfuyaient, et le Seigneur les enveloppa au milieu des flots.

28. Les eaux retournèrent, couvrirent et les chars et les cavaliers de toute l'armée de Pharaon, qui étaient entrés dans la mer à la poursuite d'Israël ; pas un seul n'échappa.

29. Mais les enfants d'Israël traversèrent la mer à pied sec ; les eaux à droite et à gauche s'élevaient comme une muraille.

30. En ce jour-là le Seigneur délivra Israël de la main des Égyptiens.

31. Et ils virent les cadavres des Égyptiens sur le rivage de la mer, et la grande puissance que le Seigneur avait déployée contre eux. Le peuple craignit le Seigneur ; il eut foi dans le Seigneur et en Moïse son serviteur[4].

CHAPITRE XV

Cantique de Moïse. Station à Mara et à Élim.

1. Alors Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique au Seigneur[5], et dirent : Chantons des hymnes au Seigneur ; car il a fait éclater sa gloire ; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

2. Le Seigneur est ma force et ma louange, et il est devenu mon Sauveur ; c'est mon Dieu, et je le glorifierai ; il est le Dieu de mon père, et je l'exalterai.

3. Le Seigneur a paru comme un guerrier ; son nom est le Tout-Puissant.

4. Il a renversé dans la mer les chars de Pharaon et son armée. Ses guerriers d'élite ont été submergés dans la mer Rouge.

5. Les abîmes les ont engloutis ; ils sont tombés comme une pierre au fond des eaux.

6. Votre droite, Seigneur, a fait éclater sa force ; votre droite, Seigneur, a frappé l'ennemi.

7. Et vous avez anéanti vos adversaires par la grandeur de

[1] Un passage libre s'ouvrit en un moment au milieu de la mer, et un champ couvert d'herbes au plus profond des abîmes. (Sag., XIX, 7.)

[2] Les Juifs, comme les Romains, partageaient la nuit en quatre veilles. La veille du matin commençait au lever de l'aurore.

[3] Les Égyptiens furent accablés en même temps par un violent orage, accompagné d'éclairs et de tonnerres. (Voy. Exode, XV, 7. — Ps. LXXVI, 16, 17 et 18.)

[4] Le passage miraculeux de la mer Rouge est un fait historique qui ne saurait être révoqué en doute. Ceux qui ont cherché à l'expliquer par des causes naturelles, connues de Moïse, sont forcés d'admettre un concours de circonstances qui ne serait pas moins merveilleux que le récit de l'écrivain sacré.

[5] Le cantique de Moïse est la plus ancienne poésie connue : c'est un magnifique monument de reconnaissance envers Dieu, dont on célèbre la puissance et les bienfaits.

votre puissance et de votre gloire. Votre colère a éclaté, et elle les a dévorés comme la paille.

8. Les eaux se sont amoncelées au souffle de votre fureur; l'eau qui coulait s'est arrêtée, et ses flots se sont arrêtés au milieu de la mer.

9. L'ennemi a dit : Je les poursuivrai et je les atteindrai; je partagerai leurs dépouilles; mon âme sera rassasiée; je tirerai mon épée, ma main les tuera.

10. Vous avez soufflé, et la mer les a engloutis; ils ont été submergés comme le plomb au sein des eaux bouillonnantes.

11. Qui est semblable à vous, Seigneur, parmi les forts? Qui est semblable à vous, grand en sainteté, terrible et digne de toute louange, opérant des prodiges?

12. Vous avez étendu votre main, et la terre les a dévorés.

13. Dans votre miséricorde, vous avez conduit le peuple que vous avez racheté, et vous l'avez porté par votre puissance vers votre demeure sainte.

14. Les peuples se sont élevés; ils se sont mis en colère; les habitants de la Palestine ont été saisis de douleur.

15. Alors les princes d'Édom ont été troublés, l'épouvante a surpris les forts de Moab; tous les habitants de Chanaan ont séché de crainte.

16. Que l'épouvante et l'effroi fonde sur eux, Seigneur, à cause de la puissance de votre bras; qu'ils deviennent immobiles comme la pierre jusqu'à ce que votre peuple soit passé, jusqu'à ce que soit passé ce peuple que vous vous êtes acquis.

17. Vous les introduirez et vous les établirez, Seigneur, sur la montagne de votre héritage, en cette demeure inébranlable que vous vous êtes préparée vous-même, dans votre sanctuaire, Seigneur, que vos mains ont affermi.

18. Le Seigneur règnera dans l'éternité, et au delà de tous les siècles.

19. Car Pharaon est entré à cheval dans la mer avec ses chars et ses cavaliers, et le Seigneur a ramené sur eux les eaux de la mer; mais les enfants d'Israël ont marché à pied sec au milieu des eaux.

20. Marie, prophétesse, sœur d'Aaron, prit un tambour en main; toutes les femmes sortirent après elle avec des tambours et en chœur.

21. Marie chantait la première, en disant : Chantons des hymnes au Seigneur, car il a fait éclater sa gloire; il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier.

22. Moïse fit partir les Israélites des bords de la mer Rouge, et ils entrèrent dans le désert de Sur. Ils marchèrent trois jours dans le désert sans trouver d'eau [1].

23. Arrivés à Mara, ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elles étaient amères. C'est pourquoi on lui donna un nom qui lui convenait, en l'appelant Mara, c'est-à-dire amertume.

24. Alors le peuple murmura contre Moïse, en disant : Que boirons-nous?

25. Mais Moïse cria vers le Seigneur, qui lui montra un bois; il le jeta dans les eaux, et les eaux devinrent douces. Dieu donna en ce lieu des préceptes et des ordonnances, et il y éprouva son peuple,

26. En disant : Si vous écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, et si vous faites ce qui est juste devant ses yeux; si vous obéissez à ses commandements, et si vous gardez tous ses préceptes, je ne vous affligerai d'aucune des langueurs dont j'ai frappé l'Égypte; car je suis le Seigneur qui vous guéris.

27. Les enfants d'Israël vinrent ensuite à Élim, où il y avait douze fontaines et soixante-dix palmiers; et ils campèrent près des eaux [2].

[1] Les premiers mots de ce verset donnent à entendre que Moïse eut quelque peine à faire mettre en marche les Israélites, occupés, sans doute, à recueillir les dépouilles des Égyptiens.

[2] Les voyageurs modernes ont reconnu ces stations. Rien n'y a été changé depuis le temps de Moïse. A Élim on trouve toujours plusieurs fontaines et un grand nombre de palmiers.

CHAPITRE XVI

Murmure des Israélites dans le désert. La manne.

1. Toute la multitude des enfants d'Israël partit d'Élim, et vint au désert de Sin, situé entre Élim et Sinaï, le quinzième jour du second mois depuis leur sortie d'Égypte.

2. Et dans le désert les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron,

3. En leur disant : Plût à Dieu que nous fussions morts en Égypte par la main du Seigneur, lorsque nous étions assis près des vases remplis de viandes, et que nous mangions du pain à satiété! Pourquoi nous avez-vous amenés dans ce désert pour y faire mourir de faim toute cette multitude?

4. Alors le Seigneur dit à Moïse : Je vais faire pleuvoir du pain du ciel; que le peuple aille en amasser ce qui lui suffira pour chaque jour, afin que j'éprouve s'il marche ou non dans ma loi [1].

5. Le sixième jour, il préparera ce qu'il aura recueilli, et ce sera le double de ce qu'il recueille chaque jour.

6. Alors Moïse et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : Vous saurez ce soir que c'est le Seigneur qui vous a tirés de l'Égypte;

7. Et demain matin vous verrez la gloire du Seigneur; car il a entendu vos murmures contre lui. Mais que sommes-nous, pour que vous murmuriez contre nous?

8. Moïse ajouta : Le Seigneur vous donnera ce soir de la chair à manger, et demain matin du pain à satiété; parce qu'il a entendu vos murmures contre lui. Car pour nous, que sommes-nous? Vos murmures ne sont pas contre nous, mais contre le Seigneur.

9. Moïse dit aussi à Aaron : Dites à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Approchez-vous devant le Seigneur; car il a entendu vos murmures.

10. Aaron parlait encore à toute l'assemblée des enfants d'Israël, quand ils regardèrent du côté du désert, et la gloire du Seigneur parut tout à coup dans la nuée.

11. Alors le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

12. J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël; dites-leur : Ce soir vous mangerez de la chair, et demain matin vous serez rassasiés de pain, et vous saurez que je suis le Seigneur votre Dieu.

13. Or le soir des cailles s'abattirent et couvrirent tout le camp; et le matin une rosée s'était répandue autour du camp.

14. La surface de la terre en était couverte, et on aperçut dans le désert quelque chose de menu et comme pilé au mortier, ressemblant à de petits grains de gelée blanche sur la terre.

15. Voyant cela, les enfants d'Israël se dirent les uns aux autres : Manhu? c'est-à-dire : Qu'est-ce que cela? Car ils ignoraient ce que c'était. Moïse leur dit : C'est le pain que le Seigneur vous donne à manger.

16. Voici ce que le Seigneur ordonne : Que chacun en recueille ce qui suffit à sa nourriture. Vous en prendrez un gomor [2] pour chaque personne, selon le nombre de ceux qui demeurent dans une tente.

17. Les enfants d'Israël firent ainsi; et ils recueillirent les uns plus, les autres moins.

18. Et l'ayant mesuré à la mesure du gomor, celui qui en avait plus amassé n'en eut pas davantage, et celui qui en avait moins recueilli n'en avait pas moins; chacun en amassa ce qu'il pouvait en manger.

19. Moïse leur dit : Que personne n'en garde pour le lendemain matin.

20. Mais ils ne l'écoutèrent point; et quelques-uns en con-

[1] Dieu donne la nourriture aux Hébreux jour par jour. En renouvelant chaque jour ses bienfaits, il veut que les Israélites reconnaissent leur bienfaiteur et se sentent toujours sous sa dépendance.

[2] Le gomor était une mesure contenant environ huit livres ou quatre kilogrammes.

servèrent pour le lendemain; ce qu'ils avaient réservé se trouva plein de vers et corrompu. Et Moïse s'irrita contre eux.

21. Chacun donc en recueillait le matin autant qu'il lui en fallait pour se nourrir; et lorsque la chaleur du soleil commençait à se faire sentir, elle se fondait.

22. Le sixième jour ils en recueillirent double provision, c'est-à-dire deux gomors pour chaque personne. Or tous les princes du peuple vinrent en donner avis à Moïse,

23. Qui leur dit : C'est ce que le Seigneur a déclaré : Demain est le repos du sabbat consacré au Seigneur. Faites aujourd'hui tout ce que vous avez à faire, et faites cuire tout ce que vous avez à cuire, et gardez pour demain matin ce que vous aurez réservé.

24. Ils firent comme Moïse le leur avait commandé; la manne ne se corrompit point, et les vers ne s'y mirent pas.

25. Moïse leur dit ensuite : Mangez aujourd'hui ce que vous avez gardé; parce que c'est le sabbat du Seigneur; il ne s'en trouvera point aujourd'hui dans les champs.

26. Recueillez la manne six jours; le septième jour est le sabbat du Seigneur : c'est pourquoi vous n'en trouverez pas.

27. Le septième jour vint, et quelques-uns du peuple allèrent recueillir de la manne; mais ils n'en trouvèrent point.

28. Le Seigneur dit alors à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et ma loi?

29. Considérez que le Seigneur a établi le sabbat parmi vous; à cause de cela il vous donne le sixième jour deux fois plus de nourriture. Que chacun donc demeure sous sa tente, et que personne n'en sorte le septième jour.

30. Ainsi le peuple observa le sabbat le septième jour.

31. Et la maison d'Israël donna à cette nourriture le nom de manne. Elle ressemblait à la graine de coriandre; elle était blanche[1], et avait le goût de farine mêlée avec du miel.

32. Moïse dit encore : Voici ce qu'a ordonné le Seigneur : Emplissez un gomor de manne, et qu'on la conserve pour les races à venir, afin de leur montrer le pain dont je vous ai nourris dans le désert, après que vous avez été tirés de l'Égypte.

33. Moïse dit à Aaron : Prenez un vase, et mettez-y de la manne autant qu'un gomor en peut tenir, et placez-le devant le Seigneur, afin de le garder pour les générations futures,

34. Selon que le Seigneur l'a ordonné à Moïse. Aaron plaça ce vase dans le tabernacle, pour être conservé[2].

35. Or les enfants d'Israël mangèrent la manne pendant quarante ans, jusqu'à ce qu'ils vinssent dans la terre où ils devaient habiter. Ils furent ainsi nourris jusqu'à ce qu'ils touchassent aux frontières du pays de Chanaan.

36. Or le gomor est la dixième partie de l'éphi.

CHAPITRE XVII

Murmures des Israélites. Dieu fait sortir de l'eau du rocher. Victoire sur les Amalécites.

1. Tous les enfants d'Israël étant partis du désert de Sin, et faisant des stations, selon les ordres du Seigneur, vinrent camper à Raphidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.

2. Ils murmurèrent contre Moïse, et lui dirent : Donnez-nous de l'eau à boire. Moïse leur répondit : Pourquoi murmurez-vous contre moi? Pourquoi tentez-vous le Seigneur[3]?

3. Le peuple, altéré et manquant d'eau, murmura contre Moïse, en disant : Pourquoi nous avez-vous fait sortir de

[1] La manne ressemblait, pour la forme et la dimension, à la graine de coriandre; mais elle était blanche, tandis que cette graine est noire.

[2] La manne fut conservée dans un vase d'or, et placée, plus tard, dans le tabernacle, lorsqu'il fut construit. C'est une des figures les plus frappantes de l'Eucharistie.

[3] Moïse reproche, avec raison, aux Israélites de se défier de la protection de Dieu, malgré les prodiges éclatants dont ils étaient témoins chaque jour.

l'Égypte, pour nous faire mourir de soif, nous et nos enfants, et nos troupeaux?

4. Moïse cria alors vers le Seigneur et lui dit : Que ferai-je à ce peuple? Encore un peu de temps, et il me lapidera.

5. Le Seigneur dit à Moïse : Marchez devant le peuple, et prenez avec vous quelques-uns des anciens d'Israël; tenez en main la verge dont vous avez frappé le fleuve, et allez.

6. Je me trouverai devant vous sur la pierre d'Horeb : vous frapperez la pierre, et l'eau en jaillira de manière que le peuple ait à boire. Moïse fit ainsi devant les anciens d'Israël.

7. Et il appela ce lieu Tentation, à cause des murmures des enfants d'Israël, et parce qu'ils tentèrent le Seigneur, en disant : Le Seigneur est-il au milieu de nous, ou n'y est-il pas?

8. Cependant Amalec[1] vint à Raphidim combattre Israël.

9. Et Moïse dit à Josué : Choisissez des hommes, et allez combattre Amalec. Je me tiendrai demain sur le sommet de la colline, ayant en main la verge de Dieu.

10. Josué exécuta ce que Moïse lui avait dit, et combattit Amalec; mais Moïse, Aaron et Hur montèrent sur le sommet de la colline.

11. Et lorsque Moïse tenait les mains élevées[2], Israël était victorieux; mais lorsqu'il les abaissait un peu, Amalec avait l'avantage.

12. Cependant les mains de Moïse étaient appesanties. C'est pourquoi ils prirent une pierre et la mirent sous lui; il s'y assit, et Aaron et Hur lui soutenaient les mains des deux côtés. Ses mains ainsi ne se lassèrent point jusqu'au coucher du soleil.

13. Josué mit en fuite Amalec, et fit passer son peuple au fil de l'épée.

14. Alors le Seigneur dit à Moïse : Écrivez ceci dans un livre, pour en perpétuer le souvenir, et faites-le entendre à Josué; car j'effacerai la mémoire d'Amalec de dessous le ciel.

15. Moïse érigea un autel, qu'il appela de ce nom : Le Seigneur est ma gloire. Car, dit-il,

16. La main du Seigneur s'élèvera de son trône contre Amalec, et le Seigneur lui fera la guerre de génération en génération.

CHAPITRE XVIII

Jéthro, beau-père de Moïse, lui ramène sa femme et ses enfants. Il lui donne un excellent conseil.

1. Or Jéthro, prêtre de Madian, et beau-père de Moïse, ayant appris tout ce que Dieu avait fait en faveur de Moïse et de son peuple d'Israël, et comment il l'avait tiré de l'Égypte,

2. Prit Séphora, femme de Moïse, qu'il lui avait renvoyée,

3. Et ses deux fils, dont l'un s'appelait Gersam, son père ayant dit : J'ai été voyageur en une terre étrangère;

4. Et l'autre Éliézer, Moïse ayant dit encore : Le Dieu de mon père a été mon protecteur, et m'a sauvé de l'épée de Pharaon.

5. Jéthro, beau-père de Moïse, vint donc le trouver avec ses enfants et sa femme dans le désert, où il avait fait camper le peuple près de la montagne de Dieu.

6. Et il envoya dire à Moïse : Jéthro votre beau-père vient vous trouver avec votre femme et vos deux enfants.

7. Moïse alla au-devant de son beau-père, se prosterna devant lui, et l'embrassa; et ils se saluèrent l'un l'autre par des paroles de paix. Jéthro entra ensuite dans la tente de Moïse.

8. Celui-ci raconta à son beau-père tout ce que le Seigneur avait fait à Pharaon et aux Égyptiens en faveur d'Israël, toutes

[1] Amalec était le nom que portaient les princes des Amalécites. Ceux-ci descendaient d'Ésaü, et habitaient l'Arabie Pétrée du côté de la mer Rouge.

[2] Saint Jérôme dit que Moïse en prière avait les bras étendus en croix (*Livre II contre Jovin.*) : c'était donc par la vertu de ce signe mystérieux et puissant qu'il obtenait de Dieu la victoire contre les ennemis d'Israël.

ABRAHAM RENVOIE AGAR.

les épreuves qu'ils avaient souffertes en chemin, et la manière dont le Seigneur les avait sauvés.

9. Jéthro se réjouit de toutes les faveurs que le Seigneur avait accordées à Israël, en le délivrant de la main des Égyptiens;

10. Et il dit: Béni soit le Seigneur, qui vous a délivrés de la main des Égyptiens et de la tyrannie de Pharaon, et qui a sauvé son peuple de la servitude d'Égypte!

11. Je connais maintenant que le Seigneur est grand au-dessus de tous les dieux [1], lorsqu'ils se sont élevés si insolemment contre son peuple.

12. Jéthro, beau-père de Moïse, offrit donc à Dieu des holocaustes et des victimes; Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent manger du pain avec lui devant le Seigneur [2].

13. Le lendemain, Moïse s'assit pour rendre justice au peuple, qui se présentait devant lui depuis le matin jusqu'au soir.

14. Et son beau-père, ayant vu tout ce qu'il faisait pour le peuple, lui dit: D'où vient que vous agissez ainsi à l'égard du peuple? Pourquoi êtes-vous seul assis, et tout le peuple attend-il ainsi depuis le matin jusqu'au soir?

15. Moïse lui répondit: Le peuple vient à moi pour avoir le jugement de Dieu.

16. Si quelque différend s'élève entre eux, ils viennent à moi afin que j'en sois le juge, et que je leur fasse connaître les commandements et les lois de Dieu.

17. Vous ne faites pas bien, reprit Jéthro [3].

18. Vous vous consumerez ainsi dans un travail inutile, vous et le peuple qui est avec vous. Ce fardeau est au-dessus de vos forces, et vous ne pourrez le porter seul.

19. Mais écoutez mes paroles et mes conseils, et Dieu sera avec vous. Soyez au peuple en tout ce qui concerne Dieu pour lui rapporter les demandes du peuple,

20. Et pour apprendre au peuple les cérémonies, la manière d'honorer Dieu, la voie par laquelle il doit marcher, et l'œuvre qu'il doit accomplir.

21. Mais choisissez parmi tout le peuple des hommes fermes et craignant Dieu, en qui soit la vérité, et détestant l'avarice; et donnez la conduite aux uns de mille hommes, aux autres de cent, aux autres de cinquante, et aux autres de dix.

22. Qu'ils rendent la justice au peuple en tout temps; mais qu'ils vous réservent les plus grandes affaires, et qu'ils jugent seulement les moindres. Ce fardeau deviendra plus léger étant partagé avec d'autres.

23. Si vous faites cela, vous accomplirez le commandement de Dieu, et vous pourrez exécuter ses ordres, et tout ce peuple retournera en paix sous ses tentes.

24. Moïse ayant entendu son beau-père parler de la sorte, fit tout ce qu'il lui avait conseillé.

25. Il choisit parmi tout le peuple d'Israël des hommes courageux, et les établit princes du peuple pour commander les uns mille hommes, les autres cent, les autres cinquante, et les autres dix [4].

26. Ils rendaient justice au peuple en tout temps; mais ils rapportaient à Moïse toutes les affaires les plus graves, jugeant seulement les plus faciles.

27. Moïse laissa partir son beau-père, qui s'en retourna dans son pays.

[1] Littéralement *les dieux*; le mot hébreu signifie aussi les grands, les puissants de la terre, Pharaon, ceux de sa cour, ses magiciens et ceux dont il est parlé Exode, ch. XII, v. 12, et ch. XXI, v. 6.

[2] C'était un banquet sacré, où l'on mangeait en partie la chair des victimes offertes à Dieu.

[3] Moïse, qui s'entretenait familièrement avec Dieu, est instruit par un étranger: Dieu même lui parle par sa bouche, pour l'humilier dans cette grande élévation où il était parmi son peuple. (S. AUG. *Quæst.* 68.)

[4] Moïse comprit que Dieu lui donnait un excellent avis par la bouche de Jéthro. Le peuple était partagé en douze tribus; chaque tribu fut divisée par familles, et celles-ci furent distribuées en groupes plus ou moins nombreux. Des juges particuliers eurent une juridiction plus ou moins étendue; les causes majeures furent seules réservées à Moïse.

CHAPITRE XIX

Dieu parle à Moïse sur le mont Sinaï.

1. Le troisième jour du troisième mois depuis leur sortie d'Égypte, les enfants d'Israël vinrent au désert de Sinaï.

2. Étant partis de Raphidim, et arrivés dans le désert de Sinaï, ils y campèrent, et Israël y dressa ses tentes vis-à-vis de la montagne.

3. Or Moïse monta vers Dieu; car le Seigneur l'appela de la montagne, et lui dit: Voici ce que vous direz à la maison de Jacob, et ce que vous annoncerez aux fils d'Israël:

4. Vous avez vu vous-même ce que j'ai fait aux Égyptiens, comment je vous ai portés sur les ailes des aigles, et je vous ai pris pour être à moi.

5. Si donc vous écoutez ma voix, et si vous gardez mon alliance, vous serez entre tous les peuples ma portion choisie; car toute la terre est à moi.

6. Vous serez mon royaume sacerdotal et la nation sainte [1]. Voilà ce que vous direz aux enfants d'Israël.

7. Moïse vint, convoqua les anciens du peuple, et leur exposa toutes les paroles que le Seigneur lui avait commandé de lui dire.

8. Le peuple répondit d'une seule voix: Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit. Moïse rapporta au Seigneur les paroles du peuple,

9. Et le Seigneur lui dit: Je vais venir à vous dans une nuée obscure, afin que le peuple m'entende lorsque je vous parlerai, et qu'il vous croie dans la suite. Moïse rapporta donc au Seigneur les paroles du peuple,

10. Et le Seigneur lui dit: Allez vers le peuple, et sanctifiez-le aujourd'hui et demain; qu'ils lavent leurs vêtements,

11. Et qu'ils soient prêts pour le troisième jour; car le troisième jour le Seigneur descendra devant tout le peuple sur la montagne de Sinaï.

12. Vous assignerez tout autour des limites pour le peuple, et vous leur direz: Gardez-vous de monter sur la montagne, ni d'en approcher trop près. Quiconque touchera la montagne sera puni de mort.

13. La main ne le touchera point, mais il sera lapidé ou percé de flèches; homme ou bête de service, il perdra la vie. Quand la trompette commencera à sonner, qu'ils montent alors vers la montagne.

14. Moïse descendit de la montagne, vint vers le peuple, et le sanctifia. Quand ils eurent lavé leurs vêtements,

15. Il leur dit: Soyez prêts pour le troisième jour, et séparez-vous de vos femmes [2].

16. Le troisième jour était arrivé, et la lumière du matin paraissait, lorsque les tonnerres commencèrent à se faire entendre et les éclairs à briller; une nuée épaisse couvrit la montagne; le son de la trompette retentissait avec force, et le peuple, qui était dans le camp, fut saisi de frayeur.

17. Alors Moïse les fit sortir du camp pour aller au-devant de Dieu, et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne.

18. Toute la montagne de Sinaï était enveloppée de fumée, parce que le Seigneur y était descendu au milieu du feu. La fumée s'élevait comme d'une fournaise; et toute la montagne avait un aspect terrible.

19. Le son de la trompette s'augmentait peu à peu, et devenait plus perçant. Moïse parlait, et Dieu lui répondait.

20. Le Seigneur descendit sur le sommet de la montagne de Sinaï, et appela Moïse au lieu le plus élevé. Lorsqu'il y fut monté,

[1] Un royaume consacré à mon service par le ministère du sacerdoce qui s'y exercera, et par les sacrifices qu'on m'y offrira. Sacerdoce royal, c'est-à-dire, rois et prêtres. (S. Pierre, I, II, 9. — Apoc., I, 6.) Vous serez le peuple dans lequel j'établirai mon royaume et mon sacerdoce. Car Dieu était proprement le roi des enfants d'Israël. (I Rois, VIII, 7.)

[2] La continence, avec la pureté de conscience, est une préparation pour s'approcher de Dieu.

21. Dieu lui dit : Descendez et avertissez le peuple, de peur qu'il ne passe les limites pour voir le Seigneur, et qu'une grande multitude ne périsse.

22. Que les prêtres [1] aussi qui s'approchent du Seigneur se sanctifient, de peur qu'il ne les frappe.

23. Moïse répondit au Seigneur : Le peuple ne pourra monter sur la montagne de Sinaï, parce que vous avez fait vous-même ce commandement, en me disant : Mettez des limites autour de la montagne, et sanctifiez le peuple.

24. Le Seigneur reprit : Allez, descendez. Vous monterez ensuite, et Aaron avec vous. Mais que les prêtres et le peuple ne passent point les limites, et qu'ils ne montent pas vers le Seigneur, de peur qu'il ne les fasse mourir.

25. Moïse descendit vers le peuple, et lui rapporta tout.

CHAPITRE XX

Le Décalogue

1. Le Seigneur parla ensuite en ces termes :

2. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, de la maison de servitude.

3. Vous n'aurez point d'autre Dieu que moi.

4. Vous ne vous ferez point d'image taillée, ni aucune figure de ce qui est en haut dans le ciel et en bas sur la terre, ni de ce qui est dans les eaux sous la terre [2].

5. Vous ne les adorerez point, et vous ne leur rendrez point de culte [3]. Je suis le Seigneur votre Dieu, fort et jaloux, qui venge l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération dans tous ceux qui me haïssent,

6. Et qui fais miséricorde dans la suite de mille générations à ceux qui m'aiment et gardent mes commandements.

7. Vous ne prendrez point en vain le nom du Seigneur votre Dieu ; car le Seigneur ne tiendra pas pour innocent celui qui aura pris en vain le nom du Seigneur son Dieu.

8. Souvenez-vous de sanctifier le jour du sabbat.

9. Vous travaillerez six jours, et vous ferez tout ce que vous aurez à faire.

10. Mais le septième jour est le sabbat du Seigneur votre Dieu. En ce jour vous ne ferez aucun ouvrage, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni vos bêtes de service, ni l'étranger qui sera dans l'enceinte de vos villes [4].

11. Car le Seigneur fit en six jours le ciel, la terre et la mer, et tout ce qui y est renfermé, et se reposa le septième jour. C'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat, et l'a sanctifié.

12. Honorez votre père et votre mère, afin que vous viviez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera.

13. Vous ne tuerez point.

14. Vous ne commettrez point d'adultère.

15. Vous ne déroberez point.

16. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

17. Vous ne convoiterez point la maison de votre prochain ; vous ne désirerez point sa femme, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune des choses qui lui appartiennent.

[1] Il s'agit ici des aînés qui remplissaient les fonctions sacerdotales dans chaque famille. Le sacerdoce d'Aaron n'était pas encore établi.

[2] Dieu défend aux Hébreux de se fabriquer des idoles, auxquelles ils seraient tentés de rendre les honneurs divins. Dans ce texte il est fait allusion aux fausses divinités des Égyptiens, que ces populations superstitieuses s'étaient choisies dans le ciel, sur la terre et dans les eaux, parmi les astres, les animaux terrestres et les monstres aquatiques.

[3] Il est clair, d'après ce texte, que c'est le culte de latrie, dû à Dieu seul, que le Seigneur proscrit ici. On peut vénérer les images, et à ce titre de simple vénération elles peuvent être placées dans nos sanctuaires. (Voy. Exode, XXV, 15; XXVIII, 7. — Nombr., XXI, 8 et 9.)

[4] Le repos du sabbat n'est pas l'oisiveté. Au jour consacré au Seigneur, il faut fréquenter les édifices dédiés à son culte, étudier la loi sainte, s'instruire des vérités de la foi, s'occuper de bonnes œuvres, etc.

18. Or tout le peuple entendait les tonnerres et le son de la trompette, et voyait les éclairs, et la montagne qui fumait. Saisis de crainte et d'effroi, ils se tinrent éloignés,

19. Et dirent à Moïse : Parlez-nous vous-même, et nous vous écouterons ; que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourions.

20. Moïse répondit au peuple : Ne craignez point, car Dieu est venu pour vous éprouver, et pour imprimer sa crainte en vous, afin que vous ne péchiez point.

21. Le peuple resta donc au loin, et Moïse s'approcha de l'obscurité où était Dieu.

22. Le Seigneur dit en outre à Moïse : Vous direz ceci aux enfants d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé du ciel.

23. Vous ne vous ferez point de dieux d'argent, et vous ne vous ferez point de dieux d'or.

24. Vous m'élèverez un autel de terre, et vous m'offrirez dessus vos holocaustes, vos victimes pacifiques, vos brebis et vos bœufs, en tous les lieux où la mémoire de mon nom sera établie : je viendrai à vous, et je vous bénirai.

25. Si vous me faites un autel de pierre, vous ne le construirez point de pierres taillées; car il sera souillé si vous y employez le ciseau.

26. Vous ne monterez point à mon autel à l'aide de degrés, de peur que votre nudité ne soit à découvert.

CHAPITRE XXI

Différentes ordonnances touchant les serviteurs et les servantes, les larcins, les homicides, les parricides, les querelles, la peine du talion, etc.

1. Voici les lois que vous proposerez au peuple :

2. Si vous achetez un esclave hébreu, il vous servira six ans; et la septième année il sortira libre, sans vous rien donner.

3. Il s'en ira avec le vêtement qu'il portait en entrant ; s'il avait une femme, sa femme sortira avec lui.

4. Mais si son maître lui en fait épouser une dont il ait des fils et des filles, la femme et ses enfants seront à son maître ; et pour lui, il sortira avec son vêtement.

5. Si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne veux point sortir pour être libre,

6. Son maître le présentera devant les juges [1]; ensuite il le fera approcher des poteaux de la porte, et lui percera l'oreille avec une alène [2], et il sera son esclave à jamais.

7. Si quelqu'un vend sa fille pour être servante, elle ne sortira point comme les autres servantes ont coutume de sortir [3].

8. Si elle déplaît au maître à qui elle avait été livrée, il la laissera aller; mais l'ayant ainsi méprisée, il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger.

9. S'il la fait épouser à son fils, il la traitera comme les filles libres.

10. S'il fait épouser à son fils une autre femme, il donnera à la fille ce qui lui est dû pour son mariage, ainsi que des vêtements, et il ne lui refusera pas le prix de sa virginité.

11. S'il ne fait point ces trois choses, elle sortira sans rien payer.

12. Quiconque frappera un homme, voulant le tuer, sera puni de mort.

13. S'il ne lui a point dressé d'embûches, mais que Dieu l'ait fait tomber entre ses mains, je vous marquerai un lieu où il devra se réfugier.

[1] Littéralement les dieux, c'est-à-dire, les juges qui tiennent la place de Dieu dans les jugements.

[2] C'était un signe d'infamie pour un Hébreu, qui, pouvant devenir libre, avait préféré la servitude à la liberté.

[3] Quand un Hébreu vendait sa fille, y étant contraint par une grande nécessité, c'était à condition que son maître l'épouserait, la mettant au rang des femmes de second ordre.

14. Si quelqu'un tue son prochain de dessein prémédité et par surprise, vous l'arracherez même de mon autel pour le faire mourir.

15. Quiconque aura frappé son père ou sa mère, sera puni de mort[1].

16. Quiconque aura enlevé un homme, et l'aura vendu, s'il est convaincu de ce crime, sera puni de mort[2].

17. Quiconque aura maudit son père ou sa mère, sera puni de mort.

18. Si deux hommes se querellent, et que l'un frappe l'autre avec une pierre ou avec le poing, et que le blessé n'en meure pas, mais soit obligé de garder le lit;

19. S'il se lève ensuite, et qu'il marche dehors appuyé sur son bâton, celui qui l'avait blessé sera regardé comme innocent; mais il lui donnera le prix de son travail et la dépense des médecins.

20. Quiconque frappera son esclave ou sa servante avec une verge, de manière qu'ils meurent entre ses mains, sera coupable de crime.

21. S'ils survivent un ou deux jours, il ne sera point puni, parce qu'il les a achetés de son argent.

22. Si des hommes se querellent, et que l'un d'eux frappe une femme enceinte qui mette au monde un enfant mort, sans qu'elle meure elle-même, il sera tenu de payer l'amende que le mari de la femme réclamera, et que des arbitres trouveront juste.

23. Si la femme en meurt, il rendra vie pour vie,

24. Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

25. Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure[3].

26. Si un homme frappe son esclave ou sa servante à l'œil, et qu'ils perdent l'œil, il les renverra libres pour l'œil qu'il leur a fait perdre.

27. Il renverra également en liberté son esclave ou sa servante, s'il leur fait tomber une dent de la bouche.

28. Si un bœuf frappe de sa corne un homme ou une femme, et qu'ils en meurent, le bœuf sera lapidé; on ne mangera point de sa chair, et le maître du bœuf sera innocent[4].

29. Si depuis quelque temps le bœuf frappait de la corne, et que le maître ne l'ait point renfermé après en avoir été averti, et qu'ensuite il tue un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé, et le maître sera puni de mort.

30. Si on le taxe à une somme d'argent, il donnera, pour racheter sa vie, tout ce qu'on lui demandera.

31. S'il frappe de sa corne un jeune homme ou une jeune fille, le même jugement aura lieu.

32. S'il frappe un esclave ou une servante, il paiera à leur maître trente sicles d'argent, et le bœuf sera lapidé.

33. Si quelqu'un ouvre une citerne, ou creuse la terre sans la couvrir, et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,

34. Le maître de la citerne paiera le prix de ces animaux, mais la bête morte sera pour lui.

35. Si le bœuf d'un homme blesse le bœuf d'un autre, et qu'il en meure, ils vendront le bœuf vivant, et ils en partageront le prix; ils partageront de même le bœuf mort.

36. Si le maître savait que son bœuf frappait de la corne depuis quelque temps, et n'a pas eu soin de le garder, il rendra bœuf pour bœuf, et le bœuf mort sera en entier pour lui.

[1] Si Moïse ne parle pas du parricide, c'est qu'il juge ce crime impossible, tellement il est horrible.

[2] Il est impossible de condamner plus directement la traite des nègres. Quoi de plus odieux, en effet, que d'enlever des hommes ou des enfants pour les réduire en servitude et les vendre?

[3] La loi du *talion* ne doit pas être prise à la lettre, suivant l'opinion de plusieurs commentateurs. Elle doit s'entendre d'une compensation déterminée pour la perte d'un œil, d'une main, etc.

[4] Impuni.

CHAPITRE XXII

Autres lois touchant le larcin, le dépôt, les emprunts, la fornication, la charité envers les étrangers, etc.

1. Si quelqu'un vole un bœuf ou une brebis, et qu'il les tue ou les vende, il restituera cinq bœufs pour un bœuf, et quatre brebis pour une brebis.

2. Si un voleur est surpris brisant la porte ou perçant la muraille d'une maison, et qu'étant frappé il meure de sa blessure, celui qui l'aura blessé ne sera point coupable de sa mort.

3. S'il a tué le voleur après le lever du soleil, il a commis un homicide, et sera puni de mort. Si le voleur n'a pas de quoi rendre pour ce qu'il a dérobé, il sera vendu lui-même.

4. Si ce qu'il a dérobé se trouve encore vivant chez lui, que ce soit un bœuf, un âne, ou une brebis, il restituera le double.

5. Si quelqu'un endommage un champ ou une vigne, et qu'il laisse aller son troupeau dans le champ d'autrui, il lui donnera ce qu'il aura de meilleur dans son champ ou dans sa vigne, selon l'estimation du dommage.

6. Si le feu gagne peu à peu des épines, et consume ensuite des gerbes de blé, ou des blés encore sur pied dans les champs, celui qui aura allumé le feu paiera le dommage.

7. Si quelqu'un met en dépôt de l'argent chez son ami, ou quelque meuble en garde, et qu'on le dérobe chez celui qui en était dépositaire, si l'on trouve le voleur, il rendra le double.

8. Si le voleur n'est pas découvert, le maître de la maison se présentera devant les juges[1], et jurera qu'il n'a point mis la main sur le bien de son prochain,

9. Et qu'il n'a pas eu de part à ce vol, que ce soit un bœuf, un âne, une brebis, ou quelque autre chose qui ait été perdue. Les juges examineront la cause de l'un et de l'autre; et s'ils condamnent le dépositaire, il restituera le double à son prochain.

10. Si un homme donne à garder à son prochain un âne, un bœuf, une brebis, ou quelque autre bête, et que l'animal meure, ou dépérisse, ou soit pris par les ennemis, sans que personne l'ait vu,

11. Il fera serment publiquement qu'il n'a pas mis la main sur le bien de son prochain; le maître s'en tiendra à ce serment, sans pouvoir le contraindre à restitution.

12. Si ce qu'il avait en garde est dérobé, le dépositaire dédommagera le maître.

13. S'il est mangé par une bête sauvage, il rapportera au propriétaire ce qui en sera resté, sans être obligé à rien rendre.

14. Quiconque emprunte à son prochain quelqu'un de ces animaux, et le laisse dépérir ou mourir en l'absence du propriétaire, sera obligé de le rendre.

15. Si le maître se trouve présent, il ne le restituera point, surtout s'il l'avait loué en payant l'usage qu'il en tirerait.

16. Si quelqu'un séduit une vierge non fiancée et la corrompt, il la dotera et l'épousera.

17. Si le père de la jeune fille ne consent pas à la lui donner, il paiera au père l'argent de la dot que les vierges ont coutume de recevoir[2].

18. Vous ne laisserez pas vivre ceux qui usent de sortiléges et d'enchantements[3].

19. Quiconque aura péché avec une bête, sera puni de mort.

20. Quiconque sacrifiera à des dieux autres que le Seigneur, sera puni de mort.

21. Vous n'attristerez point et vous n'affligerez point l'étranger, parce que vous avez été étrangers vous-mêmes dans le pays d'Égypte.

[1] Voy. la note du chapitre précédent.

[2] La dot que le mari donnait à son épouse était de cinquante sicles. (Deutéron., XXII, 29.)

[3] L'emploi des sortiléges est une espèce d'apostasie, ce qui explique la sévérité de la loi.

22. Vous ne ferez aucun tort à la veuve et à l'orphelin.
23. Si vous les offensez, ils crieront vers moi, et j'écouterai leurs cris;
24. Et ma fureur s'allumera; je vous ferai périr par l'épée, vos femmes deviendront veuves, et vos enfants orphelins.
25. Si vous prêtez de l'argent à ceux de mon peuple qui sont pauvres parmi vous, vous ne les presserez point comme un exacteur impitoyable, et vous ne les accablerez point d'usure.
26. Si vous avez reçu l'habit de votre prochain en gage, vous le lui rendrez avant le coucher du soleil.
27. Car c'est le seul vêtement dont il se couvre, et il n'en a pas d'autre pour dormir : s'il crie vers moi, je l'exaucerai, parce que je suis compatissant.
28. Vous ne parlerez point mal des juges, et vous ne maudirez point le prince de votre peuple.
29. Vous ne différerez point de payer les dîmes et les prémices de vos biens; vous me consacrerez le premier-né de vos fils.
30. Vous ferez la même chose pour vos bœufs et vos brebis; vous les laisserez sept jours avec la mère, et vous me les offrirez le huitième jour.
31. Vous me serez tous consacrés. Vous ne mangerez point de la chair dont les bêtes auront mangé avant vous[1], mais vous la jetterez aux chiens.

CHAPITRE XXIII

Ordonnances établies pour les juges. Du repos de la septième année pour toutes les terres. Des trois grandes fêtes solennelles des Hébreux.

1. Vous n'écouterez point la voix du mensonge, et vous ne mettrez point votre main dans la main de l'impie, pour porter un faux témoignage en sa faveur.
2. Vous ne vous laisserez point entraîner par la multitude pour faire le mal, et dans le jugement, vous ne vous rendrez point à l'avis du plus grand nombre, pour vous détourner de la vérité.
3. Vous n'aurez point de compassion du pauvre dans vos jugements.
4. Si vous rencontrez le bœuf de votre ennemi, ou son âne égaré, vous le lui ramènerez.
5. Si vous voyez tomber sous sa charge l'âne de celui qui vous hait, vous ne passerez pas outre, mais vous l'aiderez à le relever.
6. Vous ne vous écarterez point de la justice pour condamner le pauvre.
7. Vous fuirez le mensonge. Vous ne ferez point mourir l'innocent et le juste, parce que j'abhorre l'impie.
8. Vous ne recevrez point de présents qui aveuglent les sages mêmes, et pervertissent la parole des justes.
9. Vous ne ferez point de peine à l'étranger; car vous savez quel est l'état des étrangers, puisque vous avez été vous-mêmes étrangers en Égypte.
10. Pendant six ans vous ensemencerez votre terre, et vous en recueillerez les fruits.
11. Mais la septième année, vous la laisserez en repos, afin que les pauvres parmi votre peuple trouvent de quoi manger; ce qui restera sera pour les bêtes sauvages. Vous ferez la même chose pour vos vignes et vos plants d'oliviers[2].
12. Vous travaillerez durant six jours; le septième, vous cesserez de travailler, afin que votre bœuf et votre âne se reposent; le fils de votre servante et l'étranger auront quelque relâche.
13. Observez toutes les choses que je vous ai commandées. Vous ne jurerez point par le nom des dieux étrangers, et leur nom ne sortira jamais de votre bouche[1].
14. Trois fois l'année vous célébrerez les fêtes en mon honneur.
15. Vous garderez la fête solennelle des Azymes. Pendant sept jours vous mangerez, comme je vous l'ai ordonné, des pains sans levain, dans le mois des fruits nouveaux; car en ce temps vous êtes sortis d'Égypte. Vous ne vous présenterez point devant moi les mains vides.
16. Vous célébrerez aussi la solennité de la moisson et des prémices de votre travail, à l'égard de tout ce que vous aurez semé dans vos champs; et la troisième fête solennelle, vers la fin de l'année, lorsque vous aurez recueilli tous les fruits de votre champ[2].
17. Trois fois l'année tous les mâles parmi vous se présenteront devant le Seigneur votre Dieu.
18. Vous ne m'offrirez point avec du levain le sang de la victime qui m'est immolée; et la graisse de la victime qui m'est offerte solennellement ne demeurera point jusqu'au lendemain.
19. Vous apporterez dans la maison du Seigneur votre Dieu les prémices des fruits de votre terre. Vous ne ferez point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.
20. Voilà que j'enverrai mon ange pour marcher devant vous, vous garder en chemin, et vous introduire dans la terre que je vous ai préparée.
21. Respectez-le, écoutez sa voix, et gardez-vous bien de le mépriser, parce qu'il ne vous pardonnera point lorsque vous pècherez, et qu'il parle en mon nom.
22. Si vous entendez sa voix, et si vous faites tout ce que je vous dis, je serai l'ennemi de vos ennemis, et j'affligerai ceux qui vous affligent.
23. Mon ange vous précèdera, il vous fera entrer dans la terre des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Chananéens, des Hévéens et des Jébuséens, que j'exterminerai.
24. Vous n'adorerez point leurs dieux, et vous ne les servirez pas. Vous n'imiterez point leurs œuvres, mais vous les détruirez, et vous briserez leurs statues.
25. Vous servirez le Seigneur votre Dieu, afin que je bénisse votre pain et votre eau, et que j'éloigne la maladie de vous.
26. Il n'y aura point dans votre terre de femme stérile et sans enfants; je remplirai le nombre de vos jours.
27. Je ferai marcher devant vous la terreur de mon nom; j'exterminerai tous les peuples chez lesquels vous entrerez, et je ferai fuir tous vos ennemis devant vous.
28. J'enverrai d'abord des frelons, qui mettront en fuite les Hévéens, les Chananéens et les Héthéens, avant votre arrivée.
29. Je ne les chasserai pas devant vous en une seule année, de peur que la terre ne soit réduite en solitude, et que les bêtes ne se multiplient contre vous.
30. Je les chasserai peu à peu devant vous, jusqu'à ce que vous soyez plus nombreux, et que vous possédiez tout le pays.
31. J'établirai vos limites depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins, et depuis le désert jusqu'au fleuve[3]. Je livrerai entre vos mains les habitants de cette terre, et je les mettrai en fuite devant vous.
32. Vous ne ferez point d'alliance avec eux, ni avec les dieux qu'ils adorent.
33. Ils n'habiteront point dans votre terre, de peur qu'ils ne

[1] Pour éloigner les Israélites des mœurs entachées de barbarie de quelques peuples anciens.
[2] La septième année était le sabbat ou le repos de la terre; on ne semait pas et on ne moissonnait pas cette année-là. Tout ce qui poussait spontanément appartenait aux pauvres. L'année sabbatique rappelait aux Hébreux le souverain domaine de Dieu sur la terre. Elle était également destinée à établir une sorte d'égalité entre tous, et à cette époque les esclaves étaient rendus à la liberté.

[1] Jurer par les faux dieux, c'est leur rendre une espèce de culte, et devenir idolâtre, comme l'enseigne Tertullien. (*Lib. de Idololatr.*, cap. XIX.)
[2] Les grandes fêtes judaïques étaient celles de la Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles.
[3] Il est question ici de l'Euphrate.

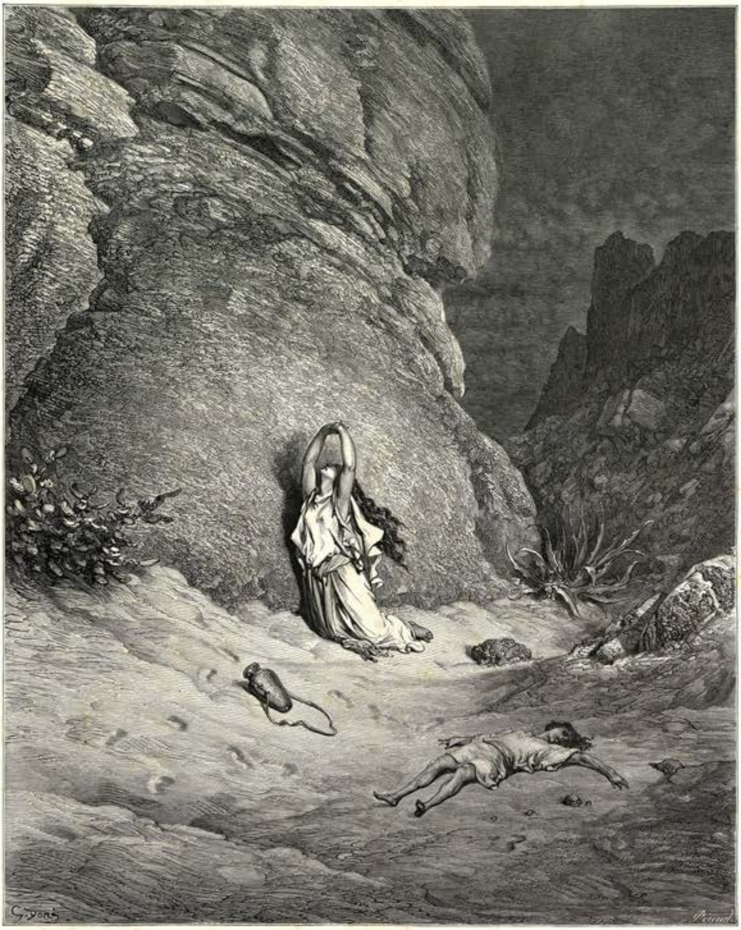

AGAR ET ISMAËL DANS LE DÉSERT

vous portent à m'offenser en servant les dieux qu'ils adorent; ce qui serait certainement votre ruine[1].

CHAPITRE XXIV

Israël s'engage solennellement à garder l'alliance contractée avec le Seigneur. Moïse monte sur la montagne, et y passe quarante jours et quarante nuits.

1. Dieu dit aussi à Moïse : Montez vers le Seigneur, vous et Aaron, Nadab et Abiu, et les soixante-dix anciens d'Israël, et vous adorerez de loin.

2. Moïse seul montera vers le Seigneur; les autres n'approcheront pas, et le peuple ne montera point avec lui.

3. Moïse vint donc rapporter au peuple toutes les paroles et les ordonnances du Seigneur; et le peuple répondit d'une seule voix : Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit.

4. Moïse écrivit toutes les paroles du Seigneur, et se levant dès le matin, il dressa au pied de la montagne un autel, composé de douze pierres, selon le nombre des tribus d'Israël.

5. Il envoya des jeunes gens des enfants d'Israël offrir des holocaustes, et ils immolèrent au Seigneur des veaux, comme victimes pacifiques.

6. Moïse prit la moitié du sang, qu'il mit dans des coupes, et il répandit le reste sur l'autel.

7. Il prit ensuite le livre de l'alliance, et le lut devant le peuple; celui-ci, après l'avoir entendu, dit : Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit, et nous lui obéirons.

8. Prenant alors le sang, il le répandit sur le peuple, et dit : Voici le sang de l'alliance que le Seigneur a faite avec vous, afin que vous accomplissiez toutes ses paroles[2].

9. Moïse, Aaron, Nadab, Abiu et les soixante-dix anciens d'Israël montèrent,

10. Et virent le Dieu d'Israël[3]; et son marchepied paraissait un ouvrage de saphir, et ressemblait au ciel lorsqu'il est serein.

11. La main de Dieu ne frappa point ceux qui s'étaient éloignés des enfants d'Israël; mais ils virent Dieu, et ils mangèrent et burent[4].

12. Or le Seigneur dit à Moïse : Montez vers moi sur la montagne, et demeurez-y : je vous donnerai des tables de pierre, et la loi et les commandements que j'ai écrits, afin que vous en instruisiez le peuple.

13. Moïse se leva avec Josué, son serviteur, et montant sur la montagne de Dieu,

14. Il dit aux anciens : Attendez ici jusqu'à ce que nous revenions vers vous. Vous avez avec vous Aaron et Hur; s'il survient quelque difficulté, vous vous en rapporterez à eux.

15. Moïse étant monté, la nuée couvrit la montagne,

16. La gloire du Seigneur reposa sur le Sinaï, l'enveloppant d'une nuée pendant six jours, et le septième jour Dieu appela Moïse du milieu de cette obscurité.

17. La gloire du Seigneur était comme un feu ardent au sommet de la montagne, à la vue de tous les enfants d'Israël.

18. Et Moïse, traversant la nuée, monta sur la montagne, et y demeura quarante jours et quarante nuits.

CHAPITRE XXV

Ordonnances du Seigneur pour la construction du tabernacle et de l'arche, et pour toutes les choses saintes qui devaient servir dans le tabernacle.

1. Le Seigneur parla donc à Moïse, et lui dit :

2. Ordonnez aux enfants d'Israël de m'apporter les prémices; vous les recevrez de tout homme qui me les présentera volontairement.

3. Voici les choses que vous devez recevoir : l'or, l'argent et l'airain,

4. L'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate teinte deux fois, le fin lin, des poils de chèvre,

5. Des toisons teintes en rouge, d'autres teintes en violet, et des bois de sétim[1];

6. De l'huile pour entretenir les lampes, des aromates pour composer les huiles, et des parfums d'excellente odeur;

7. Des pierres d'onyx et des pierres précieuses pour orner l'éphod et le rational.

8. Ils me feront un sanctuaire (et j'habiterai au milieu d'eux)

9. Selon la forme exacte du tabernacle que je vous montrerai, et de tous les vases destinés au culte sacré. Voici comment vous ferez ce sanctuaire :

10. Construisez une arche de bois de sétim, qui ait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut.

11. Vous la couvrirez d'un or très-pur dedans et dehors : vous ferez au-dessus une couronne d'or, qui règnera tout autour.

12. Vous mettrez quatre anneaux d'or aux quatre coins de l'arche, deux d'un côté, et deux de l'autre.

13. Vous ferez aussi des bâtons de bois de sétim, que vous couvrirez d'or;

14. Et vous les ferez entrer dans les anneaux qui sont aux côtés de l'arche, afin qu'ils servent à la porter.

15. Les bâtons resteront toujours dans les anneaux, et on ne les en tirera jamais.

16. Vous mettrez dans l'arche les tables de la loi que je vous donnerai.

17. Vous ferez aussi le propitiatoire d'un or très-pur[2]. Il aura deux coudées et demie de long, et une coudée et demie de large.

18. Aux deux extrémités de l'oracle, vous placerez deux chérubins d'or battu;

19. Un chérubin d'un côté, et l'autre de l'autre.

20. Ils couvriront de leurs ailes étendues les deux côtés du propitiatoire et de l'oracle, et ils se regarderont l'un l'autre, le visage tourné vers le propitiatoire qui couvrira l'arche,

21. Où vous déposerez les tables de la loi que je vous donnerai.

22. C'est de là que je vous donnerai mes ordres. Je vous parlerai du haut du propitiatoire et du milieu des deux chérubins qui seront au-dessus de l'arche du témoignage, pour vous faire savoir tout ce que je voudrai commander aux enfants d'Israël.

23. Vous ferez aussi une table de bois de sétim ayant deux coudées de long, une coudée de large, et une coudée et demie de haut.

24. Vous la couvrirez d'un or très-pur, et vous y ferez tout autour une bordure d'or.

25. Vous appliquerez sur la bordure une couronne sculptée à jour, haute de quatre doigts, et vous mettrez au-dessus une autre couronne d'or.

26. Vous préparerez aussi quatre anneaux d'or, que vous mettrez aux quatre coins de la table, un à chaque pied.

27. Les anneaux d'or seront au-dessous de la couronne, pour y passer les bâtons qui serviront à porter la table.

28. Vous ferez aussi de bois de sétim ces bâtons destinés à porter la table, et vous les couvrirez d'or.

29. Vous ferez aussi d'un or très-pur des bassins, des

[1] Le culte des idoles était toujours accompagné de pratiques infâmes.

[2] Moïse scella l'ancienne alliance avec le sang des victimes; Jésus-Christ scella la nouvelle alliance avec son propre sang. (Voy. Hébr., IX, 19.)

[3] C'est-à-dire, quelque rayon de la majesté divine.

[4] Moïse parle ici selon l'idée des Juifs. Ils pensaient que la majesté de Dieu est si grande et l'homme si faible, que le Seigneur ne pouvait se faire voir à l'homme sous quelque image sensible sans que celui-ci mourût aussitôt, à moins d'être préservé par un miracle. (Juges, XIII, 22.)

[1] Les bois de sétim étaient renommés pour leur extrême dureté. Ils passaient pour incorruptibles, et poussaient dans le désert. On croit qu'ils provenaient d'une espèce d'acacia.

[2] Le propitiatoire, selon d'habiles interprètes, n'est autre chose que le couvercle de l'arche. C'était le *trône de grâce* ou le *siége de miséricorde*, où Dieu exauçait les prières qu'on lui adressait, et d'où il rendait ses réponses et donnait ses ordres. A cause de cela, on l'appelait encore l'*oracle*.

coupes, des encensoirs et des vases, dans lesquels les libations doivent être offertes[1].

30. Et vous placerez sur cette table les pains de proposition, qui seront toujours devant moi[2].

31. Vous ferez aussi un chandelier de l'or le plus pur battu au marteau, ainsi que la tige, les branches, les coupes, les pommes et les lis qui en sortiront[3].

32. Six branches sortiront des côtés de la tige, trois d'un côté, et trois de l'autre.

33. Une des branches aura trois coupes en forme de noix, avec une pomme et un lis; il y aura de même trois coupes en forme de noix, avec une pomme et un lis à une autre branche; et il en sera de même des six branches qui sortiront de la tige;

34. Mais la tige du chandelier aura quatre coupes en forme de noix, chacune avec sa pomme et son lis.

35. Il y aura trois pommes en trois endroits de la tige; et de chaque pomme sortiront deux branches, qui feront en tout six branches naissant d'une même tige.

36. Ces pommes et ces branches sortiront donc du chandelier, toutes d'un or très-pur battu au marteau.

37. Vous ferez aussi sept lampes, que vous mettrez au-dessus du chandelier, afin qu'elles éclairent ce qui est vis-à-vis.

38. Vous ferez encore des mouchettes et des vases où sera éteint ce qui aura été enlevé des lampes, le tout d'un or très-pur.

39. Le chandelier, avec tous ses vases, pèsera un talent d'or très-pur.

40. Regardez, et faites selon le modèle qui vous a été montré sur la montagne[4].

CHAPITRE XXVI

Forme du tabernacle.

1. Vous ferez ainsi le tabernacle : Il y aura dix rideaux de fin lin retors, de couleur d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, parsemés d'ouvrages de broderie[5].

2. Chaque rideau aura vingt-huit coudées de long et quatre de large. Tous les rideaux seront d'une même mesure.

3. Cinq de ces rideaux se joindront l'un à l'autre, et les cinq autres seront attachés de même.

4. Vous ferez aussi des cordons d'hyacinthe aux côtés et à l'extrémité des rideaux, afin qu'ils puissent s'attacher l'un à l'autre.

5. Chaque rideau aura cinquante cordons de chaque côté, placés de telle sorte, que lorsqu'on approchera les rideaux, les cordons de l'un répondent à ceux de l'autre, et qu'on les puisse attacher ensemble.

6. Vous ferez aussi cinquante anneaux d'or, destinés à joindre ensemble les deux voiles des rideaux, afin qu'il n'y ait qu'un seul tabernacle.

7. Vous ferez encore onze couvertures de poils de chèvre[6], pour couvrir le dessus du tabernacle.

8. Chacune de ces couvertures aura trente coudées de long

[1] Les libations, c'est-à-dire les liqueurs de diverse nature offertes à Dieu.

[2] Les pains de proposition étaient au nombre de douze, suivant le nombre des tribus. On les remplaçait chaque semaine, le jour du sabbat, par des pains nouveaux. Les autres appartenaient aux prêtres, qui avaient seuls le droit d'en manger.

[3] Il s'agit ici du chandelier à sept branches. Jour et nuit il devait répandre de la lumière dans le saint lieu, image de l'Évangile qui répand sa lumière dans le monde.

[4] Dieu, sans doute, fit voir alors à Moïse une image sensible de toutes les choses qu'il lui ordonnait de faire.

[5] La Vulgate porte *opere plumario*, parce que ces broderies étaient brillantes et variées comme les couleurs des oiseaux. Les anciens ont toujours excellé dans l'art de composer et d'exécuter ces broderies précieuses, dont les écrivains font sans cesse l'éloge : on les appelait *des travaux peints à l'aiguille*.

[6] Les tissus serrés et épais de poils de chèvre sont imperméables à la pluie. Ils étaient destinés à protéger les objets précieux renfermés dans le tabernacle et les courtines intérieures contre les intempéries de l'air.

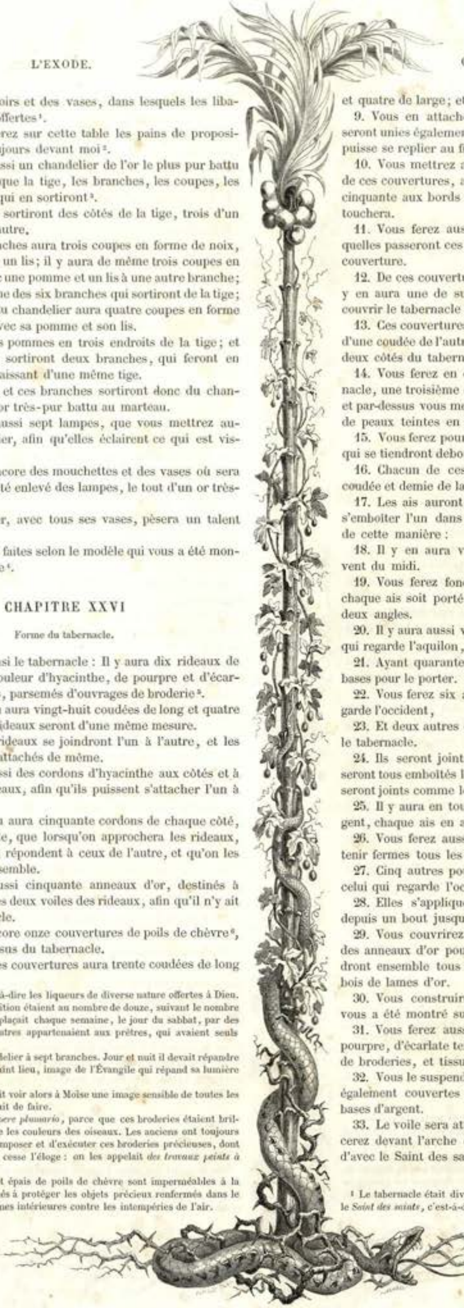

et quatre de large; et elles seront toutes de la même mesure.

9. Vous en attacherez cinq ensemble, et les six autres seront unies également l'une à l'autre, en sorte que la sixième puisse se replier au frontispice du tabernacle.

10. Vous mettrez aussi cinquante cordons aux bords d'une de ces couvertures, afin qu'on puisse l'attacher à l'autre, et cinquante aux bords de l'autre, pour l'attacher à celle qui la touchera.

11. Vous ferez aussi cinquante boucles d'airain, par lesquelles passeront ces cordons, afin que tout forme une seule couverture.

12. De ces couvertures destinées à couvrir le tabernacle, il y en aura une de surplus; vous en emploierez la moitié à couvrir le tabernacle par derrière.

13. Ces couvertures déborderont d'une coudée d'un côté, et d'une coudée de l'autre; ce qui dépassera servira à couvrir les deux côtés du tabernacle.

14. Vous ferez en outre, pour mettre à couvert le tabernacle, une troisième couverture de toisons teintes en rouge; et par-dessus vous mettrez encore une quatrième couverture de peaux teintes en bleu de ciel.

15. Vous ferez pour le tabernacle des ais de bois de sétim, qui se tiendront debout.

16. Chacun de ces ais aura dix coudées de haut, et une coudée et demie de large.

17. Les ais auront une rainure et une languette, afin de s'emboîter l'un dans l'autre; et tous les ais seront disposés de cette manière :

18. Il y en aura vingt du côté méridional qui regarde le vent du midi.

19. Vous ferez fondre quarante bases d'argent, afin que chaque ais soit porté sur deux bases qui en soutiennent les deux angles.

20. Il y aura aussi vingt ais au second côté du tabernacle, qui regarde l'aquilon,

21. Ayant quarante bases d'argent; chaque ais aura deux bases pour le porter.

22. Vous ferez six ais pour le côté du tabernacle qui regarde l'occident,

23. Et deux autres qui seront dressés aux angles, derrière le tabernacle.

24. Ils seront joints depuis le bas jusqu'en haut, et ils seront tous emboîtés l'un dans l'autre. Les deux ais des angles seront joints comme les autres.

25. Il y aura en tout huit ais, qui auront seize bases d'argent, chaque ais en ayant deux pour le soutenir.

26. Vous ferez aussi cinq barres de bois de sétim, pour tenir fermes tous les ais d'un des côtés du tabernacle;

27. Cinq autres pour l'autre côté, et cinq de même pour celui qui regarde l'occident.

28. Elles s'appliqueront de travers contre tous les ais, depuis un bout jusqu'à l'autre.

29. Vous couvrirez les ais de lames d'or, et vous y ferez des anneaux d'or pour y passer les barres de bois qui tiendront ensemble tous les ais; vous couvrirez ces barres de bois de lames d'or.

30. Vous construirez le tabernacle selon le modèle qui vous a été montré sur la montagne.

31. Vous ferez aussi un voile de couleur d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, orné de broderies, et tissu avec une agréable variété.

32. Vous le suspendrez à quatre colonnes de bois de sétim, également couvertes d'or, ayant des chapiteaux d'or et des bases d'argent.

33. Le voile sera attaché au moyen d'anneaux; vous le placerez devant l'arche du témoignage, et il séparera le saint d'avec le Saint des saints[1].

[1] Le tabernacle était divisé en deux parties : le *saint* ou le sanctuaire, et le *Saint des saints*, c'est-à-dire, le sanctuaire des sanctuaires.

34. Vous mettrez aussi dans le Saint des saints le propitiatoire au-dessus de l'arche du témoignage.

35. Vous placerez la table en dehors du voile, et le chandelier vis-à-vis de la table, du côté méridional du tabernacle, car la table sera du côté de l'aquilon.

36. Vous ferez aussi pour l'entrée du tabernacle un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, de fin lin retors, orné de broderies.

37. Le rideau sera suspendu à cinq colonnes de bois de sétim couvertes d'or, dont les chapiteaux seront d'or, et les bases d'airain[1].

CHAPITRE XXVII

Ordonnances touchant l'autel et le parvis du tabernacle, les vases sacrés, l'huile et les lampes.

1. Vous ferez aussi un autel de bois de sétim, qui aura cinq coudées de long et autant de large, c'est-à-dire carré, et il aura trois coudées de haut[2].

2. Quatre cornes s'élèveront des quatre angles de l'autel, et vous le couvrirez d'airain.

3. Vous ferez pour l'usage de l'autel des vases destinés à recevoir les cendres, des pincettes, des fourchettes, des brasiers; vous ferez tous ces instruments en airain.

4. Vous ferez aussi une grille d'airain en forme de réseau; elle aura aux quatre angles quatre anneaux d'airain,

5. Que vous mettrez au-dessous du foyer de l'autel. La grille s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.

6. Vous ferez aussi pour l'autel deux bâtons de bois de sétim, que vous couvrirez de lames d'airain.

7. Vous les ferez passer dans les anneaux des deux côtés de l'autel, et ils serviront à le porter.

8. Vous ne ferez point l'autel massif; il sera vide et creux en dedans, comme il vous a été montré sur la montagne.

9. Vous ferez aussi le parvis du tabernacle[3]. Du côté du midi vous dresserez des tentures de fin lin retors. Chaque côté aura cent coudées de long.

10. Vous y poserez vingt colonnes, avec autant de bases d'airain; elles auront leurs chapiteaux et leurs ornements d'argent.

11. De même, du côté de l'aquilon, il y aura des tentures de cent coudées de long, vingt colonnes avec leurs bases d'airain; leurs chapiteaux et leurs ornements seront d'argent.

12. La largeur du parvis qui regarde l'occident aura cinquante coudées, dix colonnes avec autant de bases, et des tentures.

13. La largeur du parvis qui regarde l'orient aura aussi cinquante coudées.

14. Vous y mettrez des rideaux d'un côté dans l'espace de quinze coudées, et trois colonnes avec autant de bases.

15. Vous mettrez de l'autre côté des rideaux dans le même espace de quinze coudées, avec trois colonnes et autant de bases.

16. A l'entrée du parvis, il y aura dans l'espace de vingt coudées une tenture d'hyacinthe et de pourpre, d'écarlate teinte deux fois et de fin lin retors, ornée de broderies, avec quatre colonnes et autant de bases.

17. Toutes les colonnes du parvis seront revêtues de lames d'argent; elles auront des chapiteaux d'argent et des bases d'airain.

[1] Comme on le voit, le tabernacle se composait d'un grand nombre de pièces qui s'ajustaient et se démontaient aisément. Cette construction était nécessaire pour en faciliter le transport dans le désert.

[2] C'était l'autel des holocaustes, élevé en plein air, à cause du feu, de la fumée et de l'odeur des victimes qu'on faisait brûler. Il était placé devant le tabernacle et entièrement isolé. L'holocauste est le sacrifice dans lequel la victime est entièrement consumée par le feu.

[3] Le peuple se tenait dans le parvis pour prier, assister aux sacrifices et prendre part aux banquets sacrés, ce que l'on appelait *manger devant le Seigneur*.

18. Le parvis aura cent coudées de long, cinquante de large et cinq de haut. Les tentures seront de fin lin retors, et les bases seront d'airain.

19. Tous les vases destinés aux usages et aux cérémonies du tabernacle, ainsi que les pieux employés soit au tabernacle, soit au parvis, seront d'airain[1].

20. Ordonnez aux enfants d'Israël de vous apporter de l'huile très-pure d'olives pilées au mortier, afin que les lampes brûlent toujours.

21. Dans le tabernacle du témoignage, en avant du voile suspendu devant l'arche du témoignage, Aaron et ses enfants placeront les lampes, afin qu'elles brûlent jusqu'au matin devant le Seigneur. Ce culte sera perpétuel et se continuera de race en race parmi les enfants d'Israël.

CHAPITRE XXVIII

Habits sacrés du grand prêtre.

1. Faites aussi approcher de vous Aaron, votre frère, avec ses enfants[2], et choisissez-les parmi les enfants d'Israël, pour exercer devant moi les fonctions du sacerdoce : Aaron, Nadab, Abiu, Éléazar et Ithamar.

2. Vous ferez à Aaron, votre frère, un vêtement sacré, pour la majesté et l'ornement des cérémonies.

3. Vous parlerez à tous ceux dont le cœur est plein de sagesse, que j'ai remplis de l'esprit de prudence, afin qu'ils fassent à Aaron, votre frère, des vêtements avec lesquels étant sanctifié, il exerce mon sacerdoce.

4. Voici les vêtements qu'ils feront : Le rational, l'éphod, la robe, la tunique de lin, la tiare et la ceinture. Ce seront les vêtements saints d'Aaron votre frère et de ses enfants, pour qu'ils exercent devant moi les fonctions du sacerdoce[3].

5. Ils y emploieront l'or, l'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate teinte deux fois, et le fin lin.

6. Ils feront l'éphod d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors, tissu de fils de différentes couleurs.

7. L'éphod aura en haut deux ouvertures de chaque côté qui se répondront l'une à l'autre, et pourront se rejoindre.

8. Tout l'ouvrage sera tissu avec une agréable variété d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors.

9. Vous prendrez aussi deux pierres d'onyx, où vous graverez les noms des enfants d'Israël :

10. Six noms sur une pierre, et six sur l'autre, selon l'ordre de leur naissance.

11. Vous emploierez l'art du sculpteur et du lapidaire pour y graver les noms des enfants d'Israël, et vous les enchâsserez dans l'or.

12. Vous les mettrez des deux côtés de l'éphod, comme un monument pour les enfants d'Israël[4]. Et Aaron portera devant le Seigneur leurs noms, gravés sur les deux pierres placées sur ses épaules, pour en renouveler le souvenir.

13. Vous ferez aussi des boucles d'or,

14. Et deux petites chaînes d'or très-pur, dont les anneaux seront enlacés les uns dans les autres, que vous ferez entrer dans ces boucles.

[1] On enfonçait en terre ces pieux d'airain pour fixer solidement, à l'aide de cordes, les couvertures du tabernacle.

[2] Ce texte nous montre la vocation divine d'Aaron et de sa famille au sacerdoce. Personne ne peut aspirer à remplir les fonctions du ministère sacré, s'il n'y est appelé par Dieu. (Voy. Hébr., v, 4.)

[3] *Superhumerale*, l'éphod. Cet habillement ne couvrait que depuis les épaules jusqu'au bas de la poitrine. Celui du grand prêtre était différent des autres, en ce qu'il était tissu de fils de différentes couleurs, entrelacés d'or, tandis que les autres étaient de lin seulement. — La tiare ou la mitre est décrite par saint Jérôme (*Ep. ad Fabiol.*), mais la forme exacte n'est pas indiquée avec une précision assez grande pour dissiper toute incertitude.

[4] Pour renouveler le souvenir des enfants d'Israël, c'est-à-dire, afin de faire souvenir le grand prêtre de l'obligation qu'il avait de prier également pour les douze tribus.

15. Vous ferez aussi le rational du jugement, tissu, comme l'éphod, d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors.

16. Il sera carré et double, et aura un palme tant en longueur qu'en largeur.

17. Vous y mettrez quatre rangs de pierres précieuses. Au premier rang seront la sardoine, la topaze et l'émeraude;

18. Au second, l'escarboucle, le saphir et le jaspe;

19. Au troisième, le ligure, l'agate et l'améthyste;

20. Au quatrième, la chrysolithe, l'onyx et le béril. Ils seront enchâssés dans l'or et placés selon leur rang,

21. Et ils porteront les noms des enfants d'Israël : douze noms y seront gravés selon les douze tribus, un nom sur chaque pierre[1].

22. Vous ferez pour le rational deux petites chaînes d'or très-pur, dont les anneaux seront enlacés l'un dans l'autre;

23. Et deux anneaux d'or, que vous mettrez au haut du rational, aux deux côtés;

24. Vous passerez les deux chaînes d'or dans les deux anneaux placés aux extrémités du rational;

25. Et vous attacherez les extrémités de ces deux chaînes à deux agrafes d'or, aux deux côtés de l'éphod qui regarde le rational.

26. Vous ferez aussi deux anneaux d'or, que vous mettrez aux deux côtés en bas du rational, vers le bas de l'éphod, par derrière.

27. Vous ferez encore deux autres anneaux d'or, que vous mettrez au bas de l'éphod, aux deux côtés qui répondent aux deux anneaux d'or du bas du rational, afin que l'on puisse ainsi attacher le rational avec l'éphod,

28. Et que les anneaux du rational soient attachés aux anneaux de l'éphod par un ruban de couleur d'hyacinthe: afin que le lien soit élégamment fait, et que le rational et l'éphod ne puissent être séparés.

29. Aaron portera les noms des enfants d'Israël sur le rational du jugement placé sur sa poitrine, lorsqu'il entrera dans le sanctuaire : monument éternel devant le Seigneur.

30. Vous graverez sur le rational du jugement ces mots : Doctrine et Vérité[2], qui seront sur la poitrine d'Aaron lorsqu'il entrera devant le Seigneur, et il portera toujours sur sa poitrine le jugement des enfants d'Israël, en présence du Seigneur.

31. Vous ferez aussi la tunique de l'éphod toute d'hyacinthe.

32. Au milieu sera une ouverture pour passer la tête en haut, et un bord tissu tout autour, comme on fait d'ordinaire aux extrémités des vêtements, de peur qu'il ne se rompe.

33. Vous mettrez en bas et autour de la même tunique, comme des grenades faites d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, entremêlées de sonnettes;

34. En sorte qu'il y ait une sonnette d'or et une grenade, une sonnette d'or et une autre grenade.

35. Aaron s'en revêtira dans les fonctions de son ministère, afin qu'on entende le son de ces sonnettes lorsqu'il entre dans le sanctuaire en présence du Seigneur, ou qu'il en sort, et qu'il ne meure pas.

36. Vous ferez aussi une lame d'or très-pur, sur laquelle vous ferez graver : LA SAINTETÉ EST AU SEIGNEUR.

37. Vous l'attacherez sur la tiare avec un ruban d'hyacinthe,

38. Sur le front du grand prêtre. Et Aaron portera toutes les iniquités que les enfants d'Israël commettront dans tous les dons et les présents qu'ils offriront et consacreront au Seigneur. Il aura toujours cette lame sur le front, afin que le Seigneur leur soit favorable.

[1] La nature de toutes ces pierres n'est pas parfaitement connue. Les expressions hébraïques ne sont pas entendues de la même manière par les savants.

[2] Cette inscription mystérieuse indique la pureté de la doctrine et l'intégrité de la vie, double qualité que doivent posséder les prêtres pour s'approcher de Dieu.

39. Vous ferez aussi une tunique étroite de fin lin, une tiare de fin lin, et une ceinture ornée de broderies.

40. Vous préparerez aux fils d'Aaron des tuniques de lin, des ceintures et des tiares pour la gloire et l'ornement de leur ministère.

41. Vous revêtirez Aaron, votre frère, et ses fils, de tous ces vêtements. Vous leur consacrerez les mains à tous, et vous les sanctifierez, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

42. Vous leur ferez aussi des vêtements de lin pour couvrir leur nudité depuis les reins jusqu'aux cuisses.

43. Aaron et ses enfants s'en serviront lorsqu'ils entreront dans le tabernacle du témoignage, ou lorsqu'ils approchent de l'autel pour servir dans le sanctuaire, de peur que, coupables d'iniquité, ils ne meurent. Cette ordonnance sera une loi perpétuelle pour Aaron, et pour sa postérité après lui[1].

CHAPITRE XXIX

Consécration des prêtres.

1. Or voici ce que vous ferez pour consacrer prêtres Aaron et ses fils : Choisissez dans le troupeau un veau et deux béliers sans tache;

2. Prenez des pains sans levain, des gâteaux aussi sans levain, pétris à l'huile, des pâtes également sans levain, arrosées d'huile. Vous ferez toutes ces choses de pure farine de froment.

3. Vous les placerez dans une corbeille, et vous me les offrirez. Vous amènerez le veau et les deux béliers.

4. Vous ferez approcher Aaron et ses enfants de l'entrée du tabernacle du témoignage; et lorsque vous aurez purifié avec de l'eau *le père et ses fils*,

5. Vous revêtirez Aaron de ses vêtements, c'est-à-dire de la robe de lin, de la tunique, de l'éphod et du rational, que vous lierez avec la ceinture;

6. Et vous lui mettrez la tiare sur la tête, et la lame sainte sur la tiare.

7. Vous répandrez ensuite sur sa tête l'huile de l'onction, et ainsi il sera consacré[2].

8. Vous ferez approcher aussi ses enfants; vous les revêtirez de tuniques de lin; vous les ceindrez de leurs ceintures;

9. Ce que vous ferez à Aaron et à ses enfants. Vous leur placerez des mitres sur la tête; et ils seront mes prêtres pour me rendre un culte perpétuel. Après avoir consacré leurs mains,

10. Vous amènerez le veau devant le tabernacle du témoignage. Aaron et ses enfants lui imposeront les mains sur la tête,

11. Et vous l'immolerez devant le Seigneur, à l'entrée du tabernacle du témoignage.

12. Vous prendrez du sang du veau, que vous mettrez avec le doigt sur les cornes de l'autel, et vous répandrez le reste du sang au pied de l'autel.

13. Vous prendrez toute la graisse qui couvre les entrailles, la membrane qui enveloppe le foie, les deux reins et la graisse qui les entoure, et vous les offrirez en les brûlant sur l'autel;

14. Mais vous brûlerez hors du camp la chair du veau, sa peau et ses excréments, parce que c'est une hostie pour le péché.

15. Vous prendrez aussi un des béliers, et Aaron et ses enfants lui poseront leurs mains sur la tête;

16. Et lorsque vous l'aurez immolé, vous prendrez de son sang, et vous le répandrez autour de l'autel.

[1] Les prescriptions de la loi lévitique sont dites éternelles parce qu'elles figuraient le sacerdoce chrétien, qui n'aura pas de fin.

[2] L'onction des prêtres et des rois était inconnue des peuples anciens; elle se pratiquait seulement chez les Juifs. Dieu l'avait prescrite pour figurer la double dignité royale et sacerdotale du CHRIST, dont le nom signifie l'*oint* par excellence. (Voy. S. AUG. *in Ps.* XLIV.)

ABRAHAM ET ISAAC PORTANT LE BOIS DU SACRIFICE.

17. Vous couperez ensuite le bélier par morceaux, et après avoir lavé les intestins et les pieds, vous les placerez sur les parties déjà coupées et sur sa tête;

18. Et vous offrirez le bélier en le brûlant tout entier sur l'autel; car c'est l'oblation du Seigneur, et une victime du Seigneur d'une odeur très-agréable.

19. Vous prendrez aussi l'autre bélier, et Aaron et ses enfants poseront leurs mains sur sa tête;

20. Quand vous l'aurez immolé, vous prendrez de son sang, et vous en mettrez sur l'extrémité de l'oreille droite d'Aaron et de ses enfants, sur le pouce de leur main droite et de leur pied droit, et vous répandrez le reste du sang sur l'autel tout autour[1].

21. Lorsque vous prendrez du sang sur l'autel, et de l'huile de consécration, vous en ferez l'aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses enfants et sur leurs vêtements; et après les avoir consacrés eux et leurs vêtements,

22. Vous prendrez la graisse du bélier, la queue, la graisse qui couvre les entrailles, la membrane qui enveloppe le foie, les deux reins et la graisse qui les entoure, et l'épaule droite, parce que c'est le bélier de la consécration.

23. Vous prendrez aussi une partie d'un pain, un des gâteaux pétris à l'huile, et de la pâte de la corbeille des azymes exposée devant le Seigneur;

24. Vous placerez toutes ces choses dans les mains d'Aaron et de ses fils, et vous les sanctifierez en élevant ces dons devant le Seigneur[2].

25. Vous reprendrez toutes ces choses de leurs mains, et vous les brûlerez sur l'autel, en holocauste d'une très-agréable odeur devant le Seigneur, parce que c'est son oblation.

26. Vous prendrez aussi la poitrine du bélier qui aura servi à la consécration d'Aaron; vous la sanctifierez en l'élevant devant le Seigneur, et elle sera réservée pour votre part du sacrifice.

27. Vous sanctifierez aussi la poitrine qui a été consacrée, et l'épaule que vous aurez séparée du bélier

28. Qui aura été offert pour la consécration d'Aaron et de ses enfants, et ils seront la part d'Aaron et de ses enfants par un droit perpétuel, parce que ces parties sont comme les prémices des offrandes et les premières parties des victimes pacifiques qu'ils offrent au Seigneur.

29. Les enfants d'Aaron porteront après sa mort les vêtements sacrés qui lui auront servi; ils en seront revêtus pour recevoir l'onction sainte, et pour que leurs mains soient consacrées.

30. Celui de ses fils qui aura été établi pontife en sa place, et qui entrera dans le tabernacle du témoignage pour exercer ses fonctions dans le sanctuaire, portera ses vêtements pendant sept jours.

31. Vous prendrez le bélier de la consécration, et vous en ferez cuire la chair dans le lieu saint,

32. Et Aaron en mangera avec ses enfants. Ils mangeront aussi, dans le vestibule du tabernacle du témoignage, les pains qui sont dans la corbeille;

33. Afin que ce soit un sacrifice qui rende Dieu favorable, et que les mains de ceux qui les offrent soient sanctifiées. L'étranger ne mangera point de ces pains, parce qu'ils sont saints.

34. S'il reste des chairs consacrées ou de ces pains jusqu'au matin, vous brûlerez ces restes; on ne les mangera pas, parce qu'ils sont sanctifiés.

[1] Pour la consécration d'Aaron et des prêtres, Moïse agit en vertu d'une délégation spéciale. Lui-même ne posséda pas la plénitude du sacerdoce, et ses enfants restèrent parmi les simples lévites.

[2] Cette offrande se faisait d'une manière symbolique. Le prêtre levait d'abord les mains vers le ciel; il les abaissait ensuite vers la terre, puis il les portait vers l'orient et vers l'occident. Il reconnaissait ainsi que Celui auquel il présentait l'offrande est le maître du monde entier. C'était aussi un emblème de la croix, instrument de la rédemption universelle.

35. Vous exécuterez tout ce que je vous ai commandé touchant Aaron et ses enfants. Vous consacrerez leurs mains pendant sept jours,

36. Et vous offrirez chaque jour un veau pour l'expiation du péché. Lorsque vous aurez immolé l'hostie de l'expiation, vous purifierez l'autel, et vous y ferez les onctions pour le sanctifier.

37. Vous purifierez et sanctifierez l'autel pendant sept jours, et il sera très-saint. Quiconque le touchera sera sanctifié.

38. Voici ce que vous ferez sur l'autel: Vous sacrifierez chaque jour, dans la suite des temps, deux agneaux d'un an:

39. L'un le matin, l'autre le soir.

40. Avec le premier agneau, vous offrirez la dixième partie *d'un éphi* de pure farine de froment, mêlée avec de l'huile d'olives pilées, le quart de la mesure appelée hin, et autant de vin pour les libations.

41. Vous offrirez au soir le second agneau comme un sacrifice d'excellente odeur, selon le rit de l'oblation du matin, et suivant ce que nous avons dit.

42. C'est le sacrifice qui sera offert au Seigneur par un culte continué de race en race, à l'entrée du tabernacle du témoignage devant le Seigneur, où j'ai résolu de vous faire venir pour vous parler.

43. Là je donnerai mes ordres aux enfants d'Israël, et l'autel sera sanctifié par ma gloire[1].

44. Je sanctifierai aussi le tabernacle du témoignage avec l'autel, et Aaron avec ses fils, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

45. J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je serai leur Dieu;

46. Et ils sauront que je suis leur Seigneur et leur Dieu, qui les ai tirés de l'Égypte, afin de demeurer au milieu d'eux, moi leur Seigneur et leur Dieu.

CHAPITRE XXX

L'autel des parfums. Tribut que doivent payer les Israélites. Bassin d'airain. Parfum destiné à Dieu.

1. Vous ferez aussi de bois de sétim un autel, pour y brûler des parfums[2],

2. Ayant une coudée de long et une coudée de large, de manière qu'il soit carré. Il aura deux coudées de haut, et des cornes sortiront des angles[3].

3. Vous couvrirez d'or très-pur la table, les quatre côtés, ainsi que les cornes. Et vous y ferez une couronne d'or qui règne tout autour,

4. Et deux anneaux d'or de chaque côté sous la couronne, pour y faire entrer les bâtons destinés à le porter.

5. Vous ferez aussi des bâtons de bois de sétim, et vous les couvrirez d'or.

6. Vous placerez cet autel vis-à-vis du voile suspendu devant l'arche du témoignage, devant le propitiatoire qui couvre l'arche du témoignage, où je vous parlerai[4].

7. Et Aaron y brûlera de l'encens d'odeur suave; il le brûlera le matin, lorsqu'il préparera les lampes;

8. Et quand il les allumera le soir, il brûlera encore devant le Seigneur les parfums qui doivent s'élever dans la succession de tous les âges.

9. Vous n'offrirez point sur cet autel de parfums étrangers, ni d'oblations, ni de victimes, ni de libations.

[1] Dieu y manifesta sa gloire plus d'une fois en faisant descendre le feu du ciel sur l'autel à la vue de tout le peuple.

[2] La vapeur odorante de l'encens est l'emblème de la prière. (Apoc., v, 8; VIII, 4.) L'encens est offert à Dieu pour reconnaître son souverain domaine.

[3] Selon quelques auteurs, c'étaient de petites pyramides placées sur les angles de l'autel.

[4] L'autel des parfums était placé dans le sanctuaire, où tous les prêtres avaient la permission d'entrer. (S. Luc, I, 8. — Exode, XXX, 10. — Hébr., IX, 7.) Le grand prêtre seul entrait une fois l'année dans le Saint des saints.

10. Aaron priera une fois l'an aux coins de l'autel, en y répandant du sang de la victime offerte pour le péché; et cette expiation continuera toujours parmi vous de génération en génération. Ce sera une cérémonie très-sainte devant le Seigneur.

11. Le Seigneur parla aussi à Moïse, et lui dit :

12. Lorsque vous ferez le dénombrement des enfants d'Israël, chacun donnera au Seigneur le prix de son rachat; et nul ne sera frappé de plaies après ce dénombrement[1].

13. Tous ceux qui seront comptés donneront un demi-sicle selon le poids du sanctuaire. Le sicle a vingt oboles. Un demi-sicle sera offert au Seigneur.

14. Quiconque entre dans le dénombrement, depuis vingt ans et au-dessus, donnera ce prix.

15. Le riche n'ajoutera rien au demi-sicle, et le pauvre n'en retranchera rien.

16. L'argent donné par les enfants d'Israël sera employé aux usages du tabernacle du témoignage, afin que cette oblation soit un monument devant le Seigneur, et qu'elle serve d'expiation à leurs âmes.

17. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

18. Vous ferez aussi un bassin d'airain élevé sur une base pour s'y laver; et vous le placerez entre le tabernacle du témoignage et l'autel. Et après y avoir mis de l'eau,

19. Aaron et ses fils y laveront leurs mains et leurs pieds

20. Lorsqu'ils devront entrer dans le tabernacle du témoignage, ou quand ils devront approcher de l'autel pour y offrir des parfums au Seigneur,

21. De peur qu'ils ne soient frappés de mort. Cette ordonnance sera éternelle pour Aaron et pour ceux de sa race qui doivent lui succéder.

22. Le Seigneur parla encore à Moïse,

23. Et lui dit : Prenez des aromates, cinq cents sicles de la myrrhe la plus précieuse, la moitié moins de cinnamome, c'est-à-dire, deux cent cinquante sicles; et de même deux cent cinquante sicles de roseau aromatique;

24. Cinq cents sicles de cannelle au poids du sanctuaire, et la mesure d'un hin d'huile d'olives.

25. Vous en ferez une huile sainte d'onction, un parfum composé selon l'art du parfumeur.

26. Vous en oindrez le tabernacle du témoignage et l'arche du testament;

27. La table avec ses vases, le chandelier et tout ce qui est à son usage, l'autel des parfums,

28. Celui des holocaustes, et tout ce qui est nécessaire au culte.

29. Vous sanctifierez toutes ces choses, et elles deviendront saintes et sacrées. Celui qui y touchera sera sanctifié.

30. Vous oindrez Aaron et ses fils, et vous les sanctifierez, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

31. Vous direz aussi aux enfants d'Israël : Cette huile qui doit servir aux onctions me sera réservée dans la suite des générations.

32. On n'en parfumera point la chair de l'homme, et vous n'en ferez point d'autre de même composition, parce qu'elle est sanctifiée, et que vous la considérerez comme sainte.

33. Quiconque en composera de semblable, et en donnera à un étranger, sera exterminé du milieu de son peuple.

34. Le Seigneur dit encore à Moïse : Prenez des aromates, du stacté, de l'onyx, du galbanum odoriférant, et de l'encens le plus pur : tout sera de même poids.

35. Vous en ferez un parfum composé selon l'art du parfumeur, mêlé avec soin, pur et digne de m'être offert.

36. Et lorsque vous aurez réduit toutes ces choses en une poudre très-fine, vous en mettrez devant le tabernacle du témoignage, au lieu où je vous apparaîtrai. Ce parfum sera pour vous saint et sacré.

37. Vous n'en composerez point de semblable pour votre usage, parce qu'il est consacré au Seigneur.

38. L'homme qui en fera de semblable pour jouir de l'odeur, périra du milieu de son peuple.

[1] Cet impôt devint annuel. On le payait du temps de Jésus-Christ. L'historien Josèphe nous apprend qu'après la destruction du temple, Vespasien l'exigea au profit du Capitole. (*De Bello jud.*, lib. VII, 27.)

CHAPITRE XXXI

Beseléel et Ooliab choisis de Dieu et remplis de sagesse pour travailler au tabernacle, et aux autres objets destinés au culte.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2. Voilà que j'ai appelé par son nom Beseléel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda[1].

3. Et je l'ai rempli de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence et de science pour toutes sortes d'ouvrages;

4. Pour inventer tout ce que l'art peut faire avec l'or, l'argent, l'airain,

5. Le marbre, les pierres précieuses et les bois divers.

6. Je lui ai donné pour compagnon Ooliab, fils d'Achisamech, de la tribu de Dan; et j'ai répandu la sagesse dans le cœur de tous les artisans habiles, afin qu'ils exécutent tout ce que je vous ai ordonné de faire :

7. Le tabernacle de l'alliance, l'arche du témoignage, le propitiatoire qui est au-dessus, et tous les vases du tabernacle;

8. La table et ses vases, le chandelier d'or très-pur avec tout ce qui est à son usage; l'autel des parfums,

9. L'autel des holocaustes avec tous leurs vases, le bassin avec sa base;

10. Les vêtements saints destinés au ministère du grand prêtre Aaron et de ses fils, afin qu'ils remplissent les fonctions de leur sacerdoce;

11. L'huile des onctions et le parfum aromatique du sanctuaire. Ils exécuteront tout ce que je vous ai commandé de faire.

12. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

13. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Ayez soin d'observer mon sabbat, parce que c'est un signe entre moi et vous, de génération en génération, afin que vous sachiez que c'est moi le Seigneur qui vous sanctifie.

14. Gardez mon sabbat, car il doit vous être sacré. Celui qui le violera sera puni de mort. Si quelqu'un ce jour-là fait une œuvre servile, il périra du milieu de son peuple.

15. Vous travaillerez six jours; mais le septième jour est le sabbat, le repos consacré au Seigneur. Quiconque travaillera ce jour-là, sera puni de mort.

16. Que les enfants d'Israël observent le sabbat, et qu'ils le célèbrent d'âge en âge. C'est un pacte éternel

17. Entre moi et les enfants d'Israël, et un signe à perpétuité; car le Seigneur a fait en six jours le ciel et la terre, et il a cessé d'agir le septième jour.

18. Ayant achevé de parler ainsi sur la montagne du Sinaï, le Seigneur donna à Moïse les deux tables de pierre du témoignage, écrites du doigt de Dieu.

CHAPITRE XXXII

Le veau d'or. Punition de l'idolâtrie d'Israël. Moïse prie pour lui.

1. Or le peuple, voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne, s'assembla contre Aaron, et lui dit : Venez, faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour Moïse, cet homme qui nous a tirés de l'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

2. Aaron leur répondit : Otez les pendants d'oreilles de

[1] C'est-à-dire, je l'ai choisi parmi les autres.

vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les-moi [1].

3. Le peuple fit ce qu'Aaron avait commandé, et lui apporta les pendants d'oreilles.

4. Aaron les ayant reçus, les jeta en fonte et en forma un veau [2]. Alors les Israélites dirent : Voici vos dieux, Israël, qui vous ont tiré de l'Égypte.

5. Voyant cela, Aaron dressa un autel devant le veau, et fit crier par un héraut : Demain est la solennité du Seigneur.

6. S'étant levés dès le matin, ils offrirent des holocaustes et des hosties pacifiques. Tout le peuple s'assit pour manger et pour boire, et ils se levèrent ensuite pour danser.

7. Alors le Seigneur parla à Moïse, et lui dit : Allez, descendez ; votre peuple, que vous avez tiré de l'Égypte, a péché.

8. Ils ont abandonné bientôt la voie que vous leur avez montrée ; ils se sont fait un veau jeté en fonte ; ils l'ont adoré ; et lui immolant des victimes, ils ont dit : Voilà vos dieux, Israël, qui vous ont tiré de l'Égypte.

9. Le Seigneur dit encore à Moïse : Je vois que ce peuple a la tête dure.

10. Laissez-moi faire, mon indignation s'allumera contre eux ; je les exterminerai, et je vous rendrai le chef d'un grand peuple.

11. Mais Moïse conjurait le Seigneur son Dieu, en disant : Seigneur, pourquoi votre fureur s'allume-t-elle contre votre peuple, que vous avez tiré de l'Égypte par la force de votre main puissante?

12. Que les Égyptiens, je vous en prie, ne disent pas : Il les a emmenés par ruse, pour les tuer au milieu des montagnes et les exterminer de la terre. Que votre colère s'apaise, et ne tirez pas vengeance de l'iniquité de votre peuple.

13. Souvenez-vous d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, vos serviteurs, auxquels vous avez juré par vous-même, en disant : Je multiplierai votre race comme les étoiles du ciel ; et je donnerai à votre postérité toute cette terre dont je vous ai parlé, et vous la posséderez à jamais.

14. Le Seigneur se calma, et ne fit point à son peuple le mal dont il l'avait menacé

15. Moïse descendit donc de la montagne, tenant en main les deux tables du témoignage, écrites des deux côtés,

16. Et qui étaient l'ouvrage du Seigneur ; l'écriture gravée sur ces tables était aussi de la main de Dieu.

17. Or Josué entendant le tumulte et les cris du peuple, dit à Moïse : Des cris de guerre retentissent dans le camp.

18. Moïse répondit : Ce n'est pas le cri de personnes qui s'exhortent au combat, ni les voix confuses d'une troupe qui met les ennemis en fuite ; mais j'entends les voix de personnes qui chantent.

19. S'étant approché du camp, il aperçut le veau et les danses. Alors il entra en une grande colère, jeta les tables qu'il tenait à la main, et les brisa au pied de la montagne [3].

20. Et saisissant le veau qu'ils avaient fait, il le jeta au feu et le réduisit en poudre ; il répandit cette poudre dans l'eau, et en fit boire aux enfants d'Israël.

21. Moïse dit à Aaron : Que vous a fait ce peuple, pour attirer sur lui un si grand péché?

22. Celui-ci répondit : Que mon seigneur ne se mette pas en colère ; car vous connaissez ce peuple, et vous savez qu'il est porté au mal.

23. Ils m'ont dit : Faites-nous des dieux qui marchent devant nous ; car nous ignorons ce qui est arrivé à ce Moïse qui nous a tirés de l'Égypte.

24. Je leur ai dit : Qui de vous a de l'or? Ils m'ont apporté et donné de l'or ; je l'ai jeté dans le feu, et ce veau en est sorti.

25. Moïse voyant donc que le peuple était dépouillé (car Aaron l'avait dépouillé par cette abomination honteuse, et l'avait mis tout nu au milieu de ses ennemis [1]),

26. Se tint à la porte du camp, et dit : Si quelqu'un est au Seigneur, qu'il se joigne à moi. Et les enfants de Lévi s'assemblèrent autour de lui.

27. Il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Que chaque homme mette une épée à son côté. Passez et repassez au travers du camp d'une porte à l'autre, et que chacun tue son frère, son ami et son voisin.

28. Les enfants de Lévi firent ce que Moïse avait ordonné, et vingt-trois mille hommes environ succombèrent ce jour-là [2].

29. Alors Moïse leur dit : Vous avez consacré vos mains au Seigneur en tuant chacun votre fils et votre frère, afin que la bénédiction vous soit donnée.

30. Le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un très-grand péché. Je monterai vers le Seigneur, pour le fléchir, et obtenir le pardon de votre crime.

31. Il retourna vers le Seigneur, et lui dit : Écoutez-moi ; ce peuple a commis un très-grand péché en se faisant des dieux d'or ; ou pardonnez-leur cette faute,

32. Ou, si vous ne le faites pas, effacez-moi de votre livre que vous avez écrit.

33. Le Seigneur lui répondit : Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre.

34. Mais pour vous, allez, et conduisez ce peuple au lieu que je vous ai dit. Mon ange vous précèdera ; et au jour de la vengeance je les visiterai, et je punirai leur péché.

35. Le Seigneur frappa donc le peuple pour le crime du veau qu'Aaron avait fait [3].

CHAPITRE XXXIII

Menaces du Seigneur et repentir des Israélites. Moïse désire voir la gloire de Dieu.

1. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit : Allez, sortez de ce lieu, vous et votre peuple que vous avez tiré de l'Égypte, et dirigez-vous vers la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, en disant : Je donnerai cette terre à votre race.

2. J'enverrai un ange devant vous, pour en chasser les Chananéens, les Amorrhéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuzéens,

3. Et pour vous introduire dans un pays où coulent le lait et le miel. Car je n'y monterai pas avec vous, de peur que je ne vous extermine en chemin, parce que vous êtes un peuple à la tête dure.

4. Entendant ces paroles pénibles, le peuple pleura ; aucun ne prit ses habits et ses ornements accoutumés.

5. Le Seigneur dit à Moïse : Dites aux enfants d'Israël : Vous êtes un peuple à la tête dure. Si je viens un instant au

[1] Aaron ordonne au peuple une chose qu'il croyait capable de le détourner d'un dessein si criminel, à cause de l'attachement que les femmes ont d'ordinaire pour ces sortes d'ornements. (S. AUG. *quæst.* 141. — THEODOR. *quæst.* 66.) Ainsi la crainte de Dieu eut moins de force sur l'esprit d'Aaron que la crainte du peuple. (S. HIERON. *in Osee*, IV.)

[2] Beaucoup d'auteurs ont pensé qu'Aaron fit une tête de veau en or, destinée à être placée sur une statue humaine en bois. (S. CYPR. *de Bono patientiæ*. — S. AMBR., *Ep.* 62. — LACTANT., *lib.* IV, 10. — S. AUG. *in Ps.* LXXIII. — S. HIERON. *in Amos*, V.) Le veau leur rappelait le bœuf Apis. Ils eurent ainsi sous les yeux une idole assez semblable à celle de Jupiter Ammon, qu'ils avaient souvent vue en Égypte.

[3] S'il brise les tables que Dieu lui avait données, c'est pour montrer à ces peuples qu'ils avaient ainsi rompu l'alliance faite avec Dieu.

[1] Ils avaient ainsi, par leur apostasie, perdu non-seulement leur or et leur honneur, mais encore la protection de Dieu, qui les laissait sans défense contre leurs ennemis.

[2] Ceux qui furent ainsi frappés ne s'étaient pas encore retirés sous leurs tentes et continuaient de se livrer au culte de l'idole. Le nombre des morts aurait été de trois mille d'après le texte hébreu, le texte samaritain, la version des Septante, toutes les versions orientales et quelques anciens manuscrits de la Vulgate.

[3] Il s'agit, sans doute, de la punition dont les lévites furent les instruments ; à moins que les Israélites n'aient éprouvé quelque malheur public dont le souvenir n'ait pas été conservé.

milieu de vous, je vous exterminerai. Quittez donc maintenant tous vos ornements, afin que je sache comment je vous traiterai.

6. Les enfants d'Israël quittèrent donc leurs ornements au pied de la montagne d'Horeb.

7. Moïse aussi levant le tabernacle, le dressa au loin hors du camp, et l'appela le Tabernacle de l'alliance. Ceux du peuple qui avaient quelque difficulté sortaient du camp pour aller au tabernacle de l'alliance.

8. Lorsque Moïse sortait pour aller au tabernacle, tout le peuple se levait; chacun se tenait à l'entrée de sa tente et regardait Moïse par derrière, jusqu'à ce qu'il fût entré dans le tabernacle.

9. Quand Moïse était entré dans le tabernacle de l'alliance, la colonne de nuée descendait et s'arrêtait à la porte, et le Seigneur parlait avec Moïse.

10. Tous les enfants d'Israël voyant la colonne de nuée à la porte du tabernacle, se prosternaient à l'entrée de leurs tentes.

11. Or le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme un homme a coutume de parler à son ami. Et lorsqu'il retournait au camp, le jeune Josué, fils de Nun, son serviteur, ne quittait point le tabernacle[1].

12. Or Moïse dit au Seigneur : Vous m'ordonnez d'emmener ce peuple, et vous ne m'indiquez pas qui vous devez envoyer avec moi, surtout après m'avoir dit : Je vous connais par votre nom, et vous avez trouvé grâce devant moi.

13. Si donc j'ai trouvé grâce devant vous, faites-moi voir votre face, afin que je vous connaisse et que je trouve grâce devant vos yeux. Regardez cette grande multitude qui est votre peuple.

14. Le Seigneur lui dit : Je marcherai moi-même devant vous, et je vous procurerai le repos.

15. Moïse lui dit : Si vous ne marchez pas vous-même devant nous, ne nous faites point sortir de ce lieu.

16. Car comment pourrons-nous savoir, moi et votre peuple, que nous avons trouvé grâce devant vous, si vous ne marchez avec nous, afin que nous soyons glorifiés par tous les peuples qui habitent sur la terre?

17. Le Seigneur dit à Moïse : Je ferai ce que vous venez de me demander; car vous avez trouvé grâce devant moi, et je vous connais par votre nom.

18. Moïse lui dit : Montrez-moi votre gloire.

19. Le Seigneur répondit : Je vous ferai voir toute sorte de biens[2]. Je prononcerai devant vous le nom du Seigneur. Je ferai miséricorde à qui je voudrai, j'userai de clémence envers qui il me plaira.

20. Dieu dit encore : Vous ne pourrez voir mon visage; car nul homme ne me verra sans mourir.

21. Il ajouta : Voici un lieu près de moi; vous vous tiendrez sur ce rocher,

22. Et lorsque ma gloire passera, je vous placerai dans le creux du rocher, et je vous couvrirai de ma main, jusqu'à ce que je sois passé;

23. J'ôterai ma main, et vous me verrez par derrière; mais vous ne pourrez voir ma face.

CHAPITRE XXXIV

Moïse monte de nouveau sur la montagne. Prière qu'il fait à Dieu pour son peuple. Moïse descend au bout de quarante jours avec les deux nouvelles tables de la loi.

1. Le Seigneur dit ensuite à Moïse : Faites-vous deux tables de pierre semblables aux premières, et j'y écrirai les paroles qui étaient sur les tables que vous avez brisées.

[1] Josué, fils de Nun, avait alors environ cinquante ans. Il accompagnait partout Moïse. S'il est appelé jeune, c'est par comparaison avec son maître, dont il devait être un jour le successeur dans la conduite du peuple de Dieu. En l'absence de Moïse, Josué prenait soin du tabernacle.

[2] Je vous montrerai tout ce qu'il vous est possible de voir, c'est-à-dire, quelques rayons de ma gloire; et en passant devant vous, je prononcerai à haute voix le nom de Jehovah.

2. Soyez prêt dès le matin à monter sur le mont Sinaï, et vous demeurerez avec moi sur le sommet de la montagne.

3. Que personne ne monte avec vous, et que nul ne paraisse sur toute la montagne; que les bœufs même et les brebis ne paissent point vis-à-vis.

4. Moïse tailla donc deux tables de pierre, pareilles aux premières, et se levant avant le jour, il monta sur la montagne de Sinaï, portant avec lui les tables, selon l'ordre du Seigneur.

5. Le Seigneur alors descendit dans la nuée; Moïse demeura avec lui, invoquant le nom du Seigneur.

6. Et lorsque le Seigneur passait, Moïse lui dit : Dominateur, Seigneur, Dieu clément et miséricordieux, patient, riche en miséricorde, et véritable,

7. Qui conservez votre miséricorde jusqu'à mille générations; qui effacez l'iniquité, les crimes et les péchés; devant lequel nul n'est innocent par lui-même, et qui punissez l'iniquité des pères sur les enfants et les petits-enfants, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.

8. Moïse se prosterna aussitôt contre terre, et adorant Dieu,

9. Ajouta : Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant vous, marchez, je vous supplie, avec nous, car ce peuple a la tête dure; effacez nos iniquités et nos péchés, et possédez-nous comme votre héritage.

10. Le Seigneur répondit : Je ferai alliance avec vous à la vue de tout ce peuple; je ferai des prodiges qui n'ont jamais été vus sur la terre, ni chez aucune nation; afin que ce peuple au milieu duquel vous êtes, soit témoin de l'œuvre terrible que je dois accomplir.

11. Observez toutes les choses que je vous ordonne aujourd'hui. Je chasserai moi-même devant vous les Amorrhéens, les Chananéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens.

12. Gardez-vous de jamais contracter avec les habitants de ce pays des amitiés qui causeraient votre ruine;

13. Mais renversez leurs autels, brisez leurs statues, coupez leurs bois sacrés [1].

14. N'adorez point de dieu étranger. Le Seigneur s'appelle le Dieu jaloux; il veut être aimé seul.

15. Ne faites point alliance avec les habitants de ces pays, de peur que, lorsqu'ils se seront corrompus avec leurs dieux, et qu'ils auront adoré leurs statues, quelqu'un d'entre eux ne vous invite à manger des viandes immolées[2].

16. Vous ne ferez point épouser leurs filles à vos fils, de peur qu'après s'être corrompues, elles ne portent vos fils à se corrompre avec leurs dieux.

17. Vous ne ferez point de dieux jetés en fonte.

18. Vous observerez la solennité des Azymes. Durant sept jours, vous mangerez des pains sans levain, au mois des fruits nouveaux, comme je vous l'ai ordonné; car vous êtes sortis de l'Égypte au mois où commence le printemps.

19. Tout mâle premier-né sera à moi; les premiers de tous les animaux, tant des bœufs que des brebis, seront à moi.

20. Vous rachèterez avec une brebis le premier-né de l'âne; si vous ne le rachetez point, il sera tué. Vous rachèterez le premier-né de vos fils; et vous ne paraîtrez point devant moi les mains vides.

21. Vous travaillerez six jours; et le septième jour, vous cesserez de labourer et de moissonner.

22. Vous célébrerez la fête solennelle des Semaines, en offrant les prémices des fruits de la moisson du froment; et l'autre solennité, vers la fin de l'année, quand tous les fruits auront été recueillis.

[1] Les temples des faux dieux et leurs autels érigés en plein air étaient entourés de bois destinés à abriter des mystères impurs. Il ne faut pas oublier que les cérémonies païennes étaient toujours accompagnées ou suivies de désordres.

[2] Manger des viandes immolées aux idoles, c'était prendre part au sacrifice.

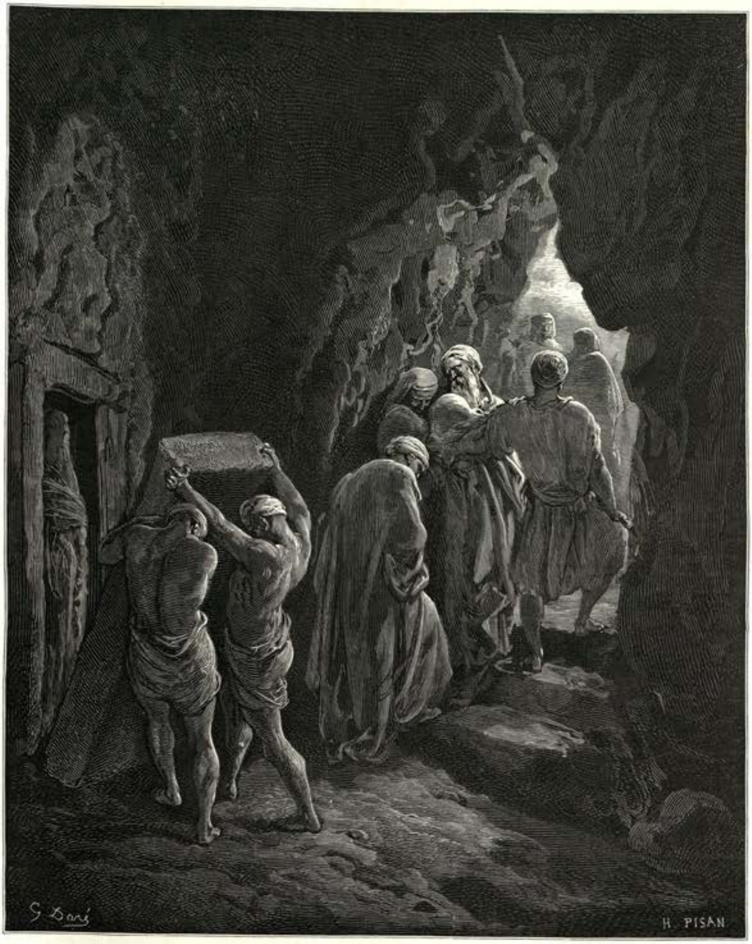

ABRAHAM ENSEVELIT SARA.

23. Trois fois l'année, tout mâle parmi vous se présentera devant le Seigneur tout-puissant, le Dieu d'Israël.

24. Car lorsque j'aurai chassé les nations devant vous, et que *j'aurai étendu les limites de votre pays*, si vous montez *et si vous vous présentez trois fois l'année devant le Seigneur votre Dieu, nul ne formera* des entreprises secrètes contre votre pays.

25. Vous ne m'offrirez point avec du levain le sang de la victime; et il ne restera rien au matin de la victime de la solennité de Pâque.

26. Vous offrirez les prémices des fruits de votre terre dans la maison du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

27. Le Seigneur dit encore à Moïse : Écrivez ces paroles, par lesquelles j'ai fait alliance avec vous et avec Israël.

28. Moïse resta donc quarante jours et quarante nuits avec le Seigneur sur la montagne. Il ne mangea point de pain et il ne but point d'eau[1]; et le Seigneur écrivit sur les tables les dix paroles de l'alliance.

29. Lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinaï, portant les deux tables du témoignage, il ne savait pas que des rayons de lumière s'échappaient de son visage, après son entretien avec le Seigneur[2].

30. Aaron et les enfants d'Israël voyant le visage de Moïse resplendissant, craignirent de s'approcher de lui.

31. Moïse appela donc Aaron et les princes de la synagogue, qui revinrent le trouver. Et après qu'il leur eut parlé,

32. Tous les enfants d'Israël vinrent aussi vers lui; et il leur prescrivit toutes les choses qu'il avait entendues du Seigneur sur le mont Sinaï.

33. Quand il eut achevé de parler, il mit un voile sur son visage.

34. Lorsqu'il entrait dans le tabernacle, et qu'il parlait avec le Seigneur, il ôtait ce voile jusqu'à ce qu'il en sortit, et il rapportait ensuite aux enfants d'Israël tout ce que Dieu lui avait commandé.

35. Lorsque Moïse sortait du tabernacle, on voyait son visage jeter des rayons; mais il le voilait de nouveau toutes les fois qu'il leur parlait.

CHAPITRE XXXV

Le sabbat. Oblations pour le tabernacle, l'arche et les vêtements sacerdotaux. Béséléel et Ooliab sont choisis de Dieu pour travailler au tabernacle.

1. Moïse assembla tous les enfants d'Israël, et leur dit : Voici les choses que le Seigneur a commandé de faire :

2. Vous travaillerez six jours; le septième jour sera pour vous un jour saint, le sabbat et le repos du Seigneur. Quiconque fera quelque travail ce jour-là, sera puni de mort.

3. Vous n'allumerez point de feu dans toutes vos demeures le jour du sabbat.

4. Moïse dit encore à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Voici ce que le Seigneur a ordonné :

5. Mettez à part les prémices de vos biens, pour le Seigneur[3]. Offrez-lui de bon cœur et volontairement l'or, l'argent, l'airain,

6. L'hyacinthe, la pourpre, l'écarlate teinte deux fois, le fin lin, des poils de chèvre,

7. Des toisons teintes en rouge, des peaux violettes, des bois de sétim,

8. De l'huile pour entretenir les lampes et pour composer l'huile des onctions, des parfums d'excellente odeur,

9. Des pierres d'onyx et des pierres précieuses pour orner l'éphod et le rational.

10. Que celui parmi vous qui est habile à travailler vienne faire ce que le Seigneur a commandé,

11. Savoir : le tabernacle, avec le toit et la couverture, les anneaux, les ais et les barres de bois, les pieux et les bases;

12. L'arche avec les bâtons, le propitiatoire et le voile qui doit être suspendu devant l'arche;

13. La table avec les bâtons et ses vases, et les pains de proposition;

14. Le chandelier qui doit soutenir les lampes, tout ce qui sert à son usage, les lampes et l'huile pour entretenir le feu;

15. L'autel des parfums avec les bâtons, l'huile de l'onction, le parfum composé d'aromates; le voile suspendu à l'entrée du tabernacle;

16. L'autel des holocaustes, sa grille d'airain avec ses bâtons, et tout ce qui sert à son usage; le bassin avec sa base;

17. Les rideaux du parvis avec leurs colonnes et leurs bases, et le voile de l'entrée du vestibule;

18. Les pieux du tabernacle et du parvis avec leurs cordons;

19. Les vêtements qui doivent être employés au ministère du sanctuaire, et les ornements destinés au pontife Aaron et à ses fils, afin qu'ils exercent les fonctions de mon sacerdoce.

20. Dès que les enfants d'Israël se furent éloignés de Moïse,

21. Ils offrirent volontairement et de plein gré les prémices au Seigneur, pour faire le tabernacle du témoignage et tout ce qui était nécessaire au culte, et pour les ornements sacerdotaux :

22. Les hommes avec les femmes donnèrent des colliers, des pendants d'oreilles, des bagues et des bracelets : tous les vases d'or furent mis à part pour être présentés au Seigneur.

23. Ceux qui avaient de l'hyacinthe, de la pourpre, de l'écarlate teinte deux fois, du lin, des poils de chèvre, des toisons teintes en rouge, des peaux violettes,

24. De l'argent et de l'airain, les offrirent au Seigneur, avec des bois de sétim pour divers usages.

25. Les femmes qui étaient habiles donnèrent ce qu'elles avaient filé d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, de fin lin,

26. De poils de chèvre; elles cédèrent tout de grand cœur.

27. Les princes du peuple offrirent des pierres d'onyx et des pierres précieuses pour l'éphod et le rational,

28. Des aromates et de l'huile pour entretenir les lampes, et pour préparer l'huile de l'onction et composer un parfum d'excellente odeur.

29. Tous les hommes et toutes les femmes firent leurs offrandes avec un cœur pieux, pour faire les ouvrages que le Seigneur avait ordonnés par Moïse. Tous les enfants d'Israël firent au Seigneur des offrandes volontaires.

30. Alors Moïse dit aux enfants d'Israël : Le Seigneur a appelé par son nom Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur de la tribu de Juda;

31. Et il l'a rempli de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence, d'habileté et de toute science

32. Pour inventer et pour exécuter tous les ouvrages d'or, d'argent et d'airain;

33. Pour tailler et graver les pierres, et pour tous les ouvrages en bois.

34. Il lui a mis dans l'esprit tout ce que l'art peut inventer; il en est de même d'Ooliab, fils d'Achisamech de la tribu de Dan.

35. Il les a remplis tous deux de sagesse, pour exécuter toutes sortes d'ouvrages en bois, en étoffes de différentes couleurs, et en broderie, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois et de fin lin, pour faire toutes sortes de tissus, et inventer des ouvrages nouveaux.

[1] C'est le second carême observé par Moïse. Comme la première fois, Dieu écrivit lui-même le Décalogue sur les tables de pierre. (Voy. Deutéron., x, 1, 4.)

[2] En disant que le visage de Moïse avait *des cornes*, la Vulgate exprime ainsi la splendeur qui brillait dans les traits de sa figure et autour de sa tête. Il est à remarquer que le prophète communique au peuple les commandements de Dieu la tête découverte et resplendissante. Le message divin accompli, il se couvre d'un voile. Saint Ambroise dit que cette merveille se continua jusqu'à la mort de Moïse, ce qui servit à lui concilier le respect du peuple.

[3] Le nom de *prémices* s'applique ici à la première offrande générale faite pour le tabernacle.

CHAPITRE XXXVI

Construction du tabernacle.

1. Béséléel exécuta ces ouvrages avec Ooliab et tous les hommes habiles à qui le Seigneur avait donné la sagesse et l'intelligence, afin qu'ils fissent en perfection ce qui était nécessaire pour l'usage du sanctuaire et que le Seigneur avait ordonné.

2. *Moïse les ayant fait venir, avec tous les hommes habiles* auxquels le Seigneur avait donné la sagesse, et ceux qui s'étaient offerts d'eux-mêmes pour travailler à cet ouvrage,

3. *Leur mit entre les mains* tous les dons des enfants d'Israël. *Comme ils s'appliquaient au travail avec ardeur, le peuple, tous les matins*, offrait de nouveaux dons.

4. *C'est pourquoi les ouvriers furent obligés de venir*

5. *Dire à Moïse : Le peuple offre plus de présents qu'il n'est* nécessaire.

6. Moïse commanda donc de publier par la voix d'un héraut : *Que nul homme ni nulle femme n'offre plus rien pour l'œuvre* du sanctuaire. On cessa ainsi d'offrir des présents,

7. Parce que les offrandes suffisaient et surabondaient.

8. Tous ces hommes dont le cœur était plein de sagesse pour exécuter les ouvrages du tabernacle, firent dix rideaux de fin lin retors, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, avec des broderies de différentes couleurs et d'un art admirable.

9. Chaque rideau avait vingt-huit coudées de long, et quatre de large; tous les rideaux étaient de la même dimension.

10. Cinq de ces rideaux tenaient l'un à l'autre, et les cinq autres étaient de même joints ensemble.

11. L'un des rideaux avait des cordons d'hyacinthe sur le bord des deux côtés, et l'autre rideau avait de même des cordons au bord,

12. Afin que, les cordons se trouvant vis-à-vis l'un de l'autre, les rideaux fussent joints ensemble.

13. C'est pourquoi ils firent fondre cinquante anneaux d'or pour attacher les cordons des rideaux, et en faire un seul tabernacle.

14. Ils firent aussi onze couvertures de poils de chèvre pour couvrir le toit du tabernacle.

15. Chacune de ces couvertures avait trente coudées de long et quatre de large, et elles étaient toutes de même dimension.

16. Ils en joignirent cinq ensemble, et les six autres restèrent séparées.

17. Ils firent aussi cinquante cordons au bord d'une des couvertures, et cinquante au bord de l'autre, afin qu'elles fussent jointes ensemble.

18. Ils firent encore cinquante anneaux d'airain pour les tenir attachées, afin qu'il n'y eût qu'un seul toit et une seule couverture.

19. Ils firent en outre la couverture du tabernacle avec des toisons teintes en rouge, et par-dessus encore une autre couverture de peaux teinte en bleu de ciel.

20. Ils firent aussi pour le tabernacle des ais de bois de sétim, qui se tenaient debout.

21. Chacun de ces ais avait dix coudées de long, et une coudée et demie de large.

22. Chaque ais avait une languette et une rainure pour s'unir solidement l'un à l'autre. Tous les ais du tabernacle étaient faits de la même manière.

23. Il y en avait vingt du côté méridional, qui regarde le vent du midi,

24. Avec quarante bases d'argent. Chaque ais était porté sur deux bases de chaque côté des angles, à l'endroit où les côtés s'enchâssent à l'extrémité des angles.

25. Pour le côté du tabernacle qui regarde l'aquilon, ils firent aussi vingt ais,

26. Avec quarante bases d'argent, deux bases pour chaque ais.

27. Mais pour le côté du tabernacle qui est à l'occident et regarde la mer, ils firent seulement six ais,

28. Et deux autres qui étaient dressés aux angles du tabernacle par derrière.

29. Ils étaient joints depuis le bas jusqu'en haut, et ne composaient qu'un seul assemblage. Cette disposition fut observée dans les angles des deux côtés,

30. Afin qu'il y eût huit ais en tout, ayant seize bases d'argent, deux bases pour chaque ais.

31. Ils firent aussi de grandes barres de bois de sétim, cinq pour traverser et tenir ensemble les ais d'un des côtés du tabernacle,

32. Cinq autres pour traverser et tenir ensemble les ais de l'autre côté; et outre celles-là, cinq autres encore pour le côté du tabernacle qui est à l'occident et regarde la mer.

33. Ils firent aussi une autre barre qui passait par le milieu des ais depuis un angle jusqu'à l'autre.

34. Ils couvrirent de lames d'or tous ces ais, les bases ayant été fondues en argent. Ils y mirent de plus des anneaux d'or pour y faire entrer des barres de bois, couvertes également de lames d'or.

35. Ils firent un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, de fin lin retors, en broderie et d'un ouvrage admirablement varié.

36. Ils firent quatre colonnes de bois de sétim, couvertes de lames d'or, avec leurs chapiteaux; leurs bases étaient d'argent.

37. Ils firent encore le voile de l'entrée du tabernacle, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, de fin lin retors, en broderie;

38. Ils firent aussi cinq colonnes avec leurs chapiteaux, qu'ils couvrirent d'or; et leurs bases furent fondues en airain.

CHAPITRE XXXVII

Béséléel travaille à faire l'arche, le propitiatoire, la table, le chandelier, les lampes, l'autel des parfums et les parfums.

1. Béséléel fit aussi l'arche de bois de sétim. Elle avait deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut; il la revêtit en dedans et en dehors d'or très-pur,

2. Et il fit une couronne d'or qui régnait tout autour.

3. Il jeta en fonte quatre anneaux d'or pour les quatre angles de l'arche, deux d'un côté et deux de l'autre.

4. Il fit aussi des bâtons de bois de sétim, qu'il couvrit d'or,

5. Et les plaça dans les anneaux qui étaient aux côtés de l'arche pour servir à la porter.

6. Il fit encore le propitiatoire, c'est-à-dire l'oracle, d'or très-pur, de deux coudées et demie de long, et d'une coudée et demie de large;

7. Deux chérubins d'or battu, qu'il posa aux deux côtés du propitiatoire,

8. Un chérubin à l'extrémité d'un des côtés, et l'autre chérubin à l'extrémité du côté opposé : les deux chérubins étaient à chacune des extrémités du propitiatoire,

9. Étendant leurs ailes et couvrant le propitiatoire, et ils se regardaient l'un l'autre, ainsi que le propitiatoire.

10. Il fit encore une table de bois de sétim, de deux coudées de long, d'une coudée de large et d'une coudée et demie de haut.

11. Il la couvrit d'un or très-pur, et il y fit tout autour une bordure d'or.

12. Sur la bordure il appliqua une couronne d'or sculptée à jour, haute de quatre doigts, et par-dessus une autre couronne d'or.

13. Il fondit aussi quatre anneaux d'or, qu'il adapta aux quatre angles de la table, un à chaque pied,

14. Au-dessous de la couronne, et il y fit passer les bâtons destinés à porter la table.

15. Les bâtons qu'il fit étaient de bois de sétim, et il les enveloppa d'or.

16. Pour les différents usages de la table, il fabriqua des plats d'un or très-pur, des coupes, des encensoirs et des vases pour offrir les libations.

17. Il fit aussi le chandelier de l'or le plus pur battu au marteau; de la tige sortaient des branches, des coupes, des pommes et des lis.

18. Six branches sortaient des deux côtés de sa tige, trois d'un côté, et trois de l'autre.

19. Il y avait trois coupes en forme de noix, avec des pommes et des lis sur une des branches; et trois coupes en forme de noix, avec des pommes et des lis sur l'autre branche. Les six branches sortant de la tige étaient travaillées de même.

20. Mais la tige du chandelier avait quatre coupes en forme de noix, accompagnées chacune d'une pomme et d'un lis.

21. Il y avait trois pommes en trois endroits de la tige, et de chaque pomme sortaient deux branches; en tout six branches naissant d'une même tige.

22. Ces pommes et ces branches sortaient donc du chandelier, toutes d'un or très-pur battu au marteau.

23. Il fit aussi d'or très-pur sept lampes avec leurs mouchettes, et les vases destinés à éteindre ce qui avait été enlevé des lampes.

24. Le chandelier, avec tous ses accessoires, pesait un talent d'or.

25. Il fit encore l'autel des parfums de bois de sétim, d'une coudée en carré, et de deux coudées de haut; des cornes sortaient des angles.

26. Il le revêtit d'or très-pur, avec sa grille, ainsi que les côtés et les cornes.

27. Il fit une couronne d'or qui régnait tout autour; et des deux côtés, au-dessous de la couronne, deux anneaux d'or pour y faire entrer les bâtons destinés à porter l'autel.

28. Il fit ces bâtons de bois de sétim, et les couvrit de lames d'or.

29. Il composa aussi l'huile pour les onctions de consécration, et les parfums composés d'aromates exquis selon l'art du parfumeur.

CHAPITRE XXXVIII

Construction de l'autel des holocaustes, du bassin d'airain et du parvis qui était devant le tabernacle.

1. Béséléel fit aussi de bois de sétim l'autel des holocaustes, qui avait cinq coudées en carré, et trois de haut.

2. Des cornes s'élevaient aux angles; et il le couvrit de lames d'airain.

3. Pour l'usage de cet autel, il fit plusieurs instruments d'airain, des bassins, des fourchettes, des pincettes et des brasiers,

4. Une grille d'airain en forme de réseau, et par-dessous un foyer au milieu de l'autel.

5. Il jeta en fonte quatre anneaux qu'il mit aux quatre angles de cette grille, pour y passer des bâtons destinés à porter l'autel.

6. Il fit aussi ces bâtons de bois de sétim, et les couvrit de lames d'airain,

7. Et les fit passer dans les anneaux qui sortaient des côtés de l'autel. Or l'autel n'était pas massif, mais il était creux, composé d'ais et vide au dedans.

8. Il fit encore le bassin d'airain et la base avec les miroirs des femmes qui veillaient à la porte du tabernacle [1].

[1] Les miroirs des anciens ne ressemblaient point aux nôtres; ils étaient en métal poli. Il est question ici des pieuses femmes qui se consacraient au service du temple, où elles étaient occupées à des travaux convenables à leur sexe. Il en était de même des jeunes vierges vouées au temple et à la prière, au moins pendant les premières années de leur vie, comme cela eut lieu pour la Vierge Marie.

9. Il fit également le parvis : au côté du midi étaient des rideaux de fin lin retors de cent coudées,

10. Vingt colonnes d'airain avec leurs bases; les chapiteaux de ces colonnes, avec tous leurs ornements, étaient d'argent.

11. Il y avait également, du côté du septentrion, des rideaux, des colonnes avec leurs bases et leurs chapiteaux de même dimension, de même métal, et travaillés de même.

12. Mais du côté qui regarde l'occident, les rideaux n'avaient que cinquante coudées; il y avait seulement dix colonnes d'airain avec leurs bases; les chapiteaux des colonnes avec tous leurs ornements étaient d'argent.

13. Du côté de l'orient il disposa des rideaux de cinquante coudées de long,

14. Dont quinze coudées d'un côté, avec trois colonnes et leurs bases,

15. Et quinze coudées de l'autre côté, avec trois colonnes et leurs bases; car au milieu se trouvait l'entrée du tabernacle.

16. Tous les rideaux du parvis étaient tissus de fin lin retors.

17. Les bases des colonnes étaient d'airain; leurs chapiteaux, avec tous leurs ornements, étaient d'argent; et il couvrit de lames d'argent les colonnes mêmes du parvis.

18. Il fit le grand voile, à l'entrée du parvis, d'un ouvrage de broderie d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin retors. Il avait vingt coudées de long et cinq coudées de haut, selon la hauteur de tous les rideaux du parvis.

19. A l'entrée du tabernacle s'élevaient quatre colonnes avec leurs bases d'airain; leurs chapiteaux, ainsi que leurs ornements, étaient d'argent.

20. Il fit aussi des pieux d'airain pour mettre tout autour du tabernacle et du parvis.

21. Telles sont toutes les parties composant le tabernacle du témoignage, que Moïse ordonna à Ithamar, fils d'Aaron le grand prêtre, de confier par compte aux Lévites pour les cérémonies.

22. Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur de la tribu de Juda, acheva tout l'ouvrage, selon l'ordre que le Seigneur en avait donné par la bouche de Moïse,

23. Ayant pour compagnon Ooliab, fils d'Achisamech de la tribu de Dan, qui excellait aussi dans les ouvrages en bois, en étoffes tissues de fils de différentes couleurs, et en broderie d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin.

24. Tout l'or employé aux ouvrages du sanctuaire, et offert à Dieu en don volontaire par le peuple, était de vingt-neuf talents, et de sept cent trente sicles, selon le poids du sanctuaire [1].

25. Ces oblations furent faites par ceux qui furent compris dans le dénombrement, ayant vingt ans et au-dessus, au nombre de six cent trois mille cinq cent cinquante hommes portant les armes.

26. Il y eut, en outre, cent talents d'argent, dont furent faites les bases du sanctuaire et de l'entrée où le voile était suspendu.

27. Cent bases furent faites de cent talents; chaque base étant d'un talent.

28. Mille sept cent soixante-quinze sicles d'argent furent employés aux chapiteaux des colonnes, et aux colonnes qui furent revêtues de lames d'argent.

29. L'airain offert montait à soixante-dix talents et deux mille quatre cents sicles;

30. On l'employa à faire les bases à l'entrée du tabernacle du témoignage, l'autel d'airain avec sa grille, et tous ses accessoires,

31. Les bases du parvis placées tout autour et à l'entrée,

[1] Il y a ici dans l'hébreu un verset entier qui n'est point dans la Vulgate. Voici ce qu'il porte : « Et l'argent qui fut offert par ceux du peuple qui entraient dans le dénombrement, était de cent talents et de dix-sept cent soixante-quinze sicles, selon la mesure du sicle du sanctuaire. » On prétend que ce qui est dit des *oblations* au verset suivant, doit s'entendre de ces oblations d'argent.

avec les pieux qui s'employaient autour du tabernacle et du parvis.

CHAPITRE XXXIX

Ornements du grand pontife et des autres prêtres. Dénombrement de tous les ouvrages destinés au culte divin.

1. Béséléel fit aussi d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin, les vêtements qu'Aaron devait porter en exerçant son ministère dans le lieu saint, selon l'ordre que Moïse en avait reçu du Seigneur.

2. Il fit donc l'éphod d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors,

3. Tissu de différentes couleurs. Il coupa des feuilles d'or très-minces, qu'il réduisit en fils d'or, pour entrer dans le tissu des autres fils de plusieurs couleurs;

4. Les deux bords de l'éphod venaient se joindre aux deux extrémités;

5. Et il fit la ceinture des mêmes couleurs, selon l'ordre que Moïse en avait reçu du Seigneur.

6. Il tailla deux pierres d'onyx, qu'il enchâssa dans l'or, et sur lesquelles les noms des enfants d'Israël furent gravés selon l'art du lapidaire.

7. Il les posa aux deux côtés de l'éphod comme un monument pour les enfants d'Israël, selon que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

8. Le rational fut, comme l'éphod, tissu du mélange de fils différents, d'or, d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate teinte deux fois, et de fin lin retors;

9. De forme carrée, d'étoffe double, de la mesure d'un palme.

10. Il y posa quatre rangs de pierres précieuses. Au premier rang étaient la sardoine, la topaze et l'émeraude,

11. Au second, l'escarboucle, le saphir et le jaspe,

12. Au troisième, le ligure, l'agate et l'améthyste,

13. Au quatrième, le chrysolithe, l'onyx et le béryl. Ces pierres étaient enchâssées dans l'or, chacune en son rang.

14. Les noms des douze tribus d'Israël étaient gravés sur ces douze pierres précieuses, un nom sur chaque pierre.

15. Ils firent au rational deux petites chaînes d'or très-pur, dont les chaînons étaient enlacés l'un dans l'autre,

16. Deux agrafes et autant d'anneaux d'or. Ils mirent les anneaux aux deux côtés du rational,

17. Et ils y suspendirent les deux chaînes d'or attachées aux agrafes qui sortaient des angles de l'éphod.

18. Tout s'ajustait si exactement devant et derrière, que l'éphod et le rational demeuraient unis l'un à l'autre;

19. Étant resserrés vers la ceinture, et liés étroitement par des anneaux dans lesquels était passé un ruban d'hyacinthe, afin qu'ils ne pussent ni se relâcher, ni s'écarter l'un de l'autre, selon que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

20. Ils firent aussi d'hyacinthe la tunique de l'éphod,

21. Avec une ouverture en haut au milieu, et un bord tissu autour de cette ouverture;

22. Au bas de la robe, vers les pieds, des grenades d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate, et de fin lin retors,

23. Et des sonnettes d'or très-pur, entremêlées avec les grenades tout autour au bas de la robe.

24. Les sonnettes d'or et les grenades étaient entremêlées, et le pontife était revêtu de cet ornement lorsqu'il remplissait les fonctions de son ministère, selon que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

25. Ils firent encore pour Aaron et pour ses fils des tuniques tissues de fin lin,

26. Des mitres de fin lin, avec leurs petites couronnes,

27. Et des vêtements intérieurs de fin lin;

28. Avec une ceinture de fin lin retors, d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate teinte deux fois, suivant l'art du brodeur, selon que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

29. Ils firent d'or très-pur la lame sacrée, et gravèrent dessus par l'art du graveur : LA SAINTETÉ EST AU SEIGNEUR.

30. Ils l'attachèrent à la mitre avec un ruban d'hyacinthe, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

31. Ainsi fut achevée toute l'œuvre du tabernacle et de la tente du témoignage. Les enfants d'Israël firent tout ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse.

32. Ils offrirent le tabernacle avec sa couverture, et tout ce qui était à son usage : les anneaux, les ais, les bâtons, les colonnes avec leurs bases;

33. La couverture de toisons teintes en rouge, et l'autre couverture de peaux violettes;

34. Le voile, l'arche, les bâtons, le propitiatoire,

35. La table avec ses vases et les pains de proposition;

36. Le chandelier, les lampes et tous leurs accessoires avec l'huile;

37. L'autel d'or, l'huile de l'onction, les parfums composés d'aromates

38. Et le voile à l'entrée du tabernacle;

39. L'autel d'airain avec la grille, les bâtons et toutes les choses qui y servaient; le bassin avec sa base, les rideaux du parvis et les colonnes avec leurs bases;

40. Le voile à l'entrée du parvis, ses cordons et ses pieux. Il ne manqua rien de tout ce que Dieu avait ordonné de faire pour le ministère du tabernacle et pour la tente de l'alliance.

41. Les vêtements dont les prêtres, Aaron et ses fils, devaient se servir

42. Dans le sanctuaire, furent offerts aussi par les enfants d'Israël, selon que le Seigneur l'avait ordonné.

43. Et Moïse, voyant toutes ces choses achevées, les bénit[1].

CHAPITRE XL

Le tabernacle dressé et consacré. Il est couvert par la nuée.

1. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit :

2. Le premier jour du premier mois vous dresserez le tabernacle du témoignage[2].

3. Vous y déposerez l'arche, et vous suspendrez le voile par devant.

4. Vous apporterez la table, et vous placerez dessus ce qui a été prescrit; le chandelier sera établi avec ses lampes,

5. Et l'autel d'or, sur lequel se brûle l'encens, devant l'arche du témoignage. Vous mettrez le voile à l'entrée du tabernacle,

6. Et l'autel des holocaustes devant le voile,

7. Le bassin, que vous remplirez d'eau, entre l'autel et le tabernacle.

8. Vous entourerez de rideaux le parvis et son entrée.

9. Et prenant l'huile de l'onction, vous en oindrez le tabernacle avec ses vases, afin qu'ils soient sanctifiés,

10. L'autel des holocaustes et tous ses vases,

11. Le bassin avec sa base : vous consacrerez tout avec l'huile de l'onction, afin que ces objets soient saints et sacrés.

12. Vous ferez venir Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle du témoignage, et les ayant purifiés dans l'eau,

13. Vous les revêtirez des vêtements saints, afin qu'ils me servent, et que leur onction serve à un sacerdoce perpétuel.

14. Et Moïse accomplit tout ce que le Seigneur avait commandé.

15. Ainsi le tabernacle fut placé le premier jour du premier mois de la seconde année.

16. Moïse le dressa, mit les ais avec les bases et les barres de bois, et posa les colonnes.

17. Il étendit le toit sur le tabernacle, et mit par-dessus la couverture, selon que le Seigneur l'avait ordonné.

[1] Selon l'hébreu et les Septante, cette bénédiction fut donnée aux hommes, et non aux choses.

[2] Le premier mois de la seconde année depuis la sortie d'Égypte. Le travail dura environ six mois.

ÉLIÉZER ET RÉBECCA.

18. Il posa le témoignage[1] dans l'arche, au-dessous les bâtons des deux côtés, et l'oracle par-dessus.

19. Et ayant porté l'arche dans le tabernacle, il suspendit le voile devant l'arche, pour accomplir le commandement du Seigneur.

20. Il mit la table dans le tabernacle du témoignage, du côté du septentrion, hors du voile,

21. Et plaça en ordre devant le Seigneur les pains de proposition, selon que le Seigneur l'avait commandé à Moïse.

22. Il plaça aussi le chandelier dans le tabernacle du témoignage, du côté du midi, vis-à-vis de la table,

23. Et il y disposa les lampes selon leur rang, comme le Seigneur l'avait ordonné.

24. Il mit encore l'autel d'or sous la tente du témoignage devant le voile,

25. Et il brûla sur cet autel l'encens composé d'aromates, selon que le Seigneur l'avait commandé à Moïse.

26. Il disposa aussi le voile à l'entrée du tabernacle du témoignage,

27. Et dans le vestibule du témoignage l'autel de l'holocauste, sur lequel il offrit l'holocauste et les sacrifices, selon que le Seigneur l'avait commandé.

[1] Le témoignage, c'est-à-dire les tables de la loi.

28. Il posa aussi le bassin entre le tabernacle du témoignage et l'autel, et le remplit d'eau.

29. Moïse et Aaron, et ses fils, s'y lavèrent les mains et les pieds,

30. Avant d'entrer dans le tabernacle de l'alliance, et de s'approcher de l'autel, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

31. Il dressa aussi le parvis autour du tabernacle et de l'autel, et mit le voile à l'entrée. Lorsque tout fut achevé,

32. La nuée couvrit le tabernacle du témoignage, et la gloire du Seigneur le remplit.

33. Moïse ne pouvait entrer dans la tente de l'alliance, parce que la nuée couvrait tout, et que la majesté du Seigneur éclatait de toutes parts, tout étant couvert de cette nuée.

34. Quand la nuée se retirait du tabernacle, les enfants d'Israël partaient en différentes troupes[1];

35. Si elle s'arrêtait, ils restaient au même endroit.

36. Car la nuée du Seigneur se reposait sur le tabernacle durant le jour, et une flamme y paraissait pendant la nuit: tout le peuple d'Israël l'apercevait de toutes les parties du campement.

[1] Voy. Nombr., ch. IX.

LE LÉVITIQUE

Le LÉVITIQUE renferme les prescriptions
concernant les fêtes, les sacrifices, les purifications, les fonctions des prêtres
et les devoirs de tous les ministres du tabernacle.
Ce livre est nommé LÉVITIQUE à cause de la tribu de Lévi, consacrée spécialement au culte de Dieu.
Il contient le récit des faits mémorables accomplis durant un mois et demi.

CHAPITRE I

Des holocaustes.

1. Le Seigneur appela Moïse, lui parla du tabernacle du témoignage, et lui dit :

2. Parlez aux enfants d'Israël; vous leur direz : Celui d'entre vous qui offrira au Seigneur une victime prise dans ses troupeaux, c'est-à-dire de bœufs et de brebis,

3. Si son oblation est un holocauste et de bœufs, il prendra un mâle sans tache[1], et l'offrira à la porte du tabernacle du témoignage, pour apaiser le Seigneur;

4. Il mettra sa main sur la tête de la victime, et elle sera reçue de Dieu et lui servira d'expiation;

5. Il immolera le veau devant le Seigneur, et les prêtres, enfants d'Aaron, en offriront le sang, en le répandant autour de l'autel placé devant la porte du tabernacle;

6. Ils ôteront la peau de la victime, et ils en couperont les membres par morceaux;

7. Ils placeront le feu sur l'autel, après avoir préparé le bois auparavant[2].

8. Ils disposeront dessus les membres coupés, savoir la tête, et tout ce qui tient au foie,

9. Les intestins et les pieds, lavés auparavant dans l'eau; et le prêtre les brûlera sur l'autel en holocauste d'agréable odeur au Seigneur.

10. Si l'offrande choisie dans le troupeau est un holocauste de brebis ou de chèvres, celui qui l'offre prendra un mâle sans tache,

11. Et l'immolera devant le Seigneur du côté de l'autel qui regarde l'aquilon; et les enfants d'Aaron en répandront le sang sur l'autel tout autour;

12. Ils en couperont les membres, la tête, et tout ce qui tient au foie, qu'ils arrangeront sur le bois auquel ils doivent mettre le feu.

13. Ils laveront dans l'eau les intestins et les pieds; et le prêtre brûlera toutes ces offrandes sur l'autel en holocauste de très-agréable odeur au Seigneur.

14. Si l'on offre en holocauste au Seigneur des oiseaux, savoir des tourterelles, ou des petits de colombe[3],

15. Le prêtre présentera l'offrande à l'autel, et lui tournant avec violence la tête sur le cou, il lui fera une blessure par laquelle il fera couler le sang sur le bord de l'autel[1].

16. Il jettera le vésicule du gosier et les plumes auprès de l'autel, du côté de l'orient, au lieu où l'on a coutume de jeter les cendres.

17. Il rompra les ailes sans les couper ni diviser la victime avec le fer, et il la brûlera sur l'autel, après avoir mis le feu sous le bois. C'est un holocauste et une oblation d'agréable odeur au Seigneur.

[1] C'est-à-dire sans défaut; il n'était pas nécessaire que ce bœuf fût d'une seule couleur, mais sain et entier; ni boiteux, ni aveugle, ni lépreux, etc.

[2] Après le premier sacrifice ainsi offert à Dieu sur l'autel des holocaustes, le feu devait y être entretenu perpétuellement. (Voy. Lévit., VI, 13.)

[3] Ces oiseaux étaient destinés à être offerts par les pauvres. Ce fut l'offrande de la Vierge Marie quand elle se présenta au temple pour sa purification.

[1] Il n'y avait pas de sacrifice sans effusion de sang : image du sacrifice sanglant du Calvaire.

CHAPITRE II

Des oblations.

1. Lorsqu'un homme présentera au Seigneur une oblation de farine en sacrifice, son oblation sera de pure farine, sur laquelle il répandra de l'huile et mettra de l'encens;

2. Il la portera aux prêtres, enfants d'Aaron. Un d'eux prendra une poignée de la farine arrosée d'huile, et tout l'encens, et il fera brûler ces offrandes sur l'autel, en odeur très-agréable au Seigneur.

3. Ce qui restera du sacrifice sera pour Aaron et ses enfants, et consacré comme les oblations du Seigneur.

4. Mais lorsque vous offrirez un sacrifice de farine cuite au four, savoir des pains sans levain pétris à l'huile, et des gâteaux sans levain arrosés d'huile :

5. Si votre oblation de fleur de farine détrempée dans l'huile et sans levain a été cuite dans la poêle,

6. Vous la couperez par petits morceaux, et vous l'arroserez d'huile.

7. Si le sacrifice est une offrande cuite sur le gril, vous arroserez également d'huile la fleur de farine;

8. Pour l'offrir au Seigneur, vous la déposerez entre les mains du prêtre,

9. Qui, l'ayant offerte, ôtera du sacrifice ce qui doit en être le souvenir, et le brûlera sur l'autel en odeur agréable au Seigneur.

10. Tout ce qui en restera sera pour Aaron et ses fils, et consacré comme les oblations du Seigneur.

11. Toute oblation offerte au Seigneur se fera sans levain, et vous ne brûlerez sur l'autel ni levain, ni miel dans le sacrifice du Seigneur.

12. Vous les offrirez seulement comme des prémices et des dons; mais on ne les placera point sur l'autel pour être une oblation d'agréable odeur.

13. Vous assaisonnerez avec le sel tout ce que vous offrirez en sacrifice, et vous ne retrancherez point de votre sacrifice le sel de l'alliance de votre Dieu. Vous offrirez le sel dans toutes vos oblations[1].

14. Si vous présentez en oblation au Seigneur comme prémices de vos grains des épis encore verts, vous les ferez rôtir au feu, vous en réduirez le grain en farine, et vous offrirez ainsi vos prémices au Seigneur,

15. Répandant de l'huile dessus, et y mettant l'encens, parce que c'est l'oblation du Seigneur.

16. En mémoire de l'offrande, le prêtre brûlera une partie de cette farine et de l'huile, et tout l'encens.

CHAPITRE III

De l'hostie pacifique.

1. Si quelqu'un offre une hostie pacifique[2], et veut faire une oblation de bœufs, mâle ou femelle, la victime offerte au Seigneur sera sans tache;

2. Il mettra la main sur la tête de sa victime, qui sera immolée à l'entrée du tabernacle du témoignage; et les prêtres, enfants d'Aaron, répandront le sang autour de l'autel.

3. Ils offriront au Seigneur la graisse qui couvre les entrailles de l'hostie pacifique, et toute celle qui est au dedans,

4. Les deux reins avec la graisse qui recouvre les flancs, et la membrane du foie avec les reins;

5. Et ils les brûleront sur l'autel en holocauste, après avoir mis le feu sous le bois, comme oblation d'odeur agréable au Seigneur.

6. Si quelqu'un fait une oblation de brebis comme hostie pacifique, soit qu'il offre un mâle ou une femelle, la victime sera sans tache.

7. S'il offre un agneau devant le Seigneur,

8. Il posera la main sur la tête de sa victime, qui sera immolée à l'entrée du tabernacle du témoignage; les enfants d'Aaron en répandront le sang autour de l'autel,

9. Et de cette hostie pacifique ils offriront en sacrifice au Seigneur la graisse et la queue entière,

10. Avec les reins et la graisse qui recouvre toutes les entrailles, les deux reins avec la graisse qui couvre les flancs, et la membrane du foie avec les reins;

11. Et le prêtre les fera brûler sur l'autel pour servir d'aliment au feu et d'oblation au Seigneur.

12. Si l'offrande est une chèvre, et qu'il la présente au Seigneur,

13. Il lui posera la main sur la tête, et l'immolera à l'entrée du tabernacle du témoignage; les enfants d'Aaron en répandront le sang autour de l'autel,

14. Et ils prendront, pour entretenir le feu du Seigneur, la graisse qui couvre le ventre et toutes les entrailles,

15. Les deux reins avec la membrane qui les enveloppe près des flancs, et la graisse du foie avec les reins;

16. Et le prêtre les fera brûler sur l'autel, pour servir d'aliment au feu, et être une oblation d'agréable odeur. Toute la graisse appartiendra au Seigneur

17. Par un droit perpétuel de race en race, et dans toutes vos demeures, et vous ne mangerez jamais ni le sang ni la graisse d'aucun animal[3].

[1] Le sel marquait la pureté incorruptible et la sagesse qui devaient accompagner les sacrifices. Le sel entrait dans tous les sacrifices.

[2] Les sacrifices pacifiques étaient offerts à Dieu en action de grâces des bienfaits reçus de lui, ou pour lui demander de nouvelles faveurs. Ces sacrifices sont ainsi désignés parce que les Hébreux comprennent tous les biens sous le nom de paix. Une partie de ces sacrifices était brûlée, une partie était abandonnée aux prêtres, le reste était servi dans des repas destinés à entretenir l'union et la fraternité.

[3] Touchant le précepte de ne pas manger de sang. (Voy. Gen., IX, 4.) Il était défendu seulement de manger la graisse des parties indiquées plus haut.

CHAPITRE IV

Sacrifice pour le péché.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2. Parlez aux enfants d'Israël: Un homme qui aura péché par ignorance et violé quelqu'un des commandements du Seigneur, en faisant une chose défendue[1];

3. Si c'est le grand-prêtre, ayant reçu l'onction sainte, qui a péché en faisant pécher le peuple, il offrira au Seigneur pour son péché un veau sans tache[2];

4. Il l'amènera à l'entrée du tabernacle du témoignage devant le Seigneur, posera la main sur sa tête, et l'immolera au Seigneur.

5. Il prendra aussi du sang de ce veau et le portera dans le tabernacle du témoignage;

6. Il trempera son doigt dans le sang et en fera l'aspersion sept fois en présence du Seigneur, devant le voile du sanctuaire;

7. Il mettra de ce même sang sur les cornes de l'autel des parfums d'odeur très-agréable au Seigneur, lequel est dans le tabernacle du témoignage; et il répandra le reste du sang au pied de l'autel des holocaustes à l'entrée du tabernacle.

8. Il enlèvera la graisse du veau offert pour le péché, tant celle qui couvre les entrailles, que celle qui est au dedans:

9. Les deux reins, la membrane qui enveloppe les reins près des flancs, et la graisse du foie avec les reins,

10. Comme on les ôte au veau de l'hostie pacifique; et il les brûlera sur l'autel des holocaustes.

11. Pour la peau et toutes les chairs, avec la tête, les pieds, les intestins, les excréments,

12. Et le reste du corps, il les emportera hors du camp dans un lieu purifié, où l'on a coutume de répandre les cendres, et les brûlera entièrement sur un bûcher, à l'endroit où les cendres sont jetées.

13. Si tout le peuple d'Israël a été dans l'erreur, et par ignorance a commis quelque chose contre le commandement du Seigneur,

14. Et qu'il reconnaisse ensuite son péché, il offrira pour son péché un veau qu'il amènera à l'entrée du tabernacle.

15. Les anciens du peuple poseront les mains sur la tête de la victime devant le Seigneur. Après avoir immolé le veau en présence du Seigneur,

16. Le prêtre, qui a reçu l'onction, portera du sang de ce veau dans le tabernacle du témoignage;

17. Et ayant trempé son doigt dans ce sang, il en fera sept fois l'aspersion devant le voile.

18. Il mettra du même sang sur les cornes de l'autel qui est devant le Seigneur dans le tabernacle du témoignage, et il répandra le reste du sang au pied de l'autel des holocaustes, à l'entrée du tabernacle du témoignage.

19. Il en prendra toute la graisse et la brûlera sur l'autel,

20. Faisant de ce veau comme il a fait de l'autre; et le prêtre priant pour eux, le Seigneur leur sera miséricordieux.

21. Le prêtre emportera aussi ce veau hors du camp, et le brûlera comme le premier, parce que c'est pour le péché de la multitude.

22. Si un prince pèche[3] et fait par ignorance quelqu'une des choses défendues par la loi du Seigneur,

23. Et qu'il reconnaisse ensuite son péché, il offrira pour hostie au Seigneur un bouc sans tache pris d'entre les chèvres.

[1] Ignorer ce qu'on est obligé de savoir est une faute. L'opinion commune est qu'il s'agit ici de l'ignorance de fait et de l'ignorance de droit ou des préceptes de la loi. Le sacrifice offert pour le péché d'ignorance ne remettait pas la faute par lui-même : il effaçait l'impureté légale. La foi et la charité, unies à ces offrandes, servaient à expier réellement la faute devant Dieu, par la vertu du sacrifice de Jésus-Christ. (Voy. Hébr., X.)

[2] Nul autre n'offrait le sacrifice pour le grand prêtre; mais il l'offrait pour lui-même et pour le peuple. (Hébr., IX, 7.)

[3] Il s'agit d'un chef de famille, de tribu ou d'armée.

24. Il lui posera la main sur la tête, et lorsqu'il l'aura immolé au lieu où l'on a coutume de sacrifier les holocaustes devant le Seigneur; comme c'est pour le péché,

25. Le prêtre trempera son doigt dans le sang de la victime offerte pour le péché, il en touchera les cornes de l'autel des holocaustes, et répandra le reste au pied de l'autel [1].

26. Il fera brûler la graisse sur l'autel comme on a coutume de faire pour les victimes pacifiques. Le prêtre priera pour lui et pour son péché, et il lui sera pardonné.

27. Si quelqu'un du peuple pèche par ignorance, fait quelqu'une des choses défendues par la loi du Seigneur, et commet une faute,

28. Et qu'il reconnaisse son péché, il offrira une chèvre sans tache,

29. Posera la main sur la tête de la victime offerte pour le péché, et l'immolera au lieu destiné pour l'holocauste.

30. Le prêtre prendra du sang avec son doigt, en touchera les cornes de l'autel des holocaustes, et répandra le reste au pied de l'autel.

31. Il en prendra toute la graisse, comme on a coutume de l'ôter aux victimes pacifiques, et la fera brûler sur l'autel devant le Seigneur comme une oblation d'agréable odeur; il priera pour celui qui a commis la faute, et elle lui sera pardonnée.

32. S'il offre une brebis pour le péché, il choisira une brebis sans tache,

33. Il lui posera la main sur la tête, et l'immolera au lieu où l'on a coutume d'immoler les victimes des holocaustes.

34. Le prêtre prendra du sang de la brebis avec son doigt, en touchera les cornes de l'autel des holocaustes, et répandra le reste au pied de l'autel.

35. Il enlèvera aussi toute la graisse, comme on a coutume de l'ôter au bélier offert pour l'hostie pacifique; il la brûlera sur l'autel comme un encens offert au Seigneur, il priera pour celui qui fait l'offrande et pour son péché; et il lui sera pardonné.

CHAPITRE V

Manières d'expier différents péchés.

1. Si un homme pèche, parce qu'ayant entendu quelqu'un faire un serment, et pouvant être témoin de ce qu'il a vu ou su d'une manière certaine, il refuse d'en rendre témoignage, il portera la peine de son iniquité [2].

2. Si un homme touche à une chose impure, soit qu'elle ait été tuée par une bête, ou qu'elle soit morte d'elle-même, ou que ce soit quelque reptile, bien qu'il ait oublié cette impureté, il est souillé et a commis une faute;

3. S'il a touché un homme impur, de quelque manière que cet homme soit devenu impur, et qu'il l'ait oublié, et le reconnaisse ensuite, il sera coupable.

4. Si un homme, ayant juré et prononcé de ses lèvres, et confirmé par serment et par sa parole, qu'il ferait quelque chose de bien ou de mal [3], et l'ayant oublié, reconnaît ensuite sa faute,

5. Qu'il fasse pénitence pour son péché, et

6. Qu'il offre une jeune brebis, ou une chèvre, choisie dans le troupeau; et le prêtre priera pour lui et pour son péché.

7. Mais s'il ne peut offrir un animal de cette espèce, qu'il offre au Seigneur deux tourterelles, ou deux petits de colombe, l'un pour le péché, l'autre en holocauste;

8. Il les donnera au prêtre, qui offrant le premier pour le

[1] Le prêtre trempait son doigt dans le sang de la victime seulement dans les sacrifices d'expiation pour le péché.

[2] Si un témoin refuse de comparaître et de faire connaître au juge ce qu'il sait, il est gravement coupable. S'il parvient à échapper à la justice des hommes, il n'évitera certainement pas la justice divine.

[3] Un homme n'est pas coupable de n'avoir point accompli un mauvais serment, mais de l'avoir fait.

péché, lui tournera la tête du côté des ailes, en sorte qu'elle reste attachée au cou et n'en soit pas arrachée.

9. Il fera ensuite l'aspersion du sang sur les côtés de l'autel, et il en fera couler le reste au pied, parce que c'est pour le péché.

10. Il brûlera l'autre en holocauste, selon la coutume; et le prêtre priera pour cet homme et pour son péché, et il lui sera pardonné.

11. S'il n'a pas le moyen d'offrir deux tourterelles ou deux petits de colombe, il offrira pour son péché la dixième partie d'un éphi de fleur de farine. Il ne l'arrosera point d'huile, et il ne mettra point d'encens dessus, parce que c'est pour le péché [1].

12. Il la présentera au prêtre, lequel en prendra une poignée, la brûlera sur l'autel en mémoire de celui qui l'aura offerte,

13. Priant pour lui, et expiant sa faute; et le prêtre gardera le reste comme un don.

14. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

15. Si un homme pèche par ignorance contre les cérémonies dans les choses qui sont sanctifiées au Seigneur [2], il offrira pour sa faute un bélier sans tache pris dans les troupeaux, d'une valeur de deux sicles, selon le poids du sanctuaire :

16. Il réparera le dommage qu'il a fait, en ajoutant la cinquième partie de la valeur, qu'il donnera au prêtre; celui-ci offrira le bélier et priera pour lui; et son péché lui sera pardonné.

17. Si un homme pèche par ignorance en faisant quelqu'une des choses défendues par la loi du Seigneur, et qu'étant coupable de cette faute, il reconnaisse ensuite son iniquité,

18. Il choisira dans le troupeau un bélier sans tache, qu'il offrira au prêtre selon la mesure et l'estimation du péché; le prêtre priera pour lui, parce qu'il a fait cette faute sans la connaître, et elle lui sera pardonnée,

19. Parce qu'il a péché par ignorance contre le Seigneur.

CHAPITRE VI

Hostie pour le péché commis en faisant tort au prochain. Loi touchant l'holocauste de chaque jour. Feu perpétuel.

1. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

2. L'homme qui aura péché, en méprisant le Seigneur, et niera à son prochain le dépôt confié à sa foi, ou qui aura ravi quelque chose par violence ou par fraude;

3. Ou qui ayant trouvé une chose perdue, nie et y ajoute un faux serment; ou qui aura fait quelque autre faute que les hommes ont coutume de commettre;

4. Étant convaincu de son péché,

5. Restituera en entier tout ce qu'il a voulu usurper injustement, plus la cinquième partie, au possesseur légitime à qui il avait voulu faire tort.

6. Pour son péché il offrira un bélier sans tache pris dans le troupeau, qu'il donnera au prêtre, selon l'estimation et la gravité de la faute;

7. Le prêtre priera pour lui devant le Seigneur, et tout le mal fait en péchant lui sera pardonné.

8. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

9. Ordonnez ceci à Aaron et à ses fils : Voici quelle est la loi de l'holocauste : Il brûlera sur l'autel toute la nuit jusqu'au matin [3]; le feu sera pris de l'autel même.

10. Le prêtre sera vêtu de sa tunique et du vêtement de lin

[1] L'huile marque la joie, et l'encens est d'une odeur agréable : ce qui ne peut se rencontrer dans ce qui s'offre pour le péché, qui est en abomination devant Dieu. (Theodor. *Quæst.* 1. — S. Cyrill. *de Adorat.*, lib. XV.)

[2] Si un homme prend sans y songer quelqu'une des choses consacrées au Seigneur.

[3] Il est question de l'holocauste qui s'offrait tous les jours. On ne brûlait la victime que par parties, afin qu'elle pût durer toute la nuit. Et c'est pour cela que le prêtre était obligé de veiller, priant et offrant ainsi sans cesse pour le peuple.

ISAAC REÇOIT RÉBECCA.

qui lui couvre les reins; il prendra les cendres qui resteront après que le feu aura tout consumé, et les déposera près de l'autel,

11. Il quittera ses premiers vêtements, en prendra d'autres, portera les cendres hors du camp, et achèvera de les faire consumer dans un lieu purifié.

12. Le feu brûlera toujours sur l'autel; le prêtre aura soin de l'entretenir, en y mettant chaque jour au matin du bois sur lequel il placera l'holocauste; il fera brûler dessus la graisse des hosties pacifiques.

13. C'est le feu perpétuel, qui ne s'éteindra jamais sur l'autel [1].

14. Voici la loi du sacrifice et des libations que les fils d'Aaron offriront devant le Seigneur et devant l'autel [2].

15. Le prêtre prendra une poignée de farine mêlée d'huile, et tout l'encens qu'on aura mis dessus, et les fera brûler sur l'autel, comme un monument [3] d'odeur très-agréable au Seigneur.

16. Ce qui reste de farine, Aaron le mangera sans levain avec ses fils; et il le mangera dans le lieu saint, dans le parvis du tabernacle.

17. On ne mettra point de levain dans cette farine, parce qu'une partie a été offerte comme un encens au Seigneur. Ce sera une chose très-sainte, comme l'offrande pour le péché et pour la faute;

18. Les mâles seuls de la famille d'Aaron en mangeront. Ce sera touchant les sacrifices du Seigneur une loi éternelle de génération en génération : quiconque y touchera devra être pur.

19. Le Seigneur parla encore à Moïse, et il lui dit :

20. Voici l'oblation qu'Aaron et ses fils doivent offrir au Seigneur le jour de leur onction : ils offriront pour sacrifice perpétuel la dixième partie d'un éphi de fleur de farine, la moitié le matin, et l'autre moitié le soir.

21. Elle sera mêlée avec l'huile et cuite dans la poêle. Le prêtre, qui aura succédé légitimement à son père, l'offrira encore chaude, en odeur très-agréable au Seigneur,

22. Et elle sera brûlée tout entière sur l'autel.

23. Car tous les sacrifices des prêtres seront consumés par le feu, et personne n'en mangera.

24. Or le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

25. Dites à Aaron et à ses fils : Voici la loi de l'hostie pour le péché : Elle sera immolée devant le Seigneur, dans le lieu où l'holocauste est offert. C'est une chose très-sainte;

26. Et le prêtre qui l'offre la mangera dans le lieu saint, dans le parvis du tabernacle [4].

27. Tout ce qui en aura touché la chair sera sanctifié. S'il rejaillit du sang de la victime sur un vêtement, il sera lavé dans le lieu saint.

28. Le vase de terre dans lequel on l'aura fait cuire sera brisé. Si le vase est d'airain, on le nettoiera avec soin, et on le lavera avec de l'eau.

29. Tout mâle de la race sacerdotale mangera de la chair de cette victime, parce qu'elle est très-sainte.

30. Mais quant à l'hostie immolée pour le péché, dont on porte le sang dans le tabernacle du témoignage pour faire l'expiation dans le sanctuaire [5], on n'en mangera point; elle sera consumée entièrement par le feu.

[1] C'était le feu sacré descendu du ciel. (Voy. ch. IX.) Il devait brûler constamment, le jour et la nuit, image du feu de l'amour divin qui doit embraser toujours nos cœurs. Cette perpétuité du sacrifice était une figure frappante du grand et auguste sacrifice des chrétiens.

[2] Ces libations sont l'huile répandue sur la farine et le vin versé au pied de l'autel.

[3] Cette expression *comme un monument* ou *comme un mémorial* signifie que l'offrande rappellera à Dieu le souvenir de celui qui l'aura faite.

[4] Aucune partie de la victime offerte pour le péché ne pouvait être emportée dans les maisons, et être ainsi exposée au contact des choses profanes.

[5] Il s'agit du sacrifice pour les péchés du grand prêtre et ceux du peuple. En cette occasion, le pontife n'apparaissait pas comme représentant de Dieu, mais comme pécheur et ayant besoin lui-même d'implorer la miséricorde divine.

CHAPITRE VII

Manière d'offrir la victime pour certaines fautes. Loi touchant les hosties pacifiques offertes au Seigneur. Défense de manger de la graisse et du sang des bêtes.

1. Voici également la loi de l'hostie pour la faute : cette hostie est très-sainte;

2. C'est pourquoi on sacrifiera la victime pour la faute dans le lieu où s'offre l'holocauste; son sang sera répandu autour de l'autel.

3. On en offrira la queue et la graisse qui couvre les entrailles,

4. Les deux reins, la graisse qui est près des flancs, et la membrane du foie avec les reins.

5. Le prêtre les fera brûler sur l'autel : c'est l'encens du Seigneur pour le péché.

6. Tout mâle de la race sacerdotale mangera de la chair de cette victime dans le lieu saint, parce qu'elle est très-sainte.

7. Comme on offre une hostie pour le péché, on l'offre de même pour la faute; une seule loi sera pour ces deux hosties [1]. La victime appartiendra au prêtre qui l'aura offerte.

8. Le prêtre qui offre la victime de l'holocauste en aura la peau.

9. Tout sacrifice de fleur de farine qui se cuit dans le four, ou se rôtit sur le gril, ou s'apprête dans la poêle, appartiendra au prêtre qui l'aura offerte;

10. Que la farine soit mêlée d'huile, ou qu'elle soit sèche, elle sera partagée également entre tous les fils d'Aaron [2].

11. Voici la loi des hosties pacifiques qui s'offrent au Seigneur.

12. Si c'est une oblation en action de grâces, on offrira des pains sans levain mêlés d'huile, des gâteaux sans levain arrosés d'huile, de la plus pure farine, qu'on aura fait cuire, et des gâteaux pétris avec de l'huile.

13. On offrira aussi des pains levés avec l'hostie d'action de grâces qui s'immole pour le sacrifice pacifique;

14. L'un de ces pains sera offert au Seigneur pour les prémices, et appartiendra au prêtre qui répandra le sang de l'hostie.

15. On mangera la chair de la victime le même jour, et il n'en restera rien jusqu'au lendemain.

16. Si quelqu'un offre une victime par suite d'un vœu, ou d'un libre mouvement, on la mangera aussi le même jour; s'il en reste pour le lendemain, il sera permis d'en manger;

17. Mais tout ce qui restera le troisième jour sera consumé par le feu [3].

18. Si quelqu'un mange le troisième jour de la chair de la victime pacifique, l'oblation sera sans effet, elle ne servira de rien à celui qui l'aura offerte [4] : au contraire, quiconque se sera souillé en mangeant ainsi de cette hostie, sera coupable de prévarication.

19. La chair qui aura touché quelque chose d'impur ne sera pas mangée, elle sera consumée par le feu : quiconque sera pur pourra manger de la victime pacifique.

20. L'homme souillé qui mangera de la chair des hosties pacifiques offertes au Seigneur, périra du milieu de son peuple.

[1] Les interprètes ne sont pas d'accord sur la différence à établir entre le péché et le délit ou la faute. Saint Augustin (*Quest.* 20 *sur le Lévit.*) dit que le péché consiste à faire avec connaissance une chose défendue; le délit, à omettre par négligence ou par ignorance ce qui est prescrit. Saint Grégoire (*Hom.* XX *sur Ézéch.*) est du même sentiment. Il est certain que souvent dans l'Écriture ces expressions sont employées l'une pour l'autre.

[2] Non que le prêtre offrant partageât également cette victime avec les autres, ce qui est contraire au verset précédent, mais parce que tous avaient le même droit, chacun à son tour.

[3] De peur que si la chair de la victime ainsi gardée venait à se corrompre, le sacrifice parût moins vénérable; et pour obliger aussi ceux qui l'avaient offerte à en faire part aux pauvres, qui les aidaient à la manger promptement. (THEODOR. *Quest.* 6.)

[4] Le mérite du sacrifice sera perdu par suite de la désobéissance à la loi.

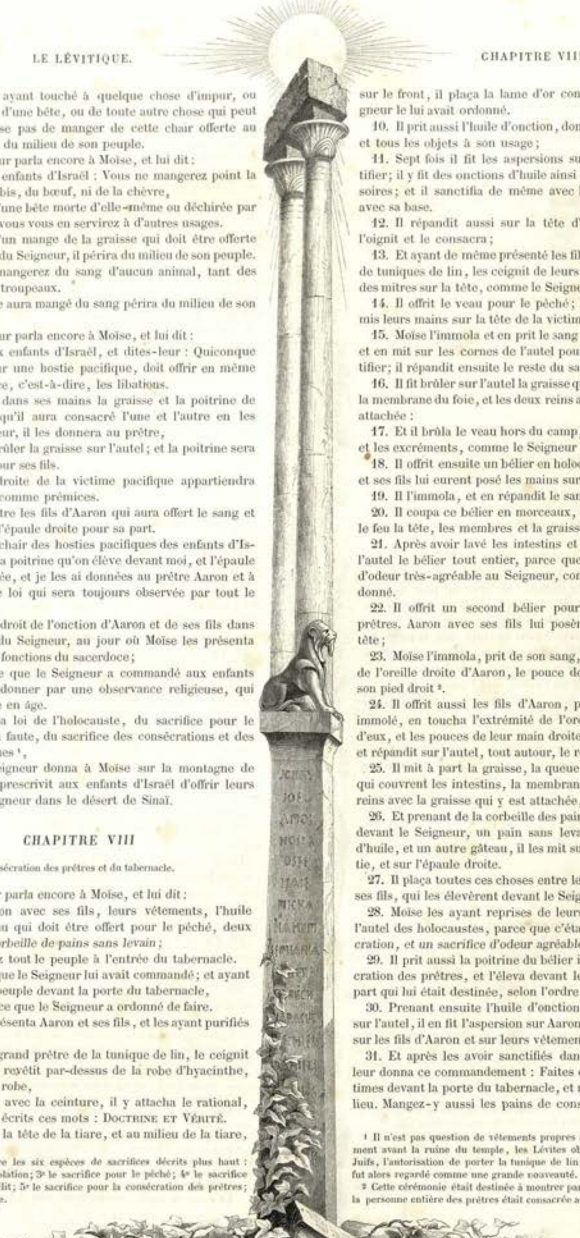

21. Celui qui ayant touché à quelque chose d'impur, ou d'un homme ou d'une bête, ou de toute autre chose qui peut souiller, ne laisse pas de manger de cette chair offerte au Seigneur, périra du milieu de son peuple.
22. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :
23. Dites aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez point la graisse de la brebis, du bœuf, ni de la chèvre,
24. Ni celle d'une bête morte d'elle-même ou déchirée par une autre bête ; vous vous en servirez à d'autres usages.
25. Si quelqu'un mange de la graisse qui doit être offerte comme l'encens du Seigneur, il périra du milieu de son peuple.
26. Vous ne mangerez du sang d'aucun animal, tant des oiseaux que des troupeaux.
27. Quiconque aura mangé du sang périra du milieu de son peuple.
28. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :
29. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Quiconque offre au Seigneur une hostie pacifique, doit offrir en même temps le sacrifice, c'est-à-dire, les libations.
30. Il tiendra dans ses mains la graisse et la poitrine de l'hostie, et lorsqu'il aura consacré l'une et l'autre en les offrant au Seigneur, il les donnera au prêtre,
31. Qui fera brûler la graisse sur l'autel ; et la poitrine sera pour Aaron et pour ses fils.
32. L'épaule droite de la victime pacifique appartiendra aussi au prêtre comme prémices.
33. Celui d'entre les fils d'Aaron qui aura offert le sang et la graisse, aura l'épaule droite pour sa part.
34. Car de la chair des hosties pacifiques des enfants d'Israël j'ai réservé la poitrine qu'on élève devant moi, et l'épaule qu'on en a séparée, et je les ai données au prêtre Aaron et à ses fils, par une loi qui sera toujours observée par tout le peuple d'Israël.
35. C'est là le droit de l'onction d'Aaron et de ses fils dans les cérémonies du Seigneur, au jour où Moïse les présenta pour exercer les fonctions du sacerdoce ;
36. Et c'est ce que le Seigneur a commandé aux enfants d'Israël de leur donner par une observance religieuse, qui doit passer d'âge en âge.
37. Telle est la loi de l'holocauste, du sacrifice pour le péché et pour la faute, du sacrifice des consécrations et des victimes pacifiques[1],
38. Que le Seigneur donna à Moïse sur la montagne de Sinaï, quand il prescrivit aux enfants d'Israël d'offrir leurs oblations au Seigneur dans le désert de Sinaï.

CHAPITRE VIII

Consécration des prêtres et du tabernacle.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :
2. Prenez Aaron avec ses fils, leurs vêtements, l'huile d'onction, le veau qui doit être offert pour le péché, deux béliers, *et une corbeille de pains sans levain* ;
3. Et assemblez tout le peuple à l'entrée du tabernacle.
4. Moïse fit ce que le Seigneur lui avait commandé ; et ayant assemblé tout le peuple devant la porte du tabernacle,
5. Il dit : Voici ce que le Seigneur a ordonné de faire.
6. Aussitôt il présenta Aaron et ses fils, et les ayant purifiés dans l'eau,
7. Il revêtit le grand prêtre de la tunique de lin, le ceignit de la ceinture, le revêtit par-dessus de la robe d'hyacinthe, mit l'éphod sur la robe,
8. Et le serrant avec la ceinture, il y attacha le rational, sur lequel étaient écrits ces mots : DOCTRINE ET VÉRITÉ.
9. Il lui couvrit la tête de la tiare, et au milieu de la tiare, sur le front, il plaça la lame d'or consacrée, comme le Seigneur le lui avait ordonné.
10. Il prit aussi l'huile d'onction, dont il oignit le tabernacle et tous les objets à son usage ;
11. Sept fois il fit les aspersions sur l'autel pour le sanctifier ; il y fit des onctions d'huile ainsi que sur tous les accessoires ; et il sanctifia de même avec l'huile le grand bassin avec sa base.
12. Il répandit aussi sur la tête d'Aaron l'huile, dont il l'oignit et le consacra ;
13. Et ayant de même présenté les fils d'Aaron, il les revêtit de tuniques de lin, les ceignit de leurs ceintures, et leur posa des mitres sur la tête, comme le Seigneur l'avait commandé[1].
14. Il offrit le veau pour le péché ; Aaron et ses fils ayant mis leurs mains sur la tête de la victime,
15. Moïse l'immola et en prit le sang ; il y trempa son doigt, et en mit sur les cornes de l'autel pour le purifier et le sanctifier ; il répandit ensuite le reste du sang au pied de l'autel.
16. Il fit brûler sur l'autel la graisse qui couvre les entrailles, la membrane du foie, et les deux reins avec la graisse qui y est attachée :
17. Et il brûla le veau hors du camp, avec la peau, la chair et les excréments, comme le Seigneur l'avait ordonné.
18. Il offrit ensuite un bélier en holocauste. Après qu'Aaron et ses fils lui eurent posé les mains sur la tête,
19. Il l'immola, et en répandit le sang autour de l'autel.
20. Il coupa ce bélier en morceaux, et il en fit brûler dans le feu la tête, les membres et la graisse,
21. Après avoir lavé les intestins et les pieds. Il brûla sur l'autel le bélier tout entier, parce que c'était un holocauste d'odeur très-agréable au Seigneur, comme il le lui avait ordonné.
22. Il offrit un second bélier pour la consécration des prêtres. Aaron avec ses fils lui posèrent les mains sur la tête ;
23. Moïse l'immola, prit de son sang, en toucha l'extrémité de l'oreille droite d'Aaron, le pouce de sa main droite et de son pied droit[2].
24. Il offrit aussi les fils d'Aaron, prit du sang du bélier immolé, en toucha l'extrémité de l'oreille droite de chacun d'eux, et les pouces de leur main droite et de leur pied droit, et répandit sur l'autel, tout autour, le reste du sang.
25. Il mit à part la graisse, la queue, et toutes les graisses qui couvrent les intestins, la membrane du foie, et les deux reins avec la graisse qui y est attachée, et l'épaule droite.
26. Et prenant de la corbeille des pains sans levain qui était devant le Seigneur, un pain sans levain, un gâteau arrosé d'huile, et un autre gâteau, il les mit sur les graisses de l'hostie, et sur l'épaule droite.
27. Il plaça toutes ces choses entre les mains d'Aaron et de ses fils, qui les élevèrent devant le Seigneur.
28. Moïse les ayant reprises de leurs mains, les brûla sur l'autel des holocaustes, parce que c'était l'oblation de consécration, *et un sacrifice* d'odeur agréable au Seigneur.
29. Il prit aussi la poitrine du bélier immolé pour la consécration des prêtres, et l'éleva devant le Seigneur, comme la part qui lui était destinée, selon l'ordre du Seigneur.
30. Prenant ensuite l'huile d'onction, et le sang qui était sur l'autel, il en fit l'aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur les fils d'Aaron et sur leurs vêtements ;
31. Et après les avoir sanctifiés dans leurs vêtements, il leur donna ce commandement : Faites cuire la chair des victimes devant la porte du tabernacle, et mangez-la en ce même lieu. Mangez-y aussi les pains de consécration, qui ont été

[1] Ce verset énumère les six espèces de sacrifices décrits plus haut : 1° l'holocauste ; 2° l'oblation ; 3° le sacrifice pour le péché ; 4° le sacrifice pour la faute ou le délit ; 5° le sacrifice pour la consécration des prêtres ; 6° le sacrifice pacifique.

[1] Il n'est pas question de vêtements propres aux Lévites. Six ans seulement avant la ruine du temple, les Lévites obtinrent d'Agrippa, roi des Juifs, l'autorisation de porter la tunique de lin comme les prêtres, ce qui fut alors regardé comme une grande nouveauté.

[2] Cette cérémonie était destinée à montrer par des signes extérieurs que la personne entière des prêtres était consacrée au Seigneur.

déposés dans la corbeille, selon que le Seigneur me l'a ordonné, en disant : Aaron et ses fils mangeront ces pains,

32. Et tout ce qui restera de la chair de la victime et de ces pains sera consumé par le feu.

33. Vous ne quitterez point aussi l'entrée du tabernacle pendant sept jours, jusqu'à ce que le temps de votre consécration soit accompli : car la consécration s'achève en sept jours [1],

34. Comme vous venez de le voir présentement, pour accomplir les cérémonies de ce sacrifice.

35. Vous demeurerez jour et nuit dans le tabernacle en veillant devant le Seigneur, de peur que vous ne mouriez ; car il m'a été ainsi commandé.

36. Et Aaron et ses fils firent tout ce que le Seigneur leur avait ordonné par Moïse.

CHAPITRE IX

Aaron, établi grand prêtre, offre à Dieu divers sacrifices. Le Seigneur manifeste sa gloire, et fait descendre un feu qui dévore l'holocauste.

1. Le huitième jour [2], Moïse appela Aaron et ses fils, avec les anciens d'Israël, et dit à Aaron :

2. Prenez dans votre troupeau un veau pour le péché, et un bélier pour l'holocauste, l'un et l'autre sans tache, et offrez-les devant le Seigneur.

3. Vous direz aux enfants d'Israël : Prenez un bouc pour le péché, un veau et un agneau d'un an sans tache, pour l'holocauste,

4. Un bœuf et un bélier comme hosties pacifiques, et immolez-les devant le Seigneur, en offrant, dans le sacrifice de chacun, de la farine pétrie avec de l'huile : car le Seigneur vous apparaîtra aujourd'hui.

5. Ils placèrent donc à l'entrée du tabernacle tout ce que Moïse avait ordonné, et lorsque toute l'assemblée fut réunie,

6. Moïse dit : C'est là ce que le Seigneur a commandé ; faites-le, et sa gloire vous apparaîtra.

7. Alors il dit à Aaron : Approchez-vous de l'autel, et immolez pour votre péché ; offrez l'holocauste, et priez pour vous et pour le peuple ; et lorsque vous aurez immolé la victime pour le peuple, priez pour lui, selon que le Seigneur l'a ordonné.

8. Aaron aussitôt s'approcha de l'autel et immola un veau pour son péché ;

9. Et ses fils lui en présentèrent le sang, il y trempa le doigt, dont il toucha les cornes de l'autel, et il répandit le reste au pied de l'autel.

10. Il fit brûler sur l'autel la graisse, les reins et la membrane du foie, qui sont pour le péché, selon que le Seigneur l'avait commandé à Moïse ;

11. Mais il consuma par le feu hors du camp la chair et la peau.

12. Il immola aussi la victime de l'holocauste, et ses fils lui en présentèrent le sang, qu'il répandit autour de l'autel.

13. Ils lui présentèrent aussi l'hostie coupée par morceaux, avec la tête et les membres, et il brûla le tout sur l'autel,

14. Après avoir lavé dans l'eau les intestins et les pieds.

15. Il immola aussi un bouc, qu'il offrit pour le péché du peuple ; et ayant purifié l'autel,

16. Il offrit l'holocauste,

17. Et ajouta à ce sacrifice les oblations qui doivent se faire

[1] Plus tard, les prêtres, durant leur semaine de service, ne sortaient point du temple. Ils avaient des appartements réservés dans le parvis. Le grand prêtre ne paraissait jamais hors du temple avec les vêtements pontificaux. Le grand prêtre Jaddus fit exception à cette règle dans une circonstance extraordinaire, en allant à la rencontre d'Alexandre le Grand, roi de Macédoine.

[2] C'est-à-dire, le premier jour après que la consécration d'Aaron et de ses fils, qui dura sept jours, fut finie.

en même temps ; il les fit brûler sur l'autel, sans préjudice de l'holocauste du matin.

18. Il immola aussi un bœuf et un bélier, comme hosties pacifiques pour le peuple ; ses fils lui en présentèrent le sang, qu'il répandit sur l'autel, tout autour.

19. Ils placèrent sur la poitrine de ces victimes la graisse du bœuf, la queue du bélier, les reins avec leur graisse, et la membrane du foie.

20. Quand les graisses eurent été brûlées sur l'autel,

21. Aaron mit à part la poitrine et l'épaule droite des hosties, les élevant devant le Seigneur, comme Moïse l'avait ordonné.

22. Il étendit ensuite ses mains vers le peuple et le bénit. Ayant ainsi achevé les sacrifices pour le péché, de l'holocauste, et des victimes pacifiques, il descendit.

23. Moïse et Aaron entrèrent alors dans le tabernacle du témoignage [1], et ils en sortirent pour bénir le peuple. Aussitôt la gloire du Seigneur apparut à toute la multitude,

24. Car un feu sorti de devant le Seigneur [2] dévora l'holocauste et les graisses qui étaient sur l'autel. A cette vue, tout le peuple loua le Seigneur, en se prosternant le visage contre terre.

CHAPITRE X

Nadab et Abiu, fils d'Aaron, sont consumés par le feu du ciel.

1. Nadab et Abiu, fils d'Aaron, ayant pris leurs encensoirs, y mirent du feu et de l'encens, et présentèrent devant le Seigneur un feu étranger ; ce qui ne leur avait point été commandé [3] ;

2. Et en même temps un feu sortit de devant le Seigneur et les dévora [4] ; ils moururent devant le Seigneur.

3. Moïse dit à Aaron : Voilà ce que le Seigneur a dit : Je serai sanctifié dans ceux qui m'approchent, et je serai glorifié devant tout le peuple. Entendant ces paroles, Aaron se tut.

4. Moïse ayant appelé Misaël et Élisaphan, fils d'Oziel, oncle d'Aaron, leur dit : Allez, enlevez vos frères de devant le sanctuaire, et emportez-les hors du camp.

5. Ils allèrent aussitôt les prendre gisants à terre, vêtus de leurs tuniques de lin, et ils les jetèrent dehors, selon qu'il leur avait été commandé.

6. Alors Moïse dit à Aaron, à Éléazar et à Ithamar, ses fils : Ne vous découvrez pas la tête et ne déchirez pas vos vêtements, de peur que vous ne mouriez, et que la colère du Seigneur ne s'élève contre tout le peuple. Que vos frères et que toute la maison d'Israël pleurent l'embrasement que le Seigneur a suscité [5] ;

7. Pour vous, ne sortez point hors des portes du tabernacle, autrement vous péririez, car l'huile de l'onction sainte a été répandue sur vous. Ils firent tout selon l'ordre de Moïse.

8. Le Seigneur dit aussi à Aaron :

9. Vous et vos enfants, vous ne boirez pas de vin, ni d'aucune liqueur enivrante, quand vous entrerez dans le taber-

[1] Sans doute pour offrir l'encens sur l'autel des parfums, comme cela devait se pratiquer dès le matin.

[2] Un feu envoyé par le Seigneur. L'expression de l'Écriture semble marquer que ce feu sortit miraculeusement de l'intérieur du tabernacle, quoique le sentiment le plus commun soit qu'il descendit du ciel, comme il est marqué au liv. II des Machab., ch. II, v. 10. C'est ce feu sacré qui fut conservé toujours depuis avec si grand soin jusqu'à la captivité de Babylone, et qui après la captivité fut rallumé divinement. (II Machab., I, 19, etc.)

[3] C'est une tradition parmi les Hébreux, que ces deux fils d'Aaron avaient bu du vin avec excès, et qu'ils étaient ivres, lorsqu'ils prirent ce feu étranger, au lieu du feu sacré de l'autel. Ils ajoutent que c'est pour cette raison que Dieu défend aussitôt après (vers. 8 et 9) à Aaron et à ses fils l'usage du vin et de tout ce qui pouvait enivrer, lorsqu'ils entreraient dans le tabernacle.

[4] Ils furent frappés de mort ; mais leurs corps ne furent pas réduits en cendre.

[5] Dieu défend à Aaron et à ses deux fils de porter le deuil de ceux qui venaient de périr dans un acte de désobéissance.

nacle du témoignage, de peur que vous ne soyez punis de mort; c'est une ordonnance éternelle pour toute votre postérité,

10. Afin que vous sachiez discerner ce qui est saint ou profane, ce qui est souillé ou pur,

11. Et que vous appreniez aux enfants d'Israël toutes mes lois et mes ordonnances, que je leur ai prescrites par le ministère de Moïse.

12. Moïse dit à Aaron, à Éléazar et à Ithamar, ses fils, qui vivaient encore : Prenez ce qui reste du sacrifice du pain offert au Seigneur, et mangez-le sans levain près de l'autel, parce que c'est une chose très-sainte.

13. Vous mangerez dans le lieu saint ce qui vous a été donné à vous et à vos enfants, des oblations du Seigneur, selon qu'il m'a été commandé.

14. Vous mangerez aussi, vous, vos fils et vos filles, dans un lieu très-pur, la poitrine offerte et l'épaule mise à part. Car elles ont été réservées pour vous et pour vos enfants, des victimes pacifiques des enfants d'Israël;

15. Parce qu'ils ont élevé devant le Seigneur l'épaule, la poitrine et les graisses de la victime qui se brûlent sur l'autel, et que ces choses vous appartiennent à vous et à vos enfants par une ordonnance perpétuelle, selon le commandement du Seigneur.

16. Cependant Moïse, cherchant le bouc qui avait été offert pour le péché, trouva qu'il avait été brûlé; et irrité contre Éléazar et Ithamar, enfants d'Aaron, qui étaient restés, il leur dit :

17. Pourquoi n'avez-vous pas mangé dans le lieu saint l'hostie pour le péché, la chair de la victime très-sainte, et qui vous a été donnée pour que vous portiez l'iniquité du peuple, et que vous priiez pour lui devant le Seigneur;

18. D'autant plus qu'on n'a point porté du sang de cette hostie dans le sanctuaire, et que vous auriez dû la manger dans le lieu saint, selon qu'il m'avait été ordonné?

19. Aaron répondit : La victime pour le péché a été offerte aujourd'hui, ainsi que l'holocauste, devant le Seigneur; mais, pour moi, il m'est arrivé ce que vous voyez [1]. Comment aurais-je pu manger de cette hostie, ou plaire au Seigneur dans ces cérémonies, avec un esprit plein d'affliction?

20. Moïse, l'ayant entendu, reçut son excuse.

CHAPITRE XI

Lois touchant les animaux purs ou impurs.

1. Le Seigneur parla ensuite à Moïse et à Aaron en ces termes :

2. Dites aux enfants d'Israël : Parmi les animaux de la terre, voici ceux dont vous mangerez :

3. De tous les quadrupèdes, vous pourrez manger ceux dont la corne du pied est fendue, et qui ruminent.

4. Quant à ceux qui ruminent, mais dont la corne du pied n'est pas fendue, comme le chameau et d'autres, vous n'en mangerez point, et vous les réputerez impurs [2].

5. Le hérisson, qui rumine, mais qui n'a point la corne fendue, est impur [3].

6. Le lièvre aussi est impur, parce que, quoiqu'il rumine, il n'a point la corne fendue.

[1] Aaron parle ici de la mort funeste de deux de ses fils. La douleur avait empêché Aaron et ses deux fils survivants de manger leur part des oblations. Témoin de leur affliction profonde, Moïse accepte leur excuse et les décharge de toute faute.

[2] Tous les animaux sont purs par leur nature, comme étant l'ouvrage de Dieu. Mais ils devaient être regardés alors, ou comme purs, ou comme impurs, selon qu'ils étaient ou bons ou nuisibles à l'homme, ou selon les choses qu'ils signifiaient, et dont ils étaient la figure. (S. Aug. *contra Faust.*, lib. VI, cap. VII.)

[3] Le mot latin traduit ici par hérisson a été appliqué à plusieurs animaux. Nous devons ajouter ici qu'il règne une grande incertitude sur la désignation de quelques animaux mentionnés dans ce ch. XI.

7. Le porc est impur; il a la corne fendue, mais il ne rumine pas.

8. Vous ne mangerez point de la chair de ces animaux, et vous ne toucherez point à leurs corps morts, parce que vous les tiendrez pour impurs.

9. Voici les animaux qui naissent dans les eaux, et dont il vous est permis de manger : Vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles, dans la mer, dans les rivières et dans les étangs.

10. Mais tout ce qui se remue et qui vit dans les eaux sans avoir de nageoires ni d'écailles, vous sera en abomination

11. Et en horreur; vous ne mangerez point la chair de ces animaux, et vous n'y toucherez point lorsqu'ils seront morts.

12. Tous ceux qui n'ont point de nageoires ni d'écailles dans les eaux, seront impurs.

13. Parmi les oiseaux, voici ceux dont vous ne mangerez point, et que vous devrez éviter : l'aigle, le griffon, l'aigle de mer,

14. Le milan, le vautour, et tous ceux de son espèce;

15. Le corbeau, et tout ce qui est de la même espèce;

16. L'autruche, le hibou, le larus, l'épervier et toute son espèce;

17. Le chat-huant, le cormoran, l'ibis,

18. Le cygne, le butor, le pélican,

19. Le héron, la cigogne, et tout ce qui est de la même espèce; la huppe et la chauve-souris.

20. Tout ce qui vole et marche sur quatre pieds vous sera en abomination.

21. Mais de tout ce qui marche sur quatre pieds, et qui, ayant les pieds de derrière plus longs, saute sur la terre,

22. Vous pouvez en manger, comme le bruchus, selon son espèce, l'attacus, l'ophiomachus et la sauterelle, chacun selon son espèce.

23. Mais tous les animaux qui volent et n'ont que quatre pieds, vous seront en horreur.

24. Quiconque y touchera lorsqu'ils seront morts, en sera souillé, et demeurera impur jusqu'au soir.

25. S'il est nécessaire d'emporter un de ces animaux morts, celui qui le fera lavera ses vêtements, et il sera impur jusqu'au coucher du soleil.

26. Tout animal qui a de la corne au pied, mais dont la corne n'est point fendue, et qui ne rumine point, sera impur; et quiconque l'aura touché sera souillé.

27. Parmi les quadrupèdes, ceux qui ont comme des mains sur lesquelles ils marchent, seront impurs; quiconque y touchera lorsqu'ils seront morts, sera souillé jusqu'au soir [1].

28. Celui qui portera le corps mort d'une de ces bêtes, lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir, parce que ces animaux seront impurs pour vous.

29. Entre les animaux qui se remuent sur la terre, vous considérerez encore ceux-ci comme impurs : la belette, la souris et le crocodile, chacun selon son espèce;

30. La musareigne, le caméléon, le stellion, le lézard et la taupe :

31. Tous ces animaux sont impurs. Celui qui y touchera lorsqu'ils seront morts, sera impur jusqu'au soir;

32. Et s'il tombe quelque chose de leurs corps morts sur quoi que ce soit, il sera souillé, que ce soit un vase de bois, ou un vêtement, des peaux et des cilices, tout ce qui sert à faire quelque ouvrage; ces objets seront lavés dans l'eau, ils resteront souillés jusqu'au soir, et après cela ils seront purifiés.

33. Mais le vase de terre dans lequel une de ces choses sera tombée, sera souillé; c'est pourquoi vous le briserez.

34. Si l'on répand de l'eau de ces vases souillés sur les aliments dont vous mangerez, ils deviendront impurs; et toute liqueur qui peut se boire sortant d'un de ces vases, sera souillée.

[1] Il s'agit ici des quadrumanes, tels que les singes et les ours.

SONGE DE JACOB.

35. S'il tombe quelque chose de ces bêtes mortes sur quoi que ce soit, il deviendra impur; que ce soient des fourneaux ou des marmites, ils seront impurs, et vous les détruirez.

36. Mais les fontaines, les citernes et tous les réservoirs d'eau seront purs [1]. Quiconque touchera les cadavres de ces animaux sera impur.

37. S'il en tombe quelque chose sur la semence, elle ne sera point souillée.

38. Mais si quelqu'un répand de l'eau sur la semence, et qu'après cela il tombe sur cette semence quelque partie d'un cadavre, elle en sera aussitôt souillée.

39. Si un animal de ceux qu'il vous est permis de manger meurt de lui-même, celui qui en touchera le cadavre sera impur jusqu'au soir;

40. Celui qui en mangera, ou qui le portera, lavera ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir.

41. Tout ce qui rampe sur la terre sera abominable, et on n'en prendra point pour manger.

42. Vous ne mangerez d'aucun reptile ayant quatre pieds, ou plusieurs pieds, ou se traînant sur la terre; parce que ces animaux sont abominables.

43. Ne souillez pas vos âmes [2], et ne touchez aucune de ces choses, de peur que vous ne soyez impurs.

44. Car je suis le Seigneur votre Dieu : Soyez saints, parce que je suis saint. Ne souillez vos âmes par aucun des reptiles qui se remuent sur la terre.

45. Car je suis le Seigneur qui vous ai tirés de l'Égypte, pour être votre Dieu. Vous serez saints, parce que je suis saint.

46. Telle est la loi pour les bêtes, les oiseaux, et tout animal vivant qui se remue dans l'eau ou rampe sur la terre;

47. Afin que vous sachiez distinguer ce qui est pur de ce qui est impur, et ce que vous devez manger ou rejeter.

CHAPITRE XII

Loi touchant la purification des femmes après l'enfantement.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2. Parlez aux enfants d'Israël, et vous leur direz : Si une femme devenue enceinte enfante un fils, elle sera impure sept jours, selon le temps de sa séparation accoutumée [3].

3. L'enfant sera circoncis le huitième jour,

4. Et elle demeurera encore trente-trois jours, pour être purifiée des suites de l'enfantement. Elle ne touchera à rien qui soit saint, et elle n'entrera point dans le sanctuaire jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

5. Si elle enfante une fille, elle sera impure deux semaines, comme au temps de sa séparation accoutumée; et elle demeurera soixante-six jours pour être purifiée des suites de l'enfantement.

6. Lorsque les jours de sa purification auront été accomplis, ou pour un fils ou pour une fille, elle portera à l'entrée du tabernacle du témoignage un agneau d'un an pour l'holocauste, et pour le péché [4] le petit d'une colombe, ou une tourterelle, qu'elle donnera au prêtre;

7. Celui-ci les offrira devant le Seigneur, et priera pour elle, et elle sera ainsi purifiée de toutes les suites de l'enfantement. Telle est la loi pour celle qui enfante un fils, ou une fille.

8. Si elle n'a pas le moyen d'offrir un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux petits de colombe, l'un pour l'holocauste, et l'autre pour le péché; et le prêtre priera pour elle, et elle sera ainsi purifiée.

[1] C'est une exception à la loi précédente; le grand besoin qu'on avait d'eau la rendait nécessaire. Ainsi ces eaux n'étaient point souillées, lors même qu'il y tombait quelque chose d'impur.

[2] Outre la souillure légale, on contractait une souillure de la conscience, en désobéissant à la loi de Dieu.

[3] Les paroles mêmes de cette ordonnance montrent assez clairement qu'il s'agit d'une femme devenue mère selon les lois ordinaires de la nature. Par conséquent, et c'est une remarque d'un grand nombre de saints Pères, cette loi n'atteignait pas la sainte Vierge, Mère de Dieu, dont la maternité fut exempte de l'ombre même d'une souillure quelconque.

[4] Cette souillure surtout est appelée péché légal, parce qu'elle découle du péché originel. Ainsi parle saint Augustin.

CHAPITRE XIII

Différentes espèces de lèpre [1]. Loi prescrite aux lépreux.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron, et leur dit :

2. L'homme dont la peau ou la chair seront marquées de diverses couleurs, soit par une pustule ou quelque chose de luisant, c'est-à-dire par la plaie de la lèpre, sera amené au prêtre Aaron, ou à quelqu'un de ses fils;

3. Et s'il découvre la lèpre sur la peau, les poils devenus blancs, et les endroits où la lèpre paraît, plus foncés que la peau et que le reste de la chair, c'est la plaie de la lèpre; il le fera séparer de la compagnie des autres.

4. S'il paraît une blancheur luisante sur la peau, sans que cet endroit soit plus foncé que le reste de la chair, et si le poil est de sa couleur primitive, le prêtre le renfermera pendant sept jours;

5. Et il l'examinera le septième jour; si la lèpre n'a pas augmenté et n'a point pénétré plus avant dans la peau, il le renfermera sept autres jours;

6. Au septième jour, il le considérera; et si la lèpre paraît plus obscure, et ne s'est point répandue sur la peau, il le purifiera, parce que c'est la gale; cet homme lavera ses vêtements, et il sera pur.

7. Si après avoir été vu par le prêtre et déclaré pur, la lèpre s'accroît de nouveau, on le lui ramènera,

8. Et il sera condamné comme souillé.

9. Si la plaie de la lèpre se trouve sur un homme, on l'amènera au prêtre;

10. Celui-ci l'examinera, et lorsque sur la peau il y aura une couleur blanche, que les cheveux auront changé de couleur, et qu'on verra même paraître la chair vive,

11. On jugera que c'est une lèpre invétérée et enracinée dans la peau. C'est pourquoi le prêtre le déclarera impur; il ne le renfermera point, parce que son impureté est apparente.

12. Si la lèpre est comme efflorescente et courant sur la peau, et qu'elle la couvre depuis la tête jusqu'aux pieds, dans tout ce qui tombe sous les yeux,

13. Le prêtre l'examinera, et jugera qu'il est envahi par une lèpre qui ne souille pas, parce qu'elle est devenue toute blanche; c'est pourquoi cet homme sera déclaré pur.

14. Mais quand la chair vive paraîtra sur lui,

15. Alors il sera déclaré impur par le jugement du prêtre, et il sera mis au rang des impurs. Car la chair vive mêlée de lèpre est impure.

16. Si elle change, et devient encore toute blanche, et qu'elle couvre l'homme en entier,

17. Le prêtre l'examinera, et le déclarera pur.

18. Quand un ulcère se sera développé dans la chair ou dans la peau de quelqu'un, et aura été guéri,

19. S'il paraît une cicatrice blanche, ou tirant sur le roux à la place de l'ulcère, on amènera cet homme au prêtre;

20. Celui-ci voyant l'endroit atteint de lèpre plus enfoncé que le reste de la chair, et le poil devenu blanc, le déclarera impur, car c'est la plaie de la lèpre qui s'est formée dans l'ulcère.

[1] La lèpre est une maladie de la peau fort dangereuse, contagieuse dans les pays chauds et autrefois fort commune en Orient. On voit, par tous les détails de ce chapitre, le soin qu'on devait apporter à reconnaître cette maladie, dès que les premiers symptômes étaient visibles. Les personnes qui en étaient atteintes étaient séparées des autres, non-seulement dans les cérémonies religieuses, mais dans la vie commune.

21. Si le poil a conservé sa couleur primitive, et si la cicatrice est un peu obscure, sans être plus enfoncée que la chair voisine, le prêtre le renfermera sept jours;

22. Et si le mal augmente, il déclarera que c'est la lèpre.

23. S'il s'arrête au même endroit, c'est la cicatrice de l'ulcère, et l'homme sera déclaré pur.

24. Si la chair ou la peau a été brûlée par le feu, et que la brûlure étant guérie, la cicatrice devienne blanche ou rousse,

25. Le prêtre l'examinera; s'il voit qu'elle est devenue toute blanche, et que cet endroit est plus foncé que le reste de la peau, il déclarera l'homme impur, parce que la plaie de la lèpre s'est formée dans la cicatrice.

26. Si le poil n'a point changé de couleur, si l'endroit blessé n'est pas plus enfoncé que le reste de la chair, et si la lèpre même paraît un peu obscure, le prêtre le renfermera sept jours,

27. Et il l'examinera le septième jour. Si la lèpre a augmenté sur la peau, il le déclarera impur.

28. Si cette tache blanche s'arrête au même endroit, et reste un peu foncée, c'est la plaie de la brûlure; c'est pourquoi il sera déclaré pur, parce que cette cicatrice est l'effet du feu.

29. L'homme ou la femme que la lèpre aura atteints à la chevelure ou à la barbe, seront examinés par le prêtre.

30. Si cet endroit est plus foncé que le reste de la chair, et le poil tirant sur le jaune et plus délié qu'à l'ordinaire, il les déclarera impurs, parce que c'est la lèpre de la tête et de la barbe.

31. Mais s'il voit l'endroit de la tache égal à la chair voisine, et les cheveux noirs, il le renfermera sept jours;

32. Et il le considérera le septième jour. Si la tache ne s'est pas agrandie, si le poil a conservé sa couleur, et si l'endroit du mal est égal au reste de la chair,

33. On rasera le poil de l'homme, excepté à l'endroit de cette tache, et on le renfermera sept autres jours.

34. Le septième jour, si le mal semble s'être arrêté dans le même endroit, et s'il n'est pas plus enfoncé que le reste de la chair, le prêtre le déclarera pur; après avoir lavé ses vêtements, il sera pur.

35. Si, après avoir été jugé pur, cette tache s'augmente encore sur la peau,

36. Le prêtre ne cherchera plus si le poil a changé de couleur et est devenu jaune, parce qu'il est visiblement impur.

37. Mais si la tache demeure dans le même état, et si le poil est noir, il saura que l'homme est guéri, et prononcera avec assurance qu'il est pur.

38. S'il paraît une blancheur sur la peau d'un homme ou d'une femme,

39. Le prêtre les examinera; et s'il reconnaît que cette blancheur de la peau est un peu sombre, qu'il sache que ce n'est point la lèpre, mais seulement une tache blanchâtre, et que l'homme est pur.

40. L'homme dont les cheveux tombent de la tête devient chauve, et est pur.

41. Si les cheveux tombent au-dessus du front, il est chauve par devant, et pur.

42. S'il se forme une tache blanche ou rousse sur la peau de la tête ou au-dessus du front, qui sont dépouillés de cheveux,

43. Le prêtre l'ayant examinée, le déclarera indubitablement atteint d'une lèpre qui s'est formée au lieu d'où ses cheveux sont tombés.

44. Quiconque donc sera infecté de la lèpre, et aura été séparé par le jugement du prêtre,

45. Aura ses vêtements décousus, la tête nue, le visage couvert, et criera qu'il est impur et souillé.

46. Tout le temps qu'il sera lépreux et impur, il demeurera isolé hors du camp.

47. Si un vêtement de laine ou de lin est infecté de lèpre [1]

48. Dans la chaîne ou dans la trame; ou si c'est une peau, ou quelque chose fait de peau,

49. Quand on y verra des taches blanches ou rousses, on jugera que c'est la lèpre, et on les montrera au prêtre;

50. Celui-ci, après les avoir examinés, les tiendra enfermés sept jours.

51. Le septième jour il les considérera de nouveau; s'il reconnaît que ces taches ont augmenté, ce sera une lèpre invétérée; il jugera que ces vêtements et toutes les autres choses où ces taches se trouveront, sont souillés;

52. C'est pourquoi on les consumera par le feu.

53. S'il remarque que les taches n'ont pas augmenté,

54. Il ordonnera de laver ce qui paraît infecté de lèpre, et le tiendra enfermé sept autres jours.

55. Et voyant qu'il n'a point repris sa première couleur, quoique la lèpre ne se soit pas augmentée, il jugera ce vêtement impur, et le brûlera dans le feu, parce que la lèpre s'est répandue à la surface, ou même a pénétré à l'intérieur.

56. Mais si, après le vêtement lavé, l'endroit de la lèpre paraît plus obscur, il le déchirera, et le séparera du reste.

57. Si après cela il paraît une lèpre vague et changeante dans les endroits qui étaient sans tache auparavant, le tout doit être brûlé.

58. Si ces taches disparaissent, on lavera une seconde fois avec de l'eau ce qui est pur, et le vêtement sera purifié.

59. Telle est la loi touchant la lèpre d'un vêtement de laine ou de lin, de la chaîne ou de la trame; et de tout ce qui est fait de peau, afin qu'on sache distinguer ce qui est pur ou impur.

CHAPITRE XIV

Sacrifice pour la purification des lépreux. Cérémonies pour purifier les maisons de la lèpre.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2. Voici la loi concernant le lépreux, lorsqu'il doit être déclaré pur : Il sera mené au prêtre;

3. Et le prêtre, étant sorti du camp, et ayant reconnu que la lèpre est guérie,

4. Ordonnera à celui qui doit être purifié d'offrir pour lui-même deux passereaux vivants dont il est permis de manger, du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope.

5. Il ordonnera d'immoler un des passereaux dans un vase de terre placé sur l'eau vive.

6. Il plongera, avec le bois de cèdre, l'écarlate et l'hysope, l'autre passereau vivant, dans le sang du passereau immolé.

7. Sept fois il fera les aspersions avec ce sang sur celui qu'il purifie, afin qu'il soit légitimement purifié. Il laissera ensuite le passereau vivant s'envoler dans les champs.

8. Et lorsque cet homme aura lavé ses vêtements, il rasera tous les poils de son corps et se lavera dans l'eau; ainsi purifié, il entrera dans le camp, mais demeurera néanmoins sept jours hors de sa tente.

9. Le septième jour il se rasera les cheveux, la barbe et les sourcils, et tous les poils du corps; et après avoir lavé de nouveau ses vêtements et son corps,

10. Le huitième jour il prendra deux agneaux sans tache, et une brebis d'un an, aussi sans tache, et trois dixièmes de fleur de farine mêlée d'huile, pour être employée au sacrifice, et de plus une mesure d'huile à part [2].

[1] La lèpre proprement dite ne peut infecter des choses inanimées, comme des habits ou des murailles. Ainsi ce qu'on doit entendre par cette lèpre est quelque chose qui en avait la ressemblance, soit pour la couleur, soit pour la qualité corrosive. Les vêtements ordinaires à cette époque étaient de laine, et on ignorait l'usage du linge. On comprend aisément de quelle importance il était pour les Israélites d'éloigner toute cause de maladie et d'éviter tous les accidents occasionnés par la malpropreté.

[2] Une mesure, *sextarium*, qui comprenait la douzième partie du hin, environ treize onces romaines.

11. Et lorsque le prêtre, qui purifie cet homme, l'aura présenté avec toutes ces choses devant le Seigneur à l'entrée du tabernacle du témoignage,

12. Il prendra un des agneaux et l'offrira pour le péché, avec le vase d'huile; et après avoir offert toutes ces choses devant le Seigneur,

13. Il immolera l'agneau à l'endroit où l'on a coutume d'immoler l'hostie pour le péché et l'holocauste, c'est-à-dire, dans le lieu saint. Car l'hostie offerte pour le péché appartient au prêtre, comme celle qui s'offre pour le délit, et la chair en est sainte.

14. Prenant du sang de la victime immolée pour l'offrande, le prêtre en mettra sur l'extrémité de l'oreille droite de celui qui se purifie, et sur les pouces de sa main droite et de son pied droit.

15. Il versera aussi de l'huile dans sa main gauche,

16. Y trempera le doigt de la main droite, et en fera sept fois les aspersions devant le Seigneur;

17. Ce qui reste d'huile dans sa main gauche sera versé sur l'extrémité de l'oreille droite de celui qui est purifié, sur les pouces de sa main droite et de son pied droit, sur le sang qui a été répandu pour le péché,

18. Et sur la tête de cet homme.

19. Le prêtre en même temps priera pour lui devant le Seigneur, et il offrira le sacrifice pour le péché [1]. Alors il immolera l'holocauste,

20. Le mettra sur l'autel avec les libations qui doivent l'accompagner, et cet homme sera purifié selon la loi.

21. S'il est pauvre, et s'il ne peut pas se procurer tout ce qui a été marqué, il prendra un agneau qui sera offert pour l'offense, afin que le prêtre prie pour lui, et un dixième de fleur de farine mêlée d'huile pour le sacrifice, avec une mesure d'huile,

22. Et deux tourterelles ou deux petits de colombe, dont l'un sera pour le péché, l'autre pour l'holocauste.

23. Le huitième jour de sa purification, il les offrira au prêtre à l'entrée du tabernacle du témoignage devant le Seigneur.

24. Alors le prêtre, recevant l'agneau pour l'offense et la mesure d'huile, les élèvera ensemble :

25. Et après avoir immolé l'agneau, il en prendra du sang, qu'il mettra sur l'extrémité de l'oreille droite de celui qui se purifie, et sur les pouces de sa main droite et de son pied droit.

26. Il versera aussi une partie de l'huile dans sa main gauche,

27. Et y ayant trempé le doigt de sa main droite, il en fera sept fois les aspersions devant le Seigneur.

28. Il en touchera l'extrémité de l'oreille droite de celui qui se purifie, et les pouces de sa main droite et de son pied droit, à l'endroit déjà arrosé du sang répandu pour l'offense;

29. Et il répandra sur la tête de celui qui est purifié le reste de l'huile qui est dans sa main gauche, afin de lui rendre le Seigneur favorable.

30. Il offrira aussi une tourterelle, ou le petit d'une colombe,

31. L'un pour l'offense, l'autre pour l'holocauste, avec les libations qui l'accompagnent.

32. Tel est le sacrifice du lépreux qui ne peut se procurer pour sa purification tout ce qui a été ordonné.

33. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron, et leur dit :

34. Lorsque vous serez entrés dans le pays de Chanaan, que je vous donnerai en possession, s'il se trouve une maison infectée de la plaie de la lèpre,

35. Le maître de la maison en avertira le prêtre et lui dira :

[1] La lèpre n'était pas un péché; c'était souvent la punition du péché. En outre, elle constituait une impureté légale.

La plaie de la lèpre me semble paraître dans ma maison [1].

36. Alors le prêtre ordonnera d'enlever tout ce qui est dans la maison avant d'y entrer, et de voir si la lèpre y est, de peur que tout ce qui est dans cette maison ne devienne impur. Il entrera ensuite dans la maison pour examiner si elle est souillée de lèpre;

37. Et s'il voit sur les murs comme de petits creux avec des taches pâles ou rougeâtres, et plus enfoncées que le reste de la muraille,

38. Il sortira de la maison et la fermera aussitôt durant sept jours.

39. Le septième jour il reviendra l'examiner, et s'il trouve la lèpre augmentée,

40. Il commandera d'arracher les pierres infectées de lèpre, qu'on jettera hors de la ville dans un lieu impur;

41. Il fera racler au dedans les murs de la maison tout autour, et jeter la poussière hors de la ville dans un lieu impur;

42. Il ordonnera de remettre d'autres pierres à la place de celles qu'on aura enlevées, et d'enduire de nouveau la maison avec d'autre terre.

43. Si après avoir ôté les pierres, en avoir raclé la poussière, et les avoir enduites avec d'autre terre,

44. Le prêtre, en entrant, y trouve la lèpre revenue, et les murailles souillées des mêmes taches, c'est une lèpre enracinée : la maison est impure.

45. Elle sera détruite aussitôt, et on en jettera les pierres, le bois et toute la poussière hors de la ville dans un lieu impur.

46. Quiconque entrera dans cette maison lorsqu'elle a été fermée, sera impur jusqu'au soir,

47. Et celui qui y dormira et y mangera, lavera ses vêtements.

48. Si le prêtre, entrant dans cette maison, reconnaît que la lèpre ne s'est point répandue sur les murailles, après qu'elles auront été enduites de nouveau, il la purifiera comme étant devenue saine;

49. Il prendra pour la purifier deux passereaux, du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hysope;

50. Et ayant immolé l'un des passereaux dans un vase de terre sur des eaux vives,

51. Il plongera dans le sang du passereau immolé, et dans les eaux vives, le bois de cèdre, l'hysope, l'écarlate et l'autre passereau vivant. Il fera sept fois les aspersions dans la maison,

52. Et la purifiera, tant par le sang du passereau immolé que par les eaux vives, par le passereau vivant, par le bois de cèdre, par l'hysope et par l'écarlate;

53. Et lorsqu'il aura laissé l'autre passereau s'envoler en liberté dans les champs, il priera pour la maison, et elle sera purifiée selon la loi.

54. Telle est la loi concernant toute espèce de lèpre et de plaie :

55. La lèpre des vêtements et des maisons,

56. Les cicatrices, les pustules, les taches luisantes, et les divers changements de couleur (qui arrivent sur le corps);

57. Afin que l'on puisse reconnaître quand une chose est pure ou impure.

CHAPITRE XV

Des impuretés légales.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron, et leur dit :

[1] Une maison était réputée souillée par la lèpre, quand les murs intérieurs étaient couverts de taches verdâtres et roussâtres. L'habitation d'une telle maison, rongée par l'humidité et la malpropreté, était malsaine. Quand le mal avait envahi toutes les murailles, il était jugé sans remède, et la maison devait être détruite.

2. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : L'homme atteint de gonorrhée sera impur [1].

3. Et on jugera qu'il souffre de cette maladie, quand à chaque moment il s'amassera une humeur impure, qui s'attachera à sa personne.

4. Tout lit dans lequel il dormira, et les endroits où il se sera assis, seront impurs.

5. Si quelqu'un touche ce lit, il lavera ses vêtements, il se lavera lui-même dans l'eau, et demeurera impur jusqu'au soir.

6. S'il s'assied où cet homme se sera assis, il lavera aussi ses vêtements, et, s'étant lavé dans l'eau, il demeurera impur jusqu'au soir.

7. Celui qui aura touché sa chair, lavera ses vêtements, se lavera lui-même dans l'eau, et sera impur jusqu'au soir.

8. Si un homme en cet état jette de la salive sur celui qui est pur, celui-ci lavera ses vêtements; et, s'étant lavé dans l'eau, il demeurera impur jusqu'au soir.

9. La selle sur laquelle il se sera assis pour chevaucher sera impure;

10. Tout ce qui aura été sous celui qui éprouve cet accident, sera impur jusqu'au soir. Celui qui portera quelqu'une de ces choses lavera ses vêtements, et, après s'être lavé lui-même avec de l'eau, il restera impur jusqu'au soir.

11. Si un homme en cet état, avant de s'être lavé les mains, en touche un autre, celui-ci lavera ses vêtements, et, après s'être lavé dans l'eau, il sera impur jusqu'au soir.

12. Un vase de terre touché par cet homme sera brisé; s'il est de bois, il sera lavé dans l'eau.

13. Si celui qui souffre de cet accident guérit, il comptera sept jours après en avoir été délivré, et, après avoir lavé ses habits et tout son corps dans des eaux vives, il sera pur.

14. Le huitième jour il prendra deux tourterelles, ou deux petits de colombe, et, se présentant devant le Seigneur à l'entrée du tabernacle du témoignage, il les donnera au prêtre;

15. Celui-ci immolera l'un pour le péché, et offrira l'autre en holocauste, et priera pour lui devant le Seigneur, afin qu'il soit purifié de cette impureté.

16. L'homme qui aura connu une femme se lavera tout le corps, et sera impur jusqu'au soir.

17. Il lavera dans l'eau la robe et le vêtement de peau qu'il avait sur lui, et ces objets seront impurs jusqu'au soir.

18. La femme dont il se sera approché se lavera dans l'eau, et sera impure jusqu'au soir.

19. La femme qui éprouve chaque mois ce qui est dans l'ordre naturel, sera séparée sept jours.

20. Quiconque la touchera sera impur jusqu'au soir;

21. Et le lieu où elle aura dormi et où elle se sera assise pendant les jours de sa séparation, seront souillés.

22. Celui qui touchera son lit lavera ses vêtements, et, après s'être lavé lui-même dans l'eau, il sera impur jusqu'au soir.

23. Quiconque aura touché les choses sur lesquelles elle se sera assise, lavera ses vêtements, et, s'étant lavé lui-même dans l'eau, il sera souillé jusqu'au soir.

24. Si un homme s'approche d'elle en cet état, il sera impur pendant sept jours, et les lits sur lesquels il dormira seront souillés.

25. La femme qui hors les temps accoutumés souffre de cet accident, ou chez laquelle cette incommodité continue lorsqu'elle aurait dû cesser, demeurera impure, comme pendant le temps de sa séparation.

26. Tous les lits sur lesquels elle aura dormi, et toutes les choses sur lesquelles elle sera assise, seront impurs.

27. Quiconque les touchera lavera ses vêtements, et, après s'être lavé lui-même dans l'eau, il demeurera impur jusqu'au soir.

28. Si cet accident cesse entièrement, elle comptera sept jours pour sa purification,

29. Et le huitième jour elle offrira pour elle au prêtre deux tourterelles ou deux petits de colombe, à l'entrée du tabernacle du témoignage.

30. Le prêtre immolera l'un pour le péché [1], et offrira l'autre en holocauste; il priera devant le Seigneur pour elle et pour sa souillure.

31. Vous apprendrez donc aux enfants d'Israël à se garder de toute impureté, afin qu'ils ne meurent point dans leurs souillures, après avoir violé la sainteté de mon tabernacle qui est au milieu d'eux.

32. Telle est la loi concernant celui qui souffre de la gonorrhée, ou qui contracte une souillure en s'approchant d'une femme;

33. C'est là aussi la loi concernant la femme qui est séparée à cause des incommodités qu'elle éprouve chaque mois, ou chez laquelle ce même accident continue, et relative aussi à l'homme qui se sera approché d'elle en cet état.

CHAPITRE XVI

Du sacrifice annuel d'expiation.

1. Le Seigneur parla à Moïse, après la mort des deux fils d'Aaron, tués en offrant à Dieu un feu étranger.

2. Il lui donna cet ordre et lui dit : Dites à Aaron, votre frère, de ne pas entrer en tout temps dans le sanctuaire, au delà du voile tendu devant le propitiatoire qui couvre l'arche, de peur qu'il ne meure (car j'apparaîtrai sur l'oracle dans la nuée [2]),

3. A moins d'avoir fait auparavant ceci : Il offrira un veau pour le péché, et un bélier en holocauste.

4. Il sera vêtu de la tunique de lin; il couvrira sa nudité d'un vêtement de lin; il se ceindra d'une ceinture de lin; il mettra sur sa tête une tiare de lin : car ce sont les vêtements saints, et il les prendra tous après s'être lavé.

5. Il recevra de toute la multitude des enfants d'Israël deux boucs pour le péché, et un bélier pour l'holocauste.

6. Et lorsqu'il aura offert le veau et prié pour lui et pour sa maison,

7. Il présentera les deux boucs devant le Seigneur à l'entrée du tabernacle du témoignage;

8. Et jetant le sort sur les deux boucs, l'un pour le Seigneur, l'autre pour le bouc émissaire,

9. Il offrira pour le péché le bouc désigné par le sort pour le Seigneur;

10. Il présentera vivant devant le Seigneur le bouc émissaire, afin de faire les prières sur lui et de l'envoyer dans le désert.

11. Après avoir accompli ces choses selon l'ordre prescrit, il offrira le veau, priera pour lui et pour sa maison, et l'immolera.

12. Puis il prendra l'encensoir, qu'il aura rempli de charbons de l'autel, et puisant avec la main les parfums composés pour servir d'encens, il pénétrera au delà du voile dans le Saint des saints,

13. Afin que les parfums étant mis sur le feu, la fumée et la vapeur qu'ils répandront couvrent l'oracle qui est au-dessus du témoignage, et qu'il ne meure point.

14. Il prendra aussi du sang du veau, y trempera son doigt, et en fera sept fois les aspersions vers le propitiatoire, du côté de l'orient.

15. Et après avoir immolé le bouc pour le péché du peuple,

[1] Cette loi, ainsi que les prescriptions qui suivent, apprend aux hommes, même dans des choses involontaires ou permises, à éviter toute souillure. Si les Israélites devaient avoir horreur de l'impureté, à plus forte raison les chrétiens, purifiés par le sang de Jésus-Christ et la grâce des sacrements.

[1] Pour le péché dont peut-être cette infirmité est la punition, ou pour cette impureté légale.

[2] Le grand prêtre seul avait le pouvoir d'entrer dans le Saint des saints, et il le faisait une seule fois l'année. (Voy. Hébr., IX, 7.)

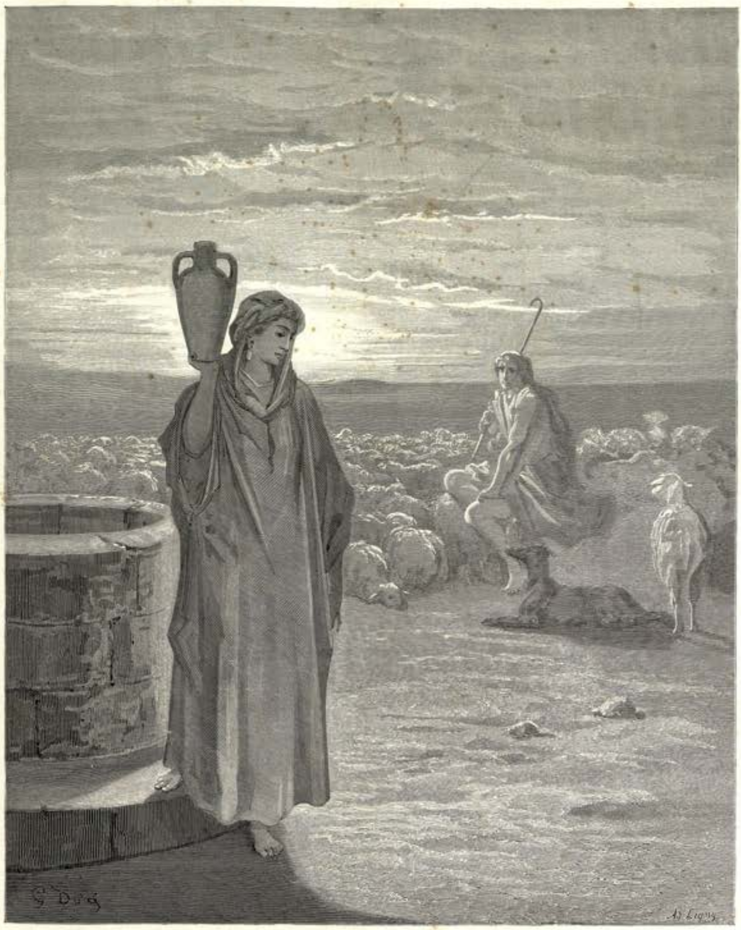

JACOB CHEZ LABAN.

il en portera le sang au delà du voile, selon qu'il lui a été ordonné touchant le sang du veau, afin d'en faire les aspersions devant l'oracle,

16. Et de purifier le sanctuaire des impuretés des enfants d'Israël, de leurs prévarications et de tous leurs péchés. Il fera la même chose au tabernacle du témoignage, qui a été dressé parmi eux, au milieu des impuretés qui souillent leurs tentes.

17. Nul homme ne sera dans le tabernacle [1], quand le pontife entrera dans le Saint des saints pour prier pour lui-même, pour sa maison, et pour toute l'assemblée d'Israël, jusqu'à ce qu'il en soit sorti.

18. Et lorsqu'il sera sorti pour venir à l'autel, qui est devant le Seigneur, il priera pour lui, et ayant pris du sang du veau et du bouc, il le répandra sur les cornes de l'autel tout autour.

19. Ayant aussi trempé son doigt dans le sang, il en fera sept fois les aspersions, et il purifiera et sanctifiera l'autel des impuretés des enfants d'Israël.

20. Après avoir purifié le sanctuaire, le tabernacle et l'autel, il offrira le bouc vivant;

21. Lui ayant posé les deux mains sur la tête, il confessera toutes les iniquités des enfants d'Israël, toutes leurs offenses et tous leurs péchés; il en chargera avec imprécation la tête de ce bouc et l'enverra au désert par un homme choisi pour cela.

22. Quand le bouc aura porté toutes leurs iniquités dans un lieu solitaire, et qu'on l'aura laissé aller dans le désert,

23. Aaron reviendra au tabernacle du témoignage. Après avoir quitté les vêtements dont il était revêtu pour entrer dans le sanctuaire, et les avoir laissés là,

24. Il se lavera le corps dans le lieu saint et se revêtira de ses habits. Il sortira ensuite, et après avoir offert son holocauste et celui du peuple, il priera tant pour lui que pour le peuple,

25. Et fera brûler sur l'autel la graisse offerte pour les péchés.

26. Quant à celui qui aura conduit le bouc émissaire, il lavera dans l'eau ses vêtements et son corps, et après cela il rentrera dans le camp.

27. On emportera hors du camp le veau et le bouc immolés pour le péché, et dont le sang a été porté dans le sanctuaire pour accomplir la cérémonie de l'expiation, et on brûlera dans le feu la peau, la chair et les excréments.

28. Celui qui les brûlera lavera dans l'eau ses vêtements et son corps, et rentrera ensuite dans le camp.

29. Cette ordonnance sera observée éternellement parmi vous. Le dixième jour du septième mois vous affligerez vos âmes [2], vous ne ferez aucune œuvre de vos mains, l'indigène aussi bien que l'étranger [3].

30. En ce jour se fera votre expiation et la purification de tous vos péchés; vous serez purifiés devant le Seigneur:

31. Car c'est le sabbat des sabbats [4]; vous affligerez vos âmes par un culte religieux perpétuel.

32. Cette expiation se fera par le grand prêtre qui a reçu l'onction sainte, et dont les mains auront été consacrées pour les fonctions du sacerdoce à la place de son père. Revêtu de la robe de lin et des vêtements saints,

33. Il purifiera le sanctuaire, le tabernacle du témoignage et l'autel, les prêtres et tout le peuple.

34. Cette ordonnance sera éternelle parmi vous de prier une fois l'année pour les enfants d'Israël et pour tous leurs péchés. Moïse fit donc tout ce que le Seigneur lui avait ordonné.

[1] Le grand prêtre était l'unique médiateur, comme type de Jésus-Christ.

[2] Par le jeûne et par d'autres austérités. (JOSEPH. *Antiquit.*, lib. III, cap. X.)

[3] L'étranger ne prenait pas part à la fête de l'Expiation; mais, comme tous les Israélites, il était tenu à s'abstenir des œuvres serviles le jour de cette fête.

[4] Le sabbat des sabbats, c'est-à-dire, le plus solennel des sabbats.

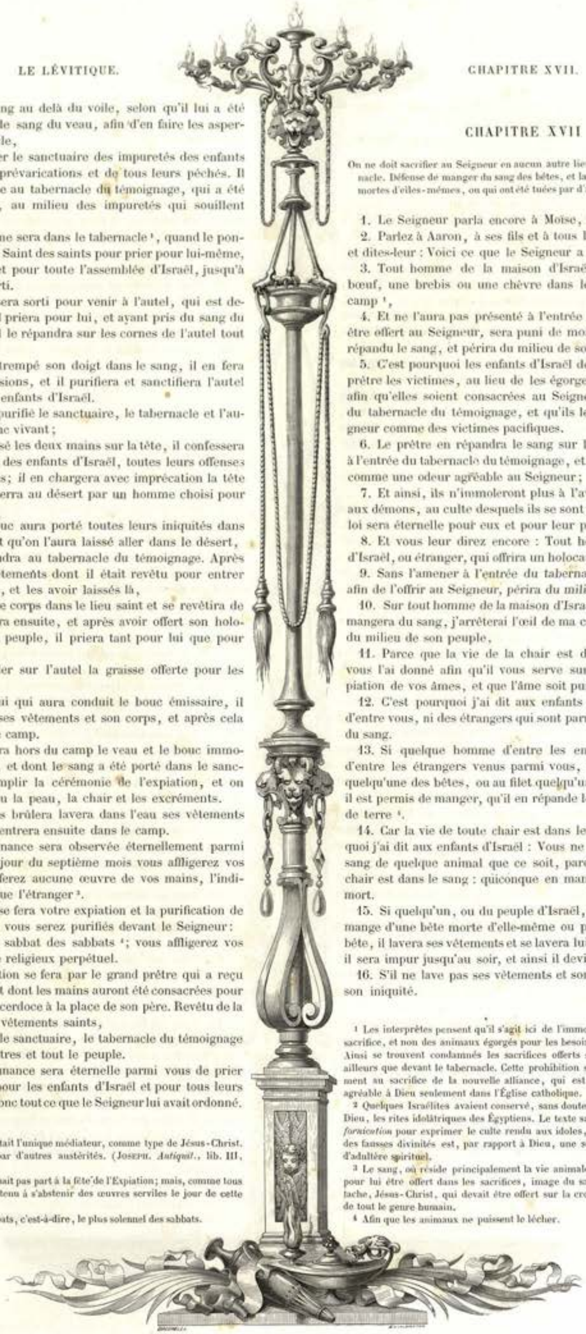

CHAPITRE XVII

On ne doit sacrifier au Seigneur en aucun autre lieu qu'à l'entrée du tabernacle. Défense de manger du sang des bêtes, et la chair de celles qui sont mortes d'elles-mêmes, ou qui ont été tuées par d'autres.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2. Parlez à Aaron, à ses fils et à tous les enfants d'Israël, et dites-leur: Voici ce que le Seigneur a ordonné:

3. Tout homme de la maison d'Israël qui aura tué un bœuf, une brebis ou une chèvre dans le camp ou hors du camp [1],

4. Et ne l'aura pas présenté à l'entrée du tabernacle pour être offert au Seigneur, sera puni de mort, comme s'il avait répandu le sang, et périra du milieu de son peuple.

5. C'est pourquoi les enfants d'Israël doivent présenter au prêtre les victimes, au lieu de les égorger dans les champs, afin qu'elles soient consacrées au Seigneur devant l'entrée du tabernacle du témoignage, et qu'ils les immolent au Seigneur comme des victimes pacifiques.

6. Le prêtre en répandra le sang sur l'autel du Seigneur, à l'entrée du tabernacle du témoignage, et il brûlera la graisse comme une odeur agréable au Seigneur;

7. Et ainsi, ils n'immoleront plus à l'avenir leurs victimes aux démons, au culte desquels ils se sont abandonnés [2]. Cette loi sera éternelle pour eux et pour leur postérité.

8. Et vous leur direz encore: Tout homme de la maison d'Israël, ou étranger, qui offrira un holocauste ou une victime,

9. Sans l'amener à l'entrée du tabernacle du témoignage, afin de l'offrir au Seigneur, périra du milieu de son peuple.

10. Sur tout homme de la maison d'Israël, ou étranger, qui mangera du sang, j'arrêterai l'œil de ma colère, je le perdrai du milieu de son peuple,

11. Parce que la vie de la chair est dans le sang: et je vous l'ai donné afin qu'il vous serve sur l'autel pour l'expiation de vos âmes, et que l'âme soit purifiée par le sang [3].

12. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël: Que nul d'entre vous, ni des étrangers qui sont parmi vous, ne mange du sang.

13. Si quelque homme d'entre les enfants d'Israël, ou d'entre les étrangers venus parmi vous, prend à la chasse quelqu'une des bêtes, ou au filet quelqu'un des oiseaux dont il est permis de manger, qu'il en répande le sang et le couvre de terre [4].

14. Car la vie de toute chair est dans le sang; c'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël: Vous ne mangerez point le sang de quelque animal que ce soit, parce que la vie de la chair est dans le sang: quiconque en mangera sera puni de mort.

15. Si quelqu'un, ou du peuple d'Israël, ou des étrangers, mange d'une bête morte d'elle-même ou prise par une autre bête, il lavera ses vêtements et se lavera lui-même dans l'eau; il sera impur jusqu'au soir, et ainsi il deviendra pur.

16. S'il ne lave pas ses vêtements et son corps, il portera son iniquité.

[1] Les interprètes pensent qu'il s'agit ici de l'immolation des animaux en sacrifice, et non des animaux égorgés pour les besoins ordinaires de la vie. Ainsi se trouvent condamnés les sacrifices offerts sur les hauts lieux et ailleurs que devant le tabernacle. Cette prohibition s'applique symboliquement au sacrifice de la nouvelle alliance, qui est offert d'une manière agréable à Dieu seulement dans l'Église catholique.

[2] Quelques Israélites avaient conservé, sans doute, malgré la défense de Dieu, les rites idolâtriques des Égyptiens. Le texte sacré emploie le mot de *fornication* pour exprimer le culte rendu aux idoles, parce que l'adoration des fausses divinités est, par rapport à Dieu, une sorte de prostitution et d'adultère spirituel.

[3] Le sang, où réside principalement la vie animale, était réservé à Dieu pour lui être offert dans les sacrifices, image du sang de la Victime sans tache, Jésus-Christ, qui devait être offert sur la croix pour la rédemption de tout le genre humain.

[4] Afin que les animaux ne puissent le lécher.

CHAPITRE XVIII

Défense de contracter mariage à divers degrés de parenté. Condamnation de l'adultère et de différents autres péchés.

1. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :
2. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Je suis le Seigneur votre Dieu.
3. Vous n'agirez point selon les coutumes du pays d'Égypte, où vous avez demeuré; vous ne vous conduirez pas selon les mœurs du pays de Chanaan, dans lequel je vous introduirai; vous n'en suivrez point les lois.
4. Vous accomplirez mes ordonnances, vous observerez mes préceptes, et vous ne vous en écarterez point. Je suis le Seigneur votre Dieu.
5. Gardez mes lois et mes ordonnances. L'homme qui les observera y trouvera la vie. Je suis le Seigneur [1].
6. Nul homme ne s'approchera de celle qui lui est unie par la proximité du sang, pour l'épouser. Je suis le Seigneur.
7. Le fils ne s'approchera jamais de sa mère, ni la fille de son père. Elle est votre mère, vous ne lui ferez pas déshonneur.
8. Vous ne déshonorerez pas la femme de votre père, parce que vous blesseriez le respect dû à votre père.
9. Vous n'épouserez pas votre sœur de père, ni votre sœur de mère, née dans la maison ou hors de la maison.
10. Vous ne vous unirez pas avec la fille de votre fils, ou la fille de votre fille; car ce serait votre honte.
11. Vous agirez de même envers la fille de la femme de votre père, qu'elle a enfanté à votre père, et qui est votre sœur.
12. Vous ne contracterez pas mariage avec la sœur de votre père, parce que c'est la chair de votre père.
13. Vous n'épouserez pas la sœur de votre mère, parce que c'est la chair de votre mère.
14. Vous respecterez votre oncle paternel, et vous ne vous approcherez point de sa femme, parce qu'elle est votre très-proche parente.
15. Vous n'aurez aucune relation criminelle avec votre belle-fille, parce qu'elle est la femme de votre fils, et vous la respecterez.
16. Vous ne vous approcherez pas de la femme de votre frère, parce que ce respect est dû à votre frère.
17. Vous n'épouserez point la mère et sa fille. Vous ne prendrez point la fille de son fils, ni la fille de sa fille, pour en faire votre femme, parce qu'elles sont la chair de votre femme, et qu'une telle alliance est un inceste.
18. Vous ne prendrez point la sœur de votre femme pour la rendre sa rivale, et vous n'aurez point commerce avec elle du vivant de votre femme.
19. Vous ne vous approcherez point d'une femme au temps où elle doit être séparée, et vous n'aurez aucun commerce avec elle.
20. Vous ne vous approcherez point de la femme de votre prochain, et vous ne vous souillerez point par cette union illégitime.
21. Vous ne donnerez point de vos enfants pour être consacrés à l'idole de Moloch, et vous ne souillerez point le nom de votre Dieu. Je suis le Seigneur.
22. Vous ne commettrez point le péché de Sodome, car c'est une abomination.
23. Homme ou femme, vous ne vous souillerez point avec les bêtes, parce que c'est un crime abominable.
24. Vous ne vous souillerez d'aucune de ces infamies dont se sont souillés tous les peuples que je chasserai devant vous,

[1] Les prescriptions contenues dans ce chapitre nous donnent assez clairement à entendre à quels excès de dépravation se livraient les nations idolâtres, même les plus policées de l'antiquité.

25. Et dont cette terre est souillée; je punirai moi-même les crimes détestables de cette terre, afin qu'elle rejette ses habitants.
26. Observez mes lois et mes ordonnances, et que ni les Israélites ni les étrangers venus d'ailleurs demeurer chez vous, ne commettent aucune de toutes ces abominations;
27. Car les habitants de cette terre avant vous ont commis toutes ces infamies, et l'ont entièrement souillée.
28. Prenez donc garde de commettre les crimes qu'ils ont commis, de peur que cette terre ne vous rejette, comme elle a rejeté les peuples qui l'ont habitée avant vous.
29. Tout homme qui aura commis quelqu'une de ces abominations, périra du milieu de son peuple.
30. Gardez mes commandements. Ne faites point ce qu'ont fait ceux qui étaient avant vous, et ne vous souillez point par ces infamies. Je suis le Seigneur votre Dieu.

CHAPITRE XIX

Divers préceptes pour le règlement des mœurs, et ordonnances légales.

1. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :
2. Parlez à toute l'assemblée des enfants d'Israël, et dites-leur : Soyez saints, parce que je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu.
3. Que chacun respecte son père et sa mère. Gardez mes jours de sabbat. Je suis le Seigneur votre Dieu.
4. Ne vous tournez pas vers les idoles, et ne vous faites point de dieux jetés en fonte. Je suis le Seigneur votre Dieu.
5. Si vous immolez au Seigneur une victime pacifique, afin qu'il vous soit favorable,
6. Vous la mangerez le même jour ou le lendemain, et vous consumerez par le feu tout ce qui en restera le troisième jour.
7. Si quelqu'un en mange après deux jours, il sera profane et coupable d'impiété;
8. Il portera son iniquité, parce qu'il a souillé le saint du Seigneur; et cet homme périra du milieu de son peuple.
9. Lorsque vous moissonnerez vos blés, vous ne les couperez pas jusqu'au pied, et vous ne ramasserez point les épis tombés.
10. Vous ne cueillerez pas dans votre vigne les grappes qui restent, ni les grains qui tombent, mais vous les laisserez prendre aux pauvres et aux étrangers. Je suis le Seigneur votre Dieu.
11. Vous ne déroberez point. Vous ne mentirez point, et nul ne trompera son prochain.
12. Vous ne jurerez point faussement en mon nom, et vous ne souillerez point le nom de votre Dieu. Je suis le Seigneur.
13. Vous ne calomnierez point votre prochain, et vous ne l'opprimerez point par violence. Le prix du mercenaire qui vous donne son travail ne demeurera pas chez vous jusqu'au matin.
14. Vous ne parlerez point mal du sourd [1], et devant l'aveugle vous ne mettrez rien qui puisse le faire tomber; mais vous craindrez le Seigneur votre Dieu, parce que je suis le Seigneur.
15. Vous ne ferez rien contre l'équité, et vous ne jugerez point injustement. Ne considérez pas la personne du pauvre, et n'honorez point la personne de l'homme puissant : jugez votre prochain selon la justice.
16. Vous ne serez parmi votre peuple ni calomniateur public ni médisant secret. Vous ne vous lèverez point contre la vie de votre prochain. Je suis le Seigneur.
17. Vous ne haïrez point votre frère dans votre cœur, mais vous le reprendrez publiquement, afin de ne point pécher à son sujet.
18. Ne cherchez point la vengeance, et ne conservez point

[1] Ni de l'absent, parce qu'ils ne peuvent se défendre.

le souvenir de l'injure de vos concitoyens. Vous aimerez votre ami comme vous-même. Je suis le Seigneur.

19. Observez mes lois. Vous n'accouplerez point une bête domestique avec des animaux d'une autre espèce. Vous n'ensemencerez point votre champ de diverses semences. Vous ne porterez point de vêtements tissus de fils différents.

20. Si un homme s'approche d'une femme esclave et nubile, mais qui n'a point été rachetée à prix d'argent, et à qui on n'a point donné la liberté, ils seront flagellés tous deux et ne seront pas mis à mort, parce que ce n'était pas une femme libre.

21. L'homme offrira au Seigneur pour sa faute un bélier, à l'entrée du tabernacle du témoignage;

22. Le prêtre priera pour lui et pour son péché devant le Seigneur; il rentrera en grâce devant le Seigneur, et son péché lui sera pardonné.

23. Lorsque vous serez entrés dans la terre promise, et que vous y aurez planté des arbres fruitiers, vous rejetterez les premiers fruits comme souillés pour vous; vous n'en mangerez pas.

24. La quatrième année, tous les fruits seront sanctifiés et consacrés à la gloire du Seigneur;

25. Et la cinquième année vous en mangerez les fruits, en recueillant ce que chaque arbre aura produit. Je suis le Seigneur votre Dieu.

26. Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous ne consulterez point d'augures, et vous n'observerez pas les songes.

27. Vous ne couperez point vos cheveux en rond, et vous ne raserez point votre barbe[1].

28. Vous ne ferez point d'incisions sur votre corps en pleurant les morts, et vous ne tracerez aucune figure ni aucune marque sur votre corps. Je suis le Seigneur.

29. Ne prostituez point votre fille, de peur que la terre ne soit souillée et qu'elle ne soit remplie d'impiété[2].

30. Gardez mes jours de sabbat, et tremblez devant mon sanctuaire. Je suis le Seigneur.

31. N'allez pas trouver les magiciens, ni consulter les devins, de peur de vous souiller avec eux. Je suis le Seigneur votre Dieu.

32. Levez-vous devant ceux qui ont les cheveux blancs, honorez la personne du vieillard, et craignez le Seigneur votre Dieu. Je suis le Seigneur.

33. Si un étranger habite dans votre pays, et demeure au milieu de vous, ne lui faites aucun reproche;

34. Mais qu'il soit parmi vous comme s'il était né dans votre pays; aimez-le comme vous-mêmes; car vous avez été aussi étrangers en Égypte. Je suis le Seigneur votre Dieu.

35. Ne faites rien contre l'équité ni dans les jugements, ni dans les règles, ni dans les poids, ni dans les mesures.

36. Que la balance et les poids soient justes; que le boisseau soit juste, ainsi que le setier. Je suis le Seigneur votre Dieu qui vous ai tirés de l'Égypte.

37. Gardez tous mes préceptes et toutes mes ordonnances, et mettez-les en pratique. Je suis le Seigneur.

CHAPITRE XX

Peine de mort contre ceux qui offraient leurs enfants à Moloch, outrageaient leur père et leur mère, ou faisaient des alliances criminelles.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2. Vous direz ceci aux enfants d'Israël: Celui d'entre les

[1] Les Ammonites, les Iduméens et les Moabites se coupaient ainsi les cheveux. (Voy. Jérém., IX, 25, 26.) C'était une pratique superstitieuse, et on prétend qu'elle avait été établie en l'honneur de Bacchus. Il en était de même de la manière de se tailler la barbe; ainsi les Égyptiens en portaient seulement à l'extrémité du menton.

[2] Cette coutume infâme avait lieu chez les Phéniciens, les Babyloniens et autres peuples, pour honorer Astarté ou Vénus. (Voy. S. AUG. *de Civit. Dei*, XVIII, 5. — LUCIAN. *de Dea Syr.*)

enfants d'Israël, ou des étrangers qui demeurent en Israël, qui donnera un de ses enfants à l'idole de Moloch, sera puni de mort; le peuple du pays le lapidera.

3. J'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme, et je le retrancherai du milieu de son peuple, parce qu'il a donné un de ses enfants à Moloch, qu'il a profané mon sanctuaire et souillé mon saint nom.

4. Si le peuple du pays montre de la négligence et comme du mépris pour mon commandement, et laisse aller l'homme qui aura donné de ses enfants à Moloch, et ne veut pas le mettre à mort;

5. J'arrêterai l'œil de ma colère sur cet homme et sur sa famille, et je le retrancherai du milieu de son peuple, lui et tous ceux qui auront consenti à sa prostitution à Moloch.

6. Celui qui ira vers les magiciens et les devins, et s'attachera à eux, attirera sur lui l'œil de ma colère, et je l'exterminerai du milieu de son peuple.

7. Sanctifiez-vous et soyez saints, parce que je suis le Seigneur votre Dieu.

8. Gardez mes préceptes, et pratiquez-les. Je suis le Seigneur qui vous sanctifie.

9. Celui qui aura maudit son père ou sa mère sera puni de mort; son sang retombera sur lui, parce qu'il a outragé son père ou sa mère.

10. Si quelqu'un abuse de la femme d'un autre, et commet l'adultère avec la femme de son prochain, l'homme et la femme adultère seront punis de mort[1].

11. Si un homme pèche avec sa belle-mère et viole le respect dû à son père, ils seront tous deux punis de mort; leur sang retombera sur eux.

12. Si quelqu'un pèche avec sa belle-fille, qu'ils meurent tous deux, parce qu'ils ont commis un grand crime; leur sang retombera sur eux.

13. Si quelqu'un commet le crime de Sodome, les deux coupables seront punis de mort, car ils ont commis un crime exécrable; leur sang retombera sur eux.

14. Celui qui, après avoir épousé la fille, épouse la mère, commet un crime énorme: il sera brûlé vif avec elles, et une action si détestable ne restera pas impunie au milieu de vous.

15. Celui qui aura péché avec une bête, quelle qu'elle soit, sera puni de mort; tuez aussi la bête[2].

16. La femme qui aura péché avec une bête, quelle qu'elle soit, sera punie de mort avec la bête; leur sang retombera sur elles.

17. Si un homme épouse sa sœur, fille de son père, ou fille de sa mère, ils ont commis l'un et l'autre un crime énorme; ils seront tués devant le peuple, parce qu'ils se seront mutuellement déshonorés; et ils porteront leur iniquité.

18. Celui qui s'approche d'une femme au temps de sa séparation et la déshonore, et la femme elle-même qui se fait voir en cet état, seront exterminés tous deux du milieu de leur peuple.

19. Vous ne vous approcherez pas de votre tante maternelle, ou de votre tante paternelle : celui qui agit ainsi déshonore sa propre chair; ils porteront tous deux la peine de leur iniquité.

20. Si un homme pèche avec la femme de son oncle paternel ou maternel, et manque au respect dû à ses proches, ils porteront l'un et l'autre la peine de leur péché, et ils mourront sans enfants.

21. Celui qui épouse la femme de son frère fait une action illicite, il a déshonoré son frère; ils n'auront point d'enfants.

22. Gardez mes lois et mes ordonnances, et pratiquez-les,

[1] Quoiqu'il ne soit marqué clairement ni ici, ni dans le Deutéronome, de quel genre de mort ils devaient mourir, les Juifs semblent l'expliquer en disant à Jésus-Christ que Moïse leur avait ordonné dans la loi de les lapider. (S. Jean, VIII, 5.)

[2] L'animal, privé de raison, est mis à mort pour montrer l'horreur que doit inspirer une telle infamie et en faire disparaître jusqu'au souvenir. (S. AUG. *in Levit. quæst.* 74.)

de peur que la terre où vous devez entrer et demeurer ne vous rejette de son sein.

23. Ne vous conduisez pas selon les lois et les coutumes des nations que je dois chasser devant vous. Car elles ont fait toutes ces choses, et je les ai eues en abomination.

24. Voici ce que je vous dis : Possédez leur terre, que je vous donnerai en héritage, cette terre où coulent le lait et le miel. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai séparés des autres peuples.

25. Séparez donc aussi les animaux purs d'avec les impurs, les oiseaux purs d'avec les impurs; ne souillez point vos âmes en mangeant la chair des bêtes ou des oiseaux, et de ce qui a mouvement et vie sur la terre, que je vous ai dit être impurs.

26. Vous serez saints parce que je suis saint, moi le Seigneur; et je vous ai séparés des autres peuples afin que vous fussiez à moi.

27. L'homme ou la femme qui auront un esprit de python, ou un esprit de divination, seront mis à mort; ils seront lapidés, et leur sang retombera sur leurs têtes.

CHAPITRE XXI

Lois concernant les prêtres.

1. Le Seigneur dit aussi à Moïse : Parlez aux prêtres, enfants d'Aaron, et dites-leur : Que le prêtre ne contracte aucune souillure à la mort de ses concitoyens[1],

2. Si ce n'est seulement de ses parents et de ses proches, c'est-à-dire son père et sa mère, son fils et sa fille, son frère,

3. Sa sœur vierge, qui n'a pas été mariée;

4. Mais il ne s'exposera à aucune souillure, même à la mort du prince de son peuple.

5. Les prêtres ne se raseront point la tête ni la barbe; ils ne feront point d'incisions sur leurs corps.

6. Ils seront saints pour leur Dieu et ne souilleront pas son nom; car ils présentent l'encens du Seigneur et offrent les pains de leur Dieu; c'est pourquoi ils seront saints.

7. Ils n'épouseront point une femme déshonorée, ou prostituée, ou répudiée par son mari, parce qu'ils sont consacrés à leur Dieu,

8. Et qu'ils offrent les pains de proposition. Qu'ils soient donc saints, parce que je suis saint, moi le Seigneur qui les sanctifie.

9. La fille d'un prêtre surprise en faute, et qui aura déshonoré le nom de son père, sera brûlée vive.

10. Le pontife, c'est-à-dire le grand prêtre parmi ses frères, sur la tête duquel l'huile de l'onction a été répandue, dont les mains ont été consacrées aux fonctions du sacerdoce, et qui est revêtu des vêtements saints, ne se découvrira point la tête, ne déchirera point ses vêtements,

11. Et n'ira jamais où se trouve un mort. Il ne fera rien qui puisse le rendre impur, même à la mort de son père ou de sa mère.

12. Il ne sortira point des lieux saints, de peur de souiller le sanctuaire du Seigneur, parce que l'huile de l'onction sainte de son Dieu a été répandue sur lui. Je suis le Seigneur.

13. Il épousera une vierge[2].

14. Il n'épousera point une veuve, ni une femme répudiée, ou déshonorée, ou infâme; mais il choisira une jeune fille du peuple d'Israël;

15. Afin de ne pas mêler le sang de sa race avec une per-

[1] On contractait une souillure légale en touchant aux morts, en les ensevelissant, en assistant aux funérailles. Le grand prêtre devait éviter avec soin ces souillures, afin de pouvoir entrer dans le sanctuaire pour les fonctions du ministère sacerdotal.

[2] Le grand prêtre ne pouvait avoir qu'une seule femme et n'avait pas le droit de la répudier. (JOSEPH. *Antiquit.*, lib. III, cap. X.) Afin de garder la considération attachée à sa dignité, il devait épouser une jeune fille de condition honorable.

sonne du vulgaire; parce que je suis le Seigneur qui sanctifie.

16. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

17. Dites à Aaron : L'homme de votre race qui aura une tache sur le corps, n'offrira point les pains à son Dieu;

18. Il n'exercera point son ministère s'il est aveugle ou boiteux, s'il a le nez trop petit ou trop grand, ou de travers,

19. S'il a le pied ou la main cassés,

20. S'il est bossu ou chassieux, s'il a une taie sur l'œil, s'il a une gale persistante, une dartre vive répandue sur le corps, ou une hernie.

21. Tout homme de la race du prêtre Aaron qui aura quelque tache ne s'approchera point pour offrir les sacrifices au Seigneur, ou les pains à son Dieu[1].

22. Il mangera néanmoins des pains offerts dans le sanctuaire;

23. Mais de telle sorte qu'il n'entre pas au delà du voile et ne s'approche point de l'autel, parce qu'il a une tache et qu'il ne doit point souiller mon sanctuaire. Je suis le Seigneur qui les sanctifie.

24. Moïse dit donc à Aaron, à ses fils, et à tout Israël, tout ce qui lui avait été commandé.

CHAPITRE XXII

Qui étaient ceux qui devaient manger des choses saintes.
Règles que Dieu prescrit pour les oblations.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2. Parlez à Aaron et à ses fils, afin qu'ils fassent attention aux oblations sacrées des enfants d'Israël, pour ne pas souiller ce qu'ils m'offrent, et qui m'est consacré. Je suis le Seigneur.

3. Dites-leur, pour eux et pour leur postérité : Tout homme de votre race devenu impur, qui s'approchera des choses consacrées et offertes au Seigneur par les enfants d'Israël, périra devant le Seigneur. Je suis le Seigneur.

4. Tout homme de la race d'Aaron qui sera lépreux, ou qui souffrira de la gonorrhée, ne mangera point des choses qui m'ont été consacrées, jusqu'à ce qu'il soit guéri. Celui qui touchera un homme devenu impur pour avoir touché à un mort, ou à un homme souffrant de la gonorrhée,

5. Ou qui touchera un reptile, et généralement tout ce qui est impur et ne peut être touché sans être souillé,

6. Sera impur jusqu'au soir, et ne mangera point des choses sanctifiées; mais après s'être lavé le corps dans l'eau,

7. Et le soleil couché, étant purifié, il mangera des choses sanctifiées, parce que c'est sa nourriture.

8. Les enfants d'Aaron ne mangeront point d'une bête morte d'elle-même ou prise par une autre bête, et ils ne se souilleront point par ces viandes. Je suis le Seigneur.

9. Qu'ils observent mes préceptes, afin de ne pas tomber dans le péché, de peur qu'ils ne meurent dans le sanctuaire, après l'avoir souillé. Je suis le Seigneur qui les sanctifie.

10. Nul étranger ne mangera des choses sanctifiées; l'hôte et le mercenaire du prêtre n'en mangeront point.

11. Mais celui que le prêtre aura acheté, et celui qui sera né dans sa maison, en pourront manger.

12. Si la fille du prêtre épouse un homme du peuple, elle ne mangera point des choses sanctifiées, ni des prémices.

13. Mais si étant veuve ou répudiée, et sans enfants, elle revient à la maison de son père, elle mangera des aliments de son père, comme elle avait coutume de le faire étant fille. Nul étranger n'aura le pouvoir de manger de ces offrandes.

14. Celui qui aura mangé, sans le savoir, des choses sanc-

[1] Si Dieu repoussait du service de l'autel un homme atteint dans son corps de quelque difformité notable, à plus forte raison repousserait-il, sous la loi plus parfaite de l'Évangile, celui qui serait atteint dans son âme de quelque difformité morale.

PRIÈRE DE JACOB.

tifiées, ajoutera une cinquième partie à ce qu'il a mangé, et donnera le tout au prêtre pour le sanctuaire.

15. On ne profanera point ce qui aura été sanctifié et offert au Seigneur par les enfants d'Israël;

16. De peur de porter la peine du péché, en mangeant des choses sanctifiées. Je suis le Seigneur qui les sanctifie.

17. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

18. Parlez à Aaron, à ses fils, et à tous les enfants d'Israël, et dites-leur : Tout homme de la maison d'Israël, ou des étrangers qui habitent parmi vous, qui présentera son oblation, ou en accomplissant un vœu, ou en faisant une offrande volontaire, quelque chose qu'il offre en holocauste au Seigneur,

19. Un bœuf, ou une brebis, ou une chèvre; que ce soit un mâle sans tache.

20. S'il a une tache, vous ne l'offrirez point, et il ne sera point agréable au Seigneur.

21. Si un homme offre au Seigneur une victime pacifique, ou en accomplissant un vœu, ou en faisant une offrande volontaire, soit de bœufs ou de brebis, ce qu'il offrira sera sans tache, afin d'être agréable au Seigneur; il n'y aura aucune tache dans ce qu'il offrira.

22. Si c'est une bête aveugle, estropiée, ayant une cicatrice, ou des pustules, ou la gale, ou le farcin, vous n'offrirez point ces animaux au Seigneur, et vous n'en ferez rien brûler sur l'autel du Seigneur.

23. Vous pouvez offrir volontairement un bœuf ou une brebis dont on aura coupé une oreille ou la queue; mais on ne peut pas s'en servir pour s'acquitter d'un vœu.

24. Vous n'offrirez au Seigneur aucun animal mutilé, brisé, écrasé, ou coupé; et gardez-vous absolument de faire cela dans votre pays.

25. Vous n'offrirez point à votre Dieu des pains de la main d'un étranger, ni autre chose qu'il voudra donner, parce que tous ces dons sont corrompus et souillés; et vous ne les recevrez point.

26. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

27. Lorsqu'un veau, une brebis ou une chèvre seront nés, ils resteront sept jours sous la mamelle de leur mère; mais le huitième jour et les jours suivants, ils pourront être offerts au Seigneur.

28. On n'offrira point le même jour la vache ou la brebis avec leurs petits.

29. Si vous immolez en action de grâces une victime au Seigneur, pour qu'il puisse vous être favorable,

30. Vous la mangerez le même jour, et il n'en restera rien au matin du jour suivant. Je suis le Seigneur.

31. Gardez mes commandements, et pratiquez-les. Je suis le Seigneur.

32. Ne souillez point mon saint nom, afin que je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël. Je suis le Seigneur qui vous sanctifie,

33. Et qui vous ai tirés de l'Égypte, afin d'être votre Dieu. Je suis le Seigneur.

CHAPITRE XXIII

Fêtes principales des Israélites; manière dont elles doivent être solennisées.

1. Le Seigneur parla de nouveau à Moïse, et lui dit :

2. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Voici les fêtes du Seigneur, que vous appellerez saintes.

3. Vous travaillerez six jours : le septième jour s'appellera saint, parce que c'est le repos du sabbat. Ce jour-là, vous ne ferez aucun ouvrage; car c'est le sabbat du Seigneur pour toutes vos demeures.

4. Voici donc les fêtes saintes du Seigneur, que vous devez célébrer chacune en son temps :

5. Le premier mois, le quatorzième jour du mois, sur le soir, est la Pâque du Seigneur;

6. Et le quinzième jour du même mois est la fête solennelle des azymes du Seigneur. Vous mangerez sept jours des pains sans levain.

7. Le premier jour sera le plus solennel et le plus saint : vous ne ferez ce jour-là aucune œuvre servile;

8. Mais pendant sept jours vous offrirez au Seigneur un sacrifice qui se consumera par le feu. Le septième jour sera plus solennel et plus saint que les autres; ce jour-là, vous ne ferez aucune œuvre servile.

9. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

10. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Lorsque vous serez entrés dans la terre que je vous donnerai, et que vous aurez moissonné les récoltes, vous porterez au prêtre une gerbe d'épis, prémices de votre moisson;

11. Et le lendemain du sabbat, le prêtre élèvera cette gerbe devant le Seigneur, afin que le Seigneur vous soit favorable, et il la consacrera au Seigneur.

12. Le jour où cette gerbe sera consacrée, on immolera au Seigneur en holocauste un agneau d'un an sans tache.

13. Avec l'agneau on présentera pour offrande deux dixièmes de pure farine pétrie avec de l'huile, comme un encens d'une odeur très-agréable au Seigneur, ainsi que du vin, la quatrième partie de la mesure appelée hin.

14. Vous ne mangerez ni pain, ni grains pilés, ni épis grillés de la moisson nouvelle, jusqu'au jour où vous en offrirez les prémices à votre Dieu. Cette loi sera éternellement observée de race en race dans tous les lieux où vous demeurerez.

15. Vous compterez donc, depuis le second jour du sabbat auquel vous aurez offert la gerbe des prémices, sept semaines pleines,

16. Jusqu'au jour après la septième semaine accomplie, c'est-à-dire cinquante jours; et vous offrirez alors au Seigneur, comme sacrifice nouveau [1],

17. De tous les lieux où vous demeurerez, deux pains des prémices, de deux dixièmes de pure farine avec du levain, que vous ferez cuire pour prémices du Seigneur;

18. Et avec les pains vous offrirez sept agneaux sans tache, d'un an, un veau du troupeau et deux béliers, qui seront offerts en holocauste avec les libations, en sacrifice d'agréable odeur au Seigneur.

19. Vous offrirez aussi un bouc pour le péché, et deux agneaux d'un an comme victimes pacifiques;

20. Et lorsque le prêtre les aura élevés devant le Seigneur, avec les pains des prémices, ils lui appartiendront.

21. Vous appellerez ce jour-là très-célèbre et très-saint; vous ne ferez aucune œuvre servile en ce jour. Cette ordonnance sera observée éternellement dans tous les lieux où vous demeurerez, et dans toute votre postérité.

22. Quand vous moissonnerez les grains de votre terre, vous ne les couperez pas jusqu'au pied, et vous ne ramasserez point les épis tombés, mais vous les laisserez pour les pauvres et les étrangers. Je suis le Seigneur votre Dieu.

23. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

24. Parlez aux enfants d'Israël : Le premier jour du septième mois, vous célébrerez au son des trompettes un sabbat, pour servir de monument, et il sera appelé saint.

25. En ce jour vous ne ferez aucune œuvre servile, et vous offrirez un holocauste au Seigneur.

26. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

27. Le dixième jour de ce septième mois sera le jour des expiations; il sera très-solennel, et il s'appellera saint : vous affligerez vos âmes ce jour-là, et vous offrirez un holocauste au Seigneur.

28. Vous ne ferez aucune œuvre servile durant tout ce jour, parce que c'est un jour de propitiation, afin que le Seigneur votre Dieu vous soit propice.

29. Tout homme qui ne se sera point affligé ce jour-là, périra du milieu de son peuple.

[1] C'était la fête de la Pentecôte.

30. J'exterminerai encore du milieu de son peuple celui qui ce jour-là fera quelque ouvrage.

31. Vous ne ferez donc aucun ouvrage ce jour-là; et cette ordonnance sera éternellement observée dans toute votre postérité, et dans tous les lieux où vous demeurerez.

32. Ce jour sera le sabbat des sabbats, et vous affligerez vos âmes le neuvième jour du mois. Vous célébrerez vos fêtes depuis un soir jusqu'à l'autre soir[1].

33. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

34. Dites aux enfants d'Israël: Depuis le quinzième jour de ce septième mois, la fête des Tabernacles se célébrera en l'honneur du Seigneur pendant sept jours.

35. Le premier jour sera très-solennel et très-saint; en ce jour, vous ne ferez aucune œuvre servile.

36. Et vous offrirez au Seigneur des holocaustes durant les sept jours : le huitième sera aussi très-solennel et très-saint, et vous offrirez au Seigneur un holocauste, car c'est le jour d'une assemblée solennelle; vous ne ferez aucune œuvre servile en ce jour.

37. Telles sont les fêtes du Seigneur, que vous appellerez très-solennelles et très-saintes; vous y offrirez au Seigneur des oblations, des holocaustes et des libations, selon la cérémonie de chaque jour,

38. Outre les sacrifices des autres sabbats du Seigneur, les dons que vous lui présentez, et ce que vous offrez par vœu, ou ce que vous donnez volontairement au Seigneur.

39. Ainsi depuis le quinzième jour du septième mois, après avoir recueilli tous les fruits de votre terre, vous célébrerez une fête en l'honneur du Seigneur pendant sept jours; le premier jour et le huitième seront des jours de sabbat, c'est-à-dire de repos.

40. Le premier jour, vous prendrez des branches du plus bel arbre avec ses fruits, des branches de palmier, des rameaux d'arbres touffus, des saules qui croissent le long des torrents, et vous vous réjouirez devant le Seigneur votre Dieu[2];

41. Et chaque année vous célébrerez cette fête solennelle durant sept jours : cette ordonnance sera observée éternellement dans toute votre postérité. Vous célébrerez cette fête le septième mois,

42. Et vous demeurerez à l'ombre des branches d'arbres pendant sept jours; tout homme de la race d'Israël demeurera sous les tentes;

43. Afin que vos descendants apprennent que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël sous les tentes, lorsque je les ai tirés de l'Égypte, moi le Seigneur votre Dieu.

44. Moïse déclara donc toutes ces choses aux enfants d'Israël concernant les fêtes solennelles du Seigneur.

CHAPITRE XXIV

Des lampes qui devaient brûler dans le tabernacle, et des pains de proposition. Supplice des blasphémateurs. Peine du talion.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2. Ordonnez aux enfants d'Israël de vous apporter de l'huile d'olive très-pure et très-claire, pour entretenir perpétuellement les lampes,

3. Hors du voile du témoignage, dans le tabernacle de l'alliance. Aaron les posera devant le Seigneur, depuis le soir jusqu'au matin; cette cérémonie s'observera par un culte perpétuel dans toute votre postérité.

4. Les lampes se mettront toujours sur le chandelier d'or très-pur devant le Seigneur.

5. Vous prendrez aussi de la farine, et vous en ferez cuire

[1] Toutes les fêtes commençaient le soir de la veille et duraient jusqu'au soir du jour même.

[2] L'historien Josèphe nous apprend que les Juifs portaient en main des branches de palmier, de myrte et de saule. La même chose eut lieu lors de l'entrée triomphale de Jésus-Christ à Jérusalem.

douze pains, qui seront chacun de deux dixièmes de farine,

6. Et vous les placerez sur la table très-pure devant le Seigneur, six d'un côté, et six de l'autre.

7. Vous mettrez dessus de l'encens très-brillant, afin que ce pain soit un monument de l'oblation faite au Seigneur.

8. Ces pains seront changés devant le Seigneur chaque jour de sabbat, après en avoir reçu d'autres des enfants d'Israël par un pacte éternel;

9. Et ils appartiendront à Aaron et à ses enfants, pour être mangés dans le lieu saint, parce que c'est une chose très-sainte, et qu'ils leur appartiennent des sacrifices du Seigneur par un droit perpétuel.

10. Or le fils d'une femme israélite, qu'elle avait eu d'un Égyptien parmi les enfants d'Israël, sortit et se prit de querelle dans le camp avec un Israélite.

11. Ayant blasphémé le nom de Dieu, et l'ayant maudit, il fut amené à Moïse. Sa mère s'appelait Salumith, fille de Dabri, de la tribu de Dan.

12. Cet homme fut mis en prison, jusqu'à ce qu'on connût ce que le Seigneur en ordonnerait.

13. Alors le Seigneur parla à Moïse,

14. Et lui dit : Faites sortir du camp ce blasphémateur. Que tous ceux qui l'ont entendu lui mettent les mains sur la tête, et qu'il soit lapidé par tout le peuple[1].

15. Vous direz aussi aux enfants d'Israël: Quiconque aura maudit son Dieu, portera la peine de son péché.

16. Celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur sera puni de mort; tout le peuple le lapidera, qu'il soit citoyen ou étranger. Celui qui aura blasphémé le nom du Seigneur sera puni de mort.

17. Celui qui aura frappé et tué un homme sera puni de mort.

18. Celui qui aura tué une bête en rendra une autre à la place, c'est-à-dire bête pour bête.

19. Celui qui aura outragé quelqu'un de ses concitoyens sera traité comme il aura traité l'autre:

20. Blessure pour blessure, œil pour œil, dent pour dent; il sera contraint de souffrir le même mal qu'il aura fait souffrir à l'autre.

21. Quiconque aura tué un animal domestique, en rendra un autre. Quiconque aura tué un homme, sera puni de mort.

22. Que la justice se rende également parmi vous, que ce soit un étranger ou un citoyen qui ait péché, parce que je suis le Seigneur votre Dieu.

23. Moïse ayant ainsi parlé aux enfants d'Israël, ceux-ci emmenèrent le blasphémateur hors du camp, et le lapidèrent. Et les enfants d'Israël firent ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse.

CHAPITRE XXV

L'année sabbatique et le jubilé.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse sur la montagne de Sinaï, et lui dit:

2. Parlez aux enfants d'Israël, et vous leur direz : Quand vous serez entrés dans la terre que je vous donnerai, observez le sabbat du Seigneur[2].

[1] Pour attester que le crime dont on le chargeait était véritable, et pour demander à Dieu en même temps que le criminel en fût seul chargé, et que tout le peuple en fût regardé comme innocent. (III Rois, II, 31. — Dan., XIII, 34.)

[2] Au retour de l'année sabbatique, toutes les dettes étaient remises, on rendait la liberté aux esclaves, les terres rentraient aux mains de leurs anciens possesseurs, on faisait lecture de la loi au peuple assemblé pour la fête des Tabernacles. (Voy. Deutéron., XV, 2. — Exode, XXI, 2. — Deutéron., XXXI, 10.) Ce repos de la terre était destiné à reconnaître le souverain domaine de Dieu sur toutes choses; c'était une espèce de tribut payé à Dieu dans la personne des pauvres, qui pouvaient, cette année-là, prendre une part de toutes les productions de la terre. Par respect pour l'année sabbatique, nous voyons plus tard Alexandre le Grand, en permettant aux Juifs de vivre suivant leurs lois, les exempter de tout impôt la septième année.

3. Vous ensemencerez votre champ six ans de suite, et six ans de suite vous taillerez votre vigne et en recueillerez les fruits;

4. Mais la septième année sera le sabbat de la terre, le repos du Seigneur : vous n'ensemencerez pas votre champ et ne taillerez pas votre vigne.

5. Vous ne moissonnerez point ce que la terre aura produit d'elle-même; vous ne recueillerez point les raisins des prémices, comme pour la vendange; car c'est l'année du repos de la terre.

6. Mais tout ce qui viendra de soi-même servira à vous nourrir, vous et votre serviteur, votre servante et votre mercenaire, et l'étranger qui se trouve parmi vous;

7. Cela servira encore à nourrir vos bêtes de service et vos troupeaux.

8. Vous compterez aussi sept semaines d'années, c'est-à-dire sept fois sept, qui font en tout quarante-neuf ans;

9. Et le dixième jour du septième mois, temps de la fête des expiations, vous ferez sonner de la trompette dans toute votre terre.

10. Vous sanctifierez la cinquantième année, et vous publierez la liberté à tous les habitants du pays, parce que c'est le jubilé. Tout homme rentrera dans le bien qu'il possédait, et chacun retournera à sa première famille,

11. Parce que c'est le jubilé et la cinquantième année. Vous n'ensemencerez point, vous ne moissonnerez point ce que la terre aura produit d'elle-même, et vous ne recueillerez point les fruits de vos vignes,

12. Afin de sanctifier le jubilé; mais vous mangerez ce qui se présentera à vous.

13. L'année du jubilé, tous rentreront dans leurs biens.

14. Quand vous vendrez quelque chose à un de vos concitoyens, ou que vous achèterez de lui quelque chose, n'attristez point votre frère; mais achetez de lui selon le nombre des années jusqu'au jubilé;

15. Et il vous vendra à proportion des années où vous pourrez en recueillir le revenu.

16. Plus il restera d'années d'un jubilé à l'autre, plus le prix augmentera; et moins il restera de temps, moindre sera le prix de l'achat; car il vous vendra ce qui reste de temps pour jouir du revenu.

17. N'affligez point ceux qui sont de la même tribu que vous; mais que chacun craigne son Dieu, parce que je suis le Seigneur votre Dieu.

18. Exécutez mes préceptes, gardez mes ordonnances, et accomplissez-les, afin que vous puissiez habiter sur la terre sans aucune crainte,

19. Et que la terre vous produise ses fruits, dont vous mangerez jusqu'à satiété, ne redoutant la violence de personne.

20. Si vous dites : Que mangerons-nous la septième année, si nous n'avons point semé, et si nous ne recueillons aucun fruit de nos terres?

21. Je répandrai ma bénédiction sur vous la sixième année, et elle produira autant de fruit que trois années.

22. Vous sèmerez la huitième année, et vous mangerez les anciens fruits jusqu'à la neuvième année; vous vivrez des anciens jusqu'à ce qu'il en soit venu de nouveaux.

23. La terre aussi ne se vendra point à perpétuité, parce qu'elle est à moi, et que vous y êtes comme des étrangers à qui je la loue.

24. C'est pourquoi tout le fonds que vous possèderez se vendra toujours sous condition de rachat.

25. Si votre frère devenu pauvre vend son petit héritage, le plus proche pourra, s'il le veut, racheter ce qu'il a vendu.

26. S'il n'a point de proches parents, et qu'il puisse trouver de quoi racheter son bien,

27. On comptera les années de récolte depuis le temps de la vente, afin que, rendant le surplus à l'acheteur, il rentre ainsi dans son bien.

28. S'il ne peut trouver de quoi rendre le prix de son bien, l'acheteur le possédera jusqu'à l'année du jubilé. Car cette année-là tout bien retournera au maître et au propriétaire primitif.

29. Celui qui aura vendu une maison dans l'enceinte des murs d'une ville, aura le pouvoir de la racheter pendant un an.

30. S'il ne la rachète pas et laisse passer l'année, l'acheteur la possèdera, lui et ses enfants à perpétuité, sans qu'elle puisse être rachetée, même au jubilé.

31. Si cette maison est dans un village qui n'a point de murailles, elle sera vendue selon la coutume des terres; si elle n'a point été rachetée auparavant, l'année du jubilé elle retournera au propriétaire.

32. Les maisons des lévites, dans les villes, peuvent toujours se racheter.

33. Si elles n'ont point été rachetées l'année du jubilé, elles retourneront aux propriétaires, parce que les maisons des lévites dans les villes sont leur héritage parmi les enfants d'Israël.

34. Mais leurs faubourgs ne seront point vendus, parce que c'est un bien qu'ils possèdent à perpétuité [1].

35. Si votre frère devenu très-pauvre ne peut plus travailler des mains, et si vous l'avez reçu comme un étranger venu d'ailleurs, et qu'il ait vécu avec vous,

36. Ne prenez pas d'intérêts de lui, et ne tirez point de lui plus que vous ne lui avez donné. Craignez votre Dieu, afin que votre frère puisse vivre chez vous.

37. Vous ne lui donnerez point votre argent à usure, et vous n'exigerez point de lui plus de grains qu'il n'en a reçu.

38. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, pour vous donner la terre de Chanaan, et pour être votre Dieu.

39. Si la pauvreté réduit votre frère à se vendre à vous, vous ne le traiterez pas en esclave,

40. Mais comme un mercenaire et un fermier : il travaillera chez vous jusqu'à l'année du jubilé;

41. Et il sortira alors avec ses enfants, et retournera à la famille et à l'héritage de ses pères.

42. Car ils sont mes serviteurs; c'est moi qui les ai tirés de l'Égypte. Qu'on ne les vende point comme esclaves.

43. N'accablez point votre frère par votre puissance, mais craignez votre Dieu.

44. Ayez des esclaves et des servantes des nations qui sont autour de vous.

45. Vous pourrez aussi avoir pour esclaves les étrangers venus parmi vous, ou ceux qui sont nés d'eux dans votre pays.

46. Vous les transmettrez en héritage à votre postérité, et vous en serez les maîtres pour toujours; mais n'opprimez point par violence vos frères, les enfants d'Israël.

47. Si un étranger venu d'ailleurs s'enrichit chez vous par son travail, et qu'un de vos frères devenu pauvre se vende à lui ou à quelqu'un de sa famille,

48. Il pourra être racheté après avoir été vendu. Celui de ses frères qui voudra le rachètera,

49. Son oncle, ou le fils de son oncle, ou un autre parent, ou un allié. S'il peut se racheter lui-même, il le fera,

50. En supputant le nombre des années qui resteront depuis le temps qu'il aura été vendu jusqu'à l'année du jubilé, et en rabattant à son maître sur le prix qu'il avait donné en l'achetant, ce qui peut lui être dû à lui-même pour le temps qu'il l'a servi, en comptant ses journées comme celles d'un mercenaire.

51. S'il reste encore plusieurs années jusqu'au jubilé, il paiera une somme d'argent plus considérable;

52. S'il en reste peu, il comptera avec son maître selon le

[1] Il faut entendre ici par faubourgs les terres situées autour des villes lévitiques. Les lévites ne possédaient pas d'autres terres pour y mener paître leurs troupeaux.

nombre des années qui resteront, et lui rendra l'argent à proportion du nombre des années,

53. En rabattant sur le prix ce qui lui sera dû à lui-même pour le temps qu'il l'aura servi. Que son maître ne le traite point avec dureté et violence sous vos yeux.

54. S'il ne peut être racheté de cette manière, l'année du jubilé il sortira libre avec ses enfants.

55. Car les enfants d'Israël sont mes serviteurs, je les ai fait sortir de l'Égypte.

CHAPITRE XXVI

Le Seigneur promet de grands biens à ceux qui observeront ses préceptes, et menace de grands maux ceux qui les violeront.

1. Je suis le Seigneur votre Dieu : Vous ne vous ferez point d'idole ni d'image taillée, vous n'élèverez point de colonnes ni de monuments, et vous n'érigerez point dans votre terre de pierre remarquable pour l'adorer [1]. Car je suis le Seigneur votre Dieu.

2. Gardez mes jours de sabbat, et tremblez devant mon sanctuaire. Je suis le Seigneur.

3. Si vous marchez selon mes préceptes, si vous gardez et pratiquez mes commandements, je vous donnerai les pluies de chaque saison,

4. La terre produira des grains, et les arbres seront chargés de fruits.

5. La moisson, avant d'être battue, sera suivie de la vendange, et la vendange sera suivie du temps des semences. Vous mangerez votre pain à satiété, et vous habiterez dans votre terre sans aucune crainte.

6. J'établirai la paix dans votre pays : vous dormirez sans que personne vous inquiète. J'éloignerai de vous les animaux nuisibles, et l'épée ne passera point vos frontières.

7. Vous poursuivrez vos ennemis, et ils tomberont devant vous.

8. Cinq d'entre vous en poursuivront cent, et cent d'entre *vous en poursuivront dix mille*; vos ennemis tomberont sous le glaive devant vos yeux.

9. Je vous regarderai favorablement, et je vous multiplierai de plus en plus, et j'affermirai mon alliance avec vous.

10. Vous mangerez les fruits de la terre mis en réserve depuis longtemps, et vous rejetterez les fruits anciens à cause de la grande abondance des nouveaux.

11. J'établirai ma demeure au milieu de vous, et je ne vous rejetterai point.

12. Je marcherai parmi vous, je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple.

13. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de la terre des Égyptiens, pour que vous ne soyez point leurs esclaves, et qui ai brisé les chaînes de votre cou, pour que vous marchiez la tête levée.

14. Si vous ne m'écoutez point et si vous n'exécutez point tous mes commandements,

15. Si vous dédaignez mes lois, si vous méprisez mes ordonnances, si vous ne faites point ce que je vous ai prescrit, et si vous rendez mon alliance vaine et inutile,

16. Voici ce que je ferai contre vous : Je vous visiterai bientôt par l'indigence, et par une ardeur qui vous dessèchera les yeux et vous consumera. Vous sèmerez en vain vos grains, parce que vos ennemis les dévoreront.

17. J'arrêterai sur vous l'œil de ma colère; vous tomberez devant vos ennemis, et vous serez assujettis à ceux qui vous haïssent; vous fuirez sans qu'on vous poursuive.

18. Si après cela vous ne m'obéissez point, je vous châtierai sept fois davantage, à cause de vos péchés,

[1] Le culte des pierres était fort répandu en Asie, et à ce culte idolâtrique se rattachaient des cérémonies contraires à la sainteté des mœurs. C'est pour cela qu'il était défendu sévèrement d'ériger des pierres en monuments publics.

19. Et je briserai la dureté de votre orgueil. Je rendrai pour vous le ciel comme de fer et la terre comme d'airain.

20. Vos travaux seront inutiles : la terre ne produira point de moissons, les arbres ne porteront point de fruits.

21. Si vous vous éloignez encore de moi, et ne voulez pas m'écouter, je vous accablerai de maux sept fois plus nombreux à cause de vos péchés :

22. J'enverrai contre vous des bêtes sauvages qui vous dévoreront vous et vos troupeaux, qui vous réduiront à un petit nombre et rendront vos chemins déserts.

23. Si après cela vous ne voulez point encore vous corriger, et si vous continuez à vous éloigner de moi,

24. Je marcherai moi-même contre vous, et je vous frapperai sept fois à cause de vos péchés :

25. Je ferai tomber sur vous le glaive vengeur de mon alliance. Quand vous vous serez réfugiés dans les villes, j'enverrai la peste au milieu de vous, et vous serez livrés entre les mains de vos ennemis,

26. Après que j'aurai ôté le pain, soutien de votre vie, en sorte que dix femmes cuiront vos pains dans un même four, et vous le rendront au poids, et vous en mangerez sans pouvoir vous rassasier.

27. Si après cela encore vous ne m'écoutez pas, et si vous continuez à marcher contre moi,

28. Je marcherai aussi contre vous, j'opposerai ma fureur à la vôtre, et je vous frapperai de sept plaies en punition de vos péchés,

29. En sorte que vous serez réduits à manger la chair de vos fils et de vos filles [1].

30. Je détruirai vos hauts lieux et je briserai vos statues. Vous tomberez au milieu de vos idoles en ruine, et mon âme vous aura en telle abomination,

31. Que je réduirai vos villes en solitude, je rendrai vos sanctuaires déserts, et je ne recevrai plus l'odeur de vos sacrifices.

32. Je ravagerai votre pays, et vos ennemis mêmes en seront étonnés, lorsqu'ils en seront devenus les maîtres et les habitants.

33. Je vous disperserai parmi les nations; je vous poursuivrai avec l'épée; votre pays sera désert et vos villes ruinées.

34. Alors la terre se réjouira de son repos pendant le temps qu'elle sera déserte.

35. Pendant que vous serez dans une terre ennemie, elle se reposera, elle trouvera son repos dans son abandon, parce qu'elle ne l'a point trouvé dans vos jours de sabbat lorsque vous l'habitiez.

36. Quant à ceux d'entre vous qui resteront, je frapperai leurs cœurs d'épouvante au milieu de leurs ennemis; le bruit d'une feuille qui vole les fera trembler, ils fuiront comme s'ils voyaient une épée, et ils tomberont sans que personne les poursuive;

37. Ils tomberont sur leurs frères, comme s'ils fuyaient du combat : nul d'entre vous n'osera résister à vos ennemis.

38. Vous périrez au milieu des nations, et une terre ennemie vous consumera.

39. S'il en reste encore quelques-uns de ceux-là, ils languiront dans leurs iniquités au milieu de la terre de leurs ennemis, et ils seront accablés d'affliction à cause des péchés de leurs pères et de leurs propres péchés,

40. Jusqu'à ce qu'ils confessent leurs iniquités, et celles de leurs ancêtres, par lesquelles ils ont violé mes ordonnances et marché contre moi.

41. Je marcherai donc aussi moi-même contre eux, et je les chasserai dans un pays ennemi, jusqu'à ce que leur âme incirconcise rougisse de honte; ils prieront alors pour leurs impiétés,

[1] Les Juifs furent réduits plusieurs fois à cette cruelle extrémité et commirent ce crime énorme. (Voy. IV Rois, VI, 23. — Jérém., IV, 10. — JOSEPH. *de Bello jud.*, lib. VII, VIII.)

LUTTE DE JACOB AVEC L'ANGE.

42. Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec Jacob, Isaac et Abraham. Je me souviendrai aussi de la terre,

43. Qui, laissée par eux, se plaira dans ses jours de sabbat, réduite en solitude à cause d'eux. Ils me demanderont alors pardon pour leurs péchés, pour avoir rejeté mes ordonnances et méprisé mes lois.

44. Et cependant, tandis même qu'ils étaient dans une terre ennemie, je ne les ai pas entièrement rejetés, et je ne les ai pas dédaignés au point de les faire périr jusqu'au dernier, et de rendre vaine mon alliance avec eux. Car je suis le Seigneur leur Dieu.

45. Et je me souviendrai de cette ancienne alliance que j'ai faite avec eux, quand je les ai tirés de l'Égypte à la vue des nations, afin que je fusse leur Dieu. Je suis le Seigneur. Telles sont les ordonnances, les préceptes et les lois que le Seigneur donna par Moïse sur la montagne de Sinaï, comme un pacte entre lui et les enfants d'Israël.

CHAPITRE XXVII

Vœux de différentes espèces : lois prescrites pour s'en acquitter. Des dîmes qu'on doit offrir dans le tabernacle.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2. Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : L'homme qui aura fait un vœu et aura promis à Dieu de lui consacrer sa vie, paiera un prix selon l'estimation [1].

3. Si c'est un homme de vingt ans à soixante, il donnera cinquante sicles d'argent au poids du sanctuaire ;

4. Si c'est une femme, elle en donnera trente.

5. De cinq ans à vingt, l'homme donnera vingt sicles, et la femme dix.

6. D'un mois à cinq ans, on donnera cinq sicles pour un fils, et trois pour une fille.

7. A soixante ans et au-dessus, un homme donnera quinze sicles, et une femme dix.

8. Si c'est un pauvre qui ne puisse payer le prix de son vœu selon l'estimation, il se présentera devant le prêtre, qui appréciera, et il donnera autant que le prêtre le jugera capable de payer.

9. Si quelqu'un voue au Seigneur un animal qui puisse lui être immolé, il sera consacré,

10. Et ne pourra être changé : c'est-à-dire, qu'on n'en pourra donner ni un meilleur pour un mauvais, ni un pire pour un bon. Si celui qui l'a voué le change, et l'animal qui aura été changé, et celui qu'on aura mis à la place, seront consacrés au Seigneur.

11. Si quelqu'un voue au Seigneur une bête impure [2] qui ne puisse lui être immolée, elle sera amenée devant le prêtre,

12. Qui jugera si elle est bonne ou mauvaise, et en fixera le prix.

13. Si celui qui offre la bête en veut payer le prix, il ajoutera encore un cinquième à l'estimation.

[1] Ceux qui faisaient vœu de se consacrer à Dieu, aidaient aux lévites dans le service du tabernacle pour les travaux extérieurs les plus rudes, en portant du bois, de l'eau, etc.

[2] Il s'agit d'un animal ayant quelque défaut légal ; car les animaux déclarés impurs par la loi ne pouvaient jamais, en aucune circonstance, être présentés à Dieu.

14. Si un homme voue sa maison et la consacre au Seigneur, le prêtre examinera si elle est bonne ou mauvaise, et elle sera vendue selon le prix fixé.

15. Si celui qui a fait le vœu, veut la racheter, il ajoutera un cinquième à l'estimation, et il aura la maison.

16. S'il a voué et consacré au Seigneur le champ qu'il possède, le prix sera établi en proportion de la quantité de grains employée à l'ensemencer : s'il faut trente muids d'orge pour ensemencer le champ, il sera vendu cinquante sicles d'argent.

17. Si un homme fait vœu de donner son champ dès le commencement de l'année du jubilé, il sera estimé autant qu'il pourra valoir.

18. S'il le voue quelque temps après, le prêtre supputera l'argent selon le nombre des années qui restent jusqu'au jubilé, et il en ôtera autant du prix.

19. Si celui qui avait voué son champ veut le racheter, il ajoutera un cinquième à l'estimation, et le possédera.

20. S'il ne veut pas le racheter, et s'il a été vendu à un autre, il ne sera plus au pouvoir de celui qui a fait le vœu de le racheter ;

21. Parce que, lorsque le jour du jubilé sera venu, il sera consacré au Seigneur, et qu'un bien consacré appartient au droit des prêtres.

22. Si le champ consacré au Seigneur a été acheté et n'est pas venu d'héritage à celui qui le donne,

23. Le prêtre en fixera le prix, en supputant les années qui restent jusqu'au jubilé, et celui qui l'avait voué donnera ce prix au Seigneur ;

24. Mais, en l'année du jubilé, le champ retournera à l'ancien propriétaire qui l'avait vendu et l'avait possédé comme un bien propre.

25. Toute estimation se fera au poids du sicle du sanctuaire. Le sicle a vingt oboles.

26. Personne ne pourra consacrer ni vouer les premiers-nés, parce qu'ils appartiennent au Seigneur : que ce soit un veau ou une brebis, ils sont au Seigneur.

27. Si c'est un animal impur, celui qui l'a offert le rachètera suivant votre estimation, et il ajoutera le cinquième du prix. S'il ne veut pas le racheter, il sera vendu à un autre au prix que vous l'aurez estimé.

28. Tout ce qui est consacré au Seigneur, soit un homme, une bête ou un champ, ne se vendra point, et ne pourra être racheté. Tout ce qui aura été consacré une fois au Seigneur sera à lui comme une chose sainte.

29. Toute victime offerte par un homme et consacrée au Seigneur, ne se rachètera point, mais sera mise à mort.

30. Toutes les dîmes de la terre, soit des grains, soit des fruits des arbres, appartiennent au Seigneur et lui sont consacrées.

31. Mais si quelqu'un veut racheter ses dîmes, il donnera un cinquième en plus du prix d'estimation.

32. La dîme des bœufs, des brebis, des chèvres, et de tout ce qui passe sous la verge du pasteur, sera offerte au Seigneur.

33. On ne choisira ni le bon ni le mauvais, et on ne fera point d'échange. Si quelqu'un fait ce changement, ce qui aura été changé, et ce qui aura été mis à la place, sera consacré au Seigneur, et ne pourra être racheté.

34. Tels sont les commandements que le Seigneur a donnés à Moïse, pour les enfants d'Israël, sur la montagne de Sinaï.

LES NOMBRES

Le quatrième livre de Moïse porte le titre de NOMBRES,
parce qu'il commence par le dénombrement du peuple d'Israël.
Il embrasse les faits qui se passèrent dans le désert durant environ trente-neuf ans.
Le dernier chapitre contient
l'histoire sommaire de toutes les stations des Israélites dans le désert.

CHAPITRE I

Dénombrement de tous les enfants d'Israël, depuis vingt ans et au-dessus. Les lévites n'y sont point compris, mais ils sont chargés du soin de tout ce qui regarde le tabernacle.

1. La seconde année après la sortie des enfants d'Israël de l'Égypte, le premier jour du second mois, le Seigneur parla à Moïse au désert de Sinaï, dans le tabernacle de l'alliance, et lui dit :

2. Faites le dénombrement de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, leurs maisons et leurs noms; de tous les hommes[1]

3. De vingt ans et au-dessus; tous les hommes forts d'Israël seront comptés selon leurs troupes, par vous et par Aaron.

4. Les princes des tribus et des familles seront avec vous[2].

5. Voici leurs noms : De la tribu de Ruben, Élisur, fils de Sédeür.

6. De Siméon, Salamiel, fils de Surisaddaï.

7. De Juda, Nahasson, fils d'Aminadab.

8. D'Issachar, Nathanaël, fils de Suar.

9. De Zabulon, Éliab, fils d'Hélon.

10. Et les enfants de Joseph : d'Éphraïm, Élisama, fils d'Ammiud; de Manassé, Gamaliel, fils de Phadassur.

11. De Benjamin, Abidan, fils de Gédéon.

12. De Dan, Ahiézer, fils d'Amisaddaï.

13. D'Aser, Phégiel, fils d'Ochran.

14. De Gad, Éliasaph, fils de Duel.

15. De Nephthali, Ahira, fils d'Énan.

16. Tels sont les illustres princes du peuple par tribus et par familles, et les chefs de l'armée d'Israël.

17. Moïse et Aaron les ayant pris avec toute la multitude du peuple,

18. Les assemblèrent le premier jour du second mois, et en firent le dénombrement selon les généalogies, les maisons et les familles, en comptant chaque personne, et prenant le nom de chacun, depuis vingt ans et au-dessus,

19. Selon que le Seigneur l'avait ordonné à Moïse. Le dénombrement se fit dans le désert de Sinaï.

20. De Ruben, fils aîné d'Israël, selon les généalogies, les familles et les maisons, les hommes de vingt ans et au-dessus, en état d'aller à la guerre, étaient au nombre

21. De quarante-six mille cinq cents.

22. Les enfants de Siméon, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, furent comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom;

23. Il s'en trouva cinquante-neuf mille trois cents.

24. Les enfants de Gad, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, furent comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom;

25. Il s'en trouva quarante-cinq mille six cent cinquante.

26. Les enfants de Juda, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, furent comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom;

27. Il s'en trouva soixante-quatorze mille six cents.

28. Les enfants d'Issachar, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, furent comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom;

29. Il s'en trouva cinquante-quatre mille quatre cents.

30. Les enfants de Zabulon, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, furent comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom;

31. Il s'en trouva cinquante-sept mille quatre cents.

32. Les enfants de Joseph, les enfants d'Éphraïm, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, ayant été comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom,

33. Il s'en trouva quarante mille cinq cents.

34. Les enfants de Manassé, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, ayant été comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom,

35. Il s'en trouva trente-deux mille deux cents.

36. Les enfants de Benjamin, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, ayant été comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom,

37. Il s'en trouva trente-cinq mille quatre cents.

38. Les enfants de Dan, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, ayant été comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom,

39. Il s'en trouva soixante-deux mille sept cents.

40. Les enfants d'Aser, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, ayant été comptés selon les généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom,

41. Il s'en trouva quarante et un mille cinq cents.

42. Les enfants de Nephthali, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, ayant été comptés selon les

[1] Plusieurs interprètes ont pensé que ce recensement de la population n'est pas différent de celui qui est rapporté plus haut. (Exode, XXXVIII, 25.) Les nombres sont identiques dans ces deux dénombrements. Le résultat serait relaté ici de nouveau pour établir un ordre régulier dans les campements et dans les marches.

[2] On appelait *princes* d'Israël ceux qui descendaient des fils aînés des patriarches, et qui représentaient chaque tribu. Ce titre est quelquefois donné à des personnages d'un mérite extraordinaire, comme Nahasson et Caleb.

généalogies, les familles et les maisons, chacun par son nom,

43. Il s'en trouva cinquante-trois mille quatre cents.

44. Voilà le dénombrement fait par Moïse, par Aaron et par les douze princes d'Israël, chacun selon sa maison et sa famille.

45. Et le nombre des enfants d'Israël, de vingt ans et au-dessus, qui pouvaient aller à la guerre, par maisons et par familles,

46. Fut de six cent trois mille cinq cent cinquante.

47. Mais les lévites ne furent point comptés parmi eux selon les familles de leur tribu;

48. Car le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

49. Ne faites point le dénombrement de la tribu de Lévi, et n'en comprenez point le nombre avec celui des enfants d'Israël[1];

50. Mais établissez-les pour avoir soin du tabernacle du témoignage, de tous les vases et de tout ce qui regarde les cérémonies. Ils porteront eux-mêmes le tabernacle et tout ce qui est à son usage; ils seront employés aux fonctions du ministère, et camperont autour du tabernacle.

51. Lorsqu'il faudra partir, les lévites enlèveront le tabernacle; lorsqu'il faudra camper, ils le dresseront. Si quelque étranger se joint à eux, il sera puni de mort.

52. Les enfants d'Israël camperont par compagnies, et chacun sous ses drapeaux, selon les troupes dont l'armée est composée.

53. Mais les lévites dresseront leurs tentes autour du tabernacle, de peur que l'indignation ne tombe sur la multitude des enfants d'Israël, et ils veilleront à la garde du tabernacle du témoignage.

54. Les enfants d'Israël exécutèrent donc toutes les choses que le Seigneur avait ordonnées à Moïse.

CHAPITRE II

Disposition du camp autour du tabernacle. Place de chaque tribu.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron, et leur dit :

2. Les enfants d'Israël camperont autour du tabernacle de l'alliance, par compagnies, chacun sous ses drapeaux et sous ses enseignes, et selon leurs familles et leurs maisons[2].

3. Juda dressera ses tentes vers l'orient, selon les compagnies de son armée; Nahasson, fils d'Aminadab, sera le prince de sa tribu;

4. Le nombre des combattants de cette tribu est de soixante-quatorze mille six cents.

5. Ceux de la tribu d'Issachar camperont près de Juda; leur prince est Nathanaël, fils de Suar;

6. Le nombre de tous ses combattants est de cinquante-quatre mille quatre cents.

7. Éliab, fils d'Hélon, est le prince de la tribu de Zabulon;

8. Et tout le corps des combattants de sa tribu est de cinquante-sept mille quatre cents.

9. Tous ceux que l'on a comptés dans le camp de Juda sont au nombre de cent quatre-vingt-six mille quatre cents, et ils marcheront les premiers, selon leurs compagnies.

10. Du côté du midi, Élisur, fils de Sédeür, sera le prince dans le camp des enfants de Ruben;

[1] Les lévites pouvaient se trouver aussi au combat, comme on en voit plusieurs exemples dans l'Écriture; mais ils n'y étaient pas obligés par la loi, étant destinés à une plus sainte milice, celle de la garde et du service du tabernacle, et de la défense du sanctuaire.

[2] Ce chapitre n'est différent du premier qu'en ce qu'il réduit le dénombrement des douze tribus à quatre corps d'armée ou à quatre camps. Le camp était de forme carrée, et partagé en quatre bataillons, dont chacun était formé de trois tribus; il y avait une tribu principale, dont les deux autres suivaient l'étendard. Elles environnaient le tabernacle, laissant un assez vaste espace pour celle de Lévi, qui formait toute seule comme un second camp intérieur autour du même tabernacle, étant destinée à la garde et au ministère des choses saintes.

11. Et tout le corps de ses combattants, dont on a fait le dénombrement, est de quarante-six mille cinq cents.

12. Ceux de la tribu de Siméon camperont près de Ruben, et leur prince est Salathiel, fils de Surisaddaï.

13. Tout le corps de ses combattants, dont on a fait le dénombrement, est de cinquante-neuf mille trois cents.

14. Éliasaph, fils de Duel, est le prince de la tribu de Gad;

15. Et tout le corps de ses combattants, dont on a fait le dénombrement, est de quarante-cinq mille six cent cinquante.

16. Tous ceux dont on a fait le dénombrement du camp de Ruben, sont au nombre de cent cinquante et un mille quatre cent cinquante, selon leurs compagnies; ils marcheront au second rang.

17. Alors le tabernacle du témoignage sera porté par le ministère des lévites et selon leurs compagnies. On le dressera de la même manière qu'on l'enlèvera; les lévites marcheront chacun en leur place et en leur rang[1].

18. Les enfants d'Éphraïm camperont du côté de l'occident; Élisama, fils d'Ammiud, est leur prince;

19. Tout le corps de ses combattants, dont on a fait le dénombrement, est de quarante mille cinq cents.

20. La tribu des enfants de Manassé sera près d'eux; Gamaliel, fils de Phadassur, est leur prince;

21. Et tout le corps de ses combattants, dont on a fait le dénombrement, est de trente-deux mille deux cents.

22. Abidan, fils de Gédéon, est le prince de la tribu des enfants de Benjamin;

23. Et tout le corps de ses combattants, dont on a fait le dénombrement, est de trente-cinq mille quatre cents.

24. Tous ceux dont on a fait le dénombrement pour être du camp d'Éphraïm, sont au nombre de cent huit mille cent hommes, selon leurs compagnies; ils marcheront au troisième rang.

25. Les enfants de Dan camperont du côté de l'aquilon, et Ahiéser, fils d'Ammisaddaï, est leur prince;

26. Tout le corps de ses combattants, dont on a fait le dénombrement, est de soixante-deux mille sept cents.

27. Ceux de la tribu d'Aser dresseront leurs tentes près de Dan, et leur prince est Phégiel, fils d'Ochran;

28. Tout le corps de ses combattants, dont on a fait le dénombrement, est de quarante et un mille cinq cents.

29. Ahira, fils d'Énan, est le prince de la tribu des enfants de Nephthali;

30. Tout le corps de ses combattants est de cinquante-trois mille quatre cents.

31. Le dénombrement de ceux qui seront dans le camp de Dan est de cent cinquante-sept mille six cents; et ils marcheront au dernier rang.

32. Toute l'armée des enfants d'Israël, selon leurs maisons et leurs familles, et partagée en divers corps, était de six cent trois mille cinq cent cinquante.

33. Mais les lévites ne furent point comptés dans ce dénombrement des enfants d'Israël; car le Seigneur l'avait ainsi ordonné à Moïse.

34. Et les enfants d'Israël exécutèrent tout ce que le Seigneur avait commandé. Ils campèrent par compagnies, et marchèrent selon le rang des familles et des maisons de leurs pères.

CHAPITRE III

Dénombrement de la tribu de Lévi. Rachat des aînés.

1. Voici la postérité d'Aaron et de Moïse[2], au jour où le Seigneur parla à Moïse sur la montagne de Sinaï.

[1] Les interprètes remarquent que non-seulement dans le camp, mais dans la marche même, les lévites devaient être environnés de l'armée des Israélites, autant que cela se pouvait, afin que l'armée fût toujours en état de couvrir et de garder le tabernacle avec ses ministres.

[2] Moïse ne parle point ici de ses propres enfants d'une manière particulière : ils restèrent confondus parmi les simples lévites.

2. Voici les noms des enfants d'Aaron : l'aîné était Nadab, et les autres Abiu, Éléazar et Ithamar.

3. Tels sont les noms des enfants d'Aaron qui ont reçu l'onction des prêtres, et dont les mains ont été consacrées pour exercer les fonctions du sacerdoce.

4. Or, Nadab et Abiu, ayant offert un feu étranger devant le Seigneur au désert de Sinaï, moururent sans enfants, et Éléazar et Ithamar exercèrent les fonctions du sacerdoce du vivant de leur père Aaron.

5. Le Seigneur parla donc à Moïse, et lui dit :

6. Faites venir la tribu de Lévi, et que ceux de cette tribu se tiennent devant Aaron, grand prêtre, afin qu'ils le servent, qu'ils veillent,

7. Et qu'ils observent tout ce qui concerne le culte que le peuple doit me rendre devant le tabernacle du témoignage ;

8. Qu'ils aient en garde les vases du tabernacle, remplissant le saint ministère.

9. Vous donnerez les lévites

10. A Aaron et à ses fils, auxquels ils sont accordés par les enfants d'Israël. Mais vous établirez Aaron et ses enfants pour les fonctions du sacerdoce. L'étranger qui usurpera le saint ministère sera puni de mort.

11. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

12. J'ai pris les lévites parmi les enfants d'Israël, à la place de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël ; c'est pourquoi les lévites seront à moi ;

13. Car tous les premiers-nés sont à moi. Depuis que j'ai frappé les premiers-nés en Égypte, je me suis consacré tous les premiers-nés en Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes ; ils sont tous à moi. Je suis le Seigneur.

14. Le Seigneur parla de nouveau à Moïse au désert de Sinaï, et lui dit :

15. Faites le dénombrement des enfants de Lévi selon les maisons de leurs pères et leurs familles, et comptez tous les mâles depuis un mois et au-dessus.

16. Moïse en fit donc le dénombrement, comme le Seigneur l'avait ordonné,

17. Et il trouva les enfants de Lévi, dont les noms suivent : Gerson, Caath et Mérari.

18. Fils de Gerson : Lebni et Séméi.

19. Fils de Caath : Amram, Jésaar, Hébron et Oziel.

20. Fils de Mérari : Moholi et Musi.

21. De Gerson sont sorties deux familles : celle de Lebni, et celle de Séméi,

22. Dont tous les mâles, d'un mois et au-dessus, ayant été comptés, sont au nombre de sept mille cinq cents.

23. Ceux-ci doivent camper derrière le tabernacle, vers l'occident,

24. Ayant pour prince Éliasaph, fils de Laël.

25. Et ils veilleront dans le tabernacle de l'alliance,

26. Ayant en garde le tabernacle, sa couverture, le voile qu'on tire devant la porte du tabernacle de l'alliance, et les rideaux du parvis, ainsi que le voile suspendu à l'entrée du parvis du tabernacle, tout ce qui appartient au ministère de l'autel, les cordages du tabernacle, et tout ce qui sert à son usage.

27. De Caath sont sorties les familles des Amramites, des Jésarites, des Hébronites et des Oziélites. Telles sont les familles des Caathites, dont on a fait le dénombrement selon leurs noms.

28. Tous les mâles, d'un mois et au-dessus, sont au nombre de huit mille six cents. Ils veilleront à la garde du sanctuaire,

29. Et camperont vers le midi ;

30. Leur prince sera Élisaphan, fils d'Oziel.

31. Ils garderont l'arche, la table, le chandelier, les autels et les vases du sanctuaire servant au saint ministère, le voile et tous les objets de ce genre.

32. Éléazar, fils d'Aaron, le grand prêtre, et prince des princes des lévites, sera au-dessus de ceux qui veilleront à la garde du sanctuaire[1].

33. Les familles sorties de Mérari sont les Moholites et les Musites, dont on a fait le dénombrement selon leurs noms.

34. Tous les mâles, d'un mois et au-dessus, sont au nombre de six mille deux cents.

35. Leur prince est Suriel, fils d'Abihaïel ; ils camperont vers le septentrion.

36. Ils auront en garde les ais du tabernacle, les barres, les colonnes avec leurs bases, et tout ce qui se rapporte au même usage,

37. Les colonnes qui environnent le parvis avec leurs bases, et les pieux avec leurs cordages.

38. Moïse et Aaron avec ses fils, qui ont la garde du sanctuaire au milieu des enfants d'Israël, camperont devant le tabernacle de l'alliance, c'est-à-dire, du côté de l'orient. Tout étranger qui s'en approchera sera puni de mort.

39. Tous les lévites, d'un mois et au-dessus, dont Moïse et Aaron firent le dénombrement selon leurs familles, comme le Seigneur le leur avait commandé, se trouvèrent au nombre de vingt-deux mille.

40. Le Seigneur dit encore à Moïse : Comptez tous les fils premiers-nés des enfants d'Israël depuis un mois et au-dessus, et vous en tiendrez le compte.

41. Vous prendrez pour moi les lévites à la place des premiers-nés des enfants d'Israël. Je suis le Seigneur. Et les troupeaux des lévites remplaceront tous les premiers-nés des troupeaux des enfants d'Israël.

42. Moïse fit donc le dénombrement des premiers-nés des enfants d'Israël, comme le Seigneur l'avait ordonné ;

43. Et tous les mâles marqués chacun par son nom depuis un mois et au-dessus, furent au nombre de vingt-deux mille deux cent soixante-treize.

44. Le Seigneur parla de nouveau à Moïse, et lui dit :

45. Prenez les lévites à la place des premiers-nés des enfants d'Israël, et les troupeaux des lévites à la place de leurs troupeaux ; et les lévites seront à moi. Je suis le Seigneur.

46. Et pour le prix des deux cent soixante-treize aînés des enfants d'Israël qui dépassent le nombre des lévites,

47. Vous recevrez cinq sicles par tête au poids du sanctuaire. Le sicle a vingt oboles.

48. Et vous donnerez cet argent à Aaron et à ses fils pour le prix de ceux qui sont au-dessus du nombre des lévites.

49. Moïse prit donc l'argent de ceux qui passaient ce nombre, et qu'on avait rachetés des lévites ;

50. Il reçut pour les premiers-nés des enfants d'Israël la somme de mille trois cent soixante-cinq sicles au poids du sanctuaire,

51. Et il remit cet argent à Aaron et à ses fils, selon l'ordre que le Seigneur lui avait donné.

CHAPITRE IV

Fonctions des lévites.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron, et leur dit :

2. Faites le dénombrement des fils de Caath séparément des autres lévites, par maisons et par familles[2],

3. De trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante ans, de tous ceux qui entrent dans le tabernacle d'alliance pour y assister *et pour y servir.*

4. Voici les fonctions des fils de Caath :

[1] Les interprètes remarquent qu'Éléazar, du vivant même d'Aaron son père, était le prince, c'est-à-dire, le premier, non-seulement des autres prêtres ses enfants ou enfants d'Ithamar son frère, mais encore des princes de tous les autres lévites qui étaient les chefs de leurs familles : c'est en ce sens que quelques-uns qui n'étaient pas souverains pontifes sont quelquefois appelés princes des prêtres.

[2] Quoique Gerson fût le fils aîné de Lévi, et Caath seulement le second ; néanmoins, comme Moïse et Aaron étaient fils d'Amram fils de Caath, les enfants de Caath furent préférés pour le ministère à ceux de Gerson.

JOSEPH VENDU PAR SES FRÈRES.

5. Lorsqu'il faudra décamper, Aaron et ses fils entreront dans le tabernacle de l'alliance et dans le Saint des saints. Ils déposeront le voile qui est tendu devant l'entrée du sanctuaire, et en couvriront l'arche du témoignage;

6. Ils mettront encore par-dessus une couverture de peaux de couleur violette, et étendront sur cette couverture un drap de couleur d'hyacinthe, et ils placeront les bâtons.

7. Ils envelopperont aussi dans un drap d'hyacinthe la table des pains de proposition, et ils mettront avec elle les encensoirs, les petits mortiers, les vases et les coupes pour les libations; et les pains resteront toujours sur la table.

8. Ils étendront par-dessus un drap d'écarlate, qu'ils couvriront encore d'une couverture de peaux violettes, et ils placeront les bâtons.

9. Ils prendront aussi un drap d'hyacinthe, dont ils couvriront le chandelier avec ses lampes, ses pincettes, ses mouchettes, et tous les objets nécessaires à l'entretien des lampes.

10. Ils couvriront toutes ces choses de peaux violettes, et placeront les bâtons.

11. Ils envelopperont aussi l'autel d'or d'un drap d'hyacinthe, ils étendront par-dessus une couverture de peaux violettes, et ils placeront les bâtons.

12. Ils envelopperont de même d'un drap d'hyacinthe tous les vases dont on se sert dans le sanctuaire. Ils étendront par-dessus une couverture de peaux violettes, et ils placeront les bâtons.

13. Ils ôteront les cendres de l'autel, et l'envelopperont dans un drap de pourpre.

14. Avec l'autel, ils mettront tous les accessoires employés au ministère de l'autel, les brasiers, les pincettes, les fourchettes, les crochets et les pelles. Ils couvriront les vases de l'autel tous ensemble d'une couverture de peaux violettes, et ils placeront les bâtons.

15. Après qu'Aaron et ses fils auront enveloppé le sanctuaire avec tous ses vases, quand le camp devra être levé, les fils de Caath s'avanceront pour porter toutes ces choses enveloppées; et ils ne toucheront point les vases du sanctuaire, de peur qu'ils ne meurent. Voilà ce que les fils de Caath doivent porter du tabernacle de l'alliance.

16. Éléazar, fils d'Aaron, grand prêtre, sera au-dessus d'eux, et c'est lui qui aura soin de l'huile pour entretenir les lampes, de l'encens composé de parfums, du sacrifice perpétuel, de l'huile d'onction, de tout ce qui appartient au culte du tabernacle, et de tous les vases qui sont dans le sanctuaire.

17. Le Seigneur parla donc à Moïse et à Aaron, et leur dit:

18. N'exposez pas le peuple de Caath à être exterminé du milieu des lévites;

19. Mais prenez garde qu'ils ne touchent point au Saint des saints, afin qu'ils vivent et qu'ils ne meurent pas. Aaron et ses fils entreront, ils disposeront ce que chacun des fils de Caath doit faire, et partageront la charge que chacun devra porter.

20. Que les autres cependant n'aient pas la curiosité de voir les choses qui sont dans le sanctuaire avant qu'elles soient enveloppées; autrement ils seront punis de mort.

21. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

22. Faites aussi le dénombrement des fils de Gerson, selon leurs maisons, leurs familles et leur généalogie,

23. De trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante ans. Comptez tous ceux qui entrent et qui servent dans le tabernacle de l'alliance.

24. Voici la charge de la famille des Gersonites:

25. Ils porteront les rideaux du tabernacle, le toit de l'alliance, la seconde couverture et la couverture de peaux violettes qui se met sur ces deux autres, avec le voile qui est tendu à l'entrée du tabernacle de l'alliance,

26. Les rideaux du parvis, et le voile qui est à l'entrée devant le tabernacle. Les fils de Gerson porteront tout ce qui appartient à l'autel, les cordages et les vases du ministère,

27. Selon l'ordre qu'ils en recevront d'Aaron et de ses fils; et chacun saura quelle est la charge qu'il doit porter.

28. Tel est l'emploi de la famille des Gersonites à l'égard du tabernacle de l'alliance, et ils seront soumis à Ithamar, fils d'Aaron, grand prêtre.

29. Vous ferez aussi le dénombrement des fils de Mérari par familles et selon les maisons de leurs pères,

30. En comptant, depuis trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante, tous ceux qui viennent exercer les fonctions de leur ministère, et s'appliquent au culte de l'alliance du témoignage.

31. Voici la charge qui leur sera destinée: ils porteront les ais du tabernacle et les barres, les colonnes avec leurs bases,

32. Les colonnes qui sont autour du parvis avec leurs bases, les pieux et les cordages. Ils prendront par compte tous les vases et tout ce qui sert au tabernacle, et les porteront ensuite.

33. C'est là l'emploi de la famille des Mérarites, et le service qu'ils rendront au tabernacle de l'alliance, et ils seront soumis à Ithamar, fils d'Aaron, grand prêtre.

34. Moïse et Aaron firent donc avec les princes de la synagogue le dénombrement des fils de Caath, par familles et selon les maisons de leurs pères,

35. En comptant, depuis trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante, tous ceux qui sont employés au ministère du tabernacle de l'alliance;

36. Et il s'en trouva deux mille sept cent cinquante.

37. C'est là le nombre du peuple de Caath qui entre dans le tabernacle de l'alliance. Moïse et Aaron en firent le dénombrement, selon que le Seigneur l'avait ordonné par Moïse.

38. On fit aussi le dénombrement des fils de Gerson, par familles et selon les maisons de leurs pères;

39. Et tous ceux qui sont employés au ministère du tabernacle de l'alliance ayant été comptés depuis trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante,

40. Il s'en trouva deux mille six cent trente.

41. C'est là le peuple des Gersonites, dont Moïse et Aaron prirent le nombre selon l'ordonnance du Seigneur.

42. On fit aussi le dénombrement des fils de Mérari par familles et selon les maisons de leurs pères;

43. Et tous ceux qui sont employés au culte et aux cérémonies du tabernacle de l'alliance ayant été comptés depuis trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante,

44. Il s'en trouva trois mille deux cents.

45. C'est là le nombre des fils de Mérari comptés par Moïse et Aaron selon que le Seigneur l'avait commandé à Moïse.

46. Tous ceux d'entre les lévites, dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron et les princes d'Israël firent marquer chacun par son nom, par familles et selon les maisons de leurs pères,

47. Depuis trente ans et au-dessus jusqu'à cinquante, et qui étaient employés au ministère du tabernacle, et à porter les fardeaux,

48. Se trouvèrent en tout au nombre de huit mille cinq cent quatre-vingts.

49. Moïse en fit le dénombrement par l'ordre du Seigneur, marquant chacun d'eux selon son emploi et selon la charge qu'il devait porter, comme le Seigneur le lui avait ordonné.

CHAPITRE V

Pureté du camp. Autre ordonnance pour la restitution. Sacrifice de jalousie.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2. Ordonnez aux enfants d'Israël d'éloigner du camp tout homme malade de la lèpre ou de la gonorrhée, ou devenu impur pour avoir touché un mort.

3. Chassez-les du camp, que ce soit un homme ou une

femme, de peur qu'ils ne souillent le lieu que j'habite parmi vous.

4. Les enfants d'Israël se conformèrent à cet ordre, et chassèrent ces personnes du camp, selon que le Seigneur l'avait commandé à Moïse.

5. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

6. Dites ceci aux enfants d'Israël : Lorsqu'un homme ou une femme auront commis quelqu'un des péchés qui arrivent d'ordinaire aux hommes [1], et qu'ils auront violé par négligence le commandement du Seigneur, et seront tombés en faute,

7. Ils confesseront leur péché, et rendront, à celui contre qui ils ont péché, le juste prix du tort qu'ils lui auront fait, en y ajoutant le cinquième.

8. S'il ne se trouve personne à qui cette restitution puisse se faire, ils la donneront au Seigneur, et elle appartiendra au prêtre, outre le bélier pour l'expiation, afin que la victime soit reçue favorablement du Seigneur.

9. Toutes les prémices offertes par les enfants d'Israël appartiennent au prêtre ;

10. Tout ce qui est offert dans le sanctuaire par chacun d'eux, et mis entre les mains du prêtre, appartiendra au prêtre.

11. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

12. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Lorsqu'une femme aura failli en méprisant son mari,

13. Et se sera approchée d'un autre homme, sans que son mari ait découvert la faute, son adultère est secret, et ne peut être prouvé par des témoins, puisqu'elle n'a point été surprise dans ce crime ;

14. Si le mari est transporté de l'esprit de jalousie contre sa femme, souillée véritablement ou faussement soupçonnée [2],

15. Il la mènera devant le prêtre, et présentera pour elle en offrande la dixième partie d'une mesure de farine d'orge. Il ne répandra point d'huile par-dessus, et n'y mettra pas d'encens, parce que c'est un sacrifice de jalousie, et une oblation pour découvrir l'adultère.

16. Le prêtre l'offrira et la présentera au Seigneur ;

17. Il prendra de l'eau sainte dans un vase de terre, et y mettra un peu de la terre du tabernacle.

18. La femme alors se tiendra debout devant le Seigneur, le prêtre lui découvrira la tête, et lui mettra entre les mains le sacrifice de commémoration et l'oblation de jalousie. Il tiendra lui-même entre ses mains les eaux très-amères sur lesquelles il a prononcé les malédictions avec des paroles d'exécration.

19. Il adjurera la femme en ces termes : Si un homme étranger ne s'est point approché de vous, et si vous ne vous êtes point souillée en quittant le lit conjugal, ces eaux très-amères, que j'ai chargées de malédictions, ne vous nuiront pas.

20. Mais si vous vous êtes retirée de votre mari, et souillée en vous approchant d'un autre homme,

21. Ces malédictions tomberont sur vous : Que le Seigneur vous rende un objet de malédiction et un exemple pour tout son peuple ; que votre sein éprouve la corruption, que votre ventre s'enfle et se déchire ;

22. Que ces eaux de malédiction entrent dans votre corps, que votre sein se gonfle et tombe en putréfaction. Et la femme répondra : Qu'il arrive ainsi, qu'il arrive ainsi.

23. Alors le prêtre écrira ces malédictions sur un livre, et les effacera ensuite avec les eaux très-amères qu'il aura chargées de malédictions,

[1] Il ne s'agit pas ici de toutes sortes de péchés, mais de ceux-là seulement où le tort fait peut être réparé avec de l'argent. Il parle des péchés où l'on est tombé par négligence, car il est question des autres dans l'Exode, ch. XXII, v. 1 et suiv. (S. AUG. *in Num. quæst.* 9, 10.)

[2] Cette ordonnance pour éprouver l'innocence d'une femme, pouvant quelquefois être accusée sur un seul soupçon, paraît avoir été faite à cause de la dureté des Juifs, qui auraient pû s'emporter jusqu'à tuer leurs femmes, si Dieu ne les avait arrêtés par ce moyen extraordinaire, véritable miracle continuel.

24. Et les lui donnera à boire. Lorsqu'elle les aura bues,

25. Le prêtre lui retirera des mains le sacrifice de jalousie, l'élèvera devant le Seigneur, et le mettra sur l'autel : il aura soin néanmoins

26. De séparer auparavant une poignée de ce qui est offert en sacrifice, et de le faire brûler sur l'autel ; et il donnera alors à la femme les eaux très-amères à boire.

27. Lorsqu'elle les aura bues, si elle est souillée, et qu'elle ait méprisé son mari en se rendant coupable d'adultère, elle sera pénétrée par ces eaux de malédiction, son ventre s'enflera et tombera en putréfaction ; et cette femme deviendra un objet de malédiction et un exemple pour tout le peuple.

28. Si elle n'a pas été souillée, elle n'en ressentira aucun mal, et elle aura des enfants.

29. Telle est la loi de jalousie. Si une femme s'éloigne de son mari et se souille,

30. Le mari, poussé par un esprit de jalousie, l'amènera devant le Seigneur, et le prêtre exécutera tout ce qui a été écrit.

31. Le mari sera exempt de faute, et la femme recevra la peine de son crime.

CHAPITRE VI

Consécration des Nazaréens. Bénédiction que les prêtres devaient donner au peuple d'Israël.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

2. Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : Un homme ou une femme qui auront fait vœu de se sanctifier et auront voulu se consacrer au Seigneur,

3. S'abstiendront de vin et de tout ce qui peut enivrer ; ils ne boiront point de vin aigri, ou de tout autre breuvage, ni de ce qui se tire du raisin ; ils ne mangeront point de raisins frais, ni de raisins secs.

4. Tout le temps qu'ils seront consacrés au Seigneur, selon leur vœu, ils ne mangeront rien du produit de la vigne, depuis le raisin sec jusqu'à un pepin.

5. Tout le temps de la séparation du Nazaréen [1], le rasoir ne passera pas sur sa tête, jusqu'à ce que les jours de sa consécration au Seigneur soient accomplis. Il sera saint, et laissera croître les cheveux de sa tête.

6. Tout le temps de sa consécration, il ne s'approchera point d'un mort,

7. Et il ne se souillera point en assistant aux funérailles, même de son père ou de sa mère, ou de son frère, ou de sa sœur, parce que la consécration de son Dieu est sur sa tête.

8. Tout le temps de sa séparation, il sera consacré au Seigneur.

9. Que si quelqu'un meurt subitement devant lui, la consécration de sa tête sera souillée ; il se fera raser aussitôt, le jour même de sa purification, ainsi que le septième jour.

10. Le huitième jour il offrira au prêtre, à l'entrée du tabernacle de l'alliance, deux tourterelles ou deux petits de colombe.

11. Et le prêtre en immolera un pour le péché, et l'autre en holocauste, et il priera pour lui, parce qu'il a été souillé par l'approche d'un mort ; il sanctifiera sa tête ce jour-là ;

12. Et il consacrera au Seigneur les jours de sa séparation, en offrant un agneau d'un an pour son péché : néanmoins tout le temps antérieur de sa séparation deviendra inutile, parce que sa consécration a été souillée.

13. Telle est la loi pour la consécration. Lorsque les jours de son vœu seront accomplis, le prêtre amènera l'homme à l'entrée du tabernacle de l'alliance,

[1] Il y avait des Nazaréens perpétuels, comme Samuel, Samson et saint Jean-Baptiste, et des Nazaréens temporaires, qui se consacraient à Dieu pour un temps déterminé, à l'occasion d'une maladie, d'un péril, etc. (Voy. Act. des Ap., XXI.) Comme l'indique le mot hébreu *nezir*, les Nazaréens étaient *séparés* du commun des hommes et pratiquaient la mortification.

14. Et il présentera au Seigneur en oblation un agneau d'un an et sans tache en holocauste, une brebis d'un an et sans tache pour le péché, et un bélier sans tache comme victime pacifique.

15. Il offrira aussi une corbeille de pains sans levain pétris avec de l'huile, et des gâteaux sans levain arrosés d'huile, avec des libations pour chaque chose.

16. Le prêtre les offrira devant le Seigneur, et sacrifiera l'hostie pour le péché, aussi bien que l'holocauste.

17. Il immolera encore au Seigneur le bélier comme hostie pacifique, et offrira en même temps la corbeille de pains sans levain, avec les libations qui doivent s'y joindre selon la coutume.

18. Alors la chevelure du Nazaréen consacrée à Dieu sera rasée devant la porte du tabernacle de l'alliance ; le prêtre prendra ses cheveux, et les brûlera sur le feu placé sous le sacrifice des victimes pacifiques ;

19. Il mettra entre les mains du Nazaréen, après que sa tête aura été rasée, l'épaule cuite du bélier, un gâteau sans levain de la corbeille et un autre gâteau aussi sans levain.

20. Et le Nazaréen les remettra entre les mains du prêtre, qui les élèvera devant le Seigneur; après avoir été sanctifiés, ils appartiendront au prêtre, comme la poitrine, qu'on a commandé de séparer, et la cuisse. Le Nazaréen peut boire du vin ensuite.

21. Telle est la loi du Nazaréen, lorsqu'il aura voué son oblation au Seigneur pour le temps de sa consécration, outre les autres sacrifices qu'il pourra faire de lui-même. Il exécutera, pour achever la sanctification, ce qu'il avait promis par son vœu.

22. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

23. Dites à Aaron et à ses fils : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël, en disant[1] :

24. Que le Seigneur vous bénisse et vous conserve.

25. Que le Seigneur vous découvre son visage et ait pitié de vous.

26. Que le Seigneur tourne son visage vers vous et vous donne la paix.

27. Ils invoqueront mon nom sur les enfants d'Israël, et je les bénirai.

CHAPITRE VII

Les princes des douze tribus offrent dans le tabernacle des dons et des victimes. Le Seigneur parle à Moïse de dessus le propitiatoire qui couvre l'arche.

1. Lorsque Moïse eut achevé le tabernacle, et l'eut sanctifié par des onctions avec tous les vases, ainsi que l'autel avec tous ses vases,

2. Les princes d'Israël et les chefs des familles dans chaque tribu, qui commandaient à tous ceux dont on avait fait le dénombrement,

3. Offrirent en présent devant le Seigneur six chariots couverts, avec douze bœufs. Deux chefs offrirent un chariot, et chacun d'eux un bœuf; et ils les présentèrent devant le tabernacle.

4. Alors le Seigneur dit à Moïse :

5. Recevez-les pour les employer au service du tabernacle ; vous les donnerez aux lévites, selon les fonctions et le rang de leur ministère.

6. Moïse ayant donc reçu les chariots et les bœufs, les donna aux lévites.

7. Aux fils de Gerson il donna deux chariots et quatre bœufs, selon le besoin qu'ils en avaient.

8. Aux fils de Mérari il donna les quatre autres chariots et huit bœufs, pour s'en servir aux fonctions de leurs charges, sous les ordres d'Ithamar, fils d'Aaron grand prêtre.

9. Aux fils de Caath, il ne donna point de chariots ni de bœufs, parce qu'ils servent dans le sanctuaire et portent leurs charges sur leurs épaules.

10. Les chefs firent donc leurs oblations devant l'autel pour la dédicace de cet autel, le jour où il fut consacré par l'onction.

11. Et le Seigneur dit à Moïse : Que chaque chef offre chaque jour les présents pour la dédicace de l'autel.

12. Le premier jour, Nahasson, fils d'Aminadab de la tribu de Juda, offrit son oblation ;

13. Et son présent fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

14. Un petit vase d'or, du poids de dix sicles, plein d'encens ;

15. Un bœuf de son troupeau, un bélier, et un agneau d'un an pour l'holocauste ;

16. Un bouc pour le péché ;

17. Et pour le sacrifice des victimes pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nahasson, fils d'Aminadab.

18. Le second jour Nathanaël, fils de Suar, chef de la tribu d'Issachar,

19. Offrit un plat d'argent de cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

20. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

21. Un bœuf de son troupeau, un bélier, et un agneau d'un an pour l'holocauste ;

22. Un bouc pour le péché ;

23. Et pour le sacrifice des victimes pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Nathanaël, fils de Suar.

24. Le troisième jour Éliab, fils d'Hélon, prince des enfants de Zabulon,

25. Offrit un plat d'argent pesant cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

26. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

27. Un bœuf de son troupeau, un bélier, et un agneau d'un an pour l'holocauste ;

28. Un bouc pour le péché ;

29. Et pour le sacrifice des victimes pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Éliab, fils d'Hélon.

30. Le quatrième jour Élisur, fils de Sédeür, prince des enfants de Ruben,

31. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

32. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

33. Un bœuf de son troupeau, un bélier, et un agneau d'un an pour l'holocauste ;

34. Un bouc pour le péché ;

35. Et comme hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Élisur, fils de Sédeür.

36. Le cinquième jour Salamiel, fils de Surisaddaï, prince des enfants de Siméon,

37. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire,

[1] Cette formule de bénédiction offre une belle signification. Ce n'est pas le prêtre qui bénit lui-même. Il est le représentant de Dieu, qui répand ses bénédictions sur les hommes. La vertu de la bénédiction émane directement de Dieu.

ous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

38. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

39. Un bœuf de son troupeau, un bélier, et un agneau d'un n pour l'holocauste ;

40. Un bouc pour le péché ;

41. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, inq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Salamiel, fils de Surisaddaï.

42. Le sixième jour Éliasaph, fils de Duel, prince des nfants de Gad,

43. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et n vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, ous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

44. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

45. Un bœuf de son troupeau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ;

46. Un bouc pour le péché ;

47. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Éliasaph, fils de Duel.

48. Le septième jour Élisama, fils d'Ammiud, prince des enfants d'Éphraïm,

49. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

50. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

51. Un bœuf de son troupeau, un bélier, et un agneau d'un an pour l'holocauste ;

52. Un bouc pour le péché ;

53. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Élisama, fils d'Ammiud.

54. Le huitième jour Gamaliel, fils de Phadassur, prince des enfants de Manassé,

55. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

56. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

57. Un bœuf de son troupeau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ;

58. Un bouc pour le péché ;

59. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Gamaliel, fils de Phadassur.

60. Le neuvième jour Abidan, fils de Gédéon, prince des enfants de Benjamin,

61. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

62. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

63. Un bœuf de son troupeau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ;

64. Un bouc pour le péché ;

65. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Abidan, fils de Gédéon.

66. Le dixième jour Ahiézer, fils d'Ammisaddaï, prince des enfants de Dan,

67. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

68. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

69. Un bœuf de son troupeau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ;

70. Un bouc pour le péché ;

71. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahiézer, fils d'Ammisaddaï.

72. Le onzième jour Phégiel, fils d'Ochran, prince des enfants d'Aser,

73. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et un vase d'argent de soixante-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

74. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

75. Un bœuf de son troupeau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ;

76. Un bouc pour le péché ;

77. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande de Phégiel, fils d'Ochran.

78. Le douzième jour Ahira, fils d'Énan, prince des enfants de Nephthali,

79. Offrit un plat d'argent qui pesait cent trente sicles, et un vase d'argent de soixande-dix sicles au poids du sanctuaire, tous deux pleins de farine mêlée avec de l'huile pour le sacrifice ;

80. Un petit vase d'or du poids de dix sicles, plein d'encens ;

81. Un bœuf de son troupeau, un bélier, un agneau d'un an pour l'holocauste ;

82. Un bouc pour le péché ;

83. Et pour hosties pacifiques, deux bœufs, cinq béliers, cinq boucs, et cinq agneaux d'un an. Telle fut l'offrande d'Ahira, fils d'Énan.

84. Voilà ce qui fut offert par les princes d'Israël à la dédicace de l'autel, le jour où il fut consacré : douze plats d'argent, douze vases d'argent, et douze petits vases d'or ;

85. Chaque plat d'argent pesant cent trente sicles, et chaque vase soixante-dix sicles, en sorte que tous les vases d'argent pesaient ensemble deux mille quatre cents sicles au poids du sanctuaire ;

86. Les douze petits vases d'or, pleins d'encens, dont chacun pesait dix sicles au poids du sanctuaire, faisaient ensemble cent vingt sicles d'or ;

87. Douze bœufs des troupeaux pour l'holocauste, douze béliers, douze agneaux d'un an, avec les libations ordinaires, et douze boucs pour le péché ;

88. Et pour hosties pacifiques, vingt-quatre bœufs, soixante béliers, soixante boucs, soixante agneaux d'un an. Telles sont les offrandes faites à la dédicace de l'autel, lorsqu'il fut consacré par l'onction.

89. Et lorsque Moïse entrait dans le tabernacle de l'alliance pour consulter l'oracle, il entendait la voix de Celui qui lui parlait du haut du propitiatoire, placé au-dessus de l'arche du témoignage entre les deux chérubins, et là *Dieu parlait* à Moïse.

CHAPITRE VIII

Du chandelier d'or. Purification et consécration des lévites.

1. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

2. Parlez à Aaron, et dites-lui : Lorsque vous aurez placé les sept lampes, que le chandelier soit du côté du midi. Donnez donc ordre que les lampes placées du côté opposé au septentrion se trouvent vis-à-vis de la table des pains de

JOSEPH EXPLIQUE LES SONGES DE PHARAON.

proposition, parce qu'elles doivent toujours jeter leur lumière vers cette partie qui est vis-à-vis du chandelier.

3. Aaron le fit et mit les lampes sur le chandelier, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

4. Or ce chandelier était d'or battu au marteau, ainsi que la tige du milieu et les branches qui en sortaient des deux côtés; et Moïse l'avait fait exécuter selon le modèle que le Seigneur lui avait montré.

5. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

6. Prenez les lévites du milieu des enfants d'Israël, et purifiez-les

7. Avec ces cérémonies: vous répandrez sur eux de l'eau d'expiation, et ils se raseront tout le corps. Et après avoir lavé leurs vêtements et s'être purifiés,

8. Ils prendront un bœuf du troupeau avec l'offrande de farine mêlée d'huile. Vous prendrez un autre bœuf du troupeau pour le péché,

9. Et vous ferez approcher les lévites devant le tabernacle de l'alliance, après avoir convoqué tous les enfants d'Israël.

10. Lorsque les lévites seront devant le Seigneur, les enfants d'Israël étendront les mains sur eux,

11. Et Aaron offrira les lévites au Seigneur comme un don des enfants d'Israël, afin qu'ils lui aident dans les fonctions de son ministère.

12. Les lévites poseront aussi leurs mains sur la tête des bœufs, dont vous immolerez l'un pour le péché, l'autre en holocauste, afin que vous priiez pour eux.

13. Vous placerez ensuite les lévites en présence d'Aaron et de ses fils, et vous les consacrerez, après les avoir offerts au Seigneur.

14. Vous les séparerez du milieu des enfants d'Israël, afin qu'ils soient à moi;

15. Et après cela ils entreront dans le tabernacle de l'alliance pour me servir [1]. Voilà la manière dont vous les purifierez et dont vous les consacrerez en les offrant au Seigneur; parce qu'ils m'ont été donnés par les enfants d'Israël.

16. Je les ai reçus à la place de tous les premiers-nés d'Israël.

17. Car tous les premiers-nés des enfants d'Israël, tant des hommes que des bêtes, sont à moi. Je les ai consacrés pour moi, le jour que je frappai tous les premiers-nés de l'Égypte;

18. Et j'ai pris les lévites à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël;

19. J'en ai fait don à Aaron et à ses fils, après les avoir tirés du milieu du peuple, afin qu'ils me servent dans le tabernacle de l'alliance à la place des enfants d'Israël, et qu'ils prient pour eux, de peur que le peuple ne soit frappé de quelque plaie, s'il ose s'approcher du sanctuaire.

20. Alors Moïse et Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël firent pour les lévites ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse.

21. Ils furent purifiés, ils lavèrent leurs vêtements, et Aaron les présenta en offrande devant le Seigneur, et pria pour eux,

22. Afin que, purifiés, ils entrassent dans le tabernacle de l'alliance pour y exercer leurs fonctions devant Aaron et ses fils. Tout ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse touchant les lévites fut exécuté.

23. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit:

24. Voici la loi pour les lévites: Depuis l'âge de vingt-cinq ans et au-dessus ils entreront dans le tabernacle de l'alliance, pour s'occuper de leur ministère [2];

25. Lorsqu'ils auront cinquante ans accomplis, ils ne serviront plus;

26. Ils aideront seulement leurs frères dans le tabernacle

[1] Les lévites entraient seulement dans le parvis du tabernacle, excepté lorsqu'il fallait le détendre et le dresser.

[2] A vingt-cinq ans les lévites étaient initiés au service du tabernacle; à trente ans, ils exerçaient toutes les fonctions de leur ministère; à cinquante ans, ils étaient exempts des travaux les plus pénibles.

de l'alliance, pour garder ce qu'on leur aura confié; mais ils ne feront plus leurs fonctions ordinaires. Vous disposerez ainsi les lévites pour les fonctions de leurs charges.

CHAPITRE IX

La Pâque célébrée pour la seconde fois. Description de la colonne de nuée et de la colonne de feu.

1. La seconde année après la sortie de l'Égypte, et le premier mois, le Seigneur parla à Moïse dans le désert de Sinaï, et lui dit:

2. Que les enfants d'Israël fassent la Pâque au temps prescrit,

3. C'est-à-dire le quatorzième jour de ce mois, vers le soir, selon les cérémonies et les ordonnances.

4. Moïse ordonna donc aux enfants d'Israël de faire la Pâque;

5. Et ils la firent au temps prescrit, le quatorzième jour du mois, au soir, près de la montagne de Sinaï. Les enfants d'Israël se conformèrent en tout à ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse [1].

6. Or quelques-uns, devenus impurs pour s'être approchés d'un corps mort, et ne pouvant pour cette raison faire la Pâque ce jour-là, vinrent trouver Moïse et Aaron,

7. Et leur dirent: Nous sommes impurs pour nous être approchés d'un corps mort: pourquoi serons-nous privés d'offrir en son temps l'oblation au Seigneur au milieu des enfants d'Israël?

8. Moïse leur répondit: Attendez que je consulte le Seigneur, pour savoir ce qu'il ordonne de vous.

9. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit:

10. Dites aux enfants d'Israël: Si un homme de votre peuple est devenu impur pour s'être approché d'un corps mort, ou s'il entreprend un voyage lointain, qu'il fasse la Pâque du Seigneur

11. Le second mois, le quatorzième jour du mois, sur le soir; il mangera la Pâque avec des pains sans levain et des laitues sauvages;

12. Il n'en laissera rien jusqu'au matin; il n'en brisera pas les os, et observera toutes les cérémonies de la Pâque.

13. Quiconque étant pur, et n'étant pas en voyage, ne fait point la Pâque, sera exterminé du milieu de son peuple, parce qu'il n'a pas offert en son temps le sacrifice au Seigneur; il portera la peine de son péché.

14. L'étranger et le voyageur qui se trouveront parmi vous feront aussi la Pâque en l'honneur du Seigneur, selon toutes les cérémonies et les ordonnances. Le même précepte sera observé parmi vous, tant par ceux du dehors que par ceux du pays [2].

15. Le jour donc que le tabernacle fut dressé, il fut couvert d'une nuée. Mais depuis le soir jusqu'au matin on vit paraître comme du feu au-dessus de la tente.

16. Et cela continua toujours. Une nuée couvrait le tabernacle durant le jour, et pendant la nuit elle paraissait en feu.

17. Lorsque la nuée qui couvrait le tabernacle s'enlevait, les enfants d'Israël partaient; ils campaient à l'endroit où la nuée s'arrêtait.

18. Ils partaient au commandement du Seigneur, et à son commandement ils dressaient le tabernacle. Aussi longtemps que la nuée s'arrêtait sur le tabernacle, ils restaient au même endroit;

19. Si elle s'y arrêtait longtemps, les enfants d'Israël veillaient dans l'attente du Seigneur, et ne partaient point

[1] Les Israélites firent une seule fois la Pâque dans le désert; ils devaient célébrer solennellement cette fête chaque année après avoir pris possession de la terre promise.

[2] Il ne saurait être question ici indistinctement de tous les étrangers. Il s'agit uniquement de ceux qui avaient reçu la circoncision et embrassé le judaïsme.

20. Tant que la nuée restait sur le tabernacle. Ils dressaient leurs tentes au commandement du Seigneur, et à son commandement ils les repliaient.

21. Si la nuée, étant restée sur le tabernacle depuis le soir jusqu'au matin, s'enlevait au point du jour, ils partaient aussitôt; et si elle se retirait après un jour et une nuit, ils détendaient aussitôt leurs pavillons.

22. Si elle restait sur le tabernacle pendant deux jours ou un mois, ou plus longtemps encore, les enfants d'Israël demeuraient au même endroit, et n'en partaient point; mais aussitôt que la nuée s'enlevait, ils décampaient.

23. Ils dressaient leurs tentes au commandement du Seigneur; ils partaient à son commandement, et ils demeuraient dans l'attente du Seigneur, selon l'ordre qu'il leur en avait donné par Moïse.

CHAPITRE X

Trompettes d'argent destinées à indiquer la marche du peuple d'Israël. Ordre du décampement lorsqu'ils partirent du désert de Sinaï pour aller dans la solitude de Pharan.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2. Faites-vous deux trompettes d'argent, battues au marteau, pour convoquer tout le peuple lorsqu'il faudra décamper.

3. Et quand vous aurez sonné de ces trompettes, tout le peuple s'assemblera près de vous, à l'entrée du tabernacle de l'alliance.

4. Si vous ne sonnez qu'une fois[1], les princes et les chefs du peuple d'Israël viendront vous trouver.

5. Mais si le son est prolongé et éclatant, ceux qui sont du côté de l'orient décamperont les premiers.

6. Au second son de la trompette, semblable au premier, ceux qui sont vers le midi replieront leurs pavillons; les autres feront de même, au bruit des trompettes qui sonneront le décampement.

7. Mais lorsqu'il faudra assembler le peuple, le son des trompettes sera simple, et non entrecoupé.

8. Les prêtres enfants d'Aaron sonneront des trompettes; et cette ordonnance sera en vigueur dans toute votre postérité[2].

9. Si vous sortez de votre pays pour aller à la guerre contre vos ennemis qui s'avancent contre vous, vous ferez éclater le son de ces trompettes, et le Seigneur votre Dieu se souviendra de vous, pour vous délivrer des mains de vos ennemis.

10. Lorsque vous ferez un festin, que vous célébrerez les jours de fête et les premiers jours des mois, vous sonnerez des trompettes en offrant les holocaustes et les hosties pacifiques, afin que votre Dieu se souvienne de vous[3]. Je suis le Seigneur votre Dieu.

11. Le vingtième jour du second mois de la seconde année, la nuée se leva de dessus le tabernacle de l'alliance,

12. Et les enfants d'Israël partirent du désert de Sinaï[4] rangés par compagnies, et la nuée s'arrêta dans le désert de Pharan.

13. Les premiers qui décampèrent, suivant l'ordre donné par le Seigneur à Moïse,

14. Furent les enfants de Juda, selon leurs compagnies, dont Nahasson, fils d'Aminadab, était le prince.

[1] Ou mieux, selon l'hébreu, si vous sonnez d'une seule trompette.

[2] On voit par là que sonner de la trompette était un acte religieux. On en sonnait dans quatre circonstances seulement: 1° pour les repas ou festins qui accompagnaient les sacrifices; 2° pour convoquer les assemblées de la nation; 3° pour annoncer le décampement et la marche; 4° lorsqu'il fallait aller au combat.

[3] C'est une manière de parler qui signifie plutôt que ces trompettes avertiraient le peuple de se souvenir de Dieu.

[4] Les Israélites étaient restés près d'un an dans le désert de Sinaï. Ils y avaient reçu la loi de Dieu, et tous les objets consacrés au culte y furent exécutés. (S. HIERON. *Ep.* XII, *de Mans.*)

15. Nathanaël, fils de Suar, était le prince de la tribu des enfants d'Issachar.

16. Éliab, fils d'Hélon, était le prince de la tribu de Zabulon.

17. Le tabernacle ayant été replié, les enfants de Gerson et de Mérari le portèrent, et se mirent en route.

18. Les enfants de Ruben partirent ensuite chacun selon sa compagnie et son rang; et Hélisur, fils de Sédeür, en était le prince.

19. Salamiel, fils de Surisaddaï, était le prince de la tribu des enfants de Siméon.

20. Éliasaph, fils de Duel, était le prince de la tribu de Gad.

21. Les Caathites, qui portaient le sanctuaire, partirent après; et on portait toujours le tabernacle, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au lieu où il devait être dressé.

22. Les enfants d'Éphraïm décampèrent aussi chacun suivant sa compagnie; et Élisama, fils d'Ammiud, était le prince de leur corps.

23. Gamaliel, fils de Phadassur, était le prince de la tribu des enfants de Manassé;

24. Et Abidan, fils de Gédéon, était chef de la tribu de Benjamin.

25. Les enfants de Dan partirent les derniers, suivant leurs compagnies; et Ahiézer, fils d'Ammisaddaï, était le prince de leur corps.

26. Phégiel, fils d'Ochran, était le prince de la tribu des enfants d'Aser;

27. Et Ahira, fils d'Énan, était le prince de la tribu des enfants de Nephthali.

28. Tel était l'ordre du camp et la manière dont les enfants d'Israël devaient marcher selon leurs compagnies lorsqu'ils décampaient.

29. Alors Moïse dit à Hobab, fils de Raguel, Madianite, son allié: Nous allons au lieu que le Seigneur doit nous donner; venez avec nous, afin que nous vous comblions de biens; parce que le Seigneur en a promis de très-grands à Israël[1].

30. Hobab lui répondit: Je n'irai point avec vous, mais je retournerai au pays où je suis né.

31. Ne nous quittez pas, reprit Moïse; parce que vous savez où nous devons camper dans le désert, et vous serez notre guide.

32. Et quand vous serez venu avec nous, nous vous donnerons la meilleure part des biens que le Seigneur nous accordera.

33. Ils partirent donc de la montagne du Seigneur et marchèrent trois jours. L'arche de l'alliance du Seigneur allait devant eux, marquant le lieu où ils devaient camper pendant ces trois jours.

34. La nuée du Seigneur les couvrait le jour durant leur marche.

35. Et lorsqu'on élevait l'arche, Moïse disait: Levez-vous, Seigneur, que vos ennemis soient dissipés, et que ceux qui vous haïssent fuient devant votre face.

36. Et lorsqu'on posait l'arche, il disait: Revenez, Seigneur, vers l'armée de votre peuple d'Israël.

CHAPITRE XI

Convoitise du peuple. Les soixante-dix vieillards. Les cailles. Tombeaux de concupiscence.

1. Cependant un murmure s'éleva parmi le peuple, se plaignant contre le Seigneur de la fatigue qu'il endurait. Le Seigneur, l'ayant entendu, fut irrité, et le feu du Seigneur s'alluma contre eux et dévora l'extrémité du camp.

2. Le peuple cria vers Moïse; Moïse pria le Seigneur, et le feu s'éteignit.

[1] Il est probable que Hobab était fils de Jéthro ou Raguel. Il était venu, sans doute, trouver Moïse en compagnie de son père (Exode, XVIII), et il resta parmi les Israélites avec Séphora, sa sœur, femme de Moïse.

3. Et il appela ce lieu l'Incendie, parce que le feu du Seigneur s'y était allumé contre eux.

4. Or une troupe de petit peuple venu d'Égypte avec eux[1], se laissant aller à la convoitise, s'assit et pleura; les enfants d'Israël s'étant joints à eux, tous se mirent à dire : Qui nous donnera de la chair à manger?

5. Nous nous souvenons des poissons que nous mangions pour rien en Égypte; les concombres, les melons, les poireaux, les oignons et l'ail nous reviennent à la mémoire.

6. Notre âme languit, nos yeux ne voient que de la manne.

7. Or la manne était comme la graine de la coriandre et de la couleur du bdellion.

8. Le peuple la recueillait autour du camp, et après l'avoir ramassée il la broyait sous la meule ou la pilait dans un mortier; il la faisait cuire ensuite dans un vase de fer, et en faisait des gâteaux qui avaient le goût comme de pain pétri avec de l'huile.

9. Quand la rosée tombait sur le champ durant la nuit, la manne descendait en même temps.

10. Moïse entendit donc le peuple pleurer dans chaque famille à l'entrée des tentes. Alors la colère du Seigneur s'enflamma; ce murmure parut insupportable à Moïse,

11. Et il dit au Seigneur : Pourquoi avez-vous affligé votre serviteur? Pourquoi ne trouvé-je point grâce devant vous? Et pourquoi m'avez-vous chargé du poids de tout ce peuple?

12. Est-ce moi qui ai donné naissance à toute cette multitude, ou qui l'ai engendrée, pour que vous me disiez : Portez-les sur votre sein, comme une nourrice a coutume de porter un petit enfant, et menez-les dans la terre que j'ai promise avec serment à leurs pères?

13. Où trouverai-je des viandes pour en donner à une si grande multitude? Ils pleurent et crient contre moi, en disant : Donnez-nous de la viande à manger.

14. Je ne puis porter seul tout ce peuple, parce qu'il m'est devenu à charge.

15. Si votre volonté s'oppose en cela à mon désir, je vous en conjure, faites-moi mourir, et que je trouve grâce à vos yeux, de peur d'être accablé de tant de maux.

16. Le Seigneur répondit à Moïse : Assemblez-moi soixante-dix hommes des anciens d'Israël, que vous saurez expérimentés et propres à gouverner; vous les conduirez à l'entrée du tabernacle de l'alliance, où vous les ferez rester avec vous[2];

17. Je descendrai vous parler; je prendrai de l'esprit qui est en vous, et je leur en donnerai, afin qu'ils soutiennent avec vous le fardeau de ce peuple, et que vous ne soyez point accablé.

18. Vous direz aussi au peuple : Purifiez-vous, demain vous mangerez de la chair; car je vous ai entendu dire : Qui nous donnera de la viande à manger? Nous étions bien en Égypte. Le Seigneur vous donnera donc de la chair, afin que vous en mangiez,

19. Non un jour, ni deux jours, ni cinq, ni dix, ni vingt;

20. Mais un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et vous donne des nausées; parce que vous avez rejeté le Seigneur qui est au milieu de vous, et que vous avez pleuré devant lui en disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Égypte?

21. Moïse lui dit : Il y a six cent mille hommes de ce peuple, et vous dites : Je leur donnerai de la viande à manger tout un mois?

22. Égorgera-t-on des troupeaux entiers de brebis ou de bœufs, afin de procurer assez de nourriture? Rassemblerez-vous tous les poissons de la mer pour les rassasier?

23. Le Seigneur lui répondit : La main du Seigneur est-elle impuissante? Vous allez voir présentement si l'effet suit ma parole.

24. Moïse vint donc vers le peuple et lui rapporta les paroles du Seigneur; et ayant choisi soixante-dix hommes parmi les anciens d'Israël, il les plaça près du tabernacle.

25. Alors le Seigneur descendit dans la nuée, parla à Moïse, prit de l'esprit qui était en lui et le communiqua à ces soixante-dix hommes. L'Esprit s'étant reposé en eux, ils commencèrent à prophétiser et continuèrent toujours dans la suite.

26. Or, deux de ces hommes, dont l'un se nommait Eldad, et l'autre Médad, étaient restés dans le camp; l'Esprit se reposa sur eux, car ils avaient été désignés, et n'étaient point venus au tabernacle.

27. Comme ils prophétisaient dans le camp, un jeune homme courut à Moïse et lui dit : Eldad et Médad prophétisent dans le camp.

28. Aussitôt Josué, fils de Nun, ministre de Moïse et choisi entre plusieurs, lui dit : Moïse, mon seigneur, empêchez-les.

29. Mais Moïse répliqua : Pourquoi êtes-vous jaloux à cause de moi? Plaise à Dieu que tout le peuple prophétise et que le Seigneur répande son Esprit en lui!

30. Après cela Moïse revint au camp avec les anciens d'Israël.

31. En même temps un vent excité par le Seigneur, emportant des cailles d'au delà de la mer, les amena et les fit tomber autour du camp dans l'espace d'une journée de chemin; elles volaient en l'air à une hauteur de terre de deux coudées seulement.

32. Le peuple se levant donc durant tout ce jour, la nuit suivante et le lendemain, ramassa une si grande quantité de cailles, que ceux qui en avaient le moins en avaient dix mesures; et ils les firent sécher tout autour du camp[1].

33. Ils avaient encore la chair entre les dents, et ils n'avaient pas achevé de manger cette viande, que la fureur du Seigneur s'alluma contre le peuple et le frappa d'une très-grande plaie.

34. C'est pourquoi ce lieu fut appelé les Sépulcres de concupiscence, parce qu'ils y ensevelirent le peuple qui avait désiré de la chair. Ayant quitté les Sépulcres de concupiscence, ils vinrent à Haseroth, où ils demeurèrent.

CHAPITRE XII

Marie, sœur de Moïse, frappée de lèpre pour avoir murmuré contre son frère.

1. Alors Marie et Aaron parlèrent contre Moïse, à cause de sa femme, qui était Éthiopienne[2],

2. Et ils dirent : Le Seigneur a-t-il parlé par Moïse seul? Ne nous a-t-il pas parlé comme à lui? Ce que le Seigneur ayant entendu

3. (Car Moïse était le plus doux des hommes qui étaient sur la terre),

4. Il parla aussitôt à Moïse, à Aaron et à Marie, et leur dit : Allez, tous trois seulement, au tabernacle de l'alliance. Et lorsqu'ils y furent arrivés,

5. Le Seigneur descendit dans la colonne de nuée, se tint

[1] La populace venue d'Égypte à la suite des Israélites, et qui ne devait pas participer directement aux promesses divines, se laissa séduire par un sentiment de gourmandise et de sensualité. Les murmures de cette populace grossière gagnèrent promptement les Israélites eux-mêmes. Cette multitude, d'un caractère faible et versatile, se mit à pleurer comme des enfants et à regretter les légumes de l'Égypte.

[2] Le conseil des anciens n'était pas composé de vieillards, mais d'hommes sages et expérimentés. Ce fut l'origine ou du moins le premier modèle du sanhédrin, qui ne paraît pas avoir été organisé avant l'époque des Machabées.

[1] Les Égyptiens ont conservé de nos jours la coutume de faire sécher au soleil ou sur le sable échauffé les poissons et la chair des oiseaux de passage.

[2] Elle se nommait Séphora (Exode, II, 21), et était originaire du pays de Madian, que l'Écriture comprend dans l'Éthiopie orientale. La mer Rouge séparait les deux parties de l'Éthiopie. (S. Aug. *Quæst.* 20. — Theodor. *Quæst.* 22.) La conduite d'Aaron et de Marie eut pour cause, sans doute, quelque démêlé avec Séphora, ou la jalousie qu'ils conçurent contre cette femme, qui affectait peut-être quelque supériorité à l'égard de Marie, se fondant sur la prééminence de son époux.

à l'entrée du tabernacle, et appela Aaron et Marie. Ceux-ci s'approchèrent,

6. Et il leur dit : Écoutez mes paroles : Si quelqu'un parmi vous est prophète du Seigneur, je lui apparaîtrai en vision ou je lui parlerai en songe.

7. Mais il n'en est pas ainsi de Moïse, mon serviteur très-fidèle dans toute ma maison.

8. Car je lui parle bouche à bouche; il voit le Seigneur clairement, et non par énigmes et par figures. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur Moïse?

9. Et, irrité contre eux, il se retira.

10. La nuée se retira en même temps de l'entrée du tabernacle, et Marie parut aussitôt couverte d'une lèpre blanche comme la neige. Ayant jeté les yeux sur elle, et la voyant couverte de lèpre,

11. Aaron dit à Moïse : Seigneur, je vous conjure, ne nous imputez pas ce péché, que nous avons commis follement,

12. De peur que celle-ci ne devienne comme morte, et comme l'enfant rejeté du sein de sa mère. Voilà que la lèpre lui a déjà mangé la moitié du corps.

13. Alors Moïse cria vers le Seigneur, et lui dit : O Dieu, guérissez-la, je vous prie.

14. Le Seigneur lui répondit : Si son père lui avait craché au visage, n'aurait-elle pas dû demeurer au moins sept jours couverte de honte? Qu'elle reste donc hors du camp pendant sept jours, et après cela on la fera revenir.

15. Marie fut donc chassée du camp pendant sept jours; et le peuple ne s'éloigna point de ce lieu jusqu'à ce que Marie fût rappelée.

CHAPITRE XIII

Moïse, par l'ordre de Dieu, envoie un homme de chaque tribu pour considérer la terre promise. Retour de ces hommes. Murmures du peuple. Fidélité de Caleb et de Josué.

1. Le peuple partit d'Haseroth et dressa ses tentes dans le désert de Pharan.

2. Le Seigneur parla à Moïse en cet endroit, et lui dit :

3. Envoyez considérer le pays de Chanaan, que je dois donner aux enfants d'Israël, par des hommes d'entre les princes de chaque tribu.

4. Moïse fit ce que le Seigneur lui avait commandé, et il envoya du désert de Pharan les principaux chefs dont voici les noms :

5. De la tribu de Ruben, Sammua, fils de Zéchur;

6. De la tribu de Siméon, Sapha, fils d'Huri;

7. De la tribu de Juda, Caleb, fils de Jéphoné;

8. De la tribu d'Issachar, Igal, fils de Joseph;

9. De la tribu d'Éphraïm, Osée, fils de Nun;

10. De la tribu de Benjamin, Phalri, fils de Raphu;

11. De la tribu de Zabulon, Geddiel, fils de Sodi;

12. De la tribu de Joseph, de la famille de Manassé, Gaddi, fils de Susi;

13. De la tribu de Dan, Ammiel, fils de Gemalli;

14. De la tribu d'Aser, Sthur, fils de Michaël;

15. De la tribu de Nephthali, Nahabi, fils de Vapsi;

16. De la tribu de Gad, Guel, fils de Machi.

17. Ce sont les noms des hommes que Moïse envoya considérer la terre; et il donna à Osée, fils de Nun, le nom de Josué.

18. Moïse les envoya donc considérer le pays de Chanaan, et leur dit : Montez du côté du midi, et lorsque vous serez arrivés aux montagnes,

19. Examinez cette terre et le peuple qui l'habite, s'il est fort, ou faible; s'il est nombreux, ou en petit nombre;

20. Si la terre est bonne, ou mauvaise; si les villes sont fortifiées, ou sans murailles;

21. Si le terroir est gras, ou stérile; s'il est planté de bois, ou sans arbres. Soyez fermes, et apportez-nous des fruits de la terre. Or c'était alors le temps où l'on peut manger les raisins précoces.

22. Ces hommes étant partis, explorèrent le pays depuis le désert de Sin jusqu'à Rohob, à l'entrée d'Émath.

23. Ils montèrent vers le midi et vinrent à Hébron, où étaient Achiman, Sisaï et Tholmaï, fils d'Énac; car Hébron a été bâtie sept ans avant Tanis, ville d'Égypte.

24. S'étant avancés jusqu'au Torrent de la Grappe, ils coupèrent une branche de vigne avec sa grappe, que deux hommes portèrent sur un bâton[1]. Ils prirent aussi des grenades et des figues dans ce lieu,

25. Qui depuis fut appelé Néhélescol, c'est-à-dire le Torrent de la Grappe, à cause de cette grappe de raisin que les enfants d'Israël en rapportèrent.

26. Ceux qui avaient été explorer le terrain revinrent au bout de quarante jours, après en avoir fait le tour.

27. Ils vinrent trouver Moïse et Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël dans le désert de Pharan, vers Cadès. Leur ayant fait leur rapport, ainsi qu'à tout le peuple, ils montrèrent des fruits de la terre,

28. Et dirent : Nous sommes allés dans le pays où vous nous avez envoyés, et où coulent véritablement le lait et le miel, comme on peut le connaître par ces fruits.

29. Mais il a des habitants très-forts et de grandes villes fermées de murailles. Nous y avons vu la race d'Énac.

30. Amalec habite vers le midi; les Héthéens, les Jébuséens et les Amorrhéens dans les montagnes; les Chananéens sont établis sur le bord de la mer et le long du fleuve du Jourdain.

31. Cependant des murmures commençaient à s'élever contre Moïse. Caleb s'efforça de les apaiser en disant : Allons et prenons possession de ce pays, car nous pouvons nous en emparer.

32. Mais les autres, qui avaient été avec lui, disaient au contraire : Nous ne pouvons point aller combattre ce peuple, parce qu'il est plus fort que nous[2].

33. Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient vu, en disant : La terre que nous avons parcourue dévore ses habitants; le peuple que nous avons vu est d'une taille extraordinaire.

34. Nous y avons remarqué des monstres, des fils d'Énac de la race des géants, auprès desquels nous paraissions comme des sauterelles.

CHAPITRE XIV

Murmures du peuple. Punition.

1. Tout le peuple se mit donc à crier, et pleura toute la nuit;

2. Et tous les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et Aaron, en disant :

3. Plût à Dieu que nous fussions morts en Égypte! Et plaise au Ciel que nous succombions dans ce vaste désert, plutôt que d'être introduits par le Seigneur dans un pays où nous tomberons sous le glaive, et où nos femmes et nos enfants seront réduits en captivité! Ne vaut-il pas mieux retourner en Égypte?

4. Ils se dirent l'un à l'autre : Donnons-nous un chef, et retournons en Égypte.

5. Moïse et Aaron ayant appris cela, se prosternèrent en terre à la vue de toute la multitude des enfants d'Israël.

6. Mais Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jéphoné, qui avaient aussi parcouru cette terre, déchirèrent leurs vêtements,

7. Et dirent à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Le pays dont nous avons fait le tour est excellent.

[1] A cause de sa grosseur et pour la conserver intacte. Les voyageurs modernes assurent que dans le voisinage d'Hébron on recueille des grappes de raisin de cinq à six kilogrammes, et de plus pesantes encore.

[2] Leur conduite ici est d'autant plus coupable, qu'ils usaient d'exagération et même de mensonge.

JOSEPH RECONNU PAR SES FRÈRES.

8. Si le Seigneur nous est favorable, il nous y introduira et nous livrera cette terre où coulent le lait et le miel.

9. Ne vous révoltez point contre le Seigneur; n'ayez pas peur du peuple de ce pays, parce que nous pouvons le dévorer comme on dévore un morceau de pain. Ils sont destitués de tout secours : le Seigneur est avec nous, ne craignez point.

10. Tout le peuple alors, poussant de grands cris, voulait les lapider; mais tout à coup la gloire du Seigneur apparut à tous les enfants d'Israël sur le tabernacle de l'alliance.

11. Et le Seigneur dit à Moïse : Jusqu'à quand ce peuple m'outragera-t-il? Jusqu'à quand ne me croira-t-il pas, après tous les miracles que j'ai opérés sous ses yeux?

12. Je les frapperai de la peste et je les exterminerai; pour vous, je vous établirai prince sur un peuple plus grand et plus fort que celui-ci.

13. Moïse répondit au Seigneur : Les Égyptiens, du milieu desquels vous avez tiré ce peuple,

14. Et les habitants de ce pays, qui ont ouï dire, Seigneur, que vous habitez au milieu de ce peuple, que vous y êtes vu face à face, que vous le couvrez de votre nuée, et que vous marchez devant lui le jour dans une colonne de nuée, et la nuit dans une colonne de feu,

15. Apprendront donc que vous avez fait mourir une si grande multitude comme un seul homme; ils diront :

16. Il ne pouvait introduire ce peuple dans le pays qu'il avait promis avec serment; c'est pourquoi il les a fait tous mourir dans le désert.

17. Que le Seigneur donc fasse éclater la grandeur de sa puissance, selon que vous l'avez juré, en disant.

18. Le Seigneur est patient et plein de miséricorde, il efface les iniquités et les crimes, et il ne laisse impuni aucun coupable, visitant les péchés des pères dans les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.

19. Pardonnez, je vous supplie, le péché de ce peuple selon la grandeur de votre miséricorde, de même que vous lui avez été favorable depuis la sortie d'Égypte jusqu'à ce lieu.

20. Le Seigneur lui répondit : J'ai pardonné selon votre demande.

21. Je le jure par moi-même, toute la terre sera remplie de la gloire du Seigneur.

22. Cependant tous les hommes qui ont vu l'éclat de ma majesté et les miracles que j'ai opérés en Égypte et dans le désert, et qui m'ont déjà tenté dix fois, sans obéir à ma voix,

23. Ne verront pas la terre que j'ai promise à leurs pères avec serment; nul de ceux qui m'ont outragé ne la verra.

24. Pour Caleb, mon serviteur, qui, plein d'un autre esprit, m'a suivi fidèlement, je le ferai entrer dans cette terre dont il a fait le tour, et sa race la possédera.

25. Comme les Amalécites et les Chananéens habitent dans les vallées, décampez demain et retournez dans le désert par le chemin de la mer Rouge.

26. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron, et leur dit :

27. Jusqu'à quand cette multitude perverse murmurera-t-elle contre moi? J'ai entendu les plaintes des enfants d'Israël.

28. Dites-leur donc : Je vis [1], dit le Seigneur; je vous traiterai selon la parole que j'ai entendue :

29. Vos corps resteront gisants dans ce désert. Vous tous qui avez été comptés depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, et qui avez murmuré contre moi [2],

[1] Je vis, forme de serment, c'est-à-dire, je jure par ma vie, qu'il est aussi certain que je vous traiterai selon la parole que j'ai entendue, qu'il est certain que je suis le Dieu vivant.

[2] Les lévites ne paraissent pas avoir été compris dans la sentence, sans doute parce qu'ils n'avaient pas pris part à la révolte. Il est certain qu'Éléazar, fils d'Aaron et déjà prêtre (Nombr., III, 4), entra dans la terre promise avec Josué et présida au partage des terres.

30. Vous n'entrerez pas dans cette terre où j'avais juré de vous faire habiter, excepté Caleb, fils de Jéphoné, et Josué, fils de Nun.

31. Mais j'y introduirai vos petits-enfants, dont vous avez dit qu'ils seraient la proie de vos ennemis, afin qu'ils voient cette terre que vous avez dédaignée.

32. Vos corps resteront gisants dans le désert.

33. Vos enfants seront errants dans ce désert pendant quarante ans, et ils porteront la peine de votre révolte contre moi jusqu'à ce que les cadavres de leurs pères soient consumés dans le désert,

34. Selon le nombre de quarante jours, pendant lesquels vous avez considéré cette terre, en comptant une année pour chaque jour. Vous porterez donc pendant quarante ans la peine de vos iniquités, et vous connaîtrez ma vengeance;

35. Parce que je traiterai comme je l'ai dit toute cette multitude perverse qui s'est soulevée contre moi; elle sera consumée dans ce désert et y mourra.

36. C'est pourquoi tous ces hommes envoyés par Moïse pour considérer la terre promise, et qui, de retour, avaient fait murmurer tout le peuple contre lui en décriant cette terre comme mauvaise,

37. Moururent frappés par le Seigneur.

38. Josué, fils de Nun, et Caleb, fils de Jéphoné, survécurent seuls de tous ceux qui avaient été reconnaître le pays.

39. Moïse rapporta toutes les paroles du Seigneur à tous les enfants d'Israël, et le peuple en fut profondément affligé.

40. Mais le lendemain, s'étant levés de grand matin, ils montèrent sur le haut de la montagne et dirent : Nous sommes prêts à monter au lieu dont le Seigneur a parlé, parce que nous avons péché [1].

41. Moïse leur dit : Pourquoi voulez-vous marcher contre la parole du Seigneur? Cette transgression ne vous réussira point.

42. Ne montez pas, car le Seigneur n'est point avec vous, de peur que vous ne soyez renversés devant vos ennemis.

43. Les Amalécites et les Chananéens sont devant vous, et vous tomberez sous leur glaive; parce que vous n'avez pas voulu obéir au Seigneur, le Seigneur ne sera pas avec vous.

44. Mais, frappés d'aveuglement, ils ne laissèrent pas de monter sur le haut de la montagne. Cependant l'arche de l'alliance du Seigneur et Moïse ne sortirent point du camp.

45. Les Amalécites et les Chananéens, qui habitaient dans la montagne, descendirent contre eux; après les avoir battus et taillés en pièces, ils les poursuivirent jusqu'à Horma.

CHAPITRE XV

Lois prescrites touchant les oblations. Violateur du sabbat lapidé.

1. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

2. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Lorsque vous serez entrés dans le pays que je vous donnerai pour y habiter,

3. Et que vous offrirez au Seigneur ou un holocauste, ou une victime, pour vous acquitter d'un vœu, ou par une offrande volontaire, ou en faisant brûler dans vos fêtes solennelles une odeur agréable au Seigneur, des bœufs ou des brebis;

4. Quiconque aura immolé la victime offrira, pour le sacrifice de farine, la dixième partie d'un éphi, mêlée avec une mesure d'huile qui tiendra la quatrième partie du hin;

5. Et il donnera, soit pour l'holocauste, soit pour la victime, la même mesure de vin pour les libations.

6. Pour chaque agneau et pour chaque bélier, l'offrande

[1] Les Israélites avouent leur faute; mais pour se soustraire au châtiment qui vient de leur être infligé par Dieu, ils veulent pénétrer sur-le-champ dans la Palestine. En traversant les montagnes de l'Idumée, ils sont surpris par les habitants, qui les repoussent et les taillent en pièces.

sera de deux dixièmes de farine mêlée avec un tiers de hin d'huile;

7. Et il offrira pour la libation le tiers de la même mesure en odeur agréable au Seigneur.

8. Mais lorsque vous offrirez des bœufs ou en holocauste, ou en sacrifice, pour accomplir un vœu ou pour offrir des victimes pacifiques,

9. Vous donnerez pour chaque bœuf trois dixièmes de farine mêlée avec une mesure d'huile de la moitié du hin;

10. Et vous y joindrez pour les libations la même mesure de vin, comme une oblation de très-agréable odeur au Seigneur.

11. Vous agirez de même

12. Pour tous les bœufs, les béliers, les agneaux et les chevreaux.

13. Ceux du pays et les étrangers

14. Offriront les sacrifices avec les mêmes cérémonies.

15. Il y aura une seule loi et une même ordonnance pour vous et pour les étrangers.

16. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit:

17. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur:

18. Lorsque vous serez arrivés dans la terre que je vous donnerai,

19. Et que vous aurez mangé des pains de ce pays, vous mettrez à part pour le Seigneur les prémices de ce que vous mangerez.

20. De même que vous mettrez à part les prémices de l'aire.

21. Ainsi vous donnerez au Seigneur les prémices de ce que vous mangerez.

22. Si vous oubliez, par ignorance, de faire quelqu'une de ces choses que le Seigneur a dites à Moïse,

23. Et ce qu'il vous a commandé par lui dès le jour où il a commencé à vous faire ses commandements et depuis;

24. Et si la multitude est tombée dans cet oubli, on offrira un veau du troupeau en holocauste d'agréable odeur au Seigneur, avec l'oblation de la farine et des libations, selon que les cérémonies les demandent, et un bouc pour le péché.

25. Et le prêtre priera pour toute la multitude des enfants d'Israël, et il leur sera pardonné, parce qu'ils n'ont pas péché volontairement; et ils ne laisseront pas néanmoins d'offrir l'holocauste au Seigneur pour eux-mêmes, pour leur péché et leur ignorance;

26. Et il sera pardonné ainsi à tout le peuple des enfants d'Israël et aux étrangers venus parmi eux, parce que c'est une faute que tout le peuple a faite par ignorance.

27. Si une personne pèche par ignorance, elle offrira une chèvre d'un an pour son péché;

28. Et le prêtre priera pour elle, parce qu'elle a péché devant le Seigneur sans le savoir; et il obtiendra le pardon pour elle, et sa faute lui sera remise.

29. La même loi sera observée pour tous ceux qui auront péché par ignorance, qu'ils soient du pays ou étrangers.

30. Mais celui qui aura commis quelque péché par orgueil, périra du milieu de son peuple, qu'il soit citoyen ou étranger, parce qu'il s'est révolté contre le Seigneur.

31. En effet, il a méprisé la parole du Seigneur et il a violé son ordonnance; c'est pourquoi il sera exterminé et portera la peine de son iniquité.

32. Or les enfants d'Israël, étant dans le désert, trouvèrent un homme ramassant du bois le jour du sabbat;

33. Ils le présentèrent à Moïse, à Aaron et à tout le peuple,

34. Et le firent mettre en prison, ne sachant ce qu'ils devaient faire de lui[1].

35. Alors le Seigneur dit à Moïse: Que cet homme soit puni de mort, que tout le peuple le lapide hors du camp.

[1] Personne n'ignorait que le violateur du sabbat devait être condamné à mort; le genre de mort n'était pas déterminé. Peut-être éprouvaient-ils quelque indécision, à cause des circonstances atténuantes.

36. Ils le firent donc sortir et le lapidèrent; et il mourut comme le Seigneur l'avait commandé.

37. Le Seigneur dit aussi à Moïse:

38. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur qu'ils mettent des franges aux coins de leurs manteaux, et qu'ils y attachent des bandelettes d'hyacinthe[1],

39. Afin qu'en les voyant ils se souviennent de tous les commandements du Seigneur, et ne suivent ni leurs pensées ni leurs yeux pour se prostituer à divers objets;

40. Se souvenant, au contraire, des ordonnances du Seigneur, qu'ils les accomplissent et soient saints devant leur Dieu.

41. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte afin d'être votre Dieu.

CHAPITRE XVI

Révolte et punition de Coré, de Dathan et d'Abiron. Deux cent cinquante hommes dévorés par le feu du ciel. Nouveaux murmures du peuple punis par un embrasement qui atteint quatorze mille sept cents hommes. Aaron arrête ce fléau par sa prière.

1. Or voici que Coré, fils d'Isaar, fils de Caath, fils de Lévi, ainsi que Dathan et Abiron, fils d'Éliab, et Hon, fils de Phéleth, fils de Ruben[2],

2. S'élevèrent contre Moïse, avec deux cent cinquante hommes des enfants d'Israël, princes de la synagogue, qui, au jour du conseil, étaient appelés par leur nom.

3. S'étant donc soulevés contre Moïse et contre Aaron, ils leur dirent: Qu'il vous suffise que la multitude soit sainte et que le Seigneur soit avec eux. Pourquoi vous élevez-vous sur le peuple du Seigneur[3]?

4. Entendant ces mots, Moïse se jeta le visage contre terre,

5. Et dit à Coré et à toute sa troupe: Demain matin le Seigneur fera connaître ceux qui lui appartiennent; il appellera ses saints, et ceux qu'il a élus s'approcheront de lui.

6. Faites donc ceci: Que chacun prenne son encensoir, vous Coré et tous ceux de votre troupe;

7. Et demain, après avoir pris du feu, vous y jetterez de l'encens devant le Seigneur; et celui que le Seigneur aura choisi sera saint. Vous vous élevez beaucoup, enfants de Lévi.

8. Il dit encore à Coré: Écoutez, enfants de Lévi:

9. Est-ce peu pour vous que le Dieu d'Israël vous ait séparés de tout le peuple, et vous ait attachés à lui pour le servir dans le culte du tabernacle, et en présence de tout le peuple exercer les fonctions de votre ministère?

10. Est-ce pour cela qu'il vous a fait approcher de lui, vous et tous vos frères, fils de Lévi, afin que vous usurpiez même le sacerdoce,

11. Et que toute votre troupe se soulève contre le Seigneur? Car qui est Aaron pour murmurer contre lui?

12. Moïse envoya donc appeler Dathan et Abiron, fils d'Éliab. Ceux-ci répondirent: Nous n'irons pas.

13. Ne vous suffit-il pas de nous avoir fait sortir d'une terre où coulaient le lait et le miel, pour nous tuer dans ce désert, sans vouloir encore nous dominer?

14. Vraiment, vous nous avez introduits dans une terre où coulent le lait et le miel, et vous nous avez donné des champs

[1] L'Évangile nous apprend que les pharisiens élargissaient ces franges par hypocrisie, afin de paraître zélés observateurs de la loi de Dieu. (S. Matth., XXIII, 5.)

[2] Dathan et Abiron étaient descendus de Ruben, fils aîné de Jacob; ce qui les portait à s'élever au-dessus de Moïse, descendu de Lévi, troisième fils de Jacob. Quant à Coré, il était fils aîné d'Isaar, oncle de Moïse. Ainsi il se regardait comme étant aussi grand que lui, puisqu'il venait de Lévi comme Moïse. (Exode, VI, 18, 20. — Nombr., XXVI, 8, 9, 10 et 11.)

[3] C'était une entreprise schismatique et une révolte ouverte contre l'autorité constituée par Dieu. Le châtiment terrible qui atteignit les coupables montre quelle est l'énormité du crime de ceux qui déchirent le sein de l'Église catholique par le schisme et par l'hérésie.

et des vignes en propriété. Voulez-vous encore nous arracher les yeux ? Nous n'allons pas.

15. Moïse, vivement irrité, dit au Seigneur : Ne regardez point leurs sacrifices. Vous savez que je n'ai jamais rien reçu d'eux, pas même un ânon, et que je n'ai fait tort à aucun d'eux[1].

16. Et il dit à Coré : Vous et toute votre troupe, présentez-vous d'un côté devant le Seigneur, et Aaron se présentera de l'autre côté.

17. Prenez chacun vos encensoirs et mettez-y de l'encens, offrant au Seigneur deux cent cinquante encensoirs ; qu'Aaron tienne aussi son encensoir.

18. Ayant fait cela en présence de Moïse et d'Aaron,

19. Devant tout le peuple assemblé vis-à-vis d'eux à l'entrée du tabernacle, la gloire du Seigneur apparut à tous.

20. Le Seigneur parla à Moïse et à Aaron, et leur dit :

21. Séparez-vous du milieu de cette assemblée, afin que je la détruise en un moment.

22. Moïse et Aaron se jetèrent le visage contre terre et dirent : O Tout-Puissant, ô Dieu des esprits qui animent toute chair, votre colère sévira-t-elle contre tous pour le péché d'un seul ?

23. Le Seigneur dit à Moïse :

24. Commandez à tout ce peuple de s'éloigner des tentes de Coré, de Dathan et d'Abiron.

25. Moïse se leva et alla vers Dathan et Abiron, suivi des anciens d'Israël ;

26. Et il dit à la foule : Retirez-vous des tentes des hommes impies, et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur d'être enveloppés dans leurs péchés.

27. Lorsqu'ils se furent éloignés de leurs tentes, Dathan et Abiron sortirent, et se tenaient à l'entrée de leurs pavillons avec leurs femmes et leurs enfants, et toute leur troupe.

28. Moïse dit alors : Vous reconnaîtrez que le Seigneur m'a envoyé pour faire tout ce que vous voyez, et que je n'agis pas de mon propre mouvement.

29. Si ceux-ci meurent d'une mort ordinaire aux hommes, et s'ils sont frappés d'une plaie dont les autres ont coutume d'être frappés, le Seigneur ne m'a pas envoyé ;

30. Mais si le Seigneur, par un prodige nouveau, fait entr'ouvrir la terre pour les engloutir avec tout ce qui est à eux, et qu'ils descendent vivants en enfer, vous saurez alors qu'ils ont blasphémé le Seigneur.

31. Aussitôt qu'il eut cessé de parler la terre se fendit sous leurs pieds,

32. S'entr'ouvrit et les dévora avec leurs tentes et tout ce qui leur appartenait.

33. Ils descendirent vivants en enfer, enfouis dans la terre, et ils périrent du milieu du peuple.

34. Tout Israël, assemblé autour, s'enfuit au cri des mourants, en disant : Craignons que la terre ne nous engloutisse !

35. En même temps le Seigneur fit sortir un feu qui tua les deux cent cinquante hommes qui offraient de l'encens[2].

36. Le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

37. Ordonnez au prêtre Éléazar, fils d'Aaron, de prendre les encensoirs restés au milieu de l'embrasement, et d'en jeter le feu de côté et d'autre, parce qu'ils ont été sanctifiés

38. Par la mort des pécheurs ; après les avoir réduits en lames, qu'il les attache à l'autel, parce qu'ils ont servi à offrir de l'encens au Seigneur et qu'ils ont été sanctifiés ; afin qu'ils soient comme un signe et un monument exposé sans cesse aux yeux des enfants d'Israël.

[1] Bien loin d'affecter la suprême puissance comme un roi, et de s'enrichir des dons de ses sujets, Moïse montre qu'il gouverne le peuple avec le plus grand désintéressement.

[2] Coré s'était dirigé vers sa tente, laissant ses partisans devant le tabernacle, lorsque Moïse alla dans cette partie du camp. Il fut englouti avec Dathan et Abiron. Moïse nous apprend (Nombr., XXVI, 10 et 11) que les fils de Coré ne furent pas enveloppés dans le châtiment de leur père, sans doute parce qu'ils avaient refusé de prendre part à sa rébellion.

39. Le prêtre Éléazar prit donc les encensoirs d'airain, dans lesquels ceux qui furent dévorés par l'embrasement avaient offert de l'encens, et après les avoir réduits en lames, il les attacha à l'autel ;

40. Pour servir par la suite d'avertissement aux enfants d'Israël, afin que nul étranger, ni aucun homme qui n'est pas de la race d'Aaron n'ose offrir de l'encens au Seigneur, de peur d'éprouver le châtiment de Coré, et de toute sa troupe, selon que le Seigneur l'avait prédit à Moïse.

41. Le lendemain, toute la multitude des enfants d'Israël murmura contre Moïse et Aaron, en disant : Vous avez tué le peuple du Seigneur.

42. Et comme la sédition s'élevait, et que le tumulte croissait,

43. Moïse et Aaron s'enfuirent vers le tabernacle de l'alliance. Dès qu'ils y furent entrés, la nuée le couvrit et la gloire du Seigneur parut.

44. Et le Seigneur dit à Moïse :

45. Retirez-vous du milieu de cette multitude, je les exterminerai tous. Ils se prosternèrent contre terre, et

46. Moïse dit à Aaron : Prenez votre encensoir, mettez-y du feu de l'autel et de l'encens, et courez vers le peuple, afin de prier pour lui ; car déjà la colère du Seigneur a éclaté, et la plaie commence à sévir.

47. Aaron fit ce que Moïse lui commandait, et courut au milieu du peuple que le feu embrasait déjà ; il offrit l'encens,

48. Et se plaçant entre les morts et les vivants, il pria pour le peuple, et la plaie cessa.

49. Le nombre de ceux qui furent frappés s'éleva à quatorze mille sept cents hommes, sans compter ceux qui avaient péri dans la sédition de Coré.

50. Et Aaron revint trouver Moïse à l'entrée du tabernacle de l'alliance, après que la mort se fut arrêtée.

CHAPITRE XVII

Sacerdoce confirmé à Aaron par le miracle de sa verge, qui fleurit dans le tabernacle.

1. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit :

2. Parlez aux enfants d'Israël, et recevez d'eux une verge pour chaque tribu, et vous écrirez le nom de chacun d'eux sur sa verge.

3. Mais le nom d'Aaron sera sur la verge de la tribu de Lévi, et il y aura une verge séparément pour chaque tribu.

4. Vous déposerez ces verges dans le tabernacle de l'alliance devant le témoignage, où je vous parlerai.

5. La verge de celui que j'aurai élu fleurira ; et j'arrêterai ainsi les plaintes des enfants d'Israël, qui murmurent contre vous.

6. Moïse parla donc aux enfants d'Israël ; les princes de chaque tribu ayant donné chacun une verge, il s'en trouva douze, sans compter celle d'Aaron.

7. Moïse, les ayant déposées devant le Seigneur dans le tabernacle du témoignage,

8. Trouva le lendemain, à son retour, que la verge d'Aaron, dans la famille de Lévi, avait fleuri ; ayant poussé des boutons, il en était sorti des fleurs, où, après que les feuilles s'étaient épanouies, il s'était formé des amandes[1].

9. Moïse prit donc toutes les verges de devant le Seigneur et les porta à tous les enfants d'Israël ; chaque tribu vit et reçut sa verge.

10. Et le Seigneur dit à Moïse : Reportez la verge d'Aaron dans le tabernacle du témoignage, afin qu'elle y soit gardée comme un signe de la rébellion des enfants d'Israël, et qu'ils cessent de former des plaintes contre moi, de peur qu'ils ne soient punis de mort.

[1] La verge fleurie d'Aaron est un emblème de la Vierge Marie, qui, sans perdre sa virginité, conçut et enfanta son fils Jésus-Christ. (S. Aug. *Serm.* III *de Temp.* — S. Hieron. *in Hierem.* I. — Origen. *Hom.* IX *in Num.*)

11. Moïse fit ce que le Seigneur lui avait commandé.

12. Mais les enfants d'Israël dirent à Moïse : Voilà que nous sommes consumés; nous périssons tous.

13. Quiconque s'approche du tabernacle du Seigneur est frappé de mort. Serons-nous tous exterminés jusqu'au dernier?

CHAPITRE XVIII

Fonctions et revenus des prêtres et des lévites.

1. Le Seigneur dit à Aaron : Vous serez responsable des fautes qui se commettront contre le sanctuaire, vous et vos fils, et la maison de votre père, et vous répondrez des péchés de votre sacerdoce, vous et vos fils.

2. Prenez avec vous vos frères de la tribu de Lévi, et toute la famille de votre père, afin qu'ils vous assistent et vous servent; mais vous et vos fils, vous exercerez votre ministère dans le tabernacle du témoignage.

3. Les lévites seront toujours prêts à exécuter vos ordres et tout ce qu'il y aura à faire dans le tabernacle, sans qu'ils s'approchent néanmoins ni des vases du sanctuaire, ni de l'autel, de peur qu'ils ne meurent, et que vous ne périssiez avec eux.

4. Qu'ils soient avec vous et veillent à la garde du tabernacle et à l'accomplissement de toutes ses cérémonies. Nul étranger ne se mêlera avec vous.

5. Soyez attentifs à la garde du sanctuaire et au ministère de l'autel, de peur que mon indignation n'éclate contre les enfants d'Israël.

6. Je vous ai donné les lévites vos frères, que j'ai séparés du milieu des enfants d'Israël, et je les ai offerts au Seigneur, afin qu'ils le servent dans le ministère de son tabernacle.

7. Vous et vos fils, conservez votre sacerdoce; tout ce qui concerne le culte de l'autel, et qui est au dedans du voile, se fera par le ministère des prêtres. Si quelque étranger s'en approche, il sera puni de mort.

8. Le Seigneur parla encore à Aaron : Je vous ai donné la garde des prémices qui me sont offertes. Je vous ai abandonné à vous et à vos fils, pour les fonctions sacerdotales, tout ce qui m'est consacré par les enfants d'Israël; et cette loi sera observée à perpétuité.

9. Voici donc ce que vous recevrez des choses qui sont sanctifiées et offertes au Seigneur. Toute oblation, tout sacrifice, tout ce qui m'est présenté pour le péché et pour l'offense; et qui devient une chose sainte, sera pour vous et pour vos fils.

10. Vous le mangerez dans le lieu saint; les mâles seuls en mangeront, parce que cela vous est réservé.

11. Mais pour les prémices que les enfants d'Israël m'offriront par suite d'un vœu ou autrement, je vous les ai données, ainsi qu'à vos fils et à vos filles, par un droit perpétuel; celui qui est pur dans votre maison en mangera.

12. Je vous ai donné le meilleur de l'huile, du vin, du blé, tout ce qu'on offre comme prémices au Seigneur.

13. Toutes les prémices des biens produits par la terre et présentés au Seigneur seront à votre usage; quiconque est pur dans votre maison en mangera.

14. Tout ce que les enfants d'Israël m'auront consacré par un vœu sera à vous.

15. Tout premier-né des hommes ou des animaux qui est offert au Seigneur, vous appartiendra, à condition cependant que vous recevrez le prix pour le premier-né de l'homme, et que vous ferez racheter tous les animaux impurs,

16. Lesquels se rachèteront, un mois après, cinq sicles d'argent, au poids du sanctuaire. Le sicle a vingt oboles.

17. Mais vous ne ferez point racheter les premiers-nés du bœuf, de la brebis et de la chèvre, parce qu'ils sont consacrés au Seigneur. Vous en répandrez seulement le sang sur l'autel, et vous en ferez brûler la graisse comme une oblation d'agréable odeur au Seigneur.

18. Mais leur chair sera à votre usage, comme la poitrine, qui est consacrée, et l'épaule droite.

19. Je vous ai donné à vous, à vos fils et à vos filles, par un droit perpétuel, toutes les prémices du sanctuaire que les enfants d'Israël offrent au Seigneur. C'est un pacte inviolable et à perpétuité devant le Seigneur pour vous et pour vos enfants [1].

20. Le Seigneur dit encore à Aaron : Vous ne posséderez rien dans la terre des enfants d'Israël, et vous ne la partagerez point avec eux. C'est moi qui suis votre part et votre héritage au milieu des enfants d'Israël.

21. J'ai donné aux enfants de Lévi toutes les dîmes d'Israël pour le service du ministère dans le tabernacle de l'alliance,

22. Afin que les enfants d'Israël n'approchent plus à l'avenir du tabernacle, et qu'ils ne commettent point de péché qui cause la mort.

23. Les seuls fils de Lévi me serviront dans le tabernacle, et porteront les péchés du peuple. Cette loi sera observée à perpétuité dans toute votre postérité. Les lévites ne posséderont rien autre chose [2],

24. Se contentant de l'oblation des dîmes que j'ai séparées pour leur usage et pour tout ce qui leur est nécessaire.

25. Le Seigneur parla aussi à Moïse, et lui dit :

26. Ordonnez et déclarez aux lévites : Lorsque vous aurez reçu des enfants d'Israël les dîmes que je vous ai données, offrez-en les prémices au Seigneur, c'est-à-dire la dixième partie de la dîme,

27. Afin que cela vous tienne lieu de l'oblation des prémices tant de l'aire que des pressoirs;

28. Et offrez au Seigneur les prémices de toutes les choses que vous aurez reçues, et donnez-les au grand prêtre Aaron.

29. Tout ce que vous offrirez des dîmes, et que vous mettrez à part comme don au Seigneur, sera toujours excellent et choisi.

30. Vous leur direz encore : Si vous offrez le meilleur et le plus beau des dîmes, cela vous sera compté comme si vous aviez donné les prémices de votre aire et de vos pressoirs;

31. Et vous vous nourrirez de ces dîmes vous et vos familles, partout où vous habiterez, parce que c'est le prix du service que vous rendez au tabernacle du témoignage.

32. Vous ne pècherez pas en réservant pour vous ce qu'il y aura de meilleur et de plus gras, de peur que vous ne souilliez les oblations des enfants d'Israël, et que vous ne soyez punis de mort.

CHAPITRE XIX

L'eau d'expiation et les cendres de la vache rousse.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse et à Aaron, et leur dit :

2. Voici la cérémonie de la victime ordonnée par le Seigneur : Commandez aux enfants d'Israël de vous amener une génisse rousse qui soit dans la force de l'âge et sans tache, et n'ayant point porté le joug [3];

3. Et vous la livrerez au prêtre Éléazar, qui la mènera hors du camp et l'immolera en présence de tout le peuple;

4. Et trempant son doigt dans le sang de cette génisse, il en fera sept fois les aspersions vers la porte du tabernacle;

5. Et il la brûlera à la vue de tous, en consumant par la flamme la peau, la chair, le sang et les excréments.

[1] Littéralement *un pacte de sel*, c'est-à-dire inaltérable, incorruptible, le sel étant le symbole de l'incorruptibilité.

[2] La tribu de Lévi ne reçut rien dans le partage de la terre promise. Les lévites possédèrent seulement des villes disséminées au milieu de toutes les tribus, et on leur assigna, autour de ces villes, quelques terrains destinés au pâturage de leurs troupeaux.

[3] Destinée à l'expiation des impuretés légales, la génisse rousse était immolée tous les ans, selon saint Jérôme. Le même saint docteur nous apprend que les Juifs, selon leurs traditions, continuèrent, après la destruction du temple de Jérusalem, d'immoler et de faire brûler la vache rousse sur la montagne des Oliviers.

JACOB SE REND EN ÉGYPTE.

6. Il jettera aussi dans le feu qui brûlera la génisse, du bois de cèdre, de l'hysope et de l'écarlate teinte deux fois.

7. Enfin, ayant lavé ses vêtements et son corps, il reviendra au camp, et sera impur jusqu'au soir.

8. Celui qui aura brûlé la vache lavera aussi ses vêtements et son corps, et sera impur jusqu'au soir.

9. Un homme pur recueillera les cendres de la vache, et les répandra hors du camp dans un lieu très-pur, afin qu'elles soient gardées avec soin par tous les enfants d'Israël, pour l'eau d'aspersion, parce que la vache a été brûlée pour le péché.

10. Et lorsque celui qui a porté les cendres de la vache aura lavé ses vêtements, il sera impur jusqu'au soir. Cette ordonnance sera sainte et inviolable à perpétuité pour les enfants d'Israël et les étrangers qui habitent parmi eux.

11. Celui qui aura touché le cadavre d'un homme restera impur durant sept jours;

12. Il recevra l'aspersion de cette eau le troisième et le septième jour, et sera ainsi purifié. S'il ne reçoit pas cette aspersion le troisième jour, il ne pourra être purifié le septième.

13. Quiconque aura touché le cadavre d'un homme, et n'aura pas reçu l'aspersion de cette eau ainsi mêlée, souillera le tabernacle du Seigneur, et périra du milieu d'Israël; il sera impur, pour n'avoir point été purifié par l'eau d'expiation, et son impureté demeurera sur lui.

14. Voici la loi pour un homme qui meurt dans sa tente : Tous ceux qui entreront dans sa tente, et tous les vases qui s'y trouveront seront impurs pendant sept jours.

15. Le vase qui n'aura point de couvercle attaché par-dessus sera impur.

16. Quiconque touche dans un champ le corps d'un homme tué ou mort de lui-même, ou un de ses os ou son sépulcre, sera impur durant sept jours.

17. On prendra des cendres de la vache brûlée pour le péché, et on jettera de l'eau vive par-dessus dans un vase;

18. Un homme pur y trempera de l'hysope, et en fera des aspersions sur toute la tente, sur tous les meubles, et sur toutes les personnes qui auront contracté la même souillure;

19. Et ainsi, le troisième et le septième jour, le pur purifiera l'impur; et celui qui aura été purifié le septième jour se lavera lui-même ainsi que ses vêtements, et sera impur jusqu'au soir.

20. Quiconque ne se purifiera pas de cette manière périra du milieu de l'assemblée, parce qu'il a souillé le sanctuaire du Seigneur, et que l'eau d'expiation n'a point été répandue sur lui.

21. Cette ordonnance sera pour vous une loi éternelle. Celui qui aura fait les aspersions de l'eau lavera ses vêtements. Quiconque aura touché l'eau d'expiation sera impur jusqu'au soir.

22. Celui qui est impur rendra impur tout ce qu'il touchera; et quiconque aura touché à quelqu'une de ces choses sera impur jusqu'au soir.

CHAPITRE XX

Mort de Marie, sœur de Moïse. Murmures du peuple. Moïse frappe deux fois le rocher. Le roi d'Édom refuse le passage à Israël. Mort d'Aaron.

1. Au premier mois [1], toute la multitude des enfants d'Israël vint au désert de Sin, et le peuple demeura à Cadès. Marie [2] mourut, et fut ensevelie au même endroit.

2. Comme les enfants d'Israël manquaient d'eau, ils s'assemblèrent contre Moïse et Aaron;

3. Et ayant excité une sédition, ils leur dirent : Plût à Dieu que nous fussions morts comme nos frères devant le Seigneur!

4. Pourquoi avez-vous amené le peuple du Seigneur dans ce désert, afin que nous mourions, nous et nos troupeaux?

5. Pourquoi nous avez-vous fait sortir de l'Égypte, et nous avez-vous conduits en ce lieu affreux, où l'on ne peut semer; où ne poussent ni les figuiers, ni les vignes, ni les grenadiers, et où l'on ne trouve pas même d'eau à boire?

6. Moïse et Aaron, s'étant éloignés de la multitude, entrèrent dans le tabernacle de l'alliance, et s'étant jeté le visage contre terre, ils crièrent vers le Seigneur, en lui disant : Seigneur Dieu, écoutez le cri de ce peuple, et ouvrez-lui votre trésor, une source d'eau vive, afin qu'étant désaltéré, il cesse de murmurer. Alors la gloire du Seignenr parut au-dessus d'eux.

7. Et le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

8. Prenez votre verge et assemblez le peuple, vous et votre frère Aaron; commandez à la pierre, et elle donnera des eaux. Et lorsque vous aurez fait jaillir l'eau de la pierre, tout le peuple se désaltèrera, ainsi que ses troupeaux.

9. Moïse prit donc la verge qui était devant le Seigneur, selon qu'il le lui avait ordonné;

10. Et ayant assemblé le peuple devant la pierre, il lui dit : Écoutez, rebelles et incrédules : Pourrons-nous tirer de l'eau de cette pierre?

11. Moïse leva ensuite la main, frappa deux fois la pierre avec sa verge, et il en sortit de l'eau en abondance, en sorte que le peuple put boire, ainsi que ses troupeaux.

12. En même temps le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous ne m'avez pas cru, et que vous ne m'avez pas sanctifié en présence des enfants d'Israël, vous n'introduirez pas ces peuples dans la terre que je leur donnerai.

13. C'est là l'eau de contradiction, où les enfants d'Israël murmurèrent contre le Seigneur, et où il fit paraître sa sainteté au milieu d'eux.

14. Cependant Moïse envoya de Cadès des ambassadeurs au roi d'Édom, pour lui dire : Voici ce que votre frère Israël vous mande : Vous savez tous les travaux que nous avons soufferts;

15. Comment nos pères étant descendus en Égypte, nous y avons habité longtemps, et de quelle manière les Égyptiens nous ont affligés, nous et nos pères;

16. Comment nous avons crié vers le Seigneur, qui nous a exaucés, et a envoyé son ange pour nous tirer de l'Égypte. Nous sommes maintenant dans la ville de Cadès, à l'extrémité de votre royaume.

17. Nous vous conjurons de nous permettre de passer par votre pays. Nous n'irons point à travers les champs ni dans les vignes, et nous ne boirons point des eaux de vos puits; mais nous suivrons le chemin public, sans nous détourner ni à droite ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons traversé vos terres.

18. Édom leur répondit : Vous ne passerez point sur mes terres; autrement j'irai en armes à votre rencontre.

19. Les enfants d'Israël répliquèrent : Nous marcherons par le chemin ordinaire; et si nous buvons de vos eaux nous et nos troupeaux, nous paierons ce qui sera juste; il n'y aura point de difficulté pour le prix; souffrez seulement que nous passions sans nous arrêter.

20. Mais il répliqua : Vous ne passerez point. Et aussitôt il marcha au-devant d'eux avec une multitude infinie et une puissante armée;

21. Et quelques prières qu'on lui adressât, il ne voulut point les écouter, ni accorder le passage par son pays; c'est pourquoi Israël changea de direction.

22. Ayant décampé de Cadès, ils vinrent à la montagne de Hor, sur les confins du pays d'Édom.

23. En ce lieu le Seigneur parla à Moïse,

[1] De la quarantième année. Moïse, dans sa narration, passe tout d'un coup de la seconde année depuis la sortie d'Égypte, à la quarantième, peut-être pour décrire le droit chemin par lequel le peuple de Dieu, après avoir erré si longtemps dans le désert, arriva enfin dans la terre promise.

[2] Marie était plus âgée que ses frères, Aaron et Moïse. On croit qu'elle mourut à l'âge de cent trente ans. Plusieurs saints Pères enseignent qu'elle vécut dans l'état de virginité. Elle concourut à sauver des eaux Moïse, le libérateur du peuple d'Israël, et elle joua un rôle important durant le voyage dans le désert. Elle a été regardée comme une figure de Marie, la Vierge par excellence, qui eut une si grande part à notre rédemption.

24. Et lui dit : Qu'Aaron aille se joindre à son peuple; car il n'entrera pas dans la terre que j'ai donnée aux enfants d'Israël, parce qu'il a été incrédule aux paroles de ma bouche, aux Eaux de contradiction.

25. Prenez Aaron et son fils et conduisez-les sur la montagne de Hor.

26. Après avoir dépouillé le père de ses vêtements, vous en revêtirez Éléazar son fils : Aaron sera réuni à ses pères et mourra en cet endroit.

27. Moïse fit ce que le Seigneur lui avait commandé; ils gravirent la montagne de Hor devant tout le peuple.

28. Après avoir dépouillé Aaron de ses vêtements, il en revêtit Éléazar son fils.

29. Aaron étant mort au sommet de la montagne, Moïse descendit avec Éléazar.

30. Voyant qu'Aaron était mort, tout le peuple le pleura trente jours dans toutes les familles.

CHAPITRE XXI

Défaite du roi des Chananéens. Murmures d'Israël punis par la morsure des serpents. Le serpent d'airain. Séhon, roi des Amorrhéens, est taillé en pièces, aussi bien que Og, roi de Basan.

1. Arad, roi des Chananéens, qui résidait vers le midi, ayant appris qu'Israël était arrivé par le chemin des espions, attaqua Israël, le vainquit, et en emporta les dépouilles.

2. Mais Israël s'engagea par vœu au Seigneur, en disant : Si vous livrez ce peuple entre mes mains, je ruinerai ses villes.

3. Le Seigneur exauça les prières d'Israël ; il lui livra les Chananéens, qu'il fit passer au fil de l'épée ; il détruisit leurs villes et appela ce lieu Horma, c'est-à-dire anathème.

4. Ensuite ils partirent de la montagne de Hor par le chemin qui mène à la mer Rouge, pour faire le tour du pays d'Édom. Et le peuple commença à s'ennuyer du chemin et de la fatigue ;

5. Il parla contre Dieu et contre Moïse, et dit à celui-ci : Pourquoi nous avez-vous tirés de l'Égypte pour mourir dans ce désert? Le pain nous manque, nous n'avons point d'eau : notre cœur se soulève devant cette nourriture si légère.

6. C'est pourquoi le Seigneur envoya contre le peuple des serpents brûlants[1]. Plusieurs ayant été tués ou blessés,

7. Ils vinrent à Moïse, et lui dirent : Nous avons péché, parce que nous avons parlé contre le Seigneur et contre vous ; priez-le de nous délivrer de ces serpents. Moïse pria donc pour le peuple,

8. Et le Seigneur lui dit : Faites un serpent d'airain et placez-le pour servir de signe ; quiconque sera blessé et le regardera sera guéri[2].

9. Moïse fit donc un serpent d'airain et l'exposa pour servir de signe; ceux qui, après avoir été blessés, le regardaient, étaient guéris.

10. Partis de ce lieu, les enfants d'Israël campèrent à Oboth ;

11. D'où étant sortis, ils dressèrent leurs tentes à Jéabarim, dans le désert qui regarde Moab, vers l'orient.

12. Ayant décampé de ce lieu, ils vinrent au torrent de Zared,

13. Qu'ils laissèrent pour camper vis-à-vis d'Arnon, qui est dans le désert situé sur la frontière des Amorrhéens. Car Arnon est à l'extrémité de Moab et sépare les Moabites des Amorrhéens.

[1] Des serpents de feu, c'est-à-dire dont le venin brûle comme le feu et donne la mort.

[2] Ce serpent d'airain est appelé autre part un signe de salut, *signum salutis*. Il était ainsi appelé, parce que, comme l'Écriture s'explique elle-même, le peuple n'était pas guéri par ce qu'il voyait, mais par le Sauveur de tous, dont ce serpent était le signe. *Non per hoc quod videbat, sanabatur, sed per te omnium salvatorem*. (Sag., XVI, 6. 7. — S. Jean, III, 14.)

14. C'est pourquoi il est écrit dans le livre des guerres du Seigneur[1] : Il fera dans les torrents d'Arnon ce qu'il a fait dans la mer Rouge.

15. Les rochers des torrents s'inclinent vers Ar, et s'abaissent sur les confins des Moabites.

16. Non loin de ce lieu parut le puits dont le Seigneur parla à Moïse : Assemblez le peuple, et je lui donnerai de l'eau.

17. Alors Israël chanta ce cantique : Que les eaux du puits s'élèvent. Et ils chantaient tous ensemble :

18. C'est le puits que les princes ont creusé, que les chefs du peuple ont découvert avec leurs bâtons par l'ordre de celui qui a donné la loi. De ce désert le peuple vint à Matthana ;

19. De Matthana à Nahaliel ; de Nahaliel à Bamoth ;

20. De Bamoth à une vallée dans le pays de Moab, près de la montagne de Phasga, qui regarde le désert.

21. Israël envoya de là des ambassadeurs à Séhon, roi des Amorrhéens, pour lui dire :

22. Nous vous supplions de nous permettre de passer par votre pays; nous ne nous détournerons ni dans les champs ni dans les vignes; nous ne boirons point les eaux de vos puits; nous marcherons par la voie publique, jusqu'à ce que nous ayons traversé vos terres.

23. Séhon ne voulut point permettre à Israël de passer par son pays; au contraire, il assembla son armée et marcha à sa rencontre dans le désert; il vint à Jasa et lui livra bataille.

24. Mais il fut taillé en pièces par Israël, qui se rendit maître de son royaume depuis Arnon jusqu'à Jéboc et au pays d'Ammon; car la frontière des Ammonites était défendue par de fortes garnisons.

25. Israël prit donc toutes ses villes et habita dans les villes des Amorrhéens, c'est-à-dire dans Hésebon et les bourgs voisins.

26. La ville d'Hésebon appartenait à Séhon, roi des Amorrhéens, qui avait combattu contre le roi de Moab, et lui avait pris toutes les terres qu'il possédait jusqu'à Arnon.

27. C'est pourquoi on dit en proverbe : Venez à Hésebon ; que la ville de Séhon s'élève et se bâtisse.

28. Le feu est sorti d'Hésebon, la flamme est sortie de Séhon et a dévoré Ar des Moabites et les habitants des hauts lieux d'Arnon.

29. Malheur à toi, Moab! Tu es perdu, peuple de Chamos. Chamos a laissé fuir ses enfants et a livré ses filles captives à Séhon, roi des Amorrhéens.

30. Le joug dont les Moabites opprimaient Hésebon a été brisé jusqu'à Dibon. Ils sont venus, las de fuir, à Nophé, et jusqu'à Médaba.

31. C'est pourquoi Israël habita dans le pays des Amorrhéens.

32. Et Moïse envoya explorer Jazer; ils prirent les villages qui en dépendaient et se rendirent maîtres des habitants.

33. Ils se détournèrent ensuite et montèrent par le chemin de Basan ; Og, roi de Basan, vint au-devant d'eux avec tout son peuple pour les combattre à Édraï.

34. Et le Seigneur dit à Moïse : Ne le craignez pas; je l'ai livré entre vos mains avec tout son peuple et son pays; et vous le traiterez comme vous avez traité Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hésebon.

35. Ils taillèrent donc en pièces ce roi avec ses enfants et tout son peuple, sans qu'il en restât un seul, et ils se rendirent maîtres de son pays.

[1] Saint Augustin croit que ce livre pouvait être des Égyptiens ou des Chaldéens, ou de quelque autre, dont Moïse cite le témoignage, comme saint Paul a cité celui des poëtes. (S. AUG. *Quæst.* 42.) Cependant, comme ce livre traitait des guerres du Seigneur, il semble qu'on peut l'attribuer à quelque Israélite, qui y aurait décrit, avant la mort de Moïse, les guerres qu'Israël avait faites, et les victoires qu'il avait remportées par un effet de l'assistance du Seigneur; d'autres prétendent que ce n'est qu'un cantique composé sur les guerres du peuple d'Israël, et que c'est celui dont il est parlé au verset suivant.

CHAPITRE XXII

Balac, roi des Moabites, fait venir Balaam pour maudire le peuple de Dieu. L'ânesse de Balaam.

1. Étant partis de là, ils campèrent dans les plaines de Moab, près du Jourdain, au delà duquel est situé Jéricho.

2. Mais Balac, fils de Séphor, voyant tout ce qu'Israël avait fait aux Amorrhéens,

3. Et que les Moabites avaient de lui grande frayeur, et ne pourraient soutenir son attaque,

4. Dit aux plus anciens de Madian : Ce peuple détruira tous ceux qui demeurent dans notre pays, comme le bœuf dévore l'herbe jusqu'à la racine. En ce temps Balac était roi de Moab.

5. Il envoya donc des ambassadeurs à Balaam, fils de Béor, devin qui demeurait près du fleuve du pays des enfants d'Ammon [1], pour l'appeler et lui dire : Voilà un peuple sorti de l'Égypte, qui couvre toute la face de la terre et campé près de moi.

6. Venez donc maudire ce peuple, parce qu'il est plus fort que moi, afin que je trouve quelque moyen de le battre et de le chasser de mes terres. Car je le sais, celui que vous bénirez sera béni, et celui que vous aurez maudit sera maudit.

7. Les vieillards de Moab et les plus anciens de Madian s'en allèrent donc, portant avec eux de quoi payer le devin ; et étant venus trouver Balaam, ils lui exposèrent tout ce que Balac leur avait commandé de lui dire.

8. Balaam leur répondit : Restez ici cette nuit, et je vous rapporterai tout ce que le Seigneur m'aura manifesté. Ils restèrent donc chez Balaam ; Dieu vint et lui dit :

9. Que veulent ces hommes qui sont chez vous ?

10. Balaam répondit : Balac, fils de Séphor, roi des Moabites, m'a envoyé

11. Dire : Voici un peuple sorti de l'Égypte qui couvre toute la face de la terre ; venez le maudire, afin que je trouve quelque moyen de le combattre et de le chasser.

12. Dieu dit à Balaam : N'allez pas avec eux, et ne maudissez point ce peuple, parce qu'il est béni.

13. Balaam s'étant levé le matin, dit aux princes : Retournez dans votre pays, parce que le Seigneur m'a défendu d'aller avec vous.

14. Ces princes s'en retournèrent et dirent à Balac : Balaam n'a pas voulu venir avec nous.

15. Alors Balac lui envoya de nouveaux ambassadeurs plus nombreux et plus distingués que les premiers.

16. Ceux-ci étant arrivés chez Balaam, lui dirent : Voici ce que dit Balac, fils de Séphor : Ne différez pas de venir vers moi.

17. Je suis prêt à vous honorer, et je vous donnerai tout ce que vous voudrez ; venez, et maudissez ce peuple.

18. Balaam répondit : Quand Balac me donnerait sa maison remplie d'or et d'argent, je ne pourrais pas changer la parole du Seigneur mon Dieu, pour dire ou plus ou moins.

19. Je vous prie de rester ici encore cette nuit, afin que je puisse savoir ce que le Seigneur me répondra de nouveau.

20. Dieu vint donc la nuit à Balaam et lui dit : Si ces hommes sont venus pour vous chercher, levez-vous, allez avec eux, mais à condition de faire ce que je vous commanderai.

21. S'étant levé dès le matin, Balaam sella son ânesse et partit avec eux.

22. Dieu s'irrita ; et un ange du Seigneur se tint dans le chemin devant Balaam monté sur son ânesse et ayant deux serviteurs avec lui [2].

[1] Balaam habitait près de l'Euphrate, qui baigne la partie orientale du pays des Ammonites. Les saints Pères le regardent communément comme un faux prophète. Origène dit que c'était un magicien célèbre par ses enchantements. (*Hom.* XIII *sur les Nombres.*)

[2] La colère de Dieu s'alluma, parce qu'il voyait son cœur corrompu par l'amour des présents, et l'intention qu'il avait de maudire Israël.

23. L'ânesse apercevant l'ange qui se tenait sur le chemin, une épée nue à la main, se détourna de la voie et allait à travers champs. Comme Balaam la battait et voulait la ramener dans le chemin,

24. L'ange se plaça dans un lieu étroit entre deux murailles qui enfermaient des vignes.

25. A cet aspect, l'ânesse se serra contre le mur, et froissa le pied de celui qu'elle portait. Il continua à la frapper ;

26. Mais l'ange passant dans un lieu encore plus étroit, où il n'y avait moyen de se détourner ni à droite ni à gauche, s'arrêta devant l'ânesse.

27. Celle-ci, voyant l'ange arrêté devant elle, tomba sous les pieds de celui qu'elle portait. Balaam, transporté de colère, la frappait encore plus rudement avec un bâton.

28. Le Seigneur alors ouvrit la bouche de l'ânesse [1], et elle parla : Que vous ai-je fait ? Pourquoi me frappez-vous pour la troisième fois ?

29. Balaam répondit : Parce que tu l'as mérité, et que tu t'es moquée de moi. Que n'ai-je une épée pour te tuer !

30. L'ânesse répliqua : Ne suis-je pas votre bête, sur laquelle vous avez coutume de monter jusqu'à ce jour ? Dites-moi si je vous ai jamais rien fait de semblable ? Jamais, reprit-il.

31. Aussitôt le Seigneur ouvrit les yeux de Balaam, et il aperçut l'ange qui se tenait dans le chemin une épée nue à la main ; il l'adora, prosterné en terre.

32. L'ange lui dit : Pourquoi avez-vous frappé trois fois votre ânesse ? Je suis venu m'opposer à vous, parce que votre voie est perverse et qu'elle m'est contraire ;

33. Et si l'ânesse ne se fût détournée du chemin en me cédant la place, lorsque je m'opposais à son passage, je vous aurais tué, et elle serait restée en vie.

34. Balaam lui répondit : J'ai péché, ignorant que vous vous opposiez à moi ; maintenant, s'il vous déplait que j'aille, je m'en retournerai.

35. L'ange lui dit : Allez avec eux, mais prenez garde de rien dire que ce que je vous commanderai. Il alla donc avec ces princes.

36. Ayant appris sa venue, Balac alla à sa rencontre jusqu'à une ville des Moabites située à l'extrémité du territoire d'Arnon.

37. Et il dit à Balaam : J'ai envoyé des ambassadeurs pour vous faire venir ; pourquoi n'êtes-vous pas venu me trouver aussitôt ? Ne puis-je pas vous récompenser de votre peine ?

38. Balaam lui répondit : Me voici. Mais pourrai-je dire autre chose que ce que Dieu me mettra dans la bouche ?

39. Ils s'en allèrent donc ensemble et vinrent en une ville située à l'extrémité de son royaume.

40. Balac ayant fait tuer des bœufs et des brebis, envoya des présents à Balaam et aux princes qui l'accompagnaient.

41. Le lendemain, dès le matin, il le mena sur les hauts lieux de Baal, et lui montra le camp entier du peuple d'Israël.

CHAPITRE XXIII

Balaam, au lieu de maudire le peuple de Dieu, le bénit et prédit ses victoires.

1. Alors Balaam dit à Balac : Faites-moi dresser ici sept autels, et préparez autant de veaux et autant de béliers.

2. Et Balac exécuta ce que Balaam avait demandé ; on mit un veau et un bélier sur chaque autel.

3. Et Balaam dit à Balac : Restez un peu auprès de votre holocauste, jusqu'à ce que j'aille voir si le Seigneur se présentera à moi, afin que je vous dise tout ce qu'il me commandera.

4. Il s'éloigna promptement, et Dieu se présenta à lui. Et

[1] Dieu, par le ministère d'un ange, fit sortir de la bouche de cette ânesse des sons semblables à des paroles humaines, sans qu'elle y pût rien comprendre. (S. Aug. *Quæst.* 50. — D. Thom. 2. 2., *quæst.* 165, *art.* 2. *ad* 4.)

Balaam dit au Seigneur : J'ai dressé sept autels, et j'ai placé sur chacun un veau et un bélier.

5. Or, le Seigneur lui mit la parole dans la bouche, et lui dit : Retournez vers Balac, et vous lui direz ces choses.

6. De retour, il trouva Balac debout près de son holocauste, avec tous les princes des Moabites ;

7. Et commençant à prophétiser, il dit : Balac, roi des Moabites, m'a fait venir d'Aram, des montagnes de l'orient. Venez, m'a-t-il dit, et maudissez Jacob : hâtez-vous, et lancez des imprécations contre Israël.

8. Comment maudirai-je celui que Dieu n'a point maudit ? Comment prononcerai-je des imprécations contre celui que le Seigneur ne hait pas ?

9. Je le verrai du sommet des rochers, je le considérerai du haut des collines. Ce peuple habitera seul et sera séparé des nations.

10. Qui pourra compter la postérité de Jacob, innombrable comme la poussière, et connaître le nombre des enfants d'Israël ? Que je meure de la mort des justes et que la fin de ma vie ressemble à la leur !

11. Alors Balac dit à Balaam : Que faites-vous ? Je vous ai appelé pour maudire mes ennemis, et, au contraire, vous les bénissez.

12. Balaam lui répondit : Puis-je dire autre chose que ce que le Seigneur commande ?

13. Balac lui dit donc : Venez avec moi d'un autre côté, d'où vous verrez une partie d'Israël seulement, sans pouvoir le découvrir tout entier ; là vous le maudirez.

14. Et l'ayant conduit dans un lieu très-élevé, au sommet de la montagne de Phasga, Balaam y dressa sept autels, mit sur chaque autel un veau et un bélier,

15. Et dit à Balac : Restez ici auprès de votre holocauste, jusqu'à ce que je sois allé vers le Seigneur.

16. Le Seigneur se présenta devant Balaam, lui mit la parole dans la bouche et lui dit : Retournez vers Balac, et vous lui direz ces choses.

17. De retour, Balaam trouva Balac debout auprès de son holocauste, avec les princes des Moabites. Que vous a dit le Seigneur ? lui demanda Balac.

18. Alors Balaam continuant la prédiction dit : Levez-vous, Balac, et écoutez ; prêtez l'oreille, fils de Séphor.

19. Dieu n'est pas comme l'homme, capable de mentir, ni comme le fils de l'homme, sujet au changement. Quand il a dit une chose, ne la fera-t-il pas ? Quand il a parlé, n'accomplira-t-il pas sa parole ?

20. J'ai été amené pour bénir ce peuple ; je ne puis m'empêcher de le bénir.

21. Il n'y a point d'idole dans Jacob, et on ne voit point de statue dans Israël. Le Seigneur son Dieu est avec lui ; déjà retentit le cri de la victoire de leur Roi [1].

22. Dieu l'a tiré de l'Égypte ; sa force est semblable à celle du rhinocéros.

23. Il n'y a point d'augures dans Jacob, ni de devins dans Israël. En son temps on dira à Jacob et à Israël ce que Dieu a fait parmi eux.

24. Ce peuple s'élèvera comme une lionne, il se dressera comme un lion, il ne se reposera point qu'il n'ait dévoré sa proie, bu le sang de ceux qu'il aura tués.

25. Balac dit alors à Balaam : Ne le maudissez pas, mais ne le bénissez point.

26. Balaam reprit : Ne vous ai-je pas dit que je ferais tout ce que Dieu me commanderait ?

27. Venez, lui dit Balac, et je vous mènerai vers un autre endroit, où peut-être il plaira à Dieu que vous maudissiez Israël.

28. Et après qu'il l'eut mené au sommet de la montagne de Phogor, qui regarde le désert,

[1] Les Israélites n'avaient pas d'autre culte public que celui du vrai Dieu. Quelques individus cependant se rendaient coupables en gardant des idoles et des statuettes. (Voy. Act. des Ap., VII, 43.)

29. Balaam lui dit : Faites-moi dresser ici sept autels, et préparez autant de veaux et autant de béliers.

30. Balac fit ce que Balaam avait dit, et il plaça un veau et un bélier sur chaque autel.

CHAPITRE XXIV

Prophétie de Balaam.

1. Balaam, comprenant que le Seigneur voulait qu'il bénît Israël, n'alla plus comme auparavant chercher des augures ; mais tournant le visage vers le désert,

2. Et élevant les yeux, il découvrit Israël dans ses tentes et campé par tribus. Alors, saisi de l'Esprit de Dieu,

3. Il commença à prophétiser, et dit : Balaam, fils de Béor, a dit ; l'homme qui avait l'œil fermé a dit ;

4. Celui qui entend les paroles de Dieu, qui a vu les visions du Tout-Puissant, qui tombe, et qui en tombant a ouvert les yeux [1], a dit :

5. Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob ! que vos tentes sont belles, ô Israël !

6. Elles sont comme des vallées couvertes d'arbres, comme des jardins frais le long des fleuves, comme des tentes que le Seigneur a dressées, comme des cèdres plantés au bord des eaux.

7. L'eau coulera de ses vases, et sa postérité croîtra comme les grandes eaux. Son roi sera rejeté à cause d'Agag, et le royaume lui sera enlevé.

8. Dieu l'a tiré d'Égypte ; sa force est semblable à celle du rhinocéros. Ils dévoreront les nations ennemies, briseront leurs os, et les perceront de flèches.

9. Il se couche et dort comme le lion, et comme la lionne que personne n'ose éveiller. Celui qui te bénira sera béni lui-même ; celui qui te maudira sera regardé comme maudit.

10. Balac, irrité contre Balaam, frappa des mains, et dit : Je vous ai appelé pour maudire mes ennemis, et, au contraire, vous les avez bénis par trois fois.

11. Retournez en votre demeure. J'avais résolu de vous récompenser magnifiquement ; mais le Seigneur vous a privé de la récompense qui vous était destinée.

12. Balaam répondit à Balac : N'ai-je pas dit aux ambassadeurs que vous m'avez envoyés :

13. Quand Balac me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrais pas transgresser les ordres du Seigneur mon Dieu, pour inventer la moindre chose en bien ou en mal ; mais je dirai tout ce que le Seigneur m'aura dit ?

14. Néanmoins, en retournant dans mon pays, je vous donnerai un conseil, que votre peuple pourra exécuter contre celui-ci en dernier lieu [2].

15. Il recommença donc à prophétiser, en disant : Balaam, fils de Béor, a dit ; l'homme dont l'œil était fermé a dit ;

16. Celui qui entend les paroles de Dieu, qui connaît la doctrine du Très-Haut, qui voit les visions du Tout-Puissant, et qui en tombant a ouvert les yeux, a dit :

17. Je le verrai, mais non maintenant ; je le considérerai, mais non pas de près. UNE ÉTOILE SORTIRA de Jacob [3] ; un rejeton s'élèvera d'Israël, et il frappera les chefs de Moab, et ruinera tous les enfants de Seth.

[1] Balaam fait allusion à ce qui vient de lui arriver en route, lorsque l'ânesse fut arrêtée par l'ange, que lui-même ne voyait pas d'abord.

[2] Ce conseil, digne d'un prophète de Satan, est indiqué au ch. XXXI, v. 16, et dans l'Apocalypse, ch. II, v. 14, où il est dit que Balaam enseigna à Balac à mettre comme des pierres d'achoppement devant les enfants d'Israël, pour les faire manger de ce qui avait été offert aux idoles, et pour les faire tomber dans le désordre.

[3] La prophétie de Balaam touchant cette étoile se publia et se conserva dans l'Orient, où il demeurait, et Dieu s'en servit pour éclairer les Mages, qui vinrent aussi de l'Orient, selon l'Évangile. (ORIGEN. *Hom.* 22 *in Num.*) Cette prophétie est relative à Jésus-Christ, que l'Apocalypse appelle l'*Étoile resplendissante du matin.* (II, 1.)

MOÏSE EXPOSÉ SUR LE NIL.

18. Il possèdera l'Idumée; l'héritage de Séir passera à ses ennemis, et Israël agira avec grand courage.

19. Il sortira de Jacob un dominateur qui perdra les restes de la cité.

20. Ayant aperçu Amalec, il fut saisi de l'Esprit prophétique, et dit : Amalec, le premier des peuples, périra.

21. Il vit aussi les Cinéens [1]; et prophétisant, il dit : Le lieu où vous demeurez est fort; mais quoique vous ayez établi votre nid dans la pierre,

22. Et que vous ayez été choisis de la race de Cin, combien de temps pourrez-vous subsister? Car l'Assyrien vous prendra.

23. Il prophétisa encore, en disant : Hélas! qui vivra lorsque Dieu fera ces choses?

24. Ils viendront d'Italie dans des vaisseaux, ils vaincront les Assyriens, ils ruineront les Hébreux, et à la fin ils périront eux-mêmes.

25. Après cela Balaam se leva et retourna dans son pays. Balac aussi s'en retourna par le même chemin qu'il était venu.

CHAPITRE XXV

Les Israélites tombent dans le désordre et l'idolâtrie. Zèle de Phinéès. Châtiment du peuple. Arrêt prononcé par le Seigneur contre les Madianites.

1. En ce temps-là, Israël demeurait à Settim [2], et le peuple se rendit coupable de fornication avec les filles de Moab,

2. Qui appelèrent les Israélites à leurs sacrifices. Ceux-ci en mangèrent et adorèrent leurs dieux,

3. Et Israël fut initié au culte de Béelphégor [3] : c'est pourquoi le Seigneur, irrité,

4. Dit à Moïse : Prenez tous les princes du peuple, et pendez-les à des potences en plein jour, afin que ma fureur soit détournée d'Israël.

5. Moïse dit donc aux juges d'Israël : Que chacun tue ceux de ses proches qui ont été initiés au culte de Béelphégor [4].

6. En ce moment, un des enfants d'Israël entra dans la tente d'une courtisane madianite, à la vue de Moïse et de tous les enfants d'Israël, qui pleuraient à la porte du tabernacle.

7. A cette vue, Phinéès, fils d'Éléazar, fils du grand prêtre Aaron, se leva du milieu du peuple, et, saisissant un poignard,

8. Entra après l'Israélite dans ce lieu infâme, et les perça tous deux, l'homme et la femme, d'un même coup, dans les parties secrètes, et la plaie des enfants d'Israël cessa.

9. Vingt-quatre mille hommes périrent.

10. Et le Seigneur dit à Moïse :

11. Phinéès, fils d'Éléazar, fils du grand prêtre Aaron, a détourné ma colère des enfants d'Israël, parce qu'il a été animé de mon zèle contre eux, pour m'empêcher moi-même d'exterminer les enfants d'Israël dans ma fureur.

12. C'est pourquoi dites-lui que je lui donne la paix de mon alliance;

13. Le sacerdoce lui sera donné à lui et à sa race par un pacte éternel, parce qu'il a été zélé pour son Dieu, et qu'il a expié le crime des enfants d'Israël.

14. Or l'Israélite qui fut tué avec la Madianite s'appelait Zambri, fils de Salu; il était chef d'une des familles de la tribu de Siméon.

15. La femme madianite tuée avec lui se nommait Cozbi, fille de Sur, prince illustre parmi les Madianites.

16. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit :

17. Que les Madianites sentent que vous êtes leurs ennemis. Frappez-les,

18. Parce qu'ils vous ont traités en ennemis, et vous ont séduits artificieusement par l'idole de Phogor, et par Cozbi leur sœur, fille du prince de Madian, qui fut frappée, au jour de la plaie, à cause du sacrilége de Phogor.

[1] Les Cinéens sont les descendants de Jéthro, beau-père de Moïse. Ils s'établirent avec les Israélites dans la terre promise, en partie dans la tribu de Juda, en partie dans celle de Nephthali. Les uns furent emmenés en captivité par les Chaldéens, les autres par Salmanasar.

[2] Les Israélites campèrent à Settim, lieu de la quarantième et dernière station, jusqu'au jour où ils traversèrent le Jourdain. (Jos., III, 1.) Leurs tentes se dressaient sur la rive gauche du fleuve, dans les plaines de Moab, en face de la ville de Jéricho.

[3] Les enfants d'Israël étaient sur le point d'entrer dans la terre promise, quand ils tombèrent dans l'idolâtrie. Le culte des idoles, il ne faut jamais l'oublier, était toujours accompagné de scènes de débauche.

[4] La plupart des interprètes expliquent ce passage en ce sens, que les chefs eurent à juger et condamner ceux de leur juridiction qui s'étaient souillés par les pratiques impures du culte de Béelphégor.

CHAPITRE XXVI

Nouveau dénombrement du peuple.

1. Après que le sang des coupables eut été répandu, le Seigneur dit à Moïse et à Éléazar, grand prêtre, fils d'Aaron :

2. Faites le dénombrement des enfants d'Israël de vingt ans et au-dessus, en comptant, par maisons et par familles, tous ceux qui peuvent aller à la guerre [1].

3. Moïse donc et le grand prêtre Éléazar, dans la plaine de Moab, sur les bords du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, s'adressèrent à ceux qui avaient

4. Vingt ans et au-dessus, selon que le Seigneur l'avait commandé; et voici leur nombre :

5. Ruben, premier-né d'Israël; son fils Hénoch, dont est issue la famille des Hénochites; Phallu, d'où vient la famille des Phalluites;

6. Hesron, d'où vient la famille des Hesronites; et Charmi, d'où vient la famille des Charmites.

7. Telles sont les familles de la race de Ruben; et il s'y trouva le nombre de quarante-trois mille sept cent trente hommes.

8. Fils de Phallu : Éliab; fils d'Éliab : Namuel, Dathan et Abiron.

9. Dathan et Abiron, princes du peuple, s'élevèrent contre Moïse et contre Aaron dans la sédition de Coré, quand ils se révoltèrent contre le Seigneur,

10. Et que la terre s'entr'ouvrit et dévora Coré; plusieurs autres périrent en même temps, lorsque le feu consuma deux cent cinquante hommes. Il arriva alors un grand miracle :

11. Coré périt, mais ses fils ne périrent point avec lui.

12. Fils de Siméon comptés selon leurs familles : Namuel, chef de la famille des Namuélites; Jamin, chef de la famille des Jaminites; Jachin, chef de la famille des Jachinites;

13. Zaré, chef de la famille des Zaréites; Saül, chef de la famille des Saülites.

14. Telles sont les familles de la race de Siméon, faisant le nombre total de vingt-deux mille deux cents hommes.

15. Fils de Gad comptés par familles : Séphon, chef de la famille des Séphonites; Aggi, chef de la famille des Aggites; Suni, chef de la famille des Sunites;

16. Ozni, chef de la famille des Oznites; Her, chef de la famille des Hérites;

17. Arod, chef de la famille des Arodites; Ariel, chef de la famille des Ariélites.

18. Telles sont les familles de Gad, faisant le nombre total de quarante mille cinq cents hommes.

19. Fils de Juda : Her et Onan, morts tous deux au pays de Chanaan.

20. Autres fils de Juda selon leurs familles : Séla, chef de la famille des Sélaïtes; Pharès, chef de la famille des Pharésites; Zaré, chef de la famille des Zaréites.

21. Fils de Pharès : Hesron, chef de la famille des Hesronites; et Hamul, chef de la famille des Hamulites.

[1] Ce nouveau recensement de la population, fait la quarantième année depuis la sortie d'Égypte, avait pour but de constater le nombre exact des hommes de chaque tribu, à la veille du partage des terres.

22. Telles sont les familles de Juda, dont le nombre total fut de soixante-seize mille cinq cents hommes.

23. Fils d'Issachar par familles : Thola, chef de la famille des Tholaïtes; Phua, chef de la famille des Phuaïtes;

24. Jasub, chef de la famille des Jasubites; Semram, chef de la famille des Semramites.

25. Telles sont les familles d'Issachar, dont le nombre total fut de soixante-quatre mille trois cents hommes.

26. Fils de Zabulon par familles : Sared, chef de la famille des Sarédites; Élon, chef de la famille des Élonites; Jalel, chef de la famille des Jalélites.

27. Telles sont les familles de Zabulon, dont le nombre total fut de soixante mille cinq cents hommes.

28. Fils de Joseph par familles : Manassé et Éphraïm.

29. De Manassé naquit Machir, chef de la famille des Machirites; Machir engendra Galaad, chef de la famille des Galaadites.

30. Galaad eut pour fils : Jézer, chef de la famille des Jézérites; Hélec, chef de la famille des Hélécites;

31. Asriel, chef de la famille des Asriélites; Séchem, chef de la famille des Séchémites;

32. Sémida, chef de la famille des Sémidaïtes; et Hépher, chef de la famille des Héphérites.

33. Hépher fut père de Salphaad, qui n'eut point de fils, mais seulement des filles, dont voici les noms : Maala, Noa, Hégla, Melcha et Thersa.

34. Telles sont les familles de Manassé; et le nombre total fut de cinquante-deux mille sept cents hommes.

35. Les fils d'Éphraïm par familles furent ceux-ci : Suthala, chef de la famille des Suthalaïtes; Bécher, chef de la famille des Béchérites; Théhen, chef de la famille des Théhénites.

36. Or le fils de Suthala fut Héran, chef de la famille des Héranites.

37. Telles sont les familles des fils d'Éphraïm, dont le nombre total fut de trente-deux mille cinq cents hommes.

38. Tels sont les fils de Joseph selon leurs familles. Fils de Benjamin par familles : Béla, chef de la famille des Bélaïtes; Asbel, chef de la famille des Asbélites; Ahiram, chef de la famille des Ahiramites;

39. Supham, chef de la famille des Suphamites; Hupham, chef de la famille des Huphamites.

40. Fils de Béla : Héred et Noéman. Héred fut chef de la famille des Hérédites; Noéman fut chef de la famille des Noémanites [1].

41. Tels sont les enfants de Benjamin divisés par familles, dont le nombre total fut de quarante-cinq mille six cents hommes.

42. Fils de Dan par familles : Suham, chef de la famille des Suhamites. Tels sont les enfants de Dan divisés par familles;

43. Tous furent Suhamites, et se trouvèrent au nombre de soixante-quatre mille quatre cents hommes.

44. Fils d'Aser par familles : Jemna, chef de la famille des Jemnaïtes; Jessui, chef de la famille des Jessuites; Brié, chef de la famille des Briéites.

45. Fils de Brié : Héber, chef de la famille des Hébérites; et Melchiel, chef de la famille des Melchiélites.

46. Le nom de la fille d'Aser fut Sara.

47. Telles sont les familles des fils d'Aser, dont le nombre total fut de cinquante-trois mille quatre cents hommes.

48. Fils de Nephthali par familles : Jésiel, chef de la famille des Jésiélites; Guni, chef de la famille des Gunites;

49. Jéser, chef de la famille des Jésérites; Sellem, chef de la famille des Sellémites.

50. Telles sont les familles des fils de Nephthali selon leurs familles, dont le nombre total fut de quarante-cinq mille quatre cents hommes.

[1] Au ch. LXVI, v. 21 de la Genèse, cinq autres enfants de Benjamin sont nommés; ils étaient morts probablement sans postérité.

51. Et le dénombrement des enfants d'Israël achevé, il se trouva six cent un mille sept cent trente hommes [1].

52. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit :

53. La terre sera partagée entre tous ceux qui ont été comptés; ils la posséderont selon le nombre des familles.

54. Vous en donnerez une part plus grande à ceux qui sont plus nombreux, et une moindre à ceux qui seront en moindre nombre; et l'héritage sera donné à chacun selon le dénombrement qui vient d'être fait;

55. De manière cependant que la terre soit partagée au sort entre les tribus et les familles.

56. Et tout ce qui sera échu par le sort sera le partage du plus grand nombre, ou du moindre nombre.

57. Voici aussi le nombre des fils de Lévi, selon leurs familles : Gerson, chef de la famille des Gersonites; Caath, chef de la famille des Caathites; Mérari, chef de la famille des Mérarites.

58. Voici les familles de Lévi : famille de Lobni, famille d'Hébroni, famille de Moholi, famille de Musi, famille de Coré. Caath engendra Amram,

59. Qui eut pour femme Jochabed, fille de Lévi, née en Égypte. Jochabed eut d'Amram, son mari, pour fils, Aaron et Moïse, et Marie leur sœur.

60. D'Aaron naquirent Nadab, Abiu, Éléazar et Ithamar.

61. Nadab et Abiu, pour s'être servis d'un feu étranger devant le Seigneur, furent frappés de mort.

62. Et tous ceux qui furent comptés se trouvèrent au nombre de vingt-trois mille hommes depuis un mois et au-dessus; ils n'entrèrent pas dans le dénombrement des enfants d'Israël, et on ne leur donna point d'héritage avec les autres.

63. Voilà le nombre des enfants d'Israël, qui furent comptés par Moïse et par le grand prêtre Éléazar, dans la plaine de Moab, sur le bord du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.

64. Il ne se trouva parmi eux aucun de ceux qui avaient été comptés auparavant par Moïse et par Aaron dans le désert de Sinaï;

65. Car le Seigneur avait prédit qu'ils mourraient tous dans le désert. Il n'en resta pas un seul, à l'exception de Caleb, fils de Jéphoné, et de Josué, fils de Nun.

CHAPITRE XXVII

Loi touchant les filles qui devaient hériter de leur père lorsqu'il n'avait point de fils. Le Seigneur commande à Moïse de considérer la Palestine du haut d'une montagne avant de mourir. Josué est établi en sa place pour la conduite d'Israël.

1. Or, les filles de Salphaad, fils d'Hépher, fils de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé, fils de Joseph, dont les noms sont : Maala, Noa, Hégla, Melcha et Thersa,

2. Se présentèrent à Moïse, au grand prêtre Éléazar, et aux princes du peuple, à l'entrée du tabernacle de l'alliance, et dirent :

3. Notre père est mort dans le désert; il n'avait pas pris part à la sédition excitée par Coré contre le Seigneur; mais il est mort dans son péché [2] et n'a point eu d'enfants mâles. Pourquoi donc son nom périra-t-il dans sa famille parce qu'il n'a point eu de fils? Donnez-nous un héritage parmi les parents de notre père.

4. Moïse rapporta leur cause au jugement du Seigneur,

5. Qui lui dit :

6. Les filles de Salphaad demandent une chose juste. Donnez-leur des terres à posséder parmi les parents de leur père, et qu'elles lui succèdent comme ses héritières.

[1] Ce chiffre diffère peu de celui du recensement précédent. Ainsi, après une pérégrination pénible de quarante ans dans le désert, malgré les rudes châtiments qu'ils s'attirèrent à diverses reprises, les Israélites étaient au nombre de plus de six cent mille hommes en état de porter les armes au moment de traverser le Jourdain : preuve évidente de la protection de Dieu.

[2] Pour avoir murmuré contre le Seigneur.

7. Or, voici ce que vous direz aux enfants d'Israël :

8. Lorsqu'un homme sera mort sans avoir de fils, son bien passera en héritage à sa fille.

9. S'il n'a point de filles, il aura ses frères pour héritiers.

10. S'il n'a pas même de frères, vous donnerez sa succession aux frères de son père;

11. Et s'il n'a point non plus d'oncles paternels, sa succession sera donnée à ses plus proches. Cette loi sera toujours gardée inviolablement par les enfants d'Israël, selon que le Seigneur l'a ordonné à Moïse.

12. Le Seigneur dit aussi à Moïse : Montez sur cette montagne d'Abarim, et contemplez de là la terre que je dois donner aux enfants d'Israël.

13. Après l'avoir regardée, vous irez aussi vers votre peuple, comme Aaron votre frère y est allé;

14. Parce que vous m'avez offensé tous deux dans le désert de Sin, lors de la contradiction du peuple, et que vous n'avez point voulu rendre gloire à ma puissance devant Israël au sujet des eaux, de ces eaux de la contradiction, à Cadès, au désert de Sin.

15. Moïse lui répondit :

16. Que le Seigneur, Dieu des esprits de tous les hommes, choisisse un homme qui veille sur cette multitude[1],

17. Qui puisse marcher devant eux et les conduire, qui les mène et les ramène, de peur que le peuple du Seigneur ne soit comme des brebis sans pasteur.

18. Le Seigneur lui dit : Prenez Josué, fils de Nun, cet homme en qui l'Esprit réside, et imposez-lui les mains;

19. Il se présentera devant le grand prêtre Éléazar et devant tout le peuple.

20. Vous lui donnerez des instructions à la vue de tous, et une partie de votre gloire, afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute.

21. Pour cela, lorsqu'il faudra agir, le grand prêtre Éléazar consultera le Seigneur. Et à la parole d'Éléazar, Josué sortira et marchera le premier, et tous les enfants d'Israël après lui, avec tout le reste du peuple[2].

22. Moïse fit donc ce que le Seigneur avait ordonné. Il prit Josué, le présenta devant le grand prêtre Éléazar, et devant toute l'assemblée du peuple;

23. Et après lui avoir imposé les mains sur la tête, il lui déclara ce que le Seigneur avait commandé.

CHAPITRE XXVIII

Le Seigneur prescrit de nouveau les victimes qu'on devait offrir chaque jour et les jours de fêtes.

1. Le Seigneur dit aussi à Moïse :

2. Ordonnez ceci aux enfants d'Israël, et dites-leur : Offrez-moi aux temps marqués les oblations qui me doivent être offertes, les pains et l'encens d'agréable odeur.

3. Voici les sacrifices que vous devez offrir : vous offrirez tous les jours deux agneaux d'un an, sans tache, comme un holocauste perpétuel,

4. L'un le matin, l'autre le soir;

5. Un dixième d'éphi de farine, mêlée avec la quatrième partie du hin d'une huile très-pure.

6. C'est l'holocauste perpétuel que vous avez offert sur la montagne de Sinaï, comme un encens d'agréable odeur au Seigneur.

7. Et vous offrirez, comme libation de vin, la quatrième partie du hin pour chaque agneau, dans le sanctuaire du Seigneur.

[1] Moïse ne fait aucune réclamation contre la sentence dont il a été frappé, et qui va s'exécuter. Il se soumet humblement, adressant seulement à Dieu une prière pour son successeur.

[2] Après la mort de Moïse, le pouvoir suprême se trouva partagé entre le chef du peuple et le grand prêtre. Le prince ne doit rien entreprendre de considérable avant d'avoir pris conseil du pontife.

8. Vous offrirez de même l'autre agneau, vers le soir, avec les mêmes cérémonies que le sacrifice du matin, et ses libations, comme une oblation de très-agréable odeur au Seigneur.

9. Le jour du sabbat vous offrirez deux agneaux d'un an, sans tache, avec deux dixièmes de farine mêlée avec l'huile pour le sacrifice, et les libations

10. Qui se répandent selon qu'il est prescrit chaque jour de la semaine dans l'holocauste perpétuel.

11. Le premier jour du mois, vous offrirez au Seigneur, en holocauste, deux veaux du troupeau, un bélier, sept agneaux d'un an, sans tache,

12. Et trois dixièmes de farine mêlée avec de l'huile pour chaque veau, et deux dixièmes de farine mêlée avec de l'huile pour chaque bélier,

13. Vous offrirez aussi la dixième partie d'un dixième de farine mêlée avec de l'huile pour chaque agneau. C'est un holocauste d'odeur très-agréable au Seigneur.

14. Voici les libations de vin qu'on doit répandre pour chaque victime : la moitié du hin pour chaque veau, le tiers pour le bélier, et le quart pour l'agneau. Ce sera l'holocauste qui s'offrira tous les mois dans tout le cours de l'année.

15. On offrira aussi au Seigneur un bouc pour les péchés, en holocauste perpétuel, avec ses libations.

16. Le quatorzième jour du premier mois sera la Pâque du Seigneur,

17. Et la fête solennelle le quinzième. Pendant sept jours on mangera des pains sans levain.

18. Le premier jour sera particulièrement vénérable et saint : vous ne ferez point ce jour-là d'œuvre servile.

19. Vous offrirez au Seigneur en holocauste deux veaux du troupeau, un bélier, et sept agneaux d'un an sans tache.

20. Les offrandes de farine pour chacun seront de farine mêlée avec de l'huile, trois dixièmes pour chaque veau, deux dixièmes pour le bélier,

21. Et une dixième partie du dixième pour chaque agneau, c'est-à-dire pour chacun des sept agneaux,

22. Avec un bouc pour le péché, afin que vous en obteniez l'expiation,

23. Sans compter l'holocauste du matin, que vous offrirez toujours.

24. Vous ferez ainsi chacun de ces sept jours pour entretenir le feu, et une odeur très-agréable au Seigneur s'élèvera de l'holocauste et des libations.

25. Le septième jour sera aussi pour vous très-solennel et très-saint : vous ne ferez point d'œuvre servile ce jour-là.

26. Le jour des prémices, les semaines étant écoulées, lorsque vous offrirez au Seigneur les nouveaux fruits, sera également pour vous un jour vénérable et saint; vous ne ferez aucune œuvre servile en ce jour.

27. Et vous offrirez au Seigneur, en holocauste d'agréable odeur, deux veaux du troupeau, un bélier et sept agneaux d'un an sans tache,

28. Avec les oblations qui doivent les accompagner dans le sacrifice, savoir : trois dixièmes de farine mêlée avec de l'huile pour chaque veau, deux pour les béliers,

29. Et la dixième partie d'un dixième pour les agneaux, c'est-à-dire pour chacun des sept agneaux.

30. Vous offrirez aussi le bouc qui est immolé pour l'expiation, outre l'holocauste perpétuel et ses libations.

31. Toutes ces victimes que vous offrirez avec leurs libations seront sans tache.

CHAPITRE XXIX

Sacrifices prescrits pour diverses fêtes.

1. Le premier jour du septième mois sera aussi vénérable et saint pour vous; vous ne ferez aucune œuvre servile ce jour-là, parce que c'est le jour du son éclatant des trompettes.

2. Vous offrirez au Seigneur, en holocauste d'agréable odeur, un veau du troupeau, un bélier et sept agneaux d'un an sans tache;

3. Et comme oblations trois dixièmes de farine mêlée avec de l'huile pour chaque veau, deux dixièmes pour le bélier,

4. Un dixième pour chaque agneau, c'est-à-dire pour chacun des sept agneaux,

5. Et le bouc pour le péché qui est offert pour l'expiation du peuple;

6. Sans compter l'holocauste des premiers jours du mois avec ses oblations, ni l'holocauste perpétuel avec les libations accoutumées, que vous offrirez toujours avec les mêmes cérémonies en odeur très-agréable devant le Seigneur.

7. Le dixième jour de ce septième mois aussi sera saint et vénérable pour vous; vous affligerez vos âmes, et vous ne ferez aucune œuvre servile ce jour-là.

8. Vous offrirez au Seigneur, en holocauste d'agréable odeur, un veau du troupeau, un bélier, et sept agneaux d'un an sans tache,

9. Avec les oblations, savoir : trois dixièmes de farine mêlée avec de l'huile pour chaque veau, deux dixièmes pour le bélier,

10. La dixième partie d'un dixième pour chaque agneau, c'est-à-dire pour chacun des sept agneaux,

11. Avec le bouc pour le péché, outre les choses qu'on a coutume d'offrir pour l'expiation, et l'holocauste perpétuel avec ses oblations et ses libations.

12. Le quinzième jour du septième mois, qui sera saint et vénérable pour vous, vous ne ferez aucune œuvre servile, mais vous célébrerez en l'honneur du Seigneur une fête solennelle durant sept jours.

13. Vous offrirez au Seigneur, en holocauste d'agréable odeur, treize veaux du troupeau, deux béliers et quatorze agneaux d'un an sans tache;

14. Et avec leurs libations trois dixièmes de farine mêlée avec de l'huile pour chaque veau, c'est-à-dire pour chacun des treize veaux, deux dixièmes pour un bélier, c'est-à-dire pour chacun des deux béliers,

15. La dixième partie d'un dixième pour chaque agneau, c'est-à-dire pour chacun des quatorze agneaux,

16. Et le bouc qui s'offre pour le péché, sans compter l'holocauste perpétuel, l'offrande et les libations.

17. Le second jour vous offrirez douze veaux du troupeau, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans tache.

18. Vous y joindrez, selon qu'il vous est prescrit, les oblations et les libations pour chacun des veaux, des béliers et des agneaux,

19. Avec le bouc pour le péché, sans compter l'holocauste perpétuel, ses oblations et ses libations.

20. Le troisième jour vous offrirez onze veaux, deux béliers, quatorze agneaux d'un an sans tache.

21. Vous y joindrez, selon qu'il vous est prescrit, les oblations et les libations pour chacun des veaux, des béliers et des agneaux,

22. Avec le bouc pour le péché, sans compter l'holocauste perpétuel, ses oblations et ses libations.

23. Le quatrième jour vous offrirez dix veaux, deux béliers et quatorze agneaux d'un an sans tache.

24. Vous y joindrez, selon qu'il vous est prescrit, les oblations et les libations pour chacun des veaux, des béliers et des agneaux,

25. Et le bouc pour le péché, sans compter l'holocauste perpétuel, ses oblations et ses libations.

26. Le cinquième jour vous offrirez neuf veaux, deux béliers et quatorze agneaux d'un an sans tache.

27. Vous y joindrez, selon qu'il vous est prescrit, les oblations et les libations pour chacun des veaux, des béliers et des agneaux,

28. Et le bouc pour le péché, sans compter l'holocauste perpétuel, ses oblations et ses libations.

29. Le sixième jour vous offrirez huit veaux, deux béliers et quatorze agneaux d'un an sans tache.

30. Vous y joindrez, selon qu'il vous est prescrit, les oblations et les libations pour chacun des veaux, des béliers et des agneaux,

31. Et le bouc pour le péché, sans compter l'holocauste perpétuel, ses oblations et ses libations.

32. Le septième jour vous offrirez sept veaux, deux béliers et quatorze agneaux d'un an sans tache.

33. Vous y joindrez, selon qu'il vous est prescrit, les oblations et les libations pour chacun des veaux, des béliers et des agneaux,

34. Et le bouc pour le péché, sans compter l'holocauste perpétuel, ses oblations et ses libations.

35. Le huitième jour, qui sera le plus solennel, vous ne ferez aucune œuvre servile,

36. Et vous offrirez au Seigneur, en holocauste d'agréable odeur, un veau, un bélier, et sept agneaux d'un an sans tache.

37. Vous y joindrez, selon qu'il vous est prescrit, les oblations et les libations pour chacun des veaux, des béliers et des agneaux,

38. Et le bouc pour le péché, sans compter l'holocauste perpétuel, ses oblations et ses libations.

39. Voilà ce que vous offrirez au Seigneur dans vos fêtes solennelles, sans compter les holocaustes, les oblations, les libations et les hosties pacifiques, que vous offrirez à Dieu pour vous acquitter de vos vœux ou volontairement.

CHAPITRE XXX

Sainteté des vœux faits à Dieu.

1. Moïse rapporta aux enfants d'Israël tout ce que le Seigneur lui avait commandé;

2. Et il dit aux princes des tribus des enfants d'Israël : Voici ce que le Seigneur a ordonné :

3. Si un homme a fait un vœu au Seigneur, ou s'est lié par serment, il ne violera point sa parole, mais il accomplira tout ce qu'il a promis[1].

4. Quand une femme fait un vœu et se lie par serment, si c'est une jeune fille encore dans la maison de son père, et que le père ait connu, sans rien dire, le vœu qu'elle a fait et le serment par lequel elle a lié son âme, elle sera obligée à son vœu,

5. Et elle accomplira tout ce qu'elle a promis et juré.

6. Mais si le père s'oppose à son vœu aussitôt qu'il l'a connu, ses vœux et ses serments seront nuls, et elle ne sera point engagée par sa promesse, parce que le père s'y est opposé.

7. Si une femme mariée fait un vœu, et si, la parole une fois sortie de sa bouche, elle oblige son âme par serment,

8. Et que son mari ne le désavoue point le jour même qu'il l'a su, elle sera liée par son vœu, et elle accomplira tout ce qu'elle a promis.

9. Si son mari, en étant informé, le désavoue aussitôt, et rend vaines ses promesses et les paroles par lesquelles elle aura lié son âme, le Seigneur lui pardonnera.

10. La femme veuve et la femme répudiée accompliront tous les vœux qu'elles auront faits.

11. Si une femme dans la maison de son mari s'est liée par un vœu et par serment,

12. Et que le mari, l'ayant su, garde le silence et ne

[1] Il serait superflu de noter ici que le vœu doit s'appliquer à des choses justes et convenables, ainsi que le serment. Si l'objet du vœu est mauvais, son accomplissement serait pire encore. En ce qui concerne les vœux des femmes mariées, il faut entendre les versets suivants en ce sens que l'autorité et les droits du mari doivent toujours être respectés; autrement le mari peut les rendre nuls. Si cependant le mari agissait sans juste cause, il se rendrait coupable devant Dieu.

MOÏSE SAUVÉ DES EAUX.

désavoue point la promesse qu'elle a faite, elle accomplira tout ce qu'elle avait promis.

13. Mais si le mari la désavoue aussitôt, elle ne sera point tenue à sa promesse, parce que son mari l'a désavouée, et le Seigneur lui pardonnera.

14. Si elle a fait un vœu et s'est obligée par serment à affliger son âme par le jeûne ou par d'autres abstinences, il dépendra de la volonté de son mari qu'elle le fasse ou qu'elle ne le fasse pas.

15. Si son mari, en étant informé, garde le silence et a différé au lendemain à en dire son sentiment, elle accomplira ses vœux et ses promesses; parce que le mari n'en a rien dit aussitôt qu'il l'a appris.

16. Si, aussitôt qu'il a su le vœu de sa femme, il l'a désavoué, il sera chargé de sa faute.

17. Telles sont les lois que le Seigneur a données à Moïse concernant le mari et sa femme, le père et sa fille encore jeune, ou qui demeure dans la maison de son père.

CHAPITRE XXXI

Les Madianites sont exterminés entièrement par l'ordre de Dieu, à l'exception des vierges.

1. Le Seigneur parla ensuite à Moïse, et lui dit :

2. Vengez d'abord les enfants d'Israël des Madianites; après cela vous serez réuni à votre peuple.

3. Aussitôt Moïse dit au peuple : Que les hommes parmi vous s'arment pour le combat, afin d'exécuter la vengeance que le Seigneur veut tirer des Madianites.

4. Choisissez mille hommes de chaque tribu d'Israël pour être envoyés à la guerre.

5. Ils donnèrent donc mille soldats de chaque tribu, c'est-à-dire douze mille hommes prêts à combattre,

6. Qui furent envoyés par Moïse avec Phinéès, fils du grand prêtre Éléazar, auquel il remit les vases saints et les trompettes pour en sonner.

7. Après avoir combattu les Madianites et remporté la victoire, ils passèrent tous les mâles au fil de l'épée,

8. Et tuèrent leurs rois, Évi, Récem, Sur, Hur et Rébé, cinq princes de cette nation, avec Balaam, fils de Béor;

9. Ils prirent leurs femmes, leurs petits enfants, tous leurs troupeaux et leurs richesses; ils pillèrent tout ce qu'ils possédaient.

10. La flamme consuma leurs villes, leurs villages et leurs forteresses.

11. Et ils enlevèrent le butin et les dépouilles, les hommes et les animaux,

12. Et les présentèrent à Moïse, au grand prêtre Éléazar, et à toute la multitude des enfants d'Israël; ils portèrent au camp, dans la plaine de Moab, au bord du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, tout le reste de ce qu'ils avaient pris qui pouvait servir à quelque usage.

13. Moïse, le grand prêtre Éléazar et tous les princes de la synagogue vinrent à leur rencontre hors du camp.

14. Moïse, irrité contre les principaux officiers de l'armée, les tribuns et les centeniers qui revenaient du combat,

15. Leur dit : Pourquoi avez-vous réservé les femmes?

16. N'ont-elles pas séduit les enfants d'Israël, selon le conseil de Balaam, et ne vous ont-elles pas fait violer la loi du Seigneur par le péché commis à Phogor, pour lequel le peuple fut frappé?

17. Tuez donc tous les mâles, même les enfants, et faites mourir les femmes mariées[1];

[1] Selon les cruelles habitudes de la guerre, on tuait alors tous les hommes et les jeunes gens. On réservait seulement les femmes et les enfants. Les femmes, en cette circonstance, ne furent pas épargnées, parce qu'elles avaient séduit les Israélites pour les faire tomber dans l'idolâtrie et le désordre, selon le conseil perfide de Balaam. Ce faux prophète trouva, en cette même occasion, le juste châtiment de son crime.

18. Mais réservez pour vous les jeunes filles et toutes les vierges[1];

19. Et demeurez sept jours hors du camp. Quiconque a tué un homme, ou touché un cadavre, se purifiera le troisième et le septième jour.

20. Vous purifierez également tout le butin, les vêtements, les vases et tout ce qui peut être à quelque usage, soit de peaux ou de poils de chèvre, soit de bois.

21. Le grand prêtre Éléazar parla aussi en ces termes aux hommes de l'armée qui avaient combattu : Voici la loi que le Seigneur a donnée à Moïse :

22. L'or, l'argent, l'airain, le fer, le plomb, l'étain,

23. Et tout ce qui peut passer par les flammes, sera purifié par le feu; et tout ce qui ne peut passer par le feu sera sanctifié par l'eau d'expiation;

24. Vous laverez vos vêtements le septième jour, et, après avoir été purifiés, vous rentrerez dans le camp.

25. Le Seigneur dit aussi à Moïse :

26. Vous, le grand prêtre Éléazar et les princes du peuple, faites le dénombrement de tout ce qui a été pris depuis les hommes jusqu'aux bêtes;

27. Vous partagerez le butin entre ceux qui ont combattu et sont allés à la guerre, et le reste du peuple.

28. Vous séparerez la part du Seigneur de tout le butin de ceux qui ont combattu et sont allés à la guerre. Sur cinq cents hommes, bœufs, ânes, ou brebis, vous en prendrez un,

29. Que vous donnerez au grand prêtre Éléazar, parce que ce sont les prémices du Seigneur.

30. Quant à l'autre moitié du butin, la part des enfants d'Israël, sur cinquante hommes, bœufs, ânes, brebis, ou autres animaux, quels qu'ils soient, vous en prendrez un que vous donnerez aux lévites qui veillent à la garde du tabernacle du Seigneur.

31. Moïse et Éléazar firent ce que le Seigneur avait ordonné.

32. Or le butin que l'armée avait pris était de six cent soixante-quinze mille brebis,

33. De soixante-douze mille bœufs,

34. De soixante et un mille ânes,

35. Et de trente-deux mille jeunes filles encore vierges.

36. La moitié fut donnée à ceux qui avaient combattu, savoir : trois cent trente-sept mille cinq cents brebis,

37. Dont on réserva pour la part du Seigneur six cent soixante-quinze brebis;

38. Trente-six mille bœufs, dont on réserva soixante-douze;

39. Trente mille cinq cents ânes, dont on réserva soixante et un;

40. Et seize mille jeunes filles, dont trente-deux furent réservées pour la part du Seigneur.

41. Moïse donna au grand prêtre Éléazar, selon qu'il lui avait été commandé, le nombre des prémices du Seigneur,

42. Qu'il tira de la moitié du butin des enfants d'Israël mise à part pour ceux qui avaient combattu.

43. Quant à l'autre moitié du butin, qui fut donnée au reste du peuple, et se montait à trois cent trente-sept mille cinq cents brebis,

44. Trente-six mille bœufs,

45. Trente mille cinq cents ânes,

46. Et seize mille jeunes filles,

47. Moïse en prit la cinquantième partie, et la donna aux lévites qui veillaient à la garde du tabernacle du Seigneur, comme le Seigneur l'avait ordonné.

48. Alors les principaux officiers de l'armée, les tribuns et les centeniers vinrent trouver Moïse, et lui dirent :

49. Nous, vos serviteurs, avons compté les soldats que nous commandions, et il ne s'en est pas trouvé un seul de moins.

[1] Il était facile aux Israélites de distinguer les femmes non mariées de celles qui l'étaient, parce qu'elles portaient un costume différent.

50. C'est pourquoi nous offrons chacun en don au Seigneur ce que nous avons pu trouver d'or dans le butin, cercles pour orner les jambes, bagues, anneaux, bracelets et colliers, afin que vous offriez pour nous vos prières au Seigneur.

51. Moïse et le grand prêtre Éléazar reçurent donc des tribuns et des centeniers tout l'or sous diverses formes,

52. Pesant seize mille sept cent cinquante sicles;

53. Car chacun avait gardé pour soi ce qu'il avait pris.

54. Cet or fut déposé dans le tabernacle du témoignage, pour être un monument des enfants d'Israël devant le Seigneur.

CHAPITRE XXXII

Le pays de Galaad est donné en partage aux deux tribus de Ruben et de Gad, et à la moitié de la tribu de Manassé.

1. Or les enfants de Ruben et de Gad avaient un grand nombre de troupeaux et des richesses immenses en bestiaux. Voyant les terres de Jazer et de Galaad propres à nourrir les bestiaux,

2. Ils vinrent trouver Moïse, le grand prêtre Éléazar et les princes du peuple, et leur dirent :

3. Ataroth, Dibon, Jazer, Nemra, Hésebon, Éléalé, Saban, Nébo, et Béon,

4. Terres que le Seigneur a réduites sous la puissance des enfants d'Israël, sont un pays très-fertile pour le pâturage du bétail; et nous, vos serviteurs, nous avons beaucoup de bestiaux.

5. Si nous avons trouvé grâce devant vous, nous vous supplions de nous donner la possession de cette terre, à nous, vos serviteurs, sans nous faire passer le Jourdain.

6. Moïse leur répondit : Vos frères iront-ils au combat tandis que vous resterez ici en repos?

7. Pourquoi troublez-vous les esprits des enfants d'Israël, afin qu'ils n'osent passer dans le pays que le Seigneur doit leur donner?

8. Vos pères n'ont-ils pas agi ainsi, lorsque je les envoyai de Cadèsbarné explorer ce pays?

9. Car, étant venus jusqu'à la vallée de la Grappe, après avoir considéré tout le pays, ils jetèrent la frayeur dans le cœur des enfants d'Israël, pour les empêcher d'entrer dans la terre que le Seigneur leur avait donnée.

10. Et le Seigneur, irrité, fit ce serment :

11. Ces hommes, qui sont sortis de l'Égypte, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, ne verront point la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, parce qu'ils n'ont pas voulu me suivre,

12. Excepté Caleb, fils de Jéphoné Cénézéen, et Josué, fils de Nun, qui ont accompli ma volonté.

13. Le Seigneur, irrité contre Israël, l'a fait errer quarante ans dans le désert, jusqu'à ce que fût éteinte toute cette génération qui avait péché en sa présence.

14. Et maintenant, ajouta Moïse, vous avez succédé à vos pères comme des enfants et des rejetons d'hommes pécheurs, pour augmenter la fureur du Seigneur contre Israël.

15. Si vous ne voulez point suivre le Seigneur, il abandonnera le peuple dans ce désert, et vous serez la cause de la mort de tous.

16. Mais (les enfants de Ruben et de Gad) s'approchant de Moïse, lui dirent : Nous ferons des parcs pour nos brebis et des étables pour nos bestiaux, et nous bâtirons des villes fortes pour y mettre nos enfants[1];

17. Mais pour nous, nous marcherons armés et prêts à combattre à la tête des enfants d'Israël, jusqu'à ce que nous les ayons introduits dans leur terre. Nos petits enfants resteront dans des villes ceintes de murailles, avec ce que nous pouvons avoir de bien, afin de n'être point exposés aux insultes des habitants du pays.

18. Nous ne reviendrons point dans nos maisons, jusqu'à ce que les enfants d'Israël possèdent leur héritage;

19. Et nous ne demanderons point de part au delà du Jourdain, parce que nous possédons déjà la nôtre sur la rive orientale de ce fleuve.

20. Moïse leur répondit : Si vous exécutez ce que vous promettez, marchez devant le Seigneur tout prêts à combattre;

21. Que tous vos guerriers passent le Jourdain en armes, jusqu'à ce que le Seigneur ait détruit ses ennemis,

22. Et que tout le pays lui soit assujetti; alors vous serez irréprochables devant le Seigneur et devant Israël, et vous possèderez devant le Seigneur les terres que vous désirez.

23. Mais si vous n'exécutez pas ce que vous dites, il est indubitable que vous pècherez contre Dieu; et sachez que votre péché retombera sur vous.

24. Bâtissez donc des villes pour vos petits enfants, et faites des parcs et des étables pour vos brebis et vos bestiaux, et accomplissez ce que vous avez promis.

25. Les enfants de Gad et de Ruben répondirent à Moïse : Nous sommes vos serviteurs, nous ferons ce que notre seigneur nous commande[1].

26. Nous laisserons dans les villes de Galaad nos petits enfants, nos femmes, nos troupeaux et nos bestiaux;

27. Et nous, vos serviteurs, nous irons tous à la guerre, prêts à combattre, comme vous, seigneur, nous le commandez.

28. Moïse donna donc cet ordre à Éléazar, grand prêtre, à Josué, fils de Nun, et aux princes des familles dans chaque tribu d'Israël, et leur dit :

29. Si les enfants de Gad et les enfants de Ruben passent le Jourdain, et vont tous en armes avec vous pour combattre devant le Seigneur, lorsque le pays vous aura été assujetti, donnez-leur Galaad, afin qu'ils le possèdent en héritage.

30. Mais s'ils ne veulent pas passer en armes avec vous dans la terre de Chanaan, qu'ils soient obligés de prendre au milieu de vous le lieu de leur demeure.

31. Les enfants de Gad et les enfants de Ruben répondirent : Nous ferons ce que le Seigneur a dit à ses serviteurs;

32. Nous marcherons en armes devant le Seigneur dans le pays de Chanaan; et nous reconnaissons avoir déjà reçu en deçà du Jourdain la terre que nous devons posséder.

33. Moïse donna donc aux enfants de Gad et de Ruben, et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Séhon, roi des Amorrhéens, le royaume d'Og, roi de Basan, et leur pays avec toutes les villes qui y sont comprises.

34. Les enfants de Gad bâtirent ensuite les villes de Dibon, d'Ataroth, d'Aroër,

35. D'Étroth, de Sophan, de Jazer, de Jegbaa,

36. De Bethnemra et de Bétharan, et les fortifièrent. Ils firent aussi des étables pour leurs troupeaux.

37. Les enfants de Ruben bâtirent Hésebon, Éléalé, Cariathaïm,

38. Nabo, Baalméon et Sabama, en changeant leurs noms et donnant des noms nouveaux aux villes qu'ils avaient bâties.

39. Or les enfants de Machir, fils de Manassé, entrèrent dans le pays de Galaad, et le ravagèrent, après avoir tué les Amorrhéens, qui l'habitaient.

40. Moïse donna donc le pays de Galaad à Machir, fils de Manassé, et il y habita.

41. Jaïr, fils de Manassé, ayant pénétré dans le pays, se rendit maître de plusieurs bourgs, qu'il appela Havoth-Jaïr, c'est-à-dire les bourgs de Jaïr.

[1] Il s'agissait de relever les villes démantelées et de les mettre en état de défense. Ces villes étaient des places de refuge, où la population des campagnes trouvait un abri en cas de guerre ou d'invasion des ennemis.

[1] Quoique tous s'engagent à passer le Jourdain, il n'en passa néanmoins que quarante mille, sur près de cent mille qu'ils étaient; ils étaient dans la disposition de passer tous; ceux qui ne passèrent point en furent dispensés par l'ordre de Dieu, pour demeurer à la garde de leurs familles et de leurs bestiaux. (Nombr., XXVI. — Jos., IV, 13.)

42. Nobé y entra aussi, et prit Canath, avec les villages qui en dépendaient, et de son nom, il l'appela Nobé.

CHAPITRE XXXIII

Stations et campements des Israélites dans le désert.

1. Voici les stations des enfants d'Israël, après leur sortie d'Égypte en diverses troupes, sous la conduite de Moïse et d'Aaron,

2. Écrites par Moïse, selon les lieux de leurs campements, qu'ils changeaient par le commandement du Seigneur.

3. Les enfants d'Israël étant donc partis de Ramessé le quinzième jour du premier mois, le lendemain de la Pâque, par un effet de la main puissante du Seigneur, à la vue de tous les Égyptiens,

4. Occupés à ensevelir leurs premiers-nés, que le Seigneur avait frappés, ayant exercé sa vengeance sur leurs dieux mêmes,

5. Allèrent à Socoth.

6. De Socoth ils vinrent à Étham, qui est à l'extrémité du désert.

7. Étant partis de là, ils vinrent vis-à-vis de Phihahiroth, qui regarde Béelséphon, et campèrent devant Magdalum.

8. De Phihahiroth ils passèrent par le milieu de la mer dans le désert; et ayant marché trois jours dans le désert d'Étham, ils campèrent à Mara.

9. De Mara ils vinrent à Élim, où étaient douze fontaines et soixante-dix palmiers, et ils y campèrent.

10. De là ils allèrent dresser leurs tentes près de la mer Rouge. Et s'étant éloignés de la mer Rouge,

11. Ils campèrent dans le désert de Sin.

12. De Sin, ils vinrent à Daphca.

13. De Daphca, ils vinrent camper à Alus.

14. Ayant quitté Alus, ils vinrent dresser leurs tentes à Raphidim, où le peuple manqua d'eau.

15. De Raphidim, ils vinrent camper au désert de Sinaï.

16. Étant sortis du désert de Sinaï, ils vinrent aux Sépulcres de concupiscence.

17. Des Sépulcres de concupiscence, ils vinrent camper à Haseroth.

18. D'Haseroth, ils vinrent à Rethma.

19. De Rethma, ils vinrent camper à Remmompharès,

20. D'où étant partis, ils vinrent à Lebna.

21. De Lebna, ils allèrent camper à Ressa.

22. Étant partis de Ressa, ils vinrent à Céélatha.

23. De là ils vinrent camper au mont de Sépher,

24. Ayant quitté le mont de Sépher, ils vinrent à Arada.

25. D'Arada, ils vinrent camper à Macéloth.

26. Et étant sortis de Macéloth, ils vinrent à Thahath.

27. De Thahath, ils allèrent camper à Tharé,

28. D'où ils vinrent dresser leurs tentes à Methca.

29. De Methca, ils allèrent camper à Hesmona.

30. Et étant partis de Hesmona, ils vinrent à Moseroth.

31. De Moseroth, ils allèrent camper à Benéjaacan.

32. De Benéjaacan, ils vinrent à la montagne de Gadgad,

33. D'où ils allèrent camper à Jétebatha.

34. De Jétebatha, ils vinrent camper à Hébrona.

35. D'Hébrona, ils allèrent camper à Asiongaber,

36. D'où étant partis, ils vinrent au désert de Sin, qui est Cadès.

37. De Cadès, ils vinrent camper sur la montagne de Hor, à l'extrémité du pays d'Édom.

38. Et Aaron, grand prêtre, étant monté sur la montagne de Hor, par le commandement du Seigneur, y mourut le premier jour du cinquième mois de la quarantième année, après la sortie des enfants d'Israël du pays d'Égypte,

39. Étant âgé de cent vingt-trois ans.

40. Alors Arad, roi des Chananéens, qui habitait vers le midi, apprit que les enfants d'Israël étaient venus dans le pays de Chanaan.

41. Étant partis de la montagne de Hor, ils vinrent camper à Salmona,

42. D'où ils vinrent à Phunon.

43. De Phunon, ils allèrent camper à Oboth.

44. D'Oboth, ils vinrent à Jiéabarim, qui est sur la frontière des Moabites.

45. Étant partis de Jiéabarim, ils vinrent dresser leurs tentes à Dibongad,

46. D'où ils allèrent camper à Helmondéblathaïm.

47. Ils partirent d'Helmondéblathaïm, et vinrent aux montagnes d'Abarim, vis-à-vis de Nabo.

48. Et ayant quitté les montagnes d'Abarim, ils passèrent dans les plaines de Moab, sur le bord du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho;

49. Ils campèrent dans les plaines du pays des Moabites, depuis Bethsimoth jusqu'à Abelsatim.

50. En cet endroit, le Seigneur parla à Moïse, et lui dit:

51. Ordonnez ceci aux enfants d'Israël, et dites-leur: Quand vous aurez passé le Jourdain, pour entrer dans le pays de Chanaan,

52. Exterminez tous les habitants de ce pays; brisez les monuments de pierre, abattez les statues, et ravagez tous les hauts lieux,

53. Pour purifier ainsi la terre et ses habitants; car je vous l'ai donnée en possession.

54. Et vous la partagerez entre vous par le sort. Vous en donnerez une plus grande part à ceux qui seront plus nombreux, et une moindre à ceux qui le seront moins. Chacun recevra l'héritage qui lui sera échu par le sort, et le partage aura lieu par tribus et par familles.

55. Si vous ne voulez pas tuer les habitants du pays, ceux qui resteront seront comme des clous dans vos yeux, et comme des lances dans vos côtés; et ils seront vos ennemis dans le pays que vous habiterez [1];

56. Et je vous ferai ce que j'avais résolu de leur faire.

CHAPITRE XXXIV

Limites de la terre promise. Éléazar et Josué sont nommés, avec un prince de chaque tribu, pour partager le pays aux Israélites.

1. Le Seigneur parla encore à Moïse, et lui dit:

2. Donnez des ordres aux enfants d'Israël, et dites-leur: Lorsque vous serez entrés dans la terre de Chanaan, et qu'elle vous aura été partagée par le sort, voici quelles en seront les limites:

3. Le côté du midi commencera au désert de Sin [2], qui est près d'Édom; et il aura pour limites, vers l'orient, la mer Salée [3].

4. Ces limites du midi seront le long du circuit que fait la montée du Scorpion, passeront par Senna, et s'étendront du côté du midi jusqu'à Cadèsbarné. De là elles iront jusqu'au village nommé Adar, et s'étendront jusqu'à Asemona.

5. D'Asemona, elles iront en tournant jusqu'au torrent d'Égypte [4], et finiront au rivage de la grande mer [5].

6. Le côté de l'occident commencera à la grande mer, et s'y terminera pareillement.

7. Les limites du septentrion commenceront à la grande mer, et s'étendront jusqu'à la haute montagne [6].

8. De là elles iront vers Émath, jusqu'aux confins de Sedada,

[1] Figure énergique propre à faire comprendre les graves inconvénients qui en résulteraient pour les Israélites.

[2] Où se trouvent Cadès et la montagne de Hor, et où les enfants d'Israël arrivèrent la quarantième année du voyage dans le désert.

[3] La mer appelée autrement lac Asphaltite, mer Morte.

[4] Ruisseau ou torrent venant du désert, qui entre dans la Méditerranée, bornant la Palestine, vers l'Égypte. (S. HIERON. *in cap.* VI *Amos.*)

[5] Cette mer est appelée occidentale (Deutéron., XI, 24), parce qu'elle est à l'occident de la terre de Chanaan. C'est celle que les Grecs ont appelée depuis *mer Intérieure*, et les Latins, *mer Méditerranée*.

[6] C'est-à-dire, le Liban.

9. Et s'étendront jusqu'à Zéphrona et au village d'Énan. Ce seront les limites du côté du septentrion.

10. Les limites du côté de l'orient se mesureront depuis ce même village d'Énan jusqu'à Sephama.

11. De Sephama, elles descendront à Rébla, vis-à-vis de la fontaine de Daphnis. De là elles s'étendront vers l'orient, jusqu'à la mer de Cénéreth [1],

12. Passeront jusqu'au Jourdain, et se termineront à la mer Salée. Telles seront les limites et l'étendue du pays que vous devez posséder.

13. Moïse donna donc cet ordre aux enfants d'Israël, et leur dit : Voilà la terre que vous posséderez par le sort, et que le Seigneur a commandé de donner à neuf tribus et à la moitié d'une tribu.

14. Car la tribu des enfants de Ruben, avec ses familles; la tribu des enfants de Gad, avec ses familles; et la moitié de la tribu de Manassé,

15. C'est-à-dire, deux tribus et demie ont déjà reçu leur partage en deçà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, du côté de l'orient [2].

16. Le Seigneur dit aussi à Moïse :

17. Voici les noms de ceux qui vous partageront la terre : Éléazar, grand prêtre, et Josué, fils de Nun,

18. Avec un prince de chaque tribu,

19. Dont voici les noms : De la tribu de Juda, Caleb, fils de Jéphoné;

20. De la tribu de Siméon, Samuel, fils d'Ammiud;

21. De la tribu de Benjamin, Élidad, fils de Chaselon;

22. De la tribu des enfants de Dan, Bocci, fils de Jogli;

23. Des enfants de Joseph, de la tribu de Manassé, Hanniel, fils d'Éphod;

24. Et de la tribu d'Éphraïm, Camuel, fils de Sephthan;

25. De la tribu de Zabulon, Élisaphan, fils de Pharnach;

26. De la tribu d'Issachar, le prince Phalthiel, fils d'Osan;

27. De la tribu d'Aser, Ahiud, fils de Salomi;

28. De la tribu de Nephthali, Phédaël, fils d'Ammiud.

29. Ce sont ceux à qui le Seigneur a commandé de partager aux enfants d'Israël le pays de Chanaan.

CHAPITRE XXXV

Villes des lévites. Villes de refuge.

1. Le Seigneur dit encore à Moïse dans les plaines de Moab, sur le bord du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho :

2. Ordonnez aux enfants d'Israël de donner aux lévites, parmi leurs possessions,

3. Des villes pour y habiter, et les terres qui les environnent, afin qu'ils demeurent dans les villes, et que les terres soient pour leurs troupeaux et leur bétail.

4. Ces terres, en dehors des murailles de leurs villes, s'étendront tout autour l'espace de mille pas.

5. Leur étendue sera de deux mille coudées du côté de l'orient, et également de deux mille coudées du côté du midi. Ils auront la même mesure vers la mer qui regarde l'occident; et le côté du septentrion aura les mêmes limites. Les villes seront au milieu, et ces faubourgs seront en dehors des villes.

6. De ces villes que vous donnerez aux lévites, il y en aura six choisies pour servir d'asiles aux fugitifs, afin que celui qui aura répandu le sang puisse s'y réfugier; et outre ces villes, il y en aura quarante-deux autres,

7. C'est-à-dire, en tout quarante-huit, avec leurs faubourgs.

8. Ceux d'entre les enfants d'Israël qui posséderont plus de terres donneront plus de villes; ceux qui en posséderont

[1] Appelée dans l'Évangile, mer, lac, étang, de Génésareth, de Tibériade, de Galilée.

[2] En deçà du Jourdain, c'est-à-dire, à l'orient du Jourdain, parce que les Israélites n'avaient pas encore passé le fleuve. Après le partage de la terre promise, ce pays est toujours désigné comme étant au delà du Jourdain.

moins en donneront moins; et chacun donnera des villes aux lévites à proportion de ce qu'il possèdera.

9. Le Seigneur dit aussi à Moïse :

10. Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur : Lorsque vous aurez passé le Jourdain, et que vous serez entrés dans le pays de Chanaan,

11. Déterminez les villes qui devront servir de refuge aux fugitifs qui auront répandu le sang sans le vouloir;

12. Afin que le parent de celui qui aura été tué ne puisse tuer le fugitif retiré dans cet asile, jusqu'à ce qu'il se présente devant le peuple, et que sa cause soit jugée.

13. De ces villes choisies pour être l'asile des fugitifs,

14. Il y en aura trois au delà du Jourdain, et trois dans le pays de Chanaan,

15. Pour les enfants d'Israël et les étrangers, afin que celui qui aura répandu le sang sans le vouloir y trouve un asile.

16. Si quelqu'un frappe avec le fer, et que celui qu'il aura frappé meure, il sera coupable d'homicide, et sera puni de mort.

17. S'il jette une pierre, et que celui qu'il aura frappé meure, il sera puni de même.

18. Si celui qu'il aura frappé avec du bois meurt, sa mort sera vengée par l'effusion du sang de celui qui l'aura frappé.

19. Le parent du mort tuera l'homicide; il le tuera aussitôt qu'il l'aura pris.

20. Si quelqu'un pousse un homme par haine, ou jette quelque chose contre lui par mauvais dessein;

21. Ou si, étant son ennemi, il le frappe de la main, et qu'il en meure, celui qui aura frappé sera coupable d'homicide, et le parent du mort pourra le tuer aussitôt qu'il le rencontrera.

22. Si c'est par hasard et sans haine,

23. Et sans inimitié, qu'*il a fait quelqu'une de ces choses*,

24. Et que cela soit prouvé devant *le peuple; après que la cause du meurtre aura été examinée entre celui qui aura frappé* et le parent du mort,

25. Il sera délivré, comme innocent, des mains du vengeur, et il sera ramené par sentence dans la ville où il s'était réfugié, et y demeurera jusqu'à la mort du grand prêtre qui a été sacré de l'huile sainte.

26. Si le meurtrier est trouvé hors des limites des villes destinées aux bannis,

27. Et qu'il soit tué par celui qui est le vengeur du sang, celui qui l'aura tué ne sera point censé coupable;

28. Car le fugitif devait résider dans la ville jusqu'à la mort du pontife; et après la mort de celui-ci, le meurtrier retournera dans son pays.

29. Ce sera une loi perpétuelle dans tous les lieux où vous habiterez [1].

30. L'homicide sera puni après que les témoins auront été entendus. Nul ne sera condamné sur le témoignage d'un seul.

31. Vous ne recevrez point d'argent de celui qui a mérité la mort pour avoir répandu le sang; il mourra aussitôt [2].

32. Les bannis et les fugitifs ne pourront revenir en aucune sorte dans leurs villes avant la mort du pontife,

33. De peur de souiller la terre où vous habiterez, que le sang des innocents rend impure, parce qu'elle ne peut être purifiée autrement que par l'effusion du sang de celui qui aura versé le sang.

34. Ainsi votre terre deviendra pure, et je demeurerai

[1] Par cette loi, Dieu limita le droit du vengeur du sang et en diminua la rigueur. Chez les anciens peuples, ce droit s'exerçait avec une cruauté inouïe. De là, dans les familles, des inimitiés qui se prolongeaient durant plusieurs générations, et parfois ne s'éteignaient que dans le sang du dernier représentant de l'une des familles.

[2] La compensation du meurtre en versant une somme d'argent n'est pas admise : c'est une protection pour le faible et le pauvre contre le riche et le puissant.

LE BUISSON ARDENT.

parmi vous. Car je suis le Seigneur qui habite au milieu des enfants d'Israël.

CHAPITRE XXXVI

Dieu défend de se marier hors de sa tribu, pour empêcher le mélange des héritages appartenant à chaque tribu d'Israël.

1. Alors les princes des familles de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé, de la race des enfants de Joseph, vinrent parler à Moïse devant les princes d'Israël, et lui dirent :

2. Le Seigneur vous a ordonné, à vous qui êtes notre seigneur, de partager la terre par le sort entre les enfants d'Israël, et de donner aux filles de Salphaad, notre frère, l'héritage dû à leur père.

3. Si elles épousent des hommes d'une autre tribu, leur bien les suivra; et ainsi transféré à une autre tribu, ce bien sera retranché de notre héritage.

4. Ainsi il arrivera, lorsque l'année du jubilé, c'est-à-dire la cinquantième, qui est celle de la remise, sera venue, que les partages faits par le sort seront confondus, et le bien des uns passera aux autres.

5. Moïse répondit aux enfants d'Israël, et leur dit, selon l'ordre qu'il en reçut du Seigneur : La tribu des enfants de Joseph a bien parlé;

6. Et voici la loi qui a été établie par le Seigneur au sujet des filles de Salphaad : Elles se marieront à qui elles voudront, mais à des hommes de leur tribu,

7. Afin que l'héritage des enfants d'Israël ne se confonde point en passant d'une tribu à une autre. Car tous les hommes prendront des femmes de leur tribu et de leur parenté ;

8. Et toutes les femmes prendront des maris de leur tribu, afin que les héritages restent dans les familles [1],

9. Et que les tribus ne soient point mêlées les unes avec les autres, mais qu'elles demeurent

10. Toujours séparées entre elles, comme elles l'ont été par le Seigneur. Les filles de Salphaad firent ce qui leur avait été commandé.

11. Maala, Thersa, Hégla, Melcha et Noa épousèrent les fils de leur oncle paternel,

12. De la famille de Manassé, fils de Joseph; et le bien qui leur avait été donné resta de cette manière dans la tribu et dans la famille de leur père.

13. Telles sont les lois et les ordonnances que le Seigneur donna par Moïse aux enfants d'Israël, dans la plaine de Moab, sur les rives du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho.

[1] Cette loi ne regardait pas toutes sortes de personnes, puisque David et plusieurs autres ont épousé des femmes d'une autre tribu que la leur. Elle ne regardait que les filles héritières, qui, n'ayant point de frère vivant, jouissaient de tout le bien. Ainsi on leur défendit de se marier à d'autres qu'à des hommes de leur tribu et de leur famille, pour empêcher que les terres des tribus et des familles ne fussent mêlées.

LE DEUTÉRONOME

Le Deutéronome, c'est-à-dire *Seconde Loi*, est le dernier livre du Pentateuque.
A la veille d'entrer dans la terre promise, Moïse y rappelle et y explique la loi aux Israélites nés dans le désert depuis la promulgation solennelle faite sur le mont Sinaï;
il y joint les prescriptions ajoutées par le Seigneur durant le long voyage de quarante ans dans l'Arabie Pétrée.
Le Deutéronome contient en outre
le récit de ce qui arriva pendant les deux mois qui précédèrent le passage du Jourdain.

CHAPITRE I

Moïse rappelle aux Israélites ce qui leur arriva au départ de la montagne de Sinaï.

1. Voici les paroles que Moïse dit à tout Israël au delà du Jourdain, dans une plaine du désert, vis-à-vis de la mer Rouge [1], entre Pharan, Thophel, Laban et Haseroth, où il y a beaucoup d'or,

2. A onze journées de chemin d'Horeb, en venant à Cadèsbarné, par la voie de la montagne de Séir.

3. La quarantième année, le premier jour du onzième mois, Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que le Seigneur lui avait ordonné de leur dire;

4. Après la défaite de Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hésebon, et d'Og, roi de Basan, qui demeurait à Astaroth et à Édraï,

5. Au delà du Jourdain, dans le pays de Moab; et il commença à leur expliquer la loi, et à leur dire:

6. Le Seigneur notre Dieu nous parla sur le mont Horeb, et nous dit: Vous avez assez demeuré près de cette montagne;

7. Mettez-vous en chemin, et allez vers la montagne des Amorrhéens et les lieux voisins; dans les campagnes, les montagnes, et les vallées vers le midi, et le long de la mer, dans le pays des Chananéens et du Liban, jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate.

8. Voilà, dit-il, que je vous l'ai livrée; entrez et possédez la terre que le Seigneur a promis avec serment de donner à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob, et à leur postérité après eux.

9. En ce même temps je vous ai dit:

10. Je ne puis seul vous régir tous, parce que le Seigneur votre Dieu vous a multipliés, et que vous êtes aujourd'hui aussi nombreux que les étoiles du ciel.

11. (Que le Seigneur, le Dieu de vos pères, ajoute encore à ce nombre beaucoup de milliers, et qu'il vous bénisse comme il l'a promis.)

12. Je ne puis porter seul le poids de vos affaires et de vos différends.

13. Choisissez parmi vous des hommes sages et habiles, d'une vie exemplaire et d'une probité reconnue dans vos tribus, afin que je les établisse vos chefs.

14. Vous me répondîtes alors: Ce que vous voulez faire est bon.

15. Et je pris dans vos tribus des hommes sages et distingués, je les établis chefs, tribuns, commandants de cent hommes, de cinquante et de dix, pour vous instruire de toutes choses.

16. Je leur donnai ordre en ces termes: Écoutez ceux-ci, et jugez selon la justice le citoyen et l'étranger.

17. Ne faites acception de personne; écoutez le petit comme le grand, et n'ayez pas égard à la personne, parce que le jugement appartient à Dieu. Si une cause vous paraît difficile, vous me la renverrez, et je l'entendrai.

18. Je vous ai ordonné alors tout ce que vous deviez faire.

19. Étant partis d'Horeb, nous avons traversé ce grand et effroyable désert que vous avez vu, par le chemin qui conduit à la montagne des Amorrhéens, selon que le Seigneur notre Dieu nous l'avait commandé. Lorsque nous avons été parvenus à Cadèsbarné,

20. Je vous ai dit: Vous voilà arrivés à la montagne des Amorrhéens, que le Seigneur notre Dieu doit nous donner.

21. Considérez la terre que le Seigneur votre Dieu vous donne; montez, et rendez-vous-en maîtres, comme le Seigneur notre Dieu l'a promis à vos pères; ne craignez point et n'ayez aucune frayeur.

22. Alors tous vous êtes venus me trouver, et vous m'avez dit: Envoyons des hommes pour explorer le pays, et nous indiquer le chemin par où nous devons entrer, et les villes où nous devons aller.

23. Ayant approuvé cet avis, j'envoyai douze hommes d'entre vous, un de chaque tribu.

24. Ceux-ci s'étant mis en chemin, et ayant passé les montagnes, vinrent jusqu'à la vallée de la Grappe; et après avoir exploré le pays,

25. Ils prirent des fruits pour nous en montrer la fertilité. Ils nous les apportèrent, et nous dirent: La terre que le Seigneur notre Dieu veut nous donner est excellente.

26. Mais vous avez refusé d'y aller, incrédules à la parole du Seigneur notre Dieu,

27. Vous avez murmuré dans vos tentes, en disant: Le Seigneur nous hait, et il nous a fait sortir d'Égypte pour nous livrer entre les mains des Amorrhéens et nous exterminer.

28. Où monterons-nous? Les envoyés ont jeté l'épouvante

[1] Les Israélites étaient campés au delà du Jourdain par rapport à la terre de Chanaan. Si Moïse dit qu'ils se trouvaient *vis-à-vis de la mer Rouge*, c'est pour indiquer le lieu du départ et le point extrême du voyage.

dans nos cœurs, en disant : Ce pays est extrêmement peuplé; les hommes y sont d'une taille plus haute que nous; leurs villes sont grandes et fortifiées de murs qui s'élèvent jusqu'au ciel; nous y avons vu des fils d'Énac.

29. Et je vous ai dit alors : N'ayez pas peur, ne les craignez point.

30. Le Seigneur Dieu, qui est votre conducteur, combattra pour vous, comme il a fait en Égypte à la vue de tous;

31. Et dans le désert le Seigneur votre Dieu vous a portés dans tout le chemin par où vous avez passé, comme un homme a coutume de porter son petit enfant entre ses bras, jusqu'à ce que vous fussiez arrivés en ce lieu.

32. Mais, après cela même, vous n'avez pas cru au Seigneur votre Dieu,

33. Qui vous a précédés dans le chemin, et a marqué le lieu où vous deviez dresser vos tentes, la nuit vous montrant le chemin par la colonne de feu, et le jour par la colonne de nuée.

34. Ayant entendu vos murmures, le Seigneur, irrité, dit avec serment :

35. Nul homme de cette race criminelle ne verra la terre excellente que j'avais juré de donner un jour à vos pères,

36. Excepté Caleb, fils de Jéphoné. Car il la verra, et je lui donnerai à lui et à ses enfants la terre qu'il a foulée, parce qu'il a suivi le Seigneur.

37. Et on ne doit pas s'étonner de cette indignation du Seigneur contre le peuple, puisque, irrité contre moi à cause de vous, il m'a dit : Vous-même vous n'y entrerez point;

38. Mais Josué, fils de Nun, votre ministre, y entrera à votre place. Exhortez-le et fortifiez-le, car il partagera la terre par le sort à Israël.

39. Vos petits enfants que vous avez dit devoir être réduits en captivité, et vos enfants qui ne savent pas encore discerner le bien et le mal, entreront dans cette terre. Je la leur donnerai, et ils la posséderont.

40. Mais vous, retournez, et allez dans le désert par le chemin de la mer Rouge.

41. Vous m'avez répondu alors : Nous avons péché contre le Seigneur. Nous monterons et nous combattrons, comme le Seigneur notre Dieu nous l'a ordonné. Et lorsque les armes à la main vous marchiez vers la montagne,

42. Le Seigneur me dit : Dites-leur : N'entreprenez point de monter et de combattre, parce que je ne suis pas avec vous, de peur que vous ne succombiez devant vos ennemis.

43. Je vous l'ai dit, et vous ne m'avez pas écouté; mais, résistant à l'ordre du Seigneur, et enflés d'orgueil, vous êtes montés sur la montagne.

44. Alors les Amorrhéens, qui habitaient dans les montagnes, vinrent à votre rencontre, vous poursuivirent comme un essaim d'abeilles, et vous taillèrent en pièces depuis Séir jusqu'à Horma.

45. De retour, et pleurant devant le Seigneur, il ne vous écouta pas, et ne voulut point se rendre à vos prières.

46. Ainsi vous avez séjourné longtemps à Cadèsbarné.

CHAPITRE II

Dieu défend aux Israélites de combattre les Iduméens, les Moabites et les Ammonites. Défaite de Séhon, roi des Amorrhéens.

1. Partis de là, nous sommes allés dans le désert qui mène à la mer Rouge, comme le Seigneur l'avait ordonné; nous tournâmes longtemps autour du mont Séir.

2. Le Seigneur me dit alors :

3. Vous avez assez tourné autour de cette montagne; allez vers l'aquilon;

4. Et ordonnez ceci au peuple, et dites-lui : Vous passerez par les frontières des enfants d'Ésaü, vos frères, qui habitent en Séir, et ils vous craindront [1].

[1] Les Iduméens refusèrent d'abord aux Israélites le passage sur leurs terres; ils l'accordèrent ensuite, mais à condition qu'il s'effectuerait à l'extrémité de leur pays.

5. Gardez-vous donc de les attaquer; car je ne vous donnerai rien de leur pays, pas même ce que le pied d'un homme peut en couvrir, parce que j'ai donné à Ésaü le mont Séir en possession.

6. Vous achèterez d'eux à prix d'argent tout ce que vous mangerez; vous achèterez aussi l'eau que vous puiserez et que vous boirez.

7. Le Seigneur votre Dieu vous a bénis dans toutes les œuvres de vos mains; il a connu votre chemin, pour vous faire traverser ce grand désert; il a habité avec vous pendant quarante ans, et vous n'avez manqué de rien.

8. Après avoir passé les terres des enfants d'Ésaü, nos frères, qui habitaient en Séir, suivant le chemin de la plaine d'Élath et d'Asiongaber, nous sommes venus au chemin qui mène au désert de Moab.

9. Alors le Seigneur me dit : Ne combattez pas contre les Moabites, et ne leur faites point la guerre; car je ne vous donnerai rien de leur pays, parce que j'ai donné Ar aux enfants de Loth en possession.

10. Les Émins furent les premiers habitants de ce pays, peuple grand et puissant, et d'une si haute taille, qu'on les croyait de la race d'Énac, comme les géants,

11. Semblables aux enfants d'Énac. Enfin les Moabites les appellent Émins.

12. Les Horrhéens ont habité autrefois au pays de Séir; mais en ayant été chassés et exterminés, les enfants d'Ésaü y habitèrent, comme le peuple d'Israël dans la terre que le Seigneur lui a donnée pour la posséder.

13. Nous disposant donc à passer le torrent de Zared, nous vînmes sur ses bords.

14. Et le temps que nous avons marché de Cadèsbarné au passage du torrent de Zared, fut de trente-huit ans, jusqu'à ce que toute la génération des combattants eût disparu du camp, selon que le Seigneur l'avait juré;

15. Car sa main a été contre eux, pour les exterminer du milieu du camp.

16. Après la mort de tous ces combattants,

17. Le Seigneur me parla, et me dit :

18. Vous passerez aujourd'hui la frontière de Moab et la ville d'Ar.

19. Et lorsque vous approcherez des enfants d'Ammon, gardez-vous de les combattre et de leur faire la guerre; car je ne vous donnerai rien du pays des enfants d'Ammon, parce que je l'ai donné aux enfants de Loth en possession.

20. Ce pays a été considéré comme le pays des géants, parce que jadis y habitèrent les géants que les Ammonites appellent Zomzommim,

21. Peuple grand, nombreux, et de haute stature comme les Énacins. Le Seigneur les a exterminés par les Ammonites, qu'il a fait habiter dans leur pays à leur place,

22. Comme il avait fait à l'égard des enfants d'Ésaü qui habitent en Séir, après avoir exterminé les Horrhéens, et donné leur pays à ces enfants d'Ésaü, qui le possèdent encore aujourd'hui.

23. Les Hévéens de même, qui habitaient à Haserim jusqu'à Gaza, furent chassés par les Cappadociens, qui sortirent de la Cappadoce, les exterminèrent, et s'établirent à leur place.

24. Levez-vous, et passez le torrent d'Arnon; voici que je vous ai livré Séhon Amorrhéen, roi d'Hésebon; commencez à entrer en possession de son pays, et combattez contre lui.

25. Je commencerai aujourd'hui à jeter la terreur et l'effroi de vos armes parmi tous les peuples qui habitent sous le ciel, afin qu'au seul bruit de votre nom ils tremblent, et soient dans l'angoisse et la douleur, comme les femmes dans le travail de l'enfantement.

26. J'envoyai donc du désert de Cadèmoth des ambassadeurs vers Séhon, roi d'Hésebon, pour lui porter des paroles de paix, en lui disant :

27. Nous passerons par vos terres, en suivant la voie publique, sans nous détourner ni à droite ni à gauche.

28. Vendez-nous à prix d'argent ce qui nous sera nécessaire pour manger; donnez-nous aussi de l'eau pour de l'argent, afin que nous puissions boire; il nous suffit que vous nous accordiez passage,

29. Comme ont bien voulu nous l'accorder les enfants d'Ésaü qui habitent en Séir, et les Moabites, qui demeurent à Ar, jusqu'à ce que nous arrivions au Jourdain, et que nous passions dans la terre que le Seigneur notre Dieu doit nous donner.

30. Mais Séhon, roi d'Hésebon, refusa de nous accorder passage; parce que le Seigneur votre Dieu lui avait fermé l'esprit et endurci le cœur, afin qu'il fût livré entre vos mains, comme vous le voyez maintenant.

31. Alors le Seigneur me dit : J'ai déjà commencé à vous livrer Séhon avec son pays; commencez à entrer en possession de cette terre.

32. Séhon vint donc à notre rencontre avec tout son peuple pour nous livrer bataille à Jasa;

33. Et le Seigneur notre Dieu nous le livra; et il fut défait avec ses enfants et tout son peuple.

34. Nous prîmes en même temps toutes ses villes; tous les habitants, hommes, femmes et petits enfants furent tués; et rien n'y fut laissé,

35. A l'exception des bestiaux, qui furent partagés, et des dépouilles des villes que nous avions prises,

36. Depuis Aroër, sur le bord du torrent d'Arnon, ville située dans la vallée, jusqu'à Galaad. Il n'y eut ni village ni ville qui pût échapper à nos mains; le Seigneur notre Dieu nous les livra toutes;

37. Excepté le pays des enfants d'Ammon, dont nous n'avons point approché, tout ce qui est aux environs du torrent de Jéboc, et les villes situées dans les montagnes, ainsi que tous les lieux où le Seigneur notre Dieu nous a défendu d'aller.

CHAPITRE III

Défaite d'Og, roi de Basan; son pays et celui de Séhon sont donnés en partage aux tribus de Ruben et de Gad, et à la moitié de la tribu de Manassé.

1. Prenant un autre chemin, nous sommes montés par la voie de Basan; et Og, roi de Basan, marcha à notre rencontre avec son peuple pour donner bataille à Édraï.

2. Le Seigneur me dit : Ne le craignez point, parce qu'il vous a été livré avec tout son peuple et son pays; vous le traiterez comme Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hésebon.

3. Le Seigneur notre Dieu nous livra donc aussi Og, roi de Basan, et tout son peuple; nous les avons tous frappés, sans en épargner aucun,

4. Livrant au pillage toutes leurs villes. Aucune ville ne put nous échapper, au nombre de soixante, tout le pays d'Argob faisant partie du royaume d'Og en Basan.

5. Toutes les villes étaient fortifiées de murailles très-hautes, avec des portes et des verrous, sans compter un très-grand nombre de bourgs qui n'avaient point de murailles.

6. Nous avons exterminé ces peuples, comme nous avions fait de Séhon, roi d'Hésebon, ruinant toutes leurs villes, passant au fil de l'épée les hommes, les femmes et les enfants;

7. Et nous prîmes leurs troupeaux, avec les dépouilles des villes.

8. Nous sommes devenus maîtres en ce temps-là du pays des deux rois des Amorrhéens, en deçà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon, jusqu'à la montagne d'Hermon,

9. Que les Sidoniens appellent Sarion, et les Amorrhéens, Sanir;

10. Et de toutes les villes situées dans la plaine, et de tout le pays de Galaad et de Basan, jusqu'à Selcha et Édraï, villes du royaume d'Og en Basan.

11. Car Og, roi de Basan, était resté seul de la race des géants. On montre encore son lit de fer dans Rabbath, ville des enfants d'Ammon; il a neuf coudées de long, et quatre de large, selon la mesure d'une coudée ordinaire.

12. Nous sommes entrés alors en possession de ce pays, depuis Aroër, qui est sur le bord du torrent d'Arnon, jusqu'au milieu de la montagne de Galaad; et je donnai les villes de cette contrée à la tribu de Ruben et de Gad.

13. Je donnai l'autre moitié de Galaad, tout le pays de Basan du royaume d'Og, et la région d'Argob à la moitié de la tribu de Manassé. Tout ce pays de Basan est appelé la terre des géants.

14. Jaïr, fils de Manassé, posséda tout le pays d'Argob, jusqu'aux confins de Gessuri et de Machati; et, de son nom, il appela les bourgs de Basan Havoth-Jaïr, c'est-à-dire les bourgs de Jaïr, ainsi nommés jusqu'à ce jour.

15. Je donnai aussi Galaad à Machir.

16. Je donnai aux tribus de Ruben et de Gad ce même pays de Galaad, jusqu'au milieu du torrent d'Arnon, et ses confins jusqu'au torrent de Jéboc, qui est la frontière des enfants d'Ammon,

17. Avec la plaine du désert, le Jourdain, et depuis Généreth jusqu'à la mer du désert, la mer Salée, et jusqu'au pied de la montagne de Phasga vers l'Orient.

18. Je donnai en ce même temps cet ordre et je dis : Le Seigneur votre Dieu vous donne ce pays en héritage. Vous tous, hommes robustes et courageux, marchez en armes devant les enfants d'Israël, vos frères,

19. En laissant chez vous vos femmes, vos petits enfants et vos troupeaux. Car je sais que vous avez un grand nombre de bestiaux, et qu'ils doivent rester dans les villes que je vous ai données,

20. Jusqu'à ce que le Seigneur accorde le repos à vos frères, comme à vous, et qu'ils possèdent eux-mêmes la terre qu'il doit leur donner au delà du Jourdain : alors chacun de vous reviendra jouir des terres que je vous ai données.

21. Je donnai aussi alors cet ordre à Josué. Vos yeux ont vu de quelle manière le Seigneur votre Dieu a traité ces deux rois : il traitera de même tous les royaumes dans lesquels vous devez entrer.

22. Ne les craignez point, car le Seigneur votre Dieu combattra pour vous.

23. En ce temps j'adressai cette prière au Seigneur, et je lui dis :

24. Seigneur Dieu, vous avez commencé à montrer à votre serviteur votre grandeur et votre main toute-puissante; car il n'y a point d'autre Dieu dans le ciel ou sur la terre qui puisse faire les œuvres que vous faites, ni dont la force puisse être comparée à la vôtre.

25. Je passerai donc le Jourdain [1], et je verrai cette terre fertile, cette montagne choisie et le Liban.

26. Mais le Seigneur, irrité contre moi à cause de vous, ne m'exauça point, et me dit : C'est assez, ne me parlez plus jamais de cela.

27. Montez au sommet de la montagne de Phasga, et promenez vos yeux à l'occident, au septentrion, au midi et à l'orient; car vous ne passerez point le Jourdain.

28. Donnez mes ordres à Josué, affermissez-le et fortifiez-le, parce que c'est lui qui marchera devant ce peuple, et lui partagera la terre que vous verrez.

29. Nous demeurâmes donc en cette vallée vis-à-vis du temple de Phogor.

[1] Moïse avait toujours l'espérance de fléchir la justice de Dieu et d'entrer dans la terre promise. Il désirait ardemment voir la terre donnée aux patriarches, ses pères, et cette montagne sainte, où Isaac fut conduit pour être immolé, et où, par l'esprit prophétique, il découvrait, dans un avenir éloigné, la grande victime, Jésus-Christ, s'immolant pour la rédemption des hommes.

MOÏSE DEVANT PHARAON.

CHAPITRE IV

Moïse exhorte Israël à observer les commandements. Trois villes de refuge établies au delà du Jourdain.

1. Maintenant, Israël, écoutez les lois et les ordonnances que je vous enseigne, afin que vous trouviez la vie en les observant, et qu'étant entrés dans la terre que le Seigneur Dieu de vos pères doit vous donner, vous la possédiez.

2. Vous n'ajouterez ni ne retrancherez rien aux paroles que je vous dis. Gardez les commandements du Seigneur votre Dieu que je vous prescris.

3. Vos yeux ont vu tout ce que le Seigneur a fait contre Béelphégor, comment il a exterminé tous les adorateurs de cette idole du milieu de vous.

4. Vous qui êtes attachés au Seigneur votre Dieu, vous avez tous été conservés en vie jusqu'à ce jour.

5. Vous savez que je vous ai enseigné les lois et les ordonnances, selon que le Seigneur mon Dieu me l'a commandé; vous les pratiquerez ainsi dans la terre que vous devez posséder;

6. Vous les observerez et vous les accomplirez. En cela consiste votre sagesse et votre intelligence devant les peuples[1], afin qu'entendant parler de toutes ces lois, ils disent : Voilà un peuple sage et intelligent, une nation illustre.

7. Il n'y a point, en effet, d'autre nation, quelque puissante qu'elle soit, qui ait des dieux aussi proches d'elle, comme notre Dieu est proche de nous et présent à toutes nos prières[2].

8. Quelle est la nation privilégiée qui ait des cérémonies, des ordonnances pleines de justice, et toute une loi comme celle que j'exposerai aujourd'hui sous vos yeux?

9. Conservez-vous donc vous-même, et gardez votre âme avec grand soin. N'oubliez point les événements que vos yeux ont vus, et que le souvenir ne s'en efface pas de votre cœur tous les jours de votre vie. Vous les apprendrez à vos enfants et à vos petits-enfants,

10. Depuis le jour où vous vous teniez devant le Seigneur votre Dieu à Horeb, lorsque le Seigneur me parla, et me dit : Faites assembler tout le peuple devant moi, afin qu'il entende mes paroles, et qu'il apprenne à me craindre tant qu'il vivra sur la terre, et qu'il instruise ses enfants.

11. Vous vous êtes approchés du pied de cette montagne, dont la flamme montait jusqu'au ciel, et qui était environnée de ténèbres, de nuages et d'obscurité.

12. Le Seigneur parla du milieu de cette flamme. Vous avez entendu sa voix, sans voir aucune figure[3].

13. Il vous fit connaître son alliance, qu'il vous ordonna d'observer, et les dix commandements qu'il écrivit sur les deux tables de pierre.

14. En ce même temps il m'ordonna de vous apprendre les cérémonies et les ordonnances que vous devez observer dans la terre que vous allez posséder.

15. Gardez donc soigneusement vos âmes. Vous n'avez vu aucune figure lorsque le Seigneur vous parla à Horeb du milieu du feu;

16. De peur que, séduits, vous ne vous fassiez quelque image sculptée, quelque figure d'homme ou de femme,

17. Ou de quelqu'un des animaux qui sont sur la terre, ou des oiseaux qui volent sous le ciel,

18. Ou des animaux rampants qui se meuvent sur la terre, ou des poissons qui sont dans les eaux.

[1] Toute la sagesse et l'intelligence des hommes consiste à connaître Dieu et à accomplir sa volonté. (S. AMBR. *in Coloss.*, cap. I.)

[2] Ce privilége d'avoir Dieu présent au milieu de son peuple est bien plus sensible chez les chrétiens que chez les Juifs. Nous avons, en effet, Dieu résidant dans nos temples dans l'admirable sacrement de l'Eucharistie.

[3] De peur que la pente naturelle des Juifs à l'idolâtrie ne les portât à se faire quelque figure semblable, pour l'adorer au lieu de Dieu, qui est un par esprit.

19. De peur qu'élevant vos yeux au ciel et y voyant le soleil, la lune et tous les astres, vous ne tombiez dans l'illusion et l'erreur, et ne rendiez un culte d'adoration à des créatures que le Seigneur votre Dieu a faites pour le service de toutes les nations qui sont sous le ciel.

20. Or, pour vous, le Seigneur vous a tirés de la fournaise de fer de l'Égypte, pour avoir un peuple en héritage, comme vous êtes aujourd'hui.

21. Et le Seigneur, irrité contre moi à cause de vos murmures, a juré que je ne passerais pas le Jourdain, et que je n'entrerais point dans cet excellent pays qu'il doit vous donner.

22. Je vais donc mourir en ce lieu; je ne passerai pas le Jourdain : vous le passerez, et vous posséderez ce beau pays.

23. Gardez-vous de jamais oublier l'alliance que le Seigneur votre Dieu a faite avec vous, et de vous faire en sculpture les images que le Seigneur a défendu de faire;

24. Parce que le Seigneur votre Dieu est un feu dévorant et un Dieu jaloux.

25. Si après avoir eu des enfants et des petits-enfants, et avoir demeuré dans ce pays, vous vous laissez séduire jusqu'à vous fabriquer quelque image, commettant devant le Seigneur votre Dieu un crime qui provoque sa colère;

26. Aujourd'hui je prends à témoin le ciel et la terre que vous serez bientôt exterminés de ce pays, que vous devez posséder après avoir passé le Jourdain. Vous n'y demeurerez pas longtemps; mais le Seigneur vous détruira,

27. Il vous dispersera parmi tous les peuples, et vous ne resterez qu'en petit nombre au milieu des nations où le Seigneur vous aura conduits.

28. Vous adorerez là des dieux faits de la main des hommes, de bois et de pierre, qui ne voient pas, n'entendent pas, ne mangent pas et ne sentent pas.

29. Quand vous chercherez le Seigneur votre Dieu, vous le trouverez, si vous le cherchez de tout votre cœur et dans toute l'affliction de votre âme.

30. Après que toutes les choses qui vous ont été prédites seront arrivées, vous reviendrez enfin au Seigneur votre Dieu, et vous écouterez sa voix,

31. Parce que le Seigneur votre Dieu est un Dieu plein de miséricorde; il ne vous abandonnera pas; il ne vous détruira pas entièrement, et n'oubliera point l'alliance qu'il a jurée à vos pères.

32. Interrogez les siècles les plus reculés qui ont été avant vous, depuis le jour où le Seigneur créa l'homme sur la terre, et depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre, s'il s'est rien fait de semblable, et si jamais on a ouï dire

33. Qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu qui lui parlait du milieu des flammes, comme vous l'avez entendue sans perdre la vie;

34. Qu'un Dieu soit venu prendre pour lui un peuple au milieu des nations, faisant éclater sa puissance par des miracles, des prodiges, des combats, une main forte, un bras étendu, et par des visions terribles, selon tout ce que le Seigneur votre Dieu a fait pour vous en Égypte, comme vous l'avez vu de vos yeux;

35. Afin que vous sachiez que le Seigneur est Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

36. Il vous a fait entendre sa voix du haut du ciel pour vous instruire, et il vous a montré sur la terre son feu effroyable, et vous avez entendu ses paroles sortir du milieu de ce feu;

37. Parce qu'il a aimé vos pères, et qu'il a élu leur postérité. Il vous a tirés de l'Égypte, marchant devant vous avec sa grande puissance,

38. Pour exterminer à votre entrée des nations plus nombreuses et plus fortes que vous; pour vous introduire dans leur pays, et vous mettre en possession de leur terre, comme vous le voyez aujourd'hui.

39. Sachez donc en ce jour, et que cette pensée soit gravée dans votre cœur, que le Seigneur est Dieu dans les hauteurs

du ciel et dans les profondeurs de la terre, et qu'il n'y en a point d'autre.

40. Gardez ses préceptes et ses commandements, que je vous prescris, afin que vous soyez heureux, vous et vos enfants après vous, et que vous demeuriez longtemps dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.

41. Alors Moïse désigna trois villes au delà du Jourdain, vers l'orient,

42. Pour servir de refuge à celui qui aurait tué son prochain sans le vouloir, sans avoir été son ennemi un ou deux jours auparavant :

43. Bosor dans le désert, ville située dans la plaine appartenant à la tribu de Ruben; Ramoth en Galaad, de la tribu de Gad, et Golan en Basan, de la tribu de Manassé.

44. Telle est la loi que Moïse proposa aux enfants d'Israël.

45. Tels sont les préceptes, les cérémonies et les ordonnances qu'il prescrivit aux enfants d'Israël après qu'ils furent sortis d'Égypte,

46. Étant au delà du Jourdain, dans la vallée qui est vis-à-vis du temple de Phogor, au pays de Séhon, roi des Amorrhéens, qui habita à Hésebon, et fut défait par Moïse. Les enfants d'Israël sortis de l'Égypte

47. Possédèrent ses terres et les terres d'Og, roi de Basan, tous deux rois des Amorrhéens, qui régnaient au delà du Jourdain, vers le levant;

48. Depuis Aroër, qui est située sur le bord du torrent d'Arnon, jusqu'au mont Sion, qui s'appelle aussi Hermon :

49. Toute la plaine au delà du Jourdain, vers l'orient, jusqu'à la mer du désert, et jusqu'au pied du mont Phasga.

CHAPITRE V

Moïse expose de nouveau les préceptes du Décalogue devant tout le peuple. Frayeur dont avaient été frappés les Israélites lorsque Dieu leur fit entendre sa loi sur le mont Sinaï, au milieu des feux.

1. Moïse convoqua tout le peuple d'Israël, et lui dit : Écoutez, Israël, les cérémonies et les ordonnances que j'expose aujourd'hui devant vous; apprenez-les, et pratiquez-les.

2. Le Seigneur notre Dieu a fait alliance avec nous à Horeb.

3. Il n'a point fait alliance avec nos pères, mais avec nous qui sommes et qui vivons aujourd'hui[1].

4. Il nous a parlé face à face sur la montagne, du milieu du feu.

5. Je fus alors l'arbitre et le médiateur entre le Seigneur et vous, pour vous annoncer ses paroles. Car vous avez craint le feu, et vous n'êtes point montés sur la montagne. Et il dit :

6. Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai tirés de l'Égypte, de la maison de servitude.

7. Vous n'aurez point de dieux étrangers en ma présence[2].

8. Vous ne vous ferez pas d'image sculptée, ni de figures de tout ce qui est en haut dans le ciel, ou en bas sur la terre, ou qui vit sous terre dans les eaux.

9. Vous ne les adorerez et ne les servirez pas. Car je suis le Seigneur votre Dieu; un Dieu jaloux, qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent;

10. Et qui fais miséricorde jusqu'à mille et mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes préceptes.

11. Vous ne prendrez point le nom du Seigneur votre Dieu en vain; car celui qui prendra son nom en vain ne sera pas impuni.

[1] L'alliance contractée avec Dieu concernait moins nos pères, qui sont morts dans le désert, que nous, qui leur survivons et devons prendre possession de la terre promise. Beaucoup d'Israélites, parmi ceux qui entouraient Moïse, avaient été témoins de la promulgation de la loi sur le mont Sinaï. Ils étaient alors âgés de moins de vingt ans.

[2] On trouve ici dans l'expression quelques variantes propres à expliquer les commandements tels qu'ils sont exposés dans l'Exode, ch. XX, v. 3 et suiv.

12. Observez le jour du sabbat, et sanctifiez-le comme le Seigneur votre Dieu vous l'a ordonné.

13. Vous travaillerez six jours, et durant ce temps vous ferez tous vos ouvrages;

14. Mais le septième jour est celui du sabbat, c'est-à-dire le repos du Seigneur votre Dieu. Ce jour-là, vous ne ferez aucune œuvre, ni vous, ni votre fils, ni votre fille, ni votre serviteur, ni votre servante, ni votre bœuf, ni votre âne, ni aucune de vos bêtes, ni l'étranger qui est au milieu de vous, afin que votre serviteur et votre servante se reposent comme vous.

15. Souvenez-vous que vous avez été esclaves en Égypte, et que le Seigneur votre Dieu vous en a tirés par sa main puissante, en déployant toute la force de son bras. C'est pourquoi il vous a ordonné d'observer le jour du sabbat[1].

16. Honorez votre père et votre mère, comme le Seigneur votre Dieu vous l'a ordonné, afin que vous viviez longtemps, et que vous soyez heureux dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.

17. Vous ne tuerez point.

18. Vous ne commettrez point l'adultère.

19. Vous ne déroberez point.

20. Vous ne porterez point de faux témoignage contre votre prochain.

21. Vous ne désirerez point la femme de votre prochain, ni sa maison, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune des choses qui lui appartiennent.

22. Le Seigneur prononça ces paroles d'une voix forte devant vous tous sur la montagne, du milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité, sans rien y ajouter davantage; et il les écrivit sur les deux tables de pierre qu'il me donna.

23. Mais après avoir entendu sa voix du milieu des ténèbres, et avoir vu la montagne en feu, vous m'avez envoyé tous les princes des tribus et les anciens, et vous m'avez dit :

24. Le Seigneur notre Dieu nous a montré sa majesté et sa grandeur; nous avons entendu sa voix du milieu du feu; et nous avons éprouvé aujourd'hui que Dieu a parlé à un homme, sans que l'homme en soit mort.

25. Pourquoi donc mourrons-nous et serons-nous dévorés par ce grand feu? Car si nous entendons davantage la voix du Seigneur notre Dieu, nous mourrons.

26. Qu'est tout homme revêtu de chair pour entendre la voix du Dieu vivant parlant du milieu du feu, comme nous l'avons entendue, sans perdre la vie?

27. Approchez-vous, et écoutez tout ce que le Seigneur notre Dieu vous dira; vous nous le rapporterez, et, après l'avoir appris, nous le ferons.

28. Lorsque le Seigneur eut entendu ces mots, il me dit : J'ai entendu les paroles que ce peuple vous a adressées; il a bien parlé.

29. Qui leur donnera un cœur pour me craindre et pour garder tous mes préceptes, afin qu'ils soient heureux à jamais, eux et leurs enfants?

30. Allez, et dites-leur : Retournez dans vos tentes.

31. Pour vous, restez ici avec moi, et je vous apprendrai tous mes commandements, mes cérémonies et mes ordonnances; vous les leur enseignerez, afin qu'ils les observent dans la terre que je leur donnerai en héritage.

32. Observez donc et exécutez ce que le Seigneur Dieu vous a commandé. Vous ne vous détournerez ni à droite ni à gauche;

33. Mais vous marcherez dans la voie que le Seigneur votre Dieu vous a prescrite, afin que vous viviez, que vous soyez heureux, et que vos jours se multiplient dans la terre que vous allez posséder.

[1] Le motif indiqué ici, pour engager les Israélites à observer le jour du sabbat, n'exclut pas les autres, notamment le commandement de Dieu après la création du monde. (Gen., II, 3. — Exode, XX, 8.)

CHAPITRE VI

Moïse exhorte les Israélites à aimer Dieu de tout leur cœur, et à ne servir que lui seul.

1. Voici les préceptes, les cérémonies et les ordonnances que le Seigneur votre Dieu m'a commandé de vous enseigner, afin que vous les observiez dans la terre dont vous allez vous mettre en possession;

2. Que vous craigniez le Seigneur votre Dieu, et que tous les jours de votre vie vous gardiez tous ses commandements et ses préceptes, que je vous donne à vous, à vos enfants, et aux enfants de vos enfants, afin que vous viviez longtemps.

3. Écoutez, Israël, et ayez soin d'accomplir ce que le Seigneur vous a commandé, afin que vous soyez heureux et que vous croissiez de plus en plus dans une terre où couleraient le lait et le miel, selon la promesse que le Seigneur le Dieu de vos pères vous a faite.

4. Écoutez, Israël : Le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur.

5. Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de toutes vos forces.

6. Ces commandements que je vous donne aujourd'hui seront gravés dans votre cœur;

7. Vous en instruirez vos enfants, vous les méditerez assis dans votre maison, en marchant dans le chemin, avant de vous endormir, et à votre réveil.

8. Vous les attacherez comme un signe dans votre main; vous les suspendrez entre vos yeux;

9. Vous les écrirez sur le seuil et sur les portes de votre maison.

10. Et lorsque le Seigneur votre Dieu vous aura introduits dans la terre qu'il a promise avec serment à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob, et vous aura donné de grandes et excellentes villes que vous n'avez pas bâties,

11. Des maisons remplies de richesses que vous n'avez pas construites, des citernes que vous n'avez pas creusées, des vignes et des oliviers que vous n'avez point plantés,

12. Et que vous vous en serez nourris et rassasiés;

13. Gardez-vous d'oublier le Seigneur qui vous a tirés du pays d'Égypte et de la maison de servitude. Vous craindrez le Seigneur votre Dieu; vous ne servirez que lui seul, et vous ne jurerez que par son nom[1].

14. Vous ne suivrez point les dieux étrangers des nations qui sont autour de vous;

15. Parce que le Seigneur votre Dieu, qui est au milieu de vous, est un Dieu jaloux; de peur que la fureur du Seigneur votre Dieu ne s'allume contre vous, et qu'il ne vous extermine de dessus la terre.

16. Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu, comme vous l'avez tenté au lieu de la Tentation.

17. Gardez les préceptes du Seigneur votre Dieu, les ordonnances et les cérémonies qu'il vous a prescrites.

18. Faites ce qui est bon et agréable aux yeux du Seigneur, afin d'être heureux, et de posséder cet excellent pays où vous allez entrer, que le Seigneur a juré de donner à vos pères,

19. Après avoir exterminé devant vous tous vos ennemis.

20. Et lorsque vos enfants vous interrogeront à l'avenir et vous diront : Que signifient ces commandements, ces cérémonies et ces ordonnances que le Seigneur notre Dieu nous a prescrites?

21. Vous leur direz : Nous étions esclaves de Pharaon en Égypte, et le Seigneur nous a tirés d'Égypte par la force de son bras;

22. Il a fait sous nos yeux en Égypte de grands miracles et des prodiges terribles contre Pharaon et contre toute sa maison;

23. Et il nous a tirés de ce pays pour nous introduire dans cette terre, qu'il avait promis avec serment à nos pères de nous donner;

24. Et le Seigneur nous a commandé d'observer toutes ces lois, et de craindre le Seigneur notre Dieu, afin d'être heureux tous les jours de notre vie, comme nous le sommes aujourd'hui.

25. Le Seigneur notre Dieu nous sera miséricordieux, si nous observons et si nous pratiquons tous ses préceptes, comme il nous l'a commandé.

[1] Dieu défend de jurer par le nom des faux dieux. Quand la nécessité l'exige, il faut prendre à témoin le nom du vrai Dieu.

CHAPITRE VII

Dieu commande aux Israélites d'exterminer les nations infidèles qu'il devait livrer entre leurs mains, et leur défend de contracter alliance avec ces peuples.

1. Lorsque le Seigneur votre Dieu vous aura introduits dans cette terre que vous allez posséder, et qu'il aura exterminé devant vous plusieurs nations, les Héthéens, les Gergéséens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuzéens, sept peuples beaucoup plus nombreux et plus puissants que vous;

2. Lorsque le Seigneur votre Dieu vous les aura livrés, vous les ferez tous passer au fil de l'épée, sans qu'il en échappe un seul. Vous ne ferez point alliance avec eux, et vous n'aurez pas pitié d'eux[1].

3. Vous ne vous unirez pas par des mariages avec ces peuples. Vous ne donnerez point vos filles à leurs fils, et vous n'accepterez point leurs filles pour vos fils;

4. Parce qu'elles séduiront vos fils, pour qu'ils m'abandonnent et adorent des dieux étrangers. La fureur du Seigneur s'allumera et vous exterminera aussitôt.

5. Voici la manière dont vous les traiterez : Renversez leurs autels, brisez leurs statues, abattez leurs bois et brûlez leurs idoles;

6. Parce que vous êtes un peuple consacré au Seigneur votre Dieu. Le Seigneur votre Dieu vous a choisis pour être son peuple entre tous les peuples qui sont sur la terre.

7. Le Seigneur s'est uni à vous et vous a élus, non parce que vous surpassez en nombre les autres nations, puisque vous êtes moins nombreux que tous les autres peuples;

8. Mais parce que le Seigneur vous a aimés, et qu'il a gardé le serment fait à vos pères; et il vous a tirés d'Égypte par la puissance de son bras, en vous délivrant de la maison de servitude et des mains de Pharaon, roi d'Égypte.

9. Vous saurez donc que le Seigneur votre Dieu est le Dieu fort et fidèle, qui garde son alliance et sa miséricorde jusqu'à mille générations envers ceux qui l'aiment et gardent ses préceptes;

10. Et qui punit promptement ceux qui le haïssent, sans différer de les perdre, les traitant sur-le-champ comme ils le méritent.

11. Gardez donc les préceptes, les cérémonies et les ordonnances que je vous commande aujourd'hui d'observer.

12. Si, après avoir entendu ces ordonnances, vous les gardez et les pratiquez, le Seigneur votre Dieu gardera l'alliance contractée avec vous, et la miséricorde qu'il a promise à vos pères avec serment;

13. Il vous aimera et vous multipliera; il bénira vos enfants et le fruit de votre terre, votre blé, vos vignes, votre huile, vos bœufs et vos troupeaux de brebis, dans la terre qu'il a promis avec serment à vos pères de vous donner.

14. Vous serez béni entre tous les peuples. Nul parmi vous, de l'un et de l'autre sexe, ne sera stérile, ni chez les hommes, ni dans vos troupeaux.

[1] Ces peuples sont punis si sévèrement par Dieu, à cause de leur idolâtrie et de la dépravation horrible dans laquelle ils étaient tombés.

15. Le Seigneur éloignera de vous toute langueur, et il ne vous frappera point des plaies malignes dont vous savez qu'il a frappé l'Égypte; mais il en frappera tous vos ennemis.

16. Vous exterminerez tous les peuples que le Seigneur votre Dieu doit vous livrer. Votre œil ne les épargnera pas, et vous n'adorerez point leurs dieux, de peur qu'ils ne causent votre ruine.

17. Si vous dites en votre cœur : Ces nations sont plus nombreuses que nous; comment pourrons-nous les exterminer?

18. Ne craignez point, mais souvenez-vous de la manière dont le Seigneur votre Dieu a traité Pharaon et tous les Égyptiens:

19. De ces grandes plaies dont vos yeux ont été témoins, de ces miracles, de ces prodiges, de cette main forte et de ce bras étendu que le Seigneur votre Dieu a fait paraître pour vous tirer de l'Égypte. Il traitera de même tous les peuples que vous redoutez.

20. Le Seigneur votre Dieu enverra même contre eux des frelons, jusqu'à ce qu'il ait détruit et perdu entièrement ceux qui auront pu vous échapper et se cacher.

21. Vous ne les craindrez point, parce que le Seigneur votre Dieu est au milieu de vous, le Dieu grand et terrible.

22. Il détruira devant vous ces nations peu à peu et par parties. Vous ne pourrez les exterminer toutes à la fois, de peur que les bêtes sauvages ne se multiplient contre vous.

23. Mais le Seigneur votre Dieu vous abandonnera ces peuples, et il les fera mourir jusqu'à ce qu'ils soient détruits entièrement.

24. Il vous livrera leurs rois entre les mains, et vous effacerez leur nom sous le ciel. Nul ne pourra vous résister, jusqu'à ce que vous les ayez brisés.

25. Vous jetterez au feu leurs idoles; vous ne désirerez ni l'argent ni l'or dont elles sont faites, et vous n'en prendrez rien pour vous, de peur que ce ne soit pour vous un sujet de ruine, parce qu'elles sont l'abomination du Seigneur votre Dieu.

26. Il n'entrera rien dans votre maison qui vienne de l'idole[1], de peur que vous ne deveniez anathème comme l'idole même. Vous la détesterez comme de l'ordure, vous l'aurez en abomination comme les choses immondes et souillées, parce que c'est un anathème.

CHAPITRE VIII

Dieu rappelle à son peuple les biens et les maux qu'il a éprouvés pendant quarante ans dans le désert.

1. Appliquez-vous à observer avec soin tous les préceptes que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous puissiez vivre, que vous croissiez et que vous possédiez le pays où vous allez entrer, que le Seigneur a promis à vos pères avec serment.

2. Vous vous souviendrez de tout le chemin par où le Seigneur votre Dieu vous a conduit dans le désert durant quarante ans, pour vous punir et vous éprouver, afin que ce qui était caché dans votre cœur fût découvert, et que l'on connût si vous seriez fidèle ou non à observer ses commandements.

3. Il vous a affligé par la faim, et il vous a donné en nourriture la manne inconnue à vous et à vos pères, pour vous montrer que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu.

4. Les habits dont vous étiez couvert ne se sont point usés, ni les souliers que vous aviez à vos pieds, et voici la quarantième année.

[1] Dieu défend aux Israélites d'emporter les métaux précieux ou les autres ornements qui faisaient partie des idoles, pour les éloigner des superstitions païennes, et bannir du milieu d'eux jusqu'au souvenir des coutumes impures qui accompagnaient le culte des idoles.

5. Pensez donc en vous-même que le Seigneur votre Dieu vous a instruit comme un homme instruit son fils;

6. Afin que vous observiez les commandements du Seigneur votre Dieu, que vous marchiez dans ses voies, et que vous soyez pénétré de sa crainte.

7. Car le Seigneur votre Dieu vous introduira dans une bonne terre, terre pleine de ruisseaux, d'étangs et de fontaines, où les sources des fleuves répandent leurs eaux en abondance dans les plaines et le long des montagnes;

8. Terre qui produit du froment, de l'orge et des vignes; où naissent les figuiers, les grenadiers, les oliviers; terre d'huile et de miel;

9. Où vous mangerez votre pain sans en manquer jamais, où vous serez dans l'abondance de toutes choses; dont les pierres sont du fer, et les montagnes remplies de métaux d'airain;

10. Afin qu'après avoir mangé et vous être rassasié, vous bénissiez le Seigneur votre Dieu qui vous aura donné une si excellente terre.

11. Prenez garde d'oublier jamais le Seigneur votre Dieu, et de négliger ses préceptes, ses lois et ses cérémonies, que je vous prescris aujourd'hui;

12. De peur qu'après avoir mangé et vous être rassasié, après avoir bâti de belles maisons et vous y être établi;

13. Après avoir eu des troupeaux de bœufs et des troupeaux de brebis, de l'or et de l'argent, et toutes choses en abondance,

14. Votre cœur ne s'élève, et que vous ne vous souveniez plus du Seigneur votre Dieu qui vous a tiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude;

15. Qui fut votre guide dans un désert vaste et affreux, où il y avait des serpents qui brûlaient par leur souffle, des scorpions et des dipsades[1], et où il n'y avait pas d'eau; qui a fait jaillir des ruisseaux de la pierre la plus dure;

16. Qui vous a nourri dans le désert de la manne inconnue à vos pères, et qui, après vous avoir puni et vous avoir éprouvé, a eu enfin pitié de vous;

17. Afin que vous ne disiez point dans votre cœur : Ma puissance et la force de mon bras m'ont procuré toutes ces choses;

18. Mais que vous vous souveniez que le Seigneur votre Dieu vous a donné lui-même toute votre force, pour accomplir l'alliance qu'il a jurée avec vos pères, comme le montre le jour présent.

19. Si vous oubliez le Seigneur votre Dieu, pour suivre des dieux étrangers, et que vous les serviez et les adoriez, je vous le prédis maintenant, vous périrez tous.

20. Vous périrez misérablement, comme les nations que le Seigneur a détruites à votre entrée, si vous désobéissez à la voix du Seigneur votre Dieu.

CHAPITRE IX

Moïse rappelle aux Israélites le souvenir de leurs murmures et de leurs péchés, et particulièrement de l'adoration du veau d'or, pour les empêcher d'attribuer à leur justice la défaite des nations.

1. Écoutez, Israël : Vous passerez aujourd'hui le Jourdain pour vous rendre maître de nations plus nombreuses et plus puissantes que vous, de ces grandes villes dont les murailles s'élèvent jusqu'au ciel;

2. De ce peuple d'une taille haute et surprenante; de ces enfants d'Énac, que vous avez vus et entendus, à qui nul homme ne peut résister.

3. Vous saurez donc aujourd'hui que le Seigneur votre Dieu passera lui-même devant vous comme un feu dévorant et consumant, qui les réduira en poudre, les exterminera et les dissipera devant votre face, selon sa promesse;

[1] Espèce de serpent très-petit, dont la morsure cause une soif mortelle. Le mot grec *dipsa* signifie *soif*.

PLAIE DE LA PESTE.

4. Afin que vous ne disiez pas dans votre cœur, alors que le Seigneur votre Dieu les aura détruits devant vos yeux : Le Seigneur m'a fait entrer dans cette terre et m'en a mis en possession à cause de ma justice, puisque ces nations ont été détruites à cause de leurs impiétés.

5. Car ce n'est pas à cause de votre justice ou de la droiture de votre cœur que vous entrerez dans leur pays pour le posséder; mais elles ont été détruites à votre entrée, parce qu'elles ont agi d'une manière impie, et que le Seigneur voulait accomplir ce qu'il a promis avec serment à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob.

6. Sachez donc que ce n'est point à cause de votre justice que le Seigneur votre Dieu vous fera posséder cette terre excellente, puisque vous êtes un peuple à la tête très-dure.

7. Souvenez-vous, et n'oubliez jamais comment vous avez excité contre vous la colère du Seigneur votre Dieu dans le désert. Depuis le jour où vous êtes sorti d'Égypte, jusqu'à ce lieu où nous sommes, vous avez toujours murmuré contre le Seigneur.

8. Car vous l'avez provoqué près d'Horeb; irrité contre vous, il voulut vous détruire,

9. Quand je montai sur la montagne pour recevoir les tables de l'alliance que le Seigneur fit avec vous, et que je restai sur cette montagne quarante jours et quarante nuits, sans boire ni manger.

10. Le Seigneur me donna alors deux tables de pierre écrites du doigt de Dieu, contenant toutes les paroles qu'il vous avait adressées du haut de la montagne, du milieu du feu, lorsque tout le peuple était assemblé.

11. Les quarante jours et les quarante nuits passés, le Seigneur me donna les deux tables de pierre, les tables de l'alliance,

12. Et me dit : Levez-vous, descendez vite, parce que votre peuple que vous avez tiré d'Égypte a abandonné aussitôt la voie que vous lui aviez montrée; ils se sont fait une idole jetée en fonte.

13. Le Seigneur me dit encore : Je vois que ce peuple a la tête dure ;

14. Laissez-moi le réduire en poudre; j'effacerai son nom sous le ciel, et je vous établirai sur un peuple plus grand et plus puissant que celui-ci.

15. Je descendis donc de cette montagne ardente, tenant dans mes mains les deux tables de l'alliance.

16. Voyant que vous aviez péché contre le Seigneur votre Dieu, en vous faisant un veau de fonte, et que vous aviez abandonné sitôt sa voie qu'il vous avait montrée,

17. Je jetai les tables de mes mains, et je les brisai sous vos yeux.

18. Je me prosternai devant le Seigneur, comme auparavant, quarante jours et quarante nuits, sans boire ni manger, à cause de tous les péchés que vous aviez commis contre le Seigneur, et par lesquels vous aviez excité sa colère contre vous;

19. Car j'appréhendais l'indignation et la fureur qu'il avait conçue contre vous : il voulait vous exterminer. Et le Seigneur m'exauça encore cette fois.

20. Également irrité contre Aaron, il voulut le perdre; mais je priai de même pour lui.

21. Saisissant votre péché, c'est-à-dire le veau que vous aviez fait, et l'ayant mis au feu, je le brisai en morceaux; je le réduisis en poudre menue, et le jetai dans le torrent qui descend de la montagne.

22. Vous avez de nouveau irrité le Seigneur aux lieux appelés l'Embrasement, la Tentation et les Sépulcres de concupiscence;

23. Et lorsque le Seigneur vous envoya de Cadèsbarné, en disant : Montez et allez prendre possession de la terre que je vous ai donnée, vous avez méprisé le commandement du Seigneur votre Dieu, n'ajoutant pas foi à ce qu'il vous disait, et vous avez refusé d'écouter sa voix.

24. Vous avez toujours été rebelles envers lui depuis le jour que j'ai commencé à vous connaître.

25. Je me prosternai devant le Seigneur quarante jours et quarante nuits, le priant et le conjurant de ne pas vous perdre, selon sa menace;

26. Et je lui dis dans ma prière : Seigneur Dieu, ne perdez point votre peuple et votre héritage que vous avez délivré par votre puissance, que vous avez tiré d'Égypte par la force de votre bras.

27. Souvenez-vous de vos serviteurs Abraham, Isaac et Jacob; ne considérez ni la dureté de ce peuple, ni son impiété, ni son péché;

28. De peur que les habitants du pays, d'où vous nous avez tirés, ne disent : Le Seigneur ne pouvait les introduire dans le pays qu'il leur avait promis, et il les haïssait; c'est pourquoi il les a tirés de l'Égypte pour les faire mourir dans le désert.

29. C'est votre peuple et votre héritage que vous avez fait sortir de l'Égypte par votre puissance, et en déployant la force de votre bras.

CHAPITRE X

Secondes tables de pierre sur lesquelles Dieu écrit la loi. Arche d'alliance. Lévites séparés des autres tribus. Craindre et aimer le Seigneur, et observer ses préceptes.

1. En ce temps-là, le Seigneur me dit : Taillez-vous deux tables de pierre, comme étaient les premières, et montez vers moi sur la montagne, et faites-vous une arche de bois;

2. J'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur celles que vous avez brisées, et vous les mettrez dans l'arche.

3. Je fis donc une arche de bois de sétim, et ayant taillé deux tables de pierre semblables aux premières, je montai sur la montagne les tenant entre mes mains.

4. Le Seigneur écrivit sur ces tables, comme il avait fait sur les premières, les dix commandements qu'il vous fit entendre sur la montagne, du milieu du feu, lorsque le peuple était assemblé; et il me les donna.

5. Je revins ensuite et descendis de la montagne, et je mis les tables dans l'arche que j'avais faite, où elles sont demeurées jusqu'à ce jour, selon que le Seigneur me l'avait commandé.

6. Or les enfants d'Israël décampèrent de Béroth, appartenant aux enfants de Jacan, et allèrent à Mosera, où Aaron est mort et a été enseveli. Éléazar, son fils, lui succéda dans les fonctions du sacerdoce.

7. Ils vinrent de là à Gadgad, d'où étant partis ils campèrent à Jétebatha, terre d'eaux et de torrents.

8. En ce temps-là, le Seigneur sépara la tribu de Lévi, pour porter l'arche d'alliance du Seigneur, se tenir devant lui dans les fonctions du ministère, et donner la bénédiction en son nom, comme elle fait jusqu'à ce jour.

9. C'est pourquoi Lévi n'a point eu de part avec ses frères ni de possession, parce que le Seigneur est lui-même son partage, comme le Seigneur votre Dieu le lui a promis.

10. Et pour moi, je restai sur la montagne quarante jours et quarante nuits, comme la première fois, et le Seigneur m'exauça encore cette fois, et ne voulut pas vous perdre.

11. Il me dit ensuite : Allez et marchez à la tête de ce peuple, afin qu'ils entrent en possession de la terre que j'ai promis avec serment à leurs pères de leur donner.

12. Maintenant donc, Israël, que demande de vous le Seigneur votre Dieu, sinon que vous craigniez le Seigneur votre Dieu, que vous marchiez dans ses voies, que vous l'aimiez, que vous serviez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme,

13. Que vous observiez les commandements et les cérémonies du Seigneur, que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous soyez heureux ?

14. Le ciel et le ciel des cieux, la terre et tout ce qu'elle renferme, appartiennent au Seigneur votre Dieu.

15. Et cependant le Seigneur a fait une étroite alliance avec vos pères; il les a aimés, et a choisi leur postérité après eux, c'est-à-dire vous-mêmes, entre toutes les nations, comme il paraît en ce jour.

16. Ayez donc soin de circoncire votre cœur, et n'endurcissez pas davantage votre tête,

17. Parce que le Seigneur votre Dieu est le Dieu des dieux et le Seigneur des seigneurs, le Dieu grand, puissant et terrible, qui n'a point égard à la qualité des personnes, ni aux présents,

18. Il fait justice à l'orphelin et à la veuve; il aime l'étranger, et lui donne la nourriture et le vêtement.

19. Aimez donc aussi les étrangers, parce que vous avez été vous-mêmes étrangers en Égypte.

20. Vous craindrez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Vous lui resterez attachés, et vous ne jurerez que par son nom.

21. Il est votre gloire et votre Dieu. Il a fait en votre faveur les merveilles terribles dont vos yeux ont été témoins.

22. Vos pères descendirent en Égypte au nombre de soixante-dix personnes; et voilà maintenant que le Seigneur votre Dieu vous a multipliés comme les étoiles du ciel.

CHAPITRE XI

Le peuple d'Israël devait attendre la bénédiction ou la malédiction du Seigneur, selon qu'il observerait ou violerait ses commandements.

1. Aimez donc le Seigneur votre Dieu, et gardez en tout temps ses préceptes et ses cérémonies, ses lois et ses ordonnances.

2. Reconnaissez aujourd'hui ce que vos enfants ignorent[1], eux qui n'ont point vu les châtiments du Seigneur votre Dieu, ses merveilles, la puissance de sa main et la force de son bras;

3. Les miracles et les œuvres qu'il a faites au milieu de l'Égypte sur le roi Pharaon et sur tout son pays,

4. Sur toute l'armée des Égyptiens, sur leurs chevaux et leurs chariots; comment les eaux de la mer Rouge les ont enveloppés lorsqu'ils vous poursuivaient, le Seigneur les ayant exterminés comme on le voit encore aujourd'hui[2].

5. Souvenez-vous aussi de tout ce qu'il a fait dans le désert, jusqu'à ce que vous soyez arrivés ici;

6. Comment il punit Dathan et Abiron, fils d'Éliab, fils de Ruben, la terre s'étant entr'ouverte, et les ayant engloutis avec leurs maisons, leurs tentes, et tout ce qu'ils possédaient au milieu d'Israël.

7. Vos yeux ont vu toutes ces œuvres merveilleuses que le Seigneur a faites,

8. Afin que vous gardiez tous ses préceptes, que je vous prescris aujourd'hui, que vous puissiez prendre possession de la terre dans laquelle vous allez entrer,

9. Et que vous viviez longtemps dans cette terre, où coulent le lait et le miel, et que le Seigneur promit avec serment à vos pères et à leur postérité.

10. Car la terre dont vous allez entrer en possession n'est pas comme la terre d'Égypte, d'où vous êtes sortis, où, après avoir jeté la semence, on conduit l'eau par des canaux comme dans les jardins;

[1] Beaucoup d'enfants étaient nés depuis la sortie d'Égypte, pendant les quarante ans que les Israélites furent errants dans le désert. Les enfants âgés de quinze à vingt ans lorsque leurs pères furent condamnés, en punition de leurs murmures, à mourir dans la solitude, avaient été témoins oculaires des prodiges opérés en Égypte et durant la longue pérégrination des bords de la mer Rouge aux rives du Jourdain.

[2] Les Égyptiens étaient affaiblis, et les Israélites n'avaient plus rien à redouter de leur part.

11. Mais c'est une terre de montagnes et de plaines, qui attend les pluies du ciel,

12. Que le Seigneur votre Dieu a toujours visitée; ses yeux sont sur elle depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

13. Si donc vous obéissez aux commandements que je vous fais aujourd'hui d'aimer le Seigneur votre Dieu, et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme,

14. Il donnera à votre terre les premières et les dernières pluies, afin que vous récoltiez dans vos champs le froment, le vin et l'huile,

15. Du foin pour nourrir vos troupeaux, et que vous ayez vous-mêmes de quoi manger et vous rassasier.

16. Faites attention que votre cœur ne se laisse pas séduire, et que vous n'abandonniez pas le Seigneur, pour servir et adorer des dieux étrangers;

17. De peur que le Seigneur, irrité, ne ferme le ciel, que les pluies ne cessent de tomber, que la terre ne produise plus ses fruits, et que vous ne disparaissiez en peu de temps de cette terre excellente que le Seigneur va vous donner.

18. Gravez mes paroles dans vos cœurs et dans vos esprits, tenez-les suspendues comme un signe dans vos mains, et placez-les entre vos yeux.

19. Apprenez-les à vos enfants, afin qu'ils les méditent, lorsque vous êtes assis dans votre maison, ou que vous marchez, quand vous vous couchez ou que vous vous levez.

20. Écrivez-les sur le seuil et sur les portes de votre maison;

21. Afin que vos jours et ceux de vos enfants se multiplient dans la terre que le Seigneur a promis avec serment de donner à vos pères, pour la posséder tant que le ciel couvrira la terre.

22. Car si vous observez et pratiquez les commandements que je vous fais, d'aimer le Seigneur votre Dieu, de marcher dans toutes ses voies, et de vous attacher à lui,

23. Le Seigneur exterminera devant vos yeux toutes ces nations plus nombreuses et plus puissantes que vous, et vous posséderez leurs pays.

24. Tout lieu où vous aurez posé le pied sera à vous[1]. Les limites de votre pays seront depuis le désert, le Liban, le grand fleuve d'Euphrate, jusqu'à la mer occidentale.

25. Nul ne pourra tenir devant vous. Le Seigneur votre Dieu répandra la terreur et l'effroi de votre nom sur toute la terre où vous devez poser le pied, comme il vous l'a promis.

26. Voilà que je vous propose ouvertement aujourd'hui la bénédiction et la malédiction:

27. La bénédiction, si vous obéissez aux commandements du Seigneur votre Dieu, que je vous prescris aujourd'hui;

28. La malédiction, si vous n'obéissez point aux ordonnances du Seigneur votre Dieu, et si vous abandonnez la voie que je vous montre maintenant, pour courir après des dieux étrangers que vous ne connaissez pas.

29. Or, lorsque le Seigneur votre Dieu vous aura introduits dans la terre que vous allez habiter, vous publierez la bénédiction sur le mont Garizim, et la malédiction sur le mont Hébal;

30. Au delà du Jourdain, près du chemin qui mène à l'occident, dans les terres des Chananéens habitant les plaines, vis-à-vis de Galgala, près d'une vallée qui s'étend et s'avance au loin.

31. Car vous passerez le Jourdain pour posséder la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, afin que vous en soyez les maîtres, et qu'elle soit votre héritage.

32. Veillez donc à accomplir les cérémonies et les ordonnances que je vous proposerai aujourd'hui.

[1] C'est ce qui fut accompli, selon saint Augustin, sous le règne de David et de Salomon, qui rendirent tributaires tous les peuples de ce pays. Saint Jérôme dit que l'infidélité d'Israël empêcha l'entier accomplissement de la promesse de Dieu. (S. Aug. *Civit. Dei*, lib. XVII, cap. II. — S. Hieron. *Ep.* 125.)

CHAPITRE XII

Dieu défend à Israël de lui offrir des victimes autre part que dans le lieu qu'il se choisirait lui-même pour y être adoré.

1. Voici les préceptes et les ordonnances que vous devez observer dans le pays que le Seigneur Dieu de vos pères doit vous donner, pour le posséder tout le temps que vous serez sur la terre.

2. Dévastez tous les lieux où les nations dont vous posséderez le pays ont adoré leurs dieux sur les hautes montagnes, sur les collines, et sous tous les arbres couverts de feuillage.

3. Renversez leurs autels, brisez leurs statues, brûlez leurs bois sacrés, réduisez leurs idoles en poudre, et effacez leur nom de tous ces lieux.

4. Vous ne vous conduirez pas comme ces nations à l'égard du Seigneur votre Dieu;

5. Mais vous viendrez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi parmi toutes vos tribus pour y établir son nom et y habiter[1];

6. Et vous offrirez en ce lieu vos holocaustes et vos victimes, les dîmes et les prémices des œuvres de vos mains, vos vœux et vos dons, les premiers-nés de vos bœufs et de vos brebis.

7. Et là vous mangerez en la présence du Seigneur votre Dieu, et vous y goûterez avec joie, vous et vos familles, de tous les fruits des travaux de vos mains, que le Seigneur votre Dieu aura bénis.

8. Vous ne ferez pas ce que nous faisons aujourd'hui, où chacun fait ce qui paraît juste à ses yeux;

9. Car vous n'êtes point entrés jusqu'à présent dans le repos et l'héritage que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.

10. Vous passerez le Jourdain, et vous habiterez dans le pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera, pour y être en repos du côté de tous les ennemis qui vous environnent, et pour demeurer sans crainte

11. Dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir son nom. Là vous apporterez tout ce que je vous prescris : holocaustes, hosties, dîmes et prémices des ouvrages de vos mains, et tout ce qu'il y a de meilleur dans les dons que vous aurez fait vœu d'offrir au Seigneur.

12. Là vous ferez des festins de réjouissance devant le Seigneur votre Dieu, vous, vos fils et vos filles, vos serviteurs et vos servantes, et les lévites qui demeurent dans vos villes; car ils n'ont pas d'autre part et d'autre possession parmi vous.

13. Gardez-vous d'offrir vos holocaustes dans tous les lieux que vous verrez;

14. Mais offrez vos hosties en celui que le Seigneur aura choisi dans une de vos tribus, et vous ferez tout ce que je vous ordonne.

15. Si vous voulez manger, et qu'il vous plaise de vous nourrir de chair, tuez des animaux, et mangez-en selon la bénédiction que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée dans vos villes; que ces bêtes soient impures, c'est-à-dire ayant quelque tache ou quelque défaut, ou qu'elles soient pures, c'est-à-dire entières et sans tache, comme celles qu'il est permis d'offrir à Dieu; mangez-en, comme du chevreuil et du cerf.

16. Abstenez-vous seulement de manger le sang, que vous répandrez sur la terre comme de l'eau.

17. Vous ne pourrez manger dans vos villes la dîme du froment, du vin et de l'huile, ni les premiers-nés des bœufs et des autres bestiaux, ni rien de ce que vous aurez voué, ou que vous voudrez de vous-mêmes offrir à Dieu, ni les prémices des œuvres de vos mains;

18. Mais vous les mangerez devant le Seigneur votre Dieu, dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, et les lévites qui demeurent dans vos villes; et vous vous réjouirez en prenant votre nourriture, devant le Seigneur votre Dieu, du fruit de tous les travaux de vos mains.

19. Prenez garde d'abandonner le lévite, pendant tout le temps que vous serez sur la terre.

20. Quand le Seigneur votre Dieu aura étendu vos limites, selon sa promesse, et que vous voudrez manger de la chair dont vous aurez envie;

21. Si le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir son nom est éloigné, vous pourrez tuer des bœufs et des brebis que vous aurez, comme je vous l'ai ordonné, et vous en mangerez dans vos villes, suivant qu'il vous plaira.

22. Vous en mangerez, comme vous mangez du chevreau et du cerf; le pur et l'impur en mangeront également.

23. Gardez-vous seulement de manger du sang; car le sang des animaux est leur vie; c'est pourquoi vous ne devez pas manger avec leur chair ce qui est leur vie.

24. Mais vous répandrez ce sang sur la terre comme de l'eau,

25. Afin que vous soyez heureux, vous et vos enfants après vous, en accomplissant ce qui est agréable aux yeux du Seigneur.

26. Quant aux choses que vous aurez consacrées et vouées au Seigneur, vous les prendrez et vous viendrez au lieu que le Seigneur aura choisi,

27. Et vous présenterez en oblation la chair et le sang sur l'autel du Seigneur votre Dieu. Vous répandrez le sang des victimes autour de l'autel, et vous en mangerez la chair.

28. Observez et écoutez toutes les choses que je vous ordonne, afin que vous soyez heureux à jamais, vous et vos enfants après vous, en accomplissant ce qui est bon et agréable aux yeux du Seigneur votre Dieu.

29. Quand le Seigneur votre Dieu aura exterminé devant vous les nations dont vous allez posséder le pays; lorsque vous posséderez et habiterez leurs terres,

30. Gardez-vous de les imiter, après qu'elles auront été détruites à votre entrée, et de vous informer de leurs cérémonies, en disant : Comme ces nations ont honoré leurs dieux, je les honorerai.

31. Vous n'agirez point ainsi à l'égard du Seigneur votre Dieu. Car elles ont fait, pour honorer leurs dieux, toutes les abominations que le Seigneur a en horreur, en leur offrant leurs fils et leurs filles, et les brûlant dans le feu.

32. Faites seulement en l'honneur du Seigneur ce que je vous ordonne, sans rien ajouter ni rien retrancher.

CHAPITRE XIII

Ceux qui détournaient les Israélites du culte du vrai Dieu, pour les engager dans l'idolâtrie, devaient être lapidés; une ville qui tombait dans l'apostasie méritait d'être détruite.

1. S'il s'élève au milieu de vous un prophète, ou quelqu'un qui dise avoir eu une vision, et annonce quelque chose d'extraordinaire et de prodigieux,

2. Et que ce qu'il avait prédit soit arrivé, et qu'il vous dise : Allons, suivons des dieux étrangers qui vous étaient inconnus, et servons-les;

3. Vous n'écouterez point les paroles de ce prophète ou de ce songeur, parce que le Seigneur votre Dieu vous tente, pour voir clairement si vous l'aimez, ou non, de tout votre cœur et de toute votre âme.

4. Suivez le Seigneur votre Dieu, craignez-le, gardez ses

[1] L'arche d'alliance était la demeure propre du Seigneur, ainsi que le tabernacle où l'arche devait être déposée. Dieu y manifestait spécialement sa volonté et y faisait éclater la grandeur de son nom par des prodiges et des grâces sans nombre.

commandements, écoutez sa voix, servez-le, et attachez-vous à lui.

5. Mais ce prophète ou inventeur de songes sera puni de mort, parce qu'il vous a parlé pour vous détourner du Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, et vous a délivrés de la maison de servitude, et pour vous égarer loin de la voie que le Seigneur votre Dieu vous a prescrite; vous ôterez ainsi le mal du milieu de vous.

6. Si votre frère, fils de votre mère, ou votre fils, ou votre fille, ou votre femme qui repose sur votre sein, ou votre ami que vous aimez comme votre âme, veut vous persuader et vous dise en secret : Allons, et servons les dieux étrangers qui nous sont inconnus ainsi qu'à nos pères,

7. Les dieux de toutes les nations dont nous sommes environnés, soit de près, soit de loin, d'une extrémité de la terre à l'autre;

8. N'acquiescez pas à ses discours, et ne l'écoutez point; ne soyez touché d'aucune compassion à son sujet; ne l'épargnez point, et ne le cachez pas;

9. Mais tuez-le aussitôt. Que votre main soit la première sur lui, et que tout le peuple le frappe ensuite.

10. Qu'il périsse accablé de pierres, parce qu'il a voulu vous arracher au culte du Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, de la maison de servitude;

11. Afin que tout Israël, apprenant ce fait, soit saisi de crainte, et que personne n'ose entreprendre jamais rien de semblable.

12. Si dans une de vos villes, que le Seigneur votre Dieu vous aura données à habiter, vous entendez dire à quelques-uns :

13. Les enfants de Bélial sont sortis du milieu de vous, et ont perverti les habitants de leur ville, en leur disant : Allons, et servons les dieux étrangers qui vous sont inconnus;

14. Informez-vous avec tout le soin possible; et après avoir reconnu la vérité du fait, si vous trouvez ce qu'on dit certain, et que cette abomination ait été commise effectivement,

15. Vous ferez passer aussitôt au fil de l'épée les habitants de cette ville, et vous la détruirez avec tout ce qui s'y rencontrera, jusqu'aux bestiaux [1].

16. Vous amasserez au milieu des rues tous les meubles, et vous les brûlerez avec la ville, consumant tout en l'honneur du Seigneur votre Dieu, en sorte que cette ville devienne comme un tombeau éternel. Elle ne sera jamais rebâtie,

17. Et il ne restera rien entre vos mains de cet anathème, afin que le Seigneur apaise sa colère et sa fureur, qu'il ait pitié de vous, et vous multiplie, comme il l'a juré à vos pères,

18. Tant que vous écouterez la voix du Seigneur votre Dieu, et que vous observerez toutes ses ordonnances, que je vous prescris aujourd'hui, afin que vous accomplissiez ce qui est agréable aux yeux du Seigneur votre Dieu.

CHAPITRE XIV

Animaux purs et animaux impurs.

1. Soyez les enfants du Seigneur votre Dieu. Ne vous faites point d'incisions, et ne vous rasez point la tête en pleurant les morts;

2. Parce que vous êtes un peuple consacré au Seigneur votre Dieu, qui vous a choisis entre toutes les nations de la terre, pour être particulièrement son peuple.

3. Ne mangez point de ce qui est impur.

4. Voici les animaux dont vous devez manger : le bœuf, la brebis, le chevreau,

[1] Chaque Israélite, en pareille occasion, ne devait pas agir de son autorité privée. Le magistrat devait prendre des informations exactes, prononcer la sentence et veiller à l'exécution.

5. Le cerf, la chèvre sauvage, le buffle, le bouc sauvage [1], le chevreuil, l'oryx, la girafe.

6. Vous mangerez de tous les animaux qui ont la corne du pied fendue, et qui ruminent.

7. Mais vous ne devez point manger de ceux qui ruminent, et dont la corne n'est point fendue, comme le chameau, le lièvre, le chérogrille. Quoique ces animaux ruminent, comme comme ils n'ont pas la corne fendue, ils seront impurs à vos yeux.

8. Le porc aussi sera impur; car, quoiqu'il ait la corne fendue, il ne rumine point. Vous ne mangerez pas de la chair de ces animaux, et vous n'y toucherez pas lorsqu'ils seront morts.

9. Parmi les animaux qui vivent dans les eaux, vous mangerez de ceux qui ont des nageoires et des écailles.

10. Vous ne mangerez point de ceux qui sont dépourvus de nageoires et d'écailles, parce qu'ils sont impurs.

11. Mangez de tous les oiseaux purs;

12. Mais ne mangez point de ceux qui sont impurs, savoir : l'aigle, le griffon, l'aigle de mer,

13. L'ixion, le vautour, et le milan selon ses espèces;

14. Les corbeaux, et tout ce qui est de la même espèce;

15. L'autruche, la chouette, le larus et l'épervier, et tout ce qui est de la même espèce;

16. Le héron, le cygne, l'ibis,

17. Le plongeon, le porphyrion, le hibou,

18. L'onocrotale et le charadrius, chacun selon son espèce, la huppe et la chauve-souris.

19. Tout ce qui rampe sur la terre et qui a des ailes, sera impur; on n'en mangera point.

20. Mangez de tout ce qui est pur.

21. Ne mangez d'aucune bête morte d'elle-même; mais donnez-la, ou vendez-la à l'étranger qui est dans l'enceinte de vos murailles, afin qu'il en mange, parce que, pour vous, vous êtes le peuple saint du Seigneur votre Dieu. Vous ne ferez point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

22. Chaque année vous mettrez à part le dixième de tous vos fruits qui naissent de la terre;

23. Et vous mangerez en la présence du Seigneur votre Dieu, au lieu qu'il aura choisi pour que son nom y soit invoqué, la dîme de votre froment, du vin et de l'huile, et les premiers-nés de vos bœufs et de vos brebis, afin que vous appreniez à craindre le Seigneur votre Dieu en tout temps.

24. Mais lorsque le chemin sera trop long jusqu'au lieu choisi par le Seigneur votre Dieu, et que le Seigneur votre Dieu vous ayant béni, vous ne pourrez lui apporter toutes ces dîmes,

25. Vous vendrez tout, et vous en apporterez l'argent dans votre main, et vous irez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi.

26. Vous achèterez de cet argent tout ce que vous voudrez, soit des bœufs, soit des brebis, du vin et de la bière, et tout ce qui vous plaira, et vous mangerez devant le Seigneur votre Dieu, vous réjouissant, vous et votre famille,

27. Et le lévite qui est dans l'enceinte de vos murailles; gardez-vous de l'abandonner, parce qu'il n'a point d'autre part dans la terre que vous possédez.

28. Tous les trois ans vous séparerez encore une autre dîme de tous les biens qui vous seront venus en ce temps, et vous la mettrez en réserve dans vos maisons [2];

29. Et le lévite, qui n'a point d'autre part dans la terre que vous possédez, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans vos villes, en mangeront et se rassasieront, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans toutes les œuvres de vos mains.

[1] Comme nous en avons fait l'observation précédemment, la traduction de ces noms d'animaux sur l'hébreu n'est pas sans quelques incertitudes.

[2] Cette dîme était différente de celle qui se payait aux lévites, et qui faisait leur partage. (S. AUG. *Quæst.* 20. — JOSEPH. *Antiquit.*, lib. IV.)

PLAIE DES TÉNÈBRES.

CHAPITRE XV

De la septième année; remise générale des dettes parmi les Juifs; liberté rendue aux esclaves hébreux. Premiers-nés consacrés au Seigneur.

1. La septième année sera l'année de la remise[1],

2. Laquelle se fera de cette manière : Celui à qui il est dû quelque chose par son ami, son prochain et son frère, ne pourra le réclamer, parce que c'est l'année de la remise du Seigneur.

3. Vous l'exigerez de l'étranger et de celui qui est venu habiter dans votre pays, mais vous n'aurez pas le pouvoir de le redemander à vos concitoyens et à vos proches;

4. Et il n'y aura parmi vous aucun pauvre ni aucun mendiant[2], afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans le pays qu'il doit vous donner en possession.

5. Si toutefois vous écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, et que vous observiez ce qu'il vous a commandé, et ce que je vous prescris aujourd'hui, il vous bénira selon sa promesse.

6. Vous prêterez à beaucoup de peuples, et vous n'emprunterez rien de personne; vous dominerez sur plusieurs nations, et nul ne vous dominera.

7. Si, dans le pays que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, un de vos frères qui demeurent dans votre ville, devient pauvre, vous n'endurcirez pas votre cœur, et vous ne resserrerez point votre main;

8. Mais vous l'ouvrirez au pauvre, et vous lui prêterez ce dont vous verrez qu'il a besoin.

9. Prenez garde de concevoir cette pensée impie, et de dire dans votre cœur : La septième année, qui est l'année de la remise, approche; et de détourner ainsi vos yeux de votre frère pauvre, sans vouloir lui prêter ce qu'il vous demande; de peur qu'il ne crie contre vous vers le Seigneur, et que cela ne vous soit imputé à péché;

10. Mais vous lui donnerez, et vous n'userez d'aucune ruse lorsqu'il s'agit de le soulager dans sa nécessité, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse en tout temps et dans toutes les choses que vous entreprendrez.

11. Il y aura toujours des pauvres dans le pays où vous habiterez. C'est pourquoi je vous ordonne d'ouvrir votre main aux besoins de votre frère pauvre et sans secours, qui demeure avec vous dans votre pays.

12. Lorsque votre frère ou votre sœur, Hébreux d'origine, vous ayant été vendus, vous auront servi six ans, vous les renverrez libres la septième année,

13. Et vous ne laisserez pas aller les mains vides celui à qui vous rendrez la liberté;

14. Mais vous lui donnerez, pour subsister dans le chemin, des secours de vos troupeaux, de votre grange et de votre pressoir, que vous avez reçus par la bénédiction du Seigneur votre Dieu.

15. Souvenez-vous que vous avez été esclave vous-même en Égypte, et que le Seigneur votre Dieu vous a mis en liberté : c'est pour cela que je vous donne maintenant ce commandement.

16. Si votre serviteur vous dit : Je ne veux pas sortir, parce qu'il vous aime, vous et votre maison, et qu'il trouve son avantage à être avec vous,

17. Vous prendrez une alène, et vous lui percerez l'oreille à la porte de votre maison, et il vous servira à jamais. Vous ferez de même à votre servante[3].

[1] La septième année, ou l'année sabbatique, était celle des remises ordinaires. L'année du jubilé était celle des grandes remises.

[2] Que votre charité fasse en sorte, autant qu'il sera en votre pouvoir, que vos frères ne soient pas accablés par la pauvreté. Bannissez en quelque façon la pauvreté du milieu de vous par l'abondance de votre charité : nonobstant tous vos soins, il se trouvera toujours, comme il est dit au verset 11, des pauvres qui seront un sujet d'exercice continuel à cette même charité. (TERTULL. *advers. Marcion.*, lib. IV, cap. XVI.)

[3] Les interprètes pensent communément qu'on ne perçait pas l'oreille des femmes en signe de servitude.

18. Ne détournez pas d'eux vos regards après que vous les aurez renvoyés libres, puisqu'ils vous ont servi six ans, comme vous aurait servi un mercenaire; afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans toutes les choses que vous ferez.

19. Vous consacrerez au Seigneur votre Dieu tous les mâles premiers-nés de vos bœufs et de vos brebis. Vous ne labourerez point avec le premier-né du bœuf, et vous ne tondrez point les premiers-nés de vos brebis.

20. Mais vous les mangerez chaque année, vous et votre famille, en présence du Seigneur votre Dieu, au lieu que le Seigneur aura choisi.

21. Si le premier-né a une tache, s'il est boiteux ou aveugle, s'il a quelque difformité ou quelque défaut dans quelque partie du corps, il ne sera point immolé au Seigneur votre Dieu;

22. Mais vous le mangerez dans l'enceinte des murailles de votre ville; le pur et l'impur en mangeront également, comme on mange du chevreuil et du cerf.

23. Vous prendrez garde seulement de ne pas manger leur sang; mais vous le répandrez sur la terre comme de l'eau.

CHAPITRE XVI

Des trois fêtes de Pâque, de la Pentecôte et des Tabernacles. Établissement des juges et des magistrats dans les villes.

1. Observez le mois des nouveaux fruits au commencement du printemps, en célébrant la Pâque en l'honneur du Seigneur votre Dieu; parce que c'est le mois où le Seigneur votre Dieu vous a tirés de l'Égypte pendant la nuit.

2. Vous immolerez la Pâque au Seigneur votre Dieu, en sacrifiant des brebis et des bœufs[1], dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir la gloire de son nom.

3. Durant cette fête, vous ne mangerez point de pain avec du levain; mais pendant sept jours vous mangerez du pain d'affliction, où il n'y ait point de levain, parce que vous êtes sorti de l'Égypte dans une grande frayeur, afin que, tous les jours de votre vie, vous vous souveniez du jour de votre sortie d'Égypte.

4. Il ne paraîtra point de levain dans toute l'étendue de votre pays pendant sept jours, et il ne restera point au matin de la chair de la victime immolée le soir du premier jour.

5. Vous ne pourrez pas immoler la Pâque indifféremment dans toutes les villes que le Seigneur votre Dieu doit vous donner;

6. Mais seulement dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir son nom; et vous immolerez la Pâque le soir, au soleil couchant, temps où vous êtes sorti d'Égypte.

7. Vous ferez cuire la victime, et vous la mangerez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi; et, vous levant dès le matin, vous retournerez dans vos maisons.

8. Vous mangerez des pains sans levain pendant six jours; et le septième jour vous ne travaillerez point, parce que c'est l'assemblée du Seigneur votre Dieu.

9. Vous compterez sept semaines depuis le jour où vous aurez mis la faucille dans les moissons;

10. Et vous célèbrerez la fête des semaines en l'honneur du Seigneur votre Dieu, en lui présentant l'oblation volontaire du travail de vos mains, que vous lui offrirez selon la bénédiction du Seigneur votre Dieu.

11. Et vous ferez devant le Seigneur votre Dieu des festins de réjouissance, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, le lévite qui est dans l'enceinte de vos

[1] Quoique l'immolation de l'agneau fût l'essentiel de la solennité de la Pâque, on ne laissait pas d'immoler encore durant les sept jours de la même solennité beaucoup d'autres animaux. C'est donc de ces sacrifices que l'on doit entendre la Pâque dont il est parlé ici, et non de la principale immolation pascale. (S. AUG. *Quæst.* 24.)

villes, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui demeurent avec vous, dans le lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi pour y établir son nom.

12. Vous vous souviendrez que vous avez été esclave en Égypte, et vous aurez soin d'observer et de faire ce qui vous a été commandé.

13. Vous célèbrerez aussi la fête solennelle des Tabernacles pendant sept jours, lorsque vous aurez recueilli de l'aire et du pressoir les fruits de vos champs;

14. Et vous ferez des festins de réjouissance en cette fête, vous, votre fils et votre fille, votre serviteur et votre servante, avec le lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans vos villes.

15. Vous célèbrerez cette fête durant sept jours en l'honneur du Seigneur votre Dieu, dans le lieu que le Seigneur aura choisi; et le Seigneur votre Dieu vous bénira dans tous les fruits de vos champs, et dans tout le travail de vos mains, et vous serez dans la joie.

16. Trois fois l'année, tous vos enfants mâles paraîtront devant le Seigneur votre Dieu, dans le lieu qu'il aura choisi : à la fête solennelle des Pains sans levain, à la fête solennelle des Semaines, et à la fête solennelle des Tabernacles. Ils ne paraîtront point les mains vides devant le Seigneur;

17. Mais chacun offrira en proportion de ce qu'il aura, selon que le Seigneur son Dieu aura répandu sa bénédiction sur lui.

18. Vous établirez des juges et des magistrats à toutes les portes des villes que le Seigneur votre Dieu vous aura données, dans chacune de vos tribus, afin qu'ils jugent le peuple selon la justice,

19. Sans se détourner ni d'un côté ni de l'autre. Vous n'aurez point acception des personnes, et vous ne recevrez point de présents, parce que les présents aveuglent les yeux des sages, et corrompent les sentiments des justes.

20. Vous rechercherez ce qui est juste, dans la vue de la justice, afin que vous viviez et que vous possédiez la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée.

21. Vous ne planterez pas de bois sacré, ni aucun arbre auprès de l'autel du Seigneur votre Dieu.

22. Vous ne vous ferez et ne vous dresserez point de statue; parce que le Seigneur votre Dieu hait ces choses.

CHAPITRE XVII

Juifs idolâtres punis de mort. Consulter les prêtres sur les choses douteuses, et obéir à leurs ordonnances. Élection d'un roi parmi les Juifs, et lois qu'il serait obligé d'observer.

1. Vous n'immolerez point au Seigneur votre Dieu une brebis ni un bœuf qui aurait quelque tache ou quelque défaut, parce que c'est une abomination devant le Seigneur votre Dieu.

2. Lorsque l'on trouvera parmi vous, dans une des villes que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, un homme ou une femme qui commettent le mal devant le Seigneur votre Dieu, et qui violent son alliance

3. En servant les dieux étrangers et en les adorant, savoir : le soleil et la lune, et les étoiles du ciel, contre le commandement que je vous ai fait;

4. Et que vous en aurez connaissance; après avoir pris des informations exactes, et avoir reconnu que la chose est véritable, et que cette abomination a été commise en Israël,

5. Vous amènerez aux portes de votre ville l'homme ou la femme qui auront commis une chose si détestable, et ils seront lapidés.

6. Le coupable sera puni de mort sur la déposition de deux ou trois témoins, et nul ne sera condamné à mort sur le témoignage d'un seul.

7. Les témoins lui jetteront la première pierre de leur propre main; ensuite le reste du peuple le lapidera, afin que vous ôtiez le mal du milieu de vous.

8. Lorsqu'il se présentera une affaire obscure et douteuse, et où il est difficile de discerner entre le sang et le sang, entre une cause et une cause, entre la lèpre et la lèpre; si vous voyez à vos portes les avis des juges partagés, levez-vous et allez au lieu que le Seigneur votre Dieu aura choisi;

9. Vous vous adresserez aux prêtres de la race de Lévi et au juge établi en ce temps-là; vous les consulterez, et ils vous découvriront la vérité du jugement.

10. Vous exécuterez tout ce qu'auront dit ceux qui président au lieu que le Seigneur aura choisi, et tout ce qu'ils vous auront enseigné,

11. Selon sa loi; et vous suivrez leurs avis, sans vous détourner ni à droite ni à gauche.

12. Mais celui qui, enflé d'orgueil, ne voudra pas obéir au commandement du pontife, qui en ce temps-là sera le ministre du Seigneur votre Dieu, ni à l'arrêt du juge[1], sera puni de mort, et vous ôterez le mal du milieu d'Israël;

13. Tout le peuple apprenant ce jugement, sera saisi de crainte; de sorte qu'à l'avenir nul ne s'enflera d'orgueil.

14. Quand vous serez entré dans le pays que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, que vous le posséderez et que vous y demeurerez, si vous dites : J'établirai un roi pour me commander, comme en ont toutes les nations voisines;

15. Vous établirez celui que le Seigneur votre Dieu aura choisi parmi vos frères. Vous ne pourrez prendre pour roi un homme d'une autre nation et qui ne soit point votre frère.

16. Et lorsqu'il sera constitué roi, il ne réunira pas un grand nombre de chevaux, et il ne ramènera pas le peuple en Égypte, se fiant à la force de sa cavalerie, surtout après que le Seigneur vous a commandé de ne jamais retourner à l'avenir par la même voie.

17. Il n'aura point un grand nombre de femmes qui pourraient séduire son esprit, ni une quantité immense d'or et d'argent.

18. Dès qu'il sera assis sur le trône de son royaume, il écrira pour lui dans un livre ce Deutéronome et cette loi, dont il recevra une copie des mains des prêtres de la tribu de Lévi.

19. Il l'aura avec lui, et il le lira tous les jours de sa vie, pour apprendre à craindre le Seigneur son Dieu, et à garder ses paroles et ses cérémonies, qui sont prescrites dans la loi.

20. Que son cœur ne s'enfle point d'orgueil au-dessus de ses frères, et qu'il ne se détourne ni à droite ni à gauche, afin de régner longtemps, lui et ses fils, sur le peuple d'Israël.

CHAPITRE XVIII

Partage des prêtres et des lévites. Défense de consulter les devins. Le grand Prophète, qui est Jésus-Christ, prédit par Moïse.

1. Les prêtres et les lévites, ni personne de la même tribu, n'auront point de part ni d'héritage avec le reste d'Israël, parce qu'ils se nourriront des sacrifices du Seigneur et des oblations;

2. Et ils ne prendront rien autre chose de ce que leurs frères posséderont, car le Seigneur est lui-même leur héritage, comme il le leur a dit.

3. Voici les droits des prêtres sur le peuple et sur ceux qui offrent des victimes : s'ils immolent un bœuf ou une brebis, ils donneront au prêtre l'épaule et la poitrine;

4. Les prémices du froment, du vin et de l'huile, et une partie des toisons, lorsqu'ils feront tondre leurs brebis.

5. Car le Seigneur votre Dieu l'a choisi entre toutes vos

[1] Ce juge, selon les uns, est le même que le pontife, qui avait dans l'ancienne loi le pouvoir de condamner à la mort ceux qui avaient violé les préceptes de cette loi. D'autres néanmoins entendent par ce juge le magistrat séculier. Il est aisé d'accorder ces différents sentiments. Il y a deux choses : le commandement du pontife, que le juge a consulté, et l'arrêt du juge en conséquence de la consultation du pontife; c'est en ce sens, qu'en méprisant le juge on méprise le pontife.

tribus, afin qu'il se tienne devant le Seigneur et serve à la gloire de son nom, lui et ses enfants, à jamais.

6. Si un lévite quitte une des villes dans laquelle il habite au milieu d'Israël, et qu'il veuille aller demeurer au lieu que le Seigneur aura choisi,

7. Il sera employé au ministère du Seigneur votre Dieu, comme tous les lévites, ses frères, qui seront alors devant le Seigneur.

8. Il recevra la même part que les autres des viandes offertes, outre la part qui lui est acquise dans sa ville par la succession aux droits de son père.

9. Lorsque vous serez entré dans le pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera, gardez-vous bien d'imiter les abominations de ces peuples;

10. Qu'il n'y ait personne parmi vous qui prétende purifier son fils ou sa fille en les faisant passer par le feu, qui consulte les devins, qui observe les songes et les augures, qui use de maléfices,

11. De songes et d'enchantements, ou qui consulte ceux qui ont l'esprit de python et se mêlent de deviner, ou qui demande la vérité aux morts.

12. Car le Seigneur a toutes ces choses en abomination, et il exterminera ces peuples à votre entrée à cause de ces crimes.

13. Vous serez parfait et sans tache avec le Seigneur votre Dieu.

14. Ces nations dont vous allez posséder le pays écoutent les augures et les devins; mais vous avez été instruit autrement par le Seigneur votre Dieu.

15. Le Seigneur votre Dieu vous suscitera un prophète comme moi[1], de votre nation et d'entre vos frères : vous l'écouterez;

16. Selon la demande que vous avez adressée au Seigneur votre Dieu près du mont Horeb, où tout le peuple était assemblé, en disant : Que je n'entende plus la voix du Seigneur mon Dieu, et que je ne voie plus ce feu effroyable, de peur de mourir.

17. Et le Seigneur me dit : Ils ont bien parlé.

18. Je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à vous; je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je lui ordonnerai.

19. Si quelqu'un ne veut pas écouter les paroles qu'il prononcera en mon nom, j'en tirerai vengeance.

20. Mais si un prophète corrompu par l'orgueil entreprend de parler en mon nom pour dire des choses que je ne lui ai point commandées, ou s'il parle au nom des dieux étrangers, il sera puni de mort.

21. Si vous dites en vous-même : Comment puis-je reconnaître une parole que le Seigneur n'a point dite?

22. Voici le signe que vous aurez : Si ce que ce prophète a prédit au nom du Seigneur n'arrive point, ce n'est pas le Seigneur qui a parlé, mais ce prophète l'a inventé par l'orgueil de son esprit. C'est pourquoi vous n'aurez aucun respect *pour lui.*

CHAPITRE XIX

Villes de refuge destinées à ceux qui avaient commis un homicide involontaire. Châtiment des faux témoins.

1. Quand le Seigneur votre Dieu aura exterminé les peuples dont il doit vous donner la terre, que vous la posséderez, et que vous demeurerez dans les villes et dans les maisons du pays,

2. Vous désignerez trois villes au milieu du pays dont le Seigneur votre Dieu doit vous mettre en possession.

3. Vous aurez soin d'en rendre le chemin aisé, et de séparer en trois parties égales toute l'étendue du pays que vous posséderez, afin que celui qui sera obligé de s'enfuir pour avoir tué un homme, ait un lieu peu éloigné où il puisse se retirer en sûreté.

4. Voici la loi concernant l'homicide fugitif à qui on devra conserver la vie : Si quelqu'un a frappé son prochain par mégarde, et qu'il soit prouvé qu'il n'avait aucune haine contre lui quelques jours auparavant;

5. Mais qu'il était allé avec lui simplement dans une forêt couper du bois, et que le fer de sa cognée, en coupant un arbre, s'est échappé de sa main et du manche, a frappé son ami et l'a tué, il se réfugiera dans une de ces trois villes, et sa vie y sera en sûreté;

6. De peur que le plus proche parent de celui dont le sang a été répandu, emporté par la douleur, ne poursuive l'homicide, ne l'atteigne, si le chemin est trop long, et ne tue celui qui n'est pas digne de mort, parce qu'il ne paraît pas avoir eu de haine auparavant contre celui qui est tué.

7. C'est pourquoi je vous ordonne de mettre ces trois villes à une égale distance l'une de l'autre.

8. Mais lorsque le Seigneur votre Dieu aura étendu vos limites, selon qu'il l'a promis à vos pères avec serment, et qu'il vous aura donné toute la terre qu'il leur a promise

9. (Pourvu toutefois que vous gardiez ses ordonnances, et que vous fassiez ce que je vous prescris aujourd'hui, qui est d'aimer le Seigneur votre Dieu et de marcher dans ses voies en tout temps), vous ajouterez trois autres villes, et vous en doublerez ainsi le nombre;

10. Afin que le sang innocent ne soit pas répandu au milieu du pays que le Seigneur votre Dieu doit vous faire posséder, et que vous ne soyez pas coupables de l'effusion du sang.

11. Mais si quelqu'un, par haine de son prochain, a cherché l'occasion de le surprendre et de lui ôter la vie; s'il le frappe et le tue, et s'enfuit dans une de ces villes,

12. Les anciens de cette ville l'enverront prendre, l'arracheront du lieu où il s'était mis en sûreté, le livreront entre les mains du parent de celui dont le sang a été répandu, et il sera mis à mort.

13. Vous n'aurez pas pitié de lui, et vous ferez disparaître du milieu d'Israël celui qui est coupable de l'effusion du sang innocent, afin que vous soyez heureux.

14. Vous n'enlèverez pas et vous ne transporterez pas les bornes de votre prochain, placées par vos prédécesseurs dans l'héritage que le Seigneur votre Dieu vous donnera dans le pays que vous devez posséder.

15. Un seul témoin ne suffira point contre quelqu'un, quelle que soit la faute ou le crime dont il l'accuse; mais tout sera vérifié par la déposition de deux ou trois témoins.

16. Si un faux témoin accuse un homme d'avoir violé la loi,

17. Ils se présenteront tous deux pour cette cause devant le Seigneur, en présence des prêtres et des juges alors en charge.

18. Et après une très-exacte recherche, quand ils auront reconnu que le faux témoin a menti contre son frère,

19. Ils le traiteront comme il avait dessein de traiter son frère, et vous ôterez le mal du milieu de vous;

20. Afin que les autres en l'apprenant soient dans la crainte, et n'osent entreprendre rien de semblable.

21. Vous n'aurez point compassion du coupable; mais vous exigerez vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied[1].

[1] Ce prophète, selon l'Écriture et les saints Pères, est Jésus-Christ même. (S. Jean, I, 45; V, 46. — Act. des Ap., III, 22; VII, 37. — S. Ign. *ad Antioch.* — Clem. Alex. *Pædag.*, lib. I, cap. VII. — Tertull. *contr. Marc.*, lib. IV, cap. XXII. — Orig. *in Joan.*, sect. VII. — S. Cypr. *adv. Jud.*, lib. I, cap. XVIII. — S. Ambr. *in Ep. Coloss.*, cap. I. — S. Chrysost., tom. V, p. 730. — S. Aug. *contr. Faust.*, lib. XVI, cap. XV, XVIII et XIX.

Jésus-Christ était semblable à Moïse en tant qu'homme, en tant que couvert de la ressemblance du péché, et en tant que médiateur entre Dieu et les hommes, quoique d'une manière sans comparaison plus excellente. (S. Aug. *contr. Faust.*, lib. XVI.)

[1] Il s'agit d'une punition autorisée par les magistrats.

CHAPITRE XX

Quels étaient les hommes propres au combat. Offrir la paix avant de combattre ses ennemis.

1. Lorsque vous irez faire la guerre contre vos ennemis, et qu'après avoir vu leur cavalerie et leurs chariots, vous trouverez leur armée plus nombreuse que la vôtre, vous ne les craindrez point, parce que le Seigneur votre Dieu, qui vous a tirés de l'Égypte, est avec vous.

2. Et quand l'heure du combat sera proche, le pontife se présentera à la tête de l'armée, et parlera ainsi au peuple :

3. Écoutez, Israël : Vous devez combattre aujourd'hui contre vos ennemis ; que votre cœur ne défaille pas ; ne craignez rien ; ne reculez pas devant eux, et ne les redoutez pas ;

4. Car le Seigneur votre Dieu est au milieu de vous, et il combattra pour vous contre vos ennemis, afin de vous délivrer du péril.

5. Les chefs crieront aussi chacun à la tête de leur corps, en sorte que l'armée les entende : Quelqu'un a-t-il bâti une maison neuve, et ne l'a pas encore habitée? Qu'il s'en aille et retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans le combat, et qu'un autre ne loge le premier dans sa maison.

6. Quelqu'un a-t-il planté une vigne dont tout le monde ne puisse encore manger les fruits[1]? Qu'il s'en aille et retourne dans sa maison, de peur qu'il ne succombe dans le combat, et qu'un autre ne fasse ce qu'il devait faire.

7. Quelqu'un a-t-il été fiancé à une jeune fille, et ne l'a pas encore épousée? Qu'il s'en aille et s'en retourne dans sa maison, de peur qu'il ne meure dans le combat et qu'un autre ne l'épouse.

8. Après ces déclarations, ils ajouteront encore ce qui suit, et diront au peuple : Y a-t-il quelqu'un qui soit timide, et dont le cœur soit frappé de frayeur? Qu'il s'en aille et retourne dans sa maison, de peur qu'il n'ébranle le cœur de ses frères, comme il est lui-même saisi de crainte.

9. Quand les chefs de l'armée auront cessé de parler, chacun préparera ses bataillons pour le combat.

10. Quand vous vous approcherez pour assiéger une ville, vous lui offrirez d'abord la paix[2].

11. Si elle l'accepte, et ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouve sera sauvé, et vous sera assujetti comme tributaire.

12. Si elle repousse les conditions de paix et commence la guerre, vous l'assiégerez.

13. Et lorsque le Seigneur votre Dieu vous l'aura livrée entre les mains, vous ferez passer tous les mâles au fil de l'épée,

14. Réservant les femmes, les enfants, les animaux et tout ce qui se trouvera dans la ville. Vous partagerez le butin à toute l'armée, et vous vous nourrirez de ce que vous enlèverez à vos ennemis, et que le Seigneur votre Dieu vous aura donné.

15. Vous en userez ainsi à l'égard de toutes les villes éloignées de vous, et qui ne sont pas de celles que vous devez posséder.

16. Quant aux villes qu'on doit vous donner, vous ne laisserez la vie à aucun de leurs habitants.

17. Mais vous les ferez tous passer au fil de l'épée, c'est-à-dire les Héthéens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens, comme le Seigneur votre Dieu vous l'a commandé ;

18. De peur qu'ils ne vous apprennent toutes les abominations qu'ils ont commises dans le culte de leurs dieux, et que vous ne péchiez contre le Seigneur votre Dieu.

19. Lorsque vous mettrez le siége devant une ville, et que, le siége tirant en longueur, vous élèverez tout autour des forts et des remparts, afin de la prendre, vous n'abattrez point les arbres dont on peut manger les fruits, et vous ne ravagerez pas avec la hache tout le pays d'alentour, parce que c'est du bois, et non des hommes qui puissent accroître le nombre de vos ennemis.

20. Si ce ne sont pas des arbres fruitiers, mais des arbres sauvages servant aux autres usages de la vie, abattez-les pour en faire des machines, jusqu'à ce que vous ayez pris la ville qui se défend contre vous.

[1] Voy. Lévit., XIX, 25.

[2] C'était un moyen d'adoucir les habitudes de la guerre, alors très-cruelles.

CHAPITRE XXI

Règle touchant le meurtre caché ; femmes prises à la guerre ; fils rebelle à son père.

1. Lorsque, dans le pays que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, on trouvera le corps d'un homme qui aura été tué, sans qu'on sache celui qui a commis ce meurtre,

2. Les anciens et les juges viendront, et mesureront l'espace depuis le corps mort jusqu'aux villes voisines ;

3. Et ayant reconnu celle qui sera la plus proche[1], les anciens de cette ville prendront dans le troupeau une génisse n'ayant point encore porté le joug, ni labouré la terre ;

4. Ils la mèneront dans une vallée âpre et pleine de pierres, qui n'ait jamais été ni labourée ni semée ; et en cet endroit ils couperont le cou à la génisse.

5. Les prêtres, enfants de Lévi, que le Seigneur votre Dieu aura choisis pour exercer les fonctions du ministère, pour donner la bénédiction en son nom, et pour juger toute affaire qui survient, ou décider tout ce qui est pur ou impur, s'approcheront ;

6. Et les anciens de cette ville viendront près du corps de l'homme qui aura été tué, se laveront les mains sur la génisse qu'on aura frappée dans la vallée,

7. Et diront : Nos mains n'ont pas répandu ce sang, et nos yeux ne l'ont point vu.

8. Seigneur, soyez favorable à votre peuple d'Israël que vous avez racheté, et ne lui imputez pas le sang innocent répandu au milieu de votre peuple. Ainsi ce meurtre ne tombera point sur eux ;

9. Et vous serez étranger à cette effusion du sang innocent, après avoir fait ce que le Seigneur vous a commandé.

10. Si, étant sorti pour combattre vos ennemis, le Seigneur votre Dieu les livre entre vos mains, et que, les emmenant captifs,

11. Vous voyiez parmi les prisonniers de guerre une belle femme, que vous conceviez pour elle de l'affection, et que vous vouliez l'épouser,

12. Vous l'introduirez dans votre maison, où elle se rasera les cheveux et se coupera les ongles ;

13. Elle quittera la robe avec laquelle elle a été prise, et se tenant assise dans votre maison, elle pleurera son père et sa mère un mois[2] ; après cela vous viendrez à elle, vous l'épouserez, et elle sera votre femme.

14. Si plus tard elle vous déplaît, vous la renverrez libre, et vous ne pourrez point la vendre à prix d'argent, ni l'opprimer par votre puissance, parce que vous l'avez humiliée[3].

15. Si un homme a deux femmes, une qu'il aime, et l'autre qu'il déteste, et si ces deux femmes ont eu des enfants de lui, et que le fils de celle qu'il n'aime pas soit l'aîné ;

[1] Quoique la proximité de la ville ne fût pas une preuve que le meurtrier fût de cette ville, c'était au moins engager par là les magistrats et les anciens à veiller avec plus de soin pour empêcher tous les désordres qui auraient pu se commettre aux environs.

[2] Pour donner le temps à cette femme de se préparer à embrasser le judaïsme, et à son maître de se refroidir dans son amour, s'il n'était pas bien réglé.

[3] C'était par tolérance que les Israélites pouvaient renvoyer une esclave devenue leur femme. Autrement, abusant de leur droit primitif, ils auraient pu la vendre, ou même la faire mourir.

MORT DES PREMIERS-NÉS EN ÉGYPTE.

16. Lorsqu'il voudra partager son bien entre ses enfants, il ne pourra pas faire le fils de celle qu'il aime son fils aîné, ni le préférer au fils de celle qu'il n'aime pas;

17. Mais il reconnaîtra comme aîné le fils de celle qu'il n'aime pas, et lui donnera une part double de tout ce qu'il possède; parce qu'il est le premier de ses enfants, et que le droit d'aînesse lui est dû.

18. Si un homme a un fils rebelle et insolent, qui n'écoute pas les ordres de son père, ni de sa mère, et qui, après avoir été repris, refuse avec mépris de leur obéir;

19. Ils le prendront et le conduiront aux anciens de sa ville, à la porte où se rendent les jugements,

20. Et ils leur diront : Voici notre fils qui est rebelle et insolent; il dédaigne d'écouter nos remontrances, et passe sa vie dans la débauche, la dissolution et la bonne chère;

21. Le peuple de cette ville le lapidera, et il sera puni de mort, afin que vous ôtiez le mal du milieu de vous, et que tout Israël en l'apprenant soit saisi de crainte.

22. Lorsqu'un homme coupable d'un crime capital aura été condamné à mort et attaché à la potence,

23. Son cadavre ne restera pas sur le bois, mais sera enseveli le même jour; parce que celui qui est suspendu au bois est maudit de Dieu; et vous ne souillerez pas la terre que le Seigneur votre Dieu vous aura donnée en possession.

CHAPITRE XXII

Charité envers le prochain. Déguisements défendus. Femmes accusées injustement. L'adultère puni de mort.

1. Lorsque vous verrez le bœuf ou la brebis de votre frère égarés, vous ne passerez pas outre, mais vous les ramènerez à votre frère,

2. Quand même il ne serait pas votre parent; si vous ne le connaissez pas, vous les mènerez à votre maison, et ils y demeureront jusqu'à ce que votre frère les cherche et les reçoive de vous.

3. Vous agirez de même pour l'âne, le vêtement, ou tout ce que votre frère aura perdu; si vous le trouvez, ne le négligez pas comme une chose indifférente.

4. Si vous voyez l'âne ou le bœuf de votre frère tombé dans le chemin, vous ne vous détournerez pas, mais vous l'aiderez à le relever.

5. Une femme ne se vêtira point d'un habit d'homme, et un homme ne prendra point un habit de femme; car celui qui agit ainsi est abominable devant Dieu.

6. Si, en marchant dans un chemin, vous trouvez sur un arbre ou à terre le nid d'un oiseau, et la mère couchée sur ses petits ou sur ses œufs, vous ne retiendrez point la mère avec ses petits;

7. Mais après avoir pris les petits, vous la laisserez aller; afin que vous soyez heureux, et que vous viviez longtemps.

8. Lorsque vous aurez bâti une maison neuve, vous ferez un mur autour du toit[1], de peur que le sang ne soit répandu en votre maison, et que, si quelqu'un tombe de ce lieu élevé, vous ne soyez coupable de sa mort.

9. Vous ne sèmerez point d'autre graine dans votre vigne, de peur que la graine semée par vous et ce qui naît de la vigne, ne se nuisent l'un à l'autre.

10. Vous ne labourerez point avec un bœuf et un âne attelés ensemble.

11. Vous ne vous revêtirez point d'un habit tissu de laine et de lin.

12. Vous ferez, avec des cordons, des franges que vous mettrez aux quatre coins du manteau dont vous vous couvrez.

[1] En Palestine, les toits des maisons étaient en terrasse. On y montait parfois le jour et on y dormait souvent la nuit, durant la saison des grandes chaleurs. La précaution exigée ici était importante pour éviter tout accident.

13. Si un homme épouse une femme, et conçoit ensuite de l'aversion pour elle,

14. Et, cherchant un prétexte pour la répudier, lui impute un crime honteux, en disant : J'ai épousé cette femme, et, m'étant approché d'elle, je ne l'ai pas trouvée vierge;

15. Son père et sa mère la prendront, et ils déclareront aux anciens de la ville, qui sont assis à la porte, les preuves de la virginité de leur fille;

16. Et le père dira : J'ai donné à cet homme ma fille pour épouse; mais parce qu'il l'a maintenant en aversion,

17. Il lui impute un crime honteux, en disant : Je n'ai pas trouvé votre fille vierge. Et voici les preuves de la virginité de ma fille. Ils représenteront les vêtements devant les anciens de la ville;

18. Et les anciens de la ville, prenant cet homme, lui feront subir la peine du fouet,

19. Et le condamneront, en outre, à payer cent sicles d'argent, qu'il donnera au père de la fille; parce qu'il a déshonoré par une accusation d'infamie une vierge d'Israël; et elle restera sa femme, sans qu'il puisse la répudier tant qu'il vivra.

20. Si le reproche est véritable, et si la jeune fille n'était pas vierge,

21. On la chassera de la maison de son père, et les habitants de cette ville la lapideront, et elle mourra, parce qu'elle a commis un crime en Israël, ayant péché dans la maison de son père; et vous ôterez le mal du milieu de vous.

22. Si un homme pèche avec la femme d'un autre, l'un et l'autre mourront, l'homme adultère et la femme adultère; et vous ôterez le mal du milieu d'Israël.

23. Si une fille vierge a été fiancée, et que quelqu'un la trouve dans la ville et la corrompe,

24. Vous les ferez sortir l'un et l'autre à la porte de la ville, et ils seront lapidés tous deux : la fille, parce qu'étant dans la ville elle n'a pas crié; l'homme, parce qu'il a abusé de la femme de son prochain; et vous ôterez le mal du milieu de vous.

25. Si un homme trouve dans un champ une jeune fille fiancée et la déshonore par violence, il sera seul puni de mort;

26. La fille n'aura rien à souffrir, car elle n'est pas digne de mort; parce que, de même qu'un voleur surprend son frère et lui ôte la vie, ainsi cette jeune fille a souffert violence.

27. Elle était seule dans un champ, elle a crié, et personne n'est venu la délivrer.

28. Si un homme trouve une fille vierge, qui n'a point été fiancée, et qu'il lui fasse violence et la déshonore, les juges, après avoir pris connaissance de cette affaire,

29. Condamneront celui qui l'a déshonorée à donner au père de la jeune fille cinquante sicles d'argent, et il la prendra pour femme, parce qu'il l'a humiliée, et il ne pourra la répudier pendant toute sa vie.

30. Un homme n'épousera point la femme de son père, et ne la découvrira point.

CHAPITRE XXIII

Quels étaient ceux que l'on ne devait jamais admettre dans l'assemblée du Seigneur. Pureté que Dieu exigeait de son peuple. L'usure défendue.

1. L'eunuque, de quelque manière qu'il le soit devenu, n'entrera point dans l'assemblée du Seigneur.

2. Le bâtard, né d'une courtisane, n'entrera point dans l'assemblée du Seigneur jusqu'à la dixième génération.

3. L'Ammonite et le Moabite n'entreront jamais dans l'assemblée du Seigneur, pas même après la dixième génération :

4. Parce qu'ils n'ont pas voulu venir au-devant de vous avec le pain et l'eau dans le chemin, après votre sortie d'Égypte; et parce qu'ils ont séduit et fait venir contre vous

Balaam, fils de Béor, de la Mésopotamie de Syrie, pour vous maudire.

5. Mais le Seigneur votre Dieu ne voulut point écouter Balaam, et, comme il vous aimait, il changea ses malédictions en bénédictions.

6. Vous ne ferez point de paix avec ces peuples, et vous ne leur procurerez jamais aucun bien tant que vous vivrez.

7. Vous n'aurez point l'Iduméen en abomination, parce qu'il est votre frère; ni l'Égyptien, parce que vous avez été étranger dans son pays.

8. Ceux qui seront nés de ces deux peuples entreront à la troisième génération dans l'assemblée du Seigneur.

9. Lorsque vous marcherez contre vos ennemis pour les combattre, vous vous abstiendrez de toute action mauvaise.

10. Si un homme parmi vous s'est souillé dans un songe pendant la nuit, il sortira du camp,

11. Et n'y reviendra pas jusqu'au soir avant de s'être lavé dans l'eau; et après le coucher du soleil, il rentrera dans le camp.

12. Vous aurez un lieu hors du camp, où vous irez pour les besoins de la nature.

13. Vous porterez un bâton pointu à votre ceinture; lorsque vous voudrez vous soulager, vous ferez un trou en rond, que vous recouvrirez de terre.

14. (Car le Seigneur votre Dieu marche au milieu de votre camp pour vous délivrer de tout péril, et pour vous livrer vos ennemis.) Ainsi vous aurez soin que votre camp soit pur et saint, et qu'il n'y paraisse rien de souillé, de peur que le Seigneur ne vous abandonne.

15. Vous ne livrerez point entre les mains de son maître l'esclave qui s'est réfugié auprès de vous.

16. Il demeurera parmi vous où il lui plaira, et il trouvera la sécurité dans quelqu'une de vos villes, sans que vous le contristiez.

17. Il n'y aura point de courtisane parmi les filles d'Israël, ni de libertin infâme parmi les fils d'Israël.

18. Vous n'offrirez point dans la maison du Seigneur votre Dieu la récompense de la prostitution ni le prix du chien, quelque vœu que vous ayez fait; parce que l'un et l'autre est abominable devant le Seigneur votre Dieu.

19. Vous ne prêterez à usure à votre frère ni de l'argent, ni du grain, ni quoi que ce soit;

20. Mais seulement aux étrangers. Vous prêterez sans usure à votre frère ce dont il aura besoin, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans toutes vos œuvres, dans le pays dont vous devez entrer en possession.

21. Lorsque vous aurez fait un vœu au Seigneur votre Dieu, ne différez point de l'accomplir, parce que le Seigneur votre Dieu vous en demandera compte, et si vous différez, il vous sera imputé à péché.

22. Si vous ne promettez pas, vous serez exempt de péché;

23. Mais quand la parole sera sortie de votre bouche, vous l'observerez, et vous ferez selon ce que vous avez promis au Seigneur votre Dieu, par votre propre volonté, et suivant votre parole.

24. Quand vous entrerez dans la vigne de votre prochain, mangez autant de raisins que vous voudrez; mais n'en emportez pas avec vous.

25. Si vous entrez dans les blés de votre ami, vous en pourrez cueillir des épis, et les froisser avec la main; mais vous n'en pourrez couper avec la faucille.

CHAPITRE XXIV

Règles touchant le divorce; choses reçues en gage; prix du travail des ouvriers; charité envers les pauvres.

1. Si un homme, après avoir épousé une femme, et vécu avec elle, en conçoit ensuite du dégoût à cause de quelque

difformité, il fera un écrit de divorce, et l'ayant mis entre les mains de cette femme, il la renverra de sa maison [1].

2. Si, après être sortie, elle épouse un second mari,

3. Et que celui-ci conçoive aussi de l'aversion pour elle, et la renvoie de sa maison, après lui avoir donné un écrit de divorce, ou même s'il vient à mourir,

4. Le premier mari ne pourra plus la reprendre pour sa femme, parce qu'elle a été souillée, et qu'elle est devenue abominable devant le Seigneur: ne souillez pas la terre dont le Seigneur votre Dieu doit vous mettre en possession.

5. Un homme qui aura épousé une femme depuis peu, n'ira point à la guerre, et on ne lui imposera aucune charge publique; mais il pourra, sans aucune faute, rester dans sa maison, et passer une année dans la joie avec sa femme.

6. Vous ne recevrez point en gage la meule ni le moulin, parce que celui qui vous les offre vous engage sa propre vie [2].

7. Si un homme est surpris tendant un piége à son frère d'entre les enfants d'Israël, et qu'après l'avoir vendu comme esclave, il en ait reçu le prix, il sera puni de mort; et vous ôterez le mal du milieu de vous.

8. Évitez avec soin tout ce qui pourrait vous faire contracter la lèpre; exécutez tout ce que les prêtres de la race de Lévi vous enseigneront, selon ce que je leur ai commandé, et accomplissez-le exactement.

9. Souvenez-vous de la manière dont le Seigneur votre Dieu a traité Marie dans le chemin, après votre sortie de l'Égypte.

10. Lorsque vous réclamerez de votre prochain une chose qu'il vous doit, vous n'entrerez point dans sa maison pour emporter quelque gage;

11. Mais vous resterez dehors, et il vous donnera lui-même ce qu'il aura.

12. S'il est pauvre, le gage ne passera pas la nuit chez vous;

13. Mais vous le lui rendrez aussitôt, avant le coucher du soleil, afin que, dormant dans son vêtement, il vous bénisse, et que vous soyez trouvé juste devant le Seigneur votre Dieu.

14. Vous ne refuserez point à l'indigent et au pauvre ce que vous lui devez, qu'il soit votre frère ou étranger, demeurant avec vous dans votre pays et dans votre ville;

15. Mais le même jour vous lui rendrez le prix de son travail avant le coucher du soleil, parce qu'il est pauvre, et qu'il n'a que cela pour vivre; de peur qu'il ne crie contre vous vers le Seigneur, et que cela ne vous soit imputé à péché.

16. Les pères ne seront pas mis à mort pour les enfants, ni les enfants pour les pères; chacun mourra pour son péché.

17. Vous ne violerez point la justice dans la cause de l'étranger ni de l'orphelin, et vous n'ôterez point à la veuve son vêtement pour vous tenir lieu de gage.

18. Souvenez-vous que vous avez été esclave en Égypte, et que le Seigneur votre Dieu vous en a tiré. C'est pourquoi voici ce que je vous commande de faire:

19. Lorsque vous aurez moissonné vos grains dans votre champ, si vous y laissez une gerbe par oubli, vous n'y re-

[1] Jésus-Christ déclare que cette ordonnance de Moïse était plutôt une permission accordée à la dureté du cœur des Juifs, qu'un précepte donné au peuple de Dieu. (S. Marc, x, 5.) Elle tendait à empêcher un plus grand mal, qui était la haine et le meurtre des premières femmes. (S. Chrysost. *Lib. Repud.* — S. Hieron. *in Matth.*, cap. xix.) Il n'était permis qu'aux docteurs de la loi d'écrire les caractères hébraïques. Ainsi le mari était renvoyé à ces sages interprètes de la loi pour rédiger l'écrit de divorce, afin de rendre la chose plus difficile, et de lui donner le moyen de ne rien faire avec précipitation. (S. Aug. *contr. Faust.*, lib. XIX, cap. xxvi. — *De Bon. conjugal.*, cap. viii.)

[2] Les anciens, comme nous l'avons indiqué dans une note précédente, faisaient usage d'un moulin à bras pour moudre les grains nécessaires à la subsistance de la famille. Ce moulin était composé de deux pierres; la première, se terminant en cône obtus, entrait dans la pierre inférieure, taillée en entonnoir, où l'on plaçait les grains destinés à être broyés. La pierre supérieure était mise en mouvement au moyen d'un manche en bois. L'action assez pénible de mouvoir cet instrument grossier était le partage des femmes et des esclaves.

tournerez point pour l'emporter; vous la laisserez prendre à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve; afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse dans toutes les œuvres de vos mains.

20. Quand vous aurez recueilli les fruits des oliviers, vous ne reviendrez point reprendre ceux qui seront restés sur les arbres; mais vous les laisserez à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve.

21. Quand vous aurez vendangé votre vigne, vous n'irez point cueillir les raisins qui y seront restés; mais ils seront à l'usage de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve[1].

22. Souvenez-vous que vous avez été esclave en Égypte; c'est pourquoi je vous fais ce commandement.

CHAPITRE XXV

Le nombre des coups à donner par sentence des juges est borné à quarante. Le frère de celui qui était mort sans enfants devait épouser sa veuve. Inégalité des poids et mesures abominable devant Dieu.

1. Si un différend s'élève entre deux hommes, et que la cause soit portée devant les juges, celui qu'ils reconnaîtront avoir la justice de son côté sera justifié et gagnera sa cause; et ils condamneront comme impie celui qu'ils auront reconnu impie.

2. S'ils trouvent que le coupable mérite d'être battu, ils le feront coucher à terre et battre devant eux. Le nombre des coups se règlera sur la gravité du péché;

3. En sorte néanmoins qu'il ne dépasse pas celui de quarante, de peur que votre frère ne s'en aille déchiré misérablement sous vos yeux.

4. Vous ne lierez point la bouche du bœuf qui foule vos grains dans l'aire.

5. Lorsque deux frères demeurent ensemble, si l'un d'eux meurt sans enfants, la femme du défunt n'en épousera point un autre; mais le frère de son mari l'épousera, et suscitera des enfants à son frère;

6. Il donnera le nom de son frère à l'aîné des fils, afin que le nom de son frère ne soit pas effacé en Israël.

7. S'il refuse d'épouser la femme de son frère, qui lui est due selon la loi, cette femme ira à la porte de la ville, s'adressera aux anciens, et leur dira : Le frère de mon mari ne veut pas susciter en Israël le nom de son frère, ni me prendre pour femme;

8. Aussitôt ils le manderont et l'interrogeront. S'il répond : Je ne veux point épouser cette femme;

9. La femme s'approchera de lui devant les anciens, lui ôtera son soulier du pied et lui crachera au visage, en disant : Ainsi sera traité quiconque ne veut pas édifier la maison de son frère;

10. Et sa maison sera appelée en Israël la maison du déchaussé.

11. Si un démêlé survient entre deux hommes, et qu'une rixe s'élève entre eux; si la femme de l'un, voulant tirer son mari des mains du plus fort, étend la main et saisit celui-ci par un endroit que la pudeur défend de nommer;

12. Vous lui couperez la main, sans avoir pitié d'elle.

13. Vous n'aurez point en réserve plusieurs poids, un plus fort et un autre plus faible;

14. Et il n'y aura point dans votre maison une mesure plus grande et une moindre.

15. Vous aurez un poids juste et véritable, et une mesure égale et véritable, afin que vous viviez longtemps sur la terre que le Seigneur votre Dieu vous donnera;

16. Car le Seigneur votre Dieu a en abomination celui qui fait ces choses; il a horreur de toute injustice.

17. Souvenez-vous de ce que vous a fait Amalec dans le chemin, lorsque vous sortiez d'Égypte;

18. Comment il marcha à votre rencontre, et tailla en

[1] On ne saurait trop faire remarquer le souci que prend la loi mosaïque des pauvres et des faibles : c'était un prélude à la charité de l'Évangile.

pièces les derniers de votre armée, que la lassitude avait obligés de s'arrêter, lorsque vous étiez vous-même épuisé de faim et de fatigue, sans avoir la crainte de Dieu.

19. Lors donc que le Seigneur votre Dieu vous aura donné le repos et vous aura assujetti toutes les nations qui vous environnent dans la terre qu'il vous a promise, vous effacerez sous le ciel le nom d'Amalec. Gardez-vous de l'oublier.

CHAPITRE XXVI

Prémices offertes à Dieu en reconnaissance de ce qu'il avait délivré son peuple des mains de ses ennemis. Dîmes de la troisième année destinées aux pauvres.

1. Lorsque vous serez entré dans le pays dont le Seigneur votre Dieu doit vous mettre en possession, que vous en serez devenu le maître, et que vous vous y serez établi,

2. Vous prendrez les prémices de tous les fruits de la terre, vous les placerez dans une corbeille, et vous irez au lieu choisi par le Seigneur votre Dieu, afin que son nom y soit invoqué.

3. Vous vous approcherez du prêtre qui sera en ce temps-là, et vous lui direz : Je reconnais aujourd'hui publiquement devant le Seigneur votre Dieu que je suis entré dans la terre qu'il avait promis avec serment à nos pères de nous donner.

4. Et le prêtre prenant la corbeille de votre main, la posera devant l'autel du Seigneur votre Dieu;

5. Et vous direz en la présence du Seigneur votre Dieu : Le Syrien poursuivait mon père, qui descendit en Égypte, et y demeura comme étranger, avec un petit nombre d'hommes; mais il devint un peuple grand, puissant et très-nombreux.

6. Cependant les Égyptiens nous affligèrent et nous persécutèrent, en nous accablant de fardeaux insupportables;

7. Alors nous criâmes vers le Seigneur Dieu de nos pères, qui nous exauça, regarda notre affliction, nos travaux, et l'extrémité où nous étions réduits,

8. Et nous tira d'Égypte par sa main puissante et par la force de son bras, en répandant la terreur et en opérant des miracles et des prodiges inouïs;

9. Et il nous a introduits dans ce pays, et nous a donné cette terre où coulent le lait et le miel.

10. C'est pourquoi j'offre maintenant les prémices des fruits de la terre que le Seigneur m'a donnée. Vous laisserez ces prémices devant le Seigneur votre Dieu; et après avoir adoré le Seigneur votre Dieu,

11. Vous ferez un festin de réjouissance en mangeant de tous les biens que le Seigneur votre Dieu vous aura donnés et à toute votre maison, vous, et le lévite, et l'étranger qui est avec vous.

12. Lorsque vous aurez achevé de donner la dîme de tous vos fruits, vous donnerez, la troisième année, les dîmes aux lévites, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, afin qu'ils mangent au milieu de vous et soient rassasiés.

13. Et vous direz devant le Seigneur votre Dieu : J'ai ôté de ma maison ce qui vous était consacré, et je l'ai donné au lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, comme vous me l'avez commandé; je n'ai point négligé vos ordonnances, ni oublié ce que vous m'avez commandé.

14. Je n'ai point mangé de ces choses dans le deuil; je ne les ai point mises à part pour des usages profanes, et je n'en ai rien employé dans les funérailles des morts; j'ai obéi à la voix du Seigneur mon Dieu, et j'ai fait tout ce que vous m'aviez ordonné[1].

[1] Cette protestation publique était propre à éloigner les Israélites des coutumes idolâtriques des peuples du voisinage. Chacun, en faisant son offrande, prenait Dieu à témoin qu'il n'avait rien détourné pour des usages impurs, c'est-à-dire pour le culte des idoles et les cérémonies infâmes qui les accompagnaient. Il affirmait en même temps qu'il n'avait point fait de festins funèbres, suivant la pratique des nations adonnées aux superstitions païennes. (S. Aug. *Quæst.* 47.)

15. Regardez de votre sanctuaire et de votre demeure au plus haut des cieux, et bénissez votre peuple d'Israël et la terre que vous nous avez donnée, selon la promesse faite à nos pères, cette terre où coulent le lait et le miel.

16. Le Seigneur votre Dieu vous commande aujourd'hui d'observer ces ordonnances et ces lois, de les garder et de les accomplir de tout votre cœur et de toute votre âme.

17. Aujourd'hui vous avez choisi le Seigneur pour être votre Dieu, afin que vous marchiez dans ses voies, que vous gardiez ses cérémonies, ses ordonnances et ses lois, et que vous obéissiez à ses commandements.

18. Et le Seigneur vous a également choisi aujourd'hui, afin que vous soyez son peuple particulier, selon qu'il vous l'a déclaré, et afin que vous observiez ses préceptes,

19. Et qu'il vous rende le peuple le plus illustre de toutes les nations qu'il a créées pour sa louange, pour son nom et pour sa gloire, et que vous soyez le peuple saint du Seigneur votre Dieu, selon sa parole.

CHAPITRE XXVII

Autel qu'on doit dresser après avoir passé le Jourdain. Cérémonies en prononçant les bénédictions sur le mont Garizim, et les malédictions sur le mont Hébal.

1. Moïse et les anciens d'Israël ordonnèrent ceci au peuple, et lui dirent : Observez toutes les ordonnances que je vous prescris aujourd'hui.

2. Et lorsque vous aurez passé le Jourdain et que vous serez entrés dans le pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera, vous dresserez de grandes pierres enduites de chaux,

3. Pour y pouvoir écrire toutes les paroles de la loi que je vous donne, quand vous aurez passé le Jourdain, afin d'entrer dans la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, cette terre où coulent le lait et le miel, selon que le Seigneur l'a juré à vos pères.

4. Lors donc que vous aurez passé le Jourdain, vous élèverez ces pierres sur le mont Hébal, comme je vous l'ordonne aujourd'hui, et vous les enduirez de chaux.

5. Vous érigerez aussi au Seigneur votre Dieu un autel de pierres que le fer n'aura point touchées,

6. De pierres informes et non polies; et vous y offrirez des holocaustes au Seigneur votre Dieu.

7. Vous immolerez des victimes pacifiques, et vous célèbrerez un festin devant le Seigneur votre Dieu;

8. Et vous écrirez clairement et distinctement sur les pierres toutes les paroles de cette loi.

9. Alors Moïse et les prêtres de la race de Lévi dirent à tout Israël : Soyez attentif, Israël, et écoutez: Vous êtes devenu aujourd'hui le peuple du Seigneur votre Dieu;

10. Vous écouterez sa voix, et vous accomplirez les préceptes et les ordonnances que je vous prescris.

11. Ce jour-là, Moïse fit ce commandement au peuple :

12. Quand vous aurez passé le Jourdain, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Joseph et Benjamin se tiendront sur le mont Garizim, pour bénir le peuple.

13. Et Ruben, Gad, Aser, Zabulon, Dan et Nephthali, se tiendront, de l'autre côté, sur le mont Hébal, pour maudire.

14. Et les lévites prononceront ces paroles à haute voix, devant tout le peuple d'Israël :

15. Maudit l'homme qui fait une image sculptée ou de fonte, en abomination au Seigneur, ouvrage de la main d'un artisan, pour la mettre dans un lieu secret. Et tout le peuple répondra et dira : Amen.

16. Maudit celui qui n'honore pas son père et sa mère. Et tout le peuple répondra : Amen.

17. Maudit celui qui change les bornes de son prochain. Et tout le peuple répondra : Amen.

18. Maudit celui qui fait égarer l'aveugle dans le chemin. Et tout le peuple répondra : Amen.

19. Maudit celui qui viole la justice dans la cause de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve. Et tout le peuple répondra : Amen.

20. Maudit celui qui pèche avec la femme de son père, et soulève la couverture de son lit. Et tout le peuple répondra : Amen.

21. Maudit celui qui pèche avec des animaux. Et tout le peuple répondra : Amen.

22. Maudit celui qui pèche avec sa sœur, fille de son père ou de sa mère. Et tout le peuple répondra : Amen.

23. Maudit celui qui pèche avec sa belle-mère. Et tout le peuple répondra : Amen.

24. Maudit celui qui frappe son prochain en secret. Et tout le peuple répondra : Amen.

25. Maudit celui qui reçoit des présents pour répandre le sang innocent. Et tout le peuple répondra : Amen.

26. Maudit celui qui ne demeure pas ferme dans les ordonnances de cette loi, et qui ne les accomplit pas. Et tout le peuple répondra : Amen.

CHAPITRE XXVIII

Abondance de biens promise à ceux qui observeraient la loi.

1. Si vous écoutez la voix du Seigneur votre Dieu, si vous gardez et observez toutes ses ordonnances que je vous prescris aujourd'hui, le Seigneur votre Dieu vous élèvera au-dessus de toutes les nations de la terre.

2. Toutes ces bénédictions se répandront sur vous; vous en serez comblé, pourvu que vous obéissiez à ses lois.

3. Vous serez béni dans la ville, vous serez béni dans les champs.

4. Vos enfants, le fruit de votre terre et le fruit de vos bestiaux, vos troupeaux de bœufs et vos troupeaux de brebis seront bénis.

5. Vos greniers seront bénis, et les fruits que vous mettrez en réserve seront bénis.

6. Vous serez béni en allant et en revenant.

7. Le Seigneur fera tomber sous vos yeux vos ennemis qui s'élèveront contre vous. Ils viendront vous attaquer par un chemin, et ils s'enfuiront par sept chemins devant vous.

8. Le Seigneur répandra sa bénédiction sur vos celliers et sur tous les travaux de vos mains; et il vous bénira dans le pays que vous aurez reçu de lui.

9. Le Seigneur se suscitera et se formera en vous un peuple saint, comme il vous l'a juré, pourvu que vous observiez les commandements du Seigneur votre Dieu, et que vous marchiez dans ses voies.

10. Tous les peuples de la terre verront que vous portez véritablement le nom de peuple de Dieu, et ils vous craindront.

11. Le Seigneur vous donnera en abondance tous les biens, multipliant vos enfants, le fruit de vos bestiaux et le fruit de votre terre, que le Seigneur a promis à vos pères de vous donner.

12. Le Seigneur ouvrira son trésor le plus précieux, le ciel, pour répandre sur votre terre la pluie en son temps; et il bénira toutes les œuvres de vos mains. Vous prêterez à plusieurs peuples, et vous n'emprunterez de personne.

13. Le Seigneur vous placera à la tête des peuples, et non derrière eux; et vous serez toujours au-dessus, et non au-dessous, pourvu que vous écoutiez les commandements du Seigneur votre Dieu, que je vous prescris aujourd'hui, et que vous les gardiez et pratiquiez,

14. Sans vous en détourner ni à droite ni à gauche, et que vous ne suiviez ni n'adoriez les dieux étrangers.

15. Si vous ne voulez point écouter la voix du Seigneur votre Dieu, et que vous ne gardiez et ne pratiquiez pas toutes ses ordonnances et les cérémonies que je vous prescris aujourd'hui, toutes ces malédictions fondront sur vous et vous accableront.

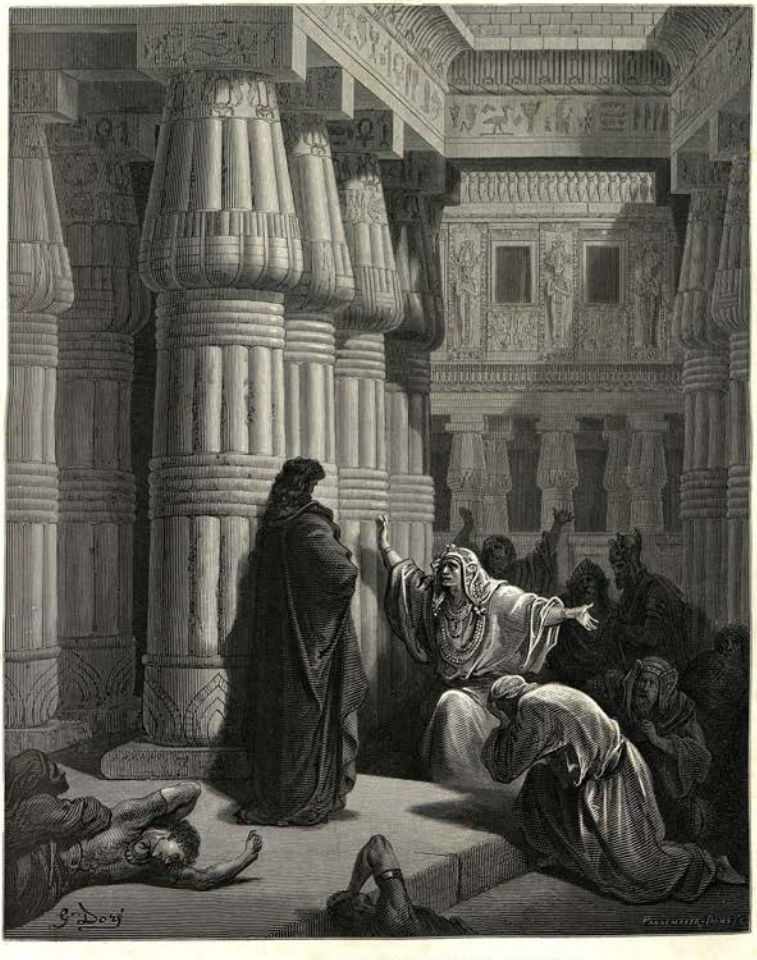

PHARAON CONJURE MOÏSE DE QUITTER L'ÉGYPTE.

16. Vous serez maudit dans la ville, et vous serez maudit dans les champs.

17. Votre grenier sera maudit, et vos fruits mis en réserve seront maudits.

18. Vos enfants et le fruit de votre terre, aussi bien que vos troupeaux de bœufs et vos troupeaux de brebis seront maudits.

19. Vous serez maudit en allant et en revenant.

20. Le Seigneur enverra sur vous l'indigence et la famine, et il répandra sa malédiction sur tous vos travaux, jusqu'à ce qu'il vous réduise en poudre, et qu'il vous extermine en peu de temps, à cause des œuvres de malice par lesquelles vous l'aurez abandonné.

21. Le Seigneur vous affligera par la peste, jusqu'à ce qu'il vous ait fait périr dans le pays où vous allez entrer pour le posséder.

22. Le Seigneur vous frappera de misère et de pauvreté, de fièvre, de froid, de chaleurs brûlantes, de corruption d'air et de nielle, et il vous poursuivra jusqu'à ce que vous périssiez entièrement.

23. Le ciel au-dessus de vous sera d'airain, et la terre sur laquelle vous marcherez sera de fer.

24. Le Seigneur répandra sur votre terre des nuées de poussière au lieu de pluie, et il fera tomber du ciel de la cendre, jusqu'à ce que vous soyez réduit en poudre.

25. Le Seigneur vous fera tomber devant vos ennemis; vous marcherez par un seul chemin contre eux, et vous fuirez par sept; et vous serez dispersé dans tous les royaumes de la terre.

26. Après votre mort vos corps serviront de pâture à tous les oiseaux du ciel et à toutes les bêtes de la terre, sans que personne se mette en peine de les chasser.

27. Le Seigneur vous frappera d'ulcères, comme il en frappa l'Égypte; et il frappera aussi d'ardeurs et de corruption la partie du corps par où est rejeté le reste de la nourriture.

28. Le Seigneur vous frappera de délire, d'aveuglement et de fureur,

29. Et vous marcherez à tâtons en plein midi, comme l'aveugle a coutume de faire dans ses ténèbres; et vous ne prospérerez point dans vos voies. Vous serez noirci en tout temps par la calomnie et opprimé par la violence, sans avoir personne pour vous délivrer.

30. Vous épouserez une femme, et un autre l'enlèvera. Vous bâtirez une maison, et vous ne l'habiterez point. Vous planterez une vigne, et vous ne la vendangerez pas.

31. Votre bœuf sera immolé devant vous, et vous n'en mangerez point. Votre âne sera volé sous vos yeux, et ne vous sera pas rendu. Vos brebis seront livrées à vos ennemis, et personne ne viendra à votre secours.

32. Vos fils et vos filles seront livrés à un peuple étranger; vos yeux le verront, et perdront leur éclat à cette vue; et vos mains seront sans force.

33. Un peuple inconnu dévorera ce que votre terre aura produit et tout le fruit de vos travaux; vous serez toujours poursuivi et opprimé,

34. Et vous resterez stupéfait par la frayeur des choses que vous verrez de vos yeux.

35. Le Seigneur vous frappera d'un ulcère malin dans les genoux et dans les jambes, et d'un mal incurable depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête.

36. Le Seigneur vous emmènera, vous et votre roi que vous aurez établi sur vous, au milieu d'un peuple inconnu de vous et de vos pères; et vous adorerez là des dieux étrangers, du bois et de la pierre.

37. Et vous serez plongé dans une extrême misère, le jouet et la fable de tous les peuples chez lesquels le Seigneur vous aura emmené.

38. Vous confierez beaucoup de grains à la terre, et vous en recueillerez peu, parce que les sauterelles dévoreront tout.

39. Vous planterez une vigne et vous la cultiverez; mais vous n'en boirez pas de vin, et vous n'en recueillerez rien, parce qu'elle sera ravagée par les vers.

40. Vous aurez des oliviers dans toutes vos terres, et vous n'aurez pas de quoi vous oindre d'huile, parce que tout coulera et périra.

41. Vous donnerez naissance à des fils et à des filles, et vous n'aurez pas la joie de les posséder, parce qu'ils seront emmenés en captivité.

42. La nielle consumera tous vos arbres et les fruits de votre terre.

43. L'étranger, qui habite avec vous dans votre pays, s'élèvera au-dessus de vous et deviendra le plus puissant; vous descendrez et serez au-dessous de lui.

44. Il vous prêtera de l'argent, et vous ne lui en prêterez pas. Il sera à la tête, et vous serez derrière lui.

45. Toutes ces malédictions fondront sur vous, et elles vous accableront jusqu'à ce que vous périssiez entièrement, parce que vous n'aurez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu, ni observé ses ordonnances et les cérémonies qu'il vous a prescrites.

46. Elles resteront à jamais sur vous et sur votre postérité [1], comme un signe effrayant;

47. Parce que vous n'aurez point servi le Seigneur votre Dieu avec la reconnaissance et la joie du cœur que demandait cette abondance de toutes choses.

48. Vous serez l'esclave d'un ennemi que le Seigneur vous enverra, souffrant de la faim, de la soif, de la nudité et du besoin de toutes choses; et il fera peser sur vous un joug de fer, jusqu'à ce que vous en soyez écrasé.

49. Le Seigneur appellera d'un pays lointain et des extrémités de la terre un peuple qui fondra sur vous comme l'aigle fond sur sa proie, et dont vous ne pourrez comprendre la langue;

50. Un peuple insolent, qui n'aura pas de respect pour les vieillards, ni de pitié pour les petits enfants;

51. Il dévorera tout ce qui naîtra de vos troupeaux, et tous les fruits de votre terre, jusqu'à ce que vous périssiez : il ne vous laissera ni blé, ni vin, ni huile, ni troupeaux de bœufs, ni troupeaux de brebis, jusqu'à ce qu'il vous détruise

52. Et vous réduise en poudre dans toutes vos villes. Vos remparts si forts et si élevés, dans lesquels vous avez mis votre confiance, seront renversés dans tout votre pays. Vous serez assiégé dans toutes les villes du pays que le Seigneur votre Dieu vous donnera;

53. Et vous mangerez vos enfants, la chair de vos fils et de vos filles, que le Seigneur votre Dieu vous aura donnés, tant sera profonde la misère où vos ennemis vous auront réduit [2].

54. L'homme parmi vous le plus délicat et le plus adonné à la mollesse refusera à son frère, et à sa femme, qui dort sur son sein,

55. De la chair de ses fils dont il mangera, parce qu'il n'aura rien autre chose à manger pendant le siége, et dans le besoin extrême où vous réduiront vos ennemis dans l'enceinte de toutes vos villes.

56. La femme délicate, accoutumée à une vie molle, qui ne pouvait pas marcher, et qui avait peine à poser un pied sur la terre, à cause de son extrême mollesse et de sa délicatesse, refusera à son mari, qui dort sur son sein, de la chair de son fils et de sa fille,

57. De cet amas de souillures qu'elle rejette de son sein à l'heure où sont nés ses enfants; car ils mangeront en cachette leurs propres enfants, n'ayant plus de quoi se nourrir pendant le siége, dans l'affreuse détresse où vos ennemis vous réduiront dans l'enceinte de vos villes.

[1] Les calamités effroyables qui tombèrent sur le peuple juif, surtout à l'époque du siége qui précéda la ruine de Jérusalem, portent évidemment le signe de la colère céleste. (Voy. Rom., XI, 23, 26, 27.)

[2] Voy. Baruch, II, 3. — Jérém., Lament., VI, 10. — IV Rois, VI, 28. — JOSEPH., *de Bello jud.*, lib. VII, cap. VIII.

58. Si vous ne gardez et n'accomplissez toutes les paroles de cette loi, qui sont écrites dans ce livre, et si vous ne craignez son nom glorieux et terrible, c'est-à-dire le Seigneur votre Dieu,

59. Le Seigneur augmentera de plus en plus vos plaies et les plaies de vos enfants, des plaies grandes et opiniâtres, des langueurs malignes et incurables.

60. Il fera retomber sur vous toutes les plaies d'Égypte, dont vous avez été effrayé, et elles s'attacheront à vous.

61. Le Seigneur fera encore fondre sur vous toutes les langueurs et toutes les plaies qui ne sont point écrites dans le livre de cette loi, jusqu'à ce qu'il vous réduise en poudre;

62. Et vous resterez en petit nombre, vous qui étiez auparavant nombreux comme les étoiles du ciel, parce que vous n'aurez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu.

63. Et de même que le Seigneur avait pris plaisir auparavant à vous combler de biens et à vous multiplier de plus en plus, ainsi il prendra plaisir à vous perdre, à vous détruire, et à vous exterminer de la terre dont vous allez entrer en possession.

64. Le Seigneur vous dispersera parmi tous les peuples, d'une extrémité de la terre à l'autre; et vous adorerez là des dieux étrangers, inconnus de vous et de vos pères, des dieux de bois et de pierre.

65. Au milieu de ces peuples, vous ne trouverez aucun repos, et vous ne trouverez pas seulement où poser en paix la plante de votre pied. Car le Seigneur vous donnera un cœur agité de crainte, des yeux languissants, et une âme toute consumée par la douleur.

66. Votre vie sera comme en suspens devant vous; vous tremblerez nuit et jour, et vous ne croirez pas à votre vie.

67. Vous direz le matin : Qui me donnera de voir le soir? et le soir : Qui me donnera de voir le matin? tant votre cœur sera saisi d'épouvante, et tant la vue des choses qui se passeront devant vos yeux vous effraiera.

68. Le Seigneur vous ramènera en Égypte, sur des vaisseaux, dans un pays qu'il vous avait dit que vous ne reverriez jamais. Là vous serez vendu à vos ennemis pour être leurs esclaves, et vos femmes pour être leurs servantes, et il ne se trouvera personne pour vous acheter [1].

CHAPITRE XXIX

Alliance confirmée de nouveau entre Dieu et Israël. Terribles menaces contre les violateurs de cette alliance.

1. Voici les paroles de l'alliance que le Seigneur commanda à Moïse de contracter avec les enfants d'Israël dans le pays de Moab, outre la première alliance faite avec eux sur le mont Horeb.

2. Moïse convoqua tout le peuple d'Israël, et dit : Vous avez vu comment le Seigneur en votre présence, en Égypte, a traité Pharaon, tous ses serviteurs, et tout son royaume;

3. Vos yeux ont vu ces plaies terribles, ces miracles et ces prodiges épouvantables;

4. Et le Seigneur ne vous a point donné un cœur intelligent, des yeux clairvoyants, et des oreilles qui pussent entendre [2].

5. Il vous a conduits dans le désert pendant quarante ans : vos vêtements se sont conservés, et la chaussure de vos pieds ne s'est pas usée.

6. Vous n'avez pas mangé de pain, ni bu de vin ou de bière; afin que vous sussiez que je suis le Seigneur votre Dieu.

7. Lorsque vous êtes venus en ce lieu, Séhon, roi d'Hésebon, et Og, roi de Basan, ont marché contre nous au combat, et nous les avons taillés en pièces.

8. Nous avons pris leur pays, et nous l'avons donné en possession à Ruben, à Gad et à la moitié de la tribu de Manassé.

9. Gardez donc les paroles de cette alliance, et accomplissez-les, afin que vous compreniez tout ce que vous faites.

10. Vous êtes tous aujourd'hui en présence du Seigneur votre Dieu, vos princes, vos tribus, les anciens, les docteurs et tout le peuple d'Israël,

11. Vos enfants, vos femmes, et l'étranger qui demeure avec vous dans le camp, excepté ceux qui coupent le bois, et ceux qui apportent l'eau;

12. Afin d'entrer en alliance avec le Seigneur votre Dieu, cette alliance que le Seigneur votre Dieu contracte et jure aujourd'hui avec vous,

13. Pour vous établir son peuple, pour être lui-même votre Dieu, comme il vous l'a promis, et comme il l'a juré à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob.

14. Ce n'est pas avec vous seuls que je contracte cette alliance et que je la confirme par serment,

15. Mais avec tous ceux qui sont présents et qui sont absents.

16. Car vous savez de quelle manière nous avons demeuré en Égypte, et comment nous avons traversé les nations; en passant,

17. Vous avez vu leurs abominations et leurs souillures, c'est-à-dire leurs idoles, le bois et la pierre, l'argent et l'or qu'ils adoraient.

18. Qu'il ne se trouve donc pas aujourd'hui parmi vous un homme ou une femme, une famille ou une tribu, dont le cœur, se détournant du Seigneur notre Dieu, aille adorer les dieux de ces nations; qu'il n'y ait pas parmi vous une racine qui produise le fiel et l'amertume;

19. Et que nul, après avoir entendu les paroles de cette alliance, ne se flatte en lui-même, disant : La paix sera avec moi et je m'abandonnerai à la dépravation de mon cœur; de peur qu'enivré de cette erreur, il n'entraîne avec lui les innocents [1].

20. Le Seigneur ne pardonnera point à cet homme; mais sa fureur s'allumera alors d'une manière terrible, et sa colère éclatera contre lui; il sera accablé de toutes les malédictions qui sont écrites dans ce livre; le Seigneur effacera la mémoire de son nom sous le ciel;

21. Il l'exterminera pour jamais de toutes les tribus d'Israël, selon les malédictions qui sont contenues dans ce livre de la loi et de l'alliance.

22. La postérité qui viendra après nous, les enfants qui naîtront dans la suite d'âge en âge, et les étrangers qui seront venus de loin, voyant les plaies de ce pays et les langueurs dont le Seigneur l'aura affligé;

23. Voyant cette terre consumée par le soufre et par un sel brûlant, de sorte qu'on ne l'ensemence plus, et ne produisant aucune verdure, image de la ruine de Sodome et de Gomorrhe, d'Adama et de Seboïm, que le Seigneur a détruites dans sa colère et dans sa fureur;

24. Toutes les nations diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il ainsi traité ce pays? D'où vient cette violente colère?

25. Et on répondra : Parce qu'ils ont abandonné l'alliance que le Seigneur fit avec leurs pères, lorsqu'il les tira d'Égypte,

26. Et qu'ils ont servi et adoré des dieux étrangers, qui leur étaient inconnus, et au culte desquels ils n'avaient point été destinés.

[1] Après la prise de Jérusalem par Titus, une foule de malheureux Juifs fut transportée par mer en Égypte, où personne ne voulait les acheter. (JOSEPH. *de Bello jud.*, lib. VI, cap. XLIV.)

[2] Ils avaient vu tous ces signes des yeux du corps, mais non des yeux de l'intelligence. Telle était la dureté de leur cœur, qu'ils oubliaient bientôt les bienfaits dont le Seigneur les comblait, et murmuraient quand tout n'arrivait pas selon leurs désirs. Ainsi Dieu, par ses prodiges, n'avait pas réussi à leur ouvrir les yeux de l'esprit pour les rendre dociles à sa parole.

[1] Le texte hébreu signifie littéralement *afin d'unir celle qui est ivre à celle qui a soif*, c'est-à-dire : *afin que celui qui est ivre mène à sa ruine celui qui est altéré*; en d'autres termes : le pécheur entraîne l'innocent, et tous deux tombent dans l'idolâtrie.

27. C'est pour cela que la fureur du Seigneur s'est allumée contre ce pays, qu'il a fait fondre sur eux toutes les malédictions écrites dans ce livre,

28. Qu'il les a chassés de leur pays dans sa colère, dans sa fureur et dans son extrême indignation; et qu'il les a jetés dans une terre étrangère, comme on le voit aujourd'hui.

29. Ces secrets, cachés dans le Seigneur notre Dieu, nous sont manifestés, à nous et à nos enfants à jamais, afin que nous accomplissions toutes les paroles de cette loi.

CHAPITRE XXX

Le Seigneur promet de se réconcilier avec son peuple, s'il revient à lui par la pénitence.

1. Lors donc que toutes ces paroles s'accompliront en vous, que les bénédictions ou les malédictions que je viens de vous exposer seront venues sur vous; si, touchés de repentir au fond du cœur, parmi les nations au milieu desquelles le Seigneur votre Dieu vous aura dispersés,

2. Vous revenez à lui avec vos enfants, et que vous obéissiez à ses commandements de tout votre cœur et de toute votre âme, comme je vous l'ordonne aujourd'hui;

3. Le Seigneur vous ramènera de votre captivité; il aura pitié de vous et vous rassemblera encore du milieu de tous les peuples où il vous avait dispersés[1].

4. Quand vous auriez été disséminés jusqu'aux extrémités du monde, le Seigneur votre Dieu vous en retirera;

5. Il vous prendra et vous ramènera dans le pays que vos pères ont possédé, et vous le posséderez de nouveau. Il vous bénira et vous fera devenir plus nombreux que vos pères.

6. Le Seigneur votre Dieu circoncira votre cœur et le cœur de vos enfants, afin que vous aimiez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme, et que vous puissiez vivre.

7. Il tournera toutes ces malédictions contre vos ennemis, ceux qui vous haïssent et vous persécutent.

8. Et vous, vous reviendrez et vous écouterez la voix du Seigneur votre Dieu, et vous observerez toutes les ordonnances que je vous prescris aujourd'hui;

9. Et le Seigneur votre Dieu vous comblera de biens dans toutes les œuvres de vos mains, dans vos enfants, dans le fruit de vos troupeaux, dans la fécondité de votre terre, et dans l'abondance de toutes choses; car le Seigneur reviendra à vous, et mettra sa joie à vous combler de biens, comme il a fait à l'égard de vos pères,

10. Pourvu néanmoins que vous écoutiez la voix du Seigneur votre Dieu, que vous observiez ses préceptes et les cérémonies qui sont écrites dans la loi que je vous propose, et que vous retourniez au Seigneur votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme.

11. Ce commandement que je vous prescris aujourd'hui n'est pas au-dessus de vous, ni loin de vous.

12. Il n'est point dans le ciel, pour vous donner lieu de dire : Qui de nous peut monter au ciel et nous apporter ce commandement, afin que nous l'entendions et l'accomplissions par nos œuvres?

13. Il n'est point au delà de la mer, pour vous donner lieu de vous excuser, en disant : Qui de nous pourra passer la mer, pour l'apporter jusqu'à nous, afin que nous l'entendions et puissions exécuter ce qu'il ordonne?

14. Mais ce commandement est près de vous, dans votre bouche et dans votre cœur, afin que vous l'accomplissiez.

15. Songez que j'ai mis aujourd'hui sous vos yeux la vie et les biens, la mort et les maux;

16. Afin que vous aimiez le Seigneur votre Dieu, que vous

[1] Néhémie reconnaît lui-même, au commencement de son livre, que cette prédiction de Moïse fut accomplie, lorsque le peuple revint de la captivité de Babylone. (II Esdr., I, 8.)

marchiez dans ses voies, que vous observiez ses préceptes, ses cérémonies et ses ordonnances, que vous viviez, qu'il vous multiplie et vous bénisse dans la terre dont vous entrerez en possession.

17. Si votre cœur se détourne de lui, si vous ne voulez pas l'écouter, et que, vous laissant séduire à l'erreur, vous adoriez et serviez des dieux étrangers,

18. Je vous déclare aujourd'hui à l'avance que vous périrez et que vous ne demeurerez pas longtemps dans la terre dont, après avoir passé le Jourdain, vous devez entrer en possession.

19. Je prends aujourd'hui à témoin le ciel et la terre que je vous ai proposé la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Choisissez donc la vie, afin que vous viviez, vous et votre postérité,

20. Que vous aimiez le Seigneur votre Dieu, que vous obéissiez à sa voix, et que vous demeuriez attachés à lui (car il est votre vie, et il doit vous donner une longue suite d'années), afin que vous habitiez dans le pays que le Seigneur avait juré de donner à vos pères, Abraham, Isaac et Jacob.

CHAPITRE XXXI

Moïse, étant âgé de cent vingt ans, nomme Josué conducteur du peuple. Il écrit la loi et la donne aux prêtres, avec ordre de la lire tous les sept ans au peuple à la fête des Tabernacles, et de déposer le livre de la loi dans l'arche.

1. Moïse alla donc déclarer toutes ces choses à tout le peuple d'Isrël.

2. Et il leur dit : J'ai présentement cent vingt ans; je ne puis plus vous conduire, surtout parce que le Seigneur m'a dit : Vous ne passerez pas le Jourdain.

3. Le Seigneur votre Dieu passera devant vous; il exterminera devant vous toutes ces nations dont vous posséderez le pays; et Josué, que vous voyez, marchera à votre tête, selon que le Seigneur l'a ordonné.

4. Le Seigneur traitera ces peuples comme il a traité Séhon et Og, rois des Amorrhéens, avec tout leur pays, et les exterminera.

5. Lors donc que le Seigneur vous aura livré aussi ces peuples, vous les traiterez comme vous avez traité les autres, selon que je vous l'ai ordonné.

6. Soyez courageux et fermes; ne craignez pas, et ne tremblez pas en les voyant; parce que le Seigneur votre Dieu est lui-même votre conducteur, et qu'il ne vous quittera pas et ne vous abandonnera pas.

7. Moïse appela donc Josué, et lui dit devant tout le peuple d'Israël : Soyez ferme et courageux; car c'est vous qui introduirez ce peuple dans la terre que le Seigneur a juré à leurs pères de leur donner; c'est vous aussi qui la partagerez au sort.

8. Le Seigneur, votre guide, sera avec vous; il ne vous quittera pas et ne vous abandonnera pas : ne craignez point, ne vous laissez point intimider.

9. Moïse écrivit donc cette loi, et la donna aux prêtres, enfants de Lévi, qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, et à tous les anciens d'Israël.

10. Et il leur donna cet ordre : Tous les sept ans, l'année de la remise, à la fête des Tabernacles,

11. Quand tous les enfants d'Israël s'assembleront pour paraître devant le Seigneur votre Dieu, au lieu que le Seigneur aura choisi, vous lirez les paroles de cette loi devant tout Israël, qui l'écoutera :

12. Tout le peuple assemblé, les hommes, les femmes, les enfants et les étrangers qui se trouveront dans vos villes; afin qu'en l'écoutant, ils l'apprennent, qu'ils craignent le Seigneur votre Dieu, et qu'ils observent et accomplissent toutes les ordonnances de cette loi;

13. Et que leurs enfants même, qui n'en ont encore aucune connaissance, puissent les entendre, et qu'ils craignent le Seigneur leur Dieu pendant tout le temps qu'ils demeureront

dans la terre que vous allez posséder, quand vous aurez passé le Jourdain.

14. Alors le Seigneur dit à Moïse : Le jour de votre mort approche, faites venir Josué, et tenez-vous devant le tabernacle du témoignage, afin que je lui donne mes ordres. Moïse et Josué allèrent donc se présenter devant le tabernacle du témoignage,

15. Et le Seigneur y parut en même temps dans la colonne de nuée, qui s'arrêta à l'entrée du tabernacle.

16. Le Seigneur dit alors à Moïse : Vous allez vous reposer avec vos pères; et ce peuple se prostituera à des dieux étrangers, dans le pays où il va entrer, pour y habiter. Il m'abandonnera et violera l'alliance que j'ai contractée avec lui.

17. Et ma fureur s'allumera contre lui en ce temps-là; je l'abandonnerai, je lui cacherai mon visage[1], et il sera dévoré. Tous les maux et toutes les afflictions tomberont sur lui, et le contraindront à dire alors : Vraiment c'est parce que Dieu n'est pas avec moi que tous ces maux m'ont assailli.

18. Et moi, je me cacherai, je couvrirai ma face, à cause de tous les maux qu'il a faits en suivant des dieux étrangers.

19. Maintenant donc écrivez ce cantique, et apprenez-le aux enfants d'Israël, afin qu'ils le sachent par cœur, qu'ils l'aient à la bouche et le chantent, que ce cantique me serve de témoignage parmi les enfants d'Israël[2].

20. Car je les introduirai dans la terre que j'ai juré de donner à leurs pères, où coulent le lait et le miel. Lorsqu'ils auront mangé, qu'ils se seront rassasiés et engraissés, ils se tourneront vers des dieux étrangers, ils les adoreront, ils parleront contre moi et violeront mon alliance.

21. Et lorsque les maux et les afflictions seront tombés sur eux, ce cantique portera contre eux un témoignage, qui persévèrera dans la bouche de leurs enfants, sans être jamais mis en oubli. Car je connais leurs pensées, et je sais ce qu'ils doivent faire aujourd'hui avant que je les fasse entrer dans la terre que je leur ai promise.

22. Moïse écrivit donc ce cantique, et l'apprit aux enfants d'Israël.

23. Alors le Seigneur donna cet ordre à Josué, fils de Nun : Soyez ferme et courageux; car c'est vous qui introduirez les enfants d'Israël dans la terre que je leur ai promise, et je serai avec vous.

24. Lors donc que Moïse eut achevé d'écrire dans un livre les ordonnances de cette loi,

25. Il donna cet ordre aux lévites qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, et leur dit :

26. Prenez ce livre, et placez-le à côté de l'arche de l'alliance du Seigneur votre Dieu, afin qu'il y serve de témoignage contre vous.

27. Car je connais votre obstination, et combien vous êtes durs et inflexibles. Tant que j'ai vécu et agi parmi vous, vous avez toujours murmuré contre le Seigneur; combien plus le ferez-vous quand je serai mort?

28. Assemblez devant moi tous les anciens de vos tribus et tous vos docteurs, et je prononcerai devant eux les paroles de ce cantique, et j'appellerai à témoin contre eux le ciel et la terre.

29. Car je sais qu'après ma mort vous agirez mal; vous vous détournerez bientôt de la voie que je vous ai prescrite, et vous serez accablés de maux, lorsque vous aurez péché devant le Seigneur et que vous l'aurez irrité par les œuvres de vos mains.

30. Moïse prononça donc ce cantique jusqu'à la fin, devant tout le peuple d'Israël qui l'écoutait.

[1] Expression souvent employée dans la sainte Écriture pour marquer la colère divine; elle est opposée à cette locution : « Je lui montrerai mon visage, je ferai luire mon visage sur lui », qui exprime la protection de Dieu.

[2] Le cantique dont parle ici Moïse par anticipation se trouve au ch. XXXII, v. 1-44. C'est incontestablement un des plus beaux monuments de la piété envers Dieu et de la poésie religieuse.

CHAPITRE XXXII

Cantique de Moïse, où il représente toutes les faveurs que les enfants d'Israël ont reçues de Dieu; leur extrême ingratitude, et les châtiments dont ils ont été punis. Il monte, avant de mourir, au haut de la montagne d'Abarim, d'où il pouvait voir le pays de Chanaan.

1. Cieux, écoutez ma voix; que la terre entende les paroles de ma bouche.

2. Que les vérités que j'enseigne se pressent comme la pluie; que mes paroles coulent comme la rosée, comme la pluie sur les plantes, et comme des gouttes d'eau sur le gazon.

3. Car j'invoquerai le nom du Seigneur. Rendez gloire à notre Dieu.

4. Les œuvres de Dieu sont parfaites, et toutes ses voies sont pleines d'équité; Dieu est fidèle et sans tache, juste et équitable.

5. Ceux qui portaient indignement le nom de ses enfants l'ont offensé; ils se sont souillés par des actions honteuses; c'est une race perverse et corrompue.

6. Est-ce ainsi, peuple imprudent et insensé, que vous témoignez votre reconnaissance envers le Seigneur? N'est-il pas votre père, qui vous a possédé, qui vous a fait et qui vous a créé?

7. Souvenez-vous des siècles anciens; consultez toutes les générations; interrogez votre père, il vous instruira; vos aïeux, et ils vous répondront.

8. Quand le Très-Haut divisa les nations, quand il sépara les fils d'Adam, il marqua les limites des peuples, selon le nombre des enfants d'Israël.

9. Mais la part du Seigneur est son peuple; Jacob est son héritage.

10. Il l'a trouvé dans une terre déserte, dans un lieu affreux et dans une vaste solitude; il l'a conduit, il l'a instruit et l'a conservé comme la prunelle de son œil.

11. Comme un aigle attire ses petits pour leur apprendre à voler, et voltige au-dessus d'eux; de même il a étendu ses ailes, il a pris son peuple et l'a porté sur ses épaules.

12. Le Seigneur a été seul son conducteur, et il n'y avait point avec lui de dieu étranger.

13. Il l'a établi dans une terre élevée et excellente pour y manger les fruits des champs, pour recueillir le miel de la pierre et l'huile des plus durs rochers;

14. Pour s'y nourrir du beurre des troupeaux et du lait des brebis, de la graisse des agneaux, des béliers du pays de Basan, des chevreaux et de la fleur du froment, et pour y boire le vin le plus pur.

15. Le peuple aimé de Dieu s'étant plongé dans la bonne chère, s'est révolté contre lui; appesanti, rassasié, enivré, il abandonna Dieu son Créateur, il s'éloigna de Dieu son Sauveur.

16. Ils l'ont irrité en adorant des dieux étrangers; ils ont attiré sa colère par les abominations qu'ils ont commises.

17. Au lieu d'offrir leurs sacrifices à Dieu, ils les ont offerts aux démons, à des dieux inconnus, à des dieux nouveaux, que leurs pères n'avaient jamais révérés.

18. Vous avez abandonné le Dieu qui vous a donné la vie; vous avez oublié le Seigneur votre créateur.

19. Le Seigneur l'a vu, et s'est irrité; ses fils et ses filles l'ont provoqué.

20. Alors il a dit : Je leur cacherai mon visage, et je considèrerai leur fin; car c'est une race corrompue, ce sont des enfants infidèles.

21. Ils m'ont provoqué en adorant ceux qui n'étaient point dieux, et ils m'ont irrité par leurs vaines idoles. Et moi je les provoquerai par ceux qui n'étaient point mon peuple, et je les irriterai avec une nation insensée.

22. Un feu s'est allumé dans ma fureur, il pénètrera jus-

L'ARMÉE DE PHARAON ENGLOUTIE DANS LA MER ROUGE.

qu'au fond des enfers; il dévorera la terre avec la végétation; il embrasera les montagnes jusque dans leurs fondements.

23. Je les accablerai de maux; je tirerai contre eux toutes mes flèches.

24. La famine les consumera, et des oiseaux les déchireront de morsures cruelles. J'armerai contre eux les dents des bêtes sauvages et la fureur de celles qui se traînent et rampent sur la terre.

25. L'épée les fera périr au dehors, et l'épouvante au dedans; le jeune homme avec la vierge, le vieillard avec l'enfant à la mamelle.

26. J'ai dit : Où sont-ils? J'effacerai leur souvenir de la mémoire des hommes.

27. Mais j'ai différé à cause de la fureur des ennemis, de peur que leurs ennemis ne fussent enflés d'orgueil, en disant : C'est notre main puissante, et non le Seigneur, qui a fait toutes ces choses.

28. Ce peuple est sans prudence, il n'a pas de sagesse.

29. Ah! s'ils avaient de la sagesse! s'ils comprenaient, s'ils prévoyaient la fin!

30. Comment un seul poursuivra-t-il mille, et deux mettront-ils en fuite dix mille? N'est-ce pas parce que leur Dieu les a vendus, et que le Seigneur les a livrés?

31. Car notre Dieu n'est point comme leurs dieux; nos ennemis mêmes en seront juges.

32. Leurs vignes sont des vignes de Sodome, des vignes des faubourgs de Gomorrhe : leurs raisins sont des raisins de fiel, et leurs grappes ne sont qu'amertume.

33. Leur vin est un fiel de dragon, un venin d'aspic qui est incurable.

34. Toutes ces choses ne sont- elles pas renfermées en moi, et scellées dans mes trésors?

35. A moi la vengeance; je leur rendrai au temps marqué ce qui leur est dû; leurs pieds ne trouveront que piéges; le jour de leur perte approche, et les temps s'avancent.

36. Le Seigneur jugera son peuple, et il aura pitié de ses serviteurs; il verra que leur main est dépourvue de force; que ceux mêmes qui étaient renfermés ont succombé, et que les autres ont été consumés;

37. Il dira : Où sont leurs dieux, dans lesquels ils avaient confiance,

38. Lorsqu'ils mangeaient la graisse des victimes et buvaient le vin des libations? Qu'ils se lèvent pour vous secourir, et qu'ils vous protégent dans votre détresse.

39. Voyez que je suis le Dieu unique, qu'il n'y en a pas d'autre que moi. J'ôte la vie et je la donne; je blesse et je guéris; et nul ne saurait se soustraire à mon souverain pouvoir.

40. Je lèverai ma main vers le ciel, et je dirai : Je vis dans l'éternité.

41. Si je rends mon épée aussi pénétrante que les éclairs, et si j'entreprends d'exercer mon jugement, je me vengerai de mes ennemis, je traiterai ceux qui me haïssent comme ils m'ont traité.

42. J'enivrerai mes flèches de sang, et mon épée se rassasiera de leur chair, et sera teinte du sang des morts, les autres, la tête nue, iront en captivité.

43. *Nations, louez le peuple du Seigneur, parce qu'il vengera le sang de ses serviteurs; il tirera vengeance de leurs ennemis*, et *il* sera favorable au pays de son peuple.

44. Moïse prononça donc avec Josué, fils de Nun, toutes les paroles de ce cantique devant le peuple attentif.

45. Et après avoir achevé de le réciter devant tout Israël,

46. Il dit : Gravez dans votre cœur toutes les paroles que je vous donne en témoignage aujourd'hui, afin de recommander à vos enfants de garder, de pratiquer et d'accomplir tout ce qui est écrit dans cette loi;

47. Parce que ces ordonnances ne vous ont pas été prescrites en vain; mais afin que chacun de vous y trouve la vie, et qu'en les gardant vous demeuriez longtemps dans le pays que vous allez posséder après que vous aurez passé le Jourdain.

48. Le même jour, le Seigneur parla à Moïse, et lui dit :

49. Montez sur cette montagne d'Abarim, c'est-à-dire des Passages, sur le mont Nébo, qui est au pays de Moab, vis-à-vis de Jéricho, et considérez la terre de Chanaan, que je donnerai en possession aux enfants d'Israël, et mourez sur cette montagne.

50. Quand vous serez monté, vous serez réuni à votre peuple, comme Aaron votre frère est mort sur la montagne de Hor, et fut réuni à son peuple;

51. Parce que vous avez péché contre moi, au milieu des enfants d'Israël, aux Eaux de Contradiction à Cadès, dans le désert de Sin, et que vous n'avez pas rendu gloire à ma sainteté devant les enfants d'Israël.

52. Vous verrez le pays que je donnerai aux enfants d'Israël; mais vous n'y entrerez point.

CHAPITRE XXXIII

Moïse bénit les douze tribus avant de mourir, et prédit ce qui doit leur arriver.

1. Voici la bénédiction que Moïse, homme de Dieu, donna aux enfants d'Israël avant sa mort.

2. Il dit : Le Seigneur est venu de Sinaï; il s'est levé sur nous de Séir; il a paru sur le mont Pharan, et des milliers de saints avec lui[1]. Dans sa main droite est la loi de feu.

3. Il a aimé les peuples; tous les saints sont dans sa main, et ceux qui se tiennent à ses pieds recevront ses instructions et sa doctrine.

4. Moïse nous a enseigné la loi, héritage de tout le peuple de Jacob.

5. Elle tiendra lieu de roi tant que ce peuple aura le cœur droit, les princes du peuple étant unis avec les tribus d'Israël.

6. Que Ruben vive et ne meure pas; mais qu'il soit en petit nombre[2].

7. Voici la bénédiction de Juda : Seigneur, écoutez la voix de Juda, et donnez-lui parmi son peuple la part que vous lui avez destinée; ses mains combattront pour Israël, et il sera son protecteur contre ses ennemis.

8. Il dit aussi à Lévi : (O Dieu), votre perfection et votre doctrine ont été données à l'homme saint que vous avez choisi, que vous avez éprouvé dans la tentation, et que vous avez jugé aux Eaux de Contradiction;

9. Qui dit à son père et à sa mère : Je ne vous connais pas; et à ses frères : Je ne sais qui vous êtes; et ils n'ont point connu leurs propres enfants[3]. Ceux-là ont exécuté votre parole et gardé votre alliance,

10. Vos ordonnances, ô Jacob, et votre loi, ô Israël. Ceux-là, Seigneur, offriront l'encens quand vous serez irrité, et l'holocauste sur votre autel.

11. Bénissez sa force, Seigneur, et recevez les œuvres de ses mains. Frappez ses ennemis par derrière, et que ceux qui le haïssent ne se relèvent plus.

12. Moïse dit à Benjamin : Le bien-aimé du Seigneur demeurera avec confiance en lui. Il y sera tout le jour comme dans sa chambre nuptiale, et il se reposera entre ses bras.

13. Moïse dit à Joseph : Que la terre de Joseph soit remplie des bénédictions du Seigneur, des fruits du ciel, de la rosée et des sources d'eau cachées en terre,

14. Des fruits que mûrissent le soleil et la lune;

15. Des fruits des montagnes anciennes et des collines éternelles;

[1] C'est-à-dire, de saints anges, dont il est dit même que la loi fut donnée par leur ministère. (Galat., III, 19.)

[2] Selon l'imprécation que Jacob son père avait faite contre lui. (Voy. Gen., XLIX.)

[3] La tribu de Lévi témoigna ne connaître ni père, ni mère, ni enfants, lorsqu'il s'agit de venger les intérêts du Seigneur. (Exode, XXXII, 27, 28.)

16. Des grains et de toutes les productions de la terre. Que la bénédiction de Celui qui apparut dans le buisson, vienne sur la tête de Joseph, sur le haut de la tête de celui qui a été comme un Nazaréen entre ses frères.

17. Sa beauté est semblable au premier-né du taureau; ses cornes sont les cornes du rhinocéros; il en frappera les peuples jusqu'aux extrémités de la terre. Telles seront les troupes innombrables d'Éphraïm et les milliers de Manassé.

18. Moïse dit à Zabulon : Réjouissez-vous, Zabulon, dans votre sortie; et vous, Issachar, dans vos tentes.

19. Ils appelleront les peuples sur la montagne, où ils immoleront des victimes de justice. Ils suceront comme le lait les richesses de la mer, et les trésors cachés dans le sable.

20. Moïse dit à Gad : Gad a été comblé de bénédictions; il s'est reposé comme un lion; il a saisi le bras et la tête de sa proie.

21. Il a reconnu sa prérogative, parce que le docteur doit être mis dans sa terre[1]. Il a marché avec les princes de son peuple, et a observé les lois du Seigneur et les ordres qu'on lui avait prescrits à l'égard d'Israël.

22. Moïse dit à Dan : Dan est comme un lionceau de Basan, et il s'étendra au loin.

23. Moïse dit ensuite à Nephthali : Nephthali jouira de l'abondance; il sera comblé des bénédictions du Seigneur; il possédera la mer et le midi.

24. Il dit ensuite à Aser : Béni soit Aser dans ses enfants; qu'il soit agréable à ses frères; il baignera ses pieds dans l'huile[2];

25. Sa chaussure sera de fer et d'airain. Les jours de votre vieillesse seront comme ceux de votre jeunesse.

26. Il n'y a point de Dieu semblable au Dieu du juste (Israël). Votre protecteur est assis au plus haut des cieux. Par sa puissance il dirige les nuées.

27. Sa demeure est au plus haut des cieux, et au-dessous il étend son bras éternel. Il chassera vos ennemis devant vous, et leur dira : Soyez réduits en poudre.

28. Israël restera dans son habitation, en pleine assurance et seul. L'œil de Jacob jouira d'une terre fertile en blé et en vin; et le ciel fera pleuvoir la pluie et la rosée.

29. Tu es heureux, Israël; qui est semblable à toi, ô peuple qui trouves ton salut dans le Seigneur? Il est le bouclier qui te protége et le glaive qui te procure une glorieuse victoire. Tes ennemis refuseront de te reconnaître, mais tu fouleras leurs têtes sous tes pieds.

[1] Moïse, le docteur ou législateur d'Israël, mourut et fut enseveli dans le pays de Gad, c'est-à-dire au delà du Jourdain.

[2] A cause de la quantité d'oliviers qui seront dans son pays.

CHAPITRE XXXIV

Moïse regarde la terre promise et meurt. Sa sépulture; deuil de tout Israël. Josué prend sa place. Éloge de Moïse.

1. Moïse monta donc dans la plaine de Moab sur le mont Nébo, au haut de Phasga, vis-à-vis de Jéricho; et le Seigneur lui montra le pays de Galaad jusqu'à Dan,

2. Tout Nephthali, toute la terre d'Éphraïm et de Manassé, et tout le pays de Juda, jusqu'à la mer occidentale;

3. Tout le côté du midi, l'étendue de la campagne de Jéricho, la ville des palmes, jusqu'à Ségor.

4. Et le Seigneur lui dit : Voilà le pays pour lequel j'ai fait serment à Abraham, à Isaac et à Jacob, en leur disant : Je donnerai ce pays à votre postérité. Vous l'avez vu de vos yeux, et vous n'y passerez point.

5. Moïse, serviteur du Seigneur, mourut en ce lieu, dans le pays de Moab, par l'ordre du Seigneur;

6. Et il l'ensevelit dans la vallée du pays de Moab, vis-à-vis de Phogor; et nul homme jusqu'à ce jour n'a connu le lieu de sa sépulture.

7. Moïse avait cent vingt ans quand il mourut ; ses yeux ne s'obscurcirent point, et ses dents ne furent point ébranlées.

8. Les enfants d'Israël le pleurèrent trente jours dans la plaine de Moab, et le deuil de ceux qui le pleuraient fut accompli.

9. Josué, fils de Nun, fut rempli de l'Esprit de sagesse, parce que Moïse lui avait imposé les mains; les enfants d'Israël lui obéirent et firent ce que le Seigneur avait commandé à Moïse.

10. Il ne s'éleva plus dans Israël de prophète semblable à Moïse, à qui le Seigneur parlât face à face;

11. Ni qui fit des miracles et des prodiges comme ceux que le Seigneur opéra par Moïse en Égypte contre Pharaon, ses serviteurs et tout son royaume;

12. Ni qui agit avec un bras si puissant, et qui fit des œuvres aussi grandes et aussi merveilleuses que celles que Moïse exécuta devant tout Israël[1].

[1] Saint Jérôme pense qu'Esdras ajouta les détails relatifs à la mort, à la sépulture et au deuil de Moïse. D'autres interprètes de la sainte Écriture croient que ce fut Josué, et regardent même ce chapitre XXXIV du Deutéronome comme le premier du livre de Josué. Quoi qu'il en soit, l'éloge de Moïse fut inspiré par le Saint-Esprit.

JOSUÉ

Après le Pentateuque, qui comprend ce qui s'est passé depuis la création du monde, vient le livre de JOSUÉ, qui commence la seconde partie de l'Histoire sainte.

Ce livre est ainsi appelé parce qu'on y rapporte les actions les plus considérables de Josué, et qu'on l'en croit lui-même l'auteur.

Il renferme ce qui s'est passé depuis la mort de Moïse jusqu'à celle de Josué, c'est-à-dire l'espace de dix-sept années, pendant lesquelles ce dernier gouverna le peuple d'Israël.

CHAPITRE I

Dieu promet à Josué d'être avec lui. Josué ordonne au peuple de se préparer à passer le Jourdain.

1. Après la mort de Moïse, serviteur du Seigneur, le Seigneur parla à Josué, fils de Nun, ministre de Moïse, et lui dit :

2. Moïse, mon serviteur, est mort; levez-vous, et passez le Jourdain, vous, et tout le peuple avec vous, pour entrer dans la terre que je donnerai aux enfants d'Israël[1].

3. Tout l'espace qu'aura foulé la plante de vos pieds, je vous le livrerai, selon que je l'ai dit à Moïse.

4. Vos limites seront depuis le désert et le Liban jusqu'au grand fleuve de l'Euphrate, tout le pays des Héthéens, jusqu'à la grande mer[2] qui regarde le soleil couchant. Nul ne pourra vous résister, à vous ni à mon peuple, tant que vous vivrez.

5. Comme j'ai été avec Moïse, je serai avec vous; je ne vous laisserai point et ne vous abandonnerai point.

6. Soyez ferme et courageux; car vous partagerez au sort à tout ce peuple la terre que j'ai promis avec serment à leurs pères de leur donner.

7. Prenez donc courage, et armez-vous de fermeté, pour observer et accomplir toute la loi que Moïse, mon serviteur, vous a prescrite. Ne vous en détournez ni à droite ni à gauche, afin que vous agissiez avec intelligence en tout ce que vous ferez[3].

8. Que le livre de cette loi ne s'éloigne point de votre bouche, mais ayez soin de le méditer jour et nuit[4], afin que vous observiez et que vous fassiez tout ce qui y est écrit. Ce sera alors que vous rendrez votre voie droite, et que vous en aurez l'intelligence.

9. C'est moi qui vous l'ordonne, soyez ferme et courageux. Ne craignez point, et ne vous épouvantez point; car quelque part que vous alliez, le Seigneur votre Dieu sera avec vous.

10. Josué fit donc ce commandement aux princes du peuple, et leur dit : Passez par le milieu du camp, donnez cet ordre au peuple, et dites-lui :

11. Faites provision de vivres, car dans trois jours vous passerez le Jourdain, et vous irez prendre possession de la terre que le Seigneur votre Dieu doit vous donner.

12. Il dit aussi à la tribu de Ruben, à la tribu de Gad, et à la demi-tribu de Manassé :

13. Souvenez-vous de ce que vous a ordonné Moïse, le serviteur du Seigneur, lorsqu'il vous a dit : Le Seigneur votre Dieu vous donne le repos, et vous livre tout ce pays.

14. Vos femmes, vos enfants et vos troupeaux demeureront dans la terre que Moïse vous a donnée au delà du Jourdain. Mais vous, passez, les armes à la main, devant vos frères, vous tous, vaillants guerriers, et combattez pour eux

15. Jusqu'à ce que le Seigneur donne le repos à vos frères, comme il vous l'a donné, et qu'ils possèdent aussi la terre que le Seigneur votre Dieu doit leur donner; et ensuite vous reviendrez dans le pays que vous possédez, et vous habiterez cette terre que Moïse, le serviteur du Seigneur, vous a donnée au delà du Jourdain, vers le soleil levant.

16. Ils répondirent à Josué, et lui dirent : Nous ferons tout ce que vous nous avez ordonné; et nous irons partout où vous nous enverrez.

17. Comme nous avons obéi en toutes choses à Moïse, ainsi nous vous obéirons. Seulement, que le Seigneur votre Dieu soit avec vous, comme il a été avec Moïse.

18. Que celui qui contredira aux paroles de votre bouche, et n'obéira pas à tout ce que vous lui ordonnerez, soit puni de mort. Vous, seulement, soyez ferme, et agissez avec courage.

CHAPITRE II

Josué envoie deux espions pour reconnaître Jéricho. Rahab les cache chez elle et les sauve. Ils lui promettent qu'on lui conservera la vie.

1. Josué, fils de Nun, envoya donc secrètement de Sétim deux espions, et leur dit : Allez, et faites la reconnaissance du pays et de la ville de Jéricho. Étant partis, ils entrèrent dans la maison d'une courtisane[1] nommée Rahab, et se reposèrent chez elle.

2. On en prévint le roi de Jéricho, et on lui dit . Voici que des hommes d'entre les enfants d'Israël sont entrés ici la nuit pour explorer le pays.

3. Le roi de Jéricho envoya vers Rahab, et lui fit dire :

[1] Le nom de Josué, en hébreu, est le même que celui de Jésus. En introduisant le peuple de Dieu dans la terre promise, Josué était la figure de Jésus-Christ, qui doit nous conduire au ciel, la véritable terre des vivants.

[2] La mer Méditerranée.

[3] La loi de Dieu, étant l'expression de la plus haute sagesse, rend sage et intelligent celui qui l'accomplit avec fidélité.

[4] Lisez-la et méditez-la sans cesse, en sorte que vous l'ayez également dans la bouche et dans le cœur. Cet ordre, donné au chef d'un grand peuple, fait voir que la méditation de la loi de Dieu n'est point incompatible avec les plus grandes occupations, et qu'elle est surtout très-nécessaire à ceux qui gouvernent.

[1] Selon quelques auteurs, elle était en même temps maîtresse d'hôtel, ainsi que l'expression hébraïque autorise à le croire. Les envoyés connaissaient d'avance les habitudes de sa maison, où leur présence ne semblait devoir inquiéter personne.

Faites sortir les hommes qui sont venus vers vous, et qui sont entrés dans votre maison : ce sont des espions venus pour reconnaître tout le pays.

4. Mais cette femme prenant ces hommes les cacha, et répondit : Ils sont venus chez moi, je l'avoue; mais je ne savais d'où ils étaient;

5. Et comme on fermait la porte pendant la nuit, ils sont sortis, et je ne sais où ils sont allés [1]. Poursuivez-les promptement, et vous les atteindrez.

6. Or elle fit monter ces hommes sur la terrasse de sa maison, et les cacha sous des tiges de lin, qui étaient là [2].

7. Ceux donc qui avaient été envoyés les poursuivirent par le chemin qui mène au gué du Jourdain; et aussitôt qu'ils furent sortis, les portes furent fermées [3].

8. Ceux qui étaient cachés ne dormaient pas encore, et voilà que cette femme monta vers eux, et leur dit :

9. Je sais que le Seigneur vous a livré ce pays; car la terreur de votre nom s'est répandue sur nous, et tous les habitants du pays sont dans l'abattement.

10. Nous avons appris comment, à votre sortie d'Égypte, le Seigneur a desséché les eaux de la mer Rouge aussitôt que vous y êtes entrés, et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au delà du Jourdain, Séhon et Og, que vous avez mis à mort.

11. Ces nouvelles nous ont saisis de crainte, notre cœur a défailli; et notre esprit s'est troublé à votre arrivée; car le Seigneur votre Dieu est le Dieu même qui règne en haut dans le ciel, et ici-bas sur la terre.

12. Maintenant donc jurez-moi par le Seigneur que vous userez envers la maison de mon père de la même miséricorde dont j'ai usé envers vous, et que vous me donnerez un signe assuré

13. Pour sauver mon père et ma mère, mes frères et mes sœurs, et tout ce qui est à eux, et pour nous délivrer de la mort.

14. Ils lui répondirent : Notre vie répondra de la vôtre, pourvu que vous ne nous trahissiez point; et lorsque le Seigneur nous aura livré ce pays, nous userons envers vous de miséricorde, et nous exécuterons nos promesses avec fidélité.

15. Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre, car sa maison tenait aux murs de la ville;

16. Et elle leur dit : Allez du côté des montagnes, de peur qu'ils ne vous rencontrent quand ils reviendront; et demeurez là cachés pendant trois jours, jusqu'à ce qu'ils soient de retour; et ensuite vous reprendrez votre chemin.

17. Ils lui répondirent : Nous nous acquitterons du serment que vous avez exigé de nous,

18. Pourvu que, à notre entrée dans ce pays, vous mettiez pour signe ce cordon d'écarlate, que vous l'attachiez à la fenêtre par laquelle vous nous avez fait descendre, et que vous réunissiez dans votre maison votre père et votre mère, vos frères et tous vos parents.

19. Si quelqu'un est trouvé hors de la porte de votre maison, son sang retombera sur sa tête, et nous n'en serons pas responsables; mais si l'on touche à ceux qui seront avec vous dans votre maison, leur sang retombera sur notre tête.

20. Si vous voulez nous trahir, et publier ce que nous vous disons, nous serons libres de ce serment que vous avez exigé de nous.

21. Elle leur répondit : Qu'il soit fait comme vous le dites. Et les laissant partir, elle suspendit le cordon d'écarlate à sa fenêtre.

[1] Quoique Rahab, en trompant de la sorte, commît une faute, elle mérita néanmoins, par sa foi au vrai Dieu et sa compassion envers les envoyés, d'obtenir la grâce du salut et d'être louée par le Saint-Esprit en différents endroits de l'Écriture. (Hébr., XI, 31. — S. Jacques, II, 25.)

[2] Dans ces contrées, les toits des maisons sont en plate-forme. On y faisait d'ordinaire sécher les récoltes.

[3] Les portes de la ville, pour empêcher les espions de s'échapper.

22. Eux, s'étant mis en chemin, marchèrent jusqu'aux montagnes, et y demeurèrent trois jours, jusqu'à ce que ceux qui les avaient poursuivis fussent de retour; car, les ayant cherchés par tous les chemins, ils ne les trouvèrent point.

23. Quand ils furent rentrés dans la ville, les espions descendirent de la montagne et s'en retournèrent; et ayant repassé le Jourdain, ils vinrent trouver Josué, fils de Nun, et lui racontèrent ce qui leur était arrivé.

24. Ils dirent : Le Seigneur a livré tout ce pays entre nos mains, et tous les habitants sont abattus par la crainte.

CHAPITRE III

Josué fait porter par les prêtres l'arche d'alliance au milieu du Jourdain. Le peuple passe ce fleuve à pied sec.

1. Se levant donc de grand matin, Josué décampa; et étant sorti de Sétim, lui et tous les enfants d'Israël vinrent jusqu'au Jourdain, où ils demeurèrent trois jours.

2. Ce temps expiré, les hérauts passèrent par le milieu du camp,

3. Et commencèrent à crier : Quand vous verrez l'arche de l'alliance du Seigneur votre Dieu, et les prêtres de la race de Lévi qui la porteront, vous aussi, levez-vous, et marchez après eux.

4. Qu'il y ait entre vous et l'arche un espace de deux mille coudées, afin que vous puissiez la voir de loin, et connaître le chemin par où vous irez; car vous n'y avez jamais passé; et gardez-vous d'approcher de l'arche [1].

5. Josué dit aussi au peuple : Sanctifiez-vous; car demain le Seigneur opérera parmi vous des prodiges.

6. Il dit aux prêtres : Prenez l'arche de l'alliance, et précédez le peuple. Ils firent ce qui leur était commandé; et, ayant pris l'arche, ils marchèrent devant le peuple [2].

7. Alors le Seigneur dit à Josué : Je commencerai aujourd'hui à vous élever en présence de tout Israël, afin qu'on sache que je suis avec vous comme j'ai été avec Moïse.

8. Donnez donc cet ordre aux prêtres qui portent l'arche de l'alliance, et dites-leur : Lorsque vous serez arrivés au milieu de l'eau du Jourdain, arrêtez-vous là.

9. Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez-vous, et écoutez la parole du Seigneur votre Dieu.

10. Et il ajouta : Vous reconnaîtrez à ceci que le Seigneur, le Dieu vivant, est au milieu de vous, et qu'il exterminera sous vos yeux les Chananéens, les Héthéens, les Hévéens, les Phérézéens, les Gergéséens, les Jébuséens et les Amorrhéens.

11. Voici que l'arche de l'alliance du Seigneur de toute la terre vous précédera à travers le Jourdain.

12. Tenez prêts douze hommes des douze tribus d'Israël, un de chaque tribu.

13. Et lorsque les prêtres qui portent l'arche du Seigneur Dieu de toute la terre auront mis le pied dans les eaux du Jourdain, les eaux d'en bas s'écouleront et laisseront le fleuve à sec; mais celles qui viennent d'en haut s'arrêteront et demeureront suspendues.

14. Le peuple sortit donc de ses tentes pour passer le Jourdain; et les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance marchaient devant lui.

15. Aussitôt que ces prêtres furent entrés dans le Jourdain, et que l'eau commença à mouiller leurs pieds (or, à cette

[1] Dieu ne veut pas que le peuple approche trop près de son arche : il faut qu'en présence de la Majesté divine Israël soit pénétré d'un saint effroi.

[2] Dans ce passage du Jourdain, ce ne furent point les lévites, mais les prêtres qui, par exception, portèrent l'arche. On remarque deux ou trois autres occasions solennelles où l'honneur de porter l'arche fut ainsi réservé aux prêtres. (II Rois, XV, 25. — III Rois, VIII, 3.)

PROMULGATION DE LA LOI SUR LE MONT SINAÏ

époque de la moisson, le Jourdain débordé avait couvert ses rives [1]),

16. Les eaux qui descendaient s'arrêtèrent en un même lieu, et, amoncelées, elles paraissaient de loin comme une montagne, depuis la ville qui s'appelle Adom jusqu'au lieu nommé Sarthan : mais les eaux qui étaient au-dessous descendirent dans la mer du désert (appelée maintenant la mer Morte), jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement écoulées.

17. Le peuple cependant s'avançait vis-à-vis de Jéricho; et les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur se tenaient debout sur la terre sèche au milieu du Jourdain, et tout le peuple passait à travers le lit desséché du fleuve.

CHAPITRE IV

Monument dressé par Josué après le passage du Jourdain.

1. Quand ils eurent passé, le Seigneur dit à Josué :

2. Choisissez douze hommes, un de chaque tribu,

3. Et commandez-leur d'enlever du milieu du lit du Jourdain, où les pieds des prêtres se sont arrêtés, douze pierres très-dures, que vous placerez dans le camp, au lieu où vous aurez cette nuit dressé vos tentes.

4. Josué appela donc douze hommes qu'il avait choisis d'entre les enfants d'Israël, un de chaque tribu,

5. Et leur dit : Allez devant l'arche du Seigneur votre Dieu au milieu du Jourdain, et que chacun de vous emporte de là une pierre sur ses épaules, selon le nombre des enfants d'Israël;

6. Afin qu'elles soient un monument parmi vous; et plus tard, quand vos enfants vous demanderont : Que signifient ces pierres?

7. Vous leur répondrez : Les eaux du Jourdain se sont retirées devant l'arche de l'alliance du Seigneur, lorsqu'elle passait à travers ce fleuve. C'est pourquoi ces pierres ont été posées en ce lieu, afin de servir aux enfants d'Israël de monument éternel.

8. Les enfants d'Israël firent ce que Josué leur avait ordonné. Ils prirent au milieu du lit du Jourdain douze pierres, selon le nombre des enfants d'Israël, comme le Seigneur le lui avait commandé; et les portant jusqu'au lieu où l'on campa, ils les y posèrent [2].

9. Josué plaça aussi douze autres pierres au milieu du lit du Jourdain [3], à l'endroit où les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance s'étaient arrêtés [4], et elles y sont demeurées jusqu'à ce jour [5].

10. Les prêtres qui portaient l'arche se tenaient au milieu du Jourdain, jusqu'à l'accomplissement de toutes les choses que le Seigneur avait commandé à Josué de dire au peuple, et que Moïse lui avait prescrites. Le peuple se hâta, et passa le fleuve.

11. Quand tous furent passés, l'arche du Seigneur passa aussi, et les prêtres se mirent en marche devant le peuple.

12. Les enfants de Ruben et de Gad, et la demi-tribu de Manassé, marchaient aussi en ordre de bataille devant les enfants d'Israël, selon que Moïse le leur avait ordonné.

13. Et quarante mille combattants s'avançaient par bandes et par bataillons à travers la plaine et les campagnes de Jéricho.

14. En ce jour-là, le Seigneur glorifia Josué devant tous les enfants d'Israël, afin qu'ils le respectassent comme ils avaient respecté Moïse pendant qu'il vivait.

[1] Il s'agit de la moisson des orges. Cette époque correspond à notre mois de mars. C'est alors que les chaleurs qui commencent amènent la fonte des neiges des montagnes, dont les eaux font déborder le fleuve.

[2] Sur un lieu élevé, et séparément l'une de l'autre, pour exprimer la distinction des douze tribus.

[3] Elles s'élevaient en temps ordinaire jusqu'au-dessus de l'eau, et pouvaient être un signal visible à tous.

[4] Ce double monument avait pour but de rappeler le lieu où les Israélites avaient passé le fleuve, et celui où l'arche s'était reposée.

[5] Josué a pu faire cette remarque parce qu'il n'écrivit que sur la fin de sa vie, et par conséquent seize ans plus tard.

15. Et il lui dit :

16. Ordonnez aux prêtres qui portent l'arche de l'alliance de sortir du Jourdain.

17. Josué leur donna cet ordre, et leur dit : Sortez du Jourdain.

18. Et les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur étant sortis du fleuve, et ayant commencé à marcher sur la terre sèche, les eaux revinrent dans leur lit, et coulèrent comme auparavant.

19. Or le peuple sortit du Jourdain le dixième jour du premier mois [1], et ils campèrent à Galgala, vers le côté oriental de la ville de Jéricho.

20. Josué plaça à Galgala les douze pierres qui avaient été prises au fond du Jourdain,

21. Et il dit aux enfants d'Israël : Quand à l'avenir vos enfants interrogeront leurs pères, et leur diront : Que signifient ces pierres?

22. Vous le leur apprendrez, et vous leur direz : Israël a passé à pied sec à travers le lit du Jourdain,

23. Le Seigneur votre Dieu en ayant séché les eaux devant vous, jusqu'à ce que vous fussiez passés,

24. Comme il avait fait auparavant à l'égard de la mer Rouge, dont il sécha les eaux, jusqu'à ce que nous fussions passés;

25. Afin que tous les peuples de la terre reconnaissent la main toute-puissante du Seigneur, et que vous appreniez vous-mêmes à craindre en tout temps le Seigneur votre Dieu.

CHAPITRE V

Les Israélites reçoivent la circoncision et célèbrent la Pâque. La manne cesse de tomber. Un ange apparaît à Josué.

1. Lorsque tous les rois des Amorrhéens, qui habitaient au delà du Jourdain, du côté de l'occident, et tous les rois de Chanaan, qui possédaient le pays le plus proche de la grande mer, eurent appris que le Seigneur avait desséché les eaux du Jourdain devant les enfants d'Israël, jusqu'à ce qu'ils fussent passés, leur cœur perdit courage, et leur esprit fut troublé, tant ils redoutaient l'entrée des enfants d'Israël.

2. En ce temps-là, le Seigneur dit à Josué : Faites-vous des couteaux de pierre [2], et circoncisez pour la seconde fois les enfants d'Israël.

3. Josué fit ce que le Seigneur lui avait commandé, et il circoncit les enfants d'Israël sur la colline de la Circoncision.

4. Or voici la cause de cette seconde circoncision [3] : Tous les mâles d'entre le peuple qui étaient sortis d'Égypte en âge de porter les armes, et qui moururent dans le désert pendant les longs circuits du chemin qu'ils y firent,

5. Avaient tous été circoncis. Mais le peuple qui naquit dans le désert

6. Pendant les quarante années de marche dans cette vaste solitude, resta incirconcis jusqu'à la mort de tous ceux qui n'avaient point écouté la voix du Seigneur, et à qui il avait juré auparavant qu'il ne leur ferait point voir la terre où coulaient le lait et le miel.

7. Les enfants de ceux-ci prirent la place de leurs pères, et furent circoncis par Josué, parce qu'ils étaient restés incirconcis comme ils étaient nés, et que personne ne les avait circoncis durant la marche.

8. Après donc qu'ils eurent tous été circoncis, ils demeu-

[1] Le premier mois de l'année ecclésiastique, c'est-à-dire, celui de nisan, qui est le septième de l'année civile. La sortie d'Égypte eut lieu le quinzième jour du même mois. Ainsi il s'en fallait seulement de cinq jours que les quarante ans depuis la sortie d'Égypte fussent révolus lorsque les Hébreux entrèrent dans le pays de Chanaan.

[2] Les couteaux de pierre étaient connus dans l'antiquité. Il fut prescrit à Josué de s'en servir, pour se conformer à l'antique usage des patriarches.

[3] On l'appelle seconde par rapport à celle qui avait été faite en Égypte, et qu'on n'avait pas renouvelée à l'égard de ceux qui étaient nés durant le trajet du désert.

rèrent au même lieu sans décamper, jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9. Alors le Seigneur dit à Josué : J'ai ôté aujourd'hui de dessus vous l'opprobre de l'Égypte. Ce lieu fut appelé Galgala, comme on l'appelle encore aujourd'hui.

10. Les enfants d'Israël demeurèrent à Galgala, et ils y firent la Pâque le quatorzième jour du mois sur le soir, dans la plaine de Jéricho [1].

11. Le lendemain ils mangèrent des fruits de la terre, des pains sans levain, et de la farine d'orge de l'année.

12. Et après qu'ils eurent mangé des fruits de la terre, la manne cessa [2], et les enfants d'Israël n'usèrent plus de cette nourriture, mais ils mangèrent des fruits que la terre de Chanaan avait portés l'année même.

13. Lorsque Josué était dans la campagne aux environs de Jéricho, il leva les yeux, et vit un homme debout devant lui, tenant à main une épée nue ; il s'avança vers lui, et lui dit : Êtes-vous des nôtres, ou des ennemis ?

14. Il répondit : Non, mais je suis le prince de l'armée du Seigneur, et je viens ici vers vous [3].

15. Josué se jeta le visage contre terre ; et l'adorant, il dit : Que dit mon Seigneur à son serviteur ?

16. Otez, lui dit-il, vos souliers de vos pieds, parce que le lieu où vous êtes est saint. Et Josué fit ce qu'il lui avait commandé.

CHAPITRE VI

Siége et prise de Jéricho. Rahab sauvée et associée au peuple de Dieu. Imprécation de Josué contre celui qui rebâtira Jéricho.

1. Cependant Jéricho était fermée et fortifiée, dans la crainte où elle était des enfants d'Israël ; et personne n'osait ni sortir, ni entrer.

2. Alors le Seigneur dit à Josué : Voici que j'ai livré entre vos mains Jéricho, son roi et tous ses guerriers.

3. Que tous les combattants parmi vous fassent le tour de la ville une fois par jour. Vous ferez ainsi pendant six jours ;

4. Mais, au septième jour, que les prêtres prennent les sept trompettes dont on se sert pour le jubilé, et qu'ils marchent devant l'arche de l'alliance. Vous ferez sept fois le tour de la ville, et les prêtres sonneront de la trompette.

5. Et lorsque les trompettes sonneront d'un son plus long, et ensuite plus coupé, et que ce bruit aura frappé vos oreilles, tout le peuple élevant la voix ensemble jettera un grand cri, et alors les murailles de la ville s'écrouleront jusqu'aux fondements, et chacun entrera par le lieu qui sera devant lui.

6. Josué, fils de Nun, appela donc les prêtres, et leur dit : Prenez l'arche de l'alliance, et que sept autres prêtres prennent les sept trompettes du jubilé, et qu'ils marchent devant l'arche du Seigneur.

7. Il dit aussi au peuple : Allez, et faites le tour de la ville, étant sous les armes, et marchant devant l'arche du Seigneur.

8. Josué ayant fini ces paroles, les sept prêtres commencèrent à faire retentir les sept trompettes devant l'arche de l'alliance du Seigneur.

9. Et toute l'armée marchait devant l'arche, et le reste du peuple la suivait ; et le bruit des trompettes retentissait de toutes parts.

10. Or Josué avait donné cet ordre au peuple : Vous ne pousserez aucun cri ; on n'entendra aucune voix, et il ne sortira aucune parole de votre bouche, jusqu'à ce que vienne le jour où je vous dirai : Criez, et faites grand bruit.

11. L'arche du Seigneur fit donc le premier jour une fois le tour de la ville, et étant retournée au camp, elle y demeura.

[1] Cette Pâque est la troisième que les Hébreux aient célébrée depuis la sortie d'Égypte. La première se fit le jour même de leur sortie, la seconde au campement de Sinaï, après l'érection du tabernacle.

[2] La cessation de la manne est miraculeuse comme son apparition.

[3] Pour vous assurer du secours de Dieu dans la conquête du pays.

12. Et Josué s'étant levé avant le jour, les prêtres prirent l'arche du Seigneur,

13. Et sept d'entre eux prirent les sept trompettes dont on se sert l'année du jubilé ; et ils précédaient l'arche du Seigneur, marchant et sonnant de la trompette. Toute l'armée allait devant eux, et le reste du peuple suivait l'arche, au son des trompettes.

14. Le second jour ils firent une fois le tour de la ville, puis ils revinrent au camp. Ils firent la même chose pendant six jours.

15. Mais le septième jour, s'étant levés de grand matin, ils firent le tour de la ville sept fois, comme il leur avait été ordonné ;

16. Et au septième tour, pendant que les prêtres sonnaient de la trompette, Josué dit à tout Israël : Jetez un grand cri ; car le Seigneur vous a livré Jéricho.

17. Que cette ville soit anathème, et que tout ce qui s'y trouve soit au Seigneur. Que Rahab, la courtisane, ait seule la vie sauve, avec tous ceux qui seront dans sa maison, parce qu'elle a caché ceux que nous avions envoyés reconnaître le pays.

18. Pour vous, gardez-vous de toucher à aucune des choses qui vous sont défendues, pour ne pas vous rendre coupables de prévarication, et attirer le trouble et le péché sur tout le camp d'Israël.

19. Que tout ce qui se trouvera d'or et d'argent, de vases d'airain et de fer, soit consacré au Seigneur, et mis en réserve dans ses trésors [1].

20. Alors tout le peuple poussant un grand cri, et les trompettes retentissant, dès que la voix et le son eurent frappé les oreilles de la multitude, soudain les murailles tombèrent, et chacun monta par l'endroit qui était devant lui ; ils prirent la ville,

21. Et ils tuèrent tout ce qui s'y rencontra, depuis les hommes jusqu'aux femmes, depuis les enfants jusqu'aux vieillards. Ils firent aussi passer au fil de l'épée les bœufs, les brebis et les ânes.

22. Mais Josué dit aux deux hommes qu'on avait envoyés explorer le pays : Entrez dans la maison de la courtisane, et faites-la sortir avec tout ce qui est à elle, comme vous le lui avez promis avec serment.

23. Les deux jeunes hommes étant entrés dans la maison, en firent sortir Rahab, son père et sa mère, ses frères et ses parents, et tout ce qui était à elle, et les firent demeurer hors du camp d'Israël [2].

24. Et ils brûlèrent la ville et tout ce qui s'y trouva, à la réserve de l'or et de l'argent, des vases d'airain et de fer, qu'ils consacrèrent au trésor du Seigneur.

25. Mais Josué sauva Rahab, la courtisane, et la maison de son père avec tout ce qu'elle avait ; et ils habitèrent au milieu du peuple d'Israël, comme ils y sont encore aujourd'hui [3], parce qu'elle avait caché les hommes qu'il avait envoyés pour reconnaître Jéricho. Alors Josué prononça cette imprécation, en disant :

26. Maudit soit devant le Seigneur l'homme qui relèvera et rebâtira la ville de Jéricho [4] ! Que son premier-né meure lorsqu'il en jettera les fondements, et qu'il perde le dernier de ses enfants lorsqu'il en posera les portes [5].

[1] Dieu exige les dépouilles de Jéricho, comme prémices de ce qui devait être pris dans cette guerre ; il veut que les Israélites reconnaissent par là son domaine absolu sur tout ce qui existe.

[2] Jusqu'à ce qu'ils fussent instruits de la loi du vrai Dieu et qu'ils eussent abjuré l'idolâtrie.

[3] Rahab était une figure de l'Église. Entée comme un rejeton sauvage sur l'olivier franc, elle représentait les nations idolâtres qui seraient jugées dignes d'être reçues dans le nouveau peuple d'Israël, l'Église chrétienne. (Rom., XI, 17, 24.)

[4] Dieu voulait que les ruines de cette première ville conquise servissent de monument éternel de sa toute-puissance.

[5] Après la destruction de Troie par les Grecs, et celle de Carthage par les Romains, des imprécations analogues à celle qu'on lit ici furent prononcées contre ceux qui entreprendraient de les réédifier.

27. Ainsi le Seigneur fut avec Josué, et son nom devint célèbre dans toute la terre.

CHAPITRE VII

Les Israélites attaquent la ville de Haï : ils sont repoussés avec perte. Crime d'Achan découvert et puni.

1. Or les enfants d'Israël violèrent la défense qui leur avait été faite, et prirent pour eux de ce qui avait été mis sous l'anathème. Car Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda, déroba quelque chose de l'anathème; et le Seigneur s'irrita contre les enfants d'Israël.

2. En même temps Josué envoya de Jéricho des hommes contre Haï, qui est près de Béthaven, à l'orient de la ville de Béthel, et leur dit : Allez, et reconnaissez le pays. Ils firent ce qui leur avait été commandé, et reconnurent la ville de Haï.

3. Et étant revenus, ils lui dirent : Qu'on ne fasse point marcher tout le peuple; mais qu'on envoie deux ou trois mille hommes pour détruire cette ville. Qu'est-il nécessaire de fatiguer inutilement tout le peuple contre un si petit nombre d'ennemis?

4. Trois mille hommes marchèrent donc en armes. Mais ayant tourné le dos aussitôt,

5. Ils furent chargés par ceux de la ville de Haï, et il y en eut trente-six de tués. Les ennemis les poursuivirent depuis leur porte jusqu'à Sabarim, et tuèrent ceux qui s'enfuyaient vers le bas de la colline. Alors le cœur du peuple fut saisi de crainte, et devint comme l'eau qui s'écoule.

6. Mais Josué déchira ses vêtements, se jeta le visage contre terre devant l'arche du Seigneur, avec tous les anciens d'Israël, jusqu'au soir; et ils se mirent de la poussière sur la tête[1].

7. Et Josué dit : Hélas! Seigneur Dieu, avez-vous voulu faire passer à ce peuple le fleuve du Jourdain afin de nous livrer entre les mains des Amorrhéens, et de nous perdre? N'eût-il pas mieux valu pour nous demeurer au delà du Jourdain, comme nous avions commencé[2]?

8. O Dieu mon Seigneur, que dirai-je en voyant Israël tourner le dos devant ses ennemis?

9. Les Chananéens et tous les habitants du pays l'entendront dire; et, s'unissant ensemble, ils nous envelopperont et ils extermineront notre nom de dessus la terre; et alors comment sauverez-vous la gloire de votre grand nom?

10. Le Seigneur dit à Josué : Levez-vous; pourquoi vous tenez-vous ainsi prosterné contre terre?

11. Israël a péché, et a violé mon alliance. Ils ont pris de l'anathème; ils en ont dérobé; ils ont trompé, et ils ont caché ce vol parmi leur bagage.

12. Israël ne pourra plus tenir contre ses ennemis; et il fuira devant eux, parce qu'il s'est souillé de l'anathème. Je ne serai plus avec vous, jusqu'à ce que vous ayez exterminé celui qui est coupable de ce crime.

13. Levez-vous, sanctifiez le peuple, et dites-leur : Sanctifiez-vous pour demain; car voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : L'anathème est au milieu de vous, Israël; vous ne pourrez soutenir l'effort de vos ennemis, jusqu'à ce que celui qui est souillé de ce crime soit exterminé du milieu de vous.

14. Vous vous présenterez demain au matin chacun dans votre tribu; et le sort étant tombé sur l'une des tribus, on passera de cette tribu aux familles, des familles aux maisons, et de la maison à chaque homme[3].

[1] En signe de deuil et de pénitence.

[2] Josué parle ainsi, non par défiance ni par murmure, mais pour toucher Dieu par la vue même de la gloire de son nom, qui serait exposé aux insultes et aux blasphèmes de ses ennemis.

[3] Le sort n'est point par lui-même un moyen sûr de discerner l'innocent du coupable; mais en cette occasion, comme en plusieurs autres dans l'Écriture où il est prescrit d'y recourir, Dieu lui-même le dirigea.

15. Et quiconque sera trouvé coupable de ce crime sera consumé par le feu avec tout ce qui lui appartient, parce qu'il a violé l'alliance du Seigneur, et commis une action détestable dans Israël.

16. Josué se levant donc de grand matin fit assembler Israël par tribu; et le sort tomba sur la tribu de Juda.

17. Lorsqu'elle se fut présentée avec toutes ses familles, le sort tomba sur la famille de Zaré. Cette famille s'étant présentée par maisons, le sort tomba sur la maison de Zabdi;

18. Et tous les hommes s'étant présentés séparément, le sort tomba sur Achan, fils de Charmi, fils de Zabdi, fils de Zaré, de la tribu de Juda.

19. Josué dit à Achan : Mon fils, rendez gloire au Seigneur le Dieu d'Israël[1]. Confessez et déclarez-moi ce que vous avez fait, sans rien cacher.

20. Achan répondit à Josué, et lui dit : Oui, vraiment, j'ai péché contre le Seigneur Dieu d'Israël; voici ce que j'ai fait :

21. J'ai vu parmi les dépouilles un manteau d'écarlate fort bon, deux cents sicles d'argent et une règle d'or[2] de cinquante sicles; ayant alors un grand désir de les avoir, je les ai pris, je les ai cachés en terre au milieu de ma tente, et j'ai caché aussi l'argent dans une fosse.

22. Josué envoya des serviteurs qui, courant à la tente d'Achan, y trouvèrent toutes les choses cachées dans le même lieu, ainsi que l'argent.

23. Et les ayant enlevées de la tente, ils les portèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël, et les jetèrent devant le Seigneur.

24. Or Josué et tout Israël avec lui, ayant pris Achan, fils de Zaré, et l'argent, le manteau et la règle d'or, ainsi que ses fils et ses filles, ses bœufs, ses ânes et ses brebis, sa tente même et tout ce qui lui appartenait, les menèrent à la vallée d'Achor,

25. Où Josué lui dit : Parce que vous nous avez troublés tous, que le Seigneur vous trouble et vous rejette aujourd'hui[3]. Et tout Israël le lapida; et tout ce qui avait été à lui fut consumé par le feu.

26. Et ils amassèrent sur lui un grand monceau de pierres qui est demeuré jusqu'à ce jour. Et la fureur du Seigneur se détourna d'eux; et ce lieu fut appelé et s'appelle encore aujourd'hui la vallée d'Achor.

CHAPITRE VIII

Attaque et prise de la ville de Haï. Bénédictions et malédictions prononcées sur les monts Hébal et Garizim.

1. Le Seigneur dit alors à Josué : Ne craignez point, et n'ayez aucune frayeur; prenez avec vous toute la multitude des combattants, et marchez contre la ville de Haï. Voici que j'ai livré entre vos mains son roi et son peuple, la ville et tout le pays.

2. Et vous traiterez la ville de Haï et son roi comme vous avez traité Jéricho et son roi; mais le butin et tout le bétail que vous prendrez sera pour vous; dressez une embuscade derrière la ville.

3. Josué se leva donc, et toute l'armée avec lui, pour marcher contre Haï, et il envoya la nuit trente mille hommes choisis parmi les plus vaillants,

4. Et il leur donna cet ordre : Placez une embuscade derrière la ville; ne vous éloignez pas beaucoup, et soyez tous prêts;

5. Pour moi, j'attaquerai la ville de ce côté-ci avec tout le

[1] En montrant par votre aveu que Dieu sait tout. L'aveu sincère d'un crime inconnu aux hommes est une confession de louange et de gloire qu'on rend à Dieu.

[2] Une barre ou un lingot d'or.

[3] Allusion au nom d'Achan, qui, en hébreu, signifie *trouble*, *confusion*.

reste du peuple qui est avec moi; et lorsqu'ils sortiront contre nous, nous fuirons, comme nous avons fait auparavant, et nous tournerons le dos,

6. Jusqu'à ce que ceux qui nous poursuivront aient été attirés loin de la ville; car ils croiront que nous fuyons en effet, comme nous avons fait la première fois.

7. Lors donc que nous fuirons, et qu'ils nous poursuivront, vous sortirez de votre embuscade, et vous détruirez la ville; car le Seigneur votre Dieu vous la livrera entre les mains.

8. Quand vous l'aurez prise, brûlez-la, et faites tout selon l'ordre que je vous ai donné.

9. Josué les congédia, et ils allèrent au lieu de l'embuscade, et s'établirent entre Béthel et Haï, à l'occident de la ville de Haï; mais Josué demeura cette nuit-là au milieu du peuple;

10. Et le lendemain, s'étant levé avant le jour, il passa ses hommes en revue, et marcha avec les anciens à la tête de l'armée, soutenu du gros de ses troupes.

11. Et lorsqu'ils furent arrivés et qu'ils furent montés en face de la ville, ils s'arrêtèrent du côté du septentrion; entre eux et la ville se trouvait une vallée.

12. Josué avait choisi cinq mille hommes, et les avait placés en embuscade entre Béthel et Haï, à l'occident de la même ville;

13. Et tout le reste de l'armée marchait en bataille du côté du septentrion, en sorte que les derniers rangs s'étendaient jusqu'à l'occident de la ville. Josué ayant donc marché cette nuit-là, s'arrêta au milieu de la vallée.

14. Le roi de Haï l'ayant vu, sortit en grande hâte dès le point du jour avec toute l'armée qui était dans la ville, et conduisit ses troupes vers le désert, ne sachant pas qu'il y eût des gens en embuscade derrière lui.

15. En même temps Josué et tout Israël lâchèrent pied, feignant d'être épouvantés, et fuyant par le chemin qui mène au désert.

16. Mais ceux de Haï poussant tous ensemble un grand cri, et s'exhortant mutuellement, les poursuivirent; et lorsqu'ils furent hors de la ville,

17. Sans qu'il en demeurât un seul dans Haï et dans Béthel qui ne poursuivît Israël, parce qu'ils étaient sortis tous en foule, laissant leurs villes ouvertes,

18. Le Seigneur dit à Josué : Levez contre la ville de Haï le bouclier[1] que vous tenez à la main, parce que je vous la livrerai.

19. Et lorsqu'il eut levé son bouclier contre la ville, ceux qui étaient cachés en embuscade se levèrent aussitôt, et marchèrent vers la ville, la prirent, et y mirent le feu.

20. Les guerriers de la ville qui poursuivaient Josué regardant derrière eux, et voyant la fumée de la ville qui montait jusqu'au ciel, ne purent plus fuir d'un côté ni de l'autre; surtout lorsque ceux qui avaient fait semblant de fuir, et qui se dirigeaient vers le désert, se retournèrent et attaquèrent vivement ceux qui les avaient jusqu'alors poursuivis.

21. Et Josué avec tout Israël, voyant que la ville était prise, et que la fumée s'en élevait de toutes parts, se retourna contre ceux de Haï, et les tailla en pièces.

22. En même temps ceux qui avaient pris la ville et y avaient mis le feu, en étant sortis pour venir au-devant des leurs, commencèrent à charger et à envelopper les ennemis. Et ceux-ci, pris des deux côtés, furent tellement battus, qu'il ne s'en échappa pas un seul d'une si grande multitude.

23. Ils prirent aussi vivant le roi de la ville de Haï, et le présentèrent à Josué.

24. Ceux donc qui avaient poursuivi les Israélites lorsqu'ils fuyaient vers le désert, ayant été tués, tous étant tombés sous le glaive au même lieu, les enfants d'Israël entrèrent dans la ville, et tuèrent tout ce qui s'y rencontra.

[1] C'était le signal convenu avec ceux de l'embuscade.

25. Il périt ce jour-là, depuis les hommes jusqu'aux femmes[1], douze mille personnes, toutes de la ville de Haï.

26. Et Josué tenant son bouclier, ne baissa point la main qu'il avait élevée, jusqu'à ce que tous les habitants de Haï fussent tués.

27. Quant aux troupeaux et au butin de la ville, les enfants d'Israël les partagèrent entre eux, selon l'ordre qu'en avait donné le Seigneur.

28. Josué brûla ensuite la ville, et en fit un tombeau éternel.

29. Il fit aussi attacher à une potence le roi de Haï, qui y demeura jusqu'au soir et jusqu'au soleil couché; et alors, sur l'ordre de Josué, ils descendirent de la croix[2] son cadavre, et le jetèrent à l'entrée de la ville, en mettant sur lui un grand monceau de pierres, qui subsiste encore aujourd'hui.

30. Alors Josué éleva un autel au Seigneur Dieu d'Israël, sur le mont Hébal,

31. Selon que Moïse, le serviteur du Seigneur, l'avait ordonné aux enfants d'Israël, et qu'il est écrit dans le livre de la loi de Moïse. Il fit cet autel de pierres non polies que le fer n'avait point touchées; et il y offrit[3] des holocaustes au Seigneur, et immola des victimes pacifiques.

32. Il écrivit aussi sur des pierres le Deutéronome de la loi de Moïse[4], que celui-ci avait exposé devant les enfants d'Israël.

33. Tout le peuple et les anciens, les chefs et les juges étaient debout des deux côtés de l'arche, en présence des prêtres qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, l'étranger aussi bien que l'Israélite. Une partie était près du mont Garizim, et l'autre partie près du mont Hébal, selon que Moïse, le serviteur du Seigneur, l'avait ordonné. Et d'abord Josué bénit le peuple d'Israël.

34. Ensuite il lut[5] toutes les paroles de bénédiction et de malédiction, et tout ce qui était écrit dans le livre de la loi.

35. Il n'omit rien de ce que Moïse avait commandé; mais il répéta tout devant la multitude d'Israël, devant les femmes, les petits enfants et les étrangers qui demeuraient parmi eux.

CHAPITRE IX

Tous les Chananéens s'unissent pour combattre Israël. Les Gabaonites surprennent Josué. On fait alliance avec eux. Leur artifice est reconnu; on les condamne à remplir les services les plus pénibles du tabernacle.

1. A ces nouvelles, les rois d'au delà du Jourdain qui occupaient les montagnes et les plaines, les lieux maritimes et le rivage de la grande mer, ainsi que ceux qui habitaient près du Liban, les Héthéens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens,

2. S'assemblèrent pour combattre ensemble, d'un même cœur et d'un même esprit, contre Josué et contre Israël.

3. Mais ceux qui habitaient en Gabaon, apprenant tout ce que Josué avait fait à Jéricho et dans Haï,

4. Et usant d'adresse, prirent avec eux des vivres, et placèrent sur leurs ânes de vieux sacs, des outres rompues et recousues;

5. Et des souliers usés et couverts de pièces, pour attester leur vétusté; ils avaient aussi de vieux vêtements; et les pains qu'ils portaient pour leur nourriture étaient durs et brisés en morceaux;

6. Et ils se présentèrent à Josué, qui était alors au camp de Galgala, et ils lui dirent, ainsi qu'à tous ceux d'Israël :

[1] On ne tuait pas ordinairement les femmes et les enfants; Dieu ne le permet ici qu'à cause d'une impiété universelle.

[2] La loi l'ordonnait ainsi, ne permettant pas qu'un corps attaché à une croix y passât la nuit.

[3] Par le ministère des prêtres.

[4] C'est-à-dire, les bénédictions et les malédictions qui y sont contenues.

[5] Il fit lire par les prêtres.

MOÏSE DESCEND DU SINAÏ

Nous venons d'un pays très-éloigné, désirant faire la paix avec vous. Les enfants d'Israël leur répondirent :

7. Peut-être demeurez-vous dans ce pays-ci, qui nous a été réservé comme notre partage; et dans ce cas nous ne pourrions faire alliance avec vous?

8. Mais ils dirent à Josué : Nous sommes vos serviteurs. Et Josué leur dit : Qui êtes-vous, et d'où venez-vous?

9. Ils répondirent : Vos serviteurs sont venus d'un pays très-éloigné, au nom du Seigneur votre Dieu. Car nous avons entendu parler des effets de sa puissance, de toutes les choses qu'il a faites en Égypte [1],

10. Et de quelle manière il a traité les deux rois des Amorrhéens, qui étaient au delà du Jourdain : Séhon, roi d'Hésebon, et Og, roi de Basan, qui était à Astaroth;

11. Et nos anciens et tous les habitants de notre pays nous ont dit : Prenez avec vous des vivres pour un si long voyage, et allez au-devant d'eux; et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs; faites alliance avec nous.

12. Voici les pains que nous avons pris tout chauds en partant de nos maisons pour venir vers vous; et maintenant ils sont tout secs et tombent en morceaux, tant ils sont vieux.

13. Ces outres étaient neuves quand nous les avons remplies de vin, et maintenant elles sont toutes rompues; les vêtements qui nous couvrent et les souliers que nous avons aux pieds se sont usés dans la durée d'un si long voyage, et ne valent plus rien.

14. Les chefs d'Israël reçurent donc de leurs vivres [2]; et ils ne consultèrent point le Seigneur.

15. Et Josué, ayant pour eux des pensées de paix, fit alliance avec eux, et leur promit qu'ils ne périraient pas; et les princes de l'assemblée leur en firent le serment.

16. Mais trois jours après que l'alliance fut faite, ils apprirent que ces peuples habitaient dans le pays voisin, et qu'ils allaient entrer sur leurs terres.

17. Et les enfants d'Israël ayant levé leur camp, vinrent le troisième jour dans les villes des Gabaonites, dont voici les noms : Gabaon, Caphira, Béroth et Cariathiarim.

18. Et ils ne les firent pas périr, parce que les princes de l'assemblée le leur avaient juré au nom du Seigneur Dieu d'Israël. C'est pourquoi tout le peuple murmura contre les princes;

19. Et les princes répondirent : Nous leur avons juré au nom du Seigneur Dieu d'Israël. Ainsi nous ne pouvons leur faire aucun mal [3].

20. Mais voici comment nous les traiterons : Ils auront, à la vérité, la vie sauve, de peur que la colère du Seigneur ne s'élève contre nous, si nous devenons parjures;

21. Mais ils vivront à cette condition, qu'ils seront employés à couper du bois et à porter de l'eau pour le service de tout le peuple. Comme ils parlaient ainsi,

22. Josué appela les Gabaonites, et leur dit : Pourquoi avez-vous voulu nous surprendre par votre mensonge, en disant : Nous demeurons fort loin de vous; tandis que vous êtes au milieu de nous?

23. C'est pourquoi vous serez sous la malédiction, et votre race aura toujours la charge de couper le bois et de porter l'eau dans la maison de mon Dieu.

24. Ils lui répondirent : Le bruit était venu jusqu'à nous, vos serviteurs, que le Seigneur votre Dieu avait promis à Moïse son serviteur de vous livrer tout ce pays et d'en détruire tous les habitants. Nous fûmes donc saisis d'une grande crainte, et la terreur que vous nous inspiriez nous obligea à former ce dessein pour mettre nos vies en sûreté.

[1] C'est un commencement de foi au vrai Dieu qui les pousse à s'allier aux Israélites et leur mérite d'être épargnés, malgré leur mensonge.

[2] En signe de paix et d'amitié, selon la coutume des anciens.

[3] Les Hébreux avaient un si grand respect pour le nom du Seigneur et pour le serment, que, malgré la mauvaise foi des Gabaonites, ils ne se crurent pas permis de violer eux-mêmes la foi qu'ils leur avaient jurée.

25. Maintenant nous sommes entre vos mains; faites de nous ce que vous jugerez bon et convenable [1].

26. Josué fit donc ce qu'il avait dit, et il les délivra de la main des enfants d'Israël, en ne permettant pas qu'on les fît périr.

27. Et dès ce jour il décida qu'ils seraient employés au service de tout le peuple et de l'autel du Seigneur, coupant le bois et portant l'eau au lieu que le Seigneur aurait choisi, comme ils font encore jusqu'à présent.

CHAPITRE X

Gabaon assiégée. Josué marche au secours. Il arrête le soleil. Il fait mourir les rois vaincus. Il prend plusieurs villes.

1. Adonisédec, roi de Jérusalem, ayant appris que Josué avait pris et détruit la ville de Haï (car il avait traité Haï et le roi de Haï comme il avait traité Jéricho et le roi de Jéricho), et que les Gabaonites avaient passé du côté des enfants d'Israël et avaient fait alliance avec eux,

2. Fut saisi de crainte. Gabaon était, en effet, une grande ville, une des villes royales, plus considérable que la ville de Haï, et tous les gens de guerre de cette ville étaient très-vaillants.

3. Adonisédec, roi de Jérusalem, envoya donc vers Oham, roi d'Hébron, vers Pharam, roi de Jérimoth, vers Japhia, roi de Lachis, vers Dabir, roi d'Églon, et leur fit dire :

4. Venez avec moi, et donnez-moi du secours, afin que nous prenions d'assaut Gabaon, parce qu'elle a passé du côté de Josué et des enfants d'Israël.

5. S'étant donc assemblés, ces cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis, le roi d'Églon, s'avancèrent avec leurs troupes réunies; et ayant campé autour de Gabaon, ils l'assiégèrent.

6. Les habitants de Gabaon, voyant leur ville assiégée, envoyèrent à Josué, qui était alors au camp de Galgala, et lui dirent : Ne refusez pas votre secours à vos serviteurs; venez vite, délivrez-nous et prêtez-nous assistance; car tous les rois des Amorrhéens qui habitent dans les montagnes se sont ligués contre nous.

7. Josué partit donc de Galgala, et avec lui tous les gens de guerre de son armée, qui étaient très-vaillants.

8. Et le Seigneur dit à Josué : Ne les craignez point; car je les ai livrés entre vos mains, et aucun d'eux ne pourra vous résister.

9. Josué, montant donc de Galgala durant toute la nuit, se jeta sur eux à l'improviste;

10. Et le Seigneur les mit en désordre à la vue d'Israël, et les frappa d'une grande plaie près de Gabaon. Josué les poursuivit par le chemin qui monte vers Béthoron, et les tailla en pièces jusqu'à Azéca et à Macéda.

11. Et lorsqu'ils fuyaient devant les enfants d'Israël, et qu'ils étaient dans la descente de Béthoron, le Seigneur fit tomber du ciel de grosses pierres [2] sur eux jusqu'à Azéca; et ces pierres de grêle en tuèrent beaucoup plus que les enfants d'Israël n'en avaient passé au fil de l'épée.

12. Alors Josué parla au Seigneur [3], dans ce jour où il livra l'Amorrhéen sous les yeux des enfants d'Israël, et il dit en leur présence [4] : Soleil, n'avance point en face de Gabaon; ni toi, lune, en face de la vallée d'Aïalon [5].

13. Et le soleil et la lune s'arrêtèrent jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. N'est-ce pas ce qui est écrit au livre des Justes [6]? Le soleil s'arrêta donc au milieu

[1] Condamnés à un travail d'esclaves, les Gabaonites reconnaissent eux-mêmes que la manière dont ils ont agi n'est pas exempte de reproche, et mérite bien quelque châtiment.

[2] De la grêle d'une grosseur et d'une dureté prodigieuses.

[3] Dans son cœur par une fervente prière.

[4] Poussé intérieurement par l'Esprit de Dieu.

[5] Josué parle selon le langage ordinaire et d'après le mouvement apparent.

[6] C'est un livre bien connu alors, qui s'est perdu depuis, et où étaient peut-être décrites les actions principales des grands serviteurs de Dieu.

du ciel, et ne se hâta point de se coucher durant l'espace d'un jour.

14. Jamais, ni avant ni après, il n'y eut un jour aussi long; le Seigneur obéissant à la voix d'un homme, et combattant pour Israël.

15. Et Josué revint avec tout Israël au camp de Galgala.

16. Car les cinq rois avaient pris la fuite et s'étaient cachés dans une caverne de la ville de Macéda.

17. On vint dire à Josué qu'on avait trouvé les cinq rois cachés dans une caverne de la ville de Macéda.

18. Et il donna cet ordre à ceux qui l'accompagnaient : Roulez de grandes pierres à l'entrée de la caverne, et laissez des hommes intelligents pour garder ceux qui y sont enfermés.

19. Pour vous, ne vous arrêtez point; poursuivez l'ennemi, tuez tous les derniers des fuyards, et ne les laissez pas se retirer dans l'intérieur de leurs villes; car le Seigneur votre Dieu les a livrés entre vos mains.

20. Les ennemis ayant donc été tous défaits et taillés en pièces, sans qu'il en restât presque un seul, ceux qui purent échapper des mains d'Israël se retirèrent dans les villes fortes;

21. Et toute l'armée revint vers Josué à Macéda, où le camp était alors, tous sans blessure et en nombre égal; et nul n'osa seulement ouvrir la bouche contre les enfants d'Israël.

22. Alors Josué donna cet ordre : Ouvrez l'entrée de la caverne, et amenez devant moi les cinq rois qui y sont cachés.

23. Ses serviteurs firent ce qui leur avait été commandé; et faisant sortir de la caverne les cinq rois, ils les lui amenèrent : le roi de Jérusalem, le roi d'Hébron, le roi de Jérimoth, le roi de Lachis et le roi d'Églon.

24. Et lorsqu'ils eurent été amenés en sa présence, il convoqua tout le peuple d'Israël, et il dit aux principaux de l'armée qui étaient avec lui : Allez, et mettez le pied sur le cou de ces rois. Ils y allèrent, et pendant qu'ils leur tenaient le pied sur le cou,

25. Il leur dit encore : N'ayez pas peur, bannissez toute crainte, ayez de la fermeté, et armez-vous de courage; c'est ainsi que le Seigneur traitera tous les ennemis que vous avez à combattre.

26. Et Josué frappa ces rois et les fit périr; et il les suspendit à cinq potences, où ils restèrent suspendus jusqu'au soir.

27. Et lorsque le soleil se couchait, il commanda à ceux qui l'accompagnaient de les descendre de la potence; et les ayant descendus, ils les jetèrent dans la caverne où ils avaient été cachés, et mirent à l'entrée de grosses pierres, qui y sont demeurées jusqu'à ce jour.

28. Le même jour, Josué prit aussi la ville de Macéda, et y fit tout passer au fil de l'épée. Il en fit mourir le roi et tous les habitants, sans qu'il en restât aucun; et il traita le roi de Macéda comme il avait traité le roi de Jéricho.

29. De Macéda il passa avec tout Israël à Lebna, et se mit à l'attaquer;

30. Et le Seigneur livra la ville avec son roi entre les mains d'Israël. Et ils firent passer au fil de l'épée tout ce qui se trouva d'habitants dans cette ville, sans y rien laisser; et ils traitèrent le roi de Lebna comme ils avaient traité le roi de Jéricho.

31. De Lebna il passa à Lachis avec tout Israël; et ayant rangé son armée autour de la ville, il commença à l'assiéger.

32. Et le Seigneur livra Lachis entre les mains d'Israël, qui la prit le deuxième jour, et fit passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva, comme il avait fait à Lebna.

33. En ce même temps Horam, roi de Gazer, marcha pour secourir Lachis; mais Josué le défit avec tout son peuple, sans qu'il en échappât un seul.

34. Il passa de Lachis à Églon, et y mit le siége.

35. Il la prit le même jour, fit passer au fil de l'épée tous les habitants, et la traita comme il avait traité Lachis.

36. Il marcha ensuite avec tout Israël d'Églon à Hébron; et l'ayant attaquée,

37. Il la prit, et tailla tout en pièces; il tua le roi et tout ce qui se trouva dans la ville et dans toutes les autres villes du pays, sans y rien épargner. Il traita Hébron comme il avait fait Églon, et fit main basse sur tout ce qui s'y rencontra.

38. De là, étant revenu sur Dabir,

39. Il la prit et la ravagea; et il fit aussi passer au fil de l'épée son roi, avec tout ce qui se trouva dans la ville et dans les villes d'alentour, sans y rien laisser; et il traita Dabir et le roi de cette ville comme il avait traité Hébron et Lebna, et leurs rois.

40. Josué ravagea donc tout le pays, tant du côté des montagnes et du midi que de la plaine, et Asedoth, avec leurs rois, sans y laisser les moindres restes; il tua tout ce qui avait vie, comme le Seigneur Dieu d'Israël le lui avait commandé,

41. Depuis Cadèsbarné jusqu'à Gaza. Il fit de même à l'égard de tout le pays de Gosen, jusqu'à Gabaon,

42. Qu'il prit dans une seule expédition, et qu'il ruina avec tous leurs rois et toutes leurs terres, parce que le Seigneur Dieu d'Israël combattit avec lui;

43. Et il revint avec tout Israël à Galgala, où était son camp.

CHAPITRE XI

Victoires de Josué sur Jabin, roi d'Asor, et sur plusieurs autres rois ligués contre Israël.

1. Jabin, roi d'Asor, ayant appris ces nouvelles, envoya vers Jobab, roi de Madon, vers le roi de Séméron, vers le roi d'Achsaph,

2. Et vers les rois du septentrion, qui habitaient dans les montagnes et dans la plaine, du côté du midi de Cénéroth; vers ceux qui habitaient dans les campagnes et dans le pays de Dor, le long de la mer;

3. Vers les Chananéens, à l'orient et à l'occident; vers les Amorrhéens, les Héthéens, les Phérézéens, les Jébuséens, dans les montagnes; et vers les Hévéens, qui habitaient au pied du mont Hermon, dans la terre de Maspha.

4. Ils sortirent tous avec leurs troupes, qui consistaient en une foule de gens de pied aussi nombreuse que le sable qui est sur le rivage de la mer, et en une immense multitude de cavaliers et de chariots[1].

5. Et tous ces rois se réunirent près des eaux de Mérom, pour combattre contre Israël.

6. Le Seigneur dit à Josué : Ne les craignez point; demain, à cette même heure, je vous les livrerai tous pour être taillés en pièces à la vue d'Israël. Vous couperez les nerfs des jambes de leurs chevaux, et vous brûlerez leurs chariots[2].

7. Josué marcha donc contre eux avec toute son armée jusqu'aux eaux de Mérom[3], et se jeta sur eux à l'improviste;

8. Et le Seigneur les livra entre les mains des enfants d'Israël, qui les défirent et les poursuivirent jusqu'à la grande Sidon[4], jusqu'aux eaux de Maserephoth, et jusqu'à la campagne de Maspha, qui est vers l'orient. Il les défit de telle sorte qu'il n'en laissa pas échapper un seul.

9. Il fit comme le Seigneur lui avait commandé : il coupa le nerf des jambes de leurs chevaux, et mit le feu à leurs chariots.

[1] Selon Josèphe, il y avait trois cent mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie et vingt mille chevaux. (*Antiquit.*, l. I, c. I et II.)

[2] Dieu ne voulait pas que son peuple se servît dans les combats de cette multitude de chevaux et de chariots, ni qu'il y mît sa confiance. (Ps. XIX, v. 8.)

[3] Le lac de Mérom, au nord de la mer de Génésareth.

[4] Sidon, capitale de la Phénicie.

10. Et revenant aussitôt sur ses pas, il prit Asor, et fit passer le roi au fil de l'épée. Car de tout temps Asor avait été la principale ville de tous ces royaumes.

11. Il en fit périr tous les habitants; il ravagea et extermina tout, sans y rien laisser de vivant, et il réduisit la ville en cendres.

12. Il prit et ruina de même toutes les villes d'alentour, avec leurs rois, qu'il fit mourir, comme Moïse, le serviteur du Seigneur, le lui avait commandé.

13. Israël brûla toutes les villes, excepté celles qui étaient situées sur des collines et sur des hauteurs[1]. Il n'y eut qu'Asor, qui, étant très-forte, fut livrée aux flammes.

14. Les enfants d'Israël partagèrent entre eux le butin et les bestiaux de ces villes, après en avoir tué tous les habitants.

15. Moïse donna à Josué les mêmes ordres que le Seigneur avait donnés à Moïse, son serviteur, et Josué les exécuta tous, sans omettre la moindre chose de tout ce que le Seigneur avait commandé à Moïse.

16. Josué occupa donc tout le pays des montagnes et du midi, la terre de Gosen et la plaine, et la contrée occidentale; la montagne d'Israël et ses campagnes;

17. Une partie de la montagne qui s'élève vers Séir jusqu'à Baalgad le long de la plaine du Liban, au-dessous du mont Hermon. Il prit tous les rois de ces contrées, et les fit mourir.

18. Josué combattit longtemps[2] contre ces rois.

19. Aucune ville ne se rendit aux enfants d'Israël, excepté Gabaon, où habitaient les Hévéens; il les prit toutes en combattant.

20. Car l'arrêt du Seigneur avait décidé que leurs cœurs s'endurciraient, qu'ils combattraient Israël, qu'ils seraient défaits et ne mériteraient aucune clémence, et qu'ils périraient, comme le Seigneur l'avait ordonné à Moïse.

21. En ce temps-là, Josué vint et mit à mort les géants[3] du pays des montagnes, d'Hébron, de Dabir et d'Anab, et de toute la montagne de Juda et d'Israël, et il détruisit leurs villes.

22. Il n'épargna pas un de la race des géants dans la terre des enfants d'Israël, excepté dans les villes de Gaza, de Geth et d'Azot, où il en fut laissé.

23. Ainsi Josué prit toute la contrée, comme le Seigneur l'avait promis à Moïse, et il la donna en possession aux enfants d'Israël, selon la part échue à chacun dans sa tribu; et la guerre cessa dans le pays.

CHAPITRE XII

Dénombrement des rois vaincus par les Israélites.

1. Voici les rois que défirent les enfants d'Israël, et dont ils possédèrent le pays au delà du Jourdain vers l'orient, depuis le torrent d'Arnon jusqu'au mont Hermon, ainsi que toute la contrée orientale qui regarde le désert.

2. Séhon, roi des Amorrhéens, qui demeurait à Hésebon, régnait depuis Aroër, située sur le bord du torrent d'Arnon, et depuis le milieu de la vallée et la moitié de Galaad, jusqu'au torrent de Jaboc, qui forme la limite des enfants d'Ammon;

3. Et depuis le désert jusqu'à la mer de Cénéroth[4], vers l'orient; et jusqu'à la mer du désert, c'est-à-dire la mer Salée, vers l'orient, le long du chemin qui mène à Bethsimoth; et depuis le côté du midi, qui est au-dessous d'Asedoth, jusqu'à Phasga.

4. Le royaume d'Og, roi de Basan, qui était de la race des géants, et qui demeurait à Astaroth et à Édraï, s'étendait depuis la montagne d'Hermon, et depuis Salecha et tout le territoire de Basan, jusqu'aux confins

[1] Josué voulait en faire autant de citadelles pour la sûreté du pays.
[2] De six à sept ans.
[3] Littéralement les Énacims, c'est-à-dire les géants de la race d'Énac.
[4] Lac de Génésareth.

5. De Gessuri, de Machati, et de la moitié de Galaad, qui formaient la limite de Séhon, roi d'Hésebon.

6. Moïse, le serviteur du Seigneur, et les enfants d'Israël défirent ces rois, et Moïse donna leur pays en possession à la tribu de Ruben, à la tribu de Gad, et à la demi-tribu de Manassé.

7. Voici les rois que Josué et les enfants d'Israël défirent dans le pays en deçà du Jourdain, du côté de l'occident, depuis Baalgad, dans la campagne du Liban, jusqu'à la montagne dont une partie s'élève vers Séir: pays que Josué donna en possession aux tribus d'Israël, selon la part échue à chacune,

8. Aussi bien dans la région des montagnes que dans la plaine et la campagne. Dans Asedoth, dans le désert et au midi, habitaient les Héthéens, les Amorrhéens, les Chananéens, les Phérézéens, les Hévéens et les Jébuséens.

9. Il y avait un roi de Jéricho, un roi de Haï, qui est à côté de Béthel,

10. Un roi de Jérusalem, un roi d'Hébron,

11. Un roi de Jérimoth, un roi de Lachis,

12. Un roi d'Églon, un roi de Gazer,

13. Un roi de Dabir, un roi de Gader,

14. Un roi d'Herma, un roi d'Héred,

15. Un roi de Lebna, un roi d'Odullam,

16. Un roi de Macéda, un roi de Béthel,

17. Un roi de Taphua, un roi d'Opher,

18. Un roi d'Aphec, un roi de Saron,

19. Un roi de Madon, un roi d'Asor,

20. Un roi de Séméron, un roi d'Achsaph,

21. Un roi de Thénac, un roi de Mageddo,

22. Un roi de Cadès, un roi de Jéchanan du Carmel,

23. Un roi de Dor et de la province de Dor, un roi des nations de Galgal,

24. Un roi de Thersa : en tout trente et un rois[1].

CHAPITRE XIII

Dieu ordonne à Josué de partager aux Israélites tout le pays conquis. Dénombrement des portions qui avaient déjà été assignées par Moïse au delà du Jourdain.

1. Josué étant vieux et fort avancé en âge, le Seigneur lui dit : Vous êtes vieux et dans un âge très-avancé[2], et il reste un très-grand pays qui n'a point encore été divisé au sort,

2. Savoir : toute la Galilée, le pays des Philistins, et toute la terre de Gessuri;

3. Depuis le fleuve d'eau trouble qui arrose l'Égypte, jusqu'aux confins d'Accaron, vers l'aquilon; la terre de Chanaan, qui est partagée entre les cinq princes des Philistins, celui de Gaza, celui d'Azot, celui d'Ascalon, celui de Geth et celui d'Accaron.

4. Au midi sont les Hévéens, toute la terre de Chanaan, Maara qui est aux Sidoniens, jusqu'à Aphec et aux frontières des Amorrhéens,

5. Et jusqu'aux terres qui leur sont voisines; puis le pays du Liban vers l'orient, à partir de Baalgad au-dessous du mont Hermon, jusqu'à l'entrée d'Émath;

6. Enfin ceux qui habitent sur la montagne, depuis le Liban jusqu'aux eaux de Maserephoth, et tous les Sidoniens. C'est moi qui les exterminerai devant la face des enfants d'Israël. Que ces pays entrent donc dans la portion de l'héritage d'Israël, comme je vous l'ai ordonné.

7. Et maintenant partagez la terre que les neuf tribus et la moitié de la tribu de Manassé doivent posséder,

8. L'autre moitié de cette tribu possédant déjà, avec les tribus de Ruben et de Gad, la terre que Moïse, le serviteur du Seigneur, leur a donnée au delà du Jourdain, du côté de l'orient :

[1] Ces rois étaient de petits princes, dont chacun n'avait qu'un territoire fort restreint, quelquefois même qu'une seule ville.
[2] Josué avait alors environ cent ans. Il mourut âgé de cent dix ans. (Voy. ch. XXIV, v. 29.)

9. Depuis Aroër qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et au milieu de la vallée, et toute la campagne de Médaba, jusqu'à Dibon;

10. Toutes les villes de Séhon, roi des Amorrhéens, qui régnait depuis Hésebon jusqu'aux frontières des enfants d'Ammon;

11. Galaad, les confins de Gessuri et de Machati, tout le mont Hermon, et tout Basan jusqu'à Salecha;

12. Et au pays de Basan, tout le royaume d'Og, qui régnait à Astaroth et à Édraï, et qui était des restes des géants. Moïse défit ces peuples et les détruisit.

13. Et les enfants d'Israël ne voulurent point exterminer ceux de Gessuri et de Machati; et ils sont restés au milieu d'Israël jusqu'à ce jour.

14. Mais Moïse ne donna point de terre en partage à la tribu de Lévi, parce que les sacrifices et les victimes du Seigneur Dieu d'Israël sont son héritage, comme le Seigneur le lui a dit.

15. Moïse donna donc des terres à la tribu des enfants de Ruben, selon ses familles;

16. Et leur pays fut depuis Aroër qui est sur le bord du torrent d'Arnon, et au milieu de la vallée où est le même torrent, toute la plaine qui conduit à Médaba,

17. Hésebon avec tous ses villages qui sont dans la plaine, Dibon, Bamothbaal, la ville de Baalmaon,

18. Jassa, Cédimoth, Méphaath,

19. Cariathaïm, Sabama et Sarathasar dans la montagne de la vallée,

20. Bethphogor, Asedoth, Phasga, Bethjesimoth,

21. Toutes les villes de la plaine, tous les royaumes de Séhon, roi des Amorrhéens, qui régna à Hésebon, et que Moïse défit avec les princes de Madian, Évi, Récem, Sur, Hur, Rébé, chefs tributaires de Séhon, habitant le pays.

22. Les enfants d'Israël firent aussi mourir par l'épée le devin Balaam [1], fils de Béor, avec les autres qui furent tués.

23. Et le fleuve du Jourdain devint la limite des enfants de Ruben. Tels sont les villes et les villages que possède la tribu de Ruben, selon ses familles.

24. Moïse donna aussi à la tribu de Gad et à ses enfants la terre qu'elle devait posséder selon ses familles. En voici la division :

25. Elle possédait Jaser, toutes les villes de Galaad, la moitié de la terre des enfants d'Ammon, jusqu'à Aroër qui est vers Rabba;

26. Depuis Hésebon jusqu'à Ramoth, Masphé et Betonim; et depuis Manaïm jusqu'aux confins de Dabir.

27. Elle s'étendait aussi dans la vallée de Bétharan, de Bethnemra, de Socoth et de Saphon, et le reste du royaume de Séhon, roi d'Hésebon; elle a aussi pour limite le Jourdain jusqu'à l'extrémité de la mer de Généreth, qui s'étend au delà du Jourdain, du côté de l'orient.

28. Voilà les villes et les villages que possèdent les enfants de Gad, selon leurs familles.

29. Moïse donna aussi à la moitié de la tribu de Manassé et à ses enfants la terre qu'elle devait posséder selon ses familles;

30. Elle comprenait depuis Manaïm tout Basan, tous les royaumes d'Og, roi de Basan, tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basan, au nombre de soixante villes;

31. La moitié de Galaad, Astaroth, et Édraï, ville du royaume d'Og en Basan : voilà le partage des enfants de Machir, fils de Manassé, c'est-à-dire de la moitié des enfants de Machir, selon leurs familles.

32. Moïse partagea ainsi la terre dans la plaine de Moab, au delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, vers l'orient.

33. Mais il ne donna point de terre en partage à la tribu de Lévi, parce que le Seigneur Dieu d'Israël est son partage, selon qu'il le lui a dit.

[1] Balaam fut tué dans le combat où les Madianites furent défaits par les Israélites. (Nombr., XXXI, 8.)

CHAPITRE XIV

Villes données à la tribu de Lévi. Caleb demande Hébron pour son héritage et il l'obtient en récompense de la fidélité qu'il a gardée au Seigneur.

1. Voici ce que les enfants d'Israël ont possédé dans la terre de Chanaan, que le grand prêtre Éléazar, Josué, fils de Nun, et les princes des familles de chaque tribu d'Israël

2. Distribuèrent aux neuf tribus et à la moitié de la tribu de Manassé, en faisant tout le partage au sort, comme le Seigneur l'avait ordonné par Moïse.

3. Car Moïse avait donné aux deux autres tribus et à une moitié de la tribu de Manassé des terres au delà du Jourdain, sans compter les enfants de Lévi, qui ne reçurent point de terre comme tous leurs frères.

4. Mais les enfants de Joseph, Manassé et Éphraïm, divisés en deux tribus, furent mis en leur place; et les enfants de Lévi n'eurent d'autre part dans la terre de Chanaan que des villes pour y habiter, avec leurs faubourgs pour y nourrir leurs bêtes de somme et leurs troupeaux.

5. Les enfants d'Israël exécutèrent ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse, et ils partagèrent la terre.

6. Alors les enfants de Juda vinrent trouver Josué à Galgala; et Caleb, fils de Jéphoné Cenézéen, lui parla ainsi : Vous savez ce que le Seigneur a dit de moi et de vous à Moïse, homme de Dieu, lorsque nous étions à Cadèsbarné.

7. J'avais quarante ans lorsque Moïse, le serviteur du Seigneur, m'envoya de Cadèsbarné pour reconnaître le pays; et je lui rapportai ce que je croyais véritable.

8. Mes frères, qui y étaient allés avec moi, remplirent d'épouvante le cœur du peuple; et néanmoins je suivis le Seigneur mon Dieu.

9. Et Moïse, ce jour-là, fit serment, et me dit : La terre où vous avez mis le pied sera votre héritage et l'héritage de vos enfants pour jamais, parce que vous avez suivi le Seigneur mon Dieu.

10. Le Seigneur m'a donc conservé la vie jusqu'à ce jour, comme il le promit alors. Il y a quarante-cinq ans que le Seigneur a dit cette parole à Moïse, lorsqu'Israël marchait par le désert. J'ai maintenant quatre-vingt-cinq ans,

11. Aussi fort que j'étais au temps où je fus envoyé pour explorer le pays. La vigueur que j'avais alors m'est restée jusqu'à ce jour, soit pour combattre, soit pour marcher.

12. Donnez-moi donc cette montagne que le Seigneur m'a promise, comme vous l'avez entendu vous-même, sur laquelle il y a des géants et des villes grandes et fortes; afin que j'éprouve si le Seigneur sera avec moi, et si je pourrai les exterminer, ainsi qu'il me l'a promis.

13. Et Josué le bénit, et lui donna Hébron pour son héritage;

14. Depuis lors jusqu'aujourd'hui, Hébron a été à Caleb, fils de Jéphoné Cenézéen, parce qu'il suivit le Seigneur Dieu d'Israël.

15. Hébron s'appelait auparavant Cariatharbé, du nom d'un homme très-grand, célèbre parmi les géants, qui y fut enterré. Toutes les guerres cessèrent pour lors dans la terre de Chanaan.

CHAPITRE XV

Partage de la tribu de Juda. Othoniel prend Cariath-Sépher. Villes de la tribu de Juda.

1. Voici le partage échu par le sort aux enfants de Juda, selon leurs familles. La limite de leur pays, depuis la frontière d'Édom, est le désert de Sin vers le midi, jusqu'à l'extrémité de la contrée méridionale.

MOÏSE BRISE LES TABLES DE LA LOI

2. Elle commence à la pointe de la mer Salée, à cette langue de mer qui regarde le midi,

3. S'étend vers la montagne du Scorpion, passe jusqu'à Sina, monte vers Cadèsbarné, vient jusqu'à Esron, monte vers Addar, et tourne vers Carcaa;

4. Et, passant de là jusqu'à Asemona, elle arrive jusqu'au torrent d'Égypte, et se termine à la grande mer. Ce sont là ses limites du côté du midi.

5. Du côté de l'orient, la tribu de Juda commence à la mer Salée, et s'étend jusqu'à l'extrémité du Jourdain; et du côté de l'aquilon, depuis la langue de mer jusqu'au même fleuve du Jourdain.

6. Sa frontière monte à Beth-Hagla, passe de l'aquilon à Bétharaba, monte à la pierre de Boën, fils de Ruben,

7. Et s'étend jusqu'à Debéra de la vallée d'Achor. Vers le septentrion, elle regarde Galgala, qui est vis-à-vis de la montée d'Adommim. Du côté du torrent qui regarde le midi, elle passe les eaux qui s'appellent la fontaine du Soleil, et vient se terminer à la fontaine de Rogel.

8. Elle monte par la vallée du fils d'Ennom au côté méridional du pays des Jébuséens, où est Jérusalem; et de là, s'élevant jusqu'au sommet de la montagne qui est vis-à-vis de Géennom à l'occident, à l'extrémité de la vallée des géants, vers l'aquilon,

9. Elle passe depuis le sommet de la montagne jusqu'à la fontaine de Nephtoa, et s'étend jusqu'aux villages du mont Ephron. Elle s'incline ensuite vers Baala, qui est Cariathiarim, c'est-à-dire la ville des forêts;

10. Et de Baala tourne vers l'occident jusqu'à la montagne de Séir; passe à côté du mont Jarim, au septentrion, vers Cheslon, descend à Bethsamès, passe jusqu'à Thamma,

11. Vient vers le côté septentrional d'Accaron, s'abaisse vers Séchrona, passe le mont Baala, s'étend jusqu'à Jebnéel, et se termine enfin à l'occident par la grande mer.

12. Telles sont les limites des enfants de Juda de tous côtés, selon leurs familles.

13. Mais Josué, suivant l'ordonnance du Seigneur, donna à Caleb, fils de Jéphoné, pour son partage au milieu des enfants de Juda, Cariatharbé, ville du père d'Énac, qui est la ville d'Hébron.

14. Et Caleb extermina de cette ville les trois fils d'Énac, Sésaï, Ahiman et Tholmaï de la race d'Énac;

15. Et montant de ce *lieu*, *il* marcha vers les habitants de Dabir, qui s'appelait auparavant Cariath-Sépher, c'est-à-dire la ville des lettres.

16. Et Caleb dit : Quiconque prendra et détruira Cariath-Sépher, je lui donnerai ma fille Axa en mariage.

17. Othoniel, fils de Cenez et frère de Caleb, moins âgé que lui, la prit, et Caleb lui donna sa fille Axa pour épouse.

18. Et lorsqu'ils marchaient ensemble, son mari lui conseilla de demander un champ à son père. Et Axa, qui était montée sur un âne, se mit à soupirer; et Caleb lui dit : Qu'avez-vous?

19. Elle lui répondit : Donnez-moi une bénédiction[1]. Vous m'avez donné une terre exposée au midi et aride; ajoutez-en une autre qui soit arrosée. Caleb lui donna donc une terre arrosée d'eau en haut et en bas.

20. Tel est l'héritage de la tribu des enfants de Juda, divisé selon ses familles.

21. Vers l'extrémité de la terre des enfants de Juda, le long des frontières d'Édom, du côté du midi, les villes sont Cabséel, Éder et Jagur,

22. Cina, Dimona, Adada,

23. Cadès, Asor, Jethnam,

24. Ziph, Télem, Baloth,

25. Asor la nouvelle et Carioth-Hesron, qui est la même qu'Asor,

26. Amam, Sama, Molada,

[1] C'est-à-dire une grâce, un présent.

27. Asergadda, Hassemon, Bethphélet,

28. Hasersual, Bersabée, Baziothia,

29. Baala, Jim, Ésem,

30. Eltholad, Cesil, Harma,

31. Siceleg, Médeména, Sensenna,

32. Lebaoth, Sélim, Aën et Rémon : en tout vingt-neuf villes avec leurs villages.

33. Et dans la plaine, Estaol, Saréa, Asena,

34. Zanoé et Engannim, Thaphua, Énaïm,

35. Jérimoth, Adullam, Socho, Azéca,

36. Saraïm, Adithaïm, Gedéra, Gedérothaïm : en tout quatorze villes avec leurs villages.

37. Sanan, Hadassa, Magdalgad,

38. Déléan, Masepha, Jecthel,

39. Lachis, Bascath, Églon,

40. Chebbon, Léheman, Cethlis,

41. Gidéroth, Bethdagon, Naama et Macéda : en tout seize villes avec leurs villages.

42. Labana, Éther, Asan,

43. Jephta, Esna, Nesib,

44. Céila, Achzib, Marésa : en tout neuf villes avec leurs villages.

45. Accaron avec ses bourgs et ses villages.

46. Depuis Accaron jusqu'à la mer, tout le pays vers Azot et ses villages.

47. Azot avec ses bourgs et ses villages, Gaza avec ses bourgs et ses villages, jusqu'au torrent d'Égypte, et la grande mer la termine.

48. Et dans les montagnes, Samir, Jéther, Socoth,

49. Danna, Cariathsenna, qui est la même que Dabir,

50. Anab, Istemo, Anim,

51. Gosen, Olon, Gilo : en tout onze villes avec leurs villages.

52. Arab, Ruma, Ésaan,

53. Janum, Beththaphua, Aphéca,

54. Athamatha, Cariatharbé, qui est la même qu'Hébron, et Sior : en tout neuf villes avec leurs villages.

55. Maon, Carmel, Ziph, Jota,

56. Jezraël, Jucadam, Zanoé,

57. Accaïn, Gabaa, Thamna : en tout dix villes avec leurs villages.

58. Halhul, Bessur, Gedor,

59. Mareth, Béthanoth, Eltecon : six villes avec leurs villages.

60. Cariathbaal, qui est la même que Cariathiarim, la ville des forêts, et Arebba : deux villes et leurs villages.

61. Dans le désert, Bétharaba, Meddin, Sachacha,

62. Nebsan, la ville du sel, et Engaddi : six villes et leurs villages.

63. Mais les enfants de Juda ne purent exterminer les Jébuséens qui habitaient à Jérusalem[1], et les Jébuséens ont habité à Jérusalem avec les enfants de Juda jusqu'à ce jour.

CHAPITRE XVI

Partage de la tribu d'Éphraïm.

1. Le partage échu par le sort aux enfants de Joseph fut depuis le Jourdain vis-à-vis de Jéricho, et des eaux de ce fleuve vers l'orient, le désert qui s'élève de Jéricho à la montagne de Béthel.

2. Il va de Béthel vers Luza, passe le long des confins d'Archi vers Atharoth,

3. Descend à l'occident jusqu'aux confins de Jephlet, jusqu'aux confins de la contrée inférieure de Béthoron, et jusqu'à Gazer, et finit à la grande mer.

[1] Les Israélites n'avaient pris que la ville basse. Ce fut David qui s'empara de la ville haute. (II Rois, v.)

4. Voilà ce que les enfants de Joseph, Manassé et Éphraïm, ont possédé [1].

5. La frontière des enfants d'Éphraïm divisés selon leurs familles dans la terre qu'ils possèdent est, vers l'orient, Atharothaddar, jusqu'à la contrée supérieure de Béthoron,

6. Et se termine à la mer. Machmethath regarde le septentrion, tourne à l'orient vers Thanathsélo;

7. Passe de l'orient jusqu'à Janoé; de Janoé descend jusqu'à Atharoth et à Naaratha, vient jusqu'à Jéricho, et se termine *au Jourdain*;

8. De Taphua passe vers la mer jusqu'à la vallée des Roseaux, et se termine à la mer Salée. Tel est l'héritage de la tribu des enfants d'Éphraïm divisés selon leurs familles.

9. Et il y eut des villes avec les villages de leur dépendance que l'on sépara du milieu de l'héritage des enfants de Manassé, pour les donner aux enfants d'Éphraïm.

10. Les enfants d'Éphraïm n'exterminèrent point les Chananéens qui habitaient dans Gazer; mais les Chananéens ont habité jusqu'à ce jour au milieu d'Éphraïm, et sont restés tributaires.

CHAPITRE XVII

Partage de la tribu de Manassé.

1. Voici le partage échu par le sort à la tribu de Manassé, qui *fut le* fils aîné de Joseph; à Machir, fils aîné [2] de Manassé et père de Galaad, qui fut un guerrier, et qui eut le pays de Galaad et de Basan,

2. Et au reste des enfants de Manassé, divisés selon leurs familles, aux enfants d'Abiézer, aux enfants d'Hélec, aux enfants d'Esriel, aux enfants de Séchem, aux enfants d'Hépher et aux enfants de Sémida. Ce sont là les enfants mâles de Manassé, fils de Joseph, divisés selon leurs familles.

3. Mais Salphaad, fils d'Hépher, fils de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé, n'avait point eu de fils, mais des filles seulement, dont voici les noms : Maala, Noa, Hégla, Melcha et Thersa.

4. Elles vinrent se présenter devant Éléazar, grand prêtre, devant Josué, fils de Nun, et les princes du peuple, en disant : Le Seigneur a ordonné par Moïse qu'on nous donnât des terres en partage au milieu de nos frères. Et Josué, selon l'ordre du Seigneur, leur donna des terres en partage au milieu des frères de leur père.

5. Ainsi la tribu de Manassé eut dix portions dans la terre, outre le pays de Galaad et de Basan, qui lui fut donné au delà du Jourdain.

6. Car les filles de Manassé eurent des terres pour leur héritage parmi les enfants de Manassé; et le pays de Galaad échut en partage aux autres enfants de Manassé.

7. La frontière de Manassé, depuis Aser, fut Machmethath, qui regarde Sichem, et elle s'étendait à droite le long des habitants de la fontaine de Taphua.

8. Car le territoire de Taphua était échu par le sort à Manassé; mais la ville de Taphua, qui est aux confins de Manassé, fut donnée aux enfants d'Éphraïm.

9. Cette frontière de Manassé descendait à la vallée des Roseaux vers le midi du torrent des villes d'Éphraïm, situées au milieu des villes de Manassé; elle venait depuis le septentrion du torrent, et allait se terminer à la mer.

10. Ainsi, ce qui est du côté du midi est à Éphraïm, et ce qui est du côté du septentrion est à Manassé, et la mer forme la limite de l'un et de l'autre; en sorte que du côté du septentrion ils s'unissent à la tribu d'Aser, et du côté du levant à la tribu d'Issachar.

11. Manassé eut pour héritage dans les tribus d'Issachar et d'Aser, Bethsan avec ses villages, Jéblaam avec ses villages, les habitants de Dor avec leurs bourgs, les habitants d'Endor avec leurs villages, les habitants de Thénac avec leurs villages, les habitants de Mageddo avec leurs villages, et la troisième partie de la ville de Nopheth.

12. Les enfants de Manassé ne purent détruire ces villes, mais les Chananéens commencèrent à habiter dans le pays [1].

13. Après que les enfants d'Israël se furent fortifiés, ils s'assujettirent les Chananéens et se les rendirent tributaires, mais ils ne les tuèrent pas.

14. Cependant les enfants de Joseph s'adressèrent à Josué, et lui dirent : Pourquoi ne m'avez-vous donné qu'une part [2] pour héritage, moi qui suis un peuple si nombreux, et que le Seigneur a béni [3]?

15. Josué leur dit : Si vous êtes un peuple si nombreux, montez à la forêt, et étendez-vous en abattant les bois dans le pays des Phérézéens et des Raphaïms, puisque *la montagne* d'Éphraïm est trop resserrée pour vous.

16. Les enfants de Joseph lui répondirent : Nous ne pourrons occuper le pays des montagnes, parce que les Chananéens qui habitent dans la plaine où est Bethsan avec ses villages, et Jezraël, qui est au milieu de la vallée, se servent de chars armés de faux.

17. Josué répondit à la maison de Joseph, Éphraïm et Manassé : Vous êtes un peuple nombreux, et vous avez de grandes forces. Vous ne vous contenterez pas d'une seule part;

18. Mais vous passerez à la montagne, et vous vous étendrez en abattant les arbres et en défrichant la forêt; et vous pourrez passer encore plus loin lorsque vous aurez exterminé les Chananéens, que vous dites avoir des chars armés de faux et être un peuple très-fort.

CHAPITRE XVIII

L'arche sainte est transportée à Silo. Description du reste du pays. Partage de Benjamin.

1. Tous les enfants d'Israël s'assemblèrent à Silo, et y dressèrent le tabernacle du témoignage [4]; et le pays leur était soumis.

2. Or il était resté sept tribus des enfants d'Israël qui n'avaient pas encore reçu leur partage.

3. Josué leur dit : Jusqu'à quand languirez-vous dans l'inaction, et n'entrerez-vous pas en possession de la terre que le Seigneur Dieu de vos pères vous a donnée [5]?

4. Choisissez trois hommes de chaque tribu, afin que je les envoie, qu'ils parcourent le pays, et qu'ils en fassent la description, selon le nombre de ceux qui doivent le posséder, et qu'ils me la présentent quand ils l'auront achevée.

5. Divisez entre vous la terre en sept parts; que Juda demeure dans ses limites du côté du midi, et la maison de Joseph du côté du septentrion.

6. Décrivez le reste de la terre qui n'est point à eux, et faites-en sept parts, et puis venez me trouver ici, afin que je tire vos partages au sort devant le Seigneur votre Dieu.

7. Car les lévites n'ont aucune part entre vous, parce que le sacerdoce du Seigneur est leur héritage. Quant à la tribu de Gad, à la tribu de Ruben, et à la demi-tribu de Manassé, elles avaient déjà reçu les terres qu'elles devaient posséder au delà du Jourdain à l'orient, et que Moïse, le serviteur du Seigneur, leur avait données.

8. Lorsque ces hommes se préparaient à partir pour aller faire la discription du pays, Josué leur donna cet ordre :

[1] C'est là le partage des enfants de Joseph en général. Ce qui suit est le partage d'Éphraïm en particulier.

[2] Et fils unique. Ainsi Jésus-Christ est appelé le premier-né de Marie, quoiqu'il fût son fils unique. (S. Luc., II, 7.)

[1] A s'y fortifier de nouveau.

[2] Autant de pays seulement qu'il en faut pour une tribu.

[3] C'est-à-dire, multiplié.

[4] Afin que l'arche se trouvât au milieu des tribus et plus près de Jérusalem, où elle devait dans la suite être placée pour toujours.

[5] Les Chananéens se maintenaient encore sur plusieurs points, d'où ils ne pouvaient être expulsés que par force.

Parcourez la contrée, faites-en la description, et revenez vers moi, afin que je tire ici à Silo vos partages au sort devant le Seigneur.

9. Étant donc partis, ils parcoururent avec soin la contrée, et la divisèrent en sept parts, qu'ils écrivirent dans un livre, et ils revinrent au camp à Silo trouver Josué,

10. Qui jeta le sort devant le Seigneur à Silo, et divisa la terre en sept parts pour les enfants d'Israël.

11. Le premier partage échu par le sort fut celui des enfants de Benjamin, distingués selon leurs familles, qui eurent pour leur part le pays situé entre les enfants de Juda et les enfants de Joseph.

12. Leur frontière vers le septentrion est le bord du Jourdain, d'où elle s'étend au côté septentrional de Jéricho. De là elle s'élève sur les pentes des montagnes, vers l'occident, et vient jusqu'au désert de Béthaven.

13. Elle passe ensuite vers le midi le long de Luza, qui s'appelle aussi Béthel. Elle descend à Atharothaddar, près de la montagne qui est au midi de la basse Béthoron;

14. Puis elle s'abaisse en tournant vers la mer au midi de la montagne qui regarde Béthoron du côté du midi, et elle se termine à Cariath-Baal, qui s'appelle aussi Cariathiarim, ville des enfants de Juda. C'est là son étendue vers la mer du côté de l'occident.

15. Du côté du midi cette frontière s'étend depuis Cariathiarim vers la mer, et vient jusqu'à la fontaine des eaux de Nephtoa.

16. Elle descend jusqu'à cette partie de la montagne qui regarde la vallée des enfants d'Ennom, et qui est du côté du septentrion, à l'extrémité de la vallée des Géants. Elle descend vers Géennom, c'est-à-dire vers la vallée d'Ennom, du côté des Jébuséens au midi, et elle vient jusqu'à la fontaine de Rogel.

17. Elle passe vers le septentrion, s'étend jusqu'à Ensémès, c'est-à-dire la fontaine du soleil.

18. Elle passe jusqu'aux terres élevées qui sont vis-à-vis de la montée d'Adommim. Elle descend vers Abenboën, c'est-à-dire la pierre de Boën, fils de Ruben, passe du côté du septentrion jusqu'aux campagnes, et descend dans la plaine.

19. Elle s'étend vers le septentrion au delà de Beth-Hagla, et se termine à l'extrémité septentrionale de la mer Salée, par le Jourdain, qui coule vers le midi,

20. Et la borne du côté de l'orient. Telles sont les limites et l'étendue du partage des enfants de Benjamin, divisés selon leurs familles.

21. Ses villes sont Jéricho, Beth-Hagla, la vallée de Casis,

22. Bétharaba, Samaraïm, Béthel,

23. Avim, Aphrata, Ophéra,

24. La ville d'Émona, Ophni et Gabée : en tout douze villes avec leurs villages.

25. Gabaon, Rama, Béroth,

26. Mesphé, Caphara, Amosa,

27. Récem, Jarephel, Tharéla,

28. Sèla, Éleph, Jébus, qui est la même que Jérusalem, Gabaath et Cariath : en tout quatorze villes avec leurs villages. Voilà ce que possèdent les enfants de Benjamin, divisés selon leurs familles.

CHAPITRE XIX

Partage des autres tribus. Portion de Josué.

1. Le second partage échu par le sort fut celui des enfants de Siméon, distingués selon leurs familles; et leur héritage,

2. Qui se trouve au milieu de celui des enfants de Juda, fut : Bersabée, Sabée, Molada,

3. Hasersual, Bala, Asem,

4. Eltholad, Béthul, Harma,

5. Siceleg, Bethmarchaboth, Hasersusa,

6. Bethlebaoth, Sarohen : en tout treize villes avec leurs villages.

7. Aïn, Remmon, Athar, Asan : quatre villes avec leurs villages;

8. Et tous les villages des environs de ces villes jusqu'à Baalath, Béer, Ramath du côté du midi. Tel est le partage des enfants de Siméon selon leurs familles,

9. Pris du territoire que possédaient les enfants de Juda, parce qu'il était trop grand pour eux. C'est pourquoi les enfants de Siméon reçurent leur partage au milieu de l'héritage de Juda [1].

10. Le troisième partage échu par le sort fut celui des enfants de Zabulon, distingués selon leurs familles. Leur frontière s'étendait jusqu'à Sarid,

11. Montait de la mer et de Mérala, et venait jusqu'à Debbaseth, et au torrent qui est vers Jéconam.

12. Elle retournait de Sared vers l'orient aux confins de Céseléthabor, s'avançait vers Dabereth, et montait vers Japhie.

13. De là elle passait jusqu'à l'orient de Gethhépher et Thacasim, s'étendait vers Remmon, Amthar et Noa,

14. Tournait au septentrion vers Hanathon, se terminait à la vallée de Jephtahel,

15. A Catheth, Naalol, Séméron, Jédala, Bethléhem : douze villes avec leurs villages.

16. Tel est l'héritage de la tribu des enfants de Zabulon, distribué selon leurs familles avec leurs villes et leurs villages.

17. Le quatrième partage échu par le sort fut celui de la tribu d'Issachar, distinguée par ses familles.

18. Il comprenait Jezraël, Casaloth, Sunem,

19. Hapharaïm, Séon, Anaharath,

20. Rabboth, Césion, Abès,

21. Rameth, Engannim, Enhadda, Bethphesès;

22. La frontière venait jusqu'à Thabor, Séhésima et Bethsamès, et se terminait au Jourdain, et tout le pays comprenait seize villes avec leurs villages.

23. *Tel est l'héritage des enfants d'Issachar, distingués par leurs familles avec leurs villes et leurs villages.*

24. Le cinquième héritage échu par le sort fut celui de la tribu des enfants d'Aser, distingués selon leurs familles.

25. Leur frontière fut Halcath, Chali, Béten, Axaph,

26. Elmélech, Amaad et Messal; et elle s'étendait jusqu'au Carmel vers la mer, et jusqu'à Sihor et Labanath;

27. Et elle retournait du côté de l'orient vers Bethdagon, passait jusqu'à Zabulon et à la vallée de Jephthaël vers l'aquilon, et jusqu'à Béthèmec et Néhiel. Elle s'étendait à gauche vers Cabul,

28. Abran, Rohob, Hamon, Cana, et jusqu'à la grande Sidon.

29. Elle retournait vers Horma jusqu'à la forte ville de Tyr, et jusqu'à Hosa, et elle se terminait à la mer au territoire d'Achziba;

30. Et comprenait Amma, Aphec et Rohob : en tout vingt-deux villes avec leurs villages.

31. Tel est l'héritage des enfants d'Aser, distingués selon leurs familles, avec leurs villes et leurs villages.

32. Le sixième partage échu par le sort fut celui des enfants de Nephthali, distingués selon leurs familles.

33. Leur frontière s'étendait de Héleph et d'Élon en Saananim et Adami, qui est aussi Néceb, et de Jebnaël jusqu'à Lécum, et se terminait au Jourdain;

34. Et elle retournait du côté de l'occident vers Azanotthabor. Elle allait de là vers Hucuca, passait vers Zabulon du côté du midi, vers Aser du côté de l'occident, et vers Juda du côté du Jourdain au soleil levant.

35. Les villes très-fortes étaient Assédim, Ser, Émath, Reccath, Généreth,

[1] Ils furent *divisés* et comme *dispersés* au milieu des enfants de Juda, ainsi que Jacob mourant l'avait prédit à Siméon. (Gen., XLIX, 7.)

36. Édéma, Arama, Asor,
37. Cédès, Édraï, Enhasor,
38. Jéron, Magdalel, Horem, Béthanath et Bethsamès : en tout dix-neuf villes avec leurs villages.
39. Tel est l'héritage de la tribu des enfants de Nephthali, distingués selon leurs familles; avec leurs villes et leurs villages.
40. Le septième partage échu par le sort fut celui de la tribu des enfants de Dan, distingués selon leurs familles.
41. Le pays de cette tribu contenait Sara, Esthaol, Hirsémès, c'est-à-dire, ville du soleil,
42. Sélébin, Aialon, Jéthela,
43. Élon, Themna, Acron,
44. Elthecé, Jebbéthon, Balaath,
45. Jud, Bané, Barach, Gethremmon,
46. Méjarcon et Arcon, avec ses confins qui regardent Joppé;
47. Et là se termine le partage. Mais les enfants de Dan, ayant marché contre Lésem, l'assiégèrent et la prirent; ils passèrent au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra, s'en rendirent maîtres et y habitèrent, l'appelant Lésem-Dan, du nom de leur père.
48. Tel est le partage que posséda la tribu des enfants de Dan, distingués selon leurs familles, avec leurs villes et leurs villages.
49. Et lorsque Josué eut achevé de faire les partages de la terre, en donnant à chaque tribu la part qui lui était échue par le sort, les enfants d'Israël donnèrent à Josué, fils de Nun, pour héritage au milieu d'eux,
50. Selon l'ordre du Seigneur, la ville qu'il leur demanda, Thamnath-Saraa, sur la montagne d'Éphraïm, et il y bâtit une ville où il demeura.
51. Voilà les héritages que partagèrent au sort le grand prêtre Éléazar, Josué, fils de Nun, et les princes des familles et des tribus des enfants d'Israël à Silo, devant le Seigneur, à la porte du tabernacle du témoignage. C'est ainsi qu'ils partagèrent la terre.

CHAPITRE XX

Villes de refuge assignées au delà et en deçà du Jourdain.

1. Après cela le Seigneur parla à Josué en ces termes : Parlez aux enfants d'Israël, et dites-leur :
2. Séparez pour les fugitifs les villes dont je vous ai parlé par Moïse,
3. *Afin que quiconque aura tué un homme involontairement s'y réfugie, et puisse échapper à la colère du plus proche parent, qui est le vengeur du sang.*
4. *Et lorsqu'il se sera réfugié dans une de ces villes,* il se présentera à la porte de la ville, et il exposera aux anciens tout ce qui peut justifier son innocence; et après cela ils le recevront, et lui donneront un lieu pour y demeurer.
5. Et si le vengeur du mort vient le poursuivre, ils ne le livreront point entre ses mains, parce qu'il a tué son prochain sans y penser, et qu'on ne saurait prouver que deux ou trois jours auparavant il ait été son ennemi.
6. Il demeurera dans cette même ville jusqu'à ce qu'il se soit présenté devant les juges, et leur ait rendu compte de son action, et jusqu'à la mort du grand prêtre qui sera en ce temps-là. Alors l'homicide reviendra, et rentrera dans la ville et dans la maison d'où il avait fui.
7. Ils marquèrent donc Cédès en Galilée sur la montagne de Nephthali, Sichem sur le mont d'Éphraïm, et Cariatharbé, qui se nomme aussi Hébron, et qui est sur la montagne de Juda.
8. Et au delà du Jourdain, vers l'orient de Jéricho, ils choisirent Bosor, qui est dans la plaine du désert de la tribu de Ruben, Ramoth en Galaad de la tribu de Gad, et Gaulon en Basan de la tribu de Manassé.
9. Ces villes furent établies pour tous les enfants d'Israël, et pour tous les étrangers qui habitaient parmi eux, afin que celui qui aurait tué un homme involontairement pût s'y réfugier, et n'être point tué par le parent du mort qui voudrait venger son sang, jusqu'à ce qu'il vînt se présenter et défendre sa cause devant le peuple.

CHAPITRE XXI

Villes données aux enfants d'Aaron et aux autres lévites.

1. Alors les princes des familles de Lévi vinrent trouver le grand prêtre Éléazar, Josué, fils de Nun, et les chefs des familles de chaque tribu des enfants d'Israël;
2. Et ils leur parlèrent à Silo dans le pays de Chanaan, et leur dirent : Le Seigneur a commandé par Moïse qu'on nous donnât des villes où nous puissions demeurer, avec leurs faubourgs, pour y nourrir nos troupeaux.
3. Les enfants d'Israël détachèrent donc des héritages dont ils étaient en possession, des villes avec leurs faubourgs, et les donnèrent aux lévites, selon que le Seigneur l'avait commandé.
4. Et le sort ayant été jeté pour la famille de Caath, treize villes des tribus de Juda, de Siméon et de Benjamin, échurent aux enfants du grand prêtre Aaron.
5. Dix villes des tribus d'Éphraïm, de Dan, et de la demi-tribu de Manassé, échurent aux autres enfants de Caath, c'est-à-dire aux lévites.
6. Le sort ayant été jeté pour les enfants de Gerson, treize villes des tribus d'Issachar, d'Aser, de Nephthali, et de la demi-tribu de Manassé en Basan, leur échurent en partage.
7. Et douze villes des tribus de Ruben, de Gad et de Zabulon, furent données aux enfants de Mérari, distribués selon leurs familles.
8. Les enfants d'Israël donnèrent aux lévites ces villes et leurs faubourgs, comme le Seigneur l'avait ordonné par Moïse, les partagèrent entre eux, selon qu'elles leur étaient échues par le sort.
9. Josué leur donna aussi des villes des tribus de Juda et de Siméon, dont voici les noms :
10. Aux enfants d'Aaron d'entre les familles de Caath de la race de Lévi, parce que le premier partage échu par le sort fut pour eux,
11. Cariatharbé, du père d'Énac, qui s'appelle maintenant Hébron, sur la montagne de Juda, avec les faubourgs dont elle est environnée.
12. Car il en avait donné les champs et les villages à Caleb, fils de Jéphoné, comme l'héritage qu'il devait posséder.
13. Il donna donc aux fils du grand prêtre Aaron la ville d'Hébron, l'une des villes de refuge avec ses faubourgs, Lobna avec ses faubourgs,
14. Jéther, Estemo,
15. Holon, Dabir,
16. Aïn, Jéta et Bethsamès avec leurs faubourgs, qui font neuf villes de deux tribus, comme il a été dit auparavant.
17. Et de la tribu des enfants de Benjamin, Gabaon, Gabaé,
18. Anathoth et Almon, quatre villes avec leurs faubourgs.
19. Ainsi treize villes en tout furent données avec leurs faubourgs aux enfants du grand prêtre Aaron.
20. Voici celles qui furent données aux autres familles des enfants de Caath, de la race de Lévi.
21. Ils eurent de la tribu d'Éphraïm Sichem, l'une des villes de refuge, avec ses faubourgs, sur la montagne d'Éphraïm; Gazer,
22. Cibsaïm et Béthoron avec leurs faubourgs : en tout quatre villes.
23. De la tribu de Dan, ils eurent aussi Eltheco, Gabathon,
24. Aialon et Gethremmon : quatre villes avec leurs faubourgs;

RETOUR DES ENVOYÉS DE LA TERRE PROMISE.

25. Et de la demi-tribu de Manassé, ils eurent deux villes avec leurs faubourgs, Thanach et Gethremmon.

26. Ainsi dix villes en tout, avec leurs faubourgs, furent données aux enfants de Caath, qui étaient dans un degré inférieur [1].

27. Il donna aussi de la demi-tribu de Manassé aux enfants de Gerson, de la race de Lévi, deux villes, Gaulon en Basan, l'une des villes de refuge, et Bosra, avec leurs faubourgs;

28. De la tribu d'Issachar, Césion, Dabereth,

29. Jaramoth et Engannim : quatre villes avec leurs faubourgs;

30. De la tribu d'Aser, Masal, Abdon,

31. Helcath et Rohob : quatre villes avec leurs faubourgs.

32. Il donna aussi, de la tribu de Nephthali, Cédès en Galilée, l'une des villes de refuge, Hammothdor et Carthan : trois villes avec leurs faubourgs.

33. Ainsi toutes les villes données aux familles de Gerson furent treize villes avec leurs faubourgs.

34. Il donna aussi de la tribu de Zabulon aux enfants de Mérari, lévites d'un degré inférieur, distingués selon leurs familles, Jecnam, Cartha,

35. Damna et Nahalol : quatre villes avec leurs faubourgs.

36. De la tribu de Ruben, au delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, Bosor, dans le désert, l'une des villes de refuge, et ces quatre villes avec leurs faubourgs : Misor, Jaser, Jethson et Méphaath.

37. De la tribu de Gad, il leur donna Ramoth en Galaad, l'une des villes de refuge, Manaïm, Hésebon et Jaser : quatre villes avec leurs faubourgs.

38. Les enfants de Mérari distingués selon leurs familles et leurs maisons reçurent en tout douze villes.

39. Ainsi toutes les villes qu'eurent les Lévites au milieu de l'héritage des enfants d'Israël, furent au nombre de quarante-huit

40. Avec leurs faubourgs; et elles furent toutes distribuées selon l'ordre des familles.

41. Le Seigneur Dieu donna ainsi aux Israélites toute la terre qu'il avait promis avec serment à leurs pères de leur donner, et ils la possédèrent, et l'habitèrent.

42. Il leur donna la paix avec tous les peuples qui les environnaient, et nul d'entre leurs ennemis n'osa leur résister; mais tous furent assujettis à leur puissance.

43. Il n'y eut pas une seule parole pour tout ce que Dieu leur avait promis de leur donner qui demeurât sans effet; mais tout fut exactement accompli.

CHAPITRE XXII

Retour des tribus de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé. Autel qu'ils élèvent sur le bord du Jourdain.

1. En ce même temps [2] Josué fit venir ceux des tribus de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé,

2. Et leur dit : Vous avez fait tout ce qu'avait ordonné Moïse, le serviteur du Seigneur; vous m'avez aussi obéi en toutes choses;

3. Et dans un si long temps [3] vous n'avez point abandonné vos frères jusqu'à ce jour, mais vous avez observé tout ce que le Seigneur votre Dieu vous a commandé.

4. Puis donc que le Seigneur votre Dieu a donné à vos frères le repos et la paix, selon qu'il l'avait promis, allez et retournez dans vos tentes et dans le pays dont Moïse, le serviteur du Seigneur, vous a donné la possession au delà du Jourdain.

5. Ayez soin seulement de garder exactement, et d'accomplir les commandements et la loi que Moïse, serviteur du Seigneur, vous a prescrite, afin que vous aimiez le Seigneur votre Dieu, que vous marchiez dans toutes ses voies, que vous observiez ses commandements, que vous vous attachiez à lui, et que vous le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme.

6. Et Josué les bénit, et les renvoya; et ils retournèrent à leurs tentes.

7. Or Moïse avait donné à la demi-tribu de Manassé les terres qu'elle devait posséder dans le pays de Basan; et Josué avait donné à l'autre moitié de cette tribu sa part de la terre promise, parmi ses frères, en deçà du Jourdain, vers l'occident. Josué, les renvoyant donc dans leurs tentes, après les avoir bénis,

8. Leur dit : Vous retournez dans vos maisons avec beaucoup de bien et de grandes richesses, ayant de l'argent, de l'or, de l'airain, du fer, et des vêtements de toutes sortes. Partagez avec vos frères [1] le butin que vous avez fait sur les ennemis.

9. Ainsi les enfants de Ruben et les enfants de Gad avec la demi-tribu de Manassé se séparèrent des enfants d'Israël qui étaient à Silo au pays de Chanaan, et se mirent en chemin pour retourner en Galaad, au pays qu'ils possédaient, et qui leur avait été accordé par Moïse, selon le commandement du Seigneur.

10. Et étant arrivés aux digues du Jourdain, dans le pays de Chanaan, ils bâtirent auprès du Jourdain un autel d'une grandeur immense.

11. Lorsque les enfants d'Israël eurent appris par des messagers fidèles que les enfants de Ruben et de Gad, et de la demi-tribu de Manassé, avaient bâti un autel au pays de Chanaan sur les digues du Jourdain, vis-à-vis des enfants d'Israël,

12. Ils s'assemblèrent tous à Silo, pour marcher contre eux et les combattre.

13. Et cependant ils envoyèrent vers eux au pays de Galaad Phinéès, fils du grand prêtre Éléazar,

14. Et dix des principaux du peuple avec lui, un de chaque tribu.

15. Ceux-ci étant venus trouver les enfants de Ruben, de Gad, et de la demi-tribu de Manassé, au pays de Galaad, leur dirent :

16. Voici ce que tout le peuple du Seigneur nous ordonne de vous dire : D'où vient que vous violez ainsi la loi [2]? Pourquoi avez-vous abandonné le Seigneur Dieu d'Israël en élevant un autel sacrilége, et vous éloignant de son culte?

17. N'est-ce pas assez que vous ayez péché à Béelphégor, et que la tache de ce crime demeure encore sur nous, après qu'un si grand nombre d'entre nous ont péri?

18. Et vous aujourd'hui vous abandonnez encore le Seigneur, et demain sa colère éclatera sur tout Israël.

19. Si vous croyez que la terre qui vous a été donnée en partage soit impure, passez à celle où est le tabernacle du Seigneur, et demeurez parmi nous; gardez-vous seulement de vous séparer du Seigneur, et de vous diviser d'avec nous, en bâtissant un autel contre l'autel du Seigneur notre Dieu.

20. N'est-ce pas ainsi qu'Achan, fils de Zaré, viola le commandement du Seigneur, dont la colère tomba ensuite sur tout le peuple d'Israël? Et cependant il avait péché tout seul. Et plût à Dieu que seul il eût péri après son crime!

21. Les enfants de Ruben et de Gad, et la demi-tribu de Manassé répondirent aux principaux d'Israël qui avaient été envoyés vers eux :

22. Le Seigneur, le Dieu très-fort, sait notre intention; il la sait, le Seigneur, le Dieu très-fort [3], et Israël la saura aussi. Si nous avons élevé cet autel par un esprit de désobéissance

[1] C'est-à-dire, simples lévites et non prêtres.
[2] Après la fin de la guerre.
[3] Pendant sept à huit ans.

[1] Avec ceux qui étaient demeurés au delà du Jourdain pour garder leurs villes.
[2] La loi défendait d'avoir plus d'un autel, et de sacrifier ailleurs que dans le tabernacle. (Deutéron., XII, 5.)
[3] Cette répétition est dans le style des Hébreux, et donne plus de force à la pensée.

et de révolte, que le Seigneur cesse de nous protéger, et qu'il nous punisse à l'instant même;

23. Si nous l'avons fait dans le dessein d'offrir dessus des holocaustes, des sacrifices et des victimes pacifiques, que Dieu nous en redemande compte, et nous juge.

24. La pensée, au contraire, qui nous est venue dans l'esprit, a été que vos enfants pourraient dire un jour à nos enfants : Qu'y a-t-il de commun entre vous et le Seigneur Dieu d'Israël?

25. O enfants de Ruben et de Gad, le Seigneur a mis le fleuve du Jourdain entre vous et nous comme les bornes qui nous divisent; et vous n'avez point de part avec le Seigneur; et que ce serait là un sujet à vos enfants de détourner les nôtres de la crainte du Seigneur. Nous avons donc cru qu'il était meilleur d'en user ainsi.

26. Et nous avons dit : Faisons un autel, non pour y offrir des holocaustes et des victimes;

27. Mais afin qu'il soit un témoignage entre nous et vous, et entre nos enfants et vos enfants, que nous voulons servir le Seigneur, et que nous avons le droit de lui offrir des holocaustes, des victimes et des hosties pacifiques; et qu'à l'avenir vos enfants ne disent pas à nos enfants : Vous n'avez point de part avec le Seigneur[1].

28. S'ils veulent leur parler ainsi, ils leur répondront : Voilà l'autel du Seigneur qu'ont élevé nos pères, non pour y offrir des holocaustes ou des sacrifices, mais pour être un témoignage entre vous et nous.

29. Dieu nous préserve d'un si grand crime de nous séparer du Seigneur, et d'abandonner ses traces, en bâtissant un autel pour y offrir des holocaustes, des sacrifices et des victimes, hors l'autel du Seigneur notre Dieu, qui a été dressé devant son tabernacle.

30. Phinéès, prêtre, et les principaux du peuple que les Israélites avaient envoyés avec lui, ayant entendu ces paroles, s'apaisèrent; et ils accueillirent avec une pleine satisfaction cette réponse des enfants de Ruben, de Gad, et de la demi-tribu de Manassé.

31. Alors Phinéès, prêtre, fils d'Éléazar, leur dit : Nous savons maintenant que le Seigneur est avec nous, puisque vous êtes si éloignés de cette prévarication, et que vous avez délivré les enfants d'Israël de la vengeance du Seigneur.

32. Après cela, ayant quitté les enfants de Ruben et de Gad, il revint avec les principaux du peuple, du pays de Galaad, au pays de Chanaan, vers les enfants d'Israël, et il leur fit son rapport.

33. Tous ceux qui l'entendirent en furent très-satisfaits. Les enfants d'Israël louèrent Dieu, et ils ne parlèrent plus de marcher contre leurs frères, pour les combattre, ni de ruiner le pays qu'ils possédaient.

34. Les enfants de Ruben et les enfants de Gad appelèrent l'autel qu'ils avaient élevé, l'autel qui nous rendra témoignage que le Seigneur est le vrai Dieu.

CHAPITRE XXIII

Josué exhorte les Israélites à observer la loi du Seigneur. Il les excite à la reconnaissance par le souvenir des bienfaits de Dieu, et les menace de sa colère, s'ils violent son alliance.

1. Or longtemps après que le Seigneur eut donné la paix à Israël[2], et qu'il lui eut assujetti toutes les nations qui l'environnaient, Josué, étant déjà vieux et fort avancé en âge[3],

2. Fit assembler tout Israël, les anciens, les princes, les chefs et les magistrats, et leur dit : Je suis vieux, et d'un âge fort avancé.

3. Vous voyez tout ce que le Seigneur votre Dieu a fait à

[1] C'est-à-dire, vous n'êtes point de son peuple; vous n'avez point de part à son alliance ni à sa religion.

[2] Environ huit ans après ce qui a été dit précédemment.

[3] Il avait cent dix ans ou environ.

toutes les nations qui vous environnent, de quelle sorte il a lui-même combattu pour vous;

4. Et comment il vous a partagé au sort toute cette terre, depuis la partie orientale du Jourdain jusqu'à la grande mer. Et quoique plusieurs nations restent encore,

5. Le Seigneur votre Dieu les exterminera et les détruira devant vous, et vous posséderez cette terre, selon qu'il vous l'a promis.

6. Fortifiez-vous seulement de plus en plus; et gardez avec soin tout ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse, sans vous en détourner ni à droite ni à gauche;

7. De peur que vous mêlant parmi ces peuples qui demeureront parmi vous, vous ne juriez au nom de leurs dieux, et que vous ne veniez à les servir et à les adorer.

8. Mais attachez-vous au Seigneur votre Dieu, ainsi que vous l'avez fait jusqu'à ce jour.

9. Alors le Seigneur votre Dieu exterminera devant vous ces nations grandes et puissantes, et nul ne pourra vous résister.

10. Un seul d'entre vous poursuivra mille de vos ennemis, parce que le Seigneur votre Dieu combattra lui-même pour vous, comme il l'a promis.

11. Prenez garde seulement, et ayez soin sur toutes choses d'aimer le Seigneur votre Dieu.

12. Si vous voulez vous attacher aux erreurs de ces peuples qui demeurent parmi vous, et vous unir avec eux par le mariage et par des liens d'amitié;

13. Sachez dès maintenant que le Seigneur votre Dieu ne les exterminera point devant vous; mais qu'ils deviendront à votre égard comme un piége et un filet, comme des pointes à vos côtés, et comme des épines dans vos yeux, jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous extermine de cette terre excellente qu'il vous a donnée.

14. Pour moi, voilà qu'aujourd'hui je vais entrer dans la voie de toute la terre, et vous devez considérer avec un cœur reconnaissant, que tout ce que le Seigneur avait promis de vous donner est arrivé, et qu'aucune de ses paroles n'a été vaine.

15. Comme donc Dieu a accompli tout ce qu'il vous avait promis, et que tout vous a réussi très-heureusement; ainsi il fera tomber sur vous tous les maux dont il vous a menacés, jusqu'à ce qu'il vous enlève et vous chasse de cette terre excellente qu'il vous a livrée,

16. Si vous violez l'alliance que le Seigneur votre Dieu a contractée avec vous, si vous servez et adorez des dieux étrangers; car alors la fureur du Seigneur éclatera promptement contre vous, et vous serez enlevés de l'excellente terre qu'il vous a donnée en partage.

CHAPITRE XXIV

Josué rappelle aux enfants d'Israël tout ce que Dieu a fait pour eux. Ils promettent de demeurer fidèles à sa loi. Mort de Josué et d'Éléazar.

1. Josué assembla toutes les tribus d'Israël à Sichem, et fit venir les anciens, les princes, les juges et les magistrats; ils se présentèrent devant le Seigneur[1];

2. Et il parla ainsi au peuple : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Vos pères, Tharé, père d'Abraham et de Nachor, dès le commencement ont habité au delà du fleuve[2], et ils ont servi des dieux étrangers.

3. Mais je tirai Abraham, votre père, de la Mésopotamie, et je l'amenai au pays de Chanaan. Je multipliai sa race.

4. Je lui donnai Isaac, et à Isaac je donnai Jacob et Ésaü. Je donnai en partage à Ésaü le mont de Séir; mais Jacob et ses enfants descendirent en Égypte.

5. J'envoyai depuis Moïse et Aaron. Je frappai l'Égypte par un grand nombre de miracles et de prodiges.

[1] C'est-à-dire, devant le tabernacle.

[2] De l'Euphrate.

6. Je vous fis sortir ensuite, vous et vos pères, de l'Égypte, et vous vîntes à la mer; et les Égyptiens poursuivirent vos pères avec des chariots et de la cavalerie jusqu'à la mer Rouge.

7. Alors les enfants d'Israël crièrent vers le Seigneur, qui mit des ténèbres entre vous et les Égyptiens, fit revenir la mer sur eux et les ensevelit. Vos yeux ont vu tout ce que j'ai fait en Égypte, et vous êtes restés longtemps dans le désert.

8. Et je vous ai introduits dans la terre des Amorrhéens, qui habitaient au delà du Jourdain. Lorsqu'ils vous combattaient, je les ai livrés entre vos mains; vous avez possédé leur pays, et vous les avez mis à mort.

9. Balac, fils de Séphor, roi de Moab, s'éleva alors et combattit Israël; et il envoya vers Balaam, fils de Béor, et le fit venir pour vous maudire.

10. Mais je ne voulus point l'écouter : je vous bénis, au contraire, par lui, et je vous délivrai de ses mains.

11. Vous avez passé le Jourdain, et vous êtes venus à Jéricho. Les habitants de cette ville vous ont combattu, les Amorrhéens, les Phérézéens, les Chananéens, les Héthéens, les Gergéséens, les Hévéens et les Jébuséens, et je les ai livrés entre vos mains.

12. J'ai envoyé devant vous des mouches piquantes, et j'ai chassé de leur pays deux rois des Amorrhéens; et ce n'a été ni par votre épée, ni par votre arc.

13. Je vous ai donné une terre que vous n'aviez point cultivée; des villes pour vous y retirer, que vous n'aviez point bâties; des vignes et des oliviers que vous n'aviez point plantés.

14. Maintenant donc craignez le Seigneur, et servez-le avec un cœur parfait et vraiment sincère. Otez du milieu de vous les dieux que vos pères ont adorés dans la Mésopotamie et dans l'Égypte, et servez le Seigneur.

15. Si vous croyez, au contraire, que c'est un mal de servir le Seigneur, le choix vous est laissé. Choisissez aujourd'hui ce qu'il vous plaira; et voyez qui vous devez plutôt servir, ou les dieux qu'ont servis vos pères dans la Mésopotamie, ou les dieux des Amorrhéens, au pays desquels vous habitez; mais moi et ma maison, nous servirons le Seigneur.

16. Et le peuple répondit : A Dieu ne plaise que nous abandonnions le Seigneur, et que nous servions des dieux étrangers!

17. C'est le Seigneur notre Dieu qui nous a tirés lui-même, nous et nos pères, du pays d'Égypte, de la maison de servitude, et qui a fait de grands prodiges devant nos yeux, et nous a gardés dans tout le chemin par où nous avons marché, et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé.

18. C'est lui qui a chassé toutes les nations, et les Amorrhéens qui habitaient le pays où nous sommes entrés. Nous servirons donc le Seigneur, parce que c'est lui qui est notre Dieu.

19. Josué répondit au peuple : Vous ne pourrez servir le Seigneur, parce que c'est un Dieu saint [1], un Dieu fort et jaloux, et il ne vous pardonnera point vos crimes et vos péchés.

20. Si vous abandonnez le Seigneur, et si vous servez des dieux étrangers, il se tournera contre vous; il vous affligera et vous ruinera, après tous les biens qu'il vous a faits.

21. Le peuple dit à Josué : Il n'en sera point ainsi; mais nous servirons le Seigneur.

22. Josué répondit au peuple : Vous êtes témoins que vous avez choisi vous-mêmes le Seigneur pour le servir. Ils lui répondirent : Nous en sommes témoins.

23. Otez donc maintenant du milieu de vous, ajouta-t-il, les dieux étrangers, et inclinez vos cœurs vers le Seigneur Dieu d'Israël.

24. Le peuple dit à Josué : Nous servirons le Seigneur notre Dieu, et nous obéirons à ses préceptes.

25. Josué fit donc alliance en ce jour avec le peuple, et lui représenta les préceptes et les jugements du Seigneur à Sichem.

26. Il écrivit aussi toutes ces choses dans le livre de la loi du Seigneur [2], et il prit une grande pierre, et il la plaça sous un chêne qui était dans le sanctuaire du Seigneur [3];

27. Et il dit à tout le peuple : Cette pierre que vous voyez vous servira de témoignage qu'elle a entendu toutes les paroles que le Seigneur vous a dites, de peur qu'à l'avenir vous ne vouliez le nier, et mentir au Seigneur votre Dieu.

28. Il renvoya ensuite le peuple, chacun dans ses terres.

29. Après cela Josué, fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut, âgé de cent dix ans [4];

30. Et ils l'ensevelirent dans la terre de son héritage, à Tamnathsaré, qui est située sur la montagne d'Éphraïm, vers la partie septentrionale du mont Gaas.

31. Israël servit le Seigneur pendant toute la vie de Josué et des anciens qui vécurent longtemps après Josué, et qui savaient toutes les œuvres que le Seigneur avait faites en Israël.

32. Ils ensevelirent aussi les ossements de Joseph, que les enfants d'Israël avaient emportés d'Égypte, à Sichem, dans une partie du champ que Jacob avait acheté des enfants d'Hémor, père de Sichem, pour cent jeunes brebis, et qui depuis appartint aux enfants de Joseph.

33. Éléazar, fils d'Aaron, mourut aussi, et ils l'ensevelirent à Gabaath, qui était à Phinéès, son fils, et qui lui avait été donnée sur la montagne d'Éphraïm.

[1] En appelant leur attention sur la sainteté de Dieu, il veut les exciter plus fortement à la fidélité.

[2] Le livre de la loi que Moïse avait mis dans l'arche. (Deutéron., XXXI, 26.)

[3] Dans la tente qu'on avait dressée pour y placer l'arche.

[4] Il avait gouverné Israël dix-sept ans.

LES JUGES

Ce livre est ainsi appelé parce qu'il contient l'histoire des treize Juges
que Dieu suscita pour commander aux Israélites avant l'établissement des Rois.
Samuel en est généralement regardé comme l'auteur.
Il comprend un espace d'environ trois cent dix-sept ans, depuis la mort de Josué jusqu'à celle de Samson.

CHAPITRE I

La tribu de Juda est nommée pour marcher à la tête des autres tribus. Défaite d'Adonibézec. Prise de Jérusalem. Plusieurs tribus épargnent les Chananéens.

1. Après la mort de Josué, les enfants d'Israël consultèrent le Seigneur, et lui dirent : Qui marchera à notre tête pour combattre les Chananéens, et qui sera notre chef dans cette guerre?

2. Le Seigneur répondit : Juda marchera devant vous; voici que j'ai livré le pays entre ses mains.

3. Et Juda dit à Siméon son frère : Venez m'aider à me rendre maître de la part qui m'est échue au sort, et à combattre les Chananéens; et ensuite j'irai vous aider à conquérir ce qui vous est échu. Et Siméon alla avec Juda.

4. Juda s'étant mis en marche, le Seigneur livra entre ses mains les Chananéens et les Phérézéens, et les enfants d'Israël taillèrent en pièces dix mille hommes à Bézec.

5. Ils trouvèrent à Bézec Adonibézec [1]. Ils le combattirent et ils défirent les Chananéens et les Phérézéens.

6. Adonibézec ayant pris la fuite, ils le poursuivirent, le prirent, et lui coupèrent les extrémités des mains et des pieds.

7. Alors Adonibézec dit : J'ai fait couper l'extrémité des mains et des pieds à soixante-dix rois [2] qui mangeaient sous ma table les restes de ce qu'on me servait. Dieu m'a traité comme j'ai traité les autres. Et ils l'amenèrent à Jérusalem, où il mourut.

8. Car les enfants de Juda ayant mis le siége devant Jérusalem, la prirent, taillèrent en pièces tout ce qu'ils y trouvèrent, et mirent le feu à toute la ville.

9. Ils descendirent ensuite pour combattre les Chananéens dans le pays des montagnes, vers le midi et dans la plaine.

10. Et Juda ayant marché contre les Chananéens qui habitaient à Hébron, dont le nom était autrefois Cariatharbé, défit Sésai, Ahiman, et Tholmai;

11. Et étant parti de là, il marcha contre les habitants de Dabir, qui s'appelait autrefois Cariath-Sépher, c'est-à-dire la ville des lettres.

12. Alors Caleb dit : Je donnerai Axa ma fille pour épouse à celui qui prendra et ruinera Cariath-Sépher [3].

13. Et Othoniel, fils de Cenez, frère puîné de Caleb, l'ayant prise, il lui donna pour épouse sa fille Axa.

[1] Nom qui signifie seigneur ou roi de Bézec.
[2] Chaque ville alors avait son roi.
[3] Ce fait, déjà rapporté par avance dans Josué, n'est arrivé en réalité qu'après sa mort, et c'est ici sa véritable place. (Jos., xv, 15.)

14. Et lorsque Axa était en chemin, Othoniel son mari l'avertit de demander un champ à son père. Axa donc étant montée sur un âne, commença à soupirer. Et Caleb lui dit : Qu'avez-vous?

15. Elle lui dit : Donnez-moi une bénédiction. Vous m'avez donné une terre aride, donnez-m'en une aussi où il y ait des eaux en abondance. Caleb donc lui donna une terre dont le haut et le bas étaient arrosés d'eau.

16. Or les enfants du Cinéen [1], allié de Moïse, montèrent de la ville des palmes [2] avec les enfants de Juda, au désert qui était échu en partage à cette tribu, et qui est vers le midi d'Arad; et ils habitèrent avec eux.

17. Juda s'en étant allé aussi avec son frère Siméon, ils défirent ensemble les Chananéens qui habitaient à Sephaath, et les passèrent au fil de l'épée. Et cette ville fut appelée Horma, c'est-à-dire anathème.

18. Juda prit aussi Gaza avec ses limites, Ascalon et Accaron avec leurs confins.

19. Le Seigneur fut avec Juda, et il se rendit maître des montagnes; mais il ne put détruire ceux qui habitaient dans la vallée, parce qu'ils avaient une grande multitude de chars armés de faux.

20. Et ils donnèrent, selon que Moïse l'avait ordonné, Hébron à Caleb, qui en extermina les trois fils d'Énac.

21. Mais les enfants de Benjamin ne tuèrent point les Jébuséens qui demeuraient à Jérusalem; et les Jébuséens demeurèrent à Jérusalem avec les enfants de Benjamin, comme ils y sont encore aujourd'hui.

22. La maison de Joseph marcha aussi contre Béthel, et le Seigneur était avec eux.

23. Car lorsqu'ils assiégeaient la ville, qui s'appelait auparavant Luza,

24. Ils virent un homme qui en sortait, et lui dirent : Montrez-nous par où l'on peut entrer dans la ville, et nous vous ferons miséricorde.

25. Cet homme le leur ayant montré, ils passèrent au fil de l'épée tout ce qui se trouva dans la ville, et conservèrent cet homme avec toute sa famille.

26. Celui-ci étant libre, s'en alla au pays d'Hetthim, où il bâtit une ville qu'il appela Luza, nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

27. Manassé aussi ne détruisit pas Bethsan et Thanac avec les villages qui en dépendent, ni les habitants de Dor, de Jéblaam et de Mageddo avec leurs villages; et les Chananéens commencèrent à demeurer avec eux.

[1] Jéthro, beau-père de Moïse.
[2] Jéricho.

CHATIMENT DE CORÉ, DATHAN ET ABIRON.

28. Lorsque Israël se fut fortifié, il les rendit tributaires; mais il ne voulut point les exterminer.

29. Éphraïm ne tua point aussi les Chananéens qui habitaient à Gazer; mais il demeura avec eux.

30. Zabulon n'extermina point les habitants de Cétron et de Naalol; mais les Chananéens demeurèrent au milieu d'eux, et ils devinrent leurs tributaires.

31. Aser n'extermina point non plus les habitants d'Accho, de Sidon, d'Ahalab, d'Achasib, d'Helba, d'Aphec, et de Rohob;

32. Et ils demeurèrent au milieu des Chananéens qui habitaient ce pays, et ils ne les tuèrent point.

33. Nephthali n'extermina point non plus les habitants de Bethsamès et de Béthanath; mais il demeura au milieu des Chananéens qui habitaient le pays; et ceux de Bethsamès et de Béthanath devinrent ses tributaires.

34. Les Amorrhéens tinrent les enfants de Dan resserrés dans la montagne, sans leur donner lieu de s'étendre en descendant dans la plaine;

35. Et ils habitèrent sur la montagne d'Harès, c'est-à-dire la montagne de l'argile, dans Aïalon et dans Salebim; mais la maison de Joseph étant devenue plus puissante, les Amorrhéens devinrent ses tributaires.

36. Et le pays des Amorrhéens eut pour limites la montée du Scorpion, Pétra et les lieux plus élevés.

CHAPITRE II

L'ange du Seigneur reprend les Israélites d'avoir épargné les Chananéens. Infidélité des Israélites depuis la mort de Josué.

1. Alors l'ange du Seigneur [1] vint de Galgala au lieu des pleurants, et il dit : Je vous ai tirés de l'Égypte, je vous ai fait entrer dans la terre que j'avais juré de donner à vos pères, et je vous ai promis de garder à jamais l'alliance que j'avais faite avec vous;

2. Mais à condition que vous ne feriez point d'alliance avec les habitants de ce pays, et que vous renverseriez leurs autels; et cependant vous n'avez point voulu écouter ma voix. Pourquoi avez-vous agi de la sorte?

3. C'est pour cette raison que je n'ai point voulu exterminer ces peuples devant vous; en sorte que vous les ayez pour ennemis, et que leurs dieux vous soient un sujet de ruine.

4. Lorsque l'ange du Seigneur disait ces paroles à tous les enfants d'Israël, ils élevèrent la voix et pleurèrent.

5. Et ce lieu fut appelé le lieu des Pleurants ou des Pleurs; et ils y immolèrent des hosties au Seigneur.

6. Josué renvoya donc le peuple, et les enfants d'Israël s'en allèrent chacun dans le pays qui leur était échu en partage, pour s'en rendre maîtres;

7. Et ils servirent le Seigneur tout le temps de la vie de Josué, et des anciens qui vécurent longtemps après lui, et qui savaient toutes les œuvres que le Seigneur avait faites en faveur d'Israël.

8. Or Josué, fils de Nun, serviteur du Seigneur, mourut âgé de cent dix ans,

9. Et on l'ensevelit dans l'héritage qui lui était échu à Thamnathsaré, sur la montagne d'Éphraïm, vers la partie septentrionale du mont Gaas [2].

10. Et toute cette génération ayant été réunie à ses pères, il s'en éleva d'autres qui ne connaissaient point le Seigneur, ni les merveilles qu'il avait faites en faveur d'Israël.

11. Alors les enfants d'Israël firent le mal en présence du Seigneur, et ils servirent Baal.

12. Ils abandonnèrent le Seigneur, le Dieu de leurs pères, qui les avait tirés de la terre d'Égypte; et ils servirent des dieux étrangers, les dieux des peuples qui demeuraient autour d'eux. Ils les adorèrent, et ils excitèrent la colère du Seigneur,

13. En l'abandonnant et en servant Baal et Astaroth.

14. Et le Seigneur, irrité contre Israël, les livra en proie aux mains de leurs ennemis, qui les prirent et les vendirent aux nations ennemies qui demeuraient autour d'eux, et ils ne purent résister à ceux qui les attaquaient.

15. Mais de quelque côté qu'ils voulussent aller, la main du Seigneur était sur eux, comme le Seigneur le leur avait dit et juré; et ils furent livrés à de grandes afflictions.

16. Et le Seigneur suscita des Juges, pour les délivrer des mains de ceux qui les opprimaient; mais ils ne voulurent pas non plus les écouter,

17. Se prostituant aux dieux étrangers et les adorant. Ils abandonnèrent bientôt la voie par laquelle leurs pères avaient marché; et après avoir entendu les préceptes du Seigneur, ils firent tout le contraire.

18. Lorsque Dieu leur avait suscité des Juges, il se laissait fléchir à sa miséricorde, pendant que ces Juges vivaient; il écoutait les gémissements des affligés, et les délivrait de l'épée de ceux qui ravageaient leur pays.

19. Mais après que le Juge était mort, ils retournaient à leurs désordres et faisaient des actions encore plus criminelles que leurs pères, en suivant des dieux étrangers, en les servant et les adorant. Ils n'abandonnaient point leurs égarements ni la voie malheureuse par laquelle ils avaient coutume de marcher.

20. Et la fureur du Seigneur s'alluma contre Israël, et il dit : Puisque ce peuple a violé l'alliance que j'avais faite avec ses pères, et qu'il a dédaigné d'entendre ma voix,

21. Je n'exterminerai point les nations que Josué a laissées lorsqu'il est mort,

22. Afin que j'éprouve par là si les enfants d'Israël gardent ou ne gardent pas la voie du Seigneur, et s'ils y marchent comme leurs pères y ont marché.

23. Le Seigneur laissa donc subsister toutes ces nations; il ne voulut point les détruire aussitôt, et il ne les livra point entre les mains de Josué.

CHAPITRE III

Servitude des Israélites sous Chusan; Othoniel est leur libérateur. Servitude sous Églon; Aod les en délivre. Samgar, troisième juge d'Israël.

1. Voici les peuples que le Seigneur laissa vivre, pour servir d'instruction aux Israélites et à tous ceux qui ne connaissaient point les guerres des Chananéens [1];

2. Afin que leurs enfants apprissent après eux à combattre leurs ennemis, et qu'ils s'accoutumassent à ces sortes de combats :

3. Les cinq princes des Philistins, tous les Chananéens, les Sidoniens et les Hévéens, qui habitaient sur le mont Liban, depuis la montagne de Baal-Hermon jusqu'à l'entrée d'Émath.

4. Le Seigneur les laissa pour éprouver ainsi Israël, et pour voir s'il obéirait ou s'il n'obéirait pas aux commandements du Seigneur, qu'il avait donnés à leurs pères par Moïse.

5. Les enfants d'Israël habitèrent donc au milieu des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens.

6. Ils épousèrent leurs filles, et donnèrent leurs filles en mariage à leurs fils, et ils adorèrent leurs dieux.

7. Ils firent le mal aux yeux du Seigneur, et ils oublièrent leur Dieu, adorant Baalim [2] et Astaroth.

8. Et le Seigneur, irrité contre Israël, les livra entre les

[1] Le même qui était apparu à Josué (Jos., v, 13), et qui parait venir de Galgala, comme pour les faire souvenir de l'alliance qu'ils y avaient renouvelée avec le Seigneur. Peut-être Josué lui-même.

[2] C'est comme une récapitulation de ce qui a déjà été rapporté à la fin du livre de Josué.

[1] Les guerres faites sous Josué, trente ans auparavant.

[2] C'est-à-dire les faux dieux.

mains de Chusan Rasathaïm, roi de Mésopotamie, auquel ils furent assujettis pendant huit ans.

9. Et ils crièrent vers le Seigneur; et il leur suscita un sauveur qui les délivra, savoir : Othoniel, fils de Cenez, frère puîné de Caleb.

10. L'Esprit du Seigneur fut en lui, et il jugea Israël. Il sortit pour combattre Chusan Rasathaïm, roi de Syrie; et le Seigneur le lui livra entre les mains, et il le défit.

11. Le pays demeura en paix durant quarante ans, et Othoniel, fils de Cenez, mourut.

12. Alors les enfants d'Israël commencèrent encore à faire le mal en présence du Seigneur, qui fortifia contre eux Églon, roi de Moab, parce qu'ils avaient fait le mal en sa présence.

13. Il unit les enfants d'Ammon et d'Amalec à Églon, qui, s'étant avancé, défit Israël, et se rendit maître de la ville des palmes.

14. Et les enfants d'Israël furent assujettis à Églon, roi de Moab, pendant dix-huit ans.

15. Après cela ils crièrent vers le Seigneur, et il leur suscita un sauveur nommé Aod, fils de Géra, fils de Jemini, qui se servait de la main gauche comme de la droite. Les enfants d'Israël envoyèrent par lui des présents à Églon, roi de Moab.

16. Aod se fit faire un glaive à deux tranchants, qui avait une garde de la longueur de la paume de la main, et il la mit sous son vêtement, à son côté droit[1].

17. Et il offrit ses présents à Églon, roi de Moab. Or Églon était très-gros.

18. Et Aod lui ayant offert ses présents, s'en retourna avec ses compagnons qui étaient venus avec lui.

19. Puis étant revenu de Galgala, où étaient les idoles, il dit au roi : J'ai un mot à vous dire en secret, ô prince. Le roi commanda le silence, et tous ceux qui étaient auprès de sa personne étant sortis,

20. Aod s'approcha du roi, qui était seul assis dans sa chambre d'été, et il lui dit : J'ai à vous dire une parole de la part de Dieu[2]. Aussitôt le roi se leva de son trône.

21. Et Aod étendit la main gauche, et prit le glaive qu'il avait à son côté droit, et le lui enfonça avec tant de force dans le ventre,

22. Que la poignée entra dans la blessure avec le fer, et se trouva arrêtée par l'épaisseur de la graisse. Aod ne retira point son glaive, mais le laissa dans le corps, à l'endroit où il avait frappé; et aussitôt tout ce qui était dans les entrailles se répandit au dehors.

23. Mais Aod ayant fermé à clef avec grand soin les portes de la chambre,

24. Sortit par la porte de derrière. Cependant les serviteurs du roi étant venus, trouvèrent la porte fermée; et ils dirent : Peut-être a-t-il quelque besoin dans sa chambre d'été?

25. Et après avoir attendu longtemps, jusqu'à en être troublés, voyant que personne n'ouvrait, ils prirent la clef, ouvrirent, et trouvèrent leur maître étendu mort à terre.

26. Tandis qu'ils étaient dans le trouble, Aod s'enfuit, et ayant franchi le lieu des idoles, d'où il était revenu, il arriva à Séirath.

27. Aussitôt il sonna de la trompette sur la montagne d'Éphraïm, et les enfants d'Israël descendirent avec Aod marchant à leur tête.

28. Et il leur dit : Suivez-moi, car le Seigneur a livré entre nos mains les Moabites nos ennemis. Les Israélites suivirent Aod, occupèrent les gués du Jourdain par où l'on passe au pays de Moab, et ne laissèrent passer aucun des Moabites.

29. Ils en tuèrent environ dix mille, tous hommes forts et vaillants. Et nul d'entre eux ne put échapper.

30. Et Moab fut humilié en ce jour-là sous la main d'Israël; et le pays demeura en paix pendant quatre-vingts ans.

31. Après Aod vint Samgar, fils d'Anath, qui tua six cents

[1] Il le mit au côté droit pour inspirer moins de défiance.

[2] Dieu m'a commandé de traiter une affaire avec vous.

Philistins avec un soc de charrue; et il fut aussi le défenseur d'Israël.

CHAPITRE IV

Servitude sous Jabin. Débora et Barac délivrent Israël. Défaite de Sisara. Il est tué par Jahel.

1. Après la mort d'Aod, les enfants d'Israël continuèrent encore à faire le mal aux yeux du Seigneur.

2. Et le Seigneur les livra entre les mains de Jabin, roi des Chananéens, qui régna dans Asor. Le général de son armée s'appelait Sisara, et il demeurait à Haroseth des Nations.

3. Les enfants d'Israël crièrent donc vers le Seigneur. Car Jabin avait neuf cents chariots armés de faux, et il les avait violemment opprimés pendant vingt ans.

4. Or il y avait en ce temps-là une prophétesse nommée Débora, femme de Lapidoth, laquelle jugeait le peuple.

5. Elle s'asseyait sous un palmier qu'on avait appelé de son nom, entre Rama et Béthel, sur la montagne d'Éphraïm; et les enfants d'Israël montaient vers elle pour faire juger tous leurs différends.

6. Elle envoya vers Barac, fils d'Abinoëm, de Cédés, de Nephthali, le fit venir, et lui dit : Le Seigneur Dieu d'Israël vous donne cet ordre : Allez, et menez l'armée sur la montagne de Thabor. Vous prendrez avec vous dix mille combattants des enfants de Nephthali, et des enfants de Zabulon.

7. Et je vous amènerai, au torrent de Cison, Sisara, général de l'armée de Jabin, avec ses chars et toutes ses troupes, et je les livrerai entre vos mains.

8. Barac lui répondit : Si vous venez avec moi, j'irai; si vous ne voulez pas venir avec moi, je n'irai pas.

9. Débora lui dit : Je veux bien aller avec vous; mais la victoire pour cette fois ne vous sera point attribuée, parce que Sisara sera livré entre les mains d'une femme. Débora partit donc aussitôt, et s'en alla à Cédés avec Barac.

10. Barac ayant fait venir ceux de Zabulon et de Nephthali, marcha avec dix mille combattants, accompagné de Débora.

11. Or Haber, Cinéen, s'était éloigné il y avait longtemps de ses autres frères, Cinéens, fils d'Hobab, allié de Moïse, et il avait dressé ses tentes jusqu'à la vallée appelée Sennim, et il était près de Cédés.

12. Et Sisara fut averti que Barac, fils d'Abinoëm, s'était avancé sur la montagne de Thabor.

13. Et il assembla ses neuf cents chariots armés de faux, et fit marcher toute son armée de Haroseth des Nations, au torrent de Cison.

14. Alors Débora dit à Barac : Levez-vous; c'est aujourd'hui que le Seigneur a livré Sisara entre vos mains; voilà que le Seigneur lui-même vous conduit. Barac descendit donc de la montagne de Thabor, et dix mille combattants avec lui.

15. Et le Seigneur frappa de terreur Sisara, tous ses chars et toutes ses troupes, et les livra au tranchant du glaive, en présence de Barac[1]; de sorte que Sisara, s'élançant de son char, s'enfuit à pied.

16. Barac poursuivit les chars qui s'enfuyaient et toute l'armée jusqu'à Haroseth des Nations; et toute cette multitude d'ennemis fut taillée en pièces, sans qu'il en restât un seul.

17. Or Sisara, fuyant, vint à la tente de Jahel, femme d'Haber, Cinéen. Car il y avait paix alors entre Jabin, roi d'Asor, et la maison d'Haber, Cinéen.

18. Jahel étant donc sortie à la rencontre de Sisara, lui dit : Entrez chez moi, mon seigneur; entrez, ne craignez pas. Il entra dans sa tente, et elle le couvrit d'un manteau.

19. Sisara lui dit : Donnez-moi, je vous prie, un peu d'eau,

[1] La frayeur dont il les frappa à la vue de Barac fut tellement grande, qu'ils demeurèrent livrés sans défense au tranchant du glaive.

parce que j'ai une grande soif. Elle lui apporta une outre de lait, et lui donna à boire; et elle remit le manteau sur lui.

20. Et Sisara lui dit : Tenez-vous à l'entrée de votre tente; et si quelqu'un vient vous interroger et vous dire : Y a-t-il quelqu'un ici? vous répondrez : Il n'y a personne.

21. Mais Jahel, femme d'Haber, ayant pris un des grands clous de sa tente, avec un marteau, entra lentement et en silence; et posant le clou sur la tempe de Sisara, elle le frappa avec son marteau, et lui perça la tête jusqu'à terre; et Sisara périt de la sorte, passant du sommeil à la mort.

22. Et voici que Barac arriva, poursuivant Sisara; et Jahel étant sortie au-devant de lui, lui dit : Venez, je vous montrerai l'homme que vous cherchez. Il entra chez elle, et il vit Sisara étendu mort, et le clou qui lui transperçait la tempe[1].

23. Dieu humilia donc en ce jour-là Jabin, roi de Chanaan, devant les enfants d'Israël.

24. Ceux-ci, croissant tous les jours et se fortifiant contre Jabin, roi de Chanaan, l'accablèrent jusqu'à ce qu'ils l'eurent entièrement détruit.

CHAPITRE V

Cantique de Débora.

1. En ce jour-là, Débora et Barac, fils d'Abinoëm, chantèrent ce cantique[2] :

2. Vous qui parmi les enfants d'Israël avez exposé volontairement votre vie au péril, bénissez le Seigneur.

3. Rois, écoutez; princes, prêtez l'oreille. C'est moi, c'est moi qui chanterai un cantique au Seigneur, qui consacrerai des hymnes au Seigneur Dieu d'Israël.

4. Seigneur, lorsque vous sortiez de Séir[3], et que vous passiez dans le pays d'Édom, la terre a tremblé, les cieux et les nuées ont répandu leurs eaux.

5. Les montagnes se sont écoulées devant la face du Seigneur, et le Sinaï en la présence du Seigneur Dieu d'Israël.

6. Au temps de Samgar, fils d'Anath; au temps de Jahel, les sentiers étaient devenus silencieux, et ceux qui avaient coutume d'y aller marchaient par des voies détournées.

7. Les forts avaient défailli en Israël; leur courage était abattu, jusqu'à ce que Débora se soit élevée, jusqu'à ce qu'il se soit élevé une mère en Israël.

8. Le Seigneur a choisi de nouveaux combats[4], et il a renversé lui-même les portes des ennemis, lorsqu'on ne voyait ni bouclier ni lance parmi les quarante mille soldats d'Israël.

9. Mon cœur aime les princes d'Israël. Vous qui vous êtes exposés volontairement au péril, bénissez le Seigneur.

10. Vous qui montez sur des ânesses éclatantes; vous qui remplissez les sièges de la justice; vous qui marchez dans le chemin; vous tous, parlez[5].

11. Là où les chars ont été brisés, où l'armée ennemie a été taillée en pièces, que là même on publie les justices du Seigneur et sa clémence envers les vaillants d'Israël : alors le peuple du Seigneur a paru aux portes[6], et il s'est acquis la puissance.

12. Levez-vous, levez-vous, Débora; levez-vous, levez-vous, et chantez un cantique. Levez-vous, ô Barac, prenez vos captifs, fils d'Abinoëm.

13. Les restes du peuple ont été sauvés : c'est le Seigneur qui a combattu dans ces braves.

14. Il s'est servi d'Éphraïm[7] pour les exterminer dans la

[1] Ce que l'Écriture loue dans Jahel, ce n'est pas le mensonge, léger d'ailleurs, qu'elle commet, mais le sang-froid et le courage héroïque qu'elle déploie dans une guerre légitime contre l'ennemi de son pays.

[2] On pense que Débora seule l'avait composé.

[3] A l'époque où Dieu donna sa loi sur le Sinaï.

[4] Pour vaincre les ennemis, il s'est servi d'une simple femme.

[5] Parlez, c'est-à-dire, bénissez aussi le Seigneur, vous tous, riches, magistrats, hommes du peuple.

[6] Aux portes des villes, pour y entrer et en sortir librement.

[7] C'est-à-dire de Josué, qui était de la tribu d'Éphraïm, et qui vainquit d'abord les Amalécites.

personne des Amalécites, et il s'est servi encore depuis de Benjamin[1] contre tes peuples, ô Amalec. Les princes sont descendus de Machir[2], et il en est venu de Zabulon pour mener l'armée au combat.

15. Les chefs d'Issachar ont été avec Débora, et ont suivi les traces de Barac, qui s'est jeté dans le péril comme s'il se fût précipité dans un abîme. Ruben était alors divisé contre lui-même, et les plus vaillants de cette tribu s'arrêtaient à disputer.

16. Pourquoi donc restez-vous entre deux limites à entendre les cris des troupeaux? Ruben étant divisé contre lui-même, les plus vaillants de cette tribu n'étaient occupés qu'à contester.

17. Galaad était en repos au delà du Jourdain; Dan s'occupait à ses vaisseaux; Aser demeurait sur le rivage de la mer, et se tenait dans ses ports.

18. Mais Zabulon et Nephthali ont exposé leur vie à la mort au pays de Meromé.

19. Les rois sont venus, et ont combattu; les rois de Chanaan ont combattu à Thanac, près des eaux de Mageddo, et ils n'ont pu remporter aucun butin.

20. On a combattu contre eux du haut du ciel : les étoiles, demeurant dans leur rang et dans leur cours ordinaire, ont combattu contre Sisara.

21. Le torrent de Cison a roulé leurs cadavres, le torrent de Cadumim, le torrent de Cison; ô mon âme, foule aux pieds ces braves.

22. Leurs chevaux se sont rompu la corne du pied dans l'impétuosité de leur course, les plus vaillants des ennemis fuyant à toute bride et se précipitant les uns sur les autres.

23. Malheur à la terre de Méroz, dit l'ange du Seigneur : malheur à ceux qui l'habitent, parce qu'ils ne sont point venus au secours du Seigneur, au secours des plus vaillants d'entre ses guerriers.

24. Bénie soit entre les femmes Jahel, femme d'Haber, Cinéen, et qu'elle soit bénie dans sa tente.

25. Il a demandé de l'eau, elle lui a donné du lait; elle lui a présenté de la crème dans une coupe digne d'un prince.

26. Elle a pris le clou de la main gauche, et de la droite le marteau des ouvriers; et, choisissant l'endroit de la tête de Sisara où elle porterait le coup, elle lui a traversé la tempe.

27. Il était à ses pieds, abattu et sans force; il expira après s'être roulé et agité devant elle, et il demeura étendu sur la terre, inanimé, dans un état misérable.

28. Regardant par ses fenêtres, sa mère poussait des gémissements, et de sa chambre elle criait : Pourquoi son char tarde-t-il à revenir? Pourquoi les pieds de ses coursiers sont-ils si lents?

29. Et la plus sage d'entre les femmes de Sisara répondit ainsi à sa belle-mère :

30. Peut-être partage-t-il maintenant les dépouilles, et choisit-on pour lui la plus belle d'entre les captives; on sépare du butin des vêtements de diverses couleurs pour les donner à Sisara, et on lui met en réserve des écharpes précieuses pour lui servir d'ornements.

31. Qu'ainsi périssent tous vos ennemis, Seigneur; mais que ceux qui vous aiment brillent comme le soleil lorsque ses rayons resplendissent au matin.

32. Et tout le pays demeura en paix pendant quarante ans.

CHAPITRE VI

Servitude des Israélites sous les Madianites. Gédéon est choisi de Dieu pour les délivrer. La toison.

1. Les enfants d'Israël firent encore le mal aux yeux du Seigneur, qui les livra pendant sept ans entre les mains des Madianites.

[1] C'est-à-dire d'Aod, qui était de la tribu de Benjamin.

[2] C'est-à-dire de la tribu de Manassé, dont Machir était le fils aîné.

2. Ils en furent tellement opprimés, qu'ils se réfugièrent dans les antres et dans les cavernes des montagnes, et dans les lieux les plus propres à la résistance.

3. Après que les Israélites avaient semé, les Madianites, les Amalécites et les autres peuples de l'Orient venaient sur leurs terres,

4. Y dressaient leurs tentes, ruinaient tous les grains en herbe jusqu'à l'entrée de Gaza, et ne laissaient aux Israélites rien de tout ce qui était nécessaire à la vie, ni brebis, ni bœufs, ni ânes.

5. Car ils venaient avec tous leurs troupeaux et avec leurs tentes; et cette multitude innombrable d'hommes et de chameaux, semblable à une nuée de sauterelles, remplissait tout et dévastait les lieux par où elle passait.

6. Israël fut donc extrêmement humilié sous Madian.

7. Et ils crièrent vers le Seigneur, lui demandant du secours contre les Madianites.

8. Alors le Seigneur leur envoya un prophète, qui leur dit: Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Je vous ai fait sortir d'Égypte, et je vous ai tirés de la maison de servitude;

9. Je vous ai délivrés de la main des Égyptiens, et de tous les ennemis qui vous affligeaient; j'ai chassé les Amorrhéens à votre entrée, je vous ai donné le pays qui était à eux,

10. Et j'ai dit: Je suis le Seigneur votre Dieu. Ne craignez point les dieux des Amorrhéens, dans le pays desquels vous habitez. Et vous n'avez point voulu écouter ma voix [1].

11. Et l'ange du Seigneur vint et s'assit sous un chêne qui était à Éphra, et qui appartenait à Joas, chef de la famille d'Ezri. Et comme Gédéon, son fils, était alors occupé à battre le blé dans le pressoir, et à le vanner, pour se sauver ensuite des incursions de Madianites,

12. L'ange du Seigneur lui apparut, et lui dit: Le Seigneur est avec vous, ô le plus fort d'entre les hommes [2]!

13. Gédéon lui répondit: D'où vient donc, mon Seigneur, je vous prie, que ces maux sont tombés sur nous, si le Seigneur est avec nous? Où sont ces merveilles qu'il a faites, que nous ont rapportées nos pères, en disant : Le Seigneur nous a tirés de l'Égypte. Et maintenant le Seigneur nous a abandonnés, et nous a livrés entre les mains des Madianites.

14. Alors le Seigneur [3] le regarda et lui dit: Allez dans cette force dont vous êtes rempli, et vous délivrerez Israël de la puissance des Madianites. Sachez que c'est moi qui vous ai envoyé.

15. Gédéon lui répondit: Hélas! mon Seigneur, comment, je vous prie, délivrerais-je Israël? Vous savez que ma famille est la dernière de Manassé, et que je suis le dernier dans la maison de mon père [4].

16. Le Seigneur lui dit: Je serai avec vous, et vous battrez les Madianites, comme s'ils n'étaient qu'un seul homme.

17. Gédéon repartit: Si j'ai trouvé grâce devant vous, faites-moi connaître par un signe que c'est vous qui me parlez [5].

18. Et ne vous retirez point d'ici jusqu'à ce que je revienne vers vous, et que j'apporte un sacrifice pour vous l'offrir. L'ange lui répondit: J'attendrai votre retour.

19. Gédéon étant donc entré chez lui, fit cuire un chevreau, et fit avec une mesure de farine des pains sans levain; et ayant mis la chair dans une corbeille, et le jus de la chair dans un vase, il apporta tout sous le chêne, et le lui offrit [6].

[1] Ce prophète qui excite le peuple au repentir est comme le précurseur de l'ange qui annonce la délivrance à Gédéon.

[2] Il est *le plus fort d'entre les hommes*, précisément parce que *le Seigneur est avec lui*. Ainsi l'archange dit à Marie : *Vous êtes pleine de grâce, le Seigneur est avec vous.*

[3] Sous la forme d'un homme, c'était Dieu par son Verbe qui parlait à Gédéon. Il le regarda d'un de ces regards intérieurs et profonds qui remplissent de grâce et de force.

[4] La force qui vient de Dieu rend l'homme humble et défiant de lui-même.

[5] Et que vous me parlez de la part de Dieu.

[6] Il le lui offrit en nourriture, le considérant comme un voyageur. Ce don ordinaire de l'hospitalité est changé en un sacrifice véritable et consumé par un feu miraculeux. A ce signe, Gédéon ne doute plus que ce ne soit Dieu qui lui parle.

20. L'ange du Seigneur lui dit: Prenez la chair et les pains sans levain, mettez-les sur cette pierre, et versez-y le jus; et lorsque Gédéon l'eut fait,

21. L'ange du Seigneur étendit l'extrémité de la verge qu'il tenait à la main, et toucha la chair et les pains sans levain; et aussitôt il sortit de la pierre un feu qui consuma la chair et les pains sans levain; et en même temps l'ange du Seigneur disparut de devant ses yeux.

22. Gédéon, voyant que c'était l'ange du Seigneur, dit : Hélas! Seigneur mon Dieu, j'ai vu l'ange du Seigneur face à face!

23. Le Seigneur lui dit : La paix soit avec vous. Ne craignez point; vous ne mourrez pas.

24. Gédéon éleva donc dans ce même lieu un autel au Seigneur, et l'appela la Paix du Seigneur, nom qu'il garde encore aujourd'hui. Et lorsqu'il était encore à Éphra, qui appartient à la famille d'Ezri,

25. Le Seigneur lui dit la nuit suivante: Prenez un taureau de votre père, et un autre taureau de sept ans, et renversez l'autel de Baal qui est à votre père, et coupez par le pied le bois qui est autour de l'autel.

26. Dressez aussi un autel au Seigneur votre Dieu sur le haut de cette pierre, sur laquelle vous avez offert votre sacrifice, et prenez le second taureau, que vous offrirez en holocauste sur un bûcher formé des arbres de ce bois que vous aurez coupé.

27. Gédéon ayant donc pris dix de ses serviteurs, fit comme le Seigneur lui avait commandé. Néanmoins, craignant la maison de son père et les hommes de la ville, il ne voulut rien faire pendant le jour, mais il accomplit cet ordre la nuit.

28. Et les habitants de la ville étant venus le matin, virent l'autel de Baal détruit, le bois coupé, et le second taureau offert sur l'autel qui venait d'être élevé.

29. Et ils se dirent les uns aux autres : Qui a fait cela? Et comme ils cherchaient partout l'auteur de cette action, on leur dit : C'est Gédéon, fils de Joas, qui a fait toutes ces choses.

30. Ils dirent donc à Joas : Faites venir ici votre fils, afin qu'il meure, parce qu'il a détruit l'autel de Baal, et qu'il en a coupé le bois sacré.

31. Joas leur répondit : Est-ce à vous de venger Baal et de combattre pour lui? Que celui qui est son ennemi meure avant que le jour de demain soit venu. Si Baal est Dieu, qu'il se venge de celui qui a détruit son autel.

32. Depuis ce jour Gédéon fut appelé Jérobaal, à cause de cette parole que Joas avait dite: Que Baal se venge de celui qui a renversé son autel.

33. Cependant tous les Madianites, les Amalécites et les peuples de l'Orient se rassemblèrent, et ayant passé le Jourdain, ils vinrent camper dans la vallée de Jezraël.

34. En même temps l'Esprit du Seigneur remplit Gédéon, qui, sonnant de la trompette, assembla toute la maison d'Abiézer, afin qu'elle le suivît.

35. Et il envoya des messagers dans toute la tribu de Manassé, qui le suivit aussi, et d'autres dans les tribus d'Aser, de Zabulon et de Nephthali, qui vinrent à sa rencontre.

36. Alors Gédéon dit à Dieu : Si vous voulez sauver Israël par ma main, comme vous l'avez dit,

37. Je mettrai cette toison dans l'aire, et si toute la terre demeurant sèche, la rosée ne tombe que sur la toison, je reconnaîtrai par là que vous vous servirez de ma main, selon que vous l'avez promis, pour délivrer Israël.

38. Et il fut fait ainsi. Et s'étant levé de grand matin, il pressa la toison, et remplit une coupe de la rosée qui en sortit.

39. Gédéon dit encore à Dieu : Que votre colère ne s'allume pas contre moi, si je fais encore une fois une épreuve en demandant un second signe sur la toison. Je vous prie, Seigneur, que toute la terre soit trempée de rosée, et que la toison seule demeure sèche.

LE SERPENT D'AIRAIN.

40. Le Seigneur fit cette nuit-là même ce que Gédéon avait demandé. La rosée tomba sur toute la terre, et la toison seule demeura sèche[1].

CHAPITRE VII

Gédéon avec trois cents hommes défait les Madianites.

1. Jérobaal, qui est le même que Gédéon, s'étant donc levé avant le jour, vint, accompagné de tout le peuple, à la fontaine nommée Harad. Or le camp des Madianites était dans la vallée, vers le côté septentrional d'une colline fort élevée.

2. Et le Seigneur dit à Gédéon : Vous avez avec vous un grand peuple; Madian ne sera point livré entre ses mains, de peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, et ne dise : C'est par mes propres forces que j'ai été délivré[2].

3. Parlez au peuple, et faites publier ceci devant tous : Quiconque a peur et est timide, qu'il s'en retourne. Et vingt-deux mille hommes du peuple se retirèrent de la montagne de Galaad et s'en retournèrent; et il n'en resta que dix mille.

4. Alors le Seigneur dit à Gédéon : Le peuple est encore en trop grand nombre. Menez-les près de l'eau, et là je les éprouverai. Celui dont je vous dirai : Qu'il aille avec vous, vous suivra; et celui que j'empêcherai d'aller, s'en retournera.

5. Et lorsque le peuple fut venu en un lieu où il y avait de l'eau, le Seigneur dit à Gédéon : Ceux qui auront pris de l'eau avec la langue, comme les chiens ont coutume de faire, placez-les d'un côté; et placez de l'autre ceux qui auront bu en mettant les genoux en terre.

6. Le nombre de ceux qui, prenant l'eau avec la main, la portèrent à leur bouche[3], fut de trois cents; tout le reste du peuple avait mis les genoux en terre pour boire.

7. Le Seigneur dit à Gédéon : Ce sera par les trois cents hommes qui ont pris de l'eau avec la langue que je vous délivrerai, et que je ferai tomber Madian entre vos mains. Que tout le reste du peuple retourne chez soi.

8. Gédéon, leur ayant commandé à tous de se retirer dans leurs tentes, prit des vivres et des trompettes selon le nombre de ceux qu'il gardait, et marcha avec ses trois cents hommes pour combattre les ennemis. Or le camp de Madian était en bas de la vallée.

9. La nuit suivante, le Seigneur dit à Gédéon : Levez-vous, et descendez dans le camp, parce que j'ai livré les Madianites entre vos mains.

10. Si vous craignez d'y aller seul, que Phara, votre serviteur, y aille avec vous.

11. Et lorsque vous aurez entendu ce que disent les ennemis, vos bras en deviendront plus forts, et vous descendrez avec plus d'assurance pour attaquer leur camp. Gédéon descendit donc avec son serviteur Phara, et alla dans l'endroit du camp où étaient les sentinelles de l'armée.

12. Or les Madianites, les Amalécites et tous les peuples de l'Orient étaient couchés de tous côtés dans la vallée, comme une multitude de sauterelles, avec des chameaux aussi nombreux que le sable qui est sur le rivage de la mer.

13. Et lorsque Gédéon se fut approché, il entendit un soldat qui contait un songe à un autre, et qui lui rapportait ainsi ce qu'il avait vu : J'ai eu un songe, disait-il, et il me semblait que je voyais comme un pain d'orge cuit sous la cendre, qui roulait en bas et descendait dans le camp des Madianites; et il y rencontra une tente, la frappa, l'ébranla et la renversa tout à fait par terre.

14. Celui à qui il parlait, lui répondit : Cela n'est pas autre chose que l'épée de Gédéon, fils de Joas, Israélite, parce que le Seigneur a livré en ses mains les Madianites avec toute leur armée[1].

15. Gédéon, ayant entendu ce songe et son interprétation, adora Dieu. Il retourna au camp d'Israël, et il dit aux siens : Levez-vous; car le Seigneur a livré entre nos mains le camp des Madianites.

16. Et ayant divisé ses trois cents hommes en trois bandes, il leur donna des trompettes à la main, et des vases de terre vides avec des lampes au milieu;

17. Et il leur dit : Faites ce que vous me verrez faire. J'entrerai par un des côtés du camp; et alors faites tout ce que je ferai.

18. Quand vous me verrez sonner de la trompette que j'ai à la main, sonnez de même de la trompette tout autour du camp, et criez tous ensemble : Au Seigneur et à Gédéon!

19. Gédéon entra, ainsi que les trois cents hommes qui étaient avec lui, par un des côtés du camp, au commencement de la veille du milieu de la nuit. Et ayant réveillé les gardes, ils commencèrent à sonner de la trompette, et à heurter leurs vases de terre l'un contre l'autre;

20. Et ayant sonné autour du camp en trois endroits différents, et brisant leurs vases, ils tinrent leurs lampes de la main gauche, et de la droite les trompettes dont ils sonnaient; et ils crièrent : L'épée du Seigneur et de Gédéon!

21. Chacun demeurait à son poste autour du camp des ennemis. Tout le camp des Madianites fut aussitôt en désordre; ils jetèrent de grands cris et s'enfuirent.

22. Et les trois cents hommes continuaient à sonner de la trompette, et le Seigneur tourna l'épée des ennemis contre eux-mêmes, et ils se tuaient les uns les autres.

23. Ceux qui échappèrent s'enfuirent jusqu'à Beth-Setta et jusqu'au bord d'Abelmehula en Tebbath. Et les enfants d'Israël des tribus de Nephthali, d'Aser, et tous ceux de la tribu de Manassé poursuivaient les Madianites en poussant de grands cris.

24. Et Gédéon envoya des courriers dans toute la montagne d'Éphraïm, pour dire au peuple : Descendez à la rencontre des Madianites, et emparez-vous des eaux jusqu'à Beth-Béra, et de tous les passages du Jourdain. Tous ceux d'Éphraïm criant donc aux armes, s'emparèrent des bords de l'eau et des passages du Jourdain jusqu'à Beth-Béra.

25. Et ayant pris deux chefs des Madianites, Oreb et Zeb, ils tuèrent Oreb au rocher d'Oreb, et Zeb au pressoir de Zeb; et ils poursuivirent les Madianites, ayant à la main les têtes d'Oreb et de Zeb, qu'ils portèrent à Gédéon au delà du Jourdain.

CHAPITRE VIII

Gédéon apaise les enfants d'Éphraïm. Il met à mort Zébée et Salmana. Il fait faire un éphod. Mort de Gédéon.

1. Alors les enfants d'Éphraïm lui dirent : Pourquoi nous avez-vous traités de cette sorte, de ne nous avoir pas fait avertir lorsque vous alliez combattre les Madianites? Et ils lui firent de vifs reproches, et en vinrent presque à la violence.

2. Gédéon leur répondit : Que pouvais-je faire qui égalât ce que vous avez fait? N'est-il pas vrai qu'une grappe de raisin d'Éphraïm vaut mieux que toutes les vendanges d'Abiézer[2]?

3. Le Seigneur a livré entre vos mains les princes de Madian, Oreb et Zeb. Qu'ai-je pu faire qui approchât de ce que vous avez fait? Leur ayant ainsi parlé, il apaisa leur colère prête à éclater contre lui[3].

[1] Ce signe donné à Gédéon était, d'après les saints Pères, une image prophétique du Verbe incarné, descendu comme une rosée céleste dans le sein d'une Vierge pour sauver le genre humain. (Ps. LXXI. — S. JÉRÔME.)

[2] Dieu se sert de ce qui est faible pour confondre ce qui est fort, afin que nul ne se glorifie devant lui. (I Cor., I, 28.)

[3] Ils burent dans le creux de leur main et comme en courant. Ainsi on reconnait les chrétiens, les vrais soldats de Jésus-Christ, à ce signe : Ils n'usent des biens d'ici-bas que comme en passant, sans y attacher leur cœur. (I Cor., VII, 31.)

[1] Ce qui prête à cette interprétation du soldat, c'est que le même mot en hébreu signifie à la fois *pain* et *gloire*.

[2] Proverbe du temps. Gédéon était de la famille d'Abiézer. Il veut dire : La plus belle part de la victoire n'est-elle pas pour vous? J'ai défait l'armée, mais vous, vous avez pris les chefs.

[3] Une réponse simple et douce brise la colère. (Prov. XV, 1.)

4. Et lorsque Gédéon fut venu au bord du Jourdain, il le traversa avec les trois cents hommes qui le suivaient, et qui, à cause de leur lassitude, ne pouvaient plus poursuivre les fuyards.

5. Il dit donc à ceux de Soccoth : Donnez, je vous prie, du pain à ceux qui sont avec moi, parce qu'ils sont épuisés, afin que nous puissions poursuivre les rois des Madianites, Zébée et Salmana.

6. Mais les principaux de Soccoth lui répondirent : C'est peut-être que vous tenez déjà enchaînés Zébée et Salmana, et c'est ce qui vous fait demander ainsi que nous donnions du pain à votre armée.

7. Gédéon leur répondit : Lors donc que le Seigneur aura livré entre mes mains Zébée et Salmana, je ferai déchirer vos corps avec les épines et les ronces du désert.

8. Étant parti de là, il vint à Phanuel; et il fit la même demande aux habitants du pays, qui lui firent la même réponse que ceux de Soccoth.

9. Et Gédéon leur répondit : Lorsque je serai revenu en paix et victorieux, j'abattrai cette tour.

10. Or Zébée et Salmana se reposaient avec le reste de leur armée; car il n'était resté à ce peuple d'Orient que quinze mille hommes de toutes leurs troupes, cent vingt mille hommes ayant péri, tous guerriers portant les armes.

11. Et Gédéon montant par le pays de ceux qui habitaient dans les tentes du côté oriental de Nobé et de Jecbaa, alla fondre sur l'armée des ennemis, qui se croyaient en assurance et ne soupçonnaient aucun péril.

12. Zébée et Salmana s'enfuirent aussitôt, et, toute leur armée étant en désordre, Gédéon les poursuivit et les prit tous deux.

13. Et il revint du combat avant le lever du soleil.

14. Il prit un jeune homme de Soccoth; il lui demanda les noms des principaux et des anciens de Soccoth, et il en écrivit soixante-dix-sept.

15. Étant venu ensuite à Soccoth, il dit aux habitants de la ville : Voici Zébée et Salmana au sujet desquels vous m'avez insulté, en disant : C'est peut-être que vous tenez déjà Zébée et Salmana en votre pouvoir, et c'est pourquoi vous demandez que nous donnions du pain à vos soldats qui sont las et épuisés.

16. Ayant donc pris les anciens de la ville de Soccoth, il leur brisa le corps avec des épines et des ronces du désert[1].

17. Il abattit aussi la tour de Phanuel après avoir tué les habitants de la ville.

18. Il dit ensuite à Zébée et à Salmana : Comment étaient ceux que vous avez tués au mont Thabor? Ils lui répondirent : Ils étaient comme vous, et l'un d'eux paraissait un fils de roi.

19. Gédéon ajouta : C'étaient mes frères et les enfants de ma mère. Vive le Seigneur! si vous leur aviez sauvé la vie, je ne vous tuerais pas maintenant.

20. Et il dit à Jéther, son fils aîné : Allez, tuez-les. Mais Jéther ne tira point son épée, car il craignait, parce qu'il était encore enfant.

21. Zébée et Salmana dirent donc à Gédéon : Venez vous-même, et frappez-nous; car c'est l'âge qui donne la force à l'homme. Gédéon se leva, et tua Zébée et Salmana; et il prit les ornements et les bulles dont on pare le cou des chameaux des rois.

22. Alors tous les enfants d'Israël dirent à Gédéon : Régnez sur nous, vous, votre fils, et le fils de votre fils; parce que vous nous avez délivrés de la main des Madianites.

23. Gédéon leur répondit : Je ne régnerai point sur vous, ni moi ni mon fils; mais ce sera le Seigneur qui régnera sur vous[2].

24. Et il ajouta : Je ne vous demande qu'une chose : Donnez-moi les pendants d'oreilles que vous avez eus des dépouilles. Car les Ismaélites avaient coutume de porter des pendants d'oreilles en or.

[1] On les étouffa sous des épines. Un châtiment exemplaire était nécessaire pour prévenir dans la suite de pareilles trahisons.

[2] Gédéon refuse la royauté, et rappelle que c'est Dieu même qui est le véritable roi de son peuple.

25. Ils lui répondirent : Nous vous les donnerons volontiers. Et étendant un manteau sur la terre, ils jetèrent dessus les pendants d'oreilles qu'ils avaient eus des dépouilles.

26. Et le poids de ces pendants d'oreilles que Gédéon avait demandés fut de mille sept cents sicles d'or, sans les ornements, les colliers, et les vêtements de pourpre que les rois de Madian avaient coutume de porter, et sans les carcans d'or des chameaux.

27. Et Gédéon en fit un éphod[1], qu'il mit dans sa ville d'Éphra. Et tout Israël tomba dans l'idolâtrie à cause de cet éphod[2], qui devint un sujet de ruine pour Gédéon et pour toute sa maison[3].

28. Les Madianites furent donc humiliés devant les enfants d'Israël, et ils ne purent plus lever la tête; mais tout le pays demeura en paix pendant les quarante années du gouvernement de Gédéon.

29. Après cela, Jérobaal, fils de Joas, revint habiter dans sa maison;

30. Et il eut soixante-dix fils qui étaient nés de lui, parce qu'il avait plusieurs femmes;

31. Et sa femme de second rang, qu'il avait à Sichem, eut de lui un fils nommé Abimélech.

32. Et Gédéon, fils de Joas, mourut dans une heureuse vieillesse, et il fut enseveli dans le sépulcre de Joas, son père, à Éphra, qui appartenait à la famille d'Ezri.

33. Après la mort de Gédéon, les enfants d'Israël se détournèrent du culte de Dieu, et ils se prostituèrent à l'idolâtrie de Baal. Ils firent alliance avec Baal, afin qu'il fût leur dieu,

34. Et ils oublièrent le Seigneur leur Dieu, qui les avait délivrés des mains de tous leurs ennemis, dont ils étaient environnés.

35. Ils n'usèrent point de miséricorde envers la maison de Gédéon appelé Jérobaal, pour tout le bien qu'il avait fait à Israël.

CHAPITRE IX

Abimélech se fait déclarer roi. Les Sichimites lui dressent des embûches. Il prend Sichem. Il est tué au siége de Thèbes.

1. Or Abimélech, fils de Jérobaal, alla à Sichem vers les frères de sa mère, et il leur parla ainsi qu'à tous ceux de sa famille du côté de sa mère, et leur dit :

2. Dites à tous les habitants de Sichem : Lequel est le meilleur pour vous, ou d'être dominés par soixante-dix hommes, tous enfants de Jérobaal, ou de n'avoir qu'un seul homme qui vous commande? Et de plus, considérez que je suis votre chair et votre sang.

3. Tous les parents de sa mère parlèrent ainsi de lui à tous les habitants de Sichem, et ils gagnèrent leur cœur à Abimélech, en leur disant : C'est notre frère.

4. Et ils lui donnèrent soixante-dix sicles d'argent tirés du temple de Baalberith. Avec cet argent Abimélech leva une troupe de misérables et de vagabonds qui le suivirent.

5. Et il vint à la maison de son père à Éphra, et il tua les soixante-dix fils de Jérobaal, ses frères, sur une même pierre[4]; il ne resta que Joatham, le plus jeune fils de Jérobaal, qui fut caché.

6. Alors tous les habitants de Sichem et toutes les familles de la ville de Mello s'étant rassemblés, allèrent et établirent roi Abimélech, près du chêne qui était à Sichem.

[1] Vêtement sacerdotal réservé au grand prêtre.

[2] Plus tard il fut donné comme ornement aux prêtres des faux dieux.

[3] A cause du mauvais usage qu'on en fit et auquel involontairement il donna occasion.

[4] C'était sans doute ou un lieu destiné pour le supplice des criminels, ou une espèce d'autel consacré à Baal, sur lequel Abimélech voulut venger l'injure faite à ce faux dieu par Gédéon.

7. Lorsqu'on eut annoncé cette nouvelle à Joatham, il vint au sommet de la montagne de Garizim; et là, se tenant debout et élevant la voix, il cria et dit : Écoutez-moi, habitants de Sichem, comme vous voulez que Dieu vous écoute.
8. Un jour[1] les arbres s'assemblèrent pour sacrer un roi sur eux : et ils dirent à l'olivier : Commande-nous.
9. Il leur répondit : Puis-je abandonner la richesse de mon huile dont se servent les dieux et les hommes, pour venir m'établir en dignité parmi les arbres?
10. Les arbres dirent alors au figuier : Viens, et règne sur nous.
11. Il leur répondit : Puis-je abandonner ma douceur et mes fruits délicieux, pour aller m'établir en dignité parmi le reste des arbres?
12. Les arbres s'adressèrent ensuite à la vigne : Viens, et commande-nous.
13. Elle leur répondit : Puis-je abandonner mon vin, qui réjouit Dieu et les hommes, pour m'établir en dignité parmi le reste des arbres?
14. Enfin tous les arbres dirent au buisson : Viens, commande-nous.
15. Il leur répondit : Si vous m'établissez véritablement votre roi, venez, et reposez-vous sous mon ombre; si vous ne le voulez pas, que le feu sorte du buisson, et dévore les cèdres du Liban.
16. Maintenant donc, si c'est avec raison et sans péché que vous avez établi Abimélech votre roi; si vous avez bien agi envers Jérobaal et sa maison; si vous avez reconnu, comme vous deviez, les bienfaits de celui qui a combattu pour vous,
17. Et qui a exposé sa vie à tant de périls pour vous délivrer de la main des Madianites;
18. Vous qui maintenant vous élevez contre la maison de mon père; vous qui avez tué ses soixante-dix fils sur une même pierre; qui avez établi Abimélech, fils de sa servante, roi des habitants de Sichem, parce qu'il est votre frère;
19. Si donc vous avez agi avec raison et sans injustice envers Jérobaal et sa maison, aujourd'hui réjouissez-vous en Abimélech, et qu'il se réjouisse en vous.
20. Mais si vous avez agi contre toute justice, que le feu sorte d'Abimélech, et consume les habitants de Sichem et la ville de Mello, et qu'il dévore Abimélech.
21. Lorsqu'il eut ainsi parlé il s'enfuit, et s'en alla à Béra, où il demeura, parce qu'il craignait Abimélech, son frère.
22. Abimélech régna trois ans sur Israël.
23. Mais le Seigneur envoya un mauvais esprit[2] entre Abimélech et les habitants de Sichem, qui commencèrent à le détester,
24. Et à imputer à Abimélech leur frère, et aux principaux des Sichimites qui l'avaient soutenu, le crime du meurtre des soixante-dix fils de Jérobaal et l'effusion de leur sang.
25. Ils lui dressèrent des embûches au sommet des montagnes; et pendant qu'ils attendaient son arrivée, ils commettaient des brigandages et pillaient les passants. Et on l'annonça à Abimélech.
26. Or Gaal, fils d'Obed, vint avec ses frères, et passa à Sichem. A son arrivée, les habitants de Sichem, reprenant confiance,
27. Sortirent dans la campagne, ravageant les vignes, foulant aux pieds les raisins; et chantant et dansant, ils entrèrent dans le temple de leur dieu; et au milieu du festin et des coupes, ils maudissaient Abimélech;
28. Et Gaal, fils d'Obed, criait à haute voix : Qui est Abimélech, et qu'est-ce que Sichem, pour que nous lui soyons assujettis? N'est-il pas le fils de Jérobaal? Et il établit Zebul, son serviteur, sur la maison d'Hémor, père de Sichem. Pourquoi donc servirons-nous Abimélech?
29. Plût à Dieu que quelqu'un me donnât l'autorité sur ce peuple pour exterminer Abimélech! Et l'on vint dire à Abimélech : Assemblez une grande armée, et venez.
30. Zebul, gouverneur de la ville, ayant entendu ces discours de Gaal, fils d'Obed, fut très-irrité;
31. Et il envoya secrètement des messagers à Abimélech, et lui fit dire : Voilà que Gaal, fils d'Obed, est venu à Sichem avec ses frères, et il veut s'emparer de la ville contre vous.
32. Venez donc de nuit avec les troupes que vous avez; tenez-vous caché dans la campagne,
33. Et le matin, au lever du soleil, attaquez la ville. Gaal sortira contre vous avec son peuple, faites-lui alors ce que vous pourrez.
34. Abimélech ayant donc marché de nuit avec toute son armée, dressa des embuscades près de Sichem, en quatre endroits.
35. Et Gaal, fils d'Obed, sortit de la ville, et se tint à l'entrée de la porte. Or Abimélech se leva du lieu de l'embuscade avec toute son armée.
36. Lorsque Gaal vit cette foule, il dit à Zebul : Voyez quelle multitude descend des montagnes? Zebul lui répondit : Ce sont les ombres des montagnes que vous prenez pour des têtes d'hommes, et vous êtes le jouet d'une illusion.
37. Gaal lui dit de nouveau : Voilà que tout un peuple descend du milieu de ces hauteurs, et une grande troupe vient par le chemin qui regarde le chêne.
38. Zebul lui répondit : Où est maintenant cette audace avec laquelle vous disiez : Qui est Abimélech, pour nous assujettir à lui? N'est-ce pas là le peuple que vous méprisiez? Sortez donc, et combattez-le.
39. Gaal sortit donc à la vue de tout le peuple de Sichem, et combattit Abimélech.
40. Mais Abimélech le mit en fuite, le poursuivit, et le força de se réfugier dans la ville; et beaucoup des siens périrent jusqu'à la porte de Sichem.
41. Abimélech s'arrêta à Ruma, mais Zebul chassa de la ville Gaal et ses gens, et ne souffrit plus qu'il y demeurât.
42. Le jour suivant, le peuple sortit dans la campagne. Lorsqu'on l'eut annoncé à Abimélech,
43. Il prit son armée, la divisa en trois corps, et dressa une embuscade dans la plaine. Voyant que les habitants sortaient de la ville, il se leva de l'embuscade, et se précipita sur eux,
44. Les attaquant avec ses troupes, et tenant la ville assiégée. Les deux autres corps de son armée poursuivaient les ennemis, qui fuyaient çà et là dans la campagne.
45. Or Abimélech attaqua la ville durant tout le jour; et, l'ayant prise, il tua tous les habitants, et la détruisit de telle sorte, qu'il sema du sel sur le lieu où elle était.
46. A cette nouvelle, ceux qui habitaient dans la tour de Sichem entrèrent dans le temple de leur dieu Berith, où ils avaient fait alliance avec lui; et c'est de là que ce lieu, qui était très-fort, avait pris son nom.
47. Abimélech, ayant appris de son côté que ceux de cette tour s'y étaient réunis tous ensemble,
48. Monta sur la montagne de Selmon avec tout son peuple; et saisissant une hache, il coupa une branche d'arbre, et la mettant sur son épaule, il dit à ses compagnons : Ce que vous me voyez faire, faites-le promptement.
49. Coupant donc à l'envi des branches d'arbre, ils suivaient leur chef; et environnant la forteresse, ils l'incendièrent; et il arriva que mille personnes, hommes et femmes, qui habitaient dans cette tour de Sichem, périrent par la fumée et par le feu.
50. De là, Abimélech marcha vers la ville de Thèbes, qu'il investit et assiégea.
51. Or il y avait au milieu de la ville une haute tour, où les hommes et les femmes, et tous les principaux de la ville s'étaient réfugiés; ayant fermé et barricadé la porte, ils

[1] C'est ici le plus ancien apologue qui existe. Joatham vivait bien des siècles avant Ésope. Menenius Agrippa se servit, pour ramener le peuple romain au devoir, d'un apologue qui n'est pas, pour le fond, sans analogie avec celui-ci. (Tit. Liv. l. II, c. xxx.)
[2] L'esprit de discorde, que Dieu permit par un effet de sa justice.

étaient montés sur le haut de la tour, se défendant par les créneaux.

52. Abimélech, au pied de la tour, combattait vaillamment; et, s'approchant de la porte, il s'efforçait d'y mettre le feu.

53. Et voilà qu'une femme, jetant d'en haut un fragment de meule, frappa Abimélech à la tête, et lui brisa le crâne.

54. Il appela aussitôt son écuyer, et lui dit : Tirez votre épée, et tuez-moi, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme. L'écuyer, obéissant à son ordre, le tua.

55. Abimélech mort, tous ceux d'Israël qui étaient avec lui retournèrent dans leurs demeures.

56. Et Dieu rendit à Abimélech le mal qu'il avait fait contre son père, en tuant ses soixante-dix frères.

57. Les Sichimites reçurent aussi la punition de ce qu'ils avaient fait; et la malédiction de Joatham, fils de Jérobaal, tomba sur eux.

CHAPITRE X

Thola et Jaïr juges d'Israël. Nouvelle servitude sous les Philistins et sous les Ammonites.

1. Après Abimélech, Thola, fils de Phua, oncle paternel d'Abimélech, *qui était de la tribu d'Issachar, et qui demeurait à Samir, dans la montagne d'Éphraïm*, devint chef *en* Israël.

2. Et il jugea Israël vingt-trois ans, et il mourut et fut enseveli à Samir.

3. Jaïr, de Galaad, lui succéda; et il fut juge en Israël pendant vingt-deux ans.

4. Il avait trente fils, qui montaient sur trente poulains d'ânesses[1]; ils étaient princes de trente villes, au pays de Galaad, qui jusqu'à ce jour sont appelées de son nom, Havoth-Jaïr, c'est-à-dire les villes de Jaïr.

5. Et Jaïr mourut, et fut enseveli au lieu appelé Camon.

6. Mais les enfants d'Israël, ajoutant de nouveaux crimes aux anciens, firent le mal aux yeux du Seigneur, et servirent les idoles de Baal et d'Astaroth, et les dieux de Syrie et de Sidon, de Moab, des enfants d'Ammon et des Philistins; ils abandonnèrent le Seigneur, et cessèrent de l'adorer.

7. Le Seigneur, irrité contre eux, les livra entre les mains des Philistins et des enfants d'Ammon.

8. Et tous ceux qui habitaient au delà du Jourdain, dans le pays des Amorrhéens, qui est en Galaad, furent affligés et cruellement opprimés pendant dix-huit ans;

9. De sorte que les enfants d'Ammon, ayant traversé le Jourdain, ravageaient les tribus de Juda, de Benjamin et d'Éphraïm, et Israël se trouva dans une extrême affliction.

10. Les Israélites crièrent donc vers le Seigneur, et lui dirent : Nous avons péché contre vous, parce que nous avons abandonné le Seigneur notre Dieu, et que nous avons servi Baal.

11. Et le Seigneur leur dit : Est-ce qu'autrefois les Égyptiens, les Amorrhéens, les enfants d'Ammon, les Philistins,

12. Les Sidoniens, les Amalécites et les Chananéens ne vous ont pas opprimés? Et quand vous avez crié vers moi, ne vous ai-je pas délivrés de leurs mains?

13. Et cependant vous m'avez abandonné, et vous avez adoré des dieux étrangers. C'est pourquoi désormais je ne vous délivrerai plus.

14. Allez, et invoquez les dieux que vous avez choisis; qu'eux-mêmes vous délivrent au temps de l'affliction.

15. Les enfants d'Israël dirent au Seigneur : Nous avons péché. Punissez-nous vous-même comme il vous plaira; seulement, à cette heure, délivrez-nous.

16. En parlant ainsi, ils jetèrent hors de leurs terres toutes les idoles des dieux étrangers, et ils adorèrent le Seigneur Dieu, qui fut touché de leur misère.

[1] C'était chez les Hébreux une monture de distinction et d'honneur. Jésus-Christ voulut en faire usage à son entrée dans Jérusalem. (S. Luc, XIX, 30.)

17. Cependant les enfants d'Ammon s'étant assemblés avec de grands cris, dressèrent leurs tentes dans le pays de Galaad; et les enfants d'Israël s'étant assemblés de leur côté pour les combattre, campèrent à Maspha.

18. Alors les princes de Galaad se dirent les uns aux autres : Le premier d'entre nous qui commencera à combattre contre les enfants d'Ammon, sera le chef du peuple de Galaad.

CHAPITRE XI

Jephté choisi pour chef des Israélites. Défaite des Ammonites. Vœu de Jephté.

1. Il y avait en ce temps un homme de guerre très-vaillant, Jephté de Galaad, fils de Galaad et d'une courtisane.

2. Or Galaad, son père, eut de sa femme d'autres fils, qui, devenus grands, chassèrent Jephté, en disant : Vous ne pouvez être héritier dans la maison de notre père, parce que vous êtes né d'une autre mère.

3. Jephté, les fuyant donc et évitant leur rencontre, demeura au pays de Tob. Des hommes qui n'avaient rien, et qui vivaient de brigandages, s'assemblèrent près de lui; et ils le suivaient comme leur chef.

4. En ces jours, les enfants d'Ammon combattaient Israël.

5. Et comme ils le pressaient vivement, les anciens de Galaad allèrent trouver Jephté au pays de Tob, pour le faire venir à leur secours.

6. Et ils lui dirent : Venez, et soyez notre chef pour combattre les enfants d'Ammon.

7. Jephté leur répondit : N'est-ce pas vous qui me haïssiez et qui m'avez chassé de la maison de mon père? Et maintenant vous venez à moi, contraints par la nécessité.

8. Les principaux de Galaad lui dirent : La raison qui nous conduit vers vous maintenant, c'est que vous marchiez avec nous, que vous combattiez les enfants d'Ammon, et que vous soyez le chef de tous ceux qui habitent en Galaad.

9. Jephté reprit : Si vous venez véritablement vers moi pour que je combatte avec vous les enfants d'Ammon, et que le Seigneur me les livre entre les mains, serai-je votre chef?

10. Ils lui répondirent : Le Seigneur qui nous entend est témoin entre vous et nous que nous voulons accomplir ce que nous promettons.

11. Jephté alla donc avec les principaux de Galaad, et tout le peuple le choisit pour chef. Jephté déclara toutes ses intentions en présence du Seigneur à Maspha;

12. Et il envoya des députés au roi des enfants d'Ammon pour lui dire de sa part : Qu'y a-t-il entre vous et moi? Pourquoi êtes-vous venu m'attaquer et ravager mon pays?

13. Le roi des Ammonites leur répondit : C'est parce qu'Israël, lorsqu'il est monté d'Égypte, m'a pris mon pays depuis les confins d'Arnon jusqu'à Jaboc et jusqu'au Jourdain. Rendez-le-moi donc maintenant, et soyons en paix.

14. Jephté donna de nouveau ses ordres aux députés, et leur commanda de dire au roi des Ammonites :

15. Voici ce que dit Jephté[1] : Israël n'a pris ni le pays de Moab, ni le pays des enfants d'Ammon;

16. Mais, lorsqu'il sortit d'Égypte, il marcha à travers le désert jusqu'à la mer Rouge, et il vint à Cadès.

17. Et il envoya des ambassadeurs au roi d'Édom, et lui fit dire : Laissez-moi passer par votre pays. Le roi d'Édom ne voulut point acquiescer à ses prières. Il envoya également vers le roi de Moab, qui, lui aussi, dédaigna de lui livrer passage. Il demeura donc à Cadès.

18. Il côtoya le pays d'Édom et le pays de Moab; il vint par

[1] Jephté établit le droit des Israélites par trois titres incontestables : le droit de conquête légitime, une possession paisible de trois cents ans, et la concession faite à leurs pères par Dieu en vertu de son souverain domaine.

L'ANGE APPARAIT A BALAAM.

le côté oriental du pays de Moab, et il campa au delà d'Arnon, et il ne voulut pas entrer sur les confins de Moab; car Arnon est la frontière de la terre de Moab.

19. Israël envoya donc des ambassadeurs vers Séhon, roi des Amorrhéens, qui habitait à Hésebon, pour lui dire : Laissez-nous passer par votre terre jusqu'au Jourdain.

20. Séhon, méprisant comme les autres la demande d'Israël, lui refusa de passer par ses frontières; et, ayant assemblé une multitude innombrable, il marcha contre les Israélites à Jasa, et s'opposa à eux de toutes ses forces.

21. Mais le Seigneur le livra entre les mains d'Israël avec toute son armée, et Israël le défit et se rendit maître de toutes les terres des Amorrhéens qui habitaient en cette contrée,

22. Et de tout ce qui était renfermé dans leurs limites depuis Arnon jusqu'à Jaboc, et depuis le désert jusqu'au Jourdain.

23. Ainsi le Seigneur Dieu d'Israël a ruiné les Amorrhéens, Israël son peuple les combattant; et vous prétendez maintenant posséder la terre qui lui appartient?

24. Ne croyez-vous pas être en droit de posséder ce qui appartient à Chamos votre dieu? Il est bien juste que nous possédions ce que le Seigneur notre Dieu s'est acquis par ses victoires.

25. Êtes-vous au-dessus de Balac, fils de Séphor, roi de Moab? ou pouvez-vous montrer qu'il se soit plaint d'Israël, et qu'il lui ait déclaré la guerre,

26. Tant qu'Israël a habité dans Hésebon et dans ses villages, dans Aroër et dans les villages qui en dépendent, et dans toutes les villes qui sont le long du Jourdain, pendant trois cents ans? Pourquoi, pendant tout ce temps, n'avez-vous jamais rien revendiqué?

27. Ce n'est donc point moi qui vous fais injure; mais c'est vous qui agissez mal contre moi, en me déclarant une guerre injuste. Que le Seigneur soit l'arbitre de cette journée, et qu'il décide entre Israël et les enfants d'Ammon.

28. Mais le roi des enfants d'Ammon ne voulut point se rendre à ce que Jephté lui avait fait dire par ses ambassadeurs.

29. L'Esprit du Seigneur se répandit donc sur Jephté; et, parcourant tout le pays de Galaad, de Manassé, de Maspha, de Galaad, il passa jusqu'aux enfants d'Ammon;

30. Et il fit un vœu au Seigneur, en disant : Si vous livrez les enfants d'Ammon entre mes mains,

31. Celui qui le premier sortira du seuil de ma maison et s'avancera à ma rencontre, lorsque je reviendrai victorieux du pays des enfants d'Ammon, je l'offrirai en holocauste au Seigneur[1].

32. Jephté passa ensuite chez les enfants d'Ammon pour les combattre; et le Seigneur les livra entre ses mains.

33. Il frappa d'une grande plaie vingt villes, depuis Aroër jusqu'à Mennith, et jusqu'à Abel qui est planté de vignes; et les enfants d'Ammon furent humiliés par les enfants d'Israël.

34. Or Jephté, revenant de Maspha dans sa maison, sa fille unique, car il n'avait point d'autre enfant qu'elle, vint au-devant de lui en dansant au son des tambours.

35. Jephté, l'ayant vue, déchira ses vêtements, et lui dit : Hélas! ma fille, vous m'avez trompé et vous vous êtes trompée vous-même; car j'ai fait un vœu au Seigneur, et je ne puis faire autre chose que ce que j'ai promis.

36. Sa fille lui répondit : Mon père, si vous avez fait vœu au Seigneur, faites de moi tout ce que vous avez promis, après qu'il vous a accordé la vengeance et la victoire sur vos ennemis.

37. Et elle dit à son père : Accordez-moi seulement la demande que je vous fais : Laissez-moi aller sur les montagnes pendant deux mois, afin que je pleure ma virginité avec mes compagnes.

38. Il lui répondit : Allez; et il l'envoya pendant ces deux mois. Elle alla donc avec ses compagnes et ses amies, et elle pleurait sa virginité sur les montagnes.

39. Les deux mois accomplis, elle revint vers son père, et il fit ce qu'il avait promis à l'égard de sa fille[1], qui, en effet, demeura vierge. De là vint en Israël la coutume, qui s'est toujours observée depuis,

40. Que les filles d'Israël s'assemblent une fois l'année, pour pleurer la fille de Jephté de Galaad durant quarante jours.

[1] Ce vœu, en lui-même, était téméraire et illicite; Jephté n'aurait dû ni le faire ni encore moins l'accomplir. (S. Jérôme, S. Augustin.) Ce que l'Écriture loue en lui (Hébr., xi. — Eccli., xlvi), c'est la droiture de ses intentions, sa grandeur d'âme et la générosité avec laquelle il sacrifie ce qu'il a de plus cher.

CHAPITRE XII

Guerre contre Éphraïm. Mort de Jephté. Abesan, Ahialon et Abdon, juges d'Israël.

1. Or il s'éleva tout à coup une sédition dans Éphraïm; car les hommes de cette tribu, passant vers le septentrion, dirent à Jephté : Pourquoi, allant combattre les enfants d'Ammon, n'avez-vous point voulu nous appeler, afin que nous marchions avec vous? Nous allons mettre le feu à votre maison.

2. Jephté leur répondit : J'avais, moi et mon peuple, un grand différend avec les enfants d'Ammon; je vous ai appelés pour me donner du secours, et vous ne l'avez pas voulu.

3. Voyant cela, j'ai mis mon âme dans ma main[2]; j'ai marché contre les enfants d'Ammon, et le Seigneur les a livrés entre mes mains. En quoi ai-je mérité que vous vous éleviez contre moi pour me combattre?

4. Jephté ayant donc fait assembler tous les hommes de Galaad, combattit Éphraïm; et les hommes de Galaad battirent ceux d'Éphraïm, qui avaient dit : Galaad est un fugitif d'Éphraïm, qui demeure au milieu d'Éphraïm et de Manassé.

5. Mais ceux de Galaad se saisirent des gués du Jourdain par où Éphraïm devait repasser; et lorsque quelqu'un d'Éphraïm, fuyant de la bataille, venait sur le bord de l'eau et disait : Je vous prie de me laisser passer, ceux de Galaad lui demandaient : N'êtes-vous pas Éphratéen? Et s'il répondait : Non,

6. Ils lui répliquaient : Dites donc Schibboleth, qui signifie un épi. Mais comme il prononçait Sibboleth, parce qu'il ne pouvait pas bien exprimer la première lettre de ce nom, ils le prenaient aussitôt et le tuaient au passage du Jourdain; de sorte qu'il y eut quarante-deux mille hommes d'Éphraïm qui périrent en ce jour.

7. Jephté de Galaad jugea donc Israël pendant six ans, et il mourut, et fut enseveli dans sa ville en Galaad.

8. Après lui, Abesan de Bethléhem fut juge d'Israël.

9. Il avait trente fils et autant de filles, qu'il maria hors de chez lui; il donna à ses trente fils autant d'épouses, qu'il admit dans sa maison; et ayant jugé Israël pendant sept ans,

10. Il mourut, et fut enseveli dans Bethléhem.

11. Ahialon de Zabulon lui succéda, et il jugea Israël pendant dix ans;

12. Et il mourut, et fut enseveli dans Zabulon.

13. Après lui, Abdon, fils d'Illel, de Pharaton, fut juge d'Israël.

14. Il eut quarante fils, et de ces fils trente petits-fils, qui montaient tous sur soixante-dix poulains d'ânesses. Il jugea Israël pendant huit ans;

15. Et il mourut, et fut enseveli à Pharaton, au pays d'Éphraïm, sur la montagne d'Amalec.

[1] Plusieurs savants interprètes pensent qu'elle ne fut pas mise à mort, mais vouée au culte du Seigneur et au service du temple par une consécration perpétuelle de sa virginité. (Estius, Bergier.)

[2] Pour dire : Je me suis exposé au danger, j'ai risqué ma vie. Locution proverbiale qu'on retrouve dans l'Écriture. (1 Rois, xix, 6; xxviii, 21.)

CHAPITRE XIII

Servitude des Israélites sous les Philistins. Un ange apparaît à Manué. Naissance de Samson.

1. Les enfants d'Israël commirent encore le mal aux yeux du Seigneur, qui les livra entre les mains des Philistins pendant quarante ans [1].

2. Or il y avait un homme de Saraa, de la race de Dan, nommé Manué, dont l'épouse était stérile.

3. Et l'ange du Seigneur apparut à cette femme, et lui dit : Vous êtes stérile et sans enfants; mais vous concevrez et vous mettrez au monde un fils.

4. Gardez-vous donc de boire du vin, ou rien de ce qui peut enivrer, et de manger rien d'impur [2],

5. Parce que vous concevrez et vous mettrez au monde un fils dont le rasoir ne touchera point la tête : car il sera Nazaréen [3], consacré à Dieu dès son enfance et dès le sein de sa mère, et c'est lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins.

6. Étant donc venue vers son mari, elle lui dit : Un homme de Dieu s'est présenté à moi, ayant le visage d'un ange et un aspect terrible. Je lui ai demandé qui il était, d'où il venait, et comment il s'appelait; et il n'a pas voulu me le dire.

7. Mais voici ce qu'il m'a dit : Vous concevrez et vous mettrez au monde un fils. Prenez donc bien garde de boire du vin, ou rien de ce qui peut enivrer, et de manger rien d'impur; car l'enfant sera Nazaréen, consacré à Dieu dès son enfance et dès le sein de sa mère jusqu'au jour de sa mort.

8. C'est pourquoi Manué pria le Seigneur, et dit : Seigneur, je vous prie que l'homme de Dieu que vous avez envoyé vienne de nouveau, afin qu'il nous apprenne ce que nous devons faire de cet enfant qui doit naître.

9. Le Seigneur exauça la prière de Manué; et l'ange de Dieu apparut encore à sa femme, lorsqu'elle était assise dans les champs. Manué, son mari, n'était pas alors avec elle. Et lorsqu'elle eut vu l'ange,

10. Elle se hâta et courut l'annoncer à son mari, en lui disant : Voilà que ce même homme que j'avais vu auparavant m'est encore apparu.

11. Manué se leva et suivit son épouse. Et venant vers cet homme, il lui dit : Est-ce vous qui avez parlé à cette femme? Il lui répondit : C'est moi.

12. Manué lui dit : Quand vos paroles seront accomplies, que voulez-vous que fasse l'enfant, et de quoi devra-t-il s'abstenir?

13. L'ange du Seigneur répondit à Manué : Qu'il s'abstienne de tout ce que j'ai marqué à votre femme.

14. Qu'il ne mange rien de ce qui naît de la vigne; qu'il ne boive ni vin, ni liqueur enivrante. Qu'il ne mange rien d'impur, et qu'il accomplisse et garde avec soin ce que j'ai ordonné à son sujet.

15. Manué dit à l'ange du Seigneur : Je vous prie de consentir à ma prière, et de permettre que nous vous préparions un chevreau.

16. L'ange lui répondit : Quelles que soient vos instances, je ne mangerai point de vos pains [4]; mais si vous voulez faire un holocauste, offrez-le au Seigneur. Or Manué ne savait pas que ce fût l'ange du Seigneur.

17. Et il lui dit : Quel est votre nom? afin que si vos paroles s'accomplissent, nous puissions vous honorer.

18. L'ange lui répondit : Pourquoi demandez-vous à savoir mon nom, qui est Admirable [5]?

[1] Depuis la mort d'Abdon jusqu'à celle du grand prêtre Héli.

[2] Aucune des viandes défendues par la loi, et censées impures.

[3] *Nazaréen*, c'est-à-dire consacré à Dieu par un certain vœu. (Voy. à ce sujet Nombr., VI.)

[4] Par le nom de pain l'Écriture entend souvent toute sorte de nourriture.

[5] Ce nom est celui qu'Isaïe assigne au Messie futur : *Et il sera appelé l'Admirable.* (Isaïe, IX, 6.)

19. Manué prit donc le chevreau et les libations, et il les plaça sur une pierre, les offrant au Seigneur qui fait des œuvres admirables; et lui et sa femme regardaient.

20. Et lorsque la flamme de l'autel montait vers le ciel, l'ange du Seigneur y monta aussi au milieu des flammes, ce que Manué et sa femme ayant vu, ils tombèrent le visage contre terre;

21. Et l'ange du Seigneur disparut à leurs yeux. Manué comprit aussitôt que c'était l'ange du Seigneur.

22. Et il dit à sa femme : Nous mourrons, parce que nous avons vu Dieu.

23. Sa femme lui répondit : Si le Seigneur voulait nous faire mourir, il n'aurait pas reçu de nos mains l'holocauste et les libations, et il ne nous aurait point montré toutes ces choses, ni prédit ce qui doit arriver.

24. Elle mit donc au monde un fils, et elle l'appela Samson. L'enfant grandit, et le Seigneur le bénit.

25. Et l'Esprit du Seigneur commença à être avec lui, lorsqu'il était dans le camp de Dan, entre Saraa et Esthaol.

CHAPITRE XIV

Samson tue un lion. Énigme qu'il propose aux Philistins le jour de ses noces.

1. Samson descendit à Thamnatha; et, ayant vu là une femme entre les filles des Philistins,

2. Il revint, en parla à son père et à sa mère, et leur dit : J'ai vu dans Thamnatha une femme d'entre les filles des Philistins; je vous prie de me la donner pour épouse.

3. Son père et sa mère lui dirent : N'y a-t-il point de femme parmi les filles de vos frères et parmi tout notre peuple, pour que vous vouliez prendre une épouse entre les Philistins, qui sont incirconcis? Samson dit à son père : Donnez-moi celle-là, parce qu'elle m'a plu.

4. Or son père et sa mère ne savaient pas que cela se faisait par l'ordre du Seigneur, et qu'il cherchait une occasion contre les Philistins, car en ce temps les Philistins dominaient sur Israël.

5. Samson descendit donc avec son père et sa mère à Thamnatha. Et lorsqu'ils furent arrivés aux vignes qui sont près de la ville, tout à coup parut un jeune lion furieux et rugissant, qui vint à la rencontre de Samson.

6. Mais l'Esprit du Seigneur se saisit de Samson [1], il déchira le lion comme il aurait mis en pièces un chevreau, sans avoir rien dans la main. Et il ne voulut point le déclarer à son père ni à sa mère.

7. Et il descendit, et il parla à la femme qui lui avait plu.

8. Et quelques jours après il revint pour l'épouser. Et il se détourna du chemin pour voir le corps du lion; et voilà qu'un essaim d'abeilles était dans la gueule du lion avec un rayon de miel.

9. Il prit ce rayon de miel dans ses mains, et il le mangeait en marchant. Et lorsqu'il fut arrivé où étaient son père et sa mère, il leur en donna une partie, qu'ils mangèrent. Mais il ne voulut point leur découvrir qu'il avait pris le miel dans la gueule d'un lion mort.

10. Son père descendit donc chez cette femme; et il fit un festin pour son fils Samson, selon la coutume que les jeunes gens suivaient alors.

11. Les habitants de ce lieu l'ayant vu, lui donnèrent trente jeunes hommes pour l'accompagner [2].

12. Samson leur dit : Je vous proposerai une énigme [3], et si vous pouvez me l'expliquer pendant les sept jours du festin, je vous donnerai trente robes et autant de tuniques.

[1] Pour le remplir d'une force surnaturelle.

[2] Ceux qu'on appelait anciennement les amis de l'époux.

[3] C'était l'usage des anciens, et surtout des Hébreux, dans leurs conversations et leurs divertissements, de proposer des énigmes et de les expliquer.

13. Mais si vous ne pouvez l'expliquer, vous me donnerez trente robes et trente tuniques. Ils lui répondirent : Proposez votre énigme, afin que nous l'entendions.

14. Samson leur dit : La nourriture est sortie de celui qui mangeait, et la douceur est sortie du fort. Ils ne purent pendant trois jours expliquer cette énigme.

15. Comme le septième jour approchait, ils dirent à la femme de Samson : Gagnez votre mari par vos caresses, et persuadez-lui de vous découvrir ce que son énigme signifie. Si vous ne voulez pas le faire, nous vous brûlerons vous et la maison de votre père. Est-ce que vous nous avez appelés à vos noces pour nous dépouiller?

16. Elle pleurait donc auprès de Samson, et se plaignait en disant : Vous me haïssez et vous ne m'aimez point, et c'est pour cela que vous ne voulez point m'expliquer l'énigme que vous avez proposée aux fils de mon peuple. Il lui répondit : Je n'ai point voulu le dire à mon père ni à ma mère; comment donc vous le dirai-je?

17. Pendant les sept jours du festin elle pleura ainsi auprès de lui. Enfin, le septième jour, à force d'être importuné par elle, il lui découvrit l'énigme [1], et elle alla aussitôt le redire à ses concitoyens.

18. Et eux, le septième jour, avant le coucher du soleil, vinrent dire à Samson : Qu'y a-t-il de plus doux que le miel, et de plus fort que le lion! Samson leur dit : Si vous n'eussiez pas labouré avec ma génisse, vous n'eussiez jamais deviné mon énigme [2].

19. En même temps l'Esprit du Seigneur s'empara de Samson; il descendit à Ascalon et y tua trente hommes, dont il prit les vêtements et les donna à ceux qui avaient expliqué son énigme. Et il revint très-irrité dans la maison de son père.

20. Or sa femme épousa un de ces jeunes hommes amis de Samson, qui l'avaient accompagné à ses noces.

CHAPITRE XV

Samson met le feu aux moissons des Philistins. Il tue mille d'entre eux avec une mâchoire d'âne.

1. Peu de temps après, lorsque les jours de la moisson des blés étaient proches, Samson vint voir sa femme, et lui apporta un chevreau; et comme il voulait entrer dans la chambre selon sa coutume, son beau-père l'en empêcha, en disant :

2. J'ai cru qu'elle vous était devenue odieuse; c'est pourquoi je l'ai donnée à un de vos amis. Mais elle a une sœur plus jeune et plus belle, qu'elle soit votre épouse au lieu d'elle.

3. Samson lui répondit : Désormais les Philistins n'auront plus à se plaindre de moi, si je leur rends le mal qu'ils m'ont fait [3].

4. Et il alla prendre trois cents renards, qu'il lia l'un à l'autre par la queue, et il y attacha des flambeaux;

5. Et les ayant allumés, il chassa les renards, afin qu'ils courussent de tous côtés. Les renards aussitôt se jetèrent dans les moissons des Philistins, et y mirent le feu, en sorte que tous les blés, et ceux qui étaient déjà en gerbe, et ceux qui *étaient encore sur pied*, furent brûlés; la flamme consuma *jusqu'aux* vignes et aux plants d'oliviers.

6. Et les Philistins dirent : Qui a fait ce mal? On leur répondit : Samson, gendre d'un homme de Thamnatha, *parce que* son beau-père lui a ôté sa femme, et l'a donnée à un autre. Et les Philistins vinrent, et brûlèrent la femme avec son père.

[1] Plût à Dieu qu'il eût été aussi fort pour résister aux artifices d'une femme que pour terrasser le lion qui l'attaqua! (S. AUGUSTIN.)

[2] Locution proverbiale, pour dire : Si vous n'aviez pas gagné celle qui aurait dû m'être plus fidèle qu'à vous.

[3] Il ne cherchait qu'une occasion d'accomplir ce que l'ange avait prédit de lui, qu'il commencerait à délivrer Israël des mains des Philistins.

7. Samson leur dit : Quoique vous ayez agi ainsi, cependant je me vengerai encore de vous; et alors je me tiendrai en repos.

8. Il les battit ensuite, et en fit un si grand carnage, qu'ils restaient les jambes croisées, comme frappés de stupeur. Après cela Samson demeura dans la caverne du rocher d'Étam.

9. Les Philistins étant donc venus dans le pays de Juda, campèrent au lieu qui depuis fut appelé Léchi, c'est-à-dire la mâchoire, où leur armée fut mise en fuite.

10. Ceux de la tribu de Juda leur dirent : Pourquoi êtes-vous venus contre nous? Les Philistins répondirent : Nous sommes venus pour lier Samson, et lui rendre le mal qu'il nous a fait.

11. Alors trois mille hommes de la tribu de Juda vinrent à la caverne du rocher d'Étam, et dirent à Samson : Ne savez-vous pas que les Philistins nous dominent? Pourquoi les avez-vous traités ainsi? Il leur répondit : Comme ils m'ont fait, je leur ai fait.

12. Nous sommes venus, lui dirent-ils, pour vous lier, et vous livrer entre les mains des Philistins. Jurez-moi, leur dit Samson, et promettez-moi que vous ne me tuerez point.

13. Ils lui répondirent : Nous ne vous tuerons point; mais nous vous livrerons lié. Ils le lièrent de deux cordes neuves, et l'enlevèrent du rocher d'Étam.

14. Lorsqu'il fut arrivé au lieu appelé la Mâchoire, les Philistins accoururent à sa rencontre avec de grands cris; mais l'Esprit du Seigneur s'empara de Samson; et comme les fils de lin se brûlent quand ils sentent le feu, ainsi les cordes dont il était lié se rompirent et tombèrent;

15. Et ayant trouvé là une mâchoire d'âne à terre, il la prit, et en tua mille hommes;

16. Et il dit : Je les ai défaits avec une mâchoire d'âne, avec la mâchoire d'un poulain d'ânesse; et j'ai tué mille hommes [1].

17. Et après qu'il eut dit ces paroles en chantant, il jeta de sa main la mâchoire, et appela ce lieu Ramath-Léchi, c'est-à-dire l'élévation de la mâchoire.

18. Se sentant alors pressé de soif, il cria vers le Seigneur, et dit : C'est vous qui avez sauvé votre serviteur, et qui lui avez donné cette grande victoire; et maintenant je meurs de soif, et je tomberai entre les mains de ces incirconcis.

19. Le Seigneur ouvrit donc une des grosses dents de cette mâchoire d'âne, et il en sortit de l'eau; Samson en ayant bu, reprit ses esprits, et recouvra ses forces. C'est pourquoi ce lieu a été appelé jusqu'à ce jour la Fontaine sortie de la mâchoire par l'invocation de Dieu.

20. Et Samson jugea pendant vingt ans le peuple d'Israël, lorsqu'il était dominé par les Philistins.

CHAPITRE XVI

Samson enlève les portes de Gaza. Il découvre à Dalila la cause de sa force. Il est livré aux Philistins, qui lui crèvent les yeux. Samson en tue trois mille en mourant sous les ruines du temple de Dagon.

1. Samson alla ensuite à Gaza; il vit là une courtisane, et il entra chez elle.

2. Les Philistins l'ayant appris, et le bruit s'étant répandu parmi eux que Samson était entré dans la ville, ils la firent environner, et mirent des gardes aux portes de la ville, et ils l'attendirent en silence toute la nuit, pour le tuer le matin lorsqu'il sortirait.

3. Samson dormit jusqu'à minuit. Et s'étant levé alors, il prit les deux portes de la ville avec leurs poteaux et leurs ferrures, les mit sur ses épaules, et les porta sur le haut de la montagne qui regarde Hébron.

[1] C'est un chant de victoire qu'entonna Samson.

4. Après cela il aima une femme qui demeurait dans la vallée de Sorec, et s'appelait Dalila [1].

5. Les princes des Philistins vinrent trouver cette femme, et lui dirent : Trompez Samson, et sachez de lui d'où lui vient cette grande force, et comment nous pourrions le vaincre et le tourmenter après l'avoir lié. Si vous le faites, nous vous donnerons chacun onze cents pièces d'argent.

6. Dalila dit donc à Samson : Dites-moi, je vous prie, d'où vous vient cette grande force, et avec quoi il faudrait vous lier, pour que vous ne puissiez pas échapper ?

7. Samson lui dit : Si on me liait avec sept cordes faites de nerfs [2], non encore sèches, mais ayant toute leur humidité, je deviendrais faible comme les autres hommes.

8. Les princes des Philistins lui apportèrent sept cordes, comme elle avait dit, et dont elle le lia ;

9. Et ayant fait cacher chez elle des hommes qui attendaient dans une chambre, elle lui cria : Samson, voilà les Philistins qui fondent sur vous. Et aussitôt il rompit les cordes comme se rompt un fil d'étoupe lorsqu'il sent le feu ; et on ne connut point d'où lui venait cette grande force.

10. Dalila lui dit : Vous vous êtes joué de moi, et vous m'avez dit une chose fausse : découvrez-moi donc maintenant avec quoi il faudrait vous lier.

11. Samson lui répondit : Si l'on me liait avec des cordes toutes neuves dont on ne se serait jamais servi, je deviendrais faible et semblable aux autres hommes.

12. Dalila le lia de nouveau, et après avoir fait cacher des hommes dans une chambre, elle lui cria : Samson, voilà les Philistins qui fondent sur vous. Et aussitôt il rompit ces cordes comme on romprait un fil.

13. Dalila lui dit encore : Jusqu'à quand me tromperez-vous, et me direz-vous des choses fausses ? Dites-moi donc avec quoi il faudrait vous lier. Samson lui dit : Si vous liez les sept tresses de ma tête avec un fil de trame [3], et si vous les attachez à un clou que vous enfoncerez en terre, je serai sans force.

14. Ce que Dalila ayant fait, elle lui dit : Samson, voilà les Philistins qui fondent sur vous. Et s'éveillant tout à coup, il arracha le clou avec ses cheveux et le fil qui les retenait.

15. Alors Dalila lui dit : Comment dites-vous que vous m'aimez, puisque votre cœur n'est point avec moi ; trois fois déjà vous m'avez menti, et vous n'avez point voulu me dire d'où vous vient une si grande force.

16. Et comme elle l'importunait sans cesse, s'attachant à lui pendant plusieurs jours, sans lui donner un moment de relâche, son cœur s'affaiblit et tomba dans une lassitude mortelle [4].

17. Alors lui découvrant la vérité, il lui dit : Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête, parce que je suis Nazaréen, c'est-à-dire consacré à Dieu dès le sein de ma mère. Si l'on me rase la tête, toute ma force m'abandonnera, et je serai comme les autres hommes [5].

18. Dalila, voyant qu'il lui avait confessé tout ce qu'il avait dans le cœur, envoya vers les princes des Philistins, et leur fit dire : Venez encore une fois, parce qu'il m'a maintenant ouvert son cœur. Ils vinrent donc chez elle, portant avec eux l'argent qu'ils lui avaient promis.

19. Dalila fit dormir Samson sur ses genoux, et lui fit reposer sa tête sur son sein ; et ayant fait venir un barbier, elle lui fit raser les sept touffes de ses cheveux ; après quoi

[1] Avec cette passion funeste commencent les malheurs de Samson.

[2] *Faites de nerfs.* Cette sorte de corde était fort en usage chez les anciens.

[3] *Un fil de trame.* Le fil dont se servent les tisserands pour former la trame de leur toile.

[4] Cette *lassitude de l'âme* venait de ce qu'il était aveuglé par sa passion et de ce que Dieu s'était retiré de lui.

[5] La force surnaturelle de Samson ne lui avait été donnée que par suite de son vœu de Nazaréen, de sa consécration au Seigneur. Couper ses cheveux, c'était renoncer à cette consécration, et perdre ainsi les avantages qui y étaient attachés.

elle commença à le chasser et à le repousser d'auprès d'elle, car sa force l'abandonna aussitôt ;

20. Et elle lui dit : Samson, voilà les Philistins qui viennent fondre sur vous. Samson s'éveillant, dit en son cœur : J'en sortirai comme j'ai fait auparavant, et je me dégagerai d'eux, ne sachant pas que le Seigneur s'était retiré de lui.

21. Les Philistins l'ayant pris, lui crevèrent aussitôt les yeux, le conduisirent à Gaza chargé de chaînes, l'enfermèrent dans une prison, où ils lui firent tourner la meule d'un moulin [1].

22. Et déjà ses cheveux commençaient à revenir,

23. Lorsque les princes des Philistins s'assemblèrent pour immoler des victimes solennelles à leur dieu Dagon, et pour faire des festins de réjouissance, en disant : Notre dieu a livré entre nos mains Samson notre ennemi.

24. Ce que le peuple voyant, il louait son dieu, en disant comme eux : Notre dieu a livré entre nos mains notre ennemi, qui a ruiné notre pays, et qui en a tué plusieurs.

25. Ils firent donc des festins avec de grandes réjouissances ; et après le repas, ils commandèrent que l'on fit venir Samson, afin qu'il jouât devant eux [2]. Samson, ayant été amené de la prison, jouait devant les Philistins, et ils le firent tenir debout entre deux colonnes.

26. Alors Samson dit à l'enfant qui le conduisait : Laissez-moi toucher les colonnes qui soutiennent toute la maison, afin que je m'appuie dessus, et que je prenne un peu de repos.

27. Or la maison était pleine d'hommes et de femmes. Tous les princes des Philistins y étaient, et il y avait environ trois mille personnes de l'un et de l'autre sexe, qui, du haut de la maison, regardaient jouer Samson.

28. Mais lui, ayant invoqué le Seigneur, dit : Seigneur mon Dieu, souvenez-vous de moi ; mon Dieu, rendez-moi maintenant ma première force, afin que je me venge de mes ennemis, et que je leur rende en une seule fois ce qui leur est dû pour la perte de mes deux yeux [3].

29. Et prenant les deux colonnes sur lesquelles la maison était appuyée, tenant l'une de la main droite, et l'autre de la gauche,

30. Il dit : Que je meure avec les Philistins. Et ayant ébranlé fortement les colonnes, la maison tomba sur tous les princes et toute la multitude qui était là ; et il en tua beaucoup plus en mourant qu'il n'en avait tué pendant sa vie [4].

31. Ses frères et tous ses parents étant venus, prirent son corps, et l'ensevelirent entre Saraa et Esthaol, dans le sépulcre de son père Manué. Il avait été juge d'Israël pendant vingt ans.

CHAPITRE XVII

Idole de la maison de Michas.

1. Il y eut, en ce temps-là [5], un homme de la montagne d'Éphraïm nommé Michas,

2. Qui dit à sa mère : Les onze cents pièces d'argent que vous aviez mises à part, et au sujet desquelles vous aviez fait tant d'imprécations en ma présence, je les ai, et elles sont entre mes mains. Sa mère lui répondit : Que mon fils soit béni par le Seigneur.

[1] Ce que Samson eut à souffrir lui devint un moyen d'expier son crime par la pénitence.

[2] En chantant et en dansant pour les divertir selon l'usage de ce temps-là.

[3] Samson reconnait ses fautes, et a recours au Seigneur pour venger l'insulte que les Philistins avaient faite à son nom. En se vengeant d'eux, il se vengea tout à la fois de ses ennemis et de ceux du peuple de Dieu.

[4] Il meurt en faisant le sacrifice de sa vie pour la délivrance de son peuple ; loin d'avoir été homicide de lui-même, il a mérité en cela les éloges de S. Paul. (Hébr., II, 32.)

[5] Tout ce qu'on va lire jusqu'à la fin du livre se rapporte au temps qui suivit la mort de Josué.

PASSAGE DU JOURDAIN PAR LES HÉBREUX.

3. Michas rendit donc ces pièces d'argent à sa mère, qui lui dit : J'ai voué et consacré cet argent au Seigneur, afin que mon fils le reçoive de ma main, et qu'il en fasse une image de sculpture et une jetée en fonte, et je vous le donne maintenant.

4. Après donc qu'il eut rendu cet argent à sa mère, elle en prit deux cents pièces d'argent, qu'elle donna à un ouvrier, afin qu'il en fît une image de sculpture et une jetée en fonte; et cela fut mis dans la maison de Michas.

5. Michas consacra aussi à Dieu dans sa maison un petit temple, avec un éphod et des théraphims, c'est-à-dire le vêtement sacerdotal et des idoles; et il remplit d'offrandes la main d'un de ses fils, et l'établit son prêtre.

6. En ces jours il n'y avait point de roi dans Israël; mais chacun faisait tout ce qui lui semblait bon.

7. Il y avait aussi un autre jeune homme de Bethléhem de Juda, de cette même famille, qui était lévite, et qui demeurait là.

8. Il était sorti de Bethléhem dans le dessein d'aller ailleurs, partout où il trouverait quelque avantage. Et étant venu à la montagne d'Éphraïm, lorsqu'il était en chemin, il se détourna un peu pour aller dans la maison de Michas.

9. Michas lui demanda d'où il venait. Il lui répondit : Je suis lévite de Bethléhem de Juda; je cherche à m'établir où je pourrai, et où je verrai qu'il me sera le plus utile.

10. Michas lui dit : Demeurez chez moi, vous me tiendrez lieu de père et de prêtre. Je vous donnerai chaque année dix pièces d'argent, deux habits et ce qui est nécessaire pour vivre.

11. Le lévite y consentit, et il demeura chez lui; et il y fut comme l'un de ses enfants.

12. Michas lui remplit la main d'offrandes, et il retint ce jeune homme auprès de lui en qualité de prêtre.

13. Je sais maintenant, disait-il, que Dieu me fera du bien, puisque j'ai chez moi un prêtre de la race de Lévi.

CHAPITRE XVIII

Six cents hommes de la tribu de Dan vont s'établir à Laïs. Ils enlèvent le prêtre et l'idole de Michas.

1. En ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël, et la tribu de Dan cherchait des terres pour y habiter; car jusqu'alors elle n'avait point eu de partage parmi les autres tribus.

2. Les enfants de Dan envoyèrent de Saraa et d'Esthaol cinq hommes des plus vaillants de leur race et de leur famille pour reconnaître le pays et l'examiner avec grand soin; et ils leur dirent : Allez, et reconnaissez bien le pays. S'étant donc mis en chemin, ils vinrent à la montagne d'Éphraïm, et entrèrent chez Michas, où ils se reposèrent.

3. Et reconnaissant à son langage le jeune lévite, et ayant demandé l'hospitalité en ce lieu, ils lui dirent : Qui vous a amené ici? Qu'y faites-vous? Et pourquoi avez-vous voulu y venir?

4. Il leur répondit : Michas a fait pour moi telle et telle chose, et il m'a donné un salaire, afin que je lui tienne lieu de prêtre.

5. Ils le prièrent donc de consulter le Seigneur, afin qu'ils pussent savoir si leur voyage serait heureux, et si leur entreprise réussirait.

6. Il leur répondit : Allez en paix, le Seigneur regarde votre voie et le voyage que vous faites.

7. Ces cinq hommes s'en étant donc allés, vinrent à Laïs, et ils trouvèrent le peuple de cette ville comme ont coutume d'être les Sidoniens, sans aucune crainte, en paix et en assurance, n'ayant aucun sujet de trouble, extrêmement riche, très-éloigné de Sidon, et séparé de tous les autres hommes.

8. Ils revinrent ensuite vers leurs frères, à Saraa et à Esthaol; et lorsqu'ils leur demandèrent ce qu'ils avaient fait, ils répondirent :

9. Levez-vous; montons vers ce peuple; car nous avons vu une terre très-riche et très-fertile : ne négligez rien, ne différez pas. Allons, et possédons cette terre; nous le ferons sans peine.

10. Nous trouverons un peuple en pleine assurance, une contrée fort étendue; et le Seigneur nous donnera ce pays, où il ne manque rien de tout ce qui croît sur la terre.

11. Ils partirent donc alors de la tribu de Dan, c'est-à-dire de Saraa et d'Esthaol, six cents hommes en armes.

12. Étant venus à Cariathiarim, de la tribu de Juda, ils s'y arrêtèrent; et ce lieu, depuis ce temps, s'appela le Camp de Dan; et il est derrière Cariathiarim.

13. De là, ils passèrent à la montagne d'Éphraïm; et lorsqu'ils furent venus à la maison de Michas,

14. Les cinq hommes qui avaient été envoyés auparavant pour reconnaître le pays de Laïs, dirent à leurs autres frères : Vous savez qu'en cette maison il y a un éphod, des théraphims, une image taillée et une jetée en fonte. Voyez ce qu'il vous plaît de faire.

15. S'étant donc un peu détournés, ils entrèrent dans le logis du jeune lévite qui était dans la maison de Michas, et le saluèrent avec des paroles de paix.

16. Cependant les six cents hommes demeurèrent à la porte, sous les armes;

17. Et ceux qui étaient entrés où logeait le jeune homme, tâchaient d'emporter l'image taillée, l'éphod, les théraphims et l'image jetée en fonte; et le prêtre se tenait à la porte, pendant que les six cents guerriers attendaient non loin de là.

18. Ceux donc qui étaient entrés emportèrent l'image taillée, l'éphod, les idoles et l'image jetée en fonte. Le prêtre leur dit : Que faites-vous?

19. Ils lui répondirent : Taisez-vous; mettez le doigt sur votre bouche; venez avec nous, afin que vous nous teniez lieu de père et de prêtre. Lequel vous est le plus avantageux, ou d'être prêtre dans la maison d'un particulier, ou de l'être dans une tribu et dans une famille d'Israël?

20. Le lévite les ayant entendus, se rendit à leurs paroles; et prenant l'éphod, les idoles et l'image taillée, il partit avec eux.

21. Lorsqu'ils étaient en chemin, comme ils conduisaient devant eux les petits enfants, les troupeaux et tout ce qu'ils avaient de plus précieux,

22. Et qu'ils étaient déjà loin de la maison de Michas, ceux qui demeuraient chez Michas les suivirent avec grand bruit,

23. Et commencèrent à crier après eux. Ceux-ci s'étant retournés, dirent à Michas : Que demandez-vous? Pourquoi criez-vous?

24. Il leur répondit : Vous m'emportez mes dieux que je me suis faits, et vous m'emmenez mon prêtre et *tout* ce que j'avais; et vous me dites : Qu'avez-vous?

25. Les enfants de Dan lui dirent : Prenez garde de nous parler davantage, de peur que des hommes transportés de colère ne viennent contre vous, et que vous ne périssiez avec toute votre maison.

26. Ils continuèrent ainsi leur chemin; et Michas, voyant qu'ils étaient plus forts que lui, s'en retourna à sa maison.

27. Or les six cents hommes emmenèrent le prêtre, avec ce que nous avons dit auparavant; et étant venus à Laïs, ils trouvèrent un peuple en assurance et dans un plein repos. Ils le firent passer au fil de l'épée, et livrèrent la ville au feu,

28. Sans que nul leur portât secours, parce qu'ils demeuraient loin de Sidon, et qu'ils n'avaient aucune société ni aucun commerce avec qui que ce soit. Or la ville était située au pays de Rohob ; et l'ayant rebâtie, ils y demeurèrent.

29. Ils l'appelèrent Dan, du nom de leur père, qui était fils d'Israël, au lieu qu'auparavant elle s'appelait Laïs[1].

[1] Ce sera plus tard Césarée de Philippe.

30. Ils placèrent là l'image taillée, et ils établirent Jonathan, fils de Gersam, qui était fils de Moïse, et ses fils, en qualité de prêtres dans la tribu de Dan, jusqu'au jour où ils furent emmenés captifs;

31. Et l'idole de Michas demeura parmi eux pendant tout le temps que la maison de Dieu fut à Silo. En ces jours-là il n'y avait point de roi dans Israël.

CHAPITRE XIX

Conduite monstrueuse des Benjamites.

1. Il y avait un lévite qui habitait sur le penchant de la montagne d'Éphraïm, et qui prit une femme de Bethléhem de Juda;

2. Mais elle le quitta; et étant retournée à Bethléhem, dans la maison de son père, elle demeura chez lui pendant quatre mois.

3. Son mari, voulant se réconcilier avec elle, vint la trouver pour lui témoigner de l'amitié et la ramener chez lui; et il avait avec lui un serviteur et deux ânes. Sa femme le reçut bien, et l'introduisit dans la maison de son père. Son beau-père l'ayant appris, et le voyant venir, courut à sa rencontre avec joie,

4. Et l'embrassa. Le gendre demeura dans la maison du beau-père pendant trois jours, mangeant et buvant avec lui avec beaucoup de familiarité.

5. Le quatrième jour, le lévite se levant avant le jour, voulut s'en aller; mais son beau-père le retint, et lui dit : Prenez un peu de pain auparavant pour vous fortifier, et après vous partirez.

6. Ils s'assirent donc; et ils mangèrent et burent ensemble. Le beau-père dit à son gendre : Je vous prie de rester encore ici aujourd'hui, afin que nous nous réjouissions ensemble.

7. Or le lévite, se levant, voulut s'en aller; mais son beau-père le conjura avec tant d'instance, qu'il le retint et le fit demeurer chez lui.

8. Le lendemain matin, le lévite se préparait à partir; mais son beau-père lui dit de nouveau : Je vous prie de prendre un peu de nourriture auparavant, afin qu'ayant réparé vos forces, jusqu'à ce que le jour soit plus avancé, vous partiez ensuite. Ils mangèrent donc ensemble.

9. Et le jeune homme se leva pour se mettre en route, avec sa femme et son serviteur; mais son beau-père lui dit encore : Considérez que le jour baisse beaucoup, et que le soir approche; demeurez encore chez moi aujourd'hui, et réjouissons-nous; et demain vous partirez pour retourner dans votre maison.

10. Son gendre ne voulut point se rendre à ses paroles; mais il partit aussitôt, et vint près de Jébus, qui s'appelle autrement Jérusalem, conduisant avec lui ses deux ânes chargés et sa femme.

11. Et lorsqu'ils étaient déjà près de Jébus, et que, le jour finissant, la nuit commençait, le serviteur dit à son maître : Venez, je vous prie, entrons dans la ville des Jébuséens, et demeurons-y.

12. Son maître lui répondit : Je n'entrerai point dans la ville d'un peuple étranger, qui n'est point des enfants d'Israël[1]; mais je passerai jusqu'à Gabaa;

13. Et quand je serai arrivé là, nous nous y arrêterons, ou au moins dans la ville de Rama.

14. Ils passèrent donc Jébus; et continuant leur chemin, ils se trouvèrent au coucher du soleil près de Gabaa, qui est dans la tribu de Benjamin.

15. Ils y allèrent pour passer la nuit; et étant entrés dans la ville, ils s'assirent sur la place, et personne ne voulut les recevoir ni leur donner l'hospitalité[1].

16. Et voilà, sur le soir, qu'on vit paraître un vieillard qui revenait des champs après son travail, qui était lui-même de la montagne d'Éphraïm, et qui demeurait comme étranger à Gabaa. Or les hommes de ce pays étaient des enfants de Jemini[2].

17. Ce vieillard, levant les yeux, vit le lévite assis sur la place de la ville avec son léger bagage, et lui dit : D'où venez-vous, et où allez-vous?

18. Le lévite lui répondit : Nous sommes partis de Bethléhem de Juda, et nous retournons en notre maison, qui est sur le penchant de la montagne d'Éphraïm, d'où nous étions allés à Bethléhem; et maintenant nous allons à la maison de Dieu[3]; et personne ne veut nous recevoir sous son toit,

19. Quoique nous ayons de la paille et du foin pour les ânes, avec du pain et du vin pour moi, pour votre servante et pour le serviteur qui est avec moi. Nous n'avons besoin d'aucune chose que d'un logement.

20. Le vieillard lui répondit : La paix soit avec vous; je vous fournirai tout ce qui sera nécessaire; je vous prie seulement de ne point rester sur cette place.

21. Et il les introduisit dans sa maison; il donna à manger aux ânes; et, pour eux, après qu'ils eurent lavé leurs pieds, il les fit mettre à table.

22. Pendant qu'ils faisaient festin, et que, fatigués du chemin, ils mangeaient et buvaient pour réparer leurs forces, il vint des hommes de cette ville qui étaient des enfants de Bélial, c'est-à-dire sans frein; et, environnant la maison du vieillard, ils commencèrent à frapper à la porte, criant au maître de la maison, et lui disant : Faites sortir cet homme qui est entré chez vous, afin que nous l'outragions.

23. Le vieillard sortit dehors pour leur parler, et leur dit : Gardez-vous, mes frères, gardez-vous de faire un si grand mal; car j'ai donné à cet homme l'hospitalité, et cessez de penser à cette folie.

24. J'ai une fille vierge, et cet homme a sa femme; je vous les amènerai, afin que vous puissiez les humilier et vous satisfaire; seulement, je vous prie, ne commettez pas ce crime détestable à l'égard de cet homme[4].

25. Voyant qu'ils ne voulaient point se rendre aux paroles du vieillard, le lévite fit sortir sa femme, et l'abandonna à leurs outrages; et après l'avoir outragée toute la nuit, le matin ils la laissèrent.

26. Lorsque les ténèbres de la nuit se dissipaient, cette femme vint à la porte de la maison où logeait son mari, et y tomba étendue.

27. Le matin le lévite se leva, et ouvrit la porte pour continuer sa route, et il vit sa femme gisant devant la porte, les mains étendues sur le seuil.

28. Croyant qu'elle était endormie, il lui dit : Levez-vous, et partons. Mais elle ne répondit pas. Il reconnut qu'elle était morte; et il la prit, la mit sur son âne, et retourna dans sa maison.

29. Arrivé chez lui, il prit une épée, et divisa le corps de sa femme avec ses os en douze parts, et en envoya une part à chacune des tribus d'Israël.

30. A cette vue, les enfants d'Israël s'écrièrent : Jamais rien de semblable n'a été fait en Israël, depuis que nos pères sortirent d'Égypte jusqu'à présent; prononcez, et ordonnez tous ensemble ce qu'il faut faire[5].

1 Jérusalem était alors habitée en partie par des Israélites. Mais les Jébuséens dominaient la ville du haut de la citadelle, d'où ils ne furent chassés que par David.

1 Comme les hôtelleries étaient rares dans ces temps, c'était une coutume digne d'éloges de prévenir les étrangers et de leur offrir l'hospitalité dans sa maison. (Job, XXXI, 32.)

2 *Des enfants de Jemini* ou de Benjamin, c'est-à-dire très-méchants.

3 A Silo, où était le tabernacle.

4 En voulant empêcher un plus grand crime, il fait lui-même une proposition criminelle.

5 Par le récit de ces événements, l'Écriture nous montre combien une première faute entraîne de suites funestes après elle, et cause de renversements dans tout un peuple.

CHAPITRE XX

Guerre contre la tribu de Benjamin. Destruction presque totale de cette tribu.

1. C'est pourquoi tous les enfants d'Israël sortirent, et s'assemblèrent comme un seul homme, depuis Dan jusqu'à Bersabée et la terre de Galaad, devant le Seigneur, à Maspha.

2. Tous les chefs du peuple et toutes les tribus d'Israël se trouvèrent dans l'assemblée du peuple de Dieu, au nombre de quatre cent mille fantassins, tous hommes de guerre.

3. Et les enfants de Benjamin surent bientôt que les enfants d'Israël étaient montés à Maspha. Le lévite, mari de la femme qui avait été tuée, interrogé comment un si grand crime avait été commis,

4. Répondit : J'entrai dans Gabaa, de la tribu de Benjamin, avec ma femme, pour y passer la nuit;

5. Et voilà que des hommes de cette ville environnèrent durant la nuit la maison où j'étais, voulant me tuer, et outragèrent ma femme avec une fureur si incroyable, qu'elle en est morte.

6. Ayant pris son corps, je l'ai coupé en morceaux, et j'en ai envoyé les parts dans tout le pays que vous possédez, parce que jamais un si grand crime ni une impiété si abominable n'ont été commis en Israël.

7. Vous êtes tous ici présents, ô enfants d'Israël, ordonnez ce que vous devez faire.

8. Tout le peuple qui était présent répondit comme un seul homme : Nous ne retournerons point à nos tentes, et personne ne rentrera dans sa maison,

9. Jusqu'à ce que nous ayons exécuté ceci tous ensemble contre Gabaa :

10. Qu'on choisisse dans toutes les tribus d'Israël dix hommes entre cent, cent entre mille, mille entre dix mille, afin qu'ils portent des vivres à l'armée, et que nous puissions combattre contre Gabaa de Benjamin, et lui rendre selon le crime qu'elle a commis.

11. Et tout Israël se réunit contre cette ville, comme un seul homme, n'ayant tous qu'un même esprit et une même résolution ;

12. Et ils envoyèrent des ambassadeurs vers toute la tribu de Benjamin pour leur dire : Pourquoi une action si détestable a-t-elle été commise parmi vous?

13. Livrez-nous les hommes de Gabaa coupables de ce crime infâme, afin qu'ils meurent, et que le mal soit banni d'Israël. Et ils ne voulurent point entendre la parole de leurs frères, les enfants d'Israël,

14. Mais ils vinrent de toutes les villes de leur tribu, à Gabaa, pour la secourir, et pour combattre tout le peuple d'Israël.

15. Il se trouva de la tribu de Benjamin vingt-cinq mille hommes portant les armes, outre les habitants de Gabaa,

16. Qui étaient sept cents hommes très-vaillants, combattant de la main gauche comme de la droite, et si adroits à lancer des pierres avec la fronde, qu'ils auraient pu même frapper un cheveu, sans que la pierre qu'ils auraient lancée se fût tant soit peu détournée de part ou d'autre.

17. Il se trouva aussi parmi les enfants d'Israël, sans compter ceux de Benjamin, quatre cent mille hommes tirant l'épée et prêts à combattre.

18. Et, se levant, ils vinrent à la maison de Dieu, c'est-à-dire à Silo, et ils consultèrent Dieu, et dirent : Qui sera le chef de notre armée pour combattre les enfants de Benjamin? Le Seigneur leur répondit : Que Juda soit votre chef.

19. Aussitôt les enfants d'Israël, se levant dès le matin, campèrent près de Gabaa.

20. Et, s'avançant de là pour combattre Benjamin, ils commencèrent à assiéger la ville.

21. Mais les enfants de Benjamin étant sortis de Gabaa, tuèrent en ce jour vingt-deux mille hommes des enfants d'Israël.

22. Les enfants d'Israël, se confiant en leurs forces et en leur nombre, se rangèrent de nouveau en bataille dans le même lieu où ils avaient précédemment combattu.

23. Auparavant néanmoins ils allèrent pleurer devant le Seigneur jusqu'à la nuit, et ils le consultèrent, en disant : Devons-nous combattre encore les enfants de Benjamin nos frères, ou non? Le Seigneur leur répondit : Marchez contre eux, et livrez bataille.

24. Le lendemain, les enfants d'Israël s'étant avancés pour combattre les enfants de Benjamin,

25. Ceux de Benjamin sortirent avec impétuosité des portes de Gabaa, et les ayant rencontrés, ils en firent un si grand carnage, qu'ils tuèrent dix-huit mille hommes de guerre[1].

26. C'est pourquoi tous les enfants d'Israël vinrent en la maison de Dieu, et, assis, ils pleuraient devant le Seigneur. Ils jeûnèrent ce jour-là jusqu'au soir, et ils offrirent au Seigneur des holocaustes et des hosties pacifiques,

27. Et ils le consultèrent touchant leur situation. En ce temps l'arche de l'alliance de Dieu était là ;

28. Et Phinées, fils d'Éléazar fils d'Aaron, tenait le premier rang dans la maison de Dieu. Ils consultèrent donc le Seigneur, et dirent : Devons-nous encore combattre les enfants de Benjamin nos frères, ou demeurer en paix? Le Seigneur leur dit : Marchez contre eux ; car demain je les livrerai entre vos mains.

29. Les enfants d'Israël dressèrent des embuscades autour de la ville de Gabaa,

30. Et marchèrent en bataille pour la troisième fois contre Benjamin, comme ils avaient déjà fait la première et la seconde fois.

31. Les enfants de Benjamin sortirent aussi de la ville avec une grande audace, et voyant fuir leurs ennemis, ils les poursuivirent très-loin, et ils en blessèrent quelques-uns, comme ils avaient fait le premier et le second jour, et taillèrent en pièces ceux qui fuyaient par deux chemins, dont l'un va à Béthel, l'autre à Gabaa, et ils tuèrent environ trente hommes ;

32. Car ils pensaient les tailler en pièces comme auparavant. Mais ceux d'Israël feignaient adroitement de fuir, dans le dessein de les éloigner de la ville, et de les attirer dans ces chemins dont nous venons de parler.

33. Tous les enfants d'Israël se levant donc de l'endroit où ils étaient, se rangèrent en bataille dans le lieu appelé Baalthamar. Les hommes des embuscades qu'on avait dressées autour de la ville commencèrent aussi à paraître peu à peu,

34. Et à s'avancer du côté occidental de la ville. Et il y avait encore dix mille hommes de l'armée d'Israël qui provoquaient les habitants de la ville au combat. Ainsi les enfants de Benjamin se trouvèrent attaqués très-vivement, et ne s'aperçurent point que la mort les environnait de toutes parts.

35. Et le Seigneur les frappa en présence des enfants d'Israël, qui tuèrent ce jour-là vingt-cinq mille et cent hommes, tous hommes de guerre et sachant manier l'épée.

36. Les enfants de Benjamin, voyant qu'ils étaient trop faibles, commencèrent à fuir. A cette vue, les enfants d'Israël leur firent place, afin qu'en fuyant ils tombassent dans les embuscades qu'ils leur avaient préparées aux environs de la ville.

37. Et ceux qui étaient en embuscade, sortant tout à coup, taillèrent en pièces les Benjamites fuyant devant eux, entrèrent dans la ville, et y passèrent tout au fil de l'épée.

38. Or les enfants d'Israël avaient donné pour signal à ceux

[1] Dieu permet qu'ils soient vaincus, à cause de leur vaine confiance dans leurs forces ; et il les punit en même temps, de ce qu'étant si zélés contre leurs frères, ils l'étaient si peu contre eux-mêmes pour châtier leurs propres crimes. (Théodoret, S. Jérôme.)

qu'ils avaient placés en embuscade, d'allumer un grand feu après avoir pris la ville, afin que la fumée qui s'élèverait en haut, annonçât la prise de la ville.

39. Lors donc que les enfants d'Israël, au milieu du combat, aperçurent ce qui était arrivé (car ceux de Benjamin s'étant imaginé d'abord que ceux d'Israël fuyaient, les avaient poursuivis vivement, après avoir tué trente hommes de leurs troupes),

40. Et lorsqu'on vit comme une colonne de fumée qui s'élevait au-dessus des maisons, ceux de Benjamin regardant aussi derrière eux, remarquèrent que la ville était prise, et que les flammes montaient vers le ciel.

41. Alors les Israélites, qui auparavant feignaient de fuir, se retournèrent et les attaquèrent vivement. A cette vue, les enfants de Benjamin se mirent à fuir

42. Et à gagner le chemin du désert; mais leurs ennemis les y poursuivirent. Et ceux qui avaient mis le feu à la ville vinrent à leur rencontre.

43. Et il arriva que, frappés de tous côtés par leurs ennemis, ils furent taillés en pièces, sans que rien arrêtât le carnage. Et ils tombèrent et restèrent gisants vers le côté oriental de la ville de Gabaa.

44. Or dix-huit mille hommes furent tués en ce lieu, tous hommes de guerre très-vaillants.

45. Ceux qui étaient restés des Benjamites, voyant cela, s'enfuirent dans le désert, pour gagner le rocher appelé Remmon. Mais, dans cette fuite, comme ils étaient dispersés, l'un d'un côté, l'autre d'un autre, il y en eut cinq mille de tués. Et ayant passé plus loin, ceux d'Israël les poursuivirent, et en tuèrent encore deux mille.

46. Ainsi il y eut en tout vingt-cinq mille hommes de la tribu de Benjamin qui furent tués en divers endroits, tous hommes de guerre très-vaillants.

47. De toute cette tribu il ne resta que six cents hommes qui purent se sauver et s'enfuir dans le désert; et ils demeurèrent au rocher de Remmon pendant quatre mois.

48. Les enfants d'Israël étant revenus du combat, firent passer au fil de l'épée ce qui restait dans la ville depuis les hommes jusqu'aux animaux; et la flamme dévorante consuma toutes les villes et les villages de Benjamin.

CHAPITRE XXI

Ruine de Jabès-Galaad. Rétablissement de la tribu de Benjamin.

1. Les enfants d'Israël firent aussi un serment à Maspha, et dirent : Nul d'entre nous ne donnera sa fille en mariage aux enfants de Benjamin.

2. Et tous vinrent en la maison de Dieu, à Silo, et se tenant assis en sa présence jusqu'au soir, ils élevèrent la voix, et commencèrent à pleurer en jetant de grands cris, et en disant :

3. Seigneur Dieu d'Israël, pourquoi est-il arrivé un si grand malheur à votre peuple, qu'aujourd'hui une des tribus ait été retranchée du milieu de nous?

4. Le lendemain, s'étant levés dès le point du jour, ils dressèrent un autel, y offrirent des holocaustes et des victimes pacifiques, et dirent :

5. Qui d'entre toutes les tribus d'Israël n'est point monté avec l'armée du Seigneur? Car étant à Maspha, ils s'étaient engagés par serment à tuer tous ceux qui y auraient manqué.

6. Et les enfants d'Israël, touchés de repentir de ce qui était arrivé à leurs frères de Benjamin, commencèrent à dire : Une des tribus a été retranchée d'Israël.

7. Où prendront-ils des épouses? Car nous avons juré tous ensemble de ne point leur donner nos filles.

8. C'est pourquoi ils dirent : Qui de toutes les tribus d'Israël n'est point monté en la présence du Seigneur à Maspha? Et il se trouva que les habitants de Jabès-Galaad n'avaient pas été dans l'armée.

9. Et en effet, au moment où les enfants d'Israël étaient à Silo, aucun homme de Jabès ne se trouva parmi eux.

10. Ils envoyèrent donc dix mille hommes très-vaillants, avec cet ordre : Allez, et faites passer au fil de l'épée tous les habitants de Jabès-Galaad, sans épargner ni les femmes, ni les petits enfants.

11. Et voici ce que vous devez observer : Tuez tous les hommes et toutes les femmes mariées; mais réservez les vierges.

12. Il se trouva dans Jabès-Galaad quatre cents vierges qui étaient toujours restées pures; et ils les emmenèrent dans leur camp à Silo, au pays de Chanaan.

13. Et ils envoyèrent des députés aux enfants de Benjamin qui étaient au rocher de Remmon, avec ordre de leur offrir la paix.

14. Alors les enfants de Benjamin revinrent chez eux, et on leur donna pour épouses ces vierges de Jabès-Galaad; mais on n'en trouva point d'autres qu'on leur pût donner de la même manière.

15. Et tout Israël fut rempli de douleur; et ils eurent un grand regret qu'une des tribus d'Israël eût péri de cette sorte.

16. Et les plus anciens du peuple dirent : Que ferons-nous pour les autres qui n'ont pas d'épouses? Car toutes les femmes de la tribu de Benjamin ont été tuées.

17. Et nous devons tout faire avec un grand soin et un grand zèle pour empêcher qu'une des tribus d'Israël ne périsse.

18. Car nous ne pouvons leur donner nos filles, liés par notre serment, et par les imprécations que nous avons faites, en disant : Maudit soit celui qui donnera sa fille en mariage aux enfants de Benjamin.

19. Ils prirent donc cette résolution entre eux, et dirent : Voici la fête solennelle du Seigneur[1] que l'on célèbre tous les ans à Silo, qui est située au nord de la ville de Béthel, à l'orient du chemin qui va de Béthel à Sichem, et au midi de la ville de Lebona.

20. Puis ils donnèrent cet ordre aux enfants de Benjamin et ils dirent : Allez, et cachez-vous dans les vignes.

21. Et lorsque vous verrez les filles de Silo, qui viendront en chœurs selon la coutume, sortez tout à coup des vignes, et que chacun de vous en prenne une pour épouse, et retournez dans la terre de Benjamin.

22. Et lorsque leurs pères et leurs frères viendront et commenceront à se plaindre de vous, et à vous accuser, nous leur dirons : Ayez pitié d'eux, car ils ne les ont pas prises comme des vainqueurs par le droit de la guerre; mais après qu'ils vous ont suppliés de les leur donner, vous les avez refusées, et ainsi la faute est venue de votre part.

23. Les enfants de Benjamin firent ce qui leur avait été commandé; et selon leur nombre, chacun enleva une de celles qui dansaient, pour être son épouse. Ils retournèrent ensuite chez eux, et bâtirent des villes, où ils habitèrent.

24. Les enfants d'Israël retournèrent aussi dans leurs demeures, chacun dans sa tribu et dans sa famille. En ce temps-là il n'y avait point de roi dans Israël; mais chacun faisait ce qui lui paraissait bon[2].

[1] C'était la fête des Tabernacles, époque où les vignes sont couvertes de feuilles.

[2] Cette réflexion explique comment il se commettait tant d'excès en tous genres; il n'y avait pas d'autorité pour les réprimer.

UN ANGE APPARAIT A JOSUÉ.

RUTH

Le livre de Ruth est comme un épisode du livre des Juges.
Il contient l'histoire de Ruth, mère d'Obed, l'aïeul de David.
Samuel en est généralement regardé comme l'auteur.

CHAPITRE I

Noémi et Ruth, sa belle-fille. Elles vont demeurer à Bethléhem.

1. Aux jours où les Juges [1] avaient l'autorité sur Israël, sous le gouvernement de l'un d'eux, il arriva dans le pays une famine [2], pendant laquelle un homme partit de Bethléhem de Juda, et s'en alla avec sa femme et ses deux fils au pays des Moabites pour y passer quelque temps.

2. Cet homme s'appelait Élimélech, et sa femme Noémi. L'un de ses fils s'appelait Mahalon, et l'autre Chélion; et ils étaient d'Éphrata [3] de Bethléhem en Juda. Étant donc venus au pays des Moabites, ils y demeurèrent.

3. Élimélech, mari de Noémi, mourut, et elle resta avec ses deux fils.

4. Ils prirent pour épouses des vierges de Moab, dont l'une s'appelait Orpha, l'autre Ruth. Après avoir passé dix ans en ce pays,

5. Ils moururent aussi tous les deux, savoir Mahalon et Chélion; et Noémi resta seule, ayant perdu son mari et ses deux fils.

6. Elle résolut donc, elle et ses deux belles-filles, de sortir du pays de Moab et de retourner dans sa patrie; parce qu'elle avait appris que le Seigneur avait regardé son peuple, et qu'il lui avait donné de quoi se nourrir.

7. Après donc être sortie avec ses deux belles-filles de cette terre étrangère, et étant déjà en chemin pour retourner au pays de Juda,

8. Elle leur dit : Allez dans la maison de votre mère; que le Seigneur use de sa bonté envers vous, comme vous en avez usé envers ceux qui sont morts [4] et envers moi.

9. Qu'il vous donne de trouver le repos dans la maison des maris que vous prendrez. Et elle les embrassa. Ses deux belles-filles, élevant la voix, se mirent à pleurer, et lui dirent :

10. Nous irons avec vous vers votre peuple.

[1] Cette histoire, une des plus gracieuses de l'Écriture, arriva au temps des Juges; mais on ne peut en déterminer l'époque précise. Elle sert à nous montrer la suite de la généalogie de Jésus-Christ par Booz et Obed, aïeuls de David. Ruth la Moabite, et Noémi, sa belle-mère, sont de beaux modèles de piété et de vertu. La conduite de la divine Providence à leur égard paraît d'une manière sensible et touchante.

[2] Probablement la famine occasionnée par les ravages des Amalécites et des Madianites. (Juges, VI, 3.) Dieu fait ainsi servir la famine dont il punit les péchés de son peuple, au salut d'une étrangère engagée dans les liens de l'idolâtrie.

[3] L'ancien nom de Bethléhem était Éphrata. Les Hébreux continuèrent d'appeler ses habitants Éphratéens. Le prophète Michée la désigne comme le berceau du Messie sous le nom de Bethléhem-Éphrata. (Mich., V, 2.)

[4] Envers vos maris défunts.

11. Noémi leur répondit : Retournez, mes filles; pourquoi venez-vous avec moi? Ai-je encore des enfants dans mon sein pour vous donner lieu d'attendre de moi des maris [1]?

12. Retournez, mes filles, et allez-vous-en; car je suis déjà usée de vieillesse, et hors d'état de rentrer dans les liens du mariage. Quand même je pourrais concevoir cette nuit et mettre au monde des fils,

13. Si vous vouliez attendre qu'ils fussent grands et en âge de se marier, vous seriez devenues vieilles avant de pouvoir les épouser. Non, mes filles, ne faites point cela, je vous prie; car votre affliction ne fait qu'accroître la mienne, et la main du Seigneur s'est appesantie sur moi.

14. Élevant la voix, elles commencèrent de nouveau à pleurer. Orpha embrassa sa belle-mère, et s'en retourna; mais Ruth s'attacha à Noémi sans vouloir se séparer d'elle.

15. Noémi lui dit : Voilà votre sœur qui est retournée à son peuple et à ses dieux, allez avec elle.

16. Ruth lui répondit : Ne vous opposez point à moi, en me portant à vous quitter et à m'en aller; car en quelque lieu que vous alliez, j'irai avec vous, et partout où vous demeurerez, je demeurerai aussi : votre peuple sera mon peuple, et votre Dieu sera mon Dieu [2].

17. La terre où vous mourrez me verra mourir; et je serai ensevelie où vous le serez. Que Dieu me traite dans toute sa rigueur, si jamais autre chose que la mort me sépare de vous.

18. Noémi, voyant donc Ruth dans une résolution si déterminée d'aller avec elle, ne voulut plus s'y opposer, ni lui persuader davantage de retourner vers les siens.

19. Et étant parties ensemble, elles arrivèrent à Bethléhem. Aussitôt qu'elles y furent entrées, le bruit s'en répandit de toutes parts, et les femmes disaient : Voilà cette Noémi.

20. Noémi leur dit : Ne m'appelez plus Noémi, c'est-à-dire belle, mais appelez-moi Mara, c'est-à-dire amère; parce que le Tout-Puissant m'a toute remplie d'amertume.

21. Je suis sortie d'ici pleine de biens, et le Seigneur m'y ramène pauvre. Pourquoi donc m'appelez-vous Noémi, moi que le Seigneur a humiliée, et que le Tout-Puissant a comblée d'affliction?

22. C'est ainsi que Noémi, étant revenue de la terre étrangère avec Ruth, la Moabite, sa belle-fille, rentra à Bethléhem, lorsqu'on commençait à faire la moisson des orges [3].

[1] Qui puissent contracter le mariage d'obligation, prescrit par la loi de Moïse aux frères survivants.

[2] Foi comparable à celle d'Abraham. Comme lui, Ruth abandonne son pays, ses parents et ses dieux, pour suivre Noémi pauvre et s'attacher au vrai Dieu. Elle en sera récompensée au centuple. Le Messie naîtra de sa race. (S. Jérôme.)

[3] Au printemps, vers la fête de Pâque.

CHAPITRE II

Ruth va glaner dans le champ de Booz. Booz la comble de bontés.

1. Or Élimélech, mari de Noémi, avait un parent puissant et extrêmement riche, appelé Booz.

2. Et Ruth, la Moabite, dit à sa belle-mère : Si vous l'agréez, j'irai dans quelque champ, et je recueillerai les épis qui échapperont aux mains des moissonneurs [1], partout où je trouverai un père de famille qui me témoigne de la bonté. Noémi lui répondit : Allez, ma fille.

3. Elle s'en alla donc, et elle recueillait les épis derrière les moissonneurs. Or il arriva que le champ où elle était appartenait à Booz, parent d'Élimélech.

4. Et voilà que lui-même venait de Bethléhem, et il dit à ses moissonneurs : Le Seigneur soit avec vous. Ils lui répondirent : Le Seigneur vous bénisse [2].

5. Alors Booz dit au jeune homme qui veillait sur les moissonneurs : A qui est cette jeune fille?

6. Il lui répondit : C'est une Moabite qui est venue avec Noémi du pays de Moab.

7. Elle nous a priés de trouver bon qu'elle suivît les pas des moissonneurs pour recueillir les épis qui seraient restés; et elle est dans le champ depuis le matin jusqu'à cette heure, et elle n'est pas retournée un moment dans sa maison.

8. Booz dit à Ruth : Écoutez, ma fille, n'allez point dans un autre champ pour glaner, et ne vous éloignez pas de ce lieu; mais joignez-vous à mes filles;

9. Et partout où elles moissonneront, suivez-les; car j'ai commandé à mes serviteurs que nul ne vous inquiète; et si vous avez soif, allez où sont les vases, et buvez de l'eau dont mes serviteurs boivent [3].

10. Ruth, se prosternant le visage contre terre, adora [4], et elle dit à Booz : D'où me vient ce bonheur, que j'aie trouvé grâce devant vos yeux et que vous daigniez me connaître, moi qui suis une femme étrangère?

11. Il lui répondit : On m'a rapporté tout ce que vous avez fait à l'égard de votre belle-mère, après la mort de votre mari, et comment vous avez quitté vos parents et le pays où vous êtes née pour venir vers un peuple que vous ne connaissiez pas auparavant.

12. Que le Seigneur vous rende le bien que vous avez fait, et puissiez-vous recevoir une pleine récompense du Seigneur Dieu d'Israël, vers qui vous êtes venue, et sous les ailes de qui vous avez cherché votre refuge [5].

13. Elle lui répondit : J'ai trouvé grâce devant vos yeux, mon seigneur, de m'avoir ainsi consolée et d'avoir parlé au cœur de votre servante, qui ne mérite pas d'être l'une des filles qui vous servent [6].

14. Booz lui dit : Quand l'heure de manger sera venue, venez ici, et mangez le pain, et trempez votre morceau dans le vinaigre. Elle s'assit donc à côté des moissonneurs et elle prit sa portion de blé rôti; elle en mangea, fut rassasiée, et garda le reste.

15. Elle se leva de là pour continuer à recueillir les épis. Or Booz donna cet ordre à ses serviteurs : Quand elle voudrait moissonner avec vous, ne l'empêchez pas;

16. Et jetez à dessein des épis de vos gerbes, et laissez-les

[1] C'était le droit des pauvres.

[2] Ce salut réciproque d'un père de famille et de ses serviteurs respire une aimable simplicité et une grande piété envers Dieu.

[3] Booz offre l'image d'un père de famille sage, prudent, plein de douceur et de charité.

[4] *Adora :* signe de respect dont il est souvent fait mention dans l'Ancien Testament.

[5] *Se réfugier sous ses ailes*, c'est-à-dire se mettre sous sa protection. « Seigneur, dit le psalmiste, protégez-moi à l'ombre de vos ailes. » (Ps. XVI, 8.)

[6] Touchante humilité de Ruth qui lui mérite d'être l'épouse de Booz. Ainsi la Vierge, qui disait : « Je suis la servante du Seigneur », mérita de devenir sa mère.

dans le champ, afin qu'elle les recueille sans honte; et que personne ne l'empêche de les recueillir.

17. Elle glana donc dans le champ jusqu'au soir; et ayant battu avec une verge les épis qu'elle avait recueillis, et en ayant tiré le grain, elle trouva environ la mesure d'un éphi d'orge, c'est-à-dire trois boisseaux.

18. S'en étant chargée, elle retourna à la ville, et les montra à sa belle-mère; elle lui présenta aussi et lui donna des restes de ce qu'elle avait mangé et dont elle avait été rassasiée.

19. Sa belle-mère lui dit : Où avez-vous glané aujourd'hui, et où avez-vous travaillé? Béni soit celui qui a eu pitié de vous. Ruth lui indiqua celui dans le champ duquel elle avait travaillé, et lui dit que cet homme s'appelait Booz.

20. Noémi lui répondit : Qu'il soit béni du Seigneur; car il a gardé pour les morts la même bonne volonté qu'il a eue pour les vivants. Et elle ajouta : Cet homme est notre proche parent.

21. Ruth lui dit : Il m'a donné ordre encore de me joindre à ses moissonneurs jusqu'à ce qu'il eût recueilli tous ses grains.

22. Sa belle-mère lui répondit : Il vaut mieux, ma fille, que vous alliez moissonner parmi les filles de cet homme, de peur que quelqu'un ne vous inquiète dans le champ d'un autre.

23. Elle se joignit donc aux filles de Booz, et elle moissonna avec elles, jusqu'à ce que les orges et les blés eussent été mis dans les greniers [1].

CHAPITRE III

Ruth suit le conseil de sa belle-mère. Booz promet de l'épouser.

1. Quand Ruth fut revenue vers sa belle-mère, Noémi lui dit : Ma fille, je pense à vous mettre en repos, et je veux vous pourvoir de telle sorte que vous soyez bien.

2. Booz, aux filles duquel vous vous êtes jointe dans le champ, est notre proche parent, et il vannera l'orge dans son aire cette nuit.

3. Lavez-vous donc, parfumez-vous, prenez vos habits les plus beaux, et descendez dans son aire. Que cet homme ne vous voie point jusqu'à ce qu'il ait achevé de boire et de manger.

4. Quand il s'en ira dormir, remarquez le lieu où il dormira; et vous irez, vous découvrirez le manteau dont il sera couvert du côté des pieds, et vous vous étendrez là, et vous y resterez couchée. Et lui-même vous dira ce que vous devez faire.

5. Ruth lui répondit : Tout ce que vous me commanderez, je le ferai.

6. Elle alla donc à l'aire de Booz, et elle fit tout ce que sa belle-mère lui avait commandé.

7. Et lorsque Booz eut bu et mangé, et que son cœur fut devenu plus gai, il s'en alla dormir près d'un monceau de gerbes; Ruth vint secrètement, et, soulevant le manteau qui était à ses pieds, elle s'étendit là.

8. Et voilà qu'au milieu de la nuit, Booz fut effrayé et se troubla, et il vit une femme étendue à ses pieds.

9. Il lui dit : Qui êtes-vous? Elle lui répondit : Je suis Ruth, votre servante; étendez votre manteau sur votre servante, parce que vous êtes mon proche parent [2].

[1] Tous ces détails sont pleins d'une simplicité naïve et touchante. On ne peut s'empêcher d'admirer la bonté patriarcale de Booz, la prudence de Noémi, l'humble obéissance de Ruth et sa piété filiale envers sa belle-mère.

[2] Comme vous êtes proche parent de mon mari, mort sans enfants, daignez épouser sa veuve, pour susciter une postérité à votre parent. La loi obligeait à contracter ces sortes de mariages. Il était même permis de les exiger en rigueur de justice. Noémi ne fait donc rien d'injuste ni de blâmable en exhortant Ruth à rechercher le mariage de Booz, qu'elle regardait comme son plus proche parent.

10. Booz lui dit : Vous êtes bénie du Seigneur, ma fille; cette dernière bonté que vous témoignez surpasse encore la première, parce que vous n'avez pas recherché des jeunes gens pauvres ou riches.

11. Ne craignez donc point; tout ce que vous m'avez dit, je le ferai pour vous; car tout le peuple qui habite entre les portes de cette ville sait que vous êtes une femme de vertu [1].

12. Je ne me désavoue pas pour votre parent; mais il y en a un autre plus proche que moi.

13. Reposez-vous cette nuit; et demain matin, s'il veut user de son droit de parenté pour vous retenir, qu'il en soit ainsi; s'il ne le veut pas, je vous jure par le Seigneur qu'indubitablement je vous prendrai. Dormez jusqu'au matin.

14. Elle dormit donc à ses pieds jusqu'à ce que la nuit fût passée; et elle se leva le matin avant que les hommes pussent se reconnaître. Et Booz lui dit : Prenez garde que personne ne sache que vous êtes venue ici.

15. Et il ajouta : Étendez le manteau que vous avez sur vous, et tenez-le bien des deux mains. Ruth l'ayant étendu, et le tenant, il lui mesura six boisseaux d'orge et les plaça sur elle; elle les emporta, rentra dans la ville,

16. Et vint trouver sa belle-mère, qui lui dit : Qu'avez-vous fait, ma fille? Elle lui raconta tout ce que Booz avait fait pour elle,

17. Et elle lui dit : Voilà six boisseaux d'orge qu'il m'a donnés, en me disant : Je ne veux pas que vous retourniez les mains vides vers votre belle-mère.

18. Noémi lui dit : Attendez, ma fille, jusqu'à ce que nous voyions quelle issue aura cette affaire. Car c'est un homme à n'avoir point de repos qu'il n'ait accompli tout ce qu'il a dit.

CHAPITRE IV

Booz épouse Ruth. Elle devient mère d'Obed, aïeul de David.

1. Booz monta donc à la porte de la ville [2], et s'y assit; et voyant passer ce parent dont il a été parlé auparavant, il lui dit en l'appelant par son nom : Venez un peu ici, et asseyez-vous. Celui-ci vint donc et s'assit.

2. Et Booz, prenant dix hommes des anciens de la ville, leur dit : Asseyez-vous ici.

3. Après qu'ils furent assis, il parla ainsi à son parent : Noémi, qui est revenue du pays de Moab, doit vendre une partie du champ de notre frère Élimélech.

4. J'ai voulu vous l'apprendre et vous le dire moi-même, devant tous ceux qui sont assis en ce lieu, et devant les anciens de mon peuple. Si vous voulez l'acquérir par le droit de plus proche parent [3] que vous avez, achetez-le, et qu'il soit à vous. Mais si vous êtes dans une autre pensée, déclarez-le-moi, afin que je sache ce que je dois faire. Car il n'y a point d'autre parent que vous, qui êtes le premier, et moi, qui suis le second. Et celui-ci lui répondit : J'achèterai le champ.

5. Booz ajouta : Quand vous aurez acheté le champ de Noémi, il faudra aussi que vous épousiez Ruth, la Moabite, qui a été la femme du défunt, afin que vous fassiez revivre le nom de votre parent dans son héritage [1].

6. Il lui répondit : Je renonce à mon droit de parenté; car je ne dois pas éteindre la postérité de ma famille. Usez vous-même de mon privilége, dont je déclare me priver volontiers.

7. Or c'était une ancienne coutume [2] dans Israël entre les parents, que si l'un cédait son droit à l'autre, afin que la cession fût valide, celui qui se démettait de son droit déliait sa chaussure et la donnait à son parent : c'était là le témoignage de la cession en Israël.

8. Booz dit donc à son parent : Otez votre chaussure; et lui aussitôt l'ôta de son pied.

9. Et Booz dit devant les anciens et devant tout le peuple : Vous êtes témoins aujourd'hui que j'acquiers tout ce qui a appartenu à Élimélech, à Chélion et à Mahalon, l'ayant acheté de Noémi;

10. Et que je prends pour épouse Ruth, la Moabite, femme de Mahalon, afin que je fasse revivre le nom du défunt dans son héritage, et que son nom ne s'éteigne pas dans sa famille parmi ses frères et parmi son peuple. Vous êtes, dis-je, témoins de cela.

11. Tout le peuple qui était à la porte, et les anciens, répondirent : Nous en sommes témoins. Que le Seigneur rende cette femme qui entre dans votre maison comme Rachel et Lia, qui ont établi la maison d'Israël, afin qu'elle soit un exemple de vertu dans Éphrata, et que son nom soit célèbre dans Bethléhem [3].

12. Que votre maison devienne comme la maison de Pharès, que Thamar donna à Juda, par la postérité que le Seigneur vous donnera de cette jeune femme.

13. Booz prit donc Ruth et l'épousa; et après qu'elle fut mariée, le Seigneur lui fit la grâce de concevoir et de mettre au monde un fils.

14. Et les femmes dirent à Noémi : Béni soit le Seigneur, qui n'a point permis que votre famille fût sans successeur, et qui a voulu que son nom se conservât dans Israël,

15. Afin que vous ayez un enfant qui console votre âme, et vous nourrisse dans votre vieillesse; car il vous est né de votre belle-fille qui vous aime, et qui vous vaut beaucoup mieux que si vous aviez sept fils.

16. Noémi ayant pris l'enfant, le mit sur son sein, et elle le portait, et lui tenait lieu de nourrice.

17. Les femmes, ses voisines, s'en réjouissaient avec elle, en disant : Il est né un fils à Noémi; et ils l'appelèrent Obed : c'est lui qui fut père d'Isaï, père de David.

18. Voici la suite de la postérité de la famille de Pharès : Pharès fut père d'Esron;

19. Esron d'Aram; Aram d'Aminadab;

20. Aminadab de Nahasson; Nahasson de Salmon;

21. Salmon de Booz; Booz d'Obed;

22. Obed d'Isaï, et Isaï fut père de David [4].

[1] *Femme de vertu*. Ce mot, dans l'Écriture, exprime non-seulement une femme d'une conduite régulière et irréprochable, mais habile, diligente et ornée de toutes les vertus qui conviennent à son sexe.

[2] Où se tenaient les assemblées et se traitaient les affaires publiques.

[3] La propriété des biens d'un défunt devait retourner à son plus proche parent, pour empêcher qu'ils ne passassent d'une famille à une autre.

[1] La loi le prescrivait pour perpétuer les noms et les héritages dans les familles.

[2] Ce n'était pas seulement un usage, mais une prescription de la loi. (Deutéron., XXV, 7.)

[3] Ces paroles semblent être une prophétie. Le nom de Ruth est, en effet, devenu célèbre par l'Enfant divin qui devait sortir de sa race et naître à Bethléhem.

[4] Cette généalogie est entièrement conforme à celle de saint Matthieu et de saint Luc. En nommant parmi les ancêtres de Jésus-Christ, et Rahab la Chananéenne, mère de Booz, et Ruth la Moabite, mère d'Obed, l'Écriture annonçait par là qu'il viendrait non-seulement pour les justes, mais aussi pour les pécheurs, non-seulement pour le peuple d'Israël, mais encore pour les gentils et pour tous les peuples.

LES ROIS

LIVRE I

Les quatre livres des Rois contiennent l'histoire des Israélites sous leurs rois pendant environ six cent cinquante ans.

Le premier est attribué à Samuel, le second à Samuel ou aux prophètes Gad et Nathan, les deux autres à Esdras ou à Jérémie.

Le premier livre commence à la naissance de Samuel, et finit à la mort de Saül : c'est un espace de cent un ans.

CHAPITRE I

Anne, épouse d'Elcana, obtient par ses prières un fils qui est nommé Samuel. Elle le consacre au Seigneur.

1. Il y avait un homme de Ramathaïm-Sophim, de la montagne d'Éphraïm, qui s'appelait Elcana, fils de Jéroham, fils d'Éliu, fils de Thohu, fils de Suph. Il était d'Éphraïm [1],

2. Et il avait deux femmes, dont l'une s'appelait Anne, et la seconde Phénenna [2]. Phénenna avait des enfants, et Anne n'en avait point.

3. Cet homme allait de sa ville à Silo [3] aux jours ordonnés [4] pour adorer le Seigneur des armées [5], et lui offrir des sacrifices. Les deux fils d'Héli, Ophni et Phinéès, y faisaient les fonctions de prêtres du Seigneur.

4. Un jour donc Elcana ayant offert son sacrifice [6], donna à Phénenna, son épouse, pour tous ses fils et toutes ses filles, des parts de la victime [7].

5. Il n'en donna qu'une à Anne; et en la lui donnant, il était triste, parce qu'il l'aimait. Mais le Seigneur l'avait rendue stérile.

6. Phénenna, qui avait de la jalousie contre elle, l'affligeait aussi et la tourmentait cruellement, jusqu'à lui faire un crime de ce que le Seigneur l'avait rendue stérile.

7. Elle agissait ainsi tous les ans, lorsque le temps était venu de monter [8] au temple [9] du Seigneur, et elle ne cessait de provoquer Anne; or celle-ci se mettait à pleurer, et ne mangeait point.

8. Elcana, son mari, lui dit donc : Anne, pourquoi pleurez-vous; pourquoi ne mangez-vous point; et pourquoi votre cœur est-il affligé? Est-ce que je ne vaux pas mieux pour vous que dix enfants?

9. Après donc qu'Anne eut mangé et bu à Silo, elle se leva; et dans le temps même que le grand prêtre Héli était assis sur son siége, devant la porte du temple du Seigneur,

10. Anne, qui avait le cœur plein d'amertume, pria le Seigneur avec une grande effusion de larmes;

11. Et elle fit un vœu, en disant : Seigneur des armées, si vous daignez regarder l'affliction de votre servante, si vous vous souvenez de moi, si vous n'oubliez point votre servante, et si vous lui accordez un fils, je le donnerai à mon Seigneur pour tous les jours de sa vie, et le rasoir ne passera point sur sa tête [1].

12. Et il arriva, pendant qu'elle multipliait ainsi ses prières devant le Seigneur, qu'Héli fut attentif au mouvement de ses lèvres.

13. Or Anne parlait en son cœur, seulement ses lèvres s'agitaient, sans que sa voix pût être entendue. Héli crut qu'elle était dans l'ivresse,

14. Et il lui dit : Jusqu'à quand serez-vous dans l'ivresse? Laissez un peu reposer le vin qui vous trouble.

15. Anne lui répondit : Nullement, mon seigneur; je ne suis qu'une femme accablée d'affliction; je n'ai bu ni vin ni rien qui puisse enivrer; mais j'ai répandu mon âme [2] en présence du Seigneur.

16. Ne croyez pas que votre servante soit comme une des filles de Bélial [3]; car il n'y a que l'excès de ma douleur et de mon affliction qui m'ait fait parler jusqu'à cette heure.

17. Alors Héli lui dit : Allez en paix [4], et que le Dieu d'Israël vous accorde la demande que vous lui avez faite.

18. Anne lui répondit : Plût à Dieu que votre servante trouvât grâce [5] devant vos yeux! Et elle reprit son chemin et s'en alla; elle mangea, et son visage ne fut plus abattu par la tristesse.

19. S'étant levés dès le matin, ils adorèrent le Seigneur, s'en retournèrent et rentrèrent dans leur maison à Ramatha. Elcana fut avec Anne, son épouse, et le Seigneur se souvint d'elle.

20. Quelque temps après elle conçut, et mit au monde un fils, et elle le nomma Samuel, parce qu'elle l'avait demandé au Seigneur.

[1] Il était venu s'établir dans la tribu d'Éphraïm, bien qu'il fût de la race de Lévi.

[2] Phénenna était une épouse du second ordre, que tolérait alors la loi de Moïse.

[3] Où était l'arche d'alliance depuis Josué.

[4] Ces *jours ordonnés* par la loi étaient Pâque, la Pentecôte et la fête des Tabernacles. Tous les hommes étaient obligés de se présenter à ces trois fêtes; mais ils n'y amenaient leur famille qu'une fois l'année.

[5] *Seigneur des armées*, c'est-à-dire des puissances célestes, des anges et des astres.

[6] Non par lui-même, mais par les mains des prêtres Ophni et Phinéès.

[7] Dans le repas qui suivait le sacrifice. (Deutéron., XVI, 11.)

[8] L'Écriture se sert du mot monter, lorsqu'on va de la partie inférieure de la terre promise à la partie supérieure.

[9] A Silo, où était le tabernacle; le temple n'était pas encore bâti.

[1] Il sera Nazaréen. Par ce vœu, elle consacre par avance son fils à une vie austère et au service de Dieu.

[2] *Répandu mon âme*, c'est-à-dire les vœux, les désirs qui viennent de l'âme.

[3] *Filles de Bélial*, c'est-à-dire des femmes sans frein, sans crainte de Dieu, qui suivent tous les penchants de leur cœur.

[4] *Allez en paix*, souhait fréquent chez les Hébreux, qui exprime le comble de tous les biens.

[5] Que je méritasse de voir l'effet de vos heureuses prédictions.

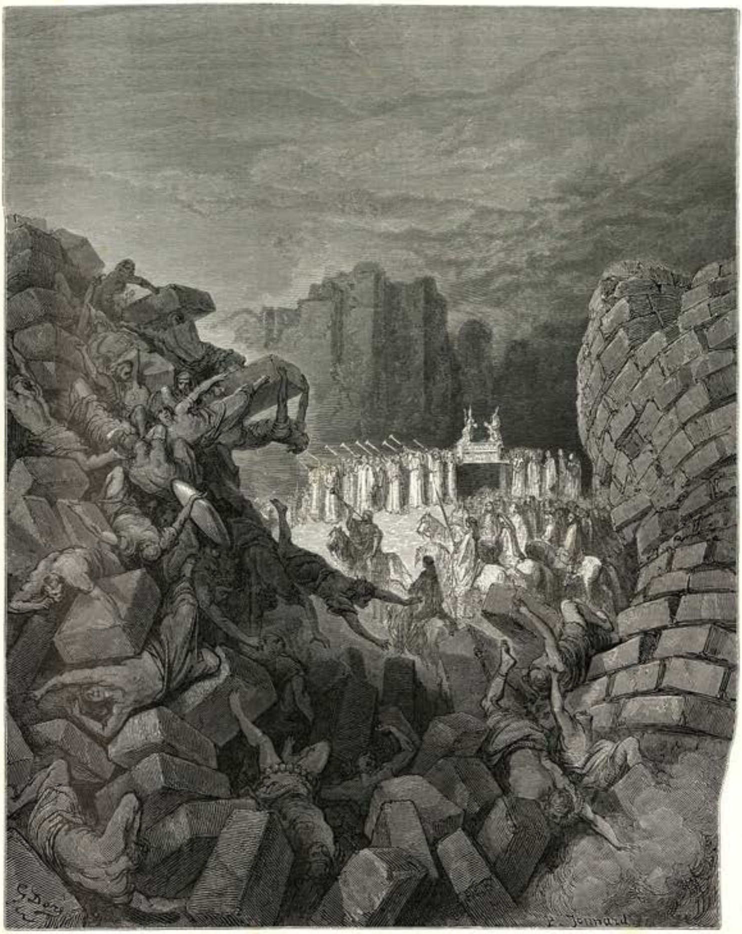

LES MURS DE JÉRICHO RENVERSÉS.

21. Elcana, son époux, vint ensuite avec toute sa famille pour immoler au Seigneur la victime ordinaire, et pour accomplir son vœu[1].

22. Mais Anne n'y alla point; car elle avait dit à son époux : Je n'irai point jusqu'à ce que mon enfant soit sevré, et que je le conduise, afin qu'il paraisse en la présence du Seigneur, et qu'il y demeure pour toujours.

23. Elcana, son mari, lui dit : Faites comme vous le jugerez à propos, et restez jusqu'à ce que vous ayez sevré l'enfant. Je prie le Seigneur qu'il accomplisse sa parole[2]. Anne resta donc. Et elle nourrit son fils de son lait, jusqu'à ce qu'elle l'eût sevré.

24. Et lorsqu'elle l'eut sevré, elle prit avec elle trois veaux, trois boisseaux de farine, et une amphore de vin[3], et elle amena son fils à Silo dans la maison du Seigneur. Or l'enfant était encore tout petit[4].

25. Et ayant immolé un veau, ils présentèrent l'enfant à Héli;

26. Et Anne lui dit : De grâce, mon seigneur, vive votre âme[5]! c'est moi qui suis cette femme que vous avez vue ici devant vous prier le Seigneur.

27. Je le suppliais de me donner cet enfant, et le Seigneur a exaucé la demande que je lui ai faite.

28. C'est pourquoi je l'ai voué au service du Seigneur, afin qu'il soit à lui tant qu'il vivra. Et ils adorèrent le Seigneur, et Anne fit sa prière en ces termes :

CHAPITRE II

Cantique d'action de grâces d'Anne, mère de Samuel. Désordres des enfants d'Héli. Faibles reproches qu'il leur fait. Terrible punition dont il est menacé de la part de Dieu.

1. Mon cœur a tressailli d'allégresse dans le Seigneur, et ma gloire a été relevée par mon Dieu. Ma bouche s'est ouverte pour répondre à mes ennemis, parce que je me suis réjouie dans le salut que j'ai reçu de vous[6].

2. Nul n'est saint comme le Seigneur; car il n'y a point d'autre Seigneur que vous, et nul n'est fort comme notre Dieu.

3. Cessez de vous glorifier avec des paroles insolentes. Que votre ancien langage ne se retrouve plus dans votre bouche[7], parce que le Seigneur est le Dieu de toute science, et qu'il pénètre le fond des pensées.

4. L'arc des forts a été brisé, et les faibles ont été revêtus de force.

5. Ceux qui étaient auparavant comblés de biens se sont loués pour avoir du pain, et ceux qui étaient pressés de la faim ont été rassasiés. Celle qui était stérile est devenue mère de beaucoup d'enfants[8]; et celle qui avait beaucoup d'enfants est tombée dans la langueur.

6. Le Seigneur donne la mort, et il vivifie; il conduit aux enfers[9], et il en ramène.

7. Il fait le pauvre, et il fait le riche; il abaisse, et il relève.

8. Il prend le pauvre dans la poussière, et il tire du fumier l'indigent, pour le faire asseoir parmi les princes, et lui donner un trône de gloire. Au Seigneur appartiennent les fondements de la terre; c'est sur eux qu'il a posé le monde.

9. Il gardera les pieds de ses saints[1], et les impies seront dans leurs ténèbres réduits au silence, parce que l'homme ne sera point affermi par sa propre force.

10. Les ennemis du Seigneur trembleront devant lui; il tonnera sur eux du haut des cieux. Le Seigneur jugera toute la terre; il donnera l'empire à celui qu'il a fait roi, et il comblera de gloire le règne de son Christ[2].

11. Après cela Elcana revint à Ramatha dans sa maison. Et l'enfant servait en présence du Seigneur devant le grand prêtre Héli.

12. Or les enfants d'Héli étaient des enfants de Bélial, qui ne connaissaient point le Seigneur,

13. Ni le devoir des prêtres à l'égard du peuple; car toutes les fois qu'on avait immolé une victime, le serviteur du prêtre venait pendant qu'on en faisait cuire la chair, et tenant à la main une fourchette à trois dents,

14. Il la mettait dans la chaudière ou dans le chaudron, dans le pot ou dans la marmite, et tout ce qu'il pouvait enlever avec la fourchette était pour le prêtre. Ils agissaient ainsi envers tous les Israélites qui venaient à Silo.

15. De même, avant qu'on fît brûler la graisse de la victime, le serviteur du prêtre venait et disait à celui qui sacrifiait : Donnez-moi la chair, que je ferai cuire pour le prêtre; car je ne recevrai point de vous la chair qui sera cuite, mais je la veux crue.

16. Celui qui sacrifiait disait : Qu'on fasse auparavant brûler la graisse de la victime selon la coutume, et après cela prenez tout ce que vous voudrez. Mais le serviteur lui répondait : Non, vous donnerez à l'instant tout ce que je veux, ou je le prendrai de force.

17. Ainsi le péché des enfants d'Héli était très-grand devant le Seigneur, parce qu'ils détournaient le peuple des sacrifices du Seigneur.

18. Cependant Samuel enfant servait en présence du Seigneur, vêtu d'un éphod de lin[3].

19. Et sa mère lui faisait une petite tunique qu'elle lui apportait aux jours solennels, lorsqu'elle venait avec son mari pour offrir le sacrifice ordinaire.

20. Héli bénit Elcana et son épouse, et il dit à Elcana : Que le Seigneur vous donne de cette femme d'autres enfants, pour celui que vous avez mis en dépôt entre les mains du Seigneur. Et ils s'en retournèrent chez eux.

21. Le Seigneur visita donc Anne, et elle conçut et mit au monde trois fils et deux filles; et le jeune Samuel devint grand devant le Seigneur[4].

22. Or Héli était extrêmement vieux; et ayant appris la manière dont ses enfants se conduisaient à l'égard de tout le peuple d'Israël, et qu'ils dormaient avec les femmes qui veillaient à la porte du tabernacle,

23. Il leur dit : Pourquoi faites-vous de pareilles choses, des œuvres abominables que j'apprends de tout le peuple?

24. Cessez, mes enfants; car il n'est pas bien que l'on dise de vous ce que j'entends, que vous portez le peuple du Seigneur à transgresser sa loi[5].

25. Si un homme pèche contre un homme, on peut lui rendre Dieu favorable; mais si un homme pèche contre le Seigneur, qui priera pour lui? Et les enfants d'Héli n'écoutèrent point la voix de leur père, parce que le Seigneur voulait les perdre[6].

[1] Offrir les victimes qu'il avait promises s'il avait un fils.

[2] Qu'il accomplisse ce qu'il a commencé, c'est-à-dire, qu'il accorde à Samuel la vie et la santé.

[3] Ce nombre de victimes ne lui était point prescrit; c'étaient des offrandes libres qu'elle voulait offrir à Dieu en action de grâces, et par reconnaissance.

[4] Il avait trois ans.

[5] Formule d'affirmation fréquente chez les Hébreux.

[6] Ce *salut*, c'est la grâce que Dieu lui a faite par la naissance de son fils Samuel.

[7] Allusion aux outrages qu'elle avait eu à subir autrefois.

[8] Anne, après Samuel, eut encore cinq enfants.

[9] *Aux enfers*, c'est-à-dire au tombeau.

[1] C'est-à-dire, il dirigera leurs pas, pour les empêcher de commettre des fautes ou de devenir malheureux.

[2] C'est la première fois qu'on trouve dans l'Écriture le mot *Christ*. On y joint ici le titre de *roi*. Anne prophétise tout à la fois le passage des Hébreux à l'état monarchique par l'entremise de Samuel, et le règne glorieux du Messie : ses expressions conviennent à ce double objet.

[3] L'éphod était un vêtement sacerdotal qui couvrait seulement les épaules et la poitrine. (Exode, XXVIII, 6.)

[4] Il grandit en piété aux yeux de Dieu.

[5] De simples reproches sont coupables dans la bouche de celui qui peut et qui doit arrêter le mal.

[6] Parce qu'ils avaient comblé la mesure de leurs crimes, Dieu voulut faire éclater en eux la rigueur de sa justice.

26. Cependant le jeune Samuel avançait et croissait, et il était agréable à Dieu et aux hommes[1].

27. Or un homme de Dieu vint trouver Héli, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Ne me suis-je pas clairement révélé à la maison de votre père[2], lorsqu'ils étaient en Égypte, sous la domination de Pharaon?

28. Je l'ai choisi entre toutes les tribus d'Israël pour être mon prêtre, pour monter à mon autel, pour y brûler l'encens *et porter l'éphod* en ma présence; et j'ai donné à la maison de votre père une part sur tous les sacrifices des enfants d'Israël.

29. Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mes victimes et les dons que j'ai ordonné de m'offrir dans le temple; et pourquoi avez-vous plus honoré vos enfants que moi, pour manger avec eux les prémices de tous les sacrifices de mon peuple d'Israël?

30. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : J'ai déclaré et promis que votre maison et la maison de votre père[3] serviraient à jamais en ma présence. Mais maintenant le Seigneur vous dit : Quiconque m'aura rendu gloire, je le glorifierai; et ceux qui me méprisent tomberont dans le mépris.

31. Voilà que des jours viennent où je couperai *votre bras*[4] et le bras de la maison de votre père, en sorte qu'il n'y aura *point de vieillard*[5] dans votre maison.

32. Et lorsque tout Israël sera dans la prospérité[6], vous verrez votre rival à votre place[7], et il n'y aura plus jamais de vieillard dans votre maison.

33. Néanmoins je n'éloignerai pas entièrement ceux de votre race de mon autel; mais je ferai que vos yeux et que votre âme s'obscurciront; et une grande partie de ceux de votre maison mourront lorsqu'ils seront parvenus à l'âge d'homme[8].

34. Vous en aurez pour signe ce qui arrivera à vos deux fils, Ophni et Phinées : ils mourront tous les deux le même jour.

35. Et je me susciterai un prêtre fidèle, qui agira selon mon cœur et selon mon âme[9]. Je lui établirai une maison stable, et il marchera toujours devant mon christ.

36. Alors quiconque restera de votre maison viendra afin que l'on prie pour lui; et il offrira une pièce d'argent et un morceau de pain, en disant : Donnez-moi, je vous prie, une portion sacerdotale, afin que j'aie une bouchée de pain à manger.

CHAPITRE III

Samuel appelé quatre fois par le Seigneur. Le Seigneur lui déclare les jugements qu'il va exercer contre Héli. Samuel est reconnu pour prophète dans Israël.

1. Or le jeune Samuel servait le Seigneur en présence d'Héli. La parole du Seigneur était rare ces jours-là; il n'y avait point de prophète publiquement reconnu[10].

[1] Cet éloge du jeune Samuel rappelle ce mot de l'Évangile sur l'enfant Jésus : « Il avançait en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes. » (S. Luc, II, 52.)

[2] Aaron.

[3] D'Ithamar, second fils d'Aaron, duquel Héli était descendu. Dieu désigna, en effet, la famille d'Ithamar pour servir à ses autels. Mais plus tard, David joignit Sadoc, descendu d'Éléazar et de Phinées, à Abiathar, grand prêtre, descendu d'Ithamar et d'Héli; Abiathar fut déposé par Salomon.

[4] Je vous ôterai la grande sacrificature, qui est aujourd'hui votre force et votre appui.

[5] La grande sacrificature ne sera plus longtemps dans votre famille

[6] Sous David et Salomon.

[7] C'est-à-dire Sadoc, qui fut premièrement grand prêtre avec Abiathar, descendu d'Héli, et le premier des deux; et enfin qui demeura seul, Abiathar ayant été déposé.

[8] Ce qui s'accomplit lorsque Saül se vengea d'Achimélech, et qu'il fit tuer quatre-vingt-cinq prêtres ou lévites de la famille d'Héli.

[9] Ces paroles, littéralement, désignent Samuel, ou, selon d'autres, Sadoc; mais dans un sens prophétique plus élevé elles s'appliquent à Jésus-Christ, le souverain Prêtre par excellence.

[10] Comme au temps d'Élie ou d'Isaïe. L'apôtre saint Pierre fait commencer le ministère public des prophètes à Samuel. (Act. des Ap., III, 24.)

2. Il arriva donc qu'Héli était couché dans son lieu ordinaire; ses yeux s'étaient obscurcis, et il ne pouvait voir.

3. Samuel dormait dans le temple du Seigneur, où était l'arche de Dieu[1]. Et, avant que la lampe qui brûlait devant Dieu fût éteinte[2],

4. Le Seigneur appela Samuel[3]; et Samuel lui répondit : Me voici.

5. Il courut aussitôt à Héli, et lui dit : Me voici, car vous m'avez appelé. Héli lui dit : Je ne vous ai point appelé; retournez et dormez. Samuel s'en alla, et se rendormit.

6. Le Seigneur appela encore une fois Samuel. Et Samuel, se levant, alla vers Héli, et lui dit : Me voici, car vous m'avez appelé. Héli lui répondit : Je ne vous ai point appelé, mon fils; retournez, et dormez.

7. Or Samuel ne connaissait point encore le Seigneur[4], et jusqu'alors la parole du Seigneur ne lui avait point été révélée.

8. Le Seigneur appela Samuel pour la troisième fois; et Samuel, se levant, s'en alla à Héli,

9. Et lui dit : Me voici, car vous m'avez appelé. Héli connut alors que *le Seigneur appelait l'enfant; et il dit à Samuel :* Allez, et dormez; et si *l'on vous appelle encore une fois, répondez : Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute. Samuel* retourna donc en son lieu, et s'endormit[5].

10. Le Seigneur vint encore, et il s'arrêta près de Samuel[6]; et il l'appela comme il avait fait par deux fois : Samuel, Samuel. Et Samuel répondit : Parlez, Seigneur, car votre serviteur écoute.

11. Alors le Seigneur dit à Samuel : Voici que je vais faire en Israël une chose que nul n'apprendra sans que les deux oreilles lui en tintent[7].

12. En ce jour-là j'exécuterai contre Héli tout ce que j'ai dit au sujet de sa maison; je commencerai et j'achèverai.

13. Car je lui ai prédit que j'exercerais mon jugement contre sa maison pour jamais, à cause de son iniquité; parce que, sachant que ses fils se conduisaient d'une manière indigne, il ne les a point punis[8].

14. C'est pourquoi j'ai juré à la maison d'Héli que l'iniquité de cette maison ne sera jamais expiée, ni par des victimes ni par des présents.

15. Or Samuel dormit jusqu'au matin, et il ouvrit les portes de la maison du Seigneur; mais il craignait de déclarer sa vision à Héli.

16. Héli appela donc Samuel, et lui dit : Samuel, mon fils. Il lui répondit : Me voici.

17. Héli lui demanda : Quelle est la parole que vous a dite le Seigneur? Ne me la cachez pas, je vous prie. Que le Seigneur vous traite dans toute sa sévérité, si vous me cachez une seule des paroles qui vous ont été dites.

18. Samuel lui dit donc toutes les paroles du Seigneur, et il ne lui cacha rien. Héli répondit : Il est le Seigneur; qu'il fasse ce qui est agréable à ses yeux[9].

19. Or Samuel croissait en âge; le Seigneur était avec lui, et aucune de ses paroles ne tomba par terre.

20. Et tout Israël connut, depuis Dan jusqu'à Bersabée[10], que Samuel était le fidèle prophète du Seigneur.

[1] Non dans le sanctuaire où se trouvait l'arche, et où le grand prêtre lui-même n'entrait qu'une fois l'année, mais dans un appartement construit dans le parvis et joignant le tabernacle.

[2] C'est-à-dire avant le jour. On éteignait toutes les lampes du tabernacle vers le lever du soleil.

[3] Samuel pouvait alors avoir douze ans. (JOSÈPHE.)

[4] Ne savait point encore la manière dont Dieu se manifeste aux prophètes.

[5] Aimable docilité du jeune Samuel. Il fait tout ce que lui dit le grand prêtre, sans réplique et sans murmure, avec une paix et une simplicité parfaites.

[6] *S'arrêta*, comme s'il eût apparu sous la forme d'un ange ou d'un homme.

[7] Manière proverbiale d'annoncer de grands malheurs.

[8] Un père est responsable devant Dieu des fautes que sa négligence ou son indulgence excessive laisse commettre à ses enfants.

[9] Humble résignation, mais qui ne suffisait pas devant Dieu. Il fallait de plus réprimer avec fermeté les désordres de ses fils.

[10] C'étaient les deux extrémités de la Terre-Sainte, au nord et au midi.

21. Le Seigneur continua à se manifester à Silo; car ce fut à Silo qu'il se découvrit à Samuel, et qu'il lui fit connaître sa parole. Et ce que Samuel dit à tout le peuple d'Israël fut accompli.

CHAPITRE IV

Guerre des Philistins. Prise de l'arche. Mort d'Héli.

1. Or il arriva dans ce temps-là que les Philistins s'assemblèrent pour combattre. Les Israélites sortirent à la rencontre des Philistins, et l'armée campa près de la Pierre du Secours. Les Philistins vinrent à Aphec,

2. Et rangèrent leurs troupes contre Israël. La bataille s'étant livrée, les Israélites s'enfuirent devant les Philistins, et près de quatre mille hommes dans ce combat furent tués çà et là à travers les champs.

3. Lorsque le peuple fut revenu dans le camp, les plus anciens d'Israël dirent : Pourquoi le Seigneur nous a-t-il frappés aujourd'hui en présence des Philistins? Apportons ici de Silo l'arche de l'alliance du Seigneur, et qu'elle vienne au milieu de nous, afin qu'elle nous sauve de la main de nos ennemis.

4. Le peuple envoya donc à Silo, et ils apportèrent de là l'arche de l'alliance du Seigneur des armées assis sur les chérubins; et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinéès, étaient avec l'arche de l'alliance de Dieu.

5. Lorsque l'arche de l'alliance du Seigneur fut venue dans le camp, tout le peuple d'Israël jeta un grand cri, et la terre en retentit.

6. Les Philistins l'ayant entendu, dirent : Quels sont ces cris qui s'élèvent du camp des Hébreux? Et ils apprirent que l'arche du Seigneur était arrivée dans le camp.

7. Et les Philistins tremblèrent en disant : Dieu est venu dans leur camp[1]; et ils ajoutèrent en gémissant :

8. Malheur à nous! car une telle allégresse n'était point au milieu d'eux hier ni avant-hier. Malheur à nous! Qui nous sauvera de la main de ces dieux si puissants? Ce sont ces dieux qui ont frappé l'Égypte de toute espèce de plaies dans le désert[2].

9. Mais prenez courage, Philistins, et agissez en hommes de cœur. Ne devenez point les esclaves des Hébreux, comme ils ont été les vôtres; prenez courage, et combattez vaillamment.

10. Les Philistins livrèrent donc la bataille, et Israël fut défait. Tous s'enfuirent dans leurs tentes; et la perte fut si grande du côté des Israélites, qu'il périt trente mille hommes de pied.

11. L'arche de Dieu fut prise; et les deux fils d'Héli, Ophni et Phinéès, furent tués.

12. Le jour même, un homme de la tribu de Benjamin échappé du combat vint en courant à Silo, les vêtements déchirés et la tête couverte de poussière.

13. Au moment où cet homme arrivait, Héli était assis sur son siége, les yeux tournés vers le chemin; car son cœur était saisi de crainte pour l'arche de Dieu. Mais lorsque cet homme fut entré dans la ville, et qu'il eut dit les nouvelles du combat, tout le peuple poussa des cris lamentables.

14. Héli, ayant entendu le bruit de ces clameurs, dit : Quel est ce bruit confus que j'entends? Aussitôt cet homme vint à Héli en toute hâte, et lui dit la nouvelle.

15. Héli avait alors quatre-vingt-dix-huit ans; ses yeux s'étaient obscurcis, et il ne pouvait plus voir.

16. Cet homme dit donc à Héli : C'est moi qui reviens de la bataille, et qui me suis échappé aujourd'hui de l'armée. Héli lui dit : Qu'est-il arrivé, mon fils?

[1] Sachant les merveilles opérées par l'arche, ils l'identifiaient dans leurs idées idolâtriques avec Dieu même.

[2] Dans le désert d'Éthan, près de la mer Rouge, où Pharaon périt avec toute son armée.

17. Et celui qui apportait la nouvelle répondit : Israël a fui devant les Philistins; une grande partie du peuple a été taillée en pièces; vos deux fils, Ophni et Phinéès, ont été tués, et l'arche de Dieu a été prise.

18. Lorsqu'il eut nommé l'arche de Dieu, Héli tomba de son siége à la renverse, près de la porte; et s'étant brisé la tête, il mourut. Il était vieux et fort avancé en âge, et il avait jugé Israël pendant quarante ans.

19. La femme de Phinéès, belle-fille d'Héli, était alors enceinte et près de son terme; et lorsqu'elle eut entendu la nouvelle que l'arche de Dieu était prise, et que son beau-père et son mari étaient morts, elle se trouva saisie tout à coup par la douleur; elle se baissa, et enfanta.

20. Et comme elle allait mourir, les femmes qui étaient auprès d'elle lui dirent : Ne craignez point, car vous avez mis au monde un fils. Elle ne leur répondit pas, et n'y fit pas même attention.

21. Mais elle appela son fils Ichabod, en disant : Israël a perdu sa gloire; ce qu'elle dit parce que l'arche de Dieu était prise, et à cause de la mort de son beau-père et de son mari.

22. Et elle dit qu'Israël avait perdu sa gloire, puisque l'arche de Dieu avait été prise.

CHAPITRE V

L'arche placée dans le temple de Dagon. Plaies dont Dieu frappe les Philistins.

1. Les Philistins ayant donc pris l'arche de Dieu, la transportèrent de la Pierre du Secours à Azot.

2. Ils mirent l'arche de Dieu qu'ils avaient prise dans le temple de Dagon[1], et la placèrent près de Dagon.

3. Le lendemain, les habitants d'Azot s'étant levés dès le point du jour, trouvèrent Dagon tombé le visage contre terre devant l'arche du Seigneur; ils le relevèrent et le remirent à sa place.

4. Le jour suivant, s'étant encore levés dès le matin, ils trouvèrent Dagon gisant à terre sur le visage devant l'arche du Seigneur; mais la tête et les deux mains avaient été coupées, et étaient sur le seuil de la porte;

5. Et le tronc seul de Dagon était demeuré à sa place. C'est pour cette raison que jusqu'à ce jour les prêtres de Dagon et tous ceux qui entrent dans son temple à Azot, ne marchent point sur le seuil de la porte[2].

6. Or la main du Seigneur s'appesantit sur les habitants d'Azot, et il ruina leur pays. Il frappa ceux de la ville et de la campagne de maladies dans les parties secrètes du corps. Et il sortit tout à coup des champs et des villages une multitude de rats, et l'on vit dans toute la ville une confusion de mourants et de morts.

7. Les habitants d'Azot, voyant ce fléau, dirent : Que l'arche du Dieu d'Israël ne reste point parmi nous, parce que sa main s'est appesantie sur nous et sur Dagon, notre dieu.

8. Et, ayant convoqué tous les princes des Philistins, ils leur dirent : Que ferons-nous de l'arche du Dieu d'Israël? Les habitants de Geth répondirent : Qu'on mène l'arche du Dieu d'Israël de ville en ville. Ils commencèrent donc à mener l'arche du Dieu d'Israël d'un lieu dans un autre.

9. Et pendant qu'ils la conduisaient ainsi, le Seigneur étendait sa main sur chaque ville et y tuait un grand nombre d'hommes. Il en frappait tous les habitants de maladie, depuis le plus petit jusqu'au plus grand; et ils souffraient d'hémorroïdes dans les parties secrètes du corps. C'est pourquoi

[1] C'était l'idole des Philistins. Elle représentait par le haut une figure humaine, et se terminait par la queue d'un poisson.

[2] Peut-être cette coutume passa-t-elle de Syrie à Rome, où l'on voit, du temps d'Auguste, que l'on tenait pour sacré le seuil des temples.

ceux de Geth se consultèrent entre eux et se firent des siéges de peaux.

10. Ils envoyèrent ensuite l'arche de Dieu à Accaron. Et lorsque l'arche de Dieu fut venue à Accaron, les habitants de la ville commencèrent à crier et à dire : Ils nous ont amené l'arche du Dieu d'Israël, afin qu'elle nous tue, nous et notre peuple.

11. Ils députèrent donc vers les princes des Philistins, qui, s'étant assemblés, leur dirent : Renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, et qu'elle retourne au lieu où elle était, afin qu'elle ne nous tue plus, nous et notre peuple.

12. Car la frayeur de la mort régnait dans toutes les villes où elle passait, et la main de Dieu s'y faisait sentir d'une manière terrible. Ceux qui ne mouraient pas étaient frappés dans les parties secrètes du corps ; et les cris lamentables de chaque ville montaient jusqu'au ciel.

CHAPITRE VI

Les Philistins renvoient l'arche. Elle arrive à Bethsamès. Bethsamites frappés de mort pour l'avoir regardée avec curiosité.

1. L'arche du Seigneur demeura dans le pays des Philistins pendant sept mois.

2. Les Philistins firent alors venir leurs prêtres et leurs devins, et leur dirent : Que ferons-nous de l'arche du Seigneur? Dites-nous comment nous la renverrons au lieu où elle était. Ceux-ci répondirent :

3. Si vous renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la renvoyez pas vide [1], mais rendez-lui ce que vous lui devez pour votre péché, et alors vous serez guéris, et vous saurez pourquoi sa main ne se retire point de vous.

4. Ils demandèrent ensuite : Qu'est-ce que nous devons lui rendre pour notre péché? Les prêtres répondirent :

5. Faites cinq figures d'or représentant la maladie dont vous avez été affligés, et cinq rats d'or, selon le nombre des provinces des Philistins; parce que vous avez tous été frappés, vous et vos princes, d'une même plaie. Vous ferez donc des figures de la partie qui a été malade, et des figures des rats qui ont ravagé la terre, et vous rendrez gloire au Dieu d'Israël, pour voir s'il retirera sa main de vous, de vos dieux et de votre pays.

6. Pourquoi appesantissez-vous vos cœurs comme l'Égypte, et comme Pharaon appesantit son cœur? Ne renvoya-t-il pas enfin les Israélites après avoir été frappé de diverses plaies? et ils partirent.

7. Prenez donc un chariot que vous ferez faire tout neuf, et attelez-y deux vaches qui nourrissent leur veau et qui n'ont jamais porté le joug, et renfermez leurs veaux dans l'étable.

8. Et vous prendrez l'arche du Seigneur, et vous la placerez sur le chariot, et, déposant à côté dans une cassette les figures d'or que vous lui aurez payées pour votre péché, laissez-la aller.

9. Et vous regarderez : si elle monte par le chemin qui mène en son pays vers Bethsamès [2], ce sera le Dieu d'Israël qui nous a fait ces maux terribles; si elle n'y va pas, nous reconnaîtrons que ce n'est point sa main qui nous a frappés, mais que ces maux sont arrivés par hasard.

10. Ils firent donc ainsi; et prenant deux vaches qui allaitaient leurs veaux, ils les attelèrent au chariot, après avoir renfermé leurs veaux dans l'étable;

11. Et ils mirent l'arche de Dieu sur le chariot avec la cassette où étaient les figures d'or.

12. Or les vaches allaient tout droit par le chemin qui mène à Bethsamès, et avançaient toujours d'un même pas en mugissant, et elles ne se détournèrent ni à droite ni à gauche. Les princes des Philistins les suivirent jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées sur les terres de Bethsamès.

13. Les Bethsamites moissonnaient alors le blé dans une vallée; et, levant les yeux, ils aperçurent l'arche, et eurent une grande joie en la voyant.

14. Le chariot vint dans le champ de Josué Bethsamite, et s'y arrêta. Or il y avait dans ce lieu une grande pierre; et les Bethsamites, ayant coupé en pièces le bois du chariot, mirent les vaches dessus et les offrirent au Seigneur en holocauste.

15. Les lévites descendirent l'arche de Dieu avec la cassette qui était auprès et qui renfermait les figures d'or, et ils les mirent sur cette grande pierre. Les Bethsamites offrirent alors des holocaustes et immolèrent des victimes au Seigneur [1].

16. Les cinq princes des Philistins virent cela, et retournèrent le même jour à Accaron.

17. Voici les noms des villes qui donnèrent les cinq figures d'or que les Philistins rendirent au Seigneur pour leur péché : Azot, Gaza, Ascalon, Geth et Accaron en donnèrent chacune une,

18. Avec autant de rats d'or qu'il y avait de villes capitales dans les cinq provinces des Philistins, depuis les villes murées jusqu'aux villages sans murs, jusqu'à la pierre nommée le Grand-Abel, sur laquelle ils mirent l'arche du Seigneur, qui est encore aujourd'hui dans le champ de Josué Bethsamite.

19. Or le Seigneur punit de mort les habitants de Bethsamès, parce qu'ils avaient regardé l'arche du Seigneur; et il fit mourir soixante-dix des principaux de la ville, et cinquante mille de l'entre le peuple; et ils pleurèrent tous de ce que le Seigneur avait frappé le peuple d'une si grande plaie.

20. Alors les Bethsamites dirent : Qui pourra subsister en la présence du Seigneur, de ce Dieu si saint? et chez lequel d'entre nous pourra-t-il demeurer?

21. Ils envoyèrent donc des messagers aux habitants de Cariathiarim, pour leur dire : Les Philistins ont ramené l'arche du Seigneur; venez, et emmenez-la chez vous.

CHAPITRE VII

L'arche est transportée dans la maison d'Abinadab. Samuel exhorte le peuple à retourner au Seigneur. Il délivre Israël des mains des Philistins.

1. Les habitants de Cariathiarim étant venus, ramenèrent l'arche du Seigneur; ils la mirent dans la maison d'Abinadab, à Gabaa, et consacrèrent Éléazar, son fils, afin qu'il gardât l'arche du Seigneur.

2. Et il arriva que depuis le jour où l'arche du Seigneur fut fixée à Cariathiarim, il se passa beaucoup de temps (car c'était déjà la vingtième année); et toute la maison d'Israël était en repos en suivant le Seigneur.

3. Alors Samuel dit à toute la maison d'Israël : Si vous revenez au Seigneur de tout votre cœur, ôtez du milieu de vous les dieux étrangers, Baal et Astaroth, tenez vos cœurs prêts à obéir au Seigneur, et ne servez que lui seul, et il vous délivrera de la main des Philistins.

4. Les enfants d'Israël rejetèrent donc Baal et Astaroth, et ne servirent plus que le Seigneur.

5. Et Samuel leur dit : Assemblez tout Israël à Masphath, afin que je prie le Seigneur pour vous.

6. Et ils s'assemblèrent à Masphath; ils puisèrent de l'eau qu'ils répandirent devant le Seigneur; ils jeûnèrent ce jour-là, et dirent : Nous avons péché contre le Seigneur. Or Samuel jugea [2] les enfants d'Israël à Masphath.

7. Les Philistins apprirent que les enfants d'Israël s'étaient

[1] Sans dons, sans présents.
[2] Ville frontière d'Israël.

[1] Par les mains des prêtres.
[2] Samuel fut alors reconnu pour juge.

JOSUÉ ÉPARGNE RAHAB.

assemblés à Masphath, et leurs princes marchèrent contre Israël; les enfants d'Israël l'ayant appris, tremblèrent à l'aspect des Philistins.

8. Et ils dirent à Samuel : Ne cessez point de crier pour nous vers le Seigneur notre Dieu, afin qu'il nous sauve de la main des Philistins.

9. Samuel prit un agneau encore à la mamelle, il l'offrit tout entier en holocauste au Seigneur. Samuel cria vers le Seigneur pour Israël, et le Seigneur l'exauça.

10. Or il arriva, pendant que Samuel offrait son holocauste, que les Philistins commencèrent le combat contre Israël, et le Seigneur fit éclater en ce jour son tonnerre avec un bruit terrible sur les Philistins, et il les frappa d'épouvante, et ils furent taillés en pièces par Israël.

11. Les guerriers d'Israël étant sortis de Masphath, poursuivirent les Philistins et les frappèrent jusqu'au lieu qui est au-dessous de Bethchar.

12. Et Samuel prit une pierre, qu'il plaça entre Masphath et Sen; et il appela ce lieu la Pierre du Secours, en disant : Le Seigneur est venu jusqu'ici à notre secours.

13. Les Philistins furent alors humiliés, et ils n'osèrent plus approcher des frontières d'Israël. Car la main du Seigneur fut sur les Philistins tant que Samuel gouverna le peuple.

14. Les villes que les Philistins avaient prises sur Israël furent rendues à Israël, depuis Accaron jusqu'à Geth, avec les environs. Ainsi Samuel délivra les Israélites de la main des Philistins; et il y avait paix entre Israël et les Amorrhéens.

15. Samuel jugeait aussi Israël pendant tous les jours de sa vie.

16. Il allait chaque année à Béthel, à Galgala et à Masphath, et y rendait la justice à Israël.

17. Il retournait ensuite à Ramatha, qui était le lieu de sa demeure, et où il jugeait aussi le peuple. Il y bâtit même un autel au Seigneur.

CHAPITRE VIII

Injustices des enfants de Samuel. Les Israélites demandent un roi. Samuel s'efforce inutilement de les détourner de ce dessein.

1. Samuel, devenu vieux, établit ses fils juges sur Israël.

2. Son fils aîné s'appelait Joël, et le second Abia. Déjà ils exerçaient la fonction de juges à Bersabée.

3. Mais ils ne marchèrent point dans ses voies; ils se laissèrent corrompre par l'avarice, reçurent des présents et rendirent des jugements injustes.

4. Tous les anciens d'Israël s'étant donc assemblés, vinrent trouver Samuel à Ramatha,

5. Et lui dirent : Vous voilà devenu vieux, et vos enfants ne marchent point dans vos voies. Établissez donc un roi sur nous, comme en ont toutes les nations, afin qu'il nous juge.

6. Cette proposition déplut à Samuel, voyant qu'ils lui disaient : Donnez-nous un roi, afin qu'il nous juge. Et il pria devant le Seigneur.

7. Et le Seigneur lui dit : Écoutez la voix de ce peuple dans tout ce qu'ils vous disent; car ce n'est point vous qu'ils rejettent, mais moi, afin que je ne règne plus sur eux.

8. C'est ainsi qu'ils ont toujours fait depuis que je les ai tirés de l'Égypte jusqu'à ce jour. Comme ils m'ont abandonné, et qu'ils ont servi des dieux étrangers, ils vous traitent aussi de même.

9. Écoutez donc maintenant ce qu'ils vous disent; mais auparavant avertissez-les de ma part et déclarez-leur quel sera le droit du roi qui doit régner sur eux.

10. Samuel rapporta au peuple qui lui avait demandé un roi toutes les paroles du Seigneur;

11. Et il ajouta : Voici quel sera le droit du roi qui vous gouvernera[1] : Il prendra vos enfants pour conduire ses chariots; il en fera des cavaliers qui courront devant son char;

12. Il en fera ses officiers pour commander, les uns mille hommes, et les autres cent; il prendra les uns pour labourer ses champs et pour recueillir ses blés, les autres pour lui forger des armes et des chariots.

13. Il fera de vos filles ses parfumeuses, ses cuisinières et ses boulangères.

14. Il prendra aussi ce qu'il y aura de meilleur dans vos champs, dans vos vignes et dans vos plants d'oliviers, et il le donnera à ses serviteurs.

15. Il vous fera payer la dîme de vos blés et du revenu de vos vignes, pour avoir de quoi donner à ses eunuques et à ses officiers.

16. Il prendra vos serviteurs, vos servantes, et les jeunes gens les plus forts, avec vos ânes, et il les fera travailler pour lui.

17. Il prendra aussi la dîme de vos troupeaux, et vous serez ses serviteurs.

18. Vous crierez alors contre le roi que vous aurez élu, et le Seigneur ne vous exaucera point, parce que c'est vous-mêmes qui avez demandé d'avoir un roi.

19. Le peuple ne voulut point écouter ce discours de Samuel : Non, lui dirent-ils, nous aurons un roi qui nous gouverne.

20. Nous serons comme toutes les autres nations. Notre roi nous jugera, il marchera à notre tête, et dans nos guerres il combattra pour nous.

21. Samuel, ayant entendu toutes ces paroles du peuple, les rapporta au Seigneur.

22. Et le Seigneur dit à Samuel : Faites ce qu'ils vous disent, et établissez un roi pour les gouverner. Samuel dit donc au peuple d'Israël : Que chacun retourne dans sa ville.

CHAPITRE IX

Saül cherche les ânesses de son père. Il va consulter Samuel. Samuel lui donne la première place dans le festin du sacrifice.

1. Il y avait un homme de la tribu de Benjamin qui s'appelait Cis, fils d'Abiel, fils de Seror, fils de Bechorath, fils d'Aphia, fils d'un homme de Jemini[2], et d'une grande force de corps.

2. Il avait un fils appelé Saül, remarquable et distingué; et parmi les enfants d'Israël nul ne lui était supérieur. Il surpassait de la tête tout le reste du peuple.

3. Cis, père de Saül, avait des ânesses qui s'étaient égarées, et il dit à Saül, son fils : Prenez avec vous un de mes serviteurs, et allez chercher ces ânesses. Ayant donc passé par la montagne d'Éphraïm

4. Et par le pays de Salisa sans les avoir trouvées, ils parcoururent encore le pays de Salim sans les rencontrer, et le pays de Jemini sans en avoir de nouvelles.

5. Lorsqu'ils furent venus sur les terres de Suph, Saül dit à ce serviteur qui était avec lui : Venez, retournons sur nos pas, de peur que mon père n'oublie les ânesses et ne soit inquiet de nous.

6. Le serviteur lui dit : Voici une ville où il y a un homme de Dieu, un homme fort célèbre; tout ce qu'il dit arrive infailliblement. Allons donc le trouver; peut-être nous donnera-t-il quelque lumière sur le sujet qui nous a fait venir.

7. Saül dit à son serviteur : Allons-y; mais que porterons-

[1] Ce droit n'était pas dû au roi d'après l'institution divine; mais Samuel prédisait plutôt l'usurpation des rois qui se constituent un droit inique, et dégénérent ainsi en tyrans. (S. Thomas.)

[2] Fils de Jemini; ce nom est pris ici pour signifier *la tribu de Benjamin*, et est donné particulièrement aux aïeux de Saül.

nous à l'homme de Dieu [1]? Le pain qui était dans nos sacs nous a manqué, et nous n'avons ni argent ni quoi que ce soit pour donner à l'homme de Dieu.

8. Le serviteur répliqua à Saül : Voici le quart d'un sicle d'argent que j'ai trouvé sur moi par hasard ; donnons-le à l'homme de Dieu, afin qu'il nous découvre ce que nous devons faire.

9. (Autrefois dans Israël tous ceux qui allaient consulter Dieu disaient : Venez, allons au voyant ; car celui qui s'appelle aujourd'hui prophète, s'appelait alors le voyant.)

10. Saül répondit à son serviteur : Ce que vous dites est très-bien. Venez, allons-y. Et ils allèrent dans la ville où était l'homme de Dieu.

11. Lorsqu'ils montaient le coteau qui mène à la ville, ils trouvèrent des jeunes filles qui sortaient pour aller puiser de l'eau, et ils leur dirent : Le voyant est-il ici?

12. Elles leur répondirent : Il y est, le voilà devant vous ; allez vite le trouver, car il est venu aujourd'hui dans la ville, parce que le peuple doit offrir un sacrifice sur le lieu haut [2].

13. Vous ne serez pas plutôt entrés dans la ville que vous le trouverez avant qu'il monte au lieu haut pour manger ; et le peuple ne mangera point qu'il ne soit venu, parce que c'est lui qui bénit l'hostie ; ensuite ceux qui sont appelés commencent à manger. Montez donc aussitôt, car aujourd'hui même vous le trouverez.

14. Ils montèrent à la ville ; et comme ils y entraient ils virent Samuel qui venait au-devant d'eux, prêt à monter au lieu haut.

15. Or le Seigneur avait révélé à Samuel la venue de Saül, un jour avant son arrivée, en lui disant :

16. Demain, à cette même heure, je vous enverrai un homme de la tribu de Benjamin, que vous sacrerez pour être le chef de mon peuple d'Israël ; et il sauvera mon peuple de la main des Philistins, parce que j'ai regardé mon peuple, et que ses cris sont venus jusqu'à moi.

17. Aussitôt que Samuel eut considéré Saül, le Seigneur lui dit : Voici l'homme dont je vous avais parlé ; c'est celui-là qui règnera sur mon peuple.

18. Saül s'approcha de Samuel à la porte [3] et lui dit : Indiquez-moi, je vous prie, où est la maison du voyant.

19. Samuel répondit à Saül : C'est moi qui suis le voyant. Montez devant moi [4] au lieu haut, afin que vous mangiez avec moi aujourd'hui, et demain matin je vous renverrai. Je vous dirai tout ce que vous avez dans le cœur ;

20. Et pour les ânesses que vous avez perdues il y a trois jours, n'en soyez point en peine, parce qu'elles sont retrouvées. Et à qui sera tout ce qu'il y a de meilleur dans Israël, sinon à vous et à toute la maison de votre père?

21. Saül lui répondit : Ne suis-je pas de la tribu de Benjamin, qui est la moindre d'Israël. Et ma famille n'est-elle pas la dernière de toutes celles de cette tribu? Pourquoi donc me parlez-vous ainsi?

22. Samuel ayant pris Saül et son serviteur, les introduisit dans la salle ; et les ayant fait asseoir au-dessus de tous les conviés, qui étaient environ trente personnes,

23. Il dit au cuisinier : Servez ce morceau que je vous ai donné, et que je vous ai commandé de mettre à part.

24. Le cuisinier ayant pris une épaule [5], la servit devant Saül. Et Samuel lui dit : Voilà ce qui est resté, mettez-le devant vous, et mangez, parce que je vous l'ai fait garder exprès lorsque j'ai invité le peuple. Et Saül mangea ce jour-là avec Samuel.

25. Ils descendirent ensuite du lieu haut dans la ville. Samuel parla à Saül sur la terrasse du logis [1], et il y fit préparer un lit où Saül dormit.

26. S'étant levé le matin, et le jour commençant à paraître, Samuel appela Saül, qui était sur la terrasse, et lui dit : Levez-vous, afin que je vous renvoie. Saül s'étant levé, ils sortirent tous deux, lui et Samuel.

27. Et lorsqu'ils descendaient à l'extrémité de la ville, Samuel dit à Saül : Dites à votre serviteur qu'il passe et qu'il marche devant nous. Pour vous, arrêtez-vous un peu, afin que je vous apprenne ce que le Seigneur m'a dit.

CHAPITRE X

Samuel sacre Saül. Saül prophétise. Il est élu roi par le sort et reconnu par le peuple.

1. En même temps Samuel prit une petite fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül, et il l'embrassa, et lui dit : C'est le Seigneur qui par cette onction vous sacre prince sur son héritage, et vous délivrerez son peuple de la main des ennemis qui l'environnent. Voici le signe que Dieu vous a sacré prince [2] :

2. Lorsque vous m'aurez quitté aujourd'hui, vous trouverez deux hommes près du sépulcre de Rachel, sur la frontière de Benjamin, vers le midi, qui vous diront : Les ânesses que vous étiez allé chercher sont retrouvées, votre père n'y pense plus ; mais il est en peine de vous, et il dit : Que ferai-je pour retrouver mon fils?

3. Lorsque vous serez sorti de là, et qu'ayant passé outre vous serez arrivé au chêne de Thabor, vous rencontrerez là trois hommes qui iront adorer Dieu à Béthel, dont l'un portera trois chevreaux, l'autre trois gâteaux, et l'autre une bouteille de vin.

4. Après qu'ils vous auront salué, ils vous donneront deux pains, et vous les recevrez de leurs mains.

5. Vous viendrez ensuite à la colline de Dieu où il y a une garnison de Philistins ; et lorsque vous serez entré dans la ville, vous rencontrerez une troupe de prophètes [3] qui descendront du haut lieu précédés de lyres, de tambours, de flûtes et de harpes, et prophétisant [4].

6. En même temps l'Esprit du Seigneur se saisira de vous, vous prophétiserez avec eux, et vous serez changé en un autre homme.

7. Lors donc que tous ces signes vous seront arrivés, faites tout ce qui se présentera à faire, car le Seigneur sera avec vous.

8. Vous irez avant moi à Galgala, où j'irai vous trouver, afin que vous offriez un sacrifice au Seigneur, et que vous lui immoliez des victimes pacifiques. Vous m'attendrez pendant sept jours, jusqu'à ce que je vienne vers vous et que je vous déclare ce que vous aurez à faire.

9. Aussitôt donc que Saül se fut retourné en quittant Samuel, Dieu lui changea le cœur, et lui en donna un autre, et tous ces signes lui arrivèrent le même jour.

10. Lorsqu'il fut venu avec son serviteur à la colline qui lui avait été indiquée, voici qu'une troupe de prophètes se présenta à sa rencontre. L'Esprit du Seigneur se saisit de lui, et il prophétisa au milieu d'eux.

[1] D'après un usage reçu en Orient, personne ne doit paraître devant un personnage distingué sans lui offrir un présent, quelque petit et insignifiant qu'il soit.

[2] Avant la construction du temple, l'usage était de choisir des lieux élevés pour y faire sa prière et y offrir des sacrifices ; et ce haut lieu était au milieu de la ville. Saint Jérôme prétend que ce jour était le premier du mois ou de la nouvelle lune, qui était un jour de fête chez les Israélites.

[3] A la porte de la ville, d'où il allait se rendre sur la hauteur.

[4] *Marchez devant moi.* C'était la place d'honneur chez les anciens.

[5] C'était la portion la plus honorable, celle qui était réservée aux prêtres dans les sacrifices.

[1] La plate-forme du toit, où les Orientaux s'entretiennent avec leurs amis et prennent même leur sommeil.

[2] Les rois recevaient l'onction sainte, comme dépositaires d'un pouvoir que Dieu jusque-là s'était réservé.

[3] Ces prophètes étaient des jeunes gens ou des hommes pieux qui se réunissaient dans des écoles particulières et s'y consacraient à la science des choses divines.

[4] *Prophétiser* signifie ici chanter des hymnes religieux inspirés. Les instruments de musique servaient à accompagner le chant et à exciter l'inspiration.

11. Tous ceux qui l'avaient connu auparavant, voyant qu'il était avec les prophètes, et qu'il prophétisait, disaient entre eux : Qu'est-il donc arrivé au fils de Cis? Saül est-il aussi prophète?

12. Et d'autres leur répondaient : Et qui est le père des autres prophètes[1]? C'est pourquoi cette parole passa en proverbe : Saül est-il aussi prophète[2]?

13. Saül, ayant cessé de prophétiser, vint vers le haut lieu[3];

14. Et son oncle lui dit à lui et à son serviteur : D'où venez-vous? Ils lui répondirent : De chercher nos ânesses; et ne les ayant point trouvées, nous nous sommes adressés à Samuel.

15. Son oncle lui dit : Rapportez-moi ce que vous a dit Samuel.

16. Saül répondit à son oncle : Il nous a appris que les ânesses étaient retrouvées; mais il ne découvrit rien à son oncle de ce que Samuel lui avait dit touchant sa royauté.

17. Après cela Samuel fit assembler le peuple devant le Seigneur à Maspha[4];

18. Et il dit aux enfants d'Israël : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : C'est moi qui ai tiré Israël de l'Égypte, et qui vous ai délivrés de la main des Égyptiens, et de la main de tous les rois qui vous affligeaient.

19. Mais vous avez aujourd'hui rejeté votre Dieu, qui seul vous a sauvés de tous les maux et de toutes les tribulations qui vous accablaient. Nous ne vous écouterons point, m'avez-vous répondu; mais établissez un roi sur nous. Maintenant donc présentez-vous devant le Seigneur, chacun selon le rang de sa tribu et de sa famille.

20. Et Samuel ayant jeté le sort sur toutes les tribus d'Israël, le sort tomba sur la tribu de Benjamin.

21. Il le jeta ensuite sur la tribu de Benjamin, et sur ses familles; et il tomba sur la famille de Métri, et enfin sur Saül fils de Cis[5]. On le chercha donc, mais il ne se trouva point.

22. Ils consultèrent ensuite le Seigneur pour savoir s'il viendrait en ce lieu; et le Seigneur leur répondit : Vous le trouverez caché dans sa maison.

23. Ils y coururent donc, et le prirent, le ramenèrent avec eux, et lorsqu'il fut au milieu du peuple, il parut plus grand que les autres de toute la tête.

24. Samuel dit alors à tout le peuple : Vous voyez quel est celui que le Seigneur a choisi, et qu'il n'y en a point dans tout le peuple qui lui soit semblable. Et tout le peuple s'écria : Vive le roi!

25. Samuel prononça ensuite devant le peuple la loi[6] du royaume, qu'il écrivit dans un livre, et il le déposa devant le Seigneur[7]. Après cela Samuel renvoya tout le peuple chacun chez soi.

26. Saül s'en retourna aussi dans sa demeure à Gabaa, accompagné d'une partie de l'armée, qui se composait de *ceux dont Dieu avait touché le cœur.*

27. Les enfants de Bélial[8] commencèrent à dire, au contraire : Comment celui-ci pourra-t-il nous sauver? Et ils le méprisèrent, et ne lui firent point de présent; mais Saül feignait de ne pas les entendre.

[1] Sinon Dieu, qui peut donner l'esprit de prophétie à Saül aussi bien qu'aux autres prophètes.

[2] Pour exprimer l'élévation subite d'un homme qui passe d'une condition privée à un degré d'honneur inattendu.

[3] Au haut de la colline de Gabaa, qui était sa demeure.

[4] Non pas que l'arche fût à Maspha (la même que Masphath); mais parce que Samuel avait coutume d'y assembler le peuple, et que c'était un lieu célèbre par les secours que Dieu y avait donnés à Israël.

[5] Samuel eut recours au sort pour montrer au peuple que Saül devenait roi, non point en raison de ses vues personnelles, mais par l'élection de Dieu.

[6] Les obligations et les droits du roi.

[7] Devant l'arche sainte, où était aussi déposé le livre de la loi.

[8] Ceux qui n'avaient point de crainte de Dieu, et qui haïssaient l'obéissance; opposés ainsi à ceux dont Dieu avait touché le cœur.

CHAPITRE XI

Les Ammonites assiégent Jabès de Galaad. Saül va au secours de cette ville et les défait. Il est de nouveau reconnu roi à Galgala.

1. Environ un mois après, Naas, roi des Ammonites, se mit en campagne, et attaqua Jabès de Galaad. Et tous les habitants de Jabès dirent à Naas : Recevez-nous à composition, et nous vous serons assujettis.

2. Naas, roi des Ammonites, leur répondit : La composition que je ferai avec vous, sera de vous arracher à tous l'œil droit, et de vous rendre l'opprobre de tout Israël[1].

3. Les anciens de Jabès lui répondirent : Accordez-nous sept jours, afin que nous envoyions des courriers dans toute l'étendue d'Israël; et s'il ne se trouve personne pour nous défendre, nous nous rendrons à vous.

4. Les courriers étant venus à Gabaa, où Saül demeurait, firent ce rapport devant le peuple, et tout le peuple élevant la voix se mit à pleurer.

5. Et voilà que Saül revenait des champs en suivant ses bœufs[2], et il dit : Qu'a donc ce peuple pour pleurer ainsi? On lui raconta les paroles des habitants de Jabès.

6. Aussitôt que Saül eut entendu ces paroles, l'Esprit du Seigneur se saisit de lui, et il entra dans une très-grande colère.

7. Il prit ses deux bœufs, les coupa en morceaux, et les envoya par les courriers de Jabès dans toutes les terres d'Israël, en disant : C'est ainsi qu'on traitera les bœufs de tous ceux qui ne se mettront point en campagne pour suivre Saül et Samuel. Alors le peuple fut saisi de la crainte du Seigneur, et ils sortirent en armes comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme.

8. Saül en fit la revue à Bézech, et il y eut dans son armée trois cent mille hommes des enfants d'Israël, et trente mille de la tribu de Juda[3].

9. Et ils firent cette réponse aux courriers qui étaient venus de Jabès : Vous direz ceci aux habitants de Jabès de Galaad : Vous serez secourus demain, lorsque le soleil sera dans sa force. Les courriers portèrent cette nouvelle aux habitants de Jabès, qui la reçurent avec joie.

10. Et ils dirent aux Ammonites : Demain matin nous nous rendrons à vous, et vous nous traiterez comme il vous plaira.

11. Le lendemain étant venu, Saül divisa son armée en trois corps, et ayant pénétré dès la pointe du jour au milieu du camp des Ammonites, il ne cessa de les battre jusqu'à ce que le soleil fût dans sa force. Ceux qui échappèrent furent dispersés sans qu'il en restât seulement deux ensemble.

12. Alors le peuple dit à Samuel : Qui sont ceux qui disaient : Est-ce Saül qui règnera sur nous? Livrez-nous ces hommes, et nous les ferons mourir.

13. Mais Saül leur dit : On ne fera mourir personne en ce jour, parce que c'est aujourd'hui que le Seigneur a sauvé Israël.

14. Après cela Samuel dit au peuple : Venez, allons à Galgala, et renouvelons l'élection du roi[4].

15. Tout le peuple alla donc à Galgala, et y reconnut de nouveau Saül pour roi en présence du Seigneur. Ils immolèrent au Seigneur des victimes pacifiques; et Saül et tous les Israélites firent en ce lieu une très-grande réjouissance.

[1] Afin de les rendre incapables de combattre, parce que l'œil gauche était couvert du bouclier.

[2] Dans l'antiquité, les rois eux-mêmes ne rougissaient pas de se livrer aux travaux des champs.

[3] Tout Israélite en état de porter les armes était soldat; et les douze tribus d'Israël réunies formaient une des plus puissantes nations qui fussent alors.

[4] Ce qui s'était passé à Masphath n'ayant pas été agréé de tout le peuple, il fallait une nouvelle assemblée pour que Saül fût reconnu par tout Israël.

CHAPITRE XII

Samuel prend tout le peuple à témoin de l'innocence de sa conduite. Il leur représente les miséricordes du Seigneur et leurs infidélités. Il les exhorte à ne s'attacher qu'au Seigneur.

1. Alors Samuel dit à tout le peuple d'Israël : Vous voyez que je me suis rendu à tout ce que vous m'avez demandé, et que je vous ai donné un roi.

2. Et maintenant votre roi marche devant vous. Pour moi je suis vieux et ma tête a blanchi, cependant mes enfants sont avec vous. Ayant donc vécu au milieu de vous depuis ma jeunesse jusqu'à ce jour, me voici prêt à répondre de toute ma vie.

3. Déclarez devant le Seigneur et devant son christ, si j'ai pris à personne son bœuf ou son âne ; si j'ai imputé de faux crimes à quelqu'un ; si jamais j'ai opprimé qui que ce soit ; si j'ai reçu des présents : et je vous ferai connaître aujourd'hui le peu de cas que j'en fais, en vous les restituant.

4. Ils lui répondirent : Vous ne nous avez fait ni injustice ni violence, et vous n'avez rien pris à personne.

5. Samuel ajouta : Le Seigneur m'est donc témoin aujourd'hui devant vous, et son christ m'est aussi témoin, que vous n'avez rien trouvé dans mes mains. Le peuple lui répondit : Oui, ils en sont témoins.

6. Alors Samuel dit au peuple : Le Seigneur qui a fait Moïse et Aaron, et qui a tiré nos pères de la terre d'Égypte, est donc mon témoin.

7. Venez maintenant en sa présence, afin que je vous appelle en jugement devant lui sur toutes les miséricordes que le Seigneur a faites à vous et à vos pères.

8. Vous savez de quelle sorte Jacob entra en Égypte, et comment vos pères crièrent vers le Seigneur ; et le Seigneur envoya Moïse et Aaron, il tira vos pères de l'Égypte, et il les établit dans cette contrée.

9. Ils oublièrent depuis le Seigneur leur Dieu ; et il les livra entre les mains de Sisara, général de l'armée d'Hasor, entre les mains des Philistins, et entre les mains du roi de Moab, qui les combattirent.

10. Ils crièrent ensuite vers le Seigneur, et lui dirent : Nous avons péché, parce que nous avons abandonné le Seigneur, et servi Baal et Astaroth ; mais délivrez-nous maintenant de la main de nos ennemis, et nous vous servirons.

11. Et le Seigneur envoya Jérobaal, Badan, Jephté et Samuel ; il vous délivra de la main des ennemis qui vous environnaient, et vous avez habité dans vos maisons en toute assurance.

12. Cependant voyant que Naas, roi des enfants d'Ammon, marchait contre vous, vous m'avez dit : Non, nous ne ferons point ce que vous dites ; mais nous aurons un roi pour nous commander, quoique le Seigneur votre Dieu fût alors votre roi.

13. Maintenant donc vous avez votre roi, que vous avez choisi et demandé. Vous voyez que le Seigneur vous a donné un roi.

14. Si vous craignez le Seigneur, si vous le servez, si vous écoutez sa voix, et que vous ne vous rendiez point rebelles à sa parole, vous marcherez, vous et le roi qui vous commande, à la suite du Seigneur votre Dieu.

15. Mais si vous n'écoutez point la voix du Seigneur, et que vous vous rendiez rebelles à sa parole, la main du Seigneur sera sur vous, comme elle a été sur vos pères.

16. Et maintenant soyez attentifs, et considérez le prodige que le Seigneur va opérer sous vos yeux.

17. Ne fait-on pas aujourd'hui la moisson du froment ? Cependant je vais invoquer le Seigneur, et il fera éclater son tonnerre et tomber la pluie, afin que vous sachiez et que vous voyiez combien est grand devant le Seigneur le mal que vous vous êtes fait en demandant un roi.

18. Samuel cria donc vers le Seigneur, et le Seigneur en ce jour fit éclater le tonnerre et tomber la pluie.

19. Et tout le peuple fut saisi de la crainte du Seigneur et de Samuel. Et ils dirent tous ensemble à Samuel : Priez le Seigneur votre Dieu pour vos serviteurs, afin que nous ne mourions pas. Car nous avons encore ajouté à nos péchés celui de demander un roi pour nous commander.

20. Samuel répondit au peuple : Ne craignez point. Il est vrai que vous avez fait tout ce mal ; néanmoins ne vous éloignez pas du Seigneur, et servez-le de tout votre cœur.

21. Ne vous détournez point de lui, pour suivre des choses vaines[1], qui ne peuvent ni vous servir, ni vous délivrer, parce qu'elles sont vaines.

22. Le Seigneur n'abandonnera point son peuple, à cause de son grand nom, parce qu'il a juré qu'il ferait de vous son peuple.

23. Pour moi, Dieu me garde de commettre ce péché contre lui, de cesser jamais de prier pour vous. Je vous enseignerai toujours la voie droite et bonne.

24. Craignez donc le Seigneur, et servez-le dans la vérité et de tout votre cœur ; car vous avez vu les merveilles qu'il a opérées parmi vous.

25. Si vous persévérez à faire le mal, vous périrez tous ensemble, vous et votre roi.

CHAPITRE XIII

Guerre entre les Philistins et les Israélites. Saül offre des sacrifices contre l'ordre du Seigneur. Samuel lui déclare que Dieu l'a rejeté.

1. Saül était comme un enfant d'un an[2] lorsqu'il commença à régner, et il régna deux ans[3] sur Israël.

2. Il choisit trois mille hommes du peuple d'Israël, dont deux mille étaient avec lui à Machmas et sur la montagne de Béthel, et mille avec Jonathas à Gabaa dans la tribu de Benjamin ; et il renvoya le reste du peuple chacun dans sa maison.

3. Jonathas avec ses mille hommes battit la garnison des Philistins qui était à Gabaa. Les Philistins en furent aussitôt avertis, et Saül le fit publier au son de la trompette dans tout le pays, en disant : Que les Hébreux entendent cela.

4. Ainsi le bruit se répandit dans tout Israël, que Saül avait battu la garnison des Philistins, et qu'Israël s'était élevé contre eux. Et le peuple s'assembla avec de grands cris autour de Saül à Galgala.

5. Les Philistins s'assemblèrent aussi pour combattre Israël, ayant trente mille chariots, six mille chevaux, et une multitude de gens de pied aussi nombreuse que le sable qui est sur le rivage de la mer. Et ils vinrent camper à Machmas, vers l'orient de Béthaven.

6. Les Israélites, se voyant réduits à l'extrémité, car le peuple était tout abattu, allèrent se cacher dans les cavernes, dans les lieux les plus retirés, dans les rochers, dans les antres et dans les citernes.

7. Les autres Hébreux passèrent le Jourdain et vinrent au pays de Gad et de Galaad. Saül était encore à Galgala ; mais tout le peuple qui le suivait fut saisi d'effroi.

8. Il attendit sept jours, comme Samuel le lui avait ordonné ; cependant Samuel ne venait point à Galgala, et peu à peu tout le monde l'abandonnait.

9. Saül dit donc : Apportez-moi l'holocauste et les victimes pacifiques. Et il offrit l'holocauste.

10. Lorsqu'il achevait d'offrir l'holocauste, Samuel arriva, et Saül alla au-devant de lui pour le saluer.

11. Samuel lui dit : Qu'avez-vous fait ? Saül répondit : Voyant que le peuple me quittait l'un après l'autre, que

[1] C'est-à-dire les idoles.

[2] Il y avait un an que Saül avait été changé en un homme nouveau. Il était donc alors aussi innocent qu'un enfant qui vient de naître, et il persévéra ainsi deux ans.

[3] C'est-à-dire sans faire de faute, jusqu'à la guerre suivante. Selon S. Paul, Saül régna en tout quarante ans. (Act. des Ap., XIII, 21.)

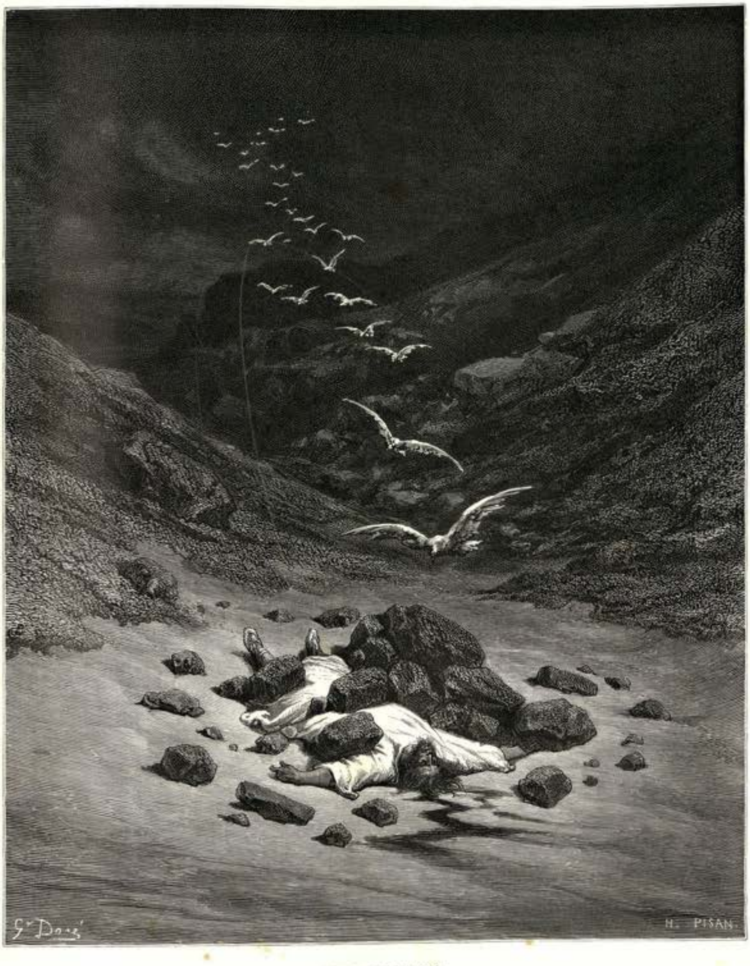

ACHAN LAPIDÉ.

vous n'étiez point venu au jour que vous aviez dit, et que les Philistins s'étaient assemblés à Machmas,

12. J'ai dit : Les Philistins vont venir m'attaquer à Galgala, et je n'ai point encore apaisé le Seigneur. Étant donc contraint par cette nécessité, j'ai offert l'holocauste.

13. Samuel dit à Saül : Vous avez agi follement, et vous n'avez pas gardé les ordres que le Seigneur votre Dieu vous a donnés. Si vous n'aviez point fait cette faute, le Seigneur aurait maintenant affermi pour jamais votre règne sur Israël.

14. Mais votre règne ne subsistera point à l'avenir. Le Seigneur s'est cherché un homme selon son cœur, et il lui a commandé d'être le chef de son peuple, parce que vous n'avez point observé ce que le Seigneur a ordonné.

15. Samuel s'en alla ensuite, et passa de Galgala à Gabaa de la tribu de Benjamin; et le reste du peuple, marchant avec Saül contre les troupes qui les attaquaient, passa aussi de Galgala à Gabaa, sur la colline de Benjamin. Saül, ayant fait la revue du peuple qui était resté avec lui, trouva environ six cents hommes.

16. Saül et Jonathas son fils étaient donc à Gabaa de Benjamin avec ceux qui les avaient suivis; et les Philistins étaient campés à Machmas.

17. Il sortit alors trois troupes du camp des Philistins pour aller piller. L'une suivait le chemin d'Éphra, vers le pays de Sual;

18. L'autre marcha comme pour aller à Beth-Horon; et la troisième tourna vers le chemin du coteau qui borne la vallée de Seboïm du côté du désert.

19. Or il ne se trouvait point de forgeron dans toutes les terres d'Israël; car les Philistins avaient pris cette précaution, pour que les Hébreux ne pussent forger ni épées ni lances.

20. Et tous les Israélites étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser le soc des charrues, les hoyaux, les haches et les sarcloirs.

21. C'est pourquoi le tranchant des socs de charrues, des hoyaux, des fourches et des haches était tout usé, sans qu'ils eussent seulement de quoi aiguiser la pointe d'un aiguillon.

22. Et lorsque le jour du combat fut venu, excepté Saül et Jonathas, son fils, il ne se trouva pas un seul de tous ceux qui les avaient suivis qui eût une lance ou une épée à la main.

23. Et la garnison des Philistins sortit pour s'avancer vers Machmas.

CHAPITRE XIV

Jonathas accompagné de son écuyer attaque les Philistins. Terreur répandue dans leur camp. Saül les poursuit. Jonathas en danger de périr pour avoir violé, sans le savoir, le serment de son père. Victoires de Saül.

1. Un jour il arriva que Jonathas, fils de Saül, dit au jeune homme qui était son écuyer : Venez, passons jusqu'à la garnison des Philistins, qui est au delà de ce lieu que vous voyez; et il n'en dit rien à son père.

2. Saül cependant s'était arrêté à l'extrémité de Gabaa, sous un grenadier qui était à Magron; et il avait environ six cents hommes avec lui.

3. Achias, fils d'Achitob, frère d'Ichabod, fils de Phinéès, fils d'Héli, grand prêtre du Seigneur à Silo, portait l'éphod [1]. Et le peuple ne savait pas non plus où était allé Jonathas.

4. Or il y avait au milieu des collines par où Jonathas s'efforçait d'arriver jusqu'au poste des Philistins, deux rochers hauts et fort escarpés, qui s'élevaient en pointes semblables à des dents [2]. L'un s'appelait Bosès, et l'autre Séné.

5. L'un de ces rochers était situé du côté du nord, vis-à-vis de Machmas, l'autre du côté du midi, vis-à-vis de Gabaa.

[1] C'est-à-dire remplissait les fonctions de grand prêtre.

[2] Offrant des degrés, par-dessus lesquels on pouvait franchir le passage.

6. Jonathas dit donc au jeune homme, son écuyer : Venez, passons jusqu'au poste de ces incirconcis; peut-être le Seigneur combattra-t-il pour nous, car il lui est également facile de donner la victoire à un grand ou à un petit nombre.

7. Son écuyer lui répondit : Faites tout ce qu'il vous plaira; allez où vous désirez, et je vous suivrai partout où vous voudrez.

8. Jonathas lui dit : Voilà que nous allons vers ces gens-là. Lors donc qu'ils nous auront aperçus,

9. S'ils nous parlent de cette sorte : Restez là jusqu'à ce que nous allions à vous, restons à notre place, et ne montons point vers eux.

10. Mais s'ils nous disent : Montez vers nous, montons-y; car ce sera la marque que le Seigneur les aura livrés entre nos mains.

11. Lors donc que le poste des Philistins les eut aperçus tous deux, les Philistins dirent : Voilà les Hébreux qui sortent des cavernes où ils s'étaient cachés.

12. Et les plus avancés du poste, s'adressant à Jonathas et à son écuyer, leur dirent : Montez ici, et nous vous montrerons quelque chose. Jonathas dit alors à son écuyer : Montons, suivez-moi; car le Seigneur les a livrés entre les mains d'Israël.

13. Jonathas monta donc, grimpant avec les mains et les pieds, et son écuyer derrière lui; aussitôt on vit les uns tomber sous la main de Jonathas, et son écuyer qui le suivait tuait les autres.

14. Ce fut la première défaite des Philistins, où Jonathas et son écuyer tuèrent d'abord environ vingt hommes, dans la moitié d'autant de terre qu'une paire de bœufs peut en labourer dans un jour.

15. Et il arriva une chose merveilleuse dans l'armée des Philistins et dans toute la campagne : tous ceux de la garnison qui étaient sortis pour piller furent frappés de stupeur; tout le pays fut dans le trouble; et il parut que c'était Dieu qui avait fait ce miracle.

16. Les sentinelles de Saül, qui étaient à Gabaa de Benjamin, jetant les yeux de ce côté, virent un grand nombre d'hommes étendus par terre, et d'autres qui fuyaient en désordre.

17. Alors Saül dit à ceux qui étaient avec lui : Cherchez, et voyez qui est sorti du camp. Et quand on eut fait cette recherche, on trouva que Jonathas et son écuyer n'y étaient plus.

18. Saül dit donc à Achias : Consultez l'arche de Dieu; car alors l'arche de Dieu était là avec les enfants d'Israël.

19. Pendant que Saül parlait au prêtre, on entendit un bruit confus et tumultueux, qui venait du camp des Philistins, et qui, augmentant peu à peu, retentissait de plus en plus. Saül dit donc au prêtre : Abaissez vos mains [1].

20. Et aussitôt il jeta un grand cri, qui fut accompagné de celui de tout le peuple; et étant venus jusqu'au lieu du combat, ils trouvèrent que les Philistins s'étaient mutuellement percés de leurs épées, et qu'il s'en était fait un grand carnage.

21. Et les Hébreux qui depuis deux ou trois jours étaient allés se mêler avec les Philistins dans leur camp, vinrent rejoindre les Israélites qui étaient avec Saül et Jonathas.

22. En outre, tous les Israélites qui étaient cachés dans la montagne d'Éphraïm, apprenant que les Philistins fuyaient, s'unirent aux leurs afin de combattre; et Saül avait déjà près de dix mille hommes.

23. En ce jour le Seigneur sauva Israël; on poursuivit les ennemis jusqu'à Béthaven;

24. Et les Israélites ce jour-là furent réunis. Saül alors engagea tout le peuple par cette protestation qu'il fit avec serment : Maudit soit celui qui mangera avant le soir, jusqu'à ce

[1] C'est-à-dire, cessez de prier Dieu. Il a suffisamment manifesté sa volonté par l'action de Jonathas.

que je me sois vengé de mes ennemis! C'est pourquoi tout le peuple s'abstint de manger.

25. En même temps ils vinrent tous dans un bois où la terre était couverte de miel[1].

26. Le peuple y étant entré, vit ce miel qui découlait devant lui; et nul n'osa en porter à sa bouche, ils craignaient tous le serment du roi.

27. Mais Jonathas n'avait point entendu cette protestation que son père avait faite avec serment devant le peuple: c'est pourquoi, étendant la verge qu'il tenait à la main, il en trempa l'extrémité dans un rayon de miel et l'approcha de sa bouche avec la main, et ses yeux reprirent un nouvel éclat.

28. Quelqu'un du peuple lui dit: Votre père a engagé tout le peuple par un serment, en disant: Maudit soit celui qui mangera aujourd'hui! Or ils étaient tous extrêmement abattus.

29. Jonathas répondit: Mon père a troublé le peuple; vous avez vu vous-mêmes que mes yeux ont repris un nouvel éclat depuis que j'ai goûté un peu de ce miel;

30. Combien le peuple n'eût-il pas repris plus de vigueur, s'il eût mangé de ce qu'il a rencontré en poursuivant les ennemis! La défaite des Philistins n'en eût-elle pas été plus grande?

31. Les Hébreux, ce jour-là, battirent les Philistins, et les poursuivirent depuis Machmas jusqu'à Aïalon. Mais le peuple était épuisé de fatigue;

32. Et il se jeta sur le butin; il enleva des brebis, des bœufs et des veaux, qu'on égorgea sur place; et le peuple mangea de la chair avec le sang.

33. Saül en fut averti, et on lui dit que le peuple avait péché contre le Seigneur en mangeant des viandes avec le sang. Saül leur dit: Vous avez violé la loi; qu'on roule ici vers moi une grande pierre.

34. Et il ajouta: Allez par tout le peuple, et dites-leur que chacun amène ici son bœuf et son bélier; égorgez-les sur cette pierre, et après cela vous en mangerez, et vous ne pècherez pas contre le Seigneur en mangeant de la chair avec le sang. Chacun vint donc amener son bœuf jusqu'à la nuit, et les victimes furent tuées sur la pierre.

35. Alors Saül bâtit un autel au Seigneur; et ce fut la première fois qu'il lui éleva un autel.

36. Saül dit ensuite: Jetons-nous cette nuit sur les Philistins, taillons-les en pièces jusqu'au point du jour, et qu'il n'en reste pas un seul. Le peuple lui répondit: Faites tout ce qu'il vous plaira. Alors le prêtre lui dit: Allons ici consulter Dieu.

37. Saül consulta donc le Seigneur, en disant: Poursuivrai-je les Philistins, et les livrerez-vous entre les mains d'Israël? Mais le Seigneur ne lui répondit pas ce jour-là.

38. Alors Saül dit: Faites venir ici tous les principaux du peuple; qu'on s'informe, et qu'on sache par qui le péché est venu aujourd'hui parmi nous.

39. Je jure par le Seigneur, qui est le Sauveur d'Israël, que si Jonathas mon fils se trouve coupable, il mourra sans rémission. Et nul d'entre le peuple n'osa le contredire.

40. Saül dit donc à tout Israël: Mettez-vous tous d'un côté, et moi je serai de l'autre avec mon fils Jonathas. Le peuple répondit à Saül: Faites tout ce qu'il vous plaira.

41. Et Saül dit au Seigneur Dieu d'Israël: Seigneur Dieu d'Israël, faites-nous connaître d'où vient que vous n'avez point répondu aujourd'hui à votre serviteur; si cette iniquité est en moi ou en mon fils Jonathas, découvrez-le-nous; ou, si elle est dans votre peuple, sanctifiez-le[2]. Le sort tomba sur Jonathas et sur Saül, et le peuple fut hors de péril.

[1] En Palestine, les abeilles sauvages déposent leur miel dans le creux des arbres, dans les rochers et jusque dans les fentes de la terre. C'est par allusion à cette abondance que l'Écriture appelle souvent ce pays une terre où coulent le lait et le miel.

[2] En faisant connaître qui est le coupable pour le punir.

42. Saül dit alors: Jetez le sort entre moi et Jonathas mon fils; et le sort tomba sur Jonathas.

43. Saül dit donc à Jonathas: Découvrez-moi ce que vous avez fait. Jonathas avoua tout, et lui dit: J'ai pris un peu de miel avec l'extrémité de la verge que je tenais à la main, et j'en ai goûté; et voici que je meurs.

44. Saül lui dit: Que Dieu me traite dans toute sa sévérité, si vous ne mourez très-certainement aujourd'hui, Jonathas!

45. Le peuple dit à Saül: Quoi donc, Jonathas mourra-t-il, lui qui vient de sauver Israël d'une manière si merveilleuse? Cela ne peut être permis. Nous jurons par le Seigneur qu'il ne tombera pas sur la terre un seul cheveu de sa tête; car il a agi aujourd'hui trop visiblement avec Dieu. Le peuple délivra donc Jonathas, et le sauva de la mort.

46. Après cela Saül se retira, sans poursuivre les Philistins; et les Philistins retournèrent chez eux.

47. Saül ayant ainsi affermi son règne sur Israël, combattait de tous côtés ses ennemis: Moab, les enfants d'Ammon, Édom, les rois de Soba et les Philistins. Et de quelque côté qu'il tournât ses armes, il revenait vainqueur.

48. Ayant assemblé son armée, il défit les Amalécites, et délivra Israël de la main de ceux qui ravageaient ses terres.

49. Or Saül eut trois fils: Jonathas, Jessui et Melchisua, et deux filles, dont l'aînée s'appelait Mérob, et la plus jeune Michol.

50. La femme de Saül se nommait Achinoam, et était fille d'Achimaas. Le général de son armée était Abner, fils de Ner, cousin germain de Saül.

51. Car Cis, père de Saül, et Ner, père d'Abner, étaient tous deux fils d'Abiel.

52. Pendant tout le règne de Saül, une guerre puissante fut faite aux Philistins. Et aussitôt que Saül avait reconnu un homme vaillant et propre aux combats, il le prenait auprès de lui.

CHAPITRE XV

Victoire de Saül sur les Amalécites. Il épargne leur roi contre la défense de Dieu. Samuel lui reproche sa désobéissance et lui déclare qu'il est rejeté.

1. Et Samuel dit à Saül: Le Seigneur m'a envoyé pour vous sacrer roi sur son peuple d'Israël. Écoutez donc maintenant le commandement du Seigneur:

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées: Je me suis souvenu de tout ce qu'Amalec a fait à Israël, et de quelle manière il s'est opposé à lui dans son chemin lorsqu'il sortait de l'Égypte[1].

3. C'est pourquoi marchez contre Amalec, taillez-le en pièces, et détruisez tout ce qui est à lui[2]. Ne lui pardonnez point; ne désirez rien de ce qui lui appartient; mais mettez à mort depuis l'homme jusqu'à la femme et aux enfants, et à ceux qui sont encore à la mamelle, jusqu'aux bœufs, aux brebis, aux ânes et aux chameaux.

4. Saül donna donc ses ordres au peuple; et en ayant fait la revue, comme s'ils avaient été des agneaux[3], il se trouva deux cent mille hommes de pied, et dix mille hommes de la tribu de Juda.

5. Il marcha ensuite jusqu'à la ville d'Amalec, il dressa des embuscades le long du torrent,

6. Et il dit aux Cinéens[4]: Allez, retirez-vous; séparez-

[1] Non-seulement les Amalécites avaient refusé le passage à Israël, mais tombant sur ceux qui étaient restés en arrière épuisés de fatigue et de faim, ils les avaient inhumainement égorgés. Plusieurs fois ils avaient injustement attaqué le peuple de Dieu. C'étaient des ennemis cruels et irréconciliables. Dieu avait résolu de faire éclater sa justice sur la nation entière.

[2] Quatre cents ans auparavant Moïse, à deux fois différentes, avait prédit la complète destruction d'Amalec. (Exode, VII, 6. — Deutéron., V, 17.) Saül était choisi pour exécuter cette prophétie.

[3] C'est-à-dire avec soin, comme un pasteur fait pour ses brebis et ses agneaux.

[4] C'étaient les descendants de Jéthro, beau-père de Moïse.

vous des Amalécites, de peur que je ne vous enveloppe avec eux. Car vous avez usé de miséricorde envers tous les enfants d'Israël, lorsqu'ils sortaient de l'Égypte[1]. Les Cinéens se retirèrent donc du milieu des Amalécites.

7. Et Saül tailla en pièces les Amalécites, depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est vis-à-vis de l'Égypte.

8. Il prit vivant Agag, roi des Amalécites, et fit passer tout le peuple au fil de l'épée.

9. Mais Saül avec le peuple épargna Agag. Il se réserva ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux de brebis et de bœufs, dans les béliers, dans les meubles et les vêtements, et généralement tout ce qui était beau; et ils ne voulurent point le perdre. Mais ils tuèrent ou détruisirent tout ce qui était vil et méprisable.

10. Alors le Seigneur fit entendre sa parole à Samuel, et lui dit :

11. Je me repens d'avoir fait Saül roi[2], parce qu'il m'a abandonné, et qu'il n'a point exécuté mes ordres. Samuel en fut attristé, et il cria vers le Seigneur toute la nuit.

12. Et s'étant levé avant le jour pour aller trouver Saül au matin, il apprit que Saül était venu sur le Carmel, où il s'était dressé un arc de triomphe[3], et qu'au sortir de là il était descendu à Galgala. Samuel vint donc trouver Saül, qui offrait au Seigneur un holocauste des prémices du butin qu'il avait pris sur Amalec.

13. Et quand Samuel fut venu vers Saül, Saül lui dit : Béni soyez-vous du Seigneur. J'ai accompli la parole du Seigneur.

14. Samuel lui dit : D'où vient donc ce bruit de troupeaux de brebis et de bœufs que j'entends ici, et qui retentit à mes oreilles?

15. Saül lui dit : On les a amenés d'Amalec; car le peuple a épargné ce qu'il y avait de meilleur parmi les brebis et les bœufs, pour être immolé au Seigneur votre Dieu; et nous avons tué tout le reste[4].

16. Samuel dit à Saül : Permettez-moi de vous dire ce que le Seigneur m'a dit cette nuit. Dites, répondit Saül.

17. Samuel ajouta : Lorsque vous étiez petit à vos yeux, n'êtes-vous pas devenu le chef de toutes les tribus d'Israël? Le Seigneur vous a sacré roi sur Israël;

18. Il vous a envoyé à cette guerre, et il vous a dit : Allez, faites passer au fil de l'épée les pécheurs d'Amalec; vous les combattrez jusqu'à leur entière destruction.

19. Pourquoi donc n'avez-vous point écouté la voix du Seigneur? Pourquoi vous êtes-vous laissé aller au désir du pillage, et avez-vous péché aux yeux du Seigneur?

20. Saül dit à Samuel : Au contraire, j'ai écouté la voix du Seigneur; j'ai exécuté l'entreprise pour laquelle il m'avait envoyé; j'ai amené Agag, roi d'Amalec, et j'ai tué les Amalécites.

21. Mais le peuple a pris dans le butin des brebis et des bœufs, les prémices de ceux qui ont été tués, pour les immoler au Seigneur son Dieu, à Galgala.

22. Samuel lui répondit : Sont-ce des holocaustes et des victimes que le Seigneur demande, et ne veut-il pas plutôt que l'on obéisse à sa voix? L'obéissance est meilleure que le sacrifice[5], et il vaut mieux écouter sa voix que de lui offrir la graisse des béliers.

[1] Hobab, fils de Jéthro, avait servi de guide aux Israélites dans le désert. (Nombr., x, 29.)

[2] Dieu, à proprement parler, ne se repent point de ce qu'il a fait, car ses actions sont toujours justes et sages. Le mot *repentir*, ici, exprime la compassion qu'il a pour un homme à l'égard duquel il est contraint de changer de manière d'agir, lorsque celui-ci par le péché s'est rendu indigne de sa grâce.

[3] C'est à lui-même, et non à Dieu, qu'il rapporte l'honneur du triomphe. Ainsi trop souvent la prospérité trouble et pervertit le cœur de l'homme.

[4] Il s'excuse en rejetant la faute sur le peuple, et il disculpe le peuple en alléguant un faux prétexte de piété.

[5] Par le sacrifice on offre à Dieu la chair des animaux; par l'obéissance on lui immole sa volonté propre. (S. Grégoire.)

23. Car c'est comme un péché de magie, de ne pas vouloir se soumettre, et comme un crime d'idolâtrie, de ne pas se rendre à sa volonté[1]. Puis donc que vous avez rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur vous a rejeté, afin que vous ne soyez plus roi.

24. Saül dit à Samuel : J'ai péché, parce que j'ai agi contre la parole du Seigneur et contre ce que vous m'aviez dit, par la crainte du peuple et par le désir de le satisfaire.

25. Mais portez, je vous prie, mon péché[2], et venez avec moi, afin que j'adore le Seigneur.

26. Samuel répondit à Saül : Je n'irai point avec vous, parce que vous avez rejeté la parole du Seigneur, et que le Seigneur vous a rejeté, et ne veut plus que vous soyez roi d'Israël.

27. En même temps Samuel se retourna pour s'en aller, mais Saül saisit le haut de son manteau, qui se déchira.

28. Alors Samuel lui dit : Le Seigneur a déchiré aujourd'hui le royaume d'Israël et vous l'a ôté d'entre les mains, pour le donner à un autre meilleur que vous.

29. Le Triomphateur d'Israël ne pardonnera point, et il demeurera inflexible sans se repentir de ce qu'il a fait; car il n'est pas un homme pour se repentir.

30. Saül lui dit : J'ai péché, mais honorez-moi maintenant devant les anciens de mon peuple et devant Israël, et revenez avec moi, afin que j'adore le Seigneur votre Dieu.

31. Samuel retourna donc et suivit Saül, et Saül adora le Seigneur.

32. Alors Samuel dit : Amenez-moi Agag, roi d'Amalec; et on lui présenta Agag, qui était appesanti par l'embonpoint, et tout tremblant. Et Agag dit : Faut-il qu'une mort amère me sépare ainsi de tout?

33. Samuel lui dit : De même que votre épée a ravi les enfants à tant de mères, ainsi votre mère parmi les femmes sera sans enfants. Et il le coupa en morceaux devant le Seigneur à Galgala.

34. Samuel retourna ensuite à Ramatha, et Saül s'en alla dans sa maison à Gabaa.

35. Depuis ce jour, Samuel ne vit plus Saül jusqu'au jour de sa mort; mais il le pleurait sans cesse, parce que le Seigneur se repentait de l'avoir établi roi sur Israël.

CHAPITRE XVI

Samuel est envoyé de Dieu à Bethléhem pour sacrer David. Saül est tourmenté par le malin esprit. David le soulage en jouant de la harpe.

1. Enfin le Seigneur dit à Samuel : Jusqu'à quand pleurerez-vous Saül, puisque je l'ai rejeté[3], et que je ne veux plus qu'il règne sur Israël? Emplissez d'huile la corne que vous avez, et venez, afin que je vous envoie à Isaï de Bethléhem; car je me suis choisi un roi entre ses enfants.

2. Samuel répondit : Comment irais-je? car Saül l'apprendra, et il me fera mourir. Le Seigneur lui dit : Vous prendrez avec vous un veau du troupeau, et vous direz : Je suis venu pour sacrifier au Seigneur.

3. Vous appellerez Isaï au sacrifice; je vous ferai savoir ce que vous aurez à faire, et vous sacrerez celui que je vous aurai montré.

4. Samuel fit donc ce que le Seigneur lui avait dit : il vint à Bethléhem, et les anciens de la ville en furent étonnés; ils allèrent à sa rencontre, et lui dirent : Nous apportez-vous la paix?

[1] Le péché de magie est de consulter le démon, celui d'idolâtrie d'adorer les faux dieux; l'homme désobéissant commet une sorte de péché semblable, parce qu'il ne consulte que son orgueil et qu'il s'adore lui-même en préférant sa volonté à celle de Dieu.

[2] Dissimulez ma faute, n'en faites rien paraître devant le peuple.

[3] *Je l'ai rejeté* à cause de son obstination et de son impénitence. Combien il en fut autrement de David, qui, averti de son crime par le prophète Nathan, se repentit humblement, et mérita aussitôt d'entendre cette parole : Le Seigneur a transféré votre péché! (S. Chrysostome.)

5. Il leur répondit : Je vous apporte la paix ; je suis venu pour sacrifier au Seigneur. Purifiez-vous, et venez avec moi, afin que j'offre la victime. Samuel purifia donc Isaï et ses fils, et les appela au sacrifice.

6. Et lorsqu'ils furent entrés, Samuel dit en voyant Éliab : Est-ce là celui que le Seigneur a choisi pour être son christ ?

7. Le Seigneur dit à Samuel : Ne considérez point sa bonne mine ni la grandeur de sa taille, parce que je l'ai rejeté, et que je ne juge pas comme voient les hommes : car l'homme ne voit que ce qui paraît au dehors, mais le Seigneur regarde le cœur.

8. Isaï appela ensuite Abinadab, et le présenta à Samuel. Et Samuel lui dit : Ce n'est point là non plus celui que le Seigneur a choisi.

9. Il lui présenta Samma ; et Samuel dit : Le Seigneur n'a point encore choisi celui-là.

10. Isaï fit donc venir ses sept fils devant Samuel ; et Samuel dit : Le Seigneur n'a choisi aucun d'eux.

11. Alors Samuel dit à Isaï : Sont-ce là tous vos enfants ? Isaï lui répondit : Il en reste encore un petit[1], qui garde les brebis. Faites-le venir, dit Samuel ; car nous ne nous mettrons point à table qu'il ne soit venu.

12. Isaï le fit donc venir et le présenta à Samuel. Or il était roux, d'un agréable aspect et d'un beau visage. Le Seigneur lui dit : Levez-vous et sacrez-le, car c'est celui-là.

13. Samuel prit donc la corne d'huile et le sacra au milieu de ses frères[2], et l'Esprit du Seigneur se répandit depuis ce temps-là sur David, et fut toujours avec lui. Et Samuel, se levant, s'en alla à Ramatha.

14. Or l'Esprit du Seigneur se retira de Saül, et il était agité du malin esprit envoyé par le Seigneur[3].

15. Alors les serviteurs de Saül lui dirent : Voilà le mauvais esprit de Dieu qui vous agite.

16. Que notre seigneur commande, et vos serviteurs qui sont devant vous chercheront un homme qui sache toucher de la harpe, afin qu'il en joue lorsque le malin esprit envoyé par le Seigneur vous aura saisi, et que vous en receviez du soulagement.

17. Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi donc quelqu'un qui sache bien jouer de la harpe, et amenez-le-moi.

18. L'un d'entre eux lui répondit : J'ai vu l'un des fils d'Isaï, de Bethléhem, qui sait très-bien jouer de la harpe. C'est un jeune homme fort et vigoureux, propre à la guerre, prudent en paroles, d'un bel extérieur, et le Seigneur est avec lui[4].

19. Saül envoya donc des messagers à Isaï pour lui dire : Envoyez-moi David, votre fils, qui est au milieu de vos troupeaux.

20. Isaï aussitôt prit un âne chargé de pain, d'une bouteille de vin et d'un chevreau, et il l'envoya à Saül par David, son fils.

21. David vint donc trouver Saül et se présenta devant lui. Et Saül l'aima beaucoup, et il fit de lui son écuyer.

22. Il envoya ensuite dire à Isaï : Que David demeure auprès de ma personne, car il a trouvé grâce à mes yeux.

23. Toutes les fois donc que l'esprit mauvais du Seigneur saisissait Saül, David prenait sa harpe et la touchait de sa main, et Saül était soulagé et se trouvait mieux, car l'esprit malin se retirait de lui.

[1] David avait alors environ quinze ans.

[2] Ils ne connurent pas probablement le but de cette onction, mais ils purent croire que Dieu destinait David à quelque chose d'extraordinaire.

[3] *Par le Seigneur*, c'est-à-dire par la permission du Seigneur. Lorsque l'esprit de Dieu se fut retiré de Saül, ce prince n'eut plus de secours contre l'influence du malin esprit. De là chez lui cette noire mélancolie, cet esprit de frénésie et de vengeance qui le saisissait, et dont il ne pouvait être soulagé que par la musique.

[4] Ainsi dès lors David était véritablement *psalmiste*, c'est-à-dire un poëte inspiré qui accompagnait sur son instrument les cantiques sacrés qu'il chantait à la gloire de Dieu.

CHAPITRE XVII

Guerre des Philistins contre Israël. Insultes de Goliath. David tue ce géant d'un coup de fronde.

1. Les Philistins assemblèrent de nouveau leurs troupes pour combattre Israël[1] : ils se réunirent à Socho, dans la tribu de Juda, et campèrent entre Socho et Azéca, sur les confins de Dommim.

2. Saül et les enfants d'Israël s'étant aussi assemblés de leur côté, vinrent dans la vallée du Térébinthe, et rangèrent leur armée en bataille pour combattre les Philistins.

3. Les Philistins étaient d'un côté sur une montagne, Israël était de l'autre sur une autre montagne, et une vallée était entre eux.

4. Alors un homme, né d'un père inconnu, nommé Goliath, de Geth, qui avait six coudées et un palme de haut, sortit du camp des Philistins.

5. Il avait sur la tête un casque d'airain, et il était revêtu d'une cuirasse à écailles dont le poids était de cinq mille sicles d'airain.

6. Il avait sur les cuisses des cuissards d'airain, et un bouclier d'airain lui couvrait les épaules.

7. La hampe de sa lance était comme ces grands bois dont se servent les tisserands, et le fer de sa lance pesait six cents sicles de fer, et son écuyer marchait devant lui.

8. Et, s'arrêtant devant les bataillons d'Israël, il leur criait : Pourquoi êtes-vous venus préparés au combat ? Ne suis-je pas Philistin, et vous serviteurs de Saül ? Choisissez un homme parmi vous, et qu'il descende pour un combat singulier.

9. S'il ose se battre contre moi et qu'il m'ôte la vie, nous serons vos serviteurs ; mais si j'ai l'avantage sur lui et si je le tue, vous serez nos serviteurs et vous nous serez assujettis.

10. Et ce Philistin disait : J'ai défié aujourd'hui toute l'armée d'Israël, et je leur ai dit : Donnez-moi un homme, et qu'il soutienne contre moi un combat singulier.

11. Saül et tous les Israélites, entendant ce Philistin parler de la sorte, étaient frappés de stupeur et tremblaient.

12. Or David était fils de cet homme d'Éphrata, dont il a été parlé auparavant, de la ville de Bethléhem de Juda, qui s'appelait Isaï, qui avait huit fils, et qui était un des plus vieux et des plus avancés en âge du temps de Saül.

13. Les trois plus grands de ses fils avaient suivi Saül à l'armée : l'aîné de ces trois qui étaient allés à la guerre s'appelait Éliab, le second Abinadab, et le troisième Samma.

14. David était le plus jeune de tous. Et les trois plus grands ayant suivi Saül,

15. David était revenu d'auprès de Saül, et s'en était allé à Bethléhem pour mener paître le troupeau de son père.

16. Cependant ce Philistin se présentait au combat le matin et le soir, et il persévéra pendant quarante jours[2].

17. Or Isaï dit à David, son fils : Prenez pour vos frères une mesure de farine d'orge et ces dix pains, et courez vers eux jusqu'au camp.

18. Portez aussi ces dix fromages au tribun ; voyez si vos frères se portent bien, et sachez dans quelle compagnie ils sont.

19. Or Saül et ces fils d'Isaï, et tous les enfants d'Israël combattaient les Philistins dans la vallée du Térébinthe.

20. David s'étant donc levé dès le matin, confia son troupeau à un berger, et s'en alla chargé au camp, selon l'ordre qu'Isaï lui avait donné. Il vint au lieu appelé Magala, où l'armée s'était avancée pour donner bataille ; et l'on entendait déjà les cris du combat ;

[1] Cette guerre arriva huit ans environ après que David eut été sacré.

[2] Image des persécuteurs de l'Église. Dieu permet que leurs outrages se prolongent pour mieux faire éclater la honte et la rapidité de leur chute. (S. Aug.)

JOSUÉ LIVRE AUX FLAMMES LA VILLE D'HAÏ.

21. Car Israël s'était rangé en bataille, et les Philistins, de leur côté, se préparaient à les combattre.

22. David, ayant donc laissé tout ce qu'il avait apporté entre les mains d'un homme chargé du soin des bagages, courut au lieu du combat, et s'informa si tout allait bien pour ses frères.

23. Lorsqu'il parlait encore, ce bâtard nommé Goliath, ce Philistin de Geth, parut, sortant du camp des Philistins; et comme il disait les mêmes paroles, David l'entendit.

24. Tous les Israélites, à la vue de cet homme, s'enfuirent devant lui, saisis de frayeur.

25. Et quelqu'un des Israélites se mit à dire : Voyez-vous cet homme qui se présente au combat? Il vient pour insulter Israël. S'il se trouve un homme qui puisse le tuer, le roi le comblera de richesses, lui donnera la main de sa fille, et exemptera la maison de son père de tout tribut en Israël.

26. David dit donc à ceux qui étaient auprès de lui : Que donnera-t-on à celui qui tuera ce Philistin, et qui ôtera l'opprobre d'Israël? Car qui est ce Philistin incirconcis, pour insulter ainsi l'armée du Dieu vivant?

27. Et le peuple lui répétait les mêmes paroles, en disant : Voilà ce qu'on donnera à celui qui l'aura tué.

28. Mais Éliab, frère aîné de David, l'ayant entendu parler ainsi avec d'autres, se mit en colère contre lui, et lui dit : Pourquoi êtes-vous venu, et pourquoi avez-vous abandonné dans le désert le peu de brebis que nous avons? Je sais quel est votre orgueil et la malignité de votre cœur, et que vous n'êtes venu ici que pour voir le combat.

29. David lui dit : Qu'ai-je fait? N'est-il pas permis de parler?

30. Et, s'étant un peu détourné de lui, il s'en alla vers un autre, et il lui dit la même chose; et le peuple lui répondit comme auparavant.

31. Or ces paroles de David furent entendues et rapportées en présence de Saül.

32. Et Saül l'ayant fait venir devant lui, David lui dit : Que personne ne se laisse abattre à cause de cet homme; moi, votre serviteur, j'irai, et je combattrai contre ce Philistin.

33. Saül dit à David : Vous ne pouvez[1] résister à ce Philistin, ni le combattre, parce que vous êtes un enfant, et que celui-ci est un homme habitué à la guerre depuis sa jeunesse.

34. David répondit à Saül : Lorsque votre serviteur paissait le troupeau de son père, il venait quelquefois un lion ou un ours qui emportait un bélier du milieu du troupeau;

35. Et alors je courais après eux, je les frappais, et j'arrachais la proie de leur gueule; et lorsqu'ils se dressaient contre moi, je les prenais à la gorge, je les étranglais et je les tuais.

36. C'est ainsi que votre serviteur a tué un lion et un ours, et ce Philistin incirconcis sera comme l'un d'eux. J'irai contre lui, et j'effacerai l'opprobre du peuple. Car qui est ce Philistin incirconcis, pour oser maudire l'armée du Dieu vivant?

37. Et David ajouta : Le Seigneur, qui m'a délivré des griffes du lion et de la gueule de l'ours, me délivrera de la main de ce Philistin. Saül dit donc à David : Allez, et que le Seigneur soit avec vous.

38. Il le revêtit ensuite de son armure, lui mit sur la tête un casque d'airain, et l'arma d'une cuirasse.

39. Et David, s'étant mis une épée au côté, commença à essayer s'il pourrait marcher avec des armes, car il n'y était pas accoutumé. Et il dit à Saül : Je ne saurais marcher ainsi, parce que je n'y suis pas accoutumé. Ayant donc quitté ces armes,

40. Il prit un bâton qu'il avait toujours à la main; il choisit dans le torrent cinq pierres très-polies, et les mit dans sa

[1] Il paraît que Saül ne reconnut point David pour avoir été à son service quelques années auparavant. (Voir ci-après, v. 55.)

panetière, qu'il avait sur lui, et, tenant à la main sa fronde, il marcha contre le Philistin.

41. Le Philistin s'avança aussi et s'approcha de David, ayant devant lui son écuyer.

42. Et lorsqu'il eut regardé David, voyant qu'il était jeune, roux et beau de visage, il le méprisa,

43. Et lui dit : Suis-je un chien, pour que tu viennes à moi avec un bâton? Et le Philistin maudit David par ses dieux;

44. Et il ajouta : Viens à moi, et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre.

45. Mais David dit au Philistin : Tu viens à moi avec l'épée, la lance et le bouclier; mais moi je viens à toi au nom du Seigneur des armées, du Dieu des troupes d'Israël, que tu as insultées aujourd'hui.

46. Le Seigneur te livrera entre mes mains; je te tuerai, et je te couperai la tête; et je donnerai aujourd'hui les cadavres des Philistins aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, afin que toute la terre sache qu'il est un Dieu en Israël,

47. Et que toute cette multitude reconnaisse que ce n'est point par l'épée ni par la lance que le Seigneur sauve; parce qu'il est l'arbitre de la guerre; et ce sera lui qui vous livrera entre nos mains.

48. Le Philistin s'avança donc et marcha contre David. Et lorsqu'il s'approchait, David se hâta et courut contre lui pour le combattre.

49. Il mit la main dans sa panetière, en prit une pierre, la lança avec sa fronde et en frappa le Philistin au front. La pierre s'enfonça dans le front du Philistin, et il tomba le visage contre terre.

50. Ainsi David remporta la victoire sur le Philistin; avec une fronde et une pierre, il le renversa par terre et le tua. Et comme il n'avait point d'épée à la main,

51. Il courut, et, debout sur le Philistin, il saisit son épée, il la tira hors du fourreau et acheva de lui ôter la vie en lui coupant la tête. Les Philistins, voyant que le plus vaillant d'entre eux était mort, s'enfuirent.

52. Et les Israélites et ceux de Juda, se levant avec un grand cri, les poursuivirent jusqu'à la vallée et aux portes d'Accaron. Et plusieurs des Philistins tombèrent percés de coups dans le chemin de Saraïm jusqu'à Geth et Accaron.

53. Les enfants d'Israël, étant revenus après avoir poursuivi les Philistins, s'emparèrent de leur camp.

54. Et David prit la tête du Philistin, la porta à Jérusalem, et il déposa les armes de son ennemi dans sa maison[1].

55. Lorsque Saül vit David qui marchait pour combattre le Philistin, il dit à Abner, général de son armée : Abner, de quelle famille est ce jeune homme? Abner lui répondit : Vive votre âme! ô roi! je l'ignore.

56. Et le roi lui dit : Informez-vous de qui ce jeune homme est fils.

57. Et lorsque David fut revenu du combat, après avoir tué le Philistin, Abner l'emmena et le présenta à Saül, ayant la tête du Philistin à la main.

58. Et Saül dit à David : Jeune homme, de quelle famille êtes-vous? David lui répondit : Je suis fils de votre serviteur Isaï, de Bethléhem.

CHAPITRE XVIII

Amitié de Jonathas et de David. Jalousie de Saül contre David. David épouse Michol, seconde fille de Saül.

1. Lorsque David achevait de parler à Saül, le cœur de Jonathas s'attacha étroitement au cœur de David, et il l'aima comme son âme[2].

[1] Plus tard l'épée de Goliath fut déposée dans le tabernacle à Nobé.

[2] Jonathas est un des plus beaux et des plus aimables caractères que retrace la sainte Écriture.

2. Saül, depuis ce jour, voulut toujours avoir David auprès de lui, et il ne lui permit plus de retourner dans la maison de son père.

3. David et Jonathas firent aussi alliance ensemble; car Jonathas l'aimait comme son âme.

4. C'est pourquoi il se dépouilla de la tunique dont il était revêtu et la donna à David, ainsi que tous ses autres vêtements, jusqu'à son épée, son arc et son baudrier.

5. David allait partout où Saül l'envoyait, et il se conduisait avec beaucoup de prudence; et Saül lui donna le commandement de quelques hommes de guerre; il était agréable aux yeux de tout le peuple, et surtout des serviteurs de Saül.

6. Or, quand David revint après avoir tué le Philistin, les femmes sortirent de toutes les villes d'Israël au-devant du roi Saül, en chantant et en dansant, témoignant leur réjouissance avec des tambours et des cymbales.

7. Et les femmes, dans leurs danses et dans leurs chants, se répondaient l'une à l'autre, et disaient : Saül en a tué mille, et David en a tué dix mille [1].

8. Cette parole mit Saül dans une grande colère et lui déplut étrangement. Ils ont donné, dit-il, dix mille hommes à David, et à moi mille : que lui reste-t-il après cela que d'être roi?

9. Depuis ce jour-là, Saül ne regarda plus David que de mauvais œil.

10. Le lendemain il arriva que l'esprit malin envoyé de Dieu se saisit de Saül, et il était agité au milieu de sa maison comme un homme qui est transporté hors de lui-même. David jouait de la harpe devant lui, comme il avait coutume de faire; or Saül avait une lance à la main [2],

11. Et il la poussa contre David, dans le dessein de le percer contre la muraille [3]; mais David se détourna et évita le coup par deux fois.

12. Saül commença donc à craindre David, voyant que le Seigneur était avec David, et qu'il s'était retiré de lui.

13. C'est pourquoi il l'éloigna de sa personne, et lui donna le commandement de mille hommes. Ainsi David menait le peuple à la guerre, et le ramenait.

14. David se conduisait dans toutes ses actions avec une grande prudence, et le Seigneur était avec lui.

15. Saül voyant donc qu'il était très-prudent, commença à se défier encore davantage de lui.

16. Mais tout Israël et tout Juda aimait David, parce que c'était lui qui allait en campagne avec eux, et qui marchait à leur tête.

17. Alors Saül dit à David : Vous voyez Mérob, ma fille aînée, c'est elle que je vous donnerai pour épouse : seulement soyez courageux et combattez pour le service du Seigneur. Mais Saül disait en lui-même : Je ne veux point le tuer de ma main, mais je veux qu'il meure par la main des Philistins.

18. David répondit à Saül : Qui suis-je, moi? quelle est la vie que j'ai menée, et quelle est dans Israël la famille de mon père, pour que je devienne gendre du roi?

19. Mais le temps étant venu que Mérob, fille de Saül, devait être donnée à David, elle fut donnée en mariage à Hadriel Molathite.

20. Michol, la seconde fille de Saül, avait de l'affection pour David; Saül l'apprit, et en fut satisfait.

21. Et il dit : Je donnerai celle-ci à David, afin qu'elle soit la cause de sa ruine, et qu'il tombe entre les mains des Philistins; c'est pourquoi il lui dit : Je vous demande aujourd'hui deux choses pour être mon gendre.

22. Et Saül donna cet ordre à ses serviteurs : Parlez à David comme de vous-mêmes, et dites-lui : Vous voyez que vous êtes agréable au roi, et que tous ses serviteurs vous aiment. Pensez donc maintenant à devenir gendre du roi.

23. Les serviteurs de Saül dirent toutes ces paroles à David. Et David leur répondit : *Croyez-vous que ce soit peu* de chose, *d'être le gendre du roi? Pour moi je suis pauvre et* n'ai point de bien.

24. Les serviteurs de Saül lui rapportèrent ceci, en disant : David nous a fait cette réponse.

25. Mais Saül leur dit : Voici ce que vous direz à David : Le roi n'a point besoin de dot pour le mariage de sa fille; il ne vous demande que la mort de cent Philistins, afin que le roi soit vengé de ses ennemis. Mais le dessein de Saül était de faire tomber David entre les mains des Philistins.

26. Quand les serviteurs de Saül eurent rapporté à David les paroles que Saül avait dites, David agréa la proposition qu'ils lui firent pour devenir gendre du roi.

27. Peu de jours après il marcha avec les hommes qu'il commandait; et ayant tué deux cents Philistins, il en apporta les prépuces au roi et les lui compta, afin de devenir son gendre. Saül lui donna donc pour épouse Michol, sa fille.

28. Et Saül vit et comprit clairement que le Seigneur était avec David. Quant à Michol, sa fille, elle avait beaucoup d'affection pour David.

29. Saül commença à le craindre de plus en plus; et son aversion pour lui croissait tous les jours.

30. Les princes des Philistins se mirent encore depuis en campagne. Mais dès le commencement de la guerre, David fit paraître plus de prudence que tous les serviteurs de Saül; en sorte que son nom devint très-célèbre.

CHAPITRE XIX

Jonathas apaise son père qui voulait tuer David. Saül s'irrite de nouveau contre David. David se retire auprès de Samuel.

1. Or Saül parla à Jonathas son fils et à tous ses serviteurs pour les porter à tuer David; mais Jonathas son fils aimait extrêmement David;

2. Il vint donc lui en donner avis, en lui disant : Mon père cherche à vous tuer; c'est pourquoi tenez-vous sur vos gardes, je vous prie, demain matin; retirez-vous dans un lieu secret, et cachez-vous.

3. Pour moi, je sortirai avec mon père, et je me tiendrai auprès de lui dans le champ où vous serez. Je parlerai de vous à mon père, et je viendrai vous dire tout ce que j'apprendrai.

4. Jonathas parla donc favorablement de David à Saül, son père, et lui dit : Ne faites point de mal à David votre serviteur, parce qu'il ne vous en a point fait, et qu'il vous a rendu, au contraire, de grands services.

5. Il a exposé sa vie; il a tué le Philistin, et le Seigneur a sauvé par lui Israël d'une manière miraculeuse. Vous l'avez vu, et vous vous en êtes réjoui. Pourquoi donc voulez-vous maintenant faire une faute en répandant le sang innocent, et en tuant David, qui n'est point coupable?

6. Saül ayant entendu ces paroles, fut apaisé par la voix de Jonathas, et fit ce serment : Vive le Seigneur! il ne mourra point.

7. Jonathas fit venir David, lui rapporta tout ce qui s'était passé, le présenta de nouveau à Saül, et David demeura auprès de Saül comme auparavant.

8. La guerre ensuite recommença, et David marcha contre les Philistins, les combattit, en tailla en pièces un grand nombre, et mit le reste en fuite.

9. Alors le malin esprit envoyé par le Seigneur se saisit encore de Saül; il était assis dans sa maison une lance à la main. Et comme David jouait de la harpe,

10. Saül tâcha de le percer avec sa lance contre la muraille; mais David, qui s'en aperçut, se détourna, et la lance, sans

[1] Figure pleine de mouvement qui élève la défaite de Goliath au-dessus des plus grandes victoires de Saül.

[2] Les rois de l'antiquité portaient toujours la lance lorsqu'ils n'avaient pas le sceptre.

[3] Le mauvais esprit qui agitait Saül était le démon de l'orgueil et de l'envie, qui est aussi un esprit de haine et de meurtre. *Celui qui hait son frère est homicide.* (S. Jean, I, III, 15.)

l'avoir blessé, alla se fixer dans la muraille. David s'enfuit aussitôt, et se sauva ainsi pour cette nuit-là.

11. Saül envoya donc ses gardes dans la maison de David pour s'assurer de lui, et le tuer dès le matin. Michol, femme de David, lui rapporta tout, et lui dit : Si vous ne vous sauvez cette nuit, vous mourrez demain.

12. Elle le descendit par une fenêtre. David s'échappa, s'enfuit, et fut ainsi sauvé.

13. Michol prit ensuite une statue qu'elle plaça sur le lit de David. Elle lui mit autour de la tête une peau de chèvre avec le poil, et la couvrit de vêtements.

14. Saül envoya dès le matin des archers pour prendre David, et on leur répondit qu'il était malade.

15. Il en envoya d'autres avec ordre de le voir, et leur dit : Apportez-le-moi dans son lit, afin qu'il meure.

16. Et quand les messagers furent venus, on ne trouva sur le lit qu'une statue, dont la tête était couverte d'une peau de chèvre.

17. Alors Saül dit à Michol : Pourquoi m'avez-vous ainsi trompé, et pourquoi avez-vous laissé échapper mon ennemi? Michol répondit à Saül : Parce qu'il m'a dit : Laissez-moi aller, ou je vous tuerai[1].

18. C'est ainsi que David s'enfuit, et fut sauvé; et étant venu trouver Samuel à Ramatha, il lui rapporta tout ce que Saül lui avait fait, et ils s'en allèrent ensemble à Naïoth, où ils demeurèrent.

19. Quelques-uns en vinrent donner avis à Saül, et lui dirent : David est à Naïoth de Ramatha[2].

20. Saül envoya donc des archers pour prendre David; mais quand ceux-ci virent la troupe des prophètes qui prophétisaient[3], et Samuel qui les présidait, ils furent eux-mêmes saisis de l'esprit du Seigneur, et ils commencèrent à prophétiser comme les autres[4].

21. Saül, en ayant été averti, envoya d'autres messagers, qui prophétisèrent aussi comme les premiers. Il en envoya pour la troisième fois, qui prophétisèrent encore. Alors Saül, enflammé de colère,

22. S'en alla lui-même à Ramatha, vint jusqu'à la grande citerne qui est à Socho, et demanda en quel lieu étaient Samuel et David; on lui répondit : Ils sont à Naïoth de Ramatha.

23. Aussitôt il y alla, et fut saisi lui-même de l'esprit du Seigneur, et il prophétisait en marchant[5], jusqu'à ce qu'il fût arrivé à Naïoth de Ramatha.

24. Il se dépouilla aussi lui-même de ses vêtements, prophétisa avec les autres devant Samuel, et demeura nu par terre tout le jour et toute la nuit : de là vint ce proverbe : Saül est-il donc aussi parmi les prophètes?

CHAPITRE XX

Jonathas et David renouvellent leur alliance. Saül persévère dans le dessein de tuer David. Jonathas en donne avis à David.

1. Or David s'étant enfui de Naïoth de Ramatha, vint parler à Jonathas, et lui dit : Qu'ai-je fait? Quel est mon crime? Quelle faute ai-je commise contre votre père, pour qu'il cherche ainsi à m'ôter la vie?

2. Jonathas lui dit : A Dieu ne plaise! vous ne mourrez point; car mon père ne fait aucune chose, ni grande ni petite, sans m'en parler. N'y aurait-il donc que ce dessein qu'il aurait voulu me cacher? Non, cela ne sera pas.

3. Et il en fit de nouveau le serment à David. Mais David lui dit : Votre père sait très-bien que j'ai trouvé grâce à vos yeux, c'est pourquoi il aura dit en lui-même : Il ne faut point que Jonathas le sache, de peur qu'il n'en soit contristé; car vive le Seigneur! et vive votre âme! il n'y a, pour ainsi dire, qu'un pas entre moi et la mort.

4. Jonathas lui répondit : Tout ce que votre âme désirera de moi, je le ferai pour vous.

5. David reprit : Voici que demain est le premier jour du mois, et j'ai coutume de m'asseoir à table auprès du roi; laissez-moi donc aller me cacher dans un champ jusqu'au soir du troisième jour.

6. Si votre père regardant à côté de lui me demande, vous lui répondrez : David m'a demandé d'aller en toute hâte à Bethléhem, sa cité, parce qu'il y a là un sacrifice solennel pour tous ceux de sa tribu.

7. S'il vous dit : C'est bien, la paix sera avec votre serviteur; mais s'il se met en colère, sachez que de sa part le mal est à son comble.

8. Faites donc cette grâce à votre serviteur, puisque vous avez voulu contracter avec moi, votre serviteur, l'alliance du Seigneur. S'il est en moi quelque iniquité, ôtez-moi vous-même la vie; mais ne m'obligez point de paraître devant votre père.

9. Jonathas lui dit : Dieu vous garde de ce malheur! mais si je reconnais que la haine de mon père contre vous est sans remède, soyez sûr que je ne manquerai pas de vous le faire savoir.

10. David dit à Jonathas : Lorsque vous parlerez de moi à votre père, s'il vous donne une réponse funeste, par qui le saurai-je?

11. Jonathas lui répondit : Venez, et allons dans la campagne. Lorsqu'ils furent sortis tous deux dans les champs,

12. Jonathas dit à David : Que le Seigneur Dieu d'Israël, si je viens à découvrir le dessein de mon père, demain ou le jour d'après, qu'il y ait quelque chose de favorable pour David, et que je n'envoie pas aussitôt, et ne vous l'apprenne,

13. Que le Seigneur fasse à Jonathas ceci, et qu'il y ajoute cela. Mais si la mauvaise volonté de mon père continue toujours contre vous, je vous en donnerai avis et je vous laisserai partir, afin que vous alliez en paix, et que le Seigneur soit avec vous comme il a été avec mon père.

14. Et si je vis, vous me traiterez avec la bonté que le Seigneur demande; mais si je meurs,

15. Vous ne cesserez jamais d'user de bonté et de compassion envers ma maison, quand le Seigneur aura exterminé de la terre tous les ennemis de David. Que Dieu retranche Jonathas de sa maison, et qu'il venge David de ses ennemis!

16. Jonathas fit donc alliance avec la maison de David, et le Seigneur se vengea des ennemis de David.

17. Et Jonathas renouvela ses serments à David, à cause de l'amour qu'il lui portait, car il l'aimait comme son âme.

18. Et il dit à David : C'est demain le premier jour du mois, et vous serez demandé,

19. Car on verra votre place vide pendant ces deux jours de fête. Le troisième jour, où il est permis de travailler, vous viendrez promptement; vous vous rendrez au lieu où vous devez être caché, et vous vous tiendrez près de la porte qu'on appelle Ézel.

20. Je tirerai trois flèches près de cette pierre, comme si je m'exerçais à tirer au but.

21. J'enverrai aussi un serviteur, et je lui dirai : Allez, et apportez-moi mes flèches.

22. Si je lui dis : Les flèches sont en deçà de vous, ramassez-les, venez me trouver; car alors, vive le Seigneur! tout sera en paix pour vous, et vous n'aurez rien à craindre. Mais

[1] C'était un mensonge officieux de Michol.

[2] Naïoth était l'école des prophètes, où ceux qui se formaient au ministère prophétique étaient réunis en une sorte de communauté sous la direction de Samuel.

[3] Qui prophétisaient, c'est-à-dire qui chantaient des hymnes sacrés.

[4] C'est-à-dire ils se mirent à chanter avec eux. Les chants sacrés, l'aspect vénérable de Samuel et la grâce qui opérait intérieurement, tout cela leur ôta la force de porter les mains sur David; bien plus, ils se rangèrent de son côté.

[5] Pénétré malgré lui de pensées saintes, il méditait les choses divines et répétait de pieux cantiques. Saül fut ainsi contraint de rendre gloire à Dieu, comme autrefois Balaam.

si je dis au serviteur : Les flèches sont au delà de vous, allez en paix, parce que le Seigneur veut que vous vous retiriez.

23. Mais pour la parole que nous nous sommes donnée l'un à l'autre, que le Seigneur en soit témoin pour jamais entre vous et moi.

24. David se cacha donc dans la campagne; et le premier jour du mois étant venu, le roi se mit à table pour manger.

25. Et quand le roi fut assis, selon sa coutume, sur son siége qui était près de la muraille, Jonathas se leva; Abner s'assit auprès de Saül, et la place de David parut vide.

26. Saül n'en parla point ce premier jour, car il pensait que peut-être David ne s'était pas trouvé pur ce jour-là.

27. Le second jour de la fête étant venu, la place de David se trouva encore vide. Alors Saül dit à Jonathas, son fils : Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il venu manger ni hier ni aujourd'hui?

28. Jonathas répondit à Saül : Il m'a prié avec beaucoup d'instance d'agréer qu'il allât à Bethléhem,

29. En me disant : Laissez-moi aller, parce qu'il y a un sacrifice solennel dans notre cité, et un de mes frères m'a mandé d'y venir; maintenant donc, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, permettez-moi d'y aller aussitôt et de voir mes frères. C'est pourquoi il n'est pas venu à la table du roi.

30. Alors Saül, se mettant en colère contre Jonathas, lui dit : Fils d'une courtisane, est-ce que j'ignore que vous aimez le fils d'Isaï, à votre honte et à la honte de votre mère infâme;

31. Car tant que le fils d'Isaï vivra sur la terre, vous ne serez jamais en sûreté, ni pour la vie ni pour le droit que vous avez à la couronne. Envoyez donc présentement le chercher, et amenez-le-moi, car il faut qu'il meure.

32. Jonathas répondit à Saül son père : Pourquoi mourra-t-il? Qu'a-t-il fait?

33. Saül saisit sa lance pour le frapper. Et Jonathas reconnut que son père avait résolu de tuer David.

34. Il se leva donc de table dans une grande colère; et il ne mangea point ce second jour de la fête, car il était affligé à cause de David, et parce que son père l'avait outragé lui-même.

35. Le lendemain, dès le point du jour, Jonathas vint dans le champ, selon qu'il en était convenu avec David, et il amena avec lui un jeune serviteur,

36. Auquel il dit : Allez, et rapportez-moi les flèches que je tire. L'enfant ayant couru pour rapporter la première, Jonathas en tira une autre plus loin.

37. L'enfant étant donc venu au lieu où était la première flèche que Jonathas avait tirée, Jonathas cria derrière lui, et lui dit : Voilà la flèche qui est au delà de vous.

38. Il lui cria encore, et lui dit : Allez vite, hâtez-vous, ne vous arrêtez point. L'enfant ayant ramassé les flèches de Jonathas, les rapporta à son maître,

39. Sans rien comprendre à ce qui se faisait; Jonathas et David seuls le savaient.

40. Jonathas donna ses armes à l'enfant, et lui dit : Allez, et reportez-les à la ville.

41. Quand l'enfant s'en fut allé, David sortit du lieu où il était, et qui regardait le midi. Et tombant prosterné à terre, il adora par trois fois[1], et s'embrassant l'un l'autre, ils pleurèrent ensemble, mais David beaucoup plus.

42. Jonathas dit donc à David : Allez en paix; que ce que nous avons juré tous deux au nom du Seigneur demeure ferme; et que le Seigneur, comme nous avons dit, en soit témoin entre vous et moi, et entre votre race et ma race pour jamais.

43. Alors David se levant s'en alla, et Jonathas rentra dans la ville[2].

[1] Il adora, c'est-à-dire il donna un signe de profond respect à Jonathas.

[2] La conduite de Jonathas est admirable de délicatesse, de désintéressement et de grandeur d'âme : c'est le modèle de la parfaite amitié.

CHAPITRE XXI

David se rend à Nobé vers le grand prêtre Achimélech. Il se retire auprès d'Achis, roi de Geth.

1. Après cela David alla à Nobé[1], vers le grand prêtre Achimélech[2]. Achimélech fut surpris de sa venue, et lui dit : D'où vient que vous venez seul, et qu'il n'y a personne avec vous?

2. David répondit au grand prêtre Achimélech : Le roi m'a donné un ordre, et m'a dit : Que personne ne sache pourquoi je vous envoie, ni ce que je vous ai commandé. J'ai même donné rendez-vous à mes serviteurs en tel et tel lieu[3].

3. Maintenant donc, si vous avez quelque chose en vos mains, cinq pains, ou ce que vous trouverez, donnez-les-moi.

4. Le grand prêtre répondit à David : Je n'ai point sous la main de pain pour le peuple, mais seulement du pain sanctifié[4]. Je vous en donnerai, pourvu que vos gens soient purs, surtout par rapport aux femmes.

5. David répondit au grand prêtre, et lui dit : Pour ce qui regarde les femmes, nous nous sommes abstenus depuis hier et avant-hier que nous sommes partis, et nos vêtements aussi étaient purs. Il est vrai qu'il y est arrivé quelque impureté en chemin; mais ils en seront aujourd'hui purifiés.

6. Le grand prêtre lui donna donc du pain sanctifié[5]; car il n'y avait point là d'autre pain, sinon les pains de proposition, qui avaient été enlevés de la présence du Seigneur, pour y mettre à la place des pains encore chauds[6].

7. Or, un des serviteurs de Saül se trouvait ce jour-là dans le tabernacle du Seigneur[7]. Son nom était Doëg, Iduméen, le plus puissant des bergers de Saül.

8. David dit encore à Achimélech : N'avez-vous point ici sous la main une lance ou une épée? Car je n'ai point pris avec moi mon épée ni mes armes, parce que l'ordre du roi pressait fort.

9. Le grand prêtre lui répondit : Voilà l'épée de Goliath le Philistin, que vous avez tué dans la vallée du Térébinthe. Elle est enveloppée dans un manteau, derrière l'éphod. Si vous voulez la prendre, prenez-la, car il n'y en a point d'autre ici. David lui dit : Il n'y en a point comme celle-là; donnez-la-moi.

10. David partit donc alors et s'enfuit de la présence de Saül, et se réfugia vers Achis, roi de Geth.

11. Quand les serviteurs d'Achis virent David, ils dirent : N'est-ce pas là ce David qui est comme roi dans son pays? N'est-ce pas lui qu'on a chanté dans les danses publiques : Saül en a tué mille, et David dix mille?

12. David recueillit ces paroles en son cœur, et il commença à craindre extrêmement Achis, roi de Geth.

13. C'est pourquoi il changea de visage devant les Philistins; il se laissait tomber entre leurs mains, il se heurtait contre les poteaux de la porte, il laissait descendre sa salive sur sa barbe[8].

14. Achis dit donc à ses serviteurs : Voyez-vous cet insensé? Pourquoi l'avez-vous amené vers moi?

15. Est-ce que nous n'avons pas assez de fous, pour que vous m'ayez amené celui-ci faire ses folies en ma présence? Un tel homme entrera-t-il dans ma maison?

[1] Ville sacerdotale où était alors le tabernacle.

[2] Dans S. Marc il est appelé Abiathar, soit parce qu'Achimélech portait aussi ce nom, soit parce que ce fut son fils Abiathar qui se trouva présent au lieu de son père.

[3] David ne fit pas bien d'user de dissimulation et de mensonge. Lui-même bientôt reconnaîtra sa faute.

[4] Les pains de proposition, placés dans le saint tabernacle, que les prêtres seuls avaient la permission de manger.

[5] A cause de la nécessité, il crut pouvoir donner ces pains sacrés à David. Jésus-Christ a loué son action dans l'Évangile. (S. Marc, II, 26.)

[6] Ce qui avait lieu tous les samedis.

[7] Dans le parvis, sans doute pour accomplir un vœu.

[8] Il contrefit l'insensé, pour se sauver.

L'ARMÉE DES AMORRHÉENS EST DÉTRUITE PAR UNE GRÊLE DE PIERRES.

CHAPITRE XXII

Retraite de David chez le roi de Moab. Saül fait mettre à mort tous les prêtres de Nobé. Abiathar seul se réfugie auprès de David.

1. David sortit donc de Geth, et se retira dans la caverne d'Odollam. Ses frères et toute la maison de son père l'ayant appris, vinrent l'y trouver;

2. Et tous ceux qui étaient dans la détresse, accablés de dettes et mécontents, s'assemblèrent près de lui. Il devint leur chef; et il se trouva avec lui environ quatre cents hommes[1].

3. David s'en alla de là à Maspha, qui est au pays de Moab; et il dit au roi de Moab : Que mon père et ma mère, je vous en supplie, demeurent avec vous, jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi.

4. Il les laissa auprès du roi de Moab; et ils y demeurèrent tout le temps que David fut dans cette forteresse.

5. Et le prophète Gad[2] dit à David : Ne demeurez point dans ce fort; partez, et allez dans la terre de Juda. David partit donc, et vint dans la forêt de Haret.

6. Saül aussitôt fut averti que David avait paru avec les hommes qui l'accompagnaient. Or, pendant que Saül demeurait à Gabaa, un jour qu'il était dans un bois près de Rama, tenant la lance à la main, et environné de tous ses serviteurs,

7. Il dit à ceux qui étaient auprès de lui : Écoutez-moi, enfants de Benjamin : Le fils d'Isaï vous donnera-t-il à tous des champs et des vignes, et vous fera-t-il tous tribuns et centeniers,

8. Pour que vous ayez tous conjuré contre moi, et que nul ne me révèle ce qui se passe, à ce point même que mon fils s'est lié d'une étroite amitié avec le fils d'Isaï? Il n'y en a pas un d'entre vous qui soit touché de mon malheur, ni qui m'avertisse. Et mon propre fils a soulevé contre moi un de mes serviteurs, qui ne cesse jusqu'à ce jour de me tendre des embûches.

9. Doëg, Iduméen, qui était alors présent, et le premier des serviteurs de Saül, lui répondit : J'ai vu le fils d'Isaï à Nobé, chez le grand prêtre Achimélech, fils d'Achitob;

10. Qui a consulté pour lui le Seigneur, lui a donné des vivres, et même l'épée de Goliath le Philistin[3].

11. Le roi envoya donc appeler le grand prêtre Achimélech, fils d'Achitob, avec tous les prêtres de la maison de son père, qui étaient à Nobé, et ils vinrent tous trouver le roi.

12. Saül dit alors à Achimélech : Écoutez, fils d'Achitob. Achimélech répondit : Me voici, seigneur.

13. Saül ajouta : Pourquoi avez-vous conjuré contre moi, vous et le fils d'Isaï? Pourquoi lui avez-vous donné des pains et une épée; et pourquoi avez-vous consulté Dieu pour lui afin qu'il s'élevât contre moi, ne cessant point jusqu'à ce jour de me dresser des embûches?

14. Achimélech répondit au roi : Et qui, parmi tous vos serviteurs, vous est aussi fidèle que David, lui, le gendre du roi, qui marche à votre commandement, et qui a tant d'autorité dans votre maison?

15. Est-ce donc aujourd'hui que j'ai commencé à consulter le Seigneur pour lui? Loin de moi que le roi soupçonne son serviteur d'un pareil crime[4], non plus que la maison de mon père; car ce que vous dites présentement contre David, votre serviteur n'en a rien su, ni peu ni beaucoup[5].

[1] David se met à leur tête, non pour les entretenir dans la révolte et le mécontentement, mais pour faire avec eux la guerre aux ennemis d'Israël qui habitaient dans le voisinage.

[2] Ce prophète fut plus tard à la cour de David, et écrivit l'histoire de son règne. (II Rois, XXIV, 11.)

[3] On reconnait ici le délateur, cette race d'hommes, dit Tacite, née pour le malheur public. (*Annal.*, IV, IV.)

[4] La conspiration dont vous m'accusez.

[5] A une justification si simple et si complète Saül ne répond que par la fureur.

16. Le roi lui dit : Vous mourrez, Achimélech, vous et toute la maison de votre père.

17. Et il dit ensuite aux gardes qui l'environnaient : Tournez-vous, et mettez à mort les prêtres du Seigneur, car ils sont d'intelligence avec David. Ils savaient qu'il s'enfuyait, et ils ne m'en ont pas donné avis. Mais les serviteurs du roi ne voulurent point étendre leurs mains sur les prêtres du Seigneur[1].

18. Alors le roi dit à Doëg : Vous, Doëg, tournez-vous, et jetez-vous sur ces prêtres. Et Doëg, Iduméen, se tournant contre les prêtres, se jeta sur eux[2], et les égorgea ce jour-là, au nombre de quatre-vingt-cinq, vêtus qu'ils étaient de l'éphod de lin.

19. Il alla ensuite à Nobé, qui était la cité des prêtres; il fit passer au fil de l'épée les hommes et les femmes, sans épargner les petits enfants, ni ceux mêmes qui étaient à la mamelle, ni les bœufs, ni les ânes, ni les brebis.

20. L'un des fils d'Achimélech, fils d'Achitob, nommé Abiathar, s'étant échappé de ce carnage, s'enfuit vers David,

21. Et lui annonça que Saül avait tué les prêtres du Seigneur.

22. David répondit à Abiathar : Je savais bien que Doëg l'Iduméen, s'étant trouvé là lorsque j'y étais, ne manquerait pas d'avertir Saül. Je suis cause de la mort de toute la maison de votre père[3].

23. Restez avec moi, et ne craignez rien. Si quelqu'un entreprend sur ma vie, il entreprendra aussi sur la vôtre, et vous serez sauvé avec moi.

CHAPITRE XXIII

David défend la ville de Céila contre les Philistins. Il se retire au désert de Ziph. Saül le poursuit.

1. Après cela on vint dire à David : Voilà que les Philistins attaquent Céila[4], et qu'ils pillent les granges.

2. David consulta donc le Seigneur, en disant : Marcherai-je contre les Philistins, et pourrai-je les défaire? Le Seigneur répondit à David : Allez, vous déferez les Philistins, et vous sauverez Céila.

3. Les gens qui étaient avec David lui dirent alors : Voilà que nous sommes ici au milieu de la Judée, et nous avons à craindre : que sera-ce donc si nous allons à Céila attaquer les troupes des Philistins?

4. David consulta encore le Seigneur, qui lui répondit : Allez, marchez à Céila; car je livrerai les Philistins entre vos mains.

5. David s'en alla donc avec les siens à Céila; il combattit les Philistins, en fit un grand carnage, emmena leurs troupeaux, et sauva les habitants de Céila.

6. Or, quand Abiathar, fils d'Achimélech, se réfugia vers David à Céila, il apporta avec lui l'éphod du grand prêtre.

7. Lorsque Saül eut appris que David était venu à Céila, il dit : Dieu me l'a livré entre les mains. Il est pris, puisqu'il est entré dans une ville où il y a des portes et des serrures.

8. Il commanda donc à tout le peuple de marcher contre Céila, et d'y assiéger David et ses gens.

9. David, ayant su que Saül préparait secrètement sa ruine, dit au prêtre Abiathar : Revêtez-vous de l'éphod.

[1] Leur désobéissance fut légitime, parce que l'ordre de Saül était évidemment injuste et impie.

[2] Leur délateur devint leur bourreau.

[3] C'est le propre des belles âmes de se croire coupables dans les choses mêmes où elles sont très-innocentes. (S. GRÉGOIRE.) Les vrais coupables ici sont Doëg et Saül, qui se conduisent, le premier en lâche courtisan, et le second en cruel tyran. Toutefois, Dieu dans sa justice se sert d'eux pour accomplir ce qu'il avait prédit au grand prêtre Héli au sujet des descendants de ses deux fils Ophni et Phinées, qui avaient déshonoré son sacerdoce. (I Rois, II, 31.)

[4] Ville de la tribu de Juda.

10. Et David dit : Seigneur Dieu d'Israël, votre serviteur a entendu dire que Saül se prépare à venir à Céila pour détruire cette ville à cause de moi.

11. Les hommes de Céila me livreront-ils entre ses mains? Et Saül y viendra-t-il comme votre serviteur l'a entendu dire? Seigneur Dieu d'Israël, faites-le connaître à votre serviteur [1]. Le Seigneur répondit : Il viendra.

12. David dit encore : Les hommes de Céila me livreront-ils, moi et mes gens, entre les mains de Saül? Le Seigneur lui répondit : Ils vous livreront.

13. David se leva donc avec ses gens au nombre d'environ six cents; et étant sortis de Céila, ils erraient çà et là incertains. Et l'on annonça à Saül que David s'était enfui de Céila, et qu'il était sauvé; c'est pourquoi il ne parla plus de sortir.

14. Or David demeurait au désert, dans des lieux très-forts; et il se retira sur la montagne du désert de Ziph, qui était couverte de forêts. Saül le cherchait sans cesse; mais Dieu ne le livra point entre ses mains.

15. Et David sut que Saül était parti pour trouver moyen de le perdre; et il demeura au désert de Ziph dans la forêt.

16. Jonathas, fils de Saül, se leva et vint trouver David dans cette forêt; et il fortifia son courage en Dieu, et lui dit :

17. Ne craignez point; car la main de Saül, mon père, ne vous trouvera point. Vous règnerez sur Israël, et moi je serai le second après vous; et Saül, mon père, le sait bien lui-même.

18. Ils firent donc tous deux alliance devant le Seigneur. David demeura dans la forêt, et Jonathas retourna dans sa maison.

19. Cependant ceux de Ziph montèrent vers Saül à Gabaa, et lui dirent : Ne voilà-t-il pas que David est caché parmi nous, dans l'endroit le plus fort de la forêt, vers la colline d'Hachila, qui est à droite du désert?

20. Maintenant donc, puisque vous désirez le trouver, vous n'avez qu'à descendre, et ce sera à nous à le livrer entre les mains du roi.

21. Saül leur répondit : Soyez bénis du Seigneur, vous qui avez eu pitié de mon sort.

22. Allez donc, je vous prie; faites toute sorte de diligence; cherchez avec soin; considérez bien le lieu où il peut être, ou qui peut l'avoir vu; car il se doute que je l'épie pour le surprendre.

23. Examinez et remarquez tous les lieux où il a coutume de se cacher; et lorsque vous serez bien assurés de tout, revenez me trouver, afin que j'aille avec vous. Quand il se serait caché au fond de la terre, j'irai l'y chercher avec tout ce qu'il y a d'hommes en Juda.

24. Ceux de Ziph s'étant levés, s'en retournèrent chez eux avant Saül. Or David et ses gens étaient alors dans le désert de Maon dans la plaine, à la droite de Jesimon.

25. Saül alla donc l'y chercher, accompagné de tous ses gens. David l'ayant appris, se retira aussitôt au rocher du désert de Maon, dans lequel il demeurait. Saül en fut averti, et il entra dans le désert de Maon pour l'y poursuivre.

26. Saül côtoyait la montagne d'un côté; David avec ses gens la côtoyait de l'autre. David désespérait de pouvoir éviter la rencontre de Saül; car Saül et ses gens tenaient David et les siens environnés comme dans un cercle, pour les prendre.

27. Mais tout à coup un courrier vint dire à Saül : Hâtez-vous de venir, car les Philistins ont fait une irruption dans le pays.

28. Saül cessa donc de poursuivre David, et marcha à la rencontre des Philistins. C'est pourquoi l'on appela ce lieu le Rocher de Séparation.

[1] Nous voyons par ce récit comment on consultait le Seigneur. Le prêtre étant revêtu de l'éphod, celui qui désirait une réponse s'adressait à Dieu lui-même, qui, par un moyen resté pour nous totalement inconnu, inspirait ou suggérait au grand prêtre la réponse qu'il fallait faire.

CHAPITRE XXIV

David se retire dans la caverne d'Engaddi. Saül y entre seul. David coupe le bord de son manteau. Saül reconnaît l'innocence de David.

1. David étant sorti de ce lieu, demeura à Engaddi, dans des endroits très-sûrs.

2. Et lorsque Saül fut revenu après avoir poursuivi les Philistins, on vint lui dire : Voilà que David est au désert d'Engaddi.

3. Prenant donc avec lui trois mille hommes d'élite parmi tous ceux d'Israël, il se mit en marche pour chercher David et ses compagnons jusque sur les rochers les plus escarpés, et seulement accessibles aux chèvres sauvages.

4. Il arriva ainsi à un parc de brebis qu'il rencontra sur son chemin, et il y avait là une caverne où il entra pour une nécessité naturelle. Or David et les siens étaient cachés dans l'intérieur de la caverne.

5. Les serviteurs de David *lui dirent : Voici le jour dont* le Seigneur vous a dit : *Je vous livrerai votre ennemi, afin* que vous lui fassiez ainsi *qu'il plaira à vos yeux. David s'ap*procha donc et coupa secrètement le bord du manteau de Saül.

6. Mais aussitôt il se repentit dans son cœur de ce qu'il avait ainsi coupé le bord du manteau de Saül.

7. Et il dit à ses hommes : Dieu me préserve de commettre ce crime à l'égard de mon maître, du christ du Seigneur [1], et de porter la main sur lui, car il est le christ du Seigneur.

8. Et David arrêta ses hommes par ses paroles [2], et il ne leur permit pas de se jeter sur Saül. Or Saül étant sorti de la caverne, continuait son chemin.

9. David le suivit, et sortant de la caverne il cria après lui, en disant : Mon seigneur et mon roi! Saül regarda derrière lui; et David lui fit un profond salut, en s'inclinant la face contre terre,

10. Et lui dit : Pourquoi écoutez-vous les paroles de ceux qui vous disent : David médite le mal contre vous.

11. Voilà qu'aujourd'hui vos yeux ont vu que le Seigneur vous a livré entre mes mains dans la caverne. J'ai même eu la pensée de vous tuer; mais mon œil vous a épargné. Car j'ai dit : Je ne porterai point la main sur mon maître, parce qu'il est le christ du Seigneur.

12. Voyez vous-même, mon père, et reconnaissez le bord de votre manteau que je tiens dans ma main; et en coupant l'extrémité de votre vêtement, je n'ai point voulu porter la main sur vous. Considérez et voyez que je ne suis coupable d'aucun mal ni d'aucune injustice, et que je n'ai point péché contre vous. Et cependant vous tendez des embûches pour m'ôter la vie.

13. Que le Seigneur juge entre vous et moi. Que le Seigneur me venge lui-même de vous; mais que ma main ne soit jamais sur vous.

14. Comme le dit l'ancien proverbe : L'impiété sortira des impies. Ainsi que ma main ne soit jamais sur vous.

15. Qui poursuivez-vous, ô roi d'Israël; *qui poursuivez-vous*? Vous poursuivez un chien mort [3], une puce.

16. Que le Seigneur en soit le juge, qu'il juge lui-même entre vous et moi; qu'il considère, qu'il prenne la défense de ma cause, et qu'il me délivre de vos mains.

17. Lorsque David eut achevé de dire à Saül ces paroles, Saül lui dit : N'est-ce point là votre voix, mon fils David? Et Saül jeta un grand soupir, et versa des larmes;

18. Et il ajouta : Vous êtes plus juste que moi; car vous

[1] *Christ*, c'est-à-dire oint et sacré pour tenir la place du Seigneur.

[2] Les Pères de l'Église ont célébré à l'envi la générosité de David. En épargnant Saül, il remporta une plus grande victoire qu'en triomphant de Goliath. (S. CHRYSOSTOME.)

[3] Cette expression était fréquente chez les Hébreux pour exprimer un homme digne de mépris. On la retrouve encore de nos jours chez les Orientaux.

ne m'avez fait que du bien, et je ne vous ai rendu que du mal.

19. Et vous m'avez fait connaître aujourd'hui la bonté de votre cœur à mon égard, puisque le Seigneur m'a livré entre vos mains, et que vous ne m'avez point ôté la vie.

20. Car quel homme ayant trouvé son ennemi, le laisse aller sans lui faire aucun mal? Que le Seigneur récompense lui-même cette bonté que vous m'avez témoignée aujourd'hui.

21. Et maintenant, comme je sais que vous règnerez très-certainement, et que vous possèderez le royaume d'Israël,

22. Jurez-moi par le Seigneur que vous ne détruirez point ma race après moi, et que vous n'effacerez point mon nom de la maison de mon père.

23. Et David le jura à Saül. Alors Saül s'en retourna dans sa maison; et David et les siens montèrent vers des lieux plus sûrs.

CHAPITRE XXV

Mort de Samuel. Nabal refuse des vivres à David et l'outrage. Sages paroles d'Abigaïl. David l'épouse.

1. En ce temps-là Samuel mourut. Tout Israël s'assembla pour le pleurer, et on l'ensevelit dans sa maison à Ramatha[1]. Alors David se retira dans le désert de Pharan.

2. Or près de là, dans le désert de Maon, était un homme qui avait son héritage sur le Carmel. Cet homme était extrêmement riche. Il avait trois mille brebis et mille chèvres. Il arriva qu'il fit tondre alors ses brebis sur le Carmel.

3. Il s'appelait Nabal, et son épouse Abigaïl. Cette femme était très-prudente et fort belle; mais pour son mari, c'était un homme dur, brutal et très-méchant. Il était de la race de Caleb.

4. David, ayant donc appris dans le désert que Nabal faisait tondre ses troupeaux[2],

5. Lui envoya dix jeunes hommes, auxquels il dit : Montez sur le Carmel, allez vers Nabal. Saluez-le en mon nom avec des paroles de paix,

6. Et dites-lui : Que la paix soit avec mes frères et avec vous; que la paix soit sur votre maison, la paix sur tout ce que vous possédez.

7. J'ai appris que vos pasteurs, qui étaient avec nous dans le désert, tondent vos brebis; nous ne leur avons jamais fait aucune peine, et jamais ils n'ont rien perdu de leur troupeau, tout le temps qu'ils ont été avec nous sur le Carmel.

8. Demandez-le à vos jeunes gens, et ils vous le diront. Maintenant donc que vos serviteurs trouvent grâce à vos yeux; car nous venons vers vous dans un jour de joie. Donnez à vos serviteurs et à David, votre fils, tout ce qu'il vous plaira.

9. Les gens de David, étant venus trouver Nabal, lui dirent toutes ces paroles de la part de David, et attendirent sa réponse.

10. Mais Nabal leur répondit : Qui est David, et qui est le fils d'Isaï? On ne voit autre chose aujourd'hui que des serviteurs qui fuient leurs maîtres[3].

11. Quoi donc! j'irai prendre mon pain et mon eau[4], et la chair du bétail que j'ai fait tuer pour ceux qui tondent mes brebis, et je les donnerai à des hommes qui viennent je ne sais d'où!

12. Les gens de David, étant retournés sur leurs pas, vinrent le trouver, et lui rapportèrent tout ce que Nabal leur avait dit.

[1] Ramatha ou Arimathie. C'est de là que ses ossements furent transportés à Constantinople au commencement du v[e] siècle, sous l'empereur Arcadius.

[2] A la tonte des brebis, c'était la coutume chez les Hébreux de faire des fêtes et des réjouissances auxquelles on invitait tous ses amis.

[3] Au refus il joint l'outrage, en assimilant David aux esclaves fugitifs.

[4] L'eau est mise ici pour toute sorte de boisson, comme le pain pour toute sorte de nourriture.

13. Alors David dit à ses gens : Que chacun ceigne son épée. Tous ceignirent leurs épées; et David ceignit la sienne, et environ quatre cents hommes le suivirent, et deux cents restèrent pour garder les bagages.

14. Alors un des serviteurs de Nabal dit à Abigaïl, sa femme : Voilà que David a envoyé du désert des députés pour bénir notre maître; et il les a rebutés avec rudesse.

15. Ces hommes nous ont été bons et utiles, et ils ne nous ont fait aucune peine. Tant que nous avons vécu avec eux dans le désert, rien ne s'est perdu.

16. Ils ont été pour nous comme une muraille la nuit et le jour, tout le temps que nous avons fait paître nos troupeaux au milieu d'eux.

17. C'est pourquoi, pensez-y bien, voyez ce que vous avez à faire; car quelque grand malheur est près de tomber sur votre mari et sur votre maison, parce que cet homme là est un fils de Bélial[1], et nul ne peut lui parler.

18. Abigaïl se hâta donc, et prit deux cents pains, deux outres de vin, cinq moutons cuits, cinq boisseaux de farine d'orge, cent paquets de raisins secs, et deux cents corbeilles de figues, qu'elle mit sur des ânes;

19. Et elle dit à ses serviteurs : Marchez devant moi, je vous suivrai. Mais elle n'en dit rien à Nabal, son mari.

20. Lors donc qu'elle fut montée sur un âne, et comme elle descendait au pied de la montagne, David et les siens parurent à sa rencontre, et elle courut au-devant d'eux.

21. Or David disait : C'est bien en vain que j'ai conservé tout ce qui était à lui dans le désert; et rien de tout ce qui lui appartenait n'a péri, et il m'a rendu le mal pour le bien.

22. Que Dieu fasse ceci aux ennemis de David, et qu'il y ajoute cela[2]! je ne laisserai demain matin rien de vivant, homme ou bête, de tout ce qui appartient à Nabal.

23. Aussitôt qu'Abigaïl aperçut David, elle se hâta, descendit de son âne, et fit à David un profond salut, en se prosternant devant lui la face contre terre.

24. Et elle se jeta à ses pieds, et lui dit : Que sur moi, mon seigneur, retombe cette iniquité. Permettez seulement, je vous prie, que votre servante parle à vos oreilles, et ne refusez pas d'entendre les paroles de votre servante.

25. Que mon seigneur et mon roi n'arrête point son cœur à Nabal[3], parce que cet homme injuste est insensé, et que sa folie, comme son nom l'indique, est avec lui. Pour moi, votre servante, je n'ai point vu, mon seigneur, les serviteurs que vous avez envoyés.

26. Vive le Seigneur! et vive votre âme[4]! c'est Dieu, mon seigneur, qui vous a empêché de venir répandre le sang, et qui a retenu votre main. Et maintenant, qu'ils deviennent comme Nabal, ceux qui sont vos ennemis et qui cherchent les moyens de vous nuire[5].

27. Recevez donc, je vous prie, ce présent que votre servante apporte à vous, mon seigneur, et faites-en part aussi, mon seigneur, aux jeunes gens qui vous suivent.

28. Remettez l'iniquité de votre servante; car le Seigneur, très-certainement, affermira votre maison; parce que vous combattez pour lui les combats du Seigneur. Qu'il ne se trouve donc en vous aucun mal durant tous les jours de votre vie.

29. Si jamais il s'élève quelqu'un qui vous persécute, mon seigneur, et qui cherche à vous faire mourir, votre vie, précieuse aux yeux du Seigneur votre Dieu, sera comme liée en faisceau avec celle des vivants[6]; mais la vie de vos ennemis

[1] Un fils de Bélial, c'est-à-dire un homme méchant, animé de sentiments bas et pervers.

[2] Formule de serment chez les Hébreux.

[3] En hébreu *Nabal* signifie un insensé. C'était atténuer les torts de son mari que de les attribuer à la folie.

[4] Formule de serment.

[5] Qu'ils soient aussi faibles devant vous que l'est Nabal pour vous résister.

[6] Comparaison prise de l'argent qui autrefois, avant d'être réduit en monnaie, consistait en petites broches ou lingots, qu'on liait ensemble et dont on faisait un faisceau.

sera agitée et s'évanouira avec rapidité, comme une pierre tournée et lancée par la fronde.

30. Lors donc que le Seigneur vous aura fait tous les biens qu'il a prédits de vous, et qu'il vous aura établi chef sur Israël,

31. Le cœur de mon seigneur n'aura point ce scrupule ni ce remords d'avoir répandu le sang innocent[1], et de s'être vengé lui-même. Et quand Dieu vous aura comblé de biens, vous vous souviendrez, mon seigneur, de votre servante.

32. David répondit à Abigaïl : Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui vous a envoyée aujourd'hui à ma rencontre! Bénie soit votre parole!

33. Et soyez bénie vous-même, de ce que vous m'avez empêché de répandre le sang et de me venger de ma propre main[2].

34. Vive le Seigneur Dieu d'Israël, qui m'a empêché de vous faire aucun mal! si vous n'étiez venue promptement à ma rencontre, il ne serait resté demain matin rien de vivant, ni homme ni bête, dans la maison de Nabal.

35. David reçut donc de sa main tout ce qu'elle avait apporté, et lui dit : Allez en paix dans votre maison; vous le voyez, j'ai entendu votre voix et honoré votre personne.

36. Abigaïl revint près de Nabal; et voilà qu'il avait un festin dans sa maison comme un festin de roi. Le cœur de Nabal était dans la joie, car il était ivre. Elle ne lui dit aucune parole, ni grande, ni petite, jusqu'au lendemain.

37. Mais le matin, lorsque les vapeurs du vin furent un peu dissipées, sa femme lui rapporta tout ce qui s'était passé; aussitôt son cœur devint comme mort, et lui-même comme une pierre.

38. Dix jours s'étant écoulés, le Seigneur frappa Nabal, et il mourut.

39. Lorsque David apprit que Nabal était mort, il dit : Béni soit le Seigneur, qui a vengé sur Nabal l'outrage que j'en avais reçu, qui a préservé du mal son serviteur, et qui a fait retomber l'iniquité de Nabal sur sa tête! David envoya donc vers Abigaïl, et lui fit parler de l'épouser.

40. Les serviteurs de David vinrent trouver Abigaïl sur le Carmel, et lui dirent : David nous a envoyés vers vous afin qu'il vous prît pour épouse.

41. Aussitôt se levant, elle se prosterna la face contre terre, et dit : Voici votre servante, qu'elle soit employée à servir et à laver les pieds des serviteurs de mon seigneur.

42. Puis elle se leva promptement, monta sur un âne, et cinq jeunes filles ses suivantes allèrent avec elle. Elle suivit les envoyés de David, et elle l'épousa.

43. David prit aussi Achinoam, qui était de Jezraël, et il eut l'une et l'autre pour épouses.

44. Saül, de son côté, donna Michol, sa fille, femme de de David, à Phalti, fils de Laïs, qui était de Gallim.

CHAPITRE XXVI

Saül poursuit de nouveau David. David entre la nuit dans son camp et lui enlève sa lance et sa coupe. Saül reconnaît l'innocence de David.

1. Cependant ceux de Ziph vinrent trouver Saül à Gabaa, et lui dirent : Voilà que David est caché sur la colline d'Hachila, qui est vis-à-vis du désert.

2. Saül aussitôt prit avec lui trois mille hommes choisis d'Israël, et il descendit dans le désert de Ziph pour chercher David.

3. Il campa sur la colline d'Hachila, qui est vis-à-vis du désert, sur le chemin; David habitait alors dans ce désert. Comme on lui dit que Saül venait après lui,

[1] Innocent; parce que dans la maison de Nabal il se trouvait bien des personnes innocentes que David avait juré de mettre à mort.

[2] David avait fait un serment téméraire de n'épargner personne; un sage conseil le rappelle aussitôt à lui-même, et il bénit Dieu de l'avoir préservé de la faute qu'il allait commettre.

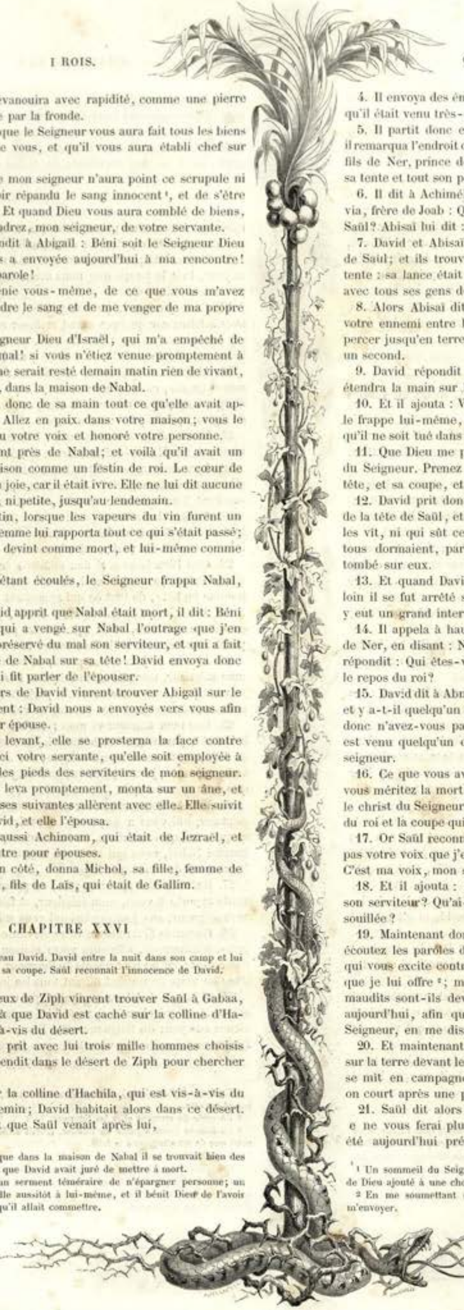

4. Il envoya des émissaires pour le reconnaître, et il apprit qu'il était venu très-certainement.

5. Il partit donc en secret, et vint au lieu où était Saül; il remarqua l'endroit où était la tente de Saül, et celle d'Abner, fils de Ner, prince de la milice. Et voyant Saül couché dans sa tente et tout son peuple campé autour de lui,

6. Il dit à Achimélech, Héthéen, et à Abisaï, fils de Sarvia, frère de Joab : Qui descendra avec moi dans le camp de Saül? Abisaï lui dit : Je descendrai avec vous.

7. David et Abisaï allèrent donc la nuit parmi les gens de Saül; et ils trouvèrent Saül couché et dormant dans sa tente : sa lance était fixée en terre près de sa tête, et Abner avec tous ses gens dormaient autour de lui.

8. Alors Abisaï dit à David : Dieu vous livre aujourd'hui votre ennemi entre les mains; je vais donc de ma lance le percer jusqu'en terre d'un seul coup, et il n'en faudra point un second.

9. David répondit à Abisaï : Ne le tuez pas; car qui étendra la main sur le christ du Seigneur, et sera innocent?

10. Et il ajouta : Vive le Seigneur! à moins que Dieu ne le frappe lui-même, ou que son jour n'arrive de mourir, ou qu'il ne soit tué dans une bataille, il ne mourra pas.

11. Que Dieu me préserve de porter la main sur le christ du Seigneur. Prenez seulement la lance qui est près de sa tête, et sa coupe, et partons.

12. David prit donc la lance et la coupe qui étaient près de la tête de Saül, et ils s'en allèrent. Il n'y eut personne qui les vît, ni qui sût ce qui se passait, ou qui s'éveillât; mais tous dormaient, parce qu'un sommeil du Seigneur[1] était tombé sur eux.

13. Et quand David eut passé de l'autre côté, et que de loin il se fut arrêté sur le sommet de la montagne, et qu'il y eût un grand intervalle entre eux,

14. Il appela à haute voix les gens de Saül, et Abner, fils de Ner, en disant : Ne répondrez-vous point, Abner? Abner répondit : Qui êtes-vous, qui criez de la sorte, et troublez le repos du roi?

15. David dit à Abner : N'êtes-vous pas un homme de cœur, et y a-t-il quelqu'un dans Israël qui vous soit égal? Pourquoi donc n'avez-vous pas gardé le roi, votre seigneur? Car il est venu quelqu'un d'entre le peuple pour tuer le roi votre seigneur.

16. Ce que vous avez fait n'est pas bien. Vive le Seigneur! vous méritez la mort, pour avoir si mal gardé votre maître, le christ du Seigneur. Maintenant donc voyez où est la lance du roi et la coupe qui étaient près de sa tête.

17. Or Saül reconnut la voix de David, et il dit : N'est-ce pas votre voix que j'entends, mon fils David? David lui dit : C'est ma voix, mon seigneur et mon roi.

18. Et il ajouta : Pourquoi mon seigneur persécute-t-il son serviteur? Qu'ai-je fait? De quel mal ma main est-elle souillée?

19. Maintenant donc, de grâce, mon seigneur et mon roi, écoutez les paroles de votre serviteur : Si c'est le Seigneur qui vous excite contre moi, qu'il reçoive l'odeur du sacrifice que je lui offre[2]; mais si ce sont les enfants des hommes, maudits sont-ils devant le Seigneur, ceux qui m'ont rejeté aujourd'hui, afin que je n'habite point dans l'héritage du Seigneur, en me disant : Allez, servez les dieux étrangers.

20. Et maintenant, que mon sang ne soit point répandu sur la terre devant le Seigneur. Et fallait-il que le roi d'Israël se mît en campagne afin de poursuivre une puce, comme on court après une perdrix sur les montagnes?

21. Saül dit alors : J'ai péché; revenez, mon fils David; e ne vous ferai plus de mal à l'avenir, puisque ma vie a été aujourd'hui précieuse à vos yeux. Car il paraît que

[1] Un sommeil du Seigneur, c'est-à-dire un profond sommeil. Le nom de Dieu ajouté à une chose en marque la grandeur ou l'excellence.

[2] En me soumettant sans murmure aux souffrances qu'il lui plaît de m'envoyer.

JOSUÉ ARRÊTE LE SOLEIL.

j'ai agi comme un insensé, et que j'ai ignoré beaucoup de choses [1].

22. David reprit ensuite : Voici la lance du roi; que quelqu'un des jeunes gens du roi vienne ici, et qu'il la prenne.

23. Au reste, le Seigneur rendra à chacun selon sa justice et selon sa fidélité; car le Seigneur vous a livré aujourd'hui entre mes mains, et je n'ai point voulu porter la main sur le christ du Seigneur.

24. Comme donc votre âme a été aujourd'hui précieuse à mes yeux, qu'ainsi mon âme soit précieuse aux yeux du Seigneur, et qu'il me délivre de toute angoisse.

25. Saül répondit à David : Béni soyez-vous, mon fils David! vous prospérerez certainement, et votre puissance sera grande. Puis David se retira, et Saül retourna dans sa demeure.

CHAPITRE XXVIII

David se retire de nouveau chez Achis, roi de Geth. Ce prince lui donne Siceleg. Il fait des courses sur les ennemis d'Israël.

1. Après cela, David se dit en lui-même : Je tomberai quelque jour dans les mains de Saül. Ne vaut-il pas mieux que je fuie, et que je me réfugie sur les terres des Philistins, afin que Saül désespère de me trouver, et qu'il cesse de me poursuivre dans tout le territoire d'Israël? J'échapperai ainsi à ses mains.

2. Et David partit, et s'en alla avec ses six cents hommes vers Achis, fils de Maoch, roi de Geth [2].

3. Il demeura à Geth avec Achis, lui et ses gens, dont chacun avait sa famille; et il y amena ses deux femmes, Achinoam, de Jezraël, et Abigaïl, qui avait été femme de Nabal, du Carmel.

4. Et l'on annonça à Saül que David s'était réfugié dans Geth, et il ne recommença plus à le chercher.

5. Or David dit à Achis : Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, donnez-moi un lieu dans une ville de ce pays, afin que j'y habite; car pourquoi votre serviteur habite-t-il avec vous dans la ville royale [3]?

6. Achis lui donna donc en ce jour Siceleg; et c'est de cette manière que Siceleg est venue aux rois de Juda, qui la possèdent encore aujourd'hui.

7. David demeura dans le pays des Philistins pendant quatre mois.

8. Il faisait des courses avec ses gens, et pillait Gessuri, Gerzi et les Amalécites [4]; car ces bourgs étaient autrefois habités depuis le chemin de Sur jusqu'au pays d'Égypte.

9. *Il frappait tout le pays, et n'y laissait vivants ni homme ni femme; et, enlevant les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux*, les vêtements, il s'en retournait et venait vers Achis.

10. Et lorsque Achis lui disait : Sur qui avez-vous couru aujourd'hui? David répondait : Sur le midi de Juda, sur le midi de Jeraméel, sur le midi de Céni [5].

11. David ne laissait la vie à aucun homme ni à aucune femme, et il n'en amenait point à Geth; de peur, disait-il, que ces gens-là ne parlent contre nous. C'est ainsi que David se conduisait, et c'est ce qu'il avait coutume de faire pendant tout le temps qu'il demeura parmi les Philistins.

12. Achis se fiait donc tout à fait à David, et il disait : Il a fait de grands maux à Israël, son peuple; c'est pourquoi il sera mon serviteur à jamais.

[1] Je ne connaissais ni votre innocence ni votre grandeur d'âme.

[2] Ayant apparemment traité avec lui, pour trouver dans son pays la sûreté qu'il n'y avait pu trouver la première fois. (Voyez ci-dessus, ch. XXI, v. 10.)

[3] Le motif qui faisait désirer à David de quitter la cour, était de soustraire les siens au danger de l'idolâtrie et de la corruption.

[4] C'étaient des peuples voués à l'anathème. En les dépouillant, David obéissait donc à la loi de Dieu.

[5] Par cette réponse amphibologique, David faisait croire à Achis qu'il avait tourné ses armes contre les Israélites. La position difficile où il était atténue, mais ne justifie pas cette dissimulation. On doit formellement la réprouver comme un mensonge.

CHAPITRE XXVIII

Guerre avec les Philistins. Saül consulte une magicienne qui évoque Samuel.

1. En ce temps-là, les Philistins assemblèrent leurs troupes, et se préparèrent à combattre Israël. Alors Achis dit à David : Sachez maintenant que vous partirez avec moi pour la guerre, vous et vos gens.

2. David lui répondit : Vous allez savoir ce que fera votre serviteur. Et moi, lui dit Achis, je vous confierai à jamais la garde de ma personne.

3. Or Samuel était mort; tout Israël l'avait pleuré, et il avait été enseveli à Ramatha, qui était sa ville. Et Saül avait chassé les magiciens et les devins de son royaume [1].

4. Les Philistins s'étant donc assemblés, vinrent camper à Sunam. Saül, de son côté, réunit toutes les troupes d'Israël, et vint à Gelboé.

5. Et quand il eut vu l'armée des Philistins, il craignit, et son cœur se troubla.

6. Il consulta le Seigneur; mais le Seigneur ne lui répondit ni par des songes, ni par les prêtres, ni par les prophètes.

7. Alors Saül dit à ses officiers : Cherchez-moi [2] une femme qui ait l'esprit de python [3], et j'irai vers elle, et je l'interrogerai. Ses serviteurs lui dirent : Il y a à Endor une femme qui a l'esprit de python.

8. Saül se déguisa donc, se couvrit d'autres vêtements, et s'en alla accompagné de deux hommes. Il vint la nuit vers cette femme, et lui dit : Consultez pour moi l'esprit de python, et évoquez-moi celui que je vous dirai [4].

9. La femme lui répondit : Vous savez tout ce qu'a fait Saül, et comment il a exterminé du pays les magiciens et les devins : pourquoi donc me dressez-vous un piége pour me faire perdre la vie?

10. Saül lui jura par le Seigneur, en disant : Vive le Seigneur! il ne vous arrivera de cela aucun mal.

11. La femme lui dit : Qui voulez-vous que je vous fasse venir? Il lui répondit : Faites-moi venir Samuel.

12. La femme, ayant vu paraître Samuel, jeta un grand cri [5], et dit à Saül : Pourquoi m'avez-vous trompée? car vous êtes Saül.

13. Le roi lui dit : Ne craignez point, qu'avez-vous vu? La femme dit à Saül : J'ai vu un dieu qui sortait de la terre.

14. Saül lui dit : Comment est-il fait? C'est, dit-elle, un vieillard couvert d'un manteau. Saül comprit que c'était Samuel, et il lui fit un profond salut en se prosternant la face contre terre.

15. Samuel dit à Saül : Pourquoi avez-vous troublé mon repos en me faisant évoquer? Saül lui répondit : Je suis dans une grande angoisse; car les Philistins me font la guerre, et Dieu s'est retiré de moi; il n'a voulu me répondre ni par les prophètes, ni par les songes; c'est pourquoi je vous ai fait venir, afin que vous m'appreniez ce que je dois faire.

16. Samuel lui dit : Pourquoi m'interrogez-vous, puisque

[1] Il l'avait fait en exécution de la loi de Moïse, et probablement dans les commencements de son règne, par les conseils de Samuel.

[2] Étrange aveuglement de ce malheureux prince, qui, après avoir extirpé la magie de son royaume, y a lui-même recours.

[3] De divination et de magie. Python, chez les païens, signifiait Apollon, qu'on surnommait Pythien, et dont les oracles étaient les plus célèbres.

[4] L'évocation des morts est un art criminel que l'on retrouve jusque dans la plus haute antiquité : nous la voyons ici chez les Hébreux se maintenir en secret parmi le peuple, malgré la défense de Dieu et la sévérité des lois. C'est une preuve de la croyance universelle et populaire à l'existence d'un autre monde où les âmes vivent.

[5] Avant que la femme eut commencé son évocation, aussitôt que Saül eut manifesté le désir de voir Samuel, Dieu permit que Samuel parût, pour lui annoncer le dernier châtiment qui l'attendait. De là la frayeur et les cris de la magicienne. Ainsi, l'apparition de Samuel doit être attribuée, non à la puissance de l'art magique ni au démon, mais à une permission spéciale de Dieu qui prévint les prestiges de l'esprit de ténèbres par une apparition et une réponse véritables.

le Seigneur vous a abandonné, et qu'il est passé du côté de votre rival?

17. Car le Seigneur vous traitera comme je vous l'ai dit de sa part; il déchirera votre royaume, et l'arrachera de vos mains pour le donner à un autre, qui est David;

18. Parce que vous n'avez point obéi à la voix du Seigneur, et que vous n'avez point exécuté l'arrêt de sa colère contre les Amalécites; c'est pour cela que le Seigneur vous envoie aujourd'hui ce que vous souffrez.

19. Le Seigneur livrera aussi Israël avec vous entre les mains des Philistins; demain vous serez avec moi, vous et vos fils, et le Seigneur abandonnera aux Philistins le camp même d'Israël.

20. Saül tomba aussitôt, et demeura étendu sur la terre; car les paroles de Samuel l'avaient épouvanté, et les forces lui manquèrent, parce qu'il n'avait point mangé de pain tout ce jour-là.

21. Alors la femme étant venue vers Saül, et l'ayant vu dans cet état de trouble et d'effroi, lui dit : Voilà que votre servante a obéi à votre voix, j'ai exposé ma vie pour vous, et je me suis rendue à ce que vous avez désiré de moi.

22. Maintenant donc écoutez aussi la voix de votre servante, et souffrez que je vous serve un peu de pain, afin qu'ayant mangé vous repreniez vos forces, et que vous puissiez vous mettre en chemin.

23. Saül refusa, et dit : Je ne mangerai point. Mais ses serviteurs et cette femme le contraignirent de manger; et s'étant enfin rendu à leurs prières, il se leva de terre et s'assit sur le lit.

24. La femme, qui avait dans sa maison un veau gras, le tua aussitôt; en même temps, prenant de la farine, elle la pétrit, et en fit des pains sans levain;

25. Puis elle servit le tout devant Saül et ses serviteurs. Ils mangèrent, se levèrent ensuite, et marchèrent toute la nuit.

CHAPITRE XXIX

Les princes des Philistins obligent Achis à renvoyer David à Siceleg.

1. Cependant toutes les troupes des Philistins s'assemblèrent à Aphec [1]; Israël, de son côté, vint camper à la fontaine de Jezrahel [2].

2. Les princes des Philistins marchaient par cent et par mille; et David et les siens étaient à l'arrière-garde avec Achis.

3. Alors les princes des Philistins dirent à Achis : Que veulent ces Hébreux? Achis répondit aux princes des Philistins : Ne connaissez-vous pas David, qui a été serviteur de Saül, roi d'Israël? Il y a des jours et même des années qu'il est avec moi, et je n'ai trouvé rien à redire en lui depuis qu'il s'est réfugié vers moi jusqu'à ce jour.

4. Mais les princes des Philistins se mirent en colère contre lui, et lui dirent : Que cet homme s'en retourne, qu'il demeure dans le lieu où vous l'avez établi, et qu'il ne descende point avec nous à la bataille, de peur qu'il ne se tourne contre nous quand nous aurons commencé à combattre. Car comment pourra-t-il apaiser son maître autrement que par notre sang?

5. N'est-ce pas là ce David de qui on chantait dans les chœurs : Saül en a tué mille, et David dix mille?

6. Achis appela donc David, et lui dit : Vive le Seigneur! votre conduite est droite et sincère à mes yeux; j'approuve toutes les démarches que vous avez faites dans mon camp; je n'ai rien trouvé de mauvais en vous, depuis le temps que vous êtes venu vers moi jusqu'à ce jour; mais vous ne plaisez point aux princes.

[1] Entre les montagnes de Gelboé et du Thabor.
[2] Au pied des montagnes de Gelboé.

7. Retournez-vous-en donc, et allez en paix, afin que vous n'offensiez point les yeux des princes des Philistins.

8. David dit à Achis : Qu'ai-je donc fait, et qu'avez-vous trouvé dans votre serviteur, depuis le temps où j'ai paru devant vous jusqu'à ce jour, pour ne pas me permettre d'aller avec vous, et de combattre les ennemis de mon seigneur et de mon roi?

9. Achis répondit à David : Je sais que vous êtes bon; vous êtes à mes yeux comme un ange de Dieu; mais les princes des Philistins ont dit : Il ne montera pas avec nous à la bataille.

10. Levez-vous donc dès le matin, vous et les serviteurs de votre maître qui sont venus avec vous; et quand vous serez levés et que le jour aura commencé à paraître, partez [1].

11. C'est pourquoi David se leva durant la nuit, lui et les siens, pour partir dès le matin, et pour retourner au pays des Philistins, et les Philistins marchèrent à Jezrahel [2].

CHAPITRE XXX

David trouve Siceleg saccagée par les Amalécites. Il les poursuit, les taille en pièces et reprend sur eux le butin, qu'il partage à ses troupes et aux anciens de Juda.

1. Trois jours après, David étant arrivé avec les siens à Siceleg, trouva que les Amalécites ayant fait des courses du côté du midi, étaient venus à Siceleg, l'avaient prise, et y avaient mis le feu.

2. Ils en avaient emmené les femmes captives, et tous ceux qu'ils y avaient trouvés, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Ils n'avaient tué personne; mais ils emmenaient tout avec eux, et s'en retournaient.

3. David et les siens étant arrivés à Siceleg, et ayant trouvé la ville consumée par la flamme, et leurs femmes, leurs fils et leurs filles emmenés en captivité,

4. Élevèrent la voix et pleurèrent jusqu'à ce que leurs larmes fussent épuisées.

5. Les deux femmes de David, Achinoam, de Jezrahel, et Abigail, veuve de Nabal, du Carmel, avaient aussi été emmenées captives.

6. David fut saisi d'une extrême affliction, car le peuple voulait le lapider, tous étant dans une amère douleur pour avoir perdu leurs fils et leurs filles. Mais il mit sa force et sa confiance dans le Seigneur son Dieu;

7. Et il dit au grand prêtre Abiathar, fils d'Achimélech : Prenez pour moi l'éphod. Et Abiathar se revêtit de l'éphod pour David.

8. Et David consulta le Seigneur, en disant : Poursuivrai-je ces brigands, et les prendrai-je, ou ne les prendrai-je pas? Le Seigneur lui répondit : Poursuivez-les; car indubitablement vous les prendrez, et vous leur arracherez leur proie.

9. David marcha donc aussitôt avec les six cents hommes qui l'accompagnaient, et ils vinrent jusqu'au torrent de Besor, où quelques-uns d'entre eux s'arrêtèrent fatigués.

10. Et David poursuivit les Amalécites avec quatre cents hommes, car deux cents s'étaient arrêtés, n'ayant pu passer le torrent de Besor à cause de leur lassitude.

11. Ils trouvèrent un Égyptien dans les champs, et ils l'amenèrent à David; ils lui donnèrent du pain à manger, et de l'eau à boire,

12. Avec une partie d'un cabas de figues et deux paquets de raisins secs. L'Égyptien ayant mangé, reprit ses esprits et revint à lui; car il n'avait point mangé de pain, ni bu d'eau depuis trois jours et trois nuits.

13. David lui dit : A qui es-tu? D'où viens-tu et où vas-tu? Il lui répondit : Je suis un jeune homme d'Égypte, serviteur

[1] La Providence tirait ainsi David de la nécessité où il était soit de combattre contre son peuple, soit de trahir Achis, qui avait en lui toute confiance.
[2] Les Philistins étaient alors sur les terres d'Israël; et David s'en retournait à Siceleg, qui était alors aux Philistins.

d'un homme d'Amalec. Mon maître m'a abandonné, parce que je tombai malade avant-hier.

14. Car nous avons fait une irruption vers la partie méridionale des Céréthiens, vers Juda et vers le midi de Caleb, et nous avons brûlé Siceleg.

15. David lui dit : Pourrais-tu nous conduire vers cette bande ? Il répondit : Jurez-moi par Dieu que vous ne me tuerez point, et que vous ne me livrerez point entre les mains de mon maître, et je vous conduirai vers cette troupe. David le lui jura.

16. Et quand il l'eut conduit, voilà que les Amalécites étaient assis sur la terre par toute la campagne, mangeant et buvant, et célébrant comme un jour de fête, à cause de tout le butin et des dépouilles qu'ils avaient enlevés de la terre des Philistins et de la terre de Juda.

17. Et David les frappa depuis ce soir-là jusqu'au soir du lendemain, et aucun d'eux n'échappa, sinon quatre cents jeunes hommes, qui étaient montés sur des chameaux et s'étaient enfuis.

18. David recouvra donc tout ce que les Amalécites avaient emporté, et il délivra ses deux femmes.

19. Et rien ne fut perdu depuis le moindre jusqu'au plus grand des jeunes gens et des jeunes filles, ni des dépouilles; et David ramena tout ce qu'ils avaient pris.

20. Il reprit également tous les troupeaux de moutons et de bœufs, et les fit marcher devant lui. Ce qui faisait dire : Voilà le butin de David.

21. David vint ainsi joindre les deux cents hommes qui, à cause de leur lassitude, s'étaient arrêtés et n'avaient pu le suivre, et à qui il avait commandé de rester au torrent de Besor. Ils vinrent au-devant lui et de ceux qui l'accompagnaient. David s'approchant d'eux les salua avec des paroles de paix.

22. Mais tout ce qu'il y avait d'hommes méchants et corrompus parmi ceux qui avaient suivi David, commencèrent à dire : Puisqu'ils ne sont point venus avec nous, nous ne leur donnerons rien du butin que nous avons recouvré. Mais que chacun se contente de retrouver sa femme et ses enfants; qu'il les prenne et s'en aille.

23. Mais David leur dit : Ce n'est pas ainsi, mes frères, que vous devez disposer de ce que le Seigneur nous a donné : c'est lui qui nous a conservés, et qui nous a livré entre les mains ces brigands qui étaient sortis contre nous.

24. Personne n'écoutera cette proposition que vous avez faite. Mais une part égale sera à celui qui est descendu au combat et à celui qui est demeuré aux bagages; ils partageront également.

25. C'est ce qui s'est pratiqué depuis ce temps, et dans la suite il s'en est fait une règle stable en Israël, et comme une loi qui dure encore aujourd'hui[1].

26. David étant donc arrivé à Siceleg, envoya, du butin qu'il avait pris, des dons aux anciens de Juda qui étaient ses proches, en disant : Recevez cette bénédiction du butin des ennemis du Seigneur.

27. Il en envoya à ceux qui étaient à Béthel, à ceux de Ramoth vers le midi, à ceux de Jéther,

28. A ceux d'Aroër, de Sephamoth, d'Esthamo,

[1] C'était déjà l'usage sous Moïse et sous Josué; mais David en fit une loi.

29. Et de Rachal, à ceux qui étaient dans les villes de Jeraméel, et dans les villes de Céni,

30. A ceux d'Arama, à ceux du lac d'Asan, à ceux d'Athach,

31. A ceux d'Hébron, et à tous les habitants des lieux où David et les siens avaient demeuré[1].

CHAPITRE XXXI

Combat des Philistins contre Israël. Mort de Saül et de Jonathas.

1. Cependant la bataille se livra entre les Philistins et les Israélites. Les Israélites s'enfuirent devant les Philistins, et il en fut tué un grand nombre sur la montagne de Gelboé.

2. Les Philistins vinrent fondre sur Saül et sur ses enfants; ils tuèrent Jonathas, Abinadab et Melchisua, fils de Saül,

3. Et tout le poids de la bataille tomba sur Saül. Les archers l'atteignirent et le blessèrent dangereusement.

4. Saül dit alors à son écuyer : Tirez votre épée et tuez-moi, de peur que ces incirconcis ne viennent et ne m'insultent en m'ôtant la vie. Mais son écuyer, tout épouvanté, ne voulut pas. Saül prit donc son épée, et se jeta dessus[2].

5. Et son écuyer, voyant qu'il était mort, se jeta de même sur son épée, et mourut avec lui.

6. Ainsi Saül mourut ce jour-là, et avec lui trois de ses fils, son écuyer, et tous ceux qui se trouvèrent auprès de sa personne.

7. Or les Israélites qui étaient au delà de la vallée et au delà du Jourdain, ayant vu la déroute de l'armée d'Israël, et la mort de Saül et de ses enfants, abandonnèrent leurs villes et s'enfuirent; et les Philistins vinrent et s'y établirent.

8. Le lendemain, les Philistins vinrent pour dépouiller les morts, et ils trouvèrent Saül avec ses trois fils, étendus sur la montagne de Gelboé.

9. Ils lui coupèrent la tête, le dépouillèrent de ses armes, et envoyèrent par tout le pays des Philistins pour répandre cette nouvelle et la publier dans le temple de leurs idoles et parmi les peuples.

10. Ils placèrent les armes de Saül dans le temple d'Astaroth, et ils suspendirent son corps à la muraille de Bethsan.

11. Lorsque les habitants de Jabès de Galaad apprirent le traitement que les Philistins avaient fait à Saül,

12. Tous les plus vaillants d'entre eux sortirent[3], marchèrent toute la nuit, enlevèrent le corps de Saül et les corps de ses enfants de la muraille de Bethsan, et les rapportèrent à Jabès de Galaad, où ils les brûlèrent[4].

13. Ils prirent ensuite leurs os, les ensevelirent dans le bois de Jabès, et jeûnèrent pendant sept jours[5].

[1] Générosité d'autant plus noble qu'elle était inspirée par la reconnaissance.

[2] Saül par là ne fit pas un acte de courage, mais plutôt un acte de lâcheté. Car ce n'est pas celui qui cherche à se soustraire à l'infortune par le suicide, qui donne une preuve de sa force et de sa grandeur d'âme, mais bien celui qui à l'infortune oppose la patience et la résignation, et qui supporte le poids de la vie jusqu'à ce que Dieu, de qui il la tient, la lui enlève. (S. AUGUSTIN.)

[3] C'était par reconnaissance pour le service que Saül leur avait rendu au commencement de son règne, en les délivrant de Naas, roi des Ammonites. (I Rois, XI, 11.)

[4] L'usage ordinaire des Juifs était d'enterrer leurs morts. Il y avait cependant, comme ici, des circonstances où on les faisait brûler.

[5] Le jeûne et le deuil étaient comme inséparables. Le deuil ordinaire durait sept jours. (Eccli., XXII, 13.)

LES ROIS

LIVRE II

Le second livre des ROIS ou de SAMUEL raconte l'histoire du peuple de Dieu depuis la mort de Saül jusqu'à la fin du règne de David; ce qui comprend un espace de quarante ans.

CHAPITRE I

David fait mourir un Amalécite qui se vantait d'avoir tué Saül. Plainte de David sur la mort de Saül et de Jonathas.

1. Après la mort de Saül, David, ayant défait les Amalécites et étant revenu à Siceleg, y avait passé deux jours.

2. Le troisième jour il parut un homme qui venait du camp de Saül, les vêtements déchirés, et la tête couverte de poussière. Lorsqu'il fut arrivé près de David, il le salua en se prosternant la face contre terre.

3. David lui dit : D'où venez-vous? Il répondit : Je me suis sauvé de l'armée d'Israël.

4. David ajouta : Qu'est-il arrivé? Dites-le-moi. Il lui dit : La bataille s'est donnée; le peuple a fui; un grand nombre sont tombés morts, et Saül même et Jonathas, son fils, ont été tués.

5. David dit au jeune homme qui lui apportait cette nouvelle : Comment savez-vous que Saül et son fils Jonathas sont morts?

6. Le jeune homme répondit : Je suis venu par hasard sur la montagne de Gelboé, et j'y ai trouvé Saül qui s'était jeté sur la pointe de son épée. Comme des chars et des cavaliers approchaient,

7. Il m'aperçut en se retournant, et m'appela. Et quand j'eus répondu : Me voici,

8. Il me dit : Qui êtes-vous? Je répondis : Je suis Amalécite.

9. Il ajouta : Approchez-vous, et tuez-moi, parce que je suis dans les angoisses de la douleur, et que mon âme est encore tout entière en moi.

10. Et m'approchant de lui, je l'ai tué; car je savais qu'il ne pouvait survivre au coup qu'il s'était donné. Et j'ai pris le diadème qui était sur sa tête, et le bracelet qui était à son bras, et je vous les ai apportés, à vous, mon seigneur.

11. Alors David prenant ses vêtements les déchira, et tous ceux qui étaient avec lui firent de même.

12. Ils furent dans le deuil, pleurèrent et jeûnèrent jusqu'au soir, au sujet de Saül et de Jonathas, son fils, et de tout le peuple du Seigneur et de la maison d'Israël, parce qu'ils étaient tombés sous le glaive.

13. David dit au jeune homme qui lui avait apporté cette nouvelle : D'où êtes-vous? Il lui répondit : Je suis fils d'un étranger, d'un Amalécite.

14. David lui dit : Comment n'avez-vous pas craint de porter la main sur le christ du Seigneur et de le tuer?

15. Et appelant un de ses serviteurs, il dit : Venez, jetez-vous sur lui. Celui-ci aussitôt le frappa, et il mourut [1].

16. David ajouta : Que votre sang [2] retombe sur votre tête; car votre bouche a porté témoignage contre vous, en disant : C'est moi qui ai tué le christ du Seigneur.

17. Or David fit cette lamentation sur la mort de Saül et de Jonathas, son fils,

18. Et il ordonna à ceux de Juda d'apprendre à leurs enfants le chant de l'arc [3], comme il est écrit dans le livre des Justes [4], et il dit : Considère, ô Israël, ceux qui ont été frappés, qui sont morts sur tes hauteurs.

19. Israël, tes guerriers illustres ont été tués sur tes montagnes. Comment les forts sont-ils tombés?

20. N'allez pas l'annoncer dans Geth, ne le publiez pas sur les places d'Ascalon, de peur que les vierges des Philistins ne s'en réjouissent, de peur que les vierges des incirconcis n'en tressaillent de joie.

21. Montagnes de Gelboé, puissent la rosée et la pluie ne descendre jamais sur vous! Qu'il n'y ait sur vos coteaux aucun champ dont on offre les prémices, parce que là a été jeté le bouclier des héros, le bouclier de Saül, comme s'il n'eût pas été consacré par l'huile sainte.

22. Jamais la flèche de Jonathas ne manqua son but; toujours elle était teinte du sang des morts et de la graisse des vaillants; jamais l'épée de Saül n'a été tirée en vain.

23. Saül et Jonathas, aimables et beaux durant leur vie, n'ont point été séparés même dans la mort; eux plus rapides que les aigles, eux plus forts que les lions.

24. Filles d'Israël, pleurez sur Saül : il vous ornait de pourpre au milieu des délices; il parait d'or vos vêtements [5].

25. Comment sont tombés les héros au milieu du combat? Comment Jonathas a-t-il été tué sur tes montagnes, ô Israël?

26. Je pleure sur toi, Jonathas mon frère, le plus beau des hommes, plus aimable que les plus aimables d'entre les

[1] Cet Amalécite espérant de David une récompense pour avoir eu part à la mort de son ennemi, avait supposé cette histoire; il reçut, au contraire, le châtiment que méritait une telle imposture. Il se vantait d'un régicide; il en reçut le prix.

[2] Votre sang, c'est-à-dire le sang de Saül que vous avez répandu.

[3] C'était probablement le titre de ce bel hymne funèbre, à cause de l'éloge qu'on y faisait de l'arc et des flèches de Jonathas.

[4] Ce livre n'est point venu jusqu'à nous; c'était apparemment ce qu'on appellerait aujourd'hui des fastes, où l'on enregistrait les actions des grands hommes.

[5] Parce qu'il faisait un grand butin.

JAHEL ET SISARA.

femmes. Comme une mère aime son fils unique, ainsi je t'aimais.

27. Comment les forts sont-ils tombés? Comment la gloire des armes a-t-elle été anéantie [1]?

CHAPITRE II

David, sacré roi à Hébron, règne sept ans sur la tribu de Juda. Isboseth, fils de Saül, est établi roi des autres tribus. Combat entre l'armée de David et celle d'Isboseth. David demeure victorieux.

1. Après cela David consulta le Seigneur [2], en disant: Irai-je dans quelqu'une des villes de Juda? Le Seigneur lui dit : Allez. David dit encore : Où irai-je? Le Seigneur lui répondit : A Hébron [3].

2. David y alla donc avec ses deux femmes, Achinoam, de Jezrahel, et Abigaïl, veuve de Nabal, du Carmel.

3. David y conduisit aussi tous ceux qui étaient avec lui, chacun avec sa famille; et ils demeurèrent dans les villes [4] d'Hébron.

4. Alors les hommes de Juda vinrent à Hébron, et y sacrèrent David [5], afin qu'il régnât sur la maison de Juda. En même temps on rapporta à David que les habitants de Jabès de Galaad avaient enseveli Saül.

5. Il leur envoya aussitôt des messagers, et leur fit dire: Bénis soyez-vous du Seigneur, vous qui avez usé de cette miséricorde envers Saül, votre seigneur, et l'avez enseveli.

6. Le Seigneur vous le rendra selon sa miséricorde et sa vérité [6]; et moi-même je vous récompenserai de l'action que vous avez faite.

7. Que vos mains se fortifient, et soyez hommes de cœur; car, quoique Saül, votre seigneur, soit mort, néanmoins la maison de Juda m'a sacré pour être son roi.

8. Mais Abner, fils de Ner, général de l'armée de Saül, prit Isboseth, fils de Saül, le conduisit par tout le camp,

9. Et l'établit roi sur Galaad, sur Gessuri, sur Jezrahel, sur Éphraïm, sur Benjamin et sur tout Israël.

10. Isboseth, fils de Saül, avait quarante ans lorsqu'il commença à régner sur Israël; et il régna deux ans [7]. Il n'y avait alors que la seule maison de Juda qui suivît David.

11. Et David demeura à Hébron sept ans et six mois, n'étant roi que de la tribu de Juda [8].

12. Alors Abner, fils de Ner, sortit de son camp, et vint à Gabaon avec les gens d'Isboseth, fils de Saül.

13. Joab, fils de Sarvia, marcha contre lui avec les troupes de David, et ils se rencontrèrent près de la piscine de Gabaon. Les armées, s'étant approchées, restèrent en présence : les uns étant d'un côté de la piscine, et les autres de l'autre côté.

14. Alors Abner dit à Joab : Que quelques jeunes gens

[1] Rien de plus touchant que les sentiments de David en apprenant la mort de Saül. Cette mort le délivre d'un persécuteur acharné et le met en possession d'un trône; et cependant, à la nouvelle qu'il en reçoit, il pleure. Dans l'éloge qu'il fait de ce prince, il relève tout ce qu'il y avait en lui de recommandable, sans jeter le moindre regard sur ses vices. C'est ainsi que la charité ne voit dans le prochain que ce qu'il y a de bon, et détourne les yeux de ce qu'il y a de défectueux.

[2] David savait bien qu'il règnerait, mais il ignorait à quelle époque et en quel lieu. C'est pour cela qu'il consulte le Seigneur. L'homme pieux se laisse en tout conduire par la volonté de Dieu.

[3] Cette ville était alors la principale des villes de Juda, les Jébuséens étant encore maitres de la forteresse de Jérusalem.

[4] C'est-à-dire dans les bourgades des environs.

[5] Samuel avait déjà sacré David, et indiqué par là le choix que Dieu en avait fait; maintenant le peuple marque par ce nouveau sacre qu'il le met en possession de ses États. (Estius.)

[6] Selon sa vérité, c'est-à-dire selon la vérité des promesses qu'il a faites de récompenser les bonnes œuvres.

[7] Il régna deux ans en paix, sans guerre avec David, et cinq autres années pleines de troubles et de guerres.

[8] David ne commença à régner paisiblement sur Israël et sur Juda que sept ans et demi après la mort d'Isboseth.

s'avancent, et qu'ils s'exercent [1] devant nous. Joab répondit: Qu'ils s'avancent.

15. Aussitôt douze hommes de Benjamin, du côté d'Isboseth, fils de Saül, parurent et se présentèrent; il en vint aussi douze du côté de David.

16. Chacun d'eux saisit la tête de son adversaire [2], et lui enfonça son épée au travers du corps, et ils tombèrent morts tous ensemble; et ce lieu s'appela le Champ des Vaillants en Gabaon.

17. Il se livra aussitôt un rude combat; et Abner fut défait avec ceux d'Israël par les troupes de David.

18. Les trois fils de Sarvia, Joab, Abisaï et Asaël, étaient à la bataille. Or Asaël était extrêmement agile à la course, égalant la légèreté des chevreuils qui habitent les forêts.

19. Il s'attacha donc à poursuivre Abner, *sans se détourner* ni à droite ni à gauche, et sans le quitter jamais.

20. Abner, regardant derrière lui, lui dit : Est-ce vous, Asaël? Il répondit : C'est moi.

21. Abner lui dit : Allez à droite ou à gauche, et attaquez quelqu'un de ces jeunes gens, et prenez ses dépouilles. Mais Asaël ne voulut point cesser de le poursuivre.

22. Abner répéta encore : Retirez-vous, ne me suivez pas davantage, de peur que je ne sois obligé de vous percer de ma lance, et qu'après cela je ne puisse plus paraître devant Joab, votre frère.

23. Mais Asaël méprisa ce discours, et ne voulut pas s'éloigner. Abner donc, retournant sa lance, le frappa dans l'aine, et le perça d'outre en outre. Il mourut sur-le-champ; et tous ceux qui passaient par ce lieu où Asaël était tombé mort, s'arrêtaient.

24. Mais Joab et Abisaï continuant à poursuivre Abner qui fuyait, le soleil se coucha lorsqu'ils arrivèrent à la colline de l'aqueduc, qui est vis-à-vis de la vallée, au chemin du désert de Gabaon;

25. Et les enfants de Benjamin se rallièrent auprès d'Abner; et, réunis en une seule troupe, ils s'arrêtèrent sur le sommet d'une éminence.

26. Alors Abner cria à Joab : Votre épée frappera-t-elle jusqu'à l'extermination? Ignorez-vous que le désespoir est dangereux? N'est-il pas temps enfin de dire au peuple qu'il cesse de poursuivre ses frères?

27. Joab lui répondit : Vive le Seigneur! si vous eussiez parlé plus tôt, le peuple se serait retiré dès le matin, et aurait cessé de poursuivre ses frères [3].

28. Joab fit donc sonner la retraite, et toute l'armée s'arrêta, et cessa de poursuivre Israël et de le combattre.

29. Or Abner et les siens marchèrent par la campagne toute cette nuit; et ayant passé le Jourdain et traversé tout Béthoron, ils revinrent à leur camp.

30. Joab, étant revenu de la poursuite d'Abner, assembla toute l'armée; et il ne manqua, du côté de David, que dix-neuf hommes, sans compter Asaël.

31. Mais les gens de David frappèrent, du côté de Benjamin et de ceux qui étaient avec Abner, trois cent soixante hommes qui moururent [4].

32. On emporta le corps d'Asaël, et on l'ensevelit dans le sépulcre de son père à Bethléhem. Et Joab, ayant marché toute la nuit avec ceux qui étaient avec lui, arriva à Hébron au point du jour.

[1] A un combat singulier, afin qu'on puisse juger par le succès de quel côté penchera la victoire. Cet usage était assez fréquent dans l'antiquité.

[2] Peut-être à la façon des gladiateurs, qui portaient à cet effet un filet à la main.

[3] Les deux chefs montrent un égal empressement pour épargner le sang des ennemis qu'ils appellent des *frères*. Les Hébreux, en effet, ne formaient qu'une seule famille, issue d'Abraham et de Jacob. Ce sentiment fraternel donnait à leurs guerres civiles un caractère de ménagement et de douceur qu'on ne trouve chez aucune autre nation.

[4] Ce petit nombre de morts fait voir qu'il y avait eu beaucoup de modération de part et d'autre, même durant le combat.

CHAPITRE III

Longue guerre entre la maison de David et celle de Saül. Abner quitte le parti d'Isboseth, pour prendre celui de David. Il est tué en trahison par Joab. David pleure sa mort.

1. Il se fit donc une longue guerre[1] entre la maison de Saül et la maison de David; David s'avançant toujours et se fortifiant de plus en plus[2], et la maison de Saül, au contraire, s'affaiblissant de jour en jour.

2. *Et des fils naquirent à David pendant qu'il était à Hébron.* Son premier-né fut Ammon, qu'il eut d'Achinoam, de Jezrahel;

3. Le second, Chéléab, qu'il eut d'Abigaïl, veuve de Nabal, du Carmel; le troisième, Absalon, qu'il eut de Maacha, fille de Tholmaï, roi de Gessur;

4. Le quatrième, Adonias, fils d'Haggith; le cinquième, Saphathia, fils d'Abital;

5. Le sixième, Jethraam, d'Égla, femme de David. David eut ces enfants à Hébron.

6. Pendant qu'il y avait guerre entre la maison de Saül et la maison de David, Abner, fils de Ner, était le chef de la maison de Saül.

7. Or Saül avait eu une épouse de second ordre, nommée Respha, fille d'Aïa. Et Isboseth dit à Abner:

8. Pourquoi vous êtes-vous approché de l'épouse de mon père? Abner, vivement irrité de ce reproche, lui répondit: Suis-je donc une tête de chien, après ce que j'ai fait aujourd'hui contre Juda, moi qui ai eu compassion de la maison de Saül, votre père, de ses frères et de ses proches, et qui ne vous ai point livré entre les mains de David? Et après cela vous venez aujourd'hui me chercher querelle au sujet d'une femme!

9. Que Dieu fasse ceci à Abner, et qu'il y ajoute cela, si je ne procure pas à David tout ce que le Seigneur lui a juré,

10. En faisant que le royaume soit transféré de la maison de Saül, et que le trône de David soit élevé sur Israël et sur Juda, depuis Dan jusqu'à Bersabée[3].

11. Isboseth ne put rien lui répondre, parce qu'il le craignait.

12. Abner envoya donc des messagers à David pour lui dire de sa part: Au pouvoir de qui est ce pays[4]? et ajouter ensuite: Recevez-moi dans votre amitié, et ma main sera avec vous pour ramener à vous tout Israël.

13. David lui répondit: Je le veux bien; je ferai amitié avec vous[5]; mais je vous demande une chose: Vous ne verrez point mon visage que vous ne m'ayez envoyé auparavant Michol, fille de Saül. A cette condition, vous pourrez venir et me voir.

14. David envoya ensuite des messagers à Isboseth, fils de Saül, et lui fit dire: Rendez-moi Michol, ma femme, que j'ai épousée en frappant cent Philistins.

15. Isboseth envoya aussitôt, et l'enleva à son mari[6], Phaltiel, fils de Laïs.

16. Son mari la suivait en pleurant jusqu'à Bahurim. Et Abner lui dit: Allez, retournez-vous-en; et il s'en retourna.

17. Après cela, Abner parla aux anciens d'Israël, et leur dit: Hier comme avant-hier[1], vous désiriez que David régnât sur vous.

18. Maintenant donc, accomplissez vos désirs, puisque le Seigneur a parlé à David, et a dit de lui: Par la main de David, mon serviteur, je sauverai mon peuple d'Israël de la main des Philistins et de tous ses ennemis.

19. Abner parla aussi à ceux de Benjamin[2], et il se rendit à Hébron, pour dire à David ce qu'Israël et tous ceux de la tribu de Benjamin avaient résolu.

20. Il y arriva accompagné de vingt hommes. David lui fit *un festin*, et à ceux qui étaient venus avec lui.

21. Alors Abner dit à David: Je me lèverai, j'irai, et je rassemblerai tout Israël auprès de vous, qui êtes mon seigneur et mon roi, et je ferai alliance avec vous, et vous régnerez sur toutes les tribus, comme le désire votre âme. David avait à peine reconduit Abner, et celui-ci s'en était allé en paix,

22. Lorsque aussitôt les gens de David survinrent avec Joab, revenant de tailler en pièces des brigands, et en rapportant un grand butin. Abner n'était plus à Hébron avec David, parce qu'il avait déjà pris congé de lui, et s'en était retourné en paix.

23. Et Joab arriva avec toute l'armée. On dit donc à Joab: Abner, fils de Ner, est venu parler au roi; le roi l'a renvoyé, et il s'en est allé en paix.

24. Aussitôt Joab alla vers le roi, et lui dit: Qu'avez-vous fait? Voici qu'Abner est venu vers vous; pourquoi l'avez-vous congédié et laissé aller?

25. Ignorez-vous qu'Abner, fils de Ner, n'est venu ici que pour vous tromper, pour reconnaître toutes vos démarches, et savoir tout ce que vous faites?

26. Puis, étant sorti d'auprès de David, il envoya des messagers après Abner, et le fit revenir de la citerne de Sira, sans que David le sût.

27. Et lorsqu'il fut arrivé à Hébron, Joab l'amena à part au milieu de la porte pour lui parler en trahison, et là il le frappa dans l'aine, et le tua pour venger le sang d'Asaël, son frère.

28. Lorsque David eut appris ce qui s'était passé, il dit: Je suis innocent pour jamais devant le Seigneur, moi et mon royaume, du sang d'Abner, fils de Ner;

29. Que son sang retombe sur Joab et sur la maison de son père, et qu'il y ait à jamais dans la maison de Joab des hommes atteints de gonorrhée, lépreux, condamnés à tenir le fuseau, tombant sous l'épée et mendiant leur pain.

30. Ainsi Joab et Abisaï, son frère, tuèrent Abner, parce qu'il avait tué Asaël, leur frère, dans le combat, à Gabaon.

31. Mais David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui: Déchirez vos vêtements, revêtez-vous de sacs, et pleurez aux funérailles d'Abner. Et le roi David suivait le cercueil.

32. Lorsque Abner eut été enseveli à Hébron, le roi David éleva la voix et pleura sur son tombeau; et tout le peuple pleura aussi.

33. Et le roi, témoignant son deuil par ses larmes, dit ces paroles: Abner n'est pas mort comme les lâches ont coutume de mourir.

34. Vos mains n'ont point été liées, et vos pieds n'ont point été chargés de fers; mais vous êtes tombé comme il arrive aux plus braves, qui tombent devant les enfants d'iniquité[3]. Et tout le peuple répétait ces paroles en versant des pleurs.

35. Comme toute la multitude venait pour manger avec David[4], lorsqu'il était encore grand jour, David fit serment

[1] Pendant cinq ans et demi.

[2] Par la soumission successive des tribus.

[3] La première faute d'Abner fut de se déclarer pour Isboseth: il avait ainsi allumé la guerre civile. Maintenant sa conduite à l'égard de ce prince ne saurait être excusée; c'était à la fois un outrage et une trahison.

[4] Abner insinue à David qu'il est assez puissant pour lui faciliter la soumission d'Israël.

[5] En accueillant les ouvertures d'Abner, David usait de son droit, puisque le royaume lui appartenait; et l'amitié qu'il lui promettait n'était que le pardon du passé.

[6] Michol avait épousé David, et Saül par violence la lui avait enlevée pour la donner à Phaltiel.

[1] Formule fréquente dans l'Écriture, pour dire: il y a déjà longtemps.

[2] Tribu à laquelle appartenait Saül.

[3] C'était une sorte de chant funèbre que prononçait David, et que le peuple répétait après lui.

[4] C'était l'usage chez les Hébreux qu'après l'inhumation il y eût un repas funèbre auquel étaient invités tous ceux qui avaient pris part au deuil.

et dit : Que Dieu me fasse ceci, et y ajoute cela, si je goûte un morceau de pain, ou quoi que ce soit, avant le coucher du soleil.

36. Tout le peuple entendit ces paroles; et tout ce que le roi avait fait plut à tout le peuple.

37. Et la multitude, et tout Israël, connut en ce jour que le roi n'avait eu aucune part au meurtre d'Abner, fils de Ner.

38. Le roi dit aussi à ses serviteurs : Ignorez-vous que c'est un prince, et un très-grand prince qui est mort aujourd'hui dans Israël?

39. Mais je ne suis roi que par l'onction, et encore peu affermi; et ces hommes-ci, ces enfants de Sarvia sont plus puissants que moi[1]. Que le Seigneur traite celui qui fait le mal selon sa malice.

CHAPITRE IV

Isboseth est tué par trahison. — David fait mourir les assassins.

1. Quant à Isboseth, fils de Saül, lorsqu'il apprit qu'Abner avait été tué à Hébron, ses mains défaillirent, et tout Israël en fut troublé.

2. Isboseth avait à son service deux chefs de voleurs[2], dont l'un s'appelait Baana, et l'autre Réchab, fils de Remmon, de Béroth, de la tribu de Benjamin; car Béroth a été autrefois réputée de Benjamin.

3. Mais les habitants de cette ville s'enfuirent à Géthaïm, où ils ont demeuré comme étrangers jusqu'à ce jour.

4. Or Jonathas, fils de Saül, avait un fils, qui était infirme des deux pieds; car il n'avait que cinq ans lorsque la nouvelle de la mort de Saül et de Jonathas vint de Jezraël. Sa nourrice l'ayant pris entre ses bras, s'enfuit; et comme elle *fuyait avec précipitation*, l'enfant tomba, et devint boiteux. Il s'appelait Miphiboseth[3].

5. Réchab et Baana, fils de Remmon, de Béroth, entrèrent dans la maison d'Isboseth, tandis qu'il dormait sur son lit, à midi, durant la plus grande chaleur du jour. La femme qui gardait la porte de la maison s'était endormie en nettoyant du blé.

6. Ils vinrent donc secrètement dans la maison, en prenant des épis de blé[4], et ils frappèrent Isboseth dans l'aine, et s'enfuirent.

7. Car étant entrés dans sa maison, et l'ayant trouvé dans sa chambre, dormant sur son lit, ils le tuèrent, prirent sa tête, et ayant marché toute la nuit par le chemin du désert,

8. Ils la présentèrent à David, dans Hébron, et lui dirent : Voici la tête d'Isboseth, fils de Saül, votre ennemi, qui cherchait à vous ôter la vie; et le Seigneur venge aujourd'hui le roi mon seigneur de Saül et de sa race.

9. David répondit à Réchab et à Baana, son frère, fils de Remmon, de Béroth : Vive le Seigneur, qui délivre mon âme de toute angoisse!

10. Car j'ai fait arrêter et tuer à Siceleg celui qui vint me dire que Saül était mort, lui qui croyait m'apporter une heureuse nouvelle, et qui semblait mériter pour cela une récompense;

11. A plus forte raison maintenant, quand des impies ont tué un homme innocent dans sa maison, sur son lit, demanderai-je son sang à vos mains, et vous retrancherai-je de la terre!

[1] David regrette de ne pouvoir les punir comme ils le méritaient; mais ils étaient plus puissants que lui. Sa conduite d'ailleurs est pleine de sagesse. En usant d'une rigueur intempestive à l'égard de Joab, il s'exposait à retarder la réunion des tribus d'Israël qui s'effectuait peu à peu. Il s'en rapporte donc à la justice de Dieu, et il fait tout ce que lui permettait la conjoncture des temps.

[2] Deux chefs de bandes dont il se servait pour faire des courses sur le pays ennemi.

[3] Ceci est intercalé ici pour montrer que les meurtriers d'Isboseth n'avaient rien à craindre des faibles restes de la famille de Saül.

[4] Comme pour en faire un présent au roi, ou comme des marchands qui venaient acheter du blé.

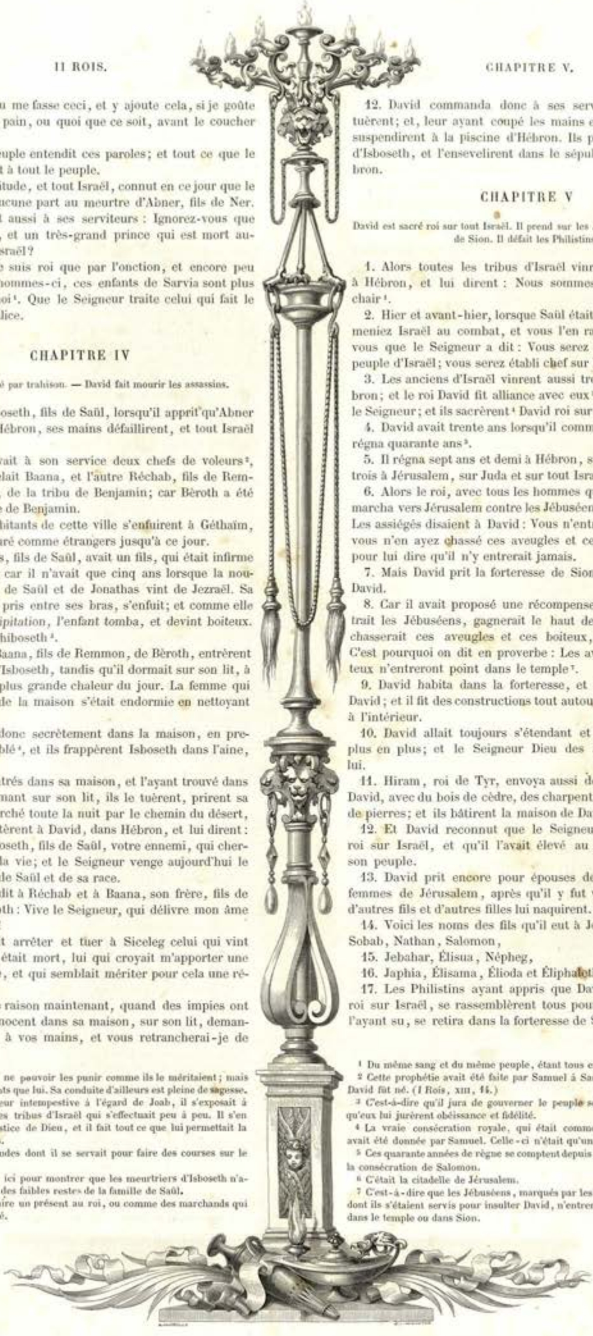

12. David commanda donc à ses serviteurs; et ils les tuèrent; et, leur ayant coupé les mains et les pieds, ils les suspendirent à la piscine d'Hébron. Ils prirent aussi la tête d'Isboseth, et l'ensevelirent dans le sépulcre d'Abner, à Hébron.

CHAPITRE V

David est sacré roi sur tout Israël. Il prend sur les Jébuséens la forteresse de Sion. Il défait les Philistins.

1. Alors toutes les tribus d'Israël vinrent trouver David à Hébron, et lui dirent : Nous sommes vos os et votre chair[1].

2. Hier et avant-hier, lorsque Saül était roi sur nous, vous meniez Israël au combat, et vous l'en rameniez; et c'est à vous que le Seigneur a dit : Vous serez le pasteur de mon peuple d'Israël; vous serez établi chef sur Israël[2].

3. Les anciens d'Israël vinrent aussi trouver le roi à Hébron; et le roi David fit alliance avec eux[3] à Hébron, devant le Seigneur; et ils sacrèrent[4] David roi sur Israël.

4. David avait trente ans lorsqu'il commença à régner, et il régna quarante ans[5].

5. Il régna sept ans et demi à Hébron, sur Juda, et trente-trois à Jérusalem, sur Juda et sur tout Israël.

6. Alors le roi, avec tous les hommes qui étaient avec lui, marcha vers Jérusalem contre les Jébuséens, qui y habitaient. Les assiégés disaient à David : Vous n'entrerez point ici que vous n'en ayez chassé ces aveugles et ces boiteux; comme pour lui dire qu'il n'y entrerait jamais.

7. Mais David prit la forteresse de Sion[6] : c'est la cité de David.

8. Car il avait proposé une récompense à quiconque battrait les Jébuséens, gagnerait le haut de la forteresse, et chasserait ces aveugles et ces boiteux, qui l'insultaient. C'est pourquoi on dit en proverbe : Les aveugles et les boiteux n'entreront point dans le temple[7].

9. David habita dans la forteresse, et il l'appela cité de David; et il fit des constructions tout autour, depuis Mello, et à l'intérieur.

10. David allait toujours s'étendant et s'agrandissant de plus en plus; et le Seigneur Dieu des armées était avec lui.

11. Hiram, roi de Tyr, envoya aussi des ambassadeurs à David, avec du bois de cèdre, des charpentiers et des tailleurs de pierres; et ils bâtirent la maison de David.

12. Et David reconnut que le Seigneur l'avait confirmé roi sur Israël, et qu'il l'avait élevé au gouvernement de son peuple.

13. David prit encore pour épouses de second rang des femmes de Jérusalem, après qu'il y fut venu d'Hébron; et d'autres fils et d'autres filles lui naquirent.

14. Voici les noms des fils qu'il eut à Jérusalem : Samua, Sobab, Nathan, Salomon,

15. Jebahar, Élisua, Népheg,

16. Japhia, Élisama, Élioda et Éliphaleth.

17. Les Philistins ayant appris que David avait été sacré roi sur Israël, se rassemblèrent tous pour l'attaquer. David l'ayant su, se retira dans la forteresse de Sion.

[1] Du même sang et du même peuple, étant tous enfants de Jacob.

[2] Cette prophétie avait été faite par Samuel à Saül, huit ans avant que David fût né. (I Rois, XIII, 14.)

[3] C'est-à-dire qu'il jura de gouverner le peuple selon la loi de Dieu, et qu'eux lui jurèrent obéissance et fidélité.

[4] La vraie consécration royale, qui était comme l'investiture divine, avait été donnée par Samuel. Celle-ci n'était qu'un signe d'hommage.

[5] Ces quarante années de règne se comptent depuis la mort de Saül jusqu'à la consécration de Salomon.

[6] C'était la citadelle de Jérusalem.

[7] C'est-à-dire que les Jébuséens, marqués par les aveugles et les boiteux dont ils s'étaient servis pour insulter David, n'entreront point eux-mêmes dans le temple ou dans Sion.

18. Les Philistins vinrent se répandre dans la vallée de Raphaïm.

19. Et David consulta le Seigneur, en disant : Marcherai-je contre *les Philistins*, et *les livrerez-vous* entre mes mains? Le Seigneur lui dit : Allez ; car je les livrerai entre vos mains.

20. David vint donc à Baal-Pharasim, où il défit les Philistins, et il dit : Le Seigneur a dispersé mes ennemis devant moi comme se dispersent les eaux. C'est pourquoi ce lieu fut nommé Baal-Pharasim.

21. Les Philistins abandonnèrent là leurs idoles, que David et les siens emportèrent.

22. Les Philistins revinrent encore une autre fois, et ils se répandirent dans la vallée de Raphaïm.

23. David consulta le Seigneur, en disant : Irai-je contre les Philistins, et les livrerez-vous entre mes mains? Le Seigneur lui répondit : N'allez pas droit à eux; mais tournez derrière leur camp, jusqu'à ce que vous soyez venu vis-à-vis des poiriers.

24. Et lorsque vous entendrez au haut des poiriers comme le bruit de quelqu'un qui marche, vous commencerez le combat; parce qu'alors le Seigneur marchera devant vous pour frapper l'armée des Philistins.

25. David fit comme le Seigneur lui avait commandé; et il battit les Philistins depuis Gabaa jusqu'à ce qu'on arrive à Gézer.

CHAPITRE VI

David va prendre l'arche d'alliance à Gabaa. Oza est frappé de mort pour l'avoir touchée. David la laisse dans la maison d'Obédédom. Il la transfère à Jérusalem avec une grande joie. Il est raillé par Michol.

1. David assembla de nouveau[1] tous les hommes choisis d'Israël, au nombre de trente mille,

2. Et il alla accompagné de tous ceux de la tribu de Juda qui étaient avec lui, pour amener l'arche de Dieu, sur laquelle est invoqué le nom du Seigneur des armées, qui est assis au-dessus d'elle entre les chérubins.

3. Ils placèrent l'arche de Dieu sur un char neuf, et l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, habitant de Gabaa. Oza et Ahio, fils d'Abinadab, conduisaient le char, qui était neuf.

4. Et lorsqu'ils l'eurent enlevée de la maison d'Abinadab, qui la gardait à Gabaa, Ahio la précédait.

5. Cependant David et tout Israël jouaient devant le Seigneur de toutes sortes d'instruments de musique, de la harpe, de la lyre, du tambour, des sistres et des cymbales.

6. Mais lorsqu'on fut arrivé près de l'aire de Nachon, Oza étendit la main sur l'arche de Dieu[2], et la retint, parce que les bœufs regimbaient et l'avaient fait pencher.

7. Le Seigneur s'irrita contre Oza, et le frappa à cause de sa témérité; il tomba mort à l'endroit même, près de l'arche de Dieu[3].

8. David fut contristé de ce que le Seigneur avait frappé Oza; et le lieu a été appelé jusqu'à ce jour le Châtiment d'Oza.

9. David eut alors une grande crainte du Seigneur, et il dit : Comment l'arche du Seigneur viendra-t-elle chez moi?

10. Il ne voulut pas qu'on amenât l'arche du Seigneur chez lui dans la ville de David; mais il la fit entrer dans la maison d'Obédédom, de Geth.

11. Et l'arche du Seigneur demeura trois mois dans la maison d'Obédédom, de Geth; et le Seigneur bénit Obédédom et toute sa maison.

[1] Comme il avait fait auparavant à Hébron.

[2] Selon la loi, quand il fallait transporter l'arche, les prêtres devaient d'abord l'envelopper de trois voiles : sans cela, aucun lévite ne pouvait sous peine de mort y porter la main. Ensuite elle devait être non pas traînée sur un char, mais portée sur les épaules des lévites de la famille de Caath, de laquelle Oza n'était point.

[3] Par cette punition Dieu fit connaître à tout son peuple, et particulièrement aux lévites, qu'il ne faut s'approcher de ce qui est saint qu'avec un saint effroi.

12. On annonça au roi David que le Seigneur avait béni Obédédom et tout ce qui lui appartenait, à cause de l'arche de Dieu. David s'en alla donc, et amena plein de joie l'arche de Dieu de la maison d'Obédédom dans la ville de David. Il y avait auprès de David sept chœurs, et un veau pour servir de victime.

13. Et lorsque ceux qui portaient l'arche[1] avaient fait six pas, il immolait un bœuf et un bélier.

14. David était revêtu d'un éphod de lin, et il dansait de toute sa force devant l'arche du Seigneur[2].

15. David et toute la maison d'Israël conduisaient ainsi l'arche de l'alliance du Seigneur, avec des cris de joie, et au son des trompettes.

16. Lorsque l'arche du Seigneur fut entrée dans la ville de David, Michol, fille de Saül, regardant par une fenêtre, vit le roi David qui dansait et sautait de joie devant le Seigneur; et elle le méprisa dans son cœur.

17. Les lévites introduisirent l'arche du Seigneur dans la tente que David avait fait dresser, et ils la posèrent au milieu, à la place qui lui était destinée; et David offrit des holocaustes et des victimes pacifiques devant l'arche du Seigneur.

18. Lorsqu'il eut achevé d'offrir les holocaustes et les victimes pacifiques, il bénit le peuple[3] au nom du Seigneur des armées.

19. Et il distribua à la multitude d'Israël, tant hommes que femmes, un pain en forme de gâteau, un morceau de bœuf rôti, et un autre gâteau de farine cuite avec l'huile; et chacun s'en retourna dans sa maison.

20. David se retira ensuite pour bénir aussi sa maison[4]. Et Michol, fille de Saül, étant venue au-devant de David, lui dit : Que le roi d'Israël a eu de gloire aujourd'hui, en se dépouillant devant les servantes de ses sujets, et paraissant nu[5] comme ferait un bouffon.

21. David répondit à Michol : Oui, devant le Seigneur qui m'a choisi plutôt que votre père et que toute sa maison, et qui m'a commandé d'être chef de son peuple en Israël,

22. Je danserai et je paraîtrai plus vil encore que je n'ai été; je serai humble à mes yeux, et par là j'aurai plus de gloire devant les servantes dont vous parlez[6].

23. C'est pour cette raison que Michol, fille de Saül, n'eut point d'enfants jusqu'à sa mort.

CHAPITRE VII

David se propose de bâtir un temple au Seigneur. Nathan lui déclare que cet honneur est réservé à son fils. Promesses en faveur de David. Prière excellente et action de grâces de David.

1. Le roi s'était établi dans sa demeure, et le Seigneur lui avait donné de tous côtés la paix avec tous ses ennemis.

2. Alors il dit au prophète Nathan : Ne voyez-vous pas que j'habite une maison de cèdre, et que l'arche de Dieu ne réside que sous des peaux[7]?

3. Nathan dit au roi : Allez, faites tout ce que vous avez dans le cœur, car le Seigneur est avec vous.

4. Mais la nuit suivante le Seigneur parla à Nathan, en lui disant :

[1] Au lieu de la mettre sur un char, comme la première fois, il la fit porter par les prêtres, comme la loi l'ordonnait.

[2] Témoignant ainsi les pieux transports de sa joie et de sa reconnaissance. La danse, d'ailleurs, faisait partie du culte chez tous les anciens peuples.

[3] Il lui souhaita toutes sortes de bénédictions de la part de Dieu.

[4] C'est-à-dire pour se réjouir et faire festin avec ceux de sa maison.

[5] David avait déposé ses vêtements royaux, et n'avait conservé que l'habit de dessous, la tunique avec l'éphod.

[6] Les saints Pères ont donné de grandes louanges au zèle et à l'humilité que David fit éclater en cette occasion. S. Grégoire admire plus David dans sa danse devant l'arche que dans ses combats; car dans ses combats il ne triomphe que de ses ennemis; mais ici il triomphe de lui-même, c'est-à-dire de cette honte naturelle qui retient même les plus vertueux quand il s'agit d'offrir à Dieu un hommage de foi et de piété.

[7] Les voiles et les tentures dont le tabernacle était couvert.

GÉDÉON CHOISIT SES SOLDATS.

5. Allez trouver David, mon serviteur, et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Me bâtirez-vous une maison où je puisse habiter?

6. Car depuis le jour où j'ai tiré les enfants d'Israël de la terre d'Égypte jusqu'à ce jour, je n'ai point habité de maison, mais j'ai voyagé sous un tabernacle et sous la tente.

7. Dans tous les lieux où j'ai passé avec les enfants d'Israël, quand j'ai donné ordre à quelqu'une des tribus de conduire mon peuple, lui ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous point élevé une maison de cèdre?

8. Maintenant donc vous direz ceci à mon serviteur David : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vous ai tiré des pâturages lorsque vous suiviez les troupeaux, afin que vous fussiez le chef de mon peuple d'Israël.

9. J'ai été avec vous dans tous les lieux où vous avez marché; j'ai exterminé tous vos ennemis devant vous, et j'ai rendu votre nom illustre comme celui des grands qui sont sur la terre.

10. Je mettrai mon peuple d'Israël dans un lieu stable, je l'y affermirai, il y demeurera, et il ne sera plus agité d'aucun trouble; et les enfants d'iniquité n'entreprendront plus de l'affliger, comme auparavant,

11. Depuis le jour où j'ai établi des juges sur mon peuple d'Israël; et je vous donnerai la paix avec tous vos ennemis. De plus, le Seigneur vous promet qu'il vous fera lui-même une maison[1].

12. Et lorsque vos jours seront accomplis, et que vous dormirez avec vos pères, je susciterai après vous votre fils qui naîtra de vous, et j'affermirai son règne.

13. Il bâtira une maison à mon nom, et j'affermirai le trône de son royaume jusque dans l'éternité.

14. Je serai pour lui un père, et il sera pour moi un fils; s'il commet quelque chose d'injuste, je le châtierai de la verge dont on châtie les hommes[2], et je le punirai des plaies dont on punit les enfants des hommes.

15. Mais je ne retirerai point ma miséricorde de lui, comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai rejeté de devant ma face[3].

16. Votre maison sera stable; vous verrez votre royaume subsister éternellement, et votre trône s'affermira pour toujours[4].

17. C'est ainsi que Nathan parla à David, et qu'il lui rapporta tout ce que Dieu lui avait fait voir à son sujet.

18. Alors le roi David étant entré où était l'arche, alla s'asseoir devant le Seigneur[5], et dit : Qui suis-je, Seigneur Dieu, et quelle est ma maison, pour que vous m'ayez élevé à ce degré d'honneur?

19. Et cela même a paru peu de chose à vos yeux, Seigneur Dieu, si vous n'assuriez à votre serviteur la durée de sa maison pour les siècles à venir; car telle est la loi des enfants d'Adam[6], ô Seigneur Dieu.

20. Que pourra donc dire encore David pour vous exprimer sa reconnaissance? car vous savez quel est votre serviteur[7], Seigneur Dieu.

21. Vous avez opéré toutes ces merveilles à cause de votre parole et selon votre cœur, jusqu'à vouloir les manifester à votre serviteur.

22. Ainsi vous avez fait éclater votre grandeur, Seigneur Dieu, par tout ce que nous avons entendu de nos oreilles; car nul n'est semblable à vous, et hors de vous il n'y a point de Dieu.

23. Et quelle est la nation sur la terre, semblable à votre peuple d'Israël, pour laquelle Dieu soit venu, afin de la racheter, d'en faire son peuple et d'en tirer sa gloire par des merveilles et des prodiges terribles accomplis en sa présence, pour l'arracher à l'Égypte, à son peuple et à ses dieux?

24. Vous avez choisi Israël pour être éternellement votre peuple, et vous, Seigneur Dieu, vous êtes devenu son Dieu.

25. Maintenant donc, Seigneur Dieu, accomplissez pour l'éternité la parole que vous avez prononcée sur votre serviteur et sur sa maison, et exécutez ce que vous avez promis,

26. Afin que votre nom soit éternellement glorifié, et que l'on dise : Le Seigneur des armées est le Dieu d'Israël. Et la maison de David, votre serviteur, sera affermie devant le Seigneur.

27. Car, Seigneur des armées, Dieu d'Israël, vous vous êtes révélé à l'oreille de votre serviteur, en lui disant : Je t'édifierai une maison. C'est pour cela que votre serviteur a trouvé son cœur pour vous adresser cette prière :

28. Maintenant donc, Seigneur mon Dieu, vous êtes Dieu, et vos paroles seront véritables; car c'est vous qui avez proposé à votre serviteur ces grandes promesses.

29. Commencez donc, et bénissez la maison de votre serviteur, afin qu'elle subsiste éternellement devant vous, parce que c'est vous, Seigneur Dieu, qui avez parlé, et par votre bénédiction la maison de votre serviteur sera bénie jusque dans l'éternité[1].

[1] Qu'il vous donnera une postérité durable et permanente. Comme il arrive assez souvent dans les prophéties bibliques, certains traits de la prédiction qui suit conviennent particulièrement à Salomon, d'autres plus spécialement à Jésus-Christ, et quelques-uns à l'un et à l'autre en même temps.

[2] Avec une sévérité paternelle mêlée de douceur.

[3] C'est-à-dire, je n'ôterai pas le sceptre de sa famille, comme j'ai fait à Saül.

[4] Ces paroles ne peuvent s'entendre que de Jésus-Christ, dont le règne n'aura point de fin, ainsi que le chante l'Église. (S. Luc, I, 33.)

[5] Alla s'asseoir, pour dire qu'il demeura longtemps en prière.

[6] Qui ne peuvent être grands que dans leurs successeurs, parce que la vie est trop courte.

[7] Vous voyez le fond de mon cœur, et combien je me reconnais indigne de tant de faveurs.

[1] David savait que, par suite de cette promesse, le libérateur, le Messie naîtrait un jour de sa race.

CHAPITRE VIII

Victoires de David sur divers peuples. Thoü, roi d'Émath, lui envoie son fils pour le féliciter. Dénombrement des principaux officiers de David.

1. Après cela David battit les Philistins, les humilia, et affranchit Israël de la servitude du tribut qu'il leur payait.

2. Il défit aussi les Moabites, et ayant fait coucher par terre les captifs, il les partagea[2] au cordeau; il en fit deux parts[3], dont il destina l'une à la mort, l'autre à la vie. Et Moab fut assujetti à David, et lui paya tribut.

3. David défit aussi Adarézer, fils de Rohob, roi de Soba, lorsqu'il s'avançait pour étendre sa domination jusque sur l'Euphrate.

4. David lui prit dix-sept cents cavaliers et vingt mille fantassins, coupa les nerfs à tous les chevaux des chars, et n'en réserva que pour cent chars.

5. Les Syriens de Damas vinrent au secours d'Adarézer, roi de Soba; David en tua vingt-deux mille.

6. Il établit des garnisons dans la Syrie de Damas : la Syrie devint tributaire de David, et le Seigneur garda David dans toutes les guerres qu'il entreprit.

7. Il prit les armes d'or que portaient les serviteurs d'Adarézer, et les déposa à Jérusalem.

8. Il enleva encore une prodigieuse quantité d'airain des villes de Bété et de Bèroth, qui appartenaient à Adarézer.

9. Thoü, roi d'Émath, ayant appris que David avait défait toutes les troupes d'Adarézer,

10. Envoya Joram, son fils, pour le saluer, pour se réjouir avec lui, et pour lui rendre grâces de ce qu'il avait vaincu Adarézer, et avait taillé son armée en pièces. Car Thoü était ennemi d'Adarézer. Joram apporta avec lui des vases d'or, d'argent et d'airain,

[2] Il mesura avec le cordeau le terrain où ils étaient étendus.

[3] Il fit deux parties de l'enceinte mesurée. Ceux qui étaient étendus dans une partie devaient être mis à mort, les autres épargnés. Les parties furent probablement déterminées par le sort. On ignore ce qui provoqua cette sévérité.

11. Que le roi David consacra au Seigneur, avec tout ce qu'il lui avait déjà consacré d'argent et d'or pris sur les nations qu'il s'était assujetties :

12. Sur la Syrie, sur Moab, sur les Ammonites, sur les Philistins, sur Amalec, avec les dépouilles d'Adarézer, fils de Rohob et roi de Soba.

13. David se fit aussi un grand nom dans la vallée des Salines, où il tailla en pièces dix-huit mille hommes, lorsqu'il revenait après avoir pris la Syrie.

14. Il plaça de plus des officiers et des garnisons dans l'Idumée; et toute l'Idumée lui fut soumise. Et le Seigneur garda David dans toutes les guerres qu'il entreprit.

15. David régna donc sur tout Israël; et dans les jugements qu'il rendait, il faisait justice à tout son peuple.

16. Joab, fils de Sarvia, était général de ses armées; et Josaphat, fils d'Ahilud, avait la charge des requêtes [1].

17. Sadoc, fils d'Achitob, et Achimélech, fils d'Abiathar [2], étaient grands prêtres; Saraïas était secrétaire.

18. Banaïas, fils de Joïada, commandait les Céréthiens et les Phéléthiens; et les enfants de David étaient prêtres [3].

CHAPITRE IX

David traite avec bonté Miphiboseth, fils de Jonathas.

1. David dit alors : N'est-il pas resté quelqu'un de la maison de Saül, afin que j'exerce envers lui la miséricorde pour l'amour de Jonathas?

2. Or il y avait un serviteur de la maison de Saül, nommé Siba. Et le roi l'ayant fait venir, lui dit : Êtes-vous Siba? Il lui répondit : Je le suis, moi, votre serviteur.

3. Le roi lui dit : Est-il resté quelqu'un de la maison de Saül que je puisse combler de bienfaits? Siba dit au roi : Il reste encore un fils de Jonathas, infirme des deux jambes.

4. Où est-il, dit David? Et Siba dit au roi : Il est à Lodabar, dans la maison de Machir, fils d'Ammiel.

5. Le roi David envoya donc, et le fit venir de Lodabar, de la maison de Machir, fils d'Ammiel.

6. Miphiboseth, fils de Jonathas, fils de Saül, étant venu devant David, lui fit un profond salut, en se prosternant la face contre terre. David lui dit : Miphiboseth. Il lui répondit : Me voici, moi, votre serviteur.

7. David lui dit : Ne craignez point, parce que je suis résolu de vous faire toute sorte de bien, à cause de Jonathas, votre père. Je vous rendrai toutes les terres de Saül, votre aïeul, et vous mangerez toujours à ma table.

8. Miphiboseth, se prosternant devant lui, lui dit : Qui suis-je, moi, votre serviteur, pour que vous daigniez regarder un chien mort tel que je suis?

9. Le roi appela donc Siba, serviteur de Saül, et lui dit : J'ai donné au fils de votre maître tout ce qui était à Saül, et toute sa maison.

10. Faites valoir ses terres pour lui, vous et vos fils et vos serviteurs, afin que le fils de votre maître ait de quoi subsister [4]; mais il mangera toujours à ma table. Or Siba avait quinze fils et vingt serviteurs.

[1] Ou, selon quelques-uns, la fonction d'historiographe, chargé de rédiger les annales du royaume, différent de celui qu'on appelle plus loin secrétaire.

[2] Ailleurs Achimélech est dit fils d'Achitob (I Rois, XXII, 9), et Abiathar est dit fils d'Achimélech. (I Rois, XXII, 20.) Théodoret, pour accorder cette prétendue contradiction, croit que le père et le fils avaient l'un et l'autre ces deux noms; ce qui n'était pas rare chez les Juifs.

[3] C'est-à-dire qu'ils étaient les grands dignitaires et les seigneurs de la cour, ou bien qu'ils étaient comme des prêtres au service du roi, lequel était lui-même le représentant de Dieu.

[4] Grâce à cette générosité de David, la postérité de Jonathas se perpétua dans un rang honorable; et, cinq siècles après, on la voit paraître avec distinction dans le dénombrement qui eut lieu au retour de la captivité de Babylone.

11. Et il dit au roi : Mon seigneur roi, votre serviteur fera comme vous lui avez commandé. Et Miphiboseth mangera à ma table comme l'un des enfants du roi [1].

12. Or Miphiboseth avait un fils encore enfant, nommé Micha. Toute la famille de Siba servait Miphiboseth.

13. Miphiboseth demeurait à Jérusalem, parce qu'il mangeait toujours à la table du roi, et il était boiteux des deux pieds.

CHAPITRE X

Le roi des Ammonites outrage les ambassadeurs de David.
Défaite des Ammonites et des Syriens.

1. Quelque temps après il arriva que le roi des Ammonites [2] mourut, et Hanon, son fils, régna à sa place.

2. Alors David dit : Je veux témoigner de l'amitié à Hanon, fils de Naas, comme son père m'en a témoigné [3]. Il lui envoya donc des ambassadeurs pour le consoler de la mort de son père. Et lorsque les serviteurs de David furent arrivés sur les terres des enfants d'Ammon,

3. Les principaux du pays dirent à Hanon, leur maître : Croyez-vous que ce soit pour honorer votre père que David ait envoyé vers vous des consolateurs? N'est-ce pas plutôt pour y explorer la cité, pour y observer toutes choses, et pour la détruire?

4. Hanon prit donc les serviteurs de David, leur rasa la moitié de la barbe, et leur coupa la moitié de leurs vêtements depuis les pieds jusqu'à la ceinture, et les renvoya.

5. David ayant reçu la nouvelle qu'ils avaient été outragés si honteusement, envoya à leur rencontre, et leur donna cet ordre : Demeurez à Jéricho, jusqu'à ce que votre barbe soit poussée; et alors vous reviendrez.

6. Or les enfants d'Ammon, voyant qu'ils avaient outragé David, envoyèrent vers les Syriens de Rohob et les Syriens de Soba, et firent lever à leurs dépens vingt mille fantassins. Ils prirent aussi mille hommes du roi de Maacha, et douze mille d'Istob.

7. David, en ayant été averti, envoya contre eux Joab avec toutes ses troupes.

8. Les Ammonites, s'étant mis en campagne, rangèrent leur armée en bataille à l'entrée de la porte de la ville [4]; et les Syriens de Soba et de Rohob, d'Istob et de Maacha, formaient un corps séparé dans la plaine.

9. Joab, voyant les ennemis préparés à le combattre de front et par derrière, prit l'élite des troupes d'Israël, et marcha en bataille contre les Syriens.

10. Il confia le reste de l'armée à Abisaï, son frère, qui marcha contre les enfants d'Ammon.

11. Et Joab dit à Abisaï : Si les Syriens ont de l'avantage sur moi, vous viendrez à mon secours; et si les Ammonites en ont sur vous, je viendrai vous secourir.

12. Soyez homme de cœur, et combattons pour notre peuple et pour la cité de notre Dieu; et le Seigneur fera ce qui est bon à ses yeux.

13. Joab attaqua donc les Syriens avec les troupes qu'il commandait; et les Syriens aussitôt s'enfuirent devant lui.

14. Les enfants d'Ammon, voyant cette déroute, s'enfuirent également devant Abisaï, et rentrèrent dans la ville. Joab, de son côté, après avoir battu les Ammonites, revint à Jérusalem.

15. Les Syriens, voyant qu'ils avaient été défaits par Israël, se rassemblèrent de toutes parts.

16. Et Adarézer envoya vers eux et fit venir les Syriens

[1] Quand il ne mangera pas à votre table, j'aurai soin qu'il soit aussi bien traité dans sa propre maison que l'un des enfants du roi. Siba appelle sa table celle de Miphiboseth, parce qu'il y présidait et avait soin d'en faire la dépense.

[2] Naas.

[3] Dans une circonstance dont l'Écriture ne parle pas.

[4] De Rabba, la capitale.

qui étaient au delà du fleuve[1], et amena leurs troupes; et Sobach, maître de la milice d'Adarézer, était à leur tête.

17. David, en ayant reçu la nouvelle, assembla tout Israël, passa le Jourdain et vint à Hélam. Les Syriens marchèrent contre David, et lui livrèrent bataille.

18. Mais ils prirent la fuite devant Israël, et David tailla en pièces sept cents chariots et quarante mille cavaliers; et il blessa Sobach, général de l'armée, qui mourut sur-le-champ.

19. Tous les rois qui étaient venus au secours d'Adarézer, se voyant vaincus par les Israélites, furent saisis de frayeur, et s'enfuirent devant eux avec cinquante-huit mille hommes. Ils firent la paix ensuite avec les Israélites, et se soumirent à eux. Depuis ce temps-là les Syriens n'osèrent plus secourir les Ammonites.

CHAPITRE XI

Double crime de David.

1. Un an après, au temps où les rois ont coutume de partir pour la guerre, David envoya Joab avec ses officiers, et les troupes d'Israël, ravager le pays des Ammonites, et assiéger Rabba. Mais David demeura à Jérusalem.

2. Pendant que cela se passait, il arriva que David, s'étant levé de son lit après midi[2], se promenait sur la terrasse de son palais; et il aperçut en face de lui une femme qui se baignait sur la terrasse de sa maison[3]; or cette femme était très-belle.

3. Le roi envoya donc, et demanda qui elle était. On lui apprit que c'était Bethsabée, fille d'Éliam, épouse d'Urie, Héthéen[4].

4. David envoya des messagers et la fit venir; et quand elle fut venue vers lui, il dormit avec elle; et aussitôt elle se purifia de son impureté;

5. Puis elle retourna dans sa maison après avoir conçu. Elle le fit annoncer à David, en disant : J'ai conçu[5].

6. David aussitôt envoya vers Joab, et lui dit : Envoyez-moi Urie, Héthéen. Et Joab envoya Urie à David.

7. Quand il fut venu, David lui demanda comment se portaient Joab et les troupes, et ce qui se passait à la guerre.

8. Et il dit à Urie : Allez dans votre maison, et lavez vos pieds. Urie sortit du palais, et le roi lui envoya des mets de sa table.

9. Mais Urie passa la nuit suivante devant la porte du palais du roi, avec les autres officiers; et il ne descendit point à sa maison.

10. Et on l'annonça à David, en lui disant : Urie n'est pas allé dans sa maison. Et David dit à Urie : Ne revenez-vous pas de voyage? Pourquoi n'êtes-vous pas descendu chez vous?

11. Urie répondit à David : L'arche de Dieu, Israël et Juda demeurent sous des tentes, et Joab, mon seigneur, et les serviteurs de mon seigneur couchent sur la face de la terre; et moi, j'entrerais dans ma maison pour boire et manger, et pour dormir avec ma femme! Je le jure par la vie et par le salut du roi, je ne ferai pas cela.

12. David dit à Urie: Restez ici encore aujourd'hui, et demain je vous renverrai. Urie resta donc à Jérusalem ce jour-là et le jour suivant.

[1] De l'Euphrate.

[2] L'usage de se coucher pendant la grande chaleur du jour est commun dans les pays chauds.

[3] La chute de David fait trembler : un seul regard lui donne la mort. (S. AUGUSTIN.) On s'imagine qu'on n'est pas obligé de retenir ses yeux par une circonspection sage et modeste, et qu'on peut voir tout indifféremment; et cependant David se perd pour avoir été trop libre dans ses regards. (Le même.)

[4] Du lieu de Heth dans la tribu de Juda; ou bien descendant des Héthéens, anciens habitants du pays de Chanaan, mais prosélyte.

[5] Afin qu'il détournât le châtiment que la loi ordonnait contre son crime. Il y avait peine de mort pour la femme adultère et pour son complice.

13. Et David le fit venir pour boire et pour manger à sa table, et il l'enivra. Mais Urie sortit le soir, dormit dans un lit avec les serviteurs du roi, et ne descendit point dans sa maison.

14. Alors, le lendemain matin, David écrivit une lettre à Joab, et la lui envoya par Urie même.

15. Il disait dans la lettre : Placez Urie en face des ennemis, à l'endroit où le combat sera le plus rude; et abandonnez-le, afin qu'il soit frappé et qu'il périsse[1].

16. Joab, continuant donc le siége de la ville, plaça Urie dans le lieu où il savait qu'étaient les ennemis les plus vaillants.

17. Les assiégés, ayant fait une sortie, attaquèrent Joab, et tuèrent plusieurs des serviteurs de David, parmi lesquels se trouva Urie, Héthéen.

18. C'est pourquoi Joab envoya vers David, et lui fit savoir ce qui s'était passé dans le combat.

19. Et il donna cet ordre au messager : Lorsque vous aurez achevé de raconter au roi toute la bataille,

20. Si vous voyez qu'il s'irrite, et qu'il dise : Pourquoi vous êtes-vous approchés des murs pour combattre? Ignoriez-vous quelle multitude de traits sont lancés du haut de la muraille?

21. Qui frappa Abimélech, fils de Jérobaal? N'est-ce pas une femme, qui de la muraille jeta sur lui un morceau de meule, et le tua dans Thèbes? Pourquoi vous êtes-vous approchés des murs? Vous lui direz : Urie, Héthéen, votre serviteur, a aussi été tué.

22. Le messager partit donc, et vint raconter à David tout ce que Joab lui avait commandé.

23. Et le messager dit à David : Les assiégés l'ont emporté sur nous, et sont sortis de la ville pour nous attaquer dans la campagne, et nous les avons poursuivis avec impétuosité jusqu'à la porte de la ville.

24. Mais les archers ont lancé leurs traits contre vos serviteurs du haut des murailles. Quelques-uns de vos serviteurs ont été tués; et même Urie, votre serviteur, est demeuré parmi les morts.

25. David répondit au messager : Voici ce que vous direz à Joab : Que ceci ne vous abatte pas; car la guerre a ses chances diverses : tantôt celui-ci, tantôt celui-là périt par l'épée. Relevez le courage de vos soldats, et animez-les contre la ville, afin que vous puissiez la détruire.

26. Or l'épouse d'Urie apprit que son mari était mort, et elle le pleura.

27. Et quand le deuil fut passé, David la fit venir dans sa maison, et il l'épousa[2]. Elle mit au monde un fils. Mais cette action que David avait faite déplut au Seigneur.

CHAPITRE XII

Nathan reprend David de son péché. David le reconnait, et en obtient le pardon. Mort de l'enfant de Bethsabée. Naissance de Salomon. Prise de Rabbath et défaite des Ammonites.

1. Le Seigneur envoya donc Nathan vers David. Et Nathan, étant venu le trouver, lui dit : Deux hommes étaient dans une ville; l'un était riche, l'autre pauvre[3].

2. Le riche avait des brebis et des bœufs en grand nombre;

3. Mais le pauvre n'avait rien qu'une petite brebis, qu'il avait achetée et nourrie, et qui avait été élevée chez lui avec ses enfants, mangeant son pain, buvant dans sa coupe, et dormant sur son sein; et il l'aimait comme sa fille.

[1] C'est ainsi qu'une faute précipite dans une autre. Quand on a eu le malheur de faillir, il importe de revenir à Dieu promptement, car plus on demeure dans l'état du péché, plus il prend d'empire, et moins on trouve en soi-même de force pour résister.

[2] Un tel mariage est contraire aux bonnes mœurs, et subversif du bien de la société : c'est pourquoi il est justement prohibé par l'Église.

[3] Cette parabole a pour but de faire sentir à David l'énormité de son crime. On voit cependant que le prophète use de ménagement et d'égards, et qu'il cherche à toucher le roi, de peur de l'aigrir.

4. Or, un étranger étant venu voir le riche, celui-ci ne voulut point toucher à ses brebis ni à ses bœufs pour faire festin à son hôte; mais il enleva la brebis du pauvre, et la servit à manger à l'étranger qui était venu chez lui.

5. David entra dans une grande colère contre cet homme, et dit à Nathan : Vive le Seigneur! c'est un fils de mort[1], l'homme qui a fait cela.

6. Il rendra quatre brebis pour une[2], parce qu'il a commis cette action, et qu'il n'a point épargné le pauvre.

7. Alors Nathan dit à David : C'est vous-même qui êtes cet homme. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Je vous ai sacré roi sur Israël, et arraché aux mains de Saül.

8. Je vous ai livré la maison et les épouses de votre seigneur, et je vous ai rendu maître de la maison d'Israël et de Juda. Et si cela paraît peu de chose, j'étais prêt à y en ajouter beaucoup d'autres.

9. Pourquoi donc avez-vous méprisé la parole du Seigneur[3] jusqu'à commettre le mal en ma présence? Vous avez fait périr par l'épée Urie, Héthéen; vous lui avez ôté son épouse, et l'avez prise pour vous, et vous l'avez tué par l'épée des enfants d'Ammon.

10. C'est pourquoi l'épée ne sortira jamais de votre maison; parce que vous m'avez méprisé, et que vous avez pris pour votre épouse l'épouse d'Urie, Héthéen.

11. Voici donc ce que dit le Seigneur : Je vais vous susciter des maux qui naîtront de votre propre maison[4]. J'enlèverai vos épouses sous vos yeux; je les donnerai à un autre[5], et il dormira avec elles aux yeux de ce soleil.

12. Car pour vous, vous avez fait cette action en secret; mais pour moi, je la ferai en présence de tout Israël, et en présence du soleil.

13. David dit à Nathan : J'ai péché contre le Seigneur. Et Nathan lui répondit : Le Seigneur a transféré votre péché[6]; vous ne mourrez pas.

14. Néanmoins, parce que vous avez été cause, par votre action, que les ennemis du Seigneur ont blasphémé contre lui[7], le fils qui vous est né mourra.

15. Nathan retourna dans sa maison. En même temps le Seigneur frappa l'enfant que l'épouse d'Urie avait eu de David, et l'on désespéra de lui.

16. David pria le Seigneur pour l'enfant; il jeûna; il se retira à l'écart, et demeura prosterné contre terre.

17. Les anciens de sa maison vinrent le conjurer de se lever de terre; mais il ne le voulut pas, et il ne mangea point avec eux.

18. Or il arriva le septième jour que l'enfant mourut; et les serviteurs de David craignaient de lui annoncer qu'il était mort; car ils disaient : Lorsque l'enfant vivait encore, nous lui parlions, et il n'écoutait pas notre voix; combien plus s'affligera-t-il, si nous lui disons : L'enfant est mort!

19. Quand David s'aperçut que ses serviteurs parlaient tout bas, il comprit que l'enfant était mort. Il leur demanda : Est-ce que l'enfant est mort? Ils lui répondirent : Il est mort.

20. Alors David se leva de terre, prit un bain, se parfuma d'huile, changea de vêtements, entra dans la maison du Seigneur, et adora; il revint ensuite dans sa maison, se fit apporter du pain, et mangea.

[1] C'est un fils de mort, pour dire, il est digne de mort.

[2] C'était ce qu'exigeait la loi. (Exode, XXII, 1.) On peut dire que cela s'est accompli à l'égard de David; car pour la mort du seul Urie, il perdit quatre de ses enfants.

[3] La parole du Seigneur, c'est-à-dire la loi.

[4] Dieu parle de la perte de ses enfants, de l'infidélité de ses sujets, de la révolte de son fils.

[5] A Absalon.

[6] Tout péché est une offense du Dieu très-saint et très-bon. David confesse son péché; c'est pourquoi il reçoit le pardon et la remise de la peine éternelle; mais la main de Dieu, afin de l'éprouver et de lui fournir un moyen de perfection, tient suspendue sur lui une punition temporelle, que le prophète lui fait connaître. (S. AUGUSTIN.)

[7] En se moquant de sa sainteté et de sa loi, qu'ils voyaient ainsi foulée aux pieds par les plus saints d'entre des Juifs.

21. Ses serviteurs lui dirent : D'où vient la conduite que vous avez tenue? Vous jeûniez et vous pleuriez pour l'enfant lorsqu'il était encore en vie; et depuis qu'il est mort, vous vous êtes levé, et vous avez mangé?

22. Il leur répondit : J'ai jeûné et j'ai pleuré pour l'enfant pendant qu'il vivait encore; car je disais : Qui sait si le Seigneur ne me le donnera point, et ne lui sauvera pas la vie?

23. Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je? Puis-je encore le faire revenir? C'est moi plutôt qui irai à lui; mais lui ne reviendra point à moi.

24. Et David consola Bethsabée, son épouse; il fut avec elle, et elle mit au monde un fils, qu'il appela Salomon[1]; et le Seigneur aima cet enfant.

25. Il envoya à David le prophète Nathan, et il donna à l'enfant le nom d'Aimable au Seigneur, parce que le Seigneur l'aimait.

26. Or Joab assiégeait Rabbath, ville des enfants d'Ammon; et il était près de prendre cette ville royale.

27. Il envoya des messagers à David, avec ordre de lui dire : J'ai attaqué jusqu'ici Rabbath; et cette ville, environnée d'eau, va être prise.

28. Faites assembler le reste du peuple, et venez au siége de la ville, et prenez-la; de peur qu'on ne m'attribue l'honneur de la victoire lorsque je l'aurai détruite.

29. David assembla donc tout le peuple, et marcha contre Rabbath; et, après quelques combats, il la prit.

30. Il ôta de la tête du roi des Ammonites son diadème, qui pesait un talent d'or, et qui était enrichi de pierres très-précieuses; et il fut mis sur la tête de David. Il remporta aussi de la ville un grand butin;

31. Et ayant fait sortir les habitants, il les fit scier; il fit passer sur eux des chariots avec des roues de fer; il les tailla en pièces avec des couteaux, et il les jeta dans des fourneaux où l'on cuit la brique[2]. C'est ainsi qu'il traita toutes les villes des Ammonites. David revint ensuite à Jérusalem avec toute son armée.

CHAPITRE XIII

Amnon déshonore Thamar, sa sœur. Absalon fait tuer Amnon dans un festin, et s'enfuit chez le roi de Gessur.

1. Or il arriva après cela qu'Amnon, fils de David, conçut une passion violente pour la sœur d'Absalon, aussi fils de David, qui était très-belle, et qui se nommait Thamar[3].

2. Et la passion qu'il avait pour elle était si excessive, qu'il en devint malade; parce que, comme elle était vierge, il lui paraissait difficile de rien entreprendre de déshonorant contre elle.

3. Mais Amnon avait un ami nommé Jonadab, fils de Semmaa, frère de David, homme fort prudent[4].

4. Il dit donc à Amnon : Fils de roi, pourquoi maigrissez-vous ainsi de jour en jour? Pourquoi ne m'en dites-vous point la cause? Amnon lui répondit : J'aime Thamar, la sœur de mon frère Absalon.

5. Jonadab lui dit : Couchez-vous sur votre lit, et feignez d'être malade; et quand votre père viendra vous visiter, dites-lui : Que Thamar, ma sœur, vienne, je vous prie, pour me donner à manger, et qu'elle m'apprête quelque nourriture, afin que je mange de sa main.

6. Amnon se coucha donc, et commença à contrefaire le

[1] Il l'appela Salomon ou le pacifique, par une prophétique allusion à la future tranquillité de son règne, et, dans un sens plus élevé, au Prince de la paix, au Messie, dont Salomon devait être la figure.

[2] C'est à ce point de cruauté qu'était porté le droit de la guerre dans ces temps-là. David pouvait sans injustice en user, surtout à l'égard de nations que Dieu avait vouées à l'anathème et qui avaient outragé ses envoyés. Il y a des interprètes qui pensent que les auteurs seuls de l'outrage furent soumis à ces châtiments rigoureux.

[3] Absalon et Thamar avaient la même mère.

[4] De cette prudence de la chair que saint Paul (Rom., VIII, 6) dit être opposée à celle de Dieu.

GÉDÉON JETTE L'ÉPOUVANTE DANS L'ARMÉE DE MADIAN.

malade. Et quand le roi fut venu le visiter, Amnon lui dit : Que Thamar, ma sœur, vienne, je vous prie, afin qu'elle fasse devant moi deux petits gâteaux, et que je prenne de la nourriture de sa main.

7. David envoya donc chez Thamar, et lui fit dire : Venez à la maison d'Amnon, votre frère, et préparez-lui quelque nourriture.

8. Et Thamar, y étant venue, trouva Amnon, son frère, qui était couché. Elle prit de la farine, la délaya, et fit cuire de petits gâteaux sous ses yeux.

9. Et prenant ce qu'elle avait préparé, elle le mit dans un vase, et le plaça devant lui. Mais Amnon n'en voulut point manger; et il dit : Qu'on fasse sortir tout le monde. Lorsque tous furent sortis,

10. Amnon dit à Thamar : Apportez ici, dans mon cabinet, ce que vous avez apprêté, afin que j'en mange de votre main. Thamar prit donc les petits gâteaux qu'elle avait faits, et les porta à Amnon, son frère, dans le cabinet.

11. Et quand elle les lui eut présentés, Amnon la saisit, et lui dit : Venez, reposez avec moi, ma sœur.

12. Elle lui répondit : Non, mon frère, non; ne me faites pas violence, cela n'est pas permis dans Israël; ne commettez pas cette folie;

13. Car je ne pourrai supporter mon opprobre, et vous passerez dans Israël pour un insensé. Parlez plutôt au roi, et il ne refusera pas de me donner à vous [1].

14. Mais Amnon ne voulut point se rendre à ses prières, et étant plus fort qu'elle, il lui fit violence.

15. Aussitôt il fut saisi pour elle d'une étrange aversion; de sorte que la haine qu'il lui portait était plus grande que la passion qu'il avait eue pour elle auparavant [2]. Il lui dit donc : Levez-vous, et sortez.

16. Thamar lui répondit : L'outrage que vous me faites en me chassant ainsi est plus grand que celui que vous m'avez fait. Amnon ne voulut point l'écouter;

17. Mais ayant appelé le jeune homme qui le servait, il lui dit : Chassez-la dehors loin de moi, et fermez la porte après elle.

18. Thamar était vêtue d'une robe qui traînait jusqu'à terre, car les filles des rois qui étaient encore vierges portaient de semblables vêtements. Le serviteur d'Amnon la chassa donc dehors, et ferma la porte après elle.

19. Alors Thamar ayant répandu de la cendre sur sa tête, et déchiré sa robe traînante, s'en alla en jetant de grands cris, et se tenant la tête couverte des deux mains.

20. Absalon son frère lui dit : Est-ce que votre frère Amnon vous a fait violence? Mais, ma sœur, n'en dites rien maintenant, car il est votre frère; et ne vous affligez point de ce qui est arrivé. Thamar demeura donc dans la maison d'Absalon son frère, séchant d'ennui et de douleur.

21. Le roi David ayant appris ce qui s'était passé, en fut très-contristé; mais il ne voulut point affliger le cœur d'Amnon, son fils, parce qu'il l'aimait comme étant son premier-né [3].

22. Absalon ne parla de tout cela à Amnon ni en bien ni en mal; mais il conçut contre lui une grande haine, parce qu'il avait fait violence à sa sœur Thamar.

23. Or il arriva, deux ans après, qu'Absalon fit tondre ses brebis [4] à Baalhasor, qui est près d'Éphraïm, et il invita chez lui tous les enfants du roi.

24. Il vint donc trouver le roi et lui dit : Voilà que votre

[1] Comme épouse, quoique cela fût défendu. Thamar suggère ce faux prétexte à Amnon pour se délivrer de ses importunités. (ESTIUS.)

[2] L'homme vicieux passe aisément d'une extrémité à l'autre, parce qu'il est le jouet de la passion qui le domine, et du démon qui l'obsède.

[3] Cette douceur de David ne peut être que condamnée; à moins qu'on ne dise avec quelques interprètes que ce prince différa la correction que méritait son fils à un autre temps, où il prévoyait qu'il serait plus en état d'en profiter.

[4] La tonte des brebis était accompagnée de festins et de réjouissances auxquelles on invitait ses amis.

serviteur fait tondre ses brebis; je supplie le roi de venir avec les princes chez son serviteur.

25. Le roi dit à Absalon : Non, mon fils, ne nous demandez pas de venir tous, de peur de vous être à charge. Et Absalon lui fit encore de grandes instances; mais David refusa d'y aller, et le bénit [1].

26. Alors Absalon lui dit : Si vous ne voulez pas venir, je vous supplie au moins qu'Amnon mon frère vienne avec nous. Le roi lui répondit : Il n'est point nécessaire qu'il y aille.

27. Mais Absalon insista, et il laissa aller avec lui Amnon et tous les enfants du roi. Absalon avait fait préparer un festin de roi.

28. Et il avait donné cet ordre à ses serviteurs : Soyez attentifs quand Amnon sera troublé par le vin, et que je vous dirai : Frappez, et tuez-le. Ne craignez point, car c'est moi qui vous le commande. Soyez résolus, et agissez en hommes de cœur.

29. Les serviteurs d'Absalon firent contre Amnon ce qu'Absalon leur avait commandé; et aussitôt tous les enfants du roi, se levant de table, montèrent chacun sur leur mule, et s'enfuirent.

30. Ils étaient encore en chemin, lorsque ce bruit vint jusqu'à David : Absalon a tué tous les enfants du roi, et il n'en est pas resté un seul.

31. Le roi se leva aussitôt, déchira ses vêtements, se jeta contre terre; et tous ses serviteurs qui étaient près de lui déchirèrent leurs vêtements.

32. Mais Jonadab, fils de Semmaa, frère de David, prenant la parole, dit : Que le roi mon Seigneur ne pense pas que tous les enfants du roi aient été tués. Amnon seul est mort, parce qu'Absalon avait résolu de le perdre, depuis le jour où il fit violence à Thamar sa sœur [2].

33. Maintenant donc, que le roi mon seigneur ne se mette pas dans l'esprit, et ne dise pas : Tous les fils du roi ont été tués; car Amnon seul est mort.

34. Cependant Absalon s'enfuit, et celui qui était en sentinelle, levant les yeux, regarda, et voilà qu'une grande multitude venait par un chemin détourné du côté de la montagne.

35. Jonadab dit au roi : Voici les enfants du roi qui viennent; ce qu'avait dit votre serviteur est arrivé.

36. Il n'eut pas plutôt dit ces mots, qu'on vit paraître les enfants du roi. Et lorsqu'ils furent entrés, ils élevèrent la voix et pleurèrent, et le roi et tous ses serviteurs pleurèrent aussi, plongés dans la douleur.

37. Absalon ayant pris la fuite, se retira chez Tholomaï, fils d'Ammiud, roi de Gessur, et David pleurait son fils tous les jours.

38. Absalon demeura trois ans à Gessur, où il était venu se réfugier.

39. Et le roi David cessa de le poursuivre, parce qu'il s'était enfin consolé de la mort d'Amnon.

CHAPITRE XIV

Joab sollicite adroitement le retour d'Absalon. Absalon revient à Jérusalem. Joab obtient qu'il paraisse en présence de David.

1. Joab, fils de Sarvia, ayant remarqué que le cœur du roi se tournait vers Absalon,

2. Fit venir de Thecua une femme intelligente, et lui dit : Feignez d'être dans l'affliction; prenez un vêtement de deuil, et ne vous parfumez point, de manière à paraître comme une femme qui pleure un mort depuis longtemps.

[1] Il dit les paroles de bénédiction qu'il est d'usage de dire en congédiant quelqu'un.

[2] Le crime de David avait été un adultère et un homicide. Dieu permet que sa famille soit déshonorée et ensanglantée par des désordres du même genre. Il faut que la beauté du monde, violée par la laideur qui est inséparable du péché, soit réparée par l'ordre de la justice qui éclate dans la punition. (S. AUGUSTIN.)

3. Vous vous présenterez devant le roi en cet état, et vous lui tiendrez tels et tels discours. Et Joab lui mit dans la bouche les paroles qu'elle devait dire.

4. Cette femme de Thecua étant donc entrée chez le roi, fit un profond salut en se prosternant devant lui le visage contre terre, et elle dit : Roi, sauvez-moi.

5. Le roi lui dit : Que demandez-vous? Elle répondit : Hélas! je suis une femme veuve; car mon mari est mort.

6. Votre servante avait deux fils qui se sont querellés dans les champs, et il n'y avait personne pour les séparer; et l'un a frappé l'autre et l'a tué.

7. Et voici que tous les parents s'élèvent contre votre servante, en disant : Livrez-nous celui qui a tué son frère, afin que nous le mettions à mort pour venger le sang de son frère qu'il a tué, et que nous fassions périr l'héritier : ainsi ils cherchent à éteindre la seule étincelle qui m'est restée, afin qu'il n'y ait plus personne sur la terre qui puisse faire revivre le nom de mon mari.

8. Le roi dit à cette femme : Retournez chez vous, je donnerai ordre que vous soyez satisfaite.

9. Elle lui répondit : Mon seigneur roi, s'il y a en ceci de l'injustice, qu'elle retombe sur moi et sur la maison de mon père; mais que le roi et son trône soient innocents [1].

10. Le roi reprit : Si quelqu'un vous dit un mot, amenez-le-moi, et soyez assurée qu'il ne vous troublera plus.

11. Elle dit encore : Je vous conjure par le Seigneur votre Dieu d'empêcher que les parents ne s'élèvent l'un après l'autre, pour venger par la mort de mon fils le sang de celui qui a été tué. Le roi lui répondit : Vive le Seigneur! il ne tombera pas à terre un seul cheveu de la tête de votre fils.

12. Cette femme reprit : Que le roi mon seigneur permette à sa servante de lui dire une parole. Parlez, dit le roi.

13. La femme lui dit : Pourquoi refusez-vous la même chose au peuple de Dieu? Et pourquoi le roi veut-il pécher, plutôt que de rappeler son fils qu'il a banni?

14. Nous mourons tous, et nous nous écoulons sur la terre comme des eaux qui ne reviennent plus, et Dieu ne veut pas qu'une âme périsse, mais il diffère l'exécution de son arrêt, de peur que celui qui a été rejeté ne périsse entièrement.

15. C'est pourquoi je suis venue pour dire cette parole au roi mon seigneur devant le peuple, et votre servante a dit : Je parlerai au roi, pour voir si je ne pourrai point obtenir de lui la grâce que je lui demande.

16. Le roi a déjà écouté sa servante, pour la délivrer elle et son fils de la main de tous ceux qui voulaient les chasser de l'héritage du Seigneur.

17. Permettez donc à votre servante de vous demander encore que l'ordre du roi mon seigneur s'exécute comme un sacrifice promis à Dieu. Car le roi mon seigneur est comme un ange de Dieu, qui n'est touché ni des bénédictions ni des malédictions. C'est pourquoi le Seigneur votre Dieu est avec vous.

18. Alors le roi dit à cette femme : Je vous demande une chose, ne me cachez pas la vérité. La femme lui répondit : O roi mon seigneur, parlez.

19. Le roi lui dit : N'est-il pas vrai que tout ce que vous venez de me dire est une adresse de Joab? Elle lui répondit : Ô roi mon seigneur, je le jure par votre vie, il n'y a rien qui s'écarte ni à droite ni à gauche de tout ce que vous dites : c'est, en effet, votre serviteur Joab qui m'a donné cet ordre, et a mis dans la bouche de votre servante toutes ces paroles.

20. C'est lui qui m'a commandé de vous parler ainsi en parabole. Mais vous, ô roi mon seigneur, vous êtes sage comme l'est un ange de Dieu, et vous pénétrez tout ce qui se fait sur la terre.

21. Le roi dit donc à Joab : Je vous accorde la grâce que vous me demandez : allez, et faites revenir mon fils Absalon.

22. Alors Joab, se prosternant le visage contre terre, salua profondément le roi, lui souhaita les bénédictions du ciel, et lui dit : O roi mon seigneur, votre serviteur reconnaît aujourd'hui qu'il a trouvé grâce à vos yeux, puisque vous avez fait ce qu'il vous avait supplié de faire.

23. Joab partit donc, se rendit à Gessur, et amena Absalon à Jérusalem.

24. Le roi dit : Qu'il retourne dans sa maison, et qu'il ne voie pas mon visage. Absalon revint donc dans sa maison, et ne vit pas le visage du roi.

25. Or il n'y avait point d'homme dans tout Israël qui fût si bien fait ni si beau qu'était Absalon; depuis la plante des pieds jusqu'à la tête, il n'y avait pas en lui le moindre défaut.

26. Lorsqu'il se faisait couper la chevelure, ce qu'il faisait une fois tous les ans, parce qu'elle lui chargeait trop la tête, on trouvait que ses cheveux pesaient deux cents sicles selon le poids ordinaire [1].

27. Il avait trois fils, et une fille nommée Thamar, d'une grande beauté.

28. Absalon demeura deux ans à Jérusalem sans voir le roi.

29. C'est pourquoi il manda Joab pour l'envoyer vers le roi. Mais Joab ne voulut pas venir le trouver. L'ayant mandé une seconde fois, et Joab n'ayant pas encore voulu venir,

30. Il dit à ses serviteurs : Vous savez que Joab a un champ qui est près du mien, où il y a une moisson d'orge; allez donc, et mettez-y le feu. Les serviteurs d'Absalon brûlèrent donc la maison. Et les serviteurs de Joab vinrent trouver leur maître, ayant déchiré leurs vêtements, et lui dirent : Les serviteurs d'Absalon ont brûlé une partie de votre champ.

31. Joab se leva et vint trouver Absalon dans sa maison, et lui dit : Pourquoi vos serviteurs ont-ils mis le feu à mes orges?

32. Absalon répondit à Joab : Je vous ai fait prier de venir me voir, afin de vous envoyer vers le roi pour lui dire de ma part : Pourquoi suis-je revenu de Gessur? Il vaudrait mieux pour moi y être encore. Je demande donc à voir le visage du roi; ou, s'il se souvient encore de mon iniquité, qu'il me fasse mourir.

33. Joab étant allé trouver le roi, lui rapporta tout ce qu'Absalon lui avait dit. Après quoi Absalon fut mandé; il se présenta devant le roi, et se prosterna jusqu'à terre devant lui, et le roi l'embrassa.

CHAPITRE XV

Absalon se fait proclamer roi à Hébron. David s'enfuit de Jérusalem.

1. Après cela Absalon se fit faire des chars, entretint des cavaliers, et cinquante hommes qui marchaient devant lui.

2. Et se levant dès le matin, il se tenait à l'entrée du palais; il appelait tous ceux qui avaient des affaires, et qui venaient demander justice au roi. Et il disait à chacun d'eux : D'où êtes-vous? Cet homme lui répondait : Votre serviteur est de telle tribu d'Israël.

3. Et Absalon lui disait : Votre affaire me paraît bonne et juste. Mais il n'y a personne établi par le roi pour vous entendre. Et il ajoutait :

4. Qui m'établira juge sur cette terre, pour que tous ceux qui ont des affaires viennent à moi, et que je les juge selon la justice?

5. Et lorsque quelqu'un s'approchait de lui pour le saluer, il étendait la main, et, l'attirant à lui, il l'embrassait.

6. Il traitait ainsi tous ceux d'Israël qui venaient demander justice au roi, et il s'insinuait par là dans le cœur des peuples.

7. Quarante ans après [2], Absalon dit au roi David : J'irai, s'il vous plaît, à Hébron [3], accomplir les vœux que j'ai faits au Seigneur.

[1] S'il y a quelque injustice à ce que vous laissiez un meurtre impuni, que Dieu me l'impute, et non pas à vous.

[1] Le poids indiqué ici équivaudrait, selon les uns, à environ trente onces, et, selon les autres, à dix onces seulement.

[2] A dater de la première consécration de David.

[3] Cette ville était le lieu de sa naissance, et d'ailleurs passait pour sainte à cause des tombeaux d'Abraham et des patriarches.

8. Car lorsque votre serviteur était à Gessur, en Syrie, il a fait ce vœu : Si le Seigneur me ramène à Jérusalem, je lui offrirai un sacrifice.

9. Le roi David lui dit : Allez en paix. Et aussitôt il partit, et alla à Hébron.

10. En même temps Absalon envoya dans toutes les tribus d'Israël des gens qu'il avait gagnés, avec cet ordre : Aussitôt que vous entendrez sonner de la trompette[1], dites : Absalon règne dans Hébron.

11. Absalon emmena avec lui deux cents hommes de Jérusalem, qui le suivirent dans la simplicité de leur cœur, et sans savoir en aucune sorte quel était son dessein.

12. Absalon fit venir aussi de la ville de Gilo Achitophel, conseiller de David, qui était de la même ville. Et pendant qu'il immolait des victimes, la conspiration devint puissante, et la foule du peuple qui accourait auprès d'Absalon croissait de plus en plus.

13. Un messager vint trouver David, et lui dit : Israël suit Absalon de tout son cœur.

14. David dit à ses serviteurs, qui étaient avec lui à Jérusalem : Levez-vous, fuyons; car nous ne pourrons échapper à la présence d'Absalon. Hâtez-vous de sortir, de peur qu'il ne nous surprenne, que nous ne soyons exposés à sa violence, et qu'il ne fasse passer toute la ville au fil de l'épée[2].

15. Les serviteurs du roi lui dirent : Tout ce que le roi notre seigneur commandera, nous, vos serviteurs, nous l'exécuterons volontiers.

16. Le roi sortit donc à pied avec toute sa maison; et il laissa dix de ses épouses de second rang pour garder son palais.

17. Étant sorti à pied avec tous les Israélites qui l'accompagnaient, il s'arrêta lorsqu'il était déjà loin de sa maison.

18. Tous ses serviteurs marchaient à ses côtés; les légions des Céréthiens et des Phéléthiens, et les six cents hommes de pied de la ville de Geth, qui l'avaient suivi et qui étaient très-vaillants, marchaient devant lui.

19. Le roi dit à Éthaï, Géthéen : Pourquoi venez-vous avec nous? Retournez, et allez vers le nouveau roi; car vous êtes étranger et sorti de votre pays.

20. Vous n'êtes que d'hier à Jérusalem, et vous en sortiriez aujourd'hui à cause de moi! Pour moi, j'irai où je dois aller; mais vous, retournez et remmenez vos frères avec vous, et le Seigneur, qui est plein de bonté et de justice, récompensera lui-même le zèle et la fidélité avec laquelle vous m'avez servi.

21. Éthaï lui répondit : Vive le Seigneur! et vive le roi mon maître! en quelque état que vous puissiez être, ô roi mon seigneur, soit à la mort, soit à la vie, votre serviteur sera avec vous.

22. David lui répondit : Venez donc, et passez. Ainsi Éthaï, Géthéen, passa avec tous les hommes qui le suivaient, et le reste de la multitude.

23. Tous pleuraient à haute voix, et tout le peuple passait. Le roi passa aussi le torrent de Cédron[3], et tout le peuple marchait le long du chemin qui regarde le désert.

24. En même temps Sadoc, grand prêtre, vint accompagné de tous les lévites, qui portaient l'arche de l'alliance de Dieu, et ils la posèrent sur un lieu élevé. Abiathar monta, en attendant que tout le peuple qui sortait de la ville fût passé.

25. Alors le roi dit à Sadoc : Reportez à la ville l'arche de Dieu. Si je trouve grâce aux yeux du Seigneur, il me ramènera, et il me fera revoir son arche et son tabernacle.

[1] Il y avait sur les montagnes des sentinelles entre lesquelles la communication des nouvelles se faisait rapidement, au moyen d'un son de trompette convenu.

[2] Pris au dépourvu, David craint que son fils he se porte aux dernières extrémités, s'il le trouve dans sa capitale. Il quitte Jérusalem et se retire dans une position plus sûre pour y cassembler des troupes.

[3] Ce torrent coule à l'orient de Jérusalem, entre cette ville et la montagne des Oliviers. Il n'a de l'eau que pendant l'hiver et la saison des pluies.

26. Mais s'il me dit : Vous ne m'êtes point agréable, je suis tout prêt : qu'il fasse de moi ce qui lui plaira[1].

27. Et il dit au grand prêtre Sadoc : O voyant[2]! retournez à la ville en paix; et que vos deux fils, Achimaas, votre fils, et Jonathas, fils d'Abiathar, soient avec vous.

28. Pour moi, je me cacherai dans les plaines du désert jusqu'à ce qu'il me vienne de vous des nouvelles sur l'état des choses.

29. Sadoc et Abiathar reportèrent donc à Jérusalem l'arche de Dieu, et y demeurèrent.

30. Cependant David montait la colline des Oliviers[3], et pleurait en montant. Il marchait les pieds nus et la tête couverte; et tout le peuple qui était avec lui montait la tête couverte et en pleurant.

31. Or David apprit qu'Achitophel lui-même était dans la conjuration d'Absalon, et il dit : Seigneur, renversez, je vous prie, les conseils d'Achitophel.

32. Et lorsque David arrivait sur le haut de la montagne où il devait adorer le Seigneur, Chusaï, d'Arach, vint à sa rencontre, ayant les vêtements déchirés, et la tête couverte de terre.

33. David lui dit : Si vous venez avec moi, vous me serez à charge;

34. Mais si vous retournez à la ville, et si vous dites à Absalon : O roi, je viens vous offrir mon service, je vous servirai comme j'ai servi votre père; vous dissiperez le conseil d'Achitophel.

35. Vous avez avec vous les grands prêtres Sadoc et Abiathar, vous leur direz tout ce que vous aurez appris dans la maison du roi.

36. Avec eux sont leurs deux fils, Achimaas, fils de Sadoc, et Jonathas, fils d'Abiathar. Vous m'enverrez dire par eux tout ce que vous aurez appris[4].

37. Chusaï, ami de David, retourna donc à Jérusalem; et Absalon y entrait en même temps.

CHAPITRE XVI

Siba, serviteur de Miphiboseth, calomnie son maître. Insolence de Séméi, et patience admirable de David. Conseil d'Achitophel. Crime monstrueux d'Absalon.

1. Lorsque David eut dépassé un peu le sommet de la montagne, Siba, serviteur de Miphiboseth, vint à sa rencontre avec deux ânes chargés de deux cents pains, de cent paquets de raisins secs, de cent cabas de figues, et d'une outre de vin.

2. Le roi lui dit : Que signifie cela? Siba lui répondit : Les ânes sont pour être montés par les officiers de la maison du roi, les pains et les figues pour nourrir vos serviteurs, et le vin, afin que, si quelqu'un tombe de défaillance dans le désert, il en boive.

3. Le roi lui dit : Où est le fils de votre maître? Siba répondit au roi : Il est resté à Jérusalem, en disant : Aujourd'hui la maison d'Israël me rendra le royaume de mon père.

4. Le roi dit à Siba : Je vous donne tout ce qui était à Miphiboseth[5]. Siba lui répondit : Ce que je souhaite, ô roi mon seigneur, c'est de trouver grâce devant vous.

[1] Quelle résignation, quelle humilité brille dans toute la conduite de David! Il ne veut pas que personne soit enveloppé dans son malheur, mais il l'accepte pour lui seul, comme la peine due à ses péchés.

[2] *Voyant*, c'est-à-dire, vous qui êtes doué de la vision prophétique lorsque vous consultez le Seigneur.

[3] Figurant ainsi d'avance le Christ, son descendant, qui devait suivre le même chemin au commencement de sa Passion.

[4] David, en roi habile et prudent, prend ses mesures pour ètre averti des démarches du parti rebelle et en diviser les conseils.

[5] David eut tort, sans doute, de s'en rapporter si facilement à un serviteur, mais il est suffisamment justifié par la défection presque universelle qu'il voyait autour de lui.

5. Le roi David vint donc jusqu'à Bahurim, et voici qu'il en sortit un homme de la maison de Saül, nommé Séméi, fils de Géra, qui, s'avançant dans son chemin, maudissait David,

6. Et il jetait des pierres contre lui et contre tous les serviteurs du roi, pendant que tout le peuple et tous les hommes de guerre marchaient à droite et à gauche à ses côtés.

7. Et Séméi maudissait le roi en ces termes : Sors, sors, homme de sang, homme de Bélial.

8. Le Seigneur a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül, parce que tu as usurpé le royaume pour te mettre à sa place. Et maintenant le Seigneur fait passer le royaume entre les mains d'Absalon, ton fils; et te voici accablé des maux que tu as faits, parce que tu es un homme de sang.

9. Abisaï, fils de Sarvia, dit au roi : Faut-il que ce chien mort maudisse le roi mon seigneur? J'irai, et je lui couperai la tête.

10. Le roi dit à Abisaï : Qu'y a-t-il entre vous et moi, enfants de Sarvia? Laissez-le faire; car le Seigneur lui a ordonné de maudire David[1], et qui osera lui demander pourquoi il l'a fait?

11. Le roi dit encore à Abisaï et à tous ses serviteurs : Vous voyez que mon fils, qui est né de moi, cherche à m'ôter la vie; à plus forte raison un fils de Jemini me traitera-t-il de la sorte? Laissez-le me maudire, selon l'ordre du Seigneur;

12. Et peut-être que le Seigneur regardera mon affliction, et qu'il me fera quelque bien pour ces malédictions que je reçois aujourd'hui[2].

13. David continuait donc son chemin, accompagné des siens, et Séméi le suivait, marchant du même côté sur le penchant de la montagne, le maudissant, lançant des pierres contre lui, et faisant voler la poussière en l'air[3].

14. Le roi arriva enfin à Bahurim, et avec lui tout le peuple, accablé de fatigue, et ils prirent là un peu de repos.

15. Cependant Absalon entra à Jérusalem, suivi de tous ceux de son parti, et accompagné d'Achitophel.

16. Chusaï, d'Arach, ami de David, vint le trouver, et lui dit : Je vous salue, ô roi! je vous salue, ô roi!

17. Absalon lui répondit : Est-ce donc là votre reconnaissance envers votre ami? Pourquoi n'êtes-vous pas allé avec votre ami?

18. Dieu m'en garde, dit Chusaï; car je serai à celui qui a été élu par le Seigneur, par tout ce peuple, et par tout Israël, et je demeurerai avec lui.

19. Et de plus, qui est celui que je viens servir? N'est-ce pas le fils du roi? Comme j'ai obéi à votre père, ainsi je vous obéirai[4].

20. Absalon dit alors à Achitophel : Délibérez ensemble sur ce que nous devons faire.

21. Achitophel dit à Absalon : Entrez chez les épouses de second rang que votre père a laissées pour garder son palais, afin que lorsque tout Israël saura que vous avez déshonoré votre père, ils s'attachent plus fortement à votre parti.

22. Ils dressèrent donc une tente pour Absalon sur la terrasse du palais, et il entra chez les épouses de son père en présence de tout Israël.

23. Or les conseils que donnait Achitophel en ces jours-là étaient regardés comme des oracles de Dieu même[1]; tous les conseils d'Achitophel étaient ainsi considérés, soit lorsqu'il était avec David, soit lorsqu'il était avec Absalon.

[1] Il est un instrument dont Dieu se sert pour m'humilier. David était dans cette occasion la figure de Jésus-Christ humilié et accablé d'outrages pendant sa Passion.

[2] David offre à Dieu sa patience, et lui sacrifie son ressentiment, persuadé, comme il le dit dans un de ses psaumes, que Dieu ne rejette pas un cœur contrit et humilié. (Ps. L, 19.)

[3] C'était parmi les Juifs une marque d'une grande colère, et d'une haine violente contre quelqu'un. (Act. des Ap., XXII, 23.)

[4] La conduite de Chusaï est double et ne saurait être excusée. David se sert de lui sans l'obliger à user de trahison.

CHAPITRE XVII

Achitophel conseille de poursuivre David. Chusaï détruit ce conseil, et fait avertir David. David passe le Jourdain. Achitophel se pend de désespoir.

1. Achitophel dit donc à Absalon : Je prendrai avec moi douze mille hommes d'élite, et j'irai poursuivre David cette nuit même;

2. Et, fondant sur lui alors qu'il est fatigué et hors de défense, je le battrai sans peine. Tout le peuple qui est avec lui fuira, et le roi se trouvant seul, je me déferai de lui.

3. Je ramènerai tout ce peuple comme si ce n'était qu'un seul homme; car vous ne cherchez qu'une seule personne, et après cela tout sera en paix.

4. Cet avis plut à Absalon et à tous les anciens d'Israël.

5. Néanmoins Absalon dit : Faites venir Chusaï, d'Arach, afin que nous connaissions aussi son avis.

6. Chusaï étant venu devant Absalon, Absalon lui dit : Voici le conseil qu'Achitophel vient de nous donner : devons-nous le suivre? Que nous conseillez-vous?

7. Chusaï répondit à Absalon : Le conseil qu'a donné cette fois Achitophel ne me paraît pas bon.

8. Vous n'ignorez pas, ajouta-t-il, que votre père et les hommes qui sont avec lui sont très-vaillants, et qu'ils ont le cœur outré comme une ourse qui est en fureur dans un bois parce qu'on lui a ravi ses petits; de plus, votre père, qui sait parfaitement la guerre, ne s'arrêtera point avec ses gens[2].

9. Il est peut-être maintenant caché dans une caverne, ou dans quelque autre lieu qu'il aura choisi. Si quelqu'un des vôtres est tué dès le commencement, chacun l'apprendra, et dira : Un désastre est arrivé au parti qui suivait Absalon.

10. Et les plus hardis de ceux qui vous suivent, et qui ont des cœurs de lion, seront saisis d'effroi; car tout le peuple d'Israël sait que votre père et tous ceux qui l'accompagnent sont très-vaillants.

11. Voici le conseil qui me semble le meilleur. Convoquez tous les Israélites, depuis Dan jusqu'à Bersabée[3], innombrables comme le sable de la mer, et vous serez au milieu d'eux.

12. Et, en quelque lieu qu'il se trouve, nous nous précipiterons sur lui, et nous l'accablerons, ainsi que la rosée tombe sur la terre; et nous ne laisserons pas un seul de tous les hommes qui sont avec lui.

13. S'il se retire dans quelque ville, tout Israël environnera les murailles avec des cordes, et nous l'entraînerons dans un torrent, sans qu'il en reste seulement la moindre pierre[4].

14. Alors Absalon et tous les principaux d'Israël dirent : Le conseil de Chusaï, d'Arach, est meilleur que le conseil d'Achitophel. Mais ce fut par la volonté du Seigneur que le conseil d'Achitophel, qui était le plus utile, fut ainsi détruit; afin que le Seigneur fît tomber sur Absalon le malheur dont il était digne.

15. Alors Chusaï dit aux grands prêtres Sadoc et Abiathar : Voici le conseil qu'Achitophel a donné à Absalon et aux anciens d'Israël; et voici celui que j'ai donné.

[1] Cette louange qu'on accorde aux conseils d'Achitophel n'a point rapport à celui qu'il donne ici, qui était un conseil abominable; mais cela est dit de sa réputation générale de finesse et d'habileté. Ces mots *comme des oracles de Dieu* sont fréquents chez les Hébreux, pour marquer quelque chose de plus élevé que l'ordinaire.

[2] *Ajoutez :* dans un lieu où nous puissions le surprendre.

[3] C'étaient les deux extrémités du royaume d'Israël; Dan au nord, et Bersabée au midi.

[4] Exagération orientale. Chusaï enfle la puissance d'Absalon afin de faire triompher ses avis.

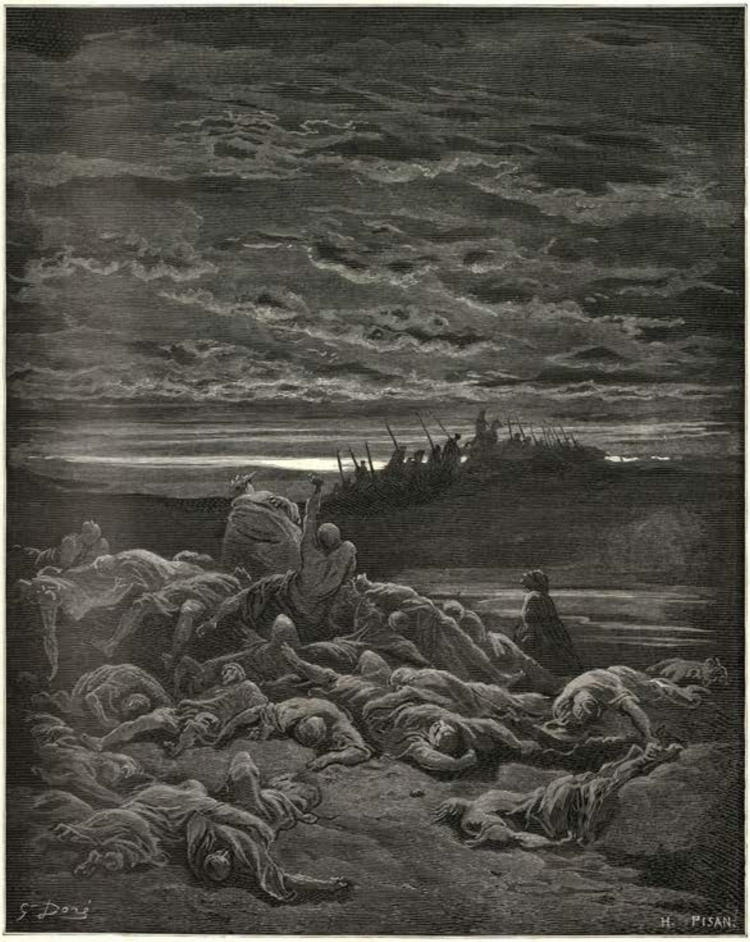

MORT DES FILS DE JÉROBAAL.

16. Maintenant donc, envoyez vite à David pour lui en porter la nouvelle; et faites-lui dire : Ne restez pas cette nuit dans les plaines du désert; mais passez au plus tôt le Jourdain, de peur que le roi ne périsse, lui et tous ses gens.

17. Jonathas et Achimaas étaient près de la fontaine de Rogel, n'osant se montrer, ni entrer dans la ville, et une servante alla les avertir de tout cela. Et ils partirent pour en porter la nouvelle au roi David.

18. Mais un serviteur les vit, et en prévint Absalon; alors, hâtant le pas, ils entrèrent dans la maison d'un homme de Bahurim qui avait un puits à l'entrée[1], et ils y descendirent.

19. Et la femme de cet homme prit une couverture et l'étendit sur l'ouverture du puits, comme si elle eût fait sécher des grains pilés; ainsi la chose demeura cachée.

20. Les gens d'Absalon, étant venus dans cette maison, dirent à la femme : Où sont Achimaas et Jonathas? Elle leur répondit : Ils ont passé bien vite après avoir pris un peu d'eau. Ainsi, ceux qui les cherchaient ne les ayant point trouvés, revinrent à Jérusalem.

21. Quand ils s'en furent allés, Achimaas et Jonathas sortirent du puits, et, continuant leur chemin, ils vinrent dire à David : Levez-vous, et passez le fleuve au plus tôt, parce qu'Achitophel a donné ce conseil contre vous.

22. David marcha donc aussitôt et tout le peuple qui était avec lui, et ils passèrent le Jourdain avant la pointe du jour, sans qu'il en restât un seul en deçà du fleuve.

23. Achitophel, voyant que son conseil n'avait pas été suivi[2], fit seller son âne, se leva, et s'en alla à la maison qu'il avait dans sa ville de Gilo; et, ayant mis ordre à ses affaires[3], il se pendit, et fut enseveli dans le sépulcre de son père.

24. David vint ensuite au camp, et Absalon passa le Jourdain, lui et tous les hommes d'Israël avec lui.

25. Absalon fit général de son armée, au lieu de Joab[4], Amasa, fils d'un homme de Jezraël, nommé Jétra, qui avait épousé Abigaïl, fille de Naas, et sœur de Sarvia, mère de Joab.

26. Israël campa avec Absalon dans le pays de Galaad.

27. David étant venu au camp, Sobi, fils de Naas, de Rabbath, ville des Ammonites, Machir, fils d'Ammihel, de Lodabar, et Berzellaï, de Rogelim, en Galaad,

28. Lui offrirent des lits, des tapis, des vases de terre, du froment, de l'orge, de la farine, de l'orge séchée au feu, des fèves, des lentilles, des pois frits,

29. Du miel, du beurre, des brebis et des veaux gras. Et ils les apportèrent à David et à ceux qui le suivaient; car ils pensèrent que le peuple, se trouvant dans un désert, était abattu de faim, de soif et de fatigue.

CHAPITRE XVIII

Victoire de l'armée de David sur Absalon. Absalon en fuyant reste suspendu à un arbre. Joab le perce de traits. David pleure sa mort.

1. David, ayant fait la revue de son peuple, établit des tribuns et des centeniers.

2. Il donna le tiers de ses troupes à commander à Joab, le tiers à Abisaï, fils de Sarvia et frère de Joab, et le tiers à Éthaï, de Geth. Et le roi dit ensuite à ses gens : J'irai aussi avec vous.

3. Mais le peuple répondit : Vous ne viendrez point; car quand même les ennemis nous mettraient en fuite, ils ne croiraient pas avoir triomphé; et quand la moitié d'entre nous succomberait, ils en feraient peu de cas; parce que vous seul êtes compté pour dix mille. Il vaut donc mieux que vous restiez dans la ville, pour être en état de nous secourir.

4. Le roi leur dit : Je ferai ce qui vous semblera bon. Il se tint donc à la porte, pendant que toute l'armée sortait par troupes de cent hommes et de mille hommes.

5. Et il donna cet ordre à Joab, à Abisaï et à Éthaï : Conservez-moi mon fils Absalon. Et tout le peuple entendit le roi qui recommandait Absalon à tous les chefs.

6. L'armée marcha donc en bataille contre Israël, et le combat fut livré dans la forêt d'Éphraïm.

7. Et là le peuple d'Israël fut taillé en pièces par l'armée de David. La défaite fut grande ce jour-là; il y périt vingt mille hommes.

8. Les gens d'Absalon, fuyant après le combat, furent dispersés de tous côtés; et il y en eut beaucoup plus qui périrent alors dans la forêt, qu'il n'y en eut qui moururent par l'épée.

9. Or il arriva qu'Absalon, monté sur son mulet, fut rencontré par les gens de David; et comme il passait sous un grand chêne très-touffu, sa tête s'embarrassa dans les branches[1], le mulet sur lequel il était asssis passa outre, et il resta suspendu entre le ciel et la terre.

10. Quelqu'un le vit, et vint dire à Joab : J'ai vu Absalon suspendu à un chêne.

11. Joab dit à celui qui lui avait apporté cette nouvelle : Si tu l'as vu, pourquoi ne l'as-tu pas percé jusqu'en terre? Et je t'aurais donné dix sicles d'argent et un baudrier.

12. Il répondit à Joab : Quand vous mettriez entre mes mains mille pièces d'argent, je n'étendrais jamais la main sur le fils du roi; car nous avons tous entendu l'ordre que le roi vous a donné, à vous, à Abisaï et à Éthaï, quand il vous a dit : Conservez-moi mon fils Absalon.

13. Et si j'avais fait, au risque de ma vie, une action si téméraire, elle n'aurait pu être cachée au roi, et vous seriez-vous opposé à lui?

14. Joab lui dit : Il n'en sera point comme tu veux; mais je l'attaquerai moi-même en ta présence. Il prit donc dans sa main trois javelots, et les enfonça dans le cœur d'Absalon. Et comme il palpitait encore, toujours suspendu au chêne,

15. Dix jeunes écuyers de Joab accoururent, le percèrent de coups, et l'achevèrent.

16. Aussitôt Joab fit sonner de la trompette, retint ses troupes, et, voulant épargner le peuple, les empêcha de poursuivre les Israélites qui fuyaient.

17. On emporta Absalon et on le jeta dans une grande fosse qui était dans le bois, sur laquelle on éleva un grand monceau de pierres[2]. Tous les Israélites s'enfuirent, et chacun retourna dans sa maison.

18. Or Absalon, lorsqu'il vivait encore, s'était fait dresser une colonne dans la Vallée du Roi, car il disait : Je n'ai point de fils, et ce sera là un monument qui fera vivre mon nom. Il donna donc son nom à cette colonne, et on l'appelle encore aujourd'hui la main d'Absalon[3].

19. Alors Achimaas, fils de Sadoc, dit à Joab : Je courrai, et j'annoncerai au roi que Dieu lui a fait justice, et l'a vengé de ses ennemis.

20. Joab lui dit : Vous porterez les nouvelles une autre fois, mais non aujourd'hui; je ne veux pas que ce soit vous en ce moment, parce que le fils du roi est mort.

21. Et Joab dit à Chusi : Allez, et annoncez au roi ce que vous avez vu. Chusi fit à Joab un profond salut, et se mit à courir.

[1] C'était une citerne, alors sans eau. C'est dans une semblable citerne sans eau qu'on descendit Joseph. (Gen., XXXVII, 24.)

[2] Il prévoyait bien que par suite Absalon allait se perdre, et il craignait de tomber au pouvoir de David, qui ne l'eût point épargné après sa trahison.

[3] Il pense à tout, excepté à Dieu et à son salut. Traître à son roi, il meurt en désespéré, ainsi que mourra le traître à son Seigneur et à son Dieu, Judas, dont Achitophel était la figure.

[4] Pour l'opposer à Joab, qui commandait l'armée de David.

[1] Sa tête se trouva prise entre deux branches, autour desquelles en outre s'entortilla sa chevelure, de sorte qu'il ne put pas se dégager. (S. CHRYSOSTOME.)

[2] Au lieu de monument et en signe d'opprobre.

[3] Ce monument existait encore du temps de Josèphe. C'était un édicule de marbre érigé à deux stades de Jérusalem. (*Antiquit.*, l. III, c. IX.)

22. Achimaas, fils de Sadoc, dit de nouveau à Joab : Qui empêche que je ne coure aussi après Chusi? Joab lui dit : Pourquoi voulez-vous courir, mon fils? Vous ne serez pas le porteur d'une bonne nouvelle.

23. Mais enfin si je courais, ajouta Achimaas. Courez donc, répondit Joab. Ainsi Achimaas, courant par un chemin plus court, devança Chusi.

24. Cependant David était assis entre les deux portes de la ville; et la sentinelle, qui était sur la muraille au haut de la porte, levant les yeux, vit un homme qui était seul et qui courait;

25. Et, jetant un grand cri, il avertit le roi. Le roi dit : S'il est seul, il porte une bonne nouvelle. Or, comme celui-ci, se hâtant, approchait de plus près,

26. La sentinelle en vit un second qui courait aussi; et, criant à haute voix d'en haut, il dit : Je vois courir encore un autre homme, qui est seul. Le roi lui dit : Il porte aussi une bonne nouvelle.

27. La sentinelle ajouta : A voir courir le premier, il me semble que c'est Achimaas, fils de Sadoc. Le roi lui dit : C'est un homme de bien, et il nous apporte de bonnes nouvelles [1].

28. Achimaas, criant de loin, dit au roi : Salut, ô roi! Dieu vous conserve; et, s'abaissant jusqu'à terre devant lui, il ajouta : Béni soit le Seigneur votre Dieu, qui a livré entre vos mains ceux qui s'étaient élevés contre le roi mon seigneur.

29. Le roi lui dit : Mon fils Absalon est-il en vie? Achimaas lui répondit : Lorsque Joab, votre serviteur, m'a envoyé vers vous, ô roi! j'ai vu s'élever un grand tumulte. Je ne sais pas autre chose.

30. Passez, lui dit le roi, et tenez-vous là. Lorsqu'il fut passé et qu'il se tenait à sa place,

31. Chusi parut, et il dit en arrivant : O roi mon seigneur! je vous apporte une bonne nouvelle, car le Seigneur a jugé aujourd'hui en votre faveur, et vous a délivré de la main de tous ceux qui s'étaient soulevés contre vous.

32. Le roi dit à Chusi : Mon fils Absalon est-il en vie? Chusi lui répondit : Que les ennemis du roi mon seigneur, et tous ceux qui se soulèvent contre lui pour le perdre, soient traités comme il a été.

33. Le roi, saisi de douleur, monta à la chambre qui était au-dessus de la porte, et se mit à pleurer [2]. Et il s'écriait en marchant : Mon fils Absalon! Absalon, mon fils! qui me donnera que je meure pour vous [3]? Mon fils Absalon! Absalon, mon fils!

CHAPITRE XIX

David continue de pleurer Absalon. Joab l'oblige de se montrer à son peuple. La tribu de Juda le ramène à Jérusalem. Il pardonne à Séméi. Il reçoit Miphiboseth. Berzellaï laisse son fils à David. Dispute entre la tribu de Juda et les autres tribus d'Israël.

1. Or on avertit Joab que le roi était dans les larmes, et qu'il pleurait son fils;

2. Et la victoire, ce jour-là, fut changée en deuil dans toute l'armée, car le peuple entendit qu'on disait : Le roi pleure sur son fils.

3. Les troupes entrèrent à la dérobée dans la ville, comme une armée défaite qui s'enfuit du combat.

4. Le roi, cependant, ayant la tête couverte, criait à haute voix : Mon fils Absalon! Absalon, mon fils! mon fils!

5. Joab, étant entré au lieu où était le roi, lui dit : Vous avez aujourd'hui couvert de confusion tous les serviteurs qui vous ont sauvé la vie, ainsi qu'à vos fils, et à vos filles, et à vos épouses.

6. Vous aimez ceux qui vous haïssent, et vous haïssez ceux qui vous aiment. Vous avez montré aujourd'hui que vous songez peu à vos officiers et à vos serviteurs. Je vois maintenant avec certitude que si Absalon vivait, et que nous eussions tous été tués, cela vous serait agréable.

7. Maintenant donc, levez-vous, montrez-vous à vos serviteurs, et témoignez-leur par vos paroles la satisfaction que vous avez d'eux; car je vous jure par le Seigneur que si vous ne sortez, vous n'aurez pas cette nuit un seul homme avec vous; et vous auriez à redouter de plus grands maux que ceux qui sont venus sur vous depuis votre adolescence jusqu'à ce jour.

8. Le roi se leva donc et s'assit à la porte de la ville; et l'on annonça à tout le peuple que le roi était assis à la porte, et toute la multitude vint se présenter devant lui. Cependant, comme, après la fuite d'Israël, chacun s'était retiré dans sa maison,

9. Le peuple, dans toutes les tribus d'Israël, disait à l'envi : Le roi nous a délivrés de nos ennemis; il nous a sauvés de la main des Philistins; et il a été contraint de fuir de son pays, à cause d'Absalon.

10. Absalon, que nous avions sacré roi, est mort dans le combat : qu'attendez-vous donc, et pourquoi ne ramenez-vous point le roi?

11. Le roi David, ayant été averti de la bonne volonté que tout Israël avait pour lui, envoya dire aux grands prêtres Sadoc et Abiathar : Parlez aux anciens de Juda, et dites-leur : Pourquoi êtes-vous les derniers à ramener le roi dans sa maison?

12. Vous êtes mes frères, vous êtes mes os et ma chair [1]; pourquoi êtes-vous les derniers à ramener le roi?

13. Dites aussi à Amasa [2] : N'êtes-vous pas mes os et ma chair? Que Dieu me fasse ceci, et qu'il y ajoute cela, si je ne vous fais pas pour toujours chef de l'armée à la place de Joab [3].

14. Il gagna ainsi le cœur de ceux de Juda, comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme, et ils envoyèrent dire au roi : Venez, vous et tous vos serviteurs.

15. Le roi retourna donc, et s'avança jusqu'au Jourdain; et tout Juda vint jusqu'à Galgala à la rencontre du roi, pour le conduire au delà du fleuve.

16. Or Séméi de Bahurim, fils de Géra, de la tribu de Benjamin, vint en toute hâte, et descendit, avec ceux de Juda, à la rencontre du roi David,

17. Suivi de mille hommes de Benjamin. Siba, serviteur de la maison de Saül, y vint aussi avec ses quinze fils et vingt serviteurs. Ils se hâtèrent de passer le Jourdain pour aller trouver le roi.

18. Ils le passèrent à gué, afin de conduire toute la maison du roi, et pour faire ce qu'il leur commanderait. Lorsque le roi eut passé le Jourdain, Séméi, fils de Géra, se prosternant à ses pieds,

19. Lui dit : Ne me traitez point selon mon iniquité, mon seigneur; oubliez les injures que vous avez reçues de votre serviteur le jour où vous sortîtes de Jérusalem; et que votre cœur, seigneur mon roi, n'en conserve pas de ressentiment :

20. Car je reconnais le crime que j'ai commis; c'est pourquoi je suis venu le premier de toute la maison de Joseph au-devant du roi mon seigneur.

21. Abisaï, fils de Sarvia, dit alors : Ces paroles suffiront-elles donc pour sauver la vie à Séméi, lui qui a maudit le christ du Seigneur?

[1] On ne chargeait jamais les hommes de considération d'une mauvaise nouvelle; car la coutume était de punir de tels messagers.

[2] David est plus affligé de la mort de son fils que de sa révolte. Tant qu'il vivait, il espérait que Dieu lui toucherait le cœur; voilà pourquoi il avait ordonné qu'on l'épargnât; mais quand il le voit mort dans son péché, sans espérance de salut, il se livre à toute sa douleur. (S. AUGUSTIN.)

[3] Il aurait sans aucun doute souffert la mort temporelle avec joie, pour le délivrer de la mort éternelle. (S. AUGUSTIN.)

[1] Vous êtes mes plus proches, étant issus comme moi de Juda, fils de Jacob.

[2] Il était fils d'Abigaïl, sœur de David. (I Paralip., II, 16 et 17.)

[3] Il semble, en effet, dans la suite (ch. XX, v. 9), que David ait ôté le commandement à Joab; et ce fut sans doute par jalousie que Joab tua Amasa.

22. Mais David répondit à Abisaï : Qu'y a-t-il entre vous et moi, enfants de Sarvia? Pourquoi me devenez-vous aujourd'hui des tentateurs? Est-ce aujourd'hui qu'un homme sera mis à mort en Israël? Et puis-je ignorer que je deviens aujourd'hui roi de tout Israël?

23. Alors il dit à Séméi : Vous ne mourrez point; et il le lui jura.

24. Miphiboseth, fils de Saül, descendit aussi au-devant du roi les pieds non lavés et la barbe non rasée; et il n'avait point lavé ses vêtements [1] depuis le jour où David était sorti de Jérusalem, jusqu'à celui de son heureux retour.

25. Et quand il fut venu à la rencontre du roi à Jérusalem, le roi lui dit : Pourquoi n'êtes-vous point venu avec moi, Miphiboseth ?

26. Miphiboseth répondit : O roi mon seignur, mon serviteur a refusé de m'obéir; car étant boiteux comme je suis, je lui avais dit de me préparer un âne pour vous suivre.

27. Et au lieu de le faire, il est venu m'accuser devant mon seigneur. Mais pour vous, ô roi mon seigneur, vous êtes comme un ange de Dieu, punissez-moi comme il vous plaira.

28. Car la famille de mon père n'avait mérité que la mort de la part du roi mon seigneur; mais vous m'avez placé, moi, qui suis votre serviteur, entre ceux qui mangent à votre table. De quoi donc pourrais-je me plaindre avec justice, et quel sujet aurais-je de vous importuner encore?

29. Le roi lui dit : C'est assez, n'en dites pas davantage, ce que j'ai ordonné subsistera. Vous et Siba partagez le bien [2].

30. Miphiboseth répondit au roi : Qu'il ait tout, j'y consens, puisque je vois le roi mon seigneur rentré heureusement dans sa maison.

31. Berzellaï de Galaad, étant descendu de Rogelim, accompagna aussi le roi à son passage du Jourdain, et il était prêt à le conduire encore au delà du fleuve.

32. C'était un homme fort vieux, qui avait déjà quatre-vingts ans. Il avait fourni des vivres au roi lorsqu'il demeurait dans le camp; car il était très-riche.

33. Le roi lui dit donc : Venez avec moi, afin que vous viviez en repos auprès de moi dans Jérusalem.

34. Berzellaï dit au roi : Suis-je maintenant en âge d'aller avec le roi à Jérusalem?

35. J'ai aujourd'hui quatre-vingts ans, mes sens peuvent-ils encore discerner ce qui est doux d'avec ce qui est amer? Puis-je trouver quelque plaisir à boire et à manger, ou à entendre la voix des musiciens et des musiciennes? Pourquoi votre serviteur serait-il à charge au roi mon seigneur?

36. Votre serviteur ira encore un peu au delà du Jourdain avec vous; mais je n'ai point mérité la grâce que vous voulez me faire.

37. Permettez-moi seulement de m'en retourner, afin que je meure dans mon pays, et que je sois enseveli près du sépulcre de mon père et de ma mère. Mais, ô roi mon seigneur, voici Chamaam votre serviteur; qu'il aille avec vous, et faites de lui ce qu'il vous plaira.

38. Le roi dit à Berzellaï : Que Chamaam vienne avec moi : je ferai pour lui tout ce que vous voudrez, et je vous accorderai tout ce que vous me demanderez.

39. Et quand le roi eut passé le Jourdain avec son peuple, il embrassa Berzellaï, et le bénit; et celui-ci s'en retourna dans sa demeure.

40. Le roi passa à Galgala, et Chamaam avec lui. Lorsque le roi passa le Jourdain, il fut accompagné de toute la tribu de Juda; et il ne s'y trouva que la moitié des autres tribus.

41. Tous ceux d'Israël s'adressèrent donc en foule au roi, et lui dirent : Pourquoi nos frères de Juda nous ont-ils enlevé

[1] Tout cela en signe de deuil.

[2] Il est à croire que si Miphiboseth eût été parfaitement intentionné, il eût pu trouver une monture pour se rendre auprès de son protecteur. Aussi David ne le reconnait-il pas comme entièrement innocent, et il ne lui laisse que la moitié de ses biens.

le roi et sa maison en passant le Jourdain, et tous les serviteurs de David avec lui?

42. Ceux de Juda leur répondirent : C'est que le roi nous touche de plus près; quel sujet avez-vous de vous irriter? Avons-nous vécu aux dépens du roi, ou nous a-t-on fait quelques présents?

43. Et un homme d'Israël répondit aux hommes de Juda : Nous sommes auprès du roi dix fois plus que vous; et David nous appartient plus qu'à vous. Pourquoi nous avez-vous fait cette injure, et pourquoi n'avons-nous pas été avertis les premiers pour ramener notre roi? Mais ceux de Juda répondirent encore plus durement à ceux d'Israël.

CHAPITRE XX

Soulèvement excité contre David par Séba. Joab prend ombrage de la confiance donnée par David à Amasa, et le tue par trahison. Il poursuit Séba et l'assiége dans Abéla. Séba est mis à mort. Dignitaires de David.

1. Or il se trouva là un homme de Bélial, nommé Séba, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, qui commença à sonner de la trompette, en disant : Nous n'avons point de part avec David, et nous n'attendons rien du fils d'Isaï; Israël, retournez chacun dans votre maison [1].

2. Ainsi tout Israël se sépara de David, et suivit Séba, fils de Bochri. Mais les hommes de Juda restèrent fidèles au roi, depuis le Jourdain jusqu'à Jérusalem.

3. Le roi, étant rentré à Jérusalem dans son palais, commanda que les dix épouses de second rang qu'il avait laissées pour le garder fussent renfermées dans une maison, où il leur faisait donner ce qui leur était nécessaire; et il ne s'approcha plus d'elles, mais elles demeurèrent ainsi renfermées, vivant comme veuves jusqu'au jour de leur mort.

4. Le roi dit à Amasa : Faites venir près de moi dans trois jours tous les hommes de Juda, et soyez présent.

5. Amasa partit aussitôt pour assembler ceux de Juda; mais il ne vint pas dans le temps que le roi lui avait marqué.

6. David dit à Abisaï : Séba, fils de Bochri, va nous faire maintenant plus de mal que ne nous en a fait Absalon. C'est pourquoi prenez avec vous ce que j'ai ici de troupes, et poursuivez-le, de peur qu'il ne se rende maître de quelques places fortes, et qu'il ne nous échappe.

7. Il partit donc de Jérusalem accompagné des gens de Joab, des Céréthiens et des Phéléthiens, et des plus vaillants hommes, afin de poursuivre Séba, fils de Bochri.

8. Lorsqu'ils furent près de la grande pierre, située à Gabaon, ils rencontrèrent Amasa qui venait trouver le roi. Joab était vêtu d'une tunique étroite qui allait juste à sa taille, et par-dessus il avait son épée pendue au côté, dans un fourreau fait de telle sorte, qu'on pouvait en un moment la tirer et frapper.

9. Joab dit donc à Amasa : Je vous salue, mon frère; et de sa main droite il prit le menton d'Amasa [2], comme pour l'embrasser.

10. Et comme Amasa ne prenait pas garde à l'épée qu'avait Joab, Joab l'en frappa dans le côté; ses entrailles se répandirent à terre; et sans qu'il fût besoin d'un second coup, il tomba mort. Joab et Abisaï, son frère, continuèrent à poursuivre Séba, fils de Bochri.

11. Quelques-uns des gens de Joab, s'étant arrêtés près du corps d'Amasa, disaient : Voilà celui qui voulait être général de David à la place de Joab.

12. Cependant Amasa, tout couvert de son sang, était étendu au milieu du chemin. Mais quelqu'un, voyant que tout le peuple s'arrêtait pour le voir, le tira hors du chemin dans un champ, et le couvrit d'un manteau, afin que ceux qui passaient ne s'arrêtassent plus à cause de lui.

[1] Il s'adresse aux tribus qui avaient suivi le parti d'Absalon.

[2] C'était une espèce de civilité parmi les anciens.

13. Lors donc qu'on l'eut ôté du chemin, tous marchèrent après Joab, et poursuivirent Séba, fils de Bochri.

14. Séba, ayant passé à travers toutes les tribus d'Israël, était allé à Abéla et à Beth-Maacha; et toute l'élite des troupes s'était ralliée autour de lui.

15. C'est pourquoi Joab et les siens vinrent et l'assiégèrent à Abéla et à Beth-Maacha; ils élevèrent des terrasses autour de la ville, et ils l'investirent; et toute la multitude qui était avec Joab travaillait à saper la muraille.

16. Alors une femme de la ville, qui était pleine de sagesse, s'écria : Écoutez, écoutez; dites à Joab qu'il approche, et que je veux lui parler.

17. Joab s'étant approché, elle dit : Êtes-vous Joab? Il répondit : Oui, je le suis. Écoutez, lui dit-elle, les paroles de votre servante. Il lui répondit : J'écoute.

18. Elle ajouta : On disait dans un ancien proverbe cette parole : Que ceux qui demandent un bon conseil le demandent à Abéla; et ils terminaient ainsi leurs affaires [1].

19. Ne suis-je pas celle qui répond la vérité dans Israël à ceux qui la demandent? Et cependant vous voulez ruiner cette ville si célèbre, et une ville mère de tant d'autres? Pourquoi détruisez-vous l'héritage du Seigneur [2]?

20. Joab lui répondit : A Dieu ne plaise, je ne viens point pour ruiner ni pour détruire.

21. La chose n'est pas ainsi; mais un homme de la montagne d'Éphraïm, nommé Séba, fils de Bochri, a levé la main contre le roi David. Livrez-nous seulement cet homme, et nous nous retirerons loin de la ville. Cette femme dit à Joab : Voilà que sa tête va vous être jetée par-dessus la muraille.

22. Aussitôt elle alla vers tout le peuple; et lui parla avec tant de sagesse, que la tête de Séba, fils de Bochri, fut coupée et jetée à Joab. Et celui-ci fit sonner la retraite, et leva le siége, et chacun s'en retourna dans sa maison. Joab revint trouver le roi à Jérusalem.

23. Joab était donc général de toute l'armée d'Israël. Banaïas, fils de Joïada, commandait les Céréthiens et les Phéléthiens.

24. Aduram était surintendant des tribus. Josaphat, fils d'Ahilud, avait la garde des requêtes [3].

25. Siva était secrétaire, Sadoc et Abiathar, grands prêtres.

26. Et Ira de Jaïr, en Galaad, était prêtre de David [4].

CHAPITRE XXI

Famine survenue en punition de la cruauté de Saül contre les Gabaonites. Ils obtiennent de David, pour satisfaction, la mort de sept enfants de Saül, qu'ils attachent en croix. Piété de Respha à garder leurs corps. David les fait ensevelir dans le tombeau de Saül et de Jonathas. Guerres de David contre les Philistins.

1. Au temps de David, il y eut une famine qui dura trois ans. David consulta l'oracle du Seigneur; et le Seigneur lui répondit : C'est à cause de Saül et de sa maison, qui est une maison de sang; parce qu'il a tué les Gabaonites [5].

2. Or les Gabaonites n'étaient pas des enfants d'Israël, mais un reste des Amorrhéens. Les Israélites leur avaient promis avec serment de ne point les faire mourir; cependant Saül avait voulu les perdre, par un faux zèle pour les enfants d'Israël et de Juda.

3. David fit donc venir les Gabaonites, et leur dit : Que

[1] L'origine de ce proverbe est inconnue.

[2] En détruisant une ville si considérable.

[3] Ou des archives, vraisemblablement ce qu'on appelle aujourd'hui garde des sceaux.

[4] Le prêtre dont David se servait le plus (selon Théodoret); comme on dirait aujourd'hui son grand aumônier.

[5] Dieu, dans ses desseins impénétrables, châtie souvent tout un peuple à cause des péchés de ceux qui président à ses destinées, comme aussi il répand sur lui ses bénédictions à cause de leurs vertus.

puis-je vous faire, pour réparer l'injure que vous avez reçue, afin que vous bénissiez l'héritage du Seigneur?

4. Les Gabaonites répondirent : Nous ne voulons, pour nous satisfaire, ni or ni argent. Nous demandons justice contre Saül et contre sa maison, mais nous ne voulons point qu'on fasse mourir aucun homme d'Israël. Le roi leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse pour vous?

5. Ils repartirent : Cet homme, qui nous a tourmentés et opprimés si injustement, nous devons tellement l'exterminer, qu'il n'en reste pas un seul de sa race dans toutes les terres d'Israël.

6. Qu'on nous donne au moins sept de ses enfants, afin que nous les mettions en croix, pour satisfaire le Seigneur, à Gabaa, d'où était Saül, autrefois l'élu du Seigneur. Le roi leur dit : Je vous les donnerai [1].

7. Il épargna Miphiboseth, fils de Jonathas, fils de Saül, à cause de l'alliance que Jonathas et David s'étaient jurée au nom du Seigneur.

8. Mais il prit les deux fils de Respha, fille d'Aïa : Armoni et Miphiboseth, qu'elle avait eus de Saül; et cinq fils, que Michol, fille de Saül, avait eus d'Hadriel, fils de Berzellaï, qui était de Molathi;

9. Et il les mit entre les mains des Gabaonites, qui les crucifièrent sur une montagne, pour satisfaire le Seigneur. Et ces sept hommes moururent en même temps, dans les premiers jours de la moisson, lorsque l'on commençait à couper les orges.

10. Respha, fille d'Aïa, prenant un cilice, l'étendit sur une pierre, et demeura là depuis le commencement de la moisson jusqu'à ce que l'eau du ciel tombât sur eux [2]; et elle empêcha les oiseaux de déchirer leurs corps pendant le jour, et les bêtes sauvages de les dévorer pendant la nuit.

11. Cette action de Respha, fille d'Aïa, épouse de Saül, fut rapportée à David.

12. Alors il alla prendre les ossements de Saül et de Jonathas, son fils, à Jabès, en Galaad, les habitants de cette ville les ayant enlevés de la place de Bethsan, où les Philistins les avaient suspendus, après que Saül eut été tué à Gelboé.

13. David transporta donc de là les ossements de ces princes; et, ayant fait recueillir les ossements de ceux qui avaient été crucifiés à Gabaon,

14. Il les fit ensevelir avec ceux de Saül et de Jonathas, son fils, dans le sépulcre de Cis, père de Saül, à Sèla, au pays de Benjamin. Les ordres que le roi avait donnés à ce sujet furent exécutés. Et après cela, Dieu répandit sa miséricorde sur la terre [3].

15. Les Philistins firent encore une guerre contre Israël. David marcha contre eux avec son armée, et leur livra bataille; comme ses forces commençaient à défaillir,

16. Jesbibenob, de la race d'Arapha, qui avait une lance dont le fer pesait trois cents sicles [4], et une épée qui n'avait pas encore servi, était sur le point de le frapper;

17. Mais Abisaï, fils de Sarvia, prévint le Philistin, le tua, et sauva David. Alors les serviteurs de David firent ce serment : Nous ne souffrirons plus que vous vous trouviez au combat avec nous, de peur que vous n'éteigniez la lumière d'Israël.

18. Il y eut une seconde guerre, à Gob, contre les Philistins, où Sobochaï, de Husathi, tua Saph, descendant d'Arapha, de la race des géants.

19. Il y eut aussi une troisième guerre, à Gob, contre les Philistins, dans laquelle Elhanam, fils de Jaaré, surnommé

[1] La vengeance du sang étant reçue dans la loi de Moïse, David pouvait l'adopter comme un moyen propre à apaiser la justice de Dieu et à calmer sa colère.

[2] Ce qui marquait que la colère de Dieu était apaisée, la famine ayant apparemment été causée par la sécheresse.

[3] C'est-à-dire que la famine cessa.

[4] Environ dix-neuf livres.

MORT D'ABIMÉLECH.

Orgim, de Bethléhem, tua Goliath, de Geth, qui avait une lance dont la hampe était comme le grand bois dont se servent les tisserands.

20. Il se fit une quatrième guerre, à Geth, où il se trouva un homme très-grand, qui avait six doigts aux pieds et aux mains, c'est-à-dire vingt-quatre doigts, et qui était de la race d'Arapha.

21. Il vint outrager insolemment Israël; mais Jonathan, fils de Sammaa, frère de David, le tua.

22. Ces quatre hommes étaient de Geth, de la race d'Arapha; et ils furent tués par David ou par ses serviteurs.

CHAPITRE XXII

Cantique de David en action de grâces des victoires remportées sur tous ses ennemis.

1. Or David prononça à la louange du Seigneur les paroles de ce cantique, au jour où le Seigneur l'eut délivré de la main de Saül[1],

2. Et il dit : Le Seigneur est mon rocher; il est ma force, il est mon Sauveur.

3. Dieu est mon soutien, j'espèrerai en lui; il est mon bouclier, et l'appui de mon salut; il est ma gloire et mon refuge. Mon Sauveur, vous me délivrerez de l'iniquité.

4. J'invoquerai le Seigneur digne de toute louange, et je serai délivré de mes ennemis.

5. Les douleurs de la mort m'ont assiégé; les torrents de Bélial[2] m'ont rempli d'épouvante.

6. Les liens du tombeau m'ont environné; j'ai été enveloppé par les filets de la mort.

7. Dans mon affliction, j'invoquerai le Seigneur, et je crierai vers mon Dieu; et de son temple il entendra ma voix, et mes cris viendront jusqu'à ses oreilles.

8. La terre s'est émue et a tremblé; les fondements des montagnes ont été agités et ébranlés, parce que le Seigneur était irrité contre elles.

9. La fumée a monté de ses narines; un feu dévorant est sorti de sa bouche; et il a allumé des charbons ardents.

10. Il a abaissé les cieux, et il est descendu; un nuage sombre était sous ses pieds.

11. Il est monté sur les chérubins, et il a pris son vol; il s'est élancé sur les ailes des vents.

12. Il s'est caché dans les ténèbres qui l'environnaient; il a fait distiller les eaux des nuées du ciel.

13. Aux éclairs qui brillaient en sa présence, des charbons de feu se sont allumés.

14. Le Seigneur tonnera du haut du ciel; le Très-Haut fera retentir sa voix.

15. Il a lancé ses flèches, et il les a dispersés[3]; sa foudre, et il les a consumés.

16. Alors la mer s'est ouverte jusqu'au fond des abîmes, et les fondements du monde ont été découverts, à la menace du Seigneur, au souffle véhément de sa colère.

17. Du haut du ciel il a étendu sa main; il m'a pris, et m'a retiré du milieu des eaux.

18. Il m'a délivré d'un ennemi très-puissant, et de ceux qui me haïssaient; car ils étaient plus forts que moi[4].

19. Il m'a prévenu[5] au jour de mon affliction, et le Seigneur a été mon ferme appui.

20. Il m'a conduit dans un chemin spacieux; il m'a délivré, parce que j'ai été l'objet de ses complaisances.

[1] Ce cantique est le dix-septième entre les cent cinquante psaumes de David; mais la traduction qu'en fait ici saint Jérôme diffère de celle qui se trouve au livre des Psaumes.

[2] De Bélial, c'est-à-dire les torrents de maux où les méchants m'ont précipité. Un homme de Bélial est un méchant homme, sans loi et sans frein.

[3] Ses ennemis, qui étaient aussi ceux de Dieu.

[4] Cela peut s'entendre ou de Saül ou d'Absalon.

[5] En me secourant plus tôt que je n'osais l'espérer.

21. Le Seigneur me rendra selon ma justice; et il me traitera selon la pureté de mes mains.

22. Parce que j'ai gardé les voies du Seigneur, et que je n'ai point commis d'infidélité contre mon Dieu[1].

23. Ses jugements ont toujours été devant mes yeux, et je ne me suis point écarté de ses préceptes.

24. Je serai parfait en demeurant avec lui; je me tiendrai sur mes gardes contre mon iniquité.

25. Et le Seigneur me rendra selon ma justice, et selon que mes mains seront pures devant ses yeux.

26. Vous serez Saint avec celui qui est saint[2], et parfait avec celui qui est fort[3].

27. Vous serez pur avec les purs, et vous paraîtrez méchant avec les méchants.

28. Vous sauverez la foule des pauvres, et d'un clin d'œil vous humilierez les superbes.

29. Seigneur, vous êtes le flambeau qui m'éclaire; c'est vous, Seigneur, qui illuminerez mes ténèbres.

30. Avec vous je courrai, prêt au combat; avec l'aide de mon Dieu, je franchirai la muraille.

31. La voie de Dieu est sans tache; la parole du Seigneur est pure comme l'or éprouvé par le feu; il est le bouclier de ceux qui espèrent en lui.

32. Qui est Dieu, sinon le Seigneur? Qui est le fort, sinon notre Dieu?

33. C'est le Dieu qui m'a revêtu de force, qui a aplani pour moi la voie parfaite.

34. Qui a donné à mes pieds l'agilité des cerfs, qui m'a établi sur les lieux élevés.

35. Qui instruit mes mains au combat, et qui rend mes bras fermes comme un arc d'airain.

36. Vous m'avez couvert de votre protection comme d'un bouclier, et votre miséricorde a multiplié ma vie.

37. Vous élargirez le chemin sous mes pas, et mes pieds n'auront point à chanceler.

38. Je poursuivrai mes ennemis et les réduirai en poudre; je ne me retournerai pas que je ne les aie détruits.

39. Je les détruirai et les briserai, et ils ne se relèveront pas; ils tomberont sous mes pieds.

40. Vous m'avez revêtu de force pour le combat; vous avez fait plier sous moi ceux qui s'opposaient à moi.

41. Vous avez fait tourner le dos à mes ennemis, à ceux qui me haïssaient; et je les exterminerai.

42. Ils crieront, et nul ne viendra à leur secours; ils crieront au Seigneur, et il ne les écoutera pas.

43. Je les dissiperai comme la poussière de la terre; je les foulerai aux pieds comme la boue des rues, et je les écraserai.

44. Vous me délivrerez des contradictions de mon peuple; vous me conserverez pour être le chef des nations : un peuple que j'ignore me servira[4].

45. Des enfants étrangers me résisteront; mais ils m'obéiront quand ils entendront ma voix.

46. Les enfants étrangers se fondront comme la cire, et ils trembleront de peur dans les lieux où ils seront cachés.

47. Vive le Seigneur, et que mon Dieu soit béni; que le Dieu fort, le Dieu qui me sauve soit glorifié.

48. C'est vous, mon Dieu, qui me vengez, et qui abattez les peuples sous moi;

49. Qui me délivrez de mes ennemis, qui me mettez au-dessus de ceux qui me résistent; vous me sauverez de l'homme injuste.

50. C'est pourquoi je vous rendrai, Seigneur, des actions de grâces au milieu des nations, et je chanterai des cantiques à la gloire de votre nom;

[1] Ou avant son péché, ou depuis sa pénitence.

[2] Ceci est dit de la conduite juste et équitable que Dieu garde envers les hommes.

[3] Fort, c'est-à-dire constant, fidèle.

[4] David parle ici comme type du Messie et se sert d'expressions qui conviennent mieux à Jésus-Christ qu'à lui-même.

51. Vous qui signalez votre grandeur en sauvant le roi que vous avez choisi, qui faites miséricorde à David, votre christ, et qui la ferez à sa race dans toute l'éternité.

CHAPITRE XXIII

Dernières paroles de David pleines d'humilité et de reconnaissance envers Dieu. Liste des plus vaillants hommes de David.

1. Voici les dernières paroles que David a prononcées : David, fils d'Isaï, cet homme établi pour être l'oint du Dieu de Jacob, ce chantre célèbre d'Israël.

2. L'Esprit du Seigneur s'est fait entendre par moi. Sa parole a été sur ma langue.

3. Le Dieu d'Israël m'a parlé ; le Fort d'Israël m'a dit : Que celui qui est le dominateur des hommes[1] soit juste, et qu'il règne dans la crainte de Dieu.

4. Il deviendra comme la lumière de l'aurore, lorsque le soleil se levant au matin brille sans nuage, et comme l'herbe arrosée par la pluie, qui germe de la terre.

5. Ma maison n'était point telle devant Dieu, qu'il dût faire avec moi une alliance éternelle, une alliance ferme et inébranlable. Il m'a sauvé de tous les périls, il a exécuté tout ce que je voulais, et je n'ai rien désiré qui n'ait réussi.

6. Mais les violateurs de la loi seront tous exterminés comme ces épines que l'on arrache, et auxquelles on ne touche point avec la main ;

7. Mais on s'arme contre elles du fer, ou du bois d'une lance ; ou on y met le feu pour les consumer, jusqu'à ce qu'elles soient réduites à rien.

8. Voici le nom des plus vaillants hommes de David : Adino, Hesnite, fut le premier entre les trois les plus signalés. Il s'assit dans la chaire comme très-sage, et il tua huit cents hommes sans se reposer.

9. Éléazar, Ahohite, fils de Dodi, était le second entre les trois plus vaillants qui se trouvèrent avec David lorsqu'on insulta aux Philistins, et qu'ils s'assemblèrent pour livrer bataille.

10. Les Israélites ayant fui, Éléazar seul tint ferme, et battit les Philistins, jusqu'à ce que sa main fût lasse, et qu'elle demeurât attachée à son épée. Le Seigneur donna dans cette journée une grande victoire à Israël, et le peuple qui avait fui retourna pour enlever les dépouilles des morts.

11. Le plus estimé après lui était Semma, fils d'Agé, d'Arari. Les Philistins s'étant un jour assemblés près d'un poste fortifié, où il y avait un champ plein de lentilles, et ayant fait fuir le peuple devant eux,

12. Il demeura ferme au milieu du champ, le défendit contre eux, en tua un grand nombre, et Dieu lui fit remporter une victoire signalée.

13. Longtemps auparavant, les trois qui étaient les premiers entre les trente étaient venus trouver David dans la caverne d'Odollam ; c'était au temps de la moisson, et les Philistins étaient campés dans la Vallée des Géants,

14. Et avaient mis garnison dans Bethléhem. David était donc dans son fort,

15. Dit, comme pressé de la soif : Oh! si quelqu'un me donnait à boire de l'eau de la citerne qui est à Bethléhem, près de la porte!

16. Aussitôt ces trois vaillants hommes passèrent à travers le camp des Philistins, et allèrent puiser de l'eau dans la citerne de Bethléhem, qui est près de la porte, et l'apportèrent à David ; mais David n'en voulut point boire, et il l'offrit au Seigneur,

17. En disant : Dieu me garde de faire cette faute. Boirais-je le sang de ces hommes, et ce qu'ils ont acheté au péril de leur vie? Ainsi il ne voulut point boire de cette eau. Voilà ce que firent ces trois vaillants hommes.

[1] Celui qui est établi roi pour gouverner les hommes et régner sur eux.

18. Abisaï, frère de Joab et fils de Sarvia, était le premier de ces trois. C'est lui qui s'éleva seul contre trois cents hommes, qu'il tua de sa lance. Il s'était acquis un grand nom parmi ces trois de second rang[1].

19. C'était le plus estimé d'entre eux, et il en était le chef ; mais il n'égalait pas néanmoins les trois premiers[2].

20. Banaïas, de Cabséel, fils de Joïada, qui fut un homme très-vaillant, fit aussi de grandes actions : il tua les deux lions de Moab ; et lorsque la terre était couverte de neige, il descendit dans une citerne, où il tua un lion.

21. Il tua aussi un Égyptien d'une grandeur extraordinaire. L'Égyptien parut la lance à la main, et Banaïas la lui arracha, n'ayant qu'une verge, et le tua avec sa propre lance.

22. Voilà ce que fit Banaïas, fils de Joïada.

23. Il était illustre entre les trois qui étaient les plus estimés des trente ; néanmoins il n'égalait pas les trois premiers. David le prit auprès de sa personne, et l'établit dépositaire de ses secrets.

24. Entre les trente étaient encore Asaël, frère de Joab ; Éléhanan de Bethléhem, fils de l'oncle paternel d'Asaël ;

25. Semma, de Harodi ; Élica, de Harodi ;

26. Hélès, de Phalti ; Hira, de Thecua, fils d'Accès ;

27. Abiézer, d'Anathoth ; Mobonnaï, de Husathi ;

28. Selmon, d'Ahoh ; Maharaï, de Netophath ;

29. Héled, fils de Baana, qui était aussi de Netophath ; Ithaï, fils de Ribaï, de Gabaath dans la tribu de Benjamin ;

30. Banaïa, de Pharathon ; Heddaï, du torrent de Gaas ;

31. Abialbon, d'Arbath ; Azmaveth, de Béromi ;

32. Éliaba, de Salaboni ; Jonathan, des enfants de Jassen ;

33. Semma, de Orori ; Aïam, d'Aror, fils de Sarar ;

34. Éliphélet, fils d'Aasbaï, qui était fils de Machati ; Éliam, de Gilon, fils d'Achitophel ;

35. Hesraï, du Carmel ; Pharaï, d'Arbi ;

36. Igaal, de Soba, fils de Nathan ; Bonni, de Gadi ;

37. Sélec, d'Ammoni ; Naharaï, de Béroth, écuyer de Joab, fils de Sarvia.

38. Ira, de Jethrit ; Gareb, qui était aussi de Jethrit ;

39. Urie, Héthéen : en tout trente-sept.

CHAPITRE XXIV

David fait faire le dénombrement de son peuple. Il en est repris par le prophète Gad. Peste que Dieu envoie en Israël.

1. La colère du Seigneur s'alluma encore contre Israël ; et elle excita David[3] à donner cet ordre : Allez, faites le dénombrement de tout ce qu'il y a d'hommes dans Israël et dans Juda.

2. Il dit donc à Joab, général de son armée : Allez dans toutes les tribus d'Israël, depuis Dan jusqu'à Bersabée, et faites le dénombrement du peuple, afin que je sache combien il y a d'hommes.

3. Joab répondit au roi : Que le Seigneur votre Dieu veuille multiplier votre peuple, et même le faire croître au centuple de ce qu'il est aux yeux du roi mon seigneur ; mais que veut-il faire par un ordre de ce genre[4]?

4. Néanmoins la volonté du roi l'emporta sur les remontrances de Joab et des principaux officiers de l'armée. Joab partit donc avec eux d'auprès du roi, pour faire le dénombrement du peuple d'Israël.

[1] Ici commence une seconde énumération de héros.

[2] Les trois premiers, c'est-à-dire du premier rang, à savoir Adino, Éléazar et Semma.

[3] L'Écriture, au livre des Paralipomènes, explique ceci en disant que ce fut Satan qui poussa David à faire ce dénombrement. (Paralip., XXI, 1.) C'est-à-dire que Dieu, pour punir les péchés du peuple, permit que Satan poussât ce prince à cette action. (ESTIUS.)

[4] La loi défendait, sous peine de châtiment, de compter les individus autrement que par la pièce de monnaie que chacun devait offrir au Seigneur. David voulait une chose nouvelle et contraire à la loi en comptant les hommes en état de porter les armes.

5. Ayant passé d'abord le Jourdain, ils vinrent à Aroër, au côté droit de la ville qui est dans la vallée de Gad,

6. Et à Jazer. Ils allèrent de là en Galaad, et dans la région inférieure d'Hodsi. Ils vinrent au bois de Dan, ils tournèrent autour de Sidon.

7. Ils passèrent près des murailles de Tyr, traversèrent tout le pays des Hévéens et des Chananéens, et vinrent à Bersabée, qui est au midi de la tribu de Juda.

8. Ayant ainsi parcouru toutes les terres d'Israël, ils se rendirent à Jérusalem après neuf mois et vingt jours.

9. Joab donna au roi le dénombrement qu'il avait fait du peuple; et il se trouva d'Israël huit cent mille hommes vaillants et propres à la guerre, et de Juda cinq cent mille.

10. Après ce dénombrement du peuple, David sentit un remords dans son cœur[1], et il dit au Seigneur : J'ai péché gravement par cette action ; mais je vous prie, Seigneur, de transférer l'iniquité de votre serviteur, car j'ai agi d'une manière très-insensée.

11. Le lendemain matin, lorsque David se fut levé, le Seigneur adressa sa parole à Gad, prophète et voyant de David[2], et lui dit :

12. Allez, et dites à David : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous donne le choix de trois fléaux que je vous prépare; choisissez celui que vous voudrez.

13. Gad étant venu vers David, lui dit de la part du Seigneur : Ou votre pays sera affligé de la famine pendant sept ans; ou vous fuirez durant trois mois devant vos ennemis qui vous poursuivront; ou la peste sera dans votre royaume pendant trois jours. Maintenant donc délibérez, et voyez ce que je dois répondre à celui qui m'a envoyé.

14. David dit à Gad : Je me trouve dans une étrange extrémité; mais il vaut mieux que je tombe entre les mains du Seigneur, puisqu'il est plein de miséricorde, que dans les mains des hommes.

15. Le Seigneur envoya donc la peste dans Israël, depuis le matin de ce jour jusqu'au temps fixé ; et depuis Dan jusqu'à Bersabée il mourut parmi le peuple soixante-dix mille personnes.

16. L'ange du Seigneur étendait déjà sa main sur Jérusalem pour la frapper, lorsque Dieu eut compassion de tant de maux, et dit à l'ange qui frappait le peuple : C'est assez; retenez votre main. L'ange du Seigneur était alors près de l'aire d'Areûna Jébuséen.

17. Et David, le voyant qui frappait le peuple, dit au Seigneur : C'est moi qui ai péché; c'est moi qui suis le coupable : ceux-ci, qui ne sont que des brebis, qu'ont-ils fait? Que votre main, je vous prie, se tourne contre moi et contre la maison de mon père[1].

18. Alors Gad vint trouver David, et lui dit : Montez et dressez un autel au Seigneur dans l'aire d'Areûna Jébuséen.

19. Et David y monta selon l'ordre que Gad lui donnait de la part de Dieu.

20. Areûna, levant les yeux, aperçut le roi et ses serviteurs qui venaient à lui ;

21. Et allant au-devant du roi, il lui fit un profond salut en se prosternant jusqu'à terre, et lui dit : D'où vient que le roi mon seigneur vient trouver son serviteur? David lui répondit : C'est pour acheter votre aire, et y dresser un autel au Seigneur, afin qu'il fasse cesser cette peste qui s'étend sur le peuple.

22. Areûna dit à David : Le roi mon seigneur peut prendre tout ce qu'il lui plaira pour l'offrir à Dieu. Voici des bœufs pour l'holocauste, un chariot et des jougs de bœufs pour le bois.

23. Le roi Areûna supplia le roi de tout accepter; et il ajouta : Je prie le Seigneur votre Dieu d'agréer le vœu que vous lui faites.

24. Le roi lui répondit : Je ne puis recevoir ce que vous m'offrez ; mais je l'achèterai de vous, et je n'offrirai point en holocauste au Seigneur mon Dieu ce qui ne m'appartient pas. David acheta donc[2] l'aire et les bœufs, et donna cinquante sicles d'argent[3] ;

25. Et il y dressa un autel au Seigneur, sur lequel il offrit des holocaustes et des hosties pacifiques. Ainsi le Seigneur se réconcilia avec Israël, et fit cesser la plaie dont il avait frappé son peuple.

[1] Car c'était l'orgueil qui avait poussé David à faire ce dénombrement, contre l'avis de Joab et de ses officiers. Il tenait à savoir le nombre d'hommes capables de porter les armes, comme pour mettre son peuple dans un état perpétuel de guerre, appuyant sa confiance sur la force de son armée plus que sur la protection de Dieu.

[2] Le même qui avait conseillé à David de ne point s'enfermer dans une caverne. Dieu semble avoir donné Gad à David comme son prophète ordinaire.

[1] Dieu tient entre ses mains les cœurs de ceux qui gouvernent, et il les dispose souvent selon le mérite de ceux qui leur obéissent. Il permet quelquefois qu'un prince d'ailleurs vertueux tombe dans une faute, pour punir ainsi les sujets qui l'ont mérité par le dérèglement de leur vie. (S. Grégoire.)

[2] Cette aire qu'il faut se figurer découverte, comme c'est encore l'usage en Orient, se trouvait sur la montagne de Moria, où Isaac avait été offert par Abraham et où fut bâti le temple de Salomon. C'est là même que, plus tard, Jésus-Christ, fils de David et d'Abraham, et Fils de Dieu, devait être frappé par la main de son Père et immolé pour le salut du monde.

[3] Environ douze mille francs de notre monnaie.

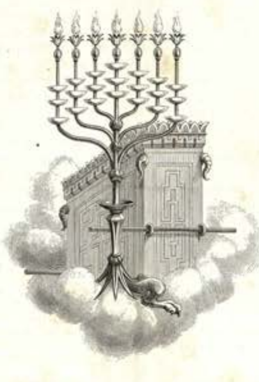

LES ROIS

LIVRE III

Le troisième livre des Rois contient l'histoire de ce qui précéda immédiatement le sacre de Salomon, les quarante années de son règne et la division de son royaume après sa mort; les actions de quatre rois de Juda; celles de huit rois d'Israël; enfin quelques faits relatifs au prophète Élie sous Achab. Le tout comprend l'espace de cent vingt-six ans. L'auteur de ce livre n'est pas connu.

CHAPITRE I

Infirmité de David dans sa vieillesse. Adonias aspire à la royauté. Salomon est établi roi.

1. Le roi David était vieux et dans un âge très-avancé [1]; quoiqu'on le couvrît beaucoup, il ne pouvait se réchauffer.

2. Ses serviteurs lui dirent donc : Nous chercherons une jeune fille vierge pour le roi notre seigneur, afin qu'elle se tienne en présence du roi, et que dormant auprès de lui, elle réchauffe le roi notre seigneur [2].

3. Ils cherchèrent donc dans toutes les terres d'Israël une fille qui fût jeune et belle; ils trouvèrent Abisag, Sunamite, et l'amenèrent au roi.

4. C'était une jeune fille d'une grande beauté; elle dormait auprès du roi et elle le servait; mais le roi la laissa toujours vierge.

5. Cependant Adonias, fils d'Haggith, s'élevait en disant : Je règnerai. Et il se fit faire des chariots, rassembla des cavaliers, et solda cinquante hommes pour courir devant lui.

6. Jamais son père ne l'en reprit, en lui disant : Pourquoi agissez-vous ainsi? Adonias était très-beau, et le second après Absalon.

7. Il s'était lié avec Joab, fils de Sarvia, et avec le prêtre Abiathar, qui soutenaient son parti.

8. Mais Sadoc, grand prêtre, Banaïas, fils de Joïada, le prophète Nathan, Séméi, Réi, et toute la force de l'armée de David n'étaient point pour Adonias.

9. Ayant donc immolé des béliers, des veaux, et toutes sortes de victimes grasses auprès de la pierre de Zohéleth, située près de la fontaine de Rogel, Adonias invita tous ses frères, fils du roi, et tous ceux de Juda qui étaient au service du roi.

10. Mais il n'y convia point le prophète Nathan, ni Banaïas, ni les plus vaillants de l'armée, ni Salomon, son frère.

11. Alors Nathan dit à Bethsabée, mère de Salomon : Savez-vous qu'Adonias, fils d'Haggith, s'est fait roi? et David notre seigneur l'ignore.

12. Venez sans tarder, acceptez le conseil que je vous donne, sauvez votre vie et celle de votre fils Salomon.

[1] David avait alors soixante-dix ans; les travaux, les peines, les fatigues l'avaient beaucoup affaibli.

[2] Abisag, de Sunam, ville de la tribu d'Issachar, devint épouse légitime, mais de second ordre, du roi David. Ce furent les médecins, d'après l'historien Josèphe, qui donnèrent ce conseil au prince.

13. Allez vous présenter au roi David et dites-lui : O roi mon seigneur, ne m'avez-vous pas juré à moi, votre servante, en me disant : Salomon votre fils règnera après moi; c'est lui qui sera assis sur mon trône? Pourquoi donc Adonias règne-t-il?

14. Tandis que vous parlerez encore au roi, je viendrai après vous et j'appuierai vos discours.

15. Bethsabée alla donc trouver le roi dans sa chambre. Le roi était très-vieux, et Abisag la Sunamite le servait.

16. Bethsabée s'inclina profondément et adora [1] le roi. Que désirez-vous? lui dit le roi.

17. Elle lui répondit : Mon seigneur, vous avez juré à votre servante par le Seigneur votre Dieu : Salomon votre fils règnera après moi; c'est lui qui sera assis sur mon trône.

18. Et voilà qu'Adonias règne, sans que vous le sachiez, ô roi mon seigneur.

19. Il a immolé des bœufs, toutes sortes de victimes grasses et un grand nombre de béliers. Il a invité tous les fils du roi, le prêtre Abiathar même, et Joab, général de l'armée; mais il n'a point convié Salomon, votre serviteur.

20. Cependant tout Israël a les yeux sur vous, ô roi mon seigneur, afin que vous lui déclariez qui doit être assis sur votre trône après vous, ô roi mon seigneur.

21. Car lorsque le roi mon seigneur se sera endormi avec ses pères, nous serons criminels, moi et mon fils Salomon.

22. Elle parlait encore au roi, quand le prophète Nathan arriva.

23. On l'annonça au roi, en disant : Voici le prophète Nathan. Nathan s'étant présenté devant le roi, l'adora prosterné en terre,

24. Et lui dit : O roi mon seigneur, avez-vous dit : Qu'Adonias règne après moi et qu'il soit assis sur mon trône?

25. Car il est descendu aujourd'hui, il a immolé des bœufs, des victimes grasses, des béliers en grand nombre, et il a invité tous les fils du roi, les généraux de l'armée, et le prêtre Abiathar, qui ont mangé et bu avec lui, en disant : Vive le roi Adonias!

26. Pour moi, votre serviteur, il ne m'a point convié, ni le grand prêtre Sadoc, ni Banaïas, fils de Joïada, ni Salomon votre serviteur.

[1] Le terme *d'adoration* est pris ici, et dans tous les autres endroits de l'Écriture où il a rapport à une créature, d'une manière impropre, pour une profonde inclination jointe aux marques d'un grand respect. Nous avons fait cette remarque déjà plusieurs fois.

LA FILLE DE JEPHTÉ ET SES COMPAGNES.

27. Cet ordre est-il venu du roi mon seigneur, et ne m'avez-vous pas déclaré à moi, votre serviteur, qui devait être assis sur le trône après le roi mon seigneur?

28. Le roi David dit : Appelez Bethsabée près de moi. Bethsabée s'étant présentée devant le roi, et se tenant devant lui,

29. Le roi lui jura et lui dit : Vive le Seigneur, qui a délivré mon âme de toute sorte de périls!

30. Ainsi que je vous ai juré par le Seigneur Dieu d'Israël, en vous disant : Salomon, votre fils, règnera après moi, et il sera assis à ma place sur mon trône, je l'exécuterai aujourd'hui.

31. Bethsabée, inclinant son visage jusqu'à terre, adora le roi et lui dit : Que David mon seigneur vive à jamais!

32. Le roi David dit encore : Appelez le grand prêtre Sadoc, le prophète Nathan et Banaïas, fils de Joïada. Lorsqu'ils furent devant le roi,

33. Il leur dit : Prenez avec vous les serviteurs de votre maître, faites monter mon fils Salomon sur ma mule, et conduisez-le à Gihon;

34. Que Sadoc, grand prêtre, et Nathan, prophète, le sacrent en ce lieu roi d'Israël; et vous sonnerez de la trompette et crierez : Vive le roi Salomon!

35. Vous reviendrez en le suivant, et il s'assiéra sur mon trône; il règnera après moi, et je lui ordonnerai d'être chef d'Israël et de Juda.

36. Banaïas, fils de Joïada, répondit au roi : Qu'il soit ainsi! Que le Seigneur Dieu du roi mon seigneur l'ordonne ainsi!

37. De même que le Seigneur a été avec le roi mon seigneur, qu'il soit ainsi avec Salomon, et qu'il élève son trône encore plus que le trône de David, mon roi et mon seigneur.

38. Le grand prêtre Sadoc descendit donc avec le prophète Nathan, Banaïas, fils de Joïada, les Céréthiens et les Phéléthiens; ils firent monter Salomon sur la mule du roi David, et le conduisirent à Gihon.

39. Et le grand prêtre Sadoc prit dans le tabernacle une corne pleine d'huile, et sacra Salomon. Ils sonnèrent de la trompette, et tout le peuple cria : Vive le roi Salomon!

40. Toute la multitude vint après lui; plusieurs jouaient de la flûte et montraient tous les signes d'une grande joie, et la terre retentit de leurs acclamations.

41. Adonias et tous ceux qu'il avait conviés entendirent ce bruit, lorsque le festin s'achevait. Joab ayant entendu le son de la trompette, dit : Que signifient ces cris et ce tumulte de la ville?

42. Il parlait encore, quand Jonathas, fils d'Abiathar grand prêtre, se présenta. Adonias lui dit : Entrez, car vous êtes un homme vaillant, et porteur de bonnes nouvelles.

43. Jonathas répondit à Adonias : Nullement; car le roi David, notre seigneur, a établi roi Salomon.

44. Il a envoyé avec lui le grand prêtre Sadoc, le prophète Nathan, Banaïas, fils de Joïada, les Céréthiens et les Phéléthiens, et ils l'ont fait monter sur la mule du roi.

45. Et Sadoc, grand prêtre, et le prophète Nathan l'ont sacré roi à Gihon, d'où ils sont revenus avec des cris de joie qui ont retenti dans toute la ville : tel est le bruit que vous avez entendu.

46. Salomon est assis sur le trône du roi.

47. Et les serviteurs du roi sont allés témoigner leur joie au roi David, notre seigneur, en lui disant : Que Dieu rende le nom de Salomon encore plus illustre que le vôtre, et qu'il élève son trône au-dessus de votre trône. Et le roi, adorant Dieu dans son lit,

48. A dit : Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui m'a fait voir aujourd'hui de mes propres yeux mon successeur assis sur mon trône.

49. Les conviés d'Adonias se levèrent saisis de frayeur, et chacun s'en alla de son côté.

50. Mais Adonias, craignant Salomon, se leva, s'en alla et prit la corne de l'autel [1].

51. Et on vint dire à Salomon : Adonias, craignant le roi Salomon, a pris la corne de l'autel et dit : Que le roi Salomon me jure aujourd'hui qu'il ne fera point mourir son serviteur par l'épée.

52. Salomon répondit : S'il est homme de bien, il ne tombera pas sur la terre un seul cheveu de sa tête; mais si le mal est trouvé en lui, il mourra.

53. Le roi Salomon envoya donc vers Adonias et le fit retirer de l'autel; et Adonias s'étant présenté devant le roi Salomon, l'adora; et Salomon lui dit : Allez en votre maison.

CHAPITRE II

Dernières volontés et mort de David. Salomon lui succède. Fermeté de son gouvernement.

1. Or, le jour de la mort de David approchant, il donna ces avis à Salomon, son fils, et lui dit :

2. J'entre dans la voie de toute la terre; soyez ferme, et soyez homme.

3. Observez les commandements du Seigneur votre Dieu; marchez dans ses voies, gardez ses cérémonies, ses ordonnances et ses lois, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, afin que vous ayez l'intelligence de tout ce que vous ferez et entreprendrez.

4. Ainsi le Seigneur confirmera la parole qu'il m'a donnée, en disant : Si vos enfants demeurent fermes dans leur voie, et qu'ils marchent devant moi dans la vérité, de tout leur cœur et de toute leur âme, vous aurez toujours un de vos descendants assis sur le trône d'Israël.

5. Vous savez aussi de quelle manière j'ai traité Joab, fils de Sarvia, et ce qu'il a fait à deux généraux de l'armée d'Israël, Abner, fils de Ner, et Amasa, fils de Jéther, qu'il a assassinés, répandant leur sang durant la paix comme il aurait fait durant la guerre, et en ayant ensanglanté le baudrier qui était sur ses reins et les chaussures qu'il avait aux pieds.

6. Vous agirez donc selon votre sagesse, et vous ne permettrez pas qu'après avoir vieilli il descende en paix dans le tombeau [2].

7. Vous témoignerez votre reconnaissance aux fils de Berzellaï, de Galaad, et ils mangeront à votre table, parce qu'ils sont venus au-devant de moi lorsque je fuyais devant Absalon, votre frère.

8. Vous avez de plus près de vous Séméi, fils de Géra, fils de Jemini, de Bahurim, qui prononça contre moi des malédictions outrageuses lorsque j'allais au camp; mais comme il vint au-devant de moi lorsque je passai le Jourdain, je lui jurai par le Seigneur que je ne le ferais point mourir par l'épée.

9. Ne laissez pas son crime impuni. Vous êtes sage pour savoir le traitement que vous devez lui faire subir; vous aurez soin qu'en sa vieillesse il ne descende au tombeau que par une mort sanglante.

10. David s'endormit donc avec ses pères, et il fut enseveli dans la ville de David [3].

[1] Le respect qu'on devait à Dieu avait inspiré aux Juifs de regarder l'autel sur lequel on lui faisait des sacrifices, comme un asile et un lieu de sûreté. Cet autel se trouvait à Jérusalem, dans le tabernacle établi par David, et non à Gabaon.

[2] David n'avait osé punir les crimes de Joab, parce que son règne était encore peu affermi et que l'autorité de Joab était grande dans l'armée. Il l'avait fait aussi par douceur et par un sentiment de pénitence pour ses propres péchés; mais comme Joab était un esprit brouillon, il craint qu'il ne trouble le règne de son fils. C'est pourquoi il lui commande de le punir des crimes dont l'impunité était même un sujet à quelques-uns de l'accuser d'avoir contribué à ces crimes, ou d'avoir usé d'une trop grande négligence à l'en punir, et il craignait en cela les jugements de Dieu.

[3] Le tombeau de David subsistait encore à Jérusalem, sur le mont Sion, du temps des Apôtres. (Act. des Ap., II, 29.) Aujourd'hui il est encore en honneur, et beaucoup de voyageurs modernes en parlent. (Voy. *Voyage dans l'Arabie Pétrée, la Judée, etc.*. par l'abbé Bourassé. — Tours, Mame.)

11. Le temps du règne de David sur Israël fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron, et trente-trois ans à Jérusalem.

12. Or Salomon prit possession du royaume de David, son père, et son règne s'affermit fortement.

13. Alors Adonias, fils d'Haggith, vint trouver Bethsabée, mère de Salomon. Bethsabée lui dit : Votre venue est-elle pacifique? Il répondit : Elle est pacifique.

14. Et il ajouta : J'ai à vous parler. Parlez, reprit Bethsabée.

15. Vous savez, dit Adonias, que la couronne m'appartenait, et que tout Israël m'avait choisi par préférence pour être son roi ; mais le royaume a été transféré et est passé à mon frère ; c'est le Seigneur qui le lui a donné.

16. Maintenant donc je n'ai qu'une prière à vous adresser, ne me faites pas la confusion de me refuser. Bethsabée ajouta : Parlez.

17. Adonias lui dit : Le roi Salomon ne peut rien vous refuser; demandez-lui pour moi, je vous prie, Abisag, de Sunam, afin que je l'épouse.

18. Bethsabée lui répondit : Bien, je parlerai pour vous au roi.

19. Bethsabée vint donc trouver le roi Salomon, afin de lui parler pour Adonias. Le roi se leva, vint au-devant d'elle, la salua profondément, et s'assit sur son trône. On plaça un trône pour la mère du roi, et elle s'assit à sa droite.

20. Elle dit à Salomon : Je n'ai qu'une petite prière à vous adresser, ne me donnez pas la confusion d'être refusée. Le roi lui dit : Ma mère, demandez; car il ne serait pas juste de couvrir votre visage de confusion.

21. Bethsabée reprit : Donnez pour femme Abisag, de Sunam, à votre frère Adonias.

22. Le roi Salomon répondit à sa mère, et lui dit : Pourquoi demandez-vous Abisag, de Sunam, pour Adonias? Demandez aussi pour lui le royaume, car il est mon frère aîné, et il a pour lui Abiathar, grand prêtre, et Joab, fils de Sarvia.

23. C'est pourquoi Salomon jura par le Seigneur, et dit : Que Dieu me traite dans toute sa sévérité, car Adonias, par cette demande, a parlé contre sa propre vie [1].

24. Et maintenant, vive le Seigneur, qui m'a affermi, qui m'a fait asseoir sur le trône de David, mon père, et qui a établi ma maison comme il l'avait dit! Adonias sera mis à mort aujourd'hui.

25. Et le roi Salomon envoya Banaïas, fils de Joïada, pour exécuter cet ordre; Banaïas frappa Adonias et le tua.

26. Le roi dit aussi à Abiathar, grand prêtre : Allez à Anathoth, dans la terre qui vous appartient; vous mériteriez la mort, mais je ne vous ferai pas mourir, parce que vous avez porté l'arche du Seigneur Dieu devant David, mon père, et que vous avez accompagné mon père dans tous les travaux qu'il a supportés.

27. Salomon renvoya donc Abiathar, afin qu'il ne fit plus les fonctions de grand prêtre du Seigneur, et que la parole que le Seigneur avait prononcée à Silo touchant la maison d'Héli fût accomplie.

28. Cette nouvelle parvint à Joab; et comme Joab avait suivi le parti d'Adonias et non celui de Salomon, il s'enfuit dans le tabernacle du Seigneur et prit la corne de l'autel.

29. On annonça au roi Salomon que Joab était réfugié dans le tabernacle du Seigneur, et qu'il se tenait auprès de l'autel; Salomon envoya Banaïas, fils de Joïada, et lui dit : Allez, et tuez-le.

30. Banaïas vint au tabernacle du Seigneur, et dit à Joab : Le roi vous commande de sortir. Joab répondit : Je ne sortirai pas, mais je mourrai ici. Banaïas fit son rapport au roi, et lui dit : Voilà ce que Joab m'a répondu.

31. Le roi lui dit : Faites comme il a parlé; tuez-le, et ensevelissez-le; et vous éloignerez de moi et de la maison de mon père le sang innocent répandu par Joab [1].

32. Et le Seigneur fera retomber son sang sur sa tête, parce qu'il a assassiné deux hommes justes qui valaient mieux que lui, et qu'il a tué par l'épée, sans que mon père David le sût, Abner, fils de Ner, général de l'armée d'Israël, et Amasa, fils de Jéther, général de l'armée de Juda.

33. Et leur sang retombera pour jamais sur la tête de Joab et sur sa postérité. Mais que le Seigneur donne une paix éternelle à David et à sa postérité, à sa maison et à son trône.

34. Banaïas, fils de Joïada, retourna vers Joab, l'attaqua et le tua, et on l'ensevelit dans sa maison, dans le désert.

35. Alors le roi établit à la place de Joab Banaïas, fils de Joïada, général de l'armée, et Sadoc, grand prêtre, à la place d'Abiathar.

36. Le roi envoya aussi appeler Séméi, et lui dit : Bâtissez-vous une maison à Jérusalem, et demeurez-y; n'en sortez pas pour aller d'un côté ou d'un autre.

37. Le jour où vous sortirez et où vous passerez le torrent de Cédron, sachez que vous serez tué; votre sang retombera sur votre tête.

38. Séméi dit au roi : Cet ordre est juste. Ce que le roi mon seigneur a dit sera exécuté par son serviteur. Séméi demeura donc longtemps à Jérusalem.

39. Mais trois ans après, il arriva que les serviteurs de Séméi s'enfuirent vers Achis, fils de Maacha, roi de Geth; et on vint prévenir Séméi que ses serviteurs étaient à Geth.

40. Séméi se leva, sella son âne, et s'en alla vers Achis, à Geth, pour réclamer ses serviteurs, et les ramena de Geth.

41. On annonça à Salomon que Séméi était allé de Jérusalem à Geth, et était revenu.

42. Il le manda, et lui dit : Ne vous ai-je pas juré par le Seigneur, et ne vous ai-je pas prévenu en vous disant : Le jour où vous sortirez pour aller d'un côté ou d'un autre, sachez que vous serez puni de mort; et vous m'avez répondu : Cette parole est juste.

43. Pourquoi donc n'avez-vous pas gardé le serment que vous avez fait au Seigneur et l'ordre que je vous avais donné?

44. Et le roi dit à Séméi : Vous savez tout le mal que votre conscience vous reproche d'avoir fait à David, mon père. Le Seigneur a fait retomber votre méchanceté sur votre tête.

45. Le roi Salomon sera béni, et le trône de David sera stable éternellement devant le Seigneur.

46. C'est pourquoi le roi donna ordre à Banaïas, fils de Joïada, qui frappa Séméi et le tua.

CHAPITRE III

Salomon épouse la fille de Pharaon et offre des sacrifices à Gabaon. Dieu lui apparaît et lui promet de lui accorder tout ce qu'il lui demandera. Salomon demande à Dieu la sagesse. Jugement de Salomon.

1. Le règne de Salomon s'étant affermi, ce prince s'allia avec Pharaon, roi d'Égypte, car il épousa sa fille [2], qu'il amena dans la ville de David, jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison et la maison du Seigneur, ainsi que les murs d'enceinte de Jérusalem.

2. Le peuple néanmoins immolait sur les hauts lieux, parce qu'on n'avait pas encore bâti de temple au Seigneur.

3. Or Salomon aima le Seigneur, et se conduisit selon les

[1] Adonias passant les bornes de la modestie, et osant demander celle qui avait tenu lieu de femme à David, cherchait par là à s'ouvrir une voie pour monter sur le trône. C'était donc lui seul, et non pas Salomon, qu'on devait regarder comme la cause de sa mort. (THEODORET. in III *Reg.*, *quæst.* 7.)

[1] Joab ayant tué Abner et Amasa en trahison, s'était rendu indigne de tout asile, selon la loi de Dieu qui ordonnait que si quelqu'un tuait son prochain volontairement et en trahison, on l'arracherait de l'autel même, afin de le faire mourir. (Exode, XXI, 14.)

[2] Les Israélites ne devaient jamais épouser de Chananéennes. La prohibition à l'égard des autres femmes étrangères était moins absolue, à condition toutefois que ces femmes fissent profession de la religion du vrai Dieu.

préceptes de David, son père, excepté qu'il sacrifiait et brûlait de l'encens sur les hauts lieux [1].

4. Il alla donc sacrifier à Gabaon, parce que c'était le plus célèbre de tous les hauts lieux; et il offrit mille hosties en holocauste sur l'autel qui était à Gabaon.

5. Or le Seigneur apparut à Salomon en songe pendant la nuit, et lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne.

6. Salomon répondit : Vous avez usé d'une grande miséricorde envers David, mon père, votre serviteur, selon qu'il a marché devant vous dans la vérité et dans la justice, et que son cœur a été droit à vos yeux; vous lui avez conservé cette grande miséricorde, et vous lui avez donné un fils, assis sur son trône, comme on le voit aujourd'hui.

7. Maintenant donc, Seigneur Dieu, vous m'avez fait régner, moi, votre serviteur, à la place de David, mon père; mais je suis un enfant [2] ne sachant de quelle manière se conduire.

8. Et votre serviteur se trouve au milieu du peuple que vous avez choisi, d'un peuple innombrable.

9. Donnez à votre serviteur un cœur docile, afin qu'il puisse juger votre peuple et discerner entre le bien et le mal; car qui pourra rendre la justice à votre peuple, à ce peuple si nombreux?

10. Le Seigneur agréa la demande que Salomon lui avait adressée.

11. Et il dit à Salomon : Parce que vous m'avez fait cette demande, et que vous n'avez pas demandé un grand nombre d'années, ou de grandes richesses, ou la vie de vos ennemis; mais que vous m'avez demandé la sagesse pour discerner ce qui est juste,

12. J'ai fait ce que vous avez désiré : je vous ai donné un cœur plein de sagesse et d'intelligence, en sorte qu'il n'y a jamais eu d'homme semblable à vous, et qu'il n'y en aura point après vous.

13. Mais je vous ai donné en outre ce que vous ne m'avez pas demandé, les richesses et la gloire, de sorte qu'aucun roi ne vous aura jamais égalé dans les siècles passés.

14. Si vous marchez dans mes voies, et que vous gardiez mes préceptes et mes ordonnances, comme votre père les a gardés, je vous accorderai encore une longue vie.

15. Salomon s'étant éveillé, comprit que c'était un songe; et étant venu à Jérusalem, il se présenta devant l'arche de l'alliance du Seigneur, offrit des holocaustes et des victimes pacifiques, et fit un grand festin à tous ses serviteurs.

16. Alors deux femmes de mauvaise vie [3] vinrent trouver le roi et se présentèrent à lui;

17. L'une lui dit : Aidez-moi, mon seigneur. Nous demeurions, cette femme et moi, dans une même maison, et j'ai mis un enfant au monde dans la chambre où elle était.

18. Trois jours après moi, elle a donné naissance à un fils; nous étions ensemble dans cette maison, et il n'y avait personne que nous.

19. Le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle l'a étouffé en dormant;

20. Et se levant dans le silence d'une nuit profonde, tandis que je dormais, moi votre servante, elle m'a enlevé mon fils à mon côté, et l'ayant placé auprès d'elle, elle a mis auprès de moi son fils mort.

21. M'étant levée le matin pour allaiter mon fils, je l'ai

[1] Salomon, en agissant ainsi, ne peut être excusé de toute faute, car la défense d'immoler sur les hauts lieux était formelle. (Lévit., XVII, 4. — Deutéron., XII, 13.) L'Écriture cependant suggère une circonstance atténuante, c'est que le temple n'était pas encore construit.

[2] Salomon avait alors environ vingt ans.

[3] L'hébreu et plusieurs versions anciennes permettent de croire que c'étaient des femmes qui tenaient une hôtellerie. La loi défendait expressément la prostitution aux femmes israélites; et certainement, si ces femmes eussent mené une vie infâme, elles n'auraient pas été admises en présence du roi. La plupart des commentateurs cependant prennent à la lettre le texte de la Vulgate.

trouvé mort; et l'examinant avec plus d'attention au grand jour, j'ai reconnu que ce n'était pas le fils que j'avais mis au monde.

22. L'autre femme répondit : Ce que vous dites n'est pas vrai; votre fils est mort, et le mien est vivant. La première, au contraire, répliquait : Vous mentez; car c'est mon fils qui est vivant, et le vôtre est mort; et elles se disputaient ainsi devant le roi.

23. Alors le roi parla en ces termes : Celle-ci dit : Mon fils est vivant, et le vôtre est mort. Et l'autre répond : Non; mais c'est votre fils qui est mort, et le mien est vivant.

24. Le roi ajouta : Apportez-moi un glaive. Lorsqu'on eut apporté un glaive devant le roi,

25. Partagez l'enfant vivant, dit-il, et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre.

26. Alors la femme dont le fils était vivant dit au roi (car ses entrailles furent émues pour son fils) : Seigneur, donnez-lui, je vous supplie, l'enfant vivant, et ne le tuez pas. L'autre, au contraire, disait : Qu'il ne soit ni à moi, ni à vous; mais qu'on le coupe en deux.

27. Alors le roi prononça cette sentence : Donnez à celle-là l'enfant vivant, et qu'on ne le tue pas, car elle est sa mère.

28. Israël ayant appris la manière dont le roi avait jugé cette affaire, tous eurent du respect pour lui, voyant la sagesse de Dieu en lui pour rendre justice.

CHAPITRE IV

Principaux officiers de Salomon. Paix sous son règne. Sa magnificence. Sa sagesse célèbre partout. Ouvrages de ce prince.

1. Or le roi Salomon régnait sur tout Israël,

2. Et ses principaux officiers étaient : Azarias, fils de Sadoc, prêtre [1];

3. Élihoreph et Ahia, fils de Sisa, secrétaires; Josaphat, fils d'Ahilud, chancelier;

4. Banaïas, fils de Joïada, général d'armée; Sadoc et Abiathar, prêtres.

5. Azarias, fils de Nathan, avait l'intendance sur ceux qui étaient toujours auprès du roi. Zabud, prêtre, fils de Nathan, était favori du roi;

6. Ahisar était grand maître de la maison, et Adoniram, fils d'Abda, était surintendant des tributs.

7. Salomon avait établi sur tout Israël, douze officiers chargés du soin d'entretenir la table du roi et de sa maison : chacun fournissait pendant un mois de l'année tout ce qui était nécessaire.

8. Voici le nom de ces officiers : Benhur, sur la montagne d'Éphraïm;

9. Bendécar à Maccès, Salebim, Bethsamès, Élon et Béthanan;

10. Benhésed à Aruboth, à Socho et sur toute la terre d'Épher.

11. Benabinadab, qui avait l'intendance de tout le pays de Néphathdor, eut pour femme Tapheth, fille de Salomon [2].

12. Bana, fils d'Ahilud, était gouverneur de Thanach, de Mageddo, de tout le pays de Bethsan, près de Sarthana, au-dessous de Jezrahel, depuis Bethsan jusqu'à Abelmehula, vis-à-vis de Jecmaan.

13. Bengaber était intendant de Ramoth-Galaad, et il avait les bourgs de Jaïr, fils de Manassé, en Galaad. Il commandait dans tout le pays d'Argob, qui est en Basan, à soixante villes très-grandes, fermées de murailles et ayant des portes de bronze.

14. Ahinadab, fils d'Addo, était intendant à Manaïm.

[1] Cet état de maison n'existait pas dès le commencement du règne de Salomon; il fut organisé plus tard. L'historien sacré ne suit pas l'ordre chronologiqde exact.

[2] Ce mariage est rapporté ici par anticipation; Salomon n'avait pas encore de filles nubiles.

15. Achimaas sur Nephthali, et il avait également pour femme une fille de Salomon, nommée Basemath.

16. Baana, fils d'Husi, était intendant dans le pays d'Aser et de Baloth.

17. Josaphat, fils de Pharué, en Issachar.

18. Séméi, fils d'Éla, en Benjamin.

19. Gaber, fils d'Uri, dans la province de Galaad, dans le pays de Séhon, roi des Amorrhéens, et d'Og, roi de Basan, et sur tout ce qui était en cette terre.

20. Le peuple de Juda et d'Israël était innombrable comme le sable de la mer; et tous mangeaient, buvaient et se réjouissaient.

21. Salomon avait sous sa domination tous les royaumes depuis le fleuve (de l'Euphrate) jusqu'au pays des Philistins et à la frontière d'Égypte. Ils lui offraient tous des présents et lui restèrent assujettis tous les jours de sa vie.

22. Les vivres pour la table de Salomon étaient chaque jour : trente mesures de fleur de farine et soixante de farine ordinaire,

23. Dix bœufs gras, vingt bœufs des pâturages, cent béliers, outre la venaison, les cerfs, les chevreuils, les bœufs sauvages et la volaille.

24. Car il dominait sur tous les pays au delà du fleuve, depuis Taphsa jusqu'à Gaza; tous les rois de ces provinces lui étaient assujettis, et il était en paix de tous côtés avec ceux qui étaient autour de lui.

25. Juda et Israël étaient sans crainte, chacun sous sa vigne et sous son figuier, depuis Dan jusqu'à Bersabée, durant le règne entier de Salomon.

26. Et Salomon avait dans ses écuries quarante mille chevaux pour les chars, et douze mille chevaux pour les cavaliers.

27. Les officiers du roi, dont on a déjà parlé, devaient les nourrir; ils fournissaient avec grand soin tout ce qui était nécessaire pour la table du roi Salomon, suivant le temps assigné à chacun.

28. Ils faisaient aussi porter l'orge et la paille pour les chevaux et les autres bêtes au lieu où se trouvait le roi, selon l'ordre qu'ils recevaient.

29. Dieu donna de plus à Salomon une grande sagesse et une grande prudence, et un esprit aussi étendu que le sable qui est sur le rivage de la mer.

30. Et la sagesse de Salomon surpassait la sagesse de tous les Orientaux et des Égyptiens.

31. Il était plus sage que tous les hommes, plus sage qu'Éthan, Ezrahite, qu'Héman, Chalcol et Dorda, enfants de Mahol; et sa réputation était répandue chez toutes les nations voisines.

32. Salomon composa trois mille paraboles et cinq mille cantiques[1].

33. Il traita de tous les arbres, depuis le cèdre qui est sur le Liban, jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille; et il traita de même des animaux de la terre, des oiseaux, des reptiles et des poissons.

34. On venait de tous les pays pour entendre la sagesse de Salomon; et tous les rois de la terre envoyaient vers lui pour être instruits par sa sagesse.

CHAPITRE V

Salomon voulant bâtir un temple au Seigneur, fait alliance avec Hiram, roi de Tyr, qui lui envoie du bois de cèdre et de sapin. Provisions que Salomon fournit à Hiram. Nombre prodigieux d'ouvriers employé à la construction du temple.

1. Hiram, roi de Tyr, envoya ses serviteurs vers Salomon; car il apprit qu'il avait été sacré roi à la place de son père; Hiram avait toujours été ami de David.

[1] La plupart des ouvrages de Salomon, mentionnés ici, sont perdus. On lui attribue la plus grande partie du livre des Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques et le psaume CXXVI.

2. Or Salomon envoya vers Hiram et lui fit dire :

3. Vous connaissez le désir de David, mon père, qui n'a pu bâtir une maison au Seigneur notre Dieu, à cause des guerres qui le menaçaient de toutes parts, jusqu'à ce que le Seigneur eût mis ses ennemis sous ses pieds.

4. Maintenant le Seigneur mon Dieu m'a donné la paix avec tous mes voisins, et il n'y a plus d'ennemi qui s'oppose à moi.

5. C'est pourquoi je pense à bâtir un temple au Seigneur mon Dieu, selon que le Seigneur l'a ordonné à David mon père, en lui disant : Votre fils, que je ferai asseoir à votre place sur votre trône, bâtira une maison à mon nom.

6. Donnez donc ordre à vos serviteurs de couper pour moi des cèdres du Liban, et mes serviteurs seront avec les vôtres; je donnerai à vos serviteurs telle récompense que vous me demanderez, car vous savez qu'il n'y a personne parmi mon peuple qui sache couper le bois comme les Sidoniens.

7. Hiram entendant ces paroles de Salomon, en éprouva une grande joie et dit: Béni soit le Seigneur Dieu, qui a donné à David un fils très-sage pour gouverner un si grand peuple!

8. Et il envoya dire à Salomon : J'ai entendu la proposition que vous m'avez communiquée; j'exécuterai tout ce que vous voulez pour les bois de cèdre et de sapin.

9. Mes serviteurs les porteront du Liban au bord de la mer, et je les ferai transporter par mer sur des vaisseaux jusqu'au lieu que vous m'aurez indiqué, où je les ferai débarquer, et où vous aurez soin de les faire prendre; vous me fournirez tout ce qui me sera nécessaire pour nourrir ma maison[1].

10. Hiram donna donc à Salomon des bois de cèdre et de sapin autant qu'il en voulait;

11. Et Salomon donnait à Hiram, pour l'entretien de sa maison, vingt mille mesures de froment et vingt mesures d'huile très-pure : telles sont les provisions que Salomon envoyait chaque année à Hiram.

12. Le Seigneur donna aussi la sagesse à Salomon, selon sa promesse. Il y avait paix entre Hiram et Salomon, et ils firent alliance ensemble.

13. Le roi Salomon choisit aussi des ouvriers dans tout Israël, et leva trente mille hommes pour cet ouvrage.

14. Il les envoyait au Liban tour à tour, dix mille chaque mois, de sorte qu'ils demeuraient deux mois dans leurs maisons; et Adoniram avait l'intendance sur tous.

15. Salomon avait soixante-dix mille hommes qui portaient les fardeaux, et quatre-vingt mille qui taillaient les pierres sur la montagne;

16. Sans compter ceux qui avaient l'intendance sur chaque ouvrage, au nombre de trois mille trois cents, qui donnaient les ordres au peuple et à ceux qui travaillaient.

17. Et le roi leur commanda de choisir de grandes pierres, des pierres d'un grand prix pour les fondements du temple, et de les tailler;

18. Et les ouvriers de Salomon et ceux d'Hiram eurent soin de les tailler; et ceux de Giblos[2] apprêtèrent le bois et les pierres pour bâtir la maison du Seigneur.

CHAPITRE VI

Plan et description du temple. Dieu parle à Salomon. Lambris de bois de cèdre. Description de l'oracle revêtu de lames d'or. Chérubins de bois d'olivier, couverts de lames d'or. Tout le bâtiment est achevé en sept ans.

1. On commença donc à bâtir une maison au Seigneur quatre cent quatre-vingts ans après la sortie des enfants

[1] Les habitants du pays et de Sidon s'adonnaient au commerce. Leur territoire était peu fertile, tandis que celui des Israélites fournissait des récoltes abondantes et variées. Les provisions indiquées au v. 11 étaient destinées à la nourriture des ouvriers, et non à la maison royale proprement dite.

[2] Gébal, Giblos, est la ville connue des auteurs profanes sous le nom de Biblos.

SAMSON TERRASSE UN LION.

d'Israël de l'Égypte, la quatrième année du règne de Salomon sur Israël, au mois de zio, qui est le second mois.

2. La maison que le roi Salomon bâtissait au Seigneur avait soixante coudées de long, vingt coudées de large, et trente coudées de haut.

3. Il y avait devant le temple un vestibule de vingt coudées de long, autant que le temple avait de largeur; et il avait dix coudées de large devant la façade du temple.

4. Et il fit au temple des fenêtres obliques [1].

5. Et il bâtit des étages sur les murailles du temple autour de l'enceinte du temple et de l'oracle, et il fit des bas côtés tout alentour.

6. L'étage inférieur avait cinq coudées de large, celui du milieu avait six coudées de large, et le troisième en avait sept. Il mit des poutres autour de la maison au dehors, de manière à ne pas être encastrées dans les murs du temple.

7. En bâtissant la maison on employa dans la construction des pierres taillées entières; on n'entendit dans la maison ni le marteau, ni la cognée, ni aucun instrument de fer pendant qu'elle se bâtissait [2].

8. La porte du milieu des bas côtés était au côté droit de la maison, et à l'aide d'un escalier tournant on montait à la chambre du milieu, et de celle du milieu à la troisième.

9. Il bâtit ainsi et acheva la maison du Seigneur, et il la couvrit de lambris de cèdre.

10. Et au-dessus de tout l'édifice il fit un étage de cinq coudées de haut, et il couvrit cette maison de bois de cèdre.

11. Alors le Seigneur parla à Salomon, et lui dit:

12. En cette maison que vous bâtissez (si vous marchez dans la voie de mes préceptes, si vous exécutez mes ordonnances, et que vous gardiez tous mes commandements sans vous en détourner d'un pas), je vérifierai dans votre personne la parole que j'ai dite à David, votre père.

13. J'habiterai au milieu des enfants d'Israël, et je n'abandonnerai point mon peuple d'Israël.

14. Salomon bâtit donc la maison du Seigneur et l'acheva.

15. Il garnit d'ais de cèdre le dedans des murailles du temple. Depuis le pavé du temple jusqu'au haut des murailles et jusqu'au plafond, il le couvrit en dedans de lambris de cèdre; et il couvrit tout le pavé de bois de sapin.

16. Il fit aussi au fond du temple une séparation d'ais de cèdre de vingt coudées, depuis le pavé jusqu'au haut; et il en fit le lieu intérieur de l'oracle, le Saint des saints.

17. Or le temple, depuis l'entrée de l'oracle, avait quarante coudées.

18. Et tout le temple était au dedans revêtu de cèdre; et les jointures du bois étaient faites avec art, et ornées de sculptures et de moulures. Tout était revêtu de planches de cèdre, et aucune pierre de la muraille n'était apparente.

19. Il fit l'oracle au milieu du temple, dans la partie intérieure, pour y déposer l'arche de l'alliance du Seigneur.

20. L'oracle avait vingt coudées de long, vingt coudées de large, et vingt coudées de haut, et il le couvrit et revêtit d'or très-pur; il couvrit aussi l'autel de bois de cèdre.

21. Il couvrit encore d'un or très-pur la partie du temple devant l'oracle, et il attacha les lames d'or avec des clous d'or.

22. Et il n'y avait rien dans le temple qui ne fût couvert d'or. Il couvrit aussi tout l'autel de l'oracle.

23. Il fit dans l'oracle deux chérubins de bois d'olivier de dix coudées de haut.

24. L'une des ailes du chérubin avait cinq coudées, et l'autre avait aussi cinq coudées; ainsi il y avait dix coudées depuis l'extrémité d'une des ailes jusqu'à l'extrémité de l'autre.

25. Le second chérubin avait aussi dix coudées, avec les mêmes dimensions; et l'ouvrage de tous les deux était semblable,

26. C'est-à-dire que le premier chérubin avait dix coudées de haut, et que le second avait la même hauteur.

27. Il mit les chérubins au milieu du temple intérieur, et ils avaient leurs ailes étendues. Une des ailes touchait à la muraille, et l'aile du second chérubin touchait l'autre muraille, et leurs autres ailes se touchaient au milieu du temple.

28. Il couvrit aussi d'or les chérubins.

29. Il orna toutes les murailles du temple à l'intérieur de moulures et de sculptures; il fit des chérubins et des palmes en bas-relief, et diverses peintures qui semblaient se détacher et sortir de la muraille.

30. Il couvrit aussi d'or le pavé du temple au dedans et au dehors.

31. Il fit, à l'entrée de l'oracle, de petites portes de bois d'olivier et des poteaux à cinq pans.

32. Les deux portes étaient de bois d'olivier; et il y fit sculpter des figures de chérubins et des palmes, et des ciselures en haut-relief; et il couvrit d'or les chérubins, les palmes et le reste.

33. Et à l'entrée du temple il plaça des poteaux de bois d'olivier à quatre angles.

34. Et il y mit deux portes de bois de sapin, l'une d'un côté, l'autre de l'autre; chaque porte était brisée et s'ouvrait, ayant ses deux parties unies ensemble.

35. Il fit tailler des chérubins, des palmes et d'autres ornements en haut-relief, et il couvrit de lames d'or le tout bien dressé à la règle et à l'équerre [1].

36. Il construisit le parvis intérieur de trois rangs de pierres polies, et d'un rang de bois de cèdre.

37. Les fondements de la maison du Seigneur furent posés la quatrième année, au mois de zio,

38. Et la onzième année, au mois de bul, qui est le huitième mois, elle fut entièrement achevée dans toutes ses œuvres et dans tout ce qui devait servir au culte de Dieu, et Salomon employa sept ans à la bâtir.

[1] Ces fenêtres étaient plus larges à l'intérieur qu'à l'extérieur. L'ouverture extérieure, suivant saint Jérôme, était garnie de jalousies en bois, selon la coutume de l'Orient. (Voyez Ézéch., XLI.)

[2] On apportait à Jérusalem les pierres et les pièces de bois taillées et prêtes à être mises en place.

CHAPITRE VII

Salomon fait bâtir son palais, et celui de la fille de Pharaon, son épouse. Il fait venir de Tyr un ouvrier très-habile nommé Hiram, fait les deux colonnes de bronze, la mer de bronze posée sur douze bœufs, et dix socles pour poser dix cuves d'airain. Vases et meubles d'or à l'usage du temple.

1. Salomon bâtit et acheva entièrement son palais en treize ans.

2. Il construisit encore la maison du bois du Liban [2], qui avait cent coudées de long, cinquante coudées de large et trente coudées de haut: quatre galeries s'étendaient entre des colonnes de bois de cèdre; car il avait fait tailler des colonnes en bois de cèdre.

3. Et il revêtit de lambris de bois de cèdre tout le plafond, soutenu par quarante-cinq colonnes. Chaque rang avait quinze colonnes,

4. Posées l'une vis-à-vis de l'autre,

5. Et se regardant, placées à égale distance; et sur les colonnes posaient des poutres carrées toutes d'égale grosseur.

6. Il fit une autre galerie de colonnes, longue de cinquante coudées, et large de trente coudées; et encore une autre galerie en face de la plus grande, avec des colonnes et des architraves sur les colonnes.

[1] Ce passage est assez obscur dans la Vulgate. Le sens du texte hébreu est celui-ci: les lames d'or étaient placées sur les sculptures et les moulures si artistement qu'elles ne cachaient pas la délicatesse du travail; la dorure enrichissait la sculpture sans en détruire la finesse.

[2] Cette maison était ainsi appelée à cause de la grande quantité de bois de cèdre employée dans la construction. Quelques auteurs ont pensé que c'était un palais situé dans le Liban, pour y respirer la fraîcheur durant les chaleurs de l'été.

7. Il fit aussi la galerie du trône, où est le tribunal; et il la revêtit de bois de cèdre depuis le pavé jusqu'au haut.

8. Au milieu de la galerie était le tribunal, où il s'asseyait pour rendre la justice; il était de même ouvrage. Salomon fit aussi pour la fille de Pharaon, qu'il avait épousée, un palais bâti de la même manière que cette galerie.

9. Tous ces bâtiments, depuis les fondements jusqu'au haut des murs, par dehors jusqu'au grand parvis, étaient construits de pierres choisies, dont les deux côtés, intérieur et extérieur, avaient été sciés, toutes d'une même forme et d'une même mesure.

10. Les fondements étaient aussi de pierres choisies et grandes de dix ou de huit coudées.

11. Il y avait au-dessus de très-belles pierres taillées de dimension égale, revêtues aussi de lambris de cèdre.

12. Le grand parvis était rond, et avait trois rangs de pierres taillées, et un rang de cèdre travaillé; ce qui existait de même dans le parvis intérieur de la maison du Seigneur et dans le vestibule du temple.

13. Le roi Salomon fit venir aussi de Tyr Hiram,

14. Fils d'une femme veuve de la tribu de Nephthali et d'un père tyrien, ouvrier en bronze, rempli de sagesse, d'intelligence et de science pour exécuter toutes sortes d'ouvrages de bronze. Étant donc venu trouver le roi Salomon, Hiram fit tous les ouvrages qu'il commanda.

15. Il fit deux colonnes de bronze, chacune de dix-huit coudées de haut, et un fil de douze coudées aurait mesuré la circonférence de chaque colonne.

16. Il fondit deux chapiteaux de bronze destinés à être placés au sommet de chaque colonne; un des chapiteaux avait cinq coudées de haut, et l'autre avait aussi cinq coudées de haut;

17. Et on y voyait une espèce de réseau et des chaînes entrelacées l'une dans l'autre avec un art admirable. Chaque chapiteau de ces colonnes était en fonte : il y avait sept rangs de mailles dans le réseau de l'un des chapiteaux, et autant dans l'autre.

18. Il fit ces colonnes de manière qu'il y avait deux rangs de mailles qui couvraient et entouraient les chapiteaux, ces mailles étant posées au-dessus des grenades; il fit le second chapiteau semblable au premier.

19. Les chapiteaux placés au sommet des colonnes, dans le parvis, étaient en forme de lis, et avaient quatre coudées de haut.

20. Au haut des colonnes et aussi des réseaux étaient d'autres chapiteaux proportionnés à la colonne; et autour du second chapiteau il y avait deux cents grenades disposées sur deux rangées.

21. Il établit ces deux colonnes dans le vestibule du temple; ayant posé la colonne droite, il l'appela Jachin; il posa de même la seconde colonne, qu'il appela Booz.

22. Il plaça au-dessus des colonnes l'ouvrage fait en forme de lis, et l'ouvrage des colonnes fut ainsi entièrement achevé.

23. Il fit aussi un bassin de fonte, appelé la mer, de dix coudées d'un bord à l'autre, de forme ronde; elle avait cinq coudées de haut, et elle était entourée d'un cordon de trente coudées.

24. Au-dessous du bord il y avait des sculptures qui entouraient cette mer dans l'espace de dix coudées; deux rangs de sculptures avaient été jetés en fonte.

25. Cette mer était posée sur douze bœufs, dont trois regardaient le septentrion, trois l'occident, trois le midi, et trois l'orient; et la mer était portée sur ces bœufs, dont l'extrémité du corps était cachée sous la mer.

26. Le bassin avait trois onces d'épaisseur, et son bord était comme le bord d'une coupe, et comme la feuille d'un lis épanoui, et contenait deux mille bats[1].

[1] L'once correspond au quart du pied romain. La mesure appelée *bat* contenait, selon quelques interprètes, environ vingt-huit litres de notre mesure moderne française; par conséquent la mer de bronze aurait contenu environ cinq cents hectolitres d'eau.

27. Il fit aussi dix bases d'airain, ayant chacune quatre coudées de long, quatre coudées de large, et trois coudées de haut.

28. Ces bases étaient composées de plusieurs pièces, et il y avait des sculptures entre les jointures.

29. Entre des couronnes et des entrelacs, il y avait des lions, des bœufs et des chérubins, et sur les jointures pareillement; et par-dessous, des lions, des bœufs, et comme des courroies d'airain qui pendaient.

30. Chaque base avait quatre roues et des essieux d'airain; en quatre endroits, il y avait comme de grandes consoles en fonte, qui soutenaient la cuve, et se regardaient l'une l'autre.

31. Au haut du socle, il y avait une cavité dans laquelle entrait la cuve; ce qui en paraissait au dehors était tout rond, d'une coudée, en sorte que le tout était d'une coudée et demie; et il y avait diverses sculptures dans les angles des colonnes, et les espaces entre les colonnes n'étaient pas ronds, mais carrés.

32. Les quatre roues, aux quatre angles, étaient jointes ensemble sous la base, et chaque roue avait une coudée et demie de hauteur.

33. Ces roues étaient semblables à celles d'un chariot : leurs essieux, leurs rais, leurs jantes et leurs moyeux étaient tous en fonte.

34. Et les quatre consoles, aux quatre angles de chaque base, formaient une seule pièce avec la base, et avaient été fondues ensemble.

35. Au haut du socle, il y avait un rebord d'une demi-coudée de haut, rond, et travaillé de manière que la cuve pût s'y enchâsser; et il était orné de gravures et de sculptures variées, qui étaient d'une même pièce avec le socle.

36. Hiram sculpta encore dans les entre-deux des joints, qui étaient aussi d'airain, et aux angles, des chérubins, des lions et des palmes; en sorte que ces figures paraissaient non pas gravées, mais posées tout autour, comme une figure d'homme debout sur les pieds.

37. Il fit ainsi dix bases fondues de la même manière, de même grandeur et de sculpture pareille.

38. Il fit aussi dix cuves d'airain : chacune contenait quarante mesures et avait quatre coudées de haut; et il posa chaque cuve sur chacune des dix bases.

39. Il plaça ces dix socles, cinq du côté droit du temple, et cinq du côté gauche; et il mit la mer d'airain du côté droit du temple, entre l'orient et le midi.

40. Hiram fit aussi des vases d'airain, des coupes et des bassins, et il acheva tout l'ouvrage que le roi Salomon lui avait commandé pour le temple du Seigneur :

41. Deux colonnes et deux cordons sur les chapiteaux, avec deux réseaux pour couvrir les deux cordons qui étaient aux chapiteaux des colonnes;

42. Quatre cents grenades dans les deux réseaux, savoir : deux rangs de grenades dans chaque réseau, dont étaient couverts les cordons des chapiteaux au haut des colonnes;

43. Dix bases et dix cuves sur les bases;

44. Une mer et douze bœufs sous cette mer;

45. Des vases d'airain, des coupes et des bassins; tous les vases que Hiram fit par l'ordre du roi Salomon pour la maison du Seigneur, étaient de l'airain le plus pur.

46. Le roi les fit fondre dans une plaine près du Jourdain, au milieu d'un champ où il y avait beaucoup d'argile, entre Sochoth et Sarthan.

47. Salomon plaça tous les vases dans le temple; et il y en avait une si grande quantité, qu'on ne pouvait marquer le poids de l'airain.

48. Salomon fit aussi tout ce qui devait servir dans la maison du Seigneur, l'autel d'or et la table d'or sur laquelle on devait mettre les pains de proposition[1].

[1] Salomon renouvela ainsi tout le mobilier religieux exécuté dans le désert, sous la direction de Moïse, à l'exception de l'arche d'alliance, qui fut conservée. Les objets anciens furent déposés dans le trésor du temple.

49. Les chandeliers d'or, cinq à droite, et cinq à gauche, devant l'oracle, qui était d'or fin, au-dessus desquels il y avait comme des fleurs de lis et des lampes d'or. Il fit aussi des pincettes d'or,

50. Des vases à mettre de l'eau, des fourchettes, des coupes, des mortiers et des encensoirs d'or très-pur. Les gonds des portes de la maison intérieure du Saint des saints, et des portes de la maison du temple, étaient aussi d'or.

51. Salomon acheva tous les ouvrages qu'il avait résolu de faire pour la maison du Seigneur, et il porta dans le temple l'argent, l'or et les vases que David, son père, avait consacrés à Dieu, et les déposa en réserve dans les trésors de la maison du Seigneur.

CHAPITRE VIII

Dédicace du temple. Tout le temple est rempli d'une nuée. Salomon, après une longue prière, bénit le peuple. Nombre des brebis et des bœufs immolés dans cette solennité.

1. Alors tous les anciens d'Israël, avec les princes des tribus et tous les chefs des familles des enfants d'Israël, s'assemblèrent et vinrent trouver le roi Salomon à Jérusalem, pour transporter l'arche de l'alliance du Seigneur de la ville de David, c'est-à-dire de Sion.

2. Tout Israël s'assembla auprès du roi Salomon dans un jour solennel, au mois d'éthanim, qui est le septième mois[1].

3. Tous les anciens d'Israël étant venus, les prêtres prirent l'arche du Seigneur,

4. Et la portèrent avec le tabernacle de l'alliance, et tous les vases du sanctuaire qui étaient dans le tabernacle. Les prêtres et les lévites les portaient.

5. Le roi Salomon et tout le peuple d'Israël, réuni autour de lui, marchaient devant l'arche, et ils immolaient des brebis et des bœufs sans prix et sans nombre.

6. Les prêtres transférèrent l'arche de l'alliance du Seigneur dans le lieu qui lui était destiné, dans l'oracle du temple, dans le Saint des saints, sous les ailes des chérubins.

7. Car les chérubins étendaient leurs ailes au-dessus du lieu où était l'arche, et ils couvraient l'arche et les bâtons destinés à la porter.

8. Ces bâtons, qui faisaient saillie en avant, en sorte qu'on en voyait les extrémités à l'entrée du sanctuaire devant l'oracle, ne paraissaient plus au dehors, et ils sont demeurés là jusqu'à ce jour.

9. Or dans l'arche il y avait seulement les deux tables de pierre que Moïse y avait mises à Oreb, lorsque le Seigneur fit alliance avec les enfants d'Israël, après leur sortie d'Égypte[2].

10. Dès que les prêtres furent sortis du sanctuaire, une nuée remplit la maison du Seigneur.

11. Et les prêtres ne pouvaient plus y rester, ni faire les fonctions de leur ministère, à cause de la nuée; car la gloire du Seigneur avait rempli la maison du Seigneur.

12. Alors Salomon dit : Le Seigneur a dit qu'il habiterait dans une nuée.

13. O Dieu! j'ai bâti cette maison pour être votre demeure, et afin que votre trône s'y affermisse à jamais.

14. Et le roi, tournant le visage, souhaita les bénédictions du Ciel à toute l'assemblée d'Israël; car tout Israël était réuni en ce lieu.

15. Et Salomon dit : Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui a parlé de sa bouche à David, mon père, et qui par sa puissance a accompli sa parole, en disant :

16. Depuis le jour où j'ai tiré de l'Égypte mon peuple d'Israël, je n'ai point choisi de ville dans toutes les tribus d'Israël afin qu'on m'y bâtît une maison et que mon nom y fût établi; mais j'ai choisi David pour être chef de mon peuple d'Israël.

17. Mon père avait voulu bâtir une maison à la gloire du Seigneur Dieu d'Israël.

18. Mais le Seigneur dit à David, mon père : Quand vous avez formé dans votre cœur le dessein de bâtir une maison à la gloire de mon nom, vous avez bien agi en prenant en vous-même cette résolution.

19. Néanmoins ce n'est pas vous qui me bâtirez une maison; mais votre fils, qui naîtra de vous, construira une maison à la gloire de mon nom.

20. Le Seigneur a confirmé la parole qu'il avait prononcée; j'ai succédé à David, mon père, je me suis assis sur le trône d'Israël, comme le Seigneur l'avait annoncé, et j'ai bâti une maison au Seigneur Dieu d'Israël.

21. J'ai établi ici le lieu de l'arche où est l'alliance que le Seigneur contracta avec nos pères à leur sortie d'Égypte.

22. Salomon se tint ensuite devant l'autel du Seigneur, à la vue de toute l'assemblée d'Israël; et les mains étendues vers le ciel,

23. Il dit : Seigneur Dieu d'Israël, il n'y a point de dieu qui vous soit semblable, ni au plus haut du ciel, ni sur la terre. Vous conservez l'alliance et la miséricorde à vos serviteurs qui marchent devant vous de tout leur cœur;

24. Vous avez gardé à David mon père, votre serviteur, tout ce que vous lui avez promis; votre bouche l'a prononcé et vos mains l'ont accompli, comme ce jour en est une preuve.

25. Conservez donc maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, à David mon père, votre serviteur, ce que vous lui avez promis, en disant : Vous ne manquerez point d'héritiers qui soient assis devant moi sur le trône d'Israël, pourvu néanmoins qu'ils veillent sur leurs voies, en sorte qu'ils marchent en ma présence comme vous avez marché devant moi.

26. Accomplissez donc, Seigneur Dieu d'Israël, les paroles que vous avez adressées à David mon père, votre serviteur.

27. Est-il donc croyable que Dieu habite véritablement sur la terre? Car si le ciel et les cieux des cieux ne peuvent vous contenir, combien moins cette maison que j'ai bâtie!

28. Mais ayez égard, Seigneur mon Dieu, à la prière de votre serviteur et à ses supplications; écoutez l'hymne et la prière que votre serviteur vous offre aujourd'hui;

29. Afin que vos yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison, dont vous avez dit : Là sera mon nom; afin que vous exauciez la prière que votre serviteur vous adresse en ce lieu;

30. Que vous exauciez la prière de votre serviteur et toutes celles que votre peuple d'Israël vous offrira en ce lieu; que vous les exauciez du lieu de votre demeure dans le ciel; et après les avoir exaucés vous leur ferez miséricorde.

31. Lorsqu'un homme aura péché contre son prochain, n'ayant pas gardé le serment par lequel il s'était lié, et qu'il viendra dans votre maison et devant votre autel à cause du serment,

32. Vous écouterez du ciel, et vous ferez justice à l'égard de vos serviteurs; vous condamnerez le coupable, en faisant retomber sa perfidie sur sa tête, et vous justifierez le juste en lui rendant selon sa justice.

33. Si votre peuple d'Israël fuit devant ses ennemis, parce qu'il aura péché contre vous; s'il fait pénitence, et rend gloire à votre nom, en venant vous prier et implorer votre miséricorde dans cette maison,

34. Exaucez-les du ciel; pardonnez le péché de votre peuple d'Israël, et ramenez-les dans la terre que vous avez donnée à leurs pères.

[1] Les Israélites se réunirent à Jérusalem dans un double but, pour la fête des Tabernacles, qui durait sept jours, et pour célébrer la fête de la Dédicace du temple. Le mois d'éthanim ou de tisri correspondait à nos mois de septembre et d'octobre.

[2] S. Paul (Hébr., xi, 4) place aussi dans l'arche le vase d'or rempli de manne et la verge d'Aaron. Il en devait être ainsi tant que le tabernacle et l'arche n'eurent pas de lieu fixe. Après la construction du temple, les tables de la loi seules restèrent dans l'arche; les autres objets furent déposés dans le trésor du temple.

35. Si le ciel se ferme, et qu'il n'en tombe point de pluie à cause de leurs péchés, et si, priant en ce lieu, ils font pénitence pour honorer votre nom; s'ils se convertissent et quittent leurs péchés à cause de l'affliction où ils seront plongés,

36. Exaucez-les du ciel, et pardonnez les péchés de vos serviteurs et de votre peuple d'Israël; montrez-leur la voie droite où ils puissent marcher; et répandez la pluie sur votre terre, que vous avez donnée en possession à votre peuple.

37. S'il vient sur la terre une famine, une peste ou une corruption de l'air; si la nielle, la sauterelle ou la rouille détruisent les blés; si votre peuple est pressé par un ennemi qui se trouve à ses portes et l'assiége, ou soit frappé de quelque plaie et de quelque langueur que ce puisse être;

38. Si un homme de votre peuple d'Israël, quel qu'il soit, vous offre ses vœux et ses prières, et que, reconnaissant la plaie de son cœur, il étende ses mains vers vous dans cette maison,

39. Vous l'exaucerez du ciel; du lieu de votre demeure vous lui serez propice, et vous lui ferez miséricorde selon ses voies, comme vous connaissez son cœur; parce que vous seul connaissez le cœur des enfants des hommes,

40. Afin que vos serviteurs vous craignent tant qu'ils vivront sur la terre que vous avez donnée à nos pères.

41. En outre, lorsqu'un étranger, qui n'est point de votre peuple d'Israël, viendra d'un pays éloigné, attiré par votre nom (parce que la grandeur de votre nom, la force de votre main, et la puissance de votre bras

42. Se feront connaître de tous côtés), pour prier en ce lieu,

43. Vous l'exaucerez du ciel, du firmament où vous demeurez, et vous accorderez à cet étranger ce qu'il vous aura demandé; afin que tous les peuples de la terre apprennent à craindre votre nom, comme votre peuple d'Israël, et qu'ils reconnaissent que votre nom a été donné à cette maison que j'ai bâtie.

44. Lorsque votre peuple ira à la guerre contre ses ennemis, en suivant le chemin par lequel vous les aurez envoyés, s'ils vous adressent leurs prières, en regardant vers la ville que vous avez choisie, et vers cette maison que j'ai bâtie à la gloire de votre nom[1],

45. Vous exaucerez du ciel leurs supplications et leurs prières, et vous leur rendrez justice.

46. Si votre peuple pèche contre vous (car il n'y a point d'homme qui ne pèche), et si, dans votre indignation contre eux, vous les livrez entre les mains de leurs ennemis, et qu'ils soient emmenés captifs, ou près, ou loin, dans une terre ennemie;

47. S'ils font pénitence du fond du cœur dans le lieu de leur captivité, se convertissent à vous et implorent votre miséricorde dans leur captivité, en disant : Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions impies;

48. S'ils reviennent à vous de tout leur cœur et de toute leur âme, dans le pays de leurs ennemis où ils ont été emmenés captifs, et s'ils vous prient en regardant vers la terre que vous avez donnée à leurs pères, vers la ville que vous avez choisie, et vers le temple que j'ai bâti à la gloire de votre nom;

49. Vous exaucerez du ciel, de cette demeure stable où est votre trône, leurs supplications et leurs prières; vous prendrez en main la défense de leur cause;

50. Vous vous réconcilierez avec votre peuple, qui a péché contre vous, et vous pardonnerez toutes les iniquités qu'il a commises, et vous inspirerez de la compassion pour eux à ceux qui les auront emmenés captifs, afin qu'ils aient pitié d'eux.

51. Car ils sont votre peuple et votre héritage; et c'est vous qui les avez tirés du pays d'Égypte, du milieu d'une fournaise de fer.

52. Que vos yeux soient ouverts aux prières de votre serviteur et de votre peuple d'Israël, afin que vous exauciez toutes les demandes qu'ils vous adresseront.

53. Car c'est vous, Seigneur mon Dieu, qui les avez séparés de tous les peuples de la terre, pour en faire votre héritage, comme vous l'avez déclaré par Moïse, votre serviteur, lorsque vous avez tiré nos pères de l'Égypte.

54. Salomon, ayant achevé d'offrir au Seigneur cette supplication et cette prière, se leva de devant l'autel du Seigneur, car il avait mis les deux genoux en terre, et tenait les mains étendues vers le ciel[1].

55. Étant debout, il bénit toute l'assemblée d'Israël, en disant à haute voix :

56. Béni soit le Seigneur, qui a donné le repos à son peuple d'Israël, selon ses promesses! Tous les biens qu'il avait promis par Moïse son serviteur nous sont arrivés, sans qu'une seule de ses paroles ait été vaine.

57. Que le Seigneur notre Dieu soit avec nous, comme il a été avec nos pères; qu'il ne nous abandonne pas, et qu'il ne nous rejette pas;

58. Mais qu'il incline nos cœurs vers lui, afin que nous marchions dans toutes ses voies, et que nous gardions ses préceptes, ses cérémonies, et toutes les ordonnances qu'il a prescrites à nos pères.

59. Que les paroles de cette prière que j'ai faite devant le Seigneur soient présentes jour et nuit au Seigneur notre Dieu, afin que chaque jour il fasse justice à son serviteur et à son peuple d'Israël;

60. Afin que tous les peuples de la terre sachent que le Seigneur est Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

61. Que notre cœur aussi soit parfait avec le Seigneur notre Dieu, afin que nous marchions selon ses préceptes, et que nous gardions ses ordonnances comme en ce jour.

62. Le roi, et tout Israël avec lui, immolèrent des victimes devant le Seigneur.

63. Et Salomon sacrifia et immola au Seigneur, comme hosties pacifiques, vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille brebis; et le roi, ainsi que les enfants d'Israël, dédièrent le temple du Seigneur.

64. En ce jour, le roi consacra le milieu du parvis, devant la maison du Seigneur, en y offrant des holocaustes, des sacrifices, et la graisse des hosties pacifiques, parce que l'autel d'airain, qui était devant le Seigneur, était trop petit, et ne pouvait suffire pour les holocaustes, les sacrifices et les graisses des victimes pacifiques.

65. Salomon fit donc alors une fête très-célèbre, et tout Israël avec lui; une multitude innombrable était venue, depuis l'entrée d'Émath jusqu'au fleuve d'Égypte[2], devant le Seigneur notre Dieu, pendant sept jours et sept jours, c'est-à-dire pendant quatorze jours.

66. Et le huitième jour il renvoya les peuples, qui bénissaient le roi en retournant dans leurs maisons avec allégresse, le cœur plein de joie pour tous les biens que le Seigneur avait faits à David, son serviteur, et à Israël, son peuple.

CHAPITRE IX

Seconde apparition du Seigneur à Salomon. Ce roi bâtit plusieurs villes, oblige plusieurs peuples à lui payer tribut, et envoie une flotte à Ophir, d'où elle rapporte une grande quantité d'or.

1. Salomon ayant achevé de bâtir la maison du Seigneur, le palais du roi, et tout ce qu'il avait désiré et voulu faire,

[1] C'était la coutume des Juifs, en quelque pays qu'ils demeurassent, de se tourner vers Jérusalem et vers le temple pour faire leurs prières (Voy. Dan., vi, 10.)

[1] Les Israélites priaient toujours debout. Salomon, en cette circonstance solennelle, voulut adresser sa prière les deux genoux en terre; son exemple fut imité plus d'une fois dans la suite.

[2] L'écrivain sacré indique ici les frontières de la Palestine au nord et au midi.

SAMSON TUE LES PHILISTINS AVEC UNE MACHOIRE D'ANE.

2. Le Seigneur lui apparut une seconde fois, comme il lui avait apparu à Gabaon,

3. Et lui dit : J'ai exaucé votre prière et vos demandes. J'ai sanctifié cette maison que vous avez bâtie pour y établir mon nom à jamais : mes yeux et mon cœur y seront toujours.

4. Si vous marchez en ma présence, comme votre père y a marché, dans la simplicité et la droiture de votre cœur; si vous faites tout ce que je vous ai commandé, et que vous gardiez mes lois et mes ordonnances,

5. J'établirai votre trône et votre règne sur Israël, à jamais, comme je l'ai promis à David votre père, en lui disant : Un héritier de votre race sera toujours assis sur le trône d'Israël.

6. Si vous vous détournez de moi, vous et vos enfants; si vous cessez de me suivre, et de garder mes préceptes et les cérémonies que je vous ai prescrites, et que vous alliez servir et adorer les dieux étrangers,

7. J'exterminerai les Israélites de la terre que je leur ai donnée; je rejetterai loin de moi ce temple que j'ai consacré à mon nom; Israël deviendra la fable et la risée de tous les peuples;

8. Et cette maison sera comme un exemple : quiconque la traversera sera frappé de stupeur, et sifflera, en disant : Pourquoi le Seigneur a-t-il traité ainsi cette terre et cette maison?

9. Et on répondra : Le Seigneur a frappé ces peuples de tous ces maux, parce qu'ils ont abandonné le Seigneur leur Dieu, qui avait tiré leurs pères de l'Égypte, et qu'ils ont suivi des dieux étrangers, auxquels ils ont rendu l'adoration et le culte dû à Dieu seul.

10. Vingt ans s'étant passés, pendant lesquels Salomon bâtit les deux maisons, c'est-à-dire la maison du Seigneur et la maison du roi

11. (Hiram, roi de Tyr, lui envoya les bois de cèdre et de sapin, et l'or dont il avait besoin), Salomon donna à Hiram vingt villes, dans le pays de Galilée[1].

12. Hiram, roi de Tyr, vint voir ces villes données par Salomon, et elles lui déplurent;

13. Et il dit : Sont-ce là, mon frère, les villes que vous m'avez données? Et il appela cette contrée la terre de Chabul, comme elle s'appelle encore aujourd'hui.

14. Hiram avait envoyé aussi au roi Salomon cent vingt talents d'or.

15. Somme de la dépense du roi Salomon, pour bâtir la maison du Seigneur, sa maison, Mello, les murailles de Jérusalem, Héser, Mageddo et Gazer.

16. Pharaon, roi d'Égypte, vint prendre Gazer, qu'il réduisit en cendres, mit à mort les Chananéens qui habitaient la ville, et la donna en dot à sa fille, que Salomon avait épousée.

17. Salomon rebâtit donc Gazer et la basse Béthoron,

18. Baalath, et Palmyre dans le désert.

19. Il fortifia aussi tous les bourgs qui lui appartenaient et qui n'avaient pas de murailles, les villes des chars et les villes des cavaliers, et tout ce qu'il lui plut de bâtir à Jérusalem, sur le Liban et dans toute l'étendue de son royaume.

20. Quant à tous les peuples qui étaient restés des Amorrhéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, qui n'étaient point des enfants d'Israël,

21. Salomon rendit tributaires leurs enfants, restés dans le pays, que les enfants d'Israël n'avaient pu exterminer, et ils sont demeurés tributaires jusqu'à ce jour.

22. Il ne voulut point qu'aucun des enfants d'Israël servît personne, mais il en fit ses hommes de guerre, ses ministres, ses principaux officiers et les chefs de ses armées; et ils commandaient les chars et les cavaliers.

[1] Salomon donna ces villes au roi de Tyr pour en jouir jusqu'à ce qu'il eût été entièrement satisfait des avances qu'il avait faites pour la construction du temple et des palais. (Voyez II Paralip., VIII, 2.)

23. Il y avait cinq cent cinquante hommes établis sur tous les ouvrages de Salomon, auxquels le peuple était soumis, et ils avaient l'intendance de tous les ouvrages qu'il avait entrepris.

24. La fille de Pharaon vint de la ville de David, dans la maison que Salomon lui avait bâtie. Celui-ci bâtit alors Mello[1].

25. Salomon offrait aussi trois fois l'année des holocaustes et des victimes pacifiques sur l'autel qu'il avait élevé au Seigneur, et brûlait du parfum devant le Seigneur; et le temple était achevé.

26. Le roi Salomon équipa aussi une flotte à Asiongaber, qui est près d'Élath, sur le bord de la mer Rouge, au pays d'Idumée;

27. Et Hiram envoya sur cette flotte quelques-uns de ses serviteurs, matelots habiles et connaissant la mer, qui se joignirent aux serviteurs de Salomon;

28. Étant allés au pays d'Ophir[2], ils en apportèrent quatre cent vingt talents d'or au roi Salomon.

CHAPITRE X

La reine de Saba vient trouver Salomon. Salomon fait faire deux cents boucliers d'or et un trône d'ivoire. Jonction de la flotte de Salomon avec celle du roi Hiram.

1. La reine de Saba, ayant entendu parler de la grande réputation que Salomon s'était acquise au nom du Seigneur, vint lui proposer des énigmes[3].

2. Étant entrée à Jérusalem avec une grande suite et un riche équipage, avec des chameaux chargés d'aromates, d'or et de pierres précieuses, elle se présenta devant le roi Salomon, et lui découvrit tout ce qu'elle avait dans le cœur.

3. Salomon l'instruisit sur toutes les choses qu'elle lui avait proposées; il n'y en eut aucune que le roi ignorât, et sur laquelle il ne la satisfit par ses réponses.

4. Or la reine de Saba, voyant toute la sagesse de Salomon, la maison qu'il avait bâtie,

5. Les mets de sa table, les logements de ses officiers, l'ordre avec lequel ils le servaient, leurs vêtements, ses échansons et les holocaustes qu'il offrait dans la maison du Seigneur, était hors d'elle-même;

6. Et elle dit au roi : Ce qu'on m'avait rapporté, dans mon royaume,

7. De vos discours et de votre sagesse, est exact; je n'ajoutais pas foi néanmoins à ce qu'on m'en disait, jusqu'à ce que je sois venue moi-même, et que j'aie vu de mes propres yeux; et j'ai reconnu qu'on ne m'en avait pas dit la moitié. Votre sagesse et vos œuvres surpassent ce que la renommée m'en avait appris.

8. Heureux ceux qui sont à vous! heureux vos serviteurs qui sont toujours en votre présence, et écoutent votre sagesse!

9. Béni soit le Seigneur votre Dieu, à qui vous avez plu, et qui vous a placé sur le trône d'Israël, parce qu'il a aimé Israël à jamais, et vous a établi roi pour régner avec équité et rendre la justice!

10. La reine de Saba donna ensuite au roi cent vingt talents d'or, des parfums en quantité et des pierres précieuses. On n'a jamais apporté depuis à Jérusalem tant de parfums que la reine de Saba en donna au roi Salomon.

11. La flotte d'Hiram, chargée de l'or d'Ophir, apporta en

[1] David avait entrepris de combler la vallée de Mello (II Rois, v, 9), et Salomon acheva ce grand ouvrage. Il paraît que le palais de la fille de Pharaon était, en partie du moins, construit en cet endroit.

[2] Les interprètes ne sont pas d'accord sur la situation du pays d'Ophir. (Voyez la Dissertat. de D. Calmet.)

[3] C'était l'usage de ces temps-là de proposer dans les conversations des paraboles, des problèmes et des énigmes. (Juges, XIV, 22.) Salomon, par sa grande sagesse, s'était acquis la réputation de les expliquer parfaitement. (Voyez ch. IV, v. 32, ci-dessus.)

même temps beaucoup de bois très-rares et des pierres précieuses.

12. Et le roi employa ces bois très-rares à faire les balustres de la maison du Seigneur et de la maison du roi, des harpes et des lyres pour les musiciens. On n'apporta et on ne vit jamais des bois de cette espèce jusqu'à ce jour.

13. Or le roi Salomon donna à la reine de Saba tout ce qu'elle désira et lui demanda, sans parler des présents qu'il lui offrit de lui-même avec une magnificence royale. Cette reine s'en retourna dans son royaume avec ses serviteurs.

14. Le poids de l'or qu'on apportait à Salomon chaque année était de six cent soixante-six talents d'or,

15. Sans compter ce que lui apportaient les intendants des tributs, les gens de trafic, les marchands de choses curieuses, tous les rois d'Arabie et tous les chefs du pays.

16. Le roi Salomon fit aussi deux cents boucliers d'or très-pur; il donna pour chaque bouclier six cents sicles d'or.

17. Il fit aussi trois cents boucliers moindres, de fin or; chaque bouclier était revêtu de trois cents mines d'or, et le roi les plaça dans la maison du bois du Liban.

18. Le roi Salomon fit aussi un grand trône d'ivoire, qu'il revêtit d'or très-pur.

19. Ce trône avait six degrés. Le sommet était rond par derrière; deux mains, l'une d'un côté, l'autre de l'autre, tenaient le siége, et deux lions se tenaient près des deux mains.

20. Douze lionceaux étaient placés sur les six degrés, six d'un côté, et six de l'autre; il ne s'est jamais fait un si bel ouvrage dans tous les royaumes du monde.

21. Tous les vases dans lesquels buvait Salomon étaient d'or, et toute la vaisselle de la maison du bois du Liban était également d'un or très-pur. L'argent n'avait plus de prix, et n'était pas estimé sous le règne de Salomon,

22. Parce que la flotte du roi, avec celle du roi Hiram, de trois ans en trois ans, faisait voile pour Tharsis, d'où elle rapportait de l'or, de l'argent, des dents d'éléphant, des singes et des paons.

23. Le roi Salomon surpassa donc tous les rois du monde en richesse et en sagesse,

24. Et toute la terre désirait contempler le visage de Salomon, pour écouter la sagesse dont Dieu avait rempli son cœur.

25. Chacun lui envoyait tous les ans des présents, des vases d'argent et d'or, des vêtements, des armes, des parfums, des chevaux et des mulets;

26. Et Salomon réunit un grand nombre de chars et de cavaliers. Il avait mille quatre cents chars et douze mille cavaliers, et il les plaça dans les villes fortes, et à Jérusalem, près de sa personne.

27. De son temps l'argent devint à Jérusalem aussi commun que les pierres, et on y vit autant de cèdres que de sycomores, qui naissent dans la campagne.

28. On amenait d'Égypte et de Coa des chevaux à Salomon. Car ceux qui trafiquaient pour le roi les achetaient à Coa, et les lui amenaient au prix fixé.

29. On lui amenait quatre chevaux d'Égypte pour six cents sicles d'argent, et un cheval pour cent cinquante. Tous les rois des Héthéens et de Syrie lui vendaient ainsi des chevaux.

CHAPITRE XI

Salomon épouse plusieurs femmes étrangères qui lui pervertissent le cœur et le font tomber dans l'idolâtrie. Le Seigneur, irrité contre lui, lui suscite pour adversaires Adad, Razon et Jéroboam. Le prophète Ahias promet à ce dernier le royaume d'Israël. Mort de Salomon après quarante années de règne. Roboam son fils lui succède.

1. Or le roi Salomon aima des femmes étrangères en grand nombre, la fille de Pharaon [1], des femmes de Moab et d'Ammon, des femmes d'Idumée, de Sidon et du pays des Héthéens,

2. Nations dont le Seigneur avait dit aux enfants d'Israël : Vous ne prendrez pas de femmes de ces pays-là, et vos filles n'en épouseront pas d'hommes; car ils vous pervertiront le cœur très-certainement, pour vous faire adorer leurs dieux. Salomon s'attacha donc à ces femmes avec passion;

3. Et il eut sept cents femmes comme reines, et trois cents comme femmes de second rang; et ces femmes lui pervertirent le cœur.

4. Il était déjà vieux [1] quand son cœur fut dépravé par les femmes de manière à suivre des dieux étrangers; et son cœur n'était point parfait devant le Seigneur son Dieu, comme le cœur de David, son père;

5. Mais Salomon adorait Astarthé, déesse des Sidoniens, et Moloch, idole des Ammonites;

6. Et Salomon fit ce qui n'était point agréable au Seigneur, et ne persévéra pas à suivre le Seigneur, comme David, son père [2].

7. Salomon bâtit alors un temple à Chamos, idole des Moabites, sur la montagne qui était vis-à-vis de Jérusalem; et à Moloch, idole des enfants d'Ammon.

8. Et il fit la même chose pour toutes ses femmes étrangères, qui brûlaient de l'encens et sacrifiaient à leurs dieux.

9. Le Seigneur fut donc irrité contre Salomon, parce que son esprit s'était détourné du Seigneur, le Dieu d'Israël, qui lui avait apparu une seconde fois,

10. Et lui avait défendu expressément d'adorer les dieux étrangers; et parce qu'il n'observa pas ce que le Seigneur lui commanda.

11. Le Seigneur dit donc à Salomon : Parce que vous avez agi de la sorte, et que vous n'avez pas gardé mon alliance, ni les commandements que je vous ai faits, je déchirerai, je diviserai votre royaume, et je le donnerai à l'un de vos serviteurs.

12. Je ne le ferai pas néanmoins pendant votre vie, à cause de David, votre père; mais je le ferai lorsque le royaume sera entre les mains de votre fils.

13. Je ne lui ôterai pas néanmoins le royaume entier; mais j'en donnerai une tribu à votre fils [3], à cause de David mon serviteur, et de Jérusalem que j'ai choisie.

14. Or le Seigneur suscita pour ennemi à Salomon Adad, Iduméen, de la race royale, qui était dans Édom.

15. Car lorsque David était en Idumée, Joab, général de son armée, y vint ensevelir ceux qui avaient été tués, et tuer tous les mâles qui restaient en Idumée [4];

16. Et il y resta six mois avec toute l'armée d'Israël, jusqu'à ce qu'il eût mis à mort tous les mâles de l'Idumée.

17. Adad s'enfuit avec des Iduméens, serviteurs de son père, pour se retirer en Égypte; or Adad était alors enfant.

18. De Madian ils allèrent à Pharan; et ayant pris avec eux des hommes de Pharan, ils entrèrent en Égypte, et se présentèrent à Pharaon, roi d'Égypte, qui donna une maison à Adad, ce qui était nécessaire à sa nourriture, et des terres.

19. Et Adad s'acquit tellement l'affection de Pharaon, qu'il lui fit épouser la sœur de la reine Taphnès, sa femme.

20. Et de cette sœur de la reine il eut un fils, nommé Genubath, que Taphnès nourrit dans la maison de Pharaon; et Genubath demeurait dans le palais de Pharaon avec les enfants du roi.

[1] La fille de Pharaon est nommée ici, sans doute parce que, jouissant d'une grande influence sur l'esprit de Salomon, elle contribua fortement à détourner le roi de son devoir, pour lui faire adorer des idoles.

[1] Salomon était alors âgé d'environ cinquante ans. Il avait régné trente ans d'une manière irréprochable.

[2] Exemple effrayant de la faiblesse humaine! Aussi tous les hommes doivent-ils être vigilants: peuvent-ils se flatter d'être plus forts que Samson, et plus sages que Salomon?

[3] La tribu de Benjamin, avec celle de Juda.

[4] Joab avait présidé à la sépulture des Israélites tués les armes à la main. (Voy. II Rois, VIII, 13, 14.) Il y en a qui pensent qu'il s'agit ici de soldats laissés en garnison et tués en trahison par les Iduméens. Cette trahison aurait motivé la résolution de mettre à mort tous les mâles des Iduméens.

21. Adad, ayant appris en Égypte que David s'était endormi avec ses pères, et que Joab, général de son armée, était mort, dit à Pharaon : Laissez-moi aller, afin que je retourne dans mon pays.

22. Pharaon lui dit : Que vous manque-t-il chez moi, pour penser à retourner dans votre pays? Adad lui répondit : Rien ne me manque; mais, je vous en supplie, permettez-moi de m'en retourner.

23. Dieu lui suscita aussi pour ennemi Razon, fils d'Éliada, qui avait fui Adarézer, roi de Soba, son seigneur.

24. Il assembla des gens contre lui, et devint chef de voleurs, lorsque David leur faisait la guerre. Étant allés à Damas, ils y habitèrent, et l'établirent roi à Damas.

25. Il fut ennemi d'Israël durant tout le règne de Salomon. Tel est le mal et la haine d'Adad contre Israël; et il régna en Syrie.

26. Jéroboam, fils de Nabat, Éphrathéen, de Saréda, serviteur de Salomon, dont la mère était veuve et s'appelait Sarva, se souleva aussi contre le roi.

27. Le sujet de la révolte contre ce prince vint de ce que Salomon avait bâti Mello, et avait comblé la vallée profonde de David son père.

28. Or Jéroboam était un homme fort et puissant; et Salomon, voyant que c'était un jeune homme intelligent et habile, lui avait donné l'intendance des tributs de toute la maison de Joseph.

29. Il arriva en ce temps que Jéroboam sortit de Jérusalem; Ahias, Silonite, prophète, ayant sur lui un manteau neuf, rencontra Jéroboam en chemin. Ils étaient tous les deux seulement dans la campagne.

30. Ahias prenant le manteau neuf qu'il portait, le coupa en douze morceaux,

31. Et dit à Jéroboam : Prenez dix parts pour vous, car voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Je déchirerai et je diviserai le royaume possédé par Salomon, et je vous donnerai dix tribus [1];

32. Il lui restera une tribu, à cause de David mon serviteur, et de la ville de Jérusalem que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël;

33. Parce que Salomon m'a abandonné et qu'il a adoré Astarthé, déesse des Sidoniens, Chamos, dieu de Moab, et Moloch, dieu des enfants d'Ammon, et qu'il n'a point marché dans mes voies pour suivre la justice devant moi, et accomplir mes préceptes et mes ordonnances, comme David son père.

34. Je ne le priverai pas du royaume entier, mais je l'établirai chef pendant tous les jours de sa vie, à cause de David mon serviteur, que j'ai choisi, qui a gardé mes ordonnances et mes préceptes.

35. J'ôterai le royaume des mains de son fils, et je vous donnerai dix tribus;

36. Je laisserai une tribu à son fils, afin qu'il reste à mon serviteur David une lampe qui brille toujours devant moi dans la ville de Jérusalem, que j'ai choisie pour y établir mon nom.

37. Je vous prendrai, et vous règnerez sur tout ce que votre âme désire, et vous serez roi sur Israël.

38. Si vous écoutez tout ce que je vous ordonne, si vous marchez dans mes voies et si vous exécutez ce qui est juste et droit devant mes yeux, en gardant mes ordonnances et mes préceptes, comme a fait David mon serviteur, je serai avec vous, je vous bâtirai une maison stable et fidèle, comme j'en ai bâti une à mon serviteur David, et je vous donnerai Israël.

39. Et j'affligerai en cela la race de David, mais non pour toujours.

40. Salomon voulut faire mettre à mort Jéroboam; mais celui-ci s'enfuit en Égypte, vers Sésac, roi d'Égypte, et il demeura en ce pays jusqu'à la mort de Salomon.

41. Le reste des actes de Salomon, tout ce qu'il a fait, et tout ce qui regarde sa sagesse, est écrit dans le livre du Règne de Salomon [1].

42. La durée de son règne à Jérusalem sur tout Israël fut de quarante ans.

43. Et Salomon s'endormit avec ses pères, et fut enseveli dans la ville de David son père, et Roboam son fils lui succéda.

[1] C'était l'usage des prophètes de prédire l'avenir non-seulement par leurs paroles, mais encore par leurs actions, sous des figures et des symboles, ce qui était plus sensible, surtout à l'égard d'un peuple grossier, comme était le plus grand nombre des Juifs.

[1] Cet écrit, ainsi que plusieurs autres relatifs à Salomon, a péri entièrement.

CHAPITRE XII

Roboam préfère le conseil des jeunes gens à celui des vieillards. Dix tribus se soulèvent, et nomment Jéroboam roi d'Israël. Jéroboam établit le culte impie des deux veaux d'or.

1. Roboam vint à Sichem, parce que tout Israël s'y était assemblé pour l'établir roi.

2. Mais Jéroboam, fils de Nabat, qui était encore en Égypte, où il s'était réfugié dans la crainte du roi Salomon, ayant appris sa mort, revint d'Égypte.

3. On lui avait envoyé des gens pour le faire venir. Jéroboam vint donc avec tout le peuple d'Israël trouver Roboam, et ils lui dirent :

4. Votre père nous avait imposé un joug très-dur. Diminuez maintenant quelque chose de l'extrême dureté du gouvernement de votre père, et de ce joug très-pesant dont il nous avait chargé, et nous vous servirons.

5. Roboam leur répondit : Retirez-vous jusqu'au troisième jour, et revenez me trouver. Le peuple s'étant retiré,

6. Le roi Roboam tint conseil avec les vieillards qui étaient auprès de Salomon son père, lorsqu'il vivait, et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple?

7. Ils lui répondirent : Si vous obéissez maintenant à ce peuple, si vous vous soumettez à eux, si vous cédez à leur demande en leur parlant avec douceur, ils s'attacheront pour toujours à votre service.

8. Mais Roboam, n'approuvant point le conseil que les vieillards lui avaient donné, consulta les jeunes gens élevés avec lui, qui étaient toujours près de sa personne;

9. Et il leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple qui m'a dit : Allégez un peu le joug que votre père nous a imposé.

10. Ces jeunes gens qui avaient été élevés avec lui répondirent : Vous direz à ce peuple qui vous a dit : Votre père a aggravé notre joug, rendez-le plus supportable; et vous lui parlerez en ces termes : Le plus petit de mes doigts est plus gros que le corps de mon père.

11. Mon père vous a imposé un joug pesant, et moi je le rendrai encore plus pesant; mon père vous a battus avec des verges, et moi je vous frapperai avec des scorpions [2].

12. Jéroboam vint donc avec tout le peuple trouver Roboam le troisième jour, selon cet ordre du roi : Revenez me trouver dans trois jours.

13. Et le roi répondit durement au peuple, et abandonnant le conseil que les vieillards lui avaient donné,

14. Il leur parla selon le conseil des jeunes gens, et leur dit : Mon père vous a imposé un joug pesant, mais moi je le rendrai plus pesant encore; mon père vous a frappés avec des verges, mais moi je vous frapperai avec des scorpions.

15. Et le roi n'acquiesça pas à la demande du peuple, parce que le Seigneur s'était détourné de lui, pour vérifier la parole qu'il avait dite à Jéroboam, fils de Nabat, par Ahias Silonite.

16. Le peuple, voyant donc que le roi n'avait pas voulu les écouter, se mit à dire : Qu'avons-nous de commun avec

[2] On appelait scorpions des fouets au bout desquels étaient attachées plusieurs pointes de fer en forme de scorpions; c'est le même mot dans l'hébreux que celui du Deutéron., VIII, 15. D'autres expliquent ce mot de bâtons armés d'épines.

David? Quel héritage avons-nous avec le fils de David? Israël, retirez-vous dans vos tentes, et vous, David, voyez maintenant votre maison. Israël se retira donc dans ses tentes.

17. Roboam régna sur les enfants d'Israël qui demeuraient dans les villes de Juda.

18. Le roi Roboam envoya ensuite Adura, surintendant des tributs; mais le peuple d'Israël le lapida, et il mourut. Le roi Roboam monta aussitôt sur son char, et s'enfuit à Jérusalem;

19. Et Israël se sépara de la maison de David, comme il l'est encore aujourd'hui.

20. Tous ceux d'Israël ayant ouï dire que Jéroboam était revenu, le firent venir dans une assemblée générale, où ils l'établirent roi sur tout Israël, et nul ne suivit la maison de David, excepté la tribu de Juda.

21. Roboam vint à Jérusalem, assembla toute la tribu de Juda et la tribu de Benjamin, avec cent quatre-vingt mille hommes de guerre choisis pour combattre la maison d'Israël, et pour réduire le royaume sous l'obéissance de Roboam, fils de Salomon.

22. Alors le Seigneur adressa la parole à Séméias, homme de Dieu, et lui dit:

23. Parlez à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, à toute la maison de Juda et de Benjamin, et à tout le reste du peuple, et vous leur direz:

24. Voici ce que dit le Seigneur: Vous ne vous mettrez point en campagne, et vous ne ferez point la guerre contre les enfants d'Israël vos frères. Que chacun retourne dans sa maison; car ces choses ont été faites par moi. Ils écoutèrent la parole du Seigneur et s'en retournèrent, comme le Seigneur le leur avait commandé.

25. Or Jéroboam bâtit Sichem[1], sur la montagne d'Éphraïm, et y établit sa demeure. Étant sorti de là, il bâtit Phanuel.

26. Jéroboam se dit en lui-même: Le royaume retournera maintenant à la maison de David,

27. Si ce peuple monte à Jérusalem pour offrir des sacrifices dans la maison du Seigneur; et le cœur de ce peuple se tournera vers Roboam, roi de Juda, son seigneur; ils me tueront et retourneront à lui.

28. Et après y avoir réfléchi, il fit deux veaux d'or, et dit au peuple: N'allez plus à l'avenir à Jérusalem. Israël, voici vos dieux qui vous ont tiré de l'Égypte.

29. Il les plaça, l'un à Béthel, l'autre à Dan;

30. Ce fut un sujet de scandale et de péché, car le peuple allait jusqu'à Dan adorer le veau.

31. Il établit aussi des temples sur les hauts lieux, et choisit des prêtres parmi les derniers du peuple qui n'étaient pas enfants de Lévi.

32. Il ordonna aussi qu'on célébrerait un jour solennel le huitième mois, le quinzième jour de ce mois, en imitation de la solennité qui se célébrait alors en Juda[2]; et il montait lui-même à l'autel. Il fit la même chose à Béthel, sacrifiant aux veaux qu'il avait fabriqués, et il établit à Béthel des prêtres des hauts lieux qu'il avait bâtis.

33. Le quinzième jour du huitième mois, il monta à l'autel qu'il avait bâti à Béthel et inventé; et il fit célébrer une fête solennelle aux enfants d'Israël, et monta à l'autel pour y offrir l'encens.

CHAPITRE XIII

Un prophète envoyé de Dieu prédit à Jéroboam le renversement de son autel et la naissance du roi Josias. Ce prophète est tué par un lion pour avoir désobéi au commandement de Dieu. Jéroboam persiste dans son impiété.

1. Et voilà qu'un homme envoyé de Dieu vint de Juda à Béthel, lorsque Jéroboam était près de l'autel et faisait brûler de l'encens.

[1] Cette ville avait été ruinée par Abimélech cent cinquante-huit ans auparavant. (Voy. Juges, IX, 45.)

[2] Pour dédier ces autels aux faux dieux, il prit précisément le temps destiné à célébrer la fête des Tabernacles et l'anniversaire de la dédicace du temple de Jérusalem.

2. Et il s'écria contre l'autel au nom du Seigneur en disant: Autel, autel, voici ce que dit le Seigneur: Il naîtra dans la maison de David un fils qui s'appellera Josias; il immolera sur toi les prêtres des hauts lieux qui t'encensent maintenant, et brûlera sur toi des os humains.

3. Et ce jour-là il donna un signe de ce qu'il disait: Voici le signe que le Seigneur a parlé: Cet autel va se rompre, et la cendre qui est dessus sera dispersée.

4. Ayant entendu les paroles que l'homme de Dieu avait prononcées à haute voix contre l'autel à Béthel, le roi étendit sa main de dessus l'autel et dit: Qu'on l'arrête. Et sur-le-champ la main qu'il avait étendue contre le prophète sécha, et il ne put plus la retirer à lui.

5. L'autel aussitôt se brisa, et la cendre qui était dessus se répandit, selon le signe que l'homme de Dieu avait prédit par le commandement du Seigneur.

6. Alors le roi dit à l'homme de Dieu: Implorez le Seigneur votre Dieu, et priez-le pour moi, afin que ma main me soit rendue. L'homme de Dieu pria le Seigneur, et le roi retira sa main à lui, et elle devint comme elle était auparavant.

7. Le roi dit encore à l'homme de Dieu: Venez manger avec moi dans ma maison, et je vous ferai des présents.

8. L'homme de Dieu répondit au roi: Quand vous me donneriez la moitié de votre maison, je n'irai point avec vous, et je ne mangerai point de pain, ni ne boirai point d'eau dans ce lieu-ci[1];

9. Car le Seigneur, en me donnant cet ordre, m'a fait ce commandement: Vous ne mangerez point de pain, vous ne boirez point d'eau, et vous ne reviendrez pas par le même chemin.

10. Il s'en alla donc par un autre chemin, sans reprendre le chemin par lequel il était venu à Béthel.

11. Or il y avait un vieux prophète qui demeurait à Béthel; ses enfants vinrent lui raconter toutes les œuvres que l'homme de Dieu avait faites ce jour-là à Béthel, et ils rapportèrent à leur père les paroles qu'il avait dites au roi.

12. Leur père leur dit: Par quel chemin s'en est-il allé? Ses enfants lui montrèrent le chemin par où s'en était allé l'homme de Dieu qui était venu de Juda.

13. Et il dit à ses fils: Sellez-moi mon âne. Ceux-ci le sellèrent, et il monta dessus,

14. Et s'en alla après l'homme de Dieu, qu'il trouva assis sous un térébinthe; et il lui dit: Êtes-vous l'homme de Dieu venu de Juda? Celui-ci répondit: Je le suis.

15. Venez, lui dit-il, avec moi dans ma maison manger du pain.

16. L'homme de Dieu reprit: Je ne puis retourner ni aller avec vous; je ne mangerai point de pain, et ne boirai point d'eau dans ce lieu-ci;

17. Car le Seigneur m'a dit expressément: Vous ne mangerez point de pain, vous ne boirez point d'eau dans ce lieu-là, et vous ne retournerez pas par le chemin par lequel vous serez allé.

18. Cet homme lui répondit: Je suis moi-même prophète comme vous, et un ange m'a dit de la part du Seigneur: Ramenez-le avec vous dans votre maison, afin qu'il mange du pain et boive de l'eau. Il le trompa,

19. Et l'emmena avec lui. L'homme de Dieu mangea du pain dans sa maison et but de l'eau.

20. Ils étaient assis à table, et le Seigneur fit entendre sa parole au prophète qui l'avait ramené,

21. Et il cria à l'homme de Dieu venu de Juda, et dit: Voici ce que dit le Seigneur: Parce que vous n'avez pas obéi à la parole du Seigneur, et que vous n'avez point gardé le commandement que le Seigneur votre Dieu vous avait fait,

22. Que vous êtes revenu, que vous avez mangé du pain et

[1] Dieu avait fait cette défense à son prophète pour inspirer à Jéroboam une plus grande horreur de son impiété.

SAMSON ENLÈVE LES PORTES DE GAZA.

bu de l'eau dans un lieu où Dieu vous avait défendu de manger du pain et de boire de l'eau, votre corps ne sera point porté dans le sépulcre de vos pères.

23. Après que l'homme de Dieu eut bu et mangé, le vieux prophète sella son âne pour le prophète qu'il avait ramené.

24. Et comme il s'en retournait, un lion le rencontra en chemin et le tua; son corps resta étendu mort sur le chemin; l'âne se tint auprès de lui, et le lion demeura auprès de son corps.

25. Des hommes en passant par là virent le corps étendu sur le chemin et le lion qui se tenait près du corps; ils vinrent dans la ville où le vieux prophète demeurait, et firent connaître ce qu'ils avaient vu.

26. Le prophète qui avait fait revenir l'autre de son chemin, l'ayant appris, dit : C'est un homme de Dieu qui a désobéi à la parole du Seigneur, et le Seigneur l'a livré à un lion, qui l'a déchiré et l'a tué, selon la parole du Seigneur.

27. Et il dit à ses fils : Sellez-moi un âne. Quand ils l'eurent sellé,

28. Il s'en alla, et trouva le corps étendu dans le chemin, et l'âne et le lion se tenant près du corps. Le lion ne dévora pas le corps, et ne fit aucun mal à l'âne.

29. Le prophète enleva donc le corps de l'homme de Dieu, le plaça sur son âne, et le ramena dans la ville où il demeurait, pour le pleurer.

30. Il déposa le cadavre dans son sépulcre, et ils le pleurèrent, en disant : Hélas! hélas! mon frère!

31. Après qu'ils l'eurent pleuré, il dit à ses fils : Quand je serai mort, ensevelissez-moi dans le sépulcre où repose l'homme de Dieu; mettez mes os auprès de ses os.

32. Car ce qu'il a prédit de la part du Seigneur contre l'autel de Béthel, et contre tous les temples des hauts lieux dans les villes de Samarie, arrivera très-certainement.

33. Après ces choses Jéroboam ne quitta point sa voie corrompue; il prit, au contraire, les derniers du peuple pour en faire les prêtres des hauts lieux. Quiconque le voulait remplissait sa main[1], et devenait prêtre des hauts lieux.

34. Ce fut la cause du péché de la maison de Jéroboam, et elle a été détruite et exterminée de dessus la terre.

CHAPITRE XIV

Le prophète Ahias, consulté par la femme de Jéroboam sur la maladie de son fils, lui déclare qu'il mourra, et que toute la maison de Jéroboam sera détruite. Nadab, fils de Jéroboam, lui succède après sa mort. Le roi d'Égypte pille le temple de Jérusalem. Roboam étant mort, Abiam son fils lui succède.

1. En ce temps Abia, fils de Jéroboam, tomba malade;

2. Et Jéroboam dit à sa femme : Levez-vous, changez de vêtements, afin qu'on ne reconnaisse point que vous êtes l'épouse de Jéroboam, et allez à Silo, où est le prophète Ahias, qui m'a prédit que je règnerais sur ce peuple.

3. Prenez dans votre main dix pains, un gâteau et un vase plein de miel, et allez le trouver, car il vous indiquera ce qui doit arriver à cet enfant.

4. La femme de Jéroboam fit ce qu'il lui avait dit; elle alla aussitôt à Silo, et entra dans la maison d'Ahias. Ahias ne pouvait plus voir, parce que ses yeux s'étaient obscurcis à cause de la vieillesse.

5. Or le Seigneur dit à Ahias : Voici la femme de Jéroboam qui entre pour vous consulter sur son fils qui est malade; vous lui direz telle et telle chose. Comme la femme de Jéroboam entrait, en dissimulant qui elle était,

6. Ahias, à son arrivée, entendit le bruit qu'elle fit en marchant, et lui dit : Entrez, femme de Jéroboam, pourquoi feignez-vous d'être une autre? J'ai été envoyé vers vous comme un messager de malheur.

[1] Expression usitée pour indiquer la consécration des prêtres de la famille d'Aaron.

7. Allez, et dites à Jéroboam : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Je vous ai élevé du milieu du peuple, et je vous ai établi chef de mon peuple d'Israël;

8. J'ai divisé le royaume de la maison de David, et je vous l'ai donné; et vous n'avez pas été comme mon serviteur David, qui a gardé mes commandements, qui m'a suivi de tout son cœur, en faisant ce qui m'était agréable;

9. Mais vous avez fait plus de mal que tous ceux qui vous ont précédé, et vous vous êtes fabriqué des dieux étrangers et coulés en fonte, pour provoquer ma colère, et vous m'avez rejeté derrière vous.

10. C'est pourquoi j'accablerai de maux la maison de Jéroboam, et je frapperai jusqu'aux animaux, ceux qui sont enfermés, et jusqu'au dernier dans Israël; et je nettoierai les restes de la maison de Jéroboam, comme on a coutume de nettoyer les immondices, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien.

11. Ceux de la maison de Jéroboam qui mourront dans la ville seront dévorés par les chiens, et ceux qui mourront à la campagne seront dévorés par les oiseaux du ciel; car c'est le Seigneur qui a parlé.

12. Levez-vous et retournez dans votre maison; et au moment où vous mettrez le pied dans la ville, l'enfant mourra,

13. Et tout Israël le pleurera et l'ensevelira. Seul de la maison de Jéroboam, il sera déposé dans le sépulcre, parce que l'arrêt du Seigneur Dieu d'Israël touchant la maison de Jéroboam s'est trouvé favorable pour lui.

14. Mais le Seigneur s'est établi un roi sur Israël qui ruinera la maison de Jéroboam en ce jour et en ce temps.

15. Le Seigneur Dieu frappera Israël comme un roseau agité dans les eaux, et il arrachera Israël de cette terre excellente qu'il a donnée à leurs pères, et il les dispersera au delà du fleuve, parce qu'ils ont fait des bois sacrés pour irriter le Seigneur.

16. Et le Seigneur livrera Israël à cause des péchés de Jéroboam, qui a péché, et qui a fait pécher Israël.

17. La femme de Jéroboam s'en retourna et vint à Thersa, et lorsqu'elle posait le pied sur le seuil de la porte de sa maison, l'enfant mourut.

18. Il fut enseveli; et tout Israël le pleura, selon ce que le Seigneur avait prédit par le prophète Ahias, son serviteur.

19. Le reste des actions de Jéroboam, ses combats, et la manière dont il régna, sont écrits dans le livre des Annales des rois d'Israël.

20. La durée du règne de Jéroboam fut de vingt-deux ans; il s'endormit avec ses pères, et Nadab, son fils, régna à sa place.

21. Cependant Roboam, fils de Salomon, régnait sur Juda; il avait quarante et un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna dix-sept ans dans la ville de Jérusalem, que le Seigneur avait choisie dans toutes les tribus d'Israël pour y établir son nom. Sa mère s'appelait Naama, du pays des Ammonites[1].

22. Et Juda fit le mal devant le Seigneur, et ils l'irritèrent par les péchés qu'ils commirent plus que leurs pères ne l'avaient irrité par leurs crimes.

23. Car ils élevèrent aussi des autels, des statues et des bois sacrés sur les collines élevées et sous tous les arbres touffus.

24. Il y eut aussi dans leur pays des efféminés, et ils commirent toutes les abominations de ces peuples que le Seigneur avait détruits à la vue des enfants d'Israël.

25. La cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Égypte, vint à Jérusalem,

26. Il enleva les trésors de la maison du Seigneur et les trésors du roi, et pilla tout. Il prit aussi les boucliers d'or que Salomon avait faits,

[1] Elle était idolâtre comme les Ammonites. Elle apprit à son fils son impiété, et son fils au peuple. Roboam était resté trois ans fidèle au culte du vrai Dieu.

27. A la place desquels le roi Roboam en fit faire d'airain, et il les remit entre les mains de ceux qui avaient soin des boucliers et de ceux qui faisaient sentinelle devant la porte de la maison du roi;

28. Et lorsque le roi entrait dans la maison du Seigneur, ceux qui devaient marcher devant lui portaient ces boucliers; ils les reportaient ensuite au lieu destiné à garder les armes.

29. Le reste des actes de Roboam et tout ce qu'il a fait est écrit dans le livre des Annales des rois de Juda.

30. Et il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam.

31. Et Roboam s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David. Sa mère s'appelait Naama, du pays des Ammonites, et Abiam, son fils, régna à sa place.

CHAPITRE XV

Abiam imite l'impiété de Roboam son père, et laisse son royaume à Asa son fils, qui imite la piété de David. Il fait la guerre à Baasa, roi d'Israël, et implore à ce sujet le secours de Benadad, roi de Syrie. Asa a pour successeur Josaphat, son fils. Baasa tue Nadab, fils de Jéroboam, et règne sur Israël. Il extermine toute la maison de Jéroboam.

1. La dix-huitième année du règne de Jéroboam, fils de Nabat, Abiam[1] régna sur Juda.

2. Il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère se nommait Maacha, fille d'Abessalom.

3. Il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui; et son cœur n'était point parfait avec le Seigneur son Dieu, comme le cœur de David, son père.

4. Mais à cause de David, le Seigneur son Dieu lui donna une lampe à Jérusalem, en lui suscitant un fils pour héritier, et établissant Jérusalem[2],

5. Parce que David avait fait ce qui est droit et juste aux yeux du Seigneur et ne s'était point détourné durant sa vie entière de tout ce qu'il lui avait commandé, excepté en ce qui regarde Urie, Héthéen.

6. Il y eut néanmoins toujours guerre entre Roboam et Jéroboam, tant que Roboam vécut.

7. Le reste des actes d'Abiam, et tout ce qu'il fit, est écrit au livre des Annales des rois de Juda; et il se donna une bataille entre Abiam et Jéroboam.

8. Après cela Abiam s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David, et son fils Asa régna à sa place.

9. La vingtième année de Jéroboam, roi d'Israël, Asa, roi de Juda, commença son règne;

10. Il régna quarante et un ans dans Jérusalem. Sa mère s'appelait Maacha, fille d'Abessalom.

11. Et Asa fit ce qui était droit et juste aux yeux du Seigneur, comme David, son père.

12. Il chassa les efféminés de ses terres; il purgea Jérusalem de toutes les infamies des idoles que ses pères y avaient dressées.

13. Il ôta aussi l'autorité à sa mère Maacha, afin qu'elle n'eût plus l'intendance[3] des sacrifices de Priape et du bois qu'elle lui avait consacré. Il renversa la caverne où il était honoré, il brisa cette idole infâme, et la brûla dans le bois de Cédron.

14. Cependant Asa ne détruisit pas les hauts lieux[4]; toutefois le cœur d'Asa était parfait avec le Seigneur pendant tous les jours de sa vie.

15. Il porta aussi dans la maison du Seigneur ce que son père avait consacré à Dieu, l'or, l'argent et les vases qu'il avait fait vœu de donner.

16. Or il y eut guerre entre Asa et Baasa, roi d'Israël, tant qu'ils vécurent.

17. Et Baasa, roi d'Israël, vint en Juda et bâtit Rama, afin d'empêcher de sortir ou d'entrer dans les États d'Asa, roi de Juda.

18. Alors Asa, enlevant tout l'argent et l'or qui était resté dans les trésors de la maison du Seigneur et dans les trésors du palais, les mit entre les mains de ses serviteurs, et les envoya à Benadad, fils de Tabrémon, fils d'Hésion, roi de Syrie, qui habitait à Damas, et lui fit dire :

19. Il y a alliance entre vous et moi, entre mon père et votre père. C'est pourquoi je vous ai envoyé des présents, de l'argent et de l'or, et je vous prie de venir et de rompre l'alliance que vous avez avec Baasa, roi d'Israël, afin qu'il se retire de mes terres.

20. Benadad s'étant rendu à la prière du roi Asa, envoya les généraux de son armée contre les villes d'Israël, et ils prirent Ahion, Dan, Abel-Maison-de-Maacha, et toute la contrée de Cenneroth, c'est-à-dire toutes les terres de Nephthali.

21. A ces nouvelles, Baasa cessa de bâtir Rama, et revint à Thersa.

22. Alors le roi Asa fit publier par des courriers dans toute l'étendue de Juda : Personne ne sera exempté[1]. Et les pierres et le bois que Baasa avait employés à bâtir Rama furent emportés, et le roi Asa en bâtit Gabaa, de Benjamin, et Maspha.

23. Le reste des actes d'Asa, toutes ses entreprises, tout ce qu'il fit, et les villes qu'il bâtit, est écrit au livre des Annales des rois de Juda. Il eut une grave maladie au pied dans sa vieillesse.

24. Et il s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David, son père; et Josaphat, son fils, régna à sa place.

25. La seconde année d'Asa, roi de Juda, Nadab, fils de Jéroboam, commença de régner sur Israël, et il régna deux ans sur Israël.

26. Il fit le mal devant le Seigneur et marcha dans les voies de son père, et dans les péchés qu'il fit commettre à Israël.

27. Mais Baasa, fils d'Ahias, de la maison d'Issachar, lui tendit des embûches et le tua près de Gebbethon, ville des Philistins, que Nadab et tout Israël assiégeaient alors.

28. Baasa tua donc Nadab, la troisième année du règne d'Asa, roi de Juda, et il régna à sa place.

29. Baasa, devenu roi, tua tous ceux de la maison de Jéroboam. Il n'en laissa pas vivre un seul de sa race, qu'il extermina entièrement, selon que le Seigneur l'avait prédit par Ahias, Silonite, son serviteur,

30. A cause des péchés que Jéroboam avait commis et qu'il avait fait commettre à Israël, et à cause du péché par lequel il avait irrité le Seigneur Dieu d'Israël[2].

31. Le reste des actes de Nadab, et tout ce qu'il fit, est écrit au livre des Annales des rois d'Israël;

32. Et il y eut guerre entre Asa et Baasa, roi d'Israël, tant qu'ils vécurent.

33. La troisième année d'Asa, roi de Juda, Baasa, fils d'Ahias, régna sur tout Israël, à Thersa, et son règne dura vingt-quatre ans.

34. Il fit le mal devant le Seigneur, et marcha dans la voie de Jéroboam et dans les péchés qu'il avait fait commettre à Israël.

[1] Abiam est nommé Abia II Paralip., XIII, 1, et Abias S. Matth., I, 17.

[2] En rétablissant cette ville dans sa première splendeur.

[3] On peut se faire une idée de la dépravation dans laquelle étaient tombés les habitants de Jérusalem en voyant une reine, de la famille de David, à la tête des femmes consacrées au culte de l'infâme idole de Priape.

[4] Asa brisa les idoles et renversa leurs autels; mais il ne détruisit pas les hauts lieux où les populations avaient offert des sacrifices avant la construction du temple.

[1] L'ordre du roi portait d'aller à Rama, de ramasser tous les matériaux que Baasa avait préparés pour bâtir cette ville, et de les transporter pour bâtir Gabaa et Maspha, ce qui fut exécuté. Il s'agissait d'assurer les frontières du pays : personne ne pouvait être dispensé d'obéir aux ordres du roi.

[2] L'idolâtrie, avec les désordres qui en sont la suite ordinaire, ne cessa de régner dans le royaume d'Israël, malgré les avertissements des prophètes.

CHAPITRE XVI

Jéhu prédit à Baasa la ruine de sa postérité. Ce roi impie fait tuer ce prophète. Baasa étant mort, Éla son fils règne à sa place. Zambri tue Éla, et se fait roi d'Israël, et extermine toute la race de Baasa. Amri s'élève contre Zambri, qui, se voyant près d'être pris, entre dans son palais et se brûle avec toute la maison royale. Amri a pour successeur Achab son fils, qui épouse Jézabel, et surpasse son père en impiété. C'est sous lui que Jéricho est rebâtie.

1. Or le Seigneur adressa sa parole à Jéhu, fils d'Hanani, contre Baasa, et lui dit :

2. Je vous ai tiré de la poussière, et je vous ai établi chef sur mon peuple d'Israël; et vous avez marché dans la voie de Jéroboam, et vous avez fait pécher mon peuple d'Israël pour m'irriter par leurs péchés.

3. Voilà que je retrancherai de dessus la terre la postérité de Baasa et la postérité de sa maison, et je traiterai votre maison comme j'ai traité la maison de Jéroboam, fils de Nabat.

4. Celui de la race de Baasa qui mourra dans la ville sera dévoré par les chiens, et celui qui mourra à la campagne sera mangé par les oiseaux du ciel.

5. Le reste des actes de Baasa, ce qu'il fit, et ses combats, tout cela n'est-il pas écrit au livre des Annales des rois d'Israël?

6. Baasa s'endormit donc avec ses pères; il fut enseveli à Thersa, et Éla, son fils, régna à sa place.

7. Or le prophète Jéhu, fils d'Hanani, déclara à Baasa ce que le Seigneur avait prononcé contre lui et contre sa maison, à cause de tous les maux qu'il avait commis devant le Seigneur pour l'irriter par les œuvres de ses mains, et que le Seigneur traiterait sa maison comme celle de Jéroboam; Baasa en fut irrité, et tua ce même prophète Jéhu, fils d'Hanani.

8. La vingt-sixième année d'Asa, roi de Juda, Éla, fils de Baasa, régna sur Israël à Thersa, et son règne dura deux ans.

9. Car Zambri, son serviteur, qui commandait la moitié de sa cavalerie, se révolta contre lui. Éla buvant à Thersa, et étant ivre dans la maison d'Arsa, gouverneur de Thersa,

10. Zambri se jeta sur lui, le frappa et le tua, la vingt-septième année du règne d'Asa, roi de Juda, et il régna à sa place.

11. Lorsqu'il fut établi roi, et qu'il fut assis sur son trône, il extermina toute la maison de Baasa, sans rien laisser, et sans épargner aucun de ses proches ou de ses amis.

12. Zambri détruisit ainsi toute la maison de Baasa, selon la parole que le Seigneur avait fait dire à Baasa par le prophète Jéhu,

13. A cause de tous les péchés que Baasa et son fils Éla avaient commis et fait commettre à Israël, en provoquant le Seigneur Dieu d'Israël par leurs idoles.

14. Le reste des actions d'Éla et tout ce qu'il fit est écrit au livre des Annales des rois d'Israël.

15. La vingt-septième année d'Asa, roi de Juda, Zambri régna sept jours à Thersa. L'armée assiégeait alors Gebbethon, ville des Philistins;

16. Ayant appris que Zambri s'était révolté et avait tué le roi, tout Israël établit roi Amri, général de l'armée d'Israël, alors dans le camp.

17. Amri quitta Gebbethon à la tête de l'armée d'Israël, et vint assiéger Thersa.

18. Zambri, voyant la ville sur le point d'être prise, entra dans le palais et se brûla avec la maison royale. Il mourut

19. Dans les péchés qu'il avait commis en faisant le mal devant le Seigneur et en marchant dans la voie de Jéroboam, et dans le péché qu'il avait fait commettre à Israël.

20. Le reste des actes de Zambri, de sa conjuration et de sa tyrannie, est écrit au livre des Annales des rois d'Israël.

21. Alors le peuple d'Israël se divisa en deux parties. La moitié du peuple suivait Thebni, fils de Gineth, pour l'établir roi, et l'autre moitié suivait Amri.

22. Mais le peuple qui était avec Amri eut l'avantage sur le peuple qui était avec Thebni, fils de Gineth; Thebni mourut, et Amri régna.

23. La trente et unième année d'Asa, roi de Juda, Amri régna sur Israël. Son règne dura douze ans; il en régna six à Thersa.

24. Il acheta de Somer la montagne de Samarie, pour deux talents d'argent, et il y bâtit une ville qu'il appela Samarie, du nom de Somer, à qui la montagne avait appartenu[1].

25. Amri fit le mal devant le Seigneur, et les crimes qu'il commit surpassèrent encore ceux de ses prédécesseurs.

26. Il marcha dans toute la voie de Jéroboam, fils de Nabat, et dans les péchés qu'il avait fait commettre à Israël, pour irriter le Seigneur Dieu d'Israël par ses vanités.

27. Le reste des actes d'Amri, avec les combats qu'il donna, est écrit au livre des Annales des rois d'Israël.

28. Amri dormit avec ses pères, et fut enseveli à Samarie, et Achab, son fils, régna à sa place.

29. En trente-huitième année du règne d'Asa, roi de Juda, Achab, fils d'Amri, régna sur Israël. Il régna sur Israël à Samarie, durant vingt-deux ans.

30. Achab, fils d'Amri, fit le mal devant le Seigneur plus que tous ses prédécesseurs.

31. Il ne lui suffit pas de marcher dans les péchés de Jéroboam, fils de Nabat; il épousa de plus Jézabel, fille d'Ethbaal, roi des Sidoniens, et il alla servir Baal et l'adora.

32. Il éleva un autel à Baal dans le temple de Baal, qu'il avait bâti à Samarie,

33. Et il planta un bois; ajoutant crime sur crime, Achab irrita le Seigneur Dieu d'Israël plus que tous les autres rois d'Israël qui furent avant lui.

34. Pendant son règne, Hiel, de Béthel, bâtit Jéricho. Il perdit Abiram, son fils aîné, lorsqu'il en jeta les fondements, et Segub, le dernier de ses fils, lorsqu'il en posa les portes[2], selon que le Seigneur l'avait prédit par Josué, fils de Nun.

CHAPITRE XVII

Le prophète Élie ferme le ciel par sa parole durant trois ans. Il va à Sarepta, où il récompense la charité d'une femme veuve, en multipliant sa farine et son huile, et en ressuscitant son fils.

1. En ce temps-là, Élie de Thesbé, habitant de Galaad, dit à Achab : Vive le Seigneur Dieu d'Israël, en présence de qui je suis! pendant ces années il ne tombera ni rosée, ni pluie, que selon la parole qui sortira de ma bouche.

2. Le Seigneur s'adressa à Élie, et lui dit :

3. Retirez-vous d'ici; allez vers l'orient, et cachez-vous sur le bord du torrent de Carith, qui est vis-à-vis du Jourdain.

4. Là vous boirez l'eau du torrent; et j'ai commandé aux corbeaux de vous y nourrir.

5. Élie partit donc, selon l'ordre du Seigneur, et alla demeurer sur le bord du torrent de Carith, qui est vis-à-vis du Jourdain.

6. Les corbeaux lui apportaient le matin du pain et de la chair, et le soir de même du pain et de la chair, et il buvait de l'eau du torrent.

7. Quelque temps après[3], le torrent se dessécha, car il n'avait point plu sur la terre;

[1] Cette montagne était située dans la tribu d'Éphraïm, et commandait tout le pays. Amri choisit ce lieu pour en faire la capitale de son royaume, et punit par là celle de Thersa d'avoir pris le parti de son ennemi, dont le palais avait été brûlé.

[2] Hiel en rebâtissant cette ville perdit tous ses enfants, depuis le premier jusqu'au dernier, selon la menace que Josué, ch. VI, v. 26, avait faite cinq cent trente-trois ans auparavant.

[3] Six mois ou environ après; car selon S. Luc, ch. IV, v. 25, et S. Jacques, ch. V, v. 17, cette famine dura trois ans et demi, et c'est depuis cette époque qu'il faut compter les trois ans de famine dont il est parlé ch. XVIII, v. 1, ci-après.

8. Alors le Seigneur lui parla en ces termes :

9. Allez à Sarepta des Sidoniens, et vous y demeurerez; car j'ai ordonné à une femme veuve de vous y nourrir.

10. Élie se leva et alla à Sarepta. Étant arrivé à la porte de la ville, il aperçut une femme veuve qui ramassait du bois; il l'appela, et lui dit : Donnez-moi un peu d'eau dans un vase, afin que je boive.

11. Lorsqu'elle allait en chercher, il lui cria derrière elle : Apportez-moi aussi, je vous prie, une bouchée de pain dans votre main.

12. Elle lui répondit : Vive le Seigneur votre Dieu! je n'ai point de pain; j'ai seulement dans un vase autant de farine que ma main peut en contenir, et un peu d'huile dans un vase. Je ramasse ici deux morceaux de bois pour aller apprêter à manger à moi et à mon fils, afin que nous mangions, et nous mourrons ensuite.

13. Élie lui dit : Ne craignez point, mais allez et faites comme vous avez dit; cependant faites-moi auparavant un pain cuit sous la cendre avec ce petit reste de farine, et apportez-le-moi; vous en ferez ensuite pour vous et pour votre fils.

14. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : La farine qui est dans ce vase ne manquera pas, et l'huile qui est dans ce petit vase ne diminuera pas, jusqu'au jour où le Seigneur doit faire tomber de la pluie sur la terre.

15. Cette femme s'en alla et fit ce qu'Élie lui avait dit. Élie mangea, ainsi que cette femme et sa maison; et depuis ce jour-là

16. La farine du vase ne manqua pas, et l'huile du petit vase ne diminua pas, selon que le Seigneur l'avait prédit par Élie.

17. Il arriva ensuite que le fils de cette femme, mère de famille, tomba malade d'une maladie si violente, qu'il rendit bientôt le dernier soupir.

18. Cette femme dit donc à Élie : Que vous ai-je fait, homme de Dieu? Êtes-vous venu chez moi pour renouveler la mémoire de mes péchés, et faire mourir mon fils?

19. Élie lui dit : Donnez-moi votre fils. L'ayant pris entre ses bras, il le porta dans la chambre où il demeurait, et le mit sur son lit.

20. Il cria ensuite vers le Seigneur, et dit : Seigneur mon Dieu, avez-vous affligé cette veuve, qui a soin de me nourrir comme elle peut, jusqu'à faire mourir son fils?

21. Il s'étendit entièrement sur l'enfant par trois fois, et il cria vers le Seigneur, et dit : Seigneur mon Dieu, faites, je vous prie, que l'âme de cet enfant revienne dans son corps.

22. Et le Seigneur exauça la voix d'Élie; l'âme de l'enfant rentra en lui, et il recouvra la vie.

23. Élie prit l'enfant, le descendit de sa chambre, le mit entre les mains de sa mère et lui dit : Voilà votre fils vivant.

24. La femme répondit à Élie : Je reconnais maintenant en cela que vous êtes un homme de Dieu, et que la parole du Seigneur est véritable dans votre bouche.

CHAPITRE XVIII

Piété d'Abdias au milieu d'une cour impie. Élie va trouver Achab. Il fait descendre le feu du ciel sur le sacrifice qu'il offre à Dieu, et faisant voir par là l'impuissance du dieu Baal, il fait mourir tous les prophètes de ce faux dieu. Il prédit à Achab qu'il doit pleuvoir.

1. Longtemps après, dans le cours de la troisième année, le Seigneur adressa sa parole à Élie, et lui dit : Allez, présentez-vous devant Achab, afin que je répande la pluie sur la terre.

2. Élie alla donc se présenter devant Achab. Or la famine était extrême à Samarie;

3. Et Achab manda Abdias, intendant de sa maison. Abdias craignait le Seigneur;

4. Car lorsque Jézabel tuait les prophètes du Seigneur, il prit cent prophètes qu'il cacha dans des cavernes, cinquante dans l'une, et cinquante dans l'autre, et il les nourrit de pain et d'eau[1].

5. Achab dit donc à Abdias : Allez dans le pays à toutes les fontaines et à toutes les vallées voir si nous pourrons trouver de l'herbe, afin de sauver les chevaux et les mulets, et que toutes les bêtes ne meurent pas.

6. Ils se partagèrent le pays entre eux pour l'explorer. Achab allait par un chemin, et Abdias par un autre.

7. Comme Abdias était en chemin, Élie vint à sa rencontre. L'ayant reconnu, Abdias se prosterna le visage contre terre, et lui dit : Est-ce vous, Élie, mon seigneur?

8. Celui-ci répondit : C'est moi. Allez, et dites à votre maître : Élie est présent.

9. Quel péché ai-je commis, reprit Abdias, pour que vous me livriez entre les mains d'Achab, moi votre serviteur, afin qu'il me fasse mourir?

10. Vive le Seigneur votre Dieu! il n'y a point de nation ni de royaume où mon seigneur n'ait envoyé vous chercher; et tous lui disant : Il n'est pas ici; il a conjuré les rois et les peuples, parce qu'on ne vous trouvait nulle part.

11. Et maintenant vous me dites : Allez, et dites à votre maître : Voici Élie.

12. Après que je vous aurai quitté, l'Esprit du Seigneur vous transportera en quelque lieu inconnu; et quand j'aurai averti Achab, si l'on ne vous trouve point, il me fera mourir. Cependant votre serviteur craint le Seigneur depuis son enfance.

13. Ne vous a-t-on pas rapporté, à vous mon seigneur, ce que je fis lorsque Jézabel tuait les prophètes du Seigneur, et que je cachai cent de ces prophètes dans des cavernes, cinquante d'un côté, et cinquante d'un autre, et que je les nourris de pain et d'eau?

14. Et maintenant vous me dites : Allez, et dites à votre maître : Voici Élie; afin qu'il me tue.

15. Élie lui dit : Vive le Seigneur des armées, en la présence de qui je suis! je me présenterai aujourd'hui devant Achab.

16. Abdias alla donc trouver Achab, et lui rapporta ce qu'il avait vu; et Achab vint aussitôt au-devant d'Élie.

17. En le voyant, il lui dit : N'êtes-vous pas celui qui trouble Israël?

18. Élie répondit : Ce n'est pas moi qui ai troublé Israël, mais c'est vous, et la maison de votre père, qui avez abandonné les commandements du Seigneur, et avez suivi Baal.

19. Néanmoins envoyez maintenant vers Israël, et assemblez tout le peuple sur le mont Carmel, ainsi que les quatre cent cinquante prophètes de Baal, avec les quatre cents prophètes des bois sacrés que Jézabel nourrit de sa table.

20. Achab envoya vers tous les enfants d'Israël, et assembla les prophètes sur la montagne du Carmel.

21. Alors Élie, s'approchant de tout le peuple, lui dit : Jusqu'à quand boiterez-vous des deux côtés? Si le Seigneur est Dieu, suivez-le; si Baal est Dieu, suivez-le. Et le peuple ne lui répondit pas un mot.

22. Élie, poursuivant, dit au peuple : Je suis resté seul des prophètes du Seigneur, tandis que les prophètes de Baal sont au nombre de quatre cent cinquante.

23. Qu'on nous donne deux bœufs; qu'ils en choisissent un pour eux, et, après l'avoir coupé en morceaux, qu'ils le placent sur le bûcher sans mettre du feu par-dessous; je prendrai l'autre bœuf, je le placerai aussi sur du bois, sans mettre du feu par-dessous.

24. Invoquez le nom de vos dieux, et moi j'invoquerai le nom de mon Seigneur; et que le Dieu qui aura exaucé par le feu soit reconnu pour Dieu. Tout le peuple répondit : Proposition excellente.

25. Élie dit donc aux prophètes de Baal : Choisissez un

[1] Le pain et l'eau, selon les Hébreux, comprennent tout ce qui est nécessaire à la nourriture.

SAMSON ET DALILA.

bœuf pour vous, et agissez les premiers, parce que vous êtes plus nombreux, et invoquez les noms de vos dieux, sans placer du feu sous le bois.

26. Ceux-ci prirent le bœuf qui leur fut donné, préparèrent le sacrifice, et invoquèrent le nom de Baal depuis le matin jusqu'à midi, en disant : Baal, exaucez-nous. Mais Baal était muet, et il n'y avait personne pour leur répondre; ils s'agitaient beaucoup autour de l'autel qu'ils avaient fait.

27. Il était déjà midi, et Élie se moquait d'eux, en disant : Criez plus fort, car Baal est un dieu; peut-être parle-t-il à quelqu'un, ou est-il en chemin ou dans une hôtellerie; peut-être dort-il, et il a besoin qu'on le réveille.

28. Ils criaient donc à haute voix, et se faisaient des incisions, selon leur coutume, avec des couteaux et des lancettes, jusqu'à être inondés de sang.

29. Midi étant passé, et le temps étant arrivé où l'on avait coutume d'offrir le sacrifice, les prophètes avaient beau crier, personne ne répondait ni n'exauçait leurs prières.

30. Alors Élie dit à tout le peuple : Venez à moi. Et le peuple s'étant approché de lui, il rétablit l'autel du Seigneur qui avait été détruit.

31. Il prit douze pierres, selon le nombre des tribus des enfants de Jacob, à qui le Seigneur avait adressé sa parole, *en lui disant* : Israël sera votre nom;

32. *Et avec ces pierres il bâtit* un autel au nom du Seigneur. Il fit un canal et comme deux petits sillons autour de l'autel;

33. Il disposa le bois, coupa le bœuf *en morceaux*, le mit sur le bois,

34. Et dit : Remplissez d'eau quatre vases, et répandez l'eau sur l'holocauste et sur le bois. Il ajouta : Faites la même chose une seconde fois. Et l'ayant fait une seconde fois, il leur dit : Faites la même chose une troisième fois. Et ils répandirent de l'eau pour la troisième fois;

35. En sorte que les eaux couraient autour de l'autel, et le canal en était rempli.

36. Comme il était temps d'offrir l'holocauste, le prophète Élie s'approcha, et dit : Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, montrez aujourd'hui que vous êtes le Dieu d'Israël, et que je suis votre serviteur, et que j'ai fait toutes ces choses par votre commandement.

37. Exaucez-moi, Seigneur, exaucez-moi, afin que ce peuple apprenne que vous êtes le Seigneur Dieu, et que vous avez de nouveau converti leur cœur.

38. Aussitôt le feu du Seigneur tomba, et dévora l'holocauste, le bois et les pierres, la poussière même, et l'eau qui coulait dans le canal.

39. A cette vue, le peuple se prosterna le visage contre terre, et dit : Le Seigneur est Dieu, le Seigneur est Dieu.

40. Alors Élie leur dit : Saisissez les prophètes de Baal, et qu'il n'en échappe pas un seul; et le peuple s'étant emparé d'eux, Élie les conduisit au torrent de Cison, où ils furent mis à mort.

41. Élie dit ensuite à Achab : Allez, mangez et buvez; car j'entends le bruit d'une grande pluie.

42. Achab s'en alla manger et boire, et Élie monta sur le haut du Carmel, où, se penchant vers la terre, il mit son visage entre ses genoux,

43. Et il dit à son serviteur : Montez et regardez du côté de la mer. Ce serviteur, étant allé regarder, lui dit : Il n'y a rien. Élie lui dit encore : Retournez-y sept fois;

44. Et la septième fois, voilà qu'un nuage aussi petit que l'empreinte du pied d'un homme s'élevait de la mer. Élie dit à son serviteur : Allez dire à Achab : Faites mettre les chevaux à votre char, et descendez, de peur que la pluie ne vous surprenne.

45. Et lorsqu'il se tournait de côté et d'autre, le ciel tout à coup s'obscurcit, il y eut des nuées, le vent s'éleva, et il tomba une grande pluie. Achab, montant sur son char, s'en alla à Jezrahel,

46. Et en même temps la main du Seigneur fut sur Élie; et s'étant ceint les reins, il courait devant Achab jusqu'à ce qu'il fût venu à Jezrahel.

CHAPITRE XIX

Élie, craignant la fureur de Jézabel, s'enfuit dans un désert. Il s'y endort, et est éveillé par un ange qui lui commande de manger d'un pain et de boire de l'eau qu'il trouve près de lui. Il marche ensuite quarante jours et quarante nuits, et arrive à la montagne d'Horeb. Dieu lui commande d'aller sacrer Hazaël roi de Syrie, Jéhu roi d'Israël, et Élisée prophète pour lui succéder.

1. Achab annonça à Jézabel tout ce qu'Élie avait fait, et de quelle manière il avait tué par l'épée tous les prophètes.

2. Jézabel envoya un homme à Élie, pour lui dire : Que les dieux me traitent dans toute leur sévérité, si demain à la même heure je ne vous fais perdre la vie, comme vous l'avez fait perdre à chacun de ces prophètes.

3. Élie craignit, et s'en alla aussitôt partout où le portait son désir. Étant venu à Bersabée, en Juda, il y laissa son serviteur.

4. Il fit dans le désert une journée de chemin; et étant venu sous un genièvre, il s'y assit, souhaitant la mort, et dit à Dieu : Il me suffit, Seigneur; prenez mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères.

5. Il se jeta par terre et s'endormit à l'ombre du genièvre. *En même* temps un ange du Seigneur le toucha, et lui dit : Levez-vous, et mangez.

6. Élie regarda, et vit auprès de sa tête un pain cuit sous la cendre, et un vase d'eau. Il mangea donc et but, et s'endormit encore.

7. L'ange du Seigneur, revenant une seconde fois, le toucha, et lui dit : Levez-vous, mangez; car il vous reste un long chemin.

8. S'étant levé, il mangea et but; et, fortifié par cette nourriture, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu.

9. Étant arrivé là, il demeura dans une caverne; et le Seigneur, lui adressant la parole, lui dit : Que faites-vous là, Élie?

10. Élie répondit : Je brûle de zèle pour le Seigneur Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance : ils ont détruit vos autels, ils ont tué vos prophètes par l'épée; je suis demeuré seul, et ils cherchent à m'ôter la vie.

11. Le Seigneur lui dit : Sortez, et tenez-vous sur la montagne, devant le Seigneur. En même temps le Seigneur passa. Devant le Seigneur souffla un vent violent et impétueux, capable de renverser les montagnes et de briser les rochers; et le Seigneur n'était point dans ce vent. Après le vent il se fit un tremblement de terre; et le Seigneur n'était point dans ce tremblement.

12. Après le tremblement il s'alluma un feu, et le Seigneur n'était point dans ce feu. Après le feu, on entendit le souffle d'un vent léger[1].

13. Élie, l'entendant, se couvrit le visage de son manteau; il sortit, et se tint à l'entrée de la caverne; et en même temps une voix se fit entendre : Que faites-vous ici, Élie? Il répondit :

14. Je brûle de zèle pour le Seigneur Dieu des armées, parce que les enfants d'Israël ont abandonné votre alliance : ils ont détruit vos autels, ils ont tué vos prophètes par le fer; je reste seul, et ils cherchent à m'ôter la vie.

15. Et le Seigneur lui dit : Allez, retournez par votre chemin, à travers le désert, vers Damas; et, lorsque vous y serez arrivé, vous ferez l'onction à Hazaël, pour être roi de Syrie;

[1] Dieu nous donne ici un grand enseignement. C'est dans la paix du cœur et de la conscience, et non dans l'agitation et le tumulte, que Dieu se manifeste à l'âme.

16. Vous sacrerez aussi Jéhu, fils de Namsi, pour être roi d'Israël; et vous sacrerez Élisée, fils de Saphat, qui est d'Abelmehula, pour être prophète à votre place.

17. Quiconque échappera à l'épée d'Hazaël sera tué par Jéhu; et quiconque évitera l'épée de Jéhu sera tué par Élisée.

18. Et je me suis réservé dans Israël sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant Baal, et qui ne l'ont point adoré en portant la main à leur bouche pour la baiser.

19. Étant donc parti, Élie trouva Élisée, fils de Saphat, labourant avec douze paires de bœufs, et conduisant lui-même une des charrues des douze paires de bœufs. Élie s'approcha d'Élisée, et mit son manteau sur lui.

20. Élisée aussitôt quitta ses bœufs, courut après Élie, et dit : Permettez-moi, je vous prie, que j'aille embrasser mon père et ma mère, et je vous suivrai. Élie lui répondit : Allez, et revenez; car j'ai fait pour vous ce qui dépendait de moi.

21. Élisée, ayant quitté Élie, prit une paire de bœufs, qu'il tua, et fit cuire la chair des bœufs avec le bois de la charrue, et la donna au peuple, qui en mangea; il s'en alla aussitôt après; et il suivait Élie et le servait.

CHAPITRE XX

Les Syriens sont défaits par les serviteurs des princes d'Israël. L'année suivante ils sont encore défaits. Achab, roi d'Israël, au lieu de faire mourir Benadad, leur roi, fait alliance avec lui. Il en est repris par un prophète.

1. Or Benadad[1], roi de Syrie, ayant assemblé toute son armée, sa cavalerie et ses chariots, et trente-deux rois avec lui, vint pour prendre Samarie, et assiégea cette ville.

2. Et il envoya dans la ville des ambassadeurs à Achab, roi d'Israël,

3. Pour lui dire : Voici ce que dit Benadad : Votre argent et votre or sont à moi; vos femmes et vos enfants les plus chers sont à moi.

4. Le roi d'Israël répondit : O roi mon seigneur, je suis à vous, comme vous le dites, ainsi que tout ce que j'ai.

5. Les ambassadeurs revinrent, et dirent : Voici ce que dit Benadad, qui nous a envoyés vers vous : Vous me donnerez votre argent, votre or, vos femmes et vos fils.

6. Demain donc, à la même heure, j'enverrai mes serviteurs vers vous, ils visiteront votre maison et la maison de vos serviteurs, et ils mettront la main sur tout ce qui leur plaira, et l'emporteront.

7. Alors le roi d'Israël convoqua tous les anciens de son peuple, et leur dit : Remarquez et voyez qu'il nous tend un piége. Car il a envoyé déjà vers moi pour mes femmes, mes fils, mon argent et mon or, et je ne lui ai rien refusé.

8. Tous les anciens et tout le peuple répondirent . Ne l'écoutez point, et n'acquiescez pas à sa demande.

9. Achab répondit donc aux ambassadeurs de Benadad : Dites au roi mon seigneur : Je ferai, comme étant votre serviteur, tout ce que vous m'avez demandé d'abord; mais pour cette dernière chose, je ne puis la faire.

10. Les ambassadeurs, de retour, firent leur rapport à Benadad, qui les renvoya encore, en disant : Que les dieux me traitent dans toute leur sévérité, si la poussière de Samarie suffit pour remplir le creux de la main de tous les gens qui me suivent.

11. Le roi d'Israël répondit : Dites à votre maître : On ne doit pas se glorifier lorsqu'on prend les armes, mais quand on les quitte.

12. Lorsqu'il reçut cette réponse, Benadad buvait dans sa tente avec les rois; et il dit à ses serviteurs : Investissez la ville; et ils l'investirent.

[1] Benadad ou Ben-Adad signifie *fils d'Adad*. Plusieurs rois portèrent le même nom. Les trente-deux rois qui accompagnaient Benadad étaient des princes de Syrie ou d'Arabie, que les modernes appellent des *cheiks*.

13. En même temps un prophète, s'approchant d'Achab, roi d'Israël, lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez vu, assurément, toute cette multitude innombrable; je vous la livrerai aujourd'hui entre les mains, afin que vous sachiez que je suis le Seigneur.

14. Achab lui demanda : Par qui? Il lui répondit : Voici ce que dit le Seigneur : Ce sera par les valets des princes des provinces. Achab ajouta : Qui commencera le combat? Ce sera vous, dit le prophète.

15. Achab fit donc la revue des serviteurs des princes des provinces, et il en trouva deux cent trente-deux. Il fit ensuite la revue du peuple, de tous les enfants d'Israël, et il en trouva sept mille.

16. Ils sortirent de la ville à midi. Benadad sous sa tente buvait et était ivre, avec les trente-deux rois venus à son secours.

17. Les domestiques des princes des provinces marchaient au premier rang. Benadad envoya, et on vint lui dire : Des hommes sont sortis de Samarie.

18. Il dit : Qu'ils viennent pour traiter de la paix, ou pour combattre, prenez-les tout vifs.

19. Les valets des princes des provinces s'avancèrent donc, et le reste de l'armée les suivait;

20. Et chacun d'eux tua celui qui se présenta; aussitôt les Syriens prirent la fuite, et l'armée d'Israël les poursuivit. Benadad, roi de Syrie, s'enfuit aussi à cheval, avec ses cavaliers;

21. Et le roi d'Israël, étant sorti de Samarie, tua les chevaux, renversa les chars, et frappa la Syrie d'une grande plaie.

22. Alors un prophète vint trouver le roi d'Israël, et lui dit : Allez, fortifiez-vous, et considérez bien ce que vous avez à faire. Car le roi de Syrie viendra l'année prochaine pour vous combattre.

23. Or les serviteurs du roi de Syrie lui dirent : Leurs dieux sont les dieux des montagnes, et c'est pour cela qu'ils nous ont vaincus; il faut que nous les combattions en plaine, et nous les vaincrons.

24. Pour vous, faites ceci : Écartez tous les rois de votre armée, et mettez vos principaux officiers à leur place.

25. Rétablissez le nombre des soldats qui ont été tués, le nombre des chevaux, le nombre des chars, et nous les combattrons en plaine, et vous verrez que nous les battrons. Il crut leur conseil, et agit ainsi.

26. Un an après, Benadad fit la revue des Syriens, et vint à Aphec, combattre Israël.

27. Les enfants d'Israël firent aussi la revue de leurs troupes, prirent des vivres, marchèrent contre les Syriens, et campèrent vis-à-vis d'eux, comme deux petits troupeaux de chèvres, tandis que les Syriens couvraient toute la terre.

28. Alors un homme de Dieu vint trouver le roi d'Israël, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que les Syriens ont dit : Le Seigneur est le Dieu des montagnes, mais il n'est pas le Dieu des vallées, je vous livrerai toute cette grande multitude, et vous saurez que je suis le Seigneur.

29. Les deux armées restèrent rangées en bataille l'une devant l'autre durant sept jours. Le septième jour, la bataille se livra, et les enfants d'Israël tuèrent en un seul jour cent mille hommes de pied des Syriens.

30. Ceux qui échappèrent s'enfuirent dans la ville d'Aphec, et une muraille tomba sur vingt-sept mille hommes qui restaient. Benadad, dans sa fuite, entra dans la ville, et se retira dans le lieu le plus secret de sa chambre.

31. Alors ses serviteurs lui dirent : Nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont cléments. Mettons donc des sacs sur nos reins et des cordes à notre cou, et allons trouver le roi d'Israël; peut-être nous sauvera-t-il la vie.

32. Ils se mirent des sacs sur les reins et la corde au cou, vinrent trouver le roi d'Israël, et lui dirent : Benadad, votre

serviteur, dit : Je vous en supplie, accordez-moi la vie. Il leur répondit : S'il vit encore, c'est mon frère.

33. Les Syriens tirèrent de là un bon présage, et, prenant aussitôt ce mot de sa bouche, ils lui dirent : Votre frère Benadad. Il leur répondit : Allez, et amenez-le-moi. Benadad vint donc se présenter à Achab, qui le fit monter sur son char.

34. Et Benadad lui dit : Je vous rendrai les villes que mon père a prises sur votre père; et faites-vous des places publiques à Damas, comme mon père en avait fait pour lui à Samarie. Et, après avoir fait alliance, je me retirerai. Achab fit donc alliance avec lui, et le laissa aller.

35. Alors un des enfants des prophètes dit, de la part du Seigneur, à un de ses compagnons : Frappez-moi. Et comme celui-ci refusa de le frapper,

36. Il lui dit : Parce que vous n'avez pas voulu me frapper, dès que vous m'aurez quitté, un lion vous tuera. Lorsqu'il fut un peu éloigné, un lion le trouva et le tua.

37. Ayant rencontré un autre homme, il lui dit : Frappez-moi. Cet homme le frappa et le blessa.

38. Le prophète s'en allant donc vint au-devant du roi, qui était en chemin, et se rendit méconnaissable, en mettant de la poussière sur son visage et sur ses yeux.

39. Et lorsque le roi fut passé, il cria après lui et lui dit : Votre serviteur s'était avancé pour combattre les ennemis de près, et l'un d'eux ayant fui, quelqu'un me l'a amené, et m'a dit : Gardez cet homme; et s'il s'échappe, votre vie répondra de la sienne, ou vous paierez un talent d'argent.

40. Et comme dans le trouble je me tournais de côté et d'autre, cet homme a disparu subitement. Le roi d'Israël lui dit : Vous avez vous-même prononcé votre arrêt.

41. Aussitôt il essuya la poussière de son visage; et le roi d'Israël reconnut qu'il était du nombre des prophètes.

42. Il dit au roi : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme digne de mort[1], votre vie répondra pour la sienne, et votre peuple pour son peuple.

43. Mais le roi d'Israël retourna dans sa maison, refusant d'écouter, et il entra plein de fureur dans Samarie.

CHAPITRE XXI

Naboth refuse de vendre sa vigne à Achab. Naboth est lapidé. Élie fait de terribles menaces à Achab de la part de Dieu. Ce prince s'humilie, et évite par son humiliation les maux dont il était menacé.

1. Après ces événements, il en arriva un autre dans le même temps. Naboth de Jezrahel possédait à Jezrahel une vigne près du palais d'Achab, roi de Samarie.

2. Et Achab lui dit : Donnez-moi votre vigne, afin que je puisse faire un jardin potager, parce qu'elle est proche de ma maison; et je vous donnerai une meilleure vigne; ou, si vous le préférez, je vous la paierai en argent le prix qu'elle vaut.

3. Naboth lui répondit : Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes pères!

4. Achab revint donc chez lui indigné et frémissant, à cause de cette parole de Naboth de Jezrahel, qui lui avait dit : Je ne vous donnerai point l'héritage de mes pères; et se jetant sur son lit, il se tourna du côté de la muraille et ne mangea point.

5. Jézabel, sa femme, étant entrée, lui dit : Qu'est-ce que cela? D'où vous vient cette tristesse? Et pourquoi ne mangez-vous pas?

6. Il lui répondit : J'ai parlé à Naboth de Jezrahel, et je lui ai dit : Donnez-moi votre vigne, en recevant de l'argent, ou, si vous l'aimez mieux, je vous en donnerai une meilleure pour celle-là. Et il m'a répondu : Je ne vous donnerai point ma vigne.

7. Jézabel, sa femme, lui dit : Votre autorité est grande et vous gouvernez bien le royaume d'Israël. Levez-vous, mangez et ayez l'esprit en repos; je vous donnerai la vigne de Naboth de Jezrahel.

8. Elle écrivit aussitôt au nom d'Achab des lettres, qu'elle scella du sceau du roi, et elle les envoya aux anciens et aux premiers de la ville qui demeuraient avec Naboth.

9. Ces lettres étaient conçues en ces termes : Publiez un jeûne, et faites asseoir Naboth entre les premiers du peuple,

10. Et gagnez deux hommes fils de Bélial, qui portent un faux témoignage contre lui, en disant : Naboth a blasphémé Dieu et le roi; entraînez-le hors de la ville, qu'il soit lapidé et mis à mort.

11. Les anciens et les premiers de la ville qui demeuraient avec Naboth, firent ce que Jézabel leur avait commandé, et ce que portait la lettre qu'elle leur avait envoyée.

12. Ils publièrent un jeûne, et firent asseoir Naboth entre les premiers du peuple;

13. Et ayant amené deux hommes fils du diable, ils les firent asseoir vis-à-vis de *lui. Et ces deux hommes, comme* des fils du diable, portèrent *témoignage contre lui devant* l'assemblée, en disant : Naboth a blasphémé Dieu et le roi; c'est pourquoi ils le poussèrent hors de la ville et le lapidèrent.

14. Ils envoyèrent aussitôt dire à Jézabel : Naboth a été lapidé, et il est mort.

15. Jézabel ayant appris que Naboth avait été lapidé, et qu'il était mort, dit à Achab : Allez et possédez la vigne de Naboth de Jezrahel, qui n'a pas voulu se rendre à votre désir, ni vous la donner pour le prix qu'elle valait. Car Naboth ne vit plus, mais il est mort.

16. Achab, à la nouvelle de la mort de Naboth, s'en alla aussitôt et descendit dans la vigne de Naboth de Jezrahel pour s'en rendre maître.

17. Le Seigneur adressa la parole à Élie de Thesbé, et lui dit :

18. Allez à la rencontre d'Achab, roi d'Israël, qui est à Samarie; car le voilà qui descend dans la vigne de Naboth pour s'en rendre maître;

19. Et vous lui parlerez en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez tué, et de plus vous vous êtes emparé. Et vous ajouterez : Voici ce que dit le Seigneur : En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lècheront aussi votre sang.

20. Et Achab dit à Élie : M'avez-vous trouvé votre ennemi? Élie lui répondit : Assurément, en ce que vous vous êtes vendu pour faire le mal aux yeux du Seigneur.

21. Je vais faire fondre tous les maux sur vous. Je vous retrancherai vous et votre postérité de dessus la terre, et je tuerai de la maison d'Achab jusqu'aux plus petits enfants et aux animaux, et depuis le premier jusqu'au dernier dans Israël.

22. Je rendrai votre maison comme la maison de Jéroboam, fils de Nabat, et comme la maison de Baasa, fils d'Ahia, parce que vos actions ont irrité ma colère, et que vous avez fait pécher Israël.

23. Le Seigneur a prononcé aussi cet arrêt contre Jézabel : Les chiens *mangeront Jézabel dans le champ de Jezrahel.*

24. Si Achab meurt dans la ville, *il* sera dévoré *par* les chiens; s'il meurt dans les champs, *il sera mangé par* les oiseaux du ciel.

25. Achab n'eut donc point son semblable; il s'était vendu pour faire le mal aux yeux du Seigneur. Car il y fut excité par Jézabel, sa femme.

26. Et il devint tellement abominable, qu'il suivait les idoles des Amorrhéens que le Seigneur avait exterminés à l'entrée des enfants d'Israël dans leur pays.

27. Achab ayant entendu ces paroles, déchira ses vête-

[1] Le roi de Syrie méritait la mort, comme ennemi juré des Israélites et comme blasphémateur du nom de Dieu. Achab, en lui laissant la vie, exposait son peuple aux malheurs de nouvelles guerres.

ments, couvrit son corps d'un cilice, jeûna et dormit avec le sac, et marcha la tête baissée.

28. Alors le Seigneur adressa la parole à Élie de Thesbé, et lui dit :

29. N'avez-vous pas vu Achab humilié devant moi? Puis donc qu'il s'est humilié à cause de moi, je ne ferai point tomber sur lui tant qu'il vivra les maux dont je l'ai menacé; mais je les ferai tomber sur sa maison sous le règne de son fils.

CHAPITRE XXII

Josaphat, roi de Juda, fait alliance avec Achab contre les Syriens. Quatre cents prophètes promettent un heureux succès à ces deux rois. Le prophète Michée seul prédit la défaite d'Israël et la mort d'Achab; il est tué en prison. La bataille se donne, et Achab est tué d'une flèche tirée au hasard.

1. Trois ans s'écoulèrent sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Israël.

2. Mais la troisième année, Josaphat[1], roi de Juda, vint trouver le roi d'Israël.

3. Le roi d'Israël avait dit à ses serviteurs : Ignorez-vous que la ville de Ramoth en Galaad est à nous? et cependant nous négligeons de la retirer des mains du roi de Syrie.

4. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Viendrez-vous avec moi à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad?

5. Josaphat répondit au roi d'Israël : Vous pouvez compter sur moi comme sur vous-même. Mon peuple et votre peuple forment un seul peuple, et ma cavalerie est votre cavalerie. Et Josaphat dit encore au roi d'Israël : Consultez aujourd'hui, je vous prie, la volonté du Seigneur.

6. Le roi d'Israël assembla donc ses prophètes, au nombre d'environ quatre cents, et leur dit : Dois-je aller à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad, ou me tenir en paix? Ils lui répondirent : Allez, et le Seigneur livrera la ville entre les mains du roi.

7. Josaphat lui dit : N'y a-t-il point ici quelque prophète du Seigneur, afin que nous le consultions par lui?

8. Le roi d'Israël répondit à Josaphat : Il reste un seul homme par qui nous pouvons consulter le Seigneur; mais je hais cet homme, parce qu'il ne me prophétise jamais rien de favorable, mais uniquement ce qui est malheureux. C'est Michée, fils de Jemla[2]. Josaphat lui répondit : O roi, ne parlez pas ainsi.

9. Le roi d'Israël ayant appelé un eunuque, lui dit : Hâtez-vous d'amener Michée, fils de Jemla.

10. *Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda*, étaient dans la cour près de la porte de Samarie, assis chacun sur un trône, avec des habits d'une magnificence royale; et tous les prophètes prophétisaient devant eux.

11. *Sédécias*, fils de Chanaana, s'était fait faire des cornes de fer, et dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous agiterez la Syrie avec ces cornes, jusqu'à ce que vous l'ayez détruite.

12. Tous les prophètes prophétisaient de même, et disaient : Allez à Ramoth en Galaad, et marchez heureusement, et le Seigneur la livrera entre les *mains du roi*.

13. L'envoyé qui était allé appeler Michée, lui dit : Voilà tous les prophètes qui prédisent d'une seule voix le succès au roi, que vos paroles soient semblables aux leurs, et que votre prédiction soit favorable.

14. Michée lui répondit : Vive le Seigneur! je dirai ce que le Seigneur m'aura dit.

15. Michée vint donc devant le roi, et le roi lui dit : Michée, devons-nous aller à la guerre pour prendre Ramoth en Galaad, ou demeurer en paix? Michée lui répondit : Allez, marchez heureusement, et le Seigneur la livrera entre les mains du roi.

16. Le roi ajouta : Je vous conjure instamment au nom du Seigneur de ne me parler que selon la vérité.

17. Michée reprit : J'ai vu tout Israël dispersé dans les montagnes comme des brebis sans pasteur, et le Seigneur a dit : Ils n'ont point de chef; que chacun retourne en paix dans sa maison.

18. Le roi d'Israël dit à Josaphat. Ne vous ai-je pas dit que cet homme ne prophétise jamais rien de favorable, mais qu'il me prédit toujours du mal?

19. Et Michée ajouta : Écoutez la parole du Seigneur : J'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et toute l'armée du ciel autour de lui à droite et à gauche.

20. Et le Seigneur a dit : Qui séduira Achab, roi d'Israël, afin qu'il marche contre Ramoth en Galaad, et qu'il y périsse? Et l'un dit une chose, et l'autre une autre.

21. Un esprit s'avança, se présenta devant le Seigneur et dit : C'est moi qui séduirai Achab. Le Seigneur lui dit : Et comment?

22. Il répondit : J'irai et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes. Le Seigneur lui dit : Vous le séduirez et vous prévaudrez. Allez et faites ainsi.

23. Maintenant donc le Seigneur a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous vos prophètes qui sont ici, et le Seigneur a prononcé votre arrêt.

24. En même temps Sédécias, fils de Chanaana, s'approcha de Michée, lui donna un soufflet, et lui dit : L'Esprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté, et n'a-t-il parlé qu'à vous?

25. Michée lui dit : Vous le verrez le jour où vous passerez d'une chambre dans une autre pour vous cacher.

26. Alors le roi d'Israël dit : Prenez Michée, et qu'on le conduise chez Amon, gouverneur de la ville, et chez Joas, fils d'Amélech,

27. Et dites-leur : Voici ce que le roi a ordonné : Renfermez cet homme dans la prison, et qu'on le nourrisse du pain de douleur et de l'eau d'affliction, jusqu'à ce que je revienne en paix.

28. Michée lui dit : Si vous revenez en paix, le Seigneur n'a point parlé par moi. Et il ajouta : Peuples, écoutez tous.

29. Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, marchèrent donc contre Ramoth en Galaad,

30. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Prenez vos armes et combattez avec vos habits ordinaires. Le roi d'Israël se déguisa avant d'engager la bataille.

31. Or le roi de Syrie avait donné cet ordre aux trente-deux chefs de ses chars : Ne combattez personne, petit ou grand; attaquez le roi d'Israël seulement.

32. Les chefs des chars ayant aperçu Josaphat, s'imaginèrent que c'était le roi d'Israël, fondirent sur lui et le combattaient. Alors Josaphat jeta un grand cri.

33. Et les chefs des chars reconnurent que ce n'était pas le roi d'Israël, *et ne le pressèrent pas davantage*.

34. Un homme, ayant *tendu son arc, tira une flèche au* hasard, et elle vint percer le roi d'Israël entre le poumon et l'estomac. Celui-ci dit aussitôt à son cocher : Tourne bride, et retire-moi du milieu des troupes, parce que je suis blessé grièvement.

35. Le combat dura tout le jour, et le roi d'Israël demeura dans son chariot, la face vers les Syriens. Le sang coulait de sa plaie sur son char, et il mourut le soir.

36. Avant le soleil couché, un héraut sonna de la trompette dans toute l'armée, et dit : Que chacun retourne dans sa ville et dans son pays.

37. Le roi mort fut porté à Samarie, où il fut enseveli.

38. On lava son chariot et les rênes de ses chevaux dans la piscine de Samarie, et les chiens léchèrent son sang, selon la parole que le Seigneur avait prononcée.

39. Le reste des actes d'Achab et tout ce qu'il fit, la mai-

[1] Josaphat s'était allié avec Achab par le mariage de Joram, son fils, avec Athalie, fille d'Achab et de Jézabel : cette alliance fut pernicieuse à Joram. (II Paralip., XXI, 6.)

[2] Michée était resté seul à Samarie; mais il y avait plusieurs autres prophètes ailleurs. Ce Michée est différent de celui qui est mis au nombre des douze petits prophètes, et qui n'a prophétisé que sous Josthan, plus de trente ans après.

MORT DE SAMSON.

son d'ivoire qu'il construisit, et toutes les villes qu'il fit bâtir, sont écrites au livre des Annales des rois d'Israël.

40. Achab s'endormit donc avec ses pères, et Ochozias, son fils, régna à sa place.

41. Josaphat, fils d'Asa, avait commencé à régner sur Juda la quatrième année d'Achab, roi d'Israël.

42. Il avait trente-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem; sa mère s'appelait Azuba, fille de Salaï.

43. Il marcha dans toutes les voies d'Asa, son père, sans se détourner, et il fit ce qui était droit et juste devant le Seigneur.

44. Néanmoins il ne détruisit pas les hauts lieux; car le peuple y sacrifiait encore et y brûlait de l'encens.

45. Josaphat eut la paix avec le roi d'Israël.

46. Le reste des actes de Josaphat, tout ce qu'il fit, et ses combats, sont écrits au livre des Annales des rois de Juda.

47. Il extermina aussi de la terre les restes des efféminés, qui avaient existé sous le règne d'Asa, son père.

48. Et il n'y avait point alors de roi établi dans Édom.

49. Le roi Josaphat avait fait faire une flotte sur la mer, afin qu'elle fît voile vers Ophir pour en apporter de l'or. Mais ses vaisseaux ne purent y parvenir, parce qu'ils furent brisés à Asiongaber.

50. Alors Ochozias, fils d'Achab, dit à Josaphat . Que mes serviteurs montent sur les vaisseaux avec les vôtres. Mais Josaphat ne voulut pas.

51. Josaphat s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David, son père; et Joram, son fils, régna à sa place.

52. Ochozias, fils d'Achab, avait commencé à régner sur Israël à Samarie la dix-septième année de Josaphat, roi de Juda, et il régna deux ans sur Israël.

53. Il fit le mal devant le Seigneur. Il marcha dans la voie de son père et de sa mère, et dans la voie de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël.

54. Il servit aussi Baal et l'adora, et il irrita le Seigneur Dieu d'Israël par toutes les choses que son père avait faites.

LES ROIS

LIVRE IV

Le quatrième livre des Rois contient l'histoire de seize rois de Juda, depuis Josaphat jusqu'à Sédécias; et de douze rois d'Israël, depuis Ochozias jusqu'à Osée, dernier roi d'Israël, emmené captif par les Assyriens. Il comprend le récit des événements qui se passèrent durant environ trois cent huit ans.

CHAPITRE I

Ochozias envoie consulter Béelzebub. Élie lui fait dire qu'il a tort de consulter d'autre Dieu que celui d'Israël, et qu'il mourra.

1. Après la mort d'Achab, Moab se révolta contre Israël[1].

2. Ochozias étant tombé par la fenêtre d'une chambre haute de Samarie, fut gravement malade; il envoya de ses gens, et leur dit : Allez, consultez Béelzebub, dieu d'Accaron, si je puis relever de cette maladie.

3. En même temps un ange du Seigneur parla à Élie de Thesbé, et lui dit : Allez à la rencontre des gens du roi de Samarie, et vous leur direz : N'y a-t-il pas de Dieu en Israël, que vous alliez consulter Béelzebub, dieu d'Accaron?

4. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Vous ne vous relèverez point du lit où vous êtes, mais vous mourrez. Et Élie se retira.

5. Les envoyés d'Ochozias étant revenus, il leur dit : Pourquoi êtes-vous revenus?

6. Ils lui répondirent : Un homme est venu au-devant de nous, et nous a dit : Allez, retournez vers le roi qui vous a envoyés, et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur : N'y a-t-il point de Dieu en Israël, que vous envoyiez consulter Béelzebub, dieu d'Accaron? C'est pourquoi vous ne vous relèverez point du lit où vous êtes, mais vous mourrez.

7. Le roi leur dit : Quelle est la figure et l'habit de cet homme qui est venu au-devant de vous et vous a dit ces paroles?

8. Ils répondirent : C'est un homme couvert de poil et ceint d'une ceinture de cuir. C'est Élie de Thesbé, leur dit-il.

9. Et il envoya un capitaine de cinquante hommes et les cinquante soldats placés sous ses ordres. Ce capitaine monta vers Élie, assis sur le haut d'une montagne, et lui dit : Homme de Dieu, le roi vous commande de descendre.

10. Élie répondit : Si je suis homme de Dieu, que le feu descende du ciel et vous dévore, vous et vos cinquante hommes. Aussitôt le feu du ciel descendit et dévora le capitaine et les cinquante hommes qui étaient sous ses ordres.

11. Ochozias envoya un autre capitaine avec ses cinquante soldats, qui dit à Élie : Homme de Dieu, le roi dit : Hâtez-vous de descendre.

12. Élie répondit : Si je suis homme de Dieu, que le feu du ciel descende et vous dévore avec vos cinquante hommes. Et aussitôt le feu du ciel descendit et dévora le capitaine et les cinquante hommes qui étaient avec lui[1].

13. Ochozias envoya un troisième capitaine avec ses cinquante hommes avec lui. Ce capitaine étant venu devant Élie, se mit à genoux et lui fit cette prière : Homme de Dieu, sauvez-moi la vie, et sauvez-la aussi à vos serviteurs qui sont avec moi.

14. Le feu est déjà descendu du ciel, et a dévoré les deux premiers capitaines et les cinquante hommes que commandait chacun d'eux; mais, je vous en supplie, ayez compassion de moi.

15. En même temps l'ange du Seigneur parla à Élie, et lui dit : Descendez avec lui, ne craignez point. Élie se leva donc et descendit avec lui vers le roi,

16. Auquel il parla en ces termes : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez envoyé consulter Béelzebub, dieu d'Accaron, comme s'il n'y avait pas de Dieu en Israël que vous pussiez consulter, vous ne vous relèverez point du lit sur lequel vous êtes couché, mais vous mourrez.

17. Ochozias mourut donc, selon la parole que le Seigneur avait dite par Élie; et Joram, son frère, régna à sa place, la seconde année de Joram, fils de Josaphat, roi de Juda; car Ochozias n'avait point de fils.

18. Le reste des actes d'Ochozias est écrit au livre des Annales des rois d'Israël.

CHAPITRE II

Élisée ne veut pas quitter Élie. Ils passent le Jourdain à pied sec. Élie est enlevé dans un char de feu, et laisse tomber son manteau, qu'Élisée ramasse. Élisée rend saines les eaux de Jéricho en y jetant du sel. Quarante-deux enfants sont dévorés par deux ours pour s'être moqués du prophète.

1. Lorsque le Seigneur voulut enlever Élie au ciel dans un tourbillon, Élie et Élisée venaient de Galgala.

2. Et Élie dit à Élisée : Asseyez-vous ici, parce que le Seigneur m'a envoyé jusqu'à Béthel. Élisée répondit : Vive le Seigneur! et vive votre âme! je ne vous quitterai pas. Ils allèrent donc à Béthel;

3. Et les enfants des prophètes qui étaient à Béthel sortirent, et dirent à Élisée : Ne savez-vous pas que le Seigneur

[1] Les Moabites se révoltèrent contre Ochozias, fils d'Achab, ne pouvant supporter son joug; ils ne voulurent plus lui payer le tribut qui leur avait été imposé sous le règne de David. (II Rois, VIII, 2.)

[1] Punition terrible contre les adorateurs de Baal et de Béelzebub, le *dieu-mouche* ou le *dieu des mouches*.

vous enlèvera aujourd'hui votre maître? Élisée leur répondit : Je le sais; gardez le silence.

4. Élie dit à Élisée : Restez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé à Jéricho. Élisée répondit : Vive le Seigneur! et vive votre âme! je ne vous quitterai pas. Lorsqu'ils furent arrivés à Jéricho,

5. Les enfants des prophètes qui étaient à Jéricho s'approchèrent, et dirent à Élisée : Ne savez-vous pas que le Seigneur vous enlèvera aujourd'hui votre maître? Il répondit : Je le sais; gardez le silence.

6. Élie dit encore à Élisée : Restez ici, parce que le Seigneur m'a envoyé jusqu'au Jourdain. Élisée répondit : Vive le Seigneur! et vive votre âme! je ne vous quitterai pas. Ils allèrent donc tous deux ensemble.

7. Et cinquante des enfants des prophètes les suivirent, lesquels s'arrêtèrent au loin vis-à-vis d'eux. Or ils se tenaient au bord du Jourdain.

8. Alors Élie prit son manteau, le plia, et en frappa les eaux, qui se divisèrent en deux parts, et ils passèrent tous deux à pied sec.

9. Lorsqu'ils furent passés, Élie dit à Élisée : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous fasse, avant que je sois enlevé d'avec vous. Élisée lui répondit : Je vous prie, faites que votre double esprit soit en moi [1].

10. Élie reprit : Vous avez demandé une chose difficile. Néanmoins, si vous me voyez lorsque je serai enlevé d'avec vous, vous aurez ce que vous avez demandé; mais si vous ne me voyez pas, vous ne l'aurez point [2].

11. Comme ils continuaient leur chemin et marchaient en s'entretenant, un char de feu et des chevaux de feu les séparèrent tout à coup l'un de l'autre, et Élie monta au ciel au milieu d'un tourbillon.

12. Élisée le voyait, et criait : Mon père! mon père! le char d'Israël et son conducteur! Et il ne le vit plus. Il prit ses vêtements et les déchira en deux parts.

13. Il ramassa le manteau d'Élie, tombé à terre. Élisée, revenant, s'arrêta sur le bord du Jourdain,

14. Prit le manteau qu'Élie avait laissé tomber pour lui, et en frappa les eaux; mais elles ne se séparèrent pas. Alors Élisée dit : Où est maintenant le Dieu d'Élie? Et frappant les eaux, elles se partagèrent de côté et d'autre, et il passa.

15. A cette vue, les enfants des prophètes qui étaient à Jéricho, vis-à-vis de ce lieu, dirent : L'esprit d'Élie s'est reposé sur Élisée. Et, venant au-devant de lui, ils se prosternèrent à ses pieds avec un profond respect,

16. Et lui dirent : Il y a parmi vos serviteurs cinquante hommes forts, qui peuvent aller chercher votre maître; car peut-être l'Esprit du Seigneur l'aura-t-il enlevé et jeté sur une montagne ou dans une vallée. Élisée leur répondit : N'y envoyez pas.

17. Ils le contraignirent à y consentir et à leur dire : Envoyez-y. Ils envoyèrent donc cinquante hommes, qui le cherchèrent pendant trois jours sans le trouver.

18. Ils revinrent ensuite trouver Élisée, qui demeurait à Jéricho, et il leur dit : Ne vous ai-je pas dit : N'y envoyez pas?

19. Les habitants de la ville dirent aussi à Élisée : Seigneur, la demeure de cette ville est très-commode, comme vous le voyez; mais les eaux y sont très-mauvaises, et la terre stérile.

20. Élisée leur répondit : Apportez-moi un vase neuf, et mettez du sel dedans. Lorsqu'ils l'eurent apporté,

21. Il alla à la fontaine, et ayant jeté le sel dans l'eau, il dit : Voici ce que dit le Seigneur : J'ai rendu ces eaux saines, et elles ne causeront plus à l'avenir ni mort, ni stérilité.

[1] L'esprit de prophétie et le don des miracles. Cette expression, suivant le génie de la langue hébraïque, signifie aussi « la plénitude de votre esprit. »

[2] Élie indique ici le signe auquel Élisée reconnaîtra que sa demande a été exaucée.

22. Ces eaux donc devinrent saines comme elles le sont aujourd'hui, selon la parole d'Élisée.

23. Élisée vint de là à Béthel; et lorsqu'il marchait dans le chemin, des enfants étant sortis de la ville, se raillaient de lui en disant : Monte, chauve; monte, chauve.

24. Élisée, regardant, jeta les yeux sur eux et les maudit au nom du Seigneur. Aussitôt deux ours sortirent du bois, se jetèrent sur cette troupe d'enfants et en déchirèrent quarante-deux [1].

25. Élisée alla ensuite sur le mont Carmel, d'où il revint à Samarie.

CHAPITRE III

Élisée vient au secours de l'armée pressée par la soif. Victoire sur Moab.

1. La dix-huitième année du règne de Josaphat, roi de Juda, Joram, fils d'Achab, régna sur Israël, à Samarie, et son règne dura douze ans.

2. Il fit le mal devant le Seigneur, mais non pas autant que son père et sa mère, car il enleva les statues de Baal, que son père avait placées.

3. Il persévéra néanmoins dans les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui avait fait pécher Israël [2], et il ne s'en éloigna point.

4. Or Mésa, roi de Moab, nourrissait de nombreux troupeaux, et payait au roi d'Israël cent mille agneaux et cent mille moutons avec leur toison.

5. Mais après la mort d'Achab, il rompit le traité qu'il avait fait avec le roi d'Israël.

6. C'est pourquoi le roi Joram sortit alors de Samarie, fit la revue de toutes les troupes d'Israël,

7. Et envoya dire à Josaphat, roi de Juda : Le roi de Moab s'est séparé de moi. Venez avec moi le combattre. Josaphat répondit : J'irai; ce qui est à moi est à vous, mon peuple est votre peuple, et mes chevaux sont vos chevaux.

8. Et il ajouta : Par quel chemin irons-nous? Joram lui répondit : Par le désert d'Idumée.

9. Le roi d'Israël, le roi de Juda et le roi d'Édom s'avancèrent donc, et firent de longs circuits pendant sept jours. L'eau manqua pour l'armée et pour les bêtes qui la suivaient.

10. Alors le roi d'Israël dit : Hélas! hélas! hélas! le Seigneur nous a rassemblés trois rois ensemble pour nous livrer entre les mains de Moab.

11. Josaphat répondit : Y a-t-il ici un prophète du Seigneur, pour implorer par lui la miséricorde du Seigneur? Un des serviteurs du roi d'Israël répondit : Il y a ici Élisée, fils de Saphat, qui versait de l'eau sur les mains d'Élie [3].

12. Josaphat dit : La parole du Seigneur est en lui. Alors le roi d'Israël, Josaphat, roi de Juda, et le roi d'Édom allèrent trouver Élisée;

13. Et Élisée dit au roi d'Israël : Qu'y a-t-il entre vous et moi? Allez aux prophètes de votre père et de votre mère. Le roi d'Israël lui dit : Pourquoi le Seigneur a-t-il assemblé ces trois rois pour les livrer entre les mains de Moab?

14. Élisée lui dit : Vive le Seigneur des armées, en présence de qui je suis! si je ne respectais la personne de Josaphat, roi de Juda, je n'aurais pas jeté les yeux sur vous et je ne vous aurais pas regardé.

15. Mais maintenant amenez-moi un joueur de harpe; et pendant que cet homme jouait de la harpe, la main du Seigneur fut sur Élisée, et il dit :

16. Voici ce que dit le Seigneur : Creusez des fosses et des fosses dans le lit de ce torrent.

17. Car voici ce que dit le Seigneur : Vous ne verrez ni

[1] Saint Augustin pense que ces enfants avaient été excités par leurs parents, adonnés au culte des idoles, à se moquer du prophète de Dieu.

[2] Il ne détruisit pas les veaux d'or que son père avait élevés à Dan et à Béthel. (Voy. III Rois, XII, 29.)

[3] Cette phrase signifie simplement qu'Élisée était serviteur d'Élie.

vent, ni pluie, et le lit de ce torrent sera rempli d'eau, et vous boirez, vous, vos serviteurs et vos bêtes.

18. Et ceci encore est peu pour le Seigneur; il livrera en outre Moab entre vos mains.

19. Vous détruirez toutes les villes fortes, toutes les places importantes; vous couperez tous les arbres fruitiers; vous fermerez toutes les sources, et vous couvrirez de pierres les champs les plus fertiles.

20. Le lendemain matin, vers l'heure où l'on a coutume d'offrir le sacrifice, les eaux vinrent tout d'un coup par le chemin d'Édom, et la terre fut couverte d'eaux.

21. Les Moabites, informés que ces rois étaient venus les combattre, assemblèrent tous ceux qui portaient les armes, et se postèrent sur leurs frontières.

22. Et s'étant levés de grand matin, dès que les rayons du soleil brillèrent sur les eaux, elles leur parurent rouges comme du sang;

23. Et ils se dirent entre eux : C'est l'épée qui a répandu tant de sang. Les rois se sont battus l'un contre l'autre, et se sont tués. Moab, allez enlever le butin.

24. Ils s'approchèrent donc du camp d'Israël; mais les Israélites sortant tout à coup battirent les Moabites, qui s'enfuirent devant eux; les vainqueurs les poursuivirent, les taillèrent en pièces,

25. Détruisirent leurs villes, remplirent tous les champs les plus fertiles de pierres que chacun vint y jeter, fermèrent toutes les fontaines, abattirent tous les arbres fruitiers, et ne laissèrent debout que les murailles de terre[1]. La ville aussi fut investie par les frondeurs, et une partie des murailles fut abattue par les machines.

26. Le roi de Moab, voyant qu'il ne pouvait plus résister aux ennemis, prit avec lui sept cents hommes de guerre, pour forcer le quartier du roi d'Édom; mais ils n'y réussirent pas.

27. Saisissant alors son fils aîné, qui devait régner après lui, il l'offrit en holocauste sur la muraille. Les Israélites eurent horreur d'une action si barbare; ils se retirèrent aussitôt des terres de Moab, et s'en retournèrent dans leur pays.

CHAPITRE IV

Élisée multiplie l'huile d'une pauvre veuve. Il obtient un fils à une femme de Sunam, qui l'avait reçu souvent chez elle. Ce fils étant venu à mourir, il le ressuscite.

1. Or la femme d'un des prophètes s'adressa à Élisée, et lui dit : Mon mari, votre serviteur, est mort, et vous savez que votre serviteur craignait le Seigneur; et maintenant son créancier vient pour prendre mes deux fils et en faire ses esclaves.

2. Élisée lui dit : Que voulez-vous que je vous fasse? Dites-moi, qu'avez-vous dans votre maison? Elle répondit : Votre servante n'a dans sa maison qu'un peu d'huile pour s'en oindre.

3. Élisée lui dit : Allez, empruntez de vos voisins un grand nombre de vases vides;

4. Rentrez et fermez votre porte. Quand vous serez dans votre maison, vous et vos fils, versez l'huile dans tous ces vases, et quand ils seront pleins, vous les ôterez.

5. Cette femme alla donc, et ferma la porte sur elle et sur ses enfants; ses enfants lui présentaient les vases, et elle versait l'huile.

6. Et lorsque les vases furent remplis, elle dit à son fils : Apportez-moi encore un vase. Il lui répondit : Je n'en ai plus. Aussitôt l'huile s'arrêta.

7. Cette femme alla rendre compte à l'homme de Dieu, qui lui dit : Allez, vendez l'huile, payez votre créancier, et vous et vos fils vivez du reste.

[1] Murs bâtis en briques.

8. Un jour Élisée passait par Sunam. Il y avait en cet endroit une femme riche qui le retint pour manger; et comme il passait souvent par là, il allait manger chez elle.

9. Alors celle-ci dit à son mari : Je vois que cet homme qui passe souvent chez nous est un homme de Dieu et un saint.

10. Faisons-lui donc une petite chambre, et plaçons-y un lit, une table, un siége et un chandelier, afin que lorsqu'il viendra chez nous, il demeure là.

11. Un jour donc Élisée étant venu à Sunam, alla loger dans cette chambre et s'y reposa.

12. Il dit ensuite à Giézi, son serviteur : Appelez cette Sunamite. Giézi l'ayant appelée, et celle-ci se tenant devant lui,

13. Il dit à son serviteur : Dites-lui : Vous nous avez servis avec soin; que voulez-vous que je fasse pour vous? Avez-vous quelque affaire, et voulez-vous que je parle au roi ou au général de ses armées? Elle répondit : Je vis au milieu de mon peuple.

14. Élisée dit : Que veut-elle donc que je fasse pour elle? Giézi répondit : Ne le demandez pas; elle n'a point de fils, et son mari est avancé en âge.

15. Élisée commanda donc à Giézi d'appeler cette femme. Celle-ci vint et se tenait devant la porte;

16. Élisée lui dit : En ce même temps et à cette même heure, si Dieu vous conserve la vie, vous porterez un fils dans votre sein. Elle lui répondit : Mon seigneur, je vous prie, homme de Dieu, ne trompez pas votre servante.

17. Cette femme conçut et enfanta un fils au temps et à l'heure qu'Élisée avait dit.

18. L'enfant grandit; étant un jour allé trouver son père parmi les moissonneurs,

19. Il dit à son père : La tête me fait mal, la tête me fait mal. Son père dit à un de ses serviteurs : Prenez cet enfant, et conduisez-le à sa mère.

20. Il le prit et le porta à sa mère. Celle-ci le posa sur ses genoux jusqu'à midi, et il mourut.

21. Elle monta ensuite et plaça l'enfant sur le lit de l'homme de Dieu, et ayant fermé la porte, elle vint trouver son mari,

22. Et lui dit : Envoyez avec moi, je vous prie, un de vos serviteurs, et je prendrai l'ânesse pour courir jusqu'à l'homme de Dieu, et revenir.

23. Son mari lui répondit : Pourquoi allez-vous le trouver? Ce n'est point aujourd'hui le premier jour du mois, ni un jour de sabbat. Elle répondit : J'irai.

24. Elle fit seller l'ânesse et dit à son serviteur : Menez-moi en diligence; ne me retardez pas dans mon voyage, et faites ce que je vous ordonne.

25. Elle partit donc et vint trouver l'homme de Dieu sur la montagne du Carmel; et l'homme de Dieu l'ayant aperçue, dit à Giézi, son serviteur : Voilà la Sunamite.

26 Allez au-devant d'elle et dites-lui : Tout va-t-il bien chez vous? vous, votre mari et votre fils se portent-ils bien? Elle répondit : Bien.

27. S'étant approchée de l'homme de Dieu sur la montagne, elle se jeta à ses pieds, et Giézi voulut l'éloigner. Mais l'homme de Dieu lui dit : Laissez-la, son âme est dans l'amertume, et le Seigneur me l'a caché et ne me l'a point fait connaître.

28. Alors cette femme lui dit : Ai-je demandé un fils à mon seigneur? Ne vous ai-je pas dit : Ne me trompez point?

29. Élisée dit à Giézi : Ceignez vos reins; prenez mon bâton en main et allez. Si vous rencontrez quelqu'un, ne le saluez pas; et si quelqu'un vous salue, ne lui répondez point; et vous poserez mon bâton sur le visage de l'enfant.

30. Mais la mère de l'enfant dit : Vive le Seigneur! et vive votre âme! je ne vous quitterai pas. Il se leva donc et la suivit.

31. Cependant Giézi les avait précédés, et il avait mis le bâton sur le visage de l'enfant. Mais ni la parole ni le senti-

LA FEMME DU LÉVITE OUTRAGÉE.

ment ne lui étaient revenus. Il retourna au-devant de son maître, et lui dit : L'enfant n'est pas ressuscité.

32. Élisée entra ensuite dans la maison, et trouva l'enfant mort gisant sur son lit.

33. Il ferma aussitôt la porte sur lui et sur l'enfant, et pria le Seigneur.

34. Il monta et se coucha sur l'enfant. Il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, et ses mains sur ses mains; il se coucha sur l'enfant, et la chair de l'enfant fut réchauffée.

35. Et étant descendu, il se promena dans la maison d'un côté et de l'autre côté. Il remonta encore sur le lit, et se coucha sur l'enfant. Alors l'enfant bâilla sept fois et ouvrit les yeux.

36. Élisée appela Giézi, et lui dit : Appelez la Sunamite. Elle vint aussitôt, et entra dans la chambre. Élisée lui dit : Prenez votre fils.

37. Cette femme s'approcha, se jeta à ses pieds, et adora prosternée en terre; et ayant pris son fils, elle s'en alla.

38. Et Élisée retourna à Galgala. Or la famine régnait en ce pays-là, et les enfants des prophètes demeuraient avec Élisée. Il dit à un de ses serviteurs : Prenez un grand vase, et préparez à manger pour les enfants des prophètes.

39. Un d'eux étant sorti pour cueillir des herbes des champs, trouva une espèce de vigne sauvage, et il y cueillit des coloquintes sauvages dont il remplit son manteau. De retour, il les coupa par morceaux et les mit cuire dans le vase; car il ignorait ce que c'était.

40. Ils servirent ensuite à manger aux compagnons d'Élisée, qui, après en avoir goûté, s'écrièrent : Homme de Dieu, la mort est dans ce vase; et ils ne purent manger.

41. Élisée leur dit : Apportez de la farine. Ils lui en apportèrent. Il la mit dans le vase, et leur dit : Servez maintenant tout le monde, afin que chacun mange; et il n'y eut plus aucune amertume dans le vase.

42. Or il vint de Baal-Salisa un homme portant à l'homme de Dieu des pains et des prémices : vingt pains d'orge, et du froment nouveau dans sa besace. Élisée dit à son serviteur : Donnez à manger au peuple.

43. Son serviteur lui répondit : Qu'est-ce que cela pour servir à cent hommes? Il dit encore : Donnez à manger au peuple; car voici ce que dit le Seigneur : Ils mangeront, et il y en aura de reste.

44. Il servit donc ces pains devant ces personnes, qui en mangèrent, et il y en eut de reste, selon la parole du Seigneur.

CHAPITRE V

Naaman guéri de la lèpre par le prophète Élisée. Punition de Giézi.

1. Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, était un homme puissant et en honneur auprès du roi son maître, parce que le Seigneur avait sauvé par lui la Syrie. Il était vaillant et riche, mais lépreux.

2. Or quelques voleurs sortis de Syrie avaient emmené captive du pays d'Israël une petite fille, qui entra au service de la femme de Naaman.

3. Cette jeune fille dit à sa maîtresse : Plût à Dieu que mon seigneur fût allé vers le prophète qui est à Samarie. Certainement il l'aurait guéri de sa lèpre.

4. Naaman vint donc trouver son maître, et lui dit : Une jeune fille d'Israël a ainsi parlé.

5. Le roi de Syrie lui répondit : Allez, j'écrirai au roi d'Israël. Il partit, et emporta avec lui dix talents d'argent, six mille écus d'or et dix habillements neufs.

6. Et il porta au roi d'Israël une lettre conçue en ces termes : Lorsque vous recevrez cette lettre, sachez que je vous ai envoyé Naaman, mon serviteur, afin que vous le guérissiez de sa lèpre.

7. Le roi d'Israël, à la lecture de cette lettre, déchira ses vêtements, et dit : Suis-je Dieu, pour pouvoir ôter et rendre

la vie? Pourquoi m'envoyer ainsi un homme, afin que je le guérisse de sa lèpre; vous voyez que ce prince ne cherche que l'occasion de rompre avec moi.

8. Élisée, homme de Dieu, ayant appris que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, lui envoya dire : Pourquoi avez-vous déchiré vos vêtements? Que cet homme vienne à moi, et qu'il sache qu'il y a un prophète en Israël.

9. Naaman vint donc avec ses chevaux et ses chars, et se tint à la porte de la maison d'Élisée.

10. Et Élisée lui envoya un messager lui dire : Allez vous laver sept fois dans le Jourdain, et votre chair sera guérie et purifiée.

11. Naaman, irrité, se retirait en disant : Je croyais qu'il viendrait me trouver, et que, se tenant debout, il invoquerait le nom du Seigneur son Dieu, qu'il toucherait de sa main ma lèpre, et me guérirait.

12. N'avons-nous pas à Damas les fleuves d'Abana et de Pharphar, meilleurs que tous ceux d'Israël pour me laver et me purifier? Il avait déjà tourné le visage et s'en allait indigné.

13. Ses serviteurs s'approchèrent de lui, et lui dirent : Père, si le prophète vous avait ordonné quelque chose de difficile, vous auriez dû néanmoins le faire; à plus forte raison devez-vous lui obéir lorsqu'il vous dit : Allez vous laver, et vous serez purifié.

14. Il descendit, et se lava sept fois dans le Jourdain, selon la parole de l'homme de Dieu, et sa chair devint comme la chair d'un petit enfant, et il fut guéri.

15. Il revint avec toute sa suite vers l'homme de Dieu, se présenta devant lui, et lui dit : Je sais certainement qu'il n'y a point d'autre Dieu dans toute la terre que celui qui est dans Israël. Je vous conjure donc de recevoir les présents de votre serviteur.

16. Élisée lui répondit : Vive le Seigneur, devant lequel je suis! je ne recevrai rien. Et malgré les instances de Naaman, il ne consentit pas.

17. Naaman lui dit : Comme vous voulez; mais je vous conjure de me permettre d'emporter la charge de deux mulets de la terre de ce pays. Car à l'avenir votre serviteur n'offrira plus d'holocaustes ou de victimes aux dieux étrangers, mais au Seigneur.

18. Il n'y a qu'une chose pour laquelle je vous supplie de prier le Seigneur pour votre serviteur : lorsque le roi mon seigneur entrera dans le temple de Remmon pour adorer, en s'appuyant sur ma main, si j'adore dans le temple de Remmon lorsqu'il y adorera lui-même, que le Seigneur me le pardonne.

19. Élisée lui répondit : Allez en paix[1]. Naaman était déjà loin[2],

20. Lorsque Giézi, serviteur de l'homme de Dieu, dit : Mon maître a épargné ce Naaman, de Syrie, et n'a voulu rien prendre. Vive le Seigneur! je courrai après lui, et j'en recevrai quelque chose.

21. Giézi suivit donc Naaman, et Naaman, le voyant courir après lui, sauta de son char, vint au-devant de lui, et lui dit : Tout va-t-il bien?

22. Giézi répondit : Bien. Mon maître m'a envoyé vous dire : Deux enfants des prophètes sont venus vers moi de la montagne d'Éphraïm. Donnez-leur un talent d'argent et deux vêtements.

[1] Cette parole, *allez en paix*, n'était pas une dispense que le prophète lui accordât de feindre d'adorer l'idole, ce qui est toujours défendu : c'était seulement une déclaration faite par lui, que lorsque sa charge l'obligerait de donner la main au roi, et qu'il serait contraint de se baisser avec lui pour le soutenir lorsque ce prince adorerait son idole, il pourrait le faire sans offenser Dieu; puisqu'il ne ferait alors que ce qu'il avait coutume de faire partout ailleurs, lorsque le roi s'appuyait sur lui : vu principalement qu'il n'y avait aucun scandale à craindre, puisqu'il faisait une profession publique de n'adorer que le vrai Dieu.

[2] Le texte signifie littéralement que le voyage était commencé d'une manière heureuse. Quelques interprètes ont pensé qu'il s'agissait de la beauté de la saison. Le texte hébreu marque qu'il avait fait environ un mille, un peu plus d'un kilomètre, selon notre mesure moderne.

23. Naaman lui dit : Il vaut mieux que je vous donne deux talents, et il le contraignit de les recevoir; et ayant mis les deux talents d'argent dans deux sacs qu'il lia, et tiré deux vêtements, il en chargea deux de ses serviteurs, qui les portèrent devant Giézi.

24. Le soir venu, il les prit de leurs mains et les serra dans sa maison, et renvoya ces hommes, qui s'en retournèrent.

25. Giézi entra ensuite et se présenta devant son maître. Et Élisée lui dit : D'où venez-vous, Giézi? Giézi lui répondit : Votre serviteur n'est allé nulle part.

26. Mais Élisée reprit : Mon cœur n'était-il pas présent lorsque cet homme est descendu de son char pour aller au-devant de vous? Maintenant donc vous avez reçu de l'argent et des vêtements pour acheter des plants d'oliviers, des vignes, des bœufs, des brebis, des serviteurs et des servantes;

27. Mais la lèpre de Naaman s'attachera à vous et à votre race pour jamais. Et Giézi, couvert d'une lèpre blanche comme la neige, s'éloigna de son maître.

CHAPITRE VI

Élisée fait revenir sur l'eau le fer d'une hache. Les soldats de Syrie envoyés pour prendre ce prophète sont frappés d'aveuglement. Le roi de Syrie assiége Samarie. Famine effroyable.

1. Un jour les fils des prophètes dirent à Élisée : Ce lieu où nous demeurons avec vous est trop petit pour nous.

2. Allons jusqu'au Jourdain; que chacun de nous prenne du bois de la forêt, afin que nous bâtissions un logement où nous puissions demeurer. Élisée leur répondit : Allez.

3. L'un d'eux lui dit : Venez donc aussi vous-même avec vos serviteurs. Il lui répondit : J'irai.

4. Et il alla avec eux. Étant venus sur le bord du Jourdain, ils coupaient du bois.

5. Or il arriva que l'un d'eux coupait un arbre, et que le fer de sa hache tomba dans l'eau. Aussitôt il s'écria, et dit : Hélas! mon seigneur, hélas! j'avais emprunté cette hache.

6. L'homme de Dieu lui dit : Où le fer est-il tombé? Il lui montra l'endroit. Élisée coupa donc un morceau de bois et le jeta au même endroit, et le fer flotta sur l'eau.

7. Élisée lui dit : Prenez-le. Il étendit sa main et le prit.

8. Le roi de Syrie combattait contre Israël, et, tenant conseil avec ses officiers, il leur dit : Il faut que nous dressions une embuscade en tel et tel endroit.

9. L'homme de Dieu envoya dire au roi d'Israël : Gardez-vous de passer par là, parce que les Syriens y ont dressé une embuscade.

10. Le roi d'Israël envoya au lieu indiqué par l'homme de Dieu, et s'en saisit le premier; et il se garda ainsi des Syriens plusieurs fois.

11. Le cœur du roi de Syrie fut troublé de cet accident; ayant assemblé ses serviteurs, il leur dit : Pourquoi ne me découvrez-vous point qui est celui qui me trahit auprès du roi d'Israël?

12. Un de ses serviteurs lui répondit : On ne vous trahit pas, ô roi, mon seigneur; mais le prophète Élisée, qui est en Israël, découvre au roi tout ce que vous dites dans votre conseil.

13. Il leur dit : Allez, voyez où il est, afin que je l'envoie prendre. Ils vinrent donc l'avertir, et lui dirent : Élisée est à Dothan.

14. Le roi de Syrie y envoya aussitôt des cavaliers, des chars et ses meilleures troupes; ceux-ci, arrivés la nuit, investirent la ville.

15. Le serviteur de l'homme de Dieu, se levant au point du jour, sortit, et aperçut l'armée autour de la ville, la cavalerie et les chars; il prévint son maître, et lui dit : Hélas! mon seigneur, hélas! que ferons-nous?

16. Élisée répondit : Ne craignez pas; car il y a plus de monde avec nous qu'avec eux.

17. Élisée se mit en prière, et dit à Dieu : Seigneur, ouvrez-lui les yeux, afin qu'il voie. Le Seigneur ouvrit les yeux du serviteur, et il vit aussitôt une montagne couverte de chevaux et de chars de feu autour d'Élisée.

18. Les ennemis vinrent à lui, et Élisée fit sa prière au Seigneur, et dit : Frappez, je vous prie, tout ce peuple d'aveuglement. Et aussitôt le Seigneur les frappa d'aveuglement, selon la prière d'Élisée.

19. Alors Élisée leur dit : Ce n'est pas ici le chemin ni la ville; suivez-moi, et je vous montrerai l'homme que vous cherchez. Il les fit entrer à Samarie.

20. Et lorsqu'ils furent entrés dans la ville, Élisée dit : Seigneur, ouvrez-leur les yeux, afin qu'ils voient. Le Seigneur leur ouvrit les yeux, et ils reconnurent qu'ils étaient au milieu de Samarie.

21. Le roi d'Israël, les ayant découverts, dit à Élisée : Mon père, ne les tuerai-je pas?

22. Élisée répondit : Vous ne les frapperez pas; car vous ne les avez point pris avec l'épée ni avec l'arc, pour les tuer. Mais faites-leur servir du pain et de l'eau, afin qu'ils mangent et boivent, et qu'ils s'en retournent vers leur maître.

23. Le roi d'Israël leur fit servir une grande quantité de viandes; et, après qu'ils eurent mangé et bu, il les renvoya, et ils retournèrent vers leur maître. Les Syriens ne vinrent plus depuis par troupes piller les terres d'Israël.

24. Quelque temps après, Benadad, roi de Syrie, assembla toutes ses troupes, et vint mettre le siége devant Samarie.

25. Une famine extrême régna à Samarie; le siége continua jusqu'à ce que la tête d'un âne fût vendue quatre-vingts pièces d'argent, et la quatrième partie d'un cabus de fiente de pigeon [1], cinq pièces d'argent.

26. Comme le roi d'Israël passait sur les murailles, une femme s'écria, et lui dit : O roi, mon seigneur, sauvez-moi!

27. Il lui répondit : Le Seigneur ne vous sauve pas; comment puis-je vous sauver? Serait-ce de l'aire ou du pressoir [2]? Et le roi ajouta : Que voulez-vous? Elle reprit :

28. Cette femme m'a dit : Donnez votre fils, afin que nous le mangions aujourd'hui, et demain nous mangerons mon fils [3].

29. Nous avons donc fait cuire mon fils, et nous l'avons mangé. Je lui ai dit le lendemain : Donnez votre fils, afin que nous le mangions; mais elle a caché son fils.

30. A ces mots, le roi déchira ses vêtements. Et il passait sur les murailles, et tout le monde vit le cilice dont il était couvert sur sa chair [4].

31. Et le roi dit : Que Dieu me traite dans toute sa sévérité, si la tête d'Élisée, fils de Saphat, reste sur ses épaules aujourd'hui.

32. Cependant Élisée était assis dans sa maison, et des vieillards étaient assis avec lui. Le roi envoya donc un homme, et avant l'arrivée de cet homme, Élisée dit à ces vieillards : Savez-vous que ce prince, fils d'un meurtrier, a envoyé ici un homme pour me couper la tête? Prenez donc garde lorsqu'il arrivera, fermez la porte, et ne le laissez pas entrer; car j'entends le bruit des pieds de son seigneur qui vient après lui.

33. Élisée parlait encore, et on vit paraître l'homme qui venait à lui, et lui dit : Vous voyez l'extrême malheur où Dieu nous réduit, que puis-je attendre davantage du Seigneur?

[1] Plusieurs auteurs pensent que ce mot désigne des pois chiches, des lupins, aliment grossier que les anciens regardaient comme vil et le rebut des aliments.

[2] Comme pour dire, il ne reste plus de blé ni de vin.

[3] C'était un accomplissement de la menace que Dieu avait faite. (Deutéron., XXVIII, 56.)

[4] Le cilice était un vêtement d'étoffe grossière, de couleur sombre, qu'on portait seulement en signe de deuil et de pénitence.

CHAPITRE VII

Élisée prédit qu'il y aura le lendemain abondance de vivres à Samarie. Les Syriens, frappés d'une terreur panique, abandonnent le siége et laissent dans le camp toutes leurs provisions.

1. Élisée lui dit. Écoutez la parole du Seigneur : Voici ce que dit le Seigneur : Demain à cette heure, la mesure de pure farine se donnera pour un sicle à la porte de Samarie, et deux mesures d'orge pour un sicle.

2. Un des chefs, sur la main duquel le roi s'appuyait, répondit à l'homme de Dieu : Quand le Seigneur ferait pleuvoir des vivres du ciel, ce que vous dites pourrait-il être? Élisée lui répondit : Vous le verrez de vos yeux, et vous n'en mangerez pas.

3. Or il y avait quatre lépreux près de la porte de la ville, qui se dirent l'un à l'autre : Pourquoi restons-nous ici? nous ne pouvons attendre que la mort.

4. Que nous entrions dans la ville, nous mourrons de faim, que nous demeurions ici, nous ne pourrons éviter la mort. Allons donc au camp des Syriens, et rendons-nous à eux. S'ils ont pitié de nous, nous vivrons; et s'ils veulent nous tuer, nous mourrons.

5. Ils partirent donc le soir pour aller au camp des Syriens. Et, étant venus à l'entrée du camp, ils ne trouvèrent personne.

6. Car le Seigneur avait fait entendre dans le camp des Syriens un grand bruit de chariots, de chevaux, et d'une armée innombrable; les Syriens s'étaient dit l'un à l'autre : Le roi d'Israël a fait venir à son secours les rois des Héthéens et des Égyptiens, et tous viennent fondre sur nous;

7. Et en même temps ils s'enfuirent dans les ténèbres, abandonnant leurs tentes, leurs chevaux et leurs ânes dans le camp, et tous étaient partis en désordre, ne pensant qu'à sauver leur vie.

8. Ces lépreux, étant donc venus à l'entrée du camp, pénétrèrent dans une tente, où ils mangèrent et burent. Ils prirent de l'argent, de l'or et des vêtements, et allèrent les cacher. Ils vinrent dans une autre tente, et emportèrent de même diverses choses, qu'ils cachèrent.

9. Alors ils se dirent l'un à l'autre : Nous n'agissons pas bien; car ce jour est un jour de bonne nouvelle. Si nous gardons le silence, sans en donner avis avant demain matin, nous serons coupables. Allons donc porter cette nouvelle à la cour du roi.

10. Arrivés à la porte de la ville, ils dirent : Nous sommes allés au camp des Syriens, et nous n'y avons pas trouvé un homme, mais seulement des chevaux et des ânes attachés, et des tentes dressées.

11. Les gardes de la porte allèrent au palais du roi, où ils annoncèrent cette nouvelle.

12. Aussitôt le roi se leva pendant la nuit, et dit à ses serviteurs : Je vois le dessein des Syriens contre nous. Ils savent que la faim nous presse; ils sont sortis de leur camp, se sont cachés dans la campagne, en disant : Ils sortiront de la ville, et alors nous les prendrons vifs, et nous entrerons sans peine dans la ville.

13. Un des serviteurs du roi lui répondit : Il y a encore cinq chevaux, restés de tout ce grand nombre qui était dans Israël, tous les autres ayant été mangés; prenons-les, et envoyons à la découverte.

14. On amena donc deux chevaux. Et le roi envoya dans le camp des Syriens, en disant : Allez, et voyez.

15. Ceux-ci allèrent après les Syriens jusqu'au Jourdain; tous les chemins étaient pleins de vêtements et d'armes que les Syriens avaient jetés dans leur trouble; et les coureurs de retour en donnèrent avis au roi.

16. Le peuple aussitôt sortit et pilla le camp des Syriens; et la mesure de pure farine se vendit un sicle, et deux mesures d'orge un sicle, selon la parole du Seigneur.

17. Or le roi avait placé à la porte de la ville cet officier sur la main duquel il avait coutume de s'appuyer, et la foule fut si grande à la porte, qu'il fut étouffé et mourut, selon que l'homme de Dieu l'avait prédit lorsque le roi vint le trouver chez lui.

18. Ainsi fut accompli ce qu'avait prédit l'homme de Dieu, lorsqu'il dit au roi : Demain à cette heure on donnera à la porte de Samarie deux mesures d'orge pour un sicle, et une mesure de pure farine pour un sicle.

19. Et lorsque cet officier avait dit à l'homme de Dieu : Quand le Seigneur ferait pleuvoir des vivres du ciel, ce que vous dites ne pourrait pas être; l'homme de Dieu lui répondit : Vous le verrez de vos yeux, et vous n'en mangerez point.

20. Ce qu'Élisée avait prédit lui arriva en effet; le peuple le foula aux pieds, et il mourut à la porte de la ville.

CHAPITRE VIII

Élisée avertit la Sunamite de la famine qui devait durer sept ans. Ce prophète prédit la mort de Benadad, roi de Syrie. Joram, roi de Juda, défait les Iduméens. Ochozias succède à Joram.

1. Or Élisée parla à la femme dont il avait ressuscité le fils, et lui dit : Levez-vous, vous et votre famille, et sortez de votre pays pour demeurer partout où vous pourrez; car le Seigneur a appelé la famine, et elle viendra sur la terre pendant sept ans.

2. Cette femme fit ce que l'homme de Dieu lui avait dit; elle s'en alla avec sa famille, et demeura longtemps dans la terre des Philistins.

3. Lorsque les sept années furent passées, elle revint du pays des Philistins, et alla trouver le roi pour réclamer sa maison et ses terres.

4. Le roi parlait alors avec Giézi, serviteur de l'homme de Dieu, et lui disait : Racontez-moi toutes les merveilles qu'a faites Élisée.

5. Et comme Giézi rapportait au roi comment Élisée avait ressuscité un mort, cette femme, dont il avait ressuscité le fils, se présenta au roi, le conjurant de lui faire rendre sa maison et ses terres. Alors Giézi dit : O roi, mon seigneur, voilà cette femme, et c'est là son fils, qu'Élisée a ressuscité.

6. Le roi interrogea la femme, qui lui rapporta tout. Alors le roi envoya avec elle un eunuque auquel il dit : Faites-lui restituer tout ce qui est à elle, ainsi que le revenu de ses terres depuis le jour où elle est sortie du pays jusqu'à ce jour.

7. Élisée vint aussi à Damas, et Benadad, roi de Syrie, était malade. Et ses serviteurs lui dirent : L'homme de Dieu est venu ici.

8. Le roi dit à Hazaël : Prenez des présents, allez à la rencontre de l'homme de Dieu, et consultez par lui le Seigneur en ces termes : Puis-je échapper de cette maladie?

9. Hazaël alla donc au-devant de l'homme de Dieu, emmenant avec lui quarante chameaux chargés de présents de tout ce qu'il y avait de plus précieux à Damas. Hazaël, s'étant présenté devant Élisée, lui dit : Benadad, roi de Syrie, votre fils, m'a envoyé vers vous pour vous dire : Puis-je me relever de cette maladie?

10. Élisée lui répondit : Allez, dites-lui : Vous serez guéri; mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra.

11. L'homme de Dieu, étant avec Hazaël, se troubla jusqu'à laisser paraître son émotion sur son visage, et il versa des larmes.

12. Hazaël lui dit : Pourquoi mon seigneur pleure-t-il? Élisée répondit : Parce que je sais combien de maux vous devez faire aux enfants d'Israël. Vous brûlerez leurs villes fortes; vous tuerez par l'épée leurs jeunes hommes, vous écraserez leurs petits enfants, et vous ouvrirez le sein aux femmes enceintes.

13. Hazaël lui dit : Qui suis-je, moi votre serviteur, un

chien[1], pour faire de si grandes choses? Élisée reprit : Le Seigneur m'a montré que vous serez roi de Syrie

14. Ayant quitté Élisée, Hazaël vint vers son maître, qui lui dit : Que vous a dit Élisée? Il répondit : Il m'a dit : Vous recouvrerez la santé.

15. Le lendemain[2], Hazaël prit une couverture, qu'il trempa dans l'eau et étendit sur le visage du roi[3]; et le roi étant mort, Hazaël régna à sa place.

16. La cinquième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, et de Josaphat, roi de Juda, Joram, fils de Josaphat, régna sur Juda.

17. Il avait trente-deux ans lorsqu'il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem.

18. Il marcha dans les voies des rois d'Israël, comme la maison d'Achab y avait marché, parce que sa femme était fille d'Achab; et il fit le mal devant le Seigneur.

19. Mais le Seigneur ne voulut pas perdre entièrement Juda, à cause de David son serviteur, selon la promesse qu'il lui avait faite, de lui conserver toujours une lampe qui luit parmi ses descendants.

20. Sous son règne, Édom se sépara de Juda pour ne plus lui être assujetti, et il s'établit un roi.

21. Mais Joram étant venu à Séira avec tous ses chars, sortit la nuit contre les Iduméens qui l'avaient entouré, et tailla en pièces leur armée et ceux qui commandaient leurs chars, et le peuple s'enfuit sous ses tentes.

22. Édom secoua le joug de Juda, ne voulant plus lui être assujetti, comme il ne l'est plus encore aujourd'hui[4]. En ce même temps Lobna se retira aussi de la domination de Juda.

23. Le reste des actes de Joram et tout ce qu'il a fait, est écrit dans les Annales des rois de Juda.

24. Joram s'endormit avec ses pères. Il fut enseveli avec eux dans la ville de David, et son fils Ochozias régna à sa place.

25. La douzième année de Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, commença son règne.

26. Il avait vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Athalie, et était fille d'Amri, roi d'Israël[5].

27. Il marcha dans les voies de la maison d'Achab, et il fit le mal devant le Seigneur comme la maison d'Achab, parce qu'il était gendre d'Achab.

28. Il s'avança avec Joram, fils d'Achab, pour combattre Hazaël, roi de Syrie, à Ramoth de Galaad, et les Syriens blessèrent Joram.

29. Celui-ci revint à Jezrahel pour se guérir de la blessure qu'il avait reçue à Ramoth, en combattant Hazaël, roi de Syrie. Et Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, vint à Jezrahel pour voir Joram, fils d'Achab, parce qu'il y était malade.

CHAPITRE IX

Jéhu est sacré roi d'Israël par un des enfants des prophètes. Il tue Joram, roi d'Israël, et Ochozias, roi de Juda, qui était avec lui, est blessé, et meurt de sa blessure. Jéhu fait jeter Jézabel par une fenêtre. Le corps de cette reine est mangé par les chiens.

1. Or le prophète Élisée appela un des fils des prophètes et lui dit : Ceignez-vous les reins, prenez dans votre main cette fiole d'huile, et allez à Ramoth de Galaad.

2. Quand vous y serez arrivé, vous verrez Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namsi; vous vous approcherez de lui, vous le tirerez à part du milieu de ses frères, et vous le ferez entrer dans une chambre secrète.

3. Vous prendrez ensuite cette fiole d'huile, et vous la répandrez sur sa tête, en disant : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai sacré roi d'Israël. Aussitôt vous ouvrirez la porte, et vous vous enfuirez sans rester là plus longtemps

4. Le jeune homme, serviteur du prophète, partit aussitôt pour Ramoth de Galaad.

5. Il entra au lieu où les principaux officiers de l'armée étaient réunis et dit : Prince, j'ai un mot à vous dire. Jéhu lui dit : A qui d'entre nous? Il répondit : A vous, prince.

6. Jéhu se leva et entra dans une chambre; aussitôt le jeune homme lui répandit de l'huile sur la tête et dit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Je vous ai sacré roi sur Israël le peuple du Seigneur.

7. Vous exterminerez la maison d'Achab, votre seigneur, et je vengerai de la main cruelle de Jézabel le sang des prophètes, mes serviteurs, et le sang de tous les serviteurs du Seigneur.

8. Je perdrai toute la maison d'Achab, et je tuerai de la maison d'Achab jusqu'aux enfants, jusqu'aux animaux, depuis le premier jusqu'au dernier dans Israël.

9. Et je traiterai la maison d'Achab comme j'ai traité la maison de Jéroboam, fils de Nabat, et la maison de Baasa, fils d'Ahia.

10. Jézabel sera mangée par les chiens dans le champ de Jezrahel; et il ne se trouvera personne pour l'ensevelir. Il ouvrit la porte et s'enfuit.

11. Jéhu revint vers les serviteurs de son maître, qui lui dirent : Tout va-t-il bien? Qu'est-ce que cet insensé est venu vous dire? Jéhu leur dit : Vous connaissez cet homme, et vous savez ce qu'il m'a dit.

12. Ils lui répondirent : Cela est faux; racontez-le-nous plutôt vous-même. Jéhu leur dit : Il m'a déclaré telle et telle chose, et il a ajouté : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous ai sacré roi d'Israël.

13. Ils se levèrent aussitôt, et prenant leurs manteaux, ils les mirent sous ses pieds, comme une espèce de trône, ils sonnèrent de la trompette et crièrent : Jéhu est notre roi.

14. Jéhu, fils de Josaphat, fils de Namsi, fit donc une conjuration contre Joram. Or Joram ayant déclaré la guerre à Hazaël, roi de Syrie, avait mis le siége devant Ramoth de Galaad avec toute l'armée d'Israël;

15. Et ayant été blessé par les Syriens en combattant Hazaël, roi de Syrie, il était venu à Jezrahel faire panser ses blessures; et Jéhu dit à ceux de son parti : Que personne, je vous prie, ne sorte de la ville, et ne porte la nouvelle à Jezrahel.

16. Il partit aussitôt et se dirigea vers Jezrahel, où Joram était malade. Ochozias, roi de Juda, y était venu visiter Joram.

17. La sentinelle qui était au haut de la tour de Jezrahel vit Jéhu avec sa troupe qui venait, et dit : Je vois une troupe. Joram dit : Prenez un char, et qu'on envoie à leur rencontre, et celui qui le conduira dira : Tout va-t-il bien?

18. Celui donc qui était monté sur le char alla au-devant de Jéhu et lui dit : Apportez-vous la paix? Jéhu lui répondit : Que vous importe la paix? Passez, et suivez-moi. La sentinelle en donna aussitôt avis, et dit : L'envoyé est allé à eux, mais il ne revient pas.

19. Joram en envoya un autre avec un char; celui-ci étant venu vers Jéhu, lui dit : Le roi m'a commandé de savoir si vous apportez la paix. Que vous importe la paix? dit Jéhu, passez et suivez-moi.

20. La sentinelle en avertit aussitôt, et dit : L'envoyé les a joints, mais il ne revient pas. La démarche de celui qui s'avance paraît être la démarche de Jéhu, fils de Namsi; car il vient avec précipitation.

[1] Un homme méprisable et sans pouvoir. Quelques auteurs prétendent que cet officier ne marque pas taut par ce mot sa bassesse, puisqu'il était un des principaux de la cour, qu'il fait connaître l'horreur qu'il a de commettre des actions si cruelles et si barbares.

[2] Un autre jour étant venu; le mot hébreu ne détermine pas que ce fut le lendemain; ainsi on peut traduire : quelque temps après; car on doit supposer qu'il se passa un temps considérable entre la guérison de ce prince et sa mort rapportée ici.

[3] Ceci arriva sans doute dans une seconde maladie qu'eut ce prince; et ce fut cet accident imprévu qui lui causa la mort. Josèphe prétend qu'Hazaël prit cette occasion pour étrangler son maître.

[4] Malgré la victoire remportée dans le pays de Séir, Joram ne réussit pas à rétablir son autorité en Idumée.

[5] Athalie était fille d'Achab et petite-fille d'Amri.

LE LÉVITE D'ÉPHRAÏM EMMÈNE LE CORPS DE SA FEMME.

21. Alors Joram dit : Attelez les chevaux à mon char; et les chevaux étant attelés, Joram, roi d'Israël, et Ochozias, roi de Juda, chacun dans son char, allèrent au-devant de Jéhu, et le trouvèrent dans le champ de Naboth de Jezrahel.

22. Joram ayant vu Jéhu, lui dit : Apportez-vous la paix? Jéhu lui répondit : Quelle paix? les fornications de Jézabel votre mère et ses enchantements subsistent encore.

23. Joram aussitôt tourna bride et prit la fuite, en disant à Ochozias : Trahison, Ochozias!

24. En même temps Jéhu banda son arc, et frappa Joram d'une flèche entre les épaules : la flèche lui traversa le cœur, et il tomba mort dans son char.

25. Jéhu dit aussitôt à Badacer, chef : Prenez-le, et jetez-le dans le champ de Naboth de Jezrahel; car je me souviens que lorsque nous suivions Achab son père, vous et moi dans un même char, le Seigneur prononça contre lui cette prophétie, en disant :

26. Je le jure par moi-même, dit le Seigneur, je répandrai votre sang dans ce même champ pour le sang de Naboth, et pour le sang de ses enfants que je vous ai vu répandre hier[1]. Prenez-le et jetez-le dans le champ, selon la parole du Seigneur.

27. A cette vue, Ochozias, roi de Juda, s'enfuit par le chemin de la Maison du Jardin; Jéhu le poursuivit, et dit : Frappez aussi celui-ci dans son char. Ils le frappèrent à la montée de Gaver, qui est près de Jéblaam. Ochozias continua de fuir jusqu'à Mageddo, où il mourut.

28. Ses serviteurs le déposèrent sur son char, le portèrent à Jérusalem et l'ensevelirent avec ses pères dans la ville de David.

29. La onzième année de Joram, fils d'Achab, Ochozias régna sur Juda.

30. Jéhu vint ensuite à Jezrahel; et Jézabel, ayant appris son arrivée, se peignit les paupières avec du fard, se para la tête, regarda par la fenêtre

31. Jéhu qui entrait dans le palais, et lui dit : La paix peut-elle être avec celui qui comme Zambri a tué son maître?

32. Jéhu, levant la tête vers la fenêtre, dit : Quelle est cette femme? Et deux ou trois eunuques s'inclinèrent devant lui.

33. Jéhu leur dit : Précipitez-la. Aussitôt ils la précipitèrent; la muraille fut teinte de son sang et elle fut foulée aux pieds des chevaux.

34. Jéhu étant entré pour boire et pour manger, dit : Allez et voyez cette femme maudite, ensevelissez-la, parce qu'elle est fille de roi.

35. Et étant allés pour l'ensevelir, ils ne trouvèrent d'elle que le crâne, les pieds et l'extrémité des mains.

36. Ils revinrent l'annoncer à Jéhu, qui leur dit : C'est ce que le Seigneur avait prononcé par Élie de Thesbé, son serviteur, en disant : Les chiens mangeront la chair de Jézabel dans le champ de Jezrahel,

37. Et la chair de Jézabel sera dans le champ de Jezrahel comme le fumier à la surface de la terre, et tous ceux qui passeront diront : Est-ce là cette Jézabel?

CHAPITRE X

Jéhu fait tuer soixante-dix enfants d'Achab, et quarante-deux frères d'Ochozias, roi de Juda. Il assemble tous les prêtres de Baal et les fait passer au fil de l'épée. Hazaël, roi de Syrie, remporte de grands avantages sur Israël. Jéhu a pour successeur Joachaz, son fils.

1. Or Achab avait soixante-dix fils[2] à Samarie. Jéhu écrivit donc des lettres, qu'il envoya aux principaux de Samarie, aux anciens, et à ceux qui nourrissaient les enfants d'Achab, par lesquelles il leur mandait :

[1] Ce passage nous apprend que les enfants de Naboth furent mis à mort en même temps que leur père.

[2] Achab avait eu de plusieurs femmes ce grand nombre de fils. Quelques interprètes pensent qu'il est question à la fois de ses fils et de ses petits-fils.

2. Aussitôt que vous aurez reçu ces lettres, vous qui avez les enfants de votre maître, des chars, des chevaux, des villes fortes et des armes;

3. Choisissez le meilleur des fils de votre maître, celui qui vous plaira davantage, et établissez-le sur le trône de son père, et combattez pour la maison de votre seigneur.

4. Ces gens, saisis de crainte, dirent : Deux rois n'ont pu tenir contre lui; comment pourrions-nous lui résister?

5. Ainsi les intendants du palais du roi, les principaux officiers de la ville, les anciens, et ceux qui nourrissaient les princes, envoyèrent dire à Jéhu : Nous sommes vos serviteurs, nous ferons tout ce que vous commanderez; nous ne nous choisirons point de roi; faites tout ce qu'il vous plaira.

6. Il leur écrivit une seconde fois et leur manda : Si vous êtes à moi et si vous voulez m'obéir, coupez la tête aux fils de votre roi, et venez me les apporter demain à cette même heure à Jezrahel. Or le roi Achab avait soixante-dix fils, qui étaient nourris chez les principaux de la ville.

7. Lorsque ceux-ci eurent reçu les lettres de Jéhu, ils prirent les soixante-dix fils du roi et les tuèrent; ils mirent leurs têtes dans des corbeilles et les envoyèrent à Jezrahel.

8. On vint donc donner cette nouvelle à Jéhu, et on lui dit : Ils ont apporté les têtes des enfants du roi. Il leur dit : Placez-les en deux monceaux à la porte jusqu'à demain matin.

9. Le lendemain il sortit au point du jour, et se tenant devant tout le peuple, il dit : Vous êtes justes; si j'ai conjuré contre mon seigneur et si je l'ai tué, qui a tué tous ceux-ci[1]?

10. Remarquez maintenant qu'il n'est tombé à terre aucune des paroles que le Seigneur avait prononcées contre la maison d'Achab, et que le Seigneur a accompli tout ce qu'il a prédit par son serviteur Élie.

11. Jéhu fit ensuite périr tous ceux qui restaient de la maison d'Achab à Jezrahel, tous les grands de sa cour, ses amis et les prêtres qui étaient à lui, sans qu'il restât rien de lui.

12. Après cela il vint à Samarie. Comme il était en chemin, près d'une cabane de pasteurs,

13. Il trouva les frères[2] d'Ochozias, roi de Juda, et il leur dit : Qui êtes-vous? Ils répondirent : Nous sommes les frères d'Ochozias; nous sommes venus ici saluer les fils du roi et les fils de la reine.

14. Jéhu dit : Prenez-les vivants. Ils les prirent, et les menèrent à une citerne, près de cette cabane, où ils les égorgèrent au nombre de quarante-deux, sans en laisser échapper un seul.

15. Étant parti de là, il trouva Jonadab[3], fils de Réchab, qui venait au-devant de lui, et le salua. Il lui dit : Votre cœur est-il droit à mon égard, comme le mien l'est à l'égard du vôtre? Oui, lui répondit Jonadab. S'il en est ainsi, dit Jéhu, donnez-moi la main. Jonadab la lui ayant présentée, Jéhu le fit monter dans son char,

16. Et lui dit : Venez avec moi, et voyez mon zèle pour le Seigneur. Et l'ayant fait asseoir dans son char,

17. Il le conduisit à Samarie. Il fit tuer tous ceux qui étaient restés à Samarie, de la maison d'Achab, sans en épargner un seul, selon la parole que le Seigneur avait prononcée par Élie.

18. En même temps Jéhu fit assembler tout le peuple, et dit : Achab a honoré un peu Baal, mais je veux l'honorer plus que lui.

19. Convoquez près de moi maintenant tous les prophètes de Baal, tous ses ministres et tous ses prêtres; que personne

[1] Jéhu voulait ainsi assurer sa cause. Beaucoup des plus puissants personnages d'Israël étaient devenus solidaires de la révolution qu'il venait d'accomplir.

[2] C'étaient les enfants de ses frères. (Voy. II Paralip., XXII, 8.)

[3] Jonadab était un descendant de Jéthro et un homme très-recommandable. Jéhu avait intérêt à l'attacher à son parti. C'est pourquoi il tient à le rendre témoin des actes qui vont avoir lieu en accomplissement de la volonté de Dieu manifestée par ses prophètes.

ne soit absent, car je veux offrir un grand sacrifice à Baal; quiconque ne s'y trouvera pas sera puni de mort. Or c'était un piége que Jéhu tendait aux adorateurs de Baal, pour les exterminer tous.

20. Jéhu ajouta : Publiez une fête solennelle en l'honneur de Baal;

21. Et il envoya dans toutes les terres d'Israël appeler les ministres de Baal, qui vinrent tous, sans exception. Ils entrèrent dans le temple de Baal, et la maison de Baal fut remplie d'un bout à l'autre.

22. Il dit ensuite à ceux qui gardaient les vêtements : Donnez des vêtements à tous les ministres de Baal; et ils leur en donnèrent.

23. Et Jéhu, étant entré dans le temple de Baal avec Jonadab, fils de Réchab, dit aux adorateurs de Baal : Examinez s'il n'y aurait pas parmi vous quelque ministre du Seigneur, et si tous sont des adorateurs de Baal.

24. Ils entrèrent ensuite pour offrir leurs victimes et leurs holocaustes. Or Jéhu avait disposé quatre-vingts hommes hors du temple, et leur avait dit : S'il échappe un seul homme de ceux que je vous livrerai entre les mains, votre vie me répondra de la sienne.

25. L'holocauste achevé, Jéhu donna cet ordre à ses soldats et à ses officiers : Entrez, tuez, et qu'il ne s'en sauve pas un seul; les officiers entrèrent avec les soldats, les firent tous passer au fil de l'épée, et jetèrent hors du temple leurs corps morts. Ils allèrent ensuite à la ville où était le temple de Baal,

26. Arrachèrent du temple la statue de Baal, la brisèrent et la brûlèrent.

27. Ils renversèrent aussi le temple de Baal, et ils firent à la place un lieu public destiné aux immondices, qui subsiste encore aujourd'hui.

28. Ainsi Jéhu extermina Baal du milieu d'Israël.

29. Mais il ne se retira point des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël, et il ne quitta point les veaux d'or, qui étaient à Béthel et à Dan.

30. Or le Seigneur dit à Jéhu : Parce que vous avez accompli avec zèle ce qui était juste et agréable à mes yeux, et que vous avez exécuté contre la maison d'Achab tout ce que j'avais dans le cœur, vos enfants seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération.

31. Jéhu, cependant, n'eut pas soin de marcher de tout son cœur dans la loi du Seigneur Dieu d'Israël, et il ne se retira point des péchés de Jéroboam, qui avait fait pécher Israël.

32. En ce temps-là, le Seigneur commença à se lasser d'Israël, Et Hazaël les tailla en pièces sur toutes leurs frontières,

33. Depuis le Jourdain, vers l'Orient; il ruina tout le pays de Galaad, de Gad, de Ruben et de Manassé, depuis Aroër, qui est le long du torrent d'Arnon, et Galaad et Basan.

34. Le reste des actes de Jéhu, tout ce qu'il a fait, et sa valeur dans la guerre, ont été écrits au livre des Annales des rois d'Israël.

35. Jéhu s'endormit avec ses pères, et fut enseveli à Samarie; et son fils Joachaz régna à sa place.

36. Le temps que Jéhu régna sur Israël, à Samarie, fut de vingt-huit ans.

CHAPITRE XI

Cruauté d'Athalie. Joas est établi roi.

1. Athalie, mère d'Ochozias, voyant son fils mort, fit tuer tous les princes de la race royale.

2. Mais Josaba[1], fille du roi Joram, sœur d'Ochozias, prit Joas, fils d'Ochozias, avec sa nourrice, qu'elle fit sortir de sa chambre, et l'enleva du milieu des enfants du roi lorsqu'on les tuait, et lui sauva la vie; elle le déroba aux yeux d'Athalie, pour qu'il ne pérît pas.

3. Il fut six ans avec sa nourrice, caché dans la maison du Seigneur; et Athalie, durant ce temps, régna sur la terre de Juda.

4. La septième année, Joïada convoqua les centeniers et les soldats, les introduisit dans le temple du Seigneur, et fit un traité avec eux. Il leur fit prêter serment dans la maison du Seigneur, en leur montrant le fils du roi,

5. Et il leur donna cet ordre : Voici ce que vous devez faire :

6. Vous vous partagerez en trois compagnies : La première qui sera de service, fera garde à la maison du roi. La seconde sera à la porte de Sur; et la troisième à la porte située derrière l'appartement des gardes; et vous ferez garde à la maison de Messa.

7. Que les deux compagnies de votre corps qui sortiront de service fassent garde à la maison du Seigneur, auprès du roi.

8. Vous l'entourerez les armes à la main. Si quelqu'un entre dans le temple, qu'il soit tué; et vous vous tiendrez avec le roi, lorsqu'il entrera et sortira.

9. Les centeniers exécutèrent tout ce que le pontife Joïada leur avait ordonné; et, prenant leurs gens qui entraient en service, ainsi que ceux qui en sortaient, ils vinrent trouver le pontife Joïada;

10. Et celui-ci leur donna les lances et les armes du roi David, qui étaient dans la maison du Seigneur.

11. Ils se tinrent tous rangés auprès du roi, les armes à la main, depuis le côté droit du temple, jusqu'au côté gauche de l'autel et du temple.

12. Il amena ensuite le fils du roi, et posa sur sa tête le diadème, et entre ses mains le livre de la loi[1]. Ils l'établirent roi, et le sacrèrent; et, frappant des mains, ils crièrent : Vive le roi!

13. Athalie entendit le bruit du peuple qui accourait; et, entrant parmi la foule dans le temple du Seigneur,

14. Elle aperçut le roi assis sur son trône, selon la coutume, et auprès de lui les chantres et les trompettes; tout le peuple était en joie, et sonnait de la trompette. Alors elle déchira ses vêtements, et cria : Trahison! trahison!

15. Joïada donna cet ordre aux centeniers qui commandaient les troupes : Emmenez-la hors de l'enceinte du temple; et si quelqu'un la suit, qu'il soit tué par l'épée. Car le pontife avait dit : Qu'on ne la tue pas dans le temple du Seigneur.

16. Les centeniers mirent la main sur elle, et la menèrent de force dans le chemin où passaient les chevaux, près du palais; et elle fut tuée en cet endroit.

17. Joïada en même temps fit une alliance entre le Seigneur, le roi et le peuple, afin qu'il fût désormais le peuple du Seigneur, et entre le peuple et le roi.

18. Et tout le peuple s'étant porté vers le temple de Baal, renversa ses autels, brisa ses images, et tua Mathan, prêtre de Baal, devant l'autel. Le pontife mit des gardes dans la maison du Seigneur.

19. Il prit avec lui les centeniers et les légions de Céreth et de Phéleth[2], avec tout le peuple, et ils conduisirent le roi hors de la maison du Seigneur, et passèrent par le chemin de l'appartement des gardes, qui menait au palais. Et le roi fut assis sur le trône des rois.

20. Tout le peuple se réjouit, et la ville resta paisible, Athalie ayant été tuée par l'épée dans la maison du roi.

21. Joas avait sept ans lorsqu'il commença à régner.

[1] Josaba ou Josabeth était fille de Joram; elle avait épousé le grand prêtre Joïada.

[1] Dieu avait ordonné par la bouche de Moïse que le livre du Deutéronome serait présenté au roi par les prêtres, après qu'il aurait été assis sur son trône. (Deutéron., XVII, 18.)

[2] C'étaient comme les gardes du corps, pour la sûreté de la personne du roi. Voyant Athalie morte et Joas proclamé roi, ils n'eurent pas de peine à se déclarer pour lui, et à venir faire les fonctions de leurs charges.

CHAPITRE XII

Joas, roi de Juda, règne avec équité, tant qu'il suit les conseils du grand prêtre Joïada. Hazaël, roi de Syrie, vient assiéger Jérusalem. Joas lui donne tous les trésors du temple et de son palais, pour le faire retirer. Il est tué par ses serviteurs. Amasias, son fils, règne après lui.

1. La septième année de Jéhu, Joas commença à régner, et il régna quarante ans à Jérusalem; sa mère s'appelait Sébia, de Bersabée.

2. Joas fit ce qui était juste devant le Seigneur, tous les jours qu'il fut instruit par le pontife Joïada.

3. Il n'abolit pas néanmoins les hauts lieux; et le peuple immolait encore et offrait de l'encens sur les hauts lieux.

4. Joas dit aux prêtres : Tout l'argent consacré apporté dans le temple du Seigneur par ceux qui passent, par ceux qui l'offrent à Dieu pour le prix de leur âme, ou qui font au temple des dons volontaires,

5. Sera pris par les prêtres, chacun selon son rang, et ils l'emploieront aux réparations de la maison du Seigneur, si quelque chose a besoin d'être réparé.

6. Les prêtres n'avaient pas fait ces réparations du temple jusqu'à la vingt-troisième année du règne de Joas.

7. Le roi appela le pontife Joïada et les prêtres, et leur dit : Pourquoi ne faites-vous point les réparations du temple? N'en recevez donc plus l'argent selon l'ordre de votre ministère, mais laissez-le pour être employé aux réparations du temple.

8. Et il défendit aux prêtres de recevoir à l'avenir l'argent du peuple, et de s'occuper des réparations de la maison du Seigneur.

9. Alors le pontife Joïada prit un coffre, pratiqua une ouverture par-dessus, et le mit auprès de l'autel, à la droite de ceux qui entraient dans la maison du Seigneur; et les prêtres chargés de garder les portes y mettaient tout l'argent qui était apporté au temple du Seigneur.

10. Lorsqu'ils voyaient qu'il y avait trop d'argent dans le tronc, le secrétaire du roi venait avec le pontife, et ils en tiraient et comptaient l'argent qui était trouvé dans la maison du Seigneur;

11. Et ils le donnaient par compte et par poids entre les mains des intendants des travaux du temple, et ceux-ci le dépensaient en payant les charpentiers et les maçons employés aux réparations de la maison du Seigneur,

12. En achetant la pierre et le bois, qu'on faisait travailler, et tout ce qui était nécessaire aux réparations et au rétablissement de la maison du Seigneur.

13. On ne faisait point néanmoins, avec cet argent apporté au temple du Seigneur, les vases du temple du Seigneur, les fourchettes, les encensoirs, les trompettes, et tous les vases d'or et d'argent.

14. On donnait cet argent à ceux qui travaillaient aux réparations du temple du Seigneur;

15. Et l'on n'en demandait pas compte à ceux qui le recevaient pour le distribuer aux ouvriers; mais ils l'employaient de bonne foi.

16. On ne portait point dans le temple du Seigneur l'argent donné pour les fautes et pour les péchés, parce qu'il appartenait aux prêtres.

17. Alors Hazaël, roi de Syrie, vint mettre le siége devant Geth, et il prit cette ville; et il tourna son visage pour marcher sur Jérusalem[1].

18. C'est pourquoi Joas, roi de Juda, prit tout l'argent consacré, que Josaphat, Joram et Ochozias, ses pères, les rois de Juda et lui-même, avaient offert au temple, et tout ce qui put se trouver d'argent dans les trésors du temple du Seigneur et dans le palais du roi, et il l'envoya à Hazaël, roi de Syrie, qui se retira de Jérusalem.

19. Le reste des actes de Joas, et tout ce qu'il a fait est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

20. Or les serviteurs de Joas conspirèrent entre eux et se soulevèrent contre lui, et le tuèrent dans sa maison de Mello, à la descente de Sella.

21. Josachar, fils de Sémaath, et Josabad, fils de Somer, ses serviteurs, le frappèrent, et il mourut. Il fut enseveli avec ses pères dans la ville de David; et Amasias, son fils, régna à sa place.

[1] Après la mort de Joïada, Joas s'abandonna à l'idolâtrie et à tous les désordres qui en sont la suite. Le roi de Syrie fut le ministre des vengeances divines. Un an après avoir levé le siége de Jérusalem, Hazaël revint à la tête d'une armée considérable, défit les troupes de Joas, passa au fil de l'épée les hommes les plus illustres et ravagea le royaume de Juda. Joas fut alors frappé par ses serviteurs révoltés contre lui. (Voy. II Paralip., XXIV, 25.)

CHAPITRE XIII

Joachaz, roi d'Israël, attire sur lui la punition de Dieu. Joas succède à Joachaz, son père. Il va voir Élisée qui se mourait. Il gagne trois batailles contre les Syriens, selon la prédiction de ce prophète. Un corps mort jeté dans le sépulcre d'Élisée ressuscite aussitôt.

1. La vingt-troisième année de Joas, fils d'Ochozias, roi de Juda, Joachaz, fils de Jéhu, régna sur Israël, à Samarie, pendant dix-sept ans.

2. Il fit le mal devant le Seigneur, et suivit Jéroboam, fils de Nabat, en commettant les péchés dans lesquels il avait fait tomber Israël, et il ne s'en retira point.

3. Alors la fureur du Seigneur s'alluma contre Israël, et il les livra durant tout ce temps entre les mains d'Hazaël, roi de Syrie, et entre les mains de Benadad, fils d'Hazaël.

4. Mais Joachaz se prosterna devant la face du Seigneur, et lui fit sa prière, et le Seigneur l'écouta parce qu'il vit l'affliction d'Israël, et l'extrémité où le roi de Syrie les avait réduits.

5. Le Seigneur donna un sauveur à Israël, et il fut délivré de la main du roi de Syrie, et les enfants d'Israël demeurèrent en paix dans leurs maisons comme auparavant.

6. Ils ne se retirèrent pas cependant des péchés de la maison de Jéroboam, qui fit pécher Israël, mais ils continuèrent d'y marcher; et un bois sacré resta toujours à Samarie[1].

7. Il n'était resté à Joachaz de ses guerriers que cinquante cavaliers, dix chars et dix mille hommes de pied. Car le roi de Syrie les avait taillés en pièces et les avait réduits comme la poudre de l'aire où l'on bat le grain.

8. Le reste des actes de Joachaz, tout ce qu'il a fait, et son courage, sont écrits au livre des Annales des rois d'Israël.

9. Joachaz s'endormit avec ses pères, et fut enseveli à Samarie. Joas, son fils, régna à sa place.

10. La trente-septième année de Joas, roi de Juda, Joas, fils de Joachaz, régna seize ans à Samarie.

11. Il fit le mal devant le Seigneur; il ne se détourna point de tous les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël, mais il y marcha toujours.

12. Le reste des actes de Joas, tout ce qu'il a fait, son courage, et la manière dont il combattit contre Amasias, roi de Juda, sont écrits au livre des Annales des rois d'Israël;

13. Et Joas s'endormit avec ses pères, et Jéroboam monta sur le trône, après que Joas eut été enseveli à Samarie avec les rois d'Israël.

14. Or Élisée était malade de la maladie dont il mourut, et Joas, roi d'Israël, vint le voir, et il pleurait devant lui, en disant : Mon père, mon père, vous le char d'Israël et celui qui le conduit.

15. Élisée lui dit : Apportez un arc et des flèches. Et le roi d'Israël ayant apporté un arc et des flèches,

16. Élisée lui dit : Placez votre main sur cet arc; et lorsqu'il eut mis les mains sur l'arc, Élisée posa ses mains sur celles du roi,

[1] C'était un bois consacré au culte d'Astarthé. (III Rois, XVI, 33.)

17. Et dit : Ouvrez la fenêtre à l'orient. Le roi l'ayant ouverte, Élisée lui dit : Jetez une flèche; et il la jeta; et Élisée dit : C'est la flèche du salut du Seigneur, c'est la flèche du salut contre la Syrie. Vous taillerez en pièces la Syrie à Aphec, jusqu'à ce que vous l'exterminiez.

18. Il lui dit encore : Prenez des flèches. Le roi en ayant pris, Élisée lui dit : Frappez la terre avec vos flèches. Il la frappa trois fois, et s'arrêta.

19. Et l'homme de Dieu s'irrita contre lui et dit : Si vous eussiez frappé la terre cinq, six ou sept fois, vous eussiez frappé la Syrie jusqu'à l'exterminer entièrement; mais maintenant vous la frapperez trois fois.

20. Élisée mourut donc, et fut enseveli. Cette même année il vint des voleurs de Moab sur les terres d'Israël.

21. Et il arriva que des hommes enterrant un mort virent ces voleurs, et jetèrent le cadavre dans le sépulcre d'Élisée. Le corps ayant touché les os d'Élisée, cet homme ressuscita et se leva sur ses pieds[1].

22. Hazaël, roi de Syrie, affligea Israël pendant tout le règne de Joachaz;

23. Le Seigneur eut pitié d'eux et revint à eux à cause de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob. Il ne voulut pas les perdre, ni les rejeter entièrement jusqu'à ce jour.

24. Hazaël, roi de Syrie, mourut, et Benadad, son fils, régna à sa place.

25. Mais Joas, fils de Joachaz, enleva des mains de Benadad, fils d'Hazaël, les villes qu'Hazaël avait prises à son père par le droit de la guerre. Joas le battit trois fois, et reprit les villes d'Israël.

CHAPITRE XIV

Amasias punit de mort les meurtriers de son père. Il bat les Iduméens; mais ayant déclaré la guerre à Joas, roi d'Israël, il perd la bataille et est pris. Jéroboam succède à Joas, roi d'Israël, son père, et a pour successeur son fils Zacharias. Amasias est tué par les siens, et Azarias, son fils, règne après lui.

1. La seconde année de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël, Amasias, fils de Joas, roi de Juda, commença son règne.

2. Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il en régna vingt-neuf à Jérusalem. Sa mère était Joadam, de Jérusalem.

3. Il fit ce qui était juste devant le Seigneur, non toutefois comme David, son père. Il se conduisit en tout comme Joas, son père, s'était conduit,

4. Excepté qu'il n'abolit pas les hauts lieux; car le peuple y sacrifiait encore, et y brûlait de l'encens.

5. Lorsqu'il eut affermi son règne, il fit mourir ceux de ses serviteurs qui avaient tué le roi son père;

6. Mais il ne fit point mourir les enfants de ces meurtriers, selon ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse, d'après l'ordonnance du Seigneur : Les pères ne mourront point pour les fils, et les fils ne mourront point pour les pères; mais chacun mourra pour son péché.

7. Il défit dix mille Iduméens dans la vallée des Salines et prit d'assaut Pétra, qu'il appela Jectehel, comme elle s'appelle encore aujourd'hui.

8. Alors Amasias envoya des ambassadeurs vers Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, et lui fit dire : Venez, et voyons-nous[2].

9. Joas, roi d'Israël, renvoya cette réponse à Amasias, roi de Juda : Le chardon du Liban envoya vers le cèdre qui est sur le Liban, et lui fit dire : Donnez votre fille en mariage à mon fils. Les bêtes de la forêt du Liban passèrent et foulèrent aux pieds le chardon.

[1] Dieu prouva par ce miracle la puissance qu'il accorde à ses saints, même après leur mort. C'est la justification anticipée des honneurs rendus par l'Église catholique aux sépulcres et aux reliques des saints.

[2] C'est un défi porté au roi d'Israël par le roi de Juda.

10. Vous avez eu quelques avantages sur les Iduméens, vous les avez battus, et votre cœur s'est enflé d'orgueil. Soyez content de votre gloire, et demeurez en repos dans votre maison. Pourquoi provoquez-vous votre malheur, pour périr vous et Juda avec vous?

11. Amasias n'écouta pas cette remontrance, et Joas, roi d'Israël, s'avança, et ils se virent, Amasias, roi de Juda, et lui, près de Bethsamès, ville de Juda.

12. L'armée de Juda fut taillée en pièces par celle d'Israël, et chacun s'enfuit chez soi.

13. Et Joas, roi d'Israël, prit à Bethsamès Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils d'Ochozias, et l'emmena à Jérusalem. Il fit à la muraille de Jérusalem une brèche de quatre cents coudées de long, depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'angle.

14. Il emporta tout l'or et l'argent, et tous les vases qui se trouvèrent dans la maison du Seigneur et dans les trésors du roi; il prit des otages, et retourna à Samarie.

15. Le reste des actes de Joas, et le courage avec lequel il combattit contre Amasias, roi de Juda, sont écrits au livre des Annales des rois d'Israël.

16. Joas s'endormit enfin avec ses pères, et fut enseveli à Samarie, avec les rois d'Israël; et Jéroboam, son fils, régna à sa place.

17. Mais Amasias, fils de Joas, roi de Juda, régna encore quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.

18. Le reste des actes d'Amasias est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

19. Il se fit contre lui à Jérusalem une conjuration qui l'obligea de s'enfuir à Lachis. Mais ils envoyèrent après lui à Lachis, et le tuèrent en ce lieu.

20. Ils transportèrent son corps sur des chevaux, et il fut enseveli à Jérusalem avec ses pères, dans la ville de David.

21. Tout le peuple de Juda prit ensuite Azarias[1], âgé de seize ans, et l'établit roi à la place de son père Amasias.

22. Ce fut lui qui bâtit Élath[2] et la rendit à Juda, après que le roi se fut endormi avec ses pères.

23. La quinzième année d'Amasias, fils de Joas, roi de Juda, Jéroboam, fils de Joas, roi d'Israël, commença à régner à Samarie, et il régna quarante et un ans.

24. Il fit le mal devant le Seigneur. Il ne se retira point de tous les péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël.

25. Il rétablit les limites d'Israël depuis l'entrée d'Émath jusqu'à la mer du désert[3], selon la parole que le Seigneur Dieu d'Israël avait prononcée par son serviteur Jonas, fils d'Amathi, prophète, qui était de Geth, en Opher[4].

26. Car le Seigneur vit l'affliction profonde d'Israël : ils étaient tous consumés, depuis ceux qui étaient enfermés en prison jusqu'aux derniers du peuple, sans qu'il y eût personne pour secourir Israël.

27. Et le Seigneur ne voulut pas effacer le nom d'Israël de dessous le ciel; mais il les sauva par la main de Jéroboam, fils de Joas.

28. Le reste des actes de Jéroboam, tout ce qu'il fit, le courage avec lequel il combattit, comment il reconquit pour Israël, Damas et Émath, qui avaient été à Juda, tout cela est écrit au livre des Annales des rois d'Israël[5].

29. Jéroboam s'endormit avec les rois d'Israël, ses pères, et Zacharias, son fils, régna à sa place.

[1] Il est aussi appelé Ozias. (Voy. II Paralip., XXVI, 1.)

[2] La ville d'Élath était située sur le golfe oriental de la mer Rouge, en Idumée.

[3] Autrement la mer de Sel ou la mer Morte.

[4] Nous avons encore les prophéties de Jonas. Les prophètes Osée et Amos vécurent également sous le règne de Jéroboam II. Dans tous les temps, il y eut des prophètes parmi le peuple de Dieu.

[5] Si Jéroboam fut si heureux contre ses ennemis, ce n'était pas en récompense de ses mérites, puisqu'il était tombé dans l'idolâtrie; l'Écriture nous apprend que ce fut à cause de l'extrême affliction d'Israël, afin d'abattre l'orgueil des ennemis du peuple de Dieu.

LES BENJAMITES ENLÈVENT LES FILLES DE SILO.

CHAPITRE XV

Azarias est frappé de la lèpre. Joathan, son fils, gouverne à sa place. Sellum tue Zacharias, et règne après lui. Manahem succède à Sellum, et a pour successeurs Phacéia et Phacée, sous qui Théglathphalasar transporte en Assyrie une grande partie des Israélites. Osée succède à Phacée, comme dans le royaume de Juda Achaz succède à Joathan, son père.

1. La vingt-septième année de Jéroboam, roi d'Israël, Azarias[1], fils d'Amasias, roi de Juda, commença à régner.

2. Il n'avait que seize ans lorsque son règne commença, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère était Jéchélie, de Jérusalem.

3. Il fit ce qui était agréable au Seigneur, et il se conduisit en tout comme Amasias, son père.

4. Il ne ruina pas néanmoins les hauts lieux, et le peuple y sacrifiait et y brûlait de l'encens.

5. Mais le Seigneur frappa ce roi, et il resta lépreux jusqu'au jour de sa mort; il vivait à part dans une maison écartée; cependant Joathan, fils du roi, gouvernait le palais et jugeait le peuple.

6. Le reste des actes d'Azarias, et tout ce qu'il a fait, est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

7. Et Azarias s'endormit avec ses pères; il fut enseveli avec ses ancêtres dans la ville de David; et Joathan, son fils, régna à sa place.

8. La trente-huitième année d'Azarias, roi de Juda, Zacharias, fils de Jéroboam, régna sur Israël, à Samarie, pendant six mois.

9. Il fit le mal devant le Seigneur, comme ses pères, et ne se retira point des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël.

10. Sellum, fils de Jabès, conspira contre lui, l'attaqua et le tua publiquement; il régna à sa place.

11. Le reste des actes de Zacharias est écrit au livre des Annales des rois d'Israël.

12. Ainsi s'accomplit ce que le Seigneur avait dit à Jéhu: Vos enfants seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération.

13. La trente-neuvième année d'Azarias, roi de Juda, Sellum, fils de Jabès, commença à régner; il régna un mois seulement à Samarie;

14. Car Manahem, fils de Gadi, étant venu de Thersa à Samarie, attaqua Sellum, fils de Jabès, le tua dans la même ville, et régna à sa place.

15. Le reste des actes de Sellum, et la conspiration qu'il fit pour surprendre le roi, sont écrits au livre des Annales des rois d'Israël.

16. Alors Manahem prit Thapsa, tua tous ceux qui se trouvaient dans cette ville, et en ruina tout le territoire jusqu'aux confins de Thersa, parce que les habitants n'avaient pas voulu lui ouvrir les portes; il tua toutes les femmes enceintes, et leur ouvrit le sein.

17. La trente-neuvième année d'Azarias, roi de Juda, Manahem, fils de Gadi, commença à régner sur Israël, à Samarie, et y régna dix ans.

18. Il fit le mal devant le Seigneur, et ne se retira point des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël durant tout son règne.

19. Phul, roi des Assyriens, étant venu dans la terre d'Israël, Manahem lui donna mille talents d'argent, pour le secourir et affermir son trône.

20. Manahem leva cet argent dans Israël sur toutes les personnes puissantes et riches, pour le donner au roi d'Assyrie, et il taxa chacun à cinquante sicles d'argent; le roi d'Assyrie partit aussitôt et ne demeura pas dans le pays.

21. Le reste des actes de Manahem, et tout ce qu'il a fait, est écrit au livre des Annales des rois d'Israël.

[1] Ce prince est plus connu sous le nom d'Ozias. (Voy. II Paralip., XXVI.)

22. Manahem s'endormit avec ses pères, et Phacéia, son fils, régna à sa place.

23. La cinquantième année d'Azarias, roi de Juda, Phacéia, fils de Manahem, commença à régner sur Israël à Samarie, et il y régna deux ans.

24. Il fit le mal devant le Seigneur, et ne se retira point des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël.

25. *Phacée, fils de Romélie, général de ses troupes, fit une conspiration contre lui; il l'attaqua à Samarie dans la* tour de la maison royale, près d'Argob et d'Arie, où cinquante hommes des Galaadites étaient avec lui; il le tua, et régna à sa place.

26. Le reste des actes de Phacéia, et tout ce qu'il a fait, est écrit au livre des Annales des rois d'Israël.

27. La cinquante-deuxième année d'Azarias, roi de Juda, Phacée, fils de Romélie, régna sur Israël à Samarie, pendant vingt ans.

28. Il fit le mal devant le Seigneur, et ne se retira point des péchés de Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël.

29. Sous le règne de Phacée, roi d'Israël, Théglathphalasar, roi des Assyriens, vint en Israël, et prit Aïon, Abel-Maison-de-Maacha, Janoé, Cédès, Azor, Galaad, la Galilée et tout le pays de Nephthali, et en transporta tous les habitants en Assyrie[1].

30. Mais Osée, fils d'Éla, conspira contre Phacée, fils de Romélie, pour le surprendre; il l'attaqua, le tua, et régna à sa place, la vingtième année de Joathan, fils d'Ozias.

31. Le reste des actes de Phacée, et tout ce qu'il a fait, est écrit au livre des Annales des rois d'Israël.

32. La seconde année de Phacée, fils de Romélie, roi d'Israël, Joathan, fils d'Ozias, roi de Juda, commença à régner.

33. Il avait vingt-cinq ans lorsque son règne commença, et il régna à Jérusalem pendant seize ans; sa mère s'appelait Jerusa, fille de Sadoc.

34. Il fit ce qui était agréable au Seigneur, et se conduisit en tout comme avait fait Ozias, son père.

35. Il ne détruisit pas néanmoins les hauts lieux, car le peuple y sacrifiait encore et y brûlait de l'encens. Ce fut lui qui bâtit la plus haute porte de la maison du Seigneur.

36. Le reste des actes de Joathan, et tout ce qu'il a fait, est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

37. En ce temps le Seigneur commença à envoyer contre Juda Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie.

38. Joathan s'endormit avec ses pères; il fut enseveli avec eux dans la ville de David, son père, et Achaz, son fils, régna à sa place.

CHAPITRE XVI

Achaz consacre son fils en le faisant passer par le feu. Les rois d'Israël et de Syrie étant venus assiéger Jérusalem, Achaz envoie des présents au roi des Assyriens pour l'engager à le secourir. Il quitte même le culte de Dieu et embrasse celui des idoles des Assyriens. Après sa mort Ézéchias, son fils, règne à sa place.

1. La dix-septième année de Phacée, fils de Romélie, Achaz, fils de Joathan, roi de Juda, commença à régner.

2. Il avait vingt ans lorsqu'il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem; il ne fit point ce qui était agréable au Seigneur son Dieu, comme David, son père;

3. Mais il marcha dans la voie des rois d'Israël, et consacra même son fils en le faisant passer par le feu[2], suivant l'idolâtrie des nations que le Seigneur avait détruites à l'entrée des enfants d'Israël.

[1] Ce fut le commencement de la captivité de Babylone, prédite par Isaïe, ch. VII, v. 17. Trois tribus et demie furent emmenées captives.

[2] L'opinion la plus vraisemblable est qu'Achaz fit passer son fils entre deux bûchers enflammés, sans le faire brûler, comme c'était la coutume barbare des nations adonnées au culte de Moloch.

4. Il immolait aussi des victimes et brûlait de l'encens sur les hauts lieux, sur les collines et sous tous les arbres touffus.

5. Alors Rasin, roi de Syrie, et Phacée, fils de Romélie, roi d'Israël, vinrent mettre le siége devant Jérusalem. Ils assiégèrent Achaz sans pouvoir le prendre.

6. En ce même temps Rasin, roi de Syrie, reconquit Élam à la Syrie et en chassa les Juifs [1]; et les Iduméens vinrent à Élam et y habitèrent, comme ils y sont encore aujourd'hui.

7. Alors Achaz envoya des ambassadeurs à Théglathphalasar, roi des Assyriens, pour lui dire : Je suis votre serviteur et votre fils; venez, et tirez-moi des mains du roi de Syrie et des mains du roi d'Israël, ligués contre moi.

8. Et ayant amassé l'argent et l'or qu'on put trouver dans la maison du Seigneur et dans les trésors du roi, il l'envoya en présent au roi des Assyriens.

9. Le roi des Assyriens répondit à son désir; il vint à Damas, ruina la ville, en transporta les habitants à Cyrène [2] et tua Rasin.

10. Alors le roi Achaz alla à Damas au-devant de Théglathphalasar, roi des Assyriens; ayant remarqué l'autel de Damas, il en envoya au pontife Urie un modèle qui le représentait exactement.

11. Et le pontife Urie bâtit un autel semblable à celui de Damas, selon l'ordre du roi Achaz, en attendant que ce roi fût revenu de Damas.

12. Lorsque le roi Achaz fut de retour de Damas, il vit cet autel, le révéra, et vint immoler dessus des holocaustes et un sacrifice.

13. Il y fit des libations et répandit le sang des hosties pacifiques offertes sur l'autel.

14. Il transféra l'autel d'airain, qui était devant le Seigneur, de devant la façade du temple, du lieu de l'autel et du temple du Seigneur, et le mit à côté de l'autel vers le septentrion.

15. Le roi Achaz donna aussi cet ordre au pontife Urie : Vous offrirez sur le grand autel l'holocauste du matin et le sacrifice du soir, l'holocauste du roi et son sacrifice, l'holocauste de tout le peuple, leurs sacrifices et leurs libations, et vous répandrez sur cet autel tout le sang des holocaustes et tout le sang des victimes; pour l'autel d'airain, je me réserve d'en ordonner à ma volonté.

16. Le pontife Urie exécuta donc en toutes choses les ordres que le roi Achaz lui avait donnés.

17. Le roi Achaz fit aussi ôter les bases ornées de gravures et les bassins d'airain qui étaient dessus. Il fit aussi enlever la mer de dessus les bœufs d'airain qui la portaient, et la mit sur le pavé du temple.

18. Il ôta aussi le musach [3] du sabbat, qu'il avait bâti dans le temple, et à cause du roi des Assyriens il changea l'entrée, qui était extérieure, et la mit en dedans du temple.

19. Le reste des actes d'Achaz est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

20. Achaz s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David; et Ézéchias, son fils, régna à sa place.

CHAPITRE XVII

Salmanasar transfère les Israélites en Assyrie, et envoie des colonies de ses sujets dans le pays de Samarie, où ils adorent en même temps le vrai Dieu et leurs idoles.

1. La douzième année d'Achaz, roi de Juda, Osée, fils d'Éla, régna sur Israël à Samarie, pendant neuf ans.

[1] Nous trouvons ici pour la première fois le nom de Juifs donné aux Hébreux ou Israélites, à cause de la prépondérance du royaume de Juda.

[2] Il s'agit de Cir ou Kir, province de Médie.

[3] Le mot *musach* n'a pas été traduit dans la Vulgate. On croit qu'il signifie une espèce de chaire surmontée d'un baldaquin. C'était la place du roi lorsqu'il assistait aux cérémonies dans le temple.

2. Il fit le mal devant le Seigneur, mais non comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui.

3. Salmanasar, roi des Assyriens, marcha contre lui, et Osée lui fut asservi, et lui payait tribut.

4. Mais le roi des Assyriens ayant découvert qu'Osée cherchait à se révolter contre lui, et que pour s'affranchir du tribut qu'il lui payait tous les ans il avait envoyé des ambassadeurs à Sua, roi d'Égypte, l'assiégea, le prit, et l'envoya chargé de chaînes en prison.

5. Salmanasar fit ensuite des incursions dans tout le pays; et étant venu à Samarie, il la tint assiégée pendant trois ans.

6. La neuvième année d'Osée, le roi des Assyriens prit Samarie et transporta les Israélites dans le pays des Assyriens, et les établit à Haala et à Habor, villes des Mèdes, près du fleuve Gozan.

7. Car les enfants d'Israël avaient péché contre le Seigneur leur Dieu, qui les avait tirés d'Égypte et délivrés de la main de Pharaon, roi d'Égypte, et ils adoraient des dieux étrangers.

8. Ils vivaient selon les coutumes des nations que le Seigneur avait exterminées à l'entrée des enfants d'Israël, et selon les coutumes des rois d'Israël qui avaient imité ces nations.

9. Les enfants d'Israël avaient offensé le Seigneur leur Dieu par des actions criminelles, et s'étaient bâti des hauts lieux dans toutes leurs villes, depuis les tours des Gardes jusqu'aux villes fortifiées.

10. Ils avaient aussi érigé des statues et planté des bois sacrés sur toutes les hautes collines et sous tous les arbres touffus;

11. Et ils brûlaient de l'encens sur les autels comme les nations que le Seigneur avait exterminées à leur entrée. Ils irritaient le Seigneur par des actions criminelles.

12. Ils adoraient des abominations, malgré la défense que le Seigneur leur en avait faite.

13. Le Seigneur avait souvent protesté dans Israël et dans Juda par tous ses prophètes, les voyants, en disant : Quittez vos voies corrompues, gardez mes préceptes et mes cérémonies, selon toutes les lois que j'ai prescrites à vos pères, et comme je vous l'ai déclaré par les prophètes, mes serviteurs, que je vous ai envoyés.

14. Et ils n'écoutèrent point le Seigneur, mais leur tête était dure comme celle de leurs pères, qui n'avaient point voulu obéir au Seigneur leur Dieu.

15. Ils rejetèrent ses lois et l'alliance qu'il fit avec leurs pères, aussi bien que toutes les remontrances qu'il leur avait adressées. Ils suivirent les vanités et agirent vainement, en suivant les nations dont ils étaient environnés, quoique le Seigneur leur eût défendu de faire ce qu'elles faisaient.

16. Ils abandonnèrent toutes les ordonnances du Seigneur leur Dieu; ils se firent des veaux de métal, plantèrent des bois sacrés, adorèrent tous les astres du ciel et servirent Baal.

17. Ils consacrèrent leurs fils et leurs filles en les faisant passer par le feu. Ils se livrèrent aux divinations et aux augures, et s'abandonnèrent à des actions criminelles devant le Seigneur, en sorte qu'ils l'irritèrent.

18. Le Seigneur fut vivement irrité contre Israël, qu'il rejeta de devant sa face; et il ne resta plus que la seule tribu de Juda.

19. Et Juda ne garda point les commandements du Seigneur son Dieu, mais marcha dans les égarements d'Israël.

20. Le Seigneur rejeta toute la race d'Israël. Il les affligea et les livra en proie à ceux qui étaient venus les piller, jusqu'à ce qu'il les rejetât entièrement de devant sa face.

21. Cela commença dès le temps où Israël se sépara de la maison de David, et établit roi Jéroboam, fils de Nabat; car Jéroboam sépara Israël d'avec le Seigneur, et les fit tomber dans un grand péché.

22. Les enfants d'Israël marchèrent ensuite dans tous les péchés de Jéroboam, et ne s'en retirèrent point,

23. Jusqu'à ce qu'enfin le Seigneur rejetât Israël de devant sa face, comme il l'avait prédit par tous les prophètes, ses serviteurs, et qu'Israël fût transféré de son pays en Assyrie, comme il est encore aujourd'hui.

24. Or le roi des Assyriens amena les habitants de Babylone, de Cutha, d'Avah, d'Émath et de Sepharvaïm, et les établit dans les villes de Samarie, à la place des enfants d'Israël. Ces peuples possédèrent la Samarie et en habitèrent les villes.

25. Lorsqu'ils eurent commencé à y demeurer, ils ne craignaient point le Seigneur; le Seigneur envoya contre eux des lions qui les tuaient.

26. On en porta la nouvelle au roi des Assyriens, et on lui dit : Les peuples que vous avez transférés dans la Samarie, et que vous avez fait habiter dans les villes de la Samarie, ignorent les lois du Dieu de la terre, et ce Dieu a envoyé contre eux des lions qui les tuent, parce qu'ils ignorent la manière dont le Dieu de cette terre veut être adoré.

27. Alors le roi des Assyriens donna cet ordre, et dit : Envoyez dans la Samarie un des prêtres que vous en avez emmenés captifs; qu'il y retourne et demeure avec ces peuples, pour leur apprendre le culte qui doit être rendu au Dieu du pays.

28. Ainsi un des prêtres emmenés captifs de la Samarie vint habiter à Béthel, et leur apprenait la manière dont ils devaient honorer le Seigneur.

29. Chacun de ces peuples ensuite se fit son dieu, et ils les mirent dans les temples et dans les hauts lieux que les Samaritains [1] avaient bâtis; chaque nation mit le sien dans la ville où elle habitait.

30. Les Babyloniens se firent leur dieu Sochothbenoth; les Cuthéens, Nergel; ceux d'Émath, Asima;

31. Les Hévéens, Nébahaz et Tharthac : or ceux de Sepharvaïm faisaient brûler leurs enfants dans les flammes pour honorer Adramélech et Anamélech, dieux de Sepharvaïm.

32. Tous ces peuples néanmoins adoraient le Seigneur. Ils choisissaient les derniers du peuple pour prêtres de leurs hauts lieux, et les établissaient dans les temples sur les hauteurs.

33. Et quoiqu'ils adorassent le Seigneur, ils servaient en même temps leurs dieux, selon la coutume des nations du milieu desquelles ils avaient été transférés dans la Samarie.

34. Ces peuples suivent encore aujourd'hui leurs anciennes coutumes. Ils ne craignent point le Seigneur, ils ne gardent pas ses cérémonies, ni ses ordonnances, ni ses lois, ni les préceptes qu'il donna aux enfants de Jacob, qu'il surnomma Israël,

35. Avec lequel il avait contracté alliance; leur donnant ce commandement : Ne révérez point les dieux étrangers, ne les adorez pas, et ne leur sacrifiez point;

36. Mais craignez le Seigneur votre Dieu qui vous a tirés de l'Égypte par sa grande puissance et en déployant la force de son bras; adorez-le, et offrez-lui vos sacrifices.

37. Gardez ses cérémonies, ses ordonnances, ses lois, et les préceptes qu'il vous a donnés par écrit; observez-les tous les jours de votre vie; n'ayez aucune crainte des dieux étrangers.

38. N'oubliez jamais l'alliance qu'il a faite avec vous, et n'honorez point les dieux étrangers,

39. Mais craignez le Seigneur votre Dieu, et il vous délivrera de la puissance de tous vos ennemis.

40. Cependant ils n'ont point écouté ces préceptes, et ils ont suivi leurs anciennes coutumes.

41. Ainsi, ces peuples ont craint le Seigneur, mais ils ont servi les idoles en même temps. Car leurs fils et leurs petits-fils font encore aujourd'hui ce qu'ont fait leurs pères.

[1] Les Samaritains sont ici nommés dans l'Écriture pour la première fois. C'étaient les Israélites restés dans leur pays et surtout les étrangers envoyés par Salmanasar.

CHAPITRE XVIII

Ézéchias donne des preuves de sa piété en détruisant les hauts lieux, brisant les idoles, coupant les bois profanes et mettant en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait faire. Le roi des Assyriens fait irruption dans le royaume de Juda. Rabsacès, un de ses commandants, prononce d'horribles blasphèmes.

1. La troisième année d'Osée, fils d'Éla, roi d'Israël, Ézéchias, fils d'Achaz, roi de Juda, commença à régner.

2. Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il monta sur le trône, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abi, fille de Zacharie.

3. Il fit ce qui était agréable au Seigneur, selon tout ce qu'avait fait David son père.

4. Il détruisit les hauts lieux, brisa les statues, abattit les bois profanes, et mit en pièces le serpent d'airain que Moïse avait fait, parce que les enfants d'Israël lui offraient de l'encens, et il l'appela Nohestan [1].

5. Il mit son espérance dans le Seigneur Dieu d'Israël : c'est pourquoi il n'y en eut point de semblable après lui parmi tous les rois de Juda, comme il n'y en avait point eu avant lui [2].

6. Il s'attacha au Seigneur, et ne se retira point de ses voies, et il observa les commandements que le Seigneur avait donnés à Moïse.

7. C'est pourquoi le Seigneur était avec lui, et dans toutes ses entreprises il agissait avec sagesse. Il secoua le joug du roi des Assyriens, et ne voulut plus lui rester asservi.

8. Il battit les Philistins jusqu'à Gaza, ruina leurs terres, depuis les tours des Gardes jusqu'aux villes fortifiées.

9. La quatrième année du roi Ézéchias, qui était la septième d'Osée, fils d'Éla, roi d'Israël, Salmanasar, roi des Assyriens, vint à Samarie, assiégea cette ville,

10. Et la prit, car Samarie fut prise après un siége de trois ans, la sixième année du roi Ézéchias, c'est-à-dire la neuvième année d'Osée, roi d'Israël;

11. Et le roi des Assyriens transporta les Israélites en Assyrie, et les fit demeurer à Hala et à Habor, villes des Mèdes, près du fleuve Gozan,

12. Parce qu'ils n'écoutèrent pas la voix du Seigneur leur Dieu, qu'ils violèrent son alliance et qu'ils n'avaient ni écouté ni suivi toutes les ordonnances que Moïse, serviteur du Seigneur, leur avait prescrites.

13. La quatorzième année du roi Ézéchias, Sennachérib, roi des Assyriens, vint attaquer toutes les villes fortes de Juda et s'en empara.

14. Alors Ézéchias, roi de Juda, envoya des ambassadeurs au roi des Assyriens à Lachis, et lui dit : J'ai commis une faute; retirez-vous de mes terres, et je supporterai tout ce que vous m'imposerez. Le roi des Assyriens ordonna à Ézéchias, roi de Juda, de lui donner trois cents talents d'argent et trente talents d'or.

15. Et Ézéchias donna tout l'argent qui se trouva dans la maison du Seigneur et dans les trésors du roi.

16. Alors Ézéchias arracha des battants des portes du temple du Seigneur les lames d'or que lui-même y avait attachées, et les donna au roi des Assyriens.

17. Le roi des Assyriens envoya ensuite Tharthan, Rabsaris et Rabsacès, de Lachis à Jérusalem, vers le roi Ézéchias, avec un corps de troupes considérable. Ceux-ci étant venus à Jérusalem, s'arrêtèrent près de l'aqueduc de la piscine supérieure, sur le chemin du Champ du Foulon,

18. Et ils mandèrent le roi. Éliacim, fils d'Helcias, intendant

[1] Ce mot signifie littéralement *Dragon de bronze*; c'était un terme de mépris, propre à détourner les Israélites du culte qu'ils rendaient à un morceau de métal.

[2] Ézéchias n'est pas mis au-dessus de David, mais des princes qui régnèrent depuis la division des tribus.

de la maison du roi, Sobna, secrétaire, et Joahé, fils d'Asaph, chancelier, allèrent les trouver;

19. Et Rabsacès leur dit : Dites à Ézéchias : Voici ce que dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance qui fait votre appui?

20. Vous avez peut-être pris la résolution de vous préparer au combat; mais en qui avez-vous confiance pour oser vous révolter?

21. Est-ce que vous espérez dans le roi d'Égypte, ce roseau brisé? Si un homme s'appuie dessus, ce roseau lui entrera dans la main et la transpercera. Voilà ce qu'est Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui mettent leur confiance en lui.

22. Si vous me dites : Nous mettons notre espérance dans le Seigneur notre Dieu : n'est-ce pas ce Dieu dont Ézéchias a détruit les autels et les hauts lieux, en donnant ce commandement à Juda et à Jérusalem : Vous adorerez seulement à Jérusalem et devant cet autel?

23. Marchez donc maintenant contre le roi des Assyriens mon maître, et je vous donnerai deux mille chevaux, et voyez si vous pourrez trouver assez d'hommes pour les monter.

24. Et comment pourriez-vous tenir ferme devant un seul satrape des derniers serviteurs de mon seigneur? Mettez-vous votre confiance dans l'Égypte à cause de ses chars et de sa cavalerie?

25. Mais n'est-ce pas par la volonté du Seigneur que je suis venu en ce pays pour le détruire? Le Seigneur m'a dit : Entrez dans cette terre et ravagez-la.

26. Éliacim, fils d'Helcias, Sobna et Joahé lui dirent : Nous vous supplions de parler à vos serviteurs en syriaque, parce que nous comprenons cette langue, et de ne pas nous parler en langue judaïque devant le peuple, qui écoute sur les murailles.

27. Rabsacès leur répondit : Est-ce pour parler à votre maître et à vous, que mon seigneur m'a envoyé ici? Et n'est-ce pas plutôt pour parler à ces hommes qui sont sur la muraille, réduits à manger et à boire leurs propres immondices?

28. Rabsacès, se tenant donc debout, cria à haute voix en langue judaïque : Écoutez les paroles du grand roi, du roi des Assyriens.

29. Voici ce que le roi dit : Qu'Ézéchias ne vous séduise point, car il ne pourra vous délivrer de ma main.

30. Qu'il ne vous inspire pas de confiance dans le Seigneur, en disant : Le Seigneur nous délivrera, et cette ville ne tombera pas au pouvoir du roi des Assyriens.

31. N'écoutez pas Ézéchias, car voici ce que dit le roi des Assyriens : Prenez un conseil utile, traitez avec moi, et rendez-vous à moi; et chacun de vous mangera le fruit de sa vigne et de son figuier, et vous boirez des eaux de vos citernes,

32. Jusqu'à ce que je vienne vous transférer dans une terre semblable à la vôtre, une terre fertile, abondante en vin et en blé, une terre de vignes et d'oliviers, une terre d'huile et de miel, et vous vivrez, et vous ne mourrez point. N'écoutez donc pas Ézéchias qui vous trompe en disant : Le Seigneur nous délivrera.

33. Les dieux des nations ont-ils délivré leurs terres de la main du roi des Assyriens?

34. Où est le dieu d'Émath et le dieu d'Arphad? Où est le dieu de Sepharvaïm, d'Ana et d'Ava? Ont-ils délivré de ma main la ville de Samarie?

35. Où sont parmi tous les dieux des nations ceux qui ont délivré leur pays de ma main, pour croire que le Seigneur pourra délivrer de ma main la ville de Jérusalem?

36. Le peuple garda le silence et ne répondit pas un mot, car ils avaient reçu ordre du roi de ne rien répondre.

37. Après cela Éliacim, fils d'Helcias, intendant de la maison, Sobna, secrétaire, et Joahé, fils d'Asaph, chancelier, vinrent trouver Ézéchias, ayant leurs habits déchirés, et lui rapportèrent les paroles de Rabsacès.

CHAPITRE XIX

Ézéchias et le prophète Isaïe ont recours au Seigneur. Dieu envoie un ange qui en une seule nuit tue cent quatre-vingt-cinq mille hommes des ennemis. Sennachérib étant retourné en Assyrie, est tué par ses propres enfants.

1. Le roi Ézéchias ayant entendu leur rapport, déchira ses vêtements, se couvrit d'un sac et entra dans la maison du Seigneur.

2. Et il envoya Éliacim, intendant de sa maison, Sobna, secrétaire, et les plus anciens des prêtres couverts de sacs, vers le prophète Isaïe, fils d'Amos,

3. Qui lui dirent : Voici ce que dit Ézéchias : Ce jour est un jour d'affliction, de reproches et de blasphèmes. Les enfants sont venus au terme, mais celle qui est en travail n'a pas assez de force pour enfanter.

4. Peut-être le Seigneur votre Dieu aura-t-il entendu les paroles de Rabsacès, envoyé par le roi des Assyriens, son maître, pour blasphémer le Dieu vivant, et pour lui insulter par des paroles que le Seigneur votre Dieu a entendues. Faites votre prière au Seigneur pour ce qui se trouve encore de reste[1].

5. Les serviteurs du roi Ézéchias allèrent donc vers Isaïe.

6. Et Isaïe leur dit : Vous direz ceci à votre maître : Voici ce que dit le Seigneur : Ne craignez point les menaces que vous avez entendues, par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m'ont blasphémé.

7. Je vais lui envoyer un esprit, et il apprendra une nouvelle après laquelle il retournera dans son pays, et je le ferai périr par l'épée dans son pays.

8. Rabsacès retourna donc vers le roi des Assyriens, et le trouva qui assiégeait Lobna, car il avait appris qu'il s'était retiré de devant Lachis.

9. Sennachérib ayant su que Tharaca, roi d'Éthiopie, s'était mis en campagne pour le venir combattre, résolut de marcher contre ce roi, et envoya auparavant ses ambassadeurs à Ézéchias, avec cet ordre :

10. Vous direz à Ézéchias, roi de Juda : Ne vous laissez pas séduire par votre Dieu, en qui vous mettez votre confiance, et ne dites pas : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

11. Car vous avez appris vous-même ce que les rois des Assyriens ont fait à toutes les autres nations et de quelle manière ils les ont ruinées. Serez-vous donc seul qui puissiez vous sauver?

12. Les dieux des nations ont-ils délivré les peuples que mes pères ont vaincus? Ont-ils délivré Gozan, Haran, Réseph, et les enfants d'Éden, qui étaient en Thelassar?

13. Où est maintenant le roi d'Émath, le roi d'Arphad, le roi de la ville de Sepharvaïm, d'Ana et d'Ava?

14. Ayant reçu cette lettre de Sennachérib de la main des ambassadeurs, Ézéchias la lut, vint dans le temple et étendit la lettre devant le Seigneur,

15. Et fit sa prière devant lui, en ces termes : Seigneur Dieu d'Israël, qui êtes assis sur les chérubins, vous seul êtes le Dieu de tous les rois du monde, vous avez fait le ciel et la terre.

16. Prêtez l'oreille et écoutez; ouvrez les yeux, Seigneur, et considérez; écoutez toutes les paroles de Sennachérib, qui a envoyé ses ambassadeurs blasphémer devant nous le Dieu vivant.

17. Il est vrai, Seigneur, que les rois des Assyriens ont détruit les nations, qu'ils ont ravagé toutes leurs terres,

[1] Pour les deux tribus de Juda et de Benjamin; les dix autres tribus avaient été transportées en Assyrie.

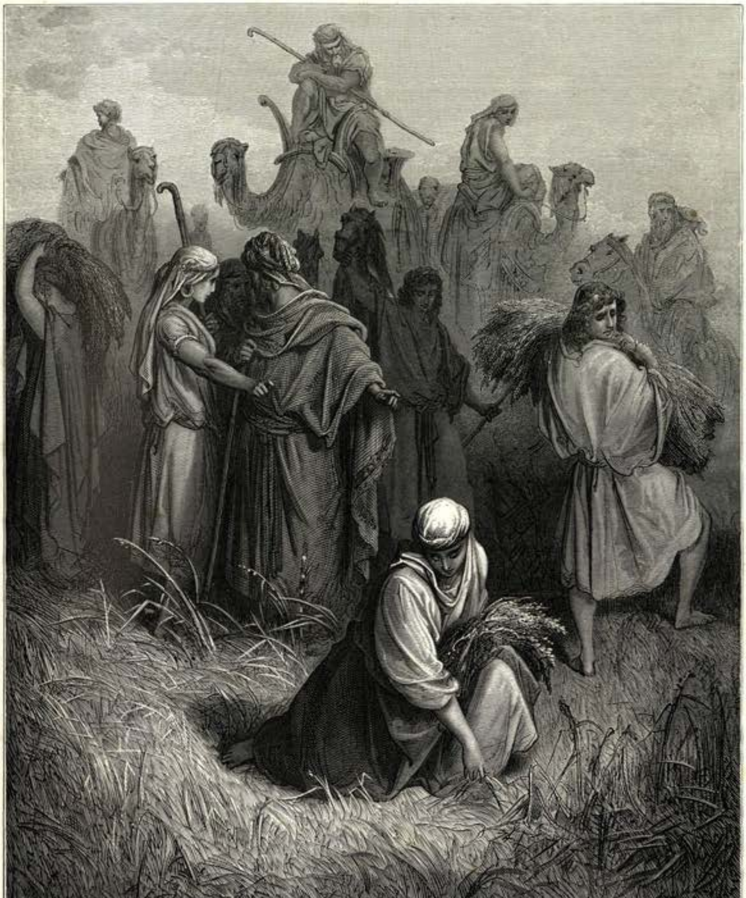

BOOZ ET RUTH.

18. Et qu'ils ont jeté leurs dieux dans le feu, et les ont détruits; ce n'étaient point des dieux, mais des images de bois et de pierre, ouvrage de la main des hommes.

19. Maintenant donc, Seigneur notre Dieu, sauvez-nous des mains de ce roi, afin que tous les royaumes de la terre sachent que vous seul êtes le Seigneur Dieu.

20. Alors Isaïe, fils d'Amos, envoya dire à Ézéchias: Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : J'ai entendu la prière que vous m'avez adressée touchant Sennachérib, roi des Assyriens.

21. Voici ce que le Seigneur a dit de lui: O vierge, fille de Sion, il vous a méprisée, il vous a insultée; il a secoué la tête derrière vous, ô fille de Jérusalem.

22. A qui as-tu insulté? Qui as-tu blasphémé? Contre qui as-tu haussé la voix et élevé tes yeux insolents? C'est contre le Saint d'Israël.

23. Tu as blasphémé le Seigneur par tes serviteurs, et tu as dit : Je suis monté au sommet des montagnes du Liban avec la multitude de mes chars; j'ai abattu ses cèdres élancés et ses plus beaux sapins; j'ai pénétré jusqu'à l'extrémité de ses limites, et j'ai abattu la forêt du Carmel.

24. J'ai bu les eaux étrangères, et j'ai mis à sec sous les traces de mes pieds toutes les eaux fermées.

25. N'as-tu pas appris ce que j'ai fait dès le commencement? Avant les premiers siècles j'ai formé ce dessein, et je l'ai exécuté maintenant; les villes fortes défendues par des combattants seront comme des collines désertes.

26. Les mains ont tremblé à ceux qui étaient dedans; ils ont été en désordre, et ils sont devenus comme l'herbe des champs, comme l'herbe verte qui croît sur les toits, et qui sèche avant de venir à maturité.

27. J'ai prévu ta demeure, et ton entrée, et ta sortie, et le chemin par où tu es venu, et la fureur avec laquelle tu t'es élevé contre moi.

28. Tu m'as attaqué par ton insolence, et ton orgueil est monté jusqu'à mes oreilles. Je te mettrai un cercle dans les narines et un mors à la bouche, et je te ferai retourner par le même chemin par lequel tu es venu.

29. Mais pour vous, Ézéchias, voici le signe que je vous donnerai: Mangez cette année ce que vous pourrez trouver; la seconde année, ce qui naîtra de soi-même; mais pour la troisième année, semez et recueillez; plantez des vignes, et mangez-en le fruit.

30. Et tout ce qui restera de la maison de Juda jettera ses racines et poussera son fruit.

31. Car de Jérusalem sortira un reste de peuple, et de la montagne de Sion ce qui sera sauvé; le zèle du Seigneur des armées fera cela.

32. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur dit du roi des Assyriens : Il n'entrera point dans cette ville; il ne tirera point de flèche contre ses murailles; elle ne sera ni forcée par les boucliers, ni environnée de retranchements.

33. Il retournera par le chemin par lequel il est venu, et il n'entrera pas dans cette ville, dit le Seigneur.

34. Je protégerai cette ville, et je la sauverai à cause de David mon serviteur.

35. Or, cette même nuit, l'ange du Seigneur vint dans le camp des Assyriens, et y tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes; et Sennachérib, roi des Assyriens, s'étant levé au point du jour, vit tous ces corps morts, et s'en retourna aussitôt.

36. Il se retira dans son pays, et demeura à Ninive[1];

37. Et tandis qu'il adorait Nesroch, son dieu, dans le temple, ses deux fils, Adramélech et Sarasar, le tuèrent à coups d'épée, et s'enfuirent en Arménie; et Asarhaddon, son fils, régna à sa place.

[1] Nous lisons dans le livre de Tobie que ce prince se vengea de sa défaite en persécutant cruellement les Israélites captifs; mais quarante-cinq jours après son arrivée à Ninive, il fut assassiné par deux de ses enfants.

CHAPITRE XX

Ézéchias tombe malade. Isaïe lui déclare qu'il n'a qu'à se préparer à la mort. Ce roi ne laisse pas de prier Dieu. Isaïe revient le trouver et l'assure qu'il guérira, et que Dieu lui a prolongé la vie de quinze années, en signe de quoi il fait reculer l'ombre de son horloge de dix degrés. Il a pour successeur Manassé, son fils.

1. En ce temps-là, Ézéchias fut malade à la mort, et le prophète Isaïe, fils d'Amos, vint le trouver, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Mettez ordre à votre maison; car vous ne vivrez pas, et vous mourrez[1].

2. Alors Ézéchias, tournant le visage vers la muraille, fit sa prière au Seigneur, en ces termes :

3. Seigneur, souvenez-vous, je vous prie, de quelle manière j'ai marché devant vous dans la vérité, et avec un cœur parfait, et que j'ai fait ce qui vous était agréable. Ézéchias répandit ensuite des larmes abondantes[2].

4. Et avant qu'Isaïe eût parcouru la moitié du vestibule, le Seigneur lui parla, et lui dit :

5. Retournez, et dites à Ézéchias, chef de mon peuple : Voici ce que dit le Seigneur Dieu de David, votre père : J'ai entendu votre prière, et j'ai vu vos larmes; voilà que je vous ai guéri : vous monterez dans trois jours au temple du Seigneur,

6. Et j'ajouterai quinze années aux jours de votre vie. De plus, je vous délivrerai, vous et cette ville, de la main du roi des Assyriens, et je la protégerai à cause de moi et de David mon serviteur.

7. Alors Isaïe dit : Apportez une masse de figues. Ils l'apportèrent, et la mirent sur l'ulcère du roi, qui fut guéri.

8. Mais Ézéchias avait dit à Isaïe : Quel signe aurai-je que le Seigneur me guérira, et que dans trois jours je monterai au temple?

9. Isaïe lui répondit : Voici le signe que le Seigneur vous donnera pour vous assurer qu'il accomplira la parole qu'il a prononcée en votre faveur. Voulez-vous que l'ombre s'avance de dix lignes, ou qu'elle retourne en arrière de dix degrés?

10. Ézéchias dit : Il est aisé que l'ombre s'avance de dix lignes, et ce n'est pas ce que je désire qui soit fait; mais qu'elle retourne en arrière de dix degrés.

11. Le prophète Isaïe invoqua donc le Seigneur, et il fit retourner l'ombre en arrière sur le cadran d'Achaz, par les dix degrés par lesquels elle était déjà descendue.

12. En ce temps-là, Berodach-Baladan, fils de Baladan, roi des Babyloniens, envoya des lettres et des présents à Ézéchias, parce qu'il avait appris sa maladie.

13. Ézéchias eut une grande joie de leur arrivée, et leur montra ses parfums, son or et son argent, ses aromates et ses huiles de senteur, ses vases précieux, et tout ce qu'il avait dans ses trésors. Il n'y eut rien dans son palais, ni de tout ce qui était à lui, qu'il ne leur fit voir.

14. Le prophète Isaïe vint ensuite trouver le roi Ézéchias, et lui dit : Que vous ont dit ces hommes? Et d'où sont-ils venus vers vous? Ézéchias lui répondit : Ils sont venus vers moi d'un pays lointain, de Babylone.

15. Isaïe reprit : Qu'ont-ils vu dans votre maison? Ézéchias répondit : Ils ont vu tout ce qu'il y a dans mon palais; il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré.

16. Alors Isaïe dit à Ézéchias : Écoutez la parole du Seigneur :

17. Des jours viendront où tout ce qui est dans votre maison, et tout ce que vos pères y ont amassé jusqu'à ce jour, sera transporté à Babylone, sans qu'il en reste rien, dit le Seigneur.

[1] Isaïe lui déclare que la maladie est mortelle, et qu'il n'y a aucun remède humain qui puisse lui conserver la vie.

[2] S. Jérôme et plusieurs autres interprètes ont pensé que la cause principale des larmes d'Ézéchias était qu'il mourait sans laisser de fils : en lui allait s'éteindre la race de David. Manassé naquit trois ans après sa guérison.

18. Vos enfants mêmes qui naîtront de vous, qui vous devront la vie, seront pris, et deviendront eunuques dans le palais du roi de Babylone.

19. Ézéchias répondit à Isaïe : La parole du Seigneur, que vous m'avez annoncée, est juste; que la paix et la vérité règnent pendant les jours de ma vie.

20. Le reste des actions d'Ézéchias, son courage, et la manière dont il fit faire une piscine et un aqueduc pour donner des eaux à la ville, tout cela est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

21. Ézéchias s'endormit avec ses pères, et Manassé, son fils, régna à sa place.

CHAPITRE XXI

Impiété de Manassé. Menaces de Dieu d'en tirer une épouvantable punition. Amon, son fils, lui succède, et imite son impiété. Il ne règne que deux ans, et est tué par ses serviteurs, laissant ainsi le royaume à Josias, son fils.

1. Manassé était âgé de douze ans lorsqu'il commença à régner; et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Haphsiba.

2. Il fit le mal devant le Seigneur, et adora les idoles des nations que le Seigneur avait exterminées à l'entrée des enfants d'Israël.

3. Il se détourna, et rebâtit les hauts lieux que son père Ézéchias avait détruits; il dressa des autels à Baal; il fit planter des bois sacrés, comme avait fait Achab, roi d'Israël; et il adora tous les astres du ciel, et leur sacrifia.

4. Il bâtit aussi des autels dans la maison du Seigneur, de laquelle le Seigneur avait dit : J'établirai mon nom dans Jérusalem.

5. Et il érigea des autels à tous les astres du ciel, dans les deux parvis du temple du Seigneur.

6. Il fit passer son fils par le feu, se livra aux divinations, observa les augures, établit des magiciens, et multiplia les enchanteurs; en sorte qu'il commit le mal aux yeux du Seigneur, et l'irrita.

7. L'idole du bois qu'il avait planté fut placée par lui dans le temple du Seigneur, dont le Seigneur avait dit à David et à Salomon son fils : En ce temple, et à Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël, j'établirai mon nom à jamais;

8. Et je ne permettrai plus qu'Israël mette le pied hors de la terre que j'ai donnée à leurs pères, pourvu qu'ils gardent tout ce que je leur ai commandé, et toute la loi que mon serviteur Moïse leur a donnée :

9. Et cependant ils n'ont point écouté; ils se sont laissé séduire par Manassé, pour commettre encore plus de mal que n'en avaient fait les nations que le Seigneur a exterminées à l'entrée des enfants d'Israël.

10. Le Seigneur a parlé par les prophètes, ses serviteurs, et a dit :

11. Parce que Manassé, roi de Juda, a commis ces abominations, plus détestables encore que tout ce que les Amorrhéens avaient fait avant lui, et qu'il a fait pécher Juda par ses impuretés;

12. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Je ferai fondre sur Jérusalem et sur Juda des calamités telles, que les oreilles de quiconque les entendra en seront étourdies.

13. J'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le poids de la maison d'Achab; j'effacerai Jérusalem comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes; je passerai et repasserai le stylet par-dessus, afin qu'il n'en reste rien.

14. J'abandonnerai les restes de mon héritage, et je les livrerai entre les mains de leurs ennemis, et tous ceux qui les haïssent les pilleront et les ravageront;

15. Parce qu'ils ont commis le mal devant moi, et qu'ils ont continué à m'irriter, depuis le jour que leurs pères sortirent de l'Égypte jusqu'à ce jour.

16. Manassé répandit de plus des ruisseaux de sang innocent, jusqu'à en remplir toute la ville de Jérusalem, outre les autres péchés par lesquels il fit pécher Juda, pour commettre le mal devant le Seigneur.

17. Le reste des actes de Manassé[1], toutes les choses qu'il fit, et le péché qu'il a commis, tout cela est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

18. Manassé s'endormit ensuite avec ses pères, et fut enseveli dans le jardin de sa maison, dans le jardin d'Oza; et Amon, son fils, régna à sa place.

19. Amon avait vingt-deux ans lorsqu'il commença à régner, et il régna deux ans à Jérusalem; sa mère s'appelait Messalémeth, fille de Harus de Jétéba.

20. Il fit le mal devant le Seigneur, comme avait fait Manassé, son père.

21. Il marcha dans toutes les voies par lesquelles son père avait marché. Il servit les mêmes abominations que son père, et les adora.

22. Il abandonna le Dieu de ses pères, et ne marcha point dans la voie du Seigneur.

23. Ses serviteurs lui dressèrent des embûches, et le tuèrent dans sa maison.

24. Mais le peuple tua tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon, et établit Josias, son fils, pour régner à sa place.

25. Le reste des actes d'Amon est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

26. Il fut enseveli dans son sépulcre, dans le jardin d'Oza; et Josias régna à sa place.

CHAPITRE XXII

Josias répare le temple et le culte de Dieu. Il est effrayé à la lecture du livre de la loi, trouvé dans le temple. Il consulte la prophétesse Holda, qui l'assure que sa piété suspendra la colère de Dieu durant sa vie.

1. Josias avait huit ans lorsqu'il commença à régner; il régna trente et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Idida, fille de Hadaïa de Bésécath.

2. Il fit ce qui était agréable au Seigneur, et marcha dans toutes les voies de David, son père, sans se détourner ni à droite ni à gauche.

3. La dix-huitième année de son règne, il envoya Saphan, fils d'Assia, fils de Messulam, secrétaire du temple du Seigneur, en lui donnant cet ordre :

4. Allez vers le grand prêtre Helcias, afin qu'il recueille tout l'argent qui a été porté dans le temple du Seigneur, que les portiers du temple ont reçu du peuple;

5. Et que les intendants de la maison du Seigneur le donnent aux ouvriers, qui le distribueront à ceux qui travaillent aux réparations du temple du Seigneur,

6. Aux charpentiers, aux maçons, et à ceux qui rétablissent les murs entr'ouverts, afin qu'on achète du bois, et qu'on tire des pierres des carrières, pour réparer le temple du Seigneur.

7. Qu'on ne leur fasse pas néanmoins rendre compte de l'argent qu'ils reçoivent; mais qu'ils en disposent sur leur bonne foi.

8. Alors le grand prêtre Helcias dit à Saphan, secrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans le temple du Seigneur[2]. Et il donna ce livre à Saphan, qui le lut.

9. Saphan, secrétaire, revint trouver le roi, pour lui

[1] Manassé fut emmené prisonnier à Babylone, où il se convertit. Rendu à la liberté, il revint à Jérusalem, où il s'efforça par son zèle et sa piété de réparer les scandales de sa vie précédente. (Voy. II Paralip., XXIII.)

[2] On trouva dans le trésor du temple ou le livre original de la loi de Moïse, c'est-à-dire le Pentateuque, ou seulement le Deutéronome. Ce dernier livre devait se conserver près du tabernacle d'alliance. (Deutéron., XXXI, 26.) Il paraît certain, d'après le second livre des Paralipomènes, ch. XVII, v. 7, 8 et 9, que beaucoup de pieux personnages se livraient à l'étude de la loi. Ce qui frappa si vivement l'esprit de Josias, ce fut la découverte du livre écrit de la main même de Moïse.

rendre compte de ce qu'il lui avait commandé, et lui dit : Vos serviteurs ont recueilli tout l'argent qui s'est trouvé dans la maison du Seigneur; ils l'ont donné aux intendants des bâtiments du temple du Seigneur, pour être distribué aux ouvriers.

10. Saphan, secrétaire, dit encore au roi : Le pontife Helcias m'a remis aussi ce livre. Et il le lut devant le roi.

11. Ayant entendu les paroles du livre de la loi du Seigneur, le roi déchira ses vêtements,

12. Et dit au grand prêtre Helcias, à Ahicam, fils de Saphan, à Achobor, fils de Micha, à Saphan, secrétaire, et à Asaïas, serviteur du roi :

13. Allez, consultez le Seigneur sur moi, sur le peuple et sur tout Juda, touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé; car la colère du Seigneur s'est enflammée contre nous, parce que nos pères n'ont point écouté les paroles de ce livre, de manière à accomplir ce qui nous a été prescrit.

14. Alors le grand prêtre Helcias, Ahicam, Achobor, Saphan *et Asaïas, allèrent trouver Holda*, la prophétesse[1], femme de Sellum, fils de Thécuas, fils d'Araas, gardien des vêtements, qui demeurait à Jérusalem dans la seconde enceinte de la ville. Ils lui parlèrent.

15. Holda leur répondit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyé vers moi :

16. Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai tomber sur ce lieu et sur ses habitants toutes les calamités que le roi de Juda a lues dans le livre de la loi;

17. Parce qu'ils m'ont abandonné, qu'ils ont sacrifié aux dieux étrangers, et qu'ils m'ont irrité par toutes leurs œuvres, mon indignation s'allumera contre ce lieu, et ne s'éteindra pas.

18. Mais pour le roi de Juda, qui vous a envoyé consulter le Seigneur, vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Parce que vous avez écouté les paroles de ce livre,

19. Que votre cœur en a été épouvanté, que vous vous êtes humilié devant le Seigneur, après avoir appris les maux dont il menace cette ville et ses habitants, qui seront un jour l'étonnement et la malédiction de toute la terre; et parce que vous avez déchiré vos vêtements et pleuré devant moi, j'ai écouté votre prière, dit le Seigneur.

20. C'est pourquoi je vous ferai reposer avec vos pères; vous serez enseveli en paix, et vos yeux ne verront pas les maux que je dois faire tomber sur cette ville.

CHAPITRE XXIII

Josias lit devant le peuple de Juda le livre de la loi, et fait une nouvelle alliance avec le Seigneur. Il purifie le temple et tout le royaume de l'idolâtrie, et ordonne la célébration de la pâque. Il va attaquer Pharaon Néchao, roi d'Égypte, et est tué dans le combat à Mageddo. Joachaz, son fils, lui succède, et ne règne que trois mois, ayant été pris par Pharaon Néchao, qui met à sa place son frère Éliacim, auquel il donne le nom de Joakim.

1. Ils rapportèrent au roi ce que la prophétesse avait dit; et le roi, ayant fait assembler auprès de lui tous les anciens de Juda et de Jérusalem,

2. Alla au temple du Seigneur, accompagné de tous les hommes de Juda, des habitants de Jérusalem, des prêtres, des prophètes et de tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand; et il lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance trouvé dans la maison du Seigneur.

3. Le roi se tint debout sur un lieu élevé, et y fit alliance avec le Seigneur, afin que tous marchassent dans la voie du Seigneur, qu'ils observassent ses préceptes, ses ordonnances et ses cérémonies de tout leur cœur et de toute leur âme, et qu'ils accomplissent toutes les paroles de l'alliance écrites dans ce livre; et le peuple consentit à cet accord.

[1] Cette prophétesse est connue uniquement par ce passage. Jérémie vivait alors; il était sans doute loin de Jérusalem, et Josias ne pouvait le consulter en ce moment.

4. Alors le roi ordonna au pontife Helcias, aux prêtres du second ordre, et aux portiers, de jeter hors du temple du Seigneur tous les vases qui avaient servi à Baal, au bois sacré, et à tous les astres du ciel, et il les brûla hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron, et en porta la poussière à Béthel.

5. Il mit aussi à mort les augures établis par les rois d'Israël pour sacrifier sur les hauts lieux, dans les villes de Juda, et autour d'Israël, ainsi que ceux qui offraient de l'encens à Baal, au soleil, à la lune, aux douze signes, et à tous les astres du ciel.

6. Il fit aussi enlever de la maison du Seigneur l'idole du bois sacré, et la fit brûler et réduire en cendres hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron; il en fit jeter les cendres sur les sépulcres du peuple.

7. Il démolit aussi les maisons des efféminés qui étaient dans la maison du Seigneur, pour lesquels des femmes tissaient les tentes du bois sacré.

8. Le roi assembla tous les prêtres des villes de Juda, et profana les hauts lieux où les prêtres sacrifiaient, depuis Gaaba jusqu'à Bersabée, et il détruisit les autels des portes de Jérusalem, à l'entrée de la maison de Josué, prince de la ville, située à gauche de la porte de la ville.

9. Néanmoins les prêtres des hauts lieux ne montaient point à l'autel du Seigneur à Jérusalem; ils mangeaient seulement le pain sans levain au milieu de leurs frères[1].

10. Le roi profana également le lieu de Topheth, dans la vallée du fils d'Ennom, afin que personne ne consacrât son fils ou sa fille à Moloch, en les faisant passer par le feu.

11. Il enleva aussi les chevaux que les rois de Juda avaient donnés au soleil, à l'entrée du temple du Seigneur, près du logement de Nathanmélech, eunuque, qui était à Pharurim; et il brûla les chars du soleil.

12. Le roi détruisit aussi les autels qui étaient sur les toits de la chambre d'Achaz, que les rois de Juda avaient faits, et les autels que Manassé avait érigés dans les deux parvis du temple du Seigneur, et il courut de ce lieu en répandre les cendres dans le torrent de Cédron.

13. Le roi souilla aussi les hauts lieux qui étaient à droite de la montagne du Scandale, que Salomon, roi d'Israël, avait consacrés à Astaroth, idole des Sidoniens, à Chamos, le scandale de Moab, et à Melchom, l'abomination des enfants d'Ammon.

14. Il brisa les statues, abattit les bois, et remplit ces lieux d'ossements de morts.

15. Quant à l'autel qui était à Béthel, et sur le haut lieu établi par Jéroboam, fils de Nabat, qui fit *pécher Israël, il* détruisit cet autel et ce haut lieu; il les brûla et les réduisit en poudre, et consuma aussi par le feu le bois sacré.

16. Josias, revenant en ce lieu, vit les tombeaux qui étaient sur la montagne; il envoya prendre les os qui étaient dans ces sépulcres, et les brûla sur l'autel, et il le souilla, selon la parole du Seigneur, prononcée par l'homme de Dieu qui avait prédit ces choses.

17. Il dit ensuite : Quel est le tombeau que je vois? Les citoyens de cette ville répondirent : C'est le sépulcre de l'homme de Dieu qui vint de Juda, et qui prédit ce que vous venez de faire sur l'autel de Béthel.

18. Josias dit : Laissez-le, que personne ne remue ses os. Et ses os restèrent intacts, avec les os du prophète qui était venu de Samarie.

19. En outre, Josias détruisit tous les temples des hauts lieux dans les villes de Samarie, bâtis par les rois d'Israël pour irriter le Seigneur, et il les traita comme ceux de Béthel.

[1] Ces prêtres étaient de la race de Lévi. Il leur fut défendu de s'approcher de l'autel du vrai Dieu. Leur condition fut celle des simples lévites.

20. Il mit à mort tous les prêtres des hauts lieux, qui avaient soin des autels; et sur ces autels il brûla des ossements humains. Il retourna ensuite à Jérusalem.

21. Josias dit ensuite à tout le peuple : Célébrez la Pâque du Seigneur votre Dieu, suivant qu'il est écrit dans ce livre de l'alliance.

22. Et depuis le temps des juges, qui jugèrent Israël, et depuis celui des rois d'Israël et de Juda,

23. Jamais Pâque ne fut célébrée comme celle qui se fit en l'honneur du Seigneur, à Jérusalem, la dix-huitième année du roi Josias.

24. Josias extermina aussi les magiciens, les devins et les figures des idoles, les impuretés et les abominations qui avaient été dans le pays de Juda et de Jérusalem, pour accomplir les paroles de la loi écrites dans le livre qu'Helcias, pontife, avait trouvé dans le temple du Seigneur.

25. Il n'y eut point avant Josias de roi semblable à lui, qui soit revenu au Seigneur de tout son cœur, de toute son âme et de toute sa force, selon tout ce qui est écrit dans la loi de Moïse, et il n'y en eut point après lui.

26. Cependant la colère du Seigneur, qui s'était allumée contre Juda à cause des crimes par lesquels Manassé l'avait irrité, ne fut point apaisée alors [1].

27. C'est pourquoi le Seigneur dit : Je rejetterai encore Juda de devant ma face, comme j'ai rejeté Israël, et j'abandonnerai Jérusalem, cette ville que j'ai choisie, et cette maison de laquelle j'ai dit : Là mon nom sera présent.

28. Le reste des actes de Josias, et tout ce qu'il a fait, est écrit au livre des Annales des rois de Juda.

29. En ce temps-là, Pharaon Néchao, roi d'Égypte, marcha contre le roi des Assyriens, vers le fleuve de l'Euphrate, et le roi Josias alla à sa rencontre; il lui livra bataille, et périt à Mageddo [2].

30. Ses serviteurs le rapportèrent mort de Mageddo à Jérusalem, et l'ensevelirent dans son sépulcre, et le peuple prit Joachaz, fils de Josias; il fut sacré et établi roi à la place de son père [3].

31. Joachaz avait vingt-trois ans lorsqu'il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem; sa mère se nommait Amital, fille de Jérémie de Lobna.

32. Il fit le mal devant le Seigneur, et commit les mêmes crimes que ses pères.

33. Pharaon Néchao le prit et l'enchaîna à Rébla, qui est au pays d'Émath, afin qu'il ne régnât point à Jérusalem. Il condamna le pays à lui payer cent talents d'argent et un talent d'or.

34. Et Pharaon Néchao établit roi Éliacim, fils de Josias, à la place de Josias, son père, et changea son nom en celui de Joakim [4]; il prit Joachaz et l'emmena en Égypte, où il mourut.

35. Joakim donna à Pharaon de l'argent et de l'or, selon la taxe faite par tête sur le pays, pour payer la contribution ordonnée par Pharaon; il tira ainsi de l'argent et de l'or de tout le peuple, exigeant de chacun à proportion de son bien, pour le donner à Pharaon Néchao.

36. Joakim avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem : sa mère s'appelait Zebida, fille de Phadaïa de Ruma.

37. Il fit le mal devant le Seigneur, et commit les mêmes crimes que ses pères.

[1] Le peuple suivit imparfaitement l'exemple et les ordonnances de Josias; il resta secrètement attaché au culte idolâtrique pratiqué d'abord par Manassé.

[2] Josias ne se fiait pas à la parole du roi d'Égypte, qui lui promettait de passer sur les terres de Juda sans y commettre le moindre désordre. Malgré les remontrances du prophète Jérémie, Josias attaqua les Égyptiens, qui le défirent complètement. La mort de ce prince fut un grand malheur pour la nation. C'était un digne successeur de David, le restaurateur du culte de Dieu et l'ennemi constant des pratiques superstitieuses et infâmes du culte idolâtrique.

[3] C'est le même que Sellum. (Voy. I Paralip., III, 15.)

[4] Les souverains changeaient le nom de leurs subordonnés, en signe d'assujettissement.

CHAPITRE XXIV

Joakim, assujetti au roi de Babylone, se révolte trois ans après. Il laisse par sa mort le royaume à Joachin, son fils, qui ne règne que trois mois. Nabuchodonosor vient assiéger Jérusalem. Joachin se rend, le temple est pillé, et les habitants de Jérusalem sont transportés à Babylone. Mathanias est mis à la place de Joachin, et le nom de Sédécias lui est donné.

1. Nabuchodonosor, roi de Babylone, marcha contre Juda du temps de Joakim, et Joakim lui fut assujetti pendant trois ans; il se révolta ensuite contre lui.

2. Alors le Seigneur envoya des voleurs de Chaldée, de Syrie, de Moab, et des enfants d'Ammon, contre Juda, pour l'exterminer selon la parole que le Seigneur avait prononcée par les prophètes ses serviteurs.

3. Cela arriva en vertu de la parole du Seigneur contre Juda, afin de le rejeter de devant sa face, à cause de tous les crimes que Manassé avait commis,

4. Et à cause du sang innocent qu'il avait répandu, ayant rempli Jérusalem de sang innocent. C'est pourquoi le Seigneur ne voulut point se rendre propice à son peuple.

5. Le reste des actes de Joakim, et tout ce qu'il fit, est écrit au livre des Annales des rois de Juda; et Joakim s'endormit avec ses pères;

6. Et Joachin, son fils, régna à sa place.

7. Le roi d'Égypte depuis ce temps ne sortit plus de son royaume; car le roi de Babylone avait tout enlevé au roi d'Égypte, depuis les frontières d'Égypte jusqu'au fleuve de l'Euphrate.

8. Joachin avait dix-huit ans lorsqu'il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem : sa mère s'appelait Nohesta, fille d'Elnathan de Jérusalem.

9. Il fit le mal devant le Seigneur, et commit les mêmes crimes que son père.

10. En ce temps-là, les serviteurs du roi de Babylone vinrent assiéger Jérusalem, et ils firent une circonvallation autour de la ville.

11. Et Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint aussi avec ses serviteurs pour s'emparer de la ville;

12. Et Joachin, roi de Juda, sortit et vint se rendre au roi de Babylone, avec sa mère, ses serviteurs, ses princes et ses eunuques, et le roi de Babylone le reçut la huitième année de son règne.

13. Mais il emporta de Jérusalem tous les trésors de la maison du Seigneur et les trésors de la maison du roi; il brisa tous les vases d'or que Salomon, roi d'Israël, avait faits dans le temple du Seigneur, selon ce que le Seigneur avait prédit.

14. Il transféra les principaux de Jérusalem, tous les princes, tous les plus vaillants de l'armée, au nombre de dix mille captifs; il emmena aussi tous les artisans et les ouvriers en métaux, et ne laissa que les plus pauvres d'entre le peuple.

15. Il transféra aussi à Babylone Joachin, la mère du roi, les femmes du roi et ses eunuques; et il emmena captifs de Jérusalem à Babylone les juges du pays.

16. Le roi de Babylone emmena tous les plus vaillants de Juda, au nombre de sept mille, les artisans et les ouvriers en métaux, au nombre de mille, tous les hommes courageux et les gens de guerre; et il les emmena captifs à Babylone.

17. A la place de Joachin il établit roi Mathanias, son oncle, et il l'appela Sédécias.

18. Sédécias avait vingt et un ans lorsqu'il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem; sa mère s'appelait Amital, fille de Jérémie de Lobna.

19. Il fit le mal devant le Seigneur, et commit les mêmes crimes que Joakim.

20. Et la colère du Seigneur s'augmentait toujours contre Jérusalem et contre Juda, jusqu'à ce qu'il les rejetât de devant sa face; et Sédécias voulut se soustraire à l'obéissance qu'il rendait au roi de Babylone.

RETOUR DE L'ARCHE.

CHAPITRE XXV

La révolte de Sédécias oblige Nabuchodonosor de revenir en Judée et de mettre le siége devant Jérusalem. Sédécias voulant s'enfuir est arrêté et amené devant le roi de Babylone, qui, après avoir fait tuer ses enfants devant lui, lui fait crever les yeux et l'emmène. Nabuzardan, général de l'armée de Nabuchodonosor, achève de piller le temple et la ville de Jérusalem, et y met le feu. Il transporte à Babylone une grande partie du peuple qui était resté. Godolias, qui avait été établi gouverneur du pays, est tué par Ismahel.

1. La neuvième année du règne de Sédécias, le dixième jour du dixième mois, Nabuchodonosor, roi de Babylone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem, mit le siége devant la ville, et l'entoura de retranchements;

2. Et la ville resta fermée par la circonvallation qu'il avait faite, jusqu'à la onzième année du roi Sédécias,

3. Et jusqu'au neuvième jour du mois ; la ville fut accablée par la famine, et il n'y avait pas de pain pour le peuple;

4. Et la brèche ayant été pratiquée, tous les combattants s'enfuirent la nuit par le chemin de la porte qui est entre deux murailles, près du jardin du roi, pendant que les Chaldéens étaient occupés au siége autour des murailles. Sédécias s'enfuit par le chemin qui mène aux plaines du désert,

5. Et l'armée des Chaldéens poursuivit le roi, et le prit dans la plaine de Jéricho; et tous les gens de guerre qui étaient avec lui furent dispersés et l'abandonnèrent.

6. Ayant donc pris le roi, ils le menèrent au roi de Babylone, à Réblatha, et le roi de Babylone prononça son arrêt.

7. Il fit mourir les fils de Sédécias sous les yeux de leur père. Il lui creva les yeux, le chargea de chaînes et l'emmena à Babylone.

8. La dix-neuvième année de Nabuchodonosor, roi de Babylone, le septième jour du cinquième mois, Nabuzardan, serviteur du roi de Babylone et général de son armée, vint à Jérusalem.

9. Il brûla la maison du Seigneur et le palais du roi, il consuma par le feu toutes les maisons de Jérusalem;

10. L'armée des Chaldéens qui était avec ce général démolit les murailles de Jérusalem.

11. Et Nabuzardan, général de l'armée, transporta à Babylone le peuple qui était resté dans la ville, les transfuges qui s'étaient rendus au roi de Babylone, et le reste de la populace.

12. Il laissa seulement les plus pauvres du pays pour cultiver les vignes et les champs.

13. Les Chaldéens mirent en pièces les colonnes d'airain qui étaient dans le temple du Seigneur, les bases et la mer d'airain qui étaient dans la maison du Seigneur, et ils emportèrent tout l'airain à Babylone.

14. Ils emportèrent aussi les chaudières d'airain, les coupes, les fourchettes, les tasses, les mortiers, et tous les vases d'airain à l'usage du temple.

15. Le général de l'armée emporta aussi les encensoirs et les coupes : ce qui était d'or à part, et ce qui était d'argent à part;

16. Avec les deux colonnes, la mer et les bases que Salomon avait faites pour le temple du Seigneur; et le poids de l'airain de tous ces vases était incalculable.

17. Chacune de ces colonnes avait dix-huit coudées de haut, et le chapiteau supérieur, qui était d'airain, avait trois coudées de haut; le chapiteau de la colonne était environné d'un réseau avec des grenades, le tout d'airain ; la seconde colonne avait des ornements semblables.

18. Le général de l'armée emmena aussi le grand prêtre Saraïas, et Sophonie, le premier au-dessous de lui, et les trois portiers;

19. Et un eunuque de la ville qui commandait les gens de guerre, et cinq de ceux qui étaient toujours auprès de la personne du roi, qu'il trouva dans la ville; et Sopher, un des principaux officiers de l'armée, qui avait soin d'exercer les jeunes soldats pris parmi le peuple, et soixante hommes des premiers du peuple, qui furent trouvés alors dans la ville.

20. Nabuzardan, général de l'armée, prit toutes ces personnes et les emmena au roi de Babylone, à Réblatha.

21. Et le roi de Babylone les fit mettre à mort à Réblatha, au pays d'Émath; et Juda fut transféré hors de son pays.

22. Après cela Nabuchodonosor, roi de Babylone, donna le commandement du peuple resté au pays de Juda, à Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan.

23. Et tous les officiers de guerre et les gens qui étaient avec eux, ayant appris que le roi de Babylone avait donné le gouvernement à Godolias, Ismahel, fils de Nathanie, Johanan, fils de Carée, Saraïa, fils de Thanehumeth, Nethophatite, et Jézonias, fils de Maachati, vinrent le trouver à Maspha avec leurs compagnons.

24. Et Godolias les rassura par serment, eux et ceux qui les accompagnaient, en leur disant : Ne craignez point de servir les Chaldéens, demeurez dans le pays, servez le roi de Babylone, et vous vivrez en paix.

25. Sept mois après, Ismahel, fils de Nathanie, fils d'Élisama, de la race royale, vint à Maspha, accompagné de dix hommes; il attaqua Godolias et le tua avec les Juifs et les Chaldéens qui étaient avec lui.

26. Et tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, avec les officiers de guerre, appréhendant les Chaldéens, sortirent de Juda, et se réfugièrent en Égypte.

27. La trente-septième année de la captivité de Joachin, roi de Juda, le vingt-septième jour du douzième mois, Évilmerodach, roi de Babylone, qui était dans la première année de son règne, tira de prison Joachin, roi de Juda, et lui releva la tête.

28. Il lui parla avec bonté, et plaça son trône au-dessus du trône des rois qui étaient avec lui à Babylone.

29. Il lui fit quitter les vêtements qu'il avait en prison et le fit manger à sa table tous les jours de sa vie.

30. Il lui assura tout ce qui était nécessaire à son entretien; et le roi le lui fit donner chaque jour tant qu'il vécut.

LES PARALIPOMÈNES

LIVRE I

Les anciens Hébreux, au témoignage de saint Jérôme, réunissent en un seul les deux livres des Paralipomènes, auxquels ils donnent un titre qui signifie littéralement *Paroles des jours*, Journal ou Annales.

Le titre de PARALIPOMÈNES, donné par la version des Septante et conservé par la Vulgate, signifie *Choses omises*, c'est-à-dire non écrites dans les livres précédents.

L'opinion la plus commune attribue les Paralipomènes à Esdras, mais on n'a aucune certitude à cet égard.

CHAPITRE I

Généalogie d'Adam jusqu'à Noé, et depuis Noé jusqu'à Abraham. Enfants d'Abraham. Postérité d'Ismaël et d'Ésaü.

1. Adam, Seth, Énos[1],
2. Caïnan, Malaléel, Jared,
3. Hénoch, Mathusalé, Lamech,
4. Noé, Sem, Cham et Japheth.
5. Fils de Japheth : Gomer, Magog, Madaï, Javan, Thubal, Mosoch, Thiras.
6. Fils de Gomer : Ascenez, Riphath et Thogorma.
7. Fils de Javan : Élisa et Tharsis, Céthim et Dodanim.
8. Fils de Cham : Chus, Mesraïm, Phut et Chanaan.
9. Fils de Chus : Saba, Hévila, Sabatha, Regma et Sabathacha. Regma eut aussi pour fils Saba et Dadan.
10. Mais Chus engendra Nemrod; et celui-ci commença à être puissant sur la terre.
11. Mesraïm engendra Ludim, Anamim, Laabim, Nephthuim,
12. Phétrusim et Casluim, d'où sont sortis les Philistins et les Caphthorins.
13. Chanaan engendra Sidon, son fils aîné, et ensuite Héthéus,
14. Jébuséus, Amorrhéus et Gergéséus,
15. Hévéus, Aracéus, Sinéus,
16. Aradius, Samaréus et Amathéus.
17. Fils de Sem : Élam, Assur, Arphaxad, Lud, Aram, Hus, Hul, Géther et Mosoch.
18. Arphaxad engendra Salé, qui fut père d'Héber.
19. Héber eut deux fils, dont l'un fut nommé Phaleg, parce que la terre fut divisée de son temps; le nom de son frère est Jectan.
20. Jectan engendra Elmodad, Saleph, Asarmoth et Jaré,
21. Adoram, Husal et Décla,
22. Hébal, Abimaël et Saba,
23. Ophir, Hévila et Jobab; tous ceux-ci étaient fils de Jectan;
24. Sem, Arphaxad, Salé,
25. Héber, Phaleg, Ragaü,
26. Serug, Nachor, Tharé,
27. Abram, celui-ci est le même qu'Abraham.
28. Fils d'Abraham : Isaac et Ismaël.
29. Et voici leur postérité : Nabajoth, fils aîné d'Ismaël, Cédar, Adbéel, Mabsan,
30. Masma, Duma, Massa, Hadad et Théma,
31. Jethur, Naphis, Cedma; ce sont les fils d'Ismaël.
32. Enfants qu'eut Abraham de sa seconde femme Cétura : Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué. Fils de Jecsan : Saba et Dadan. Fils de Dadan : Assurim, Latussim et Laomim.
33. Fils de Madian : Épha, Épher, Hénoch, Abida, Eldaa; ce sont les fils de Cétura.
34. Or Abraham engendra Isaac, qui eut deux fils, Ésaü et Israël.
35. Fils d'Ésaü : Éliphaz, Rahuel, Jéhus, Ihélom et Coré.
36. Fils d'Éliphaz : Théman, Omar, Sephi, Gathan, Cenez, Thamna, Amalec.
37. Fils de Rahuel : Nahath, Zara, Samma, Méza.
38. Fils de Séir : Lotan, Sobal, Sébéon, Ana, Dison, Éser, Disan.
39. Fils de Lotan : Hori et Homam. Or la sœur de Lotan était Thamna.
40. Fils de Sobal : Alian, Manahath, Ébal, Sephi et Onam. Fils de Sébéon : Aïa et Ana. Fils d'Ana, Dison.
41. Fils de Dison : Hamram, Éseban, Jéthran et Charan.
42. Fils d'Éser : Balaan, Zavan, Jacan. Ceux de Disan : Hus et Aran.
43. Voici les rois qui régnèrent sur la terre d'Édom, avant qu'il y eût un roi sur les enfants d'Israël : Balé, fils de Béor, dont la ville s'appelait Dénaba.
44. Balé mourut, et Jobab, fils de Zaré, de Bosra, régna à sa place.
45. Après la mort de Jobab, Husam, du pays de Théman, régna à sa place.
46. Husam étant mort aussi, Adad, fils de Badad, régna à sa place. Il défit les Madianites dans le pays de Moab. Sa ville s'appelait Avith.
47. Après la mort d'Adad, Semla, de Masréca, régna à sa place.
48. Semla étant mort aussi, Saül, de Rohoboth, ville située sur l'Euphrate, régna après lui.
49. Et après la mort de Saül, Balanan, fils d'Achobor, régna à sa place.
50. Celui-ci mourut aussi, et Adad régna à sa place; sa

[1] Les généalogies décrites dans les neuf premiers chapitres de ce livre présentent plusieurs difficultés de détail. L'obscurité provient de ce que les mêmes personnages portaient parfois plusieurs noms; en outre, l'orthographe des noms a changé; on appelle quelquefois *fils* ceux qui sont les *petits-fils*, etc. Les commentateurs, auxquels nous renvoyons, ont réussi le plus souvent à expliquer les faits douteux ou embarrassants.

ville s'appelait Phaü, et sa femme se nommait Méétabel, fille de Matred, fille de Mèzaab.

51. Après la mort d'Adad, le pays d'Édom n'eut plus de rois, mais des gouverneurs : le gouverneur de Thamna, le gouverneur d'Alva, le gouverneur de Jetheth,

52. Le gouverneur d'Oolibama, le gouverneur d'Éla, le gouverneur de Phinon,

53. Le gouverneur de Cenez, le gouverneur de Thèman, le gouverneur de Mabsar,

54. Le gouverneur de Magdiel, le gouverneur d'Hiram : tels furent les gouverneurs d'Édom.

CHAPITRE II

Enfants de Jacob. Postérité de Juda jusqu'à David. Ses frères et ses sœurs. Enfants de Caleb.

1. Fils d'Israël : Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar et Zabulon,

2. Dan, Joseph, Benjamin, Nephthali, Gad et Aser.

3. Fils de Juda : Her, Onan et Sèla. Il eut ces trois d'une Chananéenne, fille de Sué. Mais Her, fils aîné de Juda, fut méchant en la présence du Seigneur, et Dieu le frappa de mort.

4. Thamar, belle-fille de Juda, eut de lui Pharès et Zara. Juda n'eut donc en tout que cinq fils.

5. Fils de Pharès : Hesron et Hamul.

6. Fils de Zara : Zamri, Éthan, Éman, Chalchal et Dara, au nombre de cinq.

7. Fils de Charmi : Achar, qui troubla Israël, et pécha par le larcin de l'anathème.

8. Fils d'Éthan : Azarias.

9. Les fils qu'eut Hesron sont Jeraméel, Ram et Calubi.

10. Ram engendra Aminadab; Aminadab engendra Nahasson, prince des fils de Juda.

11. Nahasson engendra Salma, duquel est issu Booz.

12. Or Bood engendra Obed, lequel engendra Isaï.

13. Isaï engendra Éliab, son fils aîné; Abinadab, le second; Simmaa, le troisième;

14. Nathanaël, le quatrième; Raddaï, le cinquième;

15. Asom, le sixième, et David, le septième.

16. Leurs sœurs furent Sarvia et Abigaïl. Fils de Sarvia : Abisaï, Joab et Asaël, au nombre de trois.

17. Abigaïl fut mère d'Amasa, dont le père était Jéther, ismaélite.

18. Or Caleb, fils d'Hesron, épousa une femme qui se nommait Azuba, dont il eut Jerioth; et ses fils furent Jaser, Sobab et Ardon.

19. Mais après la mort d'Azuba, Caleb épousa Éphrata, dont il eut un fils nommé Hur.

20. Hur engendra Uri, et Uri engendra Bézéléel.

21. Ensuite Hesron prit pour femme la fille de Machir, père de Galaad. Il avait soixante ans quand il l'épousa, et il eut d'elle Segub.

22. Segub engendra Jaïr; et il posséda vingt-trois villes dans la terre de Galaad.

23. Et il prit Gessur et Aram, villes de Jaïr, ainsi que Canath avec les soixante villages de sa dépendance, qui étaient comme des villes. Tous ces lieux appartenaient aux enfants de Machir, père de Galaad.

24. Après la mort d'Hesron, Caleb épousa Éphrata; mais Hesron avait eu encore une femme, nommée Abia, de laquelle il eut un fils nommé Ashur, qui fut père de Thecua.

25. Mais Jeraméel, premier-né d'Hesron, eut pour fils aîné Ram, et ensuite Buna, Aram, Asom et Achia.

26. Jeraméel épousa encore une autre femme, nommée Atara, qui fut mère d'Onam.

27. Ram, fils aîné de Jeraméel, eut pour fils Moos, Jamin et Achar.

28. Onam eut pour fils Séméi et Jada. Fils de Séméi : Nadab et Abisur.

29. Abisur épousa une femme nommée Abihaïl, de laquelle il eut Ahobban et Molid.

30. Nadab fut père de Saled et d'Apphaïm, dont le premier mourut sans enfants.

31. Mais Apphaïm eut un fils nommé Jési, qui fut père de Sèsan, et Sèsan fut père d'Oholaï.

32. Fils de Juda, frère de Séméi : Jéther et Jonathan. Jéther mourut sans enfants.

33. Mais Jonathan engendra Phaleth et Ziza. Ce sont les fils de Jeraméel.

34. Sèsan n'eut point de fils, mais des filles; il eut un esclave égyptien nommé Jéraa,

35. A qui il donna sa fille en mariage; et elle mit au monde Éthéi.

36. Éthéi engendra Nathan, et Nathan engendra Zabad.

37. Zabad engendra Ophlal, et Ophlal engendra Obed.

38. Obed engendra Jéhu, et Jéhu engendra Azarias.

39. Azarias engendra Hellès, et Hellès engendra Élasa.

40. Élasa engendra Sisamoï, et Sisamoï engendra Sellum.

41. Sellum engendra Icamia, et Icamia engendra Élisama.

42. Fils de Caleb, frère de Jeraméel : Méza, l'aîné, prince[1] de Ziph, et les descendants de Marèsa, père d'Hébron.

43. Fils d'Hébron : Coré, Taphua, Récem et Samma.

44. Samma engendra Raham, père de Jercaan, et Récem engendra Sammaï.

45. Sammaï eut un fils nommé Mahon, et Mahon fut père de Bethsur.

46. Or Épha, seconde femme de Caleb, enfanta Haran, Mosa et Gézez. Or Haran engendra Gézez.

47. Fils de Jahaddaï : Régom, Joathan, Gésan, Phalet, Épha et Saaph.

48. Maacha, femme de Caleb, lui donna Saber et Tharana.

49. Saaph, père de Madména, engendra Sué, père de Machbèna et de Gabaa. Caleb eut aussi une fille nommée Achsa.

50. Ceux-ci étaient fils de Caleb, fils de Hur, fils aîné d'Éphrata : Sobal, père de Cariathiarim;

51. Salma, père de Bethléhem; Hariph, père de Bethgader.

52. Or Sobal, prince de Cariathiarim, qui jouissait de la moitié du pays où il demeurait, eut des fils.

53. Et des familles qu'ils établirent en Cariathiarim sont descendus les Jéthréens, les Aphuthéens, les Sémathéens, les Maserèens, desquels sont aussi venus les Saraïtes et les Esthaolites.

54. Fils de Salma : Bethléhem et Nethophathi, gloire de la maison de Joab; et la moitié du pays que l'on nommait le lieu de repos fut habitée par les descendants de Saraï;

55. Et les familles des docteurs de la loi qui demeurent à Jabès et qui se retirent sous des tentes, où ils chantent les louanges de Dieu avec des instruments. Ce sont ceux qu'on nomme Cinéens[2], qui sont descendus de Calor, chef de la maison de Réchab.

CHAPITRE III

Enfants de David. Salomon, l'un d'eux, roi de Juda; ses descendants jusqu'à Sédécias.

1. Voici les fils de David, nés à Hébron : l'aîné, Amnon, fils d'Achinoam, de Jezrahel; le second, Daniel, fils d'Abigaïl, du Carmel;

[1] Prince, littér. *père* de Ziph. On donnait fréquemment le titre de père aux fondateurs des villes. Il ne faut pas oublier ce fait pour l'intelligence de plusieurs des passages qui suivent.

[2] Ces Cinéens ont été toujours très-célèbres parmi le peuple de Dieu, depuis que Moïse eut engagé Hobab, fils de son beau-père Jéthro, descendu de ces Cinéens, à suivre le peuple d'Israël. La famille de Jéthro s'établit d'abord dans le territoire de Jéricho; ensuite étant venue s'établir dans le désert de la tribu de Juda, elle y devint célèbre par l'austérité de vie et l'exactitude de la discipline dont firent profession ceux qu'on nomma Réchabites, leurs descendants.

2. Le troisième, Absalon, fils de Maacha, fille de Tholmaï, roi de Gessur; le quatrième, Adonias, fils d'Aggith;

3. Le cinquième, Saphatias, fils d'Abital; le sixième, Jéthraham, fils d'Égla, son épouse.

4. Ainsi David eut six fils à Hébron, où il régna sept ans et demi. Mais il régna trente-trois ans à Jérusalem.

5. Or à Jérusalem, ces fils lui naquirent : Simmaa, Sobab, Nathan, Salomon, tous quatre fils de Bethsabée, fille d'Ammiel;

6. Jébaar et Élisama;

7. Éliphaleth, Nogé, Népheg et Japhia;

8. Élisama, Éliada et Éliphéleth : c'est-à-dire neuf.

9. Ce sont tous les fils de David, sans compter les fils de ses femmes de second ordre [1]; et ils eurent une sœur nommée Thamar.

10. Or Salomon fut père de Roboam, qui eut pour fils Abia, lequel engendra Asa, duquel est issu Josaphat,

11. Père de Joram, qui engendra Ochozias, duquel naquit Joas.

12. Joas eut pour fils Amasias, père d'Azarias; et le fils d'Azarias fut Joathan,

13. Qui engendra Achaz, père d'Ézéchias, qui eut pour fils Manassé.

14. Manassé engendra Amon, père de Josias,

15. Dont les fils sont Johanan, l'aîné; le second, Joakim; le troisième, Sédécias; le quatrième, Sellum.

16. De Joakim sont issus Jéchonias et Sédécias.

17. Les fils de Jéchonias furent Asir, Salathiel,

18. Melchiram, Phadaïa, Sennéser et Jecémia, Samma et Nadabia.

19. De Phadaïa sont issus Zorobabel et Séméi. Zorobabel engendra Mosolla, Hananie, et Salomith, leur sœur;

20. Et encore les cinq suivants : Hasaban, Ohol, Barachias, Hasadias et Josabhésed.

21. Hananias eut pour fils Phaltias, qui fut père de Jéséias, dont le fils, nommé Raphaïa, fut père d'Arnan, duquel est né Obdia, qui eut pour fils Sechénias.

22. Fils de Sechénias : Séméia; fils de Séméia : Hattus, Jégaal, Baria, Naaria et Saphat, au nombre de six.

23. Naarias eut trois fils, Élioénaï, Ézéchias et Ezricam.

24. Fils d'Élioénaï : Oduïa, Éliasub, Phéléia, Acub, Johanan, Dalaïa et Anani, au nombre de sept.

CHAPITRE IV

Descendants de Juda et de Siméon.

1. Fils de Juda [2] : Pharès, Hesron, Charmi, Hur et Sobal.

2. Raïa, fils de Sobal, engendra Jahath, père d'Ahumaï et Laad, d'où les Sarathites sont sortis.

3. Voici la postérité d'Étam : Jezrahel, Jésema et Jédebos, qui eurent une sœur nommée Asalelphuni.

4. Phanuel fut père de Gedor, et Ézer père d'Hosa; ce sont les descendants de Hur, fils aîné d'Éphrata, et père de Bethléhem.

5. Assur, père de Thecua, eut deux femmes : Halaa et Naara.

6. De Naara il eut Oozam et Hépher; les Thémaniens et les Ahasthariens sont descendus de Naara.

7. Fils de Halaa : Séreth, Isaar et Ethnan.

8. Or Cos engendra Anob et Soboba; et c'est de lui que sont venus tous ceux qui portent le nom d'Aharehel, fils d'Arum.

9. Et Jabès devint plus illustre que ses frères; ce fut sa mère qui lui donna le nom de Jabès, en disant : Parce que je l'ai mis au monde dans la douleur.

10. Or Jabès invoqua le Dieu d'Israël, en disant : Répandez sur moi vos bénédictions, étendez les bornes de mes terres; que votre main soit avec moi; empêchez que je ne succombe à la malice des hommes. Et Dieu lui accorda ce qu'il avait demandé.

11. Caleb, frère de Sua, engendra Mahir, qui fut père d'Esthon.

12. Esthon engendra Bethrapha, Phessé et Tehinna, qui fut le père de la ville de Nahas. Ce sont ceux qui ont peuplé la ville de Rècha.

13. Fils de Cenez : Othoniel et Saraïa. Fils d'Othoniel : Hathath et Maonathi.

14. Maonathi engendra Opha; Saraïa engendra Joab, le père de la Vallée des Ouvriers; car il y avait là toute sorte d'ouvriers.

15. Fils de Caleb, fils de Jéphoné : Hir, Héla et Naham. Éla fut père de Cenez.

16. Fils de Jaléléel : Siph, Zipha, Thiria et Asraël.

17. Fils d'Ezra : Jéther, Méred, Épher et Jalon. Il eut encore Marie, Sammaï et Jesba, père d'Esthamo.

18. Sa femme, Judaïa, engendra Jared, père de Gedor, et Héber, père de Socho, et Icuthiel, père de Zanoé. Or ceux-ci sont fils de Béthie, fille de Pharaon, qui épousa Méred.

19. Fils de sa femme Odaïa, sœur de Naham, père de Céila : Garmi et Esthamo, qui était de Machathi.

20. Fils de Simon : Ammon et Rinna, qu'il eut de Hanan, et Thilon. Fils de Jési : Zoheth et Benzoheth.

21. Fils de Séla, fils de Juda : Her, père de Lécha, et Laada, père de Marèsa; et les familles de ceux qui travaillent aux ouvrages de fin lin dans la Maison du Jurement;

22. Et Joachim et les habitants de Chozéba, et Joas et Saraph, qui commandèrent dans Moab, et qui revinrent à Lahem [1]. Or c'est ce que nous apprenons de l'ancienne tradition.

23. Ce sont les potiers qui demeuraient à Atharim et à Gadira, dans les maisons du roi, où ils travaillaient pour lui, et qui s'y sont établis.

24. Fils de Siméon : Namuel, Jamin, Jarib, Zara et Saül,

25. Dont le fils fut Sellum, père de Mapsam, lequel eut Masma pour fils.

26. Fils de Masma, Hamuel; fils de Hamuel, Zachur; fils de Zachur, Séméi.

27. Séméi eut seize fils et six filles; mais ses frères n'eurent pas beaucoup d'enfants; et toute leur postérité ne put égaler le nombre des enfants de Juda.

28. Ils s'établirent à Bersabée, Molada, Hasarsuhal,

29. Bala, Asom, Tholad,

30. Bathuel, Horma et Siceleg,

31. Bethmarchaboth, Hasarsusim, Bethbéraï et Saarim. Ce sont les villes qu'ils possédèrent jusqu'au règne de David.

32. Leurs bourgs au nombre de cinq, semblables à des villes : Étam, Aën, Remmon, Tochen et Asan,

33. Avec tous les villages qui sont aux environs de ces villes, jusqu'à Baal. Voilà le pays que les descendants de Siméon ont habité, et la distribution de leurs demeures.

34. Mosobab, Jemlech et Josa, fils d'Amasias,

35. Joël et Jéhu, fils de Josabia, fils de Saraïa, fils d'Asiel,

36. Élioénaï, Jacoba, Isuhaïa, Asaïa, Adiel, Ismiel et Banaïa,

37. Ziza, fils de Séphéi, fils d'Allon, fils d'Idaïa, fils de Semri, fils de Samaïa.

38. Tous ceux-là devinrent les chefs célèbres de plusieurs maisons, et ils se multiplièrent extrêmement dans les familles qui sortirent d'eux.

39. Ils partirent pour se rendre maîtres de Gador et s'étendre jusqu'à l'orient de la vallée, afin de chercher des pâturages pour leurs troupeaux.

[1] C'étaient des épouses légitimes, quoique de second rang. Le mot *concubines* ne rend pas en français le sens du texte sacré.

[2] Le mot de fils comprend toute la postérité.

[1] Au lieu de mettre les noms propres des quatre personnages mentionnés au commencement de ce verset, la Vulgate a traduit ces noms, et porte : Celui qui arrêta le soleil, les Menteurs, l'Intrépide, et Celui qui brûle. Il en est de même au verset 23.

SAMUEL SACRE SAÜL.

40. Ils trouvèrent de fertiles et excellents pâturages, et une terre très-spacieuse, paisible et abondante, où quelques gens de la postérité de Cham s'étaient établis.

41. Ceux-ci que nous avons nommés plus haut, vinrent donc les attaquer sous le règne d'Ézéchias, roi de Juda; ils renversèrent leurs tentes, tuèrent ceux qui y habitaient, et ils en sont restés les maîtres jusqu'à présent, s'y étant établis à leur place, à cause des pâturages très-gras qu'ils y trouvèrent.

42. Quelques autres de la même tribu de Siméon, au nombre de cinq cents, s'en allèrent à la montagne de Séir, sous la conduite de Phaltias, de Naarias, de Raphaïas et d'Oziel, enfants de Jési;

43. Et ayant défait les restes des Amalécites, qui avaient pu échapper, ils se rendirent maîtres du pays, où ils ont demeuré jusqu'à ce jour.

CHAPITRE V

Droit d'aînesse de Ruben transféré à Joseph. Enfants de Ruben et de Gad. La tribu de Ruben et celle de Gad, et la demi-tribu de Manassé transférées en *Assyrie*.

1. Fils de Ruben, l'aîné d'Israël (car c'est lui qui était l'aîné; mais parce qu'il déshonora le lit de son père, son droit d'aînesse fut donné aux enfants de Joseph, fils d'Israël; et Ruben ne fut plus considéré comme l'aîné.

2. Or Judas était le plus vaillant de tous ses frères, et des princes sont sortis de sa race; mais le droit d'aînesse fut conservé à Joseph)[1].

3. Voici donc les fils de Ruben, l'aîné d'Israël : Énoch, Phallu, Esron et Carmi.

4. Fils de Joël : Samaïa, père de Gog, dont le fils fut Séméi;

5. Micha, fils de Séméi; Réia, fils de Micha et Baal, fils de Réia;

6. Bééra, son fils, l'un des chefs de la tribu de Ruben, fut emmené captif par Thelgathphalnasar, roi des Assyriens.

7. Ses frères et toute sa parenté dans le dénombrement qui en fut fait par familles, eurent pour chefs Jehiel et Zacharie.

8. Or Bala, fils d'Azaz, fils de Samma, fils de Joël, s'établit dans Aroër, et s'étendit jusqu'à Nébo et Béelméon.

9. Il habita du côté de l'orient, jusqu'à l'entrée du désert et jusqu'au fleuve de l'Euphrate, à cause de la grande quantité de bestiaux qu'ils possédaient dans la terre de Galaad.

10. Du temps de Saül ils combattirent les Agaréens[2], et les ayant taillés en pièces, ils demeurèrent dans leurs tentes et s'établirent dans tout le pays à l'orient de Galaad.

11. Les enfants de Gad s'établirent vis-à-vis d'eux, dans le pays de Basan, jusqu'à Selcha.

12. Joël était leur chef, et Saphan tenait le second rang; Janaï et Saphat étaient les premiers dans la ville de Basan.

13. Leurs frères étaient Michel, Mosollam, Sébé, Joraï, Jachan, Zié et Héber, au nombre de sept; et ils eurent leur maison et leur postérité.

14. Ceux-ci furent fils d'Abihaïl, fils d'Huri, fils de Jara, fils de Galaad, fils de Michel, fils de Jésési, fils de Jeddo, fils de Buz.

15. Leurs frères furent encore les fils d'Abdiel, fils de Guni, chefs de maison dans leurs familles.

16. Ils s'établirent dans le pays de Galaad, dans Basan et les bourgades qui en dépendent, et dans tous les villages de Saron, depuis une extrémité jusqu'à l'autre.

[1] Ce droit d'aînesse fut deux portions dans la terre promise, égales chacune à celles des autres enfants de Jacob, données à Joseph en la personne de ses deux fils Éphraïm et Manassé. La principauté, qui était un second droit d'aînesse, fut donnée à Judas, et le sacerdoce, qui avait aussi appartenu anciennement aux aînés, fut donné à Lévi.

[2] Ce sont les descendants d'Agar, mère d'Ismaël.

17. Tous ceux-ci se trouvent dans le dénombrement fait du temps de Joathan, roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël.

18. Les enfants de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé étaient guerriers, portant le bouclier et l'épée, habiles à tirer de l'arc, expérimentés au métier de la guerre. Quand ils marchaient en bataille, ils étaient au nombre de quarante-quatre mille sept cent soixante.

19. Ils firent la guerre contre les Agaréens, à qui les Ituréens, avec ceux de Naphis et de Nodab,

20. Portèrent secours. Dieu leur livra entre les mains ces Agaréens avec tous ceux de leur parti, parce qu'ils invoquèrent Dieu dans le combat; ainsi il les exauça parce qu'ils avaient cru en lui.

21. Ils se rendirent donc maîtres de tout ce que possédaient ces peuples, de cinquante mille chameaux, de deux cent cinquante mille brebis et de deux mille ânes, et firent cent mille prisonniers;

22. Sans compter un grand nombre de blessés qui restèrent sur le champ de bataille, car le combat fut furieux; ce fut la guerre du Seigneur. Et ils demeurèrent dans ce pays jusqu'à la transmigration.

23. La demi-tribu de Manassé occupa aussi toutes les terres qui sont depuis les extrémités de Basan jusqu'à Baal, Hermon et Sanir, et posséda même la montagne d'Hermon, parce qu'ils étaient en fort grand nombre.

24. Voici ceux qui furent chefs de leurs diverses familles : Épher, Jési, Éliel, Ezriel, Jérémie, Odaïa et Jédiel, tous hommes courageux et puissants, et chefs renommés dans leurs familles.

25. Cependant ils abandonnèrent le Dieu de leurs pères, et péchèrent par un amour adultère des dieux de ces peuples, que Dieu même avait exterminés en leur présence.

26. Enfin le Dieu d'Israël suscita contre eux Phul, roi des Assyriens, et Thelgathphalnasar, roi d'Assur, et fit transporter la tribu de Ruben, avec la tribu de Gad et la demi-tribu de Manassé, et les emmena à Lahéla, à Habor et à Ara, sur le fleuve de Gozan, où ils sont jusqu'à ce jour.

CHAPITRE VI

Postérité de Lévi. Descendants d'Aaron. Enfants de Lévi destinés au ministère du tabernacle. Lieux qui leur furent donnés pour leur demeure.

1. Fils de Lévi : Gerson, Caath et Mérari.

2. Fils de Caath : Amram, Isaar, Hébron et Oziel.

3. Fils d'Amram : Aaron, Moïse et Marie; fils d'Aaron : Nadab et Abiu, Éléazar et Ithamar.

4. Éléazar engendra Phinées, et Phinées engendra Abisué.

5. Abisué engendra Bocci, et Bocci engendra Ozi[1].

6. Ozi engendra Zaraïas, et Zaraïas engendra Meraïoth.

7. Meraïoth engendra Amarias, et Amarias engendra Achitob.

8. Achitob engendra Sadoc, et Sadoc engendra Achimaas.

9. Achimaas engendra Azarias, et Azarias engendra Johanan.

10. Johanan engendra Azarias. Ce fut lui qui exerça le sacerdoce dans le temple que Salomon fit bâtir à Jérusalem.

11. Or Azarias engendra Amarias, et Amarias engendra Achitob.

12. Achitob engendra Sadoc, et Sadoc engendra Sellum.

13. Sellum engendra Helcias, et Helcias engendra Azarias.

14. Azarias engendra Saraïas, et Saraïas engendra Josédec.

15. Josédec sortit quand le Seigneur transféra Juda et le peuple de Jérusalem par la main de Nabuchodonosor.

16. Les fils de Lévi furent donc Gerson, Caath et Mérari.

[1] Après Ozi, Héli fut grand prêtre, le sacerdoce ayant été transféré de la maison d'Éléazar à celle d'Ithamar son frère, dans laquelle il demeura jusqu'à Abiathar; celui-ci étant exclu des fonctions sacerdotales par Salomon, le pontificat retourna par Sadoc à la maison d'Éléazar, et y demeura jusqu'à la captivité.

17. Fils de Gerson : Lobni et Séméi.

18. Fils de Caath : Amram, Isaar, Hébron et Oziel.

19. Fils de Mérari : Moholi et Musi. Voici la postérité de Lévi, selon les différentes familles :

20. Fils de Gerson : Lobni; fils de Lobni : Jahath; fils de Jahath : Zamma.

21. Fils de Zamma : Joah; fils de Joah : Addo; fils d'Addo : Zara; fils de Zara : Jéthraï.

22. Fils de Caath : Aminadab, fils de Caath; Coré, fils d'Aminadab; Azir, fils de Coré;

23. Elcana, fils d'Azir; Abiasaph, fils d'Elcana; Azir, fils d'Abiasaph;

24. Thahath, fils d'Azir; Uriel, fils de Thahath; Ozias, fils d'Uriel; Saül, fils d'Ozias.

25. Fils d'Elcana : Amasaï, Achimoth et Elcana.

26. Fils d'Elcana : Sophaï, fils d'Elcana; Nahath, fils de Sophaï;

27. Éliab, fils de Nahath; Jéroham, fils d'Éliab; Elcana, fils de Jéroham.

28. Fils de Samuel : Vasséni, l'aîné, et Abia.

29. Fils de Mérari : Moholi; fils de Moholi : Lobni; Séméi, fils de Lobni; Oza, fils de Séméi;

30. Sammaa, fils d'Oza; Haggia, fils de Sammaa; Asaïa, fils d'Haggia.

31. Ce sont ceux que David établit sur les chantres de la maison du Seigneur, après que l'arche eut été placée.

32. Ils accomplissaient leur ministère en chantant devant le tabernacle de l'alliance, jusqu'à ce que Salomon eût bâti le temple du Seigneur à Jérusalem; et ils remplissaient leur ministère selon l'ordre de leurs familles.

33. Or voici les noms de ceux qui servaient, avec leurs enfants. Dans la postérité de Caleb, Hêman faisait l'office de chantre. Il était fils de Joël, fils de Samuel,

34. Fils d'Elcana, fils de Jéroham, fils d'Éliel, fils de Thohu,

35. Fils de Suph, fils d'Elcana, fils de Mahath, fils d'Amasaï,

36. Fils d'Elcana, fils de Johel, fils d'Azarias, fils de Sophonias,

37. Fils de Thahath, fils d'Asir, fils d'Abiasaph, fils de Coré,

38. Fils d'Isaar, fils de Caath, fils de Lévi, fils d'Israël.

39. Son frère Asaph se tenait à sa droite; il était fils de Barachias, fils de Samaa,

40. Fils de Michel, fils de Basaïa, fils de Melchias,

41. Fils d'Athanaï, fils de Zara, fils d'Adaïa,

42. Fils d'Éthan, fils de Zamma, fils de Séméi,

43. Fils de Geth, fils de Gerson, fils de Lévi.

44. Les fils de Mérari, leurs frères, étaient à la gauche : Éthan, fils de Cusi, fils d'Abdi, fils de Maloch,

45. Fils d'Hasabias, fils d'Amasias, fils d'Helcias,

46. Fils d'Amasaï, fils de Boni, fils de Somer,

47. Fils de Moholi, fils de Musi, fils de Mérari, fils de Lévi.

48. Les lévites, leurs frères, étaient employés à tout ce qui était du service du tabernacle de la maison du Seigneur.

49. Mais Aaron et ses fils offraient tout ce qui se brûlait sur l'autel des holocaustes et sur l'autel des parfums, pour tout ce qui regardait les fonctions du sanctuaire; et ils priaient pour Israël, suivant en tout l'ordre que Moïse, serviteur de Dieu, leur avait prescrit.

50. Or voici les fils d'Aaron : Éléazar, son fils; Phinéès, fils d'Éléazar; Abisué, fils de Phinéès;

51. Bocci, fils d'Abisué; Ozi, fils de Bocci; Zarahie, fils d'Ozi;

52. Meraïoth, fils de Zarahie; Amarias, fils de Meraïoth; Achitob, fils d'Amarias;

53. Sadoc, fils d'Achitob; Achimaas, fils de Sadoc.

54. Et voici les lieux où demeuraient ces enfants d'Aaron, savoir : les bourgades et les environs qui leur échurent par le sort, en commençant par les familles de la branche de Caath.

55. On leur donna donc Hébron, dans la tribu de Juda, et tous les faubourgs qui l'environnent;

56. Mais les terres qui en relèvent, avec les villages, furent donnés à Caleb, fils de Jéphoné.

57. On donna aussi aux enfants d'Aaron pour villes de refuge Hébron et Lobna avec ses faubourgs;

58. Ainsi que Jéther et Esthemo avec leurs faubourgs, Hélon et Dabir avec leurs faubourgs;

59. Asan et Bethsémés avec leurs faubourgs.

60. Dans la tribu de Benjamin, Gabée avec ses faubourgs, Almath avec ses faubourgs, Anathoth avec ses faubourgs : en tout treize villes[1] partagées entre leurs familles.

61. On donna en partage aux autres qui restaient de la postérité de Caath dix villes de la demi-tribu de Manassé.

62. Les descendants de Gerson, divisés en plusieurs branches, eurent treize villes de la tribu d'Issachar, de la tribu d'Aser, de la tribu de Nephthali et de la tribu de Manassé, dans Basan.

63. On donna aux descendants de Mérari, divisés en plusieurs branches, douze villes, qui leur échurent au sort dans la tribu de Ruben, dans la tribu de Gad et dans la tribu de Zabulon.

64. Les enfants d'Israël donnèrent aussi aux Lévites diverses villes avec leurs faubourgs.

65. Et ces villes leur furent données par le sort dans la tribu des enfants de Juda, dans la tribu des enfants de Siméon, dans la tribu des enfants de Benjamin; et ils les nommèrent chacun de leurs noms.

66. On en donna de même à ceux qui étaient de la famille de Caath, et il y eut quelques-unes de leurs villes qui étaient de la tribu d'Éphraïm.

67. On leur donna pour villes de refuge Sichem avec ses faubourgs, dans la montagne d'Éphraïm, et Gazer avec ses faubourgs;

68. Jecmaan avec ses faubourgs, et Béthoron;

69. Hélon aussi avec ses faubourgs, et Gethremmon, de la même manière.

70. On donna, de plus, dans la demi-tribu de Manassé, Aner avec ses faubourgs, et Baalam avec ses faubourgs, à ceux qui restaient encore de la maison de Caath.

71. Ceux de la branche de Gerson eurent de même dans la demi-tribu de Manassé Gaulon, en Basan, avec ses faubourgs, et Astaroth avec ses faubourgs.

72. Dans la tribu d'Issachar, ils eurent Cédés avec ses faubourgs, et Dabereth avec ses faubourgs;

73. Ramoth avec ses faubourgs, et Anem avec ses faubourgs.

74. Dans celle d'Aser, ils eurent Masal avec ses faubourgs, et Abdon de même;

75. Hucac aussi avec ses faubourgs, et Rohob avec ses faubourgs.

76. Dans la tribu de Nephthali, ils eurent Cédés, en Galilée, et ses faubourgs, Hamon avec ses faubourgs, Cariathaïm et ses faubourgs.

77. Ceux qui restaient de la branche de Mérari eurent, dans la tribu de Zabulon, Remmono avec ses faubourgs, et Thabor avec ses faubourgs.

78. Au delà du Jourdain, vis-à-vis de Jéricho, à l'orient de ce fleuve, ils eurent, dans la tribu de Ruben, Bosor, qui est dans le désert, avec ses faubourgs, et Jaffa avec ses faubourgs;

79. Cadèmoth aussi avec ses faubourgs, et Mèphaath avec ses faubourgs;

80. Dans la tribu de Gad, Ramoth de Galaad et ses faubourgs, et Manaïm avec ses faubourgs;

81. Et de plus, Hésebon avec ses faubourgs, et Jézer avec ses faubourgs.

[1] Cependant il n'y en a ici que onze; mais on en trouve treize dans Josué, ch. XXI, v. 13 et suiv.

CHAPITRE VII

Postérité d'Issachar, de Benjamin, de Nephthali, de Manassé, d'Éphraïm et d'Aser.

1. Issachar eut quatre fils : Thola, Phua, Jasub et Siméron.

2. Fils de Thola : Ozi, Raphaïa, Jériel, Jémaï, Jebsem et Samuel, chefs de diverses branches ou maisons. Et dans le dénombrement qui fut fait sous David, il se trouva vingt-deux mille six cents hommes de la maison de Thola, tous courageux et forts.

3. Ozi eut pour fils Izrahia, duquel sont nés Michaël, Obadia, Johel et Jésia, tous cinq très-illustres.

4. Ils eurent avec eux, à cause de leurs diverses branches et familles, jusqu'à trente-six mille hommes, vaillants et toujours prêts au combat, parce qu'ils avaient eu chacun plusieurs femmes et beaucoup d'enfants.

5. Et les parents de ceux-ci, en y comprenant toute la maison d'Issachar, se trouvèrent monter, dans le dénombrement qui en fut fait, jusqu'à quatre-vingt-sept mille hommes, tous très-courageux et propres à la guerre.

6. Fils de Benjamin : Béla, Béchor et Jadiel, au nombre de trois.

7. Béla eut cinq fils : Esbon, Ozi, Oziel, Jerimoth et Uraï, chefs d'autant de familles, très-forts pour le combat; leur nombre se trouva de vingt-deux mille trente-quatre.

8. Fils de Béchor : Zamira, Joas, Éliézer, Élioénaï, Amri, Jerimoth, Abia, Anathoth et Almath; tous fils de Béchor.

9. Le dénombrement de ceux-ci, selon leurs diverses branches, d'où sont descendues différentes familles, se monta à vingt mille deux cents, tous braves et propres à la guerre.

10. Les descendants de Jadihel sont Balan, qui eut pour fils Jehus, Benjamin, Aod, Chanana, Zéthan, Tharsis et Ahisahar.

11. Tous ceux-ci descendent de Jadihel, et sont chefs d'autant de maisons remplies d'hommes courageux, dont le dénombrement monta à dix-sept mille deux cents lorsqu'ils allaient au combat.

12. Sépham et Hapham sont les fils de Hir; et Hasim est fils d'Aher.

13. Fils de Nephthali : Jasiel, Guni, Jéser et Sellum, qui étaient issus de Bala.

14. Esriel fut fils de Manassé, qui eut encore d'une Syrienne, sa femme de second ordre, Machir, père de Galaad.

15. Machir maria ses fils Happhim et Saphan; et il eut une sœur nommée Maacha; Salphaad fut son petit-fils, qui n'eut que des filles.

16. Et Maacha, femme de Machir, enfanta un fils qu'elle nomma Pharès; son frère s'appelait Sarès, père d'Ulam et de Récen.

17. Ulam fut père de Badan : ce sont les fils de Galaad, fils de Machir, fils de Manassé.

18. Sa sœur, nommée Molécheth, eut un fils appelé Ischod, Abiézer et Mohola.

19. Semida fut père d'Ahin, de Séchem, de Léci et d'Aniam.

20. D'Éphraïm sont issus Suthala, Bared son fils, Thahath son fils, Élada son fils, Thahath son fils, Zabad son fils,

21. Suthala fils de Zabad, Ézer et Élad fils de Suthala; mais les habitants de Geth les tuèrent tous, parce qu'ils étaient venus ravager leurs terres.

22. C'est pourquoi Éphraïm leur père les pleura longtemps; et ses frères vinrent le consoler.

23. Ensuite il s'approcha de sa femme, qui conçut et enfanta un fils qu'elle nomma Beria, parce qu'il était né dans l'affliction de sa famille.

24. Éphraïm eut aussi une fille nommée Sara, qui bâtit la ville basse et la ville haute de Béthoron et Ozensara.

25. Il eut encore pour fils Rapha, Réseph et Thalé, duquel est venu Thaan,

26. Qui fut père de Laadan, dont le fils fut Ammiud, lequel engendra Élizama,

27. Duquel sortit Nun, qui fut père de Josué.

28. Leurs possessions et leur demeure furent Béthel avec ses dépendances; Noran du côté de l'orient, et Gazer avec ce qui en relève du côté de l'occident; Sichem et ses dépendances jusqu'à Aza, et tout ce qui en dépend.

29. La tribu d'Éphraïm fut aussi bornée par celle de Manassé, où il y avait Bethsan et ses dépendances, Thanach et ses dépendances, Mageddo et ses dépendances, Dor et ses dépendances; ce sont les lieux où demeurèrent les fils de Joseph, fils d'Israël.

30. Fils d'Aser : Jemma, Jésua, Jessui et Baria; Sara était leur sœur.

31. Fils de Baria : Héber et Melchiel; c'est lui qui est père de Barsaïth.

32. Héber engendra Jephlat, Somer, Hotham et Suaa, leur sœur.

33. Fils de Jéphlat : Phosech, Chamaal et Asoth. Ce sont les fils de Jéphlat.

34. Fils de Somer : Ahi, Roaga, Haba et Aram.

35. Fils de Hélem, son frère : Supha, Jemma, Sellès et Amal.

36. Fils de Supha : Sué, Harnapher, Sual, Béri et Jamra,

37. Bosor, Hod, Samma, Salusa, Jéthran et Béra.

38. Fils de Jéther : Jéphoné, Phaspha et Ara.

39. Fils d'Olla : Arée, Haniel et Résia.

40. Tous ceux-ci sont les descendants d'Aser et chefs d'autant de familles, fort distingués et considérés comme les plus braves d'entre ceux qui commandaient les armées. Le nombre de ceux qui étaient en âge de porter les armes montait à vingt-six mille.

CHAPITRE VIII

Descendants de Benjamin, jusqu'à Saül. Enfants de Saül.

1. Or Benjamin engendra Balé, son fils aîné; Asbel, le second; Ahara, le troisième;

2. Nohaa, le quatrième, et Rapha, le cinquième.

3. Les fils de Balé furent Addar, Géra et Abiud;

4. Abisué, Naaman et Ahoé;

5. Géra, Sephuphan et Huram.

6. Ce sont les fils d'Ahod, chefs de familles qui demeurèrent à Gabaa, et qui furent transportés à Manahath.

7. Naaman, Achia, et Géra lui-même, qui les emmenèrent; et il fut père d'Oza et d'Ahiud.

8. Or Saharaïm, ayant renvoyé ses femmes Husim et Bara, eut des enfants dans le pays des Moabites.

9. Il eut de Hodés, son épouse, Jobab, Sébia, Mosa et Molchom,

10. Jehus, Séchia et Marma; ce sont ses enfants, chefs d'autant de familles différentes.

11. Méhusim engendra Abitob et Elphaal.

12. Fils d'Elphaal : Héber, Misaam et Samad, qui bâtit Ono et Lod, avec les lieux qui en dépendent;

13. Baria et Sama, chefs des branches qui s'établirent à Aïalon; ils chassèrent les habitants de Geth;

14. Ahio, Sésac, Jerimoth,

15. Zabadia, Arod, Héder,

16. Michel, Jespha et Joha, fils de Baria.

17. Zabadia, Mosollam, Hézeci, Héber,

18. Jésamari, Jezlia et Jobab, fils d'Elphaal;

19. Jacim, Zéchri, Zabdi,

20. Élioénaï, Séléthaï, Éliel,

21. Adaïa, Baraïa et Samarath, fils de Séméi;

22. Jespham, Héber, Éliel,

23. Abdon, Zéchri, Hanan,

24. Hanania, Élam, Anathothia,

25. Jephdaïa et Phanuel, fils de Sésac;

26. Samsari, Sohoria, Otholia,

27. Jersia, Élia et Zéchri, fils de Jeroham.

28. Ce sont là les patriarches et les chefs des familles qui s'établirent à Jérusalem.

29. Mais Abigabaon s'établit à Gabaon; sa femme se nommait Maacha.

30. Son fils aîné était Abdon; et les autres, Sur, Cis, Baal, Nadab,

31. Gedor, Ahio, Zacher et Macelloth;

32. Macelloth engendra Samaa; et tous ceux-ci s'établirent à Jérusalem avec ceux de la même branche, en face de leurs frères.

33. Ner engendra Cis, et Cis engendra Saül. Saül engendra Jonathas, Melchisua, Abinadab et Esbaal.

34. Le fils de Jonathas fut Meribbaal, et Meribbaal engendra Micha.

35. Fils de Micha : Phithon, Mélech, Tharaa et Ahaz.

36. Ahaz engendra Joada; Joada engendra Alamath, Azmoth et Zamri; Zamri engendra Mosa;

37. Mosa engendra Banaa, dont le fils fut Rapha, duquel est issu Élasa, qui engendra Asel.

38. Asel eut six fils, dont voici les noms : Ezricam, Bocru, Ismaël, Saria, Obdia et Hanan, tous fils d'Asel.

39. Fils d'Ésec, son frère : Ulam, l'aîné; Jehus, le second; et Éliphalet, le troisième.

40. Les enfants d'Ulam furent des hommes très-robustes, et qui avaient une très-grande force pour tirer de l'arc. Ils eurent un grand nombre de fils et de petits-fils, jusqu'à cent cinquante. Tous ceux-là sont la postérité de Benjamin.

CHAPITRE IX

Premiers Israélites qui habitèrent à Jérusalem. Fonctions des lévites. Généalogie de Saül répétée.

1. Voilà donc le dénombrement de tout Israël[1]. Et le nombre auquel il se montait fut écrit dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Et ils furent transportés à Babylone, à cause de leurs péchés.

2. Or ceux qui s'établirent les premiers dans leurs biens[2] et dans leurs villes furent les Israélites, les prêtres, les lévites et les Nathinéens.

3. Il s'établit à Jérusalem plusieurs de la tribu de Juda, de la tribu de Benjamin, et des tribus d'Éphraïm et de Manassé.

4. Othéi, fils d'Ammiud, fils d'Amri, fils d'Omraï, fils de Bonni, un des fils de Pharès, fils de Juda.

5. Asaïa, fils aîné de Siloni, et ses autres fils.

6. Jehuel, un des enfants de Zara, et les autres de la même maison, au nombre de six cent quatre-vingt-dix.

7. De la tribu de Benjamin : Salo, fils de Mosollam, fils d'Oduïa, fils d'Asana;

8. Et Jobania, fils de Jeroham, avec Éla, fils d'Ozi, fils de Mochori, et Mosollam, fils de Saphatias, fils de Rahuel, fils de Jébanias.

9. Et tous les frères de ceux-ci, selon leurs familles, au nombre de neuf cent cinquante-six; tous ceux-ci furent chefs de diverses branches, dans les maisons dont ils étaient descendus.

10. De la famille sacerdotale : Jedaïa, Joiarib et Jachin;

11. Azarias aussi, fils d'Helcias, fils de Mosallam, fils de Sadoc, fils de Maraïoth, fils d'Achitob, pontife de la maison du Seigneur.

12. Adaïa, qui était fils de Jeroham, fils de Phassur, fils de Melchias; et Maasaï, qui était fils d'Adiel, fils de Jezra, fils de Mosollam, fils de Mosollamith, fils d'Emmer;

13. Et leurs frères, chefs de familles, au nombre de mille sept cent soixante, hommes forts et robustes, pour accomplir l'œuvre du ministère dans la maison de Dieu.

14. Parmi les lévites : Séméia, fils d'Assub, fils d'Ezricam, fils d'Hasébia, un des fils de Mérari;

15. Bacbacar, charpentier, Gabal et Mathania, fils de Micha, fils de Zéchri, fils d'Asaph;

16. Obdia, fils de Séméias, fils de Galal, fils d'Idithun; et Barachia, fils d'Asa, fils d'Elcana, qui habita dans les faubourgs de Nethophati.

17. Les portiers : Sellum, Accub, Telmon et Ahimam; leur frère Sellum était le chef.

18. Jusqu'à ce temps-là les enfants de Lévi gardaient chacun à leur tour la porte du roi, située à l'orient.

19. Sellum, fils de Coré, fils d'Abiasaph, fils de Coré, avec ses frères et toute la maison de son père, c'est-à-dire les Corites préposés à l'œuvre du ministère, avaient la garde des portes du tabernacle; chacune de leurs familles gardait tour à tour l'entrée du camp du Seigneur.

20. Or Phinées, fils d'Éléazar, était leur chef devant le Seigneur.

21. Zacharie, fils de Mosollamia, était chargé de la porte du tabernacle du témoignage.

22. Tous ceux qui étaient préposés à la garde des portes du temple étaient au nombre de deux cent douze, écrits chacun sur les registres de leur ville. David et le prophète Samuel les établirent à cause de leur foi,

23. Eux et leurs enfants, afin de garder chacun à son tour les portes de la maison du Seigneur et celles de son sanctuaire.

24. Les portiers étaient placés selon les quatre vents, c'est-à-dire à l'orient, à l'occident, au septentrion et au midi.

25. Et leurs frères demeuraient dans leurs bourgades, mais ils venaient chacun à leur tour, les jours de sabbat, faire leur office, depuis le commencement de la semaine jusqu'à la fin.

26. Ces quatre lévites avaient l'intendance sur tous les portiers; et ils avaient l'intendance de toutes les chambres et du trésor de la maison du Seigneur.

27. Ils demeuraient autour du temple du Seigneur, chacun à son poste, afin que, l'heure venue, ils ouvrissent eux-mêmes les portes dès le matin.

28. Quelques-uns de leurs frères étaient chargés de toutes les choses qui servaient au ministère. Car on apportait toutes ces choses par compte, et on les remportait de même.

29. Ceux qui avaient en garde tout ce qui servait au sanctuaire avaient soin de la farine, du vin, de l'huile, de l'encens et des aromates.

30. Mais ceux qui étaient de la famille sacerdotale composaient les parfums de plusieurs aromates mêlés ensemble.

31. Le lévite Mathathias, fils aîné de Sellum, descendant de Coré, avait l'intendance de tout ce qui se préparait dans les poêles.

32. Quelques-uns des fils de Caath, leurs frères, avaient la charge des pains de proposition, afin d'en préparer toujours de nouveaux tous les jours de sabbat.

33. C'étaient les premiers des chantres, parmi les familles des lévites, qui demeuraient près du temple, afin de pouvoir plus librement remplir jour et nuit les fonctions de leur ministère.

34. Les chefs des lévites, princes de leurs familles, demeurèrent à Jérusalem.

35. Mais Jehiel demeura à Gabaon, dont il était prince; sa femme se nommait Maacha.

36. Abdon, son fils aîné, Sur, Cis, Baal, Ner et Nadab;

37. Gedor, Ahio, Zacharie et Macelloth,

38. Qui fut père de Samaan. Tous ceux-ci demeurèrent à Jérusalem, eux et ceux de leur maison, vis-à-vis de leurs autres frères.

39. Ner fut père de Cis, et Cis père de Saül; Saül engendra Jonathas, Melchisua, Abinadab et Esbaal.

[1] Ce passage signifie qu'ici se termine la transcription, d'après les registres publics, des noms des chefs de tribu avant la transmigration de Babylone.

[2] Il s'agit ici de ceux qui s'établirent ou revinrent les premiers dans leurs héritages.

SAMUEL FAIT METTRE A MORT AGAG.

40. Jonathas eut pour fils Meribbaal, qui fut père de Micha.

41. Fils de Micha : Phithon, Mélech, Tharaa et Ahaz.

42. Ahaz engendra Jara; et Jara engendra Alamath, Asmoth et Zamri; Zamri engendra Mosa.

43. Mosa engendra Banaa, dont le fils, nommé Raphaïa, engendra Élasa, duquel est sorti Asel.

44. Asel eut six fils, dont voici les noms : Ezricam, Bocru, Ismaël, Saria, Obdia, Hanan; ce sont les fils d'Asel.

CHAPITRE X

Mort de Saül et de ses enfants. Leurs corps enlevés par les habitants de Jabès, et honorés de la sépulture. Péchés de Saül, cause de sa mort.

1. Or les Philistins combattaient Israël; les Israélites furent mis en fuite par les Philistins, et un grand nombre d'Israélites furent tués sur la montagne de Gelboé.

2. Les Philistins, s'étant approchés en poursuivant Saül et ses enfants, tuèrent Jonathas, Abinadab et Melchisua, fils de Saül.

3. Et le fort du combat tomba sur Saül : les archers le reconnurent et le percèrent de flèches.

4. Saül dit alors à son écuyer : Tire ton épée et tue-moi, de peur que ces incirconcis ne viennent et ne me déshonorent. Son écuyer, épouvanté, refusa de le faire. Saül prit donc lui-même son épée et se jeta dessus.

5. A cette vue, son écuyer, regardant Saül comme mort, se jeta aussi sur sa propre épée, et mourut.

6. Ainsi moururent Saül et ses trois fils; et toute sa maison tomba avec lui.

7. Les Israélites qui habitaient la campagne, ayant vu la défaite de l'armée, s'enfuirent; et comme Saül était mort aussi bien que ses enfants, ils abandonnèrent leurs villes, se dispersant de tous côtés. Les Philistins y vinrent, et s'y arrêtèrent.

8. Le lendemain, les Philistins, en enlevant les dépouilles des morts, trouvèrent Saül et ses fils gisant sur la montagne de Gelboé.

9. Après l'avoir dépouillé, ils lui coupèrent la tête, prirent ses armes, et les envoyèrent dans leur pays pour les montrer, et les exposer à la vue du peuple dans les temples de leurs idoles.

10. Ils consacrèrent ses armes dans le temple de leur dieu, et attachèrent sa tête dans le temple de Dagon.

11. Quand les habitants de Jabès de Galaad eurent appris le traitement que les Philistins avaient fait à Saül,

12. Les plus courageux d'entre eux s'étant assemblés, allèrent enlever le corps de Saül et de ses enfants, et les apportèrent à Jabès. Ils enterrèrent leurs os sous le chêne qui était à Jabès, et jeûnèrent pendant sept jours.

13. Ainsi mourut Saül à cause de ses iniquités, parce qu'au lieu de garder le commandement que le Seigneur lui avait fait, il l'avait violé; qu'il avait de plus consulté la pythonisse,

14. Et n'avait point mis son espérance dans le Seigneur. C'est pour cela que Dieu le fit mourir, et transféra son royaume à David, fils d'Isaï.

CHAPITRE XI

David sacré roi d'Israël. Prise de Jérusalem, qui auparavant se nommait Jébus. Joab, qui était monté le premier sur la brèche, obtient le commandement de l'armée. Noms des plus vaillants hommes qui étaient avec David. Il refuse de boire de l'eau que trois de ces braves lui avaient apportée au péril de leur vie.

1. Tout le peuple d'Israël vint donc trouver David à Hébron, et lui dit : Nous sommes vos os et votre chair.

2. Et auparavant, tandis que Saül régnait, c'était vous qui meniez Israël au combat et le rameniez. Le Seigneur votre Dieu vous a dit. Vous serez le pasteur de mon peuple d'Israël, et vous en serez le prince.

3. Tous les anciens d'Israël vinrent donc trouver le roi à Hébron; et le roi fit alliance avec eux devant le Seigneur; et ils le sacrèrent roi sur Israël, suivant la parole que le Seigneur avait dite par la bouche de Samuel.

4. David, accompagné de tout Israël, marcha ensuite vers Jérusalem, nommée Jébus, dont les Jébuséens s'étaient rendus maîtres.

5. Ceux qui habitaient à Jébus dirent alors à David : Vous n'entrerez point ici. Néanmoins David prit la forteresse de Sion, qui fut appelée la cité de David.

6. Il fit publier : Quiconque battra le premier les Jébuséens, sera chef et général de l'armée. Joab, fils de Sarvia, monta le premier, et fut fait général.

7. David habita dans la citadelle, et c'est pourquoi on l'appela la ville de David.

8. Il rebâtit la ville tout autour, depuis Mello; et Joab fit réparer le reste de la ville.

9. David faisait tous les jours de nouveaux progrès, s'avançant et s'affermissant de plus en plus, et le Seigneur des armées était avec lui.

10. Voici les premiers d'entre les braves de David qui l'ont aidé à se faire reconnaître roi sur tout Israël, suivant la déclaration que Dieu en avait faite au peuple d'Israël.

11. Et voici le dénombrement des plus vaillants hommes de David : Jesbaam, fils d'Hachamoni, chef de trente. C'est lui qui, avec sa lance, en blessa trois cents en un seul combat.

12. Après lui, Éléazar, Ahohite, fils de Dodi, était entre les trois plus vaillants.

13. Il se trouva avec David à Phesdomim, quand les Philistins s'y assemblèrent pour livrer bataille. La campagne était en ce lieu toute semée d'orge; et le peuple s'enfuit devant les Philistins.

14. Mais ceux-ci tinrent ferme au milieu du champ, et le défendirent; et après avoir battu les Philistins, Dieu donna une grande prospérité à son peuple.

15. Trois de ces trente braves vinrent trouver David sur cette roche où il était, près de la caverne d'Odollam, quand les Philistins vinrent camper dans la vallée de Raphaïm.

16. David étant donc ainsi dans son fort, et les Philistins ayant mis des gens dans Bethléhem,

17. Il se trouva pressé de soif, et dit : Oh! si quelqu'un me donnait de l'eau de la citerne de Bethléhem, qui est près de la porte!

18. Aussitôt ces trois hommes traversèrent le camp des Philistins, puisèrent de l'eau dans la citerne qui était à la porte de Bethléhem, et l'apportèrent à David, afin qu'il en bût; mais il ne voulut pas, et il aima mieux l'offrir au Seigneur,

19. En disant : A Dieu ne plaise que je fasse cela en sa présence, et que je boive le sang de ces hommes qui m'ont apporté cette eau au péril de leur vie. Ainsi cette raison l'empêcha d'en boire. Voilà ce que firent ces trois vaillants hommes.

20. Abisaï, frère de Joab, était le premier des trois seconds. Il combattit avec sa lance contre trois cents hommes, qu'il tua; et il était très-renommé entre les trois;

21. On le regardait comme le plus illustre de ces trois seconds, et comme leur chef. Néanmoins il n'égalait pas les trois premiers.

22. Banaïas de Cabséel, fils de Joïada, homme très-vaillant, se signala par plusieurs grandes actions. Il tua les deux Ariel de Moab; et, étant descendu dans une citerne en un temps de neige, il y tua un lion.

23. Ce fut aussi lui qui tua un Égyptien haut de cinq coudées, portant une lance forte comme les grands bois des tisserands. Il l'attaqua avec une baguette, lui arracha la lance qu'il tenait à la main, et le tua avec sa lance.

24. Voilà ce que fit Banaïas, fils de Joïada. Il était également très-illustre parmi les trois seconds,

25. Et le premier entre les trente. Néanmoins il n'égalait pas les trois premiers. David fit de lui son confident.

26. Mais les plus braves, dans le reste de l'armée, étaient Asahel, frère de Joab, et Elchanan, de Bethléhem, fils de l'oncle paternel d'Asahel;

27. Sammoth, d'Arori, et Hellès, de Phaloni;

28. Ira, de Thecua, fils d'Accès; Abiézer, d'Anathoth;

29. Sobbochaï, d'Husathi; Ilaï, d'Ahoh;

30. Marahi, de Netophath; Héled, fils de Baana, aussi de Netophath,

31. Et Haï, fils de Ribaï, de Gabaath, de la tribu de Benjamin; Banaïa, de Pharaton;

32. Huraï, du torrent de Gaas; Abiel, d'Arbath; Azmoth, de Bauramì; Éliaba, de Salaboni.

33. De la maison d'Assem, Gézonite : Jonathan, fils de Sagé, d'Arari;

34. Ahiam, fils de Sachar, d'Arari;

35. Éliphal, fils d'Ur;

36. Hépher, de Mechérath; Ahia, de Phéloni;

37. Hesro, du Carmel; Naaraï, fils d'Asbaï;

38. Joël, frère de Nathan; Mibahar, fils d'Agaraï;

39. Sélec, d'Ammoni; Naaraï, de Béroth, écuyer de Joab, fils de Sarvia;

40. Ira, de Jéthri; Gareb, de Jéthri;

41. Urie, Héthéen; Zabad, fils d'Oholi;

42. Adina, fils de Siza, de la tribu de Ruben, et chef de cette tribu, lequel en avait encore trente avec lui;

43. Hanan, fils de Maacha; et Josaphat, de Mathani;

44. Ozia, d'Astaroth; Samma et Jéhiel, fils d'Hotham, d'Arori;

45. Jedihel, fils de Samri, et Joha son frère, qui étaient de Thosa;

46. Éliel, de Mahumi, avec Jéribaï et Josaïa, enfants d'Elnaëm; et Jethma, de Moab; Éliel, Obed et Jasiel, de Masobia.

CHAPITRE XII

Ceux qui vinrent se joindre à David pendant la persécution de Saül, et ceux qui vinrent l'établir roi après la mort de ce prince.

1. Ceux-ci vinrent trouver David à Siceleg, lorsqu'il était encore obligé de fuir Saül, fils de Cis; c'étaient des hommes très-forts et très-braves à la guerre,

2. Qui tiraient de l'arc et se servaient également des deux mains pour lancer des pierres avec la fronde, ou pour tirer des flèches. Ils étaient parents de Saül, et de la tribu de Benjamin.

3. Le premier était Ahiézer, ensuite Joas, tous deux fils de Samaa, de Gabaath; Jaziel et Phallet, fils d'Azmoth; Baracha et Jéhu, d'Anathoth;

4. Samaïas, de Gabaon, le plus brave parmi les trente, et celui qui les commandait; Jérémie, Jéhéziel, Johanan et Jézabad, de Gadéroth;

5. Éluzaï, Jérimuth, Baalia, Samaria et Saphatia, d'Haruph;

6. Elcana, Jésia, Azaréel, Joézer et Jesbaam, de Carehim;

7. Joéla et Zabadia, fils de Jéroham, de Gedor.

8. Il y eut aussi des hommes très-forts et très-braves de Gaddi, qui vinrent se retirer auprès de David lorsqu'il était caché dans le désert. Ils étaient très-vaillants dans le combat, se servant du bouclier et de la lance; leur visage était comme celui du lion; et ils égalaient à la course les chèvres des montagnes.

9. Le premier était Ézer; le second, Obdias; le troisième, Éliab;

10. Le quatrième, Masmana; le cinquième, Jérémie;

11. Le sixième, Éthi; le septième, Éliel;

12. Le huitième, Johanan; le neuvième, Elzébad;

13. Le dixième, Jérémie; le onzième, Machbanaï.

14. Ceux-ci étaient de la tribu de Gad, et chefs dans l'armée. Le moindre commandait cent soldats; et le plus grand en avait mille sous ses ordres.

15. Ils passèrent le Jourdain le premier mois, lorsqu'il a coutume de se déborder et d'inonder la campagne, et mirent en fuite tous ceux qui demeuraient dans les vallées, tant à l'orient qu'à l'occident.

16. Plusieurs aussi de la tribu de Benjamin et de la tribu de Juda vinrent trouver David dans la forteresse où il s'était retiré.

17. David sortit au-devant d'eux, et leur dit : Si vous venez avec un esprit de paix pour me secourir, je n'aurai qu'un cœur avec vous; mais si vous venez de la part de mes ennemis pour me surprendre, quoique je n'aie fait aucun mal, que le Dieu de nos pères voie et juge.

18. Alors Amasaï, chef de trente, transporté hors de lui, répondit : Nous sommes à vous, ô David, et nous ne nous séparerons jamais de vous, ô fils d'Isaï. Paix, paix avec vous, et paix avec ceux qui prennent votre défense, car votre Dieu vous aide! David les reçut, et leur donna des commandements dans ses troupes.

19. Il y en eut de même de Manassé qui se retirèrent vers David lorsqu'il marchait avec les Philistins contre Saül; mais il ne combattit pas avec eux, parce que les princes des Philistins, ayant tenu conseil, le renvoyèrent, en disant : Il retournera vers Saül son maître, au péril de notre vie.

20. Lorsqu'il revint à Siceleg, quelques-uns de la tribu de Manassé se retirèrent vers lui : Ednas, Jozabad, Jédihel, Michel, Ednas, Jozabad, Éliu et Salathi, qui avaient mille hommes sous leurs ordres dans cette tribu.

21. Ils prêtèrent secours à David contre les voleurs[1]. Car ils étaient tous hommes très-braves; et David leur donna des commandements dans son armée.

22. Enfin il venait tous les jours un si grand nombre d'hommes se joindre à ses troupes, que son armée devint très-puissante.

23. Voici le nombre des chefs de l'armée qui vinrent trouver David à Hébron, pour lui transférer la couronne de Saül, suivant la parole du Seigneur :

24. De la tribu de Juda, portant le bouclier et la lance, six mille huit cents hommes, prêts à combattre.

25. De la tribu de Siméon, sept mille cent hommes, très-braves dans le combat.

26. De la tribu de Lévi, quatre mille six cents hommes.

27. Joïada, prince de la race d'Aaron, amena avec lui trois mille sept cents hommes.

28. Sadoc, jeune homme d'un caractère excellent, vint avec toute la maison de son père : vingt-deux chefs de familles[2].

29. Trois mille hommes de la tribu de Benjamin, frères de Saül; la plupart des autres suivaient encore la maison de Saül.

30. De la tribu d'Éphraïm, vingt mille huit cents hommes très-robustes, renommés dans leur tribu.

31. Dix-huit mille hommes de la demi-tribu de Manassé vinrent se joindre à ceux de leur maison, afin d'établir David roi.

32. De la tribu d'Issachar vinrent des hommes sages et expérimentés, capables de discerner les temps, afin d'ordonner à Israël ce qu'il devait faire. Les principaux de ceux-ci

[1] Les Amalécites qui avaient brûlé Siceleg en l'absence de David. (I Rois, xxx.)

[2] Sadoc était fils d'Achitob (II Rois, VIII, 17), et par conséquent frère d'Achimélech, que Saül fit tuer par Doëg. (I Rois, XXII, 18.) C'est pourquoi il paraît qu'il vint en qualité de prêtre se donner à David. (Voy. ci-après, ch. XV, v. 11.) Il était alors fort jeune, et il vivait encore sous Salomon, qui le fit pontife à la place d'Abiathar, son neveu, déposé ou relégué pour avoir favorisé le parti d'Adonias. (III Rois, I, 26; II, 27.) Ainsi Sadoc fut toujours fidèle à Dieu et à son prince.

étaient au nombre de deux cents, et tout le reste de cette tribu suivait leur conseil.

33. Ceux de Zabulon, gens aguerris, et toujours bien armés et prêts à combattre, vinrent au nombre de cinquante mille offrir leur service à David, sans aucune duplicité de cœur.

34. Mille chefs de la tribu de Nephthali vinrent, suivis de trente-sept mille hommes armés de lances et de boucliers.

35. De la tribu de Dan, vingt-huit mille six cents guerriers.

36. De la tribu d'Aser, quarante mille hommes marchant en bataille, et toujours prêts à attaquer l'ennemi.

37. Il en vint encore cent vingt mille d'au delà du Jourdain, tant des deux tribus de Ruben et de Gad, que de la demi-tribu de Manassé, tous bien armés.

38. Tous ces guerriers, prêts au combat, vinrent avec un cœur parfait trouver David à Hébron, pour l'établir roi sur tout Israël. Enfin tout le reste d'Israël n'avait qu'un même cœur pour faire déclarer David roi.

39. Ils restèrent trois jours près de David, mangeant et buvant; car leurs frères avaient tout préparé.

40. De plus, tous les peuples des environs, jusqu'aux tribus d'Issachar, de Zabulon et de Nephthali, apportaient des vivres sur des ânes, des chameaux, des mulets et des bœufs pour les nourrir. Ils apportaient de la farine, des figues, des raisins secs, du vin et de l'huile; et ils amenaient aussi des bœufs et des moutons, afin qu'ils eussent toutes choses en abondance. Car c'était une réjouissance générale en Israël.

CHAPITRE XIII

David veut faire apporter l'arche à Sion. Mort soudaine d'Oza, pour l'avoir touchée. David met l'arche dans la maison d'Obédédom.

1. David cependant tint conseil avec les tribuns, les centeniers et tous les princes,

2. Et parla à l'assemblée d'Israël : Si cela vous plaît, et que ma proposition vienne du Seigneur notre Dieu, envoyons à nos autres frères, dans tout le pays d'Israël, aux prêtres et aux lévites qui demeurent dans les faubourgs des villes, afin qu'ils s'assemblent près de nous,

3. Et que nous ramenions l'arche de notre Dieu chez nous; parce que nous ne l'avons pas assez honorée sous le règne de Saül [1].

4. Toute l'assemblée répondit qu'il en fût ainsi; car cette proposition avait plu à tout le peuple.

5. David assembla donc tout Israël, depuis Sihor d'Égypte jusqu'à l'entrée d'Émath, afin de ramener l'arche de Cariathiarim.

6. Et David, suivi de tout Israël, monta vers la colline de Cariathiarim, qui est dans la tribu de Juda, pour aller chercher l'arche du Seigneur Dieu assis sur les chérubins, où son nom a été invoqué.

7. On plaça donc l'arche de Dieu sur un char neuf pour l'amener de la maison d'Abinadab : Oza et son frère conduisaient le char.

8. Or David et tout Israël témoignaient leur joie devant l'arche en chantant de toute leur force des cantiques, jouant de la harpe, de la lyre, du tambour, des cymbales et des trompettes.

9. Comme on était arrivé près de l'aire de Chidon, Oza, qui vit qu'un des bœufs avait fait pencher l'arche en regimbant, étendit la main pour la soutenir.

10. Le Seigneur, irrité contre Oza, le frappa pour avoir touché l'arche, et il tomba mort devant le Seigneur.

11. David fut affligé de ce que le Seigneur avait frappé Oza, et il appela ce lieu la Mort d'Oza, comme on le nomme encore aujourd'hui.

[1] Sous le règne de Saül, on n'a pas songé à choisir un lieu plus convenable pour y déposer l'arche.

12. Il eut alors crainte du Seigneur, et dit : Comment puis-je introduire l'arche de Dieu chez moi?

13. A cause de cela il ne l'amena pas chez lui, c'est-à-dire dans la ville de David; mais il la fit conduire dans la maison d'Obédédom, de Geth.

14. L'arche de Dieu resta donc trois mois dans la maison d'Obédédom, et le Seigneur bénit sa maison et tout ce qui lui appartenait.

CHAPITRE XIV

Hiram, roi de Tyr, envoie à David des bois de cèdre et des ouvriers pour lui bâtir une maison. Il attaque deux fois les Philistins, ayant consulté Dieu auparavant, et il les défait deux fois.

1. Hiram, roi de Tyr, envoya aussi des ambassadeurs à David, avec du bois de cèdre, des tailleurs de pierre et des charpentiers pour lui bâtir une maison.

2. Et David reconnut que Dieu l'avait confirmé roi sur Israël, et qu'il l'avait élevé en autorité sur le peuple d'Israël.

3. Et il épousa d'autres femmes à Jérusalem, dont il eut des fils et des filles.

4. Voici les noms des enfants qu'il eut à Jérusalem : Samua, Sobad, Nathan et Salomon,

5. Jébahar, Élisua et Éliphalet,

6. Noga, Napheg et Japhia,

7. Élisama, Baaliada et Éliphalet.

8. Or les Philistins ayant appris que David avait été sacré roi sur tout Israël, s'assemblèrent pour venir l'attaquer. David, en étant informé, marcha au-devant d'eux.

9. Les Philistins s'avançant, se répandirent dans la vallée de Raphaïm.

10. David consulta alors le Seigneur en lui disant : Irai-je contre les Philistins, et me les livrerez-vous entre les mains? Et le Seigneur lui dit : Allez, et je les livrerai entre vos mains.

11. Les ennemis étant donc venus à Baal-Pharasim, David les défit, et dit : Le Seigneur s'est servi de moi pour dissiper mes ennemis, comme les eaux se dissipent. Et c'est pourquoi ce lieu fut appelé Baal-Pharasim.

12. Les Philistins ayant laissé là leurs dieux, David ordonna de les brûler.

13. Les Philistins revinrent une autre fois l'attaquer et se répandirent dans la vallée.

14. David consulta Dieu de nouveau, et Dieu lui dit : N'allez pas les attaquer; éloignez-vous d'eux, et vous viendrez à leur rencontre quand vous serez vis-à-vis des poiriers.

15. Quand vous entendrez au haut de ces poiriers comme le bruit de quelqu'un qui marche, vous ferez avancer vos troupes au combat. Car le Seigneur marche devant vous, pour défaire l'armée des Philistins.

16. David fit comme Dieu lui avait commandé, et il battit les Philistins depuis Gabaon jusqu'à Gazer.

17. Ainsi la réputation de David se répandit parmi tous les peuples; et le Seigneur rendit son nom redoutable à toutes les nations.

CHAPITRE XV

David fait transporter l'arche de la maison d'Obédédom dans la ville qui portait son nom, avec une très-grande solennité. David donne des marques de joie en dansant et en chantant devant l'arche, de quoi Michol sa femme se moque.

1. David se bâtit aussi des maisons dans la ville qui portait son nom; et il prépara un lieu pour y placer l'arche du Seigneur, et lui dressa un tabernacle.

2. Il dit ensuite : Il n'est permis à personne de porter l'arche de Dieu, sinon aux lévites, que le Seigneur a choisis pour la porter et pour être ses ministres à jamais.

3. Et il assembla tout Israël à Jérusalem, afin de faire transporter l'arche de Dieu dans le lieu qu'il lui avait préparé.

4. Il fit venir aussi les enfants d'Aaron et les lévites :

5. Uriel, chef des descendants de Caath, et ses frères, au nombre de cent vingt.

6. Des fils de Mérari, Asaïa, leur chef, et ses frères, au nombre de deux cent vingt.

7. Des fils de Gersom, Joël, leur chef, et ses frères, au nombre de cent trente.

8. Des fils d'Élisaphan, Séméias, leur chef, et ses frères, au nombre de deux cents.

9. Des fils d'Hébron, Éliel, leur chef, et ses frères, au nombre de quatre-vingts.

10. Des fils d'Oziel, Aminadab, leur chef, et ses frères, au nombre de cent douze.

11. David appela donc Sadoc et Abiathar, prêtres, avec les lévites Uriel, Asaïa, Joël, Séméias, Éliel et Aminadab ;

12. Et il leur dit : Vous qui êtes les chefs des familles de Lévi, purifiez-vous avec vos frères, et portez l'arche du Seigneur Dieu d'Israël au lieu qui lui a été préparé ;

13. De peur que, comme le Seigneur nous a frappés déjà, parce que vous n'étiez pas présents, il ne nous arrive un malheur semblable, si nous faisons quelque chose de contraire à ses lois.

14. Les prêtres se purifièrent donc avec les lévites, afin de porter l'arche du Seigneur Dieu d'Israël.

15. Et les enfants de Lévi portèrent l'arche de Dieu sur leurs épaules avec des bâtons, selon l'ordre que Moïse en avait donné, après l'avoir reçu du Seigneur.

16. David dit aussi aux chefs des lévites d'établir quelques-uns de leurs frères pour faire les fonctions de chantres, et pour jouer de toutes sortes d'instruments de musique comme de la lyre, de la cithare, des cymbales, afin de faire retentir dans le ciel le bruit de leur joie.

17. Ils choisirent donc plusieurs lévites : Héman, fils de Joël; et parmi ses frères, Asaph, fils de Barachias; parmi les fils de Mérari, leurs frères, Éthan, fils de Casaïa ;

18. Et leurs frères avec eux; et au second rang, Zacharie, Ben, Jaziel, Semiramoth, Jahiel, Ani, Éliab, Banaïa, Maasia, Mathathias, Éliphalu, Macénias, Obédédom et Jehiel, qui étaient portiers.

19. Or les chantres Héman, Asaph et Éthan, jouaient des cymbales d'airain.

20. Mais Zacharie, Oziel, Semiramoth, Jahiel, Ani, Éliab, Maasias et Banaïas, chantaient sur la lyre des airs sacrés.

21. Mathathias, Éliphalu, Macénias, Obédédom, Jehiel et Ozaziu, chantaient des chants de victoire et d'actions de grâces sur des cithares à huit cordes.

22. Chonénias, chef des lévites, présidait à toute cette musique, pour commencer le premier la symphonie, parce qu'il était très-habile.

23. Barachias et Elcana gardaient la porte de l'arche.

24. Sebénias, Josaphat, Nathanaël, Amasaï, Zacharie, Banaïas et Éliézer, prêtres, sonnaient des trompettes devant l'arche de Dieu; Obédédom et Jéhias faisaient la fonction de portiers de l'arche.

25. Ainsi David et tous les anciens d'Israël, et les officiers de l'armée s'en allèrent pour transporter l'arche de l'alliance du Seigneur de la maison d'Obédédom à Jérusalem, dans des transports de joie.

26. Et comme Dieu assistait les lévites qui portaient l'arche de l'alliance du Seigneur, on immola sept taureaux et sept béliers.

27. Or David était revêtu d'une robe de fin lin, ainsi que tous les lévites qui portaient l'arche, les chantres et Chonénias, le maître de la musique et du chœur des chantres; mais David avait de plus un éphod de fin lin.

28. Tout Israël conduisait donc l'arche de l'alliance du Seigneur, avec de grandes acclamations, au son des trompettes, des hautbois, des cymbales, des cithares et des autres instruments de musique.

29. Et l'arche de l'alliance du Seigneur étant arrivée à la ville de David, Michol, fille de Saül, regardant par une fenêtre, vit le roi David qui sautait et qui dansait, et elle le méprisa dans son cœur.

CHAPITRE XVI

L'arche est mise dans le tabernacle préparé par David. Ce prince, après avoir offert des holocaustes et des sacrifices, bénit le peuple et lui fait distribuer du pain et de la chair de bœuf rôtie. Il établit des lévites pour servir devant l'arche. Il compose un cantique à la louange du Seigneur.

1. L'arche de Dieu fut donc apportée et placée au milieu du tabernacle que David avait fait dresser, où l'on offrit des holocaustes et des sacrifices d'actions de grâces en présence de Dieu.

2. Quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices d'actions de grâces, il bénit le peuple au nom du Seigneur ;

3. Et il distribua à chacun, aux hommes et aux femmes, une portion de pain et un morceau de bœuf rôti, avec de la farine cuite à l'huile.

4. Il établit des lévites pour servir devant l'arche du Seigneur, pour le glorifier, lui rendre de continuelles actions de grâces, et pour chanter les louanges du Seigneur Dieu d'Israël;

5. Asaph fut le premier, Zacharie le second; et ensuite Jahiel, Semiramoth, Jehiel, Mathathias, Éliab, Banaïa et Obédédom. Jehiel fut chargé de l'orgue, du psaltérion et de la lyre; et Asaph de jouer des cymbales.

6. Mais Banaïas et Jaziel, qui étaient prêtres, devaient sonner continuellement de la trompette devant l'arche de l'alliance du Seigneur.

7. En ce jour David établit Asaph premier chantre, et tous ceux de sa maison sous lui, pour chanter les louanges du Seigneur :

8. Louez le Seigneur et invoquez son nom; publiez ses œuvres au milieu de tous les peuples [1].

9. Chantez ses louanges : chantez-les sur les instruments; annoncez toutes ses merveilles.

10. Glorifiez son saint nom; que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur soit dans la joie.

11. Cherchez le Seigneur et sa force, cherchez sans cesse sa présence.

12. Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses prodiges et des jugements sortis de sa bouche,

13. Vous, les descendants d'Israël, son serviteur, et les enfants de Jacob, son élu.

14. Il est le Seigneur notre Dieu; ses jugements s'exercent sur toute la terre.

15. Souvenez-vous à jamais de son alliance et de la loi qu'il a prescrite pour tous les âges à venir;

16. De l'accord qu'il a fait avec Abraham, et du serment par lequel il s'est obligé envers Isaac ;

17. Qu'il a confirmé à Jacob comme une loi inviolable, et à Israël comme une alliance éternelle,

18. En disant : Je vous donnerai la terre de Chanaan pour votre héritage,

19. Lorsqu'ils étaient en petit nombre, peu considérables et étrangers sur la terre.

20. Et ils passèrent d'une nation à une autre, et d'un royaume à un autre peuple.

21. Il ne permit pas que personne leur fît insulte; il châtia même des rois à cause d'eux.

22. Gardez-vous de toucher à mes oints, et ne faites point de mal à mes prophètes.

23. Que toute la terre chante des hymnes au Seigneur. Annoncez tous les jours le salut qu'il vous a donné.

[1] Ce cantique forme le psaume XCIV et le commencement du psaume XCV.

DAVID ET GOLIATH.

24. Publiez sa gloire parmi les nations, et ses merveilles parmi tous les peuples;

25. Car le Seigneur est grand et digne de louanges infinies; il est plus redoutable que tous les dieux.

26. Tous les dieux des peuples sont des idoles; mais le Seigneur a fait les cieux.

27. Il est environné de gloire et de majesté. La force et la joie se trouvent dans le lieu où il habite.

28. Familles des peuples, offrez vos dons au Seigneur. Offrez au Seigneur la gloire et l'empire.

29. Rendez au Seigneur la gloire due à son nom; apportez des victimes, et présentez-vous devant lui : adorez le Seigneur avec un saint respect.

30. Que toute la terre tremble devant lui; car c'est lui qui a affermi le monde sur ses fondements.

31. Que les cieux se réjouissent; que la terre tressaille de joie, et qu'on publie parmi les nations : Le Seigneur a régné.

32. Que la mer et tout ce qu'elle renferme retentisse. Que les campagnes et tout ce qu'elles contiennent soient dans la joie.

33. Les arbres des forêts chanteront alors les louanges du Seigneur, parce qu'il est venu juger la terre.

34. Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

35. Et dites-lui : Sauvez-nous, ô Dieu notre Sauveur; rassemblez-nous, et retirez-nous du milieu des nations, afin que nous rendions gloire à votre saint nom, et que nous témoignions notre joie dans de saints cantiques.

36. Que le Seigneur Dieu d'Israël soit béni dans la suite de tous les siècles, et que tout le peuple dise : Amen, et chante les louanges du Seigneur.

37. David laissa donc en ce lieu, devant l'arche d'alliance du Seigneur, Asaph et ses frères, afin qu'ils servissent continuellement en présence de l'arche, tous les jours, chacun à son tour.

38. Il établit Obédédom et ses frères, au nombre de soixante-huit, et Obédédom, fils d'Idithun, avec Hosa, comme portiers.

39. Il établit aussi Sadoc et ceux de sa maison pour faire les fonctions de prêtres devant le tabernacle du Seigneur, sur le lieu élevé de Gabaon [1],

40. Afin d'y offrir continuellement des holocaustes au Seigneur sur l'autel des holocaustes, le matin et le soir, suivant tout ce qui est ordonné dans la loi que le Seigneur a prescrite à Israël.

41. Après Sadoc étaient Héman et Idithun, avec les autres choisis pour cela, chacun selon qu'ils étaient marqués pour chanter les louanges du Seigneur, disant : Que sa miséricorde est éternelle.

42. Héman et Idithun sonnaient aussi de la trompette, touchaient les cymbales, et tous les autres instruments de musique, pour chanter les louanges de Dieu. Mais pour les fils d'Idithun, le roi les établit portiers.

43. Ensuite tout le peuple retourna dans sa maison, ainsi que David, pour bénir sa maison.

CHAPITRE XVII

David ayant dessein de bâtir un temple au Seigneur, Nathan lui déclare de la part de Dieu que cet honneur est réservé à son fils. Action de grâces et prière de David.

1. David, étant établi dans son palais, dit au prophète Nathan : J'habite dans une maison de cèdre, et l'arche du Seigneur est sous des tentes de peaux.

2. Nathan répondit à David : Faites tout ce que vous avez dans le cœur; car Dieu est avec vous.

3. Mais la nuit suivante Dieu parla à Nathan, et lui dit :

4. Allez, et parlez à mon serviteur David : Voici ce que dit le Seigneur : Vous ne me bâtirez point de maison pour y faire ma demeure.

5. Car je n'ai point eu de maison depuis le temps que j'ai tiré Israël de l'Égypte jusqu'à présent; mais j'ai été sous des tentes, changeant toujours de lieux où l'on dressait mon pavillon,

6. Quand je demeurais avec tout le peuple d'Israël. Ai-je jamais parlé à aucun des juges d'Israël, à qui j'avais commandé d'avoir soin de mon peuple? lui ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous point bâti de maison de cèdre?

7. Vous direz donc maintenant à mon serviteur David : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je vous ai choisi lorsque vous meniez paître les troupeaux pour être le chef de mon peuple d'Israël,

8. Et j'ai été avec vous partout où vous marchiez; j'ai exterminé tous vos ennemis devant vous, et j'ai rendu votre nom aussi illustre que celui des hommes qui sont célèbres dans le monde.

9. J'ai donné un lieu à mon peuple d'Israël; il y sera affermi et il y demeurera sans être ébranlé à l'avenir; et les enfants d'iniquité ne l'humilieront plus, comme ils ont fait auparavant,

10. Depuis le temps que j'ai donné des juges à mon peuple d'Israël, et que j'ai humilié tous vos ennemis. Je vous déclare donc que le Seigneur doit établir votre maison.

11. Et lorsque vos jours seront accomplis pour aller vers vos pères, j'élèverai sur le trône après vous un de votre race et de vos enfants, et j'affermirai son règne.

12. Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom, et j'établirai son trône pour jamais.

13. Je serai son père, et il sera mon fils; et je ne retirerai point ma miséricorde de dessus lui, comme je l'ai retirée de dessus votre prédécesseur.

14. Je l'établirai dans ma maison et dans mon royaume pour jamais; et son trône sera très-ferme pour toujours.

15. Nathan parla donc dans ces mêmes termes à David, et lui rapporta tout ce que Dieu lui avait fait entendre dans cette vision.

16. Ensuite le roi David, étant venu devant le Seigneur et s'y étant arrêté, lui dit : Que suis-je, ô Seigneur Dieu, et quelle est ma maison, pour me faire de si grandes grâces?

17. Mais cela vous a encore paru peu de chose; c'est pourquoi vous avez voulu assurer votre serviteur de l'établissement de sa maison même pour les siècles à venir; et vous m'avez rendu plus considérable que tous les autres hommes, ô Seigneur Dieu.

18. Après cela, que peut faire David, en voyant jusqu'où vous avez élevé votre serviteur, et comment vous vous êtes souvenu de lui?

19. Seigneur, c'est pour l'amour de votre serviteur que, selon vos desseins, vous en avez usé envers lui d'une manière si magnifique, et que vous avez voulu faire connaître tant de grandes choses.

20. Seigneur, nul n'est semblable à vous, et il n'y a point d'autre Dieu que vous, entre tous ceux dont nous avons entendu parler.

21. En effet, existe-t-il un autre peuple semblable à votre peuple d'Israël, cette nation unique sur la terre, dont Dieu ait daigné s'approcher pour la délivrer et en faire un peuple qui lui fût particulièrement consacré; pour chasser par sa puissance et par la terreur de son nom toutes les nations devant ce peuple qu'il avait tiré d'Égypte?

22. Ainsi, Seigneur, vous avez établi votre peuple d'Israël pour être à jamais votre peuple, et vous avez bien voulu être son Dieu.

23. Confirmez donc maintenant pour jamais, Seigneur, la

[1] Sadoc avait été élevé au souverain pontificat par Saül. En lui conservant sa dignité, David régla qu'Abiathar exercerait les fonctions de son ministère à Jérusalem, et Sadoc à Gabaon.

promesse que vous avez faite à votre serviteur, pour lui et pour sa maison, et accomplissez-la selon votre parole.

24. Que votre nom demeure et soit glorifié éternellement; qu'on dise : Le Seigneur des armées est le Dieu d'Israël, et la maison de David, son serviteur, subsiste toujours devant lui.

25. Car c'est vous, Seigneur mon Dieu, qui avez révélé à votre serviteur que vous vouliez établir sa maison; c'est pour cela que votre serviteur est rempli de confiance pour vous offrir sa prière.

26. Maintenant donc, Seigneur, vous êtes Dieu, et vous avez fait ces promesses à votre serviteur.

27. Vous avez déjà commencé à bénir la maison de votre serviteur, afin qu'elle subsiste éternellement devant vous; car, puisque vous la bénissez, Seigneur, elle sera bénie pour jamais.

CHAPITRE XVIII

Conquêtes et victoires de David.

1. Après cela, David battit les Philistins, les humilia et retira de leurs mains Geth avec ses dépendances.

2. Il défit aussi les Moabites, se les assujettit et les obligea de lui payer tribut.

3. En ce même temps David battit encore Adarézer, roi de Soba, dans le pays d'Hémath[1], lorsqu'il marcha pour étendre son empire jusqu'au fleuve de l'Euphrate.

4. David lui prit mille chars, sept mille cavaliers et vingt mille hommes de pied. Il coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chars, excepté cent attelages qu'il réserva pour son service.

5. Les Syriens de Damas vinrent au secours d'Adarézer, roi de Soba; mais David en défit vingt-deux mille.

6. Il plaça des soldats à Damas pour tenir la Syrie soumise et la rendre tributaire. Et le Seigneur l'aida dans toutes les guerres qu'il entreprit.

7. David prit aussi les carquois d'or des soldats d'Adarézer, et les porta à Jérusalem.

8. Il enleva encore des villes de Thébath et de Chun, dépendantes du roi Adarézer, une grande quantité d'airain, dont Salomon fit faire la grande mer d'airain, avec les colonnes et les vases du même métal.

9. Thoû, roi d'Hémath, ayant appris que David avait défait toute l'armée d'Adarézer, roi de Soba,

10. Envoya Adoram, son fils, au roi David pour lui demander la paix et le féliciter de ce qu'il avait frappé et vaincu Adarézer; car Thoû était ennemi d'Adarézer.

11. Le roi David consacra au Seigneur tous les vases d'or, d'argent et d'airain, avec ce qu'il avait pris d'or et d'argent sur tous les peuples, tant sur les Iduméens, les Moabites et les Ammonites, que sur les Philistins et les Amalécites.

12. Abisaï, fils de Sarvia, défit aussi dix-huit mille Iduméens dans la vallée des Salines.

13. Il mit garnison dans les villes de l'Idumée, pour tenir cette province sous l'obéissance de David[2]; et le Seigneur préserva toujours David dans toutes les expéditions qu'il entreprit.

14. David régna donc sur tout Israël; et dans les jugements qu'il rendait, il faisait justice à tout son peuple.

15. Joab, fils de Sarvia, était général de ses armées; et Josaphat, fils d'Ahilud, avait la charge des requêtes.

16. Sadoc, fils d'Achitob, et Ahimélech, fils d'Abiathar, étaient grands prêtres. Susa était secrétaire.

17. Banaïas, fils de Joïada, commandait les Céréthiens et les Phéléthiens; mais les fils de David étaient les premiers auprès du roi.

CHAPITRE XIX

Hanon, *roi des Ammonites*, ne doutant point que David ne veuille se venger de l'outrage qu'il a fait à ses ambassadeurs, se prépare à la guerre. Il est défait premièrement par Joab. Il assemble d'autres troupes, et donne une seconde bataille, où David se trouve en personne. La victoire demeure à David, et les Ammonites lui deviennent tributaires.

1. Naas, roi des Ammonites, étant mort, son fils régna à sa place.

2. Alors David dit : Je serai miséricordieux envers Hanon, fils de Naas, parce que son père m'a rendu service. Il envoya donc des ambassadeurs pour le consoler de la mort de son père. Mais quand ils furent arrivés sur les terres des Ammonites pour consoler Hanon,

3. Les principaux du pays dirent à ce prince : Vous croyez peut-être que, par honneur, David a envoyé ici des ambassadeurs pour vous consoler de la mort de votre père, et vous ne voyez pas qu'ils y sont venus pour reconnaître votre pays, pour l'explorer et pour remarquer jusqu'aux moindres choses.

4. Hanon fit donc raser la tête et la barbe aux serviteurs de David, leur fit couper leurs robes depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds, et les renvoya.

5. Lorsqu'ils furent partis, et qu'ils eurent fait connaître ce traitement à David, celui-ci envoya au-devant d'eux, à cause de l'outrage qu'ils avaient subi, et leur ordonna de rester à Jéricho jusqu'à ce que leur barbe fût poussée, et de revenir ensuite.

6. Les Ammonites, voyant qu'ils avaient offensé David, envoyèrent, tant de la part d'Hanon que de celle de tout le peuple, mille talents d'argent pour acheter des chars et rassembler des cavaliers dans la Mésopotamie, dans la Syrie de Maacha, et dans Soba.

7. Ils réunirent trente-deux mille chars, et engagèrent le roi de Maacha avec ses sujets. S'étant mis en marche, ils vinrent camper vis-à-vis de Médaba. Et les Ammonites, s'étant aussi assemblés de toutes leurs villes, se préparèrent à la guerre.

8. Informé de ces préparatifs, David envoya Joab avec ses meilleures troupes.

9. Les Ammonites, s'étant avancés, rangèrent leur armée en bataille près de la porte de la ville, et les rois venus à leur secours campèrent séparément dans la plaine.

10. Joab, ayant remarqué qu'on se préparait à le combattre de front et par derrière, prit l'élite des troupes d'Israël et marcha contre les Syriens.

11. Il plaça le reste de l'armée sous les ordres d'Abisaï, son frère, qui devait les mener contre les Ammonites,

12. Et lui dit : Si les Syriens ont de l'avantage sur moi, vous viendrez à mon secours; et si les Ammonites en ont sur vous, j'irai vous secourir.

13. Agissez en homme de cœur, et combattons généreusement pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu; et le Seigneur ordonnera de nous comme il lui plaira.

14. Joab marcha donc contre les Syriens avec les troupes qu'il commandait; il les battit et les mit en fuite.

15. Les Ammonites, voyant la fuite des Syriens, s'enfuirent eux-mêmes devant son frère Abisaï, et se retirèrent dans la ville. Et Joab revint à Jérusalem.

16. Les Syriens, voyant que leur armée n'avait pu tenir devant Israël, envoyèrent féliciter les autres Syriens qui étaient au delà du fleuve, et les engagèrent à venir à leur secours. Sophach, général de l'armée d'Adarézer, les commandait.

17. David, en ayant été informé, assembla toutes les troupes d'Israël, passa le Jourdain et vint fondre sur eux à l'improviste, les attaquant de front avec son armée rangée en bataille; les Syriens essayèrent de soutenir ce rude choc;

[1] Dans la Syrie, dont Hémath, depuis appelé Antioche, était la capitale. C'étaient les bornes promises à la postérité d'Abraham. (Gen., xv, 18. — Deutéron., xi, 24. — Jos., i, 4.) Mais elles n'ont été possédées que par David et par Salomon. (III Rois, iv, 21.)

[2] Alors on vit accomplie la prédiction faite à Rébecca (Gen., xv, 23) : L'aîné servira le plus jeune; car les Iduméens descendaient d'Ésaü, et David descendait de Jacob par Juda.

18. Mais ils prirent bientôt la fuite devant Israël; et David tailla en pièces sept mille hommes des chars et quarante mille hommes de pied, avec Sophac, général de cette armée.

19. Alors tous les sujets d'Adarézer, se voyant vaincus par les Israélites, passèrent dans le parti de David et lui furent assujettis. Et depuis ce temps les Syriens ne voulurent plus donner de secours aux Ammonites.

CHAPITRE XX

Prise de la ville de Rabba. Vengeance de David contre le peuple des Ammonites.

1. Un an après, au temps où les rois ont coutume d'aller à la guerre, Joab assembla une armée composée de l'élite de toutes les troupes, et ravagea le pays des Ammonites; puis, s'avançant jusqu'à Rabba, il mit le siége devant cette ville. Mais David resta à Jérusalem pendant que Joab assiégea *Rabba et la détruisit.*

2. Alors David enleva la couronne de la tête de Melchom, et il y trouva un talent d'or pesant et des pierreries très-précieuses, dont il se fit un diadème. Il emporta beaucoup d'autres dépouilles de cette ville.

3. Il en fit sortir les habitants, et fit passer sur eux des traineaux et des chariots armés de fer et de tranchants pour les broyer et les mettre en pièces. Il en usa de même dans toutes les villes des Ammonites, et revint ensuite à Jérusalem avec tout son peuple.

4. Après cela, la guerre se fit à Gazer contre les Philistins, où Sobochaï de Husathi tua Saphaï, de la race des Raphaïm, et les humilia.

5. Une autre guerre se fit contre les Philistins, où Adéodat, fils de la Forêt, qui était de Bethléhem, tua un frère de Goliath de Geth, dont la hampe de la lance était comme le bois des tisserands.

6. Il y eut encore une autre guerre à Geth, où il se trouva un homme extrêmement grand, ayant six doigts, *c'est-à-dire vingt-quatre en tout;* il était lui-même de la race de Rapha.

7. *Celui-ci* outrageait les Israélites; et Jonathan, fils de Samaa, frère de David, le tua. Tels sont les enfants de Rapha, à Geth, qui furent tués par David et par ses serviteurs.

CHAPITRE XXI

David fait faire le dénombrement de son peuple. Cette action déplaît à Dieu. Un prophète vient de sa part lui proposer trois fléaux. David choisit la peste. Elle tue soixante-dix mille hommes. Ce prince s'humilie devant Dieu et apaise sa colère.

1. Or Satan s'éleva contre Israël, et excita David à faire le dénombrement d'Israël.

2. David dit donc à Joab et aux princes du peuple : Allez, et faites le dénombrement d'Israël, depuis Bersabée jusqu'à Dan; et apportez-moi le nombre, afin que je le sache.

3. Joab lui répondit : Que le Seigneur rende son peuple cent fois plus nombreux qu'il n'est maintenant; ô roi mon seigneur, tous ne sont-ils pas vos serviteurs? Pourquoi mon seigneur cherche-t-il une chose qui sera imputée à péché à Israël?

4. Néanmoins l'ordre du roi prévalut. Joab partit, et parcourut tout Israël; et il revint à Jérusalem.

5. Il donna à David le dénombrement de tous ceux qu'il avait comptés, et il se trouva onze cent mille hommes d'Israël en état de porter les armes; et quatre cent soixante-dix mille hommes de guerre de Juda.

6. Joab ne fit point le dénombrement de la tribu de Lévi, ni de celle de Benjamin, parce qu'il n'exécutait qu'à regret l'ordre du roi.

7. En effet, ce commandement déplut à Dieu, qui frappa Israël.

8. David dit à Dieu : J'ai péché grièvement en agissant ainsi; je vous prie, pardonnez cette iniquité à votre serviteur, parce que j'ai agi comme un insensé.

9. Alors le Seigneur parla à Gad, prophète de David, et lui dit :

10. Allez trouver David, et dites-lui : Voici ce que dit le Seigneur : Je vous donne le choix de ces trois choses; choisissez celle que vous voudrez, et je ferai selon votre choix.

11. Lorsque Gad fut venu vers David, il lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Choisissez ce que vous voudrez :

12. Ou la famine durant trois ans; ou fuir devant vos ennemis pendant trois mois, sans pouvoir éviter leur épée; ou être sous le glaive du Seigneur durant trois jours, la peste étant dans vos États, et l'ange du Seigneur tuant les peuples dans toutes les terres d'Israël. Voyez donc ce que vous voulez que je réponde à celui qui m'a envoyé.

13. David répondit à Gad : De tous côtés les angoisses me menacent; cependant il vaut mieux pour moi tomber entre les mains du Seigneur, parce qu'il est plein de miséricorde, que dans celles des hommes.

14. Le Seigneur envoya donc la peste dans Israël; et il mourut soixante-dix mille hommes.

15. Il envoya aussi son ange à Jérusalem pour frapper cette ville. Et comme la ville était remplie de morts, le Seigneur la regarda, et fut touché de compassion à cause de la grandeur du mal. Il dit donc à l'ange exterminateur : C'est assez, arrêtez votre main. Or l'ange du Seigneur était près de l'aire d'Ornan, Jébuséen.

16. Et David, levant les yeux, vit l'ange du Seigneur, qui était entre le ciel et la terre, tenant à la main une épée nue, tournée contre Jérusalem. Aussitôt, lui et les anciens, couverts de cilices, se prosternèrent en terre.

17. Et David dit à Dieu : N'est-ce pas moi qui ai commandé de faire ce dénombrement du peuple? C'est moi qui ai péché; c'est moi qui ai commis le mal; mais ce peuple, qu'a-t-il mérité? Seigneur mon Dieu, je vous supplie, que votre main se tourne contre moi et contre la maison de mon père; mais épargnez votre peuple.

18. Alors l'ange du Seigneur commanda à Gad de dire à David de venir dresser un autel au Seigneur Dieu, dans l'aire d'Ornan, Jébuséen.

19. David s'y transporta donc, suivant l'ordre que Gad lui en avait donné de la part de Dieu.

20. Mais Ornan ayant levé les yeux et vu l'ange, qui fut aussi aperçu de ses quatre fils, ils se cachèrent, parce que c'était le temps où ils battaient leurs grains dans l'aire.

21. Lorsque David approchait, Ornan l'aperçut, sortit de son aire au-devant lui, et lui fit un profond salut en se prosternant en terre.

22. David lui dit : Donnez-moi la place de votre aire, afin que j'y érige un autel au Seigneur, et que je fasse cesser cette plaie qui *afflige le peuple;* je vous paierai le prix que vaut cette aire.

23. Ornan répondit à David : Prenez, et que le roi mon seigneur fasse ce qui lui plaira. Je lui donne aussi les bœufs pour l'holocauste, le bois des charrues pour le brûler, et le blé nécessaire au sacrifice. Je lui donnerai toutes ces choses volontiers.

24. Le roi David lui répondit : Il n'en sera pas ainsi, mais je vous en paierai le prix. Car je ne dois pas vous enlever ce qui est à vous, et offrir au Seigneur des holocaustes qui ne me coûtent rien.

25. David donna donc à Ornan, pour la place, six cents sicles d'or d'un poids très-juste.

26. Et il éleva en cet endroit un autel au Seigneur, et y offrit des holocaustes et des victimes pacifiques. Il invoqua le Seigneur, et le Seigneur l'exauça, en faisant descendre le feu du ciel sur l'autel de l'holocauste.

27. Alors le Seigneur donna ses ordres à l'ange, et il remit son épée dans le fourreau.

28. Sur-le-champ David, voyant que le Seigneur l'avait exaucé dans l'aire d'Ornan, Jébuséen, lui immola des victimes.

29. Le tabernacle du Seigneur, que Moïse avait fait dans le désert, et l'autel des holocaustes, étaient alors au haut lieu de Gabaon.

30. Et David n'eut pas la force d'aller jusque-là pour y offrir sa prière à Dieu, parce qu'il avait été frappé d'une trop grande frayeur en voyant l'épée de l'ange du Seigneur.

CHAPITRE XXII

David prépare toutes les choses nécessaires à la construction du temple du Seigneur.

1. David dit ensuite : Voici la maison de Dieu, et voilà l'autel des holocaustes d'Israël.

2. Il ordonna d'assembler tous les prosélytes [1] de la terre d'Israël, et il en chargea plusieurs de tirer les pierres et les marbres des carrières, de les tailler et de les polir, afin de construire la maison de Dieu.

3. David prépara aussi du fer pour les clous et les pentures des portes, et pour fixer les joints. Il amassa également un poids considérable d'airain.

4. Les Tyriens et les Sidoniens lui apportèrent aussi des bois de cèdre qu'on ne pouvait estimer.

5. Et David dit : Mon fils Salomon est encore jeune et faible; et la maison que je désire bâtir au Seigneur doit être telle, qu'on en parle dans tous les pays. Je lui préparerai toutes les choses nécessaires. Et pour cette raison, avant sa mort, il fit toutes ces dépenses.

6. Ensuite il appela Salomon, et lui ordonna de bâtir un temple au Seigneur Dieu d'Israël.

7. Il lui dit donc : Mon fils, j'avais conçu le dessein de bâtir un temple au nom du Seigneur mon Dieu;

8. Mais Dieu me parla et me dit : Vous avez répandu beaucoup de sang, et vous vous êtes trouvé en quantité de batailles. Ainsi vous ne pourrez point bâtir un temple à mon nom, après tant de sang répandu en ma présence.

9. Vous aurez un fils dont la vie sera très-paisible; je le ferai régner en paix, sans qu'il soit troublé par aucun des ennemis qui vous environnent. C'est pourquoi il sera appelé Pacifique. Je lui donnerai la paix et le repos durant tout son règne.

10. Il bâtira un temple à mon nom. Il sera mon fils, et je serai son père, et j'affermirai pour jamais son trône sur Israël.

11. Que le Seigneur soit donc maintenant avec vous, mon fils, qu'il vous rende heureux; et édifiez une maison au Seigneur votre Dieu, comme il l'a prédit de vous.

12. Qu'il vous donne aussi la sagesse et la prudence, afin que vous puissiez conduire Israël, et garder fidèlement la loi du Seigneur votre Dieu.

13. Car vous pourrez être heureux si vous observez ses ordres, et les lois qu'il a commandé à Moïse d'enseigner à Israël. Fortifiez-vous, agissez en homme, ne craignez rien, ne vous étonnez de rien.

14. Vous voyez que dans ma pauvreté j'ai préparé de quoi fournir à la dépense de la maison du Seigneur, cent mille talents d'or, et un million de talents d'argent, avec une quantité d'airain et de fer dont on ne peut dire le poids, sans parler du bois et des pierres que j'ai préparés pour les employer à tout ce qui sera nécessaire.

15. Vous avez aussi beaucoup d'ouvriers; des tailleurs de pierre, des maçons, des ouvriers habiles dans les ouvrages de bois, et des gens qui excellent dans toutes sortes d'ouvrages

16. D'or ou d'argent, de cuivre ou de fer, dont on ne peut dire le nombre. Levez-vous donc, agissez, et le Seigneur sera avec vous.

17. David commanda en même temps à tous les chefs d'Israël d'aider son fils Salomon.

18. Vous voyez, leur dit-il, que le Seigneur votre Dieu est avec vous, qu'il vous a établis dans une profonde paix de tous côtés, en livrant tous vos ennemis entre vos mains, et que la terre est soumise devant le Seigneur et devant son peuple.

19. Disposez donc vos cœurs et vos âmes pour chercher le Seigneur votre Dieu. Levez-vous, et bâtissez un sanctuaire au Seigneur Dieu, afin que l'arche de l'alliance du Seigneur et les vases qui sont consacrés au Seigneur soient transportés dans cette maison qu'on va bâtir à son nom.

[1] Les étrangers qui avaient embrassé la religion des Juifs. Quelques-uns ont cru que c'étaient les mêmes qui sont appelés ci-dessus, ch. IX, v. 2, Nathinéens ou Gabaonites, parce qu'ils étaient destinés à ces travaux. (Jos., IX, 27.)

CHAPITRE XXIII

David, étant fort âgé, établit roi Salomon son fils. Il désigne et distribue les fonctions des lévites. Les enfants de Moïse sont rangés parmi eux.

1. David, étant fort âgé et plein de jours, établit son fils Salomon roi sur Israël [1].

2. Et il assembla tous les princes d'Israël, avec les prêtres et les lévites.

3. Le nombre des lévites de trente ans et au-dessus s'éleva à trente-huit mille hommes.

4. On choisit parmi eux vingt-quatre mille hommes, qui furent distribués dans les divers offices de la maison du Seigneur. Et ceux qui faisaient les fonctions de chefs et de juges étaient au nombre de six mille [2].

5. Il y avait quatre mille portiers, et autant de chantres qui chantaient les louanges du Seigneur sur les instruments que David avait fait faire dans ce but.

6. David les distribua pour servir chacun à son tour, selon les diverses maisons de la tribu de Lévi, savoir : celles de Gerson, de Caath et de Mérari;

7. Fils de Gerson : Léédan et Séméi;

8. Fils de Léédan : Jahiel, l'aîné, Zéthan et Joël;

9. Fils de Séméi : Salomith, Hosiel et Aran. Ce sont les chefs des familles de Léédan.

10. Les fils de Séméi sont : Léheth, Ziza, Jaüs et Baria : ces fils de Séméi, au nombre de quatre;

11. Léheth était l'aîné, Ziza le second; or Jaüs et Baria n'eurent pas beaucoup d'enfants; c'est pourquoi on les comprit sous une seule famille et une seule maison.

12. Les fils de Caath sont au nombre de quatre : Amram, Isaar, Hébron et Oziel.

13. Fils d'Amram : Aaron et Moïse. Aaron fut choisi et séparé pour servir à jamais, lui et ses enfants, dans le sanctuaire, pour offrir l'encens au Seigneur selon les cérémonies qu'il avait ordonnées, et pour bénir éternellement son nom.

14. Les fils de Moïse, homme de Dieu, furent aussi compris dans la tribu de Lévi.

15. Fils de Moïse : Gersom et Éliézer.

16. Fils de Gersom : Subuel, l'aîné.

17. Éliézer eut pour fils Rohobia, qui fut un chef de famille. Et Éliézer n'eut point d'autres fils; mais Rohobia eut un très-grand nombre d'enfants.

18. Fils d'Isaar : Salomith, l'aîné.

19. Fils d'Hébron : Jeriaü, l'aîné; Amarias, le second; Jahaziel, le troisième; Jecmaam, le quatrième.

20. Fils d'Oziel : Micha, l'aîné; et Jésia, le second.

[1] Il avait alors soixante-dix ans, et était dans la quarantième année de son règne, six mois ou environ avant sa mort.

[2] C'étaient les scribes ou docteurs du peuple.

DAVID ET JONATHAS.

21. Fils de Mérari : Moholi et Musi. Fils de Moholi : Éléazar et Cis.

22. Éléazar mourut sans avoir de fils, et ne laissa que des filles, qui furent mariées aux fils de Cis, leurs cousins germains[1].

23. Fils de Musi : Moholi, Éder et Jerimoth, au nombre de trois.

24. Voilà les fils de Lévi, selon leurs branches et leurs familles, qui, comme chefs à leur tour, s'acquittaient des différents ministères dans la maison du Seigneur, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus.

25. David dit donc : Le Seigneur Dieu d'Israël a donné la paix à son peuple, et l'a établi dans Jérusalem à jamais.

26. Les lévites ne seront plus obligés de transporter le tabernacle avec tous ses vases destinés à son ministère.

27. On comptera aussi à l'avenir le nombre des enfants de Lévi, en les prenant depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, suivant les dernières ordonnances de David;

28. Et ils seront soumis aux fils d'Aaron pour tout ce qui regarde le service de la maison du Seigneur, dans les vestibules ou dans les chambres, dans le lieu de la purification, dans le sanctuaire, enfin dans toutes les fonctions qui regardent le ministère du temple du Seigneur.

29. Mais les prêtres auront soin des pains de proposition, des sacrifices de fleur de farine, des gâteaux de pâte sans levain, de ce qu'on prépare dans les poêles, des prémices des épis que l'on rôtit sur le feu, de tous les poids et de toutes les mesures.

30. Les lévites se trouveront aussi dès le matin pour chanter les louanges du Seigneur, et de même le soir;

31. Tant aux sacrifices des holocaustes offerts au Seigneur, qu'aux jours de sabbat, aux premiers jours des mois et aux autres solennités, en observant toujours le nombre qui leur est prescrit, et les cérémonies ordonnées pour chaque chose, se tenant continuellement en la présence du Seigneur.

32. Et ils observeront avec soin les ordonnances qui sont prescrites touchant le tabernacle de l'alliance et le culte du sanctuaire; ils rendront une respectueuse obéissance aux prêtres enfants d'Aaron, qui sont leurs frères, pour s'acquitter comme ils le doivent de leur ministère dans la maison du Seigneur.

CHAPITRE XXIV

Les prêtres, enfants d'Aaron, distribués en diverses classes.

1. Voici la division par classes de la postérité d'Aaron. Fils d'Aaron : Nadab, Abiu, Éléazar et Ithamar.

2. Mais Nadab et Abiu moururent avant leur père, sans laisser d'enfants; ainsi Éléazar et Ithamar exercèrent les fonctions sacerdotales.

3. David divisa donc la famille de Sadoc, qui descendait d'Éléazar, et celle d'Ahimélech, qui descendait d'Ithamar, afin qu'elles servissent alternativement au ministère.

4. Mais il se trouva beaucoup plus de chefs de familles descendus d'Éléazar que d'Ithamar, et il distribua les descendants d'Éléazar en seize familles, chaque famille ayant son prince; et ceux d'Ithamar en huit seulement.

5. Il tira au sort les fonctions de l'une et de l'autre famille; car les enfants d'Éléazar et ceux d'Ithamar étaient les princes du sanctuaire et les princes de Dieu.

6. Séméias, fils de Nathanaël, de la tribu de Lévi, en dressa le rôle, comme secrétaire, en présence du roi et des princes, de Sadoc, prêtre, et d'Ahimélech, fils d'Abiathar, et devant tous les chefs des familles sacerdotales et lévitiques; prenant d'une part la maison d'Éléazar, qui était comme la souche de plusieurs branches; et d'autre part celle d'Ithamar, qui en avait plusieurs autres sous elle.

[1] Le texte porte qu'elles épousèrent leurs frères, c'est-à-dire leurs cousins germains, conformément à la loi. (Nombr., XXVII, 3, 6; XXXVI, 7.)

7. Ainsi le premier sort échut à Joïarib; le second, à Jédéi;

8. Le troisième, à Harim; le quatrième, à Séorim;

9. Le cinquième, à Melchia; le sixième, à Maïman;

10. Le septième, à Accos; le huitième, à Abia;

11. Le neuvième, à Jésua; le dixième, à Sechénia;

12. Le onzième, à Éliasib; le douzième, à Jacim;

13. Le treizième, à Hoppha; le quatorzième, à Isbaab;

14. Le quinzième, à Belga; le seizième, à Emmer;

15. Le dix-septième, à Hézir; le dix-huitième, à Aphsès;

16. Le dix-neuvième, à Phetéia; le vingtième, à Hézéchiel;

17. Le vingt et unième, à Jachin; le vingt-deuxième, à Gamul;

18. Le vingt-troisième, à Dalaïaū; le vingt-quatrième, à Maaziaū.

19. Tel fut le partage selon les différentes fonctions du ministère, afin qu'ils pussent chacun à leur tour être employés dans le temple, en gardant les cérémonies accoutumées, sous le nom et l'autorité d'Aaron, leur père à tous, comme le Seigneur Dieu d'Israël l'avait commandé.

20. Or les autres enfants de Lévi dont on n'a point parlé sont : Subaël, descendant d'Amram, et Jéhédéia, descendant de Subaël.

21. Entre les enfants de Rohobia, le chef était Jésias;

22. Salémoth était fils d'Isaar; et Jahath était fils de Salémoth.

23. Le fils aîné de Jahath fut Jeriaū; le second, Amarias; le troisième, Jahaziel; le quatrième, Jecmaan.

24. Le fils d'Oziel fut Micha; le fils de Micha fut Samir.

25. Jésia était frère de Micha, et Zacharie était fils de Jésia.

26. Les enfants de Mérari sont : Moholi et Musi. Oziaū eut un fils nommé Benno.

27. Mais Mérari eut encore pour fils : Oziaū, Soam, Zachur et Hébri.

28. Moholi eut un fils nommé Éléazar, qui n'eut point d'enfants.

29. Jeraméel était fils de Cis.

30. Les fils de Musi sont : Moholi, Éder et Jerimoth. Ce sont là les enfants de Lévi, comptés selon les diverses familles.

31. Et ceux-ci tirèrent aussi au sort avec leurs frères, les enfants d'Aaron, en la présence du roi David, de Sadoc, d'Ahimélech, et des chefs des familles sacerdotales et lévitiques. Ainsi tout se tirait au sort, pour diviser également les offices entre les anciens et les plus jeunes.

CHAPITRE XXV

Ordre des chantres et des musiciens, dont les chefs sont Asaph, Héman et Idithun.

1. David, avec les chefs de l'armée, choisit pour les fonctions de chantres les enfants d'Asaph, d'Héman et d'Idithun, afin qu'ils jouassent de la cithare, des harpes et des cymbales, s'employant à leur tour à remplir les offices qui leur étaient destinés, en proportion de leur nombre.

2. Des fils d'Asaph, il y avait : Zacchur, Joseph, Nathania et Azaréla, tous fils d'Asaph, qui les conduisait et les faisait chanter, suivant ce que le roi ordonnait.

3. Pour ce qui est d'Idithun, ses enfants étaient : Idithun, Godolias, Sori, Jéséias, Hasabias, Mathathias, au nombre de six; Idithun le père conduisait ses enfants et chantait sur la harpe, ayant la direction des chantres lorsqu'ils faisaient retentir les louanges du Seigneur.

4. Quant à Héman, ses fils sont : Bocciaū, Mathaniaū, Oziel, Subuel, Jerimoth, Hananias, Hanani, Éliatha, Geddelthi, Romemthiézer, Jesbacassa, Mellothi, Othir, Mahazioth.

5. Tous ceux-là étaient fils d'Héman, lequel était musicien du roi, pour chanter les louanges de Dieu et relever sa puissance, Dieu ayant donné à Héman quatorze fils et trois filles.

6. Ces enfants d'Asaph, d'Idithun et d'Héman, avaient donc été tous distribués sous la conduite de leur père, pour chanter dans le temple du Seigneur, en jouant des cymbales, des harpes et des cithares, et pour remplir les divers ministères de la maison du Seigneur, selon l'ordre prescrit par le roi [1].

7. Or le nombre de ceux-ci, avec leurs frères, tous habiles dans l'art de chanter les louanges du Seigneur, s'élevait à deux cent quatre-vingt-huit;

8. Et ils tirèrent au sort pour chaque classe, sans faire acception des personnes, jeunes ou vieux, habiles ou moins habiles.

9. Le premier sort échut à Joseph, de la maison d'Asaph; le second, à Godolias, pour lui, et pour ses fils et ses frères, au nombre de douze.

10. Le troisième, à Zacchur, pour lui, ses fils et ses frères, au nombre de douze.

11. Le quatrième, à Isari, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

12. Le cinquième, à Nathanias, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

13. Le sixième, à Bocciaü, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

14. Le septième, à Isréëla, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

15. Le huitième à Jésaïa, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

16. Le neuvième à Mathanias, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

17. Le dixième à Séméia, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

18. Le onzième à Azaréel, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

19. Le douzième à Hasabias, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

20. Le treizième à Subaël, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

21. Le quatorzième à Mathathias, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

22. Le quinzième à Jerimoth, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

23. Le seizième à Hananias, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

24. Le dix-septième à Jesbacassa, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

25. Le dix-huitième à Hanani, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

26. Le dix-neuvième à Mellothi, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

27. Le vingtième à Éliatha, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

28. Le vingt et unième à Othir, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

29. Le vingt-deuxième à Geddelthi, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

30. Le vingt-troisième à Mahazioth, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

31. Le vingt-quatrième à Romemthiézer, à ses fils et à ses frères, au nombre de douze.

[1] Les Hébreux, comme tous les peuples anciens, avaient beaucoup de goût pour la musique. Dans les solennités religieuses, les réjouissances publiques ou privées, les noces, les festins, et même aux sépultures, des chœurs de musiciens chantaient en s'accompagnant de divers instruments. Ces instruments sont difficiles à déterminer. L'orgue était une espèce de flûte de Pan, composée de plusieurs tuyaux de hauteur inégale; les autres étaient des instruments à cordes, à vent ou de percussion.

CHAPITRE XXVI

Ordres des portiers du temple.

1. Ceux qui gardaient les portes [1] furent ainsi divisés : Dans la maison de Coré, Mesélémia, fils de Coré, d'entre les fils d'Asaph.

2. Fils de Mesélémia : Zacharie, l'aîné; Jadihel, le second; Zabadias, le troisième; Jathanaël, le quatrième;

3. Élam, le cinquième; Johanan, le sixième; Élioénaï, le septième.

4. Fils d'Obédédom : Séméias, l'aîné; Jozabad, le second; Joaha, le troisième; Sachar, le quatrième; Nathanaël, le cinquième;

5. Ammiel, le sixième; Issachar, le septième, et Phollathi, le huitième, parce que le Seigneur le bénit.

6. Séméi, son fils, eut plusieurs fils, tous chefs de familles, parce qu'ils étaient des hommes très-forts :

7. Fils de Séméi : Othni, Raphaël, Obed, Elzabad, ses frères, hommes très-forts, ainsi qu'Éliu et Samachias.

8. Ils étaient tous de la maison d'Obédédom, eux, leurs fils et leurs frères, ayant tous beaucoup de force pour s'acquitter de leur emploi : soixante-deux de la maison d'Obédédom.

9. Les enfants de Mesélémia et leurs frères, au nombre de dix-huit, étaient aussi très-robustes.

10. Mais d'Hosa, descendant de Mérari, sont venus Semri, qui était le chef, car il n'y avait point d'aîné, et son père lui avait donné la première place;

11. Helcias était le second, Thabélias le troisième, Zacharie le quatrième. Ces enfants d'Hosa, avec ses frères, étaient au nombre de treize.

12. Voilà quelle était la division des portiers, en sorte que les chefs de familles, comme leurs frères, servaient toujours dans la maison du Seigneur.

13. On tira donc au sort avec une égalité entière chaque famille, grands ou petits, pour la garde de chaque porte.

14. La porte orientale échut à Sélémias. Zacharie, son fils, homme très-sage et fort habile, eut celle du septentrion.

15. Obédédom avec ses fils fut chargé de celle du midi, où se tenait le conseil des anciens.

16. Séphim et Hosa furent placés à l'occident, près de la porte qui conduit au chemin par où l'on monte. Une garde répondait à l'autre.

17. La porte d'orient était gardée par six lévites; et celle du septentrion par quatre, que l'on changeait tous les jours. Il y en avait aussi quatre par jour pour celle du midi, et là où se tenait le conseil ils servaient deux à deux.

18. Il y en avait aussi quatre aux logements des portiers à l'occident, sur le chemin : deux à chaque chambre.

19. Voilà de quelle manière on divisa les fonctions des portiers, tous descendus de Coré et de Mérari.

20. Achias avait la garde des trésors de la maison de Dieu et des vases sacrés.

21. Les fils de Lédan, fils de Gersonni : de Lédan viennent ces chefs de familles : Lédan, Gersonni et Jehièli.

22. Les fils de Jehièli, Zathan et Joël son frère, gardaient les trésors de la maison du Seigneur,

23. Avec ceux de la famille d'Amram, d'Isaar, d'Hébron et d'Ozihel.

24. Subaël, qui descendait de Gersom, fils de Moïse, était un des trésoriers;

[1] Les portes du temple étant si grandes, que, selon Josèphe, il fallait vingt hommes pour les ouvrir et pour les fermer; il ne faut pas s'étonner que l'Écriture marque plusieurs fois que ceux qui étaient établis portiers étaient des hommes forts et robustes. La fonction de portier d'ailleurs était fort considérable; parce que les portiers gardaient les trésors du temple et ceux du roi, et qu'ils avaient le soin des réparations du temple, ce qui leur donnait une grande autorité; ils exerçaient aussi les fonctions de juges et de docteurs de la loi.

25. Éliézer, son proche parent, eut pour fils Rahabia, qui fut père d'Isaïe; et Isaïe le fut de Joram; Joram, de Zéchri; et Zéchri, de Sélémith.

26. Sélémith et ses frères étaient intendants du trésor des choses saintes, que le roi David, les princes des familles, les tribuns, les centeniers et les chefs de l'armée avaient consacrées,

27. Des dépouilles remportées dans les guerres et les combats, qu'ils avaient consacrées pour la restauration du temple du Seigneur et pour faire tous les vases et les autres choses qui y servaient.

28. Le prophète Samuel y consacra toutes ces choses, aussi bien que Saül, fils de Cis, Abner, fils de Ner, et Joab, fils de Sarvia. Or tous ceux qui offraient quelques présents les mettaient entre les mains de Sélémith et de ses frères.

29. Ceux de la famille d'Isaar avaient à leur tête Chonénias et ses enfants, et ils avaient soin des choses du dehors qui regardaient Israël, c'est-à-dire de les instruire et de juger leurs différends.

30. Hasabias, de la famille d'Hébron, et ses frères, tous hommes très-forts, au nombre de mille sept cents, gouvernaient les Israélites au delà du Jourdain, vers l'occident, soit dans les choses concernant le service du Seigneur, soit dans celles qui regardaient le service du roi.

31. Jeria fut un des chefs de la postérité d'Hébron, divisée selon ses diverses familles en diverses branches. La quarantième année du règne de David on en fit le dénombrement à Jazer de Galaad, et l'on trouva

32. Qu'eux et leurs frères, tous hommes courageux et dans la force de l'âge, s'élevaient au nombre de deux mille sept cents chefs de familles. Or David les établit sur la tribu de Ruben, sur celle de Gad et sur la demi-tribu de Manassé, pour présider à toutes les choses relatives au culte de Dieu et au service du roi.

CHAPITRE XXVII

Division du peuple en douze compagnies chacune de vingt-quatre mille hommes, pour servir le roi successivement. Leurs chefs, les trésoriers et administrateurs des biens du roi.

1. Or le nombre des enfants d'Israël qui entraient en service par troupes, pour la garde du roi, et qu'on relevait tous les mois de l'année, suivant le partage qu'on en avait fait, était de vingt-quatre mille hommes à chaque fois, chaque troupe ayant ses chefs de familles, ses tribuns, ses centeniers et ses préfets.

2. La première troupe qui entrait en service au premier mois, était commandée par Jesboam, fils de Zabdiel, qui avait vingt-quatre mille hommes sous lui.

3. Il était de la maison de Pharès, et le premier entre tous les princes, commandant le premier mois.

4. Dudia, d'Ahohi, commandait les troupes du second mois, et il avait sous lui Macelloth, qui commandait une partie de cette armée de vingt-quatre mille hommes.

5. Le chef de la troisième troupe était Banaïas, prêtre, fils de Joïada, et il avait aussi sous lui vingt-quatre mille hommes.

6. Ce même Banaïas était le plus courageux parmi les trente, et les surpassait tous. Son fils Amizabad commandait aussi l'armée sous lui.

7. Le quatrième général pour les troupes du quatrième mois était Asahel, frère de Joab, et Zabadias, son fils, commandait sous lui. Le nombre de ses troupes était aussi de vingt-quatre mille hommes.

8. Le cinquième chef, pour le cinquième mois, était Samaoth, de Jézer, et son armée était de vingt-quatre mille hommes.

9. Le sixième, pour le sixième mois, était Hira, fils d'Accès, de Thecua, et il avait vingt-quatre mille hommes.

10. Le septième, pour le septième mois, était Hellès, de Phalloni, de la tribu d'Éphraïm; son armée était de vingt-quatre mille hommes.

11. Le huitième, pour le huitième mois, était Sobochaï, de Husathi, de la race de Zarahi; il avait de même vingt-quatre mille hommes sous lui.

12. Le neuvième, pour le neuvième mois, était Abiézer, d'Anathoth, des enfants de Jemini; il commandait vingt-quatre mille hommes.

13. Le dixième, pour le dixième mois, était Maraï, de Netophath, qui descendait de Zarahi; il avait vingt-quatre mille hommes sous lui.

14. Le onzième, pour le onzième mois, était Banaïas, de Pharathon, de la tribu d'Éphraïm; ses troupes étaient de vingt-quatre mille hommes.

15. Le douzième, pour le douzième mois, était Holdaï, de Netophath, qui descendait de Gothoniel; ses troupes étaient de vingt-quatre mille hommes.

16. Or les premiers de chaque tribu d'Israël[1] étaient ceux-ci : dans celle de Ruben, Éliézer, fils de Zéchri; dans celle de Siméon, Saphatias, fils de Maacha;

17. Dans celle de Lévi, Hasabias, fils de Camuel; dans la branche d'Aaron, Sadoc;

18. Dans celle de Juda, Éliu, frère de David; dans celle d'Issachar, Amri, fils de Michel;

19. Dans celle de Zabulon, Jesmaïas, fils d'Abdias; dans celle de Nephthali, Jerimoth, fils d'Ozriel;

20. Dans celle d'Éphraïm, Osée, fils d'Ozaziu; dans la demi-tribu de Manassé, Joël, fils de Phadaïa;

21. Et dans l'autre moitié de la tribu de Manassé, en Galaad, Jaddo, fils de Zacharie; dans la tribu de Benjamin, Jahiel, fils d'Abner;

22. Dans celle de Dan, Ezrihel, fils de Jeroham. Voilà les princes des enfants d'Israël.

23. Or David ne voulut point compter ceux qui étaient au-dessous de vingt ans, parce que le Seigneur avait dit qu'il multiplierait les enfants d'Israël comme les étoiles du firmament.

24. Joab, fils de Sarvia, avait commencé à faire le dénombrement. Mais il ne l'acheva pas, parce que cette entreprise avait attiré la colère de Dieu sur Israël; c'est pourquoi le nombre de ceux qu'on avait déjà comptés n'est pas écrit dans les fastes du roi David.

25. Le surintendant des finances du roi était Azmoth, fils d'Adiel; mais l'intendant des revenus particuliers des villes, des villages et des châteaux, était Jonathan, fils d'Ozias.

26. Ezri, fils de Chelub, avait la conduite du travail de la campagne et des laboureurs qui cultivaient la terre.

27. Séméias, de Romathi, avait l'autorité sur ceux qui travaillaient aux vignes; Zabdias, d'Aphoni, sur les caves et sur les celliers;

28. Balanan, de Géder, sur les oliviers et les figuiers de la campagne, et Joas sur les magasins d'huile.

29. Les troupeaux que l'on faisait paître sur la montagne de Saron étaient sous la direction de Sétraï, le Saronite; et Saphat, fils d'Adli, veillait sur les bœufs qu'on nourrissait dans les vallées;

30. Mais Ubil, Ismaélite, avait la garde des chameaux; Jadias, de Méronath, celle des ânes;

31. Et Jaziz, Agaréen, celle des brebis. C'étaient les intendants des biens du roi David.

32. Mais Jonathan, oncle de David, homme sage et savant, était un de ses conseillers; lui et Jahiel, fils d'Hachamoni, étaient près des enfants du roi.

33. Achitophel était aussi du conseil du roi; et Chusaï, Arachite, était son favori.

34. Joïada, fils de Banaïas, et Abiathar étaient après Achitophel. Mais Joab était chef de toute l'armée du roi.

[1] Les aînés étaient les véritables chefs des familles; les charges de la milice se donnaient selon le mérite et non suivant l'ordre de la naissance.

CHAPITRE XXVIII

Discours de David en présence de tout Israël, où il déclare qu'il a eu dessein de bâtir un temple, mais que Dieu en a réservé l'exécution à Salomon son fils. Exhortation qu'il fait à ce prince. Il lui donne le plan et la description du temple qu'il avait reçus de Dieu.

1. David convoqua donc tous les princes d'Israël, les chefs des tribus et les généraux des troupes qui étaient à son service, les tribuns et les centeniers, et tous les officiers du domaine du roi. Il fit venir aussi ses enfants, les principaux officiers de son palais, avec les plus puissants et les plus braves de l'armée, et les assembla à Jérusalem.

2. Et s'étant levé, il leur dit : Écoutez-moi, mes frères et mon peuple. J'avais eu la pensée de bâtir un temple pour y déposer l'arche de l'alliance du Seigneur, qui est le marche-pied de notre Dieu, et j'ai préparé tout pour la construction de cet édifice ;

3. Mais Dieu m'a dit : Vous ne bâtirez pas une maison à mon nom, parce que vous êtes un homme de guerre, et que vous avez répandu le sang.

4. Mais le Seigneur Dieu d'Israël m'a choisi dans toute la maison de mon père pour être roi à jamais sur Israël. Car c'est de la tribu de Juda qu'il a tiré vos princes. Il a choisi la maison de mon père dans cette tribu ; et parmi les enfants de mon père, il m'a élu roi de tout Israël.

5. De plus, comme le Seigneur m'a donné beaucoup d'enfants, il a choisi entre mes enfants Salomon, mon fils, pour le faire asseoir sur le trône du royaume du Seigneur, sur Israël ;

6. Et il m'a dit : Salomon, votre fils, me bâtira une maison avec ses parvis ; car je l'ai choisi pour mon fils, et je lui tiendrai lieu de père.

7. Et j'affermirai son règne à jamais, pourvu qu'il persévère dans l'observance de mes préceptes et de mes jugements, comme il le fait présentement.

8. Maintenant donc, en présence de toute l'assemblée du peuple d'Israël, et devant notre Dieu qui nous entend, gardez avec exactitude tous les commandements du Seigneur notre Dieu, cherchez à les connaître, afin que vous possédiez cette terre excellente, et que vous la laissiez à jamais à vos enfants après vous.

9. Et vous, mon fils Salomon, appliquez-vous à connaître le Dieu de votre père, et servez-le avec un cœur parfait et une pleine volonté ; car le Seigneur sonde tous les cœurs et pénètre toutes les pensées des esprits. Si vous le cherchez, vous le trouverez ; mais si vous l'abandonnez, il vous rejettera pour jamais.

10. Puis donc que le Seigneur vous a choisi pour bâtir la maison de son sanctuaire, armez-vous de force, et accomplissez l'œuvre.

11. Or David donna à son fils Salomon la description du vestibule, du temple, des garde-meubles, des salles à manger, des chambres secrètes et du propitiatoire.

12. Il y ajouta celle de tous les parvis qu'il voulait faire, et des logements qui devaient être tout autour, pour garder les trésors de la maison du Seigneur et toutes les choses consacrées au temple.

13. Il lui fit connaître aussi l'ordre et la division des prêtres et des lévites pour remplir toutes les fonctions de la maison du Seigneur ; et il lui indiqua tous les vases qui devaient être employés dans le temple du Seigneur.

14. Il lui marqua le poids des différents vases d'or, et le poids des vases d'argent, selon leur emploi.

15. Il donna encore l'or qu'il fallait pour les chandeliers d'or avec leurs lampes, et l'argent qu'il fallait pour les chandeliers d'argent avec leurs lampes, à proportion de leurs différentes grandeurs.

16. Il donna de même de l'or pour les tables qui servaient à exposer les pains, selon les mesures qu'elles devaient avoir ; il donna également l'argent pour faire d'autres tables d'argent.

17. Il donna encore pour les fourchettes, les coupes et les encensoirs de l'or très-pur, et pour les petits lions d'or, proportionnant le poids de l'or à la grandeur que chacun de ces petits lions devait avoir, et donnant aussi de l'argent pour les lions qui devaient être d'argent, selon la mesure de chacun d'eux[1].

18. Il donna de l'or le plus pur pour faire l'autel des parfums et ces chérubins qui formaient la ressemblance d'un char, et qui, étendant leurs ailes, couvraient l'arche de l'alliance du Seigneur.

19. Toutes ces choses, dit le roi, m'ont été données écrites de la main de Dieu, afin que j'eusse l'intelligence de tous les ouvrages suivant le modèle.

20. David dit encore à son fils Salomon : Agissez en homme ; soyez ferme, et agissez. Ne craignez pas, et ne vous étonnez de rien ; car le Seigneur mon Dieu sera avec vous, il ne vous abandonnera point, jusqu'à ce que vous ayez achevé l'œuvre entière du ministère de la maison du Seigneur.

21. Les prêtres et les lévites, divisés par compagnies, seront toujours avec vous dans tout ce qui regarde le service de la maison du Seigneur ; ils sont prêts ; les princes et le peuple sont disposés à exécuter tous vos ordres.

CHAPITRE XXIX

Offrandes de David et des princes pour la construction du temple. Joie de ce saint roi ; action de grâces et prière. Salomon est sacré roi une seconde fois. Mort de David.

1. Ensuite le roi adressa la parole à toute l'assemblée en ces termes : Dieu a choisi mon fils Salomon entre tous les autres, quoiqu'il soit encore jeune et délicat, et que l'entreprise dont il s'agit soit grande ; car ce n'est pas pour un homme, mais pour Dieu que nous voulons préparer une maison.

2. Pour moi, je me suis employé de toutes mes forces à amasser ce qui était nécessaire pour fournir à la dépense de la maison de mon Dieu : de l'or pour les vases d'or, de l'argent pour ceux d'argent, du cuivre pour les ouvrages de cuivre, du fer pour ceux de fer, et du bois pour ceux de bois. J'ai aussi préparé des pierres d'onyx, des pierres blanches comme l'albâtre, du jaspe de diverses couleurs, toutes sortes de pierres précieuses, et du marbre de Paros en quantité.

3. Outre toutes ces choses que j'ai offertes pour la maison de mon Dieu, je donne de mon propre bien de l'or et de l'argent pour le temple de mon Dieu, sans parler de ce que j'ai préparé pour bâtir son sanctuaire :

4. Trois mille talents d'or d'Ophir, et sept mille talents d'argent très-pur, pour en revêtir les murailles du temple,

5. En sorte que partout où il en sera besoin, les ouvriers puissent faire d'or pur les ouvrages d'or, et d'argent ceux qui doivent être d'argent. Mais si quelqu'un veut encore offrir quelque chose de lui-même au Seigneur, qu'il remplisse aujourd'hui ses mains, et qu'il offre au Seigneur ce qui lui plaira.

6. Les princes des familles et les plus considérables de chaque tribu, les tribuns, les centeniers et les intendants du domaine du roi promirent

7. Et donnèrent pour les ouvrages de la maison de Dieu cinq mille talents d'or et dix mille sous d'or, dix mille talents d'argent, dix-huit mille talents de cuivre et cent mille talents de fer.

8. Tous ceux qui avaient des pierres précieuses les donnèrent aussi au trésor de la maison du Seigneur, sous la garde de Jahiel, de la famille de Gerson.

[1] C'est le seul endroit de l'Écriture où il soit question de ces lionceaux d'or et d'argent.

DAVID MONTRE A SAÜL QU'IL L'A ÉPARGNÉ.

9. Et tout le monde témoigna une grande joie en faisant ces offrandes volontaires, parce qu'ils les offraient de tout leur cœur au Seigneur. Et le roi David était transporté de joie.

10. C'est pourquoi il bénit Dieu en présence de toute la multitude, et dit : Seigneur Dieu d'Israël, notre père, vous êtes béni dans tous les siècles.

11. A vous, Seigneur, appartient la grandeur, la puissance, la gloire et la victoire; à vous sont dues les louanges. Car tout ce qui est dans le ciel et sur la terre est à vous. A vous, Seigneur, appartient l'empire, et vous êtes élevé au-dessus de tous les princes.

12. Les richesses et la gloire sont à vous. Vous avez la souveraine puissance sur toutes les créatures. La force et l'autorité sont dans vos mains; vous possédez la grandeur et le commandement sur tous les hommes.

13. Nous vous rendons, ô notre Dieu, nos hommages, et nous louons votre saint nom.

14. Qui suis-je, et qui est mon peuple, pour vous offrir toutes ces choses? Tout est à vous, et nous vous avons présenté ce que nous avons reçu de votre main.

15. Car nous sommes comme des étrangers et des voyageurs devant vous, de même que tous nos pères. Nos jours passent comme l'ombre sur la terre, et nous n'y demeurons qu'un moment.

16. Seigneur notre Dieu, toutes les richesses que nous avons amassées pour bâtir une maison à votre saint nom sont venues de votre main, et toutes choses sont à vous.

17. Je sais, mon Dieu, que vous sondez les cœurs, et que vous aimez la simplicité. C'est pourquoi je vous ai offert toutes ces choses dans la simplicité de mon cœur et avec joie, et j'ai été ravi de voir tout ce peuple rassemblé en ce lieu vous offrir de même ses présents.

18. Seigneur Dieu de nos pères Abraham, Isaac et Israël, conservez éternellement cette volonté dans leur cœur; que leur âme persévère dans le culte qui vous est dû.

19. Donnez aussi à mon fils Salomon un cœur parfait, afin qu'il garde vos commandements, vos paroles, vos cérémonies et tous vos ordres; qu'il bâtisse votre maison, pour laquelle j'ai préparé toutes les choses nécessaires.

20. David dit ensuite à toute l'assemblée : Bénissez le Seigneur notre Dieu. Et toute l'assemblée bénit le Seigneur Dieu de leurs pères; et se prosternant ils adorèrent Dieu, et rendirent ensuite hommage au roi.

21. Ils immolèrent en même temps des victimes au Seigneur, et le lendemain ils lui offrirent en holocauste mille taureaux, mille béliers et mille agneaux, avec leurs libations et tout ce qui était prescrit, en grande abondance pour tout Israël [1].

22. Ils mangèrent et burent ce jour-là en présence du Seigneur avec de grandes réjouissances. Ils sacrèrent une seconde fois Salomon, fils de David. Ils le sacrèrent par l'ordre du Seigneur, pour être roi, et Sadoc pour être pontife.

23. Ainsi Salomon fut mis sur le trône du Seigneur, pour régner à la place de David, son père. Il fut agréable à tous, et tout Israël lui obéit.

24. Tous les princes, les grands du royaume et les fils du roi David vinrent rendre leurs hommages et se soumettre au roi Salomon.

25. Dieu éleva donc Salomon sur tout Israël, et il combla son règne d'une telle gloire, que nul roi d'Israël n'en eut avant lui de semblable.

26. David, fils d'Isaï, régna donc sur tout le peuple d'Israël.

27. Et la durée de son règne sur Israël fut de quarante ans; il régna sept ans à Hébron, et trente-trois à Jérusalem.

28. Il mourut dans une heureuse vieillesse, comblé d'années, de biens et de gloire, et Salomon, son fils, régna à sa place.

29. Or toutes les actions du roi David, tant les premières que les dernières, sont écrites dans le livre du prophète Samuel [2], dans le livre du prophète Nathan et dans celui du prophète Gad [3],

30. Avec tout ce qui s'est passé sous son règne, et les grands événements qui s'accomplirent alors, soit dans le royaume d'Israël, soit dans les autres royaumes de la terre.

[1] Tout Israël prit part au festin qui suivit le sacrifice, et qui fut servi avec une extrême abondance.

[2] On pourrait conjecturer que ce sont les deux premiers livres des Rois, qui portent encore aujourd'hui chez les Hébreux le nom du prophète Samuel.

[3] Nous n'avons plus les livres de ces deux prophètes. On croit que les livres des Rois et des Paralipomènes en sont l'abrégé.

LES PARALIPOMÈNES

LIVRE II

Le second livre des PARALIPOMÈNES complète les récits rapportés aux IIIe et IVe livres des Rois, comme le précédent relate les faits antérieurs au règne de Salomon. Il se termine au retour des Juifs de la captivité de Babylone.

CHAPITRE I

Salomon va à Gabaon, où était l'ancien tabernacle fait dans le désert par Moïse. Il y offre mille victimes. Il demande à Dieu la sagesse. Dieu lui accorde non-seulement la sagesse, mais encore la gloire et les richesses.

1. Le règne de Salomon, fils de David, fut affermi, et le Seigneur son Dieu était avec lui; et il l'éleva à un très-haut degré de puissance.

2. Ce prince donna ses ordres à tout Israël, aux tribuns, aux centeniers et aux autres officiers, aux magistrats et aux chefs de toutes les familles.

3. Et il alla, avec toute cette multitude, au haut lieu de Gabaon, où était le tabernacle de l'alliance de Dieu, que Moïse, son serviteur, avait dressé dans le désert.

4. Or David avait déjà apporté l'arche de Dieu de la ville de Cariathiarim au lieu qu'il lui avait préparé, et où il avait élevé un tabernacle, c'est-à-dire à Jérusalem.

5. L'autel d'airain qu'avait fait Béséléel, fils d'Uri, fils de Hur, était là devant le tabernacle du Seigneur; et Salomon, accompagné de toute la multitude, se présenta devant cet autel.

6. Il monta à cet autel d'airain, devant le tabernacle de l'alliance, et immola dessus mille victimes.

7. Cette nuit même Dieu lui apparut, et lui dit : Demandez-moi ce que vous voulez que je vous donne.

8. Salomon dit à Dieu : Vous avez fait éclater la grandeur de votre miséricorde envers David mon père, et vous m'avez établi roi à sa place.

9. Maintenant donc, Seigneur Dieu, accomplissez la promesse que vous avez faite à David mon père. Vous m'avez établi roi sur votre peuple, qui est innombrable et comme la poussière de la terre;

10. Donnez-moi la sagesse et l'intelligence, afin que je puisse gouverner votre peuple. Car qui pourrait gouverner dignement un si grand peuple?

11. Alors Dieu répondit à Salomon : Puisque votre cœur a préféré ces choses; que vous ne m'avez point demandé de richesses ni de grands biens, ni la gloire, ni la vie de ceux qui vous haïssent, ni même une longue vie, et que vous m'avez demandé la sagesse et la science, afin de gouverner mon peuple, sur lequel je vous ai établi roi,

12. La sagesse et la science vous sont accordées; et je vous donnerai en outre tant de biens, de richesses et de gloire, qu'aucun roi, avant et après, ne vous égalera.

13. Salomon revint donc de Gabaon à Jérusalem, devant le tabernacle de l'alliance, et il régna sur Israël.

14. Il réunit un grand nombre de chars et de cavaliers. Il eut mille quatre cents chars et douze mille cavaliers. Il les fit résider dans les villes destinées à loger les équipages, et à Jérusalem, près du roi.

15. Il rendit l'or et l'argent aussi commun à Jérusalem que les pierres, et les cèdres aussi communs que les sycomores, qui poussent en si grand nombre dans la campagne.

16. Les marchands qui trafiquaient pour le roi lui amenaient des chevaux d'Égypte et de Coa, où ils allaient les acheter.

17. L'attelage de quatre chevaux coûtait six cents sicles d'argent, et un cheval cent cinquante. Et l'on en achetait également de tous les pays des Héthéens et des rois de Syrie.

CHAPITRE II

Salomon communique à Hiram, roi de Tyr, le projet de bâtir un temple, et lui demande un homme habile pour conduire cet ouvrage. Il le prie aussi de lui envoyer des bois de cèdre et de sapin.

1. Salomon résolut donc de bâtir un temple à la gloire du Seigneur, et un palais pour lui-même.

2. Et il fit compter soixante-dix mille hommes pour porter les fardeaux sur leurs épaules, et quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes; et il établit trois mille six cents hommes pour les diriger.

3. Salomon envoya aussi vers Hiram, roi de Tyr, et lui dit : Comme vous avez agi à l'égard de David mon père, auquel vous avez envoyé des bois de cèdre pour bâtir le palais où il a demeuré,

4. Agissez envers moi, afin que je puisse bâtir un temple au nom du Seigneur mon Dieu, et le lui dédier pour y brûler l'encens en sa présence, y consumer des parfums, et y exposer toujours des pains devant lui; pour lui offrir des holocaustes le matin et le soir, ainsi qu'il a été ordonné à Israël, les jours du sabbat, les premiers jours des mois, et dans les autres solennités du Seigneur, à jamais.

5. Car le temple que j'ai dessein de bâtir doit être grand, parce que notre Dieu est grand au-dessus de tous les dieux.

6. Qui pourra donc espérer de lui bâtir une maison digne de lui? Si le ciel et les cieux des cieux ne peuvent le contenir, qui suis-je, pour lui bâtir une maison? Mais c'est seulement pour faire brûler de l'encens en sa présence.

7. Envoyez-moi donc un homme habile, qui sache travailler l'or, l'argent, le cuivre, le fer, la pourpre, l'écarlate et l'hyacinthe, et qui sache faire toutes sortes de sculptures et de ciselures, pour diriger les ouvriers que j'ai auprès de moi dans la Judée et à Jérusalem, et que David mon père avait choisis.

8. Envoyez-moi aussi des bois de cèdre, de sapin, et des pins du Liban. Car je sais que vos serviteurs sont adroits à couper les arbres du Liban, et les miens travailleront avec les vôtres;

9. Afin que l'on me prépare une grande quantité de bois; car la maison que je désire bâtir est très-grande et magnifique.

10. Je donnerai, pour la nourriture de vos serviteurs occupés à couper ces bois, vingt mille mesures de froment, et autant d'orge, avec vingt mille mesures de vin et vingt mille mesures d'huile[1].

11. Hiram, roi de Tyr, écrivit à Salomon, et lui dit: Parce que le Seigneur a aimé son peuple, il vous en a établi roi.

12. Et il ajouta: Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui a fait le ciel et la terre, d'avoir donné au roi David un fils sage, habile, éclairé et prudent, pour bâtir un temple au Seigneur et un palais pour lui-même.

13. Je vous envoie donc Hiram, homme intelligent et très-habile, et qui est, comme mon père,

14. Fils d'une femme de la tribu de Dan, et d'un père tyrien. Il sait travailler l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le marbre, le bois, et même la pourpre, l'hyacinthe, le lin et l'écarlate. Il sait encore graver toutes sortes de figures, et inventer tout ce qui est nécessaire pour toutes sortes d'ouvrages. Il travaillera avec vos ouvriers, et avec ceux de David, mon seigneur, votre père.

15. Envoyez donc, mon seigneur, à vos serviteurs le blé, l'orge, l'huile et le vin que vous avez promis.

16. Nous couperons dans le Liban le bois dont vous aurez besoin, et nous le ferons conduire par mer, sur des barques, à Joppé, d'où vous le ferez transporter à Jérusalem.

17. Salomon fit donc faire un dénombrement de tous les prosélytes qui étaient dans la terre d'Israël, depuis le dénombrement qu'en avait fait faire David, son père; et il s'en trouva cent cinquante-trois mille six cents[2].

18. Il en choisit soixante-dix mille pour porter les fardeaux sur leurs épaules, et quatre-vingt mille pour tailler les pierres dans les montagnes, et trois mille six cents pour présider aux travaux.

CHAPITRE III

Construction du temple.

1. Salomon commença à bâtir le temple du Seigneur à Jérusalem, sur le mont Moria, qui avait été montré à David, son père, et à l'endroit que David avait disposé dans l'aire d'Ornan, Jébuséen.

2. Il commença cet édifice le second mois de la quatrième année de son règne.

3. Et voici les dimensions que suivit ce prince pour construire la maison du Seigneur : La longueur était de soixante coudées, suivant la première et principale mesure; la largeur, de vingt coudées.

4. Le vestibule, qui était devant, dont la longueur répondait à la largeur du temple, était aussi de vingt coudées; mais sa hauteur était de cent vingt coudées. Et Salomon le fit dorer en dedans d'un or très-pur.

5. Il revêtit aussi la partie la plus grande du temple de bois de sapin, et fit appliquer sur tout ce lambris des lames de l'or le plus pur. Et il y fit graver des palmes, et comme de petites chaînes enlacées les unes dans les autres.

6. Il fit paver le temple de marbre très-précieux, avec un grand luxe.

7. L'or des lames dont il fit couvrir le lambris de cet édifice, les poutres, les pilastres, les murailles et les portes, était très-fin. Et il fit aussi représenter des chérubins sur les murailles.

8. Il fit encore le sanctuaire; sa longueur, qui répondait à la largeur du temple, était de vingt coudées; sa largeur avait pareillement vingt coudées; il le couvrit en entier de lames d'or, d'une valeur de six cents talents.

9. Il fit aussi des clous d'or; chacun pesait cinquante sicles. Les chambres des étages supérieurs étaient aussi revêtues d'or.

10. Outre cela, il fit faire dans le sanctuaire deux statues de chérubins, qu'il couvrit d'or.

11. L'étendue des ailes de ces chérubins était de vingt coudées; de sorte qu'une des ailes avait cinq coudées, et touchait la muraille du temple; et que l'autre, qui avait également cinq coudées, touchait l'aile de l'autre chérubin.

12. De même une des ailes de ce second chérubin, de cinq coudées d'étendue, touchait la muraille; et son autre aile, qui était aussi de cinq coudées, venait joindre l'aile du premier.

13. Les ailes de ces deux chérubins étaient déployées, et avaient vingt coudées d'étendue. Et ces chérubins étaient droits sur leurs pieds, la face tournée vers le temple extérieur.

14. Il fit aussi un voile d'hyacinthe, de pourpre, d'écarlate et de fin lin, sur lequel il fit représenter des chérubins.

15. Il fit devant la porte du temple deux colonnes, de trente-cinq coudées de haut, leurs chapiteaux avaient cinq coudées.

16. Il fit aussi des chaînes comme dans le sanctuaire, et les plaça sur les chapiteaux des colonnes; et cent grenades entrelacées dans ces chaînes.

17. Il posa ces colonnes dans le vestibule du temple, l'une à droite, l'autre à gauche. Il appela celle qui était du côté droit, Jachin; et celle qui était du côté gauche, Booz.

CHAPITRE IV

Description de l'autel d'airain, de la mer d'airain, des bassins, des chandeliers, tables et autres ouvrages du temple.

1. Salomon fit ensuite un autel d'airain de vingt coudées de long, de vingt de large, et de dix de haut;

2. Et une mer d'airain, ronde, ayant dix coudées d'un bord à l'autre. Elle avait cinq coudées de haut, et un cordon de trente coudées entourait sa circonférence.

3. Sous cette mer, il y avait des figures de bœufs, et elle était environnée au dehors de deux rangs de sculptures, dix dans l'espace de chaque coudée. Or ces bœufs avaient été jetés en fonte.

4. Cette mer était posée sur douze bœufs; trois regardaient le septentrion, trois l'occident, trois le midi, et les trois autres l'orient. Cette mer était posée sur ces bœufs, et l'extrémité du corps de ces bœufs était cachée sous cette mer.

5. L'épaisseur de ce vase était d'un palme; et son bord était fait comme celui d'une coupe, ou comme la feuille d'un lis ouvert; et il contenait trois mille mesures.

6. Il fit aussi dix bassins, cinq à droite, et cinq à gauche, pour y laver tout ce qui devait être offert en holocauste; les prêtres se lavaient dans la mer.

7. Il fit encore dix chandeliers d'or, selon la forme ordonnée, et il les mit dans le temple, cinq d'un côté, et cinq de l'autre.

[1] Ces mesures sont, suivant le texte, le *cor* pour le froment, la *métrète* ou *bath* pour le vin, le *sat* pour l'huile. La contenance de ces diverses mesures n'est pas parfaitement déterminée.

[2] Salomon ne voulut pas employer les Israélites à ces pénibles ouvrages; il les fit exécuter par les étrangers.

8. Il fit aussi dix tables, et les plaça dans le temple, cinq à droite, et cinq à gauche, et cent fioles d'or.

9. Il fit aussi le parvis des prêtres, et une grande basilique où il y avait des portes couvertes d'airain.

10. Il plaça la mer du côté droit, vis-à-vis l'orient, vers le midi.

11. Hiram fit aussi des chaudières, des fourchettes et des fioles. Et il acheva tout l'ouvrage du roi dans le temple de Dieu;

12. C'est-à-dire les deux colonnes, les cordons qui étaient dessus, et leurs chapiteaux, avec une espèce de réseau qui couvrait les chapiteaux par-dessus les cordons.

13. Il fit encore quatre cents grenades, et deux réseaux; de sorte qu'il y avait deux rangs de ces grenades à chaque réseau, jointes ensemble par autant de petites chaînes faites en forme de réseau, qui couvraient les cordons et les chapiteaux des colonnes.

14. Il fit aussi des bases d'airain et des bassins qu'il mit dessus;

15. Une mer, douze bœufs qui la soutenaient;

16. Les chaudières, les fourchettes et les fioles. Enfin Hiram fit à Salomon, qui l'aimait comme son père, toutes sortes de vases pour la maison du Seigneur, de l'airain le plus pur.

17. Le roi les fit jeter en fonte dans une terre d'argile, dans une plaine près du Jourdain, entre Sochot et Sarédatha.

18. La multitude de ces vases était innombrable, et l'on ne peut savoir le poids de l'airain.

19. Ainsi Salomon fit faire tous les vases du temple du Seigneur, avec l'autel d'or, et les tables sur lesquelles on mettait les pains de proposition.

20. Il fit encore d'un or très-pur les chandeliers, avec leurs lampes, pour les faire brûler devant l'oracle, selon qu'il était prescrit.

21. Il y avait aussi des fleurons, des lampes et des pincettes d'or très-pur.

22. Les cassolettes, les encensoirs, les coupes, les mortiers étaient de même d'or très-pur. Les portes du temple intérieur, c'est-à-dire du Saint des saints, étaient ciselées, et les portes du temple étaient d'or à l'extérieur. Et ainsi fut achevée l'œuvre que Salomon fit dans la maison du Seigneur.

CHAPITRE V

L'arche d'alliance est apportée avec grande solennité dans le temple et placée dans le Saint des saints. La gloire du Seigneur, c'est-à-dire une nuée, remplit tellement le temple, que les prêtres ne peuvent s'y tenir pour s'acquitter de leur ministère.

1. Salomon fit apporter tout ce que David, son père, avait voué au temple, et déposa l'or, l'argent et tous les vases dans les trésors de la maison de Dieu.

2. Il assembla ensuite à Jérusalem les anciens d'Israël, tous les princes des tribus, et les chefs des familles des enfants d'Israël, pour transporter l'arche de l'alliance du Seigneur de la ville de David, c'est-à-dire de Sion.

3. Ainsi tout Israël se rendit auprès du roi le jour solennel du septième mois.

4. Et tous les anciens d'Israël étant venus, les lévites prirent l'arche,

5. Et la portèrent dans le temple, avec toutes les dépendances du tabernacle. Or les prêtres et les lévites portèrent tous les vases du sanctuaire qui étaient dans le tabernacle.

6. Le roi Salomon et tout le peuple d'Israël, et tous ceux qui s'étaient assemblés marchaient devant l'arche; et ils immolaient des béliers et des bœufs sans nombre, tant était grande la multitude des victimes.

7. Les prêtres portèrent l'arche de l'alliance du Seigneur au lieu qui lui avait été destiné, c'est-à-dire près de l'oracle du temple, dans le Saint des saints, sous les ailes des chérubins;

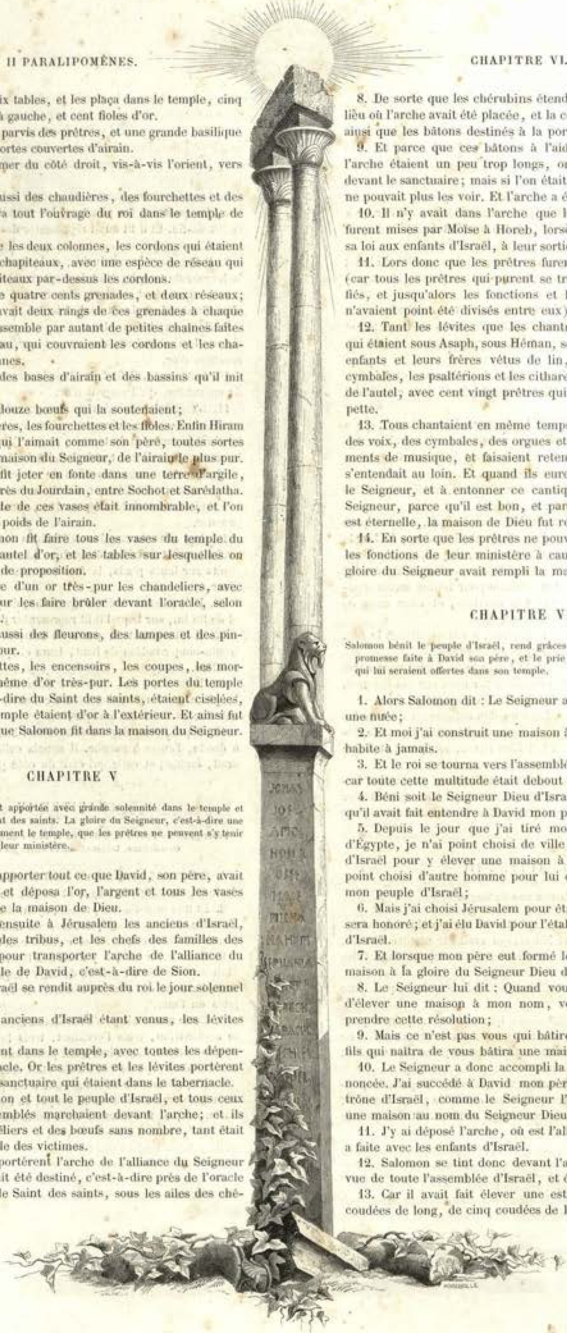

8. De sorte que les chérubins étendaient leurs ailes sur le lieu où l'arche avait été placée, et la couvraient tout entière, ainsi que les bâtons destinés à la porter.

9. Et parce que ces bâtons à l'aide desquels on portait l'arche étaient un peu trop longs, on en voyait l'extrémité devant le sanctuaire; mais si l'on était un peu en dehors, on ne pouvait plus les voir. Et l'arche a été là jusqu'à présent.

10. Il n'y avait dans l'arche que les deux tables, qui y furent mises par Moïse à Horeb, lorsque le Seigneur donna sa loi aux enfants d'Israël, à leur sortie d'Égypte.

11. Lors donc que les prêtres furent sortis du sanctuaire (car tous les prêtres qui purent se trouver là furent sanctifiés, et jusqu'alors les fonctions et l'ordre des ministères n'avaient point été divisés entre eux),

12. Tant les lévites que les chantres, c'est-à-dire ceux qui étaient sous Asaph, sous Héman, sous Idithun, avec leurs enfants et leurs frères vêtus de lin, faisaient retentir les cymbales, les psaltérions et les cithares; ils étaient à l'orient de l'autel, avec cent vingt prêtres qui sonnaient de la trompette.

13. Tous chantaient en même temps avec des trompettes, des voix, des cymbales, des orgues et toute espèce d'instruments de musique, et faisaient retentir leurs voix; le son s'entendait au loin. Et quand ils eurent commencé à louer le Seigneur, et à entonner ce cantique : Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est bon, et parce que sa miséricorde est éternelle, la maison de Dieu fut remplie d'une nuée;

14. En sorte que les prêtres ne pouvaient y rester, ni faire les fonctions de leur ministère à cause de la nuée; car la gloire du Seigneur avait rempli la maison de Dieu.

CHAPITRE VI

Salomon bénit le peuple d'Israël, rend grâces à Dieu d'avoir accompli la promesse faite à David son père, et le prie d'exaucer toutes les prières qui lui seraient offertes dans son temple.

1. Alors Salomon dit : Le Seigneur a promis d'habiter dans une nuée;

2. Et moi j'ai construit une maison à son nom, afin qu'il y habite à jamais.

3. Et le roi se tourna vers l'assemblée d'Israël, et la bénit; car toute cette multitude était debout attentive; et il dit :

4. Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui a accompli ce qu'il avait fait entendre à David mon père, lorsqu'il lui dit :

5. Depuis le jour que j'ai tiré mon peuple de la terre d'Égypte, je n'ai point choisi de ville dans toutes les tribus d'Israël pour y élever une maison à mon nom; et je n'ai point choisi d'autre homme pour lui donner la conduite de mon peuple d'Israël;

6. Mais j'ai choisi Jérusalem pour être le lieu où mon nom sera honoré; et j'ai élu David pour l'établir roi sur mon peuple d'Israël.

7. Et lorsque mon père eut formé le dessein d'édifier une maison à la gloire du Seigneur Dieu d'Israël,

8. Le Seigneur lui dit : Quand vous avez eu la volonté d'élever une maison à mon nom, vous avez bien fait de prendre cette résolution;

9. Mais ce n'est pas vous qui bâtirez cette maison. Votre fils qui naîtra de vous bâtira une maison à mon nom.

10. Le Seigneur a donc accompli la parole qu'il avait prononcée. J'ai succédé à David mon père. Je suis assis sur le trône d'Israël, comme le Seigneur l'avait dit, et j'ai bâti une maison au nom du Seigneur Dieu d'Israël.

11. J'y ai déposé l'arche, où est l'alliance que le Seigneur a faite avec les enfants d'Israël.

12. Salomon se tint donc devant l'autel du Seigneur à la vue de toute l'assemblée d'Israël, et étendit ses mains.

13. Car il avait fait élever une estrade d'airain de cinq coudées de long, de cinq coudées de large, et de trois cou-

SAÜL DEVANT LA PYTHONISSE.

dées de haut, au milieu du temple; il s'y tint debout, puis se mit à genoux, tourné vers la multitude, et les mains levées au ciel,

14. Il dit : Seigneur Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu semblable à vous, ni dans le ciel, ni sur la terre : vous conservez l'alliance et la miséricorde à vos serviteurs, qui marchent devant vous de tout cœur;

15. Vous avez exécuté la promesse que vous aviez faite à David mon père, votre serviteur, et vous avez accompli la parole que vous aviez prononcée, comme nous le voyons aujourd'hui.

16. Maintenant donc, Seigneur d'Israël, accomplissez en faveur de David mon père, votre serviteur, tout ce que vous lui avez promis, en disant : Vous ne manquerez point d'héritiers assis devant moi sur le trône d'Israël; pourvu toutefois que vos enfants veillent sur leurs voies, et marchent dans l'observance de ma loi, comme vous avez marché en ma présence.

17. Maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, que la parole que vous avez donnée à David, votre serviteur, soit affermie.

18. Est-il donc croyable que Dieu habite avec les hommes sur la terre? Si le ciel et les cieux des cieux ne peuvent vous contenir, combien moins cette maison que j'ai bâtie!

19. Aussi a-t-elle été faite uniquement pour vous porter, Seigneur mon Dieu, à écouter favorablement la prière de votre serviteur et ses humbles demandes, et à exaucer les prières que votre serviteur répand en votre présence,

20. Afin que jour et nuit vous ayez les yeux ouverts sur cette maison, dans laquelle vous avez promis qu'on invoquerait votre nom,

21. Que vous écouteriez la prière faite par votre serviteur, et que vous exauceriez ses prières et celles de votre peuple d'Israël. Écoutez de votre demeure, qui est dans le ciel, tous ceux qui feront ici leurs prières; et faites-leur miséricorde.

22. Si quelqu'un pèche contre son prochain, et se présente pour prêter serment contre lui, et se voue à la malédiction dans cette maison, devant votre autel,

23. Vous entendrez du ciel, et vous ferez justice à vos serviteurs; vous ferez retomber la perfidie du coupable sur sa tête; vous vengerez le juste, et vous le traiterez favorablement selon sa justice.

24. Lorsque le peuple d'Israël, après avoir péché contre vous, sera vaincu par ses ennemis; s'il rentre en lui-même, fait pénitence, invoque votre nom, et vient prier en ce lieu,

25. Vous l'exaucerez du ciel; vous pardonnerez son péché à votre peuple d'Israël, et vous le ramènerez dans la terre que vous leur avez donnée à eux et à leurs pères.

26. Lorsque le ciel sera fermé, et qu'il ne tombera point de pluie, à cause des péchés de votre peuple; s'il vient prier dans ce lieu, et rendre gloire à votre nom; s'il se convertit et fait pénitence de ses péchés, à cause de l'affliction où vous l'aurez réduit,

27. Exaucez-le du ciel, Seigneur, et pardonnez les péchés de vos serviteurs et de votre peuple d'Israël; enseignez-leur la voie droite dans laquelle ils marchent, et répandez la pluie sur la terre que vous avez donnée à votre peuple pour la posséder.

28. Lorsqu'il viendra sur la terre une famine, une peste, la nielle, ou quelque autre corruption de l'air, des sauterelles et des chenilles, ou que l'ennemi, après avoir ravagé tout le pays, viendra assiéger la ville, et que le peuple se trouvera pressé de toutes sortes de maux et de maladies;

29. Si quelqu'un de votre peuple d'Israël, considérant ses plaies et ses maladies, vient à lever ses mains vers vous en cette maison,

30. Vous l'exaucerez du ciel, ce lieu élevé de votre demeure, et vous lui serez favorable, et vous rendrez à chacun selon ses œuvres, et selon les dispositions que vous voyez dans son cœur, car vous seul connaissez les cœurs des enfants des hommes,

31. Afin qu'ils vous craignent, et qu'ils marchent dans vos voies, tant qu'ils vivront sur la terre que vous avez donnée à nos pères.

32. Si même un étranger, qui n'est pas de votre peuple, vient d'un pays lointain, attiré par la grandeur de votre nom, la force de votre main et la puissance de votre bras, et qu'il vous adore dans ce temple;

33. Vous l'exaucerez du ciel, qui est votre demeure inébranlable; et vous accorderez à cet étranger tout ce qu'il vous aura demandé dans ses prières, afin que tous les peuples de la terre connaissent votre nom, vous craignent comme votre peuple d'Israël, et reconnaissent que votre nom a été invoqué sur cette maison que j'ai bâtie.

34. Si votre peuple se met en campagne pour faire la guerre à ses ennemis, et que, suivant le chemin par lequel vous les aurez envoyés, ils vous adorent, la face tournée vers la ville que vous avez choisie et vers la maison que j'ai bâtie à votre nom,

35. Vous exaucerez du ciel leurs prières et leurs supplications, et vous les vengerez.

36. S'ils viennent à pécher contre vous (car il n'y a point d'homme qui ne pèche), et si dans votre colère contre eux vous les livrez à leurs ennemis, et que ces ennemis les emmènent captifs, soit dans un pays éloigné, soit dans une région voisine;

37. Si étant convertis du fond du cœur ils font pénitence dans le pays où ils auront été emmenés captifs, et que dans cette captivité ils aient recours à vous et vous disent : Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait des actions injustes;

38. S'ils reviennent à vous de tout leur cœur et de toute leur âme dans le lieu de leur captivité où ils ont été emmenés et qu'ils vous adorent, la face tournée vers la terre que vous avez donnée à leurs pères, vers la ville que vous avez choisie et le temple que j'ai bâti en votre nom;

39. Vous exaucerez du ciel, c'est-à-dire de votre demeure stable, leurs prières, vous ferez justice de leurs ennemis, et vous ferez grâce à votre peuple, quoiqu'il ait péché;

40. Car vous êtes mon Dieu. Que vos yeux soient ouverts, je vous en conjure, et vos oreilles attentives aux prières qui se feront en ce lieu.

41. Levez-vous donc maintenant, ô Seigneur Dieu, pour établir ici votre repos, vous et l'arche de votre puissance. Que vos prêtres, Seigneur Dieu, soient revêtus du salut[1], et que vos saints jouissent de vos biens avec joie.

42. Seigneur Dieu, ne rejetez point la prière de votre christ; souvenez-vous de vos miséricordes envers David, votre serviteur.

CHAPITRE VII

La prière de Salomon achevée, le feu descend du ciel et consume les holocaustes et les victimes. La solennité de la dédicace du temple dure sept jours. Dieu apparaît à Salomon la nuit, lui dit qu'il a exaucé sa prière et lui promet d'affermir le trône d'Israël dans sa maison, s'il est fidèle à garder ses commandements.

1. Salomon ayant achevé sa prière, le feu descendit du ciel et consuma les holocaustes et les victimes, et la majesté de Dieu remplit sa maison;

2. De sorte que les prêtres ne pouvaient entrer dans le temple du Seigneur, parce que sa majesté avait rempli son temple.

3. Tous les enfants d'Israël virent descendre le feu et la gloire du Seigneur sur ce temple; ils se prosternèrent la face contre terre sur le pavé, ils adorèrent le Seigneur et le

[1] C'est-à-dire, soient sous votre protection spéciale et procurent le salut aux autres.

louèrent, parce qu'il est bon et que sa miséricorde est éternelle.

4. Le roi et tout le peuple immolaient des victimes devant le Seigneur.

5. Le roi Salomon sacrifia vingt-deux mille bœufs et cent vingt mille moutons; et le roi, avec tout le peuple, fit la dédicace de la maison du Seigneur.

6. Les prêtres exerçaient leurs fonctions; les lévites touchaient les instruments de musique et faisaient retentir les hymnes du Seigneur que le roi David a composées à la louange du Seigneur, parce que sa miséricorde est éternelle. Ils chantaient les hymnes de David en s'accompagnant des instruments de musique. Or les prêtres sonnaient de la trompette devant eux, et tout le peuple était présent.

7. Le roi consacra aussi le milieu du parvis devant le temple du Seigneur, car il avait offert là les holocaustes et la graisse des victimes pacifiques, parce que l'autel d'airain qu'il avait fait ne pouvait suffire pour les holocaustes, pour les sacrifices et pour la graisse des victimes pacifiques.

8. Salomon célébra donc alors une fête solennelle pendant sept jours, et tout Israël avec lui : l'assemblée fut innombrable, étant venue depuis l'entrée d'Émath jusqu'au torrent d'Égypte[1].

9. Le huitième jour il célébra la fête de l'assemblée solennelle, parce qu'il avait employé sept jours à la dédicace de l'autel, et sept jours à la fête (des Tabernacles).

10. Ainsi, le vingt-troisième jour du septième mois, il renvoya le peuple à ses tentes : tout le monde était rempli de joie et de reconnaissance des grâces que le Seigneur avait accordées à David, à Salomon et à son peuple d'Israël.

11. Salomon acheva donc la maison du Seigneur et le palais du roi; et il réussit dans tout ce qu'il s'était proposé de faire, tant dans la maison du Seigneur que dans son palais.

12. Le Seigneur lui apparut la nuit et lui dit : J'ai exaucé votre prière, et j'ai choisi pour moi ce lieu comme une maison de sacrifice.

13. Si je ferme le ciel, et qu'il ne tombe pas de pluie; si j'ordonne et je commande aux sauterelles de ravager la terre, et que j'envoie la peste sur mon peuple;

14. Si mon peuple, sur lequel mon nom a été invoqué, se convertit et me prie; s'il recherche mon visage et fait pénitence de sa mauvaise vie, je l'exaucerai du ciel, je lui pardonnerai ses péchés et je purifierai la terre où il habite.

15. Mes yeux seront ouverts et mes oreilles seront attentives à la prière de celui qui m'invoquera en ce lieu.

16. Car j'ai choisi ce lieu, et je l'ai sanctifié, afin que mon nom y soit à jamais, et que mes yeux et mon cœur y soient toujours attachés.

17. Et vous-même, si vous marchez en ma présence, comme David, votre père; si vous agissez en tout selon les ordres que je vous ai donnés, et que vous gardiez mes préceptes et mes ordonnances,

18. Je conserverai le trône de votre royaume comme je l'ai promis à David votre père, en lui disant : Un homme de votre race sera toujours prince en Israël.

19. Mais si vous et vos enfants vous vous détournez de moi; si vous abandonnez les lois et les ordonnances que je vous ai proposées; si vous servez et adorez les dieux étrangers;

20. Je vous exterminerai de la terre qui est à moi et que je vous ai donnée; je repousserai ce temple que j'ai consacré à mon nom, je le rendrai la fable du monde et j'en ferai un exemple pour tous les peuples.

21. Et cette maison sera tournée en dérision par tous ceux qui passeront devant, et dans leur étonnement ils diront: Pourquoi le Seigneur a-t-il traité ainsi cette terre et cette maison?

22. Et on répondra : Ils ont abandonné le Seigneur Dieu de leurs pères, qui les avait tirés de la terre d'Égypte; ils ont pris des dieux étrangers et les ont adorés et révérés. Voilà ce qui a attiré tous ces maux sur eux.

[1] Après la Dédicace du temple, on célébra la fête des Tabernacles. (Voy. III Rois, VIII, 22.)

CHAPITRE VIII

Salomon bâtit plusieurs villes, et rend tributaires les Chananéens, que les Israélites n'avaient pas exterminés.

1. Après vingt années employées par Salomon à construire le temple du Seigneur et son palais,

2. Il fit bâtir et fortifier les villes que Hiram lui avait données, et il y établit les enfants d'Israël[1].

3. Il alla aussi à Émath-Suba et en prit possession.

4. Il fit bâtir et fortifier Palmyre dans le désert et plusieurs autres villes dans le pays d'Émath.

5. Il bâtit aussi Béthoron, tant la ville haute que la basse, villes murées qui avaient des portes garnies de barres et de serrures.

6. Il fit de même à Balaath, aux meilleures places qui lui appartenaient, et à toutes les villes des chars et de la cavalerie[2]. Enfin Salomon exécuta et bâtit tout ce qu'il lui plut à Jérusalem, dans le Liban et dans toute l'étendue de ses États.

7. Il soumit aussi à son empire tous les peuples qui restaient des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Hévéens et des Jébuséens, qui n'étaient pas de la race d'Israël;

8. Mais les enfants ou les descendants de ceux que les Israélites n'avaient point fait mourir, Salomon les rendit tributaires, comme ils le sont encore aujourd'hui.

9. Il n'employa aucun des enfants d'Israël aux travaux du roi; mais il s'en servit pour la guerre et leur donna le commandement de ses armées, de sa cavalerie et de ses chariots.

10. Or tous les principaux officiers de l'armée du roi Salomon se montaient au nombre de deux cent cinquante; ils avaient le commandement et le gouvernement du peuple.

11. Ensuite il transporta la fille de Pharaon de la ville de David dans la maison qu'il lui avait bâtie. Car il dit : Mon épouse n'habitera pas dans la maison de David, roi d'Israël, parce qu'elle a été sanctifiée et que l'arche du Seigneur y est entrée.

12. Alors Salomon offrit des holocaustes au Seigneur sur l'autel qu'il avait érigé devant le vestibule,

13. Pour y faire chaque jour des sacrifices selon l'ordonnance de Moïse, les jours de sabbat, les premiers jours du mois, les trois grandes fêtes de l'année, savoir : des Azymes, des Semaines et des Tabernacles.

14. Il ordonna aussi aux prêtres de s'acquitter des devoirs de leur ministère, selon l'ordre prescrit par David son père, et aux lévites de garder leur rang pour chanter les louanges de Dieu et servir devant les prêtres, observant les cérémonies propres à chaque jour; et aux portiers d'accomplir leur devoir aux portes dont la garde leur avait été confiée : ainsi l'avait ordonné David, homme de Dieu.

15. Les prêtres et les lévites n'omirent rien de tout ce que le roi avait ordonné et de ce qui concernait la garde du trésor.

16. Salomon avait préparé de quoi fournir à toutes les dépenses, depuis le jour où il jeta les fondements du temple jusqu'au jour où il y mit la dernière main.

17. Il alla ensuite à Asiongaber et à Aïlath, sur le bord de la mer Rouge, dans la terre d'Édom.

18. Hiram lui avait envoyé par ses serviteurs des vaisseaux et des matelots expérimentés. Ils allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir, d'où ils rapportèrent au roi Salomon quatre cent cinquante talents d'or.

[1] Voy. III Rois, IX. La construction du temple dura sept ans, et celle du palais treize ans : les travaux se prolongèrent donc pendant vingt ans.

[2] Ces dépôts avaient une importance considérable : il était nécessaire de mettre les chars de guerre et les chevaux à l'abri d'un coup de main.

CHAPITRE IX

La reine de Saba, attirée par la haute réputation de Salomon, vient le trouver, et avoue que ses qualités sont encore au-dessus de sa renommée. Trône d'ivoire de Salomon, revêtu d'or. Gloire et richesses de ce prince. Nombre de ses chevaux. Il meurt la quarantième année de son règne, et laisse le royaume à Roboam, son fils.

1. La reine de Saba ayant entendu la renommée de Salomon, vint à Jérusalem pour l'éprouver par des énigmes. Elle avait avec elle de grandes richesses et des chameaux chargés d'aromates, d'or en grande quantité et de pierres précieuses. Elle vint vers Salomon et lui exposa tout ce qu'elle avait dans le cœur.

2. Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle avait proposé; il n'y eut rien qu'il ne découvrit clairement.

3. Cette reine, ayant vu la sagesse de Salomon, la maison qu'il avait bâtie,

4. La manière dont sa table était servie, les appartements de ses officiers, les emplois divers de ceux qui le servaient, leurs vêtements, ses échansons, les victimes qu'il immolait dans la maison du Seigneur, en fut tellement étonnée, qu'elle paraissait hors d'elle-même.

5. Et elle dit au roi : Ce qu'on m'avait dit dans mon royaume de votre mérite et de votre sagesse est véritable.

6. Je ne voulais point croire néanmoins ce qu'on m'en rapportait, jusqu'à ce que je sois venue moi-même, et que j'aie vu de mes propres yeux et reconnu qu'on ne m'avait pas dit la moitié de ce que je vois de votre sagesse. Votre mérite et votre vertu surpassent ce que publie la renommée.

7. Heureux vos sujets! heureux vos serviteurs, qui sont sans cesse devant vous et qui écoutent votre sagesse!

8. Béni soit le Seigneur votre Dieu, qui a voulu vous établir sur son trône, roi à la place du Seigneur votre Dieu! Comme Dieu aime Israël, et veut le conserver à jamais, aussi vous a-t-il établi roi pour le gouverner et rendre la justice avec équité.

9. La reine de Saba offrit au roi cent vingt talents d'or, des parfums en grande quantité, et des pierres très-précieuses. On n'eut jamais de parfums comparables à ceux que la reine de Saba donna à Salomon.

10. Les serviteurs de Hiram, avec ceux de Salomon, apportèrent aussi de l'or d'Ophir, une espèce de bois très-rare et des pierres précieuses.

11. Et le roi fit faire de ces bois les degrés de la maison du Seigneur, ceux de la maison du roi, et des harpes et des lyres pour les musiciens. On n'avait jamais vu ces sortes de bois dans la terre de Juda.

12. Le roi Salomon, de son côté, donna à la reine de Saba tout ce qu'elle put désirer et ce qu'elle demanda, et beaucoup plus qu'elle ne lui avait apporté. Et la reine s'en retourna dans son royaume avec sa suite.

13. Le poids de l'or qu'on apportait tous les ans à Salomon était de six cent soixante-six talents d'or,

14. Sans compter ce qu'avaient coutume de lui apporter les députés des diverses nations, les marchands, tous les rois de l'Arabie, et les gouverneurs des provinces, qui apportaient tous de l'or et de l'argent à Salomon.

15. Le roi Salomon fit donc faire deux cents lances d'or, dont chacune pesait six cents sicles d'or.

16. Il fit faire aussi trois cents boucliers, chacun de trois cents sicles d'or; l'or était employé à les couvrir. Et le roi les mit dans son arsenal, qui était planté d'arbres [1].

17. Le roi fit en outre un grand trône d'ivoire, qu'il revêtit d'or très-pur.

18. Les six degrés par lesquels on montait au trône et le marchepied étaient d'or, avec deux bras de chaque côté, et deux lions près de ces bras.

[1] Dans la maison du bois du Liban. (Voy. III Rois, x, 17.)

19. Douze autres petits lions étaient placés sur les degrés de chaque côté; jamais il n'y eut de trône semblable dans tous les royaumes du monde.

20. Tous les vases de la table du roi étaient d'or, et tous les vases de la maison du bois du Liban étaient aussi d'or très-pur. Car l'argent était alors compté pour rien;

21. Parce que la flotte du roi faisait voile de trois en trois ans pour Tharsis, avec celle de Hiram, et elles apportaient de là de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons.

22. Ainsi le roi Salomon surpassa tous les rois du monde en richesse et en gloire.

23. De sorte que tous les rois de la terre désiraient voir le visage de Salomon, et entendre la sagesse que Dieu avait répandue dans son cœur;

24. Chacun lui faisait présent tous les ans de vases d'or et d'argent, d'étoffes précieuses, d'armes, de parfums, de chevaux et de mulets.

25. Salomon eut aussi quarante mille chevaux dans ses écuries, douze mille chars et douze mille cavaliers; il les plaça dans les villes destinées à les loger, et à Jérusalem auprès de sa personne.

26. Sa puissance s'exerça aussi sur tous les rois, depuis l'Euphrate jusqu'à la terre des Philistins, et jusqu'aux frontières d'Égypte.

27. De son temps l'argent devint aussi commun à Jérusalem que les pierres, et on y vit autant de cèdres qu'il y a de sycomores qui poussent dans la campagne.

28. On lui amenait des chevaux d'Égypte et de tous les autres pays.

29. Pour le reste des actions de Salomon, tant les premières que les dernières, elles sont écrites dans les livres du prophète Nathan, dans ceux du prophète Ahias, qui était de Silo, et dans les prédictions du prophète Addon contre Jéroboam, fils de Nabat.

30. Salomon régna quarante ans à Jérusalem sur tout Israël.

31. Et il s'endormit avec ses pères et fut enseveli dans la ville de David, et Roboam, son fils, régna à sa place.

CHAPITRE X

Schisme des dix tribus. Jéroboam roi d'Israël.

1. Roboam vint à Sichem; car tout Israël s'y était assemblé pour l'établir roi.

2. Mais Jéroboam, fils de Nabat, qui s'était enfui en Égypte par la crainte de Salomon, ayant appris cette nouvelle, revint aussitôt.

3. Le peuple d'Israël avait député vers lui pour le mander; il se rendit au lieu où ils étaient assemblés, et vint avec tout le peuple trouver Roboam, et lui dire :

4. Votre père nous a accablés d'un joug très-dur; traitez-nous plus doucement que votre père, qui nous a tenus dans une si onéreuse servitude, et diminuez quelque chose de ce poids, afin que nous puissions vous servir.

5. Il répondit : Revenez me trouver dans trois jours. Lorsque le peuple se fut retiré,

6. Roboam tint conseil avec les vieillards qui avaient été du conseil de Salomon, son père, pendant sa vie, et leur dit : Quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple?

7. Ils lui dirent : Si vous témoignez de la bonté à ce peuple et si vous l'apaisez par des paroles douces, il s'attachera pour toujours à votre service.

8. Mais Roboam abandonna le conseil des vieillards, et consulta les jeunes gens nourris avec lui, qui l'accompagnaient toujours;

9. Et il leur dit : Que vous en semble? Que dois-je répondre à ce peuple, qui m'a dit : Adoucissez le joug dont votre père nous a chargés?

10. Ils lui répondirent comme des jeunes gens nourris avec

lui dans les délices, et lui dirent : Répondez à ce peuple qui est venu vous dire : Votre père a rendu notre joug très-pesant, rendez-le-nous plus supportable ; et vous lui parlerez en ces termes : Le plus petit de mes doigts est plus gros que le corps de mon père.

11. Mon père vous a imposé un joug pesant, et moi j'y ajouterai un poids plus pesant encore. Mon père vous a frappés avec des verges, et moi je vous frapperai avec des verges de fer.

12. Jéroboam et tout le peuple vinrent donc trouver Roboam le troisième jour, selon l'ordre qu'il leur avait donné.

13. Et le roi, sans suivre le conseil des vieillards, fit une réponse dure.

14. Il leur parla selon le conseil des jeunes gens : Mon père vous a imposé un joug pesant, moi je l'appesantirai encore davantage. Mon père vous a frappés avec des verges, et moi je vous frapperai avec des verges de fer.

15. Ainsi il ne se rendit point aux prières du peuple, parce que Dieu avait résolu d'accomplir la parole qu'il avait dite à Jéroboam, fils de Nabat, par le ministère d'Ahias, Silonite.

16. Or tout le peuple, se voyant traité si durement par le roi, lui répondit : Nous n'avons que faire de la maison de David, ni aucun héritage à espérer du fils d'Isaï. Israël, retirez-vous dans vos tentes ; et vous, David, prenez soin de votre maison. Et Israël se retira dans ses tentes.

17. Roboam régna sur les enfants d'Israël qui demeuraient dans les villes de Juda.

18. Le roi Roboam envoya ensuite Aduram, surintendant de ses tributs ; mais les enfants d'Israël le lapidèrent, et il mourut. Roboam monta aussitôt sur son char et s'enfuit à Jérusalem.

19. Ainsi Israël se sépara de la maison de David, comme il l'est encore aujourd'hui.

CHAPITRE XI

Dieu défend à Roboam de faire la guerre aux dix tribus séparées de lui. Les prêtres, les lévites et tous ceux qui craignent Dieu quittent Jéroboam et viennent vers Roboam.

1. Roboam, étant arrivé à Jérusalem, assembla toute la tribu de Juda et la tribu de Benjamin, et marcha à la tête de cent quatre-vingt mille hommes de guerre d'élite contre Israël, pour le remettre sous son obéissance.

2. Mais le Seigneur adressa sa parole à Séméias, homme de Dieu, et lui dit :

3. Parlez à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda, et à tout le peuple d'Israël, de la tribu de Juda et de la tribu de Benjamin.

4. Voici ce que dit le Seigneur : Vous ne vous mettrez pas en campagne et vous ne combattrez point vos frères. Que chacun retourne dans sa maison ; car cela s'est fait par ma volonté. Ayant entendu la parole du Seigneur, ils s'en retournèrent et n'avancèrent pas plus loin contre Jéroboam.

5. Ainsi Roboam établit sa demeure à Jérusalem, et fortifia plusieurs villes dans la tribu de Juda.

6. Il bâtit Bethléhem, Étam et Thécué,

7. Bethsur, Socho, Odolla,

8. Geth, Marésa et Ziph,

9. Adura, Lachis et Azéca,

10. Saraa, Aïalon, Hébron, qui étaient dans Juda et Benjamin, et étaient toutes des places très-fortes.

11. Et quand il les eut fermées de murailles, il y mit des chefs, et y fit des magasins de vivres, c'est-à-dire d'huile et de vin.

12. Il établit dans chaque ville un arsenal qu'il fit remplir de boucliers et de piques, et fit fortifier ces places avec grand soin. Ainsi il régna sur la tribu de Juda et de Benjamin.

13. Les prêtres et les lévites qui étaient dans tout Israël quittèrent leurs demeures et vinrent près de lui.

14. Ils abandonnèrent les faubourgs et les biens qui leur avaient été donnés, se retirèrent dans Juda et à Jérusalem, parce que Jéroboam et ses enfants les avaient chassés afin qu'ils n'exerçassent aucune fonction du sacerdoce du Seigneur.

15. Il établit lui-même des prêtres des hauts lieux, pour les démons et les veaux d'or qu'il avait fait faire.

16. Tous ceux aussi qui, dans toutes les tribus d'Israël, s'étaient appliqués de tout leur cœur à chercher le Seigneur Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem immoler leurs victimes en la présence du Seigneur Dieu de leurs pères.

17. Ainsi ils affermirent le royaume de Juda et soutinrent Roboam, fils de Salomon, durant trois ans. Car ils marchèrent dans les voies de David et de Salomon [1] durant trois ans seulement.

18. Roboam épousa Mahalath, fille de Jerimoth, fils de David ; et encore Abigaïl, fille d'Éliab, fils d'Isaï,

19. De laquelle il eut Jehus, Somoria et Zoom.

20. Après celle-ci, il épousa encore Maacha, fille d'Absalon, dont il eut Abia, Éthaï, Ziza et Salomith.

21. Or Roboam aima Maacha, fille d'Absalon, plus que toutes ses autres femmes et que toutes ses femmes de second rang ; car il épousa dix-huit femmes et soixante femmes de second rang, et il eut vingt-huit fils et soixante filles.

22. Il établit Abia, fils de Maacha, au-dessus de tous ses frères, dans le dessein de le faire régner après lui,

23. Parce qu'il était plus sage et plus puissant que tous ses autres fils, dans toute l'étendue de Juda et de Benjamin, et dans toutes les villes murées ; il donna aux autres de quoi vivre en abondance, et leur fit épouser plusieurs femmes.

CHAPITRE XII

Roboam abandonne le Seigneur, et le Seigneur le livre à Sésac, roi d'Égypte, qui ravage son pays. Il s'humilie à la parole du prophète Séméias, et Dieu s'apaise. Sésac se retire après avoir enlevé les trésors du temple et ceux du palais du roi. Abia succède à Roboam son père.

1. Le royaume de Roboam ayant été fortifié et affermi, ce prince abandonna la loi du Seigneur, et tout Israël suivit son exemple.

2. Mais la cinquième année du règne de Roboam, Sésac, roi d'Égypte, marcha contre Jérusalem, parce que les Israélites avaient péché contre le Seigneur.

3. Il avait avec lui douze cents chars et soixante mille cavaliers ; le petit peuple venu d'Égypte avec lui ne pouvait se compter, Lybiens, Troglodytes et Éthiopiens.

4. Et il se rendit maître des places fortes de Juda, et s'avança jusqu'à Jérusalem.

5. Alors le prophète Séméias vint trouver le roi et les princes de Juda, retirés à Jérusalem pour ne pas tomber entre les mains de Sésac, et leur dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous m'avez abandonné, et je vous ai abandonnés au pouvoir de Sésac.

6. Alors les princes d'Israël et le roi, consternés, dirent : Le Seigneur est juste.

7. Et le Seigneur, les voyant humiliés, fit entendre sa parole à Séméias, et lui dit : Puisqu'ils se sont humiliés, je ne les exterminerai point ; je leur donnerai quelque secours, et ma fureur ne tombera pas sur Jérusalem par les armes de Sésac.

8. Ils lui seront néanmoins assujettis, afin qu'ils apprennent quelle différence il y a entre me servir et servir les rois de la terre.

9. Sésac, roi d'Égypte, se retira donc de Jérusalem, après avoir enlevé les trésors de la maison du Seigneur et ceux du palais du roi ; il emporta tout avec lui, même les boucliers d'or que Salomon avait fait faire ;

[1] Avant que Salomon fût tombé dans l'idolâtrie. Quelques interprètes aussi infèrent de ce passage que Salomon se releva de sa chute avant sa mort, par la pénitence ; ils disent que l'auteur de ce livre canonique ne l'aurait pas représenté, avec le saint roi David, comme un modèle de piété, lorsqu'il était déjà mort, s'il ne fût mort dans la pénitence.

MORT DE SAÜL.

10. A la place desquels le roi en fit faire d'autres d'airain, et les donna aux chefs des gardes qui veillaient à la porte du palais.

11. Et lorsque le roi entrait dans la maison du Seigneur, ceux qui portaient les boucliers venaient les prendre, et les reportaient ensuite dans l'arsenal.

12. Et parce qu'ils s'étaient humiliés, Dieu détourna d'eux sa colère, et ils ne furent pas entièrement exterminés, parce qu'il trouva encore quelques bonnes œuvres dans Juda.

13. Ainsi le roi Roboam se fortifia dans Jérusalem et y régna. Il avait quarante et un ans quand il commença à régner, et il régna dix-sept ans à Jérusalem, ville que le Seigneur avait choisie entre toutes celles des tribus d'Israël pour y établir la gloire de son nom. Sa mère s'appelait Naama, Ammonite.

14. Ce prince fit le mal et ne prépara point son cœur pour chercher le Seigneur[1].

15. Or les actions de Roboam, tant les premières que les dernières, sont écrites dans les livres du prophète Séméias et du prophète Addon, où elles sont rapportées avec soin. Roboam et Jéroboam se firent la guerre durant toute leur vie.

16. Et Roboam s'endormit avec ses pères. Il fut enseveli dans la ville de David; et son fils Abia régna à sa place.

CHAPITRE XIII

Victoire d'Abia sur Jéroboam.

1. La dix-huitième année du règne de Jéroboam, Abia régna sur Juda.

2. Il régna trois ans à Jérusalem, et sa mère s'appelait Michaïa, fille d'Uriel, de Gabaa[2]; et il y avait guerre entre Abia et Jéroboam.

3. Abia se mit en état de livrer le combat. Il avait des hommes très-courageux et quatre cent mille hommes d'élite: Jéroboam rangea aussi son armée en bataille; elle était de huit cent mille hommes, tous gens choisis et vaillants.

4. Abia campa sur la montagne de Séméron, dans la tribu d'Éphraïm, et dit: Écoutez, Jéroboam, et que tout Israël écoute.

5. Ignorez-vous que le Seigneur Dieu d'Israël a donné à David et à ses descendants la souveraineté pour toujours sur Israël, par un pacte inviolable?

6. Jéroboam, fils de Nabat, serviteur de Salomon, fils de David, s'est élevé et révolté contre son seigneur.

7. Une multitude de gens de néant, enfants de Bélial, se sont joints à lui et se sont rendus plus forts que Roboam, fils de Salomon; Roboam était inexpérimenté et timide, et il ne put leur résister.

8. Et vous dites aujourd'hui que vous pouvez résister au royaume du Seigneur, qu'il possède par les descendants de David; vous avez une grande multitude de peuple et des veaux d'or que Jéroboam vous a faits pour vos dieux;

9. Vous avez chassé les prêtres du Seigneur, enfants d'Aaron, et les lévites, et vous vous êtes fait des prêtres comme les autres peuples de la terre. Quiconque vient et consacre sa main par l'immolation d'un jeune taureau et de sept béliers, est fait prêtre de ceux qui ne sont point dieux.

10. Mais notre Seigneur est Dieu, et nous ne l'avons point abandonné. Les prêtres qui le servent sont de la race d'Aaron, et les lévites servent chacun à son rang.

11. On offre chaque jour, soir et matin, des holocaustes au Seigneur, et des parfums composés selon les prescriptions de la loi. On expose aussi les pains sur une table très-pure. Nous avons le chandelier d'or, garni de sept lampes, qu'on doit toujours allumer le soir. Car nous gardons fidèlement les ordonnances du Seigneur notre Dieu, que vous avez abandonné.

12. Ainsi Dieu est le chef de notre armée; et ses prêtres sonnent des trompettes, dont le son retentit contre vous. Fils d'Israël, ne combattez pas le Seigneur Dieu de vos pères, de peur qu'il ne vous arrive malheur.

13. Comme il parlait ainsi, Jéroboam tâchait de le surprendre par derrière; et, étant campé vis-à-vis des ennemis, il enveloppait Juda avec son armée, sans qu'il s'en aperçût.

14. Mais Juda ayant tourné la tête, reconnut qu'on allait fondre sur lui par devant et par derrière; il cria au Seigneur, les prêtres commencèrent à sonner de la trompette.

15. Toute l'armée de Juda poussa de grands cris; et comme ils criaient ainsi, Dieu jeta l'épouvante dans l'esprit de Jéroboam et dans toute l'armée d'Israël, qui était vis-à-vis d'Abia et de Juda.

16. Les enfants d'Israël prirent la fuite devant Juda, et Dieu les leur livra entre les mains.

17. Abia et son peuple en défirent une grande partie; il y eut cinq cent mille hommes des plus braves tués ou blessés du côté d'Israël.

18. En cette occasion Israël fut humilié, et Juda reprit de nouvelles forces et un nouveau courage, parce qu'il avait mis sa confiance dans le Seigneur Dieu de ses pères.

19. Abia poursuivit Jéroboam dans sa fuite, et prit plusieurs de ses villes: Béthel et ses dépendances, Jésana et ses dépendances, Éphron et ses dépendances.

20. Et depuis lors Jéroboam ne fut plus en état de faire aucune résistance durant tout le règne d'Abia. Enfin Dieu le frappa, et il mourut.

21. Abia voyant donc son royaume affermi, épousa quatorze femmes, dont il eut vingt-deux fils et seize filles.

22. Le reste des paroles, des voies et des actions d'Abia a été très-exactement écrit dans le livre du prophète Addon.

CHAPITRE XIV

Asa, qui avait succédé à Abia son père, jouit d'une grande paix durant dix ans. Il abolit l'idolâtrie. Zara, roi d'Éthiopie, vient l'attaquer avec une armée composée d'un million d'hommes. Asa va à sa rencontre, et par sa foi remporte une victoire signalée.

1. Après cela, Abia s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David; et son fils Asa régna à sa place; et sous son règne la terre resta dix années en paix.

2. Or Asa fit ce qui était juste et agréable aux yeux de son Dieu; il détruisit les autels du culte étranger et les hauts lieux,

3. Brisa les statues, abattit les bois des faux dieux,

4. Et commanda à Juda de chercher le Seigneur Dieu de leurs pères, et d'observer la loi et tout ce qui était ordonné.

5. Il détruisit aussi les autels et les temples de toutes les villes de Juda, et régna en paix.

6. Il fit réparer les murailles des villes en Juda, parce qu'il était tranquille, qu'il n'avait point alors de guerre, et que le Seigneur lui donnait la paix.

7. C'est pourquoi il dit au peuple de Juda: Réparons ces villes, fortifions-les de murailles et de tours, avec des portes et des serrures, pendant que nous n'avons point de guerre; parce que nous avons cherché le Seigneur Dieu de nos pères, et qu'il nous a donné la paix avec tous nos voisins. Ils se mirent donc à bâtir et à fortifier les places, et personne ne les en empêcha.

8. Or Asa leva dans Juda une armée de trois cent mille hommes, portant des boucliers et des lances, et dans Benjamin, deux cent quatre-vingt mille hommes, portant aussi des boucliers et tirant des flèches, tous hommes très-courageux.

[1] Pour retourner au Seigneur par la pénitence, même après cette punition. Il ne s'était humilié que par la crainte des maux dont il avait été menacé: ou, si son repentir fut sincère, il ne dura que jusqu'à ce que Sésac se fût retiré.

[2] Michaïa, autrement Maacha. Son père portait également deux noms, Absalon ou Abessalon et Uriel.

9. Zara, roi d'Éthiopie, vint les attaquer avec une armée d'un million d'hommes et trois cents chars, et s'avança jusqu'à Marésa.

10. Asa marcha à sa rencontre, et rangea son armée en bataille dans la vallée de Séphate, près de Marésa;

11. Et il invoqua le Seigneur Dieu, et dit : Seigneur, quand vous voulez secourir, le petit nombre et le grand nombre sont la même chose devant vous. Secourez-nous donc, Seigneur, vous qui êtes notre Dieu; car c'est parce que nous avons confiance en vous et en votre nom, que nous sommes venus contre cette multitude. Seigneur, vous êtes notre Dieu; ne permettez pas que l'homme l'emporte sur vous.

12. C'est pourquoi le Seigneur jeta l'épouvante parmi les Éthiopiens, en présence d'Asa et de Juda; et les Éthiopiens prirent la fuite.

13. Asa et tout le peuple, qui était avec lui, les poursuivit jusqu'à Gérare, et les Éthiopiens furent défaits, sans qu'il en restât un seul, parce que le Seigneur les taillait en pièces pendant que son armée combattait. Ainsi les Juifs remportèrent de grandes dépouilles.

14. Ils ravagèrent toutes les villes aux environs de Gérare, parce que l'épouvante avait saisi tout le monde; ils pillèrent les villes, et en emportèrent un grand butin.

15. Ils ravagèrent encore les bergeries et les étables, emmenèrent une grande multitude de moutons et de chameaux, et revinrent ainsi à Jérusalem.

CHAPITRE XV

Prédiction du prophète Azarias. Zèle d'Asa contre l'idolâtrie.

1. Alors Azarias, fils d'Oded, fut rempli de l'Esprit de Dieu.

2. Il alla au-devant d'Asa, et lui dit : Écoutez-moi, Asa, et vous tous, peuples de Juda et de Benjamin. Le Seigneur vous a assistés, parce que vous avez été avec le Seigneur. Si vous le cherchez, vous le trouverez; mais si vous le quittez, il vous abandonnera.

3. Beaucoup de temps se passera en Israël sans vrai Dieu, sans prêtre, sans docteur et sans loi.

4. Si, dans leur affliction, ils reviennent au Seigneur Dieu d'Israël, et qu'ils le cherchent, ils le trouveront.

5. En ce temps-là, on ne pourra point aller et venir avec sécurité. La terreur sera de toutes parts parmi les habitants de la terre.

6. Une nation se soulèvera contre une nation, et une ville contre une ville; parce que le Seigneur jettera le trouble parmi eux, et les réduira à la dernière extrémité.

7. Prenez donc courage; que vos mains ne s'affaiblissent point, et votre persévérance sera récompensée.

8. Ayant entendu ce discours et ces prédictions du prophète Azarias, fils d'Oded, Asa sentit en lui de nouvelles forces. Il fit disparaître les idoles de toute la terre de Juda et de Benjamin, et des villes du mont Éphraïm, qu'il avait prises; et il dédia l'autel du Seigneur, qui était devant le portique du Seigneur.

9. Il assembla tout Juda et Benjamin, et avec eux les étrangers d'Éphraïm, de Manassé et de Siméon; car beaucoup d'Israélites s'étaient réfugiés vers lui, voyant que le Seigneur son Dieu était avec lui.

10. Étant venus à Jérusalem le troisième mois, et la quinzième année du règne d'Asa,

11. Ils immolèrent au Seigneur en ce jour sept cents bœufs et sept mille moutons, des dépouilles et du butin qu'ils avaient emmené.

12. Et le roi entra selon sa coutume, pour confirmer l'alliance, afin que tous cherchassent le Dieu de leurs pères de tout leur cœur et de toute leur âme.

13. Si quelqu'un, ajouta-t-il, ne cherche pas le Seigneur Dieu d'Israël, qu'il soit puni de mort, grand ou petit, homme ou femme.

14. Ils firent donc serment au Seigneur avec de grandes exclamations et des cris de joie au son des trompettes et des hautbois.

15. Tous ceux qui étaient dans la Judée accompagnèrent ce serment d'exécration, car ils jurèrent de tout leur cœur, et cherchèrent Dieu de toute leur volonté; aussi ils le trouvèrent, et le Seigneur leur donna la paix avec tous leurs voisins.

16. Il ôta aussi l'autorité souveraine à Maacha, sa mère, parce qu'elle avait élevé dans un bois une idole à Priape; il détruisit l'idole, la mit en pièces, et la brûla dans le torrent de Cédron.

17. Il resta cependant quelques hauts lieux dans Israël; le cœur d'Asa néanmoins fut parfait tous les jours de sa vie.

18. Et il porta dans la maison du Seigneur ce que son père et lui avaient fait vœu d'y donner, l'argent, l'or et les vases de différentes sortes.

19. Et il n'y eut point de guerre jusqu'à la trente-cinquième année du règne d'Asa.

CHAPITRE XVI

Asa appelle à son secours le roi de Syrie contre Baasa, roi d'Israël. Le prophète Hanani l'en reprend, et Asa le fait mettre en prison. Dans sa dernière maladie, il a plus de confiance aux médecins qu'en Dieu.

1. Mais l'an trente-six de son règne[1], Baasa, roi d'Israël, vint en Juda, et entoura Rama d'une muraille, afin que personne du royaume d'Asa ne pût sûrement ni entrer ni sortir.

2. Alors Asa prit l'or et l'argent des trésors de la maison du Seigneur et des trésors du roi, et les envoya à Benadad, roi de Syrie, qui demeurait à Damas, et lui fit dire :

3. Il y a alliance entre vous et moi; mon père et le vôtre ont été unis. C'est pourquoi je vous ai envoyé de l'argent et de l'or, afin que vous rompiez l'alliance que vous avez faite avec Baasa, roi d'Israël, et que vous l'obligiez de se retirer de mes États.

4. A cette nouvelle, Benadad envoya les chefs de ses armées contre les villes d'Israël; ils prirent Ahion, Dan, Abelmaïm, et toutes les villes murées de Nephthali.

5. Informé de cela, Baasa cessa de bâtir Rama, et interrompit son ouvrage.

6. Alors le roi Asa prit tous les habitants de Juda, et fit enlever de Rama toutes les pierres et tout le bois que Baasa avait préparé pour la construction, et il les employa à bâtir Gabaa et Maspha.

7. En ce même temps, le prophète Hanani vint trouver le roi Asa, et lui dit : Parce que vous avez mis votre confiance dans le roi de Syrie, et non dans le Seigneur votre Dieu, l'armée du roi de Syrie s'est échappée de vos mains.

8. Les Éthiopiens et les Libyens n'avaient-ils point une armée plus nombreuse en chariots, en cavalerie, avec une multitude prodigieuse? Et parce que vous aviez confiance en Dieu, Dieu vous les livra entre les mains.

9. Car les yeux du Seigneur sont ouverts sur toute la terre, et ils inspirent de la force à ceux qui se confient en lui avec un cœur parfait. Vous avez donc agi follement, et à cause de cela, des guerres vont s'allumer contre vous.

10. Asa, irrité contre le prophète, ordonna de le jeter en prison, car la remontrance de ce prophète l'avait vivement indigné. Et en ce même temps il fit périr plusieurs hommes du peuple.

11. Quant aux actions d'Asa, depuis les premières jus-

[1] L'an 36, non du règne d'Asa, mais du schisme des dix tribus; car il est dit (III Rois, ch. XV, v. 33) que Baasa commença à régner la troisième année du règne d'Asa, qu'il ne régna que vingt-quatre ans, et qu'il mourut l'an 26 du même Asa. (III Rois, XVI, 8.) En comptant les dix-sept années du règne de Roboam, les trois d'Abia et les seize d'Asa, on trouve les trente-six années dont il est ici question, depuis la division des dix tribus.

qu'aux dernières, elles sont écrites dans le livre des Rois de Juda et d'Israël.

12. Asa tomba malade la trente-neuvième année de son règne, d'une violente douleur aux pieds; et cependant il n'eut pas recours au Seigneur dans sa maladie; il mit plutôt sa confiance dans la science des médecins.

13. Et il s'endormit avec ses pères, et mourut la quarante et unième année de son règne.

14. Il fut enterré dans le sépulcre qu'il s'était fait creuser dans la ville de David, et on le mit sur son lit tout rempli d'odeurs et de parfums recherchés, composés par l'art des parfumeurs; et ils les brûlèrent sur lui avec beaucoup de pompe.

CHAPITRE XVII

Josaphat succède à Asa, son père; sa piété et sa prospérité. Soin qu'il prend de faire instruire ses peuples de la loi de Dieu.

1. Josaphat, son fils, régna à sa place, et il eut l'avantage sur Israël.

2. Il plaça des soldats dans toutes les villes de Juda fermées de murailles, et il distribua ses troupes dans la terre de Juda, et dans les villes d'Éphraïm qu'Asa, son père, avait prises.

3. Le Seigneur fut avec Josaphat, parce qu'il marcha dans *les premières voies de David, son père, et qu'il ne mit point sa confiance en Baal,*

4. Mais dans le Dieu de son père, et qu'il se maintint fidèlement dans la voie de ses préceptes, et ne suivit point les dérèglements d'Israël.

5. Ainsi Dieu affermit le royaume dans sa main, et tous eux de Juda vinrent faire des présents à Josaphat; et il eut è grandes richesses et une très-grande gloire.

6. Comme son cœur était plein de force et de zèle pour les éceptes du Seigneur, il détruisit dans Juda les hauts lieux les bois sacrés.

7. La troisième année de son règne, il envoya des principaux de sa cour, Benhaïl, Obdias, Zacharie, Nathanaël et chée, pour instruire les villes de Juda.

8. Il leur joignit les lévites Séméias, Nathanias, Zabadias, aël, Semiramoth, Jonathan, Adonias, Thobias et Thobaaias, et les prêtres Élisama et Joram;

9. Et ils instruisaient tout le peuple de Juda, et portaient ec eux le livre de la loi du Seigneur; et ils allaient dans ites les villes de Juda, et y enseignaient le peuple.

10. Ainsi la crainte du nom de Dieu se répandit dans s les royaumes aux environs de Juda, de sorte qu'ils saient prendre les armes contre Josaphat.

11. Les Philistins mêmes venaient faire des présents à saphat, et lui payaient un tribut d'argent. Les Arabes amenaient des troupeaux, sept mille sept cents moutons autant de boucs.

12. Josaphat ainsi devint puissant, et s'éleva au faîte de loire; il bâtit dans Juda des forteresses en forme de tours, des villes fermées de murailles.

13. Et il exécuta beaucoup de travaux dans les villes de a. Et il avait à Jérusalem des hommes aguerris et llants,

14. Dont voici le dénombrement selon les maisons et les illes de chacun : Dans Juda, les chefs de l'armée étaient, as, qui en était le général, et avec lui trois cent mille mmes très-vaillants.

15. Après lui, le premier était Johanan, et avec lui deux t quatre-vingt mille hommes.

16. Après celui-ci était Amasias, fils de Zéchri, consacré Seigneur, et avec lui deux cent mille hommes courageux.

17. Il était suivi d'Éliada, redoutable dans les combats, commandait deux cent mille hommes armés d'arcs et de cliers.

18. Après lui était Jozabad, à la tête de cent quatre-vingt mille hommes, tous prêts à combattre.

19. Toutes ces troupes étaient près de la personne du roi, sans compter celles qu'il avait mises dans les villes murées par tout le royaume de Juda.

CHAPITRE XVIII

Josaphat s'allie avec l'impie Achab. Ils vont ensemble attaquer Ramoth de Galaad. Quatre cents faux prophètes promettent un heureux succès. Michée est seul d'un autre avis, et est jeté en prison. Prédiction de Michée vérifiée par l'événement.

1. Josaphat fut donc riche et glorieux; il contracta alliance avec Achab.

2. Quelques années après, il alla le visiter à Samarie; et Achab, à son arrivée, fit immoler beaucoup de bœufs et de moutons pour lui et pour le peuple qui était venu avec lui, et il lui persuada de marcher avec lui contre Ramoth de Galaad.

3. Achab, roi d'Israël, dit donc à Josaphat, roi de Juda : Venez avec moi à Ramoth de Galaad. Josaphat lui répondit : Vous pouvez disposer de moi comme de vous, mon peuple est votre peuple, et nous vous accompagnerons dans cette guerre.

4. Et Josaphat dit au roi d'Israël : Consultez, je vous prie, aujourd'hui la volonté du Seigneur.

5. Le roi d'Israël assembla donc quatre cents prophètes, et leur dit : Devons-nous aller attaquer Ramoth de Galaad, ou demeurer en paix? Allez, dirent-ils, Dieu livrera la ville entre les mains du roi.

6. Josaphat lui dit : N'y a-t-il point ici quelque prophète du Seigneur, afin que nous le consultions aussi?

7. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a un homme p qui nous pouvons consulter la volonté du Seigneur; mais le hais, parce qu'il ne me prophétise jamais rien de bon, me prédit toujours du mal. C'est Michée, fils de Jemla. Jo phat répondit : O roi, ne parlez pas ainsi.

8. Le roi d'Israël appela donc un de ses eunuques, et l dit : Faites venir promptement Michée, fils de Jemla.

9. Or le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, étaient as chacun sur un trône, vêtus avec une magnificence roya et ils étaient assis sur la place, près de la porte de Samarie, et tous les prophètes prophétisaient devant eux.

10. Alors Sédécias, fils de Chanaana, se fit des cornes fer, et dit : Voici ce que dit le Seigneur : Vous frapperez a ces cornes la Syrie, jusqu'à ce que vous l'ayez détruite.

11. Les autres prophètes prophétisaient tous de même, disaient au roi : Marchez contre Ramoth de Galaad, v aurez un heureux succès, et le Seigneur la livrera entre l mains du roi.

12. Le messager envoyé vers Michée lui dit : Voilà q tous les prophètes prédisent unanimement un bon succ au roi; je vous prie donc que vos paroles ne soient pas différentes des leurs, et que votre prédiction soit favorable.

13. Michée lui répondit : Vive le Seigneur! je dirai t ce que mon Dieu m'aura ordonné de dire.

14. Michée vint donc se présenter au roi; et le roi lui d Michée, devons-nous marcher contre Ramoth de Gala pour l'assiéger, ou demeurer ici en paix? Michée lui rép dit : Allez, toutes choses vous réussiront certainement, les ennemis vous seront livrés entre les mains.

15. Le roi ajouta : Je vous conjure instamment de ne parler que selon la vérité, au nom du Seigneur.

16. Michée alors lui dit : J'ai vu tout Israël dispersé d les montagnes, comme des brebis sans pasteur; et le Seign a dit : Ces hommes n'ont point de chef; que chacun retou en paix dans sa maison.

17. Aussitôt le roi dit à Josaphat : Ne vous ai-je pas dit q cet homme ne me prophétise jamais rien de bon, mais se ment des malheurs?

18. Michée répliqua : Écoutez la parole du Seigneur : J'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et toute l'armée du ciel autour de lui à droite et à gauche.

19. Et le Seigneur a dit : Qui séduira Achab, roi d'Israël, afin qu'il marche contre Ramoth de Galaad, et qu'il y périsse? Comme l'un répondait d'une façon, l'autre d'une autre,

20. L'esprit s'avança, et se présenta devant le Seigneur, et lui dit : C'est moi qui le séduirai. Le Seigneur ajouta : Comment le séduiras-tu?

21. J'irai, répondit cet esprit, et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes. Le Seigneur dit : Tu le séduiras, et tu prévaudras; va, et fais ce que tu dis.

22. Maintenant donc le Seigneur a mis un esprit de mensonge dans la bouche de tous vos prophètes; et le Seigneur a prononcé des malheurs contre vous.

23. Or Sédécias, fils de Chanaana, s'approcha de Michée, le frappa sur la joue, et dit : Par où l'Esprit du Seigneur a-t-il passé, et s'en est-il allé de moi pour te parler?

24. Michée répondit : Vous le verrez vous-même le jour où vous passerez de chambre en chambre pour vous cacher.

25. Le roi d'Israël donna ses ordres, et dit : Prenez Michée, et menez-le à Amon, gouverneur de la ville, et à Joas, fils d'Amélech,

26. Et dites-leur : Voici ce que le roi a ordonné : Mettez cet homme en prison, et qu'on ne lui donne qu'un peu de pain et un peu d'eau, jusqu'à ce que je revienne en paix.

27. Michée repartit : Si vous revenez en paix, le Seigneur n'a point parlé par ma bouche. Et il ajouta : Peuples, entendez.

28. Le roi d'Israël et Josaphat, roi de Juda, marchèrent donc contre Ramoth de Galaad.

29. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : J'irai au combat après avoir changé d'habit. Mais pour vous, prenez vos habits ordinaires. Ainsi le roi d'Israël changea d'habit, et vint au combat.

30. Or le roi de Syrie donna ordre aux officiers qui commandaient la cavalerie, et leur dit : Ne vous attachez dans le combat à aucun, ni petit ni grand, excepté au roi d'Israël.

31. Aussi, lorsque les chefs de la cavalerie aperçurent Josaphat, ils dirent : C'est le roi d'Israël. Ils l'enveloppèrent et commencèrent à le charger; mais ce prince cria vers le Seigneur, qui le secourut, et les écarta tous de lui;

32. Car les chefs de la cavalerie, ayant reconnu que ce n'était point le roi d'Israël, le laissèrent.

33. Il arriva qu'un homme du peuple tira une flèche au hasard, et en frappa le roi d'Israël entre le cou et les épaules. Celui-ci dit aussitôt à son cocher : Tourne bride, et tire-moi du combat; car je suis blessé.

34. Ainsi le combat fut terminé ce jour-là. Cependant le roi d'Israël resta sur son char jusqu'au soir, tenant ferme contre les Syriens, et il mourut au coucher du soleil.

CHAPITRE XIX

Josaphat est repris par le prophète Jéhu d'avoir donné du secours à Achab. Il visite son peuple et le ramène au culte du Seigneur. Il établit des juges et les avertit de bien rendre la justice.

1. Josaphat s'en revint en paix dans son palais à Jérusalem.

2. Le prophète Jéhu, fils d'Hanani, vint au-devant lui, et lui dit : Vous donnez du secours à un impie, et vous faites alliance avec ceux qui haïssent le Seigneur; vous vous étiez rendu digne à cause de cela de la colère de Dieu;

3. Mais il s'est trouvé de bonnes œuvres en vous, parce que vous avez fait disparaître de la terre de Juda les bois sacrés, et que vous avez porté votre cœur à chercher le Seigneur Dieu de vos pères.

4. Josaphat demeura donc à Jérusalem, et il visita son peuple, depuis Bersabée jusqu'aux montagnes d'Éphraïm; et il les fit rentrer dans le culte du Seigneur Dieu de leurs pères.

5. Il établit aussi des juges dans toutes les places fortes de Juda, et dans chaque lieu en particulier.

6. Et il donna ses ordres à ces juges, et leur dit : Prenez garde à tout ce que vous ferez; car ce n'est pas la justice des hommes que vous exercez, c'est celle du Seigneur; et tout ce que vous aurez jugé retombera sur vous.

7. Que la crainte du Seigneur soit avec vous, et apportez tout le soin possible à vous bien acquitter de votre devoir. Car il n'y a dans le Seigneur notre Dieu ni injustice ni acception de personnes, ni aucun désir de présents.

8. Josaphat établit aussi à Jérusalem des lévites, des prêtres et des chefs des familles d'Israël, afin d'y rendre la justice dans les affaires qui regardaient le Seigneur et dans celles qui concernaient les habitants[1].

9. Il leur donna ses ordres et leur dit : Vous ferez toutes choses dans la crainte du Seigneur, avec fidélité et avec un cœur parfait.

10. Quand quelque affaire de vos frères qui sont dans leurs villes viendra à vous, qu'il s'agisse de quelque intérêt de famille ou de quelque question de la loi, des commandements, des cérémonies et des préceptes, instruisez-les, de peur qu'ils ne pèchent contre le Seigneur, et que sa colère ne tombe sur vous et sur vos frères. En agissant ainsi vous ne pècherez point.

11. Amarias, votre pontife, présidera aux choses qui regardent Dieu; et Zabadias, fils d'Ismaël, chef de la maison de Juda, présidera aux affaires qui regardent le roi. Vous avez aussi les lévites parmi vous, qui vous serviront de maîtres. Soyez pleins de force et acquittez-vous avec soin de vos devoirs, et le Seigneur vous traitera favorablement.

CHAPITRE XX

Victoire miraculeuse remportée par Josaphat. Ce prince fait alliance avec Ochozias, roi d'Israël, et il en est repris par un prophète.

1. Après cela, les Moabites et les Ammonites s'assemblèrent avec leurs alliés contre Josaphat pour lui faire la guerre.

2. Des courriers vinrent en apporter la nouvelle à Josaphat, et lui dirent : Une grande multitude vient contre vous, des lieux qui sont au delà de la mer et de la Syrie, et ils sont campés à Asasonthamar, qui est Engaddi.

3. Alors Josaphat, saisi de crainte, s'appliqua entièrement à prier le Seigneur, et fit publier un jeûne dans tout le royaume de Juda.

4. Tout Juda s'assembla pour implorer l'assistance du Seigneur, et tous sortirent de leurs villes pour le prier.

5. Josaphat se leva au milieu de cette multitude, dans la maison du Seigneur, devant le nouveau vestibule,

6. Et dit : Seigneur Dieu de nos pères, vous êtes le Dieu du ciel et vous dominez sur tous les royaumes des nations; à vous la force et la puissance, et nul ne peut vous résister.

7. N'est-ce pas vous, notre Dieu, qui avez fait mourir tous les habitants de cette terre, en présence de votre peuple d'Israël, et qui avez donné à jamais leur terre à la postérité d'Abraham, votre ami?

8. Ils y ont établi leur demeure, y ont bâti un sanctuaire à votre nom et ont dit :

9. Si les maux viennent fondre sur nous, le glaive du jugement, la peste, la famine, nous nous présenterons devant vous dans cette maison, où votre nom a été invoqué, et nous pousserons nos cris vers vous dans nos afflictions, vous nous exaucerez et vous nous délivrerez.

10. Maintenant donc les enfants d'Ammon et de Moab, et

[1] Il établit ou plutôt il rétablit; parce que cette autorité du conseil, qu'ils appelaient *Sanhédrin*, avait été fort troublée sous le règne des mauvais rois.

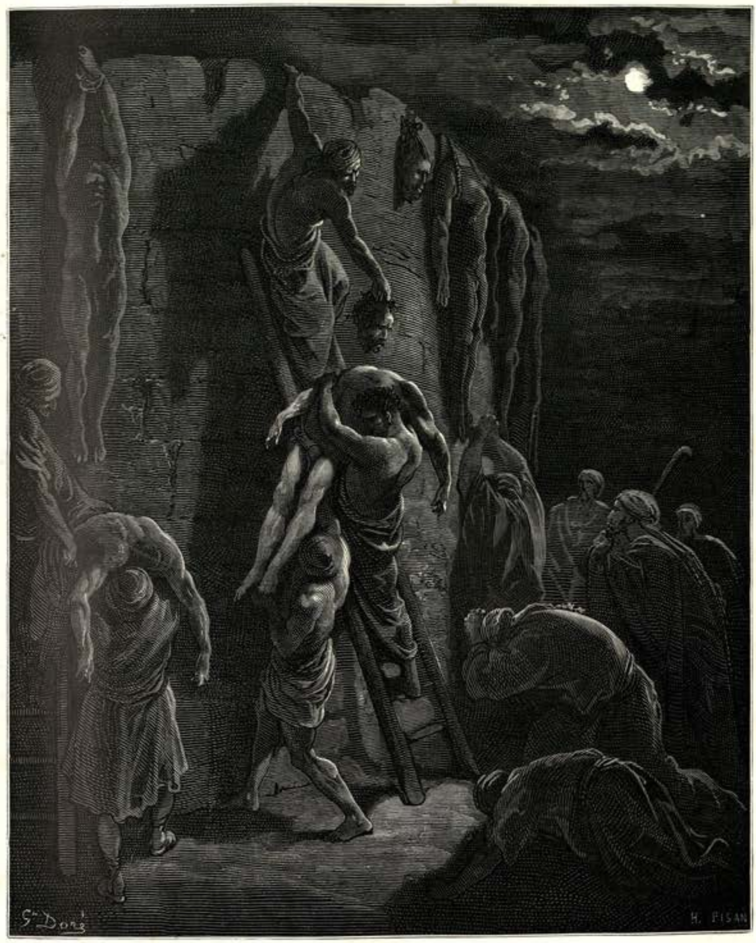

LES HABITANTS DE JABÈS-GALAAD RECUEILLENT LES CORPS DE SAÜL ET DE SES FILS.

ceux qui habitent la montagne de Séir, sur la terre desquels vous n'avez pas permis aux Israélites de passer au sortir d'Égypte, les obligeant de prendre une autre route et de ne pas les détruire,

11. Agissent d'une manière opposée, faisant tous leurs efforts pour nous chasser des terres que vous nous avez données.

12. O notre Dieu, ne ferez-vous point justice d'eux? Nous n'avons pas assez de force pour résister à cette multitude qui fond sur nous. Mais comme nous ignorons ce que nous devons faire, il nous reste seulement à tourner les yeux vers vous.

13. Or tout le peuple de Juda était devant le Seigneur, avec les femmes, les enfants et les nouveau-nés encore à la mamelle [1].

14. Là se trouva aussi Jahaziel, fils de Zacharie, fils de Banaïas, fils de Jehiel, fils de Mathanias, lévite de la famille d'Asaph; l'Esprit de Dieu descendit sur lui au milieu de cette multitude,

15. Et il dit : Écoutez, peuple de Juda, et vous qui demeurez à Jérusalem, et vous aussi, roi Josaphat. Voici ce que le Seigneur vous dit : Ne craignez rien et n'appréhendez point cette multitude. Ce ne sera pas vous qui combattrez, mais Dieu.

16. Demain vous descendrez sur eux, car ils monteront par le coteau appelé Sis, et vous les rencontrerez à l'extrémité du torrent qui regarde le désert de Jeruel.

17. Ce n'est pas vous qui combattrez, seulement demeurez fermes, et vous verrez le secours du Seigneur sur vous. O Juda et Jérusalem, ne craignez point et ne vous effrayez point, demain vous marcherez contre eux, et le Seigneur sera avec vous.

18. Alors Josaphat, le peuple de Juda et tous ceux qui demeuraient à Jérusalem, se prosternèrent en terre devant le Seigneur et l'adorèrent.

19. Et en même temps les lévites de la famille de Caath et de celle de Coré chantaient à haute voix les louanges du Seigneur Dieu d'Israël.

20. Et le lendemain ils se levèrent dès le matin et marchèrent à travers le désert de Thécué. Et comme ils étaient en chemin, Josaphat se tint debout au milieu d'eux et leur dit : Écoutez-moi, hommes de Juda, et vous, habitants de Jérusalem. Mettez votre confiance dans le Seigneur votre Dieu, et vous n'aurez rien à craindre; croyez à ses prophètes, et tout vous réussira.

21. Après avoir donné cet avis au peuple, il établit par troupes des chantres pour louer le Seigneur. Ils marchaient devant l'armée, et tous ne faisant qu'un chœur, chantaient : Louez le Seigneur, parce que sa miséricorde est éternelle.

22. Au moment où ils commençaient à chanter ces paroles, le Seigneur tourna tous les piéges des ennemis contre eux-mêmes, c'est-à-dire des enfants d'Ammon et de Moab, et des habitants du mont Séir, qui s'étaient mis en marche pour se battre contre Juda, et ils furent défaits [2].

23. Car les enfants d'Ammon et de Moab se levèrent contre ceux du mont Séir, les tuèrent et les défirent. Et après cette action, ils tournèrent leurs armes contre eux-mêmes, et se tuèrent les uns les autres.

24. L'armée de Juda étant arrivée sur un lieu élevé, d'où l'on découvre le désert, vit de loin toute la plaine couverte de cadavres, sans qu'il fût resté un seul homme qui eût pu se sauver.

25. Josaphat s'avança donc avec tout le peuple pour

[1] C'était l'usage parmi les Hébreux d'unir les cris des enfants aux prières qu'ils faisaient pour apaiser la colère de Dieu dans quelque misère publique; comme exemple, voy. Judith, ch. IV, v. 9; Jonas, ch. III, v. 5.

[2] Il paraît que les ennemis avaient posté quelques troupes en embuscade pour surprendre les Juifs; quelques-uns de leur armée même donnèrent, sans y penser, dans l'embuscade, qui les chargea, les prenant pour des ennemis, ce qui commença le combat entre eux; ou bien Dieu permit qu'il s'élevât entre eux une sédition qui leur fit prendre les armes les uns contre les autres.

prendre les dépouilles des morts; ils trouvèrent au milieu des morts divers meubles, des habits et des vases très-précieux, qu'ils prirent; de sorte qu'ils ne purent emporter tout, ni enlever pendant trois jours ces dépouilles, tant le butin fut grand.

26. Le quatrième jour ils s'assemblèrent dans la Vallée de Bénédiction; car, comme ils y avaient béni le Seigneur, ils nommèrent ce lieu la Vallée de Bénédiction, et ce nom lui est resté jusqu'à présent.

27. Ensuite tout Juda et les habitants de Jérusalem retournèrent à Jérusalem. Josaphat marchait devant eux, et ils étaient tous comblés de joie de ce que le Seigneur les avait fait triompher de leurs ennemis.

28. Ils entrèrent à Jérusalem et dans le temple au son des harpes, des cithares et des trompettes.

29. Et la terreur du Seigneur se répandit dans tous les royaumes voisins, lorsqu'ils apprirent que le Seigneur avait lui-même combattu contre les ennemis d'Israël.

30. Ainsi le royaume de Josaphat demeura tranquille, et Dieu lui donna la paix avec ses voisins.

31. Josaphat régna donc sur Juda : il commença à régner à l'âge de trente-cinq ans; il en régna vingt-cinq à Jérusalem. Sa mère se nommait Azuba, fille de Sélahi.

32. Il marcha dans les voies de son père Asa, il ne s'en détourna point, et il fit ce qui était agréable aux yeux de Dieu.

33. Néanmoins il ne détruisit point les hauts lieux, et le peuple n'avait pas encore tourné son cœur vers le Seigneur Dieu de ses pères.

34. Pour le reste des actions de Josaphat, tant les premières que les dernières, elles sont écrites dans l'histoire de Jéhu, fils d'Hanani, insérée dans les livres des Rois d'Israël.

35. Après cela Josaphat, roi de Juda, fit amitié avec Ochozias, roi d'Israël, dont les actions furent très-impies.

36. Et il convint avec lui qu'ils équiperaient une flotte pour aller à Tharsis. Ils firent donc construire des vaisseaux à Asiongaber.

37. Éliézer, fils de Dodaü, de Marèsa, prophétisa à Josaphat, et lui dit : Parce que vous avez fait alliance avec Ochozias, Dieu a renversé vos desseins, et vos vaisseaux ont été brisés; de sorte qu'ils ne purent aller à Tharsis.

CHAPITRE XXI

Joram, fils et successeur de Josaphat, imite l'impiété de la maison d'Achab, roi d'Israël, son beau-père. Lettre que lui écrit le prophète Élie. Sa punition et sa mort.

1. Josaphat s'endormit avec ses pères, et fut enseveli avec eux dans la ville de David; et son fils Joram régna à sa place.

2. Joram eut pour frères Azarie, Jahiel, Zacharie, Azarie, Michel et Saphatie, fils de Josaphat, roi de Juda [1].

3. Leur père leur donna de grandes sommes d'or et d'argent, avec des pensions et des villes très-fortes dans le royaume de Juda; mais il donna le royaume à Joram, parce qu'il était l'aîné.

4. Joram prit donc possession du royaume de son père, et lorsqu'il s'y fut affermi, il fit mourir par l'épée tous ses frères et quelques-uns des principaux d'Israël.

5. Joram avait trente-deux ans lorsqu'il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem.

6. Il marcha dans les voies des rois d'Israël, comme avait fait la maison d'Achab; car sa femme était fille d'Achab [2]; et il fit le mal en la présence du Seigneur.

7. Cependant le Seigneur ne voulut point perdre la maison de David, à cause de l'alliance qu'il avait faite avec lui, et

[1] Parmi les frères de Joram, deux qui portent ici le même nom s'appellent, selon le texte hébreu, Azarie et Azariahu.

[2] C'est la fameuse Athalie.

parce qu'il lui avait promis de lui donner toujours une lampe à lui et à ses enfants.

8. Édom se révolta alors pour n'être plus assujetti à Juda, et se donna un roi.

9. Joram se mit en campagne avec ses principaux officiers et toute sa cavalerie; s'étant levé la nuit, il attaqua et défit Édom, qui l'avait entouré, et tous ceux qui commandaient la cavalerie ennemie.

10. Édom a continué néanmoins de se révolter jusqu'à ce jour, afin de n'être plus sous la puissance de Juda. En ce même temps Lobna se retira aussi de l'obéissance de Joram; car ce prince avait abandonné le Seigneur Dieu de ses pères.

11. Il établit en outre des hauts lieux dans les villes de Juda, et il engagea les habitants de Jérusalem dans l'idolâtrie et Juda dans la prévarication.

12. Or on lui apporta des lettres du prophète Élie [1], où il était écrit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu de David, votre père : Parce vous n'avez point marché dans les voies de votre père Josaphat, ni dans celles d'Asa, roi de Juda,

13. Mais que vous avez suivi l'exemple des rois d'Israël, et que vous avez fait tomber Juda et les habitants de Jérusalem dans l'idolâtrie, imitant l'idolâtrie de la maison d'Achab, et que de plus vous avez fait tuer vos frères, la maison de votre père, meilleurs que vous,

14. Le Seigneur vous frappera d'une grande plaie, vous et votre peuple, vos enfants, vos femmes et tout ce qui vous appartient.

15. Vous serez frappé dans les entrailles d'une maladie cruelle qui épuisera en vous tous les jours peu à peu les forces de la vie.

16. Le Seigneur souleva donc contre Joram l'esprit des Philistins et des Arabes voisins des Éthiopiens.

17. Ils entrèrent sur la terre de Juda, la ravagèrent et emportèrent tout ce qu'ils trouvèrent dans le palais du roi, emmenèrent ses fils et ses femmes; de sorte qu'il ne lui resta d'enfants que Joachaz [2], le plus jeune de tous.

18. Et outre cela, Dieu le frappa d'une maladie incurable dans les entrailles.

19. Ainsi les jours et les temps se succédant les uns aux autres, deux ans se passèrent, de sorte qu'étant tout consumé par la longueur de ce mal, il perdait même ses entrailles, et il ne trouva la fin de son mal que dans celle de sa vie. Il mourut donc d'une horrible maladie, et le peuple ne lui rendit pas les honneurs de la sépulture, comme à ses ancêtres, en brûlant des parfums selon la coutume.

20. Joram avait trente-deux ans quand il commença à régner, et il régna huit ans à Jérusalem; mais il ne marcha pas avec un cœur droit. On l'enterra dans la ville de David, mais non dans le sépulcre des rois.

CHAPITRE XXII

Ochozias, fils de Joram, qui lui avait succédé au royaume de Juda, et Joram, roi d'Israël, sont tués par Jéhu. Athalie fait mourir tous les enfants du roi. Joas, le plus jeune, est sauvé par Josabeth, sa tante, femme du grand prêtre Joïada.

1. Les habitants de Jérusalem établirent roi à sa place Ochozias, le plus jeune de ses fils; des voleurs [3] arabes, qui avaient fait une irruption dans le camp, avaient tué tous ses frères plus âgés que lui. Ainsi Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, prit possession du royaume.

[1] Élie avait été enlevé plusieurs années auparavant. On a pensé que ces lettres avaient été écrites par esprit prophétique avant son enlèvement. D'autres croient qu'elles furent écrites par Élisée, en qui reposait le double esprit d'Élie. D'autres enfin pensent qu'il y avait alors un prophète du nom d'Élie différent d'Élie de Thesbé.

[2] Nommé aussi Ochozias.

[3] Cette expression s'applique également à des gens de guerre.

2. Il avait quarante-deux ans quand il commença à régner, et il régna un an seulement à Jérusalem. Sa mère se nommait Athalie, fille d'Amri.

3. Ce prince suivit aussi les voies de la maison d'Achab, car sa mère le porta à l'impiété.

4. Il fit donc le mal en la présence du Seigneur comme la maison d'Achab, où il choisit ses conseillers après la mort de son père, et ce fut la cause de sa perte.

5. Il marcha selon leurs conseils, et il alla à Ramoth de Galaad avec Joram, fils d'Achab, roi d'Israël, faire la guerre à Hasaël, roi de Syrie; et Joram fut blessé par les Syriens.

6. Comme il avait reçu beaucoup de blessures dans cette bataille, il revint à Jezrahel se faire traiter. Ochozias, fils de Joram, roi de Juda, vint donc à Jezrahel visiter Joram, qui était malade.

7. Et ce fut par la volonté de Dieu, qui voulait punir Ochozias, que celui-ci vint rendre visite à Joram; étant venu, il marcha avec lui contre Jéhu, fils de Namsi, que le Seigneur avait consacré roi pour exterminer la maison d'Achab.

8. Comme Jéhu allait ruiner la maison d'Achab, il trouva les princes de Juda et les fils des frères d'Ochozias qui le servaient, et il les tua tous.

9. Et cherchant aussi Ochozias, il le surprit caché à Samarie [1]; après qu'on le lui eut amené, il le fit mourir. On lui rendit les honneurs de la sépulture, parce qu'il était fils de Josaphat, qui avait cherché le Seigneur de tout son cœur; mais il n'y avait plus d'espérance que quelqu'un de la race d'Ochozias régnât,

10. Parce qu'Athalie, sa mère, voyant son fils mort, fit tuer tout ce qui restait de la maison royale de Joram.

11. Néanmoins Josabeth, fille du roi, prit Joas, fils d'Ochozias, et le déroba du milieu des enfants du roi, pendant qu'on les massacrait, et elle le cacha, lui et sa nourrice, dans la chambre des lits. Or Josabeth, qui l'avait caché, était fille de Joram, femme du pontife Joïada et sœur d'Ochozias; c'est pourquoi Athalie ne put le faire mourir.

12. Joas resta donc caché avec les prêtres dans la maison de Dieu, durant les six années que régna Athalie sur le pays.

CHAPITRE XXIII

Joïada, grand prêtre, fait déclarer et reconnaître roi de Juda, Joas, âgé de sept ans, fait tuer Athalie, et engage tout le peuple à rentrer dans le service de Dieu.

1. La septième année, Joïada, animé d'un nouveau courage, choisit les centeniers Azarias, fils de Jeroham; Ismaël, fils de Johanan; Azarie, fils d'Obed; Maasie, fils d'Adaïe, et Élisaphat, fils de Zéchri, et fit alliance avec eux.

2. Ils parcoururent toute la Judée, assemblèrent les lévites de toutes les villes de Juda, les chefs de toutes les familles d'Israël, et vinrent à Jérusalem.

3. Toute cette multitude fit un traité avec le roi dans le temple, et Joïada leur dit : Voici le fils du roi; il doit régner, selon la parole que le Seigneur a prononcée en faveur des descendants de David.

4. Voici ce que vous devez faire :

5. Le tiers de vous tous, prêtres, lévites, portiers, qui venez faire votre semaine dans le temple, gardera les portes; un autre tiers se placera vers le palais du roi, et l'autre tiers à la porte que l'on nomme du Fondement; le reste du peuple se tiendra dans le parvis de la maison du Seigneur.

6. Que personne n'entre dans la maison du Seigneur, excepté les prêtres et les lévites en fonction; ceux-là entreront seuls, parce qu'ils sont sanctifiés. Le reste du peuple veillera dans le parvis de la maison du Seigneur.

7. Que les lévites entourent le roi, chacun ayant ses armes; si quelque autre entre dans le temple, qu'on le tue.

[1] C'est-à-dire dans le pays de Samarie. (Voy. IV Rois, IX, 27.)

Qu'ils accompagnent toujours le roi, soit qu'il entre ou qu'il sorte.

8. Les lévites et tout Juda exécutèrent tout ce que le pontife Joïada avait ordonné. Tous prirent les hommes qui étaient sous eux, tant ceux qui venaient à leur rang faire leur semaine, que ceux qui l'avaient faite et qui sortaient du service, parce que le pontife Joïada n'avait point permis de se retirer aux troupes qui devaient se succéder chaque semaine.

9. Le grand prêtre Joïada donna à tous les centeniers les lances et les boucliers du roi David, qu'il avait consacrés dans la maison du Seigneur.

10. Et il rangea tout le peuple qui tenait l'épée à la main devant l'autel, depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche, autour du roi.

11. Ensuite ils amenèrent le fils du roi et lui mirent la couronne sur la tête. Ils le revêtirent des ornements de sa dignité, lui mirent dans la main le livre de la loi, et le déclarèrent roi. Le grand prêtre Joïada, assisté de ses enfants, le sacra. Et l'acclamant, ils crièrent : Vive le roi!

12. Athalie ayant entendu la voix du peuple qui courait et qui bénissait le roi, vint dans le temple du Seigneur.

13. Et dès qu'elle eut aperçu le roi sur une estrade, les princes et des troupes autour de lui, et tout le peuple dans la joie, qui sonnait de la trompette et jouait de toutes sortes d'instruments, et qu'elle eut entendu les voix de ceux qui chantaient les louanges du roi, elle déchira ses vêtements, et s'écria : Trahison! trahison!

14. Or le pontife Joïada, s'avançant vers les centeniers et les chefs de l'armée, leur dit : Emmenez-la hors de l'enceinte du temple, et lorsqu'elle sera dehors, qu'elle périsse par le glaive. Et il leur commanda de ne pas la tuer dans la maison du Seigneur.

15. Ils mirent la main sur sa tête, et lorsqu'elle fut entrée par la porte des chevaux de la maison du roi, ils la tuèrent en cet endroit.

16. Or Joïada fit une alliance entre lui, tout le peuple et le roi, afin qu'ils fussent à l'avenir le peuple du Seigneur.

17. C'est pourquoi tout le peuple entra dans le temple de Baal et le détruisit; il en brisa les images et les autels, et tua Mathan, prêtre de Baal, devant l'autel.

18. Joïada établit aussi des officiers pour la garde du temple du Seigneur, sous la dépendance des prêtres et des lévites, selon la distribution que David en avait faite, afin que l'on offrît des holocaustes au Seigneur, comme il est écrit dans la loi de Moïse, avec joie et avec des cantiques, ainsi que David l'avait ordonné.

19. Il plaça encore des portiers aux portes de la maison du Seigneur, afin qu'aucune personne souillée de quelque impureté n'y pût entrer.

20. Ensuite il prit les centeniers, ainsi que les plus braves et les premiers du peuple, avec tout le reste de la multitude, et ils firent descendre le roi de la maison du Seigneur, le conduisirent dans son palais, le firent passer par la grande porte et le mirent sur le trône royal.

21. Tout le peuple fut dans la joie, et la ville resta en paix. Athalie fut tuée par l'épée.

CHAPITRE XXIV

Joas répare le temple, et se conduit avec piété pendant la vie du grand prêtre Joïada : mais après sa mort il abandonne le culte de Dieu, fait lapider Zacharie, fils de Joïada, qui le reprenait; lui-même est assassiné en punition de ce crime.

1. Joas n'avait que sept ans quand il commença à régner, et il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Sébie, de Bersabée.

2. Et il fit le bien en la présence du Seigneur tant que vécut le pontife Joïada.

3. Joïada lui fit épouser deux femmes, dont il eut des fils et des filles.

4. Joas ensuite conçut le projet de réparer la maison de Dieu.

5. Il fit assembler les prêtres et les lévites, et leur dit : Allez par toutes les villes de Juda, et recueillez de tout Israël l'argent pour les réparations du temple; agissez en toute diligence. Mais les lévites exécutèrent cet ordre avec assez de négligence.

6. Le roi fit donc appeler le pontife Joïada, et lui dit : Pourquoi n'avez-vous pas eu soin d'obliger les lévites d'apporter l'argent qui se lève sur Juda et sur Jérusalem, selon l'ordonnance de Moïse, serviteur de Dieu, lorsqu'il engagea tout Israël à contribuer à la construction du tabernacle de l'alliance?

7. Car l'impie Athalie et ses enfants avaient ruiné la maison de Dieu, et avaient orné le temple de Baal de tout ce qui avait été consacré au temple du Seigneur.

8. Et le roi leur commanda de faire un tronc, et ils le mirent auprès de la porte de la maison du Seigneur, en dehors.

9. Puis on fit publier en Juda et à Jérusalem, que chacun vînt apporter au Seigneur l'argent que Moïse, son serviteur, avait imposé sur tout Israël dans le désert.

10. Tous les officiers et le peuple éprouvèrent une grande joie. Ils entrèrent et mirent dans le tronc du Seigneur de l'argent en si grande quantité qu'il en fut rempli.

11. Lorsque le temps fut venu de porter ce tronc devant le roi par les mains des lévites, parce qu'ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent, le secrétaire du roi venait avec celui que le grand prêtre avait choisi, et ils vidaient tout l'argent de ce tronc, puis ils reportaient le tronc à sa place, ce qu'ils faisaient tous les jours; et ils amassèrent ainsi une somme d'argent très-considérable.

12. Que le roi et le pontife mirent entre les mains des officiers qui avaient l'intendance des ouvrages de la maison du Seigneur. Ces officiers l'employèrent à payer les tailleurs de pierres et tous les autres ouvriers employés aux réparations de la maison du Seigneur; ils en payaient aussi les artisans qui travaillaient le fer et le cuivre, afin qu'ils rétablissent ce qui menaçait ruine.

13. Ces ouvriers habiles travaillèrent avec beaucoup d'industrie, et réparèrent toutes les ouvertures des murs. Ils rétablirent la maison du Seigneur en son premier état, et l'affermirent sur ses fondements.

14. Après avoir achevé tous ces ouvrages, ils portèrent au roi et au pontife Joïada l'argent qui restait, et l'on en fit les vases nécessaires pour le ministère du temple, et pour les holocaustes, des tasses et tous les autres vases d'or et d'argent; et l'on offrait continuellement des holocaustes dans le temple du Seigneur, durant toute la vie de Joïada.

15. Joïada vécut jusqu'à une extrême vieillesse, et étant plein de jours, il mourut âgé de cent trente ans.

16. On l'ensevelit avec les rois dans la ville de David, parce qu'il avait fait beaucoup de bien à Israël et à sa maison.

17. Après la mort de Joïada, les princes de Juda vinrent trouver le roi et lui rendirent de profonds respects. Ce prince, gagné par leurs démonstrations, se montra très-facile à leur égard.

18. Ils abandonnèrent le temple du Seigneur Dieu de leurs pères, et s'attachèrent au culte des idoles et des bois sacrés. Et ce péché attira la colère du Seigneur sur Juda et sur Jérusalem.

19. Il leur envoyait des prophètes pour les ramener au Seigneur; mais ils refusaient de les écouter, malgré leurs protestations.

20. L'Esprit de Dieu remplit le grand prêtre Zacharie, fils de Joïada [1], et il se présenta devant le peuple, et dit : Voici

[1] Saint Jérôme dit avoir lu dans l'Évangile, selon les Hébreux, dont les Nazaréens se servaient : « Zacharie, fils de Joïada, » au lieu de « fils de Barachie, » comme porte l'Évangile de saint Matthieu, ch. XXIII; et il prétend que le mot de Barachie n'est qu'une épithète, qui signifie « celui qui adore le vrai Dieu »; quelques-uns disent que c'était son nom.

ce que dit le Seigneur Dieu : Pourquoi violez-vous les préceptes du Seigneur ? Cela ne vous sera pas avantageux. Et pourquoi avez-vous abandonné le Seigneur, pour qu'il vous abandonne ?

21. Ces gens s'unirent contre lui, et le lapidèrent dans le vestibule du temple, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu du roi [1].

22. Ainsi Joas ne se souvint point des obligations qu'il avait à Joïada, père de Zacharie, mais il fit tuer son fils. Sur le point d'expirer, celui-ci dit : Que Dieu voie, et qu'il punisse.

23. L'année finie, l'armée de Syrie vint contre Joas; elle entra dans Juda et à Jérusalem, mit à mort tous les princes du peuple, et envoya tout le butin au roi de Damas.

24. Quoique ces Syriens fussent venus en petit nombre, Dieu leur livra entre les mains une multitude infinie, parce qu'ils avaient abandonné le Seigneur Dieu de leurs pères. Et ils traitèrent Joas avec la dernière ignominie.

25. Ils se retirèrent ensuite et le laissèrent dans d'extrêmes langueurs; ses serviteurs mêmes s'élevèrent contre lui, pour venger le sang du fils de Joïada, souverain pontife, et ils le tuèrent dans son lit. Il fut enterré dans la ville de David, mais non dans le tombeau des rois.

26. Ceux qui avaient conspiré contre lui étaient Zabad, fils de Semmaath, Ammonite, et Jozabad, fils de Sémarith, Moabite.

27. Ce qui regarde ses enfants, la grande somme d'argent qu'on avait amassée sous lui, et le rétablissement de la maison de Dieu, est écrit plus en détail dans le livre des Rois; et Amasias, son fils, régna à sa place.

CHAPITRE XXV

Amasias agit bien au commencement de son règne. Il abuse de la victoire que Dieu lui avait donnée, et adore les dieux des peuples qu'il avait vaincus; il méprise l'avertissement d'un prophète et entreprend témérairement la guerre contre le roi d'Israël, qui le défait. Il est tué par ses sujets.

1. Amasias avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Joadan, de Jérusalem.

2. Il fit le bien en la présence du Seigneur, mais non pas avec un cœur parfait.

3. Lorsqu'il vit son empire affermi, il fit mourir les serviteurs qui avaient tué le roi son père.

4. Mais il ne fit point mourir leurs enfants, comme il est écrit dans le livre de la loi de Moïse, où le Seigneur fait cette ordonnance, et dit : Vous ne ferez point mourir les pères pour les enfants, ni les enfants pour les pères; mais chacun souffrira la mort pour son propre péché.

5. Amasias assembla donc tout le peuple de Juda; il les distribua par familles et leur donna des tribuns et des centeniers dans toute l'étendue de Juda et de Benjamin. Et dans le dénombrement qu'il en fit, depuis l'âge de vingt ans et au-dessus, il trouva trois cent mille jeunes hommes en état d'aller à la guerre et de porter la lance et le bouclier.

6. Il prit aussi à sa solde cent mille hommes robustes du royaume d'Israël, pour cent talents d'argent.

7. Alors un prophète vint le trouver, et lui dit : O roi, que l'armée d'Israël ne marche pas avec vous, car Dieu n'est point avec Israël, ni avec les enfants d'Éphraïm.

8. Si vous pensez que le succès de la guerre dépende de la force de l'armée, Dieu fera que vous serez vaincu par vos ennemis. Car il appartient à Dieu de donner secours et de mettre en fuite.

9. Amasias répondit à l'homme de Dieu : Que deviendront les cent talents que j'ai donnés aux soldats d'Israël ? Et le prophète répliqua : Dieu est assez riche pour vous en rendre bien davantage.

10. Ainsi Amasias sépara l'armée venue d'Éphraïm et la renvoya dans son pays. Ces troupes s'en retournèrent, mais étrangement irritées contre Juda.

11. Amasias, plein de force et de confiance, fit marcher son peuple et se rendit dans la vallée des Salines, où il défit dix mille des enfants de Séir.

12. Les fils de Juda firent en outre dix mille prisonniers; ils les menèrent sur la pointe d'un rocher et les précipitèrent, et tous furent brisés.

13. Mais l'armée qu'Amasias avait congédiée afin qu'elle ne vînt point à la guerre avec lui, se répandit dans les villes de Juda, depuis Samarie jusqu'à Béthoron; après avoir tué trois mille hommes, elle fit un grand butin.

14. Et Amasias, après la défaite des Iduméens, emporta les dieux des enfants de Séir, en fit ses propres dieux, les adora et leur offrit de l'encens.

15. Cette action irrita le Seigneur contre Amasias, et il lui envoya un prophète pour lui dire : Pourquoi avez-vous adoré des dieux qui n'ont pu délivrer leur peuple de vos mains ?

16. Comme le prophète parlait ainsi, Amasias répondit : Est-ce à vous de donner des conseils au roi ? Taisez-vous, de peur qu'il ne vous en coûte la vie. Le prophète, se retirant, lui dit : Je sais que Dieu a résolu de vous perdre, parce que vous avez commis un grand crime, et que de plus vous avez refusé de vous rendre à mes avis.

17. Amasias, roi de Juda, prit donc une malheureuse résolution; il envoya des ambassadeurs à Joas, fils de Joachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël, et lui dit : Venez, et voyons-nous l'un l'autre.

18. Mais Joas lui répondit par ses ambassadeurs : Le chardon qui est sur le mont Liban envoya vers le cèdre du Liban, et lui dit : Donnez votre fille en mariage à mon fils; et voilà que les bêtes qui étaient dans la forêt du Liban passèrent, et foulèrent aux pieds le chardon.

19. Vous avez dit : J'ai défait Édom; et votre cœur s'est enflé d'orgueil à cause de ce succès; restez chez vous : pourquoi cherchez-vous votre malheur, pour périr et faire périr Juda avec vous ?

20. Amasias ne voulut point l'écouter, parce que le Seigneur avait résolu de le livrer entre les mains de ses ennemis, à cause des dieux d'Édom.

21. Joas, roi d'Israël, s'avança donc, et les deux armées se mirent en présence; Amasias, roi de Juda, était à Bethsamès de Juda;

22. Et Juda succomba devant Israël, et s'enfuit dans ses tentes.

23. Enfin Joas, roi d'Israël, prit Amasias, roi de Juda, fils de Joas, fils de Joachaz, à Bethsamès, et l'emmena à Jérusalem; il fit abattre quatre cents coudées des murailles, depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte de l'Angle.

24. Il emporta à Samarie l'or et l'argent, et tous les vases qu'il trouva dans la maison de Dieu, chez Obédédom et dans les trésors du palais royal [1]. Il ramena aussi à Samarie les fils de ceux qui étaient en otage.

25. Amasias, fils de Joas, roi de Juda, vécut quinze ans après la mort de Joas, fils de Joachaz, roi d'Israël.

26. Le reste des actes d'Amasias, tant les premiers que les derniers, est écrit dans le livre des Rois de Juda et d'Israël.

27. Après que ce prince eut abandonné le Seigneur, il se fit une conspiration contre lui à Jérusalem. Et comme il s'enfuit à Lachis, les conjurés y envoyèrent, et l'y firent assassiner.

28. Ils le rapportèrent sur des chevaux, et l'ensevelirent avec ses pères, dans la ville de David.

[1] Jésus-Christ (S. Matthieu, XXIII, 35) dit que ce fut entre l'autel et le temple. Mais c'est que par le mot temple on entend simplement quelquefois ce qui était couvert, et quelquefois tout l'enclos de l'édifice. Ainsi Zacharie ayant été tué dans le vestibule, il a été tué entre le temple couvert et l'autel des holocaustes, qui était à découvert.

[1] Les descendants d'Obédédom étaient trésoriers du temple. (Voy. I Paralip., XXVI, 24.)

COMBAT DES CHAMPIONS D'ISBOSETH ET DE DAVID.

CHAPITRE XXVI

Ozias, fils et successeur d'Amasias, règne longtemps avec honneur et piété. Il entreprend de mettre la main à l'encensoir, ce qui n'appartenait qu'aux prêtres, et il est frappé de lèpre. Joatham, son fils, gouverne à sa place.

1. Tout le peuple de Juda prit Ozias, son fils, âgé de seize ans, et l'établit roi à la place d'Amasias, son père.

2. Ce prince bâtit Élath, et la remit sous l'empire de Juda, après que le roi se fut endormi avec ses pères.

3. Ozias avait seize ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jéchélie, de Jérusalem.

4. Il fit ce qui était droit aux yeux du Seigneur, comme Amasias, son père.

5. Il chercha le Seigneur tant que vécut Zacharie, qui avait le don d'intelligence et de prophétie. Et parce qu'il cherchait Dieu, Dieu le dirigea en toutes choses.

6. Enfin il sortit pour faire la guerre aux Philistins; il ruina les murs de Geth, de Jabnie et d'Azot, et il bâtit des places fortes dans Azot et dans les terres des Philistins.

7. Et Dieu l'aida contre les Philistins, contre les Arabes qui demeuraient dans Gurbaal, et contre les Ammonites.

8. Les Ammonites faisaient des présents à Ozias; et sa réputation se répandit jusqu'à l'Égypte, à cause de ses fréquentes victoires.

9. Ozias bâtit aussi des tours à Jérusalem, sur la porte de l'Angle, sur la porte de la Vallée, et d'autres encore du même côté de la muraille, et il fortifia ces tours.

10. Il construisit encore des tours dans le désert, et fit creuser plusieurs citernes, parce qu'il avait beaucoup de troupeaux, tant dans la campagne que dans l'étendue du désert. Il avait aussi des vignes et des vignerons sur les montagnes et dans le Carmel, parce qu'il était très-adonné à l'agriculture.

11. Les troupes de son armée destinées à la guerre étaient commandées par Jehiel, secrétaire, par Maasie, docteur de la loi, et par Hananie, l'un des généraux du roi.

12. Le nombre des chefs de familles et des hommes d'une valeur distinguée montait à deux mille six cents.

13. Et toute l'armée placée sous leur commandement était de trois cent sept mille cinq cents hommes, tous aptes à la guerre, et qui combattaient pour le roi contre ses ennemis.

14. Ozias donna ordre qu'il y eût toujours provision d'armes pour toute cette armée : des boucliers, des piques, des casques, des cuirasses, des arcs, et des frondes pour lancer des pierres.

15. Et il fit faire à Jérusalem diverses espèces de machines, placées dans les tours et aux angles des murailles, pour tirer des flèches et jeter de grosses pierres; de sorte que son nom se répandit au loin, parce que le Seigneur était son secours et sa force.

16. Mais dans ce haut degré de puissance et de grandeur, son cœur s'enfla d'orgueil, pour sa perte; il négligea le Seigneur son Dieu; et entrant dans le temple du Seigneur, il voulut offrir de l'encens sur l'autel des parfums.

17. Le pontife Azarias y entra aussitôt après lui, accompagné de quatre-vingts prêtres du Seigneur, hommes d'une grande fermeté.

18. Ils s'opposèrent au roi, et lui dirent : Il ne vous appartient pas, Ozias, d'offrir de l'encens devant le Seigneur; mais aux prêtres, c'est-à-dire aux enfants d'Aaron, qui ont été consacrés pour ce ministère. Sortez du sanctuaire, et ne méprisez point notre conseil, parce que cette action ne vous sera pas imputée à gloire par le Seigneur notre Dieu.

19. Ozias, transporté de colère, et tenant l'encensoir en main pour offrir de l'encens, menaça les prêtres. En ce moment il fut frappé de lèpre, et elle parut sur son front, en présence des prêtres, dans le temple du Seigneur, près de l'autel des parfums.

20. Et lorsque le pontife Azarias et tous les autres prêtres eurent jeté les yeux sur lui, ils aperçurent la lèpre sur son front, et ils le chassèrent sur-le-champ. Lui-même, saisi de frayeur, se hâta de sortir, parce qu'il sentit aussitôt que le Seigneur l'avait frappé de cette plaie.

21. Le roi Ozias fut donc lépreux jusqu'au jour de sa mort; et il demeura dans une maison séparée, à cause de cette lèpre qui le couvrait et qui l'avait fait chasser de la maison du Seigneur[1]. Joatham son fils gouverna la maison du roi, et rendit la justice au peuple du pays.

22. Le reste des actes d'Ozias, tant les premiers que les derniers, a été écrit par le prophète Isaïe, fils d'Amos.

23. Et Ozias s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans le champ où étaient les sépulcres des rois, parce qu'il était lépreux; et Joatham, son fils, régna à sa place.

CHAPITRE XXVII

Joatham craint Dieu et prospère. Achaz, son fils, lui succède.

1. Joatham avait vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jerusa, fille de Sadoc.

2. Il fit ce qui était droit en la présence du Seigneur, et il se conduisit en tout comme Ozias son père, excepté qu'il n'entra point dans le temple du Seigneur; et le peuple continuait de vivre dans ses désordres.

3. Il construisit la grande porte de la maison du Seigneur, et fit faire beaucoup de bâtiments sur la muraille d'Ophel.

4. Il fit encore bâtir des villes sur les montagnes de Juda, et des châteaux et des tours dans les bois.

5. Il fit la guerre au roi des Ammonites; il les vainquit, et ils lui donnèrent en ce temps-là cent talents d'argent, dix mille mesures de froment, et autant d'orge. Les enfants d'Ammon lui donnèrent ces choses la seconde et la troisième année.

6. Et Joatham devint puissant, parce qu'il avait réglé ses voies en la présence du Seigneur son Dieu.

7. Le reste des actes de Joatham, tous ses combats, et ce qu'il a fait de grand, est écrit dans le livre des Rois d'Israël et de Juda.

8. Il avait vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem.

9. Et Joatham s'endormit avec ses pères, et on l'ensevelit dans la ville de David; et Achaz son fils régna à sa place.

CHAPITRE XXVIII

Impiété d'Achaz; Dieu le punit. Cruauté des Israélites. Un prophète les oblige de renvoyer en liberté deux cent mille prisonniers de Juda. Achaz devient pire après les châtiments de Dieu. Il pille et ferme le temple.

1. Achaz avait vingt ans quand il commença à régner, et il régna seize ans à Jérusalem. Il ne fit point ce qui était droit en la présence du Seigneur, comme David, son père;

2. Mais il marcha dans les voies des rois d'Israël, et fit même fondre des statues à Baal.

3. C'est lui qui brûla de l'encens dans la vallée de Benennom, et qui fit passer ses enfants par le feu, selon la superstition des nations que le Seigneur fit mourir à l'arrivée des enfants d'Israël.

4. Il sacrifiait aussi, et brûlait des parfums sur les hauts lieux, sur les collines et sous les arbres touffus.

5. Et le Seigneur son Dieu le livra entre les mains du roi de Syrie, qui le défit, pilla ses États, et emmena un grand

[1] Il y avait peine de mort contre ceux qui s'ingéraient sans autorité dans les fonctions sacrées. (Nombr., III, 10.) Ainsi la lèpre fut pour ce prince une mort civile, en le séparant pour le reste de ses jours de la société des hommes, d'où vient que quelques-uns expliquent les paroles d'Isaïe (ch. VI, v. 1) « dans l'année de la mort d'Ozias », de celle dans laquelle il fut frappé de lèpre.

butin à Damas. Dieu le livra aussi entre les mains du roi d'Israël, et il fut frappé d'une grande plaie.

6. Car Phacée, fils de Romélie, tua cent vingt mille hommes de Juda en un seul jour, tous guerriers, parce qu'ils avaient abandonné le Seigneur Dieu de leurs pères.

7. En même temps Zéchri, homme très-puissant dans Éphraïm, tua Maasie, fils du roi, Ezrica, grand maître de la maison du roi, et Elcana, le second après le roi.

8. Et les enfants d'Israël firent captifs deux cent mille de leurs frères, femmes, jeunes gens et jeunes filles, avec un butin immense, qu'ils emmenèrent à Samarie.

9. Il y avait là alors un prophète du Seigneur, nommé Oded, qui alla au-devant de l'armée en marche vers Samarie; et il leur dit : Le Seigneur Dieu de vos pères, irrité contre Juda, l'a livré entre vos mains; et vous les avez tués sans merci, en sorte que votre cruauté est montée jusqu'au ciel.

10. En outre, vous voulez vous assujettir les enfants de Juda et de Jérusalem, pour en faire vos esclaves et vos servantes; ce que vous ne devez point faire, car vous avez en cela péché contre le Seigneur votre Dieu.

11. Mais écoutez mon conseil : Reconduisez ces captifs que vous avez amenés d'entre vos frères; car Dieu est sur le point de faire éclater sa fureur contre vous.

12. Quelques-uns des principaux des enfants d'Éphraïm : Azarias, fils de Johanan; Barachias, fils de Mosollamoth; Ézéchias, fils de Sellum, et Amasia, fils d'Adali, se présentèrent à ceux qui venaient du combat,

13. Et leur dirent : Vous ne ferez point entrer ici vos captifs, de peur que nous ne péchions contre le Seigneur. Pourquoi voulez-vous ajouter des péchés à ceux que nous avons commis, et mettre le comble à nos anciens crimes? Car ce péché est grand, et la colère du Seigneur va éclater sur Israël.

14. Cette armée renvoya donc le butin et tout ce qu'elle avait pris, en présence des principaux et de toute la multitude [1].

15. Et les hommes dont nous avons parlé prirent les captifs et tous ceux qui étaient nus, les vêtirent des dépouilles, les habillèrent, les chaussèrent, et leur donnèrent à boire et à manger, les oignirent, à cause de leur extrême fatigue, et en prirent un grand soin; ils mirent sur des chevaux ceux qui ne pouvaient marcher, et dont le corps était affaibli, et les emmenèrent à Jéricho, la ville des palmiers, vers leurs frères; après quoi ils revinrent à Samarie.

16. En ce même temps, le roi Achaz envoya au roi des Assyriens demander du secours.

17. Les Iduméens vinrent, tuèrent beaucoup de monde de Juda et firent un grand butin.

18. Les Philistins se répandirent aussi dans les villes de la campagne et au midi de Juda; ils prirent Bethsamès, Aïalon, Gadéroth, Socho, Thamnan et Gamzo, avec leurs bourgades, et s'y établirent.

19. Car Dieu avait humilié Juda à cause du roi Achaz, parce qu'il l'avait privé de tout secours, pour avoir méprisé le Seigneur.

20. Le Seigneur fit aussi venir contre lui Thelgathphalnasar, roi des Assyriens, qui le battit et ravagea son pays sans trouver de résistance.

21. Achaz, dépouillant la maison du Seigneur et le palais du roi et des princes, fit des présents au roi des Assyriens; ce qui cependant ne lui servit de rien.

22. De plus, dans le temps même de sa plus grande affliction, le roi Achaz fit paraître un plus grand mépris du Seigneur.

23. Il immola des victimes aux dieux de Damas, auteurs de son malheur, et dit : Ce sont les dieux des rois de Syrie qui leur donnent secours; je me les rendrai favorables par mes sacrifices, et ils m'assisteront; tandis qu'au contraire ils furent cause de sa ruine et de celle de tout Israël.

24. Achaz, ayant pris tous les vases de la maison de Dieu et les ayant brisés, fit fermer les portes du temple de Dieu et fit dresser des autels sur toutes les places de Jérusalem.

25. Il éleva aussi des autels dans toutes les villes de Juda pour y offrir de l'encens; et ainsi il provoqua la colère du Seigneur Dieu de ses pères.

26. Le reste de ses actes et de toute sa conduite, depuis le commencement jusqu'à la fin, est écrit dans les livres des Rois de Juda et d'Israël.

27. Enfin Achaz s'endormit avec ses pères, et fut enseveli dans la ville de Jérusalem; mais on ne le déposa pas dans les tombeaux des rois d'Israël. Et Ézéchias son fils régna à sa place.

CHAPITRE XXIX

Ézéchias témoigne sa piété dès le commencement de son règne; il se hâte de purifier le temple et d'y rétablir le culte de Dieu.

1. Ézéchias commença donc à régner à l'âge de vingt-cinq ans, et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem; sa mère s'appelait Abie, fille de Zacharie.

2. Il fit ce qui était agréable aux yeux du Seigneur, selon tout ce qu'avait fait David, son père.

3. Le premier mois de la première année de son règne, il fit ouvrir les portes de la maison du Seigneur et les rétablit.

4. Il fit aussi venir les prêtres et les lévites, les assembla sur la place qui est à l'orient,

5. Et leur parla ainsi : Écoutez-moi, lévites; sanctifiez-vous; purifiez la maison du Seigneur Dieu de vos pères et faites disparaître toutes les impuretés du sanctuaire.

6. Nos pères ont péché, ils ont commis le mal devant le Seigneur notre Dieu en l'abandonnant. Ils ont détourné leur visage de son tabernacle et lui ont tourné le dos,

7. Ils ont fermé les portes du vestibule et ont éteint les lampes; ils n'ont plus brûlé d'encens et n'ont plus offert de victimes dans le sanctuaire au Dieu d'Israël;

8. Aussi la colère de Dieu s'est-elle enflammée contre Juda et Jérusalem; il les a livrés au trouble, à la mort et au mépris, comme vous le voyez de vos yeux.

9. Nos pères ont péri par l'épée; nos fils, nos filles et nos femmes ont été emmenés en captivité en punition d'un si grand crime.

10. Il me plaît donc maintenant que nous renouvelions l'alliance avec le Seigneur Dieu d'Israël, et il détournera la fureur de sa colère de dessus nous.

11. Mes enfants, ne négligez pas cet avis. Dieu vous a choisis pour paraître devant lui, pour le servir, pour lui rendre le culte qui lui est dû et pour brûler de l'encens en son honneur.

12. Aussitôt plusieurs lévites se levèrent : des descendants de Caath, Mahath, fils d'Amasaï, et Joël, fils d'Azarie; des descendants de Mérari, Cis, fils d'Abdi, et Azarias, fils de Jalaléel; des descendants de Gersom, Joah, fils de Zemma, et Éden, fils de Joah;

13. Des descendants d'Élisapham, Samri et Jahiel; des descendants d'Asaph, Zacharie et Mathanie;

14. Des descendants d'Héman, Jahiel et Séméi; des descendants d'Idithun, Séméias et Oziel.

15. Ils assemblèrent leurs frères, et après s'être sanctifiés, ils entrèrent dans le temple, suivant l'ordre du roi et le commandement du Seigneur, pour le purifier.

16. Les prêtres entrèrent aussi dans le temple du Seigneur pour le sanctifier, et ils enlevèrent tout ce qu'ils trouvèrent d'impur au dedans, et le portèrent dans le vestibule de la maison du Seigneur, où les lévites le prirent pour le jeter dans le torrent de Cédron.

17. Ils commencèrent le premier jour du premier mois à

[1] Bel exemple d'humanité. Ainsi doivent agir, même avec des ennemis, des hommes raisonnables et surtout des chrétiens.

tout purifier; et le huitième jour du même mois ils entrèrent dans le portique du temple du Seigneur. Ils employèrent encore huit jours à purifier le temple. Et le seizième jour du même mois ils achevèrent ce qu'ils avaient commencé.

18. Ils se rendirent ensuite au palais du roi Ézéchias et lui dirent : Nous avons sanctifié toute la maison du Seigneur, l'autel de l'holocauste, les vases sacrés, la table des pains de proposition avec tous les vases,

19. Et tous les ustensiles du temple que le roi Achaz avait souillés durant son règne, après avoir abandonné Dieu : tout a été exposé devant l'autel du Seigneur.

20. Alors le roi Ézéchias, se levant de grand matin, assembla les principaux de la ville et monta à la maison du Seigneur.

21. Ils offrirent ensemble sept taureaux et sept béliers, sept agneaux et sept boucs, pour l'expiation des péchés, pour le royaume, pour le sanctuaire et pour Juda; et il dit aux prêtres descendants d'Aaron d'offrir sur l'autel du Seigneur.

22. Les prêtres immolèrent donc les taureaux, ils en prirent le sang et le répandirent sur l'autel. Ils immolèrent de même les béliers et en répandirent le sang sur l'autel. Ils immolèrent également les agneaux et en répandirent le sang sur l'autel.

23. Ils amenèrent les boucs qui étaient pour le péché, devant le roi et devant la multitude, et ils posèrent les mains dessus.

24. Les prêtres les immolèrent et en répandirent le sang devant l'autel, pour l'expiation des péchés de tout Israël. Car le roi avait commandé qu'on offrît l'holocauste pour tout Israël et pour le péché.

25. Il établit aussi les lévites dans la maison du Seigneur, avec les cymbales, les harpes et les cithares, suivant ce que le roi David avait réglé de l'avis des prophètes Gad et Nathan; car c'était un ordre du Seigneur donné par le ministère des prophètes.

26. Les lévites tenaient les instruments de David, et les prêtres avaient des trompettes.

27. Aussitôt Ézéchias commanda d'offrir les holocaustes sur l'autel, et pendant qu'on offrait les holocaustes on se mit à chanter les louanges du Seigneur, à sonner des trompettes et à jouer de diverses sortes d'instruments de musique que David, roi d'Israël, avait préparés.

28. Et pendant que le peuple prosterné adorait le Seigneur, les chantres et ceux qui tenaient les trompettes s'acquittaient de leur office, jusqu'à ce que l'holocauste fût achevé.

29. L'oblation finie, le roi se prosterna ainsi que tous ceux qui étaient avec lui, et ils adorèrent.

30. Ézéchias et les principaux de la cour commandèrent aux lévites de chanter les louanges de Dieu, en se servant des paroles de David et du prophète Asaph[1]. Ils le firent avec grande joie, et ayant fléchi le genou ils adorèrent.

31. Ézéchias ajouta : Vous avez empli vos mains pour le Seigneur; approchez-vous et offrez des victimes et des louanges dans la maison du Seigneur. Toute la multitude offrit des victimes, des louanges et des holocaustes avec un cœur pieux.

32. Voici le nombre des holocaustes qui furent offerts : Soixante-dix taureaux, cent béliers et deux cents agneaux.

33. Outre cela, ils consacrèrent[2] encore au Seigneur six cents bœufs et trois mille moutons.

34. Or il y avait alors peu de prêtres, et ils ne pouvaient suffire à ôter la peau des victimes destinées aux holocaustes. C'est pourquoi leurs frères les lévites les aidèrent jusqu'à ce que tout fût achevé et que l'on eût consacré des prêtres; car il y a moins de cérémonies pour consacrer les lévites, que pour consacrer les prêtres.

35. Ainsi l'on offrit des holocaustes en grand nombre, la graisse des hosties pacifiques en abondance, les libations des holocaustes, et l'on rétablit entièrement le culte de la maison du Seigneur.

36. Et Ézéchias, avec tout son peuple, témoigna une grande joie de ce que le ministère du culte du Seigneur était rétabli; car il lui avait plu que tout fût ainsi réglé au plus tôt.

CHAPITRE XXX

Ézéchias, pour célébrer la Pâque, publie un édit non-seulement dans son royaume, mais encore dans toutes les tribus d'Israël. Il prie Dieu pour ceux qui avaient fait la Pâque sans s'être purifiés.

1. Ézéchias envoya aussi avertir Israël et Juda, et écrivit à ceux d'Éphraïm et de Manassé, pour les inviter à venir au temple de Jérusalem immoler la Pâque au Seigneur Dieu d'Israël.

2. Car le roi, les princes et tout le peuple, s'étant assemblés à Jérusalem, avaient arrêté qu'on ferait la Pâque au second mois.

3. Car ils n'avaient pu la célébrer en son temps, parce qu'il n'y avait pas de prêtres sanctifiés en assez grand nombre, et que le peuple n'était pas encore assemblé à Jérusalem.

4. Cette résolution fut prise par le roi et par tout le peuple.

5. Ils ordonnèrent d'envoyer des courriers dans tout le royaume d'Israël, depuis Bersabée jusqu'à Dan, pour inviter à venir célébrer la Pâque du Seigneur Dieu d'Israël, à Jérusalem, parce que plusieurs ne l'avaient point célébrée le premier mois, comme il est ordonné par la loi.

6. Les courriers partirent par le commandement du roi et des princes, étant chargés de lettres, et ils passèrent dans tout Israël et Juda, publiant ce que le roi avait ordonné : Enfants d'Israël, revenez au Seigneur Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, et il reviendra aux restes qui ont échappé à la main des Assyriens.

7. Ne faites pas comme vos pères et vos frères, qui se sont retirés du Seigneur Dieu de leurs pères, lequel les a livrés à la mort, comme vous voyez.

8. N'endurcissez pas vos cœurs comme vos pères; donnez les mains au Seigneur, et venez à son sanctuaire qu'il a sanctifié pour jamais. Servez le Seigneur Dieu de vos pères, et il détournera de vous sa colère et sa fureur.

9. Car si vous revenez au Seigneur, vos frères et vos enfants trouveront miséricorde auprès des maîtres qui les ont emmenés captifs, et ils reviendront en ce pays-ci, parce que le Seigneur votre Dieu est bon et miséricordieux; il ne détournera point son visage de vous, si vous revenez à lui.

10. Les courriers allaient en toute hâte de ville en ville, dans toute la terre d'Éphraïm, de Manassé et de Zabulon; mais ces peuples se moquaient d'eux et les insultaient.

11. Quelques-uns cependant d'Aser, de Manassé et de Zabulon, suivirent l'avis qu'on leur donnait, et vinrent à Jérusalem.

12. Quant au royaume de Juda, la main du Seigneur fit qu'ils n'eurent tous qu'un cœur pour accomplir la parole du Seigneur, selon les ordres du roi et des princes.

13. Une foule de peuple s'assembla à Jérusalem pour célébrer la solennité des Azymes le second mois.

14. Et, se levant, ils détruisirent les autels qui étaient à Jérusalem. Ils mirent en pièces les autels où l'on offrait de l'encens aux idoles, et en jetèrent les débris dans le torrent de Cédron.

15. Ils célébrèrent donc la Pâque le quatorzième jour du second mois. Enfin les prêtres et les lévites, sanctifiés, offrirent des holocaustes dans la maison du Seigneur.

16. Et ils se tinrent tous en leur rang, selon l'ordonnance

[1] Il s'agit des psaumes. Plusieurs portent le nom d'Asaph, soit qu'ils soient de lui, soit que le chant sur lequel on les exécutait dans les cérémonies fût de sa composition, soit seulement qu'ils eussent été chantés par le chœur auquel il présidait.

[2] Ces victimes furent consacrées à Dieu pour être immolées plus tard.

et la loi de Moïse, homme de Dieu; et les prêtres recevaient de la main des lévites le sang que l'on devait répandre,

17. Parce qu'une grande partie du peuple n'avait point été sanctifié; c'est pourquoi les lévites immolèrent la Pâque pour ceux qui ne s'étaient pas purifiés pour le Seigneur.

18. Une grande partie du peuple d'Éphraïm, de Manassé, d'Issachar et de Zabulon, qui ne s'était pas sanctifié, mangea la pâque, ne suivant point en cela ce qui est écrit. Ézéchias pria pour eux, et dit : Le Seigneur est bon, il fera miséricorde

19. A tous ceux qui cherchent de tout leur cœur le Seigneur Dieu de leurs pères, et il ne leur imputera point ce défaut de sanctification.

20. Le Seigneur exauça ce prince, et se rendit favorable au peuple.

21. Ainsi les enfants d'Israël qui se trouvèrent à Jérusalem célébrèrent la solennité des Azymes, durant sept jours, avec grande joie, chantant tous les jours les louanges du Seigneur, les lévites et les prêtres également touchant les instruments convenables à leur fonction.

22. Ézéchias parla avec beaucoup de bonté à tous les lévites qui entendaient le mieux le culte du Seigneur, et ils mangèrent la pâque durant les sept jours que dura cette fête, immolant des victimes pacifiques, et louant le Seigneur Dieu de leurs pères.

23. Tout le monde fut aussi d'avis de célébrer sept autres jours de fête; ce qu'ils firent avec grande joie.

24. Car Ézéchias, roi de Juda, avait donné à la foule mille taureaux et sept mille moutons; et les principaux de la cour donnèrent au peuple mille taureaux et dix mille moutons. Ainsi il y eut un grand nombre de prêtres qui se purifièrent.

25. Et tout le peuple de Juda fut comblé de joie, tant les prêtres et les lévites, que toute la multitude venue d'Israël, et les prosélytes mêmes de la terre d'Israël et de la terre de Juda.

26. Et il se fit une grande solennité à Jérusalem, telle qu'il n'y en avait point eu de semblable dans cette ville depuis le temps de Salomon, fils de David.

27. Enfin les prêtres et les lévites se levèrent pour bénir le peuple; et leur voix fut exaucée, leur prière pénétra jusque dans le sanctuaire du ciel.

CHAPITRE XXXI

Piété du peuple sous le règne d'Ézéchias : il détruit les idoles, offre à Dieu les prémices et les dîmes. Le roi fait des ordonnances pour régler ce qui regarde le service de Dieu.

1. Toutes choses s'étant faites selon les cérémonies accoutumées, tous les Israélites qui se trouvèrent dans les villes de Juda sortirent et brisèrent les idoles, abattirent les bois profanes, ruinèrent les hauts lieux, et renversèrent les autels, non-seulement dans la terre de Juda et de Benjamin, mais encore dans celle d'Éphraïm et de Manassé, jusqu'à ce qu'ils eussent tout détruit. Après cette action tous les enfants d'Israël s'en retournèrent dans leurs héritages et dans leurs villes.

2. Et Ézéchias établit des compagnies de prêtres et de lévites selon leurs divisions, chacun dans son office propre, tant des prêtres que des lévites, pour les holocaustes et les victimes pacifiques, afin qu'ils pussent servir dans leur ministère, louer Dieu et chanter aux portes du camp du Seigneur.

3. Et le roi, pour sa part, voulut qu'on prît sur son domaine de quoi offrir l'holocauste du matin et du soir, celui des jours de sabbat, des premiers jours des mois, et des autres solennités, comme il est marqué dans la loi de Moïse.

4. Il ordonna aussi au peuple qui demeurait à Jérusalem de donner aux prêtres et aux lévites la part qui leur était

due, afin qu'ils pussent s'occuper uniquement de la loi de Dieu.

5. Ce qui étant venu aux oreilles du peuple, les enfants d'Israël leur offrirent des prémices en abondance, du blé, du vin, de l'huile et du miel[1]; ils leur donnèrent encore la dîme de tout ce que produit la terre.

6. Les enfants d'Israël et de Juda, qui demeuraient dans les villes de Juda, offrirent aussi la dîme des bœufs et des moutons, avec la dîme des choses sanctifiées qu'ils avaient vouées au Seigneur leur Dieu; et apportant ces dîmes, ils en firent de grands monceaux.

7. Ils commencèrent à faire ces monceaux le troisième mois, et ils finirent le septième[2].

8. Le roi et les principaux de sa cour étant entrés, virent ces monceaux, et bénirent le Seigneur et le peuple d'Israël.

9. Ézéchias demanda aux prêtres et aux lévites pourquoi ces monceaux restaient ainsi exposés.

10. Le grand prêtre Azarias, de la race de Sadoc, répondit : Nous avons vécu de ces prémices, depuis que l'on a commencé à les offrir au Seigneur, nous en avons pris abondamment; cependant il en est resté beaucoup, parce que le Seigneur a béni son peuple, et cette abondance que vous voyez n'en est que les restes.

11. Ézéchias donna ordre que l'on préparât des greniers dans la maison du Seigneur.

12. Ce qui étant fait, ils y portèrent fidèlement tant les prémices que les dîmes, et tout ce qui avait été offert, et l'on en donna le soin au lévite Chonénias, et à son frère Séméi en second,

13. Après lequel on établit encore comme gardiens : Jahiel, Azarias, Nahath, Asaël, Jerimoth, Jozabad, Éliel, Jesmachias, Mahath et Banaïas, sous l'autorité de Chonénias et de Séméi, son frère, par l'ordre du roi Ézéchias et d'Azarie, pontife de la maison de Dieu, auxquels on rendait compte de toutes choses.

14. Le lévite Coré, fils de Jemna, qui gardait la porte orientale, avait l'intendance sur les dons offerts volontairement au Seigneur, et sur les prémices et autres choses offertes dans le sanctuaire.

15. Sous lui étaient Éden, Benjamin, Jésué, Séméias, Amarias et Sechénias, dans les villes des prêtres, pour distribuer fidèlement à chacun de leurs frères leur part, tant aux grands qu'aux petits,

16. (Sans compter les enfants mâles, depuis l'âge de trois ans et au-dessus) à tous ceux qui avaient droit d'entrer dans le temple du Seigneur. Ils avaient encore soin de tout ce que l'on devait distribuer chaque jour à ceux qui étaient de service et dans les divers offices, selon la distribution qu'on en avait faite,

17. Aux prêtres, selon l'ordre de leurs familles, et aux lévites, depuis vingt ans et au-dessus, en les divisant par troupes selon leur ordre.

18. Enfin, sur les choses offertes, on prenait des vivres pour toute la multitude, les femmes et les enfants des deux sexes.

19. Il y avait même des descendants d'Aaron dans la campagne, et dans les faubourgs de toutes les villes, qui avaient soin de ce qu'il fallait distribuer à tous les mâles qui descendaient des prêtres ou des lévites.

20. Ézéchias accomplit donc tout ce que nous venons de dire, dans toute l'étendue de Juda, et il fit ce qui était bon, droit et véritable en la présence du Seigneur son Dieu,

21. En tout ce qui concerne le service de la maison du Seigneur, selon la loi et les cérémonies, cherchant Dieu de tout son cœur. Il le fit, et tout lui réussit.

[1] Le miel ne faisait pas partie des prémices qui devaient être offertes au Seigneur. (Lévit., II, 11.) Les Israélites en présentèrent cependant, comme oblation spontanée.

[2] Ces mois correspondent à nos mois de mai et de juin : c'était l'époque des moissons, qui se terminaient au septième mois.

DAVID FAIT PASSER SUR LES AMMONITES DES CHARS ARMÉS DE FAUX.

CHAPITRE XXXII

Sennachérib, roi d'Assyrie, entre dans la Judée, et menace de venir assiéger Jérusalem. Ézéchias anime son peuple à avoir confiance en Dieu. Un ange dissipe l'armée des Assyriens. Ézéchias guérit miraculeusement d'une maladie mortelle, et témoigne sa reconnaissance envers Dieu.

1. Après l'entier accomplissement de toutes ces choses, Sennachérib, roi des Assyriens, vint sur les terres de Juda, et assiégea les plus fortes places pour s'en rendre maître.

2. Ézéchias, voyant que Sennachérib s'avançait, et que tout l'effort de la guerre allait tomber sur Jérusalem,

3. Tint conseil avec les principaux de la cour et les plus braves officiers, pour décider s'il ne fallait point fermer les sources des fontaines qui étaient hors de la ville; et tous en ayant été d'avis,

4. Il assembla beaucoup de monde, et ils fermèrent toutes les sources des fontaines, et le ruisseau qui coulait au milieu du pays, de peur, disaient-ils, que les rois des Assyriens, en venant, ne trouvent abondance d'eau.

5. Il rebâtit aussi avec art les remparts ruinés; il fit élever des tours dessus, avec une autre enceinte de murailles par dehors. Il établit la forteresse de Mello dans la ville de David, et donna ordre de faire toutes sortes d'armes et de boucliers.

6. Il nomma ensuite des officiers pour commander son armée, convoqua tout le monde dans la place de la porte de la ville, et fit ce discours pour les animer:

7. Agissez en hommes et soyez forts; ne craignez rien, et n'ayez pas peur du roi des Assyriens, ni de toute cette multitude qui l'accompagne; car nous sommes beaucoup plus nombreux que lui.

8. Avec lui est un bras de chair; avec nous est le Seigneur, notre Dieu, qui nous aide et combat pour nous. Le peuple fut encouragé par ces paroles d'Ézéchias, roi de Juda.

9. Après cela, Sennachérib, roi des Assyriens, qui assiégeait Lachis avec toute son armée, envoya ses serviteurs à Jérusalem vers Ézéchias, roi de Juda, et vers tout le peuple qui était dans la ville, pour leur dire:

10. Voici ce que dit Sennachérib, roi des Assyriens: En qui avez-vous confiance, pour demeurer assiégés dans Jérusalem?

11. Ézéchias ne vous trompe-t-il pas, pour vous faire mourir de faim et de soif, vous assurant que le Seigneur votre Dieu vous délivrera de la main du roi des Assyriens?

12. N'est-ce pas cet Ézéchias qui a renversé ses hauts lieux et ses autels, et qui a ordonné dans Juda et dans Jérusalem d'adorer devant un seul autel, et d'y brûler de l'encens?

13. Ignorez-vous ce que nous avons fait, moi et mes ancêtres, à tous les peuples de la terre? Les dieux des nations et de toutes les provinces du monde ont-ils été assez forts pour les délivrer de mes mains?

14. Qui de tous les dieux des nations ravagées par mes ancêtres a pu tirer son peuple de mes mains, pour vous donner lieu de croire que votre Dieu pourra vous sauver d'une telle puissance?

15. Qu'Ézéchias ne vous trompe pas, et qu'il ne se joue pas de vous par une vaine persuasion. Ne croyez rien de ce qu'il vous dit. Si aucun dieu des nations ni des autres royaumes n'a pu délivrer son peuple de ma main ni de celle de mes pères, votre Dieu, par conséquent, ne pourra vous tirer de ma main.

16. Ces serviteurs de Sennachérib dirent encore beaucoup d'autres choses contre le Seigneur et contre Ézéchias, son serviteur.

17. Il écrivit aussi des lettres pleines de blasphèmes contre le Seigneur Dieu d'Israël, et il parla contre lui. Comme les dieux des autres nations n'ont pu délivrer leur peuple de ma main, de même le Dieu d'Ézéchias ne pourra pas sauver son peuple de cette main.

18. De plus, élevant la voix, il parla en langue judaïque au peuple qui était sur les murs de Jérusalem pour l'épouvanter, et se rendre ainsi maître de la ville.

19. Il parla contre le Dieu de Jérusalem de la même manière que contre les dieux des peuples de la terre, ouvrage de la main des hommes.

20. Mais le roi Ézéchias et le prophète Isaïe, fils d'Amos, opposèrent leurs prières à ces blasphèmes, et poussèrent des cris jusqu'au ciel.

21. Le Seigneur envoya un ange qui tua les forts et les guerriers et le chef de l'armée du roi des Assyriens; de sorte que Sennachérib retourna avec ignominie dans son pays; et étant entré dans le temple de son dieu, ses propres enfants le tuèrent de leur épée.

22. Le Seigneur délivra ainsi Ézéchias et les habitants de Jérusalem de la main de Sennachérib, roi des Assyriens, et de la main de tous leurs ennemis, et il leur donna la paix avec leurs voisins.

23. Beaucoup apportaient des victimes à Jérusalem pour offrir des sacrifices au Seigneur, et faisaient des présents à Ézéchias, roi de Juda, dont la réputation fut depuis très-grande parmi toutes les nations.

24. En ce temps, Ézéchias tomba malade d'une maladie mortelle; il pria le Seigneur, qui l'exauça et lui donna un signe;

25. Mais Ézéchias ne rendit pas à Dieu ce qu'il lui devait pour les biens qu'il en avait reçus, parce que son cœur s'éleva; et la colère de Dieu s'alluma contre lui, contre Juda et contre Jérusalem.

26. Ensuite il s'humilia avec tous les citoyens de Jérusalem de ce que son cœur s'était élevé; c'est pourquoi la colère de Dieu ne s'appesantit pas sur eux durant la vie d'Ézéchias.

27. Or Ézéchias fut très-riche et très-glorieux; il amassa de grands trésors d'argent, d'or, de pierreries et d'aromates, des armes de toute espèce et des vases de grand prix.

28. Il avait de grands magasins de blé, de vin et d'huile, des étables et des écuries pour toutes sortes de bestiaux et de bêtes de charge, et des bergeries pour ses troupeaux.

29. Et il fit bâtir des villes pour lui, parce qu'il avait des troupeaux innombrables de brebis et de bœufs; le Seigneur lui avait donné une abondance extraordinaire de biens.

30. C'est ce même Ézéchias qui ferma la fontaine supérieure des eaux de Gihon, et fit couler les eaux sous terre à l'occident de la ville de David; il prospéra dans toutes ses entreprises.

31. Néanmoins Dieu, pour le tenter et pour faire voir tout ce qu'il avait dans le cœur, se retira de lui dans cette ambassade des princes de Babylone envoyés vers lui pour s'informer du prodige arrivé sur la terre.

32. Le reste des actes d'Ézéchias et de toutes ses bonnes œuvres est écrit dans les prophéties du prophète Isaïe, fils d'Amos, et dans le livre des Rois de Juda et d'Israël.

33. Ézéchias s'endormit enfin avec ses pères, et on l'ensevelit dans un lieu plus élevé que les tombeaux des rois ses prédécesseurs. Tout Juda et tous les habitants de Jérusalem célébrèrent ses funérailles; et Manassé, son fils, régna à sa place.

CHAPITRE XXXIII

Manassé surpasse en impiété, au commencement de son règne, tous ceux qui avaient régné avant lui. Sa captivité, sa prière et sa pénitence. Amon, son fils, qui lui succède, imite ses crimes.

1. Manassé avait douze ans quand il commença à régner, et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem.

2. Mais il fit le mal devant le Seigneur, suivant les abominations des peuples que le Seigneur avait exterminés devant les enfants d'Israël.

3. Il rebâtit les hauts lieux que son père Ézéchias avait

démolis, il dressa des autels à Baal, il planta des bois profanes, il adora toute la milice du ciel, et lui rendit un culte.

4. Il bâtit aussi des autels dans la maison du Seigneur, de laquelle le Seigneur avait dit : Mon nom demeurera éternellement dans Jérusalem.

5. Il les érigea en l'honneur de toute l'armée du ciel, dans les deux vestibules du temple du Seigneur.

6. Il fit aussi passer ses fils par le feu dans la vallée de Benennom; il observait les songes, il suivait les augures, s'adonnait à l'art de la magie, avait auprès de lui des magiciens et des enchanteurs; il commit beaucoup de maux devant le Seigneur, qui en fut irrité.

7. Il mit aussi une idole de fonte dans la maison du Seigneur, de laquelle Dieu avait dit, parlant à David et à Salomon, son fils : J'établirai mon nom pour jamais dans cette maison et dans Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les tribus d'Israël.

8. Et je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai donnée à leurs pères, pourvu qu'ils accomplissent tout ce que je leur ai commandé, toute la loi, les cérémonies et les préceptes que je leur ai donnés par l'entremise de Moïse.

9. Manassé séduisit donc Juda et les habitants de Jérusalem, les porta à faire plus de mal que toutes les nations que le Seigneur avait détruites en présence des enfants d'Israël.

10. Et Dieu lui parla, à lui et à son peuple; mais ils ne voulurent point l'écouter.

11. C'est pourquoi Dieu envoya contre eux les princes de l'armée du roi des Assyriens, qui, après avoir pris Manassé, lui mirent les fers aux pieds et aux mains, et l'emmenèrent à Babylone.

12. Manassé, réduit à cette extrémité, pria le Seigneur son Dieu, et conçut un vif repentir en présence du Dieu de ses pères.

13. Il le pria avec instance, et le Seigneur exauça sa prière, et le ramena à Jérusalem dans son royaume; et Manassé reconnut que le Seigneur était Dieu.

14. Après cela, il construisit la muraille hors de la ville de David, à l'occident de Gihon, dans la vallée, depuis l'entrée de la porte des Poissons, continuant l'enceinte jusqu'à Ophel, et il l'éleva très-haut. Il établit aussi des chefs de l'armée dans toutes les places fortes de Juda.

15. Il fit disparaître les dieux étrangers et l'idole de la maison du Seigneur. Il détruisit les autels qu'il avait dressés sur la montagne de la maison du Seigneur et à Jérusalem, et il fit jeter tout hors de la ville.

16. Il rétablit l'autel du Seigneur, et il immola sur cet autel des victimes et des hosties pacifiques et d'actions de grâces; il ordonna à tous les peuples de Juda de servir le Seigneur Dieu d'Israël.

17. Cependant le peuple immolait encore sur les hauts lieux au Seigneur son Dieu.

18. Le reste des actions de Manassé, la prière qu'il fit à son Dieu, et les paroles qui lui furent adressées par les prophètes qui lui parlaient de la part du Seigneur Dieu d'Israël, sont rapportées dans les livres des Rois d'Israël [1].

19. Sa prière à Dieu, la manière dont Dieu l'exauça, ses crimes, son mépris de Dieu, les hauts lieux qu'il fit établir, les bois profanes qu'il planta, et les statues qu'il y érigea avant sa pénitence, sont écrits dans les livres d'Hozaï.

20. Manassé s'endormit enfin avec ses pères, et fut enseveli dans sa maison; son fils Amon régna à sa place.

21. Amon avait vingt-deux ans quand il commença à régner, et il régna deux ans à Jérusalem.

22. Il fit le mal en la présence du Seigneur, comme Manassé, son père; il sacrifia à toutes les idoles que Manassé avait fait faire, et les adora.

23. Et il ne respecta point le Seigneur, comme son père Manassé l'avait respecté [1]; mais il commit des crimes beaucoup plus grands.

24. Ses serviteurs conspirèrent contre lui, et le tuèrent dans sa maison.

25. Mais le reste du peuple, après avoir fait mourir ceux qui avaient tué Amon, établit roi Josias, son fils, à sa place.

CHAPITRE XXXIV

Josias règne saintement, détruit l'idolâtrie dans tout Israël, et répare le temple. Il se fait lire le livre de la loi, et renouvelle avec Dieu l'alliance de tout son peuple.

1. Josias avait huit ans quand il commença à régner, et il régna trente et un ans à Jérusalem.

2. Il fit le bien en la présence du Seigneur, et marcha dans les voies de David son père, sans se détourner ni à droite ni à gauche.

3. La huitième année de son règne, étant encore enfant, il commença à chercher le Dieu de David son père. Et la douzième année après qu'il eut commencé à régner, il purifia Juda et Jérusalem des hauts lieux, des bois profanes, des idoles et des statues.

4. Il fit détruire en sa présence les autels de Baal, et briser les idoles qu'on avait posées dessus. Il fit encore abattre les bois profanes, mit en pièces les idoles et en jeta les débris sur les tombeaux de ceux qui avaient coutume de leur offrir des victimes.

5. En outre, il brûla les os des prêtres sur les autels des idoles, et il purifia Juda et Jérusalem.

6. Il renversa encore tout dans les villes de Manassé, d'Éphraïm et de Siméon, jusqu'à Nephthali.

7. Après avoir détruit les autels et les bois profanes, après avoir mis en pièces les idoles et détruit tous leurs temples dans toute la terre d'Israël, il revint à Jérusalem.

8. Ainsi l'an dix-huit de son règne, ayant déjà purifié la terre et le temple du Seigneur, il envoya Saphan, fils d'Ésélie, et Maasias, gouverneur de la ville, et Joha, fils de Joachaz, son secrétaire, pour rétablir la maison du Seigneur son Dieu.

9. Ceux-ci étant venus trouver le grand prêtre Helcias, reçurent de lui l'argent qui avait été porté dans la maison du Seigneur, et que les lévites et les portiers avaient recueilli de la tribu de Manassé et d'Éphraïm, et de tout ce qui était resté d'Israël, de Juda et de Benjamin, et de ceux qui demeuraient à Jérusalem.

10. Ils le mirent entre les mains de ceux qui faisaient travailler les ouvriers dans le temple pour le rétablir et pour en réparer les ruines.

11. Ces derniers donnèrent cet argent à des ouvriers et à des tailleurs de pierres, pour acheter des pierres et du bois de charpente, et pour faire les planchers des maisons que les rois de Juda avaient détruites.

12. Et ces officiers s'acquittaient fidèlement de toutes choses. Or ceux qui dirigeaient les ouvriers et pressaient l'ouvrage étaient Jahath et Abdias, de la race de Mérari; Zacharie et Mosolla, de la race de Caath; tous lévites habiles à jouer des instruments de musique.

13. Ceux qui portaient les fardeaux pour divers usages étaient commandés par des scribes, des juges et des portiers de l'ordre des lévites.

14. Or, comme on transférait l'argent porté au temple du Seigneur, le pontife Helcias trouva le livre de la loi du Seigneur, donnée par les mains de Moïse;

15. Et il dit au secrétaire Saphan : J'ai trouvé le livre de la loi du Seigneur dans le temple; et il le lui mit entre les mains.

16. Et Saphan porta ce livre au roi; et en lui rendant compte de tout, il dit : Ce que vous aviez commandé à vos serviteurs s'accomplit.

[1] Ces écrits sont perdus.

[1] C'est-à-dire qu'il n'imita pas la pénitence de son père.

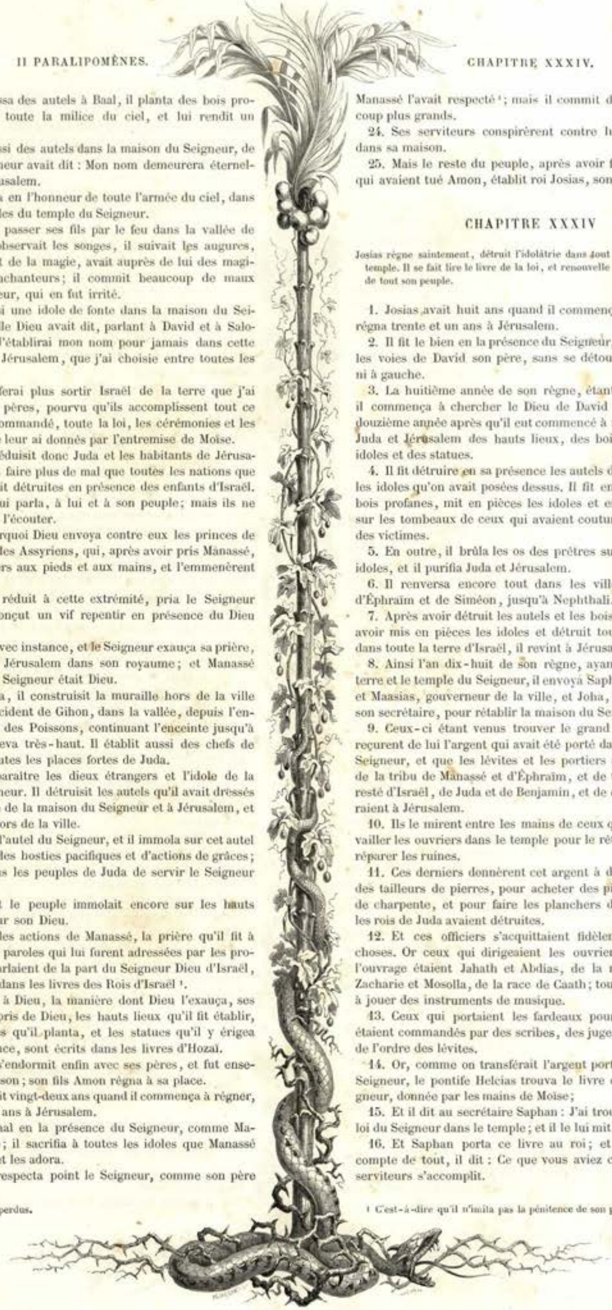

17. Ils ont recueilli tout l'argent trouvé dans la maison du Seigneur, et l'ont donné à ceux qui veillent sur les ouvriers et sur les artisans.

18. Outre cela, le pontife Helcias m'a chargé de ce livre; et il le lut devant le roi.

19. Ayant entendu les paroles de la loi, le roi déchira ses vêtements,

20. Et donna ses ordres à Helcias, à Ahicam, fils de Saphan; à Abdon, fils de Micha; à Saphan, secrétaire, et à Asaas, *officier du roi*[1], et leur dit:

21. *Allez*, et *priez le Seigneur pour moi et pour ce qui reste d'Israël et de Juda*, au sujet de ce qui est écrit dans ce *livre qui a été trouvé; car la colère du Seigneur est sur le point de fondre sur nous, parce que nos pères n'ont point* écouté les paroles du Seigneur, ni accompli ce qui a été écrit dans ce livre.

22. Helcias et les autres qui avaient été envoyés par le roi allèrent trouver la prophétesse Olda, femme de Sellum, fils de Thecuath, fils d'Hasra, gardien des vêtements, laquelle demeurait à Jérusalem, dans la seconde partie de la ville, et ils lui dirent ce que nous venons de rapporter.

23. Olda leur répondit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël. Dites à l'homme qui vous a envoyé vers moi :

24. Le Seigneur a dit : Je ferai tomber sur ce lieu et sur ses habitants les maux et toutes les malédictions qui sont écrites dans ce livre qui a été lu devant le roi de Juda;

25. Parce qu'ils m'ont abandonné : ils ont sacrifié aux dieux étrangers, et ils m'ont irrité par toutes les œuvres de leurs mains. C'est pourquoi ma fureur se répandra sur ce lieu, et elle ne se calmera point.

26. Au roi de Juda, qui vous a envoyés implorer par des prières la miséricorde du Seigneur, vous direz : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Parce que vous avez écouté les paroles de ce livre,

27. Que votre cœur en a été attendri, que vous vous êtes humilié devant Dieu en entendant les maux dont Dieu menace ce lieu et les habitants de Jérusalem, et parce que vous avez été touché de ma crainte, que vous avez déchiré vos vêtements et que vous avez pleuré devant moi, je vous ai aussi exaucé, dit le Seigneur.

28. C'est pourquoi je vous ferai reposer avec vos pères. Vous serez mis en paix dans votre tombeau, et vos yeux ne verront pas tous les maux que je dois faire tomber sur cette ville et sur ses habitants[2]. Ils rapportèrent au roi tout ce que cette prophétesse leur avait dit.

29. Et le roi, ayant convoqué tous les anciens de Juda et de Jérusalem,

30. Monta à la maison du Seigneur, accompagné de tous les hommes de Juda et des citoyens de Jérusalem, des prêtres, des lévites et de tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand. Comme ils étaient attentifs dans la maison du Seigneur, le roi leur lut toutes les paroles de ce livre;

31. Et, se tenant debout sur son tribunal, il fit alliance avec le Seigneur, pour marcher après lui dans ses voies, et pour garder ses préceptes, ses ordonnances et ses cérémonies de tout son cœur et de toute son âme, et pour accomplir tout ce qui était écrit dans ce livre qu'il avait lu.

32. Et il fit promettre avec serment la même chose à tous ceux qui s'étaient trouvés à Jérusalem et dans la terre de Benjamin. Et tous ceux qui demeuraient à Jérusalem consentirent à cette alliance avec le Seigneur Dieu de leurs pères.

33. Ainsi Josias bannit toutes les abominations de toutes les terres des enfants d'Israël, et il obligea tous ceux qui restaient dans Israël à servir le Seigneur leur Dieu. Et tant qu'il vécut, ils ne se séparèrent point du Seigneur Dieu de leurs pères.

[1] Voy. IV Rois, XXII, 12. On remarque une différence dans les noms d'Abdon et d'Asaas.

[2] Josias ne fut pas témoin, en effet, des calamités qui fondirent sur Jérusalem et sur le royaume de Juda.

CHAPITRE XXXV

Josias fait célébrer la Pâque avec beaucoup de solennité. Il entreprend de livrer bataille au roi d'Égypte, qui ne l'attaquait pas, et il est tué dans le combat.

1. Josias fit ensuite à Jérusalem la Pâque du Seigneur, et elle fut célébrée le quatorzième jour du premier mois.

2. Il établit les prêtres dans leurs fonctions et les exhorta à servir dans la maison du Seigneur.

3. Il parla aussi aux lévites, par les exhortations desquels tout Israël était sanctifié au Seigneur : Remettez l'arche dans le sanctuaire du temple, que Salomon, fils de David, roi d'Israël, a fait bâtir, car vous ne la porterez plus[1]. Maintenant servez le Seigneur votre Dieu et son peuple d'Israël.

4. Préparez-vous dans vos maisons et dans vos familles, selon la distribution de chacun, ainsi que l'avait ordonné David, roi d'Israël, et que l'a écrit Salomon, son fils;

5. Et servez dans le sanctuaire selon la distribution des familles et des compagnies établies parmi les lévites.

6. Après vous être sanctifiés, immolez la pâque, et disposez aussi vos frères à pouvoir faire ce que le Seigneur a commandé par le ministère de Moïse.

7. Josias donna à tout le peuple qui se trouva à la solennité de Pâque des agneaux et des chevreaux de ses troupeaux, et du reste de son bétail jusqu'à trente mille, et trois mille bœufs. Le roi donna tous ces animaux de son propre bien.

8. Ses officiers offrirent aussi ce qu'ils avaient promis, tant au peuple qu'aux prêtres et aux lévites. Outre cela, Helcias, Zacharie et Jahiel, les premiers de la maison du Seigneur, donnèrent aux prêtres pour célébrer cette Pâque deux mille six cents brebis, avec trois cents bœufs.

9. Mais Chonénias, avec Séméias et Nathanaël, ses frères; Hasabias, Jehiel et Jozabad, chefs des lévites, donnèrent aux autres lévites pour célébrer la Pâque cinq mille brebis et cinq cents bœufs.

10. Quand tout fut préparé pour ce ministère, les prêtres se rendirent à leurs fonctions, ainsi que les lévites, divisés par compagnies, selon le commandement du roi.

11. On immola la pâque, et les prêtres en répandirent eux-mêmes le sang, et les lévites ôtèrent la peau des victimes des holocaustes;

12. Et ils les séparèrent, pour les distribuer par maisons et par familles, et pour les offrir au Seigneur, selon ce qui est écrit dans le livre de Moïse; et ils firent la même chose des bœufs[2].

13. Ensuite ils firent rôtir la pâque sur le feu, comme il est écrit dans la loi; ils firent cuire les victimes pacifiques dans des marmites, des chaudières et des vases d'airain, et les distribuèrent promptement à tout le peuple.

14. Après quoi ils en préparèrent pour eux et pour les prêtres; car les prêtres furent occupés jusqu'à la nuit à offrir les holocaustes et les graisses; ainsi les lévites n'en préparèrent qu'en dernier lieu pour eux et pour les prêtres, fils d'Aaron.

15. Les chantres, fils d'Asaph, étaient aussi dans leur rang selon l'ordre de David, d'Asaph, d'Héman et d'Idithun, prophètes du roi. Les portiers étaient aussi soigneux de garder toutes les portes, sans s'éloigner un seul moment de leur office; c'est pourquoi les lévites, leurs frères, leur préparèrent à manger.

16. Tout le culte du Seigneur fut donc exactement accompli ce jour-là, soit dans la célébration de la Pâque, soit dans l'oblation des holocaustes sur l'autel du Seigneur, selon que le roi Josias l'avait ordonné.

[1] L'arche avait été ôtée du sanctuaire sous le règne d'Amon, le temple ayant été pillé; mais on ne sait point où l'arche fut cachée. Ce fut sans doute dans ce pillage que le livre de la loi, qui était à côté de l'arche, fut égaré, et enfin retrouvé dans le temple. (Voy. ch. XXXIV, 14.)

[2] Ils séparèrent ce qui devait être offert en holocauste de ce qui devait être la portion du peuple.

17. Et les enfants d'Israël qui se trouvèrent là firent la Pâque en ce temps et célébrèrent les Azymes durant sept jours.

18. Il n'y eut point de Pâque semblable à celle-ci dans Israël, depuis le temps du prophète Samuel; et de tous les rois d'Israël, il n'y en a point eu qui ait fait une Pâque comme celle que Josias fit avec les prêtres, les lévites, tout le peuple de Juda, ce qui se trouva d'Israël et les habitants de Jérusalem[1].

19. Cette Pâque fut célébrée la dix-huitième année du règne de Josias.

20. Après que Josias eut réparé le temple, Néchao, roi d'Égypte, alla porter la guerre à Charcamis, sur l'Euphrate; et Josias marcha pour s'opposer à lui.

21. Mais ce prince lui envoya des ambassadeurs pour lui dire : Qu'avez-vous à démêler avec moi, ô roi de Juda? Ce n'est pas contre vous que je viens aujourd'hui; mais je viens faire la guerre à une autre maison, contre laquelle Dieu m'a commandé de marcher en diligence. Cessez donc de vous opposer aux desseins de Dieu qui est avec moi, de peur qu'il ne vous tue[2].

22. Josias ne voulut pas reculer; mais il se prépara au combat et ne se rendit point à ce que lui dit Néchao de la part de Dieu; il continua sa marche pour lui livrer bataille dans le champ de Mageddo.

23. Il y fut blessé par des archers, et il dit à ses serviteurs : Emportez-moi d'ici, parce que je suis grièvement blessé.

24. Et ils le transportèrent d'un char dans un autre qui le suivait, selon la coutume des rois, et ils le portèrent à Jérusalem. Il mourut, et fut mis dans le tombeau de ses pères; et tout Juda et Jérusalem le pleura,

25. Surtout Jérémie, dont les lamentations sur la mort de Josias se chantent jusqu'à cette heure par les musiciens et par les musiciennes, ce qui a passé en une espèce de loi établie dans Israël. On les trouve écrites parmi les Lamentations.

26. Le reste des actes de Josias et toutes ses bonnes œuvres, conformes à ce qui est ordonné par la loi de Dieu,

27. Et tout ce qu'il a fait tant au commencement qu'à la fin de son règne, est écrit dans le livre des Rois de Juda et d'Israël.

CHAPITRE XXXVI

Joachaz, fils et successeur de Josias, est emmené prisonnier en Égypte. Joakim, son frère, nommé Éliakim auparavant, est transporté à Babylone, après onze ans de règne. Joachin, son fils, règne à sa place, et est transporté au même pays. Sédécias, son oncle, est mis à sa place, et oblige, par sa révolte, Nabuchodonosor à revenir à Jérusalem. Cette ville est prise et détruite; le temple est pillé et brûlé.

1. Le peuple de ce pays prit donc Joachaz, fils de Josias, et l'établit roi à la place de son père, à Jérusalem.

2. Joachaz avait vingt-trois ans quand il commença à régner, et il régna trois mois à Jérusalem.

3. Le roi d'Égypte, étant venu à Jérusalem, le déposa, et condamna le pays à lui donner cent talents d'argent et un talent d'or.

4. Et il établit Éliakim, son frère, à sa place, sur Juda et sur Jérusalem, et l'appela Joakim. Il prit Joachaz et l'emmena en Égypte avec lui.

5. Joakim avait vingt-cinq ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem; mais il fit le mal devant le Seigneur son Dieu.

6. Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, marcha contre lui; il le chargea de chaînes et l'emmena à Babylone,

[1] Josias, en cette circonstance mémorable, fit des libéralités plus grandes encore que celles de David et de Salomon.

[2] La mort de ce prince pieux fut un malheur public.

7. Où il transporta aussi les vases du Seigneur, qu'il mit dans son temple[1].

8. Le reste des actes de Joakim et les abominations qu'il commit et qui se trouvèrent en lui, est contenu dans le livre des Rois de Juda et d'Israël. Son fils Joachin régna à sa place.

9. Joachin avait huit ans quand il commença à régner, et il régna trois mois et dix jours à Jérusalem, où il commit le mal en la présence du Seigneur;

10. Et à la fin de l'année, le roi Nabuchodonosor envoya des troupes qui l'emmenèrent à Babylone, et emportèrent en même temps les vases les plus précieux de la maison du Seigneur; et il établit roi à sa place sur Juda et sur Jérusalem, son oncle Sédécias.

11. Sédécias avait vingt et un ans quand il commença à régner, et il régna onze ans à Jérusalem.

12. Il fit le mal en la présence du Seigneur son Dieu, et il n'eut point de respect pour la présence du prophète Jérémie, qui lui parlait de la part du Seigneur.

13. Il se révolta même contre le roi Nabuchodonosor, à qui il avait juré fidélité en employant le nom de Dieu. Il endurcit donc sa tête et son cœur pour ne plus retourner au Seigneur Dieu d'Israël.

14. Tous les princes des prêtres et le peuple s'abandonnèrent également à toutes les abominations des gentils, et profanèrent la maison du Seigneur qu'il avait sanctifiée à Jérusalem.

15. Or le Seigneur Dieu de leurs pères leur adressait souvent sa parole par l'entremise de ceux qu'il leur envoyait, et il ne cessait de leur donner, la nuit et le jour, des avertissements, afin de pardonner à son peuple et à sa maison.

16. Mais eux se moquaient des messagers de Dieu; ils méprisaient ses paroles et traitaient indignement ses prophètes, jusqu'à ce que la fureur du Seigneur s'élevât contre son peuple et que le mal fût sans remède.

17. Car il amena contre eux le roi des Chaldéens, qui égorgea leurs enfants dans la maison de son sanctuaire, sans avoir pitié ni des jeunes gens, ni des jeunes filles, ni des personnes âgées, ni même de ceux qui étaient dans la dernière vieillesse : Dieu les livra tous entre ses mains,

18. Ainsi que tous les vases du temple, grands et petits, tous les trésors de la maison de Dieu et de celles du roi et des princes, qu'il fit emporter à Babylone.

19. Les ennemis brûlèrent la maison du Seigneur, ruinèrent les murs de Jérusalem, mirent le feu à toutes les tours et détruisirent tout ce qu'il y avait de précieux.

20. Si quelqu'un avait échappé au glaive, il fut emmené à Babylone pour être esclave du roi et de ses enfants, jusqu'à ce que Dieu mît le roi de Perse sur le trône,

21. Et que s'accomplît la parole du Seigneur prononcée par la bouche de Jérémie, et que la terre célébrât ses jours de sabbat; car elle fut dans un sabbat continuel durant tout le temps de sa désolation, jusqu'à ce que les soixante-dix ans fussent accomplis[2].

22. Mais la première année de Cyrus, roi des Perses, le Seigneur, pour accomplir la parole qu'il avait dite par la bouche du prophète Jérémie, toucha le cœur de Cyrus, roi des Perses, qui commanda de publier dans tout son royaume, même par écrit, l'édit qui suit :

23. Voici ce que dit Cyrus, roi des Perses : Le Seigneur Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes de la terre, et il m'a commandé de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est dans la Judée. Qui d'entre vous appartient à son peuple? Que le Seigneur son Dieu soit avec lui et qu'il parte.

[1] Ici commencent les soixante-dix années de la captivité prédite par Jérémie (XXV, 11), qui, selon la prophétie, devaient commencer en la quatrième année du règne de Joakim, et en la première année du règne de Nabuchodonosor (XXV, 1), l'an du monde 3398, avant Jésus-Christ 606.

[2] Les deux versets qui terminent le second livre des Paralipomènes sont repris au commencement du premier livre d'Esdras : ce qui montre que ces livres historiques s'enchaînent ensemble et se relient sans interruption.

MORT D'ABSALON.

ESDRAS

LIVRE I

Les livres d'ESDRAS sont la suite naturelle de l'histoire de la nation juive contenue dans les Paralipomènes.
Ils portent le nom d'Esdras, que l'on croit en être l'auteur, au moins pour une très-grande partie.
Le premier livre comprend l'histoire de quatre-vingt-deux années,
depuis la première du règne de Cyrus jusqu'à la vingtième du règne d'Artaxercès Longue-Main.

CHAPITRE I

Cyrus, inspiré de Dieu, ordonne que le temple de Jérusalem soit rebâti, et y fait remettre les vases d'or et d'argent que le roi Nabuchodonosor en avait enlevés.

1. La première année[1] de Cyrus, roi des Perses, le Seigneur, pour accomplir la parole qu'il avait prononcée par la bouche de Jérémie[2], toucha le cœur de Cyrus, roi des Perses, qui fit publier dans tout son royaume, même par écrit, l'édit suivant :

2. Voici ce que dit Cyrus, roi des Perses : Le Seigneur Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes de la terre, et m'a commandé de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Judée.

3. Qui d'entre vous appartient à son peuple? Que son Dieu soit avec lui. Qu'il aille à Jérusalem, en Judée, et rebâtisse la maison du Seigneur Dieu d'Israël. Il est Dieu celui qui est à Jérusalem.

4. Et que tous les autres, en quelque lieu qu'ils habitent, les assistent du lieu où ils sont, en argent et en or, de leurs autres biens et de leurs bestiaux, outre ce qu'ils offrent volontairement au temple de Dieu, qui est à Jérusalem.

5. Alors les chefs des familles paternelles de Juda et de Benjamin, les prêtres et les lévites, et tous ceux dont Dieu toucha le cœur, se préparèrent à revenir bâtir le temple du Seigneur, qui était à Jérusalem.

6. Et tous ceux qui demeuraient aux environs les assistèrent en donnant des vases d'argent et d'or, une partie de leurs biens, de leurs bestiaux et de leurs meubles, sans compter ce qu'ils offrirent volontairement.

7. Le roi Cyrus rendit aussi les vases du temple du Seigneur, que Nabuchodonosor avait emportés de Jérusalem et déposés dans le temple de son dieu.

8. Cyrus, roi des Perses, les leur fit remettre par Mithridate, fils de Gazabar, qui les donna par compte à Sassabasar, prince de Juda[3].

[1] La première année du règne de Cyrus dans la Babylonie. Cyrus régnait en Perse depuis vingt-huit ans. Après la prise de Babylone, Cyrus réunit l'empire des Mèdes, des Assyriens et des Chaldéens, et fonda ainsi l'immense monarchie des Perses, qui subsista jusqu'à la conquête d'Alexandre le Grand.

[2] Jérémie avait prédit que la captivité durerait soixante-dix ans, et qu'alors le Seigneur détruirait l'empire des Babyloniens. (Voy. Jérém., XXV, 12.)

[3] Sassabasar est le même que Zorobabel. Les noms des Israélites étaient souvent changés par les vainqueurs. Quelques-uns cependant pensent que Sassabasar était un prince persan, envoyé par Cyrus pour mettre les Juifs en possession de Jérusalem et du reste de leur pays.

9. Voici le nombre de ces vases : Trente coupes d'or, mille coupes d'argent, vingt-neuf couteaux, trente vases d'or;

10. Quatre cent dix coupes d'argent de moindre grandeur et mille autres vases :

11. En tout cinq mille quatre cents vases d'or et d'argent. Sassabasar les emporta tous, accompagné de ceux de la captivité de Babylone qui retournèrent à Jérusalem.

CHAPITRE II

Nombre des personnes qui retournèrent de Babylone en Judée.

1. Voici le dénombrement des enfants d'Israël emmenés captifs à Babylone par Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui revinrent à Jérusalem et dans le pays de Juda, chacun dans sa ville.

2. Ceux qui vinrent avec Zorobabel : Josué, Néhémie, Saraïa, Rahélaïa, Mardochaï, Belsan, Mesphar, Béguaï, Rehum et Baana[1]. Voici le nombre des hommes du peuple d'Israël :

3. Fils de Pharos : deux mille cent soixante-douze.

4. Fils de Sephatia : trois cent soixante-douze.

5. Fils d'Aréa : sept cent soixante-quinze.

6. Fils de Phahath-Moab, des fils de Josué, et ceux de Joab : deux mille huit cent douze.

7. Fils d'Élam : mille deux cent cinquante-quatre.

8. Fils de Zéthua . neuf cent quarante-cinq.

9. Fils de Zachaï : sept cent soixante.

10. Fils de Bani : six cent quarante-deux.

11. Fils de Bébaï : six cent vingt-trois.

12. Fils d'Azgad : mille deux cent vingt-deux.

13. Fils d'Adonicam : six cent soixante-six.

14. Fils de Béguaï : deux mille cinquante-six.

15. Fils d'Adin : quatre cent cinquante-quatre.

16. Fils d'Ather, qui étaient d'Ézéchias : quatre-vingt-dix-huit.

17. Fils de Bésaï : trois cent vingt-trois.

18. Fils de Jora : cent douze.

19. Fils d'Hasum : deux cent vingt-trois.

20. Fils de Gebbar : quatre-vingt-quinze.

[1] Ceux qui sont nommés dans ce verset sont les plus illustres des Juifs faisant partie de la première caravane revenue dans la Palestine. Quelques-uns d'entre eux retournèrent en Babylonie pour les besoins de leur patrie ou pour mettre ordre à leurs affaires; ils s'établirent ensuite dans leur pays. La plupart étaient nés dans la terre d'exil, mais tous connaissaient la province de la terre promise dont ils étaient originaires.

21. Fils de Bethléhem : cent vingt-trois.
22. Hommes de Netupha : cinquante-six.
23. Hommes d'Anathoth : cent vingt-huit.
24. Fils d'Azmaveth : quarante-deux.
25. Fils de Cariathiarim, de Cephira et de Béroth : sept cent quarante-trois.
26. Fils de Rama et de Gabaa : six cent vingt et un.
27. Hommes de Machmas : cent vingt-deux.
28. Hommes de Béthel et d'Haï : deux cent vingt-trois.
29. Fils de Nebo : cinquante-deux.
30. Fils de Megbis : cent cinquante-six.
31. Fils de l'autre Élam : douze cent cinquante-quatre.
32. Fils d'Harim : trois cent vingt.
33. Fils de Lod, d'Hadid et d'Ono : sept cent vingt-cinq.
34. Fils de Jéricho : trois cent quarante-cinq.
35. Fils de Senaa : trois mille six cent trente.
36. Les prêtres : fils de Jadaïa, dans la maison de Josué : neuf cent soixante-treize.
37. Fils d'Emmer : mille cinquante-deux.
38. Fils de Pheshur : douze cent quarante-sept.
39. Fils d'Harim : mille dix-sept.
40. Les lévites : fils de Josué et de Cedmihel, fils d'Odovia : soixante-quatorze.
41. Les chantres : fils d'Asaph : cent vingt-huit.
42. Les enfants des portiers : fils de Sellum, d'Ater, de Telmon, d'Accub, d'Hatita, de Sobaï, ensemble cent trente-neuf.
43. Les Nathinéens : fils de Siha, d'Hasupha, de Tabbaoth,
44. De Céros, de Siaa, de Phadon,
45. De Lebana, d'Agaba, d'Accub,
46. D'Agab, de Semlaï, de Hanan,
47. De Gaddel, de Gader, de Raaïa,
48. De Rasin, de Necoda, de Gazam,
49. D'Aza, de Phaséa, de Bésée,
50. D'Asena, de Munim, de Nephusim,
51. De Bacbuc, de Hacupha, de Harhur,
52. De Besluth, de Mahida, de Harsa,
53. De Bercos, de Sisara, de Théma,
54. De Nasia, d'Hatipha,
55. Des serviteurs de Salomon, de Sotaï, de Sophéreth, de Pharuda,
56. De Jala, de Dercon, de Geddel,
57. De Saphatia, de Hatil, de Phochéreth, qui étaient d'Asebaïm, d'Ami ;
58. Tous les Nathinéens et les fils des serviteurs de Salomon, au nombre de trois cent quatre-vingt-douze.
59. Voici ceux qui vinrent de Thelmala, de Thelharsa, de Cherub, d'Adon et d'Émer, et qui ne purent faire connaître la maison de leurs pères, ni s'ils étaient de la maison d'Israël :
60. Les fils de Dalaïa, de Tobie, de Necoda, six cent cinquante-deux ;
61. Et des fils des prêtres, les fils d'Hobie, d'Accos, de Berzellaï, qui épousa l'une des filles de Berzellaï de Galaad, et qui fut appelé de leur nom ;
62. Ceux-ci cherchèrent l'écriture de leur généalogie ; ils ne la trouvèrent pas, et furent rejetés du sacerdoce.
63. Et Athersatha[1] leur dit de ne point manger des viandes sacrées jusqu'à ce qu'il s'élevât un pontife docte et parfait.
64. Toute cette multitude était comme un seul homme, et comprenait quarante-deux mille trois cent soixante hommes,
65. Sans compter les serviteurs et les servantes, au nombre de sept mille trois cent trente-sept ; et parmi eux il y avait deux cents chantres hommes et femmes.
66. Ils menaient avec eux sept cent trente-six chevaux, deux cent quarante-cinq mulets,

[1] Athersatha est un nom persan qui signifie gouverneur. Cette qualité fut donnée à Zorobabel et à Néhémie. (Voy. Néhém., VIII, 9.)

67. Quatre cent trente-cinq chameaux, six mille sept cent vingt ânes.
68. Quelques-uns des chefs de familles étant entrés à Jérusalem, au lieu où avait été le temple du Seigneur, offrirent d'eux-mêmes de quoi rebâtir la maison de Dieu au lieu où elle était autrefois.
69. Ils donnèrent, selon leurs forces, pour la dépense de cet ouvrage, soixante et un mille drachmes d'or, cinq mille mines d'argent, et cent vêtements sacerdotaux.
70. Les prêtres et les lévites, ceux du peuple, les chantres, les portiers et les Nathinéens s'établirent dans leurs villes, et tout le peuple d'Israël demeura chacun dans sa ville.

CHAPITRE III

On commence à rebâtir le temple de Jérusalem. Sujet de joie pour les uns et de larmes pour les autres.

1. Le septième mois venu, les enfants d'Israël, qui étaient dans leurs villes, s'assemblèrent tous comme un seul homme à Jérusalem[1].
2. Et Josué, fils de Josédec, et ses frères, qui étaient prêtres, avec Zorobabel, fils de Salathiel, et ses frères, commencèrent à bâtir l'autel du Dieu d'Israël, pour y offrir des holocaustes, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse, homme de Dieu.
3. Ils posèrent l'autel de Dieu sur ses bases ; tous les peuples d'alentour s'efforçaient de les en empêcher. Et ils offrirent sur cet autel l'holocauste au Seigneur le matin et le soir.
4. Ils célébrèrent la fête des Tabernacles, comme il est prescrit, et offrirent l'holocauste chaque jour régulièrement, suivant la manière prescrite de jour en jour.
5. Ils offrirent encore l'holocauste perpétuel, tant le premier jour des mois qu'aux fêtes solennelles consacrées au Seigneur, et à celles auxquelles on offrait volontairement des présents au Seigneur.
6. Ils commencèrent le premier jour du septième mois à offrir des holocaustes au Seigneur. Or on n'avait pas encore jeté les fondements du temple de Dieu.
7. Ils distribuèrent donc de l'argent aux tailleurs de pierres et aux maçons, et donnèrent à manger et à boire, avec de l'huile, aux Sidoniens et aux Tyriens, afin qu'ils portassent des bois de cèdre du Liban à la mer de Joppé, selon l'ordre que Cyrus, roi des Perses, leur en avait donné.
8. La seconde année de l'arrivée du peuple dans la ville de Jérusalem, où avait été le temple de Dieu, le second mois, Zorobabel, fils de Salathiel, Josué, fils de Josédec, et leurs autres frères, prêtres et lévites, avec tous ceux qui étaient venus de la captivité à Jérusalem, commencèrent à presser l'œuvre du Seigneur, et ils établirent pour cela des lévites âgés de vingt ans et au-dessus.
9. Et Josué, avec ses fils et ses frères, Cedmihel et ses enfants, et tous les enfants de Juda, comme un seul homme, furent toujours présents pour presser ceux qui travaillaient au temple de Dieu ; ainsi que les enfants de Henadad, avec leurs fils et leurs frères qui étaient lévites.
10. Les fondements du temple du Seigneur ayant été posés par les maçons, les prêtres, revêtus de leurs ornements, se présentèrent avec leurs trompettes, et les lévites fils d'Asaph, avec leurs cymbales, pour louer Dieu, en se servant des paroles de David, roi d'Israël.
11. Ils chantaient ensemble des hymnes, et publiaient la gloire du Seigneur : Parce qu'il est bon, et que sa miséricorde est à jamais sur Israël. Tout le peuple poussait aussi de

[1] On pense que les Juifs partirent de la Babylonie au printemps. Ils s'établirent d'abord comme ils purent à Jérusalem et dans les autres villes, depuis si longtemps abandonnées. Le septième mois, qui correspond à notre mois de septembre, ils s'assemblèrent à Jérusalem pour rétablir le culte du vrai Dieu et relever le temple.

grands cris en louant le Seigneur, parce que les fondements du temple du Seigneur étaient posés.

12. Et plusieurs des prêtres et des lévites, des chefs des familles, et des anciens, qui avaient vu le premier temple, considérant les fondements de celui-ci sous leurs yeux, jetaient de grands cris et pleuraient; et beaucoup d'autres élevaient la voix et poussaient des cris de réjouissance.

13. Personne ne pouvait distinguer les cris de joie des gémissements de ceux qui pleuraient, parce que tout était confus dans cette grande clameur du peuple, et le bruit en retentissait au loin.

CHAPITRE IV

Obstacles à la construction du temple.

1. Or les ennemis de Juda et de Benjamin apprirent que les fils de la captivité bâtissaient un temple au Seigneur Dieu d'Israël;

2. Et étant venus trouver Zorobabel et les chefs des familles, ils leur dirent : Bâtissons ensemble, parce que nous cherchons votre Dieu; comme vous, nous lui avons immolé des victimes depuis le temps d'Asor Haddan, roi d'Assyrie, qui nous a envoyés en ce lieu.

3. Zorobabel, Josué, et les autres chefs des familles d'Israël répondirent : Nous ne pouvons bâtir avec vous une maison à notre Dieu; nous bâtirons seuls un temple au Seigneur notre Dieu, comme Cyrus, roi des Perses, nous l'a ordonné.

4. Ainsi tout le peuple du pays embarrassait les mains du peuple de Juda, et le troublait dans la construction.

5. Ils gagnèrent à prix d'argent des conseillers du roi[1], pour ruiner leur projet durant tout le règne de Cyrus, roi des Perses, jusqu'au règne de Darius, roi des Perses.

6. Mais au commencement du règne d'Assuérus, ils présentèrent par écrit une accusation contre ceux qui habitaient en Juda et à Jérusalem.

7. Et sous le règne d'Artaxercès, Bésélam, Mithridate, Thabéel, et les autres qui étaient de leur parti, écrivirent à Artaxercès, roi des Perses. Leur lettre d'accusation était écrite en syriaque, et se lisait en langage syrien.

8. Réum Béeltéem, et Samsaï, secrétaire, écrivirent de Jérusalem une lettre au roi Artaxercès, en ces termes :

9. Réum Béeltéem, Samsaï, secrétaire, et les autres conseillers, les Dinéens, les Apharsathachéens, les Terphaléens, les Apharséens, les Erchuéens, les Babyloniens, les Susanéchéens, les Diévéens, et les Élamites,

10. Et les autres d'entre les peuples, que le grand et glorieux Asenaphar a transférés et fait habiter dans les villes de Samarie, et dans les autres provinces au delà du fleuve.

11. (Voici la copie de la lettre qu'ils lui envoyèrent) : Au roi Artaxercès, vos serviteurs qui sont au delà du fleuve, salut.

12. Que le roi sache que les Juifs, revenus d'Assyrie en ce pays, étant allés à Jérusalem, ville rebelle et perverse, la rebâtissent, et en rétablissent les murailles et les maisons.

13. Maintenant que le roi sache que si cette ville se rebâtit, et qu'on en relève les murailles, on ne paiera plus les tributs ni les impôts et les revenus annuels, et cette perte retombera jusque sur les rois.

14. Nous souvenant que nous avons été nourris autrefois au palais du roi, nous ne pouvons souffrir qu'on blesse ses intérêts. C'est pourquoi nous avons cru devoir donner cet avis au roi,

15. Et vous supplier d'ordonner que l'on consulte les livres de l'histoire des rois vos prédécesseurs, où vous trouverez écrit, où vous reconnaîtrez que cette ville est une ville rebelle, ennemie des rois et des provinces, qui a excité des guerres depuis plusieurs siècles, et que c'est pour cela même qu'elle a été ruinée.

16. Nous déclarons donc au roi que si cette ville est rétablie, *et qu'on en rebâtisse les murailles, vous perdrez toutes les terres que vous possédez au delà du fleuve.*

17. *Le roi répondit à Réum Béeltéem et à Samsaï, secrétaire, aux autres habitants de Samarie qui étaient de leur conseil, et à tous ceux qui demeuraient au delà du fleuve,* disant : Salut et paix.

18. L'accusation que vous m'avez envoyée a été lue devant moi,

19. Suivant mes ordres, on a consulté les histoires, et il s'est trouvé que cette ville, depuis plusieurs siècles, s'est révoltée contre les rois, et qu'il s'y est excité des séditions et des troubles;

20. Car il y a eu à Jérusalem des rois très-puissants qui ont été maîtres de tous les pays au delà du fleuve, et ils en recevaient des tributs, des revenus et des impôts.

21. Maintenant donc, écoutez ma décision : Empêchez ces hommes de rebâtir cette ville, jusqu'à nouvel ordre de ma part.

22. Prenez garde d'exécuter cette ordonnance avec négligence, de peur que ce mal ne croisse peu à peu contre l'intérêt des rois.

23. La copie de cet édit du roi Artaxercès fut lue devant Réum Béeltéem, Samsaï, secrétaire, et leurs conseillers. Ils allèrent ensuite en grande hâte trouver les Juifs à Jérusalem, et les empêchèrent par force de continuer à bâtir.

24. Alors l'ouvrage de la maison du Seigneur à Jérusalem fut interrompu, et on n'y travailla pas jusqu'à la seconde année du règne de Darius, roi des Perses.

CHAPITRE V

La construction du temple, qui avait été interrompue, est continuée par les exhortations des prophètes Aggée et Zacharie, et par les soins de Zorobabel et de Josué. Les officiers du roi Darius lui en donnent avis, et l'informent des raisons des Juifs.

1. Cependant le prophète Aggée, et Zacharie, fils d'Addo, prophétisèrent au nom du Dieu d'Israël, en s'adressant aux Juifs qui étaient dans la Judée et à Jérusalem.

2. Alors Zorobabel, fils de Salathiel, et Josué, fils de Josédec, commencèrent à bâtir le temple de Dieu à Jérusalem. Les prophètes de Dieu étaient avec eux et les aidaient.

3. En même temps Thathanaï, chef de ceux qui étaient au delà du fleuve, Stharbuzanaï et leurs conseillers vinrent les trouver, et leur dirent : Qui vous a conseillé de rebâtir ce temple, et d'en relever les murs?

4. Nous leur répondîmes en leur déclarant les noms de ceux qui nous avaient conseillé de travailler à ce bâtiment.

5. Or l'œil de Dieu regarda favorablement les anciens des Juifs, et on ne put les empêcher de bâtir. Il fut arrêté que l'affaire serait rapportée à Darius, et que les Juifs répondraient à l'accusation.

6. Copie de la lettre que Thathanaï, chef des provinces d'au delà du fleuve, et Stharbuzanaï et leurs conseillers, les Arphasachéens, qui étaient au delà du fleuve, envoyèrent au roi Darius.

7. La lettre qu'ils lui envoyèrent était écrite en ces termes : Au roi Darius, paix entière.

8. Qu'il soit connu du roi que nous avons été dans la province de Judée, à la maison du grand Dieu, qui se bâtit de pierres non polies, où la charpente se pose sur les murailles[1]; et cet ouvrage s'exécute avec ardeur, et s'avance entre leurs mains.

9. Nous avons interrogé les anciens, et nous leur avons

[1] N'osant s'adresser directement à Cyrus, qui était favorable aux Juifs, les ennemis du peuple de Dieu corrompirent par des présents les ministres du roi, et réussirent ainsi dans leurs desseins.

[1] Il est probable qu'il est question ici d'une construction composée d'assises de pierre et de pièces de bois.

dit : Qui vous a donné le pouvoir de bâtir cette maison, et de rétablir ces murailles ?

10. Nous leur avons aussi demandé leurs noms, pour vous les rapporter, et nous avons écrit les noms de ceux qui sont les premiers entre eux.

11. Ils nous ont répondu en ces termes : Nous sommes serviteurs du Dieu du ciel et de la terre; nous rebâtissons le temple qui subsistait il y a de longues années, ayant été fondé et construit par un puissant roi d'Israël.

12. Mais nos pères ayant attiré sur eux la colère du Dieu du ciel, Dieu les livra entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, en Chaldée. Ce prince détruisit cette maison, et transféra à Babylone le peuple de cette ville.

13. Mais Cyrus, roi de Babylone, la première année de son règne, publia un édit pour rétablir cette maison de Dieu;

14. Et il ordonna qu'on retirerait du temple de Babylone les vases d'or et d'argent du temple de Dieu, que Nabuchodonosor avait fait transporter du temple de Jérusalem au temple de Babylone; et ces vases furent donnés à Sassabasar, que le roi établit chef;

15. Et il lui dit : Prenez ces vases, allez, et mettez-les dans le temple, à Jérusalem, et que la maison de Dieu soit rebâtie en son lieu.

16. Alors Sassabasar vint à Jérusalem, et il y jeta les fondements du temple de Dieu. Depuis ce temps, on a continué de travailler à cet édifice, et il n'est pas encore achevé.

17. Maintenant donc, si le roi le trouve bon, qu'on recherche dans la bibliothèque du roi, à Babylone, s'il est vrai que le roi Cyrus ait ordonné que la maison de Dieu fût rebâtie à Jérusalem, et qu'il plaise au roi de nous manifester sur cela sa volonté.

CHAPITRE VI

Le roi Darius ordonne que l'on continue à rebâtir le temple de Jérusalem; il est achevé, et on en célèbre la dédicace.

1. Alors le roi Darius ordonna de consulter les livres de la bibliothèque qui était à Babylone;

2. Et on trouva à Ecbatane, qui est un château de la province de Médie, un livre où était écrit ce qui suit :

3. La première année du règne du roi Cyrus, le roi Cyrus ordonna que la maison de Dieu, qui est à Jérusalem, fût rebâtie dans le lieu où elle était, pour y offrir des hosties, et qu'on en posât des fondements en état de porter un édifice de soixante coudées de haut et de soixante coudées de large;

4. Qu'il y eût trois rangs de pierres non polies, et autant de rangs de pièces de bois neuf; les frais seront fournis par la maison du roi;

5. Que l'on rendît aussi les vases d'or et d'argent du temple de Dieu, que Nabuchodonosor avait transportés du temple de Jérusalem à Babylone, et qu'ils fussent reportés dans ce temple, au lieu où ils avaient été autrefois placés dans le temple de Dieu.

6. Maintenant donc, vous, Thathanaï, chef du pays qui est au delà du fleuve; Stharbuzanaï, et vous, Apharsachéens, qui êtes leurs conseillers, et qui demeurez au delà du fleuve, éloignez-vous des Juifs,

7. Et n'empêchez point le chef des Juifs et leurs anciens de travailler au temple de Dieu, et de bâtir sa maison dans le lieu où elle était.

8. J'ai ordonné aussi ce qu'il faut que les anciens des Juifs fassent pour rebâtir la maison de Dieu, et que les trésors du roi, c'est-à-dire les tributs qui se lèvent sur le pays au delà du fleuve, soient donnés exactement à ces hommes, afin que le travail ne soit pas empêché.

9. S'il est nécessaire, on leur donnera chaque jour des veaux, des agneaux et des chevreaux pour être offerts en holocauste au Dieu du ciel; le froment, le sel, le vin et l'huile, selon les cérémonies des prêtres qui sont à Jérusalem, sans qu'on leur laisse aucun sujet de plainte;

10. Et qu'ils offrent des sacrifices au Dieu du ciel, et prient pour la vie du roi et de ses enfants.

11. Ce décret est publié par moi. Si quelqu'un contrevient à cet édit, qu'on tire une pièce de bois de sa maison, qu'on la plante en terre, qu'on l'y attache, et que sa maison soit confisquée.

12. Que le Dieu qui a établi son nom en ce lieu-là, dissipe tous les royaumes et extermine le peuple qui étendra sa main pour s'y opposer et pour ruiner cette maison qu'il a dans Jérusalem. Moi, Darius, j'ai fait cet édit, et je veux qu'il soit exécuté exactement.

13. Thathanaï, gouverneur des provinces au delà du fleuve, Stharbuzanaï et leurs conseillers exécutèrent exactement ce que le roi Darius avait ordonné.

14. Cependant les anciens des Juifs bâtissaient le temple, et tout prospérait, selon la prophétie d'Aggée et de Zacharie, fils d'Addo. Ils travaillaient à cet édifice par le commandement du Dieu d'Israël, et par l'ordre de Cyrus, de Darius et d'Artaxercès, rois des Perses.

15. Et ils achevèrent de bâtir la maison de Dieu le troisième jour du mois d'Adar, la sixième année du règne du roi Darius.

16. Alors les enfants d'Israël, les prêtres et les lévites, et tous les autres fils de la transmigration, firent la dédicace de la maison de Dieu avec de grandes réjouissances.

17. Et ils offrirent, pour cette dédicace de la maison de Dieu, cent veaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux, douze boucs, pour le péché de tout Israël, selon le nombre des tribus d'Israël.

18. Et les prêtres furent établis en leurs ordres, et les lévites en leur rang, pour faire l'œuvre de Dieu dans Jérusalem, selon qu'il est écrit au livre de Moïse.

19. Les enfants d'Israël, revenus de la captivité, célébrèrent la Pâque le quatorzième jour du premier mois.

20. Car les prêtres et les lévites avaient été tous purifiés comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme; et étant tous purs, ils immolèrent la pâque pour tous les Israélites revenus de captivité, pour les prêtres leurs frères, et pour eux-mêmes.

21. Les enfants d'Israël de retour de la transmigration mangèrent la pâque avec tous ceux qui, s'étant séparés de la corruption des peuples du pays, s'étaient joints à eux, afin de chercher le Seigneur Dieu d'Israël;

22. Et ils célébrèrent la fête solennelle des pains sans levain pendant sept jours, avec grande réjouissance, parce que le Seigneur les avait comblés de joie et avait tourné le cœur du roi d'Assyrie, afin qu'il les favorisât de son assistance pour pouvoir rebâtir la maison du Seigneur Dieu d'Israël.

CHAPITRE VII

Esdras, prêtre et docteur de la loi, obtient du roi Artaxercès une ordonnance favorable aux Juifs.

1. Après ces choses, sous le règne d'Artaxercès, roi des Perses, Esdras, fils de Saraïas, fils d'Azarias, fils d'Helcias,

2. Fils de Sellum, fils de Sadoc, fils d'Achitob,

3. Fils d'Amarias, fils d'Azarias, fils de Maraïoth,

4. Fils de Zarahias, fils d'Ozi, fils de Bocci,

5. Fils d'Abisué, fils de Phinéès, fils d'Éléazar, fils d'Aaron, premier pontife;

6. Cet Esdras vint de Babylone; il était docteur habile dans la loi de Moïse, que le Seigneur Dieu avait donnée à Israël; et le roi lui accorda tout ce qu'il avait demandé, parce que la main du Seigneur lui était favorable.

7. Plusieurs des enfants d'Israël, des enfants des prêtres, des enfants des lévites, des chantres, des portiers et des Na-

DAVID INCONSOLABLE DE LA MORT D'ABSALON.

thinéens, vinrent avec lui à Jérusalem la septième année du roi Artaxercès.

8. Et ils arrivèrent à Jérusalem le cinquième mois, la septième année du règne de ce roi.

9. Il partit de Babylone le premier jour du premier mois, et arriva à Jérusalem le premier jour du cinquième mois, parce que la main de son Dieu lui était favorable[1].

10. Car Esdras avait préparé son cœur pour chercher la loi du Seigneur, pour exécuter et enseigner dans Israël ses préceptes et ses ordonnances[2].

11. Voici la copie de la lettre d'édit que le roi Artaxercès donna à Esdras, prêtre et docteur, instruit dans la parole et dans les préceptes du Seigneur, et dans les cérémonies données à Israël :

12. Artaxercès, roi des rois, à Esdras, prêtre et docteur très-savant dans la loi du Dieu du ciel, salut.

13. Il a été ordonné par moi que quiconque dans mon royaume du peuple d'Israël, de ses prêtres et de ses lévites, voudra aller à Jérusalem, y aille avec vous.

14. Car vous êtes envoyé par le roi et par ses sept conseillers, pour visiter la Judée et Jérusalem, selon la loi de votre Dieu, dont vous êtes très-instruit,

15. Et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers offrent volontairement au Dieu d'Israël, dont le tabernacle est à Jérusalem.

16. Prenez avec liberté tout l'or et l'argent que vous trouverez dans toute la province de Babylone, que le peuple aura voulu offrir, et que les prêtres auront offert d'eux-mêmes au temple de Dieu, qui est à Jérusalem ;

17. Et ayez soin d'acheter de cet argent des veaux, des béliers, des agneaux et des hosties avec des libations, pour les offrir sur l'autel du temple de votre Dieu, qui est à Jérusalem.

18. Si vous trouvez bon, vous et vos frères, de disposer autrement du reste de l'argent et de l'or qui vous aura été donné, usez-en selon la volonté de votre Dieu.

19. Portez aussi à Jérusalem, et exposez devant votre Dieu les vases qui vous ont été donnés pour servir au ministère du temple de votre Dieu.

20. S'il est nécessaire de faire quelque autre dépense pour la maison de votre Dieu, quelque considérable qu'elle puisse être, on vous fournira de quoi la faire, du trésor et de l'épargne du roi, et de ce que je vous donnerai en particulier.

21. Moi, Artaxercès, roi, j'ai ordonné et j'ai commandé à tous les gardes du trésor public qui sont au delà du fleuve, de donner sans retard à Esdras, prêtre et docteur de la loi du Dieu du ciel, tout ce qu'il leur demandera,

22. Jusqu'à cent talents d'argent, cent muids de froment, cent bats de vin, cent bats d'huile, et du sel sans mesure[3].

23. Qu'on ait soin de fournir au temple du Dieu du ciel tout ce qui sert à son culte, de peur que sa colère ne s'allume contre le royaume du roi et de ses enfants.

24. Nous vous déclarons aussi que vous n'aurez le pouvoir d'imposer ni impôt, ni tribut, ni autre charge sur aucun des prêtres, des lévites, des chantres, des portiers, des Nathinéens et des ministres du temple du Dieu d'Israël[4].

25. Et vous, Esdras, établissez des juges et des magistrats, selon la sagesse que votre Dieu vous a donnée, afin qu'ils jugent tout le peuple qui est au delà du fleuve, c'est-à-dire tous ceux qui connaissent la loi de votre Dieu; et enseignez aussi avec liberté ceux qui auront besoin d'être instruits.

[1] Il fallait, en effet, plusieurs mois à une caravane pour aller de Babylone à Jérusalem, à cause des femmes, des enfants et des troupeaux, qui pouvaient marcher seulement à petites journées.

[2] Esdras agissait bien autrement que le firent plus tard les pharisiens : ceux-ci disaient bien ce qu'il fallait faire, mais ils ne le faisaient pas.

[3] Mesures hébraïques d'une contenance assez difficile à déterminer.

[4] Chez tous les peuples et dans tous les temps, les pouvoirs publics ont reconnu des immunités en faveur des ministres de Dieu. Les sociétés modernes, trop oublieuses des principes religieux, rejettent ces antiques traditions.

26. Quiconque n'observera pas exactement la loi de votre Dieu et cette ordonnance du roi, sera condamné ou à la mort, ou à l'exil, ou à une amende sur son bien, ou à la prison.

27. Béni soit le Seigneur Dieu de nos pères, qui a inspiré au roi cette pensée de relever la gloire du temple du Seigneur, qui est à Jérusalem ;

28. Et qui par sa miséricorde m'a fait trouver grâce devant le roi et ses conseillers, et devant tous les plus puissants princes de sa cour. C'est pourquoi, soutenu par la main du Seigneur mon Dieu, qui était sur moi, j'ai assemblé les princes d'Israël pour venir avec moi à Jérusalem.

CHAPITRE VIII

Arrivée d'Esdras à Jérusalem.

1. Voici les noms des chefs de familles, et le dénombrement de ceux qui sont venus avec moi à Babylone, sous le règne du roi Artaxercès.

2. Des fils de Phinées, Gersom. Des fils d'Ithamar, Daniel. Des fils de David, Hattus.

3. Des fils de Sechénias, enfants de Pharos, Zacharias; et on compta avec lui cent cinquante hommes.

4. Des fils de Phahath-Moab, Élioénaï, fils de Zaréhé, et avec lui deux cents hommes.

5. Des fils de Sechénias, le fils d'Ézéchiel, et avec lui trois cents hommes.

6. Des fils d'Adan, Abed, fils de Jonathan, et avec lui cinquante hommes.

7. Des fils d'Alam, Isaïe, fils d'Athalias, et avec lui soixante-dix hommes.

8. Des fils de Saphatias, Zébédia, fils de Michaël, et avec lui quatre-vingts hommes.

9. Des fils de Joab, Obédia, fils de Jahiel, et avec lui deux cent dix-huit hommes.

10. Des fils de Solémith, le fils de Josphias, et avec lui cent soixante hommes.

11. Des fils de Bébaï, Zacharie, fils de Bébaï, et avec lui vingt-huit hommes.

12. Des fils d'Azgad, Johanan, fils d'Eccétan, et avec lui cent dix hommes.

13. Des fils d'Adonicam, qui étaient les derniers, voici leurs noms : Éliphéleth, Jehiel, Samaïas, et avec eux soixante hommes.

14. Des fils de Bégui, Uthaï et Zachur, et avec eux soixante-dix hommes.

15. Je les rassemblai près du fleuve qui descend vers Ahava; nous sommes restés trois jours en ce lieu; et ayant cherché parmi le peuple et les prêtres des enfants de Lévi, je n'en trouvai point.

16. J'envoyai donc Éliézer, Ariel, Séméia, Elnathan, Jarib, un autre Elnathan, Nathan, Zacharie et Mosolle, qui étaient les chefs; Joïarib et Elnathan, qui étaient pleins de sagesse et de science ;

17. Je les envoyai, dis-je, vers Eddo, qui était le chef au lieu nommé Casphia, et je mis dans leur bouche les paroles qu'ils devaient adresser à Eddo et aux Nathinéens, ses frères, afin qu'ils nous amenassent des ministres du temple de notre Dieu.

18. Et comme la main de notre Dieu était favorable sur nous, ils nous amenèrent un homme très-savant des enfants de Moholi, fils de Lévi, fils d'Israël, et Sarabia, avec ses fils et ses frères, au nombre de dix-huit ;

19. Et Hasabia, et avec lui Isaïe, des enfants de Mérari, avec ses fils et ses frères, au nombre de vingt ;

20. Et deux cent vingt Nathinéens de ceux que David et les princes avaient institués pour servir les lévites. Tous étaient désignés par leurs noms.

21. Étant sur le bord du fleuve Ahava, je publiai un jeûne,

pour nous affliger devant le Seigneur notre Dieu, et pour lui demander de nous conduire heureusement dans notre chemin, nous, nos enfants et tout ce que nous possédions.

22. Car j'eus honte de demander au roi une escorte de cavaliers pour nous défendre de nos ennemis pendant le chemin, parce que nous avions dit au roi : La main de notre Dieu est sur tous ceux qui le cherchent sincèrement, et son empire, sa puissance et sa fureur éclatent sur tous ceux qui l'abandonnent[1].

23. Nous jeûnâmes donc, et nous fîmes dans ce dessein notre prière à notre Dieu, et tout nous réussit.

24. Et je choisis douze d'entre les princes des prêtres, que je séparai des autres, Sarabias, Hasabias et dix d'entre leurs frères;

25. Et je pesai devant eux l'argent et l'or, et les vases consacrés de la maison de notre Dieu, que le roi, ses conseillers et ses princes, et tous ceux qui s'étaient trouvés dans Israël, avaient offerts au Seigneur.

26. Je pesai entre leurs mains six cent cinquante talents d'argent, cent vases d'argent, cent talents d'or,

27. Vingt coupes d'or du poids de mille drachmes, et deux vases d'airain clair et brillant, aussi beaux que s'ils eussent été d'or.

28. Et je leur dis : Vous êtes les saints du Seigneur, et ces vases sont saints, comme tout cet or et cet argent offert volontairement au Seigneur Dieu de nos pères.

29. Veillez et gardez ce dépôt jusqu'à ce que vous le rendiez à Jérusalem aux princes des prêtres, aux lévites et aux chefs des familles d'Israël, pour être conservé dans le trésor de la maison du Seigneur.

30. Les prêtres et les lévites reçurent cet argent, cet or et ces vases selon leur poids, pour les porter à Jérusalem dans la maison de notre Dieu.

31. Nous partîmes donc du bord du fleuve Ahava le douzième jour du premier mois pour aller à Jérusalem, et la main de notre Dieu fut favorable sur nous, et il nous délivra des mains de nos ennemis et de tous ceux qui nous dressaient des embûches pendant le voyage.

32. Nous arrivâmes à Jérusalem, et après que nous y eûmes demeuré trois jours,

33. Le quatrième jour l'argent, l'or et les vases furent portés dans la maison de notre Dieu par Merèmoth, fils d'Urie, prêtre, accompagné d'Éléazar, fils de Phinéès, avec Jozabed, fils de Josué, et Noadaïa, fils de Bennoï, lévites.

34. Tout fut livré par compte et par poids, et on écrivit alors ce que pesait chaque objet.

35. Les enfants d'Israël qui étaient revenus de captivité offrirent en holocauste au Dieu d'Israël douze veaux pour tout le peuple d'Israël, quatre-vingt-seize béliers, soixante-dix-sept agneaux et douze boucs pour le péché; le tout en holocauste au Seigneur.

36. Ils donnèrent les édits du roi aux satrapes qui étaient de sa cour et aux gouverneurs des pays au delà du fleuve, lesquels commencèrent à favoriser le peuple et la maison de Dieu.

CHAPITRE IX

Douleur d'Esdras en apprenant que plusieurs Juifs s'étaient alliés par mariage avec les idolâtres. Prière qu'il fait à Dieu.

1. Après que cela fut accompli, les princes vinrent me dire : Le peuple d'Israël, les prêtres et les lévites ne se sont point séparés des abominations des peuples de ce pays, des Chananéens, des Héthéens, des Phérézéens, des Jébuséens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amorrhéens.

2. Car ils ont pris leurs filles et les ont épousées, eux et leurs fils, et ils ont mêlé la race sainte avec les nations; et les princes et les magistrats ont commis les premiers cette violation de la loi.

3. A ces mots je déchirai mon manteau et ma tunique, je m'arrachai les cheveux et la barbe, et je m'assis dans la tristesse.

4. Tous ceux qui craignaient la parole du Dieu d'Israël se réunirent autour de moi à cause de cette violation de la loi, commise par ceux qui étaient revenus de captivité, et je restai assis et triste jusqu'au sacrifice du soir.

5. Et à l'heure du sacrifice du soir, je me levai de mon affliction, et ayant déchiré mon manteau et ma tunique, je me mis à genoux et j'étendis mes mains vers le Seigneur mon Dieu;

6. Et je dis : Mon Dieu, je suis confus, et j'ai honte de lever les yeux vers vous, parce que nos iniquités se sont accumulées sur nos têtes,

7. *Depuis le temps de nos pères, et nos péchés sont montés jusqu'au ciel; nous sommes tombés nous-mêmes* jusqu'à ce jour dans de grands péchés, et nos iniquités ont été cause que nous avons été livrés, nous, nos rois et nos prêtres, entre les mains des rois des nations, et que nous avons été abandonnés, comme nous le sommes encore aujourd'hui, à l'épée, à la servitude, au pillage, aux insultes et à la confusion.

8. Et maintenant nos prières sont montées au moins pour quelque temps vers le Seigneur, pour conserver ce qui subsistait encore d'entre nous, pour nous donner un établissement dans son lieu saint, pour éclairer nos yeux et pour nous laisser un peu de vie dans notre servitude;

9. Car nous sommes esclaves, et notre Dieu ne nous a pas abandonnés dans notre captivité, mais il nous a fait trouver grâce et miséricorde devant le roi des Perses, afin qu'il nous donnât la vie, qu'il élevât la maison de notre Dieu, qu'il la rebâtît après avoir été longtemps désolée, et qu'il nous laissât un lieu de retraite dans Juda et dans Jérusalem.

10. Et maintenant, ô mon Dieu, que dirons-nous après tant de bienfaits, puisque nous avons violé vos commandements,

11. Que vous nous avez donnés par les prophètes, vos serviteurs, en nous disant : La terre que vous allez posséder est une terre impure, comme le sont celles de tous les autres peuples, et elle est remplie des impuretés et des abominations dont ils l'ont couverte d'une extrémité à l'autre?

12. C'est pourquoi ne donnez point vos filles à leurs fils, ne prenez point leurs filles pour les faire épouser à vos fils, et ne recherchez jamais ni leur paix, ni leur prospérité, afin que vous deveniez puissants, que vous mangiez en repos les fruits de cette terre, et qu'après vous vos enfants en héritent et en jouissent à jamais.

13. Après tous ces maux qui nous sont arrivés à cause de nos œuvres déréglées et de nos péchés énormes, vous nous avez délivrés de nos iniquités, ô mon Dieu, et vous nous avez sauvés, comme nous le voyons aujourd'hui;

14. Afin de nous empêcher de nous pervertir, de violer vos commandements et de faire alliance par des mariages avec les peuples abandonnés à toutes ces abominations. O Seigneur, êtes-vous irrité contre nous jusqu'à nous perdre entièrement, sans laisser aucun débris de votre peuple pour le sauver?

15. Seigneur Dieu d'Israël, vous êtes juste. Nous sommes les restes de votre peuple qui attendons le salut de vous. Vous nous voyez abattus devant vos yeux à la vue de notre péché; car en cet état nul ne peut subsister devant vous.

CHAPITRE X

Tous ceux qui avaient épousé des femmes étrangères prennent la résolution de les renvoyer.

1. Pendant qu'Esdras priait ainsi, suppliant, pleurant, étendu à terre devant le temple de Dieu, une grande foule du

[1] Esdras craignit, en demandant une escorte, d'affaiblir dans l'esprit du roi la conviction où il était de la puissance souveraine du vrai Dieu.

peuple d'Israël, d'hommes, de femmes et d'enfants, s'assembla autour de lui, et le peuple versa une grande abondance de larmes.

2. Alors Sechénias, fils de Jehiel, des fils d'Élam, dit à Esdras : Nous avons violé la loi de notre Dieu; nous avons épousé des femmes des nations étrangères. Et maintenant si Israël se repent de ce péché,

3. Faisons alliance avec le Seigneur notre Dieu; chassons toutes ces femmes et ceux qui sont nés d'elles, nous conformant à la volonté du Seigneur, et à la volonté de ceux qui révèrent les préceptes du Seigneur notre Dieu; que tout se fasse selon la loi[1].

4. Levez-vous; c'est à vous d'ordonner; nous serons avec vous; soyez ferme, et agissez.

5. Esdras se leva et adjura les princes des prêtres et les lévites et tout Israël de lui promettre d'agir comme on venait de le dire, et ils le jurèrent.

6. Esdras se leva de devant la maison de Dieu, et s'en alla à la chambre de Johanan, fils d'Éliasib, où étant entré, il ne mangea point de pain et ne but point d'eau, parce qu'il pleurait le péché de ceux qui étaient revenus de la captivité.

7. Alors on fit publier dans Juda et dans Jérusalem que tous ceux qui étaient revenus de la captivité s'assemblassent à Jérusalem,

8. Et que quiconque ne s'y trouverait pas dans trois jours, selon l'ordre des princes et des anciens, perdrait tout son bien, et serait chassé de l'assemblée de ceux qui étaient revenus dans leur pays.

9. Ainsi tous ceux de Juda et de Benjamin s'assemblèrent trois jours après à Jérusalem, le vingtième jour du neuvième mois, et tout le peuple se tint sur la place devant le temple de Dieu, tremblant à cause de ses péchés et des pluies qui tombaient alors.

10. Et Esdras, prêtre, se levant, leur dit : Vous avez violé la loi, et vous avez épousé des femmes étrangères, ajoutant ce péché à tous ceux d'Israël.

11. Maintenant donc rendez gloire au Seigneur Dieu de vos pères, faites ce qui lui est agréable, et séparez-vous des nations et des femmes étrangères.

12. Tout le peuple répondit à haute voix : Que ce que vous nous avez dit soit exécuté;

13. Toutefois, comme le peuple est nombreux et que nous sommes en un temps de pluie, nous ne pouvons rester dehors, outre que ce n'est pas l'ouvrage d'un jour ni de deux, le péché que nous avons commis étant très-grand :

14. Qu'on établisse des chefs dans tout le peuple, que tous ceux d'entre nous qui ont épousé des femmes étrangères viennent au jour marqué, et que les anciens et les magistrats de chaque ville viennent avec eux, jusqu'à ce que nous ayons détourné de dessus nous la colère de notre Dieu, que nous nous sommes attirée par ce péché.

15. Jonathan, fils d'Azahel, et Jaasia, fils de Thécué, furent établis pour cette affaire, et Mésollam et Sébéthaï, lévites, les aidèrent.

16. Et ceux qui étaient revenus de la captivité firent ce qui était ordonné. Esdras, prêtre, et les chefs des familles allèrent dans les maisons de leurs pères, chacun selon leur nom, et ils commencèrent le premier jour du dixième mois à faire leurs informations.

17. Et le dénombrement de ceux qui avaient épousé des femmes étrangères fut achevé le premier jour du premier mois.

18. Entre les fils des prêtres on trouva ayant épousé des femmes étrangères : des fils de Josué, les fils de Josédec et ses frères, Maasia et Éliézer, Jarib et Godolia;

19. Et ils consentirent à éloigner leurs femmes et à offrir un bélier pour leur péché;

20. Des fils d'Emmer, Hanani et Zébédia;

21. Des fils d'Harim, Maasia et Élia, Séméia, Jehiel et Ozias;

22. Des fils de Pheshur, Élioënaï, Maasia, Ismaël, Nathanaël, Jozabed et Élasa;

23. Des fils des lévites, Jozabed, Séméi, Célaï (c'est le même qui est appelé Calita), Phataïa, Juda et Éliézer;

24. Des chantres, Éliasib; des portiers, Sellum, Télem et Uri;

25. D'Israël, des fils de Pharos, Réméia, Jézia, Melchia, Miamin, Éliézer, Melchia et Banéa;

26. Des fils d'Élam, Mathania, Zacharias, Jehiel, Abdi, Jerimoth et Élia;

27. Des fils de Zéthua, Élioënaï, Éliasib, Mathania, Jerimuth, Zabad et Aziza;

28. Des fils de Bébaï, Johanan, Hanania, Zabbaï et Athalaï;

29. Des fils de Bani, Mosollam, Melluch, Adaïa, Jasub, Saal et Ramoth;

30. Des fils de Phahath, Moab, Edna, Chalal, Banaïas, Maasias, Mathanias, Béséléel, Bennui et Manassé;

31. Des fils de Hérem, Éliézer, Josué, Melchias, Séméias et Siméon,

32. Benjamin, Maloch, Samarias;

33. Des fils d'Hason, Mathanaï, Mathatha, Zabad, Éliphélet, Jermaï, Manassé et Séméi;

34. Des fils de Bani, Maaddi, Amram et Vel,

35. Banéas, Badaïas, Cheliaü,

36. Vania, Marimuth, Éliasib,

37. Mathanias, Mathanaï, Jasi,

38. Bani, Bennui, Séméi,

39. Salmias, Nathan, Adaïas,

40. Mechnédebaï, Sisaï, Saraï,

41. Ezrel, Sélémiaü, Séméria,

42. Sellum, Amaria et Joseph;

43. Des fils de Nebo, Jehiel, Mathathias, Zabad, Zabina, Jeddu, Joël et Banaïa.

44. Tous ces hommes avaient épousé des femmes étrangères, et plusieurs de ces femmes avaient eu des enfants.

[1] Il n'y eut de répudiées que les femmes qui refusèrent d'embrasser la religion judaïque : les enfants furent circoncis, et firent dès lors partie du peuple d'Israël, suivant les droits et les restrictions établis par la loi. Tel est le sentiment du Vénérable Bède.

NÉHÉMIE

OU

LIVRE II D'ESDRAS

Ce livre porte avec raison le nom de NÉHÉMIE, qui s'en déclare l'auteur.
C'est la continuation du livre précédent;
il comprend l'histoire de trente et un ans, depuis la vingt et unième année du règne d'Artaxercès Longue-Main,
jusqu'au règne de Darius Nothus.

CHAPITRE I

Affliction de Néhémie lorsqu'il apprend l'état déplorable où était Jérusalem. Prière qu'il adresse à Dieu.

1. Histoire de Néhémie, fils d'Helcias. La vingtième année du règne d'Artaxercès, au mois de casleu, j'étais dans le château de Suse.

2. Hanani, un de mes frères, vint me trouver avec quelques-uns de la tribu de Juda, et je les interrogeai touchant les Juifs qui étaient restés après la captivité et qui vivaient encore, et l'état où était Jérusalem.

3. Ils me répondirent : Ceux qui sont restés de la captivité et qui demeurent en la province, sont dans une grande affliction et dans l'opprobre. Les murailles de Jérusalem sont détruites, et les portes ont été consumées par le feu.

4. A ces mots, je m'assis, je pleurai et je demeurai triste plusieurs jours. Je jeûnais et je priais en présence du Dieu du ciel.

5. Et je dis : Seigneur Dieu du ciel, fort, grand et terrible, qui gardez votre alliance et conservez votre miséricorde à ceux qui vous aiment et observent vos commandements,

6. Ouvrez les oreilles et les yeux; écoutez la prière de votre serviteur, que je vous adresse le jour et la nuit, pour les enfants d'Israël vos serviteurs. Je confesse les péchés que les enfants d'Israël ont commis contre vous. Nous avons péché, moi et la maison de mon père;

7. Nous avons été séduits par la vanité, et nous n'avons point observé vos commandements, vos cérémonies et vos ordonnances que vous aviez prescrites à Moïse votre serviteur.

8. Souvenez-vous de la parole que vous avez dite à Moïse votre serviteur : Lorsque vous aurez violé ma loi, je vous disperserai parmi les peuples;

9. Et si vous revenez à moi, si vous observez et pratiquez mes préceptes, quand même vous auriez été emmenés jusqu'aux extrémités du monde, je vous rassemblerai et je vous ramènerai au lieu que j'ai choisi pour y établir mon nom.

10. Ceux-ci sont vos serviteurs et votre peuple que vous avez rachetés par votre force souveraine et votre main puissante.

11. Que votre oreille, Seigneur, soit attentive à la prière de votre serviteur et aux prières de vos serviteurs qui sont résolus de craindre votre nom. Conduisez aujourd'hui votre serviteur, et faites-lui trouver miséricorde devant cet homme. Car j'étais échanson du roi.

CHAPITRE II

Néhémie obtient du roi Artaxercès la permission d'aller à Jérusalem, et de rétablir cette ville.

1. La vingtième année du règne d'Artaxercès, au mois de nisan, on apporta du vin devant le roi. Je le pris et je le lui servis; et je parus le visage abattu devant le roi;

2. Et le roi me dit : Pourquoi votre visage est-il triste, quoique vous ne paraissiez pas malade? Ce n'est pas en vain, et vous cachez je ne sais quel mal dans votre cœur. Je fus saisi d'une grande crainte,

3. Et je dis au roi : O roi, que votre vie soit éternelle! Pourquoi mon visage ne serait-il pas abattu, puisque la ville où sont les tombeaux de mes pères est déserte, et que ses portes ont été consumées par le feu?

4. Le roi me dit : Que demandez-vous? Je priai le Dieu du ciel,

5. Et je dis au roi : Si ma demande ne déplaît pas au roi, et si votre serviteur vous est agréable, envoyez-moi en Judée, à la ville des sépulcres de mes pères, et je la rebâtirai.

6. Le roi et la reine assise auprès de lui me dirent : Combien durera votre voyage, et quand reviendrez-vous? Je leur marquai le temps; et le roi l'agréa et me permit d'aller.

7. Je lui dis encore : S'il plaît au roi, qu'il me donne des lettres pour les gouverneurs du pays au delà du fleuve, afin qu'ils facilitent mon passage, jusqu'à ce que je sois arrivé en Judée,

8. Et une lettre aussi pour Asaph, gardien de la forêt du roi, afin qu'il me donne des bois pour couvrir les tours du temple, les murailles de la ville et la maison où je me retirerai. Le roi m'accorda ma demande, parce que la main de mon Dieu était favorable sur moi.

9. J'allai trouver les gouverneurs du pays au delà du fleuve, et je leur présentai les lettres du roi. Or le roi avait envoyé avec moi des officiers de guerre et des cavaliers.

10. Sanaballat, Horonite, et Tobie, serviteur du roi, Ammonite, ayant été avertis, furent saisis d'une extrême affliction, de ce qu'il était venu un homme qui cherchait la prospérité des enfants d'Israël.

11. Étant arrivé à Jérusalem, j'y demeurai trois jours,

12. Et je me levai la nuit, ayant peu d'hommes avec moi. Je ne dis à personne ce que Dieu m'avait inspiré de faire à Jérusalem, et je n'avais point de chevaux, hors celui sur lequel j'étais monté.

RESPHA PROTÉGE LES CORPS DE SES ENFANTS.

13. Je sortis la nuit par la porte de la Vallée, je vins devant la fontaine du Dragon et à la porte du Fumier; et je regardais la muraille de Jérusalem en ruine et ses portes brûlées.

14. Je passai de là à la porte de la Fontaine et à l'aqueduc du Roi, et je ne trouvai point de chemin par où pût passer le cheval sur lequel j'étais monté.

15. Il était encore nuit quand je remontais par le torrent, et je considérais les murailles, et je rentrai par la porte de la Vallée et m'en revins.

16. Les magistrats cependant ignoraient où j'étais allé et ce que je faisais; jusqu'alors je n'avais rien découvert, ni aux Juifs, ni aux prêtres, ni aux plus considérables d'entre le peuple, ni aux magistrats, ni à aucun de ceux qui avaient le soin des ouvrages.

17. Je leur dis alors : Vous voyez l'affliction où nous sommes. Jérusalem est déserte et ses portes ont été brûlées. Venez, rebâtissons les murailles de Jérusalem, afin qu'à l'avenir nous ne soyons plus désormais un objet d'opprobre.

18. Je leur rapportai ensuite de quelle manière Dieu avait étendu sur moi une main favorable, et les paroles que le roi m'avait adressées, et je leur dis : Levons-nous et rebâtissons; et leurs mains furent affermies pour bien faire.

19. Mais Sanaballat, Horonite, Tobie, serviteur du roi, Ammonite, et Gosem, Arabe, ayant été avertis, se raillèrent de nous avec mépris, et dirent : Que faites-vous là? Cette entreprise n'est-elle pas une révolte contre le roi?

20. Je répondis à cette parole et je leur dis : C'est le Dieu du ciel qui nous assiste lui-même, et nous sommes ses serviteurs. Levons-nous et bâtissons; mais vous, vous n'avez ni partage, ni droit, ni souvenir à Jérusalem.

CHAPITRE III

Noms de ceux qui s'employèrent à rebâtir Jérusalem.

1. Alors Éliasib, grand prêtre, et les prêtres, ses frères, s'appliquèrent à l'ouvrage et bâtirent la porte du Troupeau. Ils la consacrèrent; ils y mirent des portes et en consacrèrent tout l'espace jusqu'à la tour de cent coudées, jusqu'à la tour d'Hananéel.

2. Les hommes de Jéricho bâtirent d'un côté auprès de lui, et de l'autre Zachur, fils d'Amri.

3. Les fils d'Asnaa bâtirent la porte des Poissons. Ils la couvrirent et y mirent des portes, des serrures et des barres. Marimuth, fils d'Urie, fils d'Accus, bâtit auprès d'eux.

4. Mosollam, fils de Barachias, fils de Mésézébel, bâtit auprès de lui; et Sadoc, fils de Banaa, bâtit auprès d'eux.

5. Ceux de Thecua bâtirent auprès de ceux-ci; mais les principaux d'entre eux ne voulurent point travailler à l'ouvrage de leur Seigneur.

6. Joïada, fils de Phaséa, et Mosollam, fils de Besodia, bâtirent la porte ancienne, la couvrirent et y posèrent des portes, des serrures et des barres.

7. Meltias, Gabaonite, et Jadon, Méronathite, qui étaient de Gabaon et Maspha, bâtirent auprès d'eux, devant la maison du gouverneur du pays au delà du fleuve.

8. Éziel, fils d'Araïa, orfèvre, bâtit auprès de lui; et auprès d'Éziel, Ananias, fils d'un parfumeur, et ils laissèrent ensuite cette partie de Jérusalem, jusqu'à la muraille de la Grande-Rue.

9. Raphaïa, fils de Hur, prince d'un quartier de Jérusalem, bâtit auprès de lui.

10. Jedaïa, fils d'Haromaph, bâtit auprès de Raphaïa, vis-à-vis de sa maison; et Hattus, fils d'Hasébonias, bâtit auprès de lui.

11. Melchias, fils d'Hérem, et Hasub, fils de Phahath-Moab, bâtirent la moitié d'une rue et la tour des Fours.

12. Sellum, fils d'Alohès, prince de la moitié d'un quartier de Jérusalem, bâtit auprès d'eux, lui et ses filles.

13. Hanum et les habitants de Zanoé bâtirent la porte de la Vallée. Ils la construisirent, y mirent des portes, des serrures et des barres, et ils relevèrent mille coudées de murailles jusqu'à la porte du Fumier.

14. Melchias, fils de Réchab, prince du quartier de Béthacharam, bâtit la porte du Fumier. Il la bâtit et y plaça des portes, des serrures et des barres.

15. Sellum, fils de Cholhoza, prince du quartier de Maspha, bâtit la porte de la Fontaine. Il la bâtit, la couvrit, y plaça des portes, des serrures et des barres, et il releva les murailles de la piscine de Siloé, le long du jardin du roi, jusqu'aux degrés par où l'on descend de la ville de David.

16. Néhémias, fils d'Azboc, prince de la moitié du quartier de Bethsur, bâtit à Sellum, jusque vis-à-vis du sépulcre de David, jusqu'à la piscine qui avait été bâtie avec grand travail, et jusqu'à la maison des Forts.

17. Les lévites bâtirent après lui : Rehum, fils de Benni, et après Rehum, Hasébias, prince de la moitié du quartier de Céila, bâtit le long de sa rue.

18. Ses frères bâtirent après lui : Bavaï, fils d'Enadad, prince de la moitié du quartier de Céila.

19. Azer, fils de Josué, prince du quartier de Maspha, travailla auprès de lui, et bâtit un double espace vis-à-vis de la montée de l'angle le plus fort.

20. Baruch, fils de Zachaï, rebâtit après lui sur la montagne un double espace, depuis l'angle jusqu'à la porte de la maison du grand prêtre Éliasib.

21. Merimuth, fils d'Urie, fils d'Haccus, bâtit après lui un double espace, depuis la porte de la maison d'Éliasib, jusqu'au lieu où se terminait la maison d'Éliasib.

22. Les prêtres qui habitaient les plaines du Jourdain bâtirent après lui.

23. Benjamin et Hasub bâtirent ensuite vis-à-vis de leur maison; et, après eux, Azarias, fils de Maasias, fils d'Ananias, bâtit vis-à-vis de sa maison.

24. Bennui, fils d'Henadad, bâtit après lui un double espace, depuis la maison d'Azarias jusqu'au tournant et jusqu'à l'Angle.

25. Phalel, fils d'Ozi, bâtit vis-à-vis du tournant et de la tour qui s'avance de la haute maison du roi, c'est-à-dire le long du vestibule de la prison; et après lui Phadaïa, fils de Pharos.

26. Or les Nathinéens demeuraient à Ophel jusque vis-à-vis de la porte des Eaux, vers l'orient, et jusqu'à la tour qui s'avance au dehors.

27. Ceux de Thecua bâtirent après lui un double espace, depuis la grande tour qui s'avance en dehors jusqu'à la muraille du temple.

28. Les prêtres bâtirent en haut, depuis la porte des Chevaux, chacun vis-à-vis de sa maison.

29. Sadoc, fils d'Emmer, bâtit après eux, vis-à-vis de sa maison; et après lui Semaïa, fils de Sechénias, qui gardait la porte d'Orient.

30. Hanania, fils de Sélémias, et Hanun, sixième fils de Séleph, bâtirent après lui un double espace; et après lui Mosollam, fils de Barachias, bâtit le mur vis-à-vis du trésor; Melchias, fils d'un orfèvre, bâtit après lui jusqu'à la maison des Nathinéens et des marchands, vers la porte des Juges, et jusqu'à la chambre de l'Angle.

31. Les orfèvres et les marchands bâtirent à la porte du Troupeau, le long de la chambre de l'Angle.

CHAPITRE IV

Les ennemis des Juifs conçoivent en vain le dessein de les empêcher de rebâtir les murs de Jérusalem. Ordre que Néhémie donne pour continuer cet ouvrage.

1. Mais Sanaballat, ayant appris que nous rebâtissions les murailles, entra en fureur; et, dans sa colère, il se railla des Juifs,

2. Et dit devant ses frères et devant un grand nombre de Samaritains : Que font ces Juifs insensés? Les peuples les laisseront-ils faire? Sacrifieront-ils, et achèveront-ils leur ouvrage en un jour? Au lieu de pierres, bâtiront-ils avec des monceaux de poussière?

3. Tobie, Ammonite, qui était près de lui, disait de même: Qu'ils bâtissent; s'il vient un renard, il passera par-dessus leurs murailles de pierre.

4. Écoutez, Seigneur notre Dieu, car nous sommes tombés dans le mépris : faites retomber leurs insultes sur leurs têtes; livrez-les à la honte dans la terre de captivité.

5. Ne couvrez point leur iniquité, et que leur péché ne s'efface point devant vos yeux, parce qu'ils se sont moqués de ceux qui bâtissaient.

6. Nous relevâmes donc la muraille, et toutes les brèches en furent réparées jusqu'à la moitié; et le peuple s'excitait au travail.

7. Or Sanaballat, Tobie, les Arabes, les Ammonites, et ceux d'Azot, ayant appris que la brèche des murs de Jérusalem se refermait, et qu'on commençait à en remplir tous les vides, entrèrent en colère.

8. Ils s'assemblèrent tous d'un commun accord pour venir attaquer Jérusalem, et nous dresser des embûches.

9. Nous offrîmes aussitôt nos prières à notre Dieu, et nous mîmes contre eux des gardes jour et nuit sur la muraille.

10. Cependant les Juifs disaient : Ceux qui sont occupés à porter sont fatigués. Il y a beaucoup de terre, et nous ne pourrons bâtir la muraille.

11. Et nos ennemis ont dit : Qu'ils ne sachent point notre dessein, afin que lorsqu'ils n'y penseront pas, nous tombions tout à coup au milieu d'eux pour les tailler en pièces, et faire cesser l'ouvrage.

12. Mais les Juifs qui habitaient près d'eux, étant venus à Jérusalem, nous déclarèrent dix fois leur dessein, de tous les lieux d'où ils venaient nous trouver.

13. Je mis le peuple en ordre derrière les murs, tout le long des murailles de la ville, avec des épées, des lances et des arcs;

14. Et ayant considéré toutes choses, je dis aux personnes les plus considérables, aux magistrats et au peuple : Ne les craignez point; souvenez-vous du Seigneur grand et terrible, et combattez pour vos frères, pour vos fils, pour vos filles, pour vos femmes et pour vos maisons.

15. Dès que nos ennemis eurent appris que nous avions été avertis, Dieu dissipa leur dessein; nous revînmes tous aux murailles, et chacun à son travail.

16. Depuis ce jour-là la moitié des jeunes gens était occupée au travail, et l'autre moitié se tenait prête à combattre. Ils avaient leur lance, leur bouclier, leur arc et leur cuirasse, et les chefs du peuple étaient derrière eux dans toute la maison de Juda.

17. Ceux qui étaient employés à bâtir les murs, et à porter ou à charger les fardeaux, faisaient leur ouvrage d'une main, et tenaient leur épée de l'autre.

18. Car tous ceux qui bâtissaient avaient l'épée au côté. Ils construisaient, et ils sonnaient de la trompette auprès de moi.

19. Alors je dis aux personnes les plus considérables, aux magistrats et à tout le peuple : Cet ouvrage est grand et se pratique sur une grande étendue, et nous sommes le long des murailles séparés les uns des autres.

20. En quelque endroit que vous entendiez sonner de la trompette, courez aussitôt à notre secours, et notre Dieu combattra pour nous.

21. Cependant continuons notre ouvrage, et que la moitié de ceux qui sont avec nous ait toujours la lance à la main depuis le point du jour jusqu'à ce que les étoiles paraissent.

22. Je dis aussi au peuple en ce même temps : Que chacun demeure avec son serviteur au milieu de Jérusalem, afin que nous puissions travailler jour et nuit chacun à notre tour.

23. Pour moi, pour mes frères, mes serviteurs et les gardes qui m'accompagnaient, nous ne quittions point nos vêtements, et on ne se dépouillait que pour les purifications.

CHAPITRE V

Conduite et désintéressement de Néhémie dans l'exercice de sa charge de gouverneur de la Judée.

1. Alors le peuple et les femmes poussèrent de grands cris contre les Juifs leurs frères [1].

2. Et il y en avait qui disaient : Nous avons des fils et des filles en grand nombre, vendons-les, et achetons du blé pour nous nourrir, et pour avoir de quoi vivre.

3. D'autres disaient : Engageons nos champs, nos vignes et nos maisons, afin d'avoir du blé pendant la famine.

4. D'autres disaient : Empruntons de l'argent pour payer les tributs du roi, et abandonnons nos champs et nos vignes;

5. Notre chair est comme la chair de nos frères, et nos fils sont comme leurs fils; et cependant nous sommes contraints de réduire en servitude nos fils et nos filles, et nous avons de nos filles qui sont esclaves, et nous ne possédons rien pour les racheter. Nos champs et nos vignes appartiennent à des étrangers.

6. En entendant ces plaintes, je fus vivement irrité.

7. Je méditai dans mon cœur; je réprimandai les principaux du peuple et les magistrats, et je leur dis : Exigez-vous donc l'usure de vos frères? Je convoquai en même temps une grande assemblée contre eux,

8. Et je leur dis : Nous avons racheté, vous le savez, autant que nous l'avons pu, les Juifs nos frères qui avaient été vendus aux gentils. Et vous, maintenant, vous vendrez vos frères, et il faudra que nous les rachetions [2]? Ils gardèrent le silence, et ne surent que répondre.

9. Je leur dis ensuite : Ce que vous faites n'est pas bien. Pourquoi ne marchez-vous pas dans la crainte de notre Dieu, afin qu'il ne nous soit point adressé de reproches par les peuples nos ennemis?

10. Mes frères, mes gens et moi nous avons prêté à plusieurs de l'argent et du blé; nous ne leur demandons rien, et nous abandonnons ce qu'on nous doit.

11. Rendons-leur aujourd'hui leurs champs et leurs vignes, leurs plants d'oliviers et leurs maisons. Payez même pour eux le centième de l'argent, du blé, du vin et de l'huile, que vous avez coutume d'exiger d'eux.

12. Ils répondirent : Nous leur rendrons, et nous ne leur demanderons rien; et nous ferons ce que vous nous avez dit. Alors je fis venir les prêtres, et je leur fis promettre avec serment qu'ils agiraient comme j'avais dit.

13. Après cela je secouai mes vêtements, et je dis : Que tout homme qui n'accomplira point ce que j'ai dit, soit ainsi secoué et rejeté de Dieu loin de sa maison, et privé du fruit de ses travaux; qu'il soit ainsi secoué et rejeté, et réduit à l'indigence. Tout le peuple répondit : Amen; et ils louèrent Dieu. Le peuple fit donc ce qui avait été proposé.

14. Pour moi, depuis le jour où le roi m'a commandé d'être gouverneur du pays de Juda, c'est-à-dire depuis la vingtième année du règne d'Artaxercès, jusqu'à la trente-

[1] Le peuple souffrait de la famine; au lieu de lui venir en aide, les riches le traitaient avec autant de dureté que des étrangers. Ainsi, les pauvres étaient obligés de vendre leurs enfants et d'engager leurs propriétés, et on violait à leur égard les prescriptions de la loi.

[2] Ces reproches de Néhémie étaient sanglants et trop mérités. Ces riches avares et impitoyables forçaient leurs frères à se vendre comme esclaves, tandis qu'on s'efforçait de racheter de la servitude ceux qui y gémissaient dans une terre étrangère.

deuxième, pendant l'espace de douze ans, nous n'avons rien pris, mes frères ni moi, des revenus dus aux gouverneurs.

15. Ceux qui l'avaient été avant moi avaient accablé le peuple, en prenant tous les jours quarante sicles sur le pain, sur le vin et sur l'argent; et leurs officiers les surchargeaient. Mais pour moi je n'ai point agi ainsi, parce que je crains Dieu.

16. Bien plus, j'ai travaillé aux réparations des murailles; je n'ai pas acheté de champ; et mes serviteurs se sont tous trouvés au travail.

17. Les Juifs mêmes et les magistrats, au nombre de cent cinquante personnes, et ceux qui venaient nous trouver des peuples existant autour de nous, mangeaient à ma table.

18. On m'apprêtait tous les jours un bœuf et six moutons de choix, sans compter les volailles. De dix en dix jours je distribuais du vin en abondance, et je donnais beaucoup d'autres choses, quoique je ne prisse rien de tout ce qui était dû à ma charge; car le peuple était extrêmement pauvre.

19. O mon Dieu, souvenez-vous de moi pour me faire miséricorde, selon tout le bien que j'ai fait à ce peuple.

CHAPITRE VI

Sanaballat et d'autres ennemis des Juifs s'efforcent inutilement de surprendre et d'intimider Néhémie.

1. Or Sanaballat, Tobie, Gossem, Arabe, et nos autres ennemis, ayant appris que j'avais rebâti les murs, et qu'il n'y avait plus aucune brèche (jusqu'alors je n'avais pas fait placer de portes en bois aux portes de la ville),

2. Envoyèrent me dire : Venez, faisons alliance ensemble dans quelque village de la campagne d'Ono. Mais leur dessein était de me faire du mal.

3. Je leur envoyai dire : Je travaille à un grand ouvrage; je ne puis aller vous trouver, de peur qu'il ne soit négligé pendant mon absence.

4. Ils me renvoyèrent dire quatre fois la même chose, et je leur fis toujours la même réponse.

5. Enfin Sanaballat m'envoya pour la cinquième fois un de ses serviteurs, portant une lettre écrite en ces termes :

6. Il court un bruit parmi le peuple, et Gossem le publie, que vous avez résolu de vous révolter avec les Juifs; que votre dessein, dans le rétablissement des murs de Jérusalem, est de vous faire roi des Juifs; c'est pourquoi

7. Vous avez aposté des prophètes pour relever votre nom à Jérusalem, et dire de vous : Il est le roi de Judée. Le roi doit être informé de ces choses; venez avec nous, afin que nous en délibérions ensemble.

8. Je lui envoyai un homme, et lui répondis : Ce que vous dites n'est point véritable; ce sont des choses que vous inventez de votre tête.

9. Tous, en effet, ne travaillaient qu'à nous effrayer, s'imaginant que nous cesserions de bâtir, et que nous abandonnerions notre travail. Mais je m'y appliquai avec encore plus de courage.

10. J'entrai ensuite en secret dans la maison de Semaïas, fils de Dalaïas, fils de Métabéel, et il me dit : délibérons ensemble dans la maison de Dieu au milieu du temple, et fermons-en les portes; car ils doivent venir pour vous faire violence, et ils viendront la nuit pour vous tuer.

11. Je répondis : Un homme dans la place où je suis doit-il s'enfuir? Et qui est l'homme comme moi qui entrera dans le temple, et y trouvera la vie? Je n'irai point.

12. Et je compris que ce n'était pas Dieu qui l'avait envoyé, mais qu'il m'avait parlé en feignant d'être prophète, et qu'il avait été gagné par Tobie et par Sanaballat;

13. Car il avait été payé par eux pour m'intimider, afin que je tombasse dans le péché, et qu'ils eussent quelque faute à me reprocher.

14. Souvenez-vous de moi, Seigneur, en considérant ces œuvres de Tobie et de Sanaballat. Et souvenez-vous aussi de ce qu'a fait le prophète Noadie et les autres prophètes, pour m'inspirer de la terreur.

15. La muraille fut enfin achevée le vingt-cinquième jour du mois d'élul, en cinquante-deux jours.

16. Et nos ennemis l'ayant appris, tous les peuples qui étaient autour de nous furent frappés de terreur et consternés au dedans d'eux-mêmes; et ils reconnurent que cet ouvrage était l'ouvrage de Dieu.

17. Pendant tout ce temps, plusieurs d'entre les principaux des Juifs envoyaient des lettres à Tobie, et Tobie leur envoyait les siennes.

18. Car il y en avait plusieurs dans la Judée qui avaient juré d'être de son parti, parce qu'il était gendre de Séchénias, fils d'Aréa, et que Johanan, son fils, avait épousé la fille de Mosollam, fils de Barachias.

19. Ils venaient même le louer devant moi, et ils lui faisaient savoir ce que je disais, et Tobie envoyait des lettres pour m'épouvanter.

CHAPITRE VII

Premier dénombrement du peuple juif revenu de la captivité de Babylone. Offrandes faites au temple.

1. Après que les murs furent achevés, que j'eus fait poser les portes, et que j'eus fait la revue des portiers, des chantres et des lévites,

2. Je donnai mes ordres à mon frère Hanani et à Hananias, prince de la maison de Jérusalem, qui me paraissait un homme sincère et craignant Dieu plus que tous les autres, et je leur dis :

3. Qu'on n'ouvre point les portes de Jérusalem jusqu'à ce que le soleil soit déjà ardent. Et lorsqu'ils se tenaient encore devant moi, les portes furent fermées et barrées. J'établis gardiens les habitants de Jérusalem chacun à son tour, et chacun devant sa maison.

4. Or la ville était grande et spacieuse; il n'y avait que peu d'habitants, et les maisons n'étaient point bâties.

5. Dieu m'inspira la pensée d'assembler les plus considérables, les magistrats et le peuple, pour en faire la revue. Et je trouvai un livre où était le dénombrement de ceux qui étaient venus la première fois. On y trouva écrit ce qui suit[1] :

6. Ce sont les fils de la province revenus de la captivité où ils étaient, qui, après avoir été transférés à Babylone par le roi Nabuchodonosor, sont revenus à Jérusalem et dans la Judée, chacun dans leur ville.

7. Ceux qui vinrent avec Zorobabel : Josué, Néhémias, Azarias, Raamias, Nahamani, Mardochée, Belsam, Mesphatath, Bégoaï, Nahum, Baana. Nombre des hommes du peuple d'Israël :

8. Fils de Pharos : deux mille cent soixante-douze;

9. Fils de Saphatia : trois cent soixante-douze;

10. Fils d'Aréa : six cent cinquante-deux;

11. Fils de Phahath-Moab, fils de Josué et de Joab : deux mille huit cent dix-huit;

12. Fils d'Élam : deux mille cent cinquante-quatre;

13. Fils de Zéthua : huit cent quarante-cinq;

14. Fils de Zachaï : sept cent soixante;

15. Fils de Bannui : six cent quarante-huit;

16. Fils de Bébaï : six cent vingt-huit;

17. Fils d'Azgad : deux mille trois cent vingt-deux;

18. Fils d'Adonicam : six cent soixante-sept;

[1] Ce dénombrement fait par Néhémie suit celui d'Esdras. Les différences entre ces deux recensements proviennent en partie de ce que le second retranche ceux qui étaient morts après le premier retour de la captivité, et ajoute ceux qui étaient venus depuis, ou qui n'étaient pas alors en âge d'être compris dans le dénombrement.

19. Fils de Bégual: deux mille soixante-sept;

20. Fils d'Adin: six cent cinquante-cinq;

21. Fils d'Ater, fils d'Hézécias: quatre-vingt-dix-huit;

22. Fils d'Hasem: trois cent vingt-huit;

23. Fils de Bésaï: trois cent vingt-quatre;

24. Fils d'Hareph: cent douze;

25. Fils de Gabaon: quatre-vingt-quinze;

26. Fils de Bethlehem et de Netupha: cent quatre-vingt-huit;

27. Fils d'Anathoth: cent vingt-huit;

28. Fils de Béthazmoth: quarante-deux;

29. Fils de Cariathiarim, de Cephira et de Béroth: sept cent quarante-trois;

30. Fils de Rama et de Géba: six cent vingt et un;

31. Fils de Machmas: cent vingt-deux;

32. Fils de Béthel et de Haï: cent vingt-trois;

33. Fils de l'autre Nebo: cinquante-deux;

34. Fils de l'autre Élam: mille deux cent cinquante-quatre;

35. Fils d'Harem: trois cent vingt;

36. Fils de Jéricho: trois cent quarante-cinq;

37. Fils de Lod, d'Hadid et d'Ono: sept cent vingt et un;

38. Fils de Senaa: trois mille neuf cent trente;

39. Prêtres: fils d'Idaïa, dans la maison de Josué: neuf cent soixante-treize;

40. Fils d'Emmer: mille cinquante-deux;

41. Fils de Phashur: mille deux cent quarante-sept;

42. Fils d'Arem: mille dix-sept; lévites:

43. Fils de Josué et de Cedmihel, fils

44. D'Oduïa: soixante-quatorze; chantres:

45. Fils d'Asaph: cent quarante-huit;

46. Portiers: fils de Sellum, fils d'Ater, fils de Telmon, fils d'Accub, fils d'Hatita, fils de Sobaï: cent trente-huit;

47. Nathinéens: fils de Soha, fils d'Hasupha, fils de Thebbaoth,

48. Fils de Céros, fils de Siaa, fils de Phadon, fils de Lebana, fils d'Hagaba, fils de Selmaï,

49. Fils d'Hanan, fils de Geddel, fils de Gaher,

50. Fils de Raaïa, fils de Rasin, fils de Necoda,

51. Fils de Gézem, fils d'Aza, fils de Phaséa,

52. Fils de Bésaï, fils de Munim, fils de Nephussim,

53. Fils de Bacbuc, fils d'Hacupha, fils d'Harhur,

54. Fils de Besloth, fils de Mahida, fils d'Harsa,

55. Fils de Bercos, fils de Sisara, fils de Théma,

56. Fils de Nasia, fils d'Hatipha,

57. Fils des serviteurs de Salomon, fils de Sothaï, fils de Sophéreth, fils de Pharida,

58. Fils de Jahala, fils de Darcon, fils de Jeddel,

59. Fils de Saphatia, fils d'Hatil, fils de Phochéreth, qui était né de Sabaïm, fils d'Amon:

60. Tous les Nathinéens et les fils des serviteurs de Salomon, au nombre de trois cent quatre-vingt-douze.

61. Voici ceux qui vinrent de Thelméla, de Thelharsa, de Chérub, d'Addon et d'Emmer, et qui ne purent faire connaître la maison de leurs pères, ni leur race, s'ils étaient d'Israël:

62. Fils de Dalaïa, fils de Tobie, fils de Necoda: six cent quarante-deux;

63. Et entre les prêtres, les fils d'Habia, les fils d'Accos, les fils de Berzellaï, qui épousa l'une des filles de Berzellaï de Galaad, et qui fut appelé de leur nom.

64. Ceux-ci cherchèrent leur généalogie dans le dénombrement, et ne l'ayant point trouvée, ils furent rejetés du sacerdoce;

65. Et Athersatha leur dit de ne point manger des viandes sacrées jusqu'à ce qu'il y eût un pontife docte et éclairé.

66. Toute cette multitude, étant comme un seul homme, se montait à quarante-deux mille trois cent soixante personnes [1],

[1] On a copié ici la supputation du premier livre d'Esdras, sans s'arrêter à compter chacun des nombres particuliers, qui, selon notre supputation, ne se montent qu'à trente mille huit cent sept personnes, y compris les douze premiers du v. 7.

67. Sans compter leurs serviteurs et leurs servantes, qui étaient sept mille trois cent trente-sept; et parmi eux il y avait deux cent quarante-cinq chantres, tant hommes que femmes.

68. Ils avaient sept cent trente-six chevaux et deux cent quarante-cinq mulets,

69. Quatre cent trente-cinq chameaux, et six mille sept cent vingt ânes.

(Jusqu'ici sont les paroles écrites dans le livre du dénombrement. Ce qui suit est de l'histoire de Néhémie [1].)

70. Or quelques-uns des chefs des familles contribuèrent à l'ouvrage. Athersatha donna mille drachmes d'or pour être mises dans le trésor, cinquante fioles, et cinq cent trente tuniques sacerdotales.

71. Et quelques chefs des familles donnèrent au trésor, pour l'ouvrage, vingt mille drachmes d'or, et deux mille deux cents mines d'argent.

72. Le reste du peuple donna vingt mille drachmes d'or, deux mille mines d'argent, et soixante-sept tuniques sacerdotales.

73. Les prêtres et les lévites, les portiers et les chantres, avec le reste du peuple, les Nathinéens et tout Israël demeurèrent dans leurs villes.

CHAPITRE VIII

On lit la loi de Dieu devant tout le peuple. Il solennise avec grande piété la fête des Tabernacles.

1. Le septième mois était venu, et les enfants d'Israël étaient dans leurs villes. Tout le peuple s'assembla comme un seul homme, dans la place située devant la porte des Eaux. Et ils dirent à Esdras, docteur de la loi, d'apporter le livre de la loi de Moïse, que le Seigneur avait prescrite à Israël.

2. Esdras, prêtre, apporta donc la loi devant l'assemblée des hommes et des femmes, et de tous ceux qui pouvaient l'entendre, le premier jour du septième mois.

3. Et il lut dans ce livre distinctement, au milieu de la place qui était devant la porte des Eaux, depuis le matin jusqu'à midi, en présence des hommes, des femmes, et de ceux qui étaient capables de l'entendre; et tout le peuple avait les oreilles attentives à la lecture de ce livre.

4. Esdras, docteur de la loi, se tint debout sur un marchepied de bois qu'il avait fait pour parler au peuple. Mathathias, Séméïa, Ania, Uria, Helcia et Maasia, étaient à sa droite; Phadaïa, Misaël, Melchia, Hasum, Hasbadana, Zacharie et Mosollam, étaient à sa gauche.

5. Esdras ouvrit le livre devant tout le peuple; car il était élevé au-dessus de tous; et après qu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout.

6. Et Esdras bénit le Seigneur, le grand Dieu; et tout le peuple, levant les mains, répondit: Amen, amen. Et, s'étant prosternés en terre, ils adorèrent Dieu.

7. Cependant Josué, Bani, Sérébia, Jamin, Accub, Septhaï, Odia, Maasia, Célita, Azarias, Jozabed, Hanan, Phalaïa, lévites, faisaient faire silence au peuple, qui était debout, chacun à sa place, afin qu'il écoutât la loi.

8. Et ils lurent dans le livre de la loi de Dieu distinctement et d'une manière fort intelligible, et le peuple entendit ce qu'on lisait.

9. Or Néhémie, qui avait la dignité d'athersatha [2], Esdras, prêtre et docteur de la loi, et les lévites, qui interprétaient la loi à tout le peuple, leur dirent: Ce jour est un jour saint et consacré au Seigneur notre Dieu; ne vous attristez point,

[1] Cette note ne se trouve ni dans l'hébreu ni dans la version des Septante; sur plusieurs manuscrits anciens de la Vulgate elle est placée en marge, d'où elle a passé dans le texte.

[2] Mot persan qui signifie gouverneur; Néhémie l'était alors, qualité qu'il avait reçue d'Artaxercès, roi de Perse.

ABISAÏ SAUVE LA VIE A DAVID.

et ne pleurez point. Car tout le peuple, entendant les paroles de la loi, fondait en larmes.

10. Et il leur dit : Allez, mangez des viandes et buvez du vin, et faites-en part à ceux qui n'ont rien apprêté pour eux, parce que ce jour est consacré au Seigneur; ne vous attristez point, car la loi du Seigneur est notre force.

11. Or les lévites imposaient silence à tout le peuple, en disant : Taisez-vous, et ne vous affligez point, parce que ce jour est saint.

12. Tout le peuple alla donc manger et boire, et envoya de ce qu'il avait à ceux qui n'en avaient point, et fit grande réjouissance, parce qu'il avait compris les paroles qu'Esdras lui avait enseignées.

13. Le lendemain, les chefs de familles de tout le peuple, les prêtres et les lévites vinrent trouver Esdras, docteur de la loi, afin qu'il expliquât les paroles de la loi.

14. Et ils trouvèrent écrit dans la loi que le Seigneur avait ordonné, par le ministère de Moïse, que les enfants d'Israël habiteraient sous des tentes durant la fête solennelle du septième mois,

15. Et qu'ils feraient publier cela dans toutes les villes et à Jérusalem, en disant au peuple : Allez sur les montagnes, apportez des branches d'olivier et des plus beaux arbres, des branches de myrte, de palmier, et des arbres les plus touffus, pour en faire des tentes de branchages, selon qu'il est écrit.

16. Tout le peuple alla et en apporta, et ils se firent des tentes, chacun sur le haut de sa maison, dans son vestibule, dans le parvis de la maison de Dieu, sur la place de la Porte des Eaux, et sur la place de la Porte d'Éphraïm;

17. Et toute l'assemblée de ceux qui étaient revenus de captivité se fit des tentes, et ils habitèrent sous ces tentes. Les enfants d'Israël n'avaient point célébré ainsi cette fête depuis le temps de Josué, fils de Nun, jusqu'à ce jour; et il y eut une très-grande réjouissance.

18. Or Esdras lut dans le livre de la loi de Dieu chaque jour de la fête, depuis le premier jusqu'au dernier; cette solennité dura sept jours, et le huitième jour, ils firent l'assemblée du peuple selon la coutume[1].

CHAPITRE IX

Grand jeûne de tout le peuple. Prières que les lévites firent à Dieu après avoir lu publiquement le livre de ses saintes lois.

1. Le vingt-quatrième jour de ce même mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent, observant le jeûne, revêtus de sacs, et couverts de terre.

2. Ceux de la race des enfants d'Israël se séparèrent de tous les enfants étrangers. Ils se présentèrent devant le Seigneur, et ils confessaient leurs péchés et les iniquités de leurs pères.

3. Et se tenant debout, ils lisaient dans le livre de la loi du Seigneur leur Dieu quatre fois le jour, et ils bénissaient et adoraient quatre fois le Seigneur leur Dieu.

4. Or Josué, Bani, Cedmihel, Sabania, Bonni, Sarébias, Bani et Chanani, se présentèrent sur le degré des lévites; ils élevèrent la voix, et poussèrent des cris vers le Seigneur leur Dieu.

5. Et Josué, Cedmihel, Bonni, Hasebnia, Sérébia, Odaïa, Sebnia, Phathahia, dirent au peuple : Levez-vous, bénissez le Seigneur votre Dieu de siècle en siècle. Que votre grand nom, Seigneur, que le nom de votre gloire soit comblé à jamais de bénédictions et de louanges.

6. Vous êtes le seul Seigneur, qui avez fait le ciel, et le ciel des cieux, et toute l'armée céleste; la terre et tout ce qu'elle contient, la mer et tout ce qu'elle renferme. Vous donnez la vie à toutes les créatures, et l'armée du ciel vous adore.

[1] Le dernier jour de la fête, tout le peuple se réunissait au temple, après quoi chacun regagnait sa demeure.

7. C'est vous, Seigneur Dieu, qui avez choisi Abram, qui l'avez tiré du feu des Chaldéens[1], et qui lui avez donné le nom d'Abraham.

8. Vous avez trouvé son cœur fidèle à vos yeux, et vous avez fait alliance avec lui, en lui promettant de lui donner, à lui et à sa race, le pays des Chananéens, des Héthéens, des Amorrhéens, des Phérézéens, des Jébuséens et des Gergéséens, et vous avez accompli vos paroles, parce que vous êtes juste.

9. Vous avez vu l'affliction de nos pères en Égypte, et vous avez entendu leurs cris sur le bord de la mer Rouge.

10. Vous avez fait éclater vos merveilles et vos prodiges sur Pharaon, sur ses serviteurs, et sur tout le peuple de ce pays, parce que vous saviez qu'ils avaient traité les Israélites avec insolence, et vous vous êtes fait un nom comme il est en ce jour.

11. Vous avez divisé la mer devant eux, ils ont traversé la mer à pied sec, et vous avez précipité leurs persécuteurs au fond des eaux comme une pierre qui tombe dans les abîmes.

12. Vous avez été leur guide pendant le jour par la colonne de nuée, et pendant la nuit par la colonne de feu, afin qu'ils distinguassent le chemin par où ils devaient marcher.

13. Vous êtes descendu sur la montagne du Sinaï, vous leur avez parlé du ciel, vous leur avez donné des ordonnances justes, une loi de vérité, des cérémonies et de bons préceptes;

14. Vous leur avez appris à sanctifier votre sabbat, et vous leur avez prescrit, par Moïse votre serviteur, vos commandements, vos cérémonies et votre loi.

15. Vous leur avez aussi donné un pain du ciel pour calmer leur faim, et vous avez fait sortir l'eau de la pierre pour apaiser leur soif; vous leur avez dit d'entrer dans la terre, et de posséder le pays que vous aviez juré de leur donner.

16. Mais eux et nos pères ont agi avec orgueil; leur tête est devenue dure, et ils n'ont point écouté vos commandements.

17. Ils n'ont point voulu entendre, *et ils ont perdu le souvenir des merveilles que vous avez opérées en leur faveur.* Ils n'ont point voulu se soumettre à votre joug; *et par un* esprit de révolte ils se sont opiniâtrés à vouloir retourner à leur servitude. Mais vous, ô *Dieu favorable, clément et* miséricordieux, toujours patient et plein de compassion, vous ne les avez point abandonnés,

18. Lors même *qu'ils se* firent un veau de fonte, et qu'ils dirent : Voilà votre Dieu qui vous a tirés d'Égypte, et *qu'ils* commirent de grands blasphèmes;

19. Vous ne les avez point abandonnés dans le désert, parce que vos miséricordes sont infinies. La colonne de nuée ne les a point quittés pour les conduire le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit, pour leur montrer le chemin par où ils devaient marcher.

20. Vous leur avez donné votre bon esprit[2] pour les instruire. Vous n'avez point retiré votre manne de leur bouche, et vous leur avez donné de l'eau dans leur soif.

21. Vous les avez nourris quarante ans dans le désert. Il ne leur a rien manqué, leurs vêtements ne s'usèrent pas, et leurs pieds ne se lassèrent point.

22. Vous leur avez donné les royaumes et les peuples, et vous leur avez partagé les terres par le sort; et ils ont possédé le pays de Séhon, le pays du roi d'Hésebon, et le pays d'Og, roi de Basan.

[1] Le mot *Ur* signifie *feu*. Le sens de la phrase est que Dieu a tiré Abram d'Ur, ville des Chaldéens.

[2] L'esprit prophétique qui était dans Moïse, leur législateur et leur conducteur.

23. Vous avez multiplié leurs enfants comme les étoiles du ciel, et vous les avez conduits vers cette terre, où vous aviez promis à leurs pères de les faire entrer afin qu'ils la possédassent.

24. Leurs enfants y sont venus et l'ont possédée. Vous avez humilié devant eux les Chananéens, habitants de cette terre, et vous leur avez livré entre les mains les rois et les peuples de ces pays, afin qu'ils en fissent comme il leur plairait.

25. Ils ont pris ensuite des villes fortes, ils ont possédé une terre fertile, et des maisons pleines de toutes sortes de biens; des citernes que d'autres avaient bâties, des vignes, des plants d'oliviers, et beaucoup d'arbres fruitiers. Ils ont mangé, ils se sont rassasiés, ils se sont engraissés, et par votre grande bonté ils ont abondé de délices.

26. Mais ils ont provoqué votre colère; ils se sont retirés de vous; ils ont rejeté votre loi derrière eux; ils ont tué vos prophètes qui les conjuraient de revenir à vous; et ils ont blasphémé votre nom.

27. C'est pourquoi vous les avez livrés entre les mains de leurs ennemis, qui les ont opprimés; et pendant le temps de leur affliction ils ont crié vers vous, et vous les avez écoutés du ciel; et, selon la grandeur de vos miséricordes, vous leur avez donné des sauveurs pour les délivrer des mains de leurs ennemis.

28. Et lorsqu'ils ont été en repos, ils ont commis de nouveau le mal devant vous; et vous les avez abandonnés entre les mains de leurs ennemis, qui se sont rendus maîtres d'eux. Ils se sont ensuite tournés vers vous, et ils vous ont adressé leurs cris, et vous les avez exaucés du ciel, et vous les avez délivrés souvent dans votre miséricorde.

29. Vous les avez encore sollicités de revenir à votre loi; mais ils ont agi avec orgueil, ils n'ont point écouté vos commandements; ils ont péché contre vos ordonnances, dont l'observance donne la vie à l'homme. Ils ont tourné le dos; ils se sont endurcis et entêtés, et ils n'ont point écouté.

30. Vous avez différé de les punir pendant plusieurs années; vous les avez exhortés par votre Esprit, en leur parlant par vos prophètes; et ils ne vous ont point écouté; et vous les avez livrés entre les mains des nations.

31. Cependant vous ne les avez pas exterminés, et vous ne les avez point abandonnés, à cause de votre bonté inépuisable, parce que vous êtes un Dieu miséricordieux et clément.

32. Maintenant donc, ô notre Dieu, grand, fort et terrible, qui conservez votre alliance et votre miséricorde, ne détournez point vos regards de tous les maux qui nous ont accablés, nous, nos rois, nos princes, nos prêtres, nos prophètes et nos pères, et tout votre peuple, depuis le temps du roi d'Assyrie jusqu'à ce jour.

33. Vous êtes juste dans toutes les afflictions qui nous sont arrivées; car vous avez agi selon la vérité, et nous avons agi avec impiété.

34. Nos rois, nos princes, nos prêtres et nos pères n'ont point gardé votre loi; ils n'ont point écouté vos commandements, ni la voix de ceux qui leur déclaraient votre volonté.

35. Lorsqu'ils jouissaient de leurs royaumes, et de cette abondance de biens dont votre bonté les faisait jouir dans cette terre spacieuse et fertile que vous leur aviez donnée, ils ne vous ont point servi, et ne sont point revenus de leurs inclinations corrompues.

36. Aujourd'hui nous sommes nous-mêmes esclaves, aussi bien que la terre que vous avez donnée à nos pères afin qu'ils y mangeassent le pain et le fruit qu'ils en recueillaient. Nous y sommes esclaves.

37. Les fruits qu'elle porte se multiplient pour les rois que vous avez mis sur nos têtes à cause de nos péchés. Ils dominent sur nos corps et sur nos troupeaux comme il leur plaît, et nous sommes dans une grande affliction.

38. A cause donc de toutes ces choses, nous faisons nous-mêmes alliance avec vous, nous en dressons l'acte, et nos princes, nos lévites et nos prêtres vont le signer.

CHAPITRE X

Noms de ceux qui signèrent l'acte de l'alliance renouvelée avec Dieu. Règlement touchant l'observation de diverses choses ordonnées par la loi.

1. Ceux qui signèrent furent : Néhémie, athersatha, fils d'Hachélaï, et Sédécias;
2. Saraïas, Azarias, Jérémie,
3. Pheshur, Amarias, Melchias,
4. Hattus, Sébénia, Melluch,
5. Harem, Merimuth, Obdias,
6. Daniel, Genthon, Baruch,
7 Mosollam, Abia, Miamin,
8. Maazia, Belgaï, Séméia; ceux-là étaient prêtres;
9. Lévites : Josué, fils d'Azanias, Bennui, des fils d'Henadad, Cedmihel,
10. Et leurs frères, Sébénia, Odaïa, Celita, Phalaïa, Hanan,
11. Micha, Rohob, Hasébia,
12. Zachur, Sérébia, Sabania,
13. Odaïa, Bani, Baninu;
14. Chefs du peuple : Pharos, Phahath-Moab, Élam, Zéthu, Bani,
15. Bonni, Azgad, Bébaï,
16. Adonia, Bégoaï, Adin,
17. Ater, Hézécia, Azur,
18. Odaïa, Hasum, Bésaï,
19. Hareph, Anathoth, Nébaï.
20. Megphias, Mosollam, Hazir,
21. Mésizabel, Sadoc, Jeddua,
22. Pheltia, Hanan, Anaïa,
23. Osée, Hanania, Hasub,
24. Alohès, Phaléa, Sobec,
25. Rehum, Hasebna, Maasia,
26. Échaïa, Hanan, Anan,
27. Melluch, Haran, Baana;
28. Et le reste du peuple, les prêtres, les lévites, les portiers, les chantres, les Nathinéens, et tous ceux qui s'étaient séparés des nations, pour embrasser la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles.
29. Tous ceux qui avaient le discernement et l'intelligence donnèrent parole pour leurs frères; et les principaux d'entre eux vinrent promettre et jurer de marcher dans la loi de Dieu, que le Seigneur a donnée par Moïse, son serviteur, de garder et d'observer tous les commandements du Seigneur notre Dieu, ses ordonnances et ses cérémonies;
30. De ne point donner nos filles à des hommes d'autre nation, et de ne point prendre leurs filles pour nos fils.
31. Nous n'achèterons point les jours de sabbat, ni les autres jours consacrés, ce que les nations nous apporteront à vendre, ni rien de ce qui peut servir à l'usage de la vie. Nous laisserons la terre en repos la septième année, et nous n'exigerons aucune dette.
32. Nous nous imposerons aussi l'obligation de donner chaque année la troisième partie d'un sicle pour l'œuvre de la maison de notre Dieu,
33. Pour les pains de proposition, pour le sacrifice perpétuel, et pour l'holocauste éternel au jour du sabbat, aux premiers jours du mois, aux fêtes solennelles, aux sacrifices pacifiques, et à ceux qu'on offre pour le péché, afin que les prières soient offertes pour Israël, et qu'il ne manque rien au ministère de la maison de notre Dieu.
34. Nous jetâmes le sort pour fixer la quantité de bois qui devait être offerte par les prêtres, les lévites et le peuple, et être portée par chaque famille de nos pères, chaque année, dans la maison de notre Dieu, au temps marqué, pour le

faire brûler sur l'autel du Seigneur notre Dieu, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse[1].

35. Nous promîmes aussi d'apporter tous les ans dans la maison du Seigneur les premiers-nés des troupeaux de notre terre, les prémices des fruits de tous les arbres,

36. Les premiers-nés de nos fils et de nos troupeaux, comme il est écrit dans la loi, et les premiers-nés de nos bœufs et de nos brebis, pour les offrir dans la maison de notre Dieu aux prêtres qui servent dans la maison de notre Dieu.

37. Nous promîmes encore d'apporter aux prêtres, au trésor de notre Dieu, les prémices de nos aliments et de nos libations, des fruits de tous les arbres, de la vigne et des oliviers, et de payer la dîme de notre terre aux lévites. Les mêmes lévites recevront de toutes les villes les dîmes de tout ce qui pourra provenir de notre travail.

38. Le prêtre de la race d'Aaron aura part avec les lévites aux dîmes qu'ils recevront; et les lévites offriront la dixième partie de la dîme qu'ils auront reçue dans la maison de notre Dieu, pour être réservée dans la maison du trésor.

39. Car les enfants d'Israël et les enfants de Lévi porteront les prémices du blé, du vin et de l'huile dans la maison du trésor, et c'est là que seront les vases consacrés, les prêtres, les chantres, les portiers et les ministres, et nous n'abandonnerons point la maison de notre Dieu.

CHAPITRE XI

Les princes du peuple habitent à Jérusalem. Le reste du peuple tire au sort; la dixième partie du peuple demeurera dans la cité sainte; les autres habiteront dans les autres villes.

1. Or les princes du peuple habitèrent à Jérusalem; mais le reste du peuple jeta le sort pour désigner la dixième partie qui devait demeurer dans cette cité sainte, tandis que les neuf autres habiteraient dans les autres villes.

2. Et le peuple donna des bénédictions à tous les hommes qui s'offrirent volontairement à demeurer à Jérusalem[2].

3. Voici donc les princes de la province qui habitèrent à Jérusalem et dans les villes de Juda. Chacun habita dans son héritage et dans ses villes : Israël, les prêtres, les lévites, les Nathinéens et les enfants des serviteurs de Salomon.

4. Il y eut des fils de Juda et des fils de Benjamin qui demeurèrent à Jérusalem. Des fils de Juda : Athaïas, fils d'Aziam, fils de Zacharie, fils d'Amarias, fils de Saphatias, fils de Malaléel. Des fils de Pharès :

5. Maasia, fils de Baruch, fils de Cholhoza, fils d'Hazia, fils d'Adaïa, fils de Joïarib, fils de Zacharie, fils d'un Silonite;

6. Tous les enfants de Pharès qui demeurèrent à Jérusalem, au nombre de quatre cent soixante-huit, hommes forts et courageux.

7. Voici les fils de Benjamin : Sellum, fils de Mosollam, fils de Joëd, fils de Phadaïa, fils de Colaïa, fils de Masia, fils d'Éthéel, fils d'Isaïe,

8. Et après lui Gebbaï, Sellaï : neuf cent vingt-huit hommes,

9. Joël, fils de Zéchri, était leur chef, et Judas, fils de Senua, était le second dans la cité.

10. Des prêtres : Idaïa, fils de Joarib, Jachin;

11. Saraïa, fils d'Helcias, fils de Mosollam, fils de Sadoc, fils de Meraïoth, fils d'Achitob, prince de la maison de Dieu;

12. Et leurs frères occupés aux fonctions du temple, au nombre de huit cent vingt-deux. Adaïa, fils de Jeroham, fils de Phélélia, fils d'Amsi, fils de Zacharie, fils de Pheshur, fils de Melchias;

13. Et ses frères, les princes des familles : en tout deux cent quarante-deux. Amassaï, fils d'Azréel, fils d'Ahazi, fils de Mosollamoth, fils d'Emmer,

14. Et leurs frères, hommes très-puissants, au nombre de cent vingt-huit. Leur chef était Zabdiel, l'un des grands et des puissants.

15. Des lévites : Séméia, fils d'Hasub, fils d'Azaricam, fils d'Hasabia, fils de Boni,

16. Et Sabathaï et Jozabed, intendants de tous les ouvrages qui se faisaient au dehors pour la maison de Dieu, et princes des lévites;

17. Et Mathania, fils de Micha, fils de Zébédéi, fils d'Asaph, chef de ceux qui chantaient les louanges du Seigneur, et qui publiaient sa gloire dans la prière; et Becbécia, le second après lui d'entre ses frères, et Abda, fils de Samua, fils de Galal, fils d'Idithun.

18. Tous les lévites qui demeurèrent dans la ville sainte étaient au nombre de deux cent quatre-vingt-quatre.

19. Portiers : Accub, Telmon, et leurs frères qui gardaient les portes, au nombre de cent soixante-douze.

20. Le reste du peuple d'Israël, et les autres prêtres et les lévites demeurèrent dans toutes les villes de Juda, chacun dans son héritage.

21. Les Nathinéens demeurèrent aussi dans Ophel; et Siaha, et Gaspha, chefs des Nathinéens.

22. Le chef établi sur les lévites à Jérusalem était Azzi, fils de Bani, fils d'Hasabia, fils de Mathania, fils de Micha. Des enfants d'Asaph, il y avait des chantres occupés au ministère de la maison de Dieu.

23. Car le roi avait prescrit tout ce qui les regardait, et l'ordre qui devait être observé tous les jours parmi les chantres;

24. Et Phathathia, fils de Mésézébel, des fils de Zara, fils de Juda, avait autorité du roi pour toutes les affaires du peuple.

25. Et pour ce qui est des demeures où ils s'établirent dans tout le pays, les enfants de Juda demeurèrent dans Cariatharbé et ses dépendances, dans Dibon et ses dépendances, dans Cabséel et ses villages;

26. Dans Jésué, dans Molada et dans Bethphaleth,

27. Dans Hasersual, dans Bersabée et ses dépendances,

28. Dans Siceleg, dans Mochona et ses dépendances,

29. Dans Remmon, dans Saraa, dans Jerimuth,

30. Dans Zanoa, dans Odollam et leurs villages, dans Lachis et ses dépendances, dans Azéca et ses dépendances. Et ils demeurèrent depuis Bersabée jusqu'à la vallée d'Ennom.

31. Quant aux enfants de Benjamin, ils demeurèrent depuis Géba, dans Mechmas, Haï, Béthel, et ses dépendances;

32. Anathoth, Nob, Anania,

33. Asor, Rama, Géthaïm,

34. Hadid, Seboïm, Neballat, Lod,

35. Ono, la Vallée-des-Ouvriers.

36. Et les lévites avaient leur demeure dans les partages de Juda et de Benjamin.

CHAPITRE XII

Dédicace des murs de Jérusalem. Joie des princes et du peuple de Juda, de revoir parmi eux des prêtres qui allaient rétablir le service de Dieu.

1. Voici les prêtres et les lévites qui montèrent à Jérusalem avec Zorobabel, fils de Salathiel, et avec Josué, Saraïa, Jérémie, Esdras,

2. Amarias, Melluch, Hattus,

3. Sébénias, Rhéum, Merimuth,

4. Addo, Genthon, Abia,

[1] On entend par ce bois celui qui servait à entretenir continuellement le feu sur l'autel des holocaustes. Il est parlé ici des prêtres, des lévites et du peuple, parce que c'était aux prêtres à entretenir ce feu, en ayant soin d'y mettre toujours du bois. Les Nathinéens, qui sont compris ici sous le nom de *lévites*, étaient chargés d'apporter ce bois dans le temple : le peuple devait le fournir, ou en payer le prix. On tira au sort pour savoir le temps et le rang auquel chacun s'acquitterait de ce devoir.

[2] Parce qu'ils renoncèrent aux avantages de la campagne, pour peupler la sainte cité, travailler à ses réparations, et lui servir de défense contre ceux qui voudraient l'attaquer.

5. Miamin, Madia, Belga,

6. Séméia et Joïarib, Idaïa, Sellum, Amoc, Helcias,

7. Idaïa; c'étaient les princes des prêtres, qui furent avec leurs frères du temps de Josué.

8. Lévites : Jésua, Bennui, Cedmihel, Sarébia, Juda, Mathanias, qui présidaient avec leurs frères aux saints cantiques;

9. Becbécia et Hanni, avec leurs frères, appliqués chacun à son emploi.

10. Or Josué engendra Joacim, Joacim engendra Éliasib, Éliasib engendra Joïada,

11. Joïada engendra Jonathan, et Jonathan engendra Jeddoa.

12. Au temps de Joacim étaient prêtres et chefs de familles : Maraïa, de Saraïa; Hananias, de Jérémie ;

13. Mosollam, d'Esdras; Johanan, d'Amarias;

14. Jonathan, de Milicho; Joseph, de Sébénias;

15. Edna, de Haran; Helci, de Maraïoth ;

16. Zacharie, d'Adaïa; Mosollam, de Genthon;

17. Zéchri, d'Abia; Phelti, de Miamin et de Moadia;

18. Sammua, de Belga; Jonathan, de Semaïa ;

19. Mathanaï, de Joïarib; Azzi, de Jodaïa;

20. Célaï, de Sellaï; Héber, d'Amoc;

21. Hasébia, d'Helcias; Nathanaël, d'Idaïa.

22. Quant aux lévites qui étaient du temps d'Éliasib, de Joïada, de Johanan et de Jeddoa, les noms des chefs de familles et des prêtres ont été écrits sous le règne de Darius, roi de Perse.

23. Les chefs des familles des enfants de Lévi ont été écrits dans le livre des Annales, jusqu'au temps de Jonathan, fils d'Éliasib.

24. Or les princes des lévites étaient Hasébia, Sérébia, et Josué, fils de Cedmihel; et leurs frères, qui devaient chacun en leur rang chanter des louanges et relever la grandeur de Dieu, suivant l'ordre prescrit par David, homme de Dieu, et observer également, chacun à son tour, les devoirs de leur ministère.

25. Mathania, Becbécia, Obédia, Mosollam, Telmon, Accub, étaient les gardiens des portes et des vestibules devant les portes.

26. Ceux-là étaient du temps de Joacim, fils de Josué, fils de Josédec, et du temps de Néhémie, gouverneur de la province, et d'Esdras, prêtre et docteur de la loi.

27. Au temps de la dédicace du mur de Jérusalem [1], on manda les lévites de tous les lieux où ils demeuraient pour les faire venir à Jérusalem, afin d'exécuter cette dédicace avec joie et actions de grâces, en chantant des cantiques, et en jouant des cymbales, des lyres et des harpes.

28. Les enfants des chantres s'assemblèrent donc de la campagne des environs de Jérusalem, et des villages de Nethuphati,

29. Et de la maison de Galgal, et des régions de Géba et d'Azmaveth ; parce que les chantres s'étaient bâti des villages autour de Jérusalem.

30. Et les prêtres, s'étant purifiés avec les lévites, purifièrent le peuple, les portes et les murailles.

31. Je fis monter les princes de Juda sur la muraille, et j'établis deux grands chœurs qui chantaient les louanges du Seigneur. Ils marchèrent à droite sur le mur, vers la porte du Fumier.

32. Osaias marcha après eux, et la moitié des princes de Juda,

33. Et Azarias, Esdras, Mosollam, Judas, Benjamin, Séméia, et Jérémie.

34. Et des enfants des prêtres suivaient avec leurs trompettes, Zacharie, fils de Jonathan, fils de Séméia, fils de Mathanias, fils de Michaïa, fils de Zéchur, fils d'Asaph,

35. Et ses frères, Séméia, Azaréel, Malalaï, Galalaï, Maaï, Nathanaël, Judas et Hanani, avec les instruments ordonnés par David, homme de Dieu, pour chanter les cantiques; et Esdras, docteur de la loi, était devant eux à la porte de la Fontaine.

36. Ils montèrent à l'opposite de ceux-ci sur les degrés de la ville de David, à l'endroit où le mur s'élève au-dessus de la maison de David, et jusqu'à la porte des Eaux, vers l'orient.

37. Le second chœur de ceux qui rendaient grâces à Dieu marchait du côté opposé; et je le suivais avec la moitié du peuple sur le mur, et sur la tour des Fours, jusqu'à l'endroit où le mur est le plus large,

38. Et sur la porte d'Éphraïm, et sur la porte Ancienne, et sur la porte des Poissons, et sur la tour d'Hananéel, et sur la tour d'Émath, et jusqu'à la porte du Troupeau; et ils s'arrêtèrent à la porte de la Prison.

39. Et les deux chœurs de ceux qui chantaient les louanges du Seigneur s'arrêtèrent devant la maison de Dieu, aussi bien que moi et la moitié des magistrats qui étaient avec moi,

40. Et les prêtres Éliachim, Maasia, Miamin, Michéa, Élioénaï, Zacharie, et Hanania, avec leurs trompettes,

41. Et Maasia, Séméia, Éléazar, Azzi, Johanan, Melchias, Élam, et Ézer. Et les chantres firent retentir leurs voix en chantant, avec Jezraïa leur chef.

42. Ils immolèrent en ce jour beaucoup de victimes dans des transports de joie, car Dieu les avait remplis de joie. Leurs femmes mêmes et leurs enfants se réjouirent comme eux, et la joie de Jérusalem éclata au loin.

43. On choisit aussi ce jour-là entre les prêtres et les lévites des hommes pour les établir sur les chambres du trésor, afin que les principaux de la ville se servissent d'eux pour recevoir avec de dignes actions de grâces, et renfermer dans ces chambres les offrandes de libations, les prémices et les dîmes; car Juda était dans la joie en voyant les prêtres et les lévites assemblés.

44. Ils observèrent l'ordonnance de leur Dieu, et celle de l'expiation, et de même les chantres et les portiers, suivant ce qui avait été prescrit par David et par Salomon son fils,

45. Parce que dès le commencement, au temps de David et d'Asaph, il y eut des chefs établis sur les chantres qui louaient Dieu par de saints cantiques, et chantaient des hymnes à sa gloire.

46. Tout le peuple d'Israël eut soin, du temps de Zorobabel et du temps de Néhémie, de donner aux chantres et aux portiers leur portion chaque jour. Ils donnaient aussi aux lévites ce qui leur était dû des choses saintes. Et les lévites donnaient de même aux enfants d'Aaron la part sainte qui leur était destinée.

CHAPITRE XIII

Néhémie, qui était allé retrouver le roi Artaxercès, trouve à son retour à Jérusalem plusieurs désordres, auxquels il remédie.

1. En ce jour-là, on fit la lecture du livre de Moïse devant le peuple; et l'on y trouva écrit que les Ammonites et les Moabites ne devaient jamais entrer dans l'assemblée de Dieu,

2. Parce qu'ils ne vinrent point au-devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, et qu'ils corrompirent par argent Balaam pour les maudire; mais notre Dieu changea les malédictions en bénédictions.

3. Ayant entendu ces paroles de la loi, ils séparèrent d'Israël tous les étrangers.

4. Le pontife Éliasib fut chargé de cette affaire. Il avait eu l'intendance du trésor de la maison de notre Dieu, et il était allié de Tobie.

5. Or il lui avait fait une grande chambre dans le lieu du trésor, où l'on portait devant lui les présents, l'encens,

[1] La dédicace ne convient proprement qu'au temple; néanmoins, comme la ville de Jérusalem était destinée non-seulement à la sûreté des Juifs, mais encore à la conservation du culte sacré de la religion dans le temple construit dans son enceinte, on crut devoir faire une dédicace solennelle de ces murailles.

PESTE DE JÉRUSALEM.

les vases, les dîmes du blé, du vin et de l'huile, la part des lévites, des chantres et des portiers, et les prémices qu'on offrait aux prêtres.

6. Pendant tout ce temps-là je n'étais pas à Jérusalem, parce que la trente-deuxième année du règne d'Artaxercès, roi de Babylone, je revins auprès de lui; et, sur la fin de mes jours, j'obtins du roi de rester libre.

7. Étant revenu à Jérusalem[1], je reconnus le mal qu'Éliasib avait fait pour Tobie, en lui faisant un trésor dans le vestibule de la maison de Dieu.

8. Le mal me parut très-grave. C'est pourquoi je jetai les meubles de la maison de Tobie hors du trésor,

9. Et je donnai ordre de purifier le trésor; ce qui fut fait; et j'y replaçai les vases de la maison de Dieu, le sacrifice et l'encens.

10. Je reconnus aussi que la part des lévites ne leur avait point été donnée, et que chacun d'eux, des chantres, et de ceux qui servaient au temple, était dans son pays.

11. Alors je parlai avec force aux magistrats, et je leur dis : Pourquoi avons-nous abandonné la maison de Dieu? Après cela je rassemblai les lévites, et je les fis demeurer chacun dans les fonctions de son ministère.

12. Tout Juda apportait dans les greniers les dîmes du blé, du vin et de l'huile;

13. Et nous établîmes, pour avoir soin des greniers, Sélémias, prêtre, Sadoc, docteur de la loi, et Phadaïas d'entre les lévites, et avec eux Hanan, fils de Zachur, fils de Mathanias, parce qu'ils avaient été reconnus fidèles, et la part de leurs frères leur fut confiée.

14. Souvenez-vous de moi, mon Dieu, pour ces choses, et n'effacez pas de votre souvenir les bonnes œuvres que j'ai faites dans la maison de mon Dieu, et à l'égard de ses cérémonies.

15. En ce temps-là, je vis des gens en Juda, qui foulaient le pressoir le jour du sabbat, qui portaient des gerbes, et qui mettaient sur des ânes du vin, des raisins, des figues, et toutes sortes de charges, et les apportaient à Jérusalem au jour du sabbat. Et je leur ordonnai expressément de vendre seulement le jour où il était permis de vendre.

16. Les Tyriens aussi demeuraient dans la ville, et y portaient du poisson, et toutes sortes de choses à vendre, et les vendaient à Jérusalem, aux enfants d'Israël, les jours de sabbat.

17. J'en fis des reproches aux premiers de Juda, et je leur dis : Quel est ce désordre dans lequel vous tombez, et pourquoi profanez-vous le jour du sabbat?

18. N'est-ce pas ainsi qu'ont agi nos pères? Et notre Dieu a fait tomber sur nous et sur cette ville tous les maux que vous voyez. Et vous attirez encore sa colère sur Israël en violant le sabbat!

19. Lors donc que les portes de Jérusalem commençaient à être en repos, le jour du sabbat, j'ordonnai de les fermer, et de ne les ouvrir qu'après le jour du sabbat; et je donnai ordre à quelques-uns de mes serviteurs de se tenir aux portes, afin que personne ne fît entrer aucun fardeau le jour du sabbat.

20. Et les marchands, et ceux qui portaient toutes sortes de choses à vendre restèrent une fois ou deux hors de Jérusalem;

21. Et ensuite je leur fis cette déclaration, et leur dis : Pourquoi restez-vous près des murailles? Si cela vous arrive encore une fois, je vous punirai. Depuis lors ils ne vinrent plus au jour du sabbat.

22. Je dis aussi aux lévites de se purifier, et de venir garder les portes, et de sanctifier le jour du sabbat. Souvenez-vous de moi, ô mon Dieu, pour ces choses, et pardonnez-moi selon la multitude de vos miséricordes.

23. En ce même temps, je vis des Juifs qui épousaient des femmes d'Azot, d'Ammon et de Moab;

24. Et leurs enfants parlaient à moitié la langue d'Azot, et ne pouvaient parler juif, et leur langue tenait de la langue de ces deux peuples.

25. Je les repris fortement et les maudis. J'en frappai quelques-uns; je leur fis raser les cheveux; je leur fis jurer devant Dieu qu'ils ne donneraient point leurs filles aux fils des étrangers, et qu'ils ne prendraient point de leurs filles pour les épouser eux-mêmes, ou pour les donner à leurs fils, et je leur dis :

26. N'est-ce pas ainsi que pécha Salomon, roi d'Israël? Cependant il n'y avait point de roi semblable à lui chez tous les peuples. Il était aimé de son Dieu, et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël; et des femmes étrangères le firent tomber dans le péché.

27. Serons-nous donc désobéissants, et nous rendrons-nous coupables d'un si grand crime; et violerons-nous la loi de notre Dieu en épousant des femmes étrangères?

28. Or, entre les fils de Joïada, fils d'Éliasib, grand prêtre, il y en avait un qui était gendre de Sanaballat, Horonite, et je le chassai.

29. Seigneur mon Dieu, souvenez-vous dans votre indignation de ceux qui violent le sacerdoce et la loi des prêtres et des lévites.

30. Je les purifiai donc de tous les étrangers; et j'établis les prêtres et les lévites chacun dans leur ordre et dans leur ministère,

31. Et pour présider à l'offrande des bois, qui devait se faire aux temps marqués, et à l'offrande des prémices. O mon Dieu, souvenez-vous de moi dans votre miséricorde. Amen.

[1] Ici commence la seconde préfecture ou seconde administration de Néhémie, qui finit, à ce qu'on croit, au commencement du règne de Darius Nothus.

TOBIE

L'opinion commune des interprètes est que ce livre fut écrit par Tobie le père et Tobie son fils, sauf les deux derniers versets, dus à une main inconnue.
Le texte primitif est chaldéen.
Saint Jérôme a fait ou corrigé la traduction latine d'après l'original chaldaïque.
L'Église catholique a placé le livre de TOBIE dans le Canon des divines Écritures.

CHAPITRE I

Origine de Tobie; il craint Dieu; ses actes de charité envers ses compatriotes.

1. Tobie, de la tribu et de la ville de Nephthali, qui est dans la haute Galilée, au-dessus de Naasson, derrière le chemin qui conduit à l'occident, ayant à sa gauche la ville de Séphet,

2. Fut emmené captif du temps de Salmanasar, roi des Assyriens; mais dans la captivité il n'abandonna point la voie de la vérité;

3. En sorte qu'il distribuait tous les jours ce qu'il pouvait avoir à ceux de sa nation, à ses frères captifs avec lui.

4. Quoiqu'il fût le plus jeune de tous dans la tribu de Nephthali, il ne fit rien dans ses actions qui rappelât l'enfance.

5. Enfin, lorsque tous allaient adorer les veaux d'or que Jéroboam, roi d'Israël, avait faits, il fuyait seul la compagnie de tous;

6. Et il allait à Jérusalem, au temple du Seigneur, où il adorait le Seigneur Dieu d'Israël, offrant fidèlement les prémices et les dîmes de ses biens.

7. La troisième année, il distribuait aux prosélytes et aux étrangers toute la dîme [1].

8. Il observait ces choses et d'autres semblables conformément à la loi de Dieu, encore enfant.

9. Devenu homme, il épousa une femme de sa tribu, nommée Anne, et il eut un fils d'elle auquel il imposa son nom.

10. Et il lui apprit dès son enfance à craindre Dieu et à s'abstenir de tout péché.

11. Emmené captif avec sa femme, son fils et toute sa tribu, lorsqu'il fut arrivé dans la ville de Ninive,

12. Quoique tous mangeassent des viandes des gentils, il conserva néanmoins son âme pure, et ne se souilla jamais de leur nourriture.

13. Et parce qu'il se souvint de Dieu de tout son cœur, Dieu lui fit trouver grâce devant le roi Salmanasar,

14. Qui lui donna pouvoir d'aller partout où il voudrait, et la liberté de faire ce qui lui plairait.

[1] Il y avait trois sortes de dîmes : la première, qu'on donnait aux lévites (Nombr., XVIII, 24); la seconde, qui se payait tous les ans, et servait pour manger devant le Seigneur avec les lévites (Deutéron., XIV, 26.); la troisième était celle qu'on ajoutait tous les ans à la seconde, et qui servait à la nourriture des étrangers, des orphelins et des veuves. (Deutéron., XIV, 29.) C'est de cette dernière qu'il est parlé ici.

15. Il allait donc trouver tous ceux qui étaient captifs, et leur donnait des avis salutaires.

16. Il vint un jour à Ragès, ville des Mèdes, ayant dix talents d'argent, provenant des dons qu'il avait reçus du roi.

17. Et parmi le grand nombre de ceux de sa nation, voyant dans le besoin Gabélus, de sa tribu, il lui donna sous son seing cette somme d'argent.

18. Mais longtemps après, le roi Salmanasar étant mort, et Sennachérib, son fils, qui régna après lui, ayant une grande haine contre les enfants d'Israël,

19. Tobie allait tous les jours visiter tous ceux de sa parenté, les consolait, et distribuait de son bien à chacun d'eux, selon son pouvoir.

20. Il nourrissait ceux qui avaient faim, il donnait des habits à ceux qui en étaient dépourvus, et ensevelissait avec soin ceux qui étaient morts ou qui avaient été tués.

21. Enfin le roi Sennachérib s'étant enfui de la Judée à cause de la plaie dont Dieu le frappa pour ses blasphèmes, et étant retourné dans son pays enflammé de colère contre les enfants d'Israël, il en fit tuer plusieurs, dont Tobie ensevelissait les corps.

22. Le roi l'ayant appris, ordonna de le tuer, et il lui ôta tout son bien.

23. Mais Tobie, dépouillé de tout, s'enfuit avec son fils et sa femme, et trouva moyen de se cacher, parce qu'il était aimé de plusieurs.

24. Quarante-cinq jours après le roi fut tué par ses fils;

25. Et Tobie revint dans sa maison, et on lui rendit tout son bien.

CHAPITRE II

Tobie, fatigué, se couche au pied d'une muraille. Pendant son sommeil, il lui tombe sur les yeux de la fiente d'hirondelle; il devient aveugle. Reproches de sa femme et de ses parents.

1. Après ce temps, un jour de fête du Seigneur, Tobie fit apprêter un grand repas dans sa maison,

2. Et dit à son fils : Allez, et amenez ici quelques-uns de notre tribu qui craignent Dieu, afin qu'ils mangent avec nous.

3. Son fils y alla; et étant de retour, il lui dit que sur la place publique gisait le corps d'un des enfants d'Israël qui avait été tué. Tobie se leva aussitôt de table, et, laissant là le repas, il vint à jeun vers le corps,

4. L'enleva et l'emporta secrètement dans sa maison, afin de l'ensevelir en sûreté après le coucher du soleil.

5. Et après avoir caché le corps, il commença à manger avec larmes et tremblement,

6. Au souvenir de cette parole que le Seigneur avait dite par le prophète Amos[1] : Vos jours de fête se changeront en gémissements et en larmes ;

7. Et lorsque le soleil fut couché, il alla l'ensevelir.

8. Or tous ses proches le blâmaient, en disant : On a déjà commandé de vous mettre à mort pour ce sujet; vous avez eu de la peine à sauver votre vie, et vous ensevelissez encore les morts!

9. Mais Tobie, craignant plus Dieu que le roi, emportait les corps de ceux qui avaient été tués, les cachait dans sa maison, et les ensevelissait au milieu de la nuit.

10. Il arriva un jour que, fatigué d'avoir enseveli les morts, et revenant dans sa maison, il se coucha au pied d'une muraille, et s'endormit.

11. Pendant son sommeil, il tomba d'un nid d'hirondelle sur ses yeux de la fiente chaude, qui le rendit aveugle.

12. Dieu permit que cette tentation lui arrivât afin que sa patience servît d'exemple à la postérité, comme celle du saint homme Job.

13. Car ayant toujours craint Dieu dès son enfance, et ayant gardé ses commandements, il ne s'attrista point contre Dieu de ce qu'il l'avait affligé en lui faisant perdre la vue;

14. Mais il demeura ferme dans la crainte du Seigneur, rendant grâces à Dieu tous les jours de sa vie.

15. De même que des rois insultaient au bienheureux Job, ainsi ses parents et ses alliés le raillaient de sa manière de vivre, en lui disant :

16. Où est votre espérance, pour laquelle vous faisiez tant d'aumônes et ensevelissiez les morts?

17. Mais Tobie, les reprenant, leur disait : Ne parlez point de la sorte,

18. Car nous sommes les enfants des saints, et nous attendons cette vie que Dieu doit donner à ceux qui ne violent jamais la fidélité qu'ils lui ont promise.

19. Or Anne sa femme allait tous les jours faire de la toile, et apportait le fruit du travail de ses mains pour vivre[2].

20. Il arriva un jour qu'ayant reçu un chevreau, elle l'apporta à la maison.

21. Et son mari l'ayant entendu crier, dit : Prenez garde que ce chevreau n'ait été dérobé : rendez-le à ceux à qui il appartient, parce qu'il ne nous est pas permis de manger ce qui aurait été dérobé, ni même d'y toucher.

22. Alors sa femme lui répondit en colère : Évidemment vos espérances étaient vaines, et voilà à quoi ont abouti vos aumônes.

23. Ainsi sa femme l'insultait par ces discours et d'autres semblables.

CHAPITRE III

Prière de Tobie. Dieu envoie à Tobie l'ange Raphaël.

1. Alors Tobie soupira, et se mit à prier avec larmes, en disant :

2. Seigneur, vous êtes juste; tous vos jugements sont pleins d'équité, et toutes vos voies sont miséricorde, vérité et justice.

3. Maintenant, Seigneur, souvenez-vous de moi, ne tirez pas vengeance de mes péchés, et ne vous rappelez point mes offenses, ni celles de mes parents.

4. Nous n'avons point obéi à vos préceptes, c'est pourquoi vous nous avez abandonnés au pillage, à la captivité et à la mort; et vous nous avez rendus la fable et le jouet de toutes les nations, au milieu desquelles vous nous avez dispersés.

5. Seigneur, vos jugements sont terribles, parce que nous ne nous sommes point conduits selon vos préceptes, et que nous n'avons point marché sincèrement en votre présence.

6. Et maintenant, Seigneur, traitez-moi selon votre volonté, et commandez que mon âme soit reçue en paix, car il m'est plus avantageux de mourir que de vivre.

7. Ce même jour il arriva que Sara, fille de Raguel, qui habitait à Ragès, ville des Mèdes, fut touchée d'un reproche que lui fit une des servantes de son père.

8. Elle avait épousé sept hommes, et un démon nommé Asmodée les avait tués aussitôt qu'ils s'étaient approchés d'elle.

9. Comme elle reprenait cette servante pour quelque faute qu'elle avait commise, celle-ci répliqua : Que jamais nous ne voyions de vous ni fils ni fille sur la terre, meurtrière de vos maris.

10. Ne voulez-vous point me tuer aussi, comme vous avez déjà tué sept maris? A ces mots, Sara monta dans une chambre haute de la maison, où elle demeura trois jours et trois nuits sans boire ni manger.

11. Et, persévérant dans la prière, elle demandait avec larmes à Dieu de la délivrer de cet opprobre.

12. Le troisième jour, achevant sa prière et bénissant le Seigneur, elle dit :

13. Béni soit votre nom, ô Dieu de nos pères, qui faites miséricorde après vous être mis en colère, et qui, dans le temps de l'affliction, pardonnez les péchés à ceux qui vous invoquent.

14. Seigneur, je tourne mon visage vers vous, et j'arrête mes yeux sur vous.

15. Je vous prie, Seigneur, de me délivrer de ce reproche, ou de me retirer de dessus la terre.

16. Vous savez, Seigneur, que je n'ai jamais désiré un mari, et que j'ai conservé mon âme pure de tout mauvais désir.

17. Je ne me suis jamais mêlée avec ceux qui aiment à se divertir, et je n'ai jamais eu aucun commerce avec les personnes qui se conduisent avec légèreté.

18. J'ai consenti à recevoir un mari, dans votre crainte, et non par passion.

19. Ou j'ai été indigne de ceux qu'on m'a donnés, ou peut-être n'étaient-ils pas dignes de moi, parce que vous m'avez peut-être réservée pour un autre époux.

20. Car il n'est point au pouvoir de l'homme de pénétrer dans vos conseils.

21. Mais quiconque vous rend le culte qui vous est dû se tient assuré que si vous l'éprouvez pendant sa vie, il sera couronné; que si vous l'affligez, il sera délivré; et que si vous le châtiez, il pourra obtenir miséricorde.

22. Car vous ne prenez point plaisir à notre perte; mais après la tempête vous rendez le calme, et après les larmes et les soupirs vous nous comblez de joie.

23. O Dieu d'Israël, béni soit votre nom dans tous les siècles!

24. Ces deux prières de Tobie et de Sara furent exaucées en même temps devant la gloire du Dieu souverain.

25. Et Raphaël, le saint ange du Seigneur, fut envoyé pour les guérir tous deux, leurs prières ayant été présentées au Seigneur en même temps.

CHAPITRE IV

Conseils de Tobie à son fils; il lui fait connaître qu'il a autrefois prêté dix talents à Gabélus.

1. Tobie, croyant que Dieu exaucerait la prière qu'il lui avait faite de pouvoir mourir, appela à lui son fils Tobie,

2. Et lui dit : Mon fils, écoutez les paroles de ma bouche, et mettez-les dans votre cœur comme un fondement solide.

3. Lorsque Dieu aura reçu mon âme, ensevelissez mon corps; vous honorerez votre mère tous les jours de sa vie;

[1] Amos avait prophétisé sous le règne d'Ozias, roi de Juda, et de Jéroboam, roi d'Israël, environ quatre-vingts ans avant cet événement.

[2] Ce fait montre que Tobie avait été dépouillé de ses biens une seconde fois.

4. Car vous devez vous souvenir de ce qu'elle a souffert, et à combien de périls elle a été exposée lorsqu'elle vous portait dans son sein;

5. Et quand elle aura elle-même achevé le temps de sa vie, ensevelissez-la auprès de moi.

6. Ayez Dieu dans l'esprit tous les jours de votre vie, et gardez-vous de consentir jamais à aucun péché, et de violer les préceptes du Seigneur notre Dieu.

7. Faites l'aumône de votre bien, et ne détournez votre visage d'aucun pauvre, car il arrivera ainsi que le Seigneur ne détournera point non plus son visage de vous.

8. Soyez charitable autant que vous le pourrez.

9. Si vous avez beaucoup de bien, donnez beaucoup; si vous en avez peu, donnez de ce peu de bon cœur.

10. Vous vous amasserez ainsi un trésor et une grande récompense pour le jour de la nécessité;

11. Parce que l'aumône délivre de tout péché et de la mort, et qu'elle ne laissera point tomber l'âme dans les ténèbres [1].

12. L'aumône inspirera une grande confiance devant le Dieu suprême à tous ceux qui l'auront faite.

13. Mon fils, évitez toute impureté, et ne connaissez jamais d'autre femme que la vôtre.

14. Ne souffrez jamais l'orgueil dans vos pensées ou dans vos paroles; car c'est par l'orgueil que toute ruine a commencé.

15. Lorsqu'un homme aura travaillé pour vous, payez-lui aussitôt son salaire; et que la récompense du mercenaire ne demeure jamais chez vous.

16. Prenez garde de faire jamais à un autre ce que vous seriez fâché qu'on vous fît.

17. Mangez votre pain avec les pauvres et avec ceux qui ont faim, et couvrez de vos vêtements ceux qui sont nus.

18. Mettez votre pain et votre vin sur le tombeau du juste, et gardez-vous d'en manger et d'en boire avec les pécheurs [2].

19. Demandez toujours conseil à un homme sage.

20. Bénissez Dieu en tout temps, et demandez-lui de diriger vos voies, et que tous vos desseins demeurent fermes en lui.

21. Je vous avertis aussi, mon fils, que, lorsque vous étiez enfant, j'ai donné dix talents d'argent à Gabélus, qui demeure dans la ville de Ragès, au pays des Mèdes; j'ai son obligation entre mes mains.

22. C'est pourquoi cherchez comment vous parviendrez jusqu'à lui; et vous recevrez de lui cette somme d'argent, et lui rendrez son obligation.

23. Ne craignez point, mon fils; il est vrai que nous menons une vie pauvre; mais nous aurons beaucoup de bien, si nous craignons Dieu, si nous évitons tout péché, et si nous faisons le bien.

CHAPITRE V

L'ange Raphaël, sous la figure d'un homme, se présente au jeune Tobie pour l'accompagner dans son voyage.

1. Alors Tobie répondit à son père, et lui dit : Mon père, je ferai tout ce que vous m'avez commandé.

2. Mais je ne sais comment retirer cet argent. Cet homme ne me connaît point, et je ne le connais pas non plus. Quel signe lui donnerai-je? J'ignore même le chemin qui mène en ce pays-là.

3. Alors son père reprit : J'ai son obligation entre les mains, et aussitôt que vous la lui montrerez, il vous rendra cet argent.

4. Mais allez chercher maintenant quelque homme fidèle, qui aille avec vous, en lui assurant une récompense, afin que vous receviez cet argent pendant que je vis encore.

5. Tobie étant sorti, trouva un jeune homme éclatant de beauté, ceint, et comme prêt à marcher.

6. Et ne sachant pas que ce fût un ange de Dieu, il le salua, et lui dit : D'où êtes-vous, bon jeune homme?

7. Celui-ci répondit : Des enfants d'Israël. Tobie lui dit : Savez-vous le chemin qui conduit au pays des Mèdes?

8. L'ange lui répondit : Je le connais; je suis passé souvent par tous ces chemins, et j'ai demeuré chez Gabélus, notre frère, qui demeure à Ragès, au pays des Mèdes, ville située sur la montagne d'Ecbatane.

9. Tobie ajouta : Je vous supplie d'attendre ici un peu, jusqu'à ce que j'aie rapporté à mon père ce que vous venez de me dire.

10. Alors Tobie étant rentré, rapporta tout à son père, lequel, admirant cette rencontre, pria ce jeune homme d'entrer chez lui.

11. Étant donc entré, il salua Tobie, et dit : Que la joie soit toujours avec vous.

12. Tobie répondit : Quelle joie puis-je avoir, moi qui suis toujours dans les ténèbres, et qui ne vois point la lumière du ciel?

13. Le jeune homme lui répondit : Ayez bon courage, le temps approche où Dieu doit vous guérir.

14. Alors Tobie lui dit : Pourrez-vous mener mon fils chez Gabélus, dans la ville de Ragès, au pays des Mèdes? A votre retour, je vous donnerai votre récompense.

15. L'ange lui dit : Je le mènerai, et je vous le ramènerai.

16. Tobie lui repartit : Dites-moi, je vous prie, de quelle famille êtes-vous, et de quelle tribu?

17. L'ange Raphaël lui répondit : Est-ce la famille du mercenaire qui doit conduire votre fils, ou le mercenaire lui-même que vous cherchez?

18. Mais de peur que je ne vous donne de l'inquiétude, je suis Azarias, fils du grand Ananias.

19. Tobie lui répondit : Vous êtes d'une race illustre. Mais je vous supplie de ne point vous fâcher, si j'ai désiré connaître votre race.

20. L'ange lui dit : Je mènerai votre fils en bonne santé, et je vous le ramènerai de même.

21. Tobie lui répondit : Que votre voyage soit heureux, que Dieu soit avec vous dans votre chemin, et que son ange vous accompagne.

22. Alors ayant préparé tout ce qu'ils devaient porter en voyage, Tobie dit adieu à son père et à sa mère, et ils se mirent tous deux en chemin.

23. Dès qu'ils furent partis, sa mère commença à pleurer et à dire : Vous nous avez ôté le bâton de notre vieillesse, et vous l'avez éloigné de nous.

24. Plût à Dieu que cet argent pour lequel vous l'avez envoyé, n'eût jamais été.

25. Le peu que nous avions nous suffisait, et nous pouvions croire que c'était pour nous une assez grande richesse de voir notre fils.

26. Tobie lui répliqua : Ne pleurez point, notre fils fera bon voyage et reviendra en bonne santé, et vos yeux le verront;

27. Car je crois que le bon ange de Dieu l'accompagne, et qu'il règle tout ce qui le regarde, et qu'ainsi il reviendra vers nous plein de joie.

28. A cette parole, sa mère cessa de pleurer, et se tut.

CHAPITRE VI

Tobie délivré par l'ange d'un poisson monstrueux. Il va loger chez Raguel, et lui demande Sara, sa fille, en mariage. L'ange lui donne des conseils sur la manière sainte dont il doit vivre dans le mariage.

1. Tobie se mit donc en chemin, suivi du chien, et à la première station il s'arrêta près du fleuve du Tigre.

[1] L'aumône faite aux pauvres incline Dieu à nous faire miséricorde et à nous accorder l'esprit de pénitence.

[2] C'était une coutume de placer des aliments sur la tombe des morts. Les pauvres surtout en profitaient. Cet usage, conservé quelque temps parmi les chrétiens, fut aboli à cause de certaines pratiques superstitieuses et des désordres occasionnés par l'intempérance.

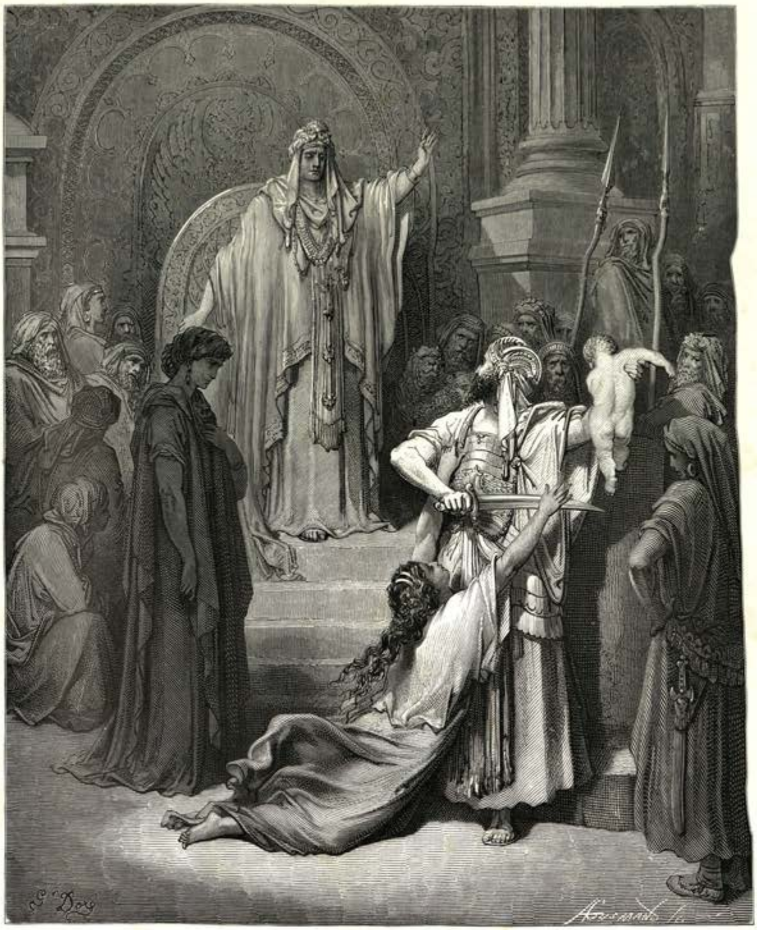

JUGEMENT DE SALOMON.

2. Étant allé se laver les pieds, un poisson monstrueux sortit pour le dévorer.

3. Rempli de frayeur, Tobie poussa un grand cri, en disant: Seigneur, il s'élance sur moi!

4. L'ange lui dit: Prenez-le par les ouïes, et entraînez-le à vous; ce qu'ayant fait, il le tira à terre, et le poisson commença à se débattre à ses pieds.

5. Alors l'ange lui dit: Ouvrez ce poisson, et prenez-en le cœur, le fiel et le foie, parce qu'ils seront nécessaires pour en faire des remèdes très-utiles.

6. Ce qu'ayant fait, il fit rôtir la chair, qu'ils emportèrent avec eux; ils salèrent le reste, qui devait leur suffire jusqu'à leur arrivée à Ragès, au pays des Mèdes.

7. Alors Tobie interrogea l'ange, et lui dit: Mon frère Azarias, je vous supplie de me dire quels sont les remèdes que l'on peut tirer de ce que vous avez fait garder de ce poisson.

8. L'ange lui répondit: Si vous mettez sur les charbons une partie du cœur, la fumée qui s'en échappe chasse toutes sortes de démons, soit d'un homme, soit d'une femme, en sorte qu'ils ne s'en approchent plus.

9. Le fiel est bon pour oindre les yeux où il y a quelque taie, et il les guérit.

10. Tobie lui dit ensuite: Où voulez-vous que nous logions?

11. L'ange lui répondit: Il y a ici un homme appelé Raguel, qui est de vos proches et de votre tribu. Il a une fille unique, nommée Sara, et n'a ni fils ni fille excepté elle seule.

12. Tout son bien doit vous revenir, et il faut que vous épousiez cette jeune fille.

13. Demandez-la donc à son père, et il vous la donnera en mariage.

14. Tobie lui répondit: J'ai ouï dire qu'elle avait déjà épousé sept maris, et qu'ils sont tous morts; et on m'a dit aussi qu'un démon les avait tués.

15. Je crains donc que la même chose ne m'arrive, et, comme je suis fils unique, que je ne cause à mon père et à ma mère une affliction qui conduirait leur vieillesse au tombeau.

16. L'ange Raphaël ajouta: Écoutez-moi, et je vous apprendrai qui sont ceux sur lesquels le démon a du pouvoir.

17. Ceux qui s'engagent dans le mariage de manière à bannir Dieu de leur cœur et de leur esprit, et qui ne pensent qu'à satisfaire leur passion, comme les chevaux et les mulets sans raison, le démon a du pouvoir sur eux.

18. Mais pour vous, après avoir épousé cette jeune fille, étant entré dans la chambre, vivez avec elle en continence pendant trois jours, et ne pensez à autre chose qu'à prier Dieu avec elle.

19. Cette même nuit, mettez dans le feu le foie du poisson, et il fera fuir le démon[1].

20. La seconde nuit, vous serez associé aux saints patriarches.

21. La troisième nuit, vous recevrez la bénédiction de Dieu, afin qu'il naisse de vous des enfants dans une parfaite santé.

22. La troisième nuit passée, vous prendrez cette jeune fille dans la crainte du Seigneur et dans le désir d'avoir des enfants, plutôt que par un mouvement de passion, afin que vous ayez part à la bénédiction de Dieu, en ayant des enfants de la race d'Abraham.

CHAPITRE VII

Raguel a d'abord de la peine à donner sa fille au jeune Tobie, dans l'appréhension qu'il ne lui arrive malheur; il y consent enfin par le conseil de l'ange.

1. Ils entrèrent ensuite chez Raguel, qui les reçut avec joie.

[1] Ce fut par la prière de Tobie et par la puissance de Raphaël que le démon fut mis en fuite.

2. Raguel, regardant Tobie, dit à Anne, sa femme: Que ce jeune homme ressemble à mon cousin!

3. Après cela, il leur dit: D'où êtes-vous, nos jeunes frères? Ils lui répondirent: Nous sommes de la tribu de Nephthali, des captifs de Ninive.

4. Raguel leur dit: Connaissez-vous mon frère Tobie? Ils lui repartirent: Nous le connaissons.

5. Et comme Raguel disait beaucoup de bien de Tobie, l'ange lui dit: Tobie, dont vous demandez des nouvelles, est le père de ce jeune homme.

6. Raguel, s'avançant aussitôt, vint le baiser avec larmes, et pleurant sur son cou, il lui dit:

7. Mon fils, que Dieu vous bénisse; car vous êtes fils d'un homme de bien, d'un homme très-vertueux.

8. Anne, sa femme, et Sara, leur fille, pleurèrent aussi.

9. Après ces entretiens, Raguel ordonna de tuer un mouton et de préparer un festin. Et comme il les priait de se mettre à table,

10. Tobie lui dit: Je ne mangerai et ne boirai point ici aujourd'hui, avant que vous m'ayez accordé ma demande, et que vous me promettiez de me donner en mariage Sara, votre fille.

11. A ces mots, Raguel fut saisi de frayeur, sachant ce qui était arrivé aux sept hommes qui s'étaient approchés d'elle, et il commença à appréhender que la même chose n'arrivât à celui-ci. Comme il hésitait, et ne répondait pas à la demande qu'on lui avait adressée,

12. L'ange lui dit: Ne craignez point de donner votre fille à ce jeune homme, parce qu'il craint Dieu, et que votre fille lui est due pour épouse; et c'est pour cela que nul autre n'a pu l'avoir.

13. Raguel répondit: Je ne doute point que Dieu n'ait admis en sa présence mes prières et mes larmes,

14. Et je crois qu'il vous a fait venir vers moi, afin que ma fille contractât alliance dans sa parenté, selon la loi de Moïse; ainsi, ne doutez pas que je ne vous accorde ma fille.

15. Et prenant la main droite de sa fille, il la mit dans la main droite de Tobie[1], et dit: Que le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob soit avec vous; que lui-même vous unisse, et qu'il accomplisse sa bénédiction en vous.

16. Et ayant pris une feuille, ils écrivirent l'acte du mariage.

17. Après cela, ils firent le festin en bénissant Dieu.

18. Raguel appela Anne, sa femme, et lui ordonna de préparer une autre chambre.

19. Elle y conduisit Sara sa fille, se mit à pleurer,

20. Et lui dit: Ma fille, ayez bon courage. Que le Seigneur du ciel vous comble de joie, après les afflictions que vous avez souffertes.

CHAPITRE VIII

Conduite de Tobie et de Sara la première nuit de leurs noces. Inquiétude de Raguel.

1. Après qu'ils eurent soupé, ils introduisirent le jeune Tobie auprès d'elle.

2. Tobie, se souvenant des conseils de l'ange, tira de son sac une partie du foie du poisson, et la mit sur des charbons ardents.

3. Alors l'ange Raphaël prit le démon, et l'enchaîna dans le désert de la haute Égypte[2].

4. Tobie ensuite exhorta la jeune fille et lui dit: Sara, levez-vous, et prions Dieu aujourd'hui, et demain, et après-demain, parce que durant ces trois nuits nous sommes unis à Dieu; la troisième nuit passée, nous vivrons dans notre mariage;

[1] Suivant les cérémonies nuptiales usitées chez les Perses.

[2] Lier le démon, dit saint Augustin, c'est l'empêcher de séduire les hommes. (*De Civ. Dei*, xx, 7, 8.)

5. Car nous sommes les enfants des saints, et nous ne devons pas nous unir comme les gentils, qui ne connaissent point Dieu.

6. S'étant donc levés tous deux, ils prièrent Dieu avec instance de les conserver en santé.

7. Et Tobie dit : Seigneur Dieu de nos pères, que le ciel et la terre, la mer, les fontaines et les fleuves, avec toutes vos créatures qu'ils renferment, vous bénissent.

8. Vous avez créé Adam du limon de la terre, et vous lui avez donné Ève pour aide.

9. Et maintenant, Seigneur, vous savez que ce n'est point pour satisfaire ma passion que je prends ma sœur pour épouse, mais dans le seul espoir de laisser une postérité par laquelle votre nom soit béni dans les siècles des siècles.

10. Sara dit aussi : Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous, et que nous puissions vivre ensemble jusqu'à la vieillesse dans une parfaite santé.

11. Vers le chant du coq, Raguel commanda qu'on fît venir ses serviteurs, et ils s'en allèrent avec lui creuser un sépulcre;

12. Car il disait : Il sera peut-être arrivé à celui-ci la même chose qu'aux sept hommes qui ont voulu s'approcher d'elle.

13. Et ayant préparé la fosse, Raguel retourna vers sa femme et lui dit :

14. Envoyez une de vos servantes voir s'il est mort, afin que je l'ensevelisse avant le jour.

15. Sa femme envoya une de ses servantes, qui entra dans la chambre, et les trouva tous deux en parfaite santé, dormant dans le même lit [1].

16. Et étant revenue, elle rapporta cette bonne nouvelle. Alors Raguel et Anne sa femme bénirent le Seigneur,

17. Et dirent : Nous vous bénissons, Seigneur Dieu d'Israël, car ce que nous avions pensé n'est point arrivé.

18. Vous nous avez fait miséricorde; vous avez chassé loin de nous l'ennemi qui nous persécutait,

19. Et vous avez eu pitié de deux enfants uniques. Faites, Seigneur, qu'ils vous bénissent de plus en plus, et qu'ils vous offrent le sacrifice de louange qu'ils vous doivent pour la santé qu'ils ont reçue de vous, afin que toutes les nations connaissent que dans toute la terre il n'y a point d'autre Dieu que vous.

20. Raguel ordonna aussitôt à ses serviteurs de remplir avant le jour la fosse qu'ils avaient faite.

21. Il ordonna aussi à sa femme de préparer un festin et tous les vivres nécessaires à ceux qui doivent faire un voyage [2].

22. Il fit tuer deux vaches grasses et quatre moutons, pour traiter tous ses voisins et ses amis.

23. Raguel conjura ensuite Tobie de demeurer avec lui pendant deux semaines [3].

24. Il lui donna la moitié de tout ce qu'il possédait, et déclara par un écrit que l'autre moitié qui restait, reviendrait à Tobie après sa mort.

CHAPITRE IX

L'ange, à la prière du jeune Tobie, va trouver Gabélus, reçoit de lui l'argent qu'il devait, et l'amène aux noces du jeune Tobie.

1. Alors Tobie appela l'ange, qu'il croyait être un homme, et lui dit : Mon frère Azarias, je vous prie de vouloir bien écouter mes paroles.

[1] Après avoir prié, les deux jeunes époux reposaient doucement à côté l'un de l'autre.

[2] Pour aller vers Gabélus réclamer la somme que Tobie lui avait prêtée, sujet principal de leur voyage, et dont ils avaient sans doute parlé à Raguel en arrivant chez lui.

[3] Ordinairement le temps des noces était de sept jours. En cette occasion, après les appréhensions qu'ils venaient d'éprouver, dans l'excès de la joie, Raguel veut que les noces durent deux semaines.

2. Quand je me donnerais à vous comme esclave, je ne reconnaîtrais pas dignement vos soins.

3. Je vous prie néanmoins de prendre des montures et des serviteurs, et d'aller vers Gabélus, dans la ville de Ragès, au pays des Mèdes, pour lui rendre son obligation et recevoir de lui l'argent, et le prier de venir à mes noces.

4. Car vous savez que mon père compte les jours, et que si je tarde un jour de plus, son âme sera dans la tristesse.

5. Vous voyez aussi de quelle manière Raguel m'a conjuré, et je ne puis mépriser ses instances.

6. Raphaël prit donc quatre serviteurs de Raguel et deux chameaux, et s'en alla en la ville de Ragès, au pays des Mèdes; ayant trouvé Gabélus, il lui rendit son obligation, et reçut de lui tout l'argent.

7. Il lui raconta aussi tout ce qui était arrivé au jeune Tobie, et le fit venir avec lui aux noces.

8. Gabélus étant entré dans la maison de Raguel, trouva Tobie à table; celui-ci se leva, et ils s'embrassèrent; Gabélus pleura et bénit Dieu, en disant :

9. Que le Dieu d'Israël vous bénisse, parce que vous êtes fils d'un homme excellent et juste, qui craint Dieu, et qui fait beaucoup d'aumônes.

10. Que la bénédiction se répande aussi sur votre femme, sur votre père et sur votre mère;

11. Puissiez-vous voir vos fils et les fils de vos fils jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, et que votre race soit bénie du Dieu d'Israël, qui règne dans les siècles des siècles.

12. Et tous ayant répondu : Amen, ils se mirent à table; mais dans le festin même des noces, ils se conduisirent avec la crainte du Seigneur.

CHAPITRE X

Le jeune Tobie, ne doutant pas que son absence ne cause beaucoup d'inquiétude à son père et à sa mère, prend congé de son beau-père.

1. Or le jeune Tobie étant ainsi retardé à cause de ses noces, son père était inquiet, et disait : D'où peut venir ce retard de mon fils, et qui peut le retenir?

2. Gabélus serait-il mort, et ne se trouverait-il personne pour lui rendre cet argent?

3. Il commença donc à être saisi d'une profonde tristesse, ainsi qu'Anne, sa femme, et ils se mirent ensemble à pleurer de ce que leur fils n'était point revenu au jour marqué [1].

4. Mais surtout sa mère versait des larmes sans pouvoir se consoler, et disant : Ah! mon fils, mon fils, pourquoi vous avons-nous envoyé si loin, vous la lumière de nos yeux, le bâton de notre vieillesse, le soulagement de notre vie et l'espérance de notre postérité?

5. Nous ne devions pas vous éloigner de nous; vous seul nous teniez lieu de toutes choses.

6. Mais Tobie lui disait : Taisez-vous, ne vous troublez point, notre fils se porte bien; cet homme avec qui nous l'avons envoyé est fidèle.

7. Rien néanmoins ne pouvait la consoler; mais sortant tous les jours de sa maison, elle regardait de tous côtés, et allait sur tous les chemins par lesquels elle espérait qu'il pourrait revenir, pour tâcher de le découvrir de loin quand il reviendrait.

8. Cependant Raguel disait à son gendre : Restez ici, et j'enverrai des nouvelles de votre santé à Tobie votre père.

9. Tobie répliqua : Je sais que mon père et ma mère comptent les jours, et qu'ils sont accablés d'inquiétude.

10. Raguel ayant fait encore au jeune Tobie de grandes instances qu'il refusa d'écouter, lui remit Sara entre les mains, et la moitié de tout ce qu'il possédait en serviteurs,

[1] Il y avait alors près de deux mois que le jeune Tobie était parti, selon ce qui est rapporté ch. VI, v. 1, et ch. VIII, v. 4 et 23.

servantes, troupeaux, chameaux, vaches, et en argent, qui était considérable, et il le laissa aller plein de santé et de joie,

11. En lui disant : Que le saint ange du Seigneur soit en votre chemin; qu'il vous conduise jusque chez vous sains et saufs; et puissiez-vous trouver votre père et votre mère en parfaite santé; et que mes yeux voient vos fils avant que je meure.

12. Alors le père et la mère prenant leur fille l'embrassèrent et la laissèrent aller,

13. L'avertissant d'honorer son beau-père et sa belle-mère, d'aimer son mari, de régler sa famille, de gouverner sa maison, et de se conserver irrépréhensible en toutes choses.

CHAPITRE XI

Le jeune Tobie, après avoir fait une partie du chemin, prend le devant avec l'ange, et laisse Sara sa femme et le reste de sa famille venir plus *lentement. Il rend la vue à son père.*

1. S'étant donc mis en chemin pour s'en retourner, ils arrivèrent le onzième jour à Charan, à moitié chemin en allant à Ninive.

2. Et l'ange dit : Mon frère Tobie, vous savez l'état où vous avez laissé votre père.

3. Si cela vous plaît, allons devant, et que vos serviteurs suivent lentement avec votre femme et vos troupeaux.

4. Ayant pris cette résolution, Raphaël dit à Tobie : Portez avec vous du fiel du poisson, car vous en aurez besoin. Tobie prit de ce fiel, et ils continuèrent leur chemin.

5. Anne cependant allait tous les jours s'asseoir près du chemin, au sommet d'une montagne, d'où elle pouvait découvrir de loin.

6. Et comme elle regardait de là si son fils venait, elle l'aperçut de loin, le reconnut aussitôt, et courut en porter la nouvelle à son mari, en lui disant : Voici votre fils qui vient.

7. Raphaël dit à Tobie : Dès que vous serez entré dans votre maison, adorez le Seigneur votre Dieu, et lui rendant grâces, approchez-vous de votre père, et embrassez-le.

8. Et aussitôt frottez-lui les yeux avec ce fiel de poisson que vous portez avec vous. Car sachez que bientôt les yeux de votre père s'ouvriront; il verra la lumière du ciel, et sera comblé de joie en vous voyant.

9. Alors le chien, qui les avait suivis durant le chemin, courut devant eux, et arrivant comme un courrier, témoignait sa joie par le mouvement de sa queue.

10. Le père de Tobie, quoique aveugle, se leva et se mit à courir, se heurtant à chaque pas; et donnant la main à un serviteur, il alla au-devant de son fils.

11. L'ayant rencontré, il l'embrassa, et sa mère ensuite, et ils commencèrent tous deux à pleurer de joie.

12. Puis ayant adoré Dieu, et lui ayant rendu grâces, ils s'assirent.

13. Alors Tobie prenant du fiel du poisson, en frotta les yeux de son père.

14. Et après avoir attendu environ une demi-heure, une petite taie blanche, semblable à celle d'un œuf, commença à sortir de ses yeux.

15. Tobie son fils, la prenant, la tira des yeux de son père, qui recouvra aussitôt la vue.

16. Et ils rendaient gloire à Dieu, lui et sa femme et tous ceux qui le connaissaient.

17. Tobie disait : Je vous bénis, Seigneur Dieu d'Israël, de ce que vous m'avez châtié, et que vous m'avez guéri, et je vois maintenant mon fils Tobie.

18. Sara, femme de son fils, arriva sept jours après, avec toute sa famille en parfaite santé, ayant avec elle ses troupeaux, ses chameaux, et une grande somme d'argent pour son mariage, ainsi que l'argent rendu par Gabélus.

19. Et Tobie raconta à son père et à sa mère tous les bienfaits dont Dieu l'avait comblé par cet homme qui l'avait conduit.

20. Achior et Nabath, cousins de Tobie, vinrent ensuite pleins de joie se réjouir avec lui de tous les biens que Dieu lui avait faits;

21. Et tous firent festin durant sept jours avec de grandes réjouissances.

CHAPITRE XII

Tobie et son fils voulant récompenser l'ange, lui offrent la moitié de tout le bien qu'ils avaient rapporté de leur voyage. L'ange leur déclare qui il est, et disparaît.

1. Alors Tobie appela son fils, et lui dit : Que pouvons-nous donner à ce saint homme qui est allé avec vous?

2. Tobie lui répondit : Mon père, quelle récompense pouvons-nous lui donner? que trouver qui soit digne de ses bienfaits?

3. *Il* m'a mené et ramené en parfaite santé; il a reçu lui-même l'argent de Gabélus; il m'a fait avoir la femme que j'ai épousée; il a éloigné d'elle le démon; il a rempli de joie son père et sa mère; il m'a délivré du poisson qui allait me dévorer; il vous a fait voir à vous-même la lumière du ciel; et par lui nous avons été comblés de biens. Que pouvons-nous lui donner qui égale tout ce qu'il a fait pour nous?

4. Mais je vous prie, mon père, de le supplier de vouloir bien accepter la moitié de tout le bien que nous avons apporté.

5. Tobie le père et son fils le firent venir et le prirent à part, le conjurant de vouloir bien recevoir la moitié de tout ce qu'ils avaient apporté.

6. L'ange alors leur parla ainsi en secret : Bénissez le Dieu du ciel, et rendez-lui gloire devant tous les hommes, parce qu'il a fait éclater sur vous sa miséricorde.

7. Car il est bon de tenir caché le secret du roi, mais il y a de l'honneur à découvrir et à publier les œuvres de Dieu.

8. La prière accompagnée du jeûne et de l'aumône vaut mieux que tous les trésors et tout l'or qu'on peut amasser.

9. Car l'aumône délivre de la mort, et c'est elle qui efface les péchés, et qui fait trouver la miséricorde et la vie éternelle.

10. Ceux qui commettent le péché et l'iniquité sont ennemis de leurs âmes.

11. Je vous découvre la vérité, et je ne vous cacherai point une chose qui est secrète.

12. Lorsque vous priiez Dieu avec larmes, et que vous ensevelissiez les morts, que vous quittiez votre repas et que vous cachiez les morts dans votre maison durant le jour, pour les ensevelir la nuit, j'ai présenté vos prières au Seigneur[1];

13. Et parce que vous étiez agréable à Dieu, il a été nécessaire que la tentation vous éprouvât.

14. Maintenant le Seigneur m'a envoyé pour vous guérir, et pour délivrer du démon Sara, la femme de votre fils.

15. Car je suis l'ange Raphaël, l'un des sept qui sommes présents devant le Seigneur.

16. A ces paroles ils furent troublés, et, saisis de frayeur, ils tombèrent le visage contre terre.

17. Et l'ange leur dit : La paix soit avec vous, ne craignez point.

18. Car lorsque j'étais avec vous, j'y étais par la volonté de Dieu; bénissez-le donc, et chantez ses louanges.

19. Il vous a paru que je buvais et que je mangeais avec vous; mais pour moi je me nourris d'une viande invisible et d'un breuvage qui ne peut être vu des hommes.

20. Il est donc temps que je retourne vers celui qui m'a

[1] Preuve frappante de l'intercession des anges et des saints pour nous auprès de Dieu.

envoyé; et pour vous, bénissez Dieu, et publiez toutes ses merveilles[1].

21. Après ces paroles, il disparut devant eux, et ils ne purent plus le voir.

22. Alors, s'étant prosternés le visage contre terre pendant trois heures, ils bénirent Dieu, et s'étant levés, ils racontèrent toutes ses merveilles.

CHAPITRE XIII

Cantique prophétique de Tobie.

1. Alors le vieux Tobie ouvrant la bouche, bénit le Seigneur, et dit : Seigneur, vous êtes grand dans l'éternité; votre règne s'étend dans tous les siècles.

2. Vous châtiez et vous sauvez, vous conduisez jusqu'au tombeau, et vous en ramenez, et nul ne peut se soustraire à votre main.

3. Rendez grâces au Seigneur, enfants d'Israël, et louez-le devant les nations;

4. Parce qu'il vous a dispersés parmi les peuples qui ne le connaissent point, afin que vous publiiez ses merveilles, et que vous leur appreniez qu'il n'y a point d'autre Dieu tout-puissant que lui.

5. Il nous a châtiés à cause de nos iniquités, et il nous sauvera à cause de sa miséricorde.

6. Considérez donc la manière dont il nous a traités; bénissez-le avec crainte et tremblement, et rendez hommage par vos œuvres au Roi des siècles.

7. Pour moi, je le bénirai dans cette terre de la captivité, parce qu'il a fait éclater sa majesté sur une nation criminelle.

8. Pécheurs, convertissez-vous; faites des œuvres de justice devant Dieu, et croyez qu'il vous fera miséricorde.

9. Pour moi, je me réjouirai en lui, et il sera la joie de mon âme.

10. Bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes ses élus; réjouissez-vous en lui tous les jours, et rendez-lui des actions de grâces.

11. Jérusalem, cité de Dieu, le Seigneur t'a châtiée à cause des œuvres de tes mains.

12. Rends grâces au Seigneur pour les biens qu'il t'a faits, et bénis le Dieu des siècles, afin qu'il rétablisse en toi son tabernacle, et rappelle à toi tous les captifs; et que tu sois comblée de joie dans tous les siècles des siècles.

13. Tu brilleras d'une lumière éclatante, et tu seras adorée de tous les peuples jusqu'aux extrémités de la terre.

14. Les nations viendront à toi des climats les plus lointains, et t'apportant des présents, elles adoreront en toi le Seigneur, et considéreront ta terre comme une terre sainte.

15. Car elles invoqueront le grand Nom au milieu de toi.

16. Ceux qui te mépriseront seront maudits. Ceux qui te blasphèmeront seront condamnés, et ceux qui t'édifieront seront bénis.

17. Pour toi, tu te réjouiras dans tes enfants, parce que le Seigneur les bénira tous, et qu'ils se réuniront tous en lui.

18. Heureux tous ceux qui t'aiment et qui mettent leur joie dans ta paix!

19. O mon âme, bénis le Seigneur, parce qu'il a délivré sa ville de Jérusalem de tous les maux dont elle était affligée, lui, le Seigneur notre Dieu.

20. Je serai heureux s'il reste encore quelqu'un de ma race pour voir la splendeur de Jérusalem.

21. Les portes de Jérusalem seront bâties de saphir et d'émeraude, et toute l'enceinte de ses murailles, de pierres précieuses.

22. Toutes ses places publiques seront pavées de pierres d'une blancheur et d'une beauté singulière; et l'on chantera le long de ses rues : Alleluia!

23. Béni soit le Seigneur, qui l'a élevée à ce comble de gloire, et qu'il règne sur elle dans la suite de tous les siècles! Amen.

CHAPITRE XIV

Tobie, âgé de cent deux ans, et se sentant près de mourir, fait venir son fils et ses petits-fils, les exhorte à vivre toujours dans la crainte de Dieu, et prédit la ruine de Ninive et le rétablissement de Jérusalem. Tobie son fils, après la mort de sa mère, quitte Ninive et retourne chez son beau-père. Il voit les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération, et meurt âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans.

1. Ainsi parla Tobie, et après avoir recouvré la vue, il vécut quarante-deux ans, et il vit les fils de ses petits-fils.

2. Après avoir vécu cent deux ans, il fut enseveli honorablement à Ninive.

3. Il avait cinquante-six ans lorsqu'il perdit la vue, et il la recouvra à soixante.

4. Tout le reste de sa vie se passa dans la joie, et après avoir persévéré dans la crainte de Dieu, il mourut en paix.

5. Lorsque l'heure de sa mort fut venue, il appela Tobie son fils et sept de ses jeunes enfants, ses petits-fils, et leur dit :

6. La ruine de Ninive est proche, car il faut que la parole de Dieu soit accomplie; et nos frères, qui ont été dispersés hors de la terre d'Israël, y retourneront.

7. Tout le pays d'Israël, qui a été désert, sera repeuplé; et la maison de Dieu, qui a été brûlée, sera rebâtie de nouveau; et tous ceux qui craignent Dieu y reviendront.

8. Les nations abandonneront leurs idoles, elles viendront à Jérusalem, et elles y demeureront,

9. Et tous les rois de la terre y seront dans la joie en adorant le Roi d'Israël.

10. Mes enfants, écoutez donc votre père : Servez le Seigneur dans la vérité, et travaillez à faire ce qui lui est agréable.

11. Recommandez avec soin à vos enfants de faire des œuvres de justice et des aumônes, de se souvenir de Dieu, de le bénir en tout temps dans la vérité et de toutes leurs forces.

12. Écoutez-moi donc maintenant, mes enfants, et ne restez point ici. Mais aussitôt que vous aurez enseveli votre mère auprès de moi, dans un même sépulcre, hâtez-vous de sortir d'ici;

13. Car je vois que l'iniquité de cette ville la fera périr.

14. Lors donc que la mère du jeune Tobie fut morte, il sortit de Ninive avec sa femme, ses enfants et les enfants de ses enfants, et il retourna chez son beau-père et sa belle-mère.

15. Il les trouva en santé dans une heureuse vieillesse; il eut soin d'eux, leur ferma les yeux, recueillit toute la succession de la maison de Raguel, et vit les enfants de ses enfants jusqu'à la cinquième génération.

16. Après avoir vécu quatre-vingt-dix-neuf ans, il mourut dans la crainte du Seigneur, et ses enfants l'ensevelirent avec joie.

17. Tous ses alliés et tous ses enfants persévérèrent avec tant de fidélité dans la bonne vie et dans une conduite sainte, qu'ils furent aimés de Dieu et des hommes, et de tous ceux qui étaient dans le pays.

[1] On voit que Tobie et son fils écrivirent ce livre sur la recommandation de l'ange.

CÈDRES DU LIBAN DESTINÉS A LA CONSTRUCTION DU TEMPLE.

JUDITH

Ce livre porte le nom de Judith, veuve sainte et courageuse,
qui délivra Béthulie et la Judée entière de l'invasion des Assyriens, par la mort d'Holoferne, chef de l'armée ennemie.
On pense que cet événement eut lieu avant la captivité des Juifs à Babylone.
L'auteur du livre de Judith est inconnu.
Quoique ce livre ne figure pas dans le Canon des Juifs, il fait partie des saintes Écritures,
comme l'ont déclaré les Conciles œcuméniques de Florence et de Trente.

CHAPITRE I

Nabuchodonosor, roi d'Assyrie, après avoir vaincu Arphaxad, roi des Mèdes, veut étendre sa domination plus loin, et se faire reconnaître pour dieu par diverses nations, qui toutes le refusent.

1. Arphaxad[1], roi des Mèdes, ayant assujetti à son empire un grand nombre de nations, bâtit[2] de pierres de taille une ville très-forte qu'il appela Ecbatane.

2. Il construisit des murailles de soixante-dix coudées de large et de trente coudées de haut, et des tours qui avaient cent coudées de hauteur.

3. Les tours étaient carrées; chaque côté avait vingt pieds de largeur, et il en fit faire les portes de la même hauteur que les tours.

4. Et il se glorifiait comme étant invincible par la force de son armée et par la multitude de ses chars.

5. Mais Nabuchodonosor[3], roi des Assyriens, qui régnait dans la grande ville de Ninive, la douzième année de son règne, combattit Arphaxad, et le vainquit,

6. Dans la grande plaine de Ragaü, près de l'Euphrate, du Tigre et de Jadason, dans la campagne d'Érioch, roi des Éliciens.

7. Alors le règne de Nabuchodonosor devint fameux, son cœur s'enfla, et il envoya à tous ceux qui habitaient dans la Cilicie, à Damas, sur le mont Liban;

8. Et aux peuples du Carmel et de Cédar, et à ceux qui habitent dans la Galilée et dans la grande plaine d'Esdrélon;

9. Et à tous ceux qui étaient dans la Samarie et au delà du fleuve du Jourdain jusqu'à Jérusalem, et dans toute la terre de Jessé jusqu'aux confins de l'Éthiopie.

10. Nabuchodonosor, roi des Assyriens, envoya des ambassadeurs à tous ces peuples,

11. Qui tous, d'un commun accord, refusèrent ce qu'il demandait, renvoyèrent sans présents ceux qui étaient venus de sa part, et les traitèrent avec mépris.

12. Alors le roi Nabuchodonosor entra dans une grande indignation contre tous ces pays, et jura par son trône et par son royaume qu'il se vengerait de toutes ces contrées.

[1] On croit que le roi Arphaxad n'est pas autre que Phraortes, roi des Mèdes. (Arphaxad, Aphra-Xad, Aphra-Ortes. Aphra-Xad signifie *Aphra le Bon*, et Aphra-Ortes, *Aphra le Grand*. Ce dernier, d'après Hérodote, était fils de Déjocès.)

[2] Ce prince ne fut pas le fondateur d'Ecbatane. Le texte signifie qu'il fortifia cette ville.

[3] Le nom de Nabuchodonosor est un titre commun à tous les rois assyriens. Assarhaddon était alors sur le trône.

CHAPITRE II

Nabuchodonosor envoie Holoferne avec une puissante armée contre les peuples qui avaient refusé de lui obéir.

1. La treizième année du règne de Nabuchodonosor, le vingt-deuxième jour du premier mois[1], on tint conseil dans le palais de Nabuchodonosor, roi des Assyriens, sur le dessein qu'il avait de se venger.

2. Il convoqua les anciens, tous ses généraux et ses officiers de guerre, et il tint avec eux un conseil secret.

3. Il leur dit que sa pensée était d'assujettir toute la terre à son empire[2].

4. Ce qui ayant été approuvé de tous, le roi Nabuchodonosor fit venir Holoferne, général de son armée, et lui dit:

5. Marchez contre tous les royaumes d'occident, contre ceux surtout qui ont méprisé mon commandement.

6. Votre œil n'épargnera aucun royaume, et vous me soumettrez toutes les villes fortes.

7. Alors Holoferne fit venir les chefs et les officiers des troupes des Assyriens; et pour se mettre en campagne, selon l'ordre du roi, il choisit cent vingt mille hommes de pied, et douze mille archers à cheval.

8. Il fit précéder son armée d'une multitude innombrable de chameaux, avec toutes les provisions dont une armée a besoin, avec des troupeaux de bœufs et de moutons sans nombre.

9. Il ordonna de préparer du blé dans toute la Syrie, sur son passage.

10. Il prit aussi de la maison du roi des sommes immenses d'or et d'argent.

11. Et il partit, lui et toutes ses troupes, avec ses chars, ses cavaliers et ses archers, qui couvrirent la face de la terre comme des sauterelles.

12. Ayant passé les frontières de l'Assyrie, il vint vers les grandes montagnes d'Angé, à gauche de la Cilicie, s'empara

[1] Le mois de mars était le premier mois de l'année sacrée des Juifs; il commençait à l'équinoxe du printemps.

[2] Telle était la politique des conquérants païens : l'orgueil et le bon plaisir.

de tous les châteaux, et se rendit maître de toutes les places fortes.

13. Il prit d'assaut la ville célèbre de Mélothe, et pilla tous les habitants de Tharsis et les enfants d'Ismaël qui étaient à la tête du désert et au midi de la terre de Cellon.

14. Il traversa l'Euphrate, et vint en Mésopotamie, où il força toutes les grandes villes, depuis le torrent de Mambré jusqu'à la mer.

15. Et il s'empara de ses frontières depuis la Cilicie jusqu'aux confins de Japheth, au midi.

16. Il emmena avec lui tous les enfants de Madian, pilla toutes leurs richesses, et fit passer au fil de l'épée tous ceux qui lui résistaient.

17. Il descendit ensuite dans les champs de Damas, au temps de la moisson; il brûla tous les blés, et fit couper tous les arbres et toutes les vignes[1].

18. Et la terreur de ses armes se répandit sur tous les habitants de la terre.

CHAPITRE III

Suite des progrès d'Holoferne.

1. Alors les rois et les princes de toutes les villes et de toutes les provinces de Syrie, de Mésopotamie, de la Syrie Sobal[2], de Libye et de Cilicie, envoyèrent leurs ambassadeurs vers Holoferne pour lui dire :

2. Que votre colère contre nous se calme; car il vaut mieux que nous vivions en servant le grand roi Nabuchodonosor, et que nous vous soyons soumis, que de périr misérablement, et de nous voir exposés en même temps à la mort et aux misères de la servitude.

3. Toutes nos villes et toutes nos terres, toutes nos montagnes, nos collines, nos champs, nos troupeaux de bœufs, de moutons et de chèvres, nos chevaux, nos chameaux, toutes nos richesses et nos familles sont en votre présence;

4. Que tout ce que nous possédons dépende de vous.

5. Nous sommes vos serviteurs, nous et nos enfants.

6. Venez vers nous en maître pacifique, et usez de nos services comme il vous plaira.

7. Il descendit alors des montagnes avec ses cavaliers et une grande puissance, et se rendit maître de toutes les villes et de tous les habitants du pays.

8. Et dans toutes les villes il prit pour troupes auxiliaires les hommes les plus braves et les plus propres à la guerre.

9. Une telle frayeur pesa sur toutes ces provinces, que les princes et les hommes les plus honorables de toutes les villes sortaient au-devant de lui avec tous les peuples,

10. Et le recevaient avec des couronnes et des lampes, en dansant au son des tambours et des flûtes.

11. Et en agissant ainsi, ils ne purent adoucir la férocité de son cœur;

12. Car il détruisit leurs villes et coupa leurs bois sacrés,

13. Parce que le roi Nabuchodonosor lui avait commandé d'exterminer tous les dieux de la terre, afin qu'il fût seul appelé dieu par toutes les nations qu'Holoferne aurait pu assujettir à sa puissance[3].

14. Il traversa ensuite la Syrie Sobal, toute l'Apamée et toute la Mésopotamie, et vint au pays d'Idumée, en la terre de Gabaa.

15. Et toutes les villes se rendirent à lui, et il s'arrêta là trente jours, pendant lesquels il commanda de rassembler toutes les troupes de son armée.

[1] Les noms des pays et des villes qui tombèrent au pouvoir d'Holoferne ne sont pas rangés ici selon l'ordre géographique.

[2] Contrée dont Sobal, ou Nisibe, était la capitale.

[3] Acte de folie : plus d'un prince de l'antiquité païenne prétendit se faire passer pour dieu; mais aucun n'eut l'extravagance de songer à remplacer tous les dieux.

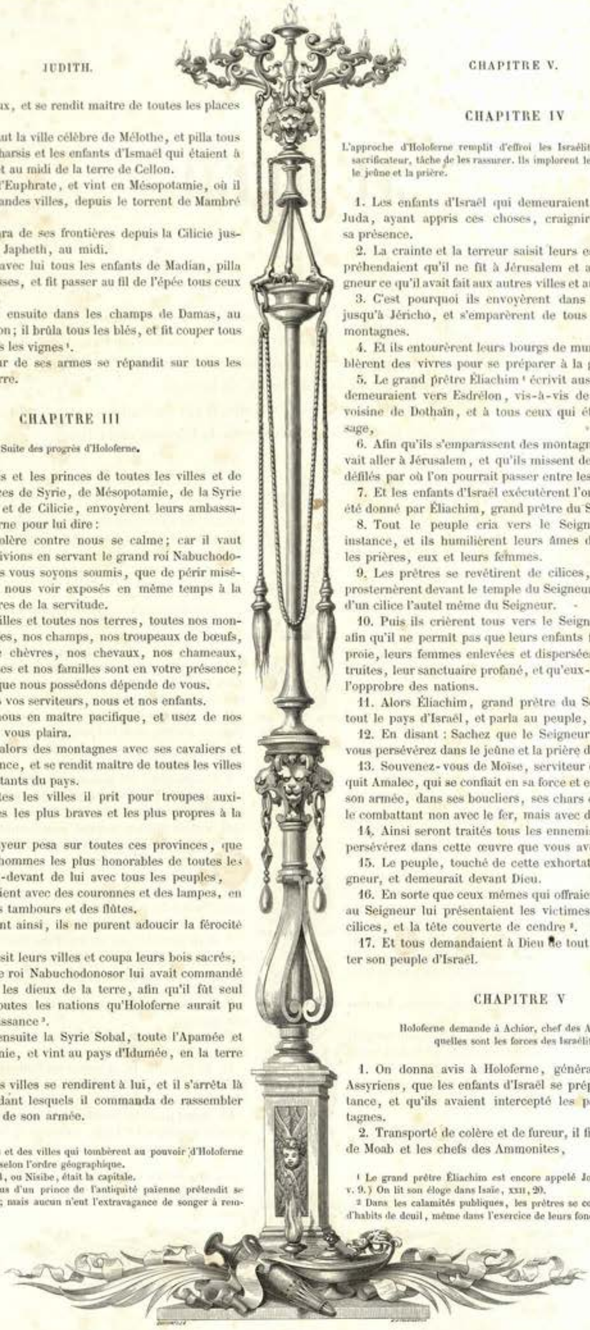

CHAPITRE IV

L'approche d'Holoferne remplit d'effroi les Israélites. Éliachim, grand sacrificateur, tâche de les rassurer. Ils implorent le secours de Dieu par le jeûne et la prière.

1. Les enfants d'Israël qui demeuraient dans la terre de Juda, ayant appris ces choses, craignirent fortement en sa présence.

2. La crainte et la terreur saisit leurs esprits, car ils appréhendaient qu'il ne fît à Jérusalem et au temple du Seigneur ce qu'il avait fait aux autres villes et aux autres temples.

3. C'est pourquoi ils envoyèrent dans toute la Samarie jusqu'à Jéricho, et s'emparèrent de tous les sommets des montagnes.

4. Et ils entourèrent leurs bourgs de murailles, et rassemblèrent des vivres pour se préparer à la guerre.

5. Le grand prêtre Éliachim[1] écrivit aussi à tous ceux qui demeuraient vers Esdrélon, vis-à-vis de la grande plaine voisine de Dothaïn, et à tous ceux qui étaient sur le passage,

6. Afin qu'ils s'emparassent des montagnes par où on pouvait aller à Jérusalem, et qu'ils missent des troupes dans les défilés par où l'on pourrait passer entre les montagnes;

7. Et les enfants d'Israël exécutèrent l'ordre qui leur avait été donné par Éliachim, grand prêtre du Seigneur.

8. Tout le peuple cria vers le Seigneur avec grande instance, et ils humilièrent leurs âmes dans les jeûnes et les prières, eux et leurs femmes.

9. Les prêtres se revêtirent de cilices, et les enfants se prosternèrent devant le temple du Seigneur, et ils couvrirent d'un cilice l'autel même du Seigneur.

10. Puis ils crièrent tous vers le Seigneur Dieu d'Israël, afin qu'il ne permît pas que leurs enfants fussent donnés en proie, leurs femmes enlevées et dispersées, leurs villes détruites, leur sanctuaire profané, et qu'eux-mêmes devinssent l'opprobre des nations.

11. Alors Éliachim, grand prêtre du Seigneur, alla dans tout le pays d'Israël, et parla au peuple,

12. En disant : Sachez que le Seigneur vous exaucera si vous persévérez dans le jeûne et la prière devant le Seigneur.

13. Souvenez-vous de Moïse, serviteur de Dieu, qui vainquit Amalec, qui se confiait en sa force et en sa puissance, en son armée, dans ses boucliers, ses chars et ses chevaux, en le combattant non avec le fer, mais avec des prières saintes.

14. Ainsi seront traités tous les ennemis d'Israël, si vous persévérez dans cette œuvre que vous avez commencée.

15. Le peuple, touché de cette exhortation, priait le Seigneur, et demeurait devant Dieu.

16. En sorte que ceux mêmes qui offraient des holocaustes au Seigneur lui présentaient les victimes étant revêtus de cilices, et la tête couverte de cendre[2].

17. Et tous demandaient à Dieu de tout leur cœur de visiter son peuple d'Israël.

CHAPITRE V

Holoferne demande à Achior, chef des Ammonites, quelles sont les forces des Israélites.

1. On donna avis à Holoferne, général de l'armée des Assyriens, que les enfants d'Israël se préparaient à la résistance, et qu'ils avaient intercepté les passages des montagnes.

2. Transporté de colère et de fureur, il fit venir les princes de Moab et les chefs des Ammonites,

[1] Le grand prêtre Éliachim est encore appelé Joachim. (Voy. ch. xv, v. 9.) On lit son éloge dans Isaïe, xxii, 20.

[2] Dans les calamités publiques, les prêtres se couvraient de cilices et d'habits de deuil, même dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales.

3. Et leur dit : Dites-moi quel est ce peuple qui occupe les montagnes; quelles sont leurs villes, et quelle en est la force et le nombre; quelle est aussi la puissance de ce peuple, leur multitude, et le général qui commande leur armée;

4. Et pourquoi, seuls entre tous les peuples d'Orient, ils nous ont méprisés, et ne sont point venus au-devant de nous pour nous recevoir en paix.

5. Alors Achior, chef de tous les enfants d'Ammon, lui répondit : Seigneur, si vous daignez m'écouter, je vous dirai la vérité touchant ce peuple qui habite dans les montagnes, et nulle parole fausse ne sortira de ma bouche[1].

6. Ce peuple est de la race des Chaldéens.

7. Il habita d'abord en Mésopotamie, parce qu'ils ne voulaient pas suivre les dieux de leurs pères, qui demeuraient dans la terre des Chaldéens.

8. Ayant donc abandonné les cérémonies de leurs ancêtres qui adoraient plusieurs dieux,

9. Ils adorèrent un seul Dieu du ciel, qui leur commanda de sortir de ce pays, et d'aller demeurer à Charan. Une grande famine étant survenue dans tout le pays, ils descendirent en Égypte, où ils se multiplièrent de telle sorte, pendant l'espace de quatre cents ans, que leur armée était innombrable.

10. Alors le roi d'Égypte les traitant avec dureté, et les accablant de travail dans des ouvrages de terre et de briques qu'il les obligeait de faire pour bâtir ses villes, ils crièrent vers Dieu, qui frappa de différentes plaies toute la terre d'Égypte.

11. Les Égyptiens les chassèrent donc de leur pays, et ils se délivrèrent ainsi de ces plaies. Mais ayant voulu se rendre maîtres d'eux de nouveau, et les remettre sous leur esclavage,

12. Le Dieu du ciel leur ouvrit la mer lorsqu'ils fuyaient, et les eaux s'étant affermies de côté et d'autre, comme une double muraille, ils traversèrent la mer à pied sec.

13. Et l'armée des Égyptiens, qui était innombrable, se mit à leur poursuite dans ce même lieu; mais elle fut tellement ensevelie dans les eaux, qu'il n'en resta pas un seul pour raconter l'événement à la postérité.

14. Sortis de la mer Rouge, ils campèrent dans les déserts de la montagne de Sina, où personne n'avait jamais pu habiter, et où nul homme n'avait jamais pu reposer.

15. Là les fontaines amères devinrent douces pour eux, afin de les désaltérer, et durant quarante ans ils reçurent du ciel leur nourriture.

16. Partout ils entrèrent sans arc et sans flèche, sans bouclier et sans épée : leur Dieu combattait pour eux, et remportait la victoire.

17. Jamais personne n'a insulté ce peuple, excepté lorsqu'il s'est retiré du service du Seigneur son Dieu.

18. Car toutes les fois qu'ils ont adoré un autre dieu que leur Dieu, ils ont été abandonnés pour être pillés, tués et couverts d'opprobres.

19. Et toutes les fois qu'ils se sont repentis d'avoir abandonné le culte de leur Dieu, le Dieu du ciel leur a donné la force de se défendre.

20. Ils ont vaincu ainsi les rois des Chananéens, des Jébuséens, des Phérézéens, des Héthéens, des Hévéens, des Amorrhéens, et les plus puissants d'Hésebon, et maintenant ils possèdent leurs terres et leurs villes;

21. Et ils ont été heureux tant qu'ils n'ont point péché contre leur Dieu, parce que leur Dieu hait l'iniquité.

22. Aussi, il y a quelques années, s'étant retirés de la voie que Dieu leur avait tracée, ils ont été taillés en pièces par diverses nations, et beaucoup d'entre eux ont été emmenés captifs dans une terre étrangère[2].

[1] Il ne faut pas s'étonner que le récit d'Achior, de la race des Ammonites, contienne quelques inexactitudes.

[2] Il s'agit ici de la ruine du royaume d'Israël et de la captivité du roi de Juda, Manassé; mais ce prince était de retour à Jérusalem, et donnait à son peuple l'exemple de la pénitence et de la piété.

23. Mais depuis peu de temps, étant revenus vers le Seigneur leur Dieu, ils se sont réunis après cette dispersion; ils se sont rendus maîtres de toutes ces montagnes, et ils possèdent de nouveau Jérusalem, où est leur temple.

24. Maintenant donc, mon seigneur, informez-vous si ce peuple a commis quelque faute contre son Dieu; et, s'il en est ainsi, allons les attaquer, parce que leur Dieu vous les livrera, et ils seront assujettis à votre puissance.

25. Mais si ce peuple n'a point offensé son Dieu, nous ne pourrons leur résister, parce que leur Dieu prendra leur défense, et nous serons l'opprobre de toute la terre.

26. Lorsque Achior eut achevé de parler, tous les grands d'Holoferne furent irrités contre lui, et ils pensaient à lui ôter la vie, se disant l'un à l'autre :

27. Qui est celui qui osé dire que les enfants d'Israël puissent résister au roi Nabuchodonosor et à toutes ses troupes, eux qui sont sans armes et sans force, et qui ignorent l'art de la guerre?

28. Pour montrer à Achior qu'il nous trompe, allons vers ces montagnes, et lorsque nous aurons pris les plus forts d'entre eux, nous le passerons avec eux au fil de l'épée;

29. Afin que toutes les nations sachent que Nabuchodonosor est le dieu de la terre, et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

CHAPITRE VI

Réponse d'Holoferne à Achior, qui est conduit jusqu'auprès de Béthulie et attaché à un arbre. Les Israélites le délient, et après avoir su de lui la cause de ce traitement, ils le consolent et l'exhortent à espérer en celui dont il avait relevé la puissance.

1. Lorsqu'ils eurent cessé de parler, Holoferne, transporté de fureur, dit à Achior :

2. Parce que vous avez fait le prophète, en nous disant que le Dieu d'Israël serait le défenseur de son peuple; pour vous montrer qu'il n'y a point d'autre Dieu que Nabuchodonosor,

3. Lorsque nous les aurons tous tués comme un seul homme, vous tomberez vous-même sous le glaive des Assyriens, et tout le peuple d'Israël périra avec vous.

4. Ainsi vous connaîtrez que Nabuchodonosor est le seigneur de toute la terre; et alors mes soldats vous passeront leur épée au travers du corps, et vous tomberez percé au milieu des morts et des blessés du peuple d'Israël, et vous continuerez de vivre seulement pour périr avec eux.

5. Si vous croyez votre prophétie véritable, que votre visage ne change point; et que cette pâleur dont il est couvert s'éloigne de vous, si vous vous imaginez que ce que je dis ne peut s'accomplir.

6. Et pour vous mieux persuader que vous tomberez avec eux dans ce malheur, vous serez dès à présent uni à ce peuple, afin que lorsque mon épée leur fera souffrir la juste peine qu'ils ont méritée, vous soyez soumis à la même vengeance.

7. Alors Holoferne commanda à ses gens de prendre Achior, de le mener vers Béthulie[1], et de le livrer entre les mains des enfants d'Israël.

8. Les serviteurs d'Holoferne s'étant saisis de lui, s'en allèrent à travers la campagne; mais étant près des montagnes, les frondeurs de la ville sortirent contre eux.

9. Ceux-ci se détournant, et côtoyant la montagne, attachèrent Achior à un arbre par les pieds et par les mains; et l'ayant ainsi lié avec des cordes, ils le laissèrent, et retournèrent vers leur maître.

10. Or les Israélites, étant descendus de Béthulie, vinrent à lui, le délièrent, et le conduisirent dans la ville; l'ayant

[1] Il règne quelque incertitude sur la vraie situation de Béthulie : les uns placent cette ville dans la Galilée, d'autres sur les confins de l'Arabie Pétrée. La première opinion paraît la plus vraisemblable, et la tradition de l'Orient lui est entièrement favorable.

amené au milieu du peuple, ils lui demandèrent pourquoi les Assyriens l'avaient laissé lié de la sorte.

11. En ce temps, Ozias, fils de Micha, de la tribu de Siméon, et Charmi, appelé aussi Gothoniel, étaient les princes du pays.

12. Et Achior étant au milieu des anciens, et en présence de tout le peuple, raconta ce qu'il avait répondu à Holoferne, qui lui avait demandé des détails sur le peuple d'Israël; comment les serviteurs d'Holoferne avaient voulu le tuer, pour avoir parlé ainsi,

13. Et comment Holoferne, dans un violent accès de colère, avait commandé qu'on le remît entre les mains des Israélites, afin qu'après avoir vaincu les enfants d'Israël, il fit mourir Achior dans les supplices, parce qu'il avait osé dire: Le Dieu du ciel est leur défenseur.

14. Lorsque Achior eut terminé son récit, tout le peuple se prosterna le visage contre terre, adorant le Seigneur; et mêlant leurs cris et leurs pleurs, offrirent tous d'un même cœur leur prière à Dieu,

15. En disant: Seigneur Dieu du ciel et de la terre, jetez les yeux sur leur orgueil, et considérez notre abaissement, et l'état où sont réduits ceux que vous avez sanctifiés. Montrez que vous n'abandonnez point ceux qui présument de votre bonté, et que vous humiliez ceux qui présument d'eux-mêmes et se glorifient de leur propre force.

16. Après ces pleurs de toute l'assemblée, le peuple étant resté en prière tout le jour, consola Achior,

17. En disant: Le Dieu de nos pères, dont vous avez relevé la puissance, vous récompensera, et vous fera cette grâce de voir vous-même leur ruine.

18. Et lorsque le Seigneur notre Dieu aura mis ainsi ses serviteurs en liberté, qu'il soit aussi votre Dieu au milieu de nous, afin que, selon qu'il vous plaira, vous viviez avec nous, vous et les vôtres.

19. L'assemblée étant finie, Ozias le reçut dans sa maison, et lui donna un grand festin,

20. Auquel il invita tous les anciens; et, le jeûne terminé, ils prirent ensemble leur nourriture.

21. Ensuite, tout le peuple fut convoqué, et il passa la nuit en prière dans le lieu où il était assemblé[1], implorant le secours du Dieu d'Israël.

CHAPITRE VII

Holoferne assiége Béthulie, et la réduit par la soif à une telle extrémité, que les assiégés prennent la résolution de se rendre si Dieu ne les assiste pas avant cinq jours.

1. Le lendemain, Holoferne commanda à toutes ses troupes de marcher contre Béthulie.

2. Son armée était de cent vingt mille hommes de pied, et de vingt-deux mille cavaliers, sans compter ceux qu'il avait pris dans sa marche, et les jeunes hommes qu'il avait choisis et amenés des provinces et des villes dont il s'était rendu maître.

3. Ils se préparèrent tous au combat contre les Israélites; et ils vinrent le long de la montagne, jusqu'au sommet qui regarde Dothaïn, depuis le lieu appelé Belma jusqu'à Chelmon, qui est vis-à-vis d'Esdrélon.

4. Les Israélites, voyant cette multitude, se prosternèrent en terre, et se couvrant la tête de cendre, ils prièrent d'un même cœur le Dieu d'Israël de faire éclater sa miséricorde sur son peuple.

5. Et prenant leurs armes de guerre, ils se mirent dans les lieux où il y avait des sentiers et des défilés entre les montagnes, et les gardaient jour et nuit.

6. Holoferne, faisant le tour de la montagne, trouva que la fontaine, dont les eaux coulaient dans la ville, avait du côté du midi un aqueduc hors des murailles; et il commanda de couper l'aqueduc.

7. Il y avait néanmoins des fontaines non loin des murs de la ville, où l'on voyait les assiégés aller puiser un peu d'eau à la hâte, pour soulager plutôt leur soif que pour l'apaiser.

8. Les Ammonites et les Moabites s'approchèrent d'Holoferne, et lui dirent: Les Israélites n'ont de confiance ni dans leurs lances, ni dans leurs flèches; mais les montagnes les défendent: ces collines escarpées et ces précipices qui les environnent, sont toute leur force.

9. Si vous voulez les vaincre sans combat, placez des gardes à toutes les fontaines, pour les empêcher d'y puiser de l'eau; vous les ferez périr sans tirer l'épée; ou, épuisés, ils rendront leur ville, qu'ils croient imprenable parce qu'elle est située sur le haut d'une montagne[1].

10. Ce conseil plut à Holoferne et à ses officiers; et il établit cent hommes de garde autour de chaque fontaine.

11. Cette garde ayant été continuée pendant vingt jours, toutes les citernes et les réservoirs d'eau, dans la ville de Béthulie, furent à sec; et il ne restait pas dans toute la ville de quoi donner à boire un seul jour aux habitants; car on distribuait chaque jour au peuple l'eau par mesure.

12. Alors les hommes, les femmes, les jeunes gens et les enfants vinrent en foule trouver Ozias, et lui dirent d'une seule voix:

13. Que Dieu soit juge entre vous et nous; car vous nous avez attiré ces maux, refusant de parler de paix avec les Assyriens; c'est pourquoi Dieu nous a livrés entre leurs mains.

14. Ainsi nous sommes sans secours, et la soif nous fait périr misérablement sous leurs yeux.

15. Assemblez maintenant tous ceux qui sont dans la ville, afin que nous nous rendions volontairement au peuple d'Holoferne.

16. Car il vaut mieux, étant captifs, que nous vivions et bénissions le Seigneur, plutôt que de mourir et d'être en opprobre à tous les hommes, après avoir vu nos femmes et nos enfants périr sous nos yeux.

17. Nous vous conjurons aujourd'hui, à la face du ciel et de la terre, et devant le Dieu de nos pères, qui se venge de nous selon la grandeur de nos péchés, de livrer la ville entre les mains d'Holoferne, et de nous faire trouver une mort prompte par l'épée, au lieu de cette longue mort qu'une soif brûlante nous fait souffrir.

18. Après avoir ainsi parlé, de grands cris et de grandes lamentations s'élevèrent dans l'assemblée; et tous d'une même voix, pendant plusieurs heures, crièrent vers Dieu, en disant:

19. Nous avons péché avec nos pères; nous avons agi injustement; nous avons commis l'iniquité.

20. Ayez pitié de nous, parce que vous êtes bon; ou vengez nos crimes en nous châtiant vous-même; et n'abandonnez pas ceux qui vous bénissent à un peuple qui ne vous connaît point;

21. Afin qu'on ne dise pas parmi les nations: Où est leur Dieu?

22. Fatigués de crier et de pleurer, ils se turent.

23. Alors Ozias se leva, le visage inondé de larmes, et dit: Ayez bon courage, mes frères, et attendons encore ces cinq jours la miséricorde du Seigneur.

24. Peut-être apaisera-t-il sa colère, et fera-t-il éclater la gloire de son nom.

25. Si, ces cinq jours passés, il ne nous vient point de secours, nous ferons ce que vous nous avez proposé.

[1] Les Juifs, à cette époque, se réunissaient pour prier dans des synagogues, surtout quand ils étaient trop éloignés de Jérusalem.

[1] En Orient, l'eau est rare. On a vu souvent des peuplades se faire la guerre pour la possession d'une fontaine. La situation de Béthulie sur une montagne rendait l'eau difficile à se procurer. Le conseil des ennemis des Israélites était d'autant plus perfide, que les Ammonites et les Moabites, habitants de pays voisins, connaissaient par expérience les rigueurs mortelles d'un climat ardent, quand l'eau venait à manquer.

SALOMON REÇOIT LA REINE DE SABA.

CHAPITRE VIII

Dessein que Dieu inspire à Judith; ce qu'elle dit à Ozias et aux anciens.

1. Or ces paroles furent entendues de Judith, veuve, fille de Mérari, fils d'Idox, fils de Joseph, fils d'Ozias, fils d'Élaï, fils de Jamnor, fils de Gédéon, fils de Raphaïm, fils d'Achitob, fils de Melchia, fils d'Énan, fils de Nathania, fils de Salathiel, fils de Siméon, fils de Ruben[1].

2. Son mari s'appelait Manassé; il mourut au temps de la moisson de l'orge.

3. Car lorsqu'il surveillait ceux qui liaient les gerbes dans les champs, l'ardeur du soleil lui donna sur la tête, et il mourut à Béthulie, sa ville, où il fut enseveli avec ses pères.

4. Il y avait déjà trois ans et demi que Judith était restée veuve.

5. Elle avait au haut de sa maison une chambre secrète où elle demeurait enfermée avec ses servantes.

6. Elle portait un cilice sur les reins et jeûnait tous les jours de sa vie, excepté les jours de sabbat, les premiers jours du mois et les fêtes de la maison d'Israël.

7. Elle était très-belle, et son mari lui avait laissé de grandes richesses, beaucoup de serviteurs et des héritages où elle avait de nombreux troupeaux de bœufs et de moutons.

8. Elle était très-renommée, parce qu'elle avait une grande crainte du Seigneur; et nul n'aurait pu dire la moindre parole à son désavantage.

9. Ayant donc appris qu'Ozias avait promis de livrer la ville dans cinq jours, elle envoya vers Chabri et Charmi, anciens du peuple,

10. Qui vinrent la trouver, et elle leur dit : Quel est ce bruit qu'Ozias a consenti de livrer la ville aux Assyriens, s'il ne vous venait du secours dans cinq jours?

11. Et qui êtes-vous, pour tenter le Seigneur?

12. Ce n'est pas une parole qui provoque sa miséricorde, mais plutôt qui excite sa colère et allume sa fureur.

13. Vous avez prescrit à Dieu le terme de sa miséricorde, et vous lui avez fixé un jour selon votre volonté.

14. Mais comme le Seigneur est patient, faisons pénitence de cette faute et implorons sa miséricorde avec larmes.

15. Dieu, en effet, ne menace pas comme un homme, et il ne s'enflamme point de colère comme les enfants des hommes.

16. C'est pourquoi humilions nos âmes devant lui, servons-le avec un cœur humble;

17. Disons au Seigneur avec larmes de nous faire miséricorde suivant sa volonté, afin que, comme l'orgueil de nos ennemis nous a remplis de trouble, notre humilité aussi devienne pour nous un sujet de gloire.

18. Car nous n'avons point suivi les péchés de nos pères, qui ont abandonné leur Dieu et adoré des dieux étrangers,

19. Et qui, par ce crime, ont mérité d'être abandonnés à leurs ennemis, lesquels les ont tués, pillés et couverts de confusion. Mais pour nous, nous ne connaissons point d'autre Dieu que lui.

20. Attendons humblement sa consolation, et il nous vengera des afflictions que nos ennemis, altérés de notre sang, nous font souffrir; il humiliera toutes les nations qui s'élèvent contre nous, et les couvrira de honte, lui le Seigneur notre Dieu.

21. Et maintenant, mes frères, comme vous êtes les anciens du peuple de Dieu, et que leur vie dépend de vous, relevez leur cœur par vos paroles, en les faisant souvenir

[1] Ces paroles, *fils de Ruben*, ne sont pas dans le grec; mais il y a *fils d'Israël*. C'est pourquoi Serrarius, Bellarmin et plusieurs autres, suivant saint Fulgence (*Lettre II*, ch. XIV), croient que c'est une faute dans la Vulgate : vu principalement que, ni dans la Genèse, ni dans l'Exode, ni dans les Paralipomènes, où les enfants de Ruben sont nommés, on n'en trouve aucun qui soit nommé Siméon; outre que Judith déclare elle-même qu'elle est de la tribu de Siméon. (Ch. IX, v. 2.)

que nos pères ont été tentés, pour éprouver s'ils servaient Dieu véritablement.

22. Ils doivent se souvenir qu'Abraham, notre père, a été tenté, et qu'ayant été éprouvé par beaucoup d'afflictions, il est devenu l'ami de Dieu.

23. Ainsi Isaac, Jacob, Moïse, et tous ceux qui ont plu à Dieu, ont passé par plusieurs afflictions, et sont restés fidèles.

24. Ceux qui n'ont pas reçu ces épreuves dans la crainte du Seigneur, qui ont témoigné leur impatience et ont irrité le Seigneur par leurs reproches et par leurs murmures,

25. Ont été exterminés par l'exterminateur, et ont péri par les morsures des serpents[1].

26. C'est pourquoi ne témoignons point d'impatience dans ces maux que nous souffrons;

27. Mais considérons que ces supplices sont moindres que nos péchés; croyons que ces fléaux dont Dieu nous châtie comme ses serviteurs, nous sont envoyés pour nous corriger, et non pour nous perdre.

28. Ozias et les anciens lui répondirent : Tout ce que vous avez dit est véritable, et il n'y a rien à reprendre dans vos paroles.

29. Nous vous supplions donc de prier pour nous, parce que vous êtes une femme sainte et craignant Dieu.

30. Judith leur répondit : Comme vous reconnaissez que ce que je vous ai pu dire est de Dieu,

31. Éprouvez aussi si ce que j'ai résolu de faire vient de lui, et priez-le afin qu'il affermisse le dessein que j'ai formé.

32. Vous vous tiendrez cette nuit à la porte de la ville, et je sortirai avec ma servante[2]; et priez le Seigneur, afin que, comme vous avez dit, il regarde son peuple dans cinq jours.

33. Je ne veux pas que vous cherchiez ce que j'ai dessein de faire; et jusqu'à ce que je revienne vers vous, qu'on ne cesse de prier le Seigneur notre Dieu pour moi.

34. Ozias, prince de Juda, lui dit : Allez en paix, et que le Seigneur soit avec vous, pour se venger de nos ennemis. Et l'ayant quittée, ils s'en allèrent.

CHAPITRE IX

Prière de Judith.

1. Dès qu'ils furent partis, Judith entra dans son oratoire, se revêtit d'un cilice, se mit de la cendre sur la tête, se prosterna devant le Seigneur, et criait vers lui en disant :

2. Seigneur Dieu de mon père Siméon[3], qui lui avez mis l'épée entre les mains pour se défendre des étrangers, lesquels, transportés d'une passion impure, violèrent une vierge, et la couvrirent de confusion en lui faisant outrage;

3. Qui avez donné leurs femmes en captivité et rendu leurs filles captives, et qui avez livré leurs dépouilles en partage à vos serviteurs dévorés de votre zèle, secourez, je vous prie, Seigneur mon Dieu, une veuve comme moi.

4. Vous avez opéré les premières merveilles, et vous avez résolu d'exécuter tous vos desseins, et il ne s'est fait que ce que vous avez voulu.

5. Toutes vos voies sont préparées, et vos jugements sont établis par votre providence.

6. Jetez les yeux maintenant sur le camp des Assyriens, comme vous les avez jetés sur le camp des Égyptiens lorsque leurs troupes armées poursuivaient vos serviteurs, se confiant en leurs chars, leur cavalerie et la multitude de leurs soldats.

[1] Judith fait allusion aux faits rapportés dans les Nombres, XI, 1; XIV, 12; XX, 4, 5 et 6. (Voy. I Cor., X, 10.)

[2] L'expression *abra*, que porte le texte, convient plutôt à une intendante, à une femme de confiance, qu'à une servante ordinaire.

[3] Judith ne loue dans Siméon que le zèle qu'il avait eu à venger l'outrage fait à sa sœur Dina, sans approuver ce qu'il y avait de criminel dans les circonstances de cette action. Ce passage montre évidemment que Judith était de la tribu de Siméon.

7. Vous avez jeté un regard sur leur camp, et les ténèbres se sont appesanties sur eux.
8. L'abîme a retenu leurs pieds, et ils furent submergés dans les eaux.
9. Ainsi périssent, Seigneur, ceux qui ont confiance dans leur multitude, et qui se glorifient dans leurs chars, leurs dards, leurs boucliers, leurs flèches et leurs lances,
10. Ignorant que vous êtes notre Dieu, vous qui dès le commencement écrasez les armées, et que votre nom est le Seigneur!
11. Levez votre bras, comme vous avez fait autrefois; brisez leur force par votre force; que votre colère écrase ceux qui se promettent de violer votre sanctuaire, de déshonorer le tabernacle de votre nom, et de renverser votre autel avec leur épée [1].
12. Faites, Seigneur, que la tête de cet orgueilleux soit coupée avec sa propre épée.
13. Qu'il soit pris par ses propres yeux comme dans un piége, et vous le frapperez par les paroles affectueuses qui sortiront de ma bouche [2].
14. Donnez-moi assez de constance dans le cœur pour le mépriser, et assez de force pour le perdre.
15. Ce sera un monument glorieux pour votre nom, qu'il périsse par la main d'une femme.
16. Car votre puissance, Seigneur, n'est point dans la multitude des hommes; vous ne vous plaisez point dans la force des chevaux, et dès le commencement les superbes ne vous ont point plu, tandis que vous avez toujours agréé les prières de ceux qui sont humbles et doux [3].
17. Dieu des cieux, créateur des eaux, Seigneur de toute créature, exaucez-moi, exaucez celle qui a recours à vous dans sa misère, et qui espère tout de votre miséricorde.
18. Souvenez-vous, Seigneur, de votre alliance; mettez les paroles dans ma bouche, et fortifiez la résolution de mon cœur, afin que votre maison demeure toujours dans la sainteté,
19. Et que toutes les nations connaissent que c'est vous qui êtes Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que vous.

CHAPITRE X

Judith va trouver Holoferne.

1. Judith, ayant cessé d'invoquer le Seigneur, se leva du lieu où elle était prosternée contre terre devant le Seigneur.
2. Elle appela sa servante, descendit dans sa maison, ôta son cilice, quitta ses habits de veuve,
3. Se lava le corps, se parfuma de myrrhe précieuse, orna sa chevelure et mit une parure magnifique sur sa tête [4]. Elle se revêtit d'habits de joie, mit des sandales à ses pieds, prit des bracelets, des lis, des pendants d'oreilles, des anneaux, et se para de tous ses ornements.
4. Dieu même augmenta sa beauté, parce que toute cette parure n'avait pas pour principe la passion, mais la vertu. Ainsi le Seigneur augmenta sa beauté, afin de la faire paraître aux yeux de tous dans un éclat incomparable.
5. Elle donna à sa servante un petit vase de vin, un vase

[1] Judith n'est mue, dans sa résolution, que par des motifs religieux et patriotiques. Elle désire vivement éviter la profanation du temple de Jérusalem, soit qu'il n'eût pas encore été renversé, soit qu'il eût été rétabli.

[2] La conduite de Judith s'explique assez par les mœurs de l'Orient, et on ne saurait lui reprocher la faiblesse morale d'Holoferne. Le général assyrien, comme on le voit par toute cette histoire, était un homme intempérant et débauché. Judith n'avait pas d'autre intention que de délivrer le peuple d'Israël du danger auquel il se trouvait exposé.

[3] La prière de Judith est fervente et animée de sentiments propres à toucher le cœur de Dieu.

[4] Le texte porte qu'elle se mit sur la tête une *mitre*. C'était un ornement de laine, de soie, de lin, avec une lame d'or ou d'argent, destiné à relever et à soutenir la chevelure. La mitre des femmes était souvent enrichie de perles et de pierres précieuses. Nous trouvons ici l'énumération des principaux ornements dont les femmes juives se servaient alors pour rehausser leur beauté.

d'huile, de la farine, des figues sèches, du pain et du fromage [1], et partit.
6. Arrivée avec sa servante à la porte de la ville, elle trouva Ozias et les anciens de la ville qui l'attendaient.
7. En la voyant ils furent étonnés, et admirèrent sa beauté.
8. Ils ne lui adressèrent cependant aucune demande, et la laissèrent passer, en disant : Que le Dieu de nos pères vous accorde sa grâce, et qu'il affermisse par sa force toutes les résolutions de votre cœur, afin que Jérusalem se glorifie en vous, et que votre nom soit au nombre des saints et des justes.
9. Et tous ceux qui étaient présents répondirent d'une seule voix : Ainsi soit-il, ainsi soit-il.
10. Cependant Judith, priant Dieu, franchit les portes, elle et sa servante.
11. Comme elle descendait de la montagne vers le point du jour, les gardes avancées des Assyriens la rencontrèrent et la prirent, en disant : D'où venez-vous? et où allez-vous?
12. Elle répondit : Je suis une fille des Hébreux; j'ai fui parce que j'ai reconnu que vous devez prendre et piller leur ville, puisqu'ils vous ont méprisés et n'ont pas voulu se rendre à vous volontairement, afin que vous leur fissiez miséricorde.
13. C'est pourquoi j'ai dit en moi-même : J'irai trouver le prince Holoferne pour lui découvrir leurs secrets, et lui donner un moyen de les prendre sans perdre un seul homme de son armée.
14. En entendant ces paroles, les soldats considéraient son visage, et leurs yeux étaient surpris, tant ils admiraient sa beauté.
15. Et ils lui dirent : Vous avez sauvé votre vie en prenant cette résolution de venir trouver notre prince.
16. Or sachez que lorsque vous serez devant lui, il vous traitera bien, et que vous lui serez très-agréable. Ils la menèrent donc à la tente d'Holoferne, en l'annonçant.
17. Dès qu'elle parut devant Holoferne, il fut aussitôt pris par les yeux.
18. Ses officiers lui dirent : Qui pourrait mépriser le peuple des Hébreux? ils ont des femmes si belles, que pour elles nous devons bien les combattre.
19. Judith, voyant donc Holoferne assis sous son pavillon, qui était de pourpre brodée d'or, relevée d'émeraudes et de pierres précieuses,
20. Et ayant jeté les yeux sur son visage, se prosterna en terre, et l'adora [2]; et les gens d'Holoferne la relevèrent par ordre de leur maître.

CHAPITRE XI

De quelle manière Holoferne reçoit Judith.

1. Alors Holoferne lui dit : Ayez bon courage, bannissez toute crainte de votre cœur, car je n'ai jamais fait de mal à personne qui ait voulu servir le roi Nabuchodonosor.
2. Si votre peuple ne m'avait pas méprisé, je n'aurais pas levé ma lance sur lui.
3. Mais dites-moi pourquoi vous les avez quittés, et pourquoi il vous a plu de venir vers nous.
4. Judith lui répondit : Recevez les paroles de votre servante; parce que si vous suivez les paroles de votre servante, le Seigneur achèvera d'accomplir à votre égard ce qu'il a résolu.
5. Vive Nabuchodonosor, roi de la terre! et vive la puissance qui est en vous, pour châtier tous ceux qui se sont égarés! car non-seulement les hommes lui sont asservis par

[1] Elle faisait porter de quoi se nourrir, parce que les Juifs craignaient de se souiller en mangeant des mêmes aliments que les infidèles; la plupart de leurs viandes étaient d'abord offertes aux idoles, ou c'étaient des viandes impures défendues aux Juifs.

[2] Elle lui rendit les respects qu'on avait coutume de rendre aux princes.

vous, mais vous lui assujettissez même les animaux des champs.

6. La sagesse de votre esprit est célèbre dans toutes les nations. Tout le monde publie que vous êtes le seul dont la puissance et la capacité éclatent dans tout son royaume, et votre habileté est louée dans tous les pays.

7. On n'ignore pas ce qu'a dit Achior, et de quelle manière vous avez voulu qu'il fût traité.

8. Car il est certain que notre Dieu est tellement irrité par les péchés de son peuple, qu'il lui a fait dire par ses prophètes qu'il le livrerait à cause de ses offenses.

9. Et comme les Israélites savent qu'ils ont offensé leur Dieu, la terreur de vos armes les a saisis.

10. De plus, ils sont tourmentés par la famine, et la soif dont ils sont brûlés les fait paraître comme morts.

11. Ils ont même résolu de tuer leurs bestiaux pour boire leur sang;

12. Et ayant du froment, du vin et de l'huile consacrés au Seigneur leur Dieu, et auxquels Dieu leur a défendu de toucher, ils sont résolus de les employer à leur usage, et ils veulent consommer des choses qu'il ne leur est pas même permis de toucher; puis donc qu'ils agissent ainsi, il est certain qu'ils périront.

13. Votre servante, connaissant cela, s'est enfuie; et le Seigneur m'a envoyée vous découvrir ces choses.

14. Car votre servante adore son Dieu, même à présent auprès de vous; elle sortira, et je prierai Dieu[1] :

15. Et Dieu me dira quand il les punira de leurs péchés, et je viendrai vous en prévenir. Je vous mènerai alors au milieu de Jérusalem, et tout le peuple d'Israël sera devant vous comme des brebis sans pasteur, et il ne se trouvera pas un chien qui aboie contre vous;

16. Parce que tout ceci m'a été révélé par la providence de Dieu,

17. Lequel étant irrité contre eux, m'a envoyé vous annoncer ces choses.

18. Tout ce discours plut à Holoferne et à ses serviteurs; ils admiraient la sagesse de Judith, et ils se disaient l'un à l'autre :

19. Il n'y a pas sur la terre de femme semblable à celle-ci, pour la grâce, la beauté du visage et la sagesse des paroles.

20. Alors Holoferne lui répondit : Dieu vous a favorisée en vous envoyant devant ceux de votre nation pour nous les livrer entre les mains;

21. Et parce que vos promesses sont avantageuses, si votre Dieu fait cela pour moi, il sera aussi mon Dieu[2], vous serez grande dans la maison de Nabuchodonosor, et votre nom deviendra illustre dans toute la terre.

CHAPITRE XII

Judith fait trouver bon à Holoferne qu'elle mange seulement ce qu'elle avait apporté avec elle, et obtient permission de sortir la nuit et avant le jour pour aller adorer et prier son Dieu. Le quatrième jour elle va souper avec Holoferne; celui-ci, joyeux de la voir, boit avec excès.

1. Alors il commanda de la faire entrer au lieu où étaient ses trésors, et qu'elle y demeurât, et il régla ce qu'on lui donnerait de sa table.

2. Judith lui répondit : Je ne pourrai pas manger maintenant des choses que vous ordonnez de me donner, de peur d'attirer l'indignation de Dieu sur moi; mais je mangerai de ce que j'ai apporté avec moi.

[1] Dès la première entrevue avec Holoferne, Judith n'hésite pas à lui faire connaître qu'elle adore le vrai Dieu, et qu'elle aura besoin de s'éloigner de temps en temps du camp des Assyriens pour remplir ses devoirs religieux.

[2] Le général assyrien manque de sincérité. Il a mission de faire reconnaître son maître comme le dieu unique de la terre, et il affirme à Judith qu'il adorera le Dieu d'Israël, s'il réussit dans son entreprise.

3. Holoferne reprit : Si ce que vous avez apporté avec vous vient à manquer, que ferons-nous pour vous?

4. Judith répliqua : Je le jure par votre vie, mon seigneur, avant que votre servante ait épuisé ce qu'elle a apporté, Dieu aura exécuté par ma main ce que j'ai pensé. Ensuite ses serviteurs la conduisirent dans la tente qu'il lui avait destinée.

5. Elle demanda, en y entrant, qu'on lui permît de sortir la nuit et avant le jour, pour aller faire sa prière et invoquer le Seigneur.

6. Et Holoferne commanda à ses serviteurs de la laisser entrer et sortir comme elle le voudrait, durant trois jours, pour adorer son Dieu.

7. Elle sortait donc les nuits dans la vallée de Béthulie, et elle se lavait dans une fontaine[1].

8. Et en remontant elle priait le Seigneur Dieu d'Israël de conduire sa voie pour la délivrance de son peuple.

9. Puis, rentrant dans sa tente, elle restait ainsi purifiée, jusqu'à ce qu'elle prît sa nourriture vers le soir[2].

10. Quatre jours après, Holoferne fit un festin à ses serviteurs, et dit à Vagao[3], son eunuque : Allez, et persuadez à cette femme du peuple hébreu de consentir d'elle-même à habiter avec moi;

11. Car les Assyriens croient qu'il est honteux à un homme qu'une femme se joue de lui, et qu'elle trouve moyen de le quitter intacte.

12. Alors Vagao alla trouver Judith, et lui dit : Que cette excellente jeune fille ne craigne pas d'entrer chez mon seigneur, pour être honorée de lui, manger avec lui, boire du vin et se réjouir.

13. Judith lui répondit : Que suis-je, pour contredire mon seigneur?

14. Je ferai tout ce qu'il trouvera bon et agréable; ce qui lui plaira sera le plus grand bien qui puisse m'arriver en toute ma vie.

15. Elle se leva, se para de tous ses ornements, et entrant dans la tente d'Holoferne, elle parut devant lui.

16. Holoferne fut frappé au cœur, parce qu'il brûlait de passion pour elle,

17. Et il lui dit : Buvez maintenant, et mangez avec joie, parce que vous avez trouvé grâce devant moi.

18. Judith lui répondit : Je boirai, seigneur, parce que mon âme reçoit aujourd'hui la plus grande joie qu'elle ait reçue dans toute sa vie.

19. Elle prit ensuite ce que sa servante lui avait préparé; elle mangea et but devant lui.

20. Et Holoferne fut tellement transporté de joie en la voyant, qu'il but du vin avec excès, plus qu'il n'en avait bu dans toute sa vie.

CHAPITRE XIII

Judith coupe la tête à Holoferne, et se retire à Béthulie.

1. Le soir étant venu, ses serviteurs se hâtèrent de se retirer chacun chez eux, et Vagao ferma les portes de la chambre, et s'en alla.

2. Tous étaient appesantis par le vin;

3. Et Judith était seule dans la chambre.

4. Holoferne était couché sur son lit, accablé de sommeil par l'ivresse.

5. Et Judith dit à sa servante de se tenir dehors, devant la chambre, et de bien observer.

6. Judith se tenait devant le lit, priant avec larmes, et remuant les lèvres en silence.

[1] Se laver avant la prière était une très-ancienne coutume chez les Juifs.

[2] Ainsi Judith se préparait par le jeûne et la prière à exécuter son grand dessein.

[3] Le mot *Vagao*, *Bagoas*, *Vagoas*, signifie *eunuque*. C'était, chez les Assyriens, un titre de dignité, sans liaison nécessaire avec la signification littérale du mot.

7. Elle dit : Seigneur Dieu d'Israël, fortifiez-moi, et rendez-vous favorable en ce moment à ce que ma main va faire, afin que vous releviez, selon votre promesse, votre ville de Jérusalem, et que j'accomplisse ce que j'ai cru pouvoir faire avec votre assistance.

8. Ayant ainsi parlé, elle s'approcha de la colonne, au chevet de son lit, et délia son sabre, qui y était attaché.

9. L'ayant tiré du fourreau, elle prit Holoferne par les cheveux, et dit : Seigneur Dieu, fortifiez-moi à cette heure.

10. Elle le frappa au cou par deux fois, et lui coupa la tête; ayant tiré un rideau du lit hors des colonnes, elle jeta à terre son corps mort.

11. Elle sortit peu après, et remit la tête d'Holoferne à sa servante, lui ordonnant de la mettre dans un sac.

12. Elles sortirent enfin toutes deux, selon leur coutume, comme pour aller prier; ayant traversé le camp, elles tournèrent le long de la vallée et arrivèrent à la porte de la ville.

13. Alors Judith dit de loin au gardien des murailles : Ouvrez les portes, parce que Dieu est avec nous, et qu'il a signalé sa puissance dans Israël.

14. Les gardes, ayant entendu sa voix, appelèrent les anciens de la ville.

15. Et tous coururent à elle, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, parce qu'ils ne s'attendaient plus à la voir revenir.

16. Ils allumèrent des flambeaux et s'assemblèrent tous autour d'elle. Judith, montant sur un lieu élevé, commanda de faire silence; et tous s'étant tus, elle dit :

17. Louez le Seigneur notre Dieu, qui n'a point abandonné ceux qui espéraient en lui;

18. Il a accompli par sa servante la miséricorde qu'il a promise à la maison d'Israël, et il a tué cette nuit par ma main l'ennemi de son peuple.

19. Puis, tirant du sac la tête d'Holoferne, elle la leur montra, en disant : Voici la tête d'Holoferne, général de l'armée des Assyriens, et voici un rideau du pavillon sous lequel il était couché dans son ivresse, où le Seigneur notre Dieu l'a frappé par la main d'une femme.

20. Le Dieu vivant m'est témoin que son ange m'a gardée, sortant d'ici, demeurant là, et revenant avec vous. Le Seigneur n'a pas permis que sa servante fût souillée; mais il m'a fait revenir auprès de vous sans aucune tache de péché, comblée de joie dans sa victoire, moi sauvée, et vous délivrés.

21. Rendez-lui gloire, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

22. Alors tous, adorant le Seigneur, dirent à Judith : Le Seigneur vous a bénie en vous communiquant sa force; par vous il a anéanti tous nos ennemis.

23. Ozias, prince du peuple d'Israël, dit aussi à Judith : Vous êtes bénie, ô fille, par le Seigneur, le Dieu très-haut, plus que toutes les femmes sur la terre.

24. Béni soit le Seigneur, qui a créé le ciel et la terre, qui a conduit votre main pour trancher la tête du chef de nos ennemis!

25. Car il a rendu aujourd'hui votre nom si célèbre, que les hommes, se souvenant éternellement de la puissance du Seigneur, ne cesseront jamais de vous louer, parce que vous n'avez pas appréhendé d'exposer votre vie, en voyant l'extrême affliction où votre peuple se trouvait réduit, mais que vous vous êtes présentée devant Dieu pour empêcher sa ruine.

26. Et tout le peuple répondit : Ainsi soit-il, ainsi soit-il.

27. On fit venir ensuite Achior, et Judith lui dit : Le Dieu d'Israël, à qui vous avez rendu témoignage en déclarant qu'il a le pouvoir de se venger de ses ennemis, a coupé lui-même par ma main la tête du chef de tous les infidèles.

28. Et pour rendre témoignage à la vérité, voici la tête d'Holoferne, qui, dans l'insolence de son orgueil, méprisait le Dieu d'Israël, et menaçait de vous faire mourir, en disant : Lorsque j'aurai vaincu le peuple d'Israël, je vous ferai passer l'épée au travers du corps.

29. Achior, voyant la tête d'Holoferne, fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba le visage contre terre, et s'évanouit.

30. Ayant repris ses sens, il se jeta aux pieds de Judith, et l'adora, en lui disant :

31. Vous êtes bénie de votre Dieu dans toutes les tentes de Jacob, parce que le Dieu d'Israël sera glorifié en vous parmi tous les peuples qui entendront votre nom.

CHAPITRE XIV

La tête d'Holoferne est pendue aux murs de Béthulie. Achior embrasse la religion des Juifs. Effroi où la mort d'Holoferne jette les Assyriens.

1. Alors Judith dit à tout le peuple : Écoutez-moi, mes frères; suspendez cette tête au haut de nos murailles;

2. Et aussitôt que le soleil sera levé, que chacun prenne ses armes, et sortez avec impétuosité, non pour descendre sur les ennemis, mais comme pour une sortie.

3. Alors il faudra que les gardes avancées courent éveiller leur général pour le combat.

4. Et lorsque leurs chefs auront couru à la tente d'Holoferne, et qu'ils y auront trouvé un corps sans tête nageant dans son sang, la frayeur les saisira.

5. Et lorsque vous les verrez fuir, courez hardiment après eux, parce que le Seigneur vous les livrera pour les fouler aux pieds[1].

6. Alors Achior, voyant ce que la toute-puissance de Dieu avait fait en faveur d'Israël, abandonna les superstitions païennes, crut en Dieu, se circoncit, et fut associé au peuple d'Israël, lui et toute sa race, comme elle l'est encore aujourd'hui.

7. Dès que le jour parut, les habitants de Béthulie suspendirent sur leurs murs la tête d'Holoferne; chacun ayant pris ses armes, ils sortirent tous en faisant grand bruit, et poussant de grands cris.

8. Les sentinelles les apercevant, coururent à la tente d'Holoferne.

9. Ceux qui étaient dans la tente vinrent à la porte de sa chambre, et tâchaient, en y faisant quelque bruit, d'interrompre son sommeil, afin qu'Holoferne fût plutôt éveillé par ce bruit confus que par quelqu'un des siens;

10. Car nul n'osait frapper à la porte, ni entrer dans la chambre du général des Assyriens.

11. Les chefs, les tribuns et les principaux officiers de l'armée d'Assyrie, étant venus à sa tente, dirent aux officiers de sa chambre :

12. Entrez, et éveillez-le, parce que ces rats sont sortis de leurs trous, et ont eu la hardiesse de nous défier au combat.

13. Alors Vagao, étant entré dans la chambre, se tint devant le pavillon, et frappa des mains, s'imaginant qu'il dormait avec Judith.

14. Mais prêtant l'oreille et n'entendant aucun bruit, tel qu'en peut faire un homme qui dort, il s'approcha plus près du rideau, et le soulevant, il vit le corps mort d'Holoferne, étendu à terre, sans tête, et couvert de sang; aussitôt il poussa un grand cri avec des larmes, et il déchira ses vêtements.

15. Étant allé à la tente de Judith, et ne l'ayant point trouvée, il sortit devant le peuple, et dit :

16. Une seule femme du peuple hébreu a mis la confusion dans la maison du roi Nabuchodonosor; car voici Holoferne gisant à terre, et sa tête n'est plus sur son corps.

[1] Saint Ambroise remarque que Judith vainquit les Assyriens non-seulement par son courage, mais surtout par sa prudence et la sagesse de ses conseils.

LE PROPHÈTE DE BÉTHEL.

17. A ces mots, les chefs de l'armée des Assyriens déchirèrent leurs vêtements. Ils furent pris d'une crainte et d'une frayeur extrêmes, le trouble saisit leurs esprits,
18. Et tout le camp retentit de cris effroyables.

CHAPITRE XV

Fuite des Assyriens. Les Israélites les poursuivent et s'enrichissent de leurs dépouilles. Louanges données à Judith par le grand sacrificateur Joacim.

1. La nouvelle qu'Holoferne avait eu la tête coupée s'étant répandue dans toute l'armée, les Assyriens se trouvèrent consternés, sans savoir quel parti prendre; et poussés par la frayeur dont ils étaient saisis, ils ne pensaient qu'à chercher leur salut dans la fuite;
2. De sorte que nul ne parlait à son voisin, mais baissait la tête; et quittant tout, ils se hâtaient de fuir les Hébreux qu'ils entendaient venir fondre sur eux les armes à la main, et ils fuyaient çà et là par les chemins de la campagne et par les sentiers des collines.
3. Les Israélites, les voyant en fuite, les poursuivirent, et descendirent, sonnant des trompettes et poussant de grands cris après eux.
4. Et comme les Assyriens ne marchaient point en corps, mais que chacun se hâtait de fuir, et que les Israélites, au contraire, les poursuivaient en bon ordre, ils taillaient en pièces ceux qu'ils rencontraient.
5. En même temps Ozias envoya porter cette nouvelle dans toutes les villes et dans toutes les provinces d'Israël.
6. Ainsi, chaque ville et chaque province ayant choisi les plus braves des jeunes gens, leur fit prendre les armes, et les envoya après les Assyriens; ils les poursuivirent jusqu'aux extrémités des frontières de leur pays, passant au fil de l'épée tous ceux qu'ils trouvaient.
7. Cependant ceux qui étaient restés à Béthulie entrèrent dans le camp des Assyriens, d'où ils remportèrent tout le butin que les Assyriens avaient laissé dans leur fuite, et ils en revinrent extrêmement chargés.
8. Or ceux qui après la victoire revinrent à Béthulie, emmenèrent avec eux tout ce qui appartenait aux Assyriens. Les troupeaux, les bestiaux, et toutes les richesses de leurs bagages étaient considérables; et tous s'enrichirent de leurs dépouilles, depuis le plus petit jusqu'au plus grand.
9. Joacim, grand pontife, vint de Jérusalem à Béthulie, avec tous les anciens, pour voir Judith,
10. Laquelle sortit au-devant de lui; et ils la bénirent tous d'une seule voix, en disant : Vous êtes la gloire de Jérusalem; vous êtes la joie d'Israël; vous êtes l'honneur de notre peuple.
11. Car vous avez agi avec courage, et votre cœur s'est affermi, parce que vous avez aimé la chasteté[1], et qu'après avoir perdu votre mari, vous n'avez point voulu en épouser d'autre. C'est pourquoi la main du Seigneur vous a fortifiée, et vous serez bénie éternellement.
12. Tout le peuple répondit : Ainsi soit-il, ainsi soit-il.
13. Trente jours suffirent à peine au peuple d'Israël pour recueillir les dépouilles des Assyriens.
14. Tout ce qu'on put reconnaître, comme ayant appartenu à Holoferne, en or, en argent, en habillements, en pierreries, et en toutes sortes de meubles, fut donné à Judith par le peuple.
15. Et tous les hommes, les femmes, les jeunes filles et les jeunes gens étaient dans des transports de joie, qu'ils témoignaient par le son des harpes et des autres instruments de musique.

[1] Dieu accorde aux cœurs chastes la force spirituelle et corporelle pour l'accomplissement des œuvres importantes.

CHAPITRE XVI

Cantique de Judith pour remercier Dieu de sa victoire. Mort de cette sainte veuve.

1. Alors Judith chanta ce cantique au Seigneur, disant :
2. Chantez à la gloire du Seigneur au son des tambours et au bruit des cymbales; chantez avec de saints accords un nouveau cantique; glorifiez et invoquez son nom.
3. Le Seigneur brise les armées; le Seigneur est son nom.
4. Il a établi son camp au milieu de son peuple, pour nous délivrer de la main de tous nos ennemis.
5. L'Assyrien est venu du côté des montagnes, du côté de l'aquilon, avec une multitude et une force extraordinaires; ses troupes ont desséché les torrents, et sa cavalerie a couvert les vallées.
6. Il avait juré de brûler mon pays, de passer mes jeunes gens au fil de l'épée, de réduire mes petits enfants en servitude, et de rendre mes jeunes filles captives.
7. Mais le Seigneur tout-puissant l'a frappé; il a livré leur général aux mains d'une femme, qui lui a ôté la vie.
8. Car celui qui était puissant parmi eux n'a point été renversé par les jeunes hommes; il n'a point été frappé par les Titans; et les géants d'une hauteur démesurée ne se sont point opposés à lui; mais Judith, fille de Mérari, l'a perdu par la beauté de son visage.
9. Elle a quitté ses habits de veuve, elle s'est parée de ses habits de joie, pour relever les espérances des enfants d'Israël.
10. Elle a répandu des parfums sur son visage; elle a ajusté ses cheveux sous un diadème; elle s'est parée d'une robe neuve pour le tromper.
11. L'éclat de sa chaussure l'a ébloui, sa beauté a rendu son âme captive; et elle lui a coupé la tête avec son glaive.
12. Les Perses ont été épouvantés de sa constance, et les Mèdes de son audace.
13. Alors le camp des Assyriens a retenti de hurlements, quand nos citoyens ont paru faibles et mourants de soif.
14. Les fils des jeunes femmes[1] les ont percés de coups, et les ont tués comme des enfants qui s'enfuient; ils ont péri dans le combat en la présence du Seigneur notre Dieu.
15. Chantons un hymne au Seigneur, chantons un nouveau cantique à la louange de notre Dieu.
16. Adonaï, Seigneur, vous êtes grand, vous vous signalez par votre puissance, et nul ne peut vous vaincre.
17. Que toutes vos créatures vous obéissent; vous avez parlé, et elles ont été faites; vous avez envoyé votre Esprit, et elles ont été créées, et nulle ne résiste à votre voix.
18. Les montagnes seront ébranlées jusqu'aux fondements avec les eaux. Les rochers se fondront comme la cire devant votre face.
19. Mais ceux qui vous craignent, Seigneur, seront grands devant vous en toutes choses.
20. Malheur à la nation qui s'élèvera contre mon peuple! car le Seigneur tout-puissant se vengera d'eux, et il les visitera au jour du jugement.
21. Il donnera leur chair à la flamme et aux vers, afin qu'ils brûlent et se sentent déchirer éternellement.
22. Après cette victoire, tout le peuple vint à Jérusalem adorer le Seigneur, et s'étant purifiés, tous lui offrirent des holocaustes, et s'acquittèrent de leurs vœux et de leurs promesses.
23. Or Judith, ayant pris les armes d'Holoferne que le peuple lui avait données, et le rideau de son lit qu'elle avait

[1] De jeunes guerriers renversèrent et tuèrent les guerriers expérimentés de Nabuchodonosor. Tout ici montre la faiblesse plus forte avec l'aide de Dieu, que la puissance du monde.

emporté elle-même, les offrit au Seigneur comme un monument contre l'oubli [1].

24. Tout le peuple se réjouit à la vue des lieux saints, et la joie de cette victoire fut célébrée avec Judith pendant trois mois.

25. Chacun retourna ensuite dans sa maison; et Judith devint célèbre dans Béthulie, et la plus illustre dans toute la terre d'Israël.

[1] Littéralement *en anathème d'oubli*. Le texte signifie que Judith déposa ces armes dans le temple du Seigneur, comme un monument éternel de la puissance divine et de la protection que Dieu lui avait accordée. C'était un don sacré. On ne pouvait le retirer de la maison de Dieu sous aucun prétexte. Judith, en outre, humble instrument de l'intervention de Dieu, voulait que son nom fût mis en oubli.

26. Car la chasteté était jointe à sa vertu, et depuis la mort de Manassé, son mari, elle ne connut point d'homme tout le reste de sa vie.

27. Les jours de fêtes elle paraissait en public avec une grande gloire.

28. Après avoir demeuré cent cinq ans dans la maison de son mari, et avoir donné la liberté à sa servante, elle mourut, et fut ensevelie à Béthulie avec son mari.

29. Et tout le peuple la pleura pendant sept jours.

30. Tant qu'elle vécut, et plusieurs années après sa mort, il ne se trouva personne qui troublât Israël.

31. Or le jour de cette victoire a été mis par les Hébreux au rang des saints jours, et depuis ce temps jusqu'à présent il est honoré comme un jour de fête parmi les Juifs.

ESTHER

Ce livre a reçu le nom d'ESTHER; il contient l'histoire de cette pieuse et illustre reine, Juive de naissance.
Les faits qui y sont rapportés se sont accomplis, suivant l'opinion la plus vraisemblable,
de l'an 485 à l'an 464 avant Jésus-Christ.
L'Eglise a reconnu le livre d'Esther comme authentique, et l'a placé dans le catalogue des divines Écritures.

CHAPITRE I

Superbe festin que fait le roi Assuérus. Il envoie chercher la reine Vasthi. Elle refuse de venir, et il la répudie.

1. Au temps d'Assuérus[1], qui régna depuis les Indes jusqu'à l'Éthiopie, sur cent vingt-sept provinces,

2. A l'époque où il s'assit sur le trône, Suse était la capitale de son royaume.

3. La troisième année de son règne il fit un grand festin à tous les princes de sa cour, à tous ses ministres, aux plus braves d'entre les Perses, aux premiers d'entre les Mèdes, et aux gouverneurs des provinces, et il y assista

4. Pour faire éclater la gloire et les richesses de son empire, et pour montrer la grandeur de sa puissance. Ce festin dura longtemps, savoir, cent quatre-vingts jours[2].

5. Et lorsque les jours de ce festin allaient se terminer, le roi invita tout le peuple qui se trouva à Suse, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Il ordonna de préparer un festin pour sept jours, dans le vestibule de son jardin et d'un bois digne de la magnificence royale, qui avait été planté de la main des rois.

6. On avait tendu de tous côtés des tapisseries de fin lin, de couleur céleste et d'hyacinthe, soutenues par des cordons de fin lin teints en écarlate, qui étaient passés dans des anneaux d'ivoire et attachés à des colonnes de marbre. Des lits d'or et d'argent étaient rangés en ordre sur un pavé de porphyre et de marbre blanc embelli de figures, avec une admirable variété[3].

7. Les conviés buvaient dans des vases d'or, et les mets étaient servis dans des bassins tous différents les uns des autres. On y versait du vin excellent, et en abondance, comme il était digne de la magnificence royale.

8. Nul ne contraignait à boire ceux qui ne le voulaient pas; mais le roi avait ordonné qu'un des grands de sa cour fût assis à chaque table, afin que chacun prît ce qui lui plairait.

9. La reine Vasthi donna aussi un festin aux femmes, dans le palais où le roi Assuérus avait coutume de demeurer.

10. Le septième jour, lorsque le roi fut plus gai, et excité par la chaleur du vin qu'il avait bu avec excès, il commanda à Maümam, Bazatha, Harbona, Bagatha, Abgatha, Zéthar et Charchas, les sept eunuques qui servaient le roi Assuérus,

11. De faire paraître devant le roi la reine Vasthi avec le diadème en tête, pour montrer sa beauté à tous ses peuples et aux princes de sa cour : elle était, en effet, très-belle.

12. Mais elle refusa d'obéir, et dédaigna de venir à l'ordre du roi, qui lui avait été porté par les eunuques. Assuérus, irrité et transporté de fureur,

13. Consulta les sages qui étaient toujours près de lui, selon la coutume des rois, et par le conseil desquels il faisait toutes choses, parce qu'ils savaient les lois et les ordonnances anciennes.

14. Parmi eux, les premiers et les plus proches du roi, étaient : Charsena, Séthar, Admatha, Tharsis, Marès, Marsana et Mamuchan, les sept principaux chefs des Perses et des Mèdes, qui voyaient toujours le visage du roi, et avaient coutume de s'asseoir les premiers après lui.

15. Le roi leur demanda quelle peine méritait la reine Vasthi, qui n'avait point obéi au commandement que le roi lui avait fait porter par ses eunuques.

16. Mamuchan répondit, en présence du roi et des grands : La reine Vasthi n'a pas seulement offensé le roi, mais encore tous les peuples et tous les princes qui sont dans toutes les provinces du roi Assuérus.

17. Car cette conduite de la reine sera connue de toutes les femmes, et leur apprendra à mépriser leurs maris, et à dire : Le roi Assuérus a commandé à la reine Vasthi de se présenter devant lui, et elle a refusé;

18. Et, à son exemple, les femmes des princes des Perses et des Mèdes mépriseront les commandements de leurs maris. Ainsi la colère du roi est juste.

19. Si cela vous plaît, qu'un édit paraisse en votre nom, et qu'il soit écrit, selon la loi des Perses et des Mèdes, qu'il n'est pas permis de violer, que la reine Vasthi ne se présentera plus devant le roi; mais qu'une autre, plus digne qu'elle, prendra sa couronne;

20. Et que cet édit soit publié dans toute l'étendue des pro-

[1] Ce nom était commun aux rois des Mèdes. Daniel (IX, 1) donne ce nom à Darius, roi des Perses; ce même Assuérus est appelé ensuite Artaxercès (XI, 2; XIII, 1), nom qui pareillement était commun aux rois des Perses, et il paraît (ci-après, v. 3) que celui-ci avait réuni en sa personne ces deux noms et ces deux empires; ce qui ne saurait convenir qu'à Darius, fils d'Hystaspe, un des sept conjurés qui tuèrent Darius le Mage, lequel s'était emparé de l'empire en supposant qu'il était frère de Cambyse; et c'est de ce Darius, fils d'Hystaspe, qu'il est parlé I Esdr., IV, 5.

[2] Le festin royal dura six mois entiers; la population de Suse y prit part les sept derniers jours.

[3] Les Orientaux se couchaient à demi sur des lits préparés autour des tables pour y prendre leurs repas. Cette habitude de mollesse s'introduisit chez les Grecs et les Romains.

vinces de votre empire, afin que toutes les femmes, tant des grands que des petits, rendent honneur à leurs maris.

21. Le conseil de Mamuchan plut au roi et aux grands; et, pour exécuter ce qu'il lui avait conseillé,

22. Il envoya des lettres à toutes les provinces de son royaume, en diverses langues, selon qu'elles pouvaient être lues et entendues par les peuples différents de son royaume, afin que les maris eussent tout pouvoir et toute autorité, chacun dans sa maison, et que cet édit fût publié parmi tous les peuples.

CHAPITRE II

Le roi Assuérus épouse Esther. Mardochée, son oncle, découvre une conspiration contre la vie de ce prince.

1. Ces choses s'étant ainsi passées, lorsque la colère du roi Assuérus fut calmée, il se souvint de Vasthi et de ce qu'elle avait fait, ou de ce qu'elle avait souffert.

2. Alors les serviteurs et les ministres du roi dirent : Qu'on cherche pour le roi des jeunes filles qui soient vierges et belles,

3. Et qu'on envoie dans toutes les provinces des hommes qui considèrent les plus belles d'entre les jeunes filles qui sont vierges, pour les amener dans la ville de Suse, et les mettre dans le palais des femmes, sous la conduite de l'eunuque Égée, qui a soin de garder les femmes du roi. Là, on leur donnera des parures et tout ce qui leur sera nécessaire;

4. Et celle qui plaira aux yeux du roi sera reine à la place de Vasthi. Cette parole plut au roi, et il commanda de faire ce qu'ils avaient conseillé.

5. Il y avait dans la ville de Suse un homme juif, nommé Mardochée, fils de Jaïr, fils de Séméi, fils de Cis, de la race de Jemini,

6. Qui avait été transporté de Jérusalem au temps où Nabuchodonosor, roi de Babylone, avait fait transporter Jéchonias, roi de Juda.

7. Il avait élevé auprès de lui la fille de son frère, nommée Édisse, qui s'appelait autrement Esther. Elle avait perdu son père et sa mère. Elle était très-belle, et son visage était gracieux. Après la mort de son père et de sa mère, Mardochée l'avait adoptée pour sa fille.

8. L'ordonnance du roi ayant été publiée partout, comme on amenait à Suse plusieurs jeunes filles très-belles, et qu'on les remettait entre les mains de l'eunuque Égée, on lui remit aussi Esther avec les autres, pour être gardée au nombre des femmes.

9. Esther lui plut, et trouva grâce devant lui. C'est pourquoi il commanda à un eunuque de se hâter de lui préparer tous ses ornements, et de lui donner tout ce qui devait lui appartenir, avec sept filles très-belles de la maison du roi pour la servir, et d'avoir grand soin de tout ce qui pouvait contribuer à la parer et à l'embellir, elle et ses filles.

10. Esther ne voulut point lui dire de quel pays et de quelle nation elle était; car Mardochée lui avait ordonné de taire cela.

11. Mardochée se promenait tous les jours devant le vestibule de la maison où étaient gardées les vierges choisies, inquiet du sort d'Esther, et voulant savoir ce qui lui arriverait.

12. Lorsque le temps était venu où ces jeunes filles étaient présentées au roi selon leur rang, après avoir fait tout ce qui était nécessaire pour ajouter à leur beauté pendant douze mois, se servant pour cela pendant six mois d'une onction d'huile de myrrhe, et pendant six autres mois de parfums et d'aromates;

13. Lorsqu'elles allaient trouver le roi, on leur donnait tout ce qu'elles demandaient pour se parer; et, ainsi parées, elles passaient de la chambre des femmes à celle du roi.

14. Celle qui était entrée au soir en sortait le matin, et elle était conduite de là dans un autre appartement, où demeuraient les femmes de second rang[1] du roi, dont Susagazi, eunuque, avait soin; et elle ne pouvait plus se présenter de nouveau devant le roi, à moins que lui-même ne le voulût et n'en donnât l'ordre, en la nommant par son nom.

15. Après donc qu'il se fut passé du temps, le jour vint où Esther, fille d'Abihaïl, frère de Mardochée, et fille adoptive de Mardochée, devait être présentée au roi à son rang. Elle ne demanda rien pour se parer; mais Égée, eunuque, qui avait soin de ces jeunes filles, lui donna pour cela tout ce qu'il voulut. Car elle était très-belle, et son incroyable beauté la rendait gracieuse et agréable à tous les yeux.

16. Elle fut donc conduite à la chambre du roi Assuérus, le dixième mois, appelé thébeth, la septième année de son règne.

17. Le roi l'aima plus que toutes les autres femmes, et elle trouva grâce et miséricorde devant lui plus que toutes les autres femmes. Il lui posa sur la tête le diadème royal, et l'établit reine à la place de Vasthi.

18. Et le roi ordonna de préparer un festin magnifique à tous les grands de sa cour et à tous ses serviteurs, pour le mariage et les noces d'Esther. Il donna du repos aux peuples de toutes ses provinces[2], et fit des dons d'une magnificence royale.

19. Et tant qu'on chercha des jeunes filles pour le second mariage du roi et qu'on les rassemblait, Mardochée resta à la porte du roi.

20. Esther n'avait point encore découvert son pays ni son peuple, selon l'ordre de Mardochée. Car Esther observait tout ce qu'il lui ordonnait, et faisait toutes choses par son avis, comme au temps où il la nourrissait auprès de lui, encore toute jeune.

21. Pendant que Mardochée demeurait à la porte du roi, Bagathan et Tharès, deux de ses eunuques, qui commandaient à la première entrée du palais, ayant conçu quelque mécontentement contre le roi, entreprirent d'attenter sur sa personne, et de le tuer.

22. Mais Mardochée ayant découvert leur dessein, en avertit aussitôt la reine Esther. La reine en prévint le roi, au nom de Mardochée, dont elle avait reçu l'avis.

23. On informa aussitôt, et on découvrit la vérité; l'un et l'autre furent pendus, et tout fut écrit dans les histoires et marqué dans les annales, par ordre du roi.

CHAPITRE III

Aman est élevé par Assuérus à une très-haute puissance. Mardochée refuse seul de fléchir les genoux devant lui. Aman obtient d'Assuérus un ordre pour exterminer tous les Juifs répandus dans ses États.

1. Après cela, le roi Assuérus éleva Aman, fils d'Amadath, de la race d'Agag; et le trône sur lequel il le fit asseoir était au-dessus de celui de tous les princes.

2. Et tous les serviteurs du roi qui se tenaient à la porte du palais fléchissaient les genoux devant Aman et l'adoraient, parce que le monarque le leur avait commandé. Mardochée seul ne fléchissait point le genou devant lui et ne l'adorait pas;

3. Et les serviteurs du roi qui commandaient à la porte du palais lui dirent : Pourquoi n'obéissez-vous pas au commandement du roi, comme les autres?

4. Et après lui avoir dit cela souvent, voyant qu'il ne voulût point les écouter, ils en avertirent Aman, désirant savoir s'il persévèrerait dans cette résolution; car il leur avait dit qu'il était Juif.

5. Aman ayant reçu cet avis, et ayant reconnu par expé-

[1] Le mot hébreu signifie des femmes d'un second rang, dont le mariage n'est pas solennel, qui n'ont aucune dot, et dont les enfants n'ont aucun droit à l'héritage de leur père.

[2] C'est-à-dire, il diminua les tributs.

ÉLIE RESSUSCITE LE FILS DE LA VEUVE DE SAREPTA.

rience que Mardochée ne fléchissait pas le genou devant lui et ne l'adorait point, entra dans une violente colère;

6. Mais il compta pour rien de se venger seulement de Mardochée. Ayant su qu'il était Juif, il aima mieux entreprendre de perdre toute la nation des Juifs qui étaient dans le royaume d'Assuérus.

7. La douzième année du règne d'Assuérus, le premier mois, appelé nisan, le sort, qui s'appelle en hébreu phur, fut jeté dans l'urne devant Aman, pour savoir en quel mois et en quel jour on devait mettre à mort toute la nation juive, et le sort tomba sur le douzième mois, appelé adar.

8. Et Aman dit au roi Assuérus : Il y a un peuple dispersé dans toutes les provinces de votre royaume, hommes séparés les uns des autres[1], ayant des lois et des cérémonies nouvelles, et méprisant en outre les ordonnances du roi; et vous savez fort bien qu'il est de l'intérêt de votre royaume qu'il ne devienne pas insolent à la faveur de la licence.

9. Ordonnez donc, s'il vous plait, qu'il périsse, et je paierai dix mille talents aux gardiens de votre trésor.

10. Alors le roi tira de son doigt l'anneau dont il se servait, et le remit à Aman, fils d'Amadath, de la race d'Agag, ennemi des Juifs,

11. Et lui dit : L'argent que vous me promettez sera pour vous; mais pour ce peuple, faites ce qu'il vous plaira.

12. Au premier mois, appelé nisan, le troisième jour du même mois, on fit venir les secrétaires du roi, et l'on écrivit au nom du roi Assuérus, comme Aman l'avait ordonné, à tous les satrapes du roi, aux juges des provinces et des diverses nations, en autant de langues qu'il était nécessaire pour que chaque peuple pût lire et entendre; et les lettres furent scellées de l'anneau du roi,

13. Et envoyées par les courriers du roi dans toutes les provinces, afin qu'on exterminât tous les Juifs, depuis les plus jeunes jusqu'aux plus vieux, jusqu'aux femmes et aux petits enfants, en un même jour, c'est-à-dire le treizième jour du douzième mois, appelé adar, et qu'on pillât tous leurs biens.

14. Tel était le contenu de ces lettres, afin que toutes les provinces fussent averties et qu'elles se tinssent prêtes pour ce même jour.

15. Les courriers envoyés par le roi allaient en grande hâte de tous côtés exécuter ses ordres. Aussitôt cet édit fut affiché à Suse; le roi et Aman faisaient un festin, et tous les Juifs dans la ville fondaient en larmes.

CHAPITRE IV

Esther prend la résolution, à la prière de Mardochée, d'aller, au hasard de sa vie, trouver Assuérus, afin d'intercéder pour les Juifs.

1. Mardochée, ayant appris ces choses, déchira ses vêtements, se revêtit d'un sac, et se couvrit la tête de cendres; et jetant de grands cris au milieu de la place de la ville, il faisait éclater l'amertume de son cœur.

2. Il vint donc en se lamentant jusqu'à la porte du palais; car il n'était pas permis d'entrer revêtu d'un sac dans le palais du roi.

3. Dans toutes les provinces et les villes, et dans tous les lieux où ce cruel édit du roi avait été envoyé, les Juifs étaient plongés dans une extrême affliction, qu'ils témoignaient par les jeûnes, les cris et les larmes, plusieurs se servant d'un sac et de cendre au lieu de lit.

4. Or les filles d'Esther et ses eunuques vinrent lui en apporter la nouvelle. Elle fut consternée en l'apprenant; elle envoya une robe à Mardochée, afin qu'il la prît en quittant le sac dont il était revêtu; mais il ne voulut pas la recevoir.

5. Elle appela donc Athach, eunuque que le roi lui avait

[1] Les Juifs alors n'étaient pas divisés entre eux; mais ils étaient séparés des infidèles par leurs coutumes et leur religion.

donné pour la servir, et lui ordonna d'aller trouver Mardochée, et de savoir de lui pourquoi il agissait ainsi.

6. Athach alla aussitôt vers Mardochée, qui était sur la place de la ville, devant la porte du palais.

7. Mardochée lui découvrit tout ce qui était arrivé, et comment Aman avait promis de mettre beaucoup d'argent dans les trésors du roi pour le massacre des Juifs.

8. Il lui remit aussi une copie de l'édit affiché à Suse, pour la montrer à la reine et l'avertir d'aller trouver le roi, afin d'intercéder pour son peuple.

9. Athach étant de retour, rapporta à Esther tout ce que Mardochée lui avait dit.

10. Esther, en réponse, lui ordonna de dire à Mardochée :

11. Tous les serviteurs du roi et toutes les provinces de son empire savent que quiconque, homme ou femme, entre dans l'appartement intérieur du roi sans y avoir été appelé, est mis à mort sur-le-champ, à moins que le roi n'étende vers lui son sceptre d'or, en signe de clémence, et qu'il ne lui sauve ainsi la vie. Comment donc puis-je maintenant aller trouver le roi, puisqu'il y a trente jours qu'il ne m'a point fait appeler?

12. Mardochée, ayant entendu cette réponse,

13. Envoya encore dire à Esther : Ne croyez pas, parce que vous êtes dans la maison du roi, que vous puissiez sauver seule votre vie si tous les Juifs périssent;

14. Car si vous vous taisez maintenant, les Juifs seront délivrés par un autre moyen; et vous périrez, vous et la maison de votre père. Et qui sait si ce n'est pas pour cela que vous avez été élevée à la dignité royale, afin d'être en état d'agir dans un temps comme celui-ci?

15. Esther envoya porter cette réponse à Mardochée:

16. Allez, assemblez tous les Juifs que vous trouverez dans Suse, et priez pour moi. Ne mangez point et ne buvez point pendant trois jours et pendant trois nuits, et je jeûnerai de même avec les filles qui me servent; et après cela j'irai trouver le roi contre la loi qui le défend et sans y être appelée, en m'abandonnant au péril et à la mort.

17. Mardochée alla aussitôt et exécuta ce qu'Esther lui avait ordonné.

CHAPITRE V

Esther est très-bien reçue par Assuérus. Orgueil d'Aman.

1. Le troisième jour[1], Esther se vêtit de ses habits royaux, et étant allée à l'appartement du roi, elle s'arrêta dans la salle la plus proche de la chambre du roi. Il était assis sur son trône, au fond du palais, vis-à-vis de la porte de sa chambre.

2. Et ayant vu paraître la reine Esther, elle plut à ses yeux, et il étendit vers elle le sceptre d'or qu'il tenait à la main. Esther, s'approchant, baisa l'extrémité du sceptre.

3. Et le roi lui dit : Que voulez-vous, reine Esther, que demandez-vous? Quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais.

4. Esther lui répondit : S'il plaît au roi, je le prie de venir aujourd'hui au festin que je lui ai préparé, et Aman avec lui.

5. Qu'on appelle Aman, dit le roi aussitôt, afin qu'il obéisse à la volonté de la reine. Le roi et Aman vinrent donc au festin que la reine leur avait préparé.

6. Et le roi lui dit, après avoir bu beaucoup de vin : Que voulez-vous que je vous donne, et que demandez-vous? Quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais.

7. Esther lui répondit : La demande et la prière que j'ai à faire est

8. Que si j'ai trouvé grâce devant le roi, et s'il plaît au roi de m'accorder ce que je demande, et de faire ce que je désire,

[1] Après le troisième jour de jeûne.

le roi vienne encore, et Aman avec lui, au festin que je leur ai préparé, et demain je découvrirai au roi ce que je souhaite[1].

9. Aman sortit donc ce jour-là content et plein de joie; et ayant vû Mardochée, assis devant la porte du palais, qui non-seulement ne s'était pas levé pour lui faire honneur, mais ne s'était pas même remué de la place où il était, il en conçut une grande indignation;

10. Et dissimulant sa colère, il retourna chez lui, et fit appeler ses amis avec sa femme Zarès.

11. Après leur avoir exposé la grandeur de ses richesses, le nombre de ses enfants, et ce haut degré de gloire auquel le roi l'avait élevé au-dessus de tous les grands de sa cour et de tous ses serviteurs,

12. Il ajouta : Aussi la reine Esther n'en a-t-elle point invité d'autre que moi pour être du festin avec le roi, et je dois encore demain dîner chez elle avec le roi.

13. Mais quoique je jouisse de tous ces avantages, je croirai n'avoir rien, tant que je verrai le Juif Mardochée assis devant la porte du palais du roi.

14. Zarès, sa femme, et tous ses amis lui répondirent : Faites dresser une potence élevée, qui ait cinquante coudées de haut, et dites au roi demain matin qu'il y fasse pendre Mardochée; et vous irez ainsi plein de joie au festin avec le roi. Ce conseil lui plut, et il commanda qu'on préparât cette croix élevée.

CHAPITRE VI

Honneurs qu'Assuérus fait rendre à Mardochée pour le récompenser d'avoir découvert une conspiration contre sa vie.

1. Le roi passa cette nuit-là sans dormir, et il commanda qu'on lui apportât les histoires et les annales des années précédentes. En les lisant devant lui

2. On arriva à l'endroit où était écrit comment Mardochée avait donné avis de la conspiration de Bagathan et de Tharès, eunuques, qui avaient voulu assassiner le roi Assuérus.

3. Le roi, ayant entendu cela, dit : Quel honneur et quelle récompense Mardochée a-t-il reçus de sa fidélité? Ses serviteurs et ses officiers lui répondirent : Il n'a reçu aucune récompense.

4. Le roi ajouta aussitôt : Qui est dans l'antichambre? Or Aman était entré dans l'antichambre la plus proche de la chambre du roi, pour le prier d'ordonner que Mardochée fût attaché à la potence qu'il lui avait préparée.

5. Ses serviteurs lui répondirent : Aman est dans l'antichambre. Le roi dit : Qu'il entre.

6. Aman étant entré, le roi lui dit : Que doit-on faire pour honorer un homme que le roi désire combler d'honneur? Aman, pensant en lui-même et s'imaginant que le roi ne voulait pas honorer un autre que lui,

7. Répondit : L'homme que le roi veut honorer

8. Doit être vêtu des habits royaux, monter sur le cheval du roi et porter le diadème royal sur sa tête;

9. Le premier des princes et des grands de la cour du roi doit conduire son cheval, et crier en marchant par la place de la ville : Ainsi sera honoré celui que le roi voudra honorer.

10. Le roi lui répondit : Hâtez-vous, prenez une robe et un cheval, et tout ce que vous avez dit faites-le au Juif Mardochée, qui se tient devant la porte du palais. Prenez garde de rien omettre de tout ce que vous venez de dire.

11. Aman prit donc une robe royale et un cheval. Il précédait sur la place publique Mardochée vêtu de la robe, et monté à cheval, et criait : C'est ainsi que mérite d'être honoré celui qu'il plaira au roi d'honorer.

12. Mardochée revint à la porte du palais, et Aman s'en retourna chez lui en hâte, affligé, et la tête voilée.

13. Il raconta à Zarès, sa femme, et à ses amis tout ce qui lui était arrivé; et les sages dont il prenait conseil et sa femme lui répondirent : Si Mardochée, devant lequel vous avez commencé à tomber, est de la race des Juifs, vous ne pourrez lui résister, mais vous tomberez devant lui.

14. Ils parlaient encore, lorsque les eunuques du roi vinrent et l'obligèrent de venir aussitôt au festin que la reine avait préparé.

CHAPITRE VII

Esther se plaint à Assuérus de la surprise qu'Aman lui avait faite en le portant à vouloir exterminer tous les Juifs. Ce prince le fait pendre à la potence dressée pour Mardochée.

1. Le roi vint donc, et Aman avec lui, pour boire et manger avec la reine.

2. Et le roi, dans la chaleur du vin, lui dit encore ce second jour : Que me demandez-vous, Esther, et que désirez-vous que je fasse? Quand vous me demanderiez la moitié de mon royaume, je vous la donnerais.

3. Esther lui répondit : O roi, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, je vous conjure de m'accorder, s'il vous plaît, ma propre vie et celle de mon peuple, pour lequel j'implore votre clémence.

4. Car nous avons été livrés, moi et mon peuple, pour être foulés aux pieds, pour être égorgés et exterminés. Et plût à Dieu qu'on nous vendît comme des esclaves! ce mal serait supportable, et je me tairais en gémissant. Mais maintenant nous avons un ennemi dont la cruauté retombe sur le roi même.

5. Le roi Assuérus répondit : Quel est cet homme assez puissant pour oser faire ce que vous dites?

6. Esther lui répondit : Notre cruel adversaire et notre ennemi est cet Aman. A ces mots, Aman fut tout interdit, ne pouvant supporter les regards du roi et de la reine.

7. Le roi se leva en colère, et étant sorti du lieu du festin, entra dans un jardin planté d'arbres. Aman se leva aussi pour supplier Esther de lui sauver la vie, parce qu'il avait bien vu que le roi était résolu à le perdre.

8. Assuérus étant revenu du jardin planté d'arbres, et étant rentré dans le lieu du festin, trouva qu'Aman s'était jeté sur le lit où était Esther, et dit : Comment! il veut faire violence à la reine en ma présence et dans ma maison! A peine cette parole était-elle sortie de la bouche du roi, qu'on couvrit le visage d'Aman.

9. Alors Harbona, un des eunuques qui servaient le roi, lui dit : Il y a dans la maison d'Aman une potence de cinquante coudées de haut, préparée pour Mardochée, qui a donné un avis salutaire au roi. Le roi dit : Qu'Aman y soit pendu.

10. Aman fut donc pendu à la potence qu'il avait préparée pour Mardochée; et la colère du roi s'apaisa.

CHAPITRE VIII

Assuérus révoque les ordres donnés contre les Juifs, et élève Mardochée à une très-grande autorité.

1. Le jour même, le roi Assuérus donna à la reine Esther la maison d'Aman, ennemi des Juifs, et Mardochée fut présenté au roi, car Esther lui avait avoué qu'il était son oncle.

2. Et le roi reprit son anneau, qu'il avait ordonné d'ôter à Aman, et le remit à Mardochée. Esther établit Mardochée intendant de sa maison.

3. Esther, n'étant pas encore contente, alla se jeter aux pieds du roi, et le conjura avec larmes d'arrêter les mauvais

[1] Esther diffère de s'ouvrir au roi sur la grâce qu'elle désirait obtenir, afin que l'affection de ce prince augmentant à son égard, et la vanité d'Aman croissant aussi, elle fût plus en état de prendre son temps pour confondre l'insolence de cet homme vain et cruel, et d'obtenir d'Assuérus ce qu'elle voulait.

effets de l'entreprise qu'Aman, fils d'Agag, avait formée pour perdre les Juifs.

4. Le roi lui tendit son sceptre d'or pour lui donner, selon la coutume, un signe de sa bonté. Et la reine, se levant et se tenant en sa présence,

5. Lui dit : S'il plaît au roi, si j'ai trouvé grâce devant ses yeux, et si ma prière ne lui est pas désagréable, je le conjure d'ordonner que les premières lettres d'Aman, ennemi des Juifs, qui ne cherchait qu'à les perdre, par lesquelles il avait commandé qu'on les exterminât dans toutes les provinces du royaume, soient révoquées par de nouvelles lettres du roi.

6. Car comment pourrais-je souffrir la mort et le carnage de tout mon peuple?

7. Le roi Assuérus répondit à la reine Esther et à Mardochée, Juif : J'ai donné à Esther la maison d'Aman, et j'ai commandé qu'il fût attaché à une croix, parce qu'il avait osé entreprendre de perdre les Juifs;

8. Écrivez donc aux Juifs, au nom du roi, comme vous le jugerez à propos, et scellez les lettres de mon anneau. Car c'était la coutume que nul n'osât s'opposer aux lettres envoyées au nom du roi, et scellées de son anneau.

9. On fit donc venir les secrétaires et les écrivains du roi; et comme c'était alors le troisième mois, appelé siban, le vingt-troisième de ce même mois les lettres du roi furent écrites en la manière que Mardochée voulut, et adressées aux Juifs, aux princes, aux gouverneurs et aux juges qui commandaient aux cent vingt-sept provinces du royaume, depuis les Indes jusqu'en Éthiopie; et elles furent écrites en diverses langues, selon la diversité des provinces, des peuples et des Juifs, afin qu'elles pussent être lues et entendues de tout le monde.

10. Ces lettres que l'on envoyait au nom du roi furent scellées de son anneau et envoyées par des courriers, afin que, courant en diligence par toutes les provinces, ils prévinssent les anciennes lettres par ces nouvelles.

11. Le roi leur commanda en même temps d'aller trouver les Juifs dans chaque ville, et de leur ordonner de s'assembler tous, et de se tenir prêts à défendre leur vie, à tuer et exterminer leurs ennemis, avec leurs femmes, leurs enfants et toutes leurs maisons, et de piller leurs dépouilles.

12. Et on marqua dans toutes les provinces un même jour pour la vengeance, savoir le treizième jour du douzième mois, appelé adar.

13. La substance de cette lettre était qu'on fit savoir dans toutes les provinces et à tous les peuples qui étaient soumis à l'empire du roi Assuérus que les Juifs étaient prêts à se venger de leurs ennemis [1].

14. Les courriers partirent aussitôt en grande hâte, portant cette lettre, et l'édit du roi fut affiché à Suse.

15. Mardochée, sortant du palais et de la présence du roi, parut dans un grand éclat, portant une robe royale de couleur d'hyacinthe et de bleu céleste, ayant une couronne d'or sur la tête, et un manteau de soie et de pourpre [2]. Toute la ville fut transportée de joie.

16. Et quant aux Juifs, il leur sembla qu'une nouvelle lumière se levait sur eux, à cause de cet honneur, de ces congratulations et de ces réjouissances publiques.

17. Au milieu de toutes les nations, des provinces et des villes où l'ordonnance du roi fut portée, ils étaient dans une joie extraordinaire; ils faisaient des festins et célébraient des fêtes, tellement que plusieurs des autres nations et d'une autre religion embrassèrent leur religion et leurs cérémonies, car le nom du peuple juif avait rempli tous les esprits d'une grande terreur.

[1] Les Juifs, d'après les ordres du roi, devaient punir eux-mêmes les instigateurs et les ministres de la cruelle vengeance d'Aman.

[2] Ces détails sont propres à donner une idée du luxe oriental. La découverte récente des ruines des palais de Ninive est venue confirmer et expliquer plusieurs textes de la Bible.

CHAPITRE IX

Les Juifs, par l'ordre du roi, tuent à Suse et dans les provinces ceux qui avaient conspiré leur perte.

1. Ainsi, le treizième jour du douzième mois, que nous avons déjà dit auparavant se nommer adar, lorsqu'on se préparait à tuer tous les Juifs, et que leurs ennemis avaient soif de leur sang, les Juifs à leur tour commencèrent à être les plus forts, et à se venger de leurs adversaires.

2. Ils s'assemblèrent dans toutes les villes, les bourgs et les autres lieux, pour attaquer leurs persécuteurs et leurs ennemis, et nul n'osait leur résister, parce que la grandeur de leur puissance avait pénétré de frayeur tous les peuples.

3. Car les juges des provinces, les chefs et les intendants, et tous ceux qui avaient quelque dignité dans le territoire, et qui présidaient aux travaux, relevaient la gloire des Juifs par crainte de Mardochée,

4. Qu'ils savaient être prince du palais et avoir beaucoup de puissance. Sa réputation croissait aussi de jour en jour, et volait de bouche en bouche.

5. Les Juifs frappèrent leurs ennemis d'une grande plaie, et ils les tuèrent, leur rendant le mal qu'ils s'étaient préparés à leur faire.

6. Tellement qu'ils tuèrent dans Suse même jusqu'à cinq cents hommes, outre les dix fils d'Aman, fils d'Agag, ennemi des Juifs, dont voici les noms :

7. Pharsandatha, Delphon, Esphatha,

8. Phoratha, Adalia, Aridatha,

9. Phermesta, Arisaï, Aridaï et Jezatha.

10. Les ayant tués, ils ne voulurent toucher à rien de ce qui avait été à eux.

11. On rapporta aussitôt au roi le nombre de ceux qui avaient été tués à Suse;

12. Et il dit à la reine : Les Juifs ont tué cinq cents hommes dans la ville de Suse, outre les dix fils d'Aman. Combien grand croyez-vous que doive être le carnage qu'ils font dans toutes les provinces? Que demandez-vous de plus, et que voulez-vous que j'ordonne encore?

13. La reine lui dit : S'il plaît au roi, que les Juifs aient le pouvoir de faire encore demain dans Suse ce qu'ils ont fait aujourd'hui, et que les dix fils d'Aman soient attachés à des potences [1].

14. Le roi commanda qu'il fût fait ainsi; et aussitôt l'édit fut affiché dans Suse, et les dix fils d'Aman furent pendus.

15. Les Juifs s'assemblèrent encore le quatorzième jour du mois d'adar, et ils tuèrent trois cents hommes à Suse, sans vouloir rien prendre de leur bien.

16. Les Juifs se levèrent pour défendre leurs vies dans toutes les provinces soumises à l'empire du roi, et ils tuèrent leurs ennemis et leurs persécuteurs en si grand nombre, que soixante-quinze mille hommes furent enveloppés dans ce carnage, sans qu'aucun des Juifs touchât à leur bien.

17. Ils commencèrent tous à tuer leurs ennemis le treizième jour du mois d'adar, et ils cessèrent le quatorzième; ils firent de ce jour une fête solennelle, qu'ils ordonnèrent de célébrer dans tous les siècles suivants, dans la joie et les festins.

18. Mais ceux qui étaient dans la ville de Suse avaient fait le carnage le treizième et le quatorzième jour de ce même mois, et n'avaient cessé que le quinzième. C'est pourquoi ils le choisirent pour en faire une fête solennelle de festins et de réjouissances.

19. Les Juifs qui demeuraient dans les bourgs sans murailles et dans les villages choisirent le quatorzième jour du mois d'adar pour être un jour de festin, dans lequel ils font une grande réjouissance, et s'envoient les uns aux autres quelque chose de ce qui a été servi dans leurs festins.

[1] Esther crut qu'il était important par cette grande sévérité d'inspirer de la frayeur aux Perses, afin qu'ils devinssent plus modérés à l'égard des Juifs, qu'ils maltraitaient comme des esclaves, au mépris du vrai Dieu.

20. Mardochée eut soin d'écrire toutes ces choses, et les renfermant dans un livre, il l'envoya aux Juifs qui demeuraient dans toutes les provinces du roi, aux plus éloignées comme aux plus rapprochées,

21. Afin que le quatorzième et le quinzième jour du mois d'adar fussent des jours de fête qu'ils célébrassent tous les ans à perpétuité par des honneurs solennels;

22. Parce que ce fut ces jours-là que les Juifs se vengèrent de leurs ennemis, que leur deuil et leur tristesse furent changés en allégresse; afin que ces jours fussent des jours de festin et de joie, qu'ils s'envoyassent les uns aux autres des mets de leur table, et qu'ils fissent aux pauvres de petits présents.

23. Les Juifs établirent donc une fête solennelle de tout ce qu'ils avaient fait en ce temps-là, selon l'ordre que Mardochée en avait donné par ses lettres [1].

24. Car Aman, fils d'Amadath, de la race d'Agag, ennemi déclaré des Juifs, avait formé le dessein de les perdre, de les tuer et de les exterminer, et il avait jeté pour cela le phur, c'est-à-dire le sort dans notre langue.

25. Mais Esther alla ensuite trouver le roi; elle le supplia de prévenir le mauvais dessein d'Aman par une lettre, et de faire retomber sur sa tête le mal qu'il avait médité contre les Juifs. Le roi, en effet, fit pendre Aman à une croix ainsi que ses fils.

26. C'est pourquoi depuis ce temps-là ces jours ont été appelés Phurim, c'est-à-dire des Sorts, parce que le phur, c'est-à-dire le sort, avait été jeté dans l'urne. Et cette lettre, ou plutôt ce livre, contient tout ce qui se passa alors.

27. Les Juifs donc, en mémoire de ce qui avait été concerté contre eux et de ce grand changement survenu ensuite, s'obligèrent, eux et leurs enfants, et tous ceux qui voudraient se joindre à leur religion, à en faire dans ces deux jours une fête solennelle, sans que personne pût s'en dispenser, selon qu'il est marqué dans cet écrit; ce qui s'observe exactement chaque année aux jours destinés à cette fête.

28. Ce sont des jours qui ne seront jamais effacés de la mémoire des hommes, et que toutes les provinces, d'âge en âge, célébreront par toute la terre. Et il n'y a point de ville en laquelle les jours de Phurim, c'est-à-dire des Sorts, ne soient observés par les Juifs et par leurs enfants, qui sont obligés de pratiquer ces cérémonies.

29. La reine Esther, fille d'Abihail, et Mardochée, Juif, écrivirent encore une seconde lettre, afin qu'on eût tout le soin possible d'établir ce jour comme une fête solennelle dans toute la postérité;

30. Et ils envoyèrent à tous les Juifs qui demeuraient dans les cent vingt-sept provinces du roi Assuérus, afin qu'ils eussent la paix et reçussent la vérité,

31. En observant ces jours des Sorts, et les célébrant en leur temps avec grande joie. Les Juifs s'engagèrent donc, selon que Mardochée et Esther l'avaient ordonné, à observer, eux et toute leur postérité, ces jours solennels des Sorts, en jeûnant et en adressant leurs cris à Dieu,

32. Et (ils reçurent en même temps) tout ce qui est contenu dans ce livre, qui porte le nom d'Esther.

CHAPITRE X

Mardochée est élevé à une très-grande autorité.

1. Or le roi Assuérus se rendit tributaires toute la terre et les îles de la mer [2].

[1] Saint Athanase rapporte que les Juifs, pour mieux se représenter cette faveur singulière, brûlaient alors l'effigie d'Aman; mais comme cette effigie était attachée à une croix, et que dans la suite plusieurs d'entre eux prenaient de là l'occasion d'insulter à la croix de Jésus-Christ, les empereurs chrétiens abolirent cette coutume.

[2] Les conquêtes de ce prince sont décrites par Hérodote, l. IV et l. VI, ch. VII, XXXIII, XXXIV, XLIX, XCXI.

2. On trouve écrit dans le livre des Perses et des Mèdes quelle a été sa puissance et son empire, et le haut degré de grandeur auquel il avait élevé Mardochée;

3. Et comment Mardochée, Juif de nation, devint le second après le roi Assuérus, grand parmi les Juifs, aimé de tous ses frères, ne cherchant qu'à faire du bien à sa nation, et ne parlant que pour procurer la paix et la prospérité de son peuple.

(J'ai traduit fidèlement jusqu'ici ce qui se trouve dans le texte hébreu. Mais ce qui suit, je l'ai trouvé écrit dans l'édition vulgate, où il est contenu en langue grecque et en caractères grecs. Cependant il y avait après la fin du livre le chapitre qui suit, que nous avons marqué, selon notre coutume, d'un obélus, c'est-à-dire d'une petite broche [1].)

4. [2] Alors Mardochée dit : Dieu a fait toutes ces choses.

5. Et je me souviens d'une vision que j'avais eue, marquant tout ce qui est arrivé, et qui a été accomplie jusqu'à la moindre circonstance :

6. Une faible source s'accrut, et devint un fleuve; elle se changea ensuite en lumière et en soleil, et répandit une grande abondance d'eau : c'est Esther, que le roi épousa et qu'il établit reine;

7. Deux dragons : c'est moi-même et Aman;

8. Des peuples qui s'assemblèrent : ce sont ceux qui ont tâché d'effacer le nom des Juifs.

9. Mon peuple est Israël, qui cria alors vers le Seigneur, et le Seigneur sauva son peuple. Il nous délivra de tous nos maux; il fit des miracles et des prodiges parmi les nations.

10. Et il ordonna qu'il y eût deux sorts, l'un pour le peuple de Dieu, l'autre pour toutes les nations.

11. Et ce double sort vint paraître devant Dieu au jour marqué dès ce temps-là pour toutes les nations.

12. Le Seigneur se souvint de son peuple, et il eut compassion de son héritage.

13. Ces jours seront distingués entre tous ceux du mois d'adar; le quatorzième et le quinzième jour du même mois, tout le peuple s'assemblera avec zèle et avec joie, et cette fête sera célébrée par le peuple d'Israël dans la suite de tous les âges.

CHAPITRE XI

Songe de Mardochée.

1. La quatrième année du règne de Ptolémée et de Cléopâtre, Dosithée, qui se disait prêtre de la race de Lévi, et Ptolémée, son fils, apportèrent cette épître de Phurim, qu'ils disaient avoir été traduite à Jérusalem par Lysimaque, fils de Ptolémée.

(Ce commencement était dans l'édition vulgate [3], mais il ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans aucun interprète.)

2. La seconde année du règne du très-grand Artaxercès, le premier jour du mois de nisan, Mardochée, fils de Jaïr, fils de Séméi, fils de Cis, de la tribu de Benjamin, eut une vision.

3. C'était un Juif qui demeurait dans la ville de Suse, homme puissant, et des premiers de la cour du roi.

4. Il était du nombre des captifs que Nabuchodonosor, roi de Babylone, avait transférés de Jérusalem avec Jéchonias, roi de Juda.

[1] Ce verset est de saint Jérôme. La Vulgate dont il parle est l'ancienne, qui était la version la plus commune de son temps.

[2] Le reste de ce livre ne se trouve point dans l'hébreu; néanmoins l'autorité du concile de Trente, qui l'a reconnu pour canonique dans son entier, celle des anciens, qui en citent plusieurs passages comme faisant partie de l'Écriture, et l'usage de l'Église, qui en tire une leçon pour l'office de la messe du mercredi de la seconde semaine de Carême, doivent fixer sur cela la croyance des fidèles.

[3] Toutes ces additions, trouvées dans la version latine antérieure à saint Jérôme, ne paraissent pas être à leur place. Le premier verset signifie que le livre d'Esther, traduit en grec, fut porté de Jérusalem à Alexandrie la quatrième année du règne de Ptolémée Philométor, cent soixante-dix-sept ans avant la naissance de Jésus-Christ.

ÉLIE FAIT PÉRIR LES PRÊTRES DE BAAL.

5. Voici sa vision : Il entendit des voix, de grands bruits, des tonnerres, et la terre tremblait et était dans de grands troubles;

6. Et voilà deux grands dragons prêts à se combattre l'un l'autre.

7. Toutes les nations s'émurent aux cris qu'ils poussaient, et elles se disposèrent à combattre la nation des justes.

8. Il y eut un jour de ténèbres, de périls, d'affliction, d'angoisses et de grande épouvante sur la terre.

9. La nation des justes fut saisie de trouble, appréhendant les maux qu'on lui avait préparés, et se disposant à la mort.

10. Ils poussèrent leurs cris vers Dieu, et au bruit de ces cris une petite source devint un grand fleuve, et répandit une grande abondance d'eau.

11. La lumière parut et le soleil se leva, ceux qui étaient dans l'humiliation furent élevés, et ils dévorèrent ceux qui étaient dans l'éclat.

12. Mardochée ayant eu cette vision, et s'étant levé de son lit, pensait en lui-même ce que Dieu voulait faire. Cette vision lui demeura fortement imprimée dans l'esprit, et il avait grand désir de savoir ce que ce songe pouvait lui marquer.

CHAPITRE XII

Conspiration de deux eunuques contre le roi Assuérus découverte par Mardochée.

1. Mardochée était alors à la cour du roi Assuérus, avec Bagatha et Thara, eunuques du roi, qui étaient les gardes de la porte du palais.

2. Ayant eu connaissance de leurs desseins, et reconnu par une exacte recherche ce qu'ils tramaient, il découvrit qu'ils voulaient attenter à la vie du roi Artaxercès, et il en donna avis au roi.

3. Le roi commanda qu'on leur donnât la question à tous deux; ils confessèrent leur crime, et il les envoya au supplice.

4. Le roi fit écrire dans les annales de l'empire ce qui s'était passé alors, et Mardochée en conserva aussi le souvenir par écrit.

5. Le roi lui ordonna de demeurer dans le palais, et il lui fit des présents pour l'avis qu'il lui avait donné;

6. Mais Aman, fils d'Amadath, Bugée[1], avait été élevé par le roi en grande gloire, et il voulut perdre Mardochée et son peuple, à cause de ces deux eunuques du roi qui avaient été tués.

(Jusqu'ici l'avant-propos. Ce qui suit était mis à l'endroit du livre où il est écrit[2].)

Et ils pillèrent leurs biens et leurs richesses.

(Ce que nous avons trouvé dans la seule édition vulgate[3].)

Or la teneur de la lettre était telle.

CHAPITRE XIII

Copie de la lettre qu'Aman envoya aux gouverneurs des provinces pour faire mourir tous les Juifs. Prière de Mardochée pour leur délivrance.

1. Le grand roi Artaxercès qui règne depuis les Indes jusqu'en Éthiopie, aux princes des cent vingt-sept provinces, et aux seigneurs soumis à son empire, salut.

2. Quoique je commande à tant de nations, et que j'aie soumis tout l'univers à mon empire, je n'ai pas voulu abuser de la grandeur de ma puissance, mais j'ai gouverné mes sujets avec clémence et douceur, afin que, passant leur vie doucement et sans crainte, ils jouissent de la paix chère à tous les mortels.

3. Et ayant demandé à mes conseillers comment je pourrais accomplir ce dessein, l'un d'eux, nommé Aman, élevé par sa sagesse et par sa fidélité au-dessus des autres, et le second après le roi,

4. Nous a donné avis qu'un peuple dispersé sur toute la terre se conduit par de nouvelles lois, et, s'opposant aux coutumes des autres nations, méprise les commandements des rois, et trouble par la contrariété de ses sentiments la paix et l'union de tous les peuples.

5. Ce qu'ayant appris, et voyant qu'une seule nation se révolte contre toutes les autres, suit des lois injustes, combat nos ordonnances, et trouble la paix des provinces qui nous sont soumises,

6. Nous avons ordonné que tous ceux qu'Aman, directeur de toutes les provinces, le second après le roi, et que nous honorons comme notre père, aura désignés, soient tués par leurs ennemis, avec leurs femmes et leurs enfants, le quatorzième jour d'adar, le douzième mois de cette année, sans que personne ait compassion d'eux,

7. Afin que ces hommes criminels, descendant tous le même jour dans la tombe, rendent à notre empire la paix qu'ils ont troublée.

(Jusqu'ici la teneur de la lettre. Ce qui suit, je l'ai trouvé écrit après l'endroit où on lit :)

Et Mardochée, s'en allant, fit tout ce qu'Esther lui avait marqué.

(Toutefois cela ne se trouve point dans l'hébreu, et on n'en voit rien non plus dans aucun interprète[1].)

8. Mardochée pria le Seigneur, se souvenant de toutes ses œuvres,

9. Et dit : Seigneur, Seigneur, Roi tout-puissant, toutes choses sont soumises à votre pouvoir, et nul ne peut résister à votre volonté, si vous avez résolu de sauver Israël[2].

10. Vous avez fait le ciel et la terre, et toutes les créatures qui sont sous le ciel.

11. Vous êtes le Seigneur de toutes choses, et nul ne peut résister à votre majesté.

12. Tout vous est connu, et vous savez que quand je n'ai point adoré le superbe Aman, ce n'a été ni par orgueil, ni par mépris, ni par un secret désir de gloire;

13. Car j'aurais été disposé à baiser avec joie les traces même de ses pieds pour le salut d'Israël;

14. Mais j'ai eu peur de transférer à un homme l'honneur qui n'est dû qu'à mon Dieu, et d'adorer quelqu'un excepté mon Dieu[3].

15. Maintenant donc, ô Seigneur Roi, Dieu d'Abraham, ayez pitié de votre peuple, parce que nos ennemis veulent nous perdre et exterminer votre héritage.

16. Ne méprisez pas ce peuple que vous vous êtes rendu propre, que vous avez racheté de l'Égypte pour être à vous.

17. Exaucez ma prière, soyez favorable à une nation que vous avez rendue votre partage. Changez, Seigneur, nos larmes en joie, afin que, conservant la vie, nous puissions louer votre nom, et ne fermez pas la bouche de ceux qui vous louent.

18. Tout Israël cria aussi vers le Seigneur, et lui adressa ses prières dans un même esprit, parce que la mort pour eux était imminente.

[1] Le sens de ce mot est assez incertain. Quelques-uns pensent que ce mot a la même signification que le mot Bagoas, dont nous avons parlé dans une note précédente.

[2] Nouvelle note de saint Jérôme.

[3] Le mot vulgate peut être appliqué ici à la version des Septante, comme dans les notes précédentes; il peut s'entendre aussi d'une version en langue vulgaire latine antérieure à saint Jérôme.

[1] Annotations nouvelles de saint Jérôme.

[2] Cette prière de Mardochée devrait être mise, selon l'ordre de l'histoire, à la fin du quatrième chapitre, après que la reine Esther lui eut mandé de faire assembler tous les Juifs qu'il pourrait trouver à Suse, et de prier Dieu pour elle.

[3] Mardochée, fidèle à la loi de Dieu et à sa conscience, ne voulait pas paraître mettre la gloire d'un homme au-dessus de la gloire suprême de Dieu. En outre, Mardochée n'ignorait pas qu'Aman était issu d'une race maudite. Il eût facilement consenti à respecter en lui le dépositaire de l'autorité; jamais il n'eût voulu s'abaisser à lui rendre des honneurs inspirés par les superstitions païennes.

CHAPITRE XIV

Prière de la reine Esther avant d'aller trouver le roi Assuérus.

1. La reine Esther eut aussi recours au Seigneur, épouvantée du péril qui était proche.

2. Ayant quitté ses habits de reine, elle prit des vêtements de deuil et d'affliction. Elle se couvrit la tête de cendres et de poussière, au lieu de parfums variés. Elle humilia son corps par les jeûnes, et elle remplit de ses cheveux, qu'elle s'arrachait, les endroits où elle avait coutume de se réjouir auparavant.

3. Elle fit ensuite cette prière au Seigneur Dieu d'Israël, en disant[1] : Mon Seigneur, qui êtes seul notre Roi, assistez-moi dans mon abandon; vous êtes le seul qui puissiez me secourir.

4. Le péril auquel je suis exposée est imminent.

5. J'ai appris de mon père, ô Seigneur, que vous aviez pris Israël, entre toutes les nations, et nos pères parmi leurs ancêtres, pour les établir votre héritage éternel; et vous leur avez fait comme vous aviez promis.

6. Nous avons péché devant vous, et c'est pourquoi vous nous avez livrés entre les mains de nos ennemis;

7. Car nous avons adoré leurs dieux. Vous êtes juste, Seigneur.

8. Maintenant ils ne se contentent pas de nous accabler d'une dure servitude; mais attribuant la force de leurs bras à la puissance de leurs idoles,

9. Ils veulent anéantir vos promesses, exterminer votre héritage, fermer la bouche à ceux qui vous louent, et éteindre la gloire de votre temple et de votre autel,

10 Pour ouvrir la bouche des nations, pour louer la puissance de leurs idoles, et proclamer un roi de chair à jamais.

11. Seigneur, n'abandonnez pas votre sceptre à ceux qui ne sont rien, de peur qu'ils ne se rient de notre ruine; faites retomber sur eux leurs mauvais desseins, et perdez celui qui a commencé à nous faire ressentir les effets de sa cruauté.

12. Souvenez-vous de nous, Seigneur; montrez-vous à nous dans le temps de notre affliction; et donnez-moi la fermeté et l'assurance, ô Seigneur, Roi des dieux et de toute puissance.

13. Mettez dans ma bouche des paroles convenables en la présence du lion, et faites que son cœur haïsse notre ennemi, afin qu'il périsse lui-même avec ses complices.

14. Délivrez-nous par votre main puissante, et assistez-moi, Seigneur, vous mon unique secours, vous qui connaissez toutes choses,

15. Et qui savez que je hais la gloire des injustes, et que je déteste le lit des incirconcis et de tout étranger.

16. Vous connaissez la nécessité où je me trouve, et qu'aux jours où je parais dans la magnificence et dans l'éclat, j'ai en abomination la marque de ma gloire que je porte sur ma tête, et que je la déteste comme un linge souillé; que je ne la porte point dans les jours de mon silence;

17. Que je n'ai point mangé à la table d'Aman, ni pris plaisir au festin du roi; que je n'ai point bu du vin offert à l'autel des idoles;

18. Et que depuis le temps où j'ai été amenée en ce palais jusqu'à ce jour, jamais votre servante ne s'est réjouie qu'en vous seul, ô Seigneur Dieu d'Abraham.

19. O Dieu puissant au-dessus de tous, écoutez la voix de ceux qui n'ont d'espérance qu'en vous seul; sauvez-nous de la main des méchants, et délivrez-moi de ma crainte.

[1] Cette prière doit être placée, selon l'ordre de l'histoire, à la fin du quatrième chapitre, lorsqu'Esther, convaincue de ce que lui fit dire Mardochée, qu'elle devait exposer sa vie pour le salut de son peuple, résolut d'aller trouver Assuérus sans être mandée, et eut recours aux larmes, au jeûne et à la prière.

CHAPITRE XV

Ce qui se passa lorsque la reine Esther alla trouver le roi Assuérus pour lui parler en faveur des Juifs.

(J'ai trouvé aussi dans l'édition vulgate l'addition qui suit:)

1. Il manda à Esther (c'est-à-dire sans doute Mardochée) d'aller trouver le roi, et de le prier pour son peuple et pour son pays.

2. Souvenez-vous, lui dit-il, des jours de votre abaissement, et comment vous avez été nourrie entre mes mains; parce qu'Aman, qui est le second après le roi, lui a parlé contre nous pour nous perdre.

3. Invoquez le Seigneur, parlez pour nous au roi, et délivrez-nous de la mort.

(J'y ai trouvé pareillement ce qui suit:)

4. Le troisième jour, Esther quitta les habits de deuil dont elle s'était revêtue, et se para de ses plus riches ornements.

5. Relevée par l'éclat de la magnificence royale, ayant invoqué Dieu, guide et sauveur de tous, elle prit deux de ses suivantes,

6. Sur l'une desquelles elle s'appuyait, comme ayant peine à se soutenir, à cause de son extrême délicatesse.

7. L'autre suivait sa maîtresse, soutenant sa robe qui traînait à terre.

8. Elle, cependant, avec un teint de rose, les yeux pleins d'agrément et d'éclat, cachait la tristesse de son âme, saisie de frayeur.

9. Et ayant passé toutes les portes, elle se présenta devant le roi, au lieu où il était assis sur son trône avec une magnificence royale, tout brillant d'or et de pierres précieuses; et il était terrible à voir.

10. Dès qu'il eut levé la tête, la fureur dont il était saisi paraissant au dehors dans ses yeux étincelants, la reine tomba; la couleur de son teint se changea en pâleur, elle inclina sa tête sur la fille qui la soutenait.

11. En même temps Dieu changea le cœur du roi, et lui inspira de la douceur. Il se leva tout à coup de son trône, craignant pour Esther; et, la soutenant entre ses bras jusqu'à ce qu'elle fût revenue à elle, il la caressait, en lui disant:

12. Qu'avez-vous, Esther? Je suis votre frère; ne craignez point.

13. Vous ne mourrez pas; cette loi n'a pas été faite pour vous, mais pour tous les autres.

14. Approchez-vous donc, et touchez mon sceptre.

15. Et voyant qu'elle restait toujours immobile, il prit son sceptre d'or, et le lui ayant posé sur le cou, il l'embrassa et lui dit: Pourquoi ne me parlez-vous point?

16. Esther répondit: Seigneur, vous m'avez paru comme un ange de Dieu, et mon cœur a été troublé par la crainte de votre gloire.

17. Car, seigneur, vous êtes admirable, et votre visage est plein de grâces.

18. En disant ces paroles, elle retomba encore, près de s'évanouir.

19. Le roi était troublé, et ses ministres la consolaient.

CHAPITRE XVI

Copie de la lettre que le roi Artaxercès envoya en faveur des Juifs dans toutes les provinces de son royaume.

(Copie de la lettre que le roi Artaxercès envoya en faveur des Juifs dans toutes les provinces de son royaume, laquelle lettre ne se trouve point non plus dans le texte hébreu.)

1. Le grand roi Artaxercès, qui règne depuis les Indes jusqu'en Éthiopie, aux chefs et aux gouverneurs des cent vingt-sept provinces, qui sont soumis à notre empire, salut.

2. Plusieurs ont abusé jusqu'à l'insolence de la bonté des princes et de l'honneur qu'ils ont reçu d'eux;

3. Et non-seulement ils tâchent d'opprimer les sujets des rois; mais, ne pouvant supporter la gloire dont ils ont été comblés, ils font des entreprises contre ceux mêmes dont ils l'ont reçue.

4. Ils ne se contentent pas de méconnaître les grâces qu'on leur a faites, et de violer en eux-mêmes les droits de l'humanité, mais ils s'imaginent qu'ils pourront se soustraire à la justice de Dieu, qui voit tout.

5. Leur présomption passe quelquefois à un tel excès, que, s'élevant contre ceux qui s'acquittent de leur charge avec fidélité, et se conduisent de manière à mériter d'être loués de tout le monde, ils s'efforcent de les perdre par leurs mensonges et leurs artifices,

6. Surprenant par leur déguisement et leur adresse la bonté des princes, que leur sincérité naturelle porte à juger favorablement de celle des autres.

7. Cela se voit clairement par les anciennes histoires, et on voit encore tous les jours combien les bonnes inclinations des princes sont souvent altérées par de faux rapports.

8. C'est pourquoi nous devons pourvoir à la paix de toutes les provinces.

9. Si nous ordonnons des choses différentes, vous ne devez pas croire que cela vienne de la légèreté de notre esprit; mais c'est la vue du bien public qui nous oblige de former nos ordonnances selon la diversité des temps et la nécessité des affaires.

10. Et pour vous faire connaître ces choses plus clairement, nous avions auprès de nous Aman, fils d'Amadath, étranger, Macédonien d'inclination et d'origine, qui n'avait rien de commun avec le sang des Perses, et qui a voulu déshonorer notre clémence par sa cruauté;

11. Et après que nous lui avons donné tant de marques de notre bienveillance, jusqu'à le faire appeler notre père et à le faire adorer de tous, comme le second après le roi,

12. Il s'est élevé à un tel excès d'insolence, qu'il a tâché de nous faire perdre la couronne avec la vie.

13. Car il avait résolu, par une malice inouïe, de perdre Mardochée, à la fidélité et aux bons services duquel nous devons la vie, et Esther, notre épouse et la compagne de notre royauté, avec tout son peuple;

14. Afin qu'après les avoir tués, et nous avoir ôté ce secours, il nous surprît nous-même, et fît passer aux Macédoniens l'empire des Perses.

15. Mais nous avons reconnu que les Juifs destinés à la mort par cet homme détestable, n'étaient coupables d'aucune faute; mais, au contraire, qu'ils se conduisent par des lois justes,

16. Et qu'ils sont les enfants du Dieu très-haut, très-puissant et éternel, par la grâce duquel ce royaume a été donné à nos pères et à nous-même, et se conserve encore aujourd'hui.

17. C'est pourquoi nous vous déclarons que les lettres qu'il vous avait envoyées en notre nom sont nulles et sans autorité;

18. Et qu'à cause de ce crime qu'il a commis, il a été pendu avec tous ses proches devant la porte de la ville de Suse, Dieu lui-même, et non pas nous, lui ayant fait souffrir le châtiment qu'il a mérité.

19. Que cet édit que nous envoyons soit affiché dans toutes les villes, afin qu'il soit permis aux Juifs de garder leurs lois;

20. Et vous devez leur prêter secours, afin qu'ils puissent tuer ceux qui se préparaient à les perdre le treizième jour du douzième mois, appelé adar;

21. Car le Dieu tout-puissant leur a fait un jour de joie d'un jour de deuil et de larmes.

22. C'est pourquoi nous voulons que vous placiez aussi ce jour au rang des jours de fêtes, et que vous le célébriez avec toute sorte de réjouissances, afin que l'on sache à l'avenir

23. Que tous ceux qui obéissent fidèlement aux Perses sont récompensés comme leur fidélité le mérite, et que ceux qui conspirent contre le royaume reçoivent une mort digne de leurs crimes.

24. S'il se trouve quelque province ou quelque ville qui ne veuille point prendre part à cette fête solennelle, nous voulons qu'elle périsse par le fer et par le feu, et qu'elle soit tellement détruite, qu'elle demeure inaccessible à jamais, non-seulement aux hommes, mais aux bêtes; afin qu'elle serve d'exemple du châtiment dû à ceux qui désobéissent aux rois et méprisent leurs commandements.

JOB

Ce livre est l'histoire de Job, écrite en majeure partie sous la forme d'un poëme.
Il a pour but de justifier la sagesse de la Providence dans l'inégale répartition des biens et des maux de cette vie.
Selon l'opinion la plus commune, Job lui-même l'aurait composé,
et Moïse l'aurait traduit de l'arabe ou du chaldéen en hébreu vers le temps de la sortie d'Égypte.

CHAPITRE I

Origine de Job; sa vertu, ses richesses. Dieu permet au démon de le tenter. Job perd ses biens et ses enfants.

1. Il y avait, en la terre de Hus[1], un homme qui s'appelait Job. Cet homme était simple et droit, craignant Dieu et s'éloignant du mal.

2. Il avait sept fils et trois filles.

3. Il possédait sept mille moutons, trois mille chameaux, cinq cents paires de bœufs, et cinq cents ânesses; et ses serviteurs étaient très-nombreux. Et cet homme était grand entre tous les Orientaux.

4. Ses fils allaient les uns chez les autres, et ils se donnaient des festins chacun à leur jour. Ils envoyaient prier leurs trois sœurs de venir manger et boire avec eux.

5. Et lorsque ce cercle de jours de festins était achevé, Job envoyait chez ses enfants, et il les purifiait[2]; et, se levant de grand matin, il offrait des holocaustes pour chacun d'eux. Car il disait : Mes enfants ont peut-être commis quelque péché, et offensé Dieu dans leur cœur. Job faisait ainsi tous les jours.

6. Or, un jour que les enfants de Dieu étaient venus pour se présenter devant le Seigneur, Satan se trouva aussi au milieu d'eux[3].

7. Le Seigneur lui dit : D'où viens-tu? Il lui répondit : J'ai fait le tour de la terre, et je l'ai parcourue tout entière.

8. Et le Seigneur lui dit : N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a pas d'égal sur la terre, qui est un homme simple et droit, craignant Dieu et fuyant le mal?

9. Satan lui répondit : Est-ce en vain que Job craint Dieu?

10. Ne l'avez-vous pas entouré comme d'un rempart, lui, sa maison et tous ses biens? Vous avez béni les œuvres de ses mains, et tout ce qu'il possède se multiplie sur la terre.

11. Mais étendez un peu votre main, et frappez tout ce qu'il possède, et vous verrez s'il ne vous maudira pas en face.

12. Le Seigneur répondit à Satan : Va; tout ce qu'il a est en ton pouvoir; seulement, n'étends pas la main sur lui. Et Satan sortit de la présence du Seigneur.

13. Or, un jour que les fils et les filles de Job mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné,

14. Un messager vint dire à Job : Vos bœufs labouraient, et vos ânesses paissaient près d'eux,

15. Et les Sabéens sont venus fondre tout à coup, et ont tout enlevé, et ils ont passé vos serviteurs au fil de l'épée; et je me suis sauvé seul pour vous l'annoncer.

16. Cet homme parlait encore, lorsqu'un second vint et dit à Job : Le feu de Dieu est tombé du ciel sur vos moutons, et sur ceux qui les gardaient, et il a tout réduit en cendres; et je me suis sauvé seul pour vous l'annoncer.

17. Pendant qu'il parlait, un troisième vint et dit à Job : Les Chaldéens se sont divisés en trois bandes, ils se sont jetés sur vos chameaux, et les ont enlevés; ils ont tué tous vos gens, et je me suis sauvé seul pour vous l'annoncer.

18. Cet homme parlait encore, quand un quatrième entra et dit : Lorsque vos fils et vos filles mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné,

19. Un vent impétueux s'est levé tout à coup du côté du désert, et a ébranlé les quatre coins de la maison qui, en tombant, a écrasé vos enfants, et ils sont morts. Et je me suis échappé seul pour vous l'annoncer.

20. Alors Job se leva, déchira ses vêtements, et s'étant rasé la tête, il se jeta par terre, adora Dieu,

21. Et dit : Je suis sorti nu du sein de ma mère, et j'y retournerai nu. Le Seigneur m'a donné, le Seigneur m'a ôté; comme il a plu au Seigneur, ainsi il a été fait; que le nom du Seigneur soit béni.

22. En toutes ces choses, Job ne pécha point par ses lèvres, et il ne proféra rien d'insensé contre Dieu.

CHAPITRE II

Job, frappé d'ulcères, devient l'objet des outrages de sa femme. Il est visité par trois de ses amis.

1. Or il arriva qu'un jour où les enfants de Dieu étaient venus se présenter devant le Seigneur, Satan vint aussi parmi eux et parut en sa présence.

2. Et le Seigneur dit à Satan : D'où viens-tu? Il lui répondit : J'ai fait le tour de la terre, et je l'ai parcourue tout entière.

3. Le Seigneur lui dit : N'as-tu point considéré mon serviteur Job, qui n'a point d'égal sur la terre, qui est un homme simple et droit, craignant Dieu et s'éloignant du mal, et con-

[1] Située dans l'Idumée, sur les confins de l'Arabie.

[2] Par des cérémonies instituées à cet effet il les préparait au sacrifice.

[3] Ce qu'on raconte ici du conseil tenu devant Dieu ne s'est point passé en réalité de cette manière. Mais, sous une figure prise de ce qui arrive dans les conseils des hommes, l'Écriture a voulu nous faire comprendre comment Dieu se sert des bons anges pour être ses ministres auprès de nous, et comment il permet à Satan de nous tenter pour nous éprouver.

ÉLIE NOURRI PAR UN ANGE.

servant toujours son innocence? Cependant tu m'as porté à agir contre lui pour l'affliger sans qu'il l'ait mérité.

4. Satan lui répondit : L'homme donnera toujours peau pour peau, et il abandonnera tout pour sauver sa vie[1].

5. Mais étendez votre main, et frappez ses os et sa chair, et alors vous verrez s'il ne vous maudira pas en face.

6. Le Seigneur dit à Satan : Va, il est en ta main; mais ne touche point à sa vie.

7. Satan étant sorti de la présence du Seigneur, frappa Job d'un ulcère horrible[2], depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête.

8. Et Job, assis sur un fumier, raclait avec le débris d'un pot de terre la pourriture qui sortait de ses plaies.

9. Alors sa femme lui dit : Quoi! vous demeurez encore dans votre simplicité? Maudissez Dieu, et mourez.

10. Job lui répondit : Vous parlez comme une femme qui n'a point de sens. Si nous avons reçu les biens de la main du Seigneur, pourquoi n'en recevrions-nous pas les maux? Dans toutes ces choses Job ne pécha point par ses lèvres.

11. Cependant trois amis de Job ayant appris tous les maux qui lui étaient arrivés, partirent chacun de leur pays pour venir le trouver : Éliphaz, de Théman, Baldad, de Suh, et Sophar, de Naamath. Car ils s'étaient donné jour pour venir ensemble le visiter et le consoler.

12. Lors donc que de loin ils eurent levé les yeux, ils ne le reconnurent point; et ayant jeté un grand cri ils commencèrent à pleurer. Ils déchirèrent leurs vêtements, et jetèrent de la poussière en l'air pour la faire retomber sur leur tête.

13. Ils demeurèrent avec lui assis sur la terre durant sept jours et durant sept nuits[3], et nul ne lui dit une parole, car ils voyaient que sa douleur était extrême.

CHAPITRE III

Job maudit le jour de sa naissance, et déplore sa misère.

1. Après cela Job ouvrit la bouche, et maudit le jour de sa naissance[4];

2. Et il parla ainsi :

3. Périsse le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme a été conçu.

4. Que ce jour soit changé en ténèbres, que Dieu du haut du ciel ne le recherche pas, et qu'il ne soit plus éclairé de la lumière.

5. Que les ténèbres et l'ombre de la mort l'obscurcissent, que les nuées l'environnent, et qu'il soit plongé dans l'amertume.

6. Pour cette nuit, qu'un tourbillon ténébreux la possède, qu'elle ne soit point comptée parmi les jours de l'année, ni mise au nombre des mois.

7. Que cette nuit soit solitaire, et qu'on n'y entende jamais les chants de la joie.

8. Qu'ils la maudissent, ceux qui maudissent le jour, ceux qui sont prêts à susciter Léviathan[5].

9. Que les étoiles soient cachées par son obscurité; qu'elle attende la lumière, et ne la voie point, non plus que le lever de l'aurore;

[1] C'est-à-dire, il est toujours plus dur de souffrir dans sa propre personne que dans celle des autres, quelque chers qu'ils nous soient, comme l'étaient à Job ses propres enfants.

[2] On pense que c'était la lèpre, cette lèpre horrible et douloureuse acclimatée particulièrement en Égypte, et qu'on nomme éléphantiasis, parce qu'elle fait enfler les pieds comme ceux d'un éléphant. Les souffrances de cette maladie réagissent tellement sur l'âme, qu'elle est continuellement obsédée par les inquiétudes, la défaillance et le dégoût.

[3] Non pas sans prendre du repos et de la nourriture, mais en passant la plus grande partie du temps auprès de lui.

[4] Ces plaintes de Job sont comme le cri involontaire de la nature, accablée par la violence de la tentation et l'excès de la douleur. Comme on le voit par la suite, sa volonté demeura toujours soumise et unie à celle de Dieu.

[5] Les enchanteurs qui se disposent pendant la nuit à consulter le démon.

10. Parce qu'elle n'a point fermé le sein qui m'a porté, et qu'elle n'a point ôté le mal de devant mes yeux.

11. Pourquoi ne suis-je point mort dans le sein de ma mère, et n'ai-je point cessé de vivre aussitôt que j'en suis sorti?

12. Pourquoi m'a-t-on reçu sur des genoux? Pourquoi ai-je été allaité?

13. Je dormirais maintenant dans le silence, et je me reposerais dans mon sommeil,

14. Avec les rois et les consuls de la terre, qui se bâtissent des solitudes[1],

15. Ou avec les princes qui possèdent l'or, et qui remplissent leurs maisons d'argent.

16. Je n'aurais point paru dans le monde, non plus qu'un fruit avorté, ou que ceux qui, ayant été conçus, n'ont point vu le jour.

17. Là se termine le bruit qu'ont fait les impies; là les forts, après leur travail et leur lassitude, trouvent le repos;

18. Et ceux qui étaient autrefois enchaînés ensemble ne souffrent plus aucun mal, et n'entendent plus la voix de leur oppresseur.

19. Les petits et les grands sont là, et l'esclave s'y trouve affranchi de son maître.

20. Pourquoi la lumière a-t-elle été donnée au malheureux, et la vie à ceux qui sont dans l'amertume du cœur,

21. Qui attendent la mort sans qu'elle vienne, comme ceux qui creusent la terre pour y découvrir un trésor,

22. Et qui tressaillent de joie quand ils ont trouvé le sépulcre?

23. Pourquoi la vie a-t-elle été donnée à un homme qui marche dans une route inconnue, et que Dieu a environnée de ténèbres?

24. Je soupire avant de manger, et les cris de ma douleur sont comme le bruit du débordement des grandes eaux;

25. Parce que ce qui faisait le sujet de ma crainte m'est arrivé, et les maux que j'appréhendais sont venus tout à coup.

26. N'ai-je pas dissimulé? N'ai-je pas gardé le silence? Ne me suis-je pas tenu en repos? Et cependant la colère de Dieu est tombée sur moi.

CHAPITRE IV

Éliphaz s'offense des plaintes de Job, et lui reproche que sa vertu n'a point de fermeté.

1. Alors Éliphaz de Théman prit la parole, et dit :

2. Si nous commençons à vous parler, peut-être le supporterez-vous avec peine; mais qui pourrait retenir les paroles qu'il a dans l'esprit?

3. N'est-ce pas vous qui avez instruit plusieurs, et qui avez soutenu les mains lasses et affaiblies?

4. Vos discours ont affermi ceux qui chancelaient, et vous avez fortifié les genoux tremblants.

5. Maintenant l'affliction est venue sur vous, et vous perdez courage; elle vous a touché, et vous voilà dans le trouble.

6. Où est votre crainte de Dieu, votre force, votre patience, et la perfection qui paraissait dans toutes vos voies?

7. Considérez, je vous prie, si jamais un innocent a péri, ou quand est-ce que ceux qui avaient le cœur droit ont été exterminés[2]?

8. J'ai vu, au contraire, que ceux qui opèrent l'iniquité, et qui sèment les douleurs et les moissonnent[3],

[1] De magnifiques tombeaux pour eux seuls.

[2] Cette proposition, vraie par rapport au salut et à la vie éternelle, ne l'est pas par rapport à la vie présente, puisque les justes s'y trouvent jusqu'à la mort exposés à la persécution des impies; mais elle est encore plus fausse par l'application qu'Éliphaz en fait à Job affligé sans l'avoir mérité : car ces maux étaient à son égard une épreuve et non un châtiment.

[3] Qui en recueillent le fruit malheureux par quelque avantage temporel.

9. Ont été renversés par le souffle de Dieu, et que le vent de sa colère les a consumés.

10. Le rugissement du lion et la voix de la lionne ont été étouffés, et les dents des lionceaux ont été brisées.

11. Le tigre a péri parce qu'il n'avait plus de proie, et les petits du lion ont été dissipés.

12. Cependant une parole m'a été dite en secret, et à peine en ai-je entendu les faibles sons qui se dérobaient à mon oreille.

13. Dans l'horreur d'une vision de nuit, lorsque le sommeil s'appesantit sur les hommes,

14. La crainte et la frayeur me saisirent, et tous mes os tremblèrent d'épouvante.

15. Un esprit passa devant moi, et les cheveux de ma tête se hérissèrent.

16. Il se présenta quelqu'un dont je ne connaissais pas le visage; une image s'arrêta devant mes yeux, et j'entendis une voix comme un léger souffle :

17. L'homme osera-t-il se justifier en se comparant à Dieu, et sera-t-il plus pur que celui qui l'a créé?

18. Ceux mêmes qui le servent ne sont pas stables, et il a trouvé du dérèglement jusque dans ses anges.

19. A combien plus forte raison ceux qui habitent des maisons de boue et qui n'ont qu'un fondement de terre, seront-ils consumés et comme rongés des vers?

20. Du matin au soir ils seront moissonnés; et parce qu'aucun d'eux n'aura l'intelligence, ils périront pour jamais.

21. Les restes de leur race seront emportés; ils mourront, parce qu'ils n'ont point eu la sagesse.

CHAPITRE V

Suite du discours d'Éliphaz. Il veut prouver que Dieu n'afflige Job que parce qu'il l'a mérité, et qu'il sera heureux s'il reçoit bien ce châtiment.

1. Appelez donc à votre secours, s'il en est qui puisse vous répondre, et adressez-vous à quelqu'un des saints.

2. Certes la colère fait mourir l'insensé, et l'envie tue les petits.

3. J'ai vu l'insensé affermi en ses racines, et aussitôt j'ai maudit son éclat.

4. Ses enfants, loin de trouver leur salut, seront foulés aux pieds à la porte, et il n'y aura personne pour les délivrer.

5. L'homme affamé dévorera ses moissons; l'homme armé s'emparera de lui comme d'une proie, et ceux qui seront altérés boiront ses richesses.

6. Rien ne se fait dans le monde sans sujet, et ce n'est point de la terre que naissent les maux.

7. L'homme naît pour le travail, et l'oiseau pour voler.

8. C'est pourquoi j'adresserai mes prières au Seigneur, et je parlerai avec confiance à Dieu,

9. Qui fait des choses grandes et impénétrables, des choses miraculeuses et sans nombre;

10. Qui répand la pluie sur la face de la terre, et qui arrose d'eau tout l'univers;

11. Qui élève ceux qui étaient abaissés, qui console et guérit ceux qui étaient dans les larmes;

12. Qui dissipe les pensées des méchants, et les empêche d'accomplir ce que leurs mains avaient commencé;

13. Qui surprend les sages dans leur propre sagesse, et qui renverse les desseins des hommes pervers.

14. Pendant le jour ils rencontreront les ténèbres, et en plein midi ils tâtonneront comme dans une nuit profonde.

15. Mais Dieu protégera le pauvre contre les traits de leur langue, et sauvera l'indigent de la violence de leurs mains.

16. Et l'espérance sera pour le pauvre; mais l'iniquité aura la bouche fermée.

17. Heureux l'homme que Dieu corrige lui-même! Ne repoussez donc point le châtiment du Seigneur :

18. Car il blesse, et il remédie; il frappe, et ses mains guérissent.

19. Après vous avoir affligé six fois, il vous délivrera, et à la septième il ne permettra pas même que le mal vous touche.

20. Dans la famine, il vous préservera de la mort; dans les combats, du tranchant du glaive.

21. Vous serez mis à couvert des traits de la langue perçante, et si l'affliction survient, vous ne la craindrez point.

22. Au milieu de la désolation et de la faim vous rirez, et les bêtes de la terre ne vous effraieront pas.

23. Les pierres du chemin ne vous blesseront point, et les bêtes sauvages seront douces pour vous.

24. Vous verrez la paix habiter votre tente, et, gouvernant votre famille avec sagesse, vous ne pècherez point.

25. Vous verrez votre race se multiplier, et votre postérité croître comme l'herbe des champs.

26. Vous entrerez au sépulcre plein de jours et de richesses, comme un monceau de froment qu'on serre au temps de sa maturité.

27. Voilà ce que nous avons médité, voilà ce qui est : écoutez-le donc, et repassez-le dans votre esprit.

CHAPITRE VI

Job, reconnaissant que Dieu a toujours droit de l'affliger, se justifie néanmoins d'avoir commis des crimes qui aient mérité cette punition.

1. Job, prenant la parole, répondit :

2. Plût à Dieu que mes péchés, qui m'ont mérité sa colère, et les maux que je souffre, fussent pesés dans la balance!

3. Ceux-ci surpasseraient les autres de tout le poids du sable de la mer. Aussi mes paroles sont-elles pleines de douleur;

4. Car le Seigneur m'a mis en butte à ses flèches. L'indignation qu'il répand sur moi épuise mes esprits, et les terreurs qu'il me donne m'assiègent de toutes parts.

5. L'âne sauvage rugira-t-il au milieu de l'herbe de la prairie? Le bœuf a-t-il mugi en face d'une crèche pleine de fourrage?

6. Peut-on manger un mets insipide que le sel n'assaisonne pas, et quel goût peut-on trouver dans un aliment qui donne la mort?

7. Ce qui auparavant soulevait mon cœur, dans la détresse où je suis devient ma nourriture.

8. Qui me donnera que ma prière arrive jusqu'à Dieu, et qu'il m'accorde ce que j'attends?

9. Et que celui qui a commencé achève de me réduire en poudre; qu'il laisse aller sa main pour me couper jusqu'à la racine;

10. Et que dans les douleurs dont il m'accablera sans m'épargner, j'aie seulement cette consolation de ne contredire en rien les ordonnances de celui qui est saint?

11. Car qu'est-ce que ma force, pour pouvoir résister encore? Et quelle est ma fin, pour me conserver dans la patience[1]?

12. La force des pierres n'est pas ma force, et ma chair n'est pas d'airain.

13. Voyez, je ne trouve en moi aucun secours; mes amis mêmes m'ont abandonné.

14. Celui qui retire à son ami la compassion renonce à la crainte du Seigneur.

15. Mes frères ont passé devant moi comme le torrent qui traverse rapidement les vallées.

16. Ceux qui craignent la gelée seront accablés par la neige.

17. Dans le temps qu'ils commenceront à s'écouler, ils

[1] Si Job demande à mourir, c'est qu'il sent sa faiblesse : sachant que sa force n'est pas capable de le soutenir, il craint de succomber à la tentation et de tomber dans l'impatience.

périront; et lorsque la chaleur viendra, ils tomberont du lieu où ils étaient.

18. Ils vont par des sentiers embarrassés, ils marchent sur le vide, et ils périront.

19. Considérez les sentiers de Théman, les chemins de Saba, et attendez un peu.

20. Ils sont confus, parce que j'ai espéré; ils sont venus jusqu'à moi, et ils ont été couverts de confusion.

21. Maintenant vous venez, et aussitôt, à la vue de mon mal, vous êtes saisis de crainte.

22. Vous ai-je dit : Apportez-moi quelque chose, ou donnez-moi votre bien?

23. Ou délivrez-moi de la main de l'ennemi, ou arrachez-moi à la puissance des forts?

24. Enseignez-moi, et je me tairai; si par hasard je suis dans l'ignorance, instruisez-moi.

25. Pourquoi critiquez-vous le langage de la vérité, puisque nul d'entre vous ne saurait me confondre?

26. Dans vos discours, vous ne vous étudiez qu'à blâmer, et vous ne proférez que des paroles en l'air.

27. Vous vous jetez sur un orphelin, et vous vous efforcez de creuser un abîme sous les pas de votre ami.

28. Achevez donc ce que vous avez commencé; prêtez l'oreille, et voyez si je mens.

29. Répondez, je vous prie, sans esprit de contradiction, et jugez ma cause selon la justice :

30. Et vous ne trouverez point l'iniquité sur ma langue, et l'accent de la folie ne sortira pas de ma bouche.

CHAPITRE VII

Job, en représentant la misère où il est réduit, trace une image de celle de toute la nature humaine.

1. La vie de l'homme sur la terre est une guerre continuelle, et ses jours sont semblables aux jours du mercenaire.

2. Comme l'esclave soupire après l'ombre, comme le mercenaire attend la fin de son labeur,

3. Ainsi je ne vois dans ma vie que des mois vides, je n'y compte que des nuits de douleur.

4. Si je me couche, je dis : Quand me lèverai-je? Et étant levé, j'attends le soir avec impatience, et jusqu'à la nuit je suis rempli d'amertume.

5. Ma chair est couverte de vers et d'une affreuse poussière; ma peau se dessèche et se retire.

6. Mes jours ont été retranchés plus vite que le fil de la toile n'est coupé par le tisserand, et ils ont passé sans espérance.

7. Souvenez-vous, Seigneur, que ma vie n'est qu'un souffle, et que mon œil ne reverra pas les jours de bonheur.

8. Celui qui m'a vu bientôt ne me verra plus. Votre regard s'est arrêté sur moi, et je ne subsisterai pas devant vous.

9. Comme le nuage se dissipe et passe, ainsi celui qui descend au sépulcre ne remontera plus.

10. Il ne reviendra plus dans sa maison, et le lieu qu'il habitait ne le reconnaîtra plus.

11. C'est pourquoi je ne retiendrai pas ma langue; je parlerai dans l'angoisse de mon cœur; je m'entretiendrai avec l'amertume de mon âme[1].

12. Suis-je une mer, ou une baleine, pour avoir été renfermé par vous comme dans une prison?

13. Si je dis : Mon lit me consolera, et, m'entretenant avec mes pensées, je me reposerai sur ma couche;

14. Vous m'épouvantez par des songes, et vous m'agitez d'horreur par des visions.

15. C'est pourquoi mon âme préfère une mort violente;

[1] Job veut dire par là qu'il ne taira pas plus longtemps les douleurs qu'il souffre dans son cœur; mais qu'il cherchera quelque consolation en se plaignant, et en exposant la grandeur des maux qui l'accablent.

et il vaudrait mieux que mes os fussent réduits en poudre.

16. J'ai perdu l'espérance, je ne vivrai pas plus longtemps. Épargnez-moi, car mes jours ne sont rien.

17. Qu'est-ce que l'homme, pour que vous le regardiez comme quelque chose de grand? Comment daignez-vous appliquer sur lui votre cœur?

18. Vous le visitez le matin, et aussitôt vous l'éprouvez.

19. Jusqu'à quand ne m'épargnerez-vous point, et ne me donnerez-vous point quelque relâche, afin que je puisse un peu respirer?

20. J'ai péché : que vous ferai-je, ô gardien des hommes? Pourquoi m'avez-vous mis en butte à tous vos traits, et dans un état où je suis à charge à moi-même?

21. Pourquoi n'ôtez-vous pas mon péché, et n'effacez-vous pas mon iniquité? Voici que je vais dormir dans la poussière, et si vous me cherchez dès le matin, je ne serai plus.

CHAPITRE VIII

Baldad veut prouver que les malheurs de Job sont la peine de ses péchés, et traite sa vertu d'hypocrisie.

1. Alors Baldad, de Suh, prenant la parole, dit :

2. Jusqu'à quand parlerez-vous ainsi? Votre bouche ne cessera-t-elle de proférer des paroles qui sont comme un vent impétueux?

3. Dieu foule-t-il aux pieds la justice? Et le Tout-Puissant renverse-t-il les règles de l'équité?

4. Bien que vos enfants aient péché contre lui, et qu'il les ait livrés à la peine de leur impiété,

5. Néanmoins, si vous vous levez dès le matin pour chercher Dieu, et que vous conjuriez le Tout-Puissant,

6. Si vous marchez pur et droit, il s'éveillera aussitôt pour vous secourir, et en récompense de votre justice il rendra la paix à votre demeure;

7. De telle sorte que votre première fortune aura été peu, comparée aux grandeurs de la seconde.

8. Interrogez les races passées; consultez avec soin la mémoire de nos pères[1]

9. (Car pour nous, nous sommes d'hier et ne savons rien, parce que nos jours sur la terre sont comme l'ombre);

10. Ce sont eux qui vous instruiront; ils vous parleront, et ils tireront du fond de leur cœur ces sentences :

11. Le jonc peut-il reverdir sans humidité? L'herbe des prés peut-elle croître sans eau?

12. Lorsqu'elle est encore en fleur, sans être arrachée elle sèche avant toutes les plantes.

13. Tel est le sort de tous ceux qui oublient Dieu, ainsi périra l'espérance de l'hypocrite.

14. Il condamnera lui-même sa folie, et ce qui fait sa confiance paraîtra comme une toile d'araignée.

15. Il s'appuiera sur sa maison, et elle ne sera pas solide; il voudra l'étayer, et elle croulera.

16. Il est comme une plante qui paraît verte avant que le soleil se lève, et qui pousse sa tige aussitôt qu'il est levé.

17. Ses racines se multiplient dans un monceau de pierres, et elle demeure ferme au milieu des cailloux.

18. Si on l'arrache de sa place, le lieu même où elle était la renoncera et lui dira : Je ne vous connais pas.

19. Telle est sa joie d'un moment; d'autres germent de la terre et prennent sa place.

20. Mais Dieu ne rejettera point celui qui est simple, il ne tendra point la main aux méchants,

21. Jusqu'à ce que le sourire de la joie se répande sur votre visage, et les chants de l'allégresse sur vos lèvres.

22. Alors ceux qui vous haïssent seront couverts de confusion, et la tente des impies ne subsistera pas.

[1] Baldad renvoie Job à la tradition orale de ses pères; il ne lui cite ni livres, ni écrits.

CHAPITRE IX

Job avoue que l'homme n'a point de justice qui lui soit propre; mais il soutient en même temps que Dieu afflige aussi bien les justes que les méchants, quand il lui plaît.

1. Job répondit:

2. Je sais véritablement qu'il en est ainsi, et que l'homme, comparé à Dieu, ne sera pas trouvé juste.

3. S'il veut disputer contre Dieu, entre mille accusations il ne pourra pas répondre à une seule.

4. Dieu est sage en son cœur, et puissant en sa force. Qui lui a résisté, et a trouvé la paix?

5. C'est lui qui transporte les montagnes, et ceux qu'il renverse dans sa fureur, ne s'en aperçoivent pas.

6. Il remue la terre de sa place, et ses colonnes sont ébranlées.

7. Il commande au soleil, et le soleil ne se lève pas; il tient les étoiles enfermées comme sous un sceau.

8. Lui seul a étendu les cieux, et il marche sur les flots de la mer.

9. C'est lui qui a fait les constellations de l'Ourse, de l'Orion, des Hyades, et celles qui sont plus proches du midi.

10. Il fait des choses grandes, qu'on ne saurait comprendre, et des choses merveilleuses, qu'on ne saurait compter.

11. S'il vient à moi, je ne le verrai pas; s'il s'éloigne, je ne m'en apercevrai point.

12. S'il interroge tout à coup, qui pourra lui répondre? Ou qui pourra lui dire: Pourquoi faites-vous ainsi?

13. Il est Dieu, nul ne peut résister à sa colère, et sous lui fléchissent ceux qui portent le monde[1].

14. Qui suis-je donc, moi, pour lui répondre et pour oser lui parler?

15. Quand j'aurais en moi quelque justice, je ne répondrais point, mais j'implorerais mon juge;

16. Et lors même qu'il aurait exaucé ma prière, je ne croirais pas qu'il eût daigné entendre ma voix;

17. Car du milieu d'un tourbillon il me brisera, et il multipliera mes plaies sans même que j'en sache le motif.

18. Il ne me permet pas de respirer, et il me rassasie d'amertume.

19. Si j'ai recours à la force, il est tout-puissant; si j'en appelle à la justice, nul n'ose rendre témoignage pour moi.

20. Si j'entreprends de me justifier, ma bouche me condamnera; si je veux montrer que je suis innocent, il me convaincra d'être coupable.

21. Quand même je serais sans tache, mon cœur l'ignorerait, et ma vie me serait à moi-même un sujet de regret.

22. Tout ce que j'ai dit se réduit à ce principe: Dieu afflige le juste aussi bien que l'impie[2].

23. Mais du moins qu'il tue tout d'un coup ceux qu'il a frappés, et qu'il ne se rie pas des peines de l'innocent!

24. La terre est souvent livrée entre les mains de l'impie, et les yeux de ses juges sont couverts d'un voile: si ce n'est pas Dieu qui le permet ainsi, qui est-ce donc?

25. Les jours de ma vie ont été plus rapides qu'un courrier. Ils ont fui et n'ont pas vu le bonheur.

26. Ils ont passé avec la même vitesse que des vaisseaux qui portent des fruits, et qu'un aigle qui fond sur sa proie.

27. Lorsque je dis: Je ne me plaindrai plus, je sens que mon visage se change aussitôt, et que la douleur me déchire.

28. Je tremblais à chaque action que je faisais, sachant que vous ne me pardonneriez pas si je péchais.

[1] Ou les anges que Dieu a établis pour gouverner et comme pour soutenir le monde; ou les princes de la terre, entre les mains desquels Dieu semble avoir mis sa puissance. Ce dernier sens est le plus naturel, mais il est exprimé en style poétique.

[2] Durant la vie présente; par conséquent on a tort de croire que je suis coupable parce que je suis affligé.

29. Si après cela je passe pour un impie, pourquoi ai-je travaillé en vain?

30. Quand j'aurais été lavé dans de l'eau de neige, et que la blancheur de mes mains éblouirait par son éclat,

31. Vous me feriez paraître tout couvert d'ordure, et mes vêtements m'auraient en horreur.

32. Car je n'aurai pas à répondre à un homme semblable à moi, ni à contester avec lui comme avec mon égal.

33. Il n'y a personne qui puisse juger les deux parties, et mettre sa main entre nous deux.

34. Qu'il éloigne donc sa verge de moi, et que sa terreur ne m'épouvante pas:

35. Alors je parlerai sans le craindre; maintenant dans ma frayeur je ne puis répondre[1].

CHAPITRE X

Suite du discours de Job. Il se tourne vers Dieu, et en épanchant sa douleur, il demande un peu de relâche.

1. Mon âme est lasse de la vie, je m'abandonnerai aux plaintes contre moi-même, je parlerai dans l'amertume de mon cœur.

2. Je dirai à Dieu: Ne me condamnez pas, faites-moi connaître pourquoi vous me traitez de la sorte.

3. Vous semble-t-il bon de me livrer à la calomnie et de m'accabler, moi qui suis l'ouvrage de vos mains? Pourriez-vous favoriser le conseil des impies?

4. Avez-vous des yeux de chair, et voyez-vous les choses ainsi que l'homme les voit?

5. Vos jours sont-ils semblables aux jours de l'homme, et vos années comme la vie d'un mortel,

6. Pour vous informer de mon iniquité, et faire une exacte recherche de mon péché,

7. Et pour savoir que je n'ai rien fait d'impie, puisqu'il n'y a personne qui puisse me tirer d'entre vos mains?

8. Ce sont vos mains qui m'ont formé; ce sont elles qui ont disposé toutes les parties de mon corps; et, après cela, vous voudriez en un moment me précipiter dans l'abîme?

9. Souvenez-vous, je vous prie, que vous m'avez fait comme un vase d'argile, et que vous me réduirez en poussière.

10. N'avez-vous pas préparé ma substance comme du lait? Ne l'avez-vous pas fait épaissir comme un lait qui se caille?

11. Vous m'avez revêtu de peau et de chair; vous m'avez affermi d'os et de nerfs.

12. Vous m'avez donné la vie et comblé de bienfaits, et la continuation de votre secours a conservé mon souffle.

13. Quoique vous teniez toutes ces bontés cachées dans votre cœur, je sais néanmoins que vous avez mémoire de tout.

14. Si j'ai péché, et si vous m'avez épargné sur l'heure, pourquoi ne permettez-vous pas que je sois à présent purifié de mon iniquité?

15. Si j'ai vécu en impie, malheur à moi; et si je suis juste, je ne lèverai point la tête, étant rassasié d'affliction et de misère.

16. Si je m'enorgueillis, vous me poursuivrez comme la lionne, et revenant à l'attaque, vous me tourmenterez sans relâche.

17. Vous produisez contre moi des témoins[2], vous multipliez sur moi les effets de votre colère, et je suis assiégé de maux comme d'une armée.

18. Pourquoi m'avez-vous tiré du sein de ma mère? Que ne suis-je mort avant que l'œil m'ait vu!

[1] Job, saisi de frayeur à la vue des jugements de Dieu, témoigne qu'il n'oserait lui parler pour justifier son innocence. Mais si Dieu daignait retirer un peu sa verge, il entreprendrait alors de se justifier contre ceux qui veulent le faire passer pour un impie.

[2] Il parle de ses amis.

ACHAB TUE CENT MILLE SYRIENS.

19. J'aurais été comme n'ayant point été, porté du sein de ma mère au tombeau.

20. Le peu de jours qui me restent ne finira-t-il pas bientôt? Laissez-moi donc, que je respire un peu dans ma douleur,

21. Avant que je m'en aille, sans retour, vers cette terre ténébreuse, couverte de l'obscurité de la mort,

22. Terre de misère et de ténèbres, où habite l'ombre de la mort, où tout est sans ordre et dans une éternelle horreur.

CHAPITRE XI

Sophar parle d'une manière outrageante à Job, et veut ensuite lui donner des avis pour le consoler.

1. Alors Sophar, de Naamath, prenant la parole, répondit :

2. Celui qui se répand en paroles n'écoutera-t-il pas à son tour? Et suffira-t-il d'être un grand parleur pour paraître juste?

3. Faut-il que tous les hommes se taisent pour vous entendre? Et après vous être moqué des autres, n'y aura-t-il personne qui vous confonde?

4. Car vous avez dit à Dieu : Ma conduite est pure, et je suis sans tache devant vos yeux [1].

5. Que ne daigne-t-il parler lui-même avec vous, et vous ouvrir sa bouche,

6. Pour vous découvrir les secrets de sa sagesse et les profondeurs de sa loi, et pour vous faire comprendre qu'il exige beaucoup moins de vous que ne mérite votre iniquité?

7. Prétendez-vous sonder les voies de Dieu, et découvrir en perfection les secrets du Tout-Puissant?

8. Il est plus élevé que le ciel, comment l'atteindrez-vous? Il est plus profond que l'enfer, comment pénètrerez-vous jusqu'à lui?

9. Il est plus étendu que la terre, plus vaste que la mer.

10. S'il renverse ou s'il confond tout, qui pourra s'opposer à lui?

11. Car il connaît la vanité des hommes; et ayant l'iniquité sous ses yeux, peut-il ne pas la considérer?

12. L'homme vain s'élève d'orgueil en lui-même, et il se croit né libre comme le petit de l'âne sauvage.

13. Pour vous, vous avez endurci votre cœur, et cependant vous élevez vos mains vers Dieu.

14. Si vous rejetez loin de vous l'iniquité qui souille vos mains, et si l'injustice ne demeure point dans votre tente,

15. Alors, pur et sans tache, vous pourrez lever la tête; vous serez affermi, et vous ne craindrez pas.

16. Vous oublierez la misère, et vous ne vous en souviendrez que comme des eaux qui se sont écoulées.

17. Au soir de votre vie, vous brillerez comme le soleil à son midi; et lorsque vous vous croirez consumé, vous vous lèverez comme l'étoile du matin.

18. Et vous serez plein de confiance à cause de l'espérance qui vous sera proposée; au fond du sépulcre, vous dormirez en sécurité.

19. Vous serez en repos sans que personne vous trouble, et plusieurs vous supplieront de les regarder favorablement [2].

20. Mais les yeux des méchants seront couverts de ténèbres, ils périront sans ressource, et les choses où ils avaient mis leur espérance deviendront l'horreur et l'abomination de leur âme.

[1] Il paraît que Sophar n'avait pas compris la pensée de Job, qui ne prétendait en aucune sorte être juste devant Dieu; mais qui avait seulement dessein de faire connaître à ses amis que, Dieu affligeant également en ce monde l'innocent et l'impie, ils ne devaient pas conclure de ses souffrances qu'il fût nécessairement un impie et un hypocrite.

[2] Quelques savants interprètes ont conclu de ce passage que c'était une croyance ancienne qu'on pouvait invoquer les morts, et qu'ils pouvaient être nos intercesseurs auprès de Dieu.

CHAPITRE XII

Job témoigne que la puissance et la sagesse de Dieu paraissent assez dans le gouvernement du monde pour n'être ignorées de personne.

1. Job reprenant la parole, dit :

2. N'y a-t-il donc que vous qui soyez hommes; et la sagesse mourra-t-elle avec vous?

3. J'ai du sens aussi bien que vous; et je ne vous suis point inférieur; car quel est celui qui ignore ce que vous savez?

4. Celui qui comme moi devient l'objet des railleries de son ami, invoquera Dieu, et Dieu l'exaucera; car la simplicité du juste est tournée en dérision.

5. C'est une lampe que les riches regardent avec mépris, mais qui est prête pour le temps marqué.

6. Les tentes des voleurs publics sont dans l'abondance, et ils provoquent Dieu avec audace, quoique ce soit lui qui leur ait mis tout entre les mains.

7. Interrogez les animaux des champs, et ils vous enseigneront; les oiseaux du ciel, et ils seront vos maîtres.

8. Parlez à la terre, et elle vous répondra; et les poissons de la mer vous instruiront.

9. Qui ignore que c'est la puissance de Dieu qui a fait toutes ces choses?

10. Lui qui tient dans sa main l'âme de tout ce qui respire, et tous les esprits qui animent la chair des hommes.

11. L'oreille ne juge-t-elle pas des paroles, et le palais de ce qui a du goût?

12. La sagesse est dans les vieillards, et la prudence est le fruit d'une longue vie.

13. Mais en Dieu résident la sagesse et la force; c'est lui qui possède le conseil et l'intelligence.

14. S'il détruit, nul ne pourra édifier; s'il tient un homme enfermé, nul ne pourra lui ouvrir.

15. S'il retient les eaux, tout sera à sec; s'il les envoie, elles inonderont la terre.

16. En lui sont la force et la sagesse; il connaît et celui qui trompe et celui qui est trompé.

17. Il fait tomber [1] ceux qui donnent conseil aux autres dans des pensées extravagantes, dont la fin est malheureuse, et il frappe d'étourdissement les juges.

18. Il ôte aux rois leur baudrier, et il ceint leurs reins d'une corde.

19. Il fait marcher sans gloire les pontifes, et il renverse à terre les grands.

20. Il fait changer de langage aux lèvres sincères, et il retire la science aux vieillards.

21. Il répand le mépris sur les princes, et relève ceux qui avaient été opprimés.

22. Il dévoile ce qui était caché dans de profondes ténèbres, et il produit à la lumière l'ombre de la mort.

23. Il multiplie les nations, et il les perd; et quand elles sont renversées, il les rétablit de nouveau.

24. Il ôte l'intelligence aux chefs des peuples de la terre, et il les laisse s'égarer dans des routes sans issue.

25. Au milieu de la lumière ils tâtonneront comme dans les ténèbres, et il les fera chanceler comme s'ils étaient ivres.

CHAPITRE XIII

Job reprend ses amis, et s'affermit dans la confiance en Dieu contre le désespoir où leurs reproches semblaient devoir le jeter.

1. Mes yeux ont vu toutes ces choses; je les ai entendues de mes oreilles, et je les ai toutes comprises.

[1] Il permet qu'ils tombent, lorsque, par un juste jugement, il s'éloigne de ceux qui méprisent sa lumière, et ne veulent suivre que leur propre sagesse.

2. Ce que vous savez ne m'est point inconnu, et je ne suis point inférieur à vous.

3. Je parlerai néanmoins au Tout-Puissant, et je désire m'entretenir avec Dieu,

4. En faisant voir auparavant que vous êtes des artisans de mensonges, et des défenseurs d'une doctrine corrompue.

5. Et plût à Dieu que vous n'eussiez pas ouvert la bouche, afin que vous pussiez passer pour sages!

6. Écoutez donc mes reproches; prêtez l'oreille au jugement de mes lèvres.

7. Dieu a-t-il besoin de votre mensonge, que vous usiez de déguisements pour le défendre?

8. Prétendez-vous lui accorder la faveur de votre suffrage, et faites-vous des efforts pour justifier Dieu?

9. Cela peut-il lui plaire, lui à qui rien n'est caché? ou se laissera-t-il, comme un homme, surprendre à vos tromperies?

10. C'est lui qui vous condamnera, puisque ce n'est que par dissimulation que vous prétendez servir ses intérêts.

11. Aussitôt qu'il fera paraître son indignation, il vous remplira de trouble, et sa terreur vous accablera.

12. Votre mémoire sera semblable à la cendre, et vos têtes superbes ne seront plus que comme de la boue.

13. Demeurez un peu dans le silence, afin que je dise tout ce que mon esprit me suggèrera.

14. Pourquoi déchiré-je ma chair avec mes dents, et pourquoi ma vie est-elle toujours comme si je la portais entre mes mains?

15. Quand même il me tuerait, j'espèrerais en lui; cependant j'exposerai hardiment mes voies en sa présence,

16. Et lui-même sera mon Sauveur; car aucun hypocrite n'osera paraître devant ses yeux.

17. Écoutez mes discours, prêtez l'oreille aux raisons que je vais exposer.

18. Si ma cause était jugée, je sais que je serais reconnu innocent.

19. Quel est celui qui veut entrer avec moi en jugement? Qu'il vienne : pourquoi me laisserais-je consumer sans avoir parlé pour ma défense?

20. Je ne vous demande, Seigneur, que deux choses, et ensuite je ne me cacherai plus devant votre face.

21. Retirez de dessus moi votre main, ne m'accablez pas de vos terreurs.

22. Appelez-moi, et je vous répondrai; ou bien souffrez que je vous parle, et daignez me répondre.

23. Quelles sortes d'iniquités et de péchés ai-je commises? Faites-moi voir mes crimes et mes offenses.

24. Pourquoi me cachez-vous votre visage, et me traitez-vous en ennemi?

25. Vous faites éclater votre puissance contre une feuille que le vent emporte, et vous poursuivez une paille desséchée.

26. Car vous dictez contre moi des arrêts pleins d'amertume; et vous voulez me consumer pour les péchés de ma jeunesse.

27. Vous avez chargé mes pieds d'entraves; vous avez observé tous mes sentiers, et vous avez considéré les traces de mes pas:

28. Moi qui bientôt ne serai que pourriture, et qui me consumerai comme un vêtement mangé des vers.

CHAPITRE XIV

Job décrit la brièveté de la vie de l'homme et les misères dont elle est remplie.

1. L'homme, né de la femme, a peu de temps à vivre, et il est rempli de beaucoup de misères.

2. Il s'élève comme la fleur, et il est foulé aux pieds; il fuit comme l'ombre, et il ne demeure jamais dans le même état :

3. Et vous jugez digne de vous d'ouvrir les yeux sur lui, et de le faire entrer avec vous en jugement!

4. Qui peut rendre pur celui qui a été conçu d'une source impure[1]? N'est-ce pas vous seul?

5. Les jours de l'homme sont courts; le nombre de ses mois est entre vos mains; vous avez assigné à sa vie des bornes qu'il ne peut passer.

6. Retirez-vous un peu de lui[2], afin qu'il ait quelque relâche, jusqu'à ce que son jour vienne comme le jour désiré du mercenaire.

7. Un arbre n'est point sans espérance : quand on l'a coupé, il reverdit, et ses branches poussent de nouveaux rejetons.

8. Quand sa racine aurait vieilli dans la terre, quand son tronc desséché serait mort dans la poussière,

9. Il germera dès qu'il aura senti l'eau, et il se couvrira de rameaux comme au jour où il a été planté.

10. Mais quand l'homme est mort, qu'il est dépouillé et consumé, alors, je vous prie, que devient-il?

11. De même que les eaux se retirent de la mer, et qu'un fleuve tarit et se dessèche,

12. Ainsi, quand l'homme est mort, il ne ressuscitera point; jusqu'à ce que les eaux soient détruites, il ne se réveillera point, et il ne sortira point de son sommeil.

13. Qui me donnera que vous me mettiez à couvert dans le séjour des morts, et que vous m'y cachiez, jusqu'à ce que votre fureur soit passée, et que vous me marquiez un temps où vous vous souviendrez de moi?

14. L'homme, une fois mort, pensez-vous qu'il revive? Dans cette guerre où je me trouve maintenant, j'attends tous les jours que mon changement arrive[3].

15. Vous m'appellerez, et je vous répondrai; vous tendrez votre droite à l'ouvrage de vos mains[4].

16. Je sais que vous avez compté tous mes pas; mais pardonnez-moi mes péchés.

17. Vous avez mis mes offenses en réserve comme dans un sac scellé; mais vous avez guéri mon iniquité.

18. La montagne se détruit en s'éboulant; le rocher est arraché du lieu où il s'est formé;

19. Les eaux creusent la pierre, et le flot qui bat le rivage le consume peu à peu; c'est ainsi que vous détruirez l'homme.

20. Vous l'avez affermi pour un peu de temps, afin qu'il disparût pour toujours; vous changerez son visage[5], et vous l'enverrez hors de ce monde.

21. Que ses enfants soient dans la gloire ou qu'ils soient dans l'ignominie, il ne le saura pas[6].

22. Mais pendant qu'il vivra, sa chair sera dans la douleur, et son âme pleurera sur elle-même.

CHAPITRE XV

Éliphaz accuse Job de blasphème, et soutient que les méchants sont sans cesse tourmentés en cette vie.

1. Alors Éliphaz de Thêman, prenant la parole, répondit :

2. Le sage répondra-t-il par des paroles jetées en l'air, et s'échauffera-t-il d'une ardeur inconsidérée?

3. Vous accusez dans vos discours celui qui ne vous est

[1] Job parle ici de l'impureté du péché originel.

[2] Cessez de l'affliger.

[3] Le changement de mon état de corruption en un état d'immortalité et de gloire éternelle.

[4] Lorsque vous l'ordonnerez, je sortirai du tombeau par un effet de votre main toute-puissante.

[5] Par la vieillesse et les autres altérations auxquelles l'homme est sujet jusqu'à la mort.

[6] L'homme meurt sans savoir ce qui adviendra à ceux qu'il laisse après lui.

pas égal[1], et vous parlez d'une manière qui ne peut que vous être désavantageuse.

4. Autant qu'il est en vous, vous avez détruit la crainte de Dieu, et vous empêchez qu'on ne lui adresse des prières[2];

5. Car votre iniquité a instruit votre bouche, et vous imitez le langage des blasphémateurs.

6. Aussi ce sera votre propre bouche qui vous condamnera, et non pas moi, et ce seront vos lèvres qui déposeront contre vous.

7. Êtes-vous le premier homme qui ait été créé, et avez-vous été formé avant les collines?

8. Êtes-vous entré dans le conseil de Dieu, et sa sagesse sera-t-elle inférieure à la vôtre?

9. Que savez-vous que nous ignorions, et quelle lumière avez-vous que nous n'ayons pas?

10. Il y a aussi parmi nous des hommes vénérables par leur grand âge et par leur vieillesse, et il y en a de beaucoup plus anciens que vos pères.

11. Serait-il difficile à Dieu de vous consoler? Mais vous l'en empêchez par l'emportement de vos paroles.

12. Pourquoi votre cœur conçoit-il de si hauts sentiments de lui-même? Et pourquoi l'égarement de vos yeux témoigne-t-il l'orgueil de vos pensées?

13. Pourquoi votre esprit s'enfle-t-il contre Dieu, jusqu'à proférer de si étranges discours?

14. Qu'est-ce que l'homme pour être sans tache, et pour paraître juste, étant né d'une femme?

15. Voici qu'entre ses saints mêmes il n'en est aucun qui ne soit sujet au changement, et les cieux ne sont pas purs devant ses yeux.

16. Combien plus l'homme est-il abominable et inutile, lui qui boit l'iniquité comme l'eau!

17. Je vous instruirai, écoutez-moi; je vous raconterai ce que j'ai vu.

18. Les sages publient ce qu'ils savent, et ils ne cachent point ce qu'ils ont appris de leurs pères,

19. A qui seuls cette terre a été donnée, sans qu'aucun étranger ait passé au milieu d'eux.

20. L'impie croît en orgueil de jour en jour, et le nombre des années de sa tyrannie est incertain.

21. Son oreille est toujours frappée de bruits effrayants; et même au milieu de la paix il pense toujours qu'on lui dresse des embûches.

22. Quand il est dans la nuit, il n'espère plus le retour de la lumière, et il ne voit de tous côtés que des épées nues.

23. Lorsqu'il se lève pour prendre du pain, il croit que le jour des ténèbres s'apprête.

24. La vue de l'adversité l'épouvante, et les malheurs qu'il se figure l'assiégent, comme un roi qui se prépare à livrer bataille.

25. Car il a étendu sa main contre Dieu, et il s'est roidi contre le Tout-Puissant.

26. Il a couru contre lui la tête levée; il s'est armé d'un orgueil inflexible.

27. La santé brillait sur son visage, et l'embonpoint recouvrait tous ses membres.

28. Maintenant il habite dans des villes désolées, dans des maisons désertes, qui ne sont plus que des monceaux de pierres.

29. Il ne s'enrichira point; son bien se dissipera en peu de temps, et il ne poussera point de racine sur la terre.

30. Il ne sortira point des ténèbres; la flamme consumera ses rejetons; un seul souffle de la bouche l'emportera.

31. Trompé par une vaine erreur, il ne croira point qu'il puisse se racheter à aucun prix.

[1] C'est-à-dire Dieu.

[2] En soutenant que Dieu opprime les justes, parce qu'il n'a égard, dites-vous, ni à leurs bonnes œuvres, ni à leurs prières.

32. Avant que ses vœux soient accomplis, il périra, et ses mains se dessècheront.

33. Il se flétrira comme la vigne tendre qui commençait à fleurir, et comme l'olivier qui laisse tomber sa fleur.

34. Car tout ce qu'amasse l'hypocrite sera sans fruit, et le feu dévorera les maisons de ceux qui aiment à recevoir des présents.

35. Il conçoit la douleur, et il enfante l'iniquité[1]; et son cœur s'occupe à préparer de nouveaux piéges.

CHAPITRE XVI

Job est affligé de la dureté de ses amis, et se console de ce qu'il a Dieu pour témoin de son innocence.

1. Job, prenant la parole, répondit :

2. J'ai entendu souvent de pareils discours; vous êtes tous des consolateurs importuns.

3. Ces discours en l'air n'auront-ils pas une fin? Et qu'y a-t-il de plus aisé que de parler ainsi?

4. Moi aussi je pourrais parler comme vous; et plût à Dieu que votre âme fût dans le même état que la mienne!

5. Je vous consolerais aussi par mes discours, et je témoignerais par le mouvement de ma tête ce que je ressentirais pour vous;

6. Je vous fortifierais par mes paroles, et mes lèvres ne s'ouvriraient que pour apaiser vos douleurs.

7. Mais que ferai-je? Si je parle, mes maux ne s'adouciront pas; et si je me tais, ils ne s'éloigneront pas de moi.

8. Et maintenant ma douleur m'accable, et tous mes membres sont réduits à rien.

9. Les rides qui paraissent sur ma peau rendent témoignage de l'extrémité où je suis; et un calomniateur s'élève pour me contredire et me résister en face par de faux discours[2].

10. Il a rassemblé sur moi toute sa fureur; il a grincé des dents contre moi, en me menaçant; mon ennemi m'a envisagé avec un œil terrible.

11. Ils ont ouvert la bouche contre moi, ils m'ont frappé sur la joue en me couvrant d'opprobres; ils se sont rassasiés de mes peines.

12. Dieu m'a tenu lié sous la puissance de l'injuste; il m'a livré aux mains des impies.

13. Moi, qui étais jadis si opulent, j'ai été tout d'un coup réduit en poudre. Il a fait plier mon cou sous sa violence; il m'a brisé, et m'a mis comme en butte à ses traits.

14. Il m'a environné des pointes de ses lances; il m'a percé les reins de toutes parts; il ne m'a point épargné, et il a répandu mes entrailles sur la terre.

15. Il m'a fait plaie sur plaie; il s'est jeté sur moi comme un géant.

16. J'ai étendu un sac sur ma peau, et j'ai couvert ma tête de cendre.

17. A force de pleurer, mon visage s'est enflé, et mes paupières se sont obscurcies.

18. J'ai souffert tout cela sans que ma main fût souillée par l'iniquité, lorsque j'offrais à Dieu des prières pures.

19. Terre, ne couvre point mon sang[3], et que mes cris ne se trouvent point étouffés dans ton sein.

20. Car j'ai dans le ciel un témoin; et celui qui connaît mon cœur habite au plus haut des cieux.

21. Mes amis se répandent en paroles; mais mon œil fond en larmes devant Dieu.

22. Pourquoi l'homme ne peut-il se justifier devant Dieu comme il se justifie devant un autre homme, son semblable?

[1] Il conçoit de mauvais desseins, et *il enfante l'iniquité* en les exécutant.

[2] C'est d'Éliphaz et de ses autres faux amis qu'il parle; quelques-uns l'entendent du démon.

[3] Le sang qui coulait de ses plaies; c'était un témoin de ses douleurs; et il invitait la terre à ne pas le couvrir et à ne pas le dessécher.

23. Car voilà que mes années, déjà si courtes, s'en vont; et je marche dans un sentier par lequel je ne reviendrai jamais.

CHAPITRE XVII

Job représente l'excès de ses souffrances, et témoigne qu'il n'attend plus que la mort.

1. Toutes mes forces sont épuisées; mes jours ont été abrégés, et il ne me reste plus que le tombeau.

2. Je n'ai point péché, et cependant mon œil ne voit rien que de triste.

3. Délivrez-moi, Seigneur, et mettez-moi auprès de vous; et, après cela, me combatte qui voudra.

4. Vous avez éloigné leur cœur de l'intelligence; c'est pourquoi ils ne seront point élevés[1].

5. Il promet du butin à ses compagnons[2]; mais les yeux de ses enfants tomberont dans la défaillance.

6. Il m'a rendu la fable du peuple, et je suis à leurs yeux comme un exemple[3].

7. L'indignation obscurcit mes yeux, et mes membres sont comme réduits à rien.

8. Les justes en seront dans la stupeur; et l'innocent s'élèvera contre l'hypocrite.

9. Le juste demeurera ferme dans sa voie, et celui qui a les mains pures sentira croître sa force.

10. Vous donc, convertissez-vous[4]; venez, et je vous ferai voir qu'il ne se trouve point de sage parmi vous.

11. Mes jours se sont écoulés, mes pensées se sont dissipées en me déchirant le cœur.

12. Elles ont changé la nuit en jour[5], et après les ténèbres j'espère encore la lumière.

13. Si j'attends jusqu'à la fin, le tombeau est ma maison, et je me suis préparé mon lit dans les ténèbres.

14. J'ai dit au ver du sépulcre : Tu es mon père; et à la corruption : Tu es ma mère et ma sœur.

15. Où sont donc maintenant mes espérances[6]? Et quel est celui qui considère ma patience?

16. Tout ce que j'ai descendra avec moi dans les profondeurs du tombeau. Pensez-vous que là du moins je trouve le repos[7]?

CHAPITRE XVIII

Baldad tâche d'effrayer Job et de lui ôter sa confiance.

1. *Baldad de Suh*, prenant la parole, répondit :

2. *Jusques à quand vous répandrez-vous en tant de paroles? Comprenez d'abord, et ensuite nous vous parlerons.*

3. Pourquoi passons-nous dans votre esprit pour des êtres sans raison, et pourquoi n'avez-vous que du mépris pour nous?

4. Si vous êtes résolu de perdre votre âme dans votre fureur, la terre sera-t-elle abandonnée à cause de vous[8]? et les rochers seront-ils transportés hors de leur place?

5. La lumière de l'impie ne s'éteindra-t-elle pas? et

[1] Dieu ne les récompensera pas de l'honneur qu'ils s'attribuent d'avoir défendu sa cause.

[2] Ceci s'adresse à Éliphaz, le premier des amis de Job.

[3] De la justice de Dieu.

[4] Job exhorte ses amis à rentrer en eux-mêmes, et à quitter cette obstination avec laquelle ils le condamnent sans aucune connaissance de cause.

[5] Par les insomnies qu'elles m'ont causées.

[6] Les espérances que ses amis voulaient lui donner de son rétablissement. Pour lui, il ne se flatte point de toutes ces vaines idées, il ne peut qu'envisager le tombeau.

[7] Job exprime ici en même temps, et le désir qu'il avait du repos, et le doute où il était s'il en serait jugé digne. (S. Grégoire.)

[8] Dieu changera-t-il à cause de vous l'ordre de sa providence? Cessera-t-il en votre faveur de punir les impies selon sa coutume?

la flamme de ses feux aura-t-elle toujours son éclat[1]?

6. Le flambeau qui luisait dans sa tente s'obscurcira, et la lampe qui brillait au-dessus de sa tête perdra sa lumière.

7. Ses pas superbes seront resserrés; ses propres conseils le précipiteront dans l'abîme;

8. Car il a mis le pied dans le filet, et il marche embarrassé dans ses mailles.

9. Ses pieds seront retenus par le piége, et l'ardeur de la soif le dévorera.

10. Le piége était caché sous terre, et le filet tendu le long du sentier.

11. Des frayeurs l'assiégeront de toutes parts et envelopperont ses pas.

12. La faim changera sa force en langueur, et fera paraître ses membres tout décharnés.

13. Le premier-né de la mort[2] dévorera l'éclat de son teint et consumera la vigueur de ses bras.

14. Ce qui faisait l'objet de sa confiance[3] sera arraché de sa demeure, et la mort, comme un roi, le foulera aux pieds.

15. Ses compagnons, quand il ne sera plus, habiteront dans sa maison, et on y répandra une pluie de soufre[4].

16. Ses racines, qui tendaient en bas, sécheront; ses branches, qui montaient en haut, seront retranchées.

17. Sa mémoire disparaîtra de la terre, et son nom ne retentira plus dans les places publiques.

18. De la lumière on le précipitera dans les ténèbres, et il sera transporté hors de ce monde.

19. Sa race ne subsistera plus, il n'aura point de postérité parmi son peuple, et il n'en restera rien dans son pays.

20. Ceux qui viendront après lui s'étonneront de sa ruine, et ceux qui vivront de son temps en seront saisis d'horreur.

21. Tel sera le sort de la maison de l'injuste, et la fin de celui qui ignore Dieu.

CHAPITRE XIX

Image terrible de l'état où Job était réduit. Espérance de la résurrection.

1. Alors Job, prenant la parole, répondit :

2. Jusques à quand affligerez-vous mon âme, et m'abattrez-vous par vos discours?

3. Voilà déjà dix fois que vous voulez me confondre, et que vous ne rougissez point de m'accabler.

4. Si je suis dans l'ignorance, mon ignorance ne peut nuire qu'à moi seul.

5. Mais vous vous élevez contre moi, et vous me faites un crime de l'état humiliant où je suis réduit.

6. Sachez que ce n'est point avec une justice proportionnée à mes fautes que Dieu m'a affligé, et qu'il m'a environné de maux.

7. Si je crie dans la violence que je souffre, personne ne m'écoutera; si j'élève ma voix, nul ne me rendra justice.

8. Le Seigneur a fermé mon chemin, et je ne puis avancer; il a couvert de ténèbres le sentier où je marchais.

9. Il m'a dépouillé de ma gloire[5], et il a ôté la couronne de ma tête.

10. Il m'a détruit de tous côtés, et je péris; il m'a enlevé mes espérances[6], comme à un arbre déraciné.

11. Sa fureur s'est allumée contre moi, et il m'a traité comme son ennemi.

12. Il a amené ses bandes[7] avec lui; elles se sont fait un

[1] Il est certain que tout l'éclat de la félicité temporelle dont jouit l'impie se dissipera à l'heure de sa mort; mais ici Baldad l'entend du temps de la vie présente, et c'est en quoi il se trompe. (S. Grégoire.)

[2] Une mort plus terrible que les autres.

[3] C'est-à-dire ses enfants et ses richesses.

[4] Pour la purifier des souillures qu'elle aura contractées par ses crimes.

[5] De mes enfants, de mes richesses et de tous mes biens.

[6] Il entend l'espérance du bonheur de la vie présente, mais non celle du bonheur de l'autre vie.

[7] Une foule de maux.

MORT D'ACHAB.

chemin en passant sur moi, et ont assiégé ma tente de toutes parts.

13. Il a éloigné de moi mes frères, et mes amis se sont retirés de moi comme des étrangers.

14. Mes proches m'ont abandonné, et ceux qui me connaissaient m'ont oublié.

15. Les gens de ma maison et mes servantes m'ont regardé comme un inconnu, et je suis devenu un étranger à leurs yeux.

16. J'ai appelé mon serviteur, et il ne m'a pas répondu; cependant je le suppliais en lui parlant de ma propre bouche.

17. Mon haleine a été en horreur à ma femme, et j'usais de prière envers les enfants qui sont nés de moi [1].

18. Les insensés mêmes me méprisaient; à peine les avais-je quittés, qu'ils médisaient de moi.

19. Ceux qui étaient autrefois mes confidents m'ont eu en exécration, et celui que j'aimais le plus s'est détourné de moi.

20. Mes chairs ont été réduites à rien, mes os se sont collés à ma peau, et il ne me reste que les lèvres autour des dents.

21. Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous du moins qui êtes mes amis; car la main du Seigneur m'a touché.

22. Pourquoi me persécutez-vous comme Dieu, et vous rassasiez-vous de ma chair?

23. Qui m'accordera que mes paroles soient écrites? Qui me donnera qu'elles soient tracées dans un livre,

24. Qu'elles soient gravées sur une lame de plomb avec un stylet de fer, ou sur la pierre avec le ciseau [2]?

25. Car je sais que mon RÉDEMPTEUR est vivant, et qu'au dernier jour je ressusciterai de la terre;

26. Que je serai une seconde fois revêtu de ma peau; que je verrai mon Dieu dans ma chair.

27. Je le verrai moi-même, et non un autre, et je le contemplerai de mes propres yeux. C'est là l'espérance qui repose dans mon sein [3].

28. Pourquoi donc dites-vous : Persécutons-le, et cherchons en lui des prétextes pour le décrier?

29. Fuyez à la présence du glaive, car il y a un glaive vengeur des iniquités, et sachez qu'il y aura un jugement.

CHAPITRE XX

Sophar décrit de nouveau les châtiments dont Dieu punit les impies.

1. Sophar de Naamath, prenant la parole, répondit :

2. C'est pour cela même [4] que mille pensées m'assiègent, et que mon esprit est diversement agité.

3. J'écouterai les reproches que vous me faites, mais l'esprit d'intelligence qui est en moi répondra pour moi.

4. Ce que je sais, ce qui a toujours été également vrai depuis que l'homme a été créé sur la terre,

5. C'est que la gloire des impies passe vite, et que la joie de l'hypocrite n'est que d'un moment.

6. Quand son orgueil s'élèverait jusqu'au ciel, et que sa tête toucherait les nues,

7. Il périra à la fin, rejeté comme un fumier, et ceux qui l'avaient vu diront : Où est-il?

8. Comme un songe qui s'envole, on ne le trouvera plus; il disparaitra comme un fantôme de nuit.

[1] Les enfants de mes enfants; car Job avait vu périr ses propres enfants.

[2] Ce qu'il veut qu'on écrive n'est pas simplement ce qu'il a dit, mais ce qu'il va dire : l'expression de sa foi au Rédempteur, son espérance de la résurrection.

[3] Nul autre écrivain sacré, même depuis la naissance du Sauveur, n'a parlé plus clairement que Job de la résurrection future de nos corps. « N'attendant plus que la mort dans l'extrémité où il était réduit, il ne pen- « sait plus au rétablissement de sa santé; mais il se consolait uniquement « par la certitude de cette grande espérance. » (S. JÉRÔME.)

[4] Parce que mon esprit est pénétré de la crainte des jugements de Dieu.

9. L'œil qui l'avait vu ne le verra plus, et sa demeure ne le reconnaitra plus.

10. Ses enfants seront accablés de pauvreté, et ses propres mains [1] lui rendront le mal qu'il a fait aux autres.

11. Les vices de sa jeunesse pénétreront jusque dans ses os et dormiront avec lui dans la poussière.

12. Car lorsque le mal est doux à sa bouche, il le cache sous sa langue.

13. C'est un aliment qu'il ménage, il ne cesse de le goûter, et il le retient dans son palais.

14. Le pain qu'il mange se changera au fond de ses entrailles en un fiel d'aspic [2].

15. Il vomira les richesses qu'il a dévorées, et Dieu les arrachera de ses entrailles.

16. Il sucera la tête des aspics, et la langue de la vipère le tuera.

17. Il ne verra point couler sur lui les ruisseaux du fleuve, ni les torrents de miel et de lait.

18. Il portera la peine de tout ce qu'il a fait, et cependant il ne sera pas consumé [3]; l'excès de ses tourments égalera celui de ses crimes.

19. Car il a dépouillé le pauvre et l'a foulé aux pieds; il a ravi les maisons qu'il n'avait pas bâties.

20. Son avidité n'a pas été rassasiée; et lorsqu'il aura obtenu ce qu'il a convoité, il ne pourra en jouir.

21. Il n'a rien laissé de reste dans ses repas, c'est pour cela qu'il ne lui demeurera rien de tous ses biens.

22. Après qu'il se sera rassasié, il éprouvera des étouffements qui le déchireront, et les douleurs l'accableront de toutes parts.

23. Quand ses entrailles seront assouvies, Dieu enverra contre lui l'ardeur de sa colère, et fera pleuvoir sur lui les traits de sa fureur.

24. Il fuira les pointes de fer, et il tombera sur un arc d'airain.

25. L'épée tirée et sortie du fourreau le menacera de son éclat foudroyant; des fantômes horribles iront et viendront sur lui.

26. Toutes les ténèbres sont cachées dans le secret de son âme; un feu que les hommes n'allument point [4] le dévorera; délaissé dans sa tente, il sera pénétré d'affliction.

27. Les cieux révèleront son iniquité, et la terre s'élèvera contre lui.

28. Les enfants de sa maison seront exposés à la violence, ils seront abattus au jour de la fureur de Dieu.

29. Telle est la part que Dieu réserve à l'homme impie; tel est l'héritage qu'il recevra du Seigneur pour ses paroles.

CHAPITRE XXI

Job avoue que la conduite de Dieu est étonnante, qu'il en tremble lui-même. Il fait une description de la félicité des méchants et de leur effroyable chute.

1. Job, prenant la parole, répondit :

2. Écoutez, je vous prie, mes paroles, et changez de sentiment.

3. Souffrez que je parle, et après, si vous voulez, raillez-vous de mes discours.

4. Est-ce contre un homme que je dispute, pour n'avoir pas sujet de m'affliger?

[1] C'est-à-dire, ce sera par ses propres œuvres qu'il se trouvera puni : les malheurs dont il sera accablé seront la juste punition de ses œuvres. (S. GRÉGOIRE.)

[2] Le péché, qu'il goûte d'abord avec plaisir, sera ensuite changé pour lui en un fiel ou venin d'aspic par les suites funestes qu'il produira dans son âme et dans son corps.

[3] Image terrible du double malheur des réprouvés, qui se verront privés des biens du ciel et exposés en même temps à des maux qui ne doivent pas finir.

[4] Le feu éternel allumé par la justice divine.

5. Jetez les yeux sur moi, et vous serez frappés de stupeur, et vous mettrez le doigt sur votre bouche.

6. Moi-même, quand mes souvenirs se réveillent, j'en suis épouvanté, et la frayeur agite tous mes membres.

7. Pourquoi donc les impies vivent-ils? Pourquoi sont-ils élevés et affermis au sein des richesses?

8. Leur race se perpétue sous leurs yeux; ils sont environnés de la multitude de leurs proches et de leurs petits-enfants.

9. Leurs maisons sont dans la sécurité et la paix, et la verge de Dieu ne les touche point.

10. Leurs génisses conçoivent, et n'avortent point; elles produisent, et leurs fruits se conservent.

11. On voit sortir en foule leurs enfants; leur bande joyeuse danse et joue.

12. Ils ont à la main des tambours et des cithares, et ils se divertissent au son des instruments.

13. Ils passent leurs jours dans les plaisirs, et en un moment ils descendent au tombeau.

14. Ils ont dit à Dieu : Retirez-vous de nous, nous ne voulons pas connaître vos voies.

15. Qui est le Tout-Puissant, pour que nous le servions? Et que nous reviendra-t-il de le prier?

16. Mais loin de moi les pensées de ces impies, puisque les biens dont ils jouissent ne sont pas en leur puissance.

17. Combien de fois voit-on la lumière des impies s'éteindre, un déluge de maux fondre sur eux, et Dieu leur distribuer la douleur et les effets de sa colère?

18. Ils deviennent comme la paille au souffle du vent, et comme la poussière qu'un tourbillon disperse.

19. Dieu gardera aux fils la peine du père. Et quand il sera puni, alors il comprendra[1].

20. Il verra de ses propres yeux sa ruine entière, et il boira le calice de la fureur du Tout-Puissant.

21. Car que lui importerait après sa mort ce que deviendraient ses enfants, quand même Dieu diminuerait de moitié le nombre de leurs jours[2]?

22. Mais qui entreprendra d'enseigner quelque chose à Dieu, lui qui est le juge des grands?

23. Celui-ci meurt plein de force et de santé, riche et heureux;

24. La sève de l'embonpoint circulait dans tous ses membres, et arrosait jusqu'à la moelle de ses os.

25. Un autre meurt dans l'amertume de l'âme, sans avoir connu aucun bien;

26. Et cependant ils dormiront tous deux dans la poussière, et les vers les recouvriront tous deux.

27. Certes je connais vos pensées et les jugements injustes que vous portez contre moi.

28. Car vous dites : Qu'est devenue la maison de ce prince, et où sont maintenant les tentes des impies?

29. Interrogez le premier que vous trouverez dans le chemin, et vous verrez qu'il connaît cette vérité :

30. Que le méchant est réservé pour le moment où il doit périr, et que Dieu le conduira jusqu'au jour où il doit répandre sur lui sa fureur.

31. Qui osera en face le reprendre de ses crimes, et qui lui rendra le mal qu'il a fait?

32. Il sera conduit au tombeau avec honneur, et il semblera qu'il veille au milieu de la foule des morts.

33. Sa présence a été agréable sur le rivage du Cocyte[3]; derrière lui des hommes de tous les rangs lui faisaient cortége, et une foule innombrable le précédait.

[1] Il comprendra et la grandeur de son crime, et la justice de la Providence, qui ne néglige point le soin des choses humaines.

[2] Il faut que ces malheurs arrivent à ses enfants sous ses yeux et pendant sa vie, afin qu'il soit suffisamment puni.

[3] Le mot Cocyte, emprunté aux poëtes, veut dire ici le lieu du sépulcre : sa présence y est agréable par la magnificence du tombeau qu'on lui élève et par l'éclat de la pompe funèbre qui l'accompagne.

34. Comment donc me donnez-vous de vaines consolations, puisque j'ai fait voir que ce que vous dites contredit la vérité?

CHAPITRE XXII

Éliphaz, ne trouvant plus de bonnes raisons, s'emporte en injures et en calomnies contre Job.

1. Éliphaz de Théman, prenant la parole, répondit :

2. L'homme peut-il être comparé à Dieu, quand même il aurait une science consommée?

3. Que sert à Dieu que vous soyez juste? Que lui rapporterez-vous, quand votre conduite serait sans tache?

4. Est-ce la crainte qui le portera à discuter avec vous, et à vous rendre raison de sa conduite?

5. Et n'est-ce pas plutôt pour punir l'excès de votre malice et la multitude infinie de vos iniquités?

6. Vous avez retenu injustement les gages de vos frères et dépouillé les pauvres de leurs vêtements[1].

7. Vous avez refusé de l'eau à celui qui était épuisé de lassitude, et du pain à celui qui souffrait de la faim.

8. Vous vous êtes mis en possession de la terre par la force de votre bras, et vous l'avez conservée comme étant le plus puissant.

9. Vous avez renvoyé la veuve sans la secourir, et vous avez brisé le bras de l'orphelin.

10. C'est pourquoi vous vous trouvez environné de piéges, et saisi tout à coup de trouble et de crainte;

11. Et vous pensiez ne pas devoir tomber dans les ténèbres, ni être accablé par le débordement impétueux des eaux?

12. Ne considérez-vous pas que Dieu est plus élevé que le ciel, et qu'il est beaucoup au-dessus des astres?

13. Et vous dites : Que peut-il savoir ici-bas? Il juge comme au travers d'un voile.

14. Un nuage l'environne; il ne considère point ce qui se passe parmi nous; il se promène sur la voûte des cieux.

15. Voulez-vous donc suivre cette route des siècles passés et marcher sur les traces de ces impies,

16. Qui ont été enlevés avant le temps, et que le déluge a renversés jusqu'aux fondements;

17. Qui disaient à Dieu : Retirez-vous de nous, et qui s'imaginaient que le Tout-Puissant n'y pouvait rien;

18. Quoique ce fût lui qui eût rempli leurs maisons de richesses? Loin de moi leurs pensées!

19. Les justes verront, et ils seront dans la joie, et l'innocent se rira d'eux.

20. Ce qu'ils avaient élevé n'a-t-il pas été renversé, et le feu n'en a-t-il pas dévoré les restes?

21. Soumettez-vous donc à Dieu, et demeurez en paix; et par là vous goûterez des fruits délicieux.

22. Recevez la loi de sa bouche, et gravez ses paroles dans votre cœur.

23. Si vous retournez au Tout-Puissant, vous serez rétabli, et l'iniquité sera bannie de votre tente.

24. Au lieu de terre, il vous donnera le rocher; au lieu de pierres, des torrents d'or.

25. Le Tout-Puissant se mettra contre vos ennemis, et vous aurez des monceaux d'argent.

26. Vous trouverez vos délices dans le Tout-Puissant, et vous élèverez votre visage vers Dieu.

27. Vous le prierez, et il vous exaucera, et vous accomplirez vos vœux.

28. Vous formerez des desseins, et ils vous réussiront, et la lumière brillera dans vos sentiers.

29. Car celui qui aura été humilié sera dans la gloire; et celui qui aura baissé les yeux sera sauvé.

[1] Ces accusations n'étaient que des conjectures fondées sur l'idée fausse qu'Éliphaz avait de la conduite de Dieu, s'imaginant qu'il fût contraire à la justice d'affliger ses serviteurs.

30. L'innocent sera délivré, et il le sera parce que ses mains auront été pures.

CHAPITRE XXIII

Job souhaite d'avoir Dieu même pour juge du différend qu'il a avec ses amis, afin qu'ils connaissent que les crimes qu'ils lui imputent faussement ne sont point les causes de son affliction.

1. Job, prenant la parole, répondit :
2. Mes paroles sont encore pleines d'amertume, et la main qui me frappe est plus forte que mes gémissements.
3. Qui me donnera de connaître et de trouver Dieu, et d'arriver jusqu'à son trône?
4. Je lui exposerai ma cause, et ma bouche multipliera les preuves de mon innocence,
5. Afin que je sache ce qu'il me répondra et que je comprenne ce qu'il me dira[1].
6. Je ne demande point qu'il me combatte avec toute sa puissance, ni qu'il m'accable du poids de sa grandeur;
7. Mais seulement qu'il ne propose contre moi que l'équité et la justice, et je sortirai victorieux de son tribunal.
8. Mais que ferai-je? Si je vais à l'orient, il ne paraît point; si je vais à l'occident, je ne l'aperçois point;
9. Si je me tourne à gauche, je ne puis l'atteindre; si je me tourne à droite, je ne le verrai point.
10. Pour lui, il connaît le sentier où je marche, et il m'éprouve comme l'or qui passe par le feu.
11. Mon pied a suivi ses traces, j'ai gardé ses voies, et je ne m'en suis pas détourné.
12. Je ne me suis point écarté du commandement de ses lèvres, et j'ai caché dans mon sein les paroles de sa bouche.
13. Seul il est : nul ne peut arrêter ses desseins, et tout ce qu'il a voulu, il l'a fait.
14. Quand il aura accompli sur moi sa volonté, il lui reste encore beaucoup d'autres moyens semblables.
15. C'est pourquoi le trouble me saisit en sa présence, et lorsque je le considère, je suis agité de crainte.
16. Dieu a abattu mon cœur, le Tout-Puissant m'a troublé.
17. Car ce ne sont point les ténèbres dont je suis environné qui m'accablent, ni l'obscurité où je suis qui met un voile sur mon visage.

CHAPITRE XXIV

Job soutient que le crime est souvent impuni en ce monde, parce que Dieu en réserve ordinairement la vengeance après cette vie.

1. Aucun temps n'est caché au Tout-Puissant; mais ceux qui le connaissent ne connaissent point ses jours.
2. Il y en a qui enlèvent les bornes des champs, qui ravissent les troupeaux, et les conduisent dans leurs pâturages.
3. Ils saisissent l'âne de l'orphelin, et ils emmènent pour gage le bœuf de la veuve.
4. Ils détruisent la voie du pauvre, et ils oppriment ceux qui sont humbles et doux.
5. D'autres, semblables à des ânes sauvages dans le désert, vont au butin comme à leur ouvrage; ils cherchent leur proie dès le matin pour donner de quoi vivre à leurs enfants.
6. Ils moissonnent le champ qui n'est point à eux, et ils vendangent la vigne de celui qu'ils ont opprimé par violence.
7. Ils dépouillent les hommes et ôtent les vêtements à ceux qui n'ont pas de quoi se couvrir pendant le froid,
8. Qui sont trempés par les pluies des montagnes, et qui, se trouvant sans vêtements, cherchent un abri sous les rochers.
9. Ils ravissent par force le bien des pupilles, et ils dépouillent le pauvre peuple.

[1] Job ne désirait pas disputer avec Dieu comme avec un adversaire, mais seulement connaître sa volonté et les desseins éternels de sa conduite sur lui, afin de les adorer et de les découvrir à ses amis.

10. Ils arrachent jusqu'à des épis à ceux qui sont nus, qui vont sans habits et qui meurent de faim.
11. Ils se reposent sur le midi au milieu des fruits entassés de ceux qui, après avoir foulé le vin dans leurs pressoirs, sont dans la soif.
12. Dans les villes on entend les hommes pousser des gémissements; les âmes blessées jettent des cris, et Dieu ne laissera point ces désordres impunis.
13. Ils ont été rebelles à la lumière[1]; ils n'ont pas connu les voies de Dieu, et ils ne sont pas revenus par ses sentiers.
14. L'homicide se lève dès le matin, il égorge l'indigent et le pauvre, et durant la nuit il dérobe comme un voleur.
15. L'œil de l'adultère épie les ténèbres; il dit : Personne ne me verra, et il se voile le visage.
16. Il perce les maisons au milieu de l'obscurité, à l'heure qu'ils s'étaient donnée pendant le jour, et ils n'ont point connu la lumière.
17. Si l'aurore paraît tout à coup, ils croient que c'est l'ombre de la mort, et ils marchent dans les ténèbres comme dans le jour.
18. L'impie est plus léger que la surface de l'eau; que son héritage soit maudit sur la terre, et qu'il ne marche point par le chemin de la vigne[2];
19. Qu'il passe des eaux de la neige à une chaleur excessive, et que son péché le conduise jusqu'aux enfers;
20. Que la miséricorde le mette en oubli; que les vers soient ses délices; que son souvenir soit éteint; qu'il soit arraché comme un arbre qui ne porte point de fruit,
21. Car il a nourri celle qui était stérile et qui n'enfante point, et il n'a pas fait de bien à la veuve.
22. Il a fait tomber les forts par sa puissance, et lorsqu'il sera le plus ferme, il ne sera pas assuré de sa propre vie.
23. Dieu lui a donné du temps pour faire pénitence, et il en abuse pour devenir encore plus superbe; mais les yeux de Dieu sont sur ses voies.
24. Ils s'élèvent pour un moment; mais ils ne subsisteront pas; ils seront humiliés comme toutes choses; ils seront emportés et foulés aux pieds comme le haut des épis[3].
25. S'il n'en est ainsi, qui pourra me convaincre de mensonge et accuser mes paroles devant Dieu?

CHAPITRE XXV

Grandeur de Dieu et bassesse de l'homme.

1. Baldad, de Suh, prenant la parole, répondit :
2. L'empire et la terreur appartiennent à celui qui fait régner la paix dans ses hauts lieux.
3. Peut-on compter le nombre de ses soldats? Et sur qui ne se lève pas sa lumière?
4. L'homme comparé avec Dieu peut-il être justifié, et celui qui est né d'une femme paraîtra-t-il pur devant lui?
5. La lune même ne brille point, et les étoiles ne sont pas pures à ses yeux;
6. Combien moins le sera l'homme, qui n'est que pourriture, et le fils de l'homme, qui n'est qu'un ver!

CHAPITRE XXVI

Job, répondant à Baldad, relève à son tour la grandeur et la puissance de Dieu.

1. Alors Job répondit :
2. Qui prétendez-vous assister? Est-ce un homme

[1] A la lumière naturelle, qui fait connaître qu'on doit s'éloigner du mal et s'attacher au bien.
[2] Par des routes fréquentées.
[3] Qu'on brise d'abord, afin d'en tirer le grain, et qu'on foule ensuite aux pieds.

faible? Soutenez-vous quelqu'un qui n'a pas le bras assez fort[1]?

3. A qui donnez-vous conseil? Est-ce à celui qui n'a pas assez de sagesse? Voulez-vous ainsi signaler votre prudence?

4. Qui entreprenez-vous d'enseigner? N'est-ce pas celui qui a donné la vie à tout ce qui respire?

5. Devant lui les monstres mêmes[2] et ceux qui habitent avec eux gémissent sous les eaux.

6. L'enfer est nu devant ses yeux, et l'abîme pour lui n'a point de voile.

7. Il fait reposer le pôle du septentrion[3] sur le vide, et il suspend la terre sur le néant.

8. Il enchaîne les eaux dans les nuées, afin qu'elles ne fondent pas sur la terre toutes à la fois;

9. Il empêche que son trône ne paraisse à découvert, et il répand au-devant les nuages qu'il a formés;

10. Il a tracé une limite aux eaux; elles demeureront jusqu'à ce que finissent la lumière et les ténèbres.

11. Les colonnes du ciel frémissent devant lui; il les fait trembler au moindre clin d'œil.

12. Par sa puissance, les mers ont été rassemblées en un moment; et sa sagesse a dompté leur orgueil.

13. Son esprit a orné les cieux, et sa main habile a formé les replis du dragon[4].

14. Voilà une faible partie de ses œuvres. Si ce qu'il nous fait entendre est comme une goutte légère, qui pourra soutenir le tonnerre de sa grandeur?

CHAPITRE XXVII

Job persiste à défendre son innocence. Il fait voir la véritable misère qui suit toujours la fausse félicité des hypocrites et des méchants.

1. Job, reprenant son discours figuré, continua ainsi:

2. Par le Dieu vivant, qui m'a ôté tout moyen de justifier mon innocence[5]! par le Tout-Puissant, qui a rempli mon âme d'amertume!

3. Tant qu'il me restera un souffle, et que Dieu me laissera l'air que je respire,

4. Mes lèvres ne prononceront rien d'injuste, et ma langue ne proférera point le mensonge.

5. Loin de moi de croire à l'équité de vos jugements; tant que je vivrai, je protesterai de mon innocence.

6. Je n'abandonnerai point la justification que j'ai commencée; car mon cœur ne me reproche rien dans toute ma vie.

7. Que mon ennemi soit regardé lui-même comme un impie, et mon adversaire comme un homme injuste[6].

8. Car quelle est l'espérance de l'hypocrite, s'il ravit le bien d'autrui par son avarice, et que Dieu ne délivre point son âme[7]?

9. Dieu entendra-t-il ses cris, lorsque l'affliction viendra fondre sur lui[8]?

10. Pourra-t-il trouver sa joie dans le Tout-Puissant, et invoquer Dieu en tout temps?

11. Je vous enseignerai, avec le secours de Dieu; et ce qui est enfermé dans le Tout-Puissant, je ne vous le cacherai point.

[1] C'est une ironie, comme s'il disait: Vous voulez sans doute instruire Dieu de la manière dont il pourra se défendre contre moi.

[2] Les monstres marins et les autres poissons qui portent le poids de l'eau et y vivent.

[3] Le pôle du septentrion, appelé le pôle arctique, lequel se prend ici pour le monde entier.

[4] La constellation du Dragon, placée vers la grande Ourse.

[5] Job veut dire qu'il est tombé tout à coup dans de si terribles afflictions, qu'on le regardait comme un criminel hors d'état de se justifier.

[6] Puisqu'il ne m'accuse faussement d'être criminel que parce que je suis affligé.

[7] Et que Dieu ne délivre pas son âme de cette passion.

[8] Au temps de la mort.

12. Mais vous le savez déjà tous; et pourquoi donc vous répandez-vous inutilement en vains discours?

13. Voici le partage de l'homme impie devant Dieu, et l'héritage que les violents recevront du Tout-Puissant:

14. Si ses enfants se multiplient, ils croîtront pour le glaive; et ses descendants ne se rassasieront pas de pain.

15. Ses derniers rejetons seront ensevelis dans leur ruine, et ses veuves ne le pleureront point.

16. S'il amasse l'argent comme de la terre, s'il rassemble les vêtements comme de la boue,

17. Il les préparera; mais le juste s'en revêtira, et l'innocent partagera son argent.

18. Il a bâti une maison comme le ver, et il a fait une cabane comme le gardien des champs[1].

19. Lorsque le riche s'endormira, il n'emportera rien avec lui; il ouvrira les yeux[2], et il ne trouvera rien.

20. La pauvreté le surprendra comme une inondation; il sera accablé de la tempête au milieu d'une nuit profonde.

21. Un vent brûlant le saisira et l'emportera, et l'enlèvera de sa place comme un tourbillon.

22. Dieu enverra ses traits sur lui, et ne l'épargnera point; il tentera de s'enfuir de ses mains.

23. On frappera des mains et on sifflera sur lui, en voyant le lieu d'où il est tombé.

CHAPITRE XXVIII

Job recherche le principe et l'origine de la sagesse.

1. Il est un lieu où commencent les veines de l'argent; il est une retraite où l'or se forme.

2. Le fer se tire de la terre; et la pierre, étant fondue par la chaleur, se change en airain.

3. L'homme a borné le temps des ténèbres[3]; il considère lui-même la fin de toutes choses, et la pierre même ensevelie dans l'obscurité et dans l'ombre de la mort.

4. Le torrent divise d'avec les voyageurs étrangers ceux que les pas de l'homme pauvre ont oubliés, et qui sont restés loin d'eux[4].

5. La terre, d'où le pain naissait comme du lieu qui lui est propre, a été renversée par le feu[5].

6. Le saphir se trouve dans ses pierres, et ses blocs renferment de l'or.

7. L'oiseau ne sait point ce chemin, et l'œil du vautour ne l'a jamais considéré.

8. Les enfants des marchands n'y ont pas mis le pied, et la lionne n'y a point passé.

9. Il a étendu sa main contre les rochers; il a renversé les montagnes jusque dans leurs racines.

10. Il a ouvert les pierres pour en faire sortir les ruisseaux, et son œil a vu tout ce qu'il y a de rare et de précieux.

11. Il a scruté les profondeurs des fleuves, et il a produit au jour les choses les plus secrètes.

12. Mais la sagesse, où se trouve-t-elle? Et quel est le séjour de l'intelligence?

13. L'homme n'en connait pas le prix, et elle ne se trouve pas dans la terre de ceux qui vivent au sein des délices.

14. L'abîme dit: Elle n'est point en moi; et la mer: Elle n'est point avec moi.

[1] C'est-à-dire une demeure sans consistance et qui périra d'elle-même.

[2] Son corps étant mort, son âme commence à voir et à connaître la vérité de toutes choses, et elle s'aperçoit alors du néant de ce qu'elle possédait, se trouvant dans un vide absolu. (S. Grégoire.)

[3] En faisant pénétrer le jour là où régnait autrefois la nuit. Job parle ici des mines que l'homme creuse pour aller tirer du sein de la terre les métaux et les pierres précieuses.

[4] Ce verset est très-obscur. L'auteur semble parler des torrents qu'on rencontre quelquefois en creusant les mines et qui séparent les ouvriers les uns des autres.

[5] Par le feu qu'on y allume pour en faire sortir les métaux cachés.

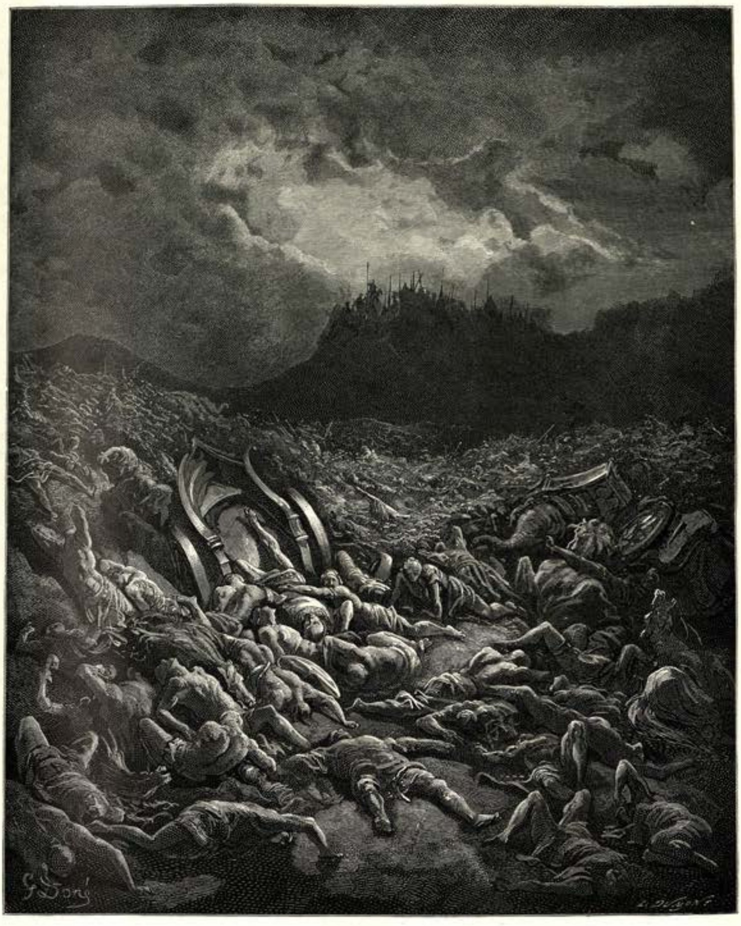

JOSAPHAT VOIT LES ARMÉES D'AMMON ET DE MOAB DÉTRUITES.

15. Elle ne se donne pas pour l'or le plus pur, et elle ne s'achète pas au poids de l'argent.

16. On ne la mettra pas en comparaison avec les marchandises des Indes dont les couleurs sont les plus vives, ni avec la sardoine et le saphir le plus précieux.

17. On ne lui égalera ni l'or ni le cristal, et on ne la donnera point en échange pour des vases d'or.

18. Ce qu'il y a de plus grand et de plus élevé ne sera pas seulement nommé auprès d'elle; mais la sagesse se tire d'une origine secrète.

19. On ne la comparera point avec la topaze de l'Éthiopie, ni avec les teintures les plus éclatantes.

20. D'où vient donc la sagesse? Et où l'intelligence se trouve-t-elle?

21. Elle est cachée aux yeux de tous ceux qui vivent; elle est inconnue aux oiseaux mêmes du ciel.

22. La perdition et la mort[1] ont dit : Nous en avons entendu parler.

23. Dieu connaît ses voies; seul il sait le lieu où elle habite.

24. Car il voit jusqu'aux extrémités du monde, et il contemple tout ce qui se passe sous les cieux.

25. C'est lui qui a donné du poids aux vents; c'est lui qui a pesé et mesuré l'eau.

26. Lorsqu'il prescrivait une loi aux pluies, lorsqu'il marquait un chemin aux foudres et aux tempêtes;

27. C'est alors qu'il l'a vue, qu'il l'a montrée, qu'il l'a préparée, et qu'il en a sondé la profondeur.

28. Et il a dit à l'homme : Craindre le Seigneur, voilà la sagesse; se retirer du mal, voilà l'intelligence.

CHAPITRE XXIX

Job fait la description de sa félicité passée.

1. Job, prenant de nouveau la parole, continua son discours, et dit :

2. Qui me donnera d'être ce que j'étais autrefois, dans ces premiers jours où Dieu prenait soin de me garder;

3. Lorsque son flambeau brillait sur ma tête, et que dans les ténèbres je marchais à la clarté de sa lumière;

4. Comme j'étais aux jours de ma jeunesse, lorsque Dieu habitait en secret[2] dans ma maison;

5. Lorsque le Tout-Puissant était avec moi, et que mes enfants m'entouraient;

6. Quand je baignais mes pieds dans des ruisseaux de lait, et que la pierre répandait pour moi des flots d'huile?

7. Quand j'allais à la porte de la ville, et qu'on me préparait un siége sur la place publique,

8. Les jeunes gens me voyaient, et se retiraient; les vieillards se levaient, et demeuraient debout.

9. Les princes cessaient de parler; ils mettaient le doigt sur leur bouche.

10. Les grands s'imposaient silence, et leur langue demeurait comme attachée à leur palais.

11. L'oreille qui m'entendait célébrait mon bonheur, et l'œil qui me voyait me rendait témoignage,

12. Parce que j'avais délivré le pauvre qui criait, et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir.

13. Celui qui était près de périr me comblait de bénédictions, et je remplissais de consolations le cœur de la veuve.

14. J'étais revêtu de la justice; et l'équité dans les jugements était mon vêtement et mon diadème.

15. J'ai été l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux.

16. J'étais le père des pauvres, et je m'instruisais avec un très-grand soin des affaires que je ne savais pas.

[1] L'homme, par son origine, enfant de la perdition et de la mort, avoue que ce qu'il connaît de la sagesse n'est que très-peu de chose

[2] Lorsque Dieu agissait avec moi comme avec son ami, me découvrant familièrement les secrets de la sagesse pour la conduite de ma maison.

17. Je brisais les mâchoires de l'injuste, et je lui arrachais sa proie d'entre les dents.

18. Je disais : Je mourrai dans le petit nid que je me suis fait, et je multiplierai mes jours comme le palmier.

19. Je suis comme un arbre dont la racine s'étend le long des eaux, et la rosée se reposera sur mes branches.

20. Ma gloire se renouvellera de jour en jour, et mon arc se fortifiera dans ma main.

21. Ceux qui m'écoutaient attendaient que j'eusse parlé, et ils recevaient mon avis avec un silence plein de respect.

22. Ils n'osaient rien ajouter à mes paroles, et elles tombaient sur eux comme les gouttes de la rosée.

23. Ils me désiraient comme la campagne attend l'eau du ciel; et leur bouche s'ouvrait pour m'entendre, comme la terre s'ouvre aux pluies de l'arrière-saison.

24. Si je riais quelquefois avec eux, ils pouvaient à peine le croire, et la lumière de mon visage ne tombait point à terre[1].

25. Si je voulais aller parmi eux, je m'asseyais à la première place; et lorsque j'étais ainsi comme un roi au milieu des gardes qui m'environnaient, je ne laissais pas d'être le consolateur des affligés.

CHAPITRE XXX

Job décrit l'état déplorable où il est tombé.

1. Et maintenant je suis le jouet d'enfants dont je n'aurais pas daigné mettre les pères avec les chiens de mon troupeau,

2. Dont la force et le travail n'étaient pour rien à mon égard, et qui étaient même regardés comme indignes de la vie.

3. Desséchés de faim et de misère, ils allaient chercher ce qu'ils pouvaient ronger dans le désert; l'affliction et l'indigence avaient défiguré leur visage.

4. Ils mangeaient l'herbe et les écorces des arbres, et ils se nourrissaient de racines de genièvre.

5. Ils allaient ravir ces tristes aliments au fond des vallées; et, en ayant trouvé quelques-uns, ils y accouraient avec de grands cris.

6. Ils habitaient dans le creux des torrents, dans les cavernes de la terre, ou dans les rochers.

7. Ils trouvaient même leur joie dans cet état, et ils faisaient leurs délices d'être sous les ronces et les épines;

8. Ce sont des fils d'insensés, couverts de mépris, et le rebut de la terre.

9. Aujourd'hui, je suis devenu le sujet de leurs chansons, je suis l'objet de leurs railleries.

10. Ils m'ont en horreur, et ils fuient loin de moi, et ils ne craignent pas de me cracher au visage.

11. Car Dieu a ouvert son carquois pour me percer de douleur, et il a mis un frein à ma bouche.

12. Aussitôt que j'ai commencé à paraître, mes maux se sont élevés à côté de moi; ils m'ont renversé et foulé aux pieds, et ils m'ont accablé comme sous leurs flots.

13. Ils ont rompu les chemins où je marchais; ils m'ont dressé des piéges, et ont eu sur moi l'avantage; et il ne s'est trouvé personne pour me porter secours.

14. Ils se sont jetés sur moi, comme par la brèche d'un mur et par une porte ouverte, et ils sont venus m'accabler dans ma misère.

15. J'ai été réduit au néant; vous avez emporté comme un tourbillon ce qui m'était le plus cher, et mon bonheur a passé comme un nuage.

16. Maintenant mon âme est languissante, et les jours de l'affliction pèsent sur moi.

17. Mes douleurs pendant la nuit transpercent mes os, et les vers qui me dévorent ne dorment point.

[1] Ils ne perdaient rien du respect qu'ils me portaient.

18. Leur multitude consume mon vêtement; ils m'environnent et me serrent comme le haut d'une tunique.

19. Je suis devenu comme de la boue, je suis semblable à la poussière et à la cendre.

20. Je crie vers vous, ô mon Dieu, et vous ne m'écoutez point; je me présente à vous, et vous ne me regardez pas.

21. Vous êtes changé et devenu cruel envers moi, et vous employez la dureté de votre main pour me combattre.

22. Vous m'avez élevé, et me tenant comme suspendu en l'air, vous m'avez brisé tout entier.

23. Je sais que vous me livrerez à la mort, où est marquée la maison de tous ceux qui vivent.

24. Néanmoins vous n'étendez pas votre main pour les consumer entièrement. Car lorsqu'ils sont abattus, vous les sauvez.

25. Je pleurais autrefois sur celui qui était affligé, et mon âme était compatissante envers le pauvre.

26. J'attendais les biens, et les maux sont venus; j'espérais la lumière, et les ténèbres m'ont enveloppé.

27. Un feu brûle dans mes entrailles sans me donner aucun repos; les jours de l'affliction m'ont prévenu.

28. Je marchais triste; mais, sans me livrer à l'emportement, je me levais tout à coup, et poussais des cris au milieu de la foule.

29. J'ai été le frère des dragons, et le compagnon des autruches[1].

30. Ma peau a noirci sur ma chair, et mes os se sont desséchés par l'ardeur qui me consume.

31. Ma harpe s'est changée en de tristes plaintes, et mes instruments de musique en des voix lugubres.

CHAPITRE XXXI

Job se justifie en exposant le détail de sa conduite.

1. J'ai fait un pacte avec mes yeux, pour ne pas même penser à une vierge.

2. Autrement quelle union le Très-Haut aurait-il avec moi, et quelle part le Tout-Puissant me donnerait-il à son céleste héritage?

3. Dieu ne perdra-t-il pas le méchant, et ne rejettera-t-il pas ceux qui commettent l'injustice?

4. Ne considère-t-il pas mes voies, et ne compte-t-il pas toutes mes démarches?

5. Si j'ai marché dans la vanité, et si mes pieds se sont hâtés pour la fraude,

6. Que Dieu me pèse dans une balance juste, et qu'il connaisse la simplicité de mon cœur.

7. Si mes pas se sont détournés de la voie, si mon cœur a suivi l'attrait de mes yeux, et si quelque souillure s'est attachée à mes mains;

8. Que je sème, et qu'un autre mange ce que j'aurai semé, et que ma postérité soit retranchée jusqu'à la racine.

9. Si la vue d'une femme a séduit mon cœur, et si j'ai dressé des embûches à la porte de mon ami;

10. Que ma femme soit déshonorée par un autre, et qu'elle soit abandonnée à la violence:

11. Car l'adultère est un crime énorme et une très-grande iniquité.

12. C'est un feu qui dévore jusqu'à une perte entière, et qui extermine jusqu'aux moindres rejetons[2].

13. Ai-je dédaigné d'entrer en jugement avec mon serviteur et ma servante, lorsqu'ils disputaient contre moi?

[1] Par mes cris et mes hurlements affreux.

[2] Ce crime est comme une flamme qui dévore les richesses, la réputation, les qualités les plus excellentes du corps et de l'âme, et qui conduit à une perte éternelle.

14. Que ferai-je, quand Dieu s'élèvera pour me juger? et quand il m'interrogera, que lui répondrai-je?

15. Celui qui m'a créé dans le sein de ma mère, n'a-t-il pas aussi créé ceux qui me servent? N'est-ce pas le même Dieu qui nous a formés?

16. Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils voulaient, et si j'ai fait languir les yeux de la veuve;

17. Si j'ai mangé seul mon pain, et si je ne l'ai pas partagé avec l'orphelin

18. (Mais la compassion a grandi avec moi dès mon enfance, et elle est sortie avec moi du sein de ma mère);

19. Si j'ai négligé de secourir celui qui, n'ayant point d'habits, mourait de froid, et le pauvre qui était sans vêtement;

20. Si ses membres ne m'ont pas béni, réchauffés par les toisons de mes brebis;

21. Si j'ai levé la main sur le pupille, lors même que je me voyais le plus fort dans l'assemblée des juges,

22. Que mon épaule tombe séparée de mon corps, et que mon bras se brise avec tous ses os.

23. Car j'ai toujours craint Dieu comme des flots suspendus au-dessus de moi, et je n'en ai pu supporter le poids.

24. Ai-je mis ma force dans mes richesses? Ai-je dit à l'or : Tu es mon espérance?

25. Ai-je placé ma joie dans mon opulence, dans les trésors que mes mains ont amassés?

26. Ai-je regardé le soleil dans son éclat, et la lune dans sa plus vive clarté[1]?

27. Mon cœur alors a-t-il ressenti une joie secrète? Ai-je porté ma main à ma bouche pour la baiser[2],

28. Ce qui est le comble de l'iniquité, et un renoncement au Dieu très-haut?

29. Me suis-je réjoui de la ruine de celui qui me haïssait? Ai-je été ravi de ce qu'il était tombé dans le malheur?

30. Car je n'ai point abandonné ma langue au péché, pour faire des imprécations contre sa vie.

31. Les serviteurs de ma maison ont-ils jamais dit : Qui nous donnera de sa chair, afin que nous en soyons rassasiés[3]?

32. L'étranger n'est pas resté dehors; mes portes ont toujours été ouvertes au voyageur.

33. Ai-je tenu mon péché secret, comme font les hommes? Ai-je caché mon iniquité dans mon sein?

34. La grande multitude m'a-t-elle épouvanté, ou ai-je été effrayé par le mépris de mes proches? Ne suis-je pas, au contraire, demeuré dans le silence, sans franchir le seuil de ma maison?

35. Qui me donnera quelqu'un qui m'entende, afin que le Tout-Puissant prête l'oreille à mes désirs, et que Celui qui juge écrive tout lui-même dans un livre;

36. Afin que je porte ce livre sur mon épaule, et que je le mette autour de ma tête comme une couronne?

37. A chaque pas que je ferai, j'en prononcerai les paroles, et je le présenterai comme à mon prince.

38. Si la terre que je possède crie contre moi, et si les sillons pleurent avec elle;

39. Si j'en ai mangé les fruits sans donner d'argent, et si j'ai affligé le cœur de ceux qui l'ont cultivée,

40. Qu'elle produise pour moi des ronces au lieu de froment, et des épines au lieu d'orge.

Ici finissent les paroles de Job.

[1] Plusieurs des gentils adoraient le soleil et la lune, et c'est ce que Job proteste ici n'avoir jamais fait.

[2] C'est encore ici une autre superstition à laquelle Job dit qu'il a toujours renoncé. Les gentils, pour témoignage de leurs adorations, avaient coutume de toucher leurs idoles de la main, et ensuite de porter leur main à leur bouche pour la baiser. (MIN. FELIX.)

[3] On ne trouvera pas qu'aucun de mes domestiques ait été inquiet de savoir où il trouverait de quoi se nourrir.

CHAPITRE XXXII

Éliu s'irrite contre Job et contre ses amis, et se vante de sa propre sagesse.

1. Les trois amis de Job cessèrent de lui répondre, voyant qu'il continuait à se croire juste.

2. Alors Éliu, fils de Barachel de Buz, de la famille de Ram, fut saisi d'indignation; et il s'irrita contre Job de ce qu'il prétendait être juste devant Dieu.

3. Il s'indigna aussi contre ses amis, de ce qu'ils n'avaient rien trouvé de raisonnable à répondre à Job, et s'étaient contentés de le condamner.

4. Éliu attendit donc que Job eût cessé de parler, parce qu'il était inférieur en âge à ceux qui lui avaient répondu.

5. Mais voyant que tous trois n'avaient pu répondre, il fut vivement irrité.

6. Et prenant la parole, Éliu, fils de Barachel de Buz, parla ainsi :

Je suis le plus jeune, et vous êtes plus âgés que moi ; c'est pourquoi je suis demeuré la tête baissée, sans oser dire mon avis.

7. J'espérais qu'un âge si avancé vous donnerait des paroles, et que le nombre de vos années vous instruirait de la sagesse.

8. Mais, comme je le vois, l'esprit est dans l'homme, et c'est l'inspiration du Tout-Puissant qui donne l'intelligence.

9. Ceux qui ont vécu longtemps ne sont pas toujours les plus sages, et la lumière de la justice n'est pas toujours le partage de la vieillesse.

10. C'est pourquoi je parlerai; écoutez-moi, et je vous ferai voir quelle est ma sagesse.

11. J'ai attendu la fin de vos discours; j'ai voulu voir, pendant que vous disputiez, quelle était votre intelligence.

12. Je vous ai regardés tant que j'ai cru que vous diriez quelque chose; mais, comme je le vois, nul d'entre vous ne peut convaincre Job, ni répondre à ses raisons.

13. En vain diriez-vous peut-être : Nous avons trouvé la sagesse; c'est Dieu qui l'a rejeté, et non l'homme.

14. Ce n'est point à moi que Job a adressé la parole, et ce ne sera point selon vos raisonnements que je lui répondrai.

15. Les voilà intimidés, ils n'ont plus rien à répondre, ils se sont eux-mêmes fermé la bouche.

16. Puis donc que j'ai attendu, et qu'ils n'ont point parlé, et qu'ils sont restés sans réponse,

17. Je parlerai à mon tour, et je ferai voir quelle est ma science.

18. Car je suis plein des vérités que je veux dire, et l'esprit qui est en moi me presse.

19. Mon cœur est comme un vase qui n'a point d'air, et qui se brise par l'effort d'un vin nouveau.

20. Je parlerai et je respirerai un peu; j'ouvrirai mes lèvres et je répondrai.

21. Je ne ferai acception de personne, et je n'égalerai pas l'homme à Dieu ;

22. Car j'ignore combien de temps je resterai encore sur la terre, et si celui qui m'a créé ne m'enlèvera pas bientôt la vie.

CHAPITRE XXXIII

Éliu prétend prouver que Job est coupable. Il dit que Dieu parle aux hommes en diverses façons, pour les instruire et les châtier.

1. Écoutez donc, Job, mes paroles, et soyez attentif à tous mes discours.

2. J'ai ouvert la bouche, afin que ma langue vous fasse entendre distinctement les paroles qu'elle aura formées.

3. Mes discours sortiront de la simplicité de mon cœur, et mes lèvres ne prononceront que la pure vérité.

4. L'Esprit de Dieu m'a créé, et le souffle du Tout-Puissant m'a donné la vie.

5. Répondez-moi, si vous pouvez, et opposez vos raisons aux miennes.

6. Dieu est mon créateur comme il est le vôtre, et j'ai été formé de la même boue.

7. Vous ne verrez rien de merveilleux en moi qui vous épouvante, et vous n'y trouverez pas non plus une éloquence qui vous accable.

8. Vous avez dit à mes oreilles, et j'ai bien entendu vos paroles :

9. Je suis pur et sans péché; je suis sans tache, et l'iniquité n'est point en moi.

10. Dieu a cherché des sujets de plaintes contre moi, il m'a regardé comme son ennemi.

11. Il a mis mes pieds à la chaîne, il a observé toutes mes démarches.

12. C'est en cela même que vous avez montré que vous n'êtes pas juste. Je vous répondrai que Dieu est plus grand que l'homme.

13. Disputerez-vous contre lui, parce qu'il n'a pas répondu à toutes vos paroles?

14. Dieu ne parle qu'une fois, et il ne répète pas ce qu'il a dit.

15. Pendant les songes, dans les visions de la nuit, lorsque les hommes sont accablés de sommeil, et qu'ils dorment sur leur lit ;

16. C'est alors qu'il leur ouvre l'oreille, qu'il les avertit et leur donne des leçons,

17. Pour détourner l'homme du mal qu'il fait et le délivrer de l'orgueil ;

18. Pour tirer son âme de la corruption, et pour sauver sa vie de l'épée qui le menace,

19. Il le châtie encore sur son lit par la douleur, et il fait sécher tous ses os.

20. Dans cet état, il a le pain en horreur, et la nourriture qu'il trouvait auparavant délicieuse devient l'aversion de son âme.

21. Sa chair se consume, et ses os qui étaient couverts paraissent à nu.

22. Il se voit près de la corruption, et sa vie est menacée d'une mort prochaine.

23. Si un ange choisi entre mille parle pour lui et annonce l'équité de cet homme,

24. Dieu sera touché de compassion, et il dira : Délivrez-le, afin qu'il ne descende pas dans la corruption; j'ai trouvé lieu de lui faire grâce.

25. Sa chair est consumée par les maux qui sont la peine de ses péchés; qu'il retourne aux jours de sa jeunesse.

26. Il priera Dieu de lui pardonner, et Dieu lui sera favorable; il verra sa face avec un ravissement de joie, et Dieu lui rendra sa justice.

27. Il regardera les autres hommes, et il dira : J'ai péché, j'ai vraiment offensé Dieu, et je n'ai point été châtié comme je le méritais.

28. Il a ainsi délivré son âme, afin qu'elle ne tombât point dans la mort, mais qu'en vivant elle jouît de la lumière.

29. Or Dieu fait toutes ces choses trois fois[1] pour chacun des hommes,

30. Pour rappeler leurs âmes de la corruption, et pour les éclairer de la lumière des vivants.

31. Job, soyez attentif, et écoutez-moi; soyez dans le silence pendant que je parle.

32. Si vous avez quelque chose à dire, répondez-moi, parlez. Je désire que vous puissiez vous justifier.

33. Si vous n'avez rien, écoutez-moi; restez en silence, et je vous enseignerai la sagesse.

[1] C'est-à-dire plusieurs fois. Le nombre de trois se prend souvent dans l'Écriture pour un nombre indéfini.

CHAPITRE XXXIV

Éliu, sous prétexte de défendre l'équité des jugements de Dieu, accuse Job de blasphème et d'impiété.

1. Éliu, continuant son discours, parla en ces termes :

2. Sages, écoutez mes paroles; savants, soyez attentifs [1] ;

3. Car l'oreille juge des discours par l'ouïe, comme le palais juge des mets par le goût.

4. Convenons ensemble de ce qui est selon la justice, et voyons entre nous ce qui doit être regardé comme le meilleur.

5. Job a dit : Je suis juste, et Dieu ne me traite pas selon l'équité,

6. Car le mensonge est dans le jugement porté contre moi; je suis percé de flèches horribles sans que j'aie péché.

7. Quel homme est semblable à Job, qui boit l'impiété comme l'eau,

8. Qui marche avec ceux qui commettent l'iniquité, et qui se joint avec les impies?

9. Car il a dit : L'homme ne sera point agréable à Dieu, quand même il aurait couru dans sa voie [2].

10. Vous donc, qui avez de la sagesse, écoutez-moi. Loin de nous d'attribuer l'impiété à Dieu, et l'injustice au Tout-Puissant!

11. Car il rendra à l'homme selon ses œuvres, et il traitera chacun selon le mérite de sa vie.

12. Jamais Dieu ne condamnera sans sujet; jamais le Tout-Puissant ne renversera la justice.

13. A-t-il donc commis à quelque autre le soin de la terre? En a-t-il établi un autre pour gouverner cet univers qu'il a créé?

14. S'il le regardait dans sa rigueur, il retirerait aussitôt l'esprit qui l'anime.

15. Toute chair périrait en même temps, et tous les hommes retourneraient en cendre.

16. Si donc vous avez de l'intelligence, écoutez ce qui vous est dit, soyez attentif à mes paroles.

17. Peut-on guérir celui qui n'aime point la justice? Et comment condamnez-vous avec tant de hardiesse celui qui est souverainement juste?

18. Lui qui dit à un roi : Vous êtes un apostat; qui appelle impies les grands [3] ;

19. Qui n'a pas égard à la personne des princes; qui n'a point de considération pour le tyran lorsqu'il dispute contre le pauvre, car tous les hommes sont les ouvrages de ses mains.

20. Ils mourront tout à coup, et au milieu de la nuit les peuples seront remplis de trouble; ils passeront, et le violent sera emporté sans qu'on voie la main qui le frappe.

21. Car les yeux de Dieu sont sur les voies des hommes, et il considère toutes leurs démarches.

22. Il n'y a point de ténèbres, il n'y a point d'ombres de la mort qui puissent dérober à ses yeux ceux qui commettent l'iniquité.

23. Car il n'est plus au pouvoir de l'homme de revenir en jugement devant Dieu [4].

24. Il en exterminera une multitude innombrable, et il en élèvera d'autres à leur place.

25. Car il connaît leurs œuvres, et c'est pourquoi il répandra sur eux la nuit et les brisera.

[1] Éliu semble s'adresser aux amis de Job, lorsqu'il invite les sages et les savants à l'écouter.

[2] Ces paroles n'étaient point sorties de la bouche de Job, et Éliu interprétait mal ce qu'il avait dit, ch. IX, v. 22; ch. XXVII, v. 7, et ch. XXX, v. 20 et 21.

[3] Lui qui fait dire sans crainte par ses prophètes et par ses ministres à un roi perverti qu'il est un apostat, et qui fait appeler impies les grands lorsqu'ils le sont.

[4] Éliu veut dire que, lorsque Dieu a jugé une cause, comme il semblait avoir jugé celle de Job en le punissant si sévèrement, il n'est plus permis à l'homme d'en demander la révision.

26. Il les frappera comme des impies à la vue de tous les hommes,

27. Eux qui ont formé le dessein de se retirer de lui, et n'ont pas voulu comprendre toutes ses voies;

28. En sorte qu'ils ont fait monter jusqu'à lui les cris de l'indigent, et qu'il a entendu la voix des pauvres.

29. Car, s'il donne la paix, qui est celui qui le condamnera? S'il cache son visage, qui pourra le contempler dans sa conduite sur toutes les nations et sur tous les hommes?

30. C'est lui qui fait régner l'homme hypocrite, à cause des péchés du peuple.

31. Puis donc que j'ai parlé de Dieu, je ne vous empêcherai point de parler aussi.

32. Si je suis tombé dans quelque erreur, enseignez-moi; si ce que j'ai dit n'est pas selon la justice, je ne dirai rien de plus.

33. Dieu ne vous redemandera-t-il pas compte de ce qui a pu vous déplaire dans mes paroles? Car c'est vous qui avez commencé à parler, et non pas moi. Si vous savez quelque chose de meilleur, parlez vous-même.

34. Que des personnes intelligentes me parlent, et qu'un homme sage m'écoute.

35. Mais Job a parlé inconsidérément, et il ne paraît point de sagesse dans ses discours.

36. Mon Père [1], que Job soit éprouvé jusqu'à la fin; ne cessez point de frapper un homme injuste;

37. Parce qu'il ajoute le blasphème à ses péchés. Qu'il soit cependant pressé de nouveau par nos raisons, et ensuite qu'il appelle Dieu en jugement par ses discours.

CHAPITRE XXXV

Éliu continue de calomnier Job; il montre que Dieu ne tire aucun avantage de la piété des hommes, mais que c'est aux hommes mêmes que la piété est utile, et l'impiété nuisible.

1. Éliu parla encore en ces termes :

2. Croyez-vous avoir eu une pensée raisonnable en disant : Je suis plus juste que Dieu [2] ?

3. Car vous avez dit : Ce qui est juste ne vous plaît point, quel avantage retirerez-vous si je pèche?

4. Je répondrai donc à vos discours, et à vos amis aussi bien qu'à vous.

5. Levez les yeux vers le ciel, voyez, et contemplez combien les nuées sont au-dessus de votre tête.

6. Si vous péchez, en quoi nuirez-vous à Dieu? Et si vos iniquités se multiplient, que ferez-vous contre lui?

7. Si vous êtes juste, que donnerez-vous à Dieu, et que recevra-t-il de votre main?

8. Votre impiété peut nuire à un homme semblable à vous, et votre justice peut servir aux enfants des hommes.

9. Ils crieront à cause de la multitude des calomniateurs, et ils se répandront en pleurs à cause de la domination violente des tyrans.

10. Et nul d'eux ne dit : Où est le Dieu qui m'a créé, qui nous fait chanter des hymnes de joie pendant la nuit,

11. Qui nous rend plus éclairés que les animaux de la terre, et plus instruits que les oiseaux du ciel?

12. Ils crieront alors, et il ne les exaucera point, à cause de l'orgueil des méchants.

13. Dieu n'entendra donc point inutilement leurs cris [3], et le Tout-Puissant considérera avec attention la cause de chacun.

14. Ainsi, lorsque vous avez dit de Dieu : Il ne considère

[1] Il s'adresse à Dieu.

[2] Job n'avait point dit cela; mais Éliu tirait cette fausse conséquence des paroles de Job.

[3] Dieu d'abord ne les exauce pas à cause de l'orgueil des méchants auquel ils participent; mais s'ils le prient avec humilité et persévérance, à la fin il les exaucera.

ÉLIE DE THESBÉ FAIT TOMBER LA FOUDRE SUR LES ENVOYÉS D'OCHOZIAS.

point ce qui se passe; jugez-vous vous-même en sa présence, et attendez-le.

15. Maintenant il n'exerce pas toute sa fureur contre vous, et ne punit pas les crimes dans sa sévérité.

16. C'est donc en vain que Job ouvre la bouche, et qu'il multiplie des discours insensés.

CHAPITRE XXXVI

Éliu continue de défendre l'équité des jugements de Dieu, et il promet à Job toute sorte de bonheur s'il vient à se repentir.

1. Éliu ajouta encore, et dit :

2. Écoutez-moi un moment, et je vous découvrirai ce que je pense, car j'ai encore à parler en faveur de Dieu.

3. Je reprendrai mon discours dès le commencement, et je prouverai que mon Créateur est juste.

4. Car il est certain qu'il n'y a point de mensonge dans mes discours, et vous serez convaincu qu'ils renferment une science parfaite.

5. Dieu ne rejette point les puissants, étant puissant lui-même [1].

6. Mais il ne sauve point les impies, et il fait justice aux pauvres.

7. Il ne détournera pas ses yeux du juste; il établit les rois sur le trône pour toujours, et les conserve dans leur élévation [2].

8. Si quelques-uns sont dans les chaînes, et resserrés par les liens de la pauvreté,

9. Dieu leur découvrira leurs œuvres et leurs crimes, parce qu'ils ont été violents.

10. Il leur ouvrira aussi l'oreille pour les reprendre, et il leur parlera, afin qu'ils reviennent de leur iniquité.

11. S'ils l'écoutent, et s'ils observent sa loi, ils passeront leurs jours dans le bonheur, et leurs années dans la gloire.

12. Mais s'ils ne l'écoutent point, ils passeront par le glaive, et ils périront dans leur folie.

13. Ceux qui sont dissimulés et doubles de cœur provoquent la colère de Dieu; ils ne crieront point vers lui lorsqu'ils seront dans les chaînes.

14. Leur âme mourra d'une mort précipitée, et leur vie aura le même sort que celle des efféminés.

15. Dieu tirera le pauvre des maux qui l'accablent, et il lui ouvrira l'oreille au jour de l'affliction.

16. Ainsi il vous arrachera de l'abîme étroit et sans fond, il vous mettra au large, et vous vous reposerez à une table abondante.

17. Votre cause a été jugée comme celle d'un impie; mais vous la gagnerez, et l'on vous rendra justice.

18. Que la colère donc ne vous surmonte point, pour vous porter à opprimer l'innocent; et que la multitude des dons ne vous entraîne pas.

19. Abaissez votre grandeur sans que l'affliction vous y porte; abaissez autour de vous ceux qui abusent de leur puissance.

20. N'allongez point la nuit [3], afin que les peuples puissent monter jusqu'à vous au lieu de ces hommes puissants.

21. Gardez-vous de vous laisser aller à l'iniquité, car vous avez commencé à la suivre depuis que vous êtes tombé dans l'affliction.

22. Ne voyez-vous pas combien Dieu est élevé dans sa puissance? Parmi les législateurs, nul ne lui est semblable.

[1] C'est-à-dire que la puissance de Dieu ne le porte point à rejeter les hommes qui sont puissants, comme s'il était capable de leur porter quelque envie, ou de les craindre.

[2] Voici la pensée d'Éliu : Dieu n'a pas coutume de renverser le trône des bons princes; au contraire, il les affermit et les conserve dans leur puissance. Ainsi, puisque vous êtes déchu de votre pouvoir, c'est une preuve que vous êtes coupable de grands crimes.

[3] En prolongeant le temps du sommeil.

23. Qui pourra scruter ses voies? Qui peut lui dire : Vous avez fait une injustice?

24. Souvenez-vous que vous ne connaissez point ses ouvrages, dont les hommes savants ont parlé dans leurs cantiques.

25. Tous les hommes le voient, mais chacun d'eux ne le regarde que de loin [1].

26. Certes Dieu est grand, il surpasse notre science, et ses années sont innombrables.

27. Il élève les gouttes de la pluie dans les airs, et il répand les eaux du ciel comme des torrents.

28. Elles fondent des nues qui couvrent toute la face du ciel.

29. Quand il veut, il étend les nuées comme un pavillon.

30. Il fait éclater ses foudres et ses éclairs, et couvre la mer d'une extrémité à l'autre.

31. Ainsi il juge les peuples, et il distribue la nourriture à la foule des mortels.

32. Il cache la lumière dans ses mains, et il lui commande ensuite de paraître.

33. Il fait connaître à celui qu'il aime que la lumière est son partage, et qu'il pourra s'élever jusqu'à elle.

CHAPITRE XXXVII

Éliu continue de décrire la sagesse et la puissance de Dieu, et il conclut que ses jugements sont impénétrables aux hommes.

1. C'est pour cela que mon cœur est saisi d'effroi, et qu'il sort comme de lui-même.

2. Écoutez les éclats de sa voix terrible [2] et le tonnerre qui sort de sa bouche.

3. Il considère ce qui se passe sous l'étendue des cieux, et sa lumière brille jusqu'aux extrémités de la terre [3].

4. Un grand bruit retentira ensuite : il tonnera par la voix de sa grandeur, et après avoir entendu sa voix, on ne pourra la comprendre.

5. Dieu se rendra admirable par la voix de son tonnerre. C'est lui qui fait des choses grandes et impénétrables;

6. Qui commande à la neige de descendre sur la terre; qui fait tomber les pluies de l'hiver et les eaux impétueuses des grands orages;

7. Qui met comme un sceau sur la main des hommes, afin qu'ils reconnaissent chacun leurs œuvres.

8. La bête sauvage se retirera dans sa tanière, et elle vivra dans son antre.

9. La tempête sortira des lieux les plus cachés, et le froid, des vents d'aquilon.

10. Au souffle de Dieu la glace se forme, et les eaux se répandent de nouveau avec abondance.

11. Le froment désire les nuées, et les nuées répandent leur lumière [4].

12. Elles éclairent ainsi de toutes parts la face de la terre, partout où les conduit la volonté de Celui qui les gouverne, et selon les ordres qu'elles ont reçus de lui,

13. Ou dans une tribu, ou dans toute la terre, quel que soit le lieu où il les envoie répandre sa miséricorde.

14. Écoutez ceci, Job; arrêtez-vous et considérez les merveilles de Dieu.

[1] Ceci doit s'entendre de la connaissance et de la vue naturelle de Dieu par la considération des créatures. (Estius.) Cette connaissance, quoiqu'elle ne soit pas claire, suffit néanmoins pour rendre inexcusables ceux qui, voyant en quelque sorte Dieu par la vue de ses ouvrages, négligent de lui rendre l'honneur qui lui est dû.

[2] L'Écriture nomme le tonnerre la voix de Dieu; parce que Dieu parle ainsi à toutes ses créatures et se fait respecter par elles.

[3] Le tonnerre est précédé par la lumière des éclairs, qui, comme dit l'Évangile, sortent de l'orient, et paraissent tout d'un coup jusqu'à l'occident. (S. Matth., xxiv, 17.)

[4] Les nuées se fondant sur la terre découvrent ensuite la lumière du soleil.

15. Savez-vous quand Dieu a commandé aux pluies de faire paraître la lumière de ses nuées[1]?

16. Connaissez-vous les grandes routes de ses nuées et la science parfaite de celui qui les conduit?

17. Vos vêtements ne sont-ils pas échauffés lorsque le vent du midi souffle sur la terre?

18. Peut-être avez-vous formé avec lui les cieux, qui sont aussi solides que s'ils étaient d'airain?

19. Apprenez-nous ce que nous lui dirons; car, pour nous autres, nous sommes enveloppés de ténèbres.

20. Qui pourra lui rendre raison des choses que je viens de dire? Si quelque homme entreprend d'en parler, il sera comme écrasé par le sujet.

21. Maintenant ils ne voient point la lumière; tout à coup l'air s'épaissit en nuées; mais un vent qui passe les dissipera[2].

22. L'or[3] vient du côté de l'aquilon, et la louange que l'on donne à Dieu doit être accompagnée de tremblement.

23. Nous ne pouvons le comprendre; il est grand par sa puissance, par son jugement et par sa justice; il est ineffable.

24. C'est pourquoi les hommes savants le craindront, et nul de ceux qui se croient sages n'osera envisager sa grandeur.

CHAPITRE XXXVIII

Dieu commence à parler. Il montre à Job quelle distance il y a entre le Créateur et la créature.

1. Alors le Seigneur répondant à Job du milieu d'un tourbillon[4], lui dit :

2. *Quel est celui-là[5] qui enveloppe des sentences dans de téméraires discours?*

3. *Ceins tes reins comme un homme fort; je t'interrogerai*, et tu me répondras.

4. Où étais-tu quand je posais les fondements de la terre? Dis-le-moi, si tu as l'intelligence.

5. Qui en a réglé toutes les mesures, le sais-tu? Qui a tendu sur elle le cordeau?

6. Sur quoi ses bases sont-elles affermies? Qui en a posé la pierre angulaire,

7. Lorsque les astres du matin[6] me louaient tous ensemble, et que les enfants de Dieu[7] tressaillaient d'allégresse?

8. Qui a renfermé l'Océan dans ses digues lorsqu'il se débordait en sortant comme du sein de sa mère,

9. Lorsque je lui donnais les nuées pour vêtement, et que je l'enveloppais de ténèbres, comme on enveloppe de bandelettes un petit enfant?

10. Je lui ai marqué des limites, je lui ai opposé des portes et des barrières,

11. Et j'ai dit : Tu viendras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin; ici tu briseras l'orgueil de tes flots.

12. Est-ce toi qui depuis ta naissance as donné des ordres à l'étoile du matin, et qui montres à l'aurore le lieu où elle doit naître?

13. Est-ce toi qui, saisissant la terre par les extrémités, l'as secouée et en as précipité les impies?

14. Sa forme se renouvellera comme l'argile, et elle brillera comme un vêtement.

[1] L'arc-en-ciel.

[2] Ici-bas nous n'avons pas la vraie science : nous voyons tout comme à travers des nuages; mais un jour Dieu les dissipera.

[3] L'or, c'est-à-dire la sérénité du ciel. Le vent du nord dissipe les nuages que le vent du midi a amoncelés. De même, quand les nuages de notre esprit seront dissipés, nous verrons la vraie lumière et nous chanterons les louanges de Dieu avec un saint tremblement.

[4] Dieu apparaît comme juge : de là vient qu'il apparaît au milieu des tonnerres et des éclairs.

[5] Dieu d'abord s'adresse directement à Job.

[6] Ce matin dont Dieu parle est le commencement du monde, le premier temps de la création de l'univers.

[7] Les anges.

15. La lumière des impies leur sera ôtée; et leur bras, déjà levé, sera brisé.

16. As-tu pénétré dans les profondeurs de la mer? As-tu marché jusqu'aux extrémités de l'abîme?

17. Les portes de la mort t'ont-elles été ouvertes? En as-tu vu l'entrée ténébreuse?

18. As-tu considéré la largeur de la terre? Déclare-moi toutes ces choses, si tu les sais.

19. Dans quel lieu la lumière habite-t-elle? Quel est le séjour des ténèbres,

20. En sorte que tu puisses les conduire chacune à leur limite, et connaître le sentier de leur demeure?

21. Savais-tu alors que tu devais naître? Connaissais-tu le nombre de tes jours?

22. Es-tu entré dans les trésors de la neige? As-tu vu les trésors de la grêle,

23. Que j'ai préparés pour le temps de l'ennemi[1], pour le jour de la guerre et du combat?

24. Par quelle voie descend la lumière? Comment la chaleur se répand-elle sur la terre?

25. Qui a ouvert un cours aux pluies impétueuses, et un passage au bruit retentissant du tonnerre,

26. Pour faire pleuvoir sur une terre où il n'y a personne, dans un désert où nul mortel n'habite ,

27. Pour abreuver des lieux sauvages et inhabités, et y produire une herbe verdoyante?

28. Qui est le père de la pluie? Qui a engendré les gouttes de la rosée?

29. De quel sein la glace est-elle sortie? Et les frimas du ciel, qui les a mis au jour?

30. Les eaux se durcissent comme la pierre, et la surface de l'abîme devient solide.

31. Est-ce toi qui pourras rapprocher les brillantes Pléiades ou disperser les étoiles de l'Ourse?

32. Est-ce toi qui fais paraître en son temps sur les enfants de la terre l'étoile du matin, et qui fais lever l'étoile du soir?

33. Sais-tu l'ordre et les mouvements du ciel, et rendras-tu bien raison de son influence sur la terre?

34. Élèveras-tu ta voix jusqu'aux nuées, pour faire descendre sur toi leurs eaux avec abondance?

35. Enverras-tu la foudre, et elle ira? et, revenant ensuite, te dira-t-elle : Me voici?

36. Qui a mis la sagesse dans le cœur de l'homme? Et qui a donné au coq l'intelligence[2]?

37. Qui racontera l'ordre des cieux, ou qui endormira leurs harmonieux concerts?

38. Où étais-tu lorsque la poussière sortant du néant se répandait sur la terre, et que les glèbes se durcissaient?

39. Est-ce toi qui présenteras la pâture à la lionne, et qui rassasieras la faim de ses petits,

40. Lorsqu'ils sont couchés dans leurs antres, et qu'ils épient la proie du fond de leurs tanières?

41. Qui prépare au corbeau sa nourriture, lorsque ses petits courant çà et là crient vers Dieu, parce qu'ils n'ont rien à manger?

CHAPITRE XXXIX

Dieu fait considérer à Job sa conduite admirable à l'égard des êtres de la création. Job confesse qu'il a parlé témérairement.

1. Sais-tu dans quel temps les chèvres sauvages mettent bas au fond des rochers? As-tu observé l'enfantement des biches[3]?

[1] Pour le perdre et le punir, comme il arriva à l'égard des Égyptiens. (Exode, IX, 23.)

[2] Pour connaître les heures de la nuit et pour les marquer si exactement par son chant.

[3] Dieu veut faire connaître à Job la faiblesse de l'esprit humain et son ignorance : car si l'homme n'est pas capable de connaître ce que la nature fait dans les différents animaux, il ne doit pas vouloir approfondir les secrets impénétrables de la conduite de Dieu.

2. As-tu compté combien de mois elles portent leur fruit, et connais-tu le temps de leur délivrance?
3. Elles se courbent pour mettre bas leurs petits, et elles leur donnent le jour en jetant des cris.
4. Ces petits se séparent et vont aux pâturages; ils sortent, et ne reviennent plus vers elles.
5. Qui a laissé aller l'âne sauvage en liberté? Qui a rompu ses liens?
6. Je lui ai donné une maison dans la solitude, et des lieux de retraite dans une terre stérile.
7. Il méprise les assemblées des villes; il n'entend point la voix d'un maître dur et impérieux.
8. Il regarde de tous côtés les montagnes où il trouvera ses pâturages, et il cherche partout des herbages verdoyants.
9. Le rhinocéros[1] voudra-t-il te servir? Demeurera-t-il dans ton étable?
10. Le lieras-tu aux traits de la charrue, pour qu'il laboure et qu'il aplanisse la glèbe de tes vallons?
11. Auras-tu confiance dans sa force? Lui laisseras-tu le soin de ton labour?
12. Crois-tu qu'il te rendra ce que tu auras semé, et qu'il remplira ton aire de blé?
13. La plume de l'autruche est semblable à celle de la cigogne et de l'épervier.
14. Lorsqu'elle abandonne ses œufs sur la terre, est-ce toi qui les échaufferas dans la poussière?
15. Elle oublie qu'on les foulera aux pieds, ou que les bêtes sauvages les écraseront.
16. Elle est dure et insensible pour ses petits, comme s'ils n'étaient pas les siens. Elle a rendu son travail inutile sans y être forcée par la crainte;
17. Car Dieu l'a privée de sagesse et ne lui a point donné l'intelligence[2].
18. Mais quand il en est temps[3], elle élève ses ailes; elle se rit du cheval et du cavalier.
19. Est-ce toi qui donneras au cheval sa force, qui lui feras pousser ses hennissements?
20. Le feras-tu bondir comme les sauterelles? Le souffle si fier de ses narines répand la terreur.
21. Il creuse du pied la terre, il s'élance avec audace, il court au-devant des bataillons.
22. Il méprise la peur; le tranchant du glaive ne l'arrête pas.
23. Sur lui le bruit du carquois retentit; le fer de la lance et du bouclier étincelle.
24. Il bouillonne, il frémit, il dévore la terre; il n'écoute pas la trompette qui donne le signal de la retraite.
25. Mais entend-il sonner la charge, il dit : Allons. De loin il flaire le combat; il entend l'exhortation des chefs et les cris de l'armée.
26. Est-ce par ta sagesse que l'épervier se couvre de plumes, en étendant ses ailes vers le midi?
27. Est-ce à ton commandement que l'aigle prendra son essor, et qu'il ira placer son nid au sommet des rochers?
28. Il habite le creux de la pierre; il demeure sur les montagnes escarpées et les rocs inaccessibles.
29. De là il contemple sa proie, et ses yeux la découvrent au loin.
30. Ses petits sucent le sang, et partout où gît un corps mort, il paraît aussitôt.
31. Le Seigneur parla de nouveau à Job, et lui dit[4] :
32. Celui qui dispute contre Dieu se réduit-il si facilement au silence? Sans doute, celui qui reprend Dieu doit lui répondre.

[1] Selon d'autres traducteurs, ce serait le buffle.
[2] C'est-à-dire cet instinct qu'il a donné aux autres animaux pour avoir soin de leurs petits.
[3] Quand on vient pour la prendre.
[4] Dieu se tait quelque temps pour obliger Job à lui répondre; mais voyant son silence, il le lui reproche.

33. Job répondit au Seigneur :
34. Moi qui ai parlé si légèrement, que puis-je répondre? Je n'ai qu'à mettre ma main sur ma bouche.
35. J'ai dit une chose que je souhaiterais n'avoir point dite, et une autre encore; je n'y ajouterai rien.

CHAPITRE XL

Dieu continue d'expliquer à Job les secrets de sa sagesse et de sa puissance.

1. Le Seigneur parla encore à Job, du milieu du tourbillon, et lui dit :
2. Ceins tes reins comme un homme fort; je t'interrogerai, réponds-moi.
3. Oseras-tu anéantir ma justice, et me condamner pour te justifier?
4. As-tu un bras comme Dieu, et ta voix tonne-t-elle comme la sienne?
5. Revêts-toi d'éclat et de beauté, monte sur un trône élevé, sois plein de gloire, et pare-toi de vêtements magnifiques.
6. Dissipe les superbes dans ta fureur, et, par un seul de tes regards, humilie tous les insolents.
7. Jette les yeux sur les orgueilleux, et confonds-les; foule aux pieds les impies, dans le lieu même où ils s'élèvent.
8. Cache-les tous ensemble dans la poussière; ensevelis leurs visages, et jette-les dans la fosse;
9. Et alors je confesserai que ta droite a le pouvoir de te sauver.
10. Considère Béhémoth[1], que j'ai créé avec toi; il mangera le foin comme le bœuf.
11. Sa force est dans ses reins; sa vigueur vient de la cuirasse épaisse qui couvre ses flancs.
12. Sa queue se roidit comme un cèdre; les muscles de son corps sont comme entrelacés.
13. Ses os sont comme des tubes d'airain; ses cartilages comme des lames de fer.
14. Il est le commencement des voies de Dieu; celui qui l'a formé appliquera et dirigera ses défenses.
15. Les montagnes lui produisent des herbages, et toutes les bêtes des champs se joueront autour de lui.
16. Il dort sous l'ombre dans le secret des roseaux, et dans des lieux humides.
17. Les ombres couvrent son ombre; les saules du torrent l'environnent.
18. Il absorbera un fleuve, et ne s'en étonnera pas; et même il se promet que le Jourdain viendra couler dans sa gueule.
19. On le prendra par les yeux comme un poisson se prend à l'amorce, et on lui percera les narines avec des pieux.
20. Pourras-tu, avec un hameçon, enlever Léviathan[2], et lui lier la langue avec une corde?
21. Lui mettras-tu un cercle aux narines, et lui perceras-tu la mâchoire avec un anneau?
22. Le réduiras-tu à te faire d'instantes prières, et à te dire des paroles flatteuses[3]?
23. Fera-t-il un pacte avec toi, et le recevras-tu comme un esclave éternel?
24. Te joueras-tu de lui comme d'un oiseau, et le lieras-tu pour amuser tes servantes?

[1] C'est un mot hébreu qui n'a pas été traduit, et qui, selon la plupart des interprètes, signifie l'éléphant, et, selon d'autres, l'hippopotame, animal fort grand qui vit dans l'eau et sur la terre, et dont il y a un grand nombre dans le Nil et dans les fleuves de l'Éthiopie.
[2] Par ce mot les uns entendent la baleine; les autres, peut-être avec plus de fondement, le crocodile.
[3] C'est une raillerie de la faiblesse de l'homme par rapport à cette grandeur de Dieu qui éclate dans la création de ces animaux.

25. Feras-tu que tes amis le coupent par pièces, et que ceux qui trafiquent le divisent par morceaux?

26. Rempliras-tu de sa peau les filets des pêcheurs, et de sa tête le réservoir des poissons?

27. Mets la main sur lui; souviens-toi de la guerre, et ne parle plus de l'attaquer.

28. Celui qui l'attaquera se verra trompé dans ses espérances, et à la vue de tous il sera renversé.

CHAPITRE XLI

Dieu continue la description de Léviathan.

1. Je ne le susciterai point par un effet de cruauté[1]; car qui peut résister à mes regards?

2. Qui m'a donné le premier, afin que je lui rende à mon tour? Tout ce qui est sous le ciel est à moi.

3. Je ne l'épargnerai point lui-même; je ne cèderai ni à la force de ses paroles, ni à ses prières les plus touchantes.

4. Qui découvrira la superficie de son vêtement, et qui entrera dans le milieu de sa gueule?

5. Qui ouvrira ses mâchoires? La terreur habite autour de ses dents.

6. Son corps est semblable à des boucliers d'airain fondu, et couvert d'écailles qui se serrent et se pressent.

7. L'une est jointe à l'autre, et le moindre souffle ne peut passer entre elles.

8. Elles s'attachent et se lient ensemble, sans jamais se séparer.

9. Lorsqu'il éternue, il jette des éclats de feu, et ses yeux étincellent comme les rayons de l'aurore.

10. Des lampes sortent de sa gueule comme des torches ardentes.

11. La fumée sort de ses narines comme d'un vase qui bouillonne sur un brasier.

12. Son haleine est semblable à des charbons brûlants; la flamme sort de sa gueule.

13. La force est dans son cou; la famine marche devant lui.

14. Les muscles de sa chair sont liés les uns avec les autres; les foudres tomberont sur lui sans qu'ils s'écartent.

15. Son cœur s'endurcira comme la pierre, et se resserrera comme l'enclume sur laquelle on bat sans cesse.

16. Lorsqu'il sera enlevé, les anges craindront; et dans leur frayeur, ils se purifieront.

17. Si on veut le percer de l'épée, ni les dards ni les cuirasses ne pourront subsister devant lui.

18. Il méprisera le fer comme la paille, et l'airain comme un bois pourri.

19. L'archer ne le mettra point en fuite; les pierres de la fronde sont pour lui de la paille sèche.

20. La massue n'est également qu'une paille légère; et il se rira des dards qui lui seront lancés.

21. Les rayons du soleil seront sous lui, et il marchera sur l'or comme sur la boue.

22. Sous lui la mer bouillonnera comme l'eau sur le brasier, et elle s'élèvera en vapeur comme l'encens au contact du feu.

23. La lumière brillera sur ses traces; il verra blanchir l'abîme après lui.

24. Il n'y a point de puissance sur la terre qui puisse lui être comparée; il a été créé pour ne rien craindre.

[1] En continuant de décrire ce monstre marin nommé *Léviathan*, il semble que Dieu fasse allusion au démon, à qui il avait permis de s'élever contre Job.

25. Il voit tout ce qui est sublime; il est le roi de tous les enfants d'orgueil[1].

CHAPITRE XLII

Job reconnaît sa faute et s'humilie. Dieu condamne ses trois amis. Job prie pour eux, et reçoit le double de ce qu'il avait perdu. Il meurt en paix dans une extrême vieillesse.

1. Job répondit au Seigneur, et dit :

2. Je sais que vous pouvez tout, et qu'il n'y a point de pensée qui vous soit cachée.

3. Quel est celui qui, par un effet de son ignorance, prétend dérober à Dieu le conseil et la sagesse? Oui, j'ai parlé indiscrètement, et de choses qui surpassaient sans comparaison toute ma science.

4. Écoutez-moi, et je parlerai; je vous interrogerai, instruisez-moi.

5. Mon oreille vous avait entendu; maintenant mes yeux vous voient.

6. C'est pourquoi je m'accuse moi-même, et je fais pénitence dans la poussière et dans la cendre.

7. Après que le Seigneur eut ainsi parlé à Job, il dit à Éliphaz de Théman : Ma fureur s'est allumée contre toi et contre tes deux amis, parce que vous n'avez point parlé devant moi avec droiture, comme mon serviteur Job[2].

8. Prenez donc sept taureaux et sept béliers, et allez vers mon serviteur Job, et offrez-les pour vous en holocauste. Job, mon serviteur, priera pour vous; je le regarderai favorablement, et je ne vous punirai pas selon l'imprudence de vos discours, vous qui n'avez pas parlé avec droiture, comme mon serviteur Job.

9. Alors Éliphaz de Théman, Baldad de Suh, et Sophar de Naamath s'en allèrent, et firent ce que le Seigneur leur avait dit, et le Seigneur écouta Job.

10. Le Seigneur aussi se laissa fléchir à la pénitence de Job, lorsqu'il priait pour ses amis, et lui rendit le double de tout ce qu'il possédait auparavant.

11. Tous ses frères, toutes ses sœurs, et tous ceux qui l'avaient connu dans son premier état vinrent le trouver, et mangèrent avec lui dans sa maison. Ils furent touchés de compassion pour lui, et le consolèrent de toutes les afflictions que le Seigneur lui avait envoyées; et ils lui donnèrent chacun une brebis et un pendant d'oreilles d'or.

12. Et le Seigneur bénit Job dans son dernier état encore plus que dans le premier; et il eut quatorze mille brebis, six mille chameaux, mille paires de bœufs et mille ânesses.

13. Il eut aussi sept fils et trois filles;

14. Et il appela la première : Belle comme le jour; la seconde, Suave comme le parfum; la troisième, Brillante comme la fleur.

15. Il ne se trouva point sur toute la terre de femmes aussi belles que les filles de Job; et leur père les fit entrer en part de son héritage avec leurs frères.

16. Job vécut encore cent quarante ans. Il vit ses fils et les enfants de ses fils jusqu'à la quatrième génération; et il mourut fort avancé en âge et plein de jours.

[1] Quoique le Saint-Esprit ait eu en vue de dépeindre quelque grand animal aquatique, cependant, dans un sens plus élevé, il a voulu parler de Satan, le prince de l'enfer. (S. CYRILLE, S. ATHANASE.) Aussi entre les paroles du texte sacré et les attributions du démon, on trouve souvent une analogie frappante.

[2] Job avait parlé selon la vérité, en établissant le principe que ses amis combattaient, savoir, qu'on peut être affligé en cette vie étant juste, et que souvent même l'affliction est le partage des justes et des saints.

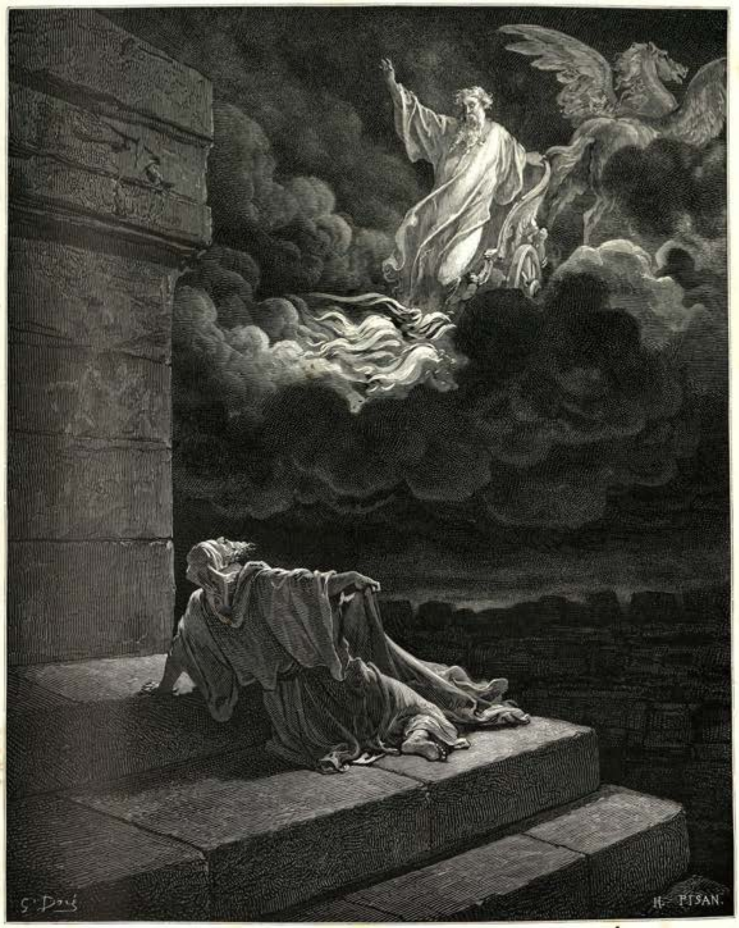

ÉLIE ENLEVÉ SUR UN CHAR DE FEU.

LES PSAUMES

Les PSAUMES sont au nombre de cent cinquante, composés, du moins pour le plus grand nombre, par David, et recueillis ou mis en ordre par Esdras.
Ils contiennent les plus belles formules de prières et de cantiques, et forment comme un abrégé de la Loi et des Prophètes.

PSAUME I

Bonheur de l'homme pieux. Perte de l'impie.

1. Heureux l'homme qui ne s'est pas laissé aller au conseil des impies; qui ne s'est pas arrêté dans la voie des pécheurs, et ne s'est pas assis dans la chaire de pestilence;
2. Mais dont la volonté est attachée à la loi du Seigneur, et qui médite cette loi le jour et la nuit.
3. Il sera comme un arbre planté le long du courant des eaux, qui donnera son fruit dans la saison,
Et dont la feuille ne tombera point; tout ce qu'il entreprendra aura un heureux succès.
4. Il n'en est pas de même, non, il n'en est pas de même de l'impie; mais il est comme la poussière que le vent emporte de dessus la face de la terre.
5. C'est pourquoi les impies ne ressusciteront point [1] dans le jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes.
6. Car le Seigneur connaît les sentiers des justes; et la voie des impies périra.

PSAUME II

Du règne du Christ, Fils de Dieu, et de ses ennemis.

1. Pourquoi les nations ont-elles frémi? Pourquoi les peuples ont-ils médité de vains complots?
2. Les rois de la terre se sont levés, les princes se sont ligués ensemble contre le Seigneur et contre son Christ.
3. Rompons, disent-ils, leurs liens, et rejetons loin de nous leur joug [2].
4. Celui qui habite dans le ciel s'en rira; le Seigneur se moquera d'eux [3].
5. Alors il parlera dans sa colère, et dans sa fureur il les troublera.
6. Pour moi, j'ai été établi roi par lui sur Sion, sa sainte montagne, afin que j'annonce ses préceptes.

[1] *Ajoutez :* De la résurrection glorieuse.
[2] Langage impie des premiers persécuteurs du christianisme; c'est encore aujourd'hui celui des incrédules et des mondains. Ils regardent les préceptes de l'Évangile comme des *chaînes*, et le *joug* de Jésus-Christ comme insupportable; ce joug néanmoins est *doux* et *léger*; mais il ne paraît tel qu'à ceux qui s'y soumettent de bon cœur.
[3] Dieu s'est moqué de tous ceux qui se sont opposés à l'établissement de son Église, en rendant inutiles les efforts qu'ils ont faits contre elle.

7. Le Seigneur m'a dit : Tu es mon fils; je t'ai engendré aujourd'hui [1].
8. Demande-moi, et je te donnerai les nations pour ton héritage, et l'étendue de la terre pour ton empire.
9. Tu les gouverneras avec une verge de fer, et tu les briseras comme le vase du potier.
10. Et maintenant, ô rois, comprenez; instruisez-vous, vous qui jugez la terre.
11. Servez le Seigneur dans la crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.
12. Embrassez étroitement la discipline, de peur qu'enfin le Seigneur ne s'irrite, et que vous ne périssiez hors des voies de la justice.
13. Lorsque bientôt sa colère s'allumera, heureux tous ceux qui mettent en lui leur confiance!

PSAUME III

Prière de David lorsqu'il fuyait devant Absalon. Dans le sens prophétique elle convient à Jésus-Christ.

1. *Psaume de David lorsqu'il fuyait devant Absalon son fils.* (II Rois, xv, 14.)
2. Seigneur, pourquoi ceux qui me persécutent se sont-ils multipliés? Beaucoup d'ennemis s'élèvent contre moi.
3. Beaucoup disent à mon âme : Elle n'a point de salut à espérer de son Dieu [2].
4. Mais vous, Seigneur, vous êtes mon défenseur, ma gloire; et c'est vous qui relevez ma tête.
5. J'ai élevé ma voix vers le Seigneur, et il m'a exaucé du haut de sa montagne sainte.
6. Je me suis endormi, j'ai goûté le sommeil, et je me suis levé [3], parce que le Seigneur m'a pris sous sa protection.
7. Je ne craindrai point ces milliers de peuples qui m'environnent; levez-vous, Seigneur; sauvez-moi, mon Dieu.
8. Car vous avez frappé tous ceux qui se déclarent contre moi sans raison; vous avez brisé les dents des pécheurs.
9. Le salut vient du Seigneur; et c'est sur votre peuple, ô mon Dieu, que reposent vos bénédictions.

[1] Saint Paul se sert de ce verset pour prouver la divinité de Jésus-Christ et sa résurrection. (Hébr., v, 5. — Act. des Ap., III, 22.)
[2] C'est ce que les Juifs disaient de Jésus-Christ attaché à la croix.
[3] Jésus-Christ s'est *endormi* sur la croix du *sommeil* de la mort, et il s'est *levé* glorieux au jour de sa résurrection.

PSAUME IV

Consolation, repos et joie en Dieu.

1. *Psaume de David pour la fin, sur les cantiques*[1].

2. Le Dieu de ma justice m'a exaucé dans le temps où je l'invoquais. Au milieu de la tribulation, vous avez dilaté mon cœur.

Ayez pitié de moi, exaucez ma prière.

3. Enfants des hommes, jusqu'à quand aurez-vous le cœur appesanti? Pourquoi aimez-vous la vanité, et cherchez-vous le mensonge?

4. Sachez que le Seigneur a rempli son Saint d'une gloire admirable. Le Seigneur m'exaucera quand j'aurai crié vers lui.

5. Mettez-vous en colère, mais ne péchez pas[2]. Repassez avec componction, dans le repos de vos lits, les pensées de vos cœurs[3].

6. Offrez à Dieu un sacrifice de justice, et espérez dans le Seigneur. Il en est plusieurs qui disent : Qui nous montrera le bonheur que nous cherchons?

7. La lumière de votre visage est gravée sur nous, Seigneur; vous avez fait naître la joie dans mon cœur.

8. Ils se sont multipliés par l'abondance de leurs fruits, de leur froment, de leur vin et de leur huile.

9. Pour moi, même au milieu de mes ennemis, je dormirai et me reposerai en paix;

10. Parce que vous m'avez, Seigneur, affermi d'une manière toute singulière dans l'espérance..

PSAUME V

Prière pour obtenir du secours. Confiance dans le triomphe de la bonne cause.

1. *Pour la fin, pour celle qui obtient l'héritage*[4], *psaume de David.*

2. Seigneur, prêtez l'oreille à mes paroles; entendez mes cris.

3. Soyez attentif à la voix de ma prière, mon Roi et mon Dieu.

4. Comme c'est vous que je prierai, Seigneur, vous exaucerez ma voix dès le matin.

5. Je me présenterai dès le matin devant vous[5], et je connaîtrai que vous n'êtes pas un Dieu qui approuve l'iniquité.

6. Le méchant ne demeurera point auprès de vous, et les injustes ne subsisteront point devant vos yeux.

7. Vous haïssez tous ceux qui commettent l'iniquité; vous perdez tous ceux qui disent des paroles de mensonge.

Le Seigneur aura en abomination l'homme sanguinaire et trompeur.

[1] En général les titres des Psaumes sont très-obscurs, et traduits de diverses manières par les différents traducteurs; très-souvent aussi le texte de la Vulgate ne s'accorde pas avec le texte hébreu. Ici, ces mots *pour la fin* voudraient dire, selon quelques-uns, que le psaume qui suit n'était pas chanté seulement à des temps déterminés, mais chaque jour à la fin des psaumes spéciaux. Selon d'autres, ils signifient que le psaume se rapporte à Jésus-Christ, qui est appelé *la fin*, *le but*, et à son Église. D'après l'hébreu, il faudrait traduire : Au maître de chœur, sur les instruments à cordes, psaume, etc. Du reste, il est bon d'observer que l'Église ne fait nulle part entrer les titres des psaumes dans ses offices.

[2] Lors même que la colère se serait emparée de vous, ne péchez point en vous y obstinant. Que le soleil ne se couche point sur votre colère. (Éphés., IV, 26.)

[3] Effacez par vos larmes, durant la nuit, les péchés que vous avez commis pendant le jour. (S. JÉRÔME.)

[4] Pour l'âme fidèle que Dieu récompensera un jour.

[5] David avait appris, ainsi que tous les justes, à s'adresser à Dieu dès le matin, par l'exemple de la manne, qui ne pouvait être consumée par le feu, mais qui se fondait au moindre rayon du soleil : *afin*, dit le Sage, *que tout le monde sût qu'il faut prévenir le lever du soleil pour bénir le Seigneur, et qu'on doit l'adorer au point du jour.* (Sag., XVI, 28.)

8. Mais pour moi, me confiant dans l'abondance de votre miséricorde,

J'entrerai dans votre maison, et, rempli de votre crainte, je vous adorerai dans votre saint temple.

9. Conduisez-moi, Seigneur, dans votre justice; rendez droite ma voie devant vos yeux à cause de mes ennemis.

10. Car la vérité n'est point dans leur bouche; leur cœur est rempli de vanité.

11. Leur gosier est un sépulcre ouvert; ils se sont servis de leurs langues pour tromper avec adresse; jugez-les, ô Dieu.

Faites-les déchoir de leurs pensées; repoussez-les à cause de la multitude de leurs impiétés, parce qu'ils vous ont irrité, Seigneur.

12. Mais que tous ceux qui mettent en vous leur espérance se réjouissent; ils seront éternellement remplis de joie, et vous habiterez en eux[1].

Et tous ceux qui aiment votre saint nom se glorifieront en vous,

13. Parce que vous répandrez votre bénédiction sur le juste.

Seigneur, vous nous avez couverts de votre bienveillance comme d'un bouclier.

PSAUME VI

Prière de pénitence.

1. *Pour la fin, sur les cantiques, psaume de David, pour l'octave*[2].

2. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me punissez pas dans votre colère[3].

3. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je languis de faiblesse; guérissez-moi, Seigneur, parce que le trouble m'a saisi jusqu'au fond de mes os.

4. Mon âme est toute troublée; mais vous, Seigneur, jusqu'à quand différerez-vous?

5. Tournez-vous vers moi, Seigneur, et délivrez mon âme; sauvez-moi à cause de votre miséricorde.

6. Car, dans la mort, il n'y a personne qui se souvienne de vous; qui vous louera dans le tombeau?

7. Je me suis épuisé à force de gémir; toutes les nuits je baignerai mon lit de mes pleurs; j'arroserai ma couche de mes larmes.

8. La fureur a rempli mon œil de trouble; j'ai vieilli au milieu de tous mes ennemis.

9. Retirez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité, parce que le Seigneur a exaucé la voix de mes larmes.

10. Le Seigneur a entendu mes supplications; le Seigneur a agréé ma prière.

11. Que tous mes ennemis rougissent et soient saisis de trouble; qu'ils se hâtent de fuir, et qu'ils soient couverts de confusion.

PSAUME VII

Prière pour obtenir protection contre les ennemis. Leur ruine.

1. *Psaume de David, qu'il chanta au Seigneur à cause des paroles de Chus*[4], *fils de Jemini.* (II Rois, XVI.)

2. Seigneur mon Dieu, c'est en vous que j'ai espéré; sauvez-moi de tous ceux qui me persécutent, et délivrez-moi;

3. De peur que mon ennemi, comme un lion, ne ravisse

[1] Vous habiterez dans les justes comme dans des temples, et ils seront éternellement comblés de gloire et de félicité.

[2] Pour être chanté sur un instrument à huit cordes.

[3] David ne demande pas, après avoir péché, que Dieu ne le punisse pas, mais qu'il tempère le châtiment par sa miséricorde.

[4] On ne sait point à qui ce nom convient. Quelques-uns prétendent que David a caché Saül sous ce nom; d'autres que c'est Séméi, parent de Saül, que David appelle Chus, c'est-à-dire noir, méchant, parce qu'il l'avait maudit. (I Rois, XXII, 7. — II Rois, XVI, 5.)

mon âme, lorsqu'il n'y a personne qui me tire d'entre ses mains, et qui me sauve.

4. Seigneur mon Dieu, si j'ai fait ce que l'on m'impute, si l'iniquité est dans mes mains,

5. Si j'ai rendu le mal à ceux qui m'en avaient fait, je consens à succomber sous mes ennemis, frustré de mes espérances.

6. Que l'ennemi poursuive mon âme et la saisisse; qu'il me foule aux pieds sur la terre en m'ôtant la vie, et qu'il réduise ma gloire en poussière.

7. Levez-vous, Seigneur, dans votre colère, et faites éclater votre grandeur au milieu de mes ennemis.

Levez-vous, Seigneur mon Dieu, suivant le précepte que vous avez établi [1];

8. Et l'assemblée des peuples vous environnera.

En considération de cette assemblée, remontez sur votre tribunal.

9. C'est le Seigneur qui juge les peuples.

Jugez-moi, Seigneur, selon ma justice, et selon l'innocence qui est en moi.

10. La malice des pécheurs finira, et vous conduirez le juste, ô Dieu qui sondez les cœurs et les reins.

C'est avec justice

11. Que j'attends le secours du Seigneur, puisqu'il sauve ceux dont le cœur est droit.

12. Dieu est un juge également juste, fort et patient; se met-il en colère tous les jours?

13. Si vous ne vous convertissez, il fera briller son glaive; il a déjà tendu son arc, et le tient tout prêt.

14. Et il y a préparé des instruments de mort; il a rendu ses flèches brûlantes.

15. Voilà que le méchant a été en travail pour commettre l'injustice; il a conçu la douleur, et a enfanté l'iniquité.

16. Il a ouvert une fosse et l'a creusée; et il est tombé dans la fosse qu'il avait faite.

17. La douleur retournera sur lui-même; et son iniquité descendra sur sa tête.

18. Je rendrai gloire au Seigneur, à cause de sa justice; et je chanterai des hymnes au nom du Dieu très-haut.

PSAUME VIII

Louanges rendues à Dieu au sujet de l'homme régénéré et glorifié en Jésus-Christ.

1. *Pour la fin, pour les pressoirs* [2], *psaume de David.*

2. Seigneur notre Maître, que votre nom est admirable par toute la terre!

Car votre magnificence est élevée au-dessus des cieux.

3. Vous avez tiré la louange la plus parfaite de la bouche des enfants et de ceux qui sont encore à la mamelle, pour confondre vos adversaires, et pour détruire l'ennemi et celui qui veut se venger [3].

4. Quand je considère vos cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez affermies,

5. Je m'écrie : Qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous vous souveniez de lui; et le fils de l'homme, pour que vous le visitiez?

6. Vous ne l'avez qu'un peu abaissé au-dessous des anges; vous l'avez couronné de gloire et d'honneur,

7. Et vous l'avez établi sur les ouvrages de vos mains [4].

[1] *Ajoutez :* de prendre la défense des innocents opprimés.

[2] Le mot hébreu désigne un instrument de musique; d'autres prétendent que ce psaume était destiné à être chanté au temps des vendanges.

[3] Jésus-Christ s'est appliqué ce verset à lui-même, lorsque les enfants le glorifièrent dans le temple, et couvrirent ainsi ses ennemis de confusion. (S. Matth., XXI, 16.)

[4] Ceci s'entend du premier homme dans la création; mais saint Paul l'applique à l'homme nouveau, Jésus-Christ, qui est le réparateur de l'ancien, et auquel tout ceci convient encore plus parfaitement. (Hébr., II, 7.)

8. Vous avez mis toutes choses sous ses pieds, toutes les brebis et tous les bœufs, et même les bêtes des champs,

9. Les oiseaux du ciel, et les poissons de la mer qui se promènent dans les sentiers de l'Océan.

10. Seigneur notre Maître, que votre nom est admirable par toute la terre!

PSAUME IX

Actions de grâces pour le secours qu'on a reçu; prière pour demander protection en faveur des pauvres.

1. *Pour la fin, psaume de David, pour les secrets du Fils* [1].

2. Je vous louerai, Seigneur, de toute l'étendue de mon cœur; je raconterai toutes vos merveilles.

3. Je me réjouirai et je tressaillirai en vous; je chanterai à la gloire de votre nom, vous qui êtes le Très-Haut,

4. Parce que vous avez mis mon ennemi en fuite : ceux qui me haïssent tomberont dans la défaillance, et périront devant votre face.

5. Car vous m'avez rendu justice, et vous avez pris ma cause en main; vous vous êtes assis sur votre trône, vous qui jugez selon la justice.

6. Vous avez repris avec force les nations, et l'impie a péri; vous avez effacé leur nom pour l'éternité et pour les siècles des siècles.

7. Les armes de l'ennemi ont perdu leur force pour toujours, et vous avez détruit leurs villes.

Leur mémoire a péri avec grand bruit;

8. Mais le Seigneur demeure éternellement.

Il a préparé son trône pour juger;

9. Et c'est lui-même qui jugera toute la terre dans l'équité, il jugera les peuples selon la justice.

10. Le Seigneur est devenu le refuge du pauvre, et il vient à son secours dans le besoin, dans l'affliction.

11. Que ceux-là espèrent en vous, qui connaissent votre nom; parce que vous n'avez point abandonné, Seigneur, ceux qui vous cherchent.

12. Chantez des cantiques au Seigneur, qui habite dans Sion; annoncez parmi les nations la sagesse de ses conseils,

13. Parce qu'il s'est souvenu du sang des justes pour en tirer vengeance; il n'a point mis en oubli le cri des pauvres.

14. Ayez pitié de moi, Seigneur, voyez l'humiliation où me réduisent mes ennemis;

15. Vous qui me retirez des portes de la mort, afin que j'annonce toutes vos louanges aux portes de la fille de Sion.

16. Je tressaillirai de joie à la vue du salut que vous m'avez procuré. Les nations ont été englouties dans la fosse qu'elles avaient creusée pour m'y faire périr.

Leur pied a été pris dans le filet même qu'ils avaient caché.

17. Le Seigneur se fera connaître en prononçant son jugement; le pécheur s'est trouvé pris dans les œuvres de ses mains.

18. Que les pécheurs soient précipités dans l'enfer [2], et toutes les nations qui oublient Dieu.

19. Car le pauvre ne sera pas en oubli pour toujours; la patience des pauvres ne sera pas frustrée à jamais.

20. Levez-vous, Seigneur; que l'homme ne s'affermisse pas dans sa puissance; que les nations soient jugées devant vous.

21. Établissez, Seigneur, un législateur sur eux, afin que les peuples sachent qu'ils ne sont que des hommes.

PSAUME X SELON LES HÉBREUX.

1. Pourquoi, Seigneur, vous êtes-vous retiré loin de moi, et dédaignez-vous de me regarder dans le temps de mon besoin et de mon affliction?

[1] D'après l'hébreu, ceci marquerait un air ou un chant particulier; d'autres en font l'application à Jésus-Christ, Fils de Dieu.

[2] C'est plutôt une prophétie qu'un souhait.

2. Tandis que l'impie s'enfle d'orgueil, le pauvre est brûlé. Ils sont trompés dans les pensées dont leur esprit est occupé.

3. Car le pécheur est loué dans les désirs de son âme, et le méchant est béni.

4. Le pécheur a irrité le Seigneur; et à cause de la grandeur de son orgueil, il ne s'en mettra pas en peine.

5. Dieu n'est point devant ses yeux; ses voies sont souillées en tout temps.

Vos jugements sont ôtés de devant sa vue; il dominera tous ses ennemis;

6. Car il a dit en son cœur : Je ne serai point ébranlé, et de race en race je vivrai sans aucun mal.

7. Sa bouche est pleine de malédiction, d'amertume et de tromperie; le travail et la douleur sont sous sa langue.

8. Il se tient assis en embuscade avec les riches, dans des lieux cachés, afin de tuer l'innocent.

9. Ses yeux observent le pauvre; il lui dresse des embûches en secret, ainsi qu'un lion dans sa caverne.

Il se tient en embuscade afin d'enlever le pauvre, afin d'enlever le pauvre en l'attirant par ses artifices.

10. Après qu'il l'aura surpris dans son piége, il le jettera par terre; il se baissera, et il tombera avec violence sur les pauvres lorsqu'il se sera rendu maître d'eux.

11. Car il a dit en son cœur: Dieu l'a oublié; il a détourné son visage pour n'en voir jamais rien.

12. Levez-vous, Seigneur mon Dieu, étendez votre main et n'oubliez pas les pauvres.

13. Pour quelle raison l'impie a-t-il irrité Dieu? C'est qu'il a dit en son cœur: Il ne s'en mettra point en peine.

14. Mais rien n'échappe à vos regards; vous considérez le travail et la douleur du juste, afin de livrer entre vos mains ceux qui l'oppriment.

C'est à vous que le soin du pauvre a été laissé; c'est vous qui serez le protecteur de l'orphelin.

15. Brisez le bras du pécheur et de celui qui est rempli de malice : on cherchera son péché, et l'on ne pourra le trouver.

16. Le Seigneur règnera éternellement et dans les siècles des siècles; vous, nations, vous périrez, et vous serez retranchées de la terre qui lui appartient.

17. Le Seigneur a exaucé le désir des pauvres; votre oreille, ô mon Dieu, a entendu la préparation de leur cœur[1],

18. Pour rendre justice aux orphelins et aux humbles, afin que l'homme n'entreprenne plus de s'élever sur la terre.

PSAUME X

Confiance en Dieu.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

2. [2] Je mets ma confiance dans le Seigneur; comment dites-vous à mon âme : Fuyez vers la montagne, comme le passereau?

3. Parce que les pécheurs [3] ont tendu leur arc; ils ont préparé leurs flèches dans leurs carquois, pour percer dans l'obscurité ceux qui ont le cœur droit;

4. Ils ont détruit tout ce que vous aviez fait de plus grand; et le juste, qu'a-t-il fait?

5. Le Seigneur habite dans son saint temple[4]; le Seigneur a son trône dans le ciel.

Ses yeux sont attentifs à regarder le pauvre; ses paupières interrogent les enfants des hommes.

6. Le Seigneur interroge le juste et l'impie. Or celui qui aime l'iniquité hait son âme.

[1] Dieu prévient souvent les demandes des humbles, et les exauce avant même qu'ils l'aient prié, ayant plus d'égard à la préparation, c'est-à-dire à la pureté de leur cœur, qu'à leurs prières.

[2] Ce psaume est une espèce de dialogue entre David et quelques-uns de ses amis, qui lui conseillaient de fuir la fureur de Saül, et qui lui reprochaient sa trop grande confiance en Dieu.

[3] Ce sont les paroles de ceux qui conseillaient à David de fuir.

[4] C'est David qui répond à ses amis, et qui leur rend raison de sa confiance au Seigneur.

7. Il fera pleuvoir des piéges sur les pécheurs; le feu et le soufre, et le vent impétueux des tempêtes sont le calice qui leur sera offert en partage.

8. Parce que le Seigneur est juste et qu'il aime la justice, son visage est appliqué à regarder l'équité.

PSAUME XI

De la corruption du siècle. Espoir d'en être délivré.

1. *Pour la fin, pour l'octave, psaume de David.*

2. Sauvez-moi, Seigneur, parce qu'il n'y a plus de saint; parce que les vérités ont été altérées par les enfants des hommes.

3. Chacun ne dit à son prochain que des choses vaines; leurs lèvres sont pleines de tromperies, et ils parlent avec un cœur double.

4. Que le Seigneur extermine toutes les lèvres trompeuses, et la langue qui se vante avec insolence.

5. Ils ont dit : Nous acquerrons de la gloire et de l'éclat par notre langue; nos lèvres dépendent de nous. Qui est notre maître?

6. A cause de la misère de l'indigent et du gémissement des pauvres, je me lèverai, dit le Seigneur.

Je les mettrai en un lieu sûr; j'agirai en cela avec une entière liberté.

7. Les paroles du Seigneur sont des paroles chastes. C'est un argent éprouvé au feu, purifié dans la terre, et raffiné jusqu'à sept fois.

8. C'est vous, Seigneur, qui nous garderez et qui nous mettrez éternellement à couvert de cette génération perverse.

9. Les impies marchent en tournant sans cesse[1]. Vous avez, Seigneur, selon la profondeur de votre sagesse, multiplié les enfants des hommes.

PSAUME XII

Prière pour obtenir protection. Confiance qu'elle sera exaucée.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

Jusqu'à quand, Seigneur, m'oublierez-vous? Sera-ce pour toujours? Jusqu'à quand détournerez-vous de moi votre face[2]?

2. Jusqu'à quand remplirai-je mon âme de projets, et mon cœur sera-t-il chaque jour dans la douleur?

3. Jusqu'à quand mon ennemi sera-t-il élevé au-dessus de moi?

4. Regardez-moi, et exaucez-moi, Seigneur mon Dieu.

Éclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort;

5. De peur que mon ennemi ne dise : J'ai eu l'avantage sur lui.

Ceux qui me persécutent tressailliront de joie si je suis ébranlé;

6. Mais j'ai mis mon espérance dans votre miséricorde.

Mon cœur sera transporté de joie, à cause du salut que vous me procurerez. Je chanterai des cantiques au Seigneur, qui m'a comblé de biens, et je célèbrerai le nom du Dieu très-haut.

PSAUME XIII

De la corruption du siècle. Espérance d'en être délivré.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

L'insensé a dit dans son cœur[3] : Il n'y a point de Dieu.

[1] Autour des justes pour les surprendre.

[2] Ces sortes de prières, faites sous forme d'interrogation, expriment seulement une instante supplication par laquelle on presse Dieu d'accorder ce qu'on lui demande. (ESTIUS.)

[3] Dans son cœur, par suite de sa corruption, et non dans son intelligence.

DES ENFANTS AYANT INSULTÉ ÉLISÉE SONT DÉVORÉS PAR DES OURS.

Ils se sont corrompus, ils sont devenus abominables dans toutes leurs affections. Il n'y en a point qui fassent le bien, il n'y en a pas un seul.

2. Le Seigneur du haut du ciel a jeté ses regards sur les enfants des hommes, afin de voir s'il en trouvera quelqu'un qui ait l'intelligence, ou qui cherche Dieu.

3. Tous se sont détournés, ils sont tous devenus inutiles. Il n'y en a point qui fasse le bien, il n'y en a pas un seul.

Leur gosier est un sépulcre ouvert; leurs langues ne servent qu'à tromper; ils ont sous leurs lèvres un venin d'aspic.

Leur bouche est remplie de malédiction et d'amertume; leurs pieds courent avec vitesse pour répandre le sang.

Toutes leurs voies ne tendent qu'à affliger et qu'à opprimer les autres, et ils n'ont point connu la voie de la paix; la crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux.

4. Ne parviendront-ils pas à comprendre, tous ces ouvriers d'iniquité, qui dévorent mon peuple comme un morceau de pain?

5. Ils n'ont point invoqué le Seigneur, ils ont tremblé là où il n'y avait pas lieu de craindre.

6. Parce que le Seigneur n'habite qu'avec les générations des justes, vous avez insulté aux desseins du pauvre, parce que le Seigneur est son espérance.

7. Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël? Quand le Seigneur aura brisé la captivité de son peuple, Jacob sera dans la joie, et Israël dans l'allégresse [1].

PSAUME XIV

Dispositions qu'il faut avoir pour habiter auprès de Dieu.

1. *Psaume de David.*

Seigneur, qui sera digne d'habiter dans votre tabernacle [2], et de se reposer sur votre montagne sainte?

2. Celui qui marche dans l'innocence et qui pratique la justice;

3. Celui dont le cœur parle selon la vérité et dont la langue n'a point usé de tromperie;

Celui qui n'a point fait de mal à son prochain, et n'a point accueilli les calomnies contre ses frères;

4. Celui devant qui le méchant est réduit à l'impuissance, et qui honore ceux qui craignent le Seigneur;

Celui qui n'élude point le serment qu'il a fait à son prochain;

5. Qui n'a point donné son argent à usure, et n'a point accepté de présents contre l'innocent.

Celui qui agit ainsi sera affermi pour l'éternité [3].

PSAUME XV

Abandon de Jésus-Christ à son Père, et sa résurrection.

1. *L'inscription du titre : Pour David.*

Conservez-moi, Seigneur [4], parce que j'ai espéré en vous.

2. J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu, et vous n'avez pas besoin de mes biens.

3. Le Seigneur a fait paraître d'une manière admirable

[1] Ce salut d'Israël est celui que Jésus-Christ donne, et cette captivité dont il délivre son peuple est l'esclavage du péché. Tel est le sens fixé par saint Paul. (Rom., III.)

[2] David composa ce psaume lorsqu'il éleva le tabernacle sur la montagne de Sion, et qu'il y plaça l'arche qu'il avait amenée de la maison d'Abinadab. (II Rois, VI, 17 et 18.)

[3] Quoiqu'il soit exposé dans cette vie à beaucoup de peines et à de continuels changements, il arrivera à la possession d'un bien qu'il ne pourra jamais perdre. (ESTIUS.)

[4] Jésus-Christ parle dans ce psaume comme homme et comme fils de David, et non pas comme Dieu; mais en même temps il y parle au nom du corps dont il est le chef.

toutes mes volontés à l'égard des saints [1] qui sont dans sa terre.

4. Leurs infirmités s'étaient multipliées; mais ensuite ils se sont hâtés de courir [2].

Je ne les réunirai point dans des assemblées particulières pour offrir des sacrifices sanglants [3]; mes lèvres n'en rappelleront pas même le nom.

5. Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice. C'est vous-même, ô Dieu, qui me rendrez mon héritage.

6. Le cordeau a mesuré ma part sur un sol excellent [4], car mon héritage m'est glorieux.

7. Je bénirai le Seigneur, qui m'a donné l'intelligence; et jusque dans la nuit il m'a instruit par les secrets mouvements de mon cœur.

8. Je voyais le Seigneur comme toujours présent à mes yeux; car il est à ma droite de peur que je ne sois ébranlé.

9. C'est pour cela que mon cœur est dans la joie, et ma langue dans l'allégresse; et c'est pour cela que ma chair elle-même reposera dans l'espérance [5].

10. Parce que vous ne laisserez point mon âme dans les lieux bas de la terre; et vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption du tombeau [6].

Vous m'avez découvert les sentiers de la vie; vous me comblerez de joie en me montrant votre visage; vous me ferez goûter à votre droite des félicités éternelles.

PSAUME XVI

Prière pour obtenir du secours contre la corruption du siècle. Aspiration à la récompense éternelle.

1. *Prière de David.*

Écoutez, Seigneur, ma juste prière; soyez attentif à ma supplication.

Ouvrez vos oreilles à la demande que je vous adresse avec des lèvres qui ne sont point trompeuses.

2. Que mon jugement sorte de la lumière de votre visage [7]; que vos yeux regardent ce qu'il y a d'équitable dans ma cause.

3. Vous avez mis mon cœur à l'épreuve, et vous l'avez visité pendant la nuit. Vous m'avez éprouvé par le feu [8], et l'iniquité ne s'est point trouvée en moi.

4. Afin que ma bouche ne parle point selon les œuvres des hommes, j'ai eu soin, à cause des paroles de vos lèvres, de garder des voies dures [9].

5. Affermissez mes pas dans vos sentiers, afin que mes pieds ne soient point ébranlés.

6. J'ai crié vers vous, mon Dieu, parce que vous m'avez exaucé; abaissez votre oreille vers moi, et écoutez mes paroles.

7. Signalez vos miséricordes, vous qui sauvez ceux qui espèrent en vous.

8. Gardez-moi de ceux qui résistent à votre droite; gardez-moi comme la prunelle de l'œil.

Mettez-moi à couvert sous l'ombre de vos ailes,

9. Contre les impies qui m'accablent d'afflictions.

Mes ennemis ont environné mon âme;

[1] *Les saints*, c'est-à-dire les fidèles, qui par la sainteté de leur vie font admirablement ressortir les desseins de Jésus-Christ et la sagesse de ses préceptes.

[2] *Ajoutez :* dans la voie des commandements divins et dans celle de la perfection évangélique.

[3] Parce que je ne formerai plus qu'une assemblée générale de tous les peuples de la terre, qui, renonçant aux sacrifices sanglants, se réuniront tous ensemble pour ne plus offrir que le seul sacrifice de l'Agneau sans tache. Ainsi l'explique saint Paul. (Hébr., IX, 11 et 12.)

[4] Allusion à la manière dont on mesurait les terres en les partageant.

[5] *Ajoutez :* de la résurrection glorieuse.

[6] Saint Pierre et saint Paul ont appliqué ces paroles à Jésus-Christ. (Act. des Ap., II, 24, et XIII, 35.)

[7] C'est-à-dire, sorte de votre bouche.

[8] Par le feu des afflictions.

[9] Les voies d'une vertu austère, de l'abnégation et du sacrifice.

10. Ils ont fermé leurs entrailles à tout sentiment de commisération ; leur bouche a parlé avec insolence.

11. Après qu'ils m'ont rejeté, maintenant ils m'assiégent; ils ont résolu de tenir leurs yeux baissés vers la terre[1].

12. Ils ont aspiré à me perdre, comme le lion préparé à ravir sa proie, et comme le lionceau qui habite des lieux cachés.

13. Levez-vous, Seigneur; hâtez-vous de le prévenir, et faites-le tomber lui-même; délivrez mon âme de l'impie, et arrachez votre glaive

14. D'entre les mains des ennemis de votre droite.

Seigneur, séparez-les dès leur vie du petit nombre de ceux qui sont à vous sur la terre; ils ont été rassasiés des biens que vous cachez dans vos trésors.

Leurs enfants se sont multipliés, et ils ont laissé ce qui leur restait de richesses à leurs petits-enfants.

15. Pour moi, je paraîtrai devant vos yeux avec la seule justice, et je serai rassasié quand m'apparaîtra votre gloire[2].

PSAUME XVII

Cantique de David en action de grâces après qu'il eut été délivré de tous ses ennemis.

1. *Pour la fin, à David, serviteur du Seigneur, lequel a prononcé à la gloire du Seigneur les paroles de ce cantique, au jour où le Seigneur l'a délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül, et a dit :*

2. Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes ma force;

3. Le Seigneur est mon appui, mon refuge et mon libérateur.

Mon Dieu est mon aide, et j'espèrerai en lui.

Il me protége, il assure mon salut, il prend en main ma défense.

4. Je louerai, j'invoquerai le Seigneur; et je serai sauvé de mes ennemis.

5. Les douleurs de la mort m'ont environné; et les torrents de l'iniquité m'ont rempli d'épouvante.

6. J'ai été assiégé par les douleurs de l'enfer, et les piéges de la mort ont été tendus devant moi.

7. Dans mon angoisse j'ai invoqué le Seigneur, et j'ai poussé mes cris vers mon Dieu.

Et de son saint temple il a exaucé ma voix; et le cri que j'ai poussé en sa présence a pénétré jusqu'à ses oreilles.

8. La terre a été émue, et elle a tremblé[3]; les fondements des montagnes ont été secoués et ébranlés, parce que le Seigneur s'est ému de colère.

9. Sa colère a fait monter un tourbillon de fumée, le feu s'est allumé sous son regard; des charbons en ont été embrasés.

10. Il a abaissé les cieux, et il est descendu; un nuage obscur était sous ses pieds.

11. Et il est monté sur les chérubins, et il a pris son vol; il a volé sur les ailes des vents.

12. Il a choisi sa retraite dans les ténèbres; il a sa tente tout autour de lui, formée par l'eau ténébreuse des nuées de l'air.

13. Les nuées se sont fondues à l'éclat de sa présence; et il en a fait jaillir la grêle et des charbons de feu.

14. Le Seigneur a tonné du haut du ciel; le Très-Haut a fait entendre sa voix, et il a lancé la grêle et des charbons de feu.

15. Il a tiré ses flèches, et il a dissipé ses ennemis; il a multiplié ses éclairs, et il les a remplis d'épouvante.

[1] Pour ne point voir mon malheur, de peur d'en être émus de compassion.

[2] La gloire du ciel réservée aux vrais enfants de Dieu.

[3] Description vive et poétique de la puissance de Dieu dans le ciel et sur la terre, ayant rapport à divers événements des premiers siècles du monde.

16. Les sources des eaux ont été révélées, et les fondements de la terre mis à nu,

A votre menace, Seigneur, au souffle impétueux de votre colère.

17. Du haut du ciel il a envoyé son secours; il m'a pris, il m'a tiré des eaux de l'abîme.

18. Il m'a arraché aux mains de mes puissants ennemis, à ceux qui me haïssaient et dont les forces avaient prévalu contre moi.

19. Ils m'ont attaqué les premiers au jour de mon affliction, et le Seigneur s'est fait mon protecteur.

20. Il m'a retiré et mis au large; il m'a sauvé par un effet de sa bonne volonté pour moi.

21. Et le Seigneur me rendra selon ma justice[1]; il me récompensera selon la pureté de mes mains;

22. Parce que j'ai gardé les voies du Seigneur, et que je ne me suis point abandonné à l'impiété en m'éloignant de mon Dieu.

23. Car tous ses jugements sont présents devant mes yeux, et je n'ai point rejeté loin de moi les châtiments de sa justice.

24. Je me conserverai pur avec lui, et j'aurai soin de me garder de l'iniquité qui est en moi.

25. Et le Seigneur me rendra selon ma justice et selon la pureté de mes mains qui est présente devant ses yeux.

26. Oui, Seigneur, vous serez saint avec celui qui est saint, et innocent avec l'homme qui est innocent.

27. Vous serez pur avec celui qui est pur; et à l'égard de celui dont la conduite n'est pas droite, vous vous conduirez avec dissimulation[2].

28. Car vous sauverez le peuple qui est humble, et vous humilierez les yeux des superbes.

29. C'est vous, Seigneur, qui faites luire le flambeau qui m'éclaire; ô mon Dieu, illuminez mes ténèbres.

30. Par vous je serai délivré de la tentation; avec le secours de mon Dieu je franchirai les remparts[3].

31. La voie de mon Dieu est toute pure; les paroles du Seigneur sont éprouvées au feu; il est le protecteur de tous ceux qui espèrent en lui.

32. Car quel autre Dieu y a-t-il que le Seigneur? Et quel autre Dieu y a-t-il que notre Dieu?

33. Le Dieu qui m'a revêtu de force, et qui a fait que ma voie a été sans tache;

34. Qui a donné à mes pieds l'agilité des cerfs, et m'a établi sur les lieux élevés;

35. Qui instruit mes mains pour le combat. Et c'est vous, ô mon Dieu, qui avez fait de mes bras comme un arc d'airain;

36. Qui m'avez donné votre protection pour me sauver, et qui m'avez soutenu avec votre droite.

Votre discipline m'a corrigé jusqu'à la fin; et cette même discipline m'instruira encore.

37. Vous avez élargi sous moi la voie où je marchais; et mes pieds ne se sont point affaiblis.

38. Je poursuivrai mes ennemis; je les atteindrai, et je ne m'en retournerai point qu'ils ne soient entièrement défaits.

39. Je les romprai, et ils ne pourront tenir ferme; ils tomberont sous mes pieds;

40. Parce que vous m'avez revêtu de force pour la guerre, et que vous avez abattu sous moi tous ceux qui s'élevaient contre moi.

41. Et vous avez fait tourner le dos à mes ennemis devant moi; et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient.

42. Ils ont crié, mais il n'y avait personne pour les sauver; ils ont crié au Seigneur, et il ne les a point exaucés.

43. Et je les briserai comme la poussière que le vent emporte; je les ferai disparaître comme la boue des rues.

[1] Selon la justice dont j'ai usé envers les autres.

[2] Vous traiterez chacun selon sa manière d'agir à votre égard.

[3] Les difficultés qui se rencontrent sur la voie du salut.

44. Vous me délivrerez des contradictions du peuple; vous m'établirez chef des nations.

45. Un peuple que je n'avais point connu m'a été assujetti, il m'a obéi aussitôt qu'il a entendu ma voix.

46. Mes enfants, devenant pour moi des étrangers, ont agi avec dissimulation à mon égard; ces enfants étrangers sont tombés dans la vieillesse; ils ont boité, et n'ont plus marché dans leurs voies[1].

47. Vive le Seigneur, et que mon Dieu soit béni! Et que le Dieu qui me sauve soit glorifié!

48. C'est vous, mon Dieu, qui prenez soin de me venger, et qui me soumettez les peuples; c'est vous qui me délivrez de la fureur de mes ennemis:

49. Et vous m'élèverez au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi; vous m'arracherez des mains de l'homme injuste.

50. C'est pourquoi je vous louerai, Seigneur, parmi les nations; et je chanterai un cantique à la gloire de votre nom[2],

51. A la gloire du Seigneur, qui procure avec tant de magnificence le salut de son roi, et qui fait miséricorde à David, son christ, et à sa postérité dans tous les siècles.

PSAUME XVIII

Louange de Dieu par la nature et la révélation.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

2. Les cieux racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce les ouvrages de ses mains.

3. Le jour en parle au jour, et la nuit en donne connaissance à la nuit.

4. Il n'y a ni langues ni dialectes dans lesquels on n'entende ce langage des cieux.

5. Le bruit de leur voix a retenti par toute la terre; et leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde[3].

6. Il a placé sa tente dans le soleil; et cet astre, semblable à l'époux qui sort de sa chambre nuptiale,

S'élance comme un géant, pour fournir sa carrière;

7. Il part de l'extrémité du ciel,

Et arrive jusqu'à l'autre extrémité; et il n'y a personne qui se dérobe à sa chaleur.

8. La loi du Seigneur est sans tache; elle convertit les âmes; le témoignage du Seigneur est fidèle, il donne la sagesse aux petits.

9. Les ordonnances du Seigneur sont droites, elles réjouissent les cœurs; le précepte du Seigneur est plein de lumière, il éclaire les yeux.

10. La crainte du Seigneur est sainte, elle subsiste dans tous les siècles; les jugements du Seigneur sont véritables, ils se justifient par eux-mêmes.

11. Ils sont plus désirables que l'or et que toutes les pierres précieuses; ils sont plus doux que le miel, que le rayon de miel le plus excellent.

12. Car votre serviteur les garde avec soin; et l'on trouve en les gardant une grande récompense.

13. Quel est celui qui connaît ses fautes? Purifiez-moi de mes péchés secrets;

14. Et préservez votre serviteur du commerce de ceux qui vous sont étrangers.

Si je n'en suis point dominé, alors je serai sans tache; du moins je demeurerai pur de tout grand péché.

15. Alors les paroles de ma bouche vous seront agréables, et la méditation de mon cœur sera toujours en votre présence.

Seigneur, vous êtes mon appui et mon rédempteur.

[1] Tandis que les gentils se sont soumis à la loi de l'Évangile, les Juifs s'y sont montrés rebelles.

[2] Saint Paul applique ce verset à Jésus-Christ. (Rom., xv, 9.)

[3] Saint Paul applique ces paroles à la prédication de l'Évangile par les Apôtres.

PSAUME XIX

Prière pour demander à Dieu son secours contre les ennemis.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

2. Que le Seigneur vous exauce au jour de la tribulation[1]; que le nom du Dieu de Jacob vous protège.

3. Qu'il vous envoie du secours de son lieu saint, et que de Sion il soit votre défenseur.

4. Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices; et que votre holocauste lui soit agréable.

5. Qu'il vous donne ce que votre cœur désire, et qu'il accomplisse tous vos desseins.

6. Nous nous réjouirons de votre salut, et nous nous glorifierons au nom de notre Dieu.

7. Que le Seigneur vous accorde toutes vos demandes; j'ai reconnu maintenant que le Seigneur a sauvé son Christ.

Il l'exaucera du haut du ciel, son sanctuaire; le salut vient de la toute-puissance de sa droite.

8. Ceux-ci se confient dans leurs chars, ceux-là dans leurs chevaux; pour nous, nous invoquerons le nom du Seigneur notre Dieu.

9. Quant à eux, ils se sont embarrassés, et ils sont tombés; mais nous, nous nous sommes relevés, et nous demeurons fermes.

10. Seigneur, sauvez le roi, et exaucez-nous au jour que nous vous invoquerons.

PSAUME XX

Cantique d'action de grâces pour des victoires remportées.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

2. Seigneur, le roi se réjouira dans votre force; et il sera transporté de joie à cause du salut que vous lui avez procuré[2].

3. Vous avez accompli les désirs de son cœur, et vous ne l'avez point frustré de la demande de ses lèvres.

4. Car vous l'avez prévenu de bénédictions et de douceurs; vous avez mis sur sa tête une couronne de pierres précieuses.

5. Il vous a demandé la vie, et les jours que vous lui avez accordés s'étendront dans les siècles des siècles[3].

6. Le salut qui vient de vous est pour lui une grande gloire; vous le couronnerez de gloire et d'une éclatante beauté.

7. Car vous ferez de lui un sujet de bénédictions dans les siècles des siècles; vous le comblerez de joie en lui montrant votre visage[4].

8. Parce que le roi met son espérance dans le Seigneur, la miséricorde du Très-Haut le rendra inébranlable.

9. Que votre main s'étende sur tous vos ennemis[5]; que votre droite se fasse sentir à tous ceux qui vous haïssent.

10. Vous les ferez brûler comme dans un four ardent, au temps où vous montrerez votre visage. Dans sa colère, le Seigneur les remplira d'épouvante, et le feu les dévorera[6].

11. Vous exterminerez leurs enfants de dessus la terre, et leur race du milieu des hommes;

12. Parce qu'ils ont travaillé à faire tomber toutes sortes

[1] Ce psaume est une prière que le peuple adresse à Dieu en faveur du roi, probablement avant son départ contre les Ammonites. Le chrétien peut faire la même prière pour ses supérieurs spirituels ou temporels, et pour tous leurs besoins en général.

[2] Tous les interprètes entendent ce psaume de Jésus-Christ. Comme chaque chrétien règne avec Jésus-Christ, il peut aussi s'en faire l'application et se réjouir de la puissance que Dieu lui a donnée sur ses ennemis.

[3] Ce verset ne convient qu'à Celui dont les Juifs eux-mêmes disaient : Nous avons appris de la loi que le Christ doit demeurer éternellement. (S. Jean, xii, 34.)

[4] En le faisant asseoir à votre droite le jour de son ascension.

[5] David adresse ici et dans le reste du psaume la parole à Jésus-Christ.

[6] Le supplice des réprouvés, qui sont les ennemis du Sauveur, ne peut être marqué plus clairement.

de maux sur vous; ils ont conçu des desseins qu'ils n'ont pu exécuter.

13. Car vous leur ferez tourner le dos, et vous disposerez leur visage à recevoir les coups qui vous restent.

14. Élevez-vous, Seigneur, en faisant paraître votre force; nous chanterons et nous publierons par nos cantiques les merveilles de votre puissance.

PSAUME XXI

Souffrances du Messie et son règne.

1. *Pour la fin, pour le secours du matin* [1], *psaume de David.*

2. O Dieu, ô mon Dieu, jetez sur moi vos regards; pourquoi m'avez-vous abandonné [2]? Ce sont mes péchés qui éloignent de moi votre secours.

3. Mon Dieu, je crierai pendant le jour, et vous ne m'exaucerez pas; je crierai pendant la nuit, et on ne me l'imputera point à folie.

4. Mais vous, la gloire d'Israël, vous habitez dans votre sanctuaire.

5. Nos pères espérèrent en vous; ils mirent en vous leur confiance, et ils furent délivrés par vous.

6. Ils crièrent vers vous, et ils furent sauvés; ils espérèrent en vous, et ils ne furent point confondus.

7. Pour moi, je ne suis qu'un ver, et non pas un homme; l'opprobre des hommes et le rebut du peuple.

8. Tous ceux qui me voyaient se sont moqués de moi; ils en ont parlé avec outrage, et ils ont branlé la tête [3].

9. Il a espéré dans le Seigneur, disaient-ils, que le Seigneur le délivre; qu'il le sauve, puisqu'il l'aime.

10. C'est vous, Seigneur, qui m'avez tiré du sein de ma mère; vous avez été mon espérance dès le temps que je suçais ses mamelles.

11. Dès que j'ai vu le jour j'ai été jeté entre vos bras; dès le sein de ma mère vous êtes mon Dieu;

12. Ne vous éloignez pas de moi;

Parce que l'affliction est proche, et qu'il n'y a personne qui m'assiste.

13. Une bande de taureaux m'a environné; des taureaux forts et furieux m'ont assiégé.

14. Ils ont ouvert leur bouche pour me dévorer, comme un lion affamé et rugissant [4].

15. Je me suis écoulé comme l'eau; tous mes os sont disjoints.

Mon cœur au milieu de ma poitrine est devenu comme la cire qui se fond.

16. Ma vigueur s'est desséchée comme l'argile cuite au feu; ma langue s'est attachée à mon palais, et vous m'avez réduit à la poussière du tombeau.

17. Car une troupe de chiens affamés m'a environné; une assemblée d'hommes remplis de malice m'a assiégé.

Ils ont percé mes mains et mes pieds;

18. Ils ont compté tous mes os;

Ils ont pris plaisir à me regarder et à me considérer;

19. Ils se sont partagé mes vêtements, et ils ont jeté ma robe au sort [5].

[1] Ces mots peuvent marquer la première heure de la prière du matin; d'autres, dans un sens moral, les appliquent à la résurrection de Jésus-Christ, qui se fit au lever de l'aurore

[2] Ce sont les propres paroles de Jésus-Christ sur la croix. (S. Matth., XXVII, 46.)

[3] Le prophète ne pouvait marquer plus clairement les insultes faites à Jésus-Christ sur la croix. (Comparez le texte de l'évangile de S Matth., ch. XXVII, v. 39.)

[4] Le prophète désigne les bourreaux de Jésus-Christ, et tous ceux qui ont pris part à sa mort.

[5] Saint Matthieu et saint Jean nous font remarquer l'accomplissement de cette prophétie, lorsque les soldats partagèrent entre eux les vêtements de Jésus-Christ et jeterent sa robe au sort. (S. Matth., XXVII, 35. — S. Jean, XIX, 24.)

20. Pour vous, Seigneur, n'éloignez point de moi votre assistance; appliquez-vous à me défendre.

21. O Dieu, arrachez mon âme au glaive et à la puissance du chien, mon âme qui est mon unique.

22. Sauvez-moi de la gueule du lion et de l'attaque des licornes, dans l'état d'humiliation où je suis.

23. Je ferai connaître votre nom à mes frères [1]; je publierai vos louanges au milieu de l'assemblée.

24. Vous qui craignez le Seigneur, louez-le; glorifiez-le, vous tous qui êtes la race de Jacob.

25. Qu'il soit craint par toute la postérité d'Israël, car il n'a point méprisé ni dédaigné l'humble supplication du pauvre.

Il n'a point détourné de moi son visage, et il m'a exaucé lorsque je criais vers lui.

26. Je vous adresserai mes louanges dans une grande assemblée; je rendrai mes vœux à Dieu en présence de ceux qui le craignent.

27. Les pauvres mangeront, et ils seront rassasiés [2]; et ceux qui cherchent le Seigneur le loueront; leurs cœurs vivront dans toute l'éternité.

28. Les peuples jusqu'aux extrémités de la terre se ressouviendront du Seigneur, et se convertiront à lui.

Et toutes les familles des nations seront dans l'adoration en sa présence;

29. Car c'est au Seigneur de régner, et il exercera son empire sur les nations.

30. Tous les riches de la terre ont mangé à sa table et ont adoré; tous ceux qui descendent dans la terre s'humilieront en sa présence.

31. Et mon âme vivra pour lui; et ma postérité le servira.

32. La génération qui doit venir sera appelée du nom du Seigneur [3]; et les cieux annonceront sa justice à ce peuple qui doit naître, au peuple que le Seigneur a fait.

PSAUME XXII

Le Seigneur est un pasteur, et il prend soin de ceux qui sont à lui.

1. *Psaume de David.*

C'est le Seigneur qui me conduit; rien ne me manquera;

2. Il m'a placé dans un lieu riche en pâturages [4].

Il m'a élevé auprès d'une eau fortifiante,

3. Et il a ramené mon âme.

Il m'a fait entrer dans les sentiers de la justice, pour la gloire de son nom.

4. Mais lors même que je marcherais au milieu des ombres de la mort, je ne craindrais aucun mal, parce que vous êtes avec moi.

Votre verge et votre bâton [5] ont été pour moi le sujet d'une grande consolation.

5. Vous avez préparé une table devant moi contre ceux qui me persécutent.

Vous avez oint ma tête avec une huile de parfums. Que mon calice qui a la force d'enivrer est admirable!

6. Et votre miséricorde me suivra tous les jours de ma vie,

7. Afin que j'habite durant la longueur du jour dans la maison du Seigneur.

[1] Saint Paul applique à Jésus-Christ cette parole (Hébr., x, 12); et Jésus-Christ même, après sa résurrection, parlant de ses disciples, les appelle ses frères. (S. Matth., XXVII, 16.)

[2] Les Pères appliquent ces paroles au sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'adorable Eucharistie. (EUSÈBE, S. JÉRÔME, S. AUGUSTIN.)

[3] Les générations futures seront appelées chrétiennes du nom de Christ.

[4] David compare le Seigneur à un pasteur qui veille sur tous les besoins de son troupeau. C'est bien l'image de la bonté de Jésus-Christ, le souverain Pasteur de nos âmes.

[5] Allusion à la houlette avec laquelle le pasteur ramène la brebis qui s'écarte, et la défend contre les loups.

FAMINE DE SAMARIE.

PSAUME XXIII

Entrée du Dieu de gloire dans son sanctuaire.

1. *Le premier de la semaine*[1], *psaume de David.*

La terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient; le globe de la terre est à lui, et tous ceux qui l'habitent.

2. Parce que c'est lui qui l'a fondée au-dessus des mers, et qui l'a établie au-dessus des fleuves.

3. Qui montera sur la montagne du Seigneur? Qui pourra demeurer dans son sanctuaire?

4. Celui qui a les mains innocentes et le cœur pur; qui n'a pas reçu son âme en vain[2], ni fait serment pour tromper son prochain.

5. Celui-là recevra du Seigneur la bénédiction, et obtiendra miséricorde de Dieu, son sauveur.

6. Telle est la race de ceux qui le cherchent, de ceux qui cherchent la face du Dieu de Jacob.

7. Levez vos portes, ô princes[3]; et vous, portes éternelles, levez-vous, et le Roi de gloire entrera.

8. Quel est-il ce roi de gloire? C'est le Seigneur fort et puissant, le Seigneur puissant dans les combats.

9. Levez vos portes, ô princes; et vous, portes éternelles, levez-vous; et le Roi de gloire entrera.

10. Quel est-il ce roi de gloire? Le Seigneur des vertus est lui-même ce Roi de gloire.

PSAUME XXIV

Prière pour obtenir du secours et le pardon de ses péchés.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

J'ai[4] élevé mon âme vers vous, Seigneur;

2. Je mets ma confiance en vous, mon Dieu; ne permettez pas que je tombe dans la confusion[5],

3. Ni que mes ennemis se rient de moi; car tous ceux qui vous attendent avec patience ne seront pas confondus.

4. Que ceux-là soient couverts de confusion qui commettent l'iniquité en vain.

Montrez-moi, Seigneur, vos voies, et enseignez-moi vos sentiers.

5. Conduisez-moi dans la voie de votre vérité, et instruisez-moi, parce que vous êtes le Dieu mon sauveur, et que je vous ai attendu durant tout le jour[6].

6. Souvenez-vous de vos bontés, Seigneur, et des miséricordes que vous avez fait paraître de tout temps.

7. Ne vous souvenez point des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances.

Souvenez-vous de moi selon votre miséricorde, à cause de votre bonté, Seigneur.

8. Le Seigneur est plein de douceur et d'équité; c'est pour cela qu'il donnera à ceux qui pèchent la loi qu'ils doivent suivre dans la voie.

9. Il conduira dans la justice ceux qui sont dociles; il enseignera ses voies à ceux qui sont doux.

10. Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité pour ceux qui recherchent son alliance et ses préceptes.

[1] C'est-à-dire pour être chanté le premier jour de la semaine, qui répond à notre dimanche.

[2] Qui ne soupire point après les choses vaines, mais après les vrais biens. (S. Aug.)

[3] Les Pères de l'Église ont tous vu ici une prophétie de l'ascension de Jésus-Christ.

[4] On croit que David composa ce psaume à l'occasion de la révolte et de la persécution de son fils Absalon. C'est le premier d'entre ceux que l'on nomme alphabétiques ou acrostiches, parce que dans la langue originale chaque verset commence par une lettre de l'alphabet. On n'en sait point la véritable raison; mais ce qu'on sait, c'est que ces psaumes sont les plus beaux.

[5] Surtout dans cette confusion éternelle qui sera dans l'autre vie un des plus cruels supplices du pécheur.

[6] Durant tout le cours de ma vie j'ai espéré dans l'accomplissement de vos promesses.

11. Pour la gloire de votre nom, vous me pardonnerez mon péché, parce qu'il est grand.

12. Quel est l'homme qui craint le Seigneur? Le Seigneur lui a donné une loi pour le diriger dans la voie qu'il a choisie.

13. Son âme jouira en paix de ses biens, et sa race aura la terre en héritage.

14. Le Seigneur est le ferme appui de ceux qui le craignent, et il leur fera connaître son testament.

15. Mes yeux sont toujours levés vers le Seigneur, parce que c'est lui qui retirera mes pieds du piége.

16. Regardez-moi, et prenez pitié de moi, car je suis seul et pauvre.

17. Les afflictions se sont multipliées au fond de mon cœur; délivrez-moi des nécessités qui m'accablent.

18. Voyez mon humiliation et ma douleur, et remettez-moi tous mes péchés.

19. Regardez mes ennemis, leur nombre qui se multiplie, et la haine injuste qu'ils me portent.

20. Gardez mon âme, et délivrez-moi : que je n'aie pas à rougir, après avoir espéré en vous.

21. Les innocents et ceux dont le cœur est droit me sont demeurés attachés, parce que je vous ai attendu.

22. O mon Dieu, délivrez Israël de toutes ses tribulations[1].

PSAUME XXV

Protestation de son innocence. Prière pour obtenir d'être délivré de la corruption du siècle.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

Jugez-moi, Seigneur, parce que j'ai marché dans mon innocence; et ayant mis mon espérance dans le Seigneur, je ne serai point affaibli.

2. Éprouvez-moi, Seigneur, et sondez-moi; brûlez mes reins et mon cœur:

3. Parce que votre miséricorde est devant mes yeux, et que je trouve ma joie dans votre vérité.

4. Je ne me suis point assis dans l'assemblée de la vanité, et je n'entrerai point dans le lieu où sont ceux qui commettent l'iniquité.

5. Je hais l'assemblée des méchants, et je ne m'assiérai point avec les impies.

6. Je laverai mes mains parmi les innocents[2], et je me tiendrai, Seigneur, autour de votre autel,

7. Afin que j'entende la voix de vos louanges, et que je raconte moi-même toutes vos merveilles.

8. Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où habite votre gloire.

9. Ne perdez pas, ô mon Dieu, mon âme avec les impies, ni ma vie avec les hommes qui répandent le sang,

10. De qui les mains sont souillées d'iniquité, et dont la droite est remplie de présents.

11. Pour moi, j'ai marché dans mon innocence[3]: rachetez-moi, et faites-moi miséricorde.

12. Mon pied est demeuré ferme dans la droite voie : je vous bénirai, Seigneur, dans les assemblées.

PSAUME XXVI

Confiance en Dieu. Désir impatient de paraître devant lui.

1. *Psaume de David, avant qu'il fût oint.*

Le Seigneur est ma lumière et mon salut: qui craindrai-je?

[1] Prier pour l'Église, être touché des maux qui l'affligent : excellent moyen pour obtenir la délivrance de ses propres afflictions.

[2] Allusion à l'usage où étaient les Juifs de se purifier et de se laver avant d'entrer dans le tabernacle, pour marquer la pureté intérieure que Dieu exige de ses serviteurs.

[3] C'est-à-dire avec sincérité devant Dieu. David pouvait tenir ce langage, sans pour cela se dire exempt de tout péché.

Le Seigneur est le protecteur de ma vie, qui me fera trembler?

2. Tandis que les méchants me cernent comme pour me dévorer,

Ceux de mes ennemis qui me persécutent le plus ont été affaiblis, et ils sont tombés.

3. Quand même une armée ennemie m'assiégerait, mon cœur serait sans crainte.

Si elle me livrait combat, c'est alors que je serais plein de confiance.

4. Je n'ai demandé qu'une chose au Seigneur, je la demanderai sans cesse : c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie,

Afin de goûter les délices du Seigneur, et de considérer les beautés de son temple.

5. Car il m'a caché dans son tabernacle; au jour de l'affliction, il m'a protégé dans le secret de son tabernacle.

6. Il m'a établi sur le roc; et dès maintenant il a élevé ma tête au-dessus de mes ennemis.

J'ai paru autour de son autel, et j'ai immolé dans son tabernacle une hostie avec des cris d'allégresse; je chanterai, et je ferai retentir des hymnes au Seigneur.

7. Exaucez, Seigneur, la voix par laquelle j'ai crié vers vous : Ayez pitié de moi, et exaucez-moi.

8. Mon cœur vous a dit : Mes yeux vous ont cherché; je chercherai, Seigneur, votre visage.

9. Ne détournez pas de moi votre visage; dans votre colère, ne vous retirez point de votre serviteur.

Soyez mon aide; ne m'abandonnez point, et ne me méprisez pas, ô Dieu mon Sauveur.

10. Parce que mon père et ma mère m'ont délaissé, mais le Seigneur m'a recueilli.

11. Prescrivez-moi, Seigneur, la loi que je dois suivre dans votre voie; dirigez-moi dans le droit sentier pour confondre mes ennemis.

12. Ne me livrez pas à la volonté de ceux qui m'affligent; car des témoins d'iniquité se sont élevés contre moi, et l'iniquité a menti à elle-même.

13. Je crois fermement voir un jour les biens du Seigneur dans la terre des vivants.

14. Attends le Seigneur, ô mon âme; sois ferme, fortifie ton courage, et attends avec patience le Seigneur.

PSAUME XXVII

Prière pour obtenir du secours. Confiance qu'elle sera exaucée.

Psaume de David.

1. Je crierai vers vous, Seigneur; ne gardez pas le silence à mon égard, ô mon Dieu, de peur que, si vous refusez de me répondre, je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

2. Exaucez, Seigneur, la voix de mon humble supplication, lorsque je vous prie, lorsque j'élève mes mains vers votre saint temple [1].

3. Ne m'entraînez pas avec les pécheurs, et ne me perdez pas avec ceux qui commettent l'iniquité,

Qui parlent de paix avec leur prochain, et qui dans leurs cœurs ne pensent qu'à faire le mal.

4. Rendez-leur selon leurs œuvres et selon la malignité de leurs desseins [2].

Traitez-les selon que les œuvres de leurs mains le méritent, et donnez-leur la récompense qui leur est due.

5. Parce qu'ils n'ont point compris les ouvrages du Seigneur et les merveilles de ses mains, vous les détruirez, et ne les rétablirez jamais.

[1] Les Hébreux, en priant, se tournaient vers le temple.

[2] Ce n'est point ici l'imprécation d'un homme ému de colère, mais la déclaration de l'avenir à ceux qui étaient moins les ennemis de David que ceux de Dieu même.

6. Que le Seigneur soit béni, parce qu'il a exaucé la voix de mon humble supplication.

7. Le Seigneur est mon aide et mon protecteur; mon cœur a mis en lui son espérance, et j'ai été secouru.

Et ma chair a refleuri [1]; c'est pourquoi je le louerai de tout mon cœur.

8. Le Seigneur est la force de son peuple et le protecteur qui sauve son Christ.

9. Sauvez votre peuple, Seigneur, et bénissez votre héritage; conduisez-les et élevez-les jusque dans l'éternité.

PSAUME XXVIII

Invitation à venir louer Dieu dans son temple.

1. *Psaume de David pour l'achèvement du tabernacle.*

Apportez au Seigneur, enfants de Dieu, apportez au Seigneur les petits des béliers.

2. Rendez au Seigneur la gloire et l'honneur, rendez au Seigneur la gloire due à son nom; adorez le Seigneur à l'entrée de son tabernacle.

3. La voix du Seigneur [2] a retenti sur les eaux; le Dieu de majesté a tonné, le Seigneur s'est fait entendre sur les grandes eaux.

4. La voix du Seigneur est pleine de force; la voix du Seigneur est pleine de magnificence.

5. La voix du Seigneur brise les cèdres, car le Seigneur brisera les cèdres du Liban [3];

6. Il les mettra en pièces aussi facilement que si c'étaient de jeunes taureaux du Liban, ou les petits des licornes, chéris de leurs mères.

7. La voix du Seigneur fait jaillir les flammes et les feux.

8. La voix du Seigneur ébranle le désert; car le Seigneur remuera et agitera le désert de Cadès.

9. La voix du Seigneur prépare les cerfs, et elle découvrira les lieux sombres et épais; et tous dans son temple publieront sa gloire.

10. Le Seigneur fait demeurer sur la terre le déluge, et le Seigneur sera assis comme roi dans toute l'éternité.

11. Le Seigneur donnera la force à son peuple; le Seigneur bénira son peuple en le comblant de sa paix.

PSAUME XXIX

Action de grâces après la délivrance.

Psaume de louange 1. *Pour la dédicace de la maison de David.*

2. Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez accueilli, et que vous n'avez pas laissé mes ennemis se réjouir à mon sujet.

3. Seigneur mon Dieu, j'ai crié vers vous, et vous m'avez guéri.

4. Seigneur, vous avez retiré mon âme du tombeau; vous m'avez sauvé du milieu de ceux qui descendent dans la fosse.

5. Saints du Seigneur, chantez-lui des cantiques, et célébrez par vos louanges la sainteté de son nom.

6. Car le châtiment est la suite de son indignation, et la vie l'effet de sa bienveillance.

Le soir on est dans les pleurs, et le matin dans la joie.

7. Pour moi, j'ai dit au sein de l'abondance : Je ne serai jamais ébranlé.

[1] Ceci peut s'appliquer à Jésus-Christ, renouvelé dans sa chair par la gloire de sa résurrection.

[2] C'est-à-dire le tonnerre. Mais, dans un sens plus élevé, selon les SS. Pères, le tonnerre du Seigneur représente la puissante parole de sa grâce.

[3] Ces cèdres figurent les grands, les puissants de la terre, qui se confient en leurs propres forces et s'élèvent contre la parole de Dieu.

8. C'était votre bonté, Seigneur, qui m'avait donné l'éclat de la puissance.

Vous avez détourné de moi votre visage, et j'ai été aussitôt rempli de trouble.

9. Je crierai vers vous, Seigneur, et j'adresserai des prières à mon Dieu.

10. Quelle utilité retirerez-vous de ma mort, lorsque je descendrai dans la corruption du sépulcre?

Est-ce la poussière qui vous glorifiera, qui annoncera votre vérité?

11. Le Seigneur m'a entendu, et il a eu pitié de moi; le Seigneur s'est fait mon soutien.

12. Vous avez changé mes gémissements en cantiques de réjouissance; vous avez déchiré le sac qui me couvrait, et vous m'avez revêtu d'allégresse;

13. Afin que je vous chante dans l'éclat de la gloire, et non plus dans l'abattement de la tristesse. Seigneur mon Dieu, je vous célébrerai à jamais.

PSAUME XXX

Prière pour obtenir la délivrance. Action de grâces après l'avoir obtenue.

1. *Pour la fin, psaume de David, pour l'extase* [1].

2. En vous, Seigneur, j'ai mis mon espérance : que je ne sois pas confondu pour jamais; délivrez-moi selon votre justice.

3. Inclinez votre oreille vers moi; hâtez-vous de m'arracher du péril.

Soyez pour moi un Dieu protecteur et une maison de refuge, afin que vous me sauviez.

4. Car vous êtes ma force et mon refuge; à cause de votre nom, vous me conduirez et vous me nourrirez.

5. Vous me tirerez de ce piége qu'ils ont caché sous mes pas, parce que vous êtes mon protecteur.

6. Je remets mon esprit entre vos mains; vous m'avez racheté, Seigneur, Dieu de vérité.

7. Vous haïssez ceux qui s'attachent à des choses vaines et sans aucun fruit.

Pour moi, j'ai espéré dans le Seigneur.

8. Je me réjouirai et serai ravi de joie à la vue de votre miséricorde;

Parce que vous avez regardé mon état d'humiliation, vous avez sauvé mon âme des nécessités qui l'accablaient,

9. Et vous ne m'avez point livré entre les mains de l'ennemi; mais vous avez mis mes pieds dans un lieu spacieux.

10. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que je suis dans la tribulation : mes yeux, mon esprit, mes membres sont troublés par l'indignation que j'éprouve [2].

11. Car ma vie se consume dans la douleur, et mes années dans de continuels gémissements.

Toute ma force s'est affaiblie par le malheur où je suis réduit, et j'en sens le trouble jusque dans mes os.

12. Je suis devenu un sujet d'opprobre à tous mes ennemis, principalement à mes voisins, et une occasion de frayeur pour ceux dont je suis connu.

Ceux qui me voyaient s'enfuyaient loin de moi.

13. J'ai été mis en oubli et effacé de leur cœur comme si j'eusse été mort.

Je suis devenu comme un vase brisé;

14. Car j'ai entendu les reproches injurieux de plusieurs de ceux qui demeurent autour de moi.

Dans le temps qu'ils s'assemblaient contre moi, ils ont tenu conseil pour m'ôter la vie.

15. Mais j'ai espéré en vous, Seigneur; j'ai dit : Vous êtes mon Dieu;

[1] C'est-à-dire contre le découragement. Les SS. Pères trouvent dans ce psaume les sentiments de Jésus-Christ durant sa passion.

[2] En voyant l'acharnement de mes ennemis.

16. Mon sort est entre vos mains.

Arrachez-moi de la main de mes ennemis et de ceux qui me persécutent.

17. Faites éclater sur votre serviteur la lumière de votre visage; sauvez-moi par votre miséricorde.

18. Que je ne tombe pas dans la confusion, Seigneur, parce que je vous ai invoqué.

Que les impies rougissent, et qu'ils soient conduits dans l'enfer.

19. Que les lèvres trompeuses soient rendues muettes;

Ces lèvres qui profèrent des paroles d'iniquité contre le juste avec un orgueil plein de mépris.

20. Qu'elle est grande, Seigneur, l'abondance des douceurs que vous avez réservées à ceux qui vous craignent!

Vous les avez portées à leur comble pour ceux qui espèrent en vous, à la vue des enfants des hommes.

21. Vous les cacherez dans le secret de votre face, à l'abri du trouble des hommes.

Vous les protégerez dans votre tabernacle contre les langues qui les attaquent.

22. Que le Seigneur soit béni de ce qu'il a fait éclater sa miséricorde sur moi en me mettant en sûreté comme dans une ville bien fortifiée!

23. Pour moi, j'avais dit dans l'abattement de mon esprit : J'ai été rejeté loin de vos yeux.

C'est pour cela que vous avez exaucé la voix de ma prière lorsque je criais vers vous.

24. Aimez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints, parce que le Seigneur recherchera la vérité, et qu'il rendra aux superbes selon la grandeur de leur orgueil.

25. Agissez avec courage, et que votre cœur s'affermisse, vous tous qui espérez dans le Seigneur.

PSAUME XXXI

Bonheur d'un cœur vraiment pénitent.

Pour l'intelligence de David [1].

1. Heureux ceux à qui les iniquités sont remises, et dont les péchés sont couverts!

2. Heureux l'homme à qui le Seigneur n'a point imputé de péché, et dont l'esprit est sans déguisement!

3. Parce que je me suis tu, mes os ont vieilli, tandis que je criais tout le jour.

4. Car jour et nuit votre main s'est appesantie sur moi; je me tournais et retournais dans mon angoisse, et l'épine dont j'étais percé s'enfonçait de plus en plus.

5. Je vous ai fait connaître mon péché, et je n'ai point caché mon injustice.

J'ai dit : Je confesserai contre moi-même mon injustice au Seigneur, et vous m'avez remis l'impiété de mon péché [2].

6. C'est pour obtenir cette grâce que tout homme pieux vous suppliera dans le temps favorable.

Aussi, quel que soit le débordement des grandes eaux, elles ne parviendront point jusqu'à lui.

7. Vous êtes mon refuge dans la tribulation qui m'environne. O Dieu, qui êtes ma joie, délivrez-moi de ceux qui m'assiégent.

8. Vous m'avez dit : Je te donnerai l'intelligence, et je t'instruirai dans la voie où tu dois marcher; je tiendrai mes yeux arrêtés sur toi.

9. O hommes, ne soyez point comme le cheval et le mulet, qui n'ont point d'intelligence,

Et dont il faut serrer la bouche avec le mors et le frein, si vous voulez qu'ils n'approchent point de vous.

[1] C'est-à-dire, leçon que David se donne à lui-même et aux autres. Ce psaume fut composé après que le prophète Nathan eut fait connaître à David que Dieu lui avait pardonné son crime.

[2] Effet consolant d'une humble et sincère confession. Dieu pardonne les péchés et rend le calme au pécheur qui s'en accuse avec un véritable regret.

10. Les châtiments réservés au pécheur sont nombreux; mais la miséricorde environne celui qui espère dans le Seigneur.

11. Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et tressaillez d'allégresse; glorifiez-vous en lui, vous tous qui avez le cœur droit.

PSAUME XXXII

Cantique de louange à la gloire de Dieu, Seigneur des maîtres du monde et roi de son peuple.

Psaume de David.

1. Justes, tressaillez de joie dans le Seigneur; c'est aux cœurs droits qu'il convient de lui donner des louanges.

2. Louez le Seigneur avec la harpe, chantez-lui des hymnes sur l'instrument à dix cordes.

3. Chantez à sa gloire un cantique nouveau; célébrez-la par un agréable concert des instruments et des voix,

4. Parce que la parole du Seigneur est droite, et que sa fidélité éclate dans toutes ses œuvres [1].

5. Il aime la miséricorde et la justice; la terre est pleine de la miséricorde du Seigneur.

6. C'est par la parole du Seigneur que les cieux ont été affermis; et le souffle de sa bouche a produit toute leur vertu [2].

7. Il rassemble toutes les eaux de la mer comme dans un réservoir; il renferme les abîmes dans ses trésors.

8. Que toute la terre craigne le Seigneur, et que tous ceux qui habitent l'univers tremblent devant lui.

9. Car il a parlé, et toutes choses ont été faites; il a commandé, et toutes choses ont été créées.

10. Le Seigneur dissipe les desseins des nations; il réprouve les vaines pensées des peuples, et il renverse les conseils des princes.

11. Mais le conseil du Seigneur demeure éternellement, et les pensées de son cœur subsistent de génération en génération.

12. Heureuse la nation qui a le Seigneur pour son Dieu! heureux le peuple qu'il a choisi pour son héritage!

13. Le Seigneur a regardé du haut du ciel; il a vu tous les enfants des hommes.

14. De la demeure qu'il s'est préparée il a jeté ses regards sur tous ceux qui habitent la terre.

15. Il a formé le cœur de chacun d'eux, et il a une connaissance exacte de toutes leurs œuvres.

16. Le roi ne trouve point son salut dans l'étendue de sa puissance, et le géant ne se sauvera point par la grandeur de sa force.

17. Le cheval trompe celui qui en attend son salut; et toute sa force, quelque grande qu'elle soit, ne le sauvera point.

18. Mais les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, et sur ceux qui espèrent en sa miséricorde,

19. Pour délivrer leurs âmes de la mort, et les nourrir dans la famine.

20. Notre âme attend le Seigneur avec patience; il est notre secours et notre protecteur,

21. Parce que notre cœur mettra en lui sa joie, et que nous avons espéré en son saint nom.

22. Faites éclater sur nous votre miséricorde, Seigneur, selon l'espoir que nous avons mis en vous.

PSAUME XXXIII

Action de grâces à Dieu, qui aide l'homme pieux, et châtie le méchant.

1. *A David, lorsqu'il changea son visage en présence d'Achimélech, qui le renvoya, et qu'il s'en alla* [3].

[1] Il tient tout ce qu'il promet. (S. JÉRÔME.)

[2] Les Pères ont vu ici la Trinité. Le *Seigneur* marque le Père; la *parole du Seigneur* ou le Verbe, le Fils; et le *souffle de sa bouche*, le Saint-Esprit.

[3] Ce fait est rapporté au liv. I des Rois, ch. XXI, v. 13.

2. Je bénirai le Seigneur en tout temps; toujours sa louange sera dans ma bouche.

3. Mon âme ne mettra sa gloire que dans le Seigneur. Que ceux qui sont doux m'écoutent, et qu'ils se réjouissent.

4. Publiez avec moi combien le Seigneur est grand, et célébrons tous ensemble la gloire de son nom.

5. J'ai cherché le Seigneur, et il m'a exaucé; et il m'a tiré de toutes mes peines.

6. Approchez-vous de lui, et vous serez éclairés; et vos visages ne seront point couverts de confusion.

7. Ce pauvre a crié, et le Seigneur l'a exaucé; et il l'a sauvé de toutes ses tribulations.

8. L'ange du Seigneur environnera ceux qui le craignent, et il les délivrera.

9. Goûtez, et voyez combien le Seigneur est doux; heureux est l'homme qui espère en lui!

10. Craignez le Seigneur, vous tous qui êtes ses saints, parce que ceux qui le craignent ne tombent point dans l'indigence.

11. Les riches ont été dans le besoin, et ont eu faim; mais pour ceux qui cherchent le Seigneur, ils ne seront privés d'aucun bien [1].

12. Venez, mes enfants, écoutez-moi; je vous enseignerai la crainte du Seigneur.

13. Quel est l'homme qui veut la vie, qui désire voir des jours comblés de biens?

14. Gardez votre langue de tout mal, et que vos lèvres ne profèrent aucune parole de tromperie.

15. Détournez-vous du mal, et faites le bien; recherchez la paix, et poursuivez-la.

16. Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes; ses oreilles sont attentives à leurs prières.

17. Mais le regard du Seigneur est sur ceux qui font le mal, pour effacer de la terre jusqu'à leur souvenir.

18. Les justes ont crié, et le Seigneur les a exaucés; et il les a délivrés de toutes leurs tribulations.

19. Le Seigneur est proche de ceux dont le cœur est affligé, et il sauvera les humbles d'esprit.

20. Les justes sont exposés à beaucoup d'afflictions, et le Seigneur les délivrera de toutes ces peines.

21. Le Seigneur garde tous leurs os; pas un seul ne sera brisé.

22. La mort des pécheurs est très-funeste, et ceux qui haïssent le juste se perdront.

23. Le Seigneur rachètera les âmes de ses serviteurs, et tous ceux qui espèrent en lui ne périront jamais.

PSAUME XXXIV

Prière contre les ennemis.

1. *Pour David.*

Jugez, Seigneur, ceux qui me font injustice; désarmez ceux qui me combattent.

2. Prenez vos armes et votre bouclier, et levez-vous pour venir à mon secours.

3. Tirez votre épée, et fermez le passage à ceux qui me poursuivent; dites à mon âme : C'est moi qui suis ton salut.

4. Que ceux qui cherchent à m'ôter la vie soient couverts de honte et de confusion.

Que ceux qui ont de mauvais desseins contre moi soient renversés et confondus.

5. Qu'ils soient comme la poussière emportée par le vent, et que l'ange du Seigneur les serre de près.

6. Que leur chemin soit couvert de ténèbres et glissant, et que l'ange du Seigneur s'attache à les poursuivre;

[1] Ils ne manquent point des biens spirituels de la grâce, et, dans l'ordre temporel, ce qui leur est nécessaire leur est aussi donné, selon la promesse de Jésus-Christ. (S. Matth., VI, 33.)

JÉHU FAIT PRÉCIPITER JÉZABEL.

7. Parce que sans aucun sujet ils ont voulu me faire périr dans le piége qu'ils m'ont dressé en secret, et qu'ils m'ont injustement couvert d'outrages.

8. Qu'un piége dont il ne se doute pas vienne le surprendre, qu'il soit pris dans celui qu'il avait caché, et qu'il tombe dans le filet même qu'il avait tendu.

9. Mais mon âme se réjouira dans le Seigneur, et elle trouvera sa consolation dans son Sauveur.

10. Tous mes os diront : Seigneur, qui est semblable à vous?

Vous arrachez le pauvre des mains du plus fort; le faible et l'indigent de ceux qui le dépouillent.

11. Des témoins iniques se sont élevés et m'ont interrogé sur des choses que je ne connaissais pas[1].

12. Ils me rendaient le mal pour le bien; ils jetaient mon âme dans la désolation.

13. Pour moi, lorsqu'ils m'accablaient ainsi, je me revêtais d'un cilice;

J'humiliais mon âme par le jeûne, et je répandais ma prière dans le secret de mon sein[2].

14. J'avais de la complaisance pour chacun d'eux comme pour un proche ou pour un frère; je m'abaissais et je m'attristais comme étant touché pour eux d'une vraie douleur.

15. Quant à eux, ils se sont réjouis à mon sujet, et ils se sont assemblés contre moi; ils m'ont accablé de maux, sans que j'en connusse la raison.

16. Ils n'ont point été d'accord dans leurs accusations; mais n'étant pas touchés de componction, ils m'ont tenté de nouveau; ils m'ont insulté avec moquerie; ils ont grincé des dents contre moi.

17. Quand sera-ce, Seigneur, que vous ouvrirez les yeux? Délivrez mon âme de leur perversité; arrachez à la fureur de ces lions mon âme, qui est seule et sans secours.

18. Je vous bénirai dans une grande assemblée; je vous louerai au milieu d'un peuple nombreux.

19. Que je ne sois point un sujet de joie à ceux qui m'attaquent injustement, qui me haïssent sans aucun sujet, et qui se font signe des yeux pour m'insulter.

20. Car ils me parlaient avec un esprit de paix; mais en élevant la voix au milieu des peuples émus de colère, ils méditaient des discours trompeurs pour les irriter encore contre moi.

21. Et ils ont ouvert contre moi leur bouche, et ils ont dit : Courage! courage! nos yeux ont vu sa ruine.

22. Vous le voyez, Seigneur; ne gardez pas le silence; Seigneur, ne vous éloignez pas de moi.

23. Levez-vous, et soyez attentif à ce qui regarde mon jugement; mon Dieu et mon Seigneur, prenez la défense de ma cause!

24. Jugez-moi selon votre justice, Seigneur mon Dieu, et qu'ils ne se réjouissent pas en triomphant de moi.

25. Qu'ils ne disent pas dans leur cœur : Courage! réjouissons-nous! Qu'ils ne disent pas : Nous l'avons dévoré.

26. Que ceux qui se félicitent de mes maux rougissent et soient confondus.

Qu'ils soient couverts de confusion et de honte, ceux qui parlent avec orgueil contre moi.

27. Qu'ils se réjouissent et soient transportés de joie, ceux qui s'intéressent à la justice de ma cause. Qu'ils disent sans cesse : Gloire au Seigneur! ceux qui désirent la paix de son serviteur;

28. Et ma langue, pénétrée de votre justice, célèbrera vos louanges durant tout le jour.

[1] La prière contenue dans ce psaume convient à Jésus-Christ durant sa passion. Au sujet des faux témoins qui se sont élevés contre lui et de leurs accusations qui n'étaient pas d'accord entre elles, lisez S. Matth., ch. XXVI, v. 60, et S. Marc, ch. XIV, v. 56.

[2] Allusion à la coutume des anciens, qui, quand ils étaient dans le deuil, priaient baissés et la tête courbée sur le sein.

PSAUME XXXV

Combien les hommes sont coupables. Bonté de Dieu. Prière pour obtenir du secours.

1. *Pour la fin, à David, le serviteur du Seigneur.*

2. L'injuste a dit en lui-même qu'il voulait pécher. La crainte de Dieu n'est point devant ses yeux.

3. Car il a agi avec tromperie en sa présence, en sorte que son iniquité l'a rendu un objet de haine.

4. Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et que tromperie; il n'a pas voulu comprendre, de peur de faire le bien.

5. Il a médité l'iniquité sur son lit; il s'est arrêté dans toutes les voies qui n'étaient pas bonnes, et il n'a point eu de haine pour la malice.

6. Seigneur, votre miséricorde est dans le ciel, et votre vérité s'élève jusqu'aux nues.

7. Votre justice est semblable aux plus hautes montagnes; vos jugements sont un profond abîme.

Vous sauverez, Seigneur, et les hommes et les bêtes,

8. Selon l'abondance de votre infinie miséricorde, ô mon Dieu.

Mais les enfants des hommes à l'ombre de vos ailes seront pleins d'espérance.

9. Ils seront enivrés de l'abondance de votre maison; vous les abreuverez du torrent de vos délices.

10. Car la source de la vie est en vous, et c'est dans votre lumière que nous verrons la lumière.

11. Étendez votre miséricorde sur ceux qui vous connaissent, et votre justice sur ceux qui ont le cœur droit.

12. Que le pied du superbe ne vienne point jusqu'à moi, et que la main du pécheur ne m'ébranle point.

13. C'est ainsi que sont tombés ceux qui commettent l'iniquité. Ils ont été chassés, et ils n'ont pu se relever.

PSAUME XXXVI

Le bonheur des impies ne dure pas. Il n'y a de durable que celui des justes.

1. *Psaume pour David.*

Ne soyez point émus de la prospérité des méchants; ne portez point envie à ceux qui commettent l'iniquité,

2. Parce qu'ils se dessècheront comme l'herbe de la prairie; ils se faneront aussi vite que la fleur des jardins.

3. Mettez votre espérance dans le Seigneur, et faites le bien; et alors vous habiterez la terre, et vous serez nourri de ses richesses.

4. Mettez vos délices dans le Seigneur, et il vous accordera ce que votre cœur demande.

5. Découvrez au Seigneur votre voie[1] et espérez en lui, et il agira lui-même;

6. Et il fera éclater votre justice comme la lumière, et l'équité de votre cause comme le soleil en plein midi.

7. Soyez soumis au Seigneur, et priez-le.

Ne portez point envie à celui qui est heureux dans sa voie, à l'homme qui s'abandonne aux injustices.

8. Quittez tous ces mouvements de colère et de fureur; ne vous laissez point aller à une mauvaise émulation pour imiter les méchants.

9. Car les méchants seront exterminés; mais la terre[2] sera donnée en héritage à ceux qui attendent le Seigneur avec patience.

10. Encore un peu de temps, et le pécheur ne sera plus; vous chercherez sa place, et vous ne la trouverez pas.

[1] Recommandez-lui vos affaires, vos inquiétudes, vos peines.

[2] Le ciel, cette terre des vivants, où les saints sont nourris de la vérité, qui est Dieu même. C'est ainsi que le mot *terre* doit s'entendre dans tout ce psaume.

11. Mais ceux qui sont doux posséderont la terre, et ils goûteront les délices dans l'abondance de la paix.

12. Le pécheur observera le juste, et il grincera des dents contre lui.

13. Mais le Seigneur s'en rira, parce qu'il voit que son jour approche.

14. Les pécheurs ont tiré leur épée du fourreau, et ils ont tendu leur arc

Pour renverser celui qui est pauvre et sans secours, pour égorger ceux qui ont le cœur droit.

15. Que leur épée entre dans leur cœur, et que leur arc soit brisé.

16. Un bien médiocre vaut mieux au juste que les grandes richesses des pécheurs;

17. Parce que les bras des pécheurs seront brisés; mais le Seigneur affermit les justes.

18. Le Seigneur connaît les jours de ceux qui sont purs et sans tache, et leur héritage sera éternel.

19. Ils ne seront point confondus au temps mauvais; et dans les jours de famine ils seront rassasiés,

20. Parce que les pécheurs périront.

Mais les ennemis du Seigneur n'auront pas plutôt été honorés et élevés, qu'ils tomberont et s'évanouiront comme la fumée.

21. Le pécheur empruntera, et ne paiera point; mais le juste est touché de compassion, et donne du sien;

22. Parce que ceux qui bénissent Dieu recevront la terre en héritage; mais ceux qui le maudissent périront à jamais.

23. Les pas du juste seront dirigés par le Seigneur, et sa voie sera approuvée de lui.

24. Lorsqu'il tombera, il ne se brisera point, parce que le Seigneur mettra sous lui sa main.

25. J'ai été jeune, et je suis vieux; et je n'ai pas encore vu le juste abandonné, ni ses enfants mendier leur pain [1].

26. Il passe tout le jour à faire la charité et à prêter, et sa postérité sera en bénédiction.

27. Détournez-vous du mal, et faites le bien; et vous aurez une demeure éternelle :

28. Parce que le Seigneur aime l'équité, et qu'il n'abandonnera pas ses saints; ils seront éternellement conservés.

Ceux qui sont injustes seront punis, et la race des impies périra.

29. Mais les justes auront la terre pour héritage, et ils y demeureront durant tout le cours des siècles.

30. La bouche du juste méditera la sagesse, et sa langue parlera selon la justice.

31. La loi de son Dieu est dans son cœur, et il ne sera point renversé en marchant.

32. Le pécheur observe le juste, et il cherche à lui donner la mort;

33. Mais le Seigneur ne le laissera point entre ses mains, et ne le condamnera pas lorsqu'il sera jugé [2].

34. Attendez le Seigneur et ayez soin de garder sa voie, et il vous exaltera, afin que vous receviez la terre en héritage. Quand les pécheurs auront péri, c'est alors que vous verrez [3].

35. J'ai vu l'impie extrêmement élevé et qui égalait en hauteur les cèdres du Liban.

36. J'ai passé, et il n'était plus; je l'ai cherché, et l'on n'a pu trouver le lieu où il était.

37. Gardez l'innocence, et n'ayez en vue que l'équité, parce qu'il restera toujours des biens à l'homme pacifique.

[1] Ce n'est pas que nul juste n'ait jamais été réduit à chercher son pain dans tout le temps de l'ancienne loi; mais David parle de ce qu'on voyait ordinairement; et, en effet, il arrive rarement qu'un vrai juste, qui vit de la foi, manque tout à fait du nécessaire.

[2] Parce que, ou Dieu ne permettra pas qu'il soit condamné, ou au moins il l'absoudra au jugement dernier, et couronnera sa patience, quand il serait condamné maintenant par le jugement des hommes. (S. AUGUSTIN.)

[3] L'accomplissement de la parole de Dieu dans la perte des méchants, c'est-à-dire que vous verrez le néant de leur prospérité par leur chute.

38. Mais les injustes périront tous également, et ce que les impies auront laissé périra aussi.

39. Le salut des justes vient du Seigneur; il est leur protecteur au temps de la tribulation.

40. Et le Seigneur les assistera, et il les délivrera; et il les arrachera d'entre les mains des pécheurs, et il les sauvera, parce qu'ils ont espéré en lui.

PSAUME XXXVII

Sentiments de pénitence.

1. *Psaume de David pour le souvenir du sabbat* [1].

2. Seigneur, ne me reprenez pas dans votre fureur, et ne me châtiez pas dans votre colère;

3. Car j'ai été percé de vos flèches, et vous avez appesanti sur moi votre main.

4. Il n'y a plus rien de sain dans ma chair à la vue de votre colère; il n'y a plus aucune paix dans mes os à la vue de mes péchés.

5. Car mes iniquités se sont élevées au-dessus de ma tête, et elles se sont appesanties sur moi comme un fardeau qui m'accable.

6. Mes plaies se sont corrompues et ulcérées à cause de ma folie [2].

7. Je suis devenu misérable et courbé jusqu'à l'excès; durant tout le jour je marchais accablé de tristesse,

8. Parce que mes reins sont remplis d'illusions [3], et qu'il n'y a plus dans ma chair aucune partie qui soit saine.

9. J'ai été affligé et humilié jusqu'à l'excès; je pousse du fond de mon cœur des sanglots et des cris.

10. Seigneur, tous mes désirs sont devant vous, mon gémissement ne vous est point caché.

11. Mon cœur est dans le trouble, mes forces m'ont abandonné, et la lumière même de mes yeux n'est plus avec moi [4].

12. Mes amis et mes proches sont venus vers moi, et se sont élevés contre moi.

Ceux qui étaient auprès de moi se sont éloignés;

13. Et ceux qui cherchaient à m'ôter la vie me faisaient violence.

Ceux qui cherchaient à m'accabler de maux ont publié des mensonges; ils méditaient quelque tromperie pendant tout le jour.

14. Et moi j'étais comme un sourd qui n'entend pas, comme un muet qui ne peut ouvrir la bouche.

15. Je suis devenu semblable à un homme qui n'entend rien, et qui n'a point dans la bouche de quoi répliquer.

16. J'ai espéré en vous, Seigneur : vous m'exaucerez, Seigneur mon Dieu.

17. Car je me suis dit à moi-même : A Dieu ne plaise que je devienne un sujet de joie à mes ennemis, qui ont déjà parlé insolemment de moi lorsque mes pieds se sont ébranlés!

18. Je suis préparé à tous les châtiments, et ma douleur est continuellement devant mes yeux.

19. Je déclarerai mon iniquité, et je serai toujours occupé de la pensée de mon péché.

20. Cependant mes ennemis vivent et se sont fortifiés contre moi, et le nombre de ceux qui me haïssent injustement s'est multiplié.

21. Ceux qui rendent le mal pour le bien me déchiraient par leurs médisances, parce que je suivais la voie du bien.

22. Ne m'abandonnez pas, Seigneur mon Dieu, ne vous éloignez pas de moi.

[1] C'est-à-dire un des psaumes qui composent les prières du sabbat.

[2] C'est-à-dire à cause de *mes péchés*. Il n'y a pas de plus grande folie que celle du péché.

[3] Des illusions de la passion, qui promet le bonheur, et n'engendre que des maux.

[4] Ma vue s'est presque obscurcie à force de verser des larmes.

23. Hâtez-vous de me secourir, Seigneur, Dieu de mon salut.

PSAUME XXXVIII

Prière pour obtenir du secours sur le déclin de la vie.

1. *Pour la fin, à Idithun lui-même*[1], *cantique de David.*

2. J'ai dit : Je veillerai sur mes voies, pour ne pas pécher par ma langue.

J'ai mis une garde à ma bouche dans le temps que le pécheur s'élevait contre moi.

3. Je me suis tu et je me suis humilié; j'ai gardé le silence pour ne pas dire même de bonnes choses, et ma douleur a été renouvelée[2].

4. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi; et tandis que je méditais, un feu s'y est embrasé.

5. Je me suis servi de ma langue pour dire : Seigneur, faites-moi connaître ma fin

Et le nombre de mes jours, afin que je sache ce qui m'en reste.

6. Voilà que vous avez mis à mes jours une mesure très-bornée; et le temps que j'ai à vivre est devant vous comme un néant.

En vérité tout homme qui vit ici-bas, et tout ce qui est dans l'homme n'est que vanité.

7. En vérité l'homme passe comme une ombre; et néanmoins il s'agite et s'inquiète, quoique en vain.

Il amasse des trésors, et il ne sait qui les recueillera.

8. Et maintenant quelle est mon attente? N'est-ce pas le Seigneur? Tout mon trésor est en vous.

9. Délivrez-moi de toutes mes iniquités. Vous m'avez rendu un objet de raillerie et de mépris pour l'insensé.

10. Je suis devenu comme muet, et je n'ai pas ouvert la bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait.

11. Détournez de moi vos coups.

12. Je suis tombé en défaillance sous la force de votre main lorsque vous m'avez châtié. Vous avez puni l'homme à cause de son iniquité,

Et vous avez fait dessécher son âme comme l'araignée. En vérité c'est en vain que tout homme se trouble et s'inquiète.

13. Exaucez, Seigneur, ma prière et mon humble supplication ; rendez-vous attentif à mes larmes.

Ne gardez pas le silence, parce que je suis devant vous comme un étranger et un voyageur, ainsi que tous mes pères.

14. Laissez-moi afin que je respire, avant que je m'en aille et que je ne sois plus.

PSAUME XXXIX

Action de grâces et prière de David comme type du Messie.

1. *Pour la fin, psaume de David même.*

2. [3]J'ai attendu le Seigneur avec persévérance, et il s'est enfin tourné vers moi.

3. Il a exaucé mes prières; il m'a tiré d'un abîme de misère et d'un bourbier profond.

Il a établi mes pieds sur le roc, et il a dirigé mes pas.

4. Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau, un hymne de louange pour notre Dieu.

Plusieurs le verront, et seront dans la crainte, et ils espèreront dans le Seigneur.

5. Heureux l'homme qui met son espérance dans le Seigneur, et qui n'a point arrêté sa vue sur les vanités et sur les folles illusions du mensonge!

6. Seigneur mon Dieu, vous avez opéré d'innombrables merveilles, et il n'y a personne qui vous soit semblable dans vos pensées.

Lorsque j'ai voulu en parler et les annoncer, leur multitude s'est trouvée au-dessus de mes paroles.

7. Vous n'avez agréé ni les victimes ni les offrandes; mais vous m'avez formé des oreilles dociles.

Vous n'avez point demandé d'holocauste ni de sacrifice pour le péché;

8. Alors j'ai dit : Me voici, je viens[1].

Il est écrit de moi, à la tête du livre[2],

9. Que je ferai votre volonté. Je l'ai voulu ainsi, mon Dieu, et votre loi est au fond de mon cœur.

10. J'ai annoncé votre justice dans une grande assemblée, et j'ai résolu de ne point fermer mes lèvres; Seigneur, vous le savez.

11. Je n'ai point retenu votre justice dans le secret de mon cœur; j'ai publié votre vérité et le salut qui vient de vous.

Je n'ai point caché votre miséricorde et votre vérité à une assemblée nombreuse.

12. Mais vous, Seigneur, n'éloignez point de moi vos bontés; votre miséricorde et votre vérité m'ont toujours soutenu.

13. Je me trouve environné de maux sans nombre; mes iniquités m'ont enveloppé de toutes parts, et je n'ai pu en soutenir la vue[3].

Elles ont surpassé le nombre des cheveux de ma tête; et mon cœur en est tombé dans la défaillance.

14. Qu'il vous plaise, Seigneur, de m'en délivrer; Seigneur, regardez vers moi pour me secourir.

15. Qu'ils soient confondus et couverts de honte ceux qui cherchent ma vie pour me l'ôter.

Que ceux qui veulent m'accabler de maux soient contraints de retourner en arrière, et chargés de confusion.

16. Qu'ils subissent promptement la honte qu'ils méritent, ceux qui disent en m'insultant : Allons! allons!

17. Mais que tous ceux qui vous cherchent se réjouissent en vous et soient transportés de joie; et que ceux qui aiment le salut qui vient de vous, disent sans cesse : Que le Seigneur soit glorifié!

18. Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence; mais le Seigneur prend soin de moi.

Vous êtes mon aide et mon protecteur; mon Dieu, ne tardez pas.

PSAUME XL

Heureux le cœur compatissant.

1. *Pour la fin, psaume de David lui-même.*

2. [4]Heureux l'homme qui a l'intelligence sur le pauvre et l'indigent. Le Seigneur le délivrera au jour mauvais.

3. Que le Seigneur le conserve et lui donne une longue vie; qu'il le rende heureux sur la terre, et qu'il ne le livre pas au désir de ses ennemis.

4. Que le Seigneur le soulage sur son lit de douleur. Vous avez, mon Dieu, retourné toute sa couche durant son infirmité.

5. Pour moi, j'ai dit : Seigneur, ayez pitié de moi; guérissez mon âme, parce que j'ai péché contre vous.

[1] C'est-à-dire que ce psaume avait été composé par David pour être chanté par Idithun lui-même, qui était l'un des douze chefs des chantres.

[2] Ce silence augmentait ma douleur; car c'est un double mal de ne pouvoir se plaindre.

[3] Ce psaume, qui regarde David persécuté par Absalon, se rapporte d'une manière prophétique à Jésus-Christ venant en ce monde, ainsi que l'explique saint Paul. (Hébr., x, 5.)

[1] Ce passage, d'après saint Paul, doit s'entendre de l'incarnation du Fils de Dieu. (Hébr., x, 5.)

[2] Il est parlé de Jésus-Christ dans tous les livres de l'Ancien Testament, et surtout dans la Genèse, où Dieu prédit clairement qu'un jour il brisera la tête du serpent.

[3] Jésus-Christ a considéré nos péchés comme ses propres péchés.

[4] David, sous l'idée de la persécution de son fils Absalon, de la révolte de ses sujets et de l'abandon de ses amis, dépeint et décrit par un esprit prophétique la trahison de Judas, la révolte des Juifs contre l'Évangile, la fuite et le trouble des Apôtres.

6. Mes ennemis ont fait des imprécations contre moi : Quand mourra-t-il, et quand sa mémoire périra-t-elle?

7. Si l'un d'eux entrait pour me voir, il ne me tenait que de vains discours ; et son cœur s'est amassé un trésor d'iniquité.

Sitôt qu'il était sorti dehors, il s'en entretenait

8. Avec les autres.

Tous mes ennemis murmuraient contre moi, et ils tramaient contre moi de funestes desseins.

9. Ils ont arrêté une chose très-injuste à mon égard[1]. Mais celui qui dort ne pourra-t-il pas ressusciter?

10. Car l'homme avec lequel je vivais en paix, en qui je me suis confié, et qui mangeait de mon pain, a fait éclater contre moi sa trahison[2].

11. Mais vous, Seigneur, ayez compassion de moi, et ressuscitez-moi; et je le leur rendrai.

12. J'ai connu quel a été votre amour pour moi, en ce que mon ennemi ne se réjouira point à mon sujet.

13. Car vous m'avez pris sous votre protection à cause de mon innocence ; et vous m'avez affermi à jamais devant vous.

14. Que le Seigneur Dieu d'Israël soit béni dans tous les siècles ! Ainsi soit-il. Ainsi soit-il.

PSAUME XLI

Aspiration vers Dieu et son culte.

1. *Pour la fin, intelligence aux enfants de Coré*[3].

2. Comme le cerf soupire après l'eau des fontaines, ainsi mon âme soupire après vous, ô mon Dieu.

3. Mon âme est toute brûlante de soif pour le Dieu fort et vivant. Quand viendrai-je, et quand paraîtrai-je devant la face de Dieu?

4. Mes larmes, jour et nuit, sont ma nourriture pendant qu'on me dit sans cesse : Où est ton Dieu?

5. Je me suis souvenu de ces choses, et j'ai répandu mon âme au dedans de moi-même, parce que je passerai dans le lieu du tabernacle admirable jusqu'à la maison de Dieu,

Au milieu des chants d'allégresse et de louange, et des cris de joie de ceux qui sont dans un grand festin.

6. Pourquoi, mon âme, es-tu triste, et pourquoi me troubles-tu?

Espère en Dieu, parce que je dois encore le louer; il est le salut de mon visage;

7. Il est mon Dieu.

Mon âme a été troublée intérieurement. C'est pourquoi je me souviendrai de vous[4] dans la terre du Jourdain, près d'Hermon et de la petite montagne[5].

8. Un abîme appelle un autre abîme, au bruit des tempêtes et des eaux que vous envoyez.

Toutes vos eaux élevées comme des montagnes et vos flots ont passé sur moi.

9. Le Seigneur a envoyé sa miséricorde durant le jour, et je lui chanterai un cantique durant la nuit.

Voici la prière que j'offrirai en moi-même au Dieu de ma vie.

10. Je dirai à Dieu : Vous êtes mon refuge.

Pourquoi m'avez-vous oublié? Et pourquoi faut-il que je marche accablé de tristesse, tandis que je suis affligé par l'ennemi?

11. Pendant qu'on brise mes os, mes ennemis qui me persécutent m'accablent par leurs reproches,

En me disant tous les jours : Où est ton Dieu?

[1] Qui était de m'ôter la vie, quoique je fusse innocent.

[2] Jésus-Christ a fait à la trahison de Judas l'application de ces paroles. (S. Jean, XIII, 18.)

[3] C'est-à-dire psaume didactique pour être exécuté sous la direction des lévites descendants de Coré.

[4] En pensant aux prodiges que vous avez faits autrefois dans ces lieux pour le salut d'Israël.

[5] Qui me sert de retraite.

12. Pourquoi, mon âme, es-tu triste, et pourquoi me troubles-tu?

Espère en Dieu, parce que je chanterai encore ses louanges; il est le salut de mon visage, il est mon Dieu.

PSAUME XLII

Prière pour obtenir justice et être reçu auprès de Dieu.

1. *Psaume de David.*

Jugez-moi, ô Dieu, et séparez ma cause de celle d'une nation qui n'est pas sainte; arrachez-moi à l'homme fourbe et injuste;

2. *Car vous êtes ma force, ô Dieu! Pourquoi m'avez-vous* repoussé? Pourquoi me laissez-vous marcher dans la tristesse, tandis que je suis affligé par l'ennemi?

3. Faites briller sur moi votre lumière et votre vérité. Ce sont elles qui m'ont conduit et m'amènent sur votre montagne sainte et dans vos tabernacles.

4. Et j'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, jusqu'au Dieu qui réjouit ma jeunesse.

Je chanterai vos louanges sur la harpe, ô Dieu, ô mon Dieu!

5. Pourquoi, mon âme, es-tu triste, et pourquoi me troubles-tu?

Espère en Dieu, car je dois encore le louer : il est le salut et la lumière de mon visage; il est mon Dieu.

PSAUME XLIII

Demande de secours en temps de persécution contre la religion.

1. *Pour la fin, aux enfants de Coré, pour l'intelligence.*

2. O mon Dieu, nous avons entendu de nos oreilles; nos pères nous ont raconté

Les merveilles que vous avez opérées dans leur temps, et dans les jours anciens.

3. Votre main a exterminé les nations, et vous avez établi nos pères à leur place; vous avez affligé ces peuples, et vous les avez chassés.

4. Car ce n'est point par leur épée que nos pères se sont mis en possession de cette terre, et ce n'est point leur bras qui les a sauvés;

Mais c'est votre droite et votre bras, et la lumière de votre visage, parce que vous avez mis en eux votre affection.

5. C'est vous aussi qui êtes mon Roi et mon Dieu; vous qui avez tant de fois sauvé Jacob par votre seul commandement.

6. Ce sera en vous que nous trouverons la force de renverser nos ennemis; et en votre nom, nous mépriserons ceux qui s'élèvent contre nous.

7. Je ne mettrai point mon espérance dans mon arc, et ce ne sera point mon épée qui me sauvera[1].

8. Car c'est vous qui nous avez sauvés de ceux qui nous affligeaient, et qui avez confondu ceux qui étaient animés de haine contre nous.

9. Ce sera toujours en Dieu que nous mettrons notre gloire; et nous donnerons éternellement des louanges à votre nom.

10. Mais maintenant vous nous avez repoussés et couverts de confusion, et vous ne voulez plus, ô mon Dieu, marcher avec nos armées.

11. Vous nous avez fait tourner le dos à nos ennemis, et nous sommes devenus la proie de ceux qui nous haïssaient;

12. Vous nous avez livrés comme des brebis qu'on mène à la boucherie, et vous nous avez dispersés parmi les nations.

13. Vous avez vendu votre peuple sans en recevoir le prix; et, dans l'achat qui s'en est fait, ils ont été donnés presque pour rien.

[1] Nous devons mettre notre confiance non dans nos armes, c'est-à-dire dans nos forces ou dans notre justice, mais uniquement dans la miséricorde de Dieu.

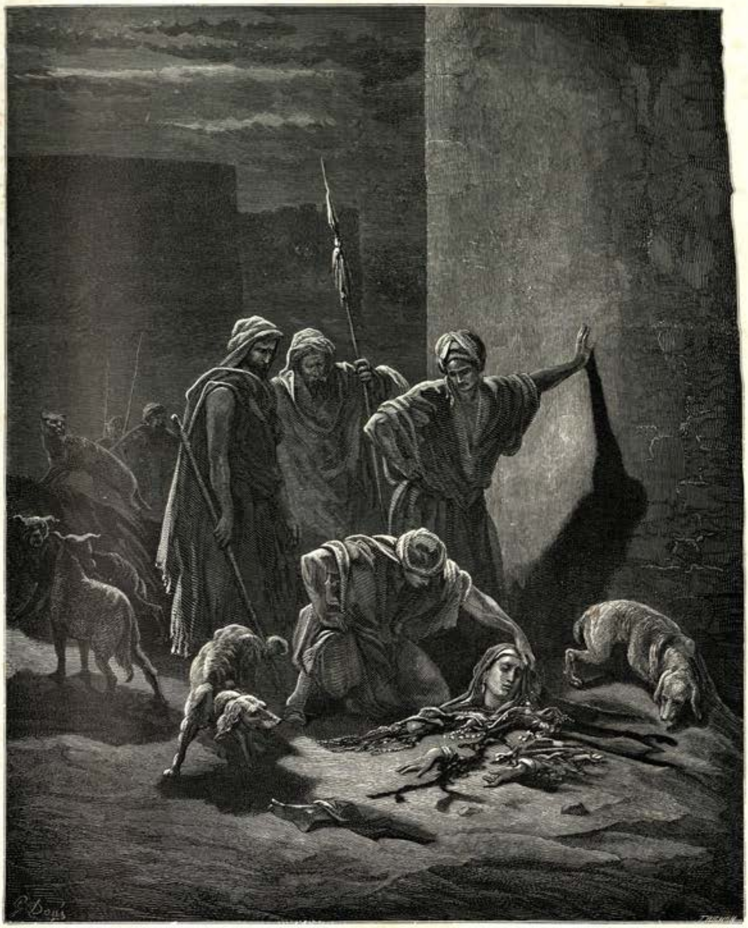

LES COMPAGNONS DE JÉHU RETROUVENT LA TÊTE ET LES EXTRÉMITÉS DE JÉZABEL.

14. Vous nous avez rendus l'opprobre de nos voisins, un objet d'insulte et de dérision pour ceux qui sont autour de nous.

15. Vous nous avez fait devenir la fable des nations; et les peuples nous insultent en secouant la tête.

16. Ma honte m'est présente durant tout le jour, et mon visage est tout couvert de confusion,

17. Quand j'entends la voix de celui qui m'accable de reproches et de calomnies, lorsque je vois mon ennemi et mon persécuteur.

18. Tous ces maux sont venus fondre sur nous; et cependant nous ne vous avons point oublié, et nous n'avons point commis d'iniquité contre votre alliance.

19. Et notre cœur ne s'est point retiré en arrière, et vous n'avez point détourné nos pas de votre voie;

20. Parce que vous nous avez humiliés dans un lieu d'affliction, et que l'ombre de la mort nous a couverts.

21. Si nous avons oublié le nom de notre Dieu, et si nous avons étendu nos mains vers un dieu étranger,

22. Dieu n'en demandera-t-il pas compte? Car il connaît ce qu'il y a de caché au fond du cœur.

Puisque nous sommes tous les jours livrés à la mort à cause de vous, et que nous sommes regardés comme des brebis destinées à la boucherie[1],

23. Levez-vous, Seigneur; pourquoi paraissez-vous comme endormi? Levez-vous, et ne nous rejetez pas à jamais.

24. Pourquoi détournez-vous votre face? Pourquoi oubliez-vous notre pauvreté et notre affliction?

25. Nous sommes humiliés et abattus dans la poussière, la face collée contre terre.

26. Levez-vous, Seigneur, secourez-nous, et rachetez-nous à cause de votre nom.

PSAUME XLIV

Le Messie et son Église.

1. *Pour la fin, pour ceux qui seront changés*[2]; *intelligence aux enfants de Coré; cantique pour le Bien-Aimé*[3].

2. Mon cœur éclate en un cantique sublime; c'est au Roi[4] que je dédie mes chants.

Ma langue est comme la plume d'un écrivain dont la main est rapide.

3. Vous surpassez en beauté les enfants des hommes; la grâce est répandue sur vos lèvres[5]; c'est pourquoi Dieu vous a béni pour l'éternité.

4. O puissant guerrier, ceignez votre épée[6]; armez-en votre côté.

5. Brillant de gloire et de beauté, tendez votre arc, marchez à la victoire, et régnez

Par la vérité, la douceur et la justice; et votre droite vous fera faire des prodiges admirables.

6. Vos flèches sont très-aiguës[7]; les peuples tomberont

[1] Saint Paul applique ceci aux fidèles et aux nouveaux chrétiens de son temps, qui souffraient la persécution pour le nom de Jésus-Christ. (Rom., VIII, 36.)

[2] C'est-à-dire pour ceux qui deviendront des hommes meilleurs, et qui un jour seront glorieusement transformés.

[3] Pour le Bien-Aimé, le Fils unique du Père éternel. (S. Jérôme.) Celui auquel le psalmiste s'adresse dans ce psaume est un roi dont il célèbre la gloire et la majesté; il passe ensuite à la reine, traçant le tableau de la magnificence avec laquelle elle est amenée au roi, et il termine par les descendants du monarque, qui domineront sur toute la terre. Tout cela se rapporte à Jésus-Christ et à son Église. C'est l'interprétation qu'en fait saint Paul. (Voy. Hébr., I, 8.)

[4] Au Roi des rois, à Jésus-Christ même.

[5] Sous ces traits le psalmiste figurait la majesté que la nature divine du Verbe a communiquée à la nature humaine dans la personne de Jésus-Christ.

[6] *L'épée* de Jésus-Christ, c'est sa parole, plus *perçante qu'une épée à deux tranchants* (Hébr., IV, 12), et qui *sort de sa bouche pour frapper les nations.* (Apoc., XIX, 15.)

[7] Les flèches de la grâce. C'est une flèche de cette nature qui perça saint Paul, lequel d'ennemi furieux devint l'ami du Roi. (S. Chrysostome.)

à vos pieds; elles perceront au cœur les ennemis du roi.

7. Votre trône, ô Dieu, demeurera dans les siècles des siècles; le sceptre de l'équité est le sceptre de votre empire.

8. Vous avez aimé la justice, et haï l'iniquité; c'est pour cela, ô Dieu, que votre Dieu vous a sacré d'une onction de joie, au-dessus de tous ceux qui y ont part avec vous.

9. Les parfums de la myrrhe, de l'aloès et de la cannelle s'exhalent de vos vêtements sortis de vos coffres d'ivoire; ainsi vous ont réjoui

10. Les filles des rois dans l'éclat de votre gloire.

La reine s'est tenue à votre droite, couverte d'une robe d'or, où brille la plus riche variété[1].

11. Écoute, ô ma fille; vois et prête l'oreille; oublie ton peuple et la maison de ton père.

12. Et le Roi sera épris de ta beauté; car il est le Seigneur ton Dieu, et les peuples l'adoreront.

13. Et les filles de Tyr t'offriront des présents; tous les riches du peuple imploreront ton regard.

14. Toute la gloire de cette fille du Roi est intérieure[2]; mais sa parure au dehors est ornée de franges d'or

15. Et de broderies variées.

Des chœurs de vierges viendront à sa suite; ses compagnes vous seront présentées, ô Roi!

16. Elles seront amenées dans la joie et l'allégresse; elles seront introduites dans le temple du Roi.

17. A la place de vos pères, il vous est né des fils; vous les établirez princes[3] sur toute la terre.

18. Ils perpétueront le souvenir de votre nom de génération en génération.

C'est pourquoi les peuples vous loueront à jamais, et jusque dans les siècles des siècles.

PSAUME XLV

Sécurité de l'Église de Dieu.

1. *Pour la fin, aux enfants de Coré, pour les secrets*[4], *psaume.*

2. Dieu est notre refuge et notre force; c'est lui qui nous assiste dans les tribulations qui nous ont affligés à l'excès.

3. C'est pourquoi nous serions sans crainte, quand la terre changerait de place, et que les montagnes seraient transportées au sein de la mer.

4. Ses eaux ont fait un grand bruit, et se sont agitées; les montagnes ont été renversées par sa puissance.

5. Un fleuve, par son cours impétueux, réjouit la cité de Dieu[5]. Le Très-Haut a sanctifié son tabernacle.

6. Dieu est au milieu d'elle; elle ne sera point ébranlée, et Dieu la secourra dès le point du jour.

7. Les nations sont dans le trouble, et les royaumes penchent. Il a fait entendre sa voix, et la terre a été ébranlée.

8. Le Seigneur des armées est avec nous; le Dieu de Jacob est notre défenseur.

9. Venez, et voyez les œuvres du Seigneur, les prodiges signalés qu'il opère sur la terre

10. En faisant cesser la guerre jusqu'aux extrémités du monde.

Il brisera l'arc, et mettra les armes en pièces; il livrera les boucliers aux flammes.

[1] L'Église de Jésus-Christ, ornée de la charité et des différentes vertus.

[2] La gloire de l'Église est *intérieure*, parce qu'elle consiste dans son union avec Jésus-Christ. Les *vierges* qui suivent l'Église, ce sont toutes les âmes saintes animées de son esprit.

[3] Les SS. Pères, dans un sens prophétique, appliquent ceci aux apôtres et aux prédicateurs de l'Évangile.

[4] Sous les mystères que ce psaume contient, les SS. Pères entendent la protection dont Dieu favorise son Église contre l'injure des temps et les persécutions de ses ennemis.

[5] Ce *fleuve* est le Saint-Esprit, qui répand ses grâces sur l'Église par les *différents canaux* des sacrements.

11. Soyez dans le repos, et considérez que c'est moi qui suis Dieu. Je serai exalté au milieu des nations; je serai exalté sur toute la terre.

12. Le Seigneur des armées est avec nous; le Dieu de Jacob est notre défenseur.

PSAUME XLVI

Joie après le triomphe du Seigneur.

1. *Pour la fin, pour les enfants de Coré, psaume.*

2. Nations[1], applaudissez toutes, et frappez des mains; faites éclater votre joie à la gloire de Dieu, par des cris d'allégresse;

3. Car le Seigneur est le Très-Haut, le Terrible, le Roi suprême qui a l'empire sur toute la terre.

4. Il nous a assujetti les peuples, il a mis les nations sous nos pieds[2].

5. Il a choisi parmi nous son héritage; la beauté de Jacob a été l'objet de son amour.

6. Dieu est monté au milieu des cris de joie, et le Seigneur au bruit de la trompette[3].

7. Chantez à la gloire de notre Dieu, chantez. Chantez à la gloire de notre Roi, chantez.

8. Chantez avec sagesse, parce que Dieu est le Roi de toute la terre.

9. Dieu règnera sur les nations; Dieu est assis sur son saint trône.

10. Les princes des peuples se sont assemblés et unis avec le Dieu d'Abraham; les dieux puissants de la terre ont été extraordinairement élevés[4].

PSAUME XLVII

La cité de Dieu est en sûreté.

1. *Psaume pour servir de cantique aux enfants de Coré le second jour de la semaine.*

2. Le Seigneur est grand et digne de toute louange, dans la cité de notre Dieu, sur sa montagne sainte.

3. La montagne de Sion est fondée aux acclamations de la terre entière; du côté de l'aquilon est la cité du grand Roi[5].

4. Dieu sera connu dans ses palais; il la prendra sous sa défense.

5. Car voici que les rois de la terre se sont assemblés; ils ont conspiré contre elle.

6. En la voyant, ils ont été frappés d'étonnement;

7. Ils se sont troublés et émus; la terreur les a saisis.
Ils ont senti des douleurs comme celles de l'enfantement;

8. Un vent violent soufflera sur eux; et vous briserez les vaisseaux de Tharsis.

9. Ce qui nous avait été annoncé, nous l'avons vu dans la cité du Seigneur des vertus; Dieu l'a fondée pour l'éternité.

10. O Dieu, nous avons reçu votre miséricorde au milieu de votre temple.

11. Comme votre nom, ô Dieu, ainsi votre louange se répandra jusqu'aux extrémités de la terre; votre droite est pleine de justice.

12. Que la montagne de Sion soit dans la joie, et les filles de Juda dans l'allégresse, à la vue de vos jugements, Seigneur.

[1] C'est un hymne de réjouissance au sujet du Libérateur remontant au ciel et régnant à la droite de son Père.

[2] Jésus-Christ a soumis les peuples à son Église par la prédication de ses apôtres.

[3] Expressions figurées pour marquer le triomphe de Jésus-Christ dans son ascension.

[4] En embrassant la vraie religion, ils se sont élevés à une éminente dignité.

[5] La ville haute de Jérusalem était située au nord du mont Sion.

13. Faites le tour de Sion, et parcourez son enceinte; racontez ces merveilles du haut de ses tours.

14. Appliquez vos cœurs à considérer sa force; faites le dénombrement de ses palais, et dites aux générations futures

15. Que Dieu est ici, notre Dieu à jamais, pour les siècles des siècles; il nous régira jusque dans l'éternité.

PSAUME XLVIII

De l'instabilité du bonheur des impies.

1. *Pour la fin, aux enfants de Coré, psaume.*

2. Nations, écoutez ce que je vais dire; soyez attentifs, vous tous qui habitez l'univers;

3. Petits ou grands par votre naissance, riches ou pauvres, écoutez tous également;

4. Ma bouche proférera des paroles de sagesse, et la méditation de mon cœur des paroles de prudence.

5. Je rendrai moi-même mon oreille attentive à l'intelligence de la parole; je découvrirai sur la harpe ce que j'ai à proposer.

6. Qu'aurai-je à craindre au jour mauvais? Ce sera d'être enveloppé dans l'iniquité de mes voies.

7. Que ceux-là m'écoutent qui mettent leur confiance dans leur force, et qui se glorifient de l'abondance de leurs richesses.

8. Le frère ne rachète point son frère : l'homme étranger le rachètera-t-il? Il ne pourra pour soi-même rien donner à Dieu qui l'apaise[1],

9. Ni un prix qui soit capable de racheter son âme. Il sera éternellement dans le travail et la peine,

10. Et il vivra néanmoins jusqu'à la fin.

11. Il ne verra point lui-même la mort, lorsqu'il verra les sages mourir[2]. Cependant l'insensé et le fou périront,
Et ils laisseront leurs richesses à des étrangers;

12. Et leurs sépulcres seront leurs maisons jusqu'à la consommation des siècles.
Telles seront leurs demeures dans la suite des âges, eux qui faisaient porter leurs noms à leurs terres[3].

13. Et l'homme, tandis qu'il était élevé en honneur, ne l'a point compris. Il a été comparé aux animaux sans raison, et il leur est devenu semblable.

14. La voie où ils marchent est pour eux une occasion de scandale, et pourtant ils ne cessent de s'en vanter et de s'y complaire.

15. Ils ont été placés dans l'enfer comme des brebis; ils seront la pâture de la mort.
Et les justes auront l'empire sur eux au matin; et tout l'appui sur lequel ils se confiaient sera détruit dans l'enfer, après qu'ils auront été dépouillés de leur gloire.

16. Mais Dieu rachètera mon âme de la puissance de l'enfer, lorsqu'il m'aura reçu sous sa protection.

17. Ne craignez point en voyant un homme devenu riche, et sa maison comblée de gloire,

18. Parce qu'à la mort il n'emportera pas tous ses biens, et que sa gloire ne descendra point avec lui;

19. Car son âme recevra la bénédiction pendant sa vie. Il vous louera quand vous lui ferez du bien.

20. Il entrera dans le lieu où sont tous ses pères, et durant toute l'éternité il ne verra plus la lumière.

21. L'homme, tandis qu'il était en honneur, ne l'a point

[1] Le prophète fait connaître par là que c'est une folie de se confier dans les richesses, parce qu'elles ne peuvent servir à nous délivrer de la mort, ni des peines qui accompagnent la vie.

[2] Le psalmiste reprend l'étrange aveuglement des impies, qui, tout en voyant chaque jour les justes mourir devant eux, ne croient pas que la mort les regarde, et n'en deviennent pas meilleurs.

[3] Eux qui prétendaient se rendre immortels en donnant leurs noms à leurs terres.

compris; il a été comparé aux animaux sans raison, et il leur est devenu semblable.

PSAUME XLIX

Dieu, souverain juge, demande de tous un culte intérieur.

1. *Psaume d'Asaph*[1].

Le Seigneur, le Dieu des dieux, a parlé, et il a appelé la terre,

Depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant;

2. C'est de Sion que vient tout l'éclat de sa beauté.

3. Dieu viendra manifestement[2]; notre Dieu viendra, et il ne gardera plus le silence.

Un feu ardent marchera devant lui, et une violente tempête l'environnera.

4. Il appellera d'en haut le ciel, et d'en bas la terre, pour faire le discernement de son peuple.

5. Assemblez devant lui ses saints, qui ont fait alliance avec lui pour lui offrir des sacrifices.

6. Et les cieux annonceront sa justice, parce que c'est Dieu lui-même qui est juge.

7. Écoutez, mon peuple, et je parlerai; Israël, écoutez-moi, et je vous attesterai la vérité: C'est moi qui suis Dieu, qui suis votre Dieu.

8. Je ne vous reprendrai point pour vos sacrifices, car vos holocaustes sont toujours présents à mes yeux.

9. Je n'ai pas besoin de prendre des veaux de votre maison, ni des boucs du milieu de vos troupeaux,

10. Parce que toutes les bêtes des forêts m'appartiennent, ainsi que les animaux qui paissent sur les montagnes, et les bœufs.

11. Je connais tous les oiseaux du ciel; et tout ce qui fait la beauté des champs est en ma puissance.

12. Si j'ai faim, je ne vous le dirai pas, car toute la terre est à moi, avec ce qu'elle renferme.

13. Est-ce que je dois me repaître de la chair des taureaux, et m'abreuver du sang des boucs?

14. Immolez à Dieu un sacrifice de louange, et acquittez-vous des vœux que vous faites au Très-Haut[3].

15. Invoquez-moi au jour de l'affliction, je vous délivrerai, et vous aurez lieu de m'honorer.

16. Mais Dieu a dit au pécheur: Pourquoi racontez-vous mes justices, et pourquoi avez-vous toujours mon alliance dans la bouche,

17. Vous qui haïssez la discipline[4], et qui avez rejeté derrière vous mes paroles?

18. Si vous voyiez un voleur, vous couriez aussitôt avec lui, et vous faisiez alliance avec les adultères.

19. Votre bouche était toute remplie de malice, et votre langue ne s'exerçait qu'à ourdir des trames perfides.

20. Assis à l'écart, vous parliez contre votre frère, et vous prépariez un piége pour faire tomber le fils de votre mère.

21. Voilà ce que vous avez fait, et je me suis tu.

Vous avez cru follement que je vous serais semblable. Je vous reprendrai, et je vous exposerai vous-même devant votre face.

22. Comprenez ces choses, vous qui oubliez Dieu, de peur qu'il ne vous enlève tout à coup, et que nul ne puisse vous délivrer.

[1] Composé par Asaph, ou, selon d'autres, composé par David et adressé à Asaph, un des maîtres de musique, pour être exécuté sous sa direction.

[2] Le second avénement de Jésus-Christ sera manifesté à toute la terre par l'embrasement du monde et le renversement général de la nature.

[3] Dieu fait connaître que ce n'est pas seulement le culte extérieur qu'il demande de nous, mais que ce qui lui plaît est l'immolation tout intérieure d'un esprit humilié, d'un cœur brisé et d'une vie sainte propre à faire glorifier notre Père qui est dans le ciel: c'est en cela que consiste la perfection de ce sacrifice de louange qu'il exige de son peuple. (S. Chrysostome.)

[4] C'est-à-dire, les règles saintes de sa loi, qui tendaient à purifier l'âme, à déraciner le vice et à établir la vertu. (S. Chrysostome.)

23. Le sacrifice de louange est celui qui m'honorera. E c'est la voie par laquelle je montrerai le salut qui vient d Dieu.

PSAUME L

Psaume de pénitence.

1. *Pour la fin, psaume que composa David* 2. *Lorsque l prophète Nathan vint le trouver parce qu'il avait péché ave Bethsabée. (II. Rois, XII.)*

3. *Ayez pitié de moi, ô Dieu, selon votre grande miséricorde;*

Et, selon la multitude de vos bontés, effacez mon iniquité.

4. Lavez-moi de plus en plus de mon iniquité, et purifiez-moi de mon péché,

5. Parce que je connais mon iniquité, et que mon péché est toujours devant moi.

6. C'est contre vous seul que j'ai péché, et j'ai fait le mal en votre présence; de sorte que vous serez reconnu juste dans vos paroles, et que vous demeurerez victorieux lorsqu'on jugera de votre conduite[1].

7. Considérez que j'ai été conçu dans l'iniquité, et que ma mère m'a conçu dans le péché[2].

8. Je sais que vous aimez la vérité, et vous m'avez découvert les secrets et les mystères de votre sagesse.

9. Vous m'arroserez d'eau avec l'hysope[3], et je serai pur; vous me laverez, et je deviendrai plus blanc que la neige.

10. Vous me ferez entendre des paroles de consolation et de joie, et mes os humiliés tressailliront d'allégresse.

11. Détournez votre face de mes péchés, et effacez toutes mes iniquités.

12. Créez en moi, ô Dieu, un cœur pur, et renouvelez l'esprit droit dans mes entrailles.

13. Ne me rejetez pas de votre face, et ne retirez pas de moi votre Esprit-Saint.

14. Rendez-moi la joie en celui par qui vous voulez me sauver, et confirmez-moi par l'Esprit de force.

15. J'enseignerai vos voies aux méchants, et les impies se convertiront à vous.

16. O Dieu! ô vous qui êtes le Dieu de mon salut, délivrez-moi de tout le sang[4] que j'ai versé, et ma langue publiera votre justice par des cantiques de joie.

17. Seigneur, vous ouvrirez mes lèvres, et ma bouche annoncera vos louanges.

18. Car si vous aviez voulu un sacrifice, je vous en aurais offert; mais les holocaustes ne vous seraient point agréables.

19. Le sacrifice digne de Dieu est un esprit brisé de douleur; ô Dieu! vous ne mépriserez pas un cœur contrit et humilié.

20. Dans votre amour, Seigneur, traitez favorablement Sion, afin que les murs de Jérusalem soient bâtis:

21. Alors vous aurez pour agréables le sacrifice de justice, les offrandes et les holocaustes; alors on mettra des veaux sur votre autel pour vous les offrir.

PSAUME LI

Les méchants périront.

1. *Pour la fin, intelligence de David,* 2. *Lorsque Doëg, Iduméen, vint annoncer à Saül que David était venu dans la maison d'Achimélech.* (I Rois, XXII, 9.)

3. Pourquoi vous glorifiez-vous dans votre malice, vous qui n'êtes puissant que pour commettre l'iniquité?

[1] L'effet de mes péchés a été de faire reconnaître comme vraies les promesses et les menaces que vous faites touchant le pardon et le châtiment du péché, et de confondre ainsi ceux qui osent vous taxer d'injustice.

[2] Le péché originel, source de tous les autres.

[3] David fait allusion à la manière dont on purifiait le peuple, selon la loi de Moïse. (Nombr., XIX, 18.)

[4] Le sang d'Urie et de tous ceux qui ont été tués à son occasion. (II Rois, II.)

4. Votre langue a médité l'injustice durant tout le jour; vous avez, comme un rasoir affilé, mis en œuvre votre fourberie.

5. Vous avez plus aimé la malice que la bonté, et vous avez préféré le langage de l'iniquité à celui de la justice.

6. Vous avez aimé, ô langue trompeuse, toutes les paroles qui tendaient à précipiter et à perdre.

7. C'est pourquoi Dieu vous détruira pour toujours; il vous arrachera, vous fera sortir de votre tente, et vous déracinera de la terre des vivants.

8. Les justes le verront, et seront dans la crainte; ils se riront de lui, et diront :

9. Voilà cet homme qui n'a point pris Dieu pour son protecteur,

Mais qui s'est confié à la multitude de ses richesses, et s'est prévalu de son vain pouvoir.

10. Pour moi, je suis comme un olivier qui porte du fruit dans la maison de Dieu. J'ai mis mon espérance dans la miséricorde de Dieu, pour l'éternité et pour les siècles des siècles.

11. Je vous louerai à jamais de ce que vous avez agi ainsi, et j'espérerai en votre nom, parce qu'il est rempli de bonté aux yeux de vos saints.

PSAUME LII

Folie et aveuglement du siècle. Espoir d'en être délivré.

1. *Pour la fin, sur mahéleth, intelligence de David*[1].

L'insensé a dit dans son cœur : Il n'y a point de Dieu.

2. Ils se sont corrompus; ils sont devenus abominables par leurs iniquités; il n'en est point qui fassent le bien.

3. Dieu, du haut des cieux, a jeté les yeux sur les enfants des hommes, pour voir s'il en est quelqu'un qui ait l'intelligence, et qui cherche Dieu.

4. Tous se sont détournés de la voie; tous sont devenus inutiles; il n'en est point qui fassent le bien, il n'en est pas un seul.

5. N'auront-ils jamais l'intelligence, tous ces ouvriers d'iniquité, qui dévorent mon peuple comme un morceau de pain?

6. Ils n'ont point invoqué Dieu; ils ont frémi de terreur là où il n'y avait pas lieu de craindre;

Parce que Dieu a brisé les os de ceux qui cherchent à plaire aux hommes; ils sont tombés dans la confusion, parce que Dieu les a méprisés.

7. Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël? Lorsque Dieu aura fait cesser la captivité de son peuple, Jacob tressaillira de joie, et Israël sera transporté d'allégresse.

PSAUME LIII

Prière pour la délivrance de quelque grand danger.

1. *Pour la fin, sur les cantiques, intelligence de David,* 2. *Après que les habitants du pays de Ziph furent venus, et eurent dit à Saül : David n'est-il pas caché au milieu de nous?* (I Rois, XXIII, 19, et XXVI, 1.)

3. O Dieu, sauvez-moi par votre nom, et faites éclater votre puissance en jugeant ma cause.

4. O Dieu, exaucez ma prière; prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche;

5. Parce que des étrangers se sont élevés contre moi; des ennemis puissants ont cherché à m'ôter la vie, et ils ne se sont point proposé Dieu devant les yeux.

6. Mais voici Dieu qui vient à mon aide; le Seigneur se rend le protecteur de ma vie.

[1] C'est-à-dire, instruction de David pour être chantée avec accompagnement de l'instrument appelé mahéleth.

7. Faites retomber sur mes ennemis les maux qu'ils me préparent; exterminez-les, selon la vérité de vos promesses.

8. Je vous offrirai volontairement un sacrifice, et je louerai votre nom, Seigneur, parce qu'il est rempli de bonté.

9. Car vous m'avez arraché à toutes mes tribulations; et mon œil a pu dédaigner tous mes ennemis.

PSAUME LIV

Plaintes contre les faux amis.

1. *Pour la fin, sur les cantiques, intelligence de David*[1].

2. Exaucez, ô Dieu, ma prière, et ne méprisez pas mon humble supplication.

3. Regardez-moi favorablement, et exaucez-moi.

J'ai été rempli de tristesse dans ma méditation, et le trouble m'a saisi,

4. A la voix de mon ennemi, et à la vue des persécutions du pécheur.

Car ils m'ont chargé d'iniquités[2]; et, dans leur colère, ils ne cessaient de m'affliger.

5. Mon cœur s'est troublé au dedans de moi, et les terreurs de la mort ont fondu sur moi.

6. J'ai été saisi de frayeur et de tremblement, et j'ai été couvert de ténèbres.

7. Et j'ai dit : Qui me donnera des ailes comme à la colombe? Et je m'envolerai, et je me reposerai.

8. Voyez, je me suis éloigné par la fuite, et je suis demeuré dans la solitude.

9. J'attendais là celui qui m'a sauvé de l'abattement de mon esprit et de la tempête.

10. Précipitez-les, Seigneur; divisez leurs langues, parce que j'ai vu la ville pleine d'iniquité et de contradiction.

11. Jour et nuit l'iniquité environnera ses murs. Le travail

12. Et l'injustice sont au milieu d'elle.

L'usure et la fraude ne s'éloignent pas de ses places publiques.

13. Si mon ennemi m'avait chargé de malédictions, je l'aurais plutôt souffert;

Si celui qui me haïssait avait parlé de moi avec mépris et hauteur, peut-être me serais-je caché de lui.

14. Mais c'est vous qui viviez dans un même esprit avec moi; qui étiez le chef de mon conseil et le confident de mes pensées[3];

15. Qui trouviez tant de délices à manger avec moi, et avec qui je marchais avec tant d'union dans la maison de Dieu.

16. Que la mort vienne sur eux, et qu'ils descendent tout vivants dans l'enfer,

Parce qu'il n'y a que malice dans leurs demeures, et qu'eux-mêmes en sont tout remplis.

17. Pour moi, j'ai crié vers Dieu, et le Seigneur me sauvera.

18. Le soir, le matin, et à midi[4], je raconterai mes peines, et j'annoncerai ses miséricordes; et il exaucera ma voix.

19. Il me donnera la paix, et rachètera mon âme des mains de ceux qui s'approchent pour me perdre; car ils étaient en grand nombre contre moi.

20. Dieu m'exaucera, et il les humiliera, lui qui subsiste avant tous les siècles.

Il n'y a point de changement à attendre en eux, parce qu'ils n'ont point la crainte de Dieu;

21. C'est pourquoi il a étendu sa main pour leur rendre ce qu'ils méritaient.

[1] David se plaint dans ce psaume de la révolte d'Absalon son fils, et spécialement du rebelle Achitophel. (II Rois, XV, 31.)

[2] En m'imputant faussement des fautes.

[3] David parle ici d'Absalon et d'Achitophel. Les SS. Pères, qui appliquent ce psaume à Jésus-Christ, entendent par cet ami Judas et ceux qui trahissent l'Église.

[4] David marque l'usage qui se pratiquait alors, et qui s'est encore pratiqué depuis, de prier principalement à ces trois temps : il commence par le soir, parce que les prières solennelles des fêtes des Juifs commençaient le soir du jour précédent.

MORT D'ATHALIE.

Ils ont violé son alliance,

22. Et ils ont été dispersés par la colère de son visage, et son cœur s'est approché de moi pour me défendre.

Car les discours de mon ennemi sont plus doux que l'huile; mais ils sont en même temps comme des flèches.

23. Déchargez-vous sur le Seigneur de vos inquiétudes, et lui-même vous nourrira; il ne laissera point le juste dans une éternelle agitation.

24. Mais vous, ô Dieu, vous les conduirez dans le puits de la mort.

Les hommes sanguinaires et trompeurs n'arriveront point à la moitié de leurs jours; mais, pour moi, Seigneur, je mettrai en vous toute mon espérance.

PSAUME LV

Prière d'un persécuté, et confiance qu'il sera secouru.

Pour la fin, 1. *Pour le peuple qui a été éloigné des saints*[1]. *David mit cette inscription pour titre, lorsque des étrangers l'eurent arrêté à Geth.* (I Rois, XXI, 14.)

2. Ayez pitié de moi, ô Dieu, parce que l'homme m'a foulé aux pieds; il n'a point cessé de m'attaquer tout le jour, et de m'accabler d'affliction.

3. Mes ennemis m'ont foulé aux pieds tout le jour; car ceux qui me font la guerre sont nombreux.

4. La hauteur du jour[2] me donnera de la crainte; mais j'espèrerai en vous.

5. Je louerai en Dieu les paroles qu'il m'a fait entendre; j'ai espéré en Dieu; je ne craindrai rien de ce que les hommes peuvent me faire.

6. Tout le jour ils avaient mes paroles en exécration; toutes leurs pensées ne tendaient qu'à me perdre.

7. Ils s'assemblent, ils se cachent, ils observent mes pas.

Comme ils m'ont attendu pour me ravir la vie,

8. De même vous ne les sauverez à aucun prix; vous briserez ces peuples dans votre colère.

O mon Dieu,

9. Je vous ai exposé toute ma vie; vous avez mis mes larmes sous vos yeux,

Comme vous vous y étiez engagé par votre promesse.

10. Mes ennemis seront enfin renversés et rejetés en arrière.

En quelque jour que je vous invoque, je connais que vous êtes mon Dieu.

11. Je louerai en Dieu la parole qu'il m'a donnée, je louerai dans le Seigneur ce qu'il a daigné me faire entendre. J'ai mis en Dieu mon espérance; je ne craindrai pas ce que l'homme peut faire contre moi.

12. Je conserve, ô Dieu, le souvenir des vœux que je vous ai faits, et des louanges dont je m'acquitterai envers vous;

13. Parce que vous avez arraché mon âme à la mort et préservé mes pieds de la chute, afin que je sois agréable à Dieu dans la lumière des vivants.

PSAUME LVI

Prière pour obtenir la délivrance, et action de grâces après l'avoir obtenue.

1. *Pour la fin : Ne m'exterminez pas*[3]. *David a mis cette inscription pour titre, lorsqu'il s'enfuit de devant la face de Saül dans une caverne.*

2. Ayez pitié de moi, ô Dieu, ayez pitié de moi, parce que mon âme a mis en vous sa confiance.

[1] C'est-à-dire, en faveur de ceux qui s'étaient éloignés du tabernacle ou du sanctuaire en suivant David dans sa fuite.

[2] C'est-à-dire la clarté du jour, où il est moins sûr de se produire quand on a des ennemis.

[3] David demandait à Dieu de le secourir. Il composa ce psaume lorsqu'il se vit obligé de se retirer dans la caverne d'Odolla ou d'Engaddi, pour éviter la fureur de Saül qui le poursuivait. (I Rois, XXII, 1; XXIV, 4.)

Et j'espèrerai à l'ombre de vos ailes, jusqu'à ce que l'iniquité soit passée.

3. Je crierai vers le Dieu très-haut, vers le Dieu qui m'a comblé de ses bienfaits.

4. Il a envoyé son secours du haut du ciel, et il m'a délivré; il a chargé d'opprobres ceux qui me foulaient aux pieds.

Dieu a envoyé sa miséricorde et sa vérité,

5. Et il a arraché mon âme du milieu des lionceaux; j'ai dormi plein de trouble.

Les enfants des hommes ont des dents qui sont comme des armes et des flèches, et leur langue est une épée très-aiguë.

6. O Dieu, élevez-vous au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate par toute la terre.

7. Ils ont tendu un piége à mes pieds, et ils ont tenu mon âme toute courbée.

Ils ont creusé une fosse devant moi, et ils sont tombés eux-mêmes.

8. Mon cœur est préparé, ô Dieu, mon cœur est préparé; je chanterai, et je ferai retentir vos louanges sur les instruments.

9. Réveillez-vous, ma gloire; réveillez-vous, ma lyre et ma harpe; je me réveillerai dès le point du jour.

10. Je vous bénirai, Seigneur, parmi les peuples, et je vous chanterai au milieu des nations;

11. Parce que la grandeur de votre miséricorde s'est élevée jusqu'aux cieux, et que votre vérité s'étend jusqu'aux nues.

12. O Dieu, soyez exalté au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate par toute la terre.

PSAUME LVII

Les hommes injustes périront, et ainsi se manifestera la providence de Dieu.

Pour la fin : 1. Ne m'exterminez pas. David a mis cette inscription pour titre[1].

2. Si vous parlez véritablement et selon la justice, jugez selon l'équité, ô enfants des hommes!

3. Mais, au contraire, vous formez dans votre cœur des desseins d'iniquité, et vos mains ne s'emploient qu'à commettre des injustices sur la terre.

4. Les pécheurs se sont éloignés de la justice dès leur naissance; ils se sont égarés dès le sein de leur mère; ils se sont complu dans le mensonge.

5. Leur fureur est semblable à celle du serpent, à la fureur de l'aspic rusé, qui se bouche les oreilles

6. Pour ne point entendre ceux qui veulent le charmer, la voix du magicien le plus habile dans l'art de l'enchantement.

7. Dieu brisera leurs dents dans leur bouche; le Seigneur brisera les mâchoires de ces lions.

8. Ils seront réduits à rien comme une eau qui s'écoule; il a tendu son arc jusqu'à ce qu'ils tombent sans force.

9. Ils disparaîtront comme la cire qui se fond; le feu est tombé d'en haut sur eux, et ils n'ont plus vu le soleil.

10. Avant qu'ils aient vu leurs épines parvenues jusqu'à la force d'un arbrisseau, il les engloutira tout vivants dans sa colère.

11. Le juste se réjouira en voyant la vengeance[2], et il lavera ses mains dans le sang du pécheur[3];

12. Et chacun dira : S'il est vrai qu'il y a une récompense pour le juste, il y a très-certainement un Dieu qui exerce ses jugements sur la terre.

[1] David composa ce psaume à l'occasion de la persécution que lui faisait Saül, qui, sachant bien qu'il n'avait aucun sujet raisonnable de le persécuter, agissait en cela contre sa propre conscience. (Voy. I Rois, XXIV, 18 et suiv.)

[2] Cette joie du juste n'a pas pour principe sa propre satisfaction, mais le zèle de la justice et de la gloire de Dieu.

[3] C'est-à-dire, en voyant le châtiment de l'impie, le juste croît lui-même en piété, et s'efforce de rendre ses œuvres plus parfaites et plus pures. (S. AUGUSTIN.)

PSAUME LVIII

Prière pour demander du secours contre les ennemis.

Pour la fin : 1. Ne m'exterminez pas. David a mis cette inscription pour titre, quand Saül envoya des gens, et fit garder sa maison pour le tuer. (I Rois, XIX.)

2. Arrachez-moi à mes ennemis [1], ô mon Dieu, et délivrez-moi de ceux qui s'élèvent contre moi.

3. Arrachez-moi à ces ouvriers d'iniquité, et sauvez-moi de ces hommes de sang.

4. Car voici qu'ils se sont rendus maîtres de ma vie ; des hommes puissants se sont jetés sur moi.

5. Ce n'est point à cause de mon iniquité ni de mon péché, Seigneur ; j'ai marché dans les voies de la justice et dirigé ma course avec équité.

6. Levez-vous, venez à ma rencontre, et voyez, vous, Seigneur, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël ;

Hâtez-vous de visiter toutes les nations ; n'épargnez aucun de ceux qui commettent l'iniquité.

7. Ils reviendront vers le soir ; ils souffriront comme des chiens affamés, et ils tourneront autour de la ville [2].

8. Voilà qu'ils murmurent entre eux contre moi ; le glaive est sur leurs lèvres, et ils ont dit : Qui nous a entendus ?

9. Et vous, Seigneur, vous vous rirez d'eux, vous réduirez toutes les nations au néant.

10. C'est en vous que je conserverai toute ma force, car, ô Dieu, vous êtes mon défenseur.

11. La miséricorde de mon Dieu me préviendra.

12. Dieu me fera voir la manière dont il veut traiter mes ennemis. Ne les exterminez pas entièrement [3], de peur que mon peuple n'oublie leur châtiment.

Dispersez-les par votre puissance, et abaissez-les, vous, Seigneur, qui êtes mon appui,

13. A cause du crime sorti de leur bouche, et du discours proféré par leurs lèvres, et qu'ils soient pris dans leur orgueil.

Et l'on publiera contre eux l'exécration et le mensonge dont ils sont coupables,

14. Au jour de la consommation, lorsqu'ils seront consumés par sa colère et qu'ils ne subsisteront plus.

Ils sauront alors que Dieu règne sur Jacob et sur la terre entière.

15. Ils reviendront vers le soir, ils souffriront comme des chiens affamés, et ils tourneront autour de la ville.

16. Ils iront errants de tous côtés, cherchant une proie à dévorer ; mais s'ils ne sont point rassasiés, ils éclateront en murmures [4].

17. Pour moi je chanterai votre puissance, et je célébrerai dès le matin votre miséricorde,

Parce que vous êtes devenu mon protecteur et mon refuge au jour de ma tribulation.

18. O mon défenseur, je vous bénirai dans mes cantiques, parce que vous êtes le Dieu qui me protégez ; vous êtes mon Dieu, ma miséricorde.

[1] Comme David est la figure de Jésus-Christ, et qu'on ne peut douter que ce saint roi ne l'ait eu en vue dans ses cantiques, saint Hilaire, saint Augustin et d'autres Pères prétendent que plusieurs endroits de ce psaume conviennent essentiellement à Jésus-Christ, et que ce saint prophète prédit ses souffrances, la vocation des gentils et la dispersion des Juifs.

[2] Les SS. Pères entendent par là les Juifs, qui ont renié Jésus-Christ, et qui ne se convertiront qu'à la fin des temps, après avoir recherché avec inquiétude dans le monde les biens temporels, et avoir souffert la faim du véritable pain de vie.

[3] C'est la prière de Jésus-Christ pour la conservation des Juifs, afin que dans leur dispersion ils soient pour les chrétiens un exemple et un avertissement.

[4] Les Juifs, depuis le déicide qu'ils ont commis, mènent une vie errante, sans patrie et sans demeure fixe, courant avec avidité après l'or et l'argent pour trouver quelque repos, mais sans pouvoir se rassasier.

PSAUME LIX

Le royaume de Dieu est dans les tribulations.

Pour la fin, 1. Pour ceux qui seront changés. Ceci est l'inscription du titre, pour servir d'instruction à David, 2. Lorsqu'il brûla la Mésopotamie de Syrie et la province de Sobal, et que Joab, étant revenu, frappa l'Idumée dans la vallée des Salines, par la défaite de douze mille hommes.

3. O Dieu, vous nous avez rejetés, et vous nous avez détruits ; vous vous êtes irrité, et ensuite vous avez eu pitié de nous.

4. Vous avez ébranlé la terre, et vous l'avez toute troublée. Guérissez en elle ce qu'il y a de brisé, parce qu'elle a été ébranlée.

5. Vous avez fait voir à votre peuple des choses dures ; vous nous avez fait boire d'un vin de douleur et de componction.

6. Vous avez donné à ceux qui vous craignent un signal, afin qu'ils fuient devant l'arc.

Afin donc que vos bien-aimés soient délivrés,

7. Sauvez-moi par votre droite, et exaucez-moi.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire : je me réjouirai, et je partagerai la terre de Sichem [1], et je relèverai les bornes de la vallée des Tentes.

9. Galaad est à moi, aussi bien que Manassé ; et Éphraïm est la force de ma tête [2].

Juda est mon roi [3] ;

10. Moab est comme un vase qui nourrit mon espérance.

J'avancerai mes pieds dans l'Idumée ; les étrangers m'ont été assujettis.

11. Qui me fera entrer en triomphe dans la ville forte ? Qui me conduira jusqu'en Idumée ?

12. Ne sera-ce pas vous, ô Dieu, vous qui nous aviez rejetés ? Ne marcherez-vous pas, ô Dieu, à la tête de nos armées ?

13. Donnez-nous votre secours pour nous tirer de la tribulation, parce que c'est en vain qu'on espère son salut de la part des hommes.

14. Avec Dieu nous ferons des prodiges de vertu ; et lui-même réduira au néant tous ceux qui nous persécutent.

PSAUME LX

Prière du roi.

Pour la fin. 1. Entre les cantiques de David.

2. Exaucez [1], ô Dieu, mon ardente supplication ; soyez attentif à ma prière.

3. Des extrémités de la terre, j'ai crié vers vous, lorsque mon cœur était accablé de tristesse ; vous m'avez élevé sur la pierre [5].

Vous m'avez conduit,

4. Parce que vous êtes devenu mon espérance, et une puissante forteresse contre l'ennemi.

5. Je demeurerai pour toujours dans votre tabernacle ; je serai en assurance à l'ombre de vos ailes,

6. Parce que vous avez exaucé ma prière, ô mon Dieu ; vous avez donné un héritage à ceux qui craignent votre nom.

7. Vous ajouterez des jours aux jours du roi, et vous étendrez ses années de génération en génération [6].

[1] David fait le détail des pricipales parties de son royaume.

[2] De mon royaume.

[3] Ma tribu royale.

[4] Ce psaume semble avoir été composé par le roi-prophète lorsque après avoir remporté la victoire sur son fils Absalon, il rentra dans Jérusalem et remonta sur son trône.

[5] Cette expression signifie que Dieu l'avait mis hors de l'atteinte de ses ennemis, dans un lieu très-ferme et très-sûr.

[6] En faisant naître de lui une longue postérité, et spécialement ce glorieux Rejeton dont le règne n'aura point de fin.

8. Il demeurera éternellement en la présence de Dieu. Qui sondera les abîmes de sa miséricorde et de sa vérité?

9. Ainsi je chanterai dans toute la suite des siècles des cantiques à la gloire de votre nom, pour m'acquitter chaque jour des vœux que je vous ai faits.

PSAUME LXI

Confiance en Dieu contre les ennemis.

Pour la fin, 1. *Pour Idithun, psaume de David.*

2. Mon âme ne sera-t-elle pas soumise à Dieu; car c'est de lui que viendra mon salut?

3. Il est lui-même mon Dieu et mon Sauveur; il est mon protecteur; je ne serai plus ébranlé.

4. Jusqu'à quand vous jetterez-vous sur un homme seul, et, vous unissant ensemble pour le tuer, le pousserez-vous comme une muraille qui penche, et une masure déjà ébranlée?

5. Ils ont entrepris de me dépouiller de ma dignité [1]; j'ai couru dans l'ardeur de ma soif; ils me bénissaient de bouche, et dans le cœur ils me maudissaient.

6. Cependant, ô mon âme, tenez-vous soumise à Dieu, puisque c'est de lui que vient ma patience.

7. Oui, c'est lui-même qui est mon Dieu et mon Sauveur; c'est lui qui prend ma défense, et je ne serai point ébranlé.

8. C'est en Dieu que se trouvent et mon salut et ma gloire, c'est de Dieu que j'attends du secours, et mon espérance est en Dieu.

9. Espérez en lui, vous tous qui composez l'assemblée de son peuple; répandez vos cœurs devant lui; Dieu sera éternellement notre défenseur.

10. Mais les enfants des hommes sont vains; les enfants des hommes ont de fausses balances; et ils s'accordent ensemble dans la vanité pour tromper.

11. Ne mettez point votre espérance dans l'iniquité, et ne désirez point avoir du bien par violence. Si vous êtes dans l'abondance des richesses, n'y attachez point votre cœur [2].

12. Dieu a parlé une fois, et j'ai entendu ces deux choses: Que la puissance est à Dieu;

13. Et à vous, Seigneur, la miséricorde, parce que vous rendrez à chacun selon ses œuvres.

PSAUME LXII

Désir de voir Dieu et son sanctuaire.

Psaume de David, 1. *Lorsqu'il était dans le désert de l'Idumée.*

2. O Dieu, ô mon Dieu, je veille vers vous dès le point du jour.

Mon âme a soif de vous, et ma chair se consume pour vous.

3. Dans cette terre déserte, sans route et sans eau, je me suis présenté devant vous comme dans votre sanctuaire, pour contempler votre puissance et votre gloire.

4. Car votre miséricorde est meilleure pour moi que toutes les vies; mes lèvres ne cesseront de vous louer.

5. Ainsi je vous bénirai tant que je vivrai; et, pour invoquer votre nom, j'élèverai mes mains.

6. Que mon âme soit remplie, comme rassasiée et engraissée [3], et ma bouche vous louera dans des transports de joie.

[1] De ma dignité royale.

[2] C'est le même conseil que celui de l'Apôtre: « Ordonnez aux riches de « ce monde de ne point mettre leur confiance dans les richesses incertaines « et périssables, mais dans le Dieu vivant. » (I Tim., VI, 17.)

[3] David, faisant allusion aux vivres que Dieu lui avait envoyés par Sobi, fils de Naas (II Rois, XVII, 27), élève ses désirs à une nourriture plus spirituelle, qui est celle de jouir de la présence de Dieu dans son tabernacle, de sa grâce et de ses consolations divines.

7. Je me souviendrai de vous sur ma couche dès le matin; je méditerai sur vous,

8. Parce que vous m'avez secouru.

Je me réjouirai à l'ombre de vos ailes;

9. Mon âme s'est attachée à vous; votre droite m'a soutenu.

10. Mes ennemis ont en vain cherché à m'ôter la vie. Ils entreront dans les abîmes de la terre;

11. Ils seront livrés au glaive; ils deviendront la proie des renards.

12. Mais le roi se réjouira en Dieu; tous ceux qui gardent le serment qu'ils lui ont prêté recevront des louanges, parce que la bouche de l'iniquité est fermée à jamais.

PSAUME LXIII

Prière pour obtenir secours et protection.

Pour la fin, 1. *Psaume de David.*

2. Exaucez, ô Dieu, l'ardente prière que je vous adresse; délivrez mon âme de la crainte de l'ennemi.

3. Vous m'avez protégé contre l'assemblée des méchants, contre la multitude de ceux qui commettent l'iniquité.

4. Car ils ont aiguisé leurs langues comme un glaive; ils ont tendu leur arc avec aigreur,

5. Afin de percer de leurs flèches l'innocent dans l'obscurité.

6. Ils le perceront tout à coup, sans être retenus par aucune crainte; ils se sont affermis dans l'impie résolution qu'ils ont prise.

Ils ont concerté ensemble les moyens de cacher leurs piéges; ils ont dit: Qui les découvrira?

7. Ils ont cherché des crimes; mais ils se sont épuisés inutilement dans ces recherches.

L'homme impie cherchera dans le plus profond de son cœur,

8. Et Dieu sera élevé [1].

Les plaies qu'ils font sont comme celles des flèches des petits enfants;

9. Et leurs langues ont perdu leur force en se tournant contre eux-mêmes.

Tous ceux qui les voyaient ont été remplis de trouble,

10. Et tout homme a été saisi de frayeur.

Et ils ont annoncé les œuvres de Dieu, et ils ont eu l'intelligence de ses ouvrages.

11. Le juste se réjouira dans le Seigneur, et il mettra en lui sa confiance; et tous ceux qui ont le cœur droit seront loués.

PSAUME LXIV

Dieu mérite d'être loué.

Pour la fin, psaume de David. 1. *Cantique de Jérémie et d'Ézéchiel* [2] *pour le peuple qui a été transporté, lorsqu'il commençait à sortir.*

2. Il est digne de vous, ô Dieu, qu'on vous chante des hymnes dans Sion, et qu'on vous rende des vœux dans Jérusalem.

3. Exaucez ma prière; toute chair viendra vers vous [3].

4. Les paroles des méchants ont prévalu contre nous; mais vous nous pardonnerez nos impiétés.

5. Heureux celui que vous avez choisi et pris à votre service! Il habitera dans vos parvis.

Nous serons remplis des biens de votre maison; votre temple est saint;

[1] Dieu sera glorifié par cette impuissance du méchant.

[2] Composé par David, mais remis par l'un de ces prophètes aux Juifs, afin qu'ils pussent le chanter comme un hymne de reconnaissance après la captivité.

[3] Dans votre temple, où tous les hommes doivent venir vous adorer.

6. Il est admirable, à cause de la justice qui y règne.

Exaucez-nous, ô Dieu notre Sauveur; vous qui êtes l'espérance de toutes les nations de la terre, de celles même qui sont les plus éloignées dans la mer;

7. Vous qui affermissez les montagnes par votre puissance; vous qui êtes revêtu de force,

8. Et qui troublez la mer jusque dans ses abîmes, en faisant retentir le bruit de ses flots.

Les nations seront troublées;

9. Et ceux qui habitent les extrémités de la terre vous craindront en voyant vos prodiges; vous répandrez la joie depuis l'Orient jusqu'à l'Occident.

10. Vous avez visité la terre, et vous l'avez abreuvée d'une pluie féconde; vous avez multiplié ses richesses.

Le fleuve de Dieu a été rempli d'eau; vous avez fait croître ce qui nourrit les hommes; c'est ainsi que vous préparez la terre.

11. Inondez ses sillons, multipliez la semence qu'on lui confie; elle se réjouira de l'abondance de ses rosées par les fruits qu'elle produira.

12. Vous comblerez tout le cours de l'année des bénédictions de votre bonté, et vos campagnes seront enrichies de fruits abondants.

13. Le désert même s'embellira de fécondité, et les collines se revêtiront d'allégresse.

14. Les béliers seront chargés de riches toisons, et les vallées se couvriront de froment; tout retentira de cris de joie et de cantiques d'action de grâces.

PSAUME LXV

Invitation à louer Dieu.

Pour la fin, 1. *Cantique du psaume de la résurrection*[1].

Peuples de la terre, poussez vers Dieu des cris d'allégresse;

2. Chantez des hymnes à l'honneur de son nom. Célébrez glorieusement ses louanges.

3. Dites à Dieu : Que vos ouvrages sont terribles, ô Seigneur! La grandeur de votre puissance convaincra vos ennemis de mensonge.

4. Que toute la terre vous adore et chante vos louanges, qu'elle chante des cantiques à la gloire de votre nom.

5. Venez, et voyez les œuvres de Dieu : il est vraiment terrible dans ses desseins sur les enfants des hommes.

6. C'est lui qui a changé la mer en une terre aride; ils passeront le fleuve à pied sec; c'est alors que nous nous réjouirons en lui.

7. C'est lui qui par sa puissance domine dans l'éternité, et dont les yeux sont appliqués à regarder les nations. Que ceux-là qui s'irritent ne s'élèvent point d'orgueil en eux-mêmes.

8. Nations, bénissez notre Dieu, et que vos voix retentissent de ses louanges.

9. C'est lui qui a conservé la vie à mon âme, et qui n'a pas permis que mes pieds fussent ébranlés.

10. Car vous nous avez éprouvés, ô Dieu; vous nous avez éprouvés par le feu, ainsi qu'on éprouve l'argent[2].

11. Vous nous avez fait tomber dans le filet; vous avez chargé nos épaules de toutes sortes d'afflictions;

12. Vous avez mis des hommes sur nos têtes.

Nous avons passé par le feu et par l'eau; et vous nous avez enfin conduits dans un lieu de rafraichissement.

13. J'entrerai dans votre maison pour vous offrir des holocaustes; je m'acquitterai envers vous des vœux

[1] Ce psaume est un cantique d'action de grâces pour les bienfaits dont nous sommes redevables à Jésus-Christ, et auxquels il a mis le sceau par sa résurrection.

[2] Qu'on se rappelle ici ce que l'Église et ses saints ont eu à souffrir. Il faut que toute âme chrétienne passe par l'épreuve pour devenir semblable à Jésus-Christ.

14. Que mes lèvres ont prononcés,

Et que ma bouche a promis durant mon affliction.

15. Je vous offrirai en holocaustes les victimes les plus grasses, avec la bonne odeur des béliers brûlés sur votre autel; je vous sacrifierai des bœufs et des boucs.

16. Venez et écoutez, et je vous raconterai, vous tous qui avez la crainte de Dieu, combien il a fait de grâces à mon âme.

17. Ma bouche a crié vers lui, et ma langue a exalté ses grandeurs.

18. Si j'ai regardé l'iniquité au fond de mon cœur, le Seigneur ne m'exaucera pas.

19. C'est pourquoi Dieu m'a exaucé; et il a été attentif à la voix de ma supplication.

20. Béni soit Dieu, qui n'a point rejeté ma prière, ni retiré de moi sa miséricorde!

PSAUME LXVI

Prière pour obtenir que la lumière se répande sur tous les peuples.

Pour la fin, 1. *Sur les hymnes, psaume-cantique*[1] *de David.*

2. Que Dieu ait pitié de nous, et qu'il nous bénisse; qu'il fasse luire sur nous la lumière de son visage, et qu'il nous envoie sa miséricorde;

3. Afin que nous connaissions sur la terre la voie qui mène à vous, et le salut que vous préparez à toutes les nations.

4. Que les peuples vous louent, ô Dieu; que tous les peuples vous rendent hommage.

5. Que les nations se réjouissent et tressaillent d'allégresse; car vous jugez les peuples dans l'équité, et vous dirigez les nations sur la terre.

6. Que les peuples vous louent, ô Dieu; que tous les peuples vous rendent hommage;

7. La terre a donné son fruit[2].

Que Dieu, que notre Dieu nous bénisse;

8. Que ce Dieu nous comble de ses bénédictions, et qu'il soit craint jusqu'aux extrémités de la terre.

PSAUME LXVII

Action de grâces après une grande victoire.

Pour la fin, 1. *Psaume-cantique de David même.*

2. Que le Seigneur se lève[3], et que ses ennemis soient dissipés; et que ceux qui le haïssent fuient devant sa face[4].

3. Comme la fumée disparaît, qu'ils disparaissent; comme la cire fond au feu, que les pécheurs périssent devant la face de Dieu.

4. Et que les justes soient comme dans un festin; qu'ils tressaillent de joie en la présence de Dieu, et qu'ils s'enivrent de délices.

5. Chantez des hymnes à Dieu, faites retentir des cantiques à son nom; préparez le chemin à celui qui monte vers le couchant[5]; le Seigneur est son nom.

[1] Psaume-cantique-hymne composé pour être exécuté sur des instruments avec accompagnement de la voix.

[2] Non pas seulement les productions qui servent à la nourriture de l'homme, mais encore ce *fruit béni* de la Vierge que les peuples attendent. (S. Jérôme.)

[3] Ce psaume est un chant de triomphe après quelque grande victoire. Il fut probablement chanté à l'occasion de la translation solennelle de l'arche sur le mont Sion. (I Rois, IV, 4.) — S. Paul (Éphés., IV, 8) déclare que le sens principal de ce psaume regarde Jésus-Christ dans le triomphe de son ascension; et les SS. Pères, en suivant ce sens, l'expliquent de l'incarnation de Jésus-Christ, de la destruction de l'empire du démon, et de la conversion des gentils.

[4] C'étaient les paroles que Moïse prononçait toutes les fois qu'on élevait l'arche pour se mettre en marche; elles servaient à encourager les Israélites au combat, en leur rappelant la protection du Dieu qui marchait à leur tête.

[5] Jésus-Christ monta vers l'occident lorsqu'il ressuscita du tombeau.

ÉTRANGERS DÉVORÉS PAR DES LIONS DANS LA SAMARIE.

Tressaillez de joie en sa présence; ses ennemis seront remplis de trouble à sa vue.

6. Il est le père des orphelins et le juge des veuves.

Dieu est présent dans son sanctuaire.

7. Dieu fait habiter ensemble dans sa maison ceux qui n'ont qu'un même esprit;

Il délivre et fait sortir par sa puissance ceux qui sont dans les liens, ainsi que ceux qui irritent sa colère, et qui habitent dans des sépulcres.

8. O Dieu, quand vous marchiez devant votre peuple, quand vous passiez dans le désert,

9. La terre fut ébranlée, et les cieux fondirent en eaux devant la face du Dieu du Sinaï, devant la face du Dieu d'Israël.

10. Vous réserverez, ô Dieu, pour votre héritage, une pluie toute volontaire; il était affaibli, mais vous l'avez fortifié.

11. Votre troupeau y trouvera sa demeure; vous avez, ô Dieu, par un effet de votre douceur, tout préparé pour le pauvre.

12. Le Seigneur donnera sa parole à ceux qui publient la bonne nouvelle, afin qu'ils l'annoncent avec une grande force.

13. Les rois les plus forts tomberont sous Celui qui est le Chéri et le Bien-Aimé[1]; et le partage des dépouilles appartiendra à l'épouse de la maison[2].

14. Quand vous reposerez au milieu de vos héritages, vous serez semblables à la colombe, dont les ailes sont argentées, et dont l'extrémité du dos reflète l'éclat de l'or[3].

15. Lorsque le Roi du ciel aura distribué des rois[4] sur notre terre, ses habitants deviendront blancs comme la neige du mont Selmon.

16. La montagne de Dieu[5] est une montagne grasse.

C'est une montagne grasse, une montagne fertile.

17. Pourquoi regardez-vous avec admiration ces montagnes grasses et fertiles?

C'est la montagne où il a plu à Dieu d'habiter, car le Seigneur y demeurera jusqu'à la fin.

18. Le char de Dieu en surpasse dix mille : ce sont des milliers d'anges qui sont dans la joie; le Seigneur est au milieu d'eux dans son sanctuaire, comme autrefois au Sinaï.

19. Vous êtes monté sur les hauteurs; vous avez emmené un grand nombre de captifs; vous avez distribué des présents aux hommes[6],

Et même vous avez fait en faveur des incrédules que le Seigneur notre Dieu demeurât au milieu d'eux.

20. Béni soit le Seigneur dans toute la suite des jours! le Dieu qui nous sauve en tant de manières nous rendra heureuse la voie où nous marchons.

21. Notre Dieu est le Dieu qui a la vertu de sauver; et il appartient au Seigneur, oui, il appartient au Seigneur de délivrer de la mort.

22. Au contraire, Dieu brisera les têtes de ses ennemis, les têtes superbes de ceux qui marchent avec complaisance dans leurs péchés.

23. Le Seigneur a dit : Je les ferai sortir de Basan; je les précipiterai au fond de la mer;

24. En sorte que votre pied sera teint dans le sang de vos ennemis, et que la langue de vos chiens en sera abreuvée.

[1] Jésus-Christ, le Bien-Aimé du Père, fait prosterner les rois à ses pieds.

[2] L'Église, l'épouse de Jésus-Christ, est la dispensatrice des grâces que Jésus-Christ nous a méritées, et qu'il a comme enlevées à Satan et au monde.

[3] Vous, chrétiens, quand vous aurez été mis en possession de votre héritage du ciel, vous serez comme de blanches colombes, riches en toutes sortes de grâces.

[4] Les Apôtres, ses ministres, qui communiqueront aux hommes la blancheur et la pureté de la grâce.

[5] L'Église chrétienne, dont la montagne de Sion était la figure.

[6] Saint Paul explique tout ceci du triomphe de Jésus-Christ dans son ascension. (Éphés., IV, 8.)

25. Ils ont vu, ô Dieu, votre entrée, l'entrée de mon Dieu, de mon Roi qui réside dans son sanctuaire[1].

26. Les princes[2], conjointement avec ceux qui chantent de saints cantiques, se sont hâtés de venir au-devant de lui, au milieu des jeunes filles qui jouaient des instruments et qui battaient du tambour.

27. Bénissez Dieu dans les assemblées, bénissez le Seigneur, vous qui êtes sortis des sources d'Israël.

28. Là se trouve le petit Benjamin, qui est dans l'admiration et l'étonnement.

Là se trouvent les princes de Juda, leurs chefs, les princes de Zabulon, les princes de Nephthali[3].

29. Faites éclater, ô Dieu, votre vertu; ô Dieu, affermissez ce que vous avez fait en nous.

30. Du milieu de votre temple qui est dans Jérusalem. Les rois vous offriront des présents.

31. Réprimez ces bêtes sauvages qui habitent dans les roseaux[4] : c'est une assemblée de peuples semblable à un troupeau de taureaux et de vaches en fureur, qui a dessein de chasser ceux qui ont été éprouvés comme l'argent.

Dissipez les nations qui ne respirent que la guerre.

32. Il viendra de l'Égypte des ambassadeurs, l'Éthiopie sera la première à tendre ses mains vers Dieu[5].

33. Royaumes de la terre, chantez des hymnes à Dieu; faites retentir des cantiques au Seigneur; chantez à la gloire de Dieu,

34. Qui est monté au-dessus de tous les cieux du côté de l'orient[6].

Sachez qu'il rendra sa voix une voix forte et puissante.

35. Rendez gloire à Dieu au sujet d'Israël. Sa magnificence et sa force paraissent dans les nuées.

36. Dieu est admirable dans ses Saints; le Dieu d'Israël donnera lui-même à son peuple la vertu et la force. Que Dieu soit béni!

PSAUME LXVIII

Le Messie souffrant.

1. *Pour la fin, pour ceux qui seront changés, psaume de David.*

2. O Dieu, sauvez-moi[7], car les eaux ont pénétré jusque dans mon âme.

3. Je suis enfoncé dans un abîme de boue, où je ne trouve point de fond.

Je me suis avancé dans la haute mer, et la tempête m'a submergé.

4. Je me suis fatigué à crier, ma voix s'en est enrouée; mes yeux se sont éteints à force d'être attentifs vers Dieu.

5. Ceux qui me haïssent sans sujet sont devenus plus nombreux que les cheveux de ma tête.

Mes ennemis qui me persécutent injustement se sont fortifiés, et j'ai payé pour ce que je n'avais pas dérobé.

6. O Dieu, vous connaissez ma folie, et mes péchés ne vous sont point cachés.

7. Seigneur, Seigneur des vertus, que ceux qui espèrent en vous ne rougissent point à cause de moi.

[1] Le psalmiste décrit l'entrée de l'arche sur les terres des gentils, accompagnée des acclamations du peuple d'Israël.

[2] Les princes des chantres ou les maîtres du chant, qui marchaient à la tête.

[3] L'ascension de Jésus-Christ au ciel, menant à sa suite son Église, sera pleine de majesté. Il rassemblera des douze tribus d'Israël ceux qui lui appartiendront. (Apoc., VII, 4.)

[4] Les crocodiles, mis ici comme figure pour les Égyptiens. Sous un sens figuré, le psalmiste dépeint les ennemis du peuple de Dieu.

[5] Ces deux pays furent, en effet, les premiers du monde païen à embrasser la foi chrétienne.

[6] Jésus-Christ remonta au ciel sur le mont des Oliviers, situé à l'orient de Jérusalem.

[7] Ce psaume est une prophétie frappante de plusieurs circonstances particulières de la passion de Jésus-Christ et de sa vie mortelle. Ainsi l'ont cru les Apôtres, les Évangélistes et les Pères de l'Église.

Qu'ils ne soient point confondus à mon sujet, ceux qui vous cherchent, ô Dieu d'Israël.

8. Car c'est pour vous que j'ai souffert tant d'opprobres, et que mon visage a été couvert de confusion.

9. Je suis devenu comme un étranger pour mes frères, et comme un inconnu pour les enfants de ma mère;

10. Parce que le zèle de votre maison m'a dévoré[1], et que les outrages de ceux qui vous insultaient sont tombés sur moi.

11. J'ai protégé mon âme par le jeûne, et on m'en a fait un sujet d'insulte.

12. J'ai pris pour vêtement un cilice, et ils en ont fait un sujet de raillerie.

13. Ceux qui étaient assis à la porte parlaient contre moi; et ceux qui buvaient du vin me raillaient par leurs chansons.

14. Et moi, Seigneur, je vous offrais ma prière. Il est temps, ô Dieu, de me montrer votre bienveillance.

Exaucez-moi dans la grandeur de votre miséricorde et selon l'assurance que vous m'avez donnée de me sauver.

15. Retirez-moi de cette fange, afin que je n'y demeure point enfoncé; délivrez-moi de ceux qui me haïssent et du gouffre des eaux.

16. Que la tempête ne me submerge point; que l'abîme ne m'engloutisse pas, et que l'ouverture du puits ne se ferme point sur moi.

17. Exaucez-moi, Seigneur, parce que votre bonté est compatissante; jetez un regard sur moi dans l'abondance de vos miséricordes.

18. Ne détournez point votre visage de votre serviteur; l'affliction me presse, hâtez-vous de m'exaucer.

19. Tournez-vous vers mon âme, et délivrez-la; à cause de mes ennemis, sauvez-moi.

20. Vous connaissez mes opprobres, ma confusion et mon ignominie.

21. Tous ceux qui me persécutent sont devant vos yeux; mon cœur s'est préparé à l'opprobre et à l'angoisse.

J'ai attendu que quelqu'un s'attristât avec moi, et nul ne s'est présenté; j'ai désiré un consolateur, et je n'en ai pas trouvé.

22. Ils m'ont donné du fiel pour nourriture, et dans ma soif il m'ont abreuvé de vinaigre[2].

23. Que leur table devienne pour eux un filet et un piége; que, par une juste punition, ils n'y trouvent qu'un sujet de chute et de scandale[3].

24. Que leurs yeux soient tellement obscurcis, qu'ils ne voient point[4]; et faites que leur dos soit toujours courbé.

25. Répandez sur eux votre colère, et qu'ils n'échappent point à la violence de votre fureur.

26. Que leur demeure devienne déserte[5], et qu'il n'y ait personne qui habite dans leurs tentes;

27. Parce qu'ils ont persécuté celui que vous avez frappé, et qu'à la douleur de mes plaies ils ont ajouté des douleurs nouvelles.

28. Qu'ils amassent iniquité sur iniquité, et qu'ils n'entrent point dans votre justice.

29. Qu'ils soient effacés du livre des vivants, et qu'ils ne soient point écrits avec les justes.

30. Pour moi, je suis pauvre et dans la douleur; mais votre main salutaire, ô Dieu, m'a relevé.

[1] Saint Jean applique ces paroles au zèle que Jésus-Christ fit paraître contre les profanateurs du temple.

[2] Saint Jean, parlant du vinaigre que les Juifs présentèrent à Jésus-Christ dans sa soif, dit que c'était pour accomplir en lui ce qui avait été prédit par l'Écriture. (S. Jean, XIX, 28.)

[3] Ces paroles et les suivantes n'étaient pas l'expression d'un vœu ou d'un désir de vengeance, mais une prédiction des châtiments qui devaient frapper la nation juive. Saint Paul se sert de ce passage pour prouver aux Juifs que David, longtemps auparavant, avait prédit leur aveuglement et leur réprobation.

[4] Les Juifs lisent les Écritures, mais ils n'en ont point l'intelligence.

[5] Ce que les Pères expliquent de la ruine de la ville et du temple de Jérusalem. (S. Hilaire, S. Augustin.)

31. Je louerai le nom de Dieu par mes cantiques, et je le glorifierai par mes louanges.

32. Ce sacrifice sera plus agréable à Dieu que celui d'un jeune veau à qui les cornes et les ongles commencent à pousser.

33. Que les pauvres le voient et s'en réjouissent. Cherchez Dieu, et votre âme vivra.

34. Car le Seigneur a exaucé les pauvres, et il n'a point méprisé ses serviteurs qui étaient dans les liens.

35. Que les cieux et la terre le louent, la mer et tous les animaux qu'ils contiennent;

36. Car Dieu sauvera Sion, et les villes de Juda seront rebâties.

Ses serviteurs y habiteront et l'obtiendront pour héritage;

37. Et la postérité de ses serviteurs la possèdera; et ceux qui chérissent son nom y fixeront leur demeure.

PSAUME LXIX

Prière pour obtenir un prompt secours.

Pour la fin, psaume de David, 1. *En mémoire de ce que Dieu l'avait sauvé.*

2. O Dieu, venez à mon aide; Seigneur, hâtez-vous de me secourir.

3. Qu'ils soient confondus et couverts de honte, ceux qui cherchent à m'ôter la vie.

4. Qu'ils retournent en arrière et qu'ils rougissent ceux qui veulent ma perte.

Qu'ils soient renversés aussitôt avec honte ceux qui me disent : Allons! allons!

5. Qu'ils se réjouissent en vous, qu'ils tressaillent d'allégresse tous ceux qui vous cherchent; et que ceux qui n'attendent le salut que de vous redisent sans cesse : Le Seigneur soit glorifié!

6. Pour moi, je suis pauvre et dans l'indigence; ô Dieu, aidez-moi.

Vous êtes mon aide et mon libérateur; Seigneur, ne tardez pas.

PSAUME LXX

Prière pour obtenir du secours contre les ennemis.

Psaume de David, 1. *Des enfants de Jonadab et des premiers captifs*[1].

J'ai espéré en vous, Seigneur, que je ne sois pas confondu pour jamais;

2. Délivrez-moi par votre justice, et tirez-moi du péril.

Prêtez l'oreille à ma prière, et sauvez-moi.

3. Soyez pour moi un Dieu protecteur et un asile assuré, où je trouve mon salut,

Car vous êtes ma force et mon refuge.

4. O mon Dieu, tirez-moi des mains du pécheur, des mains du violateur de la loi et de l'impie;

5. Car c'est vous, Seigneur, qui êtes mon attente; Seigneur, vous êtes mon espérance dès ma jeunesse.

6. Je me suis appuyé sur vous dès ma naissance; vous vous êtes déclaré mon protecteur dès le sein de ma mère.

Vous avez toujours été le sujet de mes cantiques.

7. J'ai paru comme un prodige à plusieurs; mais vous êtes un puissant protecteur.

8. Que ma bouche se remplisse de louanges pour chanter votre gloire, pour célébrer vos grandeurs tout le jour.

9. Ne me rejetez pas dans le temps de ma vieillesse; et maintenant que ma force est affaiblie, ne m'abandonnez pas.

[1] C'est-à-dire, qui fut chanté par les enfants de Jonadab et les premiers captifs. Les enfants de Jonadab sont les Réchabites, qui, selon toute apparence, furent, dès la première captivité, conduits à Babylone, avec Daniel ou avec Joachim.

10. Car mes ennemis ont parlé contre moi; et ceux qui veillaient pour me conserver la vie, ont tenu ensemble conseil pour me perdre,

11. En disant : Dieu l'a abandonné; attachez-vous à le poursuivre et à le prendre, parce qu'il n'y a personne pour le délivrer.

12. O Dieu, ne vous éloignez pas de moi; regardez-moi, mon Dieu, pour me secourir.

13. Que ceux qui répandent des calomnies contre moi soient confondus et frustrés de leurs desseins; que ceux qui me veulent du mal soient couverts de confusion et de honte.

14. Pour moi, je ne cesserai jamais d'espérer, et je vous donnerai toujours de nouvelles louanges.

15. Ma bouche annoncera votre justice; elle publiera tout le jour le salut qui vient de vous;

Parce que je ne connais point la science,

16. Je me renfermerai dans la considération de la puissance du Seigneur; Seigneur, je me souviendrai seulement de votre justice.

17. C'est vous-même, ô Dieu, qui, dès ma jeunesse, m'avez instruit; et jusqu'à présent je n'ai cessé de célébrer vos merveilles.

18. Je continuerai de le faire jusque dans ma vieillesse et dans l'âge le plus avancé; ô Dieu, ne m'abandonnez pas,

Afin que je fasse connaître la force de votre bras à toutes les générations futures;

Afin que je publie, ô Dieu, votre puissance,

19. Votre justice, et les merveilles que vous avez opérées. O Dieu, qui est semblable à vous?

20. Par combien d'amères tribulations m'avez-vous fait passer? En vous tournant vers moi, vous m'avez rendu la vie, et retiré des abîmes de la terre;

21. Vous avez en plusieurs manières fait éclater votre magnificence à mon égard; et me regardant de nouveau favorablement, vous m'avez rempli de consolation.

22. Car je vous glorifierai encore en publiant votre vérité au son des instruments de musique; ô Dieu, je vous célébrerai sur la harpe, ô Saint d'Israël.

23. Mes lèvres chanteront avec joie des cantiques à votre gloire; et mon âme, que vous avez rachetée, tressaillira de bonheur.

24. Ma langue publiera tout le jour votre justice, lorsque ceux qui cherchaient ma perte seront couverts de honte et de confusion.

PSAUME LXXI

Du Roi par excellence.

Psaume 1. *Pour Salomon* [1].

2. O Dieu, donnez au Roi l'équité de vos jugements, et votre justice au fils du Roi,

Pour juger votre peuple selon la justice, et vos pauvres selon l'équité.

3. Que les montagnes reçoivent la paix pour le peuple, et les collines la justice.

4. Il jugera les pauvres d'entre le peuple; il sauvera les enfants des pauvres, il humiliera le calomniateur.

5. Son règne durera autant que le soleil et que la lune, de génération en génération.

6. Il descendra comme la pluie sur une toison, et comme l'eau qui tombe goutte à goutte sur la terre.

7. En ses jours la justice se lèvera avec l'abondance de la paix, aussi longtemps que la lune brillera au ciel.

[1] C'est-à-dire, dédié à Salomon et chanté le jour où David le choisit pour son successeur. Il contient l'éloge du Roi par excellence, du Prince éternel de la paix, de l'Ami des pauvres, du Seigneur de toute la terre, en qui toutes les nations sont bénies. Toutes ces qualités ne conviennent qu'au Messie : c'est le sentiment unanime des anciens Juifs et des Pères de l'Église.

8. Et il dominera depuis une mer jusqu'à une autre mer, et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre.

9. Devant lui les Éthiopiens se prosterneront, et ses ennemis baiseront la terre.

10. Les rois de Tharsis et les îles lui offriront des présents; les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteront leurs dons;

11. Et tous les rois de la terre l'adoreront; toutes les nations lui seront assujetties,

12. Parce qu'il délivrera le pauvre des mains du puissant, le pauvre qui n'avait point d'appui.

13. Il aura compassion du pauvre et de l'indigent, et il sauvera les âmes des pauvres.

14. Il rachètera leurs âmes des usures et de l'iniquité, et leur nom sera en honneur devant lui.

15. Et il vivra, et on lui donnera de l'or de l'Arabie; on sera dans de perpétuelles adorations à son sujet; et les peuples le béniront durant tout le jour.

16. Le froment croîtra sur la terre jusqu'à la cime des montagnes, et son fruit s'élèvera plus haut que les cèdres du Liban; et les habitants de sa cité fleuriront comme l'herbe des prairies.

17. Que son nom soit béni dans les siècles; son nom subsiste avant le soleil.

Et toutes les tribus de la terre seront bénies en lui; toutes les nations chanteront sa gloire.

18. Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui seul opère des merveilles!

19. Que le nom de sa majesté soit béni éternellement, et que toute la terre soit remplie de sa majesté. Que cela soit ainsi! que cela soit ainsi!

20. Ici finissent les cantiques de David, fils de Jessé [1].

PSAUME LXXII

La fin de l'impie est la perdition.

1. *Psaume d'Asaph* [2].

Que Dieu est bon envers Israël, envers ceux dont le cœur est droit!

2. Pour moi, mes pieds ont été presque ébranlés; mes pas ont presque chancelé,

3. Parce que j'ai été saisi d'un zèle d'indignation contre les méchants, en voyant la paix des pécheurs;

4. Car il n'arrive rien d'extraordinaire à leur mort, et les plaies dont ils sont frappés ne durent pas.

5. Ils ne participent point aux misères humaines, et ils ne ressentent point les fléaux des autres hommes.

6. C'est pourquoi l'orgueil les domine; ils sont tout couverts de leurs crimes et de leur impiété.

7. Leur iniquité est comme née de leur abondance; ils se sont abandonnés à toutes les passions de leur cœur.

8. Leurs pensées et leurs paroles ne tendent qu'au crime; ils ont publié hautement leur iniquité.

9. Ils ont ouvert leur bouche contre le ciel, et leur langue impie a parcouru la terre.

10. C'est ce qui fait que mon peuple, se tournant vers eux, et voyant que leurs jours sont pleins et heureux,

11. Se prend à dire : Comment croire que Dieu le sait? Comment croire que le Très-Haut s'occupe de ce qui se passe?

12. Voilà les pécheurs eux-mêmes dans l'abondance de tous les biens de ce monde; ils ont acquis de grandes richesses.

13. Et j'ai dit : C'est donc en vain que j'ai travaillé à puri-

[1] Il est dit que ce psaume est la fin des cantiques de David, parce qu'il y décrit ce qui devait arriver à la fin, à l'époque de Jésus-Christ. (S. JÉRÔME.)

[2] On ne sait point au juste si cet Asaph est l'auteur de ce psaume, ou simplement le maître de chant chargé de le faire chanter.

fier mon cœur, et que j'ai lavé mes mains avec ceux qui sont innocents,

14. Puisque je n'en ai pas moins éprouvé les fléaux de chaque jour, et que je suis châtié dès le matin[1].

15. Mais en disant : Je parlerai ainsi, je faisais injure à toute la société de vos enfants.

16. J'ai donc cherché à pénétrer ce mystère; mais je me suis donné une peine inutile,

17. Jusqu'à ce que je sois entré dans le sanctuaire de Dieu, et que j'aie compris la destinée dernière des méchants.

18. J'ai vu alors que cette prospérité où vous les avez établis leur est devenue un piége; vous les avez renversés dans le temps même qu'ils s'élevaient.

19. Comme ils sont tombés tout à coup dans la désolation! que leur chute a été subite! Ils ont péri à cause de leur iniquité.

20. Vous réduirez au néant dans votre cité, Seigneur, la vaine image de leur bonheur, comme le songe d'un homme qui s'éveille.

21. Mon cœur avait été enflammé, et mes entrailles avaient été émues, à l'idée de leur prospérité.

22. J'étais comme réduit au néant; et, ne comprenant rien,

23. J'étais devant vous comme une bête de somme; néanmoins je suis toujours demeuré avec vous.

24. Vous m'avez pris par la main; vous m'avez conduit selon votre volonté, et comblé de gloire en me recevant entre vos bras.

25. Car qu'y a-t-il pour moi dans le ciel, et que désiré-je sur la terre, sinon vous?

26. Ma chair et mon cœur ont été dans la défaillance, ô Dieu, qui êtes le Dieu de mon cœur, et mon partage pour l'éternité.

27. Car ceux qui s'éloignent de vous périront, et vous avez résolu de perdre toutes ces âmes adultères qui se séparent de vous.

28. Pour moi, mon bonheur est de me tenir attaché à Dieu, de mettre dans le Seigneur Dieu mon espérance,

Afin que je publie toutes vos merveilles aux portes de la fille de Sion.

PSAUME LXXIII

Prière pour le temps de calamité où le sanctuaire fut livré à la désolation.

1. *Intelligence d'Asaph.*

Pourquoi, ô Dieu, nous avez-vous rejetés pour toujours? Pourquoi votre fureur s'est-elle allumée contre les brebis de vos pâturages?

2. Souvenez-vous de votre peuple, que vous avez acquis dès le commencement.

Vous avez racheté le sceptre de votre héritage, la montagne de Sion, où vous avez établi votre demeure.

3. Levez vos mains, afin d'abattre pour jamais leur orgueil. Que d'impiétés l'ennemi n'a-t-il pas commises dans votre sanctuaire!

4. Ils vous haïssent, et ils ont mis leur gloire à vous insulter au milieu de vos solennités.

Ils ont,

5. Sans connaître ce qu'ils faisaient, arboré leurs étendards au sommet du temple, comme des trophées aux portes d'une ville.

Ils ont abattu

6. Avec la hache les portes du lieu saint, comme on abat les arbres dans les forêts. Ils ont, à coups de haches et de cognées, détruit votre héritage.

7. Ils ont incendié votre sanctuaire; ils ont souillé le tabernacle de votre nom, et l'ont renversé par terre.

8. Ils ont conspiré ensemble, et ils ont dit au fond de leur cœur : Faisons cesser sur la terre tous les jours de fête consacrés à Dieu.

[1] C'est-à-dire, sévèrement et sans délai.

9. Et nous, nous ne voyons plus de prodiges en notre faveur; il n'y a plus de prophète, et il semble que notre Dieu ne nous connait plus.

10. Jusqu'à quand, ô Dieu, l'ennemi nous insultera-t-il? Notre adversaire continuera-t-il toujours à outrager votre nom?

11. Pourquoi tenez-vous toujours votre main détournée de nous? Pourquoi ne tirez-vous pas votre droite de votre sein, où elle est immobile?

12. Dieu est notre Roi dès avant tous les siècles; il a opéré notre salut au milieu de la terre.

13. Vous avez affermi la mer par votre puissance; vous avez brisé les têtes des dragons dans ses flots.

14. Vous avez écrasé la tête du dragon; vous l'avez donné en proie aux peuples d'Éthiopie.

15. Vous avez fait sortir des fontaines et des torrents du sein de la pierre; vous avez desséché les grands fleuves.

16. Le jour vous appartient, et la nuit est à vous; vous avez créé l'aurore et le soleil.

17. C'est vous qui avez fixé les bornes de la terre; le printemps et l'été, c'est vous qui les avez formés.

18. Souvenez-vous de ceci, Seigneur, que l'ennemi vous a outragé, qu'un peuple insensé a défié votre nom.

19. Ne livrez pas aux bêtes féroces les âmes de ceux qui chantent vos louanges, et n'oubliez pas pour toujours les âmes de vos pauvres.

20. Ayez égard à votre alliance, parce que les hommes les plus méprisables de la terre se sont emparés injustement de toutes nos maisons.

21. Que l'humble qui s'adresse à vous ne soit pas renvoyé couvert de confusion; le pauvre et l'indigent loueront votre nom.

22. Levez-vous, ô Dieu, jugez votre cause; souvenez-vous des outrages que les insensés vous font durant tout le jour.

23. N'oubliez pas les blasphèmes de vos ennemis : l'orgueil de ceux qui vous haïssent monte toujours.

PSAUME LXXIV

Dieu est juge.

1. *Pour la fin : Ne nous détruisez pas[1]; psaume-cantique d'Asaph.*

2. Nous vous louerons, ô Dieu; nous vous louerons, et nous invoquerons votre nom.

Nous raconterons vos merveilles.

3. Lorsque j'aurai pris mon temps, je jugerai les justices mêmes[2].

4. La terre s'est fondue comme l'eau, avec tous ceux qui l'habitaient. C'est moi qui en ai affermi les colonnes.

5. J'ai dit aux méchants : Cessez de commettre l'iniquité; et aux pécheurs : Cessez de vous élever avec orgueil;

6. Cessez de lever vos têtes avec insolence; cessez de tenir contre Dieu des discours impies.

7. Il ne vous viendra de secours contre moi ni de l'Orient, ni de l'Occident, ni des montagnes désertes du Midi;

8. Car Dieu est le juge souverain :

Il humilie celui-ci, et élève celui-là;

9. Car le Seigneur tient dans sa main une coupe de vin fort, pleine d'amertume[3].

Il la verse d'un côté et de l'autre; mais la lie n'en est pas épuisée; tous les pécheurs de la terre en boiront.

[1] Épigraphe du sujet du psaume, ou bien, selon d'autres, commencement d'un autre chant sur la mélodie duquel ce psaume doit être chanté.

[2] Dieu réformera les jugements des hommes, et en fera voir la justice ou l'injustice.

[3] Ce qui marque la mesure des châtiments que la vengeance divine réserve aux pécheurs.

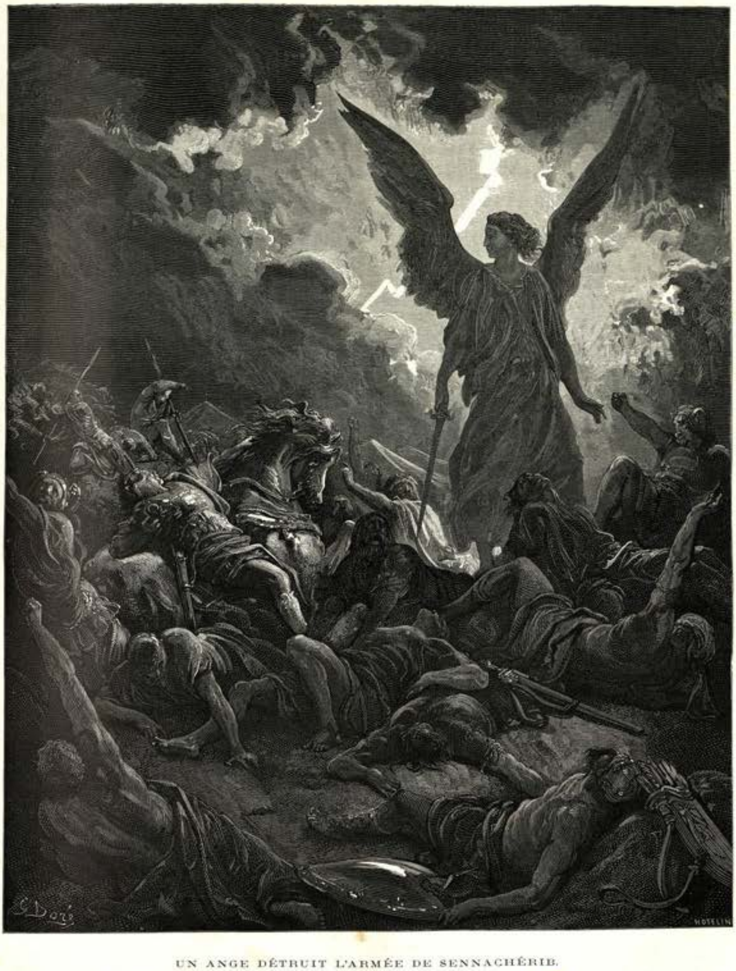

UN ANGE DÉTRUIT L'ARMÉE DE SENNACHÉRIB.

10. Pour moi, je l'annoncerai dans tous les siècles; je chanterai au Dieu de Jacob.

11. Je briserai toute la puissance des pécheurs, et je relèverai celle du juste.

PSAUME LXXV

Action de grâces après la victoire.

1. *Pour la fin, sur les Cantiques, psaume d'Asaph; cantique qui regarde les Assyriens*[1].

2. Dieu est connu dans la Judée; son nom est grand en Israël.

3. Il a choisi la ville de paix pour son lieu de repos, et Sion pour sa demeure.

4. C'est là qu'il a brisé toute la puissance de l'arc, les boucliers, les épées, la guerre elle-même.

5. O Dieu, vous avez fait jaillir de merveilleux éclairs du haut des montagnes éternelles;

6. Tous les cœurs insensés en ont été troublés.

Ils ont dormi leur sommeil; et en se réveillant, tous ces hommes qui se glorifiaient de leurs richesses, ont trouvé que leurs mains étaient vides.

7. Votre voix menaçante, ô Dieu de Jacob, a frappé d'assoupissement ceux qui montaient des coursiers rapides.

8. Vous êtes terrible; et qui vous résistera? C'est le moment de votre colère.

9. Vous avez fait entendre du haut du ciel votre arrêt. La terre a tremblé, et s'est tenue dans le silence,

10. Lorsque Dieu s'est levé pour rendre justice, pour sauver tous ceux qui sont humbles et pacifiques sur la terre.

11. La pensée de l'homme sera occupée à vous louer; et le souvenir qui lui restera de cette pensée le tiendra devant vous comme dans une fête perpétuelle.

12. Faites des vœux au Seigneur votre Dieu, et accomplissez-les, vous tous qui environnez son autel pour lui offrir des présents.

Faites des vœux à ce Dieu terrible,

13. Qui ôte la vie aux princes, et qui se montre redoutable aux rois de la terre.

PSAUME LXXVI

Désolation et espérance.

1. *Pour la fin, pour Idithun*[2], *psaume d'Asaph.*

2. J'ai crié vers le Seigneur; j'ai élevé ma voix vers Dieu, et il a prêté l'oreille à mes cris.

3. Au jour de mon affliction, j'ai cherché Dieu; j'ai tenu toute la nuit mes mains étendues vers lui, et mon attente n'a pas été trompée.

Mon âme a refusé toute consolation.

4. Je me suis souvenu de Dieu, et ce souvenir m'a rendu la joie; je me suis exercé à la méditation, et les délices de mon esprit ont été jusqu'à la défaillance.

5. *Mes yeux devançaient les sentinelles de la nuit; j'étais troublé, et ne pouvais parler.*

6. *J'ai pensé aux jours anciens; j'ai médité les années éternelles.*

7. Je m'entretenais la nuit avec mon cœur; je m'exerçais à la méditation, et je roulais mille pensées dans mon esprit.

8. Dieu nous rejettera-t-*il* donc pour toujours? Ne nous donnera-t-*il* plus de témoignages de sa bienveillance?

9. Retirera-t-il ses miséricordes pour jamais et pour toute la suite des générations?

10. Dieu oubliera-t-il de faire grâce? Sa colère enchaînera-t-elle sa miséricorde?

[1] La défaite des Assyriens sous Sennachérib.

[2] Pour être chanté par Idithun.

11. J'ai dit : C'est maintenant que je commence. Ce changement est l'œuvre de la droite du Très-Haut.

12. Je me suis souvenu de vos œuvres, ô Seigneur; je me souviendrai des merveilles que vous avez faites depuis le commencement.

13. Je méditerai sur toutes vos œuvres; je réfléchirai sur tous les secrets de votre sagesse.

14. O Dieu, vos voies sont toutes dans la sainteté. Est-il un Dieu aussi grand que notre Dieu?

15. Vous êtes le Dieu qui opérez des merveilles[1].

Vous avez fait connaître votre puissance parmi les nations.

16. Par la force de votre bras, vous avez délivré votre peuple, les enfants de Jacob et de Joseph.

17. Les eaux vous ont vu, ô Dieu; les eaux vous ont vu, et elles ont tremblé de frayeur, et les abîmes ont été troublés.

18. Le bruit des eaux a retenti; du sein des nuages le fracas s'est fait entendre.

Vos flèches ardentes ont traversé les airs.

19. La voix de votre tonnerre a résonné comme le bruit d'un char.

Vos éclairs ont fait briller leur lumière par toute la terre; elle en a été émue, et elle a tremblé.

20. Vous avez marché à travers la mer; vous vous êtes fait un sentier au milieu des grandes eaux, et la trace de vos pieds ne sera pas connue.

21. Vous avez conduit votre peuple comme un troupeau de brebis par la main de Moïse et d'Aaron.

PSAUME LXXVII

Manière dont Dieu a conduit Israël jusqu'au règne de David.

1. *Intelligence d'Asaph.*

Mon peuple, soyez attentif à ma loi; prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche.

2. J'ouvrirai ma bouche pour parler en paraboles[2]; je publierai des choses cachées depuis le commencement,

3. Ce que nous avons entendu et appris, ce que nos pères nous ont raconté.

4. Ils ne l'ont point caché à leurs enfants ni à leur postérité.

Ils ont raconté la gloire du Seigneur, sa puissance et les merveilles qu'il a opérées.

5. Il a fait une ordonnance dans Jacob, il a établi une loi dans Israël,

Qu'il a commandé à nos pères de faire connaître à leurs enfants,

6. Pour que la génération future en ait aussi connaissance,

Et que les enfants qui naîtront et s'élèveront après eux, la racontent à leurs enfants;

7. Afin qu'ils mettent en Dieu leur espérance, qu'ils n'oublient pas les œuvres de Dieu, qu'ils gardent ses commandements,

8. Et qu'ils ne deviennent pas, comme leurs pères, une race corrompue et rebelle,

Une race qui n'a pas eu le cœur droit, et dont l'esprit n'a pas été fidèle à Dieu.

9. Les enfants d'Éphraïm, si habiles à tendre et à tirer l'arc, ont tourné le dos au jour du combat.

10. Ils n'ont point gardé l'alliance faite avec Dieu, et n'ont point voulu marcher dans sa loi.

11. Ils ont oublié ses bienfaits et les merveilles qu'il avait faites en leur présence.

12. Il a fait aux yeux de leurs pères des prodiges dans la terre de l'Égypte, dans la plaine de Tanès.

[1] Tout le reste du psaume n'est qu'une description figurée du passage de la mer Rouge.

[2] Jésus-Christ s'est appliqué ce texte à lui-même au milieu des paraboles qu'il adressait au peuple. (S. Matth., XIII, 35.)

13. Il divisa la mer, et les fit passer; et il resserra ses eaux comme dans un vase.

14. Il les conduisit le jour à l'ombre d'une nuée; et toute la nuit à la clarté du feu.

15. Il fendit le rocher du désert, et il leur donna à boire comme s'il eût eu des abîmes d'eau.

16. Il fit sortir l'eau de la pierre, et la fit couler comme des fleuves.

17. Et ils ne laissèrent pas de pécher encore contre lui; ils irritèrent le Très-Haut dans un lieu qui était sans eau.

18. Ils tentèrent Dieu dans leurs cœurs, en lui demandant une nourriture selon leurs désirs.

19. Ils parlèrent mal de Dieu, en disant : Dieu pourra-t-il préparer une table dans le désert?

20. Il est vrai qu'il a frappé la pierre, que les eaux en sont sorties, et que des torrents ont coulé avec abondance;

Mais pourra-t-il de même nous donner du pain et préparer une table à son peuple?

21. C'est pourquoi le Seigneur, les ayant entendus, usa de délai; et un feu s'alluma contre Jacob, et sa colère s'éleva contre Israël,

22. Parce qu'ils n'avaient point cru en Dieu, et qu'ils n'avaient point espéré dans son assistance salutaire.

23. Et cependant il commanda aux nuées d'en haut; il ouvrit les portes du ciel.

24. Il leur fit pleuvoir la manne pour les nourrir, et il leur donna un pain du ciel[1].

25. L'homme mangea du pain des anges; il leur envoya de la nourriture en abondance.

26. Il changea dans l'air le vent du midi, et substitua par sa puissance le vent du couchant;

27. Et il fit pleuvoir sur eux les viandes comme la poussière, et les oiseaux comme le sable de la mer.

28. Il les fit tomber au milieu de leur camp, autour de leurs tentes.

29. Ils mangèrent et furent pleinement rassasiés; Dieu contenta leurs désirs,

30. Et ils ne furent point frustrés de ce qu'ils avaient tant désiré.

Ces viandes étaient encore dans leur bouche,

31. Lorsque la colère de Dieu éclata contre eux.

Il frappa de mort les plus robustes d'entre eux; il fit tomber l'élite d'Israël.

32. Malgré tant de prodiges, ils péchèrent encore, et ils n'ajoutèrent point foi à ses miracles.

33. Ils virent leurs jours se consumer dans des marches inutiles, et leurs années passer avec rapidité.

34. Lorsqu'il les faisait mourir, ils le cherchaient, et ils revenaient à lui, et allaient vers lui dès le point du jour.

35. Alors ils se souvenaient que Dieu était leur refuge, et que le Dieu Très-Haut était leur sauveur.

36. Mais ils l'aimaient seulement de bouche, et ils lui mentaient par la langue.

37. Leur cœur n'était point droit devant lui; ils n'étaient point fidèles à son alliance.

38. Pour lui, il usait de miséricorde envers eux; il pardonnait leurs péchés; il ne les perdait pas entièrement.

Souvent il détournait sa colère et il n'allumait pas contre eux toute son indignation.

39. Il se souvenait qu'ils n'étaient que chair, qu'un souffle qui passe et ne revient plus.

40. Combien de fois l'ont-ils irrité dans le désert! Combien de fois ont-ils excité son courroux dans les lieux secs et sans eaux!

41. Ils recommencèrent à tenter Dieu, à irriter le Saint d'Israël.

[1] Les Juifs alléguèrent ce verset pour prouver à Jésus-Christ qu'ils avaient été nourris du pain des anges; Jésus-Christ leur répondit que cette manne n'était qu'une figure grossière du véritable pain du ciel, qu'il venait donner à manger aux hommes dans sa personne. (Voy. S. Jean, VI, 31.)

42. Ils ne se sont plus souvenus de sa main toute-puissante au jour où il les délivra de ceux qui les affligeaient,

43. Ni de quelle sorte il fit éclater dans l'Égypte les signes de sa puissance, et ses prodiges dans la plaine de Tanès,

44. Lorsqu'il changea en sang les fleuves et les eaux, afin que leurs ennemis n'en pussent boire.

45. Il envoya contre eux une infinité de mouches qui dévorèrent tout, et des grenouilles qui ravagèrent tout.

46. Il abandonna leurs fruits aux chenilles, et tout le travail de leurs champs aux sauterelles.

47. Il fit mourir leurs vignes par la grêle, et leurs mûriers par la gelée.

48. Il livra leurs bestiaux à la grêle, et leurs héritages au feu du ciel.

49. Il répandit sur eux les effets de sa colère, l'indignation, la fureur, la désolation, tous les fléaux causés par les mauvais anges.

50. Il ouvrit un passage libre au cours de sa colère; il n'épargna pas leur vie; il enveloppa leurs troupeaux dans une perte générale.

51. Il frappa tous les premiers-nés dans la terre de l'Égypte, et les prémices de tous leurs travaux dans les tentes de Cham.

52. Il emmena son peuple comme des brebis; il les conduisit comme un troupeau dans le désert.

53. Il les fit marcher dans l'espérance; il leur ôta toute crainte, et leurs ennemis furent engloutis dans la mer.

54. Il les fit parvenir sur la montagne qu'il s'était consacrée, sur la montagne que sa droite s'est acquise.

Il chassa les nations devant eux, et il leur en distribua les terres comme leur héritage.

55. Enfin il établit les tribus d'Israël dans les habitations de ces peuples.

56. Cependant ils continuèrent de tenter et d'irriter le Dieu Très-Haut; ils ne gardèrent pas encore ses préceptes.

57. Ils se détournèrent de lui, et ils n'observèrent point son alliance; à l'exemple de leurs pères, ils se relâchèrent comme un arc qui trompe l'attente de celui qui s'en sert.

58. Ils provoquèrent sa colère sur les hauts lieux, et ils le piquèrent de jalousie par leurs idoles.

59. Dieu entendit leurs blasphèmes, et il les méprisa; il réduisit Israël à la dernière humiliation.

60. Ainsi il rejeta le tabernacle qui était à Silo, son propre tabernacle où il habitait parmi les hommes.

61. Il livra en captivité l'arche où il faisait éclater sa puissance; il en fit tomber la gloire entre les mains de l'ennemi[1].

62. Il fit passer son peuple au fil de l'épée, et il regarda son héritage avec mépris.

63. Le feu dévora les jeunes hommes, et leurs vierges ne furent point pleurées.

64. Leurs prêtres tombèrent sous le glaive[2], et nul ne versait des larmes sur leurs veuves.

65. Alors le Seigneur se réveilla comme d'un profond sommeil, comme un homme fort qui sort de son ivresse.

66. Il frappa ses ennemis par derrière; il les couvrit d'une confusion éternelle.

67. Et il rejeta les tentes de Joseph, et ne choisit pas la tribu d'Éphraïm[3];

68. Mais il fit choix de la tribu de Juda, de la montagne de Sion, qu'il a aimée.

69. Il y a bâti son sanctuaire, solide et durable comme la défense des licornes; il l'a bâti dans une terre qu'il a affermie pour tous les siècles.

70. Il a choisi David son serviteur, et l'a tiré du milieu des troupeaux; lorsqu'il suivait les brebis, il l'a pris

[1] Ce qui arriva sous le grand prêtre Héli, lorsque les Philistins tuèrent trente mille Israélites, et emmenèrent l'arche. (I Rois, IV.)

[2] Ophni et Phinéès.

[3] Silo, où était le tabernacle, se trouvait dans la tribu d'Éphraïm, fils de Joseph; Dieu ne voulut plus que son tabernacle demeurât dans le partage de Joseph.

71. Pour être le pasteur de Jacob, son serviteur, et d'Israël, son héritage.

72. Aussi il les a nourris comme un pasteur avec un cœur plein d'innocence, et il les a conduits avec une main sage et prudente.

PSAUME LXXVIII

Plaintes et prière au sujet de la profanation du temple.

1. *Psaume d'Asaph*[1].

O Dieu, les nations sont entrées dans votre héritage; elles ont souillé votre saint temple; elles ont réduit Jérusalem à être comme une cabane qui sert à garder les fruits.

2. Elles ont exposé les corps morts de vos serviteurs en proie aux oiseaux du ciel, la chair de vos saints aux bêtes de la terre.

3. Elles ont répandu leur sang comme l'eau autour de Jérusalem, et il n'y avait personne qui leur donnât la sépulture.

4. Nous sommes devenus l'opprobre de nos voisins, la fable et la risée de ceux qui nous entourent.

5. Jusqu'à quand, Seigneur, continuerez-vous d'être en colère? Votre fureur sera-t-elle toujours allumée comme le feu?

6. Répandez votre colère[2] sur les nations qui ne vous connaissent pas, et sur les royaumes où votre nom n'est point invoqué;

7. Car ils ont dévoré Jacob, et rempli de désolation le lieu de sa demeure.

8. Ne vous souvenez point de nos anciennes iniquités, et que vos miséricordes se hâtent de nous prévenir, parce que nous sommes réduits à une indigence extrême.

9. Aidez-nous, ô Dieu, qui êtes notre sauveur; pour la gloire de votre nom, Seigneur, délivrez-nous; pardonnez-nous nos péchés à cause de votre nom,

10. De peur qu'on ne dise parmi les nations : Où est leur Dieu? Faites éclater à nos yeux sur ces peuples

La vengeance du sang de vos serviteurs qu'ils ont répandu;

11. Que les gémissements de ceux qui sont dans les fers s'élèvent jusqu'à vous.

Par la force toute-puissante de votre bras conservez les enfants de ceux qu'on a fait mourir,

12. Et versez dans le sein de nos voisins sept fois autant d'opprobre et de honte qu'ils en ont voulu jeter sur vous, Seigneur.

13. Mais nous qui sommes votre peuple et les brebis de vos pâturages, nous vous louerons dans la suite des siècles;

De génération en génération nous annoncerons vos louanges.

PSAUME LXXIX

Prière pour la conservation de l'Église.

1. *Pour la fin, pour ceux qui seront changés, témoignage d'Asaph.*

2. Vous qui gouvernez Israël, vous qui conduisez Joseph[3] comme une brebis, écoutez-nous.

Vous qui êtes assis sur les chérubins[4], manifestez-vous

3. Devant Éphraïm, Benjamin et Manassé[5].

Faites paraître votre puissance; venez, sauvez-nous.

4. O Dieu, convertissez-nous, montrez-nous votre visage, et nous serons sauvés.

5. Seigneur, Dieu des vertus, jusqu'à quand vous irriterez-vous contre la prière de votre serviteur?

[1] Ce psaume paraît avoir été composé à l'occasion de la destruction de Jérusalem et du temple. Le chrétien peut s'en servir comme de prière dans les temps fâcheux pour l'Église.

[2] Ce terme marque quelque grande indignation, et doit être regardé plutôt comme une prophétie que comme un souhait. (S. AUGUSTIN.)

[3] Joseph, le bien-aimé de Jacob, est mis ici pour tous les Israélites.

[4] Allusion aux chérubins qui couvraient l'arche d'alliance. (Exode, XXV, 20 et 22.)

[5] Il désigne par ces trois noms toutes les tribus d'Israël.

6. Jusqu'à quand nous nourrirez-vous du pain des larmes, et nous ferez-vous boire en abondance l'eau de nos pleurs?

7. Vous nous avez mis en butte à nos voisins, et nos ennemis nous ont insultés.

8. Dieu des vertus, convertissez-nous, montrez-nous votre visage, et nous serons sauvés.

9. Vous avez transporté votre vigne[1] de l'Égypte; vous avez chassé les nations, et vous l'avez plantée.

10. Vous lui avez servi de guide dans le chemin en marchant devant elle; vous lui avez fait prendre racine, et elle a rempli la terre.

11. Par son ombre elle a couvert les montagnes, et par ses branches les cèdres de Dieu[2].

12. Elle a étendu ses pampres jusqu'à la mer, et ses rejetons jusqu'au fleuve[3].

13. Pourquoi avez-vous détruit la muraille qui l'environnait? Pourquoi est-elle vendangée par tous ceux qui passent dans le chemin?

14. Le sanglier de la forêt l'a dévastée, et la bête sauvage en a fait sa pâture.

15. Dieu des vertus, tournez-vous vers nous : regardez du haut du ciel, et voyez; et visitez de nouveau votre vigne.

16. Donnez la perfection à celle que votre droite a plantée; et jetez les yeux sur le fils de l'homme que vous vous êtes choisi pour toujours.

17. Cette vigne a été brûlée et arrachée; votre peuple est sur le point de périr devant la sévérité menaçante de votre visage.

18. Que votre main s'étende sur l'homme de votre droite, sur le fils de l'homme que vous vous êtes choisi pour toujours[4].

19. Et nous ne vous abandonnerons plus; vous nous rendrez la vie, et nous invoquerons votre nom.

20. Seigneur Dieu des vertus, convertissez-nous; montrez-nous votre visage, et nous serons sauvés.

PSAUME LXXX

Exhortation à la célébration des fêtes et à l'obéissance.

1. *Pour la fin, pour les pressoirs, psaume d'Asaph lui-même.*

2. Célébrez avec transport le Dieu qui nous protège; chantez des hymnes au Dieu de Jacob.

3. Entonnez le cantique, faites retentir le tambour, l'instrument harmonieux à douze cordes, et la harpe.

4. Sonnez de la trompette en ce premier jour du mois, en ce jour célèbre de fête solennelle[5].

5. Car c'est un commandement en Israël, et une ordonnance à l'honneur du Dieu de Jacob.

6. Il l'a institué pour être un monument aux descendants de Joseph lorsqu'ils sortirent de l'Égypte, où l'on parlait une langue qui leur était étrangère.

7. Il a déchargé leurs épaules des fardeaux qu'on leur imposait; leurs mains portaient sans cesse de pesantes corbeilles.

8. Tu m'as invoqué dans la tribulation, et je t'ai délivré. Je t'ai exaucé au milieu des ténèbres de la tempête; je t'ai éprouvé près des eaux de Contradiction.

9. Écoute, ô mon peuple, et je te prendrai à témoin. Israël, si tu veux m'écouter,

[1] Dénomination donnée au peuple d'Israël comme étant un type de Jésus-Christ, qui se nomme lui-même le cep.

[2] Les plus hauts cèdres.

[3] Depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Euphrate. C'étaient là les limites de la Terre-Sainte, selon que Moïse l'avait prédit. (Deutéron., XI, 24.)

[4] Le prophète avait en vue le Sauveur du monde, qui s'est appelé souvent le Fils de l'homme dans l'Évangile, et que Dieu a choisi pour être à jamais le Roi de son peuple.

[5] La fête des Tabernacles.

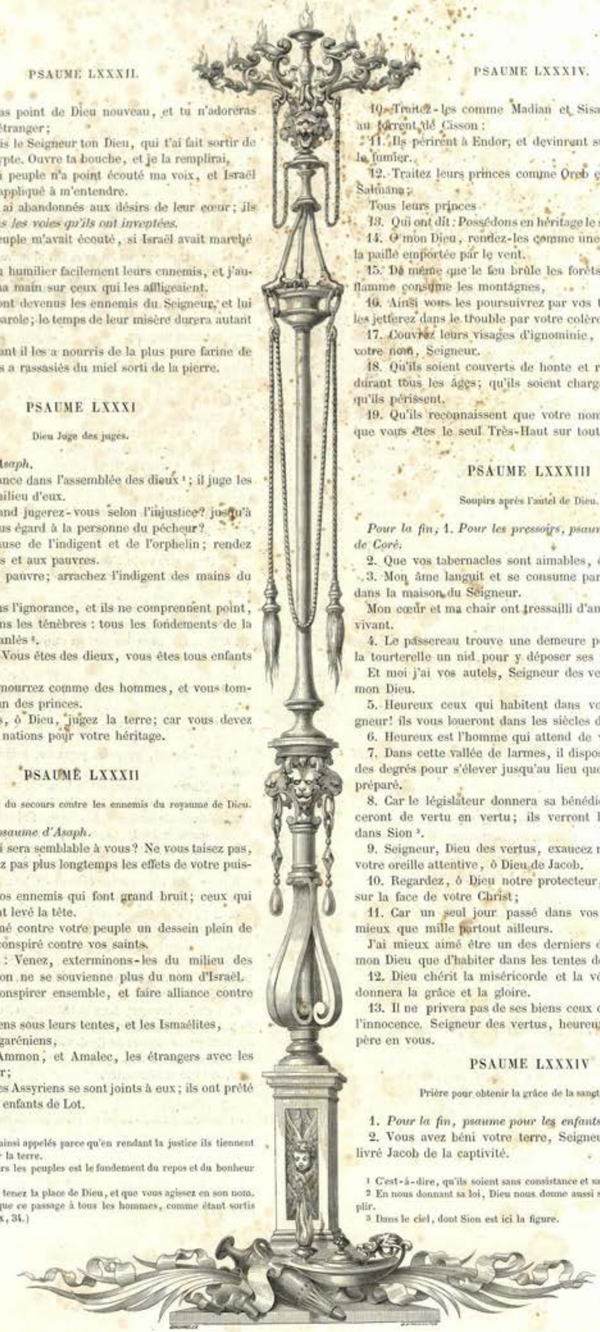

10. Tu n'auras point de Dieu nouveau, et tu n'adoreras point un Dieu étranger;
11. Car je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai fait sortir de la terre de l'Égypte. Ouvre ta bouche, et je la remplirai.
12. Mais mon peuple n'a point écouté ma voix, et Israël ne s'est point appliqué à m'entendre.
13. Et je les ai abandonnés aux désirs de leur cœur; *ils marcheront dans les voies qu'ils ont inventées.*
14. Si mon peuple m'avait écouté, si Israël avait marché dans mes voies,
15. J'aurais pu humilier facilement leurs ennemis, et j'aurais appesanti ma main sur ceux qui les affligeaient.
16. Mais ils sont devenus les ennemis du Seigneur, et lui ont manqué de parole; le temps de leur misère durera autant que les siècles.
17. Et cependant il les a nourris de la plus pure farine de froment; et il les a rassasiés du miel sorti de la pierre.

PSAUME LXXXI

Dieu Juge des juges.

1. *Psaume d'Asaph.*
Dieu a pris séance dans l'assemblée des dieux [1]; il juge les dieux étant au milieu d'eux.
2. Jusqu'à quand jugerez-vous selon l'injustice? jusqu'à quand aurez-vous égard à la personne du pécheur?
3. Jugez la cause de l'indigent et de l'orphelin; rendez justice aux petits et aux pauvres.
4. Délivrez le pauvre; arrachez l'indigent des mains du pécheur.
5. Ils sont dans l'ignorance, et ils ne comprennent point, ils marchent dans les ténèbres : tous les fondements de la terre seront ébranlés [2].
6. Je l'ai dit : Vous êtes des dieux, vous êtes tous enfants du Très-Haut [3];
7. Mais vous mourrez comme des hommes, et vous tomberez comme l'un des princes.
8. Levez-vous, ô Dieu, jugez la terre; car vous devez avoir toutes les nations pour votre héritage.

PSAUME LXXXII

Prière pour obtenir du secours contre les ennemis du royaume de Dieu.

1. *Cantique-psaume d'Asaph.*
2. O Dieu, qui sera semblable à vous? Ne vous taisez pas, ô Dieu; n'arrêtez pas plus longtemps les effets de votre puissance;
3. Car voilà vos ennemis qui font grand bruit; ceux qui vous haïssent ont levé la tête.
4. Ils ont formé contre votre peuple un dessein plein de malice; ils ont conspiré contre vos saints.
5. Ils ont dit : Venez, exterminons-les du milieu des peuples, et qu'on ne se souvienne plus du nom d'Israël.
6. On a vu conspirer ensemble, et faire alliance contre vous,
7. Les Iduméens sous leurs tentes, et les Ismaélites,
Moab et les Agaréniens,
8. Gebal et Ammon, et Amalec, les étrangers avec les habitants de Tyr;
9. Et même les Assyriens se sont joints à eux; ils ont prêté leurs forces aux enfants de Lot.

[1] Les juges sont ainsi appelés parce qu'en rendant la justice ils tiennent la place de Dieu sur la terre.
[2] La justice envers les peuples est le fondement du repos et du bonheur dans les États.
[3] En ce que vous tenez la place de Dieu, et que vous agissez en son nom. Jésus-Christ applique ce passage à tous les hommes, comme étant sortis de Dieu. (S. Jean, x, 34.)

10. Traitez-les comme Madian et Sisara, comme Jabin au torrent de Cisson :
11. Ils périrent à Endor, et devinrent sur la terre comme le fumier.
12. Traitez leurs princes comme Oreb et Zeb, Zébédée et Salmana;
Tous leurs princes
13. Qui ont dit : Possédons en héritage le sanctuaire de Dieu.
14. O mon Dieu, rendez-les comme une roue [1], et comme la paille emportée par le vent.
15. De même que le feu brûle les forêts, de même que la flamme consume les montagnes,
16. Ainsi vous les poursuivrez par vos tempêtes, et vous les jetterez dans le trouble par votre colère.
17. Couvrez leurs visages d'ignominie, et ils chercheront votre nom, Seigneur.
18. Qu'ils soient couverts de honte et remplis de trouble durant tous les âges; qu'ils soient chargés d'opprobre, et qu'ils périssent.
19. Qu'ils reconnaissent que votre nom est le Seigneur, que vous êtes le seul Très-Haut sur toute la terre.

PSAUME LXXXIII

Soupirs après l'autel de Dieu.

Pour la fin, 1. *Pour les pressoirs, psaume pour les enfants de Coré.*
2. Que vos tabernacles sont aimables, ô Dieu des vertus!
3. Mon âme languit et se consume par le désir d'entrer dans la maison du Seigneur.
Mon cœur et ma chair ont tressailli d'amour pour le Dieu vivant.
4. Le passereau trouve une demeure pour se retirer, et la tourterelle un nid pour y déposer ses petits.
Et moi j'ai vos autels, Seigneur des vertus, mon Roi et mon Dieu.
5. Heureux ceux qui habitent dans votre maison, Seigneur! ils vous loueront dans les siècles des siècles.
6. Heureux est l'homme qui attend de vous son secours;
7. Dans cette vallée de larmes, il dispose dans son cœur des degrés pour s'élever jusqu'au lieu que le Seigneur lui a préparé.
8. Car le législateur donnera sa bénédiction [2]; ils s'avanceront de vertu en vertu; ils verront le Dieu des dieux dans Sion [3].
9. Seigneur, Dieu des vertus, exaucez ma prière; rendez votre oreille attentive, ô Dieu de Jacob.
10. Regardez, ô Dieu notre protecteur, et jetez les yeux sur la face de votre Christ;
11. Car un seul jour passé dans vos tabernacles vaut mieux que mille partout ailleurs.
J'ai mieux aimé être un des derniers dans la maison de mon Dieu que d'habiter dans les tentes des pécheurs.
12. Dieu chérit la miséricorde et la vérité; le Seigneur donnera la grâce et la gloire.
13. Il ne privera pas de ses biens ceux qui marchent dans l'innocence. Seigneur des vertus, heureux l'homme qui espère en vous.

PSAUME LXXXIV

Prière pour obtenir la grâce de la sanctification.

1. *Pour la fin, psaume pour les enfants de Coré.*
2. Vous avez béni votre terre, Seigneur; vous avez délivré Jacob de la captivité.

[1] C'est-à-dire, qu'ils soient sans consistance et sans fixité.
[2] En nous donnant sa loi, Dieu nous donne aussi sa grâce pour l'accomplir.
[3] Dans le ciel, dont Sion est ici la figure.

NABUCHODONOSOR FAIT TUER LES FILS DE SÉDÉCIAS DEVANT LEUR PÈRE.

3. Vous avez remis l'iniquité de votre peuple; vous avez couvert tous ses péchés.

4. Vous avez apaisé votre colère; vous avez calmé les flots de votre indignation.

5. Convertissez-nous, ô Dieu, notre Sauveur, et détournez de nous votre colère.

6. Serez-vous éternellement irrité contre nous? Étendrez-vous votre colère de génération en génération?

7. O Dieu! vous vous tournerez vers nous, et vous nous rendrez la vie; et votre peuple se réjouira en vous.

8. Montrez-nous, Seigneur, votre miséricorde, et donnez-nous le Sauveur qui vient de vous.

9. J'écouterai ce que dira en moi le Seigneur Dieu, car il vient adresser des paroles de paix à son peuple

Et à ses saints, et à ceux qui rentrent en leur cœur pour se convertir.

10. Le salut qu'il apporte est certainement près de ceux qui le craignent, et la gloire habitera bientôt sur notre terre.

11. La miséricorde et la vérité se sont rencontrées; la justice et la paix se sont embrassées [1].

12. La vérité s'est levée de la terre, et la justice nous a regardés du haut du ciel;

13. Car le Seigneur répandra ses bénédictions, et notre terre donnera son fruit [2].

14. La justice marchera devant lui, et il mettra ses pieds dans le chemin qu'elle trace.

PSAUME LXXXV

Prière pour obtenir du secours contre les ennemis.

Prière [3] de David lui-même.

1. Seigneur, prêtez l'oreille à ma prière, et exaucez-moi; car je suis pauvre et sans secours.

2. Gardez mon âme, parce que je suis saint [4]; sauvez, mon Dieu, votre serviteur, qui espère en vous.

3. Ayez pitié de moi, Seigneur, parce que j'ai crié vers vous durant tout le jour.

4. Réjouissez l'âme de votre serviteur, parce que je l'ai élevée vers vous, Seigneur;

5. Car, Seigneur, vous êtes bon et clément, et vous répandez vos miséricordes avec abondance sur tous ceux qui vous invoquent.

6. Prêtez l'oreille à ma prière, Seigneur; soyez attentif à la voix de mon humble supplication.

7. Au jour de mon affliction j'ai crié vers vous, parce que vous m'avez exaucé.

8. Nul parmi les dieux ne vous est semblable, Seigneur; nul ne peut vous être comparé dans les œuvres que vous faites.

9. Toutes les nations que vous avez créées viendront devant vous, Seigneur, et vous adoreront; et elles rendront gloire à votre nom [5].

10. Parce que vous êtes grand et que vous faites des choses admirables, vous seul êtes Dieu.

11. Conduisez-moi, Seigneur, dans votre voie, et faites que j'entre dans votre vérité; que mon cœur se réjouisse, afin qu'il craigne votre nom.

12. Seigneur mon Dieu, je vous louerai de tout mon cœur, et je glorifierai votre nom durant toute l'éternité,

13. Parce que vous avez usé d'une grande miséricorde envers moi, et que vous avez retiré mon âme du plus profond de l'abîme.

[1] Ce qui est arrivé lorsque Jésus-Christ est venu réconcilier le monde avec son Père, satisfaire à sa justice et donner la véritable paix aux hommes.

[2] Tout ceci ne peut s'appliquer qu'à l'incarnation de Jésus-Christ.

[3] On croit que ce psaume est ainsi intitulé parce qu'on le récitait sans chant et sans aucun accompagnement d'instruments ni de symphonie.

[4] C'est-à-dire, je vous suis consacré, je vous appartiens.

[5] C'est une prophétie claire de la vocation des gentils.

14. O mon Dieu, les méchants se sont élevés contre moi; une assemblée d'hommes puissants a cherché à m'ôter la vie, et ils ne vous ont point eu présent devant leurs yeux.

15. Mais vous, Seigneur, vous êtes un Dieu plein de compassion et de clémence; vous êtes patient, rempli de miséricorde, et véritable dans vos promesses.

16. Jetez sur moi vos regards, et ayez pitié de moi; communiquez votre force à votre serviteur, et sauvez le fils de votre servante.

17. Faites éclater quelque signe en ma faveur, afin que ceux qui me haïssent soient couverts de confusion lorsqu'ils verront, Seigneur, que vous m'avez secouru et rempli de consolation.

PSAUME LXXXVI

La nouvelle Jérusalem.

1. *Pour les enfants de Coré, psaume-cantique.*

Ses fondements [1] sont posés sur les saintes montagnes.

2. Le Seigneur aime les portes de Sion plus que toutes les tentes de Jacob.

3. On a dit de vous des choses glorieuses, ô cité de Dieu!

4. Je me souviendrai de Rahab et de Babylone, qui me connaîtront.

Les étrangers, ceux de Tyr, et le peuple d'Éthiopie, s'y sont trouvés réunis [2].

5. Ne pourra-t-on pas dire de Sion : Des hommes nombreux sont nés en elle; c'est le Très-Haut lui-même qui l'a fondée?

6. Le Seigneur pourra, lui seul, dans la description des peuples et des princes, dire le nombre de ceux qui auront été dans son sein.

7. Ceux qui habitent en vous, ô Sion, sont tous dans la joie.

PSAUME LXXXVII

Prière pour les temps de tribulation et de délaissement.

1. *Cantique-psaume, pour être chanté par les enfants de Coré jusqu'à la fin, sur un instrument de musique et alternativement. Instruction d'Éman, Ezraïte.*

2. Seigneur Dieu de mon salut, j'ai crié vers vous durant le jour et durant la nuit.

3. Que ma prière pénètre en votre présence; inclinez votre oreille à mes supplications;

4. Car mon âme est accablée de maux, et ma vie s'avance vers la tombe.

5. Déjà l'on me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse; je suis devenu comme un homme sans appui,

6. Rangé entre les morts, et quitté de la vie;

Comme ces blessés de la mort qui dorment dans le sépulcre, dont vous ne vous souvenez plus, et qui ont été rejetés de votre main.

7. Ils m'ont mis dans une fosse profonde, dans des lieux ténébreux, et dans l'ombre de la mort.

8. Votre fureur s'est appesantie sur moi, et vous avez fait passer sur moi tous les flots de votre colère.

9. Vous avez éloigné de moi tous ceux qui me connaissent; j'ai été pour eux un objet d'horreur.

J'ai été livré, et je ne pouvais sortir.

10. Mes yeux, à force de pleurer, sont devenus languissants.

J'ai crié vers vous, Seigneur, durant tout le jour; j'ai étendu mes mains vers vous.

11. Est-ce donc en faveur des morts que vous faites vos prodiges? Les médecins les ressusciteront-ils pour chanter vos louanges?

[1] De Jérusalem, figure de l'Église.

[2] Même les peuples les plus éloignés et les plus hostiles seront reçus dans la nouvelle Sion, dans l'Église.

12. Quelqu'un racontera-t-il votre miséricorde dans le sépulcre, et votre vérité dans le séjour de la mort?
13. Connaîtra-t-on vos merveilles au sein des ténèbres, et votre justice dans la terre de l'oubli?
14. Pour moi, j'ai crié vers vous, Seigneur, et ma prière s'élèvera vers vous avant l'aurore.
15. Pourquoi, Seigneur, rejetez-vous ma prière? Pourquoi détournez-vous de moi votre visage?
16. Je suis pauvre et dans le travail depuis ma jeunesse; après avoir été élevé, j'ai été humilié et rempli de trouble.
17. Les flots de votre colère ont passé sur moi, et les terreurs dont vous m'avez frappé ont troublé mon âme.
18. Elles m'ont environné tout le jour comme un torrent; elles m'ont enveloppé de toutes parts.
19. Vous avez éloigné de moi mes amis et mes proches; ceux qui me connaissaient n'ont pu soutenir la vue de ma misère.

PSAUME LXXXVIII

Prière pour demander à Dieu l'accomplissement de ses promesses.

1. *Instruction d'Éthan, Ezraïte.*
2. Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur;
Ma bouche annoncera votre vérité dans la suite des âges;
3. Car vous avez dit : La miséricorde s'élèvera comme un édifice éternel dans les cieux; et votre vérité y sera pour jamais affermie.
4. Vous avez dit: J'ai fait alliance avec mes élus, je l'ai juré à David, mon serviteur.
5. Je conserverai ta race éternellement,
Et j'affermirai ton trône dans la suite des générations[1].
6. Les cieux publieront vos merveilles, Seigneur; on louera votre vérité dans l'assemblée des saints.
7. Car qui, dans les cieux, égalera le Seigneur? Qui, parmi les enfants de Dieu, sera semblable à Dieu?
8. Dieu, qui se glorifie dans l'assemblée des saints, est grand et redoutable au-dessus de tout ce qui l'environne.
9. Seigneur Dieu des vertus, qui est semblable à vous? Vous êtes puissant, Seigneur, et votre vérité est sans cesse autour de vous.
10. Vous dominez la puissance de la mer; vous modérez le mouvement de ses flots.
11. Vous avez humilié le superbe comme un homme blessé à mort; dans la force de votre bras vous avez dispersé vos ennemis.
12. A vous sont les cieux, à vous est la terre; vous avez formé ce globe et tout ce qu'il renferme;
13. Vous avez créé l'aquilon et la mer.
Thabor et Hermon tressaillent à votre nom;
14. Votre bras est accompagné d'une souveraine puissance.
Que votre main s'affermisse, et que votre droite paraisse avec éclat.
15. La justice et l'équité sont l'appui de votre trône.
La miséricorde et la vérité marcheront devant votre face.
16. Heureux le peuple qui sait chanter vos louanges.
Seigneur, ils marcheront à la lumière de votre visage;
17. Ils seront dans la joie tout le jour en célébrant votre nom, et ils seront exaltés par votre justice.
18. Car c'est à vous qu'est due la gloire de leur vertu; c'est sur votre bonté qu'est fondée notre force.
19. C'est le Seigneur qui nous a pris pour son peuple, c'est le Saint d'Israël, notre Roi.
20. Alors vous avez parlé en vision à vos saints, et vous avez dit : J'ai mis mon secours dans un homme puissant; j'ai exalté celui que j'ai choisi du milieu de mon peuple.
21. J'ai trouvé David mon serviteur; je l'ai sacré de mon huile sainte,

[1] Ceci ne peut s'entendre que de Jésus-Christ, dont le trône, tout spirituel, a été affermi pour l'éternité.

22. Car ma main sera son secours, et mon bras le fortifiera.
23. L'ennemi n'aura pas sur lui l'avantage, et le fils de l'iniquité ne pourra lui nuire.
24. Je taillerai en pièces ses ennemis sous ses yeux, et je mettrai en fuite ceux qui le haïssent.
25. Ma miséricorde et ma vérité seront avec lui, et sa puissance s'élèvera par la vertu de mon nom.
26. J'étendrai sa main gauche sur la mer, et sa droite sur les fleuves.
27. Il m'invoquera, en disant : Vous êtes mon père, mon Dieu, et l'auteur de mon salut.
28. Et moi, je le ferai mon premier-né, plus élevé que tous les rois de la terre.
29. Je lui garderai éternellement ma miséricorde, et mon alliance avec lui sera inviolable ;
30. Et je ferai subsister sa postérité dans tous les siècles, et son trône autant que les cieux.
31. Mais si ses enfants viennent à abandonner ma loi, s'ils ne marchent plus dans mes préceptes,
32. S'ils profanent mes ordonnances, et s'ils ne gardent pas mes commandements,
33. Je visiterai leurs iniquités avec la verge, leurs péchés avec les châtiments.
34. Mais je ne retirerai point de lui ma miséricorde, et je ne manquerai point à la vérité de mes promesses.
35. Je ne violerai point mon alliance, et je ne rendrai point vaines les paroles sorties de mes lèvres.
36. Je l'ai juré une fois par ma sainteté, et je ne manquerai point de parole à David :
37. Sa race durera éternellement,
38. Et son trône brillera éternellement en ma présence comme le soleil, comme la lune qui est dans sa plénitude, comme l'arc-en-ciel témoin fidèle de mon alliance.
39. Cependant vous nous avez rejetés et méprisés; vous avez différé la venue de votre Christ.
40. Vous avez rompu l'alliance faite avec votre serviteur; vous avez renversé à terre et profané son sanctuaire.
41. Vous avez détruit toutes les barrières qui le protégeaient; vous avez jeté la terreur dans ses forteresses.
42. Tous ceux qui l'ont trouvé sur leur voie ont enlevé ses dépouilles; il est devenu l'opprobre de ses voisins.
43. Vous avez élevé le bras de ceux qui l'accablaient; vous avez comblé de joie tous ses ennemis.
44. Vous avez retiré le secours que vous donniez à ses armes, et vous ne l'avez plus assisté dans les combats.
45. Vous l'avez dépouillé des cérémonies saintes qui servaient à le purifier, et vous avez brisé son trône contre terre.
46. Vous avez abrégé les jours de son règne; vous l'avez couvert de confusion.
47. Jusqu'à quand, Seigneur, continuerez-vous de vous cacher? Jusqu'à quand votre colère sera-t-elle embrasée comme un feu?
48. Souvenez-vous combien c'est peu de chose que ma vie. Est-ce donc en vain que vous avez créé tous les enfants des hommes?
49. Quel est l'homme vivant et qui ne verra pas la mort? Qui sauvera sa vie des droits du tombeau?
50. Où sont, Seigneur, vos anciennes miséricordes, que vous avez promises à David avec serment, et en prenant votre vérité à témoin?
51. Souvenez-vous, Seigneur, de l'opprobre que vos serviteurs ont souffert de la part de plusieurs nations, et dont j'ai renfermé l'amertume dans mon sein;
52. Du reproche de vos ennemis, de ce reproche qu'ils vous ont adressé, Seigneur, à cause de votre changement à l'égard de votre Christ.
53. Le Seigneur soit béni éternellement! Qu'il en soit ainsi! qu'il en soit ainsi!

PSAUME LXXXIX

Prière pour obtenir grâce en faveur de l'homme périssable.

1. *Prière de Moïse, l'homme de Dieu*[1].

Seigneur, vous avez été notre refuge de génération en génération.

2. Avant que les montagnes fussent créées, que vous eussiez formé la terre et le monde, vous êtes Dieu de toute éternité, et dans tous les siècles.

3. Ne réduisez pas l'homme au dernier abaissement, vous qui avez dit : O enfants des hommes, tournez-vous vers moi.

4. Car mille ans sont à vos yeux comme le jour d'hier qui est déjà passé,

Et comme une veille de la nuit;

5. Leurs années seront regardées comme un néant.

6. L'homme est comme l'herbe que l'on voit fleurir le matin, et qui bientôt est flétrie; le soir elle est sans force, elle durcit et se dessèche.

7. De même votre colère nous a abattus, et votre indignation nous a jetés dans le trouble.

8. Vous avez mis nos iniquités en votre présence, et exposé le cours de notre vie à la lumière de votre visage.

9. Tous nos jours se sont écoulés, et nous avons défailli en face de votre colère.

Nos années n'ont pas plus de consistance que le fragile travail de l'araignée;

10. Notre carrière est réduite à soixante-dix ans,

A quatre-vingts ans pour les plus forts; au delà, il n'y a que peine et douleur;

Puis survient l'affaiblissement, et nous sommes enlevés.

11. Qui connaît la puissance de votre colère? Qui peut vous craindre assez pour en mesurer l'étendue?

12. Faites enfin éclater la force de votre droite, et instruisez notre cœur dans la sagesse.

13. Revenez à nous, Seigneur; jusqu'à quand différerez-vous? Laissez-vous fléchir aux prières de vos serviteurs.

14. Nous avons été comblés de votre miséricorde dès le matin; nous avons tressailli de joie, et nous avons été remplis de consolation tous les jours de notre vie.

15. Nous nous sommes réjouis à proportion du temps que vous nous avez affligés, à proportion des années qu'ont duré nos maux.

16. Jetez les yeux sur vos serviteurs qui sont vos ouvrages, et prenez soin de leurs enfants.

17. Que la splendeur du Seigneur notre Dieu soit sur nous; conduisez d'en haut les ouvrages de nos mains; daignez diriger toutes nos actions.

PSAUME XC

Sous la protection de Dieu nous sommes en sûreté.

Cantique de louange de David.

1. Celui qui habite dans l'asile du Très-Haut demeurera sous la protection du Dieu du ciel.

2. Il dira au Seigneur : Vous êtes mon défenseur et mon refuge; il est mon Dieu, et j'espérerai en lui.

3. Car c'est lui qui m'a délivré du filet du chasseur, et de la parole âpre et piquante.

4. Il te mettra[2] comme à l'ombre sous ses épaules; tu seras dans l'espérance sous ses ailes.

5. Sa vérité t'environnera comme un bouclier; tu ne craindras ni les alarmes de la nuit,

[1] Suivant saint Jérôme, Moïse aurait composé ce psaume lorsque le peuple se révolta dans le désert en refusant d'entrer dans la terre de Chanaan, et que Dieu, en punition de cette révolte, déclara que tous ceux qui avaient atteint leur vingtième année mourraient dans le désert, et ne verraient pas la terre promise, Josué et Caleb exceptés.

[2] Le psalmiste se parle à lui-même.

6. Ni la flèche qui vole au milieu du jour, ni les complots tramés dans les ténèbres, ni les attaques du démon en plein midi.

7. Mille tomberont à ta gauche, et dix mille à ta droite; mais la mort n'approchera pas de toi.

8. Cependant tu jetteras les yeux autour de toi et tu contempleras le châtiment des pécheurs,

9. Parce que tu as dit : Seigneur, vous êtes mon espérance, parce que tu as placé ton refuge dans le Très-Haut.

10. Le mal ne viendra pas jusqu'à toi, et les fléaux n'approcheront point de ta demeure;

11. Car le Seigneur a commandé à ses anges de veiller sur toi et de te garder dans toutes tes voies.

12. Ils te porteront dans leurs mains, dans la crainte que tu ne heurtes ton pied contre la pierre[1].

13. Tu marcheras sur l'aspic et sur le basilic; tu fouleras aux pieds le lion et le dragon.

14. Parce qu'il a espéré en moi, dit le Seigneur, je le délivrerai; je le protégerai, parce qu'il a connu mon nom.

15. Il criera vers moi, et je l'exaucerai; je suis avec lui dans la tribulation; je l'en retirerai et je le glorifierai.

16. Je le comblerai d'une longue suite de jours, et je lui ferai voir le salut que je lui destine.

PSAUME XCI

Louange à Dieu au sujet de ses œuvres, particulièrement de sa justice.

Psaume-cantique 1. *Pour le jour du sabbat.*

2. Il est bon de louer le Seigneur, de chanter des hymnes à votre nom, ô Très-Haut,

3. Pour annoncer le matin votre miséricorde, et votre vérité durant la nuit,

4. Sur l'instrument à dix cordes, avec des cantiques, sur la harpe.

5. Car vous m'avez comblé de joie, Seigneur, par la vue de vos créatures; je serai dans le ravissement en considérant les ouvrages de vos mains.

6. Que vos œuvres sont magnifiques, ô mon Dieu! Que vos pensées sont profondes!

7. L'homme stupide les méconnaîtra, et l'insensé n'en aura point l'intelligence.

8. A peine les pécheurs ont-ils poussé comme l'herbe, à peine ceux qui commettent l'iniquité ont-ils paru avec éclat,

Qu'ils périssent à jamais;

9. Mais vous, Seigneur, vous êtes éternellement le Très-Haut.

10. Car voici que vos ennemis, Seigneur, vont périr, et tous ceux qui commettent l'iniquité seront dissipés;

11. Et ma force s'élèvera comme la corne de la licorne, et ma vieillesse se renouvellera par votre abondante miséricorde.

12. Mon œil a regardé mes ennemis avec mépris; mon oreille entendra parler de la punition des méchants qui s'élèvent contre moi.

13. Le juste fleurira comme le palmier; il se multipliera comme le cèdre du Liban[2].

14. Ceux qui sont plantés dans la maison du Seigneur[3] fleuriront dans les parvis de notre Dieu[4].

15. Ils se multiplieront de nouveau dans une vieillesse comblée de biens, et ils seront remplis de vigueur et de patience,

16. Pour annoncer

Que le Seigneur notre Dieu est plein d'équité, et qu'il n'y a point d'injustice en lui.

[1] Pour exprimer combien les anges que le Seigneur a mis à notre garde témoignent de zèle pour éloigner de nous les maux corporels ou spirituels dont nous sommes menacés à tout moment.

[2] Le psalmiste oppose la gloire du juste, qui doit durer éternellement, à l'éclat passager et périssable du pécheur, dont il a parlé au verset 8.

[3] Dans l'Église.

[4] Dans le ciel.

PSAUME XCII

Dieu, roi du monde.

Cantique de louange de David pour le jour précédant le sabbat, lorsque la terre fut affermie[1].

1. Le Seigneur est entré dans son règne, il s'est revêtu de gloire; le Seigneur s'est revêtu de force, il s'est armé de son pouvoir;

Car il a affermi la terre, elle ne sera plus ébranlée.

2. Votre trône, ô Dieu, est préparé de toute éternité; vous êtes avant tous les siècles.

3. Les fleuves ont élevé, Seigneur, les fleuves ont élevé leur voix.

Les fleuves ont élevé leurs vagues

4. Avec le bruit des grandes eaux.

La mer est admirable dans ses soulèvements; mais le Seigneur est plus admirable encore dans les hauteurs des cieux.

5. Vos témoignages, Seigneur, sont très-dignes de notre foi. La sainteté doit faire l'ornement de votre maison[2] dans toute la suite des siècles.

PSAUME XCIII

Prière pour obtenir le châtiment des ennemis du royaume de Dieu.

Psaume de David pour le quatrième jour après le sabbat.

1. Le Seigneur est le Dieu des vengeances; le Dieu des vengeances a agi avec liberté[3].

2. Faites éclater votre grandeur, vous qui jugez la terre; rendez aux superbes ce qu'ils méritent[4].

3. Jusqu'à quand les pécheurs, ô Dieu, jusqu'à quand les pécheurs se glorifieront-ils?

4. Jusqu'à quand tous ces ouvriers d'iniquité se répandront-ils en discours insolents, et proféreront-ils des paroles impies?

5. Ils ont humilié votre peuple, Seigneur, et tenu dans l'oppression votre héritage.

6. Ils ont mis à mort la veuve et l'étranger, répandu le sang de l'orphelin,

7. Et ils ont dit : Le Seigneur ne le verra point, le Dieu de Jacob n'en aura pas connaissance.

8. Vous qui êtes plus stupides que les derniers du peuple, ayez enfin de l'intelligence; insensés, commencez à devenir sages.

9. Quoi! Celui qui a fait l'oreille n'entendrait pas? Celui qui a formé l'œil ne verrait pas?

10. Celui qui reprend les nations ne vous convaincrait pas, lui qui enseigne la science à l'homme?

11. Le Seigneur connaît les pensées des hommes; il sait qu'elles sont vaines.

12. Heureux l'homme que vous avez vous-même instruit, Seigneur, et à qui vous avez enseigné votre loi,

13. Afin de lui adoucir l'amertume des jours mauvais, jusqu'à ce que la fosse du pécheur soit creusée!

14. Car le Seigneur ne rejettera pas son peuple, et n'abandonnera pas son héritage,

15. Jusqu'à ce que sa justice prononce un jugement décisif; et tous ceux qui ont le cœur droit y applaudiront.

[1] Pour être chanté le vendredi, jour auquel la création fut complétée par l'homme. L'humanité ayant été régénérée un vendredi par la mort de Jésus-Christ, le chrétien peut se servir de ce psaume comme de cantique d'action de grâces pour la puissance glorieuse de Jésus-Christ.

[2] Vos adorateurs doivent travailler à devenir saints.

[3] C'est-à-dire que Dieu, selon sa volonté, dans le temps et en la manière qu'il lui a plu, s'est toujours vengé des impies, quelque élevés qu'ils fussent par leur dignité ou leur puissance.

[4] Ce n'est pas par le désir du mal d'autrui que le psalmiste fait cette prière; il demande seulement que la justice de Dieu se manifeste pour inspirer de la crainte aux méchants et consoler les bons, et pour que les châtiments servent à la conversion des impies.

16. Qui s'élèvera pour me secourir contre les méchants? Qui s'unira avec moi contre ceux qui commettent l'iniquité?

17. Si Dieu ne m'eût assisté, mon âme allait habiter les horreurs du tombeau.

18. Lorsque je vous disais : Mon pied est ébranlé, votre miséricorde, Seigneur, me soutenait aussitôt.

19. A proportion des douleurs dont mon cœur avait été pénétré, vos consolations ont rempli mon âme de joie.

20. Peut-il y avoir en vous quelque chose de commun avec l'injustice, lorsque vous nous faites des commandements pénibles[1]?

21. Les méchants tendront des piéges à l'âme du juste, et condamneront le sang innocent.

22. Mais le Seigneur est devenu mon refuge; mon Dieu est l'appui de mon espérance.

23. Il fera retomber sur eux leur iniquité, et il les perdra dans leur malice; le Seigneur notre Dieu les perdra.

PSAUME XCIV

Invitation à louer Dieu et à lui obéir.

Cantique de louange de David.

1. Venez, réjouissons-nous dans le Seigneur; chantons des hymnes à Dieu notre Sauveur.

2. Hâtons-nous de nous présenter devant lui, pour célébrer ses louanges, et chantons avec joie des cantiques à sa gloire.

3. Car le Seigneur est le grand Dieu, le grand Roi au-dessus de tous les dieux.

4. La terre, dans toute son étendue, est en sa main, et les plus hautes montagnes sont à lui.

5. La mer lui appartient; c'est lui qui l'a faite, et ses mains ont aussi formé la terre.

6. Venez, adorons-le; prosternons-nous, et pleurons devant le Seigneur, qui nous a créés;

7. Car il est le Seigneur notre Dieu, et nous sommes son peuple, qu'il nourrit dans ses pâturages, et ses brebis, qu'il conduit comme avec la main.

8. Aujourd'hui[2], si vous entendez sa voix, gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs;

9. Comme au jour du murmure et de la tentation dans le désert, où vos pères me tentèrent pour m'éprouver, et où ils virent mes œuvres.

10. Pendant quarante ans je fus irrité contre ce peuple, et j'ai dit : Leurs cœurs sont toujours égarés.

11. Ils n'ont pas connu mes voies; et j'ai juré, dans ma colère, qu'ils n'entreraient point dans le lieu de mon repos[3].

PSAUME XCV

Louez Dieu.

Cantique de David 1. *Qui fut chanté lorsqu'on bâtissait la maison, après la captivité*[4].

Chantez au Seigneur un cantique nouveau; toute la terre, chantez au Seigneur.

2. Chantez au Seigneur, et bénissez son nom; annoncez dans la suite de tous les temps le salut qu'il nous apporte.

3. Publiez sa gloire parmi les nations, ses merveilles parmi tous les peuples.

[1] *Ajoutez :* Et pouvez-vous manquer de rendre justice à ceux qui les auront fidèlement observés?

[2] Selon l'interprétation de saint Paul, cet *aujourd'hui* signifie tout le temps de cette vie; il peut marquer aussi un jour particulier, les jours de grâce et de salut où Dieu nous presse de nous convertir.

[3] Ce lieu de repos était la terre promise à l'égard des Israélites; pour nous, c'est le repos de l'éternité, la félicité du ciel.

[4] Ce psaume, composé par David dans le temps qu'il transféra l'arche de la maison d'Obédédom sur la montagne de Sion, a pu être chanté au temps d'Esdras, après le retour de la captivité de Babylone, lorsqu'il eut fait rebâtir le temple.

CYRUS RENDANT LES VASES DU TEMPLE DE JÉRUSALEM.

4. Car le Seigneur est grand et digne de toute louange; il est plus redoutable que tous les dieux.
5. Tous les dieux des nations sont des démons; mais c'est le Seigneur qui a fait les cieux.
6. La louange et la beauté l'environnent; la sainteté et la magnificence reluisent dans son sanctuaire.
7. Apportez au Seigneur, familles des nations, apportez au Seigneur l'honneur et la gloire;
8. Apportez au Seigneur la gloire due à son nom.
Prenez des victimes, et entrez dans ses parvis;
9. Adorez le Seigneur à l'entrée de son saint tabernacle[1].
Que la terre entière tremble devant sa face.
10. Dites parmi les nations que le Seigneur a établi son règne;
Car il a affermi la terre, qui ne sera plus ébranlée; il jugera les peuples selon l'équité.
11. Que les cieux se réjouissent; que la terre tressaille; que la mer s'ébranle, et tout ce qu'elle renferme.
12. Les campagnes, avec tout ce qu'elles contiennent, seront dans l'allégresse.
Tous les arbres des forêts tressailliront alors
13. A la présence du Seigneur, car il vient juger la terre.
Il jugera l'univers dans la justice, et les peuples selon sa vérité.

PSAUME XCVI

Le royaume de Dieu.

1. *Psaume de David quand la terre fut rétablie.*
Le Seigneur a régné; que la terre tressaille de joie; que toutes les îles[2] se réjouissent.
2. Les nuées et l'obscurité l'environnent; la justice et le jugement sont les bases de son trône.
3. Un feu le précèdera, et embrasera autour de lui ses ennemis.
4. Ses éclairs ont brillé dans tout l'univers; la terre les a vus, et elle en a été épouvantée.
5. Les montagnes se sont fondues comme la cire à la face du Seigneur; la face du Seigneur a fait fondre toute la terre.
6. Les cieux ont annoncé sa justice, et tous les peuples ont vu sa gloire.
7. Qu'ils soient tous confondus, ceux qui adorent des idoles, et qui se glorifient dans leurs faux dieux.
Adorez-le, vous tous qui êtes ses anges.
8. Sion l'a entendu, et elle s'en est réjouie.
Et les filles de Juda ont tressailli de joie, Seigneur, à cause de vos jugements;
9. Car vous êtes le Seigneur, le Très-Haut, au-dessus de toute la terre; vous êtes infiniment élevé au-dessus de tous les dieux.
10. Vous qui aimez le Seigneur, haïssez le mal; le Seigneur garde les âmes de ses saints, et il les délivrera de la main du pécheur.
11. La lumière s'est levée sur le juste, et la joie sur ceux qui ont le cœur droit.
12. Justes, réjouissez-vous dans le Seigneur, et célébrez par vos louanges la mémoire de sa sainteté.

PSAUME XCVII

Louange au Libérateur et au Juge souverain.

1. *Psaume de David.*
Chantez au Seigneur un nouveau cantique, parce qu'il a fait des choses admirables.
Sa droite et son bras puissant lui ont donné la victoire.

[1] C'était, en effet, dans le parvis et à l'entrée du tabernacle qu'on immolait à Dieu des victimes.
[2] Les Israélites regardaient les peuples étrangers qui étaient au delà de leurs mers comme des insulaires.

2. Le Seigneur a fait connaître le salut qu'il nous réservait; il a révélé sa justice aux yeux des nations.
3. Il s'est souvenu de sa miséricorde, et de la vérité des promesses qu'il avait faites à la maison d'Israël.
Toute l'étendue de la terre a vu le salut que notre Dieu nous a procuré.
4. Toute la terre, louez Dieu avec des transports de joie; chantez, tressaillez d'allégresse, et jouez des instruments.
5. Chantez sur la harpe des cantiques au Seigneur; sur la harpe et sur l'instrument à dix cordes;
6. Sonnez des clairons et des trompettes.
Faites retentir des hymnes de joie en présence du Seigneur votre Roi.
7. Que la mer soit émue, et tout ce qu'elle contient; la terre, et tout ce qui l'habite.
8. Les fleuves frapperont des mains; les montagnes tressailliront de joie
9. A la présence du Seigneur, car il vient juger la terre.
Il jugera toute la terre selon la justice, et les peuples selon l'équité.

PSAUME XCVIII

Le Seigneur est saint.

1. *Psaume de David.*
Le Seigneur règne: que les nations soient émues de colère.
Il règne, celui qui est assis sur les chérubins: que la terre tremble.
2. Le Seigneur est grand dans Sion; il est élevé au-dessus de tous les peuples.
3. Qu'ils rendent gloire à votre grand nom, parce qu'il est terrible et saint;
4. Et que la majesté du Roi éclate dans son amour pour la justice.
C'est vous qui avez établi les règles de l'équité; vous avez exercé le jugement et la justice au milieu de Jacob.
5. Exaltez la gloire du Seigneur notre Dieu, et adorez l'escabeau de ses pieds[1], car il est saint.
6. Moïse et Aaron étaient ses prêtres, et Samuel était du nombre de ceux qui invoquaient son nom.
Ils invoquaient le Seigneur, et il les exauçait;
7. Il leur parlait dans la colonne de nuée.
Ils gardaient ses ordonnances et le précepte qu'il leur avait donné.
8. Seigneur notre Dieu, vous les exauciez; ô Dieu, vous avez usé envers eux de miséricorde, lors même que vous tiriez vengeance de leurs transgressions.
9. Glorifiez le Seigneur notre Dieu, et adorez-le sur sa sainte montagne; car le Seigneur notre Dieu est saint.

PSAUME XCIX

Rendez gloire à Dieu.

1. *Psaume pour l'action de grâces.*
2. Chantez à la gloire de Dieu, peuples de toute la terre; servez le Seigneur dans la joie[2].
Entrez en sa présence avec de saints transports.
3. Sachez que le Seigneur est Dieu; c'est lui qui nous a faits, et non pas nous-mêmes.
Vous, son peuple; vous, les brebis de ses pâturages,
4. Entrez sous ses portiques en célébrant ses louanges, dans ses parvis en chantant des hymnes; rendez-lui des actions de grâces.

[1] L'arche sur laquelle Dieu se rendait présent, et qui était une figure de nos saints tabernacles.
[2] Le service de l'homme est souvent plein d'amertume et de dégoût; mais dans le service de Dieu il y a liberté et joie, parce que ce n'est pas la contrainte qui sert, mais l'amour que donne la grâce en Jésus-Christ. (S. Augustin.)

Louez son nom;

5. Car le Seigneur est plein de douceur; sa miséricorde est éternelle, et sa vérité s'étend d'âge en âge.

PSAUME C

Résolutions d'un bon roi.

1. *Psaume de David.*

Je chanterai la miséricorde et la justice devant vous, ô Seigneur!

Je les chanterai sur des instruments,

2. Et je m'appliquerai à connaître la voie qui est pure et sans tache. Quand viendrez-vous à moi?

Je marchais dans l'innocence de mon cœur au milieu de ma maison.

3. Je ne me proposais rien d'injuste devant les yeux; je haïssais ceux qui violaient votre loi.

Celui dont le cœur était corrompu

4. N'avait aucune société avec moi; et je ne connaissais point celui qu'une conduite maligne éloignait de moi.

5. Je persécutais celui qui médisait en secret de son prochain.

Je ne mangeais point avec ceux dont l'œil est superbe et le cœur insatiable.

6. Mes yeux ne regardaient sur la terre que ceux qui étaient vraiment fidèles, afin de les faire asseoir à côté de moi; et je n'avais pour ministre que celui qui marchait dans une voie innocente.

7. Celui qui agit avec orgueil ne demeurera point dans mon palais; celui qui profère des choses injustes n'a pu se rendre agréable à mes yeux.

8. Je mettais à mort dès le matin tous les pécheurs de la terre, afin de bannir de la cité du Seigneur tous ceux qui commettent l'iniquité.

PSAUME CI

Plaintes d'un infortuné demandant sa délivrance.

1. *Prière du pauvre lorsqu'il sera dans l'affliction et qu'il répandra sa prière en présence du Seigneur.*

2. Seigneur, exaucez ma prière, et que mon cri s'élève jusqu'à vous.

3. Ne détournez pas de moi votre face; en quelque jour que je me trouve affligé, prêtez l'oreille à ma voix.

En quelque temps que je vous implore, hâtez-vous de m'exaucer.

4. Car mes jours se sont évanouis comme la fumée, et mes os se sont desséchés comme du bois prêt à prendre feu [1].

5. J'ai été frappé comme l'herbe des champs; et mon cœur s'est desséché, parce que j'ai oublié de manger mon pain [2].

6. Ma peau s'est collée à mes os à force de gémissements.

7. Je suis semblable au pélican, qui habite le désert; au hibou, qui se plaît au milieu des ruines.

8. Je veille, et je suis comme le passereau perché sur un toit solitaire.

9. Mes ennemis me faisaient des reproches durant tout le jour; et ceux qui me louaient faisaient des imprécations contre moi;

10. Parce que je mangeais la cendre comme le pain, et que je mêlais mon breuvage de mes larmes,

11. A la vue de votre colère et de votre indignation; car, après m'avoir élevé bien haut, vous m'avez brisé contre terre.

12. Mes jours ont décliné comme l'ombre, et je me suis desséché comme l'herbe.

13. Mais vous, Seigneur, vous subsistez éternellement, et la mémoire de votre nom se perpétue d'âge en âge.

14. Vous vous lèverez, et vous aurez pitié de Sion, car le temps est venu d'avoir pitié d'elle; le temps est venu,

15. Parce que ses ruines sont aimées de vos serviteurs, et qu'ils auront compassion de la terre où elle s'éleva.

16. Alors les nations craindront votre nom, Seigneur; et tous les rois de la terre respecteront votre gloire,

17. Lorsque le Seigneur aura bâti Sion, et qu'il se fera voir dans sa majesté.

18. Il a regardé la prière des humbles, et il n'a pas méprisé leurs vœux.

19. Que ceci soit écrit pour une race qui doit venir; un peuple qui sera créé plus tard, louera le Seigneur,

20. Parce qu'il a regardé du haut de son sanctuaire; le Seigneur a jeté un regard du ciel sur la terre,

21. Pour écouter les gémissements des captifs, pour rendre la liberté aux enfants de ceux qu'on a mis à mort;

22. Afin qu'ils célèbrent dans Sion le nom du Seigneur, et qu'ils chantent ses louanges dans Jérusalem,

23. Lorsque les peuples s'uniront ensemble avec les rois pour servir le Seigneur.

24. Le juste, encore dans la force de l'âge, a dit au Seigneur : Faites-moi connaître le petit nombre de mes jours.

25. Ne me rappelez pas lorsque je ne suis encore qu'à la moitié de mes jours; vos années, à vous, dureront dans la suite de tous les âges.

26. Seigneur, vous avez fondé la terre dès le commencement, et les cieux sont l'ouvrage de vos mains.

27. Ils périront; mais vous, vous demeurerez; ils s'useront tous comme un vêtement.

Vous les changerez comme un manteau, et ils changeront de forme;

28. Pour vous, vous êtes toujours le même, et vos années n'auront point de fin.

29. Les enfants de vos serviteurs auront une demeure permanente, et leur race sera éternellement heureuse.

PSAUME CII

Louange et action de grâces pour les bienfaits de Dieu.

1. *De David lui-même.*

Bénis le Seigneur, ô mon âme, et que tout ce qui est au dedans de moi bénisse son saint nom.

2. Bénis le Seigneur, ô mon âme, et garde-toi d'oublier jamais ses bienfaits.

3. C'est lui qui te pardonne toutes tes iniquités, et qui guérit toutes tes langueurs.

4. Il a racheté ta vie de la mort; il te couronne de miséricorde et d'amour.

5. Il remplit tes désirs par ses bienfaits; ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle.

6. C'est le Seigneur qui fait miséricorde; il rend justice à tous ceux qui souffrent l'oppression.

7. Il a fait connaître ses voies à Moïse, ses volontés aux enfants d'Israël.

8. Le Seigneur est miséricordieux et plein de tendresse; il est patient, et riche en miséricorde.

9. Il ne sera pas irrité pour toujours; ses menaces ne sont pas inflexibles.

10. Il ne nous a pas traités selon nos péchés, et il ne nous a pas punis selon la grandeur de nos iniquités.

11. Autant le ciel est élevé au-dessus de la terre, autant sa miséricorde s'élève et s'affermit sur ceux qui le craignent;

[1] Par l'excès de la tristesse. Selon l'Écriture, la tristesse du cœur dessèche les os. (Prov., XVII, 22.)

[2] A cause de ma grande douleur. Le pain est pris ici pour toute sorte de nourriture.

12. Autant l'orient est éloigné de l'occident, autant il a éloigné de nous nos iniquités.
13. Comme un père a de la tendresse pour ses enfants, ainsi le Seigneur a compassion de ceux qui le craignent;
14. Car il connaît l'argile dont nous sommes pétris.
Il se souvient que nous ne sommes que poussière :
15. Les jours de l'homme passent comme l'herbe; comme la fleur des champs il fleurit et se fane.
16. Car l'esprit ne fera que passer en lui, et il ne subsistera plus; il ne connaîtra pas même la place qu'il occupait.
17. Mais la miséricorde du Seigneur est de toute éternité; elle reposera éternellement sur ceux qui le craignent.
Et sa justice se répandra sur les enfants des enfants
18. De ceux qui gardent son alliance,
Et qui se souviennent de ses préceptes pour les accomplir.
19. Le Seigneur a préparé son trône dans le ciel; toutes choses seront assujetties à son empire.
20. Bénissez le Seigneur, anges qui le servez; êtres pleins de puissance et revêtus de force, qui exécutez ses ordres aussitôt que le son de sa voix a frappé votre oreille.
21. Bénissez le Seigneur, armées célestes; vous, ses ministres, qui faites sa volonté.
22. Bénissez le Seigneur, ouvrages de ses mains; bénissez-le dans toute l'étendue de son empire. Mon âme, bénis le Seigneur.

PSAUME CIII

Louanges à Dieu pour les œuvres de la création.

1. *De David même.*
Bénis le Seigneur, ô mon âme; Seigneur mon Dieu, vous avez fait paraître votre grandeur d'une manière éclatante.
Vous êtes revêtu de gloire et de majesté;
2. Vous êtes couvert de la lumière comme d'un manteau.
Vous étendez le ciel comme un pavillon,
3. Et vous couvrez d'eaux sa partie la plus élevée.
Vous montez sur les nuées comme sur un char; vous marchez sur les ailes des vents.
4. Vous faites des purs esprits vos messagers, vos ministres de la flamme ardente.
5. Vous avez fixé la terre sur ses bases; d'âge en âge elle ne chancellera plus.
6. La mer l'enveloppe comme un vêtement; les eaux se tiennent au-dessus des montagnes,
7. Mais vos menaces les font fuir, et la voix de votre tonnerre les remplit de crainte.
8. Les montagnes s'élèvent, et les vallées s'abaissent dans le lieu que vous leur avez fixé.
9. Vous avez marqué à la mer des bornes que les eaux ne passeront point; et elles ne viendront plus couvrir la terre.
10. C'est vous qui faites couler les fontaines dans les vallées, et qui faites passer les eaux entre les montagnes.
11. Les hôtes des champs viennent s'y désaltérer; l'âne sauvage y étanche sa soif.
12. Les oiseaux du ciel habitent sur leurs bords; du milieu des rochers ils font retentir leur voix.
13. Vous arrosez les montagnes des eaux qui tombent d'en haut; la terre sera rassasiée des fruits que votre main fait éclore.
14. Vous lui faites produire du foin pour les bêtes, et de l'herbe pour servir à l'usage de l'homme.
Vous faites sortir le pain de la terre,
15. Et le vin qui réjouit le cœur de l'homme.
Vous lui donnez l'huile, afin qu'elle répande la joie sur son visage; et le pain, afin qu'il fortifie son cœur.
16. Les arbres de la campagne seront désaltérés, aussi bien que les cèdres du Liban, que Dieu a plantés.
17. Les petits oiseaux y bâtiront leurs nids;
Celui de la cigogne est comme le chef des autres.

18. Les hautes montagnes servent de retraite aux cerfs, et les rochers aux hérissons.
19. Il a fait la lune pour marquer les temps; le soleil connaît le moment de son coucher.
20. Vous avez répandu les ténèbres, et la nuit a été faite; et c'est durant la nuit que toutes les bêtes de la forêt passeront,
21. Et que les lionceaux rugissent après leur proie, et cherchent la nourriture que Dieu leur a destinée.
22. Le soleil se lève, ils se rassemblent, et se retirent dans leurs tanières.
23. Alors l'homme sort pour son ouvrage, pour travailler jusqu'au soir.
24. Que vos œuvres sont grandes et merveilleuses, Seigneur! Vous avez tout fait avec sagesse; la terre est toute remplie de vos biens.
25. Cette vaste mer, qui étend au loin ses bras, renferme des poissons sans nombre,
Des animaux grands et petits;
26. Les navires sillonnent ses ondes.
On y voit la baleine, que vous avez formée pour se jouer dans ses eaux.
27. Tous ont les yeux fixés sur vous pour recevoir la nourriture au temps qui convient.
28. Vous la leur donnez, ils la recueillent; vous ouvrez votre main, ils sont tous rassasiés de vos dons.
29. Vous détournez votre face, ils sont dans le trouble; vous leur ôtez l'esprit qui les anime, ils expirent, et ils retournent dans la poussière d'où ils sont sortis.
30. Vous enverrez votre Esprit, et ils seront créés; et vous renouvellerez la face de la terre.
31. Que la gloire du Seigneur subsiste à jamais! Le Seigneur se réjouira dans ses ouvrages;
32. Lui qui regarde la terre, et la terre tremble; qui touche les montagnes, et les montagnes fument.
33. Toute ma vie je chanterai le Seigneur; je célébrerai mon Dieu dans mes concerts tant que je respirerai.
34. Puisse ma louange lui être agréable! Pour moi, je mettrai mes délices dans le Seigneur.
35. Puissent les pécheurs être effacés de dessus la terre, et les méchants disparaître pour jamais! O mon âme, bénis le Seigneur!

PSAUME CIV

Action de grâces pour la conduite de Dieu telle qu'elle paraît dans l'histoire.

Louez le Seigneur.
1. Louez le Seigneur [1], et invoquez son nom; annoncez ses œuvres parmi les nations.
2. Chantez ses louanges, chantez-les sur vos instruments; racontez toutes ses merveilles.
3. Glorifiez-vous dans son saint nom; que le cœur de ceux qui cherchent le Seigneur se réjouisse.
4. Cherchez le Seigneur, et soyez remplis de force; cherchez sans cesse la lumière de son visage.
5. Souvenez-vous des prodiges qu'il a opérés, de ses merveilles, et des jugements que sa bouche a dictés;
6. Vous, ô race d'Abraham, ses serviteurs; enfants de Jacob, qu'il a choisis.
7. C'est lui qui est le Seigneur notre Dieu; lui dont les jugements s'exercent sur toute la terre.
8. Il s'est souvenu pour toujours de son alliance; de la parole qu'il a prononcée pour être accomplie jusqu'à la millième génération;

[1] David composa ce psaume, au moins en partie, lorsqu'il retira l'arche de la maison d'Obédédom pour la mettre dans son palais à Jérusalem; il le donna à chanter à Asaph, chef des chantres, et à ses frères. (Voy. I Paralip., XVI, 7 et suiv.)

9. De la promesse qu'il a faite à Abraham, et du serment qu'il a juré à Isaac,

10. Qu'il a confirmé à Jacob par un décret irrévocable, et à Israël pour être un pacte éternel,

11. En disant : Je vous donnerai la terre de Chanaan pour votre héritage.

12. Au temps où leur race se comptait encore, où ils étaient en petit nombre, et étrangers dans le pays,

13. Ils passèrent d'une nation à une autre, et d'un royaume à un autre peuple.

14. Il ne permit pas qu'on leur fît aucune violence; il châtia même des rois à cause d'eux,

15. En leur disant : Ne touchez point à mes élus, et gardez-vous d'offenser mes prophètes.

16. Et il appela la famine sur la terre, et il brisa le soutien de l'homme en ôtant le pain.

17. Il envoya un homme devant eux, Joseph, qui avait été vendu comme esclave.

18. Ses pieds furent resserrés dans les entraves; il fut chargé de fers,

19. Jusqu'à ce que sa parole fût accomplie.

Il fut embrasé par la parole du Seigneur.

20. Le roi envoya vers lui, et fit tomber ses chaînes; le prince des peuples le mit en liberté.

21. Il le mit à la tête de son palais, et l'établit le maître de tous ses trésors,

22. Afin qu'il instruisît les princes de sa cour de la sagesse dont il était rempli, et qu'il enseignât les règles de la prudence aux anciens qui composaient son conseil.

23. Alors Israël entra en Égypte, et Jacob habita comme étranger dans la terre de Cham.

24. Le Seigneur multiplia son peuple à l'excès, et le rendit plus puissant que ses ennemis.

25. Il changea par là le cœur de ceux-ci, qui conçurent de la haine contre son peuple, et employèrent l'artifice contre ses serviteurs.

26. Alors il envoya Moïse, son serviteur, et Aaron, qu'il avait choisi.

27. Il mit en eux sa puissance pour opérer des signes vengeurs et des prodiges dans la terre de Cham.

28. Il envoya les ténèbres, et l'air fut obscurci; et il ne manqua pas d'exécuter ce qu'il avait dit.

29. Il changea leurs eaux en sang, il fit périr leurs poissons.

30. Leur terre enfanta des grenouilles qui pénétrèrent jusqu'au fond du palais de leurs rois.

31. Il dit, et une multitude de mouches et de moucherons se répandit dans toute leur contrée.

32. Il changea leurs pluies en grêles, en globes de feu qui brûlaient tout dans leur terre.

33. Il frappa leurs vignes et leurs figuiers; il brisa tous les arbres de leurs campagnes.

34. Il dit, et aussitôt vinrent des sauterelles et des insectes sans nombre,

35. Qui mangèrent toute l'herbe de leurs prairies, et rongèrent tout ce qui avait poussé dans leurs campagnes.

36. Il frappa ensuite tous les premiers-nés du pays, tous ceux qui faisaient leur principale force.

37. Et il emmena les Israélites chargés d'or et d'argent, et il n'y avait pas un seul malade dans leurs tribus.

38. L'Égypte se réjouit de leur départ, car leur terreur planait sur toute la contrée.

39. Il étendit une nuée pour les mettre à couvert, et il fit paraître un feu pour les éclairer pendant la nuit.

40. Ils demandèrent, et la caille s'abattit sur leurs tentes; il les rassasia du pain des cieux.

41. Il fendit la pierre, et il en coula des eaux; elles se répandirent comme un fleuve dans ces lieux arides,

42. Parce qu'il se souvint de la parole sainte qu'il avait donnée à Abraham son serviteur.

43. Il a fait sortir son peuple avec allégresse, et ses élus avec des transports de joie.

44. Il leur a donné les pays des nations, et les a mis en possession des travaux des peuples;

45. Il veut ainsi qu'ils gardent ses préceptes, et qu'ils restent fidèles à sa loi.

PSAUME CV

Grâces et bienfaits de Dieu; ingratitude des hommes.

Louez le Seigneur.

1. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

2. Qui pourra répéter les merveilles du Seigneur, ou redire toutes ses louanges?

3. Heureux ceux qui gardent les règles de l'équité, et qui pratiquent la justice en tout temps!

4. Souvenez-vous de nous, Seigneur, selon la bonté que vous avez toujours témoignée à votre peuple; visitez-nous par votre assistance salutaire,

5. Afin que nos yeux soient témoins du bonheur de vos élus, que nous ayons part à la joie de votre peuple, et que vous soyez loué dans votre héritage.

6. Nous avons péché comme nos pères; nous avons commis l'injustice; nous nous sommes livrés à l'iniquité.

7. Nos pères en Égypte ne comprirent point vos merveilles; ils ne se souvinrent point de la multitude de vos miséricordes,

Et ils vous irritèrent étant près de la mer, près d'entrer dans la mer Rouge.

8. Et le Seigneur les sauva pour la gloire de son nom, pour faire éclater sa puissance.

9. Il gronda la mer Rouge, et elle se dessécha; il les conduisit à travers les abîmes, comme un troupeau dans le désert.

10. Il les délivra des mains de ceux qui les haïssaient, et les déroba aux atteintes de leur ennemi.

11. Les eaux se replièrent sur ceux qui les poursuivaient; pas un d'eux n'échappa.

12. Alors ils crurent à sa parole, et ils firent retentir ses louanges.

13. Mais bientôt ils s'en lassèrent; ils oublièrent de nouveau ses œuvres; ils n'attendirent pas l'exécution de ses conseils.

14. Ils formèrent d'avides désirs dans le désert; ils tentèrent Dieu dans la plaine stérile,

15. Et il leur accorda leur demande; il les rassasia jusqu'à l'excès.

16. Ils irritèrent dans le camp Moïse, et Aaron, le saint du Seigneur.

17. La terre s'entr'ouvrit, et engloutit Dathan; elle se referma sur la troupe d'Abiron.

18. Un feu s'alluma contre leur bande sacrilège; la flamme consuma les coupables.

19. Ils se firent un veau près d'Horeb, et se prosternèrent devant un vil métal.

20. Ils échangèrent le Dieu de leur gloire contre l'image d'un veau qui broute l'herbe.

21. Ils oublièrent le Dieu qui les avait sauvés, qui avait fait des merveilles en Égypte,

22. Des prodiges inouïs au pays de Cham, des signes terribles aux bords de la mer Rouge.

23. Il voulait les anéantir, si Moïse son élu ne s'y fût opposé en brisant ce veau d'or, et en se présentant devant lui

Pour détourner sa colère et l'empêcher de les perdre.

24. Ils n'eurent encore que du dédain pour une terre qui devait être l'objet de leurs désirs.

Ils ne crurent point à sa parole;

RECONSTRUCTION DU TEMPLE.

25. Ils murmurèrent dans leurs tentes; ils n'écoutèrent point la voix du Seigneur;

26. Et il éleva sa main sur eux pour les exterminer dans le désert,

27. Pour rendre leur race misérable parmi les nations, et les disperser en divers pays[1].

28. Ils se consacrèrent à Béelphegor; ils mangèrent des victimes offertes à des dieux morts.

29. Et ils irritèrent le Seigneur par des œuvres criminelles; un grand nombre parmi eux périrent.

30. Mais Phinées se leva, et il apaisa le Seigneur, et la mortalité cessa.

31. Son zèle lui a été imputé à justice; il en a reçu le prix de race en race dans la suite des âges.

32. Ils irritèrent encore Dieu aux eaux de Contradiction, et Moïse fut affligé à cause d'eux,

33. Car ils aigrirent son esprit,

Et il fit paraître quelque doute dans ses paroles.

34. Ils n'exterminèrent point les nations que le Seigneur leur avait marquées.

35. Ils contractèrent des alliances parmi ces nations; ils apprirent à pratiquer leurs œuvres;

36. Ils adorèrent leurs idoles taillées en sculpture, ce qui leur fut une occasion de scandale.

37. Ils immolèrent leurs fils et leurs filles aux démons.

38. Ils répandirent le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, en les sacrifiant aux idoles de Chanaan.

Et la terre fut infectée par ce sang répandu.

39. Elle fut souillée par leurs œuvres criminelles, et ils offrirent un culte adultère aux idoles qu'ils avaient inventées.

40. Le Seigneur entra en courroux contre son peuple, et il repoussa son héritage avec horreur.

41. Il les livra à la merci des nations, et ceux qui les haïssaient eurent l'empire sur eux.

42. Leurs ennemis les accablèrent de maux; ils furent abaissés sous leur puissance.

43. Souvent Dieu les délivra;

Mais eux continuèrent de l'aigrir par leurs desseins criminels: leurs iniquités leur attirèrent de nouvelles humiliations.

44. Il les regarda néanmoins lorsqu'ils étaient affligés, et il écouta leur prière.

45. Il se souvint de son alliance; et dans la grandeur de sa miséricorde il se repentit du mal qu'il leur avait fait;

46. Il fit de nouveau éclater cette miséricorde à leur égard devant tous ceux qui les avaient tenus en esclavage.

47. Sauvez-nous, Seigneur notre Dieu, et rassemblez-nous du milieu des nations,

Afin que nous rendions grâces à votre saint nom, et que nous mettions notre gloire à chanter vos louanges.

48. Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, comme il l'est depuis le commencement des siècles et jusqu'à la fin des âges! Et tout le peuple dira: Ainsi soit-il! ainsi soit-il!

PSAUME CVI

Cantique d'action de grâces après la délivrance.

Louez le Seigneur.

1. Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

2. Qu'ils le disent ceux que le Seigneur a rachetés, ceux qu'il a délivrés des mains de l'ennemi, qu'il a rassemblés des contrées lointaines,

3. De l'aurore et du couchant, de l'aquilon et de la mer[2].

4. Ils ont erré dans la solitude, dans une terre sans eaux; et ils n'ont trouvé aucune voie qui les conduisît à une ville habitée.

[1] C'est ce qu'il a fait, soit du temps de Nabuchodonosor, soit du temps de Vespasien et de Titus.

[2] C'est-à-dire du nord et du midi.

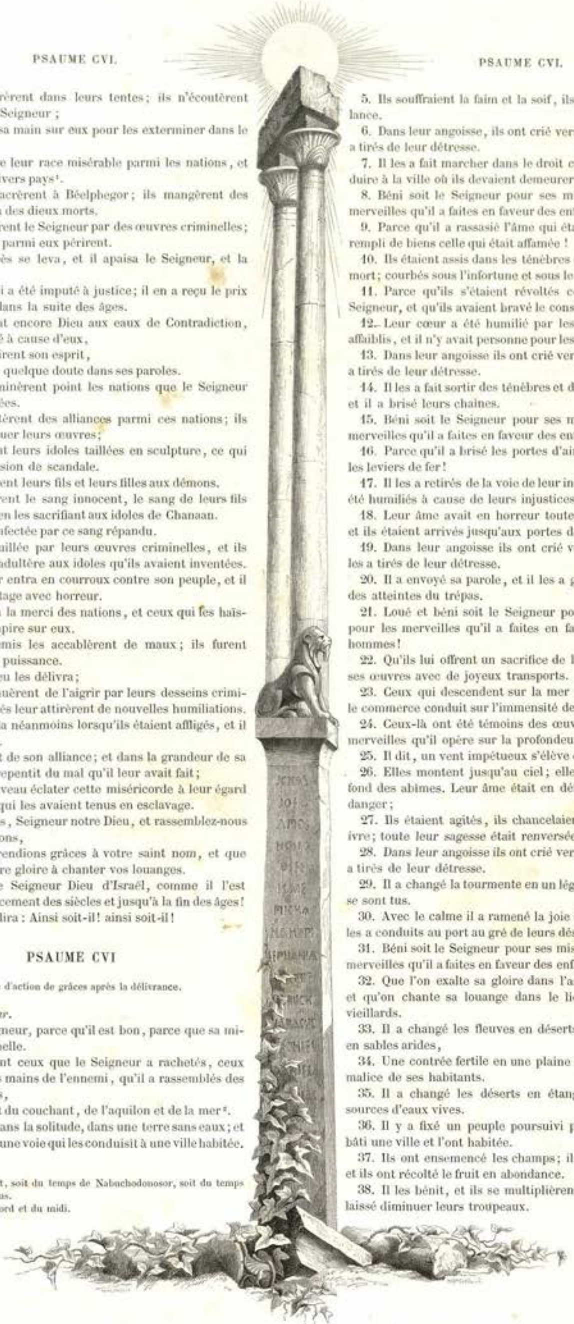

5. Ils souffraient la faim et la soif, ils tombaient en défaillance.

6. Dans leur angoisse, ils ont crié vers le Seigneur, et il les a tirés de leur détresse.

7. Il les a fait marcher dans le droit chemin, pour les conduire à la ville où ils devaient demeurer.

8. Béni soit le Seigneur pour ses miséricordes, pour les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes,

9. Parce qu'il a rassasié l'âme qui était dans le besoin, et rempli de biens celle qui était affamée!

10. Ils étaient assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; courbés sous l'infortune et sous le poids des fers,

11. Parce qu'ils s'étaient révoltés contre les oracles du Seigneur, et qu'ils avaient bravé le conseil du Très-Haut.

12. Leur cœur a été humilié par les travaux; ils se sont affaiblis, et il n'y avait personne pour les secourir.

13. Dans leur angoisse ils ont crié vers le Seigneur, et il les a tirés de leur détresse.

14. Il les a fait sortir des ténèbres et de l'ombre de la mort, et il a brisé leurs chaînes.

15. Béni soit le Seigneur pour ses miséricordes, pour les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes,

16. Parce qu'il a brisé les portes d'airain, et mis en pièces les leviers de fer!

17. Il les a retirés de la voie de leur iniquité; car ils avaient été humiliés à cause de leurs injustices.

18. Leur âme avait en horreur toute sorte de nourriture, et ils étaient arrivés jusqu'aux portes de la mort.

19. Dans leur angoisse ils ont crié vers le Seigneur, et il les a tirés de leur détresse.

20. Il a envoyé sa parole, et il les a guéris; il les a sauvés des atteintes du trépas.

21. Loué et béni soit le Seigneur pour ses miséricordes, pour les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes!

22. Qu'ils lui offrent un sacrifice de louanges, et publient ses œuvres avec de joyeux transports.

23. Ceux qui descendent sur la mer dans des navires que le commerce conduit sur l'immensité des ondes,

24. Ceux-là ont été témoins des œuvres du Seigneur, des merveilles qu'il opère sur la profondeur des abîmes.

25. Il dit, un vent impétueux s'élève et soulève les vagues;

26. Elles montent jusqu'au ciel; elles retombent jusqu'au fond des abîmes. Leur âme était en défaillance à l'aspect du danger;

27. Ils étaient agités, ils chancelaient comme un homme ivre; toute leur sagesse était renversée.

28. Dans leur angoisse ils ont crié vers le Seigneur, et il les a tirés de leur détresse.

29. Il a changé la tourmente en un léger zéphyr, et les flots se sont tus.

30. Avec le calme il a ramené la joie dans les cœurs, et il les a conduits au port au gré de leurs désirs.

31. Béni soit le Seigneur pour ses miséricordes et pour les merveilles qu'il a faites en faveur des enfants des hommes!

32. Que l'on exalte sa gloire dans l'assemblée du peuple, et qu'on chante sa louange dans le lieu où sont assis les vieillards.

33. Il a changé les fleuves en déserts, les courants d'eau en sables arides,

34. Une contrée fertile en une plaine de sel, pour punir la malice de ses habitants.

35. Il a changé les déserts en étangs, la terre aride en sources d'eaux vives.

36. Il y a fixé un peuple poursuivi par la faim; ils y ont bâti une ville et l'ont habitée.

37. Ils ont ensemencé les champs; ils ont planté la vigne, et ils ont récolté le fruit en abondance.

38. Il les bénit, et ils se multiplièrent à l'infini; il n'a pas laissé diminuer leurs troupeaux.

39. Puis ils ont été réduits à un petit nombre, et affligés par la violence du mal et par la souffrance.

40. Il a répandu le mépris sur leurs chefs; il les a fait errer dans des déserts, loin des routes frayées.

41. Mais bientôt il a tiré l'indigent de sa misère; il a multiplié leurs familles comme de jeunes agneaux.

42. Les justes témoins de ces merveilles s'en réjouiront; nul des méchants n'osera ouvrir la bouche.

43. Quel est l'homme sage qui en gardera le souvenir, et qui comprendra les miséricordes du Seigneur?

PSAUME CVII

Louange à Dieu pour la dilatation du royaume du Messie.

1. *Cantique-psaume de David.*

2. Mon cœur est prêt, ô Dieu; mon cœur est prêt. Je chanterai, je ferai retentir vos louanges au milieu de ma gloire.

3. Levez-vous, ma gloire; réveillez-vous, ma lyre et ma harpe; je me lèverai dès l'aurore.

4. Je vous louerai, Seigneur, au milieu des peuples, et je chanterai votre nom parmi les nations;

5. Parce que votre miséricorde est au-dessus des cieux, et que votre vérité s'élève jusqu'aux nuées.

6. O Dieu, élevez-vous au-dessus des cieux, et que votre gloire éclate sur toute la terre,

7. Afin que vos bien-aimés soient délivrés.

Sauvez-moi par votre droite, et exaucez-moi.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire.

Je me réjouirai, je partagerai Sichem, et je mesurerai la vallée des tentes.

9. Galaad et Manassé sont à moi; Éphraïm est la force de ma tête;

Juda est mon roi;

10. Moab est comme un vase qui nourrit mon espérance.

Je m'avancerai dans l'Idumée, et je la foulerai aux pieds; les étrangers sont devenus mes amis.

11. Qui me fera entrer en triomphe dans la ville forte? Qui me conduira jusqu'en Idumée?

12. Ne sera-ce pas vous, ô Dieu, vous qui nous aviez rejetés? Ne marcherez-vous pas, ô Dieu, à la tête de nos armées?

13. Donnez-nous votre secours, pour nous tirer de l'affliction; car on espère en vain son salut de la part des hommes.

14. Avec le secours de Dieu nous ferons des prodiges; lui-même réduira au néant nos ennemis.

PSAUME CVIII

Sort des ennemis du Christ.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

2. O mon Dieu, ne taisez pas ma louange; car la bouche du pécheur et celle de l'homme perfide sont ouvertes sur moi.

3. Ils ont parlé contre moi avec leur langue trompeuse; ils m'ont comme assiégé avec des paroles de haine; ils m'ont combattu sans motif.

4. Au lieu de m'aimer, ils me déchiraient, et moi je priais pour eux.

5. Il m'ont rendu le mal pour le bien, et la haine pour prix de ma tendresse.

6. Donnez au pécheur l'empire sur lui, et que Satan soit toujours à sa droite[1].

7. Lorsqu'on le jugera, qu'il sorte condamné, et que sa prière même devienne un crime[2].

[1] David parle comme un prophète rempli de l'Esprit de Dieu; il ne souhaite point, mais il prédit seulement le mal qui doit arriver à ceux qui l'attaquent.

[2] Le rende plus criminel.

8. Que ses jours soient abrégés, et qu'un autre reçoive son épiscopat[1].

9. Que ses enfants soient orphelins, et que son épouse devienne veuve.

10. Que ses enfants soient vagabonds et errants, qu'ils soient contraints de mendier, et qu'ils soient chassés de leurs demeures.

11. Que l'usurier dévore sa substance, et que des étrangers ravissent le fruit de ses sueurs.

12. Que personne ne vienne à son aide; que nul ne prenne pitié de ses orphelins.

13. Que sa race soit anéantie après lui, et son nom éteint dès la seconde génération.

14. Que l'iniquité de ses pères revive dans le souvenir du Seigneur, et que le péché de sa mère ne soit point effacé.

15. Qu'ils soient toujours présents aux yeux du Seigneur, et que leur mémoire soit exterminée de dessus la terre;

16. Parce qu'il ne s'est point souvenu de faire miséricorde,

17. Qu'il a poursuivi le faible et l'indigent, et voué à la mort celui dont le cœur était percé de douleur.

18. Il a aimé la malédiction, elle retombera sur lui; il a rejeté la bénédiction, elle s'éloignera de lui.

Il a revêtu la malédiction comme un vêtement, elle est entrée dans son sein comme l'eau, elle a pénétré comme l'huile dans ses os.

19. Qu'elle soit pour lui comme le vêtement qui le couvre, comme la ceinture qui serre ses reins.

20. Tel est le traitement que le Seigneur réserve à ceux qui profèrent des paroles meurtrières contre mon âme.

21. Et vous, Seigneur, Seigneur, prenez ma défense, pour la gloire de votre nom, parce que votre miséricorde est pleine de douceur.

Délivrez-moi,

22. Car je suis pauvre et sans appui, et mon cœur est troublé au dedans de moi.

23. Je fuis à grands pas, comme l'ombre sur son déclin; je suis emporté d'un lieu à un autre, comme la sauterelle.

24. Mes genoux ploient, affaiblis par le jeûne, et ma peau flétrie réclame en vain ses parfums.

25. Je suis devenu pour eux un sujet de risée; ils m'ont regardé, et ont secoué la tête.

26. Secourez-moi, Seigneur mon Dieu; sauvez-moi par votre miséricorde;

27. Et qu'ils sachent que votre main est là, et que ma délivrance est votre ouvrage, ô Seigneur!

28. Ils me maudiront, et vous me bénirez; que ceux qui s'élèvent contre moi soient confondus; mais votre serviteur sera dans la joie.

29. Que ceux qui me calomnient soient couverts de honte, et que leur confusion les enveloppe comme un double manteau.

30. Je rendrai grâces au Seigneur avec transports; je le louerai devant un peuple nombreux;

31. Parce qu'il s'est tenu à la droite du pauvre, pour sauver mon âme de ceux qui la persécutent.

PSAUME CIX

Le prêtre selon l'ordre de Melchisédech.

1. *Psaume de David.*

Le Seigneur a dit à mon Seigneur[2]: Asseyez-vous à ma droite[3],

[1] Judas s'est pendu de désespoir, et saint Mathias a reçu son épiscopat, sa dignité d'apôtre. Saint Pierre fait l'application de ce verset au disciple perfide. (Act. des Ap., II, 20.)

[2] Jésus-Christ s'est appliqué lui-même ces paroles, pour prouver aux Juifs qu'il était Fils unique de Dieu de toute éternité, et que dans le temps il était né de la race de David: mystère incompréhensible à l'aveuglement des Juifs auxquels il parlait. « Car si, leur dit-il, David appelle le Christ « son seigneur, comment est-il son fils? » C'est ce paradoxe apparent que saint Paul a développé dans son épître aux Hébreux.

[3] Partagez avec moi ma souveraine puissance. (Hébr., I, 13.)

Jusqu'à ce que je fasse de vos ennemis l'escabeau de vos pieds.

2. Le Seigneur fera sortir de Sion le sceptre de votre force[1]; régnez au milieu de vos ennemis.

3. La principauté éclatera en vous au jour de votre force, dans les splendeurs des saints. Je vous ai engendré de mon sein avant l'aurore[2].

4. Le Seigneur l'a juré, et sa parole est sans repentir : Vous êtes prêtre à jamais, selon l'ordre de Melchisédech[3].

5. Le Seigneur est à votre droite[4]; il a brisé les rois au jour de sa colère.

6. Il exercera son jugement au milieu des nations; il remplira tout de ruines; il brisera contre terre la tête de plusieurs.

7. Il boira dans le chemin de l'eau du torrent; c'est pour cela qu'il élèvera la tête[5].

PSAUME CX

Louange à Dieu à cause de ses bienfaits.

Alleluia.

1. Je vous louerai, Seigneur, de tout mon cœur dans la société des justes, et dans leur assemblée.

2. Les œuvres du Seigneur sont grandes, proportionnées à toutes ses volontés.

3. Tout ce qu'il a fait publie ses louanges et annonce sa grandeur; sa justice demeure dans les siècles des siècles.

4. Le Seigneur, clément et miséricordieux, a éternisé la mémoire de ses merveilles[6]:

5. Il a donné une nourriture à ceux qui le craignent.

Il gardera à jamais le souvenir de son alliance;

6. Il fera connaître à son peuple la puissance de ses œuvres,

7. En leur donnant l'héritage des nations. Les œuvres de ses mains sont marquées du sceau de la vérité et de la justice.

8. Tous ses préceptes sont immuables, garantis par la succession des siècles, fondés sur la sincérité et la droiture.

9. Il a envoyé un Rédempteur à son peuple; il a fait une alliance avec lui pour toute l'éternité.

Son nom est saint et terrible.

10. La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse.

Tous ceux qui se règlent sur cette crainte sont remplis d'une intelligence salutaire. La louange du Seigneur se perpétue dans les siècles des siècles.

PSAUME CXI

Heureux sont ceux qui craignent Dieu.

Alleluia. Pour le retour d'Aggée et de Zacharie.

1. Heureux l'homme qui craint le Seigneur, et qui a une volonté ardente d'accomplir ses commandements!

2. Sa postérité sera puissante sur la terre; la race des justes sera comblée de bénédictions.

[1] Jésus-Christ a souffert à Jérusalem la mort de la croix, et la croix est le sceptre de sa puissance.

[2] Avant la création des temps, et par conséquent de toute éternité. (S. Augustin.)

[3] Non comme Aaron, qui immolait des animaux et n'était que prêtre; mais comme Melchisédech, qui offrit du pain et du vin, et était en même temps prêtre et roi. Saint Paul explique au long ce verset. (Hébr., v, 6.)

[4] Pour marquer l'égalité de puissance et de souveraineté.

[5] C'est de la passion, des opprobres et du calice que Jésus-Christ devait boire, que parle ici le prophète; et, en effet, ils se sont trouvés dans le chemin que Jésus-Christ a pris pour aller à sa gloire et y conduire ses disciples.

[6] Par le sacrement de l'Eucharistie, que Jésus-Christ a établi *en mémoire de sa Passion, de sa Résurrection et de son Ascension*, comme l'Église le dit expressément en offrant les saints mystères.

3. La gloire et les richesses sont dans sa maison, et sa justice demeure dans les siècles des siècles[1].

4. Du sein des ténèbres une lumière s'est levée sur ceux qui ont le cœur droit : cette lumière est le Seigneur compatissant, miséricordieux et juste.

5. Heureux l'homme dont le cœur s'ouvre à la pitié, qui prête à l'indigent, qui règle jusqu'à ses paroles avec justice!

6. Il sera inébranlable à jamais.

7. La mémoire du juste sera éternelle; il ne craindra point les traits méchants de la calomnie.

Son cœur est toujours prêt à espérer dans le Seigneur;

8. Son cœur est en assurance; il ne sera point ébranlé, jusqu'à ce qu'il voie ses ennemis à ses pieds.

9. Il a répandu ses biens avec profusion sur le pauvre; sa justice demeure dans tous les siècles; sa force sera élevée en gloire.

10. Le pécheur le verra, et il entrera en fureur; il grincera des dents et sèchera de dépit; mais le désir des pécheurs périra.

PSAUME CXII

Dieu donne sa grâce aux humbles.

Alleluia.

1. Louez le Seigneur, vous qui êtes ses serviteurs; louez le nom du Seigneur.

2. Que le nom du Seigneur soit béni, maintenant et dans tous les siècles.

3. Depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, le nom du Seigneur est digne de louanges.

4. Le Seigneur est élevé au-dessus de toutes les nations, et sa gloire au-dessus des cieux.

5. Qui est semblable au Seigneur notre Dieu, qui habite les hauteurs,

6. Et qui de là abaisse ses regards sur ce qu'il y a de plus humble dans le ciel et sur la terre[2]?

7. Il tire le faible de la poussière; et il élève le pauvre de dessus le fumier,

8. Pour le placer avec les princes, avec les princes de son peuple[3].

9. Il donne à celle qui était stérile la joie de se voir, dans sa maison, mère de plusieurs enfants[4].

PSAUME CXIII

Cantique d'action de grâces envers Dieu. Gloire à lui seul, et non pas à nous.

Alleluia.

1. Lorsque Israël sortit de l'Égypte[5], et la maison de Jacob du milieu d'un peuple barbare,

2. La Judée fut consacrée au Seigneur, et Israël devint son domaine.

3. La mer le vit, et s'enfuit; le Jourdain recula vers sa source.

4. Les montagnes tressaillirent comme des béliers, et les collines comme de jeunes agneaux[6].

5. Qu'avais-tu donc, mer, pour t'enfuir? et toi, Jourdain, pour reculer vers ta source?

[1] Cela signifie que l'homme sera récompensé d'une gloire immortelle, à cause de sa justice, et qu'il sera proposé dans la suite des siècles comme un exemple de justice et de vertu.

[2] Dieu s'abaisse jusqu'à prendre soin des choses les plus basses et les plus faibles, et il étend principalement les soins de sa providence sur les hommes qui n'ont que de bas sentiments d'eux-mêmes.

[3] Joseph, Moïse, David peuvent être cités comme exemples.

[4] Sara, Rachel, Anne mère de Samuel en sont des preuves.

[5] Les Juifs, après avoir mangé l'agneau pascal, chantaient ce psaume en action de grâces.

[6] Le prophète parle de ce qui arriva lorsque Dieu donna sa loi sur le mont Sinaï, qui parut tout ébranlé par les tonnerres et les tempêtes.

6. Montagnes, pourquoi avez-vous tressailli comme des béliers? et vous, collines, comme de jeunes agneaux?

7. A la face du Seigneur, la terre a tremblé, à la face du Dieu de Jacob,

8. Qui changea la pierre en torrents d'eaux, et le rocher en sources d'eaux vives.

PSAUME CXV SELON LES HÉBREUX.

1. Donnez la gloire, non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à votre nom,

2. Pour faire éclater votre miséricorde et votre vérité, de peur que les nations ne disent : Où est leur Dieu?

3. Notre Dieu est dans le ciel; tout ce qu'il a voulu, il l'a fait.

4. Les idoles des nations ne sont que de l'argent et de l'or, ouvrage de la main des hommes.

5. Elles ont une bouche, et elles ne parleront point; des yeux, et elles ne verront point.

6. Elles ont des oreilles, et n'entendront point; des narines, et ne sentiront pas:

7. Elles ont des mains, sans pouvoir toucher; des pieds, sans pouvoir marcher; un gosier, sans pouvoir se faire entendre.

8. Puissent leur ressembler ceux qui les font, et tous ceux qui mettent en elles leur confiance[1]!

9. La maison d'Israël a espéré dans le Seigneur; il est leur soutien et leur protecteur.

10. La maison d'Aaron a espéré dans le Seigneur; il est leur soutien et leur protecteur.

11. Ceux qui craignent le Seigneur ont mis leur espérance dans le Seigneur; il est leur soutien et leur protecteur.

12. Le Seigneur s'est souvenu de nous, et il nous a bénis.

Il a béni la maison d'Israël; il a béni la maison d'Aaron.

13. Il a béni tous ceux qui craignent le Seigneur, les petits comme les grands.

14. Que le Seigneur ajoute encore à ses bénédictions sur vous, sur vous et sur vos enfants.

15. Soyez bénis du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.

16. Les hauteurs du ciel sont au Seigneur, mais il a donné la terre aux enfants des hommes[2].

17. Les morts ne vous loueront point[3], Seigneur, ni tous ceux qui descendent dans le tombeau.

18. Mais nous qui vivons, nous bénissons le Seigneur, maintenant et dans tous les siècles.

PSAUME CXIV

PSAUME CXVI SELON LES HÉBREUX.

Action de grâces pour la délivrance d'un grand danger.

Alleluia.

1. J'ai aimé le Seigneur, parce qu'il a exaucé la voix de ma prière.

2. Parce qu'il a abaissé son oreille jusqu'à moi; je l'invoquerai tous les jours de ma vie.

3. Les douleurs de la mort m'ont environné; les périls de l'enfer m'ont surpris.

J'ai trouvé l'affliction et la douleur,

4. Et j'ai invoqué le nom du Seigneur :

[1] C'est-à-dire qu'effectivement ils leur deviennent semblables par cet aveuglement incompréhensible qu'ils font paraître en se façonnant de tels dieux, et en adorant l'ouvrage de leurs mains.

[2] Ce n'est pas que Dieu ait voulu se réserver à lui seul le ciel, et en exclure les hommes; mais le prophète a voulu marquer par là aux hommes l'infinie élévation du Seigneur au-dessus d'eux. (S. CHRYSOSTOME.)

[3] S'ils ne l'ont pas fait dans le temps de leur vie mortelle, ils se verront hors d'état de le faire après leur mort.

O Seigneur, délivrez mon âme.

5. Le Seigneur est miséricordieux et juste; notre Dieu se plaît à pardonner.

6. Le Seigneur garde les petits : j'ai été humilié, et il m'a délivré.

7. Reviens, ô mon âme, au lieu de ton repos; car le Seigneur t'a comblée de ses bienfaits.

8. Il a préservé mon âme de la mort, mes yeux des larmes, mes pieds de la chute.

9. Je serai agréable au Seigneur dans la terre des vivants.

PSAUME CXV

SUITE DU PSAUME CXVI SELON LES HÉBREUX.

Cantique d'action de grâces.

Alleluia.

10. J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé[1]; mais j'ai été dans la dernière humiliation.

11. J'ai dit dans ma fuite : Tout homme est menteur[2].

12. Que rendrai-je au Seigneur pour tous les biens qu'il m'a faits?

13. Je prendrai le calice du salut[3], et j'invoquerai le nom du Seigneur.

14. J'acquitterai mes vœux envers le Seigneur, devant tout son peuple.

15. C'est une chose précieuse devant les yeux du Seigneur, que la mort de ses saints[4].

16. O Seigneur, parce que je suis votre serviteur, parce que je suis votre serviteur et le fils de votre servante,

Vous avez rompu mes liens.

17. Je vous sacrifierai une hostie de louanges, et j'invoquerai le nom du Seigneur.

18. J'acquitterai mes vœux au Seigneur, en présence de tout son peuple,

19. Dans les parvis de la maison du Seigneur, au milieu de toi, ô Jérusalem.

PSAUME CXVI

Louez Dieu.

Alleluia.

1. Nations, louez toutes le Seigneur; peuples, louez-le tous;

2. Parce que sa miséricorde a été affermie sur nous, et que la vérité du Seigneur demeure éternellement[5].

PSAUME CXVII

Action de grâces pour une grande victoire.

Alleluia.

1. Louez le Seigneur, car il est bon, et sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

2. Qu'Israël dise en ce jour : Il est bon, et sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

3. Que la maison d'Aaron[6] le répète : Sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

[1] C'est-à-dire, j'ai manifesté ma foi par mes paroles. C'est le sens de saint Paul. (II Cor., IV, 13.)

[2] Mais vous, ô mon Dieu, vous êtes vrai dans tout ce que vous dites, et fidèle dans toutes vos promesses.

[3] Le vrai sacrifice d'action de grâces est le saint sacrifice de la Messe où le prêtre offre le sang divin répandu sur la croix pour nous sauver.

[4] Parce qu'il ne permet pas que les méchants les fassent mourir quand ils le voudraient; et alors même qu'il le permet, leur mort est d'un très-grand prix devant lui.

[5] Dieu persévère éternellement dans la fidélité à ses promesses.

[6] Pour dire les prêtres et les lévites.

ARTAXERCÈS ACCORDE LA LIBERTÉ AUX ISRAÉLITES.

4. Que ceux qui craignent le Seigneur[1] le publient : Sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

5. Du sein de la tribulation j'ai invoqué le Seigneur, et le Seigneur m'a exaucé, en élargissant la voie sous mes pas.

6. Le Seigneur est mon soutien; je ne craindrai point ce que l'homme pourra me faire.

7. Le Seigneur est mon soutien, et je mépriserai mes ennemis.

8. Il vaut mieux se confier dans le Seigneur que de se confier dans l'homme.

9. Il vaut mieux espérer dans le Seigneur que d'espérer dans les princes.

10. Toutes les nations m'ont assiégé, mais c'est au nom du Seigneur que je me suis vengé.

11. Elles m'ont assiégé et environné; et je m'en suis vengé au nom du Seigneur.

12. Elles m'ont environné comme un essaim d'abeilles, et elles se sont embrasées comme un feu qui brûle dans les épines; mais c'est au nom du Seigneur que je m'en suis vengé.

13. J'ai été poussé et renversé, et prêt à tomber; et le Seigneur m'a soutenu.

14. Le Seigneur est ma force et ma gloire, et il est devenu mon salut.

15. Le chant de l'allégresse et de la victoire retentit dans les tentes des justes.

16. La droite du Seigneur a fait éclater sa puissance; la droite du Seigneur m'a élevé; la droite du Seigneur a fait éclater sa puissance.

17. Je ne mourrai point, mais je vivrai, et je raconterai les œuvres du Seigneur.

18. Le Seigneur m'a châtié très-sévèrement, mais il ne m'a pas livré à la mort.

19. Ouvrez-moi les portes de la justice, afin que j'y entre, et que je rende grâces au Seigneur.

20. C'est ici la porte du Seigneur, il n'est donné qu'aux justes d'en franchir le seuil.

21. Je vous rendrai grâces de ce que vous m'avez exaucé, et que vous êtes devenu mon salut.

22. La pierre que les architectes avaient rejetée est devenue la principale pierre de l'angle[2].

23. C'est le Seigneur qui a opéré ce prodige; et il paraît à nos yeux digne d'admiration.

24. Voici le jour que le Seigneur a fait; réjouissons-nous, et tressaillons d'allégresse[3].

25. O Seigneur, sauvez-moi; ô Seigneur, faites prospérer le règne de votre Christ.

26. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Nous vous bénissons de la maison du Seigneur[4]!

27. Le Seigneur est le vrai Dieu; et il a fait lever sa lumière sur nous.

Rendez ce jour solennel, en ornant de feuillages tous les lieux, jusqu'à l'angle de l'autel.

28. Vous êtes mon Dieu, et je vous rendrai gloire; vous êtes mon Dieu, et j'exalterai votre nom.

Je vous rendrai grâces, parce que vous m'avez exaucé, et que vous êtes devenu mon salut.

[1] L'usage des Hébreux était de désigner ainsi les gentils convertis, les prosélytes ou ceux qui, sans être Juifs, reconnaissaient le vrai Dieu, et observaient sa loi.

[2] Jésus-Christ, parlant aux Juifs, qui devaient le faire mourir, s'applique lui-même cette parole, en leur disant : « N'avez-vous pas lu dans l'Écriture « que la pierre qui a été rejetée par ceux qui bâtissaient est devenue la principale pierre de l'angle? » (S. Matth., XXI, 42.) Et saint Pierre la répète aux Juifs après la mort de Jésus-Christ, en leur annonçant sa résurrection, et en leur prédisant la vocation des gentils, que la foi devait réunir au peuple de Dieu. (Act. des Ap., IV, 11.)

[3] Le jour où Jésus-Christ est sorti victorieux du tombeau est le plus grand jour de joie et de fête, parce qu'alors l'humanité fut arrachée à l'esclavage de Satan et de ses passions.

[4] Ce fut par ces acclamations de louanges et d'actions de grâces que le peuple, rassemblé dans le temple, accueillit Jésus-Christ. (S. Matth., XXI, 9.)

29. Louez le Seigneur, car il est bon, et sa miséricorde s'étend dans tous les siècles.

PSAUME CXVIII

La parole du Seigneur[1].

Alleluia.

ALEPH[2].

1. Heureux ceux qui sont purs dans leurs voies, qui marchent dans la loi du Seigneur!

2. Heureux ceux qui s'efforcent de connaître ses témoignages[3], et qui le cherchent de tout leur cœur!

3. Car ceux qui commettent l'iniquité n'ont point marché dans ses voies.

4. C'est vous-même qui avez ordonné que vos commandements soient étroitement observés.

5. Puissent mes voies être dirigées de telle sorte, que je garde la justice de vos ordonnances.

6. Je ne tomberai point dans la confusion, tant que j'aurai tous vos préceptes devant les yeux.

7. Je vous rendrai grâces dans la sincérité de mon cœur, de ce que j'ai connu les oracles de votre justice.

8. Je veux garder vos saintes lois; ne m'abandonnez pas sans retour.

BETH.

9. Comment l'homme, dans sa jeunesse, corrigera-t-il ses voies? En accomplissant vos paroles.

10. Je vous ai cherché de tout mon cœur : ne me rejetez pas du sentier de vos préceptes.

11. J'ai caché vos paroles au fond de mon cœur, pour ne point pécher contre vous.

12. Vous êtes béni à jamais, Seigneur; instruisez-moi de vos saintes lois.

13. Mes lèvres se plaisent à répéter tous les arrêts émanés de votre bouche.

14. Je me complais dans la voie de vos préceptes, comme dans un riche trésor.

15. Je m'exercerai dans la méditation de vos commandements, et je considérerai vos voies.

16. Je méditerai sur vos ordonnances pleines de justice; vos paroles seront toujours présentes à mon souvenir.

GHIMEL.

17. Accordez une grâce à votre serviteur, de me faire vivre[4], et je garderai vos paroles.

18. Dessillez mes yeux, et je considérerai les merveilles que renferme votre loi.

19. Je suis étranger sur la terre; ne me cachez pas vos commandements.

20. En tout temps mon âme s'est consumée en désirs pour vos saintes lois.

21. Vous avez gourmandé les superbes; maudits sont ceux qui s'écartent de vos commandements.

22. Éloignez de moi l'opprobre et le mépris; car j'ai recherché avec soin les témoignages de votre loi.

23. Les princes se sont assis, et ont parlé contre moi; cependant votre serviteur s'exerçait à réfléchir sur vos ordonnances pleines de justice.

24. Vos préceptes sont le sujet de ma méditation, et la justice de vos ordonnances me tient lieu de conseil.

[1] Le sujet de ce psaume est un ensemble de maximes et de pensées diverses sur la parole de Dieu. L'Église le met sur les lèvres de ses ministres à l'office de chaque jour, afin qu'ils puissent s'exciter sans cesse à l'amour et à la pratique de la loi divine.

[2] Ce psaume est divisé en vingt-deux parties, selon les vingt-deux lettres de l'alphabet des Hébreux, sous chacune desquelles il y a huit versets, qui, dans l'original, commencent tous par la même lettre, afin sans doute de soulager la mémoire.

[3] La parole de Dieu est appelée *témoignage*, parce qu'elle rend témoignage de sa sainteté et de son amour.

[4] De la vie surnaturelle de la grâce.

DALETH.

25. Mon âme a été attachée à la terre; rendez-moi la vie selon votre parole.

26. Je vous ai exposé mes voies, et vous m'avez exaucé; enseignez-moi vos ordonnances pleines de justice.

27. Instruisez-moi de la voie de ces ordonnances si justes, et je m'exercerai dans vos merveilles.

28. Mon âme s'est assoupie d'ennui; fortifiez-moi par vos paroles.

29. Éloignez de moi la voie de l'iniquité, et faites-moi miséricorde selon votre loi.

30. J'ai choisi la voie de la vérité, et je n'ai point oublié vos jugements.

31. Je me suis attaché, Seigneur, aux témoignages de votre loi; ne permettez pas que je sois confondu.

32. J'ai couru dans la voie de vos commandements lorsque vous avez dilaté mon cœur.

HÉ.

33. Imposez-moi pour loi, Seigneur, la voie de vos volontés pleines de justice, et je ne cesserai point de la rechercher.

34. Donnez-moi l'intelligence, et je scruterai votre loi, et je la garderai de tout mon cœur.

35. Conduisez-moi dans le sentier de vos préceptes : c'est tout l'objet de mes désirs.

36. Inclinez mon cœur vers vos commandements, et non vers l'avarice.

37. Détournez mes yeux, afin qu'ils ne voient pas la vanité [1] : vivifiez-moi dans votre voie.

38. Affermissez votre parole en votre serviteur, par la crainte de vous offenser.

39. Éloignez de moi l'opprobre que j'appréhende; car vos jugements [2] sont pleins de douceur.

40. Voici que je soupire après vos commandements; faites-moi vivre dans votre justice.

VAU.

41. Seigneur, que vos miséricordes viennent sur moi, et le salut que nous attendons selon votre parole.

42. Et j'aurai une parole à répondre à ceux qui m'insultent, à savoir que j'ai espéré dans vos promesses.

43. Ne retirez jamais de ma bouche la parole de la vérité; car mon espérance dans vos justices a été sans bornes.

44. Et je garderai toujours votre loi; je la garderai dans les siècles et dans l'éternité.

45. Je marchais comme dans un chemin spacieux, parce que j'ai recherché vos commandements.

46. Je parlais de votre loi en présence des rois, et je n'en rougissais point.

47. Et je méditais sans cesse vos commandements, objet de mon amour.

48. Je levais mes mains pour pratiquer ces commandements si chers à mon cœur, et je m'exerçais dans la pratique de votre loi sainte.

ZAÏN.

49. Souvenez-vous de la parole que vous avez donnée à votre serviteur, sur laquelle vous avez fondé mon espérance.

50. C'est elle qui m'a consolé dans mon humiliation, car votre parole m'a donné la vie.

51. Les superbes m'ont attaqué de toutes parts avec injustice; mais je ne me suis point écarté de votre loi.

52. Je me suis souvenu, Seigneur, des jugements que vous avez exercés dans tous les siècles [3], et j'ai été consolé.

[1] David ne se contente pas de n'y point attacher son cœur, il prie Dieu de lui faire la grâce d'en détourner même ses yeux.

[2] Par les *jugements* de Dieu, il entend sa loi, qui juge dès à présent tous les hommes d'une manière secrète, et qui les doit juger un jour d'une manière éclatante.

[3] Soit en punissant sévèrement les prévaricateurs de vos ordres adorables, soit en récompensant vos fidèles serviteurs.

53. La défaillance s'est emparée de moi, à la vue des pécheurs qui désertent votre loi.

54. Votre loi de justice a été le sujet de mes chants dans le lieu de mon pèlerinage.

55. Seigneur, je me suis rappelé votre nom durant la nuit, et j'ai gardé votre loi.

56. Ce bonheur m'est arrivé, parce que j'ai recherché vos justices.

HETH.

57. Vous êtes mon partage, Seigneur; j'ai résolu de garder votre loi.

58. J'ai imploré votre assistance du fond de mon cœur; selon votre parole, ayez pitié de moi.

59. J'ai réfléchi sur mes voies, et j'ai tourné mes pas vers vos commandements.

60. Je suis prêt, et je veux sans trouble garder vos préceptes.

61. Le filet des pécheurs a été tendu autour de moi, mais je n'ai point oublié vos lois.

62. Je me levais au milieu des nuits pour vous rendre gloire sur les jugements de votre justice.

63. Je suis uni à tous ceux qui vous craignent et qui observent vos commandements.

64. La terre est pleine de votre miséricorde, Seigneur; enseignez-moi vos saintes ordonnances.

TETH.

65. Vous avez signalé votre bonté envers votre serviteur, selon votre parole, Seigneur.

66. Enseignez-moi la bonté, la discipline et la science; parce que j'ai cru [1] à vos commandements.

67. Avant que j'eusse été humilié, j'ai péché; et c'est pourquoi maintenant j'observe votre loi.

68. Vous êtes bon : enseignez-moi selon votre bonté vos saintes ordonnances.

69. Mes ennemis superbes ont multiplié sur moi leur iniquité; mais mon cœur s'attache tout entier à la recherche de vos commandements.

70. Leur cœur s'est épaissi comme le lait; pour moi, je me suis appliqué à la méditation de votre loi.

71. Il m'a été bon que vous m'ayez humilié, afin que j'apprisse la justice de vos préceptes.

72. La loi sortie de votre bouche me paraît bonne, plus précieuse que des monceaux d'or et d'argent.

JOD.

73. Vos mains m'ont fait et m'ont façonné; donnez-moi l'intelligence, et j'apprendrai vos commandements.

74. Ceux qui vous craignent me verront, et se réjouiront; car j'ai mis toute mon espérance dans vos paroles.

75. J'ai reconnu, Seigneur, que l'équité est la règle de vos jugements, et que vous m'avez humilié avec justice.

76. Que votre miséricorde daigne venir me consoler, selon la parole que vous avez donnée à votre serviteur.

77. Viennent sur moi vos miséricordes, et je vivrai; car votre loi est le sujet de toute ma méditation.

78. Que mes ennemis superbes soient confondus, parce qu'ils m'ont persécuté avec injustice; pour moi, je m'exercerai sur vos commandements.

79. Qu'ils se tournent vers moi, ceux qui vous craignent et ceux qui connaissent vos oracles.

80. Que mon cœur devienne pur par la pratique de vos saintes lois, afin que je ne sois point confondu.

CAPH.

81. Mon âme a défailli dans l'attente du Sauveur que vous avez promis; mais j'ai mis toute mon espérance en votre parole.

82. Mes yeux se sont lassés à force de relire vos promesses, et je disais : Quand me consolerez-vous?

[1] C'est-à-dire qu'il les avait envisagés avec un esprit de foi et observés par amour.

83. J'ai été desséché comme une outre exposée à la gelée; mais je n'ai point oublié vos justices.

84. Combien de jours restent encore à votre serviteur? Quand ferez-vous justice de mes persécuteurs?

85. Les impies m'ont raconté leurs fables; *mais ce qu'ils* disent n'est pas comme votre loi :

86. Tous vos commandements sont vérité. Ils m'ont persécuté injustement : aidez-moi.

87. Ils m'ont presque anéanti sur la terre; mais je n'ai point abandonné vos commandements.

88. Vivifiez-moi selon votre miséricorde, et je garderai les oracles de votre bouche.

LAMED.

89. Votre parole, Seigneur, demeure éternellement dans le ciel.

90. Votre vérité subsiste d'âge en âge; vous avez affermi la terre, et elle est stable.

91. C'est par votre ordre que le jour subsiste tel qu'il est; car toutes choses vous obéissent [1].

92. Si votre loi n'eût été le sujet de mes méditations, j'aurais péri déjà dans mon humiliation.

93. Je n'oublierai jamais vos justices; car c'est par elles que vous m'avez donné la vie.

94. Je suis à vous; sauvez-moi, parce que j'ai recherché vos préceptes.

95. Les pécheurs m'ont attendu pour me perdre; mais je me suis appliqué à l'intelligence de vos oracles.

96. J'ai vu venir la fin de toutes choses; mais votre commandement est d'une étendue infinie.

MEM.

97. *Combien j'ai aimé votre loi, Seigneur! Tout le jour* elle est le sujet de ma méditation.

98. Vous m'avez rendu par vos saintes lois plus prudent que mes ennemis, parce qu'elles sont perpétuellement sous mes yeux.

99. J'ai surpassé en intelligence tous ceux qui m'instruisent, parce que vos oracles sont le sujet de ma méditation continuelle.

100. J'ai surpassé en prudence les vieillards mêmes, depuis que je fais mon étude de vos commandements.

101. J'ai détourné mes pas de toute voie mauvaise, afin de garder vos paroles.

102. Je ne me suis point écarté de vos règles; car c'est vous-même qui m'avez prescrit la loi.

103. Que vos paroles sont douces à ma bouche! Elles sont plus suaves que le miel à mon palais.

104. Vos préceptes m'ont donné l'intelligence; c'est pourquoi je déteste toutes les voies de l'iniquité.

NUN.

105. Votre parole est une lampe devant mes pieds, un flambeau sur ma route.

106. Je l'ai juré, et j'accomplirai mes serments; je garderai les décrets de votre justice.

107. Je suis tombé dans la dernière humiliation, Seigneur; rendez-moi la vie, selon votre promesse.

108. Agréez, Seigneur, les hommages volontaires de mes lèvres, et enseignez-moi vos préceptes.

109. Mon âme est sans cesse dans mes mains, prête à m'échapper; mais je n'ai point oublié votre loi.

110. Les pécheurs ont tendu leur filet devant moi, et je ne me suis point écarté de vos commandements.

111. J'ai pris vos préceptes pour être mon héritage à jamais, car ils sont la joie de mon cœur.

112. J'ai incliné mon cœur à l'accomplissement de vos commandements pour jamais, à cause de la récompense.

[1] Soit nécessairement, soit volontairement, comme dit saint Bonaventure. Les méchants mêmes lui sont aussi assujettis; car ce qu'ils font de mal sera suivi d'une punition très-juste, à moins qu'ils ne fassent pénitence : ainsi éclatera la justice ou la miséricorde du Seigneur.

SAMECH.

113. J'ai haï les hommes injustes [1], et j'ai aimé votre loi.

114. Vous êtes mon secours et mon asile; en votre parole j'ai mis toute mon espérance.

115. *Retirez-vous de moi, méchants, et je scruterai les commandements de mon Dieu.*

116. Recevez-moi, selon votre parole, et je vivrai; ne permettez pas que je sois confondu dans mon attente.

117. Aidez-moi, et je serai sauvé, et je méditerai continuellement sur la justice de vos ordonnances.

118. Vous rejetez avec mépris tous ceux qui s'écartent de vos jugements; car leur pensée est injuste.

119. J'ai regardé tous les pécheurs de la terre comme des prévaricateurs; c'est pourquoi j'ai aimé le témoignage de votre loi.

120. Transpercez ma chair de votre crainte [2]; car vos jugements me remplissent de frayeur.

AÏN.

121. J'ai pratiqué l'équité et la justice; ne me livrez pas à ceux qui me calomnient.

122. Recevez votre serviteur et affermissez-le dans le bien; que les superbes cessent de me calomnier.

123. Mes yeux se sont épuisés à attendre le salut que vous m'apportez; et l'effet des oracles de votre justice.

124. Traitez votre serviteur selon votre miséricorde, et enseignez-moi la justice de vos ordonnances.

125. Je suis votre serviteur : donnez-moi l'intelligence, afin que je connaisse les témoignages de votre loi.

126. Il est temps d'agir, Seigneur; ils ont foulé aux pieds votre loi.

127. C'est pour cela que j'ai aimé vos commandements plus que l'or et que la topaze.

128. C'est pour cela que je me suis réglé en tout selon vos commandements : j'ai haï toute voie injuste.

PHÉ.

129. Les témoignages de votre loi sont admirables : c'est pourquoi mon âme en a recherché la connaissance avec ardeur.

130. L'explication de vos paroles répand la lumière; elle donne l'intelligence aux petits [3].

131. J'ai ouvert la bouche, et j'ai aspiré votre souffle divin; car je suis avide de vos commandements [4].

132. Tournez vers moi vos regards, et prenez pitié de moi selon l'équité dont vous usez à l'égard de ceux qui chérissent votre nom.

133. Dirigez mes pas selon votre parole, et faites que nulle injustice ne me domine [5].

134. Délivrez-moi de la calomnie des hommes, afin que je garde vos commandements.

135. Faites reluire sur votre serviteur l'éclat de votre visage, et enseignez-moi la justice de vos ordonnances.

136. Mes yeux ont répandu des ruisseaux de larmes, parce qu'ils [6] n'ont pas gardé votre loi.

SADÉ.

137. Vous êtes juste, Seigneur, et votre jugement est droit.

138. Vous commandez très-expressément d'observer les

[1] David haïssait dans les hommes injustes l'iniquité qui les rendait ennemis de cette loi sainte qu'il aimait uniquement. (S. Augustin.)

[2] David demande que la crainte de Dieu, qui était en lui imparfaite, reçût sa perfection, afin qu'elle fût assez forte pour crucifier sa chair, c'est-à-dire tous les désirs désordonnés, toutes les affections charnelles.

[3] Aux humbles, aux simples, à ceux qui connaissent leur ignorance et sentent leur infirmité.

[4] David exprime ainsi avec quelle ardeur il désirait recevoir la connaissance des commandements de Dieu, et la grâce pour les accomplir.

[5] C'est-à-dire que la loi du péché qui est en moi-même ne règne pas dans mon cœur, et que l'injustice que je souffre de la part des autres n'ait pas la force de me faire succomber, et de m'engager dans leurs excès.

[6] C'est-à-dire mes yeux. Le sujet de tant de larmes que répandait le prophète, était le double crime qu'il se souvenait d'avoir lui-même commis contre cette loi si sainte, et dont ses yeux avaient été la première cause. (S. Hilaire, S. Ambroise, S. Augustin.)

témoignages de votre loi, comme étant la justice et la vérité même.

139. Mon zèle m'a fait sécher de douleur, parce que mes ennemis ont oublié vos paroles.

140. Votre parole est un métal pur, éprouvé par un feu ardent; aussi votre serviteur la chérit.

141. Je suis petit et méprisé [1]; mais je n'ai point oublié la justice de vos ordonnances.

142. Votre justice est une justice éternelle, et votre loi est la vérité même.

143. La tribulation et l'angoisse m'ont saisi; mais vos commandements sont ma méditation continuelle.

144. Les témoignages de votre loi sont l'équité éternelle: *donnez-moi l'intelligence, et je vivrai.*

COPH.

145. J'ai crié du fond de mon cœur, exaucez-moi, Seigneur; je rechercherai la justice de vos ordonnances.

146. J'ai crié vers vous, sauvez-moi, afin que je garde vos commandements.

147. J'ai devancé l'aurore, et j'ai crié vers vous, parce que j'ai vivement espéré dans vos paroles.

148. Mes yeux, prévenant la lumière, se sont tournés vers vous de grand matin pour méditer votre loi.

149. Écoutez ma voix selon votre miséricorde, Seigneur; conservez-moi la vie selon l'équité de votre jugement.

150. Mes persécuteurs ont approché de l'iniquité, et se sont éloignés de votre loi.

151. Vous êtes près de nous, Seigneur [2], et toutes vos voies sont la vérité.

152. Dès le commencement j'ai reconnu que vous avez établi les témoignages de votre loi pour durer éternellement [3].

RES.

153. Voyez mon humiliation, et daignez m'en retirer, parce que je n'ai point oublié votre loi.

154. Jugez ma cause, et rachetez-moi; faites-moi vivre conformément à votre parole.

155. Le salut est loin des pécheurs, parce qu'ils n'ont point recherché la justice de vos ordonnances.

156. Vos miséricordes sont abondantes, Seigneur: faites-moi vivre selon l'équité de votre jugement.

157. Ils sont nombreux ceux qui me persécutent et m'affligent; mais je ne me suis point écarté de vos préceptes.

158. J'ai vu les prévaricateurs, et j'en ai séché de douleur; parce qu'ils n'ont point gardé vos paroles.

159. Voyez, Seigneur, que j'ai toujours chéri vos commandements; faites-moi vivre par un effet de votre miséricorde.

160. La vérité est le principe de vos paroles; tous les décrets de votre justice sont éternels.

SIN.

161. Les princes m'ont persécuté sans motif; mais mon cœur n'a craint que vos paroles.

162. Je me réjouirai de vos ordonnances, comme un homme qui a trouvé de riches dépouilles.

163. J'ai haï l'iniquité, et je l'ai eue en horreur, mais j'ai chéri votre loi.

164. Sept fois [4] le jour j'ai chanté vos louanges sur les décrets de votre justice.

[1] L'attachement que David faisait paraître pour l'observation de toutes les lois de Dieu le rendait effectivement comme petit et méprisable aux yeux des impies et des amateurs du siècle.

[2] Non-seulement de ceux qui vous servent, pour les assister, mais encore de ceux qui s'éloignent de votre loi, pour les punir, ou pour arrêter leurs injustices.

[3] Dès sa jeunesse, il avait connu que les préceptes principaux de cette loi, tels que sont ceux de la charité envers Dieu et à l'égard du prochain, étant établis sur la vérité éternelle, ne peuvent changer, mais subsisteront éternellement.

[4] Le nombre *sept fois* signifie ordinairement, dans le langage de l'Écriture, un grand nombre de fois. Il paraît par l'Écriture que les Juifs s'assemblaient pour prier plusieurs fois le jour, et David dit, au verset 62 ci-dessus, que lui-même se relevait aussi pour prier au milieu de la nuit.

165. Il y a paix abondante pour ceux qui aiment votre loi, et il n'y a point pour eux de scandale.

166. J'attendais, Seigneur, le salut que vous avez promis, et j'ai aimé vos commandements.

167. Mon âme a gardé vos préceptes, elle les a aimés d'un ardent amour.

168. J'ai observé vos commandements et les témoignages de votre loi, parce que toutes mes voies sont exposées à vos yeux [1].

THAU.

169. Que ma prière monte jusqu'à vous, Seigneur; donnez-moi l'intelligence selon votre parole [2].

170. Que mes supplications pénètrent jusqu'en votre présence: délivrez-moi selon votre promesse.

171. Mes lèvres feront retentir un hymne à votre gloire lorsque vous m'aurez enseigné la justice de vos ordonnances.

172. Ma langue publiera vos oracles, parce que tous vos commandements sont pleins d'équité.

173. Étendez votre main pour me sauver, parce que j'ai choisi vos commandements pour mon partage.

174. Seigneur, j'ai désiré avec ardeur le salut que vous promettez; votre loi est le sujet de ma méditation.

175. Mon âme vivra et vous louera, et vos jugements me protégeront.

176. Je suis errant comme une brebis perdue; cherchez votre serviteur, parce que je n'ai point oublié vos commandements.

PSAUME CXIX

Prière pour être délivré des mauvaises langues.

1. *Cantique des degrés* [3].

J'ai crié vers le Seigneur lorsque j'étais dans la tribulation, et il m'a exaucé.

2. Seigneur, délivrez mon âme des lèvres injustes et de la langue trompeuse.

3. Quelle sera ta récompense, quel fruit te reviendra-t-il, langue perfide?

4. Tu es semblable à la flèche aiguë lancée par un bras puissant, aux charbons qui désolent par l'incendie.

5. Hélas! que le temps de mon pèlerinage est long! J'ai demeuré avec les habitants de Cédar [4].

6. Mon âme a été longtemps étrangère.

7. J'étais pacifique avec ceux qui haïssaient la paix. Dès que je leur parlais, ils m'attaquaient sans motif.

PSAUME CXX

En Dieu se trouvent protection et secours.

Cantique des degrés.

1. J'ai levé mes yeux vers les montagnes [5] d'où me viendra du secours.

2. Mon secours viendra du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.

3. Qu'il ne laisse point chanceler tes pieds; et que celui qui veille à ta garde ne s'endorme point.

4. Non, il ne sommeillera pas, il ne s'endormira pas celui qui garde Israël.

[1] Persuadé que vous observez ma conduite, et que rien en moi ne vous est caché.

[2] Donnez-moi une intelligence proportionnée à votre loi.

[3] On ne sait point la raison qui a fait donner ce titre à ce psaume et aux quatorze suivants. Quelques-uns prétendent que ce mot signifie qu'on les chantait en montant les degrés du temple; d'autres, qu'on les récitait d'un lieu plus haut ou sur un ton plus élevé que les autres psaumes; d'autres enfin soutiennent que le mot hébreu marque simplement l'air ou l'instrument sur lequel on les chantait.

[4] Les Arabes, descendus de Cédar, fils d'Ismaël, parmi lesquels David s'était retiré pour éviter la haine de Saül.

[5] De Jérusalem. Le chrétien se souvient de la Jérusalem céleste, la montagne de Dieu.

ESDRAS EN PRIÈRE.

5. Le Seigneur est ton gardien; placé à ta droite, le Seigneur te couvre de sa protection.
6. Le soleil ne te nuira point durant le jour, ni la lune pendant la nuit[1].
7. Le Seigneur te garde de tout mal; que le Seigneur garde ton âme.
8. Que le Seigneur protége ton entrée et ta sortie[2], aujourd'hui et à jamais.

PSAUME CXXI

Heureuse la ville de Jérusalem!

1. *Cantique des degrés.*
Je me suis réjoui de cette parole qui m'a été dite : Nous irons dans la maison du Seigneur.
2. Nos pieds se sont arrêtés dans tes parvis, ô Jérusalem[3]!
3. Jérusalem, toi qui es bâtie comme une ville, dont les diverses parties forment un tout admirable.
4. Là montaient toutes les tribus, les tribus du Seigneur, selon le précepte donné à Israël, pour y louer le nom du Seigneur.
5. Là ont été établis les trônes de la justice[4], les trônes de la maison de David[5].
6. Demandez la paix pour Jérusalem. Que ceux qui t'aiment, ô cité sainte, soient dans l'abondance de tous les biens.
7. Que la paix règne dans tes murs, et l'abondance dans tes tours.
8. Pour l'amour de mes frères et de mes proches, je n'ai jamais proféré sur toi que des paroles de paix.
9. Parce que tu es la maison du Seigneur notre Dieu, j'ai appelé sur toi le bonheur.

PSAUME CXXII

Soupirs après le secours dans une affliction générale.

Cantique des degrés.
1. J'ai levé mes yeux vers vous, ô Dieu, qui habitez dans les cieux.
2. Comme l'œil du serviteur est fixé sur la main de son maître;
Comme les regards de la servante sont attachés sur la main de sa maîtresse, ainsi nos yeux sont fixés vers le Seigneur notre Dieu, jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.
3. Ayez pitié de nous, Seigneur, ayez pitié de nous; car nous sommes rassasiés de mépris;
4. Parce que notre âme est pleine de confusion, un sujet d'opprobre pour ceux qui vivent dans l'abondance, et de mépris pour les superbes.

PSAUME CXXIII

Action de grâces après la délivrance.

1. *Cantique des degrés.*
Si le Seigneur n'eût été avec nous, peut maintenant dire Israël;
2. Si le Seigneur n'eût été avec nous,
Lorsque les hommes s'élevaient contre nous,

[1] Le prophète, faisant allusion à ce qui se passa dans le désert, où Dieu mettait son peuple à couvert de l'ardeur du soleil par la colonne de nuée pendant le jour, et tempérait la rigueur du froid de la nuit par une colonne de feu, marque ce que Dieu fera pour ceux qui se confient en lui, et qui implorent son secours.
[2] Ta vie, ta mort, toutes tes entreprises.
[3] Cette ville était autrefois si belle, qu'on s'arrêtait dès l'entrée, pour en considérer et en admirer la beauté.
[4] Le grand sénat des soixante-douze, à qui était réservée la connaissance des causes les plus importantes et les plus difficiles.
[5] Le siége des rois descendants de la postérité de David.

3. Ils auraient pu nous dévorer tout vivants;
Alors que leur courroux était allumé sur nous,
4. Ils auraient pu comme une mer nous engloutir.
5. Notre âme a traversé le torrent : peut-être que notre âme aurait pénétré dans une eau d'où elle n'aurait pu échapper.
6. Béni soit le Seigneur, qui ne nous a point livrés pour être la proie de leurs dents dévorantes!
7. Notre âme a échappé, comme le passereau, au filet des chasseurs.
Le filet a été rompu, et nous avons été délivrés.
8. Notre secours est dans le nom du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre.

PSAUME CXXIV

Avec l'espérance on n'est pas confondu.

1. *Cantique des degrés.*
Ceux qui mettent leur confiance dans le Seigneur sont comme la montagne de Sion.
2. Celui qui demeure dans Jérusalem ne sera jamais ébranlé.
Jérusalem est environnée de montagnes, et le Seigneur environne son peuple, dès maintenant et pour toujours.
3. Car le Seigneur ne laissera pas toujours la race des justes assujettie à la verge des pécheurs, de peur que les justes n'étendent leurs mains vers l'iniquité[1].
4. Faites du bien, Seigneur, à ceux qui sont bons, à ceux dont le cœur est droit.
5. Mais pour ceux qui s'égarent dans des voies tortueuses, le Seigneur les joindra à ceux qui commettent l'iniquité. Que la paix[2] soit sur Israël.

PSAUME CXXV

Prière pour obtenir la délivrance de tous.

1. *Cantique des degrés.*
Quand le Seigneur rappela Sion de sa captivité, nous fûmes comblés de consolation.
2. Notre bouche alors fut remplie de joie; notre langue chanta l'hymne d'allégresse.
On dira parmi les nations : Le Seigneur a opéré de grandes merveilles en leur faveur.
3. Le Seigneur a opéré en notre faveur de grandes merveilles; notre cœur en est rempli de joie.
4. Ramenez, Seigneur, tous nos captifs, comme les torrents dans une terre brûlée des feux du midi.
5. Ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans l'allégresse.
6. Ils allaient à pas lents, pleurant et jetant leur semence dans les sillons :
Ils reviendront en triomphe, portant leurs gerbes sous leurs bras.

PSAUME CXXVI

Tout dépend de la bénédiction de Dieu.

1. *Cantique des degrés de Salomon*[3].
Si le Seigneur ne met la main à l'édifice, c'est en vain que travaillent ceux qui le construisent.
Si le Seigneur ne garde lui-même la cité, c'est en vain que veille celui qui la garde.

[1] De peur que, fatigués et vaincus par la violence des afflictions et des persécutions, ils ne persévèrent pas dans la justice.
[2] La paix du Seigneur : sous ce nom est comprise l'abondance de toutes sortes de grâces.
[3] On attribue ce psaume à Salomon, parce qu'il est comme l'abrégé du livre de l'Ecclésiaste.

2. En vain vous vous lèverez avant le jour[1]. Levez-vous après que vous vous serez reposés, vous qui mangez le pain de la douleur.

Le Seigneur laisse goûter un repos tranquille à ceux qu'il aime.

3. De nombreux enfants, voilà l'héritage qu'il leur destine; les fruits de la fécondité, voilà leur récompense.

4. Comme des flèches dans une main puissante, ainsi seront les enfants de ceux que l'on opprime.

5. Heureux celui dont ils ont rempli les désirs! Il ne sera pas confondu lorsqu'il répondra à ses ennemis aux portes de la cité.

PSAUME CXXVII

La maison des hommes pieux.

1. *Cantique des degrés.*

Heureux ceux qui craignent le Seigneur, et qui marchent dans ses voies!

2. Tu vivras du travail de tes mains; tu seras heureux, et tout réussira au gré de tes désirs.

3. Ton épouse à l'intérieur de ta maison sera comme une vigne couronnée de ses fruits.

Tes enfants seront autour de ta table comme de jeunes plants d'oliviers.

4. Ainsi sera béni l'homme qui craint le Seigneur.

5. Que le Seigneur te bénisse du haut de Sion, et qu'il te fasse contempler les biens de Jérusalem tous les jours de ta vie;

6. Et puisses-tu voir les enfants de tes enfants, et la paix en Israël.

PSAUME CXXVIII

Nos souffrances se terminent à la confusion de nos ennemis.

1. *Cantique des degrés.*

Souvent depuis mon jeune âge ils m'ont vivement attaqué, peut bien dire Israël aujourd'hui,

2. Souvent depuis mon jeune âge ils m'ont vivement attaqué; mais ils n'ont pu prévaloir sur moi.

3. Les pécheurs ont frappé sur mon dos comme sur l'enclume; ils m'ont fait sentir longtemps leur injustice.

4. Le Seigneur, qui est juste, coupera la tête des pécheurs.

5. Qu'ils reculent couverts de honte tous ceux qui haïssent Sion;

6. Qu'ils soient comme l'herbe des toits, qui se dessèche avant qu'on l'arrache,

7. Dont le moissonneur n'emplit pas sa main, que celui qui amasse les gerbes ne presse pas dans son sein,

8. Et dont les passants ne disent point : Que la bénédiction du Seigneur soit sur vous; nous vous bénissons au nom du Seigneur[2].

PSAUME CXXIX

Prière pour obtenir pardon.

1. *Cantique des degrés.*

Du fond de l'abîme j'ai crié vers vous, Seigneur :

2. Seigneur, exaucez ma voix.

Que votre oreille soit attentive à l'accent de ma prière.

3. Si vous demandez un compte rigoureux de nos iniquités, Seigneur, Seigneur, qui pourra soutenir votre jugement?

4. Mais vous aimez à pardonner; aussi, appuyé sur votre loi, j'attends votre secours, ô Seigneur.

[1] Pour travailler, si Dieu ne vous prête son secours.

[2] Ils ne recevront que des malédictions, et il ne se trouvera personne qui s'arrête pour les plaindre dans leurs malheurs. Allusion à la coutume de ceux qui passent devant un champ chargé de grain, ou devant les moissonneurs, leur souhaitant ordinairement la bénédiction du Seigneur et une heureuse récolte.

Mon âme l'attend, fondée sur vos promesses;

5. Mon âme a espéré dans le Seigneur.

6. Depuis la veille du matin jusqu'à la nuit, qu'Israël espère dans le Seigneur;

7. Car dans le Seigneur est la miséricorde, et on trouve en lui un prix[1] abondant pour notre rédemption.

8. C'est lui qui rachètera Israël de toutes ses iniquités.

PSAUME CXXX

Abandon filial.

1. *Cantique des degrés de David.*

Seigneur, mon cœur ne s'est point enflé d'orgueil, et mes yeux ne se sont point élevés avec fierté.

Je ne me suis point porté à ce qui est grand, ni à des choses éclatantes qui soient au-dessus de moi.

2. Si je n'ai pas eu des sentiments humbles, si, au contraire, j'ai élevé mon âme vers les grandeurs,

Que mon âme soit réduite au même état qu'un enfant nouvellement sevré, entre les bras de sa mère[2].

3. Qu'Israël espère dans le Seigneur, maintenant et dans tous les siècles.

PSAUME CXXXI

Prière adressée à Dieu pour le conjurer de venir habiter dans son temple.

1. *Cantique des degrés.*

Souvenez-vous, Seigneur, de David et de toute sa douceur,

2. Souvenez-vous du serment qu'il fit au Seigneur, et du vœu qu'il offrit au Dieu de Jacob[3].

3. Je n'entrerai point dans l'intérieur de mon palais; je ne monterai pas sur la couche de mon lit;

4. Je n'accorderai point le sommeil à mes yeux, ni l'assoupissement à mes paupières,

5. Ni le repos à ma tête, jusqu'à ce que j'aie trouvé une demeure au Seigneur, un tabernacle au Dieu de Jacob.

6. Nous avons entendu dire que son arche a été dans Éphrata, nous l'avons trouvée dans des campagnes couvertes de forêts.

7. Nous entrerons dans son tabernacle; nous l'adorerons dans le lieu où se sont arrêtés ses pieds.

8. Levez-vous, Seigneur, entrez dans votre repos, vous et l'arche où éclate votre sainteté.

9. Que vos prêtres soient revêtus de justice, et que vos saints tressaillent d'allégresse.

10. En considération de David votre serviteur, ne détournez pas le visage de votre Christ.

11. Le Seigneur a juré à David dans sa vérité, et ce serment est irrévocable : Je placerai sur ton trône un fils qui naîtra de ta race.

12. Si tes enfants gardent mon alliance et les préceptes que je leur enseignerai,

Je jure que leurs enfants, à leur tour, jusqu'à la génération la plus reculée, siégeront sur ton trône[4].

13. Car le Seigneur a choisi Sion; il l'a choisi pour son habitation.

14. C'est ici le lieu de mon repos pour tous les siècles; c'est ici que j'habiterai, parce que je l'ai choisi.

15. Je donnerai à sa veuve une bénédiction abondante; je rassasierai ses pauvres de pain.

16. Je revêtirai ses prêtres d'une vertu salutaire, et ses saints tressailliront d'allégresse.

[1] Le prix du sang de Jésus-Christ, qui a une valeur infinie.

[2] Je consens à être privé de vos faveurs.

[3] Le vœu que David avait fait de bâtir un temple au Seigneur. (II Rois, VI, 2. — I Paralip., XVII, 1.)

[4] Ce serment regardait l'établissement du trône éternel de Jésus-Christ. (S. HILAIRE.)

17. C'est là que je ferai éclater la puissance de David; c'est là que j'ai préparé un flambeau pour mon Christ.

18. Je couvrirai ses ennemis de confusion; et le diadème dont je l'ai sacré brillera à jamais sur sa tête.

PSAUME CXXXII

Entretenir l'union et la paix.

1. *Cantique des degrés de David.*

Qu'il est beau, qu'il est riant le spectacle qu'offrent les frères réunis et habitant ensemble!

2. Je le compare à un parfum[1] précieux, qui du chef d'Aaron se répand sur sa barbe, sur sa barbe

Et sur la frange de son vêtement.

3. Je le compare à la rosée de l'Hermon, à celle qui descend sur la montagne de Sion.

Car c'est là[2] que le Seigneur a ordonné que fût la bénédiction et la vie, jusque dans l'éternité.

PSAUME CXXXIII

Exhortation à louer Dieu durant le jour et durant la nuit.

1. *Cantique des degrés.*

Maintenant donc, bénissez le Seigneur, vous tous qui êtes les serviteurs[3] du Seigneur.

Vous qui demeurez dans la maison du Seigneur, sous les portiques de la maison de notre Dieu,

2. Élevez vos mains durant les nuits vers le sanctuaire[4], et bénissez le Seigneur.

3. Que le Seigneur te bénisse du haut de Sion[5]; le Seigneur qui a fait le ciel et la terre.

PSAUME CXXXIV

Louanges et actions de grâces soient rendues à Dieu.

1. *Alleluia.*

Louez le nom du Seigneur; louez le Seigneur, vous qui êtes ses serviteurs;

2. Vous qui demeurez dans la maison du Seigneur, dans les parvis de la maison de notre Dieu.

3. Louez le Seigneur, car le Seigneur est bon; faites retentir son nom dans vos concerts, car il est aimable.

4. Le Seigneur a choisi Jacob pour être à lui; il a fait choix d'Israël pour son héritage.

5. J'ai reconnu que le Seigneur est grand, et que notre Dieu est élevé au-dessus de tous les dieux[6].

6. Tout ce que le Seigneur a voulu, il l'a fait, au ciel et sur la terre, dans l'immensité des mers et au fond des abîmes.

7. Il fait venir les nuées de l'extrémité de la terre; il fait jaillir la pluie du sein des éclairs.

Il fait sortir les vents de ses trésors[7];

8. Il a frappé les premiers-nés de l'Égypte, depuis l'homme jusqu'à la bête.

9. Et il a fait éclater au milieu de toi, ô Égypte, des signes

[1] L'union parfaite entre les frères est semblable, par ses avantages et par le bon exemple qu'elle donne, à l'huile sainte qui s'insinue partout, et la bonne odeur de son parfum se fait sentir à tout ce qui l'environne.

[2] Là où se trouve cette union parfaite entre des frères.

[3] Vous, prêtres; vous, lévites, qui êtes ministres du Seigneur; mais dans un sens plus général, c'est à tout le peuple fidèle que le psalmiste s'adresse.

[4] Et la nuit dans vos maisons, lorsque vous prierez en particulier, élevez vos mains vers le sanctuaire. C'était la coutume des Juifs, lorsqu'ils étaient éloignés du temple, de se tourner de son côté pour faire leurs prières.

[5] C'est la bénédiction que l'auteur veut que les prêtres et les lévites souhaitent à tout le peuple.

[6] De tous ceux à qui l'ignorance des peuples attribuait faussement la divinité.

[7] Il fait souffler le vent comme il lui plait.

et des prodiges effrayants, contre Pharaon et contre ses serviteurs.

10. Il a frappé des nations nombreuses, et exterminé des rois puissants :

11. Séhon, roi des Amorrhéens; Og, roi de Basan; et tous les royaumes de Chanaan;

12. Et il a donné leur terre en héritage à Israël, son peuple.

13. Seigneur, votre nom subsistera éternellement, et le souvenir de votre gloire s'étendra de génération en génération.

14. Car le Seigneur jugera la cause de son peuple, et il se laissera fléchir aux prières de ses serviteurs.

15. Les idoles des nations sont d'argent et d'or, ouvrage de la main des hommes.

16. Elles ont une bouche, et ne parleront pas; des yeux, et ne verront pas.

17. Elles ont des oreilles, et n'entendront pas; car le souffle de la vie n'anime point leurs lèvres.

18. Puissent leur ressembler ceux qui les font, et tous ceux qui mettent en elles leur espérance!

19. Maison d'Israël, bénissez le Seigneur; maison d'Aaron, bénissez le Seigneur.

20. Maison de Lévi, bénissez le Seigneur; vous qui craignez le Seigneur, bénissez le Seigneur.

21. Que le Seigneur soit béni de Sion, lui qui habite dans Jérusalem.

PSAUME CXXXV

Louanges à Dieu à cause de sa miséricorde.

1. *Alleluia.*

Louez le Seigneur, parce qu'il est bon, parce que sa miséricorde est éternelle.

2. Louez le Dieu des dieux, parce que sa miséricorde est éternelle.

3. Louez le Seigneur des seigneurs, parce que sa miséricorde est éternelle.

4. Lui qui fait seul de grandes merveilles; parce que sa miséricorde est éternelle.

5. Qui a fait les cieux avec une souveraine intelligence; parce que sa miséricorde est éternelle.

6. Qui a affermi la terre sur les eaux; parce que sa miséricorde est éternelle.

7. Qui a fait de grands corps de lumière; parce que sa miséricorde est éternelle :

8. Le soleil, pour présider au jour; parce que sa miséricorde est éternelle :

9. La lune et les étoiles, pour présider à la nuit; parce que sa miséricorde est éternelle.

10. Qui a frappé l'Égypte, avec ses premiers-nés; parce que sa miséricorde est éternelle.

11. Qui a fait sortir Israël du milieu d'eux; parce que sa miséricorde est éternelle :

12. Avec une main puissante et un bras étendu; parce que sa miséricorde est éternelle.

13. Qui a divisé en deux la mer Rouge; parce que sa miséricorde est éternelle.

14. Qui a fait passer Israël au milieu de ses flots; parce que sa miséricorde est éternelle.

15. Et a précipité Pharaon avec son armée au fond de ses eaux; parce que sa miséricorde est éternelle.

16. Qui a conduit son peuple à travers le désert; parce que sa miséricorde est éternelle.

17. Qui a exterminé de grands rois; parce que sa miséricorde est éternelle.

18. Qui a mis à mort des rois puissants; parce que sa miséricorde est éternelle :

19. Séhon, roi des Amorrhéens; parce que sa miséricorde est éternelle :

20. Et Og, roi de Basan; parce que sa miséricorde est éternelle.

21. Et a donné leur terre en héritage; parce que sa miséricorde est éternelle :

22. En héritage à Israël, son serviteur; parce que sa miséricorde est éternelle.

23. Qui s'est souvenu de nous dans notre abaissement; parce que sa miséricorde est éternelle.

24. Et nous a rachetés de nos ennemis; parce que sa miséricorde est éternelle.

25. Qui donne l'aliment à toute chair; parce que sa miséricorde est éternelle.

26. Louez le Dieu du ciel, parce que sa miséricorde est éternelle.

27. Louez le Seigneur, parce que sa miséricorde est éternelle.

PSAUME CXXXVI

Lamentations des captifs.

Psaume[1] *de David, de Jérémie*[2].

1. Près des fleuves de Babylone nous nous sommes assis, et nous avons pleuré au souvenir de Sion.

2. Aux saules de leurs rives nous avons suspendu nos harpes.

3. Là ceux qui nous ont emmenés captifs sont venus nous demander nos hymnes sacrés;

Et ceux qui nous ont traînés dans les fers nous ont dit : Chantez-nous quelqu'un des cantiques de Sion.

4. Comment chanterions-nous un cantique du Seigneur dans une terre étrangère?

5. Si je t'oublie, ô Jérusalem, que ma main droite oublie ses accords[3]!

6. Que ma langue s'attache à mon palais, si ton souvenir s'efface de ma pensée,

Si Jérusalem n'est pas le premier objet de mes chants d'allégresse!

7. Souvenez-vous, Seigneur, des enfants d'Édom[4], au jour de la ruine de Jérusalem,

Lorsqu'ils disaient : Détruisez, détruisez jusqu'à ses fondements.

8. Malheur à toi, fille de Babylone! Heureux celui qui te rendra les maux que tu nous as faits!

9. Heureux celui qui prendra tes petits enfants, et les brisera contre la pierre!

PSAUME CXXXVII

Action de grâces.

1. *De David.*

Seigneur, je vous louerai de tout mon cœur, parce que vous avez écouté les paroles de ma bouche.

En présence des anges, je vous chanterai des hymnes;

2. Je vous adorerai dans votre saint temple, et je célébrerai votre nom,

A cause de votre miséricorde et de votre vérité; parce que vous avez glorifié votre saint nom par-dessus toutes choses.

3. En quelque jour que je vous invoque, exaucez-moi : ainsi vous multiplierez les forces de mon âme.

[1] Ce psaume a été composé par quelque Israélite revenu depuis peu de la captivité de Babylone.

[2] C'est-à-dire, à la manière des psaumes élégiaques de David, et des lamentations de Jérémie.

[3] Imprécation que chaque captif fait contre lui-même, si l'oubli de Jérusalem le portait jamais à prendre part aux joies de Babylone, en se servant de sa main pour jouer des instruments de musique, et de sa langue pour chanter les cantiques de Sion durant sa captivité.

[4] Les Iduméens, sortis d'Ésaü, frère de Jacob, et qui par conséquent devaient se regarder comme frères des Hébreux, se joignirent néanmoins à leurs ennemis, et contribuèrent autant qu'ils purent à leur ruine.

4. Que tous les rois de la terre vous rendent hommage, Seigneur; car ils ont entendu les oracles que votre bouche a prononcés;

5. Et qu'ils chantent les merveilles du Seigneur, parce que la gloire du Seigneur est grande.

6. Le Seigneur est très-élevé; il regarde avec complaisance les humbles, et il voit de loin les superbes.

7. Quand je marcherai au milieu des tribulations, vous me donnerez la vie; vous avez étendu votre main contre la fureur de mes ennemis, et votre droite m'a sauvé.

8. Le Seigneur prendra ma défense. Seigneur, votre miséricorde est éternelle; ne méprisez pas les ouvrages de vos mains[1].

PSAUME CXXXVIII

Dieu possède toute science.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

Seigneur, vous m'avez éprouvé, et vous m'avez connu.

2. Vous m'avez connu, soit dans mon repos, soit dans mon réveil.

3. Vous avez découvert de loin mes pensées; vous avez observé le sentier par lequel je marche, et toute la suite de ma vie;

4. Et vous avez prévu toutes mes voies : la parole n'est pas encore sur mes lèvres, et déjà vous savez ce que je dois dire.

5. Oui, Seigneur, tout vous est connu, l'avenir comme le passé; c'est vous qui m'avez formé, et vous avez posé sur moi votre main.

6. La science que vous avez de tout ce qui est en moi est merveilleuse; elle me surpasse, et je ne pourrai jamais y atteindre.

7. Où irai-je, pour m'éloigner de votre Esprit? Où fuirai-je, pour n'être plus en votre présence?

8. Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends aux enfers, je vous y trouve.

9. Si je prends des ailes dès le matin, et que j'aille habiter aux extrémités des mers,

10. C'est votre main qui m'y conduira; c'est votre droite qui me soutiendra.

11. J'ai dit : Peut-être que les ténèbres me cacheront; mais la nuit même devient toute lumineuse, pour éclairer mes plaisirs.

12. Car les ténèbres n'ont pas d'obscurité pour vous; pour vous, la nuit brille comme le jour; les ténèbres et la lumière sont une seule et même chose.

13. C'est vous qui êtes le maître de mes reins et de mon cœur; vous m'avez reçu dès le sein de ma mère.

14. Je vous louerai, parce que votre grandeur a éclaté d'une manière étonnante; vos ouvrages sont admirables, et mon âme en est vivement pénétrée.

15. Ce qu'il y a de plus intime dans mes os et dans toute ma substance ne saurait vous être caché, puisque vous êtes l'auteur et le principe de mon être.

16. Vos yeux m'ont vu lorsque j'étais encore informe; tous ceux qui naîtront sont écrits dans votre livre. Leurs jours y sont marqués, et nul d'entre eux n'y manque.

17. Mais je vois, ô Dieu, que vous avez merveilleusement honoré vos amis; leur empire s'est affermi d'une manière étonnante.

18. En vain je m'efforcerai de les compter; leur nombre surpasse les grains de sable de la mer. A cette vue, je me sens ranimé, et je veux m'attacher uniquement à vous.

19. Mais pour les pécheurs, ô Dieu, vous les exterminerez; hommes de sang, éloignez-vous de moi;

Parce que vous dites dans votre pensée : Les justes ne posséderont pas l'héritage que Dieu leur a promis.

[1] Les hommes, qu'il a créés pour sa gloire, et les merveilles qu'il a faites pour leur salut.

NÉHÉMIAS ET SES COMPAGNONS DEVANT LES PORTES DE JÉRUSALEM.

20. Seigneur, n'ai-je pas haï ceux qui vous haïssaient? N'ai-je pas séché de douleur à la vue de vos ennemis?

21. Je les haïssais d'une haine parfaite[1]; vos ennemis sont devenus les miens.

22. Éprouvez-moi, ô Dieu, et sondez mon cœur. Interrogez-moi, et connaissez les sentiers par lesquels je marche.

23. Voyez si la voie de l'iniquité se trouve en moi, et conduisez-moi dans la voie qui est éternelle.

PSAUME CXXXIX

Prière pour obtenir du secours.

1. *Pour la fin, psaume de David.*

2. Arrachez-moi, Seigneur, à l'homme mauvais; délivrez-moi de l'homme injuste.

3. Ils forment dans leurs cœurs de mauvais desseins; tout le jour ils me livrent des combats.

4. Ils ont affilé leurs langues comme celle du serpent; le venin de l'aspic est sur leurs lèvres.

5. Préservez-moi, Seigneur, de la main du pécheur, et délivrez-moi des hommes injustes.

Ils cherchent à faire trébucher mes pas;

6. Ces superbes m'ont dressé secrètement des piéges;

Ils ont tendu des filets pour me surprendre; le long du chemin ils m'ont préparé des embûches.

7. J'ai dit au Seigneur : Vous êtes mon Dieu; exaucez, Seigneur, ma voix suppliante.

8. Seigneur, Seigneur, ma force et mon salut, vous avez mis ma tête à l'ombre de votre bouclier au jour du combat.

9. Ne livrez pas, Seigneur, à la haine du pécheur celui qui vous implore; ils ont formé des desseins contre moi; ne m'abandonnez pas, de peur qu'ils ne triomphent.

10. Toute la malignité de leurs détours, tout l'artifice de leurs propos les accablera eux-mêmes.

11. Des charbons tomberont sur eux; vous les précipiterez dans le feu; ils ne pourront subsister dans les malheurs où ils se trouveront plongés[2].

12. L'homme qui se laisse emporter par sa langue[3] ne prospèrera pas sur la terre. L'homme injuste sera accablé de maux à sa mort.

13. Je sais que le Seigneur fera justice à celui qui est affligé, et qu'il vengera les pauvres.

14. Mais les justes loueront votre nom, et ceux qui ont le cœur droit jouiront de la vue de votre visage.

PSAUME CXL

Prière pour obtenir du secours.

1. *Psaume de David.*

Seigneur, j'ai crié vers vous; exaucez-moi; écoutez ma voix lorsqu'elle s'élève vers vous.

2. Que ma prière monte comme l'encens en votre présence; que l'élévation de mes mains vous soit agréable comme le sacrifice du soir.

3. Mettez, Seigneur, une garde à ma bouche, et à mes lèvres une porte qui en défende l'entrée.

4. Ne laissez pas mon cœur descendre à d'injustes détours, pour chercher des excuses à mes péchés,

Ainsi que font les hommes qui commettent l'iniquité; je ne prendrai aucune part à leurs plaisirs.

[1] C'était une haine parfaite, en ce qu'elle avait pour principe la charité même et l'amour de Dieu. David ne haïssait dans les ennemis de Dieu que leur haine criminelle pour le souverain Bien. (S. AUGUSTIN.)

[2] En ne pensant qu'à rendre les autres malheureux, ils se préparent à eux-mêmes des tourments affreux, où ils seront éternellement plongés.

[3] Le prophète parle ici principalement de ceux qui, ne donnant point de frein à leur langue, s'abandonnent à décrier leur prochain par des calomnies, comme faisaient les ennemis de David.

5. Le juste me reprendra avec miséricorde et me corrigera; mais l'huile du pécheur ne parfumera point ma tête.

Ma prière sera que vous éloigniez de moi les objets de leur convoitise.

6. Leurs chefs seront renversés et brisés contre la pierre. Ils céderont enfin à la force de mes paroles,

7. Comme la terre rompue par le soc se répand sur le sillon.

Nos os ont été brisés, jusqu'à nous voir aux approches du sépulcre.

8. Mais, parce que mes yeux sont élevés vers vous, parce que j'ai espéré en vous, Seigneur, Seigneur, ne m'ôtez pas la vie.

9. Gardez-moi des piéges que me tendent ceux qui commettent l'iniquité; préservez-moi de leurs embûches.

10. Les pécheurs tomberont dans leur propre filet; et moi je marcherai séparé d'eux, jusqu'à ce que je sois passé à une vie meilleure.

PSAUME CXLI

Prière pour obtenir du secours.

1. *Intelligence de David, lorsqu'il était dans la caverne. Prière.*

2. J'ai élevé la voix et j'ai crié vers le Seigneur; j'ai élevé la voix et je l'ai supplié.

3. Je répands ma prière en sa présence, et j'expose devant lui mon affliction.

4. Lorsque mon âme tombait dans la défaillance, vous avez daigné être attentif à ma situation.

Ils m'ont tendu un piége sur la route où je marchais.

5. Je considérais à ma droite, et je regardais; et il n'y avait personne qui me connût.

La fuite m'est devenue impossible, et nul ne se met en peine de ma vie.

6. J'ai crié vers vous, Seigneur; j'ai dit : Vous êtes mon espérance, mon partage dans la terre des vivants.

7. Soyez attentif à ma prière; car je suis réduit à la dernière humiliation.

Délivrez-moi de ceux qui me persécutent; car ils sont devenus plus forts que moi.

8. Tirez mon âme de la prison, afin que je bénisse votre nom. Les justes attendent que vous preniez en main ma cause.

PSAUME CXLII

Prière pour demander pardon de ses péchés.

1. *Psaume de David, lorsque son fils Absalon le poursuivait.*

Seigneur, écoutez ma prière; prêtez l'oreille à ma demande selon votre vérité; exaucez-moi selon votre justice;

2. Et n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, parce que nul homme vivant ne sera trouvé juste devant vous[1].

3. Car l'ennemi a poursuivi mon âme; il a humilié ma vie jusqu'à terre.

Il m'a confiné dans une obscure retraite, comme les morts ensevelis depuis longtemps.

4. Mon âme a été remplie d'angoisse; mon cœur a été troublé au dedans de moi.

5. Je me suis souvenu des jours anciens; j'ai médité sur toutes vos œuvres, et je m'appliquais à considérer les ouvrages de vos mains.

6. J'ai étendu mes mains vers vous; mon âme est en votre présence comme une terre sans eau.

7. Hâtez-vous, Seigneur, de m'exaucer; mon âme est tombée dans la défaillance.

[1] C'est-à-dire, qui soit entièrement exempt de faute, et par conséquent qui ne mérite quelque punition.

Ne détournez pas de moi votre visage, de peur que je ne sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

8. Faites-moi ressentir dès le matin votre miséricorde, parce que j'ai espéré en vous.

Montrez-moi la voie par laquelle je dois marcher, puisque j'ai élevé mon âme vers vous.

9. Délivrez-moi de mes ennemis, Seigneur; c'est à vous que j'ai recours;

10. Enseignez-moi à faire votre volonté, parce que vous êtes mon Dieu.

Votre Esprit, qui est bon, me conduira par une voie droite.

11. Vous me donnerez la vie, Seigneur, dans votre justice, pour la gloire de votre nom.

Vous ferez sortir mon âme de l'affliction;

12. Et vous détruirez mes ennemis par un effet de votre miséricorde.

13. Vous perdrez tous ceux qui affligent mon âme, parce que je suis votre serviteur.

PSAUME CXLIII

Prière après avoir remporté la victoire.

Psaume de David 1. *Contre Goliath.*

Béni soit le Seigneur mon Dieu, qui instruit mon bras à la guerre et mes doigts au combat!

2. Il est mon bienfaiteur et mon asile, mon soutien et mon libérateur.

Il est mon protecteur, et j'ai espéré en lui; c'est lui qui assujettit mon peuple sous mes lois.

3. Seigneur, qu'est-ce que l'homme, pour vous être manifesté à lui; ou le fils de l'homme, pour en faire tant d'estime?

4. L'homme est devenu semblable au néant; ses jours passent comme l'ombre.

5. Seigneur, abaissez vos cieux, et descendez; touchez les montagnes, et elles se dissiperont en fumée [1].

6. Dardez vos éclairs, et vous les disperserez; lancez vos flèches, et vous les remplirez de trouble.

7. Étendez votre main du haut des cieux, et délivrez-moi, sauvez-moi de l'inondation des eaux, de la main des enfants de l'étranger,

8. Dont la bouche a proféré des paroles de vanité, et dont la droite est pleine d'œuvres trompeuses.

9. O Dieu, je vous chanterai un cantique nouveau; je célèbrerai votre gloire sur l'instrument à dix cordes.

10. Vous, qui procurez le salut aux rois, qui avez sauvé David votre serviteur de l'épée meurtrière,

11. Délivrez-moi;

Et arrachez-moi à la main des enfants de l'étranger, dont la bouche a proféré des paroles de vanité, et dont la droite est pleine d'œuvres trompeuses.

12. Leurs fils sont comme de nouvelles plantes dans leur jeunesse.

Leurs filles sont parées et ornées comme des temples.

13. Leurs celliers sont si remplis, qu'ils regorgent les uns dans les autres.

Leurs brebis sont fécondes, et sortent en foule de leurs étables;

14. Leurs vaches sont grasses et puissantes.

Il n'y a point de brèche dans leurs murailles, ni d'ouverture par laquelle on puisse passer; et on n'entend point de cris dans leurs places publiques.

15. Ils ont appelé heureux le peuple qui possède tous ces biens. Heureux est le peuple qui a le Seigneur pour son Dieu!

[1] Dieu abaisse les cieux, pour ainsi dire, lorsque dans les grands orages il fait approcher les nuages de la terre. David semble faire allusion au mont Sinaï, qui parut tout en feu lorsque Dieu y descendit. (Exode, XXIV, 16 et 17.)

PSAUME CXLIV

Louanges de Dieu.

1. *Cantique de louange de David lui-même.*

Je célèbrerai votre gloire, ô Dieu, qui êtes mon Roi, et je bénirai votre nom dans le siècle présent, et dans tous les siècles.

2. Je vous bénirai chaque jour, et je louerai votre nom dans le siècle présent, et dans les siècles des siècles.

3. Le Seigneur est grand et infiniment digne de louanges, et sa grandeur n'a point de bornes.

4. Les générations diront vos œuvres; elles publieront votre puissance.

5. Elles rappelleront la magnificence de votre gloire et de votre sainteté; elles raconteront vos merveilles.

6. Elles diront quelle est la vertu de vos prodiges, et feront connaître quelle est votre grandeur.

7. Elles attesteront quelle est l'abondance de votre douceur ineffable, et elles loueront votre justice avec des transports de joie.

8. Le Seigneur est clément et miséricordieux; il est patient et rempli de miséricorde.

9. Le Seigneur est bon envers tous, et ses miséricordes s'étendent sur toutes ses œuvres.

10. Que toutes vos œuvres vous louent, Seigneur, et que vos saints vous bénissent.

11. Ils publieront la gloire de votre règne, et ils exalteront votre puissance;

12. Afin de faire connaître aux enfants des hommes votre souverain pouvoir et l'éclat de votre règne glorieux.

13. Votre règne est un règne qui embrasse tous les siècles, et votre domination se perpétue d'âge en âge.

Le Seigneur est fidèle dans toutes ses paroles, et saint dans toutes ses œuvres.

14. Le Seigneur soutient tous ceux qui chancellent, et il relève tous ceux qui sont brisés par leur chute.

15. Les yeux de toutes les créatures sont fixés sur vous, Seigneur, et vous donnez leur nourriture au temps marqué.

16. Vous ouvrez votre main, et vous remplissez des effets de votre bonté tout ce qui respire.

17. Le Seigneur est juste dans toutes ses voies, et saint dans toutes ses œuvres.

18. Le Seigneur est proche de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité [1].

19. Il accomplira la volonté de ceux qui le craignent; il exaucera leurs prières, et les sauvera.

20. Le Seigneur garde tous ceux qui l'aiment, et il perdra tous les pécheurs.

21. Ma bouche publiera les louanges du Seigneur; que toute chair bénisse son saint nom dans le siècle présent et dans la suite de tous les siècles.

PSAUME CXLV

Confiance en Dieu.

1. *Alleluia, par Aggée et Zacharie* [2].

2. Mon âme, loue le Seigneur: je louerai le Seigneur pendant ma vie; je célèbrerai la gloire de mon Dieu tant que je vivrai.

Ne mettez point votre confiance dans les princes,

3. Ni dans les enfants des hommes, d'où ne peut venir le salut.

4. Leur âme sortira de leur corps, et ils retourneront dans

[1] C'est-à-dire, qui ne cherchent point autre chose que Dieu, mais qui l'invoquent pour l'amour de lui-même, et le désirent comme leur souverain bien. (S. AUGUSTIN.)

[2] Selon la tradition, ce furent ces deux prophètes qui chantèrent ce psaume au retour de la captivité de Babylone.

la terre d'où ils ont été tirés; en ce jour-là toutes leurs pensées périront.

5. Heureux celui dont le Dieu de Jacob est le protecteur, et qui met son espérance dans le Seigneur son Dieu,

6. Qui a fait le ciel et la terre, la mer et tout ce qu'ils contiennent;

7. Qui garde éternellement la vérité de ses promesses; qui fait justice à ceux qui souffrent injure; qui donne la nourriture à ceux qui ont faim!

Le Seigneur délie les captifs;

8. Le Seigneur éclaire les aveugles.

Le Seigneur relève ceux qui sont tombés; le Seigneur aime les justes.

9. Le Seigneur défend les étrangers; il soutiendra l'orphelin et la veuve, et il renversera les desseins des pécheurs.

10. Le Seigneur règnera dans tous les siècles; ton Dieu, ô Sion, règnera de génération en génération.

PSAUME CXLVI

PSAUME CXLVII SELON LES HÉBREUX.

Dieu est loué pour ses bienfaits.

1. *Alleluia.*

Louez le Seigneur, parce qu'il est bon de le louer; que la louange donnée à notre Dieu lui soit agréable, et digne de lui.

2. C'est le Seigneur qui bâtit Jérusalem[1]; qui doit rassembler les enfants d'Israël dispersés;

3. Qui guérit ceux dont le cœur est brisé, et qui bande leurs plaies[2];

4. Qui sait le nombre si prodigieux des étoiles, et qui les connaît toutes par leur nom.

5. Le Seigneur notre Dieu est grand; sa puissance est infinie, et sa sagesse n'a point de bornes.

6. Le Seigneur prend sous sa protection ceux qui sont doux, mais il humilie les pécheurs jusqu'à terre.

7. Chantez premièrement les louanges du Seigneur par de saints cantiques, et publiez avec la harpe la gloire de notre Dieu.

8. C'est lui qui couvre le ciel de nuages, et qui prépare les pluies à la terre;

Qui produit le foin sur les montagnes, et fait croître l'herbe pour le service des hommes;

9. Qui donne aux animaux l'aliment qui leur est propre, et nourrit les petits des corbeaux qui invoquent son secours.

10. Il n'aime point l'homme qui se fie sur la force du cheval ou sur la vitesse de ses jambes.

11. Le Seigneur met ses complaisances dans ceux qui le craignent, dans ceux qui espèrent en sa miséricorde.

PSAUME CXLVII

SUITE DU PSAUME CXLVII SELON LES HÉBREUX.

Jérusalem invitée à louer le Seigneur.

Alleluia.

12. Jérusalem, loue le Seigneur; Sion, loue ton Dieu;

13. Car il a fortifié les serrures de tes portes, et il a béni tes enfants dans ton enceinte.

[1] Ce psaume a été composé vers le temps où les Juifs, ayant obtenu leur liberté et rebâti Jérusalem, jouirent tranquillement de la paix que Dieu leur avait donnée.

[2] Qui ne voit dans ces paroles le Sauveur, qui, étant le véritable Samaritain, panse, *bande* et *guérit* les *plaies* des pécheurs dont le *cœur est brisé* par la pénitence?

14. Il a placé la paix sur tes frontières[1]; il te rassasie de la fleur du froment[2].

15. Il envoie ses ordres à la terre; sa parole court avec rapidité.

16. Il donne la neige comme des flocons de laine; il répand les frimas comme de la poussière.

17. Il envoie le cristal de la glace comme un pain léger. Qui pourra résister devant le froid que son souffle répand?

18. Mais bientôt il enverra sa parole, et il fondra ces glaces; son esprit soufflera, et les eaux commenceront à couler.

19. Il annonce sa parole à Jacob, sa loi et ses jugements à Israël.

20. Il n'en a fait autant pour aucune autre nation[3]; et il ne leur a point fait connaître ses oracles. Alleluia.

PSAUME CXLVIII

Toutes les créatures invitées à louer Dieu.

1. *Alleluia.*

Louez le Seigneur du haut des cieux; louez-le dans les hauteurs célestes.

2. Louez-le, vous tous qui êtes ses anges; louez-le, vous tous qui êtes ses puissances.

3. Soleil et lune, louez-le; étoiles et lumière, louez-le toutes ensemble.

4. Louez-le, cieux des cieux, et que toutes les eaux qui sont au-dessus des cieux

5. Louent le nom du Seigneur.

Car il a dit, et tout a été fait; il a commandé, et tout a été créé.

6. Il a établi ses créatures à jamais et pour les siècles des siècles. Il leur a donné une loi, et elle ne passera pas.

7. Louez le Seigneur, vous qui êtes sur la terre; dragons, abîmes des eaux;

8. Feu, grêle, neige, glace, tempêtes, qui obéissez à sa parole;

9. Montagnes et collines, arbres qui portez des fruits, et vous, cèdres;

10. Bêtes et troupeaux, reptiles et oiseaux ailés;

11. Que les rois de la terre et tous les peuples, que les princes et tous les juges de la terre;

12. Que les jeunes hommes et les vierges, les vieillards et les enfants louent le nom du Seigneur;

13. Car son nom seul est grand.

14. Sa gloire est au-dessus du ciel et de la terre, et il a relevé la puissance de son peuple.

Que sa louange soit dans la bouche de tous ses saints, des enfants d'Israël, du peuple qui l'approche[4]. Alleluia.

PSAUME CXLIX

Action de grâces pour remercier Dieu de ses bienfaits.

1. *Alleluia.*

Chantez au Seigneur un cantique nouveau; que sa louange retentisse dans l'assemblée des saints.

2. Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a créé; que les enfants de Sion tressaillent d'allégresse en leur Roi.

[1] *La paix* que Dieu donne à son Église est cette paix intérieure, spirituelle et parfaite, dont Jésus-Christ disait à ses disciples : « Je vous laisse « ma paix, je vous donne ma paix. » (S. Jean, XIV, 2.)

[2] Cette fleur de froment représente l'Eucharistie, ce pain vivant descendu du ciel, qui fait vivre éternellement. (S. Jean, VI, 50.)

[3] C'est à l'Église, si souvent désignée par les noms de *Jacob* et d'*Israël*, que Dieu prodigue des grâces qu'il n'accorde à aucune autre société. Heureux ses vrais enfants qui participent à toutes ses bénédictions!

[4] Et qui s'attache à lui par la pratique de sa loi.

3. Qu'ils louent son nom en formant des chœurs; qu'ils lui chantent des psaumes au son des tambours et de la harpe.

4. Car le Seigneur aime son peuple avec tendresse; il élèvera ceux qui sont doux, et les sauvera.

5. Les saints tressailliront d'allégresse dans leur gloire; ils seront comblés de joie sur leurs couches d'honneur.

6. La louange de Dieu sera dans leur bouche, et le glaive à deux tranchants dans leurs mains,

7. Pour tirer vengeance des nations, et châtier les peuples;

8. Pour enchaîner les rois superbes, et contenir les puissants par des liens de fer;

9. Pour exercer sur eux le jugement rendu par le Seigneur : telle est la gloire qu'il a réservée à tous ses saints. Alleluia.

PSAUME CL

Invitation à louer Dieu.

1. *Alleluia*.

Louez le Seigneur dans son sanctuaire; louez-le au firmament, où éclate sa puissance.

2. Louez-le dans ses merveilles; louez-le à cause de sa grandeur sans bornes.

3. Louez-le au son de la trompette; louez-le sur le psaltérion et sur la harpe.

4. Louez-le sur les tambours et dans les chœurs; louez-le sur les instruments et dans les concerts.

5. Louez-le sur les cymbales harmonieuses; louez-le sur les cymbales de l'allégresse.

6. Que tout ce qui respire loue le Seigneur. Alleluia.

ESDRAS MONTRE LE TEXTE DE LA LOI.

LES PROVERBES

Le livre des PROVERBES se compose de sentences morales et de sages maximes,
qu'on attribue, du moins en grande partie, à Salomon.
On y voit d'abord l'éloge de la sagesse et de son excellence.
Viennent ensuite, sous le titre de Paraboles, des sentences détachées sur divers sujets,
enfin les conseils d'une mère à son fils.

CHAPITRE I

Exhortation à la sagesse.

1. Les paraboles[1] de Salomon, fils de David, roi d'Israël,

2. Pour connaître la sagesse et la discipline[2];

3. Pour comprendre les paroles de la prudence, et pour recevoir l'instruction de la doctrine, la justice, le jugement et l'équité[3];

4. Pour inspirer l'habileté aux simples, la science et l'intelligence aux jeunes gens.

5. Le sage en les écoutant deviendra plus sage, et l'homme intelligent y apprendra l'art de gouverner[4].

6. Il pénètrera les paraboles et leurs sens mystérieux, les paroles des sages et leurs énigmes.

7. La crainte du Seigneur est le commencement[5] de la sagesse. Les insensés méprisent la sagesse et la doctrine.

8. Écoutez, mon fils, les instructions de votre père, et n'abandonnez pas la loi de votre mère :

9. Elles seront un gracieux ornement pour votre tête, un riche collier pour votre cou.

10. Mon fils, si les pécheurs vous attirent par leurs caresses, ne les suivez point.

11. S'ils disent : Viens avec nous, dressons des embûches pour verser le sang; tendons en secret des piéges à l'innocent, qui l'est en vain ;

12. Comme l'enfer dévorons-le tout vivant; comme la fosse engloutissons-le tout entier.

13. Nous trouverons toutes sortes de biens précieux; nous remplirons nos maisons de dépouilles.

14. Entre en société avec nous; que la bourse soit commune entre nous tous;

15. Mon fils, ne marchez point avec eux; détournez vos pas de leurs sentiers.

[1] Par ce mot *paraboles* ou *proverbes*, on entend ici des sentences morales ou divines, où la vérité est voilée sous des images empruntées à ce qui se passe dans la nature. (S. BASILE.)

[2] La discipline, c'est-à-dire l'art de se régler soi-même, et de profiter des châtiments de Dieu et des hommes.

[3] La *justice* est la charité qui justifie l'âme, et qui fait qu'elle rend à Dieu et aux hommes ce qui leur est dû; le *jugement* est le discernement des choses d'après ce qu'elles sont en elles-mêmes; et l'*équité* est le règlement dans les actions, les paroles et toute la conduite de la vie.

[4] De se gouverner lui-même et de conduire les autres.

[5] Toute vertu commence par la crainte de Dieu et de ses jugements, et ensuite la vertu procède de l'amour. (S. AUGUSTIN.)

16. Car leurs pieds courent au mal, et ils se hâtent pour répandre le sang.

17. Mais c'est en vain qu'on tend le filet devant les yeux de ceux qui ont des ailes[1].

18. Ils dressent eux-mêmes des embûches contre leur propre vie, ils tendent des piéges à leur âme.

19. Voilà les sentiers de l'avare; la richesse envahit l'âme de son possesseur.

20. La sagesse parle au dehors; elle fait entendre sa voix sur les places publiques.

21. Elle crie devant les assemblées du peuple; sa parole retentit aux portes de la ville; elle dit :

22. O enfants, jusqu'à quand aimerez-vous l'enfance? Jusqu'à quand les insensés désireront-ils ce qui leur est pernicieux, et les imprudents haïront-ils la science?

23. Convertissez-vous à mes réprimandes. Je vous manifesterai mon esprit, je vous révèlerai mes paroles.

24. Parce que j'ai appelé, et que vous avez refusé d'entendre; que j'ai étendu la main, et que nul n'a été attentif;

25. Parce que vous avez méprisé tous mes conseils, et que vous avez négligé mes réprimandes.

26. Moi je rirai à mon tour de votre ruine; je secouerai la tête lorsque ce qui faisait votre terreur vous arrivera.

27. Quand le malheur viendra tout à coup, que la mort fondra comme une tempête, que vous serez surpris par l'affliction et l'angoisse;

28. Alors ils m'invoqueront, et je ne les exaucerai pas; ils se lèveront dès le matin, et ils ne me trouveront pas,

29. Parce qu'ils ont haï l'instruction, qu'ils n'ont point embrassé la crainte du Seigneur,

30. Qu'ils n'ont point acquiescé à mes conseils, et qu'ils ont dédaigné toutes mes remontrances.

31. Ainsi, ils se nourriront des fruits de leur voie, et ils seront rassasiés de leurs conseils.

32. L'aversion de l'ignorant pour la science le tuera; la prospérité de l'insensé le perdra[2].

33. Mais celui qui m'écoute reposera en toute sécurité, et il jouira de l'abondance des biens, sans craindre aucun mal.

[1] C'est-à-dire, vous ne vous laisserez pas séduire, parce que vous avez assez de sagesse et de lumière pour apercevoir les piéges qu'ils vous tendent.

[2] Deux causes très-réelles de la perte des méchants : l'aversion qu'ils ont pour s'instruire de leurs devoirs, et la prospérité dont ils jouissent au sein des richesses et de l'abondance.

CHAPITRE II.

Excellents fruits de la sagesse.

1. Mon fils, si vous accueillez mes paroles, et si vous tenez mes préceptes cachés au plus intime de vous-même,

2. En sorte que votre oreille se rende attentive à la sagesse, abaissez votre cœur pour connaître la prudence.

3. Car si vous invoquez la sagesse, et si vous inclinez votre cœur vers la prudence;

4. Si vous la recherchez comme l'argent, et si vous creusez pour la découvrir comme on fait pour un trésor;

5. Alors vous comprendrez la crainte du Seigneur, et vous trouverez la science de Dieu;

6. Car c'est le Seigneur qui donne la sagesse, et c'est de sa bouche[1] que sortent la prudence et la science.

7. Il réservera le salut à ceux qui ont le cœur droit; et il protégera ceux qui marchent dans la simplicité,

8. Les conservant dans les sentiers de la justice, et les gardant pour qu'ils ne s'écartent point de la voie des saints.

9. Alors vous connaîtrez la justice, le jugement et l'équité, et tous les sentiers qui sont droits.

10. Si la sagesse entre dans votre cœur, et si la science fait le plaisir de votre âme,

11. Le conseil vous gardera, et la prudence vous conservera,

12. Afin que vous échappiez à la voie du mal, aux hommes qui ont un langage pervers;

13. Qui abandonnent le chemin droit, et marchent par des voies ténébreuses;

14. Qui se réjouissent lorsqu'ils ont fait le mal, et triomphent dans les choses les plus criminelles;

15. Dont les voies sont perverses, et les démarches infâmes;

16. Afin que vous échappiez à la femme étrangère, à l'étrangère dont le langage est doux et flatteur,

17. Qui abandonne l'époux de sa jeunesse,

18. Et qui oublie l'alliance de son Dieu[2]. Sa maison penche vers la mort, et ses sentiers mènent aux enfers.

19. Tous ceux qui entrent chez elle ne reviendront pas; ils ne suivront plus les sentiers de la vie.

20. Marchez dans la bonne voie, et ne quittez point les sentiers des justes.

21. Car ceux qui ont le cœur droit habiteront sur la terre, et les cœurs simples[3] y seront fermement établis.

22. Mais les impies seront retranchés de dessus la terre, et ceux qui commettent l'injustice en seront exterminés.

CHAPITRE III

Autres avantages de la sagesse.

1. Mon fils, n'oubliez pas ma loi, et que votre cœur garde mes préceptes,

2. Car vous y trouverez la longueur des jours, les années de la vie et la paix.

3. Que la miséricorde et la vérité[4] ne vous abandonnent point. Mettez-les autour de votre cou, et gravez-les sur la table de votre cœur;

4. Et vous serez plein de grâce et de pureté devant Dieu et devant les hommes.

[1] La bouche de Dieu, c'est son Écriture qui contient la parole de vie; ce sont aussi les hommes de Dieu, dont Jésus-Christ a dit : « Qui vous écoute, « m'écoute. » (Luc, x, 16.)

[2] La foi qu'elle avait donnée à son époux en présence de Dieu.

[3] Le cœur est droit quand il se conforme à la volonté de Dieu, qui est sa véritable règle; et il est simple quand il tend à Dieu seul.

[4] La miséricorde, par rapport aux devoirs de charité qu'on doit au prochain; la vérité, par rapport aux devoirs de justice et d'équité qu'on doit à Dieu et aux hommes.

5. Ayez confiance en Dieu de tout votre cœur, et ne vous appuyez point sur votre prudence.

6. Dans toutes vos voies pensez à lui, et lui-même dirigera vos pas.

7. Ne soyez point sage à vos yeux. Craignez Dieu et éloignez-vous du mal.

8. Ce sera pour votre chair un principe de santé, et comme un suc vivifiant qui pénétrera vos os[1].

9. Honorez Dieu de vos richesses, et donnez-lui les prémices de tous vos fruits;

10. Et l'abondance remplira vos greniers, et vos pressoirs regorgeront de vin.

11. Mon fils, ne rejetez point la correction du Seigneur, et ne vous abattez point lorsqu'il vous châtie.

12. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime, et il se complaît en lui, comme un père dans son fils.

13. Heureux celui qui a trouvé la sagesse, et qui est riche en prudence!

14. L'acquisition de la sagesse vaut mieux que l'argent, et le fruit qu'on en retire est plus excellent que l'or le plus fin et le plus pur.

15. Son prix surpasse tous les trésors; et tout ce qu'on désire le plus ne peut lui être comparé.

16. La longueur des jours est dans sa main droite; dans sa gauche sont les richesses et la gloire[2].

17. Ses voies sont des voies glorieuses et belles, tous ses sentiers paisibles.

18. Elle est l'arbre de vie[3] pour celui qui l'embrasse : heureux ceux qui lui demeurent attachés!

19. Le Seigneur a fondé la terre par la sagesse; il a établi les cieux par la prudence.

20. C'est par la sagesse que les eaux des abîmes se sont débordées, et que les nues distillent la rosée.

21. Mon fils, ne cessez point d'avoir ces vérités devant les yeux. Gardez la loi et le conseil,

22. Et ils donneront la vie à votre âme, et la grâce à vos discours.

23. Alors vous marcherez avec confiance dans votre voie, et votre pied ne se heurtera pas.

24. Si vous dormez, vous ne craindrez pas; vous reposerez, et votre sommeil sera tranquille.

25. Ne soyez point saisi de terreurs soudaines, ne craignez point les puissances de l'impie se précipitant sur vous.

26. Car le Seigneur sera à votre côté, et il gardera vos pieds afin que vous ne soyez point pris dans le piége.

27. N'empêchez pas de faire le bien celui qui le peut; faites le bien vous-même si vous le pouvez.

28. Ne dites point à votre ami : Allez et revenez, je vous donnerai demain, lorsque vous pouvez lui donner à l'heure même.

29. Ne méditez point le mal contre votre ami, tandis qu'il a confiance en vous.

30. Ne faites point de procès à un homme sans sujet, lorsqu'il ne vous a fait aucun tort.

31. Ne portez point envie à l'injuste, et n'imitez point ses voies;

32. Car le Seigneur a en abomination tous les trompeurs, et sa conversation est avec les simples.

33. Le Seigneur frappera d'indigence la demeure de l'impie; mais il bénira les maisons des justes.

34. Il se rira des moqueurs, et il donnera sa grâce à ceux qui sont doux.

35. Les sages posséderont la gloire; l'élévation des insensés sera leur confusion.

[1] La sagesse, en réprimant les désirs des sens, donne au corps et à l'âme plus de vigueur et de liberté.

[2] Les richesses et la gloire sont dans la main gauche, pour dire que ce sont des biens indifféremment dispensés aux bons et aux méchants.

[3] Allusion à l'arbre de vie du paradis terrestre, dont le fruit aurait empêché le corps de vieillir et l'aurait rendu immortel.

CHAPITRE IV

Éviter les méchants, et veiller sur soi-même.

1. Écoutez, mes enfants, les instructions de votre père; rendez-vous attentifs pour connaître la prudence.

2. Je vous ferai un excellent don; n'abandonnez point ma loi.

3. J'ai été moi-même l'enfant chéri de mon père, et le fils unique et bien-aimé de ma mère.

4. Il m'instruisait; il me disait : Que votre cœur reçoive mes paroles; gardez mes préceptes, et vous vivrez.

5. Possédez la sagesse, possédez la prudence. N'oubliez pas, ne négligez pas les paroles de ma bouche.

6. N'abandonnez pas la sagesse, et elle vous gardera; chérissez-la, et elle vous conservera.

7. Voici le commencement de la sagesse : Recherchez la sagesse, et travaillez à acquérir la prudence au prix de tout ce que vous possédez[1].

8. Faites effort pour atteindre jusqu'à elle, et elle vous élèvera. Elle deviendra votre gloire, lorsque vous l'aurez embrassée.

9. Elle mettra sur votre tête un accroissement de grâce, et elle vous couvrira d'une couronne éclatante[2].

10. Écoutez, mon fils, et recevez mes paroles, afin que les années de votre vie se multiplient.

11. Je vous montrerai la voie de la sagesse, je vous conduirai par les sentiers de l'équité.

12. Et lorsque vous y serez entré, vos pas ne se trouveront plus resserrés[3], et vous courrez sans que rien vous fasse tomber.

13. Attachez-vous à la discipline[4], ne la quittez point; gardez-la, parce que c'est votre vie.

14. Ne vous plaisez pas dans les sentiers des impies, et que la voie des méchants n'ait pour vous aucun attrait.

15. Fuyez-la, n'y passez point; détournez-vous-en, et ne vous y arrêtez pas.

16. Car ils ne dorment pas s'ils n'ont fait le mal; et le sommeil leur est ravi s'ils n'ont supplanté personne.

17. Ils mangent le pain de l'impiété, et ils boivent le vin de l'iniquité.

18. Mais le sentier des justes est comme une lumière brillante, qui s'avance et s'accroît jusqu'au jour parfait[5].

19. La voie des méchants est ténébreuse; ils ne savent où ils tombent.

20. Mon fils, écoutez mes discours; inclinez votre oreille vers mes préceptes.

21. Qu'ils ne s'éloignent pas de vos yeux; gardez-les au milieu de votre cœur;

22. Car ils sont la vie pour ceux qui les trouvent, et la santé de toute chair.

23. Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur, parce que c'est de lui que procède la vie.

24. Écartez la bouche maligne, éloignez de vous les lèvres médisantes.

25. Que vos yeux regardent droit devant vous, et que vos paupières précèdent vos pas[6].

[1] Une des premières maximes de la vraie sagesse, c'est l'étude même des moyens de l'acquérir.

[2] Cette couronne éclatante est la charité, dont l'accroissement fait la plus grande récompense de notre vertu; et elle n'a pas besoin d'être défendue comme les autres couronnes, mais c'est elle, au contraire, qui nous couvre et nous protége.

[3] Après qu'on a marché quelque temps dans la voie de Dieu, elle s'élargit, parce qu'on commence à faire par amour ce qu'on avait fait d'abord par crainte.

[4] La discipline signifie le règlement de toutes les actions, et la vigilance continuelle qu'on a sur soi-même.

[5] Parce qu'ils vivent d'une foi éclairée, animée par la charité, et qu'ils ont soin de croître en charité et en bonnes œuvres jusqu'à la mort.

[6] C'est-à-dire, au commencement d'une action, considérez bien ce que vous avez à faire; voyez si l'œil de votre intention est pur et ne regarde que Dieu seul. (S. Grégoire.)

26. Redressez le sentier où vous posez vos pieds, et toutes vos démarches seront fermes.

27. Ne vous détournez ni à droite, ni à gauche[1]. Retirez votre pied du mal; car le Seigneur connaît les voies qui sont à droite, mais celles qui sont à gauche sont des voies de perdition. C'est lui-même qui dirigera votre course, et vous conduira en paix dans votre chemin.

CHAPITRE V

Avis contre les attraits de la volupté.

1. Mon fils, rendez-vous attentif à la sagesse que je vous enseigne; prêtez l'oreille aux leçons de ma prudence;

2. Afin que vous veilliez sur vos pensées, et que vos lèvres conservent la discipline. Ne vous laissez pas séduire par les artifices de la femme;

3. Car les lèvres de la courtisane distillent le miel, et son accent est doux comme l'huile;

4. Mais à la fin elle est amère comme l'absinthe, et perçante comme l'épée à deux tranchants[2].

5. Ses pieds descendent dans la mort, ses pas pénètrent jusqu'aux enfers.

6. Ils ne suivent point le sentier de la vie. Ses démarches sont vagabondes et ténébreuses.

7. Maintenant donc, ô mon fils, écoutez-moi, et ne vous écartez pas des paroles de ma bouche.

8. Éloignez d'elle votre voie, et n'approchez pas de la porte de sa maison.

9. Ne livrez point votre honneur à des étrangers, ni vos années à un maître cruel,

10. De peur que ces étrangers ne se rassasient de vos richesses, que le fruit de vos travaux ne passe à la maison d'un autre,

11. Et qu'à la fin vous ne soupiriez, quand vous aurez consumé votre vigueur et votre corps, et que vous ne redisiez :

12. Pourquoi ai-je pris en haine la discipline? Pourquoi mon cœur ne s'est-il point rendu aux remontrances qu'on m'a faites?

13. Que n'ai-je écouté la voix de ceux qui m'enseignaient, et prêté l'oreille à mes maîtres?

14. Peu s'en est fallu que je n'aie été livré à tous les maux au milieu de l'église et de l'assemblée[3].

15. Buvez de l'eau de votre citerne, et des ruisseaux de votre fontaine.

16. Que les ruisseaux de votre fontaine coulent au dehors, et répandez vos eaux sur les places publiques.

17. Possédez-les seul, et que les étrangers ne les partagent point avec vous.

18. Que votre source soit bénie; vivez dans la joie avec l'épouse de votre jeunesse.

19. Qu'elle soit pour vous comme une biche chérie, comme un faon agréable à sa mère. Que sa tendresse vous console en tout temps, et que son amour fasse toujours vos délices.

20. Pourquoi, mon fils, seriez-vous séduit par l'étrangère? Pourquoi reposer sur le sein d'une autre?

21. Le Seigneur regarde attentivement les voies de l'homme, et il considère toutes ses démarches.

22. Le méchant se trouve pris dans son iniquité, et il est lié par les chaînes de ses péchés.

23. Il mourra, parce qu'il n'a point accueilli la correction, et il sera trompé dans l'excès de sa folie[4].

[1] On se détourne à droite, dit saint Augustin (*Lettre* XLVIII à *Eudox.*), lorsqu'on s'enorgueillit du bien qu'on fait; on se détourne à gauche, lorsqu'on tombe insensiblement dans la négligence : ainsi, il faut toujours marcher droit devant soi, entre la présomption et la paresse.

[2] Elle tue l'âme et le corps.

[3] Au milieu des justes, malgré les bons exemples et les sages avis qu'ils m'ont donnés.

[4] Il s'était persuadé, dans sa folie, ou qu'il pouvait cacher ses crimes à Dieu, ou que Dieu ne les punirait pas avec une juste rigueur; mais il s'est trompé.

CHAPITRE VI

Éviter de se porter pour caution. Fuir la paresse et les autres vices.

1. Mon fils, si vous avez répondu pour votre ami, si vous avez pour lui tendu votre main à un étranger,

2. Vous êtes enlacé par les paroles de votre bouche, lié par vos engagements.

3. Faites donc ce que je vous dis, mon fils, et délivrez-vous vous-même, parce que vous êtes tombé entre les mains de votre prochain. Courez de tous côtés, hâtez-vous, excitez votre ami.

4. N'accordez point de sommeil à vos yeux, et ne laissez point vos paupières s'assoupir.

5. Dégagez-vous comme le daim qui s'arrache au piége, comme l'oiseau qui s'échappe des mains de l'oiseleur.

6. Paresseux, va vers la fourmi, considère sa conduite, et apprends à devenir sage.

7. N'ayant ni chef, ni maître, ni prince,

8. Elle fait sa provision durant l'été, et amasse pendant la moisson de quoi se nourrir.

9. Jusqu'à quand, paresseux, dormiras-tu? Quand te réveilleras-tu de ton sommeil?

10. Tu dormiras un peu, tu sommeilleras un peu, tu mettras un peu les mains l'une dans l'autre pour te reposer;

11. Et l'indigence te surprendra comme un voleur de grand chemin, la pauvreté se saisira de toi comme un homme armé. Mais si tu es diligent, ta moisson sera comme une source abondante, et l'indigence fuira loin de toi.

12. L'homme apostat est un homme inutile à tout; sa conduite dément ses paroles;

13. Il fait signe des yeux, il frappe du pied, il parle avec les doigts;

14. Il médite le mal dans son cœur dépravé; en tout temps il sème des querelles.

15. Sa ruine viendra fondre sur lui en un moment; il sera brisé tout à coup, et sa perte sera sans ressource.

16. Il y a six choses que le Seigneur hait, et son âme déteste la septième :

17. Les yeux altiers, la langue menteuse, les mains qui répandent le sang innocent,

18. Le cœur qui forme de mauvais desseins, les pieds légers pour courir au mal,

19. Le témoin trompeur qui profère des mensonges, et celui qui sème la discorde entre ses frères.

20. Observez, mon fils, les préceptes de votre père, et n'abandonnez point la loi de votre mère.

21. Tenez-les sans cesse liés à votre cœur, et attachez-les autour de votre cou[1].

22. Lorsque vous marchez, qu'ils vous accompagnent; lorsque vous dormez, qu'ils vous gardent; en vous réveillant, entretenez-vous avec eux;

23. Parce que le commandement est un flambeau, la loi est une lumière, et la réprimande, qui retient dans la discipline, est le chemin de la vie;

24. Afin qu'ils vous défendent de la femme corrompue, et de la langue flatteuse de l'étrangère.

25. Que votre cœur ne conçoive point de passion pour sa beauté, et ne vous laissez point prendre à ses regards;

26. Car le prix de la courtisane vaut à peine un morceau de pain; mais la femme rend captive l'âme de l'homme, laquelle n'a point de prix.

27. Un homme peut-il cacher du feu dans son sein sans que ses vêtements soient enflammés?

28. Peut-il marcher sur les charbons sans se brûler la plante des pieds?

[1] Afin qu'étant la règle de vos pensées et de vos actions, ils le soient encore de vos paroles.

29. Ainsi celui qui s'approche de la femme de son prochain ne sera pas pur lorsqu'il l'aura touchée.

30. Ce n'est pas une grande faute qu'un homme dérobe pour avoir de quoi manger, lorsqu'il est pressé de la faim.

31. S'il est pris, il en rendra sept fois autant, et il donnera tout ce qu'il a dans sa maison.

32. Mais celui qui est adultère perdra son âme par la folie de son cœur.

33. Il s'attire de plus en plus l'opprobre et l'ignominie, et son opprobre ne s'effacera jamais,

34. Car la jalousie et la fureur du mari ne pardonneront point au jour de la vengeance;

35. Il ne se rendra aux prières de personne, et il ne recevra point pour satisfaction tous les présents qu'on pourra lui faire.

CHAPITRE VII

Amour de la sagesse et fuite de la volupté.

1. Mon fils, gardez mes paroles, et faites-vous dans votre cœur un trésor de mes préceptes.

2. Observez, mon fils, mes commandements, et vous vivrez; gardez ma loi comme la prunelle de votre œil;

3. Tenez-la liée à vos doigts[1], et écrivez-la sur les tables de votre cœur.

4. Dites à la sagesse : Vous êtes ma sœur, et appelez la prudence votre amie;

5. Afin qu'elle vous défende de la femme étrangère, de l'étrangère qui se sert de paroles douces.

6. J'étais à la fenêtre de ma maison, je regardais à travers les treillis,

7. Et je vis des jeunes gens, j'aperçus un jeune insensé;

8. Il passait sur une place publique, près de l'angle de la maison de cette femme, et il se glissait dans le chemin qui y conduit,

9. Sur le soir, à la fin du jour, lorsque la nuit devenait sombre et obscure.

10. Et voilà qu'une femme vint au-devant de lui, parée comme une courtisane, adroite à surprendre les âmes, indiscrète et vagabonde,

11. Inquiète, et ne pouvant arrêter ses pieds dans sa demeure;

12. Mais tendant ses piéges tantôt sur les places publiques, tantôt aux angles des rues.

13. Elle arrête le jeune homme, et l'embrasse; et, avec un visage effronté, elle le caresse, en disant :

14. J'ai promis des victimes pour vous; aujourd'hui j'ai acquitté mon vœu;

15. C'est pourquoi je suis venue au-devant de vous, désirant vous voir, et je vous ai rencontré.

16. J'ai tendu mon lit, et je l'ai couvert de riches tapis d'Égypte en broderie.

17. Je l'ai parfumé de myrrhe, d'aloès et de cinnamome.

18. Venez, enivrons-nous de plaisir, et jouissons de ce que nous avons désiré jusqu'à ce que le jour paraisse.

19. Car mon mari n'est point à la maison; il est sorti pour un voyage très-long.

20. Il a emporté avec lui un sac d'argent, il ne doit revenir à sa maison qu'à la pleine lune.

21. Elle le surprend ainsi par beaucoup de discours, et l'entraîne par les flatteries de ses lèvres.

22. Il la suit aussitôt, comme le bœuf qu'on mène pour servir de victime, comme l'agneau qui va à la mort en bondissant; il ne comprend pas, l'insensé, qu'on l'entraîne dans les fers,

23. Jusqu'à ce qu'il ait le cœur transpercé d'une flèche, semblable à un oiseau qui se précipite dans le filet, ne sachant pas qu'il y va pour lui de la vie.

[1] Afin de vous en souvenir à chaque action.

TOBIE ET L'ANGE.

24. Maintenant donc, ô mon fils, écoutez-moi, rendez-vous attentif aux paroles de ma bouche.

25. Que votre esprit ne se laisse point entraîner dans les voies de cette femme, et ne vous égarez pas dans ses sentiers;

26. Car elle en a blessé et renversé un grand nombre; elle a tué les plus forts.

27. Sa demeure est le chemin de l'enfer, il conduit jusqu'aux profondeurs de la mort.

CHAPITRE VIII

La Sagesse est éternelle, et elle a sa source en Dieu.

1. La Sagesse ne crie-t-elle pas, la Prudence ne fait-elle pas entendre sa voix?

2. Elle se tient sur les sommets les plus hauts et les plus élevés, le long des chemins, au milieu des sentiers,

3. Près des portes de la ville, à l'entrée des maisons; elle parle en ces termes :

4. O hommes, c'est pour vous que je crie; c'est aux enfants des hommes que ma voix s'adresse[1].

5. Vous, imprudents, apprenez ce que c'est que la Sagesse; et vous, insensés, rentrez en vous-mêmes.

6. Écoutez-moi, car je vais vous entretenir de grandes choses, et mes lèvres s'ouvriront pour publier la justice.

7. Ma bouche proférera la vérité, mes lèvres détesteront l'impie.

8. Tous mes discours sont justes, ils n'ont rien de pervers ni de tortueux.

9. Ils sont pleins de droiture pour ceux qui ont l'intelligence, pleins d'équité pour ceux qui ont trouvé la science.

10. Recevez mes instructions avec plus de joie que l'argent; préférez la doctrine à l'or.

11. Car la Sagesse est meilleure que tout ce qu'il y a de plus précieux, et tout ce qu'on désire le plus ne peut lui être comparé.

12. Moi, la Sagesse, j'habite dans le conseil; je suis présente au milieu des pensées judicieuses[2].

13. La crainte du Seigneur hait le mal. Je déteste l'arrogance et l'orgueil, la voie dépravée et la langue double.

14. C'est de moi que viennent le conseil et l'équité; c'est de moi que viennent la prudence et la force.

15. Les rois règnent par moi, et c'est par moi que les législateurs décrètent ce qui est juste.

16. Les princes commandent par moi, et c'est par moi que ceux qui sont puissants rendent la justice.

17. J'aime ceux qui m'aiment, et ceux qui veillent dès le matin pour me chercher me trouveront.

18. Avec moi sont les richesses et la gloire, la magnificence et la justice.

19. Car mes fruits sont plus estimables que l'or et les pierres précieuses; mes productions valent mieux que l'argent le plus pur.

20. Je marche dans les voies de la justice, au milieu des sentiers de la prudence,

21. Pour enrichir ceux qui m'aiment, et remplir leurs trésors.

22. Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies, dès le principe, avant qu'il créât aucune chose[3].

23. J'ai été ordonnée dès l'éternité, et dès le commencement, avant que la terre fût créée.

[1] Tout ce passage, d'après l'interprétation des SS. Pères, convient admirablement à Notre-Seigneur Jésus-Christ, en qui la Sagesse divine s'est incarnée pour parler aux hommes.

[2] Je suis là où est le bon conseil, où sont les bonnes pensées; car elles viennent de moi.

[3] Ces paroles s'appliquent à Jésus-Christ, la Sagesse incarnée. Saint Jean, à la tête de son évangile, en donne l'explication : « Au commencement « était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. »

24. Les abîmes n'étaient pas encore, et déjà j'étais conçue; les sources des eaux n'avaient pas encore jailli,

25. La masse pesante des montagnes n'était pas encore affermie; j'étais enfantée avant les collines.

26. Il n'avait pas encore fait la terre et les fleuves, ni affermi le monde sur ses pôles.

27. Lorsqu'il préparait les cieux j'étais présente; lorsqu'il environnait les abîmes de leurs bornes, et leur prescrivait une loi inviolable;

28. Lorsqu'il affermissait l'air au-dessus de la terre, et qu'il distribuait dans leur équilibre les eaux des fontaines;

29. Lorsqu'il renfermait la mer dans ses limites, et qu'il imposait une loi aux eaux, afin qu'elles ne pussent dépasser leurs bornes; lorsqu'il posait les fondements de la terre,

30. J'étais avec lui, disposant toutes choses. J'étais chaque jour dans les délices, me jouant devant lui en tout temps,

31. Me jouant au milieu de l'univers; et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes[1].

32. Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi : Heureux ceux qui gardent mes voies!

33. Écoutez mes instructions, soyez sages, et ne les rejetez pas.

34. Heureux celui qui m'écoute, qui veille tous les jours à l'entrée de ma maison, et qui se tient sur le seuil de ma porte!

35. Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et il puisera le salut dans le Seigneur.

36. Mais celui qui pèchera contre moi blessera son âme. Tous ceux qui me haïssent, aiment la mort.

CHAPITRE IX

Demeure et festin de la Sagesse. Artifices séducteurs de la volupté.

1. La Sagesse s'est bâti une demeure; elle l'a appuyée sur sept colonnes.

2. Elle a immolé ses victimes; elle a mêlé le vin; elle a dressé sa table[2].

3. Elle a envoyé ses servantes pour appeler à la forteresse et aux murailles de la ville[3];

4. Quiconque est petit, qu'il vienne à moi; et elle a parlé aux insensés :

5. Venez, mangez le pain que je vous donne, et buvez le vin que j'ai mêlé pour vous.

6. Sortez de l'enfance et vivez, et marchez par les voies de la prudence.

7. Celui qui instruit le moqueur s'attire la confusion, et celui qui reprend l'impie s'expose au déshonneur.

8. Ne reprenez point le moqueur, de peur qu'il ne vous haïsse; reprenez le sage, et il vous aimera.

9. Donnez une occasion au sage, et il deviendra encore plus sage; enseignez le juste, et il recevra l'instruction avec empressement.

10. La crainte du Seigneur est le principe de la sagesse; et la prudence est la science des saints[4].

[1] La Sagesse divine, après avoir dit qu'elle se plaît dans tous ses ouvrages, ajoute qu'elle se plaît d'une manière particulière dans les hommes, qui sont ses ouvrages les plus excellents, ceux qu'elle a formés à son image et à sa ressemblance. (Estius.)

[2] L'Écriture trace ici par avance le tableau de l'Église. C'est la demeure spirituelle où les enfants de Dieu se rassemblent pour recevoir les leçons de la Sagesse et se rassasier de ses biens. Elle s'appuie sur les sept sacrements comme sur autant de colonnes; dans le sacrifice de la Messe, elle immole la grande victime, elle mêle le vin mystérieux de l'Eucharistie, elle dresse la table de la communion.

[3] Ce qui plus haut est appelé une demeure est ici désigné sous le nom de forteresse et de ville environnée de murailles. Les servantes de la Sagesse sont les âmes des Apôtres, des Docteurs de l'Église, de tous ceux que le zèle anime.

[4] La *science des saints*, dit saint Bernard, est cette prudence qui leur apprend à discerner le bonheur véritable d'avec celui qui est faux et imaginaire.

11. Car c'est moi qui augmenterai le nombre de vos jours, et ajouterai de nouvelles années à votre vie.

12. Si vous êtes sage, vous le serez pour vous-même; et si vous êtes moqueur, seul vous en porterez la peine.

13. La femme insensée et imprudente, pleine d'attraits et ignorante,

14. S'est assise à la porte de sa maison sur un siége, au lieu le plus élevé de la ville,

15. Pour appeler ceux qui passent dans le chemin et qui s'avancent dans leur route:

16. Que celui qui est petit se détourne vers moi; et elle a dit à l'insensé :

17. Les eaux dérobées sont plus douces, le pain pris en secret est plus agréable[1].

18. Mais il ignore que les géants[2] sont avec elle, et que ceux qui mangent à sa table sont au plus profond de l'enfer[3].

LES PARABOLES DE SALOMON[4]

CHAPITRE X

Le sage et l'insensé, le juste et l'impie, l'homme diligent et le paresseux; le simple et le pervers; la charité et la haine; bien et mal que fait la langue.

1. Le fils sage est la joie du père; le fils insensé est la tristesse de sa mère.

2. Les trésors de l'iniquité[5] ne serviront de rien; mais la justice délivrera de la mort.

3. Le Seigneur n'affligera point par la famine l'âme du juste, et il renversera les mauvais desseins des méchants.

4. La main lâche produit l'indigence; la main des forts acquiert les richesses.

Celui qui s'appuie sur des mensonges se repaît de vent, ou bien encore il court après des oiseaux qui volent.

5. Celui qui amasse pendant la moisson est un enfant de sagesse; mais celui qui dort pendant l'été est un enfant de confusion.

6. La bénédiction du Seigneur est sur la tête du juste; mais l'iniquité des méchants leur couvrira le visage.

7. La mémoire du juste sera accompagnée de louanges; et le nom des méchants pourrira.

8. Le cœur sage reçoit les avis; l'insensé est blessé par les lèvres[6].

9. Celui qui marche avec simplicité marche avec confiance; mais celui qui suit des voies tortueuses sera découvert.

10. L'œil doux et flatteur causera de la douleur; l'homme aux paroles insensées se blessera.

11. La bouche du juste est une source de vie; la bouche des impies recèle l'iniquité.

12. La haine excite des querelles; la charité couvre toutes les fautes[7].

[1] La folie trompe l'homme en lui persuadant que les joies secrètes et les plaisirs défendus paraissent plus agréables que ceux qui sont permis et autorisés par la loi de Dieu.

[2] Par *géants*, entendez les monstres de perversité, ou, selon d'autres, les mauvais esprits, les démons.

[3] Affreux festin! A la table de la folie, du vice et de l'erreur, on ne rencontre pour société que les enfants de l'enfer.

[4] Un titre est placé à cet endroit parce que Salomon y change de style. Jusqu'ici c'était une exhortation à la sagesse, continuée par un discours suivi : dans ce chapitre et les suivants, ce ne sont que de courtes et judicieuses sentences, séparées les unes des autres, renfermées dans chaque verset, composées de deux membres opposés l'un à l'autre; ce qui s'appelle proprement parabole.

[5] C'est-à-dire les trésors acquis injustement.

[6] Par les lèvres de ceux qui l'instruisent, parce qu'il se tient offensé de ce qu'on lui dit.

[7] Par une excuse favorable, quand elles peuvent être excusées, ou par la tendresse de la compassion, quand elles paraissent inexcusables.

13. La sagesse se trouve sur les lèvres du sage, et la verge sur le dos de celui qui n'a point de sens.

14. Les sages cachent leur science; mais la bouche de l'insensé est toujours prête à s'attirer la confusion.

15. Les trésors du riche sont pour lui une ville forte; l'indigence des pauvres les tient dans la crainte.

16. L'œuvre du juste conduit à la vie; le fruit de l'impie aboutit au péché.

17. Celui qui garde la discipline est dans le chemin de la vie; mais celui qui néglige les réprimandes s'égare.

18. Les lèvres dissimulées cachent la haine; celui qui éclate en outrages est un insensé.

19. L'abondance des paroles ne sera pas exempte de péchés; mais celui qui modère ses lèvres est très-prudent.

20. La langue du juste est un argent épuré; le cœur du méchant est de nul prix.

21. Les lèvres du juste en instruisent plusieurs; mais les ignorants mourront dans l'indigence du cœur.

22. La bénédiction du Seigneur fait les riches; et l'affliction ne s'alliera point à eux.

23. L'insensé commet le crime en riant; la sagesse est la prudence de l'homme[1].

24. Ce que le méchant craint lui arrivera; les justes obtiendront ce qu'ils désirent.

25. Le méchant disparaîtra comme une tempête qui passe; le juste sera comme un fondement éternel.

26. Ce qu'est le vinaigre aux dents et la fumée aux yeux, tel est le paresseux à l'égard de ceux qui l'ont envoyé[2].

27. La crainte du Seigneur prolongera les jours; les années des impies seront abrégées.

28. L'attente des justes est la joie; mais l'espérance des impies périra.

29. La voie du Seigneur est la force du simple; la frayeur est pour ceux qui opèrent le mal.

30. Le juste ne sera point ébranlé dans l'éternité; mais les impies n'habiteront pas sur la terre[3].

31. La bouche du juste enfantera la sagesse; la langue des hommes corrompus périra.

32. Les lèvres du juste considèrent ce qui peut plaire[4]; et la bouche des impies se répand en paroles malignes.

CHAPITRE XI

Avantages qu'apporte la vertu; préjudices que cause le vice.

1. La balance trompeuse est une abomination devant le Seigneur; le poids juste est selon sa volonté.

2. Où sera l'orgueil, là aussi sera la confusion; où est l'humilité, là est pareillement la sagesse.

3. La simplicité des justes les dirigera; la fourberie des méchants sera leur ruine.

4. Au jour de la vengeance, les richesses ne serviront pas; mais la justice délivrera de la mort.

5. La justice du simple rendra sa voie heureuse; et la malice de l'impie le fera succomber.

6. La justice des hommes droits les délivrera; et les hommes injustes seront pris dans leurs piéges.

7. L'homme impie une fois mort, il n'y aura plus pour lui d'espérance; et l'attente des ambitieux périra.

8. Le juste a été délivré de l'angoisse; l'impie y tombera à sa place.

9. L'hypocrite séduit son ami par ses paroles; les justes seront délivrés par la science.

10. Le bonheur des justes comblera de joie toute la ville; et on louera Dieu à cause de la ruine des impies.

[1] La vraie sagesse, qui vient de Dieu, rend l'homme vraiment prudent.

[2] Le paresseux nuit aux affaires dont il est chargé.

[3] Quoiqu'ils y fleurissent pour un temps, ils en seront bientôt arrachés.

[4] A Dieu et aux hommes.

LA FAMILLE DE TOBIE VOIT DISPARAITRE L'ANGE RAPHAËL.

11. La ville sera élevée en gloire par la bénédiction des justes; et elle sera renversée par la bouche des impies[1].

12. Celui qui méprise son ami[2] n'a point de sens; mais l'homme prudent se taira.

13. Celui qui se conduit frauduleusement révèle les secrets; mais celui qui a la fidélité dans le cœur, garde avec soin ce que son ami lui a confié.

14. Où il n'y a personne pour gouverner, le peuple périt; où il y a beaucoup de conseils, là est le salut.

15. Celui qui se rend caution pour un étranger tombera dans le malheur; celui qui évite le piége[3] sera en sûreté.

16. La femme modeste trouvera la gloire; et les forts[4] acquerront les richesses.

17. L'homme charitable fait du bien à son âme; mais celui qui est cruel rejette même ses proches.

18. L'ouvrage de l'impie ne sera point stable; mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice.

19. La clémence ouvre le chemin de la vie; la recherche du mal conduit à la mort.

20. Le Seigneur a en abomination le cœur tortueux, et il met sa complaisance dans ceux qui marchent avec simplicité.

21. Le méchant ne sera point innocent, lors même qu'il aura les mains l'une dans l'autre; mais la postérité des justes sera sauvée.

22. La femme belle et vicieuse est comme un anneau d'or au museau d'une truie.

23. Le désir des justes se porte à tout bien; l'attente des méchants est la fureur.

24. Les uns donnent ce qui est à eux, et deviennent plus riches; les autres ravissent le bien d'autrui, et sont toujours pauvres.

25. Celui qui donne abondamment sera enrichi lui-même; et celui qui enivre sera lui-même enivré[5].

26. Celui qui cache le blé sera maudit des peuples; et la bénédiction viendra sur la tête de ceux qui le vendent.

27. Celui qui cherche le bien est heureux de se lever dès le point du jour; mais celui qui recherche le mal en sera accablé.

28. Celui qui se confie dans les richesses tombera; mais les justes germeront comme une tige verdoyante.

29. Celui qui met le trouble dans sa maison[6] ne possèdera que du vent; et l'insensé sera assujetti au sage.

30. Le fruit du juste est un arbre de vie; et celui qui assiste les âmes est sage.

31. Si le juste est puni sur la terre, à plus forte raison le pécheur.

CHAPITRE XII

De la correction, de la justice, de la récompense du bien, du châtiment du mal.

1. Celui qui aime la correction aime la science; mais celui qui hait les réprimandes est un insensé.

2. Celui qui est bon puisera la grâce auprès du Seigneur; mais celui qui met sa confiance dans ses propres pensées agit en impie.

3. L'homme ne s'affermira point par l'impiété; la racine des justes ne sera point ébranlée.

4. La femme vigilante est la couronne de son époux; et celle qui fait des choses dignes de confusion fera dessécher le sien jusqu'à la moelle des os.

[1] Dieu bénit quelquefois des villes entières à cause des justes qui s'y trouvent; et il arrive, au contraire, que des villes sont renversées à cause des injustices qui y règnent.

[2] C'est-à-dire, qui ne sait point cacher ses défauts, ni les excuser.

[3] Le danger d'être caution.

[4] Les hommes forts, c'est-à-dire laborieux et vigilants.

[5] Celui qui fait du bien recevra du bien en proportion.

[6] Par le luxe et les folles dépenses.

5. Les pensées des justes sont pleines d'équité; les conseils des impies sont inspirés par la fraude.

6. Les paroles des impies dressent des embûches pour verser le sang; la bouche des justes les délivrera.

7. Survienne le moindre changement pour l'impie, et il ne subsistera plus; la maison du juste, au contraire, demeurera ferme.

8. C'est à sa doctrine qu'on connaîtra l'homme; mais celui qui est vain et n'a point de sens prêtera le flanc au mépris.

9. Le pauvre qui se suffit à lui-même vaut mieux qu'un homme qui est dans la gloire, et qui n'a point de pain.

10. Le juste s'inquiète de la vie des animaux qui lui appartiennent; mais les entrailles des impies sont cruelles.

11. Celui qui laboure sa terre sera rassasié de pain; mais celui qui aime l'oisiveté est très-insensé.

Quiconque passe le temps à boire du vin avec plaisir, laissera des marques de sa honte dans ses places fortes.

12. Le désir de l'impie est de s'appuyer sur la force des hommes méchants; mais la racine des justes croîtra de plus en plus.

13. Le méchant avance sa ruine par les péchés de ses lèvres; mais le juste échappera aux maux qui le pressent.

14. L'homme sera abondamment rassasié des fruits de sa bouche[1], et il lui sera rendu selon les œuvres de ses mains.

15. La voie de l'insensé est droite à ses yeux; celui qui est sage écoute les conseils.

16. L'insensé découvre soudain sa colère; mais celui qui dissimule l'injure est un homme habile[2].

17. Celui qui affirme ce qu'il sait, rend un témoignage juste; mais celui qui ment est un témoin trompeur.

18. Tel fait des promesses, qui est ensuite percé comme d'une épée par sa conscience; mais la langue des sages donne la santé.

19. Les lèvres véridiques seront fermes et constantes; mais le témoin précipité se compose un langage de mensonge.

20. La fraude est dans le cœur de ceux qui méditent le mal; mais la joie suit ceux qui forment des conseils de paix.

21. Quoi qu'il arrive au juste, il ne s'attristera point; mais les impies auront le cœur pénétré d'affliction.

22. Les lèvres menteuses sont en abomination aux yeux du Seigneur; mais ceux qui agissent sincèrement lui sont agréables.

23. L'homme habile cache sa science; le cœur de l'insensé se hâte de produire sa folie.

24. La main des forts dominera; la main paresseuse sera tributaire.

25. La tristesse du cœur humiliera l'homme, et une bonne parole le réjouira.

26. Celui qui pour son ami néglige une perte est juste; mais la voie des impies les trompera.

27. Le trompeur ne jouira point du gain qu'il cherche; les richesses[3] du juste sont précieuses comme l'or.

28. La vie est dans le sentier de la justice; mais le chemin détourné conduit à la mort.

CHAPITRE XIII

Diverses règles de vie.

1. Un fils sage est la preuve de la doctrine de son père; mais celui qui est moqueur n'écoute point quand on le reprend.

[1] Les discours saints et utiles ne servent pas seulement à la nourriture spirituelle de ceux qui les entendent; mais celui-là même qui les fait en est nourri et comme rassasié, parce que ce qu'il dit pour instruire les autres fortifie sa piété, et mérite de Dieu une grande récompense.

[2] Lorsque cette dissimulation a pour motif la patience, et non pas le désir de se venger dans une autre occasion.

[3] Les vraies richesses, qui consistent dans la vertu.

2. L'homme sera rassasié de biens par les fruits de sa bouche; l'âme des prévaricateurs est pleine d'iniquité.

3. Celui qui garde sa bouche garde son âme; mais celui qui est inconsidéré dans ses paroles tombera dans beaucoup de maux.

4. Le paresseux veut, et ne veut pas; mais l'âme de ceux qui travaillent sera rassasiée.

5. Le juste détestera la parole de mensonge; l'impie confond les autres, et sera confondu lui-même.

6. La justice garde la voie de l'innocent; l'impiété fait tomber le pécheur dans le piége.

7. Tel paraît riche, qui n'a rien; et tel paraît pauvre, qui est fort riche.

8. Les richesses de l'homme lui servent à racheter sa vie; mais celui qui est pauvre ne peut résister aux menaces.

9. La lumière des justes donne la joie; le flambeau des impies s'éteindra.

10. Il y a toujours des querelles entre les superbes; mais ceux qui font tout avec conseil sont conduits par la sagesse.

11. Le bien amassé à la hâte diminuera; celui qui se recueille à la main et peu à peu, se multipliera.

12. L'espérance différée afflige l'âme; le désir accompli est un arbre de vie.

13. Celui qui parle avec mépris de quelque chose, s'engage pour l'avenir[1]; mais celui qui craint le précepte vivra en paix.

Les âmes trompeuses errent dans les péchés; les justes sont compatissants, et font miséricorde.

14. La loi du sage est une source de vie, qui le préserve des ruines de la mort.

15. La bonne doctrine attirera la grâce; la voie des moqueurs conduit au précipice.

16. L'homme habile fait tout avec conseil; mais l'insensé découvre sa folie.

17. Le messager de l'impie tombera dans le mal; mais le médiateur fidèle guérit.

18. L'indigence et l'ignominie seront pour celui qui déserte la discipline[2]; mais celui qui accueille la réprimande sera glorifié.

19. L'accomplissement du désir est la joie de l'âme; les insensés détestent ceux qui fuient le mal.

20. Quiconque marche avec les sages deviendra sage; l'ami des insensés leur ressemblera.

21. Le mal poursuit les pécheurs; et les biens seront la récompense des justes.

22. L'homme de bien laisse des fils et des petits-fils pour héritiers; et les richesses du pécheur sont gardées pour le juste.

23. On recueille des fruits en abondance dans les champs de ses pères; dans les autres, on amasse sans jugement[3].

24. Celui qui épargne la verge hait son fils; mais celui qui l'aime s'applique à le corriger.

25. Le juste mange, et nourrit son âme; le ventre de l'impie est insatiable.

CHAPITRE XIV

Éloge de la prudence dans la direction de sa maison et dans la vie sociale en général.

1. Une femme sage bâtit sa maison; une femme insensée détruit de ses propres mains celle qui était déjà bâtie.

2. Celui qui marche dans un chemin droit et qui craint Dieu, est méprisé par celui qui suit une voie criminelle.

3. La langue de l'insensé est une verge d'orgueil; les lèvres des sages les conservent.

[1] Celui qui parle avec mépris de quelque chose qui ne lui plaît pas dans un homme, s'engage lui-même à ne rien faire qui mérite d'être repris.

[2] Qui ne peut souffrir la correction.

[3] Ceux qu'on a acquis injustement ne causent que de la perte et du dommage.

4. Là où il n'y a point de bœufs, la grange est vide; mais là où il y a une moisson abondante, on voit la force des bœufs.

5. Le témoin fidèle ne ment jamais; mais le faux témoin publie le mensonge.

6. Le moqueur cherche la sagesse, et il ne la trouve point; l'homme prudent s'instruira sans peine.

7. Opposez-vous à l'homme insensé; vous ne trouverez point en lui les paroles de la prudence.

8. La sagesse de l'homme habile est de bien comprendre sa voie[1]; l'imprudence des insensés les égare.

9. L'insensé se fera un jeu du péché; mais la grâce se trouvera parmi les justes.

10. Le cœur de chacun connaît l'amertume de son âme; sa joie ne sera point comprise par un étranger.

11. La maison des impies sera détruite; mais les tentes des justes seront florissantes.

12. Il y a une voie qui paraît droite à l'homme, et dont la fin néanmoins conduit à la mort.

13. Le rire sera mêlé à la douleur, et toutes les joies finissent par les larmes.

14. L'insensé sera rassasié de ses voies, et l'homme vertueux le sera encore plus du bien qu'il a fait.

15. L'imprudent croit à toute parole; l'homme habile veille sur ses pas.

Rien ne réussit à l'enfant qui n'est pas sincère; le serviteur sage travaille utilement, et réussira dans sa voie.

16. Le sage craint, et se détourne du mal; l'insensé passe outre, et se croit en sûreté.

17. L'impatient fera des actions de folie; et l'homme dissimulé se rend odieux[2].

18. Les imprudents posséderont la folie; et les hommes habiles attendront la science.

19. Les méchants seront humiliés aux pieds des bons, et les impies devant la porte des justes.

20. Le pauvre sera odieux même à ses proches; mais les riches ont beaucoup d'amis.

21. Celui qui méprise son prochain pèche; mais celui qui a compassion du pauvre sera bienheureux.

Celui qui croit au Seigneur aime la miséricorde.

22. Ils se trompent, ceux qui font le mal; la miséricorde et la vérité préparent tous les biens.

23. Où l'on travaille beaucoup, là est l'abondance; mais où l'on parle beaucoup, l'indigence se trouve souvent.

24. Les richesses des sages sont pour eux une couronne; la folie des insensés est imprudence.

25. Le témoin de la vérité délivre les âmes; celui qui est double profère des mensonges.

26. Celui qui a la crainte du Seigneur est dans une confiance pleine de force, et ses enfants auront sujet de bien espérer.

27. La crainte du Seigneur est une source de vie, pour éviter la ruine qui donne la mort.

28. La multitude du peuple est l'honneur du roi; et le petit nombre des sujets est la honte du prince.

29. Celui qui est patient se gouverne avec une grande prudence; mais l'impatient signale sa folie.

30. La santé du cœur est la vie du corps; l'envie ronge les os.

31. Celui qui opprime le pauvre outrage Celui qui l'a créé; mais celui qui en a compassion honore Dieu.

32. L'impie sera rejeté dans sa malice[3]; et le juste, au contraire, espère au jour de sa mort[4].

[1] De considérer souvent, par les lumières de la foi, si la voie dans laquelle il marche est la véritable.

[2] Celui qui n'est plus maître de lui-même fait souvent des actions qui tiennent de la folie, et est méprisé des hommes. Celui qui cache sa colère pour prendre le temps de se venger, passe pour habile, mais il est haï de Dieu et des hommes.

[3] Mourra dans son péché.

[4] Espère des récompenses après sa mort.

JUDITH ET HOLOPHERNE.

33. La sagesse repose dans le cœur de l'homme prudent, et il instruira tous les ignorants.

34. La justice élève les nations; mais le péché rend les peuples malheureux.

35. Le ministre intelligent est aimé du roi, et celui qui est inutile ressentira sa colère.

CHAPITRE XV

Avantages de la prudence et de la droiture. Moyens de se préserver du péché.

1. Une réponse douce émousse la colère; une parole dure excite la fureur.

2. La langue des sages orne la science; la bouche des insensés se répand en folies.

3. En tout lieu, les yeux du Seigneur contemplent les bons et les méchants.

4. La langue pacifique est un arbre de vie; mais celle qui est immodérée brisera l'esprit.

5. L'insensé se moque de la correction de son père; mais celui qui profite des réprimandes deviendra plus sage.

La justice abondante aura une grande vertu; les pensées des impies sècheront jusqu'à la racine.

6. Il y a beaucoup de force dans la maison du juste; et il n'y a que trouble dans les fruits de l'impie.

7. Les lèvres des sages répandront la science comme une semence; il n'en est pas de même du cœur des insensés.

8. Les victimes des impies sont abominables devant le Seigneur; les vœux des justes lui sont agréables.

9. La voie de l'impie est en abomination devant le Seigneur, celui qui suit la justice est aimé de lui.

10. La doctrine est mauvaise pour celui qui abandonne la voie de la vie; celui qui hait les réprimandes mourra.

11. L'enfer et la perdition sont à nu devant le Seigneur; combien plus les cœurs des enfants des hommes!

12. Le libertin n'aime pas celui qui le reprend, et il ne va pas trouver les sages.

13. La joie du cœur brille sur le visage; dans la tristesse de l'âme, l'esprit s'abat.

14. Le cœur du sage cherche l'instruction; la bouche des insensés se repaît d'ignorance.

15. Tous les jours du pauvre sont mauvais; l'âme tranquille est comme un festin perpétuel.

16. Peu, avec la crainte de Dieu, vaut mieux que de grands trésors, qui ne rassasient point.

17. Il vaut mieux être invité avec affection à manger des herbes, qu'à manger le veau gras lorsqu'on est haï.

18. L'homme colère excite des querelles; celui qui est patient apaise celles qui étaient déjà nées.

19. Le chemin des paresseux est comme une haie d'épines[1]; la voie du juste n'a rien qui l'arrête.

20. L'enfant sage est la joie de son père; et l'homme insensé méprise sa mère.

21. La folie est la joie de l'insensé; mais l'homme prudent règle ses pas.

22. Les pensées se dissipent où il n'y a point de conseil; mais où il y a plusieurs conseillers, elles s'affermissent.

23. Chacun se complaît dans le sentiment qu'il a énoncé; mais ce qu'on doit estimer, est la parole dite à propos.

24. Le sentier de la vie plane au-dessus de l'homme instruit, et lui fait éviter le plus profond de l'enfer[2].

25. Le Seigneur détruira la maison des superbes, et affermira la borne du champ de la veuve.

26. Les pensées mauvaises sont en abomination devant le Seigneur; la parole pure fera ses délices.

[1] Le chemin de la vertu leur paraît plein de difficultés.

[2] Le Sage oppose le sentier de la vie, qui est élevé et qui mène au ciel, à celui des méchants, qui précipite en enfer.

27. Celui qui cherche à satisfaire son avarice met le trouble dans sa maison; celui qui hait les présents vivra.

Les péchés se purifient par la miséricorde et par la foi; et tout homme évite le mal par la crainte du Seigneur.

28. L'âme du juste médite l'obéissance; la bouche des impies est pleine de malice.

29. Le Seigneur est loin des impies; et il exaucera les prières des justes.

30. La lumière des yeux est la joie de l'âme; la bonne réputation est la santé du corps.

31. L'oreille qui écoute les réprimandes salutaires demeurera au milieu des sages.

32. Celui qui rejette la correction méprise son âme; mais celui qui se rend aux réprimandes possède son cœur.

33. La crainte du Seigneur est l'école de la sagesse, et l'humilité précède la gloire[1].

CHAPITRE XVI

Providence de Dieu et sage gouvernement. Gloire de la sagesse.

1. C'est à l'homme de préparer son âme, et au Seigneur de gouverner la langue[2].

2. Toutes les voies de l'homme sont exposées à ses yeux; le Seigneur pèse les esprits.

3. Révélez vos œuvres au Seigneur, et il fera réussir vos pensées.

4. Le Seigneur a tout fait pour sa gloire, l'impie même, mais pour le jour mauvais[3].

5. L'homme arrogant est en abomination devant le Seigneur; lors même qu'il a les mains l'une dans l'autre, il n'est point innocent.

Le commencement de la bonne voie est de pratiquer la justice; elle est plus agréable à Dieu que l'immolation des victimes.

6. C'est par la miséricorde et la vérité que se rachète l'iniquité, et c'est par la crainte du Seigneur qu'on évite le mal.

7. Lorsque Dieu approuvera les voies de l'homme, il réduira ses ennemis mêmes à lui demander la paix.

8. Peu, avec la justice, vaut mieux que de grands biens avec l'iniquité.

9. Le cœur de l'homme prépare sa voie, mais c'est au Seigneur à conduire ses pas.

10. Les lèvres du roi sont comme un oracle; sa bouche ne se trompera point dans les jugements.

11. Les jugements du Seigneur sont pesés à la balance, et toutes ses œuvres ont leur mesure et leur poids.

12. Ceux qui agissent injustement sont abominables aux yeux du roi, parce que le trône s'affermit par la justice.

13. Les lèvres justes attirent la faveur des rois; celui qui parle selon l'équité sera leur ami.

14. La colère du roi est un messager de mort; l'homme sage l'apaisera.

15. Le regard favorable du roi donne la vie, et sa clémence est comme une pluie de l'arrière-saison.

16. Possédez la sagesse, parce qu'elle est meilleure que l'or; acquérez la prudence, parce qu'elle est plus précieuse que l'argent.

17. Le sentier des justes s'écarte des maux; celui qui veille sur sa voie est le gardien de son âme.

18. L'orgueil précède la ruine, et l'esprit s'élève avant la chute.

[1] De même que l'orgueil précède la chute. (S. Grégoire de Nazianze.)

[2] L'homme propose, et Dieu dispose. L'homme peut bien faire divers projets, mais fort inutilement si Dieu ne les bénit pas et ne les conduit pas à leur fin.

[3] Le Seigneur a tout fait pour sa gloire, les justes pour faire éclater en eux sa miséricorde, et les méchants, à la malice desquels il n'a nulle part, pour faire admirer en eux sa patience en ce monde et sa justice en l'autre.

19. Il vaut mieux être humilié avec les doux, que de partager les dépouilles avec les superbes.

20. Celui qui s'instruit dans la parole de Dieu trouvera le bien; et celui qui espère dans le Seigneur est heureux.

21. Celui qui a la sagesse du cœur sera prudent; et celui qui se rend agréable dans ses paroles recevra de plus grands dons.

22. L'intelligence de celui qui possède ce qu'il sait est une source de vie; la science des insensés est une folie.

23. Le cœur du sage instruira sa bouche, et il répandra une nouvelle grâce sur ses lèvres.

24. Le discours agréable est un rayon de miel; la douceur de l'âme est la santé du corps.

25. Il est une voie qui paraît droite à l'homme, mais dont la fin conduit à la mort.

26. L'âme de celui qui travaille, travaille pour sa propre vie, parce que sa bouche l'y a contraint.

27. L'impie creuse pour trouver le mal, et sur ses lèvres est un feu brûlant.

28. L'homme pervers excite des querelles, et le grand parleur divise les princes.

29. L'homme injuste attire son ami par ses flatteries, et il le conduit par une voie qui n'est pas bonne.

30. Celui qui médite de mauvais desseins avec un œil fixe, exécute le mal en se mordant les lèvres.

31. La vieillesse est une couronne d'honneur, lorsqu'elle se trouve dans la voie de la justice.

32. L'homme patient vaut mieux que l'homme courageux; et celui qui est le maître de son cœur vaut mieux que celui qui prend des villes.

33. Le sort est jeté dans un pan de la robe, mais c'est le Seigneur qui en dispose.

CHAPITRE XVII

Effets divers et opposés de la sagesse et de la folie, de la piété et de l'impiété.

1. Un peu de pain sec avec la joie vaut mieux qu'une maison pleine de victimes[1] avec des querelles.

2. Le serviteur sage dominera les enfants insensés, et il aura part à l'héritage entre les frères.

3. Comme le feu éprouve l'argent, et le creuset l'or, ainsi le Seigneur éprouve les cœurs.

4. Le méchant obéit à la langue injuste, et le trompeur écoute les lèvres menteuses.

5. L'homme qui méprise le pauvre outrage Celui qui l'a créé, et celui qui se rit de la ruine des autres ne restera pas impuni.

6. Les enfants des enfants sont la couronne des vieillards, et les pères sont la gloire des enfants.

7. Les paroles graves ne conviennent pas à un insensé, et la langue qui ment sied mal à un prince.

8. L'objet attendu est une perle précieuse aux yeux de celui qui l'attend; de quelque côté qu'il se tourne, il agira avec intelligence et avec prudence.

9. Celui qui cache les fautes gagne l'amitié; celui qui fait des rapports sépare ceux qui étaient unis.

10. Une réprimande sert plus à un homme prudent que cent coups à l'insensé.

11. Le méchant cherche toujours des querelles; l'ange cruel sera envoyé contre lui[2].

12. Il vaut mieux rencontrer une ourse à qui on a ravi ses petits, qu'un insensé se confiant dans sa folie.

13. Le malheur ne s'éloignera jamais de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.

[1] Pleine de festins après des sacrifices. Après qu'on avait offert des victimes promises par vœux, on célébrait des festins de réjouissance.

[2] Dieu a coutume de se servir des anges pour punir les hommes. Le mot d'ange peut marquer ici simplement la justice et la vengeance divine qui tomberont sur le méchant.

14. Celui qui commence une querelle est comme celui qui donne une ouverture à l'eau, et il abandonne la justice avant même de souffrir une injure.

15. Celui qui justifie l'impie, et celui qui condamne le juste, sont tous deux abominables devant Dieu.

16. Que sert à l'insensé d'avoir de riches trésors, puisqu'il ne peut acheter la sagesse?

Celui qui élève sa maison très-haut en cherche la ruine; et celui qui évite d'apprendre tombera dans les maux.

17. Celui qui est ami aime en tout temps, et le frère se montre dans la détresse.

18. L'insensé frappera des mains après qu'il se sera fait caution pour son ami.

19. Celui qui médite des dissensions aime les querelles; et celui qui élève son portail en cherche la ruine.

20. Celui dont le cœur est faux ne trouvera pas le bien; et celui qui a la langue double tombera dans le mal.

21. L'insensé est né pour sa honte; il ne donnera point de joie à son père.

22. La joie de l'esprit rend le corps plein de vigueur, et la tristesse du cœur dessèche les os.

23. L'impie reçoit des présents en secret pour pervertir l'ordre de la justice.

24. La sagesse resplendit sur le visage de l'homme prudent; l'insensé a toujours les yeux égarés.

25. L'enfant insensé est l'indignation de son père et la douleur de la mère qui l'a mis au monde.

26. Il n'est pas bon de faire tort au juste, ni de frapper le prince qui juge selon la justice.

27. Celui qui est modéré dans ses discours est docte et prudent; et l'homme savant ménage la pensée de son esprit comme une chose précieuse.

28. L'insensé même, s'il se tait, passe pour sage, et pour intelligent, s'il tient la bouche fermée.

CHAPITRE XVIII

Diverses règles de sagesse.

1. Celui qui veut quitter son ami en cherche les occasions; il sera couvert d'opprobre en tout temps.

2. L'insensé ne reçoit point les paroles de la prudence, si vous ne lui parlez pas selon ce qu'il a dans le cœur.

3. Quand l'impie est descendu dans les profondeurs du mal, il méprise; mais l'ignominie et l'opprobre le suivent.

4. Les paroles sortent de la bouche de l'homme juste comme une eau profonde; et la source de la sagesse est comme un torrent qui déborde.

5. Il n'est pas bon d'avoir égard à la qualité d'un homme impie pour se détourner de la vérité dans le jugement.

6. Les lèvres de l'insensé se mêlent dans les disputes, et sa bouche provoque les querelles.

7. La bouche de l'insensé le brise lui-même, et ses lèvres sont la ruine de son âme.

8. Les paroles de l'homme double paraissent innocentes; mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles.

La crainte abat le paresseux; les âmes des efféminés languiront de faim.

9. Celui qui est mou et lâche dans son travail est frère de celui qui détruit ce qu'il fait.

10. Le nom du Seigneur est une tour très-forte; le juste y a son refuge et il en habitera les hauteurs.

11. Les richesses du riche sont comme une ville qui le fortifie, et comme une épaisse muraille dont il est environné.

12. Le cœur de l'homme s'enorgueillit avant d'être brisé, et il est humilié avant d'être élevé en gloire[1].

[1] L'humiliation est la peine de l'orgueil; et la gloire, la récompense de la modestie et de l'humilité.

13. Celui qui répond avant d'écouter fait voir qu'il est insensé et digne de confusion.

14. L'esprit de l'homme soutient sa faiblesse; mais qui pourra soutenir un esprit prompt à se mettre en colère?

15. Le cœur prudent possèdera la science; l'oreille des sages cherche la doctrine.

16. Les présents de l'homme élargissent sa voie et lui font faire place devant les princes.

17. Le juste s'accuse lui-même le premier; vient ensuite son ami, qui sonde le fond de son cœur.

18. Le sort apaise les différends, et il est l'arbitre même entre les puissants.

19. Le frère aidé par son frère est comme une ville forte, et leurs jugements sont comme les barres d'airain aux portes des villes.

20. Les entrailles de l'homme seront nourries du fruit de sa bouche, et il sera rassasié de ce que ses lèvres auront produit[1].

21. La mort et la vie sont au pouvoir de la langue; ceux qui l'aiment[2] mangeront de ses fruits.

22. Celui qui a trouvé une femme vertueuse a trouvé un grand bien, et il recevra du Seigneur une source de joie.

Celui qui chasse une femme vertueuse rejette un grand bien; mais celui qui retient une adultère est insensé et impie.

23. Le pauvre parlera avec prière, et le riche répondra durement.

24. L'homme dont la société est agréable sera plus aimé qu'un frère.

CHAPITRE XIX

Éloge de la simplicité, de la droiture, de la véracité, de la douceur et de la patience.

1. Le pauvre qui marche dans sa simplicité vaut mieux que le riche qui a les lèvres doubles et qui est insensé.

2. Où n'est pas la science de l'âme, il n'y a pas de bien[3]; et celui qui va trop vite[4] tombera.

3. La folie de l'homme le fait chanceler, et il s'irrite en son cœur contre Dieu[5].

4. Les richesses donnent beaucoup de nouveaux amis; ceux même qu'avait le pauvre se séparent de lui.

5. Le faux témoin ne restera pas impuni; celui qui profère des mensonges n'évitera pas le châtiment.

6. Beaucoup honorent la personne d'un homme puissant, et sont amis de celui qui fait des présents.

7. Les frères du pauvre le haïssent; ses amis se sont éloignés de lui.

8. Celui qui ne cherche que les paroles n'aura rien; mais celui qui possède son cœur aime son âme, et, comme il garde la prudence, il trouvera le bien.

9. Le faux témoin ne restera point impuni, et celui qui profère des mensonges périra.

10. Les délices siéent mal à l'insensé, et ce n'est pas à l'esclave à dominer sur les princes.

11. La science d'un homme se connaît par sa patience, et sa gloire est de passer par-dessus le tort qu'on lui a fait.

12. La colère du roi est comme le rugissement du lion; la sérénité de son visage, comme la rosée qui tombe sur la prairie.

13. Le fils insensé est la douleur du père; et la femme querelleuse est comme un toit qui dégoutte sans cesse.

14. Une maison, des richesses sont données par la famille; mais une épouse prudente est proprement un don du Seigneur.

15. La paresse produit l'assoupissement, et une âme lâche languira de faim.

[1] Il lui arrivera du bien ou du mal, selon qu'il aura bien ou mal parlé.
[2] Ceux qui aiment à parler.
[3] Les biens ne sont vraiment des biens qu'autant qu'on sait en user.
[4] Qui agit avec précipitation et sans conseil.
[5] Il rejette sur Dieu les malheurs qu'il s'est attirés par sa folie.

16. Celui qui garde le commandement garde son âme; mais celui qui néglige sa voie tombera dans la mort.

17. Celui qui a pitié du pauvre prête au Seigneur à intérêt, et le Seigneur lui rendra ce qu'il aura prêté.

18. Corrigez votre enfant, et n'en désespérez pas, et ne prenez pas une résolution qui aille à sa mort[1].

19. Celui qui ne peut rien endurer en subira la peine, et lorsqu'il aura pris quelque chose par violence, il le rendra au double.

20. Écoutez le conseil et recevez l'instruction, afin que vous soyez sage à la fin de votre vie.

21. Les pensées se multiplient dans le cœur de l'homme; mais la volonté du Seigneur est immuable.

22. L'homme qui est dans l'indigence est porté à la compassion; et le pauvre vaut mieux que celui qui ment.

23. La crainte du Seigneur conduit à la vie, et elle jouira de l'abondance sans être traversée par aucun mal.

24. Le paresseux cache sa main sous son aisselle, et il ne prend pas la peine de la porter à sa bouche.

25. Quand l'homme corrompu sera châtié, l'insensé deviendra plus sage; mais si vous reprenez l'homme sage, il comprendra ce que vous voulez lui apprendre.

26. Celui qui afflige son père et chasse sa mère est infâme et malheureux.

27. Ne cessez point, mon fils, d'écouter ce qu'on vous enseigne, et n'ignorez point les paroles de la science.

28. Le témoin injuste se raille de la justice; la bouche des impies dévore l'iniquité.

29. Le jugement est préparé pour les railleurs, et les coups de marteaux pour le corps de l'insensé.

CHAPITRE XX

Éviter l'ivrognerie, la révolte contre l'autorité, l'injustice, la paresse.

1. Le vin est un principe d'intempérance, et l'ivresse une source de désordres : quiconque y met son plaisir ne sera pas sage.

2. La terreur du roi est comme le rugissement du lion; celui qui l'irrite pèche contre son âme.

3. Il y a de la gloire pour l'homme à se séparer des contestations; mais les imprudents s'engagent dans ce qui leur attire de la confusion.

4. Le paresseux n'a pas voulu labourer à cause du froid; il mendiera pendant l'été, et il ne lui sera rien donné.

5. Le conseil est dans le cœur de l'homme sage comme une eau profonde; mais l'homme prudent l'y puisera.

6. Il y a beaucoup d'hommes qu'on appelle miséricordieux; mais qui trouvera un homme fidèle?

7. Le juste qui marche dans sa simplicité laissera après lui ses enfants heureux.

8. Le roi qui est assis sur son trône pour rendre justice dissipe tout mal par son regard.

9. Qui peut dire : Mon cœur est pur; je suis exempt de péché?

10. Un poids et un poids, une mesure et une mesure[2] : deux choses abominables devant Dieu.

11. On connaît par les inclinations de l'enfant si ses œuvres seront droites et pures.

12. L'oreille, qui entend, et l'œil, qui voit, sont deux choses que le Seigneur a faites.

13. N'aimez point le sommeil, de peur que la pauvreté ne vous accable; ouvrez les yeux, et rassasiez-vous de pain.

14. Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien, dit tout homme qui achète; mais quand il se sera retiré, il se glorifiera.

15. On trouve de l'or et beaucoup de perles; mais les lèvres savantes sont un vase rare et précieux.

[1] Ou par trop de rigueur, ou par trop de mollesse.
[2] Avoir deux poids différents, deux mesures différentes.

16. Otez le vêtement à celui qui s'est fait caution pour un inconnu, et prenez des gages de celui qui s'est obligé pour des étrangers.
17. Le pain du mensonge est d'abord doux à l'homme; mais ensuite sa bouche sera remplie de gravier.
18. Les pensées s'affermissent par les conseils, et la guerre doit être conduite par la prudence.
19. Ne vous familiarisez point avec un homme qui révèle ses secrets, qui use de déguisements, et dont la bouche est toujours ouverte.
20. Quiconque maudit son père et sa mère verra sa lampe s'éteindre au milieu des ténèbres.
21. L'héritage qu'on se hâte d'acquérir d'abord ne sera point à la fin béni de Dieu.
22. Ne dites pas : Je rendrai le mal. Attendez le Seigneur, et il vous délivrera.
23. Le poids double est en abomination devant le Seigneur; la balance trompeuse n'est pas bonne.
24. C'est le Seigneur qui dirige les pas de l'homme. Et quel homme pourrait comprendre la voie par laquelle il marche?
25. C'est une ruine pour l'homme de dévorer les saints[1], et de penser ensuite à faire des vœux.
26. Le roi sage disperse les impies, et il les fait passer sous son arc de triomphe.
27. Le souffle de Dieu dans l'homme[2] est une lampe divine qui scrute tout ce qu'il y a de secret dans ses entrailles.
28. La miséricorde et la vérité gardent le roi, et la clémence affermit son trône.
29. La force des jeunes gens est leur joie, et les cheveux blancs sont la gloire des vieillards.
30. Pour guérir le mal, il faut des plaies livides et des douleurs amères.

CHAPITRE XXI

De la providence de Dieu. Instructions diverses.

1. Le cœur du roi est dans la main du Seigneur comme une eau courante : il l'incline du côté qu'il veut.
2. Toutes les voies de l'homme lui paraissent droites; mais le Seigneur pèse les cœurs.
3. Faire miséricorde et justice est plus agréable au Seigneur que de lui offrir des victimes.
4. L'orgueil du cœur rend les yeux altiers; la lampe des méchants n'est que péché.
5. Les pensées du fort produisent toujours l'abondance; mais le paresseux est toujours dans la détresse.
6. Celui qui amasse des trésors avec une langue de mensonge est un homme vain et sans jugement, et il s'engagera dans les filets de la mort.
7. Les rapines de l'impie seront sa ruine, parce qu'il n'a pas voulu pratiquer la justice.
8. La voie corrompue est une voie étrangère; mais quand l'homme est pur, ses œuvres sont droites.
9. Il vaut mieux demeurer dans un réduit sur le toit de la maison, que d'habiter avec une femme querelleuse dans une maison commune.
10. L'âme de l'impie désire le mal, et il n'aura point compassion de son prochain.
11. Quand l'homme contagieux sera puni, le simple deviendra plus sage; et s'il s'attache à un homme sage, il acquerra la science.
12. Le juste applique ses pensées à la maison de l'impie, pour retirer les impies du mal.
13. Celui qui ferme l'oreille au cri du pauvre criera lui-même, et ne sera point écouté.

[1] De les persécuter, de piller leurs biens.
[2] L'âme.

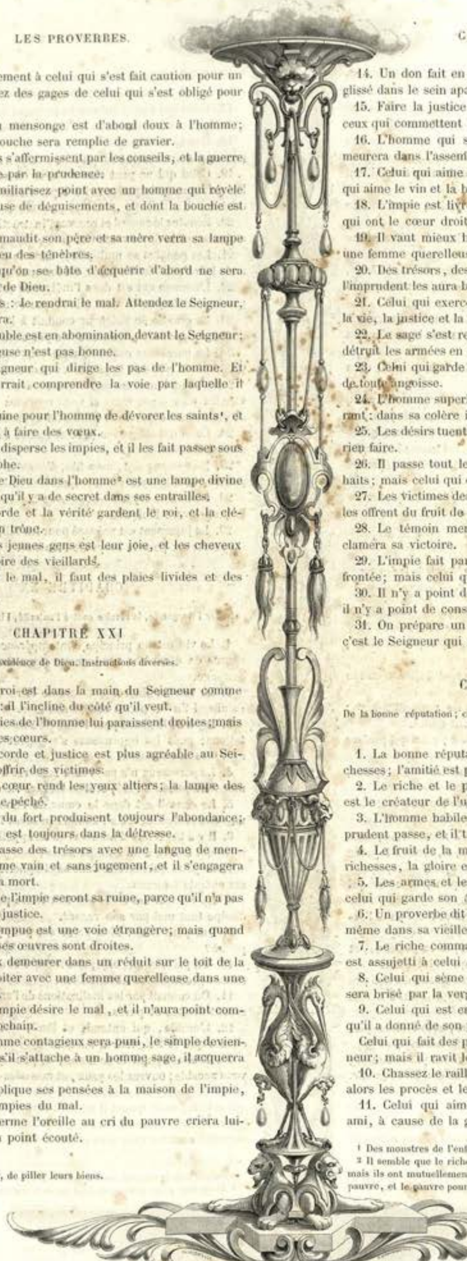

14. Un don fait en secret éteint la colère; et un présent glissé dans le sein apaise le plus vif ressentiment.
15. Faire la justice est la joie du juste, et la frayeur de ceux qui commettent l'iniquité.
16. L'homme qui s'écarte du sentier de la doctrine demeurera dans l'assemblée des géants[1].
17. Celui qui aime les festins sera dans l'indigence; celui qui aime le vin et la bonne chère ne s'enrichira pas.
18. L'impie est livré pour le juste, et l'injuste pour ceux qui ont le cœur droit.
19. Il vaut mieux habiter dans une terre déserte qu'avec une femme querelleuse et colère.
20. Des trésors, des parfums sont dans la maison du juste; l'imprudent les aura bientôt dissipés.
21. Celui qui exerce la justice et la miséricorde trouvera la vie, la justice et la gloire.
22. Le sage s'est rendu maître de la ville des forts, et il a détruit les armées en qui elle mettait sa confiance.
23. Celui qui garde sa bouche et sa langue, garde son âme de toute angoisse.
24. L'homme superbe et présomptueux passera pour ignorant; dans sa colère il s'emporte à des actions d'orgueil.
25. Les désirs tuent le paresseux; car ses mains ne veulent rien faire.
26. Il passe tout le jour à former des désirs et des souhaits; mais celui qui est juste donne, et ne cesse pas d'agir.
27. Les victimes des impies sont abominables, parce qu'ils les offrent du fruit de leurs crimes.
28. Le témoin menteur périra; l'homme obéissant proclamera sa victoire.
29. L'impie fait paraître sur son visage une assurance effrontée; mais celui qui a le cœur droit corrige sa voie.
30. Il n'y a point de sagesse, il n'y a point de prudence, il n'y a point de conseil contre le Seigneur.
31. On prépare un cheval pour le jour du combat; mais c'est le Seigneur qui sauve.

CHAPITRE XXII

De la bonne réputation; comment on l'acquiert, et comment on la perd. Instructions diverses.

1. La bonne réputation vaut mieux que les grandes richesses; l'amitié est plus estimable que l'or et l'argent.
2. Le riche et le pauvre se sont rencontrés; le Seigneur est le créateur de l'un et de l'autre[2].
3. L'homme habile voit le mal, et se met à couvert; l'imprudent passe, et il trouve sa perte.
4. Le fruit de la modestie est la crainte du Seigneur, les richesses, la gloire et la vie.
5. Les armes et les épées sont dans la voie du méchant; celui qui garde son âme s'en éloignera.
6. Un proverbe dit : Le jeune homme suit sa première voie; même dans sa vieillesse il ne la quittera point.
7. Le riche commande au pauvre; et celui qui emprunte est assujetti à celui qui prête.
8. Celui qui sème l'iniquité moissonnera les maux, et il sera brisé par la verge de sa colère.
9. Celui qui est enclin à la miséricorde sera béni, parce qu'il a donné de son pain aux pauvres.
Celui qui fait des présents remportera la victoire et l'honneur; mais il ravit les âmes de ceux qui les reçoivent.
10. Chassez le railleur, et les disputes s'en iront avec lui; alors les procès et les outrages cesseront.
11. Celui qui aime la pureté du cœur aura le roi pour ami, à cause de la grâce répandue sur ses lèvres.

[1] Des monstres de l'enfer.
[2] Il semble que le riche et le pauvre soient entre eux en contradiction; mais ils ont mutuellement besoin l'un de l'autre. Le riche est fait pour le pauvre, et le pauvre pour le riche. (S. AUGUSTIN.)

JUDITH MONTRANT LA TÊTE D'HOLOPHERNE.

12. Les yeux du Seigneur gardent la science; les paroles de l'injuste seront confondues.

13. Le paresseux dit : Le lion est là dehors; je serai tué au milieu de la place publique.

14. La bouche de la femme étrangère est une fosse profonde; celui qui encourt la colère du Seigneur y tombera.

15. La folie est liée au cœur de l'enfant, et la verge de la discipline l'en chassera.

16. Celui qui opprime le pauvre pour accroître ses richesses, donnera lui-même à un plus riche que lui, et tombera dans l'indigence.

17. Prêtez l'oreille, écoutez les paroles des sages, et appliquez votre cœur à ma doctrine.

18. Vous en reconnaîtrez la beauté lorsque vous la garderez au fond de votre cœur, et elle se répandra sur vos lèvres;

19. Elle vous servira à mettre votre confiance dans le Seigneur; c'est pour cela que je vous l'ai représentée aujourd'hui.

20. Je vous l'ai décrite triplement[1], avec méditation et avec science,

21. Pour vous faire voir la certitude des paroles de la vérité, et vous mettre en état de répondre à ceux qui vous ont envoyé.

22. Ne faites point de violence au pauvre parce qu'il est pauvre; n'opprimez point dans le jugement celui qui n'a rien;

23. Car le Seigneur défendra lui-même leur cause, et il percera ceux qui auront percé leur âme.

24. Ne soyez point ami d'un homme colère, et ne vivez point avec un homme furieux,

25. De peur qu'il ne vous apprenne à vivre comme lui, et que vous ne donniez à votre âme un sujet de chute.

26. Ne vous liez point avec ceux qui s'engagent en touchant dans la main, et s'offrent comme caution pour ceux qui doivent;

27. Car si vous n'avez pas de quoi restituer, qui empêchera qu'on ne vous enlève la couverture de votre lit?

28. Ne passez point les bornes anciennes qu'ont posées vos pères[2].

29. Avez-vous vu un homme prompt à faire son œuvre? Il paraîtra devant les rois, et ne demeurera point parmi les hommes obscurs.

CHAPITRE XXIII

De la tempérance, de la circonspection et autres vertus.

1. Quand vous serez assis pour manger avec le prince, considérez attentivement ce qui sera servi devant vous;

2. Et mettez un couteau à votre gorge[3], si néanmoins vous êtes maître de votre âme.

3. Ne désirez point les mets de celui chez qui se trouve le pain du mensonge[4].

4. Ne travaillez point à vous enrichir, mais mettez des bornes à votre prudence.

5. Ne levez point les yeux vers les richesses que vous ne pouvez avoir, parce qu'elles prendront des ailes comme l'aigle, et s'envoleront au ciel.

6. Ne mangez point avec un homme envieux, et ne désirez point ses mets,

7. Parce qu'il juge de ce qu'il ignore, comme un homme qui devine et qui suit ses conjectures.

Buvez et mangez, vous dira-t-il; mais son cœur n'est point avec vous.

[1] En plusieurs manières.

[2] Tenez-vous-en, en matière de foi et de morale, à ce qu'ont enseigné les Pères et les Docteurs.

[3] Mettez des bornes à votre intempérance.

[4] Ne mangez point avec celui dont les richesses ont été acquises par des injustices et des mensonges.

8. Les mets que vous aviez mangés ne vous profiteront pas, et vous regretterez la courtoisie de vos paroles.

9. Ne parlez point à l'oreille de l'insensé, car il méprisera la sagesse de vos discours.

10. Ne touchez point aux bornes des petits, et n'entrez point dans le champ de l'orphelin;

11. Car celui qui est leur proche[1] est puissant, et il plaidera lui-même leur cause contre vous.

12. Que votre cœur entre dans la doctrine, et que vos oreilles se prêtent aux paroles de la science.

13. N'épargnez point la correction à l'enfant; car si vous le frappez de la verge, il ne mourra pas.

14. Vous le frapperez de la verge, et vous délivrerez son âme de l'enfer.

15. Mon fils, si votre cœur est sage, mon cœur se réjouira avec vous;

16. Et mes entrailles tressailliront de joie, lorsque vos lèvres prononceront les paroles de vérité.

17. Que votre cœur ne porte point envie au pécheur; mais soyez tout le jour dans la crainte du Seigneur;

18. Car vous aurez ainsi confiance à votre dernière heure, et ce que vous attendez ne vous sera pas ravi.

19. Écoutez, mon fils, et soyez sage, et faites que votre âme marche droit dans la voie.

20. Ne vous trouvez point dans les festins de ceux qui aiment à boire, ni dans les débauches de ceux qui apportent des viandes pour manger ensemble;

21. Car passant le temps à boire et à se traiter ainsi, ils se ruineront; et la paresse toujours endormie sera vêtue de haillons.

22. Écoutez votre père, qui vous a donné la vie; et ne méprisez pas votre mère lorsqu'elle sera dans la vieillesse.

23. Achetez la vérité, et ne vendez pas la sagesse[2], la doctrine et l'intelligence.

24. Le père du juste tressaille d'allégresse; celui qui a donné la vie au sage trouvera en lui sa joie.

25. Que votre père et votre mère se réjouissent; et que celle qui vous a mis au monde tressaille de bonheur.

26. Donnez-moi, mon fils, votre cœur[3], et que vos yeux s'attachent à mes voies.

27. Car la courtisane est une fosse profonde; et l'étrangère est un puits étroit.

28. Elle dresse des embûches sur le chemin comme le voleur, et elle tuera ceux qu'elle verra n'être pas sur leurs gardes.

29. A qui dira-t-on : Malheur? Au père de qui dira-t-on : Malheur? Pour qui seront les querelles? Pour qui les précipices? Pour qui les blessures sans sujet? Pour qui la rougeur et l'obscurcissement des yeux?

30. Sinon pour ceux qui passent le temps à boire du vin, et qui mettent leur plaisir à vider les coupes?

31. Ne regardez point le vin lorsqu'il pétille, lorsque sa couleur brille dans le verre;

32. Il entre agréablement, mais à la fin il mordra comme le serpent, et il répandra son venin comme le basilic.

33. Vos yeux regarderont les étrangères, et votre cœur dira des paroles déréglées.

34. Et vous serez comme un homme qui dort au milieu de la mer, comme un pilote assoupi qui a perdu le gouvernail[4].

35. Et vous direz : Ils m'ont battu, et je n'ai point eu de douleur; ils m'ont entraîné, et je ne l'ai pas senti. Quand me réveillerai-je, et quand trouverai-je encore du vin pour boire[5]?

[1] Dieu. Allusion au texte de la loi de Moïse, qui, lorsque quelqu'un avait été tué, faisait une obligation à son plus proche parent de le venger.

[2] Travaillez soigneusement à acquérir la vérité, la sagesse; et quand vous l'aurez acquise, prenez garde que vous ne la perdiez.

[3] Donnez-le à moi qui suis la Sagesse.

[4] En perdant l'usage de la raison, qui sert à l'homme pour le conduire.

[5] Peinture saisissante d'un vice qui est comme incorrigible.

CHAPITRE XXIV

Diverses règles de vie.

1. Ne portez point envie aux méchants, et ne désirez point être avec eux;

2. Parce que leur esprit médite les rapines, et que les paroles de leurs lèvres ne sont que tromperies.

3. Une maison s'élèvera par la sagesse, et s'affermira par la prudence.

4. La doctrine remplira l'intérieur de la maison de toutes sortes de meubles beaux et précieux.

5. L'homme sage est vaillant; l'homme habile est fort et résolu;

6. Parce que la guerre se conduit par la prudence, et que le salut se trouvera où il y a beaucoup de conseils.

7. La sagesse est trop relevée pour l'insensé; il n'ouvrira point la bouche à la porte de la ville.

8. Celui qui applique son esprit à faire le mal sera appelé insensé.

9. La pensée de l'insensé est le péché; et le médisant est l'abomination des hommes.

10. Si vous vous laissez abattre au jour de l'affliction en perdant confiance, votre force sera diminuée.

11. Arrachez au péril ceux qu'on mène à la mort, et ne cessez point de délivrer ceux qu'on entraîne pour les faire mourir.

12. Si vous dites : Les forces me manquent; celui qui voit le fond du cœur le sait : rien n'échappe au Sauveur de votre âme; et il rendra à l'homme selon ses œuvres.

13. Mon fils, mangez le miel, car il est bon; et le rayon de miel, car il est très-doux à la bouche.

14. Telle est à votre âme la doctrine de la sagesse; quand vous l'aurez trouvée, vous espérerez à votre dernière heure, et votre espérance ne périra point.

15. Ne dressez point d'embûche au juste; ne cherchez point l'impiété dans sa maison; et ne troublez point son repos.

16. Car le juste tombera sept fois, et se relèvera[1]; mais les méchants seront précipités dans le mal.

17. Ne vous réjouissez point quand votre ennemi sera tombé, et que votre cœur ne tressaille point de joie dans sa ruine,

18. De peur que le Seigneur ne le voie, que cela ne lui déplaise, et qu'il ne retire de lui sa colère[2].

19. N'ayez point d'émulation pour les méchants, et ne portez point envie aux impies;

20. Car les méchants n'ont point d'espérance pour l'avenir, et la lampe des impies s'éteindra[3].

21. Mon fils, craignez Dieu et le roi, et n'ayez point de commerce avec les médisants;

22. Car leur ruine viendra tout à coup; et qui pourra comprendre la punition que l'un et l'autre leur infligeront[4]?

23. Ce que je vais dire est aussi pour les sages[5]. Il n'est pas bon de faire acception de personnes dans le jugement.

24. Ceux qui disent à l'impie : Tu es juste, seront maudits des peuples, et détestés des nations.

25. Ceux qui le reprennent seront loués, et la bénédiction descendra sur eux.

26. Celui qui répond à un homme avec droiture, lui donne un baiser à la bouche[6].

[1] Les justes tombent et pèchent sept fois, c'est-à-dire plusieurs fois. Leurs chutes néanmoins sont légères, et ils s'en relèvent.

[2] *Ajoutez :* pour la tourner contre vous.

[3] Cet éclat de grandeur et d'autorité qui les environne s'éteindra tout à coup, et ils tomberont dans un abîme de ténèbres.

[4] Dieu et le roi.

[5] C'est comme un titre qui a rapport aux proverbes qui suivent.

[6] Le traite en véritable ami, et gagne son amitié.

27. Préparez votre ouvrage au dehors, et cultivez votre champ avec soin, pour bâtir ensuite votre maison[1].

28. Ne soyez point un faux témoin contre votre prochain, et que vos lèvres ne séduisent personne en le caressant.

29. Ne dites point : Je lui ferai comme il m'a fait; je rendrai à chacun selon ses œuvres.

30. J'ai passé dans le champ du paresseux, et dans la vigne de l'insensé;

31. Et tout était plein d'orties, les ronces en couvraient la surface, et la muraille de pierre était tombée.

32. Ce qu'ayant vu, je l'ai mis dans mon cœur, et je me suis instruit par cet exemple.

33. Tu dormiras un peu, ai-je dit; tu sommeilleras un peu; tu mettras un peu tes mains l'une dans l'autre pour te reposer;

34. Et l'indigence viendra sur toi comme un coureur, et la pauvreté comme un homme armé.

CHAPITRE XXV

Manière d'honorer Dieu et le roi. Humilité, piété et autres vertus.

1. Les paraboles suivantes sont aussi de Salomon, et elles ont été recueillies par les serviteurs d'Ézéchias, roi de Juda.

2. La gloire de Dieu est de cacher sa parole, et la gloire des rois de la découvrir.

3. Le ciel dans sa hauteur, la terre dans sa profondeur, et le cœur des rois sont des choses impénétrables.

4. Otez la rouille de l'argent, et il en sortira un vase très-pur;

5. Otez l'impiété des yeux du roi, et son trône s'affermira par la justice.

6. Ne recherchez pas les dignités en présence du roi, et ne prenez pas votre place parmi les grands;

7. Car il vaut mieux qu'on vous dise : Montez ici, que d'être humilié devant le prince[2].

8. Ne découvrez pas sitôt dans une querelle ce que vous avez vu de vos propres yeux, de peur qu'après avoir ôté l'honneur à votre ami, vous ne puissiez plus le réparer.

9. Traitez de votre affaire avec votre ami, et ne révélez point votre secret à un étranger,

10. De peur que l'ayant appris il ne vous insulte, et qu'il ne cesse de vous le reprocher.

La grâce et l'amitié délivrent; conservez-les avec soin, de peur de tomber dans le mépris.

11. Une parole dite à propos est comme des pommes d'or sur un lit d'argent.

12. La réprimande faite au sage et à l'oreille obéissante, est un pendant d'oreilles d'or avec une perle brillante.

13. Comme est la fraîcheur de la neige au jour de la moisson, tel le messager fidèle est à celui qui l'a envoyé; il donne le repos à son âme.

14. Des nuées, du vent, point de pluie : voilà l'homme qui se vante, et qui ne tient pas ses promesses.

15. Le prince sera fléchi par la patience, et la langue douce brisera la dureté des cœurs.

16. Avez-vous trouvé du miel, mangez ce qui vous suffit, de peur que, rassasié, vous ne vous hâtiez de vomir[3].

17. Retirez insensiblement votre pied de la maison de votre prochain, de peur que, rassasié de vous, il ne vienne à vous haïr.

18. Un dard, une épée, une flèche perçante : voilà l'homme qui porte un faux témoignage contre son prochain.

[1] Cet avis du Sage se rapporte à celui de Jésus-Christ dans l'Évangile (S. Luc, XIV, 28), que l'homme qui veut bâtir une tour doit supputer auparavant et à loisir la dépense qui y sera nécessaire, pour voir s'il aura de quoi l'achever.

[2] Jésus-Christ dit la même chose. (S. Luc, XIV, 10.)

[3] Le Sage nous apprend qu'il faut en tout modérer nos désirs, même dans les choses qui paraissent les meilleures; car plus les choses nous flattent, plus l'excès nous en sera dangereux.

LA REINE VASTHI REFUSANT D'OBÉIR AUX ORDRES D'ASSUÉRUS.

19. Espérer dans un ami infidèle au jour de la détresse, c'est faire fond sur une dent pourrie et sur un pied lassé, et c'est se trouver sans manteau dans le plus grand froid.

20. Les cantiques que l'on chante devant celui dont le cœur est corrompu, sont comme le vinaigre qu'on met dans le nitre.

Comme la teigne ronge le vêtement, et le ver le bois, ainsi la tristesse de l'homme lui ronge le cœur.

21. Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger; s'il a soif, donnez-lui à boire.

22. Vous amasserez ainsi sur sa tête des charbons de feu[1], et le Seigneur vous le rendra.

23. Le vent d'aquilon dissipe la pluie, et le visage triste la langue médisante.

24. Il vaut mieux se retirer dans un réduit sur le toit de la maison, que d'habiter avec une femme querelleuse dans une maison commune.

25. Une bonne nouvelle venue d'une terre éloignée est comme l'eau fraîche à des lèvres qui ont soif.

26. Le juste qui tombe en présence de l'impie est une fontaine que le pied a troublée, une source qu'on a corrompue.

27. Le miel n'est pas bon à celui qui en mange beaucoup; et celui qui veut scruter la majesté[2] sera accablé par la gloire.

28. Celui qui ne peut retenir son esprit en parlant, est comme une ville ouverte qui n'est point entourée de murailles.

CHAPITRE XXVI

Les insensés sont dignes de mépris. Fuir les hommes négligents, indiscrets et faux.

1. Comme la neige vient mal en été, et la pluie pendant la moisson, ainsi la gloire sied mal à un insensé.

2. Semblable à un oiseau qui vole d'un lieu à un autre, au passereau qui court de tous côtés, la malédiction prononcée sans sujet n'atteint personne.

3. Le fouet est pour le cheval, le mors pour l'âne, et la verge pour le dos de l'insensé.

4. Ne répondez point au fou selon sa folie, de peur que vous ne lui deveniez semblable.

5. Répondez au fou ce qui convient à sa folie, de peur qu'il ne s'imagine être sage.

6. Celui qui fait porter ses paroles par l'entremise d'un insensé, se rend boiteux, et il boit l'iniquité[3].

7. En vain le boiteux a-t-il de belles jambes; ainsi les belles maximes sont mal placées dans la bouche de l'insensé.

8. Élever en honneur un homme qui n'est pas sage, c'est jeter une pierre dans le monceau de Mercure[4].

9. La parabole est dans la bouche des insensés comme une épine qui naîtrait dans la main d'un homme ivre.

10. La sentence du juge termine les procès; et celui qui impose silence à l'insensé apaise les troubles.

11. L'imprudent qui retombe dans sa folie est comme le chien qui retourne à son vomissement.

12. Avez-vous vu un homme qui s'estime sage? Il faut plus espérer de l'insensé que de lui[5].

13. Le paresseux dit: Le lion est dans le chemin, la lionne est sur les routes.

[1] Non du feu de la colère de Dieu pour le punir, mais de celui d'une sainte colère qu'il concevra contre lui-même par la douleur d'avoir offensé un homme qui ne se venge de lui que par des bienfaits. (S. AUGUSTIN.)

[2] De Dieu.

[3] Fait une fausse démarche, et se rend responsable de toutes les fautes de son envoyé.

[4] C'est une chose inutile et déraisonnable. Allusion à l'usage des gentils d'amasser des monceaux de pierres aux carrefours des chemins en l'honneur de leur dieu Mercure.

[5] Il faut faire plus de cas d'un fou qui reconnaît sa folie que d'un sage présomptueux.

14. Comme une porte roule sur ses gonds, ainsi un paresseux tourne dans son lit.

15. Le paresseux cache sa main sous son aisselle, et il a de la peine à la porter jusqu'à sa bouche.

16. Le paresseux s'estime plus sage que sept hommes qui ne disent que des choses sensées.

17. Celui qui en passant s'échauffe pour une querelle qui n'est pas la sienne, est comme celui qui prend un chien par les oreilles[1].

18. Comme celui qui lance des flèches et des dards pour tuer un autre est coupable de sa mort,

19. Ainsi l'est celui qui use d'artifices pour nuire à son ami, et qui dit, lorsqu'il est surpris: Je ne l'ai fait qu'en jouant.

20. Quand il n'y aura plus de bois, le feu s'éteindra; et quand il n'y aura plus de semeurs de rapports, les querelles s'apaiseront.

21. Ce qu'est le charbon à la braise, et le bois au feu, l'homme colère l'est pour allumer des disputes.

22. Les paroles du semeur de rapports paraissent simples, mais elles pénètrent jusqu'au fond des entrailles.

23. Les lèvres superbes, jointes à un cœur corrompu, sont comme de l'argent impur dont on veut orner un vase de terre.

24. L'ennemi se fait connaître par ses paroles, lorsqu'au fond de son cœur il médite la fraude.

25. Quand il vous parlerait d'un ton humble, ne vous fiez point à lui, parce qu'il y a sept replis de malice au fond de son cœur.

26. Celui qui couvre sa haine sous une apparence trompeuse, verra sa malice révélée dans l'assemblée publique.

27. Celui qui creuse la fosse y tombera, et la pierre retournera contre celui qui l'a roulée.

28. La langue trompeuse n'aime point la vérité, et la bouche flatteuse cause des ruines.

CHAPITRE XXVII

Ne point se glorifier. Éviter la colère, la flatterie. Recommandation de l'amitié, de la douceur, du soin de ce que l'on possède.

1. Ne vous glorifiez point pour le lendemain, parce que vous ignorez ce qu'amènera le jour à venir.

2. Qu'un autre vous loue, et non votre bouche; que ce soit un étranger, et non vos propres lèvres.

3. La pierre est lourde, le sable est pesant; mais la colère de l'insensé pèse encore plus que l'une et l'autre.

4. La colère n'a pas de compassion, non plus que la fureur qui éclate; et qui pourra soutenir la violence d'un homme emporté?

5. La correction faite ouvertement vaut mieux qu'un amour secret[2].

6. Les blessures que fait celui qui aime, valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait.

7. L'âme rassasiée foulera aux pieds le rayon de miel, et l'âme pressée de la faim trouvera même doux ce qui est amer.

8. Un homme qui abandonne son pays est comme l'oiseau qui quitte son nid.

9. Le parfum et la variété des odeurs sont la joie du cœur, et les bons conseils d'un ami font les délices de l'âme.

10. N'abandonnez point votre ami, ni l'ami de votre père, et n'entrez point dans la maison de votre frère au jour de votre affliction[3].

Un voisin qui est proche vaut mieux qu'un frère qui est éloigné.

[1] Et s'expose à en être mordu.

[2] Dissimulé et non véritable, tel qu'est l'amour de celui qui n'ose reprendre son ami de ses défauts, de peur de le choquer.

[3] *Ajoutez*: Mais allez plutôt voir votre ami, qui vous assistera et vous consolera mieux que votre frère.

11. Travaillez, mon fils, à acquérir la sagesse, et donnez de la joie à mon cœur, afin que vous puissiez répondre à celui qui vous fera des reproches.

12. L'homme habile a vu le mal, et s'est caché; les imprudents ont passé outre; et en ont porté la peine.

13. Otez le vêtement de celui qui a répondu pour un étranger; ôtez-lui le gage qu'il a donné pour les autres.

14. Celui qui dès le matin proclame les louanges de son ami, sera bientôt semblable à celui qui en dit du mal.

15. La femme querelleuse est semblable à un toit qui dégoutte dans un jour d'hiver.

16. Celui qui veut la retenir est comme s'il voulait arrêter le vent, et elle sera pour lui comme une huile qui s'écoule de sa main.

17. Le fer aiguise le fer, et la vue de l'ami excite l'ami.

18. Celui qui garde le figuier mangera de son fruit; et celui qui garde son Seigneur sera élevé en gloire.

19. Comme on voit reluire dans l'eau le visage de ceux qui s'y regardent, ainsi les cœurs des hommes sont découverts aux hommes prudents.

20. L'enfer et l'abîme de perdition ne sont jamais rassasiés; ainsi les yeux des hommes sont insatiables.

21. Comme l'argent est éprouvé par le creuset, et l'or par la fournaise, ainsi l'homme est éprouvé par la bouche de celui qui le loue.

Le cœur du méchant recherche le mal; et le cœur droit cherche la science.

22. Quand vous pileriez le fou dans un mortier, comme on y bat du grain en frappant dessus avec un pilon, vous ne lui ôteriez pas sa folie.

23. Remarquez avec soin l'état de vos brebis, et considérez vos troupeaux.

24. Car vous n'aurez pas toujours la puissance; mais la couronne que vous recevrez durera de génération en génération.

25. Les prairies sont ouvertes; les herbes verdoyantes ont paru; on a recueilli le foin des montagnes.

26. Les agneaux sont pour vous vêtir, et les chevreaux pour le prix du champ.

27. Que le lait des chèvres vous suffise pour votre aliment, pour ce qui est nécessaire à votre maison, et pour la nourriture de vos servantes.

CHAPITRE XXVIII

Diverses maximes de sagesse.

1. L'impie fuit, sans que personne le poursuive; mais le juste est confiant comme le lion, et ne craint rien.

2. Les princes se multiplient à cause des péchés du peuple; mais lorsqu'il y a des hommes sages, et qu'ils savent ce qui se dit, la vie du prince est plus longue.

3. Le pauvre qui opprime les pauvres est semblable à une pluie violente qui apporte la famine.

4. Ceux qui abandonnent la loi louent l'impie; ceux qui la gardent s'irritent contre lui.

5. Les méchants ne pensent point à ce qui est juste; mais ceux qui recherchent le Seigneur prennent garde à tout.

6. Mieux vaut le pauvre qui marche dans sa simplicité, que le riche qui suit des chemins égarés.

7. Celui qui garde la loi est un enfant sage; mais celui qui nourrit des gens de bonne chère couvre son père de confusion.

8. Celui qui amasse de grandes richesses par l'usure et les intérêts, les amasse pour un homme qui sera libéral envers les pauvres.

9. Quiconque détourne l'oreille pour ne point écouter la loi, rendra sa prière même exécrable.

10. Celui qui séduit les justes en les poussant dans une mauvaise voie, tombera lui-même dans la fosse qu'il avait creusée, et les simples posséderont ses biens.

11. L'homme riche se croit sage; mais le pauvre qui est prudent le sondera jusqu'au fond du cœur.

12. Il y a une grande gloire dans le triomphe des justes; mais le règne des méchants est la ruine des hommes.

13. Celui qui cache ses crimes ne réussira point; mais celui qui les confesse et s'en retire obtiendra miséricorde.

14. Heureux l'homme qui est toujours dans la crainte; mais celui qui a le cœur dur tombera dans le mal.

15. Un lion rugissant, un ours affamé, c'est un prince impie sur un peuple pauvre.

16. Un prince imprudent opprimera plusieurs personnes par ses violences; mais celui qui hait l'avarice prolongera ses jours.

17. Quand celui qui répand le sang innocent irait se jeter dans la fosse, personne ne le retiendrait.

18. Celui qui marche avec simplicité sera sauvé; celui qui s'avance par des voies tortueuses tombera sans ressource.

19. Celui qui laboure son champ sera rassasié de pain; mais celui qui aime l'oisiveté sera dans une profonde indigence.

20. L'homme fidèle sera comblé de louanges; mais celui qui se hâte de s'enrichir ne sera pas innocent.

21. Celui qui en jugeant a égard à la personne, ne fait pas bien; et un tel homme, pour une bouchée de pain, abandonne la vérité.

22. Un homme qui se hâte de s'enrichir, et qui porte envie aux autres, ne sait pas que la pauvreté fondra sur lui.

23. Celui qui reprend un homme trouvera grâce ensuite auprès de lui, plus que celui qui le trompe par une langue flatteuse.

24. Celui qui dérobe à son père et à sa mère, et qui dit que ce n'est pas un péché, a part au crime des homicides.

25. Celui qui se vante et s'enfle d'orgueil excite des querelles; mais celui qui espère dans le Seigneur sera guéri.

26. Celui qui se confie à son propre cœur est un insensé; mais celui qui marche avec sagesse se sauvera.

27. Celui qui donne au pauvre n'aura besoin de rien; mais celui qui méprise sa prière tombera lui-même dans la pauvreté.

28. Quand les impies seront élevés, les hommes se cacheront; quand ils périront, le nombre des justes se multipliera.

CHAPITRE XXIX

Autres maximes.

1. L'homme qui méprise avec une tête dure celui qui le reprend, tombera tout à coup d'une chute mortelle, et ne guérira jamais.

2. Quand les justes se multiplieront, le monde sera dans la joie; et quand les impies prendront le gouvernement, le peuple gémira.

3. L'homme qui aime la sagesse est la joie de son père; mais celui qui nourrit des courtisanes perdra son bien.

4. Le roi juste élève un empire; l'homme avare le détruira.

5. L'homme qui tient à son ami un langage flatteur et déguisé, tend un filet à ses pieds.

6. Le filet enveloppera l'homme inique qui pèche; et le juste louera Dieu et se réjouira.

7. Le juste connaît la cause des pauvres; l'impie ignore la science.

8. Les hommes corrompus détruisent la ville; mais les sages apaisent la fureur.

9. L'homme sage, s'il dispute avec l'insensé, soit qu'il se fâche, soit qu'il rie, ne trouvera point de repos.

10. Les hommes de sang haïssent le simple; mais les justes cherchent à lui conserver la vie.

11. L'insensé répand du premier coup tout ce qu'il a dans l'esprit; le sage ne se hâte pas, et se réserve pour l'avenir.

TRIOMPHE DE MARDOCHÉE.

12. Le prince qui prête volontiers l'oreille au mensonge n'aura que des impies pour ministres.

13. Le pauvre et le créancier se sont rencontrés : le Seigneur est celui qui éclaire l'un et l'autre.

14. Si un roi juge les pauvres selon la vérité, son trône s'affermira pour jamais.

15. La verge et la correction donnent la sagesse; mais l'enfant abandonné à sa volonté couvre sa mère de confusion.

16. Les crimes se multiplieront avec la multiplication des impies, et les justes verront leur ruine.

17. Instruisez votre fils, et il vous consolera, et il sera les délices de votre âme.

18. Quand il n'y aura plus de prophétie[1], le peuple sera sans frein : celui qui garde la loi est heureux.

19. L'esclave ne peut être corrigé par des paroles; car il entend ce que vous lui dites, et il dédaigne d'y répondre.

20. Avez-vous vu un homme prompt à parler, attendez de lui plutôt des folies que sa correction.

21. Celui qui nourrit délicatement son serviteur dès l'enfance le verra ensuite se révolter contre lui.

22. L'homme colère excite des querelles; et celui qui se fâche aisément sera plus prompt à pécher.

23. L'humiliation suit le superbe; et la gloire sera le partage de l'humble d'esprit.

24. Celui qui s'associe avec un voleur est ennemi de sa propre vie; il se laisse déférer le serment par le juge, et il ne découvre pas le vol.

25. Celui qui craint l'homme tombera bientôt; celui qui espère dans le Seigneur sera élevé.

26. Plusieurs recherchent le regard du prince; mais le jugement de chacun de nous appartient au Seigneur.

27. Les justes ont en abomination l'homme impie, et les impies ont en abomination celui qui marche dans la droite voie.

L'enfant qui garde la parole ne tombera pas dans la perdition.

CHAPITRE XXX

Autre série de proverbes.

1. Paroles de celui qui assemble, du fils de celui qui répand les vérités[2].

Vision d'un homme qui a Dieu avec lui, et qui, fortifié par la présence de Dieu qui réside en lui, dit :

2. Je suis le plus insensé des hommes, et la sagesse n'est point avec moi.

3. Je n'ai point appris[3] la sagesse, et je ne connais pas la science des saints.

4. Qui est monté au ciel, et en est descendu? Qui a renfermé les vents dans sa main? Qui a lié les eaux comme dans un vêtement? Qui a affermi les bornes de la terre? Quel est son nom et quel est le nom de son Fils[4], si vous le savez?

5. Toute parole de Dieu est purifiée par le feu; il est un bouclier pour ceux qui espèrent en lui.

6. N'ajoutez pas à ses paroles[5], de peur que vous n'en soyez repris et trouvé menteur.

7. Je vous ai demandé deux choses[6]; ne me les refusez pas avant que je meure.

[1] Lorsque la religion tombe en décadence, que ses enseignements sont méprisés, le peuple n'a plus de frein, et il se divise en mille sectes.

[2] Il y a ici dans l'hébreu deux noms propres, dont la Vulgate traduit la signification. Selon plusieurs interprètes, ils désignent Salomon, qui fut fils de David, lequel avait fait entendre les oracles de la Sagesse divine.

[3] Par moi-même. Cet humble aveu du Sage devrait être celui de tous ceux qui ne sont sages que selon le monde; car la raison abandonnée à elle-même est incapable de résoudre les problèmes concernant la nature de Dieu, et ses rapports avec le monde.

[4] Ce nom est celui du Verbe, le Fils unique et éternel du Père, qui est descendu du ciel et a parlé aux hommes.

[5] Ceux-là ajoutent aux paroles de l'Écriture, qui, par les opinions fausses et humaines qu'ils mêlent à sa doctrine, détruisent la vérité qu'elle enseigne.

[6] C'est à Dieu que le Sage s'adresse.

8. Éloignez de moi la vanité et les paroles de mensonge.

Ne me donnez ni la pauvreté ni les richesses; accordez-moi seulement ce qui m'est nécessaire pour vivre,

9. De peur que, rassasié, je ne sois tenté de vous renier et de dire : Qui est le Seigneur? ou que, pressé par la pauvreté, je ne dérobe et ne viole par un parjure le nom de mon Dieu.

10. N'accusez pas le serviteur devant son maître, de peur qu'il ne vous maudisse, et que vous ne tombiez.

11. Il y a une race qui maudit son père et qui ne bénit point sa mère.

12. Il y a une race qui se croit pure, et qui néanmoins n'a point été lavée de ses taches.

13. Il y a une race dont les regards sont altiers et les paupières élevées.

14. Il y a une race qui au lieu de dents a des épées, et qui se sert de ses dents pour broyer et dévorer les pauvres de la terre et l'homme indigent.

15. La sangsue[1] a deux filles[2] qui disent toujours, Apporte, apporte.

Il y a trois choses insatiables, et une quatrième qui ne dit jamais : C'est assez.

16. L'enfer, la femme impudique, la terre qui ne se rassasie pas d'eau, et le feu qui ne dit jamais : C'est assez.

17. Que l'œil qui insulte à son père et qui méprise l'enfantement de sa mère soit arraché par les corbeaux des torrents et dévoré par les enfants de l'aigle.

18. Trois choses me sont difficiles à comprendre, et la quatrième m'est entièrement inconnue :

19. La trace de l'aigle dans l'air, la trace du serpent sur la terre, la trace d'un navire au milieu de la mer, et la voie de l'homme dans sa jeunesse.

20. Et telle est encore la voie de la femme adultère, qui mange, essuie sa bouche, et dit : Je n'ai pas fait de mal.

21. La terre est troublée par trois choses, et elle ne peut supporter la quatrième :

22. Par un esclave, lorsqu'il règne; par un insensé, lorsqu'il est rassasié de pain;

23. Par une femme digne de haine, lorsqu'un homme l'a épousée, et par une servante, lorsqu'elle est devenue l'héritière de sa maîtresse.

24. Il y a quatre choses qui sont très-petites sur la terre, et qui sont plus sages que les sages mêmes :

25. Les fourmis, ce petit peuple, qui prépare sa nourriture pendant la moisson;

26. Les lapins, cette troupe faible, qui établit sa demeure dans les rochers;

27. Les sauterelles, qui n'ont point de roi, et qui s'avancent toutes par bandes;

28. Le lézard, qui s'appuie sur ses mains, et qui demeure dans le palais du roi.

29. Il y a trois choses qui marchent fièrement, et une quatrième qui s'avance avec majesté :

30. Le lion, le plus fort des animaux, qui ne craint aucune rencontre;

31. Le coq, dont la démarche est hardie; le bélier, et le roi, à qui rien ne résiste.

32. Tel a paru un insensé après avoir été élevé à un rang sublime : s'il avait eu l'intelligence, il aurait mis sa main sur sa bouche[3].

33. Celui qui presse trop la mamelle pour extraire le lait fait sortir un suc épaissi; celui qui se mouche trop fort tire le sang; et celui qui excite la colère produit les querelles[4].

[1] La cupidité.

[2] La vanité de l'esprit et la volupté du corps.

[3] Il n'aurait pas accepté une place pour laquelle il n'était point fait.

[4] Modérez-vous en toutes choses, surtout quand vous avez affaire à un homme bouillant, de peur que les querelles n'éclatent.

CHAPITRE XXXI

Avis contre l'impureté et l'ivrognerie. Éloge de la femme vertueuse.

1. Parole de Lamuel[1], roi. Vision par laquelle sa mère l'a instruit.

2. Que vous dirai-je, mon fils, ô cher fruit de mes entrailles? Que vous dirai-je, enfant chéri, objet de tant de vœux?

3. Ne donnez pas votre bien aux femmes, et n'employez pas vos richesses pour perdre les rois.

4. Ne donnez pas, ô Lamuel, ne donnez pas le vin aux rois, parce qu'il n'y a nul secret où règne l'ivresse;

5. De peur qu'ils ne boivent, n'oublient la justice et ne blessent l'équité dans la cause des enfants du pauvre.

6. Donnez des liqueurs enivrantes à ceux qui sont affligés, et du vin à ceux qui sont dans l'amertume du cœur;

7. Qu'ils boivent, et oublient leur pauvreté, et qu'ils perdent la mémoire de leurs douleurs.

8. Ouvrez la bouche pour défendre le muet et soutenir la cause de tous les enfants qui ne font que passer[2].

9. Ouvrez votre bouche et ordonnez ce qui est juste; rendez justice à l'indigent et au pauvre.

10. Qui trouvera une femme forte[3]? Elle est plus précieuse que ce qui s'achète aux extrémités du monde.

11. Le cœur de son époux met en elle sa confiance, et il ne manquera pas de dépouilles[4].

12. Elle lui rendra le bien et non le mal tous les jours de sa vie.

13. Elle a cherché la laine et le lin; elle a travaillé avec des mains sages et industrieuses.

[1] *Lamuel* signifie *consacré à Dieu*. C'est vraisemblablement un surnom de Salomon, que sa mère Bethsabée lui avait donné.

[2] De tous les hommes mortels, qui ne font que passer; ou bien des étrangers, des orphelins.

[3] Ici commence l'éloge de la femme vertueuse, qui termine le livre. Chaque verset suit, dans la langue originale, l'ordre des lettres de l'alphabet hébreu, à l'exemple des psaumes appelés alphabétiques : ce qui l'a fait appeler l'alphabet d'or des femmes. L'Église l'a inséré dans l'office des saintes femmes.

[4] Elle enrichira sa maison; en sorte qu'il ne sera pas obligé d'aller dépouiller les autres.

14. Elle est semblable au navire du marchand qui apporte son pain des contrées lointaines[1].

15. Elle se lève lorsqu'il est encore nuit; elle distribue le travail à ses domestiques et la nourriture à ses servantes.

16. Elle a vu un champ, et elle l'a acheté; elle a planté une vigne du fruit de ses mains.

17. Elle a ceint ses reins de force, et elle a affermi son bras.

18. Elle a goûté, et compris que son industrie est bonne; sa lampe ne s'éteindra pas durant la nuit.

19. Elle a porté la main à des choses fortes, et ses doigts ont tourné le fuseau.

20. Elle a ouvert sa main à l'indigence; elle a étendu ses bras vers le pauvre.

21. Elle ne craindra pas pour sa maison le froid ni la neige, car tous ses domestiques ont deux vêtements.

22. Elle s'est fait de riches tapis; elle se revêt de lin et de pourpre.

23. Son époux brillera aux portes de la ville, lorsqu'il sera assis avec les sénateurs de la terre.

24. Elle a fait un linceul et l'a vendu, et elle a livré des ceintures au Chananéen[2].

25. Elle est revêtue de force et de beauté, et elle rira au dernier jour.

26. Elle a ouvert sa bouche à la sagesse, et une loi de clémence est sur ses lèvres.

27. Elle a considéré les sentiers de sa maison, et elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté.

28. Ses enfants se sont levés, et ont publié qu'elle était très-heureuse; son époux s'est levé, et l'a louée.

29. Beaucoup d'entre les femmes ont amassé des richesses; mais vous les avez toutes surpassées.

30. La grâce est trompeuse et la beauté est vaine; la femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée.

31. Donnez-lui du fruit de ses mains, et que ses œuvres la louent aux portes de la ville.

[1] Salomon marque ainsi la sage prévoyance de cette femme.

[2] C'est-à-dire au marchand. Les Chananéens étaient un peuple commerçant.

L'ECCLÉSIASTE

Ce livre, appelé par les Grecs L'ECCLÉSIASTE, c'est-à-dire le Prédicateur, est communément attribué à Salomon. On y fait voir la vanité de toutes les choses de la terre, et la stérilité des efforts que font les hommes pour trouver ici-bas le repos parfait de l'esprit et du cœur; d'où l'on conclut que la sagesse consiste à user de la vie dans la crainte de Dieu.

CHAPITRE I

Tout ce qui est terrestre est périssable.

1. Paroles de l'Ecclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem.

2. Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, vanité des vanités, et tout est vanité.

3. Que retire de plus l'homme de tout le travail dans lequel il se consume sous le soleil[1]?

4. Une génération passe, une génération vient; mais la terre reste toujours la même.

5. Le soleil se lève et se couche, et revient d'où il est parti; et renaissant au même lieu,

6. Il prend sa direction vers le midi, et tourne vers le nord[2]. Le vent va tournant de tous côtés, et, après mille circuits, il revient aux lieux qu'il avait parcourus.

7. Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer ne déborde pas. Les fleuves viennent aux lieux d'où ils sont sortis, pour couler de nouveau.

8. Toutes les choses sont difficiles; l'homme ne peut les expliquer par le discours. L'œil ne se rassasie pas de voir, et l'oreille ne se lasse pas d'entendre.

9. Qu'est-ce qui a été autrefois? Ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait? Ce qui doit se faire encore.

10. Rien de nouveau sous le soleil; et nul ne peut dire: Voilà une chose nouvelle; car déjà elle a été dans les siècles écoulés avant nous.

11. On ne se souvient plus de ce qui a précédé; et de même les choses qui doivent arriver après nous seront oubliées de ceux qui vivront aux derniers jours.

12. Moi, l'Ecclésiaste, j'ai été roi d'Israël dans Jérusalem.

13. Je résolus dans mon esprit de chercher et d'examiner avec sagesse tout ce qui se passe sous le soleil. Dieu a donné aux enfants des hommes cette pénible occupation, qui les exerce pendant leur vie.

14. J'ai vu tout ce qui se fait sous le soleil, et tout est vanité et affliction d'esprit.

[1] Ce qui fait la stérilité du travail de l'homme, c'est lorsqu'il n'a pas d'autre objet que ce qui est sous le soleil, c'est-à-dire ce qui passe, et qu'il néglige les biens éternels, pour lesquels Dieu l'a créé.

[2] Selon les interprètes, dans le verset précédent il s'agit de la révolution diurne du soleil; dans celui-ci, il s'agit de sa révolution annuelle d'un solstice à l'autre, révolution durant laquelle le soleil tourne, en hiver, vers le sud, et en été, vers le nord.

15. Les hommes pervertis se corrigent difficilement, et le nombre des insensés est infini.

16. J'ai dit dans mon cœur: Voilà que je suis devenu grand, et que j'ai surpassé en sagesse tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem. Mon esprit a contemplé beaucoup de choses avec sagesse, et je me suis instruit.

17. J'ai appliqué mon cœur pour connaître la prudence et la doctrine, les erreurs et la folie, et j'ai reconnu qu'en cela aussi il y avait travail et affliction d'esprit,

18. Parce que dans une grande sagesse est une grande indignation[1], et que plus on ajoute à sa science, plus on ajoute à son travail.

CHAPITRE II

Voluptés, richesses, connaissances, tout est vanité, et ne rend point heureux.

1. J'ai dit en mon cœur: J'irai, et je m'enivrerai de délices, et je jouirai des biens; et j'ai reconnu que cela même n'était que vanité.

2. J'ai regardé le rire comme une folie, et j'ai dit à la joie: Pourquoi te trompes-tu si vainement?

3. J'ai pensé dans mon cœur à retirer ma chair des plaisirs du vin, afin de porter mon esprit à la sagesse, et à éviter la folie, jusqu'à ce que j'eusse reconnu ce qui est utile aux enfants des hommes, et ce qu'ils doivent faire sous le soleil pendant les jours de leur vie.

4. J'ai élevé des ouvrages magnifiques; je me suis bâti des maisons; j'ai planté des vignes.

5. J'ai fait des jardins et des vergers, et je les ai remplis d'arbres de toute espèce.

6. J'ai creusé des réservoirs d'eau pour arroser la forêt de mes jeunes arbres.

7. J'ai possédé des serviteurs et des servantes, et un grand nombre d'esclaves nés dans ma maison, et de grands troupeaux de bœufs et de brebis, plus que n'en ont jamais eu tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem.

8. J'ai amassé une grande quantité d'or et d'argent, et les richesses des rois et des provinces; j'ai eu des musiciens et des musiciennes, et tout ce qui fait les délices des enfants des hommes; des coupes et des vases pour servir le vin;

[1] Plus on a fait de progrès dans la connaissance du vrai et du bien, plus on conçoit de regret et de mécontentement de ses fautes. (S. JÉRÔME.)

9. Et j'ai surpassé en richesses tous ceux qui ont été avant moi dans Jérusalem; et la sagesse est demeurée toujours avec moi.

10. Je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont désiré, et j'ai permis à mon cœur de jouir de toutes sortes de plaisirs, et de prendre ses délices dans tout ce que j'avais préparé; et j'ai cru que mon partage était de jouir ainsi de mes travaux.

11. Et lorsque je me suis tourné vers les ouvrages que mes mains avaient faits, et les travaux où je m'étais fatigué vainement, j'ai reconnu qu'il n'y avait en toutes ces choses que vanité et affliction d'esprit, et que rien n'est stable sous le soleil.

12. J'ai passé à la contemplation de la sagesse, des erreurs et de l'imprudence. Qu'est-ce que l'homme, ai-je dit, pour pouvoir suivre le Roi qui l'a créé?

13. Et j'ai reconnu que la sagesse l'emporte sur l'imprudence autant que la lumière diffère des ténèbres.

14. Les yeux du sage sont à sa tête[1]; l'insensé marche dans les ténèbres : et j'ai reconnu qu'ils meurent tous deux l'un comme l'autre[2].

15. Et j'ai dit dans mon cœur : Si je dois mourir aussi bien que l'insensé, que me servira de m'être plus appliqué à la sagesse? Et l'ayant médité dans mon esprit, j'ai reconnu que cela même était vanité.

16. Car la mémoire du sage comme de l'insensé ne durera pas toujours, et l'avenir couvrira tout également de l'oubli : le savant meurt comme l'ignorant.

17. C'est pourquoi je me suis ennuyé de la vie, en considérant que toutes sortes de maux sont sous le soleil, et que tout est vanité et affliction d'esprit.

18. Et j'ai détesté cette application avec laquelle j'avais si péniblement travaillé sous le soleil, pour laisser un héritier après moi,

19. Sage ou insensé, je l'ignore, qui possèdera tous les ouvrages objets de mes sollicitudes et de mes sueurs; et qu'y a-t-il d'aussi vain?

20. C'est pourquoi je me suis arrêté, et mon cœur a renoncé à travailler encore sous le soleil.

21. Car, après qu'un homme s'est consumé dans la sagesse, la science et les veilles, il laisse tout ce qu'il a acquis à un autre qui n'aimera que l'oisiveté. Et cela encore est une vanité et un grand mal.

22. Car que reviendra-t-il à l'homme de tout son travail, et de l'affliction d'esprit avec laquelle il s'est tourmenté sous le soleil?

23. Tous ses jours sont pleins de douleur et de misère, et il n'a point de repos dans son âme, même pendant la nuit. Et cela n'est-ce pas une vanité?

24. Ne vaut-il pas mieux manger, boire, et montrer à son âme le fruit de ses travaux[3]? Et c'est un don de la main de Dieu.

25. Qui jamais autant que moi se rassasiera et jouira des délices?

26. Dieu a donné à l'homme qui lui est agréable la sagesse, la science et la joie; et il a donné au pécheur l'affliction et les soins superflus, afin qu'il rassemble, amasse, et laisse son bien à un homme agréable à Dieu. Mais cela même est une vanité et un stérile soin de l'esprit.

CHAPITRE III

Chaque chose a son temps. L'homme doit jouir de la vie dans la crainte de Dieu.

1. Toutes choses ont leur temps, et tout passe sous le ciel après le terme qui lui a été prescrit.

[1] Il réfléchit, et voit par quelle route il doit marcher.

[2] Par rapport à la vie corporelle, ils ont le même sort : la mort ne les distingue point.

[3] Mieux vaut user modérément de ses biens que d'être avare.

2. Il y a temps de naître, et temps de mourir; temps de planter, et temps d'arracher ce qui a été planté;

3. Temps de tuer[1], et temps de guérir; temps d'abattre, et temps de bâtir;

4. Temps de pleurer, et temps de rire; temps de gémir, et temps de danser;

5. Temps de disperser les pierres, et temps de les rassembler[2]; temps d'embrasser, et temps de s'éloigner des embrassements;

6. Temps d'acquérir, et temps de perdre; temps de garder, et temps d'abandonner;

7. Temps de diviser, et temps d'unir; temps de se taire, et temps de parler;

8. Temps pour aimer, et temps pour haïr[3]; temps pour la guerre, et temps pour la paix.

9. Que retire l'homme de tout son travail[4]?

10. J'ai vu l'occupation pénible que Dieu a donnée aux enfants des hommes, pour les exercer pendant leur vie.

11. Tout ce qu'il a fait est bon en son temps, et il a livré le monde aux disputes des hommes, sans qu'ils puissent connaître les ouvrages que Dieu a créés depuis le commencement jusqu'à la fin[5].

12. Et j'ai reconnu qu'il n'y avait rien de meilleur que de se réjouir[6] et de bien user de la vie.

13. Car tout homme qui mange, boit et retire du bien de son travail, reçoit cela par un don de Dieu.

14. J'ai appris que toutes les œuvres de Dieu demeurent à jamais : nous ne pouvons rien ajouter, rien ôter à tout ce que Dieu a fait pour être craint.

15. Ce qui a été fait, demeure; ce qui doit être, a déjà été, et Dieu renouvelle ce qui est passé.

16. J'ai vu sous le soleil l'impiété dans le lieu du jugement, et l'iniquité dans le lieu de la justice.

17. Et j'ai dit dans mon cœur : Dieu jugera le juste et l'injuste; et alors ce sera le temps de toutes choses.

18. J'ai dit dans mon cœur touchant les enfants des hommes, que Dieu les éprouve, et les fait paraître semblables aux animaux[7].

19. C'est pour cela qu'une même mort est à l'homme et aux bêtes, et que leur condition est égale. Comme l'homme meurt, ainsi les bêtes meurent. Ils respirent de la même manière, et l'homme n'a rien de plus que la bête : tout est soumis à la vanité.

20. Et tout va vers le même lieu. Ils ont été faits de la terre, et ils retournent également dans la terre[8].

21. Qui connaît si l'âme des fils d'Adam monte en haut, et si l'âme des bêtes descend en bas[9]?

22. Et j'ai compris qu'il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de se réjouir dans ses œuvres, et que c'est là son partage. Car qui pourra le mettre en état de connaître ce qui doit arriver après lui?

[1] Ou dans les guerres justes, ou en punissant les coupables.

[2] De détruire des édifices ou d'en élever.

[3] Temps de donner des témoignages d'amour par les récompenses et les bienfaits, et temps de marquer la juste haine qu'on a pour les crimes en châtiant les criminels. (Estius.)

[4] Ce qu'il en retire est de si peu de durée qu'on doit le regarder comme rien.

[5] Dieu a abandonné la succession des phénomènes qui se produisent dans le monde à la méditation des hommes; non pas, il est vrai, pour qu'ils aient la prétention de scruter les vues que Dieu a eues depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, non plus que de sonder l'avenir, cela surpasse la portée de leur intelligence bornée; mais afin que par la science ils élèvent leur esprit jusqu'au Créateur, cause première et fin dernière de toutes choses.

[6] C'est-à-dire que d'éviter ces travaux inutiles qui affligent l'esprit et fatiguent le corps, et de s'appliquer uniquement à la vertu, qui réjouit l'âme et lui donne la paix.

[7] Dieu permet toutes ces choses pour humilier l'homme, et lui faire sentir qu'il n'est pas différent de l'être sans raison, quand il ne s'attache qu'aux biens de la vie présente et aux soins du corps.

[8] Ceci doit s'entendre de la naissance et de la mort du corps.

[9] A en juger par le seul témoignage des sens.

ÉVANOUISSEMENT D'ESTHER.

CHAPITRE IV

Vanité de la vie à cause de l'oppression des pauvres. Vanité des peines que se donnent les hommes. Vanité de la dignité même des rois.

1. J'ai tourné mon esprit autre part, et j'ai vu les oppressions qui se font sous le soleil, les larmes des innocents, que personne ne console, et l'impuissance où ils sont de résister à la violence, étant destitués de tout secours.

2. Et j'ai préféré l'état des morts à celui des vivants [1];

3. Et j'ai estimé plus heureux que les uns et les autres celui qui n'est point encore né, et n'a pas vu les maux qui se font sous le soleil.

4. J'ai considéré de nouveau tous les travaux des hommes, et j'ai reconnu que leur industrie est exposée à l'envie des autres, et qu'en cela même il y a vanité et inquiétude inutile.

5. L'insensé met ses mains l'une dans l'autre, et il dévore sa propre chair [2], en disant :

6. Un morceau de pain avec le repos vaut mieux que les deux mains pleines avec le travail et l'affliction d'esprit.

7. En considérant toutes choses, j'ai trouvé une autre vanité sous le soleil.

8. Tel est seul et n'a personne près de lui, ni enfant, ni frère, et cependant il ne cesse de travailler, et ses yeux ne se rassasient pas de richesses; et il ne lui vient point à l'esprit de se dire : Pour qui est-ce que je travaille? et pourquoi me priver moi-même de l'usage de mes biens? C'est encore là une vanité et une affliction très-malheureuse.

9. Il vaut donc mieux que deux soient ensemble, que d'être seul; car ils ont l'avantage de leur société.

10. Si l'un tombe, l'autre le soutiendra. Malheur à l'homme seul! car, lorsqu'il est tombé, il n'a personne qui le relève.

11. Si deux dorment ensemble, ils s'échaufferont l'un l'autre; un seul, comment se réchauffera-t-il?

12. Et si quelqu'un prévaut contre un seul, deux lui résisteront : un triple cordon se rompt difficilement.

13. Un enfant pauvre et sage vaut mieux qu'un roi vieux et insensé, qui ne sait pas prévoir l'avenir.

14. Car quelquefois de la prison et des chaines un homme va au trône; un autre, né sur le trône, languit dans l'indigence.

15. J'ai vu tous les hommes vivants qui marchent sous le soleil s'attacher au jeune homme qui doit se lever à la place de l'autre [3].

16. Le nombre de ceux qui ont été avant lui est immense, et ceux qui doivent venir après ne se réjouiront point en lui; mais cela même est vanité et affliction d'esprit.

17. Considérez où vous mettez le pied, lorsque vous entrez dans la maison du Seigneur [4], et approchez-vous pour écouter [5]. Car l'obéissance est bien meilleure que les sacrifices des insensés, qui ne savent pas le mal qu'ils font [6].

[1] Le Sage ne considère ici que les souffrances temporelles, le travail et les peines d'esprit de la vie présente; à l'égard des morts, il ne voit que ce repos extérieur de leur corps, qui n'est plus sujet à ces peines. (S. JÉRÔME.)

[2] Il dévore ce qu'il possède. Salomon, dans ce verset et dans le précédent, considère la condition malheureuse de l'homme : s'il acquiert du bien par son industrie, il est exposé à l'envie des autres; si, pour l'éviter, il mène une vie paisible et oisive, il se trouve accablé par la pauvreté.

[3] J'ai vu les sujets se déclarer pour le fils au préjudice du père. Salomon en avait vu un exemple au sein de sa propre famille, dans la révolte d'Absalon.

[4] Entrez dans le temple du Seigneur avec circonspection et respect.

[5] La parole de Dieu, la loi et les interprétations de ceux qui l'annoncent.

[6] La pratique des commandements est préférable aux sacrifices extérieurs qu'on offre dans le temple sans y joindre l'obéissance à la loi de Dieu.

CHAPITRE V

Diverses règles d'une conduite sage. Vanité des efforts pour acquérir des richesses.

1. Ne dites rien inconsidérément, et que votre cœur ne se hâte point de proférer des paroles devant Dieu [1]. Car Dieu est dans le ciel, et vous sur la terre; c'est pourquoi usez de peu de paroles.

2. La multitude des soins produit les songes; dans la multitude des paroles se trouvera la folie.

3. Si vous avez fait un vœu à Dieu, ne différez point de l'accomplir; car la promesse infidèle et imprudente lui déplaît. Mais tout ce que vous aurez promis par vœu, accomplissez-le.

4. Il vaut beaucoup mieux ne point faire de vœux, que d'en faire et ne pas les accomplir.

5. Que la légèreté de votre bouche ne soit pas à votre chair une occasion de tomber dans le péché [2]; et ne dites pas devant l'ange [3] : Il n'y a point de providence; de peur que Dieu, irrité contre vos paroles, ne détruise les ouvrages de vos mains.

6. Où il y a beaucoup de songes, il y a beaucoup de vanité et des discours sans fin; mais vous, craignez Dieu.

7. Si vous voyez l'oppression des pauvres, les jugements iniques, et la justice renversée dans une province, ne vous en étonnez pas; car celui qui est élevé en a un autre au-dessus de lui; et d'autres sont élevés encore au-dessus d'eux;

8. Et de plus, le roi commande à tout le pays qui lui est assujetti.

9. L'avare ne sera jamais rassasié d'argent, et celui qui aime les richesses n'en recueillera pas le fruit; c'est donc encore là une vanité.

10. Où sont de grandes richesses, là est une multitude qui les dévore. Et que revient-il de plus à leur possesseur, que de voir de ses yeux des trésors?

11. Le sommeil est doux à celui qui travaille, qu'il ait peu ou beaucoup mangé; mais la satiété ne permet pas au riche de dormir.

12. Il y a encore une autre infirmité déplorable que j'ai vue sous le soleil : des richesses conservées pour le tourment de celui qui les possède.

13. Car elles périssent au milieu d'une grande calamité, et il a engendré un fils qui sera réduit à une extrême pauvreté.

14. Comme il est sorti nu du sein de sa mère, ainsi il s'en retournera, et n'emportera rien avec lui de son travail.

15. C'est là sans doute une profonde misère : comme il est venu, ainsi il s'en retournera. Que lui sert-il donc d'avoir travaillé en vain?

16. Tous les jours de sa vie il a mangé dans les ténèbres, dans une multitude de soins, dans l'angoisse et dans la tristesse.

17. J'ai donc cru qu'il est bon qu'un homme mange, boive, et jouisse du travail dans lequel il s'est consumé sous le soleil, durant les jours de sa vie que Dieu lui a donnés; et c'est là son partage.

18. Et quand Dieu a donné à un homme les biens, la richesse, et qu'il lui accorde le pouvoir d'en goûter les fruits et de se réjouir de son travail, cela même est un don de Dieu.

19. Car il se souviendra peu des jours de sa vie, parce que Dieu remplit son cœur de délices.

[1] Ne formez pas dans la prière devant Dieu des demandes inconsidérées : n'oubliez jamais qu'il y a entre lui et vous une distance infinie.

[2] Ne faites pas indiscrètement des vœux par suite desquels la chair fragile se trouve exposée au péché.

[3] Ou l'ange gardien, ou, selon saint Jérôme, le prêtre, à qui il appartient de décider sur les vœux.

CHAPITRE VI

Vanité de la vie de l'avare.

1. Il y a encore un autre mal que j'ai vu sous le soleil, et qui est même fréquent parmi les hommes :

2. Un homme à qui Dieu a donné les richesses, l'opulence et l'honneur : il ne manque rien à son âme de tout ce qu'il désire; et Dieu ne lui a pas accordé le pouvoir de jouir de ces biens, mais un étranger les dévorera. Cela est une vanité et une grande misère.

3. Quand un homme aurait eu cent enfants, qu'il aurait vécu beaucoup d'années, et qu'il serait fort avancé en âge; si son âme n'use point des biens qu'il possède, et qu'il soit même privé de la sépulture, je ne crains pas d'avancer de cet homme, qu'un avorton vaut mieux que lui[1].

4. Car c'est en vain qu'il est venu au monde; il s'en retournera dans les ténèbres, et son nom sera effacé par l'oubli.

5. Il n'a point vu le soleil, et n'a point connu la différence du bien et du mal.

6. Quand il aurait vécu deux mille ans, s'il n'a pas joui des biens, tout ne se hâte-t-il pas vers le même lieu?

7. Tout le travail de l'homme est pour sa bouche; mais son âme n'en sera pas rassasiée.

8. Qu'a le sage de plus que l'insensé? Qu'a le pauvre au-dessus de lui, sinon qu'il va là où est la vie[2]?

9. Il vaut mieux voir ce que l'on désire, que de souhaiter ce que l'on ignore; mais cela même est une vanité et une présomption d'esprit.

10. Celui qui doit être est déjà connu par son nom; on sait qu'il est homme, et qu'il ne peut pas disputer en jugement contre un plus puissant que lui[3].

11. On discourt beaucoup, on se répand en beaucoup de paroles dans la dispute, et ce n'est que vanité.

CHAPITRE VII

Maximes détachées. Impossibilité de scruter les profondeurs de la sagesse.

1. Qu'est-il nécessaire à l'homme de rechercher ce qui est au-dessus de lui, lorsqu'il ignore ce qui lui est avantageux dans sa vie, durant les jours de son pèlerinage et ce temps qui passe comme l'ombre? Qui pourra découvrir ce qui doit être après lui sous le soleil?

2. Une bonne réputation vaut mieux que les parfums précieux; et le jour de la mort est préférable au jour de la naissance[4].

3. Il vaut mieux aller dans une maison de deuil que dans une maison de festin; dans celle-là, on est averti de la fin de tous les hommes, et celui qui vit pense à ce qui doit lui arriver un jour.

4. La colère vaut mieux que le rire, parce que le cœur de celui qui pèche est corrigé par la tristesse qui paraît sur le visage.

5. Où est la tristesse, là est le cœur des sages; et le cœur des insensés, là où est la joie.

6. Il vaut mieux être repris par le sage que d'être séduit par les flatteries de l'insensé;

[1] Non-seulement cet avare a été tourmenté par de continuelles inquiétudes, mais il s'est préparé le châtiment des peines éternelles. (S. JÉRÔME.)

[2] Comparaison entre le riche insensé et le pauvre sage : celui-ci, se contentant du nécessaire, trouve la vie, le bonheur en ce monde, la récompense en l'autre; celui-là, uniquement occupé des choses du temps, est malheureux en cette vie, et meurt sans espérance pour l'avenir.

[3] Contre les desseins de Dieu et l'ordre de sa providence.

[4] Non-seulement parce qu'il nous délivre des maux de la vie présente, mais encore parce qu'il devient pour les justes comme le sceau de leur réputation ici-bas, et le commencement d'une autre vie éternelle et bienheureuse.

7. Car le rire de l'insensé est comme le pétillement des épines qui brûlent sous la chaudière; mais cela même est une vanité.

8. La calomnie trouble le sage, et elle abattra la fermeté de son cœur.

9. La fin d'un discours vaut mieux que le commencement. L'homme patient vaut mieux que le présomptueux.

10. Ne soyez pas prompt à vous irriter, parce que la colère repose dans le sein de l'insensé.

11. Ne dites pas : D'où vient que les temps anciens ont été meilleurs que ceux d'aujourd'hui? Car une telle question est déraisonnable.

12. La sagesse est plus utile avec les richesses, et elle sert davantage à ceux qui voient le soleil.

13. Car, comme la sagesse protége, l'argent protége aussi; mais l'instruction et la sagesse ont cela de plus, qu'elles donnent la vie[1] à celui qui les possède.

14. Considérez les œuvres de Dieu : nul ne peut corriger celui qu'il méprise.

15. Jouissez des biens au jour heureux, et tenez-vous prêt pour le jour mauvais; car Dieu a fait l'un comme l'autre, pour que l'homme n'ait pas de justes plaintes contre lui.

16. Voici ce que j'ai vu encore durant les jours de ma vanité : Le juste périt dans sa justice, et l'impie vit longtemps dans sa malice[2].

17. Ne soyez pas juste à l'excès[3], et ne soyez pas plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur d'avoir à vous étonner.

18. Ne vous affermissez pas dans les actions criminelles, et ne devenez pas insensé, de peur de mourir avant votre temps.

19. Il est bon que vous souteniez le juste, mais ne retirez point non plus votre main de celui qui ne l'est pas; car celui qui craint Dieu ne néglige rien.

20. La sagesse rend le sage plus fort que dix princes de la cité.

21. Car il n'y a point d'homme juste sur la terre qui fasse le bien et ne pèche point.

22. Que votre cœur ne se rende point attentif à toutes les paroles qui se disent, de peur que vous n'entendiez votre serviteur médire de vous;

23. Car votre conscience sait que vous avez vous-même souvent médit des autres.

24. J'ai tenté tout pour acquérir la sagesse. J'ai dit : Je deviendrai sage; et la sagesse s'est éloignée de moi

25. Beaucoup plus qu'auparavant. Sa profondeur est grande; qui la trouvera?

26. Mon esprit a parcouru toutes choses, afin de savoir et de considérer, et de chercher la sagesse et les raisons de tout, et de connaître la malice des insensés et l'erreur des imprudents;

27. Et j'ai reconnu que la femme est plus amère que la mort, qu'elle est le filet des chasseurs, que son cœur est un rets, et que ses mains sont des chaînes. Celui qui est agréable à Dieu lui échappera; mais le pécheur sera séduit par elle.

28. Voici ce que j'ai trouvé, dit l'Ecclésiaste, après avoir comparé une chose à une autre pour trouver une raison

29. Que mon âme cherche encore sans l'avoir pu découvrir. J'ai rencontré un homme entre mille; et je n'ai pas rencontré une femme entre toutes.

30. J'ai trouvé seulement que Dieu a créé l'homme juste et droit, et qu'il s'est lui-même embarrassé dans une infinité

[1] La véritable vie, la vie de l'âme et de l'éternité.

[2] C'est souvent une grâce que Dieu fait aux justes de les enlever promptement de ce monde, pour qu'ils n'aient pas à souffrir des calamités publiques et de la perversité des méchants. Au contraire, souvent il laisse les méchants sur la terre, ou pour les punir de leurs crimes, ou pour leur donner le temps de se repentir.

[3] On n'est jamais trop juste de la pure et vraie justice; mais pour qu'elle soit véritable, il faut qu'elle se tienne dans un juste milieu. (S. JÉRÔME.)

ESTHER CONFOND AMAN.

de questions[1]. Qui est assez sage pour comprendre cela? et qui connaît l'éclaircissement de cette parole?

CHAPITRE VIII

Le sage se soumet au roi. Impossibilité de connaître la manière dont Dieu gouverne le monde.

1. La sagesse de l'homme resplendit sur son visage, et le Tout-Puissant le lui change selon sa volonté[2].

2. Pour moi, j'observe la bouche du roi, parce que j'ai fait serment à Dieu de lui obéir.

3. Ne vous hâtez pas de vous retirer de sa présence, et ne demeurez pas dans un mauvais dessein, parce qu'il fera tout ce qu'il voudra.

4. Sa parole est pleine de puissance, et nul ne peut lui dire : Pourquoi faites-vous ainsi?

5. Celui qui garde le précepte n'éprouvera aucun mal. Le cœur du sage sait ce qu'il doit répondre, et quand il est temps de le faire.

6. Chaque chose a son temps et son moment favorable, et c'est pour l'homme le sujet d'un grand tourment;

7. Car il ignore le passé, et il ne peut avoir aucune nouvelle de l'avenir.

8. Il n'est pas au pouvoir de l'homme d'empêcher que l'âme ne quitte le corps; il n'a point de puissance sur le jour de la mort; il ne peut avoir de trêve dans la guerre qui le menace, et l'impiété ne sauvera point l'impie.

9. J'ai considéré toutes ces choses, et j'ai appliqué mon cœur à discerner ce qui se fait sous le soleil. Un homme quelquefois en domine un autre, pour son propre malheur.

10. J'ai vu des impies ensevelis avec honneur; lors même qu'ils vivaient, ils étaient dans le lieu saint, et on les louait dans la ville, comme si leurs œuvres eussent été justes. Mais cela aussi est vanité.

11. Parce que la sentence contre les méchants n'est pas portée soudain, les enfants des hommes font le mal sans aucune crainte.

12. Et cependant, parce que le pécheur a fait le mal cent fois, et qu'il est supporté avec patience, j'ai connu que le bonheur sera pour ceux qui craignent Dieu et qui révèrent sa présence[3].

13. Qu'il n'y ait nul bien pour l'impie, que ses jours ne soient pas longs, et qu'ils passent comme l'ombre, ceux qui ne craignent point la face du Seigneur!

14. Il est une autre vanité sur la terre. Il y a des justes à qui le malheur arrive comme s'ils avaient fait les œuvres des impies, lesquels vivent dans l'assurance comme s'ils avaient fait les œuvres des justes. A mon avis, c'est encore là une très-grande vanité[4].

15. J'ai donc loué la joie. J'ai cru que le bien de l'homme, sous le soleil, était de manger, de boire et de se réjouir[5]; et qu'il n'emportait que cela avec lui de tout le travail qu'il avait enduré dans sa vie, pendant les jours que Dieu lui a donnés sous le soleil.

[1] Dieu, à l'origine, a créé l'homme dans un état de justice et de sainteté; mais l'homme s'étant perdu par une curiosité coupable, voit son esprit assailli par une foule de questions qui le torturent et le rendent malheureux.

[2] Ce reflet de vertu qui paraît sur le visage du juste est un effet de la volonté du Tout-Puissant.

[3] C'est comme s'il disait : Si Dieu a tant de patience envers les plus grands pécheurs, combien en aura-t-il pour les justes qui le craignent? S'il est bon envers ceux qui le méprisent, combien le sera-t-il envers ceux qui le cherchent de tout leur cœur et qui respectent sa présence?

[4] Une fausse apparence. Car à la fin le bien est le partage des bons, et le mal celui des méchants.

[5] *Ajoutez :* dans la crainte de Dieu. Le Sage combat ici l'avare, qui passe toute sa vie à amasser des trésors auxquels il n'ose toucher, même dans ses pressants besoins, et il soutient que c'est une extrême folie; qu'au contraire, il est de la sagesse et de la raison d'user modérément des biens que Dieu nous donne, puisqu'il ne nous les accorde que pour nous en servir, sans quoi ce serait perdre le fruit de nos travaux, et mépriser les dons de Dieu.

16. Et j'ai appliqué mon cœur à connaître la sagesse, et à comprendre les tourments qu'on se donne sur la terre. Il y a tel homme dont les yeux ne goûtent jamais le sommeil, ni le jour ni la nuit.

17. Et j'ai compris que l'homme ne peut trouver la raison de tout ce que Dieu fait sous le soleil, et que plus il travaille pour chercher, moins il trouve : quand même le sage dirait qu'il sait, il ne pourra rien connaître.

CHAPITRE IX

Incertitude du sort des hommes. Prix de la jouissance de la vie, de l'activité et de la sagesse.

1. J'ai étudié attentivement toutes ces choses dans mon cœur, pour en avoir l'intelligence. Il y a des justes et des sages, et leurs œuvres sont dans la main de Dieu; et cependant l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine[1].

2. Mais toutes choses sont incertaines et réservées pour l'avenir, parce que tout arrive également au juste et à l'impie, au bon et au méchant, au pur et à l'impur, à celui qui immole des victimes et à celui qui méprise les sacrifices. L'innocent est traité comme le pécheur, et le parjure comme celui qui respecte les serments.

3. C'est ce qu'il y a de plus affligeant dans tout ce qui se passe sous le soleil, que les mêmes choses arrivent à tous. De là vient que les cœurs des enfants des hommes sont remplis de malice et de mépris pendant leur vie; et après cela, ils seront conduits dans les enfers.

4. Il n'y a personne qui vive toujours, et qui en ait même l'espérance; un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.

5. Car les vivants savent qu'ils mourront; mais les morts ne connaissent plus rien, et il ne leur reste plus de récompense[2], parce que leur mémoire est livrée à l'oubli.

6. L'amour, et la haine, et l'envie, ont péri avec eux, et ils ne prennent aucune part à ce siècle, et à tout ce qui se fait sous le soleil.

7. Allez donc, et mangez votre pain dans la joie, et buvez votre vin dans l'allégresse, parce que vos œuvres sont agréables à Dieu[3].

8. Que vos vêtements soient blancs[4] en tout temps, et que l'huile qui parfume votre tête ne manque point.

9. Jouissez de la vie avec l'épouse que vous aimez, durant les jours de votre vie passagère, qui vous ont été donnés sous le soleil pendant tout le temps de votre vanité; car c'est là votre partage dans la vie et dans le travail qui vous exerce sous le soleil.

10. Tout ce que votre main peut faire, faites-le promptement, parce qu'il n'y aura plus ni œuvre, ni raison, ni sagesse, ni science dans le tombeau où vous courez.

11. J'ai tourné mes pensées ailleurs, et j'ai vu que sous le soleil le prix de la course n'est pas aux plus agiles, la victoire aux plus vaillants, le pain aux plus sages, les richesses aux plus savants, la faveur aux plus habiles; mais en toutes choses le temps et le hasard font tout[5].

12. L'homme ignore quelle sera sa fin; et comme les poissons sont pris à l'hameçon, les oiseaux au filet, ainsi les

[1] Nul ne sait d'une certitude absolue s'il est en grâce auprès de Dieu et digne de la béatitude éternelle, cette connaissance ne pouvant être donnée à l'homme que par une révélation spéciale. C'est pourquoi l'Apôtre dit aussi : « Ma conscience ne me reproche rien, mais je ne suis pas pour cela « justifié, car c'est Dieu qui me juge. » (I Cor., IV, 4.) C'est pourquoi nous devons opérer notre salut avec espérance, mais aussi avec crainte et tremblement.

[2] De récompense à mériter, car le temps des mérites est fini pour eux.

[3] Dieu a béni votre travail et vous permet d'en jouir, par opposition à l'abstinence de l'avare, qui n'ose user de ses biens.

[4] Comme symbole de la joie pure et innocente.

[5] A l'extérieur, et comme cela paraît au commun des hommes, qui ne pénètrent pas les secrets de la Providence, et à qui la conduite de Dieu est inconnue.

hommes se trouvent surpris par l'adversité, lorsque tout à coup elle fond sur eux.

13. Voici encore ce que j'ai vu sous le soleil, et ce que j'ai estimé comme une très-grande sagesse :

14. Une petite ville, où il y avait peu d'hommes; un grand roi est venu contre elle, l'a investie, a bâti des forts autour, et l'a assiégée de toutes parts.

15. Et il s'est trouvé dans cette ville un homme pauvre et sage, et il l'a délivrée par sa sagesse; et nul ensuite ne s'est ressouvenu de cet homme pauvre.

16. Et moi, je disais que la sagesse vaut mieux que la force. Comment donc la sagesse du pauvre a-t-elle été méprisée, et ses paroles n'ont-elles pas été écoutées?

17. Les paroles du sage sont mieux entendues dans le silence, que la clameur du prince parmi les insensés.

18. La sagesse vaut mieux que les armes des guerriers; et celui qui pèche en une chose perdra de grands biens.

CHAPITRE X

Maximes de sagesse détachées.

1. Les mouches qui meurent dans le parfum en gâtent la bonne odeur : ainsi une imprudence légère et de courte durée ternit l'éclat de la sagesse et de la gloire.

2. Le cœur du sage est dans sa main droite, et le cœur de l'insensé dans sa main gauche[1].

3. L'imprudent qui marche dans sa voie, étant insensé lui-même, croit que tous les autres le sont comme lui.

4. Si la colère de celui qui a la puissance s'élève contre vous, ne sortez point de votre calme, parce que la douceur vous fera éviter de grands péchés.

5. Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, qui vient comme par erreur de la face du prince :

6. L'insensé élevé à une haute dignité, et les riches assis au-dessous.

7. J'ai vu les esclaves à cheval, et les princes marcher à pied comme des esclaves.

8. Qui creuse la fosse y tombera; et qui détruit la haie sera mordu du serpent.

9. Qui transporte les pierres en sera meurtri; et qui fend le bois en sera blessé[2].

10. Si le fer s'émousse et qu'on ne l'aiguise point pour le remettre en son premier état, mais qu'on l'émousse encore, on aura bien de la peine à l'aiguiser; ainsi la sagesse ne s'acquiert que par un long travail.

11. Celui qui médit en secret est comme un serpent qui mord sans faire de bruit.

12. Les paroles qui sortent de la bouche du sage sont pleines de grâces; les lèvres de l'insensé le feront tomber dans le précipice :

13. Ses premières paroles sont une imprudence, et les dernières sont une erreur très-mauvaise.

14. L'insensé multiplie ses paroles. L'homme ignore ce qui a été avant lui; et ce qui sera après lui, qui pourra le lui apprendre?

15. Le travail des insensés les accablera; ils ne savent pas même le chemin de la ville.

16. Malheur à toi, terre dont le roi est un enfant, et dont les princes mangent dès le matin!

17. Heureuse la terre dont le roi est illustre et dont les princes mangent au temps marqué, pour se nourrir, et non pour satisfaire le plaisir!

18. Par la paresse la charpente du toit tombera, les

[1] La droite, dans l'Écriture, est souvent le symbole de la vertu et du bien, et la gauche, le symbole du vice et du mal. Ainsi Salomon veut dire que le Sage porte tous ses désirs vers la vertu et le souverain bien, et que l'insensé, au contraire, les porte vers le mal et les faux biens de cette vie.

[2] Ce verset et le précédent signifient la même chose : que les méchants tombent souvent dans les piéges qu'ils avaient tendus aux bons.

mains lâches seront cause qu'il pleuvra dans toute la maison.

19. Les hommes emploient le pain et le vin pour se réjouir et passer leur vie dans les festins, et tout obéit à l'argent.

20. Ne médisez point du roi dans votre pensée, et ne maudissez point le riche dans votre demeure la plus secrète, parce que les oiseaux du ciel porteront votre voix, et ceux qui ont des ailes publieront ce que vous aurez dit.

CHAPITRE XI

Exhortation à jouir de la vie dans la crainte de Dieu.

1. Répandez votre pain sur les eaux qui passent[1], parce qu'après un long temps vous le retrouverez.

2. Faites-en part à sept et à huit personnes[2], parce que vous ignorez le mal qui doit venir sur la terre.

3. Si les nuées sont pleines, elles répandront la pluie. Si l'arbre tombe au midi ou à l'aquilon, en quelque lieu qu'il tombe, il y restera[3].

4. Celui qui observe le vent ne sème point, et celui qui considère les nuées ne moissonnera jamais[4].

5. De même que vous ignorez par où l'âme vient et comment l'enfant se forme dans le sein de sa mère, ainsi vous ne connaissez pas les œuvres de Dieu, qui est le créateur de toutes choses.

6. Semez votre grain dès le matin, et le soir que votre main ne cesse pas de semer, parce que vous ne savez lequel des deux lèvera plus tôt, celui-ci ou celui-là; et si l'un et l'autre lèvent ensemble, ce sera mieux encore.

7. La lumière est douce, et la vue du soleil est délectable à l'œil.

8. Si l'homme a vécu plusieurs années, et qu'en toutes choses il se soit réjoui, il doit se souvenir du temps des ténèbres et de cette multitude de jours qui, une fois venus, convaincront de vanité tout le passé.

9. Réjouissez-vous donc, jeune homme, dans votre adolescence; que votre cœur soit dans la joie durant les jours de votre jeunesse; marchez selon les voies de votre cœur et les regards de vos yeux, et sachez que pour toutes ces choses Dieu vous appellera en jugement.

10. Bannissez la colère de votre cœur; éloignez le mal de votre chair, car la jeunesse et le plaisir ne sont que vanité.

CHAPITRE XII

Craignez Dieu dans la jeunesse et dans la vieillesse. Tout est vanité, excepté craindre Dieu et observer ses commandements.

1. Souvenez-vous de votre Créateur aux jours de votre jeunesse, avant que vienne le temps de l'affliction et que vous approchiez des années dont vous direz : Elles ne me plaisent pas;

2. Avant que s'obscurcissent le soleil, la lumière, la lune et les étoiles[5], et que les nuages reparaissent après la pluie[6];

3. Lorsque les gardes de la maison commenceront à trembler[7], que les forts chancelleront, que celles qui avaient

[1] C'est-à-dire, soyez libéral envers les pauvres.

[2] Donnez abondamment et indifféremment à tous.

[3] Si l'homme ne fait pas le bien pendant sa vie, il ne pourra plus le faire après sa mort; il demeurera éternellement dans l'état de grâce ou de péché où la mort l'aura surpris.

[4] Dans un sens moral, celui qui est trop circonspect dans la dispensation de l'aumône et généralement dans les bonnes œuvres, n'entreprend jamais rien, parce qu'il craint tout; et il se prive ainsi du fruit des bonnes œuvres qu'il aurait pu faire s'il avait eu plus de foi et de confiance en Dieu.

[5] Avant que les yeux, qui sont comme le soleil et la lumière de l'homme, et les autres sens s'affaiblissent par l'âge, ainsi qu'il arrive aux vieillards. (S. Jérôme.)

[6] Que les infirmités succèdent aux infirmités.

[7] Le corps de l'homme est ici comparé à une maison, comme dans Job et dans saint Paul. (Job, IV, 19. — II Cor., V, 1.)

JOB APPRENANT SA RUINE.

accoutumé de moudre seront réduites à un petit nombre et oisives, et que ceux qui regardaient par deux ouvertures seront couverts de ténèbres ;

4. Lorsque les portes de la rue se fermeront, que le bruit de la meule se fera à peine entendre, qu'on se lèvera au chant de l'oiseau, et que les filles de l'harmonie n'auront plus de voix ;

5. Lorsqu'on aura peur même des lieux élevés et qu'on s'épouvantera dans les chemins; lorsque l'amandier fleurira, que la sauterelle deviendra pesante, que l'appétit ne sera plus excité par le piment, alors l'homme s'en ira dans la maison de son éternité, et l'on traversera les places publiques en pleurant ;

6. Avant que le fil d'argent soit rompu et que la bandelette d'or se retire[1], avant que le vase soit en éclats sur la fontaine et que la roue se brise sur la citerne[2];

[1] Avant que les liens de la vie se brisent. La vie est comparée à un fil d'argent et à une bandelette d'or.

[2] Que le cœur se brise à la source de la vie.

7. Avant que la poussière rentre dans la terre, d'où elle est sortie, et que l'esprit retourne à Dieu, qui l'a donné.

8. Vanité des vanités, dit l'Ecclésiaste, et tout est vanité.

9. Comme l'Ecclésiaste était très-sage, il enseigna le peuple et raconta ce qu'il avait fait, et dans ses recherches il composa un grand nombre de paraboles.

10. Il recueillit des paroles utiles et écrivit des discours pleins de droiture et de vérité.

11. Les paroles des sages sont comme des aiguillons et comme des clous enfoncés profondément; et c'est le pasteur unique qui nous les a données par le conseil des maîtres.

12. Ne recherchez rien de plus, mon fils. Il n'y a point de terme à multiplier les livres, et la continuelle méditation de l'esprit afflige la chair.

13. Écoutons tous ensemble la fin de ce discours : Craignez Dieu et observez ses commandements, car c'est là tout l'homme.

14. Et tout ce qui se fait, soit bien, soit mal, Dieu l'appellera en jugement.

LE CANTIQUE

DES CANTIQUES

DE SALOMON

Salomon est l'auteur du CANTIQUE DES CANTIQUES.
C'est un poëme allégorique, un dialogue entre l'Époux et l'Épouse ayant pour but de représenter l'union mystique de Jésus-Christ avec son Église.
Ainsi l'ont entendu les chrétiens dans tous les temps, et c'est dans ce sens qu'il doit être lu et interprété.

CHAPITRE I

L'ÉPOUSE.

1. Qu'il me donne un baiser de sa bouche[1]; car votre amour est plus délicieux que le vin,

2. Plus suave que les parfums les plus exquis. Votre nom[2] est comme une huile répandue; c'est pourquoi les jeunes vierges vous ont aimé.

3. Attirez-moi : après vous nous courrons à l'odeur de vos parfums. Le Roi m'a introduite dans le secret de sa demeure. Là nous tressaillirons et nous nous réjouirons en vous, trouvant que votre amour est préférable au vin le plus délicieux. Ceux qui ont le cœur droit vous aiment.

4. O filles de Jérusalem, je suis noire, mais je suis belle[3], semblable aux tentes de Cédar, aux pavillons de Salomon.

5. Ne vous étonnez pas que je sois devenue brune, c'est le soleil qui m'a décolorée. Les enfants de ma mère m'ont combattue[4]. Ils m'ont placée dans les vignes pour les garder; je n'ai pas gardé ma vigne[5].

6. Dites-moi, vous que chérit mon âme, où vous faites paître vos brebis, où vous reposez au milieu du jour, de peur que je ne m'égare à la suite des troupeaux de vos compagnons.

L'ÉPOUX.

7. Si vous ne le savez pas, ô la plus belle d'entre les femmes, sortez, allez sur la trace des troupeaux, conduisez vos chevreaux près des tentes des bergers.

8. Je vous ai comparée, ô mon amie, à l'éclat de ces jeunes coursiers que j'attelle au char de Pharaon[6].

[1] Le Verbe divin nous a donné un saint baiser de sa bouche lorsqu'il s'est uni d'une manière si admirable à notre nature. Et il nous le donne encore tous les jours lorsque, par la douceur de sa grâce et la lumière de son Esprit, il nous fait goûter le fruit de son incarnation. (S. AMBROISE.)

[2] Le nom de Jésus-Christ, qui s'est répandu par toute la terre.

[3] Par la beauté de l'Épouse, il faut entendre les vertus de l'Église, sa beauté intérieure, l'état de grâce dont Dieu l'a ornée. Par son teint noir, il faut entendre son extérieur, ses sens mortifiés par les travaux et les souffrances. (S. BERNARD.)

[4] Les Juifs de la synagogue ont tout d'abord persécuté l'Église.

[5] L'Église a dû abandonner sa propre vigne, les enfants d'Israël, pour se tourner vers les gentils.

[6] L'Écriture emprunte souvent ses comparaisons aux coursiers et aux chars. Ici, dans le sens le plus relevé, elle veut exprimer l'éclat triomphal de l'Église, victorieuse du monde et de l'enfer.

9. Vos joues ont la beauté de la tourterelle; votre cou brille comme des pierreries.

10. Nous vous ferons présent de chaînes d'or, marquetées d'argent.

L'ÉPOUSE.

Tandis que le roi était sur son lit de repos, le nard répandu sur moi a exhalé son parfum[1].

12. Mon bien-aimé est pour moi comme un bouquet de myrrhe, il demeurera sur mon sein[2].

13. Mon bien-aimé est pour moi comme une grappe de raisin de Cypre cueillie dans les vignes d'Engaddi.

L'ÉPOUX.

14. Que vous êtes belle, ma bien-aimée! que vous êtes belle! Vos yeux sont ceux de la colombe[3].

L'ÉPOUSE.

15. Que vous êtes beau[4], mon bien-aimé! Que vous avez de grâce! Notre lit est semé de fleurs.

16. Les solives de nos maisons sont de cèdre, nos lambris sont de cyprès.

CHAPITRE II

L'ÉPOUX.

1. Je suis la fleur de la campagne et le lis des vallées[5].

2. Comme le lis au milieu des épines, ainsi est ma bien-aimée entre les vierges[6].

[1] Notre Roi, dit saint Grégoire le Grand, est monté sur son lit de repos, quand Jésus-Christ s'est élevé corporellement au plus haut des cieux. Alors le nard de l'Épouse a répandu son odeur, c'est-à-dire que les parfums de vertu de la sainte Église, par suite de l'envoi du Saint-Esprit, se sont fait sentir au monde entier.

[2] La myrrhe est le symbole de la mort et des souffrances. La mort de l'Époux divin, le souvenir de sa passion et de sa croix, est toujours dans le cœur de l'Épouse; il sert à la fortifier dans les épreuves.

[3] Des yeux de colombe signifient la simplicité et la pureté d'intention, qui n'a en vue que Dieu, sa gloire et le salut des hommes.

[4] Jésus-Christ, dit saint Augustin, est beau dans le ciel, beau sur la terre, beau par ses miracles, beau au milieu des verges, beau sur la croix, beau même dans le sépulcre. La suprême et vraie beauté, c'est la justice.

[5] Jésus-Christ est une fleur de virginité et d'humilité dont l'arome vivifiant ne se fait sentir qu'aux âmes chastes, aux petits et aux humbles. (S. AMBROISE.)

[6] C'est au milieu des épines, c'est-à-dire des tentations et des persécutions, que les vertus de l'Église croissent et fleurissent. (S. BERNARD.)

L'ÉPOUSE.

3. Comme le pommier parmi les arbres des forêts, ainsi est mon bien-aimé entre les jeunes hommes. Je me suis reposée à l'ombre de celui que j'avais désiré, et son fruit est doux à ma bouche.

4. Il m'a fait entrer dans le lieu où se garde le vin, il a réglé en moi la charité [1].

5. Soutenez-moi avec des fleurs, fortifiez-moi avec des fruits, parce que je languis d'amour [2].

6. Sa main gauche est sous ma tête, et il m'embrassera de sa droite [3].

L'ÉPOUX.

7. Je vous conjure, filles de Jérusalem, par les chevreuils et par les cerfs de nos campagnes, de ne point réveiller celle que j'aime, et de ne pas la faire sortir de son repos, jusqu'à ce qu'elle-même le veuille.

L'ÉPOUSE.

8. Voix de mon bien-aimé! Le voici qui vient, bondissant sur les montagnes, franchissant les collines [4].

9. Mon bien-aimé est semblable au chevreuil et au faon des biches. Le voici debout derrière la muraille, regardant de la fenêtre, jetant sa vue à travers les treillis.

10. Voici mon bien-aimé; il me parle, il me dit : Levez-vous, hâtez-vous, mon amie, ma colombe, mon unique beauté, et venez.

11. Déjà l'hiver est passé; les pluies sont dissipées et ont disparu.

12. Les fleurs se sont épanouies sur notre terre; le temps de tailler la vigne est arrivé; la voix de la tourterelle s'est fait entendre dans nos campagnes [5].

13. Le figuier a montré ses fruits; la vigne en fleur a répandu ses parfums. Levez-vous, ma bien-aimée, mon unique beauté, et venez.

14. O ma colombe, vous qui vous retirez dans le creux de la pierre [6], dans les trous de la muraille, montrez-moi votre visage; que votre voix retentisse à mon oreille; car votre voix est douce, et votre visage agréable.

15. Prenez-nous les petits renards [7] qui ravagent les vignes; car notre vigne est en fleur.

16. Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui, et il se nourrit parmi les lis [8],

17. Jusqu'à ce que le jour [9] commence à luire, et que les ombres déclinent. Revenez, mon bien-aimé, et soyez semblable au chevreuil et au faon de la biche, sur les montagnes de Béther [10].

CHAPITRE III

L'ÉPOUSE.

1. J'ai cherché durant les nuits sur ma couche celui que chérit mon âme : je l'ai cherché, et ne l'ai pas trouvé.

1 La règle de la charité est d'aimer le prochain pour Dieu, et d'aimer Dieu pour lui-même et par-dessus toutes choses. (S. THOMAS D'AQUIN.)

2 L'Église languit ici-bas d'impatience et de désir; elle aspire à l'union parfaite avec Dieu dans sa gloire. Saint Paul disait de même : « Je désire « me dégager du corps, et être avec Jésus-Christ. » (Philip., I, 23.)

3 Les deux mains de l'Époux divin embrassent tous les temps, le présent et l'avenir. La gauche est remplie des biens de la vie présente; les biens de l'éternité sont dans la droite. (S. AMBROISE.)

4 Les SS. Pères expliquent ceci et tout ce qui suit du miraculeux avénement du Verbe divin par l'incarnation. Il comble les vallées et il aplanit les montagnes. (S. Luc, III, 5.)

5 Les figures que renferment ces paroles se rapportent au temps de Jésus-Christ, et aux merveilles de l'Église naissante.

6 Jésus-Christ étant, selon saint Paul, figuré par la pierre (I Cor., X, 4), se retirer dans le creux de la pierre, c'est, d'après saint Bernard, s'attacher à la méditation des souffrances de ce divin Sauveur, et chercher un asile dans ses plaies sacrées.

7 Image des hérétiques et des docteurs de l'impiété, qui, dès les premiers temps, ont ravagé l'Église de Dieu.

8 C'est-à-dire, dans les âmes pures et virginales.

9 Le jour de l'éternité.

10 Béther signifie séparation. L'Église conjure l'Époux divin de ne pas la priver des consolations de sa présence sur cette terre de séparation et d'exil.

2. Je me lèverai, et je ferai le tour de la ville; je chercherai dans les rues et les places publiques le bien-aimé de mon âme : je l'ai cherché, et ne l'ai point trouvé [1].

3. Les sentinelles qui gardent la ville m'ont rencontrée, et je leur ai dit : N'avez-vous point vu celui que chérit mon âme?

4. Quand je les eus un peu dépassés, j'ai trouvé celui que chérit mon âme [2] : je l'ai saisi, et ne le laisserai pas aller, jusqu'à ce que je le fasse entrer dans la maison de ma mère, dans la chambre de celle qui m'a donné la vie.

L'ÉPOUX.

5. Je vous conjure, filles de Jérusalem, par les chevreuils, par les cerfs de la campagne, ne réveillez point ma bien-aimée, et ne la troublez point dans son repos, jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

6. Quelle est celle-ci, qui s'élève du désert comme une colonne de vapeur, exhalant la myrrhe, l'encens et toutes sortes de parfums [3]?

L'ÉPOUSE.

7. Voici le lit de Salomon environné de soixante braves des plus vaillants d'Israël,

8. Tous armés de glaives, tous très-expérimentés dans la guerre; chacun d'eux a l'épée au côté, à cause des frayeurs de la nuit.

9. Le roi Salomon s'est fait une litière de bois du Liban;

10. Les colonnes sont d'argent, le dossier est d'or, les degrés sont couverts de pourpre, et le milieu est orné de tout ce qu'il y a de plus précieux, en faveur des filles de Jérusalem [4].

11. Sortez, filles de Sion, et regardez le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné le jour de ses noces, le jour où son cœur a été comblé de joie [5].

CHAPITRE IV

L'ÉPOUX.

1. Que vous êtes belle, ô mon amie, que vous êtes belle! Vos yeux sont ceux de la colombe, sans parler de ce qui est caché à l'intérieur [6]. Vos cheveux sont comme les troupeaux de chèvres qui apparaissent sur le haut de la montagne de Galaad [7].

2. Vos dents sont comme des troupeaux de brebis tondues qui sont montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles [8].

3. Vos lèvres sont comme une bandelette de pourpre; votre parole est douce. Vos joues sont comme une moitié de pomme de grenade, sans parler de ce qui est caché à l'intérieur.

4. Votre cou est comme la tour de David, couronnée de

1 Ce n'est, dit saint Bernard, ni dans le repos d'une vie oisive et voluptueuse, ni dans l'agitation des vanités du siècle, qu'une âme peut trouver Jésus, mais sur le lit de la croix et dans la pratique laborieuse des vertus.

2 Heureuse l'âme qui a trouvé Jésus-Christ! Plus heureuse celle qui, l'ayant trouvé, peut toujours le retenir et le conserver! Or on le garde ainsi à l'aide de la vigilance et de la prière, selon le conseil qu'il nous donne lui-même : *Veillez et priez!*

3 C'est l'Église se détachant du désert de ce monde, et s'élevant vers Dieu par un continuel sacrifice de pénitences, de prières et de toutes sortes de vertus.

4 Ce lit et ce trône de Salomon, le roi pacifique, sont encore considérés par les interprètes comme autant de figures de l'Église, au milieu de laquelle se repose Jésus-Christ, le Roi des rois, le Prince de la paix.

5 Selon saint Ambroise, il y a ici un rapport à la couronne d'épines dont une autre mère, l'Église judaïque, a couronné l'Époux divin le jour de sa passion, et qui s'est changée en une couronne de joie.

6 La principale beauté de l'Église vient de ses vertus intérieures, et surtout de sa charité parfaite.

7 Les chèvres de Galaad étaient célèbres par leur longue toison à la laine blanche et bouclée.

8 C'est-à-dire, sont blanches et pures, bien rangées, parfaitement saines et intactes. D'après certains interprètes, les dents de l'Épouse représentent les Docteurs de l'Église, qui broient le pain de la divine parole et le mettent à la portée de l'intelligence des fidèles. (S. AMBROISE et S. GRÉGOIRE DE NYSSE.)

créneaux; mille boucliers y sont suspendus, avec toutes sortes d'armes pour les plus vaillants.

5. Vos mamelles sont semblables aux jumeaux de la gazelle, qui paissent parmi les lis,

6. Jusqu'à ce que le jour commence à paraître, et que les ombres déclinent. J'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens[1].

7. Vous êtes toute belle, ô mon amie, et il n'y a point de tache en vous[2].

8. Venez du Liban, mon épouse, venez du Liban, vous serez couronnée; venez de la pointe d'Amana, du haut des monts de Sanir et d'Hermon[3], des cavernes des lions, et des montagnes des léopards.

9. Vous avez blessé mon cœur, ô ma sœur, mon épouse; vous avez blessé mon cœur d'un seul de vos regards, avec un seul des cheveux qui tombent sur votre cou.

10. Que votre amour est délicieux, ô ma sœur, mon épouse! Les délices de votre amour sont préférables au vin le plus exquis; l'odeur de vos parfums surpasse celle des aromates les plus précieux.

11. Vos lèvres, ô mon épouse, sont un rayon qui distille le miel; le miel et le lait sont sous votre langue[4], et l'odeur de vos vêtements est comme l'odeur de l'encens.

12. Ma sœur, mon épouse est un jardin fermé, elle est un jardin fermé et une fontaine scellée.

13. Vos plantations forment un jardin de délices, rempli de pommes de grenades, et de toutes sortes de fruits de cypre et de nard.

14. Le nard et le safran, la canne et le cinnamome, avec tous les arbres du Liban, s'y trouvent, aussi bien que la myrrhe et l'aloès, et tous les parfums les plus exquis[5].

15. Là est la fontaine des jardins et le puits des eaux vives[6], qui coulent avec impétuosité du Liban.

16. Retirez-vous, aquilon; venez, vent du midi, soufflez dans mon jardin, et que les parfums en découlent[7].

CHAPITRE V

L'ÉPOUSE.

1. Que mon bien-aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange du fruit de ses arbres.

L'ÉPOUX.

Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse; j'ai recueilli ma myrrhe avec mes parfums; j'ai mangé le rayon avec mon miel, j'ai bu mon vin avec mon lait. Mangez, mes amis, et buvez; enivrez-vous, mes bien-aimés[8].

L'ÉPOUSE.

2. Je dors, et mon cœur veille[9]; c'est la voix de mon bien-

[1] Montagne et colline du Liban, dont les arbres produisent la myrrhe et l'encens en abondance. Dans un sens plus élevé, la montagne de la myrrhe figure le calvaire, où l'Époux devait monter pour y mourir. La colline de l'encens figure la gloire de la divinité où il devait s'élever pour recevoir l'encens de nos adorations et de nos prières. (S. GRÉGOIRE DE NYSSE, THÉODORET.)

[2] Ces paroles, appliquées à l'Église, épouse de Jésus-Christ, le sont aussi à toute âme qui a été purifiée par son sang, et en particulier à la Vierge Marie, en qui tout a été pur et sans tache.

[3] Amana, Sanir et Hermon sont des pics de la chaîne orientale du Liban, appelée Anti-Liban.

[4] La parole de Dieu est souvent comparée au miel et au rayon de miel. (Ps. XVIII, 11.) Or cette parole est toujours sur les lèvres de l'Église, pour rafraîchir et vivifier les âmes qui lui appartiennent. Au miel est ajouté le lait, pour marquer que l'Église sait aussi prendre soin des enfants confiés à sa tendresse.

[5] Ces fruits et ces parfums de différentes espèces sont les images des vertus qui font l'ornement de l'Épouse.

[6] Les eaux vives de la grâce ont leur source et leur centre dans l'Église, qui, par ses sept sacrements comme par autant de canaux, les distribue aux âmes fidèles.

[7] L'Épouse prie l'Esprit-Saint de faire éclore les parfums et les fleurs, c'est-à-dire les vertus, et de les répandre par toute la terre.

[8] Ces amis de l'Époux sont les cœurs purs et fidèles. Les mets spirituels qu'on les invite à goûter sont contenus dans la doctrine de l'Église et dans ses sacrements, surtout dans la divine Eucharistie.

[9] Dans ce mystérieux sommeil, les SS. Pères voient le repos intérieur de l'âme chrétienne, qui se livre à la méditation et à la contemplation des vérités éternelles.

aimé qui frappe à ma porte[1]. Ouvrez-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe, ma toute pure; parce que ma tête est pleine de rosée, et que mes cheveux sont humides des gouttes d'eau de la nuit.

3. Je me suis dépouillée de ma robe, comment la revêtirai-je? J'ai lavé mes pieds, comment pourrais-je les salir de nouveau?

4. Mon bien-aimé étendit sa main par l'ouverture de la porte, et au bruit qu'il fit mes entrailles s'émurent.

5. Je me levai pour ouvrir à mon bien-aimé; mes mains distillaient la myrrhe, et mes doigts étaient pleins de la myrrhe la plus précieuse.

6. Je tirai le verrou, et j'ouvris ma porte à mon bien-aimé; mais déjà il s'en était allé, et il avait passé outre. Mon âme s'était comme fondue au son de sa voix; je l'ai cherché, et je ne l'ai point trouvé; je l'ai appelé, et il ne m'a pas répondu.

7. Les gardes qui parcourent la ville m'ont rencontrée, ils m'ont frappée et m'ont blessée. Les gardiens des murailles m'ont ôté mon manteau.

8. Je vous conjure, filles de Jérusalem[2], si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je languis d'amour.

LES COMPAGNES DE L'ÉPOUSE.

9. Qu'a donc votre bien-aimé au-dessus des autres, ô la plus belle d'entre les femmes? Qu'a donc votre bien-aimé au-dessus des autres, pour que vous nous conjuriez ainsi?

L'ÉPOUSE.

10. Mon bien-aimé est blanc et vermeil[3], choisi entre mille.

11. Sa tête est un or très-pur. Ses cheveux sont comme les jeunes rameaux du palmier; ils sont d'un noir d'ébène, semblable à celui du corbeau.

12. Ses yeux sont comme les colombes qu'on voit auprès des petits ruisseaux, qui ont été lavées dans du lait, et qui se tiennent le long des plus grands courants d'eau.

13. Ses joues sont comme de petits parterres de plantes aromatiques artistement distribuées. Ses lèvres sont comme des lis qui distillent la myrrhe la plus pure.

14. Ses mains sont d'or, faites au tour et pleines d'hyacinthes[4]. Sa poitrine est comme l'ivoire enrichi de saphirs.

15. Ses jambes sont des colonnes de marbre appuyées sur des bases d'or. Il est gracieux comme le Liban, élevé comme le cèdre[5].

16. Le son de sa voix est plein de douceur; tout en lui est désirable. Tel est mon bien-aimé, tel est celui que j'aime, ô filles de Jérusalem.

LES COMPAGNES DE L'ÉPOUSE.

17. Où est allé votre bien-aimé, ô la plus belle d'entre les femmes? Où s'est retiré votre bien-aimé? et nous le chercherons avec vous.

CHAPITRE VI

L'ÉPOUSE.

1. Mon bien-aimé est descendu dans son jardin, au parterre des plantes aromatiques, pour s'y nourrir et y cueillir des lis.

2. Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi, lui qui se nourrit parmi les lis.

[1] C'est le même Époux qui dit ailleurs : « Voici que je suis à la porte, et « que je frappe; si quelqu'un entend ma voix, qu'il ouvre la porte, j'en- « trerai chez lui. » (Apoc., III, 20.)

[2] Les filles de Jérusalem désignent les anges du ciel et les âmes pieuses de la terre. L'Épouse les conjure de l'aider dans ses recherches et d'intercéder pour elle auprès de l'Époux céleste.

[3] La couleur blanche désigne la pureté virginale de l'Agneau sans tache; la couleur rouge ou vermeille marque le sang versé pour nos péchés. (S. BERNARD.)

[4] C'est-à-dire enrichies de pierres précieuses.

[5] Sous ces images hyperboliques et orientales, l'Épouse dépeint les perfections de son Époux divin, Jésus-Christ, sa pureté, son zèle, sa charité, sa doctrine, sa sagesse, sa force, sa douceur.

JOB SUR SON FUMIER.

L'ÉPOUX.

3. Vous êtes belle, ô mon amie, douce et ravissante comme Jérusalem, terrible comme une armée rangée en bataille[1].

4. Détournez vos yeux de moi, car ils m'ont obligé de me retirer promptement. Vos cheveux sont comme un troupeau de chèvres qui ont apparu sur le mont Galaad.

5. Vos dents sont comme un troupeau de brebis qui sont montées du lavoir, et qui portent toutes un double fruit, sans qu'il y en ait de stériles parmi elles.

6. Vos joues sont comme l'écorce d'une pomme de grenade, sans parler de ce qui est caché au dedans de vous.

7. On compte soixante reines, quatre-vingts femmes du second rang et des jeunes vierges sans nombre.

8. Une seule est ma colombe, ma parfaite[2]; elle est unique pour sa mère et choisie par celle qui lui a donné la vie. Les vierges l'ont vue, et l'ont publiée très-heureuse; les reines et les autres femmes l'ont vue, et lui ont donné des louanges.

9. Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore à son lever, belle comme la lune, éclatante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille?

L'ÉPOUSE.

10. Je suis descendue dans le jardin des noyers pour voir les fruits des vallées, et regarder si la vigne avait fleuri et si les grenadiers avaient poussé.

11. Je n'ai plus reconnu où j'étais; mon âme a été vivement troublée à cause des chariots d'Aminadab[3].

L'ÉPOUX.

12. Revenez, revenez[4], ô Sulamite[5]; revenez, revenez, afin que nous vous considérions.

CHAPITRE VII

LES COMPAGNES DE L'ÉPOUSE.

1. Que verrez-vous dans la Sulamite, sinon des chœurs de musique dans un camp d'armée[6]? Que vos démarches sont belles, ô fille du prince, avec votre superbe chaussure! Les contours de votre taille ressemblent à ces colliers, ouvrage d'une main habile.

2. Vous êtes en tout accomplie comme une coupe arrondie au tour et toujours pleine. Votre sein est comme un monceau de froment environné de lis.

3. Vos deux mamelles sont semblables aux deux petits jumeaux de la gazelle.

4. Votre cou est comme une tour d'ivoire. Vos yeux sont comme les piscines d'Hésebon[7], situées à la porte du plus grand concours des peuples. Votre nez est beau comme la tour du Liban qui regarde Damas.

5. Votre tête est comme le Carmel, et votre chevelure comme la pourpre du roi, liée en replis[8].

6. Que vous êtes belle et ravissante, ô ma très-chère, les délices de mon âme!

[1] La force de l'Église s'allie à sa beauté. Elle triomphe de tous ses ennemis. Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.

[2] Les SS. Pères appliquent volontiers ces paroles à la Vierge Marie, comme étant l'âme la plus pure et la plus parfaite que l'Église de Dieu ait engendrée sur la terre.

[3] Dans le sens littéral, il s'agirait, selon certains interprètes, des voitures et des chariots qui portaient les matériaux pour la construction du temple et du palais de Salomon. D'autres prétendent qu'Aminadab était un capitaine célèbre dans ce temps-là, soit par son courage, soit par la terreur qu'il imprimait avec ses chariots de guerre.

[4] Certains interprètes regardent ces paroles comme dites par les amis de l'Époux, ou par l'Époux lui-même, pour consoler et encourager l'Épouse dans le trouble où elle était.

[5] Le mot Sulamite est le même nom que celui de Salomon mis au féminin : il signifie Pacifique et Parfaite.

[6] C'est-à-dire un mélange de choses agréables et de choses terribles. L'Église a toujours les armes à la main pour combattre ses ennemis, et en même temps toujours des cantiques d'action de grâces à la bouche, pour remercier Dieu des triomphes qu'elle obtient.

[7] Hésebon, ville des lévites, avait une de ses portes très-fréquentée, à cause d'une belle et célèbre piscine qui se trouvait à côté.

[8] C'est-à-dire, comme les bandelettes de pourpre entrelacées autour de la tête du roi, et formant son diadème.

7. Votre stature est semblable au palmier, et votre sein aux grappes de raisin.

8. J'ai dit[1] : Je monterai sur le palmier et j'en cueillerai des fruits; et vos mamelles seront comme les grappes de la vigne, et le souffle de votre bouche comme l'odeur des pommes de grenade.

9. L'accent de votre voix est comme un vin généreux digne d'être bu par mon bien-aimé, et longtemps savouré avec délices entre ses lèvres et ses dents.

L'ÉPOUSE.

10. Je suis à mon bien-aimé, et son cœur est tourné vers moi.

11. Venez, mon bien-aimé, sortons dans la campagne, demeurons dans les villages[2].

12. Dès le matin levons-nous pour aller vers les vignes; voyons si la vigne a fleuri, si les fleurs produisent des fruits, si les grenadiers sont en fleur; là je vous prodiguerai mon amour.

13. Les mandragores ont répandu leur odeur. A nos portes sont toutes sortes de fruits. Je vous ai gardé, mon bien-aimé, les nouveaux et les anciens[3].

CHAPITRE VIII

L'ÉPOUSE.

1. Qui me donnera de vous avoir pour frère[4], suçant les mamelles de ma mère, afin que je vous trouve dehors, que je vous couvre de baisers, et qu'à l'avenir personne ne me méprise?

2. Je vous prendrai et je vous conduirai dans la maison de ma mère; vous m'instruirez, et je vous donnerai une coupe d'un vin mêlé de parfums et un suc nouveau de mes pommes de grenade.

3. Sa main gauche est sous ma tête, et il m'embrassera de sa droite.

L'ÉPOUX.

4. Je vous conjure, filles de Jérusalem, de ne pas réveiller et de ne pas troubler dans son sommeil celle que j'aime, jusqu'à ce qu'elle s'éveille d'elle-même.

LES COMPAGNES DE L'ÉPOUSE.

5. Quelle est celle-ci qui s'élève du désert, inondée de délices, appuyée sur son bien-aimé[5]?

L'ÉPOUX.

Je vous ai donné l'être sous le pommier; c'est là que votre mère s'est corrompue, c'est là que celle qui vous a engendrée à la vie a perdu sa pureté[6].

6. Posez-moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras[7], parce que l'amour est fort comme la mort[8]; le zèle de l'amour est inflexible comme l'enfer : ses lampes sont des lampes de feu et de flammes.

7. Les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité, et les fleuves ne l'étoufferont pas[9]. Quand l'homme donnera toutes

[1] Ce sont les compagnes de l'Épouse qui parlent, et qui, par cette comparaison du palmier, expriment le désir de demeurer toujours unies à l'Épouse.

[2] C'est-à-dire dans la solitude et le silence de la retraite, avec les petits et les pauvres.

[3] Ces fruits de toutes sortes sont l'image des pures affections et des œuvres saintes qui sont inspirées par les préceptes de l'Ancien et du Nouveau Testament, et qui toutes doivent tourner à la gloire de l'Époux divin, Jésus-Christ.

[4] Ce désir de l'Épouse s'est accompli dans l'Incarnation. En prenant la nature humaine, le Fils de Dieu est vraiment devenu notre frère. Il ne rougit pas, dit l'Apôtre, de nous appeler ses frères. (Hébr., II, 11.)

[5] C'est l'Église triomphante, qui s'élève vers le ciel, appuyée sur la grâce de Jésus-Christ.

[6] L'arbre du bien et du mal, dans le paradis, a été l'occasion du premier péché par lequel notre nature a été viciée et corrompue; et c'est aussi sur l'arbre de la croix que nous avons été ressuscités à la véritable vie par la mort de Jésus-Christ.

[7] Jésus-Christ est comme un sceau sur notre cœur, afin que nous l'aimions en tout temps; il est comme un sceau sur notre bras, afin que nous agissions sans cesse pour lui. (S. AMBROISE.)

[8] C'est aussi de cette manière que Jésus-Christ nous a aimés.

[9] Selon saint Paul, il n'est point d'affections ni de souffrances qui puissent séparer l'âme fidèle de l'amour de Jésus-Christ. (Rom., VIII, 35.)

les richesses de sa maison pour la charité, il les méprisera comme s'il n'avait rien donné[1].

L'ÉPOUSE.

8. Notre sœur est petite et elle n'a point de mamelles; que ferons-nous à notre sœur le jour où il faudra lui parler?

L'ÉPOUX.

9. Si elle est comme une muraille, bâtissons dessus des tours d'argent; si elle est comme la porte d'un édifice, fermons-la avec des ais de bois de cèdre[2].

L'ÉPOUSE.

10. Je suis moi-même comme un mur, et mes mamelles sont comme une tour, depuis que j'ai paru en sa présence et que j'ai trouvé en lui ma paix.

[1] Saint Paul dit également que pour gagner Jésus-Christ il estime tout comme de la boue et comme une perte. (Philip., III, 8.)

[2] Cette sœur de l'Épouse encore faible et petite est l'image des âmes faibles et imparfaites. Si, comme un mur, elles résistent aux tentations, Jésus-Christ les rendra de plus en plus fortes par les richesses de sa grâce; si, au contraire, elles sont comme une porte ouverte au vent de la séduction, il les prémunira contre le péché par la crainte de Dieu, et peu à peu les rendra stables et constantes.

11. Le Pacifique[1] avait une vigne dans celle où il y a une multitude de peuples[2]; il l'a donnée à des gardiens : chacun doit rendre mille pièces d'argent pour le fruit qu'il en retire.

12. Pour ma vigne, elle est devant moi[3]. O Pacifique, vous retirerez mille pièces d'argent de votre vigne, et ceux qui en gardent les fruits en retireront deux cents.

L'ÉPOUX.

13. O vous qui habitez dans les jardins, nos amis écoutent; faites-moi entendre votre voix.

L'ÉPOUSE.

14. Fuyez, ô mon bien-aimé, semblable au chevreuil et au faon des cerfs, fuyez sur les montagnes des parfums[4].

[1] C'est-à-dire Salomon.

[2] Dans l'hébreu, il y a un nom propre de lieu, Baal-Hamon, dont la Vulgate a traduit la signification.

[3] C'est-à-dire, c'est moi qui la cultive; et c'est pourquoi elle me rendra encore davantage.

[4] Par les *montagnes des parfums*, les interprètes entendent, dans un sens plus élevé, les montagnes éternelles, le ciel où Jésus-Christ est monté par son ascension. C'est là que doit se consommer l'union parfaite de l'âme avec Dieu, et que les parfums de la louange et de l'adoration ne cesseront point d'être offerts au sein de l'Église triomphante.

TABLE DU TOME PREMIER

	PAGES
LA GENÈSE	1
L'EXODE	69
LE LÉVITIQUE	127
LES NOMBRES	167
LE DEUTÉRONOME	223
JOSUÉ	273
LES JUGES	307
RUTH	341
LES ROIS. LIVRE I	347
LES ROIS. LIVRE II	395
LES ROIS. LIVRE III	435
LES ROIS. LIVRE IV	479
LES PARALIPOMÈNES. LIVRE I	519
LES PARALIPOMÈNES. LIVRE II	559
ESDRAS. LIVRE I	605
NÉHÉMIE, OU LIVRE II D'ESDRAS	619
TOBIE	639
JUDITH	653
ESTHER	673
JOB	691
LES PSAUMES	733
LES PROVERBES	845
L'ECCLÉSIASTE	881
LE CANTIQUE DES CANTIQUES DE SALOMON	895

TABLE DES GRAVURES

DU TOME PREMIER

SUJETS DES GRAVURES	PLACES DES GRAVURES
1. Dieu crée la lumière. — Colonne 1, Gen., I, 3.	Frontispice.
2. Formation d'Ève. — Col. 4, Gen., II, 21.	Page 1
3. Adam et Ève chassés. — Col. 5, Gen., III, 23.	— 4
4. Caïn et Abel offrant leur sacrifice. — Col. 5, Gen., IV, 3.	— 12
5. Meurtre d'Abel. — Col. 6, Gen., IV, 8.	— 20
6. Déluge. — Col. 9, Gen., VII, 10.	— 28
7. Scène du Déluge. — Col. 9, Gen., VII, 10.	— 36
8. Noé envoie une colombe sur la terre. — Col. 10, Gen., VIII, 8.	— 44
9. La tour de Babel. — Col. 13, Gen., XI, 4.	— 52
10. Vocation d'Abraham. — Col. 14, Gen., XII, 1.	— 60
11. Abraham se rend dans la terre de Chanaan. — Col. 14, Gen., XII, 5.	— 68
12. Abraham reçoit la visite de trois Anges. — Col. 20, Gen., XVIII, 1.	— 76
13. Fuite de Lot. — Col. 23, Gen., XIX, 23.	— 84
14. Abraham renvoie Agar. — Col. 25, Gen., XXI, 14.	— 92
15. Agar et Ismaël dans le désert. — Col. 25, Gen., XXI, 15.	— 100
16. Abraham et Isaac portant le bois du sacrifice. — Col. 26, Gen., XXII, 6.	— 108
17. Abraham ensevelit Sara. — Col. 27, Gen., XXIII, 19.	— 116
18. Éliézer et Rébecca. — Col. 28, Gen., XXIV, 15.	— 124
19. Isaac reçoit Rébecca. — Col. 30, Gen., XXIV, 64.	— 132
20. Songe de Jacob. — Col. 36, Gen., XXVIII, 11.	— 140
21. Jacob chez Laban. — Col. 36, Gen., XXIX, 20.	— 148
22. Prière de Jacob. — Col. 43, Gen., XXXII, 9.	— 156
23. Lutte de Jacob avec l'Ange. — Col. 43, Gen., XXXII, 23.	— 164
24. Joseph vendu par ses frères. — Col. 50, Gen., XXXVII, 25.	— 172
25. Joseph explique les songes de Pharaon. — Col. 54, Gen., XLI, 14.	— 180
26. Joseph reconnu par ses frères. — Col. 61, Gen., XLV, 1.	— 188
27. Jacob se rend en Égypte. — Col. 62, Gen., XLVI, 1.	— 196
28. Moïse exposé sur le Nil. — Col. 70, Exode, II, 3.	— 204
29. Moïse sauvé des eaux. — Col. 70, Exode, II, 5.	— 212
30. Le buisson ardent. — Col. 71, Exode, III, 1.	— 220
31. Moïse devant Pharaon. — Col. 77, Exode, VII, 10.	— 228
32. Plaie de la peste. — Col. 79, Exode, IX, 6.	— 236
33. Plaie des ténèbres. — Col. 82, Exode, X, 22.	— 244
34. Mort des premiers-nés en Égypte. — Col. 84, Exode, XII, 29.	— 252
35. Pharaon conjure Moïse de quitter l'Égypte. — Col. 84, Exode, XII, 31.	— 260
36. L'armée de Pharaon engloutie dans la mer Rouge. — Col. 88, Exode, XIV, 21.	— 268

SUJETS DES GRAVURES — PLACES DES GRAVURES

37. Promulgation de la loi sur le mont Sinaï. — Colonne 94, Exode, xix, 16. . . . . Page 276
38. Moïse descend du Sinaï. — Col. 95, Exode, xix, 25. . . . . — 284
39. Moïse brise les tables de la loi. — Col. 113, Exode, xxxii, 19. . . . . — 292
40. Retour des envoyés de la Terre promise. — Col. 188, Nombr., xiii, 26. . . . . — 300
41. Chatiment de Coré, Dathan et Abiron. — Col. 193, Nombr., xvi, 16. . . . . — 308
42. Le serpent d'airain. — Col. 199, Nombr., xxi, 6. . . . . — 316
43. Balaam arrêté par un ange. — Col. 201, Nombr., xxii, 21. . . . . — 324
44. Passage du Jourdain par les Hébreux. — Col. 276, Jos., iii, 14. . . . . — 332
45. Un ange apparaît a Josué. — Col. 279, Jos., v, 13. . . . . — 340
46. Les murs de Jéricho renversés. — Col. 279, Jos., vi, 6. . . . . — 348
47. Josué épargne Rahab. — Col. 280, Jos., vi, 25. . . . . — 356
48. Achan lapidé. — Col. 282, Jos., vii, 24. . . . . — 364
49. Josué livre aux flammes la ville d'Haï. — Col. 283, Jos., viii, 18. . . . . — 372
50. L'armée des Amorrhéens détruite par une grêle de pierres. — Col. 286, Jos., x, 11. . . . . — 380
51. Josué arrête le soleil. — Col. 286, Jos., x, 12. . . . . — 388
52. Jahel et Sisara. — Col. 313, Juges, iv, 21. . . . . — 396
53. Gédéon choisit ses soldats. — Col. 317, Juges, vii, 5. . . . . — 404
54. Gédéon jette l'épouvante dans l'armée de Madian. — Col. 318, Juges, vii, 15. . . . . — 412
55. Mort des fils de Jérobaal. — Col. 320, Juges, ix, 4. . . . . — 420
56. Mort d'Abimélech. — Col. 323, Juges, ix, 52. . . . . — 428
57. La fille de Jephté et ses compagnes. — Col. 326, Juges, xi, 38. . . . . — 436
58. Samson terrasse un lion. — Col. 328, Juges, xiv, 5. . . . . — 444
59. Samson tue les Philistins avec une machoire d'ane. — Col. 330, Juges, xv, 14. . . . . — 452
60. Samson enlève les portes de Gaza. — Col. 330, Juges, xvi, 3. . . . . — 460
61. Samson et Dalila. — Col. 331, Juges, xvi, 17. . . . . — 468
62. Mort de Samson. — Col. 332, Juges, xvi, 25. . . . . — 476
63. La femme du lévite outragée. — Col. 336, Juges, xix, 27. . . . . — 484
64. Le lévite d'Éphraïm emmène le corps de sa femme. — Col. 336, Juges, xix, 28. . . . . — 492
65. Les Benjamites enlèvent les filles de Silo. — Col. 340, Juges, xxi, 19. . . . . — 500
66. Booz et Ruth. — Col. 343, Ruth, ii, 5. . . . . — 508
67. Retour de l'arche. — Col. 356, I Rois, vi, 13. . . . . — 516
68. Samuel sacre Saul. — Col. 360, I Rois, x, 1. . . . . — 524
69. Samuel fait mettre a mort Agag. — Col. 370, I Rois, xv, 32. . . . . — 532
70. David et Goliath. — Col. 374, I Rois, xvii, 50. . . . . — 540
71. David et Jonathas. — Col. 378, I Rois, xx, 11. . . . . — 548
72. David montre a Saul qu'il l'a épargné. — Col. 384, I Rois, xxiv, 9. . . . . — 556
73. Saul devant la pythonisse. — Col. 390, I Rois, xxviii, 7. . . . . — 564
74. Mort de Saul. — Col. 394, I Rois, xxxi, 4. . . . . — 572
75. Les habitants de Jabès-Galaad recueillent les corps de Saul et de ses fils. — Col. 394, I Rois, xxxi, 8. . . . . — 580
76. Combat des champions d'Isboseth et de David. — Col. 397, II Rois, ii, 14. . . . . — 588
77. David fait passer sur les Ammonites des chars armés de faux. — Col. 412, II Rois, xii, 31. . . . . — 596
78. Mort d'Absalon. — Col. 422, II Rois, xviii, 9. . . . . — 604
79. David inconsolable de la mort d'Absalon. — Col. 423, II Rois, xviii, 33. . . . . — 612
80. Respha protége les corps de ses enfants. — Col. 428, II Rois, xxi, 10. . . . . — 620
81. Abisaï sauve la vie a David. — Col. 428, II Rois, xxi, 15. . . . . — 628
82. Peste de Jérusalem. — Col. 433, II Rois, xxiv, 15. . . . . — 636
83. Jugement de Salomon. — Col. 441, III Rois, iii, 16. . . . . — 644
84. Cèdres du Liban destinés a la construction du temple. — Col. 444, III Rois, v, 2. . . . . — 652
85. Salomon reçoit la reine de Saba. — Col. 454, III Rois, x, 1. . . . . — 660
86. Le prophète de Béthel. — Col. 461, III Rois, xiii, 24. . . . . — 668
87. Élie ressuscite le fils de la veuve de Sarepta. — Col. 467, III Rois, xvii, 17. . . . . — 676
88. Élie fait périr les prêtres de Baal. — Col. 469, III Rois, xviii, 40. . . . . — 684
89. Élie nourri par un ange. — Col. 470, III Rois, xix, 5. . . . . — 692

SUJETS DES GRAVURES	PLACES DES GRAVURES
90. Achab tue cent mille Syriens. — Colonne 472, III Rois, xx, 26.	Page 700
91. Mort d'Achab. — Col. 476, III Rois, xxii, 34.	— 708
92. Josaphat voit les armées d'Ammon et de Moab détruites. — Col. 581, II Paralip., xx, 24.	— 716
93. Élie de Thesbé fait tomber la foudre sur les envoyés d'Ochozias. — Col. 479, IV Rois, i, 9.	— 724
94. Élie enlevé sur un char de feu. — Col. 481, IV Rois, ii, 11.	— 732
95. Des enfants, ayant insulté Élisée, sont dévorés par des ours. — Col. 482, IV Rois, ii, 23.	— 740
96. Famine de Samarie. — Col. 488, IV Rois, vi, 24.	— 748
97. Jéhu fait précipiter Jézabel. — Col. 493, IV Rois, ix, 30.	— 756
98. Les compagnons de Jéhu retrouvent la tête et les extrémités de Jézabel. — Col. 493, IV Rois, ix, 34.	— 764
99. Mort d'Athalie. — Col. 496, IV Rois, xi, 16.	— 772
100. Étrangers dévorés par des lions dans la Samarie. — Col. 505, IV Rois, xvii, 25.	— 780
101. Un ange détruit l'armée de Sennachérib. — Col. 509, IV Rois, xix, 35.	— 788
102. Nabuchodonosor fait tuer les fils de Sédécias devant leur père. — Col. 517, IV Rois, xxv, 7.	— 796
103. Cyrus rendant les vases du temple de Jérusalem. — Col. 605, Esdr., i, 7.	— 804
104. Reconstruction du temple. — Col. 608, Esdr., iii, 1.	— 812
105. Artaxercès accorde la liberté aux Israélites. — Col. 613, Esdr., vii, 11.	— 820
106. Esdras en prière. — Col. 616, Esdr., ix, 5.	— 828
107. Néhémias et ses compagnons devant les portes de Jérusalem. — Col. 620, Néhém., ii, 11.	— 836
108. Esdras montre le texte de la loi. — Col. 628, Néhém., viii, 1.	— 844
109. Tobie et l'Ange. — Col. 644, Tobie, vi, 1.	— 852
110. La famille de Tobie voit disparaître l'ange Raphael. — Col. 650, Tobie, xii, 17.	— 856
111. Judith et Holopherne. — Col. 667, Judith, xiii, 8.	— 860
112. Judith montrant la tête d'Holopherne. — Col. 667, Judith, xiii, 19.	— 868
113. La reine Vasthi refusant d'obéir aux ordres d'Assuérus. — Col. 674, Esther, i, 10.	— 872
114. Triomphe de Mardochée. — Col. 679, Esther, vi, 11.	— 876
115. Évanouissement d'Esther. — Col. 688, Esther, xv, 4.	— 884
116. Esther confond Aman. — Col. 680, Esther, vii, 1.	— 888
117. Job apprenant sa ruine. — Col. 692, Job, i, 13.	— 892
118. Job sur son fumier. — Col. 693, Job, ii, 8.	— 900

TOURS — IMPRIMERIE MAME

00111324

Digitized with financial assistance from
Observer Research Foundation
on 17 May, 2019